Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/s5revuebleuepoli09pari

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

PARIS. — A. DAVY IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE

52, rue Madame, 52

Fr. Lit.
R.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

Fondée en 1863

47e ANNÉE — 1er SEMESTRE

JANVIER A JUIN 1908

Ser. 5. v. 9

197220
9. 7. 25

PARIS

BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE* (*REVUE BLEUE*)
ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*
41 bis, RUE DE CHATEAUDUN, 41 bis

1914

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 1 — 5e SÉRIE — TOME IX — 4 JANVIER 1908

OBSERVATIONS ET FAITS PSYCHOLOGIQUES

L'opuscule suivant, que nous publions *in extenso*, forme un petit cahier, distinct des *Cahiers de Jeunesse*, écrit au séminaire Saint-Sulpice, dans le cours de l'année 1843 environ. Ce cahier ne porte pas de date, mais le texte prouve en plusieurs endroits qu'il appartient au début du séjour que fit Ernest Renan dans cette maison, de 1843 à 1845

—

J'ai remarqué que le peuple et les gens peu instruits n'ont pas l'idée de la fixité des lois de la nature. Ils se figurent une action libre qui mène tout. Voilà pourquoi ils sont si enclins à mettre du miracle partout, sans vouloir mentir. Ils ont vu quelque chose de grand et de frappant, il est nécessaire qu'on y mêle du merveilleux. Une dérogation aux lois de la nature ne les étonne que très peu. J'ai vu ma chère maman, un jour que nous passions auprès d'un ruisseau qui paraissait avoir très peu de pente, me dire, sans en paraître trop étonnée : Voilà un ruisseau qui semble remonter. En un mot, ceux qui n'ont pas réfléchi là-dessus n'ont pas l'idée des lois. Voilà pourquoi, dans les temps primitifs, on donnait tout à l'intervention d'agents surnaturels. La réflexion tend à exclure cette idée, et à faire prévaloir la loi inflexible.

—

C'est étonnant comme l'habitude fortifie en nous certains principes, par exemple l'amour maternel chez les mères. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce principe ainsi développé ne s'applique plus seulement à ses objets naturels, mais déborde pour ainsi dire sur tout ce qui est attenant : ainsi j'ai vu ma bonne mère s'arrêter fort longtemps à examiner un petit enfant, l'admirer, oh ! le bel enfant, etc. Une fois, je l'ai vue vouloir rester au milieu d'une promenade, parce qu'elle voyait un petit enfant sur le bord d'un étang, et qu'elle craignait de l'y voir tomber, quoi qu'il n'y eût nul danger apparent. Au milieu de mille choses à remarquer, elle ne remarquait que les petits enfants entre les bras de leurs bonnes, etc.

—

La plupart des réponses écossaises, si on les presse, se réduisent à avouer notre ignorance. Or, c'est précisément cela qui montre leur solidité. Car dès lors qu'il est prouvé *a priori* que le mystère en tout doit subsister pour nous, toute philosophie qui tend à abolir le mystère est convaincue de suivre une fausse route, et ceci suffirait pour condamner toute l'ancienne philosophie, comme tendant à expliquer l'inexplicable.

—

C'est une chose singulière que l'impossibilité de fait où nous sommes de trouver dans les choses de la terre un calme parfait. Ce matin. tout me souriait, mon orgueil, de quelque part qu'il se retournât, ne trouvait que des coussins et voilà qu'une pensée petite, petite à ne pouvoir l'expliquer, est venue à la traverse et a tout troublé. Cela ne m'est jusqu'ici explicable que par une action extérieure, Dieu ou le démon Du reste, c'est un fait, l'hypothèse n'y fait

rien : toutefois la précédente est la seule qui satisfasse à tout.

—

C'est un fait remarquable que ce qu'on appelle se mettre à l'aise avec quelqu'un ; cela paraît surtout en ceux du commun. Une femme de Bretagne est venue tout à l'heure me voir : d'abord retenue, puis peu à peu, surtout à certains mots de ma part, la voilà qui parle à l'aise, prend ses aises, s'assied, prend ses commodités, etc., se met à me parler des pensées qui la préoccupent, comme font tous ceux sans éducation, de son perroquet, auquel elle apprend à parler, etc. C'est encore une preuve de plus de cette espèce de sens qu'ont les âmes pour se sentir et se pénétrer les unes les autres.

—

Il y en a qui se plaignent qu'à mesure qu'ils apprennent, ils oublient. Mais ceux-là n'entendent pas bien les choses. Il est vrai que les choses apprises disparaissent en grande partie, mais la marche que l'esprit a fait par elles reste. C'est comme dans un problème, pour la solution duquel on est obligé d'employer des inconnues auxiliaires, etc., à la fin tout ce bagage a disparu, et il ne reste qu'une petite expression bien simple ; va-t on se plaindre que tout cet attirail ait été éliminé? non sans doute, puisque ce qu'on a gagné par tout cela est resté. C'est encore comme pour la nourriture du corps. Que me reste-t-il maintenant de la nourriture que j'ai prise il y a trois ou quatre ans ? Peut-être pas une molécule. Mais l'accroissement que mon corps a pris par elle reste. Encore n'est-il pas juste de dire qu'il reste, mais plutôt que son fruit reste. — Les choses apprises s'éliminent, mais le résultat demeure.

—

L'autorité est comme les marionnettes. Tant qu'on ne voit pas le fil, *quand même on saurait qu'il y en a un*, on s'y laisse volontiers prendre, on aime même son illusion. Mais si par maladresse le fil vient à paraître : Adieu, je n'en suis plus, vous vous moquez de moi. — Eh quoi ! ne saviez-vous pas qu'il y en avait un ? — Sans doute, mais je voulais qu'il ne parût pas. Aussi est-il dangereux d'user trop de finesse, car il est difficile que dans la bande des pipés, il n'y ait quelque malin, qui ne découvre le fil qui conduit la machine. Au lieu qu'en y allant simplement, on évite cela. Du reste cette découverte n'est dangereuse que pour une classe de personnes : car tous sont ou badauds, ou habiles-habiles ou habiles-pédants. Les badauds ne se figurent pas qu'il y a un fil ; ils croient que c'est là le vrai, qu'il n'y a pas de piperie, que ces marionnettes, ce sont des personnes qui se remuent, et si le fil paraît, ils sont trop obtus pour tirer les inductions Les habiles-habiles reconnaissent le fil, s'en moquent, mais vont tout de même, non pas parce que le fil les conduit, puisqu'ils s'en moquent, mais par raison. Les habiles pédants, fiers de la découverte du fil, font feu et flamme, déclamations furibondes, etc. etc. et ils en tirent pour conclusion qu'il ne faut pas faire ce à quoi menait l'autorité. Imbécile ! sans doute c'est niaiserie d'aller où mène le fil, parce que le fil y mène, mais il est raisonnable d'y aller parce que, outre le fil, la raison y mène. — Mais, dira l'autre, ce fil est un mensonge, [il] faut absolument en désabuser l'humanité. — Allons donc ! il est nécessaire aux badauds, qui font l'immense majorité : *Stultorum numerus est infinitus*, et si nous découvrons que les badauds sont joués, tant mieux pour nous, mais ne les déjouons pas, puisque de cette piperie suit pour eux un bien auquel il leur [est] impossible d'arriver par un autre moyen.

En un mot c'est exactement comme aux marionnettes. Les badauds voient le fil, et restent tout de même la bouche ouverte. Les habiles-habiles voient le fil, se taisent et s'amusent tout de même de la farce Les habiles-pédants voient le fil et veulent de suite montrer leur finesse et leur perspicacité, en montrant aux autres leur découverte, et leur disant qu'ils sont bien bêtes de s'y laisser prendre. Quelle petitesse d'esprit ! Comme cela au contraire montre de l'étroit ! Ne savais-tu [pas] en venant ici qu'il y avait un fil ? Cela paraît, puisque tu es si fier de l'avoir découvert. Aussi se font-ils moquer des deux autres classes, des habiles-habiles qui haussent les épaules de pitié, des badauds qui n'y entendent rien. Comédie dans une comédie.

—

C'est une chose bien remarquable que nulle part dans l'histoire on ne trouve l'origine de l'autorité. Elle *passe*, mais on ne la fait pas, c'est une *tradition* : jamais les hommes ne *l'ont faite*.

—

Ceux qui s'occupent de politique le font ou par intérêt particulier, ou par désœuvrement, ou par espoir de réformer la société. Je conçois les premiers, les deuxièmes, c'est niaiserie. Quant aux derniers, ils ont bonne intention, mais c'est bien inutile. Il y a des imperfections *nécessaires* attachées au gouvernement des hommes. S'il y avait moyen de ramener le gouvernement au pacte, au consentement du plus grand nombre, je regarderais si ce ne serait pas une amélioration. Mais cela est impossible : tout gouvernement sera toujours imposé. On dit : le peu-

ple a fait telle chose, oui, tout juste, c'est-à-dire des individus qui se disaient le peuple, mais le peuple ou a été absolument passif, ou bien n'a eu qu'une activité passive, si j'ose le dire. La grande Révolution française est peut-être le seul fait qui semble sortir de ces règles ; encore pas tout à fait. Voyez alors quel leurre dans toutes ces idées du peuple qui gouverne, etc , dans la bouche de ceux qui gouvernent et font leur affaire. C'est très fin, mais c'est se moquer des gens. Du reste, après tout, il y a du plus et du moins et quoique aujourd'hui, comme toujours, il soit faux de dire que le peuple gouverne, pourtant il y a cette différence, que tout homme a la voie plus libre devant lui : il n'y a pas impossibilité de monter, et surtout si on ne commande pas, on n'est pas soumis.

—

Je crois qu'il faut faire reposer la connaissance, l'obligation morale, le pouvoir politique, sur le fait de la nature de l'homme. L'analogie y mène, et c'est le seul moyen de ne pas faire de cercle vicieux surtout pour les deux premiers. Cela exclut-il Dieu pour fondement de tout cela? Non sans doute, puisque Dieu est auteur de tout cela : mais ceci est un second point de vue, que la raison venant postérieurement pourra m indiquer; mais avant cela, j'avais le fait, et je n avais pas besoin de remonter à sa cause, pour en être sûr. Après cela, tout cela étant d'institution libre, il est clair que quelqu'un l'a institué; donc, la différence entre ceux qui fondent tout cela sur la nature et ceux qui le fondent sur Dieu ne consiste qu'en ce que les uns ne le fondent que sur l'institution, fait sûr, sans remonter à l'instituteur, et que d'autres remontent à l'instituteur. Je le répète, ce dernier point de vue n'est pas nécessaire, le fait de l'institution suffit, et ne pas s'en contenter, c'est rejeter tout. Après cela, la différence est si ténue, que sans une grande attention, les disputeurs se côtoient ou sont d'accord sans le savoir.

—

C'est un fait psychologique très remarquable que, dans les communautés où le silence est prescrit, on s'aime davantage: c'est la remarque de Bossuet. Moi-même j'ai observé que j'aimais plus certains de mes condisciples, quand je ne leur parlais pas souvent, et surtout que je ne leur parlais pas actuellement. Cela vient de ce qu'on s'ennuie vite l'un de l'autre, quand on vit trop ensemble. Mais, dira-t-on, dans la vie ordinaire, ne pourrait-on pas se voir aussi rarement? Non, car cela serait marque d'indifférence.

—

Un homme qui, spontanément, tue un autre, est jugé démériter infiniment moins que celui qui tue délibérément. Une mère qui se jette à l'eau spontanément pour sauver son fils est jugée mériter beaucoup plus que celle qui délibérerait. D'où vient cette différence? D'abord il est clair que, de part et d'autre le mérite et le démérite vient de l'habitude acquise. Or des [deux] côtés, l'habitude acquise mérite bien différemment. Car du côté de celui qui tue, l'habitude acquise n'est pas celle de tuer, autrement certes on ne jugerait pas qu'il démérite moins; mais celle de se mettre en colère, or celle-ci se pardonne plus facilement. En un mot, d'une part, l'habitude acquise est celle de faire la chose, et de l'autre, c'est l'habitude de faire une chose qui est occasionnelle de la chose en question.

—

La courbe que décrit l'esprit humain est un épicycle des petits cercles concourant à un grand cercle.

—

Il est impossible d'établir par la raison que nous devons aimer Dieu. Car c'est un fait psychologique, très important, qu'il n'y a pas de principe en nous qui nous dise de l'aimer. On dit : vous aimez vos parents, vous aimez vos bienfaiteurs, donc... *Nego consequentiam.* Il y a en moi un principe primitif qui m'ordonne d'aimer mes parents, un principe primitif qui m'ordonne d'aimer mes bienfaiteurs, mais il n'y en a pas d'aimer Dieu. C'est pour cela que tout ce qu'on dit pour nous porter à aimer Dieu nous fait si peu d'impression. Et si on dit : Dieu est notre bienfaiteur, donc .. Je dirai que les principes ci-dessus ne sont qu'entre nos semblables, et ne portent plus au-delà On dit encore : L'amour doit être en proportion des qualités de la personne. Or. . donc. *Nego majorem.* Le devoir de l'amour ne dépend pas du plus ou moins de bonté en tel ou tel, mais de tel principe inné en moi qui m'ordonne de l'aimer C'est parce que ce principe de l'amour de Dieu n'existe pas naturellement en l'homme, que les anciens n'eurent jamais l'ombre de l'idée de la charité (V. Pascal). — Voilà qui est bien remarquable ; n'est-ce pas une lacune en l'homme? Oui, sans doute, si ce principe n'y a jamais été, mais ceci est inadmissible, car Dieu ayant fait l'homme, il n'est pas croyable qu'il n'ait mis en lui ce principe. Donc, l'homme n'est plus en son état primitif. — On peut se demander pourquoi Dieu, ayant laissé subsister après le péché tous les principes naturels de l'homme, a détruit celui-ci. C'est parce que c'était le premier, le plus important, pour mieux convaincre l'homme de sa misère. Il fallait qu'il ne pût atteindre humainement au précepte le plus simple. Aussi est-ce le pre-

mier de la révélation. *Diliges dominum.* Dieu voulait que cela fût réservé à sa grâce. Il y avait barrière entre lui et l'homme.

—

Ce n'est pas la seule volonté qui agit pendant le sommeil, mais l'imagination. L'autre jour, M. Billion m'a dit s'être réveillé juste à deux heures du matin, parce que je lui contais la veille que je m'étais levé à cette heure.

—

Il m'est arrivé ce matin un fait psycho-physiologique assez singulier. On ne venait pas éveiller ce matin, et il est arrivé qu'à l'heure accoutumée, je rêvais qu'on était venu m'éveiller. Puis la cloche a sonné, et au lieu que cela ait été comme une confirmation de mon rêve, au contraire, du moment où je l'ai entendue, je me suis dit : Ah ! je me trompais, et il n'est pas encore temps de me lever. Ce n'est que quand j'ai été éveillé que j'ai repris le sens.

—

Qu'il y a de ces influences psychologiques sur le corps, qui sont étonnantes ! J'ai remarqué que la lèvre superieure est rétrécie ou allongée, selon qu'on est de bonne ou de mauvaise humeur. Ce matin, j'étais content, et je voulais le cacher Ma lèvre me gênait singulièrement, je voulais la rétrécir, impossible : c'est pour cela qu'on a les lèvres serrées en mauvaise humeur, car il faut lever la lèvre d'en bas et rétrécir le menton pour atteindre la supérieure. C'est aussi pour cela que, dans l'embarras, dans les moments critiques, les fibres des côtés du nez se contractent involontairement. Dites moi, je vous prie, s'il y a rien de plus singulier ? Rapport entre ma bonne ou mauvaise humeur, et les fibres de mon nez et de ma lèvre.

—

« Chaque ange, dit Bossuet, considérant que Dieu lui donne des compagnons, qui dans une même vie et dans une même immortalité conspirent au même dessein de louer leur commun Seigneur, il se sent pressé d'un certain désir d'entrer en société avec eux. Tous sont touchés les uns pour les autres d'une puissante inclination ; et c'est cette inclination qui met l'ordre dans leur hiérarchie, et établit entre leurs légions une sainte et éternelle alliance. » Puis il développe la même chose pour les hommes. Voilà un fait psychologique très remarquable. Je l'ai éprouvé. Dans les moments où on est plus porté à aimer Dieu, on est plus porté à aimer ses frères, on les trouve infiniment plus aimables. Ce qui est accompagné d'un grand sentiment de joie.

—

Je vais mettre ici un fait psychologique que j'ai expérimenté depuis fort longtemps. Je suis à un exercice de piété ; il me vient une distraction, laquelle se présente à moi avec un charme inexprimable, oh ! mais, inexprimable Enfin, je suppose que je la renvoie, puis, dans un moment où je puis m'en nourrir licitement, je cherche à la rappeler, et voilà qu'elle n'a plus absolument aucun attrait. Qu'est ce qui faisait donc que, quand elle était illicite, elle avait tant de délectation ? Cela m'est parfaitement inexplicable naturellement, et j'y vois une des preuves les plus fortes de la religion chrétienne, induite de l'existence du démon et de la répugnance qu'il a pour les pratiques de cette religion.

—

M. Billion a observé en lui un fait analogue à celui du n° 17. C'est que, quand il est embarrassé, sa lèvre supérieure se contracte, et il se figure que les autres s'en aperçoivent, quand souvent ils n'en voient rien. Ce dernier fait est très remarquable, et montre que souvent ces impressions sont pour le seul sujet ; je l'ai éprouvé dimanche dernier au catéchisme, j'étais embarrassé, je croyais que les autres s'en apercevaient et pas du tout.

—

C'est étonnant comme l'orgueil est fin, c'est l'outre qui, pressée par un bout, se relève par l'autre. Je ne réussis pas en cela, je le déprécie, ou j'imagine un autre type opposé, où je réussirais merveilleusement. C'est ce qui fait le danger du mauvais succès en sectant un bon type, car on a dès lors un terrible penchant à se jeter dans l'extrémité opposée. Qu'il faut de courage pour rester dans un type où on a éprouvé un échec !

—

Qu'est-ce donc qui fait que les exemples des scolastiques sont d'un ridicule et d'une frivolité inconcevables, tandis que ceux des Écossais, etc., ont toujours de l'utilité et du sens ?

—

Les fortes preuves de la religion sont évidemment dans son établissement, mais non pas comme on les établit ordinairement. Les raisonnements ont deux parties : 1° la preuve du fait ; 2° l'induction du fait, qui se réduit à montrer qu'il n'est pas humainement explicable. Or ceci demanderait une très fine analyse psychologique, et non pas des analyses grossières et énervées, comme celles qu'on donne d'ordinaire. Cette partie est purement psychologique et d'induction.

—

On présente ainsi l'argument *ex sanctitate Christi. Christus est Deus aut impostor*. Mauvaise manière, car, sans être imposteur, il a pu n'être pas Dieu. Comment? *Nescio* Phénomènes de l'esprit humain. Principe de l'éclectisme, qui a du vrai, de ne pas trancher les choses si rondement. Il faut traiter cette preuve comme M. Wiseman, en montrant que cela ne rentre dans aucun des types alors existants. Ici mon analyse psychologique.

—

Analyse des objets de nos perceptions : 1° Objets en soi, vrai, beau, bon. 2° Objets par rapport à nous, utile.

—

C'est une chose singulière que, quand on dit aux hommes de voir les choses crûment et dans le vrai, sans lunettes d'opinion, de coutume, etc., ils rient, et vous traitent de rêveur et de parleur. Cela arrive surtout aux hommes dits de bon sens. Il semble que le bon sens soit à rester dans la coutume, l'habitude. L'autre jour, je disais devant M. Bellanger, rentrer dans le vrai, chercher la vérité, etc. Vous me faites rire, me dit il Il semble qu'on y renonce tacitement, pour voir les choses lâchement et sans vigueur. Tout est de vivre dans l'opinion et la coutume ; dans le vrai, on s'en moque. Que ne puis-je dire ce que je sens là-dessus !

—

C'est admirable comme le fait de l'existence des mystères est un symbole parfait du fait psychologique le plus important de tous, savoir la relativité de l'esprit humain et de son incompétence métaphysique. On a raison de dire en ce sens que les religions sont des théorèmes de psychologie.

—

Je doute fort qu'il y ait en nous un principe de philanthropie. Nous n'aimons les hommes qu'en tant que membres d'une corporation dont nous faisons partie. Ainsi, chez les anciens, où la nationalité était très restreinte, et où il n'y avait pas de grande corporation entre les nations, on n'aimait que ses compatriotes. Chez les sauvages, c'est encore pis, on n'aime que sa tribu. Comme les sociétés européennes ou chrétiennes ont toutes une fraternité, les modernes ont donné à ce principe beaucoup d'extension. Enfin, comme plusieurs inductions portent à croire que le monde arrivera enfin à n'être plus qu'une famille européenne, ce principe s'étendra alors à tout le genre humain, non en tant que genre humain, mais en tant que réunion en une seule corporation.

—

La religion chrétienne est la plus anthropomorphique des religions, et la religion juive, qui en est la préface, la moins anthropomorphique, puisque c'était un crime capital d'y donner à Dieu la forme humaine. N'est-ce pas pourtant la forme la plus digne de lui? oui, mais il se réservait de paraître homme en Jésus-Christ. Il semblait que ce fût lui faire une injure que d'anticiper ses moments et de lui donner une figure humaine avant celle qu'il voulait revêtir. D'ailleurs, il est vrai de dire que la vraie représentation de Dieu est la forme humaine, puisque c'est son image, mais ce n'eût pas été lui faire beaucoup d'honneur de lui donner la figure humaine avant Jésus-Christ, puisque c'était une image défigurée. Ce n'est que depuis Jésus-Christ et en Jésus Christ qu'il s'est réconcilié avec cette forme. Ce précepte de l'ancienne loi est bien remarquable. Dieu avait horreur de paraître sous forme d'homme, et maintenant c'est sa forme perpétuelle et réelle, et non représentative.

—

Tout ce qu'on dit pour établir par la raison les vertus chrétiennes ne signifie pas grand'chose. On aura beau faire, on n'en mettra pas en raisonnant le principe en nous. *Quis vestrum potest cogitando adjicere ad staturam suam cubitum unum?* Il faut un principe extérieur en nous, savoir la grâce.

—

Que cette fête de l'Epiphanie (envisagée comme un pur symbole) est admirable ! Quelle belle allégorie de la manière d'arriver à la vérité ! Première disposition, c'est d'être prêt à marcher, dès qu'on verra. *Vidimus et venimus*. Le premier mouvement qui porte à marcher est une étoile nouvelle au ciel. Puis un long voyage, où les voyageurs ont toujours l'œil sur la petite étoile qui brille au ciel. Puis les incidents du voyage, l'étoile qui s'éteint tout à coup, alors, quand le ciel ne parle plus, il faut s'adresser aux hommes. Puis l'étoile qui reparaît, et le terme de tout est le berceau d'un petit enfant. Quel admirable mythe, si ce n'était pas un mystère à adorer!

—

La foi n'est pas de voir toujours, mais d'avoir vu une fois. *Vidimus*.

—

J'ai été souvent frappé de ce que l'Evangile ne parle jamais de la demeure fixe de Notre-Seigneur durant sa vie publique. N'en avait-il pas, ou bien n'a-t-il pas voulu qu'on en parlât, afin que cela fût comme s'il n'en avait pas, je n'en sais rien. Mais ce

qu'il y a de sûr, c'est que voilà la plus belle allégorie de l'âme élevée et chrétienne sur la terre : elle n'y a pas son domicile.

—

Quelle charmante comparaison que celle qu'emploient les Pères pour exprimer la nécessité du détachement du chrétien; c'est l'athlète habillé. (Voy. Rodriguez, *Perfection chrétienne*, tome III, p. 146). Comme cela peint bien le christianisme !

—

Les facultés qui constituent notre esprit sont des petites boîtes, des moules d'une certaine forme, carrés, je suppose; et les vérités sont des corps de certaines formes aussi, qu'il s'agit de caser dans ces moules. Mais ces vérités sont de toutes sortes de formes, d'ordres complètement distincts, carrées, rondes, etc. Or il est bien évident qu'il n'y a que les carrées qui entreront. Les autres, impossible ! Les faits sont les carrés, les vérités métaphysiques et les mystères sont les rondes.

—

J'avais autrefois deux principes de solution pour les taches apparentes qui me troublaient dans l'Évangile : 1° c'est la couleur du temps d'alors, auquel il était convenable et nécessaire que l'Évangile fût tant soit peu teint, ce qui prouve même son authenticité. 2° Dieu a pu mettre cela pour le dessein de se cacher aux uns et de se découvrir aux autres, afin que ne fût chrétien que celui dont il inclinerait le cœur. Mais je crois avoir découvert que ces deux principes n'en sont qu'un, et se lient fort bien, qu'au fond le second est le vrai, et que le moyen dont Dieu s'est servi pour être scandale aux uns et lumière aux autres, c'est de prendre la couleur d'alors, sachant bien que les raisonneurs des âges suivants, qu'il ne soutiendrait pas, y chopperaient infailliblement, car il est sûr qu'il n'est pas de préjugé auquel nous ayons plus de propension qu'à déblatérer contre ce qui n'est pas de notre temps. Il est sûr au moins que ceci explique très bien la chose.

—

Il est certain que M. Cousin a assez bien analysé la marche de l'esprit humain dans la recherche de la vérité, en le montrant procédant par vue exclusive d'une face de la vérité, et abstrayant le reste; je l'ai éprouvé en moi : c'est la marche de chaque esprit individuel et de l'esprit humain en général. C'est absolument comme dans le monde physique, tout va par oscillations de part et d'autre de la limite du repos, lesquelles cessent enfin pour le repos en cette limite. C'est là exactement l'esprit humain. D'un extrême il passe à un autre opposé, moins éloigné encore, et ainsi de suite, car de même que le frottement et les autres causes retardantes sont là en physique pour convertir peu à peu les oscillations en repos, de même il y a ici aussi une cause extérieure qui fait le même effet. Cette grande loi d'oscillation dominant la nature, depuis les faits les plus ténus des forces moléculaires jusqu'aux grandes oscillations des cycles astronomiques, et s'appliquant si vigoureusement à l'ordre moral, pour chaque individu et pour l'humanité entière, est une chose vraiment bien remarquable. Les oscillations de l'esprit humain seraient-elles du genre de celles des périodes astronomiques, destinées à revenir sur elle-mêmes par un cercle sans fin, ou du genre des oscillations du pendule par exemple, tendant et arrivant définitivement au repos? Ce dernier sentiment me paraît plus conforme à l'analyse et très d'accord avec la révélation bien entendue Mais au moins je pense qu'il en sera comme dans le pendule, où l'isochronisme rend les dernières oscillations si lentes, en sorte qu'arrivé près du repos, on sera un temps infini à s'y fixer. Et cela sera très impatientant, car on y tombera, puis il y aura un rien de trop ou de trop peu. Rigoureusement, dans l'ordre physique, le repos n'aurait lieu qu'à l'infini, ce qui n'a pas lieu dans la réalité; mais il est possible que ce qui n'a pas lieu dans l'ordre physique ait lieu dans l'ordre moral, et que la limite ne soit atteinte qu'à l'infini.

(*A suivre.*) ERNEST RENAN.

LA GUERRE A L'ALCOOL EN RUSSIE

« Les Chambres législatives russes, a dit naguère le comte Witte, font preuve de vitalité », en abordant une des questions les plus essentielles, question dont dépend en grande partie le salut du peuple et l'avenir de l'État, « celle de l'abus des boissons fortes » Et en effet l'ivrognerie est le mal par excellence dont souffre le pays, et cela depuis une époque antérieure à l'introduction du christianisme. Les annales russes attribuent à Saint-Wladimir cet adage : « La Russie trouve son plaisir dans la boisson. »

Un fait digne de remarque, c'est que nos bons conservateurs croient devoir rappeler ces paroles à leurs collègues de la Douma, afin de leur faire entendre, que toute lutte contre l'alcoolisme est impossible. D'autres plus conséquents prétendent que l'État lui même, en tant que producteur de boissons fermentées, est le dernier intéressé à diminuer le nombre des consommateurs. Le Trésor tire une bonne

part de son revenu du monopole de l'alcool. On évalue les entrées qui en proviennent à 736 millions de roubles. Tous frais payés, il reste à l'État un demi-milliard de roubles, chiffre imposant par lui-même, imposant surtout, quand on le confronte avec celui de 2.500 millions, auquel se monte le revenu net du Trésor. Il faut beaucoup de cynisme pour admettre qu'un État producteur d'eau-de-vie aurait tort d'entreprendre une lutte sérieuse contre l'ivrognerie et ne fait par conséquent que masquer son jeu en subventionnant des sociétés de tempérance. Nos conservateurs ne reculent devant rien. Ils viennent de donner une preuve manifeste de leur inconscience morale, en demandant que les deux millions et demi, qui figurent au budget de cette année comme devant servir à la lutte contre l'alcoolisme, soient simplement rayés. On vendra aux enchères publiques ce que les sociétés de tempérance possèdent en meubles ou immeubles, à moins que les conseils généraux et municipaux ne se chargent de ces derniers en les adaptant au service des écoles et au service médical. Pas un mot quant à la nécessité de continuer la lutte contre l'ivrognerie et de réformer les institutions, créées pour cette lutte. On les condamne et on ne demande pas à les remplacer. Le projet se termine en déclarant qu'avec l'argent que coûtent à l'État les sociétés de tempérance, on pourrait créer un grand nombre d'écoles, comme si la diffusion de l'enseignement primaire devait nécessairement enrayer le développement de l'ivrognerie. Il faut beaucoup d'ingéniosité pour y croire.

Voyez le Danemark, le plus éclairé parmi les pays scandinaves et en même temps le plus fort consommateur d'eau-de-vie dans tout le Nord de l'Europe.

Il faut volontairement fermer les yeux sur l'ivrognerie du bas clergé russe, du petit employé de province et des bureaux administratifs de la capitale, pour avancer que l'abus des boissons disparaît partout où on établit des écoles. Ceux qui le prétendent n'ont pas l'air d'y croire eux-mêmes. La possibilité de développer l'enseignement primaire en enlevant les subventions payées aux sociétés de tempérance n'est mentionnée dans ce projet que pour allécher ceux d'entre les membres du Conseil d'Empire, qui ne reculent devant aucun sacrifice pour accroître l'instruction du peuple. Il n'a pas fallu beaucoup de peine au comte Witte, pour démontrer cette vérité que l'État, producteur d'alcool, était plus à même d'enrayer la marche de l'ivrognerie que celui qui abandonne aux particuliers le soin d'alimenter le marché des boissons fortes. C'est là, certainement, un des avantages du monopole de l'État, système dont l'essai a été fait bien avant nous par la Suisse, et que le comte Witte s'est chargé d'introduire dans notre milieu. En se rendant compte du désastre des familles atteintes par l'ivrognerie, le pouvoir trouve son propre intérêt à diminuer la consommation des liqueurs fortes, car elle lui promet l'accroissement du bien être matériel du pays et, en définitive, une meilleure rentrée de l'impôt sous toutes ses formes. Les 2 millions et demi assignés comme secours aux sociétés de tempérance sont une bagatelle à côté des 736 millions payés cette année à l'État par les consommateurs d'eau-de vie. Encore faut-il voir si cette somme minime a été employée d'une façon raisonnable et vraiment productive. Il ressort malheureusement de tous les débats qui se sont déroulés au Conseil d'Empire, que les sociétés de tempérance, surtout dans la capitale, n'ont pas été à la hauteur de leur tâche. Elles ont gaspillé une bonne partie de leurs fonds à organiser des spectacles; on a donné des mélodrames, des opéras et même le ballet sur la scène de la Maison du peuple, bâtie en l'honneur de l'empereur Nicolas II et qui porte son nom. On a fait payer très cher au public les places à l'amphithéâtre et au parquet, et on a forcé le vrai peuple à se contenter de la galerie où il reste debout des heures entières sans pouvoir ôter ses pardessus d'hiver.

Le nombre des maisons de thé, devant remplacer les débits de vin, ne s'est accru que faiblement. On n'a organisé des leçons suivies et portant sur la question de l'alcoolisme, que dans des établissements d'origine privée, telle la maison du peuple bâtie aux frais de la comtesse Panine. La police s'en étant mêlée toujours dans le but d'enrayer la révolution, on a du interrompre ces cours et réduire de plus en plus le côté enseignement dans la lutte contre l'ivrognerie. Ne pouvant entendre des médecins et des économistes, s'attaquant au régime actuel des boissons, le peuple n'a eu d'autre emploi de ses loisirs que celui d'admirer des acrobates et des lutteurs, ou de suivre les jours de fêtes des représentations théâtrales. Rien d'extraordinaire par conséquent si le résultat obtenu par les sociétés de tempérance a été généralement mince. Quelques évêques siégeant au Conseil ont tiré profit de cette déconvenue pour insister sur le grand avantage qu'il y aurait de charger l'église de la lutte contre l'alcoolisme. Un des princes de l'église a longuement parlé de l'activité, montrée dans les paroisses, par quelques sociétés d'abstentionnistes, sociétés créées et dirigées par le clergé. Il paraît que parmi les paroissiens d'une église de Pétersbourg située dans un quartier ouvrier, le nombre de ceux qui se sont engagés à ne plus boire d'eau-de-vie, arrive à 80.000. Les brochures contre l'alcoolisme se publient à un million d'exemplaires dans des établissements typographiques, entretenus aux frais des paroissiens. On fait paraître également un journal ecclésiastique qui prêche l'abstention de tout emploi de liqueurs

fortes. Ces sociétés de paroissiens n'ont reçu aucune subvention directe de l'État et ne demandent qu'à prendre la succession de ces « curatelles » ou « popietchitielstva » à qui le pouvoir avait confié jusqu'ici la lutte contre l'ivrognerie, tout en les composant de ses propres employés.

La discussion n'a porté au Conseil d'Empire que sur l'avantage des deux systèmes dont je viens de parler, celui des curatelles de l'État et celui des sociétés paroissiales. Personne, parmi les orateurs, n'a voulu aborder la question en plein, en parlant des mesures efficaces auxquelles l'Amérique et plus d'un État européen ont eu recours pendant les trente ou quarante dernières années.

On n'a pas dit un seul mot ni des sept États américains qui se sont prononcé contre toute production et vente de l'alcool, ni de mouvements analogues dont le Canada et les colonies britanniques ont été le spectacle. M. le ministre des Finances n'a été contredit par personne, alors qu'avec une ignorance sans pareille il déclarait qu'aucun État jusqu'ici n'avait eu l'audace de renoncer à prélever sur les boissons des revenus plus ou moins considérables. On n'a parlé ni de la nécessité de diminuer la quantité d'alcool contenu dans l'eau-de-vie mise en vente, ni des avantages que présente l'enseignement des effets funestes de l'ivrognerie, enseignement qui en Amérique, au Canada, en Angleterre et dans les pays scandinaves s'adresse à des millions d'individus et se traduit, rien qu'en Angleterre, par le chiffre de 35.0 0 et quelques leçons organisées par la seule société « Band of Hope-Union » et cela sans aucune subvention de l'État. Personne n'a cru nécessaire de critiquer la façon dont se fait le débit de l'alcool en Russie. Le consommateur ne peut se le procurer qu'en bouteilles, qu'il vide rapidement dans les rues au risque de donner aux passants le spectacle de son ivrognerie On n'a aucune idée de ces salles bien aérées où, comme cela a lieu en Suède et en Norvège, le client ne peut absorber son verre d'eau-de-vie, et rien qu'un verre, qu'à condition de consommer en même temps une nourriture chaude.

Personne n'a ouvert la bouche pour parler des avantages du système connu sous le nom de Göteborg ; système auquel la Norvège, la Suède et la Finlande doivent la diminution de l'ivrognerie. Après deux séances de quatre heures chacun, le Conseil d'Empire a trouvé la question suffisamment éclaircie pour pouvoir nommer une Commission de dix-huit membres, laquelle est chargée de se prononcer pour ou contre le projet de loi, demandant l'abolition pure et simple de toute lutte contre l'alcoolisme.

Mais si la discussion a été étouffée par un vote précipité, alors qu'aucune critique sérieuse du système existant n'a encore été présentée par personne, les débats ont assez duré pour permettre au comte Witte de faire l'apologie de sa politique financière et d'adresser à ses anciens collaborateurs les éloges les plus flatteurs. Nous avons appris à notre grand étonnement, que le monopole exercé par l'État, en ce qui concerne la production et la vente de l'alcool, avait une portée non seulement économique ou financière, mais également politique. Comme tous les débits d'eau-de-vie ne pouvaient être ouverts que du consentement des autorités, et tous les entrepôts n'avaient pour directeurs que des employés de l'Etat, la propagande révolutionnaire y devenait impossible. Que serait il devenu de la monarchie, si les cabarets avaient dépendu, comme par le passé, de simples particuliers? Le comte Witte ne manque jamais l'occasion d'insister sur les grands services qu'il a rendus au maintien de l'ordre policier et à la sauvegarde des prérogatives impériales. Tout lui sert de propos pour témoigner de son zèle en faveur d'un pouvoir fort et pour confondre les menées anti-gouvernementales des conseils généraux ou municipaux, ainsi que de toutes autres institutions électives. Aussi sa sagesse a-t-elle consisté à ne point charger les « zemstvos » du soin d'organiser les « curatelles », appelées à lutter contre l'ivrognerie Mais à l heure actuelle où les « zemstvos » sont devenus réactionnaires, il ne voit aucun inconvénient à remettre entre leurs mains, ce qui jusqu'ici a été fort mal fait par des bureaucrates. Les collègues du comte Witte ont pu admirer à satiété les ressources inépuisables de son esprit et de sa verve, alors qu'il éveillait devant nous l'image du « grand Empereur à caractère d'airain », qu'était Alexandre III. A côté du père, le dictateur des temps passés plaçait le fils, qu'il qualifiait du titre de « Très pieux ». Il avait servi avec la même ferveur et le même dévouement les deux monarques, persuadé qu'il était, que leur pouvoir autocratique durera aussi longtemps que l'État russe. Il ne lui reste plus, pour toute consolation, que la conscience du devoir accompli et la ferme croyance aux grands principes, au nombre desquels il place le monopole exercé par l'État quant au débit des boissons fortes. Les Français étaient venus étudier sur les lieux les avantages du système russe ; mais avec sa perspicacité habituelle, le comte Witte leur avait prédit que la France ne suivrait pas l'exemple donné par le peuple ami et allié, car elle ne possédait point les conditions voulues pour entreprendre des réformes aussi vastes par leur portée. En insistant sur ce fait que l'État monopolisateur était seul à même de sacrifier une partie de son revenu, afin de diminuer l'ivrognerie, l'ancien ministre des Finances se récriait contre les attaques dont avaient eu à souffrir les sociétés de tempérance, subvention-

nées par le Trésor. Il ne voyait pas pourquoi le peuple ne devait point être admis aux représentations d'une fameuse ballérine, alors que les classes dirigeantes ne reculaient point devant l'idée de charger l'État de l'entretien du Théâtre-Français à Pétersbourg, théâtre qui démoralise son public par des pièces, comme celle qui a pour titre : « N'avez-vous rien à déclarer »?

Craignant de ne point être assez équitable dans la distribution de ses éloges, le comte Witte a également évoqué l'ombre du grand homme d'État, qu'avait été à ses yeux l'ancien procureur du Saint-Synode, le réactionnaire bien connu Pobiedonotzeff. N'avait-il pas en effet exprimé cette pensée aussi sublime qu'originale, que le jour où la jeunesse russe saurait exercer le métier de chantre d'église, il en serait fait de tout abus avec les liqueurs fortes? Jamais encore, depuis sa disgrâce, M. le comte Witte n'avait témoigné d'une plus grande sollicitude pour ceux qui l'ont renversé. Au beau milieu de son discours, il prononça les paroles mémorables que voici : en se tournant vers la droite, il déclara que « sans siéger sur ses bancs, il était souvent de cœur avec elle ». Messieurs les droitiers, ayez un peu de miséricorde pour ce repentant, que vous continuez encore à traiter de faux-frère. Au lieu de le desservir auprès de toutes les cours de l'Europe et de l'injurier dans vos journaux, veuillez le prendre pour ce qu'il est, le plus intelligent des conservateurs, ainsi que le plus désireux de rentrer au pouvoir; au lieu de le boycotter, mettez-le à votre tête. Et vive l'Empire! On ne lui appliquera plus l'adjectif de libéral, dont Witte a pensé l'orner un jour, mais qu'à l'heure qu'il est, il ne demande qu'à lui retirer. On n'est pas toujours maître de ses actes, et quand la révolution gronde à vos portes, on est bien forcé de lui jeter quelque pâture, mais la bête une fois muselée, on ne se sent que plus enclin à reprendre le fouet.

MAXIME KOVALEVSKY.

VOLTAIRE PACIFICATEUR DE GENÈVE

L'*Émile* venait d'être condamné par le Parlement de Paris, Rousseau, sous la menace d'une arrestation, contraint de se retirer à Yverdun. A peine la nouvelle en arrivait-elle à Genève, que les Magnifiques Seigneurs de la République vouaient l'ouvrage à « être brûlé avec infamie », et lançaient contre l'auteur un décret de prise de corps. Par là, les magistrats assouvissaient d'abord une rancune ancienne contre le *Discours sur l'inégalité* ; et puis ils faisaient au cabinet de Versailles une de ces manifestations de loyalisme, auxquelles succédaient régulièrement quelques tentatives d'extorsion de finances. C'est, en effet, toute la politique des Suisses avec la France au XVIIe et au XVIIIe siècles:

Quelle que fût la surprise des amis de Jean-Jacques à Genève, aucun d'eux n'eût idée de protester contre l'arrêt du Conseil. Fondé sur l'article 1er du serment des Bourgeois, qui les obligeait à « vivre selon la réformation du Saint-Évangile », il se justifiait dans le fond; et dans la forme, si des âmes éprises de douceur comme Deluc, comme Moulton regrettaient que Jean-Jacques eût été décrété avant que d'être ouï, les magistrats rétorquaient que les crimes du philosophe étaient flagrants, que, par suite, on avait, non à le citer, non à l'interroger, mais à se saisir de sa personne; d'ailleurs, cette procédure ne faisait que suivre celle du Parlement de Paris dans la même affaire. Ils négligeaient d'ajouter, cependant, que les gens du Roi avaient fait presser Rousseau de déguerpir, et que les recors envoyés pour l'arrêter, l'ayant rencontré fuyant sur la route, le saluèrent en ricanant. Cette bonhomie était d'un mauvais exemple dans la ville de Jean Cauvin.

Rousseau qui, dans le premier moment, différait de se rendre en prison par crainte, soi disant, que sa présence ne causât des troubles, se fatigua bientôt de tant de silence autour de lui. Huit mois après sa condamnation, il abdiqua son droit de bourgeoisie avec l'éclat, la pompe, la sensibilité qu'il mettait en tout. Les citoyens de Genève s'en émurent. Comme ils avaient plusieurs griefs contre leur Magnifique Conseil, ils y joignirent la cause de Jean-Jacques et en firent un corps de représentations qu'ils soumirent à leurs magistrats; ils remontraient, notamment, pour ce qui est de Rousseau, que la loi ne punissait pas ses crimes par la prise de corps, mais par l'admonestation et l'éloignement de la Sainte Cène. Alors les magistrats firent la réponse ordinaire des gens en place : non contents d'avoir violé la loi, ils nièrent qu'on en eût des représentations à leur faire. De là, deux partis dans la ville : les magistrats et leurs amis de la banque et du négoce, qui s'intitulèrent *négatifs* ; les citoyens de la petite bourgeoisie, et parmi eux la plupart des ministres de la religion, qui furent les *représentants*.

Mais pour entendre ceci, il faut se rappeler quelle était la constitution de Genève.

Divisée en cinq classes, les *citoyens*, les *bourgeois*, les *habitants*, les *natifs* et les *sujets*, la République n'était rien moins qu'égalitaire. Ces distinctions politiques, en général, correspondent à des différences sociales, ou plutôt, à des différences pécuniaires. Or, on savait compter à Genève :

Noble cité, riche, fière et sournoise ;
On y calcule et jamais on n'y rit :
L'art de Barême est le seul qui fleurit.

et nulle part les démarcations n'étaient aussi précises.

Le nom de *sujets*, ajusté aux habitants du territoire, indique assez quels étaient les droits de ceux-ci; c'étaient des paysans, dont la condition valait moins encore que celle des paysans français leurs voisins, puisque la plupart étaient mainmortables. Les *habitants*, étrangers d'origine, étaient ceux qui avaient acheté le droit d'habiter dans la ville, droit d'ailleurs révocable au gré de ceux qui le vendaient. Les *natifs* étaient les enfants nés dans la ville de ces habitants étrangers. Habitants et natifs, Français pour la plupart, formaient la population ouvrière de Genève, celle qui, dans ses manufactures et ses ateliers, créait sa richesse. On conçoit l'intérêt qu'avaient les Genevois à maintenir cette classe dans la servitude : le commerce, l'exercice de la plupart des professions lui étaient interdits; en revanche, elle avait la gloire d'acquitter la totalité presque des impôts. Mais c'est l'usage de toutes les nations que les plus pauvres soient aussi les plus taxés.

L'exemption partielle des impôts, la liberté du commerce et de l'industrie, l'assurance de n'être expulsé de la ville que par jugement, enfin les droits politiques, voilà la part des *bourgeois*, de ceux qui avaient obtenu des lettres de bourgeoisie. La qualité de bourgeois était héréditaire en tous lieux ; mais pour être *citoyen*, il fallait être né dans la ville d'un père bourgeois : alors on pouvait parvenir à toutes les magistratures. La haine de l'étranger, qui inspirait cette distinction politique, s'ajoutait au mépris du pauvre pour faire des citoyens et des bourgeois une caste sévèrement fermée. Bourgeois et citoyens ne furent jamais plus de seize cents; leur nombre était ordinairement de treize cents.

La République de Genève avait les formes de la démocratie, puisque seul le corps entier des citoyens et bourgeois, ou *Conseil général*, *Conseil souverain*, votait les lois, autorisait la perception des impôts, décidait de la guerre ou de la paix. Mais, en fait, elle était, comme toutes les démocraties, exploitée par une oligarchie capitaliste, qui tendait à se maintenir héréditairement dans le véritable conseil souverain de la République, le *Petit Conseil* ou *Conseil des Vingt-Cinq*. Là étaient installés à vie les Camp, les Chouet, les Lullin, les Mallet, les Tronchin et autres agioteurs, qui avaient la commodité de se recruter eux-mêmes sous une formalité illusoire. Ces Magnifiques Seigneurs avaient la haute police et l'administration des affaires publiques, le dernier appel des causes civiles et criminelles, la disposition du droit de bourgeoisie, l'initiative dans les autres conseils. C'est parmi eux qu'étaient élus chaque année par le Conseil général les quatre syndics qui se partageaient les affaires, et dont le premier présidait d'office les conseils. C'est eux encore qui nommaient au-dessous d'eux les membres d'un conseil intermédiaire, le Conseil des Deux-Cents, lequel du reste ne pouvait délibérer que les questions proposées par le Petit Conseil. Pour balancer cette autorité souveraine, le Conseil des Deux-Cents désignait chaque année parmi les Vingt-Cinq les candidats aux postes de syndics éligibles par le Conseil général; il avait le droit de rejeter les propositions des Vingt-Cinq, et celui d'en faire lui-même aux Vingt-cinq qui étaient tenus d'en délibérer; enfin, les lois devaient être ratifiées, comme on l'a vu, par le Conseil général; mais, outre que rien ne pouvait y être proposé qui ne vînt des Vingt-Cinq et n'eût d'abord reçu l'approbation des Deux-Cents, ce conseil n'était jamais réuni que pour l'élection des syndics, élection qui tombait toujours sur les mêmes familles.

Cette sujétion, plusieurs citoyens voulaient tenter de l'alléger, et leur timidité, la vénération qu'ils témoignaient à leurs seigneurs font voir, par l'accueil qu'elles recevaient, si ces démarches mesurées sont le moyen d'obtenir des réformes. Jean-Jacques, dans ses *Lettres de la montagne*, ne fut pas moins attentif à sauver la face des magistrats; il demandait pour ses concitoyens, non le droit de contrôler les actes de l'autorité, mais la liberté de faire des représentations semblables aux très respectueuses remontrances des Parlements de France. Mais proposées dans un livre « indigne d'être brûlé par la main du bourreau », on imagine avec quelle superbe les Magnifiques refusaient de les entendre. C'est qu'au-delà de ces discussions politiques, il y avait, comme il est naturel, un léger antagonisme social. La querelle des négatifs et des représentants est aussi la lutte de l'aristocratie contre la bourgeoisie, du Genève du bel-air contre le Genève de la boutique, la guerre des rues hautes et des rues basses. Toutefois, elle est essentiellement une querelle de privilégiés; après sept ans de guerre par écrit, elle finit à la façon des querelles bourgeoises; elle s'apaisa dans le sang du peuple, mais du peuple qui travaille et qui souffre. En 1770, comme les natifs s'agitaient pour obtenir quelques libertés économiques et politiques, on vit négatifs et représentants marcher soudain avec un ensemble impeccable contre l'ennemi intérieur. De crainte que la garde soldée ne fût pas assez ferme dans la circonstance, la milice citoyenne forma ses compagnies. Alors les fusils firent merveille ; et pour que rien ne

manquât à cette affaire, le gouvernement inventa un complot entre la plèbe de Genève et les papistes de Versailles.

*
* *

Voltaire, qui depuis plusieurs années était brouillé avec Jean-Jacques, entra d'abord dans le parti des négatifs. Les *Sentiments des citoyens*, indigne pamphlet à l'adresse de Rousseau, se terminent par une apologie des magistrats. Le 12 janvier 1765, Voltaire complimentait de sa fermeté M. François Tronchin, membre du Petit-Conseil, se flattant « qu'un « godenot » insensé et malhonnête homme ne triompherait pas d'une compagnie de magistrats sages et vertueux »; du reste, il avait des avis certains que le roi de France n'imposerait pas sa médiation en faveur des « brouillons ». Faisons attention, cependant, que Voltaire traitait alors avec François Tronchin la résiliation de son bail des Délices; il espérait, par des caresses, adoucir son propriétaire sur les dégradations de la villa. M. Tronchin les ayant fait payer avec exactitude, Voltaire se retira du parti négatif.

C'est qu'il n'avait pas fallu moins que des intérêts aussi vifs, — sa vengeance et son argent — pour ranger le grand homme à la suite du Petit-Conseil. Au rebours de Montesquieu, mais avec des raisons bien meilleures, Voltaire a toujours haï la tyrannie des « corps ». Il s'en est ouvert mille fois au sujet des Parlements de France, et la défiance qu'il avait du Petit-Conseil se doublait de ce qu'il voyait « ce tripot composé de pédants du XVIe siècle », amis des « prêtres de Baal ». Aussi le 16 octobre de cette même année 1765, presse-t-il Dalembert et Damilaville de répandre dans le public que les citoyens ont raison contre les magistrats ; « car il est certain que le peuple ne veut que la liberté, et que la magistrature ambitionne une puissance absolue. » En même temps, comme l'étroitesse de M. Tronchin n'a pas désarmé Voltaire dans sa haine pour Rousseau, il se propose de jouer un rôle directement contraire à celui de Jean-Jacques : « Jean-Jacques voulait tout brouiller ; et moi, comme bon voisin, je voudrais, s'il était possible, tout concilier. »

Le moment était bien favorable à ce projet. M. de Montpéroux, résident de France à Genève, venait de mourir d'apoplexie; c'était un homme d'un esprit assez simple, mais qui par là convenait dans le poste, étant ennemi de l'intrigue, satisfait de renseigner son ministre, de mener grand train et de faire des dettes. Très différent était le diplomate appelé à lui succéder, M. Hennin; médiocre, mais actif, subtil, mais faux, celui-ci s'était formé au spectacle de l'anarchie polonaise, d'où il était revenu partisan décidé de l'aristocratie. Mais comme il était amateur de belles-lettres, et correspondait depuis dix ans avec Voltaire, celui-ci se flattait de le conduire. D'un autre côté, les citoyens de Genève, convoqués le 1er novembre pour nommer aux magistratures, usèrent du dernier recours qu'ait une démocratie contre l'oligarchie sournoise qui l'exploite : éclairés sur l'artifice électoral, ils refusèrent leurs suffrages. Si l'on mesure l'effet de cette démarche d'après la colère qu'elle suscita chez les gouvernants et leur clientèle, il faut croire que nulle n'était plus sûre. Le Petit-Conseil n'avait dès lors qu'une alternative : céder, ou vivre dans l'anarchie. Il est vrai qu'il pensa riposter en déférant au criminel, selon l'usage, ceux qui avaient « mis opposition à l'élection des magistrats », prétexte d'ailleurs mensonger, les citoyens n'ayant fait que demander de nouveaux candidats.

Déjà le procureur général Tronchin, auteur des *Lettres de la Campagne*, se disposait à instruire, avec le zèle habituel au ministère public. Mais cet expédient frisait le coup d'État, ce procureur étant de ceux justement qui n'avaient point été réélus par le Conseil général. Or, le roi de France, par sa médiation de 1738, s'était engagé à maintenir la constitution de Genève, et il était essentiel aux magistrats que sa médiation ne fût point réclamée par le parti représentant.

Ainsi, dans cette lutte civile, où chaque adversaire couchait sur ses positions sans passer à l'attaque, nulle issue que la négociation. Voltaire avait admiré les citoyens de « refuser leurs suffrages avec beaucoup plus d'ordre et de décence que les moines n'élisent un prieur dans un chapitre. » Voltaire était ami des magistrats. Il serait cet arbitre. D'ailleurs, les citoyens commençaient de l'en presser. Une ode intitulée *la Vérité* lui fut dédiée, laquelle était mauvaise, mais suivie d'un excellent exposé des révolutions genevoises. Il parut au grand homme que mieux cette histoire était faite, plus il était compromis avec le parti des citoyens. Aussi se disculpa-t-il sans retard auprès du conseiller d'État Tronchin-Calendrin. Il n'animait point les citoyens contre le Conseil. Genève, à ses yeux, était « une grande famille dont les magistrats étaient les pères. » D'un autre côté, il en était certain, les citoyens avaient moins pris le parti de Rousseau, que Rousseau ne s'était rangé de leur avis. Mais depuis quelque temps, des magistrats et des citoyens venaient le visiter à Ferney. Deux magistrats des plus conciliants ne pourraient-ils pas s'y rencontrer à dîner avec deux des plus sages citoyens ? Ce n'est pas que Voltaire se mêlât d'être conciliateur, quoiqu'il en eût toutes les qualités, étant « neutre, tranquille, impartial ». Non, il se souvenait qu'il était étranger. Cependant il débutait par la ressource suprême des diplomates, qui est la bonne cuisine. Et comme s'il était déjà pléni-

potentiaire de France, il envoyait au cabinet de Versailles copie de la lettre à Tronchin-Calendrin.

Le Petit Conseil, décidé à solliciter la médiation du roi de France, accueillit sans enthousiasme celle de Voltaire : même, le syndic de la République fut expressément chargé de le remercier Mais le patriarche était trop engagé pour faire état de cette honnêteté. Les citoyens lui avaient exposé à table leurs griefs, et l'idée lui était venue aussitôt d'un « tempérament qui semblait assurer l'autorité du Conseil, et favoriser la liberté des citoyens ». Il mit donc par écrit ce plan de pacification, et l'envoya à d'Argental pour le soumettre à des légistes parisiens, puis, présenter à M. de Saint-Foix, premier commis, et enfin à M. le duc de Praslin. L'originalité de ce mémoire, suivant l'auteur, était que le Petit Conseil devait accéder aux représentations, lorsqu'elles étaient formulées par la majorité des citoyens, soit sept cents au moins. « Ce qui pourrait me faire croire que j'ai rencontré asssez juste, c'est que ce nombre a paru trop fort aux citoyens et trop petit aux magistrats; par conséquent, il ne s'écarte pas beaucoup du juste milieu. » D'ailleurs, Voltaire ne prenait cette liberté que pressé par plusieurs personnes des deux partis; il ne voulait « que donner à M. Hennin des notions préliminaires de l'état des choses » ; il ne faisait « que préparer les voies du Seigneur ».

Les avocats de Paris examinèrent le projet et louèrent fort la solution qu'il donnait aux trois premiers griefs des citoyens ; mais pour le dernier, qui était le principal, ils la trouvèrent impraticable Il semblait à ces maîtres de la chicane que la démarche de sept cents citoyens, ne pouvant rester secrète, était séditieuse. Une disposition plus libérale était d'accorder à chaque citoyen le droit de représentation Le citoyen porterait sa plainte au Procureur général, qui la rapporterait devant le Petit-Conseil. Agréée, elle serait soumise à l'examen des Deux-Cents; rejetée, le citoyen aurait également la faculté d'en appeler aux Deux Cents. Enfin si les Deux-Cents approuvaient la représentation, elle serait portée au Conseil général ; s'ils la repoussaient, le citoyen pourrait réclamer l'examen des Illustres Médiateurs, et « comme il est plus naturel de croire qu'un citoyen seul se trompe en demandant une chose déraisonnable, qu'il ne l'est de penser que 250 personnes refusent une proposition utile à l'État, on doit présumer que les Illustres Médiateurs adopteraient l'avis des Conseils. » Il est fâcheux que les magistrats de Genève n'aient point eu connaissance de ce projet : son libéralisme eût été de leur goût.

Voltaire n'admira point le travail des procureurs. « Ils n'ont consulté que l'étiquette, dit-il, et se trompent sur quelques usages de Genève. » Toutefois, sans rien changer à son projet, il retint par provision le moyen des Deux-Cents : « Quand la majorité des citoyens, écrivit il huit jours après au conseiller Jacob Tronchin, viendra se plaindre de l'infraction d'une loi reconnue, le Conseil portera la requête aux Deux-Cents, si la majorité des Deux-Cents trouve la plainte fondée, elle sera portée au Conseil général. » Mais M. Hennin venait d'arriver. Il fallait lui remettre aussitôt le Mémoire des « deux avocats de Paris ». Le 19 décembre, comme le résident dînait à Ferney avec les deux « Démagogues » Vieusseux et Deluc aîné, et plusieurs personnes du parti négatif, Voltaire lui remit furtivement un cahier au sortir de table, où l'on n'avait soufflé mot des tracasseries genèvoise. Il parut à M. Hennin que dans cette consultation, la demande et la réponse étaient du même, et que ces pièces « diffuses » venaient non de Voltaire, mais de quelque représentant.

Une incidente du Mémoire était cependant aussi hardie que nette ; elle disait que les citoyens étaient « souverains législateurs ». Mais cette franchise dans la prétention, si elle convient aux discours, n'est point de mise dans les manifestes, que tout l'art des politiques est de rendre ambigus et timides. Quand M. Hennin, de retour à la Résidence, lut le papier devant les chefs des représentants assemblés, ceux-ci se récrièrent « aucun d'eux n'avait jamais avancé rien de pareil, et ils le désavoueraient comme pouvant faire tort à leur cause ». Ainsi le patriarche, que son intervention avait d'abord brouillé avec les magistrats et leur clientèle, se trouva perdu dans l'esprit des « mauvaises têtes ». Cela le détermina dans la suite à prendre avec feu le parti des natifs.

D'ailleurs sa médiation n'eut point un meilleur succès auprès du ministère. Voltaire avait espéré qu'on enverrait ambassadeur extraordinaire pour apaiser Genève son ami d'Argental. Ce fut M. de Beauteville qu'on députa, ancien mousquetaire, grand partisan de l'aristocratie et rebelle aux séductions des plaisants : il fit connaître tout de suite à Voltaire les inconvénients du zèle officieux, et son secrétaire d'ambassade, M. de Taulès, qui naguère fournissait d'anecdotes l'historien de Louis XIV, écrivit à celui-ci, selon l'usage du grand siècle, les choses les plus dures dans les formes les plus polies : « M. l'ambassadeur à qui j'ai lu votre lettre s'y intéressera ; mais je ne dois pas vous cacher que Son Excellence est très affligée d'entendre souvent parler de vous à cette occasion ; votre repos lui est aussi précieux que votre gloire. Elle voudrait que vous vous bornassiez à jouir tranquillement de l'admiration que le monde a pour vous. Votre seul

nom, Monsieur, donne toujours un mouvement trop violent aux affaires, et il serait à craindre qu'en voulant trop fortement le bonheur des hommes, vous ne contribuassiez au contraire qu'à les rendre encore plus malheureux. »

Voltaire, alors, se disculpa auprès de M. de Choiseul : à la mort de M. de Montpéroux, il avait proposé aux adversaires de venir à Ferney vider leurs querelles gaiement, le verre à la main. Puis M Hennin étant arrivé, il ne s'était plus mêlé de rien. Il n'ajoutait pas qu'on l'avait remercié de tous côtés, et que la bonne société avait cessé de lui rendre visite. Désertion pénible, quand on a chez soi un théâtre, et qu'on y essaie des tragédies destinées aux comédiens français

FERNAND CAUSSY.

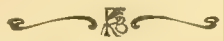

PROPOSITIONS A EXAMINER POUR APAISER LES DIVISIONS DE GENÈVE

Les citoyens et bourgeois de Genève ont quatre griefs :

1° *Que le Conseil d'Etat ayant promis, suivant le règlement de la médiation, de faire imprimer le recueil entier des lois, ce code nécessaire n'ait pas paru encore.*

2° *Que l'on emprisonne d'office des citoyens sans les avoir entendus.*

3° *Que dans les jugements où les syndics seraient récusés pour cause de parenté ou autrement, le Conseil ne veuille pas souffrir que les citoyens convoqués en Conseil général nomment un nouveau syndic extraordinaire et à temps pour présider en cette occasion.*

4° *Que lorsque les citoyens* (qui sont souverains législateurs) *font une représentation au Conseil des Vingt-Cinq qui a le pouvoir exécutif, cette représentation puisse être reçue purement et simplement.*

Ce sont les quatre objets principaux qui divisent les citoyens et le Conseil.

Il y a de l'équité et des lumières dans les deux partis opposés ; la division peut les altérer ; il s'agit de savoir si on peut prévenir cette nouvelle division par une conciliation qui satisfasse le Conseil et les citoyens :

1° Le premier grief est juste aux yeux de tout le monde ; le Conseil convient qu'il faut publier le Code des lois ; il y a déjà travaillé : sera-t-il convenable de nommer quatre personnes, deux du Conseil et deux prises parmi les citoyens, pour rédiger ce code sans délais, avec un avocat, membre du Conseil des Deux-Cents pour décider, en cas de partage, sur l'interprétation des endroits qui paraîtraient équivoques ; cette manière de procéder, ou une autre semblable, ne sera-t-elle pas utile et à l'abri de tout soupçon? Le Code ainsi dirigé recevrait sa sanction dans un Conseil général ;

2° L'article des emprisonnements provisoires et d'office ne peut-il pas être réglé aisément?

Quand quelque plainte viendra, que chacun des syndics ait puissance de mander, examiner, interroger et faire emprisonner si métier est.

Et faire emprisonner signifie-t-il *ou faire emprisonner?* Non, sans doute : *et* ne veut pas dire *ou* en aucune langue ; un homme est accusé ; la loi paraît évidemment porter qu'on s'assurera de sa personne pour le mener devant le juge, qu'il sera entendu, et que, s'il ne prouve son innocence, si les présomptions sont fortes contre lui, on le mettra en prison : cette interprétation n'est-elle pas aussi claire qu'équitable ?

Pourquoi commencer par l'horreur et l'infamie de la prison, par le désespoir d'une famille, et quelquefois par sa ruine, une procédure dont l'événement peut finir en faveur de l'accusé? C'est, dit-on, de peur que le coupable n'échappe à la justice, c'est l'intérêt public qui exige que l'innocent souffre quelque temps la prison, jusques à ce que son innocence soit reconnue. Mais le bien public, au contraire, n'exige-t-il pas qu'on s'expose plutôt à laisser enfuir un criminel qu'à faire subir la prison à un homme d'honneur? Il y a bien plus, on n'aura jamais à redouter l'évasion d'un coupable, puisque le prévenu est sous la main de la justice, puisqu'il est conduit devant le lieutenant ou devant le syndic, puisqu'il doit être alors gardé à vue, puisque le juge, après avoir pesé ses raisons, peut le faire emprisonner?

Le Conseil ne peut-il pas, sans aucun risque, sans aucune diminution de son autorité, accorder qu'on n'emprisonnera jamais d'office un accusé qui n'aura pas été surpris en flagrant délit, sans l'avoir auparavant entendu? Plus cette loi est humaine, plus elle sera dans les mœurs du Conseil; on insérerait cette loi dans le code.

3° Le troisième grief semble présenter de grandes difficultés.

Plusieurs citoyens très instruits de l'origine de

leur législation demandent que dans les affaires où tous les syndics sont récusés, on convoque le Conseil général pour créer un syndic à temps, un syndic *ad actum* qui préside.

Cette forme ne serait-elle pas sujette à de grands inconvénients? Le choix d'un tel syndic serait-il absolument abandonné au choix des citoyens? Faudrait-il qu'on en proposât un que le peuple exclurait, et ensuite un autre, et un autre encore? Dans cet intervalle, la cause à juger en souffrirait. Toutes ces réjections d'un syndic *ad actum* nourriraient les animosités et pourraient produire l'anarchie.

Qu'on jette les yeux sur tous les États de l'Europe, sur tous les corps civils et militaires : chaque officier, selon son grade, prend sans difficulté la place du supérieur absent. Le premier conseiller préside de droit au tribunal, quand les Présidents n'y sont pas; pourquoi ne pas observer cette coutume sage établie à Genève depuis plus de deux cents ans?

Si un conseiller a été jugé digne de donner son avis, il a été jugé digne de recueillir les avis, il n'en a pas pour cela plus de puissance. Vouloir lui ôter une prérogative naturelle, ce serait en quelque manière l'outrager, le dégrader; ce serait enfin montrer quelque animosité contre le Conseil, animosité indigne d'un peuple éclairé et juste. D'ailleurs, l'Illustre Médiation de concert avec toute la République, a décidé que tous les usages reconnus et approuvés auraient force de loi. Or, les conseillers ont ici l'usage pour eux, usage commun à tous les tribunaux de l'Europe.

Il ne semble donc pas permis de les dépouiller de ce droit; il est plus que vraisemblable que la Médiation ne le souffrirait pas; quel inconvénient y aurait-il que le premier conseiller en date, ou le second à son défaut, prît, de l'aveu du Conseil, le titre de Syndic président à temps, de Syndic *ad actum*? Alors la loi serait rappelée à son origine, et la forme usitée serait conservée. La liberté des citoyens serait-elle en danger quand un conseiller sans reproche présidera[it] en l'absence des Syndics? N'est-ce pas le peuple qui a réellement choisi ce conseiller, puisqu'il est tiré pour l'ordinaire du nombre des auditeurs que les citoyens ont élus?

Concluons donc cet article, en espérant que la nation préférera l'intérêt public et la paix à la dangereuse idée de tirer du sein de l'oubli des formalités anciennes, qui doivent céder à des usages de deux cents années; louons le zèle qui cherche à rappeler les formes antiques, mais chérissons le zèle non moins patriotique et plus prudent, plus conciliant, qui ne veut pas déranger la machine dans la crainte d'en affaiblir les ressorts; remonter toujours à l'antiquité est souvent le moyen de gâter le présent; et le *mieux* qu'on cherche est l'ennemi du *bien* dont on jouit.

4° Le quatrième objet semble être le plus intéressant pour la Médiation. Les médiateurs, en conservant aux citoyens et bourgeois le droit de faire des représentations, ont-ils voulu que ce droit fût inutile et illusoire? Non sans doute, mais ils n'ont pas voulu non plus que le Conseil fût continuellement obligé d'assembler la République sur les remontrances d'un petit nombre, qui peut le fatiguer par un caprice aussi bien que le solliciter par raison : le Conseil d'État a le droit de rejeter de telles requêtes qu'il croit mal fondées, et il les doit rejeter, parce qu'elles ne paraissent pas avouées par la nature même.

Mais on peut considérer que les citoyens et bourgeois sont souverains conjointement avec tous les Conseils, quand ils sont assemblés en corps de République. Il est donc à présumer que, quand la majorité de ce corps vient représenter ce qu'il croit légitime, c'est la nation entière, la nation souveraine qui parle. Serait-il juste qu'on refusât de faire droit à la nation sur les remontrances de la nation même?

Entre les deux extrémités qui se présentent ici, l'une d'exposer l'autorité du Conseil d'État à quelque diminution, l'autre d'exposer la liberté publique à l'abus de l'autorité, ne peut-on pas prendre un milieu?

Sera-t-il à propos de statuer que le Conseil d'État portera la réquisition des citoyens au Conseil des Deux-Cents, et qu'ensuite le premier syndic convoquera le Conseil général dans les cas suivants :

Quand sept cents citoyens, appuyés de la décision de trois jurisconsultes d'une Université à leur choix, viendront demander ou l'interprétation d'un point de loi déclaré obscur, ou l'extension d'une loi déclarée insuffisante, ou ce qui n'arrivera probablement jamais, l'exécution d'une loi négligée?

Il faudrait que la consultation préalable des citoyens fût faite secrètement, selon l'ancien usage, sans nommer les lieux ni les personnes. On mettrait en tête l'exposé littéral de la loi; ensuite, on exposerait clairement la difficulté; on ferait rendre cet écrit par un négociant établi dans la résidence de l'Université ou de l'Académie à un avocat ou professeur de droit qui assemblerait incontinent deux collègues : ils mettraient leurs avis au bas, suivant leurs lumières et leur conscience.

Il sera rare que trois jurisconsultes étrangers et sept cents citoyens s'accordent à demander une chose injuste. Il ne sera pas moins rare que le Conseil d'État rejette une réquisition juste.

Mais s'il arrivait que les esprits préoccupés ne vissent pas cette réquisition des mêmes yeux, si

le Conseil d'État et celui des Deux-Cents rejetaient cette requête signée par trois hommes de loi, et si les citoyens persistaient à la présenter, conviendrait-il alors de supplier les illustres médiateurs de vouloir bien être juges du différend? En ce cas, on enverrait au Ministre d'État de France, aux Conseils de Zurich et de Berne, les raisons de part et d'autre, et on serait tenu de se conformer à leur jugement, comme les villes d'Allemagne en usent encore aujourd'hui depuis le XIIIe siècle; chacune a ses austrègues, ses arbitres, et une ville apaise les différends d'une autre. Cet usage s'est même conservé entre les Princes. Les illustres médiateurs ne refuseraient pas sans doute d'avoir la bonté de donner leur avis, que les deux partis auraient promis de reconnaître comme une loi émanée de la loi de la médiation.

Cette décision sur la seule inspection d'un seul mémoire de chaque parti serait une loi aussi sacrée que la médiation même. Ce cas serait très rare, et lorsqu'il arriverait, il en coûterait très peu de temps aux médiateurs pour décider, et leur signature ferait la paix de Genève.

Pour faciliter l'intelligence de l'énoncé ci dessus, il faut savoir que la Médiation règle par l'art. 3 que les Conseils ne pourront par aucune innovation déroger aux Édits sans le consentement du Conseil général.

Et par l'art. 6 il ne pourra être rien porté au Conseil des Deux-Cents qu'il n'ait été traité et approuvé par le Conseil des Vingt-Cinq, et rien au Conseil général qui n'ait été auparavant traité et approuvé dans le Conseil des Deux-Cents.

Or, le cas arrivant où la majorité des citoyens s'étant plainte légalement d'une innovation qui ne peut se faire sans eux, cette plainte ne serait pas portée au Conseil des Deux-Cents par celui des Vingt-Cinq, la loi semblerait alors exiger une interprétation. Car, d'un côté, aucun Conseil ne peut innover sans l'approbation du Conseil général, de l'autre, on ne peut rien porter à ce Conseil général qui n'ait été proposé en Deux-Cents. Mais le Conseil des Vingt-Cinq n'y a pas proposé le grief des citoyens; donc, l'art. 6 de la Médiation semble dans ce cas être mis en contradiction avec l'art. 3; donc, il est évident qu'il faut lever cet obstacle; donc, on a besoin d'un règlement qui prévoie et explique les cas où le Conseil des Vingt-Cinq sera tenu, après en avoir conféré avec les Deux-Cents, de porter au Conseil général les propositions des citoyens.

Et si l'idée de porter au Conseil général les griefs de Sept-Cents citoyens signés de trois jurisconsultes étrangers ne paraît pas suffisante, il faut chercher un expédient plus convenable.

VOLTAIRE.

LE PÈRE

Pour la première fois, Valentin Rousseau, le jour de la rentrée des classes, parut à tout le monde métamorphosé.

D'ordinaire, il revenait tel qu'il était parti. Combien différent de tous ses camarades, l'empreinte de l'internat effacée de leurs visages par l'air libre du dehors, par les soins et les baisers des mères, dans la salutaire atmosphère familiale, où le jeune être humain retrouve le milieu naturel favorable à sa croissance de corps et d'âme! Pour lui, depuis qu'une bourse obtenue au concours l'avait envoyé loin de sa petite ville, au lycée du chef-lieu, les vacances n'avaient jamais été que deux longs mois sans joie, durant lesquels, au lieu de la discipline légère à son humeur studieuse, il souffrait la despotique autorité d'un père ennemi : Pauvre enfant qui, privé de sa mère, dans un âge dont la mémoire ne garde pas les impressions, ne se souvenait pas d'avoir reçu une caresse, entendu une parole affectueuse!

Il entrait en philosophie. Pour la première fois, depuis sept ans que les professeurs étaient successivement frappés de la figure mélancolique de ce boursier, dont l'air malheureux intéressait, il revenait, comme les autres, avec cette singulière expression *retour des vacances*, cet aspect *neuf*, si remarquable dans le collégien, les deux ou trois premiers jours qui suivent la rentrée. C'est qu'un événement merveilleux s'était produit : il avait été heureux! Non que son père se fût montré meilleur, plus tendre que de coutume. Même accueil glacial, même silence d'hostilité sur les succès de l'année, même dureté de paroles à lui prescrire la tâche quotidienne, même promptitude à le rudoyer pour une inadvertance, même emportement furieux au moindre plaisir pris à la dérobée, dont l'innocent secret lui était échappé. Même aversion, hélas! d'un père auquel il eût voulu et n'osait ouvrir un cœur filial. Mais toutes ces tristesses, un regard de jeune fille les avait dissipées.

C'était un soir parfumé d'août. Le ciel, aux premières ténèbres encore transparentes, se nuançait de teintes évanouissantes, d'une suavité miraculeuse. Le charme n'en fut-il pas si pénétrant à cause des yeux, couleur d'eau profonde, d'eau bleue et verte, tendrement éclairée d'une diffuse lueur d'astres noyés, dont la douceur lumineuse avait coulé dans l'âme de Valentin?

Les plus rares prestiges de la nature pâlissent auprès de la beauté prodigieuse qu'elle revêt, jusque dans sa coutumière apparence, à traverser l'exaltation d'un jeune cœur qui aime.

C'est ainsi que, par la magicienne vertu du beau regard d'Hélène Harivel, le lycéen avait tout à coup puissamment senti l'exquise aménité du paysage dans lequel il vivait indifférent depuis l'enfance. Molles collines, ombreuses de leurs grands bois de pins, de hêtres et de chênes; vallons verts aux immenses pacages, où huit rivières, d'un caprice aimable, déroulent paisiblement les grâces sinueuses de leur cours; routes admirables, bordées de haies luxuriantes, par dessus lesquelles, çà et là, un pommier crispe sa noueuse ramure. Que de fois il avait crié aux solitudes de la campagne confidente, le nom que sa frénesie eût souhaité qu'elle pût entendre!

Dans le silence de l'étude, pendant le premier temps de la mise en train des travaux scolaires, lorsque quelque loisir est encore accordé à la rêverie de l'interne, Valentin se reportait en pensée parmi ces sites jolis de la petite ville, où son cœur, enfin, avait cessé de souffrir, préservé par l'extase contre l'inimitié paternelle; où ses yeux s'étaient ouverts à la beauté des choses; où son âme, toute à la fête d'amour, avait pris à témoin le radieux Été.

De quelle ardeur encore plus complaisante il eût caressé sa chimère, s'il lui avait été donné de voir, dans l'aristocratique couvent de Paris, Hélène, rêvant à lui, la pâleur délicate de son mignon visage avivée d'une rougeur légère, à la pensée contristante des obtacles peut-être infranchissables qu'opposerait à leur amour l'inégalité des situations — son père, propriétaire de l'usine, où le père de Valentin remplissait l'humble emploi de comptable!

Il n'eut garde de faire à quiconque la confidence de son rêve téméraire. Mais élèves et professeurs, sans le soupçonner, en observaient, de jour en jour, la mystérieuse influence dans l'extraordinaire transformation de ses traits, repétris, affinés, et virilisés aussi par le travail intérieur de l'âme. Le front spacieux, creusé verticalement de la barre d'énergie, les yeux ardents d'intelligence, noirs, à reflets de feu, sous l'arc pur des grands sourcils volontaires, la bouche nerveuse, la joue maigre, prompte à se colorer des émotions du cœur : masque typique d'un de ces plébéiens, élite de leur race, dont l'adolescence promet déjà des hommes du premier ordre.

Le baccalauréat emporté de haute lutte, avec les félicitations du jury, deux prix au concours général, l'un de philosophie, l'autre de mathématiques, étaient, au bout de l'année, le premier gage de l'avenir vers lequel Valentin se sentait poussé comme par une force qui n'était pas de lui, et qui était en lui. Un transfert de bourse à Louis-le-Grand s'en suivit, grâce auquel il commença de croire qu'il pourrait n'avoir pas fait un rêve trop ambitieux. Entre temps, il avait revu Hélène. Ils s'étaient juré mutuellement leur foi irrévocable. Enivrantes fiançailles du premier amour, terreur et délices de l'aveu! Pourquoi les juge-t-on si légèrement? C'est l'âge de la fougue sincère du cœur. D'autres paroles d'amour pourront s'échanger après celles-là, elles n'en égaleront pas la magnifique véhémence, elles n'en auront pas les généreux et les puissants effets sur l'âme.

Deux ans plus tard, Valentin Rousseau couronnait la fin de ses études au lycée Louis-le-Grand du triple triomphe d'un nouveau prix de mathématiques, au concours général, et de l'admission simultanée à l'École Normale et à Polytechnique. M. Harivel voulut fêter le succès du fils de son employé par un grand dîner. L'aisance du jeune homme, la distinction naturelle de ses manières et de son langage, sa belle tête sérieuse, sa bonne grâce aux côtés de la maîtresse de maison, son étonnante facilité d'adaptation au milieu mondain séduisirent tous les convives. M. Harivel fut vraiment l'interprète de l'assistance tout entière, lorsque, portant un toast au héros de la journée, il se tourna vers son comptable pour le féliciter d'être *le père d'un tel fils*. L'interpellé pâlit, rougit. Dressé de sa chaise pour répondre, il ne sut que bredouiller des mots inintelligibles. On crut que l'émotion paralysait sa langue. Personne ne remarqua le regard noir dont il enveloppait son patron et son fils, pendant que ceux-ci causaient ensemble, la main du premier affectueusement posée sur l'épaule du second.

M. Harivel, consulté par Valentin qui hésitait encore entre Polytechnique et l'Ecole Normale, avait persuadé son jeune ami d'opter pour Polytechnique. Pour plusieurs raisons, avait-il dit, et il les avait développées; et, en outre, avait-il ajouté énigmatiquement, pour des raisons toutes particulières qu'il se réservait de lui faire connaître. Agréable énigme dont le futur polytechnicien ne doutait pas d'avoir le mot. De retour à la maison, malgré le mutisme peu encourageant de son père, malgré l'air sombre dont il l'écoutait parler, il ne put se défendre de rêver tout haut, devant lui, du riant avenir qu'il se voyait ouvrir.

Un véritable cri de rage arrêta net ses épanchements.

— Tais-toi! lui dit son père haineusement. Tais-toi, imbécile! Et que je ne te reprenne plus à faire les yeux doux à la mijaurée qui se moque de toi, triple idiot! Tu ne mettras plus les pieds chez ces gens-là, m'entends-tu?

Un nageur à bout de forces, abordant à la rive et repoussé du coup de talon d'une brute, n'aurait pas un regard de détresse et de stupeur plus poignant

que celui que le misérable amoureux leva sur le féroce comptable.

Révolté, les larmes aux yeux, il voulut protester, défendre son amour.

— Tais-toi ! lui enjoignit son père, d'une voix de meurtre, le regard affreux. Tais-toi ! Tu m'en ferais trop dire !

Quel était ce mystère de haine contre nature? Quelle réticence sinistre était dans les dernières paroles de cet homme qu'il nommait son père ? Ah ! il voulait la vie, il voulait le bonheur ! Il aimait. L'habitude de la souffrance lui avait fait une âme forte. Il se replierait sur lui-même. Il demanderait à la chère image qui ne le quittait plus l'encouragement et le réconfort !

Les deux années de Polytechnique passèrent.

Hélène, dans l'intervalle, demandée en mariage à plusieurs reprises, déclina toutes les propositions. Inébranlablement fidèle à sa promesse, en vain sa mère s'étonnait, la pressait, lui remontrait qu'elle découragerait tous les partis, elle attendait Valentin, ne voulait être qu'à lui, et se promettait de se confier à la bonté de son père, si on en venait à exercer la contrainte dont elle s'entendait parfois menacer par sa mère impatiente. Au reste, celui qu'elle avait choisi n'allait-il pas se déclarer ?

Valentin sortait de l'École, dans un rang qui lui permettait le choix de la plus brillante carrière.

Cependant, invité par M. Harivel qui s'attendait, de son côté, à ce que le jeune ingénieur fît sa demande, il gardait une incompréhensible réserve. Il fallut que son hôte, mettant ce silence sur le compte de la timidité, prît les devants et, en quelque sorte, le mît en demeure. Valentin le remercia avec effusion. Pourtant il ne put dissimuler un embarras qui parut étrange. M. Harivel fut tenté d'en avoir l'explication. Il se ravisa, ayant fait réflexion qu'à la vérité l'honneur et le bonheur peut-être inespérés, d'entrer dans une opulente famille bourgeoise suffisaient à troubler, dans le premier moment, le fils de son comptable.

Ce pas franchi, peu s'en fallait malgré lui, Valentin se trouvait acculé à la nécessité de parler à son père du mariage projeté. Depuis l'odieuse scène, il n'avait plus même osé prononcer le nom d'Hélène, devant lui. La seule pensée du redoutable entretien lui était une insupportable angoisse. Il ne se faisait pas d'illusion sur la réponse. Mais qu'allait-il apprendre? Quelle révélation honteuse, dont l'ignominie, suspendue sur sa tête depuis deux ans, éclatant enfin, lui ravirait le droit d'aimer? Puisque le coup était inévitable, mieux valait, après tout, aller au devant. C'était assez l'avoir attendu, parmi les pires tortures du doute et de la peur.

Aux premières paroles qu'il prononça, les mots infâmes le flagellèrent.

— Ah ! bâtard ! hurlait le comptable, hors de lui, ah ! tu me forces à parler! Eh bien ! je ne suis pas ton père, m'entends-tu? Ton père, c'est M. Harivel, veux-tu le savoir ? Va maintenant, va lui demander la main de ta sœur !

— Hélène !... mensonge !... balbutia le pauvre être. Mensonge !... Tu insultes ma mère !...

— Ta mère ! laissons-la ! Elle est morte, et je l'aurais oubliée, il y a beau jour, si je ne t'avais eu trop souvent sous les yeux pour me rappeler son souvenir et le mal qu'elle m'a fait !... Ah ça ! tu ne t'es donc jamais vu dans une glace !... Mais ta ressemblance avec ton père est criarde !... On pouvait en douter, quand tu étais plus jeune. Maintenant, ce n'est plus possible... Je ne suis que ton père légal : tu peux me rendre à ta guise la haine que j'ai pour toi !

Le malheureux, écrasé, affolé, courut vérifier dans une glace l'abominable dire : Oui ! la ressemblance était indéniable, criante !

Le lendemain, il avait quitté la maison, laissant un billet à son père *légal*, dans lequel il disait qu'il lui était impossible de vivre désormais en France. Il allait chercher, dans l'Extrême-Orient, où il pensait en avoir la facilité, à exercer son métier d'ingénieur, y recommencer sa vie, à moins que la mort ne voulût bien, là-bas, lui abréger son temps d'épreuves. Il pardonnait à celui qu'il avait cru son père, en considération de ce que, lui aussi, il avait dû souffrir.

On ne laissa pas de commenter l'événement dans la petite ville. Une grave maladie de Mlle Harivel, survenue presque dans le même temps, donna crédit à l'affirmation de ceux qui prétendaient que le fils du comptable s'était fait aimer d'elle et ne s'était éloigné qu'à prix d'or, sur les instances de la famille. Le congé donné au comptable par le propriétaire de l'usine vint, un peu plus tard, confirmer cette opinion.

La vérité était que M. Rousseau avait spontanément quitté l'usine. Il n'avait pu se tenir de savourer sa vengeance. Redressant enfin, devant le maître détesté, sa face trop longtemps baissée dans l'attitude humiliée, obséquieuse, à laquelle sa dépendance l'avait contraint, malgré sa mortelle haine, il était allé lui crier avec une joie furieuse son acte de représailles.

— Jetez-moi à la rue, si vous le voulez ! Je suis trop content, terminait-il, je suis vengé !

— Malheureux ! lui répondit, avec une tristesse infinie, M. Harivel, à qui ce misérable révélait trop tard l'épouvantable erreur, grâce à laquelle il avait

commis un véritable crime. Malheureux! Que dites-vous?

Et, fouillant dans son secrétaire, il en tirait une lettre qu'il lui tendait. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur Harivel,

« Vous m'avez aimée : je ne l'oublierai jamais. Vos parents n'ont pas cru qu'une fille du peuple pût être autre chose que la maîtresse de leur fils. Je ne l'ai pas été, jeune fille ; je le serai moins encore, depuis qu'un honnête homme m'a donné son nom. Prouvez à la femme mariée que vous avez vraiment aimé la jeune fille : Vous n'en avez qu'un moyen, c'est de la respecter.

« Valentine Rousseau. »

— Voilà, monsieur, dit M. Harivel, quand le comptable, atterré, eut fini sa lecture, qui vous prouve assez que vous êtes bien le père de Valentin. Vous aurez cessé d'être l'honnête homme que vous étiez, si vous ne réparez pas au plus tôt le mal abominable dont vous êtes l'auteur.

Trop tard! Trois jours après cette tragique entrevue, M. Rousseau recevait de Shanghaï une lettre du consulat, l'informant que son fils avait trouvé la mort dans une chasse au tigre.

Eugène Hollande.

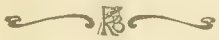

Misères sociales

—

LA MÈRE DE FAMILLE INDIGENTE

Son Relèvement (1).

La disparition du chef de famille peut avoir deux causes diverses : sa mort, — sa désertion. La mort s'impose à tous brutalement. Mais pour qui les sait prévoir, s'en atténuent les funestes effets. L'abandon est un acte conscient; provoqué par la lâcheté ou la faiblesse, la passion ou le vice, il émane d'une volonté responsable. La volonté se peut discipliner ; la responsabilité se peut atteindre.

Dès qu'il devient père, l'homme assume des devoirs nouveaux : le premier de tous est de nourrir les êtres à qui il a donné le jour, tant que ceux-ci ne sont pas en âge de se suffire. A-t-il rempli toute sa mission, quand il assure le présent, sans songer à l'avenir ? Contre les risques de l'existence, il a les moyens de mettre les siens à l'abri; n'est-il pas coupable, s'il les néglige ? Les Sociétés de secours mutuels, les Sociétés d'assurances lui offrent des ressources, qu'il doit utiliser, s'il est prudent. La prévoyance est recommandée à tous comme une vertu ; pour le père de famille, elle constitue la plus stricte des obligations. Il n'a pas le droit de s'y soustraire. Sans doute la pension de veuve et l'allocation versée aux orphelins n'équivaudront jamais au salaire supprimé, mais elles pourront assurer le strict nécessaire. Afin d'en élever le montant, il faut qu'augmente le nombre de ceux qui coopèrent à leur capitalisation.

Si la mort sème la ruine, l'association des vivants en peut atténuer les risques. Mais pour prospérer, les institutions de prévoyance ont besoin d'une clientèle nombreuse et fidèle. C'est donc à cette éducation sociale qu'il se faut attacher. Faire connaître au père de famille les bienfaits de la solidarité, cultiver chez lui le goût de l'épargne, lui suggérer, lui imposer même, des sacrifices immédiats, pour constituer aux siens des ressources éventuelles, s'il vient à disparaître prématurément, c'est par là que peu à peu on parviendra à sauver les veuves de la ruine, et les orphelins de la misère.

Contre l'abandon, des mesures plus directes, et plus rapidement réalisables s'imposent. Le Code en vérité est trop indulgent à l'époux, à l'amant déserteurs. Il punit exclusivement ceux qui exposent en public et délaissent un enfant confié à leurs soins. Mais quitter sa femme enceinte, fuir le foyer qu'on a fondé, les êtres qu'on a mis au jour, créer de la misère, ce n'est là qu'une peccadille, dont le législateur ne se soucie guère. Sa rigueur accable les malheureuses qui mutilent leur corps, pour supprimer l'enfant voué à l'indigence, et qui, en lui refusant la vie, prétendent lui éviter la souffrance ; elle sévit contre la mère qui vole pour nourrir ses petits ; mais elle épargne les pères dénaturés qui, par égoïsme ou lâcheté, condamnent leurs fils à toute une existence de tristesse ou de honte. Pourquoi cette inégalité ? En Italie, en Allemagne, on n'hésite pas à réprimer une telle faute. La désertion du père de famille ne devrait-elle pas, semblablement, en France, constituer un délit ?

En l'état présent de notre droit, la recherche de la paternité est interdite. Mais, lorsque le temps, la renommée, les faits ont consacré une paternité illégitime, comment se refuser à en sanctionner les obligations? Mérite-t-il réellement la protection du Code, celui qui, après avoir vécu maritalement durant six années, avec une pauvre fille, profite de l'hospitalisation de sa maîtresse enceinte, pour convoler ailleurs en justes noces et se soustraire aux devoirs qui lui incombent ? La malheureuse mère va se trouver accablée de charges. A lui, il aura suffi d'un geste, pour échapper à toutes les responsabilités! Est-ce admissible, en vérité ?

Contre ces pères indignes, des peines devraient

(1) Voir la *Revue Bleue* du 7 décembre 1907.

être édictées, leurs obligations sanctionnées en justice. Et si l'on veut rendre les poursuites plus aisées, partant plus efficaces, ce n'est pas seulement aux intéressées qu'on devrait accorder le droit d'obtenir réparation, mais encore à des Associations philanthropiques, investies de la confiance publique. — Ces collectivités exerceraient une action plus sûre, elles la sauraient rendre plus discrète; et par le crédit légitime dont elles jouiraient auprès des tribunaux, elles obtiendraient les satisfactions nécessaires sans provoquer d'inutiles scandales.

*
* *

Pour améliorer d'une manière sensible le sort de la femme, c'est une transformation économique qui se devrait accomplir.

Nous avons signalé déjà (1) les salaires misérables des ouvrières à domicile. Les conclusions de cette étude se peuvent, sans exagération, appliquer à l'ensemble des ouvrières parisiennes. Tandis que l'ouvrier gagne moyennement 6 à 7 francs par jour, le salaire moyen de la femme, d'après les enquêtes officielles, n'atteint guère que 3 francs. Dans la couture, la lingerie ou la mode, dans les industries de l'aiguille, il varie de 1 fr. 50 à 3 fr. 25. Les principes de l'économie politique libérale enseignent qu'à travail égal est dûe égale rémunération. On viole universellement cette règle, au préjudice des femmes. Leur travail est évalué approximativement, dans la plupart des industries, à la moitié de celui des hommes.

D'où provient cet avilissement des salaires féminins? Comment se peut-il indéfiniment prolonger? La principale raison en semble avoir été précisée par l'Office du Travail : Le gain de la parisienne reste, le plus souvent, un gain d'appoint; il ne représente qu'un supplément de recettes; c'est l'homme qui, dans la famille, pourvoit à la subsistance quotidienne. Les exigences de la plupart des femmes se font ainsi des plus modestes : si faible que soit la rémunération qu'on leur accorde, elle apporte dans le ménage un peu d'aisance. Comme toutes ou presque toutes sont aptes à ces travaux faciles, et désireuses de quelque confort nouveau, il y a toujours surabondance de main-d'œuvre. « Les concurrentes les plus dangereuses deviennent ainsi celles dont les besoins urgents paraissent le mieux satisfaits... Ouvrières amateurs, ou pour mieux dire accidentelles, ce sont elles qui, par leur nombre incalculé, ont fait peser sur leurs rivales, abandonnées à elles-mêmes, et sans les sentir pour leur compte, les impitoyables conséquences du salaire d'appoint... » Comment suffirait-il, dès lors, ce gain dérisoire, aux abandonnées, aux isolées, pour qui il constitue non point le superflu, mais le nécessaire?

Songez d'ailleurs qu'il est encore restreint pour celles qui, quoique n'étant à proprement parler ni invalides, ni infirmes, sont trop peu robustes pour soutenir l'effort d'un travail régulier.

Songez aussi à toutes celles que le malheur a surprises, qui, n'ayant appris qu'à soigner leur ménage, n'ont la pratique d'aucun métier. Prêtes à tout faire, elles ne sont en réalité bonnes à rien. On leur confie à grand'peine des raccommodages ou quelques nettoyages. Ce n'est pour elles que 15 ou 20 sous par jour!

Comment enfin, pour toutes les femmes, parer à l'inévitable chômage? Dans l'industrie de la couture, la moyenne n'est que de vingt-six semaines de travail annuel. Quelle occupation rémunératrice peuvent-elles trouver durant l'autre moitié de l'année?

Peut-être la loi qu'on élabore sur le contrat de travail réussira-t-elle à réprimer les excès patronaux et à enrayer de trop criants abus. Une disposition du projet déclare « illicite toute clause par laquelle l'une des parties a abusé du besoin, de la légèreté ou de l'inexpérience de l'autre, pour lui imposer des conditions en désaccord flagrant, soit avec les conditions habituelles de la profession ou de la région, soit avec la valeur ou l'importance des services engagés. » Quelle sera la portée de cette sanction, quelle en pourra être l'utilité, il est malaisé de le prévoir. Si la légitimité de mesures législatives destinées à influer sur le cours des salaires peut à quelques-uns paraître contestable, leur efficacité semblera à beaucoup plus douteuse encore. Aussi est-ce à d'autres initiatives qu'il convient avant tout de songer.

Les ouvrières doivent elles-mêmes s'organiser pour la défense de leurs droits. Dispersées, isolées, elles ne peuvent rien; elles sont désarmées devant les exigences patronales. Unies, associées, elles seraient en mesure d'y opposer leurs prétentions, et de les faire valoir par le nombre.

C'est au groupement syndical que l'ouvrier doit la plupart des conquêtes dont il bénéficie depuis vingt ans. Il est indispensable que l'ouvrière imite cet exemple. Sans doute, par la nature même des travaux auxquels elle se livre, la femme est moins souvent en contact avec ses camarades. Le travail à domicile fait au travail en atelier une concurrence terrible, souvent insaisissable. Après le labeur quotidien, l'ouvrière retourne au logis pour les apprêts domestiques, tandis que l'homme, connaissant le chemin du cabaret ou du café, s'habitue à fréquenter les réunions corporatives. La mentalité féminine se

(1) Voir la *Revue Bleue* des 19 mai et 16 juin 1906.

prête malaisément à cette discipline nécessaire, à cette coopération à longue portée. Toutes ces difficultés sont graves. Elles entravent les progrès de l'organisation syndicale chez les femmes. Y constituent-elles un insurmontable obstacle? Les expériences tentées sont trop récentes et trop modestes pour autoriser les sceptiques à l'affirmer. Ce qu'on ne saurait se dissimuler, c'est que l'éducation sociale des ouvrières qu'il convient de poursuivre sera longue et pénible; mais elle est nécessaire.

On y peut aider d'autre part : que l'on groupe des clientes averties, qui s'engageraient à n'employer que des ouvrières syndiquées; que l'on favorise la fondation de coopératives de couturières, de lingères, de fleuristes; que l'on multiplie, pour celles qui chôment, pour les irrégulières, pour les demi-valides, les œuvres d'assistance par le travail en atelier ou à domicile, et les ouvroirs; qu'on obtienne d'industriels bien intentionnés, de commerçants avisés, et, pour le moins, d'administrations publiques, l'entreprise permanente de travaux faciles et rémunérateurs; et que par l'intermédiaire d'une société philanthropique centrale, on distribue ensuite ces besognes aux femmes chargées d'enfants, on aura remédié dans une large part aux abus du sweating-system. Le programme est vaste; mais la multiplicité et la variété même de ces interventions en assureront quelque jour le succès.

*
* *

De l'enfant lui-même, on ne saurait réclamer aucun effort. Victime inconsciente du sort, il est par sa faiblesse naturelle condamné à la passivité. C'est en lui cependant que la nation place son espoir. Son irresponsabilité, son impuissance, ses promesses, ne sont-ce pas là autant de titres à la sollicitude publique? En réalité, il ne trouve dans la société que de bien modestes appuis!

Quand le marmot a quitté le sein de sa mère, qu'en peut on faire? L'envoyer à la campagne, où il poussera vigoureux, dans un milieu salubre. Puis, s'il y montre quelque goût, le faire élever par de braves paysans, qui lui apprendront à cultiver les champs. N'est-ce pas ainsi assurer son bien-être, et du même coup travailler à la repopulation des campagnes désertées, ainsi qu'à la régénération de la race? Rien de mieux, en apparence. Mais n'oublions pas les difficultés de la tâche : tant que l'enfant ne sera pas en âge de gagner sa vie, comment subvenir à ses frais d'entretien? Aucune œuvre, à notre connaissance, n'y pourvoit gratuitement, d'une manière régulière. D'importants revenus y seraient nécessaires. Aucune ne serait assez richement dotée pour assurer, durant dix ou douze années consécutives, l'existence de chacun de ces petits pensionnaires. C'est moyennement 15 ou 20 francs par mois, quelquefois 25 ou 30 francs qu'il s'agit de payer. Où les trouver pour 20 ou 30.000 enfants?

Au surplus, à de telles séparations toutes les mères ne se résignent point. Il en est, et c'est peut-être le plus grand nombre, qui n'y veulent point consentir. Egoïsme, imprévoyance, préjugé! Peut-être! Qui les osera condamner? Jusque dans ses excès même, l'amour maternel n'est-il pas infiniment respectable? Lorsqu'une mère ne veut pas renoncer à la présence de ses petits, comment la contraindre à s'en priver? On peut offrir aux garçons et aux filles la subsistance, des instruments de travail, une occupation qui les fera vivre; remplace-t-on auprès d'eux ce dévouement attentif, cette protection vigilante, cette tendresse passionnée, exclusive, prodigue d'elle-même jusqu'au sacrifice, qui réconforte, qui console et qui guide? Qui aurait donc l'imprudente audace de violenter un tel désir?

Dès lors, quelle autre aide lui apporter que des subsides? On en distribue en nature, en argent. Nous avons dit les services rendus par les orphelinats, les caisses des écoles, les patronages, les œuvres de tous ordres. Ils restent notoirement insuffisants. Ces efforts, pour être efficaces, ont besoin de coordination. Or, présentement, publiques et privées, confessionnelles ou laïques, les institutions d'assistance s'ignorent, ou plutôt, elles se veulent ignorer. D'aucunes sont jalouses de leur autonomie. En d'autres, des amours-propres s'éveillent, des susceptibilités s'entrechoquent. On collabore quelquefois, on ne s'unit jamais. Plusieurs œuvres chevauchent les unes sur les autres, se prodiguant en faveur d'une même famille, dans l'ignorance de leur intervention simultanée, et négligeant des misères discrètes, qui restent de tous abandonnées. Il faudrait entre elles cohésion et entente, pour éviter les pénuries ou les gaspillages. Alors apparaîtraient les lacunes que des associations nouvelles viendraient combler.

Mais l'initiative privée est souvent rebelle aux suggestions les plus désintéressées. Faut-il attendre de la bonne volonté des philanthropes, le salut de ces malheureux enfants? La collectivité tout entière n'a-t elle pas pour devoir d'assurer leur sort?

Normalement c'est aux deux parents, et principalement au père qu'incombe l'entretien des fils. Lorsque la mère reste seule pour y pourvoir, il est de toute utilité qu'elle soit régulièrement aidée. Les enfants moralement abandonnés, les orphelins de père et mère ne sont pas les seuls qui demandent cet appui. Aux jeunes indigents privés seulement de

leur père il est encore nécessaire. L'allocation mensuelle qu'on accorde actuellement aux femmes chargées d'enfants ne répond qu'inexactement à ce besoin. Elle est, dans certains arrondissements, versée à celles qui ont trois petits en bas âge ; dans d'autres, elle n'est attribuée qu'à celles qui en ont cinq. Ce qu'il faudrait, ce serait un secours régulier et fixe de 15 francs par exemple par tête, qui permit, si modestement que ce fût, d'assurer du pain à l'enfant jusqu'à l'adolescence. Cette mesure réparatrice s'impose comme une solution d'attente.

*
* *

Par ce rapide aperçu, on peut juger de la complexité, en même temps que de la gravité du problème. Il ne se prête ni aux formules simples ni aux expédients improvisés. Il faut, pour le résoudre, de laborieux efforts.

A l'assistance privée revient la mission de fonder des œuvres nouvelles, qui pourront aider la mère à trouver un travail fixe et rémunérateur, assurer la subsistance ou le placement des enfants, et poursuivre la responsabilité du père déserteur.

L'assistance publique ne peut se dispenser de consentir de nouveaux sacrifices. Elle pourra songer alors à répartir ces ressources avec plus d'égalité et peut-être plus de discernement.

Il n'est pas possible que le législateur ignore plus longtemps des défaillances et des crimes jusqu'alors injustement épargnés.

A tous les citoyens, l'éducation sociale apprendra peu à peu les vertus de la solidarité, les bienfaits de la prévoyance.

Si enfin à ces actions combinées vient s'ajouter le geste de quelque généreux bienfaiteur, plus soucieux du bien public que de luxe et de splendeur, plus préoccupé de soulager de lamentables détresses, que d'ériger pompeusement des statues sur nos places publiques, et de fonder avec ostentation des prix de vertu dans les Académies, peut-être pourra-t-on quelque jour espérer la disparition progressive de ces misères sociales ! Peut-être alors ne rencontrera-t-on plus dans la capitale des plaisirs, des mères chargées de famille qui se prostitueront pour nourrir leurs enfants ; peut-être deviendra-t-il superflu de souhaiter aux demi-orphelins privés de père, que leur mère à son tour les abandonne ou se suicide, pour que la charité publique commence à s'émouvoir de leur sort !

GEORGES CAHEN.

LE SHOGOUNAT D'EDO (1)

Les missionnaires chrétiens commirent au Japon, sous le Shogounat de Iyeyasu (1603-1616), une déplorable erreur de tactique : ils ne se mirent pas du côté du plus fort. Dans la rivalité qui mettait aux prises les gens d'Osaka et ceux d'Edo, Hideyori et Iyeyasu, ils prirent parti pour Hideyori, parce qu'ils crurent qu'il serait aussi fort que son père Hideyoshi, parce qu'il se fit chrétien et leur promit la conversion de tout l'empire japonais. Déjà ils se voyaient vainqueurs et parlaient en maîtres ; ils demandaient l'expulsion des Hollandais, comme corsaires et comme hérétiques ; par eux, William Adams fut d'abord inquiété dans ses affaires commerciales, puis tenu longtemps emprisonné.

Mais Iyeyasu n'avait pas surtout des préocupations religieuses ; il n'attacha pas longtemps de l'importance à la condition hérétique des Hollandais ; en 1609, il reçut un amiral hollandais Verkæven et signa avec lui un traité de commerce ; il refusa d'expulser les Hollandais ; il s'en tint à la politique du commerce libre. Ainsi il irrita les catholiques qui mirent de plus en plus leurs espérances dans le triomphe d'Hideyori. Ce furent déjà les jalousies des Européens entre eux qui leur firent perdre le Japon.

Les Hollandais se défendirent contre les Portugais. Le stathouder Maurice de Nassau fit tenir à Iyeyasu une lettre où il accusait les Portugais d'être des ennemis redoutables de l'indépendance du Japon et des ennemis particuliers du shogoun : « Votre Altesse, disait-il, ne doit accorder nul crédit à leurs discours, qui sont faux de tous points. La vérité est que les Portugais et les Castillans ont l'ambition de conquérir l'univers, et qu'ils appréhendent la venue des marchands de mon pays sur les terres de Votre Altesse et la révélation de leurs desseins... J'avertis également Votre Altesse qu'il est de la plus haute importance de démêler les artifices que les Portugais et les Castillans trament avec leurs prêtres qui hantent ses États : à savoir que, lorsqu'ils prévoient quelque difficulté personnelle pour arriver à leurs fins, ils s'efforcent d'atteindre à ces fins par le moyen des prêtres, et ce, avec une astuce infinie. D'ailleurs l'intérêt qui attire ces prêtres n'est autre que de gagner insensiblement les naturels à leur doctrine et de leur inspirer de l'aversion pour les sectateurs de toute autre loi ; bientôt ils font naître des rivalités avec les différentes sectes et occasionnent des révolutions et des guerres : d'où il peut résulter que

(1) Voir le *Christianisme au Japon*, dans la *Revue Bleue* du 28 décembre 1907. — Extrait de la *Question d'Extrême-Orient* qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Felix Alcan.

ces prêtres deviennent les maîtres de tout l'Empire (1). »

Cette lettre contribua sans doute à achever les résolutions du shogoun ; il commença la proscription des catholiques. En 1611, un édit prohiba la religion chrétienne sous les peines les plus sévères; il y eut de nombreuses exécutions à Kioto, Foushimi. L'année suivante, le daimio d'Arima, qui était chrétien, fut compromis dans une conspiration et fut condamné à mort avec quatorze des siens. En 1614, cent chrétiens furent bannis à Macao, et un édit ordonna au peuple de revenir au boudhisme. Les chrétiens se groupèrent autour d'Osaka et de la famille d Hideyori. Iyeyasu en finit par la violence; il conduisit des troupes contre son rival, s'empara de sa capitale; Hideyori fut brûlé dans son palais. Ainsi la dynastie shogounale de Tokougawa se trouva définitivement fondée sur la ruine de la maison d'Hideyoshi et sur la défaite du christianisme.

On pouvait d'ailleurs chasser les chrétiens sans interdire absolument tout commerce avec l'étranger, et Iyeyasu eût voulu, selon sa politique personnelle, tenir le Japon ouvert à la civilisation européenne. Mais, après sa mort en 1616, il y eut de graves désordres, une agitation redoutable à sa maison ; et l'un de ses successeurs, Iyemitsu, fut entraîné beaucoup plus loin. Un édit shogounal en 1633 prohiba définitivement le christianisme, et, par extension, le commerce étranger, défendit d'envoyer au dehors aucun navire, promit des récompenses à ceux qui dénonceraient le refuge d'un prêtre catholique, ferma presque complètement le Japon aux influences extérieures : « Que personne à l'avenir, tant que le soleil illuminera le monde, n'ait à naviguer au Japon, même sous titre d'ambassadeur, et que ce décret ne puisse jamais être révoqué, sous peine de la mort, sans même excepter le Xuca, prince de toutes les idoles du Japon; et même le Dieu des chrétiens serait traité comme les autres, s'il contrevenait à cet ordre, et encore avec plus de cruauté (2). »

Il y eut une résistance suprême des chrétiens qui détermina une terrible guerre religieuse, qu'on appelle la guerre de Shimabara, parce que le château de Shimabara, près de Nagasaki, en fut la principale forteresse. Ainsi le christianisme se retranchait à son point de départ. Un jeune homme remarquablement beau, Masuda-Shiro, fut présenté au peuple comme l'envoyé céleste annoncé jadis par saint François-Xavier ; autour de lui se groupèrent tous les chrétiens, plus de 100.000. Le bruit ayant couru de la mort du shogoun, le peuple se mit en prières pour en remercier le ciel. Fausse nouvelle : le shogoun, puissamment armé, grâce au concours des Hollandais, cerna les rebelles, et après un long siège leur prit Shimabara en 1638; il y eut 40.000 victimes après la prise de la ville, massacrées par le vainqueur ou tuées de leurs propres mains. Une ambassade portugaise venue de Macao ne fut pas admise, et, comme elle insistait, elle fut toute détruite. Tous les étrangers durent partir; le shogoun ne toléra qu'un petit établissement commercial des Hollandais dans l'îlot de Deshima, devant la rade de Nagasaki.

La défaite définitive du christianisme eut pour conséquence une renaissance du bouddhisme ; il fut d'ailleurs l'objet, grâce au shogoun, d'une réforme remarquable ; les bonzes furent ramenés à la vertu par la limitation de leurs richesses, et par une organisation nouvelle à l'étude des livres sacrés ; le boudhisme fut déclaré la religion nationale, et les Japonais s'y attachèrent d'autant mieux qu'ils y voyaient une forme de leur indépendance même. Ainsi le Japon se renfermait sur lui-même, et la haine de l'étranger devint une de ses plus fortes traditions, un de ses caractères nationaux (1).

*
* *

Dans la première moitié du XVIIe siècle, sous les shôgouns Iyeyasu et Iyemitsu, le Japon s'organisa dans un régime politique et social très original, une sorte de féodalité modernisée. Car les diverses classes sociales demeurèrent à peu près constituées comme elles l'avaient été dans les siècles passés; mais elles furent encadrées dans des institutions très fortement centralisées, qui furent le résultat d'un esprit politique très remarquable.

Le prestige moral du mikado ou tênno demeura entier, mais il fut étroitement renfermé dans ses attributions religieuses. On ne cessa pas de dire que le soleil et la lune étaient son père et sa mère, et de le démontrer par une généalogie sans lacunes; il ne cessa pas d'être visité et adoré dans les temples de Kioto, et les pèlerins, agenouillés, le front sur les dalles, osaient à peine lever les regards sur la jalousie baissée derrière laquelle se dessinait mystérieusement sa silhouette. Mais on l'estimait d'essence trop divine pour lui laisser l'administration des choses de la terre; quelques empereurs essayèrent de sortir du sanctuaire ; ils y furent respectueusement renfermés par les shôgouns; on en vint à mettre des cadenas aux portes des salles qu'ils ne devaient point quitter; ainsi, dans toutes les religions, les tabernacles sont soustraits à la vue des foules.

Iyeyasu lui-même conserva à l'égard du mikado

(1) NAGAOKA, *Relations*, etc., p. 173-174.

(2) DUBOIS DE JANCIGNY, *Le Japon* (*Univers pittoresque*, 1850, p. 106-111).

(1) *History*, p. 305-312.

l'attitude la plus révérente. Il lui fit construire à Kioto un nouveau palais ; il augmenta les domaines particuliers dont les revenus lui étaient réservés, il organisa autour de lui, parmi les prêtres et les prêtresses, les plus merveilleuses cérémonies, où il donna l'exemple de la dévotion. En vérité il renouvela l'autorité morale du mikado.

Ainsi il travaillait indirectement pour lui-même, en entretenant toute la valeur religieuse, et comme divine, de la source où il puisait son autorité ; car il ne manqua pas de solliciter humblement du mikado l'investiture du pouvoir dont il s'était emparé, qui de la sorte se trouvait fondé sur une sorte de droit divin et s'imposait au même titre que la suprématie mystique de l'empereur.

Au-dessous du mikado et du shôgoun, les classes diverses de la société étaient rigoureusement séparées en une hiérarchie toute féodale.

Le clergé des bonzes, tombé précédemment à des vices qui avaient quelque peu détourné de lui l'estime, était plus digne et plus respecté depuis la disparition des chrétiens, dont la propagande avait été pour lui l'occasion d'une véritable réforme ; situation qu'il est sans doute permis de comparer à celle de l'Église catholique après la Réforme protestante. La morale bouddhiste s'accorda avec les croyances shintoïstes en une doctrine nationale très originale, qui fait le fond de la pensée japonaise, et qui allait bientôt se manifester par une remarquable évolution intellectuelle.

Les seigneurs ou daïmios formaient la haute noblesse. On distingua quelque temps parmi eux, au commencement du XVIIe siècle, les fudaï ou partisans des Tokougawa, et les tozama, qui ne se rallièrent au nouveau shogounat qu'après la bataille d'Osaka : cette distinction disparut sous Iyemitsu. Les daïmios avaient une complète indépendance dans le gouvernement de leurs domaines : tous les revenus leur en appartenaient, et ils y percevaient des impôts qui pouvaient atteindre jusqu'à 80 p. 100 du produit de la terre ; ils y levaient des guerriers, ils y rendaient la justice en toute souveraineté ; autonomie absolue par quoi ce régime social ressemble le plus au régime féodal du moyen âge européen. La tradition s'était même conservée des anciennes assemblées où les seigneurs se réunissaient pour discuter les intérêts généraux de l'Empire ; on en retrouvera la trace jusque dans les institutions les plus contemporaines de ce pays.

La puissance militaire des daïmios était représentée par la classe des guerriers ou samouraïs ; c'étaient les guerriers aux deux sabres croisés sur le ventre, signe de noblesse ; « le sabre, dit le proverbe japonais, est l'âme du samouraï ». Ils étaient pourvus par le seigneur d'une pension fixe ou d'un domaine rapportant une certaine quantité de kokous ou de sacs de riz : le kokou étant de 180 litres et d'une valeur approximative de 20 francs, chaque samouraï avait en moyenne un revenu de 1.000 à 10.000 kokous. Ils demeuraient, d'ailleurs, sous la dépendance et à la discrétion de leur daïmio ; aussi lui étaient-ils dévoués corps et âme, instruments de toutes ses volontés, de toutes ses ambitions, agents séculaires de la guerre civile qui avait continuellement déchiré le Japon ; classe paresseuse, improductive, méprisante, prête à tout, même au suicide du kara-kiri, très robuste aussi, très vaillante, extrêmement sensible au point d'honneur, douée, de générations en générations, d'un sentiment chevaleresque très scrupuleux : une des plaies sociales, mais aussi une des forces du Japon (1).

Les classes des travailleurs étaient fort séparées de la classe seigneuriale et militaire : les agriculteurs étaient, et sont toujours particulièrement honorés, comme en Chine, parce qu'ils ne travaillaient pas seulement pour eux-mêmes, mais pour tous. Les artisans jouissaient de la même considération. Les marchands étaient moins honorés, parce qu'on leur attribuait moins de désintéressement, et la seule préoccupation de s'enrichir pour eux mêmes. On distinguait ensuite la classe des Êta, parqués dans certains villages où ils travaillaient les peaux pour le cuir ; enfin, tout en bas de la hiérarchie sociale, les hinin, malheureux, gîtés dans des huttes, chargés d'enlever les corps morts dans les exécutions capitales : considérés comme des êtres impurs, ils ne pouvaient pas se marier dans les autres classes, ni sortir de leur condition. Sauf quelques détails, ce sont bien là les conditions sociales de la féodalité.

Mais le shogounat d'Édo superposa à ce régime social de fortes institutions monarchiques, encadra tous ces éléments rigoureusement hiérarchisés dans une étroite centralisation administrative. Le mikado enfermé à Kioto, dans un mystère qui grandissait autour de lui la vénération, n'eut pas le commandement de sa garde ; le shôgoun confia ce soin à un shoshidai, établi à Kioto pour cet office, choisi parmi ses plus dévoués partisans ; il avait de même un gouverneur militaire ou djodai à Osako, la ville alors la plus peuplée du Japon et longtemps rebelle à l'autorité des Tokougawa. Une surveillance minutieuse fut organisée autour de l'empereur, qui pendant plus de deux siècles ne put pas être prise en défaut ; les seigneurs qui voulaient se rendre à Kioto en devaient demander la permission au shôgoun, qui leur accordait ou leur refusait les audiences du mikado

La puissance du shogounat fut fortifiée par l'organisation de l'hérédité, et par une forte centralisa-

(1) MAURICE COURANT, *Okouba*, p. 10-11 (F. Alcan).

tion administrative, qui constituait une bureaucratie appelée le Bakou-hou, composée surtout de gens de petite noblesse, les hatamotos, qui avaient un revenu inférieur à celui des samouraïs, de 5.000 kokous de riz en moyenne. Cette bureaucratie, comme d'autres ailleurs, comme le shogounat lui-même, se corrompit plus tard par l'usage et par l'abus du pouvoir; un des ennemis des Tokougawa écrivait au XVIIIe siècle : « Le shogoun est un puissant seigneur féodal héréditaire, qui épuise dans ses résidences les ressources du luxe et du plaisir, qui vit sans frein de toutes les jouissances de la cuisine et d'une voluptueuse musique, qui passe tout le jour dans l'oisiveté, sans souci de la misère du peuple (1). » Cet ennemi était peut-être un jaloux. Du moins, dans les premiers temps de la dynastie, les shôgouns ne furent pas occupés seulement de plaisir, car ils accomplirent une œuvre remarquable.

De grands travaux furent exécutés à Edo, et en firent une capitale digne de sa situation. « Le flux et le reflux, écrivait-on récemment, s'y font sentir, et ce battement de la mer aux portes du Palais semble établir un lien visible entre le centre de cet Empire insulaire, hier encore retiré du monde, et l'immensité des océans où réside son avenir » (2). L'administration des seigneurs fut scrupuleusement contrôlée; d'ailleurs, aux environs de la capitale, le shôgoun possédait en propre un immense domaine, qui couvrait environ le quart du Japon et qui en occupait toute la partie centrale ; il avait, en outre, des châteaux épars à travers le reste du pays, comme Guillaume le Conquérant, lorsqu'il fut devenu le maître de l'Angleterre : ainsi, il avait au centre Osaka, au nord Sado et Nihigata, au sud-ouest Nagasaki. Il avait placé beaucoup de ses parents, les Sanké, dans le gouvernement des autres provinces. Il avait réparti habilement les domaines divers entre les fudai et les tozama afin de les surveiller les uns par les autres. Pendant quelques années, il les tint dans la soumission par une politique impitoyable et quelques exemples sévères.

Il édicta de rigoureux règlements militaires : pas de nouveaux châteaux sans permission, non pas même de réparations aux anciens châteaux — on sent là quelques-unes des préoccupations du cardinal de Richelieu; — pas de ligues, pas de mariages sans autorisation ; les vêtements des familles nobles, les objets nécessaires aux voyages furent fixés selon le rang par des prescriptions somptuaires très complexes; il y a ainsi tout un recueil de règlements excessivement détaillés, qu'on appelle le Bukke-Hatto; il renferme aussi des conseils pratiques et moraux, des conseils de frugalité et de vertu, le conseil de se livrer à la chasse, qui est un excellent exercice, très hygiénique, et un dérivatif aux passions belliqueuses, le conseil encore de faire de la gymnastique, de s'exercer au jiu-jitsu.

La loi des otages, ou loi du sankin, fut plus efficace que toutes les ordonnances; elle fut promulguée par Iyemitsu en 1635; elle obligeait tous les daïmios à séjourner à Edo une année sur deux, et même à y laisser leurs familles pendant leur séjour dans leurs gouvernements. Il y a ici de la ressemblance avec ce que feront plus tard Louis XIV en exigeant la présence réelle des nobles à sa cour, ou Pierre-le-Grand en les obligeant à se construire des maisons à Saint-Pélersbourg. En effet les daïmios eurent à Edo leurs plus beaux palais, et ils contribuèrent grandement à l'embellir. Ce fut la plus importante correction apportée à l'anarchie féodale dont le Japon avait souffert pendant des siècles

L'ordre intérieur ainsi fut assuré pour longtemps, et donna au pays une remarquable prospérité. L'agriculture fut encouragée ; la culture de la canne à sucre fut introduite au Japon; la culture de la soie fut étendue, de même celles de l'indigo, de l'oranger, du tabac; les petits cultivateurs furent protégés; un édit obligea les travailleurs à la solidarité : un fermier était-il malade ou empêché par quelque accident ses voisins furent chargés de l'entretien de son domaine, à charge de réciprocité; des canaux d'irrigation répandirent la fertilité dans des régions autrefois délaissées, augmentèrent la fortune des autres. Un shôgoun du XVIIIe siècle, Yoshimuné, institua à Edo des pompiers, fort précieux à une ville dont la plupart des maisons ne sont que de bois et de papier; le même personnage fut surnommé le kome-shôgoun, ou le riz-shôgoun, à cause du grand développement qu'il donna à cette culture et de l'aisance qui en résulta pour un grand nombre de travailleurs ; son règne tout entier (1716-1746) fut une remarquable époque d'ordre, de paix, d'économie et de bien-être pour les plus petits ; son nom est demeuré populaire au Japon comme en France celui de Henri IV.

Et, comme la paix entraîne après elle tous les bienfaits, ce fut aussi l'âge d'or de la littérature japonaise; l'étude approfondie des classiques chinois y fut la base de la culture intellectuelle ; car le Japon n'a pas cessé d'être une province de la civilisation chinoise. L'instruction fut répandue par la création d'un grand nombre d'écoles dont les plus remarquables sont dues aux libéralités de la riche famille des Hayashi, notamment la grande école appelée Shohei-Ko, qui fut une véritable université. De très vivantes discussions s'engagèrent entre diverses écoles d'interprétation philosophique, toujours soucieuses de respecter le culte des ancêtres

(1) F. O. Adams, *The history of Japan*, I, 73.
(2) G. Weulersse, *Le Japon d'aujourd'hui*, p. 33.

et les traditions nationales, capables pourtant d'évolution originale. Il y eut dans les provinces des écoles de clans, entretenues généralement par les daïmios qui envoyaient leurs meilleurs élèves au Shohei-ko; il y eut même parfois au fond des campagnes des écoles inférieures, à côté des temples, sous la protection du clergé bouddhiste. Certes, il faudrait se garder d'exagérer la valeur intellectuelle de ces divers établissements; l'instruction qu'on y recevait était médiocre, mais non pas plus médiocre que chez la plupart des peuples européens à la même époque. Du moins, il y eût de très importants travaux de compilation; ce fut le commencement de la constitution scientifique de l'histoire du Japon, dans quelques monuments d'une importance exceptionnelle, comme les 243 volumes du *Daï-Nippon-shi*, ou les 300 volumes du *Houtchotsugan*. L'effort de l'érudition, d'un caractère très pratique, se porta vers les antiquités nationales : cela ne pouvait manquer d'être un jour avantageux encore au prestige du mikado, dont l'autorité apparaissait sans cesse présidant aux destinées du pays, et comme indispensable sans doute à son avenir.

Ainsi le shogounat d'Edo, en arrachant le Japon au désordre des querelles féodales, lui donnait dans la paix le moyen de développer ses caractères originaux et sa propre culture intellectuelle et morale. A l'abri de toute influence étrangère, il se montrait capable pourtant d'une évolution très remarquable; il sauvait ses qualités propres et leur donnait même une expression artistique qui pourra être un élément de la culture universelle. Car l'art japonais du XVIIIe siècle atteignit à une sorte de perfection, où l'Europe elle-même devait prendre plus tard des leçons, et qui fut comme la fleur de la civilisation de l'Extrême-Orient.

On y rencontre des marques de l'influence chinoise et même hindoue; mais les traits originaux y abondent. Le temple, qui sert de tombeau à Iyeyasu, à Nikko, au nord de Tokio, est un chef-d'œuvre d'architecture orientale avec une abondance d'ornements qui rappelle l'Inde. Les artistes japonais ont excellé dans la sculpture du bronze auquel ils ont su donner une souplesse incomparable. « Ici ce sont les bouddhas impassibles, semblables à ceux de l'Inde; là, au contraire, la vie bouillonne, des guerriers brandissent leurs armes avec de farouches contorsions; des dragons se cramponnent aux flancs des vases; les animaux s'agitent, saisis dans le jeu de leurs mouvements; les fleurs et les feuilles s'épanouissent et s'entrelacent, les lignes se brisent, ondulent avec une variété et une élégance qui charment le regard (1). »

(1) C. Bayet. *Précis d'histoire de l'art*, p. 113-114.

La peinture est plus curieuse encore. Le Japon est le pays des albums, des paravents, de la peinture décorative et notamment des kakimonos ou rouleaux peints, décoration portative dont on recouvre les murs des maisons et même des temples et qui se prête à la plus spirituelle finesse. Il y a bien des artistes japonais qui se consacrent au grand art, aux sujets historiques et religieux; mais la plupart et les plus grands, comme l'illustre Hokousaï (1760-1849) s'inspirent très heureusement de la nature et de la vie; nul n'a su faire le dessin lui-même, en sa simplicité sèche, aussi vivant et aussi alerte; nul n'a vu avec cette pénétration la joie qui se cache aux formes capricieuses de la nature, ne les a animées d'un coloris plus frais; nul peut-être n'a été plus près de la vie même des choses. Du moins, si l'art japonais ne se soucie point de sentiment profond ni d'impression morale, il est le plaisir des yeux, et il a donné dès le XVIIe et le XVIIIe siècle des effets décoratifs dont les artistes de l'Occident n'ont pas dédaigné plus tard de s'inspirer. Par lui, la culture japonaise avait désormais trop d'originalité pour se perdre entièrement dans la civilisation européenne; elle était au contraire capable d'y apporter une intéressante contribution.

Ainsi, après les longs siècles de l'anarchie féodale, après la crise du XVIe siècle où il avait failli perdre ses caractères nationaux et tomber peut être sous la domination étrangère, le Japon du XVIIIe siècle refaisait sa force aux sources antiques, y entretenait pieusement, comme une réserve, la tradition de la dignité divine du mikado, y conservait, y retrempait son originalité qui devait se révéler de nos jours si remarquable. Par là le shogounat d'Edo est comme un temps d'étude et de recueillement où se prépare un glorieux avenir.

J.-E. Driault.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Littérature et administration.

Henri Chardon : *L'administration de la France; les Fonctionnaires; les Fonctionnaires de gouvernement; le Ministère de la Justice.*

« Si la science exige qu'on adapte au droit administratif le style de M. Stéphane Mallarmé, mieux vaut peut-être ne pas briguer le titre de savant auteur. » M. Henri Chardon n'adapte pas au droit administratif le style de Stéphane Mallarmé et c'est de quoi je le féliciterai premièrement — je ne l'en tiens pas moins pour un auteur très suffisamment

érudit — secondement je féliciterai M. Henri Chardon de n'écrire point cette langue que des générations de juristes et de fonctionnaires ont très réellement adaptée au droit administratif, et qui est bien le jargon le plus plat, le plus gris, le plus inexpressif...

Henri Chardon n'écrit pas le patois filandreux, que nos « gens de bureaux » affectionnent. Précisons : Henri Chardon s'efforce de fuir ce patois : son effort est heureux, presque constamment efficace, et, quand il semble ne l être point, c'est peut-être que Henri Chardon, par une opportune concession à un déplorable usage, a pensé se faire mieux entendre... Se faire entendre, c'est d'ailleurs à quoi parviennent fort difficilement les amateurs de style administratif : s'entendent-ils eux-mêmes? nous ne les entendons point. Si seulement nous apercevions en leurs grimoires la précision d'un langage technique! Mais non : leur terminologie est vague, merveilleusement imprécise : elle abonde en mots pompeux et vides, et qui s'effritent au premier choc... Cette fragilité irrite fort Henri Chardon : Henri Chardon ne s'arrête point aux apparences ; il va au solide ; il est en quête de définitions : il interroge les « savants auteurs » ; non seulement il les interroge, mais il les critique ; il fait mieux, il les cite : aussi bien n'est-il point la dupe des plus ambitieuses calembredaines :

« Les organes directs secondaires de l'Etat sont ceux qui sont, à l'égard d'autres organes, en un rapport d'organe, si bien qu'ils représentent cet organe directement. Ici l'organe primaire représenté ne peut exprimer sa volonté que par son organe secondaire : la volonté de l'organe secondaire doit être considérée directement, comme la volonté de l'organe primaire. L'organe secondaire d'une corporation est l'organe direct d'un organe direct de cette corporation. L'organe secondaire de l'Etat est un organe direct d'un organe direct de l'Etat. Quand par suite de sa nature propre ou de diverses autres circonstances, un organe direct de l'Etat ne peut exprimer sa volonté que par l'instrument d'un organe, celui ci est organe direct de l'organe direct de l'Etat et organe secondaire de l'Etat. Par application de la notion d'organe, la volonté de l'organe secondaire est la volonté même de l'organe direct dont il est l'organe. Ainsi l'organe secondaire est bien un organe direct de l'Etat, puisqu il est l'instrument de volonté d'un organe direct; cependant il se distingue de l'organe direct primaire puisqu'il est organe de celui-ci. On voit la différence qui, d'après cette théorie, sépare l'organe direct crée et l'organe direct secondaire. L'organe direct créé n'est point, lui, un organe de l'organe de création ».

Vous avez compris!... Relisez et convenez que les savants auteurs détiennent le secret du plus magnifique galimatias.

Henri Chardon a la citation cruelle : il triomphe modestement, avec inquiétude, et bientôt avec angoisse : l'Etat! qu'est-ce donc que l'Etat? Connaissez-vous une définition satisfaisante du terme « Etat » ? C'est en vain que Henri Chardon, en ayant collectionné un grand nombre, s'est efforcé d'en découvrir une qui fût simplement acceptable : voici les formules que proposait, dans les éditions successives d'un récent traité, un professeur de droit « justement admiré » :

En 1907 :

« L'unité politique en tant que réalisée par le tissu métaphysique. »

En 1901 :

« Une société qui a engendré en elle-même une chose publique, et qui s'y conforme par la souveraineté. »

En 1907 :

« L'institution qui, sur un territoire donné, assure à une population une sphère d'existence commune. »

Le « tissu métaphysique », la « sphère d'existence commune », la « société qui a engendré en elle même une chose publique... » L'odieux jargon! Henri Chardon se révolte, nous nous insurgeons avec lui. Henri Chardon n'écrira plus jamais, jamais dans ses livres ce mot État, que la tyrannie des usages l'oblige à introduire journellement en maint rapport : il écrira, la Nation ; la Nation...

Voit-on les tendances de Henri Chardon, et qu'en s'affranchissant d'une vaine phraséologie, il fait vœu de ne s'attacher qu'à d'authentiques réalités! Ah! qui dira le bienfait d'une langue limpide! Le patois administratif est encombré d'abstractions, il traduit les concepts de je ne sais quelle métaphysique scolaire : abstractions injustifiées, métaphysique aventureuse ; Henri Chardon en fait prompte justice ; avec une bonne humeur narquoise, avec la plus souriante férocité, Henri Chardon dénonce les obscurités, l'emphase, les creuses tautologies, les métaphores hardies et sottes : M. Vivien ayant osé écrire dans ses études administratives : « La centralisation est une épée, dont la poignée est dans la capitale et la pointe dans le reste de l État », Henri Chardon est tout près de se fâcher : il ne se fâche pas : il raille aimablement.

« Digne Monsieur Vivien, dont le portrait long, oh! combien long! domine la salle où je vais presque chaque jour m'asseoir, vous qui, le cou ceint de la triple cravate doctrinaire, le front crispé, l'œil luisant, l'index contracté, semblez présider encore la section des travaux publics, sous cet aspect un peu solennel, cachiez-vous donc la forte ironie d'un Courteline? »

Le digne M. Vivien, qui ne prévit certainement pas Courteline, ne prévit pas davantage Henri Chardon ; il se fut épouvanté de l'irrévérence de ce maître des requêtes... Du digne M. Vivien à Henri

Chardon, quel chemin parcouru! Le Conseil d'État — dont le prestige, que je sache, n'a point décru, tout au contraire — renoncerait-il à cette austérité de langage et de manières, que symbolisait si bien la triple cravate de M. Vivien? On citerait des conseillers à qui l'on prête l'esprit le plus galant; on compterait les maîtres des requêtes et les auditeurs que le souci du dossier quotidien détourne des activités désintéressées : les uns font du roman, de la critique; d'autres entreprennent d'observer, de juger, d'éclairer le mouvement social : ceux-ci sont servis par leur fonction : nous ne nous plaignons pas, et tout est pour le mieux si, censeurs informés du fort et du faible de nos institutions, ils s'expriment avec la franchise qui convient à de libres esprits.

Le digne M. Vivien écrivait : « Il n'est personne qui n'applaudisse à l'admirable simplicité de notre organisation judiciaire. » Candeur d'un homme austère! Notre organisation judiciaire est peut être admirable, mais non point à cause de sa simplicité. Ni l'administration de la justice n'est simple, ni aucun service administratif n'est dénué de complication Cela va de soi, et l'on rougit d'y insister. Administrer, est-ce point compliquer? est-ce point créer des fonctions et des fonctionnaires, en créer le plus possible, et par la multiplication des unes justifier la pullulation des autres? La croissance prodigieusement rapide des organismes administratifs est un des faits sociaux les plus patents... et les moins étudiés : faut-il parler d'un développement parasitaire qui envahit le corps social tout entier? nos fonctionnaires nous aident momentanément à vivre — du moins l'affirment ils — nous ne doutons pas que leur activité ne soit l'une des plus efficaces parmi celles qui préparent la ruine de notre régime social; nous n'en doutons point; résignés, nous subissons l'une des lois les moins contestables que nous ait révélées l'histoire des civilisations... et nous n'ignorons point que la prolificité de l'espèce fonctionnaire s'affirme sous la troisième République avec une incoercible énergie : et nous sourions quand un naïf historien nous dénonce les complexités de l'ancien État monarchique : nous déplorons qu'une contre épreuve soit impossible : on aimerait à connaître l'opinion d'un Turgot sur nos innombrables règlements, les formalités qu'ils nous imposent, les fonctions — et les fonctionnaires — qu'ils nécessitent .. Nos services administratifs ne sont point simples : de cela nous sommes sûrs : pourtant, c'est un sentiment de surprise et presque d'admiration que nous éprouvons lorsqu'un guide expérimenté entreprend de nous faire explorer l'immense étendue du maquis administratif : la complication toute pure nous rebute : l'ingéniosité dans la complication nous émerveille; quelle ingénieuse compli-cation! ce maquis est machiné à miracle : qui le connaît? De toutes nos ignorances, voici la plus étonnante et la plus excusable : les institutions de la France contemporaine nous sont aussi peu familières que celles d'une Chine lointaine et fabuleuse...

Eminente utilité d'un livre qui nous en révèle la vie obscure et puissante; agrément d'une excursion rapide au pays des Cartons verts. Henri Chardon y évolue avec une impressionnante aisance : il est un cicérone très sûr, éloquent sans enthousiasme, sceptique sans acrimonie; par delà les nuageuses phraséologies, ce sont les hommes qu'il nous montre : il les juge avec une indulgente sympathie : Ayant, déclare-t il, « travaillé sous les ordres et dans le voisinage de tant d'hommes éminents », il fut frappé de « la disproportion entre leur admirable préparation, leur valeur, leur passion du bien public et les effets de leur labeur ». Cette constatation ne décourage point Henri Chardon : elle ne l'invite pas à douter de la valeur ou du talent de ces hommes éminents, qu'une admirable préparation a mis à même de se dévouer au bien public. Il n'est « ni mécontent, ni désabusé ». Il sait l'effort des huit cent mille fonctionnaires, qui, n'étant point éminents n'en sont ni moins laborieux, ni moins remplis de mérite. Il sait la vie médiocre, les rancœurs, les revendications de cette pacifique armée : il lui souhaite plus de bonheur, des droits mieux définis, mais non d'exorbitants privilèges : « après avoir passé au début de la carrière par quelque petite chatière, ne seraient ils pas tentés de demeurer, le reste de leur vie, indolents et superbes, dans la contemplation du nirvanâ? » Clairvoyante sollicitude! Henri Chardon ne saurait nous dissimuler que cette armée, pacifique mais redoutable, est prête à secouer le joug des séculaires disciplines; cette armée s'organise, elle imposera demain ses conditions au pays :

« Le mouvement ne fait que commencer : il est irrésistible et très grave pour la France. Bien dirigé, il peut servir puissamment notre pays; mal dirigé, il peut nous jeter pour longtemps dans une terrible anarchie. Nous devons donc le suivre avec une extrême attention et ne pas nous amuser à ce propos aux sèches bagatelles de la scolastique. Jusqu'ici, c'est à peu près tout ce que nous avons fait .. »

Henri Chardon ne s'amuse pas aux bagatelles de la scolastique : il proclame le droit des fonctionnaires à s'associer; il les objurgue de ne point se rebeller contre le service public Henri Chardon ne croit guère à l'efficacité d'un règlement général de toutes les administrations, d' « une charte s'appliquant à tous les fonctionnaires, fixant les bases du recrutement, les conditions de l'avancement, l'âge et les conditions de la retraite, la durée du travail,

les mesures disciplinaires ». Il entend que des « garanties » nouvelles soient accordées aux fonctionnaires. Il a en vue l'intérêt des fonctionnaires; il ne néglige point notre intérêt à nous, majorité des non fonctionnaires. Est-ce point nous qu'il importe de convaincre tout d abord de l'opportunité d une réforme? Henri Chardon rêve bien moins d'assurer aux huit cent mille « une quiétude philosophique », que « de mettre chacun d'eux en mesure de remplir aussi complètement et aussi utilement que possible sa fonction ». L'intéressante cause! l'habile avocat!

On serait tenté de demander à Henri Chardon s'il n'estime point qu'il y ait disproportion entre le labeur de nos huit cent mille fonctionnaires et les effets de leur activité. Henri Chardon répondrait sans doute que poser la question, c'est la résoudre. Pourtant il n'incrimine les subalternes non plus que les chefs, le gros de la troupe non plus que l'éminent état major : Henri Chardon s'en prend aux institutions, non aux hommes; peut-être faut il voir là le point faible de son argumentation; quelque bien que l'on pense des agents de nos services publics, il n est point douteux qu'on les juge perfectibles; leurs aptitudes, leur compétence, leurs mœurs, importent considérablement à la bonne marche des affaires; réformer ces mœurs, développer ces compétences, stimuler ces aptitudes, c'est réaliser un progrès certain; et quel autre progrès espère-t-on réaliser si celui-là ne précède? — Réforme morale? — Sans doute. Henri Chardon pouvait et devait en esquisser les conditions : il l'eût fait avec force, avec discrétion : son livre y eût gagné en solidité, en profondeur, en humaine vérité. . Et j'entends bien que Henri Chardon attend les plus heureux effets d'un relèvement du statut des fonctionnaires : plus d'équité, une indépendance accrue, une vie plus digne et plus heureuse, quels plus sûrs garants de moralisation? Encore conviendrait-il d y insister.

Et l'on souscrira sans résistance à la plupart des réformes que préconise Henri Chardon : il n en préconise d'ailleurs qu'un très petit nombre, et si prudentes, et si judicieuses, qu'on aurait mauvaise grâce à ne les point accueillir : une longue expérience de la vie administrative a convaincu Henri Chardon de l'inanité des ambitieux projets : nul réformateur plus modeste, ni qui attende davantage du temps, l'unique révolutionnaire! Il est modeste, patient : il serait moins patient s il n'était optimiste; il l'est; il l'est au point d'approuver la conduite de nos parlementaires et de se féliciter de la sagesse de nos députés. Il approuve nos ministres, applaudit nos présidents de la République. Il est sévère aux attachés de cabinet : mais qui donc, si ce n'est les chroniqueurs à court de copie et les vaudevillistes à court d'invention, lui reprocherait de solliciter leur suppression? Henri Chardon substitue à ces encombrants adolescents des députés que nous dénommerions contrôleurs généraux ou surintendants, ou adjoints au ministre... Henri Chardon cajole les députés. Il ne nous ôte aucune illusion sur les préfets, nous n'en avions plus; pieusement nous en conservions quelques-unes dont nous parions l'anachronique silhouette du garde champêtre; Henri Chardon nous les arrache : finie la légende du paterne et badin personnage! L'idylle évanouie, la réalité demeure : nous n'avons pas de police rurale. Avons nous une police urbaine? A Paris et dans deux ou trois chefs lieux... Cependant la Cour d'assise n'est souvent qu'une parodie de justice; cependant nos juges sont infiniment humains; cependant la mansuétude de nos gendarmes est sans bornes; et voilà comme il faut conclure le chapitre de la justice :

« ... De trois coquins, l'un échappe à toute punition parce que la police est insuffisante; le second a grandes chances de bénéficier, sous une forme ou sous l'autre, de l'indulgence des juges; le troisième est presque assuré, s'il le veut bien, de ne pas exécuter toute sa peine, ou de l'exécuter dans des conditions tellement adoucies que la vie du condamné sera peut-être pour lui préférable à ce qu'était la vie d'homme libre... »

La France, qui fut de tout temps le paradis des honnêtes gens, ne doit point être un enfer ni même un purgatoire pour les autres.

Henri Chardon fait la critique de nos institutions administratives : sa critique est forte et mesurée : il écrit un rapport destiné au grand public : il s'applique : il ne dédaigne pas de plaire : il est maître des requêtes au Conseil d État : le Conseil d'Etat est l'ultime salon où l'on cause... d'administration.

LUCIEN MAURY.

A TRAVERS CIEL

Si l'aruspice disait vrai,
Si tu dois partir la première,
Toi, l'espérance et la lumière,
O ma morte! je te suivrai...

J'ouvrirai ta tombe ignorée
Au bord du funèbre chemin.
Mes baisers rendront du carmin
A ta lèvre décolorée.

Et nous irons tous deux, tout seuls,
Par le calme des nuits glacées,
Côte à côte et mains enlacées,
Silencieux dans nos linceuls.

Nous irons visiter les grèves
Où nous aimâmes autrefois :
Nous irons écouter des voix
Qui rechanteront d'anciens rêves...

Nous irons baigner nos pieds nus
Dans le flot pourpre des aurores,
Et nous suivrons les météores
En leurs périples inconnus.

Autour de nous, de fabuleuses
Tornades d'astres passeront,
Et je cueillerai pour ton front
Des couronnes de nébuleuses.

Et vous aurez, coiffée ainsi,
Tant de charmes, petite reine,
Que l'éclat de la nuit sereine
En sera lui-même obscurci,

Et que l'archange, arme du glaive,
Qui veille au seuil des nouveaux cieux,
Voyant quel front audacieux
Vers l'immortalité s'élève,

Pensera qu'une autre Astarté
Revient de Tyr ou de Carthage,
Pour revendiquer le partage.
Cieux nouveaux ! de votre clarté.

RÉMY SAINT MAURICE

THÉATRES

L'Avancement au Théâtre Français
ou
Le Petit Noël des Comédiens

— « On parle beaucoup du Théâtre, mais celui qui n'y a pas vécu ne peut s'en faire une juste idée. On ne saurait croire jusqu'à quel point ces hommes (les comédiens), sont dans l'ignorance d'eux-mêmes, comme ils réfléchissent peu à leur besogne, et comme leurs prétentions sont exorbitantes. Chacun veut être, non seulement le premier, mais le seul : il exclurait volontiers tous les autres, et il ne voit pas qu'il n'est quelque chose que par leur concours...

— « Ces pauvres comédiens! Mais savez-vous, mon ami, que ce que vous venez de peindre, ce n'est pas le Théâtre, c'est le monde ! »

De qui pensez-vous qu'elles puissent être ces paroles révélatrices ? Du plus moderne, du plus clairvoyant de nos directeurs de théâtre, d'un Claretie modelé par vingt cinq années d'expérience, où il dépensa plus de souplesse et d'habileté que le plus habile des ministres pour conduire l'État? Dans sa bouche, elles seraient vraisemblables, sous forme de confidence à un ami qui les livrerait au public. Et pourtant je vous assure qu'elles ne sont pas d'un vivant, mais du plus illustre des morts ayant conquis l'immortalité, de celui que Carlyle appelait le *héros comme homme de Lettres*, qui fut lui aussi un grand directeur de Théâtre, qui pourrait être le patron de tous les directeurs de Théâtre. . elles sont de Gœthe, qui, après son expérience du Théâtre de Weimar, les place dans la bouche de Wilhelm Meister, au cours de ses années d'apprentissage.

Rien n'a donc changé depuis cent années... et la mentalité des comédiens moins qu'aucune autre chose du monde. Éternel recommencement qui s'offre à nous comme un perpétuel défi à cette idée du Progrès dont on nous a tant rebattu les oreilles! Chaque année, aux approches de Noël, une scène identique se joue, mais dans la vie cette fois, avec quelques variantes, occasionnées par les circonstances : le Comité d'administration du Théâtre Français, celui qu'on appelle : *Le Conseil des Six*, et qui n'est pas moins mystérieux dans la préparation de ses arrêts que ne l'était celui des *Dix* sur les bords de la lagune vénitienne, distribue, sous forme de parts, de demi-parts, et de promotions au sociétariat, les diverses récompenses qu'il réserve à ceux qu'il juge avoir, durant l'année, bien mérité de la Maison C'est tout au juste le petit Noël des comédiens, et comme les enfants qui ne trouvent rien dans leurs souliers en s'éveillant le 25 Décembre, ceux des acteurs qui ne reçoivent pas d'avancement en manifestent un vif dépit. Seulement il y a cette différence que les doléances des comédiens ont un écho et un retentissement par le monde qui fait que nul ne saurait les ignorer, et c'est là en France ce qui caractérise toutes les choses du Théâtre.

Par une convenance qui semble assurer la plus stricte équité, le Comité d'administration comprend trois tragédiens et trois comédiens, ce qui, tout d'abord, permettrait de croire à la plus rigoureuse justice distributive. MM. Mounet-Sully, Albert Lambert et Silvain représentent la Tragédie, ou, si vous aimez mieux, l'art classique, le Répertoire; MM. Le Bargy, de Féraudy et Leloir soutiennent les intérêts de la Comédie, et, plus exactement encore, de la pièce moderne. Trois voix d'un côté, trois voix de l'autre. Vous pourriez croire que les chances sont égales et que les poids dans la balance se font équilibre. En vérité, il n'est rien de plus faux. Depuis des années à la Comédie, en vertu d'un usage tellement enraciné qu'il a pris le caractère d'une Tradition, les intérêts du Répertoire, ou, d'une façon plus spéciale, de la Tragédie, sont sacrifiés à ceux de la Comédie moderne, et comme on voit sur l'affiche *cinq* soirées en moyenne consacrées à la Comédie moderne pour *deux* au Répertoire, par un jeu correspondant, l'équi-

libre apparent des voix dans le sein du Comité est loin de compenser la valeur des influences mises en avant.

Un tel déséquilibre se manifeste assez clairement dans le résultat des dernières décisions qui agitent la Maison de Molière. Mme Dudlay, doyenne de la troupe tragique, se retirait, laissant une part entière, soit *douze* douzièmes à distribuer. Deux candidats, ou mieux, deux candidates, se présentaient : Mme Louise Silvain, qui sollicitait sa promotion au sociétariat, et Mme Segond-Weber qui, sociétaire depuis plusieurs années déjà, demandait deux douzièmes d'augmentation. Mme Silvain a été écartée, et Mme Segond-Weber n'a obtenu qu'*un demi*-douzième. Ce n'est pas que je veuille ici soutenir Mme Silvain : son intéressante création d'Électre et son essai du rôle de Phèdre ne pouvaient faire oublier l'insuffisance de ses premières tentatives, et qu'elles s'était montrée au dessous du médiocre, notamment dans l'Elmire du *Tartuffe* : ses camarades du Comité se le sont rappelé et le lui ont rappelé un peu durement, en dépit des sollicitations et des manœuvres de M. Silvain. Pour Mme Segond-Weber, c'est en tout cas un déni de justice que de lui accorder *un demi*-douzième, puisqu'elle se trouve au premier rang de la troupe tragique, et l'on peut dire presque la seule, comme femme, chargée de tous les rôles importants. Il eût été équitable et simplement habile de donner une satisfaction complète, c'est-à dire les deux douzièmes demandés, à une artiste qui est arrivée à la maturité du talent et qui a sa pleine autorité. Mais, comme le dit M Silvain lui-même, dans une lettre rendue publique, et dont les conclusions s'appliqueraient bien plus justement à Mme Segond-Weber qu'à Mme Silvain, à l'occasion de qui elle fut rédigée, c'est une solution bien décisive de l'éternelle lutte des *Anciens et des Modernes*, qu'un vote du Comité où, ayant *trente* douzièmes à distribuer, les membres de ce Comité en attribuent *un* à la Tragédie : voilà une constatation qui s'impose, et sur laquelle il faut bien être d'accord avec M. Silvain.

Voyez, par contre, ce qui se passe pour les représentants du Moderne : Voici M. Grand, qui est à la Comédie depuis deux années à peine : il est vrai qu'il s'est trouvé tout le temps sur la brèche et qu'on lui a fait jouer de nombreux rôles. On ne saurait dire en revanche qu'il y ait apporté beaucoup de variété, non plus que cette faculté de transformation, qui est la qualité maîtresse de l'interprète. Il s'y est montré presque constamment le jeune premier satisfait, brillant, plein de lui-même, et il serait malaisé de différencier, s'il le fallait, les figures qu'il a créées Il se présente pour le sociétariat, et d'emblée le voilà sociétaire à six douzièmes : rien n'empêchera de dire que c'est la comédie moderne, plus encore que le comédien, qui reçoit l'avancement. En face de lui, Mme Berthe Cerny n'a guère quitté l'emploi des amoureuses depuis deux années. Je me garderai de critiquer cette artiste, pour laquelle j ai fait campagne quand elle était au Vaudeville, estimant que ses brillantes créations dans la *Décadence* de M. Guinon et la *Cousine Bette* de Balzac justifiaient son entrée chez Molière. Depuis deux ans, Mme Cerny a beaucoup travaillé à la Comédie, beaucoup joué : on ne peut dire qu elle s'y soit développée comme talent, en proportion des efforts donnés... et cela tient peut-être à la *qualité* de ce qu'elle a joué. N'importe... voyons les résultats pratiques. On lui propose le sociétariat. Elle déclare lui préférer un avancement pécuniaire. Elle touchait comme pensionnaire douze mille francs par an... elle en demande vingt-quatre, mais, vous pensez bien, dans la même attente qu'un propriétaire d'immeuble qui demande huit mille francs d'un appartement pour en obtenir six mille : il fait un bail à six mille et il est fort satisfait en dépit de ses récriminations. Pareillement, Mme Cerny signe son réengagement à dix-huit mille, et bien que pour la forme elle se montre mal satisfaite, elle estimera, dans le fond, qu elle n'a pas été trop mal traitée. En vain essayerait-on de tirer argument ou semblant d argument de ce fait que d'autres représentants de la comédie moderne furent moins bien traités par le comité, notamment Mlle Sorel, M. Siblot, Mlle du Minil, Mlle Piérat, qui n'ont obtenu que de simples douzièmes, ou de pauvres petits demi-douzièmes, si l'on compare la Tragédie à la Comédie, les intentions du Comité sont manifestes et ses décisions ne laissent pas de doutes.

Lésés dans leurs intérêts et se jugeant atteints dans leurs droits, les représentants de la Tragédie répondent par leur geste habituel : ils menacent de quitter la Maison. M. et Mme Silvain ont déjà fait le geste. Mme Segond-Weber l'a seulement esquissé. On sait d'ailleurs que ce premier mouvement n'a qu'une valeur relative, puisqu'aux termes des statuts, une démission, pour être valable, doit être confirmée six mois plus tard par celui qui l'a donnée : sage mesure, qui tient compte de l'impulsivité, de l'instinctivité, si forte en des cerveaux trop facilement victimes de leurs réflexes et partant asservis à leurs premiers mouvements Si seulement ils possédaient tant soit peu l'esprit de discernement, qui permet les rapprochements et les comparaisons, si le développement anormal et quasi-monstrueux d'une faculté exclusive : la Mémoire, n'avait atrophié en eux les facultés voisines indispensables dans la conduite de la vie; si pour tout dire, la vulgaire expérience et les exemples de leurs aînés leur pouvaient être de quelque enseignement, ils se

représenteraient la carrière de ceux et de celles qui, plus doués qu'eux encore, abandonnèrent la Maison de leurs premiers succès, ce qu'elle fut pour l'avoir quittée, ce qu'elle eût pu être s'ils y étaient demeurés... Ils songeraient à M. Constant Coquelin, le plus merveilleux, le plus protéiforme des comédiens modernes, et remarquable à proportion de la valeur de ce qu'il joue, ils se le représenteraient, dis-je, roulant de théâtre en théâtre, de tournée en tournée, pour aboutir à interpréter des fantaisies invraisemblables où s'accommodent tant bien que mal, et plutôt mal que bien, le Mélodrame et l'Histoire. Ils songeraient à la plus illustre tragédienne de ce temps, Mme Sarah Bernhardt, réduite à *figurer* dans des décors de féerie encadrant des niaiseries qui conviennent en tous points à la Maison d'en face. Ils songeraient à Mlle Brandès, que son physique et son talent désignaient pour interpréter avec éclat les amoureuses ou du moins *certaines* amoureuses modernes, et qui, d'un geste de dépit, en des circonstances toutes pareilles, sacrifia son avenir pour unir sa destinée à celle d'un acteur, qui devait la sacrifier elle-même à la première *vedette* ayant plus d'action directe sur le public, sur *son* public. Voilà pourtant des précédents, comme on dit en jurisprudence... Voilà des leçons qui pourraient compter, qui compteraient pour tous autres que des comédiens. Mais à ces grands enfants, à ces *éternels mineurs* jusque sous les cheveux blancs, que sont les comédiens, à quoi servirait l'expérience, surtout l'expérience d'autrui? S'il est en eux une faculté maîtresse et absorbante qui s'appelle la Mémoire — ah! que Taine avait donc raison pour eux, s'il se trompait pour Shakespeare et Balzac — il est aussi en eux un vice capital qui leur met des œillères... et c'est la Vanité. Je n'en citerai qu'un trait pour finir, un trait qui n'a l'air de rien et pourtant en dit long sur la mentalité de l'acteur moderne. J'omets simplement les noms, que chacun restituera le plus aisément du monde. Voici quelques mois on lisait, au *Courrier des Théâtres*, cette note expressive : — « M. et Mme X..., de la Comédie-Française, partiront dans quelques jours pour l'Afrique, *emmenant avec eux deux de leurs auteurs.* » — Je sais bien qu'aujourd'hui c'est trop souvent l'acteur qui fait l'auteur — voyez plutôt M. Bernstein interprété par Guitry — et qu'ainsi les rôles se trouvent bizarrement et déplorablement intervertis... Cette note-là était quand même un peu roide. Les auteurs sont-ils des accessoires, des curiosités qu'on tient en laisse et qu'on traîne avec soi? Ce *communiqué* m'apparut, à sa date, d'une saveur exquise. Mais prenez-y garde, Messieurs les Comédiens, vous pourriez, en fin de compte, payer les pots cassés.

PAUL FLAT.

Chronique

—

PROPOS DE NOUVEL AN

S'il est de charmants usages qui périssent, il en est d'autres qui conservent à travers les siècles leur prestige et leur grâce : ainsi celui de marquer par des réjouissances l'ouverture d'une nouvelle année.

Considérez Paris, aux alentours du Premier Janvier. Son aspect, d'animation grouillante, est des plus curieux : des nuées de promeneurs noircissent les boulevards ; des essaims d'amateurs s'agitent autour des étalages et des éventaires, qui, telle une végétation parasite et morbide, se dressent soudain sur les trottoirs ; il semble que les flâneurs des deux mondes se soient réfugiés dans les cafés ; sur la chaussée, c'est un incroyable enchevêtrement d'équipages, d'automobiles, de fiacres, de voitures de livraison. Les devantures des magasins flamboient de toutes les séductions du luxe. Le soir, les feux multiples des joailleries, les ors des reliures, les vitrines parées rendent les rues plus lumineuses. Dans les faubourgs, une foule endimanchée assiège les boutiques de jouets, de friandises. Paris n'a plus sa physionomie coutumière : le décor, l'affluence sont transformés ; un air de fête, une griserie flottent en ses murs. Et, en effet, ce jour-là, toutes les villes se ressemblent ; la plus humble même est sœur de la capitale : Partout même affairement, même apparence d'opulence, de gaîté. C'est que chaque cité, si chétive soit-elle, entend se pavoiser pour l'année nouvelle, qui, sans doute, apportera plus de prospérité, plus de bonheur!

*
* *

Nous avons discrédité, rejeté bien des vertus, qui paraissaient surannées, non point une — de théologale devenue aisément laïque : l'espérance.

Le déterminisme que professent nombre de nos contemporains distingués s'en accommode à merveille. — L'espérance reste à l'origine de toutes nos tentatives, et ainsi de tous les progrès humains.

C'est toujours elle qui donne aux jeunes gens l'héroïsme des efforts excessifs. Que de jeunes artistes, de jeunes écrivains, et combien d'autres encore, aujourd'hui comme hier, acceptent de gaîte de cœur les privations les plus rigoureuses, les veillées les plus prolongées ! Le secret d'une telle vaillance, le dernier des Bohêmes, Paul Verlaine, l'a dévoilé :

> « Surtout, il faut garder toute espérance,
> Qu'importe un peu de nuit et de souffrance? »

... Ils vont vers le succès, comme d'autres, les sages, s'acheminent vers la quiétude :

> « La route est bonne et la mort est au bout.
> Oui, garde toute espérance surtout.
> La mort, là-bas, te dresse un lit de joie. »
>
> « Simple comme un enfant, gras ta côte,
> Humble comme un pécheur qui bat la coulpe
> Chante, et même sois gai, pour défier
> L'ennui que l'ennemi peut t'envoyer
> Afin que tu t'endormes sur la voie. »

Souvent ces années de début sont si dures, que le travailleur en reste meurtri toute sa vie. Ainsi ce grand médecin, l'un des plus redoutables adversaires de la tuberculose, Grancher, qui succomba récemment, en pleine célébrité, à l'horrible phtisie, contractée pendant son adolescence, par suite des jeûnes et d'un surmenage outrés. Et cependant, ce temps de pauvreté, transfiguré par l'éveil intellectuel et l'espérance, qui, l'ayant traversé, ne l'évoque avec une gratitude émue?

L'humanité n'est point sortie de la barbarie. Une infime élite participe à la haute culture,comme au confort, créés par des siècles d'obstination laborieuse. Des millions d'êtres humains demeurent assujettis aux métiers les plus épuisants; des peuples entiers croupissent dans l'inaction et la misère. Comment peuvent-ils tolérer un sort si abject? Par le vague espoir, tenace au cœur de chacun d'eux, d'un avenir plus clément.

Espoir déçu, car la vie, quoi qu'en disent les prophètes des temps nouveaux, n'est pas grosse de bonheur; elle se déroule plutôt, de la naissance à la mort, tissue d'injustices et de souffrances.

Cependant, les plus pitoyables fondent des familles, lèguent à des enfants leur détresse et leur déchéance. N'est-ce point qu'ils nourrissent l'obscur espoir que cette descendance s'élèvera à un avenir meilleur?

Les espérances les plus sottes ne sont point, hélas, les moins répandues. Combien ne voit-on pas de gens, oublieux du présent, vivre de folles attentes? Demain ils seront opulents; demain ils accapareront les applaudissements; demain les verra puissants. En doutez-vous? leur verbiaze cherche impétueusement à vous en convaincre. Ce lendemain ne survient jamais Ils végètent, les uns dans l'isolement, d'autres dans le dénûment: leur chimère suffit à leur rendre cette vie propice et douce.

C est que l'espérance, qui incite souvent à l'effort, engendre toujours de la joie.

*
* *

Lasciate ogni speranza, Laissez là l'espérance, s'écrie le poète, pour rendre l'éternelle atrocité des tourments infernaux. — Ceux qui, malgré eux, ont perdu l'espérance, combien amèrement ne la regrettent-ils pas?

Il est des gens que la vie a frappés trop tôt, trop cruellement. Il en est d'autres dont la pénétrante clairvoyance se refuse à faire crédit à l'avenir. Comment escompteraient-ils des joies futures, alors qu'ils sont accoutumés aux coups de la destinée?

Ceux-là, les désabusés, doivent s'attacher à vivre dans le présent, à en exprimer le maigre agrément. Ils ont à détourner leur pensée de la prescience du lendemain. Car le faix des douleurs qu'ils sont enclins à entrevoir, ajouté à celui des infortunes actuelles, les accablerait Bien des esprits, et des plus éminents, ont éprouvé l'exacte sagesse de ce précepte.

C'est Lamennais qui, en 1851, écrivait à l'un de ses jeunes protégés, Alexis Gérard, cette confidence :

« J'ai trop voulu prévoir dans ma vie. Il est sage de ne pas étendre ses prévoyances si loin. Nous avons peu de prise sur le cours des choses : folie donc d'entreprendre de le dominer ou de le diriger. Imitons la fourmi, qui se laisse aller au ruisseau sur son frêle brin d'herbe. Mais combien, hélas, n'ont pas même le brin d'herbe! »

Plus récemment, c'est Marcelin Berthelot qui, dans la préface, si je ne m'abuse, de sa Correspondance avec Renan, consignait cet aveu :

J'ai été troublé de longues années par l'inquiétude du lendemain. Et quand j'ai recouvré enfin la tranquillité d'esprit, j'étais à un âge où les joies ne nous émeuvent plus que faiblement.

Que conclure de ces écoles : sinon qu'à une prévoyance nécessairement angoissée, et par là néfaste, il convient de substituer la simple espérance?

Mais les conseils, quant à la conduite de la vie, sont d'une superfluité avérée. Chaque homme doit refaire les expériences de ses devanciers. Ainsi traversons-nous tous l'âge des fols espoirs, si propice à l'exubérance joyeuse et à l'effort acharné. Puis, nous mitigeons nos ambitions et n'attendons plus de succès, qu'avec une prudente modération. Enfin, nous inclinons vers la lassitude, qui prélude au grand départ.

Quelles que soient nos dispositions attristées, néanmoins, nous nous accordons des trêves. Nous n'ignorons point qu'il est nécessaire de nous laisser aller, de temps à autre, à l'espérance, fût-elle insensée. Car nous savons que de cette étreinte nous sortons toujours vivifiés, plus vaillants. — Et c'est pourquoi, périodiquement, tous s'unissent dans la célébration du « Jour de l'an. »

*
* *

Est-il rien de moins égoïste, de plus aisément généreux que l'espérance? Est-il en vérité un sentiment dans lequel puissent, avec plus de ferveur, communier les esprits — et même les nations?

Au Premier Janvier, chacun pare sa maison de guirlandes de gui, symbole du bonheur. Mais aussi chacun forme des souhaits d'heureux avenir pour tous ceux qu'il affectionne, ou même pour tous ceux qu'il connaît. Ce jour est bien la fête de l'universelle et mutuelle espérance.

C'est à cette solidarité dans nos élans vers un destin meilleur que songeait sans doute le séduisant auteur de *l'Irreligion de l'Avenir*, J.-M. Guyau, lorsqu'il scandait cet hymne à l'espérance :

« L'enthousiasme est fait d'espérance,et pour espérer, il faut avoir un cœur viril, il faut du courage On a dit : le courage du désespoir, il faudrait dire, le courage de l'espoir.

« L'espérance vient se confondre avec la vraie et active charité. Si au fond de la boîte de Pandore est restée sans s'envoler l'Espérance,ce n'est point qu'elle ait perdu ses ailes et qu'elle ne puisse, abandonnant la terre et les hommes,s'enfuir librement au ciel; c'est qu'elle est avant tout pitié, charité, dévouement; c'est qu'espérer c'est aimer, et aimer,c'est savoir attendre auprès de ceux qui souffrent. »

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 2 — 5e SÉRIE — TOME IX — 11 JANVIER 1908

OBSERVATIONS ET FAITS PSYCHOLOGIQUES (1)

Burke pense que, dans la plupart des cas, nous n'imaginons pas l'objet de notre pensée, et que le mot fait tout l'office. Je crois cela très vrai, et cela m'explique fort bien l'état pénible où je me trouve, quand en lisant je veux tout imaginer, jusqu'aux idées abstraites.

—

Blacklock, poète écossais, était aveugle de naissance et il y a pourtant dans ses œuvres des descriptions charmantes de la nature, fait psychologique très important : ce ne devaient être dans son esprit que des associations de mots.

—

C'est un fait psychologique très remarquable que la manière dont les idées libérales se sont introduites dans le clergé et le parti légitimiste, qui en est maintenant imbu très profondément. Au commencement, ils y étaient très hostiles ; mais cela les entraînait de force à déblatérer contre le gouvernement actuel, puis quand on les tarabustait, quel argument faire ? Recourir à cet esprit de liberté qu'ils combattaient, crier à la lésion des droits, etc., précisément comme faisaient leurs adversaires en matière différente. Ça pu être d'abord un argument *ad hominem*, puis c'est devenu leur esprit propre, et maintenant il est si ancré, que c'est proprement leur essence.

Fait curieux d'association d'idées : ce soir, on lisait à la lecture spirituelle l'histoire d'un philosophe ancien qui jeta son argent à la mer pour se mettre uniquement à l'étude de la sagesse, et la communauté se mit à rire. Si on avait raconté ce trait d'un saint, on l'aurait admiré.

—

Il serait curieux de chercher l'origine de certaines métaphores, tropes ou associations d'idées, qui sont passées dans le langage commun. Ainsi, par exemple, pourquoi allions-nous la chaleur, l'ardeur, etc., à l'amour, la lumière à la science? Souvent cela tire son origine de l'état du corps, quand il éprouve ces sentiments : ainsi pour la chaleur et l'amour.

—

Fait psychologique sur les songes. Ce matin, on ne venait pas éveiller, et la cloche a sonné tout entière avant que je me sois réveillé, et ce n'est qu'au moment où elle a cessé que je me suis réveillé, tellement que je doutais fort si c'était un rêve ou une réalité. C'est la cessation même qui a fait l'effet.

—

Autre fait. Hier soir, j'avais l'imagination fort excitée, et voulant m'endormir en cet état, le moindre petit bruit suffisait pour interrompre mon commencement de sommeil, et me donner de grandes frayeurs, tellement que j'avais peur de devenir fou, n'étant pas maître de moi.

—

Je m'explique maintenant pourquoi, en tournant,

(1) Voir la *Revue Bleue* du 4 janvier 1908.

et retournant de toute façon les axiomes métaphysiques, on n'en peut tirer aucune déduction. Ces vérités ne nous sont pas données comme la vérité ou comme les prémisses pour la trouver ; ce sont les formes mêmes de l'esprit, c'est l'esprit lui-même, plutôt que des vérités dont l'esprit soit en possession.

—

Il y a des preuves dont toute la force est dans le tour de la phrase qui les exprime : telle est, par exemple, celle de la religion chrétienne tirée du caractère de Jésus-Christ. Cela m'avait mis d'abord en défiance contre ces preuves. Mais j'ai remarqué ensuite que c'est une preuve de leur bonté : car c'est parce qu'elles sont fondées sur une analyse délicate, que les mots y ont tant d'importance. Les autres preuves, où les analyses sont faites à coups de hache, comme celles de la religion tirées de l'établissement et des martyrs, frappent telles quelles les esprits ordinaires, qui saisissent une analyse grossière et non une fine analyse. C'est ce qui explique ce phénomène remarquable que j'avais observé en conférence. Les esprits les plus bornés saisissaient ces grosses preuves de la spiritualité de l'âme, où il n'y a aucune analyse, et ne voyaient absolument rien dans les démonstrations délicates de la psychologie expérimentale. Et ces démonstrations sont du nombre de celles où le tour de la phrase fait tout, et ce sont les vraies preuves.

—

Il faut qu'il y ait une institution de Dieu, ou autrement dans notre nature, qui fasse que nous ne soyons pas touchés des choses de l'autre vie : car si nous étions les mêmes à leur égard qu'à l'égard des choses présentes, le monde courrait tout différemment. Toutefois, cela peut peut-être s'expliquer, parce qu'on n'y croit pas. Du reste, quelle que soit la cause, le fait n'est peut-être pas un mal, dans l'état actuel des choses. Mais de ce que cela est comme nécessaire dans l'état actuel des choses, on pourrait peut-être induire que l'état actuel des choses n'est pas le véritable état.

—

J'ai compris hier pour la première fois la nécessité des idées pures comme formes de l'entendement, et la manière dont elles se développent par l'abstraction immédiate et non l'abstraction comparative. C'est à propos de l'idée de nombre. Je cherchais comment nous y arrivions et je cherchais à l'expliquer par les procédés de l'abstraction ordinaire. Je supposais l'âme en face de cinq individus par exemple, et y cherchant quelque chose de commun pour en former l'idée de cinq et éliminant le reste. Mais comme ces cinq individus pouvaient être aussi distincts que possible, on pouvait leur supposer pour unique propriété commune celle de l'être : or, ce n'est pas là l'idée de nombre. L'impossibilité d'expliquer cette idée par ces procédés m'a fait fort bien comprendre l'abstraction immédiate, et comment ces idées sont des formes imposées à l'entendement.

—

C'est une chose bien remarquable et qui demanderait à être analysée rigoureusement, que cet infini qui entre comme élément dans toutes nos facultés. Cela donne la clef d'une foule de choses, par exemple l'éternité des peines. C'est là le vrai caractère de l'homme, car il ne paraît pas que cela soit dans les facultés des bêtes. Bossuet a parfaitement touché ce point, IVe sermon sur la circoncision, 1re partie, vers le milieu. Dieu ! que cet homme était psychologiste !

—

La charmante comparaison qu'il y a dans ce même sermon pour exprimer l'habitude, le cocon du ver à soie. Voyez tout ce morceau admirable de finesse, et par la manière dont il en induit la nécessité de la grâce. 1re partie.

—

Si les philosophes consentaient enfin à avoir un saint pour patron, je leur donnerais saint Jean-Baptiste. *Non erat ille lux, sed ut test imonium)... erat lux vera... lucerna ardens et lucens, parate vias, vox clamantis*, etc.

—

Un des faits psychologiques dont l'analyse mènerait certainement au péché originel, c'est le fait du principe de pudeur en l'homme. Car cela suppose que les actions dont nous avons pudeur ne sont pas d'institution première en nous. Aussi les bêtes n'en ont-elles pas, pourquoi? Parce que tout ce qu'elles font est de l'institution de leur nature. Quelle chose singulière, si nous ne pouvions en certains cas obéir sans rougir à la nature, notre règle, notre loi ! quelle anomalie dans l'univers ! Et pourtant c'est un fait que nous avons un principe de pudeur, fait aussi sûr qu'aucun autre psychologique et susceptible d'être démontré de la même manière.

—

Fait de songes. Il m'est venu en rêvant une pensée contre la pureté, et j'ai suivi pour la repousser exactement le même procédé qu'étant éveillé.

—

Idem. — Voici la seconde fois que le fait suivant

m'arrive. Je me suis fixé le soir que je me lèverai à telle heure ; à l'heure arrivée, je ne m'éveille pas, mais je sens que je suis en retard et que l'heure est passée. Puis, j'entends le signal qui m'avertit que l'heure est arrivée, et au lieu d'en conclure qu'il faut me lever, j'en conclus obscurément que je peux rester.

—

Nous ne connaissons que deux vérités générales ou principes : 1° les vérités de raison pure, d'abstraction non généralisée, qui sont les formes de notre esprit, plutôt que des vérités ; 2° les vérités d'abstraction généralisée, d'induction, ou lois ou faits généralisés ; ce sont là proprement nos connaissances ; et celles de la première classe n'ont de prix qu'en tant que nécessaires pour la possibilité de celles-ci. Tous ces principes de vieille métaphysique : *Modus essendi sequitur esse*, etc , etc., qui ne rentrent dans aucune de ces classes, n'ont pas de sens pour nous.

—

Voici une pensée bien juste d'Abbadie : « Nous nous moquerions de la folie d'un homme qui croirait avoir des ailes pour voler. » La pensée d'un sage qui prétend être au-dessus de tous les événements n'est pas moins insensée Nous trouvons cependant dans ce dernier sentiment quelque chose qui ne nous déplaît point, et que notre âme admire sans s'en apercevoir. Cela sans doute ne vient que de ce que ces paradoxes s'accordent avec un sentiment confus de notre dignité naturelle, qui ne nous abandonne point, quoiqu'il nous soit ordinairement inconnu.

—

Tout syllogisme dont au moins une proposition n'est pas un fait ou une définition de mots ne peut mener à rien. Voilà pourquoi la plupart des raisonnements de la théologo-métaphysique ne sont que des cercles vicieux. Ce fait, c'est l'élément objectif, qu'il faut marier aux principes subjectifs de raison pure pour produire quelque chose.

—

Il ne faut pas être injuste avec la scolastique. C'est à elle que nous devons l'esprit rationnel et scientifique des modernes. Il est aussi bien remarquable que le premier mouvement de l'esprit, se réveillant, ait été une si prodigieuse extension donnée à une faculté, la déduction. C'est le contraire des autres nations barbares. C'est sans doute le phénomène psychologo-historique le plus remarquable de voir cette incroyable force de spéculation naître au milieu du sommeil de l'esprit humain. Que cela présageait !

—

Un autre trait de la barbarie du moyen âge qui le caractérisa spécifiquement, et lui donna un caractère si à part, si digne d'être observé, c'est la prédominance de l'idée de droit. Écoles de droit, droit canonique, universités, etc... C'était encore un élément de promesse.

—

Un autre caractère c'était l'honneur, trait si caractéristique des nations modernes. Ces trois traits, l'esprit de raisonnement, l'idée de droit et la loyauté ou l'honneur sont les trois clefs du problème : comment la société moderne est sortie du moyen âge. Il y a moyen à peu près de tout expliquer avec cela.

—

Il est bien remarquable que comme l'état politique des sociétés modernes a pris naissance sous la religion aux Croisades, les sciences et la philosophie modernes sont nées de la théologie.

—

Quel phénomène curieux de voir ces raisonneurs au milieu d'un siècle si peu intellectuel bâtir cet édifice immense de la scolastique, occupés là à dépecer les Pères, à les dépouiller de toute forme oratoire, à en extraire la seule pensée ! Quel trait original !

—

Ce qui fait qu'on a tant crié pour et contre le *Cogito ergo sum* de Descartes, savoir s'il y avait là un raisonnement, et que les cartésiens n'ont jamais dénoué la chose bien précisément, c'est qu'on ne distinguait pas l'objectif et le subjectif de la raison. On ne voyait pas que ces grands principes de cause et de substance ne sont pas des vérités distinctes de nous, mais des formes de notre esprit, et ne voyant pas cela, il fallait bien sous entendre une mineure, et voir dans le *Cogito ergo* un syllogisme, ce qui est absurde. Mais posant que le principe de substance n'est qu'un moule où nous coulons nos perceptions, il a bien fallu que de la première perception (ou pensée comme disait Descartes), elle se moulât dans la substance, et nous menât à : Je suis. Mais ce n'est pas une déduction, car il n'y a pas combinaison de deux vérités, mais une vérité passée à une forme.

—

La fermeté des héros, dit Abbadie, est une vertu de machine, qui se démonte par le dérèglement du moindre de ses ressorts. Parfaitement vrai de toute vertu humaine. Il y a au fond un petit ressort non aperçu, non défini ; il se casse, fini, où suis-je ! Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! A la lettre, il n'y a plus de *ressort*. Ah ! que ce mot d'Abbadie dit bien la chose !

Abbadie appelle les débauches de Tibère à Caprée le *désespoir de l'ambition*. Expression profonde et traduisant énergiquement un fait psychologique très important.

—

Fait assez important pour l'explication des actes qui exigent une grande complication de procédés organiques très délicats, et que nous faisons sans y penser. Quand nous sommes enrhumés, nous avons besoin, quand nous avons toussé, d'expectorer. C'est là un acte absolument semblable à la mastication, déglutition, etc., que nous faisons sans y penser, et pourtant nous sommes très embarrassés pour le faire, nous ne savons comment nous y prendre, nous y mettons du temps, nous essayons, nous tâtonnons de plusieurs manières. Pourquoi? parce que nous n'avons pas l'habitude d'être enrhumés. Donc l'habitude est pour beaucoup en ces actes. Il faudrait voir si ceux qui toussent continuellement sont plus exercés.

—

C'est parce que ces grands principes de cause, de substance, etc., ne sont pas des vérités extérieures, mais des formes de l'intelligence, que le vulgaire ne les connaît pas, et qu'on a tant de peine à le faire comprendre à ceux qui n'ont pas l'habitude de l'abstraction. Et pourtant, tous les emploient à chaque instant, même en disant qu'il n'y entendent rien. C'est comme l'œil qui ne se voit pas.

—

Je me trompe fort, s'il n'y a pas un travers dans la manière dont on pose la question de la liberté, surtout parmi les scolastiques. Car en faire la faculté de pouvoir résister au motif, de suivre le moins utile, etc., outre qu'en somme je ne sais si nous avons cette faculté, ce ne serait pas quelque chose de bien merveilleux.

—

Si nous avons la faculté susdite, il est sûr au moins que nous ne nous en servons jamais, qu'elle nous est complètement inutile, et cela est si vrai qu'on peut appliquer le calcul des probabilités à la détermination humaine, ce qui suppose que l'on n'agira que par motifs. — Au fond, qu'entend-on ordinairement par liberté? Est-ce le pouvoir d'agir sans motif? Du tout; mais plutôt....., ma foi! je n'en sais rien. Je dis à quelqu'un : Choisissez, vous êtes libre. Il faut bien que cela ait un sens, car le genre humain ne peut s'être accordé à reconnaître en soi un fait qui serait un contre-sens. Mais qu'est-ce donc que cela veut dire? Que vous pouvez vous arrêter au plus mauvais choix? Absurde. Que vous pouvez vous arrêter au meilleur? il n'y a pas besoin de liberté pour cela. Au fond, je crois que le bon sens voit en cela deux choses et rien de plus; quand je dis : vous êtes libre, je dis : 1° rien d'*extérieur* ne vous *contraint*; 2° vous pouvez diriger votre esprit de manière à ce que vous vous arrêtiez à ce qui est objectivement meilleur.

—

Il y aurait des recherches très curieuses à faire sur la manière dont les langues ont formé les contradictoires de certains mots. Ainsi *felix*, *infelix*; or *infelix* est contradictoire pour le mot, et contraire pour l'idée, car qui n'est pas heureux est malheureux. De même *probus*, *improbus* : pour ces idées, l'esprit humain a confondu la contradiction et le contraire. Au contraire, il ne l'a pas fait pour utile et inutile. Inutile est contradictoire pour l'idée comme pour l'expression; ici, il y a une contradictoire distincte nuisible. Il n'y a guère que dans les idées morales qu'on trouve des exemples du premier genre.

—

Il suit du n° 35 que toute intelligence créée ne peut être compétente à la fois pour toutes sortes de vérités, car elle ne peut être à la fois ronde et carrée. Il n'y a que l'intelligence qui n'a pas de forme déterminée, qui puisse en être capable à la fois, c'est-à-dire l'absolu, Dieu. Ceci me ferait croire que les spéculations des métaphysiciens sur cette absence de forme et de modes en Dieu aurait quelque fondement.

—

Une des choses qui me semblent les plus sinistres pour l'avenir de la religion en France, c'est qu'on n'a jamais vu dans l'histoire un mouvement rétrograde dans les idées. L'humanité est traînée en avant. Or, il en faudrait un pour que la religion s'y maintînt.

—

On objecte contre la marche nécessaire de l'humanité les événements contingents qui arrivent dans l'histoire. Ainsi est-ce, l'ordre des choses qui a fait ce froid terrible qui écrasa l'armée de Napoléon en Russie? Petitesse! Les événements contingents n'ont pas plus d'effet dans l'histoire que le frottement d'une grande machine. Si des causes déjà posées n'eussent précipité Napoléon, le désastre de Russie eût été bientôt effacé.

—

Cette seule considération que, jusqu'à Moïse, le Pentateuque est écrit sous forme d'histoire, et que, depuis Moïse, il est écrit sous forme de journal, suffirait à un esprit inductif pour prouver son authenticité.

On considère d'ordinaire Notre-Seigneur à la crèche et sur la croix, quand on veut se former une idée de ses humiliations : mais il y a une position où j'aime bien mieux l'envisager sous ce rapport. C'est dans le sein de sa mère, à l'état d'embryon. Je voudrais que le système des animaux spermatiques fût vrai pour pouvoir l'envisager sous une forme plus humble encore, et dire à la lettre : *Vermis sum et non homo.*

—

Quand on charge quelqu'un de quelque fonction, dicter par exemple en classe, etc., tous sont de mauvaise humeur contre lui et cherchent à le mordre par tous les coins. Tous sont d'accord en cela, mais sont vis-à-vis l'un de l'autre en dissimulation. C'est un état psychologique très singulier, et très difficile à exprimer.

—

Ce qui fait que tous les hommes sont faits sur le même moule et que l'induction psychologique de soi aux autres est légitime même dans de très petits détails, c'est que, quand des personnes se hasardent à dire des choses qui n'ont jamais été dites, mais que tous ont senties, on dit : c'est vrai : ainsi par exemple dans les révélations de Catherine Emmerich, que je ne crois pas du tout comme révélations, mais comme peintures psychologiques ; par exemple, sur le trouble à propos des vœux : n'est-il pas singulier qu'une idée si extraordinaire nous soit venue et nous ait tenus tous deux si tenacement ? Et pourtant, certes nous n'avons guère de ressemblance du reste. M. Billion m'a dit la même chose d'un fait qu'elle signale, et qu'il a reconnu en lui quand il était enfant, c'est qu'elle croyait voltiger autour des colonnes des églises, etc.

—

Les aspirations, en hébreu au moins, expriment l'esprit, Dieu, la force.

—

L'aspiration *l'h* est impossible au milieu des mots.

—

Ce soir, j'avais arrangé mes couvertures d'une manière inaccoutumée, et dans mes rêves j'étais comme dans un état de gêne, comme si je n'étais pas dans mon assiette, je me suis réveillé sous cette impression, etc. — Fait prouvant l'influence de l'état du corps sur les songes.

—

Saint Augustin résume ainsi le bonheur du ciel : *Gaudium de veritate.*

Bossuet explique ainsi *Intra in gaudium Domini tui.* Les joies des sens entrent dans l'âme, l'âme entrera dans la joie du Seigneur. (V. IVe sermon sur la Circoncision, 3e partie).

—

Souvent les joies du monde peuvent s'accorder ; souvent même, leur variété fait leur plus doux assaisonnement. La joie du ciel est incompatible, le moindre mélange la corrompt, et elle perd tout son goût et tout son agrément, si elle n'est pas goûtée toute seule. (Bossuet.)

—

Je me demandais ce matin si un certain *esprit* de ce temps, que nous regardons comme très fin, ne deviendrait pas un jour niais, comme est pour nous celui du XVIIIe siècle. J'avais peine à me le figurer et pourtant l'induction me convainquait. Au XVIIIe siècle, on ne se le figurait pas ainsi ; et cela se comprend, parce qu'on n'était que sous l'impression des éléments mêmes qui produisaient cet esprit. Cela mènerait bien à la relativité du goût. Pourtant il y a aussi un esprit, qui sera toujours esprit.

—

Quand le feu ne brûle pas, il noircit, dit Rodriguez.

—

C'est une erreur, dit Abbadie, de s'imaginer que notre âme aime la vérité en tant que vérité. Il n'y a point de plus grandes ni de plus certaines vérités que les vérités que tout le monde connaît, cependant il n'y en a pas de plus indifférentes. D'où vient cela ? C'est que la vérité ne nous paraît point aimable par elle-même, mais seulement en tant qu'elle peut nous distinguer. Analyse incomplète et partielle.

—

Fait de songes. — Ce matin, je reposais plus tard qu'à l'ordinaire, et à l'heure où je pensais qu'on ferait la visite, je rêvais que réellement on la faisait dans la chambre voisine, mais avec une inconcevable réalité. Puis on entra dans la mienne, pour la faire réellement, ce qui me réveilla, mais de telle sorte que c'était la continuation réelle de mon songe ; aussi étais-je complètement démonté. Je crois même qu'au moment où entra le visiteur, j'éprouvai un sentiment tout à fait analogue à ceux des nos 16, 53. — Quoiqu'en rêvant je ne visse pas celui qui faisait la visite dans l'autre chambre, je ne laissais pas de juger avec certitude que c'était M. Philpin. Ceci est très remarquable, car enfin quelle raison en avais-je ? Je croyais le voir d'une certaine manière à travers le mur.

« On entend quelquefois prononcer en soi des paroles qu'on ne voudrait jamais avoir prononcées. » Fait d'une haute importance, parfaitement dépeint par ces mots de Rodriguez (voyez *Traité de la Chasteté*). Je l'ai éprouvé à la lettre en moi. Cela est inexplicable sans le démon et la religion chrétienne. Et pourtant c'est bien sûr.

—

Pourquoi on se gratte quand on a une démangeaison quelque part. — C'est un phénomène tenant à l'attention. La sensation de la démangeaison est légère, et par là agaçante pour les nerfs. Or, en se grattant, on produit une sensation beaucoup plus énergique, qui détourne toute l'attention de la démangeaison. Mais quand cette sensation forte s'affaiblit, l'attention s'affaiblit aussi et se reporte sur la démangeaison. C'est comme quand, pour étouffer un petit bruit, on fait un grand bruit. Toutefois, il peut arriver que l'ébranlement des nerfs produit par le grattement soit si fort, qu'il étouffe tout à fait celui de la démangeaison, qui par là ne revient plus.

—

Autre fait qui s'explique par l'attention. J'avais observé depuis longtemps le fait suivant, mais je l'expliquais mal. Je veux sentir un battement à une partie du corps, j'y porte mon attention, et, en effet, un instant après, j'y sens un battement, comme quand la partie est malade. J'expliquais cela en disant que la volonté, quoi qu'on en dise, pouvait avoir quelque effet sur le mouvement du sang Mais j'ai réfléchi qu'il valait beaucoup mieux l'expliquer par l'attention. Nous ne sentons le battement du sang nulle part, il n'y a pas de raison de le sentir à un endroit plutôt qu'à un autre. Mais quand nous portons notre attention à un endroit, alors la sensation existe véritablement à cet endroit. Il n'est donc pas exact de dire que le mouvement du sang ne produit pas de sensation, il serait plus rigoureux de dire qu'il a tout ce qu'il faut pour la sensation, mais qu'il y manque l'attention. J'ai cherché à vouloir sentir ce mouvement à un endroit, sans porter mon attention à cet endroit, et cela s'est fait idem, mais je pense que je m'abusais, et qu'en effet mon attention y était sans que je m'en doutasse, car cela m'avait l'air d'une possibilité.

—

Il est remarquable que, dans les différents métiers, ceux qui les exercent s'attachent très réellement aux instruments de ce métier, et s'identifient en quelque sorte avec eux. Ainsi j'ai vu un marin dans une colère épouvantable, parce que je lançais une petite pierre contre un navire (qui n'était pas le sien). Savez-vous la raison qu'il me donna? Si on vous jetait une pierre, dit-il, cela vous ferait-il du bien? De même... Et on me fit observer que cela était général dans les marins. L'habitude contractée de se servir de certains objets porte non seulement à s'y attacher, mais à les personnifier. On se figure qu'ils nous aiment, ainsi ses livres, etc. De même les voituriers pour leurs chevaux. J'en ai entendu un dire qu'il aimait mieux qu'on le maltraitât que ses chevaux. Cela doit tenir aussi beaucoup au principe qui nous identifie à notre *propriété*. Nous la regardons comme une extension de nous-mêmes, et voilà ce qui nous y attache.

—

Nécessité de la grâce. Pour guérir le cœur de l'homme, il faudrait guérir sa raison, et pour guérir sa raison, il faudrait d'abord guérir son cœur. Impossible de sortir de ce cercle que par un secours extérieur. (ABBADIE).

—

Quand nous souffrons quelque chose, que nous savons ne devoir avoir aucune suite, et que de plus nous sommes maîtres de faire cesser à l'instant, nous n'en souffrons rien : je l'ai éprouvé, ce qui prouve que c'est surtout l'avenir que nous craignons, c'est le bien ou le mal de l'avenir qui fait impression sur nous. Nous ne tenons pas au mal présent en tant que présent.

—

L'homme le plus embarrassé est souvent le plus insolent (en cherchant à ne pas le paraître). Pensée de M. Chesnel. Qu'il est fin, ce garçon-là !

—

Le moyen de s'insinuer dans la faveur des grands, dit Abbadie, n'est pas de faire qu'ils nous aient obligation, mais que vous leur en ayez. Cela est très singulier, et pourtant admirablement vrai. Le premier nous les soumet, le second nous soumet à eux.

—

Les Ecossais ont reconnu pour principe dans l'homme le désir de souveraineté, et ils ont raison pour le fait. Mais est-il facile de justifier ce principe comme tous les autres, en disant qu'il tend au bien, et qu'on le détourne au mal? Je n'en sais rien. M. Lacordaire a beau dire (4e conférence), cela n'est pas *juste* en soi. Donc il y a eu chute. Pourtant on voit qu'il était bon en son principe, dominer en général, régner, c'est en effet la fin de l'homme, mais que l'objet de ce principe soit nos semblables, comme de fait il en est, non seulement quant à l'effet détourné du principe, mais quant au prin-

cipe même, voilà le mal. Car c'est un principe de domination en général, non de domination sur nos semblables, *Crescite et dominamini*. Oh ! que le Père Lacordaire a bien dit cela.

—

Comme la Bible a bien exprimé ce fait psychologique par le premier mot dit à l'homme : *Crescite et dominamini.*

—

Excellente pensée de saint Augustin : *Nihil est quam genus humanum tam discordionum vitio, tam sociale naturâ.* Parfaitement d'accord avec l'analyse écossaise : important résultat de cette analyse, d'avoir montré que tous nos principes sont sociaux : comment donc atteignent-ils si mal leur fin ? Problème insoluble sans la distinction de saint Augustin, *vitio* d'une part, *naturâ* de l'autre.

—

La meilleure preuve de la religion est dans l'histoire de la philosophie, et la plus forte objection contre elle dans l'histoire de l'Église.

—

Un être capable de dire : *Ici-bas*, ne peut être mortel.

(*A suivre*). ERNEST RENAN.

AU TEMPS DE LA FÉODALITÉ MARIAGES ET DIVORCES

Le mariage entre nobles, au moyen âge, est l'union de deux fortunes territoriales, l'association de deux seigneuries. Objet tout passif du contrat, la femme n'y paraît qu'effacée derrière le fief. Dans cette affaire, le sentiment n'entre pour rien, et comme l'on n'y a tenu aucun compte des goûts et des humeurs des époux, les mésintelligences inévitables conduisent fatalement au divorce. Mais les femmes sont obligées de se remarier très vite, parce qu'il faut que le fief, pour être bien servi, le soit par un homme. D'autre part, les hommes ne restent pas longtemps veufs ou divorcés, parce qu'ils gagnent toujours à un nouveau mariage, la femme qui disparaît laissant généralement à son mari, en fait sinon en droit, une partie de son apport dotal. L'intérêt de la seigneurie veut donc que le seigneur se marie souvent. C'est la « polygamie successive » élevée à la hauteur d'une institution.

Par la pente naturelle des choses, les dames elles-mêmes prennent l'habitude de changer de maîtres. Avoir trois ou quatre maris, pour elle, est presque un minimum. Le plus léger motif, le moindre défaut physique, une simple maladie peut déterminer les hommes à la répudiation ; mais les documents permettent d'affirmer que beaucoup de ruptures sont le fait d'un divorce par consentement mutuel. L'Eglise essaie vainement d'opposer son veto ; elle est débordée, obligée de fermer les yeux. Pourtant, dans ce milieu catholique, le principe de l'indissolubilité du mariage devrait avoir force de loi. Simple apparence ! Une autre règle ecclésiastique, très rigoureuse, celle qui interdit les unions consanguines, même à des degrés de parenté éloignés, donne toutes facilités à ces tempéraments mobiles. Et grâce à la complicité des clercs, les mariages se brisent aussi aisément qu'ils se concluent.

La circulation intense des femmes et des fiefs à travers la société noble, et, comme il s'agit alors d'une France féconde, la multiplicité des enfants issus de lits divers, ont ce résultat curieux : l'enchevêtrement inextricable des droits ou des prétentions sur les domaines seigneuriaux. Chaque mari portant les titres féodaux de sa femme et les gardant même après le divorce, d'autre part, les héritiers associés au pouvoir paternel étant qualifiés comme leurs pères, la complication tourne au chaos, même pour les contemporains.

Un des héros de la quatrième croisade, Guillaume de Champlitte, avait épousé, en 1196, Alix, dame de la Marche. Elle meurt, et, avant l'année écoulée, Guillaume est remarié avec Elisabeth du Mont-Saint-Jean, veuve elle-même d'Aimon de Marigny, dont elle avait eu quatre fils. En 1200, Guillaume et Elisabeth divorcent et se remarient, tous deux en troisièmes noces, Guillaume avec Eustachie de Courtenay, autre veuve, et Elisabeth, avec Bertrand de Saudon. Ce dernier, lui aussi, était veuf, et apportait à sa femme six fils, sans compter les filles, valeur négligeable ! Guillaume de Champlitte meurt en 1210, et sa veuve, Eustachie, se remarie, en troisièmes noces, avec Guillaume, comte de Sancerre. Elle perd son troisième mari. En épouse-t-elle un quatrième ? Les textes ne le disent pas, mais le cas était assez commun. Par ce qui se passait dans cette seule famille, pendant une période de quinze ans, on juge de l'immense imbroglio que présentait la France entière aux siècles de la féodalité.

*
* *

On verra mieux encore ce qu'étaient la femme et le mariage, par le détail de certains épisodes où le romanesque de la réalité dépasse quelquefois la fantaisie du roman.

Le comte de Boulogne, Mathieu d'Alsace, marié trois fois, était mort en 1172, ne laissant que deux filles, Ida et Mathilde. Ida, l'aînée, n'avait que douze ans, et jusqu'à son mariage, son oncle, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, était légalement investi de l'administration du fief. Une héritière noble n'appartenait pas seulement à son tuteur; elle dépendait encore du haut souverain de la seigneurie, dont le consentement, pour la marier, était nécessaire. Or, le comté de Boulogne relevait de trois suzerainetés, Flandre, Angleterre et France. Louis VII et Henri Plantagenet exigèrent de Philippe d'Alsace qu'on les consultât sur le choix d'un mari. Situation difficile! Contenter l'un de ces rois était le meilleur moyen de contrarier l'autre. Le tuteur se tira d'embarras en gardant le fief et l'héritière. A vingt ans, ce qui était insolite, Ida n'était pas encore mariée. Mais ce système d'abstention ne pouvait être bien longtemps pratiqué : les vassaux et les sujets du comté de Boulogne n'auraient pas consenti à rester sans chef. Philippe d'Alsace donna sa nièce en mariage à Gérard III, comte de Gueldre, personnage bien choisi, parce que n'étant ni le vassal de la France, ni celui de l'Angleterre, il ne portait ombrage à aucun des deux rois (1181). Mais il n'eut pas longtemps à jouir de l'héritière, ni de sa dot. Il mourut dans l'année. Sa veuve se hâta de quitter la Gueldre et de revenir dans le Boulonnais, après avoir été obligée d'enlever de vive force les bijoux et autres objets de prix, que Gérard lui avait donnés.

Tout était à recommencer. Ida, avec son héritage, restait le point de mire des prétendants. En 1183, Philippe d'Alsace la remarie, à vingt-deux ans, avec un Allemand, Bertold IV, duc de Zaehringen, qui en avait soixante. Elle le suit dans ses états de Souabe, abandonnant encore le Boulonnais à la gestion du comte de Flandre. Pendant trois ans, ses sujets n'entendent plus parler d'elle. En 1186, elle leur revient, veuve pour la seconde fois; mais, contrairement à l'usage, elle garda sa liberté pendant quatre ans. L'historien Lambert d'Ardres prétend qu'elle en aurait usé jusqu'à l'indiscrétion (1). Ce curé était peut-être une mauvaise langue, mais comme nul autre que lui ne nous a fait connaître les aventures matrimoniales de la comtesse de Boulogne, force nous est de suivre son récit, qui ne manque pas de piquant.

Le comté de Boulogne touchait au comté de Guines, et le fils du comte de Guines, Arnoul, noble de bonne mine, grand coureur de tournois, ami des jongleurs et des lettrés à qui il jetait l'or sans compter, fit impression sur la jeune veuve. Il était le candidat préféré de Philippe d'Alsace, qui tenait le comté de Guines dans une dépendance étroite de la seigneurie flamande. Pour la même raison, il déplaisait au roi de France, ennemi du comte de Flandre, et ce roi, qui était alors Philippe-Auguste, lui suscita, comme concurrent, Renaud de Dammartin, brillant chevalier. Il est vrai que Renaud était marié : mais, à pareille époque, ce genre d'obstacle n'arrêtait personne. Il se hâte de répudier sa femme, Marie de Châtillon, et, devenu libre, se met sur les rangs. Un peu tard, sans doute, car Ida avait déjà négocié avec Arnoul, qui lui plaisait, et s'était à peu près engagée. Néanmoins, elle cède aux instances de sa cousine germaine, la reine de France, Isabelle de Hainaut, et consent à entrer en pourparlers avec Renaud de Dammartin. Elle finit par répondre que, s'il obtenait le consentement de son tuteur, elle l'épouserait.

Or Philippe d'Alsace se refusait absolument à donner sa nièce à un familier du roi de France. Devant cette opposition, Ida se retourna du côté d'Arnoul de Guines. Elle eut avec lui plusieurs entrevues secrètes et vint même chez lui, à Ardres, pour assister au service funèbre d'un messager qu'elle lui avait adressé. Arnoul voulait à toute force la retenir, l'épouser sans délai. Elle lui fit comprendre que cela était impossible et lui promit formellement de revenir le trouver. Mais Renaud, qui avait répudié sa femme pour avoir quelque chose de mieux, ne se résignait pas à tout perdre. Il surveillait de très près la comtesse de Boulogne et son rival, et vit qu'il fallait brusquer la fortune. Avec quelques affidés, il enlève Ida du château où elle séjournait, l'emporte d'une seule traite jusqu'en Lorraine, et l'enferme dans le burg de Rista. Dans quelle mesure la victime de ce rapt avait-elle résisté? On voudrait que le curé d'Ardres donnât ici plus de détails. Toujours est-il que de son lieu d'exil, Ida envoya à Arnoul un message secret, se plaignant de la violence qu'elle avait subie, et lui jurant d'être sa femme s'il venait la délivrer. Arnoul n'hésite pas; il part avec deux chevaliers; mais ses préparatifs avaient demandé du temps. Dans l'intervalle, Renaud sut regagner le cœur de la prisonnière et obtenir son pardon, si bien qu'elle lui révéla tout le complot. Quand Arnoul et ses amis arrivèrent à Verdun, l'évêque de cette ville, que Renaud et Philippe-Auguste avaient converti à leur cause, les fit arrêter, enchaîner et jeter en prison. Renaud put tout à son aise épouser l'héritière et revint en France avec elle prendre possession du comté de Boulogne. La protection de Philippe-Auguste n'était jamais gratuite. Le nouveau marié dut, en 1192, signer un traité par

(1) « Se livrant à toutes les voluptés et à tous les délices du monde séculier. »

lequel il se déclarait l'homme-lige du roi pour le Boulonnais, lui abandonner Lens et ses alentours, et lui payer 7.000 livres comme droit de relief.

Ainsi la femme noble est une proie, que les prétendants se disputent, qu'ils arrachent au père, au tuteur, même au mari ! Un contemporain d'Ida de Boulogne, Étienne, comte de Sancerre, enlevait au seigneur de Trainel une héritière, que celui-ci avait épousée depuis quelques jours seulement, et en faisait sa première femme. Application au mariage de la loi du plus fort, qui est, n'en déplaise aux juristes, le fondement essentiel de la féodalité.

Est-il nécessaire de dire que dans la France du Midi le lien conjugal n'était ni plus consistant ni mieux respecté ? Au mariage de Boulogne on pouvait donner, comme pendant, le mariage de Montpellier.

*
* *

Le roi d'Aragon, Alphonse II, avait demandé à l'empereur grec, Manuel Comnène, la main de sa fille Eudoxie. Elle lui fut accordée : la princesse se mit en route pour l'Espagne. Mais l'Aragonais trouva que la fiancée tardait beaucoup et il se fiait peu à la parole byzantine. Eudoxie et les Grecs de sa suite, arrivés à Montpellier, y apprirent une étrange nouvelle. Le roi d'Aragon, perdant patience, s'était marié avec une fille du roi de Castille, Sancia ! Sur ces entrefaites l'empereur Manuel mourut. Qu'allait devenir sa fille, laissée pour compte à l'autre bout de la Méditerranée ? Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, proposa à l'étrangère de l'épouser : l'alliance avec une famille impériale, des droits éventuels sur le trône de Constantinople, beau rêve pour un baron de mince envergure ! Eudoxie, moins flattée, se fit d'abord un peu prier, puis, sur les instances des rois d'Aragon et de Castille, elle céda. Le mariage eut lieu, en 1181, à la condition expresse que le premier enfant qui naîtrait de cette union, garçon ou fille, hériterait de la seigneurie de Montpellier.

Cinq ans après, Guillaume VIII et Eudoxie avaient assez l'un de l'autre. La princesse grecque était, paraît-il, désagréable, hautaine, capricieuse et bizarre : elle n'avait eu qu'une fille ; son frère Alexis II venait d'être détrôné, ce qui coupait court aux ambitions du seigneur de Montpellier. Celui-ci songea donc à répudier sa femme, d'autant mieux que lors d'une visite à Alphonse II, à Barcelone, il s'était pris d'amour pour une parente de la reine d'Aragon, Agnès de Castille. En 1187, Guillaume VIII mit de côté Eudoxie et épousa Agnès « pour avoir des fils », déclare-t-il dans le préambule de son contrat de mariage.

L'Église trouva le procédé sans gêne et la raison insuffisante. L'évêque de Maguelone, Jean de Montlaur, adresse une plainte au pape, qui ordonne au seigneur de Montpellier, sous peine d'excommunication, de reprendre Eudoxie. Guillaume n'en ramène pas moins Agnès à Montpellier, et Eudoxie, résignée, s'enferme au monastère d'Aniane. Malgré l'interdiction pontificale, sept ans se passent, et Agnès continue de régner, tandis que Guillaume, devenu père de plusieurs fils, s'obstine à demander à Rome, avec la dissolution de son premier mariage, l'approbation du second. Le pape Célestin III lance, enfin, en 1194, la sentence canonique qui annulait le mariage d'Agnès. Peine perdue ! Célestin III disparaît, et, au lieu de continuer à sévir, son successeur, Innocent III, mieux disposé envers le seigneur de Montpellier, qui était l'ennemi des Albigeois et de l'hérésie, le prend sous sa protection. En faisant montre d'orthodoxie, Guillaume VIII espérait, sans doute, amener le pape à fermer les yeux sur l'irrégularité de son alliance avec Agnès et à légitimer ses fils. Innocent III attendit en effet jusqu'en 1202 pour condamner définitivement ce que l'Église ne pouvait tolérer. Guillaume mourut peu de temps après, laissant sa seigneurie à l'aîné des six fils d'Agnès, Guillaume IX, et faisant les autres moines ou chanoines. La fille d'Eudoxie, Marie, se trouvait déshéritée au profit des enfants mâles du second lit, bien qu'elle fût pourtant, en vertu des traités, l'héritière légitime du fief !

Triste destinée, celle de cette Marie ! A douze ans, (1194) son père et sa belle-mère, Agnès, pour se débarrasser de sa présence, l'avaient mariée au vicomte de Marseille, Barral des Baux. Peu après le vicomte mourait, léguant à sa femme un capital dont Guillaume et Agnès s'approprièrent sans vergogne une bonne partie. En 1197, ils remarient cette veuve de quinze ans au comte de Comminges, Bernard IV, un débauché notoire, qui s'était déjà débarrassé de deux femmes légitimes. Il ne tarde pas à répudier celle-ci comme les précédentes, malgré l'opposition d'Innocent III, afin d'en épouser une quatrième. Et, surcroît de tristesse ! la délaissée se voyait ravir son héritage par le fils de cette Agnès qui avait supplanté sa mère !

Touchés de cette succession d'infortunes, les bourgeois de Montpellier, bons catholiques, ne voulurent pas rester sous la domination d'un bâtard condamné par le pape, et se décidèrent à reconnaître le droit de la fille d'Eudoxie. Ils espéraient d'ailleurs obtenir d'un maître nouveau la reconnaissance pleine et entière de leur commune. Ils songèrent donc à donner à Marie, un troisième époux, capable de la défendre, et la proposèrent au roi d'Aragon, Pierre II, qu'un veuvage avait rendu libre. Marie était, paraît-il, assez laide : mais le roi accepta avec empressement cette occasion unique d'ajouter

à la Catalogne un fief qui en était voisin et qui rapportait de gros revenus. Il épousa donc l'héritière de Montpellier, le 15 juin 1204, sans avoir pris la précaution de faire annuler son mariage avec le comte de Comminges, et il jura « sur le saint Évangile de Dieu qu'il ne se séparerait jamais de Marie, qu'il n'aurait pas d'autre femme tant qu'il vivrait, et qu'il lui serait toujours fidèle ». Conséquence immédiate du mariage : la déchéance du fils d'Agnès, du bâtard Guillaume IX, à qui Pierre d'Aragon se substitua, selon le vœu général des habitants de Montpellier.

Mais quand il fut en possession de la seigneurie, son attitude changea. Jamais serment de fidélité conjugale ne fut plus outrageusement violé. Bientôt il ne pensa plus qu'au divorce, et traita la pauvre Marie comme Philippe-Auguste avait traité Ingeburge. Il faut lire la correspondance d'Innocent III pour se rendre compte de la tenacité que mit le roi d'Aragon à négocier la dissolution de son mariage. Les sévices et les humiliations de toute nature, dont Marie fut abreuvée, l'obligèrent à quitter Montpellier pour se réfugier à Rome auprès de son unique protecteur. Elle y mourut, en 1213, vénérée comme une sainte. Le bruit courut que son mari l'avait fait empoisonner. A coup sûr, la nouvelle de sa mort le laissa fort indifférent.

*
* *

Que les barons de France vécussent chez eux, ou dans les colonies lointaines que la croisade avait créées en Orient, leurs habitudes ne changeaient pas ; le régime féodal, qu'ils transplantaient par la conquête, amenait partout les mêmes effets.

En 1190, la reine de Jérusalem, Sibylle, meurt, pendant le siège d'Acre, avec ses deux filles. Gui de Lusignan, son mari, était par là déchu légalement de la royauté qu'il tenait d'elle, et la sœur de Sibylle, Isabelle, agée de dix-huit ans, devenait l'héritière en titre. Or celle-ci était mariée à un noble d'extraction médiocre, Onfroi de Toron. Allait-on laisser ce petit seigneur, qui n'avait ni hommes ni argent, ceindre la couronne de Jérusalem ? Les grands vassaux du royaume et la reine douairière, Marie Comnène, décidèrent simplement qu'il fallait séparer Isabelle de son mari pour lui faire épouser un des héros de la croisade, Conrad, marquis de Montferrat. Renversement de la situation ordinaire : ici ce n'est plus la femme qu'il s'agit de sacrifier dans un intérêt politique, c'est le mari !

Marie Comnène prescrit donc à l'archevêque de Pise, Albert, légat du Saint-Siège en Orient, de prononcer la nullité du mariage, en prenant comme motif le fait qu'Isabelle n'avait que huit ans quand elle fut mariée à Onfroi. Appelé devant le tribunal du légat, ce dernier déclara qu'effectivement Isabelle lui avait été fiancée à l'âge de huit ans, mais qu'à sa majorité, elle avait ratifié l'engagement, et que le mariage, depuis trois ans, était devenu effectif. Qu'opposer à cette réplique ? En droit canon, l'argument avait pleine valeur. On vit alors se lever un des barons qui assistaient à l'enquête. « La vérité est, s'écria-t-il, que jamais la reine Isabelle n'a donné son consentement à ce mariage ». Ce démenti, selon l'usage féodal, devait aboutir à un duel judiciaire. Mais Onfroi s'aliéna toutes les sympathies en refusant de se battre avec son contradicteur. On conclut qu'il était dans son tort, puisqu'il n'osait pas affronter le jugement de Dieu !

Il fallait pourtant, si l'on voulait que l'Eglise cassât le mariage, qu'Isabelle déclarât n'y avoir jamais souscrit. Or, la jeune femme, qui aimait son mari, refusa d'abord de faire cette déclaration. Elle habitait, au siège d'Acre, une tente voisine de celle d'Onfroi. Plusieurs barons, entre autres le comte de Champagne, se présentèrent chez elle pour la décider au sacrifice qu'on lui demandait. En cas de résistance, ils devaient employer la force. Entendant le bruit qui se faisait dans la tente de sa femme, Onfroi dit à son compagnon, un noble de Champagne, Hugue de Saint-Maurice : « Seigneur Hugue, je crains bien que ceux qui sont avec la reine ne lui fassent dire quelque chose de diabolique. » A ce moment, un chevalier entra : « Les voilà, s'écria-t-il, qui emmènent votre femme ! » Onfroi sortit aussitôt et courut après elle : « Madame, lui dit-il, vous ne suivez pas le chemin qui mène chez vous, revenez avec moi. » Isabelle ne répondit rien, et, tête baissée, continua sa route. C'était la séparation de fait, en attendant la rupture de droit.

A force d'instances, on arriva à lui faire accepter l'idée d'une nouvelle union. Devant le légat du pape, elle affirme que, depuis sa majorité, elle n'a jamais habité de son plein gré avec Onfroi de Toron. Aussitôt la nullité du mariage est prononcée. Quand les barons du royaume de Jérusalem viennent lui prêter le serment de fidélité, elle leur dit : « Vous m'avez, par force, séparée de mon mari, mais je ne veux pas qu'il perde les biens qu'il possédait avant de m'épouser. Je lui rends Toron, le Châteauneuf, et les autres propriétés de ses ancêtres. » C'était bien le moins, en vérité !

Le mariage de Conrad de Montferrat et d'Isabelle fut célébré par un parent de Philippe-Auguste, le belliqueux évêque de Beauvais, Philippe de Dreux. Mais Onfroi ne se résignait pas : il se plaignait à tous venants, demandant qu'on lui rendît sa femme. Il avait beaucoup de partisans dans les rangs inférieurs de l'armée chrétienne. « C'est un crime,

disaient-ils, que d'avoir ainsi, par la violence, séparé ces époux. » Et quelques prélats, d'humeur indépendante, comme l'archevêque de Cantorbéry, partageaient cette manière de voir. Les barons furent obligés de se justifier, au point que l'un d'eux dit à Onfroi : « Seigneur, vous voulez donc que nous mourions tous de faim à cause de vous? Mieux vaut donner la reine Isabelle à un homme de valeur, qui sache diriger l'armée et nous fasse avoir des vivres à bon marché. » L'histoire ne dit pas si le « répudié » s'inclina devant cet argument.

Deux ans après, le 28 avril 1192, Conrad de Montferrat tombait sous les coups d'un assassin, et Isabelle se trouvait veuve de son second mari, du vivant du premier. Les barons de Jérusalem n'eurent pas un instant la pensée de lui demander si elle reprendrait Onfroi. Leur choix s'était porté sur le comte de Champagne, Henri Ier, et après huit jours de veuvage (trois jours même selon certains récits) Isabelle était remariée à ce nouveau prétendant. Les chroniqueurs, suivant qu'ils soutiennent la cause de Philippe-Auguste ou celle de Richard-Cœur-de-Lion, racontent le fait de façon différente, mais s'accordent à dire qu'il fallut imposer par contrainte à Isabelle cette troisième union.

En septembre 1197, Henri de Champagne, roi de Jérusalem, était victime à son tour d'une destinée tragique. Un soir, il tomba, on ne sait comment, d'une fenêtre du château d'Acre, et se tua. Il faut croire qu'Isabelle avait fini par accepter ce mari, car, lorsqu'elle apprit l'accident, « elle sortit du château d'un air égaré, poussant des cris, se déchirant le visage avec les ongles, s'arrachant les cheveux et même les vêtements, qui tombèrent autour d'elle en lambeaux jusqu'à la ceinture. A quelques pas de là, elle rencontra les hommes qui rapportaient le cadavre : elle se jeta sur les restes de son époux et les couvrit de baisers. »

Au nom de l'Église et de la morale, Innocent III attribua la mort d'Henri de Champagne à la juste colère de Dieu. « En Orient, s'écria-t-il, une femme a été successivement, par une immonde union, livrée deux fois à de prétendus époux; et ces mariages illicites ont obtenu le consentement et même l'approbation publique du clergé de la Syrie! Mais Dieu, pour effrayer ceux qui songeraient à imiter un si détestable exemple, a promptement et d'une manière éclatante vengé ses lois violées! » Que pouvaient les anathèmes des évêques et des papes contre les mœurs et les convoitises des puissants? Jamais ils n'empêchèrent la femme d'être le jouet des caprices brutaux du maître, ou des calculs de la politique et de l'intérêt, qui ne lui permettaient pas de s'appartenir.

Si l'amour est exclu alors du mariage, il est bien obligé de chercher ailleurs une compensation. La trouve-t-il dans l'infidélité conjugale? Les chansons de gestes présentent généralement la femme mariée comme vertueuse, très attachée et très dévouée à son mari : d'où il faudrait conclure que, dans le monde féodal, l'adultère était un cas peu commun. Mais ne nous fions pas trop aux assertions des littérateurs! Croyons nous ceux d'aujourd'hui, quand ils affirment que l'adultère est partout? Les auteurs de nos vieilles épopées, qui ne le montrent nulle part, ne sont peut-être pas plus près de la vérité. Disons seulement que, sur la vertu des châtelaines, les renseignements fournis par les chroniqueurs, les moralistes et les satiriques, ne concordent pas absolument avec ceux des poètes, amuseurs et flagorneurs des barons qui les nourrissaient. Et constatons aussi que, pour remédier à l'absence de l'amour dans les associations légales des deux sexes, le moyen âge avait imaginé une solution élégante. Dames et chevaliers contractaient, en dehors du mariage, des unions mystiques où le cœur et l'esprit devaient être, en théorie, exclusivement intéressés. L'histoire prouve, il est vrai, qu'en bien des cas on ne s'en tenait pas au sentiment et que la pratique finissait par fausser la théorie.

Un admirateur passionné du moyen âge, Léon Gautier, a dû reconnaître lui-même que la féodalité avait eu, sur le mariage et les liens de famille, « une déplorable influence ». On jugera, par les pages qui précèdent, de la valeur de cette conclusion.

ACHILLE LUCHAIRE,
de l'Institut.

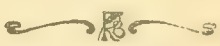

L'ANNEXION ET LE RATTACHEMENT DES COMORES A MADAGASCAR

L'archipel des Comores se compose de quatre îles : la *Grande-Comore* (110.200 hectares); *Mohéli* (23.100 hectares); *Anjouan* (37.800 hectares) et *Mayotte* (35.600 hectares), disposées, du Nord-Ouest au Sud-Est, à l'entrée septentrionnale du canal de Mozambique. La distance qui sépare la Grande-Comore de la côte africaine est d'environ 300 kilomètres et il y a 330 kilomètres de Mayotte à Madagascar.

La population totale était évaluée, en 1900, à 85.000 habitants, parmi lesquels 500 à 600 Européens ou créoles; les autres sont des noirs africains, des Arabes, des Indiens et des Malgaches. On y parle le *souahéli* (dialecte usité à Zanzibar), mais l'arabe est la langue sacrée, officielle et juridique;

la religion, les mœurs, les coutumes et l'aristocratie sont essentiellement arabes.

Le sol des vallées est fertile : le sucre, la vanille, le café, les plantes à parfum, le coton et toutes les cultures tropicales y viennent sans effort; les poissons et les coquillages pullulent; les troupeaux de bœufs et de cabris se multiplient sur les pâturages naturels et les sommets sont couverts de forêts, qui renferment des essences précieuses comme l'acajou et l'ébène. Le climat est sain toute l'année à la Grande-Comore et sur les hauteurs de Mohéli, Anjouan et Mayotte; pendant la saison des pluies, les Européens qui séjournent dans les bas-fonds sont tenus de prendre les précautions d'usage.

Si nous ajoutons qu'en toute saison la rade de Dzaoudzi (*Mayotte*) offre aux plus grands navires d'excellents mouillages, on comprendra que l'occupation des Comores a, pour la France, établie à Madagascar, une importance considérable.

Il est inutile de raconter ici les luttes séculaires des chefs arabes, sakalaves et hovas, qui se disputaient la suprématie. Ces luttes nous ont permis de prendre possession de Mayotte, en 1843, d'établir notre protectorat sur les autres îles (1886), et de détruire absolument le pouvoir des sultans. Les gouverneurs de Mayotte ont déposé les descendants d'Abdallah (qui avait placé *Anjouan* sous notre protection), et leur ont substitué Saïd-Omar; après avoir imposé aux habitants de *Mohéli*, le sultan Mardjani, signataire du traité de protectorat, ils l'ont un beau jour destitué et nominalement remplacé par Salima-Malhamba, petite fille d'un conquérant hova, arrivé dans l'île seulement vers 1830; enfin, Saïd-Ali, fils de Saïd Omar, devenu, grâce à l'appui des Français, sultan de la Grande-Comore, et rétabli par la force de nos armes contre ses sujets révoltés, a été déchu en 1893 de la souveraineté et interné à la Réunion, où il touche une pension annuelle de 10.000 francs.

Actuellement, voici la situation politique de chacune des îles Comores : *Mayotte* est une colonie française, administrée par un gouverneur; les autres îles sont, en principe, des pays de protectorat où résident des administrateurs français qui dépendent du gouverneur de Mayotte. Nous venons de voir que le dernier sultan de la *Grande-Comore*, Saïd-Ali, était déporté à la Réunion; son frère aîné, Saïd-Mohammed, porte le titre purement honorifique de Sultan d'*Anjouan*, mais n'y exerce aucun pouvoir; en ce qui concerne l'île de *Mohéli*, Salima-Malhamba n'y a jamais eu la moindre autorité; elle s'est mariée à un ancien gendarme et vit aujourd'hui en France, dans les environs de Dijon.

En somme, la situation de *Mohéli* et de la *Grande-Comore* n'est pas bien définie. Ce sont deux pays de protectorat où il y a théoriquement un État protecteur : la France, mais où il n'y a pas de souverain protégé. Bien plus, on peut contester la validité du traité du 6 janvier 1892, qui déterminait les prérogatives du Résident de France à la *Grande-Comore*, ce traité n'ayant pas été ratifié par le Président de la République.

La tâche des autorités locales est d'autant plus difficile, que des colons puissants ont fondé des établissements dans les trois îles protégées et invoquent les concessions qu'ils ont obtenues des anciens sultans, pour empêcher l'Administration d'appliquer les mesures qui leur déplaisent. C'est ainsi que, pendant longtemps, le Dr Wilson, sujet américain, s'est appuyé sur une convention passée avec Abdallah, ancien sultan d'*Anjouan*, pour entraver constamment l'action de notre Résident et nous susciter des embarras diplomatiques. C'est ainsi que le Conseil d'État est saisi, en ce moment, de plusieurs recours formés par M. Humblot, « agissant tant en son nom personnel, qu'au nom de la Société française de la *Grande-Comore* », contre plusieurs décrets concernant le louage de services, le régime forestier et la réglementation de la main-d'œuvre à Mayotte et dépendances.

Débarrassé par un arbitrage des réclamations du Dr Wilson, le Gouvernement a déposé, le 28 décembre 1906, un projet de loi déclarant les îles d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande-Comore, colonies françaises. L'exposé des motifs de ce projet fait ressortir que l'autonomie financière des trois îles, conséquence inévitable de l'existence des protectorats, limite chacune d'elles à ses ressources propres, et oblige les autorités locales à mesurer leur action aux disponibilités de l'île la moins favorisée. Aussi, aucun effort sérieux ne peut-il être tenté en matière économique; dans le domaine administratif, les réformes les plus urgentes doivent être ajournées : d'autre part, la précarité de nos droits, l'irrégularité de notre situation, enlèvent aux gouverneurs l'autorité indispensable pour l'application stricte des règlements locaux à tous les habitants de l'archipel.

Le 15 janvier 1907, le député qui écrit ces lignes déposa un amendement tendant à rattacher l'archipel des Comores au gouvernement général de Madagascar. La Commission des Affaires Extérieures, des protectorats et des colonies a partagé sa manière de voir et l'a nommé rapporteur. Il est probable qu'une solution ne tardera pas à intervenir.

*
* *

D'après les rapports des administrateurs locaux et des inspecteurs des colonies, il existe, à la Grande-Comore, environ 20.000 indigènes qui sont sans terre et sans ressources.

Avant l'établissement de M. Humblot dans cette île, les indigènes pouvaient défricher quelques terres sur la lisière de la grande forêt centrale ; y tenter, çà et là, des cultures vivrières, comme le manioc et la patate ; y couper du bois ; y récolter le miel et le poivre sauvage, y chasser, y faire paître des troupeaux, etc. Mais, armé de la convention qu'il a signée le 5 novembre 1885 avec Saïd-Ali (1), du traité de protectorat du 6 janvier 1886, qui confirme « les concessions de terres ou autorisations d'exploiter données précédemment aux Français » et de quelques lettres échangées par M. André Lebon, alors ministre des Colonies, avec le président de la Société française de la Grande-Comore, substituée aux droits de M. Humblot, celui-ci a pu annihiler les faibles précautions indiquées par M. André Lebon pour sauvegarder les droits de l'Etat, accaparer plus de la moitié de la surface totale de la Grande-Comore et interdire aux indigènes l'usage de leurs droits séculaires sur la grande forêt centrale (2).

Bien plus, la Société émet la prétention d'empêcher à volonté l'émigration des travailleurs (3). Or M. Humblot, son directeur, et M. Legros, beau-frère de M. Humblot, qui sont les seuls employeurs français de l'île occupent moins de 2.000 hommes, femmes et enfants ; il resterait donc 18.000 indigènes sans travail et sans ressources. Pendant ce temps, plusieurs colons se plaignent de manquer de bras dans les autres îles de l'archipel, à la Réunion et à Madagascar, et sont tout disposés à employer des Comoriens, gens dociles et robustes, dont la plupart seraient heureux d'aller gagner de l'argent au dehors.

Après l'annexion, la Société française de la Grande-Comore et les autres colons qui se croiront lésés injustement dans leurs intérêts pourront porter leurs réclamations devant les tribunaux français ; mais les décisions de ces tribunaux ne pourront empêcher le Gouvernement de légiférer pour réglementer le régime forestier, le travail et l'émigration, ni reconnaître à de simples particuliers des droits de souveraineté sur des terres devenues françaises, ni permettre à des Français de violer ouvertement les règles les plus élémentaires de notre droit public, par exemple, l'article 8 du décret du 17 avril 1848, qui interdit « à tout Français, même en pays étranger, de posséder, d'acheter ou de vendre des esclaves et de participer soit directement, soit indirectement, à tout trafic ou exploitation de ce genre (1). »

Certains colons considèrent que le premier devoir de l'administration française est d'*obliger* les indigènes à travailler pour le compte des Européens et revendiquent le droit de punir eux mêmes les récalcitrants. Ceux-là et ceux qui ont usurpé illégalement des territoires dont ils ont expulsé les indigènes verront d'un mauvais œil l'annexion de la Grande-Comore, d'Anjouan et de Mohéli. Mais ceux qui traitent convenablement les travailleurs y trouveront leur avantage, car si les bras viennent à leur manquer, les sans-travail de la Grande-Comore suffiront pour combler tous les vides. Le Comorien est plus robuste que l'Anjouanais et le Mohélien. Pour l'acclimater, il suffit de lui donner de la quinine et de ne pas le surmener, surtout dans les débuts. Les colons d'Anjouan et de Mohéli (qui n'ont pas à

(1) L'article II de la convention passée le 5 novembre 1885 entre M. Léon Humblot et Saïd-Ali, sultan de la Grande-Comore, donne à M. Humblot « le droit d'exploiter dans « toute l'étendue de l'île *toutes richesses naturelles quelconques* « *et toutes les terres qu'il voudra mettre en culture* ; *ces terres* « *sont données en toute propriété sans impôt ni location* avec « faculté à M. L. Humblot de pouvoir, s'il le juge à propos, « former une ou plusieurs sociétés pour les différentes « branches de l'exploitation de l'île. »

Saïd-Ali concédait à M. Humblot des droits qu'il ne possédait pas lui-même et qui sont en contradiction avec la loi musulmane. Aussi, M. André Lebon, ministre des Colonies, écrivait il, dans une lettre adressée, le 9 avril 1897, à M. le Président et MM. les membres du Conseil de surveillance de la Société française de la Grande-Comore, que les droits de cette société pouvaient être contestés quant à l'étendue des terres revendiquées et qu'il était indispensable de procéder à une délimitation dans le délai d'un an.

(2) Par lettre du 15 avril 1897, M. Humblot demanda à son Conseil de surveillance « de lui donner par écrit la façon dont il interprétait le nouveau traité passé avec le gouvernement français », c'est-à-dire la lettre susdite de M. André Lebon. Le Conseil répondit à M. Humblot, le 19 mai 1897 et communiqua cette réponse à M. André Lebon. Celui-ci en accusa réception, le 24 juin 1897 et ajouta : « Sans entrer dans le détail des diverses questions que vous avez examinées et sur lesquelles je ne veux pas revenir, la convention étant sur la plupart des points suffisamment explicite, l'ensemble des solutions que vous avez indiquées me paraît d'une façon générale répondre à l'esprit dans lequel une entente s'est établie entre votre département et la Société. »

La Société de la Grande-Comore prétend que la lettre écrite à son Président par M. André Lebon, le 9 avril 1897, lui constitue une véritable charte dont le texte doit être interprété conformément à la correspondance échangée par son Président avec son Directeur et approuvée, dans les termes qu'on vient de lire, par M. André Lebon.

(3) La Société s'appuie sur le passage suivant de la lettre adressée le 9 avril 1897 à son Président par M. André Lebon, alors ministre des Colonies : ... « Si d'une façon absolue, il est impossible, en fait, d'empêcher l'émigration des travailleurs de la Grande-Comore, l'administration est disposée à ne l'autoriser que dans des conditions assurant toute garantie à la Société et concertée avec elle, pour ne pas entraver le recrutement de son personnel. »

(1) Dans sa lettre du 15 avril 1897, M. Humblot demande à son Conseil : « Avons-nous le droit de louer des esclaves appartenant aux Comoriens ? — Oui », répond le Conseil. Et plus loin : « Puis-je m'entendre avec les riches Comoriens qui possèdent 400 à 500 esclaves pour faire exécuter nos travaux par leurs hommes ? — Oui », répond encore le Conseil, dans la lettre citée plus haut et approuvée en termes généraux par M. Lebon. Et M. Humblot de louer des esclaves, d'accepter des esclaves en garantie de prêts sur gages faits à des indigènes, et de faire travailler jusqu'à 21 ans les enfants nés de femmes esclaves, « libérées par la Société ».

redouter la résiliation de concessions illégales) sont donc intéressés à l'annexion. A plus forte raison, les indigènes qui seront mieux protégés.

D'autres raisons militent en faveur de l'annexion. Actuellement, chaque île est autonome et le moindre incident vient troubler l'équilibre de son budget. Ainsi, la répression par des tirailleurs sénégalais de troubles qui avaient éclaté à *Mohéli*, sur des propriétés appartenant à M. Humblot, a tellement obéré les finances de cette île, qu'elle n'a pu encore se libérer de sa dette envers la France. Deux cyclones ont dévasté Mohéli, Anjouan et Mayotte en 1904 et 1905. Il a fallu réparer des bâtiments, distribuer des secours, etc. A la Grande-Comore, la profonde misère qui pèse sur une grande partie de la population tarit le rendement de l'impôt, ce qui permet aux défenseurs systématiques des abus que nous avons signalés, de soutenir, en se basant sur le produit de l'impôt de capitation, qu'il n'y a pas plus de 2.000 Comoriens sans travail et sans ressources à la Grande-Comore.

Dans toutes ces îles, les caisses de réserve sont épuisées. Le commerce local est dans le marasme, et pourtant le sol est fertile, plusieurs colons y ont fait fortune. Il faudrait organiser un service régulier de navigation entre les îles d'une part et, d'autre part, avec l'Afrique orientale, l'Afrique australe, la Réunion et Madagascar.

Sans l'annexion, c'est impossible.

*
* *

Cependant, l'annexion ne fournira pas aux îles Comores les moyens de parer à des catastrophes comme celles de 1904 et de 1905, ni de sortir des difficultés financières où elles se débattent, ni d'améliorer les communications maritimes avec l'extérieur, ni même d'organiser rapidement un service de navigation à vapeur entre les quatre îles.

Les frais d'administration absorbent déjà une fraction beaucoup trop considérable des ressources totales de l'Archipel (130.000 francs sur un total de 500.000 francs de dépenses, pour le budget de 1905).

Le rattachement à Madagascar permettrait de remplacer le gouverneur et le secrétaire général de Mayotte par un administrateur en chef. Or, une économie de 25.000 francs seulement suffirait pour doubler les sommes consacrées annuellement à l'entretien des ports et des rades.

Le rattachement à Madagascar est si naturel qu'un décret a substitué la cour de Madagascar à celle de la Réunion pour juger les appels du tribunal de première instance de Mayotte (5 novembre 1904). Dès 1896, M. Guieysse, ministre des Colonies, disait dans son rapport sur le décret qui plaçait les quatre îles sous le contrôle du gouverneur de la Réunion : « Malgré la situation géographique de l'archipel des Comores et sa proximité de Madagascar, le moment n'est pas *encore* venu de le mettre sous l'autorité du Résident général dont tous les efforts, etc. »

M. Gervais, plusieurs fois rapporteur du budget des Colonies, s'est aussi prononcé pour le rattachement à Madagascar, et le ministre actuel des Colonies, M. Milliès-Lacroix, a pris nettement parti pour cette solution. Dans une lettre adressée à la Commission des Affaires extérieures, ce dernier s'exprime ainsi :

« Endettées déjà vis-à-vis de la Métropole, incapables de trouver des ressources nouvelles, les Comores ne sauraient être sauvées de la ruine, à défaut de subsides extraordinaires de l'État, que par l'annexion et le rattachement à Madagascar. Cette colonie a une caisse de réserve qui possède plus de 8 millions et sur laquelle on pourra sans difficulté prélever les fonds nécessaires au règlement des dettes anciennes des Comores. »

Enfin, M. Augagneur, gouverneur général de Madagascar, consulté par le ministre des Colonies, a manifesté le désir de voir réaliser une plus grande cohésion entre toutes nos possessions de l'Océan Indien. A quoi bon, dit-il, entretenir trois gouverneurs à une si courte distance les uns des autres? Le rattachement de la Réunion entraînerait pour cette île une économie annuelle de 180.000 francs et celui des Comores, 50.000 francs. Le développement des moyens de communication attirerait dans l'orbe économique des colonies françaises l'île Maurice et les Seychelles qui appartiennent aux Anglais. Le riz qui alimente la Réunion et Zanzibar peut être fourni par Madagascar. En développant les communications maritimes jusqu'à Durban, nous pourrions accroître nos exportations dans l'Afrique du Sud et en tirer du charbon à meilleur marché.

M. Augagneur a exposé ses vues sur ce point avec une grande précision devant la commission des Affaires extérieures. Il nous a déclaré que ses mesures étaient prises pour organiser à bref délai douze voyages par an entre Madagascar, les Comores et Zanzibar, avec escales à *Mayotte*, Moutsamoudou (*Anjouan*) *Mohéli* et Moroni (*Grande-Comore*) et douze voyages par an en sens inverse avec les mêmes escales. De cette façon, chacune des îles Comores serait visitée deux fois par mois par des bateaux à vapeur, si elles étaient rattachées politiquement à Madagascar (1). On pourrait ajouter à ce programme

(1) Les Messageries en 1907 ont desservi Moroni et Moutsamoudou, six fois, à l'aller, et autant au retour, mais leurs voyages sont organisés de telle façon qu'une lettre partie de Marseille le 10 janvier est arrivée le 27 janvier à Moutsamoudou, tandis que la réponse n'a été donnée à un bateau

l'établissement d'un câble de Dzaoudzi à Majunga.

Dans ces conditions, il semble que l'idée de rattacher les Comores à Madagascar aurait dû être accueillie avec enthousiasme par les colons français de cet archipel. Il n'en est rien.

Aussitôt que l'opinion de M. Augagneur a été connue, on l'a accusé de mégalomanie. Pourtant, il est gouverneur général aujourd'hui, comme il le sera demain. Rien de changé à son titre. Au lieu de gouverner 592.000 kilomètres, il en gouvernera un peu plus de 596.000, si on rattache, non seulement les Comores, mais encore la Réunion à son gouvernement. Il aura quelques difficultés de plus à résoudre, d'autres intérêts privés à froisser, mais on ne voit pas comment son prestige en sera accru.

Du reste, ce n'est pas lui qui a pris l'initiative. Consulté par son ministre sur l'opportunité d'une mesure qui était proposée par un simple député, il a émis franchement son opinion et il s'est immédiatement appliqué à tirer le meilleur parti de la situation. Voilà tout.

Plusieurs colons français ont élevé des objections plus sérieuses; ils craignent de voir tarir par Madagascar la main-d'œuvre indigène dont ils disposent. Cette crainte paraît chimérique en ce qui concerne l'Anjouanais et le Mohélien, qui sont peu disposés à secouer leur indolence naturelle et à s'expatrier. En ce qui concerne les Comoriens sans travail, il ne faut pas s'imaginer que le gouverneur-général de Madagascar traitera les Comores comme un pays conquis. Son rôle sera de réglementer l'émigration et le rapatriement des travailleurs en les protégeant et en défendant les intérêts de l'archipel qui constituera une province autonome. D'ailleurs, les conditions du rattachement seront déterminées par un décret, soit que le gouvernement s'y décide spontanément sans attendre le vote de l'annexion, soit que le Parlement ait à se prononcer sur la question (1).

Il est évident que le gouverneur général sera tenu de laisser dans l'archipel la main-d'œuvre nécessaire et d'enrayer au besoin l'émigration si un mouvement trop vif venait à se dessiner. A côté de l'administrateur en chef ou du lieutenant-gouverneur qui le représentera à Mayotte, pourquoi ne pas instituer un Conseil d'administration composé, pour la majeure partie, de membres élus par les colons des quatre îles? Il existait autrefois un Conseil de ce genre à Mayotte, on l'a supprimé, il y a une douzaine d'années. On a eu tort et le moment est venu de le rétablir. Ce faisant, le gouvernement contribuera beaucoup à dissiper les méfiances des colons, puisqu'il leur fournira le moyen de porter leurs réclamations par des intermédiaires compétents et qualifiés devant les autorités locales, devant le gouverneur général et, le cas échéant, devant les pouvoirs publics.

LOUIS VIGOUROUX,
Député.

en partance pour Marseille que le 24 mars. *Mayotte* a été desservie douze fois à l'aller et douze fois au retour. *Mohéli* n'a pas été desservie une seule fois.

(1) Voici le texte du projet de loi dont la Chambre est saisie par le rapport de M. Louis Vigouroux.

ARTICLE PREMIER. — Sont déclarées colonies françaises les îles d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande-Comore.

ART. 2. — Les îles de Mayotte, Anjouan, Mohéli, la Grande-Comore et leurs dépendances sont rattachées au gouvernement général de Madagascar dans les conditions qui seront prescrites par un règlement d'administration publique.

LES APPLIQUES

NOUVELLE

L'été dernier, j'étais en villégiature à Trouville, quand un beau matin je reçus la visite du chevalier Anthime d'Ouvreleur. Pour comprendre ma stupéfaction, il faut savoir que, depuis vingt-cinq ans, je n'avais pas entendu parler de cet ancien condisciple. Je ne me rappelais aucune particularité saillante à son sujet, et, si son nom était resté dans ma mémoire, cela tenait tout simplement à ce que ce nom est un des plus beaux de France. Vous le connaissez aussi bien que moi pour l'avoir rencontré à maintes reprises aux pages de l'Histoire. Un d'Ouvreleur figure dans l'église de Dives sur le tableau des compagnons de Guillaume le Conquérant. Il est peu de familles de notre aristocratie, qui puissent revendiquer, à pareille date, un ancêtre incontesté.

La carte que le visiteur m'avait fait passer n'était pas de la première fraîcheur. Grossièrement imprimée, elle portait comme adresse le nom de je ne sais plus quelle impasse du quartier des Batignolles. J'augurai que le chevalier avait eu des malheurs, et que, s'il se souvenait de moi, un peu tard en vérité, son but ne devait pas être absolument désintéressé. Toutefois, après un premier mouvement de défiance, je me laissai conduire par la curiosité et descendis au salon de l'hôtel. Que risquais-je, en définitive? Je congédierais le fâcheux, si c'en était un. Qui sait, au reste, si ce pauvre d'Ouvreleur ne méritait point pitié? Il se forme entre camarade d'enfance une solidarité, que les années ne détruisent jamais complètement.

Tout préparé que je fusse à me trouver en présence d'un personnage peu reluisant, je ne laissai pas d'éprouver quelque saisissement, lorsque le chevalier qui, disait-il, me reconnaissait bien, vint à moi, le verbe haut, la main tendue, cordial et familier comme si nous nous fussions quittés la veille. Vis-à-vis

des deux ou trois pensionnaires, témoins de notre entrevue, lesquels nous observaient sous cape, je me sentais médiocrement flatté par le tutoiement de ce gros homme, vulgaire, mal tenu, qui sentait à plein nez l'alcool et le tabac. Sa qualité eût-elle été inscrite sur une enseigne, Anthime d'Ouvreleur m'eût compromis aux yeux des gens les plus disposés à passer tout au moindre nobliau. Et puis, qui donc eût voulu croire que c'était là réellement seigneur du plus haut lignage? Le désaccord entre le physique et les manières de mon interlocuteur, et son rang social, était tel, que je me demandai un instant, si je ne me trouvais pas en présence d'un de ces aventuriers comme il y en a tant sur les plages. Mais un aventurier se fût donné les dehors de son personnage prétendu! Le chevalier se mit d'ailleurs à évoquer certains souvenirs de collège, d'une précision qui ne pouvait me laisser aucun doute.

A la faconde du gêneur, j'opposais une réserve glaciale. Ce fut avec une netteté plutôt désobligeante que, brusquant les préliminaires, je m'informai de l'objet de cette visite.

— L'objet! l'objet! Tu en as de bonnes! s'écria le chevalier, riant de tout cœur et se frappant la cuisse. Mais, mon vieux, le plaisir de revoir un bon camarade, est-ce que cela ne suffit pas? J'ai vu ton nom dans les déplacements et villégiatures, et, passant ici la journée des courses, j'ai profité de l'occasion pour venir te serrer la main.

Tout s'expliquait. J'avais devant moi une victime du turf, tombée du pesage à la pelouse. Je gageai, à part moi, que le chevalier allait m'offrir un tuyau. Il m'en coûterait un louis pour avoir la paix. Banal épisode.

Je me trompais du tout au tout. Non seulement le chevalier ne m'emprunta pas un rouge liard, mais, pour comble, il me demanda, à moi qui ne mets jamais les pieds sur un hippodrome, si je ne pourrais pas lui conseiller un cheval.

Je tombais de mon haut. Toutefois, j'aurais préféré que ce ne fût point, comme il fallait bien finir par le croire, la simple camaraderie qui m'eût amené cette ancienne connaissance. Je dus subir l'interminable récit des infortunes de la famille d'Ouvreleur, laquelle, déjà mal en point dans ses affaires, avait été, paraît il, définitivement ruinée lors du krach de l'Union Générale. Récit qui eût été facilement tragique. Mais Anthime d'Ouvreleur prenait les choses gaiement et les contait de même, à la manière d'un commis-voyageur en goguette. En ce qui le concernait, il avait couru le monde, fait tous les métiers, et, en fin de compte, se trouvait à quarante-cinq ans Gros Jean comme devant.

Lui, toutefois, cadet de la famille, célibataire, sans charges d'aucune sorte, s'estimait fort heureux en comparaison de son frère aîné. L'histoire du comte Adalbert ne me fut pas épargnée; c'était celle d'un grand seigneur, réduit pour nourrir les siens à vendre lopin par lopin les débris de son domaine et pièce à pièce le mobilier de sa demeure.

— Ah! mon vieux, quelle purée! s'exclamait le chevalier, qui roulait des yeux blancs dans sa face de Silène.

Il était tout rempli de son sujet, car il sortait du château de Longval, à Pont-l'Évêque. La visite qu'il avait rendue à son frère, âgé et mal portant, était d'ailleurs la seule raison de sa présence dans la région. Il reprenait, ce soir même, le train pour Paris.

— Entre nous, me confia-t-il à l'oreille, sans pour cela baisser le ton, si tu es amateur de vieilleries, il y a un coup à faire à Longval. Adalbert possède encore trois paires d'appliques, je ne te dis que ça! On les aurait pour un morceau de pain. Si la chose t'intéresse, tu n'as qu'à te présenter de ma part. Sinon, avis aux amateurs; tu peux leur signaler l'occasion... Ce que je t'en dis là, tu sais!... Pour ce que ça me rapporte!...

Et le chevalier parla d'autre chose.

Il était clair cependant que mon homme ne m'avait entretenu si longuement que pour en arriver là. Cinq minutes après, il s'aperçut tout à coup qu'il abusait de mes instants, et il prit congé de moi avec force amabilités, mais en omettant, grâce au ciel, de parler de nous revoir.

Pour intéressée qu'elle fût, comme je l'avais présumé, la visite de mon ex-condisciple me laissa de ce dernier une impression en un certain sens favorable. Malgré sa déchéance et sa vulgarité, il avait du bon, le pauvre diable qui s'oubliait en faveur d'un aîné plus à plaindre que lui. Sa démarche auprès de moi n'avait rien de répréhensible. Il faut bien frapper à toutes les portes, quand soi ou les siens on en est réduit à la fâcheuse extrémité de se dépouiller pour vivre.

*
* *

Je ne vois guère comment le chevalier eût connu ma passion pour les objets d'art anciens. Mais qui donc de nos jours n'a pas plus ou moins la manie des antiquités? Il y avait de grandes chances pour que la confidence d'Anthime d'Ouvreleur ne fût pas perdue pour tout le monde. Le fait est qu'elle n'était pas tombée dans une oreille indifférente. Les appliques du château de Longval me trottèrent par la cervelle. N'y avait-il pas réellement « un coup à faire », comme avait dit l'autre? Rien n'excite les amateurs comme la perspective d'une bonne opération. Je songeais que les pièces authentiques deviennent de plus en plus rares chez les marchands

et de plus en plus inabordables. Une acquisition sur lieu ne saurait être sujette à caution. Et si les appliques ne me convenaient point, je découvrirais certainement à leur défaut quelque meuble ou quelque bibelot dédaigné, que l'on serait trop heureux de me céder. J'éprouvais cependant du scrupule à m'introduire comme un brocanteur chez des gens avec lesquels je n'avais jamais été en relations, et qui, avec leur passé, devaient souffrir d'étaler leur misère devant les étrangers.

Je laissai s'écouler une quinzaine de jours, durant lesquels mon envie eut peu à peu raison de mes scrupules. Le chevalier avait certainement indiqué la piste à d'autres que moi. Si je tardais davantage, un plus malin me damerait le pion. En ma qualité d'ami d'Anthime d'Ouvreleur (maintenant je ne rougissais plus d'être son ami), n'étais-je pas mieux qualifié que quiconque, pour me présenter chez son frère? Je pris mon billet pour Pont l'Évêque.

A un quart d'heure de marche en amont de la petite ville, le château de Longval, sis à mi-côte, domine la vallée de la Touque. C'est une lourde construction de l'époque de Louis XIV, qui ne se recommande à l'attention par aucun mérite architectural. Je fus surtout frappé par le nombre et l'élévation des fenêtres alignées sur trois étages dans les briques de la façade, et qui, ce jour-là, comme à l'ordinaire probablement, se trouvaient, presque toutes closes de volets en mauvais état. Cette demeure, émergeant de la verdure vivace du pays normand, respirait à distance la vétusté et l'abandon.

Je pris une route montante où s'amorçait à hauteur du château une courte avenue qui, avec son sable râtissé, sa bordure nette et ses ormes de plantation récente, ne laissait pas d'avoir certaine éloquence. Il était évident que les beaux arbres séculaires, qui jadis précédaient le château, avaient passé au bois à vendre, mais telle quelle, l'avenue prétendait faire illusion aux passants. C'était le luxe suprême et le dernier mensonge mondain des d'Ouvreleur. Si comme moi l'on poussait plus avant (mais qui donc approche le seuil du pauvre ?), on était édifié sur la situation réelle des maîtres de céans.

La grille était large ouverte. Je pénétrai dans un vaste quadrilatère, en partie fermé sur la gauche par le château, et sur deux côtés par les communs, bâtiments rustiques aux toitures de chaume et aux murs entrelardés de bois, à l'ancienne mode du pays. Tout cela lépreux et menaçant ruine. Rien ne saurait dépeindre l'aspect lamentable de cette cour, véritable cour de ferme, et de quelle ferme! ravinée, fangeuse, parsemée de détritus. Des arbustes, plantés en bordure, étaient morts depuis longtemps, sans que l'on songeât à les arracher. Les poules picoraient de ci de là. Un coq s'égosillait, perché au sommet d'un tas de fumier.

Aucun visage humain ne se montrait; aucun bruit indicateur ne se faisait entendre. Le lieu semblait inhabité. Je gravis le perron; je sonnai. Personne ne fut ému par le dérisoire tintement de la sonnette fêlée. Sur ce, je pris d'autant plus aisément mon parti de m'en retourner bredouille, que le sentiment de mon indiscrétion me revenait au milieu de cette solitude.

Au moment où je tournais les talons, une voix qui tombait du ciel m'interpella avec l'accent du crû. Je regardai en l'air, et m'apparut la tête ébouriffée d'un jeune paysan, qui se penchait hors d'une mansarde.

— M'sieu le comte, il est à vêpres, avec Madame la comtesse. Ils tarderont point à rentrer.

Je criai que je reviendrais, et, me félicitant d'avoir choisi un dimanche, battis en retraite. Mais il était écrit que je n'esquiverais pas la corvée que je m'étais de gaieté de cœur assignée. L'équipage du propriétaire déboucha de l'avenue avant que je me fusse échappé; je dus, chapeau bas, m'effacer en deçà de la grille afin de lui laisser le passage. Je vis un cheval de labour, un cocher barbu, coiffé jusqu'aux oreilles d'un indescriptible tromblon, une victoria branlante et un couple de vieillards nains, qui se raidissaient pour répondre à mon salut. Emportant cette inoubliable vision, j'eusse poursuivi mon chemin sans vergogne, au risque de laisser mes gens fort étonnés, mais le maudit garçon, qui m'avait répondu des combles, avait dégringolé quatre à quatre les étages et me poursuivait à grand bruit de sabots. Je laissai le comte et la comtesse rentrer au logis, cette dernière au bras de son mari claudicant, puis me fis annoncer de la part du chevalier par le jeune vacher, qui faisait fonction de valet.

Eclairé par les impostes de ses fenêtres aveuglées, le salon où je fus introduit m'ôta l'espoir, dont je m'étais flatté, de quelque intéressante découverte. Une douzaine de sièges, couverts d'un reps pisseux et mangé aux vers, composaient le gros de l'ameublement. Les murs, dépouillés des tapisseries qui les avaient garnis, montraient le plâtre. L'antique cheminée monumentale avait elle-même été descellée. En fait d'objets d'art, je ne notais qu'un chandelier de cuisine, encroûté de suif, et une Vierge de Lourdes, comme en vendent les colporteurs. Cette statuette, posée sur une étagère, et les nombreuses brochures édifiantes qui, mêlées à des numéros de *La Croix*, couvraient un guéridon, proclamaient que les d'Ouvreleur « pensaient » on ne peut mieux. Je ne me défendis point de songer que la religion

n'était pas de trop pour consoler d'une pareille décadence, mais l'entrée de la comtesse abrégea mes réflexions.

Habituée aux visites du genre de la mienne, la pauvre femme ne laissa pas mon embarras s'égarer dans les précautions oratoires. Elle me demanda aussitôt :

— Vous venez pour les appliques ?

Ce fut dit avec une si touchante simplicité que je sentis ma confusion s'accroître. Devant cette ancienne grande dame, coiffée d'une capote de paysanne et toute ratatinée dans une robe de serge noire, qui, sans morgue ni fausse honte, avouait ingénûment sa détresse, je me fis l'effet d'un goujat.

— Veuillez avoir l'obligeance de m'attendre un instant, reprit-elle. Je n'ai pas sur moi la clé de la pièce où elles sont. Nous sommes obligés de les tenir enfermées, vous comprenez, à cause de la valeur.

Or, cependant qu'elle cherchait sa clé, le comte Adalbert, pénétrant par une autre porte, vint la remplacer auprès de moi, et il se passa entre nous une scène que, sur le moment, je ne pensai pas à qualifier de burlesque.

Le comte, qui portait une vingtaine d'années de plus que son frère, était aussi gringalet que corpulent le chevalier. Il m'arrivait à peine à l'épaule, et sa maigreur tenait du fantastique. Il flottait dans sa jaquette d'alpaga. Le col de sa chemise douteuse bâillait autour de son cou de poulet plumé. La peau de ses mains et de sa face mal rasée collait de si près au squelette, qu'on l'eût cru échappé de quelque danse des morts. Le pis est que victime, soit d'un accident, soit d'une hérédité chargée, il était non seulement boiteux, mais borgne, et que son œil unique saillait, affreux à voir, hors de paupières sanguinolentes.

En dépit d'un physique à donner des cauchemars, le comte d'Ouvreleur possédait ce je ne sais quoi, qui montre tout de suite à qui l'on a affaire. Rien que dans sa façon de saluer et de me désigner un siège, il prouva que « la race » n'était pas, en ce qui le concernait, un vain mot. Il avait une autre allure que son cadet.

Il s'assit dans un fauteuil et ne dit rien. Et moi, déjà passablement médusé par son aspect, je dus recommencer mes explications, parler du chevalier, m'excuser. Tout cela avec une gêne croissante et presque de l'effroi, car le comte, la tête inclinée sur l'épaule, me fixait de son gros œil injecté sans daigner me répondre autrement que par une sorte de ricanement continu. Notre singulier tête à tête ne dura que quelques minutes, mais elles me parurent interminables, et j'accueillis par un soupir de soulagement le retour de la comtesse.

Celle-ci m'adressa un triste sourire.

— Oh ! fit-elle, ce n'est pas la peine de lui parler. Il n'entendrait pas un coup de tonnerre...-Si maintenant vous voulez bien me suivre...

Elle montra la clé à son mari, et le visage de M. d'Ouvreleur s'illumina.

— Ah ! ah ! s'écria ce dernier d'une voix aiguë et nasillarde, monsieur vient pour les appliques... Elles sont magnifiques, monsieur, magnifiques ! Des pièces de musée !.. D'ailleurs vous allez en juger...

Nous traversâmes le vestibule décoré de bois de cerfs, et dont les carreaux basculaient sous le pied. La comtesse ouvrit la salle de billard empuantie par la moisissure, poussa les volets. Le soleil inonda l'antique billard à blouses, seul meuble de la vaste pièce, sur lequel les six appliques, rangées côte à côte étincelèrent. Elles étaient à cinq bras chacune, en bronze ciselé et doré, et d'un style digne de Gouthière.

— Hein ! Qu'en dites-vous ? glapit M. d'Ouvreleur, en se cambrant d'orgueil. Magnifiques ! magnifiques !

Elles étaient fort belles en vérité, mais, après un examen que par politesse je fis durer le plus longtemps possible, je perdis tout désir de les posséder. Je me tournai vers la comtesse qui attachait sur moi son doux regard anxieux, et, avec maintes circonlocutions, je lui exprimai mon regret de l'avoir inutilement dérangée.

— Du tout ! dit-elle. Il le faut bien.

Et sa tranquille et innocente résignation me bouleversa, pour des raisons de moi connues.

M. d'Ouvreleur supposa que je m'informais du prix. Il lança avec énergie :

— Neuf mille francs, monsieur, neuf mille francs ! Et c'est donné ! Si vous n'étiez pas un ami d'Anthime, je vous demanderais le double. Mais, par exemple, je n'en rabattrai pas un centime !..

Et, d'une tape de ses doigts secs sur le rebord du billard, il sembla signifier que, parole de d'Ouvreleur, il préférerait crever de faim, là, devant cette petite fortune, plutôt que de se dédire.

Il se dédit pourtant aussitôt, en se méprenant sur le sens du signe de dénégation que lui adressait sa femme.

— Eh bien, là ! huit mille cinq cents et n'en parlons plus.

La comtesse hocha de nouveau la tête, et moi, pour brusquer une scène qui, avec ce terrible sourd, menaçait de s'éterniser et commençait à m'irriter, je pris congé de Mme d'Ouvreleur, en lui renouvelant mes excuses. Puis, je saluai le comte.

Celui-ci comprit enfin, et, d'impérieuse, l'expression de sa physionomie devint brusquement piteuse.

— Alors, dit-il, elles ne vous plaisent pas, à vous, un connaisseur ?... Réfléchissez... Tâtez-vous... Vous ne retrouverez pas de sitôt une occasion pareille.

Tandis que la comtesse s'occupait de refermer, il me raccompagnait clopin-clopant. Dans le vestibule il me saisit le bras, et baissant la voix :

— Vous trouvez peut-être le prix trop élevé?... Voyons, entre nous, si je vous faisais encore une concession?... Huit mille... Mais il ne faudrait pas que ma femme le sût... Non?... Sept mille cinq, mon dernier mot... Vous n'avez plus rien à objecter, je pense?...

Il se cramponnait à moi, me retenait, malgré mes gestes de refus réitérés. Je me tenais à quatre pour ne pas l'envoyer paître et jeter à sa face de vieux coquin tout ce que j'avais sur le cœur. Quand bien même il n'eût pas saisi mot, cela m'aurait soulagé, et sans doute aurait-il su lire ma pensée sur mon visage. Mais j'eus pitié de Mme d'Ouvreleur, qui, elle, pouvait m'entendre.

Lui, obstiné et raisonneur comme un paysan normand au marché, poursuivait jusque sur le perron :

— Vous n'allez pas me dire qu'elles ne sont pas authentiques! Avant la Révolution, elles se trouvaient au château de Gourdan chez mon bisaïeul; depuis elles n'ont pas quitté Longval... Ce sont-là de ces souvenirs de famille, monsieur, dont on ne se sépare qu'à la dernière extrémité. Nous y tenions comme à la prunelle de nos yeux, ajouta-t-il, — et l'expression ne manquait pas de force dans sa bouche de borgne, — et nous nous étions promis de ne jamais nous en défaire. Mais l'homme propose et Dieu dispose, et quand on a des petits enfants...

Il s'enrouait. L'eau des larmes, qui noyait son œil, roulait sur sa joue parcheminée. Et moi, confondu, stupide, je saluai gauchement, balbutiai je ne sais quoi de fort superflu et pris la fuite.

Avais-je donc rêvé? Ou bien avais-je perdu tout bon sens et fait preuve d'une incompétence inouïe? J'avoue que, durant quelques secondes, je me pris à douter de moi-même. Mais non, aucun doute n'était permis. Copiées de l'ancien, les appliques venaient tout droit de chez le fabricant. Un coup d'œil m'avait suffi pour être édifié. Elles n'étaient même pas truquées, elles étaient neuves!

*
* *

Il est loisible à chacun de commenter l'histoire à son idée. Encore que l'explication ne me satisfasse que médiocrement, si je me rappelle l'accent de sincérité et les larmes du comte d'Ouvreleur, je suis bien forcé de croire que ce dernier pratiquait une escroquerie de nos jours assez courante. Ses malheurs et la nécessité avaient oblitéré en lui honneur et conscience. Après avoir tout vendu de son bien, il consentait à estampiller des objets mis en dépôt chez lui par quelque marchand, et sans doute partageait-il la commission avec le chevalier, lequel, homme des petits métiers plus ou moins propres, tenait l'emploi de rabatteur. Le commerce de la curiosité trouve des dupes par légions, et à plus forte raison lorsqu'il se pratique dans un bon vieux château de province. Quel de nos snobs, rempli de vénération pour la particule et pénétré de l'illusion « de s'y connaître en ancien » mieux que personne, ne fût pas tombé dans le piège?

Mais quel rôle jouait en tout cela la pieuse comtesse d'Ouvreleur? Je revois le doux visage enfantin, les cheveux blancs, les yeux purs de la petite vieille. Je mettrais volontiers ma main au feu qu'elle ne pouvait être complice, et cependant comment aurait-elle pu ne point l'être? Il me faut renoncer à poursuivre la solution de cette énigme.

ÉDOUARD DUCOTÉ.

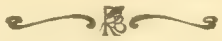

LES LOIS OUVRIÈRES DEVANT LE SÉNAT

De toute évidence, les progrès de la législation ouvrière sont, en France, arrêtés pour un temps, et l'on aurait tout lieu d'être surpris, si, au cours de l'année qui s'ouvre, des innovations importantes étaient sanctionnées en ce domaine. Un très haut fonctionnaire, que je ne saurais nommer, me disait, l'une de ces dernières semaines : Il y a « saturation; » et à envisager les résistances qui se manifestent de toutes parts, qui s'accroissent de jour en jour, j'étais bien obligé de reconnaître que ce mot contenait beaucoup de vérité. Oui, il y a saturation, mais j'ajouterai ce correctif : dans le milieu patronal, car le milieu prolétarien suggère, réclame d'innombrables réformes, chez nous comme partout, et l'activité qui se déploie au dehors pour désarmer les revendications immédiates des travailleurs, illustre d'autant mieux cette stagnation française, cet attachement au *statu quo*, qui est une des caractéristiques du moment actuel.

De tous côtés, autour de nous, la législation sociale aborde une phase nouvelle. On sait que les mesures qui constituent proprement le socialisme d'État, qui en tout cas accusent l'interventionnisme de l'État, dans les rapports du capital et du travail, procèdent en quelque sorte par séries. Il fut une époque où toute l'Europe occidentale et centrale se préoccupait de réglementer le labeur des enfants et des femmes : une autre époque, qui suivit immédiatement, dota une dizaine de contrées de textes sur la

réparation des accidents : une autre encore, qui est terminée d'hier, a institué, de Madrid et de Lisbonne à Bruxelles et à Berlin, le repos hebdomadaire. Maintenant, c'est le problème de l'assurance sur la vieillesse et l'invalidité qui prend les premiers plans, et l'Allemagne et la Belgique ayant déjà adopté des solutions de valeur diverse et d'esprit antagoniste, l'Italie ayant mollement imité la Belgique, — l'Angleterre et l'Autriche étudient cette grave question. La France aussi s'est attachée à la trancher pratiquement, mais il est permis de se demander si elle la tranchera bientôt, et si elle ne sera pas prévenue par les gouvernements autrichien et britannique, en dépit de l'avance qu'elle a prise : tant notre Parlement est peu pressé d'aboutir, et tant l'expansion de la législation ouvrière compte d'adversaires dans la classe aujourd'hui prédominante !

Cette classe, ce n'est plus la grande bourgeoisie, jadis dirigeante, et qui, dans les débuts de la grande industrie, combattait si vigoureusement toute réglementation sociale. Armée des principes de l'économie orthodoxe, elle dénonçait, comme un attentat à la liberté, toute limitation de la journée, même pour les enfants. Si le prolétariat fut assez vigoureux pour triompher de sa défensive, il dut en partie sa victoire au concours de la petite industrie, du petit commerce, qui n'étaient point fâchés d'enrayer la poussée menaçante du grand capitalisme. Mais du jour où la législation ouvrière, élargissant son aire, atteignit cette petite industrie et ce petit commerce, la volte-face fut immédiate, et cette classe moyenne, qui détient maintenant la majorité à la Chambre et qui exerce une influence de mieux en mieux marquée au Sénat, prétendit paralyser toute innovation en ce domaine. Son changement d'attitude explique la stagnation présente.

C'est la loi sur le repos hebdomadaire, qui chez nous a déterminé ses colères et provoqué son évolution. Ni la journée de dix heures, ni la loi de 1898 sur les accidents du travail ne l'avaient inquiétée. L'extension tardive de cette loi de 1898 aux exploitations commerciales la mécontenta, mais de l'instant où elle dut accorder aux employés, aux ouvriers du petit atelier, un congé périodique, elle se sentit profondément lésée ; elle marqua des appréhensions d'autant plus vives, que le syndicalisme gagnait des catégories de salariés qui, jusque-là, étaient restées soustraites à toute organisation.

Dans le monde entier, la classe moyenne se rebelle contre l'interventionnisme. En Autriche, en Belgique, en Allemagne, elle se concerte dans des Congrès, exerce une pression continue sur l'État, et refoule le socialisme. En France, elle forme des associations multiples, grandes et petites, dont le but, toujours identique, est de défendre le *statu quo* économique, et qui lui ont permis de conquérir un véritable prestige auprès des pouvoirs publics. C'est ce phénomène de premier ordre, et dont la portée se manifeste à tous les yeux, qu'il faut avoir présent à l'esprit, pour apprécier le mot que je reproduisais plus haut, et dont la justesse est par certains côtés si profonde : il y a saturation.

On conçoit maintenant pourquoi le Sénat peut retenir indéfiniment les lois ouvrières. A la vérité, la haute Assemblée apporte une obstination particulière en son désaveu de toute réforme sociale, si bien qu'elle semble considérer même beaucoup moins les applications concrètes que le principe théorique. Pour elle, une innovation qui concerne le travail doit être arrêtée, parce qu'elle concerne le travail, et même si elle ne soulève que des controverses secondaires. Ouvrons, si vous le voulez bien, le fascicule blanc qu'on distribue aux sénateurs, au début de chaque session, et qui présente la nomenclature des propositions déposées directement au Luxembourg, ou transmises au Luxembourg après un vote du Palais-Bourbon. Seule cette seconde catégorie existe en la matière. Nous allons voir qu'un sort analogue est fait à des dispositifs d'une grande ampleur, capables par suite d'engager des problèmes de doctrine et de froisser des intérêts patronaux, et à des projets de mince envergure sur lesquels il serait loisible de s'entendre tout de suite. Le lecteur me pardonnera cette énumération qui sera brève : elle est suggestive.

Voici d'abord le texte relatif au paiement des salaires. Il aboutit tout simplement à prescrire aux employeurs des paiements périodiques, en monnaie métallique et fiduciaire, et à interdire certaines retenues ou amendes. Presque tous les pays étrangers ont donné, à ce point de vue, des exemples au nôtre. Or la Commission compétente, qui est saisie du vote de la Chambre, depuis décembre 1898, qui a publié son rapport en décembre 1901, n'a jamais réclamé la discussion de ses conclusions.

Les députés ont conçu la nécessité de codifier les lois ouvrières, qui sont éparses en de multiples textes et qui par suite, offrent de regrettables contradictions. Point n'est question d'innover, mais uniquement de grouper, de recueillir. C'est une besogne que je qualifierais, de mécanique, si je ne craignais que ce mot ne fût mal interprété. Il y a tout près de trois ans que les sénateurs ont en main le texte adopté, et tout près de deux ans que le rapport leur est distribué. En sanctionnant la décision prise au Palais Bourbon, ils ne stimuleraient certes point la révolution sociale et ne dispenseraient aucun encouragement au collectivisme. N'importe : ils considèrent le principe et se refusent à traiter un problème ouvrier.

Depuis le 15 novembre 1901, le projet dit Rabier-

Berteaux-Jaurès, qui statue à la fois sur le travail des employés de chemins de fer et sur les retraites auxquelles ils ont droit, attend, dans les cartons de la Haute Assemblée, un instant d'examen sympathique. Ici aussi le rapport est intervenu, et dès le 11 mars 1902. Mais les salariés des compagnies ont beau, de temps à autre, réclamer la discussion : Tout ce qu'ils obtiennent, c'est que les ministres changeants des Travaux Publics demandent audience à la Commission, et lui exposent leurs vues. Toujours différé, le débat semble ne devoir jamais s'ouvrir.

Le Sénat, pour justifier les ajournements successifs, a d'ailleurs inauguré une procédure, qu'il s'efforce de généraliser : celle des enquêtes, celle du referendum. Comme les retraites ouvrières sont soumises à sa sanction depuis le 6 mars 1905, il a imaginé de questionner les syndicats patronaux et ouvriers, les Chambres de Commerce, etc., sur les principes mêmes du dispositif qui lui fut apporté. Bien entendu, les réponses ne parviennent pas dans les vingt-quatre heures, et lorsqu'elles sont là, il est permis de les interpréter,— sans même étudier si le vote de telle association de cinq personnes équivaut au vote de telle autre organisation de 5.000 ou davantage. Même système a été appliqué à la suppression des économats patronaux, votée par la Chambre au mois de juin dernier. Ici encore, il s'agit d'une mesure qui a été approuvée par bon nombre de contrées étrangères, y compris l'Espagne, et qui chez nous, se heurte à un esprit de conservatisme d'une rare ténacité. Par ces quelques exemples, (et d'autres pourraient être invoqués aussi), on se rend compte du peu de bienveillance que le Sénat marque aux réformes ouvrières.

Ces tendances ne sont du reste pas nouvelles, et ce n'est pas d'aujourd'hui que la haute assemblée, où la majorité a changé cependant peu à peu d'étiquette, a répudié les thèses interventionnistes qui ont prévalu pour un temps au Palais-Bourbon. Mieux soustraite aux courants d'opinion, affranchie de la pression directe de la classe la plus nombreuse, elle n'a pas accordé, aux problèmes du travail, la place qu'ils ont forcément conquise au détriment des questions de politique pure. Les sénateurs sont beaucoup plus en contact avec les Chambres de commerce et les grandes sociétés agricoles qu'avec les syndicats ouvriers, et par suite leurs dispositions intellectuelles se comprennent, si elles ne se légitiment.

J'ai eu la curiosité de rechercher, dans le passé, quels stages avaient été imposés, au Luxembourg, à certaines parties de nos lois sociales, qui ne sont plus guère contestées aujourd'hui. La législation des Syndicats de 1884 a attendu deux ans. Celle de 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes avait été retenue exactement onze années, puisque, dès 1881, la Chambre établissait la journée de onze heures pour ces trois catégories de salariés. A peine le texte de 1892 était-il promulgué avec sa limitation à dix heures pour les enfants, et à 60 heures par semaine pour les filles mineures, que le Sénat revenait à la charge, pour réagir contre la réglementation. Le projet qui a introduit définitivement les dix heures dans nos manufactures, et qui dut triompher d'une formidable opposition, avait été réellement six ans sur chantier, depuis le premier vote des députés. Le repos hebdomadaire, prescrit en mars 1902 par la Chambre, n'a abouti — et comment ? — que quatre ans plus tard au Sénat. Ce dernier a gardé six ans, avant de la ratifier, la loi des délégués mineurs de 1890 ; il a gardé six ans aussi, celle de 1894 sur les caisses de secours et de retraites des travailleurs de la houille. Il a retardé de dix années celle de 1898 sur les accidents du travail, de sept, celle de 1904 sur les bureaux de placement, de onze années l'extension de la juridiction prudhommale aux employés de commerce. Il a fait tant et si bien que personne ne parle plus, — quinze ans après ! — de la proposition relative aux réglements d'atelier, — que les élus du suffrage universel adoptèrent en 1892. J'en passe... et non des moindres... Mais cette liste suffit à caractériser toute une politique sociale.

Est-il juste pourtant d'imputer au Sénat seul, la responsabilité des ajournements, et de prétendre qu'il se met en travers de la législation nouvelle ? A la vérité, s'il se sentait pressé par la Chambre et par le gouvernement, s'il savait que les députés et les ministres professent pour la réglementation et l'assurance sociale une sympathie débordante, il ne voudrait pas risquer le conflit ; — et comme il sied de ne point formuler des griefs, équitables en apparence, mais inexacts au fond, nous dirons que les sénateurs, cédant à l'esprit de routine propre à toute haute assemblée, ont aussi obéi aux suggestions conservatrices, qui, parfois déguisées, émanent de presque tous les milieux.

Si le Luxembourg ajourne les retraites, la suppression des économats, la prohibition de la céruse, etc., la Chambre retient dans ses cartons des projets non moins importants, et qui jadis semblaient voués à un prompt succès, parce qu'ils étaient revêtus de signatures ministérielles. Voulez-vous encore des citations précises ? Il y a le texte concernant les maladies professionnelles, celui qui vise la généralisation de la journée de dix heures, celui qui introduit la réparation des accidents agricoles, et les deux dispositifs qui se réfèrent au contrat de travail et à l'inspection du travail. Les sénateurs ont

beau jeu pour riposter aux députés, quand ceux-ci leur reprochent leur lenteur. Ils n'ont pas moins de bonnes raisons à opposer aux ministres, qui avouent eux-mêmes, chaque année, lors du débat budgétaire, être impuissants à assurer l'exécution des lois promulguées.

Ainsi triomphe la stagnation sociale. Pour un moment, l'alliance de la classe moyenne et de la grande industrie a mis un frein à l'interventionnisme et rendu toute sa vigueur à la théorie du laissez passer. Le fait qui frappe les yeux de la masse, c'est le refus du Sénat de voter les textes de réglementation et d'assurance. Le fait, en réalité caractéristique, c'est l'ajournement de toute réforme ouvrière par l'ensemble des pouvoirs publics. Combien de temps la résistance durera-t-elle, comment sera-t-elle brisée, et quelle répercussion auront chez nous les mesures en préparation au dehors ? Voilà quelques questions du plus haut intérêt.

PAUL LOUIS.

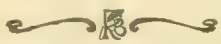

LES CINQ GÉNÉRATIONS DU ROMANTISME (1)

Il n'y a plus à démontrer aujourd'hui que Rousseau fut le père du romantisme : c'est une vérité généralement admise par les partisans comme par les adversaires du penseur génevois. — En Allemagne, il séduisit le jeune Gœthe, dont le Werther semblera frère de Saint-Preux ou d'Emile : il agit puissamment sur Kant, de façon à orienter dans le sens romantique toute la philosophie allemande du XIXe siècle, et jusqu'à Hegel lui-même, malgré ses résistances, malgré la réaction qu'il esquissa de son mieux.

En France, les frères cadets de Jean-Jacques sont Raynal, Marmontel, Mercier, Florian, dont les bergers ont lu la *Nouvelle Héloïse*, André Chénier, Rétif : au premier rang, Bernardin de Saint-Pierre. Bernardin est le maître direct de Chateaubriand, mais il est plus à propos de ranger ce grand écrivain dans la deuxième génération romantique. Car l'évolution de cette immense famille nous apparaît comme parfaitement continue durant tout le cours du XIXe siècle, — chaque année lui apportant quelque nouveau rejeton. — C'est pourquoi, afin de nous ménager d'utiles points de repère, nous proposons de grouper en cinq générations ses représentants les plus éminents : générations masculines, séparées l'une de l'autre par trente cinq années de vie (car tel est sans doute l'âge moyen de la paternité en notre temps). Notons la date de l'*Héloïse*, 1760, celle des *Lettres esthétiques* de Schiller, 1795, celle d'*Hernani*, 1830, celle de la renommée de Schopenhauer et de Stendhal, 1865, enfin celle du dernier soupir de ce siècle agité, 1900; et qu'il nous soit permis d'assembler autour de ces époques les différents chœurs du romantisme ! S'il se rencontre en effet plus d'un talent qui, parvenu à son apogée vers le milieu d'un de ces intervalles ou très longtemps productif à la façon de Gœthe et de Hugo, pourrait être compté à volonté dans l'une ou dans l'autre de nos générations hypothétiques, nous maintiendrons néanmoins cette classification approximative, afin de fixer plus sûrement les idées de nos lecteurs.

*
* *

La seconde génération romantique s'ouvre en Allemagne par Schiller et par *les Brigands*, qui procèdent nettement de Rousseau. L'auteur n'a-t-il pas écrit par la suite, dans la préface de son *Fiesque*, qu'il se permettait de recommander ce héros, en rappelant que Jean-Jacques le portait dans son cœur? Schiller, dont les idées esthétiques et morales sont si voisines de Shaftesbury, a beaucoup contribué à vulgariser le kantisme semi-romantique, qui devait saisir l'âme allemande d'une prise si forte et si durable. Sous cette double influence et sous celle des premières œuvres de Gœthe mûrit rapidement après 1795, le mouvement romantique proprement dit, en Allemagne, avec Tieck, Wackenroder, Novalis, Jean-Paul Richter. Ses théoriciens furent Frédéric Schlegel et Schelling Bientôt viendront Hœlderlin, Kleist, Chamisso, Hoffmann, Arnim, Brentano. En Angleterre, c'est après Goldsmith et Chatterton, William Cowper, Burns, et surtout Byron, le « Rousseau des Anglais », ainsi que ses contemporains le nommaient de façon si topique : puis Shelley, les Lakistes et Coleridge.

Pourquoi la seconde génération romantique a-t-elle presque entièrement avorté en France, tandis qu'elle prenait chez les nations voisines un si puissant essor? C'est là une question qu'il importe d'autant plus d'éclaircir, que cet avortement a sans cesse voilé aux yeux de nos compatriotes la continuité de tout le mouvement depuis Jean-Jacques et que, trop souvent encore, aux yeux de la critique la plus éclairée, le romantisme, commencé chez nous vers 1830, s'achève vers 1840. Récemment, l'on pouvait lire sous la plume d'un essayiste de grand talent cette déclaration de principes : « A notre avis, ceux-là seulement doivent porter la dénomination, qui se rattachent à l'effort libérateur dirigé contre les doc-

1 Ces pages sont extraites d'un volume qui paraîtra prochainement chez Plon, sous ce titre : *La Philosophie de l'Impérialisme*. IV. — *Le mal romantique*.

trines surannées et la discipline pseudo-classique : cet effort se caractérise par une transformation de la métrique et un renouvellement du style déterminés par Hugo, Vigny, Sainte-Beuve, Émile Deschamps. Quiconque n'a point pris part à cette réforme décisive n'est pas, à proprement parler, un romantique ! » Soit, car les définitions de mots sont libres ; mais ne serait-il pas avantageux d'étendre au delà de ces étroites limites le sens d'une dénomination que le reste du monde emploie, dès à présent, de façon beaucoup plus large. Comment justifierait-on, si l'on maintenait une règle si stricte, le nom de l'école *romantique* allemande, antérieure de trente cinq ans à celle de 1830 et que suscita non pas le souci du mètre ou du style, mais surtout le désir d'une rénovation philosophique et morale ? Ce qui est certain, c'est que, parmi nous, la troisième génération romantique, en arrivant à l'âge viril vers 1825, avait perdu ses titres français ; elle parut procéder de l'étranger. Il s'agit d'expliquer un pareil interrègne.

Nous demanderons à Sainte-Beuve la solution de ce problème, car on sait combien ses *Portraits contemporains* en particulier sont une source excellente à consulter pour l'histoire du mouvement de 1830. Ce sont des « Commentaires » écrits par l'un des belligérants, qui a pris prématurément sa retraite et s'est réduit volontairement aux fonctions d'arbitre du combat. Sainte-Beuve a parfaitement discerné dans le passé les origines de la campagne romantique, bien qu'en revanche, par défaut de recul et de perspective, il ait cru vers 1840 à un échec total de l'armée assaillante et à sa dispersion déjà consommée. Il a très bien vu par exemple que Mme de Staël (dont le livre sur *les Passions* est un brillant développement de psychologie romantique), puis Chateaubriand, Senancour (à la renommée tardive duquel l'auteur des *Portraits contemporains* a si efficacement contribué), enfin Benjamin Constant continuèrent directement Jean-Jacques et Bernardin ; mais que, à l'aurore du XIXe siècle, tous ces écrivains, aussi bien que Saint-Martin, Saint-Simon et Fourier, les philosophes de l'école, étaient en disgrâce ou entièrement ignorés. Au lendemain des orgies de romantisme pratique qui avaient marqué l'ère révolutionnaire, la réaction politique s'étendait au domaine de la littérature. On vit alors « une génération poétique jetée de côté et *interceptée* par un char de guerre » : la jeunesse obéissante et militaire de l'Empire eut pour mot d'ordre le « devoir », devise fort peu romantique assurément et que 1830 devait remplacer par la « fantaisie ». Les héritiers intellectuels de Rousseau et de Saint-Pierre furent pris par l'armée républicaine ou impériale et « enfermés de toutes parts un matin dans un cercle de fer ».

Sainte-Beuve estime pourtant qu'à la veille de 1789, un véritable romantisme français, qui semblait destiné à s'épanouir vers la même heure que celui d'outre-Rhin, s'annonçait déjà dans les drames de Mercier, dans ces traductions d'ouvrages allemands que Bonneville et Le Tourneur appuyaient de préfaces hardies, dans le roman wertherien du Strasbourgeois Ramond, *les Aventures du jeune d'Olban* (1786), enfin dans *le Dernier Homme* de Grainville, plus tard achevé et publié par Creuzé de Lesser. La Terreur fit une première fois avorter ces prémisses et quinze ans plus tard, Gleizès, Ballanche débutant et le jeune Nodier avec son *Peintre de Salzbourg*, furent de même étouffés, ou du moins ajournés. La Harpe restaurait alors avec éclat la discipline classique en haine de la licence révolutionnaire, par besoin impérieux d'ordre et de règle. Pour le premier livre de Ballanche, *Du Sentiment* (1801), le *Journal des Débats*, alors engagé à fond dans la réaction classique, se montra fort dur et cette diatribe fut l'article de début de Feletz, qui vient d'être doté d'un monument dans son bourg natal. — Chateaubriand lui-même et Mme de Staël subirent incontestablement l'influence de ce mouvement des esprits : ils apportèrent l'un et l'autre leur concours aux « restaurations » de l'époque et leur romantisme originel fut contraint de s'adapter aux goûts dominants de leurs contemporains.

Vers 1818 seulement, sous l'action des premiers chants de Lamartine et des poèmes d'André Chénier, enfin révélés au public, le mouvement romantique put reprendre un essor si longtemps comprimé en France et rejoindre à grande allure les voisins allemands et anglais qui l'avaient devancé. Il se forme dès lors comme un embryon de « Cénacle » autour de Victor Cousin, récemment revenu d'Allemagne ; là Sautelet, Bastide, Ampère, Stappfer commentaient entre eux l'*Obermann* de Senancour ; ils lisaient Shakespeare, Werther, Schiller, Walter Scott, Hoffmann, l'*Allemagne* de Mme Staël et le *Cours de littérature dramatique* de Schlegel, le théoricien du romantisme allemand. Car ce fut tout d'abord vers le théâtre, cette citadelle des routines et des préjugés classiques, que se porta l'effort des novateurs : conquérir la scène en ce temps, c'était s'assurer bientôt la suprématie sur toutes les provinces de l'art. Les plus confiants dans leurs forces s'empressèrent donc de fouler du pied « cette arène où la poésie peut arriver au public face à face, en le prenant par ses sensations, en le domptant ».

Sainte-Beuve, mûri par une longue magistrature critique, a raconté avec esprit, après vingt ans

écoulés, la représentation de la *Marie Stuart* de Lebrun, en 1820. Cette tragédie était inspirée du drame célèbre de Schiller sur le même sujet et son triomphe fit dire au *Journal des Débats* :

« La joie est dans le camp des *romantiques* ; le succès de M. Lebrun est un succès de parti, une victoire des lumières sur les préjugés. Un courrier extraordinaire envoyé par M. de Schlegel est allé en porter la nouvelle à la Diète assemblée ».

Quand on relit aujourd'hui Schiller, écrit Sainte-Beuve en 1840, et que l'on compare avec la tragédie de Lebrun, on peut trouver très à son aise que l'auteur français a trop sobrement glané à travers cette végétation de poésie si féconde et si luxuriante. Alors, par une impression toute inverse, il eût été blâmé plutôt d'avoir trop gardé de son modèle. La critique classique le louait « d'avoir séparé assez habilement l'or du plomb vil », d'avoir su corriger les fautes nombreuses qui « déshonorent » l'ouvrage allemand. Sur un point seulement, on lui reprochait de s'être laissé gagner par la « contagion germanique ». Quel était donc ce crime, dit Sainte-Beuve en continuant de dérouler ses souvenirs?

« On attend l'énormité ! C'est que M. Lebrun n'avait pas observé l'unité du lieu. Mais, répondait-on, toute la pièce se passe à l'intérieur du château de Fotheringay ; on ne sort pas de l'enceinte ! — Peu importe, ripostaient les classiques : dès qu'on baisse la toile, ne fût-ce que pour passer de l'antichambre dans le salon, l'unité de lieu est *totalement viciée*. C'est, conclut Sainte-Beuve, devant des juges de cette force, alors nombreux, gens d'esprit avec cela, qu'il fallait innover. Le mot propre était tout simplement une impossibilité : il ne devint une difficulté que quelques années plus tard. »

Ainsi, c'est par des escarmouches puériles que le romantisme français dut inaugurer sa campagne de conquête ; comment s'étonner s'il apparut aux yeux les plus clairvoyants dépouillé de tout ce qui fait son essence et son caractère moral ? A cette heure décisive, on oublia les idées pour des contestations de décors et des différends de métrique. Sainte-Beuve en demeure à peu près là vingt ans plus tard, lui si clairvoyant sur d'autres points. Il note par exemple que Lebrun avait fait dire à sa Marie Stuart :

Ces nuages errants qui traversent le ciel
Peut-être hier ont vu mon palais paternel !
Ils descendent du Nord, ils volent vers la France !
Oh ! saluez le lieu de mon heureuse enfance,
Saluez ces doux bords qui me furent si chers !
Hélas ! en liberté vous traversez les airs...

Là-dessus, l'auteur des *Portraits contemporains* croit devoir citer en note tous les auteurs classiques qui ont parlé des nuages : de plus Euripide, Camoëns, Byron ont, dit-il, chanté le regret de la patrie, et, ailleurs, ils ont levé vers le ciel le regard de leurs personnages. Le mérite de Lebrun c'est d'avoir associé ce sentiment à ce jeu de physionomie :

« Les anciens, remarquons-le, n'apostrophent que discrètement, *hors de la forme mythologique*, ces choses naturelles extérieures. Philoctète, Ulysse regardent les flots et ne leur parlent pas... Cette mélancolique communication de l'âme avec les objets extérieurs, et particulièrement avec les nuages, est plutôt un trait moderne et du Nord. De ce ciel-là Ossian est l'Homère : l'Écosse en est l'Olympe ; le nuage, par Schiller, nous en arriva. »

Voilà donc sous quelle forme spirituelle peut-être, mais mesquine assurément, était discuté en France le sentiment de la nature, héritage de Jean-Jacques et de Bernardin, plus d'un demi-siècle après ces initiateurs. De là, parmi nous, cette illusion tenace que le romantisme français n'a été qu'une question de vocabulaire.

*
* *

De 1824 à 1829, se forme un deuxième cénacle autour de Hugo et de Vigny ; 1830 apportera le triomphe décisif à la troisième génération romantique. — Au delà du Rhin, c'est déjà le déclin du nom, sinon de la chose, car le groupe de la « jeune Allemagne », qui croit marcher dans les voies nouvelles avec Bœrne, Heine, Platen, bientôt avec Feuerbach, Kierkegaard, Stirner, Marx, continue l'évolution inaugurée par ses aînés. En France, Hugo et Lamartine, par le caractère de leur talent, par le romantisme politique et social de leur âge mûr, peuvent être considérés comme les représentants les plus typiques de leur génération intellectuelle. Sand, Musset, Balzac, en sont aussi de prestigieux exemplaires. Auguste Comte, Pierre Leroux, Lamennais, Michelet, Quinet, Proudhon, Nerval, Sue, Dumas, Berlioz, figurent les étoiles de deuxième grandeur. Carlyle et Ruskin marquent au delà de la Manche la persistance des mêmes dispositions morales. Nous n'insisterons pas davantage sur cette période si connue, qui est chaque jour l'objet de travaux consciencieux ou brillants : nul ne lui conteste parmi nous ses titres romantiques.

La quatrième génération romantique, celle dont on pourrait grouper les productions principales autour de l'année 1865, fut très congrûment inaugurée par le succès de Schopenhauer, ce représentant de la troisième, presque de la seconde génération romantique, qui connut si tardivement la gloire, et dont le système à peu près fixé, dès 1813, commença d'être lu et commenté vers 1855. L'auteur du *Monde comme volonté* a fait sous le nom de « volonté » du subconscient et de l'instinct le principe du monde, et il a rajeuni avec adresse la morale romantique

dans le quatrième livre de son grand ouvrage : le pessimisme, qui est chez lui assez superficiel, voile imparfaitement l'optimisme foncier de sa psychologie mystique. En France, l'école poétique, qui crut briser les traditions du « Cénacle », le Parnasse, ne fit guère que les continuer sous d'autres noms : hier encore, un brillant critique, M. René Canat, démontrait l'intime parenté de ces deux familles artistiques. Mais nous invoquerons surtout, pour appuyer notre conception d'une quatrième génération romantique, l'autorité d'un maître de l'analyse morale, M. Paul Bourget. Ses beaux *Essais de psychologie contemporaine*, où sont étudiés Renan, Taine, Stendhal, Flaubert, Baudelaire, Dumas fils, Leconte de Lisle, les Goncourt, Tourgueneff, Amiel, peuvent passer pour l'ébauche largement traitée d'un portrait d'ensemble où figureraient les coryphées de la génération romantique de 1865, à l'heure de son déclin. Génération inquiète, entraînée, d'une part, par les propensions de son tempérament héréditaire, éclairée pourtant jusqu'à un certain point, d'autre part, par l'expérience de 1848 (comme ses grands-pères l'avaient été par celle de 1793) sur les actuelles proportions entre raison et instinct dans la mentalité européenne.

Dans la préface du second de ces recueils, les *Nouveaux essais* (1885), M. Bourget salue par ces lignes, voilées de quelque mélancolie, l'approche d'un nouveau corps de l'armée romantique, dont il voit poindre à l'horizon les têtes de colonne. « L'existence du *pessimisme* dans l'âme de la jeunesse contemporaine est reconnue aujourd'hui par ceux-là même à qui cet esprit de négation et de dépression répugne le plus. Je crois avoir été l'un des premiers à signaler cette reprise inattendue de ce qu'on appelait en 1830 le *mal du siècle*. On croyait en avoir fini avec la race d'Obermann et de René. Voici que des romans se publient aussi désenchantés que le chef-d'œuvre de Senancour, des poèmes aussi amers que les sonnets de Joseph Delorme... Nos pessimistes encadrent leur misanthropie dans un décor parisien et l'habillent à la mode du jour, au lieu de la draper dans un manteau à la Byron. Le *Bel ami* de M. de Maupassant, pour être aussi nihiliste qu'Obermann, présente son nihilisme d'une autre façon. Pour le psychologue, c'est le fonds qui est significatif et le fonds commun est, ici et là, dans l'*A rebours* de Huysmans comme dans l'*Adolphe* de Benjamin Constant, une mortelle fatigue de vivre, une morne perception de la vanité de tout effort. »

M. Bourget, — en cela parfaitement clairvoyant, — se refuse d'ailleurs à faire du seul Schopenhauer, l'auteur responsable d'une si universelle disposition d'esprit. Nous n'acceptons, dit-il fort judicieusement, « que les doctrines dont nous portons déjà en nous le principe, » et en effet le « principe » que, dans les lignes précédentes, il reconnaît commun à Senancour, à Chateaubriand, à Byron, à Benjamin Constant, au jeune Sainte-Beuve d'une part, à Maupassant et Huysmans, d'autre part, explique de façon bien plus satisfaisante la continuité de la tradition romantique. Presque tous les penseurs que M. Bourget honora d'un essai dans son livre se peuvent rattacher par des liens plus ou moins étroits à cette tradition. Ajoutons à ceux-là quelques noms qui ont grandi depuis lors : Ibsen, dont le *Peer Gynt* est aujourd'hui fort à la mode, à juste titre, parmi les néo-romantiques les plus exaspérés de l'Allemagne; Tolstoï, que, d'une commune voix, tous les critiques clairvoyants reconnaissent pour une réincarnation de Jean-Jacques, suscitée par le destin afin de désorganiser la société russe au souffle de son mysticisme éperdu; enfin, Émile Zola, dont la parenté romantique fut maintes fois aussi discernée par des lecteurs avisés et pourvus d'érudition littéraire.

Nietzsche, dont nous avons dit les tenaces propensions romantiques, flotte entre la quatrième et la cinquième génération de la famille, car il avait, dès 1862, arrêté le plan de sa doctrine d'esthétisme mystique, mais il n'est parvenu à la notoriété que vers 1890, après son naufrage dans la paralysie générale. On sait que nos contemporains en ont fait l'un de leurs prophètes. — De ces contemporains eux-mêmes, de cette cinquième génération romantique, aujourd'hui dans la force de l'âge, il serait trop délicat de marquer dès à présent la physionomie propre et de désigner par leur nom les représentants de choix. Il suffit que nous la sentions partout active autour de nous. C'est chaque jour qu'il échappe à la plume de nos publicistes et de nos critiques quelque aveu plus ou moins conscient de la filiation que nous dévoilons en ce lieu. C'est à chaque heure pour ainsi dire qu'il est loisible de faire par nous-mêmes des remarques qui la confirment.

ERNEST SEILLIÈRE.

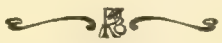

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romans.

PÉLADAN : *Le Nimbe noir !* — CHARLES-HENRY HIRSCH : *Les Châteaux de sable.* — GABRIEL MAURIÈRE : *Monsieur Cailloux, homme politique.*

Le Nimbe noir ! Pourquoi donc M. Péladan intitule-t-il ce récit roman, et non point, par exemple : essai hagiographique?

... Nous sommes dans la sainte Russie, ainsi dé-

nommée assurément parce que le nombre des martyrs s'y multiplie chaque jour. Martyrs de la liberté slave! La liste s'allonge, effroyable, aux yeux du monde indifférent. Quels eucologes pourraient la contenir toute? Quels Bollandistes dénombreront l'innombrable armée de ces souffrants, de ces vaincus, de ces victimes? et qui dira l'héroïsme anonyme, le sacrifice obscur consenti par les très humbles?... Une *Légende* s'édifie : Péladan y collabore, avec la piété d'un Jacques de Voragine, et l'art d'un imagier épris de sombres couleurs.

Sophia, belle comme la madonna Litta, est nihiliste : elle l'est avec un désir de vengeance, une soif de dévouement, un mysticisme qui la font vénérer, telle une sainte, par tout son entourage : elle vit dans une pauvre maison de Pétersbourg en compagnie d'une vieille servante, la Pétrowna : elle accueille les révolutionnaires blessés, soigne les corps sanglants, les membres fracassés par les balles et les bombes, excite les courages, ranime les âmes abattues et les cœurs défaillants. Elle est la Sainte, si belle toutefois que le désir de tous ces hommes l'assiège : seul Schaebolof ose parler, crier, avec une âpreté sauvage, l'aveu de son amour : Schaebolof fut le maître de Sophia, il se sait le plus digne : « sociologue et chimiste militant », également capable de « faire un cours et un coup », de penser et frapper, de concevoir et de tuer, un homme enfin, un homme complet!... ce qu'il prouve sans retard en attaquant brutalement Sophia, demeurée insensible aux éclats d'une impérieuse passion : la Pétrowna le chasse à coups de nagaïka... La Sainte s'appelle, de son vrai nom, que quelques-uns seulement de ses « frères » connaissent, Sophia Nariskine Mentchikoff : elle est princesse, fille d'un grand chambellan du tsar Alexandre; sa mère, fugitive, échappée à grand peine à un effrayant mari, l'a confiée en mourant à la Pétrowna : fidèle exécutrice des ordres reçus, la Pétrowna a élevé la jeune fille dans la haine du mariage et de l'amour.

« Tout homme qui te dit que tu es belle et qui te regarde doucement, est un tortionnaire bestial, qui veut faire de ton corps son tapis, moins que cela, la terre où il crache et où il se roule quand il est ivre ».

Mère elle-même, privée de deux fils morts dans les bagnes, elle a fait de Sophia une révoltée...

Or, voici qu'on apporte à Sophia, qui le cache, un blessé évanoui : la police suit, accompagnée du prince Feyshine, neveu du préfet de police, et de son ami le Français Bernières, qui viennent d'échapper miraculeusement à un attentat : la beauté, la fière contenance de Sophia émeuvent Bernières qui obtient la suspension de l'enquête; Bernières sauve Sophia « parce qu'elle ressemble à la madonna Litta de l'Ermitage ». Un hasard favorable lui permet de rendre à sa protégée un nouveau service : il apprend en causant avec MM. Medveloff, Lapouckine, Lougenowski, Gazine, tous princes ou généraux, ou à peu près, la mort du chambellan Mentchikoff : il renseigne Sophia, la détermine à revendiquer un considérable héritage... et n'en voit pas moins repousser ses respectueux hommages avec une excessive froideur. Bernières est déconcerté : « Je prétends comprendre tout ce que je vois de vous, un Léonard vivant; j'entends moins bien vos pensées. » Tout bien pesé, Bernières sagement rentre en France.

Riche, Sophia reçoit dans son palais les révolutionnaires : Feyshine lui fait une cour discrète — et vaine — et la protège. Un instant Bernières reparaît, appelé par Sophia, qui sollicite une consultation politique! Bernières assiste à un conciliabule de libertaires notables, s'épouvante du chaos de leurs programmes contradictoires, et désespérant de conquérir jamais la « fiancée de la Révolution », repart, non sans avoir abondamment disserté sur l'histoire de la Russie contemporaine. Sophia se ruine au service de la Révolution : exténuée, poursuivie par la police, elle tombe un soir évanouie en pleine rue; elle est recueillie par le prince Ignatief, un parvenu que les fournitures militaires enrichirent : nouveau soupirant; sa fortune tente Sophia : moyennant cent mille roubles, qui serviront à acheter des fusils, Sophia présidera trois banquets chez Ignatief : elle se vendra au même Ignatief au prix d'un million de roubles, et s'empoisonnera au milieu d'une fête.

*
* *

Péladan aime les sujets difficiles; c'est soutenir, dites-vous, une gageure que de prétendre nous intéresser à ces personnages conventionnels et inexistants, à ce lent mélodrame, que nous ne parvenons pas à « situer » : en quelle Russie irréelle se déroulent ces rêves imprécis? Que nous importent Feyshine, Ignatiev, princes russes pareils à tous les princes russes, Bernières, dont l'unique raison d'être est de nous faire part des réserves que Péladan serait fort empêché de ne point formuler au sujet de la frénésie nihiliste? Que nous importe Sophia, elle-même, idole glacée, madone inhumaine, héroïne sublime peut être, mais vivante non pas? Oui que nous importe... Mais pourquoi faut-il que le Nimbe noir soit un roman? Changez le sous-titre du livre : un chapitre d'hagiographie ne s'écrit pas selon les règles du récit romanesque : considéré d'un point de vue nouveau, le monde révèle un aspect imprévu : Feyshine, Ignatiev, Bernières, négligeables fantoches : c'est la Sainte qu'il importe de glorifier, et plus encore que la Sainte, la sainteté! Sophia console l'agonie d'un jeteur de bombes :

« Il expira en disant : Sancta !... Cette consolation inventive, ardente, d'une agonie de cinq jours fut une œuvre de sainteté. Elle se montra belle, séduisante, coquette pour apaiser le patient. Elle fit de tous ses charmes un bouquet de charité, qui éblouit les yeux douloureux, qui endormit les nerfs brisés : prouesse héraclide, où la beauté affronta la mort et lui arracha son masque d'horreur : miracle d'une infinie tendresse et pour lequel il n'y aura jamais de palme terrestre. »

Sophia disparaît dans le rayonnement d'une vertu héroïque :

« O secret si profond de l'âme ! Nous allons criant à tous les horizons que les cœurs admirables ne se rencontrent plus, et lorsque l'intuition nous avertit qu'une grande âme est proche, nous passons très vite, craignant d'être dupes, et véritables dupes de notre peu de foi...

« La sainteté est-elle autre chose que le rayonnement du pur sur l'impur, de la beauté sur la laideur, de la santé sur la maladie, et du génie sur l'ignare? Elle ne tient donc pas dans le cadre étroit des vertus prévues et cataloguées et se révèle par la vivifiante chaleur de cette charité qui définit Dieu même ! »

Chasteté, charité, sainteté, abstractions séduisantes auxquelles les mystiques prêtent un corps ! idéales figures dont les théologiens surent autrefois dénombrer les beautés ! L'enthousiasme désuet de ces clercs mourut avec la scolastique ; Péladan le ressuscite, le traduit en passionné lyrisme : Feyshine, Ignatiev, Bernières. Sophia même, que nous importe? qu'importe à Péladan? Par delà ces ombres éphémères, ce sont des êtres métaphysiques qu'il découvre : bienfaisants, il les exalte, les oppose aux appétits brutaux : une étrange démonologie commande les aspects de son œuvre : poèmes symboliques? tragédies spirituelles? On songe à l'art de ces maîtres anciens, qui unissaient au mépris de la réalité grossière une admirable divination des choses de l'âme : hagiographe? imagier? Le *Nimbe noir* est un vitrail somptueux et gauche... ne passons pas très vite, craignant d'être dupes, et véritables dupes de notre peu de foi.

Péladan déclare lui-même d'un précieux volume de *Textes choisis* de Léonard de Vinci qu'il a récemment publié : « c'est ici un livre de dévotion. » Le *Nimbe noir* est aussi un « livre de dévotion » ; s'en douterait-on seulement, si l'on s'obstinait à découvrir le roman annoncé? Mais pourquoi Péladan tient-il à ce titre? Et par quel mystère le martyre de sainte Sophia se range t-il dans la série de *La décadence latine* (éthopée)?

*
* *

Vous souvient-il de la jolie définition du roman que l'on doit à l'excellent Huet?

« Ce que l'on appelle proprement romans, sont *Des histoires feintes d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art, pour le plaisir et l'instruction des lecteurs.* Je dis des histoires feintes pour les distinguer des histoires véritables. J'ajouste, d'aventures amoureuses, parce que *l'amour doit estre le principal sujet du roman* ....

« La fin principale des romans, ou du moins celle qui le doit estre et que se doivent proposer ceux qui les composent, est l'instruction des lecteurs à qui il faut toujours faire voir la vertu couronnée et le vice puni. Car comme l'esprit de l'homme est naturellement ennemi des enseignements, et que son amour-propre se révolte contre les instructions, il le faut tromper par l'appas du plaisir et adoucir la sévérité des préceptes par l'agrément des exemples. »

Il y a fort longtemps que nos romanciers ne professent plus l'opinion de Huet, sur la fin principale des romans : frivoles, un grand nombre d'entre eux sont satisfaits dès qu'ils nous divertissent ; non seulement ils ne s'efforcent plus de nous faire voir toujours la vertu couronnée et le vice puni, mais la plupart, intervertissant ces termes avec une constante application, préfèrent nous montrer le vice couronné et la vertu sinon punie, du moins fort mal récompensée. Huet eut estimé cette tendance immorale : nous pensons autrement ; ce n'est point parce que nos romanciers renoncent à déguiser les plus cruelles vérités, que leurs œuvres servent faiblement ou discréditent la morale, c'est peut-être parce qu'ils prennent trop aisément leur parti de la flagrante injustice du sort, parce qu'ils s'en accommodent, parce qu'ils en triomphent, nous prêchent une indifférence coupable et nous induisent doucement au scepticisme : ils nous trompent encore par l'appas du plaisir, mais l'agrément des exemples, loin d'adoucir la sévérité des préceptes, ne sert plus qu'à nous faire admirer l'élégance de la faute.

Et l'on ne saurait, avec plus de grâce que le romancier Charles-Henry Hirsch, faire profession d'immoralité. Charles-Henry Hirsch démontre qu'un mari, s'il a une fois trompé sa femme, doit continuer à la tromper, qu'une femme, si elle a trahi son légitime époux, doit persévérer dans l'adultère. Démonstration superflue? Eh ! sans doute, si l'on ne considère que la conclusion, mais c'est le corps même, si j'ose dire, de la démonstration qu'il nous plaît d'envisager ; l'agrément de l'exemple n'est point indifférent : le talent d'un auteur se mesure au charme dont il fait briller à nos yeux une argumentation rebattue.

Le talent de Charles Henry Hirsch n'est pas douteux : ce talent, que de précédents romans affirmèrent, éclate dans *Châteaux de sable* en dépit ou à cause de la banalité du sujet : banalité des personnages ! banalité des aventures ! Certes, M. Nochat, de la maison Nochat, Defranc et Cie, est le plus banal

des maris ; certes, Mme Nochat est la plus banale des épouses. M. Nochat est l'amant de Mlle Germaine Labigne, de dactylographe promue maîtresse entretenue : amours platement bourgeoises, bourgeoisement banales. Mme Nochat est la maîtresse de Pierre Evaille : amours platement romanesques, ah ! si banales ! Des confrontations plus ou moins prévues mettent aux prises ces quatre personnages ; les jeux, les étourderies, les rosseries précoces des trois enfants du couple Nochat, les farces du peintre Saint-Ange, ami de Mlle Germaine Labigne, compliquent l'intrigue. Charles-Henry Hirsch multiplie les « situations » avec une ingéniosité de vaudevilliste : ainsi aggrave-t-il d'une banalité nouvelle le plus banal des sujets. Mais Charles-Henry Hirsch est un écrivain qui accorde à son style les soins les plus louables, et qui s'efforce vers l'originalité de l'expression ; Charles-Henry Hirsch possède cet art du dialogue où si peu de romanciers réussissent. Charles-Henry Hirsch est un psychologue alerte, un observateur pénétrant, un humoriste, ou plutôt un ironiste qui ne raille point, mais extrait des spectacles de la vie un comique léger, encore que d'une âpreté savoureuse... Charles-Henry Hirsch n'accorde à ses personnages que tout juste la sympathie dont ils sont dignes : il est un peintre équitable des faiblesses, des ridicules, des vices de l'humanité moyenne : ses peintures ne sont point licencieuses, elles n'enseignent point la morale : elles sont aimables, piquantes... L'histoire de M. et Mme Nochat s'achève sur une constatation sereine :

« On cite leur ménage en exemple, ils s'estiment réciproquement et ils s'accommodent du léger remords qu'inspire tout acte immoral et agréable aux sens... Si M. et Mme Nochat ne sont pas des modèles dignes d'une imitation scrupuleuse, ils vivent au moins en harmonie : et bien d'autres histoires que la leur prouveraient mieux, sans doute, que la félicité dans le ménage ne dépend d'aucune loi, mais d'une foule de concessions, qui échappent à l'analyse des romanciers. »

*
* *

M. Cailloux, au nom symbolique, naquit avant la guerre de 1870-71, d'un fermier avare et laborieux ; son enfance, son adolescence, sa vie toute entière s'écoulèrent à la ferme de la Bottelée : enfance de rude gamin, tôt initié aux convoitises paternelles : achètera-t-on la ferme ? question de gros sous épargnés, de misères patiemment subies, de temps, d'obstination ! Le père meurt : le gamin domine sa mère, un frère aîné, dirige la ferme : on achète la Bottelée.

Arsène Cailloux épouse Berthe Vallois, devient Maître Cailloux, propriétaire d'un double domaine. Maître Cailloux hérite de son frère. Maître Cailloux « fait de la politique » : la politique de Maître Cailloux ne nuit pas à ses intérêts. Maître Cailloux étend méthodiquement ses hypothèques ; il est élu maire, il sera conseiller général. Une explicable vengeance met fin à sa carrière. Monographie du paysan, qui, lentement surgi de l'indigence, s'élève, grandit, fait peser sur tout un canton une tyrannie sournoise : labeurs champêtres, lentes intrigues, coups de violence, ruses longuement méditées : peinture précise, attachante, de la vie d'une famille rurale, large tableau, moins vigoureusement tracé, des mœurs politiques de nos campagnes.

M. Gabriel Maurière nous donne une solide « étude sociale » ; on souhaiterait plus de couleur, que M. Gabriel Maurière, jaloux de l'harmonie de la composition, et de l'ampleur de la documentation, ne le fût pas moins du relief et de la souplesse du style.

LUCIEN MAURY.

AU GRAND BÉ

Tandis qu'une cohue ignorante et brutale
Gravit, troupeau bêlant, le sommet de l'îlot,
Maint repas en plein air sur la grève s'étale
Dont les débris graisseux sont lavés par le flot.

Mais la vague commence à couvrir la chaussée,
Les derniers promeneurs s'éloignent ; et le vent
Efface leurs sillons dans l'herbe rebroussée,
Jardinier invisible au long râteau vivant.

En de souples lenteurs d'amante qui respire,
La mer, vers le soleil qui tombe au cap Fréhel,
Soulève à l'horizon sa gorge et son sourire ;
Et tout le soir tressaille à leur baiser réel.

Pareils à des rubis qui pleuvraient en poussière,
Les reflets, miroitant sur l'eau jusqu'à l'écueil,
Caressent du suprême adieu de la lumière
L'anonyme tombeau de granit et d'orgueil.

Puis meurt le crépuscule et c'est la nuit. La foule
Des nuages si fins tout à l'heure, et si gais,
N'en forment plus qu'un seul aussi noir que la houle
Qui ramène du loin les pêcheurs fatigués.

Abîmes, profondeurs du ciel que la mer double,
Tous vos sanglots en vain s'exaspèrent pour lui :
Le poète qui dort là son grand sommeil trouble
Dans l'ombre entend toujours bâiller le morne [Ennui

EMILE DODILLON.

THÉATRES

Odéon : L'*Apprentie*, drame en deux parties et dix tableaux de M. Gustave Geffroy.

On connaît le roman de M. Gustave Geffroy : L'*Apprentie*. étude collective et sociologique, sorte de monographie qui s'applique à restituer, par un raccourci de vingt années, la destinée d'une famille ouvrière, accomplissant son cycle dans un de ces faubourgs parisiens où bat avec intensité le pouls de la grande cité, où il fait bon se perdre pour entrer en communion avec la vie populaire, car, ainsi que le dit magnifiquement le plus raffiné des poètes en prose, qui lui aussi comprenait merveilleusement la poésie de la foule : — « Le promeneur solitaire et pensif tire une singulière ivresse de cette universelle communion. Celui-là qui épouse facilement la foule connaît des jouissances fiévreuses, dont seront éternellement privés l'égoïste, fermé comme un coffre, et le paresseux, interné comme un mollusque. Il adopte comme siennes toutes les professions, toutes les joies et toutes les misères que la circonstance lui présente. »

M. Gustave Geffroy fut tout au juste cet homme-là, le promeneur solitaire et pensif qui connaît la signification profonde de « ces deux termes égaux et convertibles : Multitude, solitude, » suivant la belle expression de Baudelaire. Pendant des années il a fait mieux que promener sa rêverie d'écrivain à travers les faubourgs populaires. Il y a vécu, il a participé à cette existence, il en a compris la poésie, puisqu'il y a poésie partout où il y a lutte et souffrance. Et de cette quotidienne familiarité qu'il menait de front avec des travaux d'ordre tout différent — on sait en effet que M. Gustave Geffroy est avant tout critique d'art — a pris naissance le roman de l'*Apprentie*, le meilleur tableau en raccourci qui nous ait été présenté de la vie populaire, depuis l'*Assommoir* d'Emile Zola, le plus franchement conçu et exécuté suivant les données de l'esthétique naturaliste, où l'on sent un admirateur passionné et un disciple du maître de Médan, mais avec quelque chose de plus et d'autre : une sensibilité plus raffinée, plus délicate, s'attachant à des nuances et à des finesses que Zola n'a jamais connues et qui sans doute, chez M. Gustave Geffroy, sont une conséquence de son tempérament personnel, de sa vision propre, et peut-être aussi d'une contribution nouvelle, d'un apport du critique dans l'œuvre du romancier. Il est moins aisé d'en préciser les motifs que d'en constater les résultats.

J'ai dit que ce roman était avant tout la monographie d'un groupe social à travers les trente dernières années du siècle qui vient de finir. D'un tel point de vue son titre n'est pas heureux, car il ne fait pas justice au sujet : il n'en indique qu'une des faces, et ne souligne que les traits d'un seul des personnages, le plus sympathique, le plus grave, le plus pur, celui que l'auteur préfère — et c'est son droit — mais qui, dans la vie collective du groupe social où il évolue, n'a guère plus d'importance que ses proches. Lui seul domine la vie qui écrase les autres... Lui seul... ou plutôt elle seule, puisque c'est une femme, devenue victorieuse des épreuves douloureuses à travers lesquelles elle doit passer. Mais si pure, si noble et si chaste que soit cette figure de Cécile l'apprentie — et qui fait le rude apprentissage de la *vie*! — elle n'a sa vraie raison d'être que dans ses rapports avec ceux qui l'entourent, et comme dans un tableau bien composé, — comparaison qui sera sensible à M. Gustave Geffroy — elle tire son principal intérêt du ton général qui en constitue l'atmosphère. C'est là un titre trop particulier pour une œuvre avant tout collective, où l'individualité de chaque personnage va se mêler et se confondre avec le groupe dont il fait partie. Le Père et la Mère Pommier, le père, l'alcoolique, qui finira dans une crise d'hallucination, tout comme le Coupeau d'Émile Zola : la mère, type d'héroïsme et de noblesse, qui accepte avec courage toutes les épreuves de la vie, et de qui l'auteur lui-même a dit justement : « si triste, si fatiguée qu'elle soit, elle porte inconsciemment avec elle une certitude, elle a fait sa tâche, vivant pour les autres, manifestant une puissance d'âme invincible »; les deux fils, dramatiquement emportés dès leur première jeunesse dans les événements de l'année terrible, l'un tué par les Prussiens, l'autre fusillé par les Versaillais durant la Commune; enfin, les deux filles : Céline et Cécile, Céline, marquée dès son plus jeune âge pour la fête et pour le vice, par une sorte de prédestination que soulignent les moindres détails de sa physiologie... Cécile, au contraire, vraie continuatrice de sa mère, et qui reprendra la lutte au point exact où, vaincue par la vie, elle l'a quittée... ces six personnages sont entre eux dans un rapport de mutuelle dépendance tellement caractérisée qu'on ne les saurait isoler, et M. Gustave Geffroy lui-même n'en disconvient pas, qui écrit au sujet de son œuvre : — « J'ai vu de près les effets que des événements si tragiques ont eus dans ces milieux populaires, milieux de travailleurs, d'ouvriers, familles d'humbles gens. C'est cette répercussion des événements sur les êtres que j'ai essayé de rendre sensible, d'abord dans un livre, puis dans la pièce qu'Antoine vient de monter. L'œuvre dramatique que j'ai tentée prend ainsi tout naturellement le caractère d'un essai historique. Je pars de ce point de vue : évoquer de grands événements d'existence collective à travers des cas particuliers ».

Il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'imprimer de l'unité à une conception de cet ordre, de grouper dans le cadre d'une action dramatique conçue suivant les lois de la progression, cette série de tableaux. M, Gustave Geffroy ne l'a pas même tenté, car le tenter, c'était se condamner par avance à la défaite. Il a donc carrément pris son parti de la nécessité, et suivant l'exemple de ses devanciers et de ses maîtres dans l'ordre naturaliste, tout comme Zola, Daudet, Goncourt, il a conçu sa pièce par scènes, en découpant dans le roman ce qui lui paraissait le plus caractéristique comme décor, et en subordonnant à ce décor, vrai protagoniste du drame, l'intérêt de ses personnages. On chercherait en vain dans toute la pièce un personnage qui conduise l'action un personnage qui s'impose : il n'y a que des effets scéniques où se rattachent des dialogues que l'auteur a imaginés pour justifier et expliquer le décor. Je n'ai pas besoin d'insister pour montrer combien cela est contraire et contradictoire à l'art dramatique tel que nous le comprenons : aussi bien n'est ce point en réalité du théâtre, mais, je l'ai déjà dit, de *l'illustration scénique*. Je ne saurais trouver un terme plus juste, pour indiquer mon idée. Ici encore M. Gustave Geffroy est resté fidèle à la tradition de ses devanciers : il n'a fait que pousser jusqu'à l'extrême ce que Zola nous avait montré dans l'*Assommoir*. Goncourt dans *Germinie Lacerteux* : ainsi le veut le genre du roman naturaliste transposé à la scène. Seulement, comme dans l'*Apprentie* on trouve moins d'action encore, moins de progression que dans l'*Assommoir* ou dans *Germinie Lacerteux*, le défaut s'y manifeste plus sensible, et la pièce a une moindre consistance comparée au roman.

Deux parties, dix tableaux. Première partie : la Guerre et la Commune ; la famille Pommier subissant le contre-coup de ces terribles événements : les deux fils tués aux remparts et aux murs des fédérés, avec les pittoresques tableaux qu'implique et qu'appelle la situation : le Rempart, l'Intérieur de Pommier, la Rue, le Père Lachaise. Dix ans s'écoulent : les filles ont grandi : la mère ne s'est pas consolée de la mort de ses fils ; une des filles, Céline, a mal tourné ; le père Pommier est devenu alcoolique : il a pris l'habitude de l'absinthe. Il s'abat brusquement dans une crise d'hallucination... et la mère reste seule avec Cécile. Céline revient, mais dans quel état ! Sa seule vue suffit à provoquer une crise mortelle chez sa mère déjà atteinte d'une grave maladie de cœur. Après l'enterrement, Cécile essaie de retenir sa sœur au foyer ; mais elle est impuissante, et Céline retourne à la rue d'où elle était venue.

M. Antoine a mis en scène avec le plus grand soin, avec le plus étonnant souci de réalité pittoresque, cette pièce, ou plutôt cette série de tableaux qui lui devenait un prétexte à nous rappeler les beaux jours du Théâtre-Libre. Pour une fois, depuis qu'il a la direction de l'Odéon, nous nous sommes bien crus transportés boulevard de Strasbourg. On sait assez que mes goûts personnels ne vont point à ce genre de spectacles, où l'esprit et la sensibilité ne trouvent qu'un aliment insuffisant. Pourtant il serait injuste de ne pas reconnaître l'effort dépensé, la somme de travail et d'ingéniosité qu'implique la mise au point d'un tel spectacle où l'attention de celui qui l'ordonne se manifeste jusque dans les plus petits détails. M. Antoine est incomparable pour ce genre de restitution : il nous l'avait prouvé jadis sur la petite scène du boulevard de Strasbourg : il vient d'en donner une nouvelle preuve sur la vaste scène de l'Odéon. A ceux qui conservent le goût du détail pittoresque — sont-ils bien nombreux ? j'en doute — la mise en scène de l'*Apprentie* donnera les plus vives satisfactions. Je crains seulement qu'elle n'apporte quelque déception à qui viendrait y chercher une transposition dramatique de l'ouvrage qu'il a lu.

J'ai dit que le principal personnage de l'œuvre, c'était le décor. Il n'y a point de protoganistes, en effet, et toutes les figures qui passent successivement sur la scène se subordonnent au cadre dans lequel elles évoluent. L'apprentie elle-même, qui est Cécile, ne prend quelque importance que dans la dernière scène où elle tente par des paroles persuasives, de retenir sa sœur qui retourne à la rue. Jusqu'alors, elle ne nous apparaît guère que comme une figurante qui se confond avec les groupes dont elle fait partie. On a pu s'étonner qu'une actrice du talent de Mme Suzanne Després ait consenti à interpréter ce rôle : elle le joue d'ailleurs, comme tout ce qu'elle interprète, avec la plus ardente conviction et ce souci de vérité dans le détail, dans les plus petites nuances qui marque sa personnalité et que l'on retrouve dans tous ses rôles, depuis ceux d'Ibsen jusqu'à ceux de Gabriel d'Annunzio. A côté d'elle, citons M. Monnier qui a joué en perfection le rôle du père Pommier, le vieux peintre lentement détruit par l'alcool. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'un des clous de la pièce est une scène où nous avons revu le décor et les habitués de l'assommoir, tels que Zola jadis nous les avait montrés. Cette scène est la transposition au Théâtre du chapitre saisissant que, dans son roman, M. Gustave Geffroy intitule l'*Alcool*, et qui est peut-être la partie la plus forte du livre : il vous suffira de la lire après avoir vu la pièce, ou de voir la pièce après l'avoir lue, pour comprendre la difficulté des tentatives où sont venus se heurter la plupart des romanciers de l'École naturaliste, aussi bien Zola que Goncourt, et après eux M. Gustave Geffroy, pour imprimer la vie de la scène aux personnages qu'ils avaient tout d'abord placés dans le cadre du roman.

PAUL FLAT.

ÉMILE BOUTMY

Demain, dimanche, 12 janvier, aura lieu à l'Ecole libre des Sciences Politiques, l'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Emile Boutmy. Jamais hommage filial ne fut plus justifié; car jamais initiateur ne se dévoua à sa fondation avec plus d'activité passionnée.

Emile Boutmy avait vécu, sous le second Empire, dans une expectative laborieuse et féconde. Dès le lycée, — le lycée Bonaparte — entre des condisciples distingués, tels que Edme Champion, le futur érudit, il s'était fait remarquer par d'admirables dons intellectuels. Il avait songé à se présenter à l'Ecole Normale; mais elle était alors — au début de l'Empire — sous l'atteinte et la menace du pouvoir, et bien peu propre à attirer un fervent esprit.

Emile Boutmy suivit de préférence les Conférences de l'école Sainte-Barbe, où se faisaient entendre les hommes les plus éminents de l'opposition universitaire. Il se liait en même temps avec H. Taine, qui exerçait sur presque toute la nouvelle génération pensante un ascendant sans égal. Et il adoptait la méthode et les vues du jeune rénovateur de la philosophie sociale, au risque de perdre un peu de sa liberté foncière et de son originalité de pensée.

Curieux avant tout d'idées, et capable dans leur élaboration critique d'une étonnante patience, il se tenait éloigné de tout parti-pris politique, point désireux de servir l'Empire, moins encore de s'attacher à la fortune de ses adversaires. Son père, qui s'était occupé d'affaires, et aussi d'enseignement libre et de journalisme, lui avait laissé un modeste patrimoine. Il s'établit avec ses deux frères, dont l'un ingénieur de mérite, et prépara un avenir d'écrivain.

Il était patronné dans cette carrière par un ami de sa famille son parrain, Emile de Girardin, le puissant lanceur de la *Presse* et de la *Liberté*. Il fit paraître dans ces journaux des articles de critique littéraire et philosophique. Il voyagea quelque temps, en compagnie d'un jeune aristocrate anglais, qu'il guidait dans ses études. Puis, lorsque, en 1865, Emile Trélat créa l'Ecole d'architecture, Taine (lui-même professeur à l'Ecole des Beaux-Arts) fit donner à son camarade la chaire d'histoire des civilisations, qui lui avait été offerte. Et tandis que l'un écrivait ses nombreux ouvrages sur la *Philosophie de l'Art*, l'autre s'attachait, suivant la même norme, à montrer la formation du génie hellénique, et à distinguer ses caractéristiques dans les grandes dispositions monumentales de la Grèce.

Emile Boutmy était alors assez répandu et déjà connu. Il fréquentait chez la princesse Mathilde et dans quelques salons impérialistes, sans toutefois adhérer au loyalisme napoléonien. Il était en coquetterie avec Emile Ollivier, et vit avec plaisir l'essai, tenté par le Cabinet du 2 janvier, d'un Empire libéral. En l'été 1870, il publia la substance de ses leçons dans une *Philosophie de l'Architecture en Grèce*, dont le tumulte de la guerre franco-allemande empêcha le succès.

L'effroyable désastre bouleversa, comme on sait, nos savants et nos penseurs, qui s'enquirent, en toute franchise, des moyens propres à assurer le relèvement de la France. Michelet, Quinet, Jules Simon, Berthelot, d'autres encore, renoncèrent à d'anciennes illusions, ou préconisèrent de nouvelles disciplines. Renan prépara son beau livre sur la *Réforme intellectuelle et morale*. Taine résolut d'exposer les *Origines de la France contemporaine*, et de dégager nos véritables traditions nationales, pour éclairer ses concitoyens.

Emile Boutmy ressentit ces mêmes angoisses et ces mêmes nobles ambitions. Notre désastre, pensait-il, résulte de l'ignorance extrême de la nation, de son manque d'informations sur les grands États étrangers, sur l'Allemagne. L'instabilité du pouvoir, en France, marquée par la chute successive de tant de régimes divers : monarchies constitutionnelles, république, démocratie césarienne, provient de l'absence, jusque chez les dirigeants de la nation, d'une forte éducation politique.

Refaire une tête au peuple, c'est-à-dire dresser la classe libérale à la compréhension et à l'accomplissement de ses devoirs civiques; lui révéler le développement organique de nos institutions; la mettre à même d'y travailler; l'instruire des efforts les plus récents de nos rivaux étrangers; former parmi elle des administrateurs, des politiques informés : n'est-ce point la tâche négligée, partant la plus urgente.

Ni Taine, ni Boutmy ne prétendaient refondre la société française, comme l'ambitionnaient les grands théoriciens du XIXe siècle, de Saint-Simon à Le Play. Ils condamnaient non seulement la lettre de ces divers « milléniums », mais aussi leur principe a-prioriste. Cependant ils ambitionnaient de rendre la nation au goût des efforts sérieux et progressifs, à la compréhension de ses intérêts profonds. Et comment y réussir, sinon par le dressage des plus influents?

Impossible de demander à l'État, si timoré, l'initiative de cette audacieuse entreprise. C'est de ses propres efforts qu'Emile Boutmy, d'accord avec Taine, en attendait la patiente réalisation. Il avait — lui l'esthéticien et le sceptique — découvert l'idée sociale à servir, la vocation à suivre.

Dès lors, il déploya une ardeur persuasive, une habileté diplomatique, un talent d'organisation, et pour tout dire un zèle et une ingéniosité, dont l'éclat et la ténacité firent l'admiration de ses contemporains.

Il ouvrit ses cours en 1872, au milieu du doute général, dans une salle provisoire, place Saint-Germain-des-Prés, sans être assuré du lendemain. Ce n'est que par des efforts sans nombre, des négociations infinies, qu'il réussit à grouper tous les concours, pécuniaires et intellectuels, nécessaires au développement de son œuvre.

Il sut distinguer, éveiller les talents inconnus; leur confier peu à peu les enseignements variés, approfondis, — et encore inconnus en France — que réclamaient la culture et la propagation des sciences politiques et économiques; laisser à chacune de ces disciplines l'indépendance nécessaire; et cependant les fonder sur une commune méthode, pour les faire coopérer à un but d'éducation complète et une.

Cette méthode consiste en l'observation, dans le passé et le présent : à « maintenir l'enseignement en dehors des

théories » ; à exposer « les faits et documents statistiques, moraux, diplomatiques, militaires, commerciaux, législatifs, historiques de toute espèce, sans lesquels on ne peut avoir d'idée nette ou d'opinion autorisée sur les affaires publiques » ; à dégager leur orientation réelle, que les efforts inconsidérés ne réussissent qu'à contrarier.

Un tel enseignement, historique et réaliste, éloigné de tout dogmatisme, à plus forte raison des opinions dynastiques, peut et doit être accepté par les divers partis. Il appartient au pouvoir de l'envisager avec bienveillance.

Par son incessant et souple prosélytisme, Emile Boutmy réussit à faire admettre ce principe et son œuvre, à apaiser les suspicions et les animosités des factions (si avivées après 1871), à mériter la confiance du gouvernement — de tous les gouvernements, puisque malgré leur succession rapide, l'Ecole des sciences politiques n'a cessé de fournir des agents aux premiers services publics : Conseil d'État, Cour des Comptes, Inspection des finances, Affaires étrangères, etc...

L'Ecole devint un foyer d'études, l'on peut dire d'un très vif éclat : si l'on songe qu'elle inspira les travaux d'Albert Sorel, d'Anatole Leroy-Beaulieu, d'Albert Vandal, de Ch. Benoist, de Paul Leroy-Beaulieu, de Stourm, etc., pour ne citer que les noms des maîtres qui lui appartiennent en propre.

Emile Boutmy entendait qu'elle restât entreprenante, apte aux innovations justifiées, ouverte aux souffles généreux qui transforment les conceptions sociales de nos contemporains. Il eût souhaité qu'elle admît l'exposé des doctrines économiques les plus osées. Car il n'avait point peur des idées, même pour les jeunes gens, à condition qu'ils aient l'aptitude à les discuter. « Il y a dans la haute culture, disait-il, une vertu dissolvante, qui est l'agent le plus énergique du progrès. »

C'est ainsi que, lors de l'affaire Dreyfus, lorsqu'il vit toutes les garanties de justice impudemment violées, la notion même du droit en péril, il s'inscrivit au premier rang des protestataires. Et ce ne fut point sans un amer regret qu'il constata l'abstention de certains de ses collaborateurs...

De loin en loin, entraîné par son culte des idées, Boutmy écrivait une étude, un livre, de documentation peu étendue, mais de réflexion aiguë. Cette œuvre écrite apparaît un peu secondaire dans sa vie, mais expressive au plus haut point de sa personnalité.

Ni le *Parthénon et le génie grec* (réédition tardive de ses premières considérations sur l'architecture hellénique), ni l'*Essai d'une Psychologie politique du Peuple Anglais*, ni les *Eléments d'une Psychologie politique du Peuple Américain* ne sont comparables aux puissantes synthèses que les grands érudits ont consacrées à ces vastes sujets. Mais ils sont tout éclairés, sur les hommes et les œuvres, d'aperçus d'une lumineuse pénétration, présentés en une langue d'un charme sobre et nuancé.

Boutmy ne s'attarde point à la recherche et à la relation des faits innombrables qui déterminent toute institution humaine. Il s'attache à définir la mentalité de la classe, du peuple, dont il envisage les manifestations, politiques ou autres. Cette mentalité il la fait découler de quelques causes primordiales, scrupuleusement examinées, fortement mises en relief. Et, par une série d'ingénieuses déductions, il en infère toutes les caractéristiques de la constitution, de la politique, de l'art même de ce groupe social.

Cette méthode d'analyse psychologique, basée sur une observation concentrée, puis de déductions persévérantes, est d'une suprême élégance. Elle prête au déploiement des qualités de logique, de subtilité, et aussi de distinction littéraire. Elle autorise des constructions d'une virtuosité et d'une précision dignes de la Mathématique. Les ouvrages ainsi conçus sont de petits chefs-d'œuvre de composition, de clarté, de délicatesse. — Dans quelle mesure forment-ils un miroir, ou une sûre interprétation de la réalité, toujours si complexe ?

Emile Boutmy — qui n'eut été dupe, ni d'un parti, ni d'une doctrine — n'eût point consenti davantage à être la victime d'une érudition indigeste, ou trop chargée. Il n'écrit, semble-t-il, que dans la mesure où il y trouve un excitant pour sa pensée.

La continuité dans la réflexion, qu'il possédait dès sa jeunesse, ne cessa en effet de s'accroître : dans la dernière phase de sa vie, frappé d'une demi-cécité, il se réfugiait dans la méditation intensive.

Aussi était-il un esprit tout de pénétration et de finesse, extrêmement séduisant, bien que sa retenue l'empêchât de se livrer, et qu'à de spirituelles improvisations, il préférât souvent le malin plaisir d'écouter.

Nul n'était, en même temps que plus correct de formes, plus courtois dans les manières, plus châtié dans l'expression, plus poli dans les idées. Il possédait à un degré suprême l'art des nuances, la discrétion, la mesure.

Qui peut se targuer d'avoir pénétré le fond de sa pensée sur la question politique ou sur le problème religieux ?

Cet intellectuel, de nature si affinée, mais aussi d'un sens pratique et d'une fermeté sans défaut, a créé une véritable université des sciences politiques. Et comment dire l'incroyable difficulté d'innover, de créer, dans notre vieille nation, encombrée d'institutions de toute espèce, détournée de l'audace par d'inextricables enchevêtrements d'intérêts ?

A-t-il pleinement réalisé son ambition de *refaire une tête au peuple* : il serait bien téméraire de l'affirmer, car elle était trop haute.

Du moins en instaurant, en France, le premier enseignement intégral des sciences politiques, Emile Boutmy a-t-il pris la plus méritoire, la plus féconde initiative. Vingt ans plus tard, l'Etat l'a imité, et il a doté ses Universités de semblables enseignements, — tournés davantage il est vrai vers la pure spéculation, et moins pénétrés de la méthode historique, de tendances réalistes.

N'est-ce point de ces tentatives, diverses, de l'étude objective, de plus en plus répandue, des questions politiques et sociales, que l'on peut attendre la formation en France d'un civisme éclairé et résolu.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 3 — 5e SÉRIE — TOME IX — 18 JANVIER 1908

OBSERVATIONS ET FAITS PSYCHOLOGIQUES (1)

Je pensais il y a quelque temps que la chute de l'Université pourrait avoir pour résultat d'anéantir en France la faculté rationnelle. Or, disais-je, c'est là une chose désolante, et tout à fait contraire aux progrès de l'humanité. Je tiens encore à la majeure, mais j'ai abandonné la mineure. Dans l'appréciation de ce qui est réellement progrès par rapport à l'humanité, il faut tenir compte du progrès relatif à nous et du progrès absolu. Je suppose une route qui va de A en B par des innombrables circonvolutions, tellement pourtant qu'il n'y en ait pas d'autre. Celui qui les suit quand la route revient sur elle-même, relativement à nous recule et s'éloigne du but, mais, absolument parlant, il s'en approche, puisque ce recul était nécessaire. De même dans l'humanité, voici quelqne chose qui va la faire reculer énormément; n'ayez pas peur, c'est pour avancer, car en se relançant, elle saute toujours plus haut qu'elle n'était tombée. Ce n'est pas une pure élasticité inerte où le relancement égale la longueur de chute, c'est une force interne faisant la réaction toujours plus grande que l'action. Tel état était, dites-vous, plus favorable à son développement. Qu'en savez-vous? si la chute relative qu'elle fera en tombant n'est pas la condition nécessaire, pour la mettre à un autre point de vue, bien plus important et plus près de son terme? Laissez-la filer elle-même son cocon. C'est le vieux Balaam, qui tombe et ses yeux s'ouvrent : *Cadit et aperiuntur oculi ejus.*

Aux Barbares, par exemple, voilà une terrible chute de la civilisation romaine à une barbarie complète; comparez le siècle d'Auguste aux xe et xie siècles, quelle rétrogradation ! Oui, mais c'est là n'envisager qu'une région de la courbe, il faut la voir dans son plein développement. Ce n'est pas assez de comparer le siècle d'Auguste aux xe et xie, il faut aussi comparer le siècle d'Auguste au xixe, auquel le xe et le xie étaient nécessaires. En un mot, voici la courbe de l'esprit humain : les oscillations vont toujours croissant d'amplitude, mais aussi le mouvement est incomparablement plus rapide; en sorte qu'elles sont à peu près isochrones. Les petits esprits qui n'envisagent la courbe qu'à une région de A en B ou de B en A, disent : elle avance, ou : elle recule, mais celui qui envisage le tout dit : elle avance en reculant, puisqu'en somme le point D est plus élevé au dessus de l'horizontale que le point B, sommet de l'oscillation précédente. En un mot, laissez la force qui préside au mouvement produire son effet, tout ce que vous pourriez faire est nul, s'il n'est déjà calculé par celui qui sait tourner les efforts contraires en efforts pour lui. Des petits enfants cherchant à tirer en arrière une voiture, qui les tire après elle. C'est lutter contre un torrent qui nous entraîne. Et d'ailleurs vos efforts mêmes entrent dans le plan du progrès. *Per damna, per caedes... ducit opera.* Il fallait pour le progrès que vous résistassiez au progrès. En croyant l'arrêter, vous l'avancez, c'est le nœud qu'on serre en voulant le délier, le feu qu'on allume en voulant l'éteindre. Voilà sans contredit la plus belle loi de l'humanité, et la plus

(1) Voir la *Revue Bleue* des 4 et 11 janvier 1908.

propre à faire réfléchir. Que M. Jouffroy avait bien senti cela! On est tenté, dit-il, de se croiser les bras, et de se laisser emporter. Il est de fait que, quoi que l'on fasse, l'humanité va toujours; c'est la plus indomptable force qu'il y ait; néanmoins, autre fait: l'homme a conscience de sa liberté, donc il l'a. Comment concilier? On verra. Quand vous agissez, votre action était déjà calculée, et entrait dans le le plan, néanmoins vous sentez qu'elle est action. Je ne sais si les autothéistes ont eu cette pensée, mais il est certain que leur hypothèse est la conciliation la plus plausible en apparence de ces deux étonnantes lois. Car si nous sommes nous-mêmes la force, on conçoit que nous soyons emportés, et pourtant libres, puisque nous sommes emportés par nous-mêmes. Car être traîné par soi, c'est être libre, dans le sens de fait du mot, non peut-être dans le sens de définition qu'y donnent les métaphysiciens scolastiques, auquel, je crains bien, ne correspond nul fait.

Quoi qu'il en soit, ces lois avaient été entrevues dès longtemps, et les théologiens les avaient exprimées en leur langue. Nos Ecritures les avaient aussi présentées dans leur style magnifique, et peut-être en somme le plus exact de tous. Cette force qui conduit tout à travers tout, c'est la Providence, cette force qui force pour soi ce qui est contre soi, c'est le Dieu qui tient en sa main les cœurs, qui incline les cœurs, qui fait sa volonté par les efforts de ses ennemis. Or, c'est là tout l'esprit de la Bible et des prophètes.

—

Tous les proverbes du vulgaire, profanes et surtout religieux, tous les dogmes des religions qu'on peut regarder comme la philosophie d'instinct, la philosophie de l'humanité spontanée, opposée à la philosophie du travail individuel, sont vrais quand au fait exprimé. mais généralement il s'y mêle une hypothèse. Exemple: ce proverbe si connu: il y a un ange pour les petits enfants (pour les préserver des dangers). Il y a en cet aphorisme deux choses: 1° un fait, lequel est vrai, c'est que les enfants échappent souvent à des dangers où des grandes personnes périraient, si elles n'avaient pas plus de prudence, 2° une cause fictive, (qui toutefois *peut* être vraie), c'est d'attribuer cette conservation à un ange. Le fait s'explique physiquement, parce qu'ils ne se troublent pas du danger, ou plutôt ils ne le voient pas. D'ailleurs ils ne se roidissent pas. — Voilà donc deux choses, l'une vraie, l'autre hypothétique mêlées dans ce proverbe, car jamais le peuple ne peut se résoudre à s'arrêter au fait, il est toujours jeté au-delà dans la cause, et cela se conçoit: la connaissance de la cause est un besoin pour l'homme. D'un autre côté, cette connaissance ne pouvait s'acquérir que par la lente induction, et le peuple étant incapable d'attendre et d'induire, il arrive qu'il est essentiellement hypothétique. Ce serait au sage éclectisme à faire ainsi en tout l'élimination du fait et de l'hypothèse: ce serait un puissant moyen de collection de vérité. (Ceci important pour mon Traité de la Méthode).

—

Je voudrais faire un ouvrage pour prouver deux lois psychologiques à propos d'un fait qui a tant fait jaser les niais cette année, la controverse des Jésuites et de Michelet. La première serait comment la vérité se forme par le conflit de l'erreur, et l'élimination des exagérations qui se choquent et se réduisent à 0, en sorte qu'il ne reste que le pur. C'est une équation chargée dans ses deux membres de termes superflus, que le conflit détruit, en sorte qu'il ne reste que le pur. Je crois, en effet, au milieu des exagérations *hinc et inde* avoir saisi le vrai, sur cette question, et pouvoir expliquer les excès mêmes. Le second fait, c'est que le pur de vérité ne sera jamais bien reçu seul des hommes: c'est une nourriture trop solide pour eux, il faut y mêler du non-digestible, pour s'en aller en superflu. Ce fait se prouverait par l'effet même du livre, qui serait très mal reçu de tous. Ainsi en attaquant ma première partie, ils établiraient à qui mieux mieux ma seconde.

—

Il y a une analogie remarquable entre le procédé des algébristes dans la résolution des équations, et celui de l'esprit humain dans l'élimination de l'erreur et même le phénomène de la digestion.

—

Un exemple bien remarquable de ce que je disais n° 100, c'est l'opinion des Juifs sur les démoniaques au temps de Notre-Seigneur. Ils expliquaient ainsi les maladies. Tel homme est muet, il a un démon muet, etc. C'est bien là le fait psychologique tout pur. Ce n'est pas assez de dire pour le peuple: Il est muet, il faut le pourquoi, la cause cachée, efficiente. Or on ne peut se figurer (et on a raison), que c'est Dieu; donc, c'est un démon. Ces deux idées des démons et de ma loi s'expliquent l'une par l'autre et s'appuient l'une l'autre (je veux dire mon opinion sur les démons de cette époque, et ma loi psychologique).

—

La majorité ne va que par intérêt et peur: ce n'est pas cela qui a droit de gouverner le monde. Quoi! une majorité de lourds propriétaires, ne voulant pas être dérangés, endormiraient le monde!

ERNEST RENAN.

UNE MAXIME D'ÉDUCATION SOCIALE

Sous le titre : *Une maxime d'éducation civique*, M. Gustave Lanson a fait à cette place dans le dernier numéro de l'année qui vient de finir, une de ces exquises leçons, dont on ne saurait dire si c'est par la hauteur morale, par la force de la pensée ou par la beauté de l'expression, qu'elles nous charment le plus.

C'est pourtant à ce morceau de maître que je voudrais m'attaquer. Non que je songe à en contester la pensée inspiratrice. Mais j'y voudrais ajouter une contre-partie qui me paraît nécessaire. J'ose même espérer qu'elle ne sera pas désavouée par mon cher et savant ami. Aussi me permettrai-je de reprendre son titre, en n'y changeant qu'un mot pour indiquer la différence de nos deux points de vue, peut-être complémentaires l'un de l'autre.

L'idée maîtresse de l'article est, si je ne me trompe, la suivante :

« Gardons nous, sous couleur de progrès nouveaux, de compromettre les progrès acquis. Maintenons soigneusement la civilisation. Et craignons pour elle des perfectionnements qui risqueraient de la ruiner. Le propre des « civilisés » est de se refuser catégoriquement à employer, fût-ce en vue de fins excellentes, des moyens réprouvés par la conscience. Faire de l'ordre avec du désordre, de la liberté à coups de tyrannie, de la civilisation par la barbarie, ce ne serait pas une marche en avant, ce serait une régression. Régression si nous recourons à la violence ; régression si nous déchaînons des passions basses et viles ; régression si nous recrutons des soldats pour la solidarité sociale en caressant des mobiles égoïstes, en favorisant des arrière-pensées misérables, en couvrant d'un prétexte décent la platitude, la couardise ou la cupidité. »

Quoi de plus juste en effet et de plus sage?

Mais cette maxime d'éducation vaudra, évidemment, ce que vaudront les applications qu'on en fera. Avant d'examiner de plus près celles que nous propose l'éminent professeur, qu'il nous soit permis de demander si le précepte lui-même, pris dans sa généralité, ne comporte pas quelques réserves.

*
* *

Il est vrai qu'aux plus belles réformes on peut trouver des motifs secrets et des « dessous » qui ne sont ni beaux ni bons. Mais il est vrai aussi que c'est là un argument facile à lancer contre toutes les réformes.

En fait, on n'a jamais manqué de s'en servir. On l'a opposé de tout temps à quiconque réclamait un changement et plaidait la cause du progrès dans quelque ordre que ce fût. A tous ceux qui prétendaient toucher au *statu quo*, quelle réponse *ad hominem* que celle-ci : « Vous y avez intérêt! » Et la réponse portait, parce que, en un sens, le fait était vrai, encore qu'il ne prouvât rien contre l'innovation proposée.

De cette poignée de moines et de prêtres qui, au XVIe siècle, firent le protestantisme (car il serait injuste d'oublier qu'ils en furent les premiers et les principaux auteurs), de Luther et de Calvin, comme de tous les autres, que disait-on pour expliquer leur révolte? Qu'ils n'avaient pas pu supporter les austérités de la vie ecclésiastique. La preuve, disait-on : voyez si tous, à peine sortis de l'église, ne se sont pas hâtés de prendre femme.

A leur tour, que diront Luther et Calvin aux hérétiques, aux dissidents aux anabaptistes? Ils leur reprocheront de n'avoir pas eu la force de se plier à la loi de l'Église, à la parole de Dieu, à l'autorité du magistrat civil et religieux : ils diront crument et après eux on répétera avec une malignité plus enveloppée, que tous ces « libertins spirituels » ont secoué le joug pour être libres de se jeter dans tous les écarts de la pensée... et de la conduite.

Plus tard, quel est le mot de Bossuet pour rendre compte de toutes les défections et de toutes les résistances à l'autorité romaine ? Le mot semble d'hier, tant Brunetière l'avait rajeuni en le faisant sien : « la superbe de la raison » ! Le grand évêque et le littérateur converti se sont plu à opposer à ce « délire du sens propre » ce qu'il y a de grandeur et de véritable indépendance dans la soumission parfaite et la foi aveugle.

Même argumentation en matière civile. Dans la Révolution de 1789 des esprits sincères n'ont vu d'abord et n'ont vu longtemps autre chose que l'explosion des intérêts en révolte, le refus d'obéir aux antiques devoirs, la poussée de la foule se ruant à la liberté, au risque de bouleverser les bases de l'ordre social, la joie brutale d'un peuple qui brisait tous les cadres, déchirait tous les contrats, abolissait toutes les dettes, brûlait les châteaux et les parchemins, envoyait à l'échafaud ses maîtres et ses bienfaiteurs d'hier, satisfaisait enfin l'éternel appétit du paysan : s'emparer de la terre. Rappelez-vous la page épique et si étrangement réaliste du grand idéaliste pourtant, Michelet, sur « le labour de 1791 » où il nous fait apparaître le paysan poussant sa charrue avec des sentiments tout nouveaux, autrement prêt qu'auparavant à défendre cette terre qui maintenant est à lui.

Et si nous venions à des temps plus proches de nous, il ne serait pas difficile de retrouver des pages que l'on n'aime pas à relire, où des économistes, qui croyaient être aussi des moralistes, déplorant les les crises industrielles, les soulèvements ouvriers, les grèves organisées par ce qu'on appelait, avant la

loi sur les syndicats, des « sociétés secrètes », expliquaient le tout par le déchaînement des appétits dans la classe ouvrière, par le dévergondage effréné des opinions et des mœurs, par la paresse et l'ivrognerie, par l'oubli des anciennes habitudes, celles d'épargner, de travailler beaucoup et de se contenter de peu, de se résigner surtout à souffrir en ce monde en attendant l'autre : vertus qu'on ne manquait pas d'exalter.

Ces rapprochements, qu'il serait facile de multiplier, ne sont pas une preuve sans doute, mais peut-être sont-ils un avertissement. Prenons garde de chercher trop curieusement chez autrui de mauvais mobiles : on pourrait demander à scruter les nôtres. De part et d'autre, abstenons-nous d'user de cette diversion.

*
* *

Il faut même aller plus loin. Il faut examiner si le reproche de faire appel à l'intérêt, à l'égoïsme, ne porterait pas en plein sur la pensée initiale de la Révolution française. Ce serait un motif de nous en méfier.

La grande nouveauté de la Révolution, c'est incontestablement l'affirmation des « *droits* de l'homme ». Expression significative. Que de fois n'a-t-on pas dit, alors et depuis : « Voilà bien le nouvel état d'esprit. Des droits, toujours des droits ! Les devoirs ? on n'en parle plus. Pourquoi ? Parce que cela rappellerait une contrainte, une gêne, une autorité. On n'en veut plus. On aime mieux insister sur les droits, ce qui permet indéfiniment les « revendications ». Pouvait-on plus clairement encourager le déploiement de l'intérêt personnel, le souci exclusif de la défense du *moi* ? Etonnez-vous ensuite si des esprits nourris de la *Déclaration des Droits de l'Homme* sont mal préparés au dévouement, peu enclins au sacrifice de soi, bientôt même indociles à toute discipline, impatients de tout respect ! »

C'est sur ce beau raisonnement qu'après Thermidor on rédigea une *Déclaration des Devoirs*. La symétrie spécieuse des deux titres, aujourd'hui encore, séduit de bons esprits.

Les hommes de 89 et de 93 avaient vu plus juste et plus profond. Une charte n'est pas un abrégé de morale. Elle est faite pour résumer et caractériser une organisation politique. Celle que nos pères ont établie ou commencé d'établir reposait sur une idée absolument nouvelle : l'idée de la personnalité humaine et de la dignité qui lui doit être attribuée dans la constitution d'une société. Il n'existait qu'une société de tradition, on voulut faire une société de raison. Celle-ci n'était possible que sur cette base : « Tous les hommes naissent — et demeurent — libres et égaux en droits. » C'était prendre exactement le contrepied du seul régime jusqu'alors connu, puisqu'il était fondé sur l'absence de droits de l'individu et sur l'inégalité nécessaire entre les individus.

La formule « droits de l'homme », était donc bien, malgré son apparence unilatérale, l'expression vraie et l'expression complète du nouveau régime. Elle signifiait : négation du droit divin, abolition des privilèges, suppression des classes, c'est-à-dire des inégalités consacrées par la loi. — Non seulement donc cette formule convenait alors, mais elle conviendra en tout temps et en toute société où il restera des privilèges et une organisation sociale inégalitaire.

Toute la question est de savoir si notre temps et notre société ont dépassé ce point.

Si réellement il n'y a plus aucun privilège, aucune inégalité sociale abusive, tous les hommes ayant par définition une égale et pleine liberté, alors il est naturel d'abandonner une formule destinée à mettre en évidence les droits de ceux qui étaient lésés. Tout au moins conviendra-t-il désormais de mettre en regard les droits et les devoirs désormais communs à tous.

Mais si par hasard il n'en est pas encore ainsi, s'il reste une partie de la société dont le droit soit encore méconnu, tandis que d'autres auraient plus que leur droit, s'il subsiste encore une profonde disparité économique et sociale entre l'ouvrier pressé par le besoin et le patron qui peut attendre et faire attendre, alors conservons la Déclaration des Droits de l'Homme, continuons à laisser les opprimés parler obstinément de leurs droits, dussent-ils se refuser à nous écouter quand nous leur parlerons de leurs devoirs. — C'est qu'ils prétendent que nous n'avons pas qualité pour leur adresser cette admonestation. Nos indignations vertueuses leurs paraissent coïncider trop heureusement avec nos intérêts. Nous leur faisons honte de tant d'âpreté dans la poursuite d'avantages matériels. Mais, nous qui les détenons, ces avantages, faisons-nous mine de vouloir les lâcher ou même les partager ?

Tel est le problème social sous-jacent au problème moral. Et c'est ce qui ôte peut-être à certaines paroles sévères et hautaines un peu de leur autorité. Un doute se glisse dans nos consciences, non pas sur la justesse de ces paroles, mais sur le droit que nous avons à les prononcer.

*
* *

Ceci n'est qu'une observation très générale sur une thèse qui ne l'est pas moins. L'une et l'autre pèchent peut-être par un certain vague.

Mais M. Lanson n'a pas voulu s'en tenir aux indications théoriques. Il a pris deux exemples dans l'actualité. Essayons de l'y suivre. Et voyons si, de même que ses jugements, nos critiques pourront atteindre à plus de précision en s'appliquant sur le vif à des faits

concrets.— Le premier exemple choisi par M. Lanson, le seul sur lequel nous insisterons, on verra pourquoi : c'est la propagande antimilitariste.

Il y trouve une illustration saisissante du danger qu'il a signalé, celui « de faire appel à des instincts inférieurs et de dégrader le peuple par amour de l'humanité ». Il juge trop facile, hélas! de pousser nos jeunes gens à l'antimilitarisme en théorie et en pratique : quand on s'adresse à la lâcheté humaine, on est toujours sûr d'être entendu.

Nous ne le nierons pas. Mais pour en tirer une conclusion applicable au cas particulier, il faudrait serrer de plus près le raisonnement de M. Lanson, car, avouons-le, il nous déconcerte.

« Le service militaire universel », dit-il avec quelque mélancolie, « a fait de nous la nation la plus pacifique du monde entier. Il suffit que tout le monde fasse effectivement deux ans de service, pour qu'on puisse être bien assuré que nous aurons dans peu le service d'un an et les milices chères à M. Jaurès. Et c'est à ce peuple-là que l'on vient prêcher la grève des conscrits! » Certes, il l'accueillera : « Non pas qu'il ne soit parfaitement indifférent à l'humanité future : la chimère ne le séduit pas; il n'est pas philosophe ni poète, ni mystique. Il saisit dans la prédication antimilitariste la satisfaction grossière offerte à son égoïsme, à son souci exclusif de ses intérêts particuliers, à sa veulerie... »

Ne dirait-on pas, à lire ces lignes, que ce pays est sur la pente d'une déchéance morale, d'un affaiblissement, comme dit l'auteur, sinon d'un affaissement de la conscience sociale ?

Mais quoi! C'est l'auteur lui-même qui rappelle, entre autres traits, le souvenir déjà lointain des jeunes gens qui se mutilaient pour ne pas aller à la caserne en cas de mauvais numéro. Alors les antimilitaristes d'aujourd'hui n'ont rien inventé. Nous aurions le droit de leur faire de la morale, si nous pouvions leur dire : Les enfants de la bourgeoisie ont eu jadis ce courage que nous vous demandons, ils ont donné ces preuves de dévouement au pays, ils ont eu cet élan patriotique. Faites-en autant. » Mais non. Aussi longtemps qu'ils l'ont pu, les bourgeois se sont soustraits aux exigences de la conscription. Ils ont maintenu, tant qu'il a été possible de le maintenir, le service militaire de sept ans, de cinq ans, de trois ans, pour les autres, moyennant la faculté pour eux-mêmes de s'en dispenser. C'était d'abord par une somme d'argent; puis, nous dit M. Lanson : « quand l'argent n'a plus exempté, on a couru les diplômes ». Il n'y a pas encore dix-huit mois que l'égalité des Français devant le service militaire est enfin réalisée, et déjà notre philosophe entrevoit que la bourgeoisie ne s'y résignera pas! Pourquoi voudrait-il que la classe ouvrière se résignât plus aisément? Parce que depuis un siècle elle a porté seule ce lourd fardeau dont les riches se sont affranchis? Ce n'est pas une raison. Au contraire.

Et si les fils de la classe aisée, si les heureux bénéficiaires des trésors de ce beau pays, des richesses du sol et du sous-sol, de tous les produits accumulés du travail, de l'industrie et des arts ont montré dans le passé et montrent encore si peu d'empressement à acquitter le devoir militaire, de quel droit exiger que le fils du prolétaire, prolétaire lui-même, sans capital, sans propriété, sans biens qui l'attachent matériellement à cette patrie si propice à d'autres, se prenne pour elle d'une passion que ceux-là n'ont jamais ressentie?

En faut-il conclure à une diminution « de la hauteur des âmes, de la capacité de concevoir des motifs nobles et d'agir d'après ces motifs ? » Cette conclusion contiendrait un véritable déni de justice.

Il y a tout autre chose qu'un mouvement de basse couardise chez les malheureux jeunes gens qui, une fois de plus, la semaine dernière, viennent d'être condamnés à des mois et des années de prison pour propos ou écrits antimilitaristes. Qu'ils soient victimes d'un égarement, c'est trop évident. Qu'ils soient des lâches, non.

Il est impossible qu'un psychologue et un éducateur comme M. Lanson n'éprouve pas un serrement de cœur, avec je ne sais quel trouble intérieur, à la vue de ces enfants de vingt ans, qui mettent leur nom et leur adresse au bas d'une affiche dont les violences mêmes trahissent un abîme de naïveté. Ils savent qu'ils vont encourir les pires rigueurs de la loi, navrer leurs familles, se vouer à de longues années de vie la plus misérable : n'est-ce pas là un sacrifice à une idée? L'idée est fausse, mais le sacrifice est vrai. Et comment cela prouverait-il que la « capacité de dévouement » ait disparu de notre pays? Cela prouve-t-il même une affligeante insanité d'esprit? M. Lanson est plein d'indulgence pour le rêve du pacifisme « à condition, dit-il, que ce soit un rêve ». Mais est-il défendu de rêver que ce ne sera pas toujours un rêve?

N'avons-nous pas vu, M. Lanson et moi, dans les Universités populaires, tel de ces jeunes gens, apprenti, ouvrier, petit employé, à l'esprit ouvert, dont les yeux vifs disent toute la curiosité, en qui l'on devine une chaude et honnête nature? Il a entendu des républicains, des socialistes qui l'ont remué. Ils lui ont fait toucher du doigt l'absurdité monstrueuse du monde soi-disant civilisé, qui engouffre dans es dépenses militaires un nombre effroyable de millions, de ces millions qui manquent pour organiser la démocratie. Il a compris que, si les grandes nationalités d'aujourd'hui existent, c'est que chacune d'elles, après bien des siècles, a supprimé la guerre, chez elle, entre les divers groupes qui la composaient. Et il se dit : « Qui empêche de faire un pas de plus, d'abolir la guerre

entre ces nations elles-mêmes, d'établir entre elles, comme elles ont imposé à leurs provinces, en cas de conflit, l'arbitrage obligatoire? Et que faut-il pour que ce progrès s'accomplisse? Il faut et il suffit que les hommes le veuillent, car aujourd'hui ils sont maîtres de leurs destinées. L'abolition de la guerre dépend de nous. Qui doit commencer? Tout le monde et pourquoi pas moi comme les autres? »

Ainsi se forme chez ce jeune homme une résolution d'agir qui, s'il est mal dirigé, peut le mener — nous ne le savons que trop — à des actes répréhensibles. Mais ni la force qui le pousse à l'action n'est un sentiment méprisable, ni l'idée qu'il a de sa part d'initiative dans ce monde n'est une aberration.

Sommes-nous bien sûrs, après tout, que cette « guerre à la guerre » ne puisse pas mordre sur l'esprit public? De la masse incalculable de ces infiniment petits, qui nous dit qu'il ne résultera pas un jour, un jour prochain peut-être, une pression assez puissante pour déterminer l'essai d'un nouveau mode de règlement des conflits internationaux?

Berthelot, dans un de ses derniers discours, parlait avec assurance de l'union des intellectuels et du prolétariat pour imposer la paix aux gouvernements.

Et je ne puis m'empêcher de me rappeler un vieux sonnet de Maxime Du Camp, qui se terminait par ce vers encourageant :

Qui donc tuera la guerre? — Un frêle outil : la plume!

De nos jours, deux grands ministres ont, du haut de la tribune, opposé un *Jamais* retentissant, Guizot au suffrage universel, Rouher à l'abolition du pouvoir temporel des papes. Qui sait s'il faudra plus de temps pour démentir pareillement cet autre *Jamais*, dont on foudroie aujourd'hui l'arbitrage international ou les États-Unis d'Europe?

Tels sont les scrupules que je soumets à mon ami Lanson. Ils ne m'empêchent pas de conclure avec lui, avec tous les instituteurs, même les plus ardemment pacifistes, que c'est une mauvaise action d'abuser de l'inexpérience de ces jeunes gens, pour leur enseigner la haine de leur patrie et la résistance aux lois. La vérité est qu'aux hommes de la génération présente, il faut enseigner un double devoir : l'un pour l'avenir, qui est de vouloir l'abolition de la guerre; l'autre pour le présent, qui est de s'apprêter à la faire, s'il le faut, pour la défense de notre pays et des idées même de paix universelle dont il faut être le premier artisan dans le monde.

C'en est assez pour faire entendre que la question est complexe et qu'il ne nous est pas permis de n'en voir qu'un côté : l'appel aux basses passions.

Plus complexe encore serait le second exemple donné par M. Lanson. Il est par surcroît lié à des faits si particuliers et à un tel concours de circonstances exceptionnelles, qu'il est malaisé d'en tirer une leçon valable.

Il s'agit des derniers événements du Midi.

M. Lanson en détache, pour l'envisager à part, comme un symptôme inquiétant, la menace d'une grève de l'impôt. Tout ce qu'il en dit est très juste. Mais pour faire équitablement le départ entre cette intention d'échapper au fisc ou à la loi et les autres causes déterminantes de ce phénomène extraordinaire, quelle étude minutieuse et approfondie ne devrions-nous pas, M. Lanson et moi, nous imposer avant de prétendre conclure? La matière est par trop touffue.

Il y a de tout dans ces troubles du Midi. Il y a d'abord une part à faire au tempérament du Midi, puis une autre part à de très justes quoique très tapageuses protestations contre la fraude et la tolérance qui l'a trop longtemps couverte, une autre encore à la perturbation des conditions économiques résultant de causes singulièrement multiples, depuis les progrès de la chimie industrielle jusqu'aux fluctuations naturelles ou artificielles des prix de vente et à celles de tout notre régime fiscal. N'essayons pas de débrouiller à la hâte un écheveau si terriblement emmêlé.

La sagesse commande de réserver la question. Soit que nous la réduisions arbitrairement à un seul de ses nombreux facteurs, soit que nous la prenions dans la masse obscure et confuse, elle ne nous apprendrait rien sur le point précis de morale qu'étudie l'article de la *Revue Bleue*.

*
* *

Et quant à la conclusion de l'article, qu'en dirai-je? L'auteur semble avoir peu de confiance dans les hommes politiques. Il en a, paraît-il, un peu plus dans l'électeur. Mais il compte principalement sur l'instituteur pour réformer l'électeur, qui réformera l'élu. Soit. Je ne tiens pas beaucoup à cette hiérarchie des influences. Instituteurs, politiciens, électeurs, nous nous ressemblons plus qu'on ne croit. Quand l'un changera, ce n'est pas l'autre qui l'aura changé, quelque illusion qu'il faille à cet égard laisser à chacun.

Au fond, ce qui aura changé, c'est tout le monde, et c'est le milieu même qui, en se transformant, nous aura transformés ou aidés à la transformation.

L'individu ne vaut-il donc que par le milieu? Je suis tenté de répondre : « Améliorons le milieu social, c'est le meilleur moyen d'améliorer l'individu. » Mais j'ajouterais aussitôt : « Améliorons l'individu, c'est encore le mode d'action le plus rapide sur la collectivité. » — Cercle vicieux? Non, mais naturelle et mutuelle dépendance de deux forces, qui ne cessent d'agir l'une sur l'autre et dont le rythme éternel est toute l'histoire de la civilisation.

F. Buisson,
Député.

COMMENT ON JUGE LES FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

Les étrangers nous jugent en général d'après notre littérature, comme si elle était l'expression exacte de nos mœurs, de notre caractère et de nos opinions. Ils ont lu des mémoires ou des romans français, ils ont vu jouer des pièces de notre théâtre et, comme dans ces deux derniers genres d'ouvrage, les personnages, entraînés par leur passion, violent les règles ordinaires de la morale et, parfois, ne reculent pas devant le crime pour se satisfaire, ils en concluent que nous sommes un peuple frivole, sensuel et foncièrement corrompu. Les publicistes américains, quoique dépourvus de préjugés à notre égard, n'ont pas échappé à ce défaut. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire les livres ou articles de Max O Rell (1) et de John Leech. Ce dernier a fait des Parisiens une vraie caricature, lorsqu'il les dépeignait « se faisant une taille de guêpe, portant des pantalons en forme de toupie, des chapeaux fantastiques et des coiffures incroyables ». Mais, dira-t-on, les Américains du Nord, qui viennent en si grand nombre à Paris et dont beaucoup même y résident plusieurs années, ne sont-ils pas plus équitables dans leur appréciation de nos mœurs ? — Ils ne le sont guère davantage, car l'angle étroit, sous lequel ils aperçoivent la société française les empêche d'avoir une vue d'ensemble de notre caractère national. Ce sont des diplomates, des millionnaires ou des artistes ; ils n'entrent en relation qu'avec des classes particulières de la société : les hommes politiques et la noblesse, le monde des théâtres ou la population plus ou moins bohême des ateliers d'art ; mais ils ne fréquentent guère la bourgeoisie, les ouvriers ou les paysans, les Américains fashionables ont même un certain mépris pour notre bourgeoisie, qu'ils jugent étroite d'idées, sordide et commune.

Il m'a été donné, au cours d'un récent voyage aux Etats-Unis, de rencontrer bon nombre d'Américains, qui nous apprécient plus justement. D'après leurs conversations ou leurs écrits, on voit qu'ils ont séjourné assez longtemps en France, ont été admis dans des « foyers français » et se sont donné la peine de pénétrer, au-delà de la surface, jusqu'au fond de notre caractère. Ces observateurs plus perspicaces étaient des femmes, ou des magistrats, ou des professeurs et leur jugement a certainement plus de valeur que celui des journalistes ou des romanciers cités plus haut. Les Américaines, comme on sait, sont beaucoup plus cultivées que les Américains, au moins dans le monde des affaires ; elles sont fort instruites et au courant de notre littérature, de nos usages, de nos modes. Ce sont elles qui forment la plus grande partie de la clientèle de l'Alliance Française aux Etats-Unis, et elles apprécient très haut notre vie de famille, le bon ton et le charme de nos salons et savent bien distinguer entre les mœurs des pièces de théâtre et la vie régulière de la masse de la nation, ouvriers ou bourgeois. Qu'on lise, par exemple, les articles de Mme King-Waddington sur la « Vie à la Campagne et les Châteaux en France » publiés dans le *Scribner's Magazine* et l'on sera heureux de voir notre vie de province si exactement dépeinte.

J'ai eu aussi l'occasion de causer avec des magistrats à Montréal, à New-York, et ils rendaient hommage aux vertus de travail, d'économie, de tempérance de notre peuple ; l'un d'entre eux venait même à Paris pour étudier sur place nos institutions de mutualité, de prévoyance et d'assistance judiciaire. Un autre, un avocat, ancien président du *Club automobile* de New-York, portait aux nues les ingénieurs du Touring Club de France, qui ont tant fait pour l'entretien de nos routes et la construction de routes nouvelles et louait la complaisance de nos ouvriers envers les voyageurs étrangers.

Mais le témoignage de beaucoup le plus flatteur nous a été rendu par un professeur de l'Université Harvard, M. Barrett-Wendell. Ce dernier, dans une série de conférences données à l'Institut Lowell, à Boston, dans l'hiver de 1906-1907, a étudié tour à tour nos Universités, l'organisation de notre société et de notre famille, le tempérament français, les rapports de notre littérature avec nos mœurs, la question religieuse, la Révolution et ses suites, la république et la démocratie (1). Sans avoir la prétention de résumer ses observations, je voudrais en signaler quelques-unes des plus frappantes Ce qui leur donne du poids, c'est que l'éminent professeur après avoir donné, à la Sorbonne, un cours sur l'histoire et la littérature de son pays, a fait un tour en France, donnant des conférences dans les universités provinciales, s'arrêtant dans les petites villes et même dans les villages et causant en français avec l'habitant.

Un des problèmes, qui se pose devant l'observateur sérieux, est celui du contraste qu'il y a entre notre littérature et nos mœurs. D'où vient que celles-ci sont relativement bonnes, tandis qu'au théâtre ou dans le roman, on ne rencontre que des types de libertins, de roués et, parmi les femmes, tant d'aventurières et d'héroïnes qui jettent leur bonnet par-dessus les moulins ? Voici comment M. Barrett Wendell explique l'apparente infériorité

(1) V. *French versus Anglosaxon immorality*. (*North American Review*). Boston, nov. 1894).

(1) V. *The France of to-day*. New-York, 1907.

de notre littérature sur ce point par rapport à l'anglaise. C'est d'abord que les écrivains d'outre-mer s'adressent à tous ceux qui savent lire, adolescents ou personnes d'âge mûr, ce qui les oblige à plus de réserve; les littérateurs français sont censés n'écrire que pour des personnes majeures, c'est-à-dire qui échappent au contrôle d'un père ou d'une mère. Ils se croient donc dispensés de la même réserve.

De plus, tandis qu'en Angleterre ou aux États-Unis, on considère la littérature comme une fonction éducative, devant exercer une action morale ou sociale, le Français envisage le roman et le théâtre comme un divertissement et, partant, il lui demande quelque chose, qui sorte de la vie ordinaire. Des scènes de la vie des honnêtes gens seraient monotones et ennuyeuses. « L'honnête femme, disait un jour Guy de Maupassant, n'a pas d'histoire. » La vie des gens qui vivent en marge de la morale est, par contre, plus fertile en incidents, en conflits, mais par là même frise la licence.

Le jugement porté sur la question religieuse n'est pas banal non plus, M. Barrett pense qu'en tant que peuple, « les Français sont, authentiquement et au fond de leur cœur, profondément religieux. » Ce qui donne le change aux observateurs superficiels, c'est que le Français, pour tout ce qui est sentiment intime ou affection, est très réservé et ne se livre pas. Mais, il n'y a qu'à voir l'intérêt passionnant qu'il prend aux sujets religieux, son culte touchant pour les morts, sa sympathie délicate pour les affligés, pour être convaincu de la nature de sa piété.

D'autre part, la nation étant douée d'un esprit alerte et critique, enclin à tout réduire en système, il y a eu depuis des siècles des dissidents de la religion catholique, protestants ou libres-penseurs, qui se sont refusés à souscrire à des dogmes imposés par l'autorité. De là les luttes, les guerres de religion qui ont sévi en France depuis le XVIe siècle, jusqu'à notre temps. Le conflit actuel entre l'Église catholique romaine et la République n'est qu'un épisode de cette lutte séculaire entre un pouvoir religieux, qui prétend à la suprématie sur la société temporelle et le pouvoir civil, jaloux de son autorité.

Les Américains des classes riches et cultivées jugent d'ailleurs très sévèrement la politique anticatholique des derniers ministères francais.

« La conduite des libres-penseurs qui sont au pouvoir, dit M. B. Wendell, en est venue à ce qu'on appelle, en tradition historique, la persécution. On n'a pas naturellement employé la méthode surannée d'autrefois : on n'a tué personne. Mais on a virtuellement confisqué une grande partie des biens d'Église; on a fait tout ce qu'on pouvait pour en prévenir l'accumulation et, quoique réclamant pour soi-même la complète liberté de conscience, on a, dans la pratique, porté des lois contre la liberté de la plupart des orthodoxes. Jamais l'intolérance du clergé ne s'est montrée plus sincère ou plus inexorable que l'intolérance anti-cléricale de ces modernes libres-penseurs. »

Cette intolérance est, à ses yeux, la conséquence d'un des traits essentiels du caractère français : le besoin de système.

Que de fois au cours de mes conversations avec des Américains, ai-je entendu vanter notre esprit alerte et ouvert, précis et raisonneur ! Précieuses qualités, sans doute, mais, comme on a en général les défauts de ses qualités, ce besoin de logique nous amène à vouloir tout réduire en un système; si quelque fait ne cadre pas avec notre système, on en fait abstraction ou bien on l'y fait rentrer de force, par une subtile interprétation. C'est ainsi que la plupart des Français conçoivent la religion comme un ensemble de doctrines arrêtées, qu'il faut accepter ou rejeter en bloc. Cette tendance est si forte que les socialistes libres-penseurs, eux-mêmes, n'y ont pas échappé; ils ont éprouvé le besoin de s'unifier, de rédiger un système de doctrines obligatoires et quiconque s'en écarte sur un article est excommunié. Or cet esprit de système, cette discipline intransigeante d'un parti est la négation même de la liberté et du régime parlementaire, qui ne subsiste que grâce à la tolérance et à des transactions.

M. Barrett-Wendell cite, comme exemple des terribles effets de cet esprit de parti, l'affaire Dreyfus :

« Au milieu de cette bataille confuse, deux faits restent clairs pour moi : l'un, c'est que chacun, étant arrivé à sa propre conclusion à ce sujet, était convaincu que quiconque était venu à une conclusion différente, était répréhensible; et l'autre, c'est qu'aucun étranger résidant en France, quelle que fût sa sympathie personnelle, ne pouvait admettre que tel était bien le cas. — Car, en réalité, la controverse roulait non pas sur des questions de fait, mais sur une de principe. Tout le monde admettait que la justice militaire, ayant régulièrement établi certains faits, avait condamné un individu, qui affirmait énergiquement son innocence. Tout le monde admettait que la découverte subséquente de certains faits, contraires et non officiels, avait remis en question la justice de sa condamnation. En d'autres termes, le fonctionnement régulier d'un système ne cadrait pas avec le fait nouveau allégué — cela était le point critique. — La dispute s'envenima, au point que les sentiments réciproques des Français devinrent aussi haineux que ceux des Américains du Nord et du Sud, il y a quarante ans, lors de notre guerre civile. Or la raison de cette animosité me paraît avoir été, que les deux camps, avec une passion bien française pour un système logique, en étaient venus à regarder la question comme une question abstraite. La différence entre les deux partis, c'est que l'un soutenait que la maxime fondamentale de la politique est : « *Fiat justitia, ruat cœlum* », tandis que l'autre tenait pour l'axiome : « *De minimis non curat prætor* ». En

d'autres termes, une classe de gens soutenait, comme une chose évidente, que les droits de l'individu doivent être maintenus à tout prix, quoi qu'il arrivât aux institutions. Les autres, au contraire, croyaient certaines institutions si nécessaires au bien public, qu'un tort occasionnel ayant été commis à l'égard d'un citoyen, quoique déplorable en soi, n'avait aucune importance en comparaison du maintien légal du système, qui en avait été la cause. »

Les Américains d'ailleurs rendent justice à certaines de nos qualités, trop souvent méconnues par d'autres étrangers. Ils reconnaissent que, sous une apparence de frivolité et de légèreté, nous sommes capables de traiter sérieusement les affaires sérieuses; que, sous un masque froid et réservé, nous cachons un cœur chaud et susceptible d'émotions très vives, et que, malgré notre gaîté insouciante, nous savons témoigner notre sympathie d'une façon délicate aux gens en peine ou en deuil. Or, l'éloge de notre caractère national auquel, pour ma part, j'ai été le plus sensible, c'est celui de notre franchise et de notre bonne foi :

« Le Français, disent-ils, peut quelquefois embellir la réalité par son imagination, tel Tartarin de Tarascon, mais il est incapable de dissimuler, d'altérer des faits, même s'ils ne sont pas à son avantage : il ne dissimule que ses vertus. On dirait qu'il a une sorte de pudeur intellectuelle, qui le fait rougir, lorsqu'on étale en public ses bonnes qualités. Il pousse si loin cette modestie, qu'il va parfois jusqu'à se vanter de ses défauts, de peur de paraître meilleur que les autres. »

Tout ceci me paraît d'une observation fine et bienveillante.

Mais le trait de nos mœurs qui a le plus frappé l'observateur américain, c'est l'unité, la cohésion de la famille française. Tandis qu'en Amérique la « phase conjugale du devoir passe pour la plus essentielle, en France, dit-il, c'est la phase domestique qui passe avant tout. » En d'autres termes, les liens d'affection qui unissent les parents à leurs enfants et petits-enfants sont beaucoup plus forts, chez nous, que l'amour conjugal. Quand le jeune homme ou la jeune fille américain est élevé, sorti, de l'école, il ou elle agit en personne indépendante, et, dans le choix d'une carrière, d'une femme, ou la direction de sa destinée, fait abstraction des intérêts de sa famille.

Le Français, au contraire, ne la perd jamais de vue; la famille n'est pas seulement à ses yeux le berceau d'où il est sorti, mais elle représente un patrimoine, j'allais dire, une raison sociale, dont il fait partie et à laquelle il subordonne son intérêt :

« Le foyer français, dit M. B. Wendell, est la région où la famille est tout en tous. Il implique, par conséquent, le sentiment et l'affection domestique au maximum de leur force et dans leur plénitude. Or, ce sentiment de famille est la plus solide des bases sur lesquelles repose une nation. »

En résumé, le jugement que portent sur nous les Américains cultivés, est beaucoup plus favorable que celui de beaucoup de peuples étrangers. On sent qu'il y a chez eux, non seulement un souvenir encore très vif du service que nous leur avons rendu lors de leur guerre d'indépendance, mais une affinité de caractère et de goûts. Nous sommes toujours, à leurs yeux, la nation artistique et chevaleresque par excellence. Quand ils veulent faire leur apprentissage de peintre et de sculpteur, ce n'est pas à Rome qu'ils vont, mais à notre École des Beaux-Arts. Paris est, pour eux, non pas seulement la plus belle ville du monde, mais l'école des belles manières, du bon ton et des chefs-d'œuvre artistiques. Et, pour le caractère, si parfois ils nous trouvent trop impulsifs, trop idéalistes et trop logiciens, ils admirent notre vaillance et notre bonne foi, notre dévouement à toutes les causes libérales et humanitaires. La France est toujours, pour l'Américain, la patrie de Lafayette et de Rochambeau.

G. Bonet-Maury.

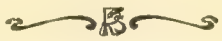

PERLE FAUSSE

NOUVELLE

— J'ai découvert encore des masses de choses, dit Arthur Prime à sa cousine, le lendemain du second enterrement, elles sont là-haut dans la chambre de ma belle-mère; je tiens à ce que vous y jetiez un regard.

Tous deux, en grand deuil, l'air suffisamment affligé, se trouvaient dans le jardin du presbytère, attendant le second déjeuner. On lisait sur le visage d'Arthur, comme l'avait involontairement remarqué sa cousine, l'intention de paraître ému plutôt qu'une réelle émotion. Sincère ou factice, cette émotion n'était que trop naturelle, moins d'une semaine après le décès de sa belle-mère, moins de trois après celui de son père; mais la jeune fille, nature fine et sensible, s'étonnait surtout de le trouver absorbé dans son deuil sans chagrin apparent, et courbé sous l'épreuve sans ressentir ce que personnellement elle eut appelé de la souffrance.

Le jeune homme avait tourné les talons : c'était assez son habitude quand il parlait à sa cousine, de laisser tomber une observation sans l'aider à la ramasser.

Si la veuve du pasteur, transportée maintenant à sa dernière demeure, n'avait pas réellement tenu de place dans la vie de son beau-fils, ce n'était certes

pas faute de lui avoir montré du dévouement, autant du moins qu'il l'avait accepté. Cependant sa dépouille mortelle était restée pendant trois jours, abandonnée dans la grande chambre au bout du corridor, chambre froide, verdâtre et humide où on logeait les invités. Les dames de la paroisse avaient pieusement offert de la veiller, soit deux à deux, soit à tour de rôle, mais sans succès. Les rapports d'Arthur Prime avec la paroisse étaient maintenant plus rares que jamais et il n'avait pas attendu cette occasion pour faire voir à ces dames ce qu'il pensait d'elles; sa cousine elle-même, pendant le lugubre mois passé loin de Bleet où elle était institutrice, s'était sentie en butte aux mêmes humiliations. Malgré cela, lorsqu'un instant après, elle se fut décidée à monter regarder les choses dont son cousin lui avait parlé, elle ne put s'empêcher de caresser vaguement l'espoir d'avoir hérité de quelque relique, quelque souvenir. En ouvrant la porte elle aperçut, épars sur la table, une masse d'objets brillants, châtoyant dans la pénombre. Elle ne les avait jamais vus et cependant, dès le premier coup d'œil, elle reconnut des accessoires de théâtre, objets beaucoup trop somptueux pour avoir jamais appartenu au presbytère. Leur magnificence même suffisait à en dénoncer la fausseté. Mme Prime n'avait pour ainsi dire jamais possédé de bijoux, et il y avait là des diadèmes et des ceintures, des diamants, des rubis, des saphirs. Clinquant et verroterie, sans doute, et d'aspect singulièrement vulgaire; cependant, surmontant cette première impression désagréable, Charlotte se mit à les manier pour y trouver la confirmation d'un souvenir lointain et à demi effacé, qu'ils réveillaient subitement en elle.

Un honnête pasteur, amateur aussi passionné qu'érudit du théâtre de Shakespeare et libre de tout préjugé, resté veuf avec un petit garçon, avait conçu pour une actrice obscure, beaucoup plus âgée que lui, une admiration (dans quel abîme n'était-il pas tombé!) qu'il avait eu la naïveté de lui témoigner en lui offrant son nom vénéré et sa main pastorale. Elle avait accepté et ce consentement parut à cette époque lointaine encore plus bizarre peut-être que la proposition elle-même. Charlotte, à force de retourner l'histoire dans sa tête, s'était fait une idée à elle de cette comédienne médiocre, tragédienne à ses heures, sans doute, et peut-être même au besoin actrice de féerie, qui avait hanté les rêves de son oncle. Sa carrière n'avait guère été brillante, encore moins heureuse.

— Vous le voyez ce sont de vieux oripeaux, restes d'un temps dont ma mère n'aimait pas à parler.

Charlotte tressaillit; son cousin l'avait rejointe, après tout, et il venait, sans doute, d'épier sur son visage l'étrange impression qu'elle avait reçue.

— C'est ce que je me disais, répondit-elle.

Puis, voulant montrer qu'elle s'y connaissait, sans cependant risquer de dire une sottise, elle ajouta :

— Comme ils ont l'air singuliers!

— Ils ont l'air horribles, dit Arthur Prime. — Cuivre doré, diamants gros comme des pommes de terre, ornements d'une époque plus grossière que la nôtre. Les acteurs s'habillent mieux maintenant.

— Oh! maintenant, observa Charlotte d'un air entendu, les actrices ont de vrais diamants.

— Certaines actrices, rétorqua Arthur d'un ton sec.

— Je veux parler de celles qui sont légères, des nullités aussi.

— Oh! parfois ces nullités possèdent les plus gros diamants. Mais maman n'en était pas.

— Une nullité? hasarda Charlotte.

— Pas une nullité à qui quelqu'un... bref... pas une nullité possédant des diamants. Toute cette camelote ne vaut pas cinq livres.

Ces vieux colifichets avaient pour Charlotte un attrait évident et elle continuait à les examiner en détail.

— Ce sont des reliques, dit-elle. Elles ont quelque chose de mélancolique et même une certaine dignité.

Arthur resta un instant silencieux.

— Y tenez-vous?... je veux dire, comme souvenir? ajouta-t-il avec empressement.

— De vous?

— De moi? Qu'ai-je affaire de tout cela? Non, comme souvenir de votre pauvre tante défunte, toujours si bonne pour vous, continua-t-il d'un ton de vertueuse sévérité.

— Au fait, autant ces bijoux que rien du tout.

— Alors prenez-les, je vous en prie, répliqua-t-il d'un air soulagé, avec plus d'empressement que de bonne grâce.

— Merci.

Charlotte souleva deux ou trois objets et les remit en place. Bien que trop légers pour être authentiques, ces joyaux lui paraissaient d'une somptuosité si extravagante, qu'elle eut préféré même une boîte d'allumettes ou un essuie-plume à cet héritage encombrant. Ce n'était, en effet, que d'impudentes imitations en toc.

— Vous doutiez vous qu'elle eût gardé ces bijoux?

— Je ne crois pas du tout qu'elle les ait gardés exprès ni qu'elle sût où ils étaient; en tout cas, je suis certain que mon père l'ignorait. Mes parents s'étaient complètement détachés du monde théâtral et ce bric-à-brac, que ma belle-mère s'imaginait avoir donné ou détruit, avait été simplement jeté dans un coin obscur et oublié.

— Où avez-vous trouvé ces bijoux? demanda-t-elle avec curiosité.

— Dans cette vieille boîte de fer blanc et le jeune homme désigna du doigt un réceptacle placé sur un siège voisin Cette boîte est encore en assez bon état, mais j'ai le regret de ne pouvoir vous la donner.

La jeune fille ne la regarda même pas : elle n'était occupée que des colifichets :

— Quel coin avait-elle donc trouvé pour les mettre?

— Elle n'avait pas *trouvé* un coin, insista son interlocuteur d'un ton sec; elle avait simplement égaré la boîte et n'y pensait plus. On l'avait placée sur l'étagère la plus élevée dans l'armoire de l'ancienne chambre d'étude ; vue d'en-bas cette étagère paraissait absolument vide. Pour y voir quelque chose il faut monter sur une échelle et fourrer la tête dans l armoire, car la porte est étroite et la partie de gauche se perd dans le mur. La boîte est restée là pendant des années.

Charlotte se sentait partagée, troublée, et elle se remit à manier ces objets découverts d'une façon si inattendue. Un grand bracelet en forme de serpent doré aux multiples replis et aux yeux de verroterie, une ceinture de métal sertie d'émeraudes et de rubis, et une chaîne de style flamboyant à laquelle la mère d'Hamlet, au Théâtre Royal de Little Peddlington, avait probablement eu soin d'attacher le portrait de son second mari.

— Êtes-vous sûr que ces bijoux n'ont pas quelque valeur? Leur poids seul!... murmura-t-elle indistinctement, en balançant un instant un diadème royal, qui aurait pu servir à couronner une des figures de cire de la fameuse Mme Jarley (1).

Évidemment, Arthur Prime avait déjà examiné à fond la question et trouvé sans peine une réponse :

— Si ces bijoux avaient eu la moindre valeur, il y a beau temps que ma belle-mère les aurait vendus. Mon père et elle n'étaient malheureusement pas en position de garder sous clef des objets de grand prix.

Sa cousine reconnut la force évidente de cette objection.

— Du reste, ajouta-t-il en appuyant juste assez pour éveiller son attention, si ces bijoux ont la moindre valeur... ils n'en sont que plus à votre disposition.

Charlotte venait de prendre un petit sac fané en soie brochée, un de ces antiques ridicules, dont la vague odeur de camphre et de lavande éventés nous parlent du rôle qu'ils ont joué dans quelque roman intime. Bien qu'elle en desserrât les cordons pour la première fois, son regard se portait sur le jeune homme plutôt que sur le trésor problématique que le sac semblait contenir :

— Je suis bien aise de les avoir. C'est tout ce que j'ai.

— Tout ce que vous avez...?

— Qui ait appartenu à ma tante.

Il gonfla les joues et jetant un regard autour de lui comme pour prendre la chambre si pauvrement meublée à témoin de l'avidité de sa cousine :

— Eh bien! que voulez-vous d'autre?

— Rien. Merci bien. En disant ces mots, elle baissa les yeux sur l'objet qu'elle avait sorti du petit sac suranné : un collier de grosses perles, qui avait dû autrefois orner le cou de quelque Ophélia de province à la perruque de filasse.

— Ceci a peut-être quelque valeur. Voyez vous-même. Et elle lui passa le collier après en avoir évalué le poids dans sa main.

Il le soupesa à son tour et dit d'un ton indifférent :

— Il vaut tout au plus trente shillings.

— Pas davantage?

— Certainement non, si les perles sont fausses?

— Mais, sont-elles fausses?

Il eut un petit reniflement d'impatience :

— Des perles presque aussi grosses que des avelines.

— Mais elles sont lourdes, déclara Charlotte.

— Pas plus lourdes que tout autre chose. Et il les lui rendit en ajoutant par égard pour sa naïveté :

— Pouvez-vous admettre un seul instant qu'elles soient vraies?

Elle les examina quelques secondes, les tâtant, les retournant de tous côtés :

— Est il impossible qu'elles le soient?

— Des perles de cette grosseur... mises au rebut avec cette camelote?

— J'admets que ce n'est pas vraisemblable, reconnut Charlotte, et les perles s'imitent si facilement.

— C'est justement pourquoi aux yeux d'un connaisseur, celles-ci ne sont pas authentiques. Elles n'ont aucun éclat, aucun orient.

— C'est vrai, elles sont ternes, opaques.

— D'ailleurs, demanda-t-il d'un ton net, comment ma belle-mère aurait-elle jamais pu venir en possession de ces perles?

— N'a-t-elle pas pu les recevoir en cadeau?

Arthur, à ces mots, prit un air effaré, comme si sa cousine s'était permis quelque propos déplacé :

— Parce que les actrices sont exposées... Il s'arrêta court : et avant que Charlotte ait eu le temps de protester par un « non, en effet, ce n'est pas possible ! » en réponse à sa phrase inachevée, Arthur lui avait tourné le dos et était sorti de la chambre.

Devant cette incartade, Charlotte se demanda si

(1) Dickens. *Magasins d'antiquités.*

elle avait manqué de tact, et le soir même, avant qu'il fût revenu sur ce sujet, elle découvrit le motif de son ressentiment. Ils avaient causé de son départ pour le lendemain matin, de l'heure du train, de la voiture qui devait venir la chercher, ce fut pour Arthur l'occasion de dire :

— Vraiment, je ne puis vous laisser quitter la maison sous l'impression qu'à *aucun* moment de sa vie, ma belle-mère a été une de ces femmes qui permettent qu'on leur offre...

— Des colliers de perles ou quelque chose d'approchant?

La manière dont il avait présenté les choses lui rendait impossible de montrer qu'elle comprenait, sans paraître impertinente.

Le visage d'Arthur se rembrunit.

— Précisément ; c'est bien cela.

— Ce matin, j'ai parlé sans réflexion, mais je vois ce que vous voulez dire.

— Je veux dire que ma belle-mère était au-dessus de tout reproche.

— Oui, cent fois oui.

— Donc, si avec ses maigres appointements, il lui était impossible de jamais se payer un rang de perles...

— Elle n'aurait pas pu dans ce milieu en porter sans scandale. C'est évident. Je me suis bien rendu compte, continua Charlotte, que ce n'est pas même une très bonne imitation. Le petit fermoir, par exemple, n'a pas l'air d'être en or ; ce qui est naturel avec de fausses perles.

— Le tout n'est que de l'ignoble camelote, répliqua son interlocuteur comme pour en finir. — Sinon, s'il est vrai que ma belle-mère l'ait caché à tous les yeux... il s'arrêta :

— Eh bien ?

— Eh bien, je ne saurais que penser.

— Ah ! je comprends. Elle le regarda d'un air décontenancé, mais Arthur, considérant, non sans raison, que ce sujet devait être définitivement écarté, la question ne fut pas remise sur le tapis le lendemain matin, lorsque, après avoir eu quelque peine à les caser dans sa malle, Miss Prime emporta ces chatoyantes reliques.

A Bleet, elle n'eut guère l'occasion de les examiner à nouveau : dans cette atmosphère si différente, elle enfouit ses bijoux sous des piles de vêtements, comme si cette collection n'était pas exempte de ridicule. Aussi ne fut-elle jamais tentée de les montrer pour amuser ses élèves, quoique Gwendolen et Blanche fussent très curieuses à chacun de ses retours de voir ce qu'elle rapportait.

Ces bijoux seraient de nouveau restés ensevelis, sans un événement inattendu qui vint changer totalement la face des choses. La cause en fut une maladie soudaine de Lady Bobby, au moment où on l'attendait pour jeter un certain éclat sur les cinq jours de fêtes qui devaient célébrer la majorité du fils aîné. On adressa alors un appel pressant à une personne toute différente, Mme Guy, qui, si par miracle on pouvait l'arracher à ses multiples engagements, apporterait avec elle un élément incontestable de vie et d'entrain. Elle était connue de plusieurs des invités, mais Miss Prime ne l'avait jamais vue. Après un rapide échange de télégrammes, Mme Guy se décida enfin à combler les vœux des hôtes de Bleet, et Charlotte vit arriver une bizarre et charmante petite rousse, tout de noir vêtue, à la figure poupine et au ton de commodore. Immédiatement, elle prit la très jeune et discrète institutrice dans la confidence de ses projets et même de ses craintes, tout en lui laissant entendre que c'était son habitude.

— Tout est bien arrangé pour demain et jeudi, dit-elle d'un ton net à Charlotte dès le second jour, mais je ne suis qu'à moitié satisfaite de mon programme pour vendredi.

— Quel perfectionnement suggérez-vous ?

— Entre nous... J'ai un talent particulier pour les tableaux vivants.

— Ah ! charmant ! Et quel est votre rôle favori?

— Impresario, dit Mme Guy, d'un ton décidé.

C'est bien en cette qualité qu'elle avait organisé en quelques heures son plan de campagne, et recruté sa troupe. Tout ce qu'elle disait allait droit au but ; rien ne le prouve mieux que sa dernière question à Charlotte, après avoir examiné décors et costumes.

Peu satisfaite de cet examen, elle lui dit :

— Ce sera bien terne ; nous aurions besoin d'égayer tout cela ; vous n'avez rien d'autre?

— Non... Charlotte eut une idée.

— J'aurais bien *quelques* objets.

— Alors, pourquoi ne les apportez-vous pas?

La jeune fille hésita :

— Auriez-vous l'obligeance de venir dans ma chambre?

— Non, répondit Mme Guy, apportez-les ce soir dans la mienne.

A la fin de la soirée, lorsque la lumière vacillante des bougeoirs eut disparu dans les longs corridors, à l'heure de la retraite générale, Charlotte se rendit dans la chambre de son amie chargée des reliques de sa tante.

Elle commença par exprimer une crainte :

— Ces bijoux ne sont-ils pas trop extravagants? dit-elle tout en les versant sur le canapé.

D'un bond, Mme Guy fut devant la glace et planta le diadème sur sa tête :

— Crânement chic !... Nous pourrions représenter Ivanhoé.

— Mais ce n'est que du fer blanc et de la verroterie.

— Je crois bien, ils sont plus grands que nature; c'est justement ce qu'il nous faut pour nos tableaux vivants. Dans des scènes historiques, nos bijoux, à nous, paraîtraient bien mesquins. Rowena doit avoir des rubis gros comme des œufs. Laissez-moi ces objets, ils m'inspireront. Bonsoir.

Le lendemain matin, elle paraissait singulièrement agitée :

— C'est décidé, je jouerai Rowena; mais il y a une chose, ma chère, que je ne comprends pas.

— Quoi donc?

Mme Guy lui jeta un rapide regard :

— Comment êtes-vous entrée en possession de ces objets?

La pauvre Charlotte sourit :

— Par héritage.

— Ce sont des bijoux de famille?

— Ils appartenaient à ma tante, morte il y a quelques mois. Actrice dans sa jeunesse, mais pendant peu de temps, ces bijoux faisaient partie de ses ornements de théâtre.

— Elle vous les a légués?

— Non, mon cousin, son beau-fils, qui, naturellement, ne pouvait en faire usage, me les a donnés en souvenir d'elle. C'était une chère et douce créature; elle a toujours été gentille pour moi, je l'aimais beaucoup.

Mme Guy l'avait écoutée avec un visible intérêt :

— C'est plutôt votre cousin qui doit être une chère et douce créature.

— Vous croyez? demanda Charlotte étonnée.

— Est-il, lui aussi, toujours si gentil pour vous?

A ces mots, la jeune fille, seule en face de la brillante visiteuse, dans la salle à manger déserte, chercha à pénétrer plus avant sa pensée :

— Que voulez-vous dire?

— Ne le savez-vous pas?

Une idée traversa l'esprit de Charlotte :

— Ces perles seraient...? La question expira sur ses lèvres.

— Est-ce que votre cousin l'ignore?

Charlotte sentit qu'elle rougissait.

— Elles ne sont *pas* fausses?

— Vous ne les avez donc pas regardées?

Miss Prime éprouvait un double embarras :

— Et vous-même?

— Très attentivement.

— Et elles sont vraies?

Mme Guy prit un air énigmatique et se contenta de répondre :

— Revenez auprès de moi, dans ma chambre, quand vous en aurez fini avec les enfants.

Charlotte, ce matin-là, expédia les leçons avec une promptitude qui étonna et ravit ses élèves. Quand elle se présenta dans la chambre de Mme Guy, cette dernière avait déjà enserré son cou blanc et potelé dans le seul joyau qui put prêter à la discussion parmi toute la collection de feu Mme Prime, ex-miss Bradshaw d'indécise mémoire.

Si, jusqu'ici, Charlotte n'avait jamais attaché devant un miroir le collier à son cou, c'est qu'elle ne voulait pas s'abaisser à porter de faux bijoux, mais il lui suffisait de regarder Mme Guy pour voir que disposées ainsi, ces perles pouvaient passer pour authentiques.

— Au nom du ciel! que leur avez-vous donc fait?

— Je les ai tout simplement maniées, appréciées, admirées, enfin, je les ai mises, c'est justement ce dont les perles ont besoin; il faut qu'on les porte : cela les réveille. Elles sont vivantes, ne le voyez-vous pas? Comment celles-ci ont-elles été traitées? Elles ont dû être enfouies, ignorées, méprisées; elles étaient à demi-mortes.

Et, caressant amoureusement le collier, elle demanda :

— Ne vous connaissez-vous pas en perles?

— Comment le pourrais-je? Et vous?

— Je sais tout ce qui les concerne. Celles-ci étaient tout simplement endormies. Et elle ajouta avec une tendre inflexion de voix :

— Il m'a suffi de les toucher pour qu'elles charment les yeux.

— Elles font plus que charmer les miens... et cependant je me demande... les perles d'Arthur! se dit-elle, songeuse. Elle se sentit comme oppressée :

— Alors, leur valeur?...

— Oh! leur valeur est très grande.

La jeune fille s'abandonna, muette, à l'émerveillement que lui causaient la beauté de ces perles et le mystère qui les entourait.

— En êtes-vous sûre?

Sa compagne se tourna vers elle avec impatience :

— Sûre? Me prenez-vous pour une imbécile, ma chère?

— Oh! pas plus qu'Arthur et moi, aurait-elle pu répondre; mais elle n'osa pas, et se contenta de dire:

— Mon cousin ne se doutait pas de leur valeur et croyait qu'elles n'en avaient aucune.

— A cause des autres objets, sans doute. Eh bien! votre cousin est un âne. Mais si, comme je l'ai compris, c'est lui qui vous les a données... qu'a-t-il à y voir maintenant?

— S'il me les a données les croyant sans valeur et qu'elles se trouvent être très précieuses...

— Vous vous croyez obligée de les rendre? Je n'en vois pas la nécessité. Il s'est conduit comme un niais. Tant pis pour lui.

Charlotte ne pouvait détacher les yeux de ces perles vraiment exquises et qui, pour le moment, lui semblaient bien plus appartenir à Mme Guy qu'à Arthur ou à elle.

— Oui, il a persisté dans son erreur même quand je lui ai fait remarquer que ces perles paraissaient très différentes des autres joyaux.

— Eh bien, alors ! s'écria Mme Guy d'un ton qui indiquait plus que du triomphe, on y sentait un vrai soulagement assez bizarre. Cette exclamation rendit la jeune fille encore plus songeuse :

— Ah ! voyez-vous, Arthur ne pouvait imaginer que ce collier eut plus de valeur que le reste, car, dans ce cas, c'est une chose qu'il ne pouvait pas admettre.

— Pas admettre ? Je ne comprends pas.

— Eh ! oui, comment aurait-elle pu les acquérir ? dit naïvement Charlotte.

— Elle ? Qui ça ?

Mme Guy avait un talent particulier pour faire rentrer les gens sous terre.

— Eh !... la personne dont je vous ai parlé, sa belle-mère, la femme de mon oncle. C'est parmi de vieilles défroques jetées au rebut, qu'Arthur a trouvé ces perles.

L'image de Miss Bradshaw commença à se préciser dans l'esprit de Mme Guy.

— Voulez-vous dire qu'elle les a peut-être volées ?

— Non, mais elle avait été actrice.

— Eh bien, alors, cela n'explique-t-il pas toute l'affaire ? s'écria Mme Guy.

— Oui, sauf qu'elle était loin d'être une étoile, et ne recevait pas de gros émoluments. La jeune fille risqua même une plaisanterie, soulignée d'un rire nerveux :

— Elle aurait été, je le crains, une pauvre Rowena.

Mme Guy en conclut :

— Elle était donc très laide ?

— Non, elle peut, dans sa jeunesse, avoir été assez jolie.

— Eh bien, alors ! s'écria Mme Guy d'une voix éclatante et d'un ton triomphant.

— Vous voulez faire entendre que c'était un présent. C'est justement ce qui fait horreur à mon cousin, l'idée qu'elle aurait reçu un présent d'un admirateur capable d'aller aussi loin.

— Parce qu'elle n'aurait pu l'accepter gratuitement ? *Speriamo*... qu'elle n'était pas dénuée de sens moral... car son admirateur est allé loin... de toute la longueur d'un collier de perles. Espérons qu'elle n'a été que suffisamment aimable pour lui.

— Ce qui semblerait prouver qu'elle l'a été, c'est le fait que ni son mari, ni son beau-fils, ni moi n'avions aucune idée qu'elle pût posséder un objet aussi précieux ; c'est aussi que, le reste de sa vie, elle a gardé ce présent caché à tous les yeux, dans un coin où il ne pouvait être ni découvert, ni soupçonné.

Mme Guy avait la compréhension vive.

— Comme si ce collier lui était très cher et que, néanmoins, elle en avait honte ?

Elle se mit à rire tout en maniant les précieuses perles.

— A-t-on idée de cela ! Être honteuse de telles merveilles !

— Mais, vous comprenez, elle avait épousé un pasteur.

— Oui, ce devait être une drôle de personne. Quoiqu'il en soit, votre oncle l'a épousée. Que supposait-il donc ?

— Mais... qu'elle n'avait jamais été de ces femmes qui encouragent de pareils présents.

— Ah ! ma chère, les femmes qui n'encouragent pas... Mme Guy se reprit. Et son beau-fils pensait de même ?

— Lui ! je crois bien !

— Et quoiqu'il ne fut que son beau-fils, il avait pour elle...

— Oh, oui, toute l'affection que cette confiance indique. Il n'a pour ainsi dire pas connu sa véritable mère, et sa belle-mère, sans enfants à elle, s'est montrée très patiente et très bonne avec lui. Quant à moi, continua la jeune fille, je l'aimais assez pour qu'au bout de dix ans il me soit impossible de la trahir d'une si singulière façon.

— Cela vous est impossible ? Eh bien ! ne le faites pas ! dit Mme Guy avec décision.

— Mais si ces perles sont vraies, je ne puis les garder, dit Charlotte d'un ton à la fois plaintif et impatient, sans les quitter des yeux, c'est trop difficile !

— Difficile ? En quoi, s'il vous plaît ? Si votre cousin a les sentiments que vous lui attribuez, il doit être prêt à faire le sacrifice du collier, plutôt que d'admettre sa valeur et la supposition que cela entraîne. Vous n'avez qu'à vous taire.

— Et le garder ? Comment pourrais-je jamais le porter ?

— Vous n'avez qu'à le cacher, comme votre tante. Mme Guy eut l'air amusé. Vous pouvez facilement le vendre.

Charlotte passa derrière Mme Guy pour juger du collier. Le fermoir pouvait tromper sur la valeur, à dessein, sans doute, mais tout le reste était exquis.

— Il faut que je réfléchisse. Pourquoi ne les a-t-elle pas vendues ? s'écria tout à coup Charlotte, troublée.

Mme Guy répondit vivement :

— N'est-ce pas une preuve que ce collier était

pour elle un souvenir? Vous n'avez qu'à vous taire! répéta-t-elle avec feu.

— Il faut que je réfléchisse. Il le faut.

Mme Guy resta un moment immobile, les mains sur le collier :

— Alors vous voulez les ravoir?

Charlotte recula vers la porte comme si elle craignait de les toucher :

— Je vous le dirai ce soir.

— Mais, puis-je les porter?

— En attendant?

— Oui, aujourd'hui à dîner?

Devant le ton pressant et impérieux de Mme Guy, Charlotte décida sur le champ ce qu'elle devait faire; mais, pour le moment, elle se contenta de dire, en quittant la chambre :

— Comme vous voudrez.

La journée fut occupée presque entièrement par les préparatifs et les répétitions et ce soir-là, à dîner, les convives se trouvaient si nombreux qu'on ne demanda pas à Miss Prime de prendre place parmi eux.

Charlotte était seule dans la salle d'études, lorsque la société se leva de table, et que vers onze heures, Mme Guy monta auprès d'elle. Ses blanches épaules, haletantes sous les perles, formaient une heureuse opposition de couleur avec ses lèvres rouges, qui ne furent pas lentes à exprimer l'émotion du moment :

— Ah! ma chère, vous auriez dû voir l'effet! Elles ont eu un succès!

Charlotte resta un instant muette : tout devenait clair pour elle :

— Oui, c'est comme si elles le savaient... elles se réveillent de plus en plus. C'est d'autant plus malheureux pour nous! Je ne peux pas garder le silence, dit-elle, non sans effort.

— Vous voulez les rendre?

— Si je ne le fais pas, je suis une voleuse.

Mme Guy lui lança un long et dur regard. Elle avait habituellement dans les yeux une assurance qui contrastait avec sa figure poupine. Elle fit un brusque mouvement de tête, leva ses beaux bras nus, ouvrit le fermoir et, ôtant le collier, le posa sur la table.

— Si vous le faites, vous êtes une oie.

— Soit, mais entre les deux... Elle prit le collier avec un soupir, et, comme pour faire disparaître le plus vite possible cette cause de tourment, elle l'enferma à double tour dans le tiroir de sa petite table. Puis, se retournant vers sa compagne, qui lui semblait maintenant laide et nue, elle lui demanda :

— Mais, que leur direz-vous?

— En bas? pour expliquer?

Mme Guy faisait des efforts pour ne pas se fâcher.

— Oh! je mettrai quelqu'autre chose, et je dirai que le fermoir s'est cassé.

Elle ajouta :

— Et vous, naturellement, ne mentionnerez pas mon nom à votre cousin, n'est-ce pas?

— Comme m'ayant détrompée? Non, je dirai qu'en examinant le collier de plus près j'ai changé d'avis.

— Sait-il à quel point vous vous y entendez peu?

— Aux pierres précieuses? Certainement. De plus, il a toujours eu la plus grande confiance dans son propre jugement.

— Eh bien! alors il ne vous croira pas, puisqu'il redoute tant d'être persuadé... il persistera dans son opinion, maintiendra son cadeau et nous reverrons ces adorables perles! Avec cette assurance réconfortante, Mme Guy embrassa Charlotte en lui disant bonsoir.

Elle ne devait cependant pas être promptement satisfaite, car, quelle que fût la composition du collier, Charlotte n'osait pas risquer de l'envoyer à Londres par la poste. Aussi Mme Guy eût-elle le désappointement de ne pas voir l'affaire décidée *à la valeur*, avant la fin des réjouissances, comme elle semblait l'espérer. Du reste ces réjouissances, montées à leur plus haut diapason, réclamèrent toute son attention et ce ne fut qu'au dernier moment, dans le brouhaha du départ, que, se précipitant sur Charlotte, elle lui dit vivement :

— Allons, qu'en demandez-vous?

— Des perles! Ah! c'est avec mon cousin qu'il faudra traiter.

Mme Guy, avec un vif empressement, se prêta à cette proposition.

— Où demeure-t-il?

— Il a des chambres au Temple. Vous pouvez allez le trouver.

— A quoi cela sert-il, si vous ne vous décidez ni à une chose ni à l'autre?

— Oh! je ferai l'*autre*, dit Charlotte. J'attends seulement d'être à Londres. En avez-vous donc une si folle envie? Elle scruta de nouveau curieusement et solennellement le visage de Mme Guy.

— J'en meurs d'envie... elles ont un charme si particulier... je ne sais en quoi il consiste :... elles disent si bien leur histoire!

— Qu'en savez-vous?

— Ce qu'elles m'en ont appris elles-mêmes. Leur histoire est en elles et se répand au dehors. Elles respirent la tendresse; elles en ont la blanche radiation. Ma chère, murmura Mme Guy d'une voix sifflante, tout en boutonnant ses gants, ce sont des présents d'amour!

La jeune fille laissa échapper une vague exclamation.

— D'amour passionné.

— Miséricorde! dit Charlotte toute haletante, en se détournant brusquement.

Mais les paroles de Mme Guy restèrent gravées dans sa mémoire ; elles répondaient à son sentiment intime que désormais elle serait obligée de considérer sous un jour différent la chère défunte, cette bonne et insignifiante personne, dont la carrière dramatique s'était si brusquement terminée. Ces perles étaient à elles seules toute une révélation. Mme Prime aurait pu les recevoir sans rien donner en retour, la jeune fille admettait cela, mais il devait y avoir une raison pour qu'elle les ait gardées si longtemps cachées et inutiles, ne pouvant en jouir qu'en secret. Elle les avait mêlées à des bijoux notoirement faux, pour dépister les curieux et éviter une découverte. La pauvre Charlotte passa des heures à rêver sur ce fait extraordinaire. Il devint plus attachant, plus émouvant qu'elle n'aurait pu l'avouer. La terne miss Bradshaw avait dû être bien corrompue ou bien heureuse (suivant les raisonnements spécieux de Mme Guy et d'Arthur) pour avoir pu garder un silence aussi absolu.

De temps à autre, quand elle était seule dans sa chambre, Charlotte mettait le collier ; parfois aussi elle le portait sous sa robe. Elle finit par éprouver pour lui une passion obsédante. Cependant, étant donnée sa pauvreté, elle admettait l'idée de s'en séparer contre espèces; elle rêvait même aussi à l'emploi qu'elle ferait de cet argent. Les sophismes par lesquels elle cherchait à se persuader qu'Arthur l'avait laissée libre de retirer un profit quelconque de son cadeau étaient bien innocents, car elle ne se faisait aucune illusion sur leur valeur. Puis elle entrevoyait la possibilité qu'Arthur se montrât comme elle l'exprimait *à la hauteur des circonstances*. Était-il incapable d'un mouvement de générosité ? Ne pourrait-il dire : — Sans doute, si je l'avais su, je ne me serais pas senti, dans ma position, le droit de vous les donner ; mais maintenant que c'est chose faite et que vous avez été assez intelligente pour découvrir la vérité, je ne puis vraiment pas m'abaisser au point de vous les reprendre.

Elle eût à attendre plus longtemps qu'elle n'avait cru ; car il s'écoula plusieurs mois avant qu'on eût pris la décision de transporter à Londres pour la *saison* la grande maisonnée de Bleet. Charlotte saisit au vol son premier moment de loisir pour aller, aussi bien mise que possible, frapper à la porte de son incrédule cousin et lui faire part de sa découverte. En écoutant son récit, Arthur prit un air sceptique et une expression très différente de celle qu'elle avait espéré. Elle crut le voir pâlir au moment où elle lui montra le collier : il parut surtout désagréablement impressionné. Il y avait de quoi, elle le savait ; mais, au nom du ciel, devant un fait avéré, que pouvait-on faire ? Elle avait posé les perles sur la table et Arthur, sans les toucher même du doigt, les fixa d'un regard dur et froid.

Après un moment de silence, il dit simplement :

— Je ne crois pas qu'elles soient vraies.

— C'est justement ce que je désirais vous entendre dire, répondit-elle avec quelque vivacité.

A ces mots, elle crut le voir changer de couleur et plus tard, en repassant dans son esprit cette scène inoubliable, elle se rendit compte qu'elle l'avait fait rougir de colère.

— C'est une abominable accusation ! Et il s'éloigna d'elle, comme il le faisait toujours au presbytère.

— Je n'y suis pour rien, en tout cas dit Charlotte Prime. Si vous avez peur qu'elles soient vraies.....

Il se retourna brusquement :

— Eh bien ?

— Eh bien, ce n'est pas ma faute.

Arthur resta un moment muet, puis il se rapprocha de la table. « Ces perles sont, comme je l'ai dit dès l'abord, de l'ignoble camelote .

— Alors je puis les garder ?

— Non ! Je veux avoir une opinion plus compétente.

— Que la vôtre ?

— Non, que la *vôtre*.

Il jeta de nouveau sur les perles un regard singulier ; puis, au bout d'un moment, il se décida à les toucher. Il les ramassa dans sa main comme Charlotte l'avait fait devant Mme Guy et, les déposant dans un tiroir, il tourna la clef. Vous dites que j'ai peur, reprit-il en se retrouvant devant elle, mais je n'aurai pas peur de les porter aux joailliers de Bond Street.

— Et s'ils disent qu'elles sont vraies ?

Il hésita, puis s'écria d'une voix étrange : « Ils ne le diront pas! Ils ne doivent pas le dire ! »

Sa manière d'être déconcerta Charlotte au point de lui ôter tout empire sur elle-même. Comme dans sa dernière entrevue avec Mme Guy, elle laissa échapper une simple exclamation : « Oh ! » et s'esquiva aussitôt sans ajouter un mot.

Une quinzaine de jours plus tard, elle reçut une communication de son cousin et vers la fin de la saison, Mme Guy honora de sa présence une des fêtes d'Eaton Square. Charlotte n'assistait pas au dîner, mais elle descendit pour la soirée et Mme Guy l'apercevant abandonna un très beau jeune homme pour aller lui parler. L'invitée portait un ravissant collier et paraissait aussi satisfaite que jamais d'elle même et de sa parure.

« Vous voyez? » s'écria-t-elle rayonnante.

C'étaient en effet de splendides perles, autant du moins que la pauvre Charlotte se sentait capable d'en juger après ses récentes expériences sur ce mystérieux sujet.

Elle eut un pâle sourire :

— Ces perles sont presque aussi belles que celles d'Arthur.

— Presque? Mais, ma chère, où avez vous les yeux? Ce sont les perles d'Arthur. Et, voyant un flot de sang monter au visage de sa jeune amie, elle ajouta : Je les ai suivies à la piste après votre acte de folie et, par une chance miraculeuse, je les ai reconnues dans la devanture d'un joaillier de Bond Street auquel votre cousin les avait cédées.

— Cédées !... s'écria la jeune fille suffoquée. Il m'a écrit que j'avais insulté sa mère, que tous les experts confirmaient son avis et déclaraient que ce collier était de la plus pure camelote !

Mme Guy la fixa du regard.

— Ah ! je vous avais bien dit qu'il ne pourrait le supporter ! Non. Mais il m'a fallu joliment marchander, je vous assure.

Charlotte entendait et voyait à peine. Elle ne songeait qu'aux torts qu'on avait eus envers elle. Il m'a écrit qu'il les avait brisées !

Mme Guy ne put que s'étonner et plaindre :

Il faut qu'il soit malade.

On ne pouvait deviner lequel des deux cousins elle plaignait; mais Charlotte se sentit malade aussi quand, après l'avoir quittée, elle s'abandonna à ses pensées. Elle alla même jusqu'à se demander à quelle espèce de marchandage Mme Guy s'était livrée et jusqu'à quel point on devait croire à la chance miraculeuse de Bond Street. N'avait-elle pas en vérité traité directement avec Arthur? Charlotte se rappela presque avec rage qu'elle avait eu son adresse.

HENRY JAMES.

(*Traduit de l'anglais par* AUGUSTE MONOD.)

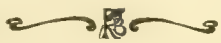

L'ALAMBIC DE STENDHAL

Stendhal n'a point d'imagination, ce défaut le conduit au plagiarisme, mais ce n'est point le plagiarisme vulgaire; il se sert d'un texte comme d'un tremplin, d'où il prend son élan et part pour des régions inexplorées. A l'aide de quelques faits, très simples souvent, il édifie tout un roman, il réunit, enchaîne ces faits logiquement, les explique non sans quelque longueur, et finit par arriver à l'originalité. Il suit la méthode historique, n'invente rien, met en œuvre des documents, psychologise, et donne des conclusions.

Le sujet du *Rouge et Noir* tient dans quelques lignes de la *Gazette des Tribunaux*.

Vers 1833 Stendhal trouva une mine féconde, c'étaient des *Novelle* ou historiettes, sortes de nouvelles à la main, transmises de génération en génération, sous le manteau de la cheminée. Il acheta douze volumes reliés, de ces manuscrits, presque tous relatifs à la Rome des Papes, et les légua à sa sœur, Mme Pauline Périer-Lagrange, qui, grâce à Mérimée, les vendit à la Bibliothèque Nationale, où ils sont aujourd'hui à la disposition du public.

Il y a une vingtaine d'années un jeune érudit, mort prématurément, M. Moïse Renault, aidé de M. Paul Adam, avait eu l'idée de publier ces *Novelle*, mais il recula devant cette grande tâche, et, non sans raison, se contenta de traduire quelques extraits des plus curieuses de ces historiettes. Son travail m'a été confié par M. Paul Adam, que je tiens à remercier ici, et, à mon tour, je voudrais faire connaître un choix de ces récits, lus, étudiés et annotés par Stendhal, laissant de côté ceux dont il se servit pour composer l'*Abbesse de Castro*, *Victoria Accoramboni*, les *Cenci*, la *Duchesse de Paliano*, etc. qui forment le recueil des *Chroniques italiennes* (1).

Stendhal, dans de nombreuses préfaces et notes émaillant les feuillets de ces manuscrits, a pris soin de nous expliquer l'intérêt qu'il trouvait à ces *novelle* : « Je m'imagine, dit-il, que mes contemporains de 1833 seraient assez peu touchés des traits naïfs ou énergiques que l'on rencontre ici racontés *en style de commère*. Pour moi le récit de ces procès et de ces supplices me fournit sur le cœur humain des données vraies et sur lesquelles on aime à méditer la nuit en courant la poste. J'aimerais bien mieux trouver des récits d'amours, de mariages, d'intrigues savantes pour capter des héritages. Mais la main de fer de la justice n'étant point entrée dans de tels récits, quand même je les trouverais, ils me sembleraient moins dignes de confiance. Cependant des gens aimables sont occupés en ce moment à faire des recherches pour moi ».

Cette préface datée de *Rome*, *Palazzo Cavalieri*, *twenty fourth of April 1833*, (innocente anglomanie !) renferme un des développements favoris de Stendhal sur la Vanité. Il part de ce point que les façons d'agir et de penser des habitants de la Nouvelle-Hollande ou de l'île de Ceylan le laissent fort indifférent — ces gens là ressemblent trop peu aux

1 La question a déjà intéressé quelques Stendhaliens : [illegible] MOISE RENAULT qui publia l'*Acte de vengeance* [illegible] *Cardinal Aldobrandini* dans la *Revue Indépendante* [illegible] novembre 1888), il faut citer CHARLES HENRY *Réflexions* [illegible] *Stendhal écrites sur les manuscrits de ses Chroniques italiennes*, *Gazette anecdotique*, 15 décembre 1882 et l'ABBÉ RENZI, *Donna Maria d'Aragoz*, les *frères Missori*, le *Cardinal Aldobrandini*, (*Revue des chefs-d'œuvres*, 10 juillet 1883).

hommes qui ont été ses *amis* ou ses *rivaux*. Il en est pour lui de ces indigènes comme des Achille et des Agamemnon d'Homère et de Racine, qui sont du genre *baillatif*. « J'aime ce qui peint le cœur de l'homme, mais de l'homme que je connais. » Or il se flatte de connaître les Français et les Italiens, et surtout les différentes espèces de vanités qui les distinguent.

« Dès le milieu du XVIe siècle, la Vanité, *le désir de paraître*, comme dit le baron de Fœneste, a jeté en France un voile épais sur les actions des hommes et surtout sur les motifs de ces actions.

« La vanité n'est pas de même nature en Italie, ce dont j'ai l'honneur de donner ma parole d'honneur au lecteur : elle a une action beaucoup plus faible. En général on ne pense au voisin que pour le haïr ou s'en méfier ; il n'y a d'exceptions que pour trois ou quatre cérémonies par an, et alors chaque homme qui donne une fête contraint mathématiquement, pour ainsi dire, l'approbation de son voisin. Il n'y a pas de nuances fugitives, aperçues et saisies au vol à chaque quart d'heure de la vie, avec une inquiétude mortelle. On ne voit pas de ces faces inquiètes et maigres, transpercées par les anxiétés d'une vanité toujours souffrante... Cette vanité d'Italie, tellement différente, tellement plus faible que la nôtre, est ce qui m'a engagé à faire transcrire les bavardages qui suivent. Ma préférence semblerait bien baroque à ceux des Français nos contemporains qui sont accoutumés à chercher du plaisir littéraire et la peinture du cœur humain dans les œuvres de MM. Villemain et de la Vigne (*sic*)... Ce dont je suis sûr, c'est qu'aujourd'hui l'Angleterre, l'Allemagne et la France sont trop gangrenées d'affectations et de vanités de tous les genres pour pouvoir de longtemps fournir des lumières aussi vives sur les profondeurs du cœur humain. »

Dans une seconde préface écrite le mois suivant, Stendhal insiste plus particulièrement encore sur la valeur des *Novelle*. C'est une véritable *cristallisation*, il ne voit plus rien qu'à travers ces faits divers mélodramatiques, il oublie que le cœur humain, qu'il soit ou non victime de la vanité, se révèle sous toutes les latitudes, il oublie que Julien Sorel, sans être italien, est une de ses créations les plus extraordinaires et les plus belles.

La *Chartreuse de Parme* (1) sera écrite sous l'influence de ces *Novelle*, on comprend qu'il vaille la peine de s'y arrêter quelques instants.

« On ne trouvera pas ici des paysages composés, mais des vues prises d'après nature avec l'instrument anglais. *La Vérité* doit tenir lieu de tous les autres mérites, mais il est un âge où la vérité ne suffit pas, on ne la trouve pas assez piquante... J'aime le style de ces histoires, c'est celui du peuple, il est rempli de pléonasmes et ne laisse jamais passer le nom d'une chose horrible sans nous apprendre qu'elle est horrible. Mais ainsi, sans le vouloir, le conteur peint son siècle et les manières de penser à la mode.

« La plupart de ces histoires ont été écrites peu de jours après la mort des pauvres diables dont elles parlent. »

*
* *

Il ne nous reste plus qu'à donner maintenant des extraits des petits drames qui semblent avoir captivé particulièrement Stendhal.

Celui-ci par exemple, dont il dit : « Peut être à prendre. Récit noir, plébéien, mais pas plat. Fait opposition avec les nouvelles à l'eau de rose. »

SOMMAIRE. — *Sentence rendue par le pape Urbain VIII en exécution de laquelle deux impies et criminels Norcini* (1) (*charcutiers*), *qui mêlaient de la chair humaine à de la viande de porc, furent en 1638 assommés, égorgés et écartelés sur la place de la Rotonde.*

RÉCIT. — La boutique de ces misérables avait acquis à Rome une grande réputation et était achalandée par les premières maisons de la ville, à la grande jalousie des concurrents. On vantait partout l'excellence de leurs produits d'un goût particulier. On ignorait que ce goût si recherché était dû à un mélange de chair humaine ; et les bénéfices des misérables allaient toujours croissants, lorsque la disparition consécutive de trois ou quatre cuisiniers donna l'éveil à la population et à la justice.

La manière dont ces gens s'y prenaient, pour tuer leurs victimes, était des plus simples. Ils avaient établi dans une cave placée juste sous la boutique et appelée par eux la salle de la chaudière, un vaste étal auquel on accrochait les viandes, sous prétexte qu'elles s'y conservaient en meilleur état ; là aussi ils égorgeaient les porcs. Quand ils parvenaient à y attirer quelque client, tandis que l'un des deux complices lui parlait pour détourner son attention, l'autre le frappait par derrière avec une massue et le saignait. Après avoir dépouillé le client de ses vêtements et l'avoir désossé, les misérables jetaient au feu les os et les hardes, et introduisaient la viande dans leurs diverses préparations.

Mais, un jour, l'ami de l'une des victimes nommé Fiammingo, ayant vu entrer celui-ci dans la boutique et ne l'ayant pas vu sortir, bien qu'il eût attendu longtemps, s'enquit de lui auprès des Nor-

1 Voir nos *Soirées de Stendhal-Club*, 1905, p. 22-25.

(1) *Norcini*, parce que la plupart des charcutiers venaient alors de Norcia (note de Stendhal).

cini, qui lui répondirent ne l'avoir pas vu. Pris de soupçon, d'autant plus qu'on parlait fort depuis quelque temps de l'inexplicable disparition de plusieurs cuisiniers, l'ami adressa une plainte au gouverneur, qui ouvrit une enquête, entendit un grand nombre de témoins et ordonna l'arrestation des coupables et de leur garçon.

L'aide témoigna avoir entendu des cris dans le sous-sol, mais rien de plus. La justice, pensant alors que le vol était le mobile du crime, interrogea à leur tour les charcutiers qui nièrent; mis à la torture, ils finirent par avouer leur épouvantable forfait, et confessèrent alors seulement l'usage qu'ils faisaient de la chair de leurs victimes, alléguant avoir entendu dire que la viande humaine avait un goût exquis.

[*Ce dernier trait devait enchanter Stendhal, qui aimait ces phrases synthétiques.*]

Condamnés à mort, ils furent assommés par la Mazzuola, égorgés et coupés en morceaux. Quant à leur garçon, on lui infligea cinq ans de prison et les galères à temps.

*
* *

En tête d'une autre nouvelle, relative à l'année 1595, Stendhal écrit cette note :

« Un M. Picknon, Irlandais, probablement fanatique comme le Mac Briar de M. Scott, insulte le bon Dieu dans les rues de Rome, comme saint Polyeucte insulte les faux dieux à Césarée. Il est tenaillé et brûlé sur la place du Pont Saint-Ange. Sous Ganganelli [Laurent Ganganelli, pape, sous le nom de Clément XIV, 1769-1774], un Anglais, je crois, vint à Rome pour convertir le Pape; G. lui fit donner quelque argent pour retourner chez lui. Je l'aurais fait venir pour m'amuser, mais probablement ce pauvre G. occupé des Jésuites, n'avait pas le temps de s'amuser. »

Récit. — Dans les premières années du Pontificat de Clément VIII, un Irlandais, nommé George Picknon, se trouva, pendant l'octave de la Résurrection, sur le passage de l'archevêque de Saint-Celse et Saint-Julien à Banchi, lequel allait dans sa paroisse, donner la communion aux malades. Pris d'un accès de fureur à la vue du prélat, il le souffleta si violemment que l'archiprêtre, tout étourdi, laissa échapper le Saint-Ciboire. Picknon aurait piétiné le corps du Christ, sans l'intervention de la foule furieuse.

Arraché par les soldats des mains de la populace, il est aussitôt incarcéré et interrogé. Mais à toutes les questions, il déclare avoir accompli son devoir et regrette de n'avoir pas entièrement mis son projet à exécution.

Plusieurs religieux de sa nationalité, mandés auprès de lui, essayent en vain de le convertir et de lui faire embrasser la foi catholique : ils perdent leur peine.

Le Pape, espérant le ramener ainsi à de meilleurs sentiments, ordonne qu'on le garde en prison et qu'on le prenne par la douceur. Tentative inutile.

On annonce enfin à Picknon qu'il sera pendu; il répond à cette sentence par des ricanements; on ajoute alors à la première peine qu'il sera tenaillé dans la rue, en allant au supplice.

Lorsque, la veille de l'exécution, le greffier vient, suivant l'usage, faire lecture de la condamnation, Picknon se met à rire, puis, en une subite fureur, crache au visage du greffier et cherche à lui donner un coup de pied. Tous les confesseurs, tous les assistants qui se succèdent auprès de lui n'obtiennent qu'une réponse négative.

Bref il est conduit au supplice, entouré d'une foule considérable, et tenaillé durant tout le chemin avec des pinces rougies au feu; ce qui lui arrache, dit le conteur, des hurlements comparables à des mugissements de taureau, et répand une odeur tellement infecte qu'un des pénitents se trouve mal. Arrivé au lieu du supplice, il se livre lui-même au bourreau. L'exécution faite, son corps est brûlé et ses cendres jetées aux quatre vents.

*
* *

On serait étonné de ne pas trouver d'histoires d'empoisonnements dans ces douze volumes manuscrits. Le poison, en effet, avec les duels, les meurtres et les vengeances, y joue un rôle tout naturel, puisque nous sommes en Italie. Ici c'est un Girolamo Bianciufiore « sorte de Don Juan ou de Casanova empoisonneur, » nous dit Stendhal, là c'est un mari trompé, Cristofano, qui tue le prince Savelli, l'amant de sa jeune femme; nous n'avons que l'embarras de choisir et nous prenons quelques pages jugées ainsi par Stendhal : « 1601. Récit rempli de circonstances raisonnables. Onofrio Santacroce est accusé d'avoir consenti au meurtre de sa mère, la princesse Santacroce, poignardée à Subiaco par Paul Santacroce. Il avoue sottement, il est décapité. Onofrio Santacroce croyant sa mère enceinte, d'après le témoignage de Paul, lui avait écrit de faire ce que l'honneur exigeait d'un *cavaliere onorato*, noblesse oblige. » Ces quelques pages, de plus, portent plusieurs notes de la main de Stendhal, et offrent ainsi un double intérêt.

Récit. — Paul Santacroce (1), gentilhomme romain, avait à plusieurs reprises supplié sa mère de le constituer légataire universel de ses biens, elle n'y consentait pas, il résolut de la faire périr. Il

(1) Né à Fano, dit la Biographie (note de Stendhal).

écrivit donc à son frère aîné Onofrio Santacroce, marquis de l'Oriolo, alors absent de Rome, que leur mère déshonorait par ses débauches la gloire de leur nom et qu'elle se trouvait actuellement enceinte. La pauvre femme était tout bonnement hydropique. Onofrio répondit à Paul qu'il devait faire ce à quoi était tenu un gentilhomme d'honneur (1). En conséquence, le cadet poignarda sa mère et s'enfuit à Naples où il mourut bientôt.

Cependant le Pape [Clément VIII, Hippolyte Aldobrandini] irrité déjà du parricide des Cenci (2), ne paraissait guère disposé à pardonner : à défaut du principal coupable il fait rechercher un complice et prescrit une enquête qui amena la découverte de la correspondance de Paolo et d'Onofrio et par suite l'arrestation du frère aîné, qui fut appréhendé par le Barigel au moment où il jouait au ballon dans la propriété des Orsini.

Dès que le cardinal Aldobrandini, neveu de Clément VIII, eut appris cette incarcération, il ordonna à Mgr Taverna, gouverneur de Rome, de s'occuper en personne du procès, lui promettant de lui faire obtenir la Pourpre (3) par l'entremise de son oncle, s'il parvenait à obtenir d'Onofrio un aveu qui coutât la vie à ce dernier. Le chapeau rouge fait plus d'effet parmi la prélature de Rome que la couleur de l'or aux yeux des bandits (4).

Mgr Taverna exécuta si fidèlement les ordres du cardinal Aldobrandini que, tant que dura l'interrogatoire, il voulut toujours y assister en personne, ne craignant pas de s'y rendre aux heures chaudes (5) et presque chaque jour pendant la durée du procès; ainsi on le vit plusieurs fois quitter le palais en plein mois de juillet à la dix-septième heure, se rendre aux prisons de Tordinona et y rester sept ou huit heures consécutives (6) pour procéder à l'interrogatoire de l'accusé.

Cet interrogatoire portait toujours sur la lettre dans laquelle Onofrio engageait son frère *à agir d'après les lois de l'honneur*, et le gouverneur voulait savoir ce que signifiaient ces paroles. A la fin Onofrio, l'esprit troublé par la longueur de l'interrogatoire (7), avoua qu'il avait entendu par là demander la mort de sa mère pour laver la tache dont la grossesse supposée de la malheureuse femme souillait son illustre maison.

Cet aveu lui coûta la vie : il fut condamné et décapité.

Mais on s'étonna de la sottise qu'il avait montrée en confessant avoir désiré le trépas de sa mère; car il eût pu dire qu'il entendait par ces mots requérir l'entrée au couvent de cette femme indigne, pour étouffer tout scandale. En ce cas au lieu d'être châtié il eut obtenu des louanges, d'autant plus que selon les lois de la chevalerie un fils n'est pas tenu de venger sur sa mère l'offense faite à son honneur; il n'y est tenu qu'à l'égard de sa femme, de sa sœur célibataire, ou de sa fille non encore mariée (1).

Dans la promotion au cardinalat faite par le Pape l'an 1604 fut compris Mgr Taverna (2). Si bien que presque tout le monde à Rome disait que ledit Taverna avait teint sa barrette avec le sang du susdit Onofrio Santacroce.

On prétendit que le désir manifesté par le cardinal Aldobrandini de voir condamner Santacroce à mort avait pour origine une rivalité d'amour (3) dans laquelle ce Seigneur avait encouru la haine du cardinal, en montrant en tous lieux, avec affectation, un anneau orné de diamants qui lui avait été donné par une certaine dame (4), maîtresse commune de Santacroce et d'Aldobrandini; cet anneau, elle l'avait reçu peu auparavant en cadeau du cardinal lui-même.

On dit aussi qu'un soir Onofrio avait assailli à coups de poings Aldobrandini, qui passait devant la maison de sa maîtresse, et le lendemain s'était présenté dans son antichambre pour lui faire sa cour, comme s'il ne l'eût point reconnu. D'où colère et vengeance du cardinal.

*
* *

Les *Chroniques italiennes*, que Stendhal eut le temps d'écrire, parurent dans la *Revue des Deux Mondes*, de 1837 à 1839. La série fut interrompue par la publication de la *Chartreuse de Parme*, terminée le 22 mars 1839. Mais la veille même de sa mort, le 21 mars 1842, Stendhal, pressé d'argent, recevait un à-compte de 1 500 francs d'un éditeur, et s'engageait à donner une suite à ses *novelle*. Sans nul doute, nous aurions eu l'histoire d'Onofrio Santacroce, marquis de l'Oriolo, enveloppée de subtile

1 Ch'era tenuto a fare un'onorato cavaliere... Honneur en Italie vers 1599 note de Stendhal.

2 1599 fut l'apogée des crimes horribles note de Stendhal.

(3) Promesse du Cardinalat (note de Stendhal).

4 Phrase hardie pour le temps note de Stendhal.

5 Sensation bien romaine. Absurde pour qui n'a pas vécu à Rome note de Stendhal.

6 Sept ou huit heures, par cette chaleur note de Stendhal).

7 Caractère romain, puissance de la parole Note de Stendhal.

1 Honneur en 1599 Note de Stendhal.

2 Cinq ou six ans de fidélité à la parole! On ne croirait point à une telle promesse à Paris en 1837 Note de Stendhal.

3 *I like a good face* dit Lord Byron Note de Stendhal.

(4) Comme les habitudes sont changées! (Note de Stendhal).

psychologie, et colorée de ces petits faits qui mettent à nu le cœur humain.

Et celui qui, après Shelley, avait étudié le drame farouche des Cenci, eût peut-être trouvé moyen d'offrir l'affaire plébéïenne des Norcini aux belles lectrices du temps de Louis-Philippe.

Toujours est-il qu'il est vraiment instructif de faire une visite à ce laboratoire, où Stendhal aimait à opérer au milieu d'alambics italiens.

CASIMIR STRYIENSKI.

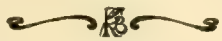

Le propre du temps

—

LA FRANCE MONUMENTALE ET LA POLITIQUE

Le touriste de la Loire s'étonne que le château de Chambord soit encore la propriété du duc de Parme et du comte de Bardi : car la France est bien l'héritière légitime de François Ier, malgré que le comte de Calonne ait rachete ce domaine au prince de Wagram 1.342.000 francs (avec tout le territoire de la commune). La souscription nationale, qui permit d'offrir l'œuvre de maître Trinqueau au duc de Bordeaux qui venait de naître, est connue de tous, grâce à un chef-d'œuvre de Paul-Louis Courier. Le procès entamé par le gouvernement de juillet et qui dura vingt années reconnut, dit-on, les droits du prince. Non pas : on reconnut, alors, ce que l'on constaterait encore aujourd'hui, que le domaine rapporte 135.000 francs et qu'il coûte annuellement le double.

Le monument ne vit pas d'air et de soleil : il mange du zinc, du plâtre, du ciment, de la pierre; il a ses maladies et accidents, qui s'aggravent effroyablement, si on ne les soigne, au premier symptôme. Conserver un édifice, c'est littéralement le reconstruire par parties, et il n'y a qu'à voir les comptes du propriétaire d'une maison même neuve, pour estimer les dépenses considérables qu'entraîne l'entretien d'un édifice.

Quand M. Clémenceau a dit : « Nous ne fermerons pas les églises », il a rassuré les consciences; mais s'il a sous-entendu « nous ne les réparerons pas », il a repris ce qu'il paraissait donner. A cette heure, ceux qui, esthètes et patriotes, tiennent passionnément à la beauté de la France et au legs des ancêtres doivent se compter et se croiser : le moment du grand péril architectonique approche (1).

Tous, nous nous sommes émus de l'affaire Thomas; des châsses, des reliquaires, des pixydes passaient de la sacristie dans des collections, elles erraient de main en main et le plus souvent émigraient en Angleterre ou en Amérique. Perdues pour la France, elles retrouvaient d'autres admirateurs et continuaient à faire rêver des hommes : c'était une exode seulement et leur mission idéale ne cessait pas.

Le vol du musée d'Amiens, ces six toiles découpées dans leur cadre et emportées, malgré la parfaite organisation de cette pinacothèque, nous avertit que la sécurité des musées ne vaut pas mieux que celle des églises.

Mais les édifices sont exposés à des désastres plus complets. Seul Montesquieu estimait vraisemblable le vol des tours de Notre-Dame; toutefois leur ruine serait fatale, si on ne les réparait pas.

Dans l'état actuel, les communes sont propriétaires des églises; et deux questions se posent :

Les communes voudront-elles en assumer l'entretien ? Un vote municipal en décidera.

Les communes pourront-elles accepter cette charge ?

On peut répondre négativement pour la plupart.

Dans le département du Nord, une commune a voté 400 francs pour réparer la paroisse : le préfet annula la délibération comme entachée de subvention indirecte à l'exercice du culte. Il fallut l'intervention des députés régionaux pour que le vote communal fût agréé.

Dans sa réponse à la lettre de M. de Selves au conseil municipal sur les nouvelles charges qui incombent à la commune parisienne, M. le ministre des Beaux-Arts dit ceci : « Les dépenses des édifices cultuels *peuvent* être assumées par la commune *dans la mesure* où elles sont imposées par la sécurité; mais en tant qu'elles ne s'appliquent pas exclusivement à cet objet, elles constituent des subventions indirectes au culte, dépenses formellement interdites par l'article 2 de la loi de 1905. »

Remarquez que la commune *peut*, si cela lui plaît : ce n'est qu'une faculté et non une obligation : elle ne *doit* pas.

En outre, la restriction de cette licence ouvre la voie à toutes les tracasseries. Qui décidera de la mesure où les réparations sont imposées ?

Un tel édit, exclusivement politique, passe outre la question monumentale : on croirait qu'il s'agit de hangars ou autres bâtiments quelconques. Au XXe siècle, une vieille église ne représenterait donc qu'une salle de réunion, un lieu d'utilité : et sa date, sa beauté, son intérêt historique et décoratif, seraient déclarés nuls ! Serait-ce vraiment possible !

Les lois vont vite aujourd'hui, du train de la bal-

1 Voir *Le sort des Eglises désaffectées* (*Revue Bleue* du 21 juin 1905).

lade allemande : l'opinion modèrera cette allure d'automobile emballée, espérons-le.

Un fascicule entier de la *Revue Bleue* ne suffirait pas à énumérer les chefs-d'œuvre que les communes ne pourront ou ne voudront pas réparer.

Il n'existe qu'un seul traitement pour les édifices qu'on n'entretient pas, c'est de les démolir : car dès qu'ils sont livrés à l'action du temps et des intempéries, ils menacent la sécurité publique.

Trente-six mille églises ou chapelles vont s'effondrer dans un délai de quelques années, à moins qu'on ne les démolisse préventivement.

Telle est la situation monumentale en France, à l'aube du XXe siècle : vraiment une pareille échéance de vandalisme impose à l'opinion un mouvement généreux.

Ils sont légion les honnêtes gens, qui ne se doutent pas que la plupart des clochers, des portails, des absides qu'ils ont salués de leur admiration, pendant les voyages de vacances, sont marqués par le démon de la politique, nouvelle forme de l'Ange de la mort.

Il suffit d'un arrêté municipal pour cause de sécurité publique et l'église sera fermée.

Six mois plus tard, un simple décret la désaffecte. Que dis je, l'arrêté municipal peut manquer, « l'insuffisance d'entretien » suffit d'après la loi de 1905.

« La modification de la loi de 1905 procurera aux communes qui deviendront propriétaires des églises fabriciennes, dans l'éventualité d'une désaffectation, *la possession utile* de l'édifice et du sol ».

Ceci est regrettable. Après la coûteuse expérience de la liquidation des biens congréganistes, qui donc s'illusionnera sur l'utilité laïque des églises ! Même pour les changer en bastringue, il faudra encore les réparer et il n'y aura guère que les employés de l'Etat qui viendront y danser.

Chaque fois que j'ai rencontré sur ma route des nefs antiques transformées en grenier à foins, j'ai interrogé les paysans et toujours ils m'ont répondu que c'était là une utilisation périlleuse et onéreuse : illusion que cette possession utile de l'édifice et du sol.

Il y a bien des gens qui ne traverseraient pas un cimetière la nuit, il y en a davantage qui ne pousseront pas la charrue volontiers sur l'emplacement de l'église où ils ont été baptisés et mariés, où ils portèrent leurs enfants, où ils accompagnèrent leurs vieux parents.

Le phénomène de haute culture, qui créé des mystiques parmi les incroyants et par lequel un athée s'entoure de Fra Angelico, se produit chez l'agriculteur qui vous dira : « Je ne tiens pas au curé : mais j'aime mon clocher. »

Malheureusement, il ne l'aime pas au point de l'entretenir à ses dépens, et d'un bout à l'autre de la France, par mesure de sécurité, les clochers vont tomber sous le pic légal, par mesure de sécurité publique.

La religion a ses avocats payés quinze mille francs, comme ses adversaires : l'art, en ces tristes débats, reste sans mandataire. Mais conservateurs ou révolutionnaires oublient également deux dogmes du citoyen même moderne : les principes de la civilisation et les devoirs du patriote.

Le civilisé se distingue du barbare par quelques notions qui surmontent en lui les intérêts et les passions ; dans l'ordre des faits cette notion s'appelle humanité ou droit des gens ; au domaine sentimental on nomme cette doctrine, culture.

C'est elle qui ouvrit aux divinités de l'Olympe le palais apostolique et qui recueillit comme chefs-d'œuvre les statues païennes.

Conserver les vestiges du passé est un rite obligatoire de la civilisation, universellement reconnu. Au reste, le moindre tuyau de plomb, la base de colonne la plus informe, le mur romain le plus quelconque sont respectés : et cela est bien. Toutefois, un motif de sensibilité nous attache plus vivement aux vestiges ancestraux, aux œuvres de nos pères et aux produits de notre sol.

Allons-nous répudier vingt siècles de gloire incomparable, parce que quelques hommes ont fait un rêve de libre-pensée et qu'ils le poursuivent *per fas et nefas*.

La politique, quelle que soit sa couleur, c'est-à-dire son erreur (car un parti n'a jamais été qu'une partie de la véritable justice) doit maintenir, à travers les fluctuations, le culte national.

Les églises de France (celles antérieures à 1600) sont nationales autant que catholiques, comme expression majeure de notre génie.

Il n'y a pas une seule chapelle antérieure à 1600 qui ne soit belle : cette assertion n'est pas gratuite et faite au hasard. Or, les beautés de la France ne sauraient dépendre du chassé-croisé des partis. Le Louvre, palais des tyrans, le Henri IV du Pont-Neuf et le Louis XIV de la place des Victoires ne portent aucun préjudice à la propagande des idées nouvelles ? Qu'on laisse donc au village son clocher, roman ou ogival : mais que les patriotes méditent bien ce point : il faudra démolir, à bref délai, toute église qui ne sera pas réparée. Cette question vaut la peine d'être posée, *urbi et orbi*.

Qui réparera désormais les églises de France, quand la commune ne voudra pas ou ne pourra pas ?

PÉLADAN.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

M. Joachim Merlant et les Sénancouriens

RAYMOND BOUYER. *Obermann, précurseur et musicien.* — EDMOND PILON. *Portraits français.* — JOACHIM MERLANT. *Bibliographie des œuvres de Sénancour.* — *Sénancour, poète, penseur, religieux et publiciste. Sa vie, son œuvre, son influence.*

Dans la grande cathédrale romantique, une minuscule chapelle... Ils sont là quelques-uns qui inaugurent un culte et nous invitent à entrer : leur prosélytisme est actif et inquiet; ils travaillent à multiplier les conversions, redoutent l'adhésion du vulgaire. Ils n'ont point l'assurance des Stendhaliens, ni la superbe des Gobinistes; leurs pieux discours sont graves; leur éloquence, enthousiaste sans fracas, est plus persuasive que convaincante; ils tiennent de leur Maître la tradition d'une mélancolie ardente et de je ne sais quelle onction poétique et voluptueuse; ils surprennent les imaginations, captivent les cœurs; ils brûlent un encens léger, qui enivre un instant, et, par une secrète langueur, énerve les résistances de la froide raison...

Ils sont une poignée, apôtres d'un élégant ésotérisme, bergers enrubannés qu'aucun troupeau ne suit; ils forment une « famille » : « cette famille, s'écrie M. Raymond Bouyer, est peu nombreuse, elle n'augmenterait soudain, que si la mode s'en prenait jamais à l'ombre recueillie du penseur : Avez-vous lu Obermann? demande un jeune homme à une jeune fille dans *Une nichée de gentilshommes* de Tourgueneff; que cette question soit reproduite un beau jour à la plus belle page d'un roman mondain et, le lendemain, les amis d'Obermann seront légion. » Est-ce un souhait? Souhait timide, d'une douteuse sincérité! Nul n'en désirera la réalisation s'il n'est ennemi des Sénancouriens. Puissent-ils ne point se voir infliger le concours des romanciers mondains! Puisse leur ferveur n'être point ravalée au rang des dévotions banales! Puisse cette famille jouir, loin des foules, d'une félicité méritée! Elle est peu nombreuse : la solidarité est d'autant plus forte, qui assure sa cohésion : les Sénancouriens ne se connaissent point tous; la « sympathie sénancourienne » les rapproche; ils communient en Sénancour... Nos vœux accompagnent les Sénancouriens : en leur compagnie nous goûterons, quand il nous plaira, de rares joies spirituelles; nous goûterons ces joies en toute sécurité : les entreprises profanatrices des romanciers mondains ne sont point à craindre : la religion sénancourienne est belle, mais décevante au plus grand nombre : la répandre parmi les contemporains ne semble point aisé : dut-on y réussir, un tel succès ne semble guère souhaitable.

*
* *

La plupart des hommes sont ainsi faits, qu'ils ne tirent aucun réconfort de la lecture des œuvres de Sénancour: tristesse, ennui, mélancolie, pessimisme philosophique, spleen des Anglais, weltschmerz des Allemands, længtan des Scandinaves, on soutiendrait que Sénancour a connu, pratiqué, fanatiquement entretenu en lui toutes les formes du dégoût, du découragement et de la désespérance. Ennuyeux à force d'être ennuyé, a dit Sainte-Beuve, qui pourtant... : jugement sommaire auquel se tiennent les esprits superficiels. Les Sénancouriens, qui ne sont point superficiels, qui approfondissent et commentent à perte de vue leur nébuleux évangile, les Sénancouriens concluent différemment : émouvant à force d'être ennuyé, diraient-ils volontiers : ils mesurent à son désenchantement la grandeur de leur héros : de quels espoirs déçus, de quelle tendresse blessée n'est point faite son amertume! quels prodigieux élans révèle sa lassitude, quelle exquise délicatesse de sensibilité son douloureux dégoût! Ame élue, tendue vers on ne sait quelles joies surhumaines, pathétique jusqu'en son accablement que le vulgaire ne comprend point!.... Comprenons, invoquons Sénancour « figure recueillie de l'enthousiasme ». M. Edmond Pilon nous y invite, et avec lui tous les Sénancouriens : invoquons Sénancour : son exemple importe plus que son œuvre : celle-ci, imparfaite, est parfois rebutante, on nous l'accorde; celui-là nous offre un inépuisable sujet de méditation... Par delà le livre, c'est le prophète que les fidèles de tous les cultes révèrent, par delà la lettre, c'est l'esprit qu'ils s'efforcent de découvrir, l'esprit, objet de leur foi, mystique idéal où se rejoignent les communes croyances.

Ingénuité merveilleuse et si favorable à l'art! Invoquer Sénancour, c'est nous remémorer les traits de son visage, c'est récrire en la commentant l'histoire de son existence « douce, grise, clandestine à force d'être modeste »..... Les Sénancouriens n'y manquent point : ils refont sans cesse le portrait du Maître, créent toute une iconographie littéraire : les documents sont peu nombreux, peu précis : heureuse imprécision qui permet d'idéaliser un modèle quelque peu mystérieux! Les Sénancouriens idéalisent avec allégresse :

« L'œuvre de Sénancour c'est une source, à l'ombre. On a soif, on se penche, et l'on boit; mais l'onde est trop forte à nos cœurs sans passion; elle excite leur ardeur et ne les apaise point. Voilà le tort : il vient de nous et non de Sénancour. Ce n'est pas lui qui est trop ancien,

ni ses paroles qui sont trop vieilles. Mais nous n'avons pas sa pureté. Devant sa quiétude, nous nous trouvons tellement vains et bruyants, qu'il semble que nous ne possédons plus, pour entrer dans sa cathédrale, qui est faite de tous les hêtres et de tous les peupliers des bois, le respect nécessaire ».

Que d'autres découvrent en cette œuvre le poison d'une léthargie mortelle! Les Sénancouriens en extraient le principe d'une intense excitation : disciples d'un virtuose de la mélancolie, ils ne sont point désabusés; héritiers d'une philosophie du renoncement, ils ne sont point abattus ni languissants; ils sont vibrants; ils sont impatients de magnifier et non de critiquer, d'exalter et non de juger; ils glorifient Sénancour, ils le transfigurent : ce n'est peut-être point la plus condamnable manière de le défigurer.

*
* *

« Douce, grise, clandestine à force d'être modeste... », ô l'admirable vie d'un poète épris de la nature, d'un penseur las des hommes, inaccessible à l'ambition et aux vains désirs ! « Sénancour, déclare Edmond Pilon, c'est une sorte de faune extrêmement doux et bon, dont le sourire fut toujours triste en raison de ce qu'il y a de mort dans les forêts. La plainte légère des petites feuilles arrachées ne connut jamais de plus secret écho, ne trouva chant plus semblable et plus mystérieux, que ceux que lui renvoya ce cœur tout empli de la grande voix des bois... »

Dès l'enfance, il connut la grâce riante des horizons du Valois: de douces collines, des prés fleuris, ces aimables rivières, la Thève, la Launette, la Nonette, des lacs des forêts, Coye, Chantilly, Pontarmé, Ermenonville: l'enfant courut les forêts, herborisa, guidé par un curé campagnard : rencontra-t-il, traversant le domaine de M. de Girardin, J.-J. Rousseau errant, en quête de simples? Nul doute qu'il n'ait visité, après la mort du philosophe, le monument de l'île des Peupliers... Jeune homme, Sénancour découvre Fontainebleau, des gorges sauvages, des rocs abrupts, des sites tourmentés, d'une grandeur imprévue: son goût de la solitude s'y affirme; il s'est enfui de Paris pour échapper au séminaire : il rêve d'une vie d'ermite dans la forêt merveilleuse : « C'est là que, pour la seconde fois de sa vie, le poète ressentit, à la vue des arbres, le tremblement sacré d'une pieuse adoration... » La troisième fois, ce fut en Suisse : le voici à Bienne, sur les pentes du Valais où il retrouve le souvenir de Jean-Jacques: la flamme de l'*Héloïse* est en lui; il est conquis par la sublimité des Alpes majestueuses avant même d'en avoir escaladé les sommets: il remonte les vallées, gravit les pics neigeux, s'enivre de lumière, s'abandonne aux rêveries passionnées par où triomphe la plus tyrannique des vocations :

« Souvent, écrira-t-il, alors, au sein des montagnes, quand les vents, engouffrés dans leurs gorges, pressaient les flots de leurs lacs solitaires, je recevais, du perpétuel roulement des vagues expirantes, le sentiment profond de l'instabilité des choses et de l'éternel renouvellement du monde...

« Ainsi livrés à tout ce qui s'agit e et se succède autour de nous, affectés par l'oiseau qui passe, la pierre qui tombe, le vent qui mugit, le nuage qui s'avance, modifiés accidentellement dans cette sphère toujours mobile, nous sommes ce que nous font le calme, l'ombre, le bruit d'un insecte, l'odeur émanée d'une herbe, tout cet univers qui végète ou se minéralise sous nos pieds; nous changeons selon ses formes instantanées, nous sommes mus de son mouvement, nous vivons de sa vie. »

Tels sont les « moments » essentiels d'une vie harmonieuse : « s'il y a une initiation à la nature, je crois que personne ne la suit dans un ordre plus parfait que Sénancour. » L'initiation à la nature, tout le génie de Sénancour est là ! la nature lui enseigne le mépris des livres et des sagesses humaines, le dédain des systèmes, la haine des religions; elle l'invite aux rêveries solitaires, à la contemplation. aux méditations prolongées, source unique de bonheur : elle est une conseillère écoutée : « Je conçois les vertus difficiles, et jusqu'à l'héroïsme des monastères. Tout cela peut animer mon âme et ne la remplit pas. Cette brouette, que je charge de fruits et que je pousse doucement, la soutient mieux », d'où nous concluerons qu'en vérité « nul, mieux qu'Obermann, ne sait que les discours peuvent être harmonieux; mais il croit que les fruits sont meilleurs. C'est un conseiller de volupté. »... Et si maintenant les esprits positifs s'enquièrent de détails biographiques, on rappellera en hâte que Sénancour épousa, très jeune, une accorte Suissesse, et qu'il vécut, après la peu retentissante publication d'Obermann, une carrière obscure de publiciste : on dira sa résignation; on évoquera les rares amis qui entourèrent sa vieillesse d'un murmure d'admiration tardive : on le montrera, septuagénaire affaibli, recevant sous les lilas de son jardin de la rue de la Cerisaie, Nodier, Ballanche, Pierre Leroux, Latouche et ses « fidèles d'Auteuil », jusqu'au jour où il se fit conduire à Saint-Cloud, voulant mourir devant les arbres, « sous le soleil, sous le ciel immense, afin que, laissant la vie qui passe, il pût retrouver quelque chose de l'illusion infinie. »

Edmond Pilon esquisse — avec quelle grâce de coloris! — un portrait nuancé : sur un fond de vertes frondaisons, d'eaux vives et de montagnes, la figure du Maître se dresse, vivante, attirante : il s'avance,

foulant cette flore dont il aime les parfums, bruyères, aubépine, genevrier, seringat, menthe sauvage... Regardons bien : c'est Obermann, un Obermann pimpant, allégé de son lourd souci, héros d'une idylle à peine teintée de mélancolie.

*
* *

Et c'est encore Obermann que de propos délibéré M. Raymond Bouyer entreprend de faire revivre en des pages de fine analyse : nouvelle effigie aux contours fuyants, inquiétante, tragique... Raymond Bouyer trace fortement les traits de mélancolie : Obermann lui-même se déclare un fantôme « inutile et triste » ; « on dirait qu'il a peur de vivre ; et parfois, le remords le prend de n'avoir pas aimé : sa jeunesse est restée comme en suspens dans l'incompréhensible univers... En vain tout se renouvelle ; il reste le même. Il périt d'*inanition*. » Casanier, l'ironie du sort le condamne à vivre en nomade. Ce « Faust moderne en carrick de voyage » est infiniment douloureux.... Et sans doute ce Faust est bien de son temps : cet homme sensible est un Français du XVIIIe siècle clairvoyant et ironique : il n'envie pas le ménage pauvre « où il y aurait eu de la soupe, si le chat n'eût pas renversé le bouillon » : il n'ignore pas que les seuls héros de romans ont le privilège de voyager sans argent : « les aubergistes ne sont pas au fait » ; il a des concisions à la La Bruyère :

« Il y a des hommes qui croient se promener à la campagne, lorsqu'ils marchent en ligne dans une allée sablée. Ils ont dîné ; ils vont jusqu'à la statue et ils reviennent au trictrac. »

Mais combien cet homme sensible, d'aventure ironique et spirituel, nous semblerait moins émouvant s'il n'annonçait les temps nouveaux ! Sénancour est un précurseur — précurseur du romantisme, annonciateur du « mal du siècle ? » — En vérité, Raymond Bouyer l'entend autrement.

Sénancour naquit en 1770, la même année que Beethoven ; ce synchronisme a mis Raymond Bouyer sur la voie d'un curieux rapprochement : « Obermann et Beethoven ! Pareil cœur exultait sous le pesant habit à la française, un même instinct des choses sublimes », enclin à « chercher l'infini jusque dans ses regrets » ! Mais l'héroïsme de Beethoven triomphe dans la fécondité ; l'essor de Sénancour est comme brisé : il atteint aux cimes avec une épouvante qu'il confesse, certain de retomber et de « se perdre dans l'abîme ». Contraste saisissant, qui ne détourne point Raymond Bouyer de constater de surprenantes similitudes : le poète et le musicien aboutissent à la même interprétation de la nature ; paysagiste l'un et l'autre, ils savent que « la nature est plus qu'un décor ; elle peut être une voix ». C'est dans les sons qu'Obermann découvrait « la plus forte expression du caractère romantique », Obermann :

« précurseur, non seulement des mélancoliques de 1830 ou des paysagistes de 1840, qui devança magistralement à Fontainebleau nos peintres-poètes..... mais précurseur des plus modernes imaginations qui croient entendre la voix des choses et la musique de l'infini, »

précurseur de Wagner, car il a deviné les frissons nouveaux qui conduisent à la fusion des arts, précurseur des symbolistes, car il a écrit : « Le clavecin des couleurs était ingénieux ; celui des odeurs eût intéressé davantage », et aussi : « Tout peut être symbole », et dénoncé le « mystères des correspondances » et le « secret des analogies », précurseur de Carrière et de Debussy, car son art crépusculaire excelle à suggérer la plus intense émotion... »

*
* *

Mais voici bien une autre nouveauté ; on nous entretenait d'Obermann : voici paraître Sénancour ; ne confondons point Obermann et Sénancour : Sénancour n'est point Obermann ; certes il importe de distinguer si, durant une moitié de sa vie, le premier dément le second. Or tel est bien le fait qui ressort du gros livre documenté, de la biographie critique, minutieuse, irréfutable que publie M. Joachim Merlant.

Joachim Merlant confirme sur nombre de points Edmond Pilon, Raymond Bouyer, et aussi J. Levallois à qui l'on doit une intéressante étude sur Sénancour : il renouvelle l'exégèse sénancourienne par la précision et la relative abondance de son information : vertu inappréciable du détail vulgaire et révélateur ! De quel intérêt n'est point un tableau exact de l'enfance de Sénancour ! enfance morose, assombrie par le perpétuel désaccord de parents dévots et grondeurs : n'oublions point les prés fleuris, les rivières, les forêts du Valois ; suivons les escapades de l'écolier un instant affranchi, ses premières envolées vers la nature riante : il en revint poète... mais n'omettons point ce foyer où l'adolescent connut ses premiers désespoirs ; il en sortit attristé à jamais...

De même, constatons que la Suisse, hospitalière au touriste sentimental, le vit un jour, tel M. de Fonsalbe, « ruiné et de plus marié » : on lit dans les notes posthumes de Sénancour : « Je n'imagine rien de plus doux sur la terre humaine, que de se confier avec une femme tranquille et aimable, dans une cabane heureusement située... » Une femme tranquille et aimable ! Sénancour se brouilla vite avec la sienne. Ses malheurs domestiques, ses soucis journaliers, ses souffrances de névrosé aggravées par l'abus du thé, du café, de l'opium, sa triste vie médiocre, ses déboires d'écrivain malchanceux réduit

pour subsister aux plus ingrats labeurs, si tout cela nous est dissimulé, quel jugement porterons-nous sur l'homme?

Joachim Merlant utilise la biographie composée par Mlle de Sénancour et publiée ici même; il la complète; d'autres viendront qui éclaireront bien des points demeurés obscurs; ils n'altèreront point les grandes lignes de la physionomie que Joachim Merlant ressuscite avec le plus habile talent.

Il n'était pas moins urgent de passer au crible les idées, les successives théories, la philosophie religieuse et sociale de Sénancour. Joachim Merlant détermine le support idéologique où se fonde Obermann : il définit l'activité du publiciste, de l'écrivain au style desséché, qui condamnait si sévèrement les égarements de sa lyrique jeunesse. Sénancour est :

« un névrosé esthète et jouisseur qui finit en moraliste... un esprit mystique d'instinct, rationaliste d'éducation... un contemporain de Chateaubriand resté, en dépit de tout, homme du dix-huitième siècle... Un poète méconnu tiré de l'ombre en pleine crise romantique, exalté, dès lors ou attaqué sans merci, morigénant d'ailleurs le romantisme, au nom de la vérité et de la sincérité; un aristocrate et un isolé toujours, une âme sérieuse, triste, cherchant et trouvant parfois, un peu à tâtons, en art et en religion surtout, des idées d'avenir... Je ne le donne pas pour un esprit de premier ordre : il y a chez lui du génie manqué... »

Joachim Merlant a-t-il, dans son désir d'exactitude, poussé trop avant l'analyse des idées de Sénancour? son livre pèche-t-il par un excès de systématisation? Nul doute que les Sénancouriens de la première heure ne soient tentés de le croire. La pensée de leur maître fut-elle si précise? Ils admirent la puissance de ses intuitions : ils vénèrent en lui le poète : le poète seul demeure puissant sur nous... Ils pardonneront à Joachim Merlant ses justes sévérités : ils continueront leur apostolat, fidèles d'une chapelle élégante, minuscule...

LUCIEN MAURY.

LE PASSÉ

Heures de mon enfance, heures de ma jeunesse,
Je ne vous entends point traîner derrière moi
Quelque longue rumeur de deuil et d'allégresse
Où chaque son qui fuit soit fait de mon émoi;

Je ne vous entends point, claires et continues,
Chanter dans ma mémoire et pleurer tour à tour,
Et, voix folle portée au vol errant des nues,
M'appeler du plus loin de ce qui fut mon jour.

Non! mais, l'une après l'autre et minute à minute,
Vous tombez sourdement dans l'écho qui me suit,
Comme un suintement d'eau dont l'éternelle chute
En glissant sur le sol, y meurt presque sans bruit;

Vous tombez goutte à goutte, au silence mêlées,
Et, si j'écoute en moi votre onde qui descend,
Des plus divines même ou des plus désolées,
A peine il vibre un peu dans ma chair et mon sang.

Car jadis, en mon âme anxieuse et farouche,
Je n'ai point d'une ardeur assez vive goûté,
Chaque fois que s'offrit la saveur à ma bouche,
Toute votre amertume ou votre volupté;

Je n'ai point, lèvre avide et les deux mains tendues
Si désespérément voulu vous retenir,
Que, morsure ou caresse à jamais suspendues,
Vous me brûliez sans fin du fond du souvenir;

Et toutes, la plus douloureuse ou les meilleures,
Toutes, l'une après l'autre arrachée à mon flanc,
N'avez-vous pas coulé, vous qui fûtes mes heures,
Comme un fleuve étranger qui s'en va morne et lent?

N'avez-vous pas coulé, flot terne et monotone?...
Pourtant, jeunesse, enfance, ô moments révolus,
Quand j'allais avec vous loin des sentiers d'automne,
Une aube était sur vous qui ne sourira plus!

Frissons de vaine joie ou de vaine souffrance,
Instants que j'ai laissés facilement finir,
Heures de vague ennui, vous étiez l'espérance;
Heures de mon passé, vous étiez l'avenir!

A chacune de vous qui m'échappait dans l'ombre,
Une autre alors, une autre, et tant, sur mon matin,
Tant d'autres qui venaient, multitude sans nombre,
Se hâtaient pour m'attendre au bord de mon destin!

Tant d'autres m'attendaient dans ma jeune journée!
Tant d'espace inconnu m'ouvrait ses horizons!
Ma route, devant moi, de fleur en fleur fanée,
Me promettait plus loin tant d'autres floraisons!

Maintenant, j'ai marché bien des pas dans ma vie...
Combien de vous, combien, mes heures qui veniez,
Combien de vous, combien, sur la pente gravie,
Ont passé tour à tour en fuyant sous mes pieds!

Combien derrière moi meurent dans un murmure!..
A mes yeux maintenant, l'espace est plus étroit;

Jusqu'au terme fatal, où mon chemin se mûre,
Je ne vois plus de vous qu'un reste qui décroît.

Sur ma voie, en avant, de plus en plus bornée,
Je ne vois plus qu'un peu de ce qui fût l'espoir...
O ma jeunesse, ô mon enfance, ô matinée,
Devant moi, maintenant, mon jour va vers le soir;

Et, penché sur moi-même en arrière, j'écoute,
A travers les échos d'un son presque effacé,
Dans l'ombre où vous tombez lentement goutte à [goutte,
Votre bruit qui s'éloigne, heures de mon passé.

HENRI ROUGER.

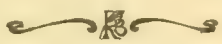

THÉATRES

Théâtre de l'Œuvre. — *Représentations de la troupe sicilienne* : M. GIOVANNI GRASSO et Mme MIMI AGUGLIA.

Si c'est une consécration de leur talent que sont venus chercher à Paris les acteurs de la troupe sicilienne, ils pourront se retirer satisfaits, car le public leur a fait l'accueil qu'il réserve à presque toutes les renommées étrangères, surtout à celles du théâtre, qui viennent se faire consacrer dans ses murs. Faut-il rappeler pour ces derniers temps, la Japonaise Sada-Yacco qui communiqua ses frémissements physiques aux nerfs affolés de nos Parisiennes; Novelli, le grand acteur Novelli, dont je vous ai entretenus par deux fois et qui nous donna la plus étonnante interprétation de Shakespeare que j'aie connue? Rappelez vous encore Mme Duse, dont M. Lugné-Poë, qui fit tant pour l'art étranger en France, fut l'introducteur chez nous, Mme Duse qui avait déjà une renommée universelle, quand elle vint la faire consacrer à Paris. Et c'est encore M. Lugné-Poë qui patronne et organise ces représentations de la troupe sicilienne, qui firent tant de bruit en Italie, qui eurent un tel succès à Rome et qui viennent solliciter l'attention des Parisiens. Un acteur ou un groupe d'acteurs qui a passé par Paris, et qui y a été accueilli avec faveur, c'est comme un tableau qui porte l'estampille d'une collection célèbre: à sa valeur intrinsèque, à sa qualité en tant qu'œuvre d'art, vient s'ajouter aussitôt et par ce seul fait, une *cote* particulière, une valeur marchande complètement indépendante de la première et qui s'attache à lui pour jamais. Tel est le prestige d'une ville dont nous sommes les premiers à médire, nous autres Parisiens, et qui cependant représente une sorte de magistrature suprême pour ce qui touche aux choses de l'esprit. Et la meilleure preuve, c'est qu'il n'est pas de grande renommée étrangère qui ne vienne en dernier ressort y faire confirmer les arrêts antérieurs de l'opinion.

*
* *

Avant d'examiner les interprètes de la troupe sicilienne, voyons d'abord l'esprit qui les anime : leur esthétique repose sur deux idées qui, dans la conception originaire, semblent ne devoir pas s'accorder, mais dans l'exécution au contraire se concilient merveilleusement. Celle-ci, en premier lieu : que les passions dont nous sommes agités, ou mieux dont sont agités leurs héros, offrent ce caractère de soudaineté et d'implacabilité, qui fait qu'il serait vain de prétendre leur résister. Dans une telle conception de l'âme humaine, mise en face des événements qui la dominent et l'écrasent, les hommes n'agissent plus ; ils *sont agis*, et jamais l'emploi du *passif* n'a joint à sa signification grammaticale une portée psychologique plus complète. C'est donc une moderne application de l'antique doctrine de la nécessité des choses, de la *Fatalité* qui s'impose aux littératures antiques : la *Moire* ou l'*Ananké* des Grecs, le *Fatum* des Romains, et de qui les Poètes ne peuvent mieux faire, pour nous préciser son caractère inéluctable, que de nous montrer les dieux, et Zeus lui même, humiliés devant lui. Les passions sont donc, dans la conception antique à laquelle se rattache l'art de ces modernes interprètes, des forces toujours victorieuses, qui, d'une puissance et d'une logique implacables, régissent nos destinées. Et par un jeu correspondant, vous allez voir comment cette logique initiale se continue dans l'interprétation même, et lui imprime son unité, autrement dit de quelle façon le *Vérisme* moderne — car c'est à lui que nous avons affaire — sort de la *Fatalité* antique. Qu'est ce qui constitue l'intérêt supérieur de l'art idéaliste, auquel on sait assez que nous réservons nos préférences? C'est, n'est-il pas vrai? ce qu'en psychologie on appelle la période de *délibération*, toute la série des étapes, que traverse une âme, depuis l'instant où elle est envahie par la passion, jusqu'à celui où son acte manifeste sa victoire ou sa défaite : à vrai dire, la matière même du conflit et de la lutte, ce qui, par la complexité des nuances d'âme, constitue l'intérêt supérieur de la progression dramatique. Comment une telle succession d'états pourrait-elle exister en des êtres qui sont victimes de la Fatalité? Ce serait contradictoire à leur conception première, et c'est

assez que l'interprétation de telles figures s'accorde avec cette conception même. Chez eux rien qu'instinctivité, rien qu'impulsivité, comme chez les êtres primitifs; sitôt l'image née dans leur cerveau, qu'elle soit d'amour ou de haine, de désir ou de vengeance, le réflexe se produit, qui provoque l'étreinte ou qui arme la main du couteau : la période de délibération est inexistante. Et c'est ainsi que la moderne brutalité du *Vérisme* italien, qui fit fortune dans la Péninsule durant ces dernières années, et qui eut son écho jusque chez nous, donne la main à cette vieille conception du *Fatum*, qui commanda les efforts des premiers poètes et domina tout l'art antique.

*
* *

On s'étonnera peut-être que nous attribuions cette importance à une doctrine d'art, que nous avons tant de fois et si vigoureusement combattue dans sa manifestation lyrique, lorsqu'il s'agissait du *vérisme* musical italien, celui des Puccini, des Léoncavallo et autres, et de son retentissement jusque dans notre drame musical français, où M. Alfred Bruneau imitait de tels devanciers et s'apparentait à eux. C'est qu'alors, dans les ouvrages de ces musiciens, l'intervention de l'élément musical nous apparaissait en contradiction avec la portée même d'un art qui est tout d'*idéalisation*, tel que les plus illustres maîtres du drame, un Gluck et un Wagner, nous en donnèrent l'exemple, et il nous semblait, non pas théoriquement, mais par les résultats qu'on produisait sous nos yeux, que c'était un véritable non-sens, une incompréhension radicale de l'élément sonore, que de vouloir l'appliquer aux sujets réalistes qu'il avait la prétention d'illustrer. Jusqu'ici les données de l'expérience ne sont pas encore venues infirmer notre doctrine et je doute qu'elles y parviennent jamais. Elles ne touchent d'ailleurs en aucune façon à l'intérêt du vérisme proprement littéraire, que l'on peut aimer ou n'aimer point, suivant les analogies plus ou moins grandes de nature qu'on se reconnaît avec lui, mais où il est difficile de ne pas constater un véritable intérêt dramatique, quand il est traduit par des acteurs comme ceux de la troupe sicilienne, notamment par M. Giovanni Grasso et Mme Mimi Aguglia.

On pense bien que l'affabulation des drames qui s'inspirent d'une telle doctrine ne peut être que d'une extrême simplicité. Prenons celle qui servit aux débuts de la troupe italienne : *Malia* ou le *Maléfice* de Capuana. L'action se déroule entre habitants d'un village de Sicile, proche de l'Etna. Voici deux sœurs, Nedda et Jana, dont la première, Nedda, va épouser Cola, cependant que Jana brûle d'amour pour son futur beau-frère, bien qu'elle soit fiancée à Nina. Le mariage se fait : les réjouissances ont lieu, et, déjà, au cours de la fête, l'étrange attitude de Jana, refusant d'y prendre part, a surpris tous les assistants. Au second acte, Nedda est mariée, et le mal d'amour, le *Maléfice*, qui tient ici lieu de Fatalité, qui est le signe visible, le symbole de cette chose abstraite et qu'il faut rendre sensible : la Fatalité, pèse de tout son poids sur la malheureuse Jana : elle se roule par terre en présence de la Madone, elle se tord les bras devant son image, avec cette intensité de réalisme dans la souffrance et ces contractions physiques, que nous n'avions jusqu'alors observés qu'en Espagne et dans certaines œuvres de l'art espagnol, — il est vrai que le Midi de l'Italie, Naples et la Sicile, présentent de fortes analogies avec le Sud de l'Espagne. Cola paraît et tout aussitôt la souffrance de Jana se transforme en furie amoureuse : la présence effective de l'homme qu'elle aime est venue renforcer l'image qui la torturait et qui la lui représentait appartenant à une autre, sa sœur : l'image atteint donc son paroxysme et détermine une crise d'hystérie avec révulsion des yeux, contracture des membres, qui relève nettement du diagnostic de la Salpétrière, et dont les élèves et successeurs de Charcot pourraient seuls nous dire si elle est conforme à la vérité journellement observée par eux.

*
* *

S'il n'y avait dans l'interprétation de Mme Mimi Aguglia que la traduction physique de cette crise exclusivement *physiologique*, tellement physiologique que toute idée d'âme en est absente, — et voilà le point commun avec les manifestations de la piété espagnole par exemple — faut-il vous dire que je rejetterais, de toute mon énergie, comme contraire à la définition même de l'art, et presque répugnante, une esthétique qui, poussant aux extrêmes les manifestations du vérisme italien, atteint et dépasse, dans son intensité réaliste, les pires scènes de notre naturalisme français, même celle du *Delirium tremens* dans l'*Assommoir* de Zola. Le jeu de M. Guitry lui-même, dans la scène fameuse où il rend les convulsions, avec trépignements des pieds du zingueur agonisant, n'approche pas, comme photographie de la réalité, des convulsions de Mme Aguglia, et pour atteindre à une pareille intensité dans l'horreur, il faut évoquer l'art japonais et Mme Sadda-Yacco. Tout élément esthétique s'évanouit dans cette figuration de l'horrible, et seule subsiste en nous une impression douloureuse, qui d'ailleurs m'a paru se traduire sur les traits de la majorité des spectateurs. C'est bien la vérification de cette loi absolue, commune à tous

les pays, et à tous les hommes, sauf peut-être à ceux de race noire, que l'art cesse, là où il n'y a pas transposition, mais simple imitation... et si le spectacle se fût arrêté au second acte, la partie eût été perdue pour la troupe sicilienne.

*
* *

Mais je vous l'ai dit, il y a autre chose dans le jeu de Mme Mimi Aguglia et de M. Giovanni Grassi, quelque chose qui les apparente l'un à l'autre et qui fait qu'ils nous donnent l'impression d'unité en se renvoyant la réplique. Au dernier acte, Jana s'est donnée à son beau-frère Cola. Rien n'a pu triompher du maléfice et elle est maintenant sa maîtresse. Pressée par les interrogations précises de Ninu, elle avoue à son fiancé qu'elle ne mérite pas son amour, parce qu'elle a appartenu à un autre. Elle voudrait cacher le nom du séducteur; mais Ninu l'a deviné. Il se jure à lui-même de tirer vengeance de Cola; mais telle est la force de son amour qu'il rêve maintenant d'épouser Jana et de quitter le pays. Arrachée au passé qui l'opprimait, elle se sent envahie d'un bonheur tout nouveau et comme régénérée, car elle aime enfin Ninu. C'est là, du point de vue du sentiment, la partie culminante de l'œuvre; et avec l'idée qui s'est élevée, la qualité d'expression et de traduction chez les interprètes a grandi pareillement. Nous ne sommes plus en face de la seule émotion réduite à des gestes d'instinct : les deux acteurs, M. Grasso et Mme Aguglia ont des cris, des soupirs et une mimique d'une nouveauté et d'une intensité, qui ne sauraient se rattacher à rien de ce que nous avons vu sur nos scènes françaises, qui ont une couleur et un accent local saisissants, qui pourtant trouvent en nous un écho vibrant, pour peu que nous ayons la faculté de nous représenter le jeu des passions en des âmes primitives, et qui, si on pouvait les rapprocher d'un art déjà connu des Parisiens amateurs de théâtre, rappellent en quelque façon celui de ce grand acteur M. Ermete Novelli, dont je vous ai entretenus à plusieurs reprises. Cela est sauvage, pittoresque, ne se rattachant à aucune tradition connue, à aucune école : cela vient du fond des entrailles et nous atteint au même endroit; et quand il n'y aurait que cette seule scène à retenir, où s'affirme un mérite si rare, l'originalité, une interprétation de la vie et de la douleur qui rompt brutalement avec les attitudes prévues et conventionnelles, il faudrait savoir gré à M. Lugné-Poë de l'habile initiative qui nous a valu cette primeur.

PAUL FLAT.

LA FÊTE DU 21 JANVIER

Le 19 nivôse an III de la République, la Convention nationale, sur la proposition de Barras, décréta qu'une fête serait célébrée chaque année, le 21 janvier, en souvenir de la mort de Louis XVI. Le vote avait eu lieu « à l'unanimité, au milieu des plus vifs applaudissements ». Mais quand il s'agit de fixer les détails de la cérémonie, ce fut autre chose. Le comité d'instruction publique avait reçu mission de présenter un projet : il proposa de faire, dans le jardin du ci-devant Palais-Royal, des feux de joie, où l'on brûlerait les attributs du fanatisme et de la royauté, un défilé de la Convention dans Paris, enfin des jeux scéniques, devant la statue de Jean-Jacques, avec discours et musiques républicaines. A cet énoncé, des clameurs s'élevèrent : les thermidoriens, Tallien en tête, ne voulaient pas du défilé, qui rappelait le tyran Robespierre et sa procession de l'Être Suprême; les purs ne voulaient pas de feux de joie : le bois était trop cher pour qu'on insultât par ce gaspillage à la misère des patriotes. Le comité fit donc un autre projet; la cérémonie serait plus « austère », mais moins coûteuse. On en avait prévu tous les détails, y compris les acclamations populaires. Ce projet fut adopté et la fête eut lieu, le 2 pluviôse.

A onze heures, la Convention était réunie dans la salle des machines, aux Tuileries, où elle tenait ses séances. Les tribunes n'étaient qu'à moitié garnies. Un moment après, le citoyen Gossec, à la tête du Conservatoire national de musique, se présentait à la barre, et demandait au président la permission de faire exécuter le *Serment républicain*, qu'il avait composé pour la circonstance. Le début était un *andante maestoso* parodié sur le *Serment d'Athalie*, que les auditeurs prirent pour une marche funèbre, et qui leur sembla du plus mauvais goût. Les paroles déplurent aussi : elles étaient pourtant anodines et leur auteur était un républicain sans reproche, Marie-Joseph Chénier :

« Dieu puissant, daigne soutenir
Notre république naissante,
Et qu'à jamais dans l'avenir
Elle soit libre et florissante ! »

Cela parut entaché de « superstition » et de nombreux murmures s'élevèrent. L'orchestre s'arrêta. Un député gravit la tribune et réclama violemment la parole. « Est-ce qu'on entend déplorer la mort du tyran, s'écria-t-il, ou bien célébrer l'anniversaire de cette journée? Je demande que les musiciens s'expliquent! » Un tapage assourdissant lui répondit. Les musiciens, pour témoigner de leur civisme, attaquèrent le *Ça ira*, puis la *Marseillaise* et *Veillons au*

salut de l'empire. On applaudit; le calme finit par s'établir, et Gossec descendit à la barre pour s'expliquer. « Les auditeurs, dit-il, se sont mépris sur le sens de notre musique. On se livrait aux douces émotions qu'inspirait aux âmes sensibles le bonheur d'être délivré d'un tyran, et l'on allait passer aux accents mâles de la musique guerrière ». On y passa effectivement, et l'orchestre acheva, dans le bruit des applaudissements :

« Humanité, c'est toi qui consacres la gloire;
Soleil, qui ne brûles jamais,
Sous les palmes de la victoire
Tes rayons font fleurir l'olivier de la paix. »

Aux derniers accords, la Convention sortit de la salle des séances, et traversa les Tuileries pour se rendre devant la statue de la Liberté, en face du grand bassin. Il n'y eut qu'un discours, celui du président Rovère, et il fut très bref C'était contre l'usage, mais un froid terrible glaçait tout le monde, et chacun avait hâte de s'en aller. On tira le canon, on cria *Vive la République*, mais il n'y eut guère d'enthousiasme : au bout d'une demi heure, la Convention rentrait dans la salle du Manège et les badauds regagnaient leur logis. Le peuple ne s'était pas dérangé. Le soir seulement, quelques ouvriers du faubourg Antoine vinrent au café de Chartres fraterniser avec les habitués et boire à la santé des sans culottes, et une bande de muscadins alla brûler en grande pompe, devant l'ancien local des Jacobins, un mannequin à deux têtes, l'une couronnée et l'autre coiffée du bonnet rouge. La première fête du 21 janvier n'avait pas réussi.

L'année suivante, la Convention avait disparu, faisant place aux cinq Directeurs et aux deux Conseils. Mais les mêmes hommes gardaient le pouvoir. Tous régicides, de fait ou d'intention, ils tinrent à honneur de célébrer solennellement ce qu'ils appelaient avec confiance « la juste punition du dernier roi des Français ». L'hiver était cette fois plus clément, le peuple un peu moins misérable Le Directoire ne s'était pas encore montré au peuple; c'était la première grande fête depuis son installation; on voulut la rendre brillante et y associer la France entière. Une loi du 22 nivôse ordonna que le 21 janvier, dans toutes les communes de la République, les magistrats et les citoyens prêteraient un serment solennel de haine à la royauté. A Paris, la cérémonie devait se faire au Champ de Mars. On avait, pour la circonstance, construit des gradins immenses, restauré l'autel de la patrie soutenu par quatre vertus, élevé enfin, parmi des candélabres et des brûle-parfums à l'antique, une statue de la liberté. Celle ci était colossale : on l'avait assise sur un cube « image de la nature », et agrémentée d'un bas-relief, où se voyait « le pélican se saignant pour ses enfants, symbole du gouvernement républicain ». Comme l'année précédente, il y eut discours et musique. Le Conservatoire exécuta l'*Hymne du 21 janvier* composé par Berton, sur les paroles de Lebrun :

« S'il en est qui veulent un maître,
De rois en rois dans l'Univers
Qu'ils aillent mendier des fers,
Ces Français indignes de l'être! »

On termina par un défilé de troupes et des salves d'artillerie. Cette fois du moins la joie officielle eut de l'écho parmi la foule, et le serment prononcé par le président du Directoire, Reubell, fut répété par tous avec des cris d'enthousiasme. C'est que le gouvernement avait pris ses précautions.

L'annonce de la fête avait laissé les Parisiens assez indifferents. Devant l'affiche apposée par les ordres du Directoire, les badauds s'arrêtaient un instant, et passaient leur chemin en disant : « Du pain vaudrait mieux que tout cela. » Un agent de police recueillit l'opinion des porteurs d'eau du puits Sainte-Geneviève. « Vous ne viendrez pas à la fête du dernier tyran? disait l'un d'eux. — Pourquoi faire? répondirent les autres; un tyran de mort, cinq cents de retrouvés! » Il était nécessaire de chauffer un peu « l'esprit public ». Le ministre de la police générale y parvint.

C'était alors Merlin (de Douai), que le Directoire avait nommé depuis quelques jours à ce poste nouvellement créé. Merlin manda sur l'heure le citoyen Gonchon, chargé depuis quelques semaines par le Gouvernement « d'entretenir le bon esprit » dans les faubourgs. Clément Gonchon était dessinateur de son état. Intelligent et assez instruit, il était demeuré obscur jusqu'en 1790, où son projet d'une colossale « montgolfière patriotique » pour la fête de la Fédération l'avait mis à la mode. Orateur aux Jacobins, il avait obtenu des missions aux armées et s'y était bien conduit sous la Terreur, il s'était fait une spécialité de porter la parole à la barre de la Convention pour les députations de sans-culottes de son quartier (il demeurait rue Sainte-Barbe), et on l'appelait communément « Gonchon, l'orateur du faubourg Antoine ». A l'occasion, il rédigeait, pour quelque sous, les suppliques et pétitions des patriotes illettrés. Le « tigre Robespierre » le mit en prison, il en sortit après Thermidor, pour s'enrôler dans la police. Merlin connaissait son influence dans le peuple des faubourgs. Il lui remit 30.000 livres en assignats (à peine 200 francs, valeur réelle), en le chargeant de recruter, pour la fête du tyran, des spectateurs à voix retentissante. Il devait rendre compte de ses dépenses : il s'en acquitta scrupuleusement et nous savons par là l'emploi qu'il fit de son argent. 12.000 livres allèrent à quatre citoyens et une citoyenne « dont Gonchon était sûr du civisme », pour engager les ouvriers « à venir à la fête avec leurs parents et amis »; 1.000 livres « à la

citoyenne Gonchon fille » pour dépenser avec les brodeuses, couturières, etc., qu'elle devait emmener au Champ de Mars; 2.000 livres à de pauvres patriotes sans le sol » ; 8.500 au traiteur Gruel, rue du faubourg Antoine, pour un souper de 28 personnes, où Gonchon avait invité les sans-culottes de marque et deux amis à lui, Baptiste Cadet, artiste au théâtre de la République, et Méhée, rédacteur au *Patriote de 89*. Au même traiteur, le 2 pluviôse, « pour célébrer le lendemain », Gonchon a versé 1.500 livres ; à un camarade, Cochery, « qui m'a conté ses peines et que son portefeuille lui a été volé » 1.000 livres. La grosse dépense, c'est « le spectacle », que Gonchon offrit, de la part du Gouvernement, aux patriotes les plus enthousiastes du Champ de Mars. Au théâtre de la République, où l'on joue *Brutus*, il prend 40 parquets et quatrièmes, 28 au théâtre de la rue Martin, pour la première de *Calas*, 6 au théâtre de la Cité, 24 à Feydeau, plus le dîner avant la pièce et quelques verres ensuite, en tout 5.600 livres. Gonchon lui-même était allé entendre *Brutus* avec sa femme, sa fille et deux citoyens du faubourg, mais il avait pris des premières et, au retour, un fiacre pour reconduire les citoyennes, ci : 800 livres en assignats. La dépense totale avait été mince et le résultat satisfaisant. Dans le journal officieux du Directoire, le *Rédacteur*, on put parler avec vérité des innombrables spectateurs de la fête, de leurs cris d'enthousiasme et de leurs signes d'allégresse. Gonchon demeura dès lors, à titre fixe, chargé de veiller au bon esprit des faubourgs. On lui donna pour cela 300 francs par mois en numéraire. Pendant trois ans, il continua de régaler les patriotes à la santé du Directoire, et de les conduire aux fêtes républicaines « pour leur faire aimer la Constitution ». Il se recruta même deux acolytes, Déjon et Linage, que le ministre payait aussi. En l'an VI, on lui donna une mission dans la Haute-Loire, pour préparer les élections. Il réussit, et le succès lui tourna la tête. Il se crut l'etoffe d'un réformateur et prit de dangereuses initiatives. De compte à demi avec Déjon, il s'avisa d'établir un projet d'atelier national pour les ébénistes sans ouvrage : le gouvernement leur commanderait des meubles et les revendrait en loterie avec bénéfice. Il chercha des commanditaires pour lancer l'affaire, en trouva un, et vint même avec lui chez le ministre afin d'exposer son idée. Ce fut sa perte. On le traita de jacobin, on le soupçonna de « travailler » le faubourg pour son compte, et d'y « attiser le mécontentement ». En messidor an VII, il fut cassé aux gages et mis en surveillance. Aussi bien, le Gouvernement ne devait plus avoir besoin de lui. Le 21 janvier suivant, la République, à présent consulaire, ne fêta pas la mort du dernier « tyran des Français ». Elle venait de s'en donner un autre.

R. Guyot.

NOS COLLECTIONNEURS

« La curiosité n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce qu'on a et ce que les autres n'ont point. Ce n'est pas un attachement à ce qui est parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est à la mode. Ce n'est pas un amusement, mais une passion, et souvent si violente qu'elle ne cède à l'amour et à l'ambition que par la petitesse de son objet. Ce n'est pas une passion, qu'on a généralement pour les choses rares et qui ont cours, mais qu'on a seulement pour une certaine chose, qui est rare, et pourtant à la mode.

« Vous voulez, dit Démocède, voir mes estampes? Et bientôt il les étale et vous les montre. Vous en rencontrez une qui n'est ni noire, ni nette, ni dessinée, et d'ailleurs moins propre à être gardée dans un cabinet qu'à tapisser, un jour de fête, le Petit-Pont ou la rue Neuve : il convient qu'elle est mal gravée, plus mal dessinée ; mais il assure qu'elle est d'un Italien, qui a travaillé peu, qu'elle n'a presque pas été tirée, que c'est la seule qui soit en France de ce dessin, qu'il l'a achetée très cher, et qu'il ne la changerait pas pour ce qu'il y a de meilleur. »

Ce portrait célèbre, du maître satiriste du XVIIe siècle qui ne s'en est rappelé maintes fois les traits si piquants et si vifs, dans leur justesse? C'est qu'ils s'appliquent à nombre de nos contemporains, mieux encore peut-être qu'à ceux de La Bruyère. Jamais le goût de la collection ne fut plus impérieux qu'à notre époque, ni n'induisit en plus de travers.

Voici que disparaît précisément, l'un de nos notoires collectionneurs, Camille Groult. C'était un grand marchand, heureux en affaires, qui se délassait de la vie en formant une belle galerie de tableaux. D'une robustesse massive jusque dans la vieillesse, d'un esprit très positif, en raison des difficultés et des épreuves qui ne lui avaient point été épargnées, peu loquace, dénué de coquetterie, mais non point d'humour, et, dans ses bons moments, incisif, prompt au coup de boutoir, il représentait à merveille, par son originalité foncière, les qualités et les manies de cette espèce un peu fantasque, quoique très pratique : les grands collectionneurs.

Voici quelques années, la *Revue Bleue* tint à célébrer le centenaire, un peu oublié, de Quentin La Tour : Camille Groult fut des premiers à s'associer à cet hommage. C'est qu'il professait une vénération attendrie pour l'inimitable pastelliste, — dont quelques œuvres achetées jadis par lui deux ou trois centaines de francs, procuraient à sa collection un précieux lustre,... et une magnifique plus-value.

Car le grand collectionneur mêle étrangement l'estime du beau et le goût de la spéculation. Et il est fort malaisé au profane de distinguer, de ces deux sentiments, lequel l'emporte. C'est un fait remarquable que l'amour immodéré qu'ont pour les tableaux les Turcaret et les Thomas Graindorge !

J'avoue que ces hommes d'une exceptionnelle énergie, d'une habileté sans défaillance sont capables de comprendre toutes les audaces, toutes les maîtrises, fussent-elles d'un peintre. Mais j'incline plutôt à croire que

cette passion n'est si violente, que parce que — à la différence de beaucoup d'autres — elle peut être extrêmement lucrative. Au moins me concèdera-t-on qu'elle flatte tous les penchants des self-men : leur appétit d'argent et leur ambition intellectuelle, leur besoin d'activité, et leur désir d'une diversion de bon ton.

Est-il luxe plus envié que celui de posséder une belle galerie d'art, connue du monde entier? Critiques, artistes, snobs, mondains brûlent de la visiter. Les curiosités les plus flatteuses sollicitent l'heureux possesseur... même les plus imprévues, celles du moderne souverain, le peuple-roi. Ne sait-on point que certain collectionneur parisien ouvre libéralement son musée aux pèlerinages populaires? Il se pique de les recevoir assisté de tout son personnel en livrée, et de leur faire les honneurs de ses richesses avec la plus exquise bonne grâce. Camille Groult, lui, eut la fierté de montrer ses Watteau et ses Hubert Robert, ses Reynolds et ses Gainsborough à l'impératrice douairière d'Allemagne, au roi et à la reine d'Angleterre.

Les ouvrages d'un ou deux maîtres forment généralement le fonds de toute collection privée. Elles témoignent, en effet, de peu d'éclectisme et de peu de hardiesse moderniste. Combien citerait-on de collections comparables à cette galerie Thiel, qui réunit sur la rive harmonieuse du fjord de Stockholm les œuvres caractéristiques des peintres scandinaves d'aujourd'hui, et forme une admirable pinacothèque contemporaine ! C'est qu'il est plus prudent, plus productif de lancer un maître, un peu délaissé, d'autrefois, dont le succès ancien garantit la virtuosité, et dont les toiles, en nombre limité, prêtent mieux à la hausse. L'admiration peut être fervente, elle est « de bon rapport ».

Les grands seigneurs, que distingue — c'est le mot propre — le culte désintéressé du beau, ne sont pas plus accueillants aux innovations de l'art, que les rois du rail, du tapioca ou du porc salé. Qui n'a parcouru les salles du délicieux château de Chantilly? Elles sont ornées de scènes et de portraits historiques, d'attachantes toiles du milieu du XIXe siècle. Mais où apercevoir une œuvre plus récente? Pour le duc d'Aumale, cependant de culture si libérale, la peinture était destinée à magnifier les gestes de la maison d'Orléans; et le génie français avait cessé de se manifester, du jour où le pouvoir était passé d'une dynastie héréditaire à la volonté nationale.

Il est juste d'ajouter que les grands collectionneurs, tel Camille Groult, se forment un jugement très sûr, un flair très fin. Vous ne les verrez jamais se livrer aux fantaisies d'appréciation propres aux critiques d'art, qui désirent éblouir par une verve imaginative, par la subtilité d'une pénétration, inaccessibles au vulgaire. C'est que le jugement de ces magnats du trafic ou de la finance a, même en esthétique, une sanction pécuniaire. Ils n'achètent qu'à bon escient. Leur perspicacité coutumière, jointe à l'érudition précise qu'ils se donnent, leur ferveur solidement étayée font qu'ils possèdent une physionomie et une conversation très savoureuses.

Ne raillons pas trop les grands collectionneurs. Car, quels que soient leurs mobiles — lucre, orgueil, ou feu sacré — ils rendent d'indéniables services à l'art. Et puis, de près ou de loin, souvent avec beaucoup moins de discernement, chacun de nous les imite. Nommeriez-vous un homme cultivé, disposant de loisirs, et de ressources, qui ne collectionne point quelque objet... cartes postales, ou même, le fait est authentique, simples boutons? Et en vérité tout amateur peut soutenir que l'industrie, l'habileté décorative d'une époque se reflètent dans les plus humbles objets — qui ont par suite une valeur documentaire.

Valeur documentaire, mais non point valeur d'art, de beauté. C'est ce que confondent trop de zèles aveugles. Nous nous sommes furieusement épris, depuis 1870-1871, par réaction contre l'ignorante légèreté de nos devanciers, d'histoire, et même d'érudition : mémoires, ruines, le moindre témoignage d'autrefois nous intéresse. Mais voit-on que l'on inscrive des dates sur les panneaux de nos salons! Dès lors pourquoi y parer les consoles de choses qui n'ont d'autre caractère que la vétusté? Mettons-les dans ces assemblages de pièces historiques, que sont les musées. Et réservons pour le cadre familier les meubles, toiles, bibelots, qu'ennoblit un souci d'élégance.

Notre inextinguible curiosité n'est pas seulement tournée vers le passé — qui n'est tellement en faveur que parce que beaucoup y cherchent des raisons de croire et d'espérer: elle l'est également, depuis ces artistes et collectionneurs, les frères Goncourt, depuis Pierre Loti, et combien d'autres écrivains-voyageurs, vers l'orientalisme, vers l'exotisme. — Et n'est-il point exact d'avancer que les financiers, les intellectuels israélites, qui forment depuis trente ans une bonne part de l'élite officielle et mondaine, ont contribué à répandre ce goût, héréditaire chez eux, du bric à brac?

D'ailleurs un tel engouement — bien près de devenir l'un des traits essentiels de notre bourgeoisie — s'il verse aisément dans quelques ridicules, présente, bien guidé, une aimable opportunité.

Il tient en éveil notre sagacité; il nous conduit à découvrir les vestiges de l'art ancien ou local, que possèdent nos moindres villages; il nous fait vivre, devant une trouvaille, quelqu'une des émotions du passé. — Il occupe d'ingénieuse façon les loisirs des jeunes femmes; il leur apprend l'histoire à la manière anecdotique, qui n'est point la plus mauvaise; il procure à leurs entretiens, dans les salons, un peu d'originalité et de relief. — Il nous détermine à mettre de la beauté, et, si j'ose dire, de la tradition, dans l'humble décor où nous vivons. — Et ainsi s'orne, s'affine l'esprit. C'est un fait que le goût musical des Français s'est développé depuis un demi-siècle. Il en est de même de la compréhension des autres arts, peinture, art décoratif, etc. Un discret prosélytisme se poursuit, en leur faveur, par ce furetage.

Le culte esthétique convient à nos âmes que l'incessante mobilité des systèmes religieux et philosophiques, et la vanité de l'action politique ou sociale ont déçues : En lui nous trouvons l'emploi de nos facultés de fidélité, d'admiration; et il est fort propre en outre à aider à l'embellissement quotidien de la vie. JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 4 — 5e SÉRIE — TOME IX — 25 JANVIER 1908

ÉCOLES DE MÈRES

L'ignorance est une grande faiseuse d'anges ; elle contribue pour une large part à ces massacres des innocents qui, tout le long de l'année et surtout pendant les mois d'été, mettent de si nombreuses familles en deuil. L'excès de mortalité infantile tient assurément à des causes diverses ; il ne découle pas d'une source unique. Avant comme après la naissance, la population a de lamentables fissures et la puériculture revêt une double forme, suivant qu'elle précède ou qu'elle suit la naissance.

Aucun sujet n'est plus ample, aucun ne prête à des aperçus plus poignants, parce qu'aucun ne touche davantage aux bases de la famille, aux fondements de la société. Les pays qui, comme la France, subissent une véritable crise de dépeuplement au regard des nations voisines, ont un intérêt primordial à sauvegarder l'existence des nouveau-nés et à leur assurer les meilleures conditions de vitalité et de survie.

La puériculture après la naissance, pour n'envisager qu'un des aspects du problème, comporte et nécessite tout d'abord ce repos maternel dont j'ai précédemment essayé de démontrer l'utilité et les bienfaits (1). Avec son admirable prescience, Michelet avait tracé le plan d'une fête grecque des relevailles, célébrée avec éclat quarante jours après l'accouchement. C'était d'avance souscrire à l'institution du chômage pour cause de maternité dans la période où la jeune mère et le fragile nourrisson réclament le maximum de ménagements et de soins.

La statistique, avec ses investigations patientes, est venue confirmer les indications du bon sens et de l'empirisme traditionnel. Si, pendant la première année de sa venue au monde, à l'aube de sa vie, l'enfant est le plus menacé, exposé à des risques de disparition qu'un octogénaire est seul à égaler, il traverse pendant le premier mois le défilé le plus périlleux.

Une telle constatation impose nécessairement un surcroît de vigilance et de tendresse. Les mères qui, jusqu'au bout de cette période dangereuse, remplissent tout leur devoir d'éleveuses et de nourrices, ont les plus grandes chances de ne pas être inférieures à leur mission. Encore convient-il qu'elles connaissent leur métier de mères et que leur inexpérience ne paralyse pas leur bon vouloir.

Pendant longtemps on a pensé que la fonction nourricière échappait à toute règle et pouvait se passer d'un contrôle technique. En cas de maladie seulement, le médecin était appelé pour donner des soins au nourrisson. La méthode préventive était ignorée en cette matière comme en tant d'autres.

Ce fut le grand mérite de Pierre Budin, et ce sera son titre de gloire, d'avoir clairement aperçu que le meilleur moyen d'éviter les affections meurtrières de la première enfance, et principalement la diarrhée infantile, était de les dépister à leurs premiers symptômes et à leur point de départ.

Telle a été l'idée maîtresse qui a inspiré ce grand novateur le jour où il a fondé, à l'hôpital de la Charité, en 1892, la première consultation de nourrissons. « Lorsque nous étions à la Charité, a-t-il dit lui-même, nous interrogions souvent les mères revenues dans notre service pour accoucher, afin de

(1) Voir *Puériculture* dans la *Revue Bleue*, du 11 mai 1907.

savoir ce qu'étaient devenus les enfants que nous avions antérieurement mis au monde. Très souvent elles nous répondaient : *Il est mort!* A QUOI CELA TENAIT-IL? »

Un esprit chercheur comme l'était Pierre Budin n'était pas embarrassé pour répondre. A l'hôpital, les nouveau-nés étaient bien soignés ; à domicile, les mères, livrées à elles mêmes, sans conseils et sans direction, commettaient des fautes souvent irréparables. Une alimentation défectueuse a des conséquences graves ; elle détermine des affections du tube digestif auxquelles succombent si fréquemment les tout petits enfants.

Avec son instinct sûr et son coup d'œil pénétrant, Pierre Budin avait pris corps à corps la gastro-entérite dont il connaissait de longue date les méfaits. Désireux de mesurer exactement ses ravages et d'assigner leur rang véritable aux différentes causes de la mortalité évitable et prématurée de l'enfance en bas âge, le grand puériculteur incita deux habiles statisticiens, MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph, à rechercher, pour les villes de France tout au moins dont la comptabilité sanitaire est tenue administrativement à jour, la quantité proportionnelle des décès des enfants de 0 à 1 an. Le témoignage des chiffres ne manqua pas de corroborer les observations du clinicien.

Sur mille enfants qui succombent dans la première année de leur existence, près de quatre cents meurent de gastro-entérite. J'indiquerai pour mémoire et à titre de documentation, sauf à revenir sur cette analyse démographique au point de vue de la détermination des remèdes, que, dans cette hécatombe, la part proportionnelle de la faiblesse congénitale est de 177, celle des affections pulmonaires 145, celle des maladies contagieuses 50, enfin celle de la tuberculose 25. Ce ne sont à coup sûr que des données globales, assez significatives pour guider les médecins et les hygiénistes dans l'œuvre de protection et de salut nécessaire.

*
* *

Les maladies saisonnières, telles que la diarrhée infantile, ont longtemps passé pour inéluctables. Toute la pathologie médicale était d'ailleurs dominée par le respect de la Fatalité, jusqu'au jour où Jenner d'abord, Pasteur ensuite, ont ouvert les voies à la médecine préventive. Dès que la notion du caractère évitable de la plupart des maladies transmissibles a été découverte et établie, la protection de la première enfance était appelée à se modifier radicalement, en conformité des enseignements de la science.

L'élevage des nourrissons a ses règles rationnelles et ses lois scientifiques ; il repose avant toute chose sur le principe de l'allaitement maternel. Cette garantie, pour être fondamentale, ne donne pas une sécurité absolue, si les mères, si les nourrices sont ignorantes et inexpérimentées.

L'enseignement préalable des rudiments d'hygiène et de puériculture sera sans doute de nature, à un moment donné, à initier les futures mères de famille à l'exercice de leur fonction domestique en ce qu'elle a de plus malaisé et de plus élevé. Même alors, des cours de perfectionnement, des conférences pratiques n'auront pas, à l'époque de la maternité, une moindre utilité.

L'éducation des jeunes filles et des jeunes femmes du peuple fait entièrement défaut au point de vue de leur préparation aux devoirs maternels. Des conseils leur sont indispensables pour qu'elles apprennent à éviter les fautes et les erreurs d'alimentation, si préjudiciables à la santé de petits êtres, que l'amour inexpérimenté ne suffit pas à protéger efficacement.

La consultation de nourrissons, individuelle pour les familles aisées qui l'instituent à domicile spontanément et à leurs frais, devient collective pour s'étendre à un grand nombre d'enfants.

Quel en est le mécanisme? M. Jonnart a pu écrire dans la préface du *Nourrisson* de Pierre Budin, que, pour créer une consultation infantile, une balance, un appareil à stériliser le lait et le dévouement d'un médecin suffisent.

Chaque semaine, ou tous les dix jours, ou deux fois par mois, suivant l'âge des enfants, en tenant compte des saisons, des localités, des facilités de transport et des distances, les enfants du premier âge, allaités au sein ou élevés artificiellement, sont apportés à la consultation ; ils y sont déshabillés, pesés, examinés. Le médecin consultant n'a qu'à jeter les yeux sur la courbe de poids pour se rendre compte si l'élevage est irréprochable ou non ; dans le premier cas, il n'a que des encouragements à donner ; si le témoignage de la balance est au contraire défavorable, il n'aura pas de peine à découvrir la faute et il s'empressera de prescrire le remède.

Un allaitement maternel bien dirigé est, dans toute la force du terme, une prime d'assurance contre la gastro-entérite. Des graphiques éloquents montrent que, si l'on compare les localités dépourvues de consultations et d'autres où le contrôle des nourrissons existe, le taux de la mortalité infantile varie dans les proportions du quart, du tiers, de la moitié, au profit des milieux surveillés.

Depuis quinze ans, l'expérience est concluante, décisive, définitive. A la campagne comme dans les villes, la surveillance médicale des nourrissons produit les mêmes résultats. Le coefficient mortuaire, dans les agglomérations urbaines ou rurales, où

fonctionnent une ou plusieurs consultations, s'abaisse notablement.

Et, ce qui fait la force et l'originalité de l'institution nouvelle, c'est qu'elle s'adapte à tous les milieux comme aux différentes catégories d'enfants du premier âge.

La maladie évitable, la diarrhée infantile, atteint inégalement les enfants, d'abord suivant qu'ils sont nourris au sein ou élevés au biberon, en second lieu suivant qu'ils sont ou non privés des soins de leur mère. Jadis, à l'Académie de Médecine, le Dr Lagneau avait attribué la principale responsabilité dans les hécatombes infantiles à la privation de soins maternels. Les enfants assistés, les enfants placés en nourrice, justement parce qu'ils sont définitivement ou temporairement exilés du foyer domestique, courent de plus grands dangers que leurs contemporains tendrement veillés par une mère attentive.

Quelles que soient les précautions spéciales prises pour réduire au minimum les périls résultant de la privation de soins maternels, pour les enfants assistés comme pour les enfants placés en nourrice hors du domicile de leurs parents, un contrôle rigoureux de l'élevage est encore plus nécessaire que pour les nourrissons élevés dans leur famille.

Il va de soi que, pour cette dernière catégorie d'enfants, une distinction s'impose. Les uns reçoivent tous les soins que réclame leur faiblesse; les autres appartiennent à des familles nécessiteuses, à qui la venue d'un enfant impose une lourde charge. Une aide d'assistance, à défaut du support de la prévoyance, permet seule à des milliers de mères, mariées ou non, de conserver et d'élever un nourrisson. L'Assistance publique, la bienfaisance privée, la mutualité, n'ont pas achevé leur tâche, parce qu'elles ont accordé un subside en argent, un secours en nature; si les effets pernicieux de la pauvreté sont atténués dans la plus large mesure possible, soit que la mère nourrisse au sein, soit qu'elle élève artificiellement, l'action néfaste de l'ignorance, de la routine, des préjugés ne disparaît pas pour autant. Le conseil médical périodique a la même opportunité et a sa pleine valeur dans les éventualités les plus diverses et pour les cas les plus variés.

Des objections, au premier abord troublantes, ont été formulées ; elles peuvent se ramener à trois. Des médecins autorisés reprochent à la consultation de nourrissons, à la Goutte de lait, comme on l'appelle souvent, d'être une agglomération d'enfants ouverte aux contagions ; ils l'accusent, en outre, de favoriser en hiver des déplacements nuisibles. Enfin, cette institution, d'origine urbaine, ne saurait être généralisée dans les campagnes.

La consultation de nourrissons a pour principale clientèle des enfants bien portants et l'accès en est sévèrement surveillé ; elle n'est certes pas à l'abri d'une étincelle contagieuse, pas plus que les crèches, les dispensaires, les écoles, tous les centres de réunion des jeunes enfants. Si on devait la condamner, parce qu'elle recèle un péril éventuel, toutes les agglomérations infantiles devraient subir le même ostracisme.

Le risque de refroidissement en hiver est conjuré par des précautions convenables. « La vérité, a écrit Pierre Budin, c'est qu'un enfant, s'il est bien enveloppé et s'il est tenu chaudement dans les bras et sur la poitrine de sa mère qui l'apporte, n'aura pas beaucoup de chances de se refroidir sérieusement et de tomber malade. »

La preuve que la consultation n'est pas une institution exclusivement urbaine, c'est que, dans le Pas-de-Calais et dans l'Yonne, pour ne citer que ces deux départements où la lutte contre la mortalité infantile a été portée à son maximum d'intensité, le contrôle de l'élevage a lieu dans les villages comme dans les centres industriels.

On a paru craindre aussi que la distribution de lait pur ou stérilisé ne détournât les mères de l'allaitement maternel. Cette appréhension était et reste assurément légitime. La consultation doit être le but essentiel et la distribution de lait pur ou stérilisé n'est que la partie subsidiaire de l'établissement.

Le docteur Panel à Rouen, le docteur Levraud à Saumur, le docteur Bresset à Paris, se sont efforcés d'atténuer les inconvénients de la Goutte de lait trop libéralement ouverte, en récompensant, par des secours en nature ou des gratifications en espèces, les mères qui donnent le sein, voire même, à Saumur, en faisant payer le lait.

Toute l'activité des consultations est dirigée vers l'allaitement maternel, pour que celui-ci, toutes les fois qu'il est possible, ait les préférences. De plus en plus, et sans exclusivisme injuste et déplacé, les consultations de nourrissons tendent à être tout ensemble des Ecoles des mères et des foyers d'allaitement maternel.

Dès lors, la mère qui allaite et qui reçoit régulièrement des conseils médicaux est armée victorieusement contre la gastro-entérite. Aussi les administrations publiques comme les œuvres privées, pour donner un plein rendement à leur assistance, intégrale ou partielle, durable ou passagère, ont-elles le plus grand intérêt à se servir de ces instruments de contrôle et d'éducation.

Il n'y a pas, du fait de la consultation de nourrissons, double emploi avec d'autres œuvres. Le secours d'allaitement, l'indemnité de chômage maternel, toutes les modalités de la bienfaisance et de la prévoyance, ne perdent rien de leur raison d'être essentielle ; la surveillance médicale, scientifique-

ment, pratiquement et économiquement organisée, décuple les moyens d'action bienfaisante et protectrice et leurassure un maximum d'efficacité.

Le résultat obtenu par ces outils de sauvetage des enfants du premier âge est assez important pour inspirer tous les dévouements et pour motiver tous les sacrifices.

La consultation de nourrissons, diversifiée, assouplie, simplifiée, est, suivant la pensée et l'espoir de son illustre promoteur, l'arme la plus sûre contre les décès prématurés et évitables du premier âge et contre la dépopulation elle-même.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

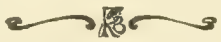

LA "MARSEILLAISE" EN ALLEMAGNE

La *Marseillaise*, que le peuple prussien chante maintenant dans les rues de Berlin, a toujours été populaire de l'autre côté du Rhin, plus populaire qu'on ne le croit ordinairement.

Elle fut traduite dès 1792 en vers allemands, sous le titre de *Chant de guerre des Marseillais*, par Euloge Schneider, alors vicaire épiscopal du Bas-Rhin, dans son journal l'*Argus* (I, p. 337, n° du 29 octobre).

Dans la même année le traducteur de l'*Odyssée* et le futur auteur de *Louise*, Jean-Henri Voss, très épris des idées françaises, composait dans son *Chant des nouveaux Francs* et sur l'air de la « Marche des Marseillais » un poème de huit strophes dont le refrain était : « Aux armes et au combat pour la liberté et la loi! Venez, citoyens, venez! Et vous, tremblez, essaims de mercenaires ! Fuyez ou mourez! » Et Voss flétrit les tyrans, les « monstres » qui punissent la pensée et rabaissent l'homme au niveau du bétail, qui mettent le peuple à la chaîne et lui défendent la « sainte lumière », qui donnent à la noblesse toute la puissance. Ce poème de Voss porte sa date : il fut sûrement écrit avant la journée du 10 août, puisqu'il a le sous-titre : « chant pour la loi et le roi. »

En 1793, au siège de Mayence et après la prise de la ville, pendant que les officiers prussiens sablent le champagne, la musique de leurs régiments exécute la *Marseillaise*, et qui n'a lu cette page émouvante où Gœthe retrace la vive et singulière impression qu'il éprouva lorsqu'il vit, le 24 juillet, sortir de la place la garnison française ? La musique qui précédait nos chasseurs à cheval joua soudain la *Marseillaise*. « Avec quelque entrain qu'on le joue, dit Gœthe, ce *Te Deum* révolutionnaire a déjà quelque chose qui remplit l'âme d'une mystérieuse tristesse. Cette fois on le jouait tout doucement, comme pour se conformer à l'allure lente des chevaux. L'effet fut saisissant, terrible, et quel grave spectacle que celui de ces cavaliers longs et maigres, tous d'un certain âge, tous d'une mine qui répondait à ces accents ! Chacun d'eux ressemblait à Don Quichotte ; tous ensemble et en masse inspiraient le plus profond respect. »

Et en 1797, lorsqu'il composait son poème de *Hermann et Dorothée*, lorsqu'il faisait jeter à Hermann ce cri patriotique : « Si la jeunesse allemande se levait, les ennemis ne viendraient pas fouler notre beau pays, dévorer sous nos yeux les fruits de notre sol, commander aux hommes, ravir les femmes et les filles ! » Gœthe n'imitait-il pas certains vers de la *Marseillaise* ?

On sait, comme l'a montré Julien Tiersot dans son livre sur Rouget de Lisle, le rôle que Schumann a donné dans l'ouverture de *Hermann et Dorothée*, dans le *Carnaval de Vienne* et dans les *Deux grenadiers* à la mélodie de notre chant national.

Le *Ça ira*, lui aussi, eut d'ailleurs une grande vogue parmi les ennemis de la République. Lorsqu'en 1794, les Français faits prisonniers à Landrecies passèrent par Louvain, le carillon de la ville, alors autrichienne, joua le *Ça ira* ; tous, d'un même mouvement, entonnèrent le chant, malgré les « Kaiserlicks » qui les escortaient ; « cet air, criaient-ils, est à nous ! »

ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

LE CARDINAL LAVIGERIE ET LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (1)

Ses entreprises et son audace avaient valu au cardinal Lavigerie, non seulement en Afrique, mais en France, une sorte de popularité, que la politique du ralliement pouvait, en 1890, trouver bonne à exploiter. Ce forban d'Église, qui avait si grand air, si bel aplomb, et que les scrupules gênaient si peu, ne trouvait plus suffisant pour lui le rôle de diplomate, de colonisateur et de conquérant, qu'il avait joué en Afrique. Ne désespérant pas de parvenir quelque jour au trône de Saint Pierre, il se disait qu'il augmenterait sans doute singulièrement ses chances d'élection, s'il parvenait à réaliser ce beau rêve : la réconciliation de la République française et de l'Église. Du reste, il pensait comme Léon XIII, et comme les

(1) Voir *Léon XIII et le Ralliement* dans la *Revue Bleue* du 14 décembre 1907. — Extrait du 2e volume de *L'Eglise Catholique et l'Etat*, de M. DEBIDOUR, qui paraîtra prochainement à la librairie Félix Alcan.

Pioutistes, que, la réaction ayant perdu avec Boulanger sa dernière partie, le ralliement s'imposait pour ainsi dire, parce que c'était le seul moyen pratique qu'eussent pour le moment les Conservateurs et l'Église d'exercer quelque action sur le gouvernement français et d'avoir raison des *lois scélérates*.

Sans doute il se rappelait bien qu'il avait jadis servi — et même assez bruyamment — le comte de Chambord. Mais il avait de même servi l'Empire; et la fidélité aux morts, non plus que les scrupules, ne l'arrêtaient. Depuis longtemps il fréquentait le personnel dirigeant de la République. Grâce à son entregent, à sa faconde, à sa feinte rondeur, il avait eu l'oreille de Gambetta. Il avait encore celles de Ferry, de Freycinet et de la plupart de nos gouvernants. Le froid et peu communicatif Carnot subissait lui-même son ascendant.

En septembre 1890, il était à Paris, parlant haut comme d'habitude, se montrant partout, dirigeant un Congrès catholique anti-esclavagiste et surtout récoltant beaucoup d'argent. Il profita de ce séjour en France pour aller à Fontainebleau et entretenir le président de la République de la grande question du Ralliement. Que lui dit-il au juste? On ne sait. Mais il vit aussi Ribot et ne lui dissimula pas qu'il avait l'intention d'agir sur le Pape pour l'amener à se prononcer enfin en faveur de la République. Et au départ, en passant à Marseille, il annonça qu'il publierait peut-être sous peu une lettre pastorale qui ferait du bruit.

En octobre, on le retrouve à Rome, où il lie décidément partie avec le Saint-Père... Ce dernier ne conteste pas l'opportunité de la manifestation conseillée par le cardinal. Mais, alors que Lavigerie voudrait que l'initiative en fût prise publiquement par le Pape, ou du moins qu'il s'y associât expressément, le Pape persiste à ne pas vouloir se mettre en avant et demande au prélat de parler seul. Le cardinal fait bien quelques objections. Que vont devenir ses *Œuvres* d'Afrique? Les libéralités des monarchistes français ne vont-elles pas lui manquer? Mais Léon XIII insiste, et finalement Lavigerie, qui, en beau joueur, se dit qu'il faut bien courir quelques risques et qui se réserve, *in petto*, de compromettre Sa Sainteté un peu plus qu'elle ne voudrait, part de Rome, résolu à saisir la première occasion de faire un éclat.

Cette occasion se présenta dès les premiers jours de novembre, et ce ne fut pas par une lettre pastorale, mais par une manifestation beaucoup plus retentissante qu'il fut permis à Lavigerie de donner le signal du ralliement.

Profitant de la présence dans les eaux d'Alger de l'escadre française de la Méditerranée et de l'absence du gouverneur général de l'Algérie, le primat d'Afrique se crut autorisé à convier à un dîner solennel les officiers de ladite escadre, en y joignant aussi les chefs des grands services publics de la colonie. C'est devant cet auditoire qu'il résolut de parler, persuadé, non sans raison, que ses paroles auraient beaucoup plus de portée, s'il les adressait à des laïques, surtout à un corps d'officiers réputé pour son peu d'attachement à la République et commandé par un bonapartiste avéré (1), que s'il les prononçait devant un auditoire ecclésiastique ou républicain.

Le toast qu'il prononça le 12 novembre 1890, et qui fit tant de bruit dans le monde, avait été préparé par lui dans le plus grand mystère. Il l'avait seulement récité à un prêtre de son entourage, l'abbé Piquemale, en le priant de se tenir derrière lui au banquet pour le secourir dans le cas où sa mémoire viendrait à se troubler. Le grand jour arrivé, les invités, marins et hauts dignitaires, furent reçus dans le palais archiépiscopal aux sons de la *Marseillaise*, exécutée par la musique des *Pères blancs* et dont les accents durent déjà écorcher quelque peu les oreilles de l'amiral et de sa suite. Enfin, à l'issue du repas, le cardinal se leva et, après un préambule qui lui permit d'en venir à exprimer la nécessité de l'union politique dans la France nouvelle, telle que les événements l'avaient faite, prononça lentement et nettement ces paroles solennelles :

« ... Quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée sur la forme du gouvernement et lorsque, pour arracher un peuple aux abîmes qui le menacent, il faut l'adhésion sans arrière-pensée à cette forme politique, le moment est venu de déclarer l'épreuve faite; et il ne reste plus qu'à sacrifier tout ce que la conscience et l'honneur permettent, ordonnent à chacun de nous de sacrifier pour le salut de la patrie.... Entrer dans l'édifice pour en soutenir les colonnes, faire de cette adhésion une œuvre de résignation, de raison, et pour les catholiques une œuvre de conscience, puisque le pape en a donné le conseil explicite : hors de là rien n'est possible, ni pour conserver l'ordre et la paix, ni pour sauver le monde du péril social, ni pour sauver le culte même dont nous sommes les ministres... »

Et le hardi prélat, ne craignant pas de faire quelque peu violence au circonspect Léon XIII, se donnait le malin plaisir de déclarer qu'*en parlant ainsi, il ne craignait pas d'être désavoué par aucune voix autorisée*.

Quand il cessa de parler, les assistants, surtout les marins, demeurèrent frappés de stupeur. Duperré, rongeant son frein, eût voulu être à cent lieues de là et ne faisait pas seulement mine de prendre la parole. Il fallut que Lavigerie l'invitât formellement à lui répondre. L'amiral alors se leva et dit : « Je bois

(1) L'amiral Duperré.

à S. E. le Cardinal et au clergé de l'Algérie. » Il fut impossible de lui arracher un mot de plus.

Ce laconisme significatif, marque d'un mécontentement profond, pouvait faire augurer à l'entreprenant prélat les marques de désapprobation, par lesquelles tant de chefs et de membres du parti conservateur et catholique allaient répondre à son initiative.

*
* *

Lavigerie était une personnalité si marquante et si en vue, la manifestation politique qu'il venait de faire était si éclatante et si insolite pour un évêque, qu'elle eut immédiatement dans toute la France un immense retentissement. Durant plusieurs semaines les journaux de toute nuance en firent le thème principal de leurs réflexions, de leurs pronostics, de leurs polémiques. Les feuilles d'un républicanisme modéré, comme le *Journal des Débats*, le *Temps*, la *République française*, approuvèrent à peu près sans réserve l'initiative du cardinal. Spuller commença dès cette époque une série d'articles, qui constituèrent plus tard son intéressant livre sur l'*Evolution politique et sociale de l'Église* et où il représentait sans relâche l'intérêt que la République avait à tenir compte de ce mouvement, à ne pas laisser le clergé s'emparer seul de l'opinion, par suite, la nécessité de lui faire bon accueil : 1° pour diriger et canaliser, autant que possible, son influence ; 2° pour détacher le corps ecclésiastique et les catholiques *avant tout* des partis monarchiques et achever ainsi de réduire ces derniers à l'impuissance. Mais les journaux d'opinion plus avancée, tels que le *Rappel*, le *Radical*, le *Siècle*, *Paris* et, à plus forte raison, l'*Intransigeant*, n'accueillirent le fameux toast qu'avec railleries, sarcasmes et témoignages de méfiance. Ils ne manquèrent pas de dire que l'Église était incapable de se réconcilier jamais sincèrement avec la République ; qu'elle ne la flattait que faute d'avoir pu tout dernièrement l'anéantir ; qu'elle ne faisait mine de l'embrasser que pour mieux l'étouffer et que c'était plus que jamais pour les amis du nouveau régime le moment de veiller et de se défendre. Quant aux organes de la réaction, ils ne s'exprimèrent en général sur le discours de Lavigerie et sur sa personne qu'en termes amers, méprisants, parfois même on ne peut plus injurieux. Le *Soleil*, le *Gaulois*, le *Moniteur*, qui représentaient particulièrement la cause orléaniste, ne voulurent voir en lui qu'un traître, un renégat, un brouillon présomptueux, qui, dénué de tout mandat, avait voulu compromettre le Pape, mais que le Pape saurait bien désavouer. Le *Français*, la *Patrie*, l'*Autorité* surtout firent chorus. Durant plusieurs semaines la verve grossière de Cassagnac s'exerça sans relâche sur l'archevêque d'Alger, trouvant chaque jour de plus truculents outrages à lui jeter à la face. Qu'on juge de ce que se permettaient à la même époque les insulteurs anonymes, dont les lettres, chargées d'invectives et de menaces, parfois même maculées d'ordures, parvenaient en grand nombre à l'auteur du toast du 12 novembre.

Les feuilles qui avaient pour tâche de servir principalement ou uniquement la cause catholique se prononcèrent aussi en grande partie contre lui. Si quelques-unes, comme l'*Univers*, la *Croix*, l'*Observateur français*, qui connaissaient ou devinaient les préférences intimes de Léon XIII et qui avaient admis déjà le principe du ralliement, le jugèrent avec bienveillance, d'autres, bien plus nombreuses, telles que la *Gazette de France*, le *Monde* et la plupart des *Semaines religieuses*, se montrèrent plutôt sévères envers lui ou affectèrent à son égard une réserve visiblement malveillante.

Le monde conservateur était, en somme, à peu d'exceptions près, exaspéré contre lui. On lui reprochait de vendre l'Église à un gouvernement, qui, depuis plus de dix ans, n'avait cessé de la persécuter et la tenait garrottée par des lois impies. A quoi le hardi prélat, qui n'était pas homme à se laisser vilipender sans se défendre, ripostait que c'était justement pour mieux combattre les dites lois qu'il proposait aux amis de l'Église d'entrer dans la République. Il représentait aussi que le rétablissement de la monarchie était parfaitement impossible ; que les prétendants ne faisaient rien pour cela ; que le comte de Chambord lui-même n'avait pas voulu régner. A quoi le vieux royaliste Margerie répliquait que de pareilles assertions étaient injurieuses pour la mémoire de ce noble prince. Le comte de Vannay se donnait le malin plaisir de publier, à la grande confusion de l'archevêque rallié, la lettre, d'un royalisme hyperbolique, qu'il avait adressée jadis (en 1874) à Henri V, pour l'inciter à un coup d'État. Enfin de l'Angle-Beaumanoir interpellait au Sénat le ministre des Cultes sur le cas de cet archevêque, qui venait de se mêler si publiquement de politique et que la République ne frappait même pas de suspension de traitement. A quoi Constans répondait avec sa narquoise bonhomie, que, comme citoyen, Lavigerie était irréprochable, puisqu'il adhérait au gouvernement de son pays, et qu'il l'était aussi comme prêtre, puisque son chef spirituel, le Pape, ne l'avait pas désavoué (20 nov.).

Les évêques, en très grande majorité, gardaient un silence désapprobateur ou blâmaient ouvertement l'exemple donné par le cardinal (1). Freppel se

(1) « J'avais toujours pensé, disait l'un d'eux, qui ne l'aimait guère, que Mgr Lavigerie finirait par faire quelque sottise ; à présent il peut mourir. »

faisait remarquer entre tous par l'âpreté de ses critiques dans le journal l'*Anjou*, organe attitré de sa politique. Trégaro, évêque de Séez, reprochait publiquement au cardinal d'inviter les catholiques à un jeu de dupe. « Que nous offre-t-on, en effet, en retour de l'union à laquelle V. E. nous convie? Pas même la vie sauve... » Très peu d'évêques, comme Isoard, d'Annecy, et ses confrères de Châlons, de Mende, de Rodez, se hasardaient à approuver; encore ne le faisaient-ils qu'avec d'expresses réserves au sujet des lois de la République et au sujet de ses gouvernants. Quelques-uns, avant de se prononcer, voulaient savoir ce qu'on pensait du ralliement à à Rome et l'évêque du Puy, en particulier, écrivait au Saint-Père pour le lui demander.

Or, Léon XIII, plus que jamais, voulait éviter de parler. Aussi se garda-t-il de répondre lui-même à cet indiscret. Il se contenta de lui faire écrire par l'ondoyant et souple Rampolla (28 novembre) une lettre élastique, ambiguë, où il était dit, d'une part, que :

« Lorsque les intérêts de la religion l'exigent, il convient que les *fidèles prennent part aux affaires publiques*, afin que, par leur zèle et leur autorité, les institutions et les lois se modèlent sur les règles de la justice; »

et, d'autre part, qu'un pareil avis *ne préjudiciait en rien quant aux droits qui pouvaient appartenir à des tiers*. Il y avait là, on le voit, de quoi contenter tout le monde. Aussi Lavigerie, avec son habituel aplomb, s'en déclara-t-il on ne peut plus satisfait et se vanta-t-il publiquement d'avoir été approuvé par le pape. Ce que voyant, le cauteleux Léon XIII, qui n'osait ni le démentir formellement ni lui donner raison, jugea bon de faire publier (le 12 décembre) par l'*Osservatore romano* un article qui, plus encore que la lettre de Rampolla, était de nature à amadouer les conservateurs.

« ...L'Église, y était-il dit, en traitant avec les pouvoirs constitués, n'entend ni reconnaître des droits à ceux avec qui elle traite, ni leur en accorde, *pas plus qu'elle n'entend nuire aux droits des tiers*... Elle n'exclut ou n'inclut aucun droit, quel qu'il soit. Par où l'on voit si et comment l'on peut dire que l'Église est entrée dans une nouvelle voie et que le Saint-Siège tourne à une révolution démocratique et républicaine... »

Ces nouvelles reculades étaient bien faites pour encourager la résistance au ralliement. Mais Léon XIII ne dut pas tarder à comprendre que c'était jouer un jeu dangereux et que toutes ces tergiversations pouvaient finir par mettre la République en colère, par suite faire quelque tort à l'Église. De fait, à cette époque, les opportunistes eux-mêmes, et les mieux disposés à faire accueil aux ralliés, témoignaient déjà quelque mauvaise humeur. Jules Ferry, dans son discours du 21 décembre, affirmait avec son énergie ordinaire l'intangibilité des lois scolaires. D'autre part, au cours de la discussion du budget, tous les efforts de Piou pour faire décharger les congrégations du *droit d'accroissement* prescrit par la loi de 1884 et auquel par des artifices de procédure elles étaient jusque-là parvenues à se dérober, échouaient contre l'invisible ténacité de Brisson et d'une majorité toujours anticléricale. Quelques jours après, la République, la vraie, celle des *lois scélérates*, remportait un nouveau triomphe aux élections sénatoriales de janvier 1891 (qui, par parenthèse, permettaient à Jules Ferry, évincé en 1889, de rentrer au Parlement). Et un peu plus tard (29 janvier) (1), Clémenceau affirmait à la tribune de la Chambre, avec une incomparable éloquence, que la Révolution était un *bloc*, qu'il fallait la prendre ou la rejeter tout entière et que par conséquent la République, qui en représentait les principes, ne se laisserait pas entamer par les infiltrations réactionnaires du dehors.

Tous ces incidents amenèrent bientôt Léon XIII à penser qu'il venait de barrer trop ouvertement à droite et qu'un nouveau mouvement de bascule en sens inverse était peut-être opportun. Aussi le voyons-nous à cette époque (commencement de février) écrire à Lavigerie pour lui faire savoir (en termes, il est vrai, très généraux et aussi peu précis que possible), qu'il était content de lui, ce dont l'archevêque ne manqua pas de tirer parti en exagérant la portée du *satisfecit* qui lui était accordé et en déniant aux fidèles le droit de contester l'autorité du pape, même en matière politique. Et dans le même temps le bruit se répandait que le Saint-Père se proposait de publier prochainement un document solennel, sans doute une Encyclique, pour inviter en termes exprès le clergé et les fidèles de France au ralliement.

L'émoi et l'inquiétude étaient fort grands dans le monde monarchiste. Tant que Lavigerie seul avait parlé, on pouvait l'accuser d'outrecuidance et soutenir qu'il n'avait parlé qu'en son nom, que le pape ne se séparait point, en fait, de la bonne cause. Il fallait donc à tout prix empêcher Léon XIII de l'imiter. Dès le mois de janvier, le comte de Paris avait envoyé à Rome un émissaire particulier, le colonel de Parseval, avec charge de représenter instamment au Saint-Père et au secrétaire d'État, que le ralliement serait non seulement un acte d'ingratitude envers les conservateurs, qui seuls, jusque-là, avaient défendu l'Église, mais un acte impolitique, la religion ne pouvant, en principe et en fait, être efficacement protégée en France que par la royauté. La même thèse était soutenue avec éclat, en février, par le comte d'Haussonville, qui était en France le repré-

(1) A l'occasion d'une interpellation motivée par l'interdiction de la dernière pièce de Victorien Sardou *Thermidor*.

sentant attitré du prince et qui, dans un discours prononcé à Nîmes, accablait les ralliés de son ironie, les représentait comme peu sincères et peu capables d'inspirer confiance aux républicains, leur prédisait la plus piteuse déconvenue et finissait par déclarer que l'*honneur* ne permettait ni à lui ni à ses amis de faire le sacrifice demandé par Lavigerie. Piou répliquait, il est vrai, peu après. Mais d'Haussonville ripostait encore et mettait finalement les rieurs de son côté. A Rome on redoublait d'intrigues pour obliger le pape à se taire. La duchesse d'Uzès, que le Boulangisme n'avait pas dégoûtée de la politique, venait demander audience au Saint-Père. Ce dernier refusait, il est vrai, de la recevoir. Mais il ne pouvait décemment écarter de même un évêque, comme Freppel, qui, chargé par quarante-neuf membres de la Chambre des députés d'aller lui porter leurs remontrances, eut avec lui deux longs entretiens et n'épargna rien pour le convaincre que le Ralliement serait une fort mauvaise affaire (13, 16 février). Le Pape se donna, paraît-il, beaucoup de mal pour ramener l'intraitable prélat à des sentiments plus conciliants. Lui tint-il ce propos cynique, qui lui a été souvent attribué, que grâce au ralliement on s'emparerait de la République et qu'une fois qu'on en serait maître, rien n'empêcherait de rétablir la monarchie? Je ne sais. Ce qu'il y a de certain, c'est que, si l'évêque d'Angers ne le convertit pas en principe à son intransigeance, il l'amena du moins à regarder une fois de plus comme inopportune la publication de son Encyclique.

Le versatile pontife fut encore confirmé peu après dans sa politique de reculade ou d'atermoiement par le succès qu'obtint auprès de l'épiscopat français la lettre que l'archevêque de Paris, Richard, crut devoir publier le 1er mars en réponse aux *Catholiques qui l'avaient consulté sur le devoir social*. Dans ladite pièce, ce prélat, fort hostile au fond à l'idée du ralliement, ne contestait pas ouvertement la nécessité de l'union, de la soumission de fait à la constitution du pays. Mais c'était là un point sur lequel il passait rapidement, en termes généraux et vagues. En revanche, il s'étendait avec complaisance et précision sur l'obligation qui s'imposait avant tout aux fidèles de poursuivre l'abolition des lois scélérates et de débarrasser le pays des sectaires qui le gouvernaient. C'était en somme, à n'en pas douter, une nouvelle déclaration de guerre à la République et aux républicains. Le caractère purement royaliste de l'association à laquelle cette lettre donna naissance et dont il sera question un peu plus loin, devait le prouver surabondamment. En tout cas, le pape ne s'y trompa guère, et l'adhésion explicite, que la plus grande partie des évêques français crurent devoir donner à ce manifeste, était de nature à l'intimider plus encore que les récentes objurgations de Freppel.

Et voilà pourquoi, en mars et avril 1891, l'Encyclique, déjà depuis longtemps attendue, parut une fois de plus indéfiniment ajournée.

*
* *

Cependant Léon XIII se rendait bien compte que l'inaction et le silence absolus n'étaient plus de saison. Il était trop clair que l'Église n'avait plus pour elle en France l'opinion publique. Il fallait au plus tôt trouver un moyen quelconque de la lui faire regagner. Sans doute, l'aristocratie et la riche bourgeoisie, qui avaient jusque-là donné tant d'argent au Pape, et qui menaçaient de lui en donner moins, étaient à ménager, surtout à un moment où le trésor pontifical, mal administré, venait de subir des pertes énormes (1). Mais, s'il ne fallait pas les exaspérer pour le moment par une manifestation politique dont l'idée seule les effarouchait, n'y avait-il pas avantage — et urgence — à se concilier les classes ouvrières par une manifestation purement sociale, qui laisserait pour le moment dans l'ombre la question toujours si irritante, si controversée, des formes du gouvernement ?

Le Pape lança donc, sans plus attendre, son Encyclique sur la condition des ouvriers.

Cette Encyclique, qui constitue comme la charte du catholicisme social, n'aurait pas été l'œuvre de Léon XIII, si, comme ses devancières, elle n'eût présenté le plus harmonieux alliage du blanc et du noir, du oui et du non, c'est-à-dire des principes contradictoires, entre lesquels l'*homo duplex*, qu'il était, avait l'habitude de louvoyer sans cesse, pour se compromettre le moins possible.

Dans la première partie de ce document, on voit, — sans parler du mal qu'il se donne pour établir que la société doit avant tout prendre l'Église comme guide et se soumettre à elle filialement (l'Église étant seule capable de rétablir ou de maintenir la paix sociale), — la peine qu'il prend pour combattre et réfuter le principe fondamental du socialisme contemporain, c'est-à-dire le *collectivisme*. Après avoir exposé le « redoutable conflit » des patrons et des ouvriers, du capital et du travail, ainsi que la difficulté du problème qui en résulte, il recherche les causes du mal, dont les plus graves sont, selon lui, la disparition ou l'affaiblissement du principe religieux et la destruction des anciennes corporations industrielles.

(1) Par suite des spéculations malheureuses, et peut-être aussi des malversations, de son trésorier Folchi, Léon XIII venait de constater la disparition d'une vingtaine de millions, qui auraient dû être dans sa caisse et qui n'y étaient plus. Folchi fut bien révoqué, une enquête fut bien ordonnée; mais les millions ne rentrèrent pas.

Mais ce n'est pas seulement de la religion que l'Église entend faire sortir l'amélioration du sort des classes ouvrières. Il faut aussi que les institutions *humaines* y contribuent. Et l'auteur de l'Encyclique est ainsi amené à proclamer comme légitime et nécessaire l'intervention de l'État dans la réglementation du travail.

Avant tout, que les corporations s'inspirent de la religion; qu'on y enseigne les vérités de la foi; qu'on y apprenne à aimer et servir l'Église; que l'organisation de ces petites sociétés soit régulière, équitable, qu'elle sauvegarde à la fois l'intérêt commun et les intérêts privés; que les fonctions soient bien définies, la caisse bien administrée; que l'esprit de conciliation et d'arbitrage y règne; que l'ouvrier soit constamment pourvu de travail; enfin, que des fonds de réserve soient constitués en vue des accidents, des maladies, des infortunes à soulager, comme de la vieillesse à assister. C'est par là que les corporations dans l'avenir, comme jadis aux premiers siècles du christianisme, contribueront efficacement au bien commun.

Léon XIII, pour terminer, résume les principes qu'il vient d'exposer, exhorte de nouveau patrons et ouvriers à l'équité, à la concorde, à la foi, et leur promet une fois de plus que le secours de l'Église ne leur fera pas défaut.

*
* *

L'Encyclique *Rerum novarum*, dont Léon XIII se montra toujours très fier et sur laquelle il avait sans doute fondé de grandes espérances, ne devait pas, à beaucoup près, produire le résultat qu'il en attendait.

D'abord le gouvernement français d'alors qui, nous l'avons dit, n'était pas très porté à favoriser le mouvement socialiste, ne pouvait lui savoir très bon gré d'agiter ainsi devant le peuple les questions irritantes du maximum d'heures de travail et du minimum de salaire. Il semble qu'il ait voulu fort peu après lui témoigner le sourd mécontentement, que lui causait cet essai de surenchère démocratique, en appliquant avec un peu plus de rigueur que précédemment les lois gênantes pour le clergé et notamment en apportant des restrictions sérieuses au fonctionnement des congrégations de femmes autorisées (1).

D'autre part, la masse du peuple, loin d'être séduite par les avances significatives du Saint-Père, demeurait assez indifférente et assez froide. Si quelques collectivistes, par politique plutôt que par conviction, faisaient, comme Lafargue (qui posait quelque temps après sa candidature à la députation au milieu des populations catholiques du département du Nord) l'éloge de l'Encyclique, la masse du parti ouvrier refusait de se laisser prendre aux amorces pontificales. Quant aux abbés et aux moines démocrates, ainsi qu'aux quelques catholiques qui les suivaient, ils se montraient certainement fort enthousiastes, célébraient en termes lyriques la gloire de Léon XIII, le pape des ouvriers, le père du peuple. Mais certains d'entre eux pêchaient déjà par excès de zèle et, à force d'élargir le programme social du Saint-Père, ne pouvaient que le rendre plus suspect au bloc des catholiques conservateurs, qui, malgré les réserves très politiques de Léon XIII en faveur du droit de propriété, ne l'avaient vu qu'avec inquiétude s'engager dans la voie du catholicisme social. Ceux-là demeuraient très réservés, hostiles même à l'esprit de l'Encyclique (sans oser le dire tout haut) et très disposés à la contrecarrer tout en ayant l'air de l'approuver.

L'accueil que la haute société catholique et conservatrice faisait dans le même temps (juillet-août 1891) au cardinal Lavigerie, venu à Paris, comme d'habitude, pour y récolter de l'argent, prouvait aussi combien dans ce monde la politique du ralliement avait peu gagné de terrain. L'archevêque d'Alger naguère choyé, flatté, promené en triomphateur, était maintenant reçu partout avec une froideur presque injurieuse. Les ministres seuls lui faisaient bon visage, mais le noble faubourg lui fermait sinon sa porte, du moins sa bourse. L'entreprenant et hardi prélat sentit pour la première fois son bel aplomb et sa confiance en lui-même lui manquer. Il partit frappé au cœur, ne fit que languir, et, dès lors, ne vécut guère.

A. Debidour.

LE DANEMARK ET L'ALLEMAGNE

L'opinion publique s'était accoutumée à considérer, depuis quelques années, les royaumes scandinaves comme sans grande importance sur l'échiquier européen; quelques personnes croyaient leur rôle international terminé. Ces pays négligés font de nouveau parler d'eux : d'abord à l'occasion du divorce suédo-norvégien, pacifique, bien que douloureux, puis tout récemment de la mort du roi Oscar, ce prince de sang français, dont la *Revue Bleue* a donné

1. V. L'*Avis* du Conseil d'Etat, en date du 1 juin 1891, portant : 1° que dans les congrégations religieuses de femmes la supérieure générale, l'établissement principal ou maison-mère ne peut pas disposer des biens régulièrement acquis par un établissement particulier de la congrégation dûment autorisé; 2° que l'établissement principal d'une congrégation peut être autorisé à disposer des biens qui lui appartiennent en propre ou à emprunter en son nom pour les besoins des établissements particuliers légalement reconnus; 3° que dans les actes de la vie civile chaque établissement particulier doit être représenté non par la supérieure générale de la Congrégation, mais par sa supérieure locale.

naguère un si intéressant portrait. Ces événements n'ont pas laissé les puissances indifférentes. Le 2 novembre dernier, la France, l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre, signaient un traité garantissant l'intégrité de la Norvège ; à plusieurs reprises, dans le courant de cette année, a été discutée la question de la Baltique. Car le « portier du Sund », le Danemark, si longtemps inconsolable de la perte du Sleswig, semble prêter l'oreille aux paroles insidieuses venues de Berlin ; et le traité signé par lui, le 11 janvier 1907, constitue une sorte de renonciation à ses espoirs les plus chers, s'il ne marque pas le premier stade d'une politique nouvelle à laquelle la France ne saurait demeurer indifférente.

Bismarck, dès 1862, écrivait au ministre danois Blixen Finecke : « Si tu veux essayer de former un empire scandinave, je me charge de mon côté d'en fabriquer un allemand. Nous conclurons alors une alliance scandinave-germanique et nous pourrons dominer le monde. Nous avons une religion et des mœurs communes, nos langues ont beaucoup d'analogie. Mais dis bien à tes compatriotes que s'ils ne veulent pas accéder à mes désirs, je serai forcé de les paralyser, pour ne pas avoir un ennemi sur mes derrières, quand j'attaquerai sur d'autres points. »

Il se vit forcé, en effet, de les « paralyser ». Et il en a lui-même donné les motifs : « Lorsque j'ai abordé pour la première fois la grande politique, deux affaires préoccupaient les Allemands : le Sleswig-Holstein et la flotte nationale..... Or, la première condition pour organiser la puissance de l'Allemagne sur mer a été la possession des duchés. »

Comme il en avait besoin, il les prit. Le 30 octobre 1864, Christian II, après une résistance honorable, renonçait à ses droits héréditaires sur le Sleswig, le Holstein et le Lauenbourg ; il ne conservait plus que le Jutland et les îles. Ce royaume amputé, atteint dans ses œuvres, allait adopter une politique de recueillement, mais non d'effacement.

*
* *

Christian IX a mérité le surnom de « beau-père de l'Europe ». Sa famille tenait par des liens étroits à plusieurs maisons régnantes. Son second fils, Georges, est roi de Grèce depuis 1863 ; son petit-fils, Karl, après avoir épousé la fille cadette du roi d'Angleterre, a changé de patrie et de nom : le 18 novembre 1905, Haakon VII est monté sur le trône de Norvège. Pendant l'été, quand chômait la politique, les familles régnantes de Russie, d'Angleterre et de Grèce venaient prendre quelque repos à la cour danoise, auprès de l'aïeul. L'aïeul est mort, ces réunions intimes se font plus rares; mais Copenhague est toujours le centre d'une activité diplomatique intense, et les visites des souverains danois aux capitales étrangères sont devenues plus fréquentes, preuve que le pays n'a pas renoncé à jouer un rôle au dehors.

Sa situation géographique l'y oblige. Ce minuscule royaume, de deux millions et demi d'habitants, commande les passes qui unissent la Baltique à la mer du Nord. Cette position était pour lui une source de profits, au temps où tout navire franchissant le Sund devait acquitter un droit de passage à Elseneur, au pied du château d'Hamlet ; mais, le 11 avril 1857, l'Europe a contraint le Danemark à renoncer à ce péage vexatoire, moyennant une indemnité de 85 millions de francs. Aujourd'hui, le rôle de gardien du Sund est devenu moins profitable que dangereux ; tous les conflits entre une puissance baltique, Russie, Allemagne, Suède, et une nation extérieure à cette mer jettent le Danemark dans de cruelles perplexités. Doit-il ouvrir ou fermer les détroits ? S'il se résout au second parti, comment résister aux belligérants qui tenteront sans doute de forcer le passage et qui sait, iront peut-être jusqu'à envahir le Seeland ou la Fionie? Autrefois les États baltiques n'étaient que des États secondaires, et la marine danoise jouissait d'une certaine réputation. Aujourd'hui elle ne pèse guère devant les flottes des grandes puissances. Par suite, ce que la force ne peut plus lui donner, le Danemark doit le demander à la diplomatie : il cherche des appuis partout, pour être sûr d'en trouver au moins un à l'heure du danger.

Au moment de la guerre russo-japonaise, le Danemark s'est retranché derrière le traité du 12 avril 1857 pour proclamer la Baltique une mer ouverte, et laisser la voie libre aux navires de Rodjestvenski. Bien plus, il leur fournit des pilotes. Aucune objection ne fut soulevée par les Japonais. Mais lorsqu'au mois d'août 1905, l'amirauté britannique envoya une escadre se promener dans la Baltique, les journaux allemands revendiquèrent avec hauteur « le droit de prévenir une intrusion étrangère dans cette mer » ; polémique qui a repris les années suivantes, et dont le *Times*, au début et à la fin de 1907, s'est fait le très complaisant écho.

A mesure que se tendent les relations anglo-allemandes, la situation du Danemark devient de plus en plus difficile. Aucune des deux puissances ne dissimule en effet son intention de prendre le territoire danois pour point d'appui, le cas échéant. Copenhague et les îles au pouvoir des Allemands, c'est la Baltique fermée et la majeure partie des côtes allemandes à l'abri de toute insulte ; à l'inverse, le Jutland pourrait servir de base au débarquement de troupes qui prendraient à revers Kiel, le Canal de l'Empereur Guillaume et même Hambourg. Ainsi, quelque parti qu'il prenne, le Danemark peut être exposé à des tentatives hostiles. Et c'est ici qu'appa-

rait la sagesse de Christian IX, dont l'idée fixe, pendant trente années, fut la défense nationale et la fortification de Copenhague sur le front de mer et sur le front de terre. Moltke, ce Danois d'origine, savait la valeur de ce point : « S'ils ne fortifient pas Copenhague, disait-il, c'est nous qui serons obligés d'y aller et de le faire. »

Jamais Christian IX ne se consola de la perte des duchés. Il refusa longtemps d'y mettre le pied, allant jusqu'à Lübeck par mer, pour ne point débarquer à Kiel. En 1898, aux fêtes du cinquantenaire de la guerre de 1848 contre la Prusse, il disait encore à la jeunesse danoise : « Il faut être prêt, quand le danger survient, car rien ne sert de se préparer au dernier moment. »

Le roi voulait être prêt. C'est pourquoi, dès 1867, il procède à la réorganisation de l'armée ; c'est pourquoi, à partir de 1875, on le voit s'engager en plein conflit constitutionnel, maintenir opiniâtrement ses projets, en dépit de son Parlement, les faire défendre par les ministères de droite devant une Chambre où dominaient les partis de gauche. Le peuple danois, qui a ressenti si profondément l'injure de 1864, se montrait très opposé à toute défense militaire, à tout travail pour la défense du territoire. Les « paysans », qui forment la moitié de la population, méritent à peine ce nom, si l'on considère leur degré d'instruction et d'intelligence ; mais cette instruction n'a fait que développer les tendances un peu rêveuses de la race et ils s'attachent de préférence aux réformes politiques et aux théories sociales. Le pacifisme, très en honneur là-bas, se renforce d'ailleurs de la conviction où sont les Danois que tout espoir de résistance à une grande puissance ne serait qu'une chimère. Depuis 1872, le Folkething s'est montré hostile au système des armements; mais le Sénat gardait une majorité conservatrice, qui a permis au souverain, grâce à des artifices parfois équivoques, de maintenir, pendant 18 ans, le ministère Estrup. A de multiples reprises, la Chambre haute dut rétablir les crédits de défense rejetés par le Folkething : celui-ci s'entêtait, refusait le vote du budget. Cependant le roi arrivait à ses fins, soutenu d'ailleurs par la bourgeoisie des villes. Une souscription permit la construction du premier fort de Copenhague ; la capitale, abritée par une enceinte bastionnée du côté de la terre, fut mise à l'abri d'un coup de main. La gauche elle-même, à partir de 1894, se résolvait à voter les crédits militaires ; mais le pays ne rentra dans la légalité parlementaire que le 26 juillet 1901, date à laquelle le Cabinet de gauche Deuntzer arriva au pouvoir. M. Deuntzer, comme son successeur, M. Christensen, n'ont pas réduit le budget de la Guerre; ils se sont même préoccupés de dresser un plan de défense nationale en rapport avec la situation et les ressources du pays. Beaucoup de divergences se sont manifestées à ce sujet, les uns voulant borner les travaux à la défense de la capitale, les autres préconisant la création d'un vaste camp retranché. Mais en dépit de la gauche radicale et des socialistes, les réformistes unis à la droite et au gouvernement continuent l'œuvre des ministères conservateurs. A l'ouverture du Rigsdag, le 1er octobre 1906, Frédéric VIII a eu soin de faire figurer dans son programme : travaux pour la défense du royaume. A l'heure actuelle, malgré sa faiblesse numérique, l'armée danoise n'est pas sans valeur; mais cette valeur est purement défensive et la création de solides points d'appui s'impose. Il en est de même pour la flotte, composée de garde-côtes et de bâtiments légers, fort utiles pour la protection des rivages, mais incapables de tenir en haute mer contre une seule division cuirassée.

*
* *

Après le traité de Vienne, le Danemark n'abjura pas de suite tout espérance. Et de fait, deux ans plus tard, la paix de Prague parut lui fournir l'occasion de recouvrer la partie nord du Slesvig, celle où les Danois sont en majorité. L'article 5 de ce traité, inséré à la prière de Napoléon III, stipulait que « les populations des districts septentrionaux du Slesvig seraient de nouveau réunies au Danemark, si elles en exprimaient le désir par un vote librement émis. » Ce vote n'a jamais eu lieu dans la forme prescrite, mais les électeurs du Slesvig, qui envoient au Reichstag un candidat nationaliste, ont manifesté nettement le maintien de leurs sentiments patriotiques.

1870 ravit au Danemark son meilleur appui. En 1872, le président supérieur du Slesvig déclarait nettement à Flensburg : « La province doit renoncer à toute idée de rétrocession d'une partie de son territoire. » Désormais, la lutte entre les Danois et les autorités impériales allait se faire sourde, mais toujours violente. Le « régime de Koeller, » du haut fonctionnaire prussien « à la manière forte, » est resté là-bas tristement célèbre ; cependant la politique de germanisation à l'école et à l'église, le système des expulsions, ne purent faire apprécier aux Scandinaves la suzeraineté des Hohenzollern. Sur une population de 150.000 âmes qui habitent le nord du Slesvig, 10.000 à peine parlent l'allemand (encore ce chiffre comprend-il les fonctionnaires passés, en 30 ans, de 3.000 à 8.000) ; et si beaucoup de Danois ont émigré, un grand nombre de domestiques agricoles ont reflué du Jutland sur les duchés, où les propriétaires allemands eux-mêmes les appelaient; ceci explique comment le nombre des suffrages

donnés au candidat danois, après une baisse momentanée, est resté vingt années obstinément stationnaire. Les Danois ressentaient durement le traitement infligé à leurs frères : une rupture ou tout au moins un ralentissement des relations commerciales avec l'Allemagne en fut la conséquence; beaucoup de négociants danois boycottèrent les marchandises allemandes, à tel point que les Chambres de Commerce, à Barmen, à Hanau, s'inquiétèrent, et que la *Boersen Halle* de Hambourg dut constater la fâcheuse répercussion de cette politique sur les transactions avec le Danemark. Ces plaintes n'ont pas été sans influence, tout porte à le croire, sur l'adoucissement des procédés de l'administration prussienne.

Le Danemark est, en effet, jusqu'à un certain point, dans l'orbite économique de sa puissante voisine. En 1904, sur une importation totale de 599 millions de couronnes, 244 venaient d'Allemagne : le voisinage de Hambourg, qui approvisionne le royaume de denrées coloniales, favorise singulièrement les négociants germaniques. Aux exportations, le Danemark, sur un total de 497 millions de couronnes, en expédiait 105 dans l'Empire, consistant presque exclusivement en denrées alimentaires. Ce peuple laborieux et économe tire un merveilleux parti de son petit domaine; malgré la concurrence des États voisins, il est presque sans rival dans l'élevage, la production du beurre, des œufs et des volailles. Pays de petite propriété (78 p. 100 des exploitations ont moins de 20 hectares), il a su conquérir et conserver des débouchés sur les marchés extérieurs, grâce à la qualité de ses produits et à une remarquable organisation coopérative. Des règlements précis régissent la fabrication et la vente, et des agents, établis en permanence à l'étranger, signalent aux agriculteurs danois les besoins et les goûts des consommateurs allemands ou anglais.

L'Allemagne n'est, en effet, que le second client de l'agriculture danoise : le Royaume-Uni demeure son principal débouché. En 1904, le Danemark expédiait en Angleterre une valeur de 283 millions de couronnes en produits alimentaires; il n'en recevait que 90 millions de minerais et de houille. Les sujets d'Édouard VII lui achètent environ 50 p. 100 de leur consommation en beurre (la France n'en fournit que 20 p. 100, et les produits danois arrivent à Londres plus vite que leurs similaires de Normandie ou de Bretagne!) Les viandes abattues, puis les œufs, viennent ensuite. On conçoit donc qu'une crise politique, qui fermerait le marché anglais au Danemark, aboutirait pour ce dernier à un véritable désastre économique.

Et l'on conçoit aussi dans quelle perplexité la tension des rapports anglo-allemands jette ce petit peuple. Il peut se voir, à un moment donné, contraint de choisir. Voisin immédiat d'une formidable puissance militaire, il est tentant pour lui d'acheter la sécurité de sa frontière terrestre en renonçant à son ombrageuse réserve et tendant la main à son vainqueur de jadis. D'autre part, les pangermanistes ne manquent pas de rappeler aux Danois, avec une insistance désagréable, les liens multiples qui les rapprochent des Allemands. L'empereur Guillaume II résistera-t-il toujours au désir d'allonger le bras jusqu'à Skagen? Que serviraient, dans cette hypothèse, les escadres britanniques? On dit bien qu'une étroite amitié relie les cours de Londres et de Copenhague; mais les raisons de sentiment ne pèsent guère en pareil cas : l'Angleterre elle-même, qui s'intéresse tant au Danemark, parce que son intérêt est de garder la Baltique ouverte, a jadis bombardé Copenhague. L'entente avec l'Allemagne, c'est peut-être la perte du marché anglais; mais c'est aussi la tranquillité, l'indépendance du royaume assurées; or on peut retrouver des marchés, surtout à la faveur d'un traité de commerce avantageux; mais une conquête complète met fin aux destinées d'un peuple... Ce sont là, à n'en pas douter, les motifs qui ont, depuis quelques années, poussé le Danemark, je ne dis pas à une entente, mais tout au moins à un rapprochement avec son remuant voisin du sud.

*
* *

Qnand fut donné, en 1887, le premier coup de pioche du canal Kaiser-Wilhelm, les Danois purent craindre un instant que le Sund, l'Hellespont danois, perdît à jamais son importance commerciale; et ils s'empressèrent, pour y obvier, de doter Copenhague d'un port franc. En revanche, le canal, qui facilitait à l'Allemagne le passage de ses flottes d'une mer à l'autre, sans emprunter les détroits, délivrait jusqu'à un certain point les Danois du cauchemar d'une occupation allemande nécessaire pour assurer à l'Empire la domination des Belts.

Il semble que la gauche du Parlement danois ait inscrit dans son programme un rapprochement avec l'Allemagne : à partir de 1902, les relations entre les deux pays se détendent singulièrement. Le ministère danois interdit à ses fonctionnaires toute propagande dans le Slesvig (ils ne se faisaient pas faute jusqu'alors d'y assister à des réunions politiques); en 1903, il nomme, pour la première fois, un consul à Kiel. L'opinion publique elle-même semblait moins hostile, et des études, comme celles du Dr Oestrup ou du pasteur Birkedal, préconisaient, sous certaines réticences, l'entente cordiale avec l'Allemagne.

Les feuilles germaniques ne demeuraient pas en

reste : « Nous n'avons aucun motif, constatait le *Hamburger Fremdenblatt*, de haïr la nation danoise, mais beaucoup de motifs de l'estimer. L'oubli de l'antique défiance réciproque serait à l'avantage des deux pays ». Et le Reichsbote du 7 février 1907, de renchérir : « Le Danemark ne peut avoir de doutes sur ce qu'il peut attendre de l'Angleterre. Il serait regrettable que ce peuple plein de capacités continuât à entretenir de mauvais sentiments envers nous... »

En 1888, Guillaume II, empereur de la veille, vint faire visite à Copenhague. Quelques sifflets l'y accueillirent. Mais désormais, les relations entre les cours ne cessèrent de s'améliorer. Christian IX, en 1894, se résout enfin à traverser les provinces perdues. Le prince Henri de Prusse vient assister aux noces d'argent de l'héritier du trône, et celui-ci, en 1903, s'en va chasser aux côtés de Guillaume II. Le souverain allemand, avant sa croisière annuelle sur les côtés norvégiennes, aime à s'arrêter à la cour de Danemark. En novembre 1906, Frédéric VIII et la reine, comme pour souligner la cordialité des relations, sont allés à Berlin échanger des toasts amicaux avec le Hohenzollern. « Je vois dans cette visite, a déclaré l'Empereur, la suite des relations étroites entre les deux pays, que le défunt roi se plaisait déjà à favoriser. J'ai la ferme conviction que ces relations si bonnes et si intimes, désormais établies et affirmées entre les deux maisons régnantes et les deux pays, se maintiendront à l'avenir pour le plus grand bien des deux peuples. » En juillet dernier, l'Empereur et l'Impératrice ont été rendre la visite de leurs hôtes danois, et l'accueil cordial de la population a été souligné par tous les journaux allemands, comme la fin des rancunes d'antan.

Toutes ces politesses ont déjà abouti à un résultat tangible. Le 11 janvier 1907, a été signé un traité qui consacre l'amélioration des rapports officiels, et implique la renonciation du Danemark à tout règlement nouveau de la question des duchés. Depuis 1864, un certain nombre d'enfants se trouvaient sans nationalité : ceux des Slesvigois qui avaient opté pour le Danemark, mais continuaient à résider en Slesvig. La Prusse les considérait comme enfants d'étrangers nés en Allemagne ; le Danemark ne reconnaissait pour Danois que les enfants nés sur son territoire. Désormais, ces *Heimatlose*, ces sans-patrie, pourront acquérir à leur gré l'une des deux nationalités : la Prusse s'engage à admettre les demandes de ceux qui réclameraient la qualité d'Allemand, le Danemark à rouvrir son territoire aux enfants d'optants, qui voudraient quitter le Slesvig. Dans les six premiers mois de 1907, sur environ 10.000 *Heimatlose*, près de 3.000 ont revendiqué la nationalité allemande.

Faut-il conclure que ce traité, d'une importance secondaire, marque un changement de front complet de la politique danoise ? On a dit que des conventions secrètes l'accompagnaient, relatives soit à la fermeture de la Baltique, soit à une occupation éventuelle du Danemark... Ce serait sans doute aller un peu vite de croire qu'une alliance étroite puisse succéder, dès maintenant, à l'hostilité d'hier. Le temps n'est pas si loin où le Danemark s'alarmait au moindre bruit. Quand mourut Jessen (juillet 1906), le seul député danois au Reichstag, Frédéric VIII osa le qualifier publiquement de « fidèle champion de ses rois ». Sur quoi la presse germanique de jeter feu et flamme. « On ne saurait, disait un journal berlinois, considérer comme très adroite cette façon de revendiquer les droits du Danemark. »

Frédéric VIII sait quel est pour son pays le poids de l'amitié allemande ; mais, s'il s'applique à accentuer la détente, il évite avec soin de se mettre à la remorque de ses voisins ; il entend garder toutes les sympathies, sans s'inféoder à personne. Son récent voyage à Paris prouve quelle importance il attache à cette politique. Elle est en effet la seule convenable pour un petit pays, qui se trouve, par sa situation, le gardien d'une grande route maritime.

Très loyalement, le Danemark a voulu dissiper les préventions de ceux qui le croyaient toujours prêt à se joindre aux adversaires de l'Allemagne. Un jour, dans une commission parlementaire, le chancelier de Caprivi alla jusqu'à l'appeler « le troisième facteur de l'alliance franco-russe ». En réalité il ne songe qu'à rester en dehors des conflits éventuels. Mais trop de liens le rattachent à la Russie, trop de sympathies le rapprochent de la France, pour qu'il se résolve à sacrifier ses amitiés sur l'autel de l'alliance allemande. Si la force de l'empire des tsars semble quelque peu paralysée à l'heure actuelle, elle n'est pas encore méprisable, à voir les efforts que fait l'Angleterre pour se la concilier ; et l'intérêt que la Russie porte au Danemark est à l'abri de toute surprise, car cette puissance a un intérêt majeur à ce que la Baltique demeure une mer ouverte.

Il ne manque pas de gens néanmoins pour déconseiller au Danemark toute entente avec les empires de l'Europe centrale. Ceux-là mettent leurs espoirs dans une triplice scandinave, qui constituerait une force respectable et favoriserait le développement économique des trois États. Hélas ! ils sont loin déjà, les beaux jours du scandinavisme, et c'est plutôt le particularisme qui semble à l'ordre du jour. La démocratique Norvège se grise de sa jeune liberté ; la Suède est blessée au cœur par la rupture de 1905 ; la réconciliation entre elles ne saurait être immédiate. A Stockholm on s'est montré très irrité, d'autre part, de la sympathie témoignée par les Danois aux Norvégiens. Le retour à l'union de Calmar

paraît donc une chimère; et même, bien des obstacles s'opposent, à l'heure actuelle, à la conclusion d'une modeste entente douanière.

Il reste au Danemark une dernière ressource : faire proclamer sa neutralité permanente par une conférence européenne. L'opinion danoise est en grande partie favorable à ce projet. En 1899, lors de la première conférence de la Paix, 300.000 citoyens danois prièrent leur roi, par voie de pétition, de demander la neutralisation du pays. Quand M. Loubet débarqua à Copenhague, la presse danoise, aux attaques de la presse allemande, répondit obstinément : « Ce pays ne veut que sa neutralité. » L'aura-t-il ? Ce n'est pas certain. Si cette neutralité ne doit concerner que le territoire danois, il est difficile d'admettre que toutes les puissances soient disposées à la reconnaître ; et si elle doit englober la question des détroits, il est plus invraisemblable encore qu'une entente puisse s'établir entre l'Allemagne, dont l'intérêt est de fermer la Baltique, et la Russie, la France et l'Angleterre, qui s'inspirent de vues tout opposées. La situation du Danemark rend le cas tout différent de celui d'une Suisse ou d'une Belgique, ou de la Norvège.

Les sympathies qui relient la France au Danemark nous font un devoir de veiller à ce que l'intégrité du vaillant petit royaume demeure à l'abri de toute atteinte ; mais, comme le faisait remarquer M. Wolf dans le *Times* des 3 et 9 décembre 1907, le maintien du *statu quo*, en ce qui concerne la Baltique, est pour elle et pour l'Angleterre d'une nécessité vitale. Les négociations actuellement engagées entre les grandes puissances limitrophes de la Baltique et de la mer du Nord pour le maintien de l'équilibre septentrional prouvent l'importance qu'attachent à cette question les diplomaties de ces deux pays. Un immense danger les menacerait le jour où le rêve de Bismarck se réaliserait, où la fermeture des détroits permettrait à l'influence pangermanique de s'établir tranquillement dans les royaumes scandinaves, grâce à l'amitié de l'un et à la résignation de l'autre.

MAURICE LAIR.

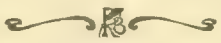

LES DEUX ÉDUCATIONS

On a souvent accusé l'Éducation, en France, de contribuer beaucoup moins à nous unir qu'à nous diviser. Au lieu de s'inspirer constamment des principes de solidarité et de justice, ou plus simplement d'ordre et d'intérêt général, elle ne s'inspire, en effet, le plus souvent, que des intérêts et des passions du moment pour se mettre au service de toutes les opinions et de tous les partis. C'est ainsi que, pendant de longues années, elle a élevé une partie de la jeunesse dans le respect et l'admiration des hommes et des idées de la Révolution, tandis qu'elle apprenait à l'autre à les mépriser et à les combattre, nous donnant de la sorte des Français de mentalités si différentes, qu'ils devenaient très aisément des ennemis. — Nous savons quelles mesures viennent d'être prises pour faire cesser cet antagonisme, dont nous souffrons encore, mais il en est un autre auquel on ne paraît point songer, bien qu'il soit infiniment plus grave, et sur lequel nous voudrions appeler aujourd'hui l'attention, c'est celui que préparent et accentuent chaque jour davantage les deux Éducations, radicalement opposées, que reçoivent les enfants du peuple et les enfants de la bourgeoisie (1), non seulement dans la famille, mais encore dans les écoles mêmes de l'État. — Observons d'ailleurs les faits.

*
* *

Dans les familles ouvrières, l'Éducation a généralement pour résultats d'endurcir contre le mal, d'aguerrir et de fortifier la volonté, et de rapprocher de ceux qui souffrent.

Elle endurcit contre le mal, car où les ressources sont mesurées, il faut bien s'habituer très tôt à se contenter de peu, et, quand le feu manque au foyer, à supporter la bise sans se plaindre ; aussi n'est-il pas rare de voir de ces enfants élevés à la dure mettre une sorte de coquetterie crâne à braver la douleur physique et à se taire quand elle les frappe.

Elle aguerrit et fortifie la volonté, car elle pousse à l'action tout en laissant une liberté très grande. Les enfants, que ne peuvent surveiller leurs parents retenus à l'atelier, abusent souvent, sans doute, de cette liberté, mais elle n'en développe pas moins en eux, à côté de quelques défauts, les qualités les plus précieuses. Voyez-les dans leurs jeux : nulle contrainte, ils choisissent ceux qui leur plaisent et les organisent à leur guise ; dans la rue, où tant de dangers les menacent, il leur faut songer seuls à leur propre sécurité, et se tenir d'autant mieux sur leurs gardes qu'ils se sentent moins protégés ; dans les travaux qu'on leur confie, dans les petites missions dont on les charge, ils doivent s'ingénier, sans secours étranger, à les mener à bonne fin, ce qui leur permet d'acquérir l'esprit d'initiative, le sentiment de la responsabilité, la maîtrise de soi, et, par

(1) Nous n'ignorons pas combien ces termes de *peuple* et de *bourgeoisie* sont imprécis, beaucoup d'ouvriers ayant des mentalités de bourgeois, beaucoup de bourgeois vivant avec la simplicité de modestes ouvriers. Nous espérons, cependant, que les développements qui suivent indiqueront suffisamment dans quel sens nous les employons ici, pour éviter tout malentendu.

dessus tout, l'habitude de ne point attendre des autres ce que l'on peut se procurer soi-même.

Elle développe le sentiment de la solidarité, car de bonne heure les enfants apprennent à souffrir des souffrances de tous les leurs. Dans les demeures des pauvres où les causes de chagrins sont si nombreuses et les angoisses parfois si vives, il semble que les cœurs soient plus près les uns des autres que dans les demeures des riches, et se comprennent mieux. De là, probablement, cette gravité un peu surprenante, que l'on remarque chez certains enfants élevés dans des milieux très éprouvés, de là aussi cette sourde rancune qui transparaît dans le regard de certains autres.

Cette éducation du sentiment commencée dans la famille se poursuit dans les milieux où l'enfant fréquente. Or, dans ces milieux, nous le savons, la sensibilité se montre excessivement mobile et changeante, le peuple étant aussi prompt à s'enthousiasmer et à louer qu'à s'irriter et à punir. C'est précisément à l'image de cette foule, dont il a tous les instincts, que l'enfantin consciemment se façonne, et cela encore nous aide à comprendre les passions que nous trouverons en lui plus tard, quelques-unes de ses plus belles qualités et aussi quelques-uns de ses plus vilains défauts.

*
* *

Toute différente est l'éducation dans la famille bourgeoise. — Dès sa naissance, l'enfant y est si mollement emmailloté et si doucement bercé ; ses premières années y sont entourées de tant de soins minutieux et délicats, qu'il lui faudra, plus tard, dans la vie, beaucoup de bien-être déjà, simplement pour n'être pas malheureux ; ne soyons donc pas surpris, s'il devient impressionnable à l'excès, blessable au moindre choc et incapable de lutter contre les épreuves qui l'attendent.

La même tendresse inintelligente, qui cherche à écarter de lui toute peine, cherche souvent à lui enlever le plus possible de sa liberté, en choisissant et en réglementant ses jeux, comme en choisissant et en réglementant ses heures de promenade et ses heures de travail, de sorte qu'il se trouve constamment sous la surveillance d'une haute police, qui pour être toute de bienveillance, n'en est pas moins très obsédante, très irritante, et, disons-le, extrêmement fâcheuse. On a beaucoup raillé ce système d'éducation en l'opposant à celui des Anglo-Saxons, avouons que les railleurs avaient beau jeu, car quel est le résultat ordinaire de notre excès de sollicitude et de dévouement? — De nous donner des esprits débiles, incapables de se gouverner eux-mêmes, ou des esprits révoltés et frondeurs tout aussi peu raisonnables.

Le cœur n'est guère mieux dirigé que la volonté. Ce à quoi nous paraissons tenir avant tout, c'est à occuper la première place dans l'affection de nos enfants, et c'est pour ne point la perdre que nous consentons, — fort maladroitement, d'ailleurs, — à tant de capitulations fâcheuses et permettons tant d'actes répréhensibles. Il en résulte que les enfants, moins habitués à aimer qu'à se sentir aimés et conscients de leur importance, en arrivent bien vite à penser que tout leur est dû et à se rendre insupportables. — Aimant peu leurs parents, ils aiment encore moins les autres, car les leçons qu'ils reçoivent et le bien-être dont ils jouissent les préparent mal au dévouement et à la bonté; c'est pourquoi tant de familles bourgeoises nous apparaissent comme de paisibles foyers d'égoïsme bien capitonnés, où ne souffle que bien rarement le vent des grandes passions, qui soulève si souvent les rangs du peuple.

Quant aux suggestions qui naissent des milieux que nos enfants traversent, des amis qu'ils fréquentent, et des propos qu'ils entendent, chaque jour, elles ne sont guère moins déprimantes.

Elles tendent, en effet, trop souvent, à étouffer en eux tout enthousiasme un peu vif, toute humeur trop aventureuse, tout rêve d'avenir trop périlleux et les acheminent, — suprême ambition ! — progressivement et doucement, vers quelque emploi bien paisible, et de tout repos, avec la souriante perspective d'un bon et solide mariage de raison.

*
* *

Examinons maintenant les caractères que revêt l'enseignement proprement dit, d'un côté, dans nos écoles primaires, de l'autre, dans nos collèges et dans nos Facultés.

Dans nos écoles primaires, il a un caractère ouvertement et franchement dogmatique. En lui dominent les affirmations nettes, tranchantes, brutales, la part faite au doute étant aussi réduite que possible. C'est que le doute, le doute intelligent, « méthodique ou suspensif », comme l'appelle Descartes, suppose l'esprit critique, c'est-à-dire une finesse assez grande pour distinguer les nuances et peser les raisons, et une volonté assez ferme pour ne point céder à la première impulsion et rester capable de réfléchir. Or, l'esprit critique est précisément celui qu'on a le moins de temps de développer, les maîtres étant obligés d'aller au plus pressé ! C'est là, sans doute, un grand défaut de cet enseignement, mais ce défaut même fait sa force. C'est parce qu'il est essentiellement dogmatique, qu'il est si efficace, qu'il se traduit si promptement en actes, les croyances fermes seules créant les volontés fortes, courageuses et persévérantes.

Ce qui nous frappe, en second lieu, c'est que dans

cet enseignement, la part faite aux lettres proprement dites est réduite au minimum, alors qu'une part très large est réservée aux sciences, à l'histoire, à l'instruction civique et à la morale. Ces études elles-mêmes sont conçues à un point de vue tout particulier, le point de vue pratique. Dans la science, on voit principalement les applications qu'elle comporte et les services qu'elle rend : ce que l'on voit surtout dans la géométrie, c'est un moyen ingénieux et précis de tracer des dessins, que l'architecte, le peintre décorateur, le paysagiste réaliseront, et de mesurer les surfaces, les volumes et la quantité de travail accompli ; dans l'arithmétique, un moyen de compter exactement et de mieux défendre ses intérêts ; dans la mécanique, la physique, la chimie, la biologie, des moyens d'inventer et de réaliser ces merveilles : la photographie des couleurs, les bateaux à vapeur, la télégraphie sans fil, et de combattre avec un succès grandissant les maladies qui nous assaillent. Or, ce sont toutes ces découvertes que l'on fait admirer aux enfants et l'on comprend alors leur enthousiasme pour la science. Malheureusement on ne s'en tient pas toujours là. En s'appuyant sur les lois qu'ils sont parvenus à formuler, les savants ont imaginé des hypothèses, c'est-à-dire des explications provisoires des faits dont l'explication certaine leur échappe. Ces hypothèses sont des plus fécondes, mais à la condition de ne point oublier qu'elles sont des hypothèses ; et c'est ce qu'oublient précisément beaucoup de ceux dont l'instruction n'a été qu'ébauchée. Manquant de prudence, ils transforment les hypothèses en vérités démontrées, et, d'ordinaire, les défendent avec une intolérance d'autant plus sectaire que leur savoir est plus borné.

Les autres enseignements ne sont pas moins caractéristiques. — L'histoire est devenue, avant tout, l'histoire du peuple, de ses misères, de ses luttes, de ses conquêtes à travers les siècles, de sorte que l'enfant sent de suite qu'elle est faite pour lui et s'y intéresse.

En outre, l'idée maîtresse qui la domine, c'est que tout ce qui s'est fait de grand dans le monde a été fait par le peuple, et que rien n'est possible sans lui. — « Que nos grands artistes, écrivait récemment l'un de nos jeunes philosophes, cessent de s'enorgueillir comme ils sont trop portés à le faire : qu'auraient pu Millet et Puvis de Chavannes, par exemple, si l'agriculteur, le tisserand et le menuisier, c'est-à-dire d'humbles ouvriers, ne leur avaient fourni leurs couleurs, leurs pinceaux et leurs toiles? » — Ce qui, du reste, n'est pas un paradoxe, mais un truisme plutôt naïf. Quant à la morale et à l'instruction civique, elles sont l'une et l'autre dominées par cette autre idée, que les hommes étant égaux, d'innombrables injustices existent encore dans la société, à la disparition desquelles tous doivent ardemment travailler. Or, quelle est la victime de ces injustices? Toujours la même : le peuple. La conclusion se dégage d'elle-même : c'est celle que proclame bien haut l'Internationale :

« Du passé faisons table rase,
Foule esclave debout, debout!
Le monde va changer de base :
Nous ne sommes rien, *soyons tout!* »

Nous ne prétendons pas que cet enseignement soit donné sous cette forme brutale dans toutes nos écoles, — nous pensons plutôt le contraire, — nous notons simplement ici l'esprit qui, de plus en plus, à travers les contradictions et les heurts, tend à s'en dégager. L'enfant, grâce à lui encore, est donc bien armé pour la lutte sociale, toute son activité ayant été orientée vers le même idéal, tous ses désirs groupés autour d'une même passion dominante.

*
* *

Dans nos collèges la place faite à l'enseignement littéraire est considérablement plus large; autrefois elle était tout à fait prédominante : c'est dire que l'esprit critique y est beaucoup plus développé. L'influence de cet esprit est d'ailleurs visible dans la manière même dont la science y est présentée. On ne peut reprocher aux maîtres qui l'enseignent et à ceux qui la reçoivent d'en ignorer l'utilité; on ne peut leur reprocher davantage de manquer de confiance en elle; et cependant, tout en reconnaissant que sa puissance est indéfinie, ils sont les premiers à confesser qu'elle est faillible. Ils ne se laissent pas hypnotiser par ses succès, n'acceptant jamais à titre définitif ses simples hypothèses. « Les lois de la nature, écrit A. Comte, qui ne saurait être suspect en la matière, ne sont que des « conventions ». On connaît les opinions de MM. Poincaré, Picard, E. Leroy, et tant d'autres sur ce point. En un mot, tous ou à peu près, — parmi ceux qui comptent — sont de l'avis de Claude Bernard, qui, dans son Introduction à la médecine expérimentale, met nettement en relief la nécessité de savoir douter à propos; et de M. Renouvier, qui écrivait : « Le propre de l'homme supérieur est de douter beaucoup; de l'homme ordinaire, de douter peu ; du sot de ne douter jamais. » Voilà dans quel esprit la science est enseignée à la jeunesse bourgeoise, et l'on ne voit guère comment elle conduirait au fanatisme et à l'intolérance.

Jusqu'ici l'opposition est donc frappante entre les deux enseignements, mais il semble que l'accord enfin s'établisse, lorsqu'on aborde l'histoire, et c'est précisément cet accord qui nous inquiète. Si, en effet, au collège, l'histoire n'est encore qu'une

longue apologie du peuple, et une longue critique parallèle de la bourgeoisie, on se demande quelle idée nos malheureux collégiens peuvent bien se faire de leurs devoirs, de leurs droits et du rôle qu'ils auront à remplir dans la société de demain. On apprend aux enfants des écoles primaires à aimer leurs ancêtres et à vouloir ardemment un but bien défini ; aux autres, on apprendrait plutôt le contraire : le but de la bourgeoisie étant de disparaître au plus tôt. Et cette opinion sur la bourgeoisie, — opinion que je ne discute pas, mais que j'enregistre, — est si bien accréditée, qu'on n'ose même plus la combattre, ce qui nous vaut le spectacle amusant de tant de bons bourgeois, bourgeoisant « dans l'intérieur de leur domestique », qui, par snobisme, respect humain ou autre cause, démocratisent et socialisent en public. L'éducation qu'ils ont reçue produit ici tous ses fruits.

Les conflits entre le peuple et la bourgeoisie devenant de plus en plus fréquents et de plus en plus aigus, on conçoit dès lors quelles seront les conséquences des deux éducations qui précèdent et dont nous avons à peine exagéré les caractères, si quelque temps encore elles se prolongent. La bourgeoisie que Jupiter aveugle, comme s'il voulait sa perte, seule, paraît ne les point voir; et c'est pourquoi, après tant d'autres, nous nous risquons à l'avertir.

P. Félix Thomas.

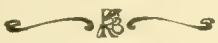

LA CRISE

Tous les matins, en descendant le faubourg, il passait devant une crémerie, remarquée parce qu'on y vendait du lait de beurre, et il pouvait voir une jeune fille occupée à essuyer les tablettes de verre de la vitrine. Elle paraissait dix-huit à vingt ans, elle avait de beaux cheveux blonds, une frimousse rose dont l'éclat égayait la blancheur des murs et des marbres; il se complaisait encore à la vue de ses épaules tombantes, rondes, certainement grasses, dessinées par son corsage collant de jersey noir. Il la trouvait accorte, gracieuse, bien qu'elle fût plutôt massive, un peu courte.

Un jour il entra et acheta un petit pot de crème, qu'il se fit envelopper et attacher d'une ficelle ainsi qu'un sac de bonbons. Alors, il vit que les traits de la petite étaient incertains, son front et les ailes de son nez couverts de taches de rousseur, ses yeux petits, ternes, avec un regard bébète. Ses mains surtout, rouges, gonflées, crevassées, lui déplurent. Pourtant il fut courtois avec ostentation et revint. Il flairait la possibilité d'une bonne fortune : un chien de chasse est un chien de chasse, peu importe le pelage du gibier ; et ne pas troubler celui-ci avant de savoir ce qu'on désire est un devoir si simple et si facile que le remplir en est presque déshonorant.

Beaucoup d'autres messieurs déjà, entrant boire une tasse de lait, s'étaient montrés aimables pour la jeune bonne. Elle rougissait, riait de leurs plaisanteries, les oubliait aussitôt. Généralement, ces galantins étaient vieux ; celui-ci, elle mit dans sa tête qu'il était jeune sur la foi de sa tournure svelte et élégante, malgré qu'il comptât au moins quarante de ces printemps de fêtes, qui font tomber les cheveux. Il était grand, brun, portait un chapeau haut de forme et des gants. Elle apprit qu'il était employé au Crédit... et déjeunait à la cantine, en réponse à son désir de savoir ce qu'il pouvait faire de la crème qu'il emportait. Il insinua qu'il était de bonne famille, se nommait Robert Bonnier. — Bonnier... elle ne connaissait pas, mais elle nota en un coin de sa cervelle qu'il possédait quelques terres dans le Languedoc, peu de chose pour lui, évidemment. Il évoqua une richesse passée ; une jeunesse active, orageuse ; des désillusions, la ruine, la solitude. Cependant il était sensible et ne savait vivre ainsi sans tendresse. Il rêvait de l'affection d'un être simple, naïf, franc, sans détours, avec lequel plus tard, bien plus tard sans doute, il retournerait finir ses jours dans la paix des champs.

C'était vrai, il désirait cette Rosine, Rosinette, comme elle avait dit s'appeler ; l'appétit lui en était venu décidément, en même temps que l'espoir de le satisfaire sans que cela lui coûtât rien. Quand on doit, avec trois cents francs par mois, payer un garni, le restaurant, le tailleur, la blanchisseuse — outre les cigarettes, les culottes au poker et les filles — la parcimonie est de rigueur ; quand on est à même de juger du matin au soir et du soir au matin que tous et toutes en somme n'aspirent qu'à gruger le client qui leur tombe, gruger à son tour devient un instinct auquel on obéit presque nécessairement.

D'ailleurs Rosine (en réalité Rose, elle n'aurait su expliquer nettement pourquoi elle dévulgarisait ainsi son nom) mordait très bien et se confiait. Il sut qu'elle était Bretonne, depuis trois ans dans ce Paris qu'elle connaissait à peine, ne sortant presque pas, ignorant les fêtes et les dimanches ; l'été, oui, on fermait à une heure, mais il fallait monter à l'appartement, faire le ménage des patrons ; le temps de se rapproprier soi-même, et à cinq heures seulement on était libre. La jeune fille s'avouait lasse de grimper chaque matin au petit jour des trentaines d'étages, d'être apostrophée par les concierges, de supporter les rebuffades de la patronne, les grossièretés du patron. L'odeur du fromage lui tournait le cœur ; il lui répugnait de tripoter du beurre ranci, des épi-

nards, de rincer des bouteilles à lait conservées sales par des clientes, qui omettaient des semaines entières de les raccrocher à la porte, et vous léguaient leur infection. Rose aussi craignait pour sa joliesse, son teint frais, son embonpoint ; elle perdait l'appétit, dégoûtée de déjeuner et dîner dans la cuisine qui servait d'arrière-boutique et où, tout en s'occupant de la cuisson des œufs rouges, il lui fallait surveiller peureusement la promenade d'ignobles cafards au long des murailles.

Et Robert Bonnier lui serrait chaleureusement les mains, paraissait se défendre, lutter contre l'entraînement de sa compassion, partir à regret, tandis qu'il s'excusait en lui-même : Que pourrait-elle devenir cette pauvre fille, elles sont toutes ainsi, elles ne peuvent faire autrement.

Jusqu'alors, Rose s'était crue tentante. Alain, le garçon de boutique et son « pays » tournait autour d'elle, la bousculait lorsqu'ils devaient descendre ensemble à la cave. La Rose était une solide travailleuse, elle gagnait cinquante francs par mois, nourrie, couchée, blanchie. Elle envoyait encore stupidement un mandat mensuel à sa mère. Alain se promettait d'y mettre bon ordre. Cependant, elle devait avoir des économies, et il s'efforçait de le savoir « mine de rien ». Il parlait d'une fruiterie qu'ils installeraient à eux deux, après leur mariage.

Rose, que ce rêve avait d'abord séduite, maintenant se dérobait. La cour discrète, apparemment détachée de toute matérialité, que lui faisait son nouvel adorateur, la troublait à fleur d'âme, la laissait joyeuse et ravie, lui démontrait à quel point elle était supérieure à ce garçon, qui ne savait que la buter dans les coins et rire de la voir rouge, le sang à la face, honteuse de son émoi autant que d'une infirmité.

Elle nouait des rubans bleus autour de son col, refusait de torchonner et de laver par terre, priait sèchement Alain de cesser ses façons, qui ne « l'émouvaient » pas. Ce qu'elle voulait, ce qu'elle attendait, elle ne le savait guère ; elle espérait quelque chose d'autre, qui ne serait pas l'habituel. La vie de Paris l'avait tant déçue : Un affairement, une trépidation, une bousculade incessante geignant, grondant, roulant entre deux haies de maisons impassibles. Et partout, lui semblait-il, dans cette ville ce devait être pareil. Mais désormais, elle se sentait prédestinée, elle saurait trouver sa place, la bonne, la vraie place, et bien qu'elle fût de mauvaise humeur pour tout le monde, dès qu'elle jouissait d'un peu de tranquillité, elle chantonnait.

La patronne, qu'impatientaient déjà les stations trop longues de l'homme au pot de crème, reçut les plaintes du malheureux Alain. Il n'était pas là le matin quand se présentait Robert Bonnier, parce qu'il devait accompagner le patron aux Halles, le remplacer lorsqu'il n'était pas rentré de quelque bordée ; mais Alain le sentait, l'affirmait, c'était dans l'air : la Rose était sur un mauvais chemin, le chemin suivi par tant d'autres filles dont il n'était plus possible ensuite de tirer rien de bon.

La commerçante, digne femme, très imbue de sa responsabilité morale, s'affecta. Elle ne songea pas à améliorer le sort de son employée ; elle-même avait vécu ainsi du temps qu'elle était jeune fille et le mariage lui avait apporté un surcroît de peine sans plus de douceurs ; le patron n'était pas sérieux et se réservait pour débaucher ses bonnes dont leur maîtresse devait ensuite tolérer l'arrogance. Cette petite Rose convenable était la première qu'elle pût garder ; l'homme négligeait davantage la maison, c'était cela en moins de scènes et de disputes. Les deux femmes faisaient leur affaire des arrangements intérieurs, Alain savait pour l'extérieur remplacer le maître sans se permettre d'élever plus la voix. Cet Alain, beaucoup de tact, de la conduite et de la tête ; la patronne se sentait tenue de protéger ses chances de prospérité ; elle fit à Rose de maternels reproches ; Alain, n'était point mal, un beau petit gas au contraire, mais Rose ne voulait pas consentir à le regarder, conservant ses yeux pour le Monsieur qui n'était pas fait pour elle. Et cette dernière réflexion vexa la jeune fille très cuisamment.

Elle se montra plus frondeuse, tandis qu'elle inaugurait à l'égard du « Monsieur » une nouvelle tactique consistant à lui battre froid. Elle n'osait lui dire ouvertement qu'elle désirait le voir se déclarer pour le bon motif. Elle n'était pas sans le sou ; chaque soir, avant de se mettre au lit, elle tirait de dessous son linge un livret de Caisse d'épargne et un autre livret de chez Dufayel, auquel elle versait cinq francs par mois, afin de pouvoir acheter des meubles en se mariant sans avoir à débourser une forte somme. Ses vieux parents possédaient leur maison et quelques pièces de terre dont une bonne partie, la moitié, lui reviendrait puisqu'elle n'avait qu'une sœur, mariée. Comment signaler à M. Robert Bonnier que, s'il avait du bien, elle-même n'était pas une mécréante? Elle espérait qu'il en viendrait à aborder ce sujet de conversation, en voyant qu'elle n'était pas une de ces filles dont on s'amuse.

Robert Bonnier comprit et jugea que cette petite avait un certain « culot ». Réellement, il souffrit, il s'était habitué à l'idée qu'on l'aimait pour lui avec désintéressement. Il avait toujours rêvé cela : être aimé pour lui-même, parce que cela ne devait coûter d'efforts qu'au prochain. L'égoïsme qui le guidait ne lui apparaissait pas, aussi fut-il réservé, attristé, jouant d'autant mieux son rôle que sa déception était véritable. Ayant de tout usé, il avait tou-

jours trouvé que la vie laissait un arrière-goût amer et il ne connaissait de vérité que de la déception. Quelquefois, il semblait n'avoir plus l'usage de la parole, d'autres fois, il était fringant, railleur, gai, puis il s'assombrissait et sortait précipitamment.

Rose acquit la certitude qu'il avait un secret, qu'un obstacle devait exister, s'opposant à leur bonheur. Dépitée, elle persista dans sa bouderie. Elle le servait vite, le quittait sous prétexte de servir une autre personne. Elle s'était vue bourgeoise, commandant, réclamant, venant peut-être avec sa bonne, ou se faisant livrer à domicile un demi-quart de beurre, un franc de crème fouettée, quand elle aurait des réceptions. Elle s'était ingénûment promis d'être plus généreuse en pourboires, malgré qu'elle connût le prix de l'argent; elle n'achèterait pas au rabais des œufs cassés pour faire de la pâtisserie, ni des légumes cuits dans la cuisine aux cafards; elle ne devait pas non plus laisser traîner ses jupes sur le dallage et, par ces épouvantables jours d'hiver, oui, vraiment, elle prendrait la peine d'essuyer un peu ses pieds. Elle aurait appris cela au moins du mal d'être agenouillée des heures sur la pierre une brosse à la main. Était-ce une illusion, de ces idées qu'on se fait et qui se dispersent au vent, telles les chandelles dans les prés, quand on se sent digne, plus digne que n'importe qui, de devenir quelque chose, faut-il se résigner à demeurer obscure? S'il ne pouvait rien pour elle, ce Monsieur, de quel droit s'était-il mêlé à son existence; l'avait-elle cherché? non, alors...

Alors, il cessa de venir.

Le premier jour, elle fut surprise et se convainquit qu'elle était indifférente. Le second jour, elle fut colère. Le troisième elle commença de s'inquiéter. Elle s'était trompée; peut-être ne l'aimait-il pas ? Il ne lui avait jamais dit que des paroles si insignifiantes que se les rémémorer lui était impossible. Leur valeur venait du ton, leur relief tenait à ses regards, à son attitude. Elle les avait interprétées.

Pour se venger, et bien que Robert Bonnier n'en pût rien savoir, elle se rapprocha d'Alain. Celui-là, comme le disait la patronne, n'attachait pas ses chiens avec des saucisses, mais il avait beaucoup d'orgueil et il reçut mal l'indisciplinée. La brûlure de sa mortification n'en devint pour elle que plus profonde. Un besoin tyrannique d'être un peu flattée était né en elle; si un autre se fût montré tendre, sans doute en eût-il connu les avantages; mais les plus avisés manquent surtout d'esprit quand il s'agit d'en avoir, du moment que leur propre intérêt le commande; et Rose de plus en plus se morfondait, concentrait sur l'image de Robert Bonnier tout ce que son « moi » déconcertant, nouvellement éveillé, exhalait d'espérances. Elle tressaillait à des sons de voix, restait contre la vitre à scruter anxieusement le visage des passants dont la silhouette lointaine rappelait vaguement Robert Bonnier. Ce n'était pas son heure... Quand on aime, la notion de l'heure s'en va avec beaucoup d'autres, tout aussi utiles et tout aussi vaines, dont les étrangers continuent de faire grand cas. Les passants approchaient, elle aurait voulu les arrêter, les empêcher d'avancer davantage pour s'éviter de ressentir une sorte de crissement intérieur très douloureux, lorsqu'elle devait voir que ce n'était pas lui.

Lui ! Pouvait-il l'ignorer, qu'elle souffrait de la sorte ? Que l'objet de nos sentiments n'en subisse point le contre-coup est dès l'abord inadmissible. Quelle puissance pouvait donc le retenir? L'indignation de la jeune fille la débordait, la faisait s'activer, se dépenser, finalement casser quelque vaisselle, ce qui la ramenait au calme. Etait-elle folle? On l'avait malédictionnée peut-être? Ces malheurs arrivaient au village dans sa jeunesse, de mauvais drôles, à la nuit, entraient dans les étables derrière les filles et les faisaient trébucher sur la paille, d'autres fermaient sournoisement la porte.

Depuis longtemps, Rose n'allait plus à la messe. Les moqueries d'Alain avaient eu raison de ses scrupules, déjà attiédis par la sécheresse des églises parisiennes, dont nulle foi ne vivifie plus les autels, chargés d'offrandes glorieuses et baroques, manifestement déposées là de mauvaise grâce comme on paye l'impôt; mais la jeune fille croyait encore qu'il y a des forces occultes, surnaturelles, sachant tout, voyant tout, autrement le monde ne s'expliquerait pas. Ainsi Mme Chevert, une cliente, avait une amie dont le vin disparaissait dans sa cave et qui avait appris d'une somnambule — sans lui avoir rien dit — qu'on la volait.

Rose parla à Mme Chevert, non de ses souffrances, mais de son désir de voir la fameuse devineresse : Mme Gabrielle. Elle obtint la permission de sortir le dimanche suivant, après le déjeuner, sous prétexte d'un concert où Mme Chevert l'emmenait. Alain bougonnait, marmonnait des récriminations incompréhensibles. La patronne le taquinait : le mariage avec lui promettait de n'être pas folâtre. Rose, pincée, n'osait riposter carrément que ce mariage n'était pas décidé du tout, retenue par un vague instinct de prudence : Une poire pour la soif ne se rebute point avant de savoir; mais elle se leva, courroucée, comme Alain prétendait que sa collerette allait à son visage autant qu'à la crête enflammée d'un dindon, et elle dit avec hauteur :

— Vous n'êtes point trop fin.

Mme Gabrielle demeurait dans le quartier des Archives et Mme Chevert ne pouvait pas marcher. Autrefois, mince et fluette, elle avait profité en

atteignant la cinquantaine, et ses pieds, restés petits, ne suffisaient plus pour le poids de son corps. Rose prit une voiture. Elle calculait ce que cela coûterait, c'était elle qui payait naturellement, mais il lui semblait que le moment était décisif, qu'il ne fallait offenser la mystérieuse inconnue par aucun marchandage. Mme Chevert, déjà émue, parlait bas, expliquait :

— Vous savez, il y en a qui ont les cartes : elles vous font deux ou trois coupes et elles vous mènent jusqu'à trois francs. Celle-ci ne fait rien à moins de cent sous, mais elle dort.

Par exemple, Mme Chevert n'était pas sûre du numéro de la maison ; cependant, les deux femmes descendirent en face d'un couloir sombre, qu'elles enfilèrent le cœur battant, et elles montèrent un escalier assez large, aux marches de bois glissantes, pourries, affaissées. L'air était imprégné d'une écœurante, acide odeur de pommes. Elles allèrent ainsi, s'arrêtant à chaque palier pour permettre à Mme Chevert de rattraper sa respiration, sonnant à toutes les portes, n'osant avouer le but de leur recherche. Mme Gabrielle vivait ignorée. Au cinquième enfin, la personne qui vint leur ouvrir, posée, correcte, vêtue de noir, hésita, s'effaça en entendant Mme Chevert ajouter :

— Vous savez, Mme Gabrielle, l'amie de Mme Sibot.

— Bon, dit l'autre, je vois ce que vous voulez.

Elle les introduisit dans une salle à manger confortable, semblable à celle que possédaient les patrons de Rose : En chêne, style Henri II, jugea la jeune fille. Sur la table, couverte d'une toile cirée, des tasses à café vides reposaient encore. A terre, une petite fille, la figure barbouillée, la tignasse rousse en broussaille, jouait avec une jeune femme pâle et brune, enveloppée d'un long peignoir de lainage violet.

— Gabrielle, appela l'introductrice, ces dames viennent de la part de Mme Sibot.

Gabrielle salua d'un léger signe de tête et fit passer les arrivantes dans un petit salon. Rose muette s'absorbait dans l'étude d'un meuble de palissandre orné de dorures et surmonté d'une affreuse pendule de bois torturé : un joli travail. Elle trouvait tout cela très ordinaire. La somnambule était-ce cette Gabrielle? Elle avait l'air bien, sans rien toutefois de l'allure étrange que Rose croyait utile ; par la porte restée ouverte, on pouvait la voir jouant de nouveau avec la fillette tout en disant qu'elle attendait sa tante, seule capable de l'endormir, et l'enfant se jetait sur elle, la bourrant de ses petits poings, s'étouffant de rire et gloussant ainsi qu'une poule.

La tante, une grande femme maigre, osseuse, les cheveux gris et les yeux perçants, mit par son arrivée fin à la bataille. Elle ne se caractérisait non plus par aucune bizarrerie. Elle causa quelques minutes avec Mme Chevert : Certainement Mme Sibot était leur amie la preuve, c'est que M. Baudoin, fournisseur de Mme Sibot, livrait également du charbon à Mme Gabrielle ; mais Mme Chevert ne voulait donner que quatre francs et Rose, revenue à la raison, rafraîchie par l'aspect naturel des lieux, discutait aussi, en commerçante habituée à surfaire et à voir rabaisser le prix de la marchandise. Certes, cela ne valait pas davantage ; du reste, elle n'y attachait pas autrement d'importance, elle n'y tenait même plus, c'était parce qu'elle était là.

Mme Gabrielle soupira, son visage fin, ovale, fatigué, se crispa douloureusement, elle eut un geste las :

— Allons, mais c'est bien parce que vous êtes là.

Rose quitta brusquement le fauteuil sur lequel elle était assise en apprenant que c'était celui de la somnambule, et celle-ci s'y installa, la tête renversée sur le dossier, les deux mains pendantes, abandonnées dans celles de sa tante, qui, penchée en avant, la regardait dans les yeux. Mme Chevert se recueillait, Rose retenait une nerveuse envie de rire, provoquée par les battements de cils de la patiente, on eût cru des mouches se débattant avant la noyade au-dessus d'un bol de lait. Enfin, Gabrielle ferma les yeux ; la tante laissa glisser ses mains, fit le simulacre de descendre un voile invisible sur le visage de sa nièce, pria Rose de se rapprocher et de lui tenir le poignet.

— Est-ce que je dois lui faire des questions, demanda la jeune fille, embarrassée.

La tante eut un geste signifiant : Dame, ce serait préférable, mais elle répondit :

— Vous pouvez attendre, si elle doit parler, elle parlera.

Et elle se retira à reculons, sur la pointe des pieds.

Mme Chevert paraissait mal à l'aise. Rose tenait le poignet de l'endormie, il était moite et d'un toucher désagréable. La jeune fille examinait son visage, partagée entre des sentiments contradictoires : Dormait-elle ? Etait-ce une farce? Alain eut éclairci cette affaire-là, mais il n'eut pas admis la dépense des quatre francs. La femme soupirait, ses lèvres tremblaient, elle devait souffrir, brusquement elle dit :

— Je vois.

Rose ouvrit la bouche et resta à la contempler ; elle se tourna vers Mme Chevert qui se pencha, soufflant :

— Elle voit, je vous l'avais dit, vous voyez.

Gabrielle poussa un long soupir, ses lèvres s'agitèrent, elle dit avec plus de force :

— Je le vois.

— Qui? s'écria Rose, lui!

— Ne tremble pas, reprit la femme, et les mots saccadés semblaient vouloir tous à la fois s'échapper de sa bouche, ne tremble pas, il t'aime, ne t'inquiète pas de sa froideur, sa vie, toute sa vie t'appartient. Il hésite, on veut le détacher, mais tu triompheras.

— Il est marié? bégaya Rose, que cette crainte monstrueuse venait d'assaillir.

— Oui, murmura la femme, la voix sombrée, comme anéantie.

Mme Chevert, discrètement, se recula, atterrée. Rose n'osait la regarder. La fatalité écrasante planait. Rose se remettait du coup qu'elle venait de recevoir, ses yeux s'emplissaient de larmes, elle demanda :

— Alors, nous... nous ne serons pas heureux ?

— Vous le serez, dit Gabrielle avec autorité, je vous vois riches, toujours ensemble. Ah! ils veulent te détourner de lui, tu recevras des lettres anonymes, n'y crois pas, c'est faux. C'est faux! hurla-t-elle.

Un grand sursaut indigné la redressa toute et elle retomba épuisée.

Rose se leva, ce dernier mouvement implantait définitivement sa conviction secrète au fond de son âme. Robert Bonnier était malheureux, tandis qu'elle, bêtement, l'accusait, le rudoyait, au lieu de le retenir. La jeune fille voulait s'en aller, elle n'avait plus rien à apprendre et elle se reculait craintivement. On ne pouvait pourtant laisser la femme ainsi, il fallait la réveiller. Mme Chevert défendait d'y toucher et appela la tante.

Celle-ci souffla légèrement sur les yeux de sa nièce et resta à lui sourire apitoyée, sa pauvre dolente nièce, cela la brisait, mais elle consentait toujours, ne savait se dérober à sa mission. Cependant Gabrielle soulevait lentement les paupières, promenait autour d'elle des regards qui voyaient encore ailleurs. Mme Chevert soupirait, son déjeuner ne passait pas, elle réclamait un petit verre de cognac, de kirsch, de n'importe quoi; et elle serrait la main de Rose :

— Ma pauvre enfant, ma pauvre enfant, c'est bien triste; la vérité, il vaudrait mieux ne pas la connaître, puisqu'on ne peut s'empêcher de faire ce qui est écrit.

Mais elle voulait aussi consulter, avide de drame pour son propre compte ; Rose était pressée de rentrer. La jeune fille paya donc ses quatre francs et partit seule.

Toute la soirée, elle fut taciturne, elle mangea du bout des dents, erra de droite et de gauche, laissant les autres ranger à sa place jusqu'à la fermeture de la boutique, et couchée, elle passa une bonne partie de la nuit à sangloter dans ses draps. C'était un chagrin immense, sans raison définissable, délirant terrible, emporté, un chagrin d'enfant abandonné par une nuit d'orage et que révolte cette injustice. A l'aube, elle se rassura : c'étaient les nerfs qui la rendaient ainsi malade. C'était fini, elle ne penserait plus à Robert Bonnier, elle le lui dirait très dignement, dès qu'elle le verrait revenir.

Le lendemain et les jours suivants, vainement elle l'attendit. Elle se traînait, ne répondait pas aux plaisanteries d'Alain et penchait tristement la tête en écoutant la patronne lui prêcher affectueusement que la vie, c'est la vie : Faire honneur à ses affaires, reluire le dimanche dans son comptoir autant que la façade de la maison, trouver chaque soir en caisse un peu plus de sous que la veille. Rose ne comprenait plus cette méthode, elle n'avait plus de goût, ni pour la coquetterie, ni pour l'intérêt, elle croyait savoir qu'on doit vivre pour autre chose et ne trouvait pas l'expression. Elle s'évoquait petite fille, enfant de Marie, elle allait avec ses compagnes par les chemins boueux porter des guirlandes aux reposoirs, et elle tremblait que la Vierge ne refusât son offrande en voyant que son cœur n'était pas absolument pieux. Ainsi faisait l'amour qu'elle n'avait pas su méconnaître. Elle ne se serait pas mariée, elle aurait vécu comme Mme Chevert, une ancienne femme entretenue, végétant maintenant avec de très petites rentes; seule, mais autrefois jolie, adulée, fêtée. Du moins, lorsqu'elle vous sortait ses souvenirs, pouvait elle citer du beau monde parmi ses connaissances et s'alanguir, les yeux clos, au fond de son fauteuil, baignée de l'atmosphère idéale des tendresses évanouies. Et Rose, par beau monde, n'entendait plus seulement que ces gens étaient riches, mais elle comprenait que leurs paroles devaient être douces, révélatrices d'âmes réchauffantes.

Le regret comporte un espoir, Rose voulut y renoncer dans un grand besoin de supporter une plus lourde peine. Sa pensée ne s'attacherait plus qu'à Robert Bonnier, pour lui. Toujours, lorsqu'il avait passé la porte, il se retournait sur elle avec émotion et elle l'avait méconnu! Elle revoyait le pli amer de sa bouche, le regard sévère de ses yeux sombres qu'adoucissait une brume légère, lorsqu'ils se reposaient sur elle. Elle se sentait certaine qu'il avait assumé quelque grande tâche; toute sa vie, elle le suivrait de ses vœux auxquels elle attribuait superstitieusement une efficace vertu. Ils seraient heureux, avait dit la devineresse, oui, dans la mort, et Rose se mettait à pleurer. Elle s'apercevait qu'elle ne pouvait pas ne pas croire qu'il saurait son sacrifice, et qu'elle en bénéficierait; alors, elle se prenait en grande pitié, elle et les autres ; elle se montrait bonne, humble, soumise, recherchant, au lieu de s'y soustraire, les corvées répugnantes.

Voici qu'Alain, inquiet et morne, complaisamment s'ingéniait à les lui éviter. La patronne, douce, ne criait plus, lorsque Rose, pas très ferrée en calcul, s'embrouillait dans ses additions en rentrant de livrer, soutenait que quand même le compte y était, qu'elle n'était pas une voleuse. Et Rose les devinait, avec leurs « airs de rien ». Ils croyaient qu'ils finiraient par la mater, que cela se passerait ; elle se révoltait, elle s'épouvantait d'être un jour délivrée de son angoisse ; et elle tombait, les bras ballants, sur un tabouret, lasse, comme ce voyageur dont parle le poète « qui s'assied au bord de la route, quand le soir tombe, parce qu'il sait qu'il ne peut aller où est son cœur. »

Peut-être eût-elle fini par devenir tuberculeuse, mais Robert Bonnier reparut un soir en sortant de son bureau. Certes il n'avait pas changé, cependant Rose ne pouvait plus le voir que nimbé de l'auréole dont son rêve l'avait prestigieusement paré et elle semblait près de s'écrouler à ses genoux. Elle était belle, son visage avait pâli, ses traits avaient pris de la précision ; une flamme veillait en ses yeux, comme au fond du ciel les étoiles dont la foi ardente, quoique mélancolique, fait toute la sérénité des nuits ; qu'importe que d'en bas un autre regard se lève, elles savent qu'elles sont là, et cela leur suffit.

Robert Bonnier vit bien ce trouble : c'était très, presque trop flatteur, elle voulait maintenant. Il songeait à la railler, à la saluer et à partir, mais la rosserie n'était pas dans ses moyens. Déjà, il racontait qu'il n'avait pu résister au désir d'avoir de ses nouvelles, quoiqu'il lui fût atrocement pénible de la voir ainsi, dans cette boutique, si peu à sa place ; de ne pouvoir lui parler, sans cesse dérangé par le va-et-vient des étrangers. Pourquoi ne viendrait-elle pas le retrouver le soir, chez lui, quand elle serait libre ?

Chez lui ! il ne vivait donc pas avec sa femme, et la jeune fille se sentit folle de joie. C'était vrai, elle se souvenait, il s'était plaint de la sollitude, il était divorcé peut-être.

La boutique fermée, elle monta rapidement à sa mansarde. Elle mit son costume tailleur, acheté dernièrement dans un grand magasin de confections, son chapeau noir en velours, et pour cacher ses vilaines mains, elle prit des gants de peau blancs, précieusement conservés en vue de quelque cérémonie.

Afin de sortir avant que la porte cochère ne fût également close, elle descendit en hâte et guetta si le concierge ne pouvait la voir, si Alain, qui couchait dans la boutique, n'était pas resté à flaner sur le seuil. Ce qu'elle craignait surtout, c'était qu'on ne la laissât pas partir et elle se mit presque à courir le long des maisons.

Robert Bonnier lui avait dit habiter Av. T... C'était assez loin ; un bel hôtel avec double porte vitrée et des tapis. Rose, en montant, pensait qu'elle allait enfin savoir quel secret il lui cachait, et elle rusait, ne voulait pas s'avouer qu'elle avait d'autres curiosités encore, qu'elle entrevoyait la possibilité de circonstances exceptionnelles, tout à fait exceptionnelles, qui l'obligeraient à perdre un peu l'esprit.

Robert Bonnier lui ouvrit. Il lui serra fortement la main et silencieusement lui avança un fauteuil. Une lampe à incandescence fixée au plafond éclairait un lit blanc, une commode et un guéridon d'acajou. Rose se taisait, croisait et décroisait ses mains gantées, qui lui semblaient démesurément grossies et dont elle ne savait que faire. Elle avait cru qu'il y aurait du feu, un bouquet, mais la cheminée était veuve de toute lueur, et les murs n'exhalaient qu'une légère odeur de moisi. Robert s'abstenait de terminer sa cigarette posée sur le rebord d'un de ces cendriers que certains commerçants donnent à titre de réclame. Il remerciait la jeune fille d'être venue, lui-même avait lâché ses amis et une partie de billard. Il examinait ses mains, décidément hallucinantes ; son costume qui l'empotait et, c'était un préjugé sans doute, il trouvait qu'elle sentait le laitage.

Elle ne savait que dire, elle n'osait ni le questionner, ni se raconter. Robert lui conseilla tendrement de retirer ses gants, son chapeau, sa jaquette. Rose obéit et arracha sans hésiter ses gants qui produisaient mauvais effet, mais en posant son chapeau sur la table, elle ne put pas ne pas trahir une préoccupation extrême de ne point l'abîmer, juste comme Robert, penché sur elle et en appelant à tout son courage, l'embrassait par politesse ; ce souci pratique, qu'il jugea injurieux, fit qu'il la brusqua, bien qu'il n'en eût pas l'intention.

Deçue, défaite, le jeune fille pleurait. Son cœur, si gros d'affection tous ces derniers jours, restait gonflé ainsi qu'une balle de caoutchouc, et vide ! Robert Bonnier répétait : Ce n'est rien, ce n'est rien, et lui tamponnait les yeux avec son mouchoir. Il était calme, sans gêne, ennuyé seulement, pressé de se débarrasser d'elle : Elle ne devait pas rentrer tard, il ne voulait pas lui causer de désagréments.

Une vraie gourde, cette Rosine, pas du tout drôle. C'était la première fois, il en avait douté en la voyant arriver, cela cependant lui faisait plaisir, l'amollissait. Il cherchait un moyen de lui montrer son désir de lui être agréable. Il l'aida à mettre son vêtement, l'embrassa encore et lui glissa quarante sous dans la main :

— Tu prendras une voiture.

Elle eut un mouvement, il ajouta :

— Certainement, nous nous reverrons, je te préviendrai.

Elle acquiesca, le remercia, tout à fait hébétée.

Dehors, il bruinait; des chevaux s'abattaient, s'affalaient. Un brouillard opaque s'opposait à toute résonnance; tantôt les bruits rendaient l'effet de claques appliquées sur des chairs molles; tantôt l'air sifflait, gémissait ainsi que d'une déchirure. Des clartés palpitaient au sein d'un halo jaunâtre. Rose comprenait : c'était ce monde, c'était la vie et, quoiqu'on fasse finalement, le mutisme et l'extinction.

Elle retrouvait sa conscience, celle d'autrefois, qui lui montrait toute l'horreur de sa conduite, toute l'absurdité, toutes les conséquences possibles de sa folie. Déjà il allait lui falloir crier son nom en passant devant la loge, proclamer ainsi sa sortie nocturne.

Quand elle fut rassurée sur ce danger, et rentrée, elle se remit. Elle reverrait Robert, ils seraient moins émus, ils se parleraient davantage, mais elle sentait bien qu'elle ne le croyait pas, qu'elle ne le désirait plus. Par respect humain, pour s'excuser, pour ne pas renoncer trop vite, elle s'échappa un autre soir; Robert était absent; elle lui écrivit et ne reçut pas de réponse.

Elle fit tout son possible pour se confiner dans ses remords et sa tristesse. A ruminer son mal, elle ne parvenait qu'à s'aigrir, elle fut devenue très méchante, elle en venait à supposer qu'elle était laide. Heureusement, Alain, un soir, comme elle revenait de la cave, eut une inspiration et répondit à la patronne, qui réclamait de la lumière, alors qu'il prétendait en finir d'abord avec le nettoyage de la baratte :

— Tenez, ne pleurez plus. Rose, tel un rayon de soleil, gravit l'escalier.

Ces mots rassérénèrent la jeune fille, lui causèrent la joie qu'éprouve un convalescent à s'entendre dire qu'il a bonne mine. La patronne souriait : c'était un compliment bien tourné. Rose avait vraiment de bien beaux cheveux sous lesquels elle abritait une caboche bien dure. Elle ne voulait pas se rendre, mais elle y inclinait. Cet Alain, il commençait à comprendre qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre; il la ferait filer, elle le savait, elle le forcerait à y mettre des formes, et elle était vengée d'avance, consolée.

Elle n'avait pas non plus beaucoup à choisir; que ceux-là la condamnent qui, plus heureux ou plus héroïques, n'ont jamais trouvé avantageux de satisfaire leur soif d'idéal avec des mots, sachant que ce n'était que des mots.

SIMONE BODÈVE.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

A. AULARD : *Taine, historien de la Révolution française.* — H. TAINE : *Sa vie et sa Correspondance* (4 volumes).

M. A. Aulard n'a point de « préjugé contre Taine ». — « J'ai plutôt, écrit-il, en sa faveur un préjugé d'adolescence, du temps où j'étais élève à l'École Normale, quand il nous apparaissait comme un des chefs de la libre recherche, de la pensée libre, quand nous le voyions moderne entre les modernes, quand je l'écoutais, avec un respect sympathique, à son cours de l'École des Beaux-Arts. »

M. A. Aulard parle de Taine comme si Taine était encore vivant, « comme s'il devait me lire ».

M. A. Aulard parle de Taine « avec le respect que l'on doit à un puissant cerveau, à une imagination créatrice, à un écrivain qui était un artiste, en un mot à un des plus admirés parmi les types de l'esprit français au XIXe siècle. »

Le respect que nous portons aux types les plus admirés de l'esprit français au XIXe siècle est singulièrement agressif : Michelet en fut : demandez au plus humble archiviste ce qu'il pense de Michelet... après Michelet, voici que nous abattons Taine : à ce jeu de massacre de nos gloires nationales nous excellons : ainsi affirmons-nous la vigueur de nos successives convictions, la rectitude, la sincérité, osons dire la candeur de notre esprit critique.

A. Aulard démolit Taine; il le démolit en détail : A. Aulard, infiniment érudit, est modeste : il ne s'égale point à Taine; il respecte Taine : le respect n'interdit point de signaler les erreurs de fait, les lacunes d'information, les défaillances de méthode d'un maître illustre; les critiques de A. Aulard sont péremptoires : elles sont nombreuses; par leur nombre elles acquièrent une extraordinaire puissance : Aulard les expose, il n'en tire point toutes les conclusions que d'autres, moins respectueux d'une grande mémoire, vont s'empresser de formuler... Notez en outre que de nombreux amis de Taine vivent parmi nous : A. Aulard entend s'efforcer « de ne blesser aucun sentiment amical » : quel ami de Taine cependant ne s'offenserait du ton de certaines critiques? Taine « gobe et veut nous faire gober » d'inacceptables légendes, Taine « injurie », « calomnie », « diffame pour le plaisir »... Pourquoi A. Aulard n'a-t-il point eu jusqu'au bout le courage de son audace? Parmi ses lecteurs les uns lui reprocheront de surprenantes indulgences, et l'insuffisance timide de ses jugements; d'autres parleront de sournoise violence et d'incompréhension : aux uns et aux autres une apparence d'ambiguité semblera donner raison.

*
* *

Historien, historien de la Révolution, A. Aulard se confine en son domaine : il contrôle les assertions historiques de Taine, il publie ses notes, et c'est, méthodiquement classé, le plus formidable dossier...

Que reste-t-il de l'œuvre capitale de Taine ?

« C'est son livre des *Origines*, écrit A. Aulard, qui lui a donné la gloire, la grande gloire littéraire, la gloire européenne et humaine.

« Avant, il était célèbre, mais contesté. »

La gloire, sans doute ! Encore convient-il de n'exagérer point : on soutiendrait que l'influence intellectuelle de Taine fut agissante et féconde surtout avant la publication des *Origines*, au temps où la jeunesse voyait en lui « un des chefs de la libre recherche, de la pensée libre », où les romanciers naturalistes se réclamaient de ses doctrines : bien avant 1870 sa réputation était « européenne » ; Brandès n'attendit point l'*Ancien régime*, pour s'inspirer de l'enseignement de Taine en ces conférences fameuses, qui inaugurèrent la renaissance de la littérature danoise...

Et en vérité les idées de Taine, sinon son talent, étaient contestées ; quand donc ne le furent-elles point ? Ses *Philosophes français au XIXe siècle* eurent un succès de scandale : Barbey d'Aurevilly déclara superbement : « Les philosophes français sont un éclat de rire dans l'eau. On n'est pas un serpent pour souffler dans une clef forée ! » A. Aulard rappelle qu'en 1863, l'évêque Dupanloup dénonçait Taine, impie non moins malfaisant que Renan et Littré... De vives polémiques accueillirent chacun des volumes des *Origines* : Taine, soudain défendu par les catholiques, fut attaqué par les « hommes de gauche », et, fait plus grave, reçut de multiples avertissements de ses amis et émules en érudition, les Gabriel Monod, les Lavisse, les Gaston Paris, les Havet... Le talent de Taine triomphait : très vite sa science parut suspecte : de nos jours, les écrits historiques de Taine — c'est A. Aulard qui l'affirme — « ne jouissent d'aucune estime en tant qu'œuvres d'érudition ; à la Sorbonne, un candidat au diplôme d'études historiques ou au doctorat se disqualifierait, s'il alléguait Taine comme une autorité dans une question d'histoire. »

Et A. Aulard ne rappelle pas, mais on n'a point oublié, le jugement qu'il porta publiquement, en refusant de souscrire à la statue de Taine, en 1903 :

« Je n'y souscris pas, parce qu'il me semble que Taine n'est à aucun degré un historien. Vertueux, désintéressé et laborieux, il a été passionné et systématique à tel point que sa documentation, presque toujours erronée, n'est qu'une fantaisie. De cette fantaisie est sortie une caricature de l'histoire de la Révolution, ou plutôt un pamphlet politique et philosophique. »

Condamnation trop sommaire, sembla-t-il, trop tranchante, inéquitable en sa catégorique brièveté ! Que ne connaissait-on les considérants dont A. Aulard était en mesure de la soutenir !

Ces considérants, voici qu'il les publie : ils sont accablants, irréfutables ; on les parcourt avec étonnement, avec stupeur : de la grande œuvre historique de Taine il ne subsiste à peu près *rien*.

*
* *

Et comment ne rapprocherait-on point du verdict de A. Aulard le jugement de Taine sur tel de ses prédécesseurs ? ouvrez le quatrième volume de cette *Correspondance* de Taine, commentaire inappréciable de sa vie intellectuelle : vous y découvrirez les lignes suivantes :

« Je savais quelque chose de la *légèreté* et du chauvinisme de M. Thiers... mais je ne savais pas à quel point il a poussé la légèreté. C'est un méridional, qui a une grande facilité d'assimilation, et qui *bâcle*. Cela explique comment, si occupé d'ailleurs, il a pu faire ses vingt volumes. La conscience historique lui manquait ; *il n'aurait jamais pu tant écrire, s'il avait donné le temps nécessaire à chaque morceau de son livre*... (Au comte de Martel, 9 mai 1883).

« ... Il est clair que M. Thiers composait avec une *légèreté excessive* et que *les détails lui importaient peu*... Je me suis informé auprès de gens qui l'ont vu travailler ; il paraît... que *son principal soin était de composer dans sa tête une narration plausible*, courante, facile ; que son thème fait, il le contait le soir à M. Mignet ou à M. Barthélemy Saint-Hilaire, qu'ensuite il le dictait, oratoirement, comme un exposé de tribune ou un récit de salon, élaguant, arrondissant, *subordonnant la vérité minutieuse et positive au besoin d'agrément et de clarté*. Il faudrait vérifier ces anecdotes ; elles concordent très bien avec les *erreurs* et *contre-vérités* dont vous le convainquez, avec les *marques d'inadvertance qu'il donne incessamment*, avec les *altérations gratuites des textes*... » (Au même, 18 juillet 1885).

Les mêmes termes se retrouvent sous la plume de A. Aulard : comme Thiers, Taine est coupable d'excessive légèreté : Taine bâcle ; Taine n'eût point en quelques années édifié les *Origines*, s'il eût accordé à son œuvre tout le soin nécessaire ; l'ambition littéraire obsède Taine : il subordonne la vérité à l'agrément ; nulle évidence ne vaut contre son argumentation ; son œuvre fourmille d'erreurs et de contre-vérités, il commet de perpétuelles inadvertances, et son insouciance est prodigieuse à multiplier les altérations gratuites de textes :

« Improvisateur fiévreux, et pour ainsi dire illusionniste, il a le don de l'inexactitude, et son érudition, on l'a vu par bien des exemples, est presque toute en

trompe-l'œil... De petites pages, des morceaux de littérature étincelante, un paradoxe éloquent, un style polychrome comme une mosaïque, c'est une lecture qui fait vibrer l'imagination du lecteur; mais en vérité, il n'y a, dans ce roman philosophique, rien qui ressemble à l'histoire. C'est aussi inutile que séduisant. »

L'étrange rencontre ! Ni la sévérité de Taine n'est injustifiée, ni les rigueurs de A. Aulard ne sont exagérées : A. Aulard étale complaisamment ses preuves; il s'est renseigné auprès des gens qui ont vu travailler Taine ; il sait en quel salon le directeur des Archives accueillait cet érudit pressé, lui remettait simultanément un grand nombre de cartons; Taine les ouvrait tous à la fois, peu soucieux d'y replacer en ordre les pièces et les dossiers... A. Aulard établit que Taine commença ses premières recherches en vue de l'*Ancien régime* en août 1871 ; deux ans lui suffirent pour se documenter; en août 1873, il se met à rédiger; en décembre 1875 l'*Ancien régime* paraît, suivi du tome I de la *Révolution* en mars 1878, du tome II en 1881, du tome III en décembre 1884, du tome I du *Régime moderne* en novembre 1891, du tome II, posthume, en novembre 1893. En vingt ans Taine élabore une œuvre colossale, qui, « d'après nos méthodes actuelles, ou même d'après la méthode qu'il avait annoncée, aurait exigé presque toute la vie d'un homme. »

A. Aulard étale ses preuves complaisamment, en telle surabondance que certaines, en vérité superflues, semblent fâcheuses ; philosophe, Taine est surtout littérateur ; il est « amoureux de la gloire littéraire » ; certes nous comprenons la gravité d'un tel reproche, mais nous sommes tout près d'estimer indiscret le zèle critique de A. Aulard, quand il ajoute : « Taine est fort habile à se faire valoir, il a un goût très réaliste de la réclame », et cela parce que Taine, écrit à sa mère le 14 novembre 1853 :

« Il faut absolument qu'au moment où le livre sera fini, j'ai assez de relations pour pouvoir le faire trompetter. Sans grosse caisse, le public ne vient pas; il se trouve qu'on a écrit pour les étoiles, auditoire poétique, mais insuffisant. »

Faire grief à Taine d'avoir su « s'attacher aux influences utiles, Guizot, Renan, Sainte-Beuve », nous semblerait naïf.

Et comment tiendrions-nous rigueur à Taine d'avoir eu deux styles, l'un pour le public, l'autre pour le privé ? Le style de ses lettres, surtout au début de sa carrière, est négligé, fréquemment incorrect : dans ses livres il s'applique ; a-t-il donc tort de s'appliquer ? Non sans doute, mais de viser au brillant, et de sacrifier l'exactitude à l'éloquence, ou plutôt à la rhétorique...

Et si l'on voulait prouver à quel point le souci littéraire domine la pensée de Taine, on aurait encore recours à sa Correspondance : émet-il un jugement d'ensemble sur les *Origines*, c'est par des motifs littéraires qu'il se détermine :

« A mon sens, le volume le plus faible est la *Conquête jacobine* : trop de faits et de narrations : il lui manque ce que je trouve dans les autres volumes, une dissertation centrale, une théorie générale pour faire diversion et repos. La tonalité reste toujours la même, triste et monotone. » (A. M. A. Chevrillon, 4 février 1890).

Sollicite-t-il l'avis de Gaston Paris sur cette même *Conquête jacobine*, il pose à son ami les questions suivantes :

1° Est-ce assez neuf ?
2° Est-ce assez prouvé ?
3° *Est-ce assez littéraire* ? (17 mai 1881).

Les réponses qu'il se déclare lui-même prêt à faire à ces questions nous font toucher du doigt les illusions de Taine : sur la première, il hésite; à la seconde il répond « oui : c'est à cela que je me suis surtout appliqué » ; à la troisième, il répond :

« Non... je me suis tenu trop près des textes, je n'ai pas osé donner le coup de pouce nécessaire : peut-être n'aurais-je pas eu le talent de le donner, mais j'ai pu vérifier, pièces en main, que plusieurs des plus beaux morceaux de Michelet (par exemple Marat, rapporté en triomphe à la Convention après son acquittement, avril 1793) sont des œuvres d'imagination, des broderies admirablement tissées sur un canevas historique maigre et sec. — Le grand malheur de l'homme qui ne veut pas dépasser les textes, c'est l'obligation de n'être pas littéraire : il ne peint pas; sauf lorsqu'il rencontre un témoin de talent, ou un enregistreur minutieux, il n'a pas des détails appropriés et suffisants, il ne peut pas faire *vivant*, il est réduit, comme je l'ai été, à la déduction, à l'exposition, aux procédés classiques ordinaires. »

Illusions tenaces et qui témoignent de la sincérité de Taine ! Cette sincérité éclate dans la *Correspondance* ; il est bon de s'en convaincre avant d'affronter le livre terrible, le livre effarant de A. Aulard.

*
* *

Car enfin — et n'est-ce point l'essentiel de ce livre ? — A. Aulard a contrôlé *toutes* les sources de Taine : or, une « référence exacte, une transcription de texte exacte, une assertion exacte, c'est l'exception. »

Faites à A. Aulard toutes les objections qu'il vous plaira : soutenez qu'on ne saurait, sans quelque injustice, reprocher à Taine d'avoir ignoré les ressources dont dispose l'érudition contemporaine, mieux informée, mieux servie par des archives mieux classées — Taine néglige plus encore qu'il n'ignore les innombrables cartons — distinguez les erreurs de fait (beaucoup sont insignifiantes) et les erreurs d'interprétation (il en est que l'on pourrait dis-

cuter)... Un fait demeure contre lequel rien ne prévaudra : Taine, historien, a le don de l'inexactitude ; on ne saurait se fier à lui ni pour une référence, ni pour une transcription de texte, ni pour une assertion. Cela, A. Aulard le démontre en suivant pas à pas, dans « une sorte de corps à corps » critique, le récit de Taine ; cette démonstration, A. Aulard la conduit avec une sûreté, une aisance dialectique, une richesse de documentation incomparables... Les faits cités par Taine fussent-ils authentiques, son œuvre n'en serait pas moins anti-historique ; Taine avait la superstition du *petit fait significatif* : il néglige les faits essentiels ; il conclut du particulier au général, il échafaude sur des incidents locaux et des dénombrements imparfaits les plus ambitieuses conclusions, généralise arbitrairement dans le temps et dans l'espace.... cela encore, A. Aulard le démontre, avec force, avec éclat, de façon définitive... De l'œuvre historique de Taine, il ne subsiste à peu près rien.

A. Aulard ne met point en doute la parfaite bonne foi de Taine : « Il s'est trompé, mais il n'a voulu, il n'a cru tromper personne. J'ai le sentiment que la bonne foi était son état d'esprit naturel, une bonne foi candide et pure, la bonne foi d'un honnête homme, qui ne vit que pour les idées. Il était sérieux, loyal et grave... »

Par quel prodige n'est-il résulté de tant de bonne foi, de loyauté, de sérieux, qu'une œuvre aussi parfaitement inconsistante? A. Aulard en donne diverses raisons qui ne sont point sans force : il oublie la plus simple, qui est sans doute que Taine, historien, ignorait le « métier », l'humble métier. Peut-être aussi ne tient-il point suffisamment compte des doctrines philosophiques d'où Taine tira sa méthode... Aussi bien, n'est-ce point un portrait, ni une définition psychologique, que A. Aulard prétendit nous offrir.

LUCIEN MAURY.

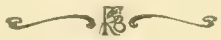

L'ADIEU

Je te dirais des mots tout bas,
Et puis d'autres encore, et d'autres...
— Mais ces mots ne sont pas les vôtres
Et vous ne les comprendriez pas !

Je te dirais la phrase douce
Et qui sollicite l'accueil...
— Mais je sais bien qu'à votre seuil
Je suis l'étranger qu'on repousse !

Je voudrais te crier: « Aimons !
« Aimons ! et nos cœurs vont renaître !... »
— Mais je connais le vôtre n'être
Qu'une galère de démons.

Et si tout vous défend d'entendre
Et les prières et le cri,
Et puisque dans mon être aigri
Tout se désespère d'attendre,

Allez vers d'autres sorts !... Va l'en !...
Et que la galère insensée,
Qui pour voilure a ta pensée,
Largue aux mers où souffle Satan !...

RÉMY SAINT MAURICE.

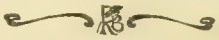

THÉATRES

Comédie Française : Les *Deux Hommes*, pièce en 4 actes en prose de M. ALFRED CAPUS.

De tous les arts, le dramatique est bien le plus fallacieux, le plus trompeur que je connaisse, le plus fertile en surprises, le moins assuré dans ses effets, celui où l'*Ecole* que l'on doit faire est, non pas de tous les jours, mais de toutes les heures, celui où la *Veine* est la plus changeante. M. Alfred Capus, notre sympathique moraliste du boulevard, notre opportuniste à tout faire, commence à s'en apercevoir, lui qui n'a pas fait seulement les *Deux Ecoles*, mais *toutes les écoles*, et qui en fera d'autres encore, lui qui n'a pas eu seulement *la Veine*, mais toutes les veines, et, disons-le franchement, parce que c'est formuler tout haut ce que chacun pense tout bas, des veines étrangement disproportionnées à son mérite. De la veine en général, il eut même la prétention de formuler les lois, dans une pièce prodigieusement surfaite, qui jadis eut un succès fou, et dont une récente reprise a bien marqué l'inconsistance : il a seulement omis la plus essentielle, qui est de l'aider, de lui tendre la main par instants. On n'a pas constamment le vent en poupe, que diable, et, quand il tourne, il faut savoir carguer les voiles. En matière dramatique, carguer les voiles, c'est présenter au public des personnages ayant quelque consistance, une pièce ayant quelque logique, des situations offrant quelque vraisemblance. A la rigueur, le public se passe de ces accessoires sur des scènes de genre, où les condiments qui relèvent la sauce font oublier que le poisson n'existe pas. Mais à la Comédie, encore faut-il qu'il y ait quelque apparence de ce dernier, et vainement le cherchons-nous dans la nouvelle pièce de M. Alfred Capus.

M. Alfred Capus, qui a donc connu toutes les veines, disions-nous, eut celle d'avoir des interprètes qui

contribuèrent puissamment à l'illusion du public. Mais ce genre d'illusion n'est pas éternel et il vient d'en faire la redoutable expérience. S'il est utile d'avoir un ensemble de bons interprètes pour assurer le succès d'une pièce; si c'est un atout, et l'un des plus excellents dans le jeu d'un auteur, que de tenir cet ensemble, il n'en reste pas moins que cet atout ne suffit pas pour s'imposer, et c'est ici qu'en dépit même de ce qu'il y a de trompeur et d'artificiel dans l'art dramatique, une loi saine se dégage : le groupement de quatre acteurs, qui comptent parmi les plus éminents de la Comédie, et qui représentent le mieux l'art moderne rue Richelieu, ne suffit pas à assurer la fortune d'une pièce. Pour employer une formule devenue banale, on frémit en songeant à ce qui serait advenu si la plus illustre des quatre, Mme Bartet, n'avait, par son prestige personnel et la perfection exquise de son jeu, sauvé la pièce d'un échec irréparable et qui eût été instantané. Et cela, c'est déjà une déformation de la réalité causée par l'illusion scénique et qui contribue à ce caractère trompeur et fallacieux du théâtre, que nous marquions au début. Mais en fin de compte, la vérité a triomphé, car les efforts combinés de trois interprètes comme M. Le Bargy, M. de Féraudy et Mlle Sorel, leur action sur le public, généralement directe et puissante, ne sont point arrivés à dissimuler le vide et l'inconsistance de leurs personnages, non plus — chose curieuse — que les insuffisances de métier d'un auteur, qui en est à sa vingtième pièce — le pourrait-on croire ? — et que d'aucuns considèrent comme le maître des roublards. Et je dis que cela est bon, juste, et d'un excellent exemple, parce que nous voyons trop souvent des exemples contraires par où se trouve faussée la conception même du théâtre, et partant la conscience professionnelle de ceux qui écrivent pour le théâtre.

Tant que M. Alfred Capus écrivit pour des scènes de genre, il put nous montrer avec succès des personnages aux contours flous et indécis, s'adaptant à merveille au milieu dans lequel ils évoluaient et réussissant par l'indécision même de ces contours. La morale qu'ils symbolisaient et qui n'est pas seulement à *hauteur d'appui*, mais en dessous de cette hauteur, convenait à merveille, faut-il le dire, au public qui venait l'entendre, comme aux acteurs qui l'interprétaient. Mais le jour où, haussant ses ambitions, il vise à la peinture de *caractères*, comme dans cette pièce des *Deux Hommes*, il échoue lamentablement, car il n'atteint plus qu'à la *caricature de caractères*, et ces qualités, ces fameuses qualités qu'on avait tant vantées en lui, d'adaptation au milieu, se retournent contre lui et lui deviennent un empêchement. J'ai dit que ses personnages constituaient une caricature de caractères et je vais essayer de le prouver. Qu'est-ce donc que M. Capus a prétendu nous montrer? D'une part un homme faible, sans consistance, sans volonté, tombant, se laissant glisser aux bras d'une coquette qui l'enjôle et qui le garde. Tel est le premier des *Deux Hommes* peints par M. Capus : et c'est une figure véridique, comme nous en voyons tous les jours dans la réalité vécue, pour la réalisation de laquelle il appartient à l'auteur de lui imprimer son modelé personnel : il en peut faire un portrait ou une caricature. M. Capus a choisi le dernier parti : Son Paul Champlin n'est point un faible : c'est un *pitre*, c'est presque un grotesque d'inconscience et de faiblesse, un personnage du Palais-Royal ou des Variétés et constamment, sous les traits de M. de Féraudy qui l'interprète, nous voyons se dessiner et s'affirmer le profil de M. Baron. Jacqueline Evrard, qui le prend dans ses lacs, n'est plus une coquette, une audacieuse coquette, c'est une *fille* avec tous les procédés d'aguichage qui sont propres à la courtisane... et c'est ainsi que deux figures de comédie, conçues primitivement à un certain niveau psychologique, descendent, dans l'exécution, à l'étage inférieur, non pas du fait des interprètes, notez-le bien, mais du fait de l'auteur lui-même, qui ne sut point les maintenir au niveau d'origine. Voyons maintenant le second des *Deux Hommes* ; mais auparavant il ne sera pas inutile de préciser l'affubulation de la pièce où il fait figure.

Le ménage Champlin est un ménage provincial, qui habite Dijon et qui est venu passer quelques semaines à Paris chez une parente, Mme Salvier. Le mari, Paul Champlin, est avocat à Dijon, et, comme il a l'habitude de dire « le premier avocat de Dijon... » ce qui ne l'empêche pas d'être un médiocre, médiocre d'esprit — car on peut être un excellent avocat, même « le premier avocat de Dijon », et un *pauvre homme* par l'intelligence. M. Alfred Capus l'a très justement observé, et ce n'est pas là ce que je lui reproche. Bon homme, d'ailleurs, ce Champlin, point méchant, mais banal, irrémédiablement banal, vulgaire d'esprit, et ne comprenant rien aux nuances subtiles dont se compose la vie. C'est ce que sent très bien sa femme Thérèse, nature fine, délicate, et qui souffre manifestement d'avoir pour mari un si pauvre sire. Mais comme elle est droite, honnête, décidée à remplir son devoir jusqu'au bout, elle ferme les yeux sur les insuffisances de son mari et repousse loin d'elle toutes tentations. C'est la plus intéressante figure de la pièce de M. Capus, cette Thérèse, j'oserai dire la seule, du moins la seule qui ait un caractère soutenu, indépendamment de la saisissante interprétation qu'en a donnée Mme Bartet, la seule dont les actes soient en harmonie avec l'idée que nous en prenons, et qui, bien mieux que les *Deux Hommes*, mériterait de donner

son titre à la pièce : L'*Honnête Femme* serait la traduction de l'idée de M. Capus, si le titre n'avait été déjà pris.

Thérèse résiste aux tentations : car vous pensez bien qu'on va lui faire la cour et qu'elle devra lutter. En même temps que les Champlin, se trouve chez Mme Salvier un parent à elle, Marcel Delonge que l'auteur nous présente comme un garçon distingué et même supérieur — distinction et supériorité qui s'affirment aisément en face de la vulgarité de Paul Champlin, — mais qui me paraît appartenir surtout à la catégorie de ceux dont le coiffeur fait la tête et le tailleur l'élégance. Enfin il fait une cour assidue à Thérèse, qui tout d'abord repousse ses déclarations, sans pourtant échapper au trouble qui émane d'elles. Petite provinciale somme toute, habituée à la vie de Dijon, elle ne garde pas tout son sang-froid en face de Marcel Delonge, et lui qui se dit amoureux d'elle, après avoir été une première fois repoussé, joue la passion silencieuse et résignée : il espère bien qu'un jour, avec la patience et le temps, surtout quand il se compare à Champlin, Thérèse tombera dans ses bras.

Ce qu'il lui faut, c'est une occasion, et voici que les circonstances se présentent, plus favorables encore qu'il n'eût osé l'espérer. Paul Champlin, qui jusqu'alors n'eût qu'une passion : les affaires, et qui n'envoie pas dire qu'il est le premier avocat de Dijon, a besoin, pour grandir sa situation, de plaider le procès d'un gros financier de la région, le nommé Bridou. Justement ce Bridou a été l'amant d'une certaine Jacqueline Evrard, ex-divorcée, qui eut de nombreuses aventures et qui en ce moment, éprise de considération, est amoureuse de Marcel Delonge, et voudrait se faire épouser par lui.

Marcel conduit les Champlin chez elle, et si Paul Champlin n'arrive pas à y décrocher le dossier de Bridou, du moins en sortira-t-il éperdûment amoureux de cette fille Jacqueline, qui se promet à lui. Par rage de ne pouvoir se faire épouser par Marcel, et après s'être jetée à sa tête, comme la dernière des filles, elle fixe un rendez-vous à Bridou.

C'est la partie la plus faible de la pièce : il n'y a là qu'une suite de scènes, sans lien véritable, et ne visant qu'à des *effets*, que rien ne prépare et que nul lien psychologique n'assemble. La donnée en elle-même peut être vraie, et nous savons des hommes qui se sont montrés aussi faibles que ce pauvre Champlin. Mais, combien de fois l'a-t-on dit, l'art n'est pas une photographie, et moins que tous autres, l'art dramatique, qui veut une condensation, une suite d'effets synthétiques, bien autrement ramassés et logiques que ceux que nous présente l'auteur des *Deux Hommes*. Ce fut une surprise que peu de spectateurs se dissimulaient, de voir un auteur ayant derrière lui une production si abondante, se montrer si peu maître de son sujet et l'abandonner au petit hasard des circonstances. Pour tout dire, ce fut une stupéfaction — car surprise n'est pas assez — que l'auteur de vingt pièces de théâtre parût débutant à ce point, et déroutât l'attente générale. C'est qu'il y a une sorte de logique intérieure, qui fait que, lorsque des personnages sont mal conçus et insuffisamment posés dans leur donnée première, le lien qui les rattache les uns aux autres se distend, et ils ne concourent plus à une action dramatique valable. C'est ce qui est advenu pour les *Deux Hommes*. Dans cette pièce, qui contient quatre actes, la partie était perdue dès le milieu du troisième, en dépit des efforts merveilleux de Mme Bartet. Il nous était devenu complètement indifférent, par suite de l'inexistence d'armature des personnages, de savoir si Champlin resterait avec Jacqueline Evrard, sa maîtresse, si, par conséquent, Thérèse Champlin ferait le bonheur de Marcel Delonge, passionnément épris, et les applaudissements du public ne pouvaient s'adresser qu'à des interprètes, Mme Bartet, Mlle Sorel, M. de Féraudy, M. Le Bargy, ayant la périlleuse mission de défendre une pièce où se manifeste une si extraordinaire insuffisance de métier.

PAUL FLAT.

TUNIS
VILLE D'EXPÉRIENCES SOCIALES

Lorsque, monté au pavillon mauresque de la Manouba, ce monument exquis, érigé sur la colline du Belvédère, on regarde le panorama où s'inscrivent, de gauche à droite, Carthage, la Goulette de Saint-Louis, le Maxula-Radès des Romains, le Bou-Kornine, la montagne aux cornes punique, les thermes latins et, dans la plaine, Tunis, l'impression très forte que l'on se trouve devant le carrefour de l'Afrique et de l'Europe vous domine. Et là, en effet, dans cette cité, s'élabore l'avenir, parmi le conflit ardent des races et des religions.

Ne nous trompons pas à la mêlée apparente des logis. Elle ne signifie pas l'union des habitants. Chaque peuple s'est retranché dans son quartier. Voici la blanche et logique Medina des musulmans. Ici la puante et jaunâtre Hara des pauvres juifs. Là, contre la mer, les toits rouges des Français. Plus haut, l'ancienne ville franque où grouillent les Siciliens, les Maltais et les Grecs. Autour de Tunis, à l'horizon, les montagnes en cercle s'animent, quand, au couchant, le soleil les revêt d'une toison fauve. Ces monts paraissent alors des lions gigantes.

ques. Accourus du fond de l'Afrique, ils contemplent étonnés cette ville composite, que des cubes, des dômes, des pignons, des clochers, des minarets, des koubas, des lanternons, des tours, surmontent. De temps en temps sur les venelles qui s'entrelacent, se nouent et développent leurs arabesques, des arceaux blancs dépassent les logis comme des anses de corbeilles.

..... Une cité est toujours l'écriture visible d'un peuple. C'est une race qui s'exprime. La fantaisie des venelles mauresques prouve aussi bien l'individualisme des musulmans, que l'avenue de France, rectiligne, et ses boulevards parallèles, expliquent l'ordre et la domestication des citoyens très civilisés. Des esprits mathématiques présidèrent à la création de la ville française, toute hiérarchique, toute hygiénique, mais d'une sagesse à mourir d'ennui. Ici, pas une maison ne se permet un enjambement, pas une façade ne déborde l'alignement. C'est un régiment à la parade.

Au contraire, plus haut, parmi le tumulte des constructions maures, les dômes des mosquées symbolisent l'effervescence des musulmans. C'est leur essai d'envolée vers l'idéal et l'immortalité. Mais tandis que les occidentaux du moyen âge firent jaillir vers le firmament des flèches aiguës, le bouillonnement des cerveaux mahométans fut plus lourd. Ils eurent peur de leur ciel africain, qui représentait pour eux l'aridité, le feu. Leur élan fut donc moins spontané, et, quoique iconoclastes, ils n'en furent que plus sensuels, car ils mirent le paradis à leur disposition sur la terre.

Maintenant, un culte nouveau, celui de la science mécanique a remplacé le mysticisme chez les Européens. Les musulmans, eux, n'ont pas bougé. Ils veulent s'opiniâtrer dans leur Éden de sensualité et de rêverie.

Aujourd'hui ces deux idées, ces deux philosophies de l'Occident et de l'Orient entrent en contact à Tunis. Et c'est une bataille sociale envenimée par ce fait, que des juifs nombreux et intelligents, quarante mille, et presque autant de superstitieux catholiques Siciliens et quelques milliers de Maltais et de Grecs, combattent aussi pour leurs droits et la prédominance de leur sang.

Peu nombreux, les Français restent pourtant les maîtres par leur intelligence et la force de leurs baïonnettes. Mais que leur armée se retire de la Régence et, demain, ce serait une réédition de l'anarchie marocaine. En effet la classe si intéressante des « Jeunes Tunisiens », c'est-à-dire des musulmans de culture française, n'est pas encore assez nombreuse et populaire pour diriger son peuple (1).

Actuellement un malentendu complet règne entre Européens, mahométans et israëlites à Tunis, parce que, répétons-le, plusieurs principes contradictoires se trouvent en présence.

D'un côté, débarquent de France ou d'Italie des hommes souvent énergiques, audacieux, âpres au gain, quelquefois instruits, durs pour eux-mêmes et pour les autres, insoucieux de leur confortable. Ils se trouvent en présence d'indigènes dont la théorie du moindre effort domine la vie. A l'examen sommaire de cette population raffinée, plus propre que l'européenne, habillée de vêtements de loisir, chaussée de babouches incapables de soutenir une longue marche, nonchalante par climat, contemplative par goût, il apparaît que les colons ou les ouvriers français bottés ou guêtrés, armés de cravaches ou d'outils, rudes et parfois brutaux, car ils croient représenter la civilisation et le terme de la connaissance humaine, devront rudoyer ces gens mous au travail et indifférents à l'argent. Ils ne tarderont pas à les mépriser. Dans leur conscience un peu bornée d'hommes d'action, ils ne voudront pas reconnaître à ces Africains le droit à la paresse.

Le contraste est poussé à sa dernière limite, lorsqu'on envisage l'invasion sicilienne à Tunis.

En face de l'Arabe, de petits besoins et sans courage pour les dures besognes dont il ne conçoit pas bien l'utilité, le Palermitain arrive dans la Régence avec son corps nerveux pour toute fortune. Il peinera comme une bête. Rien ne le rebutera. S'il le faut, il sapera en plein soleil, de l'aube au couchant. Il entrera dans la vase ou le sable. Fourmis acharnées, les Siciliens, incultes et bornés, à force de lutter par la pioche ou par la pelle, arriveront à conquérir, pied à pied, un peu du sol tunisien et s'y ancreront. Puis, prolifiques, ils pulluleront. Leurs huit enfants vermiculeront parmi les immondices et les déchets de leurs consommation, car se laver n'est-ce pas perdre son temps? Aujourd'hui cent mille dans la Régence, par leur simple fécondité et les arrivages incessants d'autres émigrants, leur population aura doublé dans cinquante années. Alors les Siciliens auront dévoré les musulmans les moins aptes à la lutte. Déjà ils ont évincé, par la faute du gouvernement tunisien, les artisans indigènes des travaux publics qui devraient naturellement leur revenir. En face de cette population sicilienne, méritante sans être sympathique, la force d'expansion intellectuelle des Français peu nombreux domine cependant la colonie.

Jusque chez les musulmans, et malgré nos erreurs et notre manque de générosité, nous incarnons le

(1) Nous croyons d'ailleurs qu'ils triompheront dans l'avenir et seuls les européens de proie peuvent redouter leur avènement.

peuple de la Révolution et, peut-être davantage encore, le peuple de Napoléon, l'homme dont on parle encore de l'Égypte au Moghreb, car il réveilla, pour un temps, les dormeurs en burnous. Il ne fallait pas moins que ce prestige d'une valeur incomparable pour permettre à nos quelques milliers d'industriels et de colons nationaux d'asseoir leur influence en face des compétitions de deux millions de musulmans, de Juifs et de Siciliens, tous difficilement associables, tous peu ravis de l'occupation française. Les Italiens, surtout, marquèrent un grand désappointement, lorsqu'en 1885 notre corps d'armée entra à Tunis. Beaucoup plus nombreux à cette époque que nous, ils s'imaginaient qu'ils conquèreraient naturellement la Régence par la force du nombre. Géographiquement, ils font encore remarquer que Tunis et Palerme sont comme les deux plateaux d'une balance mal chargée. La population trop nombreuse de Sicile doit naturellement se déverser en Afrique pour rétablir l'équilibre. Anciens sujets des musulmans, par un retour des choses, les Palermitains voudraient bien devenir leurs maîtres.

A vrai dire, et jusqu'ici, ces Siciliens n'apportent avec eux aucun autre système social que le travail à outrance, l'économie et la sobriété. En face des Français plus délicats, plus instruits, ils représentent une population de tâcherons sans influence politique, parce qu'ils manquent d'instruction et d'idées générales. Mais ils sont déjà un terrible danger pour nos protégés, qu'ils extirpent réellement de leurs occupations. Maçons et menuisiers arabes sont déjà vaincus. Or, si les Siciliens ruinent les musulmans, fatalement, ils finiront à leur tour par se dresser en face de la France administrative et militaire. Un peuple d'ouvriers étrangers ne sera plus aussi facile à régenter que des Orientaux soumis, en apparence, à tous les maîtres qu'il plaît à Allah de leur envoyer.

Lorsqu'on parcourt les quartiers arabes qui avoisinent l'ancienne ville franque, l'image saisissante de l'invasion sicilienne se présente aux yeux attristés de l'artiste. Des palais mauresques aux murailles jadis blanches et aux vastes porches de marbre, sculptés de compositions délicates, sont aujourd'hui infectés par la crasse et regorgent d'une population puant l'huile, le poisson avancé et les verdures flétries. Par les vestibules encore parés de leurs revêtements de faïences, sortent des femmes mal juponnées, aux tignasses poussiéreuses et des enfants morveux, vêtus de loques dépareillées, où se discernent encore plus de désordre et d'inbécillité maternelle que de misère.

Jadis paisible et harmonieux, ce quartier débordé par les forficules siciliens est devenu jaunâtre, et chaque porte, comme une grande bouche cariée, a une mauvaise haleine. D'anciens hôtels, charmants avec leurs encorbellements sur corbeaux bleus et leurs portes cintrées illustrées d'arabesques, sont éventrés, et d'odieuses « Trattoria économica » ou « Albergo del économica » salissent de leurs épluchures des entrées luxueuses, où jadis des Arabes d'une blancheur immaculée, accroupis sur leurs bancs, recevaient leurs amis.

L'Occident, dans ce qu'il a de plus véhément et de plus famélique, la vie ouvrière de ses journaliers, a donc vaincu ici les musulmans contemplatifs. Quel penseur oserait cependant accorder une supériorité certaine au mode d'existence des Italiens? Leur effort méritoire, si l'on veut, peut être une équivalence à la vie de beauté et de propreté des anciens maîtres de ces palais.

Et je ne sais pourquoi, devant ce triomphe du travail d'Européens sales et grossiers, une comparaison me revient à la mémoire.

A l'époque où régnait le Grand Mogol, le Schah Jehan, monarque absolu de quinze royaumes merveilleusement riches qui offraient à leur souverain des trônes d'or valant chacun 160 millions de francs, suivant l'estimation de l'orfèvre français Tavernier, notre roi Soleil, Louis XIV, n'était qu'un pauvre barbare et sa cour de Versailles malpropre eût dégoûté ce Mogol raffiné.

Cependant ces souverains fabuleux et leurs royaumes sont tombés en poussière, tandis que l'effort persistant des Occidentaux, aux vêtements sombres et aux mains noires, les a rendus maîtres de la terre... Ce qu'il y a de regrettable, lorsque, comme à Tunis, des peuples divers se trouvent en présence, c'est que ni les uns ni les autres ne se jugent avec équité. Les conflits sociaux n'existeraient pas, ou seraient résolus, si les Français, les Arabes, les juifs et les Siciliens accordaient à chacune des nations concurrentes son mérite et n'influençaient sa manière de vivre que dans les limites de la justice.

Malheureusement, aucun de nous n'est libre de penser comme il le veut. Au fond de nos esprits, dans notre sang, des voix crient contre les autres peuples et nous font presque un devoir d'assurer brutalement le triomphe de nos sentiments et de notre race. Aussi internationaliste et humanitariste soit-on, la grande leçon sociale de Tunis, c'est que, quoi qu'on fasse ou quoi qu'on veuille, il existe bien des races contradictoires entre elles, par la philosophie, la morale et les intérêts. Les quarante mille juifs tunisiens seront toujours combattus par les musulmans, parce que habiles banquiers, prêteurs, commerçants, colporteurs ou hommes d'affaires, ces israëlites, exclusivement citadins, se trouvent avoir des ambitions de fortunes qui ruineraient les Arabes,

presque tous propriétaires du sol, éleveurs et cultivateurs, si ceux-ci ne défendaient leurs positions menacées. Aussi voyons-nous les mahométans prendre l'offensive et interdire aux juifs l'accès des fonctions publiques, qui les mettraient bientôt à même de dominer réellement leurs anciens maîtres. A leur tour, au contact des Européens, une singulière réaction se produit chez l'élite des israëlites. Ils évoluent avec vitesse, accaparent surtout nos procédés économiques et modifient leur mentalité formée par un millier d'années de servitude chez des mahométans.

La hâte des juifs africains à l'adoption de notre costume, de notre langue, de nos méthodes commerciales, accentue l'antagonisme irréductible des Arabes, demeurés sous le joug de leur loi fixe. Le Coran immuable interdit à ses croyants d'accéder à la vie moderne des occidentaux. Devant la libre-pensée européenne, et bientôt juive, les fidèles de Mahomet, enchaînés religieusement et socialement par un livre sacré et universel comprenant aussi bien l'hygiène que la prière, la morale que la justice, ne sont plus aptes à progresser. Leur infériorité devant les autres éléments de la population n'a pas d'autre cause. Nos amitiés personnelles avec des musulmans libérés, ou à moitié libérés, nous convainc de cette vérité. Seuls les Arabes qui, dans l'avenir, sauront se délivrer de la religion la plus absolue qui existe, puisqu'elle domine leur vie civile toute entière, pourront l'emporter, parmi les races qui se livrent à Tunis une guerre émouvante et décisive (1).

*
* *

Quel avenir pronostiquer à cette entrée de l'Occident en Orient? Nous autres, occidentaux scientifiques, nous n'avons que trop de tendances à nous croire le terminus magnifique de la suite des progrès humains. Ce n'est pas plus vrai que, lorsque les mahométans, conquérant le monde à leur société religieuse, qu'ils jugeaient la vérité même, crurent fonder un royaume éternel. Nous aussi nous marquerons seulement une minute et une formule sociale sous le soleil.

Et toujours, à travers les convulsions de la douleur, cet agent suprême de l'évolution, les nations expérimenteront sur ce sol, où les Carthage successives des Phéniciens, des Romains, des Vandales et des Byzantins, s'écroulèrent, des civilisations qu'elles croiront définitives.

CHARLES GÉNIAUX.

(1) Théoriquement le Coran est libéral, mais interprété à la lettre, il empêche ses fidèles d'évoluer.

LA LENTEUR DES RÉFORMES

Grâce à des artifices parlementaires, l'établissement de l'impôt sur le revenu est ajourné. D'éloquents débats se poursuivent sur cette mirifique formule de taxation; d'appréciables améliorations fiscales en résulteront sans doute. Mais notre système d'impôts directs ne subira point encore la transformation intégrale, depuis si longtemps préconisée et promise.

L'on n'a pas manqué de faire remarquer, à ce propos, la lenteur des réformes en France. Toutes les innovations législatives importantes admises sous la troisième République ne l'ont été qu'après une quinzaine d'années de discussions. Et ne croyez point qu'un stage aussi prolongé soit imposé aux seules mesures relatives au régime du travail. Ce sont au contraire les lois sociales qui, en dépit des apparences, obtiennent la consécration la plus prompte. Mais les amendements à nos vieux codes attendent indéfiniment un vote; et il est chimérique d'escompter un changement politique ou constitutionnel: représentation proportionnelle, loi de décentralisation, etc.

On déclare volontiers que cette lenteur de la nation française à parfaire son organisation juridique provient de tendances conservatrices. L'explication n'est pas beaucoup plus lumineuse que celle du héros de Molière disant que l'opium provoque le sommeil, parce qu'il possède une vertu dormitive. Ce sont les causes réelles de notre peu d'empressement à accomplir des réformes qu'il conviendrait de dégager.

La procédure en usage pour la fixation de la loi sous le gouvernement parlementaire comporte de nombreuses et longues exigences. Car la coopération des deux Chambres, appelées à voter, et de l'Exécutif, chargé de la promulgation et du contreseing, se réalise par une série d'actes, non point simultanés, mais successifs : dépôt de la proposition ou du projet, renvoi devant une commission, rapport, triple lecture, transmission à l'autre Chambre, etc...

Autant de formalités, autant de garanties; mais aussi autant d'objections à réfuter, d'arguments à faire valoir, de délais à laisser courir. Et le nombre de ces lois embryonnaires, celui des interpellations, des questions, des dispositions financières à ratifier chaque année, est si grand! Dans ce labyrinthe trop encombré, un projet de réforme s'égare aisément, si un patronage influent, résolu, ne veille à son salut.

Quel peut être cet heureux patronage? Celui de l'un des groupes qui dominent au Parlement. Mais les partis n'ont point coutume d'agir par désintéressement. Ils ont même chez nous, actuellement, une fâcheuse tendance — qui amènerait à la longue une terrible crise du parlementarisme — à envisager trop exclusivement l'intérêt privé, ou mieux l'intérêt électoral.

C'est le devoir du Gouvernement de s'abstraire de ces vues mesquines, pour tâcher de poursuivre des fins nationales et une politique de progrès. Mais il est fort empêché dans cette tâche par l'opposition de deux sentiments, également aveugles, également irréductibles, qui préva-

lent dans la nation : la peur, la frénésie révolutionnaire.

C'est un fait bien manifeste que les bouleversements survenus en France depuis cent vingt ans ont rendu la classe possédante extrêmement timorée. Elle en a tiré de considérables avantages ; mais elle craint qu'un changement nouveau ne les amoindrisse.

Elle connaît mal la classe salariée ; la juge d'après les noires descriptions des romanciers réalistes, ou sur les furieuses déclamations de quelques énergumènes : comme une force brute prête aux pires excès. Aussi tremble-t-elle devant tout mouvement d'humeur populaire ; et, aux, heures troubles, s'est-elle toujours empressée de constituer un gouvernement de résistance : septennat de Mac-Mahon ; république conservatrice de Thiers ; dictature de Louis-Napoléon, etc...

En face de l'ouvrier, fortifié par le travail manuel, elle a l'impression, bien propre à accroître ses appréhensions, d'une infériorité physique. N'a-t-elle pas été longtemps affaiblie par une éducation universitaire qui dédaignait de parti pris l'exercice corporel? Ses fils les mieux doués ne sont-ils point encore anémiés par des études forcées, préparation aux plus difficiles concours ? Une trop grande disparité physique nuit à la compréhension et à l'estime réciproques des classes, — comme des peuples.

On loue avec raison l'intelligente fermeté des conservateurs anglais, habiles à s'accommoder d'une transformation sociale nécessaire. Pour combien l'entraînement aux sports, le sentiment de leur vigueur n'entre-t-il point dans leur confiance en eux-mêmes, et par suite dans cette franche acceptation des exigences et des charges économiques et politiques ?

La peur est une détestable conseillère. Elle conduit aux résistances néfastes, ou aux abandons désastreux. A chacune de ses pages, l'histoire de nos partis en témoigne. C'est parce que l'autorité elle-même conçut de la crainte, et n'osa plus commander, que l'indiscipline s'est introduite dans les services publics, et l'anarchie dans les arsenaux. La peur met obstacle à cette exacte fermeté, qui reste, en toutes conjonctures, la condition du succès.

Voici trois quarts de siècle, qu'en des paroles mémorables, Alexis de Tocqueville annonça l'inéluctable évolution démocratique. Comment se peut-il que des esprits en contestent encore la nécessité? Qu'ils la déplorent, libre à eux ; mais qu'ils y opposent de vains efforts, n'est-ce point de la plus obstinée maladresse?

Toutes les mesures prochaines, toute la politique future auront pour but d'atténuer l'inégalité des conditions ; en conséquence, de diminuer la puissance financière des spéculateurs, des grands propriétaires, au profit des travailleurs les plus humbles. Que ceux-là s'apprêtent aux sacrifices inéluctables, s'ils veulent conserver une nécessaire influence dans le nouvel état de chose.

L'évolution égalitaire sera d'autant plus régulière, d'autant moins contraire aux intérêts privés, qu'elle sera mieux consentie par l'ensemble de la nation. C'est à ce prix que se rétablira la solidarité française.

Si la classe possédante tend, par frayeur, à repousser les réformes, au risque de stimuler le mécontentement populaire, il faut reconnaître que les partis d'extrême gauche s'attachent bien plus à se distinguer par des violences... de parole, qu'à collaborer à des améliorations immédiates.

C'est l'éternel danger des démocraties, que la tendance démagogique, l'art de flatter les pires passions de la foule, pour capter ses suffrages, dussent ces excitations amener de fâcheux écarts, suivis de terribles répressions.

C'est plus particulièrement en France la coquetterie des diverses « Montagnes », d'effrayer les bourgeois. Longtemps les républicains apparurent — sans qu'il leur en déplût — comme des êtres violents et hirsutes, des bohêmes dénués de mœurs, des tribuns de café. Et, de nos jours, quel est le souci du parti syndicaliste, sinon d'apparaître le plus haineux, le plus enclin à l'action brutale ?

Une telle outrance n'est guère utile au groupement qui l'affiche. Quel chef, ces dernières années, fut le plus néfaste au parti socialiste ? Qui réussit à le compromettre devant le pays, à jeter la suspicion et la haine dans ses rangs, à l'amener à l'état de confusion, où il se débat aujourd'hui ? Quel est le démolisseur, que les pires réactionnaires eussent voulu inventer, s'il ne s'était présenté lui-même ? C'est le plus frénétique, ce qui ne signifie pas le moins sincère, des leaders, M. Gustave Hervé.

De tels hommes, loin d'aider aux réformes, en ralentissent de tout leur pouvoir l'élaboration. Ne dénoncent-ils pas, d'ailleurs, la « duperie » des lois sociales ? Ils ne songent et ne réussissent qu'à dresser les masses à l'indiscipline, avant de les jeter dans l'âpre révolte. Comme si ces exhortations et ces appels à la force pouvaient servir l'idéal d'émancipation et de fraternité humaines, dont ils se parent.

Leur frénésie impressionne l'opinion, si aisément apeurée, la convainc du danger d'une évolution à gauche, la prépare à la réaction la plus obstinée.

Cette intransigeance forcenée, que les meneurs populaires confondent avec l'énergie créatrice, les folles terreurs dont est victime la classe possédante, voilà les dispositions qui font obstacle au cours régulier des réformes.

Entre des égoïsmes et des aveuglements aussi accusés, le Gouvernement tâche à être un arbitre plus ou moins impartial. Mais à se débattre entre ces très vives et complexes difficultés, il perd son activité réformatrice. Il lui faudrait une fermeté et un prestige extraordinaires, pour s'élever au-dessus de ces querelles, et faire aboutir les réformes d'intérêt national, dont nul groupement ne semble se soucier.

Il n'est point de gouvernement qui puisse agir avec une suffisante audace, sous un régime de liberté, s'il ne se forme une opinion éclairée, désintéressée, capable de comprendre et de soutenir une politique de mouvement et de solidarité nationale. Souhaitons qu'un tel état d'esprit, également éloigné de la peur et de l'exclusivisme sectaire, et vraiment favorable à l'action, se forme parmi nous.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 5 — 5e SÉRIE — TOME IX — 1er FÉVRIER 1908

LES ÉCOLES D'ORIENT (1)

Mesdames, Messieurs, j'ai voyagé en Orient, pendant les mois d'octobre et de novembre derniers, pour y étudier sur place la question scolaire, principalement dans les villes, et j'ai visité Salonique, Constantinople, Brousse, Smyrne, Beyrouth, Damas, Jérusalem, Le Caire et Alexandrie, inspectant le plus d'écoles possible, causant avec le plus de personnes possible, de toute nationalité ou confession.

Mais je ne parlerai aujourd'hui que de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie, laissant de côté l'Egypte, où notre situation est toute particulière.

J'avais surtout à rechercher quelle est la politique scolaire la plus avantageuse à la France. Est-ce l'ancienne politique, celle qui consiste à exercer notre influence par des écoles catholiques, confessionnelles, tenues par des religieux ou des prêtres? Est-ce la nouvelle politique, celle qui consiste à exercer notre influence par des écoles laïques?

Je dirai d'abord que j'eus bien soin de n'emporter dans mes bagages d'autre principe que celui de l'intérêt de la France (qui se confond avec l'intérêt de l'humanité). Désireux avant tout d'y voir clair, pour bien discerner cet intérêt, je pris le parti de considérer provisoirement mes opinions, même celles que je croyais le plus solides ou que j'aimais davantage, comme des préjugés. Je me mis au régime d'un doute plus que cartésien, afin d'être en état d'esprit critique. Et je commençai par me dire que, si l'expérience me démontrait qu'il fût de l'intérêt de la France de persévérer dans sa politique scolaire catholique, s'il m'était démontré, par la vue même des choses, que la France perdrait à changer cette politique pour une politique laïque, je ne m'obstinerais pas dans une logique de sectaire, et je témoignerais sans hésitation en faveur de ceux qui veulent que nous continuions à nous faire connaître aux Orientaux par des écoles congréganistes.

*
* *

Ces partisans exclusifs des écoles congréganistes, on ne saurait croire comme ils sont actifs, vigilants, habiles, et leur voix couvre toutes les autres. J'avais à peine mis le pied sur le bateau qui m'emportait à Constantinople, j'étais encore en vue de Marseille, que j'entendais, autour de moi, faire un éloge sans réserve de l'enseignement catholique en Orient: « Ce sont les Frères, disait-on, qui ont appris aux Orientaux à parler français. Faites l'expérience: demandez à cet employé de magasin, qui vous offrira ses marchandises en si bon français, demandez-lui où il a appris le français. Il vous répondra: *Chez les Frères!* » Docile, je fis l'expérience, en Turquie même. Le premier marchand à qui je demandai où il avait appris le français me répondit: *A l'école de l'Alliance israélite*; le second: *A l'école italienne*; le troisième: *A l'école grecque*; le quatrième: *Chez les Frères*. Ce fut là ma première leçon de choses, que je dégustai, avec une tasse de café à la turque, dans le demi-jour bariolé de ces magasins de tapis, où l'étranger reçoit un si amusant accueil.

(1) Conférence faite à la Sorbonne, le 26 janvier 1908, sous la présidence de M. Henri Brisson, président de la Chambre des Députés.

Voilà la première vérité qui s'offrit à moi en Orient : c'est que, si l'usage de la langue française y est répandu — et il y est répandu généralement, universellement, de la manière la plus flatteuse pour notre amour-propre et la plus utile à notre influence — c'est que la langue française est enseignée dans toutes les écoles, lesquelles, en Turquie d'Europe et en Turquie d'Asie (je ne parle pas de l'Egypte en ce moment), sont nombreuses, ou plutôt innombrables, non seulement dans les écoles françaises, tant congréganistes que laïques, mais dans beaucoup d'écoles turques, arabes, dans toutes les écoles israélites, les écoles grecques, arméniennes, bulgares, voire même italiennes ou allemandes.

Ainsi, à Salonique, il y a un collège allemand : l'enseignement de la langue française y est obligatoire, et fort sérieux, fort développé : c'est un professeur français qui le donne.

A Smyrne, dans la grande école italienne que le gallophobe Crispi y fonda naguère pour combattre l'influence française et la langue française, c'est en vain qu'on essaya d'éliminer l'enseignement du français. Les familles italiennes menacèrent de retirer leurs enfants, si on ne leur apprenait pas *surtout* le français, et comme d'autre part le consul d'Italie, à Smyrne, de même qu'à Salonique et partout, défendait à ses nationaux d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises ou grecques, leur en faisant un crime de lèse-patrie, les Italiens durent bien se décider, non seulement à enseigner le français dans leur école de Smyrne, mais encore à en faire la base de leur enseignement. Chaque année, on apprend qu'ils ont ajouté une heure d'enseignement du français à celles qu'ils donnaient déjà, et, dans cette année scolaire 1907-1908, c'est *quatre heures par jour*, qui, à l'école italienne de Smyrne, sont consacrées à l'étude de notre langue. Aussi, dans la colonie italienne de Smyrne, qui compte 8.000 personnes environ, la connaissance de la langue italienne va-t-elle s'effaçant. En 1906, le doyen des Italiens smyrniotes, ayant à haranguer le consul, et ne sachant que le français, dut apprendre par cœur une traduction italienne de son discours, et la débita si mal qu'il fit rire. Il y a, à Smyrne, un journal italien : il s'appelle *le Courrier de Smyrne*, n'a d'italien que le nom de son rédacteur en chef, M. Reggio, et est tout entier, de la première ligne à la dernière, rédigé en français.

Ainsi les Italiens, non par vocation, mais par nécessité, propagent notre langue en Orient. Les Arméniens la propagent aussi, et aussi les Bulgares, dont j'ai visité l'école à Salonique. D'autres propagateurs de notre langue, plus importants, parce qu'ils sont plus nombreux, ce sont les Grecs. Ils l'enseignent convenablement dans toutes leurs écoles urbaines, ils l'enseignent admirablement au lycée gréco-français de Constantinople.

Ce lycée, situé à Péra, place du Taxim, a pour directeur un Grec, M. Hadjichristos, et pour sous-directeur un Français fort distingué, M. Vatelot, licencié ès lettres, ancien étudiant de la Sorbonne, ancien boursier d'agrégation, qui remplit ses fonctions avec tact, autorité et habileté. L'enseignement est bilingue : il se donne en grec le matin (4 heures de classe), et en français le soir (3 heures). J'ai pu feuilleter des devoirs d'élèves en français : ils témoignent d'une connaissance sérieuse de notre langue. J'ai visité les classes, et j'ai admiré, en septième, la méthode et les résultats. Il y a là un professeur qui a le don d'enseigner, et je n'ai vu aucun instituteur, en Orient, ni nulle part, qui sût se faire mieux écouter, comprendre, aimer des enfants, ni qui leur apprît mieux le français, avec une méthode plus habile. Pendant qu'il interrogeait sur les homonymes français, tous ces jeunes yeux grecs, si vifs, brillaient de plaisir et d'intelligence. Le nom de ce professeur ? M. Sioros. Sa nationalité ? Albanais. Quand je vous disais que tout le monde enseigne le français en Orient !... Voilà un Albanais qui y excelle, et je ne connais pas un Français qui soit meilleur pédagogue que cet Albanais, professeur dans un lycée gréco-français de Constantinople.

Mais M. Sioros est une exception, et le lycée franco-grec de Constantinople est une exception dans l'ensemble des écoles grecques d'Orient, où, si l'enseignement du français est suffisant en général, il y aurait cependant à l'améliorer.

Ce qui n'est point à améliorer, ce que j'ai vu très bon, irréprochable partout où j'ai pu aller, c'est l'enseignement du français dans les écoles de l'Alliance israélite, notamment dans celles de Salonique et de Beyrouth, où ce n'est pas seulement notre langue, c'est notre esprit que l'on propage. Là, le personnel dirigeant, le personnel enseignant, sont de premier ordre, et les résultats sont vraiment merveilleux. Comme écoles primaires, c'est ce qu'il y a de mieux en Orient et de beaucoup.

Parmi les écoles d'Orient non françaises, c'est dans les écoles turques qu'on enseigne le moins le français. On ne l'enseigne guère que dans les établissements importants, d'un ordre un peu élevé, et encore pas dans tous. Ainsi, à l'école des Arts et Métiers de Brousse, que j'ai visitée, on ne l'enseigne pas. Là où cet enseignement est donné, il m'a paru un peu languissant. Tel qu'il est, il contribue cependant, et d'une manière appréciable, à propager notre langue.

Le meilleur foyer de cette propagande à forme turque, ç'a été et ce sera encore, j'espère, le lycée turco-français de Galata-Seraï à Constantinople, fondé en 1868 sur l'initiative de M. Duruy. C'est un lycée

impérial ottoman, mais où presque tout l'enseignement est donné en français, par des professeurs français fort distingués. A peu près tous les hauts fonctionnaires turcs ont passé par ce lycée, c'est là qu'ils ont appris notre langue, et tous ceux avec qui j'ai pu causer le parlent fort bien, avec des notions exactes de notre culture. Malheureusement un incendie a détruit, en mars 1907, le grand et somptueux bâtiment où ce lycée était logé. Un iradé du sultan en a aussitôt ordonné la reconstruction au même endroit, et malgré les retards que les mauvaises volontés anti-françaises s'ingénient à combiner, il y a lieu d'espérer que bientôt le lycée de Galata-Seraï rouvrira ses portes. On m'assure, d'ailleurs, que les cours ont repris dans un autre local.

Les écoles françaises ne sont donc pas seules à enseigner le français en Orient. Toutes les écoles, je le répète, ou presque toutes, l'enseignent, non pas toutes avec la même habileté ; mais enfin, si le français est tant parlé en Orient, c'est bien parce qu'il n'y est pas enseigné dans les seules écoles françaises, mais dans toutes. L'état des choses et des mœurs d'Orient ne permet aucune statistique tant soit peu précise. Mais il est bien évident que les jeunes Orientaux, qui apprennent le français dans les écoles non françaises, sont beaucoup plus nombreux que ceux qui l'apprennent dans les écoles françaises. On peut même dire que, si les écoles françaises venaient à disparaître tout d'un coup, notre langue ne cesserait pas tout d'un coup à se répandre, et qu'elle serait parlée, propagée même, pendant quelque temps encore.

Ne disons donc plus que ce sont les Frères qui ont appris le français aux Orientaux : disons que c'est tout le monde, y compris les Frères.

*
* *

Parlons des écoles françaises, et d'abord des écoles congréganistes.

Quand je parle d'écoles congréganistes françaises, je veux parler des écoles congréganistes subventionnées par la France. Mais cela ne veut pas dire que tout le personnel enseignant et dirigeant de ces écoles soit français de nationalité. Ainsi on m'assure que le Père jésuite (d'ailleurs fort distingué) qui dirige la Faculté de médecine de Beyrouth avec le titre de *chancelier* n'est pas Français. Je ne suis pas en état de dire en quelle proportion les étrangers sont mêlés aux Français dans les écoles congréganistes.

Je n'ai point visité toutes ces écoles. J'ai visité des collèges de Lazaristes, des collèges de Frères des écoles chrétiennes. Nous ne subventionnons plus guère de collèges d'Assomptionnistes, et je crois que nous ne subventionnons plus d'autres écoles de Jésuites, que la Faculté catholique de médecine de Beyrouth. J'ai causé avec des Jésuites très intelligents. J'ai causé avec le plus de religieux ou de prêtres que j'ai pu. Je suis heureux de les remercier tous, et publiquement, de l'accueil courtois qu'ils ont bien voulu me faire.

Je ne suis point de ces gens, s'il y en a, qui ne peuvent parler des prêtres ou des moines qu'avec haine. Ceux que j'ai vus en Orient servent un idéal qui n'est pas le mien, qui n'est pas le nôtre, qui est le contraire du mien, qui est le contraire du nôtre, mais c'est un idéal qu'ils servent, et toute vie qui est au service d'un idéal est par cela même noble. Ce n'est pas pour moi une peine, c'est un plaisir, — un plaisir d'homme libre, de penseur libre — de reconnaître que, pris individuellement, ces hommes et ces femmes, qui, dans la pauvreté, dans le renoncement, dans l'abnégation totale, travaillent là-bas au triomphe de leur Église, l'Église romaine, sans aucune arrière-pensée de bien-être personnel, sont en cela respectables. Et j'ai pu me rendre compte qu'il y en avait de charmants.

Ce n'est donc pas avec une curiosité malveillante que j'ai visité les écoles congréganistes d'Orient, et ce n'est pas moi qui me donnerai le plaisir pédant de lancer des épigrammes à ces pédagogues, qui n'ont certes pas les méthodes de l'Université de France. Je dirai seulement, en toute simplicité et franchise, que, partout ou presque partout, j'ai été frappé du mérite des directeurs, et qu'il ne m'a pas semblé que le personnel enseignant fût au même niveau, ni même qu'il fût, en bien des cas, suffisant. La maison marche, administrée par une forte tête, et on sent que toutes les volontés concordent sous une ferme volonté unique, celle du chef de la maison. Bonne organisation, bonne discipline : enseignement un peu faible. Ainsi les Frères, qu'on vante beaucoup, s'ils donnent convenablement les premiers éléments (quoique beaucoup moins bien qu'aux écoles israélites, par exemple), sont médiocres dans l'enseignement secondaire, dont ils pratiquent la section sciences-langues vivantes, — soit dit sans leur contester le mérite de certaines innovations louables dans le domaine de l'enseignement commercial ou professionnel.

Mais ce n'est pas l'insuffisance ou la médiocrité de l'enseignement congréganiste qui m'a inspiré mon opinion sur la question de savoir si la France doit persévérer, en Orient, dans son ancienne politique scolaire. Pour vous faire comprendre ce qui m'a édifié là-dessus, je suis bien obligé de répéter une anecdote, que j'ai déjà contée ailleurs, et qui vous éclairera mieux que tous les raisonnements.

C'était en Asie-Mineure, dans une grande ville d'Asie-Mineure. Je visitais une école congréganiste, dont le directeur, un charmant homme, aux ma-

nières gracieuses et cordiales, me faisait courtoisement les honneurs. Je lui demandai quels étaient les livres d'histoire en usage dans sa maison ; je le lui demandai pour la forme et du bout des lèvres, car on m'avait assuré en haut lieu, en fort haut lieu, que les congréganistes français d'Orient avaient adopté les livres de l'Université de France.

— Oh ! me dit rondement le bon Père, c'est bien simple : nous avons Seignobos, et nous en sommes fort contents.

Et tout de suite j'évoquai la figure très moderne de mon collègue et ami, M. Charles Seignobos, professeur à la Sorbonne, qui a fait d'excellents petits livres à l'usage des classes, des livres vrais, des livres propres à mettre les enfants en état d'esprit critique.

— Tout de même, me disais-je, en suivant le Père supérieur dans les longs couloirs du superbe palais scolaire, (car pour les constructions des religieux bien des bourses s'ouvrent, qui se ferment pour les constructions des laïques), tout de même, s'ils ont Seignobos, ce n'est pas mal du tout, c'est quelque chose, c'est beaucoup, et décidément ces Pères ont l'esprit plus large que je ne pensais.

Me voilà dans une classe, la seconde, je crois, et, pour marquer ma bonne volonté, je dis à un élève : « Montrez-moi votre Seignobos, mon ami. » L'élève s'effare, muet. J'insiste, je dis : « Montrez-moi votre livre d'histoire. » Il sort de son pupitre un bouquin, qui n'était pas du tout Seignobos, un bouquin *bien pensant*, où, l'ouvrant, je tombe sur une apologie effrénée des grands papes du XIXe siècle.

— Eh bien ! dis-je au supérieur, qui me parut moins souriant, et Seignobos ? Où donc est Seignobos ?

— Seignobos ? Ah ! oui, Seignobos ! En effet, comme je vous l'ai dit, nous avions le projet de l'acheter, je crois même qu'on en a acheté l'an dernier ; en tout cas, on l'achètera bientôt.

Ainsi s'exprima le bon Père, ou à peu près ; je n'insistai pas, et parlai d'autre chose ; mais, à partir de ce moment-là, je me fis montrer partout les livres d'histoire.

Et c'est ainsi que je fis la connaissance de M. Martin, docteur ès lettres.

En Orient, j'ai causé avec des Turcs, des Arabes, des Grecs, des Arméniens, des Bulgares : je n'y ai connu personne, qui m'ait plus instruit que M. Martin, docteur ès lettres.

C'est dans les écoles des Frères des écoles chrétiennes, qu'on voit M. Martin.

Entre les mains des petits Orientaux, leurs élèves, il y a un ouvrage qui, tantôt en un assez gros volume, tantôt en deux assez minces volumes, s'appelle *Les grands Faits de l'Histoire générale*, par V. Martin, docteur ès lettres, et est édité à la librairie Putois-Cretté, 90, rue de Rennes, à Paris. Je l'ai déjà signalé ailleurs, on m'excusera si je me répète encore.

Prenons l'édition en deux volumes, la dernière, celle de 1907. Laissons de côté les erreurs matérielles, dont quelques-unes sont pourtant dignes du Père Loriquet. Voyons les tendances.

Elles ne sont pas difficiles à voir, car M. Martin a le cœur sur la main, et ce cœur est plein de haine pour la philosophie, pour la Révolution, pour la République.

Son livre apprend aux jeunes Orientaux, élèves des Frères, que la plupart des philosophes du XVIIIe siècle étaient « sans morale » (t. II, p. 177), et que Voltaire « fit à la nation française un mal irréparable ».

D'un trait et d'un trait unique, M. Martin peint tout Diderot. « Diderot, dit-il, combattit violemment le clergé et la religion ; cela ne l'empêcha pas d'enseigner le catéchisme à sa fille. » Un point, c'est tout. Vous voilà, jeune Oriental, fixé sur Diderot, et par contrecoup sur ces chenapans de Français républicains qui l'admirent.

Voulez-vous être fixé sur Jean-Jacques Rousseau ? Écoutez M. Martin : « Jean-Jacques Rousseau attaque avec une ardeur passionnée l'État, la société entière. Voltaire le traitait d'enragé, de fou furieux. Par égoïsme et par lâcheté, Rousseau abandonna ses petits enfants à la charité publique. Voilà l'auteur de l'*Emile* et du *Contrat social*. »

Oui, jeune Oriental, les philosophes français, c'est de la crapule. M. Martin vous le dit, et il faut croire M. Martin, qui est docteur ès lettres.

Croyez M. Martin, jeune Oriental, quand il vous assure que la Révolution française ne fut qu'une suite de massacres et de sottises.

Croyez M. Martin, quand il vous dit que les Marseillais, qui aidèrent les Parisiens à bousculer le trône, dans la journée du 10 août 1792, n'étaient qu'un *ramas de bandits* (p. 194). Croyez M. Martin, quand il rend Robespierre et Danton responsables des massacres de septembre (p. 195). Croyez M. Martin, quand il fait un éloge sans réserve de l'insurrection vendéenne et quand il donne pour cause à cette insurrection (p. 201) la fermeture des églises ! Croyez M. Martin, quand après avoir dit (p. 204), que « l'armée française avait été désorganisée par la Révolution » et qu'elle « se trouvait hors d'état de sauver le pays », il ajoute (p. 205) : « Les révolutionnaires vantent la Convention, disant qu'elle a sauvé la France de l'invasion étrangère. La vérité est que la France a été défendue de l'invasion par ses armées, et non par les conventionnels. La Convention sera déshonorée à jamais par les forfaits qu'elle a commis. »

Croyez aussi Martin, quand il vante la politique

des *ultras* sous la Restauration. Croyez Martin, quand il dit de la *Chambre introuvable* (p. 240) : « Cette Chambre de 1815 avait, non sans motifs, une profonde horreur de la Révolution. Contre les révolutionnaires, elle vota plusieurs lois sévères. Son dévouement à la monarchie était sans réserve et sa probité ne transigeait point. Mais elle montra une indépendance extrême; les ministres ne parvenaient pas à la diriger; elle affectait d'être plus royaliste que le roi. Louis XVIII crut devoir la dissoudre. » De toutes les « Chambres » qui se sont succédé en France depuis 1789, il n'y en a qu'une qui plaise sans réserve à Martin, c'est la Chambre introuvable.

Martin est bref sur l'histoire de la troisième République, bref et impassible, sauf en un cas : c'est quand (p. 309), à propos de l'échec du projet de restauration monarchique en 1873, il pleure les « espérances déçues ».

Lisez le Père Loriquet, le vrai Père Loriquet, celui dont les livres ont eu tant d'éditions. Eh bien, mais il me semble que V. Martin, docteur ès lettres, l'emporte sur le Père Loriquet par l'ardeur antirépublicaine, par la fougue ingénieuse d'un royalisme militant, par l'éloquence originale avec laquelle il arrange les faits historiques pour déshonorer les principes de la France moderne et la politique de son gouvernement. Si la *Gazette de France* établissait un concours entre les livres scolaires royalistes, je suis sûr que Martin aurait le premier prix.

Mais Martin n'a pas besoin de cette gloire : il règne dans tout l'Orient, dans toutes les écoles de Frères, en Égypte comme à Smyrne.

Les Frères me firent l'honneur, quand je visitai leurs écoles, de m'accueillir au son de la *Marseillaise* et je les en remercie; mais toutes les idées qu'évoque la *Marseillaise*, Martin apprend à leurs élèves à les haïr.

Et voilà le point décisif, voilà la réalité essentielle : les congréganistes d'Orient enseignent plus ou moins bien notre langue, développent plus ou moins bien la lettre de nos programmes scolaires — ne les chicanons pas là-dessus, ils font ce qu'ils peuvent — mais ils sont incapables d'enseigner notre culture, le génie de la France moderne; ils semblent même incapables de ne pas travestir cette culture, ce génie, par des insultes réfléchies, par des erreurs systématiques.

Chaque enfant qui sort de ces écoles emporte l'idée que la France a bien dégénéré depuis saint Louis et qu'il est dommage qu'un si beau pays soit gouverné, selon des principes sataniques, par des coquins.

Oh ! je ne veux pas dire que ce soit là l'opinion individuelle, le langage individuel de chaque instituteur congréganiste d'Orient. Je crois qu'il y en a qui aimeraient peut-être mieux avoir d'autres livres que le pamphlet royaliste de Martin, ou qui même accepteraient d'accommoder tant bien que mal leur enseignement à l'esprit des institutions actuelles de la France. Oui, il y a des bonnes volontés, mais isolées, impuissantes. Tout obéit, dans ces écoles d'Orient, à Rome. Personne n'est libre, sans l'aveu du pape, de réformer l'esprit de l'enseignement. Et le pape ne le réformera pas. Il ne peut pas le réformer : ce serait trahir sa cause, qui est la cause opposée à la nôtre.

On me dit que tous ces religieux et prêtres enseignants d'Orient aiment bien la France. Je l'admets. Mais c'est d'abord Rome qu'ils servent, et la France ne vient pour eux qu'en seconde ligne. Cela, c'est leur honneur, si on veut, c'est leur foi, c'est leur devoir. Si demain le pape leur donnait un ordre nuisible à la France, oh ! ils gémiraient, ils pleureraient, quelques-uns seraient malades de chagrin; mais finalement ils obéiraient : les catholiques ne savent plus qu'obéir.

Voilà pourquoi, mesdames et messieurs, la République serait fort imprudente, si elle continuait à confier aux agents du pape le soin de répandre sa langue, sa culture, son influence.

Vous secouez la tête, partisans de l'ancienne politique, et vous me dites que j'ai beau dire, les Frères sont Français avant tout.

Eh bien, écoutez là-dessus les Frères eux-mêmes.

En 1849, dans la commission extra-parlementaire où fut élaborée la loi Falloux, on appela des représentants des différents enseignements; le frère Philippe, supérieur des Frères, comparut, et M. Thiers qui était très voltairien, mais qui avait peur du socialisme, et voulait s'appuyer sur l'Église contre la démocratie, eut avec le frère Philippe le dialogue suivant (1) :

« M. THIERS

« Le supérieur général demeure-t-il toujours en France ?

« LE FRÈRE PHILIPPE

« A part la période révolutionnaire, le centre de l'Institut a toujours été en France; les Frères, en quelque pays qu'ils soient, même à Rome, relèvent du supérieur général à Paris; il y a plus : même dans les pays étrangers, en fait ce sont des Français qui dirigent tous les grands établissements de la communauté; on ne trouve guère, en effet, que chez les Français cette énergie de caractère nécessaire pour une direction régulière.

1 *Les débats de la Commission de 1849*, publiés par H. de Lacombe, nouvelle édition, Paris, 1899, in-12, p. 64.

« M. THIERS

« Alors c'est partout l'influence française que vous établissez?

« LE FRÈRE PHILIPPE

« Non, nous n'avons pour but, dans le choix des supérieurs, que l'influence religieuse. »

Que dites-vous de cet aveu? N'est-il pas instructif? Avais-je tort d'avancer que les Congréganistes (et même les Frères, qui sont enfants du peuple) ne servent la France qu'après Rome.

On ne se rend pas; on m'objecte qu'après tout, en fait, l'influence de la France a été accrue par les écoles congréganistes.

Moi, je vois bien ce que l'Église romaine doit à la France en Orient, et elle lui doit immensément; il faut avoir voyagé dans ces régions pour s'en rendre compte : je vois moins nettement ce que la France doit à l'Eglise romaine.

J'ai entendu dire que les musulmans préféraient nos écoles religieuses à des écoles laïques, et on ajoute avec emphase qu'il y a des musulmans parmi les élèves des Frères et des Lazaristes.

Oui, il y en a : j'en ai vu. Il n'y en a pas beaucoup, mais enfin il y en a. Pourquoi n'y en a-t-il pas davantage? Pourquoi sont-ils plus nombreux au collège laïque de M. Faure, à Constantinople, toute proportion gardée, que chez les congréganistes?

Si je n'étais pas sorti du cercle d'interlocuteurs où une ingénieuse courtoisie m'enfermait, j'en serais resté au cliché fameux : *Le musulman n'estime que l'homme qui prie.* J'ai franchi ce cercle, j'ai causé avec le plus de musulmans, soit turcs, soit arabes, qu'il m'a été possible, bien entendu avec des musulmans instruits, sachant le français, puisque je ne sais, hélas! ni le turc, ni l'arabe. Quant aux musulmans ignorants, ce sont des fanatiques, qui n'enverront jamais leur enfant dans nos écoles, soit laïques, soit congréganistes, et il n'y a pas à espérer de pouvoir exercer sur eux une influence scolaire quelconque. J'ai donc causé avec des musulmans instruits. Tous, vous entendez bien? tous, depuis tel haut fonctionnaire de Constantinople jusqu'à tel docteur en médecine de Damas, se sont accordés à dire la même chose, comme s'ils s'étaient donné le mot : « Pourquoi nous envoyez-vous vos moines, quand vous n'en voulez plus en France? Pourquoi voulez-vous nous faire instruire par des gens, que vous jugez indignes ou incapables d'instruire, chez vous, vos enfants? »

L'un d'eux ajoutait :

« Il y a là comme une marque de dédain à notre égard, et nous y sommes sensibles. »

— Mais, disais-je, est-ce que ces religieux, dans leur enseignement, cherchent à faire du prosélytisme, à convertir vos enfants au catholicisme?

— Ils n'ont jamais, répondit-il, converti un seul musulman; ils n'en convertiront jamais aucun. D'ailleurs, reprit-il après un instant de silence, si un musulman se convertissait au christianisme, c'est un ordre formel de notre prophète, c'est un précepte du Coran, qu'il faudrait le tuer, et soyez certain qu'il serait tué aussitôt, sans hésitation aucune.

Ce disant, mon homme égrenait tranquillement les grains de son chapelet. Il reprit :

— Nous ne craignons pas des conversions. Nous craignons que vos religieux ne blessent, ne scandalisent la conscience de nos enfants, soit exprès, comme quand ils tapissent les murs de leurs classes d'images du Sacré-Cœur, soit sans le faire exprès, comme quand ils glorifient les croisades, soit même et seulement par le simple aspect de leur robe. Pourquoi la France laïque ne nous envoie-t-elle pas des gens habillés en laïques? Ceux-ci nous rassureraient entièrement, et c'est avec joie que nous mettrions nos enfants dans leurs écoles.

— Cependant, objectai-je, il y a des enfants musulmans dans les écoles congréganistes?

— Oui, il y en a, mais il y en a fort peu. Comparez le nombre des musulmans dans l'empire turc au nombre des enfants musulmans que vous avez chez vos religieux. Sans doute, il n'y a qu'une élite, chez nous, qui sente le besoin d'une instruction à la française, il n'y a que des Turcs ou des Arabes non fanatiques, émancipés, qui sentent ce besoin. Mais cette élite est plus nombreuse que vous ne pensez. Quelques-uns d'entre nous se résignent à envoyer leurs enfants chez vos moines, parce qu'il n'y a, en la plupart des villes, que chez vos moines qu'on trouve un enseignement à la française. Mais cette résignation leur coûte et leur pèse. Faites de bonnes écoles laïques françaises, et vous verrez la quantité d'élèves musulmans que vous y aurez.

— On me dit cependant que vous avez en horreur particulière les écoles où on ne prie pas.

— Ce sont vos moines qui disent cela. Nous ne le disons pas. Nous aimons mieux que nos enfants soient instruits par des philosophes que par des prêtres ou moines catholiques. Cela nous blesse moins, nous inquiète moins; ou plutôt, dit-il en souriant, nous aimons la philosophie, et vous savez que le Coran est rempli de philosophie. Votre sagesse philosophique est moins contraire au Coran, elle est moins désagréable à un musulman éclairé, que ne le sont les pratiques, les costumes, toute la manière d'être de vos moines et de vos prêtres.

— Alors, dis-je, vous croyez réellement que des écoles laïques françaises en Orient seraient très fréquentées par les musulmans?

— J'en suis sûr, dit-il, mais à condition que vos

professeurs laïques soient des gens irréprochables par le savoir et par la tenue, qu'ils se conduisent sagement, qu'ils soient les meilleurs des Français, les plus capables, et qu'ils ne donnent à personne prétexte de dire du mal d'eux. L'exemple de leur vie privée fera beaucoup pour l'influence de la France chez nous.

Et, après un moment de silence, il ajouta :

— J'ai un fils, et je veux qu'il soit instruit. Je ne puis attendre la création de vos écoles laïques; je ne veux pas l'envoyer chez vos Lazaristes, chez vos Frères. Il y a ici un jeune professeur allemand qu'on dit très capable. Il a déjà donné à mon fils des leçons de français et d'allemand. J'aurais mieux aimé un professeur français, mais il n'y en a pas dans cette ville. Que voulez-vous? Je vais me décider à prendre cet Allemand pour précepteur. Il a le projet d'emmener ensuite mon fils dans une Université allemande, et peut-être le mènera-t-il aussi à Paris. J'aime mieux cela que l'enseignement de vos moines.

Voilà des propos de musulmans. Il me serait facile de citer des propos analogues tenus par les Grecs orthodoxes, qui redoutent encore plus les écoles catholiques romaines, parce que, pour un Grec, c'est une question de patriotisme de ne point devenir catholique romain.

Considérez que, dans l'empire turc, les musulmans sont au nombre d'au moins dix millions, les Grecs orthodoxes au nombre d'au moins trois millions, que les catholiques romains ne sont qu'au nombre de quelques centaines de mille, et voyez par là quel intérêt nous avons à ce que nos écoles ne déplaisent pas aux musulmans et aux orthodoxes. Considérez aussi que ces quelques catholiques romains ne sont pas une élite dirigeante et que chez eux la qualité ne compense peut-être pas toujours la petitesse du nombre. Considérez enfin, que, quand une école congréganiste qui a, par exemple, deux tiers d'élèves catholiques et un tiers d'élèves non-catholiques, se vante d'être acceptée par tous, sans distinction de religion et de nationalité, elle se vante faussement, puisque la statistique même qu'elle offre démontre que, si elle attire tous les enfants des catholiques, elle n'attire qu'une infime partie de ceux des non catholiques.

L'expérience montre donc qu'il est de l'intérêt de la France d'avoir un bon enseignement laïque français en Orient.

*
* *

La France a déjà au moins deux établissements laïques, l'un à Constantinople, l'autre à Salonique, sans parler de diverses écoles de moindre importance, dont l'une, celle de M. Velletaz, à Brousse, a donné de sérieux résultats, et dont l'autre, celle de M. Augier à Beyrouth, pourra en donner de très bons avec quelques transformations indispensables.

A Constantinople, c'est le Lycée français de M. Faure, dont les deux sections, l'une à Péra, l'autre à Moda (sur la côte d'Asie), donnent un enseignement fort adapté aux besoins des Orientaux, c'est-à-dire à la fois classique et professionnel. M. Faure a environ quatre cents élèves. Il en aurait bien davantage, s'il pouvait disposer d'un local convenable, et il en pourra disposer quand le Gouvernement français voudra l'y aider, comme il y a aidé les Frères et les divers congréganistes. J'ai inspecté avec soin le Lycée de M. Faure, et il m'a semblé digne de la France, digne de l'Université de France, dont les méthodes sont les siennes, dont l'esprit est le sien. On parle toujours du dévouement des congréganistes : il est temps de parler un peu du dévouement des laïques, J'ai admiré le zèle de M. Faure, sa volonté, son amour de l'idéal moderne, ses résultats si utiles à notre influence. Il a demandé à la Mission laïque, qu'elle voulût bien accepter de patronner son lycée. C'est avec grand plaisir que nous avons accepté ce patronage. C'est en toute diligence et insistance que nous demandons à M. le ministre des Affaires étrangères d'accroître la subvention, par trop insuffisante, qu'il donne à M. Faure et aussi de l'aider à se procurer un local où son enseignement puisse se développer.

A Salonique, c'est le lycée de la Mission laïque, dont, président de la Mission laïque, j'aurais mauvaise grâce à faire ici l'éloge. Je rappellerai seulement que, sous ce nom de lycée de Salonique, nous comprenons trois établissements : une école de commerce, un lycée de garçons, un collège de jeunes filles, dont la population totale est de quatre cent dix élèves. Le personnel appartient en majeure partie à l'Université de France, et c'est une élite : nous n'avons envoyé là-bas que des professeurs dont le dossier est irréprochable. Le directeur, M. Chollet, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de mathématiques, n'a pas seulement les plus hauts titres : par sa valeur morale et intellectuelle, par son zèle et par son tact, il a conquis l'estime sympathique, non seulement des Français, mais de quiconque à Salonique aime notre nation et notre culture.

L'inspection détaillée que j'ai faite de nos établissements de Salonique m'a donné l'impression que c'est bien là le plus grand effort scolaire que la France ait fait en Orient. Dans une conférence publique, organisée sous les auspices du Comité de patronage du lycée, et à laquelle assistaient en très grand nombre des fonctionnaires turcs, des notables

turcs, j'ai expliqué le sens de cet effort, ce que c'était que l'esprit laïque, esprit de science, de tolérance, de concorde, de fraternité, esprit de respect de toutes les religions, qui, en Orient, cohabitent et sont si chères à leurs adhérents, esprit vraiment français, esprit vraiment humain. J'ai dit que nous ne venions pas en Turquie pour y prêcher aucun sentiment, qui fût contraire aux lois et aux mœurs de ce pays, et que, n'oubliant jamais qu'ils ne sont pas chez eux, nos professeurs laïques sauraient reconnaître l'hospitalité qu'ils reçoivent du gouvernement ottoman par le soin qu'ils prendront de ne jamais se mêler aux querelles religieuses ou politiques des Orientaux, mais d'enseigner ce qui, dans la culture française, dans le génie français, peut être utile à tous les peuples, à tous les hommes, pour les rendre plus éclairés et plus frères. Faisant allusion au prétendu mot de Gambetta, que l'*anticléricalisme n'est pas un article d'exportation*, je l'ai fait nôtre, si l'on entend par là que nous voulons, en Orient, respecter également toutes les croyances religieuses et ne rien faire pour substituer l'une à l'autre, ni pour en détruire aucune. Il n'y a même que des philosophes, comme nous, qui soient capables de tenir ainsi, sans arrière-pensée, la balance égale entre les sectes religieuses. Mais ce qui est un article d'exportation, c'est la laïcité, c'est-à-dire le génie même de la France moderne, ce génie qu'on aime en Orient, parce qu'il n'est pas seulement national, mais humain.

Ces idées, vous ne sauriez croire avec quelle sympathie mon auditoire de Salonique y a applaudi, et, dans cet auditoire, c'étaient les Turcs, c'étaient les musulmans, qui applaudissaient le plus fort. Ne m'accusez pas de fatuité, si je relate un mien succès oratoire : j'étais fatigué, et vraiment mon discours était quelconque. Ce n'est pas moi qu'applaudissaient ces musulmans : c'est la France laïque.

Cette France laïque, on la demande en Orient, on la désire ardemment, on l'appelle de toutes parts : qu'elle se montre donc enfin ! Voilà le vœu que je rapporte de mon voyage, que je rapporte au Gouvernement, que je rapporte au parti républicain. Si vous êtes patriote, et patriote pratique, fortifiez tout de suite l'enseignement laïque français en Orient.

*
* *

Comment cela?

La Mission laïque fait des écoles : ce n'est pas à son président à demander qu'on ôte ou diminue la subvention de telle ou telle autre école française, et, en vérité, sous le soleil d'Orient, il y a place pour plus d'un type d'école. Je dirai seulement, s'ils me le permettent, à ceux qui tiennent les cordons de la bourse publique : Ne subventionnons pas les écoles qui se servent de la France sans la servir, ou qui ne servent que la France de Louis XIV, la France morte, et qui combattent la France d'aujourd'hui, la France vivante. Ne permettez pas que, dans aucune école subventionnée, on dénigre la République française, par le livre ou par la parole, et organisez des inspections rigoureuses. Préparez, et tout de suite (car il faudra du temps), la laïcisation générale de notre action scolaire en Orient, non par logique ou sectarisme, mais parce que c'est d'élémentaire prudence de ne pas confier la défense et la propagation de l'esprit moderne de notre nation aux agents d'un pape, qui, par doctrine et par humeur, est l'ennemi de cet esprit. Vous dites qu'on ne peut pas désorganiser tout de suite les écoles congréganistes, que la France y perdrait, puisqu'on ne serait pas en mesure de les remplacer aussitôt. Et bien, sauvez, comme disait Mirabeau, *la soudaineté du passage* par des mesures provisoires, par des subventions provisoires, mais que ces subventions n'aillent qu'à des maisons où on enseigne vraiment le respect des institutions et du gouvernement de la France. Autrement, c'est duperie, et j'irai jusqu'à dire que mieux vaut pas d'école du tout qu'une école où on apprend aux jeunes Orientaux à haïr nos institutions et notre Gouvernement.

La première mesure, c'est de suivre l'exemple de l'Allemagne, de l'Italie, qui accroissent sans cesse la subvention à leurs écoles d'Orient. Je sais bien qu'on prend occasion de cela pour dire triomphalement que le gouvernement italien, après avoir laïcisé ses écoles, à Smyrne notamment, les a ensuite délaïcisées. Mais si le gouvernement italien a agi ainsi, c'est que, pour beaucoup de motifs, il n'a pas pu trouver en Italie un personnel laïque suffisant. En France, nous le trouverons, nous le formerons et déjà les demandes affluent. Le succès du lycée de Salonique prouve que la laïcité française peut réussir ce que n'a pu réussir la laïcité italienne. Il faudrait, pour commencer, que le crédit de 800.000 francs que le Parlement accorde chaque année aux écoles d'Orient fût porté à un million. Avec ces 200.000 francs de plus, il y aurait moyen de développer tout de suite l'enseignement laïque dans les grandes villes de la Turquie d'Europe et de la Turquie d'Asie.

Il faut que cet enseignement soit adapté aux besoins des Orientaux, besoins qui ne sont pas les mêmes dans tout l'Orient : en la plupart des villes, ce sont des écoles professionnelles, des écoles commerciales que l'on demande, mais avec des éléments de culture générale, empruntés partiellement au programme de notre section de sciences-langues vivantes.

Il faut que les maîtres qu'on enverra en Orient puissent faire un stage dans un bon établissement

scolaire, par exemple au lycée de Salonique, qui pourrait leur servir d'école normale.

Si, comme à Salonique, ils font partie de l'Université de France, ils inspireront d'autant plus de confiance, ils auront d'autant plus de prestige, et d'autre part, restant dans le cadre, conservant leurs droits à la retraite et à l'avancement, ils seront sûrs de l'avenir.

Jusqu'ici les laïques étaient isolés, abandonnés à eux-mêmes, en face des congréganistes, si groupés, si soutenus par leurs chefs. Aujourd'hui une grande société, la Mission laïque, accorde son patronage à ceux d'entre eux qui, en étant dignes, le demandent. On a vu que M. Faure, à Constantinople, a obtenu ce patronage. Au Caire, le petit lycée français et l'école de commerce l'ont obtenu également. D'autres encore se rattachent à nous ou vont s'y rattacher. Nous les soutiendrons, nous les aiderons de notre mieux, en mettant à leur disposition notre influence, nos ressources (quand nous le pourrons) et nos conseils. Ils ne seront plus seuls, ils feront partie d'un grand groupe, on les respectera davantage et, les voyant plus forts, on leur fera plus de bien.

*
* *

Mais il ne faut pas se borner à favoriser les écoles proprement françaises : il faut favoriser toutes les écoles, même étrangères ou à demi-étrangères, qui enseignent notre langue et notre culture.

Je dirai même que c'est là le plus pressé, le plus important, le plus efficace.

Rien n'est plus utile à la France que ces écoles franco-grecques, dont celle de MM. Hadjichristos et Vatelot à Constantinople est le type le plus remarquable. Provoquons la fondation ou le développement d'écoles analogues, non seulement franco-grecques, mais franco-turques. Intéressons-nous aux écoles purement grecques ou purement turques, dans lesquelles on enseigne notre langue. Procurons des maîtres français à ces écoles, des maîtres qui n'enseignent pas seulement notre langue, mais notre culture, et qui, non seulement par leur enseignement, mais par leur exemple, donnent une bonne idée de la France. Nous pouvons faire beaucoup avec les Turcs, que nous négligeons trop, quoiqu'ils ne demandent qu'à nous aimer, et dont la haute valeur morale est si sympathique. Nous pouvons faire beaucoup avec les Grecs, qui sont de vieux amis pour nous, dont l'intelligence est si vive, dont l'influence est si grande. Sans négliger les écoles des autres nationalités, dont plusieurs sont fort intéressantes pour nous, nous avons tout à gagner à aider le développement de l'enseignement français dans les écoles turques, dans les écoles grecques, et je sais que les Turcs intelligents, les Grecs intelligents voient les avantages d'une sorte d'accord scolaire, qu'ils pourraient conclure avec les Français.

Sans presque bourse délier, rien qu'avec un peu d'attention, d'adresse et de cordialité, nous avons là, par un développement de la scolarité franco-turque et franco-grecque, un moyen d'accroître notre influence en Orient, et un moyen qui n'est peut-être pas moins efficace que celui des écoles proprement françaises J'ajoute que dans ces écoles, et j'ai pu m'en assurer, on parle avec convenance, souvent avec respect ou sympathie, de la France moderne et de la France républicaine. Ce n'est pas dans les écoles grecques que l'on trouverait des livres comme ceux que l'on trouve chez les Frères, où l'esprit républicain de nos institutions soit calomnieusement dénigré. Je n'en ai même pas trouvé chez les Turcs. Nous ne risquons donc pas, en favorisant les enseignements franco-grecs ou même franco-turcs, de favoriser un dénigrement de nos institutions et de nos idées actuelles.

*
* *

En résumé, l'opinion que je rapporte de mon voyage en Orient, c'est qu'il est chimérique de compter sur les agents de l'Église romaine pour propager là-bas les idées, la culture, l'influence de la République française, ou même de la France moderne. Quelles que soient les bonnes volontés individuelles de plusieurs prêtres ou religieux, que je salue avec estime, que je remercie encore de leur accueil courtois, c'est l'esprit de Rome, l'esprit anti-moderne qui dirige tout cet enseignement congréganiste en Orient. D'autre part, les musulmans, les Grecs, les non-catholiques préfèrent, demandent, un enseignement laïque français. Cet enseignement ne peut s'improviser du jour au lendemain ; mais il est d'indispensable sagesse d'en préparer le développement complet, et, tout de suite, d'améliorer les écoles laïques qui existent et d'en créer quelques autres, là où elles ont le plus de chance de succès immédiat. La Mission laïque a fait et fera tout ce qu'elle pourra pour cette œuvre ; mais elle a besoin, grand besoin que le Parlement et le Gouvernement lui viennent en aide.

Mesdames et Messieurs, je voudrais que vous pussiez emporter de cet entretien l'idée que développer l'enseignement laïque français en Orient, c'est une affaire de patriotisme, de patriotisme bien entendu, de patriotisme réaliste, et non pas l'espèce de préjugé logique d'un fanatisme à rebours. Oui, l'enseignement laïque, l'enseignement de l'Université de France, est mieux que tout autre propre à faire connaître aux Orientaux la France telle qu'elle

est, la France moderne. Les musulmans s'étonnent que les républicains français, qu'on leur disait aussi francs que généreux, ne viennent à eux que masqués. Laissons tomber ce masque, ce masque romain, et que la France montre enfin au monde oriental sa vraie figure, sa figure jeune, ses yeux fraternels, l'âme moderne, l'âme sage, que lui a faite l'histoire, son génie raisonnable qui est ami des peuples et que les peuples aiment. Mesdames et Messieurs, fortifions, développons l'enseignement laïque en Orient : ce sera fortifier, développer la France même, et qui sert la France sert l'humanité.

A. Aulard.

LE SOCIALISME RUSSE DEVANT LA HAUTE COUR

Ce n'est pas la première fois qu'on voit apparaître en cour d'assises ou devant la haute cour des vaincus, et que leurs persécuteurs en les accablant prétendent servir l'ordre moral. On a jugé, au temps de la restauration des Stuarts, les régicides du Long Parlement, comme un siècle plus tôt ceux qui, en Angleterre, étaient restés fidèles aux deux assises de la société médiévale, la catholicité et la « monarchie » tempérée. Les grands patriotes hollandais, Egmont et Horn, ont payé de leur tête leurs généreux efforts pour assurer l'indépendance et la liberté de leur pays. Le triomphe de la révolution n'a pas empêché la terreur blanche de sévir contre ceux qui voulaient s'opposer au retour des Bourbons. Le second Empire a envoyé aux pontons ceux qui s'étaient déclaré contre le coup d'Etat du Deux décembre.

Mais ce qui ne s'est encore jamais produit, c'est de faire asseoir sur le banc des accusés tout un parti, sous le prétexte d'un complot ourdi contre la sécurité de l'État. L'ordre moral russe a eu cette audace.

Le printemps de l'année dernière on apprit avec stupéfaction que le ministère actuel de M. Stolypine demandait à la Douma de livrer aux poursuites judiciaires tous les députés du parti socialiste. Cette demande fut vivement critiquée, même par des hommes à poigne, tel l'ancien ministre de l'Intérieur Dournovo. On a beau être conservateur, cela n'empêche pas de garder une certaine pudeur, et il y a des actes trop en désaccord avec le sentiment de l'honneur pour ne pas inspirer le dégoût vis-à-vis de ceux qui osent y recourir.

La seconde Douma, pour complaire aux demandes du gouvernement, demandes appuyées de menaces de dissolution, nomma un comité. Il fut composé de légistes. Le procureur impérial lui présenta les documents sur lesquels il croyait possible de baser sa demande. On les soumit à une sérieuse analyse et on les trouva insuffisants. La principale pièce à conviction n'était que la copie d'un acte, dont l'accusateur public n'avait pu se saisir. Rien ne prouvait l'existence même de cet acte. La prétendue copie, après tout, pouvait bien être l'œuvre d'un faussaire, de quelque agent de la sûreté. Les membres du comité furent unanimes à repousser la demande qui leur était faite. Il n'en fallut pas davantage pour décider M. Stolypine à mettre un terme à l'existence d'une Douma, qui ne voulait point se plier à ses ordres.

Parmi les inculpés plus d'un préfère prendre la route de l'exil, en se disant qu'après tout un gouvernement fort est toujours suffisamment armé de preuves judiciaires vis-à-vis de ses ennemis, surtout lorsque l'épée de Damoclès est suspendue sur ceux que la loi déclare inviolables sans les protéger en même temps contre un déplacement. Mais ceux qui passèrent la frontière ne forment qu'un petit nombre du parti mis en cause. Nous avons, par conséquent, le droit de dire qu'on vit apparaître sur le banc des accusés presque toute la fraction parlementaire russe. On la jugea à huis clos devant un tribunal composé de sénateurs et de personnes appartenant aux divers ordres sociaux : nobles, industriels et commerçants, paysans des campagnes.

Les accusés, à quelques exceptions près, refusèrent de reconnaître à la haute Cour le droit de les juger, après quoi on les reconduisit dans leurs cellules. Le jugement fut prononcé en leur absence, devant des banquettes vides. Il condamne la majeure partie des inculpés à des travaux forcés en Sibérie pour un terme de deux à cinq ans et à la privation de tous leurs droits.

La société russe ignore ce qui s'est passé au tribunal, et peu de personnes ont pu se procurer les discours des deux avocats qui se sont fait entendre dans le procès.

L'un des deux, M. Adgemoff, commença son discours par cette constatation : » Messieurs les sénateurs et Messieurs les élus des ordres, dit-il, vous tenez soigneusement fermées les portes du tribunal, afin que la société russe ne sache rien de ce qui s'y passe. Or, il s'y passe ceci. C'est que le soin d'accumuler les preuves, au lieu d'incomber à l'accusateur public, comme cela a lieu dans tous les procès, revient à la défense. Car M. le procureur n'a pas trouvé nécessaire de donner une base à ses accusations. On ne nous a point présenté l'analyse des faits recueillis par le juge d'instruction. On n'a point cherché à établir que ces faits correspondent exactement à ceux prévus par la loi criminelle, et on a éliminé de la sorte les principes fondamentaux

de la procédure contradictoire. L'accusateur public recourt à des procédés analogues à ceux des inquisiteurs. A la place de faits précis, il nous soumet ses propres suppositions. Au lieu de démontrer la culpabilité des accusés, il nous demande d'établir leur innocence. Rien n'a été dit pour prouver que les actes de mes clients sont précisément ceux prévus par l'article 102 du Code pénal, article qui punit le crime de lèse-majesté. Car cet article suppose l'existence d'une société illicite, ayant pour but le renversement par la force de l'ordre établi. Or, l'accusateur considère comme telle la fraction parlementaire du parti social-démocrate; pour qu'elle le devînt, il faudrait prouver que ses actes ont été illégaux. Au lieu de cela, on nous parle des agissements du comité central, et on nous fait entendre que la fraction parlementaire a tenu à agir en conformité avec les directions données par le Comité. Eh bien! qu'y a-t-il de criminel dans une pareille attitude, et les députés ne sont-ils pas tenus de conformer leur conduite aux conseils donnés par des gens appartenant à leur propre parti, même dans le cas où ils seraient membres d'une société clandestine?

« Passons aux moyens dont se sont servi les inculpés. Qu'est-ce qui prouve que ces moyens correspondent au caractère de « force employée pour renverser l'ordre établi »? L'accusateur public trouve ce caractère dans le fait que les inculpés ont voulu éveiller chez les ouvriers le sentiment et la compréhension de leurs intérêts de classe, qu'ils leur recommandaient une attitude contraire aux vues du gouvernement, qu'ils leur faisaient entendre l'impossibilité d'arriver à leur but par des moyens pacifiques. Mais la pression morale, d'après les criminalistes allemands, dont les idées ont été adoptées par notre nouveau code pénal, n'acquiert le caractère de force dans le sens de la loi, que lorsqu'elle est exercée par le pouvoir, disons par un monarque constitutionnel, faisant le coup d'État qui consiste à renverser la loi électorale, et trouvant un ministère assez docile pour contresigner un pareil acte. Je connais des faits de cet ordre arrivés récemment, mais je n'ai pas oui dire qu'ils aient été poursuivis par l'accusateur public.

« L'article 102 ne peut être appliqué que dans le cas où l'acte visé a été sur le point d'être accompli. Est-ce là ce qu'on peut dire de ceux qui ont amené mes clients sur le banc des accusés. Nous parle-t-on d'un nouveau « complot de poudre », pareil à celui qui eut lieu en Angleterre, du temps de Jacques Ier? Non, on se contente de nous faire voir des boîtes vides, qui auraient pu servir à contenir des brochures aussi bien que de la poudre ou de la dynamite ».

Ainsi, d'après M. R. Adgemoff, les crimes, dont on accuse les membres de la fraction socialiste, son loin d'être établis. Au lieu d'avoir devant lui des perturbateurs de l'ordre public, le tribunal est appelé à juger les membres d'un parti contraire au gouvernement.

Un autre avocat, en même temps représentant de la ville d'Odessa à la seconde et à la troisième Douma, M. Pergament, ne cache point, lui aussi, sa stupéfaction devant le manque complet de preuves, quant à l'existence d'une société criminelle ayant tramé un complot contre l'ordre public. L'accusateur essaye, dit-il, d'établir une relation intime entre la fraction parlementaire socialiste, le Comité central et le Congrès tenu à Stockholm par la Social-Démocratie russe. Ce dernier, ayant parlé d'émeute armée comme pouvant servir à assurer les intérêts du parti, le procureur voudrait en rendre également responsable la section parlementaire. « Essayons, dit l'avocat, d'appliquer, ainsi que le fait l'accusateur public, l'article 102, aux actes de mes clients. Cet article parle de société, c'est-à-dire de quelque chose de spontané et de durable, créé dans l'intention de poursuivre un but commun. Toute société de cet ordre suppose l'existence d'un consentement mutuel et la reconnaissance d'une volonté collective, à laquelle veulent bien se soumettre les individus faisant partie d'un seul tout. Je vous demande, Messieurs, peut-on appliquer ces indices à une fraction parlementaire et généralement à toute assemblée représentative? Pour répondre par une négation, il suffit de reconnaître ce qui est un fait, qu'on devient membre d'une société de son propre choix et membre d'une Douma, grâce au choix des électeurs.

« La fraction parlementaire des social-démocrates russes forme une partie de la Douma, c'est-à-dire de la représentation nationale. Je ne nie pas que même une fraction parlementaire peut devenir une société illicite et criminelle, mais dans ce cas il faudrait indiquer le moment où elle devient telle et établir que ce moment est réellement venu. Il m'est tout aussi impossible d'identifier un parti politique avec une société. La chose est trop évidente pour que je trouve nécessaire de m'y appesantir. »

M. Pergament passe ensuite à l'analyse des faits inculpés, et il n'a pas de peine à prouver qu'il ne suffit pas de détester l'ordre établi, de le soumettre à une vive critique et de rêver à une république pour devenir criminel. Si les médecins, réunis en Congrès, avaient même fait une déclaration en forme en faveur d'une République démocratique, il aurait été impossible de les poursuivre comme coupables d'avoir organisé une société clandestine dans le but de renverser l'ordre établi.

Qu'ont fait les inculpés, sinon agir en conformité des promesses données à leurs commettants? Ils se

sont prononcé de la même façon, quant à l'ordre établi que dans leurs discours électoraux. Il aurait été difficile à la fraction parlementaire de suivre les décisions du Congrès de Stockholm, vu que ce dernier s'est réuni en 1906, alors que les socialistes, comme tels s'étaient décidés à ne prendre aucune part aux élections. Or, en 1907, le peuple a envoyé à la Douma 55 représentants socialistes, lesquels, en acceptant le rôle de députés, suivaient une ligne de conduite contraire aux décisions prises par le Congrès de Stockholm. Tenez également compte de ceci, c'est que ce Congrès s'était réuni aussitôt après le soulèvement de Moscou et sa suppression violente par la force armée, et que l'état d'esprit était devenu tout autre quelques mois plus tard, alors que le Congrès de Londres déclarait ne vouloir pas même s'occuper de la possibilité d'une nouvelle insurrection armée.

J'arrive de la sorte à croire que tout ce qu'avance le procureur doit être soumis au doute. Il est impossible de dire que la fraction parlementaire ait été une société criminelle ou qu'elle ait réglé sa conduite sur les ordres reçus de Stockholm par l'intermédiaire du comité central. D'ailleurs il suffit de jeter un coup d'œil sur les lettres envoyées par la fraction parlementaire aux comités locaux du parti socialiste, pour acquérir la certitude qu'il ne s'agissait point de préparer un nouveau soulèvement. Que demandent-elles à ces comités ? — De soutenir la Douma dans ses efforts pour conquérir la liberté et soumettre le ministère à sa direction. Sont-ce là des appels aux armes? L'avocat passe en revue toute la correspondance de la fraction parlementaire et n'y trouve pas un mot qui prouve l'intention de ses membres d'enfreindre la paix publique.

On les accuse d'avoir fait un appel à l'armée, d'avoir reçu de sa part un cahier des doléances. Personne ne nous a présenté l'original de cet acte, dit-il; nous n'en possédons que la copie. Admettons qu'elle soit exacte et qu'une députation des soldats ait, en effet, présenté un document de la sorte au député Guérus, et que ce dernier ait promis d'en tenir compte. Demandons-nous que contient cet acte. Une supplique pour diminuer le nombre des heures de service et affranchir les soldats du port de l'uniforme en dehors de ces heures. Est-il possible de voir en cela une relation quelconque avec un complot dirigé contre l'ordre établi ? Et quelle fut la réponse donnée à la députation par le député Guérus ? Il promit de s'occuper du sort des soldats et exprima l'espoir que la lecture des journaux les rendrait favorables à la Douma. Et ce fut tout.

Comme conclusion, l'avocat supplia la cour de sauver non des inculpés, mais la justice, du danger, qui la menace, de servir à d'autres fins que ceux de l'égalité.

Je ne garde aucun doute que le lecteur français ait de la peine à comprendre pourquoi les socialistes de la seconde Douma devront prochainemeni prendre la route de la Sibérie, alors que dans tous les Parlements de l'Europe leurs coreligionnaires politiques expriment les mêmes vœux et propagent les mêmes idées sans courir le risque d'être poursuivis par l'accusateur public. C'est qu'en définitive il ne s'agit point en Russie d'autre chose que de vindicte exercée par le gouvernement sur ceux, qui, un moment, l'avaient forcé, par leur attitude, de perdre la tête et de faire des concessions regrettables à son point de vue actuel. La justice n'a rien à faire dans ce jugement, car de l'avis même de M. Stolypine, il s'agit avant tout de sauver le peuple. Une fois lancé dans cette voie, on fait fi de toute entrave légale, afin d'assurer le triomphe de l' « ordre moral ».

MAXIME KOVALESKY.

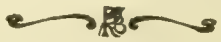

UNE MAXIME D'ÉDUCATION CIVIQUE

Réponse à M. Ferdinand Buisson

J'ai eu le malheur, en ces derniers jours, d'encourir la censure âcre de M. Hippolyte Parigot, rédacteur au *Temps*, et l'amicale réprimande de M. Ferdinand Buisson, qu'on a lue ici même. Tandis que le premier se divertit légèrement à faire suspecter mon patriotisme, le second, tristement, me reprend d'être dur aux antipatriotes. J'honore trop M. Buisson, je respecte trop sa haute conscience et sa haute intelligence, pour ne pas essayer de lui répondre.

A vrai dire, je suis un peu embarrassé pour le faire : car je n'ai jamais trouvé de contradicteur, qui fût aussi empressé de se déclarer d'accord avec moi.

M. Buisson trouve « très juste et très sage » la maxime, qu'il dit très bien être « l'idée maîtresse » de mon article : il faut sauver la civilisation, et se garder, pour réaliser le possible, le meilleur, de sacrifier des réalités bonnes ; pas plus dans le travail social qu'en morale, la fin ne justifie les moyens.

M. Buisson « ne nie pas » qu'on ne soit toujours sûr d'être écouté quand on s'adresse à la lâcheté humaine.

M. Buisson « conclut avec moi », que c'est une mauvaise action d'abuser de l'inexpérience des jeunes gens pour leur enseigner la haine de leur patrie et la résistance aux lois. »

M. Buisson, sur la grève de l'impôt, déclare que « tout ce que M. Lanson dit, est très juste ».

Mais si M. Buisson convient avec moi de tous ces points, que peut-il bien lui rester à combattre dans ma thèse? Car enfin c'était là tout mon article, et qui m'accorde cela, m'accorde tout.

M. Buisson m'accorde tout ce que j'ai avancé, et me contredit sur tout ce que je n'ai pas dit. Il me remontre longuement que tous les réformateurs et tous les révolutionnaires ont été accusés de poursuivre des fins égoïstes, que toujours on a combattu le progrès en calomniant ses défenseurs, et que la société actuelle n'est pas parfaite. Je sais tout cela : mais quel rapport à la question? A entendre M. Buisson, il semblerait que j'aie combattu la grève militaire et la grève de l'impôt en haine de tout progrès, que je suis le champion des iniquités sociales, l'ennemi des réformes démocratiques. M. Buisson me connaît assez, les lecteurs de la *Revue Bleue* m'ont lu assez souvent, pour que je me dispense de faire sur ce point mon apologie.

M. Buisson commet une méprise. Je n'interdis aucun espoir, aucun idéal. J'avertis seulement les enthousiastes de regarder à leurs pieds par quels chemins ils nous conduisent. J'avertis les habiles de ce que peut nous coûter leur habileté. J'invite les éducateurs à tâcher de former des consciences qui ne se laisseront manier que par des motifs nobles, et en qui il sera malaisé de dégrader la civilisation. S'il y a un progrès social, qui exige pour se réaliser le concours de l'égoïsme, de la veulerie, de la lâcheté des individus, que M. Buisson me le dise.

La Réforme, la Révolution, oui, ce sont de grandes choses, mais qui furent mêlées de bien et de mal. Les hommes furent souvent médiocres ou petits. Aujourd'hui, nous retournant vers ce passé, nous en voyons surtout le bienfait, et nous avons raison. Mais dans le temps où ces choses se faisaient, s'il y avait des hommes qui voulaient aller vers ces fins excellentes avec le moins de dégât possible pour la civilisation, avec le moins de souffrance possible pour les hommes, avaient-ils tort? étaient-ils des ennemis du progrès? Là est la question.

Toutes les généralités vagues ne mènent à rien. Il ne s'agit pas de ce qui *a pu* arriver, de ce qui *pourrait* arriver. Il faut parler nettement. M. Buisson estime-t-il que le progrès, la démocratie, et même le pacifisme aient besoin d'être servis comme M. Hervé et ses amis les servent, par une propagande que M. Buisson lui-même appelle « une mauvaise action »? Estime-t-il qu'on devienne un adversaire du progrès, de la démocratie et du pacifisme, dès que l'on combat la doctrine hervéiste, et qu'on se refuse à en regarder les défenseurs comme des alliés? C'est là la question à laquelle il faut répondre, sans se jeter dans la considération des *possibles*. Pour moi, je n'hésite pas. Les ennemis du progrès, les conservateurs d'iniquités, les auxiliaires de toutes les réactions, ce sont les politiques et les fous, qui ne regardent pas aux moyens, et qui, par l'appel qu'ils font aux bas instincts de l'humanité, déshonorent les fins souvent élevées, qu'ils prétendent poursuivre.

M. Buisson me fait ensuite une longue représentation sur le pacifisme et l'arbitrage. Voici l'attitude qu'il me prête : « M. Lanson est plein d'indulgence pour le pacifisme, *à condition*, dit-il, *que ce soit un rêve*. » J'ai écrit : « ... Le rêve est beau, si c'est un rêve... L'impossible n'est souvent que du lointain. » C'est juste le contraire de ce que M. Buisson me fait dire. Il ne me parle que de pacifisme. Ce n'est pas là la question. Est-ce à lui qu'il faut apprendre que pacifisme n'est pas antipatriotisme, antimilitarisme. Un pacifisme raisonnable et clairvoyant, idéaliste dans sa fin, réaliste et pratique dans ses moyens, ce pacifisme sans ignorance et sans peur, qui fait ce qu'il peut dans l'Europe actuelle pour tuer la guerre, et ne veut pas cependant laisser tuer ni blesser la patrie, ce pacifisme qui ne s'oppose pas au patriotisme, qui n'est même que la conscience des intérêts supérieurs de la patrie dans la civilisation présente, ce pacifisme, le seul qui ne soit pas une chimère et condamné à un honteux échec, n'a rien à voir avec l'antimilitarisme, qui prêche la grève des conscrits et des réservistes, la désertion et l'insurrection en temps de guerre, et l'assassinat des chefs français. Si le pacifisme pouvait mourir de quelque chose, il mourrait de ces apôtres-là. Eux seuls font vivre encore le nationalisme. C'est cette doctrine, ou plutôt ce moyen de l'antimilitarisme, dont M. Buisson devait tenter l'apologie, s'il voulait me combattre.

M. Buisson s'attendrit sur les antimilitaristes qui viennent d'être jugés; il les admire. Ces jeunes gens sont condamnés : je me tais. Je ne me demanderai même pas, si M. Buisson ne fait pas ici un peu trop l'avocat de cour d'assises. Mais où prend-il que je les aie accusés ni eux, ni leur patron Hervé, de lâcheté? Que M. Buisson veuille bien me relire. Il verra que je n'ai pas parlé des prédicateurs de la grève militaire et de leurs mobiles, mais de la masse, et des instincts par lesquels on essaie de la saisir. C'est dans cette masse que des gens qui, personnellement, risquent quelque chose, je le veux bien, essaient d'intéresser l'égoïsme et la veulerie. Si M. Buisson est « déconcerté » par mon raisonnement, c'est qu'il m'a lu bien rapidement. Oui, je rappelle que, de tout temps, paysans et bourgeois ont eu peu de goût pour le service militaire, ont saisi tous les moyens de s'y dérober; et c'est pour cela précisément qu'il ne faut pas offrir à tous ces gens-là de beaux mots pour mettre à l'aise leurs sen-

timents médiocres. On fait une œuvre mauvaise, quand on vient leur dire que leur manque de patriotisme est un amour de l'humanité, et que leur peur les consacre apôtres de la paix. Il faudrait les élever aux sentiments sociaux, et si l'on veut les porter un jour jusqu'à la connaissance de la solidarité humaine, les faire passer d'abord par la conscience de la solidarité nationale, par le patriotisme. Qu'y a-t-il dans ce raisonnement-là de « déconcertant »? Et où M. Buisson voit-il que j'accuse particulièrement la classe ouvrière, dont je n'ai même pas prononcé le nom?

M. Buisson ne veut pas que je parle de la grève de l'impôt, quoique, selon lui, *tout ce que j'en dis, soit très juste*. Mais, remarque-t-il, nous ne savons pas tout sur les troubles du Midi : il faut donc « réserver la question ». Scrupule hyperscientifique, assurément fort respectable. Seulement, quelle est la question contemporaine sur laquelle nous savons tout? Quelle est celle que M. Buisson osera ne pas réserver? M. Buisson vient de plaider avec assurance pour les antimilitaristes : est-il donc si assuré de connaître tout le fond de ce mouvement? Ne devait-il pas ici aussi « réserver la question » ? Et que peut-il bien faire dans la vie politique, où il passe le temps à donner des avis et des votes sur des questions dont ni lui ni personne ne possède toutes les données?

Dans le présent, nous travaillons tous toujours sur l'incertain. Nous faisons récolte de faits, échange de probabilités et assaut de conjectures. Puis chacun se décide selon son information, son intelligence et sa conscience. C'est la condition de notre humanité. Il n'y a rien de mieux à faire, et quiconque fait avec prudence et probité la collection et la critique des données, qui sont à sa portée n'a rien à se reprocher.

Mais, d'ailleurs, ici, en réalité, la question des troubles du Midi et de leurs causes profondes ne se pose pas. Je prends ces troubles comme donnés : le Midi est en effervescence, il se soulève. C'est ici que je demande : n'a-t-on pas tiré de ces foules, qui n'auraient pas marché pour une insurrection, la résistance passive à l'impôt? Ce moyen de la grève de l'impôt n'a-t-il pas été accueilli avec une facilité et un enthousiasme, ne s'est-il pas généralisé avec une rapidité, qui donnent beaucoup à penser? Ces faits, et divers indices recueillis sur divers points du pays, ne nous donnent-ils pas le droit de dire que tout moyen, qui n'aurait pas flatté chez le paysan le penchant humain à l'inertie et le désir séculaire de se dérober aux obligations fiscales, n'aurait pas eu un pareil succès? Je ne comprends pas pourquoi, *ce que je dis étant très juste*, selon M. Buisson, j'aurais mieux fait, selon le même M. Buisson, de ne pas le dire.

En somme, mon vénérable ami me contredit sans me contredire. Ce n'est pas une contradiction, dit-il, qu'il apporte à mes propos, c'est une « contre-partie ». La nuance est jolie. Il me désapprouve en m'approuvant, ou, si vous voulez, il m'approuve en me désapprouvant. La désapprobation est la « contre-partie » de l'approbation. Qu'a donc voulu M. Buisson? Je l'ignore. Mais ce qu'il a fait, le voici. Il a enveloppé toutes les idées qu'il déclarait vraies, de toutes les réflexions qui pouvaient les amortir, les rendre inefficaces et inopérantes sur les esprits. On dirait qu'il a peur qu'on ne soit trop de son avis, d'en être trop lui-même et qu'il se fait une obligation de conscience de gagner des sympathies aux idées qui ne sont pas les siennes. N'est-ce pas pousser l'abnégation un peu loin?

M. Buisson est au-dessus de tous les soupçons. Qu'il ne voit dans mes paroles aucune insinuation maligne. Il n'y en a pas dans ma pensée. Je déplore seulement que sa délicatesse scrupuleuse fasse trop souvent le jeu des politiques sans scrupule, et le conduise à des complaisances pour une propagande qui est (le mot est de lui) « une mauvaise action ». Je déplore que, par les hésitations de sa conscience timorée, il risque, sans gagner grand crédit du côté des antipatriotes, de se retirer un peu de l'autorité qu'il pourrait avoir sur les républicains démocrates. Nous avons besoin de lui, de sa forte probité, de sa large intelligence. Qu'il consente à ne pas se détruire lui-même, à oser une bonne fois être pour ce qu'il croit contre ce qu'il ne croit pas.

GUSTAVE LANSON.

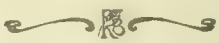

BRUSSAGLIA

— Il y a une histoire de Kipling qui paraît fondée sur une hypothèse semblable à la tienne.

— Non, répondis-je, Kipling suppose un homme ayant vécu plusieurs existences, dont, de temps en temps, lui reviennent à l'esprit des épisodes détachés, qu'il croit être des produits spontanés de son imagination. Non, ce que je dis est tout autre chose ; je me suis certainement mal expliqué. Je ne fonde pas mon assertion sur la possibilité, pour une même personne, de passer par diverses existences, ce qui, si ce n'est absurde, ne peut en tout cas être démontré ; je ne m'écarte pas des conditions actuelles et positives de notre existence.

— Expose-moi donc encore une fois ton système, me répondit-il, en me tendant une cigarette.

— Nous sommes sur le chapitre de la mémoire, n'est-ce pas? La mémoire, d'après ce que tu crois, ne retient et n'évoque que les événements vécus, ou dont nous avons entendu parler durant notre vie, et

encore pendant les périodes conscientes de cette vie. Est-ce bien cela?

— Oui, c'est ce qu'il me semble, au moins.

— Eh bien! je vais plus loin avec ma croyance; je crois non seulement à la possibilité d'une mémoire, dont les racines plongent au-delà de notre propre existence actuelle et personnelle, mais je suis convaincu que cette mémoire est une réalité.

— Kipling encore!

— Laisse donc Kipling! Je te le répète, la pluralité des existences est un non-sens : l'âme n'est pas une marionnette, qui se puisse vêtir à l'égyptienne, puis à la romaine, pour se présenter ensuite en vêtements taillés par un couturier du jour; toute la psychologie moderne s'oppose à cette hypothèse. Je te parle d'une mémoire dont les racines vont au-delà de mon existence personnelle, pour se nourrir de l'expérience des générations passées. Une mémoire qui m'a été transmise par voie héréditaire, me venant des mêmes ancêtres, qui m'ont transmis les organes et les signes caractéristiques, qui étaient leurs et qui me distinguent.

— Voilà où je ne peux pas te suivre : c'est là que commence le paradoxe.

— Non, mon cher; que la mémoire passe d'une génération à l'autre, ce n'est pas un fait extraordinaire ou paradoxal; c'est, au contraire, facile à démontrer. En attendant, et pour si peu éclairés que nous soyons sur la manière dont se produit le phénomène de la mémoire, tu m'accorderas bien qu'en substance il s'agit d'une représentation déterminée, qui reste en nous à l'état latent et peut être évoquée volontairement, ou se reproduire sans que nous l'ayons voulu, plus ou moins nette et complète. Je m'explique bien?

— Il me semble.

— Simplifions encore : c'est une condition traversée, qui n'existe plus, et qui, par intervalles, redevient actuelle. Ainsi réduit, le fait rentre dans la catégorie des phénomènes héréditaires.

— Nous y sommes; tu es un dialecticien; je suis un positiviste : pour moi, l'hérédité passe du mort au vivant; les faits de mémoire se transmettent de moi vivant à moi vivant.

— Laisse-moi continuer; pour le moment contentons-nous de voir qu'il n'y a pas une différence essentielle entre le souvenir d'un événement passé qui, un beau jour, se représente à ton esprit, et l'apparition à vingt ans de cette mèche de cheveux blancs, qui distingue tous les mâles de ta famille. Sur le bord de ton crâne tes cheveux, lors de ta vingtième année, se sont souvenus qu'ils devaient blanchir. Mais venons à d'autres exemples. Que dis-tu de l'instinct des animaux? Pourquoi le ver-à-soie, à un moment donné de sa vie, refuse-t-il résolument la nourriture et monte-t-il entre deux branches auxquelles il accroche ses premiers fils de soie, continuant à se démener jusqu'à ce qu'il ait formé son cocon? Pourquoi tous ces autres actes accomplis avec sûreté, méthode, perfection, par tant d'autres animaux, actes compliqués, qui réclament l'intervention de facultés peu différentes assurément de nos facultés intellectuelles?

— C'est l'instinct, mon cher; tu l'as dit toi-même; je n'en sais pas davantage.

— L'instinct est un mot, rien qu'un mot qui n'éclaire pas, mais qui arrête; au lieu de nous endormir dessus, écartons-le et débarrassons-en le chemin. Tout ce dont j'ai parlé sont des faits héréditaires; d'un autre côté, ce sont des actes d'ordre intellectuel, alors même que d'ordre rudimentaire. Il est certain que de génération en génération se transmet chez ces animaux la mémoire d'une série d'actes, qui n'ont jamais été exécutés auparavant par celui qui les accomplit à son tour, ni qu'il n'a jamais vu faire. Mais j'entends ce que tu t'apprêtes à me dire : la mémoire chez l'homme est consciente; chez les animaux elle est machinale. Tout d'abord, nous ne savons pas s'il en est véritablement ainsi, et s'il n'y a pas, même chez les animaux inférieurs, un rudiment de conscience; en second lieu, la mémoire n'est pas toujours chez nous, homme, consciente et volontaire. Elle apparaît souvent quand nous l'évoquons le moins, et n'apparaît pas quand nous le voudrions. C'est une fée capricieuse et taquine. Ce matin je t'ai entendu te plaindre d'être poursuivi par un air d'opéra, que tu ne pouvais chasser de ta tête.

— Oui, mais c'est moi, pour mon malheur, qui ai appris ce motif et non mon grand-père.

— C'est très vrai; mais ce motif t'est revenu à l'esprit, sans que tu l'aies appelé et il ne se laisse pas renvoyer par ta volonté. Et puis, comment donc se fait-il que, lorsque je t'ai montré les lettres d'un de tes grands-oncles, tu aies reconnu l'écriture de ton grand-père? Qu'en dis-tu? L'un en Piémont, l'autre en Amérique: ils ne se sont jamais vus, ils ont eu des méthodes, des habitudes, des maîtres différents, et pourtant ils avaient la même main.

— Mais ce n'est pas de la mémoire cela; l'écriture est le résultat de la structure des os et des muscles, laquelle a son action sur la pointe de la plume. Jusqu'à présent, tu ne m'as pas apporté un seul fait pour me convaincre de l'existence chez l'homme de la mémoire... appelons-la, héréditaire.

— Eh! mon cher, dis-je en me levant pour ouvrir une fenêtre, tu me demandes précisément ce que je cherche moi aussi : une preuve, une preuve positive. Si je l'avais, je ne t'aurais pas accablé de tant de raisonnements, je t'aurais dit: c'est ainsi.

— Alors, mon cher, pourquoi discuter? Si tu n'as rien trouvé toi-même, qui prouve ou fortifie ton assertion, comment la soutiens-tu? Si tu ne peux me donner une preuve, tu devrais au moins me donner un indice.

— Un indice? mais je t'en donnerai par milliers des indices! Indices auxquels personne n'a fait attention, mais qui pour moi ont une grande valeur. Réfléchis que, si ma théorie est vraie, ce n'est que l'ensemble des impressions recueillies par les parents qui peut être transmis, impressions d'avant l'époque à laquelle l'enfant a été engendré. Ce qui revient à dire qu'il faut exclure de l'amas des souvenirs transmissibles l'expérience des vieillards et y accumuler au contraire tous les éléments de la période en laquelle la vie physique et intellectuelle était en plein essor. Je ne sais si tu as remarqué combien les jeunes gens se ressemblent entre eux, beaucoup plus que les vieillards. Combien de sincères et chaudes amitiés juvéniles s'éteignent à l'âge mûr; la jeunesse seule avait rapproché des hommes de natures différentes, qui se séparent en avançant dans la vie. La poésie et l'art sont aussi des phénomènes caractéristiques de la jeunesse, décuplés par les influences ataviques. Crois-tu que, si nos ancêtres eussent été avancés en âge, faibles de corps et arides d'esprit, désolés, rendus sceptiques par les amertumes de l'expérience, ou que, tout au moins, s'ils fussent déjà parvenus à cette maturité qui aiguise le sens critique et ne voit plus les réalités que sous leur vrai jour et dépouillées de l'halo lumineux, crois-tu que la jeunesse serait ce qu'elle est?

Ce fut heureux que, pour couper court à mon lyrisme, la servante de l'auberge où nous étions, et qui cumulait les multiples fonctions que la civilisation moderne répartit entre le nombreux personnel des grands hôtels, entra à ce moment dans notre chambrette. La nappe blanche et le petit vin couleur de rubis mis sur la table changèrent le cours de nos idées. Mon ami avait faim et peut-être, sans que je m'en aperçusse, avais-je faim, moi aussi; et qui sait si cet acharnement que je mettais à discuter ne pouvait pas être imputé à un instinct atavique, canin et rageur, que la faim a le pouvoir de rappeler?

J'étais mécontent de moi; cette discussion, que je sentais avoir mal soutenue, était en plus inopportune et de nature à porter obstacle à mes desseins secrets. Mettons que j'eusse été même le plus habile et le plus persuasif des orateurs : je ne pouvais atteindre un meilleur résultat que celui de convaincre mon adversaire de la vérité de ma thèse; auquel cas, précisément, l'expérience que j'avais préparée et que j'attendais avec tant d'impatience n'aurait plus eu son entière valeur, et une occasion des plus rares aurait été perdue.

Mon compagnon, qui ne soupçonnait nullement être l'*anima vilis*, destiné à servir à mes épreuves et vérifications, était un grand jeune homme au visage imberbe, et dont l'œil clair et souriant adoucissait le quelque chose de dur, que l'impassibilité et la raideur britanniques conféraient à son expression.

Je dis britannique, bien qu'il ne fût pas Anglais; c'était un Américain de New-York, mais d'une famille d'origine piémontaise, qui s'était transplantée en Amérique dans les premiers temps de la colonisation. La vieille souche des Mombel, éteinte chez nous, continuait en ce jeune homme; le titre nobiliaire avait été abandonné et le nom lui-même avait subi les inévitables vicissitudes, qui transforment les langues et l'orthographe et était devenu Mountbell; si bien que les vieilles armoiries, qui avaient passé aux Frossasco, avaient été délaissées, et Mountbell avait arboré sur ses cartes de visite et son papier à lettres un emblème parlant, un mont surmonté d'une cloche : *Mount-bell*. Mésaventures d'un blason qui traverse l'Atlantique.

Mountbell était mon cousin; sa mère était sœur de la mienne; elles étaient mortes jeunes toutes les deux, et toutes les deux en Italie; en ce temps-là nos familles vivaient ensemble, et Mountbell et moi étions comme frères. Il retourna ensuite en Amérique et fréquenta l'Université d'Harward, tandis que je faisais mes études à Turin. Nos pères moururent aussi et nous nous trouvâmes seuls, lui avec un patrimoine des plus importants, même dans le pays des milliardaires; moi, je ne dis pas précisément pauvre, mais obligé de compter sur mon travail pour avoir une existence aisée. Le vif amour de l'Italie et une ardente passion pour l'art firent repasser l'Océan à Mountbell; déjà hommes faits, nous nous retrouvâmes avec la même affection et nous sentîmes encore plus unis. Il me chargea de lui chercher une villa en Piémont, dans n'importe quel coin, fût-ce le plus lointain et le plus sauvage, pourvu que la position et le pays aux alentours fussent vraiment beaux.

A cette époque je me livrais avec ardeur à l'étude des problèmes de la psychologie et surtout de celui de la mémoire; tout en m'imposant à moi-même de m'en tenir fermement au positivisme le plus absolu, le plus sévère et bien que je suivisse les méthodes de l'investigation physiologique, je sentais pourtant que la fascination de ces problèmes m'entraînait et renversait mon plan : peu à peu, l'irréel, le transcendant, avaient prise sur moi.

J'étais assailli par de vives sensations, de subites angoisses et des ravissements soudains, que, de sang-froid, d'esprit rassis, je me reprochais comme des faiblesses; quelque chose cependant protestait en moi et je me disais que ce pouvait aussi bien être de

fugitives et lumineuses apparitions de vérités, encore inaccessibles aux recherches scientifiques.

En lisant un jour une annonce judiciaire de la mise aux enchères du château de Brussaglia, rédigée dans une prose digne du plus correct des huissiers, j'éprouvai une de ces étranges et invraisemblables sensations. Entre temps, d'autres impressions banales me firent oublier cette annonce: je me trouvais dans une petite ville du Piémont pour visiter une propriété en vente ; j'y allai dans la journée et me décidai presque tout de suite à conclure l'affaire. Mais le soir, à l'hôtellerie, au moment de m'endormir, voilà que soudain je revois mon poétique avis imprimé : les termes légaux, rigides, surannés, me faisaient l'effet d'armatures mal fermées, d'où sortaient comme autant de petits esprits les paroles importantes dans leur vrai sens : encan — fatalités — Brussaglia. — Qu'est-ce que Brussaglia? Je me souvins alors d'avoir trouvé un jour en furetant parmi de vieilles archives un curieux document sur Brussaglia. L'armature s'ouvrit encore à une page de ce document, qui fit tout à coup la lumière dans mon esprit : ah! oui, je savais; Brussaglia était l'ancien château des Mombel, le siège primitif de la famille.

Depuis ce moment, le projet de l'expérience, qui devait s'effectuer le jour où s'ouvre ce récit, se traça en moi dans ses grandes lignes. Mais je me mis en garde contre moi-même, pour ne pas trahir les intentions de mon ami.

Dès le lendemain je louai une voiture et me fis porter à Brussaglia. Ayant laissé la plaine qui s'appuie aux Alpes avec de longues ondulations d'anciennes moraines, nous enfilâmes le Val d'Orsiéra, dont l'entrée paraît comme fermée par deux hautes montagnes abruptes et arides d'apparence menaçante. Quelques kilomètres plus loin, la déclivité des versants se fait plus douce, se revêt de verdure et brille d'eaux jaillissantes ; puis une autre énorme masse rocheuse, comme précipitée du ciel, barre le fond de la vallée, ne laissant qu'un étroit passage au torrent; à mi-côte, un village au milieu de châtaigniers; au sommet, une enceinte de murailles et une haute tour carrée. C'est Brussaglia; Brussaglia si grand d'aspect, si sévère, dans un site tellement beau et retiré, qu'on n'aurait pu vraiment souhaiter mieux. Je vis que le château pouvait très bien se transformer en une commode demeure moderne et tous mes scrupules s'évanouirent : l'idéal était trouvé.

L'acquisition se fit sans difficulté, et, après avoir fait restaurer aussi bien que possible la demeure de ses aïeux pour y conduire mon cousin, le moment de l'y faire pénétrer était arrivé.

Je n'avais pas cru devoir cacher à Mountbell que Brussaglia, en premier lieu, avait été le château de sa maison; mais cette nouvelle lui fut singulièrement indifférente; il n'était préoccupé que des questions d'esthétique; il ne ressentait ni orgueil de race, ni parenté avec des gens en tout si éloignés de lui. D'ailleurs, le sens de la famille n'était pas très développé en mon cousin, et s'il éprouvait quelque satisfaction au sujet de la sienne, c'était en pensant à sa position en Amérique. C'était un homme du jour.

Pour que mon expérience s'effectuât dans les conditions les plus propices, je jugeai qu'il valait mieux que Mountbell vît le château à la tombée de la nuit. A mon avis, les impressions qui sont restées longtemps latentes doivent être assez peu intenses et précises; toute vive sensation actuelle doit donc troubler ce recueillement, ce silence, cette pénombre mentale, nécessaires pour qu'une pâle et incertaine image, restée assoupie tant d'années et qui se reforme, puisse être perçue.

Le château était assez bien conservé; abandonné par la famille vers le commencement du XVIIIe siècle, il avait été remis en garde aux fermiers qui cultivaient les terres. Une grande partie de l'ancien mobilier subsistait, et aucune construction, aucune restauration moderne n'avait dérangé l'ordre primitif. Le style de l'architecture et des décorations était du XVe siècle ; mais style XVe siècle piémontais, ce style sobre, élégant, où la richesse et la variété des formes de l'art gothique d'outre-monts se marient à l'harmonieuse simplicité, qui caractérise celles de la Renaissance en notre pays. Le XVIe siècle avait laissé sa fastueuse empreinte dans certaine grandes fresques du salon, où des cavaliers et des dames dans le goût mythologique circulaient et posaient théâtralement au milieu de balustres, de colonnes, de draperies, d'étendards, d'arbres et de nuages.

Les remparts du château couronnaient la cime de la montagne du côté de sa pente; du côté opposé, le roc était coupé à pic et rendait toute défense inutile.

A l'extrémité de la cour, là où cessaient les murs, la vue de la vallée s'offrait soudain, avec ses champs et ses villages, ses pâturages et ses bois; de la vallée qui, sinueuse, s'éloignait entre les flancs des montagnes et que fermait au fond le dos uni, aplani de l'une d'elles. Au-dessus de ce mont s'élevait le pic neigeux de l'Orsiera, comme la tente d'une armée prête à assiéger la ville, qui se dressait sur la crête opposée, et dont les murs, les tours et les clochers se profilaient sur le ciel.

Cette vue qu'on dominait de la cour avait tant de majesté et de grâce, elle avait quelque chose de si vivant, que, plus que toute autre particularité du château, je m'étais imaginé qu'elle avait dû s'imprimer et se transmettre dans la mémoire des Mombel. Etait-il impossible que quelques-unes de

ces images fugitives, qui traversent notre esprit comme un éclair et nous donnent la conviction de revoir des lieux bien connus, eussent été formées de ces mêmes lignes, colorées de ces mêmes teintes?

Après avoir conclu l'achat de Brussaglia et en attendant que mon cousin vînt en prendre possession, j'avais fait nettoyer et arranger au mieux le château, espérant le rendre assez confortable pour recevoir un gentilhomme du siècle présent. J'avais trouvé de vieux papiers de famille renfermés dans deux grands coffres; je les avais reclassés et lus en partie; et, grâce à ces lectures et au travail fait dans les archives à Turin, j'avais rassemblé bien des documents précieux, que je destinais à une monographie de la famille et du château-fort.

*
* *

Notre petit repas terminé à l'auberge, je fis faire un tour à mon cousin dans son fief héréditaire. Le village n'était certainement pas très différent de ce qu'il avait été jadis; il avait une belle église dont l'abside et la porte gothique montraient des lunettes de bonne peinture, des vestiges d'une entrée fortifiée, une tour à laquelle venaient se rattacher deux courtines descendant du château. J'introduisis le nouveau seigneur auprès des autorités. Il y eut force poignées de mains, force petits verres et habiles discours, pour tâter l'homme et faire la conquête de cet Américain, qui allait porter l'Amérique et ses richesses à Brussaglia. Un peu plus et le curé gâtait mon jeu, comme j'avais été moi-même sur le point de le faire. Tandis que les autres indigènes ne soupçonnaient rien de l'origine de Mountbell, le digne homme eut une idée du véritable état des choses, car il dit :

— Mountbell? c'est curieux; votre nom rappelle celui des premiers possesseurs de Brussaglia, les Mombel. La famille est éteinte depuis un certain temps; le château passa d'abord aux Frossasco, puis aux Osasio, puis à l'Hôpital de... Cette similitude de nom est d'autant plus étrange qu'il ressort des registres paroissiaux qu'un Mombel a disparu et l'on raconte qu'il émigra dans la Nouvelle-Angleterre. Serait-ce un de vos ancêtres? Savez-vous pourquoi l'idée m'en vient? Parce qu'à peine vous ai-je vu, que j'ai été frappé de votre ressemblance avec le seigneur, qui est peint aux pieds de la Madone dans le triptyque du château.

Cette fois, l'art entrait en lice. Mountbell secoua son apathie : le triptyque du château ?

— Oui, monsieur, un triptyque en bois, qui était dans la chapelle du château et que les Osasio déposèrent à l'église paroissiale, craignant les risques qu'il pouvait courir là-haut.

Et le curé nous conduisit à l'église, où nous trouvâmes une bonne peinture dans le genre du Defendente; (1) le personnage, agenouillé, les mains jointes, avec deux enfants à ses côtés, froid, recueilli, et au visage glabre, devait revivre dans l'Américain.

Il y avait une véritable ressemblance et Mountbell s'en aperçut lui aussi, puisqu'il me dit, comme nous montions la côte vers le château :

— Crois-tu que nous pourrons ravoir ce tableau?

— Tu tiens tant que cela à ton image? lui répondis-je en riant.

— Mais quoi! c'est une bonne peinture, elle appartenait à notre famille et il ne serait pas mauvais qu'elle y fît retour.

Je le regardais avec une certaine stupéfaction. Notre famille! c'était la première parole marquant qu'il sentait un lien entre lui et les Mombel du Piémont.

— Il n'y a pas de quoi s'étonner, reprit-il, comme un peu irrité; après tout, le prêtre a raison; il a une certaine ressemblance.

— Hérédité, fis-je.

— Oh! mon cher, répondit-il en souriant et en me mettant une main sur l'épaule, comme pour m'arrêter, cesse de ratiociner, pas de discours; autrement, tu me mettras dans la dure nécessité de te demander combien de générations de sophistes et de théologiens ont laissé une aussi déplorable empreinte dans ton cerveau.

Je me mis à rire moi aussi et je continuai à le guider vers le château. Le chemin est celui d'autrefois, rude, taillé dans le roc, flanqué par le bois et par les restes des murailles qui descendaient jusqu'au village et l'entouraient. Au sommet, sous les murs extérieurs, on voit les vestiges d'une première entrée donnant sur un passage herbeux et tranquille, au bout duquel était la grande porte fermée.

J'avais tout disposé pour une irréfutable expérience. Je comptais surtout, comme je l'ai dit, sur l'effet que devait produire la cour avec son superbe panorama, spectacle subit et imprévu, car, à qui en fait l'ascension depuis la plaine, le mont de Brussaglia cache toute vue de la vallée. Le crépuscule laissait dans l'ombre les bâtiments du château, de sorte que tous les proches détails étaient effacés; seule, la haute tour dominait d'un côté et plus loin la cime de l'Orsiera, qui surgit nette et rayonnante du sein des vapeurs légères qui enveloppent d'un voile d'azur ce fond de vallée.

Je m'arrêtai à dessein dans la pénombre du petit pré et sous l'arche de la porte au-dessus de laquelle

(1) Peintre piémontais du XVIe siècle, qui fut un des initiateurs du mouvement artistique en son pays.

s'ouvraient les bouches noires des mâchicoulis. Je retenais mon ami en lui montrant la structure des murs extérieurs, leurs brèches, et en lui signalant les époques diverses de cette construction, indiquées par les matériaux et les procédés différents employés; mais je parlais calmement, d'une façon plutôt terne et discrète, comme la lumière du moment.

La grande porte s'ouvrit à deux vantaux; ce fut comme une vision! Le vaste cercle de la cour, le paysage lointain rayonnant sur le fond du ciel, qu'estompaient les lueurs du soleil couchant, apparurent dans une sorte d'éblouissement.

J'observais Mountbell; il s'arrêta comme pétrifié devant cette magnificence inattendue, avec une exclamation de stupeur et, retenu par l'admiration et par le désir de prolonger cette haute jouissance, il resta là, me serrant longuement la main, sans rien dire.

Mais pas autre chose. Lorsqu'enfin il parla, nous avions fait quelques pas et étions sous le portique peint à fresques représentant des scènes champêtres; il laissa alors éclater son admiration, son étonnement et sa reconnaissance pour moi, qui avais su découvrir ce joyau, cette incomparable merveille, si éloignée des beautés habituelles et conventionnelles, si vigoureuse, si fraîche, si nature. Nous allâmes rapidement jeter un coup d'œil sur la partie la plus accessible du château, puis nous passâmes au salon. La nuit était venue; on nous servit à dîner sur une petite table; dans le cercle de douce lumière que projetaient des flambeaux coiffés de roses abat-jour, les cristaux et l'argenterie scintillaient et des fleurs mettaient leur note gaie et brillante; dans le noir environnant, le domestique qui nous servait apparaissait un instant et disparaissait silencieusement, comme s'il se fût confondu avec la noble compagnie des héros du XVIIe siècle peints sur les murs.

Peu après, appuyés à la balustrade en bois qui protégeait du précipice, nous savourions la paix de cette heure vespérale; du vide qui était au-dessous de nous montaient des bouffées de vent portant des bruissements d'eaux, des refrains de chansons, des coups de cloches; traversant l'espace pour arriver en haut et s'étendre peu à peu en un cercle toujours plus vaste, ces ondes sonores se fondaient en une douce et grave harmonie. La lune se leva, faisant ressortir la cime neigeuse et accusant sur son blanc manteau ses larges assises, ses failles et ses longs replis.

— On dirait une tente dressée là-haut; un camp, l'avant-garde d'une armée voulant descendre en Italie, dit Mountbell. Et les chants et les cloches! Vraiment, on éprouve en ces régions des sensations que l'on n'a point ailleurs. L'on parle de la vieille Europe! Mais si l'on savait combien vieille est l'Amérique, ma terre natale; c'est un pays qui n'a connu ni enfance, ni jeunesse, ou bien s'il a traversé ces périodes, enfance et jeunesse ont été pour d'autres races, pour des peuples disparus avant nous, sans avoir pu fraterniser avec nous, sans avoir voulu révéler l'obscur et terrible mystère de leur origine.

Tu vois que, moi aussi, je philosophe, reprit-il après une pause; influence de l'ambiance, n'est-ce pas? Mais avant tout, maintenant que j'ai vu de jour et de nuit cet adorable endroit, laisse-moi te remercier encore et te dire que je n'aurais pu désirer ni rêver rien qui me plût davantage. *Je n'ai jamais vu* rien qui y ressemble; tu sais, *jamais vu*, ajouta-t-il, en appuyant sur ces derniers mots avec une intention évidente. Je veux dire que j'ai peut-être deviné la tendance de ta dissertation d'aujourd'hui et je viens de m'interroger moi-même, pour savoir si quelque fugitif souvenir de ce que je vois et j'entends à cette heure s'est jamais présenté à mon esprit. Non : je vois tout cela pour la première fois; tout est nouveau pour moi, le château, ses salles, la vue divine qui se révèle de la cour.

— Je le sais, lui répondis-je; mon idée préconçue était peut-être une erreur; ou plutôt, à supposer que mon raisonnement n'ait pas été erroné, ce fut toujours une présomption de ma part de croire, que je pourrais aussi facilement trouver moyen de le vérifier par l'expérience, car, quant au principe, je n'y ai pas encore renoncé.

(*A suivre.*) PIERO GIACOSA.

Traduit de l'italien par Mlle H. DOUSSET.

LE DILEMME DE LA PEINTURE

Il semble bien que la raison essentielle de la crise actuellement subie par la peinture soit dans le dégoût de l'habileté et dans la foi en un retour à la primitivité. Habileté stérile ou retour à son antidote apparent, c'est-à-dire l'état ingénu de l'esprit et des procédés, voilà le dilemme qui s'impose aux peintres nouveaux. Mais en aucun de ces termes, ils ne trouvent le secret de l'aisance qui fait les chefs-d'œuvre.

Ceux qui ne se résignent pas à la plate imitation photographique sont enclins à s'égarer dans la folle recherche des combinaisons chromatiques indépendantes du dessin.

Autrefois la peinture était un art intellectuel. L'évocation d'une figure condensait des pensées dans des formes. Un visage peint par Léonard ou

Lotto concentre un monde de suggestions. Un portrait de Titien ou de Velasquez raconte une époque. Un tableautin de Fragonard nous renseigne sur le XVIIIe siècle mieux qu'un volume de mémoires. Aujourd'hui les peintres sont d'accord pour refuser de ravaler leur art à l'imitation. Ils ne le sont pas moins, malheureusement, pour redouter d'exprimer une idée ou un sentiment, sous prétexte que c'est « de la littérature »; ceux qui l'essaient ne le peuvent d'ailleurs plus. On nous présente comme des audacieux forcenés des artistes qui, considérant les idées comme le domaine des écrivains, ont pour tout idéal d'associer des tons imprévus et de les présenter en une savante dissymétrie. Or, cela a été trouvé depuis des siècles. C'est la définition du tapis. Un beau tapis du Turkestan, encadré, est le chef-d'œuvre absolu d'un « Salon d'Automne ». Je me hâte de dire qu'aucun des tableaux exposés là n'a encore atteint à la beauté d'une telle œuvre. Les civilisés ont beau vouloir se refaire, par dégoût des formules, un état d'âme de barbares, ils restent infiniment inférieurs à ceux-ci. Qui peut le plus ne peut pas toujours le moins.

Le tapis, fait avec une merveilleuse ingénuité par des êtres sauvages et sensitifs, donna jadis à des Occidentaux plus séduits par l'idéologie que par la plastique ou la couleur pure, l'intention de préciser en des figures représentatives la richesse indéterminée de ses combinaisons linéaires et chromatiques. La mosaïque, la fresque, le tableau naquirent — et au cours de leur évolution le désir de suggérer une émotion de pensée prima le désir de créer un objet simplement agréable aux yeux. La rêverie sans but, aidée par la vue des belles arabesques du tapis, fut remplacée par la méditation raisonnée de l'Occidental, comparant ses pensées à celles qu'exprimaient les figures peintes. Quand le génie religieux des primitifs italiens se corrompit dans la fête païenne de la Renaissance, quand, le procédé primant la sincérité, l'axe de l'art se déplaça de l'Italie au Nord, les Hollandais, les Flamands et les Allemands créèrent l'art d'intimité. Incapables de fresques interdites par leur climat, décorateurs médiocres, expressifs patients et restreints, ils formulèrent moins d'idées générales qu'ils ne firent de répliques de leur propre vie. Le réalisme triompha.

Quand le paysage, après n'avoir servi que de décor aux personnages, devint le sujet unique et suffisant d'une œuvre d'art, quand s'accomplit ainsi cette scission décisive entre le motif pictural et ornemental et le motif psychologique, on commença de voir se dessiner la courbe qui allait ramener la peinture à son point de départ. L'imitation fut louée au titre de l'invention. Ce fut le grand signal de la déchéance de la peinture en tant qu'art intellectuel. Le paysage romantique essaya encore de traduire, à travers la nature, les sentiments qu'elle imposait à l'homme.

L'impressionnisme se soumit totalement à la nature, à la sensation optique. Il s'interdit tout souci d'arrangement. Le style mourut. L'art japonais, qui a influé si profondément sur notre époque, nous ramena à la déformation ornementale, à l'oubli de la nécessité des perspectives, c'est-à-dire à l'origine orientale. A présent l'impressionnisme nous a menés à traiter même la figure humaine comme un arbre ou une meule, sans souci de la psychologie, à titre de simple observation des réactions lumineuses sur les objets. Et comme nous en venons à ne plus considérer l'être humain à part de son milieu chromatique, voici que le style se ferme. Après un détour d'une quinzaine de siècles, nous ambitionnons l'état d'esprit des ouvriers de Daghestan : l'assemblage des tons pour le plaisir de les assembler semble le dernier mot de la peinture. C'en fut le premier. L'esthétique et la psychologie de Léonard aboutissent à ce retour volontaire des civilisés à la négation de toute intellectualité dans l'art plastique.

Imiter, les peintres ne le veulent plus. Inventer, ils ne le peuvent plus. On les a dégoûtés de l'invention dans les écoles officielles, parce qu'on a substitué des sujets littéraires aux sujets naturels et logiques de la peinture. On les a dégoûtés de l'imitation à force de recettes. Il y a eu la crise des sujets. Il y a la crise des procédés. Trop peu de plastique pour trop d'idées, trop de procédés pour ne rien dire, voilà le choix. Cela se constate d'une façon très frappante en examinant deux milieux d'art moderne très dissemblables, par exemple la Pinacothèque nouvelle de Munich et une galerie parisienne comme celle de MM. Bernheim. A Munich, on voit une foule de tableaux à sujets légendaires. Ce ne sont que chevaliers éblouis d'apparitions dans une forêt, damoiselles hiératiques, rêvant à la lune, saints, démons, héros. Le préraphaélisme, la Rose-Croix, Bœcklin, Moreau ont laissé là leur empreinte. Malheureusement rien n'est dessiné ni construit, et la couleur ignore l'harmonie. Ce sont des sujets nobles pour peinture plate. Toute cette école est gouvernée par un idéalisme *a priori*, et tel débute en se croyant obligé de peindre le Jugement dernier, qui ne saurait pas peindre une bonne nature-morte. Allez à la galerie Bernheim ou, si vous préférez, au Salon d'Automne, où elle s'alimente, et vous verrez mille recherches de tonalités, des préparatifs picturaux, annonçant une œuvre considérable, mais cette œuvre est absente. L'imagination, la composition sont proscrites. Ici, il y a des peintres qui méditent une pensée et la tradui-

sent sans moyens : là il y a des peintres qui pourraient en traduire une et affectent d'en être incapables en gaspillant leurs moyens.

On a tellement exprimé la vie anecdotique qu'on en est rebuté. La peinture de genre, qui fit fureur, n'existe plus. Elle est tombée au rang de l'illustration, et la photographie l'a tuée, après l'avoir aidée. La photographie a même tué la gravure en couleurs. Nous avons vu récemment répandre dans Paris des lots d'eaux-fortes en couleurs, dont les trois quarts n'étaient pas autre chose que des photographies coloriées et maquillées. Quant à exprimer la vie synthétique, c'est-à-dire à continuer le rôle glorieux des maîtres anciens, il semble que nul ne l'ose plus. L'influence des écoles néo-classiques a fait prendre en haine les « grandes machines », où la pensée n'était pas plus intéressante que l'exécution. Il n'en reste, dans nos musées, que trop de témoignages pour justifier l'antipathie extrême des modernes. Il est indéniable qu'il vaut encore mieux se borner à des études de nature, sans aucun effort de style et d'imagination, que de consentir à ces fades allégories qui n'ont aucun rapport avec l'émotion intellectuelle donnée par un Léonard ou un Rembrandt.

C'est l'explosion de dégoût causée par cette disqualification des « sujets nobles », qui a amené le réalisme et l'impressionnisme à proclamer que le sujet d'un tableau était avant tout une combinaison de surfaces colorées. Vérité incontestable, vérité simple et nue, que je serais le dernier à rejeter, ayant développé ici-même en plusieurs études esthétiques le bien fondé d'une telle définition. Malheureusement elle a été interprétée assez faussement depuis quelques années pour nous conduire aux erreurs que nous constatons. Oui, tout tableau est mauvais, si le peintre n'a pas songé avant tout à en faire un objet décoratif, révélant d'originales combinaisons linéaires et chromatiques; c'est ce qui nous frappe d'abord dans les plus grandes œuvres, et nous ne nous attachons qu'ensuite à la qualité psychologique de la scène, des visages, des gestes. L'idéologie ne peut valablement nous parvenir qu'à travers la séduction plastique. Mais si un tableau est *avant tout* cela, il n'est pas *cela seulement*. Et nous n'assistons depuis longtemps qu'à des recherches techniques, à des analyses de moyens qui dérobent le but. L'habileté s'est terriblement manifestée. A force de s'en tenir à « penser en couleurs », on en vient à se contenter de « penser les couleurs » et rien d'autre, c'est-à-dire qu'on se replace dans l'état d'esprit des ouvriers qui exécutent les tapis de Caramanie. On se résigne à l'ingéniosité de l'Oriental, qui n'admet point la représentation des figures. Cela peut-il convenir à des Occidentaux, après un tel passé de représentation des âmes? Évidemment non. De là, chez certains, le rêve de quitter les instincts et les pensées de l'Occident, pour se refaire une nature neuve.

Ce n'est pas ailleurs qu'en ce rêve qu'il faut chercher la raison de l'exil d'un Paul Gauguin chez les Maoris. En cet homme à la fois impuissant et fécond, grand et avorté, révélateur et incomplet, s'est incarnée la crise moderne en ses termes essentiels : horreur de l'habileté imitative, désir ultra-impressionniste de réduire la figure au rôle d'élément ornemental inséparable de son milieu et ne signifiant pas plus que lui, aspiration à une synthèse chromatique. Tandis que l'effort de l'art pictural a été, durant des siècles, de faire surgir l'être humain du décor de la nature, l'effort des modernes a été, depuis l'importance donnée au paysage, de faire rentrer cet être dans le décor ambiant jusqu'à l'y confondre. On pourrait établir à ce propos une courbe très significative. Il est faux que les anciens n'aient pas vu la nature. Ils n'admettaient pas, simplement, qu'elle eût le droit de primer ou même d'égaler l'homme. Elle lui servait de fond, il était le protagoniste. Du chaos chromatique du tapis jusqu'à la mosaïque de Ravenne, à la fresque de Gozzoli, au portrait de Titien, le développement de cet anthropocentrisme est régulier. Titien marque peut-être l'apogée de cette conception où l'homme est roi. Mais avec le XVIIe siècle, le paysage hollandais, puis anglais, puis français, se développe la pensée contraire. La nature reléguée au fond pour faire valoir la tête, reprend le premier plan. L'impressionnisme a paru atteindre au dernier terme, en ne considérant plus le personnage que comme une agglomération atomique, en étudiant sur lui les jeux de l'atmosphère, comme sur un bouquet d'arbres ou une nature morte. L'expression psychologique s'affaiblissait. L'homme semblait las de peindre l'homme et cherchait dans la nature un vague panthéisme.

Il nous était réservé de voir s'accentuer encore ce désaveu de l'anthropocentrisme occidental. Ce qu'on cherche actuellement, c'est de ne donner de la nature même qu'une sorte de figuration par plans colorés, une mosaïque analogue à l'aspect d'un atlas. Une carte colorée différemment selon les provinces donne en effet une sorte de synthèse chromatique de l'idée de la France. Elle en est le paysage abstrait. Il y a beaucoup moins loin qu'on ne pense de cette conception à celle du tapis, dont les ornements et les plans ont probablement pour les Orientaux qui les dessinent un sens figuratif que nous ne connaissons pas.

C'est la loi séculaire des époques raffinées de souhaiter se rafraîchir dans un primitivisme volontaire et d'accuser de leur lassitude l'excès d'habileté. Nous sommes à une de ces époques. Mais le primitivisme ne se combine pas par un effort de l'esprit,

sous peine d'être le comble de l'artificiel. On l'a vu pour le préraphaélisme, tenté par quelques hommes d'un très noble caractère et d'un esprit très élevé. On le voit chez nous en ce moment. Nous sommes des Occidentaux, des civilisés, des héritiers d'une immense série de formes, de procédés, d'idées, d'habitudes. Notre peinture a évolué; il n'en est pas moins vrai que ses principes fondamentaux ont été posés une fois pour toutes, en ce qui concerne nos possibilités de comprendre la transcription du monde psychique sur un visage. Il y a en chacun de nous d'inconscientes conditions d'esprit qui nous commandent, aussitôt qu'on place un tableau sous nos yeux. Et ces conditions de vraisemblance, de perspective, de géométrie, ces questions muettes adressées aux personnages qu'on nous présente, ne disparaîtront qu'avec la mentalité occidentale elle-même.

L'habileté dans l'imitation est une des plus grandes causes de décadence pour notre art, tel que l'avilissent les salons innombrables, et on comprend que des artistes inquiets n'en veulent plus, et méprisent les recettes d'atelier. Mais de là à chercher le salut dans l'ignorance, il y a la distance de la neurasthénie au suicide.

En présence de l'étourdissante, insolente et stérile virtuosité des faiseurs de portraits qui triomphent aux Salons, on peut se dire qu'il faudrait, non pas ne plus rien savoir, mais savoir autre chose que ce qu'ils savent, et surtout guérir l'excès de virtuosité par le seul remède qui lui convienne : un nouveau choix de motifs et d'idées, c'est-à-dire de quoi faire l'équilibre entre l'abus des moyens et la pénurie de raisons de les employer. La nature fournira éternellement des motifs. Elle n'a jamais trahi les artistes. Mais les idées ne peuvent venir que d'eux-mêmes, et non seulement la nature, mais les aspects nouveaux de la civilisation leur sont souvent la matière brute. C'est à eux de traiter ce minerai. La crise actuelle n'est qu'une réaction contre un mauvais emploi des idées en peinture. Il est probable que le peintre futur sera beaucoup plus subjectif qu'on ne le pense — ou alors il n'y aura plus, en fait de peintres, que des faiseurs de portraits en couleurs, plus coûteux, plus longs à obtenir et pas plus intéressants que les clichés colorés dont le perfectionnement est imminent.

*
* *

On pourrait prétendre que la peinture ayant achevé son évolution et parcouru son cycle, disparaîtra, ou se réduira à cette misérable survie du portrait, en y ajoutant peut-être l'illustration en couleurs, considérée comme une luxueuse main-d'œuvre, et la décoration de quelques édifices publics. On apporterait à l'appui de cette thèse l'exemple de l'architecture, dont les buts esthétiques semblent avoir disparu, et on ajouterait qu'une grande partie des émotions demandées jadis à la peinture sont très supérieurement données par la musique, désormais nécessaire aux foules. Il semble bien, en effet, que la disparition de la fresque, la diminution de l'intensité psychologique du portrait, l'effacement de l'homme devant le paysage, le discrédit du sujet idéologique, la fatigue du réalisme imitatif, le dangereux abandon du dessin, les velléités de primitivisme artificiel, soient autant de signes du crepuscule de la peinture. Et il n'y a pas de preuves de la nécessité absolue de la connexité des arts : identiques en leur principe, ils ne sont pas obligatoirement égaux en riches manifestations. L'histoire nous enseigne plutôt qu'ils se succèdent, et que les grands moments où ils ont tous également brillé ont été suivis de longues périodes d'épuisement et de médiocrité. Cependant nous ne pouvons pas conclure du spectacle actuel à la déchéance définitive de cet art. Il n'est pas douteux, malheureusement, que, malgré la profusion des talents, il compte beaucoup moins que jadis dans l'intellectualité contemporaine. Bien rarement il nous donne à penser. Si, jadis, un fresquiste comme l'Orcagna ou un figuriste comme Léonard pouvaient regarder de très haut un pauvre joueur de rebec, quel exposant de nos Salons ne paraîtra pas pitoyable, s'il prétend peindre une fresque aussi puissante qu'un Richard Strauss la peut faire avec son orchestre, ou enclore dans une tête de femme autant de poésie mystérieuse qu'il y en a dans une page de Debussy ? Là tout nous parle, la peinture ne nous dit plus rien. Elle reste accablée devant son dilemme. Baudelaire y songeait-il, lorsqu'il disait à Manet : « Vous êtes le premier dans la décrépitude de votre art ? » Espérons encore qu'au lieu de se jeter dans l'ignorance volontaire, dans le reniement des formes occidentales, pour se constituer « un état ingénu de l'esprit », la peinture retrouvera de la force et de la logique dans une expression des idées générales, dans l'amour de la forme, dans le désir de traduire nos pensées par nos aspects. Espérons qu'elle renoncera à considérer les idées et les pensées comme des éléments étrangers à sa mission. Douter de la psychologie des figures dans le pays qui a produit La Tour, douter du rêve et de l'idéologie en peinture dans le pays qui a produit Watteau ? Si les teneurs de pinceaux s'y apprêtaient, la critique du moins n'en aurait pas encore le courage.

CAMILLE MAUCLAIR.

MÉTIERS DE PRÊTRES

Il ne faut pas croire — en dépit du pessimisme affecté dans beaucoup de milieux favorables aux prêtres — que les maux de l'Église soient des maux nouveaux. Dans tous les siècles et même au XVIIIe, temps fameux où l'on vit les cardinaux, les prélats (un Dubois, un Bernis, un Rohan) atteindre à tant de pouvoir et à tant de richesse, il y eut, au bas de la hiérarchie ecclésiastique, un vaste et silencieux troupeau de curés obscurs et de desservants pauvres, qui souffrit, aussi bien à Paris que dans les provinces, de l'excès des lois et de celui des hommes. La condition dure où nous voyons réduits aujourd'hui tant de curés citadins, tant de vicaires ruraux, obligés de travailler pour vivre, est assez fréquente avant la Révolution. Alors la haute Église avait ses revenus, ses bénéfices, ses pensions, ses domaines, son or; mais, ayant sa part de liesse, elle avait sa part de misère; et celle-ci était le lot amer de ses prêtres! Autant les paroisses riches offraient de ressources à ceux qui en étaient pourvus, autant les cures modestes, les chapelles humbles rapportaient peu à ceux qui étaient chargés de ces dernières :

« L'abbé Raynal — dit Chamfort — jeune et pauvre, accepta une messe à dire tous les jours pour vingt sous; quand il fut plus riche, il la céda à l'abbé de la Porte en retenant huit sous dessus; celui-ci, devenu moins gueux, la sous-loua à l'abbé Dinouart, en retenant quatre sous, outre la portion de l'abbé Raynal, si bien que cette pauvre messe, grevée de deux pensions, ne valait plus que huit sous à l'abbé Dinouart. »

C'étaient là de pauvres gens et un pauvre métier; et comme les avantages en étaient chétifs! Les mœurs n'y résistaient pas. Bientôt le prêtre, amené par la faim à des concessions, acceptait de remplir toutes sortes de missions, d'exercer toutes sortes de métiers différents de la mission, du métier qu'il avait choisis. Le plus intelligent, le plus charmant, le plus lettré d'entre eux, l'abbé Prévost, était deux fois soldat et deux fois jésuite. Un abbé, l'abbé de Lustrac était *messager amoureux* et se tirait d'affaire en portant à Mlle de Romans les billets de Louis XV; l'abbé Galiani était antiquaire et l'abbé de la Garde souffleur. Les plus forts, tel l'abbé Porquet, à qui le roi de Pologne donnait un an pour croire en Dieu, ne vivaient que d'impiétés; les meilleurs, comme l'abbé d'Olivet, l'abbé Fraguier écrivaient, philosophaient, rimaient et par le monde, les salons, l'Académie, atteignaient à l'aisance, aux honneurs, « lisaient ensemble Rabelais et mangeaient des pigeons ». Mais, encore une fois, c'était là le clergé de Paris et de Versailles. Des légions de prêtres végétaient, au-delà de ces cités, dans les campagnes. Plusieurs des cahiers des États de 89 sont emplis des plaintes et des cris de ces humbles. Mal partagés, mal payés, mal soutenus, ces pauvres gens, tant leur foi était grande et malgré le dénuement temporel où les maintenaient les hauts dignitaires leurs maîtres, acceptaient leur sort et n'eussent volontiers trouvé, ainsi que le *Vicaire savoyard* leur émule, rien de plus beau au monde que d'être curés et bons curés. Ceux-là étaient les simples, les humbles, les bons et les doux pasteurs, les croyants, les vrais, les mêmes que nous voyons se conformer aujourd'hui sans plainte à la loi saine et sublime du travail, du labeur des mains.

*
* *

Ces prêtres frustes, actifs, décidés, demeurés ruraux malgré le latin et le séminaire, sont de beaucoup les plus nombreux. « Nés, comme le vicaire de Jean-Jacques, pauvres et paysans, destinés par leur état à cultiver la terre », ils sont restés, un peu partout, attachés au sol, au sillon, à la vigne. En vain ont-ils acquis par l'éducation un savoir rapide, se sont-ils assimilés à des conditions moins rustiques de vivre; ils ont gardé en eux le souvenir des monts, des longues plaines, des grèves, qu'ils aimaient dans leur enfance; la cloche de l'angelus n'a pas éteint en eux le souvenir des clarines qu'ils écoutaient jadis, quand ils étaient pâtres; la voix de l'orgue n'a pas couvert celle de la mer où ils suivaient les barques; les cantiques n'ont pas assez retenti en eux pour que le tic-tac du moulin ou le bruit de la batteuse aient cessé de chanter au fond de leur mémoire. Admirez ces prêtres : le *Curé de village*, que Balzac a fait vivre dans une cure limousine, qui lit, fait le bien, travaille et médite au fond d'un ancien presbytère délabré, recueilli, odorant d'herbes; les vieux prêtres bretons, qui enseignaient les lettres à Ernest Renan, Pierre Allain et Fiacre Guyomard, et qui étaient restés marins tout en étant prêtres; les prêtres normands, que Barbey d'Aurevilly a connus, gars solides, hardis et bien musclés et qui ne répugnent pas à donner le coup de mains dans les champs; les prêtres cévenoles, à peu près montagnards, dont Ferdinand Fabre a peint les portraits savoureux; les prêtres provençaux, qu'aimait Paul Arène, et qui faisaient eux-mêmes leur petite vendange, émondaient leurs ceps, récoltaient leurs olives. Ces prêtres-là existent encore. Ils ont, dans ce temps-ci comme jadis, conservé leur rusticité, leur goût savoureux des plantes. « Le Saint-Père a son or, moi j'ai mes fleurs! » disait fièrement le curé Dutheil, de Balzac, en regardant ses tulipes. La plupart, Renan l'a bien dit après Rousseau, « sont l'aboutissement de longues files obscures de paysans ». Ceux-là

n'ont pas déserté complètement la campagne de leur jeune âge; ils y reviennent après le séminaire; ils s'y complaisent, ils l'aiment d'un amour de fils. Tant que la vie leur fut douce, ils acceptaient de vieillir en disant des messes et se promenant au long des allées de buis et de pensées de leurs jardinets, si charmants et si vieillots. Mais, maintenant que le temps du rêve est passé et qu'il faut travailler, ils travaillent. Le travail est bon, sain, régénérateur; il a toujours été de tradition dans ces lignées obscures et laborieuses de laboureurs et de marins dont Renan a parlé. Toutefois la science que ces hommes ont acquise, les exemples qu'ils ont reçus, en font plutôt des artisans : le curé de Maurages, dans la Meuse, est serrurier; celui de la Cadière, dans le Gard, est tailleur; celui des Magnils, en Vendée, est graveur; un autre est tourneur, un autre charron, un autre typographe, un autre relieur; mais surtout il en est beaucoup d'horlogers. Les doigts longs et fins des prêtres, les mains douces, un peu grasses, qui se plaisaient jadis aux feuillets de l'antiphonaire, aiment à monter, démonter et réparer le cadran secret des heures. Que de belles méditations doivent faire entre elles ces âmes pieuses, en écoutant battre ces petits cœurs de cuivre, en tournant l'aiguille, en vissant les mignonnes roues minuscules compteuses d'éternité ! Sans doute cela vaut bien le chapelet oisif!

*
* *

Lamartine, en écrivant, vers 1831, son petit recueil des *Devoirs civils du clergé*, souhaitait ardemment que le curé rural ait « une vigne, un jardin, un verger, quelquefois un petit champ » ; enfin, qu'il fût apte à les cultiver. En chantant *Jocelyn*, en peignant dans des vers — les plus beaux qu'il ait faits — cette médiocrité agréable, presque virgilienne et si savoureuse des vieilles cures rustiques, en célébrant le calme et le recueillement de l'antique presbytère aux beaux arbres, au vieux chaume, abrité des vignes, il a su idéaliser cette condition pauvre; il en a fait une sorte de petit paradis des prêtres, abondant en fruits et légumes, riche en récoltes et d'une étendue assez suffisante. Le curé dans *Jocelyn* — brave homme et belle âme — ne se livrait toutefois aux soins de son domaine qu'à l'heure où sa journée religieuse était finie :

« Le reste du soleil, dans mes champs je le passe
A ces travaux du corps dont l'esprit se délasse;
A fendre avec la bêche un sol dur, à semer
L'orge qu'un court été pressera de germer;
A faucher mon blé mûr pour ma blonde génisse;
A délier la gerbe afin qu'elle jaunisse... »

Mais, maintenant, c'est à l'aube que le curé, dépossédé de son traitement, s'il veut subsister, s'il veut faire subsister aussi les siens, doit être au labeur!

« Le lait de *son* troupeau, le vin blanc de *ses* treilles,
Le fruit de *ses* pommiers, le miel de *ses* abeilles, »

s'il les récolte encore, ne lui sont pas seulement réservés. Il en doit tirer un profit nouveau, plus pratique et meilleur. Il a des ruches (les curés de Sainte-Soline, de Saint-Christophe, de Cortebelle, de Sainte-Cécile, de Saint-Pierre-en-Auge, en ont aussi en ce moment et les exploitent!) mais, c'est sur ce miel, aimé des Muses et de Platon, qu'il doit désormais vivre! Il a des poules, des poulets, des lapins, des coqs, mais ces volailles, il lui faut, tels les curés de Celon dans l'Indre ou de Chaumay dans la Vienne, les porter au marché du bourg et les vendre! Il a un champ où les salsifis, les carottes et les oignons poussent, mais ainsi que l'actuel curé de Montgivray, par la Châtre, il en doit, dès lors trafiquer! Il a une vigne, hélas! il en vend les vins !

Fruitiers, vignerons, éleveurs, agriculteurs, les bons prêtres sont aussi herboristes. Ils connaissent les simples cachés dans les bois et les douces tisanes; les herbes édulcorantes qui coupent les fièvres, opèrent dans leurs mains des miracles. Droguistes ils sont aussi liquoristes; ils savent doser savamment les fruits et les alcools et leurs liqueurs d'ambre, au parfum de violette, à l'arome discret, émanent de leurs patientes et longues préparations.

Toutes sortes de fins et délicats petits métiers gourmands leur sont maintenant connus. Le curé de Labourgade n'est plus actuellement le seul à se faire une réputation avec les confitures et les confits d'oies. Beaucoup truffent des poulardes et, comme M. Coignard, ont le goût des volailles; beaucoup s'emploient ailleurs, dans les pâtes, fabriquent des oublies, des casse-museaux, des beignets, des crêpes, jusqu'à l'irrévérencieux et savoureux pet de nonne !

Cette gastronomie est bien innocente ; elle n'exclut en rien la foi et l'espérance ; elle est théologale et, c'est toute l'excuse de ceux qui s'y livrent, de penser que beaucoup de beaux et grands ordres religieux n'entrèrent dans la gloire et ne durent d'exister qu'au suave goût, mêlé de vanille et d'encens, de leurs sirops et de leurs chocolats !

*
* *

Artisans ou apiculteurs, droguistes ou pâtissiers, beaucoup de ces saints et bons prêtres ont compris que mieux valait demeurer dans l'Église en travaillant, que de s'éloigner d'elle dans la détresse et dans l'abandon. Ils savent bien que l'Église a des hauts et des bas, mais que c'est une bonne nef qui surnage.

Ils sont simples et ils ont confiance. A l'époque où — nous l'avons vu — deux ou trois abbés vivaient sur une messe à vingt sous, les temps étaient autrement durs. Eh! bien ces temps-là sont passés. Sont-ils déjà revenus? On ne sait. Mais les plus doux, les plus humbles, les moins rebelles ont confiance. Ils pensent, comme *Mon Oncle Célestin*, qui fut, lui aussi, en son temps, un bon brave homme de curé de province, que, quand on n'a pas ce que l'on désire, « il faut aimer ce que l'on a ». Beaucoup sont des sages et patientent. Les plus braves prennent le marteau et la truelle, endossent la blouse sur la soutane et travaillent. Les grandes défaites ecclésiastiques ont fait d'eux des curés-artisans, ainsi que les grandes défaites napoléoniennes, vers 1815, avaient fait, de beaucoup de bons militaires, des soldats-laboureurs. Michelet ne se lassait jamais d'espérer les temps où « les prêtres rentreraient dans la nature et prendraient leur place au milieu de nous ».

Ces temps sont arrivés pour beaucoup d'entre eux.

EDMOND PILON.

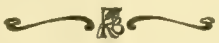

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Une presse littéraire.

CH. M. DES GRANGES : *La presse littéraire sous la Restauration (1815-1830).*

Les grandes revues n'existaient pas; les petites prospéraient; les petites revues pullulaient; elles pullulent de nos jours, mais notre époque leur est peu favorable... En ce temps-là les petites revues pullulaient; elles florissaient, s'épanouissaient dans une atmosphère infiniment propice; leur existence, parfois brève, ne passait point inaperçue; elles ne mouraient point de l'indifférence du public; un décret, un ordre de police, en mettant fin à leur carrière, soulignait leur audace et consacrait leur gloire.

L'heureux temps! des amis se groupaient, fondaient un *Mercure*, une *Pandore*, une *Minerve* : point de réclame, ni annonces, ni publicité coûteuse et vaine; on élaborait, on imprimait un programme, un « prospectus »; fait incroyable, ce prospectus trouvait des lecteurs; phénomène plus surprenant, le *Mercure*, la *Pandore*, la *Minerve* recrutaient des abonnés, — des abonnés, parfaitement! Ces abonnés — j'avoue ici mon admiration stupéfaite! — lisaient le *Mercure*, la *Pandore*, la *Minerve*; ils lisaient le *Mercure*, la *Pandore*, la *Minerve*; ils en discutaient les articles avec un intérêt passionné : un article du *Mercure*, de la *Pandore* ou de la *Minerve* était un événement : cent lignes éloquentes, ou spirituelles, ou seulement opportunes, rendaient un homme célèbre... O candeur de ces mœurs! réceptivité d'un public restreint, organisé, vibrant, si différent des foules confuses, défiantes, assourdies et distraites par les clameurs des marchands d'orviétan, auxquelles s'adresse de nos jours l'écrivain! complicité des mœurs, de l'éducation et du régime politique, rencontre unique, qui crée en France le prestige de la presse et l'autorité du journaliste!

Les petites revues pullulent : de tout son pouvoir le gouvernement travaille à affermir leur succès; il les persécute; il les censure, les supprime, les « amortit » — nous dirions aujourd'hui qu'il les exproprie : les petites revues vivent à force d'ingéniosité : condamnées, elles renaissent sous un nom nouveau, imaginent la périodicité intermittente : et ce sont des finesses, des subtilités, des artifices de rédaction dont s'enchantent nos spirituels grands-pères : ils lisent tout, ils lisent le *Mercure*, les *Archives philosophiques, politiques et littéraires*, la *Quinzaine littéraire*....; ils lisent les *Lettres normandes*, les *Lettres champenoises*, la *Minerve française*, les *Archives de Thalie*, le *Lycée français*, le *Conservateur littéraire*, la *Revue encyclopédique*, le *Courrier français*, la *Minerve littéraire*, les *Tablettes universelles*, le *Miroir des spectacles*, la *Pandore*, l'*Album*, le *Mercure du XIXe siècle*, la *Muse française*, le *Globe*, le *Figaro*, la *Revue française*...; de ces publications dont nous ne connaissons plus guère que les noms, presque aucune n'est négligeable : les petites revues de ce temps sont en vérité d'un singulier intérêt : à elles toutes, elles constituent le tableau le plus vivant et le plus détaillé qui soit de la vie intellectuelle française pendant quinze années... Qui donc, ayant seulement parcouru leurs collections oubliées, ne s'associerait au jugement enthousiaste de Sainte-Beuve? « ... vers la fin de la Restauration, et grâce aux travaux et aux luttes enhardies de cette jeunesse, déjà en pleine virilité, le spectacle de la société française était mouvant et beau... »

*
* *

Sainte-Beuve s'est plu à rendre aux petites revues de la Restauration de fréquents et décisifs hommages; il les avait vues à l'œuvre, il avait collaboré à plusieurs. M. G. Michaut, dans son *Sainte-Beuve avant les Lundis*, nous a montré le futur grand critique hésitant, cherchant sa voie : de son propre aveu, Sainte-Beuve était à bonne école : jamais presse ne fut plus « littéraire »; jamais presse littéraire ne fit plus large la part de la critique : cette critique de la Restauration, très diverse de ton et

d'inspiration, est d'une vigilance incroyable, audacieuse, informée ; certes l'étendue de son information est un fait. Sainte-Beuve introduira dans la critique une sérénité, des nuances qui assurent à ses œuvres une séduction durable : « Ce que j'ai voulu en critique, déclare-t-il, ç'a été d'y introduire une sorte de *charme* et en même temps plus de *réalité* qu'on n'en mettait auparavant, en un mot de la *poésie* à la fois et quelque *physiologie*. » Critique de combat, la critique de la Restauration n'a eu en vue et n'a obtenu qu'un succès éphémère ; son contrôle quotidien, minutieux, sévère, s'exerce sur les œuvres, les idées, les hommes au nom de l'utilité sociale : « Comme, à l'exception des classiques attardés, chacun pense que les lettres sont l'expression de la société, on n'écrit pas un seul article où l'on ne songe à justifier ses théories ou ses critiques par des *considérations actuelles*. Jamais, en un mot, on ne fit moins d'esthétique pure ; jamais on ne chercha davantage à établir les rapports entre les faits et les idées ; jamais on ne parla tant de *besoins nouveaux*, de *formes surannées*, d'*exigences de l'opinion publique*, de tout ce qui prouve que l'on ne consulte plus les arts poétiques, mais la société elle-même. » Littérature, philosophie, doctrines, idées et faits, cette critique est la plus compréhensive, la plus curieuse des rapports cachés et des secrètes correspondances, par où se tiennent les divers ordres d'activité humaine, la plus vivante, la plus agissante qui ait jamais été....

Et l'on voit bien que les mêmes raisons, qui expliquent la prompte caducité de tant d'œuvres critiques, en expliquent l'inestimable valeur au regard de l'historien de la littérature.

Donc la France a possédé une presse littéraire admirable : il y eut une période où la critique fut indépendante, sincère, et par son indépendance, sa sincérité audacieuse et sa compétence, puissante sur l'opinion publique !... Cette période fut courte : 1830, dit Sainte-Beuve, a « licencié la critique » : ensuite surgissent, en une société transformée, les grandes revues... Mais enfin, quinze années, quinze années pendant lesquelles les meilleurs esprits de tous les partis s'adonnent à la critique, la diversifient, l'enrichissent, quinze années pendant lesquelles l'empire de la critique se fonde sur la pratique des vertus professionnelles non moins que sur le talent, quinze années pendant lesquelles la critique remplit son office, accompagne, stimule, éclaire tous les mouvements par où se manifeste l'intensité de la vie intellectuelle de la France, est-ce donc rien ? C'est quelque chose, et de notable, et même de grand, si l'on compare ce temps lointain à ceux qui suivent... Sous la Restauration la France posséda une presse littéraire abondante, vigoureuse, une critique admirable : ce fut l'ère des petites revues : ainsi prenaient-elles sur les grandes comme une revanche anticipée.

*
* *

Petites revues, entendons-nous ! Elles ressemblent fort peu à celles que chaque année nous voyons par centaines, naître et mourir : elles sont les véritables aïeules de nos grandes revues : les *Archives philosophiques*, le *Lycée français*, les *Tablettes universelles* semblent autant d'essais, qui acheminent les doctrinaires vers le *Globe* et la *Revue française* ; les libéraux, les romantiques multiplient de même des ébauches qui vont s'améliorant : les uns et les autres annoncent et cherchent et peu à peu déterminent les traits essentiels du massif recueil bi-mensuel qui triomphe après 1830...

Les petites revues de la Restauration sont fort ambitieuses : originalité médiocre, si elles ne faisaient effort pour réaliser leurs ambitions : leurs rédacteurs annoncent de gigantesques programmes ; l'admirable est qu'ils ne paraissent point toujours trop éloignés de tenir leurs promesses : on lit dans le « prospectus » des *Archives philosophiques, politiques et littéraires* :

« Offrir aux Français un examen impartial des écrits où seront traitées les grandes questions qui intéressent la patrie, et profiter des occasions que nous fournissent ces écrits pour traiter nous-mêmes ces questions, selon nos propres idées ; étendre et fortifier l'union des peuples, en faisant connaître en France les productions importantes publiées chez les nations étrangères, quel qu'en soit l'objet ; réunir en un même faisceau toutes les connaissances humaines, n'en exclure aucune, accorder à chacun sa place, et faire sentir par leur rapprochement, qu'elles tendent toutes au même but, tel est le plan des *Archives philosophiques politiques et littéraires*. »

Programme irréalisable, qui n'est point l'œuvre d'un fantaisiste charlatan de lettres, mais bien de Guizot et de Royer-Collard. Le programme des *Tablettes universelles* est analogue :

« Rassembler dans un cadre qui ne soit ni trop borné ni trop étendu, la série complète des faits historiques, scientifiques, littéraires, que l'espace de chaque mois offre à la méditation de tous les esprits éclairés ou qui aspirent à l'être ; présenter dans l'ordre avantageux d'une classification simple et naturelle, les résultats honorables des travaux de nos savants, de nos artistes, de tous genres d'industrie : concentrer enfin, dans un foyer unique et central, tous les rayons de lumière qui s'échappent à la fois de divers points de la France et du monde ; tel est le but utile et vaste que les auteurs des *Tablettes universelles* se sont proposés de remplir. »

Le prospectus des *Tablettes universelles* est de

Gouriet : la rédaction de Gouriet est inférieure à celle de Guizot et de Royer-Collard ; mais en vérité Royer-Collard, Guizot, Gouriet et la plupart des fondateurs de petites revues manifestent les mêmes préoccupations : ils entendent constituer et renouveler incessamment un tableau complet de l'activité intellectuelle, politique, sociale, non seulement de la France, mais de l'Europe ; en même temps que des poèmes et des œuvres d'imagination, ils accueillent des travaux critiques ; la bibliographie ne les épouvante pas ; ce sont de précieux répertoires de faits et d'idées que le *Lycée français*, les *Annales de la littérature*, le *Mercure du* XIX*e siècle*, les *Tablettes universelles*, la *Revue encyclopédique*, le *Globe*, la *Revue française*.... Nos érudits ont accoutumé d'en consulter la partie politique ; nos historiens de la littérature y puisent rarement, du moins n'en tirent-ils pas la documentation abondante, précise, irrécusablement datée qui s'y trouve accumulée : reculent-ils devant tant de richesse ? Un guide leur fait défaut : la méritoire bibliographie de Hatin, vieillie, est insuffisante ; il est urgent d'écrire une histoire de la presse littéraire de la Restauration ; de cette histoire M. Ch. des Granges n'a prétendu esquisser qu'une sorte de schéma ; puisse son essai, hâtif, assez mal composé, encore que d'un très vif intérêt, lui susciter des émules et des continuateurs.

*
* *

Et sans doute parmi les petites revues de la Restauration en est-il qui ne visent point à une information encyclopédique : ce ne sont pas les moins suggestives, tel ce *Conservateur littéraire*, rédigé par les trois frères Hugo, âgés, l'aîné de vingt et un an à peine, le plus jeune de dix-sept, « celui-ci, qu'on distingue par le nom de Victor ; déjà connu par une ode sur la Vendée et par une satire sur le télégraphe... » Il n'est point de sujet ridicule : il n'est que de méchants poètes ; M. Agier en est convaincu, qui loue gravement dans le *Conservateur* de Chateaubriand, la satire sur le télégraphe et par surcroît l'auteur de la satire, et les frères, et la mère du satiriste, et enfin le *Conservateur littéraire* :

« ... Rien n'est plus ingénieux, plus spirituel, plus fréquent que les réflexions, les descriptions, les rapprochements, les traits, les détails que le télégraphe fournit à M. Victor Hugo. L'arme du ridicule dans ses jeunes mains est dégagée de fiel, et n'est forte que de vérité... C'est surtout vers la satire que son talent paraît se porter... »

Et M. Agier, qui n'a point le génie de la satire, mais a décidément le goût du compliment pompeux et niais, d'ajouter :

« Il y a dans cette honorable entreprise (le *Conservateur littéraire*), quelque chose de plus intéressant, de plus touchant encore, c'est son motif, dont MM. Hugo, que nous n'avons point l'avantage de connaître, nous pardonneront de révéler ici le secret. L'éducation de ces intéressants jeunes gens a été dirigée par une mère distinguée, qui a pensé de bonne heure que de bons principes et des talents formaient la seule fortune qui... Maintenant, fils reconnaissants, ils essaient d'acquitter une dette aussi sacrée que douce. Ils doivent à leur mère une seconde vie ; ils veulent soutenir, embellir la sienne ; et pour y parvenir, ils unissent la fraternité du talent à la fraternité du sang. Heureux jeunes gens... Heureuse mère... Outre l'utilité et la bonne rédaction du *Conservateur littéraire*, c'est donc la piété filiale et maternelle qui le recommande à tous les amis des lettres et du bien... »

Cependant le père des intéressants jeunes gens, ayant ouï parler du *Conservateur littéraire*, s'inquiète : de Blois le général Hugo écrit au doyen de la Faculté de droit de Paris ; Eugène et Victor Hugo sont-ils assidus aux cours ?... Banale aventure, que nos doyens ne sont point surpris de voir se rééditer chaque année ! Mais rien n'est banal de ce qui éclaire la psychologie, la carrière poétique de Victor Hugo : Victor Hugo se dépense avec fougue dans le *Conservateur littéraire* : on l'y retrouve sous des pseudonymes variés, V. d'Auverney, Aristide, Publicola Petissot... il y insère *Bug-Jargal*. Il réimprimera plus tard un certain nombre de ses articles dans le *Journal d'un jeune jacobite* : il les réimprimera, à l'en croire, « sans y rien changer ». M. E. Biré a fait justice de cette affirmation. Victor Hugo modifiera les dates et les textes, de quoi M. Souriau l'excuse avec quelque hâte imprudente, tandis que M. Ch. des Granges constate : « Il me paraît impossible d'expliquer autrement que par des calculs d'intérêt ou de vanité quelques-uns des changements introduits par V. Hugo. » Et il est, en vérité, malaisé de ne point donner raison à M. Ch. Des Granges, et il résulte de tout ce débat, qu'il n'est point superflu d'avoir recours à la collection même du *Conservateur littéraire*...

Et tel est bien le double profit que nos historiens de la littérature tireront d'une attentive étude de toutes ces petites revues : d'une part leur érudition s'y enrichira d'une ample moisson de faits ; d'autre part la forme primitive de textes, qui ne nous sont connus que par des éditions tardives, expurgées, remaniées, leur sera révélée. Et l'on devine que de ces faits habilement dénombrés et classés, de ces variantes scrupuleusement colligées surgira une interprétation nouvelle des œuvres et des hommes : nous jugerons les œuvres d'après l'époque et non l'époque d'après les œuvres : nous saurons dans quelle mesure ces œuvres furent commandées, vou-

lues par les contemporains, dans quelle mesure elles violentèrent l'esprit du temps... Oui, nous porterons un jugement plus équitable sur les *Orientales* de Victor Hugo, si nous sommes informés des éloges et des critiques qui accueillirent les « chants » philhellènes de Guiraud, de Soumet, de Delavigne... Nous déterminerons à coup sûr l'originalité des auteurs, nous écrirons une histoire de la littérature vivante et vraie, d'une solidité, d'une objectivité scientifiques... Proclamons d'avance notre gratitude envers ces revues, ces petites revues oubliées, dont les noms nous sont tout juste connus, et demain seront familiers à tous les amis des Lettres françaises...

*
* *

Les petites revues de la Restauration seront remises en honneur : on vantera l'abondance, la variété, l'honnêteté de leur critique : il est à présumer qu'aucun critique pris individuellement ne se verra attribuer un surcroît de gloire et d'autorité : Sainte-Beuve a jugé ses prédécesseurs : la plupart de ses jugements nous semblent indulgents; presque tous les écrivains de la Restauration ont pratiqué la critique ; de cette concurrence la critique a bénéficié sans que nul l'emportât au point de s'imposer à la postérité : parcourez les rangs des libéraux : héritiers directs du dix-huitième siècle, Lacretelle aîné, Étienne, Jouy, Jay, Ev. Dumoulin, Arnault... sont des observateurs avisés, souvent pénétrants de l'évolution littéraire : nous invoquerons leur témoignage : nous sommes assurés que le prestige d'aucun d'entre eux ne saurait désormais renaître ou grandir; auprès d'eux Benjamin Constant demeure un essayiste inégal, critique à ses heures, qui sont rares...

Parmi les romantiques, saluons les poètes, de qui la critique n'est point l'essentiel titre de gloire.

La critique triomphe surtout avec les doctrinaires : et l'on voit, de reste, que cette dénomination ne doit pas être prise à la lettre : Sainte-Beuve n'a cessé d'en condamner l'emploi, selon lui injustifié ; « durant les dernières années, quand il entendait prodiguer l'appellation, devenue banale, M. Royer-Collard disait : que veulent-ils parler de doctrinaires? Ce que je sais, c'est que nous étions trois d'abord, M. de Serre, Camille Jordan et moi. » Sainte-Beuve ne limite pas à cette trinité le groupe des doctrinaires, mais il n'ignore pas que la « secte » fut peu nombreuse; il ne consent point à en être; il proteste que le *Globe* n'en fut jamais : « Le *Globe* n'a pas été fondé, et n'a pas grandi sous le patronage des doctrinaires, c'est-à-dire des trois ou quatre hommes éminents à qui s'adressait alors ce nom. La bourse de M. Lachevardière, l'idée de M. Leroux, l'impulsion de M. Dubois, voilà les données primitives; des jeunes gens pauvres, des talents encore obscurs, des proscrits de l'Université, ce furent les vrais fondateurs; la génération des salons qui s'y joignit ensuite n'étouffa jamais l'autre. » L'usage populaire l'a emporté, et sous le nom de doctrinaires, nous rapprochons de Royer-Collard et de Guizot les écrivains du *Globe* et de la *Revue française*; mais nul n'ignore l'éclectisme de ces publications, et qu'elles accueillirent les concours les plus contradictoires, puisqu'on relève parmi les noms de leurs collaborateurs ceux de Jouffroy, A. Thierry, Damiron, Rémusat, Magnin, Thiers, Vitet, Sainte-Beuve, Chateaubriand, Villemain, Cousin, A. Carrel, Ampère, de Broglie, Saint-Marc Girardin... Est-il un seul de ces écrivains dont la critique ait été méconnue? Pourtant, il reste à préciser bien des détails; il reste à écrire une histoire de la presse littéraire de la Restauration : nulle commémoration plus éloquente de l'un des plus grands efforts collectifs de la critique française.

LUCIEN MAURY.

UN SOIR, DEVANT LA TOUR EIFFEL

Jamque rubescebat stellis aurora fugatis,
Cum procul obscuros colles humilemque videmus
Italiam. Italiam primus conclamat Achates,
Italiam læto socii clamore salutant.
(VIRG., Aen., III, 521).

Debout, le buste droit pour que l'air embaumé
Frappât directement et mieux notre visage,
Nous étions au balcon, seuls, par un soir de mai,
Attentifs au stellaire et divin paysage.

Les étoiles étaient si nombreuses, qu'à voir
S'illuminer sans fin le ciel de leurs phalanges,
On eût dit qu'au fond bleu d'un céleste pressoir
S'entassaient les grains d'or d'idéales vendanges.

En face, autour de nous, jusqu'où portaient nos [yeux,
C'était Paris, multipliant d'autres lumières,
Aussi bien pour les gens de plaisir que pour ceux
Dont la nuit ne clôt point les tâches coutumières ;

Lueur fixe ou mobile, Ossas sur Pélions
De clartés s'étageant aux faîtes de la Ville,
Tous ces feux dont Paris, la nuit, par millions,
Pour l'amour, le travail ou le crime rutile;

Puis le Métro, brutal éclair sur l'horizon
Pour un instant jailli des routes souterraines,
Ou bien, ouverte en sacrilège floraison,
La Réclame qui prend le ciel pour ses arènes.

En même temps, rumeur lointaine et proche, cris
Sursauts, tout ce qui vit, tout ce qui meurt ou souffre,
La respiration tragique de Paris
Venait à nous immensément, comme d'un gouffre ;

Et quand la brise était plus forte, triste autant
Que le soupir d'un homme, un soupir métallique
Nous arrivait : c'était la Tour, se lamentant
De n'être pas construite en marbre pentélique.

Paris nocturne ainsi captant nos yeux, déjà
Montait en nous toute l'émotion moderne,
Lorsque, par votre voix, brusquement tout changea,
Ainsi qu'un rêve avec un autre rêve alterne.

L'ambiance, malgré la Tour et le Métro,
A votre fantaisie avait paru propice,
Et, sur l'espace vous penchant, comme un héraut,
Ces quatre vers latins, si beaux qu'au frontispice

D'un livre j'ai voulu que l'on apprît par eux
Mon amour pour Virgile et pour son Italie,
Voilà que je vous écoutais, poète heureux,
Les dire d'une voix d'enthousiasme emplie !

Italiam !... Italiam !... Secret lien,
Ce soir-là, de votre âme à celle de Virgile :
Ah ! tout entière prise au vers virgilien,
Comme vous en faisiez frissonner le dactyle !

De sorte qu'au tréfonds des âges, mieux encor,
J'entendais les Troyens et le pieux Enée,
Debout, la rame à l'abandon le long du bord,
Saluer la patrie à leurs fils destinée.

Je n'oublierai jamais ce soir où vous m'avez,
Lorsque nous opprimait l'émotion moderne,
D'une voix grave et pure et les bras haut levés,
Libéré de ce monde odieux qui nous cerne.

Par ce rappel du cher pays que j'aime tant,
Au balcon transformé par vous en un portique,
Un soir parisien, j'ai compris un instant,
Dans toute sa grandeur, l'émotion antique.

EDOUARD BEAUFILS.

EN CARROSSE A CINQ SOLS

Au temps d'une disette et de la grandeur naissante de Louis XIV, sur le pavé de Paris s'aventurèrent les premiers omnibus. Blaise Pascal, « travaillé par des maladies continuelles » dans sa demeure « hors et proche la porte Saint-Michel, paroisse Saint-Cosme », en une de « ses grandes veilles », effleura de son génie pensif cette humble chose humaine. Il en est l'inventeur, avec le duc de Roannez.

Bonnes gens du XXe siècle, clients fidèles de la Compagnie générale des omnibus, qui, disparus dans le vaste gouffre du lourd véhicule ou sagement alignés le long de l'impériale, vous en allez, au trot pesant de robustes percherons, parmi les aspects changeants de la ville harmonieuse, vous qui jouissez sans remords des restes d'un autre âge, considérez, à ses débuts, ce vieil habitué de la rue parisienne. C'est le samedi 18 mars 1662, à sept heures du matin, qu'il fait, pour ainsi dire, son entrée, « avec un éclat et une pompe merveilleux ». Quatre carrosses attendent rue de Tournon « devant Luxembourg », trois autres à la porte Saint-Antoine, points extrêmes du premier trajet établi. Des commissaires du Châtelet en robe proclament l'institution devant les badauds assemblés à cette heure matinale, puis délivrent aux cochers « leurs casaques, qui sont bleues, des couleurs du roi et de la ville, avec les armes du roi et de la ville en broderies sur l'estomac », enfin ordonnent le départ. Et la voiture s'ébranle en un joyeux claquement de fouet, « avec un garde de M. le grand prévôt dedans », tandis qu'au long de la route s'égrènent « les archers de la ville et les gens de cheval ».

Les carrosses se succèdent par demi-quart d'heure. Bastille-Luxembourg, à cinq sols la place ! On regarde d'abord, souriant ou étonné, on monte ensuite, si bien « que dès la première matinée, il y eut quantité de carrosses pleins, et il y alla même plusieurs femmes; mais l'après-dînée, ce fut une si grande foule qu'on ne pouvoit en approcher ». Gilberte Pascal, de qui nous tenons ces détails, vit défiler, au coin de la rue de la Verrerie et de l'église Saint-Merry, cinq omnibus pleins et dut gagner à pied le logis de son frère. Sur le Pont-Neuf, ce centre de vie parisienne, le débonnaire véhicule franchissait la Seine. Paris formait la haie, les artisans interrompant leur travail, « en sorte que l'on ne fit rien samedi dans toute la route, non plus que si c'eût été une fête ».

La même année vit s'établir de nouveaux parcours. Le 11 avril, un service est organisé « de la rue Saint-Antoine, vis-à-vis la Place Royale », jusqu'à la rue Saint-Honoré,

« Vers un pays assez sauvage,
J'entens la butte de Saint-Roch ».

Le raccordement avec la première ligne a lieu rue Saint-Denis, au « coin de Saint-Innocent ». Le 22 mai, c'est l'inauguration de la « troisième route » : rue Montmartre-Luxembourg. Le tracé en est marqué par le carrefour de la rue Neuve-Saint-Eustache, les rues des Fossés-Montmartre, des Vieux-Augustins, Coquillière, de Grenelle, d'Orléans et Saint-Honoré; de là, le « carrosse public » atteint la Croix du Tiroir, lieu de supplice, où jadis :

«... la reyne Gilette
Fut tirée à quatre chevaux »,

et où se marque un habituel attroupement :

« C'est un voleur sur une roue,
Qu'on expose là quelque temps,
Pour servir d'exemple aux passans ».

Puis s'offre, dans son charme méconnu, le chevet de Saint-Germain-l'Auxerrois; la place de l'Escole étale son animation marchande et, cahin-caha, s'en va l'omnibus jusqu'au Cheval de bronze, parmi la joie de vivre du Pont-Neuf. Le quai des Orfèvres l'amène « vis-à-vis de la porte de l'hostel de Monsieur le premier président », d'où, par le pont Saint-Michel, bordé de maisons, la rue de la Harpe, les Cordeliers et la porte Saint-Germain, il gagne la rue de Tournon.

Quelques semaines après, une autre ligne est ouverte, permettant de se rendre de la rue de Poitou, dans le Marais, au Luxembourg, par les rues d'Anjou, du Grand-Chantier ou des Enfants-Rouges, de Braque et Sainte-Avoye, dans l'escorte de beaux hôtels, pour aboutir, par les rues Neuve-Saint-Médéric et Saint-Martin, au pont Notre-Dame, qui profile sur la Seine le groupe harmonieux de ses maisons symétriques et où, dans la joie des jours de fête, les enfants s'amusent au volant. Les rues de la Lanterne et de la Juiverie s'ouvrent ensuite devant l'omnibus, qui se fraye avec peine un passage à travers l'agitation commerciale de Saint-Germain-le-Vieil et du Marché-Neuf, devant l'horloge :

«... petit diable d'enfer,
Qui fait, sur des timbres de fer,
Sonner les heures en musique ».

Le pont Saint-Michel, la rue Saint-André-des-Arcs, la porte de Bussy le conduisent enfin à l'entrée de la Foire Saint-Germain et jusqu'au Luxembourg.

Bien plus, il est loisible de faire le tour de Paris en carrosse public. De la rue Neuve-Saint-Paul partent six voitures, dont trois, à droite, vers la Place Royale et trois, à gauche, dans la direction de l'île Saint-Louis, pour revenir à leur point de départ, après avoir passé par les rues de Poitou, Greneta et Richelieu, le Pont-Rouge, la rue des Saints-Pères, le Luxembourg, la Sorbonne, la place Maubert, les ponts de la Tournelle et Marie, l'hôtel de Sens et l'Ave-Maria. Six autres carrosses, semblablement répartis, effectuent, de la rue Taranne située au faubourg Saint-Germain, le même parcours.

Ainsi, de tous côtés, se croisent les omnibus, « pour la commodité d'un grand nombre de personnes peu accommodées, comme plaideurs, gens infirmes et autres..., n'ayant pas le moyen d'aller en chaises ou en carrosses, à cause qu'il en couste une pistole ou deux écus pour le moins par jour ». Et puis, c'est un lieu bourgeois : « les soldats, pages, lacquais et tous autres gens de livrée, manœuvres et gens de bras » n'y sont pas admis. En ce siècle où l'on cause, le bon véhicule devient une manière de salon roulant. L'imprévu des rencontres y aiguise la curiosité et les accidents variés du voyage parmi « les embarras de Paris » y activent la conversation. Les nouvellistes le fréquentent, en quête d'informations :

« Dans un mécanique carosse »,

Boursault, se rendant au Palais le matin du 15 mai 1666, cueille une nouvelle qu'il s'empresse de noter en vers de gazette.

Voyez-le qui s'avance, armorié, ainsi qu'il sied, « des armes et écussons de la ville » et tiré par deux chevaux. Il est aussi marqué, en vue des réclamations du public, « au haut des moutons... avec des fleurs de lys, par un, deux, trois, quatre, etc., selon le nombre des carrosses de chaque route ». Pour la troisième route, « les marques sont de fleurs de lis d'or à fonds d'azur ». Les cochers et les petits laquais ont une casaque bleue, avec galons de couleurs qui différencient les routes. Le « vaisseau » tient « huit personnes à l'aise ». On monte et descend à volonté, mais il faut payer de nouveau cinq sous en changeant de voiture, et, pour les « routes du tour » de Paris, « lorsqu'on passe deux bureaux ». Il importe de se munir de monnaie, car l'or n'est pas reçu. Aux points extrêmes de chaque ligne, ainsi qu'à Saint-Jacques-de-l'Hôpital, aux Bâtons-Royaux situés près des Quinze-Vingts, à la rue des Saints-Pères, devant la Sorbonne et à l'Ile Notre-Dame ou Saint-Louis, se rencontrent les bureaux, à la porte desquels sont affichés itinéraires et avis à l'usage du public.

Maintenant que du tout vous êtes instruits,

« Approchez vistement, vostre monture est preste,
Autrement, on pourra vous souffler les deux fonds.
. . . . . .
Tiens, petit enfant bleu, prens mes cinq sous marquez.
. . . . . .
Hé, Monsieur, donnés-moy quelque chose pour boire.
Va, nous t'en donnerons, mets la portière bas.
. . . . . .
Allons bon train, cocher, touche tes bouriquets,
Sans verser, s'il se peut, meine-nous au Palais ».

Et dans la rue étroite, où serpente le ruisseau malpropre, lourdement démarre le carrosse, dont la silhouette massive se profile cahotante au long de monumentales portes cochères, de fenêtres à barreaux et de boutiques aux enseignes proéminentes. Chemin faisant, la voiture se garnit :

« Femmes, filles et moines, enfin des trois mandiens;
Il ne nous manque plus que des comédiens ».

Comme il est agréable, dans son coin, de narguer

ceux qui vont à pied et sont « en cervelle pour se garder... des carrosses tousjours courant comme si la foire estoit sur le pont », ou encore ceux qui se précipitent et trouvent la voiture pleine ou le cocher brutal ! Quelquefois, il est vrai, on accroche ou l'on s'embourbe, à la grande distraction des badauds :

« Vois-tu comme chacun avance ?
. . . . . .
Une roue à demy brisée :
C'est un carrosse renversé ! »

On en sort, penaud, meurtri, à la recherche de sa perruque.

« Ses canons de crotte gastez,
Ses habits et rubans crottez,
Ses aisles de moulin, son linge
Aussi noir que le cu d'un singe ».

D'autres fois, c'est une rixe, ainsi qu'il advint le 12 avril 1662 : « à une dispute pour un passage de rue, un lacquais a eu l'insolence de jeter des pierres à un desdits cochers publics, dans la rue des Francs-Bourgeois ». D'aucuns, certes, s'en vont grommelant :

« Quel plaisir de se voir charier par des rosses,
Par des harans sorets, des chevaux si hydeux,
Que j'aymerois autant estre en charette à bœufs !
Qu'on soit dedans le fond ou dedans la portière,
On voit rosses devant, on voit rosses derrière ;
On a beau regarder de l'un à l'autre bout,
On ne voit jamais rien que des rosses par tout ! »

Mais ce sont gens à ne point savoir apprécier ce qu'offre de compensations le bienfaisant carrosse :

« C'est un endroit fort propre à chasser le soucy,
Et, pour plusieurs raisons, il faut que l'on avoue
Que qui sceut l'inventer, mérite qu'on le loue.
Dès qu'un homme se voit entrer dans le chagrin,
Qu'il entre en ce carosse, il le bannit soudain :
On rencontre en ces lieux mille charmantes dames. »

Aussi beaux diseurs de fleurettes, amoureux universels, vont-ils chercher fortune en carrosse à cinq sols et ne manquent-ils pas de la trouver, car les statistiques avouent cinq ou six mille belles filles dans Paris, dont il se trouve toujours l'une ou l'autre en omnibus. On arrête au Palais mouvementé, à la Foire bruyante, au Cheval de bronze,

« Et le Plumet à belle voix
Meine bourgeoise ou damoiselle
A la promenade assez belle ».

Puis, on va plus loin : aux Gobelins, à Gentilly ou à Vaugirard, à Chaillot et à Boulogne, sur le chemin de Vincennes « où l'on mange les premiers fruits ». Et quelque jour tôt venu, cela finit, au temps du Grand Roi, comme dans tous les temps.

MARCEL POËTE.

MŒURS DE "GENDELETTRES"

Un écrivain du XVIIIe siècle, bien oublié de l'ingrate postérité, et même de sa descendance auvergnate, Antoine-Léonard Thomas, eut, dès son discours de réception à l'Académie française, un vif succès, en retraçant — prélude à ses panégyriques fameux et à son *Essai sur les Eloges* — le portrait du « véritable homme de lettres », de l' « homme de lettres citoyen ».

« Quel état que celui où, par devoir, on doit être toujours l'interprète de la morale et de la vertu !

« Mais, pour être digne de la peindre, il faut la sentir. Le véritable homme de lettres ne se bornera donc point à enseigner la vertu dans ses écrits ; on ne verra point ses mœurs contredire ses ouvrages et lorsqu'un sentiment honnête viendra s'offrir sous sa plume, il ne le repoussera pas comme un accusateur...

« Dans le monde, simple et sans faste, aussi éloigné de la fausseté que de la rudesse, il parlera aux hommes sans les flatter, comme sans les craindre. Il ne séparera point le respect qu'il doit aux titres, du respect que tout homme se doit. Il sait que la dignité des rangs est à un petit nombre de citoyens, mais que la dignité de l'âme est à tout le monde ; que la première dégrade l'homme qui n'a qu'elle, que la seconde élève l'homme à qui tout le reste manque.

« Si la fortune lui donne un bienfaiteur, il remerciera le Ciel d'avoir un devoir de plus à remplir. A ses ennemis, il opposera le courage et la douceur ; à l'envie le développement de ses talents ; à la satire le silence ; aux calomniateurs, sa vertu... »

Combien démodée, combien vieillotte cette silhouette, comparée à celles des gendelettres d'aujourd'hui.

Ce nom seul « gendelettre » est devenu un surnom, qui flétrit une furieuse prétention : celle de l'homme aux yeux duquel tout est secondaire dans la vie, hormis ce qu'il croit être son talent, sa réputation.

Le souci de l'un et de l'autre entraînent ce malheureux aux égarements du sentiment, aux erreurs d'action les plus incroyables. On a dénoncé le mensonge des serments et la fragilité des liaisons politiques : que dire de l'amitié, du dévouement des gendelettres ? Ils durent le temps nécessaire pour obtenir du personnage choyé la satisfaction souhaitée ; ils disparaissent le lendemain. Loyauté, affections... il n'est rien que le gendelettre ne soit prêt à sacrifier à sa vocation. Beaucoup s'en font gloire : ils pratiquent l'odieux « culte de la génialité ».

Même exclusivisme exacerbé dans l'ordre des connaissances. Le gendelettre ne s'intéresse à aucune autre œuvre qu'à la sienne. Il ne lit pas. L'ignorance légendaire du comédien, celle de l'artiste, compositeur ou peintre, est vénielle auprès de la sienne.

*
* *

L'un des traits les plus caractéristiques de cette espèce contemporaine, c'est la jalousie, la sourde inimitié à l'égard des confrères.

Songez donc : d'autres que notre héros osent ambitionner ce succès littéraire, que méritent si parfaitement

ses propres ouvrages; d'autres l'obtiennent plus prompt et plus brillant: Quelle iniquité ! Et quel amer plaisir, si l'occasion s'en présente, de déchirer le rival heureux !

On ne saurait s'imaginer à quelle férocité peuvent atteindre, vis-à-vis de l'un d'eux, des gendelettres, qui croient avoir un prétexte satisfaisant d'exhaler leur secrète rancune.

Un épisode récent l'a montré au grand jour, — celui dont Mme Marcelle Tinayre a été l'héroïne, ou plutôt la victime. — Qui ne s'en souvient, il date d'une quinzaine de jours. Le ministre de l'Instruction publique, alors M. Aristide Briand — brièveté des vocations ministérielles ! — avait proposé au Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur de décerner la croix à l'auteur de la *Maison du Péché*. Le fait fut aussitôt ébruité, par qui et dans quel but? Sur l'incitation de quelques reporters, Mme Marcelle Tinayre se livra à ce propos, dans des interviews et dans une lettre publique, à un badinage d'une inopportune légèreté.

Un chroniqueur releva avec esprit, et une pointe de sévérité, l'erreur de goût. D'autres accoururent à la rescousse, et insistèrent sur l'inconvenance, la faute, le crime de la femme de lettres, dont le véritable tort, à leurs yeux, était d'être trop applaudie, trop en faveur.

Imprudemment, d'authentiques écrivains élevèrent la voix. On eut été étonné de ne point voir, mêlé à cette aventure, M. Emile Faguet, qui, depuis qu'il a terminé son œuvre si forte d'historien de notre littérature, erre par tous les petits sentiers du journalisme, et répand dans les moindres feuilles d'innombrables pages sans fond et sans relief. Il prit le ton de bonhomie grondante d'un vieil oncle, pour tancer en trois points son inconsidérée cadette.

Dès lors, le moindre écrivailleur — et aussi les plus « gendelettres » de nos femmes de lettres — jugèrent venu l'instant unique : celui où, sous couleur de nobles sentiments, on peut librement, et sans danger aucun, déchirer un concurrent, assouvir sa haine, cracher sa bile. Et ce fut, dans toute la presse, une nuée d'articles, tout empreints de pharisaïsme et d'injure.

Fort de ce qu'il écrit dans un quotidien à gros tirage, tel chroniqueur — celui-là même qui démentait, au décès du regretté Larroumet, que l'on pût mourir de surmenage littéraire — mes articles, raisonnait-il modestement, (cependant de parfaits chefs-d'œuvre) ! ne me coûtant aucun effort — prit à partie l'inoffensive jeune femme — inconnue, disait-il, et auteur de méchantes pages — avec sa coutumière... vulgarité.

D'autres n'osèrent point se découvrir, et ils lancèrent de petites notes anonymes, répugnantes d'outrages et de fiel.

Ce fut, contre cette femme, — parce qu'elle ne pouvait giffler le premier insulteur — un ignoble assaut de lâchetés.

Mme Marcelle Tinayre — qui en définitive n'a pas eu la croix — est maintenant renseignée sur la sensibilité des « gendelettres ». Elle dispose heureusement d'une vengeance licite. C'est, avec son magnifique talent d'évocation, de dire un jour les honteuses et machiavéliques palinodies de ces confrères, dont la jalousie haineuse atteint parfois à l'intensité des passions shakespeariennes.

*
* *

L'égoïsme, la jalousie, forment le lot commun des hommes. Et l'on ne saurait trop s'étonner de voir les gendelettres affligés de ces vilains défauts. Mais, vraiment, la vanité les exaspère par trop, chez eux.

Et puis, c'est un préjugé tenace, qui fait que nous nous attendons à plus d'éducation, à une générosité plus droite et plus fine, des esprits que nous croyons plus cultivés.

Pour être tout à fait juste, il faut envisager, par contre, les difficultés de la vie littéraire actuelle. Sans cesse grossissant est le nombre des écrivains qui se disputent la faveur d'un public indocile. De plus en plus, le talent pullule. Par suite, la médiocrité est le sort auquel doivent se résigner beaucoup de ceux qui savent et pratiquent consciencieusement leur métier.

Les glorieux aînés le constatent avec mélancolie. « Lorsque je vins à Paris, disait ces jours derniers Jules Lemaître, la vie littéraire était facile et agréable. Du jour au lendemain, un article spirituel, un livre de mérite, vous rendait presque célèbre.

« Mais maintenant, où ceux qui écrivent sont cohue, dont beaucoup ont de l'habileté, du talent, comment les jeunes peuvent-ils percer?

« Vraiment, j'aime le passé, le présent me répugne et l'avenir m'effraie. »

Comment se distinguer? telle est la question que se posent avec angoisse la foule de ceux — hommes ou femmes — qui entrent dans la carrière. Ils essaient de tous les moyens : le bluff, le paradoxe, la réclame dans les magazines, où ils exhibent la photographie de leur torse et de leurs jarrets... Leur vanité devient maladive; ils s'abaissent à la basse envie...

Et cependant tous les écrivains, tous les journalistes ne sont point — loin de là — des « gendelettres ».

Il en est, n'en doutez point, dont le bon et pompeux Antoine-Léonard Thomas pourrait encore dire :

« Que le véritable homme de lettres est différent ! Tout ce qui trouble et agite les autres hommes n'a point d'empire sur lui. Il ne court point après les récompenses; la sienne est dans son cœur. Si les richesses s'offrent à lui, il s'honore par leur usage; si elles s'éloignent, il s'honore par sa pauvreté. Ainsi les jours se succèdent, ainsi les années s'écoulent entre le bonheur et la paix.

« Enfin la tranquille vieillesse vient couronner ses travaux. Il voit le dernier terme sans remords et sans trouble. Il tourne les yeux vers la patrie dont il se sépare. Elle l'a honoré, elle le regrette. Il voit la postérité qui s'avance pour recevoir son nom...

« Il meurt, mais ses pensées vivent, et feront encore quelque bien à la terre, lorsque ses cendres mêmes ne seront plus.

« Telles est la carrière de l'homme de lettres citoyen : en est-il une où la gloire soit plus douce, et laisse au fond d'un cœur honnête une satisfaction plus touchante et plus pure? »

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 6 — 5e SÉRIE — TOME IX — 8 FÉVRIER 1908

L'AIDE-MAJOR BELLEGARDE

En 1789, l'aide-major de la place de Belfort était un homme de soixante ans, Louis-Raymond Bellegarde.

Né en 1729, dans un petit village du Mâconnais, non loin de Tournus, d'une famille honnête, disait-il, mais qui n'était pas noble, il résolut, dans sa quinzième année, de se vouer au métier des armes. En avril 1745, il s'engageait dans le régiment d'infanfanterie d'Enghien. Il eut une excellente conduite, il déploya sur le champ de bataille une fort belle bravoure, il s'acquit la bienveillance de ses chefs, et, chose rare sous l'ancien régime, ce roturier finit par être officier. S'il avait été gentilhomme, il serait monté très haut; mais il ne put jamais devenir capitaine. « De pareilles places, s'écriait-il, sont réservées à une extraction que je n'ai pas! »

Bellegarde n'avait du reste obtenu de l'avancement qu'avec une peine extrême, et ses supérieurs n'avaient le plus souvent reconnu son zèle et son intrépidité qu'à contre-cœur et comme en rechignant.

Il était simple fusilier, lorsqu'il fit, de 1745 à 1748, les campagnes de Flandre, et, à Laufeld, il fut atteint d'un coup de feu à la jambe droite. Grenadier en 1749, sergent en 1751, il prit part, de 1757 à 1760, à la guerre dite d'Allemagne ou de Sept Ans.

Au mois de juillet 1757, à la bataille d'Hastenbeck, il reçut une très grave contusion à l'épaule gauche, et le colonel du régiment de Picardie, M. de Bréhant, et son major, M. du Vivès, le voyant encourager les canonniers et diriger leur feu avec succès, couraient l'embrasser. Mais vainement ils prièrent le vieux comte de Polignac, son lieutenant-colonel, de nommer officier le vaillant Bellegarde. Le comte de Polignac l'envoya trois mois plus tard, en novembre 1757, recruter des hommes pour le régiment d'Enghien. Au retour de sa mission, tous les officiers lui témoignèrent leur satisfaction et le félicitèrent de sa vigilance et de son désintéressement. On lui promit de nouveau qu'il serait officier dès la prochaine vacance; de nouveau la promesse ne fut pas tenue.

En avril 1759, à la bataille de Bergen, il reçut un coup de biscaien à la cuisse droite, et quelques jours après il obtenait une gratification de cent cinquante livres « pour la façon distinguée avec laquelle il avait servi le jour de cette bataille ». Tous les officiers voulaient qu'il fût des leurs. Son colonel, le chevalier de Montazet, lui promit la place. Polignac intervint encore. Bellegarde, remarquait-il, était jeune, plein d'ardeur et d'ambition; de ce train, il serait colonel à cinquante ans, et cela ne devait pas être, puisqu'il n'était pas noble. Pour mieux empêcher Bellegarde de devenir officier, Polignac l'envoya à Hanau comme capitaine des portes.

Avant même que sa blessure fût cicatrisée, Bellegarde rejoignait son régiment à Cassel, après la bataille de Minden. Le chevalier de Montazet, le voyant marcher avec une béquille et le sac au dos, lui demanda où il allait. « Au camp, répondit Bellegarde, c'est mon poste, je veux vivre et mourir les armes à la main, et, s'il est possible, devenir officier ». — « Je ne peux, répliqua Montazet, vous faire officier avant l'hiver; vous devez aller en recrue ». — « Mais, dit Bellegarde, on m'a déjà, au

mois de novembre 1757, envoyé en recrue; on m'a promis de me faire officier à mon retour, et je ne le suis pas ; on me manquera encore. Mon colonel, voilà huit ans que je suis sergent, et je vous rappelle instamment la promesse que vous avez bien voulu me faire à Bergen ». Les officiers du régiment se réunirent ; ils assurèrent à Bellegarde qu'il serait nommé officier, qu'ils y tiendraient tous la main. Il partit en recrue et il fut assez heureux pour engager, en vingt-cinq jours de temps, cinquante-deux hommes superbes, de ces hommes qui, selon le langage des enrôleurs de l'époque, étaient bien facés et bien jambés. Il les conduisit à Verdun, au dépôt du régiment, et là, il sut par ses bonnes manières se concilier tous les honnêtes gens et les chefs de la place.

Il attendait sa récompense. Ce fut avec douleur qu'il reçut une lettre d'officier réformé à la suite : il devait rester toute sa vie au dépôt du régiment pour dresser des recrues ! Son cœur s'ulcéra. Évidemment, le colonel et le lieutenant-colonel d'Enghien s'opposaient de propos délibéré à son avancement : ils désiraient l'éloigner de la guerre, lui ôter l'occasion de se signaler. Il renvoya sa lettre d'officier réformé à la suite et demanda la permission de revenir au régiment, fût-ce comme volontaire. Cette fois, — au mois de décembre 1759 — il eut une lettre de lieutenant et le colonel le nomma officier-major. Mais Bellegarde ne voulut pas se charger des distributions : il n'aimait que la discipline et l'exercice, et, dit-il, il se donna complètement à ces deux parties. De 1760 à 1765, de l'aveu des officiers, le régiment d'Enghien lui eut de grandes obligations. Bellegarde dressa trente sergents capables d'être officiers-majors. Il remplissait sa tâche avec empressement, avec ferveur, et il animait, excitait son monde, prêchait la patience aux instructeurs et la bonne volonté aux recrues. « Les hommes, disait-il, ne sont pas éternels et il faut que les instruits éduquent les ignorants. » Il réchauffait le zèle des bas-officiers, qu'il jugeait mous et tièdes : « Ce n'est pas le tout de s'abstenir du mal; être ardents pour le bien, voilà le point essentiel. » Il défendait de frapper les soldats qui se montraient gauches à l'exercice.

En 1760, tous les capitaines d'Enghien prièrent le colonel de faire Bellegarde aide-major. Le colonel s'y refusa ; il reconnaissait les qualités du lieutenant, son intelligence, son dévouement; il convenait que Bellegarde s'acquittait de ses fonctions à l'entière satisfaction du régiment; mais Bellegarde n'était pas gentilhomme. Si Bellegarde avait été nommé aide-major en 1760, il serait, sur la recommandation de plusieurs capitaines d'Enghien, entré à la fin de la campagne dans l'état-major de l'armée et, sans nul doute, il aurait été trente ans après, au fort de la Révolution, maréchal de camp ou lieutenant-général. « Je devrais, s'écriait-il en 1792, être aujourd'hui lieutenant-général, et je ne suis qu'un petit adjudant de place ! »

Il fut nommé sous aide-major au mois de février 1763. Trop tard ! Vainement on le comblait d'éloges; vainement, en 1762, en 1763, en 1764, en 1765, l'inspecteur le notait comme un sujet de la plus grande distinction à tous égards et du plus grand mérite dans la partie qui concernait la tenue et la manœuvre. Découragé, rebuté, convaincu qu'il n'aurait jamais une compagnie, comprenant, comme il disait amèrement, qu'il fallait « plier devant le vicieux des choses établies », tourmenté par une sciatique que lui causait sa blessure de Bergen, il résolut d'entrer dans l'état major des places. Il se fit inscrire parmi les officiers qui demandaient une aide-majorité.

Il était avec son régiment à Briançon, quand il fut nommé, au mois de juin 1765, aide-major de la place de Belfort. Avant de partir, il fit une visite au maréchal de camp comte de Blot, qui commandait à Briançon et qu'il avait connu durant la campagne de 1757. Blot fut pris de fureur, lorsque Bellegarde annonça son départ : « Vous vous en allez, lui dit-il, et vous êtes le meilleur officier d'Enghien ; cela ne sera pas ; je vais écrire à M. de Choiseul et je vous garderai ! » Bellegarde lui répondit qu'il avait plusieurs blessures et qu'il était content de quitter le régiment. Il n'osait ajouter qu'il n'était qu'un officier de fortune et qu'il n'aurait jamais abandonné le service actif, s'il avait été gentilhomme.

*
* *

Voilà Bellegarde à Belfort avec 1.256 livres de traitement — 900 livres d'appointements et 356 livres d'émoluments — un bon logement et le chauffage. Il se maria. Il prit pour femme une jeune fille de la ville, Marie-Françoise Demas, et il eut d'elle quinze enfants, dont quatorze moururent en bas-âge. En 1792, le dernier était à la mamelle de sa mère, qui se fit un devoir de les allaiter tous.

Il vivait donc petitement. Sa femme avait eu quelque argent en dot. Mais son beau père, M. Demas, fut en 1782 volé et assassiné à cinq lieues de Belfort ; avec lui disparurent, comme s'exprime Bellegarde, toutes les espérances du gendre.

Son existence était toutefois calme et heureuse. Il eut la croix de Saint-Louis en 1781. Par instants il regrettait de n'avoir pas vieilli dans son cher régiment d'Enghien, et son emploi de Belfort lui semblait trop subalterne ; son nom ne figurait pas sur l'*État militaire* de la France, à l'article du gouvernement d'Alsace ; l'Annuaire citait le gouverneur de Belfort

et de son château, le lieutenant de roi, le major, et ne citait pas l'aide-major. Mais il adorait ses enfants et les surveillait de près. « Je suis, disait-il, un vieux patriarche, qui tient beaucoup aux devoirs qui l'attachent à sa tribu et qui aime à les remplir strictement. » Il consacrait ses heures de loisir à l'éducation de ses fils et de ses filles. « Le père, répétait-il, volontiers doit être l'instituteur de sa famille. » Il était instruit, il savait le latin, il écrivait sa langue avec aisance et correction. Doux d'ailleurs, compatissant, loyal, respecté de ceux qui le connaissaient, aimant ses amis avec tendresse, même avec passion, et leur rendant service en toute circonstance, leur donnant à fréquentes reprises des nouvelles de « Bellegarde et sa tribu », regardant comme une bonne fortune leur passage à Belfort et, lorsqu'ils annonçaient leur arrivée, assurant qu'il aurait le plus grand plaisir à les voir et qu'il ne pouvait exprimer l'excès de sa satisfaction, courant au devant d'eux, les embrassant, leur faisant fête, les accueillant de la façon la plus cordiale, bref la meilleure pâte d'homme qui fût au monde.

A Belfort, le commissaire des guerres Belonde, qui devait émigrer en 1792, le lieutenant de roi Guy de Villeneuve, qui prit sa retraite en 1791, l'aide-major Chalon avaient pour Bellegarde la plus vive estime. Le Bisontin Chalon, fils du greffier en chef du parlement de Franche-Comté, ne vint à Belfort qu'en 1789, après avoir été durant sept ans quartier maître trésorier du régiment d'Anhalt; mais il se lia sur-le-champ avec Bellegarde, et les relations les plus affectueuses s'établirent entre les deux familles.

Des bourgeois de la ville, influents, cossus et qui plus tard administrèrent Belfort, avaient avec notre officier de très bons rapports. C'étaient Grandidier, Degé et Burger.

Grandidier, parent du célèbre historien de l'Alsace, était agent du duc de Valentinois, seigneur de Belfort, qui possédait l'hôtel de Duras au pied du château

Degé, homme de loi, puis notaire, fut en 1815 maire de la cité.

Martin Burger, un des personnages les plus populaires de Belfort, était entrepreneur des fortifications. Il tint sur les fonts le deuxième fils de Bellegarde, qui reçut son prénom. Officier municipal, puis maire, il fut le premier sous-préfet de l'arrondissement de Belfort. Son père, architecte à Strasbourg, avait épousé en secondes noces Mme Kléber, mère de Jean-Baptiste Kléber, et ce fut Martin Burger qui fit venir à Belfort notre grand Kléber, comme architecte et inspecteur des bâtiments publics de la Haute-Alsace.

Mais à ses amis de Belfort, Bellegarde préférait des camarades de l'armée, d'anciens soldats, ses élèves et ses pupilles au régiment d'Enghien, promus, comme lui et grâce à lui, officiers: le quartier-maître trésorier Rollet, les lieutenants Magnin et Ramel, le sergent-major Graffart.

Rollet était parrain d'une des filles de l'aide-major, l'aînée qui se nommait Françoise, et, malgré sa besogne et la quantité de paperasses qu'il avait à barbouiller au régiment d'Enghien, il envoyait souvent aux Bellegarde et, comme il disait, à la grande et petite famille, d'abord à la chère commère *in capite libri*, puis à mademoiselle l'aînée sa filleule, puis à tous les autres, car, ma foi ! il ne savait pas le compte au juste, ses sentiments de durable amitié. « Adieu, écrivait-il un jour de 1785, adieu, cher compère, commère, mâles et femelles de tout âge, je vous embrasse tous *corde et animo* conjointement avec ma petite Aspasie et ma nourrice (sa fille et sa femme) qui toutes deux, ainsi que moi, sont au-delà de l'éternité vos plus qu'amis. » Bellegarde avait mission de recruter à Belfort des « élèves de Mars » pour le régiment d'Enghien, et c'était Rollet qui lui transmettait — et lui recommandait de « bien graver sous sa perruque » — les instructions du colonel M. le marquis de Goulet et du lieutenant-colonel M. d'Auriol : *faire du beau, ou point*; choisir des jeunes gens sûrs qui eussent jolie tournure et au moins cinq pieds deux pouces, avec espérance de grandir; ne pas prendre d'étrangers et de « rouleurs », c'est-à-dire des hommes qu'il ne connût parfaitement.

Magnin, que le régiment d'Enghien envoyait fréquemment en recrue, ne manquait pas d'écrire, au moins une fois l'an, à la tribu des Bellegarde, et il ne cessait de rappeler avec gratitude, qu'il n'aurait pas fait son chemin dans l'armée, si l'aide-major ne l'avait conseillé et guidé.

Ramel, parrain d'un des fils de Bellegarde, correspondait assez souvent avec celui qu'il nommait son cher compère; il rendait « à la maman ses devoirs les plus empressés », embrassait la « charmante famille » et « tous les jolis enfants » et, de temps en temps, joignait cinq livres à sa lettre : « c'était pour acheter quelque chose à son petit filleul. »

Graffart, entré à Enghien dix ans après le départ de Bellegarde, devenu sergent en 1780 et sergent-major en 1785, était l'intime ami de Rollet et son fils d'adoption, son héritier présomptif, celui qui lui succéderait comme quartier-maître trésorier du régiment. Lui aussi, par intervalles, demandait des nouvelles de Bellegarde et de la tribu; « elles m'intéressent, disait-il, autant qu'il est possible. »

(*A suivre.*)

ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

LETTRES A LA PRINCESSE CLÉMENTINE D'ORLÉANS (1845-1846)

Le roi de Portugal et son fils, le prince héritier, viennent de périr tragiquement, sous les balles des assassins. Voici des lettres écrites par l'aïeule de l'infortuné Don Carlos, qui montrent la simplicité de la vie à la cour de Lisbonne.

Maria II da Gloria, reine de Portugal, était une femme aimable et gracieuse, à qui les soucis du gouvernement n'avaient fait perdre ni le charme ni le goût de l'intimité familiale. Dès 1835, elle avait épousé le duc Auguste de Leuchtemberg ; mais cette union fut de courte durée, et, peu après, elle en contracta une nouvelle avec le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha. Celui-ci vint remplir en Portugal le rôle de prince consort, qu'un autre Cobourg tenait en Angleterre auprès d'une autre jeune princesse, et il s'en acquitta avec un pareil souci des convenances constitutionnelles. Il n'y eut qu'un mérite relatif, car il n'aimait pas se mêler aux soucis du gouvernement. « Artiste jusqu'au bout des ongles, écrit de lui le prince de Joinville, musicien, aquarelliste, aquafortiste, céramiste remarquable, le roi Ferdinand détestait la politique. » C'est de lui que les souverains de Portugal tiennent les goûts artistiques qu'ils ont manifestés, son fils le roi Louis comme musicien et comme écrivain, le dernier roi Don Carlos comme peintre et aquarelliste. Demeuré romantique et d'imagination allemande sous le ciel de Lisbonne, c'est le roi Ferdinand qui fit bâtir et dirigea la construction de ce château de la Pena, étrange et composite, qui évoque l'imagination d'un roi de Bavière, assagie dans son désordre apparent, et rassemblant dans un ensemble assez grandiose toutes les époques de l'art mauresque et gothique, pour dominer la contrée, du Tage jusqu'à la rivière d'Oporto.

Pour se remettre des turbulences de ses sujets, — son règne se passant en luttes et en révolutions politiques, surtout au début — la reine Maria avait donc les joies de la famille et les goûts de son mari. Cela lui suffisait et nous en avons la preuve dans quelques lettres écrites par elle à sa belle-sœur la princesse Clémentine d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe, qui avait elle aussi épousé un Cobourg-Gotha. Jamais contraste ne fut plus grand entre les événements extérieurs et les sentiments intimes de celle qui écrit, l'agitation du dehors et le calme de la princesse, qui cherche ainsi son bonheur dans le repos domestique. Pareils documents, aussi sincères, et qui permettent de pénétrer avec confiance dans l'intimité d'une reine au pouvoir, sont toujours rares et d'autant plus instructifs. Les grands de la terre, quand ils se laissent approcher par des gens de moindre condition, gardent toujours une certaine retenue et ne se montrent qu'avec discrétion, autant que possible à leur avantage. Il est, à la fois moins banal et plus significatif de les surprendre dans la familiarité de leurs attitudes quotidiennes et dans l'abandon de leurs rapports entre eux. Si leurs préoccupations ou leurs peines sont souvent différentes de celles du commun, leurs joies sont presque toujours les mêmes et c'est ce qu'on pourra constater dans les fragments de lettres qui vont suivre.

C'est une reine de vingt-six ans qui s'adresse à une amie de deux ans plus âgée qu'elle et attachée par bien des liens d'affection et de parenté. On ne saurait s'étonner que ces deux mères se donnent bien des détails familiers sur leur progéniture, détails précieux pour elles et touchants, sinon intéressants pour nous. Nous avons laissé cette partie un peu trop intime de leurs confidences, pour nous en tenir à ce qui marque vraiment le caractère propre de Maria da Gloria, ses goûts et ses sentiments particuliers. Ce sont surtout l'amour du calme, de la campagne, de la famille, qui se vont valoir l'un et l'autre et se complètent si heureusement. On les verra s'épancher dès la première lettre, écrite par la reine, de Cintra, le 29 juillet 1845.

PAUL BONNEFON.

« Chérissime amie, je t'écris la veille de notre départ pour Lisbonne, où nous allons pour l'anniversaire de la Charte et jour de naissance de l'impératrice (du Brésil, sa mère), et nous y resterons jusqu'au 4 août, pour y passer le jour des élections qui auront lieu le 3 ; mais au moins, il y a toute probabilité que le ministre les gagnera. Tu ne peux pas te faire une idée de tout ce que l'opposition met en jeu pour les gagner ; mais leurs moyens sont tels qu'au lieu de leur faire des amis, ils ne font que, je t'assure, avoir des ennemis. Je te remercie beaucoup de ta bonne lettre du 6 juillet et de toutes les bonnes nouvelles que tu m'y donnes aussi. Cette année, nous avons des jours d'une telle chaleur, que, même à Pena, il n'y avait pas d'air ; imagine-toi ce que cela devait être... Je suis sûre que tu es bien fâchée de ne pouvoir pas aller à Cobourg ; est-ce que Vicky et Auguste y vont par hasard ? Notre cher père nous a écrit qu'il viendrait nous faire une visite cette année, mais qu'il ne savait pas au juste l'époque, et tu sais combien c'est difficile pour lui de prendre une décision de quel genre que ce soit ; mais l'hiver passé ici lui fera grand bien. N'oublie pas les livres anglais, je t'en prie, car les enfants n'ont presque plus rien à lire en anglais... »

« Chérissime amie, mille et mille félicitations pour la naissance du cher petit Auguste ; je ne saurais t'exprimer combien cette nouvelle nous a fait plaisir ; nous l'avons reçue juste le jour de la fête de Pena, au moment où nous allions nous mettre en voiture pour aller chez le marquis de Viama, pour y voir un feu d'artifice, et après il y avait bal (chose que je n'aime pas trop) ; aussi nous sommes restés le moins de temps possible. Il y avait beaucoup de monde, surtout l'énorme légation espagnole avec le *chef* et la *chefesse*, qui danse continuellement, vu qu'elle possède cette gaieté adhérente à toutes les Espagnoles au plus haut degré,

mais qui, je trouve, leur va assez bien. Aujourd'hui je ne puis pas trop t'écrire, vu que nous sommes dans les paquets pour notre départ de Cintra que nous quittons à mon grand regret ; le 4, à 4 heures du matin, nous partons par eau pour Santarem et Thomar. Tout l'enfantillage reste à Cintra avec Dietry et Sarmento ; ils se portent tous bien... Nos élections ont toutes été à merveille et Dieu merci, nous voilà en repos. Je t'écris par une chaleur suffocante » (Cintra, 29 août 1845).

« Ma chère Clem, nous voilà de nouveau dans ce charmant endroit (Thomar) et fort heureusement arrivés par un temps magnifique. En vérité, chaque fois j'aime mieux Thomar; tu ne peux pas te faire une idée de la belle vue qu'on a de chez Costa Cabral où nous sommes. La maison fait partie du superbe couvent de Christ, une partie qu'on a vendue, et nos chambres sont on ne peut plus *confortables*. L'unique chagrin que nous avons, c'est d'être séparés des enfants, mais, Dieu merci, ils sont tous en parfaite santé et Jean a déjà tout à fait sa bonne mine d'ordinaire. Les deux grands nous écrivent chaque jour de gentilles lettres; Dieu aidant, nous les verrons le 12 au soir. Il n'y a rien de nouveau chez nous que le renvoi de M. de Saint-Léger, vu que nous avions perdu tout à fait la confiance en lui et parce qu'il est d'une telle légèreté que, même pour lui, sa position n'était plus tenable vis-à-vis de nous. Je t'écris cette petite misère, car probablement les journaux en profiteront et je veux que tu saches la vérité. Nous avons été bien reçus partout; on ne peut pas mieux et on voyait que cela n'était pas commandé, mais que cela partait de leur cœur, car je trouve que tout ce qui vient du cœur est toujours le meilleur. A Santarem, nous avions une énorme cavalcade, qui est venue nous attendre hors de la ville et de toutes *les couleurs politiques*. Voilà un voyage que je voudrais faire une fois avec toi-même, en même temps que je craindrais de le faire, vu qu'il est assez fatigant. » (Thomar, 8 septembre 1845).

« J'ai été toute étonnée en apprenant l'arrivée de Victoria à Eu, car je ne me doutais nullement de cette visite; n'est-ce pas, c'est une surprise aussi pour nous tous. Elle doit être bien contente de son voyage en Allemagne, car on l'a reçue (on peut dire) de cœur et âme. On m'a déjà dit qu'en arrivant en Angleterre, elle avait ordonné un voyage en Ecosse; avec ce goût des voyages, je suis sûre que nous l'aurons ici une fois. J'ai reçu le portrait de Chica (la princesse de Joinville) ; elle est tout à fait comme elle était en étant enfant, la même figure, mais je trouve qu'elle ressemble étonnamment à notre pauvre Marie. D'ici je n'ai que de bonnes nouvelles à te mander ; toutes les santés sont bonnes et ton ami Jean est gai et mange et devient plus aimable et moins taciturne, *Brandria* (Marie) est une vraie petite chatte et j'ose dire qu'elle est un petit amour et si intelligente et si bonne enfant. *Antonia* est une boule tenant du côté de Jean pour les yeux et la couleur de la peau. Tous les enfants sont dans le bonheur de l'arrivée de leur grand-père, surtout les deux grands garçons. Ferdinand me charge de mille belles choses pour toi, ainsi qu'un tendre shakehand pour le seigneur Auguste, de notre part » (Belem, 4 octobre 1845).

« Vos petites soirées doivent être bien amusantes, surtout le théâtre et avec d'aussi bons chanteurs. Nous allons aussi presque tous les soirs à l'Opéra, malgré qu'il ne soit rien de très remarquable, mais on ne peut pas non plus l'appeler mauvais. On donne *Linda de Chamonix*, opéra très protégé par le seigneur Auguste et aussi par moi, car je le trouve charmant. On donnera bientôt *Don Pascal*, dont je suis fort curieuse. Tous les enfants sont à merveille; ton ami Jean est bien gros et énorme, il se trouve bien heureux d'être en blouse et en pantalon, parce qu'il se croit un grand personnage. On vient de finir la tête de mon portrait, qui est d'une ressemblance frappante à ce que tout le monde dit et je le trouve moi-même » (Belem, 19 novembre 1845).

« Nous arrivons de Pena, où nous avons fait une course avec Léo et les deux aînés ; il y faisait superbe, mais un peu de vent. Imagine un superbe soleil embaumé par les violettes et les giroflées; notre père était ravi des fleurs que nous lui avons rapportées, surtout de superbes branches d'*Erica* blanche. Que je voudrais qu'une fois tu puisses venir passer un hiver ici avec moi, mais dans un hiver où je me trouve en état de faire quelques courses avec toi et aussi que tu sois dans le même état, car pour le moment tu as tout à fait suivi mon exemple. Je m'imagine le bonheur de ton Philippe avec autant d'arbres, et surtout à Paris où on a tous les moyens de faire de beaux arbres. Est-ce que tu sais si c'est vrai, ce que les journaux français ont copié de la *Gazette de Gotha*, où on annonce la grossesse d'Alexandrine ; j'espère que ce sera vrai, car cela me ferait de la peine pour elle, si cela n'était pas vrai et un grand malheur pour ce cher petit pays. D'ici, je n'ai que de bonnes nouvelles à te mander; tous les enfants sont bien, Jean a une éruption de peau, mais ce n'est rien : il est gai et bien du reste; les petites vont à merveille. Antoinette est déjà sevrée tout à fait et elle ne s'en trouve que mieux. Au reste il n'y a rien de nouveau : nos Chambres ont commencé pacifiquement et le Ministère a une énorme majorité, de

manière que j'ai l'espoir qu'on fera beaucoup de choses utiles. » (Belem, 10 janvier 1846.)

« Je plains de tout mon cœur le pauvre Duprez de se trouver avec une si faible voix; autrefois il en avait une si belle; surtout il était admirable dans le rôle d'Arnold. Aussi notre théâtre n'est rien de fameux, surtout les ténors sont de bien pauvres créatures. Il y a un baryton (voix que j'aime beaucoup) qui est assez bon; la première chanteuse est venue d'Alger, c'est assez, et le Buffo de Copenhague. On nous a régalé de *Don Pasquale*, que j'aime beaucoup et on vient de donner un autre opéra que je préfère qui se nomme *Che dura Vince* de Ricci, fort gai et drôle. Léo le connaissait de Vienne et un ballet de carnaval extrêmement drôle, où un Anglais fait un rôle ridicule comme d'habitude, ce qui amuse beaucoup les deux frères. Je n'ai jamais rien su de positif quant à la venue ici d'Ernest et d'Alexandrine, mais si on en savait quelque chose de sûr, avise-le-moi aussitôt par la poste ou par le paquebot. Je te prie de ne pas oublier la collection de *crochets* et des échantillons de points de crochets, car c'est toujours mon ouvrage favori et envoie-moi quelques ouvrages commencés aux crochets, surtout *des calottes*. Nos Chambres vont bien, surtout celle des Députés, et, aux Pairs, on y a des choses drôles, c'est-à-dire le *noble duc de Palmella* à la tête de l'opposition, et se conduisant et parlant d'une manière tout à fait canaille. Quant à lui, il faut croire de deux choses l'une : ou il est tombé en enfance ou est devenu fou, car sa conduite est indigne, aussi tout le monde le méprise. » (Belem, 9 février 1846.)

« Ma chère et bonne Clémentine, je te remercie bien de ta bonne lettre du 13 de ce mois, qui m'a fait bien du plaisir et je te remercie bien de l'annonce que tu me fais dont j'avais déjà appris la nouvelle par notre cher père, qui, Dieu merci, va à merveille. Il commence à très bien marcher et sa jambe est tout à fait guérie et sa poitrine est bien en ordre aussi. Nous venons de perdre depuis huit jours le cher Léo, qui est parti pour Gibraltar, Malte et son voyage en Italie C'est vrai que notre père avait eu un instant l'idée de l'accompagner. mais nous l'avons empêché, car cela aurait été une énorme imprudence d'entreprendre un pareil voyage quelques jours après la parfaite guérison de sa jambe; alors il s'est décidé à permettre à Léo de le faire tout seul; mais ce départ l'a bien affecté. Aussi il est bien triste qu'il y ait empêchement pour toi de faire le voyage en Hongrie, chose qu'il désirait bien ; mais espérons qu'une fois tu pourras le refaire... Nous avons aussi depuis deux jours des tempêtes et une pluie *diluviale*, ce qui nous désole d'autant plus, que cela empêche tout à fait les promenades de notre bon père et puis ce temps est très nuisible, vu que les arbres commençaient à avoir des feuilles nouvelles avec une force charmante et ce vent fou les boule tout à fait. Mais le temps n'est nullement froid, mais très humide, ce que je trouve pis, surtout parce qu'on ne peut pas faire sortir les enfants. Ils vont tous, Dieu merci, à merveille et ton ami Jean est superbe; il a très bonne mine et est devenu énorme; les autres sont bien bons enfants et la petite Antonia marche toute seule : elle a l'air d'un rat qui court; Marie est une bien bonne enfant, bien douce et intelligente et bien drôlette, je suis sûre qu'elles auraient bien du succès auprès de toi. N'oublies pas de m'envoyer toutes les choses que je t'ai prié de m'envoyer. Notre père me charge de bien des choses pour toi, ainsi que Ferdinand; dis-en de notre part au cher Gutsy. Nos affaires aux Chambres vont très bien et nous n'avons que raison d'être heureux de la tournure que nos affaires ont. » (Bélem, 2 mars 1846).

20 au matin.

« Hier soir on a décidé l'affaire du Ministère; on l'a renforcé avec le vicomte de Sa pour la guerre, M. Aguiar pour la justice et Julio Sanches pour les finances; le duc de Palmella a pris l'intérieur. Lavradio est resté avec le même; Mousinho a pris celui de la marine. Malgré que le vicomte Aguiar et Sanches ne soient pas justement les personnes que nous aurions désiré voir au Ministère, mais quelquefois il faut passer par-dessus tout et aller avec qui on trouve et avec qui veut aller; car ceux-là, il ne faudra pas les piquer pour les faire aller : il faudra tout le contraire. Il faut les modérer, surtout Sa, pour qu'il ne change pas tous les officiers : car malheureusement il y a une énorme tendance pour finir avec l'armée, et c'est une chose à laquelle nous nous opposerons toujours de toutes nos forces. Je te prie de m'excuser près de Louise, de ne pas répondre à sa lettre, mais t'ayant tant écrit, je ne puis pas plus écrire. Toute à toi, MARIE. »

Cette correspondance s'achève sur cette déclaration de principes. Si la reine, en écrivant à son amie, évitait le plus possible la politique, celle-ci venait parfois s'interposer entre les deux princesses. Comme femme et comme reine constitutionnelle, Maria da Gloria rêvait la tranquillité et le repos, et ses sympathies la portaient vers ceux qui pouvaient l'assurer à elle-même et à son pays. Pourtant, quand les circonstances le commandèrent, elle sut appeler au pouvoir les démocrates, que dirigeait alors le duc de Palmella. L'expérience, il est vrai, finit assez brusquement, par l'intervention étrangère sollicitée par la reine, et la violence de l'opposition entre les partis dynastiques dura désormais autant que la reine Maria da Gloria. P. B.

Un Homme d'Etat du Second Empire.

CHARLES ABBATUCCI [1]

12 novembre 1857 — mort d'Abbatucci, garde des Sceaux. A succombé hier soir aux suites d'une opération douloureuse subie il y a une quinzaine de jours, (fistule ou hémorrhoïdes intérieures). Ce fut un homme d'esprit et sauf son abjuration en 1851, plutôt fatalité des événements que vice de caractère, un esprit libéral, même sous le régime, tout contraire, qu'il a consenti à servir. C'était un des plus habiles et des plus actifs conseillers d'Odilon Barrot auquel l'unissait une longue amitié de jeunesse ; une véritable puissance du couloir parlementaire. Au temps de la coalition surtout, son rôle grandit et il fut le médiateur entre Thiers et son ami. La finesse corse, avec la constance d'une ambition qui s'efface, un jugement sain et froid, une conversation insinuante lui attiraient la confiance; il faisait causer avec adresse et semait avec non moins d'adresse ce qu'il voulait perdre. On le redoutait sur les bancs ministériels et avec raison, parce qu'avec une teinte un peu foncée dans ses allures générales, il était au fond très modéré, très prudent et tacticien embarrassant pour ses adversaires. Dans l'Assemblée constituante de 1848, et dans la Législative, ses relations éloignées de famille et de pays avec les Bonaparte le rapprochèrent nécessairement du prince Louis, auquel il n'avait pas été inutile dans ses jours d'aventure et de malheur. C'est par lui que le futur Empereur attira Barrot, et par Barrot, Dufaure et quelques autres. Après le coup d'Etat, il suivit la fortune du prince, et reçut le siège de garde des Sceaux. Il l'a occupé, c'est le jugement de toute la magistrature, avec dignité et intégrité; ses conseils ont sauvé à son maître plus d'un choix malheureux et compromettant. Son crédit n'était pas borné au service dont il était chargé. C'était au fond l'homme le plus politique du Cabinet et favori caché, si toutefois on peut donner un favori à l Empereur, il savait et osait dire à propos, ou plutôt insinuer son avis et le donner toujours dans l'intérêt bien entendu, non de la passion ni de l'intrigue du moment, mais de l'avenir et de la durée du règne.

Il avait d'ailleurs conservé pas mal de liaisons avec des hommes de tous les partis, auxquels il savait être agréable à l'occasion. Il tenait, il affectait même dans le ministère le rôle de vieux libéral devant les serfs à tous crins, et de gallican devant les jésuites et les menées cléricales. Une partie de la presse, le *Siècle* entre autres, par Havin resté son ami, recevait ses inspirations, qu'elle s'en doutât ou non, et, sous le gouvernail de cet habile souffleur, enflait ou carguait ses voiles, manœuvrant toujours dans les eaux où on avait besoin que flottât son drapeau d'appareil.

Qui, maintenant, remplira cette mission d'endormeur ou d'excitateur à propos? Billault peut être, mais avec quelle subtile finesse et quelle constance d'aguet en moins?

La perte est grande pour l'Empereur et ne sera pas réparée de longtemps. On discutait beaucoup, surtout parmi les magistrats présents au convoi de Clément du Doubs, les chances des compétiteurs à sa succession. Billault, Rouher, Rouland, étaient les noms les plus cités ; l'un parce qu'il déplaisait à l'Intérieur; l'autre parce qu'il est suspect de se mêler un peu trop d'affaires au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics; le troisième parce qu'il a un vif désir de sortir de l'Instruction Publique, où il sent partout des épines et où ses quintes de bon vouloir ne réussissent pas à le rendre aussi populaire qu'il l'espérait. Il y a dix huit mois, on le donnait de temps en temps pour successeur à Billault : je ne sais si l'Empereur, en le voyant à l'œuvre comme ministre, n'aura pas changé un peu d'avis sur le Procureur général alors fort en faveur.

Si l'un ou l'autre de ces trois hommes passait à la Justice, et laissait un portefeuille, à qui tomberait-il? Quel homme nouveau surgirait? Jusqu'ici aucun nom n'a encore été prononcé ; l'Empereur, d'ailleurs, a ses surprises et nul ne voit dans sa pensée. Pour moi, dans mon petit coin, je n'ai qu'une peur, c'est que Rouland aille à la Justice ou à l'Intérieur; le ministère de l'Instruction Publique serait alors encore une fois en question, et le partage ouvert entre le Ministre d'État, la Justice et l'Intérieur ; alors les utilités du troisième ordre les ..... ces Fontanes de contrebande, toujours à l'affut, viendraient ramasser dans la poussière une simarre de grand maître, taillée à leur mesure. C'est donc à mes yeux encore une crise à traverser pour cette pauvre Université. Dieu veuille que, pour une raison ou pour une autre, M. Rouland ne soit pas exaucé dans ses désirs. Il a beaucoup de bon malgré ses défauts ; confiné à son poste sans espoir d'en sortir, il prendra intérêt au corps qu'il gouverne, en le connaissant mieux de jour en jour ; et dût-il dans ses hauts et ses bas parfois un peu capricieux, lui donner quelques secousses, je ne crois pas qu'elles soient jamais mortelles, ni formées à mauvaise intention. Attendons que le Mo-

(1) Nous continuons aujourd'hui, par le portrait d'Abbatucci, la publication des mémoires de Dubois, de la Loire-Inférieure, dont nous avons déjà donné les pages si curieuses sur *Béranger* dans les numéros des 21 et 28 septembre, 5 et 12 octobre 1907.

Nos lecteurs consulteront sur *Paul-François Dubois* l'étude qu'a fait paraître ici même M. Adolphe Lair, correspondant de l'Institut (*Revue Bleue* du 21 septembre 1907), à qui nous devons communication desdits Mémoires.

narque des cieux innaccessibles des Tuileries fasse un signe.

On racontait que ce bon et brave Barrot, qui, depuis le coup d'Etat, n'avait plus voulu voir Abbatucci malgré ses instances, apprenant le grave danger de sa maladie, s'était senti touché de sa vieille affection et était allé pour le voir. La famille l'avait reçu avec une vive reconnaissance, mais déjà le danger était si grand, qu'on redoutait une crise à la moindre émotion. Barrot se retira, et écrivit aussitôt une lettre, qui, lue au mourant, jeta quelque douceur sur ses derniers moments. Je reconnais bien là le cœur et la candeur honnête d'Odilon Barrot. Pourquoi, en effet, les inimitiés au-delà de ce passage que nous allons tous franchir en nous suivant de si près. ?

Abbatucci pourra être jugé sévèrement par plus d'un ; moi-même j'ai plus d'une fois caractérisé assez vivement certains traits de sa finesse un peu féline; mais du moins, dans cette course honteuse à la fortune qui se mène entre tant de ses collègues du nouveau régime, il est resté pur et intègre. S'il sacrifia sa conscience politique à l'ambition ou aux satisfactions d'une sensualité épicurienne, il ne tacha jamais la robe qu'il portait par la cupidité et le scandale des millions subtilisés, comme la plupart des heureux du 2 décembre, qu'un homme d'esprit aux mots cruels, mais quelquefois trop vrais, appelait : La Bataille de Clichy, gagnée par les insolvables.

17 novembre. — Un décret appelle M. de Royer à la succession d'Abbatucci. Ainsi sont déjouées toutes les combinaisons dont il était bruit. L'Empereur n'aime pas le changement et il a raison. Dans le Gouvernement absolu, la fixité des mêmes serviteurs est de principe à moins de grandes fautes commises ; les Ministres n'ayant de valeur que celle que leur donne leur maître, aucune popularité n'est nécessaire en eux. L'homme médiocre, exact et fidèle vaut autant que le plus distingué. Procureur général à la Cour d'Appel en 1851, M. de Royer fit partie du *Ministère intérimaire* du 24 janvier au 10 avril, puis, en 1853, remplaça M. Delangle comme Procureur général à la Cour de Cassation, quand celui-ci devint premier président à la Cour Impériale. Il n'a ni grand éclat de talent, ni renommée de jurisconsulte bien savant, mais c'est un magistrat honnête et assidu. Comme résistance à des choix de pure faveur ou de domesticité politique, ce ne sera pas un rempart, à moins que la force d'âme ne lui vienne avec l'élévation. Son discours sur la tombe d'Abbatucci a loué dignement ce qui était louable. Qu'il soit fidèle à cet exemple ! (1)

PAUL-FRANÇOIS-DUBOIS

(1) La *Revue Bleue* publiera dans ses prochains numéros les *Souvenirs* de Abbatucci.

LES DYSPEPTIQUES

FANTAISIE NORMANDE EN DEUX ACTES EN VERS

PERSONNAGES :

BAUPLAN, aubergiste
LE COMMANDANT, pensionnaire
LE CHEF DES DYSPEPTIQUES
PRÉFONTAINE, jeune veneur
JEANNE BAUPLAN, fille de l'aubergiste
MANON, servante
JOSEPH
GROUPE DES DYSPEPTIQUES

En Normandie, dans une salle d'auberge. Fenêtres au fond.

PREMIER ACTE

SCÈNE PREMIÈRE

JEANNE BAUPLAN, LE COMMANDANT

LE COMMANDANT

Tu vas voir à l'instant passer les dyspeptiques.
Ils portent en tremblant des chandeliers antiques.
Ils vont monter sans bruit, d'un pas faible, incertain,
Et s'en aller dormir jusqu'à demain matin.
Leurs longs doigts décharnés et leur face ridée
Annoncent des maigreurs dont on n'a pas d'idée.

JEANNE

Devant le moindre plat ils jettent les hauts cris.

LE COMMANDANT

Dire qu'au milieu d'eux j'ai trouvé des conscrits.

JEANNE

C'est effrayant. D'abord ils ont tous le vertige.
Le chef a vraiment l'air d'un roseau sur sa tige,
Frémissant, balancé... bref, il fait peine à voir.

LE COMMANDANT

Avec leur camomille ils ont mangé ce soir...

JEANNE

Un œuf, ça de jambon, un peu de marmelade...

LE COMMANDANT

Et du macaroni. La France est bien malade.

Défilé des Dyspeptiques, conduits par Manon. Ils montent l'escalier, un flambeau à la main, et disparaissent.

LE COMMANDANT, jetant un regard circulaire.

Plus personne, il est tard, je rends mon tablier,

JEANNE

Déjà ?

LE COMMANDANT

Comment, déjà ? Peux-tu donc oublier
Que je tiens depuis l'aube, au lieu d'une flamberge,
La broche, les couteaux et les clefs d'une auberge.

Moi, vieux légionnaire et vieux chef d'escadrons,
J'allume le fourneau, j'inspecte les chaudrons,
Je descends à la cave et même aux écuries.

JEANNE

Mais vous y descendiez dans les gendarmeries.

LE COMMANDANT

Sans doute...

JEANNE

Ah ! c'était beau, parrain, vous commandiez
A des hommes plus beaux que les vieux grenadiers ;
Des géants à cheval et coiffés du tricorne,
Qui dans le Calvados, l'Eure, la Manche, l'Orne,
La Seine-Inférieure aux vastes horizons,
Poursuivant les voleurs, protégeaient nos maisons.
Certains soirs, comme un dieu descendu des parades,
Nourri de classicisme et bourré de tirades,
Vous alliez aux cachots et là vous appreniez
La grande tragédie aux pauvres prisonniers.
C'était beau.

LE COMMANDANT

Maintenant, hôtelier poétique,
De tout le monde un peu je suis le domestique.
L'aubergiste réel, Théodose Bauplan,
Ton père, nous ayant tous deux laissés en plan,
Pour aller se mêler d'affaires inconnues,
M'a baillé l'intérim et fait tomber des nues.
Je tiens l'hôtellerie où j'étais en pension.
C'est dur. Où donc est-il, ton père ?

JEANNE

En permission.

Se rapprochant.

Ou plutôt... Il a dû, je pense, aujourd'hui même
Acheter la forêt.

LE COMMANDANT

La forêt de Goulème ?

JEANNE

Avec l'étang.

LE COMMANDANT

Comment ?

JEANNE

Voilà. C'est un secret.
N'en dites pas un mot, parrain, soyez discret
Comme un gendarme ! Il faut que mon père nous voie
Surpris, quand il viendra faire éclater sa joie.

LE COMMANDANT

Il va nous amener quelque riche amoureux ?

JEANNE

Son rêve est que j'épouse un jeune maître-queux.

LE COMMANDANT

Un cuisinier ?

JEANNE

Mais, oui.

LE COMMANDANT

Plus rien qui t'y contraigne,
Quand on a la forêt, on décroche l'enseigne.

JEANNE

N'y comptez pas. Je dois surveiller le rôti.

LE COMMANDANT

Et c'est pour tout cela que ton père est parti ?
Depuis trois jours !

JEANNE

Eh oui, sans vous je serais seule.
Vous n'allez pas lâcher ainsi votre filleule ?

LE COMMANDANT

Mais il est tard ! Je veux dormir !

JEANNE, sévère.

Chez les Bauplan,
On ne se couche pas sans faire son bilan.
Mes livres sont là-haut.

Elle sort.

SCÈNE II

LE COMMANDANT, la suivant des yeux.

Comme elle est distinguée,
Sipirituelle, aimante et bonne et franche et gaie !

Au public :

C'est là qu'elle naquit : *A la corne de bœuf.*
Son père, à moitié sourd et depuis longtemps veuf,
La réclame, elle accourt, simple, joyeuse et telle
Qu'on la voit en cinq ans tripler la clientèle.
Du couvent revenue avec tous ses brevets,
Elle eût pu, n'est-ce pas, dédaigner les civets,
Brûler le miroton et rater la blanquette ;
Elle eût pu se montrer dédaigneuse, coquette,
Et refuser de prendre avec ses doigts mignons
Les carottes, les choux, les poireaux, les oignons.
De loin, je la voyais, élégante, pensive,
Refusant de parler aux femmes de lessive.
Pas du tout : Elle parle. Elle prend des chiffons,
Frotte les chandeliers, rince les carafons.
Elle agit, réfléchit, complimente, surveille,
Ecoute, car je sens qu'elle admire, ô merveille,
Lorsque le vers classique enfle et hausse ma voix,
L'accent avec lequel je disais autrefois,
Dans les champs, à la ville, en prison, sous les armes,
Polyeucte aux voleurs et *Tartuffe* aux gendarmes.

Appelant :

Jeanne, où donc es-tu ? Jeanne ? Est-elle à se coucher !

SCENE III

LE COMMANDANT, MANON

MANON, entrant.

Non, ce n'est point au lit qu'il faut l'aller chercher,

Monsieur, mais au balcon qui donne sur la plaine·
Elle attend...

LE COMMANDANT

Qui? Réponds!

MANON

Monsieur Jean Préfontaine,

LE COMMANDANT

Il n'est donc pas rentré, ce rimeur, ce chasseur...

MANON, interrompant.

Dont les yeux bruns sont pleins d'une étrange dou-
[ceur.

LE COMMANDANT

Que dis-tu?

MANON

Rien.

LE COMMANDANT

Allons, explique-toi, que diable!

MANON

Soit. Je vous dirai donc cette chose admirable,
Que notre demoiselle adore pour toujours
Ce Monsieur là.

LE COMMANDANT

Voyons! Un client de trois jours!

MANON

Il ne faut pas trois jours, allez, pour tomber folle.

LE COMMANDANT

D'un chasseur de passage et, nouvelle plus drôle,
D'un rimeur!

MANON, rectifiant.

D'un poète.

LE COMMANDANT, ironique.

Il peut bien rimailler.

MANON

Son volume est là-haut.

LE COMMANDANT

Là haut?

MANON

Sous l'oreiller.

LE COMMANDANT, furieux.

Taisez-vous!

MANON

Je me tais.

LE COMMANDANT

Voilà bien les servantes.

MANON

Je dis la vérité, Monsieur.

LE COMMANDANT

Tu m'épouvantes.

MANON

Hé quoi! Vous avez peur, vous, un vieux commandant.

LE COMMANDANT

Mais, dis-moi, ce jeune homme est donc un préten-
[dant?

MANON

Certes, il en a l'air, il est beau comme un prince.
Il ne ressemble point à ces gens de province
Qu'on a vu défiler chez nous, depuis trois ans.
Notaires, sous-préfets, hobereaux, paysans.
Ils l'ont du mariage à coup sûr éloignée,
Ce bossu, ce bancal aux pattes d'araignée,
Celui-là si godiche et cet autre si laid,
Que je sentais mes mains frémir sur mon balai.
Parfois le prétendant se mêlait aux pr tiques.
Jadis il en vint un avec les dyspeptiques,
Dyspeptique lui-même, il avait le gousset
Garni. Vous savez bien, celui qui vomissait?
L'homme à la barbe blonde, au nez court, aux yeux
[bêtes,
Qui disait: Jeanne, Jeanne, en faisant des courbettes,
Et que vous rappeliez à l'ordre d'un ton bref?
J'ai su par un ami qu'il s'appelait Joseph,
Et qu'il allait bientôt, sa barbe étant coupée,
Revenir.

LE COMMANDANT

Allons donc.

MANON

J'en suis préoccupée.

Après un temps.

En attendant, je vous préviens loyalement,
Monsieur, votre filleule est dans un grand tourment,
Depuis le crépuscule, elle est là qui soupire,
A droite, à gauche et l'ombre augmentant, c'est bien
[pire.
Des bois, ses yeux mouillés vont sonder l'épaisseur:
Le beau chasseur n'est pas rentré. Le beau chasseur!

LE COMMANDANT

Jeanne!

MANON

Vous voudriez....

LE COMMANDANT

Tu crois...

MANON

J'en suis certaine,
Qu'on l'appelât déjà Madame Préfontaine!

LE COMMANDANT, terrible

Jamais!

A part.

Comment peut-on dissimuler ainsi?

A Manon.

Cours vite la chercher!

MANON, inquiète.

Qu'avez-vous?

LE COMMANDANT, apercevant Jeanne.

La voici.

SCÈNE IV

LE COMMANDANT, MANON, JEANNE

LE COMMANDANT, congédiant Manon.

Laissez-nous.

A Jeanne.

D'où viens-tu?

JEANNE

De la pièce voisine.

LE COMMANDANT

Il faut aller dormir.

JEANNE

Pas encor. La cuisine
Vient, comme y frappait à grands coups de bâton,
De s'ouvrir pour un gueux qui dévore un croûton.

LE COMMANDANT

A cette heure? Ah! mais, non, que le diable l'em-
[porte.
Je m'en vais de ce pas le flanquer à la porte.
Et, quand j'aurai fermé, personne, fût-ce un roi,
N'entrera.

JEANNE

Mais, parrain.

LE COMMANDANT

Personne!

JEANNE

Écoutez-moi.
Parrain, vous oubliez...

LE COMMANDANT

Qu'est-ce que tu racontes?
Il ne nous reste plus rien à faire.

JEANNE

Et nos comptes?

LE COMMANDANT

Ton père les verra demain.

JEANNE, énergique.

Et nous ce soir,
Il le faut.

LE COMMANDANT

Sapristi!

JEANNE, au commandant qui se laisse faire.

Venez donc vous asseoir
Ici, commodément, sur cette large chaise.
Allongez bien vos pieds, mettez-vous à votre aise,
Fixez votre binocle et prenez ce crayon.

LE COMMANDANT

C'est un peu fort!

JEANNE

Comment?

LE COMMANDANT

Rien.

JEANNE, montrant un papier.

Voici le brouillon.

LE COMMANDANT

Bien.

A part.

Je suis furieux!

Tirant sa montre.

Dix heures et demie
Ah! Je suis furieux!

A Jeanne.

Tu n'es pas endormie?

JEANNE

Non.

LE COMMANDANT

Je m'en aperçois, mais je suis curieux
Et je voudrais savoir enfin pourquoi tes yeux,
Clairs et joyeusement tranquilles d'habitude,
Se tournent vers la porte avec inquiétude?
On dirait que tu tends l'oreille au bruit des pas
De quelqu'un qu'on attend et qui n'arrive pas.

Se levant.

Manon peut bien rester! Tu n'es point une esclave.

JEANNE

Moi? Je n'attends personne.

LE COMMANDANT, à part.

Elle a menti! C'est grave.

Il se rassied, examine les comptes.

C'est très bien. J'ai fini.

JEANNE

Repassez

LE COMMANDANT, à part.

Mon sang bout.
Mais je veux tout savoir et j'irai jusqu'au bout.

JEANNE, gentille.

Est-ce lisible au moins? Pas trop.

LE COMMANDANT

Quel artifice!

JEANNE, se penchant.

Sur la viande et le pain très peu de bénéfice.
Mais voyez sur le vin, regardez la liqueur,
On a tout pris.

LE COMMANDANT, à part.

On a tout pris, jusqu'à son cœur.

Se levant pour aller chercher Jeanne qui s'est éloignée.

Tu vas t'asseoir ici, devant moi. Si tu bouges.

SCÈNE V

LES MÊMES, MANON

LE COMMANDANT, après une pause.

Pourquoi, Mademoiselle, avez-vous les yeux rouges?
Répondez.

JEANNE

C'est le vent.

LE COMMANDANT

Le vent de la forêt.
Parlons net. Vous portez beaucoup trop d'intérêt
A ce joli monsieur qui, tombé de la lune,
Gaspille sa jeunesse et mange sa fortune
A l'auberge, à la chasse, au jeu, que sais-je encor?

Se levant.

Il nous casse la tête avec le son du cor.
Ses fanfares la nuit, de champagne arrosées,
Reviennent le matin vibrer dans nos croisées,
Poète descriptif, le dernier des rimeurs!
Ses vers sont pleins d'abois, de galops, de clameurs.
J'ai failli l'autre soir brûler ma mandoline
En entendant ses chiens hurler sur la colline.
Un prodigue sans nom, un gouffre, un insensé.
Voilà ce qu'en trois jours cet homme a dépensé,
Voilà ce qu'il a bu de vin sous la tonnelle!

MANON

Avec douze invités...

LE COMMANDANT

Taisez-vous, péronnelle!

A Manon.

Avec douze invités... justement...

A Jeanne.

Justement...
Avec douze invités...

MANON

Vous en étiez.

LE COMMANDANT, surpris.

Comment?

Après une pause.

J'en étais... voyez-vous! Si j'en étais, bavarde,
Ce soir je n'en suis pas... Je sais ce qui l'attarde.
Le dix-cors aux abois ne l'a point embroché;
Ce que je flaire au loin c'est l'odeur du péché,
Car le drôle s'oublie aux pieds de quelque femme.

JEANNE, se couvrant les yeux de ses mains.

O mon Dieu!

LE COMMANDANT, subitement inquiet

Qu'ai-je fait?

MANON, au Commandant.

Taisez-vous! C'est infâme!
Vous la faites pleurer.

LE COMMANDANT

Pleurer, que dis-tu là!

S'élançant vers Jeanne.

Enfant, je ne crois pas un mot de tout cela.
Parfois le cœur jaloux rend la lèvre méchante.

MANON, d'une voix joyeuse et forte.

Ecoutez dans les bois la fanfare qui chante!

Sonnerie: *les Adieux à la forêt.*

LE COMMANDANT

C'est lui! Je reconnais de loin son tayauté.

MANON, dépliant une nappe.

Dieu! Qu'il doit avoir faim!

LE COMMANDANT, avec empressement.

Il reste du pâté.

Nouvelle et courte sonnerie, pendant que, tous les trois, ils mettent le couvert.
Les fenêtres s'ouvrent. Les dyspeptiques apparaissent, en chemises de nuit.

MANON

Comme il fait bien la haute!

LE COMMANDANT

Une première trompe!

MANON

On va le recevoir avec joie.

LE COMMANDANT, solennel.

Avec pompe.

SCÈNE VI

LES MÊMES, LES DYSPEPTIQUES

LE CHEF DES DYSPEPTIQUES, se penchant à la fenêtre du milieu.

Mesdames et Monsieur, nous avons entendu
Au crépuscule, un chien qui hurlait au perdu.
Le cor vient d'éclater, le chien toujours aboye,
Nous ne comprenons rien du tout à votre joie.
De vos clients couchés vous faites peu de cas.
Vous n'avez nul souci des êtres délicats
Et quand au chant du cor vous criez: ô merveille!
Vous semblez vous moquer de tous ceux qu'il réveille.
Pâles comme la lune et blancs comme des lys,
Voyageurs fatigués, nous dormions dans nos lits,
Nos corps ne bougeaient plus et chaque âme était seule,
Quoique le sacré chien ouvrît toujours la gueule.
Enfin nous reposions: Nous avions digéré!
Nous n'avions plus en nous le relent abhorré
Soit de vos épinards, soit de la camomille,
Qui conserve chez vous un vieux goût de famille.

Avec le sel de Hunt, Belloc et son charbon,
Le plus fort d'entre nous digérait le jambon
Dont la rancidité tient à cette bicoque.
J'étais débarrassé de mon œuf à la coque.
O surprise, le cor éclate! Tout à coup,
Tendant l'oreille, ouvrant les yeux, dressant le cou,
Mes amis, spectres blancs, se lèvent de leurs fosses.
Les sons les plus criards, les notes les plus fausses,
Un tapage infernal de la cave au grenier,
Tout cela nous fait croire au jugement dernier.
Et c'est l'heure choisie où vous dressez la table!

LE COMMANDANT

Bien. Vous avez fini?

LE CHEF

Non! C'est insupportable!

TOUS LES DYSPEPTIQUES

Si vous continuez, nous allons nous armer.

LE COMMANDANT

Je crois que vous allez, Messieurs, vous enrhumer.

MANON

Chez vous, c'est donc la nuit qu'on étale son linge?

LE CHEF

Mais à qui parles-tu, guenon ?

MANON

Je parle au singe.

LE COMMANDANT

Bien répondu, Manon.

UN DYSPEPTIQUE, au Commandant.

Espèce de troupier.

UN AUTRE

Mauvais déclamateur.

UN AUTRE

Gros Ramollot.

UN AUTRE

Pompier!

SCÈNE VII

PRÉFONTAINE, LES MÊMES

LE CHEF, ironique.

Je vous le dis, au nom de tous mes camarades,
Nous en avons soupé de toutes vos tirades.

UN AUTRE

Bonhomme, ton vin sûr me donne le hoquet.

LE CHEF

Vous avez tout à fait l'air d'un vieux mastroquet.

LE COMMANDANT, furieux.

Par le Jugement! Demain vous sentirez ma griffe.

LE CHEF

Drapeau, dis tablier.

UN AUTRE

Une loque.

UN AUTRE

Une chiffe.

PRÉFONTAINE

Salut au Commandant, à mon hôte, au drapeau!

S'élançant vers les dyspeptiques, un couteau de chasse à la main.

Quant à vous, je m'en vais vous arranger la peau.

Les fenêtres se referment.

SCÈNE VIII

LES MÊMES, MOINS LES DYSPEPTIQUES.

Le Commandant et Manon ramènent Préfontaine sur la scène.

PRÉFONTAINE

Pour la dernière fois leur soupe fut trempée
Ce soir. Ils choisiront du sabre ou de l'épée.
Mon Commandant, demain, dans le bois d'à côté,
De tous ces gens blafards nous ferons un pâté.

LE COMMANDANT

Un tout petit pâté, de chère peu friande,
Car ils ont très peu d'os et pas du tout de viande.

PRÉFONTAINE

Pourvu que nous ayons quelque chose à couper.

MANON

En attendant, Monsieur, voilà votre souper.

PRÉFONTAINE, au Commandant.

Tudieu! Nous en ferons quand même un grand car-
[nage.

LE COMMANDANT

Voyez ce tablier de femme de ménage.

PRÉFONTAINE

Eh! qu'importe.

LE COMMANDANT

Ils crieront, je les entends crier :
On ne se commet point avec un cuisinier!

Se fendant.

Vrai, pour tomber en garde et pour glisser dans
Comment me trouvez-vous? [l'herbe,

PRÉFONTAINE

Je vous trouve superbe.
Vous me faites songer à ce maître d'hôtel
Qui disait, en parlant de l'illustre Vatel :
« Pour moi, quand je revêts mon tablier vulgaire,
Il me semble que j'entre en un harnais de guerre,
Je songe à ce Vatel que fut si [illegible]

Et qui, comme Turenne, est mort au champ d'hon-
[neur ».

LE COMMANDANT

J'aime de ces beaux vers et l'accent et les rimes.

PRÉFONTAINE

Ah! si vous les disiez, ils deviendraient sublimes.

Saisissant la main de Jeanne.

Oh! la divine main et si vous permettiez...

LE COMMANDANT

Baisez-la.

PRÉFONTAINE

Volontiers.

LE COMMANDANT, qui n'a pas vu.

Baisez-la!

PRÉFONTAINE

Volontiers.

A Manon qui lui montre la table.

Je n'ai pas faim. J'avais du pain, du lard, des gourdes...

LE COMMANDANT

Du lard? Vous digérez...

PRÉFONTAINE

Les choses les plus lourdes.

LE COMMANDANT à part.

C'est un homme.

JEANNE

Et le cerf?

PRÉFONTAINE

Forcé dans le Grand-Val.
Un débuché lointain : douze heures à cheval.

LE COMMANDANT

Douze heures! Parlez-nous de la forêt profonde.

PRÉFONTAINE

Vous n'êtes donc point las?

LE COMMANDANT

Las! Pas le moins du monde.

MANON

Douze heures à cheval.

LE COMMANDANT

Vraiment, c'est inouï.
Que diable avez-vous fait?

PRÉFONTAINE, à Jeanne.

Faut-il le dire?

JEANNE

Oh! oui.

(Ils l'entourent)

PRÉFONTAINE

Sous la lande, où se fait l'attaque matinale,
Lancé d'un grand dix cors. On sonne la Royale.
Bientôt, confusément, valets, chiens, cavaliers
Se mêlent à travers la brande et les halliers,
Se dispersent un peu, se rejoignent, se suivent.
L'animal est au fond d'un ravin. Tous arrivent
Sur son derrière, il fuit, s'en va ruser plus haut :
Et c'est là qu'il échappe à la meute en défaut.
Une chienne est collée à la voie encor chaude,
Mais tout le gros des chiens s'éparpille et clabaude.
Au fumet d'une biche on les voit s'entêter.
Ils se nuisent entre eux. Il faut les rameuter.
Là-bas, le cerf qui souffle est remis dans la harde.
Au fourré ténébreux il écoute, il regarde;
Il s'écarte et revient, le col haut, l'œil au guet.
Soudain, plantant sa corne au ventre d'un daguet,
Il le force à courir devant lui : ruse étrange
Et sentiment nouveau. Les chiens prennent le change.
Le daguet, jeune, frais, léger, file tout droit.
Nous le suivons, la trompe aux dents, jusqu'à l'endroit
Où le piqueur, des chiens découvrant la folie,
Les devance au galop, les rompt et les rallie.
Et l'animal de chasse est enfin relancé.
Il s'éloigne en bordure, il refuse un fossé,
Rentre à fond de forêt, puis, flairant quelque embûche,
Il prend un grand parti, se forlonge et débuche.
Nous le chassons à vue au milieu des vallons.
Les chiens à travers champs lui mordent les talons.
Il reprend les devants, gagne le haut des routes
Et là, plein d'épouvante, il se met aux écoutes.
Enfin, rentré sous bois, il fait tête un moment.
Tout à coup, l'hallali. C'est un long hurlement.
Galopant aux lueurs d'un rouge crépuscule,
Nous arrivons. L'étang est là. Le cerf recule.
Il entre dans la vase. Un chien, qui l'a mordu,
Revient, s'acharne au col, y reste suspendu.
Le fauve fait un bond, sa langue pend, l'écume
Argente son poil noir qui se hérisse et fume.
Lâchant prise, le chien laisse une plaie au cou.
Il tombe alors aux pieds du cerf, qui le découd.
Dans la bourbe, à deux pas, la meute en cercle aboye.
Tout l'étang réfléchit tout le ciel qui flamboie
Et le frisson du soir agite les coteaux.
Les chasseurs descendus ont tiré leurs couteaux.
L'animal songe à fuir, mais, avant qu'il se sauve,
L'un de nous a planté sa lame au cœur du fauve.
Et bientôt, effrayant la terre de son bruit,
La fanfare de mort s'élève dans la nuit.

LE COMMANDANT

Vous avez, devant nous, avec ces sonneries,
Réveillé les échos des vieilles véneries.
Nous écoutions passer la chasse dans les bois.
La guerre! Avec ses chants, ses galops, ses abois.
De l'antique ennemi le sol garde la trace :
Moi, je salue en vous la jeunesse et la race.

MANON, à Préfontaine.

De tant de galopade on s'étonne à la fin.

Comment donc se fait-il que vous n'ayez pas faim ?

PRÉFONTAINE, regardant Jeanne.

Je n'ai pas faim, j'ai soif.

LE COMMANDANT

Prends vite la lanterne
Et va-t'en nous chercher, Manon, du vieux Sauterne.

MANON, la lanterne à la main.

Et si j'allais, Monsieur, en monter du nouveau ?
Toute seule la nuit j'ai peur dans le caveau,
Sur la marche et le mur je butte, je m'assomme,
Il me faudrait...

LE COMMANDANT

Quoi donc ?

MANON, hardiment.

Il me faudrait un homme !

LE COMMANDANT

Voyez-vous cette peste : elle fait les yeux doux.

Il s'empare de la lanterne.

Mijaurée ! Allons, viens...

PRÉFONTAINE, à Manon.

Parfait.

SCÈNE IX

PRÉFONTAINE, JEANNE

PRÉFONTAINNE, à Jeanne qui ouvre un placard :

Que cherchez-vous ?

JEANNE

Des verres.

PRÉFONTAINE, voulant s'emparer des verres.

Laissez-moi... Puisqu'ils sont à la cave !

Prenant les verres.

Je suis votre valet.

JEANNE

Oh !

PRÉFONTAINE, posant les verres sur la table.

Je suis votre esclave.
Je veux vous obéir... Ne me refusez pas.
Ordonnez, commandez.

JEANNE

Eh bien, parlez plus bas.

PRÉFONTAINE

Plus bas ? Si vous m'aimez je ne crains plus personne :

JEANNE

Aviez-vous en forêt quelque belle amazone ?

PRÉFONTAINE

Celle dont le pur-sang a l'allure du mien ;
Une femme élégante et qui chasse fort bien.

JEANNE

Vous la suivez partout.

PRÉFONTAINE, surpris.

Mon Dieu...

JEANNE

Toujours ensemble.

PRÉFONTAINE, allant vers Jeanne.

Si je la suis partout, c'est qu'elle vous ressemble.

JEANNE

En hiver, dans les bois, on rencontre des loups.
Vous deviez y penser ?

PRÉFONTAINE

Je n'ai pensé qu'à vous.
Si j'avais été seul dans ma longue retraite,
Je me fusse ennuyé, mais vous m'avez distraite,
Car je porte partout votre image en mes yeux.
C'est pour vous que là-haut j'ai sonné les Adieux.
Pour vous que, maîtrisant le cheval qui s'effare,
J'ai mêlé dans la nuit mon âme à la fanfare.

SCÈNE X

LES MÊMES, LE COMMANDANT, MANON

LE COMMANDANT

Vous nous avez guidés. On vous entend de loin !

Montrant la lanterne éteinte.

Nous étions sans lumière et nous venons d'un coin
Fort obscur.

Désignant Manon.

Cette fille, en me sentant près d'elle,
A, je ne sais pourquoi, laissé choir la chandelle.
Or, s'accrochant à moi, elle a sur tous les tons
Crié : J'ai peur ! j'ai peur ! Nous marchions à tâtons.

Imitant Manon.

Allons bien doucement. J'ai peur ! gare à la casse !

A Prefontaine et à Jeanne.

Et de quoi parliez-vous ?

PRÉFONTAINE, embarrassé.

Nous parlions...

JEANNE

De la chasse !

LE COMMANDANT, débouchant la bouteille.

C'est très bien. Vous avez passé d'heureux instants.

Après avoir trinqué avec Préfontaine.

Goûtez-moi ça.

PRÉFONTAINE, buvant.

Parfait. Parfait !

LE COMMANDANT

Il a vingt ans.

Bauplan l'a jusqu'ici gardé comme un avare.
Il ne fait pas trop mal après votre fanfare.

JEANNE, au Commandant.

Nous vous laissons.

LE COMMANDANT

Déjà ?

JEANNE

Vous n'avez pas sommeil ?

LE COMMANDANT

Avec la poésie, avec ce vin vermeil,
Il semble que vraiment à nos yeux tout renaisse.
On ne peut plus dormir.

JEANNE

C'est bon pour la jeunesse !
A demain.

Jeanne sort en saluant légèrement. Manon fait une révérence et suit sa maîtresse.

SCÈNE XI

LE COMMANDANT, PRÉFONTAINE

LE COMMANDANT

Vous l'aimez ? Vous l'aimez !

PRÉFONTAINE

J'en suis fou.
Comme elle était jolie en vous sautant au cou.

LE COMMANDANT

Puisque votre cœur bat pour elle...

PRÉFONTAINE

Il bat la charge !

LE COMMANDANT

Vous allez demander sa main ?

PRÉFONTAINE

Je vous en charge !

Après une pause.

Pourquoi me regarder ainsi de haut en bas ?

LE COMMANDANT

Mais enfin, cher ami, je ne vous connais pas.

PRÉFONTAINE

Comment ! Depuis trois jours ?

LE COMMANDANT

Vous avouerez qu'en somme
Ce temps n'est pas bien long.

PRÉFONTAINE

Pour mesurer un homme,
Il ne faut pas trois jours, il suffit d'un coup d'œil.
Lorsqu'en entrant ici je vous vis sur le seuil,
Informé par un sens très sûr dont je me pique,
Dans ce grand tablier je vis un être épique.
Le couteau devenait une épée en vos mains.
Bien que vous évoquiez les Empereurs romains,
Malgré le dur profil et sous la rude écorce,
J'ai trouvé la bonté, la franchise, la force
Et la bravoure au fond de ce masque puissant.
Et je vous connais bien.

LE COMMANDANT, à part.

Quel être séduisant !

A Préfontaine.

Asseyons-nous, causons, parlons franc. J'imagine
Que vous allez me dire au moins votre origine.

PRÉFONTAINE

Je suis fils de bourgeois. Depuis que je suis né,
Je vis à même un bien, qui se trouve écorné.

LE COMMANDANT, à part.

Je m'en doutais.

A Préfontaine.

Peut-on savoir ce qu'il en reste ?

PRÉFONTAINE

Exactement ?

LE COMMANDANT

Mais, oui.

PRÉFONTAINE

Je n'en sais rien.

LE COMMANDANT

Ah ! peste !
Mais Bauplan est fort riche !

PRÉFONTAINE

Où diable a-t-il gagné
Tant de fortune ?

LE COMMANDANT

Ici.

PRÉFONTAINE

Me voilà renseigné.

LE COMMANDANT

En un cottage, au bord de la forêt voisine,
Nous avions tous les deux une vieille cousine.
Elle mourut laissant presque un demi-million.
Bauplan fut très heureux : il eut la part du lion.
La cousine étant simple et d'humeur peu folâtre
Je l'avais irritée en faisant du théâtre,
En me livrant chez elle aux gestes surhumains,
Au rire, à la fureur des Grecs et des Romains.
Bauplan, tout bas, chauffait la vieille refroidie.
Bref, je jouais le drame et lui la comédie.
Il eut tout... presque tout. J'ai vu d'un œil serein
Mon argent s'en aller : je suis un bon parrain.
« La course de mes jours est plus qu'à demi faite. »
J'ai pris mon petit lot en prenant ma retraite

Bauplan a la fortune. On peut donner ainsi
Une dot effrayante à sa fille.

PRÉFONTAINE

Merci
Je n'en ai pas besoin. Qu'il me donne sa fille
Et nous aurons de quoi fonder une famille.

LE COMMANDANT

La perspective est grande et n'est pas sans douceur.
Bauplan veut autre chose : il veut un successeur.

PRÉFONTAINE

Ça me va... Tout à fait.

LE COMMANDANT

Faut-il que je vous croie,
Jeune homme ? Vous seriez aubergiste ?

PRÉFONTAINE

Avec joie,
Avec acharnement, que dis-je ? avec fureur.
Je vous traiterais, vous, comme un vieil Empereur.
Au bout de dix-huit mois, dans l'auberge où tout [flambe,
Vous auriez un marmot, ici, sur chaque jambe.
Vous qui pourriez encor soulever un canon,
Vous les endormiriez en chantant...

LE COMMANDANT, tirant son mouchoir.

Nom de nom !

PRÉFONTAINE

Commandant, qu'avez-vous à détourner la tête ?

LE COMMANDANT

Mon ami, mon ami, je suis encor plus bête
Que vous ! Je pleure.

Arrêtant Préfontaine

Assez. Assez ! Je vous défends
D'entretenir demain de vos futurs enfants
Votre futur beau-père. En parlant de la sorte
Vous vous feriez flanquer carrément à la porte.
Croyez-moi, parlez-lui de vos ambitions,
De ce qu'on peut tirer de vos relations ;
Parlez-lui, sans vouloir écarter sa tutelle,
Du désir d'augmenter un peu la clientèle.
De ce rêve, en un mot, qu'un jour vous avez fait
D'être, même après lui, l'aubergiste parfait,
Sobre, poli, discret, matinal, économe.
Vous pourrez de la sorte ébranler le bonhomme.

PRÉFONTAINE

Mon ami, mon ami, si j'étais maître-queux,
Acceptant, recevant les riches et les gueux,
Tous auraient le bon feu qui réchauffe les membres,
Ceux-ci dans la cuisine et ceux-là dans les chambres,
Fronts égaux qu'illumine une égale clarté.
Puis, quand la route flambe et poudroie, en été,
Au charretier qui roule, au chemineau qui passe,
Nous ferions tous les deux des signes dans l'espace.
Puis, nous remiserions, sous nos vastes hangars,
De grands autos poudreux d'où quelques gens ha- [gards,
Descendus pour des lunchs rapides et fantasques,
Soulèveraient pour nous les voiles et les masques.
Voici la tête fine et le haut capuchon,
Voici le dos courbé sous le lourd baluchon ;
Tout boit : piéton, roulier, guimbarde, automobile
Le cidre impétueux qui « remouve » la bile.
Et cette beuverie est conforme à mon vœu.

LE COMMANDANT, levant les bras.

Avec la faculté de payer quand on veut !
Rien de plus insensé, rien de plus chimérique,
Ne s'est vu nulle part, pas même en Amérique.
On ne peut rien ouïr de plus désordonné.

A part.

Quel malheur !

A Préfontaine.

En deux mois vous seriez ruiné.
Ne parlez pas si haut, on pourrait vous entendre.
Parbleu, si c'était moi...

PRÉFONTAINE

Hein ?

LE COMMANDANT

Vous seriez mon gendre.

PRÉFONTAINE

Bravo ! Je vois qu'au fond vous m'avez deviné.
Je suis, mon commandant, un aubergiste-né.
J'aurai de l'ascendant sur toutes nos pratiques.

Désignant les fenêtres.

Vous verrez, je ferai manger les dyspeptiques.

LE COMMANDANT

Vous les ferez manger ? Impossible, mon cher.
Ils mâcheront du riz, des pâtes...

PRÉFONTAINE

De la chair !
Quand ils auront fini de se bourrer la panse,
Ils feront de vins fins une énorme dépense.
Cent écus.

LE COMMANDANT

Dans six mois.

PRÉFONTAINE

Rien qu'à leur déjeuner.

LE COMMANDANT, se levant.

Ah ! vous ne pouvez pas, jeune homme, soupçonner
L'effet d'un tel exploit sur Bauplan qui, lui-même,
Engageant l'an dernier une lutte suprême,
Crut vaincre ces gens-là. Notre homme eut le dessous.
En partant, ils devaient chacun quatorze sous.
L'aubergiste piteux regardait sa pochette,
Pendant que Jeanne et moi nous riions en cachette.

Notez bien qu'avec eux on peut marcher dans l'or,
Car le chef de la bande est un pâle mylord,
Qui montre malgré lui, sous des poches épaisses,
Un corps maigre entouré de billets et d'espèces.
On les voit. Vous sentez combien c'est enrageant.
Si vous pouvez demain soutirer quelque argent
A ce Crésus falot, avare et dyspeptique,
Bauplan le rancunier, Bauplan l'homme pratique,
Va découvrir en vous un homme précieux,
Si vous n'éclatez pas comme un gendre à ses yeux.
Dans l'ordre positif que votre zèle brille
Et vous aurez l'étang... je veux dire la fille.

PRÉFONTAINE

Commandant, je suis là s'il faut un coup hardi.

Désignant les fenêtres.

Gardez ces animaux demain jusqu'à midi.
Qu'ils soient sans nourriture et qu'ensemble on les [parque,
Jusqu'à midi. C'est l'heure où l'hôtelier débarque?

LE COMMANDANT

Oui.

PRÉFONTAINE

Devant l'aubergiste aux yeux écarquillés,
Ils mangeront, boiront et paieront.

LE COMMANDANT

Vous croyez?

PRÉFONTAINE

En douter un instant c'est bien mal me connaître.

Il s'approche du Commandant.

Je veux votre filleule et je l'aurai.

LE COMMANDANT

Peut-être.

PRÉFONTAINE

Vous, d'ici là, tâchez d'apprendre la chanson
Qui berce les enfants.

Préfontaine embrasse le Commandant et sort.

LE COMMANDANT, au public.

Ah! le gentil garçon!

Rideau.

DEUXIÈME ACTE

SCÈNE PREMIÈRE

JEANNE, MANON

On entend des cris.

MANON

C'est le maître qui vient... Dans un accoutrement!

SCÈNE II

LES MÊMES, BAUPLAN

JEANNE

Oh! papa...

BAUPLAN, l'arrêtant.

Laisse-moi respirer un moment.

JEANNE

D'où viens-tu?

BAUPLAN

D'Argentan.

MANON

Vous avez fait six lieues...

BAUPLAN

A pied.

JEANNE

C'est imprudent.

BAUPLAN

J'en ai les jambes bleues.
J'ai cependant joui, sur mes pieds irrités,
D'un immense bonheur. Du silence! Ecoutez.
Ayant mangé le quart d'une poule à la daube
Et deux bouts de boudin, je suis parti dès l'aube.
J'ai traversé la ville et quitté le faubourg
Un fusil sur l'épaule, à la main, ce tambour,
Un tambour à poisson, plat, avec deux entrées,
Pour les brochets d'argent et les carpes dorées.

MANON

Un tambour à poisson.

BAUPLAN

Ne m'interrompez pas!
Je reprends mon récit... je marchais à grands pas;
Je...

JEANNE

Tu n'as vu personne?

BAUPLAN

Un facteur et deux prêtres.
En passant, le facteur s'est miré dans mes guêtres.
En avant! J'ascensionne ainsi qu'un montagnard.
Le soleil, dispersant un reste de brouillard,
Eclaire tout à coup, par dessus la vallée,
Une forêt splendide, énorme, échevelée,
La mienne, ma forêt.

MANON

Vous dites?

BAUPLAN, appuyant.

Ma forêt.

JEANNE

Elle n'est pas à nous.

BAUPLAN

Silence! Un temps d'arrêt.

Et débarrassez-moi le ventre et les épaules.

MANON

Le superbe panier.

JEANNE

Les admirables gaules.

BAUPLAN

Oui, quand on les emmanche, on n'en voit pas le bout.

JEANNE

C'est du bois précieux ?

BAUPLAN, à Jeanne.

Du bambou.

A Manon.

Du bambou.

A Jeanne.

Du bambou... Maintenant passez donc par derrière.
Désanglez, arrachez cette sous-ventrière.

Elles la défont et la tiennent chacune par un bout.

Des cartouches, c'est lourd.

A Jeanne.

Vois, chaque numéro,
Est inscrit : sept, six, cinq, quatre, trois, deux, zéro.

JEANNE

Si ça partait !

BAUPLAN

Voyons... Des craintes enfantines.

MANON

Et ça ?

BAUPLAN

N'y touchez pas : ce sont des chevrotines.

Elles laissent tomber la ceinture. Ils reculent tous les trois. Après un temps.

Manon, vous avez l'air, ma fille, de rêver.
Cette ceinture...

MANON

Eh bien ?

BAUPLAN

Il faut la relever.

MANON

Nous n'y toucherons pas, ni moi, ni ma patronne.

BAUPLAN

Mais alors ?

MANON

C'est à vous.

BAUPLAN

Ah ! poltronne, poltronne !
Femmelette !

MANON

C'est vous...

BAUPLAN

Fille de braconnier,
Fille de colleteur... Tu ne peux le nier.
C'est de la comédie.

Il se penche.

MANON, ironique.

Oh ! Monsieur, prenez garde.

Il se relève.

BAUPLAN

Au fait, je suis bien bon. C'est l'affaire d'un garde.
Holà, vous autres. Bien. Ramassez le paquet
De cartouches qui gît, là-bas, sur le parquet.
Suspendez-le dans l'ombre, aux soupiraux des caves,
Loin du feu.

JEANNE, interrogeant.

Des chasseurs ?

BAUPLAN

Non. Ce sont des esclaves.

Il prend son fusil.

Et qui m'obéiront demain, au doigt, à l'œil.
Quant j'irai dans mes bois abattre le chevreuil.

Il épaule sur Manon.

Le sanglier, le cerf, le faisan, la bécasse,
Le lapin... A mon tour, je veux qu'on m'en fricasse !
Désormais, pour moi seul, je veux que les fourneaux
S'allument, que le beurre y dore les vanneaux,
La faisane dont l'aile, aussitôt qu'on y touche,
Cède sous la gencive et parfume la bouche.
Je suis un grand seigneur !

MANON, ironique.

Vous croyez ?

BAUPLAN

J'en suis sûr

A Manon, qui se touche le front pour indiquer qu'il est fou.

J'ai lu cela, Manon, dans un grimoire obscur,
Car avec le démon ton maître a fait un pacte.

à Jeanne

Rassure-toi, ma fille, et lis de ce bon acte.
L'article que voici, l'article essentiel.

à Manon

Si tu sais lire, lis, folle toi-même !

JEANNE

O ciel !
L'étang et la forêt, les jachères, la lande,
Tout cela c'est à vous.

BAUPLAN

Acceptes-en l'offrande.

JEANNE

C'est à vous !

BAUPLAN

C'est à toi, ma fille.

JEANNE, elle lui saute au cou.

C'est à nous !

MANON, honteuse.

O Monsieur, comment faire ?

BAUPLAN, à Manon.

A genoux, à genoux.

Après une pause.

MANON

Ah! laissez-moi baiser votre main paternelle.

JEANNE

Il faut lui pardonner.

BAUPLAN

Lève-toi, péronnelle.
Un siège !

On lui roule un fauteuil. Il s'y laisse tomber.

MANON

Qu'avez-vous ?

BAUPLAN

Moi? Rien. Je suis content.
J'ai deux gardes, j'ai ma forêt, j'ai mon étang,
Et d'un coup de filet, d'un seul coup, j'ai pu prendre
Le plus gros des poissons et le plus rare : un gendre.

Mouvement des femmes

L'homme, le successeur, l'époux que j'ai rêvé,
Le professionnel...

JEANNE

Éh bien?

BAUPLAN

Je l'ai trouvé.
Tu devras voir en lui, l'aimant d'un amour triple...

JEANNE

Quoi donc?

BAUPLAN

Mon successeur, mon gendre et mon disciple.
Il a de la fortune et vit modestement.
Il s'appelle Joseph. C'est un homme charmant.

JEANNE

Charmant.

BAUPLAN

Un peu timide, un peu maigre, un peu pâle.
Mais très doux, très gentil, très drôle.

MANON

Un fameux mâle.

JEANNE

Et c'est un cuisinier? Quand vient-il?

BAUPLAN

Aujourd'hui.
Tout à l'heure, à l'instant. Sa mère est avec lui.

MANON

Allons, ça va chauffer.

JEANNE

Il faut qu'on l'accompagne.

BAUPLAN

Il le faut.

JEANNE

Pourquoi donc?

BAUPLAN

Il battrait la campagne.

JEANNE

Il est fou?

BAUPLAN

Non, timide, inconcevablement.

JEANNE

Il s'appelle Joseph.

BAUPLAN

Joseph, tout simplement.
Tiens, voici des appâts pour pêcher les grenouilles.
Voilà des hameçons, du crin, voici des douilles.

JEANNE

Ça n'est pas dangereux?

BAUPLAN

Voyons! Je joue avec.
Vous avez peur de tout. Manon, ferme ton bec
Et prends ce sac de plomb. Poudre pyroxylée.
Avec elle, à cent pas, tantôt, dans une allée
J'ai tiré un lièvre.

JEANNE

Il est mort?

BAUPLAN

Il a fui,
Laissant un poil ou deux. Blessé, voilà l'ennui.
Ah! nous allons chasser! Ceci, c'est de la bourre.
Tu vois, je pense à tout.

JEANNE

Même à la chasse à courre?

BAUPLAN, se redressant.

Bon Dieu! Suivre la meute, en amont, en aval,
Ah!... Je n'ai pas de chien! Je n'ai pas de cheval.

JEANNE

O père, nous avons un jeune capitaine,
Un louvetier charmant, Monsieur Jean Préfontaine.
Vous veniez de partir, quand, avec ses griffons,
Il est venu chasser ici, dans les bas-fonds.

BAUPLAN

Les loups?

JEANNE

Les loups. Après une affreuse tuerie,
Il a mis pied à terre en notre hôtellerie.
Nous avions un brochet, quelques œufs, du jambon
Un pâté d'alouette : il a trouvé tout bon.
Puis a voulu boire, il fallait qu'il y tienne,
A ma santé, deux fois. On a porté la tienne.
Quand il parlait de toi : Mais quand donc revient-il?
Il m'a fallu le suivre, un soir, jusqu'au chenil.

Joyeux, il fredonnait une chanson légère,
Pendant que les grands chiens grondaient dans la [fougère.
Manon m'accompagnait.

BAUPLAN

C'était insuffisant.
C'était très dangereux!

JEANNE

C'était bien amusant.
Oh! nous avons beaucoup regretté ton absence.

BAUPLAN

Même au chenil?...

JEANNE

Comment...

BAUPLAN, rassuré.

C'est bien.

A part.

Quelle innocence!
A-t-il plusieurs chevaux, ce louvetier du roi?

JEANNE

Quatre.

BAUPLAN

Ils sont vigoureux?

JEANNE

Si tu voulais pour toi
Celui qui porte au flanc une vieille blessure,
Il te le prêterait.

BAUPLAN

Tu crois?

JEANNE

Mais, j'en suis sûre.

BAUPLAN

En croupe, cet habit fera-t-il bien?

JEANNE

Pas mal.

BAUPLAN

Je veux auparavant essayer l'annimal.
Quel âge?

JEANNE

Il prend sept ans.

BAUPLAN

Quelle robe?

JEANNE

Alezane.
La crinière est dorée, il porte une balzane...

BAUPLAN

Sait-il caracoler? A-t-il l'air triomphant,
Est-il fier... et commode?

JEANNE

On mettrait un enfant
Sur lui.

MANON

Quand il hennit on l'entend d'une lieue.

JEANNE

Il sait jouer du mors.

MANON

Et jouer de la queue.

JEANNE

S'arrêter et bondir.

BAUPLAN

Il est obéissant
Quand on a la main fine et le mollet puissant.

JEANNE

C'est ça.

BAUPLAN

Quand partons-nous?

JEANNE

Demain.

BAUPLAN

Non, tout de suite!

JEANNE

Non demain. Vous mettrez un grand dix cors en fuite.
Il est là, dans l'enceinte, on nous l'a signalé.
La Royale d'abord et puis le Bien-Allé
De leurs profonds accords rempliront vos oreilles.
Vous pousserez aux bois des charges sans pareilles.
Vous apparaîtrez jeune, ardent. A l'hallali
Vous serez le premier.

BAUPLAN

Ça ne fait pas un pli.

SCÈNE III

LES MÊMES, LE COMMANDANT

JEANNE

Vous prendrez le fusil ou le couteau d'un garde,
Puis vous l'enfoncerez tout droit.

BAUPLAN

Jusqu'à la garde.

JEANNE

Au cœur de l'animal.

BAUPLAN

Jusqu'au cœur?

JEANNE

Jusqu'au cœur!
Vous serez le héros, le maître, le vainqueur.
Les trompes sonneront sur l'étang, dans la gorge,
Au sommet du coteau.

BAUPLAN, à Manon.

Il faut que je t'égorge!

JEANNE

Attendez! Je vous vois superbe, frémissant...

BAUPLAN

Taïaut!

JEANNE

Le crépuscule a la couleur du sang.

BAUPLAN

Le cerf est mort?

JEANNE

Mais, oui. Les paysans accourent...

MANON

Tout le village est là.

JEANNE

Des valets vous entourent.
Et Monsieur Préfontaine enfin crie aux veneurs :
Sonnons-lui les honneurs.

LE COMMANDANT, d'une voix forte.

Sonnez-lui les honneurs!

Fanfare : *Les Honneurs du pied.*

SCÈNE IV

BAUPLAN, LE COMMANDANT, LES DYSPEPTIQUES

BAUPLAN, apercevant les dyspeptiques aux fenêtres.

Bravo! Bravo! Quels sont ces êtres squelettiques?

LE COMMANDANT

Tu les as déjà vus : ce sont les dyspeptiques.

BAUPLAN

Ceux qui ne mangent pas?

LE COMMANDANT

Ou si peu.

BAUPLAN

L'an passé
Ils m'avaient dit adieu. Quel retour insensé!
Ils ne dépensent rien, mon ami, qu'on les flanque
A la porte.

LE CHEF DES DYSPEPTIQUES

Excusez si la force nous manque :
Nous sommes tous à jeun : nous n'avons pas dormi.
Nous avons dans ces murs un mortel ennemi.
Il porte un grand couteau! Nous n'osons pas descendre,
Et nous ne serons plus bientôt qu'un peu de cendre.

A Bauplan

Ayez pitié, cher Maître, envoyez-nous un plat,
Quel qu'il soit, épinard, jambonneau, chocolat,
Envoyez-nous du pain, des herbes, du laitage,
N'importe quoi, du lard, même du vieux potage...

BAUPLAN, au Commandant.

C'est un fou.

Aux dyspeptiques.

Descendez.

LE CHEF

Jamais.

BAUPLAN

Baissez le ton
Ou je vous reconduis moi-même à Charenton.
Habillez-vous. Est-il dans les choses permises,
Quand midi va sonner, d'exhiber ses chemises?

TOUS

Cher Maître...

SCÈNE V

LES MÊMES, JEANNE, MANON, JOSEPH

BAUPLAN, saisissant son fusil.

Taisez-vous, gredins.

Les fenêtres se referment.

Voilà Joseph.

JOSEPH, à Bauplan.

Je suis seul.

BAUPLAN

C'est très bien.

Au Commandant.

Je te présente un chef.
Un maître cuisinier... d'excellente famille.
Il vient pour... il vient pour...

Présentant.

Le Commandant... Ma fille...

A l'oreille de Joseph.

N'ayez pas peur. Allez!

Haut.

Veuillez donc vous asseoir.

A l'oreille de Joseph.

Parlez, mais parlez donc.

MANON

Il parlera ce soir.

JOSEPH

Je suis seul...

BAUPLAN

C'est très bien.

LE COMMANDANT, à Bauplan,

Il a les yeux humides.

BAUPLAN

Il faut patienter quand les gens sont timides.
Ça va venir.

MANON

J'en doute.

BAUPLAN

Il cherche.

MANON, à Jeanne.

Il va chercher
Au moins jusqu'à minuit. Si nous allions pêcher ?

LE COMMANDANT

Il ne parlera pas.

BAUPLAN, à Joseph.

Vous êtes donc malade ?

Les fenêtres s'ouvrent.

SCÈNE VI

LES MÊMES, LES DYSPEPTIQUES

LE CHEF DES DYSPEPTIQUES

Mais oui, Monsieur, mais, oui, c'est un vieux camarade.
Joseph, mon bon ami, reconnais-tu ma voix ?

Joseph se lève, se retourne et lève les bras en l'air.
A toutes les fenêtres.

C'est lui ! C'est lui ! C'est lui !

LE CHEF

Nous l'eûmes autrefois
Pour compagnon. Il vint manger de la rhubarbe
Ici même.

BAUPLAN

Ici même ?

LE CHEF

Il a coupé sa barbe.
Jadis il avait l'air d'un petit léopard.

BAUPLAN

Aussi je me disais : je l'ai vu quelque part.

LE CHEF

Qu'il revienne avec nous.

BAUPLAN

Oh ! rien n'est plus facile.
Allez-y, mon garçon. Allez. Quel imbécile !

LE CHEF

Il se croyait guéri. Qu'il vienne se coucher.

LE COMMANDANT, à Bauplan.

C'est donc un dyspeptique ?

JEANNE, à Bauplan.

Il ne peut pas marcher.

BAUPLAN

Je commence à trouver la machine un peu forte,
S'il ne peut pas marcher, nom d'un chien qu'on [l'emporte.

LE COMMANDANT

Emmenons-le, Bauplan, il a l'air de souffrir.

MANON, à Jeanne.

Vous voilà veuve.

JEANNE

Il est bien faible.

Joseph est emmené par le commandant et Bauplan chez les dyspeptiques.

MANON

Il va mourir.

Elle rentre à la cuisine.

SCÈNE VII

JEANNE, PRÉFONTAINE

PRÉFONTAINE

Jeanne, à quoi pensez-vous ? Que vient-on de m'ap- [prendre !
Votre père est ici.

JEANNE

Là-haut.

PRÉFONTAINE

Avec un gendre
Qu'il s'est choisi lui-même. Approuvez-vous son [choix ?
Il faisait bien du bruit.

JEANNE

Vous entendiez sa voix ?

PRÉFONTAINE

Sa voix impérieuse à la votre mêlée.
Il vous grondait.

JEANNE

Du tout.

PRÉFONTAINE

Seriez-vous consolée ?
Informé tout à coup de ce qu'il a prescrit,
Moi, j'attendais...

JEANNE

Quoi donc ?

PRÉFONTAINE

Une révolte, un cri,
Le refus qu'on oppose au père abominable...

JEANNE

Mon père est bon.

PRÉFONTAINE

Très bon. C'est un homme admirable.

Après un temps.

C'est un tyran !

JEANNE

Mais, non.

PRÉFONTAINE

Vous l'approuvez ?

JEANNE, impatientée.

En quoi?

PRÉFONTAINE

En ce qu'il fait ici contre vous, contre moi.

JEANNE

Il n'a rien fait.

SCÈNE VIII

LES MÊMES, LE COMMANDANT

PRÉFONTAINE, avec un temps.

C'est bon. J'espérais vous entendre
Me parler d'une voix plus émue et plus tendre.
C'est le reproche aimable et le mot caressant
Que j'entendais hier... Je ne suis qu'un passant,
Très jeune, trop tôt las de la route suivie,
Il faut aller plus loin, bien loin, perdre sa vie.
C'est un nouveau départ. Eh bien, je partirai
En me disant qu'un jour au moins j'ai désiré,
Retenu par un vœu bien tranquille et bien sage,
De vivre simplement dans un petit village,
Ayant jusqu'à la fin les bois comme horizon
Et le cœur d'une femme en ma vieille maison.

JEANNE, légèrement tournée.

Et vous vous en allez...

PRÉFONTAINE

Mais, bientôt... tout à l'heure.

LE COMMANDANT, touchant l'épaule de Préfontaine.

Ami, vous resterez. Voyez donc : elle pleure.
Là... c'est fini, j'espère. Et maintenant deux mots :

Désignant les fenêtres.

A Bauplan qui hurlait avec ces animaux,
J'ai dit : ton gendre est là. C'est un beau capitaine.
Quel âge? Vingt-cinq ans. Et son nom? Préfontaine.
Avec lui tu seras au comble de tes vœux :
Il prendra la maison. L'auberge? Si tu veux.
Il ne pourra jamais contenter les pratiques?
Il va faire à l'instant manger les dyspeptiques.
Où cela, s'il vous plaît? Dans ton auberge, en bas.
Bauplan, haussant l'épaule : Ils ne mangeront pas ;
J'ai moi-même échoué! Puis, avec un sourire :
Ah! s'il faisait cela...

JEANNE

Quoi?

LE COMMANDANT

Cela voulait dire,
On peut le supposer avec quelque raison,
Je pourrais tout au moins lui céder ma maison.
Enfin si, par un truc dont je doute moi-même,
Vous répandez la faim dans cette troupe blême,
Vous seul des prétendants détenez le record.

PRÉFONTAINE

Bien.

LE COMMANDANT

Parlons du complot. Nous sommes tous d'accord?

PRÉFONTAINE

Oui, je suis, quoique à peine à mon cinquième lustre,
Un médecin fameux...

JEANNE

Un professeur illustre.

LE COMMANDANT

Je leur ai dit cela.

PRÉFONTAINE

Quel effet?

LE COMMANDANT

Grand effet.

PRÉFONTAINE

Je guéris le cancer.

LE COMMANDANT

Je l'ai dit.

PRÉFONTAINE

C'est parfait.
Et je fais des gens gras de tous les gens étiques?

LE COMMANDANT

Je leur ai dit cela. Les pauvres dyspeptiques
L'ont cru.

JEANNE

Bien.

PRÉFONTAINE, à Jeanne.

Le temps presse, évitons les circuits :
La dinde, le canard et le gigot...

JEANNE

Sont cuits.

PRÉFONTAINE

Les canards, les lapins, les poulets, quel royaume!

A Jeanne.

Et l'oie?

JEANNE

Elle est rôtie.

SCÈNE IX

MANON, LES MÊMES.

MANON

Elle fume.

JEANNE

Elle embaume.

PRÉFONTAINE, à Jeanne et à Manon qui apportent une table.

Les vieux macaronis. Très bien. Les vieux couverts.

LE COMMANDANT, apportant une seconde table.

Et l'autre table ?

PRÉFONTAINE

Ici. Vous nous direz des vers.

LE COMMANDANT, étalant la nappe.

Ah ! c'est charmant.

MANON, aidant.

C'est drôle.

LE COMMANDANT

On s'emploie

PRÉFONTAINE, aidant.

On existe.

Au Commandant.

Ils verront si l'amour peut faire un aubergiste.

LE COMMANDANT

Je crois qu'ils vont manger.

PRÉFONTAINE

Ici, la venaison.

LE COMMANDANT

Bauplan va vous donner sa fille et sa maison.
Dans notre ciel à tous vous montez comme un astre.

MANON, au commandant.

Et s'ils ne mangeaient pas? Quel ennui !

LE COMMANDANT

Quel désastre !

JEANNE, à Préfontaine.

Les desserts...

PRÉFONTAINE

Qu'on les mette...

JEANNE

Aux deux bouts.

PRÉFONTAINE

C'est cela.

Avez-vous oublié les grands vins ?

JEANNE

Les voilà.

PRÉFONTAINE, penché sur la table.

Si nous nous embrassions devant ces vins antiques ?

JEANNE

Lorsque vous aurez fait manger les dyspeptiques.

PRÉFONTAINE

Soit. Je vous prends au mot.

LE COMMANDANT, à Jeanne.

Cela n'est pas permis !

Quoi ! tu l'embrasseras ?

PRÉFONTAINE

C'est promis.

JEANNE

C'est promis.

SCÈNE X

LES MÊMES, BAUPLAN, LES DYSPEPTIQUES

LE CHEF DES DYSPEPTIQUES, désignant Préfontaine.

Voici l'homme qui fait un bruit de tous les diables
Avec son cor de chasse aux tuyaux effroyables.
Nous avions tous en lui cru voir un assasin.

LE COMMANDANT, allant vers l'escalier.

L'homme au couteau, Messieurs, est un grand mé-
[decin.
Et, je vous le répète, il connaît vos souffrances.
Je vous apporte ici de hautes espérances.
Hier, je fus pour vous, Messieurs, très paternel.
Je vous ai bien soignés.

LE CHEF

C'est vrai.

LE COMMANDANT

Ce criminel,
Dont le poignard a pu justement vous déplaire,
Etait tout simplement un jeune homme en colère.
Sachez que, revenu des plus lointains climats,
Ce jeune homme a guéri des milliers d'estomacs.
Même il a poursuivi le cancer dans son antre
Sans blesser aucun sein, sans ouvrir aucun ventre.
Quelqu'un, ne cherchez pas, vient d'obtenir de lui
Qu'il vous consulte tous, ici-même, aujourd'hui.
Si je mens, que sur moi s'abatte le tonnerre.
Et songez que je suis un vieux légionnaire.

TOUS

Nous descendons.

MANON, au Commandant.

J'ai peur.

LE COMMANDANT, à Jeanne.

Je n'ai jamais eu peur
Et j'ai peur !

JEANNE, au Commandant.

Et moi donc !

MANON

C'est drôle la frayeur.

LE CHEF DES DYSPEPTIQUES, à Préfontaine.

Docteur, nous saluons en vous...

PRÉFONTAINE

Pas de harangue,
Regardez le soleil et tirez tous la langue.

BAUPLAN, au Commandant.

Pas mal. C'est le meilleur moyen d'avoir la paix.
Pas mal.

PRÉFONTAINE

Vous avez tous des organes épais.
Les fluides amers troublent vos follicules.
Allons, ramassez-moi ces langues ridicules
Et que vous agitez comme des éventails.
Vous, qu'ils ont pris pour chef, entrez dans les détails.

BAUPLAN, désignant le Chef.

Pour un chef, c'est un chef.

LE CHEF DES DYSPEPTIQUES

Docteur, je me décide.

Présentant le premier dyspeptique.

Voilà celui qui fait constamment de l'acide
Et qui garde en son corps des feux jamais éteints.
Partout, dans l'estomac et dans les intestins,
Du mal qu'il entretient chaque flèche assassine
En un sens imprévu, le pique, le lancine,
Le traverse. Qu'il soit debout, assis, couché,
Cet homme a toujours l'air, Monsieur, d'être embroché.

Présentant Joseph.

C'est Joseph. Avec lui nous n'avons d'espérance
Aucune. Il vomit tout. C'est de l'intolérance.
Donnez-lui du lait pur, il ne peut l'absorber;
Rien qu'en soufflant sur lui vous le feriez tomber.

Un autre, ventre énorme.

Un fabricant de gaz. Celui là nous étonne.
En haut, il restitue ; ailleurs, il barytonne.
Un double bruit se mêle aux éclats de sa voix.
Il fait tant de tapage, il a tant de renvois,
Que nous le renvoyons nous-mêmes pleins de craintes.
Au loin, durant une heure, il exhale... ses plaintes.
Puis le chagrin se passe ; il revient soulagé,
Nous n'entendons plus rien. Mais, dès qu'il a mangé,
Aussitôt qu'il a bu, l'air tremble, se vicie
Et nous nous débattons dans la même asphyxie.

BAUPLAN

Eloignez-le !

LE CHEF

Venez, jeune homme aux longs cheveux.
Prosateur décadent, dyspeptique nerveux,
Noyé dans le chagrin, égaré dans l'emphase,
Abîmé dans son rêve et perdu dans sa phrase.
Interminablement de lui-même occupé,
Injuste, atrabilaire, en somme, un constipé.
Il a, quoique vidé par la neurasthénie,
Encore le toupet de croire à son génie.
On peut donc désirer, avec quelque raison,
D'un aussi tendre ami la prompte guérison.

Deux autres.

Enfin, deux baladins, saisis par le vertige,
Cependant qu'ils faisaient tous deux de la voltige
En plein vent. Sous les yeux des badauds étonnés,
L'un tomba sur le dos et l'autre sur le nez.
Aimant ce vieux métier jusqu'à l'idolâtrie,
Ils ont dû renoncer à leur noble industrie.
Ils se tiennent les mains, c'est bien facile à voir,
Dans la conviction profonde qu'ils vont choir.
Ils ont peur, ils se croient encor dans l'étendue,
Leurs pieds touchent à peine à la corde tendue,
Le public est en bas, c'est le dernier moment,
C'est la chute et la mort. C'est l'étourdissement.
Ces bateleurs, Monsieur, je les plains, je les aime,
D'autant plus que de leur mal, je suis atteint moi-
[même.

BAUPLAN, qui les voit chanceler.

Du vinaigre ! des sels ! des sachets ! des parfums !
Tout tombe.

Au commandant.

Ils vont manger ? Mais ce sont des défunts.

PRÉFONTAINE

Ils se rapprochent tous de lui.

Vous êtes tous pour moi de vieilles connaissances,
J'ai fait sur ces cas-là douze mille ordonnances
Et j'ai sauvé des gens qui ne respiraient plus.
J'ai fait quelques écrits. Quand vous les aurez lus,
Vous saurez ce qui doit vous passer par la gorge.
Du froment ou du riz, de l'avoine ou de l'orge.
Le pain sec de gluten avec les petits pois
De Clamart ou d'Angers vous donneront du poids.
Des glands torréfiés les vertus belliqueuses
Ramèneront soudain la vie en vos muqueuses.
Mêlez les haricots de Suisse et de Noyon,
Secs et décortiqués, dans un épais bouillon.
Buvez chaud. En latin j'indique les tisanes.
Vous savez le latin ou vous seriez des ânes.
Du rôti. Pas de sauce. Et guerre aux entremets.
Des douches. Pas d'alcool. Pas d'écrevisses, mais,
Après tant de sagesse et tant de rigorisme,
Il est bon de s'offrir un joyeux gargarisme,
Et si quelque vin vieux chante dans le palais,
Il faut l'avaler même, aussitôt, sans délais.
Le temps nous a prouvé que vraiment nous n'agîmes
Qu'en faisant figurer l'excès dans nos régimes,
Qu'en allant, ça et là, satisfaire au désir
D'organes attristés qui veulent du plaisir.
Si vous avez, pendant un mois, selon les règles,
Mangé notre pain bis, nos blés, nos riz, nos seigles
Nos pois décortiqués, nos fèves de jardin,
Vous pouvez, vous devez, avec un beau dédain,
Lâcher tout, l'abdomen, l'estomac, la poitrine,
L'eau de Carabaña, même l'exo-gastrine,
Si quelque noble ami, fier de se ruiner,
Vous convoque aux splendeurs de quelque bon dîner.
Oubliez la tisane et les haricots suisses;
D'une bécasse chaude offrez-vous les deux cuisses;
Puis, d'un mouvement lent, réfléchi, mesuré,
Mangez le croûton d'or où son ventre a pleuré.

Les vins seront parfais, tous d'une grande année,
Latour, Larose, Yquem, Clos Vougeot, Romanée.
Vous êtes des Gaulois, vous êtes des Français,
Eh bien, mesurez-vous dans un royal excès.
Absorbez la bouteille, épuisez le cratère,
Laissez couler en vous le vieux sang de la terre
Et si, d'un même élan vos cœurs sont soulevés,
Si vous vous sentez forts, combattez et vivez !

LE COMMANDANT,
aux dyspeptiques, en leur montrant une table.

Il vous faut retomber de ces hautes images
Sur des macaronis couverts de vieux fromages.

Les dyspeptiques s'attablent, l'oreille basse. — Défilé des plats. A la vue de chaque plat, les dyspeptiques se lèvent et se rassoient.

BAUPLAN, au bout de la table, au Commandant.

Vous en serez, je crois, pour les frais du repas.

Entrent six gardes que Préfontaine fait asseoir à sa table.

BAUPLAN

On fait donner la garde.

Au Commandant, en lui montrant les dyspeptiques.

Ils ne mangeront pas.

MANON, posant un plat.

Ce canard aux navets sent bon.

LE COMMANDANT, levant son verre.

Ce vin rutile.

BAUPLAN, au Commandant.

Des images, des mots, des riens. C'est inutile.
Ma fille épousera quelque brave hôtelier.
Les poètes, mon cher, sont bêtes à lier.

PRÉFONTAINE, aux gardes.

C'est découpé. Messieurs, dépliez vos serviettes,
Saisissez vos couteaux et tendez vos assiettes
Quel plaisir de manger, Messieurs, quand on a faim !

Cris des gardes.

LE CHEF DES DYSPEPTIQUES

Messieurs, vous badinez ! C'en est trop, à la fin !
Mes compagnons voudraient partager votre joie.
Tudieu ! Donnez-nous donc, s'il vous plaît, un peu [d'oie,
Un quart de votre dinde et ce large quartier
De jambon. Donnez-nous le gigot tout entier !
Ce vieux macaroni sent mauvais. Qu'on l'écarte,
Apportez-nous du vin. Passez-moi donc la carte !
L'heure est venue enfin de faire un grand excès.
Saprebleu, ventrebleu, nous sommes des Français.
Un dyspeptique, ami, n'est pas un poitrinaire.

Consultant la carte.

J'offre du Clos-Vougeot, puisqu'il est centenaire !

On les sert. Ils mangent et boivent gloutonnement.

LE COMMANDANT, à Bauplan.

Ils vont donner, je crois, un fameux coup de dent.

JOSEPH

J'ai soif.

PRÉFONTAINE, au Commandant.

Versez-lui donc à boire, commandant.

A Jeanne, en lui montrant le commandant.

C'est bien : prêtez main-forte au nourrisson du Pinde.

A Bauplan, impérativement.

Ecrivez : L'oie entière et le quart de la dinde.
Un gigot, un canard aux navets.

BAUPLAN, se détournant.

Un pâté.

Et le pain, cher ami ?

PRÉFONTAINE

Du pain à volonté !

BAUPLAN

Le pain...

PRÉFONTAINE

A tout hasard, comptez-en dix-huit livres.
Plus, quatre Clos-Vougeot. Ecrivez.

BAUPLAN, regardant les dyspeptiques.

Ils sont ivres.

LE CHEF

Du vin !

BAUPLAN

Du vin !

PRÉFONTAINE

Du vin !

BAUPLAN

Ça leur monte au cerveau.

PRÉFONTAINE, à Bauplan.

Vingt-cinq francs la bouteille.

A Manon.

Allez vite au caveau !

BAUPLAN, à Préfontaine.

N'oublions pas les fruits.

PRÉFONTAINE

Vingt francs les deux corbeilles.

BAUPLAN

Vont-ils payer ?

PRÉFONTAINE

Mais, oui. Clos-Vougeot, six bouteilles.

A Jeanne.

Vais-je vous embrasser ?

JEANNE

Je le crois.

BAUPLAN

Du rôti.

Il ne reste plus rien ! Ils ont tout englouti !

A Préfontaine

Les connaissez-vous bien? Ont-ils de la monnaie?

LE CHEF, à Manon qui rentre.

Encor du Clos-Vougeot ! Toujours ! C'est moi qui paye !

JOSEPH, d'une voix forte.

Je descends des Gaulois !

LES AUTRES

Nous descendons des Francs !

Ils trinquent.

PRÉFONTAINE, à Bauplan.

Et la note !

BAUPLAN

Voici.

PRÉFONTAINE

Parfait. Trois cent deux francs.

LE CHEF

L'addition !

BAUPLAN, arrachant la note à Préfontaine et courant la remettre au chef.

Voilà ! !

LE CHEF, revenu sur le devant de la scène

Ce chiffre-là m'étonne :
Trois cent deux francs... D'abord, un louis pour la bonne.

Manon le reçoit et salue.

A qui dois-je verser?

BAUPLAN

A moi, Monsieur.

PRÉFONTAINE, écartant Bauplan.

Donnez.

Le chef lui remet les trois billets. Au chef :

Qu'avez-vous maintenant à vous gratter le nez?

LE CHEF

Mes trois billets...

PRÉFONTAINE

Hé quoi ! Vous voulez les reprendre?

LE CHEF, désignant Bauplan.

Non... Mais... Êtes-vous donc parents ?

PRÉFONTAINE, remettant les billets à Bauplan,

Je suis son gendre.

Tous se sont rapprochés.

LE CHEF

Alors, nous sommes tous...

BAUPLAN, coulant les billets dans sa poche.

Enchantés de l'apprendre.

LE CHEF, à Bauplan.

Vous l'avez dit. Bravo !

A Jeanne,

Mes humbles compliments.

BAUPLAN, après que Jeanne lui a parlé à l'oreille.

Nous pourrions nous offrir quelques embrassements.
Si je n'embrasse pas, je vais tomber malade.
Mes enfants, je propose une immense accolade.

A Jeanne et à Préfontaine.

Commencez !

Embrassade générale.

Deux gardes paraissent, portant la ramure d'un dix-cors.

BAUPLAN

Qu'est cela ?

LE COMMANDANT, à Bauplan.

Les bois d'un grand dix-cors
Qui fut pris dans l'étang aux terribles accords
Des trompes, ralliant et poussant au carnage
Les bâtards vendéens qui suivaient à la nage.
Ces deux témoins du drame ont voulu nous offrir
La ramure du fauve. Il chercha, pour mourir,
D'un chêne, au bord des eaux, l'ombre immémoriale.

BAUPLAN, la cravache à la main.

Ventre Saint-Gris, Messieurs, qu'on sonne la Royale !

Sonnerie. Rideau.

FIN

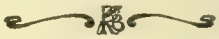

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDEES

JULIEN TIERSOT : *Les Fêtes et les Chants de la Révolution française.*

« Ce livre est le résultat de réflexions et d'études de près de trente ans... »

Nul ne niera qu'en notre temps de haletante précipitation un labeur aussi persévérant ne soit digne d'intérêt : fût-on distrait au point de ne pas tenir compte à l'auteur de son patient effort, la ferveur érudite qui anime toutes les pages de ce livre attirerait l'attention.

Voici une étude minutieuse : il n'est point de problème si humble qui n'arrête M. Julien Tiersot et ne l'incite à multiplier ses méthodiques enquêtes : voici de l'histoire écrite d'après les sources, avec critique : musicographe expérimenté, à qui la France doit des travaux initiateurs sur l'évolution de ses mélodies populaires, Julien Tiersot entend préciser le rôle de la musique pendant la Révolution : il procède en historien circonspect; ses scrupules sont infinis... Ne souriez point de ses scrupules, encore qu'à les manifester Julien Tiersot fasse montre par-

fois de quelque pédantisme ingénu ; exemple : Julien Tiersot a un émule en la personne de M. Constant Pierre ; M. Constant Pierre suit la voie où Julien Tiersot fut le premier à s'engager ; Julien Tiersot cite Constant Pierre ; il est très préoccupé d'établir ce qu'il doit, et surtout ce qu'il ne doit pas, aux travaux de Constant Pierre : il écrit : « La lecture de ces ouvrages, où la discussion est méticuleuse, m'a permis de rectifier jusqu'à trois erreurs de mes écrits antérieures. » — Jusqu'à trois erreurs ! Si vous souriez, rendez du moins justice à la candide probité de ce chercheur. Julien Tiersot s'efforce d'atteindre à la vérité : il construit scientifiquement l'édifice de ses certitudes ; il y a près de trente ans qu'il se mit à l'œuvre : son livre est un monument que la critique contemporaine serait fort empêchée d'ébranler.

Prudence n'est point indifférence ; ne mettez point Julien Tiersot au nombre de ces érudits qui se désintéressent du résultat de leurs enquêtes : une ardeur qui ne faiblit jamais transparaît en ce livre : toute cette érudition, ces faits, ces dates, ces menus procès, cette perpétuelle chicane d'où la science fait surgir ses démonstrations, ne nous empêchent nullement d'apercevoir que Julien Tiersot est guidé dans son entreprise par une généreuse pensée : cet historien sait à quoi l'histoire peut être utile ; il sert une cause : il démêle quelques éléments d'une question dont on ne saurait contester l'éternelle actualité ; en organisant ces fêtes, qui suscitèrent de si extraordinaires et durables enthousiasmes, la Révolution a proclamé la bienfaisance de l'instinct social et donné à cet instinct une éclatante satisfaction ; Julien Tiersot souhaite que cet exemple ne soit point perdu ; il songe, en évoquant les fêtes de la Révolution, à celles que ne manqueront point d'instituer les générations futures ; il appelle de ses vœux la création de solennités où communieront toutes les classes de la nation ; un idéal vit en lui, idéal de fraternité et d'humaine pitié...

Cet historien est un apôtre...

Si désaccoutumés que nous soyons de rapprocher ces deux termes, constatons que Julien Tiersot ne se fait aucun tort en méritant de se les voir appliquer l'un et l'autre.

*
* *

Et tout a été dit sur l'utilité des fêtes populaires et nationales : lieu commun, que la philosophie moderne hérita de l'antiquité classique, et légua à la sociologie contemporaine, thème banal, orchestré par Rousseau, repris et développé depuis par l'innombrable armée des écrivains du monde civilisé !

Sur le principe, accord unanime. Les tentatives de réalisation sont moins propres à exciter l'enthousiasme : Julien Tiersot lui-même constate avec mélancolie que notre 14 juillet est devenu « la journée des marchands de vin ». De fête proprement dite, nous n'en avons point, si l'on entend qu'une fête doit favoriser un certain recueillement et faire participer les âmes à l'harmonie d'une haute émotion : notre démocratie ne connaît plus que des réjouissances vulgaires, des foires d'une grossière et désespérante incohérence..... Notre démocratie a grand besoin que l'on fasse revivre à ses yeux les réconfortants spectacles de la France révolutionnaire.

Des fêtes de la Révolution la musique était l'âme : que de musique ! oncques ne vit-on pareille débauche sonore : hymnes, symphonies, marches guerrières, chansons, airs à danser, sons grêles des flûtes et des violons, éclats des cuivres, tonnerre des grandes orgues, que l'on dresse en plein air, tambours que l'on groupe par centaines, chanteurs que l'on assemble par milliers... la Révolution inaugure la « musique monumentale » ; elle invente ces orchestres monstres, ces chœurs prodigieux, que Berlioz tentera de reconstituer : la Révolution réquisitionne les cloches, fait retentir de formidables carillons : la gamme révolutionnaire va du fifre à la mousquetterie et au canon... La musique est l'âme de toutes les fêtes : elle est partout où il faut stimuler le zèle civique, l'ardeur patriotique, l'esprit de dévouement, le courage, dans les rues et sur les places publiques, au club, à l'armée, à l'Assemblée... la Convention est envahie par les chanteurs : les *Muses sans-culottides* insèrent des chansons avec la mention « Chanté à la barre de la Convention le... » ; à diverses reprises Danton proteste : son éloquence savoureuse servit de moins bonnes causes :

« La salle et la barre de la Convention sont destinées à recevoir l'émission solennelle et sérieuse du vœu des citoyens ; nul ne peut se permettre de les changer en tréteaux. Je porte dans mon caractère une bonne portion de la gaîté française, et je la conserverai, je l'espère. Je pense, par exemple, que nous devons donner le bal à nos ennemis, mais qu'ici nous devons froidement, avec calme et dignité, nous entretenir des grands intérêts de la patrie, les discuter, sonner la charge contre tous les tyrans, indiquer et frapper les traîtres et battre la générale contre les imposteurs. Je rends justice au civisme des pétitionnaires, mais je demande que dorénavant on n'entende plus à la barre que la raison en prose. »

En dépit de sa gaîté, Danton proteste contre l'abus de la chanson : Carnot, Saint-Just, Couthon, Barère rédigeront des programmes de concert. Bonaparte mettra une sourdine à cette exaltation bruyante... Le nom de Bonaparte est voué à l'exécration des musiciens. Bonaparte affectionnait la musique ita-

lienne : en plein Conservatoire il déclare à Chérubini que les grands compositeurs du temps sont Paisiello et Zingarelli : ni Méhul, ni Lesueur, ni Gossec, ni Grétry n'osent protester ; Chérubini murmure : « Passe encore pour Paisiello, mais Zingarelli... » Chérubini demeura en disgrâce jusqu'à la chute de Napoléon... Paisiello était le plus médiocre des croque-notes : Méhul, Gossec, Chérubini avaient d'autres mérites : « Il est regrettable, déclare Julien Tiersot, que Bonaparte, plus remarquable décidément comme homme de guerre que comme musicien, n'ait pas su le comprendre. »

Aussi remarquable comme musicien que comme homme de guerre, Bonaparte eût, n'en doutons point, encouragé Méhul, Lesueur, Gossec, Grétry, Chérubini : l'orientation de la musique française au XIXe siècle était changée... Déplorerons nous qu'un pareil événement ne se soit pas produit? la valeur proprement musicale des œuvres de Méhul, de Lesueur, de Gossec, de Grétry, de Chérubini n'est point ici en cause — Julien Tiersot, qui s'efforce de réhabiliter ces œuvres, avoue l'inefficacité de sa tentative, inefficacité flagrante tant que des auditions ne permettront point aux connaisseurs de se former un jugement. Aussi bien est ce un « genre » musical qui disparaît à l'avènement de Bonaparte ; ce genre éphémère était né de la Révolution : Gossec et ses confrères avaient dû s'inspirer de sentiments sociaux ; leurs hymnes s'étaient pliés au rythme des passions révolutionnaires : un art « national », vraiment populaire, avait surgi : si imparfaite que l'on soit tenté d'en juger la première ebauche, comment n'en regretterait-on pas la soudaine disparition ? Nos mélomanes en condamnent le principe : Julien Tiersot leur rappelle que Mozart ne dédaigna point de composer des œuvres en vue de cérémonies privées ou publiques ; il leur objecte l'exemple de Berlioz, celui de Wagner, dont les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg* renferment ces significatives paroles :

« Il ne peut être mauvais que chaque année, à la fête de la Saint-Jean, on laisse le peuple venir à nous, et que vous-mêmes, maîtres, vous descendiez de vos hauteurs pour venir parmi le peuple. Laissez-le être juge aussi : — il saura tire lui-même ce qui lui aura été à l'âme. Le peuple et l'art fleurissent et grandissent ensemble : telle est ma pensée, à moi, Hans Sachs. »

Ou encore :

« Le contact de l'Art et du Peuple ne peut qu'être salutaire à tous deux. »

Julien Tiersot plaide la cause d'un genre musical dédaigné, honni de la plupart de nos compositeurs... Profanes qu'un débat théorique ne saurait retenir, il nous suffit de constater les résultats d'une définitive expérience, pour pencher à nous rallier à la thèse de Julien Tiersot...

*
* *

Un décret du Directoire ayant ordonné que fussent proclamés, à la fête du 22 septembre 1796, les noms des « poètes et compositeurs qui ont contribué à l'ornement des fêtes nationales depuis la conquête de la liberté, et auxquels la nation adresse un tribut de reconnaissance », la liste des poètes énuméra Marie-Joseph Chénier, Lebrun, Desorgues, Coupigny, Rouget de Lisle, Baour-Lormian, Varon, Davrigny, Pillet, Flins, Lachabeaussière et la citoyenne Pipelet, la liste des musiciens. Gossec, Méhul. Catel, Berton, les frères Jadin, Lesueur, Langlé, Lefèvre, Eler, Pleyel, Martini...

La première prouve que les sentences littéraires des assemblées politiques ne sont point nécessairement ratifiées par la postérité : nous ne mettons plus sur le même rang Marie Joseph Chénier et la citoyenne Pipelet, mais nous n'éprouvons plus pour Marie-Joseph Chénier, si supérieur fût-il à la citoyenne Pipelet, qu'une assez tiède estime : notre gratitude patriotique ne commande plus nos admirations : les poèmes civiques de la Révolution ont cessé de nous émouvoir jamais en effet sentiments plus violemment sincères ne s'exprimèrent en une langue plus conventionnelle : la littérature révolutionnaire est purement oratoire : le lyrisme qui échauffe l'éloquence d'un Mirabeau, d'un Vergniaud, d'un Danton, s'appauvrit et se glace dans les œuvres des poètes, rhétoriqueurs essoufflés, héritiers des symboles, de la langue et du faux art poncif d'un Lebrun-Pindare. Certes la *Marseillaise* elle-même contient peu de littérature ; et l'on n'oublie pas que le premier vers du *Chant du départ* annonce une envolée lyrique,

La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière,

mais il n'échappe à personne qu'en dépit de son élan l'auteur se soucie peu de créer des images et de renouveler la langue poétique : nos chants nationaux témoignent d'une pauvreté d'expression lamentable...

Qu'en pense Julien Tiersot? Julien Tiersot n'y insiste pas : Julien Tiersot exalte ces musiciens, Gossec, Méhul, Lesueur, Chérubini : nous croyons volontiers que leur art l'emporte en richesse, en profondeur, en originalité sur celui de ces versificateurs ampoulés, Marie-Joseph Chénier, Baour-Lormian..... la citoyenne Pipelet..... nous le croyons, et nous admirons le zèle de ces musiciens à se pénétrer de l'esprit du temps, leur ingéniosité à modifier, à assouplir les règles de la composition : et sans doute il arrive que leur effort se borne à changer un titre : le Conservatoire exécute un « ci-devant *O Salutaris* », de Gossec, qui devint, accompagné de paroles françaises, un *Hymne à la Liberté* : mais la plupart des

hymnes à la Liberté, à la Raison, à l'Être suprême, furent écrits spécialement en vue des solennités révolutionnaires et présentent les caractères de cet « art national », dont la tradition s'est perdue : le zèle de ces musiciens est admirable, Gossec, « génie musical de second ordre, cela est certain, mais grand remueur d'idées — un véritable homme du XVIIIe siècle..... parfaitement apte d'ailleurs à revêtir ses conceptions de la forme d'art qui convenait », en sorte que le Gossec de la Révolution surpasse grandement celui de l'ancien régime ; « Méhul, le maître admirable, qui, entre Rameau et Berlioz, a tenu le plus haut le drapeau du grand art français ; Lesueur, génie hardi, bien digne d'avoir montré la voie à des disciples qui sont sa gloire ; Chérubini l'artiste probe et grave, qu'admirait Beethoven ; Dalayrac, musicien du cœur ; Berton, esprit fin. ... » Gossec est le plus actif : sa fécondité est prodigieuse : il est l'auteur de ce *Chant du 14 Juillet* qui, après un siècle d'oubli total, retrouve des admirateurs : les chœurs de Gossec clamaient les strophes de l'hymne pour la fête de la Fédération de Marie-Joseph Chénier.

Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes,
De Luther, de Calvin, des enfants d'Israël,
Dieu que le Guèbre adore au pied de ses montagnes
En invoquant l'astre du jour.

Ici sont rassemblés sous ton regard immense
De l'empire français les fils et les soutiens,
Célébrant devant toi leur bonheur qui commence,
Égaux à leurs yeux comme aux tiens.

. . . . . .

Soleil, qui, parcourant ta route accoutumée,
Donnes, ravis le jour et règle les saisons,
Qui, versant des torrents de lumière enflammée,
Mûris nos fertiles moissons,

Feu pur, œil éternel, âme et ressort du monde,
Puisses-tu des Français admirer la splendeur!
Puisses-tu ne rien voir dans ta course féconde
Qui soit égal à leur grandeur!

Que les fers soient brisés! Que la terre respire!
Que la raison des lois, parlant aux nations,
Dans l'univers charmé fonde un nouvel empire
Qui dure autant que tes rayons!

Que des siècles trompés le long crime s'expie!
Le ciel pour être libre a fait l'humanité.
Ainsi que le tyran, l'esclave est un impie
Rebelle à la divinité.

Vers de cantate d'où n'est point absente quelque poncive grandeur! La musique de Gossec -- c'est Julien Tiersot qui l'affirme — était d'une inspiration ardente et neuve : « les harmonies, larges et simples, font corps intimement avec le chant et le rehaussent. Les formes, en leur sobriété et leur absence de recherche, sont nouvelles, et ne rappellent rien de connu précédemment ; à peine par quelques ritournelles s'aperçoit-on que l'on est encore au XVIIIe siècle. Un détail va nous montrer le musicien en avance sur son temps ; une de ses formules mélodiques rappelle avec une parfaite exactitude une phrase que Beethoven retrouvera quinze ans plus tard. » Ainsi s'affirme, de quelque côté que nous envisagions la question, la précellence des musiciens, l'irrémédiable médiocrité des poètes de la Révolution.

*
* *

Et s'il fallait tirer du livre suggestif de Julien Tiersot une conclusion générale, quelle serait-elle ? Tirerons-nous de l'étude des fêtes de la Révolution un enseignement applicable à notre temps ? De ce livre ressort indéniable ce fait, que les fêtes révolutionnaires furent l'œuvre du peuple lui-même : la plus belle, la fête de la Fédération de 1790, fut improvisée par le concert unanime des enthousiasmes populaires ; ces prestigieuses solennités étaient les manifestations d'un véritable culte ; l'esprit en survit dans les partitions bien plus que dans les poèmes du temps : la musique de la Révolution est guerrière et *religieuse* ; une foi triomphante y éclate... Que conclure, en vérité, sinon que les vraies fêtes ne se décrètent pas, qu'elles naissent spontanément d'une croyance... Certes, l'effort est noble de ces apôtres qui, tel Julien Tiersot, nous prêchent la restauration d'une « liturgie républicaine... », noble et illusoire ; c'est la foi commune, l'espoir, l'exaltation mystique, qu'il conviendrait d'abord de susciter.

L'ère des fêtes sociales, nationales, humaines, est sans doute close pour longtemps.

LUCIEN MAURY.

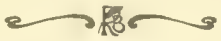

VŒUX POUR L'ENFANT DU PAUVRE

Petit garçon, enfant du Pauvre, c'est à toi
Que s'en va ma pensée, aujourd'hui. Cette année
Qui s'ouvre, dans ses jours portant nul ne sait quoi,
Mon rêve l'associe avec ta destinée.

Je voudrais qu'à dater d'à présent, un Esprit
Tel qu'un poète croit encor qu'il en existe,
Dans l'espace infini du mystère, s'éprît
De modeler ton âme et ton cœur, en artiste.

Attentif à former sur un neuf Idéal
Ton humanité neuve, à son gré pétrissable,
Pour qu'un jour, noble et beau comme un Christ filial,
Tu dises : « Reconnais l'Espoir impérissable,

Mon père, que ta race obstinée a nourri :
Voici qu'il a grandi dans ton humble demeure !
O ma mère, au regard de tendresse fleuri,
L'heure est venue enfin que la misère meure ! »

EUGÈNE HOLLANDE.

LECTURES MONDAINES

C'est un fait — assez paradoxal à la réflexion — qu'on lit volontiers ce qui flatte ses inclinations, ses passions; et qu'on dédaigne les pages les plus propres à atténuer ses travers.

Chaque génération, chaque classe, chaque parti a ses auteurs, ses feuilles politiques, littéraires, où il recherche l'expression de ses engouements. Jadis on exaltait Victor Hugo; naguère l'admirable pléiade des Parnassiens; aujourd'hui les délicieux *poetæ minores* Verlaine, Samain... pour ne citer que les disparus. De même, un bon antisémite lit uniquement M. Drumond, et une douairière, *La Gazette de France* : ainsi se tiennent-ils enfermés dans le même cercle étroit de regrets et de préjugés. Ils restent éloignés de la pensée de leurs adversaires... dont ils sont enclins à suspecter la sincérité.

A la veille de la grande révolution, les salons, où la « douceur de vivre » était sans égale, s'adonnaient à la littérature sensible : églogues, paysanneries, récits touchants de Bernardin de Saint-Pierre, etc... De nos jours, tout menacé qu'il soit par d'âpres conflits sociaux, le Monde paraît aussi pénétré de snobisme — d'un autre snobisme, moins raffiné, qui sacrifie tout, non point au sentiment quintessencié, mais à l'élégance extérieure de la vie.

Les gens d'affaires sont habiles, de spéculer sur la vanité humaine, ou notre indifférence à l'égard des nobles œuvres. Car les ridicules sont légion, et non pas les mérites. Ainsi s'explique la vogue, depuis une dizaine d'années, des feuilles de plaisir et d'apparat, des *magazines* mondains. « Je dirige, disait une femme d'esprit, deux publications, destinées de préférence aux femmes. L'une m'attire, pour sa frivolité, beaucoup de reproches, mais des milliers d'abonnements; l'autre, plus sérieuse, d'innombrables éloges, mais très peu de souscriptions. »

Ouvrez, en effet, ces aimables feuilles, parées, dès la couverture, d'une effigie gracieuse, qui s'offrent négligemment sur les consoles des salons, les guéridons des halls, ou les tables des *clubs* et des *palaces* : à en croire leurs jolies images, il semblerait que toute l'existence se réduit à un rôle de figuration. *Paraître*, selon le titre de la forte comédie de Maurice Donnay, telle est, d'après eux, la loi souveraine de la société.

Réceptions, soirées, chasses à courre, grands mariages, sont les rubriques de ces annales illustrées du faste contemporain, par où toute prétention à certaine distinction superficielle se trouve encouragée. On y propose à l'admiration des lecteurs, non point l'effort d'art, de pensée, de charité vraie, mais le geste banal du mondain, pourvu d'une particule ou d'un sac de dollars.

Il n'est qu'un pouvoir, dont ces feuilles légères daignent suivre les manifestations — avec une déférence, il est vrai, qui s'incline devant ses caprices les plus singuliers : c'est la Mode. Les puissants de ce monde, dont on nous redit sans relâche les arrêts, ce sont les grands couturiers; les chefs-d'œuvre qui commandent l'admiration, ce sont leurs « créations ».

Plus peut-être que les salons, le théâtre est maintenant l'organe de la mode. Nos dramaturges s'inspiraient hier du goût des comédiens; ils subordonnent aujourd'hui leur thèse au souci féminin du costume. Aussi voit-on les programmes, ceux mêmes des théâtres d'État, mentionner : *costumes de la maison X.* Il apparaît nettement que l'artiste en soieries et en dentelles est l'émule de l'interprète et de l'écrivain. Et, ingénieux, les magazines mondains remplacent la critique littéraire de la pièce, par la photographie des toilettes et des bijoux exhibés.

Les Lettres leur plaisent — au troisième rang — par le même aspect futile. Qu'un écrivain publie un ouvrage d'un vigoureux talent, quel admirable prétexte à s'enquérir de ses aptitudes sportives, de son costume de chasse, de ses chiens! Chez ce hardi philosophe, ce qui pique leur curiosité, ce n'est point l'originalité d'une spéculation vraiment novatrice, c'est la coupe de sa barbe, ou la couleur de sa cravate.

Que de malins chroniqueurs, et surtout que de diligents photographes s'amusent à nous conter, par l'image ou le badinage, les divertissements de la « haute société », libre à eux. Mais que des jeunes femmes, des familles modestes fassent de cette maigre substance l'aliment exclusif de leur pensée, voilà qui est dangereux. Redoutable, a-t-on dit, est le lecteur d'un unique journal, combien plus redoutable la lectrice vouée aux seuls magazines!

« Elle s'abonna à *La Corbeille*, journal des femmes, et au *Sylphe des salons*. Elle dévorait, sans rien passer, tous les comptes rendus de premières représentations, de courses et de soirées, s'intéressait aux débuts d'une chanteuse, à l'ouverture d'un magasin. Elle savait les modes nouvelles, l'adresse des bons tailleurs, les jours de Bois ou d'Opera. Elle étudia dans [Paul Bourget] des descriptions d'ameublement; elle lut [Zola] et [Mme de Noailles] y cherchant des assouvissements imaginaires pour ses convoitises personnelles. »

De quelle lectrice s'agit-il? — Vous l'avez deviné, si votre mémoire vous a trahi : c'est de Mme Bovary. Combien d'imitatrices n'est-il point à craindre que nous lui préparions!

Quelles justes critiques n'a-t-on point coutume d'infliger à la littérature populaire : faite de scènes d'horreur et de passion sauvage, corrosive comme du vitriol. Dans le florilège contemporain, la littérature mondaine apparaît, plus séduisante assurément, mais aussi vénéneuse.

Et cependant, le goût des Lettres serait si précieux, quand toute unité de convictions a disparu, quand la différenciation des tâches, dans une société de plus en plus complexe, s'accentue chaque jour! Nous nous divisons en catégories intellectuelles, en classes sociales distantes les unes des autres, impénétrables les unes aux autres. Et l'on sait combien les malentendus engendrent de préventions et de haines!

Le goût des Lettres tend à entretenir une culture générale, par où nous nous rapprochons; il nous conduit à une souplesse d'esprit qui facilite la compréhension des idées adverses, et ainsi l'estime et la sympathie mutuelles.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 7 — 5e SÉRIE — TOME IX — 15 FÉVRIER 1908

LES SOUVENIRS D'UN HOMME D'ÉTAT DU SECOND EMPIRE

Les souvenirs que nous publions aujourd'hui sont des souvenirs intimes.

Le garde des sceaux Abbatucci les a commencés ; son fils les mena jusqu'à la chute du régime impérial.

Lorsque le ministre de Napoléon III était vivement frappé par un fait ou par une conversation, il dictait une note qui résumait son impression et la revoyait. C'est là l'origine de ce Mémorandum, qu'il intitula « faits politiques » et que pour plus d'exactitude nous avons nommé « Souvenirs ».

Après la mort du garde des sceaux, son fils Charles, qui fut conseiller d'État, continua ce que son père avait commencé. Les relations qu'il avait conservées, la faveur avec laquelle on le traitait dans l'entourage impérial, le mirent à même de savoir et de voir.

Ni le père, ni le fils n'écrivirent pour la postérité. C'est pour eux qu'ils prenaient des notes; de là la part prépondérante des choses personnelles dans ces faits cueillis tantôt au jour le jour, tantôt à de longs intervalles; de là aussi la sincérité de ces souvenirs et leur utilité pour l'histoire, encore à faire, du second Empire.

C'est pourquoi il me faut remercier très sincèrement M. Jacques Abbatucci de m'avoir communiqué les notes de son grand-père et de son oncle et de m'avoir, avec une rare libéralité, autorisé à les publier. C'est en mettant au jour le plus de documents directs, qu'on arrivera à se faire sur cette période si discutée une opinion juste et raisonnable.

Il s'en faut de beaucoup — et plus on est attaché aux principes républicains, plus haut on doit le dire — que nous portions un jugement exempt de passion sur ce régime dont les débuts furent équivoques, la fin pitoyable et dont les motifs de chute resteront éternellement douloureux pour les cœurs français.

Il faut que nous sachions entendre les opinions de ceux qui, sans être les apologistes à gages ou les chroniqueurs frivoles du règne de Napoléon III, en ont été, sans excessive ambition, les serviteurs affectionnés et désintéressés.

De ce nombre ont été les Abbatucci. Ils appartenaient à une ancienne famille de Corse; leur plus célèbre ancêtre Jacques Pierre Abbatucci, d'abord partisan de Paoli, puis rallié à la cause française, dès la conquête de l'île, subit, du chef de M. de Marbeuf, une condamnation imméritée. Il fut un de ceux que l'histoire doit inscrire à part dans le long martyrologe des victimes d'erreurs judiciaires et des victimes des haines politiques. M. Chuquet a conté son histoire : elle est poignante.

Enfin réhabilité, rétabli dans la possession de ses grades et titres, il servit passionnément la cause française sous la Révolution et lorsqu'il mourut en 1812, trois de ses fils avaient été tués sous le drapeau tricolore; le plus illustre fut le général Charles Abbatucci qui périt sous Huningue en 1796.

Son fils, Jacques-Pierre-Charles, élevé avec le roi Jérôme, fut magistrat en Corse, président de Chambre à la Cour d'Orléans, ami d'Odilon Barrot, réformiste comme lui ; comme lui, adversaire de Guizot. Tous les dictionnaires donnent sa biographie. Ce qu'ils ne donnent pas, c'est sur sa probité, l'élévation de son caractère, la dignité de sa vie, une note comme celle que, au lendemain de sa mort, écrivit un adversaire du régime impérial, Dubois, directeur de l'Ecole normale, et qui a été publiée ici même (1).

Je m'en tiens à son jugement, et n'en veux point chercher d'autres. Il me suffit, pour donner à ces souvenirs une valeur particulière, des éloges de ce député, affilié au

(1) Voir la *Revue Bleue*, du 8 février 1906.

Saint-Simonisme, qui connut Abbatucci, à la Chambre; de ce directeur de l'Ecole normale à qui, en 1850, on enleva ce poste, et qu'en 1852, on exclut des conseils de l'Université.

C'était un de ceux qui refusèrent de servir Napoléon; ses éloges n'en ont que plus de prix.

Le ministre Abbatucci fut un des agents du gouvernement impérial: ses critiques n'en ont que plus de poids.

Car, on le verra, dans ces souvenirs, tout n'y est pas dithyrambe, tout n'y est pas apologie : hommes et choses sont souvent critiqués ; on sent, sous la réticence de certaines appréciations, sous la brièveté de certaines explications, qu'il y avait dans l'entourage impérial des personnalités qui déplaisaient fort au garde des sceaux, qui attaquaient même son honnêteté un peu rude. On les verra plus communément désignées, et, sur celles-là, comme sur Talleyrand, nous n'avons encore que bien peu de données précises.

Le texte que nous publions est le texte intégral qui m'a été communiqué par M. Jacques Abbatucci ; je n'y ai opéré que deux retranchements : la liste des plénipotentiaires au Congrès de Paris, qu'on trouve partout et dont l'énumération n'a rien d'original et, au moment de la mort du garde des sceaux, certaines doléances sur la conduite de quelques amis. Ces remarques avaient un caractère trop intime pour que nous n'estimions pas qu'elles n'appartenaient pas à l'histoire.

Le reste n'a subi aucune modification. On s'en apercevra à la tournure de quelques phrases.

Cette publication a un double but : donner sur les hommes et les choses du second Empire des notes originales, vivantes et sincères; engager ceux — et ils sont nombreux — qui possèdent des notes intimes semblables ou des correspondances, à ne pas hésiter à les publier afin que, peu à peu, s'amassent les matériaux à l'aide desquels on pourra écrire, exactement, l'histoire du second Empire.

MAURICE DUMOULIN.

Mars 1852. — Le prince Louis-Napoléon aurait bien voulu que mon père fût président du Corps législatif, il l'a vivement supplié ; il a fait ressortir l'avantage qu'il y aurait à avoir son oncle Jérôme président du Sénat et lui, M. Abbatucci, président du Corps Législatif. Mon père a décliné cet honneur et a désigné M. Billault. Les autres ministres auraient voulu que M. Morny fût nommé président.

La chute de MM. Morny, Rouher, Fould a été attribuée à une cause qui n'est pas la vraie. On a cru et on croit encore, que c'est par suite du dissentiment qui aurait éclaté par rapport au décret du 22 janvier sur les biens des d'Orléans; erreur. Le prince avait depuis plus de vingt jours la pensée de se séparer de ces hommes-là. Il avait dit à mon père : « Morny venait *tous les jours se plaindre* des ministres ; il prétendait qu'ils se mettaient toujours en avant, qu'ils voulaient m'effacer et lui n'a fait pas autre chose. *Ce n'est pas moi* qui ai fait le 2 décembre ; c'est lui et quelques autres. »

La chute de MM. Rouher, Morny, Fould tient à des questions de jeu de Bourse.

—

Hier soir, 26 mars 1852, le prince Louis-Napoléon recevait une députation pour le chemin de fer de Cherbourg. M. de Tocqueville se trouvait à la tête de la députation. Après avoir entendu toutes les explications qu'on avait à lui donner, le prince s'approchant de M. de Tocqueville lui dit : « Vous le voyez, un des grands avantages des chemins de fer, c'est de rapprocher les hommes. »

M. de Tocqueville fait une guerre sourde au prince Louis-Napoléon.

—

Avant le 10 décembre 1848, quand il s'agissait de savoir s'il fallait, oui ou non, que le prince Louis fît un manifeste, les avis étaient partagés. MM. Thiers, Odilon Barrot, Abbatucci père, etc., inclinaient pour l'affirmative ; M. Emile de Girardin soutenait le contraire très énergiquement et par de pitoyables raisons pour un esprit si éminent ; c'était probablement par sentiment de contradiction. Enfin, il fut décidé que le prince publierait un manifeste, mais M. Thiers, M. Molé, etc., voulaient se charger de la rédaction. Ils étaient toujours dans la singulière persuasion, que le prince était incapable de rien composer.

Un jour M. Thiers apporta un manifeste chez le roi Jérôme et le remit au prince Louis pour le lui faire lire. Il y avait là le roi Jérôme, M. Abbatucci, M. Thiers et le prince, qui, après avoir lu très attentivement le long *factum* de l'ancien ministre de Louis-Philippe, s'approcha de M. Thiers avec une froide impassibilité, lui rendit le manuscrit en disant : « Je ne signerai pas cela. C'est *mauvais* » et c'était réellement mauvais, tout à fait indigne d'un homme comme M. Thiers. Ce mot du prince froissa violemment la vanité de M. Thiers, qui voulut rompre toute relation. M. Abbatucci parvint à le ramener quelques instants après. Louis Napoléon manifesta le désir de faire tout seul son manifeste. « Comment cela? Monseigneur, dit M. Thiers, vous n'y songez pas. Mais pensez donc que, quand il s'agissait du discours du Trône, nous confiions toujours la rédaction à la plume la plus élégante, M. de Rémusat par exemple. Nous limions, nous polissions cette œuvre.

— Oh! interrompit le prince, vous limiez et polissiez si bien qu'il n'en restait plus rien. »

A cette répartie, tout le monde partit d'un immense éclat de rire et M. Thiers lui-même.

Louis-Napoléon fit son manifeste lui-même et l'on sait comment il s'en acquitta. Les seules personnes qui furent réellement dans l'intimité du travail furent MM. Abbatucci, Crémieux et Mocquart.

La dernière main fut mise par le prince, M. Abbatucci et Crémieux. M. Abbatucci rédigea la dernière phrase que le prince trouva de son goût.

—

Hier soir, 19 avril 1852, tous les ministres se sont rendus chez le Prince-Président pour le complimenter à propos de l'anniversaire de sa naissance (20 avril 1808). Mon père avait été chargé de ce soin. Il a dit au Prince : « Monseigneur, tous vos vrais amis forment les vœux les plus ardents pour que le grand nom que vous portez ne s'éteigne pas à la seconde génération. »

—

L'autre jour M. Lefèvre-Duruflé, ministre des Travaux Publics, demandait à faire construire un pont. M. Bineau, ministre des Finances, s'y opposait. De là une petite discussion assez vive entre les deux ministres : « Allons, dit le prince en frappant sur l'épaule de M. Duruflé, ce sera un *pont suspendu.* »

Une coterie composée de MM. Morny, Rouher, Magne, se remue beaucoup pour s'emparer du ministère, MM. Rouher et... (en blanc dans le manuscrit) surtout ne peuvent se consoler de n'être pas ministres. Cependant le prince ne peut guère se fier à de pareilles gens, qui ont un fond d'orléanisme bien prononcé, ainsi que beaucoup d'autres conseillers d'État.

Ce pauvre Casabianca a la prétention d'être le premier ministre. Il ne se doute pas qu'il n'est pour ainsi dire que le greffier du Conseil des ministres. Ainsi, un jour, il apporta au prince un décret ainsi conçu : « Sur la proposition du ministre d'État, etc. »

« Qu'est-ce que cela? dit le prince, vous ne proposez rien, vous *enregistrez* purement et simplement ma volonté ». Une autre fois, lors de l'installation des grands corps de l'État, M. Casabianca avait mis son nom en tête, pour se désigner comme le premier ministre, le prince biffa son nom et le relégua dans les derniers.

—

Le dépit de M. Rouher de n'être pas ministre de la Justice est si violent, qu'il ne peut le cacher en aucune occasion. Ainsi, le Sénat délibérant, l'autre jour, sur le projet de loi relatif à la Haute Cour de justice, M. Rouher, voulant connaître l'opinion du gouvernement (il devait soutenir la discussion au Sénat), sur la question de majorité, alla trouver d'abord le ministre d'État et n'ayant pas vu celui-ci, se rendit chez le ministre de l'Intérieur, M. de Persigny. Aucun de ces ministres n'était au courant de la question. Et cela pour ne pas aller chez le ministre de la Justice, M. Abbatucci, ce qui était simple et naturel, puisque le projet de loi émanait du ministre de la Justice. — Le prince a été très froissé de ce procédé, qu'il a appelé une infamie.

—

De tous les ministres d'aujourd'hui, c'est M. Abbatucci que le prince Louis-Napoléon tient dans la plus haute estime, et pour lequel il a plus de déférence. M. Abbatucci lui a toujours tenu le langage d'un honnête homme, et toujours dans l'intérêt de sa grandeur et de sa stabilité et non pour le flatter, comme tant d'autres ont fait et font tous les jours.

En partant pour Strasbourg (17 juillet 1852), le prince Louis a dit aux ministres d'un ton qui n'admettait pas de réplique : « M. Abbatucci vous présidera, c'est votre chef. »

—

Le roi Jérôme, dans une conversation qu'il avait avec son neveu, le président de la République, s'oublia au point de dire : « Mais enfin, tu n'as rien de l'Empereur, toi » !

— Vous vous trompez, mon oncle, reprit froidement Louis-Napoléon, *j'ai sa famille.* »

Mot très profond et très vrai, car ses cousins lui ont fait tout le tort qu'il a dépendu d'eux de faire et ils pouvaient être si utiles !

—

15 janvier 1853. — On a arrêté à Vaugirard, le 12 de ce mois, plusieurs individus, entre autres, un nommé Kelsch (Frédéric-Désiré), âgé de 29 ans, né à Bitche (Moselle). Son dossier le présente comme élève de Saint-Cyr. Ayant été, en 1849, lieutenant au 48e de ligne, il aurait donné sa démission le 8 février 1849, au moment même où il allait être traduit, pour sa conduite, devant un Conseil d'enquête. Il est signalé comme un démagogue exalté.

Il vient de Londres et il avait projet d'assassiner l'Empereur. Il a tout *avoué*, c'est Ledru-Rollin et Cie qui l'avaient envoyé ; mais il ajoute que s'il n'a pas mis son abominable projet à exécution, c'est qu'il s'est bien vite aperçu qu'il aurait commis un crime inutile ; qu'à l'étranger il s'était fait illusion comme les autres, et que les choses ne sont pas en France comme les proscrits et les exilés le pensent.

On a trouvé chez lui et sur lui des papiers et une lime triangulaire d'une certaine épaisseur et d'une certaine longueur, c'était l'arme avec laquelle il voulait commettre son crime. Il a tout avoué ; il a dévoilé toute la trame du complot dans lequel ont trempé les exilés de Londres, à leur tête Ledru-Rollin.

Deux autres individus ont été arrêtés avec Kelsch. Ce sont deux Italiens. La police de Paris suivait de très près depuis plusieurs mois ce complot, et, chose remarquable, les rapports de police sont, de tous points, d'accord avec les aveux de Kelsch. Au moment

de son arrestation, Kelsch a fait une très vive résistance. Il a une force herculéenne et il s'est débarrassé des trois agents de la police avec une effrayante facilité. Une lutte s'est engagée et Kelsch a été blessé à la tête d'un coup de pistolet. Le médecin croyait qu'il y aurait un épanchement au cerveau. Il n'en a rien été; le sang est sorti par les oreilles, par les yeux et par le nez, et Kelsch a été sauvé.

Il fumait son cigare pendant le temps qu'on le pansait. Lui et ses deux compagnons suivaient l'Empereur à cheval.

—

25 novembre 1853. — L'Empereur ayant vu M. de Hübner chargé d'affaires d'Autriche, lui a dit, en lui parlant de la question d'Orient: « Monsieur le ministre, il faut en finir. Il faut que votre gouvernement se décide. Cette situation équivoque n'est pas convenable ; elle n'est pas digne. Quant à moi, je regarderai sa neutralité comme de l'hostilité; et alors, vous savez, il y a l'Italie, il y a la Hongrie. — Sire, reprit M. de Hübner, mais mon Empereur désire suivre la politique de la France. »

L'Autriche a, en effet, accepté de faire une note collective avec la France, l'Angleterre et la Prusse pour régler les affaires d'Orient.

—

28 décembre 1853. — Les affaires d'Orient se compliquent de plus en plus et cependant la France a usé dans toutes ces négociations d'une modération presque excessive. Dès le début de l'affaire et aussitôt que l'armée russe eût franchi le Pruth, quelques ministres, entre autres M. Abbatucci, conseillèrent à l'Empereur de faire entrer notre flotte dans les Dardanelles et c'était certes répondre vigoureusement à l'insolente provocation de la Russie. Cependant l'Empereur n'a pas voulu. Il a poussé la mansuétude et la longanimité très loin, il n'a pas voulu laisser croire qu'il voulait la guerre et qu'il saisirait le moindre prétexte pour la faire. S'il avait donné l'ordre à nos flottes de passer le détroit des Dardanelles à cette époque là, ses ennemis en France et en Europe n'auraient pas manqué de dire avec quelque apparence de raison : « Vous ne saviez pas vous presser. Il fallait être plus prudent et plus sage que l'empereur de Russie, il fallait négocier et les négociations auraient amené une solution pacifique. » Tandis qu'en agissant comme il l'a fait, la mauvaise foi la plus insigne ne peut rien lui reprocher. Il a sauvegardé l'honneur de la France et à l'heure qu'il est, c'est lui qui a le plus beau rôle, car il a tout tenté pour maintenir la paix et si ses efforts viennent se briser contre le stupide aveuglement de Nicolas, du moins il pourra accepter la guerre, sans regrets.

(*A suivre.*) ABBATUCCI.

L'AIDE-MAJOR BELLEGARDE (1)

La Révolution vint troubler la famille Bellegarde comme elle troubla tant d'autres familles.

Bellegarde et la plupart de ses amis l'accueillirent avec joie. Un d'eux, un chevalier de B. P., retiré à Thignonville dans le Loiret, et très ardent catholique, se plaignait, il est vrai, de l' « effervescence » de ses voisins, des méchants décrets de la Constituante, de l'admission des protestants à tous les emplois et au libre exercice de leur religion : « Il n'y aura pas, s'écriait-il, de royaume en Europe où le tolérantisme sera favorisé comme en France! Dans quel temps sommes-nous, grand Dieu, et pourquoi nous abandonnez-vous dans votre colère! »

Mais Rollet, Graffart, Ramel, Magnin gagnaient à la Révolution et, naturellement, ils chantaient ses louanges.

Rollet avait eu une seconde fillette, une pisseuse, comme il disait en son langage soldatesque, et il en restait là : il ne se piquait pas d'augmenter, à l'exemple de Bellegarde, le nombre de ses héritiers. Il prenait sa retraite, non sans toucher une bonne pension, achetait un petit domaine au village de Rosey, dans la Haute-Saône, et respirait à pleins poumons l'air de la campagne. Quel bonheur de ne plus être à la ville! Il avait loué d'abord une maison à Châlon-sur-Saône; mais le luxe de ses entours l'entraînait, malgré lui, à de fortes dépenses, et que de discussions, que de querelles! « On ne vit plus à la ville, écrivait-il à Bellegarde, la différence des opinions a brouillé tout le monde, pour ne pas dire tous les sots. Car, enfin, que m'importe l'opinion de mon parent ou de mon ami, pourvu que les devoirs de la société se remplissent? » Il se réjouissait d'avoir rendu de grands services à Graffart : il lui avait laissé sa place de quartier-maître trésorier au régiment d'Enghien et l'avait marié à une aimable et jolie femme qui possédait plus de 50.000 livres de biens. « Je ne suis pas heureux de tous côtés, disait-il; mon frère le curé était décidé à prêter son serment, mais à la fin, la noblesse et les cagots ont tant fait qu'il ne l'a pas prêté ; c'est une folie dont il se repentira; heureusement pour lui qu'il trouvera une retraite chez moi », et il concluait que la Révolution, « contraire à bien des individus, lui était bien favorable ». Il approuvait toutes les réformes. Si d'honnêtes pères de famille étaient lésés, il fallait les plaindre, et c'était le cas de pratiquer la religion, de souffrir ses maux en patience, de se résigner à la volonté de l'Être suprême; mais, « pour nos seigneurs les évêques et chanoines, je ne les plains nullement; ils sont encore plus riches que ne l'étaient Jésus-Christ

(1) Voir la *Revue Bleue* du 8 février 1908.

et les apôtres qui n'ont jamais été monseigneurisés, ni doués de 300.000 livres de rentes, et certainement Jésus-Christ et les apôtres valaient bien leurs successeurs ». L'ancien officier sorti du rang, le roturier que les gentilhommes du régiment avaient plus d'une fois froissé et offensé, condamnait l'émigration et prophétisait sa défaite. Il qualifiait les émigrés d'assassins : « Car, enfin, comment dénommer des personnes qui, pour des titres et de l'argent, voudraient ensanglanter leur patrie? » Et il assurait que l'anarchie de la France n'était que précaire, que la contre-révolution serait impossible. « Quoi! les nouveaux officiers, soutenus et appuyés de leurs troupes, se laisseraient déposséder comme des évêques ou curés! Chimère! Le mot d'*officier parvenu* est effacé à jamais! »

Graffart, devenu quartier-maître et marié, avait désormais trop de soucis et d'occupations pour donner souvent de ses nouvelles. Il s'était, on ne sait pourquoi, fâché avec Rollet. « Croiriez-vous, écrivait Rollet à Bellegarde, que je suis brouillé avec Graffart à couteaux tirés et qu'il s'est même porté envers moi à des extrémités inouïes, qu'on ne pourrait pas même pardonner à un barbare Scythe! Voilà la reconnaissance qu'il me témoigne, à moi qui l'ai élevé depuis l'âge de quinze ans, qui lui ai procuré ma place, qui lui ai fait faire un bon et honnête mariage! Je n'y songe pas sans en avoir la larme à l'œil. C'est un monstre d'ingratitude. On me répondra : heureux celui qui peut faire des ingrats! Et moi, je réplique : malheur à ceux qui sont ingrats; à mes yeux, ils sont exécrables! »

Comme Graffart, Ramel avait eu de l'avancement. Trente-huit officiers de son régiment, le régiment de Beauvoisis, s'étaient, de Landau, rendus à Worms auprès du prince de Condé, et, par suite, le lieutenant Ramel avait été promu capitaine; il obtenait ce que Bellegarde rêvait jadis, une compagnie en son nom. « Quelle joie, s'écriait-il, d'en venir là! » Son colonel, M. de Damas, et son major, M. de Billon, avaient voulu, quelques semaines avant sa promotion, le faire mettre à la retraite; ils lui disaient qu'il avait le maximum; mais en présence de tous les officiers du corps, devant le colonel et le major, Ramel avait répondu : « Je n'ai pas besoin pour le moment ni du maximum ni du minimum; j'ai su, depuis vingt-huit ans que je suis officier, me passer des modiques appointements de mon grade et je ne suis pas fâché de voir ce que je deviendrai le jour de la nouvelle Constitution! »

De même que Ramel, le lieutenant Magnin avait sa compagnie. Il faisait des recrues à Chalon-sur-Saône, lorsque Ramel écrivit de Landau à Bellegarde que Magnin devait venir en toute hâte prendre au régiment de Beauvoisis le commandement d'une compagnie, la compagnie du capitaine Chevalier, nommé premier lieutenant-colonel, et, sur-le-champ, Bellegarde annonçait la nouvelle à son « très cher et bien bon ami » Magnin, le priait de s'arrêter à Belfort, puisque Belfort était sur le chemin de Chalon à Landau. « Nous vous attendons ici, lui disait-il, avec bien de la joie, et nous ferons ce qui dépendra de nous pour vous marquer combien grand est l'intérêt que nous prenons à votre bonheur. »

Les amis de Bellegarde étaient donc satisfaits de la Révolution et ils en profitaient. Mais Bellegarde n'en tirait aucun avantage. La loi du 10 juillet 1791 avait supprimé les états-majors des places; leur service était rempli dorénavant par les officiers de la ligne; il n'y avait plus que cinquante officiers qui, sous le nom d'adjudants de place, étaient répartis dans les forteresses les plus importantes; trente d'entre eux avaient le grade de capitaine, et les vingt autres le grade de lieutenant. Bellegarde fut dénommé désormais, non plus aide-major, mais adjudant-lieutenant de la place de Belfort; il n'avait plus son logement; il ne touchait plus que 1.200 livres d'appointements; encore lui furent-elles payées en assignats; il y perdait 40 pour 100, et il était « dans la misère ».

*
* *

Pour comble, son fils aîné, Joseph, lui fit éprouver les plus cruel chagrins. « J'ai cru. à la naissance de Joseph, disait Bellegarde en 1792, voir l'objet qui ferait le charme de ma vie et la consolation de ma vieillesse; il a causé à celle-là des soins et des peines, il met celle-ci dans une position humiliante et inquiétante. »

Joseph avait de l'esprit, de l'intelligence. Il fut élevé soigneusement par son père. et lorsqu'il dut, à quatorze ans, prendre un état, lorsqu'il s'engagea dans le régiment d'Enghien, il donnait de grandes espérances. « Je recourus, a dit Bellegarde, à mes anciens amis, à mes bienfaiteurs; je fis des dépenses et dans ma tendresse je les portai au delà de mes facultés; je comptais qu'il serait le soutien de ses frères et sœurs, qui, en bas-âge, auraient le malheur de perdre leur père. » Au mois de mai 1784 il se rendait avec Joseph à Besançon où le régiment d'Enghien stationnait alors et il présentait son fils au colonel. M. de Goulet, qui lui faisait les plus belles promesses, Joseph servit comme fusilier, puis comme grenadier, et au mois de mai 1786, il obtint dans Enghien une sous-lieutenance de remplacement en vertu de la décision du 22 mai 1781, qui portait que Sa Majesté agréerait comme sous-lieutenants les fils des chevaliers de Saint-Louis.

L'ordonnance du 17 mai 1788 supprima tous les

sous-lieutenants de remplacement : seuls, les deux plus anciens de chaque régiment étaient conservés et nommés aux deux places de cadets-gentilshommes que Sa Majesté créait par la même ordonnance; les autres seraient rappelés à leur rang d'ancienneté pour prendre les places de cadets qui viendraient à vaquer et passer plus tard à une sous-lieutenance en pied. Joseph fut réformé en mai 1788. Mais, en juillet 1789, lorsqu'une place vaqua, il rentra dans Enghien comme cadet-gentilhomme. Malheureusement, à l'organisation ou, ainsi que s'exprimèrent les mécontents, au maquillage de 1791, il fut réformé de nouveau et renvoyé dans ses foyers avec une pension annuelle de 135 livres : son colonel donna la préférence à d'autres.

Il n'avait pas eu toujours une bonne conduite. « Signor La Grenade, lui disait Rollet lorsqu'il était grenadier en 1785, je vous prêcherai constamment travail, honnêteté et douceur; c'est vous demander bien peu de chose, et je ne suis pas trop exigeant; mais, si l'une de ces trois choses vous manque, tout le reste est peine perdue. » Une de ces trois choses manqua sûrement à Joseph, car, au mois de décembre 1790, à Montdauphin, peu de temps avant de reprendre le chemin de Belfort, il recevait de sa mère et de Graffart de sévères reproches. Mme Bellegarde avait, le 19 novembre, écrit à Graffart pour se plaindre de son fils. « J'ai, répondit Graffart à Mme Bellegarde le 8 décembre, communiqué la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à M. votre fils, qui m'a fait toutes les promesses imaginables, et Dieu veuille qu'il les tienne ! Mais, à vous parler franchement, il n'a pas assez de force dans le caractère pour maîtriser ses défauts, et il est d'autant plus à plaindre qu'il ne croit pas avoir le plus petit tort envers qui que ce soit. Il a besoin d'être rappelé à la maison paternelle pour jouir et profiter des leçons de son très estimable père, et plaise au ciel qu'il le conserve longtemps ! » Graffart semblait croire que le jeune homme avait subi l'influence de certains camarades et il lui souhaitait d'entrer dans un autre régiment qu'Enghien : « Je crois que cela lui sera avantageux, surtout s'il veut faire attention aux reproches aussi vrais que mérités que je lui ai faits. »

Le retour de Joseph au logis — le jour de Pâques 1791 — était, selon l'expression de Bellegarde, un coup terrible pour un père qui n'avait pas les moyens de conserver longtemps ce jeune homme à sa charge. A la vérité, Joseph devait être replacé à son tour d'ancienneté dans un régiment d'infanterie; il était un des plus anciens parmi les sous-lieutenants réformés, et, de Grenoble, à la fin de mars, le maréchal de camp Du Chilleau lui marquait que sous très peu de temps un emploi vaquerait dans Enghien. Le bureau des grâces avait même exprimé l'avis qu'il serait juste de laisser à Joseph la totalité de ses appointements — 270 livres par an ! — parce qu'il était officier de fortune et que des lieutenants titulaires du régiment d'Enghien étaient moins anciens que lui.

Mais déjà Bellegarde, peut-être trop impatient, avait décidé, sur les conseils de ses amis Grandidier et Degé, que son fils entrerait dans la gendarmerie nationale, qui venait d'être réorganisée et augmentée. Il faisait des démarches à Paris; il écrivait à diverses personnes, notamment à Guittard, membre de la Constituante, et Guittard l'engageait à s'adresser sans retard au Directoire du Haut-Rhin, qui nommait les officiers de la gendarmerie nationale et qui n'avait pas encore terminé son travail.

Joseph s'inclinerait-il sous la volonté paternelle? Hélas ! le jeune homme se vantait d'être aristocrate et il signait Joseph de Bellegarde. Il n'avait pas impunément fréquenté les sous-lieutenants d'Enghien, qui s'enorgueillissaient de leur noblesse et qui voyaient dans le roi le maître de la nation. Devant son père, il se moquait de la Constitution qu'il regardait comme une œuvre fragile; il se plaignait de l'indiscipline des troupes et du mauvais esprit de son régiment — et Enghien (devenu le 93e) était, en effet, un des régiments les plus dévoués au nouvel ordre de choses; il avait déjà menacé plusieurs de ses officiers et, l'année suivante, le 16 et le 17 mai 1792, il renvoyait les chefs qui n'avaient pas sa confiance et, de son autorité privée, chassait un lieutenant-colonel, un adjudant-major, trois sous-lieutenants, douze lieutenants, onze capitaines ! Aussi Joseph approuvait-il ceux de ses camarades qui se rendaient à Coblenz et à Worms, et il assurait que cette armée qui se formait à l'extérieur reviendrait délivrer le roi, relever la monarchie ébranlée et terminer une odieuse Révolution. Bellegarde finit par craindre qu'il ne voulût s'émigrer, comme on disait alors, se ranger sous les drapeaux des princes et, quelques jours après Pâques, un très sérieux et dramatique entretien avait lieu entre le père et le fils.

BELLEGARDE

Vous voilà de nouveau rêveur et triste. Puis-je savoir la cause de cette mélancolique humeur?

JOSEPH

Mon père, c'est ma réforme qui me met au désespoir, je suis sans emploi, et pour me soutenir dans l'état que je m'étais choisi, j'ai épuisé vos ressources.

BELLEGARDE

Pas de désespoir. Je suis ruiné, c'est vrai; mais, quant à vous, j'ai, grâce à des amis, remis les choses sur un tout autre pied. MM. Grandidier et Degé me

veulent du bien. Je leur ai dépeint notre malheureuse position et ils m'ont conseillé de vous faire avoir une lieutenance dans la gendarmerie nationale.

JOSEPH

Ah! mon père, y pensez-vous? A mon âge, prendre un emploi qui n'est fait que pour un ancien officier! Ce genre de service ne me convient aucunement, et je vous prie décidément de n'y plus songer; je n'en veux point.

BELLEGARDE

Mais que voulez-vous devenir? Vous allez mourir de faim. Je pourrai à peine vous nourrir. Voyez vos mauvais habits; je vous assure que je ne puis vous vêtir.

JOSEPH

Donnez-moi seulement vingt-quatre livres et je ne vous demanderai plus rien de ma vie.

BELLEGARDE

Où vous mèneront vos vingt-quatre livres?

JOSEPH

J'irai à Francfort trouver le résident de Pétersbourg ou celui de Berlin; je lui présenterai mes lettres d'officier et mon certificat de service; je suis sûr d'avoir de l'emploi.

BELLEGARDE

Un emploi de soldat, mais pas un emploi d'officier. O irréflexion de la jeunesse! Sachez bien qu'on ne donne d'emploi qu'aux gens de la noblesse et aux gens riches; vous n'êtes ni l'un ni l'autre, et soldat pour soldat, mieux vaut l'être dans votre patrie que chez des étrangers. Si j'ai cultivé votre éducation à si grands frais et avec tant de sollicitude, c'est pour payer à la patrie la dette que j'ai contractée envers elle en prenant la qualité de père. Vous savez par MM. Rollet et Magnin quels soins j'ai eus de leur jeunesse; ils ne m'étaient rien, et cependant, par la conduite que j'ai tenue envers eux, je suis parvenu à les mettre sur le chemin de la fortune. Vous devez donc suivre mes avis et vous laisser guider par un père qui vous aime et qui ne veut que votre bien.

JOSEPH

Je ne veux plus rester en France. Les soldats maltraitent et assassinent leurs officiers. Je ne suis pas méchant, mais je n'ai pas assez de patience pour souffrir qu'un de mes soldats me manque; si l'un d'eux était assez osé pour me toucher, je le tuerais. Mais je suis réformé et j'irai jeter mon plomb ailleurs. Ma patrie, notre patrie me dégoûte; elle vous a épuisé; je n'en veux plus, je n'y reste plus; là est ma patrie où l'on me donne de quoi vivre. Ce nom de patrie sonne très bien dans la bouche de ceux qui tirent d'elle leur subsistance; mais, elle m'a réformé, et je vais chercher une autre patrie, je vais trouver les princes, je suis certain qu'ils me recevront bien.

BELLEGARDE

Jeune fou, ne pensez jamais à prendre ce parti. Je le condamne hautement. Il nous deviendra funeste aux uns et aux autres. Laissez les princes suivre leurs idées; ils se tireront d'affaire, et vous, et une foule d'autres, vous serez sacrifiés! On se battra sans doute, et on se battra bien; mais on finira par s'arranger; les princes, à cause de leur naissance, auront leur sort assuré, et vous, quand même vous seriez officier, on vous réformera de nouveau et de préférence à ceux qui auront servi la patrie. Rappelez-vous que ce régime, que les princes veulent rétablir, vous a été contraire. Rappelez-vous les promesses qu'on m'avait faites à Besançon au mois de mai 1784. Avez-vous été placé? Vous n'avez pu l'être même dans l'organisation de 1791? Non, je vous en conjure, gardez-vous de jamais vous joindre et vous assimiler aux princes. *Nolite confidere principibus in quibus non est salus*!

Le jeune homme ne semblait pas convaincu, mais sa mère et des amis de la famille Bellegarde, surtout l'aide-major Chalon et sa femme, intervinrent; ils l'assurèrent qu'il faisait fausse route, qu'il aurait tort d'émigrer, que c'était lâcher la proie pour l'ombre, qu'on doit en ce monde préférer le solide à l'incertain. Joseph céda, déclara qu'il accepterait sans répugnance une place d'officier dans la gendarmerie nationale.

Le 16 mai le capitaine de la gendarmerie du Haut-Rhin, Reiset, écrivait à Grandidier qu'il fallait envoyer sur-le-champ à Colmar, au Département, l'extrait baptistaire de Joseph et son certificat de service, qu'une place de lieutenant était vacante dans le corps. Joseph pria son père de lui donner six livres et, muni par Grandidier d'une lettre de recommandation, il partit le lendemain pour remettre lui-même toutes les pièces au Directoire du Haut-Rhin. Les membres du Directoire lui firent l'accueil le plus gracieux. Ils l'invitèrent à rédiger séance tenante un mémoire qui fut revêtu de leur apostille et expédié au député Guittard. Un d'eux, Ricklin, de Dannemarie, l'accabla d'honnêtetés et, le prenant à part, « Monsieur, lui dit-il, vous êtes mon pays; à ce titre, je m'intéresse beaucoup à vous, je vous donne ma parole que je perdrai mon nom ou vous aurez la place que vous sollicitez. » Joseph passa la soirée à musiquer avec la fille de Reiset. Le 18 mai, il se rendait à Schlestadt chez des amis de sa famille, M. Gross et M. Baudinot, l'aide-major de la place. Il fut reçu « avec toute la joie possible » et il écrivait à son père qu'il allait rester une quinzaine à Schlestadt. « Mandez-moi, disait-il, vos ordres que j'attendrai ici; MM. et Mmes Baudinot

et Gross embrassent bien cordialement et vous, et maman, et M. et Mme Chalon, et mes frères et sœurs, et moi, mon père, je vous prie d'agréer et de leur faire agréer mes très humbles respects et les amitiés de Joseph. »

Quelques jours après, le pauvre père recevait d'un de ses amis, M. Poivey, sous-lieutenant au régiment de Salm-Salm, un billet qui le jetait dans la consternation la plus profonde. Cet officier était en garnison à Fort-Louis, sur les bords du Rhin, au nord de Strasbourg. Il avait eu la visite de Joseph et il s'étonnait fort que le jeune homme se fût présenté sans un mot d'introduction, sans une lettre de la maison paternelle. « Les questions qu'il m'a posées, ajoutait Poivey, m'ont fait donner au diable, et le soir même il a disparu. »

A la poste suivante, nouveau billet de Poivey. Mais prudemment, et pour ne pas alarmer les Bellegarde, l'officier l'avait inclus dans une lettre à Martin Burger : Joseph « s'était émigré » ; après avoir emprunté de l'argent au lieutenant Mary, il avait, sous le déguisement d'un chasseur, passé le Rhin et pris la route de Worms. Le père était atterré et devant Burger il s'écria : « Mon fils est perdu ! »

(*A suivre.*) ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LE PROJET DE LOI DU GOUVERNEMENT SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL (1)

Ce n'est plus seulement dans les conflits déclarés entre le capital et le travail que la liberté individuelle du travailleur se trouve menacée ou dédaignée par les projets de lois gouvernementaux : c'est dans les conditions mêmes normales et quotidiennes de la vie industrielle qu'un nouveau texte législatif semble vouloir subordonner l'ouvrier isolé, ou le groupe restreint d'ouvriers, à la volonté d'une soi-disant collectivité, ou plutôt d'une majorité plus ou moins réelle ou cohérente. Il s'agit ici du titre des *conventions collectives* inséré dans le projet de loi sur le « Contrat de travail » déposé pendant la précédente législature par le ministre du Commerce d'alors, M. Doumergue, qui était en même temps ministre du Travail, et repris par le titulaire actuel du nouveau ministère spécial du Travail.

(1) Extrait d'un volume, qui doit paraître prochainement chez Félix Alcan, sous le titre : *La Liberté individuelle du Travail et les menaces du Législateur.*

Celui-ci a, dans un discours retentissant, annoncé aux Chambres que le projet de son prédécesseur serait prochainement soumis à leurs délibérations avec d'autres propositions relatives à la condition des classes ouvrières.

Le rédacteur de l'exposé des motifs a rappelé que la Belgique a confié à des lois spéciales séparées la solution des diverses questions qui naissent du contrat de travail ; mais il n'a pas suivi cet exemple. En France, nous voulons faire grand. L'idée de « lois organiques » nous séduit, et trop souvent nous aboutissons à des pêle-mêle législatifs.

C'est le cas du projet actuel.

En réalité, il n'est pas sorti de l'officine gouvernementale, mais des délibérations d'une Société indépendante, la *Société d'études législatives*, qui s'occupe depuis plusieurs années de la revision de certaines parties du Code civil (1). Le rédacteur ministériel, sans le dire suffisamment dans son Exposé des motifs, s'est emparé du bulletin de cette Société et y a découpé la plus grande partie de son projet, même ce qui était seulement là à l'état de préparation ou d'ébauche proposée par une sous-commission. Il a transformé le tout en un projet complet, en aggravant dans le sens interventionniste quelques articles, sans se préoccuper soit de l'incertitude des principes mêmes de la Société où une majorité et une minorité se sont combattues et se combattent encore sur le caractère de la réforme à proposer, soit des modifications que la suite de la discussion pourrait et devrait apporter au texte déjà imprimé, mais non adopté définitivement.

Il a encore été plus pressé en ce qui concerne spécialement le titre II de son projet, qui est, en réalité, la reproduction d'un simple avant-projet d'une sous-commission de la Société d'études, dont la discussion avait été remise à une époque ultérieure et qui contient même des *variantes* (2). Le ministre a tout bonnement reproduit cette ébauche sous forme de projet législatif en écartant une variante plus libérale pour les ouvriers; et il a déclaré que, dans une matière aussi délicate, il ne saurait prétendre avoir fait œuvre définitive.

Quelle singulière façon de légiférer !

1 Les principaux membres qui ont pris part à la discussion sont MM. Jay, Cauwès, Thaller, Saleilles, Colson, Souchon, Perreau, Berthélemy, Millerand, etc.

(2) Cet avant-projet a été soumis à une Commission qui, par l'organe de M. Colson rapporteur, a proposé des modifications profondes à la première rédaction. De sorte que l'avant-projet de la Société d'études législatives adopté par le gouvernement n'est même plus le projet de la Commission.

Or ce dernier projet est lui-même soumis en ce moment à l'Assemblée générale de la Société d'Etudes Législatives, qui en fait l'objet de ses discussions. On voit combien l'adoption d'une grande partie de la première rédaction par le gouvernement a été prématurée.

*
* *

Et cependant il s'agit ici d'une question qui soulève de graves problèmes et peut entraîner des conséquences non moins graves pour la situation des travailleurs et des entrepreneurs.

Il s'agit des « conventions collectives » sur la définition desquelles il faut d'abord s'entendre. Ce n'est pas le contrat de travail tel « qu'il se forme entre un employeur et une collectivité d'employés, s'engageant à un travail d'ensemble », — cela on propose de l'appeler un « contrat d'équipe », — mais des conventions qui peuvent, préalablement à la formation du contrat individuel de travail, être conclues entre un ou plusieurs employeurs et des groupements d'ouvriers (syndicats ou autres, comités de grèves ou *Bourses du travail*) pour déterminer certaines conditions auxquelles devront satisfaire les contrats individuels (ou d'équipes) : autrement dit pour limiter d'avance, par des tarifs, la liberté de contracter entre employeurs et employés. M. Colson, dans son *Rapport à la Société d'études législatives*, définit ainsi la convention collective :

« C'est un accord dans lequel personne ne s'engage à travailler, ni personne à faire travailler : chaque patron reste, pendant sa durée, maître de restreindre le personnel qu'il emploie, de fermer même son usine s'il ne peut plus l'exploiter avec profit, sans pour cela manquer à ses engagements ; chaque ouvrier reste, de son côté, libre de quitter l'atelier où il est engagé, d'aller exercer sa profession aux conditions qu'il voudra en dehors de la région où la convention collective est applicable, de changer de métier, si ses goûts ou ses intérêts l'y poussent. La seule chose à laquelle les uns et les autres se soient engagés, c'est à ne conclure aucun contrat individuel de travail, dans une profession et dans une région déterminées, dont les clauses soient en contradiction avec les conditions fixées par la convention collective.

« Celle-ci se borne, le plus souvent, à un engagement réciproque *de ne pas faire*. Les patrons s'engagent à n'employer aucun ouvrier moyennant un salaire inférieur à tel chiffre, à ne pas prolonger la journée de travail au delà de telle durée, à ne plus appliquer telle ou telle pénalité. Les ouvriers, de leur côté, s'obligent à ne pas fomenter de grève tant que ces engagements seront tenus, à ne travailler chez aucun patron dans des conditions ou à des prix qui seraient plus avantageux pour l'employeur que le régime déterminé par la convention... Quelquefois la convention collective va plus loin. Elle fixe les conditions du travail dans tout ou presque tous leurs détails... Elle ressemble à ce qu'est un tarif de chemin de fer... » — M. Lottmar (cité par M. Jay) dit bien que « le contrat collectif ne détermine pas si des contrats de travail devaient être conclus, mais comment ces contrats devraient être formés, s'il s'en formait. »

On comprend combien une telle convention, stipulée par un groupe et devant, suivant certaines conditions, s'imposer aux individus, peut être onéreuse ou tyrannique pour ceux-ci, car elle les empêche pendant un certain délai de faire varier les termes de l'offre ou de la demande du travail ; et combien il importerait de sauvegarder leurs droits, si, sous une forme bien manifeste, ils n'ont pas donné leur adhésion préalable ou subséquente à l'accord conclu par le groupe.

Il faut, d'une part, pour que la convention soit respectée, et d'autre part, pour qu'elle sauvegarde l'indépendance économique de ceux qui y seront soumis, que ceux qui la concluent puissent être considérés comme les vrais mandataires de ceux qu'ils engagent et pour qui ils ont stipulé, ou que ceux-ci se rallient d'eux-mêmes sans pression ni malentendu à l'accord survenu.

En effet, cet accord tranche les questions les plus graves concernant soit l'indépendance des patrons, soit les droits individuels des ouvriers, soit les conditions économiques de la production.

Celle-ci a toujours reposé jusqu'ici, depuis la suppression des corporations, sur une certaine concurrence existant entre ceux qui y participent. La moyenne des salaires pour un même genre de travail comprend en général des hauts et des bas suivant que les ouvriers sont plus habiles ou plus zélés. Toutes les combinaisons de nature à stimuler l'ardeur ou le talent restent à la disposition des entrepreneurs et servent à rémunérer davantage, donc à faire profiter d'une paie supérieure, les sujets d'élite.

La convention collective tend au contraire à faire de la médiocrité la règle et la limite de tous. Ce peut être l'oppression des forts par les faibles, ou des meilleurs par les médiocres, simplement parce que ceux-ci sont plus nombreux.

Encore faut-il que les individus ne soient amenés à subir le niveau de la majorité qu'à bon escient et non par des contraintes obscures ou des subterfuges qui ne leur sont révélés que trop tard.

Comment le projet de loi répond-il à ces diverses conditions ?

Il pose d'abord le principe, art. 12, que, préalablement à la formation du contrat individuel de travail, des conventions collectives de travail peuvent être conclues entre un ou plusieurs employeurs et un syndicat ou groupement d'employés, ou entre les représentants des uns et des autres, spécialement mandatés à cet effet, soit dans la forme prévue par les statuts des syndicats, soit par tout autre procédé. Le but est louable, mais la rédaction manque de précision dans sa dernière partie (1).

(1) Le projet de loi [illegible] n'exige pas le mandat [illegible] qui nous paraît [illegible].

Le projet stipule ensuite, ce qui est sage, que la convention collective, pour être valable, doit être écrite, déposée au secrétariat du Conseil des prud'hommes ou à défaut au greffe de la justice de paix, avec obligation de donner communication à tout requérant. Elle ne pourra être conclue pour plus de cinq années (la Société d'études avait dit : trois) ; à défaut de stipulation déterminant la durée de la validité de la convention, cette convention, sera considérée comme faite pour un an (art. 13 et 14).

L'article 15 et les suivants renferment des dispositions plus graves. Le législateur établit que :

« à défaut de stipulation contraire expressément énoncée dans les statuts des syndicats ou dans la convention collective elle-même, sont considérés comme soumis aux obligations résultant de cette convention, les employés et les employeurs, qui sont, au moment où la convention est passée, membres du syndicat ou de la collectivité partie à la convention, ou qui postérieurement adhèrent au syndicat ou à la convention. »

La première partie de cette disposition me paraît singulièrement dangereuse pour l'avenir même des syndicats libres, que l'auteur du projet cependant semble avoir le désir de favoriser. Eh quoi ! il suffira d'avoir adhéré à un syndicat (patronal ou ouvrier) sans avoir soigneusement vérifié ses statuts, ou les changements qui s'y sont introduits, pour qu'à un moment donné, sans être consulté, celui qui a donné son nom se voie engagé pour une durée de cinq années à des conditions de travail ou d'exploitation déterminées, avec recours donné aux représentants du syndicat pour (art. 20) :

« obtenir l'exécution de la convention ou des dommages-intérêts au cas d'inexécution... contre ceux des membres qui n'auraient pas respecté les règles posées par la convention collective ».

Il y a là une disposition de la loi qui sera ou inefficace, si les membres des syndicats ou collectivités prévues par le législateur prennent la précaution bien naturelle d'exiger des statuts une forme de mandat plus expresse à donner aux personnes chargées de négocier les conditions du travail, ou dangereuse et oppressive dans son application si les chefs des syndicats ou de « collectivités » veulent, sans une délégation précise, trancher de leur propre autorité la question des conditions du travail à venir et obliger par leur intervention les syndiqués ou soi-disant syndiqués à respecter la décision prise sans eux (1). Comment d'ailleurs, quand il s'agit des ouvriers, s'assurer de leur qualité en tant que syndiqués, puisque, de l'aveu de tous, la plupart des syndicats ouvriers n'ont ni listes ni états de cotisation réguliers ?

Mais l'auteur du projet va encore plus loin ; et, ici, on ne saurait trop insister sur le fait que, sous l'obscurité et l'enchevêtrement de la forme, c'est bien un pur retour qu'on prépare au tarif et aux corporations d'ancien régime. Voici l'article 18 :

« Lorsqu'il n'existe qu'une seule convention collective relative aux conditions du travail pour la profession ou la région (?), et que cette convention collective a été déposée au secrétariat du Conseil des prud'hommes ou au greffe de la Justice de paix (art. 13), les employeurs et les employés seront *jusqu'à preuve contraire*, et pendant la durée de la convention collective, présumés avoir accepté, pour le règlement des rapports nés des contrats de travail intervenus entre eux, les règles posées dans la convention collective. »

Ainsi là, il n'est plus question de mandataires ni de délégués directs ou indirects : il suffira qu'un groupe, si peu important soit-il, d'ouvriers, se soit entendu avec un employeur, si modeste soit sa situation, et ait conclu dans les règles une convention de travail, « pour que tous les patrons et employés de la « profession » ou de la « région » se trouvent jusqu'à *preuve contraire*, considérés comme liés par le contrat auquel ils n'ont aucune part. Quelle extraordinaire conception législative ! Et qui définira les limites de la *profession* ou de la *région* ? Qu'est-ce que cette nouvelle circonscription, la *région* ? Quels seront les moyens d'établir la preuve contraire ? On tombe ici en plein chaos d'arbitraire de soi-disant collectivités, de soi-disant catégories, de soi-disant circonscriptions, ou, si on ne veut pas d'arbitraire, dans l'inapplicabilité de la loi (1).

Je ne vois d'égale au point de vue de l'obscurité

(1) La variante proposée par MM. Souchon et Saleilles portait que les syndiqués démissionnaires dans les quinze jours ne seraient pas engagés par les conventions. Ce serait à mon avis insuffisant. Il faudrait que les syndicats ou « collectivités » fissent ratifier leur décision par des signatures, et qu'ils eussent tout au plus le droit de considérer comme démissionnaires ceux qui refuseraient de signer, et reprendraient ainsi leur liberté, s'ils n'ont pas d'autres droits ou obligations relativement aux caisses de secours, retraites, etc. Voir la proposition de la Commission (rapporteur, M. Colson, art. 48).

Ce dernier rapporteur reconnaît que la Commission « ne se dissimule pas que son système prête à beaucoup d'objections au point de vue de la théorie juridique des preuves ». On ne voit pas entre autres comment il sera possible, pour les considérer comme liés à moins de désaveu, de prouver que tels employeurs ou employés faisaient partie d'un syndicat ou d'une collectivité au moment où la convention a été conclue, puisque c'est précisément la difficulté de connaître la composition des syndicats ou collectivités ouvrières qui a fait reculer la Commission devant la nécessité du mandat. La difficulté est la même *après* qu'*avant*. Cf. l'exposé de M. Perreau au Musée social, 18 janvier 1907 *Soc. pour la protection légale des travailleurs*.

(1) La commission de la *Société d'Etudes Législatives* a fait disparaître cet article de son projet. Elle a pensé qu'il appartenait à la magistrature d'apprécier dans les cas d'espèces jusqu'à quel point, en l'absence de convention, la convention collective adoptée par d'autres pouvait être considérée comme « l'usage » de la profession ou de la région.

ou de l'ambiguité des termes que la rédaction des articles 16 et 17 :

Art. 16. — Lorsqu'un contrat de travail intervient entre un employeur et un employé qui doivent, aux termes de l'article 15, être considérés comme soumis l'un et l'autre aux obligations résultant de la convention collective, les règles déterminées en cette convention s'imposent, *nonobstant toute stipulation contraire*, aux rapports nés du contrat de travail.

Art. 17. — Lorsqu'une seule des parties au contrat de travail doit être considérée comme liée par les clauses de la convention collective, ces clauses ne s'appliqueront aux rapports nés du contrat de travail qu'à défaut de stipulations contraires. Mais, en ce cas, la partie liée par une convention collective, qui l'oblige même à l'égard de personnes qui n'ont pas été parties à cette convention, et qui aurait accepté, à l'égard de ces personnes, des conditions contraires aux règles déterminées à cette convention, peut être civilement actionnée à raison de l'inexécution des obligations par elle assumées.

Il paraît impossible de s'exprimer en termes moins clairs.

Je pense que les auteurs du projet ont voulu distinguer deux cas : celui où le contrat de travail naît entre un employeur et un employé, l'un et l'autre respectivement membres chacun d'un syndicat ou d'une « collectivité » qui a conclu une convention collective avec le syndicat ou la collectivité adverse ; et celui où l'une des deux parties ne fait pas partie d'un syndicat ou d'une collectivité et traite avec une personne faisant, elle, partie d'un syndicat ou d'une collectivité ayant conclu une convention collective. Dans le premier cas, si les parties n'ont pas pris leurs précautions d'avance, soit dans la rédaction des statuts du syndicat ou de la collectivité, soit dans celle de la convention collective (qui leur échappe le plus souvent), elles seront liées par le fait même de la convention, *sans recours à des stipulations contraires* ; dans le second cas, elles pourront user des stipulations contraires. Mais qu'on ne croie pas que par ces stipulations contraires elles auront repris leur liberté économique. Le projet stipule que celle des deux parties qui, liée par la convention collective (c'est-à-dire membre d'un syndicat ou d'une collectivité) aura accepté des conventions contraires aux règles générales fixées par celle-ci, pourra être civilement actionnée par ses « cosignataires » (1), à raison de l'inexécution des obligations par elle assumées. Cette disposition, ajoute l'exposé des motifs, est la garantie de l'observation des conditions générales de la convention. Elle s'oppose à ce que les ouvriers liés par la convention engagent leur service à des conditions contraires aux règles générales de cette convention, envers un patron non soumis à ces obligations, et réciproquement à ce qu'un patron soumis à ces obligations y échappe en recrutant des ouvriers non soumis à la convention.

(1) L'auteur de l'exposé des motifs emploie ici le mot *cosignataire* qui n'existe pas dans l'article 17, et qui n'est pas exact si on se rapporte à l'article 15.

Ainsi se resserrent peu à peu les mailles du filet dans lequel se sont pris ouvriers ou patrons qui auront eu l'imprudence d'adhérer à un syndicat ou à une collectivité (lire : un comité de grève ou une *Bourse du travail*). Ils seront englobés dans les cadres rigides d'une corporation aussi tyrannique et offrant moins de garanties que les corporations du passé.

Tant que celles-ci ne seront pas redevenues obligatoires, il est à craindre que ce qu'on fait pour enfermer définitivement ceux qui en auront franchi les portes ne soit pas de nature à les pousser à y entrer bénévolement. — Aussi le syndicat « obligatoire » est-il dans les aspirations ou même dans les affirmations d'un grand nombre d'interventionnistes gouvernementaux ou autres (1). Ceux-là appellent la liberté syndicale une « fissure » par laquelle la réglementation étatiste échappera toujours. Mais, en dehors de la question de la liberté du travail, — et il est étonnant qu'on puisse la violer si hardiment quelque cent ans après Turgot et la Révolution, — ceux qui veulent le syndicat forcé oublient plusieurs points : d'abord le petit nombre des ouvriers actuellement représentés par des syndicats : à peine, 16 p. 100 de la totalité des ouvriers industriels (11 p. 100 dans le bâtiment, 9 p. 100 dans les textiles). Ensuite, le point de savoir lequel des syndicats, créés ou en formation, sera obligatoire et souverain : sera-ce le rouge, le jaune, ou celui d'une couleur intermédiaire? Aussi les interventionnistes qui ont le pressentiment de ces difficultés (auxquelles s'en joindraient bien d'autres) et qui voient dans le syndicalisme, malgré tout, une panacée universelle, ont-ils eu recours à un détour, celui de l'article 18, pour chercher à établir, même en dehors de toute adhésion, la souveraineté effective des syndicats. Les non-participants seront soumis autant que les

(1) Les interventionnistes aboutissent logiquement à l'unité du syndicat : mais dans quelles limites territoriales? « Le point délicat, écrit M. Raynaud dans son livre sur le *Contrat collectif* (1901), est que l'intérêt professionnel idéalement embrasse tout le métier... logiquement il faut donc arriver à un organe représentant seul l'intérêt professionnel et débattant les conditions du travail pour tout le métier... C'est là une position doctrinale... » (p. 283). « Il faut reconnaître, écrit M. Jay (*Le contrat collectif de travail*, p. 47), que nous sommes ici sur les confins du droit public et du droit privé. Le syndicat n'apparaît-il pas, à certains égards, dans le contrat collectif de travail comme le délégué et le précurseur du Législateur?... L'incontestable tendance du contrat collectif est de créer une législation professionnelle plus ou moins directement obligatoire pour tout métier. »

participants, à moins qu'ils n'aient été d'une clairvoyance, et n'aient pris des précautions invraisemblables. Voilà un régime bien séduisant pour l'industrie !

En réalité, dans cette question des conventions collectives, comme dans beaucoup d'autres, ceux qui veulent des lois nouvelles violent ou en tout cas devancent les mœurs et les faits, au lieu, comme doit faire tout bon législateur, de les condenser *a posteriori* dans un certain nombre de dispositions légales. Ils sacrifient tout à leur désir de substituer l'action collective aux contrats individuels. Les conventions collectives commencent à exister en France. La jurisprudence les a plusieurs fois reconnues. On en a vu se former après les conflits d'Armentières et du Pas-de-Calais. Elles ont pour but d'assurer une certaine stabilité à l'industrie. Il y en a de permanentes dans la *carrosserie*, dans le *livre* et l'*imprimerie*, où elles n'ont pas d'ailleurs empêché de terribles grèves. Il y en a dans d'autres industries, chez les tullistes de Calais, dans les blanchisseries, aux houillères de Carmaux et du bassin de la Loire (1). La première condition pour qu'elles se développent — et c'est cela dont s'occupe le moins le projet de loi — serait la solidité des garanties que les mandataires directs ou indirects des employés pourraient, en leur enlevant les avantages des arrangements individuels, offrir aux employeurs au sujet de l'exécution des conditions collectives stipulées : autrement dit, la surface effective des syndicats ou des comités au point de vue de la tenue de leurs engagements. Actuellement, soit législativement, soit pratiquement, elle est à peu près nulle. D'une part, les syndicats d'ouvriers n'ont pas de fonds et, d'autre part, leur responsabilité effective n'existe pas.

C'est à peine même souvent s'ils ont une constitution réelle et représentent autre chose que l'état-major qui les dirige et qui a des racines bien vagues

« En pratique, écrit M. Colson dans son *Rapport*, les syndicats français sont des cadres qui tantôt se vident et tantôt se remplissent, suivant les circonstances, dont beaucoup d'adhérents sortent tout simplement en cessant de participer aux réunions et aux frais, en sorte qu'il est très difficile de dire au juste quels sont ceux qui se considèrent eux-mêmes comme en faisant partie à un moment donné. »

Comment dans ces conditions avoir des élections régulières et asseoir à la fois l'autorité et la responsabilité des chefs ? — Et ce qui est vrai des syndicats l'est encore bien plus des collectivités ou groupements de fait, qui n'ont pas même de statuts, ni de répondants légaux.

« Leur mandat, déclare M. Colson, résulte de votes incertains d'assemblées tumultueuses. Dire qui ils représentent et quelle est l'étendue de leurs pouvoirs est absolument impossible. »

Dans ces conditions, parler à chaque ligne, comme le fait le projet de loi du gouvernement, d'action judiciaire et de dommages-intérêts en cas d'inexécution de contrats, c'est chimère en ce qui concerne les garanties fournies aux patrons, ou même aux membres des collectivités dans leurs rapports réciproques. Les patrons seront liés et non les ouvriers. L'autorité des syndicats sur leurs adhérents, qui pourrait être une garantie vis-à-vis des intéressés, est nulle ou n'apparaît que dans une faible mesure. On l'a vu dans les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, où l'ancien syndicat, celui avec lequel avaient traité les Compagnies minières, s'est trouvé abandonné par ses troupes, et attaqué par un syndicat nouveau, plus révolutionnaire, qui a forcé l'autre à le suivre et à faire la grève.

« La convention collective n'est encore qu'en voie d'évolution. » Ainsi s'exprime l'Exposé des motifs ministériels. En Angleterre elle s'est étendue librement, en dehors de toute législation. En Allemagne elle est pratiquée dans la petite industrie. Rien ne serait plus dangereux que de vouloir en hâter et en quelque sorte imposer l'adoption par une législation prématurée comme celle qu'on propose. Ce sont les syndicats eux-mêmes et les *Bourses du Travail* qu'il faudrait tout d'abord remettre dans la bonne voie avant de leur confier une sorte de suprématie dans le domaine économique. Tant que ces Associations n'auront pas de responsabilité effective, elles n'offriront aucune prise aux sanctions civiles : aussi fuient-elles avec soin la possession de caisses où le législateur aurait des droits de contrôle et de saisie (1).

1) Cf. Raynaud, *Op. cit.*, 19 1 ; Larouze : « De la représentation des intérêts collectifs des ouvriers » ; Albert Gigot : « Le contrat collectif du travail » (*Correspondant*, 10 janvier 1907). Douarche : *Les Conventions relatives aux conditions du travail* (1908). En Angleterre et aux Etats-Unis, les contrats collectifs se sont répandus, sans intervention de la loi et par libres débats des *Unions* avec les patrons, ce qui semble prouver qu'une loi n'est pas indispensable. En Allemagne, elles existent surtout dans la petite industrie. Voir la nomenclature dans le *Tarifvertrag im deutschen Reich*, public. de l'Office impérial de statistique, 3 vol., 1906 (Berlin). — En Italie, une récente convention entre la fabrique d'automobiles, l'*Itala*, et la Fédération ouvrière a échoué, faute pour celle-ci de verser le cautionnement auquel elle s'était engagée, et une grève a éclaté (V. *Réf. sociale*, 1er janvier 1908, p. 61). La convention a été dénoncée par la Compagnie *Itala*. — Il faut citer également l'échec de la convention des charpentiers à Paris.

Cf. Jay, *Le Contrat collectif de travail* (*Rev. d'éc. politique*, 1907). Lui-même très partisan de la convention collective déclare qu'elle est « en pleine évolution. »

(1) Voir sur la répugnance des plus actifs chefs de syndicats contre les fortes encaisses, l'intéressante publication de M. Etienne Buisson : *Le parti socialiste et les syndicats* (1907), p. 96.

Pourrait-on, en dehors de ces réserves proprement dites, obliger les syndicats qui voudraient traiter collectivement à verser une sorte de cautionnement constitué par un prélèvement sur le salaire? Le patron pourrait-il constituer lui-même ce fonds de garantie en gardant un quantum de la paie? Ce sont là des questions qu'il faudrait chercher à résoudre en regardant ce qui a été tenté au delà de nos frontières, au lieu de se heurter à l'inapplicable par une législation sur les conventions collectives, qui, dans les conditions actuelles, serait une législation de privilège injustifiable pour les chefs des syndicats et des *Bourses de Travail*, et d'oppression pour les entrepreneurs et les travailleurs individuels.

EUGÈNE D'EICHTHAL,
de l'Institut.

LES MARQUES COLLECTIVES

La loi du 23 juin 1857 punit de l'amende et de la prison ceux qui ont contrefait les marques servant à distinguer les produits d'une fabrique ou les objets d'un commerce, ceux qui ont frauduleusement apposé sur leurs produits une marque appartenant à autrui et ceux qui ont mis en vente des produits revêtus d'une marque contrefaite ou frauduleusement apposée.

Evidemment, ce texte vise les marques de fabrique ou de commerce *individuelles*; sans doute, le législateur ne croyait pas que les producteurs d'une même localité, ceux d'une même région, ou bien les producteurs du même objet dans une certaine région ou dans la France entière, pourraient éprouver le besoin de caractériser par une marque *collective* des produits ou des services déterminés, qu'ils auraient avantage à signaler aux consommateurs. Et pourtant les marques collectives ne sont pas une nouveauté.

Les oculistes et les charlatans romains avaient une signature commune pour distinguer leurs remèdes et leurs collyres. Les villes avaient aussi leurs marques, qui consistaient en triangles, en cercles, en animaux, en constellations, en arbres, en ustensiles, etc.; des signes particuliers pouvaient s'ajouter à ces marques pour distinguer chaque producteur. Il en était de même au moyen âge, dans presque tous les États de l'Europe; des marques spéciales indiquant la ville ou la commune attestaient l'origine du produit, et souvent les corporations y ajoutaient d'autres marques pour en certifier la qualité.

Avec la disparition des corporations obligatoires, les marques collectives tombèrent en désuétude; elles tendent à reparaître depuis que le mouvement syndical a pris un vif essor en France et à l'étranger et cela n'a rien d'étonnant, si l'on considère les services très appréciables qu'elles peuvent rendre.

En effet, comme je l'ai indiqué dans le rapport que j'ai eu l'honneur de présenter au Congrès International de Berlin, le 26 mars 1904, au nom de l'Association française pour la protection de la propriété industrielle, les marques collectives donnent au consommateur une garantie plus sérieuse; d'une manière générale, il se préoccupe plutôt d'avoir du vin de Grave, provenant de la région où ce vin est récolté, que d'avoir du vin provenant de telle ou telle maison; il veut acheter un couteau de Thiers, plutôt qu'un couteau sortant de la maison Dupont ou de la maison Durand; il réclamera souvent un verre de Venise et pas autre chose, parce qu'il ignore les noms des industriels qui fabriquent du verre de Venise, etc. Quand une marque collective vient s'ajouter à la marque individuelle, la garantie est complète, surtout si cette marque a en même temps un caractère régional, qui atteste son origine et un caractère syndical, qui renseigne sur sa qualité.

Au point de vue du producteur, la protection de la marque est plus facile et moins coûteuse. Le contrefacteur aura d'autant plus de peine à invoquer sa bonne foi qu'il aura dû contrefaire deux marques en même temps; en outre, l'imitation de la marque collective sera punissable, même dans le cas où, par suite de circonstances spéciales, la contrefaçon de la marque individuelle ne donnerait lieu ni à des dommages-intérêts, ni à l'application d'une peine. Enfin, les frais de poursuites, dont le poids fait reculer bien des intéressés, incomberont à une collectivité, ce qui sera d'ailleurs très juste, puisque tous les adhérents profiteront du succès obtenu par l'un d'entre eux.

Les mêmes considérations s'appliquent au lancement de la marque et aux frais de publicité.

J'ajouterai que les fabricants désireux de différencier nettement leurs produits d'autres produits qu'ils jugent inférieurs, en raison des procédés employés à la fabrication, peuvent trouver, dans l'adoption d'une marque collective, une protection qu'il est souvent difficile d'obtenir des pouvoirs publics. Par exemple, des fabricants de dentelles à la main sont, à juste titre, soucieux de mettre en garde le public contre les imitations à la mécanique; réussiront-ils à mettre en mouvement le Gouvernement et les Chambres, alors qu'ils ne peuvent invoquer aucune considération d'hygiène ou de santé publique, et que, le lendemain du jour où ils auront obtenu satisfaction, d'autres industries viendront formuler des réclamations aussi légitimes et aussi bien fondées? Ne serait-il pas plus simple et plus facile d'apposer sur les dentelles mises en vente une

marque collective garantissant qu'elles ont été fabriquées à la main?

Autre exemple : des industriels estimant, à tort ou à raison, que leurs concurrents étrangers sur le marché intérieur leur causeraient un préjudice moins considérable, si le consommateur connaissait exactement l'origine de la marchandise, demandent aux pouvoirs publics de suivre la Grande-Bretagne et les États-Unis dans la voie où ces deux puissances se sont engagées, en exigeant que le nom du pays d'origine soit inscrit sur les produits importés, et ils vont jusqu'à déterminer l'emplacement, ainsi que la nature et les dimensions des caractères avec lesquels il faudra composer cette inscription obligatoire. Une marque collective leur permettrait d'obtenir le même résultat sans risquer d'exposer leurs compatriotes à des représailles.

Les exemples qui précèdent ne sont pas du tout hypothétiques; la première proposition a été faite à un Congrès organisé par l'Association française pour la protection de la propriété industrielle; la seconde a été examinée par une Commission de la Chambre des députés, au cours de la dernière législature.

Enfin, les syndicats ouvriers voudraient utiliser les marques collectives, comme l'ont fait avec tant de succès leurs camarades américains. *La Fédération française des travailleurs du Livre* en possède une dont elle cherche à étendre l'emploi et la *Confédération générale du travail* en a adopté une autre afin de reconnaître les syndicats adhérents.

Voici comment un journal ouvrier d'Amérique célébrait les mérites de la Marque Syndicale du travail (ou *label*) :

« Elle est pratique : par le temps qui court, les maisons les plus prospères sont celles qui font le plus de réclame ; elle est économique, cela coûte meilleur marché d'enseigner à mille hommes qu'il faut demander les produits du travail effectué par des ouvriers syndiqués, que de payer des indemnités de grèves à dix hommes ; elle ne fait de tort à personne... elle est pacifique et légale... elle est scientifique (l'offre est basée sur la demande)... elle est fraternelle..., etc.

« On peut la mettre sur les imprimés, les boîtes de cigares, dans la coiffe des chapeaux, sur l'envers du col, les chaussures, les marmites, les barils, les pains, les voitures, les boîtes de conserves, les enseignes, la ferblanterie, le carnet de blanchissage, la pierre angulaire d'une construction, etc., etc. » (1)

Pour ma part, j'estime qu'il est indispensable d'assurer aux marques syndicales ouvrières la protection que nous voudrions voir renforcer en ce qui concerne les marques syndicales patronales. Les ouvriers syndiqués ont la prétention, souvent justifiée, de représenter l'élite de la profession; ils affirment que leur travail est, en général, plus soigné que celui des ouvriers inorganisés; ils tiennent à le différencier de ce dernier pour le signaler à l'attention de leurs camarades et des personnes qui sympathisent avec eux dans toutes les classes de la société. Leurs revendications, sur ce point, me paraissent aussi bien fondées et aussi légitimes que celles des industriels dont j'ai parlé plus haut. A mon avis, les pouvoirs publics doivent la même protection au travail de l'inventeur, au travail du chef d'entreprise et au travail des ouvriers et employés.

Ces observations suffisent pour montrer l'intérêt qui s'attache à la protection nationale des marques collectives. L'évolution moderne qui entraîne toutes les forces de la production dans l'orbite des groupements corporatifs et fédératifs rend cette protection de plus en plus nécessaire.

Il est vrai que, si la protection des marques collectives n'est pas expressément reconnue par la loi, elle est admise, dans une certaine mesure, par la jurisprudence. Ainsi, il a été jugé que des fabricants d'une localité ont tous, agissant ensemble ou séparément, le droit de s'opposer à ce qu'un autre fabricant, n'habitant pas la même localité, inscrive faussement sur ses produits le nom de cette localité comme lieu de sa fabrication, et des industriels agissant isolément peuvent se faire allouer des dommages-intérêts personnels.

Mais ces jugements se rapportent uniquement à des produits fabriqués, et il n'est pas certain que les tribunaux français protègeraient, le cas échéant, la propriété d'une marque adoptée collectivement par les agriculteurs d'une région ou par des ouvriers syndiqués. C'est pourquoi il vaut mieux, pour éviter toute difficulté à l'avenir, inscrire dans notre législation le principe de cette protection.

Il est facile d'en assurer l'application. Il suffit d'assimiler purement et simplement les marques collectives aux marques individuelles en ce qui concerne la forme, l'aspect extérieur et le contenu de la marque; les formalités à remplir pour effectuer le dépôt; le caractère attributif ou déclaratif du dépôt, suivant les intentions du législateur d'hier ou de demain ; la juridiction et les pénalités. Cette assimilation a été préconisée par les personnes les plus compétentes qui se sont occupées de la question en France et à l'étranger ; elle n'a jamais soulevé, à ma connaissance, la moindre objection. Le principe même de la protection a été contesté, mais ce principe une fois admis, la méthode à suivre pour l'appliquer ne présente aucune difficulté.

Notre loi du 23 juin 1857 sur les marques de

1 Je me permets de renvoyer le lecteur qui désirerait de plus amples détails à mon livre sur la *Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, publié sous les auspices du Musée Social.

fabrique et de commerce a quelque peu vieilli en certains points, mais, dans l'ensemble, elle est bonne; elle a même été copiée par un grand nombre de législations étrangères. Le Parlement devra se prononcer, un jour ou l'autre, sur quelques modifications de détail qui sont proposées par le gouvernement pour mettre cette vieille loi en harmonie avec les besoins du commerce et de l'industrie. Mais, qu'elle soit modifiée ou non, la loi de 1857 peut, sans le moindre inconvénient, abriter sous sa protection les marques collectives, au même titre et dans les mêmes conditions que les marques individuelles.

Le seul point qui nécessite quelques explications est le point de savoir comment s'exercera la revendication du droit de propriété d'une marque collective; en d'autres termes, qui aura qualité pour intenter une action en justice devant le tribunal compétent?

S'il s'agit d'une marque *syndicale* (par opposition aux marques *régionales*) la question est très simple.

En effet, les marques syndicales se rapportent non pas à telle ou telle localité, à tel ou tel territoire, mais à des groupements de personnes régies par un contrat spécial d'association. Que ces personnes habitent la même localité, la même région ou qu'elles soient éparpillées sur le territoire national, peu importe. Pourvu que le contrat qui leur sert de lien soit légal, les tribunaux diront aisément qui a le droit de déposer la marque et d'en revendiquer l'usage ou la propriété; il leur suffira de se reporter aux statuts de l'association intéressée et de vérifier si elle possède la personnalité juridique.

Pour les marques dites *régionales*, c'est-à-dire les marques que peuvent utiliser seulement les habitants d'une ville, d'une commune, d'un département, d'une province, d'une région, etc., une réglementation spéciale est indispensable.

Il est certain que de simples particuliers ne peuvent s'arroger le droit de monopoliser dans un but commercial les armoiries et le nom d'une ville ou d'une province. D'autre part, si l'on est amené à considérer un Conseil municipal, départemental ou provincial comme propriétaire des armoiries de la ville ou de la région qu'ils représentent, il ne faudrait pas laisser à ce droit fictif un caractère arbitraire, ni permettre à ce Conseil d'interdire aux uns et de permettre aux autres l'emploi d'une marque sur laquelle il ne devrait exercer, en réalité, qu'un droit de contrôle, d'administration et de police.

L'histoire de la marque municipale des soieries lyonnaises adoptée en 1886 est, à cet égard, très instructive. Elle montre qu'il peut être dangereux de laisser à un corps élu le soin de déterminer à son gré le périmètre dans lequel la marque sera employée, d'autant plus que ce corps risque d'être soumis à des influences nuisibles pour l'industrie qu'il s'agit de protéger.

Il semble logique de confier aux pouvoirs publics la solution de toutes ces difficultés qui se présenteront, naturellement, sous des aspects très variables, selon les espèces. Un arrêté ministériel ou un règlement d'administration publique fixerait les conditions auxquelles une ville, une commune, un canton, un arrondissement, un département, voire même la réunion de plusieurs unités administratives, pourrait adopter une marque municipale, communale, cantonale, régionale, etc., la déposer et faire poursuivre les contrefacteurs, c'est-à-dire les personnes qui auraient apposé cette marque sur des objets produits en dehors des conditions réglementaires.

Dans le même ordre d'idées, le Gouvernement pourrait très bien créer une marque nationale dont l'emploi certifierait l'origine française d'un produit, absolument comme la loi allemande permet à tout industriel allemand d'apposer sur ses produits l'aigle impériale allemande pour attester son origine germanique.

Dans tous les cas, si la protection des *marques régionales* présente certaines difficultés (1) (que le législateur espagnol n'a pas hésité à solutionner), la protection des *marques syndicales* peut être assurée définitivement et immédiatement, avec de nombreux avantages sur lesquels il n'est pas inutile d'insister.

Actuellement, on ne peut empêcher un Italien ou un Hongrois de fabriquer et de mettre en vente du « cognac », et il n'est pas toujours facile d'empêcher un Allemand de vendre du « champagne » produit en Allemagne. Mais que les producteurs des Charentes adoptent une marque syndicale, celle des « distillateurs de Cognac », par exemple, cette marque sera protégée et, en même temps, elle donnera toute garantie en ce qui concerne la provenance au consommateur désireux, avant tout, de se procurer du vrai cognac. Des marques adoptées par les « Vignerons de la Champagne », les « Fermiers de Normandie », les « Paysans de la Haute-Loire », garantiraient, dans les mêmes conditions, la provenance d'une bouteille de champagne, d'un envoi de beurre ou de lentilles, etc.

Si, comme il est probable, les producteurs de la même marchandise, dans la même région, ne parvenaient pas à s'entendre sur le choix et l'emploi d'une marque unique, rien ne les empêcherait de créer plusieurs marques syndicales; rien n'obligerait, d'autre part, les détenteurs de marques indivi-

(1) Le gouvernement rencontre des difficultés peut-être plus considérables en essayant de délimiter la *Champagne* au point de vue de la production viticole.

duelles connues et appréciées dans le monde entier à se joindre aux autres producteurs de leur région ou de leur pays. Chacun agirait au mieux de ses intérêts.

La question se poserait de la même façon pour les couteliers de Thiers, ainsi que pour les industriels désireux de différencier leurs produits de produits similaires, mais confectionnés avec des procédés différents et moins goûtés du consommateur.

Sans attendre qu'on ait résolu le problème ardu et complexe que soulèverait l'obligation légale d'apposer sur toutes les dentelles mises en vente une étiquette rappelant le mode de fabrication (la main ou la machine) — problème qui apparaît d'ailleurs insoluble quand on se place au point de vue international — les fabricants intéressés pourraient aisément se concerter sur l'emploi d'une marque qui serait exclusivement apposée sur les dentelles à la main.

Les fabricants de conserves alimentaires pourraient, de la même façon, adopter une marque rappelant que leurs produits ont été fabriqués dans telle localité (par exemple Quimper) ou en France.

L'association créatrice d'une marque serait naturellement libre de la céder, à titre gratuit ou à titre onéreux, à telles catégories de personnes ou d'associations qui auraient été prévues par ses statuts. Une fois la marque connue et appréciée, tous ceux qui seraient autorisés à l'employer en profiteraient; ceux qui n'auraient pas le droit de s'en servir se trouveraient dans la même situation qu'avant l'adoption de la marque et n'auraient, à aucun point de vue, le droit de se plaindre. Au surplus, rien ne les empêcherait de se concerter entre eux pour créer une autre marque.

Peu à peu, les esprits les plus réfractaires comprendraient les avantages qui résultent de l'action syndicale pour lancer et protéger à frais communs une seule marque utilisable pour tous les producteurs placés dans la même situation; les inconvénients soulevés par la multiplicité des marques, tant pour le consommateur que pour le producteur, apparaîtraient à tous les yeux et, bien souvent, les marques syndicales produiraient les mêmes effets que les marques dites régionales, sans soulever les mêmes difficultés et sans cesser de conserver les mérites qui leur sont propres, notamment le mérite d'indiquer, en même temps que l'origine, la qualité ou, tout au moins, les procédés de fabrication.

En tout cas, la multiplicité des marques syndicales apposées sur des produits analogues n'empêcherait pas de réaliser tout de suite un progrès très sérieux, puisque, d'une part, les frais de publicité et de protection seraient réduits et que, d'autre part, la provenance des marchandises serait beaucoup plus facile à vérifier.

Pour trancher la question, je le répète, il suffit d'assimiler purement et simplement les marques syndicales aux marques individuelles. C'est la méthode préconisée par tous les Congrès qui se sont occupés de la propriété industrielle, en France ou à l'étranger, et notamment le Congrès international de Berlin (mai 1904), qui a décidé, sur ma proposition, de recommander à l'attention des États qui font partie de l'Union internationale pour la protection de la propriété industrielle, l'addition du texte suivant à la Convention de Paris du 20 mars 1883 :

« Les dispositions de la Convention relatives aux marques individuelles sont applicables aux marques collectives adoptées par des autorités administratives, gouvernements, syndicats, unions de syndicats ou groupements quelconques d'agriculteurs, commerçants, industriels, ouvriers et employés, à la condition que ces associations justifient de leur existence légale au pays d'origine. »

Aux États-Unis, les marques collectives sont protégées par le droit commun, et quelquefois par des lois spéciales, (c'est le cas dans l'État de New-York). En Italie et en Espagne, la loi les reconnaît explicitement. En Belgique, les Sociétés coopératives ont obtenu une loi qui mentionne les marques collectives. En Allemagne, dans certains cas et sous certaines conditions, il est possible de faire enregistrer des marques syndicales.

Pourquoi la France, plus intéressée que toute autre nation à protéger le bon renom de ses produits, resterait-elle en arrière quand il s'agit d'effectuer d'un trait de plume et sans la moindre difficulté une réforme aussi utile?

LOUIS VIGOUROUX,
Député.

LE RÉVEIL DES CONSERVATEURS ANGLAIS

Au mois de juillet 1907, j'interrogeais, dans les couloirs de Westminster, un de mes anciens camarades d'Oxford, sur la situation électorale du parti conservateur, auquel il venait d'apporter le prestige de ses succès universitaires, le concours de sa jeune activité, l'appoint de son éloquence, d'une cinglante ironie. « Nous ne serons pas en état de reprendre le pouvoir, me dit Edwin Smith, avant cinq ou six ans. » Il semble bien, du train dont vont les

choses, que le brillant député ait été par trop pessimiste. L'écrasante défaite de 1905 avait atterré les conservateurs. Pendant près d'un an, ils ont échangé des récriminations. Les démissions pleuvaient. Les scissions étaient à l'ordre du jour. Dès 1906, la paix s'établit et le travail de réorganisation commence. L'*Union nationale des Associations Conservatrices* est reconstituée, de manière à assurer aux groupements locaux le droit de se faire représenter, par des délégués élus, au sein du Comité directeur. En même temps, des Ligues sont créées pour essayer de rallier les ouvriers, ces anciens adhérents des « Clubs Tories », dont la désertion en masse avait valu au *Labour Party* ses succès si nombreux.

En 1907 l'opposition n'a pas fait preuve d'une moindre activité. La propagande a subi une impulsion nouvelle. L'unité s'est faite sur un programme protectionniste. L'avant-garde du Parti, — le groupement des conservateurs démocrates, — s'est reconstitué.

*
* *

Un peu partout, et dans tous les milieux, la campagne a repris avec une ardeur confiante.

Ici, c'est la lutte contre le socialisme collectiviste qui est venu fournir des armes et un drapeau. Au mois de septembre et d'octobre, le *Daily Telegraph* organisait sa vaste enquête sur les progrès des idées et l'audace des groupements socialistes, examinait les moyens et démontrait la nécessité de secouer « *L'apathie des classes moyennes* ». Un peu plus tard, le *Standard* entre dans la même voie, et confie au Très Hon. Arnold Forster, l'ancien ministre de la Guerre, une série d'articles dogmatiques sur le même sujet. Sous l'impulsion des journaux, les groupements anciens se raniment, de nouveaux sont créés. La *London Municipal Society*, qui s'attribue tout le mérite de la victoire des conservateurs aux élections municipales, répond à la publication d'une collection d'études socialistes, fort remarquables et très remarquées, *Labour ideal series*, par la diffusion d'une intelligente brochure sur « *Quelques projets socialistes* ». En même temps, le gendre de Lord Aberdeen, Lord Balfour of Burleigh, fonde, pour défendre contre le collectivisme les principes de la liberté individuelle et les maximes du régime constitutionnel, la *British constitution Association*, une *Ligue des droits de l'homme et du citoyen* à l'usage de l'aristocratie anglaise.

Là, c'est la menace d'une loi nouvelle sur les débits de boisson, qui réveille le zèle des marchands de vin. On sait qu'ils partagent, avec les Pasteurs anglicans et les propriétaires fonciers, l'honneur de constituer les cadres traditionnels du parti conservateur. *La ligue pour la défense des restaurateurs (victuallers) patentés* décide de mettre en branle les 180 associations fédérées, d'organiser des meetings de protestation, de faire signer aux candidats municipaux l'engagement de ne point boycotter les mandataires, ni les produits d'une industrie, qui est puissante, et qui se croit respectable.

Mais il ne suffit point de réveiller le zèle de la haute bourgeoisie et des classes moyennes; il faut évangéliser les milieux populaires et les centres ruraux. L'*Union nationale des associations conservatrices* s'est consacrée à cette tâche. Elle a fait fabriquer 18 roulottes peintes en noir. Elle les a munies d'affiches et de prospectus. Elle n'a pas oublié les lanternes à projection ni les phonographes, qui iront répéter à travers toute l'Angleterre des discours, spécialement composés pour la circonstance par les chefs du parti. On a loué des chevaux et retenu des conférenciers. Puis, en route. Par les longs soirs d'hiver, au son de la grosse caisse, les roulottes entr'ouvriront leurs trésors. Les affiches, déroulées sur les parois, développeront, à l'aide d'images faciles à saisir, et de chiffres commodes à retenir, quelques idées bien nettes : « Sous un gouvernement radical, votre nourriture vous a coûté plus cher. » « Chômeurs, rappelez-vous le licenciement des ouvriers de l'arsenal de Woolwich. » Le phonographe entrera en jeu. Et la voix des *leaders* absents, de J. Chamberlain et de J.-A. Balfour, du marquis de Lansdowne et de M. Lyttelton, se feront entendre à des oreilles, qui ne les connaissent point. La lanterne à projections fonctionnera et révèlera aux auditoires les plus incultes les splendeurs de cet Empire colonial, que les Tories rêvent d'unifier plus complètement par des tarifs protectionnistes. Encore un coup de grosse caisse, et les habitants de la roulotte commentent, en quelques phrases nerveuses, les images de la lanterne, les sons du phonographe, les caricatures de l'affiche. Une fois la provision de faits concrets épuisée, on éteint les lumières, on replie les placards, on rentre la grosse caisse. Et la roulotte, au pas de son cheval, reprend sa marche errante le long des routes d'Angleterre.

*
* *

Si, dans tous les coins de l'Angleterre et dans toute les classes de la société, le réveil du parti conservateur s'est manifesté, en 1907, par une activité plus grande, c'est que le rétablissement de l'unité dans son État-Major est venu imprimer, à toute l'armée encadrée, une impulsion décisive.

Jusqu'au 15 novembre 1907, le *leader*, J.-A. Balfour, cet aristocrate universitaire, qui est à la fois un maître écrivain, un philosophe raffiné et un musicien délicat, s'était refusé à adopter purement et simplement le programme protectionniste, acclamé dans les Congrès annuels du parti depuis 1887, depuis vingt ans. Son orgueil se refusait à céder docilement à un courant, dont il n'était point l'auteur, à emboîter le pas derrière le boutiquier de Birmingham, J. Chamberlain. Sa pensée, éprise des subtilités oratoires, rebelle aux solutions nettes, plus capable de démolir que de créer, se refusait à accepter un programme précis, dont elle devinait les lacunes et comprenait les difficultés. Ce conflit entre le général et ses soldats avait été la cause de la crise ministérielle de 1905 et de la défaite électorale qui suivit : « Je suis le chef et j'entends diriger les mouvements », s'écriait J.-A. Balfour au Congrès conservateur de Newcastle.

Il a compris, le 15 novembre 1907, qu'il valait mieux céder à l'impulsion de ses troupes. Je suis votre chef, donc je vous suis. Le *leader* reconnaît que des tarifs différentiels impériaux sont nécessaires « pour accroître les ressources financières, défendre les grandes industries nationales contre une concurrence déloyale, fournir les armes nécessaires pour négocier avec les nations étrangères, assurer aux fabricants et aux ouvriers anglais des avantages sur les marchés coloniaux ». Il ne met à l'établissement de ces droits sur les importations que quatre conditions : Ils seront nombreux ; ils seront légers ; ils ne porteront pas sur les matières brutes ; « ils n'accroîtront pas la proportion dans laquelle la classe ouvrière contribue au coût du gouvernement ». En échange de ces réserves, — unanimement approuvées — J.-A. Balfour fait à ses soldats deux énormes concessions.

Rassuré par les discussions de la dernière Conférence intercoloniale, il accepte de transférer les impôts qui frappent, à leur entrée, des denrées alimentaires, le thé, le sucre — que ne fournissent pas le Canada et l'Australie, — sur celles, comme le blé le fromage, et les fruits, dont ces colonies peuvent moyennant un tarif de faveur alimenter le marché anglais. Enfin, le *leader* renonce à soumettre ce programme protectionniste au pays, avant de l'appliquer : si le parti conservateur revient au pouvoir, il nouera immédiatement des négociations avec les colonies et ne croira pas nécessaire de procéder à un référendum.

L'union est complète. L'harmonie est absolue. Le premier article du programme conservateur est désormais ainsi conçu : convocation immédiate d'une conférence intercoloniale pour organiser les tarifs différentiels impériaux.

*
* *

Mais il en comprend d'autres. Les leçons de la défaite ont profité. Elle s'expliquait, entre autres causes, par l'indifférence subite, pour les réformes ouvrières, d'un parti, qui a l'honneur historique d'avoir amorcé toutes les branches de la législation interventionniste.

J.-A. Balfour, qui a bataillé dans sa jeunesse, aux côtés de Lord Randolph Churchill, le fondateur de « La Démocratie conservatrice », s'est plu, dans son discours du 15 novembre, à rappeler ces souvenirs et à renouer ces traditions. S'il a attaqué le socialisme collectiviste, c'est pour mieux définir les réformes sociales. Au cours du Congrès de 1907, à Birmingham, une longue discussion s'est engagée sur la même thèse. Et un délégué, E.-A. Goulding, a démontré que la défensive était, dans le domaine politique, comme sur le champ de bataille, la plus dangereuse des tactiques. Le seul moyen de résister à la propagande des collectivistes, c'est de lutter contre les misères sociales, avec plus d'énergie, plus d'efficacité, que ces doctrinaires, épris de formules générales, rebelles aux solutions pratiques.

Mais plus remarquables et plus remarqués encore ont été les discours prononcés par Lord Milner, un des ministres désignés, à Rugby le 19 novembre et à Oxford le 5 décembre. Se rappelant qu'avant d'être un des agents de l'Impérialisme conquérant, il avait été, avec Arnold Toynbee, un disciple de Ruskin, un apôtre de l'enseignement populaire, lord Milner a déclaré, qu'en matière « de réformes intérieures, il était difficile de l'effrayer ». Il a demandé une campagne plus énergique contre les immeubles insalubres, une lutte plus méthodique contre le chômage, une barrière plus efficace contre l'immigration étrangère. Il a réclamé la constitution d'un groupe de députés ouvriers unionistes. A Oxford, enfin, pour enrayer les méfaits du marchandage dans les industries du vêtement, il a préconisé la formation de commissions mixtes, formées d'ouvriers et de patrons, présidées par un magistrat, et qui auraient le droit, dans certains cas précis, de fixer les salaires.

La *National Review* commente ces discours avec un enthousiasme communicatif, salue la réapparition des conservateurs démocrates.

*
* *

Le parti Tory renaît de ses cendres. Il retrouve des hommes. Il reprend sa méthode. Elle lui a toujours réussi.

Successivement lord Beaconsfield et lord Randolph Churchill ont enrayé les poussées radicales, en exal-

tant la fièvre patriotique, en exploitant les angoisses commerciales, en réalisant des réformes ouvrières. Si leurs héritiers suivent la même tactique, ils connaîtront, — tôt ou tard, — les mêmes succès. Les conservateurs anglais ont trop l'horreur de l'idée et le mépris des formules, le culte des intérêts nationaux et le sens des concessions opportunes, pour que leurs défaites ne soient point passagères et leurs victoires certaines.

JACQUES BARDOUX.

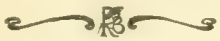

BRUSSAGLIA [1]

— Et puis, reprit Mountbell, continuant son argumentation, pourquoi me rappellerais-je Brussaglia, plus que les autres choses vues par mes ancêtres? Pourquoi pas d'autres demeures, d'autres faits, d'autres paysages des époques les plus reculées, quand nous étions des barbares? Pourquoi pas les aventures de chasse, les guerres féroces, les vilaines et grotesques cérémonies des Peaux-Rouges? Tu sais que j'ai du sang indien dans les veines. Rodolfo Mountbell ou Mombel, celui dont le curé nous a parlé, le premier des nôtres établi en Amérique, au commencement du XVIIe siècle, se maria avec une jeune fille de la tribu des Chippeways. Je suis le dernier rejeton de cette virago.

— Je ne crois pas que ce croisement ait pu modifier ton ancienne descendance; de fait, tu as conservé le crâne allobroge et rien en toi ne rappelle les Indiens d'Amérique; intellectuellement ils sont tellement différents des Européens et inférieurs à eux, qu'il n'est pas probable qu'ils aient pu laisser trace de leur psychique en toi. Les Piémontais sont des têtes dures.

— Je n'ai jamais pu pardonner cette mésalliance à mon digne aïeul. J'ai bien entendu parler de colonisateurs qui se plièrent à des mariages de ce genre; mais c'étaient des *squatters*, à l'avant-garde de la conquête, pour qui l'union avec une femme indigène était en même temps le moyen de se créer une famille et de se procurer des alliances. Mais pour ce que je sais de ce premier Mountbell, il arriva en Amérique ayant une fortune convenable et s'établit en compagnie d'autres Européens dans des régions tout à fait civilisées. Il faut donc admettre qu'il a été séduit par les charmes discutables des sauvagesses indiennes ou qu'il avait une secrète répugnance pour les beautés européennes.

— Qui sait si cette dernière raison n'est pas la bonne? Tu ne sais rien, je suppose, de l'histoire de ce Rodolfo, le premier des Mountbell? Tu ne sais pas pourquoi il quitta l'Europe.

— Non; nous avons de lui quelques lettres seulement et un médiocre portrait, qui le représente comme un homme de cinquante ans environ, vêtu de noir, les traits durs et sévères, la barbe et les cheveux blancs. Je crois qu'il a dû débarquer en 1703 et qu'il est mort en 1730.

— C'est une histoire tragique et mystérieuse que la sienne... tragique et mystérieuse. J'ai déjà recueilli beaucoup de données, mais, le mystère dernier, je l'ignore encore. Rentrons et je te dirai ce que j'en sais.

Je montai dans ma chambre chercher mes paperasses où étaient rassemblés les documents que j'avais trouvés concernant Rodolfo de Mountbel; puis nous rentrâmes dans la grande salle et nous assîmes devant une table.

C'était par hasard que j'avais trouvé le premier de ces documents; plusieurs années auparavant, en me livrant à d'autres recherches dans les archives de Turin, il m'était tombé sous les yeux et par lui j'avais eu connaissance du nom de Brussaglia; en même temps m'entraient au cœur une curiosité, un intérêt particuliers touchant ce Brussaglia; curiosité, intérêt qui s'étaient réveillés comme sous une secousse électrique, lorsque j'avais lu l'avis de l'enchère judiciaire.

Ce premier document était une lettre du prince Eugène de Savoie au duc Victor-Amédée, lettre datée de Vienne; le prince priait son bon cousin de vouloir bien consentir à ce qu'une minutieuse perquisition fût faite dans le château de Brussaglia, pour y chercher des lettres et autres documents concernant le comte Rodolfo, dit des cadets de Mombel, lequel s'était établi en Autriche bien des années auparavant et en était parti *par suite de l'affaire dont Votre Altesse aura entendu parler*. Le prince ajoutait que Sa Majesté Impériale faisait personnellement appel à la bonne grâce du Duc Sérénissime, pour qu'il voulût bien faire procéder à cette perquisition par un magistrat prudent, sûr et des plus discrets, demandant en plus comme faveur particulière qu'un envoyé spécial de la dite Majesté Impériale, partant de Vienne à cet effet, pût y assister. Le prince Eugène adressait pour son propre compte de vives sollicitations à son bon cousin pour qu'il acquiesçât à la demande, lui donnant à entendre que des intérêts personnels et délicats du Souverain étaient en jeu.

J'ai cherché depuis la réponse du duc dans les Archives, mais en vain; en revanche, j'ai trouvé et rassemblé d'autres documents dont je te parlerai. Ici même, ensuite, dans ce château, j'ai trouvé parmi

(1) Voir la *Revue Bleue* du 1er février 1908.

des lettres et des papiers divers, la copie du procès-verbal de la visite judiciaire effectuée quelques semaines après la réception de cette lettre du Prince Eugène que je t'ai lue. Il y est dit qu'un magistrat de la Chambre Ducale suprême se présenta avec deux acolytes au château, qui était occupé par le syndic de Brussaglia ; qu'il exhiba des lettres patentes de Son Altesse portant l'ordre d'ouvrir le château et toutes ses pièces, tous ses meubles, tous ses recoins, pour y chercher tous papiers et documents qui s'y trouvaient, plein pouvoir étant donné au magistrat de confisquer ce que bon lui semblerait. La visite est minutieusement effectuée ; on mentionne les lettres trouvées, qui toutes existent encore, les investitures, prises de possession, pièces de procès, baux, contrats, catalogues de droits féodaux et protestations. On furète et fouille partout, mais on ne trouve rien de ce que l'on cherchait, puisque l'acte se termine par la remise de toutes choses au châtelain par intérim lequel, de son côté, au nom des héritiers de feu le comte Bertolino, des cadets de Mombel, et du comte Rodolfo son fils, usufruitier, établi en Autriche et actuellement parti pour une destination inconnue, déclare que rien n'a été emporté des lettres et pièces diverses décrites dans le procès-verbal.

Mais venons à ton grand-oncle Rodolfo : à l'époque où se passèrent ces choses, il était donc déjà en Amérique ; pourquoi et comment y émigra-t-il?

Les Mombel devaient être peu fortunés ; ils habitaient ce château qui vint en leur possession, alors que la branche aînée s'étant enrichie et étant parvenue aux plus grands honneurs, était établie à la Cour et avait acquis des terres et fiefs dans la plaine. Rodolfo demeura peu de temps en Piémont ; étant entré très jeune au service du marquis Carlo Emilio di Parella, il quitta l'Italie avec lui, lorsqu'il fut éloigné du Piémont sous la régence de Mme Royale, resta quelque temps dans le Tyrol, puis passa à Vienne où la guerre contre les Turcs et l'influence du Prince Eugène offraient à beaucoup de gentilshommes piémontais l'occasion de se distinguer et de conquérir de l'avancement dans l'armée impériale.

Dans les premières années de son séjour en Autriche, Rodolfo retourna quelquefois en Piémont et alla certainement à Brussaglia ; une lettre du marquis de Parella à la marquise de Montà, sa femme, lui fut portée par Mombel, en 1685. La marquise répondait en ces termes à son mari (1) : « Je vous félicite de votre nouveau courrier ; il est gai, obligeant, il parle de tout avec cognition ; il nous a fait mille civilités, et raconté de joyeuses histoires sur son séjour ; c'est vraiment dommage que le meilleur sang de notre pays soit obligé à chercher fortune en Autriche. Il m'a paru beaucoup mieux que le comte de Froussasque, qui est, je crois, son cousin. »

Sur ces entrefaites, Parella revint définitivement en Italie ; mais Mombel ne voulut pas le suivre, malgré les efforts de Parella pour l'y décider ; à peine de retour dans leur patrie commune, il insiste de nouveau pour rappeler Rodolfo en Piémont, des lettres en font foi, il lui écrit : « Vous pourriez vous distinguer, avancer, et, en même temps, servir notre sérénissime duc ; car les occasions de combattre ne manquent pas ; de plus, vous pourriez vous libérer de certains embarras dans lesquels je suis peiné de vous voir engagé. Et j'estime opportun de vous dire qu'à la longue, certains jeux peuvent devenir périlleux. »

Ce qui signifie, sans doute, que le jeune Mombel avait eu quelque aventure amoureuse en Autriche, ou noué des liens que Parella n'approuvait pas. Mais Rodolfo ne se rendit pas aux instances du marquis, et il ne semble pas que sa conduite, quelle qu'elle fût, ait eu des conséquences graves, puisque plusieurs années après, je trouve qu'il est établi à Vienne dans une excellente position et reçu très familièrement chez la comtesse de Konigsick, sœur de la marquise de Parella et femme du grand chancelier de l'Empire. A cette époque vit avec lui un jeune garçon qu'il a en grande affection et fait passer pour le fils d'un de ses amis, mais que plusieurs, paraît-il, soupçonnaient être son propre fils. Il ne se séparait jamais de lui, lui faisait donner une éducation seigneuriale, comme il convenait à un gentilhomme, et montrait sa joie de le voir se développer et devenir un beau et hardi cavalier. Toutefois quelques-uns trouvaient que l'on aurait pu aussi qualifier cette bienveillance d'extrême condescendance ou même d'aveuglement.

Or la complaisance dont ce jeune homme était l'objet fut l'origine de la catastrophe. Une lettre de l'ambassadeur vénitien à l'Altesse Sérénissime, un de ces intéressssants et piquants rapports de la chronique quotidienne, qui fournissent tant de précieux documents à l'histoire, raconte que « le jeune gentilhomme qui vit avec le comte de Mombel et qu'il fait passer pour son neveu, bien que l'on sache qu'il est son fils, a été arrêté le matin même. » Il avait soupé la veille au soir avec plusieurs de ses amis et seigneurs de Vienne en compagnie de dames. On ne sait quelle est l'accusation portée contre lui, mais il paraît que pris de vin il avait prononcé des paroles imprudentes, se vantant de pos-

1. Ce fragment de lettre est en français dans le texte original.

séder de dangereux secrets d'État. Quelqu'un en informa l'Empereur qui ordonna aussitôt l'arrestation.

Pour que l'ambassadeur vénitien ait consigné cette première nouvelle dans son journal, il fallait que le jeune Chevalier de Fortune (comme on l'appelait) fût bien connu à Vienne et que son aventure y eût tout de suite fait grand bruit.

En peu de jours l'affaire acquit une grande importance : le procès s'instruisait secrètement, le jeune homme était renfermé dans une forteresse, personne ne pouvait l'approcher; on disait que l'Empereur lui-même s'occupait de la chose comme étant fort grave et que la vie du jeune homme était en grand danger. Il n'est pas besoin de dire que bien des conjectures furent faites sur la nature du crime qui lui était imputé. D'après une relation secrète redigée par ordre de Sa Majesté le roi Victor-Amédée, quelques années plus tard, il ressort que diverses versions couraient à Vienne. Les uns disaient que le jeune homme avait eu des relations et des intérêts avec le célèbre fripon, qui, peu de temps auparavant, s'était introduit à Vienne comme envoyé de Son Altesse le duc de Savoie, trompant pour quelques jours la cour et plusieurs hauts personnages de l'empire et se faisant en plus donner de l'argent par eux. D'autres racontaient que le Chevalier de Fortune était vraiment fils du Chevalier des Cadets de Mombel, né dans le temps où celui-ci, jeune, de physique agréable, gentilhomme accompli et plein de vaillance, avait séjourné dans le Tyrol et était reçu très familièrement dans les maisons les plus illustres. Quelque parole imprudente prononcée par le jeune homme, ou plutôt la délation de quelqu'un intéressé à lui nuire, avait pu tendre peut-être à offenser la réputation d'une très grande dame. Enfin, d'après quelques-uns, profitant de son intimité avec le prince Eugène et d'autres hauts personnages, il avait eu moyen de surprendre d'importants secrets d'État dans l'intention de les vendre à la France.

Cette relation est mesurée, prudente, circonspecte comme si chaque mot pouvait cacher un piège, en somme, on ne savait rien de sûr. Celui qui en savait le moins de tous, c'était Mombel; mais il ne paraissait pas considérer la chose comme très sérieuse. Cela se voit d'après un billet de la comtesse de Croy à une amie — peut-être Mme de Konigsick :

« Le chevalier de M. croit que c'est là une affaire de rien et que après quelques jours de prison on le délivrera. Il ne se doute pas de la gravité de la chose ; car je vous assure, ma chère, que rien n'est plus sérieux et que la vie du jeune homme court grand danger » (1).

(1) En français dans l'original.

Pourtant les choses arrivèrent à un tel point que Rodolfo commença lui aussi à s'inquiéter ; il écrivit au prince Eugène, laissant voir sa préoccupation de la durée de l'emprisonnement : « Pour une bagatelle, dit-il dans cette lettre, une échauffourée sans conséquences, le voilà en forteresse depuis deux semaines sans que j'aie obtenu la permission de le voir. On me dit que l'Empereur est fort mal disposé contre lui : il ne peut pourtant rien avoir commis de bien grave. Je le connais : il est vif, prompt, insolent, si vous voulez, mais c'est un homme d'honneur (1). »

La lettre courait les postes de Vienne à Turin, où le prince Eugène tenait tête aux Français ; mais pendant ce temps le sort du Chevalier de Fortune se décidait à Vienne. La nouvelle qu'une cour martiale avait été convoquée pour le juger se répandit comme une traînée de poudre ; il était donc question de peine capitale : Rodolfo en fut informé et la situation se révéla à lui subitement dans toute son horreur. Il demanda audience à l'Empereur, mais il fut averti par un billet d'une amie que sa lettre n'avait point été remise entre les mains de Sa Majesté, parce qu'elle aurait peut-être encore aggravé le péril de son fils. Ce mot fils indique que Mombel avait révélé la véritable naissance du Chevalier de Fortune à la personne à qui il s'était adressé pour obtenir audience de l'Empereur.

Les inquiétudes, les angoisses du pauvre père allaient croissant à mesure qu'il voyait les gens l'éviter ou s'efforcer de lui cacher tout ce qui se passait. Le soir où circulaient dans les palais de Vienne des bruits sinistres de condamnation imminente, un ami lui écrivit que les choses prenaient un aspect des plus graves, mais que pourtant on ne désespérait pas encore. Le lendemain, autre billet disant que Sa Majesté est inflexible et veut que justice se fasse.

Voici ces deux billets joints à d'autres lettres et récits, qui parvinrent ici à la famille par l'intermédiaire des Parella; parmi ces papiers s'en trouve un qui relate brièvement ce qui se passa en cette dernière funeste journée.

Mombel avait toujours espéré que le prince Eugène pourrait intervenir à temps; quand il sut que la décision était prise et en pensant au cours rapide et mystérieux de cette affaire, à l'interdiction qui lui était faite de voir son fils et de se présenter devant l'Empereur par qui il avait toujours été accueilli avec bienveillance; en voyant l'attitude de ses amis qui, comme terrifiés, ou s'écartaient de lui, ou s'en approchaient en hésitant, il désespéra soudain, sa-

(1) En français dans l'original.

chant quelle main inexorable, cachée et toute-puissante, s'abattait sur la tête de son fils.

Il courut chez la dame à qui il s'était adressé pour obtenir audience de Sa Majesté. J'ai là le récit de cette entrevue : Mombel était hors de lui, ne se possédait plus ; il dit à cette dame toutes ses angoisses ; il s'agissait de son fils, de son fils unique, le seul intérêt, la seule affection qu'il eût dans ce monde ; il suppliait l'Empereur de prendre sa vie à lui et d'épargner celle du jeune homme ; il demandait, tout au moins, à savoir ce dont on l'accusait, afin de pouvoir le défendre. Enfin, il s'écriait que l'Empereur ne *pouvait pas* agir aussi arbitrairement et rendre justice de cette manière. Mombel pria et supplia cette dame d'obtenir, au nom de Dieu, qu'on différât l'exécution de la sentence jusqu'à ce qu'il eût pu se rendre en Piémont et en revenir, étant sûr de rapporter ce qui sauverait son fils. La dame pensa que son intention était de recourir au prince de Carignan ou au duc de Savoie, et lui dit qu'il était inutile d'invoquer de telles protections. Mombel insista, comptant, disait-il, avec l'aide de Dieu, rapporter de là-bas telle chose qui plaiderait si bien en faveur de son fils, que l'Empereur renoncerait aussitôt à le poursuivre. Malgré les adroites questions que lui posa cette dame, il ne voulut rien dire de plus. Il était si accablé que son amie ne crut pas devoir le laisser sortir seul, et le fit accompagner par un de ses domestiques. Celui-ci raconta que tout le long du chemin le comte avait marché droit et fier comme d'habitude, n'évitant point la rencontre de ses amis, les saluant avec aisance et d'un air assuré; mais qu'il était pâle comme la mort, et qu'ayant entendu au détour d'une rue un roulement de tambours, il avait manqué tomber.

Arrivé chez lui, il remit un mot au serviteur de son amie; le voici :

« Madame, quinze ou vingt jours pour aller en Piémont à mon château, et revenir; c'est tout ce que je demande. Après, que l'on fasse ce que l'on voudra (1) ».

Plus tard, un fidèle ami de Mombel, le marquis de Croy, vint le voir; il le trouva devant un coffret ouvert; quelques lettres et des fleurs fanées étaient éparses autour. Rodolfo remit le tout dans le coffret, le referma et tendant la main à de Croy, lui demanda s'il avait des nouvelles; celui-ci dut avouer que l'on disait que tout devait se décider promptement. Peu après arriva un message de la comtesse de Konigsick : le comte, dit le récit, le lut, se leva, courut prendre son épée, la ceignit, appela ses serviteurs et donna l'ordre qu'on lui sellât un cheval.

Croy lui demanda de quoi il s'agissait et Mombel lui montra le billet qui donnait avis que Sa Majesté était partie pour la chasse et ne reviendrait que dans deux jours, expliquant rapidement qu'il craignait que tout délai fût fatal, que peut-être avant de partir l'Empereur avait déjà signé la sentence et qu'il voulait courir rejoindre la cour et remettre lui-même sa supplique à Sa Majesté ou se faire tuer.

Le hasard voulut que Croy eut avec lui un petit laquais, qui était frère du valet de chambre de l'Empereur; il avait su que tout avait bien été préparé pour le départ, mais qu'au dernier moment l'Empereur l'avait renvoyé au lendemain.

Mombel alors supplia Croy d'envoyer ce jeune homme à son frère pour prier celui-ci de remettre un billet à l'Empereur; il l'en pressa avec tant de chaleur, en termes si touchants, que Croy ne put pas lui refuser ce service, bien qu'il se méfiât du péril auquel il exposait le camérier. Mombel s'assit et traça quelques lignes; il suppliait Sa Majesté de vouloir bien consentir à ce que toute décision concernant le Chevalier de Fortune fût suspendue jusqu'à ce que lui, Mombel, fût allé en Piémont, d'où il rapporterait quelque chose qui certainement induirait Sa Majesté à absoudre le Chevalier de Fortune et il ajoutait que lui, Mombel, s'avouant le père du malheureux jeune homme, espérait ainsi atteindre plus facilement l'auguste cœur de Sa Majesté Impériale.

Le billet fut donné à lire à Croy, puis remis à son valet et l'on sut ensuite, que, le même soir, il était parvenu entre les mains de l'Empereur; le camérier, en aidant Sa Majesté à se dévêtir, lui raconta que ce billet avait été lancé du jardin par la fenêtre ouverte, lui montrant la ficelle et le caillou qui avait servi pour cela; on fit une enquête à ce sujet auprès des gardes du jardin; on entama un procès contre eux, mais on n'arriva jamais à découvrir le fond de la chose. Hélas! ce fut ce billet qui décida du sort du Chevalier de Fortune dont la condamnation à la prison perpétuelle avait été déjà prononcée et qui au lieu de cela fut fusillé le lendemain matin.

Mais Mombel n'avait rien entendu dire de cette condamnation et agité, ému, il se livrait à l'espérance et embrassait Croy, ce dont celui-ci s'étonnait fort, le comte étant un homme froid et réservé. Il arpentait la chambre à grands pas, en disant des paroles décousues : comme quoi il avait détruit tout souvenir, entendant que son fils se fît un nom par lui-même, mais qu'à Brussaglia il restait encore certaine chose qui pourrait actuellement être utile; et il parlait du grand espoir qu'il fondait sur ce voyage en Piémont, l'Empereur ne pouvant certainement pas refuser de lui accorder ce délai. Il disait qu'ensuite il quitterait Vienne pour toujours avec son fils (ah! s'il n'y était jamais venu!) et retournerait dans son pays, et il disait encore bien d'autres

(1) En français, dans l'original.

choses, sur divers sujets, montrant l'agitation de son âme bouleversée.

La soirée était bien avancée, quand il sut que son billet était parvenu entre les augustes mains; mais que l'Empereur, après l'avoir lu, avait renvoyé son valet de chambre, sans dire un mot.

Mombel ne se troubla pas, s'échauffant au contraire de plus en plus dans son espoir. Il conduisit Croy dans les appartements du Chevalier de Fortune, et lui montra le lit tout prêt, disant que chaque soir il attendait son retour à la maison, et qu'il n'était pas possible que cela n'arrivât pas effectivement; et il montrait encore toutes les affaires du jeune homme rangées, telles qu'il les avait laissées le soir de ce malheureux souper, se consolant toujours par la pensée qu'il rapporterait le salut du Piémont. Puis c'étaient la valise et les vêtements de voyage de son fils préparés d'avance, pour le moment où il l'emmènerait avec lui, qu'il faisait voir, ajoutant avec un sourire que le départ d'un jeune homme aussi accompli ferait certainement couler quelques petites larmes à Vienne; il laissait éclater toute son orgueilleuse tendresse, ne finissant pas de chanter les louanges de son pauvre enfant et de dire combien il était beau, bien fait, vaillant, courageux, excellent cavalier, admiré de tous.

La nuit se passa ainsi et le comte tenait toujours les mêmes discours, lorsqu'à l'aube se produisit ce fait extraordinaire que le marquis Croy raconta bien des fois en tous ses détails.

La chambre où il était avec Mombel avait une large fenêtre donnant sur le jardin; les volets en étaient grands ouverts et les rideaux baissés. Tout à coup les rideaux se gonflèrent et s'élancèrent dans la chambre, comme si quelqu'un les eût poussés par derrière; l'un d'eux fondit sur l'épée du jeune homme qui était sur la table et en se retirant entraîna l'arme à terre et se déchira avec un bruit strident qui saisit le marquis d'épouvante. Pendant ce temps, le vent s'engouffrait par la fenêtre portant un lointain roulement de tambours et l'écho de longues lamentations. Les arbres se courbaient devant la tourmente qui passait dans le ciel, tandis que l'horizon rosissait à peine...

*
* *

Pendant ce récit, que je faisais en le puisant dans les papiers qui étaient devant moi, j'avais de temps à autre levé les yeux sur Mountbell, qui était assis sur un fauteuil près de moi, le dos tourné à la lumière, la tête dans l'ombre; il fumait une cigarette et souvent l'éloignait de lui, et en regardait fixement le bout lumineux. Je ne l'avais plus observé depuis quelques minutes, mais je le sentais toujours immobile et absorbé dans sa rêveuse contemplation. Soudain j'entendis un sanglot, un sanglot qui était comme un affreux déchirement, comme arraché de force de la poitrine. Je me tournai vivement et je vis Mountbell debout, pâle, l'œil fixe, les narines dilatées; je le vis chanceler et chercher un point d'appui sur la table; je m'approchai aussitôt et passai un bras sous le sien pour le soutenir. Il s'appuya mollement sur moi, sans me regarder, comme une personne inconsciente. Je cherchai à le faire asseoir, mais il résista et me fit au contraire sentir qu'il voulait marcher et dans une certaine direction. Je restais confondu et muet devant une aussi subite surprise, mais quand je sentis le faible mouvement qu'il fit pour sortir, je le secondai en ne m'opposant plus à son dessein et en suivant son impulsion; il marchait les jambes molles, si bien que je suis sûr que laissé seul il serait tombé, mais il marchait quand même avec décision. Il murmurait des sons indistincts, qui peu à peu se formulèrent en paroles; paroles dites d'une voix basse, sans timbre, sans modulations, qui étaient comme un souffle rauque et articulé. Alors que les syllabes se détachèrent mieux, je saisis ces mots : « L'empereur ne voudra pas, l'empereur ne pourra. » C'était un accent différent de celui de Mountbell; la prononciation n'avait plus rien d'anglais, elle était plus dure, plus germaine.

Ayant une grande expérience des phénomènes hypnotiques, je reconnus tous les signes caractéristiques d'un accès de somnambulisme, survenu pendant le sommeil, qui à mon insu s'était emparé de mon ami au cours de mon récit, amené en plus par la fixité intense de son regard sur la pointe lumineuse de son cigare. Les dernières impressions reçues par Mountbell s'étaient transformées et cristallisées en hallucination. J'ignorais qu'il fût somnambule et il me fallait maintenant user des plus grandes précautions pour le réveiller. Je secondai donc doucement ses mouvements automatiques, espérant que l'air frais de la nuit suffirait à le réveiller. Les deux sièges de paille où nous nous étions assis peu auparavant pour jouir de la beauté du soir étaient encore au fond de la cour; je voulus le diriger de ce côté.

Je sentis de nouveau une résistance; son pas indiquait une autre direction et, à la clarté lunaire, je découvris sur son visage une expression de douleur profonde et de résolution. Des gouttes de sueur perlaient sur son front, et la mèche de cheveux blancs que la moiteur de la peau y aplatissait avait la vague phosphorescence que prennent les blancheurs aux rayons de la lune. Je l'aidais tou-

jours dans sa marche, tandis qu'il continuait à murmurer quelques mots. Nous tournâmes sous la voûte et entrâmes dans une pièce qui donnait sur l'escalier; au lieu de le monter, Mountbell traversa la chambre obliquement, se dirigeant vers une porte fermée. La boiserie en était fixée par deux clous, et je croyais que c'était une armoire. Mountbell paraissait furieux devant cet obstacle, un nouveau et effrayant sanglot lui déchirait la poitrine; d'un effort vigoureux, j'enfonçai les battants : c'était une porte; une bouffée d'air frais nous arriva, et j'aperçus en haut la lueur du ciel. Mountbell parut se calmer et s'avança résolument; nous nous trouvions sur un petit escalier dont j'ignorais l'existence et qui était pris entre l'enceinte extérieure et de vieux bâtiments adossés au donjon; mon ami, lui, paraissait très bien le connaître, puisque, sans hésitation, il leva les jambes pour gravir les énormes marches et les mains pour saisir les appuis qui sortaient des murs. Je le suivais, mais, à mon tour, je sentais mes forces s'en aller sous l'émotion : ce n'était plus un halluciné, un somnambule que je soutenais et dont je surveillais les mouvements désordonnés : c'était un homme qui avait conscience de ses actes; un homme qui avait une connaissance, un dessein, une volonté, une âme en un mot. Mais quelle âme? Celle de Mountbell? Impossible. Je ne pouvais creuser cette pensée sans terreur.

Nous montions péniblement, lui se pressant toujours davantage et de plus en plus haletant, murmurant toujours les mêmes paroles, mais avec plus d'assurance et de concision : *Il verra tout, il ne pourra pas.* Arrivés au haut du petit escalier, je m'aperçus, qu'entre le dernier degré et le pavé du corridor de ronde, il y avait un vide; il le savait, l'enjamba, et cette fois c'est lui qui me soutint. Nous fîmes quelques pas encore, puis nous trouvâmes devant une étroite petite porte encastrée dans les murailles du donjon. Nous étions de nouveau dans le noir, mais lui allait toujours avec sûreté, confiance et plus de vigueur dans ses mouvements; nous tournâmes un peu dans un passage qui montait dans l'épaisseur des murs et puis nous arrivâmes à une autre ouverture; nous étions dans la galerie la plus élevée, celle sur laquelle donnait ma chambre.

A ce moment l'anxiété et l'impatience de Mountbell parurent s'accroître; il entra dans la chambre presqu'en courant, se dirigea vers la cheminée, étendit les mains; une attente, une émotion passionnée, une joie transfiguraient son visage.

Et ce fut tout, tout; les mains retombèrent inertes, le corps se renversa et me glissa des bras par terre.

Le changement fut si rapide, que je craignis une attaque d'apoplexie; mais le pouls battait, la respiration continuait, faible, mais régulière. Donc aucun danger; le visage était devenu plus pâle encore, presque cadavéreux; toute expression autre que celle du repos absolu en avait disparu; entre les paupières entr'ouvertes apparaissait le blanc de la sclérotique. C'était un sommeil profond, presque un coma; c'était l'immense épuisement d'un être ayant dépensé toutes ses forces.

Et comment n'en aurait-il pas été ainsi? Une violente tempête avait passé dans ce cerveau et l'homme présent et vivant en avait été renversé. L'âme de l'ancêtre emprisonnée et dormant (Dieu sait en quel profond centre inconnu, en quel groupe de cellules atrophiées par le long repos) s'était réveillée, avait brisé ses chaînes et repris pour un moment l'empire sur ce corps. De terribles impressions s'étaient projetées sur cette conscience et, dans le déchargement subit et impétueux de forces comprimées et étouffées depuis leur premier essor, des messagers effrayants et emportés avaient parcouru des voies qui n'étaient plus suivies. Maintenant, dans son extrême prostration, l'apaisement s'était fait pour cet organisme et le lent et silencieux travail du sang et de la nutrition le ramenait à sa condition normale.

Avec l'aide de son domestique j'étendis Mountbell sur mon lit; la léthargie continuait, mais la figure était meilleure, le pouls plus ample.

Dès que je pus le laisser, je courus à la cheminée; j'étais sûr que ce qu'il y avait cherché devait y être encore.

J'examinai l'intérieur de cette cheminée sous le manteau, j'en examinai le foyer, les parois latérales; j'en explorai les cavités en tapant avec les jointures de mes doigts, et, du côté gauche, en haut, sous la traverse, j'entendis un résonnement. Armé d'un couteau je grattai la croûte formée par la suie et découvris une fente très fine entre les briques; la lame du couteau pénétra dans le mur. Je détachai tout doucement deux briques et une petite niche toute noire de fumée m'apparut. Elle contenait un petit coffret en bois cerclé de fer avec une serrure des plus solides; mais je n'eus pas besoin de la forcer, car le bois léger et presque carbonisé n'offrait aucune résistance. Au fond du coffret était un rouleau de lettres auquel était attaché un anneau d'or et deux petites branches desséchées. Lettres et fleurs, raidies, brunies, étaient presque réduites en cendres et s'éparpillèrent au premier choc : sur les fragments de papier on voyait encore les traces d'une écriture devenue illisible. Mais l'anneau était intact, comme neuf; c'était un massif anneau d'or, avec un gros chaton façonné en cœur; extérieurement il portait un aigle héraldique en émail noir aux ailes tombantes et rigides; intérieurement il était creusé de manière à

figurer la cavité du cœur; une lampe romaine avec un petit rubis en guise de flamme y était gravée, puis autour étaient inscrits ce mot : *Heimlich* et au-dessous les deux initiales entrelacées : *C. R.*

*
* *

Je ne pus dormir de toute la nuit; je veillais Mountbell et je méditais, l'âme oppressée par le double mystère.

Vers les dix heures du matin mon ami se réveilla, étonné, ahuri, comme quelqu'un qui sort d'un long sommeil et se trouve en pays inconnu. Il se sentait excessivement fatigué et ne pouvait se consoler de s'être endormi de cette manière, comme un homme ivre. Lui raconter ce qui s'était passé ne me semblait pas prudent, ayant compris, au moyen de quelques discrètes interrogations, qu'il n'en avait aucun souvenir. Il se sentait humilié de son état de faiblesse, chose, me dit-il, qu'il n'avait jamais éprouvée. Je l'attribuai à la fatigue de la journée précédente, à l'altitude. Bien que j'insistasse pour le faire rester au lit, il voulut se lever. Sauf la fatigue, il était absolument bien; il se leva, passa une robe de chambre, s'assit devant la table et alluma une cigarette.

— Et comment finit l'histoire? me demanda-t il avec une parfaite tranquillité.

— Nous en reparlerons tout à l'heure; maintenant, je vais te faire porter ton déjeuner.

— Allons, répondit-il, on dirait que tu es fâché, parce que je me suis endormi pendant ton récit; et il m'intéressait tellement, au contraire. Que veux-tu? Je me demande encore comment cela est arrivé. Alors, on le fusilla le malheureux? Et pourquoi? L'as-tu su après? Et que cherchait donc mon bisaïeul à Brussaglia?

— Oui, il fut fusillé et dans la même matinée un ordre d'exil fut intimé à Mombel. Il partit aussitôt et fut escorté d'Autriche jusqu'en Hollande où je crois qu'il s'embarqua.

— Tout cela se tient bien, mais n'explique pas le mystère; pourquoi le fils a-t-il été condamné? Quel crime avait-il commis?

— Je n'ai que des inductions : je suppose que la faute du Chevalier de Fortune fut d'être le fils d'une femme, que l'empereur Léopold avait beaucoup aimée; pendant qu'il était dans le Tyrol, ton bisaïeul a dû connaître une comtesse Claudia Félicita, qui serait la mère du Chevalier de Fortune. Claudia épousa ensuite l'Empereur, mais ils vécurent peu de temps ensemble; elle mourut de consomption, soignée, entourée par son mari qui l'aimait passionnément. Ce fut l'unique amour de cet homme, qui est dépeint comme intelligent, mais faible, indécis et cruel. Quelque ennemi de Mombel dénonça les choses au vieil empereur qui, bien qu'il eût convolé en troisièmes noces, conservait toujours un tendre souvenir de la comtesse du Tyrol. La raison d'État et la jalousie concoururent pour chercher à faire disparaître toute trace de la faute de cette femme tant aimée. Peut-être l'Empereur se fût-il contenté d'un emprisonnement perpétuel, si les insistances du père pour aller en Piémont ne l'avaient persuadé qu'il possédait des documents de nature à offenser la mémoire de l'impératrice Claudia; et c'est ainsi que fut hâté le malheur du fils et celui du père, comme je te l'ai raconté.

Mountbell sourit :

— C'est tragique; mais cela me fait penser que, si cet empereur avait été un peu moins Othello et un peu moins Néron, la lignée à laquelle j'appartiens pourrait maintenant figurer dans le Gotha, comme alliée à la maison impériale de Lorraine... Non, décidément, les Peaux-Rouges valent mieux. Mais après tout, tu n'as que des inductions là-dessus et rien de plus.

— Presque des certitudes : les lettres, l'avertissement de Parella, la conduite de Mombel, ses paroles, ses réticences, tout s'explique; de même que la perquisition réclamée par l'Empereur.

— Mais on ne trouva rien, m'as-tu dit. Avant de s'embarquer, Mombel sera venu ici, sans doute, prendre ce qui l'intéressait.

— Non, on empêcha Mombel de retourner en Piémont; de cela j'ai les preuves.

— Tu es vraiment sûr que Mombel ne trouva pas moyen de venir ici! Il le désirait tellement et l'on comprend qu'il ait voulu le faire, même après la catastrophe.

J'aurais voulu lui répondre que Mombel était venu à Brussaglia quelques heures auparavant, en cette chambre même où nous étions, espérant être encore à temps pour sauver son fils! Mais à quoi bon le troubler et bouleverser une fois de plus son esprit? Aurait-il résisté à un second choc?

— Non, Mombel n'est pas revenu, répétai-je; mais j'ai trouvé ici-même quelque chose qui, pour moi, est une preuve des plus valables de la vérité de mes conjectures, et je lui donnai l'anneau.

Il l'examina longuement. Je lui montrai l'emblème de la lampe qui brûle cachée dans la niche du cœur, tandis qu'au dehors on voit l'aigle des comtes du Tyrol; les deux initiales C. R. (Claudia et Rodolfo) et le mot *Heimlich* (secret) révélaient tout.

Il voulut me rendre cet anneau, mais je lui dis de le garder comme étant sa propriété, comme tenant à son château, à sa famille, de même que le tryptique.

— Non, cher ami, me répondit-il, garde-le, toi ; tu me diras comment tu l'as trouvé. Le tryptique, c'est autre chose ; c'est une œuvre d'art et ne sent pas l'Autriche ; il me plaît davantage. Garde cet anneau en souvenir de tout ce que tu as fait pour Brussaglia. A propos, crois-tu que la devise *Heimlich* et l'emblème de la lampe allumée fussent dans la famille de la comtesse Claudia ?

— Je pense que les deux ont été une trouvaille d'amoureux.

— Je ne suis pas de ton avis, ce serait trop romantique, trop moderne. As-tu l'ouvrage de Gottweisswer : *Devisen und Sprüchwoerter* ? Non ? On y trouve toutes les devises et les emblèmes héraldiques. Nous y chercherons ceux de l'anneau, d'ailleurs, dans un antique château comme celui-ci, ce livre a sa place marquée.

PIERO GIACOSA.

Traduit de l'italien par Mlle H. DOUESNEL.

Le propre du temps

—

LE BUDGET MUNICIPAL ET LES ÉGLISES

L'échéance que j'annonçais depuis six mois est arrivée ; et le budget municipal de Paris s'augmente de trois millions.

Ce chiffre, plus éloquent que les considérations transcendantales, attirera peut-être l'attention des honnêtes gens sur les conséquences effrayantes de la nouvelle loi.

Certes, on peut défalquer de ces trois millions, 43.000 francs pour l'indemnité locative de rabbins et de pasteurs et 162.000 du chef de Saint-Augustin et 95.000 afférents à Notre-Dame-des-Champs ; car on ne plaide ici que la cause esthétique, et des édifices comme ceux-là intéressent l'Art, à peu près autant que la Tour Eiffel. Mais Saint-Eustache doit 292.000 francs : et cela rendra stupide tout civilisé ; car, pour devoir cette somme, il faut que cette église ne soit pas classée : sinon pourquoi figurerait-elle sur la liste des avances facultatives consenties ?

Arrêtons-nous à ce point : Saint-Eustache n'est pas un M. H. Grave circonstance que celle-là !

Je sais que la première pierre fut posée en 1532 : on ne la termina qu'au milieu du XVIIe siècle. Ce n'est pas là une pure merveille : mais nous sommes, à Paris, si pauvre en belles églises ; et il faut tenir compte du lieu et des lamentables et blasphématoires chapelles des quartiers riches, qui déshonorent la religion et l'art français à la fois.

Le comité, qui décide de l'historicité d'un édifice, fonctionne depuis 1832 : et en trois quarts de siècle il n'aurait pas vu l'importance archéologique de cette paroisse ? Invraisemblable aveuglement !

Il y a des fanatiques en matière architectonique et fort dangereux. Nous possédons le plan de Viollet-le-Duc pour le remaniement du palais des Papes d'Avignon, à ne citer qu'un exemple de manie systématique dans la restauration.

Au temps où l'on découvrit, *Hugo adjuvante*, le moyen âge, l'œuvre de Pierre Lemercier de Pontoise ne plut pas : cette passion justifiable a fait place à un éclectisme plus compréhensif.

Comme type de transition entre l'ogival qui flamboye en mourant et le retour aux ordres antiques, quel monument présente autant d'intérêt que Saint-Eustache ? La baie en plein cintre avec pilastres ornés s'unit au contrefort gothique avec balustrade de couronnement. Si la façade latérale, devant les Halles, manque d'unité, l'intérieur s'affirme grandiose, avec ses quarante-huit piliers libres à trois étages de colonnes et ses clés de voûte bellement sculptées. La critique technique serait aride ; mieux vaut conseiller aux Parisiens d'y aller voir et aux autres de se reporter à n'importe quelle image. Personne ne contestera le caractère monumental et même imposant de cette église ; et personne ne comprendra qu'on lui ait refusé les M. H. protectrices (1).

A part Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, quelles sont les vraies églises de Paris ? Saint-Germain-des-Prés, Saint-Pierre de Montmartre, Sainte-Geneviève, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Gervais, — Saint-Protais, Saint-Julien le Pauvre, Saint-Médard, Saint-Merry, Saint Séverin et Saint-Eustache : cela fait douze églises, pour une ville telle que Paris ; non que je sois d'avis de laisser s'écrouler Saint-Sulpice, Saint-Roch et le Val-de-Grâce, mais pour rester fidèle à un programme qui se limite à 1600, par persuasion de ne pas même obtenir cette date, comme démarcation conservatrice.

Ni la fabrique dissoute, ni la liquidation en exercice ne veulent payer les 292.000 de dettes de Saint-Eustache : le contribuable parisien tirera donc de sa poche cette somme et bien d'autres, puisque, avant la loi, le chapitre religieux lui coûtait 250.000 francs. Il s'élève pour 1908 à trois millions.

Ce sont là jeux politiques, qu'il ne faut pas tenter

(1) Lorsqu'un monument est dit classé, les travaux d'entretien et de réparation sont à la charge de l'Etat. (*Dictionnaire Larousse* t. VI, p. 205 col. 3).

L'église Saint-Eustache est un monument classé ; mais je crois que cette question ne fait rien à l'affaire d'entretien et de réparations. (*Réponse administrative*, 11 janvier 1908).

d'expliquer. Il ressort de cet exemple que « l'Eglise à la commune » signifie « l'église désaffectée d'abord et démolie ensuite. »

Une ville de 8.637 habitants, comme Etampes, peut-elle assumer l'entretien de Saint-Basile, de Notre-Dame-du-Fort, de Saint-Gilles et de Saint-Martin ?

La paroisse de Longpont (dont la magnifique église était encore entière en 1822 ; par économie on abattit la flèche, le chœur et le transept : ces deux parties ont été reconstruites) subviendra-t-elle à l'entretien de son prieuré Cluniste ?

Faisons au hasard cinq lieues de route de Villers-Cotterets à Ourrouy-Glaignes, nous rencontrons la belle église de Vauciennes du XIIIe, celle de Largny de la fin du XIIe avec beaux apôtres en bois, celle de Lieu Restauré avec sa magnifique rose flamboyante qui sert de grange, celle de Berval du XIIe, celle de Feigneux (XIe et XVIe), celle Pontdron (XII) ; celle de Fresnoy-la-Rivière, celle de Béthoncourt, celle de Gilocourt, celle de Glaignes du XIIe avec des baies romanes de 1210, celle d'Ourrouy (XIIe et XVIe). Puis encore Sery-Magneval du XIIIe, Duvy et son clocher roman.

Je demande pardon de cette aride énumération ; elle s'impose pour démontrer l'incroyable richesse de notre sol. Sur une ligne de cinq lieues, nous rencontrons treize églises admirables, toutes commencées du XIIe au XIIIe, toutes continuées jusqu'au XVIe, c'est-à-dire racontant chacune l'histoire de notre art national. Toutes contiennent des sculptures, des verrières, enfin toutes sont des musées vivants.

Aucune de ces treize communes ne pourvoiera à l'entretien d'édifices d'une importance démesurée par rapport à la population actuelle.

Il n'existe pas une carte monumentale de la France et c'est grand dommage, elle rendrait tangible l'effroyable hécatombe qui menace de *démonumentiser* notre pays, comme on le déboise !

L'indifférence se repose sur la liste des monuments historiques. Pour Avignon elle donne neuf numéros dans lesquels ne sont compris ni l'Église Saint-Didier (XVe), ni la chapelle des pénitents blancs, ni Saint-Agricol (XIVe et XVe) ni la chapelle des pénitents noirs, ni celle des pénitents gris, pleines de tableaux les unes et les autres!

Quant à la façon de traiter les monuments classés, le Palais des Papes sert de caserne, le couvent des Célestins de pénitencier militaire, l'abbaye de S. Ruff d'usine ; trois sur neuf se trouvent donc fort maltraités.

A Arles, au lieu de classer les Alyscamps, dans leur ensemble ; un cimetière composé de tombeaux de pierre ne demande aucun entretien : on a classé l'Eglise Saint-Honorat et la chapelle des Porcelets seulement.

De quelque côté que l'on se tourne, on ne voit que chefs-d'œuvre en perdition!

La France est trop riche : sa prodigieuse fécondité monumentale lui crée de lourdes obligations. Quel pays refuse de payer sa gloire : et faudra-t-il bénir les Jacqueries, les guerres de religion et la Révolution d'avoir soulagé le budget des Beaux-Arts ? Il reste encore trop de merveilles, au gré de certains ; et ce sont les mêmes qui réclament un art pour le peuple, qui rêvent d'esthétiser le logis de l'ouvrier et de lui fournir des pots de belle forme!

Des paroles utiles à prononcer, de la Sorbonne à l'Université populaire, la plus urgente serait la remise, à sa place secondaire, de cette peinture encombrante, qui surprend si injustement l'attention universelle. Il faudrait enseigner la superexcellence de l'architecture et enseigner aussi à la voir : ce n'est pas aussi simple que de regarder une nature-morte de Cezannes. Pour se plaire à la divine proportion, à l'harmonie des profils, au contrepoint du plein et du vide, de la saillie et du retrait, un effort s'impose, bien autre que décider d'un gris plus ou moins fin ou d'une ombre plus ou moins colorée.

Nos vieilles pierres ne racontent pas, comme les Pyramides, l'effroyable manie d'un Pharaon, ou comme Versailles, le parquage et la domestication d'une caste, elles expriment l'espérance, qui fut la source des activités ancestrales, elles éternisent le vœu de nos pères, qui ont bâti en bons maçons de génie, depuis le grand esprit inconnu qui dessina le plan jusqu'au compagnon gouailleur qui fit la caricature d'un chanoine avare ou ridicule, dans sa gargouille. Le temple chrétien ne se divise pas en parties réservées au sacerdoce et au dynaste comme en Égypte ; l'égalité y règne et si jamais la démocratie eut un palais, ce fut la cathédrale du XIIIe siècle. Elle ne s'éleva pas sous le fouet, et au prix de lourds impôts, elle jaillit du cœur de la race comme une fleur d'éternité ; et ce furent des mains enthousiastes ou tout au moins volontaires qui mirent pierres sur pierres.

Le vertige, qui nous pousse à renier le passé, contredit à l'expérience. Une race, comme un individu, porte en elle un ensemble de traits que la vieillesse elle-même ne dément pas ; et en reniant son berceau, on risque de ne plus retrouver sa tombe.

En face de l'humanité, le plus grand titre de notre pays est notre architecture. Ni pour la qualité, ni pour la variété, ni pour l'innumérabilité des œuvres, la France ne connaît de rivale, depuis mille ans. Un tel prestige ne se renonce pas. Pascal pense différemment que le conseil de l'Instruction publique : cependant il garde dans l'enseignement la place due à sa force de pensée et à sa beauté d'expression. L'église ne tient pas le même langage que l'école

laïque, mais, elle aussi, elle doit garder la place due à la hauteur de son idée et à sa beauté d'expression. On n'étudie plus l'histoire dans Bossuet; on lira toujours son *Discours*, d'une ampleur de fresque. Bossuet fut évêque, mais il restera Sa Grandeur, tant que la langue française sera parlée.

Les églises de France ne sont plus des églises, soit! Ce sont des monuments, de tels monuments, qu'il faut les conserver pieusement ou s'avouer barbares.

Voilà pourquoi, c'est un devoir de civilisé et de patriote, de s'appuyer sur cet exemple éclatant de Saint-Eustache non classé, pour demander publiquement quel sera le sort de nos monuments religieux et si leur beauté ne les sauvera pas? Car abandonnés aux communes, ils sont condamnés à périr et par vingtaines de mille!

PÉLADAN.

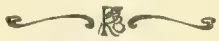

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDEES

René Boylesve : *Mon Amour.*

Le talent le plus aimable en son élégance un peu mièvre, une observation précise, inlassable, — la vie dépeinte par l'accumulation des incidents les plus simples, la notation de l'éphémère le plus menu, en apparence le plus insignifiant — une émotion contenue, les jeux d'une imagination modérée, une langue pure, doucement colorée, au total des dons heureusement disciplinés, un art harmonieux, fort, charmant...

Formulait-on un vœu, c'était de voir cette grâce, parfois maniérée, s'épanouir plus librement, ce charme, enfin sûr de soi, s'épandre en des œuvres plus abondantes, plus pleines, plus vigoureusement concentrées: René Boylesve amplifiait en romans de brèves histoires; ce conteur séduisant s'attardait... on lui devinait plus de sensibilité que d'imagination, plus de goût, d'ingéniosité, d'application que de puissance créatrice. René Boylesve allait se recueillir, renouveler sa provision de souvenirs, vivre, regarder vivre... et composer une œuvre émouvante où se reflèterait plus à l'aise l'opulence de la vie universelle.

On en était sûr.

Rappelez-vous ces livres, *Mademoiselle Cloque*, *La Becquée*, *l'Enfant à la balustrade*... où la province française était évoquée avec une si parfaite vérité, ces livres où l'historien des mœurs devra chercher le portrait le plus fidèle des habitants de nos petites villes et de nos bourgs, notaires et propriétaires, dévotes et nonnains, ménagères laborieuses, jeunes femmes coquettes, enfants désœuvrés... certes René Boylesve a pénétré profondément ce monde de la bourgeoisie mi-citadine mi-rurale, qui peuple nos provinces : il en a peint la vie familiale, il a peint les passions, les intrigues de clocher, la lente activité qui ne dissipe point toujours le redoutable ennui... Ses peintures légères, mais non superficielles, réalistes sans exagération caricaturale, précises sans sécheresse, séduisirent les plus délicats; on aima la fine émotion de cet artiste, son humour voilé, son discret lyrisme... On attendait qu'il se recueillît pour donner une œuvre d'une force neuve; cette œuvre, nous l'aurons... un jour; René Boylesve n'entend point se hâter; il publie *Mon Amour*.

Et nous avons le droit d'être déçus, nous tous qui suivions avec une croissante sympathie les progrès de René Boylesve : nous ne serons point injustes; mais nous dirons franchement notre avis, et pourquoi notre déception se double de quelque inquiétude.

*
* *

Nous attendions un livre substantiel : voici une œuvrette d'où l'observation est presque constamment absente : avec une désinvolture qui ne nous éblouit pas, René Boylesve renonce à ses scrupules de minutieux réaliste : la réalité, René Boylesve ne consent plus à l'étudier longuement; il la fuit; si d'aventure il la rencontre, il l'escamote; il l'escamote avec une jolie habileté, des grâces de prestidigitateur mondain, mais il l'escamote. René Boylesve s'amuse, et nous divertit un instant : ce jeu est frivole; on s'en lasse, et l'on en garde un sentiment de vague rancune et de soucieux déplaisir.

Mon Amour est la monographie d'une passion d'arrière saison : un homme, qui se croyait las de l'amour, sent sourdre en lui une tendresse respectueuse et bientôt ardente, pour une femme dont il sait l'infortune conjugale.

Émouvante complication de ces amours tardives! Étonnements, gratitudes, mélancolies, élans de joie, accès de désespoir, résignation finale, définitive comme la mort! Ah! ne nions pas le puissant intérêt dramatique d'un tel sujet! D'y toucher seulement le livre de René Boylesve excite notre curiosité..... mais pourquoi ce livre est-il si froid? pourquoi les peintures alanguies de René Boylesve, pourquoi le style caresseur de ce dévot de l'amour n'éveillent-ils en nous presque aucun frisson? pourquoi?

Qu'il est timide le début d'un grand amour! Sait-on seulement quand il commence? Marivaux excellait à découvrir les premières manifestations d'une inconsciente passion : René Boylesve n'y est point malhabile : son héros — mettons qu'il s'appelle X.

— dont les notes autobiographiques constituent ce volume, étudie en Avignon les tableaux de la vieille école de Provence, quand il s'avise qu'une « Vierge couronnée », d'Enguerrand Charronton, est tout le portrait de Mme de Pons; nous sommes fixés, et bien avant que X. ait vu clair en lui-même.....

X rentre à Paris; il apprend que le mari de Mme de Pons s'est enfui avec une maîtresse, non sans dépouiller sa femme légitime de bijoux et de sommes importantes : X. remercie la Providence qui lui permet de plaindre Mme de Pons, de la plaindre en secret, de la plaindre ouvertement, et de répandre en discours abondants sa commisération..... Les notes de X. enregistrent ses visites à Mme de Pons, les mots, les attitudes de Mme de Pons, qui ne révèlent à peu près rien de l'âme de cette mystérieuse jeune femme ; son entourage assure que Mme de Pons aime encore l'indigne mari dont elle supporta toujours si doucement les violences et les façons vulgaires; X., va-t-il s'en émouvoir? il est respectueux et raisonnable, et, surtout, et malheureusement, raisonneur.

Et je sais bien que le journal d'un amoureux est la plus monotone des rhapsodies: René Boylesve a-t-il redouté de nous en infliger l'ennui? Il a écourté le journal de X., il l'a émondé de cent façons... pour n'éviter point un autre péril! En dépit des digressions, ce journal semble vide. Voilà qui est grave: ce journal semble vide. Mais s'il laisse une impression d'insignifiance gracieuse, c'est qu'en vérité René Boylesve ne s'est guère soucié de particulariser cet amour, de même qu'il ne prit pas le soin de se renseigner sur ses héros; il est mal documenté: que René Boylesve eut donc tort de ne point considérer X. et Mme de Pons avec toute l'attention qu'il accorda naguère à Mlle Cloque ou au notaire Nadaud!

*
* *

Cet amour n'emplit pas le livre bref et traînant de René Boylesve; cet amour à peine le distinguons-nous, tant il est discret, murmuré en sourdine, tel un leit-motiv à peine perceptible, et qui aurait le rythme d'une timide mélopée. Amour de bonne compagnie, ah! de si bonne compagnie! que son langage est pâle! que ses gestes sont imprécis, flous, en leur élégante convenance! Cet amour n'emplit pas le journal de X: le journal de cet amoureux serait d'une maigreur squelettique, si René Boylesve n'y introduisait de ces vagues développements qui sont aux romans ce que les chevilles sont aux poèmes, et quelques-unes de ces descriptions où triomphe son art de subtil paysagiste.

Et je vous prie de croire que les descriptions de René Boylesve ne dépareraient aucune anthologie les plus menues sont les plus parfaites; je ne sache pas qu'on ait avec plus de magique relief fait surgir des pages d'un livre la vision d'un coin de jardin, d'un minuscule parterre, une branche fleurie, un brin d'herbe frémissant et merveilleux... Quelle ressource! Certes! Mais le paysage distrait René Boylesve de ses personnages, mais la poésie du brin d'herbe le détourne des émouvantes psychologies: ainsi son héros X, ayant enfin conquis l'amour de Mme de Pons, la rejoint à Versailles; que croyez-vous qu'il se passe?

« Je l'ai entraînée au jardin du grand Trianon, à l'endroit que j'aime. C'était une belle journée : le vent était un peu froid, mais je savais bien que là-bas il y avait un abri, au soleil... C'est tout à fait à l'extrémité du palais, dans une petite allée de lauriers et de tamaris, d'où l'on aperçoit les balustres de l'escalier double descendant au grand bassin dont la nappe immobile a l'éclat d'un miroir. Il n'y a jamais personne là. On entendait, sur la gauche, le bruit du vent dans les ormes dorés; quelques feuilles sèches remuaient autour de nous; nous nous sommes tus pour le plaisir de goûter ce grand calme, et nos yeux s'amusaient à regarder la pointe argentée des herbes que l'air caressait, et qui luisaient comme les poils de la loutre au jour. Des vols de moucherons parsemaient l'atmosphère d'une poussière lumineuse. On se se sentait loin et retirés, plus loin que dans la campagne romaine ou dans les champs de Pœstum. Autour de nous, des souvenirs voltigeaient en fantômes... »

Impressions de nature si abondantes et si fortes, qu'on en oublie une autre émotion plus intime! Mélancolie, enchantement où l'on devine à peine la part de l'amour, tant l'auteur semble redouter d'en préciser les paroles, tant René Boylesve se défend de nous faire connaître les complexes et caractéristiques nuances du sentiment.

Le sentiment, René Boylesve ne saurait l'évoquer sans l'associer à des spectacles grandioses ou familiers : et certes, il nous plaît que l'éphémère amour emprunte de ce rapprochement un prestige quasi-divin et une apparence de durée. Encore faut-il que nous ne doutions point de la réalité de cet amour, que cet amour nous ait ému, nous possède... sinon nous redoutons une importune virtuosité... Que penserons-nous des artifices de X., désireux de prolonger dans le passé la joie de son amour, et qui déroule devant son amie un choix de paysages savamment colorés :

« J'ai fait un petit voyage, tu sais, l'année dernière, dans le Midi. Un matin, je me suis promené tout seul dans un bois de pins, et je me suis arrêté à regarder, entre les barreaux d'une grille de fer, un coin de verger isolé dans cette forêt. Il y avait là des choux à grosses feuilles pustuleuses, garnies de perles d'eau, une allée

tapissée d'herbe humide et bordée de jonquilles; là-dessus, des amandiers en fleurs... tu vois? »

Mme de Pons aime ou croit aimer X. : elle se prête aux suggestions de cet intempérant descripteur.

« Je suis avec toi, dit-elle, déjà dans ce temps-là, et je vois!... »

X. continue.

« Plus loin, il y avait une pauvre cabane fermée, comme la grille, avec une chaîne et un cadenas couverts de rouille... tu vois?... tu vois?... Et puis, par une échappée grande comme mon chapeau, entre les branches de pin, ma chérie, *te souviens-tu?* on apercevait l'azur de la rade de Villefranche, et les villas, des dimensions (?) de dés à jouer?... »

Mais déjà, Mme de Pons voit moins bien :

« — Je n'étais pas là! — dit-elle, je n'étais pas là!... »

Mais X... n'a point épuisé sa collection de croquis, il reprend :

« — Un peu plus loin que notre verger fermé, ma chérie, il y a un sentier qui dégringole, sur des rocailles... »

Vous lirez cette page, qui enclôt dans le cadre d'un tableautin un monde harmonieux de sensations...

— Le joli jeu, dites-vous!

— Je vous affirme, moi, que René Boylesve se raille de nous, doucement... Mais qu'il prenne garde! on dira : c'est son passé qu'il désavoue, c'est son art de sincère probité qu'il renie, nous ne saurions en prendre notre parti... on dira cela, ah! que René Boylesve prenne donc garde!

*
* *

Il y a en ce livre *mon* amour que pas un instant X. ne parvient à nous faire prendre au sérieux, il y a *son* amour, l'amour de Mme de Pons... Mme de Pons se donne, puis, au premier appel de son mari, lâché par la belle Gaby Brewster et repentant, se reprend : elle se reprend sans cesser d'aimer; du moins le croit-elle, et nous soupçonnons qu'elle se trompe, mais un instant sa douleur nous émeut, va nous émouvoir... Que René Boylesve est donc coupable, qui demeure insensible à cette peine d'amour, insensible, et si peu curieux! René Boylesve a résolu d'être jusqu'à la fin superficiel : que tout cela est donc sommaire, incomplet, d'une irritante inconsistance! Mme de Pons est « de celles qui sont nées pour être femmes d'un seul homme, fût-ce de celui qu'elles n'ont pas choisi. »

— Mais, encore?...

Ci finit le journal de X..., esquisse gracieuse, légère, décevante...

L'abus de l'esquisse, néfaste en peinture, l'est plus encore peut-être en littérature : incertitude des lignes, faiblesse de la composition, absence d'équilibre, de profondeur, où est l'observation, où est la vérité? Une forme vague, des gestes ébauchés suggèrent un corps sur une toile; les âmes ne nous sont reconnaissables qu'à des traits précis : l'écrivain est astreint à une exactitude minutieuse; sa justesse fait sa puissance...

L'esquisse, en tant qu'œuvre littéraire, n'est jamais que d'un assez médiocre prix; mais elle est révélatrice d'un tempérament : on y cherche la manifestation des penchants secrets, l'aveu des faiblesses qui se dissimulent en une œuvre achevée : cela est amusant, cela est piquant... Quelles constatations ne tirerait-on point de *Mon Amour*? On y relèverait la trace des influences qui se sont, parfois violemment, imposées à René Boylesve, et par exemple celles de Barrès et de Henri de Régnier... On y surprendrait la constante affirmation d'une double tendance, qui semble presque trahir la collaboration de deux esprits fort différents : il y a en René Boylesve un artiste, d'une sensibilité affinée, très vivant, amoureux de la vie, épris de la nature, curieux de sensations, frémissant devant la beauté, enclin à une douce mélancolie; mais j'aperçois aussi un bourgeois provincial, qui hait l'emballement, l'emphase, n'aime que la raison, témoigne du plus solide bon sens..., ces deux personnages triomphent alternativement, comme en un colloque assez rapide, où la poésie et la prose s'affronteraient sans presque se confondre; le second, à mon goût, est un peu rustre : il contemple avec un parfait détachement les agitations du premier; il l'interrompt, constate, délibère, raisonne, et ne saurait dissimuler quelque vulgarité de pensée; il est lent, flegmatique, son flegme ne laisse pas que d'être parfois agaçant...: c'est lui qui a corrigé les épreuves de *Mon Amour* : ainsi s'explique l'allure calme, posée, si sage du récit; ainsi s'explique que les émois, les angoisses de l'artiste se manifestent au total en un langage si correctement mesuré.... l'inquiétude romantique exprimée par un notaire tourangeau à l'esprit, au corps sains...

On retrouverait dans *Le médecin des Dames de Néans*, *Le parfum des îles Borromées*, *Mademoiselle Cloque*, *la Becquée*, l'*Enfant à la Balustrade*, la part de collaboration de ces deux personnages; ils surent, en associant leurs talents, composer des œuvres délicates et fortes; ils vivent... nous voilà bien assurés que René Boylesve ne se laissera pas séduire par un faux idéal d'élégance, et n'évoluera pas vers un désastreux dilettantisme...

LUCIEN MAURY.

LA ROSÉE MAGIQUE

Après la froide nuit, l'aurore vient plus tard,
Et, derrière les bois, dans des vapeurs rougeoie ;
L'alouette, au plus haut des airs, trille avec joie,
Mais la terre frissonne encor dans le brouillard.

Doux resplendissement formé par la nuit sombre
La rosée est d'argent au bord de la forêt,
Et sur les prés en pente, où bleuit la pénombre,
Elle scintille avec un virginal attrait.

Car c'est une fraîcheur encore inviolée,
Un poudroiement exquis d'atomes en cristal,
Parure délicate et finement perlée
Qui vient tout revêtir d'un voile d'idéal.

Au milieu des buissons la toile d'araignée
Devient une rosace en filigrane blanc,
Sa dentelle ténue et de vapeur baignée
Attend le moucheron encore somnolent.

Les trèfles, singuliers sous des pâleurs luisantes,
Paraissent des bijoux frais et diamantés ;
Dans les halliers épais et sur le bord des sentes
C'est un fourmillement de soyeuses clartés ;

Une herbe desséchée est une herbe nouvelle,
Semblant métallisée avec un art subtil,
Et le brouillard, fixé sur les choses, révèle
Dans chaque végétal un merveilleux profil ;

Les plus minces rameaux, les ronces dentelées,
Les vulgaires chiendents, les modestes plantains,
La carotte sauvage aux blancheurs étoilées
Ont des éclats de gemme ou des lueurs d'étain ;

L'herbe est une beauté fragile et scintillante
Où le pied quelquefois hésite à se poser,
Et que bientôt pourtant, plus claire et plus brûlante,
La flamme du soleil fondra dans un baiser !

O rosée automnale ! ô caresse de rêve
Qui va s'évanouir sous le matin brutal !
Prestige cristallin d'une apparence brève !...
On ne peut y toucher, pas plus qu'à l'idéal,

L'idéal !... volupté qui jamais ne demeure !...
Diamant fugitif qui se résout dans l'air,
Et dont l'adieu tremblant finit dans un éclair !
Perle d'eau qu'on ne peut cueillir sans qu'elle meure !

CHARLES GRANDMOUGIN.

LA VIE LABORIEUSE A PARIS

« Le printemps nous disperse et l'hiver nous rallie ! » s'écriait, dans l'un de ses prosaïques poèmes, le bon abbé Delille. Les journées froides et nébuleuses, où de la tristesse semble éparse dans l'air, nous invitent en effet à l'effort intérieur, au travail. Le sol boueux, les passants rares et pressés, la brume, ne donnent-ils point à nos carrefours un vague aspect d'alentours d'usines?

C'est par ces matins obscurs et ces longs soirs mouillés, qu'il est curieux d'observer la vie laborieuse de Paris. Elle commence en pleine nuit. Dans les rues, plus sonores et plus noires, par la hauteur des murailles qui les enserrent, de loin en loin des devantures métalliques grincent, quelques lumières scintillent, offrant, dans l'hostilité des ténèbres, aux ombres qui passent, le bon refuge de boutiques, munies de pain, de café chaud, d'alcool. Des êtres pâlots déambulent sur le trottoir : chiffonniers aux gestes bizarres, balayeurs de rue, pauvres diables sans gîtes, — songez à l'éveil de Montmartre dans l'opéra de *Louise*. Mais déjà ces promeneurs silencieux, imprécis, se font plus nombreux ; les faubourgs déversent le flot lourd et noir de leurs habitants : gens de service, tenus de préparer le bureau ou le magasin, palefreniers, ouvriers de toutes sortes, que réclame l'œuvre innombrable de la capitale.

Le jour point, vitreux, clignotant. De tous les quartiers éloignés arrivent maintenant des gens frileux, qui s'empressent ; les gares dégorgent par milliers, des habitués, qui, sans délai, sans bruit, se mettent en marche, comme affamés de travail ; les omnibus s'ébranlent, chargés, malgré l'aigre brise, jusque sur l'impériale ; dans les grandes artères, le défilé rapide, grossissant, s'oriente vers le centre des affaires. C'est l'armée des employés, qui envahit Paris, pour le parer, l'animer : armée peu bavarde, bien que diverse d'âges et de sexes, mélangée de fringants commis et de jeunes filles ou de femmes, — preste, de tenue simple et correcte.

Quel cheikh notoire, amené du sud-algérien devant la splendeur de la capitale, s'écriait, déçu :

Ville cruelle, que cette capitale dont les habitantes frêles et gracieuses doivent, à peine la nuit finie, malgré les intempéries, se hâter vers le labeur fastidieux, exténuant ! Faut-il que les hommes soient peu vaillants pour assujettir leurs compagnes à ce dur esclavage ! Faut-il que la vie soit parcimonieusement distribuée, pénible à gagner, pour que, dans les familles, chacun, même le plus faible, s'y emploie !

Quel contraste, avec le pays du soleil, où les femmes ne connaissent que les faciles soins domestiques et la joie de vivre. Grâces soient rendues à Allah !

Cette armée est bientôt à son poste. Dans les bureaux époussetés, chauffés, la tâche quotidienne est reprise ; le bourdonnement du labeur s'étend sur la cité : c'est l'heure, où, à leur tour, se présentent les chefs de ces multiples équipes, petites ou grandes : banquiers, commerçants, usiniers, directeurs des affaires sans nombre qu'accomplit Paris. Sur les trottoirs se distinguent maintenant les hauts de forme impeccables, les magnifiques pelisses ; sur la chaussée, les fiacres, les autos se pour-

chassent. C'est l'animation coutumière, brillante, de Paris qui commence.

Peut-être n'est-ce pas dans notre capitale, cependant, qu'il faut contempler les fourmillements humains les plus denses et monstrueux. A Londres, quel n'est point le grouillement inouï de la City, quand le monde du travail y afflue, — le mouvement fantastique, bien qu'ordonné, des interminables quais noirs, où les navires battent le pied des docks, tandis que leur cargaison, par le jeu rapide des poulies, monte ou descend — l'affluence marchande, sur le Strand, où voitures de commerce, employés, omnibus, s'enchevêtrent, sans cesser de courir!

Et qu'est la vieille cité britannique, nous content les voyageurs, auprès des Métropoles industrielles du Nouveau-Monde? ici, c'est une humanité babylonienne, réunissant toutes les races, parlant tous les dialectes, cumulant toutes les déchéances et tous les appétits, qui se précipite vers l'effort, vers le gain.

Est-ce à dire, lorsqu'on revient des pays où vibre la « vie intense », que Paris apparaisse comme une vieille ville d'art, d'activité ralentie, où n'habitent plus que de spirituels flâneurs et d'aimables rhéteurs?

Vous le croirez difficilement, vieux Parisien, diligent et fin, assoupli aux besognes utiles, l'esprit sans cesse à l'aguet? Pénétré de l'expérience du passé, vous exercez, érudit, orfèvre, fabricant de meubles, que sais-je encore, une profession où vous êtes un maître. Et cependant, vieil étudiant, jamais satisfait de soi-même, vous feuilletez les grimoires, scrutez les modèles d'autrefois; vous assistez aux conférences savantes, toujours en quête d'enseignements plus subtils, toujours en travail d'une œuvre parfaite. Vous ne vous accordez de distractions, que celles qui rendent l'esprit plus alerte, plus pénétrant.

Certes, vous êtes particulièrement expert en l'art de besogner; mais combien n'avez-vous pas autour de vous d'émules, de disciples? A Paris, l'activité de l'homme semble doublée. Légion sont ceux qui exercent deux professions! Ce pédagogue, consciencieux et vibrant, est un écrivain distingué; ce médecin, accablé de clientèle, qui, du matin au soir, et, on peut le dire sans beaucoup exagérer, du soir au matin, dispense des consultations ou court au chevet des malades, est un authentique savant: Il poursuit dans un laboratoire des recherches d'une minutieuse difficulté; il fait un cours approfondi à la Faculté; il rédige des mémoires d'une audacieuse et sûre originalité; cet avocat, estimé au barreau, et si fort achalandé, suit avec zèle les entreprises politiques de son parti, qu'il représente à la Chambre; jusqu'à ce brave cocher d'omnibus, qui est concierge, jusqu'à ce concierge, qui est savetier: chacun mène de front deux activités!

La France est une nation petite par le nombre de ses citoyens. Elle est une des moins aptes à pratiquer l'association, la coopération, formule moderne de la grande production et du progrès social. Partout où un effort collectif, coordonné, est nécessaire, elle échoue. C'est ainsi que, bien qu'elle possède nombre de politiques instruits, d'un réel mérite, elle ne réussit qu'à former de mauvais gouvernements. Cependant, elle brille par son goût, son luxe, ses arts, ses lettres... A qui doit-elle ce prestige, en dépit du sort contraire, sinon à l'activité ingénieuse, de ses provinces, et surtout à sa populeuse capitale, si habile à dresser les hommes à l'effort, au talent?

« Paris! principe et fin! Paris! ombre et flambeau!
Je ne sais si c'est mal, tout cela! mais c'est beau!
Mais c'est grand! Mais on sent jusqu'au fond de son âme
Qu'un monde tout nouveau se forge à cette flamme. »

A. de Vigny.

Le Parisien qui vit à Londres est tout étonné de ce qu'il voit de loisirs, de divertissements, dans cette métropole vouée au culte absorbant des affaires. C'est que là, si l'homme est entraîné à fournir un vigoureux effort, il l'exige de durée restreinte. La journée de bureau, celle de l'usine est brève; l'après-midi du samedi est libre; tout le dimanche demeure consacré au repos. Le travailleur consent à être un rouage ponctuel, exemplaire; mais il revendique le temps nécessaire pour s'ébattre au grand air, se distraire, mener la vie de famille, en un mot pour être homme.

Si donc l'activité britannique se distingue au premier rang, dans l'ordre économique, ce n'est point qu'elle soit plus intense que la nôtre : loin de là ! c'est qu'elle est parfaitement répartie, disciplinée, régulière.

Suivrons-nous le plus claironnant des chefs d'Etat, dans ses assertions aventureuses, ainsi quand il déclare présider aux destinées d'une nation neuve, qui l'emporte par l'intensité de la vie? Pas davantage. Là aussi, des nuées de travailleurs bien dressés fournissent un labeur productif. Leur effort est-il plus soutenu, plus tenace que le nôtre? c'est le contraire qui semble juste.

L'un des observateurs les plus sagaces, qui aient écrit sur les choses d'Amérique, M. Urbain Gohier, conclut : « L'énergie américaine est une légende... On travaille cinq jours par semaine... « Ah! ces ouvriers gras et bien vêtus, bien lavés, bien reposés, avec des salaires de professeurs au Collège de France, à côté de nos prolétaires hagards !... »

Dans la plupart des pays étrangers, même souci du confort, du loisir. L'ignorance de la dot ne contraint pas les parents à s'exténuer pour leurs enfants. On emprunte même au besoin, pendant les années de débuts, quitte à rembourser à l'âge du travail lucratif. La vie est plus aisée, plus large. La province française est sans doute la plus passionnée d'économie, Paris, le plus épris de labeur.

Arriver parmi nous, dans l'acception usuelle, qu'est-ce sinon se multiplier en efforts, de dix à cinquante ans; donner ses veilles; sacrifier ses nuits; s'acharner aux démarches profitables, et à l'érudition excessive; écrire, lorsque retentit le chant du coq, la page dont le métier a retardé la rédaction, ou les observations faites au laboratoire la veille; renoncer aux joies normales de la jeunesse et de l'intimité; s'user prématurément... pour parvenir, moins hasardeusement, moins tardivement, à des honneurs, en somme bien vains!

Cependant, il y a quelque chose de noble dans l'effort, même porté au paroxysme, surtout exagéré jusqu'à la duperie. — Et, privé d'hôtes étrangers, en cette saison disgrâciée, Paris est beau à considérer, par ces sombres journées d'hiver, dédaigneux des intempéries, tout à son millénaire labeur...

Jacques Lux.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 8 — 5e SÉRIE — TOME IX — 22 FÉVRIER 1908

LES SOUVENIRS D'UN HOMME D'ÉTAT DU SECOND EMPIRE (1)

9 janvier 1854. — Il faut le dire bien haut, jamais la France depuis 39 ans n'a joui d'un calme plus profond, en face cependant de trois calamités les plus capables de la troubler et de l'agiter : le choléra, une crise alimentaire au dedans et la menace suspendue depuis neuf mois sur sa tête d'une guerre universelle au dehors.

Certes, s'il est un fléau qui puisse semer au sein des populations les plus paisibles la désaffection et le désordre, c'est la disette, c'est l'enchérissement excessif de toutes les denrées alimentaires de première nécessité produit par une récolte insuffisante.

Toutes les années qui ont été marquées en France par ce fléau, sous la Restauration, sous Louis-Philippe, ont été marquées aussi par des troubles multipliés, des désordres graves, témoin l'année 1847. Et quand on a vu ce fléau, en tout temps si redoutable, sévir parmi nous au lendemain, pour ainsi dire, du jour où s'était fondé le gouvernement impérial ; au sein de nos populations, la veille même, si profondément agitées par les prédications anarchistes du socialisme ; dans un moment enfin où les complications du différend turco-russe, prenant chaque jour une gravité plus grande, menaçaient et menacent encore l'Europe d'une guerre générale et en attendant portaient et portent le trouble et l'hésitation dans tous nos grands centres commerciaux et industriels, n'était-on pas fondé à craindre que tant d'éléments de désordre, s'accumulant au seuil d'un hiver, qui, dès le début, s'annonçait comme devant être redoutable, ne produisissent quelque explosion redoutable ?

Il n'en a heureusement rien été. Ce résultat est dû à l'influence du nom de Napoléon et aux sages mesures prises par le Gouvernement.

—

10 janvier 1854. — Le ministère de l'Intérieur dirigé par M. de Persigny ne marche pas. Le choix des préfets et des sous-préfets est détestable, fait sans intelligence des vrais intérêts du Gouvernement. M. de Persigny, esprit distrait, un peu léger, vaniteux, court après les grands noms. Ce n'est de sa part qu'une faiblesse d'esprit. Il n'entend rien à cette grande et difficile administration. Il subit les impressions de tous ceux à qui il accorde momentanément sa confiance ; il est capricieux et ses faveurs s'égarent très souvent sur des personnes qui ne méritent pas d'être élevées à un poste de confiance. C'est le seul ministère qui boîte.

Voici le portrait de M. Thiers fait par Napoléon III, alors qu'il n'était que président de la République : « Fataliste dans son histoire, fatal dans ses conseils, fat dans ses résistances.

« Réunissant en lui tout ce qu'inspirent et contre la Providence, le culte du hasard, et contre le pouvoir, le génie du renversement, et contre soi-même l'excès de sa vanité.

« S'amusant avec son esprit, s'abusant avec son ambition, s'usant avec sa rouerie. »

—

20 janvier. — Tacite disait de Vespasien revenant en triomphe à Rome après ses victoires en Judée :

(1) Voir la *Revue Bleue* du 15 février 1908.

« In illo nihil timidum, nihil arrogans, et in rebus novis, nihil novum, ut imperare posset magis quam vellet. »

Ne dirait-on pas que ces paroles ont été écrites pour Napoléon III ?

—

1856, février. — Un des grands malheurs de la situation actuelle, c'est de voir à la tête du plus grand nombre des départements des préfets qui n'ont pas le moindre sentiment, la moindre conscience ni des institutions qui nous régissent, ni de leur propre situation. Ils ne font rien de ce qu'il faut pour faire aimer l'Empereur et sa dynastie et ce n'est pas de leur faute si le grand nom de Napoléon est si populaire.

Un autre malheur résulte aussi du choix qu'on fait pour recruter les grands corps de l'État. Dans le Sénat on voit figurer un grand nombre d'hommes blasés sur tout ce qui tient aux devoirs de la fidélité et de la constance dans les opinions; des gens profondément sceptiques qui ne soutiennent un gouvernement qu'autant que le gouvernement les soutient ; qui s'en servent au lieu de le servir.

Il en est de même de la grande majorité du Conseil d'État. Parmi ses membres, il y a des hommes d'une incontestable valeur, mais bien peu ont une perception bien nette et bien intelligente des institutions nouvelles. Ayant passé la plus grande partie de leur vie dans l'atmosphère du gouvernement parlementaire, ils ne peuvent pas se défaire de ces détestables habitudes de contradiction mesquine, frisant la taquinerie. Aussi la plupart des grandes questions sont-elles rarement discutées de haut et avec la véritable ampleur intellectuelle des vrais hommes d'état.

Napoléon III ne se préoccupe pas assez du choix des hommes; parmi les personnes qui l'entourent bien peu sont dignes de cet honneur par leur capacité et leur dévouement.

L'Impératrice, de son côté, au lieu de grouper autour du trône les dévouements réels et éprouvés, tend la main à une foule de prétendus nobles, qui exploitent âprement la situation qu'on leur fait et qui ne portent aucune force à ce que jette sur eux l'éclat de la faveur et des honneurs; loin de là.

Il faut l'avouer, cependant : toutes ces misères disparaissent sous la prodigieuse splendeur d'une politique sans exemple. A l'intérieur, le calme le plus parfait, la prospérité la plus étonnante, malgré les mauvaises récoltes pendant trois années successives; la plus féconde impulsion imprimée à tous les ressorts de l'activité nationale. A l'extérieur, replacée si haut qu'elle tient en ses mains les destinées du monde.

Nous assistons à de grands événements; et pour nous qui les coudoyons, pour ainsi dire, qui les touchons et les voyons de si près, ils n'ont pas toute leur grandeur, parce qu'ils ne se présentent pas à nous sous leur vrai jour; mais ils acquerront pour la postérité des proportions colossales.

Il a quatre ou cinq ans à peine que la France a été arrachée aux convulsions de l'anarchie, et la voilà dominant les destinées du monde, elle qui, depuis 1815, se traînait tristement à la remorque tantôt de la Russie sous les Bourbons, tantôt de l'Angleterre sous Louis-Philippe. Mais quel incomparable service rendu à la civilisation européenne ! Si les Russes s'emparaient de Constantinople, l'Europe étouffait sous les étreintes moscovites. La chute de Sébastopol, sous les efforts de notre héroïque armée, a éloigné pour longtemps, si ce n'est pour toujours, ce redoutable danger. Et quel est le gouvernement qui pouvait entreprendre une pareille guerre !

—

Dans les négociations actuelles, pour arriver à la paix avec la Russie, Napoléon III se montre ferme, mais modéré. Cette modération pourra le servir grandement pour sa politique dans l'avenir, car on ne pourra pas l'accuser d'être tourmenté par l'esprit de conquête ou d'agitation, comme son nom le faisait craindre aux esprits à courte vue.

—

L'empereur Napoléon est impitoyable pour les fautes de ses amis, faible pour celles de ses amis douteux.

—

Voici les noms des différents membres du Congrès de Paris (suivent les noms et qualités).

—

La première fois que le comte Orloff a vu l'empereur Napoléon, celui-ci lui a dit : « Eh bien, monsieur le Comte, nous apportez-vous la paix ?

— Je viens vous la demander, Sire, répondit Orloff. »

—

17 mars 1856. — L'Impératrice a mis au monde hier matin à 3 h. 1/4 un prince. Les douleurs l'avaient prise dans la nuit de vendredi au samedi 15 à 1 heure.

Quoi qu'en dise le *Moniteur*, l'Empereur ne se trouvait pas dans la chambre de l'Impératrice au moment de l'accouchement. Les cris, arrachés par la douleur, que poussait l'Impératrice, avaient fort ému et fort abattu l'Empereur, qui n'avait pu garder son calme et son sang-froid.

Les médecins, M. Dubois, entre autres, voyant qu'il était nécessaire d'employer le forceps, pria M. le Garde des Sceaux Abbatucci d'engager l'Empereur à se retirer. M. Abbatucci le dit à l'Empereur.

— Pourquoi donc? reprit Sa Majesté.

— Parce que vous gênez Messieurs les médecins.

— Le moment approche et ils craignent que votre émotion ne les trouble; si, par hasard, il survenait quelque chose, je vous promets de vous avertir. »

L'Empereur se retira en effet; la vue du forceps l'aurait effrayé sur le compte de l'Impératrice et de l'enfant.

M. Abbatucci a annoncé à l'Impératrice le premier qu'elle venait de donner le jour à un prince.

— « Oh! dit-elle, je n'ai pas eu tant de bonheur!

— Je vous affirme que c'est un prince », reprit le ministre.

L'Impératrice lui tendit alors la main avec une expression de véritable bonheur.

L'empereur rentra immédiatement et se dirigeait vers le nouveau-né. M. Abbatucci lui dit: « Allez embrasser d'abord l'Impératrice, c'est elle qui a souffert. »

Et aussitôt qu'il eût embrassé l'Impératrice et son enfant, M. Abbatucci dit à l'Empereur :

— Sire, permettez-nous de vous embrasser à notre tour.

Et alors l'Empereur embrassa la princesse Mathilde, la princesse Bacciochi-Camerata, la princesse d'Essling, le prince Napoléon, qui avait tout juste l'air content, le prince Lucien Murat, M. Abbatucci et M. Fould.

—

25 mars. — L'Empereur a envoyé un cadeau à chacune des personnes qui ont assisté à l'accouchement de l'Impératrice. Mon père a reçu un magnifique service à dessert de porcelaine de Sèvres, cent assiettes, douze compotiers, deux étagères, deux magnifiques coupes et un très beau vase à pied.

L'Empereur voulait lui donner une tapisserie des Gobelins. M. Abbatucci a remercié l'Empereur en lui disant : « Que voulez-vous que j'en fasse? Je ne suis pas riche, et par conséquent je n'aurai jamais d'assez beaux appartements pour y tendre cette tapisserie. »

—

26 mars. — Je viens d'être positivement informé d'un fait très significatif aujourd'hui.

Aussitôt que l'Empereur Napoléon eût reçu la nouvelle de la prise de Sébastopol, il écrivit une lettre à l'empereur Alexandre. Voici le sens à peu près de cette lettre.

L'empereur Napoléon a écrit que le sort des armes venait de se prononcer contre la Russie; qu'il était vainqueur aujourd'hui, mais qu'il pouvait être vaincu: que les armes russes avaient reçu un nouvel éclat par l'énergique defense de Sébastopol; qu'il fallait mettre un terme à cette horrible effusion de sang humain; qu'il ne devait pas, lui Alexandre, avoir la pensée de suivre les errements de la politique héréditaire de ses pères en songeant à vouloir faire des conquêtes : pas plus que lui, Napoléon, n'avait la prétention d'égaler ou de vouloir égaler la gloire militaire de son oncle ; que les bienfaits de la paix seuls devaient les préoccuper, et ici, il paraît que l'Empereur Napoléon a tracé de main de maître un tableau de tous les bienfaits résultant de la paix, etc.

Cette lettre aurait tellement impressionné l'empereur Alexandre, dont les tendances d'ailleurs ont toujours été pacifiques, qu'il fit venir Nesselrode à qui il communiqua la lettre de l'empereur Napoléon, et depuis ce jour ont commencé entre les deux souverains des négociations diplomatiques qui ont abouti au Congrès de Paris.

Par conséquent, l'Autriche n'a pas joué dans cette affaire le rôle qu'elle s'attribue si complaisamment.

Il paraît que cette correspondance de Napoléon III avec Alexandre est extrêmement remarquable à tous les points de vue.

—

9 juin 1856. — Il y a eu aujourd'hui à Saint-Cloud Conseil des ministres. On a agité la question de la régence. La discussion a présenté une singulière physionomie. Certains ministres, ne connaissant pas le fond de la pensée de l'Empereur, ont, de suite, émis l'avis qu'il fallait donner la régence à l'Impératrice sans réserve, ni restriction. Ils croyaient par là, entrer complètement dans la pensée de l'Empereur et lui être agréable. C'est toujours la même chose. On veut plaire avant tout au souverain, sans s'inquiéter des suites de certains conseils et de certains avis et sans envisager les vrais intérêts du pays et ceux du souverain qu'on croit servir.

En prenant en mains les intérêts du pays, on sauvegarde ceux de la dynastie. M. Abbatucci a combattu vivement l'opinion émise par certains de ses collègues. Il a dit que l'Empereur devait toujours rester le maître de la situation et avoir le droit de retirer la régence à l'Impératrice elle-même, le cas échéant. qu'il y avait là un grand intérêt d'ordre public qu'on serait coupable de négliger, etc., etc.

MM. Billault et Walewski ont soutenu la même thèse, et l'Empereur s'est prononcé complètement dans ce sens. Les autres ministres se sont pris à leur propre piège. Ils croyaient faire plaisir à l'Empereur en prenant exclusivement la défense de l'Impératrice ou de ce qu'ils croyaient être les intérêts de l'Impératrice.

Les voyages de l'Empereur à Lyon, à Avignon, Tarascon, Arles, Orléans, Tours, Angers, Nantes, lui ont conquis une prodigieuse affection de la part des populations.

Il faut avouer qu'il a fait cela avec le plus grand élan du cœur.

Il reçoit une dépêche à midi 1/2, par laquelle on lui annonce les inondations du Rhône, et à 2 h. 1/2, le chemin de fer l'emportait vers les régions dévastées par le fléau. La réception que les populations lui ont faite est prodigieuse, littéralement. Toutes les opinions se sont tenues devant cette héroïque audace de l'Empereur des Français, s'exposant aux plus grands dangers, sur une mauvaise barque, pour aller porter des secours et des consolations à de malheureuses victimes d'un horrible fléau.

A Lyon, les légitimistes eux-mêmes, qui demeurent dans les quartiers de la place Bellecour, l'ont accueilli avec des démonstrations très vives de joie. A Tarascon, l'Empereur se trouvant sur une barque (il a parcouru ainsi plus de 4 kilomètres) et les mariniers l'ayant mal dirigée, l'Empereur ne pouvait débarquer sans se mouiller, des portefaix se jetèrent à l'eau pour le charger sur leurs épaules et celui qui est arrivé le premier était un *rouge déterminé* et, depuis ce moment, c'est un partisan déterminé de l'Empereur.

M. Guyot a écrit à un de ses amis une lettre sur ce voyage de l'Empereur et il ajoutait ceci : « Si les inondés pouvaient avoir en argent ou en biens ce que le voyage a rapporté à l'Empereur d'affection et de popularité, ils seraient comblés. »

—

22 juin. — Le jeudi 12 juin, le prince Napoléon et le prince Jérôme se sont rendus à Saint-Cloud. Ils ont eu avec l'Empereur une entrevue assez orageuse. Le prince Napoléon a vivement reproché à son cousin de le laisser de côté, de ne jamais penser à lui dans les grandes occasions; ainsi, par exemple, il trouvait mauvais que l'Empereur ne l'eût pas emmené avec lui dans ses voyages pour les inondations. Le prince Napoléon ajoutait que l'Empereur saisissait toutes les occasions de l'amoindrir, de l'effacer, etc.

Les trois interlocuteurs se promenaient et pendant tout le temps que le prince Napoléon a parlé, avec une grande véhémence d'ailleurs, l'Empereur est resté impassible sans mot dire. Ce n'est qu'à la fin que, s'adressant à son oncle, il lui a dit : « Eh bien ! mon oncle, comment vous trouvez-vous de votre séjour à Villegenis ? » C'est de cette façon qu'il a rompu l'entretien.

Il faut avouer que les reproches du prince Napoléon sont assez singuliers. L'Empereur depuis le commencement, depuis le 10 octobre 1848, lui avait créé la plus belle situation du monde, qu'il a gâchée à plaisir par son attitude, par ses relations, par sa manière d'agir, par l'intempérance de sa parole qui lui fait beaucoup d'ennemis et lui attire souvent de véritables désagréments.

Ainsi, l'autre jour, en plein conseil de famille, il a reçu une leçon assez fâcheuse. Voici à quel propos :

Le conseil de famille est saisi d'un procès assez singulier On sait que le prince Jérôme avait épousé à l'âge de dix-huit ans, miss Patterson, en Amérique. Napoléon Ier cassa ce mariage, dont un fils était né, par un simple décret. Ce fils, que le prince Jérôme avait toujours reconnu comme tel, est venu à Paris, dans ces derniers temps, sur les instances du prince Jérôme, qui l'a présenté à l'Empereur, lui et un fils âgé de 19 ans. L'empereur leur a reconnu la qualité de Français et il a fait incorporer le jeune homme dans le 7e de hussards avec le grade de sous-lieutenant et l'a fait partir pour la Crimée, où il s'est fait aimer et estimer par tous ses camarades. Le prince Napoléon a jeté feu et flammes, parce qu'il a appris que son frère et son neveu avaient recouvré leur qualité de Français et alors, aussitôt son retour de Crimée, il n'a pas eu de repos qu'il ne fît remettre sur le tapis la question de savoir si le fils et le petit-fils de miss Patterson pouvaient être reconnus comme Français et comme fils légitimes du prince Jérôme. L'Empereur avait montré au jeune Bonaparte Patterson une véritable affection, de là les craintes du prince Napoléon; de là ses irritations et ses menées. Bref, l'affaire a été soumise au conseil de famille et a été plaidée par Me Berryer pour les deux Bonaparte et par M... (en blanc dans le manuscrit) pour le prince Napoléon, le prince Jérôme et la princesse Mathilde.

Il y a quelques jours, le conseil étant réuni, le prince Napoléon dit avec une brusquerie de manières et de langage : « Ah çà ! Vous allez juger cette affaire avant mon départ. Il faut en finir ! »

Tout le monde était indigné, mais personne ne répondait. M. Abbatucci se lève et dit au prince : « Nous ne sommes pas à vos ordres. Nous jugerons cette affaire quand nous voudrons, à notre heure, à notre jour. Vous n'avez pas le droit de nous imposer votre volonté. »

Le Prince se retira après cette réprimande justement donnée et parfaitement méritée. Le conseil de famille se compose : 1° du prince Jérôme (qui vient d'être remplacé par le prince Napoléon; 2° de M. Abbatucci, ministre de la Justice (qui préside quand le prince ne préside pas); 3° MM. Fould, ministre d'État; 4° de Morny, président du Corps législatif; 5° Troplong, président du Sénat; 6° Baroche, président du Conseil d'État; 7° Royer, procureur général de la Cour de cassation; 8° d'Ornano, gouverneur des Invalides, etc.

Ce Conseil est institué pour décider de toutes les affaires relatives à la famille impériale et à la famille civile, sauf approbation de l'Empereur.

(*A suivre.*) ABBATUCCI.

LA CRISE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE

Lorsque le parti républicain, sous l'influence de ses doctrines et sous l'action plus pressante et plus puissante des faits, se résolut à dénoncer le pacte qui liait l'État français à l'Église, ce ne fut ni de pleine gaieté de cœur, ni sans quelque appréhension. Si longuement préparée que fût cette grande réforme, les moins timorés n'étaient pas entièrement assurés de sa maturité. Elle leur apparaissait grosse d'orages, peut-être de séditions.

Or la loi votée, appliquée, rien ne troubla l'indifférente sérénité du pays : çà et là seulement quelques incidents aussi dépourvus d'importance que de spontanéité. La croisade devenait chicane ; on répandit, heureusement, beaucoup d'encre et peu de sang.

Phénomène singulier, plus la société laïque demeurait calme, plus l'Église était bouleversée. Ce n'était pas le médiocre et naturel souci du lendemain, la préoccupation matérielle du pain quotidien, qui agitaient les prêtres, anciens fonctionnaires. Quelque chose de plus subtil, de plus profond, de plus intime atteignait le monde religieux dans son principe, presque dans son âme. Le malheur des temps, la persécution apparente, la misère relative devaient, semble-t-il, le ramasser sur lui-même, concentrer toutes ses énergies pour la défense et pour l'action. L'unité d'une doctrine antique et souveraine n'allait-elle pas être animée et fécondée par l'étroite union des cœurs catholiques meurtris et irrités?

Le contraire s'est produit.

Ce n'est pas du dehors que vient à l'Église le déchirement dont elle souffre. La séparation en apparaît plutôt l'occasion que la cause. Elle fut moins persécutrice que libératrice. Mais si elle délivra l'Église de certaines entraves, elle l'a privée du support officiel qui la faisait une et stable, sinon vivante. Un rapprochement séculaire avait pénétré l'État de la force hiérarchisée de l'Église. Depuis le Concordat il lui avait largement rendu ce qu'il avait reçu d'elle : il lui donnait des cadres, une ossature, toute une organisation administrative. Le prêtre, devenu fonctionnaire impérial, recevait à la fois des préfets et des évêques une double et concordante empreinte d'abnégation intellectuelle et de docilité politique. Brusquement affranchi de la tutelle indiscrète de l'État, supportera-t-il moins patiemment la lourde et majestueuse domination de l'Église? Il reprend sa liberté comme citoyen. Ne va-t-il pas la réclamer comme croyant, l'imposer comme penseur?

L'Église souffre — c'est certain — de la crise que lui impose une liberté, qu'elle n'a pas voulue, à laquelle rien ne l'a intérieurement préparée et dont beaucoup de prêtres pressentent la forte et redoutable séduction. Ce n'est pas seulement la pensée individuelle de quelques ecclésiastiques, tentés par la curiosité scientifique moderne, qui décèle cette crise de liberté. Elle se révèle plus grave, plus générale et plus angoissante, dans l'obligation, inopinément surgie pour l'Église, de vivre par elle-même et par elle seule dans un milieu de liberté.

Pourra-t-elle s'accommoder à des conditions nouvelles, obscures, complexes et troublantes? Doit-elle même l'essayer? Au vrai, c'est bien ainsi que se pose le problème. Tout effort d'adaptation ne serait-il pas un commencement d'abdication? Pour l'Église éternelle s'assouplir, c'est s'affaiblir, c'est en tout cas s'abaisser. Ne mentirait-elle pas à sa définition en se subordonnant misérablement aux conditions, aux contingences, aux compromissions des siècles... de notre siècle? Sans doute, dans le cours banal des événements sans gloire, elle incline son intransigeance hautaine devant les habiletés d'un opportunisme expérimenté ; elle sait donner et retenir, concéder et reprendre au gré d'une politique, qui se console de la diversité de ses moyens par la persistante unité de sa fin. Mais il est des heures où elle est en scène. L'univers a les yeux fixés sur elle. Il convient alors qu'elle se montre telle qu'elle veut être. Elle se raidit, dans la superbe de son attitude traditionnelle, et s'efforce de montrer à tous que les coups profanes sont impuissants à troubler sa sérénité, à atteindre son prestige, à diminuer son pouvoir. Jusqu'à ce jour l'État avait aidé l'Église, non seulement parce qu'il lui accordait les bénéfices du budget et du protocole, mais aussi parce que le fonctionnement tout administratif de la machine gouvernementale broyait en ses rouages les initiatives téméraires, les curiosités indiscrètes, les impatiences hérétiques des membres du clergé.

Le Saint-Siège doit aujourd'hui suffire seul à cette tâche de compression salutaire. Il s'y est dès longtemps entraîné. Toute la politique des papes dans notre pays a été une lutte obstinée contre des tendances et des tentatives d'indépendance, toujours réprimées et toujours renaissantes. Démocratique et plébiscitaire, telle s'était constituée l'Eglise des Gaules. Telle elle était demeurée des centaines d'années. Parlementaire en quelque sorte sous la direction des conciles, puis nettement féodale, elle n'accepta que pour la forme et dans le domaine spirituel, lui-même rétréci, l'autorité des souverains pontifes et leur rêve d'universel commandement. C'est sous le plus orthodoxe de nos rois, que le gallicanisme formula le plus clairement ses droits et revendiqua le plus fièrement ses libertés. Ni la Réforme, ni la Révolution n'ont désarmé un esprit d'autonomie, qui dresse en face du pape infaillible

et tout puissant la restriction de son particularisme audacieux. La séparation elle-même n'y a pas réussi. On l'a bien vu, lorsque la majorité des évêques de France acceptait la constitution d'associations cultuelles, conformes à la loi française. On le verrait mieux encore s'il était permis de pénétrer dans le cœur de certains catholiques éminents : ils suivent avec une résignation un peu dédaigneuse les effets de la décision pontificale, qui trouble leur patriotisme et inquiète leur raison.

Ce gallicanisme timide, qui veut s'ignorer lui-même, demeure aveuglément soumis au dogme. Mais les empiètements sacrilèges de la méthode scientifique, la critique, l'exégèse livrent aux mystères de la foi un rude assaut. C'est dans ses œuvres vives, dans l'intimité de ses dogmes, dans le sens des textes sacrés, que le catholicisme se voit inquiété par ses propres desservants. Tout un parti catholique semble se former, qui refuse d'unir sa force à celle des privilèges légaux ou sociaux ; il veut se tremper au flot de la démocratie et entreprend de puiser sa sève et son rajeunissement dans cet immense et tumultueux réservoir d'idées, de passions, d'amour et de révolte.

Au moment où l'Église séparée de l'État était livrée à elle-même, le Saint-Siège, lui aussi, fit ses inventaires. Le résultat de ses investigations ne tarda pas à dicter sa conduite. Il fallait courir au plus urgent : mâter l'erreur, réduire le schisme, prosterner la révolution repentante aux pieds du Dieu d'humilité. La stratégie de Léon XIII se fût montrée plus enveloppante. Pie X trancha dans le vif avec l'intrépidité simple de son âme. Les évêques, les « cardinaux verts » lui demandaient d'accepter la loi de séparation. Leur supplique même attestait la profondeur et l'étendue d'un mal, qui avait si subtilement envahi l'élite catholique française, que celle-ci ne s'en apercevait même pas.

Gallicanisme et démocratie, voilà ce qu'impliquaient ces associations cultuelles ; elles rejoignaient traîtreusement un passé obstinément combattu par la papauté ; elles rétablissaient insidieusement sous une forme moderne, économique, sinon budgétaire, la suprématie des laïcs sur la hiérarchie ecclésiastique. Sans doute, les fidèles n'éliront plus leurs prêtres comme jadis ; mais ils disposeront des fonds pour les payer. Ils casseront aux gages le desservant qui leur déplaira. La vieille erreur n'est pas morte : elle apparut à Pie X d'autant plus menaçante, que les catholiques de France, sous prétexte de conciliation, se laissaient aller à sa perfide douceur. Il convenait de réagir contre cet esprit de complaisance. Aussi le pape entreprit-il résolument l'épuration de son clergé. Les assemblées, qui s'étaient tenues à l'archevêché de Paris, avaient permis de repèrer les évêques les moins sûrs. On les avait consultés sinon pour les compromettre, du moins pour les connaître. Ils paient l'audace grande qu'ils ont eue de ne pas vouloir deviner ce qu'attendait d'eux la volonté tenace des conseillers pontificaux.

Déjà, sous le régime du Concordat, en 1905, la curie romaine avait contraint les évêques Geay et Le Nordez à démissionner. Aujourd'hui, plus librement, elle inflige le même sort aux évêques de Tarentaise et d'Avignon, à l'archevêque d'Alger. MM. Lacroix, Sueur, Oury abandonnent l'un après l'autre les fonctions que Léon XIII et la République leur avaient confiées. On prétexte leur âge ou leur état de santé, alors que des prélats moins jeunes ou moins alertes restent en place. M. Merry del Val les pousse hors du temple, avec d'ironiques souhaits de rétablissement.

Qu'on lise les nobles adieux de l'évêque de Tarentaise, on comprendra quel était son crime. Il voulait rester un prêtre français, pénétré de pensée française. Il n'acceptait pas de devenir un prélat de bataille : la guerre civile l'attirait d'autant moins, qu'il sentait au fond de son cœur quelque sympathie timide, un peu honteuse, mais joyeuse pour la démocratie. Il rêvait d'une adaptation difficile et touchante du vieil édifice théocratique aux aspirations confuses et vivaces de l'âme contemporaine. Il concevait le clergé mêlé à la vie sociale, participant aux angoisses, aux tristesses, aux espérances de la France d'aujourd'hui.

Avec l'instinct démocratique, le fléau du libre examen s'est glissé partout, entamant les convictions, amollissant les orthodoxies, dérivant les consciences vers des doctrines aventureuses. Des encycliques récentes et impétueuses cherchent à prévenir les irréparables naufrages de la foi.

« Une propagande funeste, écrit Pie X, est faite dans le sein même du catholicisme par les modernistes... Le mal serait moins grave, s'ils s'enrôlaient franchement parmi les ennemis déclarés de l'Église, mais ils osent se proclamer catholiques, s'approcher des sacrements, célébrer la sainte messe. »

Ainsi mieux valent des adversaires plus nombreux que des disciples hésitants. Pie X, pour accomplir « son devoir apostolique », a pris des mesures vigoureuses pour sauver le clergé de cette perversion. Écoutez-le :

« Nous recommandons véhémentement aux ordinaires des diocèses et aux supérieurs des Compagnies religieuses qu'ils veuillent être de la plus grande vigilance à l'égard des maîtres de l'enseignement, et surtout dans les séminaires ; qu'ils interdisent le magistère à tous ceux qui seront trouvés imbus des erreurs modernistes, curieux des nouveautés nuisibles ou pas assez dociles aux prescriptions du Saint-Siège de quelque façon qu'elles s'émettent ; qu'ils excluent des ordres sacrés les jeunes gens qui, si

peu que ce soit, prêteraient au soupçon de suivre les doctrines condamnées et les nouveautés malfaisantes. »

Cette rude discipline ne demeure pas théorique. Elle se traduit en actes d'une brutale énergie. M. Battifol, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, est destitué. Il avait eu le tort d'indiquer aux étudiants ecclésiastiques, qui se préparaient à des grades universitaires, le chemin des Facultés de l'État. Le pape redoute que ceux, qui demandent à l'Université laïque des diplômes pour la mieux combattre, ne lui empruntent, à leur insu, quelque chose de sa libre curiosité, de son investigation patiente, de sa tolérante et scrupuleuse sincérité. Pie X voit partout des embûches pour les fidèles. Partout l'orthodoxie lui paraît chancelante et menacée. Pour la défendre, pour la maintenir dans son irréductible intégrité, pour la protéger contre les pestilentielles contagions que pourrait lui apporter le souffle du dehors, il fait le vide autour d'elle au risque de la condamner à l'asphyxie. Léon XIII n'avait pas découragé les prêtres, qui se livraient à des travaux de critique historique. Il n'avait pas condamné ceux qui, pour essayer d'agir sur la démocratie, développèrent des doctrines d'une hardiesse verbale. Son successeur estime qu'il est périlleux de jouer avec les mots, fatal de flirter avec la science. Le modernisme le remplit de colère et de terreur. Il en voit l'origine dans certains travaux, entrepris par des prêtres formés aux méthodes des Universités d'État. Aussi les évêques français ont-ils été chargés d'interdire aux ecclésiastiques de s'inscrire aux Facultés civiles et surtout d'y suivre « les cours les plus sujets à devenir dangereux, comme ceux d'histoire, de philosophie ou de matières similaires ».

Il est inutile de souligner tout ce que cette intransigeante autorité cache d'impuissance et de modestie. La foi chez Pie X ne s'accompagne de confiance, ni dans la force intrinsèque des dogmes, ni dans la vertu persuasive dont il dispose pour les défendre. Mais cherche-t-il à les défendre? Il ne le semble pas. L'Église n'a pas besoin de débiles concours. Les lui proposer, c'est presque lui faire injure. D'institution surnaturelle, elle existe en soi, par-delà les apparences sensibles, dont son éternité se pare. Quel pape aurait l'indigne prétention de protéger la religion qui se confond avec Dieu même. Il en est le serviteur et non l'inutile soldat. Sa mission est de la purifier des éléments hétérogènes qui la souillent. Il ne s'abaisse point aux chicanes, aux controverses, aux marchandages, aux ingénieuses, indignes et symboliques transpositions de l'absolue vérité. A qui témoigne d'aspirations orgueilleuses et condamnées, à qui sous la séduction des nouveautés dangereuses tente d'accommoder le dogme aux caprices variés de son imagination éphémère, il commande de choisir entre l'Église et le monde. L'ordre est sans réplique : il faut se soumettre ou se démettre.

Cette attitude du pape ne manque, ni de farouche grandeur, ni de rude logique. Le compromis institué par le Concordat a pris fin. L'Église se trouve, au prix de sacrifices coûteux, dégagée du lien qui la rattachait aux préoccupations politiques, aux calculs humains, Rendue à elle-même, elle cherche à se restaurer dans son essence primitive, à revenir aux principes fondamentaux, dont l'oubli causa la situation confuse et peu digne, où trop longtemps elle s'est débattue. La renaissance du catholicisme ne viendra pas de concessions imprudentes aux aspirations et aux doctrines, qui ne pourraient que le déformer en attendant de le détruire. Il ne s'agit pas de l'adapter lâchement aux convictions hésitantes et au zèle fatigué des fidèles que leur siècle a corrompus. Pie X ne veut plus d'une méthode, qui risque de tout perdre en voulant trop gagner. Mieux vaut encore maintenir la pureté de la foi chez un petit nombre d'élus, que d'attirer les foules dans les temples, en leur offrant une religion dégénérée.

Cette logique pontificale rappelle par son intransigeance celle des stoïciens, qui soutenaient que tous les péchés étaient égaux et qu'il ne saurait y avoir d'intermédiaire entre la parfaite vertu et le vice. Tous ceux qui n'acceptent pas les dogmes dans leur lettre avec la signification exacte que leur attribue la papauté ne sont pas des catholiques; ils doivent être flétris et chassés avec une rigueur d'autant plus grande qu'ils appartiennent à la hiérarchie ecclésiastique et se servent ainsi du prestige que leur confère l'Église afin de la ruiner plus sournoisement.

Pie X est un logicien. Ses actes les plus troublants ne sont que les conclusions rigoureuses des prémisses, qu'il a dégagées de sa foi religieuse et de la conception qu'il a de sa mission. Si l'Église n'était qu'une doctrine métaphysique, un système abstrait, nous ne pensons pas qu'il se trouverait un seul catholique pour protester, même dans les profondeurs les plus silencieuses de son âme, contre la politique pontificale. Mais l'Église est un organisme, dont la vie se fait plus ou moins intense et rayonnante avec les circonstances et avec les saisons. Elle est ou elle fut une force, moins par ses dogmes qu'elle voudrait immuables, que par les sentiments ardents et variables qu'elle a glissés au cœur des fidèles, par les actes qu'elle leur a dictés.

Logiquement, philosophiquement, dans le conflit actuel où il se précipite avec tant d'âpre impétuosité contre tous les suspects de gallicanisme ou de modernisme, c'est peut-être Pie X qui a raison. Pratiquement, politiquement, il est évident qu'il se

trompe. S'il entend que l'Église actuelle devienne le pieux conservatoire d'une doctrine qui ne fut pas sans beauté, qu'il écarte d'elle toutes les innovations téméraires, toutes les additions sacrilèges qui pourraient troubler l'exactitude, ternir la pureté de cette image vénérée! On garde en nos musées le plan des cités disparues sans y tracer des voies nouvelles. Le pape acceptera-t-il pour son Église qu'elle se contente d'un rôle aussi réduit? Comment l'admettre? Espère-t-il qu'elle pénétrera et dirigera le monde par le sublime éclat des principes, enfin dégagés vigoureusement des brouillards qui les obscurcissaient? Il sait qu'une institution, même divine, exerce, surtout par le moyen des hommes, son influence sur les sociétés humaines.

En France, l'Église ne dispose plus ni de l'autorité administrative ni des ressources budgétaires de l'État. Comment vivra-t-elle, comment développera-t-elle la vie catholique dans notre pays, si elle ne tient aucun compte de l'état psychologique, des conditions économiques, des habitudes politiques de ceux qu'elle voudrait animer et conduire? Les catholiques français constatent qu'il est impossible d'agir sur un milieu, sans subir son action et de le modifier sans se modifier soi-même. Ils savent que c'est une loi à laquelle nul ne se soustrait à moins .. d'un miracle.

Ce miracle, ils ne l'escomptent pas.

Pie X l'attend.

Comment se résignerait-il à admettre que le catholicisme en France, après la séparation, devra subir, pour durer et pour vivre, des bouleversements tels que le pape n'y peut plus reconnaître la religion dont il est l'interprète, l'Église dont il demeure le souverain?

T. Steeg,
Député.

L'AIDE-MAJOR BELLEGARDE (1)

Depuis, Joseph écrivit trente fois à son père. Mais Bellegarde ne reçut que deux lettres: dans l'une, Joseph lui marquait que les princes l'avaient nommé lieutenant des chasseurs de Mirabeau; dans l'autre, en quatre lignes, qu'il était capitaine en second au même corps. Il n'avait pas donné son adresse. A tout hasard, son père lui répondit, lui fit des remontrances, l'engagea vivement à revenir au plus tôt, le menaça, s'il désobéissait, de lui vouer une haine éternelle.

Cette lettre ne parvint pas à Joseph. Mais le 6 novembre de cette même année 1791, d'Ettenheim, il envoyait à son père une longue et curieuse missive qui ne fut pas interceptée. Elle peint assez bien son état d'esprit et les dispositions des émigrés. C'était, disait-il, la trentième fois qu'il écrivait à Belfort, et après tout, il ne s'étonnait pas du silence de sa famille; jusqu'alors les passages étaient fermés et les secrets de la poste violés. Aujourd'hui les esprits semblaient se détendre; on allait et venait librement d'un bord à l'autre du Rhin: « Vous autres Français, croyez votre frêle constitution bien affermie et les crimes qu'on employait tous les jours pour l'accélérer, sont moins fréquents. » Il priait donc son père de lui donner signe de vie. Pour lui, il était capitaine en second des chasseurs de la légion royale, que commandait le vicomte de Mirabeau. Mais le jour où il avait été reçu en cette qualité, le 19 juin, à Ettenheim, il était présenté au cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, qui depuis ce moment lui témoignait toute sorte de bontés et de marques d'attachement. Ce prélat avait obtenu des princes la permission d'offrir au roi, ainsi, disait-on, que l'évêque prince de Bâle et l'évêque prince de Liège un régiment de son nom; ce régiment serait en France sur le même pied que le régiment de Reinach et celui de Royal Liégeois; le cardinal choisissait les officiers et il venait de faire Joseph Bellegarde capitaine commandant! Joseph était dans la joie. Il annonçait qu'un envoyé de Rohan arrivait dans la soirée avec cent mille écus que le comte d'Artois avait avancés; le régiment s'organiserait aussitôt à Oppenau où 137 hommes s'étaient déjà réunis; lui-même se préparait à partir avec le marquis de Caylus, colonel commandant, pour prendre possession de son emploi. Il comptait que les émigrés ne tarderaient pas à rentrer victorieusement en France. Trois semaines auparavant il avait reçu du Conseil d'administration une mission particulière auprès des princes, et il était resté à Worms une demi-journée. Il y avait vu M. du Montet, capitaine au régiment de Beauvoisis: « Je parlai beaucoup de vous avec lui et il me promit de vous écrire et de vous demander pourquoi vous vous obstiniez à ne pas me donner de vos nouvelles. » Il avait vu son ancien colonel, le marquis de Goulet, et onze de ses amis, onze lieutenants et sous-lieutenants d'Enghien, Belle-Isle, Bellot, Bournonville, Chaseaux, Duplessis, Frébois, La Barre, Limerac, Mallevoue, Montbert, Trogoff, et l'on attendait Morières et Besnard. « Ils voulaient me garder avec eux; mais votre serviteur très humble, Monsieur le marquis; autrefois vous n'avez pas voulu me mettre en pied; je ne le veux plus maintenant. » Nos jeunes gens s'étaient entretenus des camarades d'Enghien qui n'avaient pas émigré, notamment du capitaine Delmas de Grammont devenu colonel du régiment. Malheur à ces êtres indignes, s'ils tombaient jamais sous la patte

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8 et 15 février 1908.

des royalistes ! Ils subiraient un châtiment rigoureux. « Si Grammont, disait Joseph, continue d'occuper sa place ainsi que tous les officiers qui seront restés sous lui au régiment, le moins qui puisse leur arriver, à l'entrée des princes en France, c'est d'être cassés et enfermés ! » Il envoyait d'ailleurs à toute la maison et aux étrangers — « aristocrates, s'entend » — les compliments d'usage et il assurait que, si Dieu lui prêtait vie, il serait toujours un fils obéissant et placerait convenablement ses frères. Joseph prétendait même d'ores et déjà faire la fortune de Martin, son cadet. Le cardinal de Rohan lui promettait de conférer à Martin une sous-lieutenance, et Martin n'avait qu'à se rendre à Bâle avec six chemises, six mouchoirs, six paires de bas et un habit décent.

Il est inutile de peindre le chagrin et la colère de Bellegarde. Sans retard il répondit à Joseph qu'il n'était pas ébloui par toutes ces belles histoires. « J'aimerais mieux, écrivait-il, vous voir ici dans votre patrie. Vous n'êtes ni noble, ni prêtre, et cette guerre ne vous concerne nullement. Vous oubliez trop que vous n'êtes pas gentilhomme et que la cause qu'on va plaider les armes à la main n'est la vôtre à aucun égard. Ah ! votre entêtement vous coûtera bien cher et vous nous rendrez tous très malheureux. Vous avez, mon fils, le bandeau devant les yeux et il ne tombera que lorsque vous serez criblé de coups sur un champ de bataille, ou lorsqu'après avoir été pris, vous monterez sur un échafaud. Car on se prépare à ne vous faire aucun quartier, et on a réduit de plus vaillants que vous. Rappelez-vous, je vous prie, tout ce que vous m'avez coûté. Est-ce que par reconnaissance vous ne vous devez pas à vos frères et sœurs, que j'ai mis à la besace pour vous soutenir et vous pousser? Votre équipée me mine au possible et elle tue votre mère, dont vous n'ignorez pas la grossesse. Si nous venions à manquer, à qui s'adresseraient tant de petits enfants? Vous auriez toute votre vie à essuyer leurs reproches, et si bien que vous soyez dans les pays étrangers, vous ne pourriez avoir un instant de vrai plaisir, lorsque vous sauriez les vôtres dans la misère la plus complète ! Au moins, si mes avis ne peuvent vous déterminer au retour, tâchez de passer en Russie, pour y demander du service dans la guerre que cette puissance soutient contre les Turcs. Mais depuis que je vous sais avec les émigrés, je crois tous les jours vous voir arriver ici, pour être puni de votre trahison ! »

La lettre était pathétique, et en la traçant, Bellegarde l'arrosait de ses larmes ; il dut la recopier. A peine l'avait-il expédiée qu'il recevait un billet de Joseph, daté du 27 novembre. Quel généreux protecteur et quel homme de parole que le cardinal de Rohan ! Joseph était capitaine commandant dans le régiment d'infanterie allemande de Rohan, avec deux de ses camarades d'Enghien, Bournonville et Trogoff ; un autre, La Barre, était lieutenant ; tous trois connaissaient Bellegarde et lui envoyaient leurs compliments. Il attendait toujours son frère cadet Martin, pour lequel il avait obtenu dans sa propre compagnie une sous-lieutenance ; le maréchal de camp, baron de Vioménil, formait le matin même le régiment et Martin, regardé comme présent au corps, était déjà en activité avec cinquante livres d'appointements par mois. Pour mieux persuader son père, Joseph lui communiquait une lettre du chevalier de Virieu, gouverneur du duc d'Enghien et maréchal de camp, de Virieu, jadis capitaine au régiment d'Enghien, et noté, dès 1761, comme un excellent officier fait pour aller à tout. Virieu félicitait Joseph de monter en grade et de mériter les bontés du cardinal de Rohan. « Ce que je vois, disait-il, de plus satisfaisant pour Monsieur votre père et pour vous, c'est que vous pourrez obtenir l'agrément de placer ceux de vos frères qui seront en état de servir ; eux et vous avez un bon exemple à suivre qui est celui de Monsieur votre père ; vous ne pouvez rien faire de mieux les uns et les autres que de l'imiter ».

Bellegarde ne se laissa pas séduire par ces flatteries. Il répliqua sèchement que Martin resterait à la maison et que Joseph ferait mieux de rentrer en France.

Mais il était frappé au cœur. Lorsqu'il passait dans les rues de Belfort, il croyait que les gens le regardaient avec mépris ou avec pitié, et qu'ils se disaient entre eux : « Voilà l'adjudant de place du château et son fils aîné a émigré. » Les condoléances de ses amis le mettaient hors de lui. Tous déploraient sincèrement son malheur et regrettaient la fugue de Joseph. Ce jeune homme n'avait-il pas en France la perspective d'un « état stable »? Pourquoi n'avait-il pas accepté l'emploi de lieutenant de gendarmerie? Pourquoi n'avait-il pas attendu qu'une sous-lieutenance vînt à vaquer au régiment d'Enghien? « Votre fils est avec les princes, écrivait Rollet à Bellegarde, et je le plains, ainsi que vous, de cette frénésie. Il ferait bien mieux de chercher à avoir une place au régiment où il y en a de vacantes. Qu'il se rappelle donc que ceux dont il épouse aujourd'hui la querelle l'ont assez critiqué, qu'ils ne le regardaient que comme un officier parvenu. Ah ! on est bien malheureux, quand on ne réfléchit pas et qu'on veut sortir de sa sphère ! » Et un mois après le départ de Joseph, Ramel mandait à Bellegarde, que, si son fils aîné n'avait pas d'emploi dans Enghien, il aurait certainement une place au régiment de Beauvoisis.

qu' « il se trouverait aussi avancé et plus même que s'il était officier depuis six ans », qu'il n'avait qu'à « intriguer auprès du général ».

De telles paroles, bien que dictées par l'amitié, blessaient au vif l'infortuné Bellegarde. Mais lorsque Ramel l'accusa d'avoir souffert, sinon favorisé la fuite de Joseph, il éclata de douleur : « Quoi, marquait-il à Ramel, vous avez la tête montée contre l'évasion de mon aîné et vous m'en attribuez toute la faute ! Je n'ai pas mérité le dur de vos reproches et il n'y a, je vous jure, aucun tort de ma part. J'ai assez gémi, et je gémis bien encore de tout ce qui s'est passé; mais ne pouvant l'empêcher, je prends patience. Ce qui m'a le plus peiné, c'est qu'au lieu de me consoler dans cette grande affliction, vous disiez que vous devez venir en Comté, mais que vous ne me verriez pas, et je pensai avec un inexprimable chagrin, que vous me condamniez sans m'entendre. Il est cruel de poignarder ainsi ses intimes amis ! » Mais sur ses entrefaites, il reçut de Ramel une lettre affectueuse. Ramel s'excusait de sa vivacité provençale; il ne pouvait s'empêcher de remarquer à tête reposée que Joseph avait commis une grande sottise, que Joseph, resté ou revenu en France, serait à coup sûr capitaine, puisque les régiments manquaient de plus en plus d'officiers, et que les officiers de 1787 avaient tous une compagnie; mais, ajoutait-il, « si mes termes vous ont offensé, passez-moi tout ce que j'ai pu vous écrire; je ne vous aurais pas tenu ce langage, si je vous étais moins attaché. » Et Bellegarde, ému, remerciait Ramel de l'honnêteté de ses procédés, louait, comme auparavant, son cœur excellent : « Vous m'avez, lui disait-il, adressé une toute autre épître que j'ai baisée de bien bon cœur; nous vous invitons à venir vous faire embrasser ici, lorsque les circonstances vous le permettront, et vous attendons avec bien de l'impatience. »

*
* *

Un nouveau coup, plus rude peut-être, atteignit Bellegarde. Au commencement de 1792, son deuxième fils, Martin, qui n'avait que quatorze ans, émigra, lui aussi; il alla rejoindre Joseph !

Bellegarde avait toujours refusé de « placer Martin dans le militaire », et il avait juré qu'aucun de ses enfants, après Joseph, ne prendrait le parti des armes, qui « ruinait le père et rendait le fils trop dissipé ». Il destinait Martin à la pratique, c'est-à-dire au métier d'homme de loi, et il l'avait confié à un de ses amis de Belfort, M. Degé. Vint la lettre où Joseph demandait son frère, nommé sous-lieutenant au régiment de Rohan, à cinquante livres par mois. Bellegarde sentit qu'il fallait plus que jamais veiller sur Martin. Il résolut de l'envoyer en Suisse, dans un pensionnat, pour le « séquestrer de toute relation avec les troupes », et Martin devait se rendre à Bâle chez un officier suisse, ami de Bellegarde, qui promettait de le placer, lorsque, la veille du départ, il dit en confidence à sa sœur qu'une fois à Bâle, il irait trouver son frère aîné, qu'il avait reçu de M. Burger, son parrain, douze livres qui seraient son viatique. Bellegarde, averti, garda Martin à Belfort et le tança d'importance : « Il faut, Monsieur, que vous ayez le cœur bien mauvais, ou tout au moins peu réfléchi. Vous allez chercher de l'argent chez une personne à qui vous avez tant d'obligations ! Et cet argent, que votre parrain a l'honnêteté de vous donner, vous voulez l'employer pour rejoindre votre frère ! » Il prit les douze livres à l'enfant, il cacha ses hardes, il lui fit lire et lui paraphrasa chaque soir un passage de l'*Éraste*, de l'abbé Filassier. « Mon ami, lui répétait-il, si tu continues d'être assidu chez M. Degé, tu finiras par obtenir un emploi qui te mettra sûrement à ton aise et ton aîné, après avoir longtemps servi, viendra demander ton secours. »

Mais Martin s'était mis en tête de rejoindre Joseph, et son amitié pour son frère, le goût des aventures, le plaisir de toucher cinquante livres par mois et de porter l'uniforme de sous-lieutenant, tout lui faisait prendre Belfort en aversion. Joseph lui avait envoyé six francs par un ami. Le 10 janvier 1792 — un jour où la neige était tombée en abondance — Martin s'enfuit du logement paternel et, à pied, se rendit à Bâle. De là, il écrivit le lendemain à son père, cette lettre naïve :

« Mon très cher père,

« Je suis arrivé heureusement à Bâle. Vous êtes très surpris de ce que j'ai quitté la maison; mais pressé par un Monsieur (que je ne connais pas) d'aller trouver mon frère à Etteinem (*sic*), ce Monsieur me donna de l'argent pour faire ma route. J'ai encore une vingtaine de lieues à faire pour y aller, et comme je ne sais pas le chemin, je prendrai la première occasion que je trouverai pour y aller. Je suis logé aux *Trois Rois*. J'ai été présenter mes respects à M. et Mme Bourquard (*sic*) : ils n'ont pas voulu absolument que je mange autre part que chez eux. Rozally, qui a demeuré chez Mme de Flue, m'a chargé de faire des compliments à Mme de Flue. J'embrasse bien mes frères et sœurs. Je vous prie, mon papa, de m'envoyer mes habits. Embrassez bien pour moi maman. Je n'ai que le temps d'écrire ce peu de lignes, parce que la lettre part à l'instant. Votre très humble et très soumis fils,

« BELLEGARDE. »

Le petit sous-lieutenant de quatorze ans gagna Ettenheim, mais il n'exerça pas sur-le-champ les

fonctions de son grade; il fit le service de fusilier, puis de caporal, puis de sergent « comme cela se pratique partout »; il s'instruisit rapidement; le 8 juillet, il était reçu officier.

Un mois auparavant, Joseph avait failli périr dans une bagarre. C'était le dimanche, 10 juin, à Worms. Il faisait des emplettes avec Martin et une dizaine de ses camarades. Un capitaine des chasseurs de Rohan, qui retournait au cantonnement de Horcheim, à un kilomètre de là, rencontra, près des portes, un chasseur de sa compagnie qui désertait et suivait un sous-officier prussien. Il saisit le chasseur au collet et blesse de son sabre le recruteur qui résiste. Un rassemblement se forme sur-le champ; la garde arrive; elle désarme le capitaine et le conduit au corps de garde, ainsi que le major de Rohan, qui se promenait dans la ville et se hâtait d'accourir. Un Français avait vu la scène; il avertit Joseph, et aussitôt Joseph, Martin, et trois officiers, dont le porte-drapeau de Rohan et un ancien sous-lieutenant de Salm-Salm, le chevalier Duchambge, s'élancent au secours du major. Joseph avait meilleures jambes que les autres; il se jette le premier au milieu de la foule; il reçoit un coup de fusil à la tête; il tire son sabre, et le voilà taillant à droite et à gauche. Ses camarades lui prêtent main-forte. Mais la partie n'était pas égale. Ils n'avaient que leur sabre contre une trentaine de gaillards munis de fusils et de baïonnettes, et déjà les bourgeois menaçants quittaient leurs maisons au bruit du tambour qui battait la générale. Joseph reçut un coup de baïonnette qui ne fit que l'effleurer, et un coup de crosse qui le terrassa; il se releva et se sauva dans un cabaret voisin où s'étaient réfugiés ses compagnons. Il était perdu sans le capitaine prussien qui commandait les recruteurs stationnés à Worms. Frappé du courage des Français, ce capitaine vint à leur aide avec ses sous-officiers. Le peuple n'osa pénétrer dans le cabaret. Mais le bourgmestre avait assemblé le Sénat, et craignant que le régiment de Rohan n'eût envie de délivrer les siens, il faisait prendre les armes à la bourgeoisie, faisait fermer les portes, charger les canons. Les émigrés acceptèrent les conditions qu'il leur posa : ils sortiraient incontinent de Worms pour rejoindre leur régiment et l'empêcher de venger leur querelle; les blessés, Joseph, Duchambge et le porte-drapeau, seraient prisonniers sur parole; ils donneraient quelque argent à une douzaine de soldats et d'habitants, qu'ils avaient un peu sabrés. Trois jours après, les trois blessés, la tête encore pesante, s'éloignaient de Worms. Ils avaient payé 85 florins de dommages, et, en outre, juré et signé qu'ils ne garderaient pas rancune à la cité. « Je l'ai promis de bon cœur, dit Joseph, mais je jure avec plus de plaisir que je n'y mettrai jamais les pieds. »

Ce fut peut-être le seul exploit de Rohan dans la campagne de 1792. Le 14 juillet, le maréchal de camp comte de Béthisy, son inspecteur, le passait en revue et il admirait sa discipline, son instruction, sa tenue. Joseph était ravi : aucun régiment, selon lui, ne réunissait autant de perfections que le régiment de Rohan. Et pourquoi? Parce que cette troupe, qui n'avait que six mois d'existence, ne se composait que de vieux officiers — dont Joseph et Martin — et de vieux soldats! Le lendemain, même enthousiasme. Le prince de Condé, le duc d'Enghien et la « généralité entière » faisaient une nouvelle revue; ils furent enchantés du régiment, et le régiment fut enchanté d'eux. Derechef Joseph exultait. « Ils seront bientôt à notre tête, s'écriait-il, ils nous conduiront au chemin de la victoire, que nous ouvre l'honneur; l'impatience qu'ont 30.000 Français d'être à cet heureux moment ne peut se comparer à rien; Vive Dieu, messieurs les patriotes, nous verrons prochainement qui a meilleure cause! » Sa sœur Françoise, avec qui il correspondait secrètement, partageait ses illusions. Elle lui mandait qu'elle espérait bien que ses deux frères, ainsi que Duchambge, seraient des Hercule et des Achille, qu'une belle dame de Belfort se souvenait d'eux et se réjouissait de les revoir vainqueurs.

Mais le régiment de Rohan ne franchit même pas la frontière de France, ne vit même pas les patriotes dans le blanc des yeux. Il resta sur la rive droite du Rhin dans le Brisgau sans tirer un coup de fusil. Joseph et Martin, qui se flattaient d'entrer en triomphe dans Belfort au milieu des applaudissements de la population et de hisser le drapeau blanc sur le château où ils étaient nés, ne connurent de cette guerre, qui devait tout finir et qui commença tout, que des marches inutiles et d'énervants séjours dans de boueux campements.

*
* *

Quant à leur père, ils avaient fait son malheur et peut-être hâté sa mort. « Qu'il est cruel, disait Bellegarde après la fuite de Martin, qu'il est cruel pour un père, qui s'est sacrifié pour ses enfants, de ne pas pouvoir les diriger, dès qu'ils ont un peu de force physique, à l'âge où ils ont encore le plus grand besoin d'une bonne direction! » A son chagrin s'ajoutèrent bientôt, comme il s'exprime, les blâmes et les humiliations. La plupart de ses compatriotes lui reprochèrent de n'avoir pas empêché l'émigration de ses deux fils. Quelques-uns, en très petit nombre, le plaignaient, secrètement; c'étaient, selon ses propres termes, ceux qui réfléchissent. Les autres, ceux qui ne raisonnent pas, l'assaillaient d'injures et de menaces, et c'étaient, dit-il encore, les plus sales injures et les menaces les plus féroces.

(A suivre.) ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

LE CRÉDIT ET LES INDUSTRIES RÉGIONALES (1)

Le crédit possède, en France, une organisation fort développée, et, cependant, à certains égards, incomplète. Les puissants établissements qui, depuis une trentaine d'années, le dispensent, représentent un important progrès. Ils ont, en recueillant les épargnes, par le moyen des dépôts, assemblé, formé des forces économiques, jusque-là éparses, latentes. En offrant ces fonds aux gens d'affaires, sous forme d'avances temporaires, c'est-à-dire d'escompte, ils ont multiplié les moyens d'industrie et de commerce. Ils ont concentré un pouvoir pécuniaire considérable et investi la France, aux yeux de l'étranger, d'une sorte de prééminence financière.

Cette centralisation n'est point sans entraîner, par contre, de fâcheux inconvénients. Elle instaure, auprès des industries régionales, moins des banques, que d'uniformes succursales, sans solidarité avec elles, sans initiative. Elle prive les provinces de maisons de crédit appropriées à leurs besoins, capables de s'y plier, et tend ainsi, après l'avoir stimulée, à diminuer leur activité.

Cette activité, c'est essentiellement celle d'une multitude d'entreprises, secondaires en soi, prépondérantes par leur ensemble. La statistique confirme les données de l'observation : ce sont les moyennes exploitations, qui procurent le plus grand nombre de charges indépendantes aux possesseurs de modestes patrimoines, la plus grande somme de travail et de salaires aux autres (2). Elles apparaissent partout où il y a une œuvre économique à accomplir : service de traction, d'éclairage à constituer, chute d'eau à utiliser, produit local à fabriquer. De leur ingéniosité et de leur vitalité dépend la fortune de nos bourgs et de nos villes. — Quelques-unes de ces fondations se transforment, par un agrandissement continu, en établissements de haute industrie. Car nous aimons, en France, à procéder sans risques, fût-ce lentement.

Or cette production régionale ne paraît point, aux esprits réfléchis, posséder toutes les garanties désirables de sécurité et d'avenir. Elle n'attend de crédit que des grands établissements de dépôts et d'escompte, qui lui offrent en effet l'escompte à un taux extrêmement favorable. Son sort est ainsi entre leurs mains. Mais ces établissements sont d'une action trop complexe, d'un rayonnement trop étendu, pour avoir de sérieux intérêts communs avec une industrie régionale, pour juger leur prospérité liée à la sienne. Ils ne sont point incités par suite à la soutenir à tout prix. Lorsque surviendra — perspective trop plausible — une crise industrielle, ils ne se défendront pas de retirer soudain les facilités de crédit consenties à leur clientèle du moyen négoce ou de la moyenne industrie. Et ce sera, pour la région, un désastre sans égal. Récemment la crise américaine n'a-t-elle point provoqué des restrictions de cette sorte ?

En outre ces banques de dépôts ne peuvent prendre de participations dans des entreprises nouvelles, inévitablement aléatoires. Voudraient-elles y engager leur fortune personnelle, que, nanties chacune d'un budget d'un à deux milliards, dirigées par un Conseil d'administration parisien, elles ne sauraient songer aux petites ou moyennes affaires locales. Ainsi les initiatives propres à parfaire la mise en valeur des richesses naturelles, à accroître la production régionale, restent sans appui.

Le principe de la division du travail n'empêche pas ces puissantes sociétés de s'occuper d'émissions. Conseillères des capitalistes, dont elles reçoivent l'argent en dépôt, elles sont tenues de leur offrir des placements faciles, rémunérateurs, offrant des chances de plus-value. Elles lancent donc de grands emprunts étrangers, et dirigent ainsi hors nos frontières, le fait est notoire, d'énormes capitaux. Cette exportation convient à merveille à la classe possédante, qu'inquiète la politique sociale de notre gouvernement. Elle a d'ailleurs efficacement secondé la politique extérieure de la France.

Mais elle enlève à la province des fonds utiles pour renouveler l'outillage économique, créer des exploitations. C'est un vieil axiome, illustré par de célèbres exemples, que le travail, et non point l'or, forme la richesse d'une nation.

« Chaque société, disait Montchrétien, dès le XVIIe siècle, ne doit emprunter d'ailleurs [acquérir à l'étranger] ce qui lui tient lieu de nécessaire ; car ne le pouvant avoir qu'à la merci d'autrui, elle se rend faible d'autant... Est-ce un bon mesnage, qui met la main à la poche pour acheter ce qu'il peut recueillir de son propre fonds ? qui, pour faire valoir la terre d'autrui, laisse la sienne en friche ? »

*
* *

Une telle centralisation est récente ; et les effets en ont été atténués jusqu'à ces dernières années par la persistance des dernières banques de province, dont le rôle, modeste, était vraiment utile.

Ces banques n'accueillaient qu'un faible montant de dépôts ; elles n'entretenaient guère de rapports avec la classe des rentiers : elles se considéraient

(1) Voir *le Crédit et la Haute Industrie* dans la *Revue Bleue* du 28 déc. 1907.

(2) Il n'existait en France en 1901 (d'après les tableaux du recensement tout récemment publiés) que 507 usines ou exploitations employant plus de 500 ouvriers.

comme les auxiliaires exclusives du trafic et de l'industrie.

Elles escomptaient les effets de commerce à un taux assez élevé, car elles transmettaient ce papier à la Banque de France; et leur bénéfice consistait en la différence entre la commission perçue et la commission versée. Mais le banquier était « du pays ». Il en connaissait à merveille les hommes et les ressources. Des relations de parenté, d'amitié, de voisinage, l'unissaient aux fabricants, négociants, entrepreneurs de la région. Comme ils formaient sa clientèle, son succès était en réalité subordonné au leur. Aussi ne craignait-il pas de les soutenir, dût-il même courir quelques risques. On citerait d'importantes exploitations, devenues telles grâce aux découverts, que leur consentit naguère une banque locale; d'autres, arrêtées dans leur essor par l'indifférence d'une Société de crédit, substituée à la banque ancienne.

M. Ed. Aynard, le leader du libéralisme et le financier réputé, a parlé avec une éloquence émue, à la Chambre des députés, de cette sorte de « magistrature commerciale », qu'exerçait le banquier d'autrefois.

Vainement voudrait-on railler un tel lyrisme : il suffit d'ouvrir un vieux traité des *Opérations de Banque*, pour s'assurer des précieux offices rendus — quelles que fussent ses imperfections — par l'ancien crédit local.

« Les prêts à long terme, écrivait il y a un demi-siècle Courcelle-Seneuil, sont de véritables primes d'encouragement données au commerce, à l'industrie, à l'esprit d'entreprise, et on peut considérer le banquier qui s'y livre (il en existe un petit nombre à Paris et un nombre plus grand dans les départements), comme le pionnier du crédit. »

Ces prêts aidaient à la fondation de fabriques, de maisons de commerce nouvelles, ou au développement d'exploitations en cours, qui pouvaient se contenter d'un faible fonds de roulement, tout en se livrant à de grandes affaires ou d'importants travaux : car elles étaient assurées, à l'instant et pour la période voulus, des avances du banquier, remboursables sur le profit attendu.

Il advenait parfois que ces praticiens commissent des imprudences; qu'ils ne fissent point rigoureusement le départ entre les différents risques et les fonds à y affecter; qu'ils consacrassent par exemple des capitaux d'emprunt à des participations hasardées, ou tardivement réalisables. Toutefois ces insuccès partiels, locaux, étaient, au point de vue social, moins ruineux que la baisse de certains de nos placements à l'étranger; en définitive, l'argent demeurait en France.

Par cette coopération, qui eût voulu être plus étudiée, augmentée, à l'œuvre locale de production, ces banques conservaient une raison d'être auprès des grands établissements de dépôts et d'escompte, surgis des transformations de la fortune publique et des exigences du haut commerce. Malheureusement, l'exclusivisme de ces nouveaux venus, et l'impéritie de leurs propres chefs, les perdirent.

L'extension de la fortune mobilière entraînant la formation de portefeuilles innombrables, les établissements de crédit eurent, par maints habiles procédés, à capter la confiance des capitalistes, attirer leurs valeurs comme leurs disponibilités. Ils firent, avec ces fonds, l'escompte à un taux réduit, gagnant ainsi la clientèle des commerçants et des industriels. Ils pouvaient se satisfaire de ce rôle de dépôts et d'escompte, qui suffit à la prospérité des *Joint Stock Banks* anglaises; ils aimèrent mieux, comme on sait, offrir aux gens d'affaires les avantages — un peu fallacieux — du compte-courant; pratiquer l'émission, éloigner des entreprises locales les capitaux.

Le banquier de province était souvent, jadis, un homme de peu de culture, mais d'une pénétration, d'une habileté, d'une énergie étonnantes. Ses successeurs n'ont point, en général, la même vigueur d'aptitudes. Et le défaut d'instruction leur est devenu funeste, en présence de l'inflation, de l'internationalisation des phénomènes économiques.

Les banques locales ont — sauf d'honorables et rares exceptions — disparu peu à peu. Et nul n'assume plus les services qu'elles rendaient : large crédit aux moyennes entreprises; aide féconde aux initiatives économiques, notamment.

*
* *

Par une heureuse application de la division du travail, des banques d'affaires se sont fortement constituées à Paris, pour lancer, avec leurs capitaux personnels, les grandes exploitations, qu'appelle l'évolution économique. Grâce à elles, la haute industrie trouve le crédit nécessaire à la réalisation des plus grosses innovations.

Ces institutions, ni d'autres similaires de moindre envergure, ne peuvent s'occuper d'entreprises de second ordre. Car elles se heurtent alors à d'inouïes difficultés : celle d'être instruit des initiatives locales à prendre ou seconder; de connaître les gens du pays aptes à les mener à bien; celle de faire étudier, surveiller des fondations récentes, réparties dans diverses régions; et surtout — point capital — celle de placer un jour, pour recouvrer leur apport, les actions et les obligations de sociétés de « surface » médiocre. Ces valeurs ne sauraient, en effet, en raison de leur peu d'importance, être admises à la cote de la Bourse; elles ne suscitent aucun mouvement d'offres et de demandes; elles sont impi-

toyablement écartées par la clientèle coutumière des banques parisiennes. — Les tentatives les mieux conçues à cet égard ont abouti à des échecs.

C'est donc, d'après certains financiers, d'un relèvement des banques locales, que l'on doit attendre une plus large dispensation du crédit aux entreprises provinciales. Les gens d'affaires, disent-ils, ont éprouvé l'insuffisance et la précarité du crédit, que leur concèdent les grands établissements de dépôts et d'escompte; ils se rallieraient volontiers autour de maisons de prêt, résolues à les soutenir en temps de crise, et à les pousser aux jours propices.

De sérieux efforts, ajoutent-ils, ont été accomplis déjà pour amener une régénération de ces banques locales. Un grand nombre de leurs chefs (près de trois cents actuellement) ont institué, depuis cinq ans, un *syndicat* chargé de les renseigner sur le mouvement des affaires en France et à l'étranger, et de figurer en leur nom dans les vastes opérations financières qui se concluent à Paris; et le syndicat a formé une *Société centrale*, habile à contracter et recevoir des engagements.

Ce groupement a effectivement organisé des conférences, des congrès, un service de renseignements et d'archives, un bulletin d'informations, pour guider ses membres dans la vie financière. Il se flatte même de leur procurer des moyens nouveaux de succès. Ce sont, leur répètent-il, l'émission et le placement de titres qui ont fait la fortune des établissements de crédit. Les banquiers locaux n'ont qu'à se livrer au même commerce. Leur concours sera fort apprécié des Compagnies et États emprunteurs, étrangers ou français, qui n'ignorent point le sérieux de la clientèle provinciale, désireuse de placements définitifs, ennemie de l'agiotage. D'autre part, en offrant aux capitalistes des valeurs favorables, les petits banquiers gagneront leur sympathie et parviendront à gérer leurs fonds, gestion lucrative.

Ils n'ont qu'à remettre à la Commission Centrale des engagements fermes, indiquant la somme de titres qu'ils désirent placer, dans chaque ordre d'opérations, et la responsabilité qu'ils consentent à assumer dans chaque émission. Forte de ces mandats, la Commission peut s'engager elle-même, lors des grandes émissions publiques, « soit sous la forme de participations dans les syndicats de garantie, soit sous la forme de prise ferme, avec attribution d'un certain nombre de titres irréductibles. » Elle obtient ainsi des commissions élevées, dont elle fait bénéficier les banquiers affiliés.

Il n'est pas niable qu'une telle combinaison ne soit ingénieuse, et que la Commission Centrale ne puisse devenir, si elle ne l'est déjà, un organe d'émission appréciable. Mais n'est-elle point, à cet égard, la simple imitatrice des Sociétés de crédit, et ne réduit-elle pas, en la circonstance, les banques locales au rang de succursales? Dès lors, que devient l'utilité sociale, l'ultime raison propre de ces banques?

Il s'agit, répliquent les promoteurs, de vivifier les banques locales, avant de les entraîner à une action sociale. Nous leur procurons tout d'abord des occupations et des ressources régulières. Nous les exhortons ensuite à apporter toute l'aide possible aux industries régionales. Bien mieux, nous leur accordons, dans cet effort, notre zélé concours.

Qu'un banquier syndiqué nous signale, en sa région, une affaire intéressante : nous la soumettons à l'étude. Paraît-elle opportune, nous la patronnons, et nous réunissons parmi nos adhérents les fonds nécessaires pour l'agencer.

« Grâce au développement de notre syndicat, qui compte dans toutes les régions de la France de nombreux adhérents, nous pouvons chercher à grouper ceux de nos membres qui résident dans la même zône, et leur demander d'unir leur concours pour une entreprise qui les intéresse tous plus ou moins... Ainsi, nous évitons au banquier promoteur, tout en réservant ses intérêts, bien entendu, de se mettre en avant vis-à-vis de ses confrères et d'exciter leur jalousie ou tout au moins un sentiment de rivalité très humain. »

L'estampille d'un établissement parisien rehausse la valeur des participations, puis des titres, aux yeux des gens du pays, qui n'hésitent plus à en accepter. C'est ainsi que la Commission centrale a pu, depuis deux ans, monter une usine d'énergie électrique dans les Pyrénées, une autre dans la banlieue parisienne, et une société thermale dans le centre.

Ce sont là des débuts, et d'intéressantes promesses. Ce groupement ne versera-t-il point vers le commerce exclusif des titres, qu'il déclare si rémunérateur? réussira-t-il à galvaniser les banques locales, à les rapprocher des industries régionales, tâche qu'il considère comme méritoire, mais extrêmement difficultueuse? L'avenir fixera ces points.

Des hommes, en effet, d'une expérience et d'une compétence éminentes, jugent frappée à mort, ruinée à jamais, l'institution des banques locales. On ne peut, disent-ils, ressusciter une organisation, qui ne répond plus aux besoins de l'époque. Celle-ci était d'activité confuse, aux mains de gens arriérés, par cela même devenait dangereuse.

Ils attendent bien plutôt le perfectionnement de notre crédit d'une différenciation nouvelle de ses récents organes, ou de l'apparition de banques d'affaires, d'un type inédit, dans quelques chefs-lieux de régions industrielles : banques assez pourvues, pour ne risquer que leurs capitaux, disposant d'un rayon d'action assez étendu pour être suffisamment sollicitées et occupées. M. Ed. Aynard, qui

aida jadis à la fondation du Crédit Lyonnais, — dont il entendait faire une banque spéciale de dépôts et d'escompte, — n'a-t-il point, précurseur en ce point également, tenté depuis de longues années, — sans y réussir d'ailleurs — de créer à Lyon une authentique banque d'affaires?

Ces établissements rencontreraient les mêmes difficultés, qui ont été fatales à leurs devanciers parisiens, mais atténuées; et leur caractère régional leur permettrait, semble-t-il, d'en triompher.

La moyenne industrie, si nombreuse, si agissante, finira bien par se procurer le crédit que la haute production et aussi la petite agriculture ont su s'assurer. Celle-ci est fort stimulée, en effet, par le concours récent du crédit coopératif. On sait que le nombre et le succès des banques de cette sorte, fortement subventionnées par l'État, augmentent d'année en année. Le même système peut être appliqué aux petites industries proprement dites : témoin, la banque populaire de Menton, qui fait autour d'elle des ouvriers laborieux, des artisans indépendants, puis des « patrons ». — Ces unions coopératives, en colligeant d'insignifiantes épargnes, créent littéralement des forces vives ; ne pourront-elles plus tard élargir leur champ d'action, et donner un nouvel essor à l'initiative industrielle de nos provinces?

*
* *

La centralisation économique, qui pèse sur la France, est d'origine récente, et constitue d'ailleurs sur l'état antérieur du crédit un progrès certain.

Depuis quelques années, on en distingue néanmoins, auprès des avantages, les fâcheux effets : l'insuffisance du crédit accordé à l'activité régionale, menacée d'insécurité et de ralentissement. Les financiers perspicaces distinguent fort bien ce vice, sans être en mesure d'y obvier encore.

Mais le crédit, si développé soit-il, est perfectible. L'apparition récente de puissantes banques d'affaires pour la haute industrie, de même que la croissance du crédit coopératif, le démontre. Une formule nouvelle, résultant de la division du travail mieux appliquée au crédit, sera bientôt expérimentée, on le peut espérer, au profit de l'industrie locale, de la nuée de moyennes entreprises : elle se propagera ensuite avec succès.

Il est fort souhaitable que l'opinion — trop éloignée d'accorder aide aux initiatives industrielles, par crainte de l'agitation et d'une éventuelle mainmise révolutionnaires — comprenne l'intérêt profond et se prête à la réalisation de cette importante réforme, — appelée à développer, pour le bien de tous et par suite pour la pacification des esprits, la production et la prospérité de la France entière.

FRANÇOIS MAURY.

LE BONHEUR DE M. POIGNARD

J'ai habité quelque temps, dans mon enfance, une grande maison d'une rue quelconque, vieille, écartée, encore qu'elle fît partie de l'un des faubourgs les plus importants et les plus voisins du centre de la ville (1). Notre grand-père avait coutume de dire, quand parfois il nous rendait visite :

— Vous devriez dédommager les gens qui prennent la peine de venir vous voir...

A quoi ma mère répondait invariablement.

— Vous êtes dédommagé, papa. Notre rue ne ressemble-t-elle pas à celle où habitait votre Hermine?...

Grand-père, qui était Autrichien, un beau vieillard avec une grande barbe blanche, de drôles d'yeux bleus toujours pleins de malice, affectait de prendre une mine sentimentale et disait :

— Ah! Hermine! Oui, c'est vrai, c'est bien à cause de cela que je viens.

Hermine était un mystérieux souvenir du temps où grand-père, jeune compagnon, parcourait toute l'Autriche et l'Allemagne. Elle était l'image fantastique, qui réunissait toutes les beautés de la femme; les récits de grand-père la faisaient vivre tantôt à Dresde, où elle était comtesse, tantôt à Vienne, où elle était petite couturière. Elle était encore la joyeuse servante d'une auberge de campagne en Bavière, et elle avait aussi dansé le Schuhplattler avec les jeunes compagnons voyageurs dans le Tyrol. Souvent aussi elle était la fille jolie d'un riche patron d'une ville des bords du Rhin : assise à une fenêtre empanachée de lierre, elle filait et regardait le fleuve couler silencieusement en écoutant les chansons d'amour des ouvriers de son père. Mais elle était toujours de la plus grande beauté, et elle avait aimé grand-père, et elle s'appelait Hermine.

Ce n'était pourtant pas pour évoquer les souvenirs de ses années de jeunesse et de son tour d'Allemagne, que le vieux maître-menuisier venait jusque chez nous en pèlerinage. Outre une visite à sa fille, il en faisait une à M. Poignard.

M. Poignard habitait tout au bout du couloir rouge.

Le couloir rouge s'allongeait entre les mansardes; il était pavé de briques écarlates. Le toit en pente était percé d'une lucarne par où les moineaux regardaient, et d'où la lumière tombait sur un banc de jardin peint en vert qu'il avait disposé près de sa porte. Sur la porte il y avait une carte de visite jaunie, et dont les lettres tortillées, ornées d'entrelacs, formaient les noms : Jacques Poignard.

Plus près de l'escalier habitait tante Rœrstrœm.

(1) L'épisode se passe à Stockholm.

Tante Rœrstrœm était une vieille qui portait de faux cheveux, de fausses dents; elle était nettoyeuse de gants. A des ficelles tendues dans sa chambre étaient suspendus par paires des gants blancs, gonflés, nettoyés, les doigts écarquillés. A cause de ses nettoyages tout le couloir sentait la benzine.

Notre porte à nous donnait sur le palier : à côté il y avait encore une chambre où habitait un parent du propriétaire, un vieux monsieur qui était quelque chose comme comptable, mais avait autrefois possédé un domaine; il était maintenant tout à fait déchu et buvait tant, que, la nuit, il voyait dans sa chambre toutes sortes de bêtes et d'êtres extraordinaires; alors il avait peur, s'affolait et cognait au mur :

— Au secours, criait-il, venez — les voici...

Mon père se levait, entrait chez le voisin. Au bout d'un instant le silence était rétabli.

Quand j'étais très petit, il y avait aussi une Mademoiselle Poignard. C'était une petite vieille desséchée, maigre, ratatinée, toujours vêtue d'étoffes noires qui pendaient comme des guenilles, le visage caché par un petit voile sombre attaché sous sa capote. Elle trottinait auprès de M. Poignard, qui était grand et maigre, et portait été comme hiver un pardessus boutonné jusqu'au col et un chapeau haut de forme, noir, étroit, aux ailes plates, une véritable cheminée. Il avait toujours l'air mal rasé : ses poils blancs pointaient sur ses joues et son menton. Il portait des lunettes; son regard était comme voilé de larmes, mais de larmes qui auraient coulé il y avait très longtemps. Il allait, les mains couvertes de gants noirs percés derrière le dos et tenant une canne à pomme d'ivoire. Il s'efforçait de marcher droit, d'un air digne, mais il y avait dans tout son être quelque chose de noueux et souvent il chancelait : peut-être parce que ses vieilles jambes étaient fatiguées et traînaient de trop lourdes chaussures, des bottes dont les tiges gondolées apparaissaient sous le pantalon trop court : peut-être aussi, comme disait mon père, parce que M. Poignard mangeait trop peu — parce qu'il avait si peu à manger.

Quoi qu'il en soit, ces deux vieux se promenaient tous les jours dans la vilaine rue. On ne les voyait jamais échanger un mot — Dieu sait même si la sœur, Mlle Poignard, savait parler. Elle trottinait, un sourire muet, à demi idiot, crispant ses minces lèvres bleues, auprès de son grand diable de frère; sa main, maigre, squelettique, tenait une drôle de petite ombrelle, petite comme une ombrelle de poupée, bordée d'une frange noire : la poignée était d'ivoire, et pas plus grosse qu'une clef de commode.

Un jour Mlle Poignard mourut: on l'enterra ; il y eut des ramilles de sapin devant la porte. Quand on sortit le cercueil, il n'y avait sur le couvercle qu'une seule couronne, une petite couronne verte avec une fleur et quelques brins d'herbe. Le cercueil était si petit, si léger — léger comme un cercueil d'enfant — que deux hommes suffirent à le porter au bas des quatre étages. Derrière venait M. Poignard, son pardessus boutonné jusqu'au menton. Il était absolument seul et avait son air ordinaire, mais je me souviens que j'estimais à la fois comique et beau de le voir tenir à la main son chapeau-cheminée tout le long des quatre étages et jusque dans la rue. Les locataires du couloir rouge se tenaient dans notre coin, en grand silence : tante Rœrstrœm pleurait, et je crois qu'elle salua d'une révérence M. Poignard au passage. Ensuite nous descendîmes prudemment et suivîmes sans dire un mot. En bas, dans la rue, nous vîmes des bonnes, des enfants, et à mon étonnement grand-père. Il se tenait très droit, comme un soldat, et quand le cercueil parut, il ôta son chapeau et le garda à la main comme pour saluer. Ses cheveux blancs et sa belle barbe brillaient au soleil.

— Pourquoi grand-père fait-il ça? demandai-je.

— Grand père est catholique, dit ma mère (1).

Mais M. Poignard monta seul dans l'unique voiture de louage, et ils partirent. Par la suite, M. Poignard fut plus seul que jamais.

La seule personne qui lui rendît visite était grand-père. Ils avaient des allures bizarres, ces deux étrangers, le Français et l'Autrichien. Les visites étaient très courtes, et je crois qu'ils causaient peu. Un jour j'étais chez M. Poignard quand grand-père arriva.

— Bonjour, dit-il, comment vas-tu, camarade?

M. Poignard se leva.

— Bien, camarade. Et toi?

— Bien.

— Bon !

Ils s'assirent et demeurèrent immobiles l'un en face de l'autre. Enfin grand-père entama une longue histoire, à laquelle je ne compris rien, sur la reine douairière. Il s'agissait d'une pension : grand-père avait été employé à la cour, Dieu sait en quel poste de petite domesticité. Puis ils parlèrent de la paroisse catholique et d'un évêque qui s'appelait Studack, ou à peu près. De temps en temps, M. Poignard émettait un « bon » ! Je me hâtai de sortir; grand-père resta là peut-être une demi-heure.

Un enfant pose peu de questions sur les gens qui l'entourent. Je m'en souviens maintenant, mon père disait que M. Poignard avait été maître de langues, mais c'étaient là pour moi des termes très vagues, et qui en tout cas n'avaient rien de particulièrement sympathique. Je me rappelle qu'il couvrait de grandes pages d'une fine et belle écriture, et aussi que ces

(1) On ne salue pas les morts en Suède.

pages étaient souvent maintenues en cahiers, à l'aide d'élégants cordons de soie bleu et or, munis de petits glands. A quoi tout cela servait, cela m'est encore une énigme.

En été, la vieille maison se trouva vide. Je veux parler des appartements des premier, deuxième et troisième étages. J'ignore quels gens les habitaient; ces gens ne m'intéressaient pas alors, et ils ont toujours aussi peu d'importance à mes yeux. Je sais seulement qu'ils étaient plus heureux que les locataires des mansardes, qu'ils avaient des bonnes, et qu'en été, ils allaient vivre à la campagne.

Les locataires du couloir rouge n'allaient pas à la campagne. Je jouais dans un parc où l'on entendait un orchestre juché dans une sorte de temple de verre devant un grand café; le soir, les cordons de becs de gaz y brillaient autour des massifs de fleurs des pelouses. J'y apercevais de temps en temps M. Poignard, tout en noir, boutonné, solitaire : il escaladait une petite butte où l'allée sablée tournait devant une sorte de tonnelle de verdure. Il s'arrêtait, les yeux fixés sur les points lumineux et la foule qui emplissait le café. Brusquement il se retournait et je voyais son grand corps dégingandé traverser obliquement une place vide dont les pavés de galets gris devaient paraître raboteux à ses pieds maladroits. On aurait dit un échassier étrange, au plumage hérissé, avançant à grandes enjambées dans une eau peu profonde au crépuscule d'une nuit d'été. La marchande de gâteaux installée près de la balustrade de fer au coin du parc le regardait passer, l'agent de police en pantalon blanc — tenue d'été — ricanait, les enfants qui couraient autour d'une statue poussaient des hourras.

Voilà à peu près tout ce que je sais de M. Poignard, tout ce qui s'est fixé dans ma mémoire. Je ne me souviens que de cela, et puis du jour où il devint riche.

Ce fut une grosse émotion.

Un jour, en automne, grand-père vint nous voir. Il demanda si M. Poignard était chez lui.

— Cours frapper à sa porte, me dit ma mère. J'obéis.

Personne ne me répondit. J'entendais deux voix; on eût dit un interrogatoire :

— Jacques Poignard. — P-o-i-g-n-a-r-d. — Est-ce exact? — Ah! bien! Né, disiez-vous?... — Comment? à Cannes? Ah! à Rennes. Votre mère était Suédoise?

Je vis que la porte qui donnait sur notre couloir était entr'ouverte. Je la poussai doucement. M. Poignard était assis sur son canapé placé contre le mur vers lequel penchait le plafond. Au milieu de la chambre un étranger était debout. Il était blond, bien habillé. Il avait un portefeuille sous le bras : je pensais que M. Poignard avait fait quelque sottise et que le beau monsieur était un commissaire de police. Comme je revenais en courant, j'entendis notre voisin qui montait le dernier étage. Son pas était mal assuré, et il se tenait un discours à lui-même. La porte de la chambre de tante Rœrstrœm était ouverte : la vieille dame papillonnait en peignoir à pois noirs, sans perruque; elle avait au milieu du crâne une petite touffe de cheveux serrée et tordue par quatre papillottes. — Eh! gamin! tu files comme un oiseau, qu'est-ce qu'il y a?

— M. Poignard, criai-je, il y a un beau monsieur chez M. Poignard...

Il est étrange que l'on se souvienne parfois de détails insignifiants. Je vois encore, en écrivant ces lignes, ma mère qui sort sur le palier, un pot de grès jaune à la main : elle était occupée à faire des confitures d'airelles.

— Qu'y a-t-il? dit-elle à son tour.

Le comptable avait franchi les dernières marches. Il s'arrêta, salua d'un air curieux. Puis dans un hoquet.

— Hipp — qu'est-ce — qu'il — y a...

Grand-père survint.

— Je vais chez M. Poignard : il est peut-être malade et reçoit le docteur...

On entendait une voix dans la chambre du vieux Français :

— Remettez-vous, monsieur Poignard, écoutez ce que j'ai à vous communiquer...

C'était solennel. L'instant d'après, tout le monde était devant la porte flanquée du banc vert. Grand-père entra. L'étranger se retourna vivement. Mais quand il aperçut tous ces visages curieux, il ne manifesta aucun mécontentement, au contraire. Il semblait satisfait d'avoir cet auditoire, ce public pour ce qu'il avait à annoncer.

— Des voisins sans doute, dit-il avec bienveillance. C'est bien. M. Poignard est un peu — un peu singulier — un peu mal à l'aise, affaibli, semble-t-il. Il ne serait pas mauvais que quelqu'un s'occupât de lui...

Se tournant vers grand-père, qui se présentait superbe et imposant dans la chambre au plafond bas, l'étranger continua :

— Je suis le notaire Welin, j'ai à remplir une mission qui devrait rendre M. Poignard heureux à un haut degré. Mais — je ne sais pas vraiment si — hum! — s'il me comprend bien!

Grand-père dit :

— Monsieur le notaire, Poignard comprend et parle couramment le suédois, aussi bien que moi. — Eh bien quoi, camarade? Comment ça va-t-il?

Le bonhomme ne remuait toujours pas. Il était assis sur son canapé, les yeux grands ouverts. Son regard était fixé sur le plafond en pente de la man-

sarde; ses prunelles et ses lunettes ne semblaient refléter que les dessins laids et insignifiants du papier de tenture.

— Monsieur Poignard!

— Il est mort, dit tante Rœrstrœm en se mettant à sangloter.

Nous entrâmes en nous bousculant. Le comptable cria :

— Oh! oh! Est-ce un petit verre qu'il te faut, vieux farceur de Français? D'ailleurs, que voulez-vous — hipp — Monsieur le notaire?

Le notaire répondit lentement, dignement, en soulignant chaque mot :

— M. Jacques Poignard a à toucher un héritage de (il s'interrompit un instant) de : huit — cent — mille — francs.

L'effet fut formidable. Tout le monde se taisait, comme devant un crime inouï ou un cataclysme de la nature. Ensuite on regarda du côté du canapé. Poignard demeurait toujours immobile, mais des mouvements convulsifs tiraillaient son visage de chaque côté des commissures des lèvres.

Le comptable le premier reprit son sang-froid.

— N. de D., dit-il. Et comment, Monsieur le notaire, avez-vous déniché cette histoire?

Le notaire dit à grand-père :

— Il avait à Paris un parent, un fabricant de sucre qui est mort sans enfant. Poignard et une nièce, à ce qu'il semble, sont les seuls héritiers naturels d'une fortune considérable. Mais Dieu sait si le bonhomme comprend.

Grand-père alla au canapé et se pencha vers Poignard.

— Camarade, dit-il doucement, comment te trouves-tu?

Le maigre personnage commença à bouger. Il fit, les doigts en l'air, le geste de couper comme avec des ciseaux, puis éclata de rire.

Oui, il riait. Un rire affreux, effrayant. Je crus que le vieil original du couloir rouge était fou, et j'eus peur; depuis, j'ai appris ce qu'un tel rire signifie d'expérience de la vie et d'amertume; si je l'entendais retentir, je serais peut-être aujourd'hui encore plus épouvanté. M. Poignard riait sans s'arrêter, il riait fort, longtemps, il riait tant que tout son corps en tremblait, que les extrémités de ses grandes bottes s'entrechoquaient, que le canapé était ébranlé. Ah! ah! hurlait-il, hi, hi, ah! Puis il se mettait à tousser, on aurait dit une quinte de rire, un accès spasmodique.

— C'est la joie, le bonheur, murmurait le notaire; il en est accablé — j'ai été imprudent...

Poignard riait toujours. Il grinçait des dents, ses doigts se recourbaient, comme s'il voulait tuer quelqu'un, quelqu'un d'invisible.

La nettoyeuse de gants cria :

— De l'eau — il a une attaque — il va passer...

Le notaire demeurait interdit.

— Le bonheur, le bonheur, remâchait-il.

Tout d'un coup, Poignard se tut et se redressa. Il nous regarda de ses yeux embués de larmes; pour la première fois, et la seule fois de ma vie, je vis qu'ils étaient bleus, comme des yeux d'enfant, d'enfant monstrueusement vieux — je ne peux trouver une autre comparaison pour dire la sensation que me causèrent ces yeux-là. Grand-père lui frappa sur l'épaule et bredouilla des félicitations, mais le Français l'écarta, presque hostile.

— Laisse-moi, dit-il.

Le ton était mal assuré, mais la voix était claire. Il jeta au notaire un regard méprisant et dit nettement et lentement :

— Je ne veux pas de cet argent.

Le notaire rit. Avec lui, nous éclatâmes tous de rire. C'était un rire de délivrance, cordial...

— Cher Monsieur Poignard, et le notaire riait, cher Monsieur Poignard...

Et tous, les mains aux genoux, la nettoyeuse de gants, grand-père, ma mère, le comptable et moi, nous riions aux éclats, quasi-déments :

— Monsieur Poignard — ah! ah! ah!

Mais Poignard se leva. Son visage, hérissé de poils blancs, était d'une pâleur mortelle; il avait l'air égaré; il lança un flot de paroles qui nous fit taire épouvantés. Naturellement, je ne me rappelle pas textuellement ce qu'il dit : il maudissait quelque chose qui me parut d'abord être un événement de sa vie, peut-être même un homme. Au bout d'un instant, je compris cependant — les enfants qui sont élevés dans les mansardes et les sous-sols sont précoces. C'était la misère qu'il flétrissait.

Ce n'était pas la notion même de misère, qui provoquait sa colère angoissée, son impuissante protestation. C'était l'incompréhensible et terrible injustice qui condamne pendant toute sa vie un pauvre être à la faim, à la soif, à toutes les privations, à l'ombre, tandis que de l'autre côté d'un grand mur le soleil brille pour les élus. Ce n'était pas la notion abstraite de la faim à proprement parler — c'était la faim, le fantôme qui se glisse entre la bouchée de pain et les lèvres, entre le mari et la femme, accumule la lie au fond du verre, empoisonne la couleur de la fleur. Les deux mains dressées, Poignard parlait; ses paroles résonnaient comme la lamentation d'un prêtre dans le temple d'une religion persécutée.

— J'ai toujours eu faim, — oui, je me souviens de ces mots — j'ai toujours eu faim, Monsieur le notaire, toujours... comprenez-vous cela? Enfant, la faim gâtait mes jeux, quand je voyais d'autres enfants bien vêtus se rouler à leur guise, parce qu'il impor-

tait peu que leurs vêtements et leurs chaussures fussent abîmés. Adolescent, la faim m'a frustré de tout ce qu'à cet âge on peut exiger, de l'étreinte d'un ami, du sourire des femmes. Homme, la faim m'a refusé un foyer, une épouse, des enfants. La faim m'a ôté le courage d'oser ce que d'autres osent, car, si loin que remontait ma mémoire, je voyais la lutte désespérée de mon pauvre père en ce pays étranger où, Dieu sait pourquoi, nous étions venus échouer. La faim, la faim, la faim — c'était mes sens et mon cœur, nés sous un autre soleil, qui avaient faim. Et plus je vieillissais, et plus je voyais diminuer mes chances, plus je distinguais avec une horrible lucidité qu'autour de moi des milliers de gens mouraient de faim comme moi. Ah! qui donc a imaginé ce mensonge: la pauvreté heureuse! Les livres m'ont appris que de grands hommes, des hommes de génie, ont dû toute leur vie se battre avec le noir fantôme... comment, comment est-ce possible? Schiller ou Balzac, par exemple. Pouvez-vous, Monsieur le notaire, pouvez-vous comprendre ce qu'il y a là de sinistre amertume? Et tous les autres donc? Nous, pauvres diables, qui pourtant avons appris à voir et à penser plus profondément, justement à cause de la pénombre dans laquelle étaient plongés nos berceaux? Et maintenant, quand je suis fini, maintenant... maintenant vous venez avec cet argent, cet argent d'un monde que j'ai oublié, de gens que je n'ai jamais connus. Le dixième de la somme dont vous avez parlé, c'eût été le bonheur de toute ma vie... il y a quarante ans. Maintenant que puis-je... maintenant que voulez-vous... C'est se moquer, Monsieur, c'est une dérision... c'est... ah! ah! ah!...

— Monsieur Poignard, dit le notaire; sa voix était douce; on aurait dit la voix d'un autre homme.

Poignard promenait ses regards de l'un à l'autre, du notaire à grand-père.

— Toi, camarade, dit-il, tu connais la misère, la longue faim? Et vous, Madame, et vous, Mademoiselle Rœrstrœm... et toi aussi, gamin... ah! tu auras faim souvent, sois-en sûr.

— Rentre, me dit ma mère, je te suis...

Mais je n'obéis pas.

— Et moi aussi, répliqua d'une voix profonde et âpre l'ancien propriétaire. Moi aussi. Et le notaire aussi... hein? Oui, oui, tous tant que nous sommes, tous les hommes, je le crains. Mais cela peut aller tant qu'il y a à boire.

Le langage de Poignard venait de changer. Il s'affaissa, faiblit. Il murmura en se laissant retomber sur le canapé :

— Monsieur le notaire — cela était bien inutile — je n'en puis plus. Revenez demain; naturellement il en sera selon ce que vous dites — faites, disposez à votre guise...

Tout reprit sa physionomie ordinaire dans le couloir rouge. Tante Rœrstrœm nous invita l'après-midi à prendre le café : elle enleva des ficelles tendues en travers de sa chambre les gants blancs aux doigts écarquillés, qui, ce jour-là, sentaient l'eau de Cologne mêlée de benzine. Mon père, grand-père et le parent déchu du propriétaire étaient chez M. Poignard : grand-père parlait de la reine douairière et de la comtesse Hermine, qui s'éprit d'un compagnon menuisier. Aux étages au-dessous de nous on parlait aussi de l'événement de la mansarde, mais là-bas personne ne le connut, ni ne le sentit comme nous.

Tard dans la nuit le comptable heurta notre mur; il criait — Au secours! Les voilà, les démons....

HENNING BERGER.

(*Traduit du suédois* par SVENN.)

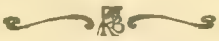

LE CENTENAIRE D'HONORÉ DAUMIER

Nous savons combien William Hogarth, l'admirable maître de la caricature en Angleterre, était de petite famille. Son grand-père était paysan, son père maître d'école, et son oncle un poète de village dont on jouait les tragédies dans les granges, les jours de marché. Notre Hogarth à nous n'est pas de meilleure maison. Daumier, comme son illustre prédécesseur anglais, appartient au peuple. Son père était vitrier, lui-même fut d'abord petit saute-ruisseau chez un huissier, et c'est dans les faubourgs de Marseille et de Paris, comme jadis Hogarth dans les faubourgs de Londres, que son génie précoce naquit au bruit des spectacles populaires. Le père d'Honoré, Jean-Baptiste Daumier, n'était d'ailleurs pas un artisan ordinaire; il avait des lettres, lisait les *Géorgiques* dans l'abbé Delille, Racine et Jean-Jacques Rousseau. Vers 1823, il publia, à Marseille, chez Camoin, et à Paris, « chez Auguste Boulland, rue du Battoir-Saint-André, n° 12 », un opuscule en vers : les *Veilles poétiques*. J'ai tenu entre les mains ce petit livre usé, où le bon éditeur, après avoir opposé le nouveau poète aux Birch et aux Bloomfield, des « voisins d'outre-mer », ajoute modestement que Jean-Baptiste :

« sorti à l'âge d'environ douze ans de l'école, où on lui avait appris à lire et à écrire, entra en apprentissage chez son père, auquel il succéda dans l'état de vitrier ».

Ce naïf petit recueil ne contient pas qu'une tragédie de *Philippe II*, un *Matin de printemps*, et diverses

autres pièces, mais encore une *Ode au roi* « composée en 1814, présentée à Sa Majesté, le 13 octobre 1818 », et qui devait, dans la suite, bien faire rire Honoré, le républicain hardi et combatif de plus tard, l'ennemi juré des rois et des privilèges...

Républicain, Daumier ne le fut pas seulement un jour, comme Delacroix l'avait été d'une façon sublime, au moment de Juillet, avec sa *Barricade*, comme le renégat David, devenu peintre impérial, l'avait été jadis, au temps de *Marat* et du *Jeu de Paume*. C'est toute sa vie entière, avec un invincible idéalisme d'artiste, un attachement fidèle et filial aussi, que Daumier fut républicain. Après 1848, il avait présenté au concours, pour la représentation d'une nouvelle effigie nationale, une figuration de la République, avec ces mots : *la République nourrit ses enfants et les instruit*, dont le caractère sobre, les traits expressifs et sérieux, firent une grande impression sur tous ceux qui la virent.

Daumier, comme Auguste Barbier, dont le talent âpre et satirique n'est pas sans rapport avec le sien, vécut jusqu'à la fin dans l'espoir de l'avènement de cette République définitive à laquelle il croyait dans la foi de son être. Hélas ! quand la République vint, pour la seconde fois déjà, dans la longue vie de l'artiste, quand celui-ci put la saluer de l'ardeur de son cœur resté jeune, il touchait déjà au crépuscule de ses jours derniers. Sa vue s'affaiblissait, sa main même n'avait plus la force. Il dut se retirer à Valmondois, sur les bords de l'Oise, auprès de ses amis Dupré, Daubigny, Geoffroy-Dechaume, Boulard, le sculpteur Michel-Pascal. Parfois Corot venait voir Daumier. Un jour, malgré la fierté de son admirable ami, le plus grand poète de paysages des temps modernes devina la gêne et le dénuement où vieillissait celui dont le crayon avait jadis effrayé le pouvoir, châtié les vices et les ridicules de tout un siècle et de tout un monde. En secret, il acheta la maison. Et c'est ainsi que Daumier, réduit, pour toutes ressources, à la petite pension que lui faisait l'État, put mener paisiblement sa vie jusqu'à la fin. Jusqu'à la fin, malgré l'âge et les déceptions, l'amertume des regrets et des vains espoirs, il garda son visage de douceur et de bonté, cette :

« bouche fine, gracieuse, largement ouverte, enfin toute cette belle tête d'artiste, si semblable à celle des bourgeois qu'il peignait, mais, a dit Théodore de Banville, trempée et brûlée dans les flammes vives de l'esprit. »

Quand il mourut, presque aveugle, en 1879, ce grand peintre, qui avait été aussi un grand citoyen et un grand honnête homme, laissa dans les arts un vide que tous les talents du monde n'ont pu jamais combler depuis. Ce don original, cette flamme brûlante dans l'épopée et la satire ne scintillèrent plus, désormais, dans les arts français avec la même ardeur. Daumier n'avait pas été seulement un dessinateur égal, dans beaucoup de ses œuvres, à Goya, à Hogarth. Il avait été, M. Henry Marcel l'a dit, « un peintre d'humanité égal peut-être à Millet ». De plus il avait été statuaire. Il avait mis toute sa réprobation de la force brutale dans son *Ratapoil*, dans ses figurines philiponesques de 48; enfin, dans ses *Emigrants*, bas-relief animé de tant de vigueur, il avait prévu la fresque où Constantin Meunier deviendra, plus tard, si merveilleux maître.

Tout cela vaut bien, au moment du centenaire de la naissance de l'artiste, un moment d'attention.

Honoré Daumier naquit à Marseille le 26 février 1808. Lui qui devait être, plus tard, la grande admiration de Michelet, vint au monde peu de moments avant que mourût Hubert Robert, qui avait fait en son temps, à côté de Greuze et de Vernet, l'admiration de Diderot. Robert ! Daumier ! il y a tout un monde dans ces deux noms. Quand Robert meurt, oublié de la Révolution qui l'a laissé vivre, Daumier apparaît, qui fera de cette Révolution, au contraire, son idéal. Son nom, désormais inséparable du souvenir des journées insurrectionnelles de 1830, de 1834 (*la rue Transnonain*) et de juin 1848, appartient aux annales de cette grande époque. A la *Caricature*, au *Charivari*, à côté de Balzac, de Louis Desnoyers, d'Henri Monnier, de Traviès, sous l'inspiration de Charles Philipon, Daumier avait entrepris de porter de rudes coups au pouvoir issu des journées de juillet. Une lithographie de lui, parue vers 1835, représentant des morts sortant de leurs tombeaux et portant cette légende : *C'était vraiment la peine de nous faire tuer* ! sent vraiment la poudre et l'émeute, éveille le souvenir des grandes strophes ailées où Barbier, dans les *Iambes*, flétrit les conquérants et les profiteurs, poursuit de la véhémence de ses imprécations les politiciens constitutionnels. Ces derniers, devant Daumier, ne trouvent aucune grâce, aucun pardon. Il faut les voir, groupés dans l'inoubliable *Ventre législatif*, les uns au banc des ministres, les autres à ceux des représentants, caricaturaux, burlesques, opulents, tragiques et cependant réels dans leur déformation : Charles de Lameth, l'ancien constituant rallié à la monarchie, Thiers petit et malicieux, Guizot, Dupin, « crâne fuyant et accidenté, bouche ouverte s'avançant en gueule de carpe » (1), M. d'Argout au nez allongé, crochu, mobile et chaussé de besicles — un vautour assis ! — M. Prunelle, devant les ministres, enfin çà et là, aux divers degrés, M. Jolivet, M. Vatout, M. Pataille debout, héros représentatifs du régime des « poires », comme Traviès disait. Cette plaisanterie de la poire

(1) M. Arsène Alexandre.

qui devait coûter la vie à Peytel, le notaire ami de Balzac, qui valut tant de poursuites au *Charivari*, n'alimenta pas moins le crayon de Daumier que celui des autres collaborateurs philiponiens ; mais ainsi que l'écrit M. Arsène Alexandre, l'œuvre de Daumier, dans cette facile satire, s'élevait bien au-dessus de la mesure commune, « prenait l'allure d'une déposition accablante devant la barre de l'histoire. » La *Pendaison de la poire par les ouvriers*, la *Réception à la cour du roi Pétaud*, mais surtout le *Cauchemar de La Fayette*, lithographie célèbre où le général est représenté couché, oppressé par le poids d'une énorme poire placée sur sa poitrine, sont des plus significatives. Ajoutons-y la fameuse planche : *Enfoncé La Fayette!* les *Portraits des juges d'avril*, le bon *Monsieur Gisquet lavant le drapeau tricolore* à grande eau pour en faire partir le rouge et nous connaîtrons tous les traits acérés de cette satire, la fougue de ces attaques, l'ardeur passionnée de ces *charges*, qui emportaient chaque fois, à mesure que le public avide s'en emparait, un peu du prestige du roi et de la royauté. Ne négligeons surtout pas, parmi les témoignages les plus éclatants du talent que Daumier déploya avec tant de force alors, l'inoubliable *rue Transnonain*, page tragique des révolutions égale, aux plus sombres qu'on voit dans Louis Blanc, aux plus désespérées qu'on lit dans Hugo (l'épopée de la rue Saint-Denis), aux plus navrantes aussi qu'on connaît dans Goya (les *Malheurs de la guerre*).

Aussi acerbe, aussi mordant dans la terrible caricature qu'il dressait des hommes et des événements, Daumier ne pouvait pas ne pas être poursuivi. « Ce gaillard qui avait du Michel-Ange sous la peau », comme disait hardiment Balzac, connut la captivité à Sainte-Pélagie. Mêlé aux condamnés de droit commun, le grand artiste acquit par sa bonté un tel ascendant sur ceux-ci, qu'il parvint à s'en faire les meilleurs compagnons du monde. « Je suis accablé et tyrannisé, écrivait, de prison, Daumier à ses amis, par une foule de citoyens qui me font faire leur portrait. » Ces « citoyens » ne parlaient pas tous un langage académique. « Voyons, demandait l'un d'eux au peintre, inquiet de la présence d'un homme « si bien » et si inoffensif au milieu des bandits, dis-moi pourquoi tu ne veux pas me dire ce que tu as *grinché* (*sic*) ? » Le bon Daumier levait le doigt en l'air, prenait l'air inspiré et disait sérieusement à son compagnon : « Tu ne le sauras jamais ; c'est un secret ! »

Au reste, Honoré supportait vaillamment la captivité. Il appelait la prison sa « pension » et se moquait de ses juges en leur empruntant les traits de ses personnages. L'un d'eux surtout, Persil, le fameux procureur général Persil, cet ancien libéral devenu « furieux de modérantisme », ainsi que l'avait dit La Fayette, essuya les plus vives attaques de Daumier. Ce n'est pas seulement d'un crayon cruel que le dessinateur attaqua Persil, c'est aussi le statuaire qui s'en prit, chez l'artiste, à son juge féroce. Le procureur-général fait partie, en effet, de cette série de petites figurines coloriées, d'un relief si saisissant, d'une vérité si amusante, qui n'ont pas que peu contribué à imposer le nom de Daumier comme sculpteur.

C'est encore sous cette forme dernière de son talent que le créateur — à côté de Frédérick — de Robert Macaire, de M. Coquelet et tant d'autres personnages contemporains, attaqua le régime impérial, comme jadis il avait attaqué le régime monarchique. Provocateur, « décembraillard » et assommeur, en vieille redingote, vieux chapeau et le gourdin à la main, sur son petit socle de bronze, voilà *Ratapoil* ! Ratapoil faisait l'admiration de Michelet.

« Ah ! vous avez atteint en plein l'ennemi ! écrivait le grand historien au grand caricaturiste ; voilà l'idée bonapartiste à jamais pilorisée par vous ! »

Cela n'allait pas sans péril nouveau pour le maître.

« Enveloppé de linges ou de paille, écrit M. Arsène Alexandre, Ratapoil était sans cesse changé de place par Mme Daumier, qui ne trouvait jamais de retraite assez sûre : tantôt dans un grenier, tantôt dans un coffre de bois... »

Enfin Ratapoil parvint jusqu'à nous. Nous le possédons aujourd'hui comme l'un des témoignages les plus définitifs du génie de celui qui n'est plus.

Habile à mener le combat le plus acharné pour son idéal, Daumier ne désarmait pas davantage autour de lui, dans la société. D'un crayon infatigable, il a, comme Balzac, et d'une autre manière, entrepris par ses œuvres, surtout par ses lithographies, de peindre la « comédie humaine » de son temps. Dur aux puissants, aux maîtres, aux gouvernants, nous l'avons vu, sans pitié, s'attaquer aux iniquités des juges et de la justice d'alors, railler les procureurs, se moquer des avocats et, dans des pages célèbres, immortaliser les parodies du droit. Les petits bourgeois rapaces, étriqués et sentimentaux du milieu du XIXe siècle, les « divorceuses », les « femmes socialistes », les « locataires et les propriétaires » jusqu'à Orphée, Athalie et Ménélas, tous les fantoches de la comédie humaine et de la comédie jouée sont venus poser devant lui. Daumier avait un petit œil perçant, pétillant de malice et de moquerie. C'est ce petit œil-là, qui a vu toutes les tares, tous les ridicules, toutes les laideurs d'un temps, qui fut, comme tous les temps, fécond en laideurs et en ridicules. Au reste, le regard de cet œil-là était sans

haine. Le rire, sur ce beau visage, rayonnait comme a dit Baudelaire :

> ... franc et large
> Comme un signe de sa bonté...

Seule la grande idée qu'il avait de la République éveillait en lui, aux heures décisives, une ardeur combative intense. Alors ce railleur admirable, cet observateur aigu, cet « intimiste » pourrait-on dire, de tous les petits et des grands défauts des hommes, atteignait, dans ces moments-là, au tragique et à la grandeur. C'est ce tragique, c'est cette grandeur qui ont placé Daumier très au-dessus de ses émules, très à part, très haut dans les arts contemporains.

EDMOND PILON.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDEES

Camille Jullian : HISTOIRE DE LA GAULE. — I. *Les invasions gauloises et la colonisation grecque*; II. *La Gaule indépendante.*

Nos heureux historiens méritent et obtiennent les louanges les plus diverses : on admire l'ingéniosité, la précision croissante de leurs méthodes, leur pénétration que tant de prudence accompagne, la variété des talents, l'abondance des œuvres par où se manifeste la fécondité de l'esprit historique... Oublie-t-on que notre temps doit aux historiens de beaux exemples d'audace intellectuelle et d'abnégation? Certains d'entre eux ne redoutèrent point d'édifier des œuvres grandioses d'une solidité... éphémère; ainsi Fustel de Coulanges, Taine... M. Aulard récemment a « démoli » Taine; sans retard d'impétueux jeunes gens ambitionnent de « vérifier » les affirmations de M. Aulard; M. Aulard est-il dès maintenant vulnérable? Taine à coup sûr ne sortira point réhabilité de cette aventure. — D'autres, non moins ardents, ne renoncent point à « contrôler » par le menu la documentation d'Albert Sorel... Il s'avère de plus en plus qu'une grande œuvre d'histoire est fragile : certes une « vue générale » sur une large période du passé nous semble moins durable qu'une hypothèse scientifique, un système littéraire ou philosophique.

Cependant l'école historique française ne se détourne point des grandes entreprises; d'amples œuvres surgissent encore; voici la dernière en date, qui s'annonce magnifiquement imposante : deux volumes considérables ont paru, consacrés aux plus lointaines origines de notre histoire; le troisième contiendra le récit de la conquête romaine; trois autres suivront...; de l'an 600 avant Jésus-Chris jusque vers l'an 400 de notre ère, c'est un millénaire entier que cette œuvre embrassera : siècles obscurs et qui émergent à peine de la classique nuit des temps, siècles de migrations pacifiques ou guerrières, siècles de labeur, d'organisation et de progrès humain où se précisent et se fixent quelques-uns des traits du tempérament national, M. Camille Jullian va dérouler devant nous un tableau vigoureusement coloré, mouvementé, de proportions colossales.

Dira-t-on qu'il fut présomptueux? Il le fut bien moins que tel de nos grands historiens : la nature même de son sujet invite aux vastes curiosités; pour étendues qu'elles soient, le nombre des documents originaux n'est point illimité; toutes les sources connues, un érudit peut les capter; et sans doute le nombre est grand des travaux d'exégèse entassés par les philologues et les historiens; pourtant il n'est point déraisonnable d'admettre qu'un érudit puisse acquérir de tous ces travaux une connaissance précise; pour complexes et délicats que soient les problèmes de nos origines gauloises et latines, une carrière de savant suffit à les pénétrer profondément. Elle est, en vérité, légitime l'ambition d'un Camille Jullian, qui, fort d'une longue expérience, ayant enfin conquis la maîtrise de son sujet, se hasarde à classer les résultats acquis, les coordonne, construit méthodiquement une synthèse.

Une synthèse, œuvre difficile entre toutes — si elle n'est pas, ne peut pas être qu'une somme de vérités provisoires — provisoire elle-même, et si fugitive, que la disproportion nous paraît scandaleuse entre le labeur de l'ouvrier et le peu de consistance du monument élevé par ses soins. Œuvre essentielle où triomphe le génie du véritable historien! Œuvre méritoire et qu'il nous appartient à nous, public, de glorifier, puisqu'aussi bien les spécialistes ne lui accordent le plus souvent que de brefs et rapides hommages, et qu'elle s'adresse à nous autant et plus qu'aux chercheurs! Œuvre précieuse où nous cherchons une interprétation autorisée du passé, et d'où nous extrayons des notions, des idées qui pèsent lourdement sur notre conception du monde et de la vie! La fragilité de pareilles œuvres semble s'exagérer à mesure que s'accélère le mouvement scientifique; à mesure que la science apparaît plus insaisissable aux profanes, plus dispersée en d'inaccessibles monographies, l'utilité des synthèses s'affirme avec une plus criante urgence... Hâtons-nous de glorifier les authentiques savants qui se vouent à ces œuvres d'utilité sociale, les vastes synthèses historiques.

*
* *

Camille Jullian porte avec une évidente aisance le

poids de sa lourde entreprise : quel ton de sécurité, quelle tranquille audace! La sagesse populaire recommande la lenteur au voyageur qui entame une longue étape ; Camille Jullian ne se hâte pas ; il ne craint point de se répéter ; encore n'est-ce pas toujours sans ajouter à ce qu'il a déjà dit... Il est robuste ; on souhaiterait qu'il fût plus nerveux ; certes, on goûterait davantage l'abondance de sa narration, si la composition en était plus serrée, plus concis le style ; sa bonhomie, qui ne va pas sans une certaine affectation, l'entraîne à quelque prolixité... Minces chicanes! On est vite séduit par tant de science, unie à tant de pénétration ; on s'abandonne en confiance aux conclusions de ce jugement d'une si sûre pondération.

Nul critique plus courtois : Camille Jullian rend hommage à ses devanciers, lors même qu'il s'efforce de ruiner leurs ouvrages ; il vous démontrera que tel développement de Renan sur la race celtique amplifie un contre-sens non douteux : Renan attribue à « l'âme celtique » des caractères que Camille Jullian restitue à la race ligure : c'est bien de la race ligure qu'il nous invite à dire : « Dénuée d'expansion, étrangère à toute idée d'agression et de conquête..... elle n'a su que reculer..... L'esprit de la famille a étouffé chez elle toute tentative d'organisation un peu étendue..... » Renan le dit de la race celtique : Renan se trompe grossièrement ; les pages de Renan où s'étale cette erreur n'en sont pas moins « admirables » ; telles, du moins, les déclare Camille Jullian, sans ostentation, ni ironie, ni artifice. Et ce n'est point Renan seul, qui bénéficie de cette équitable indulgence, à laquelle les érudits ne nous ont guère accoutumés : avec la même simplicité Camille Jullian proclame « admirable » l'œuvre de Gaidoz, de d'Arbois de Jubainville et de toute l'école philologique des celtisants français, dans l'instant même où il inflige à cette œuvre un catégorique démenti..... Détails, dira-t-on, mais où se révèlent les naturelles tendances d'un esprit, et, il me semble, un généreux instinct par quoi est heureusement servie l'intelligence. Et voici encore un trait bien séduisant : observez l'attitude de cet historien en face de la légende : la légende, il la rencontre à chaque pas, c'est contre les vains prestiges, les contre-vérités, les mensonges de la légende, que sa critique s'insurge tout d'abord ; pourtant avec quels scrupules, quels ménagements ne procède-t-il pas? Admirez avec quel art il incorpore à son récit des parties de légendes, et parfois même la légende intégrale : il n'est point de ceux qui récusent sur sa seule apparence poétique un témoignage légendaire ; écoutez de sa bouche le traditionnel récit de la fondation de Marseille : les colons phocéens, guidés par la matrone Aristarché, interprète d'Artémis, débarquent sur le territoire des Ségobriges ; leurs chefs, Simos et Protis, sont accueillis par Nann ; le roi barbare mariait sa fille : à la fin du banquet nuptial Gyptis s'avance, une coupe d'eau pure à la main, pour faire choix d'un époux : les prétendants sont nombreux, riches Ligures, chefs de tribus voisines ; la jeune fille, soudainement inspirée par un Dieu, tend la coupe à Protis. Protis épouse Gyptis ; ils se voient décerner ces noms de bon augure, *Euxenos* « l'hôte bienvenu », *Aristoxena* « la plus hospitalière des femmes ». Des terres sont accordées aux Grecs ; une cité hellénique surgit..... Cependant que penserons-nous de ce récit ?

« C'est par ce récit que s'ouvre l'histoire connue de la Gaule. Des deux cents colonies que les Grecs ont bâties, aucune ne commença sous de plus aimables auspices. Les origines de Marseille sont enveloppées de piété paisible et de grâce féminine. Un songe envoyé par les Dieux protège l'exode des Phocéens, une inspiration divine leur assure une nouvelle patrie ; le geste d'une femme grecque les conduit hors de l'Asie, le geste d'une vierge barbare leur donne la terre souhaitée. Entre les espérances du départ et la sécurité de la fondation se place le joyeux épisode de l'accueil, du banquet, et des fiançailles, cette fraternité d'un jour sous un ciel clair et bleu, en face d'une mer d'azur, au pied d'élégantes montagnes aux teintes violettes, dans le cadre d'une nature sœur de l'Ionie lointaine.

Je souhaite tellement d'avoir le droit de croire à la véracité de tout ce récit, que j'ai peur d'être influencé par ce désir en exposant les raisons qui permettent de la soutenir. Les voici pourtant... »

Les raisons que Camille Jullian a de croire à la véracité de ce récit sont nombreuses et savamment déduites : il nous plaît de les agréer : il nous plaît aussi de nous émerveiller du spectacle, en vérité rare et nouveau, que nous offre l'érudition mise au service de la légende.

N'allez pas croire maintenant que cet historien, tel un poète, soit jamais la dupe d'une complaisante imagination : Camille Jullian, si ingénieux, est, faut-il le répéter, l'esprit le plus froidement réaliste : évoque-t-il la Gaule ligure dont si peu de chose nous est connu ? Les moindres indices sont par lui recueillis, groupés, rendus significatifs ; quelle tentation de multiplier les conjectures et de mêler au réel, fragmentaire, à peine existant, une part de rêve ! Camille Jullian ne cède point à la tentation : tel de ses chapitres nous suggère la vision fantastique d'une Bretagne d'avant les Celtes, terre des morts, hérissée de prodigieux menhirs, refuge mystérieux des âmes vers lequel, de tous les points de la Gaule, se dirige l'incessant défilé des chariots funéraires... relisez ces pages : ce suggestionneur est le plus modéré des archéologues : il nous induit en d'étranges méditations : lui-même s'arrête en

deçà des songes aventureux... Il est un historien habile et prudent : critique imperturbable des auteurs grecs et latins, il est nourri de leur prose ; il tient d'eux ses plus heureuses formules ; paré de leurs dépouilles, il est l'ouvrier consciencieux d'une belle œuvre, majestueuse et lente.

*
* *

Très lente, mais combien forte, sa description de la Gaule au VIIe siècle avant notre ère ! Nul historien plus préoccupé de ces faits de nature qui commandent l'évolution d'un peuple.

« Faire l'histoire de la Gaule, écrit-il, c'est raconter et expliquer les changements qui se sont produits dans l'*aspect du sol* et la manière de vivre et de penser des habitants. Nous ne séparerons pas de l'étude de l'humanité celle du terrain qui la nourrit. Le défrichement d'une grande forêt, le dessèchement d'un vaste marécage, ont presque autant d'importance, dans les destinées des siècles, qu'une révolution politique ou qu'un chef-d'œuvre littéraire. Il n'est pas moins utile de connaître la façon dont les populations ont partagé et cultivé la terre, que celle dont elles se sont converties à une religion nouvelle. La diffusion d'une culture, la construction d'une longue route, la formation d'une ville capitale, amènent des conséquences aussi durables qu'une guerre ou qu'une loi. Un historien doit donc examiner les rapports de l'homme avec le sol qu'il habite, au même titre que les relations des hommes entre eux. »

Voilà, si je ne me trompe, très heureusement précisé, le programme de l'historien des sociétés primitives. Camille Jullian le met en pratique avec un zèle scrupuleux : son premier volume s'ouvre sur une description de la terre gauloise ; il reprendra cette description, la complètera ; son œuvre tout entière sera une description des changeants aspects des monts, des fleuves, des forêts, des cultures, des villes, des rivages, des frontières ; l'histoire de la terre et celle des hommes apparaissent en ce livre indissolublement liées ; et cela est juste, cela est conforme aux lois les plus apparentes de la vie. De là le relief, la couleur, le puissant intérêt dramatique de cette *Histoire de la Gaule* ; c'est bien la Gaule qui est le personnage essentiel, de premier plan ; émouvante puissance de ce protagoniste éternel des drames où succombent les générations des hommes ! Opulence, beauté diverse de ces provinces où les peuples se mêlent, s'entrechoquent en d'éphémères révolutions ! Camille Jullian étudie en politique, en économiste, la configuration de ces provinces ; il sait le parti que les hommes d'autrefois tirèrent des terres fertiles, des vallées favorables au commerce, des gisements métallifères... Camille Jullian n'ignore rien des séductions de cette Gaule lointaine, si différente de notre France moderne, déjà souriante cependant, accueillante et hospitalière ; il en évoque les champs et les bois, tout remplis d'une flore dont nos ancêtres n'ignoraient point les vertus :

« L'ellébore, dont les chasseurs tiraient le poison de leurs flèches ; le sélage ou « mousse purgative », à la fumée utile, disait-on, contre les maux des yeux ; le samole, qu'on donnait aux bestiaux malades ; l'absinthe de Saintonge, admirée déjà comme vermifuge ; le séséli de Marseille, dont les tisanes servaient à la fois aux hommes et aux bêtes ; la valériane des Alpes, autrement dit le nard gaulois, une des panacées du monde ancien ; la bétoine, « la plus vertueuse des plantes », qui rivalisait victorieusement avec elle ; le cumin et la verveine sacrée ; et enfin les bonnes herbes du Midi, aux senteurs vives et caressantes, la lavande des îles marseillaises, le thym de la Crau, qui, à défaut d'un gai tapis de verdure, donnaient à la Provence le sol le plus parfumé de l'Occident. Peu de régions au monde offraient, comme la France, une telle variété de ces herbes mystérieuses et puissantes, qui enivrent ou réconfortent. Pays des plantes et des eaux qui guérissent, les Dieux avaient partout répandu leurs vertus sur le sol de la Gaule. »

Et sans doute sur ce sol privilégié s'étendaient de redoutables forêts, d'infranchissables marécages ; déjà pourtant les plaines étaient cultivées, déjà d'immenses espaces avaient été défrichés et drainés : déjà la Gaule était riche en moissons ; de quel immémorial labeur ne témoigne pas cette mise en état de notre sol, de quels séculaires efforts de peuples disparus ! Les Ligures, les plus anciens occupants connus de la Gaule, furent de prodigieux travailleurs : les historiens modernes les ignorèrent longtemps ; Camille Jullian s'efforce de scruter l'ombre qui les couvre ; quelle épuisante recherche ! et quel résultat incertain ! religion, coutumes, arts, état social... que sait-on de ces hommes, hors qu'ils marquèrent d'une profonde empreinte le sol gaulois ? Parce qu'au VIIe siècle ils apparaissent vaincus, disséminés, partout refoulés, qui donc oserait prétendre que leur race fut dénuée d'audace conquérante et de volonté organisatrice ?

*
* *

Les Gaulois qui leur succédèrent en les assimilant nous sont mieux connus ; non point qu'à leur sujet notre curiosité soit satisfaite, mais enfin le tableau que Camille Jullian a pu construire de leur civilisation et de leur histoire est sur nombre de points d'une précision et d'une exactitude indéniables : nous n'ignorons point tout de leurs institutions politiques et de leur organisation sociale, de leurs usages, de leurs industries ; les mystères de leur religion ne nous demeurent pas tout à fait impénétrables, non plus que le mécanisme de leur discipline ; nous distinguons quelques aspects de leurs exploitations agricoles, de leurs villes, de leurs for-

teresses... Nous sommes surtout renseignés sur leurs mœurs militaires ; nous tenons nos informations de leurs ennemis ; ils en eurent beaucoup et de très divers : que de combats depuis le jour où les premières tribus abandonnèrent la plaine frisonne, chassées par un raz de marée ! que d'aventures ! quel peuple, quelle race ébranla l'Europe d'un plus furieux tumulte !... Ce n'est point un panégyrique de la race celtique que compose Camille Jullian ; certes, Camille Jullian ne nous dissimule aucun défaut des Gaulois : « C'est un peuple de bavards et de braillards. Mettez-en plusieurs ensemble, vous entendrez tout de suite d'abominables clameurs ; ce n'est pas qu'ils se soient pris de querelle ; mais, pacifiques ou furieux, peu importe, ils ne s'entretiennent pas sans hurler de concert. » Ces Gaulois étaient les gens les plus encombrants du monde : « les Anciens ne virent jamais des hommes aussi excitables. Il ne se passait guère de repas sans qu'on en vînt, pour les motifs les plus futiles, à des disputes, des provocations, des combats : c'est un pays de duellistes aussi bien que de guerres civiles. » Colères promptes, découragements subits : « Même à jeun, il y avait chez le Gaulois quelque chose de l'ivrogne qui ne s'exalte que pour s'assoupir, à moitié fou et à moitié brute. Qu'une défaite survienne, l'abattement est insurmontable ».... Nous reconnaissons là des traits que les siècles n'ont point tous effacés ; il en est d'autres plus séduisants ; Camille Jullian ne les omet point : tel quels, ces Barbares perfectibles inspirent à Camille Jullian une évidente sympathie ; Camille Jullian n'excuse pas les sacrifices humains, mais enfin la cruauté des Gaulois n'avait rien d'excessif... Ces barbares étaient éloquents, intelligents, sociables et gais... ils étaient « propres » ; en vérité les soins qu'ils accordaient à leur corps annoncent l'hygiène britannique : « par malheur, ces gens-là se tenaient fort mal à table... » ; nous aurions dû nous en douter.

C'est d'une psychologie du peuple gaulois que Camille Jullian entend nous gratifier : avouerai-je que son effort me semble ici moins heureux ? psychologie à la fois trop précise et trop sommaire, systématisation, eh oui ! simplification arbitraire, aboutissant au total à un schéma, qui ne correspond à aucune réalité ; certains reproches surprennent : « ils ne savaient pas réfléchir... » ; et fallait-il donc intituler un chapitre : « Nature de la volonté », un autre : « Bonté et justice » ? O périls, mirages de la psychologie collective ! Camille Jullian lui-même le constate, les exemples individuels à nous connus démentent les coutumières généralisations : Camille Jullian vante le « courage méthodique », le « noble entêtement » de ces chefs, Ambiorix, Dumnac, Gutuatr, Comm, Lucter, Drappès « hommes du Nord, du Centre ou du Midi, qui valent n'importe quels héros militaires... » Et s'il me fallait un autre témoignage, c'est encore Camille Jullian lui-même qui me le fournirait, Camille Jullian dont je citerais tel paragraphe profond et nuancé sur la notion de la race : Camille Jullian proteste au premier volume de son *Histoire* contre l'abus de ces termes : l' « âme » celtique, le « génie » ligure ou germanique, l' « l'esprit » latin ; a-t-il donc, vers la fin du second, oublié sa protestation ? — Nous ne saurions, quant à nous, perdre aussi vite le souvenir de pages où s'exprime avec éclat une pensée vigoureuse... et je n'ai point dit encore que de telles pages ne sont point rares en ce livre varié, riche en faits, abondant en idées, majestueux et lent...

LUCIEN MAURY.

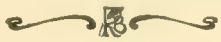

LES WALLONS

« *Ubi Bene, ibi Patria...*

« Lors de la guerre franco-allemande l'élan patriotique (*de la Wallonie prussienne*) fut le même (*qu'en 1866*) et c'est là une preuve irréfutable que la fidélité et l'attachement des Wallons à la Grande Patrie (*la Prusse*) ne peut être compromise par leur langage et leur nationalité. Malgré la proximité de la frontière tous nos militaires se retrouvèrent sous le drapeau : pendant cette longue campagne, plusieurs moururent à l'ennemi, d'autres furent décorés et le beau langage de France qu'ils parlaient à la perfection ne servit que leur patrie (*la Prusse*) en leur facilitant « le service de patrouille ».

M. PIETQUIN, Curé de Malmédy.

(*La germanisation de la Wallonie prussienne*, p. 33) [1].

I

Prêtre, vous avez dit une parole épique,
Qui, mieux que des discours plus longs
Résume, définit, expose, illustre, explique,
L'âme de vos frères Wallons !

Prêtre, vous avez dit la Parole de gloire,
Vous avez dit le Mot vainqueur,
Capable d'exprimer, à jamais, pour l'Histoire,
Tout leur esprit et tout leur cœur.

Le « τί ἐστὶ καλὸν », le beau soupir d'Athènes,
A résumé toute l'Hellas,

(1) Ce passage du livre précède des pages dans lesquelles l'auteur se lamente sur la persécution religieuse inaugurée par Bismarck et laisse entendre qu'en raison des témoignages de fidélité énumérés plus haut, cette persécution eût dû leur être épargnée !

Rome eut le « Civis Sum ! » de tant d'âmes hau-
Sparte eut le « Si ! » d'Agésilas (1) [*taines,*

Shakspeare a dit bien haut pour la tristesse au
Tout le néant d'avoir été ; [*glaise,*
Et le cri du Germain sur qui de l'ombre pèse,
C'est le « Mehr Licht » du grand Gœthe.

Nous, les vieux Wallons, paisiblement inaimés,
C'est le mot de ce Malmédien,
C'est son soupir obscur qui peint toutes nos âmes :
« La patrie est.... où l'on est bien ! »

Ce serviteur du ciel, à la mode wallonne,
Peint notre esprit national,
Le rêve intérieur qui sur nos fronts rayonne,
Notre espoir et notre idéal !..

II

Belges, Autrichiens, Espagnols ou Bataves,
Nous portâmes ces noms, résignés et soumis,
De tous les étrangers nous fûmes les esclaves,
Nous fûmes les soldats de tous nos ennemis !

Le Wallon dans le cœur n'a qu'un rêve : être riche !
Il ne voit que cela ! Tout le reste est chansons !...
Il a servi la Flandre, et l'Espagne, et l'Autriche,
Comme il sert à présent les Belges-Brabançons !

III

Prêtre, te souviens-tu du Jardin des Olives,
Du Jardin de Gethsémani,
Où le Juste, dans sa tunique aux couleurs vives,
Cria son rêve à l'Infini ?

Prêtre, te souviens-tu, de l'ami de ce Juste,
Qu'une horreur séculaire suit,
De l'ami qui guida vers le doux front auguste,
Les faces sombres, dans la nuit ?

Eh bien, comprends-le donc, cet exécrable traître,
Qui livra son maître aux soldats,
Est moins vil, moins hideux, moins abject que toi,
Le plus impudent des Judas ! [*Prêtre,*

Oui, l'exécrable Juif, après l'ignominie,
Se penchant sur lui-même, a reculé d'effroi,
Tandis que toi, quand l'œuvre infâme fut finie,
Réponds ! Qu'as-tu fait, toi ?

Toi, tu l'en vas trouver les bourreaux de la race !
Tu vas les supplier — ô dernier des derniers !
« — Ajoutez quelque chose à la petite masse
« De mes trente deniers !

« Le salaire fut mince et le danger notoire ;
« J'ai puissamment aidé dans l'ombre vos soldats...
« Et songez que mon nom de « Malmédien » l'his-
« Va l'écrire : « Judas ! » [*toire*

« Ajoutez donc, Teuton, quelque chose à la somme...
« Je suis modeste et doux !.. Je réclame bien peu !...
« Je vous rendis ma mère... et ne demande en
« Que d'exploiter mon Dieu ! » [*somme*

Monstre effrayant ! Je te le dis, devant le Monde :
Plus vulgaire laideur, jamais ne s'étala !
Et le traître éternel, l'Iscariote immonde,
N'aurait point fait cela !

IV

Voilà votre Héros : Wallons ! Oui, Lui, ce prêtre !
Voilà votre Héros ! C'est juste ! C'est parfait !
Il faut que l'univers apprenne à le connaître,
Puisque le choix est fait !

Autrefois, parmi vous, un Poète, un front grave,
S'est levé vous disant : « Amis, Frères Wallons,
« Voyons, sur son airain, ce que l'Histoire grave,
« Voyons où nous allons !

« Ecoutez ! Entre vous et vos frères de France,
« Une frontière est là, faible obstacle qu'ont mis,
« Pour que vos cœurs n'aient point une même espé-
« Vos pires ennemis ! [*rance,*

« Cette frontière inepte, exécrable, adultère,
« Creuse le sol français d'un sinistre sillon,
« Coupe en deux le Hainaut — ma chère vieille
« Notre pays wallon ! [*terre !*

« Hé bien, que l'Etranger, qui se croit votre maître,
« Du réveil de ce peuple assoupi soit témoin !
« Cette frontière, il faut la faire disparaître :
« De vos cœurs tout au moins ! »

Et ce fut parmi vous une immense risée ;
Chaque bouche crachait : fureur, haine, mépris ;
Et le Poète amer, songeait l'âme brisée :
« Pas un ne m'a compris ! »

Et ce fut parmi vous une immense colère ;
A qui reniait tout, quelqu'un criait : Je crois !
Et les plus apostats hurlaient : « Pour son salaire
« Il faut le mettre en croix !

1 « Si les Thébains franchissent l'Isthme ils détruiront Sparte ! »
« Si... », répondit le roi lacédémonien, laconiquement.

« Crucifions cet homme à d'atroces insultes !
« Si le Peuple entendait ce qu'il vient conseiller,
« Le Peuple a conservé dans son âme des cultes,
« Qu'un mot peut réveiller !

« Mais nous, nous, les Elus, nous, la caste choisie,
« Mais nous, qui n'avons pas d'idéals ni d'autels,
« Mais nous, les Satisfaits, mais nous, « la Bour-
« Craignons des rêves tels ! [*geoisie* »

« La France est, on le sait, l'éternelle inquiète,
« Elle a d'autres besoins que de vils appétits,
« Et semble s'apprêter à troubler notre fête,
« Aux dépens des petits.

« Donc, insultons, frappons, crucifions cet homme,
« Ce poète insensé dont le songe est troublant !
« Il excite le Peuple ! Il parle contre Rome
« Et son Empereur blanc !... »

C'est bien ! Il a passé plus vainqueur que victime
Sous la huée énorme, au milieu du mépris...
Son rêve était fécond et son espoir sublime :
Pas un ne l'a compris !

Quand il disait : « Patrie ! Union de la Race !
« Les ennemis sont forts, courageux, aguerris,
« Tâchons d'être aussi forts, pour garder notre
Pas un ne l'a compris ! [*place !* »

« Abaissons tous ces murs élevés par la haine !
« Tous ces murs de mensonge entre nous et Paris,
« Entre nous et la France et son âme sereine !... »
Pas un ne l'a compris !

Devant nos vieux rivaux étendant jusqu'aux pôles
Leur rouge Empire anglais, créons l'Empire Bleu !
Tout le Peuple français ! Tout le Pays des Gaules,
« Que voulait Richelieu !

« Refaisons le travail généreux des Ancêtres !
« Le travail des Géants de la Convention !
« Soyons, malgré les Rois qui se disent nos
« Toute la Nation ! [*Maîtres,*

« Accomplissons au moins ce travail dans nos âmes;
« Déclarons-nous Français, sans tumultes, sans cris,
« Et ne tolérons plus d'absurdes noms infâmes... »
Pas un ne l'a compris !

V

L'heure vient ! La clarté sera bientôt complète !
Le Coq victorieux, au fond du ciel en fête
Jette un cri triomphal !

Et le peuple Wallon, fruste argile inconnue,
Dans la splendeur de la Lumière revenue,
Criera son idéal !

Car malgré les Repus et leurs scribes sinistres,
Ce peuple sait très bien, il sait, malgré ces cuistres,
Ainsi que je le sais,
Que par l'esprit, le cœur, la pensée et la race,
— Fait patent que dénie une incroyable audace ! —
Il est toujours Français !

ALBERT DU BOIS.

DE LA MANIÈRE DE LIRE LES ROMANS

« Moi, je ne lis jamais de romans. » Qui n'a entendu cette protestation dans la bouche de quelque monsieur sérieux ou qui veut paraître tel ? Lire un roman serait, pour lui, déchoir. Un livre d'histoire, de philosophie, de science, à la bonne heure ! S'il n'a pu seulement entr'ouvrir les derniers mémoires parus, il feindra de les avoir analysés, il en parlera, il en discutera. Mais un roman ! Pour qui le prenez-vous ? Pressez-le un peu. Il vous dira tout net qu'il faut avoir du temps à perdre pour s'intéresser à des sujets imaginaires, être au surplus quelque peu faible d'esprit, incapable pour le moins de s'attacher à une lecture sérieuse, vraiment utile et profitable. De combien de commerçants, d'industriels, d'avocats, de professeurs, de magistrats, de médecins, d'hommes politiques, de savants, et d'... « inutiles », n'est-ce pas là l'avis proclamé ou secret ? Ils consentiront à se rendre à la comédie pour se distraire, pour voir les autres et être vu, parce qu'enfin c'est reçu et, en un certain sens, obligé. Mais rester en tête-à-tête avec un roman, fi donc ! Se fatiguer la cervelle à propos d'histoires « qui ne sont pas arrivées », quelle vanité et quelle sottise !

Sans parler du dommage que lui causent les inepties sans pensée, sans observation et sans style, qui prennent le nom de roman aux devantures des libraires ou au rez-de-chaussée des journaux, ses lecteurs ordinaires ne sont pas, il faut l'avouer, sans responsabilité à l'endroit de ce mépris. Qu'y cherchent, en effet, ses plus nombreux clients ? Purement et simplement l'intrigue, des aventures mélodramatiques ou larmoyantes. D'observation, de psychologie, de sentiment, d'art, ils n'ont cure. Que leur importent, la plupart du temps, les paysages, les mœurs, les caractères ? Un roman, c'est, pour eux, une histoire plus consolante ou plus horrifique, plus rapide ou plus extravagante que le réel, et qui

nous en divertit. Ils y cherchent la réalisation de leurs rêves, l'assouvissement de leurs désirs, une sorte de satisfaction d'imagination. De là le prodigieux succès des récits de cape et d'épée, qu'ils soient d'Alfred de Vigny ou d'Alexandre Dumas père, et la vogue des annalistes du sentiment, tel M. Paul Bourget. Quelle est la femme qui n'a aimé dans quelqu'une de leurs héroïnes, l'incarnation d'elle-même, de ce qu'elle aurait voulu ou se croit être? Aussi bien, on ne peut pas dire que cette clientèle lise; à la lettre elle dévore. Regardez avec quelle hâte, les yeux injectés, la face congestionnée, celui-là poursuit son héros à travers les pages qu'il tourne d'un geste fébrile, dans l'impatience qui le tient d'arriver plus vite au dénouement. Il y en a qui ne quittent qu'au mot « fin ». Rien ne les en peut faire démordre, ni la fatigue, ni le sommeil, ni l'appétit. Ils ne sont capables de lire que d'un trait. Est-ce là, en vérité, l'état d'un homme sensé en face d'une œuvre sérieuse? Certes, on ne le dirait pas et ils ne sont guère aptes à le faire croire.

Habitués et détracteurs, ne savent pas mieux, en général, les uns que les autres ce qu'est un roman véritablement littéraire, ce qu'on y doit chercher et ce qu'on y peut rencontrer, tout le profit qu'il est possible d'en tirer. Ils ignorent, par conséquent, la façon dont on le doit aborder, le respect qu'il commande, le genre d'attention qu'il appelle. On les étonnerait beaucoup, les uns et les autres, en leur disant qu'il s'agit là d'œuvres d'art qui ne méritent, conséquemment, ni tant de précipitation, ni tant de dédain. C'est pourtant la vérité toute simple.

*
* *

Ouvrage d'imagination, le roman, quand il est ce qu'il doit, relève de la sensibilité tout autant qu'un tableau, une symphonie ou une statue. Qu'elle s'exprime, en effet, par des couleurs, des sons, des reliefs ou des mots, l'imagination créatrice n'est profondément mise en branle que sous le coup d'une forte émotion. A son défaut, toute fiction est privée de vie, affligée des pâles couleurs et promise à une fin plus ou moins brève. Ils en savent quelque chose les innombrables romans, aujourd'hui oubliés dans la poudre des bibliothèques, qui ont jadis amusé nos grand-pères. C'est que la vie est un don que, dans le domaine de l imaginaire comme dans celui du réel, la sensibilité est seule capable de dispenser. « Créations », ainsi que le langage courant a raison de désigner les personnages de roman ou de théâtre, il sont mort-nés — images falotes ou conventionnelles — alors que l'émotivité de l'auteur n'a pas été assez forte pour leur insuffler une âme. N'est-ce pas par la richesse de leur sensibilité que se distinguaient un Balzac, un Flaubert ou un Daudet? Faculté maîtresse, tant des dramaturges ou des poètes, que des romanciers, elle donne, à la lettre, la mesure de leur grandeur. Pas de puissance imaginative à moins. Toutes les autres qualités, — esprit, idées, observation, sens du pittoresque, finesse d'analyse, moralité, métier, — ne viennent qu'après et, pour ainsi dire, en fonction d'elle. Quelle n'est pas la froideur des affabulations didactiques, morales ou psychologiques, qui ne jaillissent pas des entrailles mêmes de l'écrivain. Qu'il me suffise d'évoquer l'ombre du *Jeune Anacharsis* ! C'est la rigidité cadavérique au lieu et place du brillant de la vie. Ce peuvent être d'excellents manuels, de respectables ouvrages d'édification, de curieuses pièces d'anatomie psychique, mais rien d'autre. Vous ne me démentirez certes pas, pauvres « romans pour jeunes filles », qui traînez une existence lamentable où on ne sait qui l'emporte de la niaiserie ou de la sottise !

Issu de la sensibilité, sous peine de ne valoir rien, tout roman, pour remplir sa définition, ne doit pas sortir d'une sensibilité quelconque, mais d'une sensibilité de choix, d'une sensibilité éprise de beauté, d'une sensibilité esthétique. Il y a loin d'un roman littéraire à n'importe quel récit même ému, de *Pêcheur d'Islande*, par exemple, au journal que Nansen a donné de son expédition, non pas que celui-ci soit dépourvu d'émotion, mais parce qu'il lui manque l'émotion proprement esthétique, cette émotion contemplative et désintéressée qui constitue et détermine, tout comme l'œuvre d'art, l'œuvre littéraire d'imagination, par l'activité de jeu qu'elle déclanche dans l'esprit de son auteur. Ce n'est pas à dire, en vérité, qu'elle se reconnaisse à la transposition en littérature des sensations réservées à la musique, ainsi que Mallarmé le tenta, ni qu'elle ne consiste qu'à rendre des impressions d'art à la manière des Goncourt. Si l'émotion esthétique ne se traduit qu'indirectement en littérature à l'aide de ces signes conventionnels que sont les mots, elle y dispose de moyens plus étendus que dans les beaux-arts, puisque, sans compter que le langage les peut suppléer tous, il exprime la pensée. Elle se trahit, au vrai, dans le style qui, en littérature, comme en architecture, en sculpture, en peinture ou en musique, en est — plus que le témoin, — l'incarnation, en quelque sorte, dans la langue, ainsi qu'il l'est, ailleurs, dans la matière plastique ou sonore. C'est au style, aussi bien, que se distingue ce qui est littéraire de ce qui ne l'est pas. A la différence de ce qui se passe en histoire, en sciences ou en philosophie, s'ils n'ont de raison d'être que par cette sorte d'émotion, il est la marque qui permet, entre les romans, de discerner ce qui est digne de considération de ce qui n'en mérite aucune. Hors lui, rien ne

vaut. C'est parce que les histoires de Ponson du Terrail ou d'Eugène Suë en sont tout à fait dépourvues qu'elles sont négligeables, si, à l'opposé, les nouvelles de Mérimée doivent leur singulière valeur à la beauté de leur écriture.

*
* *

Œuvre d'art, avant tout, c'est de ce point de vue que le roman demande à être considéré et qu'il est fécond. Un roman digne de ce nom ne peut être pleinement compris qu'à cette condition. Il n'a de signification profonde que par là. Au lieu de ne voir en lui qu'une suite de péripéties plus ou moins plaisantes, douloureuses ou tragiques, on gagne, à l'envisager ainsi, d'y reconnaître la manifestation d'une émotion d'homme et d'une émotion d'artiste tout à la fois, sous l'influence d'un spectacle, d'une idée, d'un désir ou d'un rêve. *Le Petit Chose* n'est-il pas né d'un sursaut de pitié ? Le roman n'apparaît plus sous ce jour, comme quelque chose de futile, œuvre d'un oisif destiné à des oisifs, mais comme un puissant moyen de s'exprimer et, peut-être, le plus puissant qu'il y ait — grâce à la vie qui l'anime — de répandre ses idées, ses sentiments, son idéal, ses angoisses ou ses espérances. Albert Sorel l'avait bien senti, qui désira toute sa vie d'écrire des romans. Plaisir d'art au premier chef, avec tout ce que cette qualification implique de désintéressement, de noblesse et de sympathie, — alors même que le sujet n'y prête pas — à qui l'aborde ainsi, tout roman littéraire se révèle chargé de sens et prodigue d'enseignements. Il n'est plus la distraction d'un moment, mais un compagnon dont le charme, la grâce, l'autorité, l'esprit ou l'expérience nous retiennent attachés à la fécondité de son commerce.

A travers l'émotion particulière qu'il traduit, il n'est pas de roman — du moment que sont écartées les non-valeurs — où, en vertu de son origine, ne transparaisse l'individualité de son auteur, le fond de sa nature, ce qui la compose et distingue, son *quid proprium* et, pour tout dire, son indice de réfraction psychique. Cela est avéré, non seulement des romans, en quelque sorte, lyriques, qui servent à l'auteur à s'épancher, comme *Le Feu*, ou autobiographiques, comme *Obermann*, mais des récits réalistes et même naturalistes d'un Flaubert ou d'un Huysmans. Il n'y a pas, en effet, d'impassibilité qui tienne. Outre que c'est encore une attitude, la sensibilité de l'écrivain ne peut pas ne pas se laisser deviner sous le masque, ne fût-ce que dans le choix des mots ou celui des traits, dans la façon de conduire l'intrigue et la manière de faire converser les personnages, — que dis-je ! — dans l'élection même du sujet, de son milieu et de son cadre. Pour ne pas citer Zola, dont le vigoureux optimisme éclate jusque dans ses livres les plus poussés au noir, où rencontre-t-on le plus de tristesse désabusée, sinon dans l'œuvre du réaliste par excellence, dans l'œuvre de Maupassant ? Aussi bien, c'est, tout juste, à cause de cette déformation que le tempérament du conteur fait nécessairement subir aux êtres et aux choses, que la production romanesque ne peut, tout comme la dramatique, être prise pour le miroir exact des mœurs qu'elle décrit. Si cela est vrai du roman réaliste, combien cela l'est plus encore du roman idéaliste et du roman satirique, humoristique, comme disent les Anglais — qui ennoblissent ou aggravent la réalité au gré des sentiments de l'auteur ! Qu'ils s'écartent de la nature pour la parer ou enlaidir, ceux-ci sont plus entièrement que d'autres le fruit de la sensibilité. N'est-ce pas d'elle principalement qu'est fait le parfum de *Consuelo* ou, à l'inverse, la saveur de *Pantagruel* ? Là ou ailleurs, du reste, le romancier met dans son œuvre beaucoup plus qu'il ne croit lui confier. Pour qui sait voir, il s'y montre en personne. Il s'y montre, avec sa sensibilité, non seulement native, mais acquise, avec sa vertu ou son vice. Cependant qu'un véritable enthousiasme moral circule tout au long de *Résurrection*, les fantaisies de Crébillon fils en dénotent la dépravation. Il s'y montre, enfin, avec son expérience, avec ses idées, qui, pour ne valoir dans le roman comme en art qu'en fonction de l'émotion, n'y jouent pas moins un rôle important à cause de tout ce que la littérature peut exprimer d'intellectuel, si elles profitent, en retour, de la diffusion que leur confère le sentiment. *Candide* ne fit-il pas plus pour la déconsidération de l'optimisme que les plus lourds volumes de Schopenhauer ?

Quelle n'est pas, dans ces conditions, l'abondance des enseignements que la production romanesque de tous les pays et de tous les temps peut nous fournir, non pas certes à la mode didactique, mais par intuition et communication sensible ! Sa forme nous renseigne non seulement sur ses auteurs, mais, par tout ce que leur sensibilité garde de son entourage, sur le milieu où ils ont vécu. Qui mieux qu'un Gorki, une Serao, un Blasco Ibanez, un Dickens ou, une Selma Lagerlöf nous évoquera, par l'accent qu'ils impriment à leurs récits, ce qu'a d'original le caractère russe, italien, espagnol, anglais ou suédois ? Par la tonalité de leur style, ils nous font pénétrer au for de chacun d'eux, à ce qui en constitue la nuance spéciale, insaisissable à l'analyse. Est-ce que les détours du roman anglais donnent la même impression que la stricte ordonnance du français ? L'exubérance italienne ne contraste-t-elle pas avec la grisaille du roman russe ? Ce sont là autant de traits de caractère à l'actif de

ces peuples. Tout de même, l'esprit de leur époque est empreint dans l'œuvre des romanciers. Entre *L'Histoire de Francion*, *Les Liaisons dangereuses* et *Corinne*, il y a des disparates de timbres qui dénotent, au vrai, des différences sociales. La préciosité de l'hôtel de Rambouillet n'imprègne-t-elle pas *L'Astrée*, tout comme la licence du XVIIIe siècle *Les Hasards du coin du feu*? Aussi bien, c'est, d'ordinaire, dans les romans des écrivains les moins originaux que, pour y être pur de tout élément étranger, en raison de leur médiocrité même, la sentimentalité d'une époque apparaît avec le plus d'évidence. La *Malvina* de Mme Cottin et *Le Solitaire* du vicomte d'Arlincourt sont typiques l'un de la sensiblerie du XVIIIe siècle à son déclin, l'autre de la fièvre de romanesque qui posséda les contemporains de Chateaubriand.

De ce point de vue, l'intrigue elle-même n'est pas négligeable, ainsi que le voudraient faire croire certains, esthètes de la littérature, bien que ce soit d'une tout autre manière que l'imaginent les lecteurs de romans uniquement soucieux d'incidents.

Elle est, en une certaine mesure, le reflet de la sensibilité du romancier, de ses idées, de sa moralité, de sa vie, de son monde. L'histoire d'*Indiana*, qui est celle de l'amour se heurtant à tous les obstacles de la civilisation, ne nous renvoie-t-elle pas les aspirations et les mécomptes de George Sand, tout comme les aventures de *Jacques Vingtras* le nihilisme de Jules Vallès ou les merveilleuses équipées que Wells nous rapporte dans ses utopies et rêveries scientifiques? Sans aller jusqu'au roman, je ne dis même pas à thèse comme *Les Deux Vies*, mais à idées, comme *Le Disciple*, qui met en valeur l'influence des doctrines, il n'est pas d'action romanesque qui ne procède, bien qu'inconsciemment, non seulement de l'émotivité de son auteur, mais de la conception qu'il a du monde. N'en retrouve-t-on pas une chez Flaubert, le plus impartial de tous, et, à coup sûr, dans tout l'œuvre de Balzac dont on a pu, avec juste raison, extraire « une philosophie »? Aussi bien il n'y a pas d'œuvre d'imagination douée de quelque valeur qui n'ait la sienne, dont pour ainsi dire l'intrigue ne découle.

Cependant l'invention romanesque n'est pas tellement subjective, qu'on ne puisse y discerner qu'une personnalité et les traces qu'a laissées sur elle le monde extérieur. Loin de là. Elle emprunte ses matériaux à la réalité, dont, par le fait, elle est, plus ou moins fidèle, le miroir. Qu'il les ennoblisse ou rabaisse, le roman réfléchit, toujours à quelque degré, les mœurs et les personnages qu'il dépeint.

Aussi bien, le roman est une mine inépuisable de documents sur les mœurs, de documents objectifs, par les descriptions qu'il en donne. *La Comédie humaine* n'est-elle pas, à cet égard, le plus vaste répertoire que l'on puisse souhaiter sur la société française aux environs de 1830? De fait, il est interdit à qui n'a pas lu quelque grand romancier anglais d'avoir l'intégrale connaissance du caractère britannique, tout de même qu'à celui qui n'a pas fréquenté *La Nouvelle Héloïse* de se faire une idée exacte des années qui précédèrent la Révolution. Ce n'est pas, d'ailleurs, seulement sur les habitudes de tel ou tel groupe en général que le roman nous fournit des lumières, mais sur toutes les petites sociétés particulières dont est composée la grande. Il en est qui font vivre sous nos yeux la campagne, d'autres la province, d'autres la ville. Et non pas n'importe lesquelles indifféremment, mais une région précise. Theuriet nous rend l'atmosphère du Barois, Le Roy du Périgord, Pouvillon du Quercy, René Bazin des bords de Loire, Mme Pardo Bazan de Galice, Perez Galdos des Asturies, Grazia Deledda de Sardaigne, Selma Lagerlöf de Dalécarlie. Plus encore, ils se partagent le peuple, la bourgeoisie, les gens du monde. Tandis que *Peints par eux-mêmes* nous livre le portrait de ces derniers, *Les Rois en exil* nous donne celui des monarques, *Numa Roumestan* peint les députés, *Les Courbezon* les prêtres, *L'Education sentimentale* les bourgeois, *César Birotteau* les commerçants, *L'Assommoir* les ouvriers. Il n'est pas jusqu'aux animaux qui ne possèdent leur image dans *Le Livre de la Jungle* ou *Le Roman du lièvre*.

Le roman décrit non seulement les vivants, mais les choses. Il nous promène sur la « vaste terre ». Il nous rend sensibles la paix des champs, la majesté des monts, l'infini de la mer. Bernardin de Saint-Pierre et Rousseau ne contribuèrent-ils pas ainsi à réveiller en nous le sentiment de la nature? Le roman nous fait aimer notre pays, apprécier celui des autres. Il élargit notre horizon et nous transporte aux plus lointaines contrées, quand ce n'est pas dans la lune. Cependant que Loti ouvre nos yeux à la lumière éclatante de l'Orient, George Sand nous fait goûter le calme des « traînes » du Berry; M. Anatole France nous initie à la grâce florentine.

Mais ce n'est rien encore. Quand il remplit toute sa fonction, le roman va plus loin, non pas que le milieu extérieur ou le cadre, mais plus loin que les habitudes, plus loin que les mœurs : il pénètre jusqu'aux âmes. Si le romancier ne procède pas à la façon des psychologues qui analysent, il campe des caractères, ce qu'on appelle vulgairement des « types ». Un Balzac, un Daudet, un Flaubert, un Lesage, un Rabelais, un Dickens, un Tolstoï, un Cervantes, un d'Annunzio façonnent leurs figures de toutes les observations qu'ils ont pu recueillir, de tous les

traits épars qu'ils ont été à même de noter, de toutes les analyses qu'ils ont eu le loisir d'opérer du cœur humain. Ils fondent toutes ces bribes au creuset de leur génie pour couler, en une matière plus durable que le bronze, des Goriot et des Tartarin, des Bovary et des Gil Blas, des Panurge et des Pickwick, des Karénine et des Don Quichotte, des Sancho Pança et des Sperelli. Le pouvoir de créer des personnages qui restent dans la mémoire est, au demeurant, le signe des maîtres. Humains et individuels, ces fils de leur imagination sont représentatifs des principaux caractères entre lesquels se divise l'humanité. Ils le sont, en outre, de l'âme humaine. Quelle incomparable leçon de psychologie, non pas réduite en formules, mais vivante, ne nous donnent-ils pas ! Sous les variétés de sexe, d'âge, de tempérament, de caractère, de situation, de profession, c'est l'homme en son fond qui transparaît. Ils nous peignent, en raccourci, et, pour ainsi dire, débarrassée de l'accessoire, l'humanité toute entière, avec ses passions, ses désirs, ses ambitions, ses grandeurs et ses faiblesses.

*
* *

Outre le plaisir d'art qu'il nous offre et qui exige d'être savouré, le roman — je ne parle que de ceux qui comptent — est lourd d'enseignements. Pas un de cette espèce qui ne réclame la méditation. Aussi est-ce une véritable profanation que de les ouvrir pour se précipiter au dénouement en suivant uniquement le fil de l'intrigue. C'est se priver non seulement d'une joie ineffable, mais d'un immense profit. C'est méconnaître la nature de cette forme littéraire, mettre l'œuvre d'un observateur et d'un artiste au même rang que celle du premier bâcleur de copie venu; c'est, plus encore, donner le pas sur l'écrivain au feuilletoniste, avouer qu'on préfère des aventures saugrenues ou pleurnichardes, quand elles ne sont pas grivoises, à tout ce qu'un romancier de talent, de génie parfois, met de lui-même et des autres dans l'enfant de son cœur. C'est, finalement, donner raison au « monsieur qui ne lit jamais de romans », par le fait d'une ignorance aussi radicale que la sienne de ce qu'est un ouvrage digne de ce titre, œuvre d'art littéraire toute remplie de sentiments, de pensées et d'observations sur l'univers et sur l'homme, pour ainsi dire amalgamés ou fondus ensemble sous l'action de la vie, de cette vie imaginaire, peut-être plus vraie que la vie réelle et, à coup sûr, plus suggestive, dont tout romancier de tempérament sait animer ses fictions.

PAUL GAULTIER.

LES FONDATIONS SCIENTIFIQUES FRANÇAISES A L'ÉTRANGER

Si l'expansion industrielle des grands Etats étrangers, et leur habileté à se gouverner l'emportent sur celles de la France, réduite dans l'ordre économique et politique à un rang secondaire, il n'en est point heureusement de même des efforts intellectuels comparés.

La culture française demeure l'une des plus affinées qui aient été et qui soient, l'une des plus généralement appréciées aussi. C'est à elle que la France doit de faire encore figure de grande nation. Toute entreprise accomplie pour achever cette éducation de l'esprit, pour la rendre mieux connue hors nos frontières, est donc extrêmement opportune : ainsi, la fondation d'établissements scientifiques français à l'étranger.

Dès 1666, Colbert créait, dans la ville éternelle, l'institution qui est devenue la célèbre « Académie de France à Rome ». La libéralité consentie en faveur de notre art et de nos artistes, pourquoi ne pas la faire également au profit de nos érudits? En 1846, désireuse de témoigner sa sympathie durable à la jeune nation hellénique et de l'aider dans sa mission savante, la France créait « l'Ecole française d'Athènes ». Sur le même plan, elle organisait en 1874 « l'Ecole française archéologique de Rome ».

Ces établissements ont un passé si glorieux, que leur nom seul en évoque dans toutes les mémoires les étapes. Et cependant leur vétusté même fait qu'ils ne sont plus au goût du jour, et qu'ils se trouvent exposés à de véhémentes critiques, quelques-unes justifiées.

Déjà Berlioz s'indignait de ce que l'on envoyât de jeunes compositeurs à la villa Médicis, dans une ville dont l'éducation musicale reste naïve et spontanée.

On s'étonne aujourd'hui que l'on veuille former à Rome et à Athènes les plus brillants professeurs de lettres de notre Université. Car la vogue n'est plus à l'humanisme, mais à l'érudition technique. Or, la philologie s'enseigne à Berlin et à Leipzig, mieux qu'elle ne s'apprend dans les capitales antiques de l'art et de la pensée.

Consolons-nous de ce que ces vieilles Écoles maintiennent aussi dans l'Université, un peu malgré elle, des goûts esthétiques et des traditions littéraires, en vérité fort en péril. D'ailleurs, si l'École archéologique de Rome ne dirige plus aucune fouille, celle d'Athènes ne contribue-t-elle pas toujours, avec succès, à l'exploration de ce sol hellénique, si riche en chefs-d'œuvre impérissables ?

La République parlementaire a multiplié nos fondations scientifiques lointaines. Dès 1879, alors qu'un admirable avenir nous semblait assuré en Égypte; par l'effort séculaire de nos soldats et de nos savants, elle créait au Caire « l'Institut français d'Archéologie orientale ». Sous l'impulsion de M. Maspero, cet établissement prit un rapide essor et une part éclatante à la divulgation des antiquités orientales. Déblaiements de nécropoles, découvertes de sarcophages, déchiffrement de précieux papyrus, telle est son œuvre, vraiment digne de la France.

Vers la même époque, une autre mission archéologi-

que permanente était organisée dans l'Asie centrale par les soins de M. Dieulafoy. Cette « Délégation française en Perse », que dirige depuis plusieurs années déjà M. de Morgan, a concentré ses recherches sur Suse, la capitale légendaire des Darius et des Artaxercès. Et elle a mis au jour de merveilleuses ruines, dont les vestiges ou les reproductions ont enrichi les collections du Louvre. Généreusement dotée par l'Etat, elle continue ses travaux avec une activité féconde, qui transforme notre connaissance des empires asiatiques du début de l'histoire.

Ces belles tentatives de la science française, pour découvrir, sauvegarder, commenter les monuments des âges disparus, libéralement accomplies au loin, il convenait de les renouveler dans les vastes possessions, que le sort des armes ou la vertu des traités rangeait sous notre hégémonie. Déjà une enquête méthodique se poursuivait, sur les vestiges architecturaux laissés en Algérie et en Tunisie par les diverses dominations qui y triomphèrent : c'est là-bas la tâche de « Directions des Antiquités et des Arts ». On voulut faire davantage en Indo-Chine. Et la mission savante, qui y avait été envoyée, devint, en 1898, par la décision du Gouvernement général de la colonie, une « École française de l'Extrême-Orient ». Cet établissement initie de jeunes érudits à l'énigme des civilisations asiatiques ; il poursuit l'inventaire, et assure la protection, des monuments de l'art khmer ou annamite. Son activité est attestée par ses publications, par la bibliothèque et le musée archéologique et ethnographique qu'il a ouverts à Saïgon.

Dès qu'il fut question de pénétration pacifique au Maroc, les pouvoirs publics songèrent à employer ce précieux moyen d'investigation et aussi d'influence, et créèrent la « Mission scientifique du Maroc », dont la haute direction incombe à M. Le Châtelier. Dans son récent et remarquable rapport, à la Chambre des Députés, sur le budget de l'Instruction publique, M. T. Steeg caractérise ainsi cette fondation : « On peut dire que sa principale raison d'être consiste à développer le prestige de la science française à Tanger et au Maroc, comme l'Institut du Caire en Égypte... La connaissance précise du monde islamique servira les intérêts de notre politique africaine, en la rendant plus méthodique, peut-être même plus avisée. »

Toutes ces fondations, qui visent à l'avancement et à la glorification de la science française, sont l'œuvre de l'Etat. En voici une nouvelle, que n'a pas craint de créer à elle seule l'Université de Grenoble.

L'esprit d'initiative de cette Université est bien connu des lecteurs de la *Revue Bleue*, puisque l'un des hommes qui contribuèrent le plus à l'y instituer, M. Marcel Raymond, l'historien de l'art italien, en a ici même exposé naguère l'œuvre, si importante.

L'Institut français de Florence, destiné à devenir un centre de hautes études, de recherches, comprend plusieurs sections.

« La section des Lettres italiennes, déclare le distingué initiateur de cette fondation, M. Julien Luchaire, est essentiellement une école d'application ou de perfectionnement pour nos étudiants de langue et de littérature italiennes. »

Le temps n'est plus, en effet, où nos professeurs pouvaient se contenter d'une connaissance superficielle de de la nation dont ils enseignaient la langue : « Les conditions de la civilisation moderne exigent que chaque nation dispose, pour l'étude de l'histoire, de la pensée et de la langue des autres nations, d'une escouade de personnes préparées de telle façon qu'elles forment, au point de vue intellectuel, comme une race intermédiaire. »

Ces « Franco-Italiens accomplis », qui nous feront pénétrer plus avant dans le génie italien, pourquoi, pendant leur séjour à Florence, ne pas les charger de propager autour d'eux la compréhension et le goût des idées françaises? Une section de « Lettres françaises », comprenant « des cours sans apparat, familiers, cependant d'un caractère relevé », a été agencée dans ce but.

A cette double et si utile mission, les fondateurs de l'Institut n'ont pas craint d'en ajouter deux autres.

Il existe déjà, à Florence, dit leur ingénieux interprète, un « Institut historique » allemand, riche, en répertoires et collections, propres à faciliter l'étude de l'art classique. Une fondation du même ordre, « dans ce berceau même de la Renaissance, dans la cité classique de l'art moderne » rendrait d'inappréciables services aux Français, chaque jour plus nombreux qui, eux aussi, s'attachent à écrire l'histoire de l'art.

« Enfin, ne pourrait-on pas se servir de cette école, d'une façon générale, comme d'un instrument intermédiaire, destiné à faciliter les relations intellectuelles entre les deux pays, à faire, en cette matière devenue si importante et délicate, et cependant complètement abandonnée encore au hasard des relations personnelles, quelques tentatives d'organisation méthodique ? » Ambition méritoire, et parfaitement justifiée.

Les diplomaties, qui tentent tout au plus de convaincre les gouvernements, de leurs bonnes dispositions réciproques, n'exercent plus qu'une action insuffisante, de nos jours où se manifeste et prédomine l'opinion publique.

L'entente ne peut se maintenir, entre les nations, que si elles se comprennent et s'estiment. Et elles ne pourront y parvenir que par la mutuelle aptitude de leurs élites intellectuelles.

Les fondations scientifiques françaises à l'étranger sont, on le voit imparfaitement par ce bref aperçu, très diverses. Situées dans les pays les plus différents, elles sont dues aux initiatives et soumises aux régimes les plus variés : Ministère des Affaires étrangères, Département de l'Instruction Publique, Administration centrale des Colonies s'en partagent la direction, quand elles ne dépendent pas d'une Université autonome.

Cette diversité montre qu'elles sont nées d'exigences réelles, pour parer aux insuffisances de notre érudition, ou aux défaillances de notre légitime influence. On peut regretter toutefois, que nul service public ne se soucie de réunir sur elles les indications, qui les feraient mieux connaître et mieux soutenir de l'opinion.

Toutes, on le peut dire hautement, sont utiles : puisque toutes servent, de leur mieux, la cause de la culture française.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 9 — 5e SÉRIE — TOME IX — 29 FÉVRIER 1908

LA LIQUIDATION DES BIENS CONGRÉGANISTES

Quoique la situation équivoque des partis dans les Chambres, ainsi que l'attitude passablement embarrassée d'ailleurs, que la plupart des journaux ont adoptée depuis quelque temps, nous ait habitués à toutes les surprises, il n'en est pas moins étrange pour tout esprit réfléchi que la nomination d'une Commission d'enquête sur la liquidation des biens congréganistes ait provoqué dans les partis comme dans la presse des commentaires si divergents.

Cette nomination s'est faite le plus naturellement du monde, sans la moindre préparation théâtrale, sur l'initiative du groupe le plus avancé du Sénat et avec l'assentiment réfléchi de tous les autres groupes, mieux vaut dire encore, avec leur collaboration. Elle a été motivée uniquement par le désir commun à tous de tirer au clair des opérations de liquidation, aussi traînantes qu'embrouillées, qui portent sur un ensemble de biens dont la valeur vénale était réputée supérieure à plusieurs centaines de millions, affectés d'avance à des œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique.

On aurait donc mauvaise grâce à méconnaître l'intérêt de premier ordre qui s'attache pour le gouvernement de la République à la bonne conduite et à la régularité de ces opérations. J'ai dit et redit maintes fois, comme président du Conseil des ministres, que j'étais mû uniquement, dans les graves mesures proposées par moi au Parlement contre les ordres religieux, par des doctrines politiques et des considérations d'ordre général. C'est à ce même point de vue que le Parlement s'est placé, quand il a eu à statuer sur le sort des congrégations. Il a rendu aux personnes, comme aux œuvres qu'elles poursuivaient, la justice qui leur était due, se montrant respectueux des unes dans la proportion où ce respect se conciliait avec la vérité des faits, condamnant résolument les autres comme radicalement incompatibles avec les principes de la société moderne.

Le fameux milliard des congrégations n'est entré pour aucune part dans les mobiles du gouvernement et les décisions des Chambres. Waldeck-Rousseau s'en était servi comme d'un argument saisissant pour faire ressortir le danger tous les jours plus grand d'une extension des biens de main-morte. Mais ni lui ni son successeur n'avaient songé à l'utiser comme une sorte d'appât à des convoitises pour déterminer des résolutions hésitantes.

Il n'en restait pas moins nécessaire, une fois les résolutions prises, une fois les biens tombés dans le domaine public, d'en surveiller rigoureusement la liquidation et l'emploi. C'est parce que le volumineux rapport publié par le gouvernement sur les opérations des liquidateurs jusqu'au 31 décembre 1906 laissait planer des obscurités inquiétantes ou renfermait de choquantes contradictions à ce sujet, que la nomination d'une Commission d'enquête apparut nécessaire et fut votée à l'unanimité par le Sénat.

D'ailleurs, il suffit de constater cette unanimité pour réduire à néant les suppositions aussi gratuites que mesquines, qui s'efforcent, pour couvrir certaines inconvenances ou masquer certains gaspillages, d'attribuer la nomination de la Commission

d'enquête à des arrière-pensées personnelles d'un caractère bas ou méchant. J'ai eu l'initiative de la mesure que j'ai fait adopter sans la plus légère opposition par la Gauche démocratique, radicale et radicale-socialiste du Sénat, et c'est faire injure à ce groupe de le croire capable de servir aveuglément les vues fantaisistes ou rancunières d'un de ses membres. Conséquemment, ce serait aussi faire injure à l'ancien président du Conseil, qui s'est constamment inspiré pendant deux ans et demi de pouvoir — il croit du moins l'avoir prouvé par ses actes — du seul intérêt de la République, que de lui attribuer dans la circonstance des raisons d'agir étrangères à cet intérêt.

Répétons-le une dernière fois. Nous avons voulu une enquête parlementaire sur la liquidation des biens congréganistes, parce que l'enquête gouvernementale effectuée par les deux ministres compétents, le garde des Sceaux et le ministre des Finances, ne nous a nullement satisfaits. A ce propos, qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée. Nous sommes bien loin de vouloir mettre en cause les deux ministres. Ce sont leurs bureaux ou leurs services disséminés sur tous les points du territoire qui ont réuni et concentré les éléments de l'enquête, et c'est aux bureaux ou aux services que s'appliqueront, en thèse générale, les critiques, dénuées de toute intention blessante, que nous aurons l'occasion d'émettre.

L'enquête gouvernementale sur la liquidation des biens congréganistes, entendez par là le document distribué aux Chambres sous la forme d'un rapport au Président de la République, signé du garde des Sceaux et du ministre des Finances, se compose de deux parties. La première partie consiste dans le rapport proprement dit, la seconde, dans des tableaux-annexes, destinés à justifier le rapport. L'ensemble forme un volume in-octavo de 442 pages, bourrées de chiffres dans la seconde partie, que j'assimilerais volontiers à un travail des vieux Bénédictins, comme il nous en reste de cette savante congrégation, s'il m'était permis de dire qu'il a été fait avec le même soin et la même exactitude.

Malheureusement nous sommes loin de compte. Passe encore pour le rapport, bien qu'il soit défectueux en plusieurs points. Mais les tableaux-annexes, qui émanent, quant à leur contenu, des liquidateurs, défient la critique la plus bienveillante, soit par leur contexture, soit par leur insuffisance, soit par des contradictions intrinsèques avec le rapport, dont ils sont censés être les pièces justificatives. Parlons d'abord du rapport.

Il s'exhale de ce document un air mélancolique et résigné, qui saisit le lecteur dès les premières pages. On nous prépare à des déceptions éventuelles, en nous avertissant que le travail demandé aux liquidateurs n'a pu être mené à bonne fin qu'au prix de recherches laborieuses, en vue de la confection d'une statistique imposée pour la première fois, et embrassant une période de plusieurs années. D'ailleurs, nous dit-on, la mort a frappé un certain nombre d'entre eux et de cruelles maladies se sont abattues sur d'autres, les mettant ainsi dans l'impossibilité de fournir les renseignements désirés.

En outre, on a soin de nous prévenir que les liquidateurs, n'étant ni des fonctionnaires, ni des comptables publics, le gouvernement ne saurait garantir l'exactitude des chiffres qui servent de base au rapport.

Loin de nous la pensée de nier que le travail des liquidateurs exigeait des recherches plus ou moins laborieuses, surtout s'il devait offrir, comme nous étions en droit de l'espérer, une exactitude suffisamment marquée. Encore est-il permis de penser qu'avec des livres de comptes bien tenus et bien distincts par congrégation, le labeur des recherches pouvait et devait être singulièrement atténué. Est-ce que, par hasard, ces livres de comptes, au lieu d'être distincts par congrégation, au lieu d'enregistrer régulièrement au jour le jour, suivant une méthode rationnelle, par chapitres séparés, suivant la nature du contenu, les opérations de liquidation, ne seraient qu'un fouillis de chiffres et de faits, où l'œil exercé d'un homme du métier verrait aussi peu clair qu'à travers une bouteille d'encre? Serait-ce possible? Les réserves du rapport nous laissent des inquiétudes sur ce point et la lecture des tableaux-annexes les justifie dans une large mesure.

Nous faisons la part qui convient dans les défectuosités de ces tableaux à la mort et aux maladies, bien que le mort ait eu un successeur devenu responsable, s'il ne s'est pas dégagé par un acte public d'une solidarité compromettante — ce que nous ignorons — et bien que la maladie n'excuse que d'involontaires retards. Mais convenons qu'il est bien malaisé de comprendre pourquoi les liquidateurs pourraient être dispensés de fournir des chiffres vrais et des précisions indispensables, sous prétexte qu'ils ne sont ni fonctionnaires, ni comptables publics. Tout mandataires de la justice qu'ils sont, et justement parce qu'ils ont cette qualité, ils sont placés sous le contrôle des procureurs de la République.

J'ai même souvenance que, dans un décret revêtu de ma signature et inséré au *Journal officiel* à la date du 2 janvier 1905, comme règlement d'administration publique prévu par la loi du 7 juillet 1904 et de la sorte ayant force de loi, ordre était donné aux liquidateurs de remettre tous les trois mois au procureur de la République, investi du droit de contrôle, un état des opérations de liquidation. Cette

prescription se lit en termes formels au dernier paragraphe de l'article 17. On pourrait donc soutenir que, si les états trimestriels prescrits par le règlement d'administration publique n'ont pas été remis aux procureurs, et si les tableaux-annexes, qui forcément résument les opérations trimestrielles de liquidation, pèchent par inexactitude ou par manque de précision, la faute pourrait être imputée tant aux liquidateurs, qui se seraient soustraits à leurs devoirs, qu'aux fonctionnaires de la justice, qui se seraient départis d'une surveillance obligatoire.

Mais n'insistons pas sur cet exorde du rapport, qui ressemble à la précaution habituelle de l'orateur inexpérimenté, quand il réclame l'indulgence de ceux qui l'écoutent, et abordons, sans nous attarder, les parties essentielles du rapport.

Le titre énumère par départements, avec l'indication des congrégations ou communautés dissoutes, les noms des liquidateurs.

Deux points nous ont frappés dans cette énumération.

D'abord, nous nous sommes aperçus, en parcourant les tableaux-annexes, que l'énumération était incomplète et que 6 congrégations manquaient de liquidateurs attitrés. C'est là, dira-t-on, un oubli sans importance, qui se conçoit et s'excuse de soi-même dans cette longue kyrielle de noms. Nous n'y contredisons pas. Aussi ne le mentionnons-nous que pour mémoire.

Ce qui nous paraît plus important et plus grave, c'est la quantité d'affaires, disons mieux, le grand nombre de liquidations confiées à certains liquidateurs, notamment aux trois liquidateurs de la Seine et à deux liquidateurs des départements. Nous n'avons aucun motif de contester la capacité professionnelle ou le bon vouloir de ces liquidateurs, pas plus que nous n'élevons de doutes sur leur honnêteté. Nous l'avons déclaré à plusieurs reprises, soit au sein de la Commission d'enquête, soit au dehors. Mais nous nous croyons le droit de penser qu'il y a eu défaut de prévoyance et de mesure de la part des tribunaux, quand ils ont ainsi surchargé de besogne les épaules de ces hommes, quelque acharnés que ces derniers fussent au travail, et excès de zèle, terme bien anodin, on en conviendra, de la part de ces mêmes hommes, qui n'ont pas craint d'assumer une charge si pesante.

Les trois liquidateurs de la Seine ont à liquider respectivement 79, 56 et 13 congrégations, ces dernières comme la plupart des 56 et beaucoup des 79, extrêmement importantes, et les deux liquidateurs de province que j'ai en vue ont pris en charge la liquidation, l'un de 28, l'autre de 21 congrégations. Le moins qui pût arriver à la suite de ces désignations, c'est que les liquidations ainsi accumulées traînassent indéfiniment en longueur; c'est aussi qu'elles ne pussent être abordées que les unes après les autres, suivant un ordre arbitraire, qui, fût-il bien conçu, devait nécessiter soit des frais de garde, soit des frais de conservation des immeublss, les uns ou les autres plus ou moins onéreux, qu'on eût évités par une désignation plus étendue de liquidateurs, sans compter que les liquidateurs devaient être conduits à multiplier au-delà de toute mesure le nombre de leurs employés, s'ils voulaient opérer avec toute la célérité désirable.

Le rapport s'ingénie à plaider la cause des liquidateurs relativement aux retards des opérations, en invoquant, d'abord, la nouveauté de ces opérations, au sujet desquelles la jurisprudence n'était pas bien établie et n'a pu l'être qu'à la suite de débats portés jusque devant la Cour suprême, ensuite, en arguant, avec justesse jusqu'à un certain point, des procès très nombreux qui leur ont été intentés sur divers points de procédure ou sur des revendications. Nous n'avons à nous défendre d'aucun parti-pris et nous reconnaissons ce qu'il y a de fondé dans les causes de retards alléguées par le rapport. Il n'en est pas moins constant que le rapport cite une circulaire du garde des Sceaux, datée du 26 octobre 1905, qui gourmande nettement les liquidateurs à propos de leurs lenteurs dans la préparation et la conduite des procédures et va même jusqu'à ordonner aux procureurs généraux de provoquer le remplacement de ceux d'entre eux qui se montreraient trop peu zélés.

De fait, à la date du 31 décembre 1906, les trois liquidateurs de la Seine, pour ne parler que de ceux-là, n'avaient effectué que 19 liquidations sur les 148 qui leur avaient été confiées. Ces 19 liquidations terminées se répartissent ainsi : 14 pour M. Lecouturier, 5 pour M. Ménage, 0 pour M. Duez. On avouera que c'est peu. Si l'on examine les rétributions faites aux employés, on se trouve en présence de chiffres exorbitants. Encore ne connaissons-nous à cet égard que les rétributions prélevées sur les avances du Trésor. Or, à supposer, supposition gratuite qui sera démentie par les comptes, quand ils seront produits en détail, mais enfin, à supposer que les avances du Trésor aient permis de couvrir les traitements alloués aux employés des trois liquidateurs de Paris dans la période antérieure au 31 décembre 1906, nous relevons dans les tableaux-annexes que les employés de M. Ménage ont absorbé 39.300 francs, ceux de M. Lecouturier 78.340 fr. 78 et ceux de M. Duez 220.874 fr. 04; ensemble 338.514 fr. 82. Et il reste à terminer 140 liquidations sur les 148 qui formaient le lot de ces trois liquidateurs.

Les chiffres avoués dans les tableaux-annexes pour les traitements des employés des liquidateurs de province ne dépassent pas 59.601 francs. Dans ces 59.601 francs le liquidateur des Petits Frères de Marie à Lyon entre pour près de la moitié, soit exactement 27.900 francs.

Et il n'est question là, répétons-le, que de sommes avancées par le Trésor. Les dessous de cette partie du sujet que nous traitons nous sont inconnus, grâce au mutisme des tableaux-annexes dans les exposés si laconiques de la situation passive. Véritablement on est excusable d'être en proie à une certaine perplexité, quant au chiffre atteint ou à atteindre par cette nature de dépenses, pour peu qu'on se livre à des calculs de probabilité fondés sur ce qu'on sait par comparaison approximative avec ce qu'on ne sait pas, à plus forte raison, si l'on fait entrer en ligne de compte dans ce calcul la série d'années à courir jusqu'à la fin des liquidations.

Des citations précises ne seront pas de trop pour montrer la façon de procéder des liquidateurs, qui semblent avoir formé des bureaux distincts pour chaque congrégation.

Le Trésor a avancé à M. Duez, au titre de rétributions aux employés, les sommes suivantes :

Pour la congrégation des Marianistes de Paris, 93.522 fr. 75.

Pour la congrégation des Carmes déchaussés, 500 francs.

Pour la congrégation des Oratoriens de Paris, 12.952 fr. 72.

Pour la congrégation des Oblats de l'Assomption, 600 francs.

Pour la congrégation des Pères de Picpus à Paris, 11.781 fr. 20.

Pour la congrégation des Liguoriens d'Antony (Rédemptoristes), 28.556 fr. 95.

Pour la congrégation des Oblats de Paris, 28.161 fr. 25.

Pour la congrégation des Missionnaires de la Miséricorde de Paris, 3.600 fr. 02.

Pour la congrégation des Franciscains de Paris, 39.702 fr. 05.

Le Trésor ne lui a rien avancé, et rien ne figure à l'article du traitement des employés pour la congrégation des frères de Saint-Yon, à Paris, pour celle des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, à Paris, et pour celle des sœurs de Picpus, à Paris. Il y a là des dessous, je veux dire des inconnus, qui nous échappent.

Mais, pour en revenir aux chiffres cités, n'admirez-vous pas, si vous avez quelque amour de l'exactitude, avec quelle précision des sommes relativement très élevées sont calculées jusqu'à 30, 25, 05, 02 centimes ? Pourquoi faut-il que nous soyons condamnés à attendre avec une certaine angoisse le quitus définitif des comptes relatifs aux traitements ? Les avances consenties à M. Ménage pour ses employés présentent dans les tableaux annexes des chiffres beaucoup moindres. Mais, à moins de supposer que M. Duez gaspille de gaieté de cœur l'argent du Trésor, on est bien forcé de conjecturer que M. Ménage, ayant été chargé de liquidations tout aussi importantes, a consacré des sommes proportionnellement aussi fortes au paiement de ses employés. Je dois appliquer le même raisonnement à M. Lecouturier.

Et alors se reproduit de lui-même le regret que j'exprimais tout à l'heure, regret qui est, pour le moment, la seule morale que je veuillle tirer de cet exposé, à savoir, que les tribunaux ont commis une faute et une faute sans excuse, en écrasant le même homme sous le poids de liquidations trop nombreuses, qui l'amènent, pour peu qu'il ait des parents ou des amis à caser, à s'entourer d'un personnel rivalisant, comme chiffre numérique d'employés ou comme dépenses pour traitements, avec celui de grandes administrations.

J'ai écrit sans excuse. Il est cependant une excuse que j'ai entendu énoncer quelquefois : c'est que les tribunaux n'ont pas eu la liberté du choix, parce que les autres liquidateurs de leur ressort se seraient dérobés à une faveur qui les exposait à la perte de leur clientèle habituelle. J'ai trop le sentiment de la vérité et de la justice pour contester que le fait a dû se produire et s'est produit parfois dans certains pays, dans les pays d'ardent cléricalisme. On me persuadera difficilement qu'il en ait été de même à Paris et dans la plupart des localités.

Le titre 3 du rapport a trait aux frais de mise en liquidation des congrégations dissoutes. Il n'a d'autre intérêt que d'établir la régularité et le chiffre peu élevé de cette avance jusqu'au 31 décembre 1906, soit 177.691 fr. 20. La régularité résulte de deux règlements d'administration publique portant application, le premier, de la loi du 1er juillet 1901, le second, de la loi du 7 juillet 1904. Si je m'arrête une minute à ce titre, c'est que le second règlement, celui qui est revêtu de ma signature, est, dans son article 7, la réfutation sans réplique possible d'un communiqué à allure officieuse et à insinuations malveillantes pour le président de la Commission d'enquête, communiqué publié par certains journaux à la suite de la séance de la Commission où les ministres de la Justice et des Finances avaient été appelés pour donner certains éclaircissements et répondre à diverses questions.

Le communiqué prétendait que le règlement du 9 janvier 1905 maintenait les errements antérieurs

en matière d'avances du Trésor pour des frais autres que ceux de mise en liquidation. Et, au sujet de ces frais, qui atteignaient à la même époque un chiffre supérieur à 3 millions, il accusait le garde des sceaux d'alors d'en avoir autorisé l'avance sans s'être mis préalablement d'accord avec son collègue des Finances. Or, il n'y a qu'à ouvrir le rapport officiel sur les opérations de liquidation des biens congréganistes signé Guyot-Dessaigne et Caillaux pour y lire textuellement à la page 37 que « comme il y avait urgence à pourvoir à ces dépenses, dont la pratique journalière révélait peu à peu la nécessité, les Départements de la Justice et des Finances reconnurent qu'il n'était pas possible d'obliger le liquidateur à faire personnellement l'avance de ses frais de gestion, et que le Trésor devait équitablement avancer tous les frais engagés et les débours faits par les liquidateurs pour l'exécution de leur mandat ».

D'après le rapport, qui traite ce sujet dans son titre 4, les avances du Trésor étaient montées, fin 1906, à la somme de 8.268.232 fr. 38. Mais, ajoute le rapport, des remboursements successifs les avaient ramenés à la même époque à 4.715.929 fr. 60. Ce dernier chiffre, comme le précédent, ne cadre nullement avec les chiffres des tableaux-annexes, où les avances du Trésor figurent à la fin de 1906 pour 5.893.000 francs à la charge des liquidateurs de Paris et 2.336.104 francs à la charge des liquidateurs de province, tandis que les remboursements au Trésor inscrits aux tableaux sont seulement à la même date de 414.692 francs pour les liquidateurs de Paris et 422.195 francs pour les liquidateurs de province. Qui a raison dans l'espèce, des auteurs du rapport ou des auteurs des tableaux-annexes? Sans contredit, ce sont les auteurs du rapport, qui ont puisé leurs chiffres dans les écritures de la comptabilité publique. Aussi, en signalant ces énormes différences, avons-nous seulement pour but de prouver la nécessité, vivement sentie par la commission d'enquête, de libeller sous une forme plus détaillée et plus précise les comptes rendus des opérations de liquidation, et cette nécessité apparaîtra de plus en plus manifeste, à mesure que nous avancerons dans la série de chiffres et de faits que nous placerons sous les yeux du lecteur.

Le rapport nous apprend au titre 5 que les cadres imprimés adressés aux liquidateurs pour l'exposé de leur situation active et passive ne comportaient, en dehors des versements consignés à la caisse des dépôts et consignations, que deux articles de dépenses : 1° Remboursements hypothécaires ; 2° Restitutions ordonnées par décisions judiciaires. L'insuffisance de ces cadres avait conduit beaucoup de liquidateurs à donner un emploi plus détaillé des fonds non consignés. Aussi les tableaux annexés au rapport présentent-ils, outre les deux articles des cadres primitifs et les consignations, trois autres articles de dépenses, paiement de dettes à des tiers, frais de liquidation, remboursements au Trésor, et un énoncé spécial indique que, pour acquitter ces dépenses, les liquidateurs ont opéré des retraits de numéraire à la caisse des dépôts. Cet énoncé fait suite à un autre énoncé destiné à mettre la situation passive en complet accord avec la situation active en expliquant que tout ou partie de la recette n'avait pu être consigné pour satisfaire à l'obligation de payer : 1° les dettes hypothécaires, 2° les restitutions d'ordre judiciaire, 3° pour *autres causes*.

Malheureusement la rubrique « autres causes » tient une place énorme dans les comptes rendus d'une foule de liquidateurs. A elle seule, elle représente toute la situation passive, toute la dépense, de même qu'elle absorbe toute la situation active, toute la recette. Non seulement elle supprime les indications supplémentaires qui ne faisaient pas partie des cadres primitifs, mais elle escamote les indications obligatoires de ces cadres, relatifs aux remboursements hypothécaires et aux restitutions ordonnées, laissant tout le reste en blanc dans le tableau-annexe jusques et y compris naturellement les consignations.

Ainsi le liquidateur de la congrégation des Dames de Sainte-Clotilde, à Neuilly, M. Ménage, porte en recettes, comme situation active, une somme de 55.423 fr. 82, et il l'inscrit tout entière dans la situation passive sous la rubrique *autres causes*.

Pour la congrégation de Notre-Dame-de-Neuilly, ses comptes sont : recettes, 77.488 fr. 15 ; *autres causes*, 77.488 fr. 15.

Pour la congrégation des Assomptionnistes de Paris, recettes, 23.034 fr. 97 ; *autres causes*, 23.034 fr. 97.

Pour la congrégation des Pères de Saint-Vincent de Paul, recettes, 38.222 fr. 85 ; *autres causes*, 38.222 fr. 85.

Pour la congrégation de Notre-Dame-de-la-Retraite du-Cénacle, recettes, 57.167 fr. 70 ; *autres causes*, 57.167 fr. 70.

Pour la congrégation des Carmélites de la rue Denfert-Rochereau, recettes, 60.921 fr. 65 ; *autres causes*, 60.921 fr. 65.

Pour la congrégation des Carmélites de l'avenue de Messine, recettes, 1.563.571 fr. 66 ; *autres causes*, 1.563,571 fr. 66.

Si nous passons à un autre liquidateur, M. Duez, c'est le même système de comptabilité énigmatique.

Pour la congrégation des Pères de Picpus à Paris, recettes, 28.449 fr. 49 ; *autres causes*, 28.449 fr. 49.

Pour la congrégation des Ligoriens d'Antony (Rédemptoristes), recettes, 109.454 fr. 57; *autres causes*, 109.454 fr. 57.

Pour la congrégation des Oblats de Paris, recettes, 164.180 fr. 93; *autres causes*, 164.180 fr. 93.

Pour la congrégation des Missionnaires de la Miséricorde à Paris, recettes, 24.415 fr. 92; *autres causes*, 24.415 fr. 92.

Pour la congrégation des Franciscaines de Paris, recettes, 752.953 fr. 48; *autres causes*, 752.953 fr. 48.

Pour la congrégation des Frères de Saint-Yon à Paris, recettes, 375.907 fr. 06; *autres causes*, 375.907 fr. 06. (Et, pour le dire en passant, M. Duez, si le tableau des avances du Trésor pour cette congrégation est véridique, a déjà versé à ses mandataires 274.347 fr. 67, et payé 52.200 francs à ses avocats; tout cela pour une recette de 375.907 fr.)

Il y a même une liquidation terminée, où nous retrouvons le même laconisme dans les comptes de dépenses du liquidateur. C'est celle des Pères Bénédictins anglais : recettes, 119.726 fr. 45; *autres causes*, 119.726 fr. 45.

Assurément il n'y a pas là raison suffisante d'incriminer à un degré quelconque la probité des liquidateurs, bien que cette absence de détails dans les comptes ou états de situation impressionne désagréablement les esprits chatouilleux. Mais on accordera qu'un lecteur un peu attentif du rapport officiel et de ses annexes, et, à plus forte raison, une commission d'enquête sont bien venus à réclamer des éclaircissements propres à dissiper le malaise d'esprit qui résulte de pareils exposés. Encore une fois, tout s'expliquera, nous l'espérons, à la satisfaction commune des enquêteurs et des enquêtés. Encore faut-il que les enquêteurs obtiennent des enquêtés les renseignements indispensables.

Mais ce ne sont pas seulement les enquêtés qui doivent être invités catégoriquement à consigner dans leurs tableaux des chiffres exacts. Le même devoir s'impose au gouvernement pour le compte rendu d'emploi des avances du Trésor. Ces avances ont une destination convenue et déterminée, qui est marquée tout au long par articles séparés dans la première partie des tableaux-annexes sous l'intitulé général *avances du Trésor*. Or, si vous étudiez le détail de ces avances, d'abord, dans le rapport des ministres, qui l'indique tout au long à la page 40, ensuite, dans les tableaux annexes, vous constaterez que les chiffres du rapport ne concordent pour aucun article avec les chiffres des tableaux-annexes. Il serait fastidieux de placer ces chiffres comparés sous les yeux du lecteur. Mais nous les avons relevés avec assez de soin pour ne pas craindre d'affirmer le désaccord qui existe d'un bout à l'autre dans tous les articles énumérés, avances du Trésor au liquidateur, frais payés directement aux officiers publics et ministériels, consignation d'amendes de fol appel et de pourvoi en cassation, droits d'enregistrement et de timbre au comptant sur les actes concernant les liquidations, frais nécessaires à la conservation des immeubles, montant des contributions directes et taxes assimilées, primes d'assurances, frais d'entretien des indigents hospitalisés, rétributions aux mandataires, aux fournisseurs, aux employés, aux autres personnes, frais de déplacement et de correspondance, honoraires d'avocats. Sur tous ces points, les liquidateurs ont des chiffres autres que ceux du rapport.

Il est certain pour nous que ces différences sont plutôt imputables aux liquidateurs qu'aux services ministériels, dont la comptabilité est assurément beaucoup mieux tenue. Mais on ne nous refusera pas le droit de regretter que ces services aient accepté les yeux fermés des comptes rendus tellement fautifs que, sur aucun point, ils ne reproduisent les chiffres des services.

Au surplus, pour en finir avec cette question de discordance entre la comptabilité publique et celle des liquidateurs, mettons en regard les uns des autres les chiffres du rapport et ceux des tableaux-annexes, tant en matière d'avances du Trésor et de remboursements qu'en matière de recettes, de dépenses et de consignations.

Suivant le rapport, les avances du Trésor, fin décembre 1906, étaient de 8.268.232 fr. 38, qu'une note complémentaire finale ramène à 8.238.203 fr. 81.

Suivant les tableaux-annexes, ces avances à la même époque étaient de 8.229.109 fr. 85.

Suivant la note finale du rapport, les recettes des liquidateurs, comprenant les ventes d'immeubles, de biens mobiliers, de valeurs mobilières et les valeurs en caisse, ainsi que les revenus de toute nature, étaient de 32.442.395 fr. 98.

Suivant les tableaux-annexes, elles étaient de 32.989.629 fr. 88.

Suivant le rapport, les remboursements au Trésor étaient de 1.715.439 fr. 43, auxquels il faut ajouter 826.467 francs provenant de retraits à la Caisse des dépôts.

Suivant les tableaux-annexes, les remboursements ne dépassaient pas 836.888 fr. 24.

Suivant le rapport, les dépenses accusées par les liquidateurs, défalcation faite des remboursements au Trésor, étaient de 10.841.815 fr. 33.

Suivant les tableaux-annexes, émanant eux aussi des liquidateurs, les dépenses étaient de 7 millions 801.044 fr. 90.

Suivant la note finale du rapport, les capitaux consignés étaient de 14.261.305 fr. 35.

Suivant les tableaux-annexes, les capitaux consignés étaient de 14.789.539 fr. 54.

C'est toujours, on le voit, le même désaccord entre le rapport et les tableaux-annexes, et, comme conséquence, le même défaut de lumière, la même insignifiance de renseignements, la même impossibilité de s'aider des tableaux pour comprendre le rapport ou réciproquement.

En ce qui regarde spécialement le chiffre des dépenses résultant des tableaux-annexes, où l'écart entre le rapport et les tableaux est supérieur à 3.000.000, on est contraint, pour l'expliquer, de s'en remettre à la rubrique « recettes n'ayant pu être consignées pour *autres causes* ». De ce chef, 8.795.140 fr. 99 sont restés entre les mains des liquidateurs, qui, par là même, ont eu largement le moyen de combler l'écart dont il s'agit. Mais cet écart n'étant que de 3.041.000 environ, la curiosité la plus innocente s'ingénie, assez vainement d'ailleurs, à deviner ce que sont devenus les 5.744.000 fr. restants. Nous serions très désireux de la seconder dans cette recherche hypothétique. Mais des données, même lointainement approximatives, nous font défaut à cet égard et paralysent notre bonne volonté. Sans doute, ces 5.744.000 francs ont dû être affectés, pour partie à des dettes, remboursements et restitutions, que les liquidateurs n'ont pas jugé à propos de faire connaître, pour partie à des frais de liquidation qu'il leur a plu également de passer sous silence. Les ministres de la Justice et des Finances, infiniment mieux en situation que nous de connaître la vérité, n'ont-ils pas été forcés de se déclarer, dans leur rapport, absolument hors d'état de préciser l'emploi d'une somme de 1.667.658 francs, qu'ils ont fait entrer tout de même dans le chiffre de dépenses accusées par les liquidateurs, en supposant qu'elle représentait des frais de procédure, des dépenses d'administration et des sommes restées en cause?

Cependant il est un des articles laissés dans l'ombre par les liquidateurs que le rapport indique et détaille avec une sorte de complaisance. Ce sont les honoraires des avocats qui ont plaidé pour les liquidateurs. Le titre 7 du rapport est consacré tout entier à la liste de ces avocats, au nombre de leurs plaidoiries et au montant de leurs honoraires. Il complète les renseignements consignés dans les tableaux-annexes, où ne sont inscrits que les honoraires avancés par le Trésor, honoraires qui se montent à 365.260 fr. 10. Mais le titre 7 nous apprend que l'ensemble des honoraires perçus jusqu'au 31 décembre 1906 atteint 1.011.092 francs, se décomposant ainsi: 575.291 payés par les 3 liquidateurs de Paris, et 435.801 francs payés par les 211 liquidateurs des départements.

L'honorable corporation des avocats nous regarderait de travers, si nous nous arrogions le droit d'émettre une appréciation critique sur cette partie intéressante de notre travail. Néanmoins, dussions-nous encourir sa réprobation, nous nous enhardissons à exprimer tout haut une pensée qui a germé d'elle-même dans notre esprit: c'est que les liquidateurs auraient peut-être pu ménager les finances publiques, qui font en définitive les frais de ces honoraires, en s'adressant dans beaucoup de cas à des avocats du lieu même où s'engageait le procès, plutôt qu'à des avocats résidant au loin et de ce fait seul plus coûteux. Que l'honorable corporation se persuade bien que l'auteur de ces lignes n'est pas le seul membre de la Commission d'enquête à qui cette pensée s'est offerte, en parcourant la liste des avocats, le nombre de leurs plaidoiries, le montant de leurs honoraires, et en rapprochant ces données du siège du tribunal devant lequel la cause était pendante. Il est des considérations morales supérieures aux considérations de personnes. Celle-ci est du nombre. Le droit du liquidateur en ce qui concerne le choix de son avocat n'est pas un droit dont il puisse arbitrairement user. A défaut d'autre sanction, quand il en abuse, il est justiciable de l'opinion publique, tout comme l'avocat lui-même pour le chiffre des honoraires qui lui sont versés.

Ajoutons, comme dernière remarque relativement à la non-concordance plusieurs fois signalée entre le rapport et les tableaux-annexes, que le rapport a omis de reproduire, dans sa longue liste des honoraires d'avocat, les honoraires inscrits à 22 des tableaux-annexes. Qui a plaidé dans ces 22 cas ? La question reste pour nous forcément sans réponse. Mais tant d'autres questions restent sans réponse dans le document distribué aux Chambres que nous aurions mauvaise grâce à insister sur un point particulier. Aussi bien il est temps d'arriver aux conclusions pratiques qui se dégagent des pages précédentes. Où en était, fin décembre, la liquidation des biens congréganistes? A quels résultats matériels et moraux peut-elle et doit-elle aboutir? Quelles modifications y a-t-il lieu d'apporter aux comptes rendus obligatoires des liquidateurs ? Examinons rapidement ces trois questions, avant de clore cet article.

Au dire du rapport, et abstraction faite des tableaux-annexes qui constituent les pièces les plus informes qu'on puisse imaginer, les 214 liquidateurs avaient effectué, de 1902 à fin décembre 1906, des recettes s'élevant à 32.442.395 fr. 98.

Les dépenses avaient atteint, toujours suivant le rapport, 13.567.654 fr. 76, y compris les 1 million 667.658 fr. 71, dont l'emploi était demeuré imprécis dans les comptes remis au garde des sceaux.

Conformément aux lois et règlements sur la matière, les liquidateurs avaient dû consigner les

sommes formant la différence entre les recettes et les dépenses, soit 18.874.741 fr. 52. Toutefois, comme ils avaient été contraints, dans le cours des opérations, d'opérer des retraits à la Caisse des dépôts et consignations pour une somme de 4.386.758 fr. 60, affectée, pour partie, à des paiements spécifiés dans les comptes-rendus adressés au ministre, pour partie, à des paiements non spécifiés, les capitaux consignés en fin d'année n'étaient plus que de 14.487.982 fr. 92.

Encore le rapport prend-il le soin de nous avertir que ce chiffre ne correspond pas au montant vrai des consignations, parce que, sur l'actif des liquidations terminées, d'autres retraits ont eu lieu « pour constitution de pensions à d'anciens congréganistes, ou pour règlement de procédures d'ordre suivies entre créanciers en dehors du liquidateur ». Nous ignorons le chiffre de ces retraits, qui ne dépassent pas quelques centaines de mille francs pour la part afférente aux pensions. Mais, comme le rapport énumère, en sus des capitaux consignés, des valeurs mobilières consistant en inscriptions de rente d'environ une trentaine de mille francs, mises également en dépôt à la Caisse des dépôts et consignations, on peut conjecturer, en tenant compte de tous les éléments de calcul, précis ou imprécis, puisés dans le rapport, que la recette représentée par les capitaux consignés ne serait pas loin de 14.000.000 de francs. Seulement nous aurions grandement tort de considérer cette recette comme une recette nette. Le chiffre de 14.000.000 doit s'alléger des avances restant dues au Trésor, peut-être aussi des honoraires non payés aux avocats, et, à coup sûr, des honoraires attribués déjà ou à attribuer aux liquidateurs.

Rendons justice au rapport, qui a la précaution, dans son titre IX, pour nous épargner des déboires futurs, de nous prévenir que les honoraires des liquidateurs pèseront fortement sur la recette et qui, à cet effet, décrit avec un soin minutieux, dont les liquidateurs ne peuvent être que touchés agréablement, les travaux d'études, de recherches, de procédures et autres qui ont absorbé le temps et fatigué l'esprit des liquidateurs.

Comme contre-partie, le rapport nous assure que la Chancellerie, quelle que soit sa confiance dans les liquidateurs, a pris des précautions pour prévenir des abus dans leurs demandes d'honoraires. Ses agents ont ordre de requérir, le cas échéant, la réduction de ces demandes à un taux convenable. Même, à la suite d'un appel formé par un procureur de la République contre un jugement d'homologation et déclaré recevable par une Cour d'appel, celle de Bordeaux, elle se propose « d'appeler l'attention des magistrats sur cette décision à l'occasion de plusieurs affaires ». Une semblable disposition est d'autant plus louable que nos esprits sont hantés, que nous le voulions ou non, par le souvenir lamentable des résultats d'une foule de liquidations judiciaires. Elle nous tranquillise donc quelque peu. Nous n'en sommes pas moins forcés, de par l'arithmétique la plus élémentaire, de faire aux liquidateurs leur part sur la somme consignée, et le calcul de cette part nous est absolument impossible.

Impossible nous apparaît également l'estimation des biens congréganistes soumis à la liquidation. Il y aurait témérité extrême et presque puérilité à l'entreprendre avec la prétention d'approcher de l'exactitude, si nous nous basions sur l'enquête de 1900, dont les résultats sont consignés dans les deux volumes distribués aux membres du Parlement. L'enquête a bien pu établir que les immeubles congréganistes avaient une valeur vénale d'un milliard environ. Mais elle fondait son appréciation uniquement sur la contenance cadastrale et la valeur locative, sans avoir à se préoccuper du déchet inévitable que la valeur vénale aurait à subir le jour où les immeubles, alors occupés ou possédés par les congréganistes, changeraient de destination pour être adaptés aux besoins ordinaires de la vie sociale.

Remarquons, en outre, que la liquidation actuelle n'a trait qu'aux congrégations non autorisées, enseignantes, prédicantes et commerçantes, et aux congrégations autorisées enseignantes, laissant intactes les congrégations hospitalières et contemplatives, sur le sort desquelles le Parlement ne s'est pas prononcé. Le rapport essaie de décomposer l'avoir de ces diverses congrégations. Mais il se trompe dans ses calculs. S'il est exact, comme le dit le rapport, que les biens des congrégations non autorisées ont été estimés à 267 millions et les biens des congrégations autorisées à 782 millions, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a lieu de défalquer des 267 millions les biens des congrégations hospitalières et contemplatives, qui échappent à la liquidation, de ne retenir du même chiffre que les biens appartenant aux congrégations enseignantes, prédicantes et commerçantes, mais qu'il y a lieu aussi de comprendre dans la liquidation sur les 782 millions cités ci-dessus les biens appartenant aux congrégations enseignantes non autorisées, qui ont été supprimées par la loi du 7 juillet 1904.

Nous n'avons eu jusqu'ici ni le temps ni la curiosité de nous livrer à des recherches relativement longues pour extraire de l'enquête de 1900 les chiffres afférents à la valeur vénale des biens de ces congrégations. Mais nous ne croyons pas nous tromper en les évaluant à 4 ou 500 millions, que la vente faite ou à faire, si nous en jugeons d'après les résultats connus, rabaissera à moins de la moitié de ce chiffre. Entendons-nous bien cependant. Je

ne prétends pas que le déchet si considérable ressortant des ventes effectuées ait uniquement sa cause dans la dépréciation de la valeur vénale par suite de la difficulté d'approprier les immeubles à leur nouvelle affectation. Personne n'ignore que, dans bien des cas, ce sont les exhortations ou les menaces du clergé, les anathèmes lancés d'avance contre les acheteurs, qui ont éloigné ces derniers et fait le vide autour du liquidateur. Mais, dans d'autres cas, la responsabilité du liquidateur peut se trouver engagée. Il appartiendra à la Commission d'enquête de faire la lumière sur ce point comme sur tout autre.

Au reste, quel que soit, en définitive, le résultat des ventes, il est une obligation, la plus impérieuse de toutes, que la commission, aussi bien que le gouvernement, serait inexcusable de perdre de vue : c'est que le produit des ventes doit être employé d'abord à garantir des pensions ou des secours aux religieux et religieuses dépossédés, quand l'âge ou les infirmités les réduisent à l'impuissance de se suffire à eux-mêmes par le travail. Cette obligation, qui est inscrite en termes catégoriques dans la loi du 7 juillet 1904, est tellement conforme à l'équité qu'elle n'a soulevé et ne peut soulever aucune objection. On s'est plaint, et le langage tenu au sein de la commission par le garde des sceaux semble donner quelque raison d'être à cette plainte, du trop petit nombre de pensions ou secours accordés jusqu'ici, comme aussi des lenteurs mises à les donner. Nous avons tout sujet d'espérer, confiants que nous sommes dans la parole du garde des sceaux, qu'il sera fait plus de diligence à cet égard, sans nous dissimuler toutefois que, quel que soit le bon vouloir du gouvernement, les secours et les pensions accordés ne seront pas, ne pourront pas être ce que les cœurs généreux, épris de justice et touchés de compassion, souhaiteraient qu'ils fussent. La cause en est dans la dépréciation si grande que les raisons énoncées tout à l'heure ont amenée dans le produit des ventes.

Et, à ce point de vue, signalons aussi les prélèvements considérables que les agents du ministère des Finances ont opéré sur ce produit au double titre de droits d'enregistrement et de contributions directes ou taxes assimilées. D'après les tableaux-annexes, les prélèvements pour les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 2.958.437 fr. 59 et pour les contributions directes et taxes assimilées de 1.832.287 fr. 90. Certes, ces prélèvements n'ont rien que de légal. Ils n'en diminuent pas moins de 4 millions environ la recette pouvant être consacrée aux affectations pareillement légales dont il s'agit.

Il est vrai que, si les congrégations dissoutes qui se sont reconstituées à l'étranger voulaient bien concourir à l'assistance de ceux de leurs membres qui sont demeurés en France après leur dispersion, les privations et les infortunes de ces derniers en recevraient un soulagement marqué, qui pourrait s'ajouter au soulagement venu de l'État. Nous craignons beaucoup que ce souci ne les obsède guère. Cependant il n'est pas niable que ces congrégations, en prévision du sort qui les attendait, ont fait passer à l'étranger leurs valeurs mobilières. Il n'est pas davantage niable que ces valeurs étaient énormes et constituaient des réalités bien autrement sûres et sérieuses que le milliard de Waldeck-Rousseau. Nous en avons, sinon une preuve absolument démonstrative, du moins la plus forte des présomptions, dans les domaines achetés par les congrégations à l'étranger, dans la prospérité, si vantée par un certain monde, de leurs établissements, dans les déclarations bien connues d'un ancien ministre des Finances italien relativement au relèvement du change pour ce pays, grâce à l'afflux de l'argent congréganiste dans les banques italiennes.

Nous comprenons à merveille, et nous trouvons tout à fait naturel que les congrégations, ne pouvant se sauver elles-mêmes du naufrage, se soient efforcées de sauver toute la part disponible de leur fortune. Comme nous avons quelque raison d'estimer cette portion égale ou peut-être supérieure à la portion immobilière, nous sommes conduits, pour mettre toutes choses au point, à regretter que leurs détenteurs n'en fassent point bénéficier leurs anciens compagnons de vie, et nous le regrettons sans croire pour cela le gouvernement de la République dispensé de satisfaire, dans la mesure du possible, par des secours et des pensions, aux prescriptions légales qui lui en font un devoir.

Que ce gouvernement se hâte donc d'en finir par des ordres rigoureux et une surveillance efficace avec les lenteurs plus ou moins volontaires, plus ou moins calculées, des liquidateurs. Qu'il n'hésite pas à faire prononcer la déchéance de ceux d'entre eux qui laissent s'éterniser, soit par négligence, soit de propos délibéré, les ventes de biens et les procès. Quand on songe, comme le rapport l'établit, que 115 liquidations seulement sont terminées sur les 710 qui ont été ordonnées, — et n'oublions pas de faire observer que ces 115 liquidations n'ont suscité aucune difficulté sérieuse, — quand on s'aperçoit, en lisant les tableaux-annexes du rapport, que plus du quart de ces tableaux sont vierges de chiffres, comme si les liquidations qui s'y rapportent n'étaient pas encore commencées au 31 décembre 1906, quand on réfléchit au temps écoulé depuis que les autres liquidations sont en cours et à l'insuffisance, pour ne pas dire à l'insignifiance du travail effectué et des résultats obtenus pour plusieurs centaines d'entre elles,

on est saisi involontairement d'une sorte d'irritation contre les auteurs responsables de cette insuffisance. Disons tout avec franchise : on est envahi malgré soi par des craintes de gaspillage, quand on entre dans le détail des sommes dépensées par rapport aux résultats acquis.

Nous demandons instamment aux ministres compétents d'accélérer, fût-ce par des mesures rigoureuses, une opération susceptible de donner prise par son allure traînante aux pires soupçons. Le garde des Sceaux s'est déclaré prêt à aider la Commission d'enquête dans ses investigations. La Commission a pris acte de ses paroles. Elle s'emploie ardemment à débrouiller les opérations en cours, telles que les tableaux-annexes les lui présentent, au milieu d'obscurités sans nombre et de contradictions déconcertantes. Le document officiel qui lui sert de guide, — j'entends par là la série des tableaux-annexes — est tellement incomplet, tellement inégal, tellement vide d'indications dans la plupart de ses pages, qu'elle a été tentée de le considérer comme nul et non-avenu et de le faire établir à nouveau sur des données rationnelles.

Mais notre œuvre en eût été retardée de plusieurs mois, d'une année peut-être. Après réflexion, nous avons résolu, pour éviter des délais indéfinis, d'accepter le document comme base de notre travail, sous réserve d'exiger des liquidateurs pour les cas les plus obscurs — et ces cas s'offrent par centaines — des explications supplémentaires complètes.

Pour l'avenir, nous avons arrêté un modèle de tableau réunissant, en regard les uns des autres, tous les articles de recette ou de dépense, et propre, selon notre manière de voir, à nous éclairer sans trop d'efforts dans les divers examens que nous aurons à entreprendre, ainsi que dans les divers jugements que nous pourrons avoir à formuler. Nous espérions que ce modèle pourrait être mis en usage pour l'année 1907. Mais le ministre de la Justice, à qui nous l'avions soumis, nous a fait savoir que, dès le mois de novembre de l'année dernière, les liquidateurs ayant été invités à préparer et à fournir le compte rendu de leurs opérations pour l'année 1907, conformément à un modèle de tableau différent des tableaux-annexes joints au rapport, l'avaient déjà rempli, le dernier délai pour l'envoyer au ministère étant sur le point d'expirer.

En même temps le ministre nous a donné connaissance de ce nouveau tableau. A parler en toute liberté, nous ne dirons rien de trop en avançant que ce tableau reproduit sur des points essentiels les défectuosités de l'ancien, si même il ne les exagère pas. Ainsi la rubrique « autres causes », qui permet au liquidateur de dissimuler dans l'ancien tableau tout ce qu'il voudrait dissimuler, se retrouve dans le nouveau tableau sous la rubrique « autres dépenses ».

Dans l'ancien tableau, certaines dépenses des plus importantes, remboursements hypothécaires, restitutions ordonnées par décisions judiciaires, paiements à des tiers, étaient nommément et distinctement indiquées par les liquidateurs soucieux de fournir des explications suffisantes. Toutes ces dépenses et d'autres sont englobées indistinctement dans une rubrique du nouveau tableau « Paiements à des créanciers ». C'est donc encore une véritable énigme et une énigme portant sur des points capitaux que la Commission aura devant les yeux, et, quoique son premier mouvement ait été de la repousser, elle a dû se résigner et faire contre mauvaise fortune bon cœur, en apprenant de la bouche du garde des sceaux qu'il s'écoulerait deux mois au moins avant que le tableau de 1907 fût refait par les liquidateurs sur le modèle dressé par la Commission.

Peut-être, en y réfléchissant mieux, aurions-nous sagement agi en donnant deux mois aux liquidateurs pour la confection d'un tableau approprié à notre façon de concevoir la mission qui nous est confiée. Car il n'est pas douteux que les cinq sous-commissions qui se sont partagé l'examen des opérations de liquidation devront, pour bien remplir leur tâche, demander des éclaircissemments détaillés à tous les liquidateurs sans exception sur les deux points essentiels que j'ai mentionnés plus haut. Il en sera donc pour 1907 comme il en est déjà pour 1906 et les années antérieures.

Qu'on sache bien en tout cas, et c'est par là que je veux finir, que la Commission n'épargnera ni son temps ni sa peine pour conduire à bonne fin l'enquête épineuse et délicate dont elle a assumé la responsabilité, pas plus qu'elle ne se laissera rebuter par les résistances ou les mauvais vouloirs, s'il venait à s'en produire. Son œuvre n'est pas une œuvre de curiosité tâtillonne ou de passion politique. C'est une œuvre de probité, qu'elle accomplira sans faiblesse ni parti-pris à l'égard de qui que ce soit, avec la ferme volonté, d'une part, de laver, si besoin était, de tout soupçon de complaisance tacite pour des tripotages ou des gaspillages des biens congréganistes la majorité républicaine des Chambres, qui a voté les lois contre les congrégations, d'autre part, de subvenir autant que possible, comme nous l'avons voulu et promis, comme nos ancêtres de 1789, eux aussi, l'ont voulu et fait, aux besoins des anciens congréganistes que l'âge ou les infirmités rendent incapables de gagner leur vie.

Em. Combes,
Sénateur.

LES CHEMINS DE FER BALKANIQUES

Essai de mise au point

« La question d'Orient, qui sommeillait depuis longtemps, redevient aiguë, périlleuse et critique! La Russie ne saurait tolérer que l'Autriche accroisse son influence dans les Balkans en prolongeant ses chemins de fer de Bosnie jusqu'en Macédoine! Si le baron d'Aerenthal persiste dans ses projets, la guerre éclatera demain, tant entre la Russie et l'Autriche, qu'entre la Russie et la Turquie! »

Telles sont les informations pessimistes que, pendant la première quinzaine de février, toute la presse russe, et à sa suite une bonne part des journaux de France et d'Angleterre, ont répandues, commentées, et amplifiées chaque jour.

Justifiée dans une certaine limite, mais pourtant très exagérée et excessive, l'émotion provoquée par les déclarations faites le 17 janvier dernier par le baron d'Aerenthal aux délégations austro-hongroises commence à se calmer. Les prophètes de malheur devront, une fois de plus, renoncer à assouvir leur soif de batailles et de conflits européens.

Essayons de mettre les choses au point, d'établir l'importance des voies ferrées dont on parle tant depuis quelques jours, et de juger des conséquences que pourrait avoir leur construction, tant pour les diverses puissances que pour notre pays en particulier.

*
* *

On sait de quoi il s'agit: L'Autriche-Hongrie occupe, depuis 1878, les provinces turques de Bosnie et d'Herzégovine. Il faut hautement reconnaître — soit dit en passant — qu'elle y a fait de l'excellente besogne: elle les a organisées, policées; elle y a, d'une main parfois un peu dure, mais jamais violente, établi une administration intègre et ferme. L'agriculture a pris un essor considérable, le commerce et l'industrie commencent à se développer. Un millier de kilomètres de chemins de fer à voie étroite (1) ont été construits, les uns reliant la Hongrie aux deux ports adriatiques de Metkovié et de Spalato, les autres allant de la vallée de la Save à la frontière de Turquie.

C'est cette dernière ligne (Brod-Serajevo-Uvac) que le baron d'Aerenthal a déclaré vouloir joindre aux chemins de fer turcs de Macédoine en traversant le Sandjak de Novi-Bazar.

Ce petit territoire turc — il a 80 kilomètres de large sur 200 de long — est interposé entre le Montenegro et la Serbie. Sa seule existence, beaucoup plus que tous les chemins de fer qu'on y pourrait construire, constitue la plus formidable des barrières contre les ambitions slaves. En créant cette sorte de marche militaire entre deux peuples qui n'aspiraient alors qu'à s'allier et même qu'à se fondre, les puissances signataires du traité de Berlin ont interdit aux petites nations balkaniques l'accès direct de l'Adriatique et la Méditerranée; elles ont enfermé les unes, comme la Serbie, dans des frontières purement terrestres; elles n'ont donné aux autres, comme la Roumanie et la Bulgarie, que de lointains débouchés sur la Mer Noire.

Ce n'est pas dans un bref article tel que celui-ci qu'on peut discuter les causes qui poussèrent Bismarck, alors tout-puissant en Europe, à orienter la politique de l'Autriche-Hongrie vers l'expansion balkanique, à lui donner comme objectif le « Drang nach Osten », et à lui fournir ainsi, au moins en espérances, une compensation à sa diminution d'influences dans le monde et à son éviction de l'Italie.

Constatons simplement que le traité de Berlin, en même temps qu'il donnait à l'Autriche-Hongrie le droit d'occuper la Bosnie et l'Herzégovine, lui conférait le droit de faire, d'accord avec la Turquie, « la police dans le Sandjak de Novi-Bazar, qui s'étend jusqu'au delà de Mitrovitza, d'y construire des routes militaires, et d'y entretenir des garnisons. » (art. 25).

Depuis le traité de Berlin, d'autre part, l'Autriche-Hongrie a conclu avec la Russie, en 1897, une entente particulière visant les trois vilayets macédoniens. Les deux États ont ainsi affirmé les intérêts particuliers et primordiaux qu'ils ont dans les affaires balkaniques; ils ont marqué aux autres puissances qu'aucune réforme ne pourrait être accomplie en Macédoine en dehors d'eux; ils se sont en même temps engagés à poursuivre et à réaliser l'amélioration de l'état de ce malheureux pays; enfin ils se sont interdit de réclamer aucun avantage politique particulier, ils ont affirmé leur désintéressement et leur ferme volonté de maintenir le *statu quo* territorial.

*
* *

La jonction des chemins de fer bosniaques aux voies turques est-elle en contradiction avec cette dernière clause? La presse de Vienne déclare énergiquement que non. Elle semble ne pas avoir tort, car, d'une part, le sandjak de Novi-Bazar n'a jamais fait partie de la Macédoine, et, de l'autre, les stipulations du traité de Berlin n'ont pas été infirmées ni dénoncées par l'accord de 1897. Personne ne songe, par exemple, à demander l'évacuation des Provinces

(1) Nous reviendrons plus loin sur cette question de l'écartement des rails qui est généralement peu connue, et qui n'est pas sans importance.

occupées à titre temporaire, depuis 1878, par l'Autriche-Hongrie.

Le droit de construire ce chemin de fer est tellement indéniable qu'on n'arrive pas à comprendre comment les journaux russes — et à leur suite certains journaux français — en sont arrivés à traiter de « provocation contre la Russie » les négociations qui ont amené la Turquie à donner à l'Autriche (iradé du 3 février) le droit de commencer dans le sandjak les études préliminaires du chemin de fer.

L'opinion russe revient du reste aujourd'hui à une plus saine appréciation des événements : le gouvernement du tzar paraît s'être employé à ramener le calme dans les esprits. Un récent article de l'officieux *Rossya* déclare que les Russes sont

« loin de contester à l'Autriche-Hongrie le droit de conclure une entente avec la Turquie en vue de la construction d'un chemin de fer à travers le sandjak de Novi-Bazar, en se fondant sur l'article 24 du traité de Berlin. Ils reconnaissent également qu'en faisant usage de ce droit, l'Autriche-Hongrie ne porte pas atteinte à la teneur même de l'entente austro-russe. »

On ne formule plus aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, la première émotion passée, que deux ordres de griefs contre le baron d'Aerenthal.

A. — Pourquoi n'a-t-il pas prévenu plus tôt le ministre des Affaires étrangères russe? Les deux États ne sont-ils pas associés intimement pour une œuvre commune, et tenus, par conséquent, d'observer l'un vis-à-vis de l'autre la plus complète franchise et la plus entière loyauté?

Si le ministre austro-hongrois avait commis cet oubli, la presse moscovite n'aurait pas tort de le lui reprocher. Mais rien ne prouve qu'il se soit rendu coupable de cette maladresse, d'autant moins vraisemblable qu'il est *personna gratissima* à Saint-Pétersbourg où il a été ambassadeur, et qu'il est, à Vienne, un des partisans les plus résolus, les plus actifs, et les plus sincères de l'entente austro-russe.

Je reçois d'un correspondant de Budapest, bien placé pour être exactement renseigné, la confirmation de cette appréciation :

« Autant qu'on peut le démêler parmi des renseignements contradictoires, il semble bien que le ministre austro-hongrois ait fait part de son projet de voie ferrée aux chancelleries intéressées, notamment à la chancellerie russe, sans que cette communication soulevât d'opposition. Il est possible seulement que la communication ait été faite en termes assez évasifs, en glissant, pour ainsi dire, afin d'éviter de trop attirer l'attention sur un projet qu'on ne voulait, ni ne pouvait tenir secret, mais dont on ne voulait pas faire grand tapage (en ce cas, le Ballplatz aurait joliment manqué son but). Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que les chancelleries se soient tout d'abord émues du projet austro-hongrois, et c'est seulement en présence de la levée de boucliers dans les presses russe, française, anglaise qu'elles ont commencé à s'en préoccuper. »

B. — En outre, affirment les journaux russes, l'initiative intempestive du baron d'Aerenthal va faire craquer tout l'édifice des réformes macédoniennes si péniblement édifié; c'est au moment même où l'on allait obtenir du sultan un contrôle européen de la justice turque que l'Autriche-Hongrie, appuyée plus ou moins directement par l'Allemagne, vient jeter entre les puissances une pomme de discorde, et accroître ainsi la résistance d'Abdul-Hamid aux plus indispensables améliorations.

Les journaux anglais, dans les colonnes desquels les affaires de Macédoine tiennent une si large place — et le *Times* en particulier — formulent, avec plus de force encore que leurs confrères russes, des reproches analogues à l'égard de M. d'Aerenthal.

Ce reproche n'a de raison d'être que si — comme maints indices tendent à le démontrer — la Russie, et quelques puissances avec elle, ne cherchent qu'une occasion de se tirer du guêpier macédonien, et de couvrir d'un prétexte honorable une retraite provoquée par l'impuissance où elles se croient de rien faire aboutir de sérieux.

Il n'est pas fondé, au contraire, si l'Europe persiste dans le dessein de donner enfin un peu de sécurité aux malheureuses populations de Macédoine. Ni la présence d'officiers de gendarmerie européens auxquels il est interdit de rien faire par eux-mêmes, ni l'installation d'un contrôle financier n'ont encore produit de résultats ; l'attitude inqualifiable des Grecs, qui n'ont pas craint de s'unir aux Turcs pour venir à bout, par tous les moyens, des propagandes bulgare et serbe, est encore venu compliquer et aggraver la situation.

Mais, parce que la tâche est malaisée et longue à mener à bien, ce n'est pas une raison pour l'Europe civilisée de l'abandonner; elle ne peut pas, aujourd'hui, laisser sans appui et livrer sans défense aux vengeances turques des populations qu'elle a, pendant cinq ans, tenté de sauvegarder et de défendre.

Ce serait vraiment, du reste, pousser le paradoxe un peu loin que de prétendre que la construction d'un chemin de fer sur les confins de la Macédoine est, par suite de je ne sais quelles rivalités et quelles jalousies, un obstacle à la pacification de ce pays. La France dans le Sud Oranais, l'Allemagne chez les Herreros, l'Angleterre dans les Indes et au Soudan, construisent des chemins de fer au travers des régions insoumises pour faciliter et hâter leur soumission ! mais les Balkans, terre fertile en miracles, feraient exception à la régle admise partout ailleurs comme vraie !

Si l'on considère, non sans quelque raison, que la jonction des chemins de fer bosniaques et turcs

constitue pour l'Autriche-Hongrie un avantage considérable dans la péninsule balkanique, qu'on donne aux nations slaves que protège la Russie la possibilité de construire, en même temps, d'autres voies ferrées. Je dirai, plus loin, un mot des « compensations » qu'on pourrait ainsi donner à la Serbie et à la Bulgarie. Mais qu'on ne s'oppose pas, au nom des réformes, à la réalisation d'un incontestable progrès ! J'ai eu l'occasion de traverser, il y a trois ans, le sandjak de Novi-Bazar et de parcourir la région de Mitrovitza : j'ai constaté *de visu* l'absence complète de routes et de chemins et la misère des habitants ; j'ai pu voir, en Macédoine, les victimes des hordes grecques, serbes ou bulgares et des soldats turcs. J'ai constaté l'insécurité des routes, l'absence de moyens de communications et la pauvreté d'une région dont le sol est pourtant fertile et la terre féconde. Mais j'ai vu aussi que partout — est-il besoin de le dire — où passent les rares voies ferrées que les Turcs ont laissé construire, l'ordre est un peu mieux assuré, la désolation moins intense, le commerce moins troublé, et par-dessus tout le contrôle et la surveillance plus faciles tant pour les diplomates européens que pour les hauts fonctionnaires turcs qui — Hilmi Pacha, commissaire impérial dans les trois vilayets macédoniens en est un vivant exemple — peuvent être des hommes de progrès et de cœur.

*
* *

Le baron d'Aerenthal est-il absolument sincère en affirmant que le chemin de fer projeté n'a pour l'Autriche qu'une valeur économique, et que sa construction ne tend pas à servir des ambitions politiques? Examinons la question à ce double point de vue.

Salonique est actuellement reliée à l'Europe centrale par la grande ligne Vienne-Budapest-Belgrade-Nisch-Usküb-Salonique : cette ligne n'est qu'à une seule voie, mais elle est d'un profil normal et n'exige pas des frais d'exploitation très élevés.

La ligne projetée créera une nouvelle liaison entre Vienne et Salonique par Brod-Serajevo-Uvàc-Mitrovitza-Usküb. Mais il est impossible de ne pas sourire lorsqu'on voit affirmer que cette ligne deviendra la grande voie de communication entre l'Orient et l'Inde, d'une part, et l'Europe de l'autre.

Elle n'abrégera en quoi que ce soit la distance de Vienne à Salonique : par Belgrade et Nisch (1) cette distance est de 1.320 kilomètres ; elle sera de 1.600 kilomètres par le nouveau réseau (1). Le réseau bosniaque comporte des pentes extrêmement rapides, des courbes de très faible rayon. Enfin et surtout c'est un réseau à voie étroite (0 m. 76) qui ne peut, bien entendu, livrer passage au matériel des chemins de fer turcs ou austro-hongrois. Pour transformer toutes les lignes bosniaques et leur donner l'écartement normal, 50 millions au moins seraient nécessaires, sinon plus. Contrairement à ce qu'ont affirmé les plus grands journaux français, le jour n'est donc pas proche où l'on verra les wagons autrichiens, partis de Vienne, entrer directement et sans rompre charge en territoire ottoman. Comme grande voie de communication et de transport international, il ne faut donc pas — d'ici bien longtemps tout au moins — compter sur le chemin de fer du Sandjak : il est impuissant à lutter contre la ligne Belgrade-Usküb-Salonique.

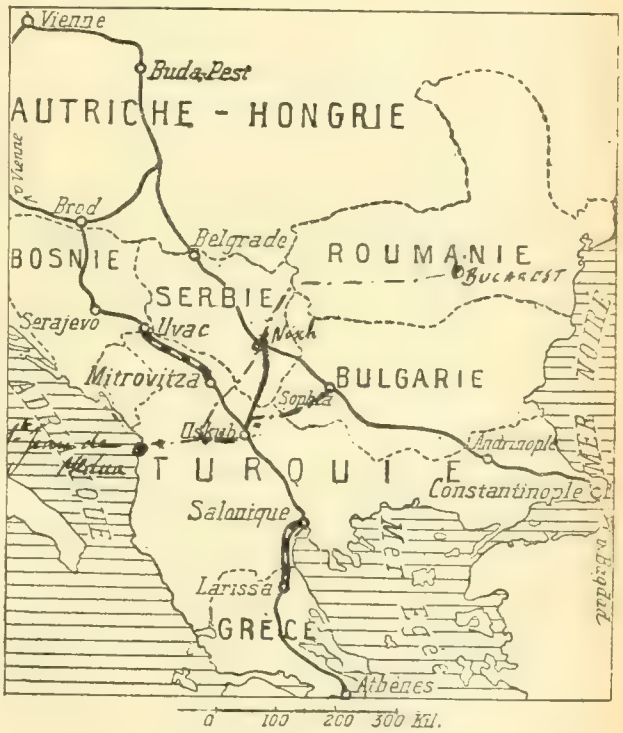

Au point de vue du seul commerce austro-hon-

(1) Vienne-Budapest.... 263 kilomètres
Budapest-Brod ..... 366 —
Brod-Uvàc..... 408 —
Uvàc-Mitrovitza..... 200 — approximatif
Mitrovitza-Usküb ... 120
Usküb-Salonique ... 246 —
1.603

(1) Vienne Budapest..... 263 kilomètres.
Budapest-Belgrade..... 352 —
Belgrade-Nisch..... 244 —
Nisch-Usküb ..... 208 —
Usküb-Salonique ..... 246 —
1.313

grois, il ne sera pas, au contraire, sans une réelle valeur. Il rendra d'une part les communications entre la vallée du Danube et la Macédoine indépendantes du bon vouloir de la Serbie, et, par la menace de tarifs préférentiels appropriés, il pourra amener ce pays à abaisser ses prix de transport au profit des produits industriels de Vienne et de Budapest.

Le sandjak et les régions avoisinantes sont des pays relativement assez peuplés, restés sans civilisation, sans commerce, et sans besoins, mais que l'arrivée du rail peut transformer en des marchés assez intéressants à exploiter.

Il ne semble pas pourtant que la ligne du sandjak soit appelée, avant qu'il soit longtemps, à payer ses frais de construction. Malgré les informations plus ou moins officieuses, on doit donc admettre que des considérations politiques et militaires ont dû s'ajouter aux considérations économiques pour entraîner la décision du gouvernement austro-hongrois :

Au point de vue politique, le chemin de fer, construit avec des capitaux et par un personnel austro-hongrois, desservi par des employés de même nationalité, assurera à l'empire des Habsbourg le « contrôle » de la région traversée.

Au point de vue militaire, cette ligne est d'un rendement beaucoup trop faible pour servir à des transports de troupes tant soit peu importants ; mais elle permettrait en cas de conflit, de jeter très rapidement en Macédoine des avant-gardes et de leur y faire devancer les armées turques, toujours lentes à se mobiliser et à se mettre en mouvement. Mais bien sincèrement, je n'y vois pas ce qui pourrait déterminer une guerre entre François Joseph et Abdul Hamid, ou entre leurs successeurs.

Rien, dans ces divers arguments, ne me paraît de nature à justifier les protestations indignées et furibondes que j'ai relevées dans un grand nombre de journaux français. Le sandjak de Novi-Bazar a été à dessein réservé par le traité de Berlin à l'expansion vers la Turquie de l'Autriche-Hongrie. Il n'est pas extraordinaire que ce pays, après avoir pacifié, organisé, et civilisé la Bosnie et l'Herzégovine, songe à mettre en valeur un territoire sur lequel il a des droits incontestables et qui n'est que le naturel prolongement des Provinces occupées.

Dans un moment où toutes les puissances productrices cherchent des debouchés, il est parfaitement compréhensible que l'on cherche, à Vienne et à Budapest, à s'assurer celui d'un petit pays contigu aux frontières de la monarchie, et des régions qui l'avoisinent immédiatement.

La construction du chemin de fer du Sandjak est dans la logique des choses. Du jour où le réseau bosniaque a été achevé, et où il a atteint Uvac (à la fin de 1905), à la frontière turque, il était bien évident qu'on chercherait, à bref délai, à joindre la ligne Sarajevo-Uvac avec l'antenne que les chemins de fer ottomans détachent d'Uskub sur Mitrovitza. L'affaire n'est pas nouvelle du reste. Quand je traversai toute cette région il y a trois ans, on parlait déjà du chemin de fer de jonction comme d'un projet dont la réalisation était prochaine.

Ce n'est donc même pas le baron d'Aerenthal qui a pris l'initiative des négociations relatives à cette entreprise. Son seul tort, dans tout ceci, est peut-être précisément d'avoir, pour se tailler un succès à la cour, aux Délégations et dans les deux Parlements de Vienne et de Budapest, quelque peu « bluffé », en donnant comme une conception originale et personnelle, entièrement nouvelle, et comme un grand succès diplomatique, ce qui n'était que la suite logique de la politique de ses prédécesseurs.

*
* *

On a fait aux projets autrichiens le reproche d'isoler davantage les petits États slaves de la mer Méditerranée, de rendre encore plus profond le fossé que le traité de Berlin avait creusé entre le Monténégro et la Serbie. La nouvelle que le Sultan donnait à l'Autriche-Hongrie le droit de procéder dans le Sandjak à des études préliminaires a soulevé à Sofia, et bien plus encore à Belgrade, une émotion extrêmement vive.

Cependant, comme l'a fait observer un journal autrichien, il ne faudrait pas confondre une voie ferrée avec une muraille de Chine. Si la Serbie et la Bulgarie veulent, en empruntant le territoire turc, chercher des débouchés du côté de l'Adriatique, l'existence d'un chemin de fer austro-hongrois courant du Nord au Sud ne sera pas de nature à empêcher la construction de voies slaves, allant de l'Est à l'Ouest.

Le projet d'une grande voie transbalkanique, reliant la Mer Noire à l'Adriatique, ne paraît pas rencontrer auprès du gouvernement autrichien d'opposition nettement avouée. Depuis un mois, le baron d'Aerenthal a saisi les occasions d'affirmer et de faire déclarer par les feuilles à sa dévotion qu'il ne poursuivait pas dans les Balkans d'autres desseins que ceux que peut lui inspirer le désir de l'expansion économique de la monarchie. La Russie, a-t-on dit, appuie activement la demande de concession faite par la Serbie. Cette nouvelle paraît aujourd'hui être prématurée ; mais il est hors de doute que la grande puissance slave, guérie pour longtemps des désirs d'extension indéfinie vers l'Orient-Extrême, a le dessein de pratiquer de nouveau dans les Balkans sa traditionnelle politique, et d'apporter tout son concours aux petites principautés de même race qu'elle.

Deux questions se posent à ce propos :

Le transbalkanique sera-t-il serbe ou bulgare? Parmi les multiples tracés que l'on pourrait choisir, l'un des principaux est celui qui, partant de Sofia, joindrait d'abord Uskub par Kumanovo, puis se dirigerait sur le port adriatique de Saint-Jean-de-Medua, en traversant l'Albanie par la vallée des Drins : ce serait la solution bulgare. Le tracé serbe tendrait d'une part à joindre Nisch aux lignes roumaines en franchissant le Danube en aval des Portes de fer; de Nisch d'autre part il se dirigerait vers l'Ouest, traversant la vieille Serbie et le Nord de l'Albanie, recoupant les chemins de fer ottomans entre Uskub et Mitrovitza, et aboutissant à la mer, comme le précédent, à Saint-Jean-de-Medua. Les deux solutions peuvent facilement se concilier, et il faut souhaiter que de médiocres rivalités entre la Serbie et la Bulgarie, sœurs de langue et de race, ne viennent pas entraver la construction du transbalkanique, si celui-ci répond à des besoins réels, et s'il doit se faire.

En est-il ainsi? le transbalkanique, qui ne double aucune voie existante, qui aurait à déterminer des courants de trafic absolument nouveaux, ne constitue-t-il qu'une réponse aux projets austro-hongrois, ou a-t-il une raison d'être? Je répondrai, pour ma part, par l'affirmative. Assurément toute ligne traversant l'Albanie rencontrera, de par la nature et de par les hommes, des difficultés très sérieuses. Mais il faut à la Bulgarie, si active et si vivante, une autre porte de sortie que le lointain port de Warna; il faut plus encore à la Serbie un moyen d'échapper à l'emprise de son puissant voisin.

Au risque de me répéter, je tiens à redire que pas plus les voies slaves que la voie austro-hongroise ne peuvent nuire à l'œuvre de réforme que l'Europe poursuit en Macédoine : en facilitant les échanges, en augmentant les facilités de vente des denrées agricoles, en accroissant la prospérité générale, les chemins de fer ne peuvent que hâter la pacification de ces provinces qu'on ne connaît plus guère en Europe que par l'annonce des crimes collectifs que des partisans fanatisés par une politique de haines imbéciles y commettent presque chaque jour.

*
* *

La plupart des feuilles françaises ont voulu voir l'Allemagne derrière l'Autriche-Hongrie, dans ses projets de voies ferrées balkaniques. Je ne suis pas germanophile à l'excès, mais dans la circonstance les déductions machiavéliques de beaucoup de journalistes, mes compatriotes, me paraissent complètement manquer de fondement. L'Allemagne à Constantinople, — la chose est la plus naturelle du monde, — a dû appuyer les projets de son alliée.

Mais celle-ci poursuit pour son compte, et pour son compte seul, une politique d'expansion balkanique qui date du Congrès de Berlin de 1878.

Tout semble démontrer, depuis quelque temps, que l'Autriche, fortifiée par l'introduction du suffrage universel qui a infligé aux pangermanistes une défaite complète, est lasse de jouer dans la Triple-Alliance le rôle de suivante et de servante docile de l'Allemagne; la Hongrie, on le sait depuis longtemps, n'aspire qu'à jouer en Europe un rôle moins effacé que par le passé. La dernière réunion des Délégations a marqué le désir d'une orientation nouvelle, plus agissante et plus indépendante, de la politique austro-hongroise.

Nous avons tout intérêt à voir la monarchie des Habsbourg affirmer sa volonté, faire preuve de vitalité, et reprendre en Europe le rôle de grande puissance. Toutes les fois qu'elle tente d'agir par elle-même et pour elle-même, ne nous hâtons donc pas de la soupçonner simplement d'être l'exécutrice modeste des desseins secrets du kayser.

Et, au lieu de chercher à détendre les liens d'amitié qui unissent Vienne à Saint-Pétersbourg, au lieu de jeter de l'huile sur le feu dès qu'une petite étincelle de discorde a pu jaillir entre les deux empires voisins, travaillons au contraire à apaiser ces dissentiments passagers, avec l'espoir que, dans la Triple-Alliance et vis-à-vis de la Russie, la situation de l'Autriche sera la même que celle de l'Italie à notre égard.

Que nous nous placions au point de vue de notre intérêt national bien compris, ou au point de vue des réformes macédoniennes que nous avons promis de mener à bien, nous devons de tout l'effort de notre diplomatie et de notre presse, tendre à ramener à ses proportions véritables le récent conflit d'influences qui vient de redonner à la vieille Question d'Orient un regain d'actualité. Efforçons-nous de montrer à notre alliée, la Russie, qu'il vaut mieux, pour elle, chercher des compensations utiles au petit avantage que constituera pour l'Autriche-Hongrie la construction du chemin de fer du Sandjak, que de rompre à Constantinople l'entente internationale qui depuis cinq ans travaille à tirer la Macédoine du chaos, que de renoncer à la cordialité des relations qui fait d'elle, depuis 1897, l'associée intime et l'amie de l'Autriche.

A. Messimy,
Député.

LES SOUVENIRS D'UN HOMME D'ÉTAT DU SECOND EMPIRE (1)

18 juillet 1856. — On se préoccupe beaucoup de la question de savoir quel sera le successeur de M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, mort subitement aux eaux d'Ems, le 7 de ce mois. On annonce plusieurs personnes, MM. de Vavin, Dumas, la Guéronnière, Le Verrier, etc. Il n'y a rien d'exact dans toutes ces suppositions.

Il y a longtemps que l'Empereur a le projet de scinder le ministère. Deux fois déjà, il aurait réalisé son idée si M. Abbatucci n'avait pas insisté pour ne pas accepter les Cultes. Depuis la mort de M. Fortoul, l'Empereur, qui est à Plombières, est revenu à la charge, et il a écrit à M. Abbatucci d'examiner la question. M. Abbatucci a réuni le Conseil des ministres qui ont décidé qu'en principe, la suppression du ministère de l'Instruction publique était bonne, à l'exception de M. le président Baroche.

Ce matin, M. Mocquart, chef du cabinet de l'Empereur, a écrit au nom de S. M. à M. Abbatucci pour l'engager à accepter les Cultes, parce que l'Empereur s'aperçoit que le clergé va trop loin et qu'on lui a trop lâché la guide : il désire qu'une main ferme s'empare des rênes, etc.

M. Abbatucci avait écrit avant lui à l'Empereur qu'à son âge c'était un lourd fardeau que d'ajouter les Cultes à la Justice, mais que si l'Empereur croyait devoir persister dans son idée, il accepterait.

Par conséquent, nous verrons paraître un de ces jours au *Moniteur* un décret qui attribuera les Cultes au ministère de la Justice, et l'Instruction publique à l'Intérieur...

Il n'en a rien été, M. Rouland a été nommé ministre ; voici comment. Chaque ministre avait son candidat, l'un patronait M. de Vavin, l'autre M. de Royer, un troisième M. Dumas, M. de la Guéronnière aussi était mis sur le tapis. M. Abbatucci seul n'avait pas prononcé de nom propre ; mais, après le conseil, l'Empereur le pria de rester et lui dit : « Vous m'avez parlé, il y a quelques jours, de M. Rouland, de façon à me faire croire que je pourrai faire de lui un ministre de l'Instruction publique ». M. Abbatucci a beaucoup insisté là-dessus. L'Empereur lui a dit alors : « Amenez-le-moi vers 4 heures. » M. Abbatucci avait parlé la veille de cette combinaison à M. Rouland qui avait supplié M. Abbatucci de n'en rien faire, au point que M. Abbatucci était en train d'écrire à l'Empereur à ce sujet. Au moment où M. Rouland est entré dans son cabinet, il déchira la lettre en disant à M. Rouland : « Seulement je ne m'engage pas à ne pas en parler à l'Empereur ». M. Abbatucci finit par vaincre les scrupules de M. Rouland. On arrive à Saint-Cloud vers 4 heures. M. Abbatucci dit à l'Empereur : « Sire, M. Rouland a des scrupules sur la situation à faire au clergé et sur l'attitude à prendre vis-à-vis de lui, on lui a trop lâché la bride jusqu'à présent et cela a nui aux intérêts de l'Etat et du clergé lui-même. »

L'Empereur a développé ses idées sur ce sujet et il a terminé en disant : « mon programme vis-à-vis du clergé est celui-ci : sauvegarder les grands intérêts moraux de la religion. Mais vis-à-vis des personnes, énergique pour les grands choses, lâcher la bride pour les petites... »

Le décret fut signé, séance tenante ; il avait été rédigé par M. Abbatucci lui-même sur du papier ayant l'en-tête du ministre de la Justice. Le ministre d'Etat ignorait complètement cette nomination ainsi que tous les autres ministres. En revenant à Paris, M. Abbatucci écrivit immédiatement à M. Fould, en lui envoyant le décret de nomination de M. Rouland. M. Fould était dans son cabinet avec M. Gautier, secrétaire général de la maison de l'Empereur. Celui-ci dit à M. Fould : « Mais, on n'en finit pas avec cette nomination de ministre de l'Instruction publique ! »

— Ce sera fait dans trois ou quatre jours, répond M. Fould, et au même instant l'huissier lui remettait la lettre de M. Abbatucci

M. Rouland dîna le soir avec nous en famille.

—

12 mars 1858. — L'empereur se trouvait il y a quelques jours chez l'impératrice au milieu d'un cercle de quelques personnes. C'était la veille ou l'avant-veille de la retraite de M. Billaut. Chacune des personnes disait son mot sur la situation ; les uns blâmaient le peu d'énergie de ce ministère, les autres l'imprévoyance de tel autre ministre. L'empereur était pensif ; tout à coup il se lève en disant : « J'ai fait une perte immense en perdant Abbatucci : Oh ! oui, immense ! »

C'est le comte Lepic, officier d'ordonnance, qui était présent qui m'a rapporté ce fait...

D'ailleurs c'est une voix unanime que la mort de mon pauvre père a été un malheur public ; amis et ennemis politiques le proclament. M. de Rémusat disait l'autre jour dans un salon : « L'Empereur ne se doute pas de la perte qu'il a faite et personne ne s'en doute ; on commence à peine à s'en apercevoir. Abbatucci avait une tête admirablemant organisée ; du temps de Louis-Philippe c'était incontestablement lui qui était le plus habile de tous les membres de l'opposition, etc. »

M. Mignet tient à peu près le même langage. Au Sénat, au Corps législatif, au Conseil d'État, dans les

(1) Voir la *Revue Bleue* des 15 et 22 février 1908.

salons, dans les provinces, on dit que le vide qu'il a laissé grandit tous les jours.

Il faut l'avouer, depuis sa mort, le gouvernement de l'Empereur a perdu malheureusement beaucoup de terrain. On a fait maladresses sur maladresses. La nomination de Dupin comme procureur général à la Cour de Cassation a été le commencement; d'autres s'en sont suivies. L'attentat du 14 janvier avait cependant créé au gouvernement une situation magnifique. Jamais, non jamais on n'avait vu éclater un si puissant mouvement de sincères adhésions et de profondes sympathies. Eh bien! on a trouvé moyen de faire surgir de cette admirable situation une crise redoutable, on l'a cimentée à chaux et à sable, on a fait des lois au moins inutiles; on a pris des mesures irritantes, sans profit même, et tout cela a jeté l'inquiétude dans les esprits.

—

A propos de la mort de mon pauvre père, il me faut remuer pour les aigrir encore mes poignantes douleurs; il me faut critiquer ici certains faits et certains souvenirs pour donner une preuve de plus de l'ingratitude des hommes, et pour constater une fois de plus que l'élévation et les honneurs sont loin de les préserver de ce triste sentiment. Remontons un peu dans le passé pour mettre bien dans son jour la conduite des hommes dont je veux parler.

Mon pauvre père et M. Troplong s'étaient connus en Corse, vers 1848. Celui-ci l'avait remplacé comme procureur du roi à Sartène ; ils se revirent à Bastia, et se lièrent d'amitié. Ces relations se sont continuées depuis, surtout quand M. Troplong fut appelé comme conseiller à la Cour de cassation. Après la Révolution de février, et lorsqu'il s'agissait de la candidature du prince Louis à la présidence, M. Troplong était loin d'appuyer cette candidature. Il s'éleva contre elle avec beaucoup d'énergie, et combien de fois ne m'a-t-il pas dit à moi-même, entre autres choses, que le prince était un socialiste, que sa brochure sur le paupérisme le prouvait surabondamment. Je me rappelle qu'un jour, en me promenant sur le boulevard des Capucines avec M. et Mme Troplong, je dis à celle-ci : « Eh! Madame, ne dites pas du mal du prince Louis, parce que c'est lui qui un jour nommera votre mari premier président à la Cour de Paris. » C'est ce qui arriva. Aussitôt après la formation du ministère Odilon Barrot, c'est-à-dire après le 20 décembre 1848, il s'agissait de remplacer M. Séguier. M. Odilon Barrot voulait nommer M. Duvergier (aujourd'hui conseiller d'État). Mon père vint trouver M. Odilon Barrot, et je me souviens avec quelle énergie il soutint la candidature et les titres de M. Troplong à cette haute position. Après de longues discussions, M. O. Barrot proposa M. Troplong à l'agrément du président de la République, auquel mon père avait plusieurs fois parlé de M. Troplong pour ce poste, et qui avait promis de le nommer.

Après le coup d'État, et après que M. Portalis dut prendre sa retraite à la suite du décret du 1er mars 1852, mon père nomma M. Troplong premier président à la Cour de cassation.

Quand le prince Jérôme dut quitter la présidence du Sénat, la lutte pour lui succéder s'engagea vive et ardente entre plusieurs candidats, entre autres M. Mesnard, premier vice-président, et M. Troplong, simple vice-président. M. Mesnard avait pour lui de très hautes influences. Il avait su se ménager celle du prince Jérôme qui, je dois le dire, aurait voulu voir mon père à la tête du Sénat. Mon père soutenait M. Troplong et M. Troplong fut nommé.

M. Billault et mon père s'étaient connus et liés sous Louis-Philippe, à la Chambre des députés. M. Billault est resté toujours ministre en expectative. Le 24 février au matin, quand Odilon Barrot et mon père se rendirent chez lui, pour lui demander s'il voulait faire partie du nouveau ministère, que Barrot avait été chargé de former, M. Billault répondit avec une incroyable assurance qu'il ne pouvait pas accepter dans la situation actuelle, qu'il se *réservait* (textuel).

— Vous réserver, lui répondit mon père, et pour qui donc? Mais il est possible que dans quelques heures tout soit emporté, et vous voulez vous réserver!

Par ce mot, M. Billault entendait que dans un délai plus ou moins rapproché, c'est lui qui serait chargé de former un Cabinet. La Révolution de février éclate, M. Billault arrive à la Constituante et se fait remarquer par une attitude très prononcée de républicanisme. Il a été loin d'adopter la candidature du prince Louis. Cependant, mon père le voyait assez souvent et le relevait; moi-même, par son secrétaire Lançon, je faisais de mon mieux pour lui faire comprendre qu'il fallait se rallier à la cause bonapartiste. Avant le 2 décembre, alors qu'il était question de former un ministère après celui qui avait succédé à Odilon Barrot, en octobre 1849, mon père avait fini par faire accepter M. Billault au prince Louis. M. Barrot acceptait aussi; il y eut une entrevue à l'Élysée entre le prince, M. Odilon Barrot, Billault et mon père. M. Odilon Barrot, qui avait formellement promis d'accepter le ministère avec Billault, commença à reculer dans cette conférence. Il s'adressa à Billault, en disant que, quant à lui, il serait heureux de l'avoir pour collègue, mais que l'opinion publique ne l'accepterait peut-être pas avec faveur; qu'entre autres choses, ce discours qu'il avait prononcé à la Constituante, sur le droit au travail, lui avait aliéné la partie saine de la population; qu'il savait bien qu'il y avait de l'exagération dans cette appréciation du discours prononcé par M. Billault; qu'on avait ca-

lomnié ses intentions, mais qu'enfin, il fallait accepter la situation telle que l'opinion publique l'avait faite, etc.

— Ah ça, lui dit mon père, est-ce que tu oublies tout ce qu'on a dit de toi et sur ton compte lors du pillage de l'Archevêché en 1830? Est-ce que ce n'était pas l'opinion de ce que tu appelles la partie saine de la population qui t'accusait et faisait retomber sur toi et de tout son poids la responsabilité de cet acte? Et cependant, crois-tu que cette opinion avait raison?

Le prince à cette sortie se mit à rire à gorge déployée. M. Odilon Barrot voulut mettre pour condition à la formation du nouveau Cabinet la rentrée de M. Dufaure dont le prince ne voulait à aucun prix, et avec raison, parce que M. Dufaure, avec de très belles facultés, a un caractère insupportable, et l'exigence de M. Odilon Barrot était d'autant plus extraordinaire que, pendant tout le temps que M. Dufaure a été ministre de l'Intérieur avec lui, il a toujours eu à se plaindre de lui. Evidemment M. Odilon Barrot n'osait plus avancer après avoir promis. Ce ministère, et c'était cela qui était parfaitement convenu et entendu, devait tenter la révision de la Constitution et, si les choses ne réussissaient pas, il devait apporter une solution plus nette et plus carrée. Ce refus de M. Barrot d'entrer au ministère sans M. Dufaure fit échouer cette combinaison.

Tous les efforts que mon père avait faits pour constituer un ministère qui eût pu lutter avantageusement contre les mauvais vouloirs de l'Assemblée législative furent perdus par le refus inattendu de M. Barrot.

Enfin le 2 décembre arriva. Mon père fit nommer M. Billault député dans l'Ariège et, sur son refus d'être président du Corps législatif, comme le Prince-Président le désirait, mon père soutint énergiquement la candidature de M. Billault qui était combattue par presque tous les ministres et d'autres hauts fonctionnaires qui désiraient voir nommer M. de Morny. M. Billault fut nommé, mais quelque temps après, il prétendait qu'il se rouillait dans cette vie d'oisiveté pendant neuf mois de l'année et il songeait à arriver au ministère de l'Intérieur. Mon père lui disait souvent : « Je ferai tout ce que je pourrai pour vous faire arriver là, si Persigny quitte, mais vous avez tort, vous ne savez pas au devant de quelles difficultés vous allez. » Enfin, il fut nommé ministre de l'Intérieur contre vents et marées, comme on dit. Mon père quelque temps après pria l'Empereur de nommer Billault sénateur et à cette occasion l'Empereur dit : « Mais il ne faut pas que les ministres s'imaginent qu'ils doivent être sénateurs par cela seul qu'ils sont ministres.

— Vous avez raison, Sire, lui répondit M. Abbatucci, mais malheureusement vous nous avez tous nommés sénateurs, et d'ailleurs vous oubliez que M. Billault a été président du Corps législatif pendant trois ans.

— C'est vrai, reprit l'Empereur », et M. Billault fut nommé sénateur. Deux ans après, mon père pria l'Empereur de donner à M. Billault le grand cordon de la Légion d'honneur, ce qui fut fait et M. Billault a remercié mon père et par lettre et de vive voix. Il lui a dit : « Vous m'avez fait député, président du Corps législatif, ministre de l'Intérieur, Sénateur, grand cordon de la Légion d'honneur, il ne vous reste plus qu'à prononcer sur ma tombe mon oraison funèbre ! »....

Je ne dis rien de tout ce que M. Abbatucci a fait pour faire maintenir au ministère M. Billault qui était attaqué de tous côtés, dans le mois d'octobre 1856 surtout sa situation était très menacée ; M. Billault était en congé, il écrivait souvent à mon père qui, un beau jour, s'expliqua avec l'Empereur sur la situation. L'Empereur, après une longue conférence dit à mon père d'écrire à M. Billault d'être tranquille. Mais deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la mort de mon père que M. Billault tombait du ministère et après lui Pietri qui n'a été soutenu que par mon père, car depuis longtemps il aurait succombé sous les attaques habiles et réitérées de M. Haussmann et de plusieurs ministres.....

(*A suivre.*) ABBATUCCI.

L'AIDE-MAJOR BELLEGARDE (1)

Sa position devint de jour en jour plus difficile, plus douloureuse. Vainement il assurait qu'il serait fidèle à ses devoirs, qu'il ne voudrait pas à son âge se deshonorer en violant ses serments. « Quand mes fils, s'écriait-il une fois, seraient près de la place, quand je les verrais devant moi, j'ordonnerais de tirer sur eux comme sur tout autre, et je mettrais moi-même le feu au canon ! Abraham voulut immoler son fils quoique innocent ; pourquoi n'immolerais-je pas mes enfants traîtres et ingrats ? »

Il eut l'idée de démissionner. Mais n'était-ce pas se soustraire au service de la patrie dont l'Assemblée nationale proclamait le danger ? N'était-ce pas priver de pain et lui-même et sa femme épuisée et les neuf enfants — cinq filles et quatre garçons — qui lui restaient ?

Par malheur, nul à Belfort n'oubliait qu'il était le père de deux émigrés, et déjà la municipalité de la ville prenait contre lui des mesures qui marquaient la défiance. Le 1er juillet, un officier, Philippe Oriez,

(1) Voir la *Revue Bleue* des 8, 15 et 22 février 1908.

qui commandait un poste de la garde nationale, se plaignait que Bellegarde eût donné deux mots d'ordre différents, et le Conseil de discipline, appuyant le rapport d'Oriez, dénonçait au maire la conduite de l'adjudant de place. Le lendemain, la municipalité déclarait qu'une méprise de cette espèce dans une ville en état de guerre pouvait être de la plus grande conséquence; qu'à la suite des inculpations dont Bellegarde était l'objet depuis quelque temps, un malentendu comme celui de la veille avait jeté dans l'esprit des citoyens les inquiétudes les plus vives; que les soupçons, bien ou mal fondés, troublaient toujours la tranquillité publique; que certaines personnes croyaient à tort ou à raison que Bellegarde avait fait exprès de se tromper; que le commandant de place La Barre informerait Bellegarde des murmures qui s'élevaient contre lui et le prierait d'être plus attentif et plus vigilant; que, tant que la garde nationale serait en activité, La Barre ferait donner au commandant de cette garde le mot d'ordre pour l'intérieur de la ville et au maire le mot de ralliement pour le dehors.

Quelques semaines plus tard éclatait l'orage. Durant le mois d'août plusieurs bataillons de volontaires étaient venus tenir garnison à Belfort, volontaires du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, volontaires de Saône-et-Loire, volontaires du Doubs, turbulents, indisciplinés, surexcités par les événements, prenant ombrage de la moindre chose, voyant des traîtres partout.

Le dimanche 26 août, à onze heures et demie, Bellegarde était devant la maison commune sur la place d'armes où il devait, selon l'usage, changer les postes. Un caporal de la garde nationale de Belfort se jeta sur lui en criant avec fureur : « Il faut étrangler ce bougre d'aristocrate qui a deux fils émigrés », et il demandait de la corde aux assistants, tirait de sa poche un mouchoir. Bellegarde appela au secours le poste voisin et la garde de relève. Nul ne bougea. Il réussit à se débarrasser de son agresseur et entra dans l'hôtel de ville en disant qu'il venait d'être insulté, qu'il se mettait sous la protection des lois. Un membre de la municipalité, Leblanc, ancien sergent de l'armée royale, et deux notables, Degé et Echeman, formaient le comité permanent de surveillance. Ils invitèrent Bellegarde à rester avec eux. Midi allait sonner et c'était l'heure de changer les postes. Bellegarde répondit qu'il voulait faire son devoir, dût-il périr, qu'il se f..... du premier qui le troublerait dans l'exercice de ses fonctions, et il sortit l'épée à la main. Mais la foule des volontaires s'était ramassée sur la place; elle entoura Bellegarde, elle le serra de si près qu'il ne pouvait se mouvoir. On n'entendait de toutes parts que les mots : « A la lanterne, à mort, de la corde, une hache, un sabre ! », et l'un des plus exaltés parmi les volontaires alsaciens, Petermann — que nombre de Belfortains qualifiaient de dangereux sujet et accusaient de causer toutes les émeutes — disait hautement qu'il fallait profiter de l'occasion, qu'il y avait dans la ville cinq ou six têtes à couper, qu'il était temps de faire justice des aristocrates. Leblanc, revêtu de son écharpe, et les deux notables avaient suivi Bellegarde. Pendant qu'Echeman et Degé haranguaient les volontaires, Leblanc dégageait l'adjudant, non sans peine, et le ramenait dans la salle du conseil. Le commandant La Barre était accouru, et ce fut lui qui fit défiler et changer les gardes. Toutefois l'attroupement grossissait; on demandait la tête de Bellegarde, on menaçait d'enfoncer les portes, de briser les fenêtres de la maison commune. Leblanc, Degé, Echeman, La Barre se présentèrent sur le seuil; ils tentèrent d'apaiser les esprits; mais, remarque Bellegarde avec tristesse, ils n'avaient d'autre force que celle de la loi; leurs discours, leurs ordres furent inutiles; on les couvrit d'injures. Vainement Leblanc dont Bellegarde loue la hardiesse et la conduite sage, somma les citoyens-soldats de se disperser; vainement il essaya de requérir des factionnaires et de les placer à la porte. Un des énergumènes de la population belfortaine, Christophe Findler, du faubourg du Fourneau, lui cria : « Tu n'es qu'un aristocrate et on va te couper le cou puisque tu soutiens Bellegarde ! » Il fallait pourtant sauver coûte que coûte l'adjudant. Leblanc lui conseilla de se réfugier dans la maison d'arrêt du district, tout près de l'hôtel de ville, et par une porte de derrière, Bellegarde, que Leblanc avait désarmé, se rendit dans la prison. Mais les volontaires n'étaient pas satisfaits. Ils entrèrent dans la salle du Conseil. A leur tête étaient Offenstein, lieutenant-colonel du 1er bataillon du Haut-Rhin et d'autres officiers. Leblanc les pria d'ordonner à leurs hommes de se retirer. Ils répondirent que presque tous ceux qui les suivaient n'appartenaient pas à leur bataillon, que c'étaient des passants, et qu'ils ne bougeraient pas tant que la municipalité n'aurait pas saisi et inventorié les papiers de l'adjudant. Leblanc céda; il alla, accompagné d'Offenstein et des officiers de sa garnison, au logis de Bellegarde; il y fit appeler incontinent deux de ses collègues, Hann et Boulanger. Tous les papiers furent emportés. Le Conseil général les examina dans sa séance du 27 août et décida de ne prendre aucun parti avant l'arrivée des commissaires de l'Assemblée nationale.

Le lendemain, 28, entraient à Belfort les commissaires de la Législative, Prieur de la Côte-d'Or, Carnot, Coustard et Ritter, qui devaient faire connaître à l'armée du Rhin les événements du 10 août ainsi que les décrets de l'Assemblée. Ils étaient in-

vestis du pouvoir de suspendre les généraux, officiers et fonctionnaires civils et militaires, et ils avaient, à Schlestadt, suspendu l'ami de Bellegarde, l'adjudant de place Baudinot, qu'un grand nombre de citoyens accusaient de soutenir l'aristocratie. Pareillement, à Belfort, par arrêté du 30 août, ils destituèrent Bellegarde et confirmèrent son arrestation provisoire. Le 2 septembre, Bellegarde fut écroué.

Mais de sa prison, dans un mémoire à l'Assemblée, il plaida sa cause qui, disait-il, était celle d'un innocent. N'avait-il pas observé les décrets et prêté le serment que prescrivait la Constitution? N'avait-il pas plus de motifs que beaucoup d'autres pour aimer l'égalité et la liberté? Avait-il malversé dans ses fonctions? Non. Avait-il comploté ou attenté par actes, propos ou correspondance à la sûreté de l'État? Non. Avait-il contribué à l'émigration de ses fils? Non. Il insistait sur ce dernier point. Ne s'était-il pas efforcé de procurer une place à Joseph et de le garder au service de la patrie? Et si Joseph était sorti de France, n'avait-il pas cédé à une « impatience irréfléchie », à une « présomption de jeunesse et de témérité », et que de larmes son émigration avait fait répandre à son père! Quant à Martin, le fils cadet, la première lettre qu'il avait écrite de Bâle ne démontrait-elle pas jusqu'à l'évidence que le père ignorait sa fuite? Martin s'était éloigné en janvier lorsqu'une effrayante quantité de neige couvrait les routes; si Bellegarde avait désiré le départ de son fils, aurait-il attendu trois mois et préféré au beau temps d'octobre l'affreux temps de janvier? « Je conviendrai, ajoutait Bellegarde, que le sort de cet enfant de quatorze ans, non encore formé, a excité souvent ma tendresse. L'homme d'honneur est bon père et l'amour paternel ne peut être incompatible avec les devoirs civils. *Virtutem, si vis nobilis esse, cole.* » Et il concluait que ses papiers ne prouvaient d'autre crime que « le crime de deux enfants qui rendaient leur père malheureux ».

Le 8 septembre, les commissaires de la Législative à l'armée du Rhin rendirent compte à l'Assemblée des circonstances de l'arrestation de Bellegarde et des papiers trouvés dans son domicile. Sur leur rapport, la Législative décida par une loi que Bellegarde serait élargi et mis en liberté, mais que le pouvoir exécutif devait examiner sa conduite « dans ses fonctions militaires ».

Le ministre de la Guerre chargea le général qui commandait les troupes du Haut-Rhin, d'Harambure, de recueillir les informations les plus exactes et les plus détaillées sur l'adjudant de place. D'Harambure résidait à Neufbrisach; il confia l'enquête à un de ses officiers, Bonot, lieutenant-colonel du 67e régiment. Bonot consulta les principaux citoyens de Belfort; tous rendirent le meilleur témoignage des services militaires de Bellegarde; on ne l'accusait d'incivisme que parce que deux de ses fils avaient émigré; encore assurait-il qu'ils avaient pris ce parti contre son gré, et sa correspondance avec eux ne renfermait rien de grave contre les intérêts de la nation. Bonot s'entretint avec Bellegarde; il le jugea très sensé, très modéré, et il lui trouva une « tête excellente ». Sur le rapport de Bonot et de d'Harambure, Biron, lieutenant-général en Alsace, ordonna de relâcher Bellegarde.

Mais le Conseil général de la commune de Belfort craignait de se compromettre, et à quoi bon avoir des égards pour le pauvre Bellegarde, dorénavant privé d'emploi et de crédit? N'avait-il pas répondu, non sans mauvaise grâce, au lieutenant-colonel Bonot qu'il n'avait pas encore reçu officiellement la loi du 8 septembre, qu'il ne pouvait fournir de renseignements sur Bellegarde parce que les commissaires de la Législative avaient emporté toutes les pièces, et qu'il ne voulait pas empiéter sur l'autorité de l'Assemblée nationale en prenant parti dans l'affaire?

Bellegarde sortit de prison le 10 novembre, mais il dut garder les arrêts dans son domicile. Le ministre de la Guerre, averti de l'incident, écrivit au ministre de l'Intérieur. Pourquoi le Département du Haut-Rhin n'avait-il pas envoyé au corps administratif de Belfort la loi du 8 septembre, relative à l'adjudant Bellegarde? Pourquoi ce long retard? N'était-il pas de toute justice de rendre la liberté absolue à un ancien officier chargé de neuf enfants, et qui n'avait commis aucun acte incivique, aucun acte contraire aux intérêts de la République?

Le ministre de l'Intérieur, à son tour, avisa le ministre de la Justice, et le 28 janvier 1793, le commandant de la place recevait et portait aussitôt au Conseil général de Belfort une copie de la loi du 8 septembre, certifiée conforme à l'original et signée du ministre de la Justice, Garat. Mais le copiste avait intitulé la loi *loi de la Convention nationale*. Le Conseil général objecta qu'il n'y avait pas encore de Convention nationale au 8 septembre 1792; que le texte de la loi n'était donc pas véritable et sincère; qu'au surplus, le Conseil général ne pouvait prendre en considération que les textes qui lui parvenaient officiellement. En conséquence, il refusa d'enregistrer et de publier la loi, et, le lendemain, il instruisait la Convention qu'il avait reçu « un écrit concernant le sieur Bellegarde qui, pour différents faits civiques, était détenu dans sa maison », que cette pièce « contenait, sinon un faux, du moins une erreur et un anachronisme », qu'elle restait en dépôt au secrétariat de la municipalité.

Trois jours plus tard, le 1er février, le Conseil général recevait une seconde copie de la loi du 8 sep-

tembre; elle émanait cette fois de l'Assemblée nationale — c'est-à-dire de la Législative — non de la Convention, et elle était signée Clavière et contresignée Danton. Le Conseil déclara que cet écrit différait du premier, que, par suite, la véracité de l'un et de l'autre était incertaine, qu'il fallait donc surseoir à la publication de la loi jusqu'à ce que la Convention en eût autrement ordonné !

Le 15 février, le même Conseil avait à délibérer sur une pétition de Bellegarde, et il passait à l'ordre du jour. Il avait, disait-il, reçu deux copies de la loi qui concernait l'ex-adjudant de place; mais il ne savait laquelle était valable ou si toutes deux étaient nulles; ce qu'il savait, c'est que Bellegarde avait été suspendu et arrêté pour cause d'incivisme, parce que deux de ses fils avaient émigré et « pris parti chez les ennemis ».

Enfin, le 25 février, arrivait à Belfort un texte que le Conseil accepta : c'était le vrai texte, le texte de la loi portée le 8 septembre 1792 par l'Assemblée législative, un texte signé Clavière, contresigné Danton, certifié conforme à l'original par Garat, et le ministre de la Justice priait la municipalité de lui renvoyer la copie « vicieuse » et « dans laquelle l'expéditionnaire avait commis une erreur ».

Bellegarde ne recouvra donc réellement la liberté que le 25 février 1793. Il avait depuis plusieurs semaines demandé sa retraite comme aide-major « pour être payé à la suite de la place tous les mois » ; sans quoi, disait-il, il ne pourrait vivre, et Biron, qui commandait encore en Alsace, appuyait sa requête : Bellegarde avait des blessures, 57 ans de services dont 10 ans de campagnes; « il me paraît, écrivait Biron, être dans le cas d'obtenir sa retraite; sa situation malheureuse est touchante sous tous les rapports. »

Au mois d'avril, Bellegarde renouvelait ses instances. Il sollicitait derechef la retraite que lui méritaient tant d'années de fidèles services. « Si j'avais de quoi faire le voyage de Paris, marquait-il au ministre, j'irais moi-même vous présenter le nombre de mes maux et vous peindre le dur de ma position; il me faudrait mendier mon pain et ce rôle ne s'accorda jamais avec ma délicatesse. » Il n'obtint pas sa retraite. Les bureaux de la guerre avaient bien d'autres soucis ! Deux ans, trois ans se passèrent, et le 13 mars 1796, sans que sa pension eût été réglée, Bellegarde mourait à Belfort dans son logis de la rue des Armes. Quelques jours auparavant, le Conseil général de la commune, plus indulgent qu'en 1792 et en 1793, lui avait délivré un certificat de civisme; il attestait que Bellegarde était un père tendre et vigilant, un bon mari, un homme probe qui s'était toujours conformé aux lois, qu' « aucun reproche contre lui n'était parvenu à la connaissance des magistrats municipaux » !

*
* *

Que devinrent les deux frères Joseph et Martin ? On ne le sait pas au juste. Sur Martin les renseignements nous manquent tout à fait. Joseph, capitaine à Rohan, passa en mai 1793 avec le régiment à la solde de l'Autriche; en 1799, il commande un bataillon léger autrichien; en 1801, il entre comme capitaine au régiment de Morzin. Puis il regagne la France et après deux ans de démarches inutiles pour avoir de l'emploi, il s'engage en 1805 au 26e régiment de ligne auquel appartenait une portion de ce régiment d'Enghien où il était sous-lieutenant en 1791. Quelques jours lui suffisent pour devenir sergent. Ses chefs l'apprécient. Mouton loue sa conduite, son physique, son instruction, et, le 30 juin 1806, pour le récompenser du dévouement qu'il a montré en reprenant du service comme soldat, le ministre le nomme lieutenant dans la légion hanovrienne. Mais, le 20 octobre suivant, Joseph meurt.

Nous sommes mieux informé sur un troisième fils de Bellegarde, Auguste, né à Belfort en 1786 et filleul de Barbuat de Montigny, capitaine au régiment d'Enghien. En 1803, à l'âge de seize ans, il s'engage au 12e chasseurs à cheval. Sous-lieutenant en 1813, lieutenant en 1814, capitaine en 1820, il est mis à la retraite en 1834. Il était fort brave, instruit, zélé, joli garçon, mais passait pour un homme turbulent, bizarre, qui tourmentait ses subordonnés et qui semblait par instants n'avoir pas tout son bon sens. Auguste Bellegarde se maria deux fois, chaque fois très richement. Nous avons glané dans ses lettres au ministre de la Guerre quelques détails sur le destin des siens. Sont-ils absolument vrais ? Ils sont, en tout cas, singulièrement vagues et, sur certains points, inexacts. Il dit que ses deux aînés, après avoir servi dans l'armée de Condé et en Autriche, revinrent dans leur patrie au bout de douze ans « pour alléger la triste situation de leur famille » et périrent sous le drapeau français. Il ajoute — en 1815, en 1823, en 1825, en 1831 — qu'il n'a plus de frères, que sa mère vit encore d'une pension de cent écus sur la cassette royale, qu'il a quatre sœurs qui sont presque dans la dernière pauvreté, qu'il est le principal soutien de sa mère et de ses sœurs, de ses neveux et de ses nièces. Peut-être exagérait-il les choses. N'écrivait-il pas que sa famille avait été emprisonnée près de deux ans à cause de son attachement aux Bourbons et que son père, major de la place et commandant de la citadelle, « traîné dans un infect cachot avec de vils criminels, y était resté jusqu'à la mort de l'horrible Robespierre » et avait « péri peu après de misère ainsi que plusieurs de ses enfants » ?

Arthur Chuquet,
de l'Institut.

LE ROMAN D'UNE FEMME DE PÊCHEUR

A l'extrémité du hameau des pêcheurs, sur un tertre bas de sable blanc, il y avait une petite chaumière. Elle n'était pas assez bien bâtie pour s'aligner avec les autres petites maisons régulières et proprettes, autour de la grande place verte où des filets bruns séchaient. Il semblait qu'elle eût poussé hors de l'alignement et qu'on l'eut écartée jusqu'à la colline de sable. La pauvre veuve, qui en avait été l'architecte et le maçon, en avait fait les murs plus bas que ceux de toutes les autres et le toit de chaume pointu plus élevé qu'aucun toit du hameau. Le plancher s'enfonçait sous la terre. La fenêtre, encore qu'elle ne fût ni haute ni grande, allait cependant du sol à la corniche du toit. Ni le four, ni l'enclos des oies n'avaient pu tenir dans l'unique chambre étroite : on les avait ajoutés en saillie au mur. Cette chaumière ne possédait point, comme les autres, un carré de jardin où le liseron s'enlaçait autour des groseillers, où les sureaux croissaient à demi étouffés par les bardanes. De toute la verdure, les seules bardanes avaient accompagné la chaumière jusqu'à la colline de sable. Elles étaient assez somptueuses en été avec leur feuillage frais, d'un vert foncé, et, entre leurs pointes crochues, l'épanouissement de leurs fleurs rouges. Mais, à l'automne, lorsque leurs pointes avaient durci et que leurs graines étaient mûres, elles se négligeaient, devenaient sèches, laides, et leurs feuilles déchirées se couvraient de deuil sous des toiles d'araignée poudreuses.

La chaumière n'abritait jamais plus de deux propriétaires à la suite, car ses murs en torchis ne pouvaient supporter que pendant deux générations le poids de sa lourde toiture ; et elle était toujours habitée par de pauvres veuves. La veuve qui y demeurait en ce moment-là se plaisait à regarder les bardanes, surtout quand l'automne les avait desséchées et qu'elles s'accrochaient à toutes les pierres. Elles lui rappelaient alors la femme qui l'avait précédée sous la chaumière et qui l'avait reconstruite : une femme sèche et fanée et capable, elle aussi, de s'accrocher et de se cramponner. La malheureuse avait usé toutes ses forces pour l'enfant qu'elle devait pousser dans le monde. En y songeant, la propriétaire actuelle avait envie et de pleurer et de rire. Si la vieille femme morte n'avait pas eu cette nature de bardane, les choses auraient bien autrement tourné ; mais qui sait si cela eût mieux valu ?

La veuve réfléchissait souvent et longuement au hasard qui l'avait jetée sur cette côte plate de la Scanie, près de ce détroit resserré, au milieu de ce peuple placide et lent ; car elle était née dans un petit port norvégien, au pied des fjells escarpés, devant la vaste mer ; et, malgré la gêne et la pauvreté où la mort de son père les avait laissés, cette fille de commerçant était cependant habituée à voir autour d'elle du mouvement et de la vie. Il lui arrivait souventefois de se raconter à elle-même sa propre histoire, comme on relit un livre difficile, pour essayer d'en déchiffrer l'idée.

Son étrange destinée avait ainsi commencé : un soir qu'elle rentrait de chez la couturière où elle travaillait, deux matelots l'avaient attaquée ; un troisième l'avait sauvée. Il avait couru un vrai danger de mort ; et il l'accompagna jusqu'à sa maison. Elle l'y avait introduit, le présenta à sa mère et à ses sœurs et raconta avec exaltation ce qu'il avait fait. Il lui semblait que sa vie eût gagné en valeur du moment qu'un autre avait risqué beaucoup pour la défendre. La famille avait fort bien reçu le jeune marin et l'avait engagé à revenir le plus souvent qu'il le pourrait.

Il s'appelait Börje Nilsson ; il était matelot à bord de la goëlette scanienne l'*Albertina*. Tant que son bateau fut au port, il revint presque chaque jour chez ses nouveaux amis ; et bientôt personne ne voulut croire qu'il ne fût qu'un simple matelot. Il brillait toujours dans un col rabattu éclatant de blancheur, et il portait un costume de marin en beau drap. Franc, alerte, ses habitudes étaient celles d'un homme de leur classe. Sans qu'il leur eut jamais rien dit, ses hôtes eurent l'impression qu'il était le fils unique d'une riche veuve ; que, par irrésistible amour du métier de marin et pour prouver à sa mère le sérieux de sa vocation, il s'était embarqué comme simple matelot ; mais qu'une fois ses examens passés elle lui achèterait un navire.

Cette famille norvégienne, qui s'était retirée de ses anciennes relations, l'accueillit donc sans la moindre défiance. Le cœur léger et la langue bien pendue, il décrivait sa maison au toit pointu et haut, dans la salle le grand foyer à l'ancienne mode, et les petits carreaux des fenêtres. Il parlait aussi des rues silencieuses de sa ville natale, et des longues rangées de maisons toutes les mêmes, et de l'agréable contraste qu'y faisait sa maison à lui par ses saillies irrégulières. Et son auditoire apercevait derrière lui une vieille demeure bourgeoise aux pignons ornés d'images, une de ces vieilles maisons dont l'étage supérieur avance et qui donnent une si bonne impression de richesse et de respectable ancienneté.

La jeune fille reconnut bien vite qu'il l'aimait, et sa mère et ses sœurs en furent très joyeuses. Le jeune et riche Suédois leur était envoyé par le ciel pour réparer leur pauvreté. Même si elle ne l'eût pas aimé comme elle faisait, il n'aurait jamais été question de

le repousser. Un père, un grand frère eussent certainement cherché à se renseigner sur cet étranger; mais, pas plus qu'elle, sa mère n'y songea sérieusement. Plus tard, elle comprit comment elles l'avaient presque poussé à mentir. Au commencement, et sans aucune mauvaise pensée, il avait laissé leur imagination lui prêter de grandes richesses; puis, quand il avait vu combien elles en étaient heureuses, la crainte de la perdre l'avait empêché de les détromper.

Ils se fiancèrent à son départ, et, au, retour de la goëlette, ils se marièrent. Elle avait été un peu déçue qu'il revînt comme simple matelot; mais son contrat devait le lier encore. Il n'apportait rien non plus de la part de sa mère. Mais la vieille dame avait sans doute espéré pour son fils un autre mariage. Il fallait attendre qu'Astrid lui fût présentée et fît sa conquête. Malgré tous ses mensonges, elles auraient bien pu voir qu'il était pauvre, si seulement elles avaient ouvert les yeux.

Comme la jeune femme désirait faire le voyage à bord de la goëlette, le patron lui offrit sa cabine, et cette offre fut acceptée avec joie. On exempta Börje de presque tout travail; et il passa la plus grande partie de son temps à causer sur le pont avec Astrid. Il lui prodigua le bonheur de l'imagination, ce bonheur dont il avait vécu lui-même toute sa vie. Plus il songeait à la petite chaumière, à demi enterrée dans les sables, plus haute se dressait la maison où il eût voulu la faire entrer. A sa voix, elle glissait doucement au milieu d'un port, qui s'était orné de fleurs et pavoisé de drapeaux en l'honneur de la mariée de Börje Nilsson. Elle passait en voiture sous un arc de triomphe, pendant que les yeux des hommes la suivaient longuement et que les femmes pâlissaient de jalousie. Il l'introduisait enfin dans la vieille demeure vénérable où de vieux serviteurs en cheveux blancs s'inclinaient devant elle et où la table du repas de fête ployait sous la vieille argenterie.

Quand elle découvrit la vérité, sa première pensée fut que le capitaine avait été d'accord avec Börje pour l'abuser; mais elle reconnut ensuite que rien n'était moins exact. On avait pris l'habitude, à bord de la goëlette, de parler de Börje comme d'un homme considérable. C'était une plaisanterie favorite de s'entretenir très sérieusement de ses richesses et de sa grande famille. On avait cru qu'elle plaisantait, elle aussi. Donc au moment où la goëlette jeta l'ancre dans le port le plus rapproché du village de Börje, elle pouvait encore s'imaginer qu'elle était la femme d'un homme riche.

Börje obtint un congé d'un jour et d'une nuit pour mener sa femme chez sa mère et pour l'installer dans sa nouvelle vie.

Quand ils touchèrent au quai où les drapeaux devaient flotter et la foule acclamer le jeune ménage, il n'y régnait que le vide et la tranquillité coutumière. Börje remarqua que sa femme promenait autour d'elle un regard déçu.

— Nous sommes venus trop tôt, dit-il. Le voyage a été si court par ce beau temps! On n'a point envoyé de voiture à notre rencontre, et nous avons un bon bout de chemin, car la maison est en dehors de la ville.

— Qu'importe, Börje? avait-elle répondu. Ça nous fera du bien de marcher, après avoir été si longtemps immobiles.

Et ils commencèrent leur route, cette route d'horreur à laquelle, même dans ses vieux jours, elle ne pouvait songer sans gémir d'angoisse et sans crisper ses poings de souffrance. Ils avançaient par les larges rues vides qu'elle reconnaissait d'après la description qu'il lui en avait faite. Il lui sembla qu'elle retrouvait de vieux amis dans l'église sombre et dans les maisons de torchis, toutes également hautes; mais où étaient donc le pignon pointu et l'escalier avec sa belle balustrade?

Börje lui adresssa un petit signe de la tête comme s'il eût deviné sa pensée.

— C'est encore loin, dit-il.

Ah, que n'avait-il été miséricordieux, que n'avait-il tué d'un coup son illusion! S'il lui avait tout avoué, elle l'aimait tant alors que son âme n'en aurait conçu aucune rancune contre lui. Mais il voyait grandir son angoissante peur d'être trompée, et il continuait de la tromper! Voilà ce dont elle avait trop souffert, ce qu'elle ne lui avait jamais entièrement pardonné. Elle avait eu beau se dire qu'il avait d'abord voulu l'entraîner assez loin pour qu'elle ne pût le quitter. Cette persistance à mentir lui avait jeté dans l'âme une glace que nul amour ne fondit jamais.

Ils traversèrent donc la ville et s'engagèrent dans la plaine. Elle y vit des fossés sombres et des remparts de terre hauts et verdissants, souvenirs d'autrefois lorsque la ville était fortifiée. Là où ces remparts et ces fossés se rejoignaient autour d'une forteresse, de grandes tours grises s'élevaient et quelques maisons d'apparence très ancienne. Elle y jeta un regard timide, mais Börje prit à droite et suivit un des remparts qui longeait la côte.

— C'est un raccourci, dit-il, quand elle s'étonna de marcher dans un étroit sentier.

Il était devenu taciturne. Elle comprit plus tard qu'il jugeait pénible d'amener sa femme à la pauvre chaumière du hameau, et qu'il ne trouvait plus aussi enviable d'avoir épousé une personne au-dessus de lui, et qu'il avait peur de ce qu'elle ferait lorsqu'elle connaîtrait la vérité.

Après qu'ils eurent marché quelque temps en silence le long des remparts :

— Börje, dit-elle, où allons-nous?

Il leva la main et montra le hameau où sa mère demeurait dans la chaumière, sur la colline de sable. Mais elle crut qu'il lui indiquait une des belles fermes qu'on apercevait à la lisière de la plaine ; et la confiance lui revint.

Ils descendirent ensuite par les prés salés déserts, et là toute son angoisse la ressaisit. Cet endroit où chaque touffe d'herbe flatte les yeux, qui savent regarder, par sa richesse et sa variété, elle ne lui parut qu'un vilain marécage. Le vent qui ne cesse d'y jouer l'enveloppa de ses sifflements et lui chuchota des paroles de malheur et de trahison.

Börje hâta le pas. Ils atteignirent enfin la limite des prés salés et entrèrent dans le hameau. Pendant le dernier bout de chemin, elle n'avait osé faire aucune question ; mais la vue d'une nouvelle rangée de maisons lui rendit courage. Peut-être, peut-être n'avait-il pas menti ! Ses espérances avaient été si durement secouées, qu'elle aurait pénétré, le cœur bien aise, dans une de ces petites demeures proprettes où des fleurs et de blancs rideaux se distinguaient derrière les carreaux brillants. Elle regretta d'être obligée de passer...

Tout à coup, à l'extrémité du hameau, elle aperçut une misérable masure ; et ce fut pour elle comme si elle l'avait déjà longtemps vue par les yeux de l'âme, avant de la voir en réalité.

— Est-ce là? dit-elle en s'arrêtant au pied de la colline de sable.

Il inclina la tête et continua de s'avancer vers la chaumière.

— Attends ! lui cria-t-elle. Il faut que nous nous expliquions.

Il se retourna de son côté.

— Tu as menti ! dit-elle d'un ton menaçant. Tu m'as trompée ; tu as fait pire que n'eût fait mon pire ennemi. Pourquoi ?

— Je voulais t'avoir pour femme, répondit-il d'une voix basse et indécise.

— Encore si tu m'avais trompée raisonnablement ! Mais pourquoi me remplir la tête de ces idées de richesse ? A quoi bon tous ces domestiques et les arcs de triomphe ? Pensais-tu donc que je tenais tant à l'argent ? Ne sentais-tu pas que je t'aimais assez pour te suivre n'importe où ? Dire que tu croyais nécessaire de me tromper ainsi ! Dire que tu as eu le cœur de soutenir tes mensonges jusqu'à la dernière minute !

— Ne veux-tu pas entrer et causer avec mère ? murmura-t-il dans sa détresse.

— Je ne compte pas entrer ici.

— Alors, tu vas t'en retourner chez toi ?

— Comment le pourrais-je ? Comment pourrais-je leur faire un si grand chagrin, à eux qui me croient heureuse et riche ? Mais je ne resterai pas chez toi. Qui sait travailler arrive toujours à gagner sa vie.

— Reste, reste, supplia-t-il. Je n'ai fait cela que pour t'avoir.

— Si tu m'avais avoué la vérité un peu plus tôt, je serais restée.

— Oui, tu serais restée, si je m'étais dit pauvre et que j'eusse été riche.

Elle haussa les épaules, et le quittait quand la porte de la chaumière s'ouvrit et que la mère de Börje parut. C'était une petite vieille femme ratatinée, avec peu de dents et beaucoup de rides, mais moins vieille d'esprit et d'années que d'aspect.

Elle avait problablement entendu une partie de la discussion et en avait deviné l'autre partie, car elle savait ce dont il retournait.

— Voilà donc, dit-elle, la belle-fille de bonne famille que tu m'as amenée ; et tu as encore fait des menteries, à ce que je vois.

Elle s'approcha doucement d'Astrid et lui caressa la joue.

— Entre avec moi, ma pauvre enfant. Je comprends ta fatigue et que tu es épuisée. C'est ma cabane, à moi. Il n'y entrera pas. Viens, viens. Tu es maintenant ma fille et je ne te laisserai pas t'en aller chez les étrangers.

Elle caressait la jeune femme, la câlinait, la poussait très doucement vers la porte. Enfin, Astrid entra ; mais Börje resta dehors. Alors la vieille femme lui demanda qui elle était, comment les choses s'étaient passées, et pleura sur elle, si bien qu'Astrid se mit à pleurer sur elle-même. Et la vieille femme jugea sévèrement son fils. Astrid avait raison : elle ne pouvait demeurer chez un homme comme lui. Il mentait si souvent ! Mais il avait toujours été si beau de corps et de visage ! Déjà, quand il était tout petit, sa mère s'étonnait qu'il pût être un enfant de pauvres. On eut dit un petit prince égaré. Jamais il n'avait été à sa place. Il voyait tout en grand et, quand son amour-propre était en jeu, il perdait toute mesure. Sa mère en avait pleuré bien souvent. Mais ses mensonges n'avaient encore fait de mal à personne. Dans le pays, on le connaissait, on se contentait d'en rire. Il est vrai que cette fois le pauvre garçon avait dû être terriblement tenté..... N'était-ce pas étrange que ce fils de pêcheur sût ainsi tromper les gens ? Astrid y songeait-elle ? Il se connaissait si bien aux belles choses et aux habitudes des gens riches qu'on aurait juré que c'était de naissance. Sûrement il était égaré dans la vie. La preuve c'est qu'il n'avait jamais eu l'idée de se choisir une femme de sa classe.

La vieille parlait, parlait ; Astrid se taisait.

— Vois-tu, reprit-elle, je ne suis point parvenue à lui enlever l'orgueil et le besoin de se vanter, mais une autre, plus sage que moi, y réussirait peut-être. Il est bon et capable, mon garçon : cela vaudrait-certainement la peine d'être tenté..... Mais je te laisserai partir demain : je te le promets.

— Où va-t-il passer la nuit? demanda tout à coup Astrid.

— Je pense qu'il couchera dehors, sur le sable. Il n'aura problablement pas le courage de s'éloigner.

— Mieux vaut qu'il entre, dit Astrid.

— Non, ma chère enfant; tu n'aimerais point à le voir; et ça ne lui fera aucun mal de coucher dehors : je lui donnerai une couverture.

En effet, il passa la nuit sur le sable, et le lendemain, de bon matin, elle l'envoya à la ville, car elle préférait qu'Astrid ne le vît pas. Et elle continua de parler à la jeune femme, et elle la retenait non par la force, mais par ses paroles, non avec de la ruse et des manières insinuantes, mais avec de la vraie bonté.

Quand elle eut enfin obtenu que sa belle-fille demeurât près de son fils, et qu'elle eût vu les deux jeunes gens réconciliés, et qu'elle eût persuadé à Astrid que sa vocation était précisément d'être la femme de Börje Nilson et de lui faire tout le bien qu'elle pourrait, quand la vieille femme eut accompli cette tâche — qui ne fut pas l'œuvre d'un jour ni d'une semaine — elle se prit à mourir.

Dans cette vie que le souci de son fils avait continuellement occupée, Astrid voyait du moins une idée; mais elle n'en voyait pas dans la sienne. Peu d'années après leur mariage, Börje s'était noyé; leur unique enfant était mort jeune. Elle n'avait point changé l'humeur de son mari. Elle n'avait pu lui apprendre la sincérité ni le sérieux. Mais c'était en elle que la vie avait opéré des changements. Astrid s'était de plus en plus assimilée aux pêcheurs. Elle n'avait jamais voulu revoir personne de sa famille, car elle avait honte de ressembler en tout aux femmes du hameau. A quoi son existence avait-elle servi? Elle gagnait sa vie à entretenir et à raccommoder les filets des pêcheurs; mais elle ne savait pas pourquoi elle vivait. Si du moins elle avait rendu un seul être heureux ou meilleur!....

Jamais elle ne se dit que celle qui regarde sa vie comme manquée, parce qu'elle n'a fait de bien à aucune créature humaine, a peut-être, par cette humble pensée, sauvé son âme.

SELMA LAGERLÖF.

(*Traduit et adapté par* ANDRÉ BELLESSORT).

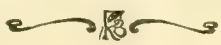

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Le Roman Rustique.

ÉMILE GUILLAUMIN : *Rose et sa Parisienne.* — ÉMILE MOSELLY : *Jean des Brebis, ou le Livre de la misère.* — *Terres lorraines.* — *Le Rouet d'ivoire. Enfances lorraines.* — PAUL-HENRI CAPDEVIELLE : *Fils de la terre*, roman béarnais.

Et je vous affirme que l'amour des champs et de la vie rustique se vulgarise; c'est une mode qui naît... une mode à encourager; les auteurs de romans rustiques — ils sont légion — ne me contrediront pas. Ils ont de la chance, nos auteurs de romans rustiques; eux, du moins, ne sont pas nés trop tard dans un monde trop vieux : l'incohérence sénile de ce monde, encore capable de s'éprendre de la terre, leur est favorable.

Mode, ou si vous voulez, évolution du goût que les mœurs commandent; je dis les mœurs, et vous laisse à déterminer si les romanciers ont précipité de leur effort cette évolution, ou si plutôt ils ne l'ont point suivie pour, enfin, en tirer avantage : nous voyons bien qu'au dix-neuvième siècle le roman rustique, en dépit de quelques chefs-d'œuvre, a rarement dominé notre littérature; genre en vérité secondaire où ont excellé de discrets talents, genre sacrifié, tandis que tant d'autres triomphaient, qui tous ne le valaient pas : de Balzac à Zola, les plus puissants de nos écrivains n'y ont touché qu'en passant : de tous ceux qui le cultivèrent, il en est peu qui aient connu le grand succès. — S'il faut expliquer la médiocre fortune de tant d'œuvres estimables, et parfois pleines de suc, on a coutume d'invoquer de lointains atavismes, on invoque les préjugés perpétués en France par une littérature d'origines surtout savantes et mondaines... A-t-on vu ce simple fait qu'il est fort aisé à chacun de contrôler? le roman rustique a rarement réussi en province; la province, qui ne crée point les réputations, les consacre, et surtout les perpétue : Paris, si prompt à l'enthousiasme, se lasse vite : la province demeure longuement fidèle à ses admirations. Or, la province était hier encore rebelle au roman rustique, la province, lecteurs excédés de la monotonie des jours et curieux d'aventures, jeunes gens ambitieux, jeunes femmes, jeunes filles soucieuses d'élégances inédites...; l'amour des champs, invention parisienne, la plus surprenante aux yeux des ruraux! Aux habitants du bourg et de la sous-préfecture, il fallait la complication des romans psychologiques, les piquantes « révélations » des récits « bien parisiens. »

Et certes je suis loin de prétendre que nos quatre-vingt-six départements ne recèlent plus aucun admirateur de Paul Bourget et de Marcel Prévost; pour-

tant ni la psychologie pédante ni le romanesque scabreux n'excitent les enthousiasmes d'antan : la curiosité va aux mémoires, à l'histoire, aux essais de romans sociaux et..... au roman rustique.

*
* *

Paris a-t-il converti la province? Un observateur de nos mœurs apercevrait assez vite quelques-unes des raisons qui expliquent l'orientation nouvelle des goûts du public : il y a les voyages — le provincial qui n'est plus le prisonnier d'une bourgade ou d'un canton, compare, approfondit, s'intéresse aux spectacles quotidiens, apprécie l'art qui les fait revivre, et dont naguère encore il se souciait fort peu — il y a les voyages, il y a les villégiatures, les sports... il y a l'automobile — relisez donc, pour voir, cette triomphante 628-E8 du joyeux Mirbeau — l'automobile... relisez, oui relisez le joyeux dithyrambe du joyeux Mirbeau. — Et je pense que l'on aurait tort de ne point discerner une réaction de l'opinion — sentimentale, sans doute et surtout théorique — contre l'empressement des campagnards à déserter les champs : rappelez-vous le succès de la *Terre qui meurt*. On aurait grand tort aussi de ne point voir quelles curiosités le roman social a éveillées en nous ; l'énigme paysanne nous attire...

Enfin, enfin une lassitude, un dégoût nous sont venus des littératures « morbides » et avilissantes; peut-être n'est-il point superflu de le dire bien haut, car on sait assez quels reproches, parfois justifiés, certains étrangers adressaient à nos livres; nous sommes avides de santé, d'air pur, d'émotions simples et vraies... Je vous annonce une heureuse nouvelle, et qui prouve la sincérité de nos aspirations : la pornographie, la pornographie débordante, et qui parut un instant envahir jusqu'aux Lettres, est en baisse ; symptôme irrécusable, les petits journaux et les feuilles honteuses qui en vivaient, ont cessé d'être rémunérateurs ; et c'est vainement que tels industriels de Lettres s'ingénient, s'efforcent de masquer d'une apparence de lyrisme leurs répugnantes et si pauvres imaginations : un roman « lancé » récemment avec le bruyant concours de la réclame et de la camaraderie, œuvre grossière et dont la platitude n'est point dissimulée par un préambule prétentieux et divers développements soi-disant philosophiques, s'effondre, échoue devant le mépris, et plus encore l'indifférence du grand nombre : serions-nous vaccinés?

Telles sont les circonstances dont bénéficient les auteurs de romans rustiques : souhaitons à ces écrivains favorisés d'être, comme on dit, à la hauteur des circonstances ; plusieurs d'entre eux sont remplis de mérite, et ce n'est point parce qu'ils ne sont pas redevables à leur seul talent de leurs succès — puissent-ils se souvenir de Ferdinand Fabre et de son humble et lumineuse carrière — que nous négligerons de rechercher et de louer comme il convient ce talent ; il se pourrait toutefois que notre temps fût enclin à juger avec une excessive indulgence des œuvres qui flattent ses tendances secrètes ou avouées ; a-t-on oublié le fol engouement que suscita la *Terre qui meurt*? les espoirs vite déçus qui accueillirent l'apparition de ce sympathique *Jacquou le Croquant*? Depuis..... depuis, des œuvres aimables ont paru en abondance ; nous attendons encore un livre vraiment puissant.

*
* *

Et je ne vous détournerai pas de lire les récits élégamment agrestes de M. Emile Moselly, qui est Lorrain, non plus que les romans vigoureux, frustes, volontiers ternes de M. Emile Guillaumin, qui s'enferme et nous retient en Bourbonnais : l'un et l'autre furent désignés par la faveur publique aux suffrages des Académies ; ils furent l'un — ce n'est point le plus hardi — gratifié du prix annuel de l'Académie Goncourt, l'autre, « couronné » par l'Académie française ; à deux reprises, on vit d'accord le public, les les Académies et les lettrés indépendants ; rare harmonie !

Donc Emile Moselly est un gentil romancier, qui chante la Lorraine, les champs, les rivières, les villages de Lorraine, les paysans lorrains, les enfants, les amoureux lorrains ; Emile Moselly affectionne les enfants bien sages, attentifs aux récits des grands-parents, il affectionne les bonnes femmes qui s'en vont contant les légendes des temps passés, les chasseurs, les vieux soldats, aux souvenirs abondants, au langage pittoresque ; il est amoureux du paysage lorrain, de l'âme lorraine : la joie, quand elle éclaire de limpides yeux lorrains, lui semble plus joyeuse, la souffrance plus poignante, et plus émouvante la misère quand c'est sur la terre lorraine qu'il les découvre... La terre, les morts, les vivants, Emile Moselly aime tout de sa Lorraine : Emile Moselly est un gentil romancier lorrain à qui l'on doit de claires et délicates peintures amoureusement étudiées.

Emile Guillaumin n'a point les mêmes dons de tendresse et d'émotion ; sa terre de Bourbonnais, à peine sait-on s'il l'aime ; les morts, il les ignore : les vivants, c'est eux seuls qu'il observe, ce sont leurs préoccupations, leurs labeurs, le train-train de leur existence qu'il s'efforce de surprendre : c'est par leurs yeux qu'il voit ; ne lui demandez pas d'introduire en ses livres une émotion, un sentiment, une poésie auxquels ses personnages seraient demeurés insensibles ; il ne traite point de haut ses personnages ; il est l'un d'eux, ni pire, ni meilleur ;

il témoigne pour eux ; il n'ajoute rien à son témoignage; il est précis, souvent sec : sa psychologie est rudimentaire, ses livres ne sont point savants; on n'y découvre point de ces plans successifs, diversement éclairés, qui accusent le relief : tout est au premier plan; c'est un art sommaire, quelque peu brutal et que seule une absolue sincérité sauve de la vulgarité.

Que voilà donc des talents dissemblables ! Toutefois, rapprochez les œuvres; des tendances communes s'y affirment, qu'il ne serait point malaisé de découvrir en d'autres œuvres de sujets analogues, et par exemple en ce *Fils de la Terre* que publie M. Paul-Henri Capdevielle.

Emile Moselly est Lorrain; Emile Guillaumin est Bourbonnais ; Paul-Henri Capdevielle est Béarnais; il l'est avec une juvénile et touchante ardeur de conviction ; Paul-Henri Capdevielle est Béarnais ; vive le Béarn, les Béarnaises, si vives et spirituelles, les Béarnais, ardents et mesurés, défenseurs des vieux usages, paysans robustes en qui survit l'orgueil d'une race ancienne ! Vive le Béarn, ses légendes, ses coutumes, ses danses compliquées et bizarres, ses jeux, ses foires, ses fêtes religieuses et ses cérémonies domestiques ! Paul-Henri Capdevielle est Béarnais; vive le Béarn ! Que si vous n'avez point l'heur d'être né en cette prestigieuse vallée que domine le château de Pau, vous n'en goûterez pas moins le charme de cette idylle béarnaise ; l'inexpérience de l'auteur s'y révèle çà et là, mais le charme est plus fort... Vive le Béarn ! N'oubliez pas ce nom, Paul-Henri Capdevielle, n'oubliez pas que Paul-Henri Capdevielle est Béarnais...

*
* *

Béarnais, Bourbonnais ou Lorrains, nos romanciers sont habiles à deviner nos goûts; leurs succès nous renseignent sur nous-mêmes; il ressort de leurs œuvres que notre compréhension de la nature et de la vie des champs se précise de plus en plus en se simplifiant : nous aimons la nature pour elle-même, nous l'aimons sans phrases, et presque sans littérature; cela est assez nouveau; nos pères mêlaient des réminiscences littéraires à leurs impressions de nature les plus vives; leur état d'esprit revit en ces vers dont on aimera les teintes doucement fanées :

. . . . . .
Aux flancs d'un long coteau, dont le soleil couchant,
De ses tièdes rayons colore le penchant,
La grotte que tapisse une mousse légère
S'ouvre dans le rocher couronné de fougère.
Sous la ronce aux longs dards, la violette y rit.
Planté par mes aïeux, un pommier y fleurit,
Un bois d'aulnes, rougi par la fraise et la mûre,
Cache l'oiseau qui chante et l'onde qui murmure;
Ruisseau qui, toujours frais dans les feux de l'été,
Coule sous le feuillage, et c'est là mon Léthé.
. . . . . .
Ah ! quand pourrai-je, errant parmi le thym sauvage
A pas lents, m'égarer dans mon vallon chéri,
Et m'oublier encore aux bords du Jéléri !
. . . . . .
Je suivrais, aux doux sons des rustiques pipeaux,
Théocrite et Virgile y menant les troupeaux.
La harpe sous mes doigts s'unirait à la lyre :
A l'ignorant écho j'apprendrais à redire
Les chants qu'avec tant d'art la Grèce modula,
Et ceux que dans Sion l'Esprit-Saint révéla.
Je verrais, à côté de Job au front morose,
Horace qui sourit d'effeuiller une rose.
Puis, murmurant des vers, pensif, j'irais m'asseoir
Sous les aulnes bercés par la brise du soir,
Et, sur l'onde penché, jusqu'à la nuit venue,
Longtemps rêver au bruit de la vague connue.
. . . . . .

Complexité en vérité naïve ! les romantiques y introduisirent des éléments nouveaux ; et l'on sait de reste à quelles puissantes harmonies le sentiment de la nature allait aboutir... Sommes-nous las de tout ce bruit? Ce n'est point par une retentissante orchestration que nous séduisent les romans rustiques de Emile Guillaumin, de Emile Moselly, de Paul-Henri Capdevielle.

Un ton d'avenante simplicité apparente ce Bourbonnais ce Lorrain et ce Béarnais : interprètes d'une province, d'un coin de terre française, ils n'enflent pas leur voix : leur simplicité modeste s'accommode du rôle le plus discret; ils interprètent, traduisent, expriment, ils n'inventent presque pas; Emile Moselly consent à combiner une très mince encore que dramatique intrigue : il conte les amours d'une fillette et d'un pêcheur lorrain : Marthe Thiriet aime candidement; Pierre Noël aime avec des reprises, des retours, de soudains oublis qui le mettent à la merci des plus banales aventures; trahie, délaissée, Marthe Thiriet dépérit; le retour de Pierre la sauve; l'abandon définitif, à la veille du mariage, la détermine au suicide : c'est une histoire touchante dont Emile Moselly eût fait une nouvelle s'il eût compté d'abord sur le drame pour nous émouvoir, mais vraiment le drame n'est ici qu'un prétexte : Emile Moselly évoque la Lorraine, il intitule son roman *Terres lorraines*. Emile Moselly sait bien qu'une peinture vive et franche du pays et du peuple lorrain nous retiendra, nous charmera; par delà les destinées individuelles, et quel que soit le fait-divers autour duquel se grouperont les tableaux, c'est la nature et la vie lorraines qu'il nous plaira de pénétrer profondément : point de surprises, point d'artifices, presque pas d'événements; la vérité familière nous suffit... Et l'on ne manquera point d'observer

que les descriptions de Emile Moselly témoignent d'un art adroit : ce qui frappe cependant, c'est la discrétion de cet art, c'est le constant souci qu'y apporte l'auteur de ne point dénaturer ses sensations, c'est son heureux parti-pris de repousser les associations d'idées, les métaphores et les images étrangères aux cerveaux de ses humbles Lorrains... Tel ce roman, tel ce recueil de nouvelles, *Jean des Brebis ou le Livre de la misère*; le *Rouet d'ivoire* n'est qu'un délayage assez faible des meilleures pages de *Terres lorraines* et de *Jean des Brebis*.

La simplicité du récit et de la langue, la sincérité, exclusive des vaines recherches et des élégances superflues, caractérisent plus encore l'œuvre de Émile Guillaumin; rien de plus significatif, à cet égard, que son dernier roman, *Rose et sa Parisienne*. *Près du sol* renfermait encore une intrigue; *Près du sol* plaisait par la piquante variété des incidents, et, d'ailleurs, n'était pas dénué de quelque grâce naïve... il n'y a plus dans *Rose et sa Parisienne* ni intrigue centrale, ni jolies descriptions, ni épisodes imprévus, ni grâce, ni même naïveté, il n'y a plus rien qu'une mosaïque triste et grise de faits en eux-mêmes insignifiants, une rédaction veule et prolixe, un style de procès-verbal terne et monotone : Rose est une vieille fille à demi impotente, aimante, dévote, timide; une fillette lui est confiée par l'Assistance publique : Rose élève « son enfant », l'éduque, la marie; ici encore, c'est l'humble vie d'un canton de France que l'on prétend nous révéler... Et jamais roman ne fut davantage dénué de « littérature »; et sans doute doit-on des égards à la tentative d'un écrivain qui si délibérément se prive des ordinaires moyens de succès; tout de même, Émile Guillaumin exagère : Émile Guillaumin ne redoute point la platitude; il s'y embourbe; oui, nous aimons les champs, nous sommes infiniment curieux de la vie, des gestes, des paroles de nos frères laboureurs, cantonniers, charretiers, braconniers; ce n'est point une raison pour nous infliger des pages et des pages de bavardages sténographiés.

Et le Béarn est un admirable pays qu'il est charmant d'explorer à propos d'une idylle : Apollonie Peuborde, riche héritière, épousera-t-elle un « paysan », c'est-à-dire le maître d'un domaine, ou un valet? Elle épousera l'homme hardi et fort qui laboure, moissonne et féconde la terre de son puissant amour : Appollonie épousera le valet Pierre... Paul-Henri Capdevielle s'efforce vers la simplicité, Paul-Henri Capdevielle qui est Béarnais, qui aime bien, qui aime tant son Béarn, a des accès de lyrisme falot; il écrit :

«... Dans la nuit douce comme une ombre de velum d'azur et où elle passe d'un pas flou dans l'herbe, la jeune héritière sent que les existences environnantes la reconnaissent comme de leur famille, la saluent, la pressent.

Pour te mériter en épousailles, disent-elles, ton fiancé doit avoir ainsi que toi les pommiers gonflés de ténèbres comme frères, la ronce d'où l'eau sort mélangée de lune comme sœur et m'avoir moi-même, la terre, comme mère. »

Ce qui ne suffit point à prouver que Paul-Henri Capdevielle soit complètement dénué de goût. Lisez le petit livre de ce juvénile Béarnais ; peut-être y découvrirez-vous comme un parfum d'une assez fine saveur.

L'amour des champs et de la vie rustique se vulgarise : une mode naît que nos romanciers n'ont point créée, mais dont ils tirent avantage ; certes, ils ne sont point indignes de la chance qui s'offre, Emile Moselly, le gentil romancier de Lorraine, Emile Guillaumin, le Bourbonnais robuste, Paul-Henri Capdevielle... artistes probes, qui élaborent un art de sincérité, de simplicité ; souhaitons à Emile Moselly plus de vigueur et de relief, à Emile Guillaumin un souci accru des nuances et du style, à Paul-Henri Capdeville une prompte et féconde maturité.

LUCIEN MAURY.

APRÈS-MIDI

Monotones et lents comme une eau continue,
Trop rapides pourtant puisqu'ils sont sans retour,
Nos pas vont, du matin jusqu'à l'heure inconnue,
Dans les instants de notre jour;

Et déjà, sur la route où pas un ne recule,
Cherchant de fleur en fleur une autre floraison,
Nous avons tant marché qu'un peu de crépuscule
Apparaît presque à l'horizon.

Comme il est loin de nous, le départ dans l'aurore,
Quand nos pieds, se posant sur l'herbe du chemin,
Sentaient frémir sous eux, tout avide d'éclore,
Le sol vibrant de verbe humain !

Comme elle est loin de nous, la jeune matinée !
Et comme il a bientôt fini de se ternir,
Ce midi qui naguère, à la vue étonnée,
Fuyait si haut dans l'avenir !

Fleurs précoces de l'aube, et vous, fleurs moins hâtives,
Fleurs de tous nos moments à tout jamais perdus,
Vers combien d'entre vous, pompeuses ou chétives,
Nos doigts tremblants se sont tendus !

Combien, presque aussitôt tombantes et fanées
N'ont plus été soudain que du passé flétri !
Combien, dont nous rêvions nos têtes couronnées,
Combien n'ont pas même fleuri !

Fleurs de l'herbe foulée, ô fleurs, dont quelques-
Pour avoir approché notre chair une fois, [unes,
Nous ont laissé, parmi nos diverses fortunes,
Un parfum léger sur les doigts !

Fleurs mortes, fleurs d'hier, espérances cueillies,
Charmes, jadis! hélas! si lointains et si doux,
Dans quel amas, quittant nos mains déjà vieillies,
Vous gisez là derrière nous !

Cependant nous allons sur la terre plus nue,
Epiant s'il y naît quelque nouvel espoir;
Ainsi qu'ils ont monté dans l'aurore venue,
Nos pas descendent vers le soir;

Et qui sait, jusqu'au terme où toute vie arrive,
Si dans notre sentier, quand nous y descendons,
Quelque heure n'est pas là qui nous guette tardive,
Nous gardant d'ineffables dons ?

Souvent, certes, souvent, le soleil qui décline,
Quand il jette en sombrant sa suprême clarté,
Verse un feu plus profond du val à la colline,
Et meurt dans plus de majesté;

Souvent aussi, les fleurs, frémissant sur leur tige,
Quand le jour las les livre à la nuit qui les prend,
Brûlent l'air assombri d'un plus ardent vertige
Et d'un parfum plus enivrant.

Qui sait quel soir attend la plus humble journée ?
O mirages suivis ! douceur ! illusion !
Chaque moment qui point dans notre destinée
Est peut-être une éclosion.

Sur la route encor longue ou qui sera trop brève,
Toujours plus loin chassés par le souffle du vent,
Nous allons devant nous, bercés de rêve en rêve;
Nous allons les yeux en avant;

Nous allons, nourrissant de songes nos pensées...
Dussent les fleurs du soir à qui nous sourirons
Ne pas même fleurir, d'entre nos mains glacées,
Pour la poussière de nos fronts;

Dût ta somble splendeur, ô soleil qui te couches,
Ne pas même effleurer de sa pourpre en lambeaux,
Quand l'ombre aura scellé nos regards et nos bou-
Les noms gravés sur nos tombeaux ! [ches,

HENRI ROUGER.

THÉATRES

Comédie-Française : Reprise des *Trois Sultanes*, de FAVART.

De temps en temps, la Comédie-Française reprend une pièce de son répertoire, tantôt pour servir aux débuts d'un jeune pensionnaire récemment engagé, tantôt pour justifier son rôle et sa fonction de musée dramatique, sans autre but déterminé, et c'est là ce qu'elle peut faire de mieux. C'est ainsi que nous venons d'avoir une reprise des *Trois Sultanes*, de Favart, oui de Favart lui-même, le créateur, le fondateur de l'Opéra-Comique, l'auteur d'*Annette et Lubin*, et de tant d'autres gentillesses qui devaient assurer la perpétuité de son nom, en associant ce nom à la fortune du genre qu'il avait fondé.

Qu'est-ce donc que ces *Trois Sultanes?* Une Turquerie s'il vous plaît, comme on les aimait alors, au bon temps de Montesquieu, comme déjà on les avait aimées du temps de Molière. Et qui se douterait, à suivre les fantaisies du sultan Soliman, que ce sultan anthentique eut son prototype en la personne d'un autre sultan, bien autrement impérieux, quoique français, le maréchal de Saxe, ce guerrier destiné à troubler la vie des grandes artistes de son temps, puisqu'après avoir fait le malheur de Mme Favart, il allait ravager d'amour et d'inquiétude de l'âme d'Adrienne Lecouvreur. Mais il était dans la destinée de Favart de tout ramener au ton de l'opéra-comique ou de la comédie légère, même ses plus douloureuses épreuves matrimoniales, si bien que d'une aventure quasi tragique : la fantaisie du maréchal de Saxe pour l'actrice Marie Duronceray, épouse de Favart, il tira plus tard ces *Trois Sultanes*, qui ne nous apparaissent guère aujourd'hui que comme une aimable et gracieuse Turquerie.

La réalité vécue vaut pourtant qu'on s'y arrête, quand elle ne devrait servir qu'à nous montrer comment chacun accommode à sa mesure les éléments d'expérience que lui apporte la vie. Favart aimait Mlle Duronceray, non point comme autrefois et comme depuis on a tant aimé les comédiennes, pour le caprice d'un jour, mais d'un sentiment ardent et durable, avec tout le respect et la tendre adoration du plus épris des fiancés... Si bien qu'en un temps où le mariage était considéré comme le moins sérieux des contrats, il fallait venir au théâtre et dans la société de ce couple Favart pour rencontrer l'union idéale, qu'aucun nuage ne venait troubler... Car si Favart n'avait d'yeux que pour sa femme, celle-ci ne lui cédait en rien pour la fidélité. Et ce couple appartenant au théâtre eût ainsi donné l'exemple de toutes les vertus conjugales en un temps où il y en avait si peu, si les circonstances n'en avaient décidé autrement. Que les Dieux soient jaloux du trop grand bonheur des mortels, c'est

ce que prouve l'aventure de ces incomparables amants puisqu'ils suscitèrent sur leur passage le bouillant maréchal de Saxe. Dès qu'il eut vu Mme Favart, celui-ci n'eut de cesse qu'elle fût à lui. Or le valeureux guerrier, en amour comme en stratégie n'y allait pas par quatre chemins et sa vraie méthode était l'assaut : il résolut donc d'enlever la jeune épouse de vive force comme on emporte une place, suivant en cela l'antique usage des soudards d'autrefois, car il ne brillait ni par la délicatesse ni par le sentiment chevaleresque. Mais il se heurta à une résistance qui ne fit qu'aviver ses désirs. Soumise et résignée, Mme Favart n'eût été qu'une passade pour le futur amant d'Adrienne Lecouvreur; mais révoltée et luttant de toutes les forces de sa pudeur, elle devint l'objet d'une obsédante passion. A bout de ressources, et ne pouvant l'obtenir par les voies habituelles, il eut recours aux moyens les plus bas, ceux que devait employer, quelque cinquante années plus tard, le peintre David pour satisfaire une passion analogue : il la menaça, si elle ne se donnait à lui, de l'atteindre dans l'être qui lui était le plus cher : son mari. On a la lettre que le maréchal adressa à Mme Favart pour lui bien préciser les conséquences de son refus : « Vous n'avez pas voulu faire mon bonheur et le vôtre. Peut-être ferez-vous votre malheur et celui de Favart. Je ne le souhaite point, mais je le crains... Adieu. »

Au temps où elle vivait, et mise en face d'un maître si impérieux et si brutal, que pouvait tenter la pauvrette? Céder, en fin de compte, non certes par faiblesse ou manque de courage, mais par excès d'amour et pour sauver celui qu'elle aimait plus qu'elle-même. Situation pathétique, qui fut réalisée dans la vie, dont nous avons des documents certains, et qui prouve bien, une fois de plus, que l'imagination ne dépasse jamais la réalité dans ce qu'elle eut de vraiment poignant. On se représente la scène, et tout esprit imaginatif aimera à se la représenter comme une des plus émotionnantes que l'on puisse voir au théâtre : la femme de Favart livrée au vainqueur qu'elle déteste, obligée de subir des caresses avilissantes et sans doute de voiler son dégoût sous des sourires apprêtés, par crainte de susciter de nouvelles exigences. Je ne sache rien, en vérité, qui soit plus dramatique, ni qui soulève en nous plus d'émotion qu'une telle donnée, par les révoltes intérieures qu'elle dut soulever aussi chez celle qui vécut ces pathétiques instants... Ils ne furent pas d'ailleurs les seuls, car, une fois sa fantaisie passée, le Maréchal permit aux époux de se rejoindre, et Favart rentra en possession de sa femme que le terrible vainqueur consentit à oublier. Quelle scène encore que celle-là, vraie *scène à faire*, non moins que la première, et qui fut, elle aussi, vécue dans la réalité! Qui ne voit l'abondance des éléments dramatiques qui s'y rencontrent et qui s'y heurtent : aveu, humiliation, colère, larmes répandues de part et d'autre, puis finalement pardon et réconciliation définitive, suivie d'un nouvel amour qui dura vingt-deux ans, sans un nuage, jusqu'à la mort de M. Favart!

Voyez pourtant comme est bizarre la Destinée, et comme chacun reste soi-même, en dépit des secousses que cette Destinée provoque... *soi-même*, c'est-à-dire persistant dans sa nature intime et fidèle aux premières habitudes de son esprit. Il fallait qu'il l'eût, comme on dit, fortement chevillé dans l'âme, l'instinct de l'opéra-comique, ce genre si français, et de la comédie légère, pour pouvoir, d'une si rude épreuve personnelle, lui, Favart, le principal intéressé, dégager une œuvre comme les *Trois Sultanes*. Car il n'y a pas de doute possible, le maréchal de Saxe est bien le prototype du sultan Soliman des *Trois Sultanes*. Mais quel autre gaillard, le vainqueur de Fontenoy, et qui en face des femmes sait pousser sa pointe d'autre façon que le sultan Soliman, de toute la distance qui sépare un sultan réel d'un sultan d'opéra-comique! L'idée première de l'ouvrage fut prise dans la réalité, dans la réalité tristement, douloureusement vécue. Mais telle était l'empreinte du genre auquel Favart avait consacré sa vie, qu'il était dans son Destin d'y demeurer fidèle jusqu'à sa mort, au point de détourner, de dériver en éléments de comédie quasi-bouffonne, ce qui avait été la part la plus grave et la plus pathétique de son expérience vécue!

Dans son sérail où cinq cents femmes sont groupées, de toutes provenances, de toutes nationalités, Soliman le Magnifique semble avoir distingué particulièrement l'Espagnole Elmire, et la Circassienne Delia qui lutteraient pour le mouchoir, symbole de la prééminence, si tout d'un coup ne survenait la Française Roxelane qui vient tout déranger. Ne prétend-elle pas introduire jusque dans le sérail les habitudes de faire l'amour que l'on connaît à Paris? Et cela ne le sentez-vous pas? c'est un thème de vaudeville ou d'opérette. Seuls la gentillesse de Roxelane et l'esprit de ses tirades donneront du piquant à la pièce et relèveront son niveau. L'idée maîtresse est la suivante : D'une part un souverain turc, un potentat oriental, Soliman le Magnifique, qui n'a jamais imaginé l'amour autrement qu'à la turque, qui n'a qu'un geste à faire pour voir céder devant ses fantaisies toutes les pudeurs et toutes les volontés, l'attitude justement qu'ambitionnait le maréchal de Saxe... et d'autre part, en face de cette force et de cette puissance, un être léger, frêle, un oiseau chanteur, mais doué de tant de finesse et de grâce qu'entre eux deux la lutte devient possible et même inégale puisqu'il l'emporte finalement par sa gentillesse et sa grâce sur la rudesse du maître. Roxelane est victorieuse de Soli-

man : elle est victorieuse, ai-je dit, non plus seulement de ses rivales, les sultanes Delia et Elmire, qui s'effondrent devant elle, mais de Soliman le Magnifique lui-même, qui renonce à toutes ses privautés habituelles et qui n'ayant qu'un geste à faire pour avoir à lui celle qu'il désire et qu'il aime, veut que ce geste vienne de sa libre volonté à elle et marque son plein assentiment. C'est, vous le voyez, un de ces contrastes comme les aimait Victor Hugo, comme il les développait sur le mode lyrique et grandiloquent, et que Favart traite en gentillesse, avec la bonne grâce du fondateur de l'opéra-comique, genre essentiellement français comme chacun sait, et qui fit la fortune et la joie de tant de générations. Il n'y manque que la musique, et je suis surpris, faut-il le dire? que nul compositeur n'ait eu l'idée d'agrémenter de musique cette gentille et spirituelle comédie.

Telle qu'elle est, réduite au seul charme des vers et présentée par les acteurs de la Comédie, c'est un gracieux spectacle qui apparaît comme la résurrection d'un temps : c'est l'esprit, c'est le genre Pompadour, avec ses coquetteries mignonnes et libres, transporté au sérail, c'est-à-dire tout ce que l'on peut imaginer de plus invraisemblable, j'y souscris, mais aussi de plus acceptable, traité sur le ton que Favart y voulut mettre. Il faut également faire entrer en ligne de compte le talent des acteurs de la Comédie, le goût exquis avec lequel la pièce est montée. Nulle autre que Mlle Leconte n'eût rendu avec cette finesse, cet esprit moqueur et badin, les gentillesses de Roxelane et ce vivant contraste de bonne grâce française avec les soumissions voulues et traditionnelles des femmes de harem. Mlle Leconte est l'esprit même, et je ne lui adresse qu'un reproche, c'est qu'elle sait trop qu'elle est ingéniosité et esprit, et qu'elle ne nous l'envoie pas dire : il y a en elle comme un phénomène de dédoublement qui fait qu'elle joue d'une part, et d'autre part a l'air de se juger en jouant : peut-être cela vient-il de trop d'assurance et d'un trop constant appel à l'assentiment du public. Telle quelle, elle est délicieuse pourtant et soutient toute la pièce. On ne saurait être plus fin et plus ironique dans un rôle d'eunuque, de chef des eunuques, que M. Berr, ni plus imposant et plus magnifique en Soliman que M. Albert Lambert. Et de tout cela il faut tirer la conclusion qui s'impose, à savoir que seule la Comédie-Française, parce qu'elle possède une *troupe*, peut remettre à la scène une fantaisie du temps passé, aussi bien qu'un chef-d'œuvre classique, alors qu'aucun autre théâtre, non pas même et moins que tout autre l'Odéon, n'y saurait arriver parce qu'il ne possède ni les interprètes ni la tradition qui sont indispensables à un effort de cet ordre.

PAUL FLAT.

NOTRE INAPTITUDE A NOUS GOUVERNER

Dans un curieux discours, les jours derniers, M. Georges Clémenceau disait : « La démocratie est le gouvernement de la raison. »

Cette formule, au goût du XVIIIe siècle, témoigne chez l'éloquent homme d'État d'un dogmatisme idéaliste admirable. Mais n'apparaît-elle pas surannée, lointaine, à tous les esprits dressés au réalisme contemporain, — qu'ils se réclament de Karl Marx, ou mieux qu'ils suivent le cours actuel des idées historiques et philosophiques?

La Raison : combien de théoriciens et de politiques, de Mably à Royer-Collard, et de Guizot à l'auteur de *Caliban*, prétendirent en fixer l'expression dans leur système! Le siècle dernier a déçu toutes ces hautaines convictions, marqué l'insuccès, ou même le désastre de tous les régimes. Ni l'aristocratie qui entourait Charles X, ni les classes moyennes chères à Louis-Philippe, ni le peuple souverain de 1848 et de 1871 — et moins encore la dictature — n'ont révélé une aptitude politique vraiment éprouvée, et qui permit à la France de poursuivre en sécurité sous leur égide son essai d'émancipation sociale.

Depuis trente ans, nous tentons d'associer la nation elle-même à la direction des affaires publiques : il ne semble pas que nous y soyons parvenus. La réalité politique n'est pas flatteuse, et il faut quelque volonté vaillante pour y discerner des raisons d'espérer.

Ce qui distingue les Français, à tous les rangs, c'est leur ingéniosité laborieuse, leur esprit de précautionneuse économie. Chez nous l'acharnement du paysan à la culture, son amour de la terre, n'ont de comparables que l'assiduité de l'artisan à sa modeste besogne, ou la régularité au travail du bourgeois.

Presque partout, à l'étranger, les gens cultivés, accoutumés à des allures plus indépendantes, aux manifestations de personnalités plus exigeantes, raillent l'effacement de la bourgeoisie française, ses vues mesquines; petits rentiers sans initiative, disait M. Witte, gens étriqués, vulgaires, ripostent les Américains.

Cette nation si positive devait, semble-t-il, rendue à elle-même, constituer, avec toutes les garanties imaginables, le gouvernement le plus sage? Erreur, elle devient invariablement la dupe d'une oligarchie : coterie royale, aristocratie de sang ou de fortune, parti quelconque.

C'est qu'elle est peut-être, en effet, trop asservie à des fins étroitement utilitaires, trop égoïstement individualiste. Il lui manque de l'ampleur dans la pénétration, et de s'élever aisément, au-dessus des ambitions personnelles, à la conception de l'intérêt général. Elle nie le devoir militaire, pour le mieux éluder ; elle se gausse du devoir civique, pour n'avoir point à y sacrifier. Les citoyens restent parqués en classes, inhabiles à se pénétrer, s'estimer et se concerter.

La nation n'est point entraînée non plus à l'action collective. Elle n'a pas la pratique de l'association — proscrite jusqu'à la loi Waldeck-Rousseau. Elle ne sait se dépenser au service et pour la propagation d'une idée. Elle se contente — singulier contraste avec sa circons-

pection en affaires — de ratiociner en politique, et d'ériger en système les vues les plus pauvres. Cette indigence se reflète dans la presse, qui vend du papier et de la publicité, au profit d'hommes d'affaires, mais qui est bien incapable de guider l'esprit public.

Cette nation trop pratique ne manifeste donc aucune opinion indépendante, informée, détachée des intérêts de clocher, volontairement soucieuse des intérêts de chacun, et prête aux sacrifices personnels.

Il y a dans cette impuissance quelque chose de comparable — par les effets — au dédain des Américains pour la vie publique. Voués corps et âme à la chasse au dollar, les Yankees se désintéressent de la gestion — d'ailleurs réduite au minimum — des intérêts généraux. Ils l'abandonnent aux moins intelligents et aux moins honnêtes d'entre eux, à une classe décriée de politiciens.

En France aussi, l'arène est abandonnée à ceux qui, sans souci des idées, font carrière de la politique. Il en est résulté ce phénomène remarqué depuis une vingtaine d'années déjà, et fortement décrit par quelques écrivains politiques : la formation d'une gent politiquante, qui fait les élections, en trafique et en vit.

La plupart des non-valeurs, commerçants incapables, vendeurs d'alcool, gens de petite instruction, ratés et rancuniers, se réfugient dans cette industrie, qui ne demande que de l'aplomb, de l'intrigue, et une absence complète de scrupules. Ils se donnent une sorte d'organisation officielle : association, comités, etc... Ils l'ont fort développée à la faveur des circonstances.

Cette gent s'attache et réussit assez souvent à dominer les agents du pouvoir, à diriger les préfets. — Quant aux députés, sortis de ses rangs et tout à sa merci, ils ne sont que ses dociles mandataires.

C'est un fait singulier, et constaté par les observateurs les plus prévenus, ainsi M. de Vogué, qu'auprès de politiciens peu dignes ou nettement indignes d'estime, le Parlement comprend bon nombre de politiques point inférieurs par l'expérience, ni même la probité, à la moyenne de leurs contemporains; et une minorité d'hommes et d'esprits remarquables — quelques-uns même éminents — par leur vigueur d'aptitudes.

Ce ne sont point malheureusement ces derniers dont l'influence prédomine. Ils ne sont pas, en général, les plus remuants ni les plus souples. Au contraire, les politiciens, dont le mandat forme l'unique moyen d'existence, s'emploient avec un zèle et une rouerie sans défaillances à offrir leur concours, à rallier des connivences. Dans cette bourse parlementaire qu'est la Chambre, et où l'on cote surtout l'entregent, ils gagnent peu à peu des points. D'ailleurs, s'ils sont tenus de « s'agiter » pour satisfaire aux appétits de leur clientèle électorale, ils peuvent réclamer son concours, et provoquer un mouvement artificiel d'opinion, propre à impressionner le pouvoir.

Combien de politiciens malins, quoique parfois d'impéritie et d'indignité avérées, se sont ainsi faufilés jusqu'aux fonctions ministérielles !

Il n'est point étonnant, en vérité, qu'un pouvoir ainsi formé, ou plutôt ainsi secondé, soit acculé malgré lui à une politique de népotisme et d'abdication.

Comment pourrait-il réussir à développer ou même à conserver intactes les forces vives de la nation : son activité industrielle et commerciale, son énergie militaire; à lutter contre les fléaux qui ruinent, tel l'alcoolisme, la race elle-même, ou telle la pornographie, sa vigueur morale; à amender par le secret du vote et la représentation proportionnelle, la procédure électorale; à instaurer une politique sociale prudemment audacieuse?

Ce qu'on attend de lui, c'est qu'il jette à sa clientèle les dépouilles de la puissance publique : places, passe-droits, décorations; c'est aussi qu'il paraisse ratifier les revendications de classes.

Car les syndicats d'exploitation électorale ne cherchent à rallier, lors de chaque scrutin, les voix, que par le jeu de la surenchère. Ils ne craignent point — le fait est avéré — de promettre aux paysans le partage des grandes propriétés, aux ouvriers la possession de l'usine. Ils exaspèrent leurs convoitises, au risque de provoquer d'aveugles excès de fureur populaire.

La grossièreté de ces appels aux plus vifs appétits, la fausseté des idées ainsi répandues, l'indignité des gens présentés aux suffrages publics, en un mot, la bassesse de cette politique électorale corrompraient la nation, si elle n'était indifférente et blasée. Mais c'est déjà trop qu'elle le tolère.

« Il ne faut pas beaucoup de probité pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintienne ou se soutienne. La force des lois dans l'une, le bras du prince toujours levé, dans l'autre, règlent ou contiennent tout. Mais, dans un Etat populaire, il faut un ressort en plus, qui est la vertu »

Vertu, ce mot est démodé. Disons civisme, et la justesse de la célèbre maxime de Montesquieu nous apparaîtra.

Longtemps l'attente de la revanche contint en France les convoitises égoïstes et incita les habitants au commun effort. Maintenant, nous assistons à l'exaltation des seuls appétits individuels, ou des ambitions corporatives, bien mieux à l'apologie de la guerre des classes. Exhortations néfastes, propres à effacer la notion, déjà si pâle, de solidarité nationale, et à aviver les égoïsmes trop tendus. Dans ce conflit chaque classe use de ses armes propres : l'une refuse ses bras, l'autre, non moins coupable, détourne ses capitaux, qui vont féconder les terres étrangères, au détriment du sol français, appauvri.

Notre inaptitude à nous gouverner s'est jusqu'ici cruellement manifestée. Il est des esprits, qui désespèrent de nos destinées, et qui redoutent, amenée par nos divisions, la domination de l'Etranger.

Si notre démocratie veut devenir un gouvernement de force et d'équité, il convient qu'elle cherche à créer un esprit public vigoureux et droit. Cette initiation, cette éducation politique, combien lointaines n'est-il pas à craindre qu'elles soient encore, et dans combien de lustres pourrons-nous dire de la République qu'elle apparaît aussi belle qu'elle l'était sous l'Empire.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 10 — 5e SÉRIE — TOME IX — 7 MARS 1908

NOTRE ARMÉE

Observations et réflexions.

Une des questions qui préoccupent le plus vivement l'opinion est la question de l'armée. De récents événements ont inquiété les esprits, voire des plus optimistes, et il est désormais de toute évidence que, même à l'intérieur, même si nous ne faisons pas la guerre au dehors, nous avons besoin d'une armée ferme et obéissante. Comment le gouvernement a-t-il arrêté les mouvements populaires du Nord? En opposant la masse à la masse, en opposant aux grévistes, avec un minimum de violence, des troupes solides et bien dressées. Par contre, une armée indisciplinée peut transformer la moindre émeute en un conflit sanglant, et mieux vaudrait n'avoir pas d'armée du tout. Que les mutins d'Agde se soient mis à faire feu sur leurs camarades — et l'on sait qu'ils ont tiraillé au hasard et en l'air dans Agde et sur la route de Béziers — quelles auraient été les conséquences de cette fusillade en un pays surexcité et dans le voisinage de régiments qui, nous dit-on, étaient assez mal en main! Quel soudain et sauvage contact entre les révoltés et les soldats restés fidèles au drapeau! N'aurait-on pas revu les scènes de la fameuse insurrection de Nancy en 1790? Voilà les réflexions du public. Il n'assiste pas sans alarmes au progrès de l'antimilitarisme. Il songe qu'en cas de guerre certains de nos bataillons devraient peut-être, pour aller à la frontière, passer sur le corps de leurs concitoyens. Certes, les institutions, les systèmes évoluent fatalement; mais, malgré tout, l'armée est encore nécessaire; une bonne armée nous paraît encore un indice de force et de vitalité; nous consentons, pour entretenir la nôtre, à d'énormes dépenses, et, en revanche, nous voulons qu'elle nous soit utile, qu'elle nous soit une garantie sérieuse.

Quel est l'état actuel de cette armée? Voici, sur ce point, d'impartiales réflexions uniquement inspirées par nos observations personnelles et nos conversations avec nombre d'officiers. Elles sembleront quelquefois un peu noires; mais elles ne sont pas faites pour nous désespérer; nos voisins ont aussi leurs défauts.

*
* *

Il y a quinze ans, l'armée formait un ensemble vigoureux et capable des efforts les plus puissants. Aujourd'hui, de l'aveu unanime, elle vaut moins. Il faut donc qu'elle redevienne ce qu'elle était naguère, et, par suite, notre devoir est de réagir contre les causes du mal, et de réagir promptement.

Tout d'abord, c'est le public même, c'est l'opinion qui doit venir en aide au gouvernement. Bien que travaillés par le pacifisme et l'humanitarisme — oh! ces mots en *isme*, quels barbarismes pour combattre la barbarie! — les Français se résignent au coûteux entretien d'une armée. Ils comprennent, comme nous l'avons dit, le besoin de la discipline et la nécessité de l'entraînement. Mais nous louons les principes, et nous ne souffrons pas qu'ils soient appliqués. Nos jugements hélas! dépendent plus du sentiment que de la raison. Qu'un de nos proches, qu'un ami, un neveu, un fils aille faire son service

et qu'il ait quelques inévitables ennuis, nous oublions nos belles phrases sur l'intérêt supérieur de la patrie et nous voilà presque antimilitaristes. Nous ne pensons plus au labeur qui doit s'exécuter dans les casernes. Nous ne nous soucions plus qu'un corps de troupes soit bien ou mal conduit, et nous jugeons colonel et général selon leur mansuétude ou leur rigidité. N'est-ce pas ruiner le principe d'autorité ? N'est-ce pas encourager cette mauvaise presse, qui prétend que tout soldat puni est un martyr et que tout chef est une brute? Nous avons donc notre part de responsabilité dans le mal dont souffre l'armée.

*
* *

Voyons maintenant ce qu'est notre armée, du général au soldat.

La tâche de nos généraux est aujourd'hui plus difficile qu'autrefois. Jadis, les officiers, les soldats étaient assez bien préparés dans la famille et l'école au devoir militaire, et nos généraux avaient peu à faire pour mouvoir la machine et la maintenir en bon état. L'évolution actuelle les a étonnés, troublés. On les a critiqués, soupçonnés, raillés. Le gouvernement, qui naît de l'opinion et qui s'appuie sur elle, a dû, en les nommant, considérer leurs vertus civiques autant que leurs qualités guerrières. Il les a subordonnés à l'autorité civile. Et ils n'ont plus leur énergie d'antan. Ils respectent fort les députés et les sénateurs ; ils craignent le qu'en dira-t-on ; ils redoutent les « histoires » ; ils n'accordent plus aux questions d'ordre purement militaire la même importance.

Ainsi, durant un certain temps, ils ont donné dans la *paternité*, cette fausse, cette détestable paternité qui marque l'affaiblissement des caractères. Ils ont été cléments, non envers les délits particuliers qui n'éveillent pas l'attention des journaux, mais envers les fautes collectives, qui pourtant sont plus graves, qui sont sévèrement punies par les règlements, mais qui viennent à la connaissance de la presse. Qu'un homme, dans un subit et court accès de rage, brise son fusil ; il est traduit en Conseil de guerre. Que trente hommes s'entendent pour refuser un service, ils sont dispersés dans des régiments où ils feront de la propagande, à moins qu'ils ne soient, comme les réservistes de Romans qui se mirent en grève, renvoyés aussitôt dans leurs foyers.

L'autorité qui, il y a quelques années, aurait violemment, trop violemment sévi contre de pareilles fautes, semble aujourd'hui les excuser. Elle manque de crânerie et sa timidité n'échappe ni aux officiers ni aux soldats. On a lu aux soldats, à leur arrivée au corps, le code de justice militaire, et cette lecture a fait sur eux une vive impression. Mais voici que des actes collectifs d'insubordination, des actes dont les témoins ou les complices attendent avec anxiété le terrible châtiment, ne sont réprimés qu'avec une hésitation visible et de façon tout anodine ! Les soldats, dans leurs chambrées, se gaussent de la faiblesse du commandement. Quant aux officiers, ils haussent les épaules et ils se promettent bien d'imiter leurs chefs et de tourner, à leur exemple, ces questions délicates de discipline.

Il est vrai que, depuis quelque temps, depuis que le gouvernement, justement inquiet, a marqué plus de fermeté, les généraux sont moins disposés à une molle et inopportune indulgence.

On doit d'ailleurs reconnaître que beaucoup sont intelligents, parfois même excellents et dignes de leur emploi. Mais beaucoup ont l'habitude invétérée du « laisser faire et laisser passer », et un cas de fièvre typhoïde les trouble bien plus que le manque d'instruction militaire constaté chez des officiers ou dans un régiment mal commandé. Beaucoup n'ont plus l'activité physique que le métier exige. Ils ne se montrent que très rarement et dans les cas d'urgence absolue, lorsque l'autorité supérieure ou le public peut remarquer leur présence. Pas d'apparitions inopinées. On ne les voit jamais tomber à l'improviste au milieu de leurs officiers et de leurs soldats et les interroger utilement (1).

Sans doute ils font des revues, des inspections ; mais elles sont annoncées d'avance, et on les prépare, on les arrange, on y présente ce qu'on veut. Pour s'éclairer, quelques-uns se contentent même des rapports de leurs subordonnés qui sont souvent exagérés, sinon mensongers. Ils ignorent entièrement ce qui se « cuisine » dans leurs corps de troupe.

Par suite, les régiments où tout le monde, du premier au dernier, s'applique et s'évertue, sont très rares. Dans la plupart, pourvu que leur chef soit adroit et qu'il ait un certain talent d'exhibition, l'inspecteur n'aperçoit pas les lacunes. Il se soucie peu de l'instruction, et il se borne à s'assurer que les soldats savent mettre l'arme sur l'épaule ou se ranger par quatre ou se déployer en tirailleurs. Par contre, il se préoccupe des questions accessoires, mais qui sont à la mode. Tel qui passe pour la forme et sans rien voir une revue de mobilisation, examine avec un soin scrupuleux les comptes de ces coopératives embryonnaires qu'on nomme *mutuelles*, et fréquemment, de deux officiers dont l'un a une com-

(1) J'ouvre, après avoir terminé cet article, le nouveau livre du général H. Bonnal, *La première bataille* ; l'auteur parle p. 46, de la « paresse d'esprit de nos généraux » et assure que « le nombre de ceux qui sont incapables de penser par eux-mêmes est encore aujourd'hui plus considérable qu'on ne pourrait le croire. »

pagnie supérieurement préparée et l'autre, une coopérative avec jeux et phonographe, c'est celui-ci qui laisse la meilleure impression.

Dirons-nous encore que, dans les manœuvres auxquelles ils président, nos généraux n'ont pas toujours satisfait l'officier? Certaines de ces manœuvres, très fatigantes, ont été, l'an dernier et les années précédentes, fort mal menées; elles n'ont même pas été soumises à la critique. La troupe a cru qu'elle avait pris une peine inutile, et les officiers ont remarqué avec étonnement, et non sans chagrin, que les arbitres ne faisaient pas leur office. Pourquoi l'inspecteur n'a-t-il pas consciencieusement, sévèrement, apprécié les chefs, sans craindre de froisser leur amour-propre? Les chefs forment-ils un auguste cénacle dont les membres n'auraient qu'à s'admirer et se congratuler mutuellement? Planent-ils au-dessus de la discipline, de cette discipline dont ils exigent, par leurs circulaires, la stricte observance dans les échelons inférieurs de l'armée?

Le haut commandement a donc ses faiblesses. Certes, il a de grandes qualités. Les règlements dont il a doté l'armée sont remarquables, sinon par la lucidité de la forme, du moins par la largeur des idées, par la connaissance de la nature humaine, par la compréhension des exigences de l'instruction moderne qui devient nécessairement de plus en plus courte et intensive.

Mais, si nos généraux ont intelligence et science, quelques-uns sont au-dessous de leur tâche, lorsqu'ils doivent passer de la théorie à la pratique; ils parlent bien (et il leur arrive souvent de parler trop); certains manient aisément la plume; peut-être ne sont-ils pas de vrais hommes d'action. On les voudrait plus vifs et plus alertes; ils ne dirigent pas, ne stimulent pas leurs troupes; ils pensent toujours, comme on disait déjà sous la Révolution, à se défiler de la responsabilité.

*
* *

Les colonels de notre armée ont-ils tous ce grade, parce qu'ils sont réellement aptes au commandement? Il faut remarquer que beaucoup se sont signalés en dehors, non pas dans la conduite de la troupe, mais par des travaux divers, par leur service à l'état-major, par des livres ou des conférences (1). La plupart surveillent peu l'instruction des hommes et relèvent rarement les fautes du métier; ils s'attachent à l'administration, aux « écritures ». Ils forment, ce semble, deux classes : ou ils sont mous, ou ils sont énergiques.

Les *mous* ont, eux aussi, pour programme : « pas d'histoire ». Ils veulent, avant tout, que leurs papiers soient en règle, que leur comptabilité soit bien ordonnée, que l'instruction militaire de leurs corps n'offre pas de lacunes apparentes et, ce point assuré, ils laissent à leurs capitaines, bons ou mauvais, une liberté complète. Leur acte principal, c'est le rapport qui leur est fait le matin soit chez eux, soit au quartier. En réalité, ils n'exécutent pas les règlements, ces règlements, si utiles, si bien conçus, qu'une partie des officiers ignore et que les trois quarts n'appliquent pas, parce que personne ne les y oblige. Ils ne pensent qu'à satisfaire leur général : si le général approuve les « mutuelles », ils auront des mutuelles; s'il a du goût pour les équipes de football, ils auront des équipes de football; s'il exige l'application des règlements, ils rappelleront aux capitaines qu'il faut appliquer les règlements. Mais le général lui-même n'applique des règlements que ce qui ne le gêne pas, et le colonel l'imite. Comme le général, le colonel désire l'exécution des règlements; mais l'imposer par une intervention personnelle! Que non pas : il aime trop sa tranquillité, et beaucoup de nos chefs tiennent spécialement à leur tranquillité.

Les *énergiques* sont moins nombreux que les mous, et l'on doit distinguer entre eux. Quelques-uns ont l'esprit large; ils sont vraiment supérieurs, et leur régiment leur ressemble : il est excellent. D'autres ont, si je puis dire, une énergie bornée. Ils croient bien faire, et ils font mal. Un colonel, par exemple, — et cela, contre les règlements — fixe le menu détail des travaux de la journée, ordonne à certains soirs dans chaque compagnie une « théorie morale » de trois quarts d'heure et somme ses officiers d'être toujours présents aux exercices : il ne voit pas qu'il transforme ses officiers en surveillants et qu'il leur ôte absolument toute initiative. Il imagine des manœuvres-types et prescrit pour une attaque la formation n° 1, la formation n° 2, etc., où tout est prévu, arrangé, réglé, place du colonel, place des chefs de bataillon et des adjudants-major, place de certaines ordonnances. Les officiers approuvent ces formations et les exécutent automatiquement, sans réflexion. Ils semblent agir, mais ils ne font rien, ils s'acquittent de cette tâche passive en hâte, de mauvaise humeur, et les sous-officiers, les soldats suivent leur exemple. Ces colonels ont ainsi, par une énergie fausse et sotte, une influence fâcheuse sur leur régiment. Le général pourrait les rappeler à la règle; mais, nous l'avons dit, il ne les surveille pas ou, lorsqu'il les inspecte, il ne voit rien ou il fait semblant de ne rien voir; il juge même leur régiment admirable!

*
* *

Les officiers, capitaines, lieutenants, n'ont plus,

(1) Aussi un colonel disait-il naguère à un excellent capitaine : « Si vous voulez arriver, quittez la troupe! »

comme jadis, la fierté de leur fonction et de leur uniforme. Plusieurs de ces militaires se piquent de n'être pas militaristes. Avant tout, ils sont jeunes, ils sont gamins, ils sont potaches, ils prennent leur revanche de la contrainte des écoles, et qui leur en voudrait de se livrer aux fugitives jouissances de leur âge? Mais les sentiments de droiture et d'honneur qu'ils professent et qu'ils possèdent ne sont qu'individuels. S'ils ont l'idée du devoir, elle n'a plus rien d'austère, plus rien de *collectif*. Ils tolèrent certains actes, ils ne blâment pas ceux de leurs compagnons qui font des choses répréhensibles, ils tendent la main à des hommes tarés et qu'ils méprisent dans le secret de leur cœur. Chacun, surtout depuis l'affaire des fiches, semble indifférent à l'honorabilité de son corps; chacun ignore le voisin et veut l'ignorer.

Faut-il dire aussi qu'ils affectent dans le service une sorte de détachement, de laisser-aller qu'ils jugent de bon goût? Ils ne détestent pas l'étude, qu'elle soit agréable ou aride, et nombreux sont ceux qui profitent de leurs loisirs soit pour préparer l'examen de l'École de guerre, soit pour étudier certaines questions militaires ou autres. Ils aiment le soldat, mais à leur façon, qui n'est sans doute pas la meilleure, et ils prétendent l'éduquer de haut ou... de loin. Ils respectent ou semblent respecter leur chef; mais ils le critiquent, et ils ne savent se taire lorsqu'ils ont fait, sur son ordre, un effort qui n'a pas un but précis, une évidente utilité. Pour eux, la discipline passive n'est plus de saison. Écoutez-les dans leurs pensions. Ils parlent souvent du service, mais en quels termes! (1) Légèrement, étourdiment, devant les ordonnances et les plantons, devant les étrangers, ils s'expriment sur les choses de leur métier avec des airs de scepticisme. Il y avait jadis dans ces « popotes » un président de table; il était chargé de la police; il imposait silence aux disputeurs; il interdisait toute conversation sur la politique et la religion. Nos officiers parlent aujourd'hui politique, et sur un ton vif et violent; on les entend soutenir avec passion les opinions les plus contraires, et parfois on croirait qu'ils vont vider leur querelle l'épée à la main. Nullement. A peine sont-ils dans la rue, qu'ils oublient le sujet du débat comme ils oublient le menu du repas. Leurs discussions sont donc des enfantillages, et les paroles d'impatience et de dépit qui leur échappent ne sont que des boutades telles que tout le monde en a, des éclats de notre légèreté française. Mais il y a quelque chose de changé dans la mentalité de l'officier.

(1) Un de mes amis a entendu un officier dire publiquement à des camarades, après avoir pris connaissance d'une mesure prise par le colonel et, à vrai dire, vexatoire : « Quel métier de galérien! Dire que je le fais depuis quatorze ans! Heureusement qu'on en prend et qu'on en laisse. »

C'est que sa situation sociale a changé. Elle a perdu de son lustre et de son importance. Ni les prolétaires ni les bourgeois n'aiment l'officier. Les prolétaires le distinguent avec soin du soldat qui marche avec lui contre les grévistes; ils le poursuivent d'une haine spéciale; ils le couvrent d'injures lorsqu'ils en ont l'occasion. Les bourgeois, eux, dédaignent ce fonctionnaire aux maigres appointements. Le beau mérite d'avoir un uniforme et de dresser la troupe! Est-ce que, en cas de guerre, tous, commerçants et ouvriers, n'iront pas au feu comme lui et avec lui? Sa tâche journalière paraît très simple; il n'en tire d'ailleurs aucune vanité, et on le traite volontiers de paresseux, d'homme qui n'a rien à faire.

Si encore son métier lui donnait de grandes satisfactions d'amour-propre ou d'avancement! Mais durant quatorze, quinze, seize ans, il végète dans les grades subalternes, et quelles que soient ses qualités, il attend, pour avoir un grade supérieur, son tour d'ancienneté; il est rebuté, dégoûté. Ne le plaignons pas trop de la monotonie de son service. Qui n'a dû ou ne doit gagner son pain par un travail régulier et quelquefois ennuyeux? Quel officier allemand n'a répété les vers du Max Piccolomini de Schiller : « Le bruyant tumulte de ce camp, le hennissement des chevaux, l'éclat de la trompette, l'heure du service toujours la même, l'exercice des armes, le mot de commandement, tout cela ne donne rien au cœur altéré »? Mais aujourd'hui, à cause du mince effectif des compagnies et de la mauvaise organisation du service, il n'a sous ses ordres qu'une poignée d'hommes, et sa tâche est d'autant moins attrayante et instructive.

Et ses supérieurs s'intéressent-ils à sa tâche? Distinguent-ils l'officier consciencieux de l'officier paresseux? Font-ils une différence entre celui qui secoue ses hommes et celui qui les endort? L'officier n'est ni récompensé ni puni. Ses actes manquent de sanction. Rien d'étonnant que le sentiment de la discipline s'affaiblisse ou se perde en lui.

Il est noté, sans doute. Mais les notes données aux officiers, ces notes qu'ils peuvent lire, sont incolores; elles se ressemblent toutes; pas un d'eux qui ne soit bien noté.

De là le découragement qui s'empare de plusieurs. On les entend se plaindre d'être des « ronds de cuir », se plaindre de n'avoir pu satisfaire leur goût d'aventures guerrières, de mener une vie sans intérêt, sans idéal. C'est mal à eux de se lamenter ainsi. S'ils ont une telle soif d'émotions, qu'ils aillent dans l'infanterie de marine, aux tirailleurs, à la légion étrangère. Sinon, qu'ils fassent, selon l'expression connue, comme les camarades. Qu'ils se résignent, de même que tant d'autres qui se livrent au labeur journalier. Tous ne pourront devenir géné-

raux ou colonels; ils deviendront chefs de bataillon ou resteront capitaines. Mon Dieu! le bonheur existe dans tous les grades, et le bonheur, c'est l'action. Qu'ils s'attachent à leurs hommes; qu'ils les étudient et les connaissent de près, les « suivent » et les « prennent »; qu'ils les forment et les façonnent, ces jeunes Français qui seront durant deux années dans leurs mains : qu'ils leur fortifient l'âme comme le corps; qu'ils aiment leur régiment, leur compagnie, de même que le professeur aime son lycée ou sa chaire, et d'année en année, sans se lasser, feuillette ses élèves. Quelques mécontents ne pensent-ils pas à se syndiquer et ne lisons-nous pas dans le *Porte-Voix* de mai 1907, que, si cette idée de syndiquement prend corps, nul, ministre ou autre, « ne serait assez téméraire pour se mettre en travers du mouvement »? Il y a donc des têtes qui fermentent.

Au fond, on demande trop à l'officier : dresser la troupe et les gradés; contrôler le service intérieur, cuisines, couchage, armement; pérorer sur une foule de sujets, sur le devoir civique, sur l'histoire, l'agriculture, la science; faire des cours aux sous-officiers; organiser des mutuelles; distraire et récréer le soldat; tout cela sans cesser de s'instruire et de se développer lui-même. Et l'officier qui, selon les circulaires et selon la mode du jour, devrait accomplir tant de choses, on ne le surveille pas!

Aussi peut-on distinguer maintenant quatre sortes d'officiers.

1° Ceux qui forment l'élite et qui sont prêts à tous les sacrifices, les consciencieux, les fanatiques, les *fana*.

2° Les arrivistes, ceux qui veulent coûte que coûte se faire remarquer et qui recourent sans scrupules au « piston », car, comme Narbonne-Pelet l'a écrit dans son récent article, la *Protektionswirtschaft* existe encore dans l'armée, et, à vrai dire, — puisque les hommes ne sont pas des anges — elle a toujours existé et elle existe partout.

3° Les savants qui s'intéressent plus à leurs chères études qu'à la vie de leur régiment;

4° Les « je m'en fichistes », absolument dépourvus d'ambition, persuadés qu'ils ne sont que des rouages infimes et imperceptibles dans la machine militaire, aimant leurs aises, pratiquant avec componction la doctrine du moindre effort, réduisant le service à quelques heures de présence qu'ils ont soigneusement choisies. Et le nombre de ces « je m'en fichistes » augmente quotidiennement, parce que nul, parmi les chefs et les camarades, ne les gronde ou les blâme. Livrés à eux-mêmes, sans guide, sans soutien, ils préfèrent ne rien faire.

Nous avons donc beaucoup d'officiers qui ne sont d'aucune valeur et qui mériteraient, pour leur paresse enracinée et leur esprit détestable, d'être mis en réforme. Mais il y en a d'autres, intelligents, laborieux, capables d'enthousiasme et de dévouement, qui sauront, au jour du péril suprême, conduire et entraîner le soldat. S'ils semblent s'assoupir par instants, un chef actif et habile les réveillera quand il voudra et ils iront au bout du monde, lorsqu'ils sentiront une main puissante qui les dirige.

*
* *

Les sous-officiers laissent moins à désirer qu'autrefois.

Je ne m'occupe pas de ceux qui ne sont pas rengagés. Ils songent qu'ils vont bientôt quitter le régiment, et leur intérêt personnel leur commande de ne pas s'aliéner les gens de leur classe et de leur recrutement; quelques-uns cessent même tout service militaire, lorsqu'approche le moment de la libération commune. Un officier m'a dit avoir entendu de ses oreilles le sergent, chargé de veiller au bon ordre dans le réfectoire d'une compagnie, crier à pleine voix *vive la classe* et commencer le hurlement qu'il devait empêcher. On ne parle donc ici que des sous-officiers rengagés.

Leur métier est difficile. Ils ont le poids de la responsabilité du service intérieur et, puisque les punitions sont moins fréquentes que jadis, ils doivent, pour remuer leur monde, courir, crier, menacer, tout en se bornant à des coups de gueule; enfin, ils donnent à la troupe les premiers éléments de l'instruction; ils forment le soldat, et en campagne leur rôle sera capital : ils maintiendront la discipline et préviendront les défaillances; ils feront marcher et combattre les hommes. On a donc tort de juger défavorablement ces pauvres « chiens de quartier ». Ils ont souvent blessé par leur façon rude de commander et par leurs commentaires grossiers nos jeunes gens affinés. Mais ce sont de très bons instructeurs. Mieux que l'officier même, à l'heure actuelle et dans les circonstances que traverse l'armée, ils assurent la subordination, et si l'officier sait les prendre et les diriger, non sans certains ménagements, leur besogne est vraiment excellente (1). Français et nés malins, ils sentent leur importance. Ils voient de près l'officier, ils le jugent, et tantôt le secondent de tout leur pouvoir, tantôt le laissent faire, et parfois ce sont eux qui commandent réellement. Je ne crois pas qu'on trouve parmi eux les Hoche et les Masséna de la troisième République; mais quelques-uns me font songer à ces bas officiers de l'armée royale, qui remplacèrent aussitôt, sans nul embarras, sans nulle

(1) Règle générale : Si l'officier est bon, le sous-officier est bon; où vous voyez de mauvais sous-officiers, dites-vous que les officiers sont mauvais.

gêne et avec la pleine conscience de leurs aptitudes, les officiers émigrés.

Il faut ajouter qu'ils se plaignent de leur situation, et avec raison. La faute en est au gouvernement qui leur a promis de bons emplois civils. Or, comme nous l'apprend le journal des sous-officiers, le *Serre-files*, on offre sérieusement à un maréchal des logis de gendarmerie qui prend sa retraite, une place de gendarme, et à un adjudant de cavalerie qui s'en va, un poste de palefrenier dans un haras (1) !

*
* *

Nous venons aux soldats.

Lorsque les « hommes » arrivent à leur corps, ils sont très malléables et, dans les premiers mois, ils font facilement et même complaisamment ce qu'on attend d'eux. Mais bientôt ils voient se déployer la « paternité » des chefs. Ils voient les mauvais sujets jouir des mêmes faveurs que les bons soldats. Dès lors, pourquoi faire consciencieusement son service? S'ils appartiennent à une compagnie où « l'on trime dur », ils n'ont pas plus d'avantages que les camarades d'une autre compagnie qui travaille moins. De là, parfois, le fâcheux esprit que prennent nos troupes. On peut dire que leurs sentiments dépendent de la discipline du régiment et de l'autorité morale que l'officier sait exercer sur eux. Voyez-les quitter la caserne lorsqu'ils sont libérés. Ici, avant de monter dans les wagons, ils entourent leurs officiers et acclament le refrain du régiment. Là, ils restent muets, et lorsque le train s'ébranle, voilà hélas! l'*Internationale*, qui gronde menaçante, lugubre.

Sans conteste, il y a des tendances déplorables parmi eux. Mais nous ne pensons pas qu'elles aient aujourd'hui rien d'inquiétant. On s'étonnera même que le soldat français soit encore si bon. La plupart des officiers sont d'avis que le moral de leurs hommes est excellent; il n'est franchement mauvais que dans les corps recrutés en certaines régions ou stationnés en certaines garnisons. La troupe sera bonne et « très en main », si les généraux et si le ministre le veulent ainsi. Que, de temps en temps, le ministre prononce donc un de ces brefs et vigoureux discours qui intimident les mutins, ramènent les hésitants et réconfortent les fidèles; qu'il prescrive aux chefs d'être fermes, et tout ira mieux. « Réformez, dirigez, s'écriait Malouet en 1790, que les chefs commandent et qu'ils soient obéis, que les ministres gouvernent! »

*
* *

Terminons par les réservistes.

Les officiers de réserve seront pour les cadres de l'armée un important appoint. Les uns sont d'anciens sous-officiers rengagés, et ils offrent toutes les garanties; ils ont assez d'expérience pour bien conduire la troupe. Les autres, anciens sous-officiers non rengagés, ne possèdent pas l'habitude du commandement. Ils n'ont pas d'ailleurs cette flamme martiale qui brûlait dans l'âme de ceux que nous avons connus il y a quinze ou vingt ans. Nous nous rappelons encore ces ultras du militarisme, hommes du monde, industriels, professeurs, fiers de leur uniforme et de leur épée, tout bouillants de zèle, passionnément épris de leur intermittent métier, profondément émus par les récents désastres du pays et animés du plus vif désir de les réparer et de les venger, jouant un peu au soldat, mettant de la coquetterie à remplir parfaitement leur tâche passagère, mais avec quelle belle ferveur, quel sincère empressement, quel patriotisme convaincu! Cette ardeur s'est refroidie et ce feu s'est éteint. Contentons-nous donc de préparer fortement nos officiers actuels à leur besogne.

Lorsqu'il a quitté le corps, le sous-officier, promu plus tard officier de réserve, n'avait en réalité qu'une instruction médiocre et superficielle. Or, pendant qu'il fait, comme on dit, ses périodes, ses camarades et ses chefs ne tentent pas, du moins dans beaucoup de régiments, de le former et de l'instruire davantage. On le met dans une compagnie où il agit comme il veut et comme il peut, sans que nul s'inquiète de lui. Les officiers de l' « active », heureux d'alléger leur peine, partagent leur service avec lui et l'emploient au mieux de leurs petits intérêts. Pourquoi, au lieu de lâcher de temps en temps les officiers de réserve dans un régiment, ainsi que des oiseaux dans une volière, l'autorité militaire ne les réunit-elle pas en grand nombre et à la même époque? Ils suivraient des cours, entendraient des conférences, feraient certains travaux; puis, dans la dernière partie de leur période, ils seraient attachés à leur compagnie où ils devraient exécuter un programme déterminé d'exercices et de manœuvres.

Il faudra, au surplus, en venir à des cours et à des écoles de ce genre. Sous l'empire des circonstances la France finira peut-être par adopter un jour le système des milices suisses. On pourrait déjà l'essayer partiellement (1).

Quant aux sous-officiers et caporaux de la réserve, ils sont d'un rendement presque nul. Ces hommes qui viennent de la même ville avec leurs camarades

(1) Il est vrai que le ministre actuel s'efforce très sérieusement de remédier au mal.

(1) Je sais bien qu'on a fait en ce sens depuis quelque temps dans les grands centres d'heureux efforts pour compléter l'éducation des officiers de réserve. Il faut toutefois que les cours spéciaux, organisés dans les corps d'armée, se multiplient; il faut que, durant leurs périodes, les officiers de réserve ne soient pas livrés à eux-mêmes; c'est ainsi qu'ils développeront leur instruction technique et que les prescriptions de la loi 1905 donneront de bons résultats.

passer, contre leur gré, quelques jours sous les armes, se soucient bien d'imposer la discipline et d'exercer une éphémère autorité ! Ils ne rentrent au régiment que pour y perdre l'habitude, la volonté, la manière de commander. Ne faudrait-il pas les séparer d'abord de leur compagnie, les exercer en particulier, puis, lorsqu'on les mêle à la troupe, les placer sous l'exacte surveillance de leurs officiers?

Personne n'ignore d'ailleurs que les réservistes reviennent à la caserne avec des idées d'indépendance. Ils sont frondeurs, goguenards, parfois hostiles à l'armée, et quelques-uns ont froidement résolu de ne rien faire ou, selon leur expression, de ne rien se casser. Ils se rappellent les « histoires » du passé ou celles de leurs camarades des autres corps (1). Quel a été leur châtiment lorsqu'ils ont refusé de marcher? On les a simplement priés de vouloir bien se soumettre ; on les a conduits, selon le mot d'un officier, à coups de laïus, comme ce Xénophon qui ne menait et ne tenait ses Dix mille qu'à force de discours et en invoquant les dieux ; on a transigé avec eux, et, à condition de n'être pas punis, ils sont rentrés dans le devoir. Les voilà forts désormais contre les gradés. Ils sont à peu près sûrs que leurs fautes, même les plus graves, seront traitées de peccadilles et qu'ils partiront sans *rabiot*.

Cependant, tous les réservistes ne sont pas mauvais ; dans certaines des récentes convocations, ils ont montré du zèle, de l'empressement, et un désir sincère de s'instruire. Mais le commandement tue les bonnes volontés en ne châtiant pas les mauvaises. Qu'il ne craigne pas les réclamations ni les violents articles de la presse. Qu'il déploie seulement un peu de fermeté et une apparence de force. Qu'il fasse des exécutions, très rares, mais qu'il n'hésite pas à en faire. N'ayons plus la honte de voir, comme naguère, en quelques endroits, des chefs militaires de tous grades s'abaisser à d'indignes concessions, au mensonge même, pour étouffer des actes de la plus haute gravité.

*
* *

Que conclure ? Nous avons et nous voulons avoir une armée. Dès lors, peu nous importent les théories de l'humanitarisme. Peu nous importent les habitudes de confort qu'a prises la bourgeoisie dirigeante et son dégoût d'un service pénible. Une armée est un organe de lutte et de bataille. L'esprit guerrier et le sentiment de la discipline lui sont indispensables. Il faut les maintenir en elle, même artificiellement, et c'est au gouvernement, c'est au commandement à les maintenir par l'action et la parole. L'opinion, éclairée par de récents incidents, doit exprimer plus haut que jamais sa volonté d'avoir une armée ; elle doit encourager le ministre qui s'efforce d'opérer de salutaires réformes et de ranimer les vertus militaires ; elle doit blâmer nettement l'indolence des chefs ; elle doit approuver résolument leur vigueur, et, si nous avons encore des Castellane — avec moins de rudesse et de fantaisie — elle doit les applaudir au lieu de les critiquer ou de les chansonner. Tendre tous les ressorts qui se sont peu à peu relâchés, combattre avec énergie et avec suite le grand mal dont souffre notre armée, du haut en bas — et ce mal, nous le disons franchement, c'est le laisser-aller, la routine, la paresse — voilà la tâche qui s'impose. Que personne ne s'amollisse ; que nos officiers se pénètrent de l'importance de leur rôle qui est de préparer la nation à la guerre ; que nos jeunes citoyens emploient aussi utilement que possible leurs deux ans de service. Craignons d'être contraints de faire, sous le feu de l'ennemi, l'instruction des troupes et leur « mise au point » pour la bataille.

ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

(1) Je ne fais qu'effleurer ce point. On a vu des réservistes se révolter, et les chefs militaires ont eu envers eux d'incroyables ménagements, ont traité ces rebelles avec une indulgence qui tient de la couardise. Qui donc a dit que le commandement éprouve, lorsque les réservistes arrivent, une certaine inquiétude et que, pour l'amour de son repos, il se consolerait facilement de la suppression des « périodes »?

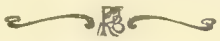

UN ROI ANTICLÉRICAL
LE PORTUGAIS SANCHE Ier

Au moment où Innocent III devenait pape, la royauté portugaise, née en pleine croisade, sur les champs de bataille, et presque dans le sang du Sarrasin, datait à peine d'une vingtaine d'années (1179). Souverains du pays entier, au début du XIIe siècle, les premiers comtes de Portugal s'étaient assujettis d'eux-mêmes à la papauté. Le vrai fondateur de la dynastie, Alfonse Ier, le Conquérant, n'avait pas voulu que son comté fût considéré comme un prolongement des royaumes de Léon ou de Castille, et pour se rendre indépendant des Espagnols, il préféra donner à saint Pierre ce qu'il avait pris à Mahomet. Un cardinal d'Innocent II reçut son hommage. Moyennant un cens annuel de quatre onces d'or que ses successeurs devaient continuer à payer, il se reconnut le chevalier et le vassal du pontife romain. Celui-ci, en retour, devait le protéger et faire respecter ses dignités et son bien.

Le contrat fut renouvelé par le pape Lucius II (1144), et, trente-cinq ans après, Alexandre III conférait au comte de Portugal le titre de roi, qui seul lui man-

quait. Dans sa gratitude, Alfonse Ier affirma encore avec plus de force que son royaume n'était qu'un fief apostolique et promit de verser au pape une somme de mille besants d'or, sans compter un cens annuel de cent autres pièces d'or. C'est ainsi que, par la libre volonté de son fondateur, le Portugal entra dans le vasselage romain. Sur cette terre du pape la dévotion des rois et des particuliers ne cessait de se manifester par d'abondantes donations aux églises et la création de nombreux couvents dont le type le plus magnifique fut l'abbaye d'Alcobaça.

Le droit de Rome sur le Portugal était donc certain et très clair : mais, quand on parle du moyen âge, il importe essentiellement de distinguer les principes de l'application.

Une fois maître de son titre royal et d'un pouvoir bien établi, Alfonse Ier négligea de s'acquitter envers la caisse pontificale. Et son héritier, Sanche Ier, y pensa encore bien moins.

Sans avoir l'envergure du conquérant dont il avait recueilli, en 1185, la succession, le nouveau roi, brave soldat, grand massacreur de musulmans, n'était pas une figure banale. Très âpre à conquérir la terre arabe, il convoitait tout aussi bien la terre chrétienne, car il chercha constamment à s'agrandir aux dépens de ses voisins du Nord, les rois de Léon. Comme son contemporain Philippe-Auguste, Sanche aimait à amasser des trésors, à construire des châteaux, et il s'appuyait sur la bourgeoisie pour maîtriser plus aisément la noblesse et l'épiscopat. Comme lui aussi, il avait les passions vives. Il habitait à Coïmbra, sa capitale, une grande forteresse, l'Alcaçar (aujourd'hui démolie) ; il y vivait avec sa femme, Douce, ses enfants légitimes, ses concubines et ses bâtards. Pour ses dévotions, il avait son Saint-Denis, le couvent de Santa-Cruz, dont les terribles moines, toujours en guerre avec l'évêque de Coïmbra, firent le désespoir d'Innocent III.

Sans contredit, le trait le plus original de son règne fut sa politique religieuse. Avec un sentiment très vif de la dignité royale et de l'indépendance des souverains, il jugea que le clergé portugais avait trop de richesses et de pouvoir politique, et que le joug de Saint-Pierre devenait lourd. Et l'on vit ce vassal du pape prendre peu à peu l'attitude et le langage d'un potentat hostile à l'Église. Il suivait, sans doute, par là, les conseils de son chancelier Juliano, un clerc qui avait étudié, à Bologne, le droit, l'administration et la chicane. Juliano rédigeait les lettres de son maître et lui lisait ou lui traduisait (à sa manière) celles qui étaient expédiées, de Rome ou d'ailleurs, à son adresse.

La première que Sanche reçut d'Innocent III, datée du 24 avril 1198, lui réclamait le paiement du cens annuel de cent besants d'or et l'arriéré des sommes promises par Alfonse Ier. Rappelant au roi de Portugal les engagements paternels, le pape se plaignait de l'inexécution des clauses du contrat : « Quand notre prédécesseur, le pape Célestin III, a envoyé son notaire, Michel, pour t'engager à payer le cens dû à saint Pierre, tu as répondu (ce qui n'était pas exact) que ton père avait versé au pape Alexandre III une somme de mille besants d'or, équivalente à un cens d'une durée de dix ans, et que par suite on ne pouvait exiger de toi l'annuité de cent besants. »

« Du reste, as-tu ajouté, ce n'est pas comme censitaire de l'Église romaine que mon père a fait cette libéralité, mais simplement à titre de don gratuit et par pure dévotion. »

Cette négation du lien de dépendance établi entre le Portugal et Rome, Innocent refuse de l'admettre : pour lui le cens annuel et les mille besants d'Alfonse ne se confondent pas. Il invite donc Sanche Ier à payer l'annuité au légat Renier, porteur de sa lettre, et lui annonce que celui-ci, en cas de résistance, a plein pouvoir pour contraindre, par la menace des châtiments de l'Église, les débiteurs récalcitrants.

Sanche, au lieu de se rendre du premier coup, discute et marchande avec l'envoyé du pape. On lui réclame l'arriéré des annuités qui n'ont pas été payées ? soit : il reconnaît qu'il les doit, et envoie à Innocent III, deux Hospitaliers chargés de lui offrir, de ce chef, un fort à-compte. Quand aux mille besants, il déclare au légat qu'il ne sait pas du tout à quoi s'en tenir sur la réalité de cette obligation, et il s'en remet au pape du soin d'éclaircir ce point obscur. Evidemment l'affirmation d'Innocent III ne lui suffisait pas, et il espérait que la cour de Rome ne pourrait faire la preuve de sa créance. Il se trompait. Innocent s'empresse de lui envoyer, dans une seconde lettre du 9 décembre, un extrait en bonne forme de la donation du roi Alfonse (les registres pontificaux étaient bien tenus), le remercie de l'envoi des annuités, et enveloppe le tout d'une phrase aimable, mais très nette, sur les droits du Saint-Siège. « Parmi tous les princes de ce monde, c'est ta personne que nous chérissons d'une affection toute particulière (1), et d'autant plus que le royaume dont tu as hérité est, de par la volonté de tes prédécesseurs, censitaire de l'Eglise romaine. Acquitte donc la promesse de ton père, libéralement et sans difficulté. Ton salut éternel n'en sera que mieux assuré et il s'y adjoindra même des profits temporels que te garantit la protection apostolique. En agissant autrement, tu offenserais le Créateur. Il châtie tous ceux qui font du tort à son Église, mais surtout ceux qui détiennent injustement le bien de Saint Pierre. »

(1) Simple formule, dont il usait pour tous les rois à qui il écrivait.

Le roi de Portugal finit par s'exécuter. L'appui du pape lui était nécessaire pour justifier ses entreprises contre le royaume de Léon. Au moment où il montrait cette répugnance à payer la dette de sa dynastie, il priait Innocent III de le prendre sous sa protection spéciale « avec tous les territoires qu'il possédait à l'heure actuelle et ceux qu'avec l'aide de Dieu il pourrait « justement » acquérir par la suite. » Ce dernier membre de phrase était la raison d'être de la demande royale. Par le mot *justement*, la cour de Rome mettait sa responsabilité à couvert, mais elle autorisait d'avance la conquête, à charge, pour la royauté portugaise, d'en établir la légitimité.

Par là se manifestait la sujétion étroite et directe qui unissait le Portugal à Rome. Le pape ne cesse d'intervenir en souverain dans les affaires du pays et de la dynastie qui le gouverne. Sanche Ier donne des dîmes à l'archevêque de Braga : Innocent confirme cette libéralité (13 juillet 1199). Mais quand le roi s'avise de vouloir enlever quelques évêchés portugais à l'obédience de l'archevêque de Compostelle, parce que ce prélat a son siège dans le royaume de Léon, et que le seul métropolitain vraiment portugais doit être celui de Braga, le pape se fâche. Empiétement du pouvoir laïque sur le terrain spirituel! Sanche est menacé d'excommunication. Innocent somme l'archevêque de Braga, qui agissait d'accord avec le roi, de recevoir et de présenter à la cour de Coïmbra les lettres de protestation de la curie, jointes à celles de l'archevêché de Compostelle. A plusieurs reprises, il enjoint aux évêques portugais de reconnaître la suprématie religieuse de ce haut dignitaire. Là comme ailleurs, entre les besoins nouveaux de la nation en voie de développement, aspirant à l'indépendance complète, et les institutions établies de l'Église universelle, le conflit se dessinait.

L'abbé et les religieux du monastère de Lorbano vivaient d'une façon tellement scandaleuse, que leur maison appauvrie, endettée, était tombée dans une décadence absolue. Une des filles du roi, Tereza, qu'on appelait la Reine, parce qu'elle était la femme divorcée du roi de Léon, Alfonse IX, voulut remplacer ces moines peu édifiants par des religieuses qu'elle dirigeait elle-même. Sur l'injonction du roi, les moines durent céder la place aux nonnes de la reine. Innocent III reconnut que les moines étaient criminels et que l'abbaye avait besoin de réforme, mais il n'admettait pas que le roi de Portugal s'arrogeât, en faisant lui-même cette exécution, un droit réservé à l'Église. Le 15 novembre 1210, il donnait des ordres, en conséquence, à l'archevêque de Compostelle. On fera sortir du monastère, avec tous les ménagements possibles, les religieuses qui venaient d'y être installées. L'abbé et ses moines y rentreront ensuite, mais dans des conditions telles qu'ils ne pourront plus dilapider les biens du couvent; et la reine prendra à sa charge les dépenses nécessaires qu'ils auront faites. Une fois qu'ils seront réinstallés, on les remettra, légalement cette fois, à la porte, pour les interner dans des communautés plus régulières, où ils feront pénitence, et l'on purifiera l'abbaye. Alors, si la reine veut libérer de ses dettes l'établissement ainsi évacué et le faire aménager pour y recevoir quarante religieuses de Cîteaux, elle pourra y rentrer avec des nonnes; autrement, on y placera des moines noirs empruntés à différentes abbayes. « Par ce moyen, conclut Innocent III, les excès des religieux ne resteront pas impunis, et la liberté ecclésiastique n'aura pas à souffrir de l'insolence des laïques. » Curieux exemple de l'esprit formaliste du moyen âge et de l'extrême souci qu'avait l'Église de ne pas se laisser entamer par les séculiers!

Mais, à cette époque, les séculiers n'étaient plus d'humeur si docile. Bientôt la crise aigüe éclata. (1208-1211).

Les démêlés de Sanche Ier avec ses évêques ne nous sont connus dans le détail que par les lettres du pape, et naturellement, les prélats y sont présentés comme des victimes, le roi comme un persécuteur et un tyran. Où est l'exacte vérité? En ce temps, la sauvagerie des passions et des mœurs compromettait les meilleures causes. Sanche Ier, comme tous ses pareils, avait la main brutale; mais, en condamnant ses procédés, peut-on oublier que cette royauté naissante se sentait sans cesse entravée dans ses progrès, par la puissance et les privilèges exorbitants d'un clergé dont elle n'était pas maîtresse?

L'évêque de Porto, Martinho Rodriguez, noble d'un caractère peu facile, était le seigneur temporel de sa cité et de son diocèse. Comme partout ailleurs, l'évêché se trouvait toujours plus ou moins en état de guerre avec les bourgeois de la ville. Le roi Sanche soutint, contre l'évêque, les habitants de Porto à qui il donna d'importants *fueros*. De là, chez Martinho, des rancunes très vives, qu'il ne sut pas dissimuler. Lorsque, en 1209, l'infant portugais, Alfonse, se maria avec Urraque, princesse de Castille, l'évêque de Porto, sous prétexte que les époux étaient parents à un degré prohibé, refusa, seul de tous les prélats portugais, d'assister au mariage. Il s'abstint même d'aller selon l'usage, en procession, à la rencontre du prince royal, quand celui-ci traversa Porto. Indignation et colère du roi : l'évêque, fait appel à Rome et jette l'interdit sur sa ville et sur son diocèse. Le roi riposte en faisant démolir les maisons de quelques chanoines du parti de l'évêché; il leur enlève leurs prébendes et leurs chevaux. Comme l'église cathédrale avait été fermée, il en fait fracturer les portes, y introduit des excom-

muniés, et fait ensevelir en terre chrétienne, malgré l'interdit, les corps des décédés.

Craignant pour sa vie, l'évêque s'était réfugié, avec le doyen du chapitre et quelques chanoines dans le palais épiscopal. Un fonctionnaire du roi, aidé des bourgeois de Porto, l'y assiégea pendant cinq mois, blocus tellement rigoureux, que l'évêque, malade, ne put même pas faire entrer un prêtre pour se confesser. Découragé, il déclara se rendre à merci, mais, à peine sorti de l'évêché, pour échapper à une paix déshonorante, il s'enfuit la nuit, et prit le chemin de Rome. Il eut de la peine à quitter le Portugal : le roi avait fait garder toutes les routes. Enfin il arriva auprès d'Innocent III, presque nu, *quasi nudus*. Sanche se vengea en faisant saisir le domaine épiscopal, et emprisonner un homme de confiance envoyé par le proscrit.

Il ne s'entendait pas mieux avec l'évêque de Coïmbra, qu'il avait déjà exilé pendant plusieurs années. Sur la plainte de ce dernier, Innocent III, dans une lettre du 23 février 1211, renvoya à Sanche la liste interminable des griefs du clergé portugais.

« Tu te mêles, plus qu'il ne convient, des affaires de l'Eglise. Tu confères et tu enlèves les paroisses et les bénéfices à qui tu veux, sans consulter l'autorité religieuse. Tu révoques les bénéficiaires légalement institués par l'évêque diocésain, et tu fais saisir leurs revenus par tes officiers. Tu forces de pauvres curés de paroisse à nourrir tes arbalétriers, tes chiens, tes chevaux, tes oiseaux de chasse. Par ton ordre, on arrête les clercs et on les jette dans la prison publique. Tu les obliges à comparaître et à plaider devant ton tribunal et celui des juges séculiers... Tu leur imposes le service militaire. Tu les couvres d'injures et d'outrages, et leur fais tort de toutes façons. Je n'ose le dire sans douleur, quand tu rencontres par hasard, sur une route, un clerc ou un moine, tu trouves que c'est de fâcheux augure. Au péril de ton âme, tu entretiens à ta cour une devineresse. Tu protèges les excommuniés, les usuriers, les ennemis de l'Eglise. Tu livres d'honnêtes veuves à tes soldats et mets des hommes libres en servage. Tu empêches les ecclésiastiques de sortir du royaume ou d'y entrer. Et quand, ce qui est rare, tu leur permets de le quitter, tu leur fais jurer de ne pas se rendre à Rome, et s'ils s'y refusent ou te désobéissent, tu les fais saisir, dépouiller et incarcérer ».

Que conclure de ce réquisitoire, sinon que Sanche Ier, adoptant un programme presque complet de politique anticléricale, tâchait ainsi d'isoler de Rome l'Église portugaise, pour en être le maître absolu?

Il paraît que l'évêque de Coïmbra l'avait surtout exaspéré en lui enjoignant de renvoyer la diseuse de bonne aventure qu'il consultait tous les jours. Furieux, le roi l'assigna à sa cour ; le prélat ayant refusé de comparaître, on ne le ménagea plus. Comme il passait dans un village dépendant de l'évêché, Sanche voulut se faire servir, à titre de « procuration », un repas qui ne lui était pas dû. Sur le refus du curé il fit démolir les maisons que l'évêque et le chapitre possédaient en ce lieu, saisir les revenus épiscopaux, et les montures des chanoines. L'évêque interdit alors son diocèse, et pour empêcher l'archevêque de Braga, soutien habituel de la royauté, de relaxer l'interdit, il en appela à Rome. Sanche ordonna la confiscation des biens de tous les ecclésiastiques, qui avaient cessé de célébrer les offices, déclarant qu'il les considérait comme ses ennemis particuliers, et comme traitres tous ceux qui leur donnerait asile. L'archevêque de Braga somma l'évêque de révoquer le décret d'interdit. « Non ! répond le prélat, tant que le roi n'aura pas rendu ce qu'il a pris à mon église ». La guerre s'ensuit, avec toutes ses violences : clercs suppliciés, frère et parent de l'évêque incarcérés, quelques-uns mêmes aveuglés. Redoutant qu'on ne s'attaque à sa personne, l'évêque se décide à lever l'interdit et à partir pour Rome : mais le roi le fait arrêter et jeter en prison. Tout au plus le prélat parvient-il à envoyer à Innocent III un chapelain, qui partit de nuit, déguisé, et arriva au Latran, dans un état lamentable, après mille tribulations.

Le pape était encore sous le coup de l'émotion où l'avaient jeté ces nouvelles, quand il reçut de Sanche une lettre extraordinaire, par le ton et par le contenu. Nous ne la connaissons malheureusement que par deux extraits cités dans la réponse d'Innocent III. Au dire de celui-ci, elle était « indiscrète et présomptueuse » au suprême degré. Jamais prince, si puissant qu'il fût, sauf les hérétiques et les tyrans, n'avaient encore osé lui écrire, à lui ou même à ses prédécesseurs, avec tant d'arrogance et si peu de respect. Qu'avait donc écrit le roi de Portugal ?

« Parmi beaucoup d'allégations qu'il ne serait pas digne de nous de reproduire, tu as affirmé d'abord que nous prêtions volontiers l'oreille à tous ceux qui nous disaient du mal de toi, et que nous ne rougissions pas de nous exprimer sur ton compte, en public, de la façon la plus malhonnête. A quoi penses-tu donc? Les successeurs de saint Pierre n'ont pas l'habitude d'outrager autrui : ce sont eux qui, à l'exemple du Christ, supportent patiemment les injures. »

Mais le passage important était la fin de la lettre royale, dont Innocent nous donne tout au moins le résumé. « Les prélats et les clercs de notre royaume, aurait dit Sanche Ier, ne font que simuler la religion. Il y aurait un moyen de diminuer ou même de supprimer leur orgueil et leur luxe, ce serait de leur enlever les biens temporels, qu'ils possèdent en surabondance. C'est grand dommage, pour nous-mêmes et pour nos successeurs, que notre libéralité et celle de notre père leur ait prodigué les donations. Mieux vaudrait faire jouir de ces richesses nos propres fils et nos soldats, qui souffrent la misère en se dévouant pour la défense du pays. »

« Cette parole, réplique Innocent III, n'est pas d'un prince catholique : elle sent l'hérésie. »

En effet, c'était la doctrine d'Arnaud de Brescia, et on l'attribuait, au même moment, à l'empereur Otton de Brunswick, excommunié et schismatique. Le plus extraordinaire, c'est qu'au lieu de lancer immédiatement toutes ses foudres contre le roitelet assez audacieux pour lui tenir un pareil langage, le pape traite le roi de Portugal avec une douceur relative :

« Peu nous importe ton jugement ou tout jugement humain, puisque c'est Dieu qui nous juge. Nous te prions, mon très cher fils, de te contenter de l'autorité que Dieu t'a donnée, de ne pas étendre la main sur les droits de l'Église, de même que nous, nous nous gardons d'empiéter sur les droits royaux. Laisse-nous le jugement des clercs, comme nous te laissons celui des laïques. N'usurpes pas l'office d'autrui, pour ne pas subir la vengeance divine et le châtiment du roi Osias. De tels abus de pouvoir déshonorent ta mémoire auprès des hommes et ta conscience auprès de Dieu. Rends l'évêque de Coimbra à la liberté, restitue-lui ce que tu lui as pris, donne-lui satisfaction pour les dommages causés à son église, apaise aussi la majesté divine que tu as offensée. Sinon, sache que nous aimons mieux servir le roi du ciel que les rois de la terre. Tu nous es cher dans le Seigneur, et ton honneur nous est précieux, mais nous qui devons la justice à tous, nous ne déserterons pas la cause de l'évêque, qui est celle du droit. »

Tant de mansuétude s'explique par ce fait, que l'Espagne entière se préparait alors à une action décisive contre le musulman. La papauté ne pouvait pas rompre avec un des chefs de l'armée, qui devait remporter, l'année d'après, la retentissante victoire de las Navas de Tolosa. Avant tout, l'intérêt de la chrétienté et de la croisade!

Etait-ce bien du reste, la pensée personnelle du roi de Portugal, qu'exprimait la fameuse lettre? Sa rédaction était l'œuvre du chancelier Juliano, et il fallait que Sanche Ier, qui ne savait sans doute pas écrire et ignorait le latin, se fît à son premier ministre. Innocent III ne cacha pas à l'archevêque de Compostelle que cet intermédiaire l'inquiétait.

« Nous avons entendu dire que le chancelier du roi interprète à son maître, autrement qu'elles ne doivent l'être, les bulles que nous lui adressons, et même qu'il supprime les passages susceptibles de déplaire aux oreilles royales. Nous te prions de faire présenter au roi et lire *par ton clerc* la lettre que, nous lui envoyons. Il faut avertir le chancelier, que s'il ne veut pas encourir notre indignation et la colère du roi, il devra s'abstenir de pareilles pratiques. »

Dans cette période du moyen-âge, les rois avaient beau partir en guerre, sévir en actes et en paroles, ils n'allaient jamais jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au schisme. Leurs peuples ne les auraient pas suivis. Eux-mêmes, d'ailleurs, si engagés qu'ils fussent dans la lutte, ne cessaient pas de partager les croyances, les superstitions, les terreurs de leurs contemporains. La peur de la mort amenait, même chez les ennemis les plus déterminés de l'Église, un changement d'attitude, dont l'histoire de ce temps offre mille exemples. Et c'est alors que le pouvoir religieux reprenait l'avantage.

Au moment où il bataillait avec tant d'âpreté contre l'épiscopat et le pape, Sanche Ier tomba gravement malade. Désespérant de guérir, il quitta Coïmbra et se retira, en pénitent, chez les moines d'Alcobaça.

« Sachez, écrivit-il de là à ses chevaliers et à ses bourgeois, que je suis vraiment en péril : aussi je vous demande de prier pour moi le Seigneur, la bienheureuse Vierge Marie et Saint-Vincent, martyr, afin qu'ils me rendent la santé de l'âme et du corps. »

Il se réconcilie avec l'évêque de Porto, qu'il laisse revenir dans sa ville natale. Il accepte toutes les conditions que les envoyés du pape lui imposent : réparation de tous les torts causés à Martinho Rodriguez et à ses pareils, confirmation des privilèges généraux du clergé, donations aux évêques, aux moines et aux clercs, suppression des libertés municipales de Porto, rentrée en grâce de l'évêque de Coïmbra. C'était le triomphe du clergé local, et aussi de l'Église universelle. Innocent III était inscrit sur le testament de Sanche Ier pour un legs de cent marcs d'or, et il recevait du roi une lettre où celui-ci le suppliait de valider, en les confirmant, ses dispositions dernières, la répartition de son héritage entre ses enfants et toutes ses donations pieuses. Il lui demandait aussi de renouveler l'absolution, que l'archevêque de Braga lui avait accordée, pour tous les abus de pouvoir et toutes les violences dont le clergé portugais avait été victime.

« Dieu qui t'a rendu malade corporellement » lui répond Innocent « a donc guéri la maladie spirituelle par laquelle tu l'avais si gravement offensé. » Par les deux lettres du 26 et du 27 mai 1211, il confirme l'absolution de l'archevêque, dispense le roi de la pénitence imposée (un pèlerinage à Rome) et déclare valides toutes les clauses du testament, à une exception près. Sanche avait disposé des biens de certaines abbayes royales. Ici encore, Innocent III se crut obligé de maintenir le droit de l'Église contre la volonté de ce mourant : « Il est bien entendu qu'en attribuant ces monastères, tu n'as pensé qu'aux pouvoirs et aux revenus du patronage, car la loi canonique refuse aux laïques le droit de disposer des bénéfices des clercs ».

Dernière leçon qui fut perdue pour le roi de Portugal. Quand cette lettre arriva à destination, il était mort depuis six semaines.

ACHILLE LUCHAIRE,
de l'Institut.

SOUVENIRS D'UN HOMME D'ÉTAT DU SECOND EMPIRE (1)

30 mars 1858. — Que dire de la nomination du général Espinasse au ministère de l'Intérieur? On a voulu avoir sous la main un homme énergique, mais c'est un homme brutal, sans intelligence politique aucune, présomptueux et paresseux. De pareils choix font un mal incalculable. Il ne faut pas défier ainsi l'opinion publique. Il est impossible que cet homme-là reste quelque temps encore au pouvoir. Ce serait une calamité.

—

10 avril 1858. — Le général Espinasse n'a pas l'ombre d'idée de ce que c'est que l'administration. Il ne connaît ni les hommes, ni les choses. Il pèse sur la conscience publique comme un cauchemar, ce n'est pas même un sabre intelligent. Il fait sottises sur sottises. Il fait publier au *Moniteur* des foules de circulaires sans aucune espèce d'intérêt (*sic*) et que ses prédécesseurs n'ont jamais faites publier (*sic*). Ne pouvant et ne sachant rien faire, il veut faire croire qu'il fait quelque chose et il fait publier des circulaires !

Il y a quelques jours, il recevait une députation de la ville de Lille, qui venait demander quelques modifications ou des tolérances sur les règlements des servitudes militaires. Le général Espinasse finit par répondre : « Mais qu'est-ce que tout cela vous fait? Qui vous dit que, dans quelque temps, vous serez encore *ville-frontière* ? » Cette réponse fit une profonde impression sur les membres de la députation, qui s'imaginèrent que nous allions avoir la guerre et que nous allions reprendre la frontière du Rhin. La nouvelle se répandit dans Paris et arriva jusqu'à l'Empereur, qui fit venir le général Espinasse et lui reprocha la légèreté de sa réponse : « Que voulez-vous, Sire, reprit le ministre, je ne suis pas un homme politique ! »

—

Mai 1858. — La circulaire du ministre Espinasse aux préfets sur la vente des biens des hospices a produit une de ces impressions, qui font à un gouvernement un mal très grand. Ce pauvre ministre veut forcer, en les menaçant, toutes les commissions administratives des hospices à vendre les propriétés appartenant à ces établissements, pour pouvoir leur procurer des revenus plus considérables. Le principe de la vente est bon en soi, mais il est souverainement impolitique de le généraliser. Il peut être utile de faire vendre les biens d'un hospice et désavantageux d'aliéner ceux d'un autre hospice. Ce pauvre ministre gâte tout ce qu'il touche.

—

14 juin 1858. — Enfin, nous voilà débarrassés du général Espinasse. Cette chute sera une véritable détente pour l'opinion publique. Personne ne comprenait plus rien à l'existence d'un homme qui a si gravement compromis le gouvernement de l'Empereur, qui a fait opérer en France des arrestations sans intelligence, sans discernement aucun, qui a pris pour de la fermeté et de l'énergie des mouvements de brutalité et d'emportement soldatesques, qui a fait, en un mot, une Dobrutcha à l'intérieur, comme il en avait fait une en Orient. Le plus curieux de l'affaire, c'est qu'il croyait se perpétuer au pouvoir; il n'avait nullement la conscience de sa profonde nullité et de sa complète inexpérience. Il paraît que l'Empereur avait essayé de lui faire comprendre depuis quelque temps que son rôle était fini ; il faisait la sourde oreille. C'est alors que l'Empereur a envoyé de Fontainebleau, dimanche soir, 13 juin, une dépêche, qui lui annonçait la nomination de M. Delangle comme ministre de l'Intérieur et de son élévation, à lui Espinasse, à la dignité de sénateur.

La nomination de Delangle a produit un très bon effet, il vient dans un bon moment, s'il sait en profiter. *Cedant arma togæ*. Comprendra-t-il bien son rôle? Saura-t-il être tout à la fois ferme et modéré? Aura-t-il l'intelligence des institutions actuelles, ou bien viendra-t-il aussi aggraver le mal de ce gouvernement? Ce mal consiste, dans mon opinion, en ceci : le gouvernement de l'Empereur a à se préserver de deux choses ; des *orléanistes* et de l'*orléanisme*, c'est-à-dire des fonctionnaires qui sont franchement orléanistes, qui aspirent au rétablissement de cette dynastie, et des fonctionnaires qui, tout en servant loyalement l'Empereur, poussent de toutes leurs forces à la pratique de l'orléanisme, du gouvernement parlementaire et bourgeois.

Je connais M. Delangle; c'est un homme d'une très belle intelligence comme homme judiciaire, si je puis ainsi parler, mais il n'a pas d'idées politiques; c'est un esprit qui s'effraye facilement, très enclin à la réaction dans un sens étroit et bourgeois, quelque peu sceptique, d'un caractère cassant. Mais enfin il faut le juger à l'œuvre. Cependant si le passé peut faire préjuger de l'avenir, on peut dire hardiment que M. Delangle sera loin d'être à la hauteur de sa situation. Nommé par l'opposition membre de la Chambre des Députés sous Louis-Philippe, au bout de quelques mois, il déserta les rangs de son parti, pour se placer sous le drapeau des centres et au bout de quelque temps, il était nommé procureur général à la Cour de Paris. Son grand talent d'avocat

(1) Voir la *Revue Bleue* des 15, 22 et 29 février 1908.

faisait espérer qu'il ferait un bon procureur général. Il fut détestable. Dans l'affaire Teste devant la Cour de Paris, au lieu de faire entendre la grande voix de la morale publique outragée, au lieu de s'inspirer des lumières d'une haute raison et d'un cœur élevé, au lieu de parler la langue d'un vrai magistrat, il n'eut que des paroles d'insulte contre un ancien *ami*. Son échec fut complet. Il eut plus de succès comme avocat général et comme procureur général à la Cour de cassation. Comme premier président à la Cour de Paris, il fut remarquable par la promptitude avec laquelle il comprenait les affaires et par la nerveuse netteté de la rédaction de ses arrêts; mais il a laissé une réputation de magistrat *passionné et partial*. Il a été peu ou point bienveillant pour ses anciens confrères; il croyait commander le respect en les traitant avec rudesse; le respect ne se commande pas, il s'impose, et, pour qu'on vous l'accorde, il faut dans le caractère une noblesse et une élévation que M. Delangle ne possède pas et qu'il ne possédera jamais. Aussi je crains fort qu'il ne soit un assez médiocre ministre de l'Intérieur, parce qu'il sera raide avec les faibles et souple avec les forts, plein de passion et peu scrupuleux sur les choix et les faveurs à accorder. On verra.

—

28 juin 1858. — Un décret qui a paru ces jours derniers a créé un ministère de l'Algérie et des colonies. La direction en a été confiée au prince Napoléon. Que sortira-t-il de cette combinaison faite de pièces et de morceaux arrachés à différents ministères? Au ministère de la Guerre, de la Marine, de la Justice, de l'Instruction publique! Les points de contact sont innombrables et par conséquent les causes de conflit et de choc; c'est une machine très compliquée, qui ne peut fonctionner que sous l'action de moteurs de nature différente. Si le mouvement n'est pas uniforme, il est à craindre qu'elle ne se détraque bientôt; le prince Napoléon, qui est actif et intelligent, mais qui a l'esprit *brouillon* et inquiet, ne se contentera pas de rester dans la route qui lui est tracé; il voudra empiéter sur les attributions de ses collègues et les amoindrir le plus qu'il pourra.

Voilà pour la question spéciale du ministère de l'Algérie et des Colonies; mais l'entrée du prince dans le gouvernement, sa participation directe aux affaires pourra avoir une portée considérable en bien ou en mal. Pour moi qui le connais, qui connais l'âpreté de ses rancunes ou de ses haines, l'impétuosité et la mobilité de son humeur, le peu de fixité de sa volonté qui change suivant les obstacles qu'elle rencontre, son caractère dominateur sur ceux qui fléchissent devant lui ou qui sont à son service et qui, par conséquent, dépendent de lui; pour moi qui le connais, dis-je, je n'augure rien de bon de son entrée au pouvoir. Il apportera dans toutes les questions son esprit d'ardente contradiction et de malveillance très décidée vis-à-vis de tous ses collègues; en un mot, il sera un élément dissolvant au lieu d'être une force pour le gouvernement de l'Empereur. Je désire me tromper et je serai heureux d'avoir tort.

Le prince Napoléon a manqué jusqu'ici à sa mission; il a, tant que cela a dépendu de lui, contrecarré la politique de son cousin, en tout temps et dans toutes les circonstances. Le servira-t-il un peu mieux dans l'avenir? J'en doute.

Dans le cas d'une régence — ce qu'à Dieu ne plaise — il trouverait dans l'opinion publique une grande force par l'appui même qu'il donnerait au Prince Impérial, appui très décidé et sans arrière-pensée; alors son rôle serait grand et beau et rachèterait bien des fautes. Si, au contraire, il restait neutre pour se réserver, ou si, surtout, il faisait quelque tentative pour s'emparer du pouvoir, il serait brisé comme verre car malheureusement il n'est aimé de personne et nulle part.

—

26 août 1858. — Voilà un mois que le ministère de l'Algérie et des Colonies est créé et il n'a pas fait un pas. Sa constitution est fort difficile, il paraît que c'est un véritable tohu-bohu! Chaque chef de service tire à soi le plus qu'il peut; aucun d'eux n'est assez habile pour monter cette machine dont on ne peut ajuster les rouages. Un fait est venu encore compliquer cette situation déjà fort embrouillée.

Le maréchal Randon, gouverneur de l'Algérie, qui avait demandé quelques concessions pour ne pas se trouver dans une situation par trop amoindrie, n'ayant pas obtenu satisfaction, a très nettement donné sa démission à l'Empereur, au ministre de la Guerre et au prince Napoléon, à qui il écrit une lettre très digne, mais très ressentie (*sic*) et puis il est parti immédiatement pour Grenoble. Cette démission a jeté le désarroi dans le ministère; l'Empereur avait refusé la démission du maréchal au moment de la réception du nouveau ministère, parce qu'il voulait probablement garder un homme au courant des affaires algériennes, afin de diriger un peu toutes ces inexpériences qu'on mettait à la tête de la nouvelle administration. En un mot, le ministère ne bat que d'une aile, comme on dit; on ajoute que le prince traite ses collègues avec un sans façon et une hauteur incroyables et ils courbent le front! Cependant on prétend qu'ils ont fait entre eux une espèce de ligue contre le prince, qui, paraît-il, voudrait démanteler ce ministère. Ce serait là le secret de leur résistance; ils combattraient *pro aris et focis*.

—

27 août 1858. — M. le comte Waleswski, ministre des Affaires étrangères, n'assiste pas aux Conseils des ministres, quand l'Empereur est absent. Il semble vouloir protester contre la présence au Conseil du prince Jérôme et du prince Napoléon ; car, du temps de M. Abbatucci, il ne manquait jamais de prendre part aux travaux du Conseil des ministres, en l'absence de l'Empereur.

—

10 janvier 1859. — Les paroles de l'Empereur à M. de Hübner continuent à défrayer toutes les conversations. On les commente de mille façons et cependant, il est impossible de se cacher derrière un doigt pour ne pas se faire voir. Il est évident que nos rapports avec l'Autriche ne sont pas amicaux et qu'ils le deviendront tous les jours beaucoup moins. Il est évident que la situation de l'Italie est la pierre d'achoppement de la politique européenne depuis longtemps et que plus on différera la solution plus elle deviendra grosse de dangers et de périls. La France a le plus gros intérêt à ne pas laisser l'Autriche non seulement étendre sa puissance en Italie, mais même se fortifier et prendre définitivement possession dans le royaume lombardo-vénitien.

L'Autriche en Italie serait toujours une menace pour la France, ou pour mieux dire une cause de faiblesse. Il n'est pas bon que nous ayons à nos côtés une puissance de premier ordre, qui, d'un jour à l'autre, peut venir s'adosser aux Alpes. Je ne dis rien des causes permanentes de révolution, que la présence de l'Autriche maintient, grossit et envenime en Italie. L'Autriche a contrecarré autant qu'elle a pu la politique de la France pour la question moldave-valaque ; l'Empereur a donc eu raison de dire à M. de Hübner qu'il *regrettait* que les rapports avec le cabinet de Vienne ne fussent pas aussi amicaux que par le passé, mais qu'il le priait de dire à l'Empereur d'Autriche qu'il lui conservait les mêmes sentiments d'estime et d'*affection*.

—

Mars et avril 1859. — Dans le monde politique et dans les hautes régions, on est décidément contre la guerre; on essaye d'ameuter l'opinion contre elle. Le ministre de l'Intérieur notamment, M. Delangle, ne cesse de tenir des propos incroyables et déclare que c'est une folie ! Au Sénat, au Conseil d'État, au Corps législatif, dans les salons, ce n'est qu'un cri, qu'une clameur; on dirait que nous ne sommes plus en France, que nous ne sommes plus cette nation fière et généreuse, prompte à affronter un danger et à défendre vaillamment une grande cause, qui est aujourd'hui d'un grand intérêt pour nous; j'espère que l'Empereur ne se laissera pas fléchir par ces clameurs. Si l'Autriche refuse de se soumettre à la condition du désarmement que propose l'Angleterre et si elle passe le Tessin, l'empereur doit tirer l'épée et affranchir l'Italie ; car l'Italie affranchie sera pour la France, suivant les cas, ou un tampon ou une épée.

La guerre est déclarée ; nos troupes sont en marche !! Quoi qu'on dise la guerre sera circonscrite.

Le départ de l'Empereur pour l'Italie a été une véritable ovation. Le peuple parisien l'a littéralement acclamé ! le frémissement patriotique et plein de sens politique du peuple de Paris a gagné même une partie des classes supérieures, qui jetaient une formidable clameur contre la pensée d'une guerre.

—

24 mai 1859. — La nouvelle du brillant combat de Montebello a réchauffé et exalté les esprits. L'esprit guerrier de ce pays-ci se réveille ! Il est curieux de remarquer avec quelle fièvreuse impatience on attend des nouvelles de la guerre. Mais il n'est pas moins curieux de constater que maintenant, en général, tout le monde a confiance.

—

5 juin 1859. — On a appris hier la victoire de Magenta. Les esprits s'exaltent de plus en plus. On se demande des nouvelles de tous les côtés, on s'aborde avec ardeur pour recueillir les moindres détails.

—

25 juin. — Le canon tonne aux Invalides, grande bataille, grande victoire, crie-t-on dans les rues de Paris, l'allégresse est extrême.

—

30 juin 1859. — La victoire de Solférino a été fêtée avec des transports de joie qui tenaient du délire !

—

23 juillet. — Paix de Villafranca ! Joie des uns ! Désappointement des autres ! Je sors de chez La Guéronière, directeur de la presse; il était atterré ! Il disait que l'Empereur avait commis une faute énorme, etc...

J'ai essayé de le rassurer ; j'ai tâché de lui démontrer que l'Empereur avait été loin, qu'il ne fallait pas oublier que l'impulsion qu'il avait donnée aux affaires italiennes irait jusqu'au bout; qu'en effet, pour tout homme clairvoyant, il était évident que l'Italie était plus mûre qu'on ne le pensait pour accomplir ses nouvelles destinées.

— Voyez, ai-je ajouté, tous les petits princes fuyant et abandonnant leur trône avant même que notre armée ait franchi les Alpes ! Quel indice ! L'Empereur, qui connaît admirablement la situation des affaires en Allemagne, résoudra la question vénitienne par la question allemande dans un temps plus ou moins éloigné. En s'arrêtant à Villafranca il donne au monde une preuve de grande modération, qui ne sera pas perdue pour l'avenir, etc...

—

16 avril 1859. — La rentrée de l'armée d'Italie a Paris a été splendide !

Ces figures bronzées, ces drapeaux en loques, tout cela élevait l'âme et l'arrachait à ses préoccupations matérielles, qui dominent trop, hélas ! certaine classe de la société !

—

12 juillet 1861. — Je reprends mon journal interrompu depuis quelque temps. L'Impératrice semble avoir une influence marquée sur la marche politique. Elle a poussé à maintenir le pouvoir temporel du pape ; elle est très hostile à Victor-Emmanuel. Il y a quelque temps, ayant appris le mariage de la princesse Pia, la seconde fille du roi d'Italie, avec le roi de Portugal, elle s'adressa à M. de Païva, le chargé d'affaires du Portugal et lui dit : — « Comment votre roi peut-il épouser la fille de ce gueux, de ce brigand, de Victor-Emmanuel ? »

On affirme, en outre, que c'est elle qui nous a mis sur les bras cette détestable affaire du Mexique, poussée, semble-t-il, par quelques intrigants espagnols, comme les Almonte, les Hidalgo, etc.

(*A suivre.*) ABBATUCCI.

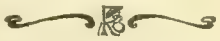

LES GRANDES MIGRATIONS OUVRIÈRES

Le conflit qui s'est prolongé, durant des mois, entre l'Amérique et le Japon, et qui s'est doublé d'un conflit moins aigu entre le Canada et le Japon, a évoqué un problème d'un intérêt international : celui des migrations des foules. A coup sûr, on s'est demandé, non sans émotion, comment se règlerait le litige entre Washington et Tokio, et si les deux gouvernements sauraient écarter une guerre également déplorable pour eux et pour l'humanité. Mais au-dessus de cette question particulière, est apparue une question plus large. L'Amérique et le Canada ne sont pas les seules contrées qui reçoivent des immigrants, et qui tâchent de se défendre contre leur débordement ; mais en Europe aussi, il se trouve des États, la France en première ligne, où l'afflux des étrangers qui s'établissent à demeure, a soulevé des susceptibilités et des appréhensions. Le peuple japonais n'est pas le seul qui fournisse des recrues à l'émigration, et qui tâche d'évacuer par ailleurs des effectifs surabondants, mais les Hongrois, les Croates, les Bohémiens, les Polonais, les Italiens se transportent, d'un continent à l'autre, par quantités grandissantes.

Les migrations d'hommes, et plus spécialement les migrations de travailleurs en quête d'emploi et de salaires, — car les gens riches ne changent guère de patrie — constituent, à proprement parler, une des caractéristiques de notre époque dans le domaine économico-social. Qui n'a vu, dans nos grandes gares parisiennes, arriver des convois de personnes hâves, maigres, mélancoliques, aux vêtements défraîchis, qui se pressent et se suivent, sans oser faire un pas isolément : lamentables troupeaux, dont les agents des Compagnies transatlantiques sont les bergers. Sans garder aucun souvenir de nos monuments, de nos places historiques, ces malheureux passent d'un réseau à l'autre : Napolitaines aux mouchoirs multicolores, Serbes aux longues bottes, Russes du Sud, reconnaissables à leurs bonnets et à leurs barbes. Toutes les langues résonnent dans les omnibus où ils s'entassent. Pleins d'espoir, désertant à jamais la terre natale, les pentes du Vésuve ou les bords de la Volga, ou la Puszta hongroise, d'où le propriétaire les a chassés, ils s'en vont vers l'inconnu. On leur a dit que là-bas, au delà des mers, à des milliers de kilomètres, l'usine flamboyante les attend et les réclame, ou que la plaine féconde de l'Argentine sollicite leurs bras, et ils partent dans une hallucination, dans un rêve de fortune. Paris et le Havre ou Bordeaux n'en aperçoivent chaque année qu'une infinitésimale fraction. Les grands ports, par où ils s'embarquent vers le Nouveau-Monde, sont Hambourg et Brême pour les Scandinaves et les Allemands, Odessa pour les Russes, Fiume pour les Balkaniques, Trieste pour les Autrichiens de langue germanique, Naples pour les Italiens du Sud. Ces deshérités enrichissent les entreprises de navigation. Songez donc que, chaque année, les passagers d'entrepont comptent par centaines de milliers, parfois par millions, et qu'ils acquittent toujours d'avance leur dû.

Jadis la vieille Europe seule expédiait, sur la jeune Amérique, son trop plein de citoyens, et voici que la vieille Asie attaque la jeune Amérique par son autre versant. Tandis que New-York et Baltimore reçoivent les convois de blancs, San-Francisco et Vancouver sont envahis par les Jaunes. Les foules innombrables de la Chine, de l'Inde et du Japon, passent les mers, elles aussi, en quête d'emplois. L'Afrique et l'Australie ont connu et connaissent encore les assauts pacifiques de ces gens d'Osaka, de Shangaï et de Bombay, qui ne peuvent plus subsister dans leur pays d'origine, et ainsi s'élabore la confusion des races, des nations et des idiômes. Toutes les théories nationalistes succombent devant le fait brutal, devant la poussée instinctive, qui entraîne d'Est en Ouest, et d'Ouest en Est, mais rarement du Nord au Sud, ou du Sud au Nord, des contingents considérables de sans-travail.

Ce mouvement de peuples n'évoque-t-il pas ceux qui se produisirent du IIIe au IXe siècle, dans l'Europe occidentale, et qui, par brusques saccades, amenè-

rent dans les contrées qui sont aujourd'hui la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, la Hollande et les provinces du Rhin, de puissants effectifs accourus de l'Orient. Sans doute, à première vue, des distinctions essentielles s'imposent entre les invasions des barbares, comme l'on a dit, — quoique ces barbares aient régénéré le monde latin, — et les migrations ouvrières de notre âge. Il n'y a rien de commun, en apparence, entre les Visigoths, les Hérules, les Bulgares, qui se précipitèrent sur la Gaule Cisalpine ou Transalpine, ou sur l'Ibérie, en cohortes serrées, la lance au poing, la menace à la bouche, et les tristes émigrants d'Agram, de Temeswar ou de Reggio, qui vont solliciter humblement une place dans les aciéries de Pittsburg, ou les mines du Névada. A l'approche de ceux-ci, on ne ferme plus matériellement les portes des cités, — et le sang ne ruisselle plus sur leur passage. Mais, par ailleurs, d'étranges affinités, des affinités capitales apparaissent entre ces phénomènes séparés par tant de siècles. Lorsque les hordes en peaux de bêtes se ruèrent sur les frontières de l'Empire romain, elles fuyaient devant la famine, la terre appauvrie et stérilisée ; elles ne se déplaçaient point pour satisfaire un caprice, pour explorer des régions nouvelles, pour goûter l'âpre plaisir de saccager et de tuer. Quand les Jaunes ou les Blancs de nos jours traversent les mers dans l'entrepont des grands navires, c'est que la famine les guette eux aussi, et que leur patrie leur est inhospitalière et cruelle. Ils courent éperdûment, ainsi que les Vandales ou les Goths, vers le soleil, je veux dire vers la subsistance et la vie. Comme les bandes des Alaric et des Genséric vinrent fondre leurs éléments dans les vieilles nations groupées sous les aigles impériales, ils s'en vont se perdre dans les peuples en formation, qui tourbillonnent de la baie d'Hudson au Cap Horn, et dont ils augmentent sans relâche les effectifs. A chaque instant, ces migrations continues brisent les cloisons traditionnelles, et remanient les caractères des races ; elles détruisent même les races en les mêlant dans le creuset bouillonnant, où tombent pêle-mêle Aryens, Sémites et Touraniens. L'histoire recommence sous une forme originale, à neuf cents ans, à quinze cents ans d'intervalle.

Il n'est pas aisé de dresser exactement la liste des pays qui fournissent à l'émigration, et des pays qui reçoivent des immigrants. Pourtant quelques chiffres sont nécessaires, si l'on veut se rendre compte de cet échange incessant qui s'opère à travers les terres et les Océans.

Bien entendu, c'est l'Amérique du Nord, ou même les États-Unis, qui se sont ouverts le plus largement, au moins jusqu'à une date proche, à l'afflux extérieur ; on peut même dire qu'ils lui doivent tout, en ce sens que sans cet afflux, ils n'existeraient point. De 100.000 personnes en 1841, les entrées passaient à 428.000 en 1854, à 789.000 en 1882 ; elles retombaient à 114.000 en 1894 et à 129.000 en 1898, pour remonter au-delà du million en 1905 et à près de 1.300.000 en 1907. Plus de 25 millions d'êtres humains ont ainsi débarqué sur le littoral de la grande République, de 1820 à 1907, mais ce qui est assez suggestif, c'est que les éléments ethniques qui ont la prépondérance aujourd'hui dans cette pénétration annuelle, ne sont point ceux qui marquaient leur prééminence au début. Depuis 1905, les Italiens, les Austro-Hongrois et les Russes l'emportent de beaucoup sur les Anglais et les Allemands qui, jadis, composaient de vraies cohortes d'invasion. Les sujets de Victor-Emmanuel, de François-Joseph et de Nicolas représentent aujourd'hui 66 p. 100 du personnel total de l'immigration, alors qu'en 1880 encore, ces trois nationalités n'y comptaient que pour 10 p. 100 ; les Anglais et les Irlandais qui s'inscrivirent au nombre de 1.189.000 pour la période 1885-1894, atteignent à peine à la moitié pour la décade 1894-1905 ; quant aux Allemands, de l'une à l'autre, ils ont fléchi de près des trois quarts. A côté des contingents slaves, les Japonais ne sont qu'une petite troupe, 30.000 au plus, mais c'est cependant sur eux que s'exerce l'hostilité des Californiens, — car, plus que tous autres, ils déprécient les salaires et s'interdisent de dépenser.

Le Canada, de 1901 à 1905, a reçu 520.000 voyageurs venus par l'Atlantique ou le Pacifique. De 1900 à 1905, l'Argentine s'est enrichie de la sorte de 700.000 citoyens, qui se sont adjoints aux 2.300.000 qu'elle avait recrutés de 1851 à 1900. Plus de 2 millions d'individus se sont installés au Brésil, de 1855 à 1904. Voilà pour les contrées d'outre-mer, mais il ne faudrait pas croire que les États européens n'aient pas à compter avec les importations d'hommes. La Belgique possède 206.000 étrangers, la France 1.051.000, en majorité Belges et Italiens, la Grande-Bretagne, 400.000, l'Allemagne 780.000.

Maintenant quels sont les pays d'émigration ? Je signalerai, en première ligne, l'Italie qui, de 1901 à 1905, a perdu 2.865.000 de ses habitants : 1.540.000 ont gagné les deux Amériques, le reste s'étant dispersé un peu partout. Durant ces mêmes cinq années, 140.000 Allemands sont partis par Hambourg, Brême et Lubeck, pour l'Union ou le Brésil. De 1898 à 1905, 552.000 Espagnols ont franchi les mers, tandis que dans la seule année 1905, 260.000 Anglais, Ecossais, Irlandais s'en allaient aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, ou dans l'Afrique Australe. Il est regrettable que ni le Japon, ni la Chine ne donnent une statistique annuelle de leurs sorties de coolies et d'ouvriers. Quoi qu'il en soit, on n'évaluera pas à moins de deux millions 1/2 le

chiffre des iufortunés qui, tous les douze mois, abandonnent la mère-patrie, sans grand esprit de retour et qui, souvent, vont végéter misérablement à des milliers de kilomètres de la localité où ils sont nés.

Entre ces migrations et les crises de toutes sortes qui éclatent dans les grands États, et aussi dans les petits, on peut établir, à chaque étape de l'histoire, une filiation logique. L'attrait des pays neufs, de ceux où l'on croit soudain découvrir des trésors miniers inépuisables, ou des ressources agricoles d'une richesse sans précédent, ne suffirait pas à déterminer des exodes en masse. L'homme ne se déplace que s'il y est contraint par la nécessité urgente. Si, à certains moments, des flots se sont déversés sur les placers de Sacramento, de Ballarat, de Coolgardie ou de Johannesburg, ce n'est pas seulement que l'or exerçât sa séduction, c'est que l'Europe traversait de redoutables épreuves.

Les événements politiques ont pu, à diverses reprises, provoquer des transferts de foules. On a constaté leur rôle à cet égard, au lendemain des avortements de 1848, après la Commune aussi, aujourd'hui encore, après le retour de le compression policière en Russie. Les persécutions religieuses ne sont pas non plus étrangères à ce mouvement, comme l'attestent les embarquements incessants des juifs de Pologne, de Bessarabie, ou de Roumanie, à destination des contrées les plus diverses.

Mais le grand facteur des migrations ouvrières demeure la détresse économique, qui accompagne les krachs successifs, ou qui mieux résulte de l'insuffisance permanente des emplois disponibles, et que les krachs accroissent périodiquement. Après avoir vécu pendant des siècles replié sur lui-même, le vieux monde a soudain bouleversé sa structure, dans les cent dernières années écoulées. Tour à tour, tous les Etats européens ont connu une révolution, qui a substitué la machine à l'outil à main, la grande usine à l'atelier domestique, la production concentrée à la production disséminée. Partout où elle a promené son énergie victorieuse, cette révolution a brusquement voué à la misère des milliers, des centaines de milliers d'hommes, et ceux-là affolés, s'enfuyaient au loin, pour se refaire une existence. L'émigration croissait, au fur et à mesure que la population augmentait, parce que l'excédent des ouvriers inoccupés tendait plutôt à se développer qu'à se restreindre. Même dans les phases de prospérité manufacturière, l'exode continuait, (l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse offrent des exemples frappants), et tout à coup, quand la dépression et la catastrophe survenaient, les sorties doublaient, triplaient, quintuplaient. L'Europe capitaliste ne peut pas nourrir tous ses enfants.

Mais le malaise économique ne se manifeste pas seulement en permanence, ou par intervalles, dans la fabrication industrielle. Il sévit plus brutalement encore dans le milieu agricole. Depuis que le monde entier, pour les céréales, pour les sucres, ne forme plus qu'un marché unique, en dépit des taxes douanières, la surproduction, qui correspond réellement à une sous-consommation, apparaît chronique. L'universalité des citoyens du globe serait assez nombreuse, sans doute, pour absorber toutes les denrées arrachées au sol par le travail des paysans, mais elle n'est pas assez riche pour les payer, et comme la production augmente annuellement, la crise agraire s'accentue annuellement aussi. Elle exerce même, au point de vue qui nous intéresse, une action plus soutenue et plus profonde que les crises industrielles. C'est parce que le revenu foncier diminue à peu près sans trève, et que les salariés ruraux ne peuvent plus suffire à leurs besoins, que les contrées demeurées surtout agricoles : la Croatie, la Serbie, la Hongrie, la Russie méridionale, la Pouille, la Calabre, la Sicile expédient des effectifs croissants d'émigrants. Les Trade's Unions du Canada et des Etats-Unis signalent avec angoisse, le changement qui intervient dans la nature de l'émigration. La majeure partie des Blancs et aussi des Jaunes qui arrivent à San Francisco, à Vancouver, ou dans les ports atlantiques, sont des travailleurs de la terre, et comme ils sont habitués à des salaires inférieurs à ceux des ouvriers d'usine, ils s'embauchent dans l'industrie à des prix dérisoires. C'est l'intrusion des Magyars, des Slaves du Sud, et des Napolitains, ou encore des Japonais et des Indous, qui est partout considérée comme dangereuse, beaucoup plus que celle des Ecossais, des Prussiens ou des Belges.

La véritable cause des migrations de notre âge est le déséquilibrement économique, qui règne constamment, sous une forme ou sous une autre, et les raisons auxiliaires, telles que l'appel des grands manufacturiers d'outre-Atlantique aux travailleurs sans exigences et sans organisation, ou les pratiques des compagnies de transport, ne jouent en l'espèce qu'un rôle de troisième plan. C'est lorsqu'on a étudié les phénomènes d'un peu près, et qu'on a reconnu leur caractère fatal, qu'on se prend à douter de la solidité effective de certaines barrières posées pour arrêter l'immigration.

Dans un grand nombre de pays qui recevaient ainsi les déracinés d'ailleurs, les pouvoirs publics, sur la demande souvent des syndicats professionnels, ont adopté des mesures, pour fermer les frontières.

L'Union américaine a pris l'initiative de cette politique d'exclusion, et l'État de Californie, en principe, a suggéré ou dicté cette initiative. Dès 1862, le gouverneur de cette grande division de la République déclarait, dans un message, qu'il fallait, par tous les

moyens, réfréner l'invasion chinoise. Dans les années qui suivirent, la Californie et le Nevada évincèrent les sujets du Céleste Empire des travaux publics, tandis que le Congrès de Washington sanctionnait, en 1880, un acte qui interdisait l'accès du territoire fédéral aux coolies venus de Shangaï. De 40.000, leur infiltration annuelle tomba presque aussitôt à 2.000, mais elle reprit ensuite, car les frontières ne sont jamais si hermétiquement closes qu'on n'y puisse découvrir une fissure. La Fédération du travail, au surplus, ne se préoccupait pas uniquement d'écarter les Jaunes, elle visait aussi les immigrants blancs, et son action devint de plus en plus pressante, au fur et à mesure que les Slaves et les Italiens remplaçaient, dans les contingents importés, les Anglais et les Scandinaves, qui se défendaient mieux contre les réductions de salaires. Le gouvernement frappa les étrangers, qui accouraient s'installer dans l'Union, d'une taxe qui, fixée à 2 fr. 50 en 1881, s'éleva à 20 francs en 1907; et en même temps, il dressa une nomenclature des personnes qui ne pourraient débarquer sur le territoire, parce qu'elles présenteraient des tares physiques.

Le Dominion du Canada adopta une méthode identique : sur la requête des Congrès ouvriers, il imposa à tout Chinois qui entrait par les ports, un droit de 250 francs d'abord, de 500 francs ensuite, puis il ferma l'accès des provinces confédérées aux malades et aux pauvres, d'où qu'ils arrivassent... Il y a lieu d'évoquer ensuite les décisions restrictives, prises soit par les États australiens envisagés isolément, soit par le Commonwealth d'Australie, depuis 1901, soit par la Natalie, soit même par l'Angleterre. Il y aurait lieu de citer les projets mis à l'étude dans certains pays européens, et qui visaient à exiger une taxe mensuelle de l'employeur d'ouvriers étrangers, ou de l'ouvrier étranger lui-même. Il faudrait enfin signaler les actes des pouvoirs publics, qui un peu partout et en France spécialement, limitent la proportion des émigrés non naturalisés, à admettre dans les travaux de l'État. Mais une énumération nous entraînerait trop loin, et il nous suffit de noter une tendance qui va se généralisant de plus en plus.

*
* *

Cette tendance, nous voudrions, en deux mots, la discuter pour conclure. On conçoit fort aisément que que dans toutes les contrées, et surtout dans celles où l'industrialisme a prévalu de fraîche date, les ouvriers en place tâchent de défendre leurs salaires contre les nouveaux venus, qui, pressés par la nécessité ou moins soucieux d'une alimentation et d'une habitation hygiénique, acceptent des rétributions inférieures. Mais il est étrange que les syndicats professionnels anglo-saxons, (car ce sont eux surtout qui manifestent de semblables velléités), puissent aspirer à introduire un protectionnisme nouveau, et à fermer des territoires aux déshérités qui cherchent des ressources, ou qui fuient devant l'oppression politique ou religieuse. Le système que la Fédération américaine du travail, et que le parti ouvrier australien ont mis en vigueur, heurte étrangement la doctrine de la solidarité des travailleurs. La plus simple humanité commande d'éliminer certaines mesures restrictives : il est vrai que la question est particulièrement complexe, et que les intérêts en présence sont ceux, non point d'individus isolés, mais de collectivités nombreuses; et quand le Congrès socialiste international de Stuttgart, s'attaquant au problème, a conseillé aux travailleurs organisés d'attirer les immigrants dans les groupements corporatifs, pour leur donner conscience de leurs droits, il n'a point formulé une solution efficace. Avant qu'ils n'entrent dans les groupements corporatifs, ces immigrants ont déjà avili les salaires, et lorsqu'ils s'y affilieront, d'autres étrangers leur auront déjà succédé, qui auront prolongé ou aggravé l'avilissement.

En réalité, nous nous trouvons ici devant un phénomène, celui des migrations ouvrières, qui découle du régime économique lui-même, et qu'il ne dépend ni des pouvoirs publics, ni du prolétariat de supprimer dans la structure présente de la société. Pour l'abolir, il faudrait abolir la misère ; pour clore l'ère des transports de foules, il faudrait donner à chacun, dans sa terre natale, une vie assurée, éteindre le chômage, niveler, à chaque instant, l'offre et la demande de bras.

C'est lorsqu'on apprécie la fatalité mécanique, organique, de ces migrations ouvrières, qu'on reconnaît la parfaite inutilité de toutes les décisions gouvernementales, promulguées pour les enrayer. Malgré les taxes, malgré les visites médicales, malgré les prohibitions absolues, les Slaves, les Italiens, et même les Jaunes, s'abattent en quantités croissantes sur l'Amérique anglo-saxonne. Que si par hasard un État réussissait à fermer totalement ses frontières, il s'exposerait à une déclaration de guerre, et à une invasion armée, qui serait cent fois plus cruelle et plus ruineuse pour ses travailleurs, que l'invasion pacifique des voyageurs d'entrepont. Cette pénétration des races et des prolétariats, les uns par les autres, se poursuivra au mépris des réglementations et des volontés les plus absolues.

PAUL LOUIS.

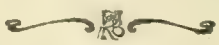

LA CORRESPONDANCE DE MARAT

(*Documents inédits*)

S'il était permis aujourd'hui de la reconstituer dans son ensemble, la correspondance de Marat serait le document le plus vivant et le plus complet qui pût éclairer le mystère de cette tête prodigieuse. Dans les débris dispersés qui nous en restent, rien n'est banal ni indifférent. Le tumulte d'une vie fiévreuse y roule avec fracas; une longue période de dix-huit années, de 1775 à 1793, s'y reflète tout entière, sous des apparences toujours changeantes et passionnées.

Mais ce n'est là qu'une infime partie de la correspondance réelle de Marat. Ses lettres semblent avoir été l'objet d'une destruction systématique, ou les victimes d'une destinée impitoyable. Des milliers qu'il dut écrire, un petit nombre seulement ont subsisté, les unes par quelque grâce du hasard, les autres par les soins mêmes de Marat. Si l'on fait abstraction, en effet, des lettres insérées par Marat dans ses journaux et dans ses pamphlets, que reste-t-il de cette volumineuse correspondance, une des plus actives qu'un homme public ait jamais entretenue? Aucune liasse n'a été conservée dans son ensemble. Les originaux autographes sont rares et isolés : il faut les rechercher patiemment, l'un après l'autre, dans les collections publiques ou particulières, sans autres points de repère que les brèves mentions des catalogues.

Si la correspondance privée de Marat s'est trouvée presque complètement anéantie, sa correspondance publique, c'est-à-dire les lettres qu'il adressa aux États-Généraux, à la Convention, aux tribunaux, aux corps constitués, suffirait, à elle seule, à composer un recueil assez abondant; mais, là encore, une sorte de destinée fatale a voué ces lettres à la destruction et à l'oubli. « J'ai écrit plus de vingt lettres à nos seigneurs des États-Généraux », dit Marat. Une seule nous reste : c'est Marat lui-même qui nous l'a conservée. Un peu plus tard, en octobre 1789, puis en août 1790, nouvelles lettres à l'Assemblée : rien ne nous en est resté, pas même une analyse. Enfin, à la Convention elle-même, les lettres de Marat n'ont pas un sort meilleur : on refuse de les lire. Lafayette d'abord, puis Roland, font surveiller et intercepter la correspondance de l'Ami du peuple. Il n'est pas jusqu'aux lettres écrites à la Société des Jacobins qui n'aient été parfois perdues pour l'histoire. En novembre 1792 et en juin 1793, Marat écrit aux Jacobins des lettres dont nous ne connaissons pas le texte. Enfin, quand des descentes de police, comme celle du 22 janvier 1790, ou des décrets de la Convention, comme celui du 4 ventôse an III, amènent la découverte et la saisie d'un certain nombre de lettres de Marat, ces documents disparaissent à leur tour, sans qu'il soit possible d'en suivre la trace.

Toutes ces circonstances contribuent à multiplier les difficultés qui s'opposent à un recensement complet des lettres de Marat. C'est là cependant un travail nécessaire, car l'intérêt d'une telle correspondance ne consiste pas seulement dans la lumière qu'elle apporte à l'étude psychologique de Marat; il consiste encore dans la valeur historique des documents.

Marat lui-même attachait une grande importance à sa correspondance. Non seulement il conservait avec soin et classait minutieusement les lettres qu'il recevait; mais, malgré le labeur fiévreux auquel il se trouvait condamné, il ne négligeait pas de prendre copie des lettres qu'il écrivait lui-même. Le 22 janvier 1790, on saisit chez lui 357 lettres, qu'il n'avait point détruites, bien que la plupart d'entre elles n'eussent qu'un intérêt médiocre. Après sa mort, on trouva parmi ses papiers un dossier sur lequel il avait écrit ces mots : *Ma correspondance*. C'était vraisemblablement le recueil où il recopiait ses propres lettres, car le procès-verbal de l'inventaire semble indiquer qu'il s'agit d'un manuscrit et non d'un assemblage de lettres diverses. Quand, le 20 novembre 1783, il écrit à son ami Roume de Saint-Laurent une longue lettre relative à son établissement en Espagne, il la fait suivre d'une série de pièces justificatives, parmi lesquelles se trouvent la copie d'une lettre qu'il avait écrite, quatre ans auparavant, au comte de Maillebois, et la copie de quatre billets adressés à Condorcet en avril et en mai 1780. Plus tard, en 1789, il promet de publier un jour les lettres qu'il a précédemment écrites aux Etats-Généraux, ce qui indique assez la précaution qu'il avait prise d'en conserver le texte. Enfin, en novembre 1790, publiant dans l'*Ami du peuple* la lettre d'un correspondant, il s'excuse, comme d'un cas tout à fait exceptionnel, de n'avoir pas pris copie de sa réponse, et de ne la donner que sous une forme approximative.

Malgré tant de précautions, ce qui nous reste de la correspondance de Marat se ramène à un total assez modeste. Mais, en dépit des mutilations qu'elle a subies, cette correspondance demeure si vivante, elle précise tant de détails, elle éclaire si bien les aspects divers de l'Ami du peuple, qu'elle offre, en définitive, pour chacune des deux périodes de la vie de Marat, un intérêt réel et profond. Ces deux périodes, si distinctes, nous les retrouvons ici,

dans ces lettres quotidiennes. Nous les retrouvons jusque dans le ton du style, qui se fait plus âpre, plus amer, plus éloquent, à mesure que la bataille révolutionnaire se déchaîne et grandit. Les lettres qui s'échelonnent de 1775 à 1789 se rapportent, pour la plupart, aux travaux scientifiques de Marat; celles qui suivent sont presque toutes consacrées aux événements politiques. Les lettres de cette seconde partie sont naturellement les plus nombreuses, mais, comme elles sont en même temps les plus connues, ce sont peut-être, en définitive, celles qui ont trait à la première période de la vie de Marat qui apportent le plus de révélations, le plus de détails nouveaux. Aucune d'elles cependant n'est antérieure à l'année 1776. Toute l'existence de Marat en Angleterre reste dans l'ombre.

La correspondance politique de Marat s'ouvre à la date du 27 juillet 1789 et se termine au 5 juillet 1793. Si elle est beaucoup plus riche que la correspondance des années précédentes, c'est que Marat a pris soin lui-même de nous conserver les plus importants de ces documents, en les reproduisant dans ses feuilles. *L'Ami du Peuple*, *le Journal de la République française*, *le Publiciste de la République française*, contiennent une multitude de lettres adressées tantôt à un homme public, tantôt à quelque correspondant particulier, tantôt encore aux Jacobins ou à la Convention. Mais ici surgit une difficulté presque insurmontable. Un certain nombre de ces lettres ne sont que des lettres ouvertes, une sorte de forme littéraire qui permet à l'auteur de parler plus directement, plus personnellement à celui qu'il veut atteindre. D'autres, placées à la suite d'une lettre de quelque lecteur, ne sont que des réponses fictives, des commentaires publics, qui ne peuvent en aucune manière prendre place dans l'ensemble d'une correspondance.

Dès lors, le problème, singulièrement complexe, consiste à pénétrer le véritable caractère de chacune de ces lettres, à distinguer celles qui sont réellement des lettres de celles qui n'en ont que l'apparence, à faire en définitive un choix sans erreur.

On comprend cependant qu'un choix de cette sorte ne puisse guère s'accomplir sans erreur; les indications qui paraissent les plus sûres ne le sont point absolument, et ne peuvent suffire à exclure toute critique. Le travail d'élimination doit donc, autant qu'il est possible, trouver ses bases à la fois dans l'analyse même du document et dans les circonstances extérieures qui l'accompagnent. Tout ici a son importance, tout concourt à préciser et à identifier le caractère de cette correspondance si diverse. C'est qu'en effet, ici plus que partout ailleurs, la méfiance est nécessaire. Marat lui-même nous la conseille. Dans l'exemplaire de l'*Ami du peuple* qui était entre les mains de Simone Évrard, et qui porte des notes autographes de l'auteur, Marat avoue à plusieurs reprises qu'un certain nombre des lettres qu'il prétend avoir reçues sont des lettres simulées. Ailleurs, il raconte, pour expliquer les similitudes du style, que lui-même les rédige à nouveau. De telles habitudes font craindre que, par une sorte de supercherie calculée, et bien qu'aucune de ses propres remarques ne porte sur les réponses qu'il adresse à ses correspondants, il n'ait parfois inséré, à la suite de lettres fictives, des réponses, naturellement fictives aussi. En réalité, il est bien rare que l'étude attentive des textes n'amène point quelque précision. Quelquefois un mot suffit pour déterminer exactement le caractère d'une lettre. Quand, par exemple, il termine une réponse en disant : « Voilà, mon cher concitoyen, le seul commentaire que je me permettrai sur votre lettre »; quand, s'adressant au rédacteur des *Révolutions de Paris*, il dit : « Je prie mes lecteurs de croire que je ne fais point cette observation pour en tirer vanité », ou bien : « J'ai fait voir, Monsieur le rédacteur, que vous êtes un plagiaire »; quand, s'adressant à Guadet, il dit, dans le cours de sa lettre : « Ce qui précède n'est que pour le lecteur; voici qui n'est que pour vous »; quand il dit encore, dans une réponse à un correspondant : « En attendant, je dois prouver aux lecteurs sensés que mes craintes ne sont que trop fondées »; quand, écrivant à la Convention, et obligé de fractionner son adresse, il écrit, au début de la seconde partie : « Je reprends avec vous le fil de mes observations »; il dissipe lui-même tous les doutes, et la forme épistolaire n'est ici qu'un artifice. D'autres fois, le titre donné à la lettre est par lui-même assez significatif; et quand Marat intitule : *Dénonciation de M. de La Fayette*, la lettre qu'il lui adresse dans le numéro 147 de l'*Ami du peuple* (28 juin 1790), il en indique assez clairement le véritable caractère. D'autres fois encore, il s'adresse, au cours de ses réponses, à d'autres personnages que son correspondant, ce qui n'est explicable que si la lettre n'est pas une lettre personnelle. Des formules comme celles-ci : « Je m'empresse d'inviter le cher patriote Saint-Huruge à tirer ses concitoyens de peine sur son long silence... J'invite tous les bons citoyens à se présenter en nombre suffisant pour être écoutés... Je félicite votre bataillon de cette expédition honorable, et j'invite celui de la Sorbonne à l'imiter... Je somme ici le maire de faire consigner... Nous invitons les sections du Théâtre-Français et de Saint-Jacques... Citoyens, voilà un échantillon des horreurs... J'in-

vite tous les bons citoyens de Chantilly à surveiller leur curé... Dans l'impuissance de me rendre à mon poste, je somme Thuriot, Saint-Just, Laignelot, de prendre les moyens les plus propres à anéantir enfin les suppôts de la chicane... » écartent toute équivoque et révèlent, sans doute possible, que les réponses qui les contiennent ne sont point des lettres privées. Pour une autre lettre, publiée dans le n° 555 de l'*Ami du peuple* (20 septembre 1791), et intitulée : *Lettre de l'Ami du peuple à Mlle F****, aucun indice ne permettrait de se prononcer, si Marat, là encore, ne venait à notre aide. Dans un placard qui a pour titre : *Marat, l'Ami du peuple, à ses concitoyens les électeurs*, et qui parut le 10 septembre 1792, il déclare catégoriquement que cette lettre fut adressée à sa destinataire « par la voie de son journal », ce qui revient à dire qu'elle n'est point une lettre proprement dite. Il n'est pas possible non plus d'accepter les réponses à des lettres dont l'auteur ne paraît pas être connu de Marat. C'est le cas, par exemple, pour les réponses que l'on trouve dans les numéros 294 (28 novembre 1790), et 420 (5 avril 1791) de l'*Ami du peuple*, et 115 (7 février 1793) du *Journal de la République Française*. Enfin, le ton général de certaines autres suffit à les rendre suspectes et à les faire écarter de la correspondance de Marat.

Par les mêmes procédés de critique, mais appliqués en sens inverse, il devient possible de justifier presque rigoureusement le choix des lettres qui, puisées dans les journaux de Marat, méritent cependant de figurer dans sa correspondance personnelle. Pour un certain nombre d'entre elles, Marat prend soin d'indiquer leur date exacte, qui ne concorde pas avec celle du numéro qui les contient. Il n'y a point de meilleure preuve que la lettre a son existence propre, qu'elle est réellement indépendante du journal où elle se trouve insérée. Quelquefois, Marat lui-même nous donne une indication décisive : c'est le cas de la lettre au citoyen Heintzler (*Ami du peuple* du 18 novembre 1790) que Marat rapporte de mémoire, parce qu'il a oublié d'en prendre copie. Quelquefois encore, la certitude pour un cas isolé s'étend, par référence, à tous les cas analogues. En voici un exemple assez curieux. On pourrait croire que les lettres de Marat à Camille Desmoulins, dans l'*Ami du peuple*, ne sont que des formes de polémique. Leur allure, leur longueur, et les digressions qu'elles contiennent, sembleraient le démontrer. Il n'en est rien. L'une d'elles, et précisément celle qui a le moins, parmi toutes, le caractère d'une lettre privée, puisqu'elle contient tout un article, a été retrouvée par Matton dans les papiers de Camille Desmoulins, et publiée par lui dans sa *Correspondance inédite de Camille Desmoulins*. Il est donc permis de penser que les autres lettres de Marat ont, comme celles-ci, été envoyées à leur destinataire.

Ainsi rétablie dans ses limites les plus vraisemblables, la seconde partie de la correspondance de Marat, si elle est mieux connue que la première, n'en présente pas moins plus d'un détail nouveau et curieux. Elle nous apporte d'abord quelques documents relatifs aux poursuites dont il fut l'objet en janvier 1790 : une lettre au Tribunal de police à la date du 13 janvier 1790, plusieurs lettres à M. Quinquet de Monjour, et cinq ou six lettres adressées à Mlle Victoire Nayait, qui dirigeait l'imprimerie de Marat. Ces billets sont encore conservés aux Archives Nationales, dans le dossier du procès, et ils sont, jusqu'à présent, restés inédits. Ils furent trouvés dans les poches mêmes de Mlle Nayait; ils ne portent point de date, mais ils sont certainement tous du mois de janvier 1790. Les voici :

Mademoiselle Victoire, bonsoir et à mes amis. Donnez, je vous prie, un acompte de 81 livres à Laporte en tirant reçu et stipulant sur le reçu : « sauf à régler le compte qu'il a produit. »

Je prie M. Favié de presser le prote et de promettre le pourboire pour les caractères.

Vous donnerez une avance de 150 livres, que M. Favié ne donnera qu'en recevant Laporte, à mesure.

—

Demandez à M. Favié s'il a les deux derniers feuillets de la « Réponse au district de Sainte-Marguerite ». Qu'il me les envoie, car je ne les trouve pas.

Mademoiselle Victoire fera un paquet de 4 exemplaires du numéro du 13 janvier, et de 12 exemplaires du numéro d'aujourd'hui, qu'elle adressera à MM. de l'Assemblée générale du district de Sainte-Marguerite, F. S. A., et le fera passer à M. Bouchard, au Comité de police des Cordeliers, avant une heure.

Je vous prie, Mademoiselle, de ne pas remettre un exemplaire du Mémoire au portier : vous devez sentir qu'il arrêterait tous ceux qui se présenteraient au bureau, et qu'il enlèverait tranquillement le quart du produit. Je ne l'ait pas net moi-même. Pas un exemplaire : c'est dit.

Quant aux colporteurs et aux libraires, cela est différent ; ils font aller la vente. Je n'empêche pas que vous n'en expédiiez en province : mais à condition qu'en les enlevant ils seront payés comptant, car je ne veux point de compte avec les libraires.

—

Je quitte mon journal si je n'ai pas de nouveaux caractères. Je ne veux pas être obligé de rogner mes numéros. Que M. Favié aille chez Joannès et se procure ce qu'il faut. Demain je ne veux qu'une seule composition.

J'aime mieux perdre que de faire de mauvaise besogne. Dites-moi s'il a été chez le fondeur.

—

Vous ne me marquez pas ce que vous allez envoyer aux libraires de province. Ce ne sera que des prospectus et des avis, car je ne veux point de compte avec personne. Tout au comptant, s'il vous plaît.

On me dit que M. Chaumet a passé deux heures à écrire ce que deux individus lui ont dicté. Que cela n'arrive plus à l'avenir. Que ceux qui viendront apportent des notes toutes faites, et faites-les signer au corps-de-garde.

—

Mlle Victoire est priée de se défier de Bradel, de ne jamais parler de moi devant lui, de recommander à MM. Duprat et Chaumet de ne jamais en dire un mot ; elle est priée aussi de prévenir le fils cadet de M. Chaumet de se trouver au bureau et de suivre, sans faire semblant de rien, la porteuse ou le porteur du présent billet.

Envoyez-moi le numéro où je parle de la déposition de M. de la Rivière ; je crois qu'il a paru il y a 8 à 9 jours.

Avez-vous envoyé de ma part le Mémoire à M. Shefkell ? Si vous ne l'avez pas fait, faites-le remettre au plus tôt.

Je prie de ne pas finir de brocher tous les Mémoires ; on serait obligé de les découdre pour mettre un nouveau titre de seconde édition. Qu'on arrête, s'ils ne sont pas finis.

Qu'on s'informe où paraît la contrefaçon.

*
* *

Même au milieu de la période la plus agitée de sa vie politique, Marat ne négligeait point tout à fait la surveillance des éditions de ses œuvres scientifiques. La lettre adressée à son éditeur, Méquignon, le 28 février 1792, en fait foi. La voici :

A M. Méquignon l'aîné, rue des Cordeliers.

Mes compliments à M. Méquignon.

Il y a près de trois ans que je n'ai réglé compte avec lui. Sur les livres que je lui ai remis à vendre pour mon compte, moyennant la remise convenue, je le prie de vouloir bien remettre à M. Feveaux, porteur de ce billet, la note et le montant des articles vendus, de même que la reconnaissance des articles qui restent invendus.

Le porteur est autorisé à donner reçu en mon nom. Ce billet en servira de garantie.

Le Dr Marat.

Paris, ce 28 février 1792.

Remise convenue :
Sur les *Mémoires d'optique* à 8 livres, trente sols ;
Sur les *Recherches du feu*, vingt-deux sols ;
Sur les *Recherches d'électricité*, trente sols ;
Sur les *Notions d'optique*...

Comme les comptes soldés avec M. Méquignon en font foi.

*
* *

Enfin, dans la même période, quelques autres lettres inédites, celle au citoyen Collet en mai 1793, celle à Xavier Audouin en juin 1793, nous montrent l'activité de Marat dans ce rôle d' « œil du peuple » dont il avait assumé la tâche dévorante. Voici, par exemple, ce qu'il écrit à Collet :

Au citoyen Collet, commissaire des guerres.

Le citoyen Boussard doit être mis en liberté en vertu du décret rendu depuis quelques jours pour fautes d'indiscipline. Je ne puis croire que vous mettiez de la passion à le retenir en prison. Je demande l'exécution de la loi, et charge sa femme de me donner avis de ce qui aura été fait.

Je vous salue fraternellement,

Marat, député à la Convention.

Paris, ce 16 mai 1793.

Dans la longue série des lettres qui s'échelonnent de 1789 à 1793, il n'y a point de lacune profonde. Les événements s'y succèdent ; quelques grands noms de la période révolutionnaire, Necker, Camille Desmoulins, Lafayette, Petion, y apparaissent avec éclat. On y peut trouver, surtout dans les lettres à Camille Desmoulins et à la Convention, quelques-unes des pages les plus brûlantes et les plus prophétiques de ce tumultueux génie.

Leur éloquence nerveuse et solide fait regretter, à la fois pour la psychologie de Marat et pour l'histoire, que cette correspondance ne puisse pas être reconstituée dans son ensemble. Mais la perte est d'autant plus sensible, que, parmi ces lettres disparues, il en est dont nous connaissons l'importance capitale. Telles sont, par exemple, les lettres de Marat aux États-Généraux, celles à Barbaroux et à Brissot au temps de leur amitié, et surtout cette lettre mystérieuse que reçut Danton, en septembre 1792, que Marat détruisit lui-même, et dont on ne connaît ni le texte ni même l'objet précis. La correspondance complète de Marat eut été, pour l'histoire de la Révolution, un document inestimable. Jamais peut-être, en effet, un homme n'a laissé palpiter son cœur avec une sincérité aussi passionnée, avec des accents aussi tragiques. C'est le destin même de la Révolution, qui roule dans cet orage, dans ces cris, dans ces plaintes, où passe sans cesse l'ombre désespérée de Cassandre. Telles qu'elles sont cependant, mutilées, déchirées, saignantes, ces lettres sont précieuses, car elles portent en elles quelque chose de cette fièvre de liberté et de justice, qui consumait l'âme de Marat.

Charles Vellay.

LA FORCE DE L'INSTINCT

Debout à l'arrière de son bateau plat, garni de bancs, Toussaint Chicot, le passeur de Chéroy, le reins cambrés, les mains noueuses serrant la perche de frêne, remontait l'Yonne à grands coups de son croc, dont le fer râclait les roches au fond de l'eau claire.

Il s'arrêtait par instant entre des haies soyeuses et mouvantes de roseaux; ses épaules larges, sa tête lourde, tavelée de taches de son, disparaissaient soudain, penchées sur l'eau; puis, de la rive, on voyait de nouveau surgir sa haute taille.

A travers les joncs, des éclats de lumière, des reflets d'argent scintillaient; les nasses d'osier, toutes mouillées et enrubannées de longues herbes molles, laissaient couler au fond du bateau, comme des bourses qui se vident, les gardons, les tanches, les perches et la « blanchaille », pareille à une cascade d'écus neufs.

Quand il eut relevé une douzaine d'engins qu'il replaçait aussitôt, Toussaint Chicot s'assit avec un soupir de satisfaction.

En sifflotant il bourra sa pipe et, l'ayant allumée, il prit les rames allongées au fond du bateau, les accrocha aux taquets et, virant d'un coup, il traversa la prairie de roseaux et d'herbes où dormaient ses nasses et redescendit lentement le courant.

Une fumée d'or s'en allait au-dessus de l'Yonne, éclatante, sous le soleil, comme une jonchée d'armures.

L'un en face de l'autre, et se regardant par toutes les fenêtres de leurs maisons étagées sur les pentes, les bourgs de Sancy et de Chéroy miraient dans l'eau leurs clochers semblables drapés de lierre, fleuris de giroflées et bourdonnant du vol incessant des ramiers.

A cinquante mètres en aval, la rivière était maintenue haute par un ancien barrage et, du côté de Chéroy, tout près de la berge, un déversoir laissait couler le trop-plein, qui s'engouffrait avec un mugissement de cataracte entre deux digues trapues.

Toussaint aborda, en face, la rive canalisée de Sancy. Il attacha son bateau à un anneau de fer encastré dans la maçonnerie d'un quai et, prenant un filet grouillant de poissons, il sauta à terre.

— Lazarette va être joliment contente, murmura-t-il.

Sous ses cheveux roux, ses yeux gris un peu naïfs eurent un éclair de joie tendre et, en hâte, il se dirigea vers les premières maisons du bourg.

Au moment où il allait frapper à la porte d'une petite cassine dont les fenêtres basses donnaient sur le quai, il s'arrêta, le regard surpris, un pli barrant son front étroit et têtu.

Une fusée de rires frais comme le chant d'une alouette jaillissait d'une fenêtre entr'ouverte... Une voix d'homme attendrie et discrète s'entendait par instant et, comme Toussaint restait là tout pâle, une femme, la figure avenante, les cheveux gris tirés sous le bonnet blanc, poussait la porte et se trouvait en face du pêcheur interdit.

— Tiens, te voilà, Toussaint!... fit-elle, la voix joyeuse... Tu arrives à point, mon garçon !... Lazarette va t'annoncer son mariage avec Jean Bérier... Tout le monde est enfin d'accord et tu seras le premier à savoir la nouvelle... Allons, entre donc!...

— Non, Madame Luzy, répondit Toussaint avec effort... Je venais seulement apporter du poisson à Lazarette... des tanches et des perches... vous savez... ce qu'elle préfère... Aujourd'hui, je n'ai pas le temps d'entrer... je r'viendrai !...

Et posant sur le seuil son filet gonflé et ruisselant, il s'enfuit sans répondre à l'appel surpris de la bonne femme.

Il courut à son bateau, détacha l'amarre et, hâtif, il remonta la rivière, s'enfonça dans la forêt verte des joncs et, se voyant seul, il laissa tomber sa tête entre ses mains et ne bougea plus.

*
* *

Lazarette Luzy mariée à ce Jean Bérier, un freluquet, qui avait quitté le bourg, portait jaquette et chapeau et grattait du papier chez le notaire de Joigny !... allons donc !... C'était impossible !...

Est-ce que ce n'était pas lui, Toussaint Chicot, qui aimait, depuis qu'elle était au monde, cette fine Lazarette, menue comme une chênevotte, jolie à ravir avec ses yeux bruns rieurs et caressants, sa bouche humide et moqueuse, son front blanc auréolé d'or pâle.

Depuis des années, plusieurs fois par jour, il avait « passé » entre Sancy et Chéroy la petite couturière, qui s'en allait travailler ici et là... Plusieurs fois par jour il avait tenu sa petite main douce entre ses doigts rugueux et, souvent, pour lui épargner le pas entre la berge et la planche de son bateau, il l'avait prise entre ses bras, la gardant une seconde serrée contre lui, pendant qu'elle riait... comme tout à l'heure il l'avait entendue rire !

Et il évoquait Lazarette tout près de ce Jean Bérier dont les cheveux lisses, les yeux noirs et la moustache relevée avaient séduit le cœur léger de sa petite amie.

Ses poings durs se fermèrent, et, tout de suite, une haine se dressa en lui, formidable, irrésistible contre l'heureux vainqueur.

Son âme simple n'admit pas un instant le choix de Lazarette. Il n'était qu'un paysan, mais il sentait

instinctivement, dans son cœur lourd de tendresse, tous les héroïsmes prêts à éclore.

Il se jugeait surtout lésé par la perte de cet amour.

Car Lazarette lui devait la vie : un jour, il l'avait retirée de l'eau, devant le lavoir, quand elle était petite... Il avait, une autre fois, en pleine nuit d'hiver, couru chercher le médecin de Joigny et l'avait ramené de force, à temps pour sauver l'enfant atteinte du croup...

Certes, bien d'autres gens vivaient encore grâce à lui, mais que lui importait les autres?

Il ne se trouvait aucun mérite à plonger sous l'eau ou à s'accrocher aux naseaux d'un cheval emporté; seule la pensée que la beauté de Lazarette, que cette jolie chair blonde et tiède, étaient un peu son bien, donnait quelque valeur à sa réputation de « Terre-Neuve », célèbre dans la vallée, à sa fonction de sauveteur.

Jean Bérier n'avait aucun droit sur Lazarette ; il volait un bien qui ne lui appartenait pas, voilà tout, et Toussaint le traiterait comme un voleur, qu'on peut tuer, quand il envahit votre propriété!

C'était donc entendu; il tuerait Jean Bérier... Une tranquillité lui vint après cette décision, et le cœur presque apaisé, il ramena son bateau à Chéroy, où se trouvait sa cabane de passeur.

*
* *

La chance favorisa Toussaint Chicot.

Après le déjeuner de onze heures, il avait « passé » Lazarette de Sancy à Chéroy, où elle était obligée de finir une « journée » et Jean Bérier, demeuré chez la mère de la jeune fille, devait aller chercher sa fiancée vers huit heures.

Lazarette n'avait pu parler de ses noces futures au passeur, car d'autres gens traversaient la rivière en même temps qu'elle et elle avait seulement manifesté un peu de surprise maussade à le trouver réservé, avec une sorte de gravité qui ne lui était pas habituelle.

Elle retira même avec humeur ses mains, qu'il lui avait prises pour l'aider à sortir du bateau et qu'il semblait vouloir garder un instant.

Elle ne comprit pas davantage le regard étrange qui tomba sur elle, passionné et soumis.

« Grand nigaud »! murmura-t-elle, en sautant légère sur la rive, pendant que lui-même pensait : « Ne crains pas, petite Lazarette..... Je vais te débarrasser de Jean Bérier!.... Et tu seras à moi, comme il convient, quand tu sauras combien je t'aime! »

L'après-midi se passa sans impatience pour Toussaint. Il était sûr de lui!.... Il savait que ce soir-là, vers huit heures, il tuerait Jean Bérier..... Oh! son projet était net, d'exécution facile, d'une tragique simplicité!....

Dans la soirée, au moment où le soleil caché derrière les coteaux bourguignons allumait des incendies aux fenêtres hautes de la vieille chapelle de Saint-Julien, Toussaint attendit donc dans son bateau l'appel du fiancé de Lazarette.

L'Yonne glissait rapide et murmurante, charriant de l'or et de l'azur. Une poussière blanche montait au-dessus du déversoir dont le mugissement emplissait toute la vallée, et, de son embarcadère, le passeur apercevait les remous de l'eau, qui semblait se gonfler avant de disparaître de l'autre côté du barrage; des plis profonds, comme d'une étoffe lourde, s'arrondissaient aux tournants des digues, où le courant resserré semblait attirer toute la rivière.

Des « racanettes » chantèrent un instant dans les joncs... Une dernière volée d'hirondelles glissa bruyante et rapide... Puis, tout s'assombrit... l'eau devint rousse... Les peupliers grandirent démesurément dans le crépuscule et les vernes penchés sur les berges prirent des formes étranges.

Soudain une voix appela du côté de Sancy :

— Ohé! passeur!...

Sans répondre Toussaint laissa tomber la chaîne au fond du bateau, qu'il éloigna de la rive à l'aide d'une rame.

Ces bruits s'élevaient sonores, clairs dans le silence du soir... Puis les rames balancèrent au-dessus de l'eau leur rythme assourdi et mouillé et tout de suite le bateau accosta.

— Belle soirée, Toussaint! fit Jean Bérier en sautant à l'arrière.

— Belle soirée... répéta seulement le passeur.

Il avait repris ses rames et en quelques coups atteint le milieu de la rivière.

Mais au lieu de remonter le courant en biais, son bateau glissait vers le barrage.

Il le maintint une seconde en face de la coulée du déversoir et, cessant soudain de ramer, il se croisa les bras.

Jean Bérier, dont les yeux cherchaient du côté de Chéroy et qui avait entendu des pas connus heurter les cailloux de la berge, ne comprit pas tout de suite la manœuvre.

L'arrêt des rames le surprit... Il jeta un regard sur le passeur, le vit inactif, les épaules remontées et immobiles et s'aperçut aussitôt que la barque dérivait.

Il se retourna... A chaque seconde le bruit menaçant de la chute d'eau se rapprochait.

Il lut, sans doute, une implacable décision dans les yeux du passeur, car se levant brusquement, menaçant et affolé, il s'élança sur lui pour s'em-

parer des rames et remonter le courant. Mais Toussaint — comme s'il attendait ce geste — les arrachant aux taquets, les jetait hors d'atteinte dans l'eau qui les emporta.

Puis, voulant éviter tout contact avec sa victime, il recula à la pointe du bateau et resta debout.

— C'est de la folie, Toussaint ! dit Jean Bérier... et nous allons périr tous les deux !...

Mais le passeur, toujours silencieux, secoua la tête lentement.

Lui seul connaissait bien la traîtrise de ces remous : il savait qu'au moment attendu, pendant que la barque culbuterait de l'autre côté entraînant son passager, il plongerait à fond, lui, et trouvant à trois mètres au-dessous une eau plus calme, il pourrait résister au torrent et le remonter sans peine, comme il l'avait fait plus d'une fois.

— Au secours !... cria le malheureux Jean, qui sentait le bateau fuir vers l'abîme.

Et soudain un autre cri d'angoisse jaillit du côté de Chéroy.

Toussaint Chicot avait relevé la tête et apercevait sur la berge la forme légère de Lazarette dont il avait reconnu la voix.

Elle pouvait suivre, sur l'eau luisante, toutes les péripéties du drame, sans en comprendre la cause, et assister, impuissante, à cette marche à la mort.

— Au secours !... cria-t-elle, à son tour... Toussaint, Toussaint !... si tu m'aimes... sauve-le !... Sauve Jean !...

Elle suppliait, la voix haletante, brisée, ne sachant quels mots dire, et, tout à coup, elle fondit en larmes, sanglotant, gémissant, les mains tendues vers la barque.

Toussaint s'était redressé...

Lui aussi eut comme un sanglot... une sorte de râle court, qui sortit de sa poitrine...

Un attendrissement s'emparait de lui devant cette douleur, qui palpitait dans la nuit... Il lui sembla voir la jolie bouche de Lazarette convulsée par l'angoisse ; il s'effraya des larmes qui devaient troubler la limpidité de ses yeux...

En même temps tout l'instinct de dévouement qu'il portait en lui, cette force irrésistible qui l'entraînait, sans qu'il sût pourquoi, vers ceux qu'un danger menaçait, ce besoin enfin de tendre la main et de tirer du péril, se réveilla en lui, plus ardent, plus pressant.

Déjà le bateau, dans un remous, tournait sur lui-même... Il allait se pencher sur la nappe mugissante, lorsque Toussaint s'élança sur Jean Bérier... Il le prit au collet, le souleva de sa main puissante et le renversa dans l'eau bouillonnante et rapide, pendant que lui-même s'y précipitait, en criant de sa voix, rauque qui domina le bruit du torrent :

— N'aie pas peur, Lazarette !...

Dix secondes après, la tête rousse du passeur émergeait à quelques mètres en amont du déversoir... Son bras tendu remontait devant lui Jean Bérier ; de l'autre, il fendait victorieusement le courant et gagnait la digue sur laquelle se hissa Jean aidé par son sauveteur.

Il sembla alors à Toussaint Chicot qu'il venait d'accomplir un effort gigantesque, un acte surhumain ; une lassitude brisa ses membres ; tout son être se fondit dans une tristesse infinie. Il croisa ses bras, comme tout à l'heure, avec une résignation farouche, se renversa silencieusement en arrière et la rivière, furieuse et grondante, emporta sa proie.

PIERRE VERNOU.

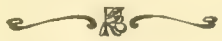

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France (1768-1828), publiés avec introduction et notes par ARTHUR CHUQUET.

Né en 1768 d'une famille de « haute finance », le baron François-Auguste de Frénilly fut toute sa vie un « aristocrate féroce » ; Louis XVIII, toujours spirituel, l'appelait M. de Frénésie. Ce frénétique aristocrate était riche, il le fut toute sa vie. Il sut avec le même bonheur sauvegarder l'intransigeance de ses « principes » et l'intégrité de son patrimoine : la Révolution, l'Empire bouleversent la France et l'Europe : en 1815 le baron de Frénilly est aussi riche, il n'est pas moins aristocrate qu'en 1789. Il n'est point de ceux qui risquent dans les conflits des hommes leur opinion ou leurs capitaux ; en présence des événements les plus graves, un Frénilly s'abstient : à peine le voit-on un instant enrôlé dans le bataillon royaliste de la garde nationale des Filles Saint-Thomas ; il assiste à la journée du 10 août en défenseur du château ; il s'échappe de la bagarre le plus aisément du monde ; il traversera sain et sauf toutes les bagarres... Il n'émigre point, vit assez commodément dans ses terres, à Paris où les autorités révolutionnaires l'inquiètent peu. Ni sollicitations, ni sommations ne feront qu'il se compromette ; une fois, il fut sur le point de songer à jouer un rôle : c'était sous le Directoire, qu'il haïssait ; Frénilly et son ami Terray, las de leur oisiveté, eussent accepté d'entrer dans la diplomatie, si on leur eût offert un poste honorable... Quarante ans plus tard Frénilly ne songe point sans terreur à cet instant de faiblesse : « Dieu sait où un premier pas m'aurait mené ! » Dieu aidant, Frénilly demeura oisif : à un

dîner chez Staël, il rencontre Bourgoing, qui lui offre le titre d'attaché à l'ambassade d'Allemagne; Frénilly, jugeant « ce début trop mince », refuse... Frénilly, oisif, gère sa fortune, se marie sous le Consulat, et sous l'Empire élève ses enfants : « Il existe, écrit-il, un métier commun à tous les états, et dont aucun ne dispense, c'est celui de propriétaire : il faut savoir administrer, accroître et défendre son bien, l'étudier, le connaître, et si le ciel m'a départi un talent, c'est celui-là, que j'ai poussé jusqu'à la minutie. » Vers la fin de l'Empire le potager de Frénilly est le plus beau de France, ses plantations sont admirées des agronomes... Frénilly n'a servi ni un régime, ni un parti; cet aristocrate, en qui survivent de solides instincts bourgeois, est riche; il juge du haut de sa fortune et de son immuable intransigeance les déboires et les palinodies de ses contemporains.

En 1814, Frénilly endosse l'habit de garde national, qu'il avait quitté le 10 août 1792; il court au-devant du comte d'Artois. Il passe en Angleterre durant les Cent jours, rentre en France après Waterloo; il écrivaille ; il ne néglige ni ses placements ni ses cultures; il multiplie ses plantations; son potager prospère ; ses revenus ne diminuent point... Les ultras le font élire député en 1821, l'introduisent en 1824 au Conseil d'État; il est en 1827 de la fournée des soixante-seize pairs.

Il émigre au lendemain de la Révolution de 1830; cet exil volontaire fut l'unique faute de sa vie : il l'expie cruellement ; il erre en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Autriche, sans pouvoir secouer un long ennui; il aime mieux « radoter que végéter »; il écrit ses souvenirs qu'il mène jusqu'en 1827.

*
* *

Frénilly pendant la plus grande partie de sa vie n'a pas d'histoire. J'ose dire que là est son essentiel mérite à nos yeux ; son abstention lui confère une espèce d'originalité... Il y eut entre 1789 et 1815, une France qui ne fit point la guerre, qui ne prit aucune part aux émeutes ni aux tumultes populaires, qui n'intrigua, ni ne complota, qui se désintéressa de la diplomatie, de la politique, de l'administration, une France passive, spectatrice quasi-muette, sinon indifférente de la plus prodigieuse aventure... Nous oublions communément cette France-là, séduits par l'autre, agissante et guerrière, audacieuse, violente, éloquente. Frénilly fut de cette France qui vécut à l'écart des discordes civiles... mais non point d'une vie humiliée ou morose; Frénilly appartient à un groupe social qui se divertit, voyage, jouit de ses châteaux en province, de ses hôtels à Paris, ne cesse de vaquer à ses intérêts, à ses plaisirs avec la plus surprenante liberté d'allures. Du Rhin aux Pyrénées, des Alpes à l'Océan, Frénilly court les routes : à peine la Terreur l'arrête-t-elle un instant; il a des terres à surveiller, des amis à visiter; il se souvient de bals innombrables; il évoque l'existence brillante et facile d'une classe sociale que les historiens n'ont point accoutumé de nous faire connaître; il l'évoque avec une extraordinaire abondance de détails précis.

Cette précision, cette abondance sont pour nous d'un grand prix. Comment toutefois n'avouer point quelque perplexité ? Frénilly écrit ses souvenirs de 1837 à 1848, au hasard de ses étapes d'exil, à Rome, à Bologne, à Trieste, à Ischl, à Innsbruck, à Gratz « pour tuer le temps »; il ne consacrera à son récit que ses « heures de lassitude », ses « mauvaises heures », « et, par exemple, je le commence aujourd'hui 24 février 1837, à Rome, parce qu'il pleut, parce que je n'ai ni la force de ne rien faire, ni le courage de rentrer pour un jour dans cette carrière des parlements qui veut de la suite et de la méditation »; il n'a point, assure-t-il, d'annales sous la main; il se trompe sur la date des faits les plus connus. Pourtant Frénilly, à quarante ans d'intervalle, reconstitue avec minutie l'itinéraire de ses excursions de jeunesse; il n'omet ni un « raoût » ni une partie de campagne; il énumère les noms de tous ceux et de toutes celles qu'il y rencontra; il crayonne d'innombrables portraits; il n'oublie ni un tic, ni un détail de toilette; il sait le nom, la figure des laquais, le nombre des carrosses, et jusqu'à la robe des chevaux... Cela ne laisse pas que d'être inquiétant, et l'on eût aimé pénétrer le secret d'une aussi surprenante mémoire : pourquoi M. Arthur Chuquet, qui illustra de notes savantes et spirituelles le texte de Frénilly, n'a-t-il point tenté d'élucider ce petit problème?

Et sans doute Frénilly ne s'appesantit point sur ses souvenirs d'enfance : adolescent, il entend que nous n'ignorions rien de ses études, de ses goûts, de ses amitiés : le voici à Reims, où deux années il étudie le droit en compagnie d'un abbé ignorant et fantasque; il voyage, découvre la Normandie, le Rhin, la Hollande, l'Angleterre ; séjourne-t-il à Paris, trois fois par semaine il est admis au cercle intime de d'Alembert; il rencontre Condorcet, « grand homme bellâtre, engoncé, sentencieux, doctrinaire, académique en tout et transpirant l'orgueil par tous les pores, haineux, jaloux, ambitieux... », l'abbé Maury, dont il admire l' « exubérance de santé, de muscles et de poumons », l'abbé Delille « fluet, exigu, cacochyme, léger comme la plume, tout nerfs et imagination, mais aplati par ce colosse de Maury », Marmontel, « papillon émérite, devenu vieux et pesants qui dormait sur trente mille livres de rente amassée,

en petits contes moraux, en petits opéras-comiques et en petits articles du *Mercure* », l'abbé Morellet, « bénéficier, prêtre sans croire en Dieu, et pensionné par l'Eglise pour la détruire, garçon philosophe quand Voltaire l'appelait l'abbé Mords-les, et passé maître dans les dîners du baron d'Holbach... » Condorcet, Maury, Delille, Marmontel, Morellet... Frénilly les oublie tous auprès de la petite Renaud, de l'opéra italien, « petite sylphide pétillante d'esprit, de grâce et de gentillesse, qui ...eût peut-être avancé beaucoup mon éducation si les chevaux de poste ne fussent venus fort à propos nous enlever ». Les chevaux de poste enlèvent Frénilly et son abbé : l'abbé et Frénilly explorent méthodiquement la Suisse ; les *Souvenirs* ne nous font grâce ni d'un relais, ni d'une auberge : désormais le flux des anecdotes coule intarissable, mais non point monotone.

*
* *

Abondance, précision, variété, variété pittoresque : Frénilly exècre les « garçons philosophes » la philosophie, l'abstraction ; il excelle à observer les mœurs dans leurs manifestations concrètes et à saisir le sens de leur évolution ; comment ne distinguerait-il pas que dès 1787 « tout dégringolait » ? Tout dégringolait : abbés et prélats arboraient l'habit court, brun ou violet ; président, magistrats se montraient en frac et en catogan ; la perruque, favorable aux distinctions sociales, étaient abandonnée de tous ; les femmes proscrivaient les paniers, remplacés par les jupes serrées et les « pierrots » ; « en panier la coquette la plus légère avait l'air d'une matrone ; en pierrot, la plus sévère matrone eut l'air d'une linotte. » Une transformation du costume décèle de nouvelles tendances d'esprit et de caractère.

« Cependant, notre abjuration n'était pas complète, nous portions encore les bas de soie blancs, les souliers à boucle, et la poudre... Nos fracs aussi conservaient quelque nuance de parure ; ils étaient de très beau drap rayé en soie, et on les relevait par une garniture de boutons très brillants et très chers...

Mais le negligé complet prenait pas à pas le dessus. Quand la botte eut passé le seuil d'un salon, la victoire fut consommée : j'ai fait moi-même cette folie d'aller l'après dîner à cheval au Bois de Boulogne en culotte de nankin, bas de soie et escarpins, et de revenir chez moi passer de petites bottes à revers jaunes, pour souper en ville. C'était le suprême de l'impertinence et la quintessence du bon ton...

Puissance de la mode qui s'impose aux plus forcenés aristocrates, et souvent trahit la contagion des idées :

« ... La Révolution était fort à l'aise dans les salons, en force dans les uns, en minorité dans les autres, mais pourtant honorablement reçue, parce qu'au lieu d'y entrer en sabots comme elle l'eût fait en province, elle entrait en escarpins, frisée et portant les noms qui trouvent toujours les portes ouvertes... Il y a beaucoup de nuances et de dégradations, beaucoup de blanc d'argent devenu gris-perle, beaucoup de couleur de rose qui tirait insensiblement sur le rouge, et déjà c'était chose peu commune de rencontrer à Paris ces couleurs primitives, nettes et tranchées, que l'isolement conservait intactes en province... »

La province ignore le jacobinisme « habillé d'airs de cour » ; Frénilly s'y attarde : à Beaucaire, la foire le retient ; il visite Montpellier, Narbonne, Toulouse, Bordeaux ; il se fixe à Poitiers ; à Poitiers Frénilly danse beaucoup, et sans doute s'initie — car il est tout le contraire d'un esprit frivole — à l'administration des vastes propriétés ; nous sommes en 1789, en 1790... Aristocrate forcené, Frénilly s'inquiète peu des événements publics : le moyen toutefois d'ignorer la Révolution qui soulève jusqu'au fond des provinces, l'épouvante ou l'enthousiasme ! Frénilly accourt à Paris pour ne point manquer le spectacle de la fête de la Fédération. Sa mère donne des dîners ; elle hérite de son oncle Saint-Waast trente mille livres de rente et l'hôtel de Jonzac, qui est une somptueuse merveille : Mme de Frénilly répare, agrandit l'hôtel de Jonzac ; elle donne des bals ; sa fille a vingt ans : « Une grande fortune, un grand mérite, de la beauté, de l'esprit, des talents ne suffisent pas pour aplanir les chemins ; il faut que ces capitaux soient placés pour qu'ils rapportent, c'est-à-dire qu'ils se trouvent en évidence, à la hauteur, au rang, au niveau qui leur conviennent pour être vus, pour être appréciés et recherchés »... Nous sommes en 1792 : l'heureux temps ! la joyeuse époque ! « *Depuis longtemps l'hiver n'avait pas été si brillant !* » ; chez sa mère, Frénilly rencontre « de la bonne et loyale aristocratie financière encore saintement murée de ses vieilles mœurs » ; ailleurs, il se frotte aux beaux esprits royalistes ; sur tous et sur toutes son invraisemblable mémoire a retenu des anecdotes touchantes, piquantes, et les légendes et les médisances qui couraient les salons... L'heureux temps : « Nous dansions, nous jouions la comédie, nous faisions des orgies de campagne : jamais on n'avait été plus en train de s'amuser. » Ce n'était point insouciance ou ignorance du péril prochain : « Nous voyions clair, nous étions sur nos gardes et préparés à tout ; mais le sentiment qui nous remplissait tous, c'était une pleine confiance, une impatience extrême d'en finir avec la canaille par un coup décisif, un vif désir qu'elle le provoquât, et une entière certitude de la victoire. » La canaille fit le 10 août : Frénilly vit le roi se réfugier à l'Assemblée :

« Le douloureux cortège se mit en marche ; il descendit

en silence le grand escalier de l'Horloge, bordé de vieilles moustaches suisses qui ruisselaient de larmes. Le roi et la reine marchaient les premiers, Mme Élisabeth suivait, entre les deux enfants... Viennent ensuite une cinquantaine de personnes de leur service. Nos deux compagnies enveloppaient le groupe... Nous restâmes au pied de l'escalier qui descendait de la terrasse. Nous n'y étions pas depuis un quart d'heure que nous vîmes avancer le long de la terrasse des sans-culottes armés de piques que surmontaient des espèces de casques rouges et noirs. A mesure qu'ils approchaient, nous reconnûmes cinq têtes que ces cannibales venaient d'abattre dans la cour des Feuillants... »

De tels tableaux sont rares dans les Souvenirs de Frénilly : la Terreur lui fut clémente : voyages et villégiatures; si la Révolution compromet un instant la fortune de ce prudent millionnaire, elle ne le ruine pas : en 1794, une sorte de famine sévit dans Paris : Frénilly a « du bon vin dans sa cave »... Je crains que nos révolutionnaires n'aient été calomniés. Frénilly boit son vin, Frénilly spécule, amasse « des magasins de sucre », et s'il y perd quelque vingt mille francs, nous ne déplorerons pas plus que lui une aussi négligeable catastrophe : Frénilly a le bon goût de n'y point insister; il préfère nous entretenir, le plus aimablement du monde, de *l'Abbé*, que Mme de Frénilly tenait de « ce malheureux Hérault de Séchelles : l'Abbé était un petit chien de Poméranie, noir comme du jais, à l'exception d'un petit rabat blanc... »

En 1795, en 1796, Frénilly « étend le cercle de ses relations » ; il est d'une petite *Académie de chansons* qui s'assemble chez son ami Vindé :

C'est là qu'en un discret asile
D'abeilles un modeste essaim
A bâti sa ruche tranquille
Non loin des roses d'un jardin.
Deux fois le mois dans un parterre
Chacune ayant bien butiné
Porte à la ruche hospitalière
Tout le miel qu'elle a moissonné.

En 1797, Frénilly a une pièce reçue aux Français, qui n'est point jouée ; il écrit un vaudeville les *Trois tantes* qui est joué et sifflé : galamment Frénilly s'enrôle parmi les siffleurs. La même année il marie sa sœur... Au reste, le Paris du Directoire n'est point mélancolique ; Mme de Frénilly donne plus que jamais des dîners; tous les samedis, elle réunit de vieux amis ruinés, « et comme chacun mangeait pour quelques jours, elle appelait ce samedi son *jour d'ogres.* »

En 1799... ah ! « Paris fut fort brillant dans cet hiver de 1799 » ; le « cercle des relations » de Frénilly est extrêment étendu si l'on en juge par les noms qu'il cite. Les modes sont pittoresques, modes masculines qui « touchent au beau idéal du ridicule », modes féminines, que l'on met en chansons :

Grâce à la mode
On n'a rien d'caché,
On n'a rien d'caché, c'est plus commode.
On n'a rien d'caché,
J'en suis fâché.

Frénilly séjourne fréquemment au château du Marais où « la vie est... douce, intime, brillante et bruyante », où l' « on fait une chère excellente... » ; les « assises » du Marais prennent fin le 1er octobre ; de là on va à Champlâtreux, de Champlâtreux à Sannois, chez Mme d'Houdetot, de Sannois à Méry, chez Christian de Lamoignon... « cette société était une volée de pigeons qui, plus ou moins nombreuse, se retrouvait toujours. »

*
* *

Frénilly qui censurera rétrospectivement les consuls, le premier consul, l'empereur, l'entourage de l'empereur, Frénilly échappe aux persécutions politiques: Frénilly s'abstient; il n'en pense pas moins; il réalise l'incroyable : il est *libre* — Frénilly est heureux. — Son abstention, sa prudence, son bonheur finissent par exciter l'attention sympathique de l'Académie; il faillit en être (du moins l'affirme-t-il) ; une malencontreuse brochure qu'il publia en 1814 l'empêcha d'être élu... Sous la Restauration, Frénilly joue un instant un rôle public : il multiplie sur cette époque les anecdotes ; il est jusqu'au bout de ses Souvenirs, précis, abondant, violent, spirituel; son livre est un répertoire d'où bien peu de contemporains sont absents ; mais encore que nous ne dédaignions pas sur la France de Louis XVIII et de Charles X le témoignage d'un « ultra », c'est sans doute la première partie des Souvenirs qui nous offre le plus de nouveauté : voici une France que l'on néglige de découvrir, une France qui ignore presque les crises révolutionnaires et guerrières, une France heureuse, voici toute une classe sociale avisée, privilégiée, égoïste — qui ne l'est point? — Lisez les Souvenirs du baron de Frénilly.

LUCIEN MAURY.

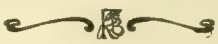

CLAIRIÈRE

Largement évasés, là-bas, en entonnoir,
Les coteaux de sapins laissent, de cime en cime,
L'aube à peine allumée au-delà du ciel noir
Couler dans le vallon comme en un doux abime.

Elle éveille d'abord les brouillards gris, dormants.
Peu à peu les effile en écharpes légères,
Puis les agrège enfin, opales, diamants
Et perles de rosée aux pointes des fougères.

Et la clairière alors tout entière apparaît :
Genêts, source qui jase, éden tiède et candide,
Où, grisés par tous les parfums de la forêt,
Paissent les faons joyeux et la biche timide.

Bain de l'âme, ô matin suave de l'été !...
Sous-bois frileux qu'argente une lueur de rêve !...
Et sur un tertre au fond brusquement piété,
Un grand dix cors bramant au soleil qui se lève !

Durant qu'il se tient, l'œil et l'oreille aux aguets,
Immobile, sans même un remuement de queue,
Tout le jeune troupeau, des hères aux daguets,
Bondit de roche en roche ou s'ébat dans l'eau bleue.

Mais un cri du veilleur retentit, rauque et bref ;
Et c'est vers la futaie une ruée hagarde,
Tandis qu'encor plus fier, le grand dix cors, le chef,
Demeure à protéger la fuite de sa harde.

C'est qu'il a reconnu, dans l'ombre du chemin,
Plus cruel aux forêts que le vent des tempêtes,
Bûcheron ou chasseur, hache ou fusil en main,
L'homme froid, meurtrier des arbres ou des bêtes.

Et lorsqu'il se décide enfin à rallier
Sa troupe, il va si noble à travers les ramures,
Qu'en la pâleur du jour naissant j'ai vu briller
La croix de Saint-Hubert entre les empaumures.

ÉMILE DODILLON.

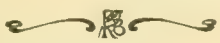

THÉATRES

Odéon : *Ramuntcho*, pièce en 5 actes de M. PIERRE LOTI.
Opéra-Comique : *La Habanera*, drame musical en 3 actes de M. RAOUL LAPARRA.

On sait assez les sentiments que je professe, et qui sont loin d'être tendres, pour les drames de M. Victorien Sardou, sur lesquels plus d'une fois je me suis expliqué à cette place. Eh bien, il faut le dire, parce que cela est, du point de vue dramatique pur, les drames de M. Victorien Sardou sont des chefs-d'œuvre, mis en face de l'ouvrage que l'Odéon vient de monter. Je laisse de côté leur valeur proprement *littéraire*, qui est... ce que l'on sait, c'est-à-dire inexistante, si par littérature on entend la saveur durable d'une belle forme traduisant à la scène une action qui se développe par les moyens d'une progression de caractères. Il est trop évident qu'ils ne répondent aucunement à une telle définition : c'est pourquoi ils ne sont, à aucun titre, de la littérature, et de moins en moins avec le temps ils paraîtront en être. Pourtant il est en eux un certain intérêt d'affabulation, une action, toute scénique je le veux bien, et jamais intérieure, qui a quelque prise sur les nerfs du spectateur. Vainement chercherait-on ce minimum de valeur dans le *Ramuntcho* de M. Pierre Loti, mis à la scène par l'auteur lui-même... en vain une action quelconque... non moins vainement une progression de caractères... et pour ce qui est de la littérature, qui, semblable à un subtil et pénétrant parfum, embaume l'œuvre romanesque, elle s'est décidément évaporée au grand air de la montagne pyrénéenne, pour ne laisser subsister qu'une aventure quelconque, sans intérêt et presque sans couleur, quels que puissent être d'ailleurs les efforts du décorateur.

Qui n'a, présente à la pensée, l'œuvre romanesque, une de celles où l'enchanteur Loti sut le mieux fondre, en une harmonieuse unité, l'intimité des personnages et la poésie du décor au milieu duquel ils évoluent. Qui ne se rappelle la souplesse et la grâce câline de Ramuntcho, la légèreté de son allure et sa marche à travers la montagne par les sentiers feutrés de mousses, cette marche si légère, qu'à peine l'oreille la perçoit-elle ? Et sa promise Gracieuse, qui ne la voit aussi, appuyant sa tête confiante sur l'épaule du bien-aimé et tendant sa lèvre au baiser qu'une fois pris elle redemande encore, sans oser le dire, par l'aveu d'un regard qui traduit son plaisir ? Ce sont images charmantes, enregistrées dans ce précieux répertoire des souvenirs qui s'animent et prennent vie à nouveau, si nous allons respirer l'air parfumé de la senteur des pins et des fleurs de montagne où vécurent ces charmants enfants. Ah ! que Flaubert avait raison d'interdire à jamais qu'on illustrât son œuvre ! Comme il savait, comme il pressentait bien, d'une psychologie certaine, ce que la fixation d'une image enlève de charme au rêve qui simplement nous en avait donné l'esquisse ! Qu'est-ce encore que cette infidélité du dessin s'appliquant à préciser un rêve de poète, auprès de cette autre infidélité, bien autrement grave, de la scène, cette traduction lourde qui constamment appuie et qui dénature ce qu'elle a la prétention de fixer ! Car ce n'est point assez que dans le *Ramuntcho* du théâtre il n'y ait rien de ce qui constitue les éléments d'une pièce de théâtre : nous nous y résignerions encore, si tout au moins il y demeurait quelque chose du parfum que nous avons respiré à la lecture, à la relecture du livre. Du vrai Ramuntcho il ne subsiste plus rien, ni de Gracieuse non plus. L'infidélité n'est plus seulement matérielle, elle est morale, et des bouts de dialogue rapportés çà et là sont inhabiles à nous rendre, si peu soit-il, de l'impression jadis reçue, qu'ils déforment quand ils ne l'annihilent pas. Singulière leçon, vivant enseignement, qui ne nous étonne point, car d'autres pièces, montées dans des conditions identiques, déjà nous l'avaient donnée, mais jamais à ce point. Souhaitons qu'elle puisse servir à d'autres écrivains, quand nous la voyons si édifiante !

Voilà pour l'auteur de *Ramuntcho*, et j'avoue ma

surprise qu'un écrivain de la qualité de M. Pierre Loti, un poète aussi subtil, n'ait point pressenti l'échec fatal où il allait. Voyons maintenant le rôle du metteur en scène, pour le moins aussi important que celui de l'auteur. Il faut bien l'écrire, puisque cela saute aux yeux de tous, et que, s'il est beaucoup de témoins pour le constater, il n'existe presque personne pour le dire, le cabinet du caissier étant, comme chacun sait, dans la plupart des journaux, l'antichambre du cabinet du critique. Nous autres, écrivains de Revues, nous demeurons donc seuls, ou à peu près seuls, à pouvoir parler : M. Antoine a une tendance déplorable, depuis surtout qu'il a pris la direction de l'Odéon, à confondre la mise en scène avec l'art dramatique, le pittoresque avec l'action, à substituer ce qui peut amuser le regard à ce qui intéresse et retient l'esprit. Faites, je vous prie, le compte des pièces qu'il a montées, prétexte uniquement à décoration et à tableaux vivants, sans que la moindre *action* justifie leur titre de pièces. Vous verrez combien elles l'emportent par le nombre sur les autres : La *Faute de l'Abbé Mouret*, l'*Apprentie*, *Ramuntcho*, appartiennent à ce genre qui est tout ce que l'on voudra : amusement de l'œil, pittoresque, impressionnisme cinématographique, tout, je le répète, sauf de la littérature dramatique... et je ne crois pas exagérer en disant que *Ramuntcho* n'a jamais été dépassé à cet égard. Encore dans la *Faute*, dans l'*Apprentie*, discernait-on un semblant d'action, si l'on n'y trouvait nulle progression. Mais dans *Ramuntcho* je ne distingue plus qu'une chose : un cadre énorme, qui enserre... le néant ; un échafaudage formidable destiné à soutenir une construction inexistante.

Ce sont des définitions qui semblent acceptables, pour le nouveau genre cher au directeur de l'Odéon. L'autre soir j'en entendais une autre, plus saisissante encore. « — Qu'est-ce donc qu'une telle littérature dramatique ? » demandais-je à mon voisin de fauteuil... Et il trouva cette formule d'un excellent raccourci. « — C'est un genre où les *actes* sont employés à *raconter* ce qui s'est passé dans les entr'actes. » — Pesez bien la valeur de chacun de ces mots mis en leur place, et vous constaterez que leur assemblage, comme toute bonne définition, rend un compte exact de l'objet défini. Pour conclure, on ne saurait trop le dire, et le devoir de la critique indépendante est d'y appuyer énergiquement, de tels spectacles sont la négation de l'art et marquent la perversion même de l'instinct dramatique, au moins autant et pour les mêmes raisons que les exhibitions annuelles des Salons apparaissent la négation de la peinture et manifestent, chez le public qui vient y faire son éducation de l'œil, une équivalente perversion de l'instinct plastique. Parce que, dans des décors plus ou moins scrupuleusement photographiés de la réalité, vous aurez fait passer sous nos yeux fandangos, jeux de pelote basque, bœufs pyrénéens accouplés, tous objets qui, par leur successif papillotement, sont destinés à tenir la place des passions absentes, vous imaginez peut-être avoir donné une contribution importante à l'art dramatique, lorsqu'en réalité vous n'avez fait qu'exciter une fois de plus la badauderie parisienne, en transportant sous le faux jour de la rampe les spectacles bien autrement vivants et pittoresques que la Réalité peut offrir sous l'éclatante lumière du soleil. La seule justification du théâtre, comme de toute littérature, c'est de donner un aliment à notre esprit. Qu'est-ce, en définitive, qu'une pièce qui n'intéresse que nos yeux ?

*
* *

Justement l'Opéra-Comique vient de nous donner un drame musical : La *Habanera*, dont le poème et la musique sont de M. Raoul Laparra, qui peut fournir matière aux plus intéressants rapprochements avec *Ramuntcho*, et servir à nous éclairer par contraste sur l'importance irremplaçable de l'action au théâtre. Qu'on n'aille point exagérer les éloges que nous en faisons ! Je ne prétends pas, non certes, je ne prétends pas que la *Habanera* soit un chef-d'œuvre. Le poème en a été écrit par M. Laparra lui-même, et l'on ne s'aperçoit que trop à maint endroit que c'est là style de musicien, aux impropriétés de langue et à ce lâché dans la forme pour lequel on a forcément quelque indulgence, quand il s'agit d'un drame lyrique où l'élément musical emporte tout. La musique, si vivante qu'elle soit, est pleine d'inexpériences, surtout dans les parties vocales, inexpériences manifestement dues à ce que l'auteur ne possède pas encore les secrets de son art et qu'il ne s'est pas suffisamment entendu : défauts qui se corrigeront avec l'âge. Mais l'ensemble de l'ouvrage présente ces qualités essentielles de mouvement et de vie, parfois même un peu trop débordantes, qui constituent l'action scénique, qualités essentielles au théâtre et que rien ne remplace, sauf peut-être, en de certains sujets, telles vertus plus hautes encore de poésie et de lyrisme, qui sont l'apanage du génie.

L'action se développe sur terre espagnole, plus exactement en Vieille-Castille, région peu distante de celle où M. Pierre Loti situe son *Ramuntcho*. C'est une violente légende d'amour, tout imprégnée de la saveur du terroir et de cette implacable fatalité, issue de la conception antique, mais sentie à nouveau par des âmes contemporaines, et dont M. Loti encore nous exalta la poésie douloureuse à travers toute son œuvre, et particulièrement dans maint bref récit espagnol de ce livre saisissant : *Reflets sur*

la sombre route. N'y observe-t-il pas que tous les thèmes populaires en Espagne, récits ou chants, danses même, exaltent la volupté et la douleur d'aimer? Nulle part en terre latine, non pas même en Italie qui fut la patrie de toutes les énergies, l'amour ne fut imaginé de façon si pathétique et si violente. C'est ce que M. Raoul Laparra a tenté de rendre sensible en le condensant dans la brève et rapide action de la *Habanera.* Ramon, paysan castillan, aime Pilar, fiancée de son frère Pedro, et tout à l'heure le mariage va se faire. Il n'a que le temps de lui déclarer cet amour et de la prendre dans ses bras. Pedro revient, proclame sa tendresse devant son frère et avive par là jusqu'à la fureur l'image physique de la jalousie. Pilar s'éloigne un instant et Ramon affolé plante son couteau dans le dos de Pedro. Tous reviennent et devant le cadavre de l'assassiné font jurer à Ramon de venger la mort de son frère. Une année s'est écoulée, et le vieux père rappelle au fils sa promesse. Dans l'intérieur du patio castillan se tient un groupe de douleur : Ramon, Pilar et le vieux père, hantés par leurs souvenirs et secoués de terreur. De l'autre côté se développe la Habanera, la danse folle des jeunes gens heureux et libres de tout souci, et derrière leur groupe apparaît la forme de Pedro, visible pour Ramon seul, et qui lui déclare :

« Pense à tout lui dire
Demain avant la fin du jour.
Demain... Sinon...
Je prendrai Pilar dans ma tombe. »

Et c'est là ce qui advient au troisième acte : au cimetière et sur la tombe de Pedro, tandis qu'ils y déposent des fleurs, Pilar meurt entre les bras de Ramon.

Entraîné par l'accent dramatique de cette légende tout imbue du génie espagnol, M. Raoul Laparra s'est efforcé d'en rendre les contrastes. Et si je ne prétends pas qu'il y ait pleinement réussi, j'affirme pourtant que ce n'est pas un ouvrage négligeable, destiné à s'évader de la mémoire, comme tant d'autres succès lyriques montés sur ce théâtre de l'Opéra-Comique. Sans doute M. Raoul Laparra n'est pas dégagé encore des influences qui oppriment son souvenir et qu'il serait aisé de préciser. Quoi d'étonnant à cela, étant donné son âge? Mais il a le sentiment de la vie, du mouvement scénique et pardessus tout ce mérite d'avoir choisi un sujet où l'action dramatique primait tout. On est bien obligé de le dire et même d'y attacher plus d'importance qu'il ne conviendrait en toute autre circonstance et si des tentatives de pure reconstitution pittoresque comme *Ramuntcho* ne venaient nous renforcer dans nos idées par l'épreuve décisive de l'expérience.

PAUL FLAT.

L'ENFANCE MARTYRE A LONDRES

De Dickens et Charlotte Bromtë à Georges Moore, c'est une tradition, chez les romanciers anglais, de décrire avec une ferveur apitoyée les misères que recèlent les bas-fonds de Londres, et les plus atroces de toutes, celles dont souffrent les enfants. C'est que nulle part peut-être, il n'existe d'enfance aussi minable, aussi douloureuse, que dans cette capitale des affaires et de l'opulence. Une enquête menée par un homme de cœur, M. Geo R. Sims, dans les faubourgs de la Tamise, et dont il vient de divulguer les résultats sous ce titre : *The Black Stain*, en apporte le nouveau et affligeant témoignage.

Nous voici, « in south London », dans un intérieur d'apparence coquette. La pièce qu'occupent les parents est parée d'un piano et ornée de fleurs; dans la chambre voisine règne la plus repoussante malpropreté : sur un infect grabat, formé d'un assemblage de guenilles et d'immondices, sont reléguées deux fillettes étiques, que dévore la vermine. — Pourquoi, répond la mère, d'un ton veule? C'est que j'ai un bébé plus jeune, qui m'empêche de songer à ses aînées !

Autre home, non loin du premier ; les habitants, gens à l'aise, sont propriétaires de la maison. On entre dans un confortable salon, où apparaissent agréablement de beaux meubles, des tableaux, des bibelots. — Et la nursery? Hélas, cinq enfants y croupissent dans la saleté et la maladie. L'un d'eux, sur le plancher, mange dans une assiette puante ; un autre est secoué de sanglots hystériques ; une fillette de quinze ans cherche vainement à consoler cette marmaille loqueteuse et émaciée. — Leur mère ? Elle vagabonde dans les bars des environs.

Ce n'est point la misère, en effet, qui, dans la plupart des cas, conduit les parents à l'abandon de leurs enfants, à la cruauté : c'est l'alcoolisme. Néfaste, quand il s'empare du chef de la famille, combien n'est-il point plus épouvantable encore, lorsqu'il égare des mères !

Nous sommes « in East London ». Une femme a, depuis quelques semaines, perdu son mari, à la suite d'un accident du travail; et elle a reçu à ce propos une indemnité de 183 livres sterling (4.575 francs). Aussitôt elle s'est mise en devoir de dissiper cette somme au cabaret, avec des amies. Elle a cependant un bébé de quelques mois, qui, faute d'une alimentation convenable, dépérit. Le médecin prescrit de tenir le petit malade au repos Sa mère l'emmène à la foire; et à minuit et demi, on la trouve dans un bouge, se querellant avec six femmes ivres, près d'un matelas, où agonise le bébé!

Autre épisode, tout récent. Dans un intérieur, où végètent cinq enfants, la mère succombe. Le mari enferme les gamins avec le cadavre et va boire. Deux jours après, inquiets, des voisins forcent la porte. Ils voient l'homme, rentré ivre, étendu sur le lit, auprès de la dépouille mortelle, et les enfants attachés ensemble dans un coin, affamés, frappés d'une folle terreur.

Combien pourrait-on relater de scènes semblables d'horreur et de barbarie! Ce sont trois enfants délirants, qui entourent leur mère morte, tandis que, pris

d'un accès de fureur alcoolique, le père tape à tour de bras sur le cadavre. C'est un médecin, qui est contraint de barrer la porte à un mari exaspéré, afin d'accoucher — devant une fillette glacée d'effroi, — une femme ivre.

Ce ne sont point là, en effet, des faits isolés, exceptionnels, tels que les peut outrer l'imagination d'un reporter. Ce sont les incidents coutumiers, répétés à l'infini, de la vie de milliers d'enfants à Londres.

*
* *

« In south London » domine un autre genre de mauvais traitements à l'usage des enfants. C'est le goût du lucre qui y entraîne les parents. Dans ces misérables quartiers, les logis ne comprennent qu'une seule pièce. Des professionnels de la mendicité les occupent. Ils se servent de leur progéniture pour attendrir et convier à la charité les passants. Ils ne craignent point, par suite, de la priver de nourriture, de la couvrir de meurtrissures et de plaies, afin qu'elle inspire mieux la commisération. En exhibant ainsi des bébés souffreteux, tandis qu'elle chante d'une voix dolente, une femme réalise de gros bénéfices et s'arrange une installation délicieuse. Une mère, dans la même pensée, n'hésite point à crever les yeux d'une belle enfant de six ans, sa fillette!

Et ce ne sont point là, peut-être, les pires infortunes dont est menacée, dans l'immense métropole, l'enfance malheureuse. Car le vice des parents ou des tuteurs en inspire d'autres, plus ignominieuses. Allez plutôt à Mansion Land ou à villa Land, « in West London », qui constituent, sur les rives de la Tamise, le faubourg du crime. Les chambres s'y louent par nuit, dix pence en moyenne. Chacune d'elles abrite une famille — qui, de mœurs nomades, se déplace fréquemment pour dépister la police ou duper le propriétaire. Un seul grabat s'offre à tous, quels que soient leur âge et leur sexe; vieillards et enfants, père et filles, mère et garçons. C'est un entassement, une promiscuité indicibles.

On rencontre là des ménages incestueux, dont les nombreux enfants sont condamnés à l'idiotie ; des unions de vieillards et de jeunes femmes moins âgées que les filles du premier lit — tout ce monde vivant pêle-mêle.

Ce que j'ai vu de plus affligeant à cet égard, dit l'enquêteur, ce sont deux familles, se partageant la même chambre et la même couche.

L'une comprenait les parents, un garçon et une fille de 16 et 17 ans, et quatre enfants ; l'autre, les parents et cinq enfants! — Dans une impasse, bordée de 34 maisons, ajoute-t-il, j'ai compté 320 enfants d'âge à fréquenter l'école, dont 30 atteints de débilité d'esprit.

Ces familles dégradées n'ont en général qu'une descendance malsaine; d'ailleurs les habitudes perverses qu'elles lui donnent la dépriment bien vite; c'est ainsi que les fillettes sont livrées à des tentatives criminelles.

*
* *

Mais les plus lamentables petites victimes sont celles qu'élèvent, non point leurs parents, mais des étrangers.

Dernièrement, une dame demandait à Londres, par annonce, à adopter une petite fille. Une mère lui confie la sienne. Elle en reçoit d'abord des nouvelles satisfaisantes : le « cher ange » se développe à merveille. Puis, un télégramme lui enjoint de venir chercher à la gare cette enfant, que lui ramène tel train. Elle s'y rend et retrouve sa fillette le corps meurtri, les yeux flétris et... outragée.

On se souvient de cet émouvant fragment d'*Esther Waters* : l'héroïne enlève son bébé à l'ignoble mégère, chez qui elle l'avait mis en nourrice, et dont elle devine le sinistre projet. Il existe effectivement à Londres des matrones, qui se chargent de débarrasser de leur progéniture les parents dénaturés. Moyennant une somme fixe, elles s'engagent à garder pour toujours l'enfant, soit qu'elles le destinent à la prostitution, soit qu'elles aiment mieux le faire mourir. Dans l'un de ces « homes maternels », récemment découverts, dépérissaient six petits squelettes vivants : l'un, à un an, pesait huit livres, un autre avait le bras cassé, etc...

Ces meurtres sont quelquefois provoqués, d'ailleurs, par l'intérêt pécuniaire. Une assurance sur la vie est prise sur la tête de l'enfant, qui est privé de soins, acheminé vers le trépas — au profit du misérable spéculateur. Il est aisé, en effet, de se procurer un certificat de mort naturelle, pour obtenir le versement de la prime. Sur 115.002 petites victimes de traitements barbares, dont s'occupa, du 1er avril 1906 au 31 mars 1907, la Société nationale pour la répression de la cruauté envers les enfants, 31.518 étaient assurés pour une somme de 164.887 livres sterling!

*
* *

C'est cependant l'alcoolisme qui, neuf fois sur dix, à Londres, est la cause de la détresse et des sévices dont pâtissent les enfants. Il est peu fréquent que l'âpreté au lucre en soit le motif, plus rare encore que ce soit une perversité foncière.

Aussi ces abus sévissent-ils dans toutes les classes, et les plus pauvres n'en ont nullement le triste privilège. Des familles fort aisées en donnent l'abominable exemple. Il suffit que, le père étant retenu à l'atelier ou à l'usine, la mère s'adonne aux liqueurs fortes — vice toujours fort répandu dans la Société londonienne, — les enfants sont condamnés à une graduelle déchéance, physique et morale.

Peut-être est il moins déshonorant pour l'humanité que ce soit une aberration acidentelle, et non point sa méchanceté native, qui dicte tant d'actes indignes. Peut-être est-ce moins désespérant aussi, puisque l'alcoolisme peut être traité, guéri...

Mais sait-on l'effroyable prix dont sont payées les seules orgies, qui marquent, le samedi soir, à Londres, la paye des ouvriers et des employés? Chaque année, il meurt dans cette capitale, étouffés au lit de leurs parents, 500 à 600 enfants : la plupart de ces accidents surviennent dans la nuit du samedi au dimanche. Quel aperçu tragique!

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 11 — 5e SÉRIE — TOME IX — 14 MARS 1908

ÉTIENNE CABET

Il y a quelques jours, les journaux annonçaient la mort du dernier des Icariens, Bélune. Cette nouvelle a rappelé un instant l'attention sur la secte communiste de 1848 et sur ses prophètes. Bélune avait été, sous les ordres de Cabet, l'un des grands pontifes de la religion nouvelle, et l'un des organisateurs de cette société de Nauwoo, qui devait être un Eden, et ne fut qu'un enfer et dont, après la mort du chef, il essaya vainement d'apaiser les querelles et de sauver les débris. Depuis près d'un demi-siècle, il vivait pauvre et oublié dans une petite maison de Meudon.

Cabet n'est pas, sans doute un grand homme, mais il a eu son heure de renommée et d'influence ; au milieu de ses erreurs et de ses utopies, il fut sincère et honnête ; et l'on ne peut se défendre d'une certaine sympathie à l'égard de cet ancien Procureur Général, de cet ancien Député, renonçant aux hautes situations qu'il pouvait encore espérer en France, pour se dévouer à ses fidèles, et s'en aller en Amérique essayer de réaliser son rêve.

ADOLPHE LAIR.

3 décembre 1856. — Les journaux annoncent la mort d'Étienne Cabet, frappé d'apoplexie foudroyante à Saint-Louis, par suite du chagrin que lui avaient causé sa déposition comme président, et son expulsion de la République communiste d'*Icarie*, fondée par lui à Nauwoo, premier séjour des Mormons.

Un mot d'abord sur le réformateur dont je suis encore à lire les livres, n'ayant jamais pu m'y résoudre, après en avoir fait tourner les feuillets sous mes doigts, et n'ayant, à cette rencontre, effleuré que lieux communs de la plus pauvre espèce et dans le style le plus pitoyable. Après Saint-Simon, Fourier, Enfantin, Considérant et Pierre Leroux, Cabet est le 6e de ces chefs de religion ou de secte que nous avons vus passer comme des météores, depuis 1825, et ne laisser derrière eux que quelques traces de fausses lumières, qu'une obscurité plus profonde sur les problèmes métaphysiques et sociaux dont ils nous apportaient, disaient-ils, la solution.

J'omets à dessein dans cette liste M. Buchez, qui a eu longtemps une école, mais qui se rattachait au catholicisme, en essayant de greffer sur sa vieille souche l'esprit révolutionnaire et socialiste, en compagnie avec Roux-Lavergne, aujourd'hui prêtre et professeur de théologie au grand séminaire de Rennes. Les sociétés et affiliations d'ouvriers intelligents et laborieux qu'il a eus sous sa direction n'avaient réellement qu'un caractère d'étude et de passion politique. La Révolution de 1848 et la singulière attitude du chef comme président de la Constituante au 15 mai, ont dispersé la tribu : je ne sais s'il en reste aujourd'hui quelque trace, et si le chef lui-même, tombé dans la résignation ou dans la douce quiétude d'une carrière heureuse, a gardé de ces temps anciens un autre souvenir que celui d'une méprise et de rêves honorables. — Il en est encore un 8e qui fleurit en ce moment, Auguste Comte poussant à bout sa doctrine du *positivisme*, et s'élevant enfin à un pontificat qui, avec quelques rares adeptes en France, trouve, dit-on, en Angleterre, presque autant de faveur que le Momonisme.

Si, lorsque je connus Cabet en 1822, on m'eût dit qu'il deviendrait autre chose qu'un avocat politique, remuant, passionné, d'esprit étroit, sans instruction autre que celle de son métier, et encore restreinte et superficielle, on m'eût beaucoup surpris. Cependant, à y bien réfléchir, maintenant surtout que

toute la suite de ses variations, ou comme on dit des progrès de son esprit, est là sous nos yeux, il est facile de surprendre dans le Carbonaro anti-fayettiste, semi-bonapartiste et semi-orléaniste, conciliateur ardent de toutes les nuances hostiles aux Bourbons de la branche aînée, quelques traits du sectaire et du fanatique. Fils d'un pauvre et honorable artisan de Dijon, ayant fait de bonnes études, admis dans l'intimité de Prieur de la Côte-d'Or, et du savant professeur Proudhon, Cabet, par son amour du travail et la pureté de sa conduite, se distingua de bonne heure parmi les élèves de l'École de droit, et bientôt parmi les jeunes avocats stagiaires. Les journaux qui annoncent aujourd'hui sa mort lui donnent 69 ans, et reportent ainsi sa naissance à 1787. Il avait donc 28 ans en 1815. Une cause éclatante, celle du général de Vaux, je crois, porté sur les listes de proscription, éveilla son jeune dévouement. Il plaida et le fit absoudre; mais son zèle fut payé de la perte de la faveur qui l'avait accueilli dans la noblesse de robe et dans la judicature de la vieille cité bourguignonne. Il vint alors chercher fortune à Paris, et se fit inscrire à l'ordre des avocats. — C'est dans cette situation que je l'entrevis d'abord en 1821, chez Mme la comtesse Victorine de Chastenay, qui, en sa qualité de protectrice de tous les gens de Bourgogne auxquels un appui était nécessaire, l'avait accueilli avec sa bienveillance ordinaire, et je crois aussi à la recommandation d'une autre vieille dame de la noblesse, qui, plus tard, si je ne me trompe encore, lui constitua, par fiction, le cens d'éligibilité nécessaire pour son admission à la Chambre de 1830.

Lié avec Mauguin, Manuel, Merilhou, de Schonen, Girod de l'Ain, Dupont de l'Eure et plus intimement encore avec De Cruzy, depuis directeur des grâces et de la comptabilité au ministère de la Justice, il prit probablement part aux diverses conspirations ou agitations qui précédèrent la Charbonnerie. Jusqu'ici, je ne sais rien de plus précis sur tout ce passé, de 1815 à 1822, époque où j'entrai avec lui dans des relations suivies et étroites, mais purement politiques et sans aucune intimité d'affection.

Le Carbonarisme était alors en crise, et travaillé par des dissensions qui allaient amener sa dissolution dix-huit mois plus tard. La guerre d'Espagne et le passage de la Bidassoa aidant, les conspirations échouées de Colmar, de Saumur et de la Rochelle, avaient ouvert les yeux à l'immense majorité de l'association, et donné enfin crédit à ceux qui depuis l'origine avaient voulu faire de cette église secrète, répandue sur toute la surface du pays, une école de mœurs politiques et de courage civil, une propagande embrassant tous les rangs, riches ou pauvres, ignorants ou instruits, et les liant intimement pour la défense de leurs droits, pour l'offensive au besoin, mais à l'heure marquée par la nation elle-même, et non par une série d'oscillations factices, ourdies dans l'ombre de cénacles enivrés de mystère, foyers d'une sorte d'émigration à l'intérieur, incapable de discerner l'état des esprits, et tout aussi dupe de ses imaginations et de ses désirs, que les exilés et les proscrits. — Pour moi, frappé dès l'abord et même à Paris de ces exaltations à contre-temps, et surtout depuis quinze mois de résidence à Rennes, ma ville natale, membre de la haute vente de la province bretonne, j'avais eu le bonheur de défendre, avec quelques amis énergiques, notre nombreuse et puissante charbonnerie bretonne contre toute illusion, et d'y prévenir toute prise d'arme prématurée. L'infortuné Berton avait en vain reçu de ma prévoyance les conseils qui auraient sauvé sa vie et celle de tant d'autres courageux citoyens.

Nous formions avec un personnel de plus de dix mille hommes d'élite armés, résolus, mais patients, une force d'inertie contre laquelle venaient en vain se heurter toutes les intrigues que deversaient la vente suprême et la haute vente de Paris. Un Congrès convoqué à Bordeaux, et où nous avions été représentés par un homme aussi prêt au sacrifice de sa vie, que calme et sévère appréciateur de la réalité des chances, avait essayé de constituer un gouvernement désormais responsable devant l'association entière, et qu'on espérait ainsi soustraire à cette fièvre de continuelles et toujours stériles tentatives d'insurrection. Après quelques mois, un nouveau Congrès général venait d'être convoqué à Paris, et comme je revenais me fixer dans la capitale, je reçus mandat d'y représenter la charbonnerie bretonne. — Bien qu'opposé à cet essaim de jeunes et bouillants esprits qui entouraient le général Lafayette, d'Argenson, Corcelles, et quelques autres députés, toujours prêts à donner le signal comme du reste à engager leur fortune et leur vie, je me sentais entraîné par mon admiration et mon culte pour le vieux général. Manuel, Mauguin, Merilhou, auxquels se ralliait le parti modéré, inquiétaient mon patriotisme abstrait et un peu spéculatif; mes amis et moi nous les soupçonnions volontiers de bonapartisme, d'orléanisme, voire même d'ambition personnelle; aussi j'avais l'ordre de me tenir dans la plus stricte neutralité, n'épousant aucune querelle locale entre Parisiens, et jugeant tout au point de vue de l'intérêt général, de l'association et du pays. Je dirai ailleurs comment je m'acquittai de ma mission, et sous quels aspects m'apparurent et Manuel et Lafayette, et tout ce monde de jeunes gens, de vieillards, de célébrités naissantes, à demi-éteintes ou florissantes encore, qui s'agitaient et se combattaient autour d'eux; aujourd'hui c'est à Cabet que je veux me tenir.

La haute vente de Paris s'était, ainsi que je l'ai dit séparée en deux fractions dont chacune groupait autour d'elle, un certain nombre de ventes *centrales* avec les *ventes particulières* qui en relevaient. La guerre civile descendait jusqu'à ce premier rang de la mystérieuse armée. Notre devoir à nous, députés des départements au congrès, était d'abord de tout voir, tout entendre, tout observer. En conséquence (pour ma part, je le compris ainsi, et quelques autres députés avec moi), un de mes premiers soins fut de me mettre en rapport avec le chef de chaque section; je vis Mauguin, Merilhou, et plus tard Manuel, dont je devins bientôt l'ami, par la sincérité même avec laquelle je ne craignis pas de le heurter, tout en gardant le respect du à son talent et à la haute position qu'il occupait dans l'opinion publique. On me désigna Cabet, comme chargé des communications de la section de la haute vente qui se *prétendait seule légitime*, et qui réunissait en effet, autour d'elle la majorité des ventes, et les plus considérables par l'âge et la situation de leurs membres. Cabet demeurait alors rue Villedo, entre la rue Richelieu et la rue Saint Anne, dans un vieil hôtel, sombre et sale comme toutes les maisons de cette ruelle étroite. Une grande pièce à alcove, où erraient quelques fauteuils de velours cramoisi, usé jusqu'à la corde et une table sur laquelle se trouvaient quelques livres de droit, lui servait à la fois de chambre à coucher, de salon et de cabinet de travail. C'est là qu'un matin de fort bonne heure, je vins me faire reconnaître avec les signes et mots de passe.

De taille moyenne, avec les épaules et la poitrine larges, gravé de petite vérole, les yeux vifs et étincelants mais bordés de rouge, proprement vêtu de noir, parlant avec une lente et méthodique précision, il m'entama un récit, dont tous les termes paraissaient arrêtés d'avance, et gravés dans sa mémoire avec une si imperturbable fidélité, qu'on eût dit qu'il lisait une pièce écrite ; j'ai pu remarquer, étant revenu avec quelques autres députés, ou l'ayant remis sur quelque chapitre de son long exposé, qu'il le défilait de nouveau, absolument dans les mêmes termes, avec le même accent, les mêmes gestes, le même jeu de regard, insinuations, mouvements de rhétorique indignés, pathétiques adjurations, etc., comme ces cicerone ou ces faiseurs de projets qui vous débitent leur prospectus depuis A jusqu'à Z sans y changer jamais un iota ; à l'entendre, le général Lafayette était une sorte de vieux héros de théâtre, entouré de flatteurs, de traîtres et d'espions. Il ne faisait grâce à personne, et certainement, toutes ces leçons répétées à tout venant de 5 heures du matin à 10 heures du soir ne laissaient pas de porter coup, même sur les esprits les plus impartiaux.

Pendant qu'il me montrait ainsi la police sur toutes nos traces, il me frappait lui-même comme un merveilleux instrument d'investigation policière, et comme *un bureau d'esprit public*, à lui tout seul, au service de la cause qu'il croyait la bonne. Malgré tous les témoignages qui me venaient de sa sincérité et de sa probité, je me trouvais mal à l'aise avec lui, l'observant plus que je ne m'y fiais, inquiété et agacé de ce perpétuel dénigrement de ceux auquels il était opposé ; quand, par hasard, parvenant à le détendre, et à rompre un peu sa trame, je l'entraînais dans quelques régions plus hautes, dans les vues spéculatives de l'avenir, de la situation générale du pays, de ce qu'il faudrait faire, après la victoire, si elle arrivait, de ce qu'il serait sage de préparer pour la lutte publique et à ciel ouvert, si la défaite par hasard nous frappait, je ne trouvais tout au plus qu'un Jacobin frappé à l'effigie du vieux maître Prieur, qui me paraissait lui avoir frappé le cerveau, à deux ou trois endroits et pour toujours.

Aucune lecture, aucune curiosité littéraire ou philosophique ; rien, absolument rien qu'une certaine tradition sur la Révolution, très vague en bien des points, excepté sur le jeu des sections, et tout le manège des agitateurs à la suite des grands révolutionnaires de Tribune et du Comité de Salut Public. Le soupçon me paraissait faire le fond de son caractère, et de là une fécondité et une puissance assez rare de combinaisons pour échafauder un monde de complots, de trahisons, où il mêlait et enlaçait tous ses adversaires avec un art dont il était dupe lui-même. Tel je le vis dans les conférences particulières que j'eus d'abord avec lui, tel je le retrouvai dans les réunions où il se faisait écouter, et prenait un ascendant sur tous les hommes d'un certain âge et d'une certaine situation. Les militaires, en général, l'écoutaient et le suivaient volontiers ; les jeunes gens beaucoup moins. Mais dans les dispositions à prendre pour les lieux de réunion, les précautions pour déjouer la police, les gardes à établir, les moyens de fuite ou de défense désespérée en cas d'attaque, il excellait et tout le monde rendait hommage à ses services, même ceux qui ne l'aimaient pas. Sa vie d'ailleurs était honorable et pure. Très pauvre évidemment, vivant de rien, avec du pain et une jatte de lait le matin, le soir, dans quelque petit et caché restaurant comme un simple ouvrier, un véritable ascète politique, toujours à l'œuvre, courant les quatre coins de Paris, frappant à toutes les portes, prenant et donnant des mots d'ordre, recevant des courriers oraux ou symboliques, et en expédiant dans tous les quartiers de Paris, dans la banlieue, et même plus loin, souvent jusqu'au fond des départements les plus reculés, infatigable en un mot. C'est ainsi que je l'ai vu jusqu'à la dissolution du carbonarisme en 1823, et quelque temps après

dans les réunions de députés de la gauche, où je fus admis toutes les fois que de graves intérêts se débattaient, et où je le rencontrai souvent. Mais de 1825 à 1830, nous n'eûmes plus que de fort rares rencontres de rue ou de salon.

Lié avec de Cruzy, ainsi que je l'ai dit, et devenu son intime ami, ils établirent ensemble, un cabinet d'affaires qui les força à renoncer au Barreau, conformément aux statuts de l'ordre, qui interdit toute autre profession et plus spécialement les affaires de ce genre. Je n'ai pas entendu dire qu'ils prospérèrent beaucoup, mais de Cruzy avait plus que de l'aisance, et il fallait si peu à Cabet, qu'il put continuer à vivre honorablement, et entretenir toutes ses liaisons politiques. J'ai quelquefois soupçonné que sous cette raison de *Cabinet d'affaires*, se cachaient un reste d'affiliation et quelques pratiques liant les républicains décidés comme Godefroy Cavaignac, Bastide, Guinard, Boinvilliers, alors si ardent, aujourd'hui si souple au pouvoir, Marçais et une foule d'autres qui continuèrent de rester unis et de maintenir leurs liaisons jusqu'à la fondation de la Société *Aide toi le ciel t'aidera*, dont ils finirent par s'emparer en 1828. Mais comme une fois dégagé du carbonarisme, et entré dans les luttes de la Presse, aux *Tablettes universelles*, et bientôt après, fondateur et rédacteur en chef du *Globe*, il ne m'est plus arrivé jamais de coopérer aux moindres menées secrètes, j'ai ignoré complètement tout ce qui s'est fait en ce genre, je ne pourrais que recueillir des traits incertains, ou me livrer à des conjectures. Cabet disparut donc pour moi.

A la révolution de 1830, je le retrouve auprès de Dupont de l'Eure au ministère de la Justice, chef du Cabinet ou secrétaire général ; puis, à la chute de ce premier ministère ou peut être un peu avant, Procureur général en Corse. Bientôt soit destitué, soit démissionnaire, je ne sais trop lequel, il est nommé député de la Côte-d'Or.

Je n'ai pas le temps de chercher ses actes ou ses discours, qui n'eurent, d'ailleurs, ni importance ni éclat. Seulement il me souvient d'une seule scène de tribune où il fatigua singulièrement l'assemblée par un long et fastidieux réquisitoire contre le ministère, chauffé à froid, et débité, les yeux ardents, la voix altérée, les gestes anguleux et menaçants dirigés sans cesse contre le banc des ministres, avec apostrophes, invectives, dénonciations, comme traîtres à la patrie, etc.; tantôt courant, d'un bout à l'autre de la tribune, tantôt courbé au milieu et pointant pour ainsi dire sa colère sur le centre, en avançant le bras et le doigt indicateur, comme s'il eût désigné tel ou tel ennemi que son regard semblait dévorer; en sorte que bon nombre des braves centriers frissonnaient de tout leur corps, croyant revoir quelque *hyène*, ressuscitée de la Convention. Ce fut, je m'en souviens, l'image sous laquelle on le désigna, ce jour là, et il en resta un tel souvenir, que, lorsque M. Royer-Collard voulait exprimer sa tolérance et sa facilité de commerce, comme collègue, il disait avec son dédain superbe. « Moi je vis avec tout le monde, *je parle même à Cabet* » et en prononçant ce mot, sa bouche si finement ironique et son regard railleur disaient bien mieux encore que c'était l'infimité ou l'absence d'idées, plutôt que l'horreur du jacobin, qu'il ne craignait pas d'affronter.

Privé de son siège aux élections de 1834, je crois, il rentra dans la lutte extraparlementaire; il se mit à écrire une histoire de la Révolution, puis divers petits journaux hebdomadaires ou mensuels, se maria avec une femme de son âge, qui lui apporta quelques ressources, enfin de proche en proche, glanant çà et là dans le Saint-Simonisme, le fourierisme, dans Louis Blanc et Pierre Leroux, réchauffant dans sa mémoire quelques vieilles retailles de Babeuf et de Buonarotti, il arriva à combiner je ne sais quelle organisation d'une *Icarie* idéale, et à se créer une secte assez nombreuse. C'est à la tête de cette milice que, le 24 février 1848, il reparaît, entouré d'une assez grande popularité pour que sa voix pût se faire écouter avec quelque autorité par la multitude triomphante. Il faut lui rendre cette justice que les placards signés de son nom qu'il afficha dans Paris, et sa proclamation aux ouvriers, ne contribuèrent pas peu à concilier au gouvernement provisoire et surtout au vénérable Dupont de l'Eure son président, une faveur et une autorité bien nécessaires alors à l'établissement de quelque discipline pour le respect des personnes et des propriétés. Je me souviens avoir lu dans la rue Saint-Martin, et vu lire, par des groupes nombreux cette proclamation. Elle était accueillie avec confiance et les honnêtes gens, dans la multitude encore armée et frémissante, en prenaient texte et courage pour prêcher l'ordre, la modération, la dignité du peuple et de la Révolution. Il est doux de rencontrer ces actes d'aspiration loyale et honnête, dans un homme exalté et redoutable par le fanatisme même de ses convictions; et c'est une note d'honneur qui, pour moi, s'est inscrite en regard des folies et des fautes de ce pauvre esprit. Désespéré de l'évanouissement des rêves que probablement la Révolution de 1848 lui avait fait concevoir, de réaliser un essai de son utopie sur le sol de la patrie, il reprit le projet de colonie déjà conçu sous le gouvernement de Louis-Philippe, et nous l'avons vu partir avec un assez grand nombre d'émigrants, beaucoup sans ressources, mais beaucoup aussi avec des épargnes, presque tous laborieux et d'assez bonne moralité.

De temps à autre, les journaux nous ont entretenus de l'insuccès et de la souffrance de la colonie, des plaintes contre la tyrannie du chef, d'accusations même contre sa probité; quelques lettres de lui ont de temps en temps relevé les injures ou les calomnies. Un parti nombreux l'a soutenu par des correspondances contradictoires à celles qui le dénonçaient à la vindicte publique. Promenée d'un lieu dans un autre, fixée enfin sur le territoire de Nauwoo, où Smith avait établi les Mormons, et d'où la violence des populations voisines les avait expulsés, la pauvre République Icarienne est entrée en luttes ouvertes, partagée en faction cabétienne et en faction anticabétienne. Déposé, puis rétabli, puis déposé définitivement, le voilà descendu pour jamais dans l'éternel repos, après plus de quarante ans d'agitation. L'histoire lui consacrera peut-être quelques lignes dans cette liste d'utopistes que je dressais au commencement de ce souvenir. Bien peu de nos contemporains comprendraient l'intérêt que j'ai pris à me retracer la vie de cet homme qui voulut le bien, je le crois, mais mal doué et par cela même malfaisant dans son activité fiévreuse. Les sociétés secrètes ont, je n'en doute pas, agi d'une manière funeste sur cet esprit, qui, venu en d'autres temps, enfermé dans sa profession d'avocat ou d'avoué, aurait été un chef de famille honorable et utile. Sa médiocrité a usurpé charge d'âmes, et causé bien des malheurs à de plus pauvres esprits que le sien, à quelques milliers peut-être de ces errants du travail et de la misère, qui cherchent partout en ce temps appui et lumière, hors d'une société impuissante à les nourrir et d'une religion souvent aussi incapable de les consoler.

Ce prophète les a trompés, mais en se trompant lui-même et de bonne foi, et en payant cher, bien cher aussi lui-même son aveuglement et le leur. Que Dieu lui fasse paix à lui et à tant d'autres égarés! Les temps où nous vivons sont féconds en pareils exemples! Avons-nous d'ailleurs droit d'être si fiers et si sensés, nous autres philosophes, dévots ou hommes de parti de toutes nuances, qui avons eu le bonheur de demeurer dans les voies battues, que nous appelons droites avec tant d'orgueil; qui sait à combien peu a pu tenir notre bon sens, notre modération, notre salut d'âme, d'esprit et de fortune! Un souffle ou un fétu de paille rencontré sur notre route, et nous pouvions aller échouer qui sait où, comme Louis Blanc, Considérant, Pierre Leroux et Cabet. Remercions donc la Providence et remettons à sa charité souveraine le pauvre déchu d'Icarie; il avait bien choisi le titre de son utopie, et mesuré d'avance, sans le savoir, la portée de ses ailes.

P.-F. Dubois.

MANZONI A PORT-ROYAL EN 1810

Tous les biographes de Manzoni rapportent que l'illustre auteur des *Fiancés* a fait au moins deux séjours à Paris, le premier en 1805, et l'autre en 1810. En 1805, il avait toute l'impétuosité de la vingtième année, et c'est alors qu'il subit l'influence de Volney, de Cabanis, de Destutt de Tracy et de ceux qu'on a appelés les idéologues. Alors aussi le jeune poète connut Fauriel, avec lequel il entretint depuis une correspondance affectueuse. Cinq ans plus tard, en 1810, il amenait avec lui sa mère, fille de Beccaria, et la jeune femme qu'il avait épousée en 1808, Henriette Blondel, fille d'un banquier génevois. Mais au mois de mai de cette année 1810 il se produisit un événement extraordinaire: Manzoni, trouvant à Paris même son chemin de Damas, quitta l'école de Volney, et, brûlant ce qu'il avait adoré, il devint le grand chrétien, le catholique profondément libéral dont les œuvres exercent encore aujourd'hui sur ses compatriotes une si grande influence. Le 22 mai 1810, Henriette Manzoni abjura solennellement le calvinisme, et comme elle avait sur son mari beaucoup d'ascendant, elle lui inspira ses idées et ses sentiments de néophyte. L'abjuration d'Henriette Manzoni n'avait pas été une simple formalité, une concession faite aux exigences mondaines, aux préjugés qui ne permettaient pas à une comtesse milanaise de demeurer protestante; c'était un acte profondément réfléchi, accompli avec une gravité particulière et dans des circonstances nettement déterminées. Amené naguère à faire quelques recherches pour un jeune et aimable savant milanais, M. Gallavresi, j'ai trouvé dans les papiers de Grégoire et de ses amis un certain nombre de pièces relatives à cette affaire, une copie authentique du procès-verbal d'abjuration, le discours prononcé à cette occasion, et enfin quelques pièces d'une véritable importance; c'est une histoire bien curieuse, et qui mérite d'être racontée en détail. Le célèbre publiciste Angelo de Gubernatis en a touché quelques mots dans ses études sur Alexandre Manzoni et sur le prêtre génois Eustache Dégola; mais il était loin de connaître toutes les circonstances de cette affaire essentiellement parisienne, et les documents qu'il a publiés fourmillent de fautes. On peut donc reprendre ce récit pour ainsi dire en sous-œuvre; on est même obligé de greffer deux histoires l'une sur l'autre, comme le faisait si volontiers l'auteur des *Fiancés*, et il est possible d'en tirer des réflexions philosophico-religieuses analogues à celles que suggère à tout moment la lecture de Manzoni.

* *

Le procès-verbal parisien du mardi 22 mai 1810

ne dit pas où se fit l'abjuration d'Henriette Louise Blondel, femme Manzoni (1); on verra que suivant toute apparence ce ne fut pas dans une église. Il ne reproduit même pas son abjuration; il se contente de dire que la dame Manzoni s'est servie des mêmes termes qui avaient été employés par Mme Geymuller le 4 mars 1805; et il ajoute que le prêtre Dégola prononça pour lors les mêmes paroles qu'à l'abjuration de Mme Geymuller. Nous voici donc, dès le début de ce récit, ramenés cinq ans en arrière, et contraints de délaisser la famille Manzoni pour la famille Geymuller. La chose est d'autant plus nécessaire que Mme Geymuller et ses deux fils figurent en belle place sur la liste des témoins qui ont signé le procès-verbal de 1810. Il y a plus : c'est la conversion de Mme Geymuller, opérée en 1805, qui fut la cause première de l'abjuration d'Henriette Manzoni; et dès lors il faut reprendre la chose à l'origine, en racontant le plus brièvement possible une première histoire sans laquelle la seconde serait inintelligible.

Anne-Marie Caroline Geymuller, née de Kalb, avait pour père un officier allemand qui servit avec distinction dans l'armée française durant la guerre de Sept ans. Possesseur d'une belle fortune, il quitta le service et acheta un domaine à Milon-la-Chapelle, entre Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Port-Royal des Champs. C'est à lui qu'appartenait le beau château de style Louis XIII que les visiteurs de Port-Royal admirent en passant (2). Mais les nobles sentiments, qui animèrent La Fayette et Rochambeau en 1777, l'arrachèrent lui aussi aux douceurs de la vie de famille; il partit pour l'Amérique, et il mourut à Philadelphie, en 1780, percé, dit sa fille, de onze coups d'épée; c'était un héros dont les Américains devraient conserver le souvenir et honorer la mémoire. La fille du baron de Kalb avait alors quatorze ans; six ans plus tard elle épousa un officier suisse de la garde de Louis XVI, mais la Révolution fit cruellement souffrir cette famille de protestants ultra-royalistes. Un des frères de Kalb, officier dans l'armée des princes, périt sur l'échafaud en 1793; l'autre vit ses biens confisqués; Geymuller, sa femme et ses enfants furent réduits à l'indigence. En 1799 l'officier suisse mourut de chagrin, dit sa femme, dans le château de Milon, dont il était devenu locataire pour en empêcher la vente. Sous le Consulat, les affaires de cette malheureuse famille prirent une meilleure tournure: le jeune baron de Kalb et sa sœur furent rayés de la liste des émigrés, et remis en possessions de leurs biens meubles et immeubles. Mme Geymuller, redevenue riche, put se partager entre la ville et la campagne, entre sa maison de la rue Saint-Séverin et le château de Milon-la-Chapelle. Mère de cinq enfants, dont trois moururent jeunes, malade à la mort, elle goûtait les joies sévères de la solitude dans la charmante vallée du Rhodon; mais la vie de châtelaine avait alors comme aujourd'hui ses obligations, et Mme Geymuller se vit contrainte de voisiner un peu. Or il y avait à une demi-lieue de Milon, dans ce village de Saint-Lambert où dorment les exhumés de Port-Royal, une dame du meilleur monde, Mme Humery Desprez, qui avait acheté l'ancienne abbaye de Port-Royal, ou pour mieux dire ses ruines; et Mme Geymuller ne put se dispenser de lui rendre visite. La chose répugnait fort à son protestantisme, car elle savait Mme Desprez très dévote, port-royaliste déterminée, et animée d'un esprit de prosélytisme ardent. Les jansénistes, que l'on présente si volontiers comme des demi-calvinistes, ont toujours guerroyé contre « l'hérésie protestante », et Mme Desprez ne cachait pas son désir de convertir Mme Geymuller. Enfin, le 1er septembre 1804, la châtelaine de Saint-Lambert, recevant celle de Milon, lui parla avec son enthousiasme ordinaire de la mère Angélique et des religieuses de Port-Royal; elle lui prêta même la belle et touchante histoire de l'abbé Besoigne, et elle fit promettre à sa voisine qu'elle lirait cet ouvrage. Mme Geymuller promit, persuadée que cette lecture, faite le soir, l'amuserait ou l'aiderait à s'endormir. Mais c'est alors que la grâce efficace par elle-même produisit l'effet tant souhaité par Mme Desprez. Mme Geymuller fut transportée d'admiration, elle fondit en larmes; les écailles tombèrent de ses yeux; elle résolut d'étudier à fond le catholicisme, et pria sa voisine de lui désigner un prêtre pieux et instruit, capable de répondre à toutes ses objections et de l'aider dans la recherche de la vérité. Cela se passait dans le vallon de Port-Royal, dont Mme Desprez était propriétaire; le catéchiste demandé fut bien vite trouvé parmi les prêtres qui faisaient de temps à autre un pèlerinage à Port-Royal, ce fut un Italien, — ceci pourra bien nous ramener à Manzoni, — ce fut un Génois nommé Dégola.

Eustache-Antoine-Emmanuel-Joseph-Marie Dégola était alors un homme dans toute la force de l'âge, — il avait quarante-cinq ans, — très pieux, très instruit, élève du célèbre père Molinelli et lié d'amitié avec des ecclésiastiques italiens de haute valeur, Scipion de Ricci, Solari, Palmieri, Correga, Veiluva, Tamburini, etc. Il était comme eux ce qu'on pourrait appeler un gallican d'outre-monts, mais de plus il appartenait de cœur et d'âme à la vieille école de Port-Royal; c'était un augustinien déclaré, ennemi des Jésuites, du Formulaire et de la Bulle

(1) Dégola en avait un autre en sa possession; on en peut voir le curieux fac-simile dans la publication de Gubernatis (Florence, 1882).

2. Ce château appartient aujourd'hui à la famille d'Abzac, héritière des de Kalb.

Unigenitus; c'était ce qu'on appelle vulgairement un janséniste. Les évêques constitutionnels français, sur la recommandation de l'évêque de Pistoie, Scipion de Ricci, l'avaient appelé au concile de 1801, et ils avaient admiré, au dire de Grégoire, « ses discussions lumineuses ». Intime ami de Grégoire, il l'avait accompagné au lendemain du Concordat dans ses voyages en Angleterre, en Hollande et en Allemagne; leur union était si grande qu'ils avaient imaginé de réciter tous les mois, au même jour et à la même heure, des prières identiques. Dégola était, on peut le dire, un très grand esprit, un homme supérieur. Il est inutile d'entrer dans le détail de ses conférences avec Mme Geymuller; j'en ai sous les yeux des résumés fidèles, écrits de la propre main de cette dame et annotés par lui; ils font beaucoup d'honneur et à la personne qui voulait s'instruire et à celle qui levait tous les doutes, qui donnait des explications avec une patience, une simplicité, une loyauté et une charité vraiment admirables. Au beau milieu de ses instructions, la jeune femme s'écriait : « Je suis convaincue, ne désirant que l'instant d'abjurer mes funestes erreurs aux pieds des autels de cette Église une, sainte, catholique, à laquelle je soumets d'avance sans réserve mon esprit et les plus secrets sentiments de mon cœur. » Un prêtre ordinaire, moins éclairé que zélé, aurait arrêté là le cours de ses instructions, et il aurait précipité l'abjuration. Dégola n'en fit rien; il continua chapitre par chapitre, Bossuet en main, la série de ses instructions ; et lorsque l'adhésion de Mme Geymuller aux dogmes du catholicisme fut pleine, entière, sans la moindre hésitation, alors seulement il régla les détails de la cérémonie d'abjuration. Commencée en septembre 1804, la conversion ne fut achevée que six mois plus tard, en mars 1805; et la nouvelle catholique, baptisée sous condition par Grégoire, ne fit sa première communion que le 13 juin suivant. L'abjuration devait avoir lieu, Mme Geymuller le souhaitait ardemment, dans une église de Paris; les circonstances ne le permirent pas, eu égard à la qualité des témoins, anciens évêques constitutionnels, curés, prêtres ou laïques plus ou moins suspects de jansénisme. L'archevêché donna toutes les autorisations nécessaires, et il fut convenu que le procès-verbal d'abjuration serait déposé dans ses archives; la cérémonie eut lieu dans une maison particulière, et Dégola y prononça en fort bon français un beau discours que l'on n'osa pas imprimer; Napoléon, qui jouait volontiers les Louis XIV, n'aurait pas admis une résurrection de Port-Royal.

*
* *

Tout cela se passait en 1805, et Manzoni devait être alors à Paris, puisqu'il y séjourna cette année-là pour la première fois. Mais à coup sûr, il n'était pas en relations avec Mme Geymuller et avec l'abbé Dégola: Cabanis et la société d'Auteuil l'absorbaient tout entier; il était matérialiste, athée peut-être, et une abjuration ne pouvait être à ses yeux qu'une palinodie ridicule. Comment donc rattacher à la conversion de 1805 celle de 1810, à l'abjuration de Mme Geymuller celle de Mme Manzoni, dont on vient de lire ici l'histoire anticipée ? Les savants de l'Italie du Nord nous le diront peut-être un jour avec plus de précision que ne l'ont fait Custodi et le comte de Gubernatis; mais au contact de faits absolument certains les hypothèses prennent parfois un grand caractère de certitude, et le fait indéniable, c'est que la conversion de Mme Manzoni s'est opérée en 1810 sous la direction de Dégola, sous les auspices de Mme Geymuller, dans les mêmes conditions et en présence des mêmes témoins ou de quelques-uns de leurs amis. Il y a corrélation parfaite entre ces deux événements; le second procède du premier, et il existe entre eux des liens que l'on peut découvrir sans trop faire œuvre d'imagination.

Manzoni se maria en 1808, à l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, et la jeune fille qu'il épousa, Henriette Blondel, avait pour père un banquier de Genève; rien n'empêche de croire qu'il y avait quelque affinité entre les deux familles, puisque le mari de Mme Geymuller était Suisse comme le père de Mme Manzoni. Mais il y a plus, car l'année même du mariage de Manzoni, nous voyons que la famille Geymuller est tout entière en Italie, où Dégola était retourné à la fin de 1805. Mme Geymuller avait deux fils, Rodolphe-Théophile et Jean-Luc, nés à Bâle en 1789 et en 1790. On n'abusa pas de leur grande jeunesse pour leur arracher une abjuration analogue à celle de leur mère, et c'est plus tard qu'ils abandonnèrent l'un et l'autre la religion calviniste, Rodolphe en 1806, Jean-Luc deux plus tard, en 1808. C'est encore Dégola qui fut l'instrument de ces deux conversions; il fit un beau discours dans la cathédrale de Noli, en présence de l'évêque qui recevait l'abjuration de Rodolphe, le 14 août 1806, et le 5 juin 1808 il présentait Jean-Luc au même prélat. J'ai sous les yeux une lettre touchante de ces deux jeunes gens avec une apostille de Dégola : tous deux témoignent leur reconnaissance au curé de Saint-Séverin, Paul Baillet, que nous retrouverons tout à l'heure, et ils s'estiment heureux d'être enfin réunis « avec leur chère maman, dans le sein d'une mère [aus] si charitable que l'Église. »

Mais ce n'est probablement pas de cette année 1808 que datent les relations suivies des deux familles Geymuller et Manzoni. Henriette Blondel, mariée au temple protestant et à l'église catholique,

était alors calviniste jusque dans la moelle de ses os. Bien que ses parents l'eussent fait baptiser, on ne sait pourquoi, par un prêtre catholique, elle n'avait que de l'aversion pour la nouvelle Babylone, pour la grande prostituée, c'est-à-dire pour l'Église romaine. Comtesse milanaise, son cœur de mère fut déchiré, c'est Dégola qui nous l'apprend, lorsque malgré elle on fit de son premier-né un enfant de l'Église catholique. Des circonstances tout à fait étrangères aux préoccupations religieuses l'avaient amenée dès son jeune âge de Genève à Milan, et c'est dans cette ville, tout imprégnée des souvenirs de saint Ambroise, de saint Augustin et de saint Charles Borromée que sa beauté, la supériorité de son intelligence, sa brillante éducation, et peut-être aussi sa richesse, l'avaient fait rechercher par Manzoni déjà célèbre. Elle était demeurée calviniste, et ni son mari ni sa belle-mère n'avaient cherché à la faire changer de religion; ils étaient l'un et l'autre imbus des idées du XVIIIe siècle, et très hostiles à toute espèce de sentiment religieux. C'est spontanément, « au sortir d'une cène calviniste », dit positivement Dégola, et sans doute au cours de l'année 1809, qu'elle se mit à réfléchir sur la nature de sa croyance, et elle se sentit profondément troublée. Elle se porta d'elle-même, dit encore Dégola, à la bienfaisance, à la retraite, à la prière surtout, qui était devenue, suivant son expression, un vrai besoin pour elle. Les doutes surgirent en foule, et elle résolut, comme Mme Geymuller en 1804, de chercher la vérité coûte que coûte. Elle avait à « combattre contre la chair et le sang », c'est-à-dire contre ses parents, contre son mari et contre sa belle-mère; mais rien ne pouvait l'arrêter.

C'est alors que Manzoni, on ne saurait dire pourquoi, lui proposa le voyage de Paris, et ce voyage de 1810 lui fit connaître, ici le doute n'est plus possible, Mme Geymuller, Mme Desprez et Dégola. Ce dernier était revenu en France quelques mois auparavant pour y faire un pèlerinage de piété, pour célébrer avec Grégoire et quelques amis le premier centenaire de la destruction de Port-Royal. Il avait revu le vallon si cher à son cœur; il avait été l'hôte de Mmes Geymuller et Desprez, et c'est lui qu'on avait choisi entre tous pour prononcer sur les ruines du monastère, le 29 octobre 1809, un discours dont le manuscrit nous a été conservé. Comment la femme de Manzoni et le prêtre génois furent-ils mis en présence l'un de l'autre? Dégola lui-même va nous l'apprendre. Manzoni, sa mère et Henriette Blondel rencontrèrent à Paris un magistrat éminent, Jean-Louis Agier, qui appartenait à la société janséniste, et qui était animé de l'esprit de prosélytisme, comme en témoignent ses nombreux ouvrages. Agier prit à partie la jeune calviniste, et voici ce que dit à ce sujet Dégola lui-même dans son Discours pour l'abjuration d'Henriette Blondel : « En défendant l'intégrité de la foi que vous méconnaissiez, il vous aida de ses conseils; il encouragea vos premières démarches; il s'intéressa avec l'empressement le plus soutenu à votre retour au bercail du bon pasteur ». On devine aisément la suite : Agier, simple laïc, s'effaça devant Dégola le convertisseur, et ce qui s'était produit en 1805, lors du retour de Mme Geymuller au catholicisme, se reproduisit avec une précision presque mathématique. Ce furent « des discussions très suivies », dont le Discours de Dégola donne un résumé lumineux, puis « de longues conférences, soit dogmatiques, soit morales » dont la jeune femme, à l'instar de Mme Geymuller, analysait le développement avec le plus vif intérêt. Les convenances les plus vulgaires exigeaient la présence d'un tiers; ce fut le mari, et Manzoni l'incrédule assista, non sans être troublé dans son incrédulité, aux conférences de Dégola. Rien n'était laissé au hasard; et le grand controversiste suivait pas à pas les progrès de l'intelligente catéchumène; voici ce qu'il dit à sa louange, avec une discrétion et une délicatesse de touche bien dignes d'éloges :

« Je me rappellerai toujours, à la louange de la grâce, cet enthousiasme de joie que vous fîtes éclater au moment qu'on vous démontra la nécessité de la tradition. Dès ce moment, qui préluda à votre conviction sur les dogmes catholiques les plus contestés par vos anciens ministres; oui, dès ce moment leur aveuglement vous frappa... »

Et un peu plus loin :

« Pénétrée de l'idée de vos besoins et des avantages de votre retour au sein de cette Église sainte, vous en avez étudié de plus en plus la doctrine; vous l'avez suivie dans tous ses rapports. La sévérité même de la morale évangélique a répandu dans votre âme tant d'édification, qu'au sortir d'une conférence dans laquelle je venais d'en développer les devoirs, vous témoignâtes une consolation extraordinaire et la joie la plus noble. »

Toutes les difficultés étant enfin résolues avec une loyauté parfaite, on prit jour pour la cérémonie de l'abjuration. Je ne saurais dire où elle se fit, la personne qui avait recueilli Mme Geymuller étant morte quelques mois plus tard; il est probable que ce fut chez l'un des témoins dont les signatures figurent au procès-verbal que voici.

Abjuration du Calvinisme
par Henriette-Louise Blondel, femme Manzoni,
le mardi 22 mai 1810, vers les 10 h. du matin
en présence des témoins dont la signature est copiée
ci-après :

ALESSANDRO MANZONI. JULIE BECCARIA, veuve
† ANDRÉ CONSTANT, an- MANZONI.

cien évêque d'Agen.
PAUL-FÉLIX-JOSEPH BAILLET, curé de Saint-Séverin.
† DEBERTIER, évêque.
FRANÇOIS CARRÉGA, prêtre génois, docteur en théologie.
CADY, prêtre habitué de Saint-Séverin.
JEAN-FRANÇOIS VARLET, prêtre de Saint-Séverin.
MARIE - ANNE - CAROLINE KALB, veuve GEYMULLER.
EUSTACHE T. GEYMULLER.
LUC GEYMULLER.
BRIDOU.
DELOYNES.
M.-D.-L. MAGNE.
TERESA PARRAVICINI.
SILVESTRE DE SACI, membre du Corps législatif et de l'Institut.
MM. (?) BRICOGNE, maire du 6e arrondissement de Paris.
JEAN-JACQUES GRAVIER, avocat.
PIEDFORT.
AGIER, président de la Cour d'appel.
PARIS.
BOURGOUIN, négociant à Paris.
MARIE - LOUISE DELAROCHE.
A.-M. JACQUINET.
T (?) L. CAQUÉ.
AUDRAN, professeur au Collège de France (1).

La dame Manzoni s'est servie, pour prononcer son abjuration, des mêmes termes qui avaient été employés par Mme Geymuller, le 4 mars 1805, et M. Dégola, pour recevoir cette abjuration, a prononcé les mêmes paroles qu'à l'abjuration de Mme Geymuller.

Voici maintenant l'acte de 1805 :

†

Formule prononcée avant l'abjuration

Appelée par la grâce toute-puissante de Dieu à rentrer dans le sein de l'Église, je reconnais les erreurs de la secte calviniste dans laquelle j'ai eu le malheur d'être élevée; je les déteste sincèrement, et désormais je veux, par le secours de la divine miséricorde, vivre dans le sein de l'Eglise catholique, qui est la colonne de la vérité. Je crois fermement tout ce que l'Eglise catholique enseigne ; je condamne tout ce que cette même Eglise condamne ; déterminée très volontairement et très librement à cet acte par le seul motif de procurer la gloire de Dieu et d'opérer mon salut éternel, je prie l'Eglise de recevoir par votre ministère mon abjuration et [de] me recevoir dans son sein au nom de la charité de J.-C.

Et signé : MARIE-ANNE-CAROLINE KALB, veuve GEYMULLER.

Le prêtre répondit : Dieu soit loué.

† *In nomine Christi, Amen.*

L'an 1805, le 4 du mois de mars, Marie-Anne-Caroline Kalb, veuve Geymuller, calviniste de religion, s'étant présentée devant nous, Eustache-Antoine-Emmanuel-Joseph-Marie Dégola, prêtre du diocèse de Gênes, docteur en théologie, à l'effet de nous prier de recevoir son abjuration en présence des témoins soussignés, nous disant qu'elle reconnaît ses erreurs, qu'elle les déteste sincèrement, et que désormais elle veut vivre dans le sein de l'Eglise catholique, qui est la colonne de la vérité; qu'elle croit fermement tout ce que la dite Eglise enseigne, et qu'elle condamne tout ce que la même Eglise catholique condamne, après nous être très exactement informés de sa foi, et nous être pleinement assurés qu'elle est très volontairement et très librement déterminée à cet acte par le seul motif de procurer la gloire de Dieu, et d'opérer son salut éternel, nous avons, par commission spéciale, à nous donnée par S. E. le cardinal Jean-Baptiste de Belloy, archevêque de Paris, en date du 28 février 1805, signé Mons, vicaire général, reçu l'abjuration de la dame Marie-Anne-Caroline, et lui avons donné l'absolution de toutes les censures par elle encourues, le tout suivant la forme prescrite par le rituel de Paris.

Et ce, en présence des témoins ci-dessous signés. De tout quoi nous avons dressé acte, dont copie sera déposée dans les archives de l'Archevêché.

A Paris, le jour et an que dessus.

† EUSTACHE-ANTOINE-EMMANUEL-MARIE DEGOLA, prêtre, docteur en théologie.
MARIE-ANNE-CAROLINE KALB, veuve GEYMULLER, catholique.

Copie des signatures :

LAIDEGUIVE (JEAN-BAPTISTE).
CAMET DE LA BONNARDIÈRE (JEAN PHILIPPE-GASPARD), maire du XIe arrondissement.
† J.-P. SAURINE, évêque.
† GRÉGOIRE, évêque démissionnaire.
† J.-G. MOLINIER, évêque démissionnaire.
† DEBERTIER, évêque.
BAILLET, curé de St-Séverin.
JUGLAR, prêtre.
J. LABOUDERIE, prêtre.
PROSPER GABRIEL AUDRAN, profess. d'hébreu au Collège de France.
JEAN-JACQUES GRAVIER, docteur en droit de la Faculté de Paris.
C.-H. PIEDFORT.
MARIE FRANÇOISE HUMERY DESPREZ.
J.-G. LE MOINE.
MARIE-CATHERINE ROLLET, religieuse.
MARIE-LOUISE MAGNE, religieuse.
AGATHE-MADELEINE JACQUINET, dite Sainte-Geneviève, religieuse.
FRANÇOISE GOBERTE, religieuse.
MARIE-THÉRÈSE PELART.
MARIE-HENRIETTE PELART.
MARIE-LOUISE DELAROCHE.
CR (?) GEFFROY.
MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE LAIDEGUIVE.
CH.-M. CHAMPY, femme ROUSSEL.

Ce fut sans doute une cérémonie bien touchante dans sa simplicité que cette abjuration de la jeune femme de Manzoni, et les assistants ne pouvaient manquer d'en conserver un souvenir ineffaçable. Le discours prononcé par Dégola est de la plus grande beauté. Sans doute il a subi quelques corrections et quelques retouches, car le savant génois, si l'on en

(1) La pièce originale dont Gubernatis a publié le curieux fac-simile ajoute à cette liste deux noms que le professeur Audran avait oublié de transcrire : ceux de M. A. Salleron et de Marie-Madeleine Jullien; les signatures ne sont pas rangées dans le même ordre. Peut-être même s'agit-il de deux procès-verbaux très distincts, un troisième étant déposé dans les archives de l'archevêché.

juge par ses lettres autographes, ne ménageait pas les italianismes quand il écrivait en français. Tel qu'il est, on oserait dire que ce sermon est comparable, pour l'élévation des pensées, pour la noblesse des sentiments, pour la solidité de la doctrine et pour l'onction, à ce que l'on a de meilleur en ce genre. Il semble n'être pas connu en Italie, et Gubernatis ne l'a certainement pas trouvé dans les papiers de Dégola ; il mériterait les honneurs d'une publication. L'importance de ce discours est encore plus grande, et sa beauté est plus éclatante, si l'on songe qu'il fut prononcé devant Manzoni toujours incrédule, et devant Julie Beccaria sa mère, dont la réputation avait subi de fortes atteintes. Pas une allusion directe au poète et à sa famille, sinon pour dire à Henriette Blondel qu'elle avait « contracté alliance avec une famille élevée dans le sein de l'Église catholique ». Mais, en revanche, Dégola ne ménage pas les obsertions relatives aux ravages de l'esprit philosophique, et c'est au disciple de Volney qu'il songeait lorsqu'il s'attaquait au :

« libertinage d'esprit qui est le triste caractère de notre siècle... Qu'est-il donc devenu, ajoutait-il, ce beau siècle de lumière dont les immenses efforts n'ont laissé que des traces ténébreuses ? Ce siècle qui, sous le voile séduisant de philosophie, de tolérance, d'humanité, a creusé des abîmes à la religion et aux mœurs ? Il faut bien vous y attendre, ma sœur, les attaques de la séduction ne vous épargneront pas. Tantôt par des sarcasmes piquants, tantôt par d'amusantes anecdotes, tantôt par un pyrrhonisme découvert, ou par des questions voilées d'une modestie hypocrite, l'incrédulité cherchera à se frayer une route dans votre esprit, et alors la calomnie enchérissant sur quelques faits isolés, le mensonge dénaturant l'histoire, on portera des coups violents à votre religion... »

Est-ce enfin par un effet du hasard que parlant devant Giulia Beccaria, dont les fredaines avaient défrayé la chronique scandaleuse, l'orateur proposait à sa belle-fille l'exemple de sainte Julie ?

« Vous devez par votre conduite et par vos discours défendre constamment les règles de la morale. Parmi tant de témoins dont la nuée majestueuse nous environne et que les fastes de l'Église offrent à notre imitation, je dois rappeler en ce jour l'illustre vierge et martyre du ve siècle, sainte Julie, dont tous les martyrologes font mémoire aujourd'hui, et que vous avez choisie pour avocate. Sa pénitence, la pureté de ses mœurs, sa tendre piété, son éloquente énergie contre les folies du paganisme, l'inflexibilité de son âme, résistant à Félix, gouverneur idolâtre de l'île de Corse et refusant la liberté de son esclavage pour conserver la foi ; les tourments et la mort héroïque qu'elle souffre pour être fidèle à son Dieu, voilà ma sœur en J.-C. des modèles dignes de votre élection et de votre fidélité. Loin de vous conséquemment tous ces adoucissements funestes que des chrétiens charnels ont prétendu pouvoir associer, à la profession de l'Evangile, et ces relâchements flatteurs qui énervent la morale... »

Nombreuses sont les indications utiles qu'on pourrait tirer ainsi et du discours de Dégola et du procès-verbal du 22 mai. Et d'abord l'un et l'autre permettent de réfuter victorieusement les allégations perfides et même les calomnies de Custodi. Si l'on en croyait ce Tallemant des Réaux italien, la mère de Manzoni aurait quitté sa vie de désordres pour se jeter hypocritement dans la dévotion ; elle aurait entraîné son fils à sa suite, et « la tendre épouse aurait été amicalement contrainte de s'y joindre (1) ». On a vu ce qu'il faut penser de ce petit roman ; c'est le contraire qui est vrai. Henriette Blondel a commencé malgré l'opposition de ses deux familles ; Alexandre Manzoni n'a pas tardé à suivre, puisque ses *Inni sacri*, premier gage de sa conversion définitive, sont de cette même année 1810, et Julie Beccaria n'a pu résister aux pressantes sollicitations de ses deux enfants. Tout cela découle avec la dernière évidence et des documents qui viennent d'être cités, et plus encore, si la chose est possible, des lettres si touchantes d'Henriette à Dégola, lettres publiées par Gubernatis en 1882.

Si maintenant nous cherchons à déterminer le caractère précis de cette transformation soudaine de la famille Manzoni, c'est au procès-verbal d'abjuration qu'il nous faut recourir ; quelques indications sur les personnages qui l'ont signé vont nous en apprendre bien long sur ce sujet. Immédiatement après la signature d'Alessandro Manzoni viennent celles de Constant, de Baillet, de Debertier, de Carréga, de Cady et de Variet, six ecclésiastiques assez connus à divers titres. André Constant et Debertier étaient deux évêques constitutionnels (Agen et Rodez) appartenant l'un et l'autre à l'école de Port-Royal. Constant, qui mourut en 1811, a consigné dans son testament son appel au concile général de la Bulle Unigenitus, et Debertier, mort en 1831, a laissé de nombreux manuscrits relatifs aux querelles religieuses de son temps. Deux autres prélats constitutionnels, Grégoire et Saurine, avaient signé le procès-verbal de 1805 ; ce sont les circonstances qui les ont empêchés d'apposer leur signature à celui de 1810. Le sénateur Grégoire, qui avait publié l'année précédente une nouvelle édition de ses *Ruines de Port-Royal*, et qui avait vu cet ouvrage saisi par la police, se sentait alors surveillé de très près par Napoléon ; il jugea plus prudent de ne pas intervenir. D'ailleurs il ressort d'une lettre publiée

(1) C'est à l'obligeance de M. Henri Hauvette que je dois la connaissance des indiscrétions et peut-être des calomnies de Custodi ; M. Hauvette, mon collègue à la Sorbonne, a bien voulu traduire pour moi les passages les plus caractéristiques.

par Gubernatis que Grégoire et la famille Manzoni ne se connaissaient pas avant 1817. Quant à Saurine qui, en 1804, avait déclaré à Pie VII en personne que l'église de France ne reconnaissait pas l'infaillibilité des papes, et qui s'était attiré cette simple réponse du Souverain Pontife : « Opinione! (1) », il résidait alors à Strasbourg, dont il était devenu évêque concordataire en 1802, malgré son jansénisme bien connu. Les prêtres Baillet et Varlet appartenaient au clergé de la paroisse Saint-Séverin. Le curé, Baillet, ancien curé constitutionnel de Saint-Étienne-du-Mont, avait été nommé par le cardinal de Belloy ; Cady était un jeune prêtre ordonné à Paris, en 1797, par l'évêque constitutionnel Royer; Varlet était un ancien franciscain; tous ces ecclésiastiques, de même que le Génois Carréga, étaient également jansénistes; ils furent douze ou quinze ans plus tard l'objet de persécutions cruelles, mais alors on les laissait en paix, Maury ne se montrant pas plus tracassier que le débonnaire De Belloy.

Parmi les laïques, il faut noter tout d'abord l'illustre orientaliste Sylvestre de Saci, dont les attaches port-royalistes étaient grandes, bien qu'il n'eût aucun lien de parenté avec Le Maître de Saci (2), et son collègue Prosper Gabriel Audran, professeur d'hébreu au collège de France. Dégola, son élève chéri comme Piedford, logeait chez lui dans les bâtiments du collège.

Le président Agier, ce respectable magistrat dont il est question dans le discours de Dégola, avait joué un rôle assez important dans l'histoire de la Révolution. Il avait été après Fouquier-Tinville président du tribunal révolutionnaire ; il fut haut juré dans le procès des Babouvistes ; il présida de 1795 à 1802 la cultuelle de Saint-Étienne-du-Mont (3) ; on avait de cet éminent jurisconsulte un beau *Traité du mariage,* et il travaillait alors à ses volumineux commentaires sur les *Psaumes* et sur les *Prophètes.* MM. Gravier, Bricogne, Bourgouin, ce dernier marchand mirottier rue Saint-Denis, étaient, comme deux signataires de 1805, MM. Camet de la Bonnardière et Laideguive, administrateurs de la mystérieuse caisse de secours connue sous le nom de Boîte à Perrette. Le signataire Paris, Roch ou Amable, car ils étaient deux frères, est celui-là même qui, trente ans plus tard, communiquera de précieux documents port-royalistes à Victor Cousin. Deloynes était instituteur, et Bridou négociant.

Viennent enfin, après Mme Geymuller et ses deux fils, quelques dames « amies de la vérité ». Il y en avait alors à Paris un assez grand nombre, et l'on peut dire d'une façon générale que tous les signataires de l'abjuration Manzoni, à l'exception des seuls membres de la famille, appartenaient à la haute société janséniste, constituée alors plus fortement qu'on ne se l'imagine d'ordinaire.

Mme Humery Desprez, qui n'a pas signé l'acte de 1810, était sans doute retenue par une attaque de goutte dans sa belle maison de Saint-Lambert, ancien presbytère de l'illustre Le Nain de Tillemont. Et puisque l'abjuration de Mme Manzoni eut lieu au cœur de l'été, on peut affirmer hardiment qu'au lendemain de la cérémonie la nouvelle catholique et son mari firent une visite de reconnaissance à Mme Desprez, cause première de toutes ces conversions, et un pèlerinage à Port-Royal des Champs. Ceux qui, comme M. de Vogué ou M. Jules Lemaître, savent évoquer les grandes ombres, pourraient seuls nous décrire ce qui dut se passer alors dans le cœur de Manzoni contemplant ces ruines éloquentes.

*
* *

Manzoni reprit le chemin du Milanais, et l'on sait quelle brillante carrière a fournie ce grand poète, considéré par ses compatriotes comme le Dante des temps modernes. Ramené au sentiment religieux par les exhortations et surtout par les exemples d'une femme adorée, il chercha d'abord à concilier les choses de la littérature et celles de la piété. S'il composa des hymnes jugées admirables, il fit aussi un roman et des pièces de théâtre. Finalement l'esprit de Port-Royal prévalut, et l'on vient précisément de nous en donner une preuve bien curieuse (1). Vingt ans après l'abjuration de sa femme, Manzoni reçut la visite d'un savant philologue allemand, Karl Witte, et le voyageur fut bien étonné quand il vit le grand poète rabaisser à plaisir la gloire littéraire, comme autrefois le célèbre avocat Antoine Le Maître devenu solitaire de Port-Royal. L'auteur des *Fiancés* répudia même son chef-d'œuvre par cette unique raison que tout roman repose sur des fictions, c'est-à-dire sur des mensonges, ce qui le rend essentiellement immoral. Racine pénitent n'aurait peut-être pas été si sévère. Après avoir ainsi causé littérature, on aborda la question religieuse, et Manzoni, quoique très libéral et très tolérant, ne put s'empêcher de faire du prosélytisme, et de s'attaquer au protestantisme de son interlocuteur. Il parla, dit Karl Witte, avec une véritable éloquence, et en prenant congé de lui il prononça ces propres paroles :

(1) Ce fait curieux est rapporté par Dégola dans une lettre à Grappin (Ms. de la Bibliothèque de Besançon).

(2) Isaac Le Maître s'était appelé Le Maître de Saci. Isaac Sylvestre, fils d'un riche notaire de Paris, se fit appeler Sylvestre de Saci.

(3) Voir la *Revue Bleue* du n° du 20 juillet 1907.

(1) Voir dans le *Journal des Débats* du [illegible] 1907, le résumé d'un article de la *Deutsche Rundschau.*

« Puissent ces raisonnements trouver un écho durable dans votre cœur, et porter un jour les fruits que je souhaite ! Vous m'avez dit beaucoup de choses courtoises sur mes écrits. Mais je donnerais de bon cœur cette gloire problématique, et j'y ajouterais avec joie tout mon petit avoir, si je pouvais espérer que les arguments, pourtant bien pauvrement formulés par moi et avec bien peu d'éloquence, arriveront à vous convaincre un jour de ce que je tiens pour la vérité absolue. »

Manzoni s'exprimant de la sorte était un écho lointain, mais bien puissant encore, des objurgations véhémentes adressées jadis à Henriette Blondel par Dégola, par Mme Geymuller et par Mme Desprez; disciple de Saint-Cyran, d'Arnauld, de Nicole et de Bossuet, il s'inspirait du pur esprit de Port-Royal; il demeurait de plus en plus fidèle aux engagements contractés en 1810.

A. Gazier.

LA LUTTE CONTRE LES ÉPIZOOTIES

Les maladies contagieuses du bétail coûtent aux paysans français 50 millions par an et à l'État plus de 3 millions par an, sous forme de secours ou indemnités. Elles suscitent d'interminables procès entre acheteurs et vendeurs. Enfin, quelques-unes se communiquent plus ou moins facilement à l'homme; c'est le cas pour la morve, la rage et la tuberculose bovine.

Et pourtant grâce aux travaux de Pasteur, du regretté Nocard, du Dr Roux, d'Arloing, de Vallé, Leclainche, Borel, Galtier, etc., on peut vacciner les moutons, les chèvres, les vaches et les bœufs contre le charbon et immuniser complètement les porcs contre le rouget. L'emploi du sérum antistreptococcique et du sérum antitétanique a déjà sauvé un grand nombre de chevaux. Nous possédons un sérum très efficace contre la clavelée du mouton et si nous ne pouvons pas encore soustraire les animaux aux atteintes de la morve et de la tuberculose, les injections de malléine et de tuberculine, en décelant les sujets malades, nous fournissent un moyen de lutter contre ces redoutables fléaux.

Mais, il ne suffit pas de faire des découvertes, il faut pouvoir les appliquer. Si les moyens de prévenir les maladies ne sont pas mis à la disposition des intéressés et si les autorités ne sont pas armées pour isoler les centres infectieux et empêcher la propagation des maladies contagieuses, les plus belles découvertes deviennent absolument inutiles, aussi la plupart des pays civilisés possèdent, à l'heure actuelle, des services sanitaires parfaitement organisés. Pour ne citer que les pays voisins, il en est ainsi en Angleterre, en Belgique, dans le grand duché du Luxembourg, l'Empire allemand et la Suisse. L'Italie est entrée dans cette voie depuis quelques années et s'occupe de transformer actuellement son organisation sanitaire.

En France, l'article 38 de la loi du 21 juillet 1881, sur la police sanitaire des animaux (devenu l'article 62 du titre III du Code rural) a prescrit l'établissement d'un service des épizooties dans chaque département, et même classé les frais de ce service parmi les dépenses qui sont obligatoirement à la charge des budgets départementaux, mais l'organisation de ce service, laissée aux bons soins de chaque département, révèle une profonde anarchie : celui-ci y consacre, chaque année, plusieurs dizaines de milliers de francs; cet autre, dépense à peine quelques centaines de francs par an. On peut dire que dans une trentaine de départements, il y a une organisation sanitaire à peu près digne de ce nom, et encore faut-il observer qu'il n'y a pas plus de vingt vétérinaires, à la tête de ces services, qui se privent de toute clientèle et consacrent tout leur temps à l'intérêt public. Il en résulte que l'incurie des deux tiers des départements français annihile la prévoyance des autres.

*
* *

Ainsi, malgré les admirables travaux de nos savants (travaux d'autant plus admirables qu'Arloing, Leclainche et Vallé disposent de sommes misérables dans leurs laboratoires de Lyon, de Toulouse et d'Alfort, quand on les compare avec les ressources qui ont été mises à la disposition de Koch et de Behring), nous subissons en France des pertes considérables et nous laissons compromettre la santé humaine, faute d'une organisation méthodique, qui nécessiterait tout au début une avance de quatre à à cinq cent mille francs, et permettrait plus tard à l'État d'économiser le double ou le triple sur le budget de l'Agriculture.

La péripneumonie contagieuse nous a fait perdre des centaines de millions et nous n'avons pu en venir à bout que lentement et au prix de lourds sacrifices budgétaires. La fièvre aphteuse a fait des ravages aussi considérables, alors que nos services sanitaires pourraient l'extirper, en quelques années, s'ils étaient rationnellement développés, et pourraient extirper, en même temps, la morve et la rage. La peste porcine, qui a provoqué récemment, en Hongrie, des pertes inouïes, est à nos portes. Si nous n'y prenons garde, une des ressources les plus précieuses des agriculteurs français va bientôt se trouver sérieusement compromise.

Ajoutons que, du jour au lendemain, nous pouvons être dotés de moyens d'action efficaces contre la maladie à laquelle nous payons le plus lourd tribut : la tuberculose bovine. Les tentatives de vaccination antituberculeuse du professeur Behring, n'ont pas donné les résultats qu'on avait espérés, mais tous les savants ont dirigé leurs investigations de ce côté et les recherches effectuées dans nos principaux laboratoires nous font espérer une solution favorable.

Quand les efforts de nos savants auront abouti à un résultat, les nations voisines en profiteront, mais nous continuerons à supporter les conséquences de notre apathie si nous ne nous décidons pas à compléter l'organisation de nos services sanitaires.

Les budgets départementaux sont déjà lourdement chargés. C'est pour cela que les Conseils généraux ont manifesté de vives répugnances à y inscrire une nouvelle catégorie de dépenses obligatoires. Au surplus, s'ils voulaient tous consentir les sacrifices nécessaires, il n'en serait pas moins indispensable d'assurer l'unité de direction et d'étendre le contrôle de l'administration centrale, si l'on veut lutter efficacement contre les maladies contagieuses qui se développent sur notre territoire ou nous sont apportées du dehors. Or, si les départements assument tous les frais du service, quelle sera l'autorité du ministre de l'Agriculture sur des fonctionnaires choisis, payés et pensionnés par les départements ?

*
* *

C'est pour cela que j'ai déposé, le 11 janvier 1906, une proposition de loi (1), qui tendait primitivement à recruter, au concours, un corps de vétérinaires d'élite en pleine possession de leurs moyens intellectuels et physiques, spécialisés dans l'étude des maladies contagieuses, tenus au courant des découvertes scientifiques les plus récentes et absolument indépendants.

Ces vétérinaires sanitaires devaient organiser dans chaque département la lutte contre les maladies contagieuses sous la direction du ministre de l'Agriculture, pourvu des crédits nécessaires. Il leur était interdit d'exercer aucune fonction et de tirer aucun profit pécuniaire de leur situation, de telle sorte qu'ils fussent obligés de consacrer tout leur temps à la tâche qui devait leur être assignée. Nos trois grandes écoles vétérinaires ne fournissant qu'une moyenne de 145 élèves diplomés par an, aucune limite d'âge n'avait été prévue, et voici pourquoi : une sélection pratiquée sur un chiffre restreint de promotions aurait été insuffisante ; n'était-il pas préférable de l'exercer sur l'ensemble des vétérinaires français ? D'autre part, la fixation d'une limite d'âge était inutile, puisque nous n'avions pas voulu prévoir de pension de retraite pour les vétérinaires départementaux qu'il s'agissait de créer. Nous permettions ainsi au ministre de l'Agriculture de rayer des cadres les vétérinaires, qui n'auraient plus l'activité nécessaire et au Parlement de calculer, à un centime près, le coût maximum de cette nouvelle organisation pour l'État. Mais nous proposions d'allouer, dès le début, un traitement convenable aux vétérinaires avec lesquels nous avions l'espoir de constituer un corps d'élite.

Nous comptions qu'ils sauraient vulgariser l'emploi des méthodes absolument efficaces dont dispose la science moderne et les appliquer systématiquement sur tous les points du territoire. En effet, la plupart des intéressés ignorent ces méthodes et trop souvent il est impossible à ceux qui les connaissent de les utiliser. Il faut donc pour les rendre pleinement démonstratives, les appliquer, surtout au début, sous le contrôle de personnes compétentes et entreprendre de tous les côtés à la fois la lutte contre les maladies contagieuses, afin de ne pas laisser compromettre par l'inertie d'un département les bons résultats obtenus par l'initiative des départements voisins.

Pouvions-nous demander aux vétérinaires départementaux de s'acquitter eux-mêmes, personnellement, de toutes les fonctions qui devaient leur être attribuées ? Dans un grand nombre de départements, ils resteront livrés à leurs propres forces et à leurs seules ressources. Obligés d'assurer l'application des lois et règlements sur la police sanitaire des animaux ; de faire des rapports au ministre de l'Agriculture sur l'origine, la marche, le développement et la cessation des maladies contagieuses et de faire connaître aux intéressés les découvertes scientifiques et les méthodes constamment renouvelées que nous fournit la science moderne pour prévenir l'éclosion de ces maladies, limiter leur extension ou les faire disparaître, comment trouveraient ils le temps d'inoculer des vaccins ou des sérums à tous les animaux d'une région, quand le besoin s'en ferait sentir ?

Dans les départements où il y a un nombre suffisant de vétérinaires, cette difficulté sera facilement résolue : le vétérinaire départemental fera appel au concours des vétérinaires patentés et, sans parler des indemnités de déplacement qui pourront être allouées à ces derniers par les départements intéressés, le ministre de l'Agriculture pourra leur fournir les

(1) Proposition de loi tendant à enrayer le développement des *épizooties* et à organiser l'extinction *des maladies contagieuses du bétail*, présentée par MM. Louis Vigouroux, Decker-David, Devins, Hugon et Rigal, députés.

moyens de procéder à l'inoculation préventive de tous les animaux d'une région déterminée.

Mais, dans les régions où le nombre insignifiant des vétérinaires est un obstacle insurmontable à l'utilisation des sérums et des vaccins, (aux termes des règlements actuellement en vigueur), nous avons cherché à généraliser l'emploi des sérums et des vaccins, sans mettre en péril la santé des personnes et des troupeaux. Prenons une commune quelconque dans le Massif central, les Alpes, les Pyrénées, etc., où les habitants ne peuvent recourir au vétérinaire que dans des cas exceptionnels, en raison de l'éloignement, de la difficulté des communications et du prix élevé des vacations. Dans cette commune, le vétérinaire départemental se trouvera souvent dans l'incapacité de procèder à toutes les inoculations nécessaires.

Mais, quand il aura expliqué à des personnes éclairées : l'instituteur, le maréchal ferrant, un agriculteur intelligent et instruit, etc..., l'emploi d'un vaccin ou d'un sérum dont la manipulation ne peut présenter aucun danger pour l'opérateur, ni pour l'animal opéré ; quand il aura vérifié que ces personnes sont capables de procéder à une inoculation avec le soin et la propreté nécessaires, il pourra les désigner aux laboratoires de l'Institut Pasteur et de nos grandes écoles nationales vétérinaires.

Alors, ces personnes pourront poursuivre autour d'elles les inoculations commencées par le vétérinaire départemental avec des vaccins ou des sérums frais, soigneusement fabriqués et venus directement de Paris, de Lyon, d'Alfort ou de Toulouse. Elles n'auront pas intérêt à organiser subrepticement des dépôts de vaccins et de sérums, au risque de les laisser se détériorer.

L'organisation projetée devait coûter à l'Etat 450.000 francs au début sans pouvoir jamais dépasser 500.000 francs par an. Un crédit de 100.000 francs était prévu afin de subventionner les laboratoires pour la fabrication des sérums et des vaccins.

Le principe de cette proposition fut très bien accueilli par les hommes de science, les praticiens et le monde agricole. Cependant les vétérinaires l'ont trouvé insuffisante. Ils demandent depuis longtemps la création d'un service national avec un vétérinaire à la tête. D'autres préconisent, comme l'honorable M. Darbot, sénateur de la Haute-Marne, une caisse des épizooties.

D'un autre côté, le ministre de l'Agriculture a fait observer que, malgré les précautions que nous avions prises pour respecter les situations acquises et ménager les transitions, des conflits pourraient s'élever entre les services placés sous ses ordres et les autorités départementales sous la direction desquelles se trouve placé aujourd'hui le service des épizooties, prévu par l'article 62 du titre III du Code rural.

C'est pourquoi le texte primitif a été modifié de façon à favoriser l'extension et l'amélioration du système qui fonctionne aujourd'hui, plus ou moins bien, dans la moitié des départements français. Au lieu de créer une organisation nouvelle, centralisée à Paris, les autorités de chaque département continueront à diriger le service des épizooties, comme aujourd'hui, *sous le contrôle du Ministre de l'Agriculture*, qui leur versera des subventions égales et facilitera les études spéciales des vétérinaires qui en seront chargés.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, se montra très favorable à cette proposition ; néanmoins, celle-ci ne put être votée avant la fin de la législature, M. Poincaré, alors ministre des Finances, ayant voulu naturellement l'étudier à fond avant de laisser inscrire au budget une dépense nouvelle.

Le 5 novembre 1906, je repris le texte accepté par le ministre de l'Agriculture avec un certain nombre de mes collègues, parmi lesquels MM. Decker-David, président de la commission de l'Agriculture et Fernand David, rapporteur du budget de l'Agriculture. Ce texte parut insuffisant aux vétérinaires de la Chambre et M. Ory demanda en leur nom la création d'un *service sanitaire national des épizooties* placé directement sous l'autorité du ministre de l'Agriculture et dirigé par un vétérinaire.

M. Rousé, député de la Somme, qui est lui-même un vétérinaire des plus distingués, a été chargé par la Commission de l'agriculture de présenter un rapport sur les deux propositions dont elle était saisie. Ce rapport, qui a été déposé le 20 mars 1907, reproduit les dispositions essentielles de ma proposition (avec quelques améliorations de détail dues à la grande expérience de M. Rousé) et prévoit la création d'un chef technique, qui serait placé sous les ordres du directeur de l'Agriculture.

Mais la Chambre n'a pu encore le discuter, en raison de la vive opposition manifestée par la Commission du budget et le ministre des Finances.

La ténacité savoyarde de mon ami Fernand David a fini par dissiper les appréhensions de la Commission du budget. Il nous reste à vaincre la résistance assez naturelle du ministre des Finances, qui doit remplir la tâche ingrate de combattre toutes les propositions de dépenses nouvelles.

M. Caillaux est député de la Sarthe, c'est-à-dire d'un département qui occupe l'un des premiers rangs pour le développement et la prospérité des institutions de mutualité agricole et notamment pour les assurances mutuelles contre la mortalité du bétail. Or, je ne lui apprendrai rien en lui disant que,

par contre, son département n'est pas un des trente départements français qui sont dotés d'un service des épizooties, digne de ce nom. Comme député de la Sarthe, il est donc intéressé à l'organisation méthodique de la lutte contre les épizooties.

Comme ministre des Finances, il est trop avisé pour ne pas se rendre compte au premier coup d'œil que le mécanisme financier du système proposé à la Chambre ne fera pas peser sur les budgets futurs un accroissement automatique de dépenses.

En effet, il ne s'agit pas de créer de nouveaux fonctionnaires de l'État. Il s'agit purement et simplement d'allouer une subvention fixe et définitive à chaque département pour l'aider et, au besoin, le contraindre à organiser ou à développer un service des épizooties, qui soit efficace et capable de sauvegarder la fortune et la santé publiques. Cette allocation fournira à l'État les moyens de contrôler le recrutement et l'action des fonctionnaires *départementaux* chargés d'assurer cette protection. Le ministre est donc en présence d'une dépense forfaitaire.

Bien plus, quand le système que nous préconisons sera pleinement en vigueur, il permettra au ministre des Finances de réaliser de notables économies sur le budget de l'Agriculture. Actuellement, les propriétaires d'animaux atteints de maladies contagieuses reçoivent des indemnités ou des secours dont l'Etat cessera de payer la majeure partie au fur et à mesure que le développement de nos services sanitaires aura enrayé les épizooties et la propagation des maladies contagieuses. En outre, quand ces services fonctionneront normalement, on pourra supprimer tout secours ou indemnité à ceux qui auront refusé de se plier aux lois et réglements en vigueur ou même de suivre les instructions dictées par le service des épizooties, dans leur intérêt comme dans l'intérêt public. Il est impossible de chiffrer à l'avance les économies qui en résulteront, mais on peut affirmer que, dans l'année qui suivra l'application de cette mesure restrictive, les économies réalisées sur les secours et les indemnités en question couvriront, et au delà, les dépenses de l'Etat. En peu de temps l'économie représentera le double ou le triple de la dépense.

Enfin je m'adresse à M. Caillaux, collaborateur de la *Revue Bleue*, lorsqu'il n'est pas ministre des Finances, et je lui demande s'il voudra s'opposer irréductiblement à l'adoption d'une proposition qui, de l'avis de tous les gens compétents, atténuera considérablement les dangers que certaines maladies du bétail font peser sur la santé humaine.

LOUIS VIGOUROUX,
Député.

SOUVENIRS D'UN HOMME D'ÉTAT DU SECOND EMPIRE (1)

14 juillet 1862. — J'ai vu hier le prince Napoléon; j'attendais dans le salon d'attente quand M. Delangle est entré. Le Prince l'a reçu; quelques minutes après, M. Delangle est sorti la figure un peu défaite. Je suis entré chez le Prince aussitôt après la sortie du ministre. Le Prince m'a dit en me voyant :

— Eh bien! En voilà une canaille.

— Qui donc? lui répondis-je.

— L'individu qui sort d'ici, Delangle. Quel homme, quel menteur, etc.

Je lui ai dit :

— Nous sommes déjà mal ensemble, nous serons un peu plus mal, voilà tout.

Le prince a ajouté :

— Je lui ai dit des sottises !

J'ignore pourquoi Delangle était venu le voir, mais probablement, il était venu pour donner quelques explications. Après cette sortie contre le triste ministre, le Prince m'a parlé de la question italienne. Je cite textuellement ses paroles :

« Ça va mal en Italie. Je prévois prochainement des catastrophes en Italie, et par contre en France. Je les vois comme si je lisais dans un livre. Comment en serait-il autrement? Voyez ce qui se passe. Rattazzi m'écrit qu'il tiendra bon tant qu'il pourra, mais qu'il ne peut se dissimuler que le jour où les Italiens s'apercevront que la France ne veut absolument rien faire contre Rome, ce jour-là, les passions se déchaîneront et alors le ministère Rattazzi tombera. Il sera remplacé par qui? Je ne sais, mais par des hommes avancés en qui je n'ai pas confiance, parce que *je ne suis pas pour les mesures extrêmes*, mais enfin par des hommes moins prudents et plus aventureux qui voudront pousser le Roi plus avant qu'il ne voudra aller.

« Et voici ce qui arrivera. Personne ne voudra attaquer le drapeau de la France à Rome, personne et le roi moins que personne. A cet égard, il s'est énergiquement prononcé, il me l'a dit, il me l'a écrit : jamais il ne tournerait ses armes contre la France, il lui doit tout; il préférerait abdiquer. Donc personne ne voudra lutter contre la France qui est à Rome, mais on se retournera vers Venise et alors de deux choses l'une : ou l'Italie est victorieuse ou elle est vaincue. Dans ce premier cas tout irait pour le mieux; mais il ne faut pas compter sur ce bonheur, car il y a 99 chances contre une qu'elle soit vaincue. Ou la France intervient ou elle n'intervient pas. Si elle n'intervient pas, tous les grands résultats de

(1) Voir la *Revue Bleue* des 15, 22, 29 février et 7 mars 1908.

Magenta et de Solférino sont détruits et voyez d'ici les conséquences : le roi de Naples rétabli ainsi que les ducs ; l'Autriche plus puissante que jamais en Italie ; le Piémont lui-même qu'on respecterait peut-être ; Victor-Emmanuel ayant abdiqué, deviendrait le très humble serviteur de l'Autriche...

« Si elle intervient, elle aura l'air d'être traînée par les Garibaldi, les Crispi, etc.

« J'ai dit tout cela à Benedetti et Benedetti m'a répondu qu'il n'avait pas un mot à retrancher, etc. »

Telle est en résumé la conversation du prince.

J'ai pris la liberté de lui dire que j'acceptais toutes les conséquences de ses prémisses, mais que j'espérais bien que l'Empereur n'avait pas sur la question romaine les idées que le prince lui prêtait ; que j'espérais bien que bientôt il poserait à la cour de Rome un ultimatum.

— Ne l'espérez pas, m'a répondu le prince.

— Alors, tant pis.

L'ex-reine de Naples a traversé la France, il y a quelques jours. L'Impératrice voulait la faire recevoir avec tous les honneurs dus à une reine. Mais cette fois-ci l'Empereur s'est formellement opposé à une pareille démonstration. L'Impératrice se serait contenté d'écrire une lettre à l'ex-reine de Naples.

—

20 juillet 1862. — Longue conversation avec Benedetti sur les affaires d'Italie. Benedetti craint aussi de terribles complications si la question romaine reste toujours dans le *statu quo*. Quant à lui, il a une haute idée de ce gouvernement, mais ce qui complique à ses yeux la question, c'est la présence à Rome de François II, qui organise, solde et soutient le brigandage à l'ombre du drapeau français. Benedetti m'a raconté une singulière histoire.

L'ambassadeur anglais n'avait pas rendu de visite à François II, il n'avait pas connu le général de Goyon. L'ex-roi s'en était plaint, bref le gouvernement anglais autorisa son ministre plénipotentiaire à rendre visite à cette majesté déchue. Dans le courant de la conversation, François reconnut qu'il avait eu tort de résister aux vœux des populations, qu'aussitôt qu'il serait remonté sur son trône, il maintiendrait intacte la constitution qu'il avait donnée, qu'il comprenait à merveille cette nécessité, etc., qu'il avait compté sur le gouvernement français, mais que ce gouvernement lui avait fait défaut ; que l'Angleterre devait s'en défier, parce que l'empereur Napoléon avait des projets sur la Sicile dont il voulait s'emparer, etc.

Le ministre anglais envoya immédiatement le résumé de cette singulière conversation à son gouvernement, qui s'empressa, il faut le dire, d'en donner connaissance au gouvernement français. Ainsi cet ex-roi de Naples, que la France seule a soutenu à Gaëte, dont elle a voulu faire une sorte de héros, triste héros ! vient dénoncer l'empereur à l'Angleterre ; et l'impératrice a pris fait et cause pour de pareilles gens !

Benedetti m'a aussi affirmé que l'empereur avait fait au pape les propositions suivantes : garantie du territoire actuel possédé par le pape ; dotation considérable payée par les puissances catholiques ; payement de la moitié de la dette du gouvernement du pape par le royaume d'Italie. Le pape a refusé, c'est inouï !

La France n'aurait jamais dû faire de pareilles propositions que l'opinion publique n'aurait jamais acceptées, ni en France, ni en Italie. Mais que le pape ait refusé, c'est incompréhensible ! Qu'espère-t-il donc ? Reprendre son ancienne situation après de terribles catastrophes et de sanglants bouleversements ?

Que la papauté est loin des divines prescriptions du Christ !

—

1er juillet 1863. — Les élections. La lutte a été ardente et vive. Paris a été bon pour les candidats de l'opposition. Jamais les Parisiens n'auront le sentiment politique. Le journalisme fait les élections à Paris ! *le Siècle*, *la Presse*, *le Journal des Débats*, *l'Opinion nationale* étaient coalisés. Chose curieuse, c'est M. Emile de Girardin qui a fait prévaloir son opinion. Les journalistes avaient eu une réunion et ils étaient plus divisés que jamais sur le choix des candidats. On se sépara violemment. Mais M. de Girardin dit en sortant à Guéroult et à Marin : « Dussé-je rester seul, je ferai ma liste, il faut nous emparer de la *dictature* pour les élections de Paris » (textuel). Ce qui fut dit fut fait. Oh indépendance !

Persigny avait manœuvré de façon à avoir pour auxiliaires dans la lutte électorale les journaux : *le Siècle*, *l'Opinion nationale* et *la Presse*. Persigny m'a affirmé que cette combinaison a échoué par la résistance qu'a opposée l'impératrice, parce qu'elle ne voulait pas pactiser avec des hommes ennemis de la papauté. Hélas !

Persigny a quitté le ministère de l'Intérieur, c'est une faute. Comment renvoyer un ministre qui a fait les élections, avant même la vérification des pouvoirs. C'est d'avance amoindrir moralement l'effet du résultat électoral.

—

Décembre 1863. — Le pouvoir a laissé les membres de l'opposition se donner carrière contre les élections, et ayant les mains pleines de preuves, il n'a pas étalé au grand jour les scandaleuses manœuvres, les promesses éhontées des candidats de l'opposition. Pourquoi cela ? Pour ne pas avoir l'air de soutenir Persigny : tout cela est misérable ! et l'on

s'apercevra plus tard des suites fâcheuses de cette manière de se conduire, car l'opposition prendra de plus en plus courage, et son audace s'augmentera de cette espèce de défaillance qui a saisi nos ministres.

—

24 mai 1868. — J'ai dîné hier soir chez le prince Napoléon. Parmi les convives on remarquait la princesse Julie Bonaparte, petite-fille de Lucien, mariée au comte Boccagiovani. J'ai longtemps causé avec elle après le dîner. Elle m'a beaucoup parlé de mon pauvre père; elle m'a dit le chagrin que sa mort lui avait causé, du chagrin profond qu'en avait éprouvé Billault, qui lui avait écrit une très belle lettre à propos de cette mort et dont elle m'a promis une copie. Elle m'a en outre répété un mot de M. Thiers qu'elle voit souvent.

A la mort de Billault, la princesse Julie a dit à M. Thiers : « L'Empereur vient de faire une grande perte. »

M. Thiers lui a répondu : « Oui c'est une perte, mais l'Empereur en a fait une autrement grande en perdant Abbatucci ».

M. de Rémusat m'avait dit aussi : « L'Empereur ne se doute pas de la perte qu'il vient de faire en perdant Abbatucci ».

—

23 août 1870. — J'ai été hier soir aux Tuileries à 8 heures. L'Impératrice, que j'ai eu l'honneur de voir plusieurs fois depuis cette désastreuse campagne d'Allemagne, ayant su que j'étais là et devant aller se promener dans le Jardin des Tuileries, me fit dire de la rejoindre dans le jardin, où elle se promenait avec Mesdames de Piennes, Le Breton, MM. Jurien de la Gravière, de Pierre, de Brissac. La conversation roulait sur l'attitude de la population parisienne, qui était absolument déplorable. On ne veut pas être vaincu en France. L'Impératrice avait un langage très ferme et très élevé.

— Oui, disait-elle, j'ai les terribles préoccupations de toute âme vraiment française. J'ai le calme nécessaire, celui qu'il faut avoir dans les circonstances actuelles, mais je ne suis pas plus romaine qu'une autre. Est-ce que je ne suis pas épouse? Est-ce que je ne suis pas mère? Est-ce que mon mari et mon fils ne sont pas exposés aux balles de l'ennemi? Et puis, ces grandeurs et cet éclat de la couronne! Oh! cela me pèse quand je songe à toutes les ingratitudes, à toutes les insultes, à tous les outrages auxquels nous sommes en butte, l'Empereur surtout, lui qui a fait tant de bien!

Cette couronne je la leur broyerai sur le visage, à tous ces insulteurs. »

En disant cela elle avait un tel élan et un tel feu dans les paroles qu'elle était vraiment superbe.

Impossible de rendre la vibration de cette parole ardente, de ce geste indigné, de cette démarche hautaine. Nous étions tous émus et sous l'empire d'un charme puissant.

Je me suis permis de lui dire : « Si V. M. était à la tribune, elle produirait un prodigieux effet! »

L'Impératrice avait une mantille blanche qui lui couvrait la tête et les épaules. La soirée était superbe et le clair de lune splendide. Nous nous sommes promenés pendant une heure dans la grande allée qui fait face au balcon des Tuileries. Puis nous sommes rentrés pour prendre le thé.

ABBATUCCI.

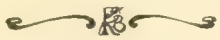

LA SOLIDARITÉ CATALANE

Très peu porté par tempérament à ajouter foi aux promesses des politiciens, j'avais exprimé, au mois de juin dernier, quelques doutes sur la solidité et l'efficacité du solidarisme catalan; je m'étais demandé quel pouvait bien être l'avenir d'une coalition bizarre qui réunissait contre le gouvernement des éléments aussi hétérogènes que les républicains, les carlistes et les cléricaux; je ne voyais dans ce groupement nouveau qu'une formation de combat, bonne sans doute pour faire une trouée dans le bloc des partis officiels, mais incapable d'obtenir un succès durable et sérieux. Les excellents amis que j'ai en Catalogne se sont gracieusement employés à me convertir à l'idée solidariste et m'ont donné à ce sujet des renseignements fort intéressants, qui éclairent beaucoup la question, et permettent évidemment de l'envisager sous un jour tout nouveau.

Ils m'ont fait observer, et nous étions bien faits pour nous entendre sur ce point, que l'Espagne vit sous le régime de l'apparence et du mensonge, et n'a point, en réalité, de représentation nationale; les deux partis qui se remplacent alternativement au pouvoir, ayant, l'un comme l'autre, le mépris le plus transcendant pour les droits de l'électeur. Les conservateurs et les libéraux espagnols sont de pures et simples compagnies d'exploitation politique de l'Espagne; ce ne sont pas des partis (*partidos*) au sens vrai du mot, ce sont des bandes (*partidas*), où le culte des intérêts personnels a étouffé à peu près tout esprit public; si bien qu'un conservateur aurait peine à dire en quoi il est plus réactionnaire qu'un libéral, et qu'un libéral définirait malaisément la dose de libéralisme qui le distingue d'un conservateur.

Un pareil régime n'est pas seulement tout ce qu'il

y a de plus immoral; de plus déprimant et de plus méprisable; il est encore beaucoup plus intolérable pour les hommes actifs et animés de l'esprit de progrès, comme le sont les Catalans, que pour des hommes tels que les Castillans, habitués à vivre sans penser et sans agir, heureux de remplir le vide des heures, en se promenant toujours aux mêmes endroits, avec les mêmes amis, causant des mêmes choses et se répétant sans cesse.

Le Catalan a le sentiment de vivre d'une vie plus sérieuse et plus profonde que le Castillan; il sait qu'il représente en Espagne une force considérable, que sa province fournit au budget total un cinquième de ses ressources et il se dit que si la libre disposition de ce tribut lui était laissée, il en tirerait un parti bien autrement avantageux que l'usage qu'en fait le gouvernement de Madrid.

Le Catalan s'indigne de voir son initiative contrariée à chaque instant par la négligence ou par le mauvais vouloir de l'administration centrale, d'être tenu en tutelle par des tuteurs moins instruits, moins actifs et moins moraux qu'il ne croit l'être lui-même. Il s'indigne, par exemple, de voir les chemins de fer français s'arrêter au pied des Pyrénées, et aucune ligne espagnole ne marcher à leur rencontre; si bien que le Catalan, qui veut visiter les hautes vallées pyrénéennes de la Catalogne, passe par Perpignan, voire même par Toulouse et par Luchon, plutôt que d'emprunter les affreuses routes catalanes, qui n'ont pas changé depuis le XIe siècle. Il s'indigne de voir les finances de ses villes à la merci des gaspillages et des virements de l'administration centrale.

Le Catalan croit au progrès et à la science, il veut vivre de la vie moderne, il veut profiter des découvertes qui se font à l'étranger, s'initier à la vie européenne et à la culture mondiale, il veut vivre dans le présent, et non dans le passé, il veut préparer à son pays un avenir meilleur; il veut travailler, et s'enrichir pour vivre d'une vie plus pleine et plus complète. Il s'indigne de l'enseignement suranné et mesquin qu'on lui offre, et il réclame le droit de s'instruire à sa manière, avec les méthodes adoptées dans les pays de haute culture, il ne veut plus de la science tronquée, livresque et stérile, qui ne fait que des rhéteurs et des inutiles; il veut la science complète, appuyée sur l'expérience et féconde en résultats.

Le Catalan parle une langue particulière, qui n'est pas le castillan, et qu'il a élevée par cinquante ans de travail et d'efforts à la dignité de langue littéraire, et il ne veut pas que cette langue soit reléguée à l'état de patois, soit proscrite à l'église et à l'école, comme l'ordonnait naguère le comte de Romanones. Il veut que la langue catalane soit, en Catalogne, la langue de l'administration, de la justice, de l'église, de l'école et de la presse, comme elle est la langue courante, et la langue littéraire.

Le Catalan veut, comme tout homme qui pense, comme tout homme qui croit à la science, avoir le droit d'exprimer sa pensée et de la publier librement, sans obstacles et sans entraves.

Il a même la prétention, sans doute exagérée, de voir sa liberté garantie par la loi, sa propriété mise à l'abri des coups de force de l'autorité, sa bourse et sa vie protégées contre les malandrins, les apaches et les anarchistes. Or, Madrid ne veut pas que Barcelone soit défendue, Madrid refuse aux Barcelonais le droit de se garder eux-mêmes, Madrid envoie à Barcelone des bandes de va-nu-pieds, dont l'autorité fait des sergents de ville à cinquante sous par jour, et dont Santiago Rusiñol a tracé dans son *Bon Agent* l'amusante silhouette.

« Nous avons ici, nous dit un de nos amis, très bien placé pour le savoir, des bandes d'apaches organisées par le gouvernement pour nous assassiner. Les bombes ont été *tolérées*, sinon préparées par les agents du dernier gouvernement libéral. Les bandes de l'agitateur Lerroux étaient protégées par le gouvernement. Aucun service d'ordre n'avait été organisé. Le plan du gouvernement central ne paraît être, en définitive, que la reproduction du plan du comte-duc d'Olivares : exciter une agitation artificielle pour la réprimer ensuite. »

Le Catalan, qui voit le piège, ne veut pas s'y laisser prendre. Sous le poids réellement insupportable de la tyrannie castillane, la solidarité catalane est née de la rancœur produite par les iniquités sans nombre, par les passe-droit, par les actes arbitraires sans cesse renaissants, enfin et surtout par l'odieuse *loi des juridictions*, qui permet de traduire tout citoyen en Conseil de guerre pour le délit le plus insignifiant, pour la parole la plus innocente.

M. Puig y Cadafalch, le grand architecte barcelonais, dont toutes les rues de la Nouvelle-Barcelone disent la gloire, M. Puig y Cadafalch, député de Barcelone aux Cortès, a été, il y a deux mois à peine, inquiété par la justice pour avoir inscrit un refrain catalan au-dessous d'une statue de saint Georges : « O saint patron de la Catalogne, rends-nous la liberté! » Il avait poussé l'audace jusqu'à donner comme devise à un cadran solaire ces mots latins : *Nunquam te crastina fallet* (*hora*). Un rédacteur du journal de M. Lerroux, *El progreso*, dénonça au préfet de Barcelone ces inscriptions séditieuses, placées depuis trois ans à vingt pieds de hauteur, sur le mur d'un hôtel particulier. M. le préfet prit la dénonciation au sérieux, mobilisa d'imposantes forces de police pour surveiller « la maison du crime », et porta

l'affaire devant la justice. M. Puig y Cadafalch était accusé « d'attaques à l'intégrité de la patrie! » Et telle est l'ignorance de ceux qui l'attaquaient, qu'aucun d'eux n'avait pu complètement lire les inscriptions incriminées, gravées en caractères gothiques. Un savant magistrat avait même insinué que ce pourrait bien être du grec (1) !

Républicains, carlistes, catalanistes se sont soulevés contre cette tyrannie bête, et ont décidé de faire trève à leurs discussions, d'oublier tout ce qui les divise et de combattre ensemble pour obtenir, en premier lieu, des élections sincères, et en second lieu, l'autonomie catalane. Les solidaristes ont obtenu aux élections une éclatante victoire et sont arrivés en face de la majorité conservatrice de M. Maura, fiers et résolus comme il convient à des hommes qui ne sont point aux Cortès en vertu de la volonté ministérielle, mais en vertu de la volonté réfléchie et énergique de leurs commettants. Les députés de la majorité ne représentent rien, les députés solidaristes représentent la Catalogne.

En choisissant M. Salmeron pour président, ils ont en même temps fermé la bouche à ceux de leurs adversaires qui les accusaient de former un parti anti-espagnol; ils ont affirmé la personnalité de la nation catalane, et ont déclaré leur résolution de travailler, comme Catalans, à la régénération de l'Espagne entière. Cette attitude loyale et habile a diminué d'une façon très appréciable les préventions qui existaient contre les solidaristes, et les dissiperont entièrement, s'ils ont la sagesse de se maintenir sur un terrain aussi sûr et aussi bien choisi. La seule objection sérieuse que l'Espagne et les amis de l'Espagne auraient pu leur adresser disparaîtra ainsi et ne laissera plus place qu'à une sympathie sans réserves pour leur généreux dessein.

La députation catalane compte des hommes du plus grand mérite, à la fois hommes de principes et hommes d'action, des traditionnalistes comme Vazquez de Mella y Junyent, Puig y Cadafalch, Ventora y Calvell, des fédéralistes de l'école de Pi y Margall, comme Vallés y Ribot, comme Pi et Arsuaga; des indépendants tout nouveaux à la vie politique comme Amadeo Hurtado, des républicains comme Ildefonso Suñol et comme Carner.

L'entrée de cette brillante phalange produisit un effet considérable dans la somnolente atmosphère des Cortès espagnoles, où la plupart des députés ministériels se donnent rarement la peine d'écouter un discours, rédigent pendant les séances leurs correspondances privées, ou vont au fumoir conter ou écouter les nouvelles du jour.

(1) *La Cataluña*, 16 novembre 1907.

Comptant avec raison sur la force de la logique, sur la puissance des intérêts, sur le prestige que leur donne leur qualité de représentants réels de leurs électeurs, décidés à ne pas se perdre en vaines récriminations, mais à poursuivre une œuvre logique et immédiatement réalisable, espérant attirer à eux à force de sagesse, de modération et de bon sens, tout ce qui n'est pas irrévocablement attaché à la routine, les solidaristes ont bientôt conquis au Parlement une situation prépondérante, et s'y sont révélés orateurs précis, orateurs d'affaires « à la Catalane », au lieu de se perdre en niaiseries sonores comme la plupart des députés, qui parlent « à la castillane ou à l'andalouse ».

Le ministère a senti en eux une force, et M. Maura a eu l'idée, vraiment digne d'un homme d'État, de chercher un terrain d'entente avec ces nouveaux et redoutables adversaires, qui ne se payent pas de mots et émettent l'arrogante prétention de vouloir des réalités.

Un projet de loi, réformant le régime municipal, a été déposé par le ministère. Comme il fallait s'y attendre, il est bien loin de donner satisfaction à tous les *desiderata* des solidaristes, mais c'est la première fois que le gouvernement semble sortir de sa béate quiétude et reconnaître que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des monarchies. Les villes au-dessous de 2.000 habitants ne voient point changer leur situation.

Il a fallu faire la part du feu et laisser au pouvoir central le droit d'administrer, de régir, de morigéner... et de piller l'immense majorité des communes espagnoles; on sait que si une dépense imprévue au budget vient à se produire, si un crédit est épuisé, c'est dans les caisses municipales que l'on puise pour faire face à l'imprévu, ou pour couvrir le déficit. De pareilles mœurs ne peuvent changer en un jour; les politiciens se réservent toutes les petites communes, et à ceux qui seraient tentés de les trouver peu généreux, ils répondraient volontiers : « Soit, laissez-nous les grosses! » En tous cas, la réforme produira son effet sur toutes les communes supérieures à 2.000 habitants; c'est déjà un commencement.

En Espagne, comme chez nous d'ailleurs, le véritable chef de l'administration municipale n'est pas le maire de la commune, très souvent ignorant et presque toujours négligent, c'est le secrétaire de la mairie, praticien rompu aux difficultés de l'administration, cheville-ouvrière du gouvernement municipal. Le gouvernement espagnol a toujours cherché à peser sur les conseils communaux, à attirer à lui toutes les affaires importantes, à étendre son action et son contrôle et à diminuer sans cesse l'indépendance du secrétaire de mairie. Encore une

chose qu'on ne peut lui demander de modifier du jour au lendemain, mais il a réellement forcé la note en maintenant purement et simplement le *statu quo* à cet égard, c'est-à-dire en se réservant la libre et entière disposition de tout ce qui concerne les secrétaires de mairie.

La partie du projet relative aux finances municipales, est, comme on peut croire, la plus importante de toutes ; c'est la question d'argent qui prime, au fond, toutes les autres. M. Maura ne s'est pas montré très généreux pour les municipalités : il leur laisse les revenus des biens communaux... presque partout à peu près nuls — les taxes sur les spectacles, et sur certains services... presque partout de très faible rendement, et comme ces revenus dérisoires ne suffiront jamais à équilibrer le budget municipal, M. Maura ne trouve rien de mieux que de maintenir le système actuellement en vigueur, qui comble les vides des budgets municipaux en autorisant par décret les municipalités à augmenter dans une proportion déterminée les impôts perçus dans la commune au nom de l'État, solution déplorable, qui augmente outre mesure des impôts déjà très lourds et qui engage en outre les communes dans d'interminables procès avec l'État pour obtenir la liquidation de leurs créances.

Enfin le projet de loi s'occupe des libertés, qui pourraient être accordées aux communes et aux provinces en matière d'enseignement. Actuellement, les lois relatives à l'Instruction publique présentent en Espagne un véritable chaos. Depuis la loi d'organisation de 1857, des réformes générales ont eu lieu en 1868 et en 1885 ; chaque ministre a cherché à appliquer pendant son court passage aux affaires ses idées particulières ; les ordonnances royales, les décrets, les circulaires se sont amoncelés et personne aujourd'hui ne sait plus où l'on en est. En quelques mois quatorze décrets ministériels, expliqués tout aussitôt par quatorze instructions, ont réglementé le recrutement de l'Enseignement primaire, et cet enseignement est donné d'après un programme provisoire, édicté en 1838, et qui n'a jamais été réformé. Ce détail montre bien que la question de personnes est la seule qui intéresse les politiciens, et qu'ils se soucient au fond extrêmement peu de la valeur de l'enseignement. Un autre abus, non moins intolérable, fait que tous les bénéfices réalisés par une ville sur ses dépenses d'instruction passent dans les caisses de l'Etat. L'Ecole d'ingénieurs de Barcelone coûte chaque année 10.000 *pesetas* de moins, l'Institut provincial (Lycée) 85. 000 pesetas de moins, que la somme portée au budget. Ces 10.000 et ces 85.000 pesetas, Barcelone ne peut les appliquer à d'autres services, l'Etat s'en empare .. *ad pias causas* ! et en fait tel usage que bon lui semble. En somme l'enseignement municipal et provincial n'est aujourd'hui pour l'Etat espagnol qu'une branche de revenu ; les solidaristes ont absolument raison de vouloir qu'ils soient autre chose (1).

Désespérant de satisfaire avec un projet aussi mesquin les aspirations catalanes, M. Maura a ajouté à sa loi un article extrêmement habile qui permettrait aux villes de plus de 300.000 habitants — il y en a deux en Espagne : Barcelone et Madrid — de négocier directement avec le gouvernement, en vue d'obtenir de nouvelles franchises et des privilèges spéciaux.

Les solidaristes ont répondu aux propositions ministérielles par la voix de M. Cambo, qui s'est placé sur le terrain pratique, soutenant tout ce qui est libéral dans le projet Maura et réclamant pour la Catalogne et pour l'Espagne aussi, dès qu'elle le voudra, un régime plus libéral et plus équitable. L'effet de ce discours a été prodigieux ; la fureur des vieux partis prouve jusqu'à quel point a porté la critique si pénétrante de M. Cambo. Le rédacteur en chef de l'*Imparcial* disait à qui voulait l'entendre qu'il avait consacré plus de 700 articles à la question catalane, et qu'elle n'en méritait réellement pas la moitié d'un. M. Pio Baraja accusait les Catalans d'être des ennemis de l'Espagne, des sémites, des juifs — comme tous ceux qui détestent l'Espagne !... Les mécontents parlaient même de renverser M. Maura.

Cependant telle est la force de la vérité que M. Maura est encore au pouvoir et que les solidaristes espèrent toujours gagner quelque chose sur la routine et la réaction. Ils ont peu à peu conquis à leurs idées les conservateurs les plus intelligents et les plus honnêtes, une partie du clergé ; on dit que D. Alphonse lui-même n'est pas resté insensible à leurs raisons. Ils demandent la plus large autonomie municipale possible, et la création d'un Conseil général de Catalogne, auquel le gouvernement abandonnerait les travaux publics, l'enseignement et l'assistance publique, et concéderait, avec le droit de contracter des emprunts, la part proportionnelle de la Catalogne dans le budget général de l'Etat pour les trois services abandonnés au Conseil général catalan. En dix ans la Catalogne transformée offrirait le spectacle d'une telle prospérité que Valence et l'Aragon, déjà à demi conquis à l'idée régionaliste, s'empresseraient de prendre part au mouvement. Le signal de la régénération nationale, donné par la Catalogne, se répéterait de proche en

(1). *La Cataluña* 19 octobre 1907.

proche et finirait par gagner un jour toute la Péninsule.

Ces idées sont, nous le répétons, de tous points excellentes ; elles sont populaires, elles sont défendues par des hommes instruits, actifs, éloquents, qui ont tout ce qu'il faut pour les faire réussir — Réussiront-elles à s'imposer à la routinière et dépensière anarchie castillane?... Nous croyons fermement que oui, mais nous n'aurons pas la témérité de dire quand sera obtenu ce beau résultat. La bataille ne fait que commencer.

G. Desdevises du Dezert.

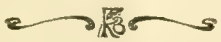

LE THÉATRE ET L'INFLUENCE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

C'est à bon droit, qu'en France l'État, depuis des siècles accorde au théâtre toute sa sollicitude. Il la lui doit aujourd'hui comme à toute industrie nationale, il la lui dispensa jadis et naguère, parce qu'il y vit un art merveilleusement propre à semer au loin le prestige et la gloire de la nation. Et, en effet, le théâtre français a peut-être plus fait pour répandre le goût, les mœurs et les idées françaises en Europe que tout le reste de notre littérature. Il a été l'agent toujours sûr et toujours adroit d'une influence que la politique a souvent mal servie, et son prestige universel a singulièrement contribué à placer la puissance morale de la France bien au-dessus du succès de ses armes. Par un phénomène singulier, il a gardé son pouvoir souverain de séduire et d'instruire, même en ce XIXe siècle, où la culture française cessa d'exercer en Europe une tyrannique et bienfaisante hégémonie. En un temps où l'esprit allemand, trouvant enfin sa formule après de si longs tâtonnements, dressait contre l'esprit français un idéal particulier dont on ne saurait méconnaître l'importance, en un temps où l'âme anglo-saxonne s'imposait avec son génie propre à la culture européenne, en un temps enfin où l'Italie retrouvait sa vie de l'esprit, le théâtre français continuait d'être le seul dont l'action et la séduction fussent universelles. C'est cette action privilégiée qu'il est en péril de perdre, non seulement parce que dans des pays où il bénéficiait d'un véritable monopole, un théâtre original a pris naissance, non seulement parce qu'il y a aujourd'hui un théâtre national vivant en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Scandinavie, mais encore parce que le théâtre français semble avoir oublié quelques-unes des qualités essentielles qui firent son influence passée sur l'esprit européen.

*
* *

Ces qualités sont de deux ordres distincts : les unes se rapportent à la technique de l'art dramatique, les autres à sa portée, à sa valeur morale. Pour ce qui est des premières, il semble que nos auteurs n'en aient rien perdu. Il suffit de voir ce que sont les petits genres : vaudevilles, opérettes, comédies légères, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, pour se rendre compte que, dans un art qui ne demande que de l'esprit et du savoir-faire, les auteurs français ont gardé toute leur supériorité. Quoi qu'ils fassent, ils ont toujours, à un degré que ne connaissent les écrivains d'aucun peuple, le don et l'esprit du dialogue, l'art de l'exposition et de la composition, le ton qu'il faut pour parler avec légèreté des choses graves et avec gravité des choses légères.

Mais la gloire des Racine et des Molière, des Voltaire et des Marivaux, voire même des Augier et des Dumas, avait de plus sûrs fondements. Ce qui a fait, au XVIIe, au XVIIIe et jusqu'au milieu du XIXe siècle la force du théâtre français et son influence en Europe, c'est que, jusqu'à ce moment, il a été l'école agréable où les peuples s'initièrent à une morale et à une politesse dont la supériorité, la puissance civilisatrice étaient incontestables.

Du commencement du règne de Louis XIV à la Révolution, l'idéal européen s'est confondu avec l'idéal français. D'un consentement à peu près unanime, « l'honnête homme » de France apparut, en cet espace de deux siècles, comme le type accompli de la perfection humaine, et l'honneur français fut l'honneur occidental.

Est-il pour une nation gloire plus belle ?

Un peuple qui impose à d'autres peuples son honneur leur impose sa civilisation et son âme tout entière, car l'honneur, c'est la fleur dernière d'une civilisation, parce que c'est sa morale propre, c'est la morale dans sa forme à la fois la plus raffinée et la plus vivante, la morale, non telle que l'entendent les métaphysiciens : un ensemble de règles à quoi ils ont conféré, de leur autorité doctorale, une valeur absolue, dont la vie chaque jour vient démontrer la vanité, mais la morale vivante, telle qu'elle sort de l'inconscient des peuples, loi d'ordre et d'harmonie, lentement constituée par l'expérience des ancêtres, produit sublimé de l'empirisme social, règle de vie où la race met l'empreinte de son idéal et de son passé.

Or, l'honneur français, tel que l'Europe l'adopta, fut formulé d'abord au théâtre. C'est Corneille qui dessina les divers visages du héros de sa race, c'est-à-dire du personnage qu'il fallut chercher à égaler pour être homme d'honneur en France, qu'on fût

soldat comme le Cid, prince comme Auguste, chrétien comme Polyeucte. Racine, en l'humanisant, n'a pas rabaissé cet idéal qui, bien avant Nietzsche, enseignait que « l'homme est quelque chose qui doit être surmonté ». Enseigner à quel point la pratique de la vertu est chose malaisée dans l'éternel conflit des passions, ce n'est pas lui nuire, et nul mieux que l'auteur de *Bérénice* n'a compris que le sentiment tragique est l'aspect noble de la vie humaine.

Toute la tragédie classique qui sort de ces deux maîtres est donc un théâtre affirmatif et constructif, un théâtre qui apportait au spectateur de France et d'ailleurs cette image du héros qu'impose l'unanimité morale. Les autres peuples n'en avaient pas, ou du moins pas d'aussi belle ; ils l'acceptèrent donc, et ne rougirent point de concevoir à la française ce qui est héroïque et ce qui est noble.

Le théâtre comique, dans un autre domaine, exerça une influence analogue. Tandis que le théâtre tragique imposait l'idéal français, il imposait les mœurs françaises et cette politesse qui est l'esthétique de la vie quotidienne, et que le plus sociable des peuples était seul capable d'inventer. Pendant plus de deux siècles Corneille et Racine apprirent aux Européens comment on vit héroïquement, Molière comment on vit raisonnablement.

Ce caractère éducateur et constructeur était si profondément ancré dans l'esthétique théâtrale française, qu'elle subit à peine l'action de l'intelligence dissolvante dont le XVIIIe siècle tout entier fut embelli et infecté. Si l'on excepte le *Mariage de Figaro*, et quelques pièces satiriques d'ailleurs oubliées, on constatera que tout le théâtre de ce temps s'efforce aussi, selon les illusions et les préjugés courants alors, de construire un idéal de vie raisonnable, et par ce côté, les œuvres sorties des Salons de l'Encyclopédie sont encore dans la pure tradition classique. Cette tradition, au moins pour ce qui est de la comédie, survécut aussi au romantisme. La philosophie du théâtre d'Augier, et même, sauf exception, la philosophie de Dumas fils est encore affirmative et positive. Elle cherche à créer une harmonie entre les mœurs contemporaines et cet idéal de vie raisonnable et digne dont elle trouvait les éléments dans le passé français. Mieux encore, cette nécessité d'une discipline morale s'impose même à Meilhac — comparez sa *Froufrou* à la *Maison de Poupée* d'Ibsen —, précieuse constatation, qui montre que notre théâtre a continué de porter l'empreinte de cette discipline à une époque où la poésie lyrique et le roman reflétaient déjà dans toute sa splendide horreur l'anarchie morale dans laquelle nous vivons.

A bien examiner, c'est à cette conscience, souvent obscure chez certains, du rôle élevé du théâtre, que les auteurs français ont dû leur longue hégémonie en Europe. En vain dira-t-on que le public cherche avant tout son plaisir, que le succès des comédies françaises leur vient de leur gaîté, de leur fantaisie, de leur légèreté : le vaudeville ne survit pas à la génération pour laquelle il fut écrit et les succès internationaux des bouffonneries sans portée ne durent pas. Ce n'est pas à dire assurément que cette gaîté, cette légèreté, ce savoir-faire des auteurs français n'aient pas contribué à leur vogue universelle, mais s'ils n'eussent eu que ces qualités de métier, leur influence n'eût pas survécu à la mode dont elle porte toujours l'empreinte. Leur gloire ne s'est propagée partout de façon durable que pour cette raison, mal discernée du reste par le public : il donnait aux peuples l'image d'une vie supérieure, en héroïsme, en raison, en politesse, à celle qu'ils connaissaient.

*
* *

Or, les auteurs contemporains ne s'embarrassent plus d'un pareil souci. Ceux-là mêmes qui ont des ambitions élevées et ne cherchent pas à flatter le goût du moment obéissent à de tout autres préoccupations.

Depuis environ trente ans, le théâtre français subit une évolution radicale. De constructif qu'il était, il est devenu destructif. Il contenait une morale d'affirmation : il propage une morale de négation. Il ne cherche plus à édifier un idéal héroïque ou raisonnable, il nous montre que notre vie n'est ni héroïque, ni raisonnable, et qu'elle ne peut être ni héroïque, ni raisonnable.

— « Ah ! le vilain monde, l'abominable société corrompue et féroce, la sale humanité, s'écrie M. Georges Ancey. Par quel miracle trouvons-nous la force d'y vivre ? »

— « Ah ! le joli monde, corrompu et pittoresque, dit M. Abel Hermant. Qu'il est donc amusant de vivre dans un monde aussi corrompu et aussi pittoresque ! »

— « Mon Dieu ! oui, le monde est corrompu, consent M. Maurice Donnay, qui pourtant, dans ses dernières œuvres, semble avoir compris la nécessité d'une morale théâtrale affirmative. Nous vivons dans une société mercantile, où l'argent est tout, où les races se mêlent, où diverses formes de l'idéal se combattent. Nous vivons dans un grand et douloureux désordre. Mais qu'y pouvons-nous ? C'est la faute de la vie. »

— « Ah ! oui ! C'est la faute de la vie, ajoute le mélancolique et délicat Porto-Riche. Rien n'est triste comme la vie. »

— « Mais non ! Mais non ! riposte M. Tristan

Bernard. Elle est comique. Je vous assure que la vie contemporaine est surtout comique. Elle est peut-être corrompue : je n'en sais rien, n'étant pas moraliste. Mais son caractère dominant, c'est le comique. »

— « Parfaitement, corrobore M. Alfred Capus. Elle est comique, mais je vous prouverai qu'elle n'est pas plus corrompue qu'elle n'est féroce. Le tout est de savoir la prendre. Mon Dieu : nous ne croyons pas beaucoup à l'honneur, au devoir, à la vertu. Mais, somme toute, ces froides déités étaient plutôt encombrantes. Elles compliquaient inutilement l'existence des humains. Nous les avons remplacées par la bonté et l'indulgence. Nous sommes peut-être moins moraux que nos pères, mais nous sommes meilleurs. »

Voit-on le danger d'un si délicieux optimisme? Distingue-t-on ce qu'il a de destructif? Le spectateur, ravi d'être rassuré, se hâte de croire sur parole un si aimable auteur, et d'admettre avec lui que les droits de la Nature et de la Vie sont bien supérieurs à ceux de la société et à toute cette morale familiale et traditionnelle, dont on entrava jadis la liberté de l'individu.

Eh quoi! dira-t-on. N'est-ce pas là un idéal, et ce théâtre de Capus, conseillant la bonté, l'indulgence, ne détermine-t-il pas aussi un étalon de vie?

Qui ne distingue le sophisme? Qui ne remarque l'inconsistance de cet idéal moral?

La bonté, belle vertu, mais qui souffre bien des interprétations différentes, et laisse à chacun la liberté de ses faiblesses, vis-à-vis des autres et de soi-même. Suivre la Nature, obéir aux ordres de la Vie, beau programme! Mais que trouvera-t-on sous ces grands mots, si ce n'est le droit de chacun d'obéir à ses instincts en méconnaissant toutes les lois? Or, ce n'est pas le seul Capus qui adopte cette morale nouvelle; tout le théâtre français, ou presque tout le théâtre français, y tend consciemment ou inconsciemment. Dogmatique ou ironique, prêcheur ou léger, il n'est plus qu'une critique insidieuse ou brutale de l'ordre présent, dans le plan social ou dans le plan moral. Quand il ne cherche pas des excuses à l'adultère, il guerroie contre les institutions et contre tout ce qui reste d'un idéal qu'on n'a pas remplacé.

Quel inconvénient? Cet idéal était-il invariable, intangible?

Qui le soutiendrait? Mais le malheur, c'est qu'en le ruinant, on ne lui en oppose aucun autre, ou plutôt celui qu'on lui oppose est si vague, si confus, qu'il est en parfaite contradiction avec toutes les idées d'ordre, de certitude, d'obligation, inséparables de la notion même d'une morale.

La Nature et la Vie! Ceux qui exaltent ces fantômes d'idées-forces ne se rendent-ils pas compte qu'ils collaborent, ainsi, non à un progrès, mais à une régression? Les sociétés qui se trouvent le plus près de la Nature et de la Vie, ce sont les sociétés barbares. Tout l'effort des générations passées fut précisément de réglementer la Nature et la Vie, et c'est précisément cette réglementation, cette contrainte, qui est toute la culture et toute la civilisation.

Peut-être cette immoralité souriante, ou, si vous préférez, cet immoralisme doucereux, cette façon de considérer que rien n'a d'importance, et de réduire à de mesquines proportions les passions, les chagrins et les devoirs, est-elle le signe d'une culture très avancée. Seulement, c'est aussi le signe d'une culture très décadente : une société sans devoirs, sans idéal, sans illusions héroïques, une société dont tous les membres « savent à quoi s'en tenir », est bien près de sa dissolution. S'ils font appel à la Nature, à la Vie, c'est qu'épuisés de culture, et semblables à l'immoraliste d'André Gide, ils voudraient revenir au point de départ.

*
* *

Voilà donc où en est la France, dit l'étranger qui puise dans un tel théâtre ses éléments d'information, et qui, ignorant des ressources infinies de l'âme française et des brusques ressaisissements dont elle a tant de fois donné l'exemple, alors qu'on la croyait épuisée, ne voit pas ce qu'il y a, malgré tout, d'exceptionnel et d'artificiel, ou, du moins, d'excessif dans le monde que ce théâtre décrit. Et lui qui, de tradition, avait accoutumé de demander au théâtre français une règle morale, héroïque ou raisonnable, est si frappé du contraste, qu'il prend de bonne foi la conviction que la vieille nation éducatrice se trouve frappée d'une irrémédiable décadence.

Du moins, ce théâtre conservait-il encore à ses yeux une indiscutable supériorité : « sur son fond d'immoralité il gardait un air de politesse » ; il continuait d'offrir l'image d'une société parfaitement courtoise, le tableau des mœurs les plus douces et les plus affinées que les hommes aient pu concevoir. Il était une leçon de savoir-vivre, et le Germain ou l'Anglo-Saxon, fier de sa force, de sa morale, de son sérieux, enviait encore à la France cette élégance sentimentale, cette délicatesse de mœurs, qui couvraient à ses yeux une définitive corruption, mais qui n'en étaient pas moins la fleur d'une civilisation à laquelle ils renonçaient à atteindre. Or, voici qu'un jeune auteur, M. Henri Bernstein, dont les succès soudains et retentissants étonnent, tâche à détruire cette dernière tradition. Dans le pire étalage d'immoralité, un Abel Hermant conserve le ton. Il sait ce

que c'est que les convenances morales. Certes, il ne ferait aucun effort pour entraver une corruption qui le divertit, mais au milieu de cette corruption, il garde, sinon le regret, du moins la notion d'une délicatesse sentimentale; il sait parer de la plus fine élégance la dépravation de son vicomte de Courpière. M. Bernstein a d'autres manières. Son théâtre habile et brillant, dont on ne saurait d'ailleurs méconnaître les fortes qualités scéniques, décrit la société parisienne. Il place les anecdotes qu'il détaille dans la bourgeoisie la plus opulente ou plutôt dans ces milieux intermédiaires, où ce qui reste de la vieille aristocratie historique se mêle aux parvenus de la classe triomphante, et tente de constituer une aristocratie nouvelle. Or, soit insuffisance d'informations, soit parti pris de brutalité, il donne à ses personnages un mauvais ton, une grossièreté d'allures et de sentiment, qui pourrait donner à penser que Paris a été subjugué par des Apaches qui ont pris les noms et les titres de ceux qu'ils ont dépossédés. Ces mondains ne se distinguent plus des héros de barrière que par l'habit qu'ils portent; ces banquiers, sortis des bas-fonds de Marseille, en ont gardé les manières; ces femmes élégantes, toutes parées qu'elles sont de jolis noms français, sont de petites esclaves orientales voluptueuses, curieuses et perfides, et l'on se demande de quel ghetto ou de quel gourbi elles sont venues. Elles apportent dans leurs gestes, dans leurs paroles, dans leur perversité et jusque dans leur générosité, une impudeur, une indécence sentimentale dont une femme de bonne race serait incapable, et dont l'auteur ne semble pas avoir conscience.

*
* *

Assurément, ce nouveau monde parisien, d'ailleurs très cosmopolite, n'est pas d'une moralité très élevée. Sa psychologie est faite de cette hâte de jouir qui possède les uns, et de cette lassitude, de ce scepticisme, de cette incapacité sociale qui caractérisent les autres. Or, c'est incontestablement le droit de l'écrivain de le montrer tel qu'il est : le vieux Théâtre français n'a pas reculé devant les peintures les plus vives, mais alors on y mettait une intention de satire, et l'auteur, dans sa peinture de l'immoralité, prenait du moins le prétexte de signaler un vice redoutable, d'indiquer un danger social.

Rien de semblable chez M. Bernstein : il n'a que de l'indulgence, mêlée d'un peu d'admiration et de pitié, pour l'aigrefin de la *Rafale*, pour le concussionnaire de *La Griffe*, pour la Marise du *Voleur*, si vile dans sa passion comme dans sa faute, et le monde corrompu et brutal qu'il décrit lui plaît par sa corruption même. Voilà pourquoi son œuvre est le terme dernier du théâtre dissolvant.

« Cette corruption, mais c'est la vie ! dit-il, la vie intense. C'est la vie de Paris. »

« C'est la vie de la France », dit l'étranger à qui l'on a négligé de montrer l'autre aspect de la société française, l'aspect normal, honnête et stable, et qui trouve, à mépriser l'image qu'on lui présente, d'autant plus de joie, qu'il a été plus longtemps dans l'obligation de considérer la vie française comme un modèle.

S'imagine-t-on l'argument que tirent d'une telle littérature, prétendûment documentaire, les ennemis de la culture française : pangermanistes étroits, « philistins de la culture », comme dit Nietzsche, conservateurs timides, tous ceux enfin qui, depuis cent vingt-cinq ans, s'efforcent de représenter l'esprit français comme une force révolutionnaire essentiellement destructive et démagogique? En vain leur représente-t-on que ces génies dissolvants n'ont pas mandat de représenter une nation, dont ce fut la gloire de constituer la civilisation la plus ordonnée qui soit. En vain leur fera-t-on observer que les noms véritables que portent la plupart de ces auteurs ont une consonnance bien peu française; en vain leur dira-t-on qu'il est en France, même aujourd'hui, un théâtre d'une tout autre portée : ils sourient d'un air entendu, soutiennent que cet autre théâtre est exceptionnel, font remarquer qu'il n'a pas de succès, et s'empressent de conclure que le Théâtre français est un dangereux agent d'immoralisme et d'immoralité.

Oserons-nous dire qu'ils ont tout à fait tort?

*
* *

Assurément, on pourra justement observer que le théâtre moderne que l'on a vu naître en Norvège, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, est pour le moins aussi dissolvant de l'ancien idéal que le théâtre français. On remarquera qu'un Ibsen, poussant à l'extrême le pessimisme nihiliste, consacre presque toute son œuvre à démontrer l'inéluctable faillite de toute espèce d'idéal. On démontrera que si un Bernard Shaw, un Strindberg, un Hauptmann, font la critique de la société, il fait, lui, la critique de la Vie. On notera que si le théâtre de d'Annunzio est plus affirmatif, l'idéal qu'il pose : l'immoralisme esthetique, est aussi dangereux à promener au grand jour de la vie quotidienne que l'anarchisme sentimental des auteurs français. Il est vrai, mais le théâtre français se doit à son passé, et aux vertus qui ont fait sa gloire. Et puis, son action sur le public est incontestablement beaucoup plus immédiate. Le nihilisme d'un Ibsen s'enveloppe de trop de brume pour avoir, sur les foules

latines, l'action qu'il peut exercer sur un public préparé à le recevoir par trois siècles de théologie, ou sur une élite curieuse d'une interprétation métaphysique de la vie. Le théâtre de Bernstein ou d'Abel Hermant, au contraire, en exagérant le désordre moral qu'ils dépeignent, l'accentuent et le propagent. Le nihilisme norvégien est théorique, le nihilisme français est pratique, et c'est ce qui le rend dangereux comme influence et inquiétant comme symptôme.

Aussi bien, le peuple lui-même commence-t-il à le sentir. Si ce théâtre, en ses extrémités brutales, a l'action la plus forte et la plus surprenante sur le public parisien, et surtout sur le public international qui fait les grands succès de théâtre à Paris, il semble qu'il n'ait pas la même influence sur la grande masse du public français. Celui-ci sent confusément qu'il est temps de revenir à l'éthique et à l'esthétique de Corneille et de Molière, c'est-à-dire au pathétique d'admiration et au comique de sens commun. L'instinct social, qui est au fond l'instinct de conservation, commence à réagir contre tant de paradoxes, et l'auteur qui lui donnerait un théâtre affirmatif et idéaliste, en harmonie avec les conditions de la vie nouvelle, connaîtrait la plus durable des gloires. On a pu croire un instant que Rostand serait cet homme-là, mais il lui eût fallu plus de génie, car l'homme d'un tel théâtre serait quelque chose de plus qu'un poète ou un écrivain : ce serait un « créateur de valeurs ».

L. Dumont-Wilden.

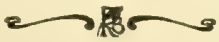

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Edme Champion.

La France d'après les cahiers de 1789. — Esprit de la Révolution française. — La Séparation de l'Église et de l'État en 1794; Introduction à l'histoire religieuse de la Révolution française. — Vue générale de l'histoire de France. — Introduction aux « Essais » de Montaigne. — Voltaire : Etudes critiques.

Connaissez-vous parmi les érudits de ce temps un esprit plus vivement original?

Érudit certes, mais non point de cette érudition qui s'enferme en un étroit domaine, érudit, mais qui ne sacrifie pas à l'érudition son tempérament, ses curiosités, ses merveilleuses ardeurs intellectuelles; érudit, qui tout d'abord révèle un tempérament d'artiste, des curiosités de philosophe, des haines violentes, des enthousiasmes durables, une vigueur polémique, un zèle, j'allais dire une candeur d'idéalisme... qualités et, s'il vous plaît, défauts, dont la perpétuelle contradiction ne laisse pas de surprendre; un tel esprit déconcerte avant d'attirer : comment le classer? Il n'est d'aucune école : il ne se rattache à aucun groupe : nul ne pratique avec plus de prudence avertie les méthodes critiques; il illustre ses dossiers, ses notes d'archives de sentences morales, de jugements, d'idées générales, de tout un appareil de conclusions les plus subjectives du monde; il est à la fois très moderne et très démodé; il anticipe sur le présent, se réfugie en une société future heureuse et quasi parfaite; il a des partis-pris; des aveuglements d'homme du passé; en ce défenseur de l'idée de progrès nous découvrons un survivant du XVIIIe siècle. Il est inclassable : il est de notre temps par le « métier » : par ses idées, il retarde sur ses contemporains ou bien les devance; il est à bien des égards un initiateur. De cet érudit, on ne cite presque pas un livre de pure érudition; de ce chercheur laborieux, patient, pénétrant, on n'a que des travaux d'ensemble, rapides, mais non superficiels, des « introductions » qui sont des livres solides encore qu'insuffisamment développés, des études fragmentaires, au total une œuvre dispersée et comme inachevée... mais cette œuvre trahit une remarquable unité d'inspiration, mais la cohérence des idées que M. Edme Champion ne se lasse pas d'y introduire est frappante; mais cette œuvre impartiale, passionnée, inégale, systématique, révèle un esprit très distingué, très particulier, et pour tout dire original...

La formation d'un pareil esprit nous serait inintelligible, si nous ne devinions qu'il s'est jalousement soustrait aux influences du milieu social; cette originalité s'est développée et affirmée loin du monde; on serait embarrassé de citer un exemple aussi caractéristique de recherche indépendante, de méditation volontairement, obstinément solitaire. Edme Champion a des amis : nul ne peut se vanter d'avoir modifié la pensée de Edme Champion. Certes, il doit très peu aux contemporains; quelle n'est point son ironie, quand d'aventure il cite — pour les réfuter — « les grands critiques » ! De quel ton âpre ne parle-t-il point de Taine ou de Brunetière !... Et voilà pour les morts. — Telle de ses préfaces contient de précieux aveux : « le travail médité en silence au pays d'Armor a été fait au milieu du tumulte de la ville, mais *dans un isolement invraisemblable*, aussi complet que celui du désert. J'ai détourné mes yeux de ce qui se passait autour de moi, j'ai fermé l'oreille aux bruits du dehors, non par insouciance ou paresse, mais pour me préserver d'agitations funestes à l'impartialité et au discernement. Comme les héros de Schiller, échappant à mon temps, j'ai fait retraite dans les siècles à venir :

« Ich lebe ein Bürger derer welche kommen werden. »

Un isolement invraisemblable! Nous en croyons sans peine Edme Champion, Edme Champion est un ascète de Lettres. Nous comprenons maintenant sa violence, ses défauts, ses vertus, les effusions, les sécheresses que l'on remarque en son œuvre, et l'espèce de ferveur dont tout entière cette œuvre est comme vibrante.

*
* *

Historien, Edme Champion applique les plus sûres méthodes d'investigation; mais qu'il sait bien les périls de l'érudition, les vices, la redoutable myopie de certaine critique! Puissent nos historiens méditer les pages — profondes — où il définit les caractères de la vérité historique (*Vue générale de l'histoire de France*): «... prenons garde que le souci de constater les faits ne nous ôte le loisir et surtout le goût de les comprendre, que l'étude acharnée du détail ne nous détourne des vues générales, et qu'à poursuivre indéfiniment les petites vérités nous ne fermions les yeux aux grandes. » Les détails, les petites vérités ont leur prix; mais une petite vérité, qu'est-ce en réalité sinon une vérité incomplète, une demi-vérité, donc une moitié d'erreur? la prise de la Bastille fut un mince événement : pièces en mains les érudits ont démontré que la forteresse ne fut point défendue, que la populace y pénétra sans effort; cette « journée » ne fut point héroïque... Et après? La légende ne surgit-elle pas, spontanée, triomphante, instigatrice de prodigieux enthousiasmes? Quelle n'est point l'erreur de ces historiens qui au nom de la vérité, diminuent l'importance du 14 juillet 1789!

« Les événements ne valent pas tant par eux-mêmes que par ce qu'ils signifient. Ils ne sont, le plus souvent, remarquables que comme symptômes des besoins, des passions, des croyances qui agitent les peuples; ceux-là seuls méritent notre attention, qui traduisent une idée ou un sentiment, et, si l'idée est généreuse, si le sentiment est profond, ils prennent aussitôt des proportions immenses qu'ils garderont, en dépit de tous les critiques. »

On ne saurait mieux dire : c'est là une conception de l'histoire qui n'a rien de médiocre, qui est noble, qui est généreuse... Edme Champion s'y tient : sa vie tout entière, il la voue à l'histoire telle qu'il l'a un jour définie. Edme Champion, qui sait si bien mener avec la plus rigoureuse précision les enquêtes de détail, s'élève d'un constant effort au-dessus de ses enquêtes; il n'est point myope; il entend que les vastes horizons ne lui soient point interdits. Il intitule audacieusement un livre *Vue générale de l'histoire de France*, un autre *Esprit de la Révolution française*; s'il étudie *les Cahiers de 1789*, ce n'est pas qu'il ambitionne de dénombrer la multitude des faits locaux et des dépositions particulières; il prétend donner « un petit guide », non « fournir une carte détaillée avec tous les endroits dignes d'attention; il suffit de *tracer de grandes lignes*, de montrer *les voies principales* ». Dans la *Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1794* ne cherchez pas « la science, mais une préparation à la science, un coup d'œil sur elle... On ne trouvera ici qu'une vue à vol d'oiseau, une introduction. » La modestie de ces formules n'est qu'apparente; les desseins de Edme Champion sont hardis; ses plans sont vastes — qui l'en blâmerait? — Ils sont parfois gigantesques; mais alors, nous estimons chimériques les constructions de cet historien-philosophe.

Historien-philosophe? La philosophie de Edme Champion s'appelle de son vrai nom religion : Edme Champion a résolu l'une des plus graves antinomies de ce temps; à l'esprit critique il unit la foi : « On croit nous embarrasser, s'écrie-t-il, en nous demandant ce que nous mettons à la place du Christianisme. Comme si la religion de l'avenir était encore à trouver! » Doctrine purement humaine, croyance au progrès, à la toute-puissance de la raison, à la perfectibilité indéfinie de l'homme et de ses sociétés! Est-ce donc la religion de demain... ou celle d'hier, et même d'avant-hier? Qu'importe, si Edme Champion y puise un principe d'action! Et l'on voit bien que ses croyances déterminent son œuvre tout entière.

*
* *

Cet érudit demeure l'apôtre de la religion du progrès. Religion longtemps imprécise, qui eut ses martyrs, ses héros et ses saints, bien avant qu'un penseur ne s'avisât d'en formuler les dogmes! Les martyrs sont légion, victimes de toutes les intolérances, religieuses, philosophiques et politiques; Edme Champion les glorifie inlassablement en cette *Vue générale*... qui est moins une esquisse de la vie nationale qu'un bref exposé de l'histoire de l'affranchissement des esprits en France. Les héros, les saints... il en est deux à qui Edme Champion porte une dévotion spéciale, Montaigne et Voltaire. Nous y gagnons un séduisant et fort instructif portrait de Montaigne : voici un Montaigne ardent, généreux, militant. « Les *Essais* sont un portrait, ils sont aussi, et plus encore, une machine de guerre »; Montaigne est le précurseur de Bacon et de Descartes, les *Essais* annoncent l'*Instauratio magna*; Montaigne est « passionné, enthousiaste, sujet à des emportements et des ravissements superbes »; Montaigne est optimiste; ah! surtout Montaigne n'est pas sceptique... Voltaire! Edme Champion intitule le volume

qu'il consacre à Voltaire, *Etudes critiques* : critiques, sans doute, mais c'est contre les ennemis de Voltaire que cette critique est surtout armée; et certes il était opportun qu'un panégyrique de Voltaire nous fût donné; nul ne pouvait l'écrire avec plus de compétence persuasive que Edme Champion : sur Voltaire, lisez Faguet, mais ne négligez pas Edme Champion; Edme Champion blanchit, disculpe, innocente Voltaire... ; sans doute n'excuse-t-il pas *La Pucelle*; il plaide les circonstances atténuantes; tout cela est à lire et à retenir; à retenir aussi ce jugement sur « le tort de Voltaire » qui fut de n'être pas pédant : « Son grand tort est un peu celui de Rabelais et de Montaigne, celui de Molière. Ces hommes-là sont trop Français. » Tel fut le tort de Voltaire vivant; contre Voltaire mort l'existence des voltairiens fournit à des générations de critiques un grief non moins spécieux; car vous entendez bien que, pour pénétrer Voltaire, il importe de ne ressembler point aux voltairiens : « ils ont l'esprit court, étroit, bourgeois qu'on lui attribue et qu'il a tant combattu »... Montaigne, Voltaire, la Révolution! « Qui maudit la Révolution doit maudire la Renaissance ». Edme Champion exalte la Renaissance, il exalte la Révolution; il exalte la Révolution en travaillant à nous la faire connaître : tel est le labeur de toute sa vie : la Révolution est le point de départ des plus magnifiques espoirs; son succès est la plus éclatante confirmation de l'efficacité de l'effort humain et de l'irrésistible puissance du progrès... Edme Champion serait un apôtre indigne de ce nom si son prosélytisme n'était, fréquemment, agressif; il l'est; cet historien écrit souvent *ad probandum* non point seulement *ad narrandum*; tel de ses livres est, de son aveu, un « livre de combat »; il compose son *Voltaire* dans l'espoir que « peut-être quelque jour sera-t-il recherché comme ces armes rouillées que l'on ramasse en mémoire d'une antique bataille ». Parmi ses ouvrages il n'en est aucun où il n'affirme sa haine du catholicisme dominateur et du protestantisme intolérant...

L'admirable est que son intransigeant dogmatisme ne l'empêche pas toujours d'être impartial. Impartial, Edme Champion l'est incontestablement dès qu'il s'en prend aux faits : avec quelle loyauté orgueilleuse cet ennemi du christianisme n'esquisse-t-il pas l'histoire de la *Séparation de l'Église et de l'État en 1794*! il juge avec mansuétude le bas clergé, les prêtres assermentés. Il est exact, véridique, sans cesser d'être implacable : « Parmi les conséquences déplorables du dix-huit Brumaire, je n'en vois pas de pire que ce qui arriva en matière religieuse..... » C'est en Bretagne, que Edme Champion médita ce livre : voici une page qu'il faut citer tout entière, parce que cette sensibilité frémissante dont j'ai déjà parlé s'y manifeste avec éloquence.

« Homère parle d'un pays dont les fruits ôtaient au voyageur le désir de poursuivre sa route. La Bretagne a la même vertu. Elle aussi nous arrête par un charme mystérieux; de ses champs et de ses grèves s'exhale un parfum qui s'empare de l'âme assoupie comme la magie de Viviane avait captivé Merlin. J'allais errant sur les côtes de la Cornouailles, tantôt le long des flots sous lesquels dort la ville d'Is, tantôt dans les landes bornées par la forêt où le roi Gralon rencontra saint Renan. J'écoutais à travers les pins les cloches de Kerlas et de Ploaré, et je sentais que ce pays perdrait un peu de son charme, si leur voix cessait de se faire entendre, si les églises et les chapelles merveilleuses, qui surgissent dans les coins les plus sauvages, n'étaient plus là pour évoquer les légendes d'autrefois et la poésie des anciens jours.

« Sur ce roc quigarde si profonde l'empreinte des âges avancés, et où les vieilles croyances ont poussé des racines invincibles, dans ces chemins creux restés tels qu'à l'époque où ils furent foulés par les apôtres d'outre-mer, au pied des calvaires rongés de vétusté, et des arbres sacrés qui ombragent les sources miraculeuses, on finit par se réconcilier un peu avec le passé, par l'envisager avec cette sympathie sans laquelle on ne saurait le bien comprendre.

« Sentiers qui, à travers les taillis de Nevet, descendez dans la vallée de Juch, grottes que la mer a creusées dans les roches de Trémalaouen, vous le savez! Vous aussi, grands ormes de Vorlaine, qui déroulez au loin votre ligne sombre sur le sable blanc de la dune, vous savez si, en rêvant à ce livre, j'étais calme, affranchi de toute passion, exempt de parti-pris. Vous aviez mis en moi un peu de votre sérénité doucement austère. »

*
* *

Il y a deux parts à faire dans l'œuvre de Edme Champion : l'apôtre d'une soi-disant religion philosophique étroite, sommaire ne saurait nous toucher, encore que nous rendions hommage à la généreuse droiture de ses intentions; l'historien, l'historien littéraire, et, en des pages trop rares, l'artiste nous plaisent mieux; l'historien se fait de sa mission une idée très haute : peut-être aujourd'hui Edme Champion n'écrirait-il plus : « Le maître d'histoire deviendra ce que fut le prêtre dans les anciens temps, le gardien du feu sacré, le guide, le directeur, le consolateur des peuples... »; il demeure convaincu que l'historien remplit un rôle social utile, bienfaisant; pour nous, Français, ne négligeons pas la réconfortante leçon de notre histoire; apprenons d'elle à ne plus répéter l'éternelle complainte sur notre propre décadence : au XVIe siècle La Boétie, Montaigne, La Noue, l'Estoile pleurent sur la France : au XVIIe Gui Patin, Bossuet, Louis XIV lui-même répètent ces doléances, le XVIIIe les amplifie infatigablement : d'Argenson déclare en 1743 : « La plume tombe des mains de tout ce qui arrive à notre France : déshonneur au dehors, désert au dedans. Cet État croule par ses fondements. N'y a-t-il plus qu'à se détacher de la patrie? » En

1810 nous avons, au dire de Benjamin Constant, « la mine d'une espèce usée et qui va s'éteindre ». En 1841 Châteaubriand proclame : « La civilisation générale ne rétrogradera pas ; mais elle pourra périr en France »... Edme Champion proteste contre ces monotones lamentations ; il dénonce en toute occasion les faux prophètes : il écrit : « J'ai foi en la France, et le xxe siècle ne me fait pas peur pour elle. » Cet historien est un esprit lucide, une âme chaleureuse ; son optimisme est sain. Son œuvre est d'un « professeur d'énergie ».

Une œuvre passionnée et forte, une érudition solide, sans pédantisme, et cette loyauté, cette « probité » par où s'imposent et vivent les travaux des historiens — le courage d'une opinion soutenue pendant toute une carrière, une sincérité ennemie de toutes les affectations, et, si j'ose dire, une modestie hautaine... Edme Champion fut des premiers à entreprendre scientifiquement l'étude de la Révolution française ; il fut des premiers à ruiner la conception trop étroitement logique que l'on s'en était faite sur la foi des philosophes.

Apprenons de lui à révérer la flamme de la pensée révolutionnaire !

LUCIEN MAURY.

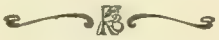

LA MER

Il me souvient d'un jour d'azur trempé de flammes...
Mollement, sur l'or mat d'un rivage sableux,
La Méditerranée, aux flots roses et bleus,
Faisait courir la frange écumeuse des lames.

Au champ céruléen, de voiles dévasté,
Le soleil de midi versait sa coupe pleine ;
La mer, dans le muet espace sans haleine,
Baisait la pâle ardeur du ciel brûlant d'été.

La respiration de son beau corps fluide,
Rythmique, balançait d'éblouissants éclairs ;
Et ces feux irisant la nacre des flots clairs
Riaient divinement sur sa face splendide.

Toutes choses parlaient noblement à mes sens,
La lumière, la courbe pure des collines,
Et, subtil, s'exaltant dans les senteurs salines,
Le parfum qui montait du sol comme un encens.

O mer ! ce jour d'azur et d'or que je t'ai vue,
Radieuse d'amour, sous les feux du soleil,
Tu fus à mon extase un prodige pareil
Au prodige de voir une déesse nue.

EUGÈNE HOLLANDE.

THÉATRES

Renaissance : La *Femme Nue*, pièce en 3 actes de M. HENRY BATAILLE.

Elle ne laisse pas que d'être assez embarrassante l'attitude du critique indépendant en face de M. Henry Bataille — j'entends celui qui est bien décidé à n'exalter un auteur non plus qu'à le diminuer outre mesure, par parti-pris de camaraderie ou d'inimitié. M. Henry Bataille a des qualités, que nul ne lui dénie, d'invention et d'exécution. Il a d'abord ce genre de sensibilité, le premier de tous pour la création littéraire, qui lui permet d'imaginer des figures individuelles et réellement situées dans la vie, des figures qui ne soient pas des *abstractions* en mouvement. Il possède en outre ce sentiment dramatique, grâce auquel il se les représente à lui-même et nous les montre à nous, dans le véritable rapport de conflit qu'implique leur donnée, avec une notation directe de la réalité qui leur communique la saveur moderne, sans tomber cependant dans ce genre du théâtre *à coups de trique*, triomphe du muflisme contemporain, qui est celui de son heureux et peu sympathique confrère, M. Henry Bernstein. Enfin M. Bataille est, quand il le veut — et l'on sent assez les restrictions que j'y mets — un écrivain. Qualité infiniment rare de nos jours dans la littérature dramatique : il a le sens de la forme, de la beauté littéraire ; il ne le prouve pas toujours, mais il le prouve à ses heures ; donc il est d'autant plus coupable quand il s'abandonne au genre lâché... Voilà bien des mérites reconnus... et avec tout cela M. Henry Bataille n'atteint point à nous donner la pièce que nous attendons de lui, qui fasse justice à son talent, qui, dans sa contexture générale et dans l'exécution du détail, offre cette *tenue* où l'on reconnaît la maturité qui s'affirme, et la maîtrise d'une forme que l'on possède décidément.

Qu'est-ce donc qu'a voulu nous montrer M. Henry Bataille, dans cette *Femme Nue*, dont le titre est au moins malheureux ? Je dis : *au moins*, car je crains bien qu'il n'y faille voir des intentions n'ayant qu'un rapport fort éloigné avec la littérature. Oui, qu'a-t-il voulu nous montrer ? puisque toute œuvre de l'esprit, dès l'instant qu'elle n'est pas une pure photographie de la réalité, et qu'une sensibilité s'y manifeste, tend à nous *montrer* quelque chose. Il serait aisé de prouver que les œuvres les plus irréelles en apparence, les plus délibérément situées dans le domaine de la fiction, telle fantaisie de Shakespeare, telle comédie de Musset, enferment une démonstration, ou, si l'on veut, une *moralité*. En ce sens, la théorie fameuse de Gustave Flaubert n'a plus guère

de sens, sinon historiquement, en réaction avec le genre également faux qu'elle entendait ridiculiser, et il nous semble bien qu'il faille s'en tenir à l'ingénieuse doctrine soutenue par Nietzsche du *Pouvoir de l'art*, opposée à celle de *l'art pour l'art* : « Plutôt pas de but du tout qu'un but moral! ainsi parle la passion pure. Un psychologue demande au contraire : Que fait toute espèce d'art? Ne loue-t-elle point? Ne glorifie-t-elle point? Avec tout cela, l'art *fortifie* ou *affaiblit* certaines évaluations. N'est-ce là qu'un accessoire, un hasard? Quelque chose à quoi l'instinct de l'artiste ne participerait pas du tout? Ou bien la faculté du *pouvoir* de l'artiste n'est-elle pas la condition première de l'art? L'art est le grand stimulant de la vie : comment pourrait-on l'appeler sans fin, sans but? Comment pourrait-on l'appeler *l'art pour l'art*? »

Ce Nietzsche a raison en tous points : il n'est pas d'œuvre de l'esprit qui ne lui apporte son témoignage. Donc M. Henry Bataille, dans cette *Femme Nue*, tend à montrer les conséquences d'une union disproportionnée, *par trop* disproportionnée. Telle est son idée première ou de derrière la tête. Voyons dans quelle mesure la réalisation fait justice à l'idée. Le peintre Pierre Bernier, rapin obscur, a vécu des années de guigne et de misère avec son modèle, Louise Cassagne, qui, pour tenir le ménage, a dû bien des fois, comme elle dit, « couper en quatre et même en huit les pièces de deux sous ». Par des preuves abondantes elle lui a témoigné son attachement de bonne fille et son dévouement de chien fidèle. Tout d'un coup le succès vient : lancé par un article de journal — qu'il est loin le temps où un article de journal suffisait à vous lancer un homme ! et pourtant ce fut vrai : rappelez-vous plutôt Maeterlinck et Mirbeau ! — Pierre Bernier décroche la médaille d'honneur. C'est à la fois le succès, l'argent, la réputation, plus qu'il n'en faut pour griser un homme et lui faire oublier le passé. Bernier devient un peintre en vue, un peintre de portraits et de portraits féminins; il discerne alors l'insuffisance et la médiocrité intellectuelle de Louise... disons mieux, sa vulgarité : elle devient pour lui la Mme Sans-Gêne du peintre officiel, mais il ne conserve pas pour elle les sentiments du maréchal Lefebvre à l'heure de la fortune. Dans sa clientèle féminine, Pierre Bernier rencontre une femme du monde, la princesse de Chabran, riche à millions, d'une fortune qui lui est personnelle et mariée à un vieux noble infecté d'éther, qui l'a épousée pour ses millions et en échange lui a apporté son nom. La princesse s'affole de Pierre, en qui elle ne voit trop manifestement que le mâle vigoureux dont les reins jeunes et énergiques compenseront les insuffisances de cet infortuné Chabran. Elle s'offre à lui et lui persuade qu'il a manqué sa vie. Elle est devenue sa maîtresse : elle veut maintenant s'attacher pour jamais ses services et lui propose de l'épouser. Les deux amants sont pris en flagrant délit par Louise, qui, alors, défend son amour et sa situation, son amour plus encore que sa situation; elle menace d'abord, puis elle supplie; elle se fait humble comme la femme qui aime vraiment, elle se traîne aux genoux de la princesse et supplie qu'on lui laisse celui qu'elle aime plus que la vie; puis elle se redresse à nouveau et tente de se suicider. Elle se manque, puisque la balle n'atteint pas son but : le cœur qu'elle visait; mais grièvement blessée, elle se trouve à nouveau en face de Pierre, qui lui revient, non plus avec son amour, mais avec sa pitié. Les sentiments d'autrefois sont éteints, morts à tout jamais. Il restera avec elle : mais la seule chose qu'il puisse lui assurer, c'est la constance de son dévoûment. Louise refuse cette aumône et s'en va avec un premier amant, qui — c'est le dernier mot de la pièce — « emporte le paquet que Bernier a laissé sur la route ».

*
* *

On voit assez nettement l'idée qui d'ailleurs est transparente. Pour ce qui est de la mise en œuvre ou de l'exécution du dramaturge, nous y aurons fait notre plus grave objection, quand nous aurons dit que la conception même du type de Bernier, ce qu'en technique dramatique on peut appeler le *posé* du personnage, fausse et dénature les données du problème dont elle cherche la solution. Sujet bien des fois traité en littérature et particulièrement dans le roman, celui qui montre les rapports amoureux de l'artiste et de son modèle, depuis le don de la première pose jusqu'à ses ultimes conséquences, faut-il rappeler ces deux célèbres ouvrages : la *Manette Salomon* des frères Goncourt, et l'*Œuvre* d'Emile Zola? Mais les Goncourt du moins, quand il nous peignaient leur Coriolis, figure où il entre à la fois du Delacroix et du Decamps, quand ils nous le peignaient à l'aide de ces petites touches successives et rapprochées par où ils préludaient déjà à l'impressionnisme, les Goncourt avaient soin de nous montrer un artiste subtil, raffiné, aux sensations exquises, un de « ces esprits ouverts à toutes les notions et à toutes les impressions, jouisseur éclectique et impartial ». Zola lui-même, dans son Claude de l'*Œuvre*, nous présente un homme qui a des idées en art, plus têtu d'ailleurs que convaincu — et je ne veux pas dire des idées bien originales ni bien fines, celles que pouvait avoir Zola lui-même — mais enfin des théories et des principes qu'il expose et à quoi il tient ferme comme roc... Et c'est encore quelque chose par où il prouve qu'il est

attaché à son art, qu'il a une foi, une conviction si pauvre soit-elle. Mais Pierre Bernier? Vraiment, je ne sais rien de plus médiocre, pour ne pas dire de plus bas comme mentalité, que ce rapin parvenu, n'ayant pas une idée, ou du moins ne manifestant pas qu'il en puisse avoir une, ni qu'il voie dans son art autre chose que les avantages matériels qu'il lui peut procurer... un de ces peintres, au résumé, que Baudelaire a fixés d'un trait inoubliable dans sa fameuse étude sur Delacroix, en disant d'eux : « Illustres ou obscurs rapins, tristes spécialistes, purs ouvriers, les uns sachant fabriquer des figures académiques, les autres des fruits, les autres des bestiaux. » Pareillement je ne doute pas que Bernier, servi par un de ces dons exceptionnels qui se concilient parfaitement avec la plus notoire imbécillité, puisse réaliser un nu de femme, ou une *Femme Nue*, vue de dos. Mais je doute fort que, dans toute sa carrière, il puisse faire autre chose... Et je sais d'ailleurs plus d'un juge autorisé en matière d'art, pour affirmer que cette maîtrise suffit à la gloire d'un artiste.

Elle ne saurait suffire en tous cas à la vraisemblance du personnage, ou du moins à l'intérêt de son développement dramatique. Car — vous en voyez aussitôt les conséquences — comment un si pauvre sire, comment un tel médiocre, de qui nulle parole ne manifeste qu'il ait une idée en peinture ou en quoi que ce soit, pourra-t-il vraisemblablement souffrir de la vulgarité de son ancien modèle? L'unique mobile de sa rupture avec Louise Cassagne sera donc son coup de passion pour la princesse de Chabran — et même pas un coup de passion, car ce médiocre irrémédiable est incapable d'en avoir, — mais l'appât de son immense fortune et l'espoir de vivre à ses crochets. Il rentre donc tout spontanément dans la catégorie des beaux mufles dont le théâtre contemporain nous a fourni déjà une illustre série, de ces créatures impulsives et amorales, dominées par la sensation unique, et qui se rattachent à la galerie des héros de M. Henry Bernstein.

*
* *

On conçoit maintenant les raisons pour lesquelles Pierre Bernier est si antipathique et n'atteint pas à nous convaincre un seul instant. Il n'est pas un de ses actes qui se justifie par un mobile autre que le pur intérêt, ni qui fasse soupçonner en lui l'ennoblissement d'une culture, quelle qu'elle soit. Non moins antipathique apparaît la princesse de Chabran, en qui nous ne saurions discerner qu'un désir, celui de s'attacher un amant dont elle a déjà éprouvé la vigueur, fantaisie qu'elle pourrait se passer à meilleur compte et sans engager l'avenir. Seule Louise Cassagne est intéressante et nous retient grâce à la sincérité d'un amour qui a connu les jours de souffrance et par là même s'est épuré... La scène dans laquelle elle jette leurs vérités à la tête de Bernier et de sa maîtresse, où elle les insulte d'abord, puis s'humilie, se précipite à leurs genoux, puis les insulte encore, se redresse enfin et s'en va vers le suicide sans plus rien demander, est — isolément — une des plus fortes, une des mieux conduites que M. Bataille ait conçues, et l'on regrette, à l'entendre, que l'auteur dramatique qui fut capable de l'écrire n'aboutisse point à une œuvre dont l'ensemble donne pleine satisfaction. On regrette aussi que l'écrivain, qui a parfois des trouvailles d'expression et qui sait nuancer une tirade, se laisse aller, comme au premier acte, à des vulgarités de forme décidément inacceptables, à une accumulation de traits d'argot soutenue pendant un acte entier, qui dépasse la vraisemblance et qui fait même *dater* la pièce, car ces attitudes de rapins sont légèrement vieux jeu et remontent à quelque vingtaine d'années. On s'exprimait ainsi avant la scission fameuse du Champ-de-Mars et quand le vieux père Bouguereau présidait aux destinées de l'art officiel qui n'avait alors qu'un seul temple.

*
* *

Le personnage de Pierre Bernier est loin d'être un des bons rôles de M. Guitry. Il faut à cet acteur des scènes intenses et violentes pour manifester sa véritable force d'expression. La veulerie, la médiocrité, et pour tout dire la nullité de ce rapin médaillé ne conviennent pas à l'interprète, qui depuis plusieurs saisons dramatiques a fait usage et souvent abus de la force : il a l'air de s'ennuyer et il ne communique pas la vie au personnage. Mme Andrée Mégard traduit le rôle, assez ingrat aussi, de la princesse de Chabran, avec la force expressive de son talent habituel et de sa saisissante beauté. Quant à Mme Berthe Bady, elle joue Louise Cassagne avec toute la vigueur et la sincérité d'émotion que comporte le personnage : c'est là un de ces rôles qui lui conviennent à merveille, ayant dans une certaine mesure l'accent et le caractère de sa fameuse création de la Maslowa, un de ces rôles où son tempérament individuel s'adapte le plus complètement et où seulement il peut donner sa mesure. Le talent de Mme Berthe Bady n'est pas très varié : il a des limites qu'il doit se garder de franchir, comme nous le faisions observer jadis à propos de la Florise de Banville qu'on avait eu l'imprudence de lui distribuer. Mais, dans ces limites, il est tout à fait saisissant, et j'ajouterai : presque inimitable.

PAUL FLAT.

Chronique

—

L'ALCOOLISME DES MÈRES EN ANGLETERRE

Il n'est point peut-être de fléau plus odieux, ni plus néfaste, que l'alcoolisme — surtout lorsque ce sont des femmes qu'il dégrade. Nous savons combien, sous cette forme abhorrée, il sévit à Londres, et quels ravages il y exerce : des milliers d'enfants souffrent ou succombent, victimes de l'inconscience maternelle. Sans commettre de méfaits aussi étendus dans les autres villes commerciales ou industrielles de l'Angleterre, ce vice s'y trouve fort répandu, et meurtrier.

Il atteint des femmes de tous âges et de toutes conditions : et chez toutes, ses effets sont les mêmes. Il enlève le sentiment de sa dignité et de sa responsabilité à la mère, qui ne remplit aucun de ses devoirs de famille; ainsi il amène la ruine du foyer, le douloureux dépérissement des enfants, privés de soins, livrés à la faim et à la consomption.

Cet affreux dérèglement ne semble pas résulter de l'indigence. Il s'accroît en effet avec le taux des salaires et se développe aux époques de prospérité industrielle : John Burns n'hésitait point à le reconnaître, dans un discours qu'il prononça à Manchester, le 31 octobre 1904. Rien n'est plus propre d'autre part à exaspérer cette funeste passion, qu'une somme importante — un capital d'assurance par exemple — échéant à l'improviste à un ménage enclin à l'intempérance. Il s'ensuit alors des scènes d'une atrocité sans égale.

A Liverpool, raconte M. Geo R. Sims, l'on pénètre dans un intérieur, où l'on voit une jeune fille de dix-huit ans, sa mère et sa grand-mère gisant par terre, ivres-mortes. L'une d'elles était tombée la tête au milieu d'une flaque de bière. Les enfants, accoutumés aux pires traitements, s'étaient enfuis par les rues, nus, éperdus.

A Birmingham, on découvre six gamins réduits au dernier degré d'inanition : l'un d'eux, âgé de sept ans, ne peut être ôté du lit immonde où il agonise et on doit l'y laisser exhaler le dernier soupir. Leur père était mort quelques semaines auparavant. A cette occasion, leur mère avait reçu près d'un millier de francs de secours ; elle avait tout dissipé au cabaret.

A Sheffield, à Cardiff, mêmes faits. C'est une femme adonnée à la boisson qui adopte une petite nièce, pour l'accabler de tout le travail de sa maison, la frapper, la marquer au fer rouge, l'affamer. C'est une mère que l'alcool terrasse en pleine rue, tandis que son bébé, de onze mois, est projeté et meurtri sur le sol. Ce sont deux petits jumeaux attachés sur une voiturette, après qu'une assurance a été contractée sur leur tête, et abandonnés là à une mort lente.

*
* *

Il est une explication à ces horreurs, c'est, répétons-le, dans l'inconscience que l'alcoolisme fait apparaître et prédominer. Beaucoup de femmes, que le goût des liqueurs fortes conduit à une incurie, et à une brutalité criminelles, se distinguent, aux heures de lucidité, par une réelle douceur de caractère.

Les écrivains anglais qui ont poursuivi des enquêtes personnelles sur ces détresses racontent l'anecdote suivante. Dans des maisons où le plus cruel abandon est le lot des enfants, où une mort prématurée les menace : — le biberon du bébé, à demi rempli de lait corrompu, traînant à même un berceau d'une saleté indescriptible ; la tête des gamins formant, sous les coups et la morsure des insectes, une plaie sanguinolente — dans ces homes dont le seul aspect trahit l'ignominie de la mère de famille, se détachent, appendues aux murailles, des « cartes de souvenir », de la plus tendre sentimentalité. à la mémoire des petits disparus :

« Tu nous manques, quand sourit l'aurore,
Tu nous manques, quand revient la sombre nuit
Tu nous manques partout, tu nous manques toujours ».

Ou encore :

« La mère donna, dans la douleur et l'affliction,
La fleur qu'elle aimait entre toutes.
Mais elle pensait qu'elle retrouverait
Dans le ciel, cette fleur épanouie. »

Curieuses attestations de l'amour maternel, qui, à côté des impitoyables réalités, prennent un caractère de sinistre ironie...

N'a-t-on point relevé, dans la demeure d'une femme condamnée à des peines d'emprisonnement pour les plus durs sévices à l'égard de ses enfants, cette inscription murale, d'un sentimental piétisme :

« Que Dieu bénisse notre maison
Qu'est-ce qu'une maison sans une mère! »

*
* *

Il faut parcourir ces brèves monographies de familles ouvrières, détruites par le mal maudit, pour saisir toute la terrible variété de ses répercussions. Car, on ne saurait trop le redire, la gravité distincte de l'alcoolisme, chez la femme, c'est l'épreuve impartie à la famille entière, c'est la souffrance infligée aux innocents enfants.

A Birmingham, dans l'une de ces innombrables cours, autour desquelles se groupent les villas ouvrières, voici, à droite, la maisonnette d'un travailleur qui gagne 2 livres 10 shellings (environ 65 francs) par semaine. Des enfants, déguenillés, hâves se présentent. Une vieille femme les suit :

« Je suis venue, se lamente-t-elle, pour aider mon fils; il est si malheureux! sa femme ne fait rien, si ce n'est boire. Elle déserte son foyer à cinq heures du matin, pour aller au cabaret; elle n'en revient qu'au milieu de la nuit. Chaque jour, elle a soin d'emporter, à défaut d'argent, un objet propre à être mis en gage. Et ainsi elle a complètement démuni cet intérieur et ruiné mon fils.

« L'un des derniers soirs, indigné, il ferma la porte. A une heure du matin, cette femme revint. Devant l'obstacle, furieuse, elle s'emporta en hurlements, en coups et en imprécations de corps de garde; les voisins

s'éveillèrent; ce fut un déplorable scandale. Désespéré, mon fils descendit et alla ouvrir.

« Que peut-il faire? divorcer? mais qui prendra soin des enfants? Car, moi, je vais être obligée de partir, ayant aussi une maison à tenir. »

Autre habitation; ici le chef de famille gagne 90 francs par semaine; et il remet scrupuleusement ses appointements à sa femme. Cependant les chambres sont démeublées et six enfants y végètent dans un état d'anémie et de malpropreté révoltantes. C'est que la mère engage tous les objets au Mont-de-Piété, pour subvenir à ses débauches. A la fin, pris de commisération devant ces gamins souffreteux, loqueteux, vermineux, qui lui apportent des choses de la plus élémentaire utilité, l'agent des prêts signale le cas à une société de protection de l'enfance, qui intervient.

Cette histoire, c'est celle de nuées de familles, dans le Royaume-Uni! — A Sheffield, il existe un quartier italien méprisé de la population anglaise : il est beaucoup mieux tenu, pourtant, que les faubourgs strictement britanniques, et la mortalité des enfants y est moindre.

*
* *

Ces faits, dont il serait aisé d'allonger à l'infini la liste lamentable, ont ému l'opinion britannique. Tout un ensemble de dispositions rigoureuses — dont nous n'avons certes pas l'analogue en France — a été édicté pour en atteindre la cause réelle, l'alcoolisme. — D'autres prescriptions législatives ont pour but d'en atténuer les conséquences, c'est-à-dire le martyre d'innombrables enfants : elles sont, il est vrai, récentes, et parfaitement insuffisantes.

« Il y a cent ans, lit-on dans *The Black Stain*, un enfant à la mamelle pouvait être enlevé à sa mère par le père. Il y a cinquante ans, le père conservait la faculté de séparer un enfant de sa mère, pour l'emmener au logis, où il vivait avec une autre femme. La première loi qui reconnaît le droit de l'enfant à la protection publique date de 1866. Nous devons attendre jusqu'à 1899, pour voir promulguer des mesures qui défendent les enfants contre les mauvais traitements et l'abandon. »

Maintenant encore les assurances contractées sur la vie des enfants, la délivrance des certificats de mort naturelle donnent lieu à de terribles abus, impunis. De même, aucune surveillance n'est exercée sur les femmes qui, moyennant salaire, prennent un seul bébé en nourrice : et cependant, au cours des dix-huit derniers mois, trois de ces femmes, en Angleterre, ont été pendues pour meurtre!

Au début de la présente session, plusieurs propositions ont été déposées au Parlement, en vue de parer à ces défaillances de la loi. Ce qu'il faudrait, d'après les esprits informés, c'est instituer un service public, qui eût la mission et la responsabilité de veiller sur l'enfance éprouvée, de sauvegarder sa santé, au besoin de recueillir ses membres les plus maltraités. La réforme leur apparaît d'une extrême urgence.

*
* *

Cet appel à l'action de l'État n'empêche pas les initiatives privées de se dépenser avec cette admirable entente de la coordination et cette vigueur, qui les caractérisent en Angleterre. Une puissante société, exclusivement soutenue par des souscriptions volontaires, a été, dans ce but, depuis longtemps constituée. La « Société nationale pour la répression de la cruauté envers les enfants » a rendu d'immenses services à l'enfance déshéritée. Elle entretient dans les grandes villes des inspecteurs qui s'enquièrent des cas de cruauté, d'abandon, etc. Elle en emploie 17 dans le Comté de Londres. C'est ainsi que l'an dernier (30 avril 1906 — 31 mars 1907) elle a secouru 115.002 enfants. Mais ses ressources sont limitées, et elle ne peut suffire à sa mission humanitaire.

En différentes régions, d'autres sociétés, moins importantes, prolongent son effort; les municipalités s'y associent volontiers. C'est ainsi qu'à Liverpool, il y a, de la part des groupements privés et des autorités locales, un noble concours de zèles en faveur de l'enfance malheureuse. On y distribue des costumes aux gamins délaissés. Il est vrai que cette ville est l'une de celles où le sort des enfants est le plus pitoyable. Une inspection médicale des écoles populaires y a montré que tous les petits élèves portaient des traces de violences ou d'accidents : meurtrissures, brûlures, etc. La plupart étaient *cousus dans leurs vêtements*, afin qu'il n'y eût point de boutons à recoudre. On conçoit à quel état d'insigne malpropreté ils étaient ainsi condamnés.

Malgré la générosité et l'efficacité de ces entreprises, des milliers d'enfants restent, en Angleterre, soustraits à toute protection.

Il est curieux d'indiquer, à cet égard, les conclusions auxquelles paraît être arrivée la Société de protection de l'Enfance. Elle se pique de n'être point une société de procédure criminelle. Elle ne provoque point volontiers ni fréquemment de pénalités contre les parents coupables. Elle estime que les enfants seraient les premiers à en pâtir.

L'expérience l'a convaincue que l'intempérance, l'impéritie des mères — et non point une perversité foncière — est la cause de leur conduite. Elle s'attache donc à les réprimander, à les conseiller, à les assister, en même temps qu'à secourir, instruire, placer leurs enfants.

Fort souvent, elle parvient à ramener ces femmes à de meilleurs sentiments, et leurs gamins à la santé.

C'est là un des traits les plus heureux du caractère anglais : d'accorder confiance à la réforme morale, à l'énergie personnelle, plus qu'à des mesures extérieures.

Créons des maisons nouvelles pour le peuple, s'écrie, après son douloureux pèlerinage, l'un des hommes qui ont le mieux recherché et décrit ces détresses infantiles, mais créons aussi un peuple nouveau pour ces maisons!

L'éducation des parents, telle est, d'après lui, — si l'on veut tarir la source même de ces effroyables fautes, — l'œuvre à entreprendre.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 12 — 5e SÉRIE — TOME IX — 21 MARS 1908

LETTRES A GUSTAVE FLAUBERT (1)

2 février 1872.

Cher maître,

Je suis honteux de ne pas vous avoir encore rendu visite, le journalisme m'abêtit tellement, que je ne trouve plus une heure à moi. — Je vous envoie mon nouveau roman (2) pour vous dire que je ne vous oublie pas et que je vous remercie de votre lettre à la municipalité de Rouen. Ah ! les gredins de bourgeois ! vous auriez dû prendre une trique encore plus grosse, bien que la vôtre fasse de terribles bleus.

Je veux absolument aller vous serrer la main dimanche, dans l'après-midi. — Que *La Curée* me serve en attendant de carte de visite.

Tout à vous, mon cher maître.

7 avril 1874.

Mon cher ami,

J'envoie *incognito* au *Sémaphore* de Marseille une correspondance qui m'aide à faire bouillir ma marmite, — c'est une de mes petites hontes cachées ; — cela n'a qu'un avantage, celui de pouvoir m'y soulager le cœur, parfois.

Je leur ai donc envoyé un bout d'article sur *La Tentation* ; ils se sont hâtés de m'en couper la moitié, toute la partie religieuse ; je ne vous envoie pas moins ce que leurs ciseaux ont épargné. Cela est indigne. J'aurais voulu faire une étude, quelque part, en pleine lumière, Enfin, la bonne intention y est. Ne dites pas que c'est de moi.

A lundi, et tout à vous.

Paris, 9 octobre 1874.

Mon cher ami,

Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que je n'ai pas voulu vous effrayer, en vous écrivant sous le coup de mes premières répétitions (1) qui ont abominablement marché. Maintenant les choses marchent un peu mieux, à un artiste près, qui ne fait pas du tout mon affaire, mais que je dois garder. Ma grande faute a été d'accepter certains essais. Je vous conseille d'être très raide pour la distribution de votre comédie ; si vous avez la faiblesse de tolérer les tentatives de Weinschenk, vous vous trouverez bientôt avoir sur les bras des interprètes dont vous ne pourrez plus vous débarrasser sans de longs ennuis.

D'ailleurs, je vous verrai et je vous conterai mon cas plus longuement — il pourra vous servir de leçon ; je vous répète toutefois que je suis plus content. Weinschenk a engagé un bonhomme qui va très bien ; puis, s'il n'y a pas beaucoup de talent dans la troupe, il y a beaucoup de bonne volonté. Le fâcheux est que ma pièce a besoin d'être très soutenue. Je ne vous cacherai pas que j'ai une peur de tous les diables. Je flaire une chute à grand orchestre.

Mais je ne vous parle que de moi. J'ai causé de nouveau avec Weinschenk de la date à laquelle vous passerez, et j'ai été très surpris d'apprendre que votre comédie ne viendra pas immédiatement après

1 Extrait du 2e volume de la *Correspondance* d'Emile Zola, qui va paraître prochainement à la librairie E. Fasquelle.
2. *La Curée*.

1 Répétition les *Héritiers Rabourdin* au théâtre Cluny.

la mienne. On ne sait sur quel terrain on marche, dans ces gredins de théâtre. Weinschenk va faire une bonne œuvre en reprenant un vieux drame, *Le Mangeur de fer*, d'Édouard Plouvier, lequel, paraît-il, crève de faim. Et votre tour ne viendrait qu'ensuite. Cela m'a chagriné, parce que, maintenant, je vais avoir quelque scrupule de vous déranger pour ma première; enfin, je vous préviendrai toujours de la solennité, et ne venez que si cela ne jette pas trop de trouble dans votre travail.

Maintenant, il m'est bien difficile de vous donner des dates exactes La pièce qui doit passer avant la mienne *Le Fait-divers*, ne sera jouée que du 20 au 25; si elle avait du succès, cela me renverrait à je ne sais quelle époque; il est vrai que si elle tombe, je passerai tout de suite. J'ignore ensuite combien ma comédie sera jouée de temps. Quant au *Mangeur de fer*, il aura ses trente représentations, ni plus ni moins. Mais l'inconnu est trop grand d'autre part, pour qu'il soit aisé de savoir au juste à quelle époque auront lieu vos répétitions. Ce qui m'exaspère, au théâtre, c'est précisément ce doute perpétuel dans lequel on vit.

A votre place, j'écrirais à Weinschenk pour lui réclamer mon tour, à moins qu'il ne vous soit indifférent de passer un mois plus tard. Je lui ai dit que j'allais vous écrire et vous pouvez me nommer. En tout cas, lorsque vous serez de retour à Paris, ne le voyez pas sans m'avoir vu; je vous donnerai quelques bonnes notes.

Ah! que de soucis, mon cher ami, pour un piètre résultat! Le pis est de livrer bataille dans de si mauvaises conditions; tous les jours, d'une heure à quatre, je me mange les poings. On rêve la création d'une chose originale, et l'on aboutit à un vaudeville.

Bien à vous.

J'ai déjeuné avec Tourguéneff qui va mieux.

Paris, 12 octobre 1874.

Je ne vous ai pas oublié, mon cher ami; seulement, j'attendais que les choses se dessinassent, pour vous donner des renseignements précis. Dimanche, le théâtre Cluny était plein; la pièce a porté énormément; la soirée n'a été qu'un éclat de rire, mais, les jours suivants, la salle s'est vidée de nouveau. En somme, nous ne faisons pas un sou. Je l'avais prédit, je sentais l'insuccès d'argent, dès la seconde. Cet insuccès tient à plusieurs causes que je vous expliquerai tout au long. Ce qui m'exaspère, c'est que la pièce a dans le ventre cent représentations; cela se devine à la façon dont le public l'accueille. Et je ne serai pas joué vingt fois, j'aurai un four; la critique triomphera, je le répète, c'est là ma seule tristesse.

Avez-vous lu toutes les injures sous lesquelles on a cherché à m'enterrer? j'ai été exterminé, je ne me souviens pas d'une telle rage. Saint-Victor, Sarcey, Larounat, se sont particulièrement distingués. Et que votre mot était juste, le soir de la première, lorsque vous m'avez dit : « Demain, vous serez un grand romancier. » Ils ont tous parlé de Balzac, et ils m'ont comblé d'éloges, à propos de livres qu'ils avaient éreintés jusqu'ici. C'est odieux, le dégoût me monte à la gorge; il y a chez ces gens-là autant de bêtise que de méchanceté.

Bref, vous pouvez faire vos malles. Je ne serai joué que jusqu'au 20; vous lirez certainement à la fin de la semaine prochaine. Autre chose : bien que Weinschenk compte sur *Le Mangeur de fer*, je crois qu'il ne fera pas un sou avec ce mélodrame démodé; c'est tout au plus si vous auriez un mois pour monter votre pièce; est-ce que cela serait suffisant? Et tenez bon pour les artistes. Je sais qu'on a fait des ouvertures à Lesueur, mais j'ignore si l'engagement est signé; on ne m'a dit grand bien de Mlle Kléber. Je vous causerai de tout cela.

A bientôt, mon cher ami, et soyez plus fort que moi; je me suis laissé *rouler*, voilà mon sentiment.

A vous.

24 novembre 1874.

Mon cher ami,

Vous avez dû agir avec sagesse, je n'en doute pas. Seulement, je vous l'avoue, je regrette l'expérience : nous avons tant besoin de prouver que nous avons raison!

Maintenant, pourquoi diable confier votre manuscrit à Péragallo! Est-ce que vous n'étiez pas assez grand garçon pour le porter vous-même à Montigny. Justement, vous aviez une bonne entrée : puisqu'il vous avait refuser Lesueur, vous pouviez lui dire que vous veniez chercher Lesueur chez lui. Enfin, il doit y avoir là des détails que je ne connais pas. Je suis bien curieux de connaître l'aventure tout au long. Vous me la conterez dimanche.

Je suis triste, je ne vous le cache pas. Moi battu, vous mis dans l'impossibilité de me venger, voilà un mauvais hiver.

A vous de tout cœur.

Paris, 3 janvier 1877.

Eh bien, mon ami, que devenez-vous donc? vous savez que nous gémissons tous. On vous réclame, on a besoin de vous. Les dimanches sont mortels. Vous me gâtez mon hiver, en venant à Paris si tard. Le pis est que nous ne nous voyons pas les uns les autres, car vous n'êtes pas là pour nous réunir.

Cependant, nous avons dîné deux fois, la première chez Adolphe, qui nous a empoisonnés, la seconde, place de l'Opéra-Comique, où nous avons mangé une bouillabaisse extraordinaire. On a bu à votre santé, on a failli vous envoyer une dépêche pour vous rappeler par le premier train.

Tout ceci est pour vous dire que vous me manquez. Mais je sais les raisons qui vous retiennent, et je vous approuve fort de bûcher ferme. Seulement, je vous demande deux lignes, pour me faire une certitude : 1° Quand reviendrez-vous? 2° Comptez-vous apporter votre volume terminé? On me donne des renseignements contradictoires, et je n'aime pas ça, parce que le doute m'a toujours flanqué la fièvre. Lorsque je saurai, je vous attendrai plus tranquillement.

Mon *Assommoir* va paraître dans une quinzaine de jours. Le premier exemplaire partira pour Croisset. En ce moment, je me délasse, j'écris une farce en trois actes, un cocuage (1) pour le Palais-Royal, dont le directeur est venu me demander une pièce. Ensuite, je ferai sans doute un drame, puis je me mettrai à un roman de passion.

Goncourt a complètement terminé sa *Fille Élisa*. Seulement, il ne veut paraître qu'en avril, sans doute pour laisser *L'Assommoir* essuyer les plâtres. Tourguéneff m'écrit qu'il a un accès de goutte. Daudet est en plein dans son roman. Voilà les nouvelles.

Bon travail, mon ami, et revenez-nous vite avec un chef-d'œuvre. Tourguéneff et Maupassant m'ont dit beaucoup de bien d'*Un Cœur simple*.

A bientôt, n'est-ce pas? et tout à vous.

Que dites-vous de Germiny? Cela égaie l'existence.

L'Estaque, 17 septembre 1877.

Il y a longtemps, mon bon ami, que je désire vous demander de vos nouvelles. Mais vous m'excuserez, si je ne l'ai pas fait plus tôt, car je travaille beaucoup et nous avons eu ici de telles chaleurs, que, le soir, après ma tâche, je n'ai plus le courage de regarder une feuille de papier en face. — Comment allez-vous, et surtout comment va le travail? Ce terrible chapitre sur les sciences, dont vous me parliez, est-il enfin sur le carreau? Vous savez combien je m'intéresse à vos deux bonshommes (2), car il y a là des difficultés formidables à vaincre, et j'ai hâte d'assister à votre victoire. Mais surtout, ce qui m'inquiète, c'est de savoir si vous compter passer l'hiver à Paris. A quelle époque pensez-vous quitter Croisset? Aurons-nous la joie de vos dimanches, ou devrons nous errer comme des âmes en peine en vous souhaitant de tout notre cœur?

Et si vous avez d'autres nouvelles, vous serez bien aimable de me les donner. Mais je sais avec quel soin jaloux vous vous cloîtrez, et je n'insiste pas. J'ai échangé deux ou trois lettres avec notre ami Tourguéneff, qui vient encore d'avoir une attaque de goutte. J'ai eu une lettre de Goncourt, qui s'occupe activement de sa *Marie-Antoinette*, dont Charpentier fait, paraît-il, un volume superbe. Rien de Daudet. Et voilà! Savez vous quelque chose sur nos amis?

Il faut maintenant que je vous parle un peu de moi. Il y a près de quatre mois que je suis à l'Estaque. Pays superbe. J'ai en face de moi le golfe de Marseille, avec son merveilleux fond de collines et la ville toute blanche dans les eaux bleues. Remarquez que, malgré ce voisinage, je me trouve en plein désert. Et des coquillages, mon ami, des bouillabaisses, une nourriture du tonnerre de Dieu, qui me souffle du feu dans le corps. J'avoue même que j'ai abusé de toutes ces bonnes choses, j'ai dû garder le lit quelques jours. Les fruits m'ont remis, des pêches magnifiques, puis les figues et le raisin. Nous avons eu longtemps 40 degrés de chaleur. Le soir, une brise montait et l'on jouissait. En somme, je suis très heureux de ma saison. Ma femme va beaucoup mieux. Nous allons encore rester six semaines, jusque vers le 5 novembre, de façon à profiter de l'automne splendide qui commence.

Quant à mon nouveau roman, j'en ai écrit près des deux cinquièmes. Il doit commencer à paraître dans *Le Bien public* vers le 17 novembre. Je veux absolument lancer le volume chez Charpentier à la fin février. A la vérité, je vous confesserai que je suis très perplexe sur la valeur de ce que je fais. Vous savez que je veux étonner mon public en lui donnant quelque chose de complètement opposé à *L'Assommoir*. J'ai donc choisi un sujet attendrissant et je le traite avec le plus de simplicité possible. Aussi, certains jours, je me désespère en trouvant l'œuvre bien grise. Vous ne vous attendez pas à un livre si bonhomme, il me stupéfie moi-même. Mais, en somme, je dois être dans le vrai, et je tâche de ne pas trop me décourager, d'aller bravement mon chemin.

Quoi encore? J'ai autorisé deux braves garçons à tirer un drame de *L'Assommoir*. Puis, je me suis laissé emballer, j'ai travaillé moi même au scénario; mais il est bien entendu que je ne serai pas nommé. Le drame aura douze tableaux. Maintenant je crois fermement à un succès.

Un bout de lettre, n'est-ce pas? qui me donne de vos nouvelles. Je suis tellement perdu, ici, qu'une lettre de vous m'occupera huit jours

Ma femme se rappelle à votre bon souvenir, et je vous envoie mes plus vigoureuses poignées de main.

Bien vôtre.

L'Estaque, 12 octobre 1877.

Mon bon ami,

J'ai reçu vos deux lettres, qui m'ont beaucoup tranquillisé. J'avais eu une folle idée que je dois vous confesser, pour me punir : je craignais de vous

(1) *Le Bouton de rose*.
(2) *Bouvard et Pécuchet*.

avoir fâché par quelques feuilletons où j'ai soutenu des idées que je sais ne pas être les vôtres. C'était stupide de ma part, mais que voulez-vous? j'étais inquiet.

Je vais retourner à Paris, j'attends que ces abominables élections soient terminées. Allons-nous avoir quelque tranquillité? Je crains que non. Et nous en aurions cependant bien besoin pour nos bouquins.

Ce sont deux braves garçons, Busnach et Gastineau, qui signeront *L'Assommoir* au théâtre. Mais, entre nous, je dois vous dire que j'ai beaucoup travaillé à la pièce, bien que j'aie mis comme condition formelle que je resterai dans la coulisse. J'ajoute que la pièce m'inspire aujourd'hui une grande confiance. Les douze tableaux me paraissent très réussis et je crois à un succès. Quant au *Bouton de rose*, je crois fort que je vais le mettre sous clef, dans un tiroir. Décidément, ce n'est pas trop bon.

Avez-vous lu la façon dont *Le Bien public* annonce mon nouveau roman? Ont-ils un style, ces gaillards-là! Mais la réclame m'a paru bonne, du moment où elle dit qu'on pourra laisser mon roman *sur la table de famille*.

Piochez dur, et au jour de l'an, mon bon ami. Nous aurons encore de beaux dimanches, malgré tous ces braillards de la politique.

Bien affectueusement à vous.

Médan, 9 août 1878.

Mon cher ami,

J'allais vous écrire, travaillé du remords de ne vous avoir pas écrit plus tôt. J'ai eu toutes sortes de tracas. J'ai acheté une maison, une cabane à lapins, entre Poissy et Triel, dans un trou charmant, au bord de la Seine; neuf mille francs, je vous dis le prix pour que vous n'ayez pas trop de respect. La littérature a payé ce modeste asile champêtre, qui a le mérite d'être loin de toute station et de ne pas compter un seul bourgeois dans son voisinage. Je suis seul, absolument seul; depuis un mois, je n'ai pas vu une face humaine. Seulement, mon installation m'a beaucoup dérangé, et de là ma négligence.

J'ai eu de vos nouvelles par Maupassant, qui m'a acheté un bateau et qui me l'a amené lui-même de Bezons. Je savais donc que votre bouquin marchait bien et j'en étais très heureux. Vous avez tort de douter de cette œuvre; mon opinion a toujours été qu'elle est d'une donnée extrêmement originale et que vous allez produire un livre tout nouveau comme sujet et comme forme. Tourguéneff, avant mon départ de Paris, m'a encore parlé avec enthousiasme des morceaux que vous lui avez lus.

Maintenant, voici de mes nouvelles. Je viens de terminer le plan de *Nana*, qui m'a donné beaucoup de peine, car il porte sur un monde singulièrement complexe, et je n'aurai pas moins d'une centaine de personnages. Je suis très content de ce plan. Seulement, je crois que cela sera bien raide. Je veux tout dire, et il y a des choses bien grosses. Vous serez content, je crois, de la façon paternelle et bourgeoise dont je vais prendre les bonnes « filles de joie ». — J'ai, en ce moment, ce petit frémissement dans la plume, qui m'a toujours annoncé l'heureux accouchement d'un bon livre. — Je compte commencer à écrire vers le 20 de ce mois, après ma correspondance de Russie.

Vous savez que votre ami Bardoux vient de me jouer un tour indigne. Après avoir crié pendant cinq mois, dans tous les mondes, qu'il allait me décorer, il m'a remplacé au dernier moment sur sa liste par Ferdinand Fabre; de sorte que me voilà candidat perpétuel à la décoration, moi qui n'ai rien demandé et qui me souciais de cela comme un âne d'une rose. Je suis furieux de la situation que ce ministre sympathique m'a faite. Les journaux ont discuté la chose, et aujourd'hui ils pleurent sur mon sort; c'est intolérable. Puis, je n'entends pas qu'on me pèse; je suis ou je ne suis pas. Et savez-vous pourquoi Bardoux m'a préféré Fabre? parce que Fabre est mon aîné. Ajoutons que je flaire là-dessous une farce d'Hébrard, qui est *l'ennemi*. Si vous voyez Bardoux, dites-lui que j'ai déjà avalé pas mal de crapauds dans ma vie d'écrivain, mais que cette décoration offerte, promenée dans les journaux, puis retirée au dernier moment, est le crapaud le plus désagréable que j'aie encore digéré; — il était si facile de me laisser dans mon coin et de ne pas me faire passer pour un monsieur, de talent discutable, qui guette inutilement un bout de ruban rouge. Pardon de vous en écrire si long, mais je suis encore plein de dégoût et de colère.

Rien autre. J'ai déjeuné avec Daudet qui travaille ferme à son roman de *La Reine Béatrix*. Je n'ai pas vu Goncourt. Tourguéneff est en Russie. Les Charpentier sont à Gérardmer, et voilà.

Une bonne poignée de main, avec toutes les amitiés de ma femme. Si vous passez par Poissy, venez donc nous demander à déjeuner. Vous vous adresserez à M. Salles, loueur de voitures, qui vous amènera chez moi. Et bon courage et bon travail!

Médan, 19 septembre 1878.

Mon cher ami,

J'ai vu M. Bardoux hier, sur votre conseil. Il a été fort aimable. Mais mon absolue conviction est qu'il ne tiendra jamais la promesse qu'il vous a faite pour moi. Il ne me connaît pas, il ignore totalement ce que je suis, et où je suis. De plus, il doit être très travaillé par des gens qui me détestent. J'ai senti ça avec mon sixième sens.

Que ces choses restent entre nous, n'est-ce pas? Je vous écris par un besoin d'analyse. Mais si, lorsque vous le reverrez, il vous parle encore de l'affaire, dites-lui que j'ai été très content de sa réception, et ayez l'air de compter sur toutes les paroles qu'il vous donnera. Voilà pour mon orgueil une bonne leçon.

Vous trouverez dans le second numéro de *La Réforme*, qui a dû vous être adressé, l'étude que j'ai faite sur vous et qui a paru en Russie. Elle est faite un peu vite, mais je la crois assez juste. En tous cas, je suis content que vous puissiez en connaître le texte français.

Bien affectueusement.

J'ai terminé le premier chapitre de *Nana*, et j'en suis enchanté ! Après-demain je me mettrai au second. Je désespère de faire paraître le volume avant janvier 1880.

Médan, 26 septembre 1878.

Mon bon ami,

Le garçon qui dirige *La Réforme* avec M. Francolin se nomme Georges Lassez. Vous me questionnez sur les prix de cette revue. Ils sont très faibles ; les directeurs ont tellement pleuré misère devant moi, lors de mon dernier voyage à Paris, que je me suis laissé apitoyer personnellement et que je ne leur ai demandé que trente centimes la ligne, ce qui est ridicule ; aussi ne serai-je pas prodigue de copie. Je pense que vous pouvez exiger davantage. Allez à quarante, à cinquante centimes. Enfin, vous connaissez le terrain maintenant.

Rien de neuf. Je ne vois personne. Pourtant, les Charpentier sont venus passer une journée ici dernièrement. Je les ai trouvés très gais. Moi, je travaille beaucoup. Comme distraction, je vais faire bâtir. Je veux avoir un vaste cabinet de travail avec des lits partout et une terrasse sur la campagne. Il me prend des envies de ne plus retourner à Paris, tellement je suis tranquille, dans mon désert. Jamais je n'ai vu plus clair. Je suis très satisfait de mon roman.

Tout de même nous nous verrons en janvier. Bon travail, mon ami, et je voudrais mettre une poignée de main sur un vapeur qui passe devant ma fenêtre, pour qu'il vous la débarque à Croisset.

Votre fidèle et affectueux.

Paris, 17 février 1879.

Je voulais vous écrire, mon ami, pour vous dire que tous ici nous avons été des maladroits dans votre affaire (1), Je vous en prie, voyez les choses en philosophe, en observateur, en analyste. Notre grosse maladresse a été de nous presser, d'aller rappeler sa promesse à Gambetta, dans un moment où on l'assommait de demandes depuis huit jours. Mme Charpentier étant dans son lit, il a fallu employer Tourguéneff, qui devait partir le lendemain pour la Russie et qui a été obligé de brusquer les choses. L'occasion était mauvaise, toutes sortes de circonstances fâcheuses se sont présentées ; je vous raconterai cela plus au long. En un mot, ma pensée est qu'une femme était nécessaire pour enlever l'affaire vivement et définitivement. Vous n'êtes pour rien dans tout cela, vous n'y avez rien laissé, et demain, si vous y consentez, tout peut être réparé.

Reste l'article du *Figaro*. J'ignore comment le journal a su l'aventure ; mais je le saurai. *Le Figaro* a fait là son métier d'indiscrétion et de brutalité, métier qu'il fait contre nous tous depuis sa fondation. Vous seriez bien bon de tourner seulement la tête. Dans ce qu'il a dit, il n'y a rien qui ne soit très honorable pour vous. Et soyez certain que cela ne vous fâchera avec personne. On connaît *Le Figaro*, on sait bien que vous ne trempez pas dans sa rédaction. Il ne faut pas que la presse existe pour nous ; nous devons la laisser mentir sur notre compte, nous salir, nous compromettre, sans nous inquiéter d'elle, sans même nous arrêter une seconde à ce qu'elle écrit. Notre tranquillité est à ce prix. Je vous le demande en grâce, traitez cela avec votre beau dédain, ne vous en chagrinez pas, dites-vous ce que vous répétez souvent, qu'il n'y a rien d'important dans la vie en dehors de notre travail.

Je voudrais vous savoir fort et supérieur. Tout cela ne compte pas. Il est plus grave pour vous d'avoir écrit une bonne page. Vos amis n'ont pas eu l'habileté nécessaire ; eh bien ! ils vous en demandent pardon, et cela ne va pas plus loin. Si vous le leur permettez, ils réussiront une autre fois. Allumez votre pipe avec l'article du *Figaro*, et attendez d'être bien portant pour vous remettre au travail. Le reste est de la fumée ; cela n'existe pas.

J'avais songé un instant à aller vous dire ces choses de vive voix ; mais j'étais bousculé, et d'autre part j'ai eu peur de vous fatiguer. Nous vous aimons tous ici, vous le savez, et nous serions heureux de vous le prouver dans ce moment. Le pis est que cette mauvaise chute (1) vous a cloué à Croisset. Je crois que vous verriez les choses plus froidement, si vous étiez au milieu de nous. Tâchez de pouvoir marcher bientôt, et de revenir. Et si la guérison tarde, autorisez-nous donc un jour à aller vous serrer la main, pendant une heure seulement, quand vous serez plus fort. Ne soyez pas triste, je vous en

(1) Il s'agissait d'une demande pour un poste de conservateur d'une bibliothèque, Flaubert se trouvant dans une situation précaire à ce moment-là ; malgré toutes les précautions des amis, cette demande avait été ébruitée, et les journaux s'en étaient emparé. Grand chagrin de Flaubert, et immense tristesse de ses amis, qui auraient voulu que Flaubert ne sût rien avant la chose résolue.

(1) Flaubert s'était cassé la jambe.

prie de nouveau ; soyez fier au contraire. Vous êtes le meilleur de nous tous. Vous êtes notre maître et notre père. Nous ne voulons pas que vous vous fassiez du chagrin tout seul. Je vous jure que vous êtes aussi grand aujourd'hui qu'hier. Quant à votre vie, un peu troublée en ce moment, elle s'arrangera, soyez-en sûr. Guérissez-vous vite, et vous verrez que tout ira bien. Je vous embrasse.

Médan, 1 juin 1879.

Mon bon ami,

J'ai une bien ennuyeuse corvée dimanche : je veux aller voir courir le grand prix, pour un chapitre de *Nana*. Mais je tâcherai de m'échapper le plus tôt possible, et j'irai vous serrer les deux mains, à moins d'obstacles imprévus. En tous cas, je ne quitterai pas Paris sans vous avoir vu. Cela me fera du bien. Bien affectueusement.

Médan, 14 décembre 1879.

Mon cher ami,

Je suis bien heureux de vous avoir causé un peu de plaisir. Mon article est pourtant bien insuffisant, à peine quelques notes jetées au courant de la plume.

Votre lettre m'est arrivée à la campagne, où je termine *Nana*. Je ne rentrerai à Paris que vers le 15 janvier, car je veux auparavant déblayer toute ma besogne. Vous ne vous imaginez pas le mal que m'a donné et que me donne mon roman. Plus je vais, et plus ça devient difficile. Je fais surtout sur le feuilleton imprimé un travail de tous les diables pour redresser les phrases qui me déplaisent ; et elles me déplaisent toutes. N'est-ce pas? vous ne me faites pas le chagrin de lire *Nana* en feuilletons ; elle est horrible en feuilletons, je ne la reconnais pas moi-même. Vous devez connaître ça, je suis dans la période où l'on est dégoûté de soi. Pourtant, je crois avoir fait un livre, sinon bon, du moins curieux. Le bouquin paraîtra vers la fin janvier. Vous me donnerez votre avis bien franc.

Comment! nous ne vous aurons pas encore cet hiver! vous me désolez. Moi qui comptais vous avoir au moins en février! Depuis que vous n'êtes plus là, nous sommes tous désunis. Enfin, on ira vous voir, et avec un bien grand plaisir. Seulement, ça dépend de vous. Écrivez-nous, fixez-nous une date, lorsque le moment sera venu, et que nous pourrons faire le voyage sans vous déranger. Voilà qui est entendu, n'est ce pas? Rien autre, je vis ici dans une solitude complète Pas de nouvelles de Goncourt ni de Tourguéneff. J'ai échangé quelques lettres avec Daudet, qui doit être content du succès de ses *Rois en exil*. Moi, tout de suite après *Nana*, je vais me lancer dans un ou deux drames, et voilà !

Tenez-vous chaudement, bûchez bien, et faites-nous un chef-d'œuvre. Je vous embrasse.

ÉMILE ZOLA.

CORRESPONDANCE DE GUILLAUME ET DE CAROLINE DE HUMBOLDT (1)

Le dernier historien de Guillaume de Humboldt, Rodolphe Haym, se plaignait, en 1856, de la pénurie des sources dont il disposait. Les œuvres étaient là, dans leur grande variété. Mais, disait-il, « un récit complet et suivi de la vie extérieure est encore impossible. Les documents les plus importants nous manquent, et toute tentative pour les retirer des mains qui les détiennent serait vaine. Ils sont cachés dans des archives publiques ou privées, et ce sont tantôt des considérations mesquines et inquiètes, tantôt des sentiments respectables de piété filiale qui les rendent inaccessibles. Comment triompher de tels obstacles ? et pourquoi insister pour s'exposer à un refus formel, ou pour obtenir enfin, par des prières réitérées, la communication de quelques feuillets insignifiants. »

La famille de Humboldt a été plus généreuse que ne le supposait Haym. A la *Correspondance avec Schiller*, publiée par Guillaume de Humboldt lui-même dès 1830, est venue s'ajouter sa correspondance avec Gottfried Kœrner, l'ami de Schiller, avec Gœtthe, avec le philologue Wolf, avec le philosophe Jacobi, avec d'autres encore : correspondance qui a permis de le suivre de plus près dans sa carrière politique et littéraire. Enfin voici les lettres échangées entre Guillaume de Humboltd et sa femme, qui nous font pénétrer dans l'intimité de sa vie journalière. C'est une publication essentiellement féminine. Humboldt avait décidé qu'après sa mort ces lettres, qu'il avait soigneusement classées, fussent immédiatement séparées de ses autres papiers et remises à l'aînée de ses trois filles. De celle-ci, elles devaient passer, en cas de décès, à ses autres filles, et ensuite à ses petites-filles, toujours par rang d'âge « Mais qu'elles restent toujours en des mains féminines, qu'elles ne soient annulées sous aucun prétexte, et que chacune des héritières qui les possédera soit juge de l'usage qu'elle en voudra faire. » C'est en vertu de ces dispositions que la plus jeune des arrière-petites-filles de Guillaume de Humboldt, Anna de Sydow, publie les lettres qui, de main en main, sont venues jusqu'à elle ; elle les publie, non sans se demander, dit-elle, si les sentiments qui s'y trouvent exprimés auront de l'écho dans un temps d'activité fiévreuse et égoïste comme le nôtre.

*
* *

Ces sentiments, en effet, sont d'un autre âge, du

(1) *Wilhelm und Caroline von Humboldt in ihren Briefen. Herausgegeben von* Anna von Sydow. 1er vol., Berlin, 1906 ; 2e vol., Berlin, 1907.

moins dans la première partie de la correspondance. Guillaume de Humboldt a eu, dès son enfance, d'excellents précepteurs, mais sa direction intellectuelle lui a été d'abord donnée par des femmes. Les Humboldt étaient une famille de magistrats et de fonctionnaires, établie dans la Nouvelle-Marche, et anoblie, en 1738, par le roi Frédéric-Guillaume Ier. Alexandre-Georges, le père des deux frères qui ont illustré le nom, servit dans la guerre de Sept ans, et, après avoir pris sa retraite comme commandant, fut attaché, en qualité de chambellan, à la cour de Frédéric II. C'était, dit-on, un aimable et élégant gentilhomme; il épousa, en 1766, une veuve, Marie Élisabeth de Colomb, de vieille souche huguenote, qui lui apporta la fortune de son premier mari, le baron de Holwède. Il devint ainsi possesseur d'une maison à Berlin et surtout du domaine de Tegel, « dans la plus belle situation des environs de Berlin : d'un côté, une vaste forêt; de l'autre, des collines plantées, d'où la vue s'étendait sur un lac, entrecoupé de plusieurs îles. » Alexandre-Georges mourut en 1779, trop tôt pour s'occuper de l'éducation de ses fils : Guillaume avait dix ans, Alexandre en avait huit. La mère était de santé délicate. Elle appela d'abord dans sa maison le pédagogue Joachim Campe, pour lui confier l'instruction d'un fils qu'elle avait d'un premier mariage, puis un jeune homme nommé Kunth, plus tard conseiller d'État, et que, malgré sa jeunesse, ses élèves trouvaient trop sérieux, enfin le philosophe Engel, meilleur écrivain que philosophe, moraliste pratique, homme du monde, et qui, comme éducateur, avait le grand mérite d'aimer et de faire aimer l'antiquité.

Ces trois hommes étaient imbus de la philosophie du temps. On était aux dernières années du règne de Frédéric II. Le rationalisme régnait à la cour et à la ville, à la cour avec une certaine morgue aristocratique et une nuance d'ironie dédaigneuse, à la ville avec une tendance à l'esprit bourgeois, sensé, prosaïque et plat. On était voltairien à la cour; hors de là, et surtout dans l'enseignement public, on se recommandait de Lessing, sans pouvoir toujours s'élever jusqu'à lui. On se défiait de tout élan de l'imagination, du merveilleux en poésie, du surnaturel en religion; on ne croyait qu'à la raison nue. Nicolaï parodiait le *Werther* de Gœthe; Engel développait, dans une suite de récits et de dialogues, sa *philosophie à l'usage du monde*, et le prédicateur Eberhard se rendait suspect aux autorités ecclésiastiques en publiant sa *Nouvelle Apologie de Socrate*.

Après avoir été pendant quelques années trop raisonnable, on se jeta tout d'un coup dans l'excès contraire. Ne fallait-il pas rétablir la sentimentalité allemande dans ses droits? Ce fut l'œuvre des femmes, et en particulier de l'une des plus distinguées d'entre elles, Henriette Herz, qui tenait un des salons les plus recherchés de Berlin. Henriette appartenait à la caste juive, qui n'était pas encore complètement émancipée, mais qui aspirait à l'être, et qui en attendant possédait la richesse. Elle était fille d'un médecin d'origine portugaise, qui était venu s'établir à Berlin. D'après la tradition patriarcale des juifs, le père avait une autorité absolue sur la famille; il disposait arbitrairement du sort de ses enfants, et ceux-ci le savaient si bien, que l'idée d'une résistance ne leur venait pas à l'esprit. Henriette fut donc fiancée, à treize ans, sans être consultée, à un collègue de son père, Markus Herz, beaucoup plus âgé qu'elle, et mariée deux ans après, en 1779. « Ce ne fut pas, dit-elle, un heureux mariage, mais pourtant une situation heureuse. » Son mari lui était indifférent, mais il lui apportait la fortune. C'était, du reste, un homme distingué, qui faisait des conférences philosophiques dans sa maison et devint plus tard professeur à l'Université. Henriette demeura toujours fidèle à son devoir d'épouse, et, devenue veuve en 1803, elle refusa de se remarier. Elle passait pour la plus belle femme de Berlin. Sa haute taille et son port majestueux la faisaient comparer à la reine Louise. Sa petite tête d'un ovale régulier et entourée de cheveux abondants lui donnait l'air d'une statue grecque. Dans le cercle de ses invités, on l'appelait la Muse tragique; pour le public, elle était simplement la belle Herz. Elle parlait plusieurs langues, mais pour le reste ses admirateurs ont exagéré l'étendue de son savoir. Elle avait une lecture disparate, dont elle profitait au hasard. Femme du monde avant tout, elle brillait avec l'esprit des autres. Il lui arrivait parfois de jeter dans la conversation un mot à effet, on était d'abord étonné, puis on s'apercevait que c'était une citation.

Henriette Herz, en dehors de ses heures de réception, et dans l'oisiveté de sa vie journalière, ne pouvait s'empêcher de rêver. Voulant donner un aliment à sa fantaisie, elle fonda, presque aussitôt après son mariage, une *Ligue de la vertu*, pour combattre l'esprit bourgeois qu'elle voyait régner autour d'elle, et la philosophie rationaliste dont elle n'avait pas une connaissance bien précise, mais qui était dans l'air et dont elle sentait vaguement l'influence. C'était une sorte de franc-maçonnerie des femmes, opposée au prosaïsme du sexe fort. Cependant les hommes n'étaient pas exclus; on tâchait, au contraire, d'en convertir le plus grand nombre possible. Les statuts furent rédigés, sous l'inspiration d'Henriette, par Charles de Laroche, fils de l'amie de jeunesse de Wieland, et qui avait hérité de l'esprit sentimental de sa mère. La première règle était de

« lever entre soi toutes les barrières de la convenance purement mondaine »; la seconde, de « goûter toutes les joies qui ne laissent pas de regret dans l'âme ». Le but était, selon l'expression de Guillaume de Humboldt, de « se rendre heureux les uns les autres par l'amour (*die Beglückung durch Liebe*) ». Ce code était assez élastique pour se prêter aux interprétations les plus diverses; mais l'honnêteté foncière des ligueurs était une garantie suffisante contre les abus. On se tutoyait : c'était la règle. On faisait échange de cadeaux, de bagues, de silhouettes. On se livrait surtout à des confidences épistolaires, où l'on employait quelquefois des caractères hébraïques ou grecs. On s'analysait l'un devant l'autre. La ligue devait être secrète, mais on pense bien qu'elle ne le resta pas longtemps. Elle s'étendit sur les régions voisines, et parfois les néophytes étaient mis en correspondance entre eux et échangeaient des lettres amoureuses, sans s'être jamais vus : c'était un exercice de style sentimental, auquel beaucoup d'hommes très graves et de femmes très vertueuses se sont livrés dans leur jeunesse.

Charles de Laroche était un ami de la famille de Dacherœden, qui passait ordinairement l'hiver à Erfurt, et l'été dans les domaines de Burg-Œrner et d'Auleben. Le président Charles-Frédéric de Dacherœden avait perdu sa femme après dix ans de mariage. Il lui restait un fils, esprit médiocre, paraît-il, et qui mourut chanoine à Naumbourg, et une fille, à laquelle il fit donner une éducation soignée. Caroline de Dacherœden avait une gouvernante française, Mme Dessault, qui, malheureusement, n'eut pas le talent de gagner sa confiance; elle était d'autant plus sensible, dans son isolement, aux nouvelles que Laroche lui apportait de Berlin et du salon d'Henriette Herz. Schiller dit, dans une lettre du mois de janvier 1790, adressée à Mme de Beulwitz et à sa sœur Charlotte de Lengefeld :

« Je pense que vous êtes heureusement revenues d'Erfurt. Caroline mérite toute la tendresse que vous avez pour elle; c'est une âme d'une infinie délicatesse, et un esprit riche et pénétrant. »

Mme de Beulwitz faisait de la propagande pour la ligue, dont elle se détacha plus tard, et ses romans lui donnaient une certaine autorité. Quant à Charlotte de Lengefeld, elle allait devenir la femme de Schiller et passer, elle aussi, sous d'autres influences, plus simples et plus saines, qui régnaient à Weimar.

Un double intérêt attirait Guillaume de Humboldt vers la ligue. Elle lui offrait à la fois une occasion d'épancher dans des conversations et des correspondances le trop-plein de sa sensibilité juvénile, et un champ d'exercice pour la faculté d'observation et d'assimilation qui devenait, dès lors, le trait dominant de son caractère. « Une sorte de passion, écrivait-il plus tard à Charlotte Diede, me poussait à rechercher l'intimité d'hommes intéressants, à en voir beaucoup, à les voir de près et à m'imprimer dans l'âme l'image de leur manière d'être. La connaissance était pour moi l'essentiel, et je la réduisais en idées générales. Je me faisais des classes d'hommes, je les comparais entre eux, je me retraçais leur physionomie. C'était pour moi une véritable étude. » Varnhagen remarque que déjà sa haute taille, son corps penché en avant, l'expression calme de sa figure, son œil scrutateur à fleur de tête, sa diction fine et incisive dénotaient en lui l'observateur. Son précepteur, Kunth, le présenta au salon d'Henriette Herz, et Charles de Laroche le mit en correspondance avec Caroline de Dacherœden.

Caroline lui écrit la première, avant même de le connaître, de Burg-Œrner, le 24 juillet 1788 :

« Je ne peux pas, mon cher Guillaume, refuser à mon cœur la joie de t'écrire quelques lignes. Charles te les portera, et joindra sa prière à la mienne pour que tu viennes ici. Ne me dis pas non, mon frère. Songe que je vis dans un désert, où je m'abreuve de souvenirs et où je me nourris d'espérances. Charles te dira que je suis bonne, et que je porte dans mon sein un cœur chaud et aimant, qui demande à s'unir au tien par un lien sacré... »

Humboldt répond par une pièce de vers médiocre, où il dit qu'il espère bientôt serrer sa sœur contre sa poitrine, et que le véritable amour est fait pour l'éternité. Guillaume de Humboldt, homme d'État remarquable, négociateur habile, savant et critique distingué, a toujours été mauvais poète.

*
* *

Les deux frères, Guillaume et Alexandre de Humboldt, après un semestre passé à l'Université de Francfort-sur-l'Oder, étaient allés continuer leurs études à Gœttingue, accompagnés de leur précepteur Kunth. Dans la seconde quinzaine du mois d'août 1788, Guillaume fit sa première visite à Burg-Œrner. Le président de Dacherœden, qui était un ancien ami de son père, lui fit bon accueil. Caroline le reçut à bras ouverts, comme si elle l'avait connu depuis longtemps. De retour à Gœttingue, il trouva la lettre suivante :

« Après que tu fus parti, mon cher Guillaume, ce fut un vide terrible dans mon cœur, une telle anxiété, un tel sentiment d'abandon et de solitude, que je fus obligée de quitter la société dans laquelle je me trouvais. Je sentais que j'avais besoin d'être seule, et que je me trahirais si je restais. Je me rendis machinalement au jardin, et je me trouvai bientôt, sans m'en douter, sous l'ombrage de l'allée de peupliers. Je me souvins alors que c'était là que j'avais entendu corner le postillon qui avait annoncé ton arrivée, et que de là sans doute je te

verrais encore. Je restai appuyée contre un arbre, et mon cœur plein se soulagea par des larmes. Je restai, perdue dans mes souvenirs et dans le trouble de mes sentiments, jusqu'au moment où le cornet du postillon me tira de mon rêve. Peu d'instants après, je te vis, ô mon cher Guillaume. Mais ton cheval avait pris le grand trot. Si tu avais pu savoir que je te suivais des yeux aussi loin que je pouvais... Mais non, il valait mieux que tu n'en susses rien, car cela t'aurait rendu trop triste.

« Il pleuvait à verse, et ce n'est qu'en rentrant que je m'aperçus que j'étais trempée. Becker (*le précepteur de son frère*) et mon père se moquèrent de moi, quand ils me virent arriver. Mais personne ne soupçonna pourquoi j'étais sortie, et pour mon cœur ce fut une douce consolation de t'avoir vu encore une fois. Appelle cela un enfantillage, ou comme tu voudras, mais il m'en est resté un apaisement au fond de moi même. Maintenant, je ne retournerai plus jamais dans l'allée de peupliers sans me dire que c'est par là que je t'ai vu pour la dernière fois, et alors je compterai les heures, jusqu'au moment où je pourrai de nouveau te serrer contre ma poitrine. Ah! que l'on puisse s'aimer comme nous nous aimons, c'est le plus beau don du ciel!... »

Pendant que Caroline de Dacherœden se confessait ainsi à Guillaume de Humboldt, elle se livrait aux mêmes épanchements, personnels ou épistolaires, envers Charles de Laroche. Et aucun des deux jeunes gens n'avait le droit d'être jaloux de l'autre. Le 3 novembre, étant revenue à Erfurt, elle écrivait à Guillaume :

« J'ai eu, depuis ma dernière lettre, des heures de joie et de tristesse infinies. Charles est venu me voir : ce seul mot te dit tout. Toute la félicité que j'espère trouver dans l'autre monde a été concentrée dans le sentiment avec lequel je l'ai serré dans mes bras... »

Dans une autre lettre, elle disait :

« Je ne puis penser qu'à toi et à Caroline (*Mme de Beulwitz*) et aux autres membres de la ligue. Quand je pense à l'un, je pense à tous. Vous vous confondez de telle sorte dans mon cœur, que souvent j'ai peine à comprendre moi-même comment avec des êtres distincts, je peux former un seul tout. »

Guillaume, de son côté, était en correspondance avec Thérèse Forster, la fille du professeur Heyne, et il communiquait les lettres de Thérèse à Caroline. Toute la ligue aimait toute la ligue. Un tel amour, s'adressant à une société entière et poursuivant un but idéal qu'on n'espérait atteindre complètement que dans l'autre monde, un tel amour collectif, malgré ses manifestations parfois bizarres, était réellement sans danger.

Tandis qu'à Erfurt et à Gœttingue on se nourrissait de métaphysique amoureuse, les journaux apportaient de France la nouvelle des préliminaires de la Révolution. Aussitôt Campe, l'ancien précepteur des frères de Humboldt, s'apprête à partir, pour assister en personne à « l'immolation du despotisme français », et Guillaume, moins ardent, mais non moins intéressé, se joint à lui. A Aix-la-Chapelle, ils apprennent la prise de la Bastille. A Valenciennes, on leur met une cocarde tricolore, et, le 3 août, ils entrent à Paris, où ils sont d'abord témoins de l'enthousiasme causé par l'abolition des privilèges. Ils assistent à plusieurs séances de l'Assemblée nationale ; ils réussissent même à se mêler au groupe des députés chargés de porter au palais de Versailles l'adresse au roi Louis XVI, « Restaurateur de la liberté française ». Enfin, ils ne manquent pas de faire un pèlerinage à la maison et à la tombe de Rousseau, à Ermenonville :

« Une profonde douleur me saisit, raconte Campe, et pourtant je ne fus jamais plus heureux. A chaque pas que je faisais sur ce sol sacré, cette pensée traversait mon âme comme un éclair : lui aussi a marché ici; peut-être, à la place où mon pied se pose, lui aussi a-t-il posé le sien, il y a quelques années à peine. »

Nous n'avons malheureusement, sur les détails du voyage et sur les impressions des voyageurs, que la relation de Campe. La correspondance de Guillaume de Humboldt ne contient qu'une seule lettre datée de son premier séjour à Paris; elle est adressée à Caroline de Beulwitz, et elle pourrait aussi bien avoir été écrite de Gœttingue. Elle est pleine de protestations d'inaltérable amitié, et elle se termine par ces mots :

« Combien de temps resterai-je ici ? Je ne sais. Campe ne reste que trois semaines, et si, dans l'intervalle, je ne trouve aucune connaissance intéressante à faire, je repartirai avec lui. Que faire dans ces sales rues de Paris et dans cet énorme tourbillon d'hommes? »

Évidemment, Humboldt avait des impressions moins vives que son compagnon. Est-ce à dire qu'il ait moins profité du spectacle qu'il avait sous les yeux? Une longue lettre qu'il écrivit deux ans après à un ami, et que celui-ci rendit publique, sur la constitution nouvelle que la France venait de se donner, prouve le contraire. Il y développe cette idée, qu'une constitution, pour être viable, doit être un compromis entre le présent et le passé, et que la pire politique est celle qui prétend tout régler sur des principes abstraits. Humboldt pensait, comme Gœthe, que le mot de révolution avait une lettre de trop, la première.

Au retour, il se fiança avec Caroline de Dacherœden, à l'insu de tout le monde, même de son frère Alexandre. Mais le mariage, par toutes sortes de raisons, était reculé à une époque incertaine. La maison des Humboldt n'était rien moins qu'un séjour agréable. Alexandre date quelque temps ses

lettres du « Palais de l'Ennui ». La mère n'avait qu'une qualité, et qui lui était très nécessaire : l'économie. Elle avait à sa charge la famille de son premier mari, dont une partie habitait même chez elle, ce qui la mettait parfois de mauvaise humeur. La première fois que Guillaume lui parla de se marier, elle lui répondit qu'elle n'avait qu'à donner son consentement, mais que c'était tout ce qu'elle pouvait donner; elle n'ajouta pas un mot.

« Une autre mère, écrit-il à Caroline, aurait demandé tout de suite : « Est-elle grande ? Est-elle petite ? A-t-elle des yeux noirs ou bleus ? Mais de tout cela, rien. Je crois que si je ne lui avais pas dit ton nom, elle ne s'en serait pas informée. »

Il venait d'être nommé référendaire à la Cour d'appel de Berlin, avec un traitement de 1 200 thalers : c'était peu pour monter un ménage. Le président de Dacherœden n'aimait que sa fille. Elle partie, il ne voyait devant lui que la solitude, comme unique perspective de sa vieillesse. Il était bien décidé à se sacrifier, mais instinctivement il repoussait l'idée d'un mariage comme importune. Quant à Caroline, elle montra par toute sa conduite qu'elle était digne de devenir la femme d'un diplomate.

« Lorsqu'il arrive une lettre de toi, écrit-elle un jour à Guillaume, je dis toujours à papa, au dîner, car nous ne nous voyons pas plus tôt : « Mon fiancé, ou votre futur gendre, ou *il mio sposo*, ou parfois les trois choses ensemble, se recommande à votre bon souvenir, » etc. Je fais cela à dessein, pour ne pas laisser oublier à papa nos relations, qu'il ne veut pas considérer *comme une affaire de conséquence* (1). »

Elle négocie habilement pour que son père se mette en correspondance avec la mère de Guillaume, et même que, contrairement à l'usage, il prenne les devants. Elle suggère à Guillaume de prendre sa résidence à Magdebourg ou à Halberstadt, pour se rapprocher d'Erfurt. Enfin elle lui conseille d'entrer dans les idées de son père.

« Papa a désiré voir ta dernière lettre; je me suis fait prier, et j'ai fini par la chercher. Il l'a lue attentivement d'un bout à l'autre, a paru ému, et, après quelques moments de réflexion, il m'a dit qu'une affaire de cette importance demandait à être longuement délibérée, qu'en attendant je devais être persuadée et te donner aussi à toi l'assurance qu'il ferait son possible pour nous marier dans l'été de 1791, et que l'espoir de nous voir près de lui le ferait passer sur bien des choses. « Il est inouï, a-t-il ajouté, qu'un simple référendaire songe à se marier (2); mais, d'un autre côté, il est fâcheux de trop prolonger les fiançailles, quand tout le monde en est instruit et peut en bavarder à son aise ». Une question importante est celle des finances... Ma mère, a-t-il dit, lui a apporté 500 thalers : cela me fait penser que c'est la somme qu'il me destine, mais je trouverai moyen de le savoir... Papa m'a rappelée pour me dire que tu devais te présenter au roi, que tu pouvais le faire comme fils de son ancien ami, que cela te rehausserait aux yeux du grand chancelier. Je t'écris tout cela, mon cher Guillaume, afin que tu en parles dans tes lettres à mon père, afin qu'il voie que nous entrons dans ses idées et que nous sommes raisonnables. Rien n'indispose plus les hommes que de considérer comme petit ce qu'ils estiment grand : ils ne le pardonnent pas. »

Elle a même la malice de laisser croire qu'elle fait un mariage de raison.

« Mme Dessault, écrit-elle à Humboldt, t'honore de sa haute protection; elle dit aux gens qui viennent me féliciter de mon prochain mariage, « que c'est une affaire convenue, et que j'ai fait à tous égards un choix raisonnable et dans lequel il n'entre point de passion (*en français*) : elle appuie si drôlement sur ces mots ! J'ai une folle envie de rire, quand je vois Mme Dessault et ta mère et mon père lui-même croire « que nous nous marions par pure raison » (*en français*).

Et pourtant Mme Dessault ne se trompait qu'à demi. Ce que Caroline de Dacherœden et Guillaume de Humboldt éprouvaient l'un pour l'autre, ce n'était pas un entraînement passionné, ni surtout aveugle; c'était un attachement à la fois très profond et très raisonné. Dressés selon les principes de la ligue, ils trouvaient leur bonheur à s'étudier l'un l'autre, à se dire qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, à se confirmer sans cesse dans la similitude de leurs goûts et de leurs habitudes, à se reposer dans l'assurance de leur inaltérable sympathie. Humboldt, se confessant un jour à Mme de Beulwitz, lui dit :

« Je ne puis m'approcher de Caroline sans un sentiment de vénération, que je n'éprouve devant aucun autre être humain. Rien de passionné ne s'y mêle, aucun mouvement violent; c'est une émotion de l'âme, douce et toujours égale. »

La même note revient sans cesse dans leur correspondance.

*
* *

Le propre de l'amour est d'exalter son objet. Caroline de Dacherœden, à force de recevoir les confidences de Guillaume de Humboldt, et de le suivre dans les analyses morales où il se complaisait, n'avait pu manquer de s'apercevoir qu'elle avait devant elle un homme supérieur, et de le grandir encore dans son imagination. Ce qu'elle avait vaguement senti dès leur première rencontre devenait de plus en plus chez elle une vision claire et une conviction profonde. Guillaume se plaignait des dossiers qui s'accumulaient sur sa table, qui absorbaient ses jour-

1 Les derniers mots sont en français dans la lettre.

2 Il pensait, est il dit ailleurs, qu'il fallait au moins y ajouter un titre, ne fût-ce que celui de conseiller de légation.

nées et une partie de ses nuits. Était-il donc fait pour une telle besogne, qu'un autre accomplirait aussi bien et même mieux que lui? N'y avait il pas un plus noble emploi de ses facultés? Peut-être les entretiens de Caroline avec Mme de Beulwitz, qui venait souvent à Erfurt, et avec Schiller, qui y venait quelquefois, la confirmaient-ils dans ces pensées. Au mois de novembre 1790, elle écrit à Guillaume :

« Je croyais encore l'hiver dernier que ton service te plaisait. Je me suis donc tue, car, avec toutes les fantaisies qui me traversent l'esprit, je sens bien que les mêmes choses peuvent se formuler autrement et mieux dans d'autres têtes. Mais, dans le courant de l'été, j'ai vu plus clair dans tes idées, et j'ai connu plus intimement ta nature. Permets donc que je te le dise franchement, tu n'es pas fait pour la fonction que tu exerces. Il y faut une certaine vanité, qui sera toujours loin de toi ; il faut se croire plus utile qu'on ne l'est. Je ne dis pas qu'il n'y ait des cas où un homme est à sa vraie place et peut se créer un cercle d'activité vaste et salutaire ; mais de tels hommes sont rares, et ce qui est plus rare encore, c'est de trouver un tel cercle d'activité dans les riantes années de la jeunesse. Tu es un être qui plane, qui plane dans les belles formes idéales. Il y a en toi une richesse d'idées et une originalité de vues qui te destinent à autre chose... »

Et, avec l'esprit pratique qui ne la quitte jamais au milieu de ses plus beaux élans d'imagination, elle songe aussitôt au moyen d'assurer à son futur époux l'existence idéale qu'elle rêve pour lui. On n'habitera pas Berlin, c'est bien entendu, ni même Magdebourg ou Halberstadt : la vie est trop chère dans les villes.

« Tu peux m'en croire, parce que je me connais : je n'ai point d'idées romanesques là-dessus. Mon système économique est très simple, et se rapproche beaucoup, je crois, du tien. Nous ne couperons jamais un liard en quatre, mais nos besoins, étant limités, seront faciles à satisfaire. L'idée de la richesse est chimérique en elle-même, car il faut bien que les besoins de l'imagination aient une limite, quelle qu'elle soit. Mais si nous avions des enfants? Je ne conçois pas encore que ces pauvres êtres puissent coûter tant d'argent. Dans les années où ils en coûteront, nous serons plus riches. Ce qui serait plus à considérer, c'est le mécontentement de papa. Il sera très mécontent, cela est certain, car il te voit déjà en idée président et peut-être ministre. Nous avons eu ces jours-ci un dîner horriblement sérieux. On m'avait mise à côté des convives les plus ennuyeux, parce que c'étaient les plus distingués. L'un d'eux me demanda si mon fiancé était mort, parce que je lui semblais si triste. Comme le vent d'ennui qui soufflait de toutes parts m'avait paralysé la langue, papa me reprocha mon silence après le dîner. « Tu auras souvent de ces dîners, me dit-il, quand tu seras présidente. — Pas de si tôt, répondis-je. — Oh ! reprit-il, avant trois ans Humboldt sera président. » Tu vois, mon cher, la brillante carrière que t'ouvre papa. Réfléchis bien à ce que tu veux faire, Ce que tu fais maintenant — laisse-moi dire ce que je pense — le bien que tu peux faire, d'autres le peuvent aussi ; mais la haute sphère que tu peux te créer, peu d'hommes sont capables d'y atteindre. »

C'étaient précisément ces hautes sphères dont le président de Dacherœden se défiait. Son idéal était de « servir l'État » et, en le servant, d'arriver aux honneurs. Après une des conversations que sa fille a eue avec lui, elle écrit :

« Papa s'est mis à gémir sur l'Université de Gœttingue, qui gâtait les jeunes gens par trop de science, et les rendait impropres aux affaires. Il me représenta aussi ce que diraient les gens de Berlin en apprenant que tu renonçais volontairement à une carrière brillante. Il faudra que je me résigne à entendre ces considérations pendant quelque temps. Au reste, papa était très calme, il parlait sur un ton dolent. »

Puis elle ajoute, en français :

« Et parce qu'il faut donner du bonbon aux enfants traitables et doux, je lui en donnais donc aussi, en lui faisant entrevoir que si tu quittais le service, il me conserverait plus longtemps près de lui. »

Le mariage eut lieu le 29 juin 1791. Humboldt se démit de ses fonctions de référendaire, et vint habiter Erfurt. Il garda son titre honorifique de conseiller de légation, qu'il avait sollicité précédemment sur les instances de son beau-père, et qui lui donnait encore un rang dans la société.

*
* *

La ville d'Erfurt était alors le siège d'un petit groupe littéraire, qui prenait son mot d'ordre à Weimar et à Iéna, c'est-à-dire auprès de Gœthe et de Schiller. C'était la résidence du coadjuteur de Dalberg, agissant au nom de l'archevêque de Mayence. Dalberg était un lettré et un homme de cour. Caroline de Dacherœden ne se lasse pas de louer la distinction de son esprit, l'affabilité de ses manières, sa bienveillance universelle. Il était rationaliste en philosophie, idéaliste en politique, nourri des écrits de Kant et de Rousseau. Son rêve était d'être le souverain d'un petit État, qu'il aurait réformé à sa guise, où il aurait fait fleurir l'agriculture et l'industrie, les lettres et les arts. Il aurait voulu être un père du peuple et un Mécène de la littérature. Il n'attendait que la mort de l'archevêque pour réaliser son idéal, car il espérait bien, comme il le dit un jour à Caroline, survivre à son vieux seigneur. Dalberg était l'homme de la bonne volonté à tous égards, mais sa bonne volonté n'était

soutenue ni par la fermeté du caractère, ni par une intelligence toujours perspicace. Son malheur fut de vivre à une époque et dans un pays où le patriotisme était difficile. Il s'attacha plus tard à la fortune de Napoléon, devint prince primat, président de la Confédération du Rhin, perdit toute influence après la chute de l'Empire, et mourut, évêque de Ratisbonne, en 1817.

Erfurt n'était qu'à quelques lieues de Weimar, et les rapports étaient très fréquents entre les deux villes.

Dans l'entourage de Dalberg, on remarquait beaucoup Caroline de Lengefeld, nature primesautière, passionnée, mariée au chambellan de Beulwitz, qui ne comprenait rien à ses élans, et qu'on appelait *Ursus*.

Son cœur inquiet, ne sachant où se prendre, allait de Schiller à Guillaume de Humboldt, et de celui-ci à Dalberg. Sa passion pour Dalberg paraît avoir été un moment très sérieuse, et Caroline de Dacherœden aurait voulu amener entre eux une explication; mais c'étaient deux caractères trop différents pour s'entendre :

« C'est une chose étrange, écrit celle-ci, une chose presque incroyable, et pourtant très vraie, que ces deux personnes se voient journellement, sans pouvoir s'expliquer. Dalberg m'a dit encore, il y a deux jours : « Pourquoi votre amie est-elle si inégale, si agitée, parfois si triste ? On croit la tenir, puis tout d'un coup le fil se déchire, et l'on cherche vainement à le renouer. » Elle fait les mêmes plaintes sur lui, et vient pleurer auprès de moi. »

Caroline de Lengefeld finit par divorcer, et elle épousa Guillaume de Wolzogen, un ami de jeunesse de Schiller. Sa sœur cadette, Charlotte, moins brillante qu'elle, mais d'humeur plus égale, venait de se marier avec Schiller, à qui elle donna la paix du foyer.

Le cercle d'Erfurt s'animait parfois par la présence de Schiller et de Gœthe, le premier toujours plein d'abandon, le second aimable seulement quand il voulait l'être.

« Gœthe, écrit un jour Caroline de Dacherœden, ne m'a presque pas quittée. Il met tant de cœur et d'esprit dans sa conversation ! Mais sitôt qu'une troisième personne intervient, il ne dit plus que les choses les plus banales que l'on puisse imaginer. C'est triste, me disait Lili (*Caroline de Beulwitz*), de voir un homme comme Gœthe dans les moments où il n'est que supportable. »

A. Bossert.

(*A suivre*).

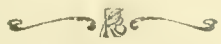

L'INFLUENCE EXERCÉE PAR LES LANGUES ÉTRANGÈRES SUR LE PERSAN (1)

Les langues, qui sont l'expression de la vie des peuples, sont comme elle sujettes à des variations. Un peuple, tout comme un individu, traverse différentes périodes dans sa vie : enfance, jeunesse, vieillesse ; et de même qu'un enfant ne peut avoir les goûts, les habitudes, les connaissances, les opinions, le caractère d'un jeune homme ou d'un vieillard, de même un peuple qui a atteint un certain âge a des mœurs, des usages, des croyances autres que ceux qu'il avait lorsqu'il était enfant. Voilà pourquoi la vie des peuples change continuellement et les changements de la vie amènent forcément des modifications dans la langue qui, comme je vous l'ai dit, est l'expression de la vie.

Parmi les facteurs qui modifient la manière de vivre, la civilisation des peuples, les plus importants, les plus efficaces sont les rapports internationaux. Que ces rapports soient pacifiques : commerce, voyages, migrations, colonisations, ou hostiles : guerres, invasions, conquêtes, etc., les peuples qui en ont entre eux se font mutuellement des emprunts, des échanges d'idées et d'usages. Aussi la langue d'un peuple peut subir et doit subir des influences de la part des langues étrangères. C'est ce qui est arrivé et arrive encore pour le persan.

Je ne veux pas abuser de votre attention ni de votre patience en vous parlant des modifications qu'ont subies les langues parlées par nos ancêtres zoroastriens : ce serait entrer dans le dédale de la linguistique et de la philologie d'où nous ne sortirions pas aujourd'hui. Je ne veux parler ici que du néo-persan, de la langue que nous parlons actuellement. Mais pour elle encore je dois vous demander la permission de vous faire un historique rapide.

Après la chute de l'empire sassanide, durant la domination des Arabes, pendant deux siècles environ, la langue des Persans fut négligée, abandonnée. Elle n'était parlée que par le bas-peuple et on ne l'écrivait point du tout. En même temps nos anciens livres avaient été détruits, soit par les arabes, soit par les Persans eux-mêmes, qui avaient à peu près tous embrassé l'islamisme et regardaient leurs anciens livres comme des monuments de paganisme et d'erreur.

(1) Conférence faite à l'Ecole de l'Alliance française à Téhéran le 13 avril 1907, par M. Mirza Mohammad Ali Khan, Zokaol-Molk, Directeur de l'Ecole des Sciences politiques de Teheran.

Vers la fin du IIIe siècle de l'Hégire, la désorganisation de l'empire arabe commença et dans les provinces éloignées de la capitale les gouverneurs et les fonctionnaires des Califes se mirent à gouverner pour leur compte. Aussitôt il y eut une réaction persane. D'anciennes familles de Perse s'emparèrent du pouvoir et de nouveau mirent leur langue en honneur. Les chefs de ces familles voulurent avoir des poètes et des écrivains pour être loués et célébrés dans la langue de leurs glorieux ancêtres. Mais cette langue avait été oubliée, la littérature en avait été perdue. On fut donc forcé de remplacer les mots oubliés par des termes arabes et de façonner une littérature persane d'après le modèle de la littérature arabe. Voilà la genèse de la langue et de la littérature persanes modernes.

Je n'ai pas besoin d'insister sur ce sujet et de vous montrer l'influence exercée sur le persan par la langue arabe. Pour peu que vous ayez étudié celle-ci, vous l'aurez constaté vous-mêmes et tout le monde sait que si notre langue est persane par le génie, elle est plutôt arabe par le vocabulaire. Cette pénétration des termes arabes chez nous a été d'autant plus facile, que, par suite de la conversion des Persans à l'islamisme, la langue de nos maîtres est alors devenue notre langue religeuse, celle que nous sommes forcés d'employer dans une foule de circonstances. D'ailleurs l'arabe s'est revêtu encore d'un caractère qui l'a rendu également respectable, c'est le caractère scientifique. Vous savez que dès le IIe siècle de l'Hégire, les Califes firent traduire en arabe un grand nombre d'ouvrages scientifiques grecs et pehlevis et que les savants et philosophes arabes s'assimilèrent presque toutes les connaissances des anciens. Je dis savants et philosophes arabes pour me conformer à l'usage prévalu chez les Européens d'appeler ainsi tous les musulmans qui ont cultivé les sciences et la philosophie, parce qu'ils ont tous écrit leurs ouvrages en arabe, bien qu'ils aient été pour la plupart des étrangers et surtout des Persans. Ainsi pour acquérir les connaissances scientifiques, nous avons été jusqu'à ces derniers temps forcés de lire des ouvrages arabes, ce qui n'a pas peu contribué à arabiser notre langue.

L'influence de l'arabe sur le persan a été prépondérante, mais notre langue en a subi encore d'autres et j'ai d'abord à vous citer celle du turc. En effet, depuis le IVe siècle de l'Hégire, les Turcs avaient commencé à pénétrer en Perse, d'abord comme esclaves, prisonniers de guerre et colons, ensuite comme conquérants et envahisseurs. Cette invasion, qui a pris différentes formes suivant les époques et qui a été suivie de celle des Mongols, de la même race que les Turcs, a même laissé sur nos mœurs et nos coutumes des traces encore plus profondes, quoique moins apparentes, que celle des Arabes, ce qui n'a pas lieu de nous étonner, car la domination réelle de ces derniers n'a duré que quatre siècles, tandis que celle des Turcs dure depuis neuf cents ans.

Toutefois l'influence du turc sur le persan est loin d'être égale à celle de l'arabe, et cela surtout parce que les Turcs étaient essentiellement barbares. Ils n'avaient ni une civilisation ni une littérature à nous donner. Cependant le nombre des mots turcs entrés dans notre langue est plus grand qu'on ne le pense. *Atabek* (1) est un substantif composé, formé de deux mots turcs, *ata*, père, et *bek*, grand. *Gholi* dans *Résagholi* (2), *Hoceïngholi* (2), etc., est un mot turc signifiant esclave. Je suis sûr que plus d'un parmi vous sera surpris quand je vous dirai que le titre *Khân* que nous portons et celui de *Khânom* dont se glorifient nos dames, nous sont légués par les Mongols. *Beigue* et *bégum*, qui étaient autrefois des titres honorifiques et qui tendent à s'abaisser de plus en plus, ont la même origine. La particule *bâchi* dans *monchi bâchi* (secrétaire en chef), *hakîme bâchi* (médecin en chef), *ferrâche bâchi* (chef des laquais), etc., est turc et signifie tête, chef. *Sourtchi* (conducteur), *ayâktchi* (marmiton), etc., sont des mots turcs composés et la particule *tchi* se combine aussi avec des mots persans et arabes comme *tchérâgtchi* (allumeur), *gahvatchi* (cafetier). Quand vous commandez un plat de truite vous ne vous doutez peut-être pas que vous êtes forcés d'employer deux mots turcs *ghâbe* (plat) et *kezel ala* (truite). Prendre un *tchomâk* (bâton) et frapper un *olâk* (âne), c'est du turc, et je vous fais grâce de beaucoup d'autres termes, ceux que je vous ai cités me suffisent pour vous montrer que nous parlons quelquefois turc comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir.

Je voudrais seulement vous faire une remarque, c'est que les mots turcs usités chez nous n'expriment que des titres hiérarchiques et honorifiques, ou représentent des objets matériels. Des termes exprimant des idées abstraites, philosophiques et scientifiques, les Turcs ne nous en ont pas donné. Du reste, comment en auraient-ils pu donner, puisqu'ils n'en avaient pas eux-mêmes?

Nos relations commerciales avec la Chine et l'Hindoustan ont aussi fait entrer plusieurs mots hindous et chinois dans notre langue, et comme exemple, je puis vous citer *tchai* (thé), qui est chinois, et les mots hindous *paleki* (palanquin), *tchite* en anglais chintz (calicot) et *jungle*, qui est également usité en français et en anglais. Cependant les mots hindous et chinois que nous employons ne sont pas assez

(1) Titre honorifique porté par quelques ministres.
(2) Noms propre d'hommes.

nombreux, pour qu'on puisse dire que ces langues aient exercé une influence sur la nôtre. Celles de l'arabe et du turc sont restées stationnaires depuis longtemps, mais, depuis un siècle environ, le persan subit une influence de plus en plus grande de la part des langues européennes. Je n'ai pas besoin de vous en expliquer les causes. Ce sont d'abord les relations commerciales et politiques que nous avons entretenues avec les nations européennes et qui s'étendent de jour en jour, et ensuite les progrès étonnants qu'elles ont accomplis dans le domaine des sciences et de l'industrie, ce qui a rendu leur civilisation infiniment supérieure à la nôtre et qui, par conséquent, nous force à leur emprunter beaucoup de leurs usages, de leurs inventions et de leurs connaissances.

Il semblerait à première vue que les mots empruntés par nous aux Européens devraient être pour la plupart anglais ou russes, les Russes et les Anglais étant nos plus proches voisins et ceux avec lesquels nous avons les rapports commerciaux et politiques les plus étendus. Toutefois en faisant des recherches, on constate que les mots russes et anglais introduits dans notre langue sont assez rares. En effet, je ne puis vous citer qu'une dizaine de mots russes employés couramment par les Persans et je crois que la liste ne peut pas en être grossie beaucoup. Ce sont *samovar* et *stecan* (tasse), ustensiles devenus indispensables dans toutes les maisons; *droshka* (voiture), *kaleskâ* (calèche), *tarantass* et *parokhode* (bateau à vapeur). Le mot *stoï* dont on se sert maintenant pour faire arrêter le tramway est russe; de même le mot *askenas*, mais celui ci a une petite histoire qui mérite d'être connue de vous : vous savez qu'en France pendant la Révolution on avait fait une espèce de papier monnaie qu'on appelait *assignat*. Eh bien assignat transcrit en russe a été lu acig-nats et nous en avons fait *askenas*, mot dont nous nous servons souvent au lieu de billet de banque.

Il est probable qu'à Recht et à Tauris il y a d'autres mots russes entrés dans le vocabulaire persan, mais en tout cas ils ne sont pas nombreux. Il en est de même des mots anglais et si, dans les ports du Golfe Persique, on s'en sert plus fréquemment, à Téhéran les mots anglais usités par le peuple ne montent pas à dix, ce sont : *wagon*, *tramway*, *note* (au lieu de banknote), *check* (chèque), *share* (action de compagnie). *Ghilâce* (verre à boire), *Ketri* (espèce de bouilloire) et *botri* (bouteille) sont des corruptions des mots anglais *glass*, *kettle* et *bottle*.

Si les Russes n'ont pas enrichi notre langue, cela ne doit pas nous étonner, car ils ont été un peu comme les Turcs et eux-mêmes ils ont eu à emprunter tout aux Européens. Quant aux Anglais ils ont été cette fois supplantés par les Français, leurs rivaux en gloire dans la voie du progrès et de la civilisation. De sorte que je puis dire, sans trop m'écarter de la vérité, que la seule langue européenne qui ait exercé jusqu'ici une influence appréciable sur la nôtre, c'est la langue française. Mais pourquoi?

En réponse à cette question, permettez-moi d'abord de vous rappeler que depuis longtemps on nous a appelés, nous autres Persans, les Français de l'Asie. Cette comparaison qui, j'espère et je crois, est juste vous montre qu'il y a entre ces deux nations une ressemblance de caractères qui, dans la mêlée des peuples, pousse le Persan plutôt vers le Français que vers les autres Européens et ce penchant naturel plusieurs circonstances sont venues le seconder. En effet la nation française n'a-t-elle pas été souvent la première nation du monde par sa puissance, par sa richesse et par sa civilisation? La France n'est-elle pas le plus beau pays, Paris n'est-elle pas la plus belle ville de la terre, le rendez-vous de tous ceux qui recherchent les sciences, les arts et même les plaisirs? Les grands hommes de la France sont les plus renommés, l'histoire et la littérature françaises sont les plus instructives. Du reste les qualités de la langue française l'ont rendue la langue diplomatique universelle et ajoutez à tout cela que, parmi les grandes puissances, la France est la seule qui n'ait pas pour nous d'arrière-pensées égoïstes et que, par conséquent, la propagation du français n'a lieu d'alarmer personne.

Voyons maintenant les emprunts que nous avons faits aux Français. Notez d'abord que je ne veux vous citer ici que les mots qui sont généralement connus et que tout le monde comprend. Par conséquent je ne dis rien des termes scientifiques qui ne sont compris que par les spécialistes. Il y a encore une autre catégorie de mots que je dois passer sous silence ; ce sont les noms des médicaments, acide borique, acide phénique, salicylate de soude, sulfate de zinc, etc., qui sont universellement connus, mais dont l'énumération serait longue et ennuyeuse. Je passe donc aux autres branches de la vie et je commence par l'alimentation. Là-dessus je dois vous rappeler les mots *soupe*, *sardine*, *côtelette*, *gigot*, *limonade*, *siphon*, auxquels j'ajoute quoique à regret *cognac*, *champagne* et *cigare*.

Comme habillement nous avons emprunté *mode*, *bottine*, *galoche*, *blouse*, *paletot*, *pardessus*, *gilet* dont à l'exemple des Turcs nous avons fait *djiletgheh* et enfin *faux col* qui a soulevé des incidents aussi comiques que désagréables pour les faux-coli (1). Il

(1) Il y a quelques années certains fanatiques poussaient les gens de la rue à injurier ceux qui portaient des faux cols,

convient ici d'ajouter *reps*, *façonné*, *gaze*, qu'on prononce *garse*, *ruban* dont on a fait *rivan*, *médaille* qu'on dit *médal* et épaulette qui est devenue *apelite*.

Les inventions modernes ont enrichi notre langue de plusieurs mots, exemples : *télégraphe*, *téléphone*, *phonographe*, *cinématographe*, *automobile*, *ballon gaz* d'éclairage, *diligence*, *chemin de fer*, *gare*, *billet*, etc. L'organisation de l'armée nous a donné *escadron*, *batterie*, *bataillon*, *marche*, *halte*, *défiler*, *musique*, etc.

Comme mobilier nous avons *meuble*, *piano*, *orgue*, *lampe*, *lanterne* qui se dit vulgairement *lentar*. Dans nos écoles on dit couramment *classe*, *phrase*, *dictée*, *nomré* (numéro), *programme*. Dans le monde on se sert fréquemment des termes de civilité *merci* et *pardon* et on parle souvent de son *parc* et de son *salon*. Tout le monde lit maintenant des *romans* et on sait ce que c'est qu'un *théâtre*. Le mot théâtre me rappelle un petit propos d'actualité que j'ai lu dernièrement dans un journal parisien; le voici textuellement :

« L'ignorance profonde où nous sommes, nous autres occidentaux, des mœurs et des habitudes de l'étranger dépasse toute imagination. Hier encore la plupart de nos journaux en contenaient une preuve flagrante. Dans un compte rendu des débats au Parlement persan, il était dit qu'un membre de la Chambre, lors de la discussion sur la surveillance des théâtres, avait fait rayer le mot *théâtre* comme n'étant pas digne d'être mentionné devant une assemblée qui se respecte. Eh bien, renseignez-vous. Quiconque connaît la Perse et a séjourné dans l'empire des Chahs vous dira que le théâtre tel que nous le concevons y est totalement inconnu et que le mot n'existe pas plus que la chose. Je me demande un peu comment les honorables législateurs persans pourraient discuter sur une chose et sur un mot absolument ignorés dans leur pays ».

Le fait est que cette discussion a eu lieu et le mot théâtre a été prononcé dans notre Parlement; mais personne dans l'Assemblée n'a demandé ce que c'était qu'un théâtre, ce qui prouve, contrairement à l'assertion du journal parisien, que ce mot n'est nullement ignoré en Perse, bien que la chose elle-même n'existe guère.

Puisque nous avons été amené à parler du Parlement, faisons la remarque que ce mot est aussi entré dans notre langue ainsi que le mot *Constitution*; celui-ci a même été mentionné dans un décret de Sa Majesté que tout le monde a été intéressé à lire.

Pour terminer cette énumération je vous cite les termes familiers *monsieur*, *madame*, *famille* et les termes administratifs *police*, *gendarme*, *rapport*, *commission*, *politique*, *diplomatie*, *chargé d'affaires*, *consul*, *poste*, *paquet*, *timbre*, *carte-postale*, *banque*, *compagnie*, *budget*.

Dans son livre de l'*Esprit des lois*, Montesquieu affirme que dans les pays d'Orient où règne le despotisme l'honneur est inconnu et que souvent on n'a pas de mot pour l'exprimer. Je ne veux pas discuter cette thèse, puisque je ne suis pas capable de me mesurer avec l'éminent philosophe français. Je fais seulement les remarques suivantes : que les temps sont bien changés depuis Montesquieu, que nous avons trouvé dans notre langue des mots pour exprimer l'honneur et que par-dessus le marché nous avons adopté le mot français, puisque tout le monde jure maintenant sur son *honneur*.

L'influence exercée par les langues européennes ou plutôt par le français sur le persan ne se borne pas à une simple introduction de mots étrangers. Je vous ai dit au début de cette causerie que les langues des peuples se modifient comme leur vie, leur civilisation. Or, vous savez que notre civilisation est en train de subir une modification profonde sous l'influence de celle de l'Europe. Cette modification qui s'opère dans toutes les manifestations de notre vie doit s'opérer également dans notre langue : et, en effet, notre façon de penser et de nous exprimer, autrement dit notre style, a beaucoup changé pendant ces dernières années, et je crois que ce changement va prendre dorénavant un cours plus rapide, favorisé d'une part par la propagation de plus en plus grande des langues étrangères et de l'autre par ce fait que les ouvrages étrangers scientifiques ou populaires sont journellement traduits et répandus. D'ailleurs toute introduction de termes nouveaux indique une pénétration d'idées nouvelles, et pour exprimer de nouvelles idées il faut une nouvelle langue.

De quel œil faut-il voir ce changement, cette influence étrangère sur notre langue?

Ici, je vais émettre une opinion qui pourra peut-être scandaliser quelques-uns de mes compatriotes. Car en même temps que le sentiment national s'est réveillé chez nous et que les idées libérales se sont fait jour, de fausses notions ont aussi été répandues par des hommes qui sont ou d'ignorants fanatiques, ou bien des gens peu scrupuleux qui veulent exploiter les sentiments patriotiques du peuple à leur profit. Ces gens-là prêchent l'exclusivisme à outrance. Contrairement aux meilleurs principes de l'économie politique, ils flétrissent le commerce extérieur ou plutôt l'importation des marchandises étrangères, et en dépit de toutes les expériences de l'histoire, ils veulent bannir tous les éléments étrangers de nos mœurs, de nos usages et de notre langue; et en cela ils croient ou veulent nous faire croire qu'ils font acte de patriotisme. Eh bien, je vous

disant que cela choquait les usages musulmans; faux coli veut dire gens à faux cols.

déclare, moi, qu'ils se trompent. Notre pauvreté n'est pas due à l'extension de notre commerce extérieur, et ce n'est pas le boycottage des produits étrangers qui sauvera notre pays, c'est le développement de notre activité agricole et industrielle. Mais je ne veux pas faire ici d'économie politique. je reviens à mon sujet et je vous affirme qu'une langue, en empruntant des termes à l'étranger, ne s'appauvrit pas; au contraire, elle s'enrichit, lorsqu'elle sait choisir avec sagesse et en cas de nécessité. Ainsi, quand nous avons à nommer un objet qui n'existait pas chez nous ou qui nous était inconnu, nous sommes forcés ou de forger un mot nouveau ou d'adopter l'appellation étrangère, et dans le cas où dans notre langue nous ne pourrions pas trouver un mot qui puisse bien représenter cet objet. je ne vois pas l'avantage qu'il y aurait à en forger un nouveau qui serait aussi bizarre, aussi rébarbatif que le terme étranger. Du reste, ce n'est pas seulement le persan qui a fait des emprunts, toutes les langues en ont fait. L'arabe qui nous a donné un si grand nombre de mots, nous en a emprunté pas mal. Le turc parlé actuellement à Constantinople est un mélange singulier de turc, d'arabe, de persan et d'un grand nombre de termes empruntés aux langues européennes. Celles-ci également ont fait et font chaque jour des emprunts. Pour vous en convaincre, je vous donne quelques exemples des emprunts que les Français ont fait aux Orientaux. A nous autres Persans, ils ont pris *bazar*, *babouche*, *chah*, *derviche*, *sérail*. *caravane*, *caravansérail*, *chacal*, *châle*, *taffetas*, *divan*, *firman*, *gazelle*, *jasmin*, *échec*, *mat*, *kermes*, qui vient de *ghermez* (rouge), sinon de *kerme* (ver); *cimeterre* qui n'est autre chose que notre *chimchire*; *nacre* qui est notre mot *négâr* (colorié), à cause de ses couleurs variées. Le mot *orange* est d'origine persane. En effet, *nâringue* qui a été primitivement un substantif composé, *nâr ringue* (fruit couleur de grenade), a été arabisé en *nârindje* et a passé chez les Occidentaux sous forme d'orange. Enfin, si vous consultez Littré sur l'étymologie de *turban*, il vous dira que ce mot vient du persan *dulband*, c'est-à-dire bande de tête. Seulement comme en persan *dul* ne signifie pas tête, et que ce mot n'existe même pas, je crois plutôt que turban a été *daurbande* (ce qu'on attache autour... de la tête bien entendu).

Aux Arabes les Français ont pris un grand nombre de termes entre autres *magazin*, *harem*, *sultan*, *calife*, *vizir*, *émir*, *chimie*, *alchimie*, *alcali*, *alcool*, *alambic*, *borax*, *élixir*, *sorbet*, *ambre*, *tamarin*, *hachiche*, *café*, *minaret*, *mosquée*, *houri*, *ulémas*, *salamalek*, *giraffe*, *marabout*, *sofa*, *amiral*, *séquin*, *mousson*, *algèbre*, *azimut*, *nadir*. *Avanie* vient de *havâne* (mépris). *Zéro* et *chiffre* sont tous les deux des corruptions du mot *sèfre*. *Zénith* n'est autre chose que *semt* dont le *m* a été confondu en *ni*. Enfin je vous cite le mot *assassin* qui a une histoire assez curieuse. Si vous avez étudié l'histoire de Perse, vous n'ignorez pas qu'aux VIe et VIIe siècles de l'Hégire il s'était formé dans notre pays une secte religieuse dont les membres sont connus sous les différents noms d'Esmaïlis, Fédaïs, Mélahédés. Ces fanatiques assassinaient impitoyablement tous leurs ennemis. Ils devinrent redoutables, leur nom seul faisait peur et était devenu synonyme de sanguinaire, meurtrier. Or ces gens-là avaient aussi la réputation de s'enivrer du hachiche et pour cette raison les Arabes les appelaient encore *Hachichiines*. Ce mot passé à l'époque des Croisades chez les Francs est devenu *assassin* et a pris le sens qu'on lui donne actuellement.

Les autres langues européennes nous ont aussi fait beaucoup d'emprunts soit directement, soit surtout par l'intermédiaire du français. Ainsi vous voyez que les nations dont les sentiments patriotiques ne peuvent pas être mis en doute ne refusent pas d'admettre dans leurs langues des éléments étrangers.

Cependant n'allez pas croire que je vous engage à introduire inutilement des mots français ou anglais dans notre langue, comme le font certains jeunes gens, qui, ne connaissant pas bien le persan, se servent toujours de locutions et termes français, croyant que nous n'avons pas d'équivalents pour ces termes. Il y a aussi une catégorie d'individus, des parvenus dans la civilisation moderne, si je puis m'exprimer ainsi, qui pour montrer leurs connaissances emploient à chaque instant des mots étrangers à tort et à travers. Eh bien, ces gens-là, je suis le premier à les condamner; et tout en vous conseillant de ne pas faire trop de difficulté, *en cas de nécessité*, pour adopter les termes étrangers, je vous engage à ne laisser entrer dans notre langue que les termes exprimant des idées nouvelles, *pour lesquelles nous ne pourrons pas trouver d'équivalents*. Je vous conseille aussi de ne pas négliger l'étude de notre langue comme on le fait actuellement et quand vous la connaîtrez suffisamment, vous constaterez qu'elle n'est pas si pauvre qu'on le prétend et que si elle est cultivée et bien maniée, elle peut remplir tous nos besoins. Conservons donc cette langue si harmonieuse, si poétique et qui, de l'aveu de tous, est l'une des plus belles qui existe sur la terre. Étudions-la et aimons-la bien, puisque c'est la langue des Ferdouci, des Nézâmi, des Saadi, des Hafez et des Khayâme.

MIRZA MOHAMMAD ALI KHAN ZOKAOL-MOLK.

LE MARXISME SUBSISTE-T-IL ?

Les socialistes de toutes les parties du monde viennent de commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Marx. A cette occasion, le rôle du grand penseur allemand a été rappelé un peu partout, en même temps qu'on analysait une fois de plus sa doctrine, et qu'on célébrait la vigueur de sa dialectique.

Je voudrais rechercher ici ce qui subsiste du Marxisme ; et j'entends, par Marxisme, non point le système de commentaires et de développements parfois erronés, qu'ont construit les disciples les plus immédiats du maître, (en ce sens Marx disait qu'il n'était point Marxiste), mais l'ensemble des formules qui se retrouvent dans le *Manifeste communiste*, dans le *Capital* ou dans les ouvrages sur 1848, sur 1851 ou sur la Commune.

L'œuvre du fondateur de l'Internationale est double, puisqu'il fut à la fois théoricien et homme d'action. Si l'on s'attache à l'œuvre écrite elle-même, elle apparaît comme des plus complexes, mais aussi comme une des plus fortes, des plus liées, des plus homogènes qui aient jamais été produites. La phrase proprement dite ne tient guère de place chez Marx, encore qu'il ait jeté dans la circulation quelques axiomes retentissants. (Prolétaires de tous les pays, unissez-vous. — L'émancipation des travailleurs sera la tâche des travailleurs eux-mêmes. — Le capital vampire suce le travail. — L'action est à l'origine de tout. — La société capitaliste se créé ses propres fossoyeurs, etc.), et ce mépris de la rhétorique le distingue même très nettement des socialistes utopiques qu'il a critiqués, de Louis Blanc surtout. La contradiction ne se retrouve guère dans la série de ses publications, et à cet égard il diffère fort de Proudhon, dont la mentalité était par essence contradictoire, et forgeait spontanément des antinomies. Si Marx a frappé les esprits et imposé une conception historique nouvelle, en même temps qu'un programme tactique à la classe ouvrière, s'il a réussi à vulgariser sa pensée, à la disperser dans les masses profondes, c'est justement parce que son raisonnement est net, enchaîné, impérieux. Il prophétise, même lorsqu'il recherche l'extrême simplicité — mais ses jallissements d'éloquence n'expriment que la toute puissante concentration de l'idée.

On conçoit que les adversaires, et aussi les exégètes se soient acharnés sur des écrits qui ont exercé une telle influence dans l'univers, et qui sont devenus, en quelque sorte, la bible de millions de travailleurs. En dehors de l'intérêt intellectuel ou philosophique que présentait une critique d'une pareille œuvre, l'intérêt politique ou social était évident. Détruire les thèses de Marx, en démontrer la vacuité, les discréditer, c'était saper par la base tout le mouvement prolétarien révolutionnaire qui est issu du Manifeste communiste, ou qui, mieux, a trouvé en lui sa consécration et sa justification. Affaiblir les thèses de Marx, c'était substituer à la doctrine de la révolution admise par les partis ouvriers, groupés dans la nouvelle Internationale, une doctrine évolutionniste, réformiste, dont les groupements de juste milieu s'accommodaient aisément. De toutes parts, les économistes de gauche et de droite se sont rués à l'assaut, et depuis quarante ans et plus, ils ne cessent de confondre, en de gros volumes, Marx et ses élèves immédiats. A les entendre, ils ont si bien gagné la bataille, et depuis si longtemps, qu'on se demande pourquoi ils la continuent.

Je distinguerai l'influence des idées, que l'auteur du *Capital* a illustrées, et la valeur propre des thèses qu'il a tracées. L'influence est incontestable. On peut dire que depuis Rousseau, aucun écrivain n'a été doté de pareil prestige et n'a tenu un tel rôle. Je ne sais même point si Marx, à cet égard, ne l'emporte pas sur Rousseau, car Rousseau, dont les conclusions furent d'ailleurs chancelantes sur certains points, n'a pas bouleversé d'abord la mentalité des masses, et n'a guère été connu que d'une partie de la classe dirigeante, tandis que Marx, grâce à la diffusion plus grande des livres et des brochures, grâce aussi à sa participation active aux événements, a fait pénétrer son système dans la foule des travailleurs. Dans le grand mouvement libérateur de 1789, Rousseau a eu des rivaux, des concurrents, dont on lui opposait les conceptions, — Montesquieu surtout. Dans le grand mouvement socialiste de notre âge, Marx ne se heurte à aucune opposition : il a effacé, refoulé tous ceux qui avaient écrit avant lui, et ceux qui ont écrit après lui n'étaient que ses disciples et ses commentateurs. Quand Bernstein, il y a quelques années, s'est levé pour renouveler, ou pour contredire, non point toute la doctrine de Marx, mais certaines parcelles de cette doctrine, il a soulevé de telles protestations qu'il a dû s'incliner.

Cette permanence d'autorité pourrait suffire à attester que le Marxisme demeure, que du moins les attaques dirigées contre lui n'ont guère porté. Mais il vaut mieux prendre les idées elles-mêmes, une à une, les analyser, faire en quelque sorte le tour du système.

Ce qui donne une force incomparable à cet ensemble de principes et de développements, c'est qu'il s'étaie sur la vieille économie anglaise. Il s'appuie sur elle pour la détruire, de même qu'il vise à la conquête de l'Etat pour l'anéantir. Il y a lieu d'ajouter encore, que Marx a écrit sous l'influence des réflexions profondes qu'il avait faites sur l'industria-

lisme britannique, — beaucoup plus saisissant au milieu du dernier siècle que celui de France ou d'ailleurs, — l'Allemagne et l'Amérique ne comptant guère alors parmi les grands États usiniers.

Marx nous offre d'abord un point de vue essentiellement nouveau de l'histoire, un aperçu méthodique qu'on baptise d'habitude du terme peu clair de matérialisme historique, ou de cette autre qualification plus exacte : déterminisme économique. Bossuet mettait la volonté divine à la base de toutes choses, et pour expliquer les plus grands événements, la dislocation d'un empire, par exemple, invoquait tout uniment une décision du Ciel. Marx rapporte tout aux transformations économiques, qui découlent elles-mêmes du changement du mode de production ou de l'évolution de l'outil. Cela revient à asseoir tout le développement humain, et toutes les luttes des Etats entre eux et des citoyens dans l'Etat, aux découvertes scientifiques, en sorte que jamais écrivain n'a présenté plus magnifique exaltation de la science. Dans cette vision des choses, ni la Réforme, ni la Renaissance, ni la Révolution française, ni les campagnes napoléoniennes, ni l'unification allemande n'occupent le premier plan, qui est réservé à l'utilisation de la vapeur, à la généralisation du métier mécanique, à l'expansion du machinisme. Les faits politiques, sociaux, moraux, n'ont plus qu'une valeur inférieure en eux-mêmes; ils n'apparaissent plus que comme des conséquences. L'histoire devient une dépendance de l'économie.

A coup sûr, il ne faut pas vouloir appliquer ce concept aux plus minces détails, et Marx lui-même se garde bien de le pousser en ses dernières déductions, mais il n'est pas douteux qu'il ne se soit, au total, imposé comme une vue de l'esprit humain... Passons.

L'affirmation de la lutte des classes, comme phénomène primordial et générateur, a été beaucoup plus combattue. Est-ce à dire que seuls les socialistes l'acceptent à l'heure actuelle, et qu'en dehors d'eux, l'on soit unanime à la rejeter. Quand Marx écrivait le *Manifeste communiste* ou le *Capital*, il avait sous les yeux la prolétarisation croissante de l'Angleterre, qui allait de pair avec une concentration grandissante de l'industrie, et l'opposition des masses ouvrières et des magnats de l'usine frappait ses regards avec une telle évidence, qu'il la dénonçait comme le fait capital de son âge. Au fur et à mesure que l'industrialisme a conquis d'autres contrées, et l'Allemagne et l'Amérique spécialement, les allégations de Marx se sont vérifiées; l'antagonisme des possédants et des non possédants, qui est au fond de l'histoire sociale, à l'heure actuelle, a éclaté si nettement, que ceux-là même qui nient le fait de la lutte des classes, se servent volontiers du terme, et que les partis démocratiques un peu partout s'efforcent d'atténuer les heurts du capital et du travail, dont ils appréhendent les suites futures.

La thèse de la plus-value, c'est-à-dire du prélèvement du capitaliste sur le produit du travail, ou du non paiement d'une partie du produit à l'ouvrier, a été également attaquée. A la vérité, tous les arguments fournis contre elle l'ont laissée indemne, car la formation du capital resterait un mystère, si on l'écartait, — et il est à noter au surplus qu'elle n'est pas une découverte originale de Marx, mais qu'on la retrouve fort avant lui.

Je reconnais que, sur deux autres points, les prévisions de Marx n'ont pas été entièrement corroborées par les faits. Ni la concentration industrialiste et capitaliste n'a été si rapide qu'il l'avait supposé, encore que bon nombre de petites entreprises, autonomes en apparence, ne soient plus que des dépendances de la grande, — ni les crises périodiques de la production n'ont abouti à la catastrophe finale. Mais les données du Marxisme doivent-elles être toujours prises en valeur absolue, et ne convient-il pas plutôt de les considérer comme des interprétations, que comme des conclusions rigoureuses?

Le Marxisme, au total, n'a été ni anéanti, ni même affaibli dans ses parties essentielles. Comme système inspirateur d'action, il demeure intact, à l'origine du socialisme politique et du syndicalisme révolutionnaire. Comme critique économique de la société capitaliste, il subsiste à tel point, que ses adversaires eux-mêmes, à leur insu, se sont laissé pénétrer par son influence. Marx a joué, dans le monde des concepts sociaux, le même rôle qu'un Descartes, un Newton ou un Laplace dans les autres catégories de la pensée humaine.

PAUL LOUIS.

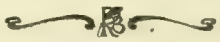

NOS HOBEREAUX (1830-1850)

Le baron du Puydreau.

Une certaine graine d'hommes...
(NOEL DU FAIL).

Ce jour d'automne finissait parmi les bois sur un fond paisible d'opale et d'or, quand l'équipage de chasse fit irruption au chœur des trompes. Les habits rouges mirent pied à terre sous les tilleuls qui ornaient la cour du château ; et une dernière fois, pendant que chiens et chevaux regagnaient les servitudes, ils s'assemblèrent autour du cerf. Ils étaient là une vingtaine de gentilshommes de belle santé, parlant haut, riant fort et prompts du geste, en gens qui se moquent bien d'une journée de galop, et

semblent bâtis pour vivre, la taille toujours cambrée, dans la livrée ardente.

— Messieurs, vous devez vous sentir les dents longues, dit le baron du Puydreau, le dîner vous attend. Veuillez monter le perron.

Mais il demeura lui-même au milieu des communs pour activer par sa présence quelques lambins de valets.

C'était un homme d'une structure formidable. Sa vigueur, aux dires du pays, égalait celle de son gris pommelé, avec cette différence, tout à l'avantage de la bête, que chez lui cette force allait de pair avec une violence mauvaise dont il tirait vanité cyniquement. Etre fort lui commandait d'être le plus fort, fût-ce par des moyens cruels, dont l'élégante impunité constituait à ses yeux un des précieux privilèges de son tortil. Comme une mâchoire enragée cherche à mordre, ses muscles appelaient l'occasion de tordre et de briser, témoin ce jour où les doigts d'un roturier, traîtreusement provoqué à une lutte de mains, se cassèrent dans son étreinte : « Cela t'apprendra, manant, à te mesurer avec le baron du Puydreau! »

Aussi faisait-il régner la peur de le dévisager par mégarde, de marcher sur son ombre ou d'effleurer sa manche, car à l'appui de sa légende, il avait, selon la qualité des gens, l'épée particulièrement légère et le coup de bâton fort lourd.

Ses allures étaient à l'avenant de son humeur. A sa rencontre, les bourgeois de la petite ville, prévenant l'avanie, sautaient dans le ruisseau; et le baron passait, les sourcils en bataille, les joues mâchonnantes dans la flamme de ses favoris roux, le torse rodomont dans son habit barbeau dont à pleines mains il tendait les deux revers.

Ce fils de l'émigration avait chaussé l'éperon dans les rangs de la terreur blanche; mais, après quelques années de service, las de caracoler aux portières du roi Louis XVIII, il était revenu vivre en son château du Poitou, menant les chasses, vidant les caves, et pour le reste, tout marié qu'il fût, ribaudant dans les campagnes.

Aujourd'hui, la chasse avait été si endiablée que le bruit lui en bourdonnait encore dans la tête. Tout en surveillant ses hommes, il cravachait sa botte, un sifflotement aux lèvres. De pareilles courses le mettaient toujours en gaieté. Mais ce soir, plus que jamais, il se sentait en humeur de rendre des points à ses compagnons de bombance, car, pour peu que son émulation fût en jeu, son exubérance jaillissait comme d'un cratère; elle était soudaine, enflammée, et en moins de rien passait des plus scabreuses verdeurs aux plus extravagantes voies de fait.

L'ordre rétabli aux servitudes, il allait rentrer, lorsque, d'un regard jeté sur les fenêtres du château, son attention fut retenue par une lueur dont le reflet alluma un éclair au fond de ses yeux.

Il se prit à rire, se donna un coup sur la cuisse, et en deux sauts franchit les marches du perron.

Les chasseurs l'attendaient.

— Messieurs, leur cria-t-il, nous allons nous amuser!

— Alors, commençons par mettre en sûreté les vaisselles, observa le gros vicomte de Cornebie.

— Vas-tu, Baron, nous faire flamber un arbre? demanda le comte des Muzards.

— Ou nous servir une bergère dans une terrine? interrogea M. de Flibure.

— J'ai faim! dit gloutonnement le colossal marquis de Mierne.

Le baron les groupa, d'un signe, et leur chuchota son idée qui eut un succès d'éclats de rire. Les adhésions s'accompagnèrent de pirouettes et de frottements de mains; et ce fut au milieu d'un complot fort amusé que parut la frêle baronne du Puydreau, en robe blanche, et avec sa croix d'or sur la gorge.

— Il y a près de moi une place vide, Messieurs, tonna le baron. Pourquoi cette absence, Madame?... Est-ce que votre père ne va pas descendre?... Je viens de voir de la lumière dans sa chambre.

Le baron promena son regard sur ses amis. Dans la vapeur des potages, leurs yeux luisaient pleins d'attente. Alors la porte tourna, et un petit gringalet de vieillard entra.

Diminutif amène et souriant de Voltaire, il en avait le menton de galoche et les pommettes en ronde bosse. Qu'on imagine, dans ce pandemonium de carabiniers, le dernier siècle trottant menu dans ses frusques, sa culotte de faille et ses manchettes fines, quelque chose comme une fumée d'homme pesant sur le plancher le poids d'un personnage de Mémoires. Délicat, fragile, il sautillait sur des fuseaux, la taille fluette, et la joue, malgré ses rides, d'un rose à fleurir le boîtier d'un drageoir. Un peu confus de son retard, il balbutiait plutôt qu'il ne parlait. Sa voix — un filet de voix argentin — n'aurait pas couvert le tic-tac d'une pendule, pendant que de droite et de gauche allait son catogan, en des saluts de bienséance.

— Ainsi, mon beau-père, dit le baron du Puydreau, comme le pauvret s'asseyait près de lui, nous avons tué un cerf...

— Mes compliments, Messieurs. S'est-il vaillamment défendu? demanda le petit vieillard, d'une voix de tête.

— En roi, Monsieur le Chevalier, — le baron rit aux éclats — et fi! nous nous sommes conduits comme des Jacobins...

Un silence suivit ces paroles. Le Chevalier regarda

sa fille et parut se réjouir de la voir gracieuse et bien parée; elle avait été son unique enfant et il la chérissait.

En très peu de temps le dîner s'échauffa, et les têtes commencèrent d'aller.

— Vous ne buvez pas, mon beau-père ?

— Vous connaissez mes habitudes, Monsieur ; un doigt de vin dans un grand verre d'eau.

— Aussi êtes-vous plus sec qu'une épinette !... On vous romprait entre deux pouces !... A votre âge, il faut du vin !...

— Il faut du vin, répétèrent les hobereaux.

— On le prétend, Messieurs; mais voyez, je n'ai point la mine si mauvaise... Je me contenterai donc de ces quelques gouttes de rosée...

— Vous êtes une fleur ! Monsieur, railla le baron...

— Une fleur ! répétèrent les hobereaux...

Adoptant le langage des fleurs, le beau-père ne répondit pas. Il sourit et se tassa sur son siège de façon à réduire davantage sa petite taille. Autour de lui les bouchons partaient comme des balles. Les voix prenaient feu. L'atmosphère palpitait à l'entour des épaules et au-dessus de la table de plus en plus étincelante aux lueurs de cette ivresse en habit rouge. La présence de la baronne s'oubliait. Maintenant un démon aux yeux de cristal, gambadant d'un convive à l'autre, faisait pétiller les vins mousseux, débraillait les propos, tirait la folle ficelle de tous ces visages allumés à la Flamande.

Mais le chevalier gardait, au milieu de ces flots de rires renversés et grands ouverts, le calme lucide d'une eau de source. De la place qui lui était mesurée, il observait avec bonhomie les incidents de cette kermesse domestique; lorsqu'il remarqua que tous les regards se portaient sur lui avec une insistance singulière.

— Vous ne buvez pas, mon beau-père, réitéra le baron, en le dominant de sa large face ébouillantée.

Le petit Voltaire sourit :

— Rappelez-vous, Monsieur, ce qu'a dit La Rochefoucauld : « La sobriété est l'amour de la santé. »

— Ta, ta, ta! lança le baron dont l'ivresse s'électrisait au moindre obstacle. Nous avons porté bas ce soir un dix cors de la plus haute taille, ce qui vaut mieux que de faire parler la Rochefoucauld, lalérira ! Il convient que nous buvions à notre curée, lalérirette ! et vous allez, mon beau-père, faire comme nous !...

Abasourdi par les vivats, le chevalier déclara qu'au succès de la prochaine poursuite, volontiers il boirait pur le doigt de vin de son ordinaire.

— Point! Monsieur, riposta le baron, vous boirez votre verre tout entier !

— De grâce, mon ami, intervint timidement la jeune femme, ménagez mon père. Ce grand verre tout entier le rendra malade!

Le baron la toisa de toute la hauteur de ses sourcils. — Puis, se tournant vers les domestiques : « Qu'on apporte six verres à M. le chevalier » ; et à mesure qu'on les posait sur la table, il disait : « Un pour le Savigny, un pour le Vaumorillon, un pour le Sauterne, un pour le Montbazillac, un pour le Jurançon, et ce dernier pour le Montefiascone... Mon beau-père, à vous l'honneur !

Le chevalier plia ses lèvres à un sourire de paix :

— Mais pourquoi, Monsieur, pourquoi?... Je ne pourrai supporter tous ces crûs, sans rendre l'âme !... Sachez, Messieurs, que je me réjouis avec vous tous; mais enfin, j'ai l'âge des gens qu'on épargne en les oubliant un peu...

Le baron frappa la table d'un coup de poing dont toute l'argenterie sonna. Si douce qu'elle fût tentée, la résistance avait mis le feu aux poudres.

— Vous allez boire, intima-t-il... Ah! Monsieur, vous demandez pourquoi ! .. parce qu'à la fin, je ne puis endurer la pâleur de vos mains de cire, ni votre teint de chandelle !... Je vous veux rouge, pourpre !... Pourquoi, Monsieur?... parce que je le veux !

Ç'eût été folie de faire front. Le chevalier n'était qu'un fétu dans la main de son terrible gendre, qu'il savait, en cet état, homme à le faire voler contre les lambris. Restait le parti d'obéir, de faire bon visage à l'ivresse qu'on exigeait de lui. Les six verres étaient à leur poste. Il n'avait plus qu'à y porter la main. Il but à petites gorgées en regardant sa fille, que ses yeux surent caresser tendrement, car la jeune femme était très pâle.

Son verre à demi vidé, il le replaça disant : Monsieur, je vous félicite de votre Savigny ! »

Et, tandis qu'au tumulte triomphant de ces satyres Atlantes il accordait un sourire assez ambigü, sa serviette tombait à ses pieds. Son siège reculé, le passage fut libre, et en quelques bonds de sauterelle, le petit vieillard tournait le bouton de la porte et s'éclipsait, suivi d'une rumeur sonore.

Le parc était blanc de rayons de lune qui n'eussent pas manqué de le trahir. De la tête et des épaules, le sexagénaire rompit un rideau de feuillages, et tout le jardin se referma sur lui. Plus un souffle dans l'air, plus un frémissement, un de ces calmes à dénoncer d'une lieue le pas d'un homme. C'est que le petit beau-père étouffait son galop sur les mousses. La peur éperonnait ses vieilles jambes, et il filait avec la puissance d'haleine d'un vrai gibier. Au fond il devait bien un peu de sa vivacité aux trois larmes de vin qu'il avait bues. A cette allure de lièvre il eût vite gagné la clôture. Il fit jouer la barrière et dit, tout

guilleret cette fois : « Une pour le Savigny ! » Comme le clair de lune frappait trop crûment la grand'route, il la franchit, poussa une seconde haie : « Une pour le Vaumorillon ! » — Ah ! Jésus Dieu ! la bonne idée d'avoir pris la clé des champs ! — Dans sa chambre ils l'eussent cueilli ni plus ni moins qu'une chauve-souris accrochée à un rideau.

Désormais, sûr de son salut, il soufflait, d'une caresse soigneuse repassait son jabot, se frottait les mains, et même en dédommagement s'adressait force éloge sur sa souplesse : « Une pour le Montbazillac ! » — O ironie, revanche célestement parfumée ! et il riait de bon cœur, passait, le nez au ciel, d'une prairie dans une autre. Quel vacarme à cette heure devait mener son démon de gendre ! ah !... la douce nuit ! A merveille les coteaux le dissimulaient, les halliers lui tressaient un voile impénétrable, lui-même ne se voyait plus dans le brouillard qui s'élevait des pâtures ! Toute la campagne, arbres, terrains, étoiles, ne marquait pas plus d'étonnement de son passage que d'un chevreuil qui regagne son filet d'eau pure et le bruit de ses saules.

« Une pour le Sauterne ! » « une pour le Jurançon ! » Prudemment il refermait chaque barrière. « Une pour le Montefiascone ! »

Mais à cette sixième et dernière ses jambes et son souffle s'arrêtèrent court. Une terreur le congela des pieds à la tête. Du fond de la nuit partait une lamentation lente à finale aiguë, qui, amortie par l'éloignement, se prolongeait, pareille au murmure d'une eau courante.

— Les misérables !

De son point de départ, il fit plusieurs zig-zags comme s'il cherchait un grand trou dans la terre ; puis il prit une direction sans savoir où elle le menait, butta contre un talus, glissa et fit une chute dans les ornières molles d'un chemin creux trop escarpé de l'autre bord pour lui livrer passage.

Engagé dans ce couloir, il barbotait à corps perdu dans les trous de vase faits par les pieds des bœufs, courait quand même, sans se rappeler que ce chemin n'avait d'issue qu'une cour de ferme.

La plainte se précisait, se multipliait aux échos nocturnes, qui, fantastiquement, répercutaient dans ses oreilles hallucinées les abois de toute une meute.

Revenir sur ses pas... Trouver ailleurs les moyens de fuir !...

Il se jeta sur les ronces du glacis, se cramponna dans les épines, et, s'aidant du tronc d'un arbre de coupe se hissa jusqu'à la haie vive. Là, il mit un siècle à se dépêtrer, à se débattre dans des déchirements d'étoffe, à casser mille bras crochus, mille tentacules renfermés sur ses membres.

« Tai... tai... tai !... Taillaut !... Taillaut !...

C'était la voix du baron. D'autres voix, mêlées de hurlements, se répondaient au large : « Par ici... plus loin... tai... tai... tai !... »

Dans des labours gras escaladant les bords d'un ciel livide, le vieillard pressait sa fuite, les pieds collés aux glaises pesantes, et, comme dans les rêves, ne faisant plus que des pas dérisoires. Il n'y voyait plus. L'affolement qui lui battait aux tempes lui remplissait les yeux d'une sorte d'épais brouillard. Dans sa mémoire s'était effacé le souvenir des six grands verres. Il ne savait plus pourquoi il fuyait, pourquoi ces chiens lui donnaient la course... D'épouvante, son esprit sombrait dans l'hébétude. Ce n'étaient plus seulement les courants de son gendre, mais des meutes innombrables, des hordes aboyantes déchaînées de tous les chenils de la nuit profonde.

Taillaut !... Taillaut !...

Il précipita un regard en arrière, et crut distinguer au bas de la colline un grouillement de bêtes blanches. C'en était fait de ses dernières forces. Un champ de genêts s'offrait à lui. Il y entra et fut se blottir sous une touffe. Ses bras plongèrent dans la plante et s'y nouèrent. Il entendit, haletant, qu'on le suivait de près...

« Entrez dans les genêts... Cornebie... prenez à droite... ah ! ah ! le chien nous le donne... eh ! là ! nous y sommes... »

Le baron tira violemment par la laisse le grand vautre à sanglier dont l'aboi retentissant avait rempli la nuit, et qui, de sa gueule fiévreuse, menaçait le petit homme.

— Ah ! Monsieur mon beau-père, vous avez des jambes d'antilope !

D'une seule main il l'avait enlevé du sol, comme un pigeon. Tous ces messieurs riaient, en cercle autour du vieillard traqué. Quelques-uns, par divertissement, portaient leur trompe en sautoir.

— Eh ! bien, monsieur le Chevalier ?

— Messieurs, je vous en prie, laissez-moi... Ce n'est qu'une plaisanterie !

— Une plaisanterie qui a interrompu notre dîner !... Flibure passez-moi la corde...

Ils lui lièrent les pieds, et à deux le chargèrent sur leurs épaules comme une planche. Puis, tandis qu'ils l'emportaient, le hallali éclata, déchirant le silence de la campagne par le strident cri de chasse dont les bêtes se tourmentent dans les forêts. Les notes à l'unisson frémissaient, traînaient comme inconsolables, et une grande mélancolie s'empara de la contrée.

Surplombant son escorte dont l'uniforme écarlate luttait dans le clair de lune avec les reflets du cuivre, le vieillard porté face au ciel, les pieds unis et les mains jointes: ressemblait à une statue tombale.

Epuisé, meurtri et crotté, il fut déposé sur sa

chaise et le repas reprit son cours. Comme en face de ses six verres, il hésitait encore, le baron lui en mit un à la bouche.

— Amusez-vous, Monsieur, faites comme nous... que diable! buvez. N'avez-vous pas besoin de vous refaire!...

Alors, docilement, au bruit des chansons bachiques, il s'exécuta, comme il y était condamné, de la première goutte du Savigny à la dernière du Montefiascone. Seulement à mesure que sa tête s'alourdissait, la rigidité douloureuse de son masque chancelait dans un sourire stupide...

Ce fut pour tous le signal d'un suprême plaisir, d'une exaltation indicible, d'un hourvari d'enfer, dans lequel se perdit le bruit d'un sanglot.

ALPH. DE CHATEAUBRIANT-CHANZÉ.

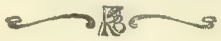

LES RADICAUX ANGLAIS ET L'EMPIRE ALLEMAND

L'Angleterre est le pays des fenêtres gothiques et des arbres centenaires, des perruques grises et des uniformes antiques. Elle est aussi celui des usages respectés et des traditions durables. Qu'il s'agisse d'une famille, d'un collège, d'une corporation, d'un parti, on découvre toujours, dans un geste ou un rite, dans une fête ou une doctrine, l'action d'une coutume, la survivance du passé.

Certes, si R. Cobden venait se rasseoir sur les banquettes des Communes, il ne se trouverait plus, sur tous les points, en communion d'idées avec les radicaux d'aujourd'hui. Leurs convictions libre-échangistes sont beaucoup plus le résultat d'un utilitarisme politique que d'un idéalisme scientifique. Leurs sympathies ouvrières les entraînent, bien loin du libéralisme orthodoxe, vers l'interventionnisme législatif et le socialisme agraire. Les idées se sont modifiées. Les problèmes se sont transformés. Et néanmoins, ce groupe parlementaire, qui se recrute toujours dans les mêmes couches sociales, dans les rangs les plus modestes des classes moyennes, conserve, à travers les générations qui se succèdent, quelques-uns de ses caractères. Docile aux impulsions d'un idéalisme religieux et d'une foi démocratique, toujours vivaces, l'aile radicale continue à concentrer toutes les forces morales, toutes les ressources financières, sur le terrain des réformes sociales, loin des expéditions militaires et des aventures diplomatiques.

De même que R. Cobden, et, après sa mort, J. Bright se sont refusés à partager les craintes, qu'inspiraient à quelques conservateurs, doués de cet art de prévoir, qui caractérise les grands politiques, les victoires successives de la Prusse sur le Danemark et le Hanovre, l'Autriche et la France, de même, aujourd'hui, leurs héritiers, indifférents à des ambitions pangermanistes dont ils nient, d'ailleurs, l'efficacité, s'opposent à ce que l'Angleterre écrase à coups de millions la marine naissante d'outre-Rhin, ou contracte avec la France une alliance défensive pour enrayer des expansions possibles et parer à de lointaines éventualités. Effarés par les menaces d'une intervention en Europe, ils voudraient revenir à la politique du superbe isolement. Inquiétés par les progrès du *Labour Party*, ils ont besoin des économies, réalisées sur les dépenses militaires, pour acheter les voix ouvrières.

*
* *

Docile aux exigences du groupe radical, le Cabinet, qui compte d'ailleurs dans ses rangs quelques-uns des représentants les plus illustres de l'aile gauche, sir Henry Campbell-Bannerman, D. Lloyd George, J. Burns, a rogné les sommes consacrées aux armements, dans des proportions absolument inconnues du public français.

Au cours de l'année 1904-5, les dépenses de tout ordre, consenties par les divers budgets, pour l'armée et la marine, s'élevaient à 77.747.000 livres. Elles tombent à 71.110.000 en 1905; 68.030.000 en 1906; 65.477.000 en 1907; 64.568.000 en 1908. Elles passent de 1.943.675.000 francs à 1.614.200.000, soit une économie de plus de 329 millions de francs, dont 160 peuvent être portés au compte des Radicaux.

Le budget de la guerre s'élevait, quand ils ont pris le pouvoir, en 1905, à £ 32.880.000. Il est ramené successivement à 32.050.000; 30.691.000 et 30.390.000. Soit, dans trois exercices, une économie de £ 2.410.000, 60.250.000 francs. Pendant les trois années qui précédèrent son entrée au pouvoir, la dépense annuelle moyenne en emprunts à court terme, s'élevait à £ 2.500.000, Haldane a ramené ce chiffre à £ 320.000. L'effectif de l'armée active a été réduit de 36.300 hommes : il ne s'élève plus qu'à 185.000. Les approvisionnements, de tout ordre, qui coûtaient 3 millions de livres en 1905, n'absorbent plus que £ 1.400.000, dans le budget de 1908.

Sans doute, M. Asquith a annoncé que de nouvelles économies seraient réalisées en 1909, grâce à la diminution des effectifs entretenus aux colonies. La réorganisation de l'armée des Indes, rendue possible par la convention anglo-russe, est à l'étude. Deux régiments seront rappelés de l'Afrique du Sud. D'autres garnisons, dans les colonies qui peuvent pourvoir à leur défense, seront supprimées. Il importe néanmoins de ne pas exagérer la valeur de

ces économies. Elles seront absorbées, et au delà, par le développement des réserves et la création de l'armée territoriale. Les troupes régulières peuvent compter, aujourd'hui, sur une réserve immédiatement mobilisable de 125.000 hommes : elle ne s'élevait qu'à 94.770 en octobre 1905. D'autre part, les 312.000 territoriaux, dont 26 000 cavaliers, 47.000 artilleurs, et 198 000 fantassins, absorberont dès cette année, pour l'entretien de l'état-major permanent, pour les subventions aux associations locales, pour les périodes d'exercice, la coquette somme de £ 1.824 000.

On peut donc prévoir qu'on aura atteint à bref délai le point de compression extrême, pour le budget de l'armée. Si l'on veut trouver des disponibilités nouvelles, il faut se retourner du côté de la marine.

Les radicaux l'ont déjà essayé. En 1905, on a accordé à la flotte £ 38.300.000. On ne lui attribue que 36.000.000 en 1906, 34.750.000 en 1907, et 34.000.000 en 1908. Soit en trois ans une économie de £ 4.300.000, de 107 millions de francs. Le chiffre alloué pour les constructions neuves était de £ 9.690.000 en 1905 : il est ramené successivement à £ 8.860.000, 8.100.000 et 7.545.000. Sous le Cabinet conservateur, il avait dépassé 11 millions de livres, en 1903 et 1904. C'est en trois ans, sur ce chapitre seul, celui où il est le plus difficile de résister aux poussées des ingénieurs pressés et des patriotes inquiets, un gain de £ 2.135.000, de 53 millions de francs.

Est-il possible d'aller plus loin, sans compromettre gravement la sécurité nationale ?

*
* *

Les conservateurs le nient. Ils signalent les extraordinaires progrès de la marine allemande.

Quand Guillaume II monta sur le trône, il y a dix-huit ans, l'Empire d'outre-Rhin ne possédait qu'un cuirassé de premier rang, de 9.560 tonnes, et 9 de second rang pour la défense des côtes. A la suite des sacrifices consentis pour les programmes succesifs de 1898, 1900 et 1906, la flotte de guerre, dans la mer du Nord et de la Baltique, qui ne comptait que 51.000 tonnes et 3.200 marins, en 1900, représente un tonnage de 91.000 tonnes en 1903, 185.000 en 1906, 221.000 en 1907, aux mêmes dates un effectif de 5, 10 et 12.240 matelots. Il y a dix ans, le budget de la Marine n'était que de £ 4 milions ; aujourd'hui il s'élève à £ 12.336.000 ; en 1917, il atteindra 16.132.000.

Mais, ripostent les radicaux, que sont ces chiffres, par rapport à ceux de l'Angleterre ? L'amirauté britannique a demandé au Parlement 900 millions de francs en 1906, 887 en 1907 et 859 en 1908. La marine allemande n'absorbe que 292, 348 et 425 millions, aux mêmes dates. En 1917, elle ne demandera que 577 millions, soit près de 300 de différence. — Les conservateurs ne s'avouent point battus. Ils répondent, que grâce à la jeunesse de leurs navires, les Allemands peuvent consacrer aux constructions neuves une somme plus importante que l'Angleterre, par rapport au montant total du budget. L'Empire d'outre-Rhin versera aux chantiers 234 millions de francs en 1908, soit 43 millions seulement de moins que l'Empire d'outre-Manche (277).

Les radicaux reviennent à la charge et affirment que la supériorité actuelle de la flotte anglaise est si écrasante, qu'on peut laisser aux contribuables anglais au moins le temps de respirer. Le Royaume-Uni dispose de 128.000 marins ; l'Allemagne de 46.500 et la France de 56.800. La Grande-Bretagne possède 52 cuirassés (772.000 tonnes), âgés de moins de 20 ans ; l'Allemagne 22 (260.000 tonnes) et la France 21 (239.000). L'Angleterre a dans ses ports 33 croiseurs cuirassés (385.000 tonnes), datant de moins de 20 ans ; l'Allemagne 8 (80.000 tonnes) ; la France 19 (167.000 tonnes). L'Empire anglais compte 27 croiseurs de 2e classe (169.000 tonnes) ; l'Empire allemand 6 (34.000 tonnes) et la France 13 (83.000 tonnes). Même si l'on fait entrer en ligne les cuirassés en construction, la supériorité britannique reste aussi incontestée. En 1912, le Royaume-Uni disposera de 48 cuirassés, âgés de moins de 20 ans (754.000 tonnes), l'Allemagne de 24 (318.000 tonnes), la France de 23 (322.000 tonnes (1). La flotte anglaise reste plus considérable que les deux plus importantes coalisées.

Les conservateurs ne trouvent point l'argument irréfutable. Ils demandent qu'on substitue les États-Unis à la France dans ces calculs. Il est certain que, si on ne tient compte que des cuirassés, âgés de 20 ans, la supériorité britannique devient plus discutée : 52 vaisseaux (772.000 tonnes) contre 47 (618.000 tonnes). Enfin, ils rappellent que l'Allemagne, qui possèdera bientôt plus de contre-torpilleurs à elle seule que l'Angleterre, pousse si rapidement ses constructions de cuirassés neufs, que, même sur ce terrain, il suffira bientôt d'une coalition avec les États-Unis ou la France pour lui assurer la supériorité sur la Grande-Bretagne. M. E. Robertson n'a-t-il pas reconnu lui-même, le 2 mars, que si l'on ne fait entrer en ligne que les navires contemporains ou postérieurs au type *Dreadnought*, « en automne 1910, la Grande-Bretagne aurait 9 cuirassés et trois croisseurs terminés ; la France 2 et pas de croiseurs ; l'Allemagne 4 cuirassés et 2 croiseurs. Si, ce qui est possible, l'Allemagne pressait ses constructions, elle disposerait de

(1) *Taschenbuch der Kriegsflotten*, 1[illegible]

7 cuirassés et 3 croiseurs. Nous aurions donc 12 vaisseaux à opposer aux 12 de la coalition éventuelle. »

Dès l'an prochain, concluent les conservateurs, nous devrons imprimer à nos chantiers une activité nouvelle, imposer à nos contribuables des sacrifices plus importants: il serait plus sage, pour éviter des à-coups dangereux, d'amorcer ces dépenses dès aujourd'hui: il serait plus prudent, pour inspirer à nos rivaux un salutaire découragement, de mettre sur le chantier deux fois plus de cuirassés géants, que ne le fait l'Allemagne.

*
* *

H. W. Massingham, un des doctrinaires les plus éminents du néo-radicalisme anglais a répondu, dans le *Daily Chronicle* du 6 février 1908, à cette thèse.

On peut laisser de côté l'argument qu'il tire du rapprochement entre la France et l'Angleterre, pour se refuser à des dépenses nouvelles. Entente cordiale n'est pas synonyme d'alliance défensive. Et le brillant journaliste doit savoir, que, s'il n'y a point de convention militaire conclue entre les deux pays, c'est que le ministère libéral se refuserait à lier l'Angleterre par un pacte aussi précis. Mais les autres parties de son raisonnement sont plus solides et plus intéressantes.

Il est inutile d'accroître le budget de la marine pour trois raisons. L'Angleterre construit plus vite que l'Allemagne. Ses chantiers prennent quatorze mois pour fabriquer un cuirassé géant; ceux d'outre-Rhin exigent près de trois ans. Non seulement, nous construisons plus vite, mais à meilleur compte. Dans le même délai, pour la même somme, nous pouvons lancer un plus grand nombre de navires. Pourquoi, dès lors, se presser? Il convient, au contraire, d'attendre, pour profiter des expériences de nos voisins et des découvertes de nos ingénieurs. Déjà le *Dreadnought* a dû être modifié. « Qui sait, si en 1920, le dirigeable n'aura pas remplacé le cuirassé? »

Un programme naval, aussi extravagant que celui que réclament W. T. Stead ou L. T. Maxse, est inutile. Il serait même dangereux. « Le plus fort des deux rivaux ne sera-t-il pas tenté d'intervenir, au moment où sa supériorité sera le plus incontestée, pour demander à l'Allemagne de réduire son programme naval. Cette tentation existe. Et elle exercera un singulier attrait sur une population qui, écrasée d'impôts, rendue impatiente par les passions qu'ont surexcitées les W. T. Stead et J. Maxse, sans trève ni repos depuis des années, ne verra pas de terme possible à cette course aux armements. Or, si on cède à cette tentation, c'est la guerre. »

Et les Radicaux n'en veulent à aucun prix. Ils voudraient pouvoir écarter cette éventualité, qui s'impose à toutes les pensées. Ils ont essayé, en enrayant la rivalité maritime, d'empêcher le conflit, qu'elle rend inévitable.

*
* *

Depuis deux ans, ils ont multiplié les manifestations cordiales: création d'un Comité anglo-allemand; envoi de dépêches; échanges de délégations. Sur l'ordre venu d'en haut, l'opinion allemande a fait bon accueil à ces avances pacifiques. Et au mois de juin dernier, les journalistes d'outre-Manche étaient accueillis de l'autre côté du Rhin avec une cordialité qui leur causa une profonde impression.

Le Kaiser mit au service de ce rapprochement, du à l'initiative de quelques groupements radicaux, toute son habileté diplomatique, tout son charme séducteur. Qui sait s'il ne fondait pas sur ces échanges de dépêches et de visites de lointaines espérances? Pendant son séjour en Angleterre, il travailla, par ses paroles et ses gestes, à faire pénétrer cette atmosphère d'entente cordiale dans les sphères politiques. Il y réussit presque. Ses conversations avec lord Tweedmouth et Haldane, il les continua par lettres. Le ministre de la Marine, pour ne point être en retard de politesse, lui communiqua le budget de son département, sans doute après qu'il eût été approuvé par le Cabinet, mais néanmoins avant qu'il ait été déposé sur le bureau des Communes. En répondant le 2 mars aux interpellations, M. Asquith protesta, longuement, de ses sentiments amicaux vis-à-vis de l'Allemagne. Il se refusait à admettre l'existence d'une rivalité maritime entre les deux pays.

C'est dans cette atmosphère de paix sereine, qu'éclata l'indiscrétion du *Times*, avec le fracas d'une bombe. L'opinion apprit avec stupeur et inquiétude l'existence de relations entre un ministre Anglais et un souverain étranger, également contraires aux précédents historiques et aux traditions constitutionnelles. Elle conclut à l'éventualité de négociations, dont elle ignorait l'objectif et les termes. M. Asquith dut capituler devant l'ouragan. Et le mardi 10 mars, il annonçait que, si l'avenir démontrait qu'à la fin de 1911 l'Allemagne aurait treize croiseurs et cuirassés du nouveau type, contre l'Angleterre douze, le gouvernement déposerait, dans un an, un programme qui rendrait impossible cette supériorité éventuelle.

*
* *

La campagne des radicaux anglais avait échoué. La course aux armements maritimes va recommencer, outre-Manche et outre-Rhin, avec ses conséquences financières pour aujourd'hui et ses menaces diplomatiques pour demain.

JACQUES BARDOUX.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDEES

Auteurs anciens.

VOITURE : *Stances, Sonnets, Rondeaux et chansons*, choisis et précédés d'une notice sur Voiture, par A. ARNOUX. — MARQUIS DE MONTAUSIER : *la Guirlande de Julie*, augmentée de pièces nouvelles et inédites, publiées avec une notice de GAIGNIÈRES et de BURES, des notes et des éclaircissements par AD. VAN BEVER — Mme DESHOULIÈRES : *les Amours de Grisette*, avec une notice par E. SANSOT-ORLAND. — PIERRE CORNEILLE : *Galanteries*, précédées d'une *Vie amoureuse de Pierre Corneille*, par E. SANSOT-ORLAND. — JOACHIM DU BELLAY : *Les Regrets*, avec une introduction, des notes et un index par ROBERT DE BEAUPLAN. — *Madeleine de Scudéry : Histoire de la Poésie Françoise jusques à Henry quatrième*, avec une introduction, des notes et un index, par G. MICHAUT, maître de conférences à la Sorbonne.

Messieurs les éditeurs sont bien bons. Non contents de nous inonder de la plus médiocre littérature, il leur arrive de songer à notre plaisir. Messieurs les éditeurs, qui savent le prix de la publicité, et quel effort est nécessaire pour tirer de la cohue un romancier, un poète contemporain, et créer autour d'une gloire d'un jour une éphémère agitation, Messieurs les éditeurs rééditent les classiques : petit risque, petit gain ; mais que voilà donc une louable entreprise, et digne d'encouragement ! Notez qu'il ne s'agit point d'abord des maîtres glorieux de notre littérature, mais de ces seconds et troisièmes rôles, que nous sommes toujours sur le point d'oublier. Rééditer Voiture, et Mme Deshoulières, le marquis de Montausier et Madeleine de Scudéry... en vérité il est temps ! Certes il est temps de nous inviter à relire ou à lire les *Stances, sonnets, rondeaux et chansons*, et les *Amours de Grisette*, et la *Guirlande de Julie*, et l'*Histoire de la poésie françoise jusques à Henry quatrième*, qui ne sont point des livres essentiels, mais de fort aimables livres. Il est urgent de faire quelque réclame à Madeleine de Scudéry et au marquis de Montausier, à Mme Deshoulières et à Voiture ; et je vous assure qu'il n'est point inopportun de travailler en même temps à perpétuer des gloires moins chancelantes ; occupons-nous « d'exalter » du Bellay ; ne manquons pas même d'entourer de quelque bruit les œuvres secondaires d'un Corneille.

Aussi longtemps qu'il y aura une France, les chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Molière, les œuvres maîtresses des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles seront lus : est-ce suffisant ? le sens de notre littérature classique serait bien près de disparaître, si nous cessions de nous intéresser aux autres, à tant d'autres œuvres en lesquelles ne s'affirme point un éclatant génie, mais où triomphent le goût d'une époque, et les qualités moyennes, distinguées, charmantes d'une élite. Dieu merci, nous goûtons encore, à des degrés divers, Voiture et Mme Deshoulières, le marquis de Montausier et Madeleine de Scudéry, nous ne lisons point assez leurs écrits : du Bellay lui-même, qui nous est cher... Louons sans réticence Messieurs les éditeurs, qui réveillent fort à propos les curiosités assoupies en nous, constituant toute une bibliothèque joliment surannée.

*
* *

Soyons prodigues de louanges, mais ne ménageons pas ces bienveillants reproches qui sont la raison d'être de la critique... Et d'abord l'idée de rechercher parmi les œuvres peu connues de Corneille ses vers galants est-elle heureuse ? Rien de plus décevant qu'un pareil recueil ; la plupart de ces pièces, en vérité médiocres, nous renseignent fort peu sur la vie amoureuse de Corneille ; cette vie amoureuse, que M. Sansot-Orland s'efforce de deviner, nous est à peu près inconnue ; la mémoire de Corneille semble à l'abri de ces révélations dont notre temps affectionne le scandale ; s'il convient de s'en féliciter, on voit bien qu'un recueil des poésies amoureuses de Corneille ne contentera presque personne : ne cherchons point en ce livre la conception cornélienne de l'amour ; n'y cherchons point Corneille.

« Plus inconstant que la lune,
Je ne veux jamais d'arrêt ;
La blonde comme la brune
En moins de rien m'importune ;
La blonde comme la brune
En moins de rien me déplaît. »

Ces versiculets, qui pourraient être de n'importe qui, sont encore préférables à telles odes, à tels madrigaux froids et déclamatoires... Il reste que l'on trouve en ce volume le sonnet fameux :

« Après l'œil de Mélite il n'est rien d'admirable
Il n'est rien de solide après ma loyauté :
. . . . . »

les stances non moins fameuses :

« Marquise, si mon visage
. . . . . »

quelques pièces où le vieux tragique, passé galantin, avoue sur un ton mi-railleur mi-élégiaque une peine sincère, et quelques vers dont tous les biographes de Corneille ont accoutumé de faire état. L'amour qui tient si peu de place dans l'œuvre de

Corneille, en dehors de ses tragédies, en tint une fort grande dans sa vie ; une amourette de jeunesse décida, à l'en croire, de sa vocation.

« J'ai brûlé fort longtemps d'une amour assez grande
Et que jusqu'au tombeau, je dois bien estimer,
Puisque ce fut par là que j'appris à rimer.
Mon bonheur commença quand mon âme fut prise.
Je gagnai de la gloire en perdant ma franchise.
Charmé de deux beaux yeux, mon vers charma la cour ;
Et ce que j'ai de nom, je le dois à l'amour.
J'adorai donc Phylis ; et la secrète estime
Que ce divin esprit faisait de notre rime
Me fit devenir poète aussitôt qu'amoureux. »

Cette Phylis s'appelait bourgeoisement Catherine Hue ; elle était fille de Charles Hue, receveur des aides en l'élection de Rouen, et de Catherine de Beauquemare : Corneille avait été introduit auprès d'elle par un soupirant dont nous avons le regret de ne point connaître le nom ; on crut longtemps que Corneille avait évincé cet imprudent ami ; on ne sait plus que croire... si quelqu'un fut évincé, il semble bien ce fût Corneille ; le dépit et non point une tendresse partagée lui inspira le désir de devenir célèbre. Catherine Hue allait épouser Thomas du Pont... Corneille fit sa première comédie, *Mélite* ; son frère Thomas écrira plus tard : « une aventure galante lui fit prendre le dessein de faire une comédie pour y employer un sonnet qu'il avait fait pour une demoiselle qu'il aimait. »

La vie intime de Corneille nous demeure impénétrable ; quoi qu'en pense Sansot Orland, nous ne parvenons guère à reconstituer « les diverses phases des deux romans passionnels de l'auteur du Cid ». Ce « côté délaissé du grand poète » nous échappe ; mais ce qui ne saurait nous échapper, c'est, çà et là, la pittoresque saveur du style de Sansot Orland : « son état de mari et sa production paternelle (!) ne semblèrent pas tout d'abord influer fâcheusement sur la production intellectuelle de Pierre Corneille ». Sa production paternelle ! Corneille eut six enfants... mais oui...

*
* *

Nous rendre les *Regrets*, ah, que voilà une idée excellente ! Du Bellay est un délicieux poète, le moins pédant d'un siècle audacieusement pédant, le moins pédant, non point le plus puissant, mais peut-être le plus moderne, le plus voisin de nous par sa conception de la poésie, et sa façon d'exprimer quelques-unes des tendances permanentes du génie national. La Pléiade entendait que la poésie était destinée seulement aux grands sujets, aux « graves arguments », et devait pratiquer la constante imitation des anciens : du Bellay proteste : il n'a point la solennité d'un Ronsard.

« Je ne veux feuilleter les exemplaire grecs,
Je ne veux retracer les beaux traits d'un Horace,
Et moins veulx je imiter d'un Pétrarque la grâce
Ou la voix d'un Ronsard, pour chanter mes regrets. »

Les vers de du Bellay sont « de son cœur les plus seurs secrétaires » ; ses poèmes lui tiennent lieu de « papiers journaulx » ou de « commentaires », entendez de journal et de notes intimes : son œuvre est familière et personnelle ; « les *Regrets* ne sont plus de la littérature : un homme y vit, avec son esprit, son cœur, ses sentiments et ses ressentiments ; il nous découvre ce qu'il est, ce qu'il a fait, ce qu'il a vu. » Cet homme-là, nous le connaissons bien.

Un jeune secrétaire d'ambassade, lettré, érudit comme le sont, il est vrai, rarement nos actuels secrétaires d'ambassade, arrive à Rome ; enthousiasme, grands projets ; notre homme compose une description de Rome, se voue à l'étude des « antiquités », puis s'en lasse, puis s'éprend des spectacles de la vie romaine, qu'il observe sans indulgence : notre Parisien ne s'en laisse point imposer : fastueux cérémonial, mascarades opulentes, grands mots, grandes intrigues, grands hommes, notre Parisien ne se frappe pas ; il observe en réaliste ; il ne s'interdit point l'ironie ; lui, si gai, si ardent, le voici mélancolique ; il n'aspire plus qu'au retour... Cette histoire est d'hier, et d'aujourd'hui, et de toujours : éternelle lamentation des fonctionnaires désabusés :

. . . . . .

« Suivre son Cardinal au Pape, au Consistoire,
En capelle, en visite, en congrégation,
Et pour l'honneur d'un prince ou d'une nation,
De quelque ambassadeur accompagner la gloire.

« Estre en son rang de garde auprès de son seigneur,
Et faire aux souverains l'accoustumé honneur,
Parler du bruit qui court, faire de l'habile homme :

« Se promener en housse, aller voir d'huis en huis
La Marthe, ou la Victoire, et s'engager aux Juifz :
Voilà, chers compagnons, les passetemps de Rome. »

Ironies, sarcasmes de l'exilé qui voit et juge : du Bellay juge et prononce d'inoubliables sentences sur les trois Romes, la Rome des cardinaux, la Rome des banquiers, la Rome des courtisanes ; les cardinaux, de quel trait puissamment satirique ne les a-t-il point éternisés en ce sonnet où l'on voit ces fiers « Messieurs » :

« pallir lorsque sa Saincteté
Crache dans un bassin, et d'un visage blanc
Lentement espier s'il n'y a point de sang,
Puis d'un petit soubriz feindre une seureté »

Les courtisanes, les banquiers..., ni l'orgie, ni le luxe romains n'éblouissent du Bellay : et voici comme il voit Venise, en sa splendeur :

« Il fait bon voir, Magny, ces Coions magnifiques,
Leur superbe Arcenal, leurs vaisseaux, leur abbord,

Leur sainct Marc, leur palais, leur Réalté, leur port,
Leurs changes, leurs profitz, leur banque et leurs trafiques :

« Il fait bon voir le bec de leurs chapprons antiques,
Leurs robbes à grand'manche, et leur bonnetz sans bord,
Leur parler tout grossier, leur gravité, leur port,
Et leurs sages advis aux affaires publiques.

« Il fait bon voir de tout leur Sénat balloter,
Il fait bon voir partout leurs gondolles flotter,
Leurs femmes, leurs festins, leur vivre solitère :

Mais ce que lon en doit le meilleur estimer,
C'est quand ces vieux coquz vont espouser la mer,
Dont ilz sont les maris, et le Turc l'aldultère. »

Irrévérences, ironies, ennuis, nostalgie de la « court », c'est-à-dire de Paris, amour du ciel de France, « regret » de la « doulceur angevine », que ce poète est donc proche de nous ! Il est nôtre par sa tournure d'esprit, sa sensibilité... et il écrit la langue la plus naïve, la plus savante, la plus forte, la plus harmonieuse...

*
* *

M. G. Michaut, qui est un guide infiniment sûr, ne nous conseille point de lire la *Clélie* : M. G. Michaut, que je soupçonne de penser quelque bien de ce redoutable roman, ne va pas jusqu'à nous en conseiller la lecture : M. G. Michaut se retranche derrière l'autorité de Saint-Marc Girardin pour nous révéler que la *Clélie* est un livre « sérieux et curieux » ; et sans doute il importe de l'étudier de près pour en découvrir l'intérêt, qui est grand, et l'originalité qui n'est point médiocre : la *Clélie* traite de façon « piquante et judicieuse », toutes les questions qui tiennent à la condition des femmes dans le monde. Le vrai sujet de la *Clélie*, Saint-Marc Girardin le définit en ces termes : « quel est le rang que la civilisation moderne donne à la femme, et que doit faire la femme pour avoir et pour garder ce rang ? » La *Clélie* est la première bible, méconnue, oubliée, du féminisme... On doit se persuader que Saint-Marc Girardin avait lu la Clélie. G. Michaut cite l'opinion de Saint-Marc Girardin : que l'on aimerait donc à connaître la sienne propre ! Enfin G. Michaut ne nous conseille pas expressément de lire la *Clélie* non plus que *Artamène ou le Grand Cyrus*, ou *Ibrahim ou l'Illustre Bassa* ; il souhaite que nous portions un jugement plus équitable sur les œuvres et le génie de Mlle de Scudéry : le souhaite-t-il vraiment ? Il n'est point homme à formuler des vœux excessifs : il a l'esprit le plus modéré, le plus prudent Au total G. Michaut ne nie point le service que Boileau rendit à son siècle en discréditant les auteurs à la mode au début du règne de Louis XIV « et la pauvre Madeleine de Scudéry avec eux. »

La pauvre Madeleine de Scudéry a contre elle la masse de ses écrits que nul n'a plus le courage de seulement parcourir : présenter de l'une de ses œuvres un court extrait, c'est rendre à sa mémoire le service le plus efficace : G. Michaut, qui ne nous conseille pas d'affronter la *Clélie*, nous dispense d'explorer l'*Histoire du comte d'Albe* ; il en tire cette histoire de *la Poésie Françoise jusques à Henry quatrième*, qui est comme le testament littéraire de l'illustre Sapho. Cette histoire est fort curieuse : on y reconnaît la manière d'une romancière « plus disposée à raconter et à dépeindre qu'à débattre des idées pures ou à examiner didactiquement des problèmes d'esthétique » ; on y saisit à plein les tendances de l'auteur, aristocrate — ne raillait-elle point le caractère « bourgeois » de Boileau ? — bel esprit, précieuse, savante, héritière lointaine des traditions de la Pléiade... Elle admire fort Ronsard : elle fait trop de cas de des Portes, de du Perron, et surtout de Bertaut, Bertaut son grand homme, « les colonnes d Hercule de la poésie française »... G. Michaut déplore ces enthousiasmes injustifiés ; il ne réhabilite point la « première fille du monde », la « merveille du siècle de Louis le Grand ». J'ai idée que d'autres, avant peu, seront plus hardis. Ce bref volume est un jalon.

*
* *

Et voici les « poètes » : poète, Voiture le fut, au jugement de ses contemporains : nous estimons aujourd'hui qu'il y a fort peu de poésie dans ses poèmes ; en ses stances, sonnets, rondeaux, ballades et chansons nous découvrons de l'entrain, une gaîté légère, la plus élégante aisance, très peu de sentiment, au total les grâces pompeuses et parfois libertines d'une société aristocratique : « La déclamation de Corneille, c'est le côté magnifique et quelque peu emphatique de l'époque, la poésie de Voiture, souple et parfois négligée de forme, en est le sourire. » Sourire un peu inexpressif, sourire étudié, sourire tout de même...

Sourire encore, mais plus grave, cérémonieux, extatique dans la *Guirlande de Julie* : Chapelain, Colletet, Conrart Godeau, Gombaud, Malleville, Montausier, Scudery... ces « poètes » en vérité se ressemblent trop : mêmes images, même style, même sourire ; trois de ces pièces avaient été attribuées à Corneille : M Ad. van Bever les restitue à Conrart : la gloire de Conrart n'en sera point accrue ; elles sont de Conrart, elles pourraient être de Corneille, ou de Chapelain, ou de Colletet ou de Godeau... Ad. van Bever, qui a découvert un manuscrit nouveau, ajoute cinq madrigaux à la traditionnelle guirlande : cela ne fait pas une image de plus... mais quelle ingéniosité dans la monotonie, quels raffinements

de rhétorique, quelle subtilité, quel art de la flatterie!

Avec Mme Deshoulières, la « poésie » s'enquiert de grâces rustiques.

« Dans les prés fleuris
Qu'arrose la Seine
Cherchez qui vous mène
Mes chères brebis ».

Mme Deshoulières vaut mieux que sa réputation; sa vie fut un roman sans banalité; de l'insignifiance d'une grande partie de ses œuvres, ne nous hâtons pas de conclure à la puérilité de son esprit : elle fut l'amie de Mascaron, la confidente de Fléchier... de même que Sapho, elle fut une victime de Boileau. Sainte-Beuve a parlé d'elle en termes fort polis.... Ces menus poèmes constituent, selon l'expression des éditeurs de ce petit volume, « un agréable roman de bêtes » fort propre à plaire à « notre siècle si compatissant aux animaux... » Zoophilie à part, ce badinage n'est point sans grâce. Donc Grisette, chatte très littéraire de Mme Deshoulières, est en correspondance avec Tata, matou non moins lettré de Mme la marquise de Montglas. Grisette...

LUCIEN MAURY.

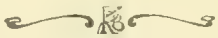

L'OUBLI

L'oubli, l'oubli si doux, frère de l'espérance,
Est un ruisseau sans bruit qui descend des monts noirs.
Sans bruit, il charriera tous tes graviers, souffrance!
Vers la majesté sourde et prenante des soirs.

L'oubli, l'oubli divin d'où renaîtra la vie,
N'est-il point le ruisseau qui parle de demain?...
Baigne en ses eaux, rêveur, ton âme inassouvie!
Va rafraîchir en lui la fièvre de ta main!

L'oubli, le grand oubli, c'est de l'amour encore!
C'est chevaucher sur l'hippogriffe du pardon,
Vers le second destin, vers la seconde aurore,
C'est l'abandon de soi dans un autre abandon!

Eau lente de l'oubli, tais-toi! Poursuis ta course!..,
Vois! Quelqu'un est là-haut qui te conduit du doigt!..
Tant de ruisseaux errants reviennent à leur source!
Tant d'oiseaux voyageurs reviennent à leur toit!

RÉMY SAINT-MAURICE.

LE MOUVEMENT DES RUES ORIENTALES

On ne pénètre jamais si bien la mentalité d'une population qu'en l'observant dans ses rues. L'attitude des passants, leurs conversations et les gestes qui les accompagnent, le repos des promeneurs ou les petits métiers du trottoir, renseignent mieux que les statistiques. C'est que, sur la chaussée, un peuple apparaît au naturel, vif ou nonchalant, avenant ou brutal.

Au sortir de ce grand Paris qu'un torrent humain traverse, il nous plut de flâner par les venelles et les souks. L'allure paisible des Orientaux, qui stationnent dans un présent semblable à leur passé, contraste trop avec la marche précipitée des Parisiens, pour qu'aussitôt, nous n'y voyions comme l'image d'une civilisation contradictoire de la nôtre qui s'empresse vers l'avenir.

... Rue Sidi Ben Arous, voici devant nous des femmes empaquetées dans leurs haïcks et leurs lingeries empesées. Les manches violettes de leurs farmelas s'aperçoivent et leurs pantalons ronds comme des traversins s'évasent en pattes d'éléphant sur leurs minuscules babouches. A peine, ces chaussures de Cendrillon brodées d'argent et pomponnées de soie, peuvent-elles contenir la moitié de la plante des pieds. Le talon reste suspendu dans l'air. Ces musulmanes avancent péniblement avec des démarches d'oies et elles cacardent sous les voiles noirs qui masquent leurs visages. Un garçonnet de dix ans, vêtu d'un cafetan de velours cramoisi orné d'arabesques d'or, balance son capuchon terminé par un gland de filigrane. Ses yeux de gazelle dans sa petite figure précieuse brillent tout à coup de fureur. Il croit remarquer le signe suspect de l'une de ses sœurs. Par Allah! regarderait-elle au passage ce marchand dans sa boutique? Rudement, il pousse les femmes devant lui et les réprimande d'une voix où les h aspirées arrachent à sa gorge de véritables râles de colère.

Ce petit coq rouge et ses grosses poules blanches tournent derrière les maisons. Ce jeune garçon est déjà un vrai musulman et son père peut compter sur lui pour garder la maison en son absence.

Des soldats beylicaux ont ri à l'admonestation de l'enfant. Ils montaient prendre leur garde au Dar-el-Bey. Les voici de faction. Le soleil a patiné leurs peaux comme des cuivres. L'un d'eux, un fantassin en culotte mal taillée et veste trop courte, gratte son front tatoué d'étoiles bleues et parle à un camarade orné sur sa chéchia des armes du bey. Celui-ci, ridé autour des lèvres comme un singe, fouette sa cuisse avec sa baïonnette par manière de distraction.

Ces factionnaires s'entretiennent en arabe, mais les mots français de : salle police..... conseil guerre..... prison..... capitaine..... se mélangent à leur conversation languissante. D'autres troupiers, vêtus comme des perroquets d'habits garance à soutaches jaunes, chantonnent tristement. Un artilleur bâille et ouvre une bouche en gueule de canon. Deux cavaliers dégingandés, aux teints de moricaud et aux sourcils en brosses, s'avancent sous la porte et plaisantent, au passage, des filles musulmanes fardées et grasses.

Une mendiante s'arrête devant les militaires. Un haïck carrelé, lie de vin et aubergine, couvre son échine. Au bout de son bras nu pend une poterie. Ce bras tatoué et rouge comme de l'argile cuite, porte les mêmes dessins primitifs que le vase de terre vernissée. Cette mendiante enlaidie par un œil vairon tend une main vers l'artilleur. Celui-ci cesse de bâiller, met les doigts à sa poche, en retire des épluchures d'orange et les laisse tomber piteusement. La vieille pauvresse grimace et murmure : Inch Allah ! A la volonté de Dieu ! et s'en va, sa cruche au poing.

Devant le square, en face du Dar-el-Bey, six bédouins loqueteux, des nomades descendus d'un fondous de la place aux moutons, s'étalent tout à coup sur le trottoir, sans souci de gêner la circulation. Eh bien ! s'il le faut, les Européens descendront dans le ruisseau. Le chef de cette bande, un vieillard en cachabiah brune et blanche, cache sa toute petite tête de pruneau dans son capuchon en forme d'auvent. Devant lui, une jeune fille en guenilles froissées, et derrière lui, une femme plus âgée, couleur de cuir, ne perdent aucun des gestes du fellah. Trois hommes inertes, à faces grises et burnous terreux, regardent aussi leur père. Ces paysans sont accroupis, les genoux rentrés dans le ventre. Leurs postérieurs renflent leurs lainages. Le vieux bédouin déploie son burnous entre ses jambes, lève sa main et fait tomber du billon, sou par sou. Il en forme six tas. La femme au visage tanné par la misère tend ses bras jus de réglisse et proteste sauvagement contre la distribution. Ayant saisi le vieillard par son capuchon elle le tire si brutalement qu'elle manque de le renverser. Les jeunes gens s'interposent. Chacun prend une des poignées de *sourdis*, se lève, développe ses guenilles dans le vent et, maintenant graves et dignes, leurs six statues drapées se campent sur la route éblouissante. Ils sont redevenus beaux.

Ces nomades croisent une famille qui se rend en pèlerinage à la Zaouia de Ben Hassen. En avant-garde, une fillette costumée en petit tirailleur bleu de ciel a posé sur ses cheveux une sorte de tambourin décoré de clinquant. Elle précède deux femmes en haïck de soie qui étendent de leurs mains voilées, — car les doigts ne doivent pas plus s'apercevoir que les visages, — des *ajars* de soie noire, brodés de dessins rouges et bleus. Derrière ces bourgeoises, trois gros pingouins suivent. Chacun de ces oiseaux pattus porte un cierge à torsades. Enfin, le dernier, s'avance un bel Arabe rasé de frais et costumé d'une toge vert tendre. Les babouches de maroquin rouge de ce citadin craquent à chacun de ses pas et font valoir la blancheur de ses bas. L'air satisfait, ce joli homme mène sa famille, lorsque, tout à coup, il manifeste son inquiétude.

A son commandement les femmes presque aveugles sous leurs *ajars* remontent sur le trottoir. Une calèche à mules caparaçonnées, conduite par un cocher en cafetan brodé, manque de culbuter une araba vermillon, gênée elle-même par l'approche d'un troupeau de chèvres et la sortie tumultueuse des élèves du Koutab voisin. Les cris, les heurts, les appels, les imprécations, les plaisanteries de la foule orientale emplissent la rue de leur tintamarre. Tout à l'heure muets et placides, ces Arabes se réveillent braillards et gesticulants. Pourtant leur tapage n'émeut pas les clients d'un café voisin.

Sur un banc, peint de cobalt, et accroupi sur un tapis de prière près d'une aiguière de cuivre, un bourgeois fume impassiblement son narghiléh, chasse la fumée par les narines et, béat, suit les flocons qui s'évaporent au ciel immaculé.

Là-bas, vers la mosquée de la Casbah, les écoliers, brillants comme des perruches en leurs vêtements amande, lilas ou orange, poursuivent en galopant les chèvres.

Puis la chaussée vidée, le silence où seule vibre la lumière s'harmonise au repos des logis fermés, d'une blancheur de tombeaux.

Rue Abba, devant les murailles d'un vert pâle, translucides comme des cristaux, semblerait-il, un jeune musulman, au corps d'adolescent à peine couvert d'une blouse blanche, survient. Il porte sur un tréteau des pièces d'artifices, chandelles romaines, crapauds, soleils d'un sou. Après-demain on doit célébrer le Mouled, la naissance du Prophète. Il convient de faire parler la poudre en son honneur.

D'une porte cintrée à clavure gigantesque, sort un tout petit bonhomme en petite jupe jaune d'or. Un fez pivoine bascule sur le front rebondi de ce bébé. Il court après le marchand. Il veut acheter des pétards, mais il ne possède pas un sourdi et il piétine, désolé. Une fillette au teint de mandarine, mince comme une levrette sous ses voiles rayés bleu et blanc, accourt et veut calmer l'enfant. Alors le jeune artificier soulève le gamin et l'embrasse tendrement. Il retire ensuite d'un paquet, une fusée, et l'allume. Elle éclate et sa détonation ravit le bambin. Il trépigne, hors de lui. Il bondit en rond, crie et joue à

la fantasia. Aperçu du fond de la rue, en sa robe jaune d'or, il paraît un papillon heureux, un insecte grisé par le soleil.

A l'orée de l'impasse Mselli, un grand musulman en bleu sombre, à tête énorme sous son turban soyeux, pose une main sur l'épaule d'un jeune homme svelte. Celui ci conduit pieusement son père aveugle à travers le dédale des venelles. Tout à coup le vieillard s'arrête. Son burnous tombé gêne sa marche. Le fils relève le tissu de laine, le rejette artistement sur l'épaule de son père, qu'il drape comme une statue, en étudiant les plis. Puis il le reprend par la main et leur groupe superbe sort de la lumière et rentre dans l'obscurité de l'impasse voûtée où il se dissout.

En approchant de la place Bab-Souika le mouvement des rues s'accroît. Une foule, sinon plus active, au moins très dense, car elle aime à stationner, à tourner sur elle-même, à marchander et à muser, remplit les étroites chaussées que des troupes d'ânons piétinent. Par dessus le brouhaha des piétons, des stridulations et des chants nasillards retentissent de plus en plus fort.

En avant d'une cinquantaine de jeunes gens en vestes multicolores, une sorte de chef d'orphéon, en djebba pourpre, marche à reculons et bat la mesure avec ses bras tendus. Le chœur chante assez lugubrement Est-ce un enterrement? Non. Il célèbre la fête de la virilité. C'est une procession en l'honneur d'une circoncision. De chaque côté de ces chanteurs, des musulmans, le père, les frères, les oncles, les amis, tiennent des cierges.

Une négresse en tissus flottants, couleurs d'aubergine, de chou et de carotte, brandit une main de Fathma en cire. Cette chandelle à cinq branches, entourée de rubans, flambe et coule. Cette femme précède un garçon portant sur sa tête une planchette couverte d'une soierie brodée d'argent. Sur les épaules d'un colosse en djebba jaune de soufre, un enfant de cinq ans, magnifiquement revêtu d'un cafetan constellé et brodé d'arabesques d'or, appuie sa figure maladive, d'une distinction suprême, sur le turban de son porteur. Derrière ce circoncis, un *meskine* en *cachabiah* monacale, agite un encensoir d'argent. Le troupeau désordonné des musulmanes voilées et informes en leurs pantalons plissés s'agite, se pousse. Ces femmes étourdissent de leurs you you vibrants des liseurs de Coran, dévots maigres et cireux, en arrière-garde de ce cortège.

Rue Sidi-Mahrez, la procession doit se rétrécir entre les boutiques des fleuristes habiles à inventer des fleurs composées avec des pétales de jasmin, d'œillets et de cœurs de rose. Elle doit se serrer encore davantage, car des marchands à croppetons devant leurs étalages en plein vent d'oranges *meskras*, de limons et de fèves, n'ont garde de bouger. Soudain, malgré les efforts de son maître, un âne portant sur ses reins une colline de fromage blanc posée sur une plaque de marbre, vient couper la théorie des chanteurs et ajoute à leur cacophonie.

Aux you you des femmes, quelques mendiantes aux corps luisants et nus sous leurs friperies, quittent l'entrée de la zaouia Mahrez et se précipitent vers les parents du petit circoncis. Des pouilleux aux burnous serrés sur le front avec des cordelettes grasses, des vieillards faméliques aux barbes en buissons épineux, des nègres cirés comme des bottes, des juifs aux chéchias si usagées qu'elles semblent des beignets à l'huile, des Siciliens aux visages couleur de pommes de terre frites et coiffés de casquettes en peau de chat, achèvent de désorganiser le défilé. Sur l'ordre du chef des chœurs, en robe rouge comme un bourreau, le cortège pénètre enfin dans la zaouia parmi les glapissements des gueux, les stridulations des femmes les nasillements des choristes, les applaudissements et les ébats des curieux en burnous, en vestes, en toges, en chéchia, en turban, dont les profils cuivrés, laiteux ou basanés, considèrent curieusement le héros de cette cérémonie. Lui, le petit enfant maladif, pleure doucement, perché en haut de son porteur, et sa tête fiévreuse dodeline et fait remuer par dessus la foule son capuchon brodé à gland d'or. Au-dessous du circoncis, les cierges fumeronnent sous les voûtes et les parois sonores crépitent aux cris de la cohue amusée.

... Mais la nuit vient hâtive, presque sans crépuscule. Le ciel de vermeil, tout à l'heure, se tend de velours outremer, maintenant. Les citadins, costumés dans leurs habits les plus fleuris, se répandent comme des parterres dans les cafés blancs qu'illuminent leurs lanternes suspendues.

Chez les barbiers-chirurgiens, aux exquises devantures ajourées d'ouvertures en cintres dentelés, des musulmans dorés, dans l'atmosphère des lampes, lisent de petites brochures égyptiennes, livrent leurs crânes au rasoir ou bien se font appliquer des emplâtres en parchemin, illustrés des sourates propres à guérir les maux.

Place Halfaouine, les bourgeois de la Medina, réunis dans des petites salles louées, jouent aux cartes, enfermés derrière des barrières de bois décorées d'azur et d'or. Ils sont entourés par des oisifs en soieries moirées.

Les souks obscurcis, vrais coupe-gorge que de mauvaises veilleuses à huile éclairent mal aux carrefours, sommeillent et paraissent des caves voûtées Cependant, de loin en loin, dans le passage des parfumeurs encore odorant, ou dans les venelles des tailleurs et des selliers, quelques fantômes blancs,

étendus sur des bancs, se soulèvent à l'approche des rares noctambules et les dévisagent. Ici, devant un étalage de fruits que la paresse du marchand ne voulut pas rentrer, voici un Marocain en sentinelle. Là-bas, souk des étoffes, deux veilleurs de nuit se penchent sur le brasero qui les réchauffe et leurs visages sombres paraissent de fer rouge. Immobiles comme des cariatides, les bustes de ces hommes sont seuls éclairés, tandis que leurs jambes sont fondues dans l'ombre.

Quelques meskines sans gîte passent de loin en loin, enlinceuillés dans leurs burnous qu'ils ont remonté sur leurs crânes. Leur vêtement est raccourci d'autant par le bas, et, au feu des lanternes, on aperçoit les jambes nues de ces misérables. Ils rôdent, d'un tibia sur l'autre, et semblent des flamants affamés, ratatinés dans leurs plumes.

CHARLES GENIAUX.

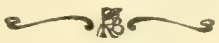

LA QUESTION MINISTÉRIELLE

Ce ne sont point des pronostics sur la longévité du cabinet Clémenceau, ni des révélations sur les noirs complots qui, au dire des journaux, se trament contre lui, que l'on se propose d'exposer ici. Et, d'ailleurs, si l'on reproche au présent ministère sa politique aventureuse en Afrique et trop circonspecte en France, ne faut-il point reconnaître, qu'il se trouve en présence d'un réseau de difficultés et d'un jeu de forces singulièrement complexes ? Il n'est point prouvé qu'un cabinet formé probablement de politiques moins autorisés et moins avisés ait su montrer plus d'habile fermeté.

Le sort d'un ministère ne doit point préoccuper outre mesure la nation Il ne semble pas d'ailleurs que ce soit là l'un de ses soucis coutumiers. Absorbée par son labeur économique, accorde-t-elle même, dans son ensemble, une suffisante attention aux grandes fluctuations de la politique ? Le fait peut être mis en doute.

Mais il est des esprits — trop peu nombreux à mon gré, car, on ne saurait confondre avec eux, (non plus qu'avec le reste de la nation), la clique électorale — il est des esprits, donc, qui s'inquiètent avec raison, de l'orientation gouvernementale ; des réformes sociales, fiscales dont la réalisation est souhaitable ; de l'action qui incombe à la France hors nos frontières. Ces questions, ils les envisagent en elles-mêmes ; ils les discutent sans acception de personne ; ils tâchent d'appliquer à leur étude la méthode la plus objective.

Etrange contraste : c'est une toute autre méthode que pratiquent à cet égard les professionnels de la politique, les parlementaires. Ils ne distinguent jamais des initiateurs qui la préconisent, l'œuvre désirable ; ils se prononcent toujours sur elle, d'après ce qu'en pourront dire et faire les hommes au pouvoir. Il n'est point exagéré de l'avancer : toutes les questions leur semblent secondaires ; car il en est une qui, en tout temps, apparaît à leurs yeux prévenus plus importante, plus passionnante, et c'est la question ministérielle.

*
* *

Un député nouvellement élu, encore inexpérimenté, exprime avec assez de franchise son opinion. Il déclare tel projet mauvais, et tel autre d'une efficace utilité. Ces heureuses prescriptions sont-elles en discussion ? il les appuie de ses suffrages ; au besoin, il les défend à la tribune.

Mais, bien vite, il s'aperçoit que l'on ne croit guère à ce zèle désintéressé : on lui prête une pensée machiavélique : cette netteté d'allures, cette indépendance, dissimulent une habile ambition. Les ministres jugent ses propos intempestifs. Désireux de contrarier ce rival éventuel, tous les politiques en quête de notoriété votent contre les motions qu'il soutient.

Dès lors, notre élu observe l'état d'esprit qui l'environne. Il constate que, par delà tout vote, on a l'habitude, au Parlement, de rechercher une arrière-pensée. On est porté à tout déduire de soins d'ambition. Le député X..., prend la parole dans ce débat. Nul ne suppose qu'il a un aperçu original à exposer. C'est simplement qu'il entend affirmer sa compétence sur un ordre de questions ; se mettre en vedette ; prendre rang parmi les politiques qui aspirent au portefeuille.

Le sénateur Z... adhère avec force à une disposition qui semble juste. Ce n'est point, dit-on, qu'il se soucie de la chose : c'est qu'il entend faire sa cour au ministère.

Vous admirez que tel chef de parti se soit, dans une inspiration généreuse, rallié au projet d'impôt sur le revenu ? Candeur ! Il n'a pas la moindre confiance en l'excellence pratique de cette formule fiscale, ni le moindre désir de la voir promulguer. Il escompte même son échec final ; mais, pour l'heure, il tient à conserver un ministère qui lui a promis — ce qui l'intéresse au plus haut point — une politique militariste, guerrière, au Maroc.

Étonnez-vous ensuite de l'excessive prudence, de la défiance des parlementaires : Vous demandez à l'un d'eux d'accorder son patronage à une œuvre d'abnégation, d'utilité générale, tout à fait éloignée de l'activité parlementaire ; sa compétence particulière l'y prédispose ; son civisme l'y engage. Mais il réfléchit : quelle relation cachée, cette entreprise peut elle avoir avec la politique du Cabinet ? est-elle d'esprit contraire ou semblable ? Que va dire de cette initiative le ministre ! — Et le voilà perplexe, soucieux de ne se point compromettre.

C'est « qu'il connaît son Parlement ». On y ramène tout à un désir de lutte ou de flatterie vis-à-vis du Cabinet. On n'y sert moins telle ou telle conception politique, que tel ou tel leader. Le conflit des idées y devient une querelle de personnes.

*
* *

Voilà pourquoi il est défendu aux parlementaires d'envisager avec sérénité les questions politiques. Et voilà pourquoi il est si difficile à tous autres, même aux plus avertis, de juger avec une parfaite précision la politique de la majorité.

Entre une réforme et l'esprit d'un député toujours s'interpose cette hantise : le but occulte des promoteurs, la situation du cabinet.

S'agit-il d'un intérêt primordial, national, qui reste en souffrance, ou d'une iniquité criante, le politique le plus dévoué ne réclamera pas que l'on y satisfasse ou que l'on y pare, si le ministère — dont il est l'ami — doit être atteint par sa protestation trop juste : il se taira.

Est-il une proposition néfaste, peut-être même odieuse, mais qui flatte les passions populaires, sur laquelle par suite les élus du suffrage universel, pris à l'improviste, puissent hésiter, et dont le vote, possible, provoquerait la chute du Cabinet : il se trouvera vingt adversaires pour la présenter.

Un parlementaire n'est pas plus un libre juge qu'il n'est un libre acteur de la politique : il est tout d'abord le soutien ou l'adversaire du Cabinet.

Il s'habitue à considérer sous cet angle étroit toutes les questions. Il perd beaucoup de la netteté et de la verdeur de ses convictions. Il se met au ton de la maison.

L'intérêt personnel y trouve son compte.

Un ministère ne se maintient au pouvoir qu'en partageant ses prérogatives, en abandonnant à chacun des membres de la majorité la direction politique de sa circonscription.

Le député possède ainsi un préfet à sa dévotion, et des fonctionnaires dociles; il administre son district, il dispense les nominations et les promotions : humblement l'administration enregistre ses décisions.

Mais le prix de cette omnipotence locale, c'est la fidélité vis-à-vis du Cabinet au pouvoir. Le député est tenu, non seulement de lui donner ses suffrages, mais de ne rien faire, de près ou de loin, qui soit de nature à lui déplaire.

De même si c'est le ministère de demain, que le député appelle de ses vœux, — soit qu'il ait la prétention d'en faire partie, soit qu'il doive être l'un de ses séides dûment récompensé — il ne dira pas un mot, ne fera pas un geste, dont il n'ait étudié la répercussion lointaine, sur cette éventualité souhaitable. Il agit ou s'abstient par raison politique... raison de politique électorale ou d'ambitieuse politique personnelle.

*
* *

Il y a autre chose à la base de cette attitude, si familière aux parlementaires. Il y a le souci de la responsabilité parlementaire. Un représentant du peuple est un praticien politique; il sait la vanité des grands desseins, nés d'une pensée magnanime. Lui, a pour rôle de songer aux « voies et moyens ». Dès que vous l'entretenez d'une amélioration, il évoque les hommes qui la peuvent faire admettre. C'est le rétrécissement d'horizon coutumier à tous les spécialistes.

Ces réformateurs font-ils ou non partie du Cabinet au pouvoir ? Comment ne s'en inquiéterait-il pas. La Chambre n'a plus pour rôle unique de voter les impôts et les crédits. Mais elle a la charge de procurer la force nécessaire à l'Exécutif. Chaque jour, elle est associée à l'action ministérielle. Le député est d'un parti, d'une équipe gouvernementale, avant d'être « législateur ».

On connaît l'anecdote sur Casimir Périer, — l'ancêtre, narrée par un éminent mémorialiste, de ses contemporains.

« Casimir Périer recevait un jour des députés, membres de la majorité, qui venaient lui présenter des objections contre je ne sais plus quelle mesure, et lui faire pressentir, à ce sujet, l'abandon d'une partie de ses amis.

« Pour toute réponse, il s'écria, en les regardant d'un œil de feu : Je me moque bien de mes amis, quand j'ai raison! C'est quand j'ai tort, qu'il faut qu'ils me soutiennent! et il rentra dans son cabinet. »

Cette boutade est devenue le mot d'ordre des partis. Il n'en est point qui, soit pour sauver, soit pour renverser le ministère, n'aient voté des mesures parfaitement contraires à leur programme. C'est le motif de maintes palinodies, par là même un peu excusables.

Une telle discipline, en effet, semble excessive, humiliante. Mais il faut avouer qu'elle a une une raison d'être, puisque c'est par elle que les partis sont cohérents, les gouvernements durables et agissants.

*
* *

Il n'est point qu'une longue accoutumance, l'intérêt personnel, ou la discipline de parti, pour expliquer l'attachement un peu servile des parlementaires au ministère : celui d'aujourd'hui... ou celui de demain; un sentiment tout différent entre aussi en jeu : la camaraderie..

Qu'est-il de plus propre à éveiller entre hommes certaine solidarité, que des carrières analogues, de longues flâneries en commun dans les palais législatifs, des batailles politiques affrontées l'un près de l'autre, des campagnes électorales menées parallèlement, les mêmes généreux élans, — parfois les mêmes compromissions, les mêmes espoirs et les mêmes rancœurs ?

Cette camaraderie s'établit, par l'uniformité du sort, entre lutteurs d'âges fort différents. Le tutoiement si fréquent au parlement, et si habituel à quelques vieux politiciens, en est l'expression banale.

Ce sentiment n'est peut-être point toujours de la plus fine élévation. Mais il importe de compter avec lui. Songez à la force occulte, que tirent de leurs multiples attaches certains parlementaires, qui ont un long passé. Ne sont-ce point les vieux politiciens qui résistent le mieux aux difficultés les plus inextricables. Voyez plutôt la fortune tardive des Waldeck-Rousseau, des Fallières, des Combes, des Brisson, des Rouvier, des Etienne, des Loubet, des Sarrien. C'est dans leurs rangs que se recrute encore notre haut personnel dirigeant.

*
* *

Si les parlementaires sont victimes d'une étrange obsession ; s'il leur est impossible de s'élever à une vue objective des grands problèmes politiques ; si leur liberté d'action apparaît fort amoindrie, et leur indépendance d'esprit compromise ; cette servitude est fortement établie ; elle repose sur des raisons diverses, quelques-unes irrépréhensibles.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 13 — 5e SÉRIE — TOME IX — 28 MARS 1908

LE COIN DE TERRE

L'exode rural est dénoncé comme un danger public et les sociologues les plus opposés de tempérament et de doctrine, M. Vandervelde en Belgique, M. Méline en France, préconisent avec ardeur le retour aux champs comme le remède efficace à la décongestion des villes. Les propagandistes du jardin ouvrier, M. l'abbé Lemire et M. Louis Rivière, sans obéir à un mobile exclusif, envisagent comme une des conséquences heureuses de l'acquisition et de la culture du jardin et la réhabilitation du travail horticole et agricole. Et, avec eux, les économistes et les hygiénistes, voire même les romanciers tels que Wells, désireux de briser l'étroit et trop rigide moule urbain, tournent leurs regards vers les cités-jardins, qu'un jeune vulgarisateur, M. Georges Benoît-Lévy, tente d'introduire en France.

Quelle que soit la diversité de ces conceptions, le retour à la terre apparaît, non comme une panacée, du moins comme un des moyens de prévenir les excès de surproduction industrielle et d'améliorer la condition d'un grand nombre de travailleurs à faible salaire. La création du bien de famille insaisissable, du *homestead*, est à bon droit considérée comme une des conditions fondamentales de la conservation du lopin de terre, grâce auquel les petits cultivateurs sont attachés et comme rivés au sol, d'où les fera sortir la saisie ou le partage de leur petite propriété.

Il y a plusieurs années, l'honorable M. Jules Siegfried, le promoteur de la loi de 1894 sur les habitations à bon marché, déposait une proposition de loi tendant à faciliter la constitution et le maintien de la petite propriété rurale, en assimilant pour ainsi dire les petits domaines d'une contenance maximum de deux hectares et d'une valeur de dix mille francs au plus, aux maisons économiques et salubres. Cette initiative, pour des causes diverses, ne fut pas couronnée de succès, pas plus que n'a abouti jusqu'à ce jour la propagande en faveur du *homestead*. Il semble aujourd'hui que les circonstances soient plus propices, par suite d'une meilleure préparation des esprits, peut-être aussi parce que le besoin d'une réforme agraire est plus pressant et que les leçons venues de l'étranger commencent à porter leurs fruits.

Bref, et sans récriminer davantage sur le temps perdu, nous n'avons qu'à nous réjouir de l'apparition de symptômes favorables et d'un commencement de réalisation des projets ébauchés depuis tant d'années. En effet, grâce à l'heureuse initiative de M. Ribot, le gouvernement a donné son adhésion à une proposition de loi complémentaire sur les maisons à bon marché et sur les jardins ouvriers; il est même allé jusqu'à entr'ouvrir le Trésor public au profit des futures sociétés régionales de crédit immobilier et à lui seul le résultat est tout à la fois réel et symptômatique.

On sait qu'en ces matières, le crédit est à la base de toutes les réformes. Pour édifier une maison salubre et économique, certaines faveurs sont indispensables, et l'intervention, variable en ses modalités, des pouvoirs publics, a principalement pour objet de soustraire aux aléas de la spéculation comme aux périls du surpeuplement la création du foyer populaire. Difficile entreprise qui est, en maintes circonstances, du plus haut intérêt social!

La loi récente du 12 avril 1906 sur les habitations à bon marché ne distingue pas entre les habitants des villes et ceux des campagnes, sinon pour la détermination du coefficient de valeur locative des immeubles; elle a même fait un effort méritoire, surtout au regard du passé, pour avantager le plus possible les localités rurales, afin de susciter et de faciliter jusqu'au fond des campagnes la construction de petites maisons de famille, payables au moyen d'annuités, devant remplacer les masures malsaines et placer par surcroît leurs occupants dans de meilleures conditions d'existence et de salubrité. Cette double conséquence de l'acquisition d'une maison individuelle dans les banlieues, comme dans les villages, donne tout son prix à la loi récente de 1906, qui a déterminé en quelques mois un essor de constructions ouvrières et un développement des Sociétés coopératives dont les bienfaits ne se feront pas attendre.

Déjà, sous l'empire de la loi de 1906, la Caisse d'épargne de l'arrondissement de Chartres ne s'est pas bornée à construire des maisons avec jardin destinées aux ouvriers, elle se propose, en outre, sur l'intelligente initiative du maire-sénateur, M. Fessard, d'édifier dans la campagne de véritables habitations rurales avec vacherie, pour un prix de revient de 4.400 francs.

L'objection faite à la loi de 1906, c'est que la dimension des jardins ouvriers ne dépasse pas cinq ou dix ares, suivant qu'ils constituent ou non une dépendance de la maison. Ce fut, à l'époque, une première victoire qui ne fut pas remportée sans combat, sur ce que M. Eugène Rostand a appelé, d'un mot un peu vif, le fiscalisme excessif de l'administration française. On ne peut savoir mauvais gré au ministre des Finances d'avoir l'esprit ou, pour employer l'expression de M. Raymond Poincaré, le courage fiscal. Toutefois, cette résistance louable a des limites; elle dépasse la mesure, lorsqu'elle ne tient pas compte des répercussions d'ordre social d'une mesure de dégrèvement ou d'exemption d'impôts.

Inspiré par le désir de ramener au sol les travailleurs agricoles, l'honorable et éminent M. Ribot a conçu l'idée d'aller plus avant dans la voie des facilités de crédit pour la construction de petites maisons familiales et l'acquisition d'un modeste lopin de terre ; il a pu obtenir du gouvernement, grâce à sa haute autorité, son adhésion à un système d'avances à taux réduit (2 p. 100), pouvant s'élever jusqu'à la somme globale de cent millions, en vue de faciliter les opérations élémentaires de crédit immobilier. Le montant de ces avances sera opéré par la caisse des retraites sur la vieillesse, dont le riche portefeuille, s'élevant à 1.350 millions, ne sera pas appauvri pour autant, et la différence d'intérêt sera à la charge du Trésor.

Il est bien vrai que, pour un autre objet, le gouvernement puise dans un fonds spécial constitué par la Banque de France pour attribuer des avances sans intérêt aux caisses régionales de crédit agricole mutuel. Ce précédent exceptionnel n'a pas été sans influer sur les intentions de M. Ribot, qui, prenant pour exemple ces dispositions de faveur, a conçu et réalisé le projet hardi de prêts directs à taux réduit consentis sous la responsabilité de l'État, aux frais et risques du Trésor, dans des conditions strictement déterminées et avec des garanties de premier ordre.

La loi Ribot-Siegfried, car il n'est que juste d'associer ces deux noms, met, comme condition, pour l'acquisition des jardins ou champs, d'abord que leur superficie n'excédera pas un hectare (au lieu de vingt cinq ares primitivement proposés), en second lieu que leur prix d'acquisition ne dépassera pas douze cents francs, en troisième lieu que l'acquéreur s'engage vis-à-vis de la société qui lui aura consenti un prêt hypothécaire à cultiver lui-même ce terrain ou à le faire cultiver par les membres de sa famille.

S'il s'agit de maisons, la valeur locative réelle du logement ne doit pas excéder, au moment de l'acquisition, les deux tiers du chiffre maximum fixé par la commune pour les avantages accordés par la loi du 12 avril 1906.

L'Etat avancera de l'argent au taux de 2 p. 100 à des sociétés régionales de crédit immobilier, qui forcément seront amenées à majorer un peu l'intérêt pour s'indemniser de leurs frais d'administration. Chacun des emprunteurs devra posséder, au moment de la conclusion du prêt hypothécaire obligatoire, le cinquième au moins du prix du terrain ou de la maison ; il sera tenu de passer avec la Caisse nationale d'assurance en cas de décès un contrat à prime unique; enfin, il sera pourvu d'un certificat de salubrité délivré sur plan.

Assurément ces diverses conditions et exigences ont excité et peuvent éveiller des critiques, notamment en ce qui concerne la limitation de surface des terrains, jardins, champs, destinés en partie ou en totalité à la culture et servant le plus souvent d'emplacement à la maison.

On ne saurait dissimuler la valeur des objections formulées par les représentants les plus compétents des populations agricoles. Une parcelle de 25 ares, tout d'abord votée par la Chambre, varie forcément de prix, suivant les régions; une contenance uniforme pour la France entière avait le defaut de ne pas tenir compte des conditions différentes de milieu; mieux aurait valu laisser plus d'élasticité à la mesure de superficie, le maximum de prix d'acquisition constituant une barrière fiscale assez solide et suffisamment haute pour que l'institution ne dévie pas.

Reprenant la formule anglaise d'une vache, plusieurs sénateurs, MM. Félix Martin, Fessard, au-

raient, à bon droit, souhaité que la portion de terre, mise libéralement à la disposition des travailleurs agricoles, ne fût pas moindre de 75 ares ou même d'un hectare, dans tous les cas où elle s'appliquât aux champs proprement dits. Cette revendication, malgré sa justesse, n'avait pas été d'abord admise par le gouvernement et la Commission du Sénat avait dû se résigner à l'adoption d'un maximum trop faible sans se dissimuler l'insuffisance de la réforme; elle l'acceptait néanmoins comme un premier pas en vue d'une seconde étape à parcourir pour l'acquisition de la petite propriété rurale, envisagée en dehors de l'habitation proprement dite et du jardin, considéré comme la pierre d'attente de la maison. Heureusement le ministre des finances, éclairé par l'accueil fait au Sénat à une limitation de superficie trop étroite, a fini par consentir, avec beaucoup de bonne grâce et de libéralisme, à l'extension à un hectare. Ainsi la première étape de la réforme, à laquelle M. Ribot attachera son nom à côté de celui de MM. Jules Siegfried et Ferdinand Buisson, donnera la promesse d'améliorations ultérieures et d'une expansion désirable.

Aucune des législations étrangères sur la matière n'a atteint d'un seul bond son plein développement. Le législateur britannique s'y est pris à trois fois en 1887, en 1892, en 1907, pour la constitution et la diffusion des petits domaines. Le Danemark, dont l'organisation de prêts pour l'acquisition de lots de terre se rapproche le plus de la tentative projetée en France, a légiféré à deux reprises et peut être sera-t-il amené à prendre ultérieurement de nouvelles dispositions législatives.

Les comparaisons internationales d'ordre économique sont toujours délicates, en raison de la dissemblance des milieux; elles ont plus particulièrement ce caractère, lorsqu'elles portent sur la question agraire, si variable d'après les contrées et dans les différents peuples. Si l'on ne peut procéder à un rapprochement rigoureusement exact, l'examen comparatif n'en fait pas moins ressortir une préoccupation grandissante, celle de fixer au sol le petit cultivateur par des facilités de crédit immobilier, par des dégrèvements d'impôts ou de droits, par le maintien de l'indivision, par la constitution de biens de famille insaisissables, en Angleterre, aux États-Unis, au Danemark, en Russie, en Australie et en Nouvelle Zélande, en Autriche, en Allemagne, en Belgique, en Suède, en Roumanie, en Serbie, en Suisse. A la vérité, un tel mouvement provient d'un sentiment unanime et d'une compréhension universelle de l'orientation économique contemporaine. A mesure que s'accélère la concentration industrielle et urbaine, le danger d'une rupture d'équilibre entre les diverses formes de la production apparaît davantage. En certains pays, le morcellement des grandes propriétés est systématiquement poursuivi et réalisé même par des mesures d'expropriation et de rachat des terres et le problème agraire s'achemine en Australie vers les solutions communistes.

Chaque législation doit nécessairement et logiquement s'adapter à son milieu juridique et économique. Nous avons, pour la France, des faits contradictoires à concilier. Il est nettement démontré que le nombre des journaliers propriétaires a diminué depuis 1862 (1.134.000 en 1862, 727.000 en 1882, 589.000 en 1892), et que le nombre des petites cotes foncières a tendance à décroître au profit de la moyenne propriété.

D'autre part, si l'on se place au point de vue de la dépopulation française, en même temps que la migration des campagnes vers les villes appauvrit certaines régions rurales, des constatations déconcertantes jettent le trouble dans les esprits. Dans son rapport sur les causes professionnelles de dépopulation, M. Lucien March formule cette conclusion discrète, « que si la natalité tend à rester assez grande dans les régions de grandes exploitations terriennes ou de grande industrie, c'est à-dire là où domine le prolétariat, elle tend à faiblir dans les régions où la propriété est très divisée et dans celles où domine la petite industrie, là où la vie active de la population s'exerce avec le plus d'indépendance. »

Cette assertion, qui coïncide d'ailleurs avec une constatation identique du Dr Bertillon père, n'a rien d'absolu et n'est pas faite pour enlever de leur intérêt démographique aux essais de diffusion de la petite propriété, lorsque celle-ci est allégée de quelques-unes de ses charges et n'impose pas une servitude aussi déprimante qu'à ces occupants précaires du sol, menacés de saisie immobilière ou de partage du bien de famille, et par conséquent enclins à restreindre leur fécondité.

Les observations d'Arsène Dumont et du Dr Lancy sur les conséquences prolifiques de la dot terrienne subsistent tout entières et la leçon démographique, recueillie par voie d'observation directe, n'est pas affaiblie par l'enseignement de statistiques globales et trop abstraites.

Au surplus, le rapporteur des causes professionnelles de la dépopulation conclut ainsi dans ce qu'on pourrait appeler ses recommandations thérapeutiques : « Pour faire obstacle au morcellement de la propriété, élever le taux de la quotité disponible dans le cas de dévolution de biens ruraux de faible étendue, admettre le maintien de ces conditions, même s'il y a des mineurs ou opposition partielle. » Un morcellement excessif et pour ainsi dire parcellaire éveille des inquiétudes paternelles et la diffu-

sion de la petite propriété, pour ne pas diminuer la natalité, doit nécessairement coïncider avec la constitution du *Homestead*.

On aperçoit ainsi la connexité des solutions agraires, envisagées surtout au point de vue de la diffusion de la petite propriété et de l'amoindrissement de l'exode rural. La possession d'un champ et d'une maison d'habitation peut être considérée comme un des moyens les plus efficaces de protection des petits cultivateurs et des journaliers agricoles, à la fois pour les mettre à l'abri des tentations de migration vers les villes et pour les placer dans les meilleurs conditions de sécurité familiale et physiologique.

Les lois de 1894 et de 1906 sur les habitations à bon marché dérogent aux dispositions du code civil en matière de succession et de partage ; elles ont pour objet et pour résultat, suivant l'expression employée par M. Vallé dans une circulaire ministérielle, de *conserver un foyer à la famille*.

Cette double préoccupation de faciliter l'acquisition de la maison familiale et d'en assurer la stabilité se retrouve dans la proposition Ribot, comme elle doit logiquement dominer la préparation d'une loi complémentaire sur les petites exploitations agricoles.

En s'engageant dans cette voie et en tenant la balance égale entre les travailleurs urbains et les ouvriers agricoles, le Parlement sauvegarde en même temps la santé des familles laborieuses, mieux logées, moins portées à se déraciner, et l'équilibre nécessaire entre la production industrielle et le labeur des champs. Cette intervention des pouvoirs publics, prudemment accordée, tend à corriger quelques-unes des inégalités sociales les plus attristantes; elle est faite pour tarir à sa source le paupérisme, elle aura pour effet de remédier à l'insalubrité et à l'encombrement d'un trop grand nombre de logis populaires, elle aidera les plus humbles travailleurs à se préparer, par leur épargne modeste, une demeure convenable et à s'élever au rang de propriétaires.

Ainsi se rejoignent, dans une rencontre heureuse et pour une alliance féconde, l'économie rurale et l'hygiène sociale, sans qu'aucun intérêt urbain soit lésé et en vue d'un accroissement de richesse foncière et de prospérité nationale. Un tel objectif, pour difficile à atteindre qu'il paraisse, est digne de réunir, dans un effort commun, les coopérateurs des villes et des campagnes, associés dans la même pensée de prévoyance française et de solidarité démocratique.

PAUL STRAUSS,
Sénateur.

LA VEUVE DE PENDENNACK

LES PRÉTENDANTS

Mrs Elizabeth Pollard était un des plus nobles personnages de Pendennack.

Harvey, de naissance, comme un bon tiers des gens de Pendennack, elle s'était mariée deux fois : d'abord avec le vieux Dicky Truscott et, dix ans après la mort de celui-ci, avec David Pollard. Elle se trouvait pour la seconde fois en état de veuvage.

Agée de quarante-trois ans, sans rien de ce qu'on appelle des charges de famille, propriétaire des cuves à tan de Dicky Truscott, et du gros et superbe chassé-marée de Davy Pollard, le *Lizzie and Emily*, sans compter la maison qu'elle habitait et quatre jolis cottages achetés sur ses économies, elle avait à la considération de ses concitoyens des droits qui échoient rarement en partage aux personnes de son sexe.

C'était d'ailleurs une brave et digne femme, à la tête solide, au cœur tendre, prompte au rire, facile aux larmes et, avec cela, capable de faire prospérer à merveille un commerce qui n'était pas sans importance. Elle savait compter sans être avare, et sa générosité ne manquait pas de sens ni de mesure.

Malgré sa richesse et sa position, elle n'avait aucune idée de faire la dame, et ce trait ne contribua pas peu à lui assurer l'estime de Pendennack, où le péché d'orgueil est classé au premier rang des sept péchés capitaux.

Physiquement, c'était une grande et forte femme, très grasse. La vérité nous oblige à dire que son visage bronzé était orné d'une moustache énergique, et il s'y montrait des traces de barbe qui, pour être moins accusées, n'en étaient pas moins manifestes. Elle était assez femme pour ressentir quelque confusion et contrariété de ces attributs virils.

Quand elle recevait des visiteurs de marque, ou quand elle sortait (ce qui arrivait rarement, car son embonpoint lui rendait la marche pénible), elle s'enveloppait d'un foulard le bas du visage, pour cacher ces ornements masculins. Dans les occasions solennelles, telles que les mariages et les enterrements, elle prenait le taureau par les cornes et avait recours au rasoir.

Barbue ou non, elle avait eu deux maris; comme il s'était écoulé plus de deux ans depuis la mort du second, Pendennack attendait qu'on lui annonçât le nom du troisième. Le veuvage, pour l'un et l'autre sexe, ne dure pas longtemps à Pendennack. A vrai dire, on y considère la vie matrimoniale surtout à un point de vue pratique ; et de fait l'expérience n'est pas une qualité moins appréciable, chez un mari ou

chez une femme, que dans les autres carrières. Les veufs cherchent à se remarier, car l'habitude est une seconde nature, et une femme, quand on a été accoutumé à en avoir une, est une chose absolument nécessaire, ou, du moins, une commodité, dont il est difficile de se passer. Les veuves sont recherchées, parce qu'elles ont de l'expérience; elles ont fait la cuisine d'un homme, ont raccommodé ses habits, pris soin de ses salaires; elles savent comment le mener, et le sage apprécie la bonne administration en toute chose, même quand il s'agit de sa personne.

Quand une femme peut rehausser sa qualité de veuve d'attraits supplémentaires, tels qu'un bateau de pêche, une teinturerie pour les filets, cinq cottages et par-dessus le marché un bon caractère, il est peu probable qu'elle manque de prétendants.

Et, en fait, Davy Pollard était à peine dans sa tombe que sa veuve commençait à occuper les pensées des candidats possibles. Son image — avec les accessoires — faisait un plaisant tableau, et qui pouvait tenter, encore que, nous le craignons bien, sous la forme où on se le représentait généralement, les accessoires ne l'emportassent sur le sujet principal. On apercevait, au premier plan, un lougre, de trois cents livres sterling, brillant de peinture et festonné de filets; au second plan, en perspective éblouissante, s'allongeaient deux rangées de maisons, trois cottages d'un côté, deux cottages et une tannerie de l'autre ; et, tout au fond, trop loin pour que l'on pût distinguer un seul poil superflu, se dressait une forme corpulente — la veuve elle-même — dans une attitude accueillante, un carnet de chèques à la main.

La vision était irrésistible et les soupirants avaient à peine laissé un intervalle décent s'écouler après l'enterrement, qu'on les vit accourir en foule, comme des mouettes à l'arrière d'un bateau de pêche rentrant au port.

C'étaient pour la plupart des hommes sérieux, autant dire veufs, car le célibataire entre deux âges, ce produit anormal d'une civilisation épuisée, est pratiquement inconnu à Pendennack. Les jeunes gens se tenaient à l'écart, sottement imbus d'idées extravagantes au sujet de l'amour et des jolis visages, ou reconnaissant, peut-être, que seul un veuf est qualifié pour courtiser une veuve. Cependant quelques veufs qui auraient pu courir la chance durent y renoncer par pure incapacité et ignorance de la manière de s'y prendre. Il faut que vous sachiez qu'il y a un code d'étiquette pour faire sa cour à Pendennack. Dès les premiers pas, le sentier où s'engagent le jeune homme et la jeune fille est si bien défendu de tous côtés par des règles précises, qu'il est presque impossible de s'égarer et que l'on sait toujours exactement où l'on en est

On commence par les « œillades » préliminaires, puis on procède à une « cour », limitée dans sa signification, car elle n'est, à proprement parler, qu'une suite de démarches qui n'engagent point, tout en préparant la voie aux progrès du sentiment : assauts d'esprit, quand on se rencontre dans la rue; causeries furtives, en attendant son tour au puits; retours ensemble, de la chapelle à la maison; rencontres — pas tout à fait accidentelles — dans la cuisine d'un voisin; messages moqueurs transmis de l'un à l'autre par des jeunes filles amies; quelque batifolage, peut-être, dans une partie de plaisir.

Alors, si tout va bien, on se risque à « accompagner » ou marcher bras dessus, bras dessous; détermination importante, mais non décisive encore. On peut « accompagner » une jeune fille pendant des mois, et cependant opérer une retraite honorable à un moment donné, si l'on vient à changer d'avis, sans qu'elle soit fondée le moins du monde à se plaindre.

Mais si, à un moment quelconque, après avoir reconduit la bien-aimée jusqu'à la porte de sa maison, celle-ci vous prie d'entrer et si vous acceptez son invitation, alors votre sort est décidé. L' « entrée » est universellement reconnue comme une promesse de mariage, alors même qu'aucun mot d'amour, aucun engagement n'a été échangé entre les deux parties. Dès lors, on a pour devoir strict d'aller rendre visite à la jeune fille tous les samedis soirs, et toutes les autres soirées, quand les bateaux de pêche sont au port; on doit lui servir d'escorte aux foires, fêtes et assemblées religieuses, s'asseoir près d'elle à la chapelle, les dimanches soirs, et se promener avec elle sur la jetée ou la falaise, l'après-midi du dimanche, jusqu'à ce que l'on ait économisé assez d'argent pour acheter des filets et atteindre la dignité de matelot à part entière, sur son propre bateau. Alors le mariage suit naturellement.

Vous voyez comme tout cela est facile — terriblement facile; les démonstrations amoureuses ne sont pas exigées; c'est la jeune fille qui propose, vous avez pu le remarquer, quand elle juge le moment venu.

Mais comment faire sa cour à une veuve, une plantureuse veuve de quarante-trois ans, dont la barbe vous en impose et qui ne sort jamais de sa maison? L'étiquette ne règle pas ce point. On n'a d'autre guide, en telle matière, que l'adage courant : « Il faut attaquer une veuve à la façon dont la mer attaque le rivage — la prendre d'assaut ». Et c'est plus facile à dire qu'à faire. Le célibataire timide recule devant cette épreuve, que peuvent affronter plus facilement ceux qui ont déjà traversé le feu — je veux dire les veufs.

Or, des veufs, il y en avait et à revendre. Le pre-

mier à courir la chance fut le vieux Benny Beckerleg. Il avait au moins soixante-quinze ans, mais il était encore vert et vigoureux. Il battait le record de Mrs Pollard elle-même, car il avait déjà enterré trois femmes. Celui-là avait au moins de l'expérience à son actif. Il en avait trop, dit Mrs Pollard ; elle éprouverait quelque inquiétude à épouser un homme dont les femmes avaient l'usage de mourir après quelques années. D'un autre côté, quand les choses vont mal à la maison, un veuf a une manière de vous lancer à la face les mérites de la défunte! Un seul projectile de cette nature, on pourrait encore l'endurer, — mais trois! Benny Beckerleg fut promptement congédié.

Vint ensuite Josiah Matthews. Il était plus jeune et n'avait perdu qu'une femme; mais, malgré cela, il ne méritait pas d'être accepté. Tout le monde connaissait ses goûts dépravés, au point de vue gastronomique; on n'ignorait pas que, né et élevé en Cornouailles, il ne put jamais se décider à manger du gâteau au safran; il en détestait l'odeur et affirmait que la couleur seule suffisait à lui tourner la bile, rien qu'à le regarder. La triste destinée de sa femme défunte, condamnée, contre tous ses instincts héréditaires, à lui confectionner et à manger avec lui de vulgaire pâte, était encore présente à la mémoire de ses concitoyens. Sa demande fut rejetée, sans discussion, pour raison d'incompatibilité d'appétit.

L'oncle Jeffrey Trembath ne fut pas plus heureux, bien que ce fut un homme grave, de bonne conduite, avec de l'aisance et une position. Au su de tout le monde, sa défunte femme avait déclaré à son lit de mort que, si jamais il avait l'audace de se remarier, elle reviendrait le tourmenter, et c'était une femme de parole. Impardonnable naïveté peut-être; mais les revenants n'ont pas perdu leur prestige à Pendennack et on estima que Mrs Pollard faisait sagement de ne pas courir l'aventure.

Abram Tregenna aurait pu être agréé par ailleurs, mais il aimait la musique sans mesure, avec frénésie; et il avait pour elle infiniment plus de goût que d'aptitude. Il passait tout le temps dont il pouvait disposer devant un harmonium asthmatique, et s'évertuait à jouer des hymnes avec un seul doigt, *adagio molto*, avec des pauses, involontaires et des variations que n'indiquait pas la partition. Vous jugerez peut-être que c'était une médiocre raison pour repousser un digne homme, dont les intentions étaient excellentes; mais la veuve, tout en aimant la musique, comme tout bon indigène de Cornouailles, la préférait sous une forme moins irritante; suivant son expression, cela la faisait sauter d'entendre jouer Abram, et elle ne voulut ni de lui ni de son harmonium.

Il devait d'ailleurs en venir bien d'autres — des veufs avec enfants, des veufs sans enfants, des grands et des petits, des riches et des pauvres, des pêcheurs, des matelots, des carriers et un policeman, *le policeman*, unique de son espèce à Pendennack. Elle trouva de bonnes raisons pour tout refuser, même l'uniforme. Alors Peter Bath, un personnage, celui qu'on appelait le Roi de Trewinnock, seigneur de vastes terres et de bétail nombreux, après de longues et sérieuses méditations, prit son parti et se dandina du sommet de sa colline jusqu'à la porte de Mrs Pollard, tandis que tout Pendennack retenait son haleine. Mais l'illustre Peter dut s'en retourner comme il était venu, et Pendennack suffoqua d'étonnement. Si Peter Bath avait essuyé un refus, qui pouvait espérer d'être accepté? A quelle étoile visait Mrs Pollard? L'orgueil de la richesse gonflait-il la veuve à ce point qu'elle espérât une alliance avec une personne de qualité? Quelle était sa raison?

Elle en tenait une toute prête, et chez cette femme qui avait une certaine pointe d'humour, c'était peut-être bien la vraie.

— Peter Bath? disait-elle aux gens qui l'interrogeaient, mais vous n'y pensez pas : Le vieux bonhomme est encore plus gros que moi, et je ne suis pourtant pas si mince. Un joli couple à voir rouler vers la chapelle. Les chats riraient sur notre chemin, je suppose. Il n'y aurait pas de place, devant l'âtre, pour nous y asseoir en même temps; nous serions obligés de nous chauffer à tour de rôle, tantôt l'un, tantôt l'autre. Non, je ne suis pas pour Peter Bath.

Après cela, le courant se ralentit. La race masculine, à Pendennack, n'est pas sans avoir conscience de ses propres mérites; mais peu d'hommes eurent la vanité de se comparer à Peter Bath, au point de vue des avantages qu'il offrait à la veuve, ou l'espoir de réussir là où il avait échoué. L'un après l'autre, les prétendants s'évanouirent, et enfin il n'en resta plus que deux, à savoir : l'oncle Billy Jenkin, capitaine du bateau de Mrs Pollard, le *Lizzie and Emily*, et un certain Mr Jones, le vendeur ordinaire, chargé d'écouler le poisson. On ignorait si Mrs. Pollard favorisait spécialement l'un ou l'autre des soupirants; mais tous les deux, en vertu de leurs emplois respectifs, avaient l'entrée permanente dans sa cuisine, et se trouvaient ainsi particulièrement avantagés. Ils n'étaient point hommes d'ailleurs à perdre aisément courage, ni à abandonner la partie au premier échec.

Ils avaient, pour faire leur cour, deux méthodes aussi opposées que les deux pôles. La devise de l'oncle Billy Jenkin était « lentement, mais sûrement » : son attaque tenait du blocus plutôt que du siège. Si son esprit lent avait jamais pu aller jusqu'à mettre un plan en formules, ç'eût été, en termes cou-

rants... Non, rien ne courait chez l'oncle Billy ; il se fût tracé ce paisible programme : « Pas de précipitation. Arrive le premier, et reste le dernier. Ne te mets point en frais de vains discours et d'œillades encore plus vaines, mais tiens-toi assis discrètement et attends. Tout vient à point à qui sait attendre. Sois aussi inévitable dans la chambre que la table et les chaises ; ainsi, tu finiras par n'être pas moins nécessaire. »

Jones au contraire — son nom trahissait l'étranger, et, de fait, il venait de Yarmouth ou des environs — Jones était un gaillard déluré et spirituel. Son attaque était brillante, légère, persistante, effrontée, non sans quelque condescendance, car il parlait l'anglais comme dans les livres et portait une chaîne de montre en or. Il accompagnait ses propositions de rires et de plaisanteries, et, sans jamais se tenir pour battu, donnait un léger coup de brosse sur chaque « non » que lui répondait la veuve et continuait sa cour avec entrain.

Pendennack suivait cette lutte avec un intérêt croissant. Il semblait certain que l'un ou l'autre finirait par gagner le prix, mais lequel ? On ne pouvait faire, là-dessus, que des conjectures. Les uns pariaient pour Jones, escomptant l'effet naturel d'une langue déliée et d'une chaîne d'or sur un cœur féminin ; les autres tenaient pour l'oncle Billy, persuadés qu'aucun étranger ne réussirait à enlever le plus brillant ornement de Pendennack.

L'oncle Billy pouvait être lent et lourd et dépourvu d'attraits personnels, mais c'était un homme du pays, mérite qui, par lui-même, on peut le dire, l'emporte sur tous les autres et les réduit à rien dans la balance. Pour les gens de Pendennack, il était l'un d'entre eux. Un étranger, même si l'on est bien obligé de reconnaître qu'il participe à l'humanité, n'en est pas moins, aux yeux des gens bien pensants, un candidat au mariage tout à fait en dehors des conditions d'éligibilité. Même ceux qui s'attendaient à voir Jones triompher réservaient toute leur sympathie et leurs vœux à l'oncle Billy.

Cependant la dame ne laissait rien deviner.

Samedi : Les parts.

Tous les samedis soirs, à six heures, l'équipage de la *Lizzie and Emily* se rassemblait chez Mrs Pollard pour y recevoir sa paye. Les finances des bateaux de pêche à Pendennack sont administrées d'après le système de la participation. Il n'y a pas de salaires fixes, mais chaque homme de l'équipage met dans les risques de l'entreprise ses filets ou ses bras et reçoit sa part du produit total. Le bateau a droit à une part, le capitaine aussi, ceux qui ont fourni des filets de pêche, à une part chacun ; les autres, qui n'ont donné que leur travail, reçoivent une demi-part.

L'argent est distribué, s'il en est à distribuer, à la fin de chaque semaine ; mais l'usage de convoquer l'équipage à heure fixe était une innovation propre au seul bateau de Mrs Pollard. Partout ailleurs, les parts sont alignées en petits paquets, sur le manteau de la cheminée, dans la cuisine, et ceux qui veulent leur argent, entrent, quand il leur plaît, et se servent eux-mêmes. Mais, Mrs Pollard avait des idées d'ordre et de méthode. La paye hebdomadaire, sous sa direction, constituait une espèce de Conseil de l'Amirauté auquel tous les membres de l'équipage étaient tenus d'assister. En ces occasions, on lisait les comptes, on discutait les réparations et les approvisionnements, on écoutait les plaintes et on s'occupait de toutes les affaires concernant le bateau. De cette façon, on évitait beaucoup de gaspillage, de mécontentement et de petites intrigues. Les autres propriétaires de bateaux s'en rendaient compte mieux que personne et ils regardaient avec une admiration mêlée d'envie des procédés qu'ils n'essayaient point d'imiter, car il fallait, on n'en doutait point, une personne extraordinairement résolue comme Mrs Pollard, pour mener à bien une opération si étrangère aux méthodes commerciales de Pendennack où les affaires se font lentement, au petit bonheur.

Une de ces soirées du samedi appartient à notre histoire. Il était six heures passées ; tout l'équipage était réuni dans la cuisine avec quelques autres personnes. Un observateur perspicace n'aurait eu qu'à regarder les vêtements et l'aspect général des membres de la réunion, pour deviner assez bien l'état civil de chacun, marié ou célibataire. C'est le samedi soir qu'on fait sa cour ; aussi, les deux célibataires de l'équipage avaient-il revêtu leurs plus beaux habits : le menton rasé de frais, les mèches de cheveux bien huilées, ils étaient prêts à aller accomplir un devoir plus doux, aussitôt qu'on leur aurait rendu leur liberté. Les hommes mariés étaient moins présentables. A quoi bon un mari se laverait-il le samedi soir, quand on doit se laver à nouveau le dimanche matin, pour la chapelle ? Et quant à la barbe, un menton bien net est aussi nécessaire qu'une figure bien propre, le jour du dimanche, et il est de bonne politique de retarder cette opération jusqu'au dernier moment, puisqu'elle doit servir pour le reste de la semaine. Les trois hommes mariés se faisaient, en conséquence, remarquer par leur aspect poilu et hirsute.

Il y avait, en outre, l'oncle Billy Jenkin et John Trelill, un jeune veuf sans attache. Un veuf sans attache est un je ne sais quoi, ni chair ni poisson, et il se trouvait par pur hasard que l'aspect extérieur

de John Trelill correspondait à sa condition domestique. Il revenait justement d'une visite à Saint-Enys, et en de pareilles occasions, on met toujours ses habits du dimanche, pour maintenir la bonne réputation de Pendennack auprès des gens de la ville. Mais se raser, pour cette circonstance, serait pure ostentation. Aussi John était-il vêtu comme un joyeux célibataire, tandis qu'il avait le menton d'un mari sérieux.

Et l'oncle Billy Jenkin ? D'après toutes les règles, il aurait dû être en tenue de soupirant ; mais l'oncle Billy, après un long et sérieux examen, avait dégagé de ses réflexions cette idée, que le costume qui témoignerait le mieux de son zèle assidu au service de la veuve, était celui qui aurait le plus de chance de trouver faveur à ses yeux. En conséquence, il était en grande tenue de loup de mer — suroît, vareuse de toile maculée, salopette brune et grandes bottes de mer — tout cela pour insinuer délicatement que le bateau de la veuve était le principal et même unique objet de ses soucis, qu'il sortait à peine du bateau, qu'il était sur le point d'y remonter, qu'il était prêt à ne faire qu'un saut jusqu'au bateau, au moindre mot, le cas échéant.

Deux célibataires, trois hommes mariés et deux veufs font sept personnes. L'équipage était complété par le mousse, un garçon de treize ans à la chevelure ébouriffée, aux membres grêles. C'était le neveu de John Trelill, ci-dessus mentionné ; il s'appelait Frank Poljew, mais, en raison de son appétit anormal, on l'avait surnommé Clunker, du verbe « to clunk » qui veut dire : « avaler voracement ». Parmi les autres personnes présentes, il y avait les femmes des trois hommes mariés ; elles étaient venues pour surveiller leurs maris et faire passer l'argent des parts dans leurs poches, dès qu'ils l'auraient reçu. La tante Mary Poljew, mère de Clunker et sœur aînée de John Trelill, était là avec des desseins analogues sur l'argent de poche de Clunker. On y voyait encore Vassie Jenkin, la jolie fille de l'oncle Billy et la protégée de Mrs Pollard, qui avait passé toute la journée chez la veuve à raccommoder les filets ; et le dernier, mais non le moindre, des personnages réunis dans la cuisine, était Mr. Jones lui-même, se prélassant à son aise sur une chaise près du feu, comme si la maison lui appartenait déjà.

Mrs Pollard se tenait assise devant la table, sur laquelle s'étalaient les documents habituels. Les autres dames étaient également assises. Les hommes, debout, se massaient près de la porte, avec un bruit incessant de pieds qui s'agitent et qui traînent. Cette cérémonie du jour de paye n'était nullement de leur goût. L'habitude n'y faisait rien et ne leur rendait pas moins désagréable cette comparution.

La séance était ouverte. Mrs Pollard affermit sa voix, jeta sur l'assistance un regard circulaire pour assurer l'ordre et commença :

— Prises pendant la semaine finissant aujourd'hui, samedi, 11 avril. — Bateau sorti lundi ; pêché cinq cents maquereaux, vendus à quatorze schellings le cent. Total, trois livres, dix schellings. — Bateau sorti mardi, n'en a pris que six-vingtaines, vendus à quatorze schellings et six pence. Total, disons, seize schellings et six pence. — Bateau pas sorti mercredi, le capitaine ayant prévu une tempête, qui n'est pas arrivée.

Rire étouffé de l'assemblée, rire bruyant de Mr. Jones.

— Total, zéro. — Bateau sorti jeudi, mais revenu sans avoir jeté les filets, à cause d'une tempête que le capitaine n'avait pas prévue.

Nouveau rire. L'oncle Billy lança un regard enflammé à Mr. Jones, qui se tordait sur sa chaise, en proie à un transport de gaieté.

— Total, zéro. — Bateau sorti hier, pêché douze cents, vendus à douze schellings. Total, sept livres, quatre schellings. Total général, onze livres, huit schellings, six pence. Retranchant les dépenses, cela fait vingt-quatre schellings par homme et une demi-couronne en plus pour Clunker.

— Oh ! ce n'est pas déjà si mal, après tout, dit Clunker d'une voix traînante.

— Cela me paiera la vitre que vous avez brisée hier, dit vivement Mrs Poljew.

Clunker exprima son dégoût par une grimace, au grand amusement de l'assistance.

— Capitaine, maintenant, faites nous le rapport des dégâts, poursuivit Mrs Pollard.

— Deux filets de pêche perdus, dont un des miens, dit l'oncle Billy.

— Comment? demanda Mrs Pollard.

— Steamer. — C'était un homme peu prolixe.

Mrs Pollard en prit note. Quoi encore?

— Deux tasses à thé brisées.

— Comment?

— Clunker.

— I'm'semble, Clunker, dit Mrs Pollard, d'un ton sévère, que vous ne faites rien à bord que de casser la vaisselle.

— Je ne les ai pas cassées ! s'écria Clunker, avec des accents indignés. C'est ce maudit vieux bateau, qui a fait un saut et m'a flanqué à bas, pendant que je les portais ; mais, naturellement, c'est de ma faute !

Mrs Pollard secoua la tête. « Alors il est temps, Clunker, que vous appreniez à avoir le pied marin », dit-elle.

— Oui, et écoutez, grommela l'oncle Billy, ce n'est pas seulement le pied marin qui lui manque, mais aussi l'estomac marin.

— Il y a des dames, Jenkin, observa Mr. Jones.

— Un estomac marin aussi, répéta l'autre, avec fermeté, sans vouloir entendre l'interruption de son rival. La manière dont il gaspille les vivres du bateau, c'est quelque chose de honteux!

Mrs Poljew, qui était assise derrière les hommes, se dressa d'un bond et se fraya un chemin, à coups de coude, au premier rang.

— Eh bien, qu'est-ce que vous racontez là? demanda-t-elle en se posant devant l'oncle Billy, les poings sur les hanches. Toujours à injurier et à tarabuster mon garçon, vous!

— Je sais ce que je dis, affirma Billy, et il élevait la voix pour montrer qu'il acceptait le défi. Voyez un peu, continua-t-il en prenant les autres à témoin. Il arrive à bord, sans avoir rien mangé.

— Entendez-vous par là que je ne le nourris pas comme il faut? s'écria Mrs Poljew, d'une voix perçante.

L'oncle Billy, sans se déconcerter, poursuivit. — Alors, il va droit à la soute aux vivres, et mange, et mange, jusqu'à ce qu'il ne puisse plus avaler. Aussitôt que nous sommes au large, pour ainsi dire, il se sent malade et la nourriture est perdue tout de suite.

— Complètement à l'eau, dit le spirituel Mr. Jones.

— Alors il commence à se trouver un peu mieux, et conséquemment, il a encore faim, et il dévore d'autres aliments et son estomac ne peut pas plus les supporter que les autres, et ainsi de suite, tout le temps. C'est scandaleux en vérité.

— Comment voulez-vous que j'fasse autrement? pleurnicha Clunker. Dites encore que c'est ma faute, n'est-ce pas? je n'ai pas d'autorité sur mon estomac.

— Pour sûr qu'il n'en a pas; le garçon a raison! s'écria Mrs Poljew avec véhémence. Je n'ai jamais entendu des choses pareilles. Comment peut-on blâmer le garçon, parce qu'il a un estomac délicat? C'est l'estomac de la famille, pour mon malheur! Nous n'avons pas tous des entrailles de requin, Billy Jenkin. Je vous le dis en vérité, on ne tombera pas comme ça sur mon garçon. Vous êtes le capitaine, c'est possible; mais vous n'êtes pas le maître, c'est moi qui vous le dis — du moins, pas encore. Oh, oui, continua-t-elle d'un ton plus aigu, nous savons tous ce que tout cela veut dire, ces embarras, ces gronderies, ces étalages de zèle pour montrer quel bon et beau cap'taine vous êtes! Nous savons bien ce que vous avez en vue et qui vous avez en vue, et...

L'ardeur de Mrs Poljew l'emportait au-delà de la discrétion. Elle fût arrêtée court par un murmure général, qui désapprouvait son manque de savoir-vivre.

— C'est bon, qu'il laisse mon garçon tranquille, alors dit-elle d'un air boudeur, en reprenant son calme.

— Là, ça suffit, dit Mrs Pollard, avec décision; n'en parlons plus, et vous, Clunker, essayez donc d'avoir un peu plus d'empire sur votre intérieur, à partir d'aujourd'hui. Maintenant, voisins, venez vivement et prenez l'argent de vos parts, sans plus tarder. Cap'taine, deux parts.

L'oncle Billy, comme s'il avait le roulis dans ses grandes bottes, s'avança lourdement sous le regard arrogant de Mr. Jones qu'il devinait et dédaignait. Délibérément, il ramassa les pièces, l'une après l'autre, les examina, cracha dessus, pour porter bonheur, et disposa l'or et l'argent dans deux poches séparées. La veuve était une femme soigneuse et ne pouvait manquer d'être favorablement disposée à l'égard d'un homme aussi soigneux.

— 'Nezer Harvey, une part; Jacky Jackson, une part; Dickon Tremer'ck, une part.

Les trois maris s'avancèrent. Trois femmes se détachèrent de l'arrière-plan, et toussèrent en même temps. Nezer Harvey et Dickon Tremethick, dociles comme des moutons, revinrent près de leurs femmes, l'argent à la main.

— Voici, Mally, dit l'un; et : — il vaut mieux que je te le donne pour en prendre soin, Sal, dit l'autre.

Jacky Jackson n'était marié que depuis peu, il n'était pas encore tout à fait dompté. D'un air distrait, il fit sonner les pièces dans sa main et feignit de les glisser négligemment dans la poche de son gilet. Tout le monde suivait cette expérience, avec un intérêt goguenard.

— Jacky Jackson, passez-moi tout de suite ces vingt-quatre schellings, dit sa femme, doucement, mais avec fermeté.

Jacky grimaça un sourire niais et obéit, tandis que la compagnie éclatait de rire.

— John Trelill, une part, poursuivit Mrs Pollard.

Le jeune et beau veuf mit l'argent dans sa poche, et frappa dessus avec une certaine ostentation, comme pour accentuer davantage son indépendance. Ce geste fut suivi aussitôt d'un teintement sonore; un souverain et quatre schellings roulèrent, à droite et à gauche, sous les meubles. Une explosion de rire ébranla les fenêtres.

— I'm'semble qu'il y a un trou dans la poche de vot' pantalon, John, ah! ah!

— Ah! Ah! ça peut s'appeler de la monnaie courante!

— Il ne faut pas longtemps à John pour se débarrasser de sa paye, à ce que j'crois!

Rouge et penaud, John se mit à quatre pattes et tâta partout pour chercher les pièces éparses, pendant que les autres, debout, riaient et faisaient de l'esprit. Les quatre schellings furent retrouvés, au prix de quelques bosses, mais le souverain demeurait introuvable. Personne n'offrait son aide; Mrs Pollard eut enfin pitié.

— Allons, Vassie, ma chérie, dit-elle, prenez une lumière et aidez-le à chercher sa pièce.

Vassie, en riant, fit flamber une allumette et s'agenouilla à côté de John, dont la confusion redoubla aussitôt, car c'était un garçon timide.

— La voici! s'écria Vassie, en plongeant sous la table. Là, prenez-la et mettez-la en sûreté... Oh! sur ma vie, v'là qu'il va la fourrer encore dans la même poche percée; on n'peut pas se fier à vous, John Trelill, pas plus qu'à un enfant. I'm'semble qu'il vous faudrait une femme pour prendre soin de vous!

Ils étaient à genoux, face à face sur le plancher. Vassie avait une façon de pencher la tête de côté; tout à fait charmante à voir. En se baissant, elle s'était empourpré la joue, ses yeux pétillaient de malice; des mèches de cheveux bruns, dénoués, flottaient sur sa jolie figure. John eut soudain conscience de son aspect lamentable, hirsute. Ce sentiment marquait l'éclosion de l'amour.

— Allons, vous n'allez pas rester à genoux, toute la nuit, comme ça, n'est-ce pas? dit Mrs Pollard, d'un ton acerbe, si acerbe pour elle, que Mr Jones, fin observateur, quand ses intérêts étaient en jeu, fut saisi d'un soupçon soudain. John Trelill était certainement un beau garçon.

— La fille a raison, John, dit-il, pour tâter le terrain. Il est grand temps que vous cherchiez une jolie jeunesse, qui vous raccommode vos poches et prenne soin de votre argent.

— Vassie, vous avez la langue un peu hardie, dit Mrs Pollard. I'm'semble, Mr Jones, qu'une jolie jeunesse serait plutôt portée à dépenser l'argent de quelqu'un qu'à l'économiser, ajouta-t-elle, non sans aigreur.

— C'est vrai. Parlez-moi d'une veuve sérieuse, pour mon argent, répondit Mr Jones en s'inclinant devant Mrs Pollard, d'un air de dévotion comique.

— Avez-vous fini avec vos sottises! dit-elle, pendant que l'on riait à la ronde. Allons, revenons à nos affaires. Will Tonkin, une demi-part; Chaerlie Beer, une demi-part.

Les célibataires impatients, qui, depuis quelque temps, ne pouvaient se tenir tranquilles, et consultaient leurs montres à tout instant, prirent leur argent et se précipitèrent vers la porte, poursuivis par les clameurs joyeuses.

— Et enfin, Clunker, deux schellings, six pence, dit Mrs Pollard pour conclure.

Clunker et sa mère s'élancèrent en même temps.

— Franc jeu! s'écria quelqu'un. Dégagez la porte.

Clunker, sa demi-couronne dans sa main crispée, partit vers la porte comme une flèche, mais il avait été devancé. Il fit un bond en arrière, et se mit à l'abri derrière la table. Pendant une bonne minute, l'assistance enchantée eut le régal de voir la mère et le fils se chercher, s'esquiver, et discuter la question de propriété en termes qui ne manquaient pas de chaleur. Alors Clunker, voyant une occasion, prit son élan; mais Mr Jones avança le pied au bon moment et voilà le gamin par terre. Les plaisanteries de Mr Jones n'étaient pas toujours transparentes pour l'esprit des indigènes, mais cette fois, il n'y avait pas moyen de ne pas comprendre. C'était le clou de la soirée et on ne pouvait plus contester que le commerçant n'eût de l'esprit. Clunker se dressa d'un bond, mais Mrs Poljew était sur lui. Elle l'attrapa au collet et lui frappa le poignet contre le dossier d'une chaise jusqu'à ce qu'il eût lâché l'argent; meurtri, Clunker, s'enfuit en hurlant. Alors l'ingrate Mrs Poljew s'enfuit vers Mr Jones, et lui en dit quatre pour avoir fait tomber le garçon.

Samedi : Les Rivaux; L'Aveu.

Après quelques questions de réparation et d'approvisionnements, on en eut fini avec les affaires du jour, et les trois hommes mariés prirent congé avec leurs femmes. John Trelill se leva à moitié pour partir, mais il se ravisa et s'assit de nouveau, — il n'aurait pas pu dire pourquoi, si vous le lui aviez demandé.

Mrs Poljew se disposait aussi à s'en aller, quand elle fut arrêtée par Mrs Pollard.

— Oh! ne vous en allez pas encore, Mrs Poljew, ma chère... J'ai envie de faire un bout de causette avec vous, tout à l'heure, quand tout le monde sera parti.

C'était une invite transparente à ceux qui restaient; mais ni l'oncle Billy, ni Mr Jones, n'avaient l'intention de s'en aller : aucun des deux ne voulait laisser son rival derrière lui. Ils ne s'en installèrent que plus solidement sur leurs sièges; Mr Jones jouant avec sa chaîne d'or, sans cesser de fixer des regards moqueurs sur les différents objets qui composaient le costume étrange de l'oncle Billy, depuis ses bottes crottées jusqu'à son surtout défraîchi. Quant à l'oncle Billy, il laissait errer distraitement ses regards sur tout ce qu'il y avait dans la chambre, sans jamais daigner les poser sur Mr Jones.

Vassie, qui se trouvait autant chez elle que dans la maison de son père, trottinait d'un pas léger dans la cuisine, en se fredonnant un air, pendant qu'elle préparait la théière et la bouillotte, pour la septième

et antépénultième tasse de thé de Mrs Pollard.

— Vassie, ma chère, dit Mrs Pollard, cela vous serait-il égal de courir chez le maçon Harry pour lui dire... pour lui dire... de passer ici lundi matin; j'ai à lui parler en particulier. Vous n'avez pas besoin de revenir, je remplirai la bouillotte moi-même.

Vassie mit son chapeau et son châle et s'en alla. John commença à se demander aussitôt pourquoi il restait là. Il roulait son chapeau, d'un air indécis; enfin il se leva. Mrs Pollard, qui se penchait sur le feu et lui tournait le dos, lui dit :

— Vous n'êtes pas pressé, n'est-ce pas, John Trelill? Pourquoi ne restez-vous pas à prendre une tasse de thé avec Mrs Poljew et moi?

Mr Jones hocha la tête d'un air morose.

— Merci, Mrs Pollard, dit John, quelque peu surpris. Il faut que je m'en aille, je crois; ma fillette est toute seule, pour ainsi dire.

— Oh! il ne lui arrivera rien de mal. Restez donc, voyons, insista Mrs Pollard.

— Il faut que je m'en aille, j'crois, répéta-t-il précipitamment. Bonne nuit à tous!

Mrs Pollard soupira, mais ne fit pas d'autres efforts pour le retenir. Elle jeta un coup d'œil d'intense défaveur sur les deux gentlemen, qui s'obstinaient à rester. Elle désirait les voir partir. La politesse lui défendait de le leur dire et elle savait qu'ils étaient là pour une heure, à l'épreuve de toutes les insinuations. Allons, il fallait en prendre son parti.

— Eh bien, notre semaine n'a pas été si mauvaise, hein, capitaine? dit-elle en essayant de mettre la conversation sur des sujets de tout repos.

— Nous aurions pu mieux faire, grommela l'oncle Billy.

— Ah! on aurait pu mieux faire; ça, c'est vrai, Jenkin, dit le vendeur.

L'oncle Billy fronça les sourcils. L'usage du seul nom de famille dans la conversation est considéré à Pendennack comme une impolitesse entre égaux. Vous pouvez dire « Mr. Jenkin », ou « Billy Jenkin », ou « oncle Billy » selon le degré de familiarité de vos relations avec votre interlocuteur; mais « Jenkin », tout court, implique une différence de rang, en faveur de celui qui parle. On aurait pu excuser Mr. Jones en sa qualité d'étranger; mais il connaissait très bien la règle et l'oncle Billy savait bien qu'il la connaissait, et il fronçait les sourcils.

(*A suivre*). CHARLES LEE.

Traduit de l'anglais par FIRMIN ROZ *et* EMM. FENARD.

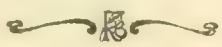

L'ÉTAT DÉMOCRATIQUE CONTRE LES COMMUNES

Lors des dernières élections municipales, il y a quatre ans, la *Revue Bleue* publiait des études d'une grande précision de détails sur la vie communale en France. Elle indiquait quel éveil s'était produit dans nos villes et nos bourgs, sous l'action de la loi de 1884. Rénovées par le principe électif, les municipalités s'appliquaient à maintes initiatives dans l'ordre de l'enseignement populaire et professionnel, de l'assistance aux malades et aux enfants, de la protection sanitaire, de l'aide aux travailleurs, complétant ainsi ce que l'on peut appeler leur œuvre de solidarité. Et, avec le même zèle, elles développaient les services de nature économique, services de la voirie, de l'éclairage, des eaux, des transports, etc., qui forment une véritable œuvre de production (1).

Quatre ans forment un court délai, dans l'histoire du mouvement communal. Depuis 1904, beaucoup de nos cités ont embelli leurs aspects, amendé leurs institutions, quelques-unes avec des variantes ingénieuses : Dijon ne va-t-il point édifier un palais officiel, où seront groupées toutes les administrations publiques? On ne voit pas, cependant, que des exigences sociales nouvelles, des besoins collectifs autres se soient manifestés, auxquels les municipalités aient cherché à donner satisfaction. Leur activité ne s'est point engagée dans une orientation inédite.

Il n'en est point tout à fait de même, hors nos frontières. D'appréciables tentatives sont accomplies à l'étranger pour élargir le domaine de la solidarité communale (assurances, prêts sur gage, etc.). — D'autre part, les grandes municipalités d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie s'attachent à transformer la gestion de leurs services économiques : elles évincent les compagnies concessionnaires pour exploiter elles-mêmes les entreprises d'électricité, de gaz, et d'autres industries monopolisées ou d'intérêt général. Il ne s'agit pas là d'une réforme secondaire, mais bien d'une conception novatrice de l'activité municipale. La commune s'efforce de pratiquer un mode égalitaire de production et de répartition. Elle améliore le régime du travail, en employant un grand nombre d'ouvriers, auxquels elle garantit un taux élevé de salaires. Elle enlève aux capitalistes des placements qui leur rapportent d'importants dividendes. Elle tend à procurer à ses habitants, par cette sorte de

(1) Voir l'*Extension de la [illegible] solidarité*. Il *La [illegible]*, par Fr. Maury, dans la *Revue Bleue* des 2 et [illegible] avril 1904.

coopération, des avantages, un confort de plus en plus étendus : en même temps qu'elle réalise — tel, en 1874, le fameux maire de Birmingham, M. J. Chamberlain — des bénéfices parfois considérables.

Ce système, assez improprement appelé socialisme municipal, et honni des économistes conservateurs — on se souvient de la véhémente campagne menée contre lui par le *Times* en 1902, et des anathèmes de M. Paul Leroy-Beaulieu — ne constitue évidemment pas une panacée. La généralisation inconsidérée en serait néfaste. Mais il n'est point douteux que ses applications ne soient fréquemment opportunes. Elles ont été l'objet de la réglementation favorable de divers législateurs, en Italie notamment (loi Giolitti de 1903). Il est assez paradoxal que seule notre démocratie communale s'en défende obstinément.

*
* *

C'est qu'en France, il est un frein à l'initiative des communes : l'ingérence de l'État.

Depuis le XIIIe siècle, le pouvoir central n'a cessé chez nous d'amoindrir les franchises des villes et des paroisses, de combattre l'esprit municipal. La Révolution elle-même négligea d'accroître l'autorité des magistrats locaux, se contentant de rendre leur élection aux communes. Napoléon Ier rétablit la plus excessive centralisation, que l'œuvre du XIXe siècle fut peu à peu de réduire. La république parlementaire devait, de par ses principes, donner aux communes une charte d'affranchissement. Jamais d'ailleurs l'idée décentralisatrice ne fut plus en faveur qu'après le congrès de Nancy. La loi de 1884 pose en effet le principe de la liberté de décision de l'autorité municipale ; mais elle y apporte de très nombreuses dérogations, qui eussent dû, semble-t-il, être éliminées peu à peu.

Or le Parlement ne témoigne d'aucun désir d'accorder plus d'indépendance aux municipalités. Ce n'est point qu'il soit retenu par une politique rétrograde. C'est au contraire qu'il a l'ambition d'instaurer un régime nouveau de justice sociale et qu'il entend procéder par mesures générales, uniformes, auxquelles il importe que se plient les efforts locaux.

Considérez les principales innovations réalisées, depuis une quinzaine d'années, par nos municipalités : elles l'ont été sur l'ordre du pouvoir central, et surtout conformément à ses plans.

Bien avant 1893, la plupart des villes avaient admis le principe de l'assistance médicale gratuite aux malheureux, et l'avaient mis en pratique. La loi vint alors assujettir toutes les communes, grandes ou petites, à un mode de secours identique, sous la rigoureuse surveillance de l'autorité préfectorale. Et c'est d'assez mauvaise grâce que fut autorisé, dans quelques cités, par le Parlement d'abord, par l'Administration centrale ensuite, le maintien des institutions antérieures.

De même, avant la fameuse loi sur la santé publique, de 1902, nombre de municipalités éclairées avaient institué des bureaux d'hygiène. La création de tels offices est devenue obligatoire pour toutes les villes de vingt mille habitants, et dans les stations thermales d'au moins deux mille âmes : des réglements ont alors été rendus pour assurer la parfaite similitude de tous ces services anciens et nouveaux. D'autres prescriptions ont soumis les milliers de communes rurales, quelles que soient leurs oppositions foncières, à un régime unique.

Plus récemment, en 1905, le Parlement a établi cet admirable principe de l'assistance aux vieillards. Et tout en laissant, dans une large mesure, la charge de cette réforme aux communes, il a limité parcimonieusement leur liberté d'action.

Combien d'autres lois récentes contiennent des injonctions aux municipalités, tenues de créer des bureaux de placement (1904), empêchées de subventionner un culte (1905) ou une école libre, surveillées dans leurs encouragements aux habitations à bon marché (1906), etc.

L'administration centrale a l'habitude invétérée de renchérir sur les dispositions restrictives du législateur ; car elle est pénétrée d'une traditionnelle défiance vis-à-vis des autorités locales, et du goût de la tutelle oppressive.

Elle n'a donc point manqué d'opposer son veto aux essais d'exploitation directe par les communes. En 1903, lors du cabinet Combes, la ville de Paris crut l'heure venue d'obtenir la permission de gérer le service du gaz. L'administration répondit, sous la signature du président du Conseil :

« D'après la jurisprudence du Conseil d'Etat, adoptée par mon administration, les communes ne peuvent être autorisées à assurer au moyen de la régie directe les services municipaux, qui, comme l'éclairage à gaz, comportent une exploitation industrielle, que dans des cas exceptionnels et à raison de circonstances économiques, qui ne permettent qu'à elles seules de réaliser pratiquement l'ensemble des opérations nécessaires pour le fonctionnement de ces services. »

Paris fut contraint de concéder à nouveau ses services économiques : gaz, électricité, omnibus, ce qu'il vient de faire au cours de la dernière année. Et comme lui, toutes les communes de France ont dû se résigner, sauf pour des entreprises infimes, aux modes anciens de gestion.

*
* *

Le pouvoir central ne se borne pas à prescrire et limiter étroitement la mission des municipalités : il

s'immisce maintenant dans le choix des agents chargés de vaquer aux besognes locales, atténuant ainsi l'un des principes les plus libéraux consacrés par la loi de 1884, le droit du Maire de nommer aux emplois communaux.

Voici plus d'un demi-siècle que l'Etat ne reconnaît plus à l'autorité municipale la moindre influence, dans la désignation des instituteurs. Il tend à reprendre également la direction et le recrutement de tous les services de police, ainsi qu'il l'a fait à Paris, Lyon, et tout récemment à Marseille. Il oblige les communes à utiliser, pour le maniement de leurs fonds, les percepteurs, à moins qu'elles n'aient des revenus ordinaires excédant 60.000 francs.

Des réglements et circulaires viennent de fixer les conditions, que doivent présenter les directeurs des bureaux d'hygiène urbains : l'une d'elles est que les candidats à ces fonctions figurent sur une liste dressée par le ministère de l'Intérieur (d'accord avec le Conseil supérieur d'hygiène). On ne peut en vérité dénier plus impudemment la prérogative des Maires. Aussi cette atteinte aux franchises communales, a-t-elle soulevé les plus justes protestations.

Il n'est pas impossible de rencontrer dans les villes françaises des représentants des divers ordres de sciences ; il s'y trouve notamment des chimistes, des médecins, des pharmaciens instruits des modernes préceptes de l'hygiène et désireux de donner, contre une faible rétribution, leurs concours à la cité. Pourquoi les municipalités repousseraient-elles ces offres, et nommeraient-elles, à de gros appointements (l'administration supérieure les exige aussi) les jeunes protégés du ministère ? Cependant à Dijon le maire a dû enlever la direction du bureau d'hygiène à un médecin, qui s'en acquittait gracieusement, avec zèle et compétence.

Demain, ce seront les conservateurs de musées, les bibliothécaires, dont l'administration centrale entendra guider ou même imposer le choix. Déjà elle s'en préoccupe. S'il est équitable d'exiger de ces agents des garanties de capacité, est-il admissible que soient écartées de fonctions locales toutes les personnalités, même parfaitement aptes, de la ville ? L'on sait d'ailleurs quel scandaleux abus le pouvoir est enclin à faire de ses droits — légaux ou usurpés — de nomination.

Dès maintenant, le gouvernement entend accorder au personnel des employés municipaux ce statut légal, qu'il n'a point encore su donner à ses propres fonctionnaires. Le Cabinet Clémenceau a déposé un projet de loi stipulant les obligations des secrétaires de mairie, et leurs droits vis-à-vis des maires, projet qui s'inspire d'ailleurs des équitables réglements rendus par bon nombre de municipalités. L'intention est louable. Mais comment le Gouvernement n'a-t-il pas songé à demander les mêmes garanties, pour les chefs même de nos administrations municipales, livrés sans réserve aucune à l'arbitraire du pouvoir central ?

*
* *

Sait-on qu'à l'heure actuelle un préfet peut, sans motif aucun, sans recours possible, suspendre pour un mois un maire ou un adjoint? que le ministre a la faculté, sans motiver non plus sa décision, de porter cette pénalité à trois mois? et qu'il appartient au pouvoir discrétionnaire du Président de la République de révoquer l'un de ces magistrats, — en le rendant inéligible pendant un an ?

Emus de cette rigueur anachronique, quelques sénateurs ont, à l'instigation de M. Gourju, déposé une proposition de loi, tendant à ce que de tels arrêtés de suspension et décrets de révocation soient précédés des explications des représentants locaux sur les faits incriminés, soient motivés, et qu'ils puissent être déférés au Conseil d'État pour violation de la loi ou excès de pouvoir. Le Gouvernement ne s'était point soucié de le demander, pas plus qu'il ne songe à réclamer l'abrogation des mesures surannées les plus restrictives de l'initiative communale.

« La tutelle administrative, est-il dit dans l'exposé des motifs, signé de soixante sénateurs républicains, qui ne constitue au fond qu'un simple droit de veto exceptionnel de l'Etat, uniquement justifiable quand il s'agit d'actes importants, susceptibles d'engager et de compromettre l'avenir de la commune, s'exerce aujourd'hui à l'occasion des moindres choses et jusque dans les plus petits détails de la vie municipale.

« Les préfets et les sous-préfets tendent de plus en plus à gérer directement les affaires des communes, et quand les maires essaient de défendre leur indépendance, on la brise sous le moindre prétexte. »

Cette action oppressive qu'elle exerce sur les municipalités, l'administration centrale n'est point à court d'arguments pour la justifier. Écoutez plutôt, entre maints autres, ce témoignage, tout récent, et plus explicite parce que moins officiel, d'un haut fonctionnaire, « au service de l'État depuis plus de quinze ans, appliqué et dévoué » :

« Peut-on admettre que les Français, conduits par leurs obligations, leurs affaires, ou même leurs plaisirs, à habiter telle ville ou tel bourg, y soient les victimes des rancunes, des jalousies, de l'ignorance, de la négligence des prétendus représentants de la vie locale et qu'une majorité d'imbéciles et d'incapables contraigne la minorité à une vie de sauvages?

« Ce n'est pas trop de la puissance de la nation pour triompher de l'inertie et du mauvais vouloir des administrations locales ; sans son action, elles seraient généralement impuissantes à réaliser le minimum de bien-être que les hommes civilisés exigent aujourd'hui.

« Le groupement communal n'a donc pas la vale que nous sommes disposés (!) à lui attribuer..... La lente constitution de la France ne tend pas à autre chose qu'à l'organisation rationnelle de la puissance de la nation... Toutes ces administrations locales jusqu'ici si imparfaites, si ignorantes, si peu soucieuses de leur mission et des intérêts de leurs commettants, en prennent une conscience plus avisée..... » (1).

*
* *

Il est permis de négliger le reproche d'impéritie ainsi adressé aux magistrats municipaux. Il y entre le préjugé de fonctionnaires, forts d'une grande préparation théorique, contre de simples praticiens, et beaucoup de méconnaissance des réalités. S'il est des incapables parmi les magistrats municipaux, il est aussi dans leurs rangs des esprits éminents. La plupart sont des hommes de sens et d'expérience, qui tâchent d'assurer aux moindres frais la gestion municipale. Beaucoup d'entre eux entrent au Parlement. Ils s'y distinguent généralement par leur compétence positive, et trouvent accès aux plus hautes charges politiques.

L'autre crainte, dont on argue volontiers, celle des excès de la liberté, prête à confusion. Si l'on entend par là le remplacement, aux magistratures locales, des élus bourgeois, par de simples ouvriers, il faut avouer que le fait paraît inévitable. Mais il n'est pas croyable que les classes aisées puissent maintenir par la bureaucratie les prérogatives, que leur a fait perdre leur incivisme. L'avènement des municipalités ouvrières est commencé depuis les élections de 1896; il a donné dans diverses communes d'heureux résultats; il est fort propre à faire apparaître, au sein de la classe salariée, si importante dans une démocratie, des hommes informés et de jugement droit (2).

Sont-ce des excès démagogiques, que l'on redoute? ils ne sont point impossibles, avec une organisation et des mœurs électorales aussi défectueuses que les nôtres; ils se sont d'ailleurs produits, avec force scandales, dans les métropoles des États-Unis. Mais contre eux, il est deux moyens : la répression impitoyable de tous les abus, que l'administration supérieure et la magistrature ont précisément mandat d'assurer; et un réveil de la conscience publique, qui entraîne tous les citoyens au scrutin, et provoque des élections plus saines.

Le grief le plus grave est celui d'impuissance, fondé sur la pauvreté, en hommes et en ressources, de nos innombrables petites communes rurales. La France compte, d'après les derniers documents officiels, 36.216 communes : plus de la moitié possèdent moins de 500 habitants. Des groupements aussi faibles ne peuvent évidemment prétendre à une activité indépendante et efficace; ils sont réduits à suivre docilement la routine, sous la férule de l'administration. Il faut remarquer toutefois que leur particularisme est très vif. Il a toujours empêché le législateur de les grouper en grosses communes, à l'exemple des municipes espagnols et italiens.

Mais si le morcellement des communes rurales est néfaste, il faut constater en regard l'extension des collectivités urbaines. Favorisées par l'évolution économique, et la désertion des campagnes, populeuses et opulentes, elles acquièrent une importance éminente. Or le pouvoir central, — bien qu'il admette le principe d'une législation différente suivant la grandeur des communes et qu'il s'en prévale pour soumettre à un régime d'exceptionnelle compression Paris et même Lyon et Marseille — ne leur témoigne pas plus d'égards qu'aux plus minces groupements ruraux.

Ces municipalités urbaines ressentent un mécontentement justifié. En 1907, par deux fois, se réunit — intéressante innovation — un Congrès des maires des villes de plus de 20.000 habitants — elles sont au nombre de 125. Des magistrats, rompus aux affaires publiques, et tout dévoués aux institutions républicaines y siégeaient. La série de leurs votes, émis à la presque unanimité, fut pour protester contre les ingérences abusives et souvent illégales de l'autorité supérieure.

*
* *

C'est qu'en réalité le grand obstacle à une émancipation plus complète des communes ne provient pas de leur débilité, de leur incurie, évoquées à tort, mais de la volonté contraire du pouvoir central; de sa résolution d'organiser l'État démocratique sur un plan uniforme de justice sociale.

Le législateur contemporain estime que la nouvelle constitution sociale modelée peu à peu par ses soins doit demeurer, malgré la dissemblance des régions, parfaitement une, donner partout des résultats identiques. Elle doit procurer à tous les citoyens, en dépit de l'inégalité de leurs efforts, des avantages égaux. Il n'est point tolérable, par suite, que des initiatives municipales, soit pour la nuancer, soit même pour l'amender, en troublent l'harmonie.

Le législateur entend réaliser cette réorganisation difficultueuse et dispendieuse, en usant à son gré de toutes les forces, de toutes les ressources de la France : nationales, départementales, communales... sinon individuelles. Il prétend grouper tous les concours, de tous ordres, les contraindre à coopérer à la grande œuvre sous sa direction unique.

(1) Henri Chardon, « Maître des Requêtes au Conseil d'État ». *L'Administration de la France. Les Fonctionnaires.* — 1908.

(2) Voir *L'Avènement des municipalités ouvrières et paysannes*, par Fr. Maury, dans la *Revue Bleue*, du 23 avril 1901.

Il ne souffrirait guère que, par suite de l'indépendance communale, quelques-uns de ces moyens soient distraits, appliqués à des tentatives d'inspiration différente.

Il conçoit l'exploitation administrative du pays coordonnée, concentrée à l'image, par exemple, de l'exploitation financière. Et de même que toutes les banques propres à nos provinces ont été éliminées au profit de quelques puissants établissements, qui dispensent à la France entière, par de nombreuses succursales, un crédit peu coûteux, mais restreint, de même le pouvoir central serait le seul à veiller aux fins d'utilité publique.

Dans cette conception unitaire se rencontrent les partis de gauche : du parti radical, d'esprit jacobin, au parti révolutionnaire, anti-communaliste, partisan d'une confédération syndicale. — Il n'est point malaisé d'en distinguer les éléments essentiels, combinés avec cette logique systématique, qui caractérise l'esprit français; ce sont : la tendance centralisatrice, dont est faite depuis des siècles notre foi politique ; l'idée égalitaire, dont le dernier siècle a marqué l'irrésistible expansion ; enfin cette croyance, accréditée par la « science économique », que le progrès appelle les vastes exploitations.

*
* *

La fortune de l'idée décentralisatrice, qui fut éclatante au XIXe siècle dans la littérature politique, n'est — quoique fort compromise — pas près d'être ruinée... si du moins sa justesse est une garantie de durée.

La concentration à outrance aboutit, en effet, à la méconnaissance des besoins réels, divers selon les régions. Croit-on, par exemple, que la désinfection telle que l'impose, par toutes les campagnes de France, à la suite d'une maladie contagieuse, la prévoyance de l'État, ait, dans des chaumières aux murs rugueux et poussiéreux, au toit de chaume, au sol de terre battue, la moindre efficacité?

Cette organisation exige, au centre, une impulsion très forte. Or, qu'advient-il? Nous n'accordons à aucune autorité de prérogatives suffisantes. Mais, effrayés des suites d'une telle concentration, nous ne déférons point au gouvernement la force de propulsion, la responsabilité nécessaires. De sorte que notre régime aboutit à l'émiettement des responsabilités et à la lenteur de l'action.

Il est exact, d'ailleurs, que pleinement réalisée, cette concentration se prêterait admirablement à l'instauration d'un despotisme — despotisme césarien ou despotisme démagogique. Voici longtemps qu'on l'a démontré : l'excès d'égalité, le nivellement, sous l'égide d'une autorité centrale, détruit les conditions mêmes de la liberté.

Des institutions municipales, dotées d'une réelle indépendance, demeurent donc les seules propres à satisfaire aux exigences distinctes de la vie locale. Elles demeurent, en outre, tant par leur forme propre, que par l'éducation politique dont leur jeu pénètre le peuple, les meilleurs étais d'un régime de liberté.

Il faut revendiquer et s'efforcer de préparer une conciliation vraiment libérale, entre l'action nécessairement prédominante de l'État démocratique et l'initiative indispensable aux municipalités.

FRANÇOIS MALLET.

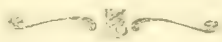

CORRESPONDANCE DE GUILLAUME ET DE CAROLINE DE HUMBOLDT (1)

Le premier écrit important de Humboldt, un *Essai de déterminer les limites de l'action que doit exercer l'État*, fut en partie le résultat des discussions qu'il eut avec Dalberg. Celui-ci était de l'école de Joseph II et en correspondance avec lui. Il croyait que la liberté se donne, que les réformes se décrètent, et que les hommes s'éclairent par un commandement ; et, à ce point de vue, il approuvait les procédés des révolutionnaires français, jusqu'au jour où ils portèrent la main sur la tête sacrée du roi. Humboldt, au contraire, mettait comme épigraphe à son traité un mot du marquis de Mirabeau sur « la fureur de gouverner, la plus funeste maladie des gouvernements modernes. »

Le traité fut interdit par la censure prussienne, mais il en parut trois extraits dans les *Monatshefte* de Berlin et un quatrième dans la *Thalie* de Schiller. Humboldt, qui avait été témoin des abus de la bureaucratie, veut que l'action de l'État se réduise à un minimum d'intervention et presque à une abstention. Son unique rôle est de garantir la liberté des individus contre les ennemis du dedans et du dehors. Des associations, libres aussi, doivent se former dans son sein pour l'instruction de la jeunesse, pour l'avancement des sciences, pour l'encouragement des arts, pour l'exercice du culte. Quant à l'individu, il n'a qu'à laisser fleurir et fructifier les dons qu'il a reçus de la nature. Un homme cultivé, bien formé de corps et d'esprit, est utile à la société, déjà par l'exemple qu'il donne ; il le sera encore par la fonction qui lui sera assignée. Ces idées formaient le fond de la philosophie de Humboldt; elles étaient devenues la règle de sa vie ; elles lui étaient tellement présentes et familières, qu'il y

(1) Voir la *Revue Bleue* du 21 mars 1[illegible].

fait constamment allusion dans les lettres qu'il adresse à sa fiancée :

« Même les heures de tristesse et d'ennui, lui écrit-il après une longue séparation, ne sont pas perdues; elles habituent notre esprit à se replier sur lui-même, à se sonder et à s'examiner, à se donner une culture toujours plus complète et plus étendue. La culture personnelle est, en somme, tout ce qui nous importe. Si elle ne suffit pas à elle seule pour nous rendre heureux, elle est du moins la première condition du bonheur. Et si la marche du monde extérieur ne s'accorde pas avec nos vœux, il nous reste le souvenir des joies que nous avons éprouvées; il nous reste la conscience que chaque situation, heureuse ou malheureuse, a contribué à faire de nous ce que nous sommes; il nous reste enfin le pouvoir d'agir sur les circonstances dans lesquelles le sort nous engage, et d'en profiter pour notre bien et pour celui des autres. »

Les mêmes idées forment le thème favori d'une correspondance que Guillaume de Humboldt eut plus tard avec une autre femme, cette pauvre Charlotte Diede, qui se consolait de ses malheurs par la pensée qu'un homme illustre daignait s'occuper d'elle, lui porter de temps en temps un mot d'encouragement et lui offrir une direction morale. Il semble même que Humboldt, à force de philosopher avec ses correspondantes et de se mettre à leur portée, ait à son tour subi leur influence, au point de se modeler sur elles.

« Il doit y avoir quelque chose de féminin dans ma nature, écrit-il à Caroline de Dacherœden. On m'a dit un jour qu'on pouvait causer avec moi comme avec une femme, et Mme Forster m'a écrit qu'elle avait envie de m'appeler sa sœur. »

*
* *

Au mois de février 1794, Guillaume et Caroline de Humboldt s'établirent à Iéna, où les attirait surtout leur intimité de plus en plus grande avec la famille de Schiller. Humboldt était aussi depuis deux ans en échange de lettres et de visites avec le philologue Wolf, professeur à l'Université de Halle, dont il cherchait à s'approprier la méthode scientifique. On sait que pour Wolf la philologie classique n'était pas seulement une explication de textes, mais une science complète, formée de toutes les connaissances qui nous font entrer dans la vie des Grecs et des Romains. Une telle conception était bien faite pour séduire un esprit ouvert à toutes les curiosités, comme celui de Humboldt. Ne fallait-il pas, pour constituer en toutes ses parties ce type de l'homme cultivé, de l'homme complet, qu'il rêvait, et qu'il aurait voulu réaliser en sa personne, ne fallait-il pas s'assimiler ce qu'on pouvait faire revivre du génie antique? Humboldt traduisait Pindare et Eschyle; Wolf éclairait la route devant lui, mais lui-même l'aidait sans doute par moments à tenir le flambeau. Ce fut Humboldt qui mit Wolf en rapport avec Gœthe. Il fut même directement utile à Gœthe pendant l'impression de *Hermann et Dorothée*; il se chargea de redresser, dans la mesure du possible, la versification boiteuse du poème.

« J'ai eu beaucoup à faire avec *Hermann*, écrit-il à sa femme; j'ai relu encore une fois la première partie, et j'ai encore proposé des changements à Gœthe. Il m'a bien donné pleins pouvoirs dans une lettre à l'éditeur Vieweg, mais, naturellement, je ne veux pas en user. En attendant, Vieweg m'honore comme un dieu, et ne fait que me consulter. L'impression n'est pas belle. Mais les honoraires? C'est un grand secret : ne le dis à personne, excepté à Schiller, pas même à sa femme, ni à Alexandre. Mille thalers : cela fait douze gros pour chaque vers... Unger a pris mon *Agamemnon*; c'est lui qui imprime le mieux. Les honoraires sont minimes; je n'ai pas demandé davantage, l'éditeur m'ayant dit que sans cela il devrait se rattraper sur l'impression. »

Caroline écrit quelques semaines après à Humboldt, que la mort de sa mère avait appelé à Berlin :

« Gœthe est venu me voir aujourd'hui; il t'envoie un cordial souvenir. Il a été charmant, et je suis, comme toujours, amoureuse de ses beaux yeux. Il te remercie mille fois pour *Hermann*. »

Aux nouvelles du jour que les deux époux se transmettent, se mêlent des observations morales, des analyses de sentiment, que Caroline touche le plus souvent d'un mot simple et délicat, et qui, chez Guillaume, s'allongent parfois en tirades et en dissertations. Un jour Caroline, qui, en bonne mère et en disciple de Rousseau, nourrit elle-même ses enfants, écrit qu'elle a sevré le petit Théodore, qu'elle en est toute triste, et qu'il lui semble maintenant qu'elle l'aime moins, parce qu'il a moins besoin d'elle. Humboldt lui répond :

« Je ne puis partager entièrement ton sentiment. Évidemment, qu'une mère nourrisse son enfant, c'est une grande chose; c'est un écoulement perpétuel et vivant d'un être dans l'autre; c'est déjà un commencement d'éducation et de culture, qui s'accomplit d'une manière mystérieuse et pourtant très efficace. Je suis convaincu que, chez une mère vulgaire et surtout chez une nourrice, l'influence de l'allaitement est toute matérielle. Mais là où le cœur, avec les plus belles émotions dont il soit capable, s'associe à l'acte extérieur, là où le pur souffle de l'amour anime et ennoblit le don bienfaisant, tout l'être de la petite créature doit s'en ressentir. C'est un exemple de plus du privilège qu'ont les âmes nobles et délicates de se communiquer à tout ce qui procède d'elles. Ce qui chez d'autres reste insignifiant et stérile, devient fécond et vivant chez elles. J'observe journellement chez nos enfants l'empreinte visible de ce que j'aime infiniment en toi et de ce qui me rend infiniment heureux. »

A la date de cette lettre, Mme de Humboldt avait

consciencieusement nourri ses trois aînés, Caroline née en 1792, Guillaume en 1794, et Théodore en 1797. Au troisième, elle fut prise d'une fièvre persistante, et les médecins conseillèrent un séjour dans le Midi. On projeta un voyage en Italie. L'Italie, c'était, pour Mme de Humboldt, la santé. Pour son mari, c'était le complément nécessaire d'une éducation artistique chez un homme du Nord. Tous deux en profiteraient ainsi, chacun à sa manière. La famille s'achemina lentement sur Dresde et Vienne. Mais la retraite des armées autrichiennes devant Bonaparte rendait les routes peu sûres; il fallut renoncer à l'Italie, et l'on se rabattit sur la France et l'Espagne. Les deux frères de Humboldt passèrent ensemble à Paris l'été de 1798. Guillaume y resta une année encore, demeurant soit à la ville, soit à la campagne. Puis, au mois de septembre 1799, il partit avec les siens pour l'Espagne.

« A Bayonne, écrit Mme de Humboldt à son père, nous avons loué un coche attelé de six mulets : c'est la façon ordinaire de voyager en Espagne. Il faut avoir vu un tel véhicule pour se figurer tout ce qu'on peut mettre dessus. Après que nous eûmes chargé trois malles, dont deux très grandes, et deux sacs et un matelas, le cocher nous demanda si c'était tout. Mais ce n'est rien, pensa-t-il. Nous avons passé ainsi par Saint-Jean-de Luz, Tolosa, Burgos, Valladolid, Ségovie, Saint-Ildefonse, pour arriver enfin à l'Escurial. Cette marche lente, avec des mulets qui, tout fortement charpentés qu'ils sont, se mettent rarement au trot, et qui, même sur des chaussées bien entretenues, ne quittent pas leur allure ferme et cadencée, est assurément fort ennuyeuse. Ce qui est plus désagréable, ce sont les mauvaises auberges, moins mauvaises cependant qu'on ne le publie à l'étranger. Partout, même dans les petites localités où nous avons dû passer la nuit, nous avons trouvé des lits passables, et il nous en fallait toujours au moins cinq. Là où il n'y avait rien d'autre à manger, on nous offrait des œufs frais, des raisins et des melons, le tout exquis. La cuisine espagnole à l'huile me répugne, et, malgré ma grande philosophie à l'endroit du manger, je n'ai pu m'y faire; car il faut que l'huile sente fort, pour qu'un Espagnol la trouve bonne. Heureusement, nous avons rencontré partout la meilleure volonté du monde et le plus grand désir de nous satisfaire. »

A l'Escurial, Mme de Humboldt regarde et décrit les tableaux des maîtres, et ses notes passent sous les yeux de Gœthe, qui déclare que jamais description ne lui a donné une idée aussi complète de l'œuvre originale. Quant à Guillaume de Humboldt, tout en étudiant la langue et la littérature espagnoles, il se crée des relations dans le monde diplomatique. Il est admis au baise-main royal.

« Le roi, écrit-il à son beau-père, prend place dans un grand salon, devant une table couverte d'un riche tapis de velours. La reine s'assied en face de lui. Derrière elle se tiennent les gardes et les chambellans; derrière le roi, les ambassadeurs, au milieu desquels je me trouvais. Tout ce qui, dans le costume ordinaire d'un homme, est en métal, les boutons, les décorations, les agrafes du chapeau et du cordon, la garniture de l'épée, le pommeau de la canne, les boucles, tout est en diamant. La reine en porte tant sur la tête, qu'elle doit en être incommodée. Les portes s'ouvrent, et ceux qui veulent faire leur cour entrent et baisent avec une génuflexion la main au roi et à la reine. Il n'y avait cette fois que trois cents personnes, mais on en a compté déjà six cents et plus. La cérémonie terminée, le roi et la reine causent avec les ambassadeurs et les étrangers. On prétend même avoir entendu parfois dire à la reine (*en français*). « A présent je m'en vais laver toutes ces cochonneries (1). »

Au mois d'avril 1800, la famille est de retour à Paris. Mme de Humboldt continue ses études d'art. Elle attend avec impatience chaque envoi que le Premier Consul reçoit d'Italie. « Les travaux du Musée, écrit-elle à son père, avancent lentement, mais sans interruption. On a installé la Vénus du Capitole, l'Amazone, l'Apollon, le Laocoon et plusieurs autres œuvres. La plus belle Madone de Raphaël, celle du Palais Pitti, est heureusement arrivée; c'est bien la plus belle figure de femme qui ait jamais plané devant l'imagination d'un artiste. On est presque effrayé de l'immense quantité d'œuvres d'art qui s'accumulent ici. Je n'approuve nullement les pillages des Français en Italie; mais comme je n'y puis rien, j'en profite pour mon compte. » Guillaume de Humboldt travaillait dans les bibliothèques, poursuivant ses études de philologie comparée. En traversant deux fois le pays basque, il avait été frappé par l'originalité de ce petit coin de terre, qui, resserré entre deux grandes nations, avait gardé ses vieilles traditions, ses mœurs patriarcales, son langage. Il y retourna seul au printemps de 1801, y passa plusieurs semaines encore, parcourant les villes et les villages, se mêlant aux divertissements populaires, visitant les couvents, les fermes et les marchés, interrogeant le savant et le paysan.

« Me voilà chez un vieux prêtre, écrit-il un jour à sa femme. Il a soixante dix-huit ans, et l'on ne saurait imaginer un homme plus aimable; c'est un heureux mélange de Français et de Basque. Il n'a jamais été plus loin que Bayonne et Pau, et il ignore le reste du monde. Le palais de son ancien évêque, où il demeura quelques années comme jeune prêtre, est pour lui le *non plus ultra* de la grandeur. Il paraît très religieux, mais sans affectation et sans intolérance. Il fait venir souvent chez lui une jolie jeune fille, avec laquelle il chante des chansons basques. Hier soir, assis dans son fauteuil, près de la cheminée, il m'a chanté des chansons à boire, et il

(1) Les lettres de Guillaume et de Caroline de Humboldt relatives à leur voyage en Espagne ont été publiées par leur fille Gabrielle. Voir *Gabriele von B[illegible] Ein Lebensbild*, 12e édition, Berlin, 1907, p. 7 et 13.

paraissait heureux au fond de son âme de se replonger ainsi dans les souvenirs de sa jeunesse. Il s'est informé de toi et des enfants, demandant le nom et l'âge de chacun, et regrettant que vous ne soyez pas tous ici. Il m'a montré comme il y aurait de la place pour tous dans la maison et comme les enfants s'amuseraient à cueillir des cerises dans le jardin. Sa maison est isolée, comme celles de tous les villages basques. Il ne peut pas m'apprendre grand'chose, d'abord parce qu'il n'a plus beaucoup de mémoire, qu'il saute toujours d'un sujet à l'autre, et ensuite parce qu'il a les plus singulières fantaisies étymologiques. Cependant je resterai encore deux jours chez lui, parce que lui et le pays me plaisent, et parce qu'il faut du temps pour tirer de lui les renseignements qu'il peut donner. »

Vers la fin de l'été, toute la famille reprenait le chemin de l'Allemagne, Mme de Humboldt avec une santé toujours chancelante, Guillaume de Humboldt avec une quantité de notes et documents, qu'il utilisa plus tard pour ses ouvrages scientifiques.

*
* *

Ce voyage en Italie auquel Guillaume de Humboldt avait dû renoncer quelques années auparavant, il put le faire enfin à son retour de France, et dans les conditions les plus favorables. Il fut nommé, en 1802, ministre résident de la Prusse auprès du gouvernement pontifical, et il conserva ses fonctions jusqu'en 1808, l'année où Napoléon mit la main sur les États du Pape et où Rome devint une ville impériale. Il eut, pendant tout ce temps, tout protestant qu'il était, les relations les plus agréables avec les cardinaux; mais il n'eut guère à régler que des affaires privées, auxquelles du reste il s'appliquait avec sa conscience habituelle. Rome et la Prusse pliaient sous le même joug, et ne pouvaient se prêter que l'appui de leur sympathie mutuelle. Le résident et un peu plus tard ministre plénipotentiaire avait donc tout loisir pour se livrer à ses études personnelles. Le salon de Mme de Humboldt devint le rendez-vous des artistes, des savants et des étrangers de distinction; des écrivains comme Bonstetten, Mme de Staël, Paul-Louis Courier s'y rencontraient avec le peintre Schick, les sculpteurs Tieck, Rauch, Thorwaldsen. Guillaume de Humboldt reprenait son *Pindare* et terminait son *Agamemnon*. La ville elle-même produisit d'abord sur lui une impression de grandeur, qu'il a consignée dans une lettre à Gœthe (1) :

« Rome est le lieu où se résume toute l'histoire de l'antiquité. Tout ce que nous fait éprouver la lecture des anciens poètes, l'étude des anciennes constitutions, nous croyons le voir ici de nos yeux. De même qu'Homère est unique parmi les poètes, de même Rome ne peut se comparer à aucune autre ville, la campagne de Rome à aucun autre pays. Il est vrai que ce que nous voyons en elle appartient moins aux objets qu'à l'image ennoblie que nous nous en faisons, en vertu d'une illusion inévitable qui transforme à nos yeux le passé. »

Il veut que ce passé soit respecté dans ses moindres restes ; il a la superstition des ruines.

« Je frémis toutes les fois qu'on tire au jour un débris à moitié enfoui dans le sol : c'est peut-être un profit pour la science, mais une perte pour l'imagination. Il n'y aurait, à mon sens, que deux choses aussi funestes : ce serait de cultiver la *Campagna di Roma* et de faire de Rome une ville policée, où personne ne porterait un couteau. S'il vient jamais un pape qui ait ces idées de réforme — ce que les soixante-douze cardinaux sauront bien empêcher, je l'espère — alors je m'en irai. Si jamais Rome cessait d'être une divine anarchie, et la campagne de Rome un désert céleste, il n'y aurait plus de place pour les ombres dont une seule a plus de prix que toute la génération actuelle. »

Gœthe était moins absolu dans son culte pour l'antiquité, et cependant Niebuhr le blâmait déjà de faire de toute une nation et de tout un pays un pur objet de contemplation égoïste.

La Rome moderne, la Rome de Pie VII, n'était pas heureuse, et aurait bien mérité qu'on s'occupât d'elle. Les impôts étaient écrasants, toutes les denrées étaient chères, une partie de la population vivait de mendicité et de vol. En été, la malaria faisait des ravages. Elle entra dans la maison des Humboldt. L'aîné des fils, Guillaume, dont les deux époux ne cessent de vanter l'intelligence et la beauté, meurt en 1803, après cinq jours de maladie. Le plus jeune, Théodore, prend une fièvre maligne, qui le tient tout l'hiver. Il faut, pour le sauver, un changement de climat, et, au retour du printemps, la mère part avec lui et sa fille aînée pour l'Allemagne. Elle met un mois pour aller de Rome à Erfurt, et se félicite de la rapidité du voyage : partout elle a devancé la poste, si bien que les lettres de son mari n'ont pu la joindre. Lorsqu'elle a touché le sol de l'Allemagne, elle envoie une caisse de jouets aux deux filles qu'elle a laissées à Rome.

« Ces jouets, écrit-elle, feront surtout plaisir à ma petite Adélaïde, et cette pensée me les a fait acheter avec une joie vraiment enfantine ; mais il faut qu'en revanche Adélaïde me fasse le plaisir de ne pas tout jeter par terre. »

A Weimar, elle rencontre Mme de Staël, et le malheur crée un lien de sympathie entre les deux femmes.

« Tu as sans doute appris la mort de Necker. La pauvre Staël a reçu la nouvelle de sa maladie à Berlin par une estafette, et elle est partie aussitôt. A Weimar, elle a su que son père était mort. Sa vue m'a fait à la fois du bien et du mal. L'aspect d'une douleur profonde et vraie a quelque chose de saisissant, mais elle a aussi, je dirais presque quelque chose de calmant, lorsqu'on porte soi-même une telle douleur dans son âme. Mme de Staël

(1) Reproduite dans l'opuscule de Gœthe sur Winckelmann, avec la dénomination de Lettre d'un ami.

se reproche maintenant d'être partie, quoiqu'en route elle ait deux fois écrit à son père qu'elle rentrerait s'il se sentait le moins du monde souffrant. Mais il s'est trouvé mieux que jamais et l'a priée de bien profiter et de bien jouir de son voyage. Il n'a été malade que trois jours. Ç'a été pour sa fille un déchirement. Elle n'a fait que me répéter que ses rapports avec son père étaient tout différents des rapports ordinaires entre parents et enfants, que rien au monde ne lui était plus cher... Elle a pris Guillaume Schlegel comme précepteur de ses deux fils, et elle paraît ravie de la manière dont il s'est comporté dans les dernières circonstances et aussi de son intelligence. En général, elle est contente de l'Allemagne. Mais la Française reparaît lorsqu'elle parle de son exil. « L'irritation que cette injustice m'a fait éprouver, disait-elle, me donna le désir de voyager pour établir ma réputation dans d'autres pays. »

La correspondance de Guillaume de Humboldt avec Mme de Staël dura peu.

« Je suis toujours gêné pour lui écrire, dit-il dans une lettre à sa femme, et je n'en éprouve aucune satisfaction. Quoique nous soyons très amis, un abîme nous sépare. Je l'ai souvent senti, et je dois avouer qu'elle a été ordinairement plus aimable avec moi que je ne l'ai été avec elle. Sa soif de gloire et de bruit, qui l'a frappée aussi, m'est antipathique; elle n'a aucun calme dans l'esprit... »

Mme de Staël s'entendait mieux avec Alexandre de Humboldt, nature moins contemplative, et qui, lui aussi, ne dédaignait pas de faire du bruit autour de son nom.

Il était convenu que Mme de Humboldt, après avoir revu ses parents et ses amis en Allemagne, passerait l'été à Paris. Elle devait y être accompagnée par le médecin allemand qui avait soigné ses enfants à Rome ; elle avait aussi à y régler des affaires d'intérêts. Elle part de Weimar le 1er juin 1804. A Metz, elle s'aperçoit d'abord, à la physionomie des gens et à leurs manières aimables, qu'elle est en terre française. A Paris, elle retrouve les souvenirs de son premier séjour; mais ces souvenirs, depuis la mort de son fils ainé, ont leur tristesse.

« La sainte figure de mon cher Guillaume marche toujours à mes côtés. Je ne puis entrer au Jardin des Tuileries sans me rappeler comme il s'arrachait cent fois de ma main pour courir dans les allées, semblable à un poulain en liberté. »

Ne va-t-elle pas jusqu'à chercher les traits de son enfant sur les marbres du Louvre?

« Regarde le Faune de Praxitèle, comme il s'appuie sur son bras droit. Ce sont tout à fait les formes arrondies de Guillaume, son air aimable et doux. La partie inférieure du visage est autre, mais la partie supérieure est d'une ressemblance frappante, tellement que je me fâche contre les longues oreilles que porte la statue. »

Alexandre de Humboldt arrive à Paris au mois d'août, pour faire connaître les résultats de son voyage en Amérique.

« Il a très bonne mine, dit sa belle-sœur, n'est pas *cuivré* du tout, comme il l'a écrit, et a beaucoup engraissé. Ses manières, sa physionomie, ses gestes, sa tournure, rien n'est changé ; il me semble l'avoir quitté avant-hier. Toutes les contrées de l'Europe tournent dans sa tête; il voudrait être à la fois en Espagne, à Berlin, à Rome, et ici. »

Ailleurs elle écrit :

« Alexandre continue de produire le plus grand effet; il dîne rarement chez moi ; tout le monde veut l'avoir... Il dépense beaucoup pour sa garde-robe. Il s'est fait faire jusqu'ici pour 1.200 francs d'habillements, et on lui apporte aujourd'hui un habit de cour en velours brodé, qui coûte au moins 800 francs : tout cela pour le couronnement. Il n'a pas encore vu l'Empereur, mais je crois qu'il le verra bientôt. »

Alexandre fait des lectures à l'Institut, et, dans un billet joint à une lettre de sa belle-sœur, il dit :

« Je travaille beaucoup, et avec succès. Ma gloire est plus grande que jamais. C'est une sorte d'enthousiasme. C'est comme une roue de moulin qui tourne dans la tête de mes auditeurs, quand je leur parle en une seule séance et dans le plus grand détail de choses astronomiques, chimiques, botaniques et astrologiques. Tous les membres de l'Institut ont revu mes dessins et mes collections, et il n'y a qu'une voix pour dire que chaque partie est traitée à fond, comme si je ne m'étais occupé que de celle-là. Ce sont justement Berthollet et Laplace, autrefois mes adversaires, qui sont les plus enthousiastes. Berthollet s'est écrié ces jours-ci : « Cet homme est toute une académie ». Tu vois que la race poméranienne est glorifiée en toi et en moi, car on se souvient aussi beaucoup de toi. »

Guillaume de Humboldt fut peu touché du souvenir que lui donnait le monde scientifique de Paris. Sa femme lui annonça, le 21 octobre, la mort d'une fille qu'elle avait eue au mois de juillet. Dès lors elle ne pensa plus qu'à retourner en Italie. Mais l'hiver approchait; les moyens de transport étaient rares. Le départ fut différé jusqu'au 25 décembre. On passa le Mont-Cenis en traîneau, non sans danger. La fièvre jaune sévissait en Toscane, et les voyageurs étaient tenus en quarantaine à la frontière. Il fallut prendre un détour par Ancône. Mme de Humboldt rentra dans Rome, avec les deux enfants qu'elle avait emmenés à Paris, le 29 janvier 1805.

Ici s'arrêtent les deux volumes actuellement publiés de la correspondance. Avec l'année 1808 et le retour de Guillaume de Humboldt à Berlin, commence une nouvelle période dans sa carrière; c'est la date de son entrée dans la vie active. Il fut d'abord chargé de la direction de l'Instruction publique et des Cultes; puis il fut nommé ambassadeur en Autriche, et il assista à toutes les conférences qui amenèrent finalement les traités de Vienne. Les devoirs que ces diverses fonctions lui imposaient, eurent pour premier résultat de le faire

revenir de son individualisme égoïste ; il comprit que la culture personnelle n'était pas la seule fin de l'homme. Il avait pensé autrefois que le meilleur gouvernement était celui qui gouverne le moins : devenu ministre, il gouverna beaucoup, et il est juste d'ajouter qu'il gouverna bien. Il avait soutenu que la création et la direction des écoles ne devait appartenir qu'à des associations privées, et ce fut lui qui fit de l'enseignement public une institution d'État; la fondation de l'Université de Berlin est en grande partie son œuvre. Bref, il subit l'influence des circonstances, qui changent les hommes. Rendu à la vie privée, en 1819, par la politique réactionnaire de la Sainte-Alliance, il passa ses dernières années dans la méditation et l'étude. Il fit remanier l'ancien rendez-vous de chasse de Tegel, auquel l'architecte Schinkel ajouta un corps de bâtiment dans le style néo-grec; la façade était percée de deux rangées de fenêtres d'un dessin élégant et simple, terminées à droite et à gauche par des niches où étaient placés des marbres antiques; à l'intérieur étaient distribuées les œuvres d'art que Humboldt avait rapportées d'Italie. « Rarement, dit sa fille, un homme a su imprimer aussi complètement à sa demeure le cachet de sa personnalité; tout l'ensemble donnait une impression d'harmonie et de clarté. »

Il perdit sa femme en 1829, et il lui éleva, dans le parc du château, un monument surmonté d'une colonne dorique, portant sur son chapiteau une statue de l'Espérance. Il voulut être enterré sous la même pierre. Une de ses dernières paroles fut : « Tout en moi est calme, clair et recueilli ». Il était persuadé qu'il serait uni, dans une existence supérieure, avec tous ceux qu'il avait aimés. « L'amour tient de si près à l'infini, que si quelque chose peut franchir le seuil de la mort, c'est lui. » Il mourut dans cette assurance, le 8 avril 1835.

A. Bossert.

LE CARACTÈRE ET LA LAIDEUR EN PEINTURE

La notion du caractère est devenue un critérium esthétique dans l'art actuel, en remplacement d'une « beauté » dont le triste exemple de l'art officiel avait imposé le mépris à tous les créateurs originaux. En annonçant la résolution de rompre avec les sujets « nobles » et de s'attacher à trouver des éléments valables dans l'observation de la vie moderne, l'impressionnisme a profondément modifié la notion de beauté. On appelait « beau » un sujet allégorique, symbolique, mythologique. On déclarait « laid » tout aspect de l'existence contemporaine, le tout sans se soucier de la façon dont les talents secondaient ou desservaient les sujets traités. Cela était intolérable. Un mouvement violent et avide vers la vérité emporta ces distinctions dogmatiques, et on en vint à ne plus vouloir entendre parler de beauté ni de laideur, à trouver beau ce qui était bien peint, laid ce qui l'était mal, et à substituer à ces deux idées celle du caractère, c'est-à-dire à admettre que toute chose exprimée sincèrement et profondément dans le sens intime de sa forme était la preuve du talent, et conquérait tous les droits à intéresser, à émouvoir, à être comptée au nombre des choses que l'art fixe et synthétise.

On n'attendra pas que je conteste l'opportunité de cette pensée, que j'ai expliquée et défendue ici pendant des années en exposant la néfaste influence de l'École et la saine réaction de l'impressionnisme. Ce n'est pas la pensée, mais la déformation abusive de cette pensée, qui m'occupera présentement. Nous voyons en effet, dans la peinture tout à fait récente, le résultat souvent fâcheux de cette déformation. Une grave confusion s'est établie dans l'esprit de certains peintres.

Le caractère est devenu tout pour eux. Bien peindre, bien caractériser leur suffit. Cependant, ils font des choses dont on peut dire parfois qu'elles sont très laides, et d'autant plus laides qu'elles ont du caractère. On m'arrêtera tout de suite en me disant : « Qu'entendez-vous par laideur? » Et on me l'a déjà dit en semblant me placer en contradiction avec moi-même, pour défendre les productions contestables de certains modernes. L'objection est spécieuse. Si elle ne s'adressait qu'à moi, je n'en ferais pas le sujet d'un article destiné au public. Mais il y a dans ce public beaucoup de personnes qui se sont révoltées contre certaines œuvres et qui se sont vu répondre par cette même objection, alors que le mot de laideur venait à leurs lèvres dans les expositions. Il peut donc être intéressant d'examiner à fond la valeur de l'argument, qui semble embarrassant, mais n'en est que plus faux.

Et d'abord, il apparaît bien qu'on s'est trompé dans la définition du caractère. Le caractère est une qualité du style, une qualité essentielle : mais c'est une qualité, ce n'est pas un style. Au lieu de supprimer les notions de beau et de laid au profit du caractère, il convient d'admettre qu'il y a un caractère du beau et un caractère du laid. Nous regardons, au Louvre, le religieux à nez bourgeonnant de Ghirlandajo, ou, ailleurs, un nain de Velasquez. Nous éprouvons la sensation de beauté qui résulte, non des affreux modèles en eux-mêmes, mais de la force de l'observation caractériste, de la richesse

des pâtes, de la puissance de la présentation : nous trouvons que Ghirlandajo et Velasquez ont peint avec beauté sur un thème difforme. Mais non moins beaux nous apparaissent Léonard ou Van Dyck, lorsqu'ils caractérisent aussi puissamment l'harmonie et la sublimité de certains visages de patriciens ou de saintes. Le thème et son interprétation nous semblent également beaux. Partout nous avons été conquis par le caractère, mais les idées de beauté et de laideur n'ont nullement été abolies. La qualité de caractère s'y est adjointe. Si, d'autre part, nous regardons alternativement une nudité académique de Bouguereau et un gnome peint par Goya, la beauté de l'une ne nous touchera pas, parce que la facture en sera plate et le style fade, et nous parlerons de beauté à propos du gnome, parce que Goya l'aura peint avec sa magie. Goya aura le bénéfice de l'idée de beauté, que la mauvaise peinture de Bouguereau nous aura fait refuser à la belle femme nue. Le caractère, là encore, se sera déplacé du sujet à l'interprète, le gnome restant hideux, et une belle créature nue restant plus belle en soi.

Comment donc se fait-il que bien des peintres se refusent à admettre la laideur en art, du moment qu'elle est caractérisée? C'est qu'ils font confusion du peintre et de son thème. Dans la vie, ils savent fort bien ce qu'il faut entendre par laideur et beauté. En présence de deux modèles ils se décident tout de suite, et la notion du caractère ne les gêne plus. Un sein ferme, une hanche pleine, un teint frais, un nez droit, une main nerveuse et petite, un pied cambré, ont autant de caractère qu'une poitrine déchue, des reins osseux, une peau talée, un nez camus, des pieds plats et des mains de blanchisseuse : et nous appelons tout simplement beauté l'ensemble des conditions d'un organisme sain et conforme, en toutes ses parties, à sa destination. Toute beauté corporelle est une appropriation à une fonction. Un pied cambré marche mieux, une main souple est plus experte au tact qu'une main adipeuse, une peau fraîche et fine respire mieux, un sein ferme est mieux approprié à son rôle. L'ensemble de ces conditions nous suggère l'idée de beauté, de réussite organique d'un type. Il contente les sens et l'esprit. Il répugne donc aux peintres d'admettre en tant qu'esthéticiens ce dont ils conviennent tout naturellement en tant qu'amoureux, et cependant il n'en faudrait pas davantage pour résoudre ce petit problème qui engage certains d'entre eux à nous montrer des magots par peur de concessions à la beauté académique.

Il existe des milliers de types caractéristiques également éloignés des femmes en savon rose de Cabanel et des femmes difformes et blettes que, sous prétexte de caractère, on nous montre dans certaines expositions. Un homme normal ne voudrait ni de ces poupées ni de ces malheureuses. La vie est pleine de créatures qui allient la séduction des formes à un galbe tout personnel, et qui ont beaucoup de caractère sans renoncer à être jolies. L'erreur la plus intolérable de l'École a été de fabriquer des canons empruntés aux Grecs ou aux Italiens une femme-type qui était la Beauté internationale, et n'avait existé nulle part. Dans les ateliers, on la proposait à des élèves venus de partout, dont chacun gardait en lui l'idée d'une beauté féminine propre à son pays. On s'étonnait qu'un Anglais, un Espagnol, un Argentin, un Suédois, un Russe, un Français, ne pussent produire que de mauvaises œuvres d'après cette beauté-programme. Il est à craindre que nos impressionnistes ne tombent dans une erreur aussi ridicule en niant que la beauté et la laideur existent. Ils prennent plaisir à étudier des déformations, à dessiner des défauts, et en effet cela est intéressant. Mais on en arrive à un art de planche anatomique, dont on constate la justesse d'observation, et qui est désespérément triste et maladif : maladif, parce que si l'art se spécialise avant tout dans la physiologie, il n'y a plus que la maladie qui soit intéressante, au sens où les médecins l'entendent. Elle seule offre des anomalies curieuses. Il faudrait donc estimer avant tout les graphiques cruellement exacts de la dégénérescence organique. Des chefs-d'œuvre peuvent être faits en ce sens, il en existe, mais ils ont quelque chose d'horrible. Encore faut-il qu'une idée philosophique les domine et les magnifie. Le sublime petit bronze de Rodin, la *Belle Heaumière*, est une admirable étude de vieille femme flétrie, décharnée, d'un réalisme aussi terrifiant que certains Gréco ou Grünewald. Mais ce qui nous y requiert, c'est surtout le sentiment de mélancolie intense que l'artiste a su y mettre, comme Villon en ses vers. Là le caractère rejoint la poésie, et sur tout ce réalisme c'est l'idéalisation qui a encore le dernier mot. A combien d'artistes un tel prodige est-il permis?

Il y a beaucoup de beautés différentes : toutes ont leur caractère. Il en est de même pour les laideurs. Il y a aussi des types corrects qui n'ont apparemment ni beauté ni laideur, et dont on ne trouve rien à dire parce que le caractère leur fait défaut; et en leur présence c'est à l'artiste de faire saillir, par un arrangement spécial, le caractère qu'on ne leur voyait pas et qu'ils contiennent pourtant, comme tout organisme vivant. Quand bien même ce caractère serait la banalité, c'en est encore un. Tout peintre de portraits, forcé de renoncer à choisir toujours ses modèles, doit se poser ce problème et le résoudre. Mais cette question n'exclut point la reconnaissance d'une beauté et d'une laideur en soi. Il y a un réalisme du laid, il règne actuellement. Tout l'art mo-

derne a voulu faire œuvre sociale en réhabilitant les humbles et en soulignant les tares des privilégiés. Il a caricaturé le bourgeois et pénétré l'homme de peines, le paysan, le tâcheron, la pauvresse. Il s'est passionné pour la douleur des obscurs. Mais il y a aussi un réalisme et un caractérisme du beau, et les seigneurs de Titien, les patriciennes de Van Dyck sont aussi vrais que les filles de Toulouse-Lautrec, les fermières de Roll et les ouvriers de Constantin Meunier. A caractère égal ils sont plus *beaux* picturalement. Ils ne sont peut-être pas plus *intéressants*. Notre époque s'occupe plus volontiers de l'intéressant que du beau, et voilà toute la question, en art comme dans les mœurs. Cela vient de ce que, pendant très longtemps, on a refusé d'accorder le moindre intérêt à tout ce qui n'était pas une beauté conventionnelle. Les figures difformes qu'on se plaît à peindre sont les effets d'une vengeance instinctive. Il faut le comprendre : elles n'en sont pas moins laides. Le péril est dans l'oubli grandissant de la véritable beauté, dans la diminution de l'amour des peintres pour les formes parfaites. Autrefois un artiste eût refusé la séance en voyant des jambes cagneuses ou des seins amollis. Aujourd'hui il se dit : « Ce sont toujours des plans, des volumes, des tons; et exprimer ces défauts peut être curieux. » C'est pourquoi l'on peint n'importe qui, en croyant avoir tout fait en caractérisant.

Edgar Poe a écrit : « Il n'y a point de beauté parfaite sans quelque étrangeté dans les proportions. » Rien de plus profond, si l'on consent à comprendre le tact infini qu'il faut pour doser cette étrangeté sans déformer la vie, et ce tact est donné à bien peu d'entre nos contemporains. De même qu'ils veulent faire nouveau avant de songer à faire bien, de même ils préfèrent le curieux au beau, et on peut dès lors prévoir qu'ils trouveront plutôt satisfaction dans les choses laides, parce qu'étant irrégulières elles leur offriront plus de ressources. La beauté n'a rien de curieux. Elle est calme, harmonieuse, jusque dans la violence de la passion, elle est toujours normale et logique, étant une appropriation organique parfaite. Elle est donc moins intéressante que la déformation, la laideur des stigmates du vice et du travail abusif : et l'art réaliste devient ainsi une sorte d'illustration pour une enquête sociale sur la déformation de l'homme par son milieu. Il n'est plus de la peinture, mais du roman dessiné. Il abandonne au profit de la seule exactitude du caractère les aspects poétiques et suggestifs qui, jadis, convinrent au génie des primitifs, de Léonard, de Rembrandt, de Watteau, de Prudhon. Il s'interdit l'invention : il ne compose plus, mais il reconstitue.

Il en va tout autrement du paysage. La nature le magnifie. La magie du soleil et de la nuit se répand impartialement sur la forêt de Rousseau, les étangs de Corot ou la banlieue lépreuse de Raffaëlli. Le caractère et la beauté sont indissolubles dans le paysage. Nous n'y pouvons rien découvrir qui soit laid. Nous ne sommes amenés à nous écrier : « Quelle vilaine vue ! » que là où les usines, les bicoques prétentieuses et les railways ont détruit ou caché tous les éléments naturels. Encore le ciel se charge-t-il de donner du pathétique à la plaine Saint-Denis elle-même, et les fumées et les fanaux transfigurent-ils jusqu'à la plus violente splendeur un centre minier. Mais la figure humaine s'impose à nos sens et à notre jugement par des lois éternelles que nous ne dénoncerons jamais. Notre esprit a fait avec notre vision de nos semblables un contrat de beauté et de laideur que ratifie l'attrait sexuel; et cet attrait s'exerce sans souci des canons académiques ni des sophismes de l'école caractériste. Chacun de nous sait qu'il y a une beauté et une laideur, c'est-à-dire une affinité ou une non-conformité à ses goûts. Cette conviction individuelle laisse le champ très large à l'interprétation d'art. Ce champ est cependant limité à une certaine disgrâce physique au delà de laquelle le caractère lui-même est impuissant à nous empêcher de crier à la laideur, à moins que nous ne nous rangions au nombre des maniaques de la tératologie. Avec des mots l'esthétique prouve tout ce qu'elle veut, et plus encore elle peut abuser en exigeant la preuve logique d'un sentiment indéfinissable. La question « Qu'entendez-vous par laideur ? » n'est pas autre chose qu'une équivoque sur ce qui plaît ou déplaît, attire ou repousse, sans pouvoir être démontré.

Il n'en est pas moins vrai que nous voyons de plus en plus les peintres nés impressionnistes ou caractéristes nous montrer, au Salon d'Automne ou ailleurs, des êtres effroyables, qui semblent choisis en haine de l'œuvre admirable de la nature; et, de plus en plus, le peintre trouve naturel de travailler d'après des femmes mal faites, aux faces canailles ou vides de pensées, aux mains vulgaires, aux jambes grossières, aux poitrines aplaties ou tuméfiées. Le caractère répond à tout. C'est la nouvelle tarte à la crème. On en veut dans tout. Autant il est nécessaire et prédominant dans une scène de genre, autant il perd de son importance dans la simple représentation d'une femme nue, assise ou couchée, ne se livrant à aucune action déterminée. La Vénus d'Urbin ne nous attire point par son caractère et nous serions même embarrassés de le définir : c'est par sa merveilleuse harmonie qu'elle requiert l'attention, lorsqu'on entre dans la Tribuna des Uffizi. Un peintre de la récente école, ayant à traiter le même sujet, s'occupera moins de l'harmonie que de découvrir une tare caractéristique, physique ou morale.

Et dans tout ce qu'on a dit de l'*Olympia* de Manet, il y a beaucoup plus de gloses sur son expression de fille indifférente, son « baudelairisme » ou tout autre élément littéraire, que, simplement, sur la façon dont elle est dessinée et peinte. Il n'y a aucune littérature à faire sur la Vénus de Titien. Elle est belle comme un beau spectacle de la nature, son commentaire est en elle-même, et c'est parce qu'elle est belle qu'on ne pense pas à louer son caractère. On sent que ce serait une louange d'un degré inférieur, une louange de consolation. Et, en effet, nous sommes réduits, devant bien des toiles modernes, où l'artiste s'est efforcé d'empâter dûment un corps de blanchisseuse, de recourir à cette consolation en murmurant, avec un hochement de tête et un air entendu : « Très intéressant, très curieux, très vu, très vécu, beaucoup de caractère... » On dit cela chaque jour. Mais s'il fallait dire cela devant Titien, Rembrandt, Raphaël, Corrège ou Prudhon, on se tairait aussitôt, étreint par le sentiment du ridicule. Et cependant ils ne manquent pas de caractère, et ils ont profondément décrit les types : mais il s'agit de quelque chose d'infiniment plus important, la beauté, qui sublimise le type, s'élève au-dessus du caractère individuel, et synthétise en un seul être des milliers d'aspirations de la race. Dans les figures de tels maîtres l'humanité salue ses arché-types.

Le caractère n'est que l'anecdote, la beauté est une synthèse. Les caricatures des plus grands peintres nous montrent comment ces notations du caractère leur servaient à construire des types synthétisés, soit en renforçant certains traits, soit en en excluant d'autres. Si on leur avait dit que ces dessins d'expression étaient exacts, expressifs, on ne les aurait pas étonnés, mais si on leur avait dit : » Ils sont donc beaux par cela même », ils n'auraient point compris, car ils distinguaient le caractère et la beauté. Pour eux il y avait beauté même sur un visage irrégulier, lorsqu'un sentiment y resplendissait, mais la beauté linéaire, la beauté constituée par l'harmonieuse appropriation de chaque organe, l'éclat de l'épiderme, la souplesse et la puissance de la structure, restait distincte des motifs d'émotion temporelle que fournit à l'esprit un visage animé de grandes passions. La beauté organique en soi les émouvait spirituellement, comme la musique. Nous voyons embrouiller tout cela. La peinture nous montre de moins en moins des figures belles, le culte du nu s'en va, la crise de vérité, s'outrant jusqu'au pauvre idéal de l'instantanéité, sacrifie l'amour de la noble forme à la poursuite des plus fugaces attitudes du modèle habillé. On ne peint la femme nue que pour souligner ironiquement les tares de la débauche, on n'est tellement plus choqué par la laideur, qu'on s'empresse à lui trouver le pseudonyme honorable du caractère. L'homme moderne, de plus en plus anonyme, identique à son voisin, comparse de la foule qui devient un personnage essentiel, le cède en peinture aux objets et aux sites. L'anthropocentrisme de l'art ancien a été tué par l'entrée du paysage dans l'art. Une boutade pourrait tout résumer : jadis on peignait le portrait d'un être en plaçant derrière lui un pot de fleurs, tandis qu'aujourd'hui on peint le pot de fleurs, énorme, au premier plan, et l'individu tout au fond, petit et esquissé — et on appelle toujours cela son portrait ! — Il n'est pas étonnant, dès lors, que le caractère devienne, après le poncif de la beauté d'Ecole, un poncif nouveau. Il engendrera les mêmes abus, il se rendra aussi insupportable, il nous encombrera de figures tarées, d'études cliniques, d'analyses de convulsionnaires, de miséreux, d'alcooliques et d'hystériques, types très riches en caractère, jusqu'au jour où se lèvera un grand artiste qui dira posément sa volonté de chercher le plus grand caractère dans la plus grande pureté de forme. Et il parlera comme Léonard, et il paraîtra extrêmement nouveau.

CAMILLE MAUCLAIR.

M. CHARLES LEE

M. Charles Lee, inconnu chez nous et jeune encore, s'est fait auprès de ses compatriotes, en quelques années et avec quelques livres, une notoriété de choix, où il entre autant d'affectueuse sympathie pour son talent que de haute estime. Car ce talent a des séductions qui ne retiennent pas seulement l'esprit, mais gagnent les cœurs. Il est humain avec simplicité ; il respire la bonne foi et le naturel ; il trouve, dans la perfection d'un art délicat et juste, la récompense de ces mérites éminents.

Il y a, en tout pays, des coins délicieux que les guides ne signalent pas, comme pour laisser aux voyageurs le plaisir de les découvrir. Il y a, dans chaque littérature, des œuvres qui ressemblent à ces coins-là ; et telle est certes l'œuvre de M. Charles Lee. Elle nous transporte dans ce pays de Cornouailles, situé à l'extrême pointe sud-ouest de l'Angleterre, une des retraites où persiste, comme dans les Highlands d'Ecosse, l'Irlande presque entière, le pays de Galles et l'île de Man, l'indestructible vitalité du Celte. Ce sont là, plus ou moins, de petits mondes fermés, souvent très primitifs et toujours très pittoresques, infiniment curieux pour le romancier, s'il a des yeux qui sachent en voir l'extérieur, un esprit capable d'en pénétrer le dedans, une sensibilité docile aux impressions et prête à

l'amour. Ils se reflètent pour nous, ainsi que dans de fidèles miroirs, dans les romans écossais de Jan Maclaren et de J.-M. Barrie, les romans irlandais du P. Sheehann, ceux de Hall Caine sur l'île de Man. De la même manière, mais avec une originalité très précise, M. Charles Lee nous donne des romans de Cornouailles.

Il n'est pas originaire de cette contrée. Né à Londres en 1870, c'est en 1893 seulement que sa santé le conduisit pour la première fois sur ces grèves granitiques. Il lui sembla découvrir un monde nouveau. Un romancier anglais qui parcourut l'univers, R.-L. Stevenson, déclarait que les gens de Cornouailles ne nous ressemblaient guère plus que les Peaux-Rouges; et il se félicitait d'avoir appris de ses voyages que les races les plus étranges vivent quelquefois chez nous, à notre porte. M. Charles Lee n'alla pas chercher si loin la leçon. Il n'avait jamais voyagé : il se sentit en pays inconnu, au milieu de Celtes qui parlaient anglais, il est vrai, mais qui, à tous autres égards, dans leur aspect, leurs mœurs, leur tour de pensée, étaient aussi peu Anglais que possible. Ses ressources d'observation et d'imagination en furent stimulées au plus haut point. Il vécut des mois dans leur intimité, logeant chez des pêcheurs, se mêlant aux gens du village, s'amusant à penser avec eux et, autant que possible, comme eux, se pénétrant de leur parler et se prenant peu à peu à les aimer, défauts compris, chaque jour davantage. Bref, il tomba complètement sous le charme du celtisme; et comme l'œuvre d'un Le Braz ou d'un Le Goffic tourne autour des gens et des choses de Bretagne, celle de M. Charles Lee se voua tout entière à la Cornouailles et aux Cornouaillais.

Elle ne compte encore, outre un assez grand nombre de courtes nouvelles, publiées dans différents journaux et revues (*Longman's*, *Graphic*, *Country Life*, etc.) que trois romans : *Cynthia in the West*, où l'auteur nous peint la vie d'une colonie de jeunes artistes dans la solitude perdue d'un village de pêcheurs; *Paul Carah*, *Cornishman*, qui est une étude de caractère, singulièrement vivante, où la critique anglaise a reconnu la main d'un maître; et enfin *La Veuve de Pendennack*, un petit roman d'une rare saveur, avec son accent très marqué d'Angleterre et ses qualités de mesure, de finesse, bien propres à charmer un public français. Les lecteurs de la *Revue Bleue* ne me pardonneraient point de déflorer ici la très simple histoire dont ils goûteront, je n'en doute pas, dès les premières pages, et aimeront chaque semaine un peu plus, la bonne humeur souriante, la poésie sincère, la fraîche vérité. Je les convierais volontiers à cette lecture salubre comme à une cure de repos et d'air marin sur les côtes rocheuses de Cornouailles.

C'est que l'art de M. Charles Lee ne perd jamais contact avec la nature. Il a le secret de ce réalisme qui est le charme incomparable des maîtres anglais et dont nous pourrions suivre, en dépit de toutes les diversités, la tradition ininterrompue, depuis Fielding, à travers Dickens, Thackeray et George Eliot, jusqu'à Thomas Hardy, George Meredith et Rudyard Kipling. Les deux premiers, souverains véritables de la fiction anglaise contemporaine, sont, dans sa propre littérature, les idoles de M. Charles Lee. Fervent ami de la nôtre, il n'a pas moins d'admiration pour Balzac et Maupassant. Mais comme il leur ressemble peu, et — loué soit-il ! — qu'il reste donc Anglais ! C'est à M. Thomas Hardy qu'on le comparerait le plus justement si, à vrai dire, il n'avait, dans son coin et à sa manière discrète, — aussi ingénue que savante, (la grande affaire du talent est de réaliser ces contradictions), — son incontestable originalité.

Elle est faite d'abord de cette observation complaisante, directe, qui procède d'un intérêt spontané, d'une sympathie sans arrière-pensée. Nos réalistes ne sont point, d'ordinaire, si naturels. Ils affectent volontiers de mener une enquête ou de conduire une expérience — d'aucuns disent : une « expérimentation » — étalent leurs instruments, nous entretiennent ou du moins se réclament de leurs « méthodes ». Il entre trop de volonté systématique dans leur littérature. Comme M. Thomas Hardy à son cher Wessex, M. Charles Lee s'est attaché à cette Cornouailles celtique dont la vie et les mœurs ont sollicité ses regards : il contemple ce qu'il aime et il nous le fait aimer. Poésie et vérité sont inséparables dans son art. Et cette poésie, l'auteur ne la cherche point; cette vérité, il n'essaie point de nous l'imposer : il s'abandonne à elle avec délices, l'accepte dans tous ses détails, la poursuit dans toutes ses nuances, s'amuse à ce jeu et sourit au succès de sa fidélité et de sa patience. C'est là son *humour* : il s'y trahit de l'esprit, mais point de malice, beaucoup de pénétration sans nulle ironie, une finesse qui n'a rien d'acéré, une gaîté affectueuse...

Si M. Charles Lee est très Anglais par ce mélange de réalisme, de poésie et d'humour, il reste pourtant bien personnel par le dosage de ces qualités autochtones, les proportions où elles se combinent et surtout l'harmonie, la mesure, si rares chez ses compatriotes. J'aimerais me persuader qu'il doit ce privilège à ses lectures françaises : il faut bien reconnaître qu'elles n'ont pu avoir sur lui cette heureuse influence que parce qu'il était prédisposé à la recevoir. Son talent excelle à se contenir, à se limiter. Il aime les cadres finement dessinés, les réductions où se concentre son énergie délicate et précise. La modestie de l'auteur s'y sent à l'aise et l'accord

est parfait ainsi entre ses sujets, sa manière, son caractère et son esprit.

Aussi les deux œuvres principales de M. Charles Lee donnent-elles le sentiment de la perfection. Je n'ose me flatter de l'assurance que *La Veuve de Pendennack* garde dans la traduction française la rare valeur de l'original. Nous avons fait de notre mieux pour ne pas le trahir. Grâce à une collaboration organisée de manière à assurer un contrôle réciproque et une double attention sans rien ôter à l'unité nécessaire, nous aurons peut-être échappé à quelques-uns des défauts qui discréditent ce genre de travail.

Et maintenant, voici l'heure de faire connaissance avec la brave Mrs Elisabeth Pollard, ses voisines et ses soupirants, avec la jolie Vassie Jenkin, le naïf John Trelill et tout le petit monde si vivant, si amusant de Pendennack. Quel est ce Pendennack? Il ressemble fort à la pittoresque bourgade de pêche qu'ont illustrée en Angleterre et fait connaître jusque chez nous les *plein-airistes* de « l'école de Newlyn » : Stanhope, Forbes (lui-même à moitié Français), Frank Bramley, A. Chevalier-Jayler et autres peintres de renom. C'est donc à Newlyn, sur la Mount's Bay, tout au bout de la presqu'île de Cornouailles, que je laisserai les lecteurs de la *Revue Bleue*; et ils me sauront gré de les y avoir conduits et de leur avoir présenté M. Charles Lee, qui va leur faire, d'une manière qu'ils n'oublieront plus, les honneurs du village.

FIRMIN ROZ.

LE CLOCHER DE PERTHES

En pierre grise et mousses vertes,
Des nids de choucas plein ses trous,
C'est là-bas le clocher de Perthes,
L'humble clocher de par chez nous.

Il domine au loin de la plaine
Le faîte des bois embrouillé,
Et les vents perdent leur haleine
A souffler sur son coq rouillé.

Point de sculptures. Aucun style.
Un cadran bon pour les lézards
Où le temps lassé ne distille
Pas un jour sans de longs retards.

Dans le soir automnal et triste
On voit pourtant, à son aspect,
Emu jusqu'aux larmes l'artiste
Se découvrir avec respect.

Car, avant la première étoile,
Pour ses deux paysans élus,
C'est à lui qu'au fond de sa toile
Millet fait sonner l'angélus.

EMILE DODILLON.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDEES

La gloire de nos poètesses.

LUCIE DELARUE-MARDRUS : *La Figure de Proue.* — HÉLÈNE PICARD : *L'Instant éternel.* — JEANNE PERDRIEL-VAISSIÈRE : *Celles qui attendent.*

Nul doute que vers l'an 2100 un savant professeur ne fasse en quelque collège de France une leçon conçue à peu près dans les termes suivants :

« Au début du XXe siècle la poésie ne vivait plus en France que d'une vie languissante; cultivée en quelques cénacles par des esthètes et des curieux de Lettres, elle ne rayonnait plus : son prestige ayant sombré dans l'aventure symboliste, la foule ignorait le bienfait de la plus noble et de la plus persuasive prédication : l'approche de la révolution sociale, la rivalité des appétits, la concurrence des intérêts occupaient tous les esprits; il sembla que le rôle social de la poésie fût fini... Alors surgirent les poètesses; nous les connaissons mal, nous méconnaissons leur vrai rôle et leur utilité : leurs poèmes étaient — la plupart du moins — trop imparfaits pour triompher de l'indifférence de la postérité; une grande pullulation d'œuvres toutes semblables dégoûta vite les Français d'un genre qui, à l'origine, avait eu sa raison d'être, avait connu — je le prouverai — et mérité le succès... Que l'on veuille bien revivre en imagination cette lointaine époque : nous connaissons par les Mémoires, la France des Loubet et des Fallières, France laborieuse, France inquiète, et qui semble n'avoir pressenti que très imparfaitement le glorieux avenir dont nous sommes aujourd'hui si fiers; en ce pays excédé de basse politique, à demi écrasé sous les charges accumulées du militarisme et du capitalisme, les poètesses firent une apparition de grâce et de souriante jeunesse : les hommes les plus graves se détournèrent de l'obsédante question sociale pour contempler la ronde de ces petites filles passionnées, qui chantaient d'une voix fraîche et candide leurs émerveillements devant la vie, devant l'amour... Elles n'étaient guère savantes : leurs confrères masculins raillaient, non sans exagération, l'art puéril, la langue inégale, les rythmes boiteux, l'agencement ingénu de leurs poèmes improvisés...; en ce siècle de science et d'hypercritique, elles représentaient la spontanéité confiante, l'ingénuité audacieuse de l'instinct; elles plurent, s'enhardirent; il y eut de beaux cris, de jolis gestes.

Accoutumés à voir depuis deux siècles les femmes triompher dans la littérature d'imagination quasi délaissée par les hommes, nous ne nous rendons point assez compte de la nouveauté de l'effort tenté

par cette pléiade féminine : avant elles de nombreuses femmes écrivains avaient atteint à la célébrité ; presque aucune n'avait conquis une authentique gloire poétique ; nos ancêtres n'étaient point éloignés d'estimer leurs compagnes radicalement impropres à la création poétique ; le vieux Corneille, qui connut les précieuses, avait coutume de dire : « Je ne sais pas ce qui manque aux femmes, mais pour faire des vers, il leur manque quelque chose. » Le XIXe siècle eut en Desbordes-Valmore un prototype fort curieux des Noailles, des Delarue-Mardrus, des Régnier, des Picard, des Perdriel-Vaissière : son œuvre, informe en dépit de quelques beaux vers, sembla un argument de plus en faveur d'un préjugé que nul ne songeait à combattre ; et c'est précisément d'une étude sur les poèmes de Desbordes-Valmore que j'extrais les lignes suivantes : elles sont d'un critique aujourd'hui oublié, mais à qui les meilleurs juges du temps accordaient une espèce d'autorité, Barbey d'Aurevilly. Barbey d'Aurevilly écrivait :

« Ces gracieuses ou nerveuses faiseuses de guirlandes, qui ont, comme Mme Desbordes-Valmore :

Des bouquets purs noués de noms doux et charmants,

n'ont jamais campé un vers debout, comme leur petit. Elles n'ont pas vidé cette coupe d'Alexandre, ni levé cette massue d'Hercule. Tout cela pèse trop à leur main, même quand leur force est centuplée par le génie qui leur est propre et qui, pour la force, leur a souvent versé la fièvre — le terrible génie de l'amour ! — Déjà les femmes simplement et solidement littéraires ne pleuvent pas dans l'histoire ; mais les femmes poètes... dites-moi, pour que je les ramasse, où il est tombé de ces étoiles filantes, qui ont brillé et se sont évanouies, de ces astres faux qui semblaient se détacher du ciel pour venir à nous et qu'on n'a jamais pu retrouver. »

Et cela était vrai : cela fut vrai jusqu'au jour où brilla au ciel de l'art français la gracieuse constellation dont je vous ai cité les principales étoiles.

Ainsi ces poètesses furent les premières ; leur apparition surprit les contemporains, émerveilla les uns, scandalisa les autres ; c'en est assez pour qu'il nous plaise d'étudier un mouvement mal connu dans ses origines, et dont il importe surtout de préciser la portée et les lointaines conséquences ; qu'apportaient de nouveau ces novatrices ? De quel service leur est redevable notre littérature ?

*
* *

Voici trois aimables volumes, la *Figure de Proue* de Lucie Delarue-Mardrus, *l'Instant éternel* de Hélène Picard, *Celles qui attendent* de Jeanne Perdriel-Vaissière ; ils n'eurent pas même fortune : je n'affirme pas qu'ils soient les meilleurs parmi ceux que nous ont légués les poétesses de cette époque, ni même les plus parfaits de leurs auteurs ; tels quels ils nous révèlent les caractères essentiels de ce tumulte féminin où les contemporains crurent discerner la poussée d'un individualisme désordonné, mais où nous serions presque tentés de voir le résultat d'une conspiration habilement ourdie ; ces poétesses n'eurent qu'un programme ; et certes il nous est beaucoup plus facile d'apercevoir chez toutes des traits identiques, que de découvrir ces imperceptibles nuances par où se déterminent leurs physionomies littéraires.

Leurs poèmes sont des œuvres de jeunesse ; oui, toutes étaient jeunes, et toutes étaient belles : si parfaitement évanouie, si insaisissable que nous apparaisse aujourd'hui leur beauté, nous devons essayer de nous en faire une idée : étaient-elles radieusement belles ou simplement jolies ? Quelles parures, quels vêtements leur seyaient ? Quelles couleurs allaient à leur visage ? Evoquons-les en ces atours dont elles furent vaines non moins que de leur grâce, beaucoup plus que de leur talent. Ainsi rendrons-nous à leur mémoire l'hommage que vivantes elles eussent agréé avec le plus de faveur. Et n'allons point là-dessus les accuser de frivolité : leur désir de plaire nous touche infiniment : c'est par là que se manifeste encore à nous leur féminité ; de la plupart d'entre elles on pourrait dire que leur talent ne fut d'abord qu'une héroïque coquetterie. Adolescentes, pensionnaires si tôt émancipées, jeunes filles, jeunes femmes, elles furent poètes pour avoir frénétiquement aimé en elles-mêmes l'incarnation périssable de l'éternelle beauté ; c'est elles mêmes qu'elles aimèrent dans l'amour ; et je ne sache pas qu'elles aient tenté d'introduire en leurs œuvres une pensée étrangère, quelque chose qui ne fût point révélateur de leur charme fragile : elles aussi, comme le poète latin, s'efforcèrent d'élever un monument « monumentum ære perennius » ; c'était afin que nous n'ignorions point leur taille flexible, leurs bras frais, leurs lèvres de miel, leurs parfums, leurs souples robes de linon, leurs conquérantes écharpes... Naïve idolâtrie qui ne nous choque point, qui nous émeut irrésistiblement. Retenons qu'après elles on ne rencontre presque plus dans nos livres cette affirmation d'un si fréquent usage aux siècles où notre littérature était presque exclusivement masculine : le moi est haïssable.

Et voici une autre conséquence de cette explosion de lyrisme féminin qu'il importe de noter sans retard : les aveux de ces candides poétesses ruinèrent à jamais l'un des dogmes de la littérature masculine de l'ancienne France : on n'osa plus parler aussi couramment de la complexité de l'âme féminine, de cette complexité si chère aux romanciers « psycho-

logues » de la fin du XIXe siècle..... l'âme féminine, jusque-là si obscure, s'avouait ardente, effrénée, presque brutale, mais simple, naïvement simple, petite barbare éclose, après un sommeil millénaire, au cœur de la civilisation; découverte prodigieuse, et qui annonçait cette psychologie nouvelle que nous ont constituée des générations de robustes romancières..... les contemporains ne l'accueillirent point sans protester : nul ne renonce aisément à de chères illusions; et qui ne voit combien la conception de l'amour de ces jeunes poétesses devait choquer les artistes et les gens cultivés de leur temps! Lisez plutôt leurs poèmes en regard de ceux d'un Sully Prudhomme : toutes les pudeurs, toutes les délicatesses ont leur place dans l'œuvre du poète, toutes les audaces, les franchises, les aveux dépouillés d'artifice dans celles de ces jeunes femmes; les hommes avaient imaginé toute une métaphysique de l'amour, des raffinements inouïs de sentimentalité : ils furent stupéfaits de lire ces vers écrits par une jeune fille!

« Souvent, je m'attendris, vraiment, jusqu'à pleurer
En m'imaginant nue et dans sa stricte vie,
Votre chair jeune et douce et j'éprouve l'envie,
Les sens calmes et purs, d'aller la respirer.

« C'est puissant, c'est divin, c'est neuf..... Je m'extasie...
Quoi! vous avez un cœur dans votre cher côté,
Un cœur de tiède sang, de force et de santé,
Un cœur qui bat, profond à la place choisie?

« J'adore votre forme exacte et son contour,
L'éclat matériel de votre belle lèvre,
Votre vigueur qui monte et vous fait de la fièvre
Et précipite en vous le besoin de l'amour.

« Combien c'est net et bon, combien cela m'enchante!...
Je pense à votre faim, à votre beau sommeil,
Je me dis : « Il est plein de sève et de soleil,
Et la joie est sur lui comme l'eau sur la plante. »

« Vous avez, mon amour, la poignante douceur
De l'animal qui boit, qui marche et qui désire,
Et même, dans vos pleurs, vos rêves, votre rire,
Vous avez, par le sang, une haute splendeur.

« Je vous loue éblouie et grave, car vous êtes...
J'écoute votre pas, j'entends votre soupir...
« Ah! comme il est vivant! » me dis-je. « Il doit mourir... »
Mon adoration fond en larmes secrètes...

« Et c'est un plaisir sain, vrai, robuste, émouvant,
Je n'y mets pas d'ardeur cachée et sensuelle,
Et je ris tendrement lorsque je me rappelle
Vos cheveux, une fois, emmêlés par le vent... »

(*L'Instant Éternel*)

Voilà donc à quoi rêvaient les jeunes filles!... Ce accent, cette animalité saine, cette précision, cette franchise, tout cela était nouveau en 1908; et par contraste cela faisait paraître vieillottes les fadeurs, les complexités, les perversités d'une littérature amoureuse constituée selon la mentalité des hommes.

*
* *

Telle était l'audace éloquente d'une jeune fille : les jeunes femmes n'étaient pas moins hostiles aux vaines subtilités. Les belles amours, saines, hardies et si simples que les leurs! L'heureux temps, qui connut ces femmes primitives, ignorantes des sévères disciplines auxquelles leurs descendantes allaient être soumises! Leur ferveur ne va pas toute à l'homme aimé; elles adorent les jardins, les fleurs, les fruits, les beaux paysages, les trains, les grands vapeurs, les ports... et toujours et partout ce sont les aspects les plus simples des choses qu'elles retiennent : leurs sensations demeurent étrangement matérielles : d'autres poètes avant elles animaient la nature, prêtaient une vie mystérieuse à tous les êtres; elles s'en tiennent aux plus concrètes apparences, donnent un corps aux abstractions qu'elles ne peuvent éliminer, un corps, un corps humain; spontanément elles recréent le plus surprenant anthropomorphisme... Elles exaltent leurs sens, les plus matériels de leurs sens, l'odorat, le goût, le toucher. Elles se glorifient elles-mêmes : le monde est leur miroir : feuilletez la *Figure de Proue* :

« Au printemps de lumière et de choses légères
L'Orient blond scintille et fond, gâteau de miel.

. . . . . .

« Ceux qui ne m'aiment pas ne me connaissent pas,
Il leur importe peu que je meure où je vive,
Et je me sens petite au monde, si furtive!...
Mais de mon propre vin, je m'enivre tout bas.

« Je m'aime et me connais. Je suis avec mon âge
De force et de clarté, comme avec un amant.
Le vent dans les jardins me flatte le visage :
Je me sens immortelle, indubitablement. »

Voyageuse, la poétesse adresse à la Méditerranée une « prière marine » :

« A travers les chemins nuptiaux d'orangers,
Je suis venue à toi, mer Méditerranée,
Et me voici debout, face à face, étonnée
D'ouvrir sur ta splendeurs mes regards étrangers.

« Ce soir, ce premier soir, t'es-tu faite si pâle
Pour ne pas m'offenser de tes bleus inouïs,
Toi qui n'est pas l'horizon gris de mon pays,
Mer éternellement, rythmiquement étale?

. . . . . .

« Ah! berce-moi, beau flot qui ne me connais point,
Moi qui suis veuve de ma mer et de ma terre,
Moi qui t'aime déjà, moi qui viens de si loin,
Moi qui voudrais commettre avec toi l'adultère! »

Elle s'égare, en forêt :

« Seule en forêt, sans yeux pour profaner les transes
Du mystère, je veux le plus beau des étés.
Je serai couronnée, à travers les essences,
De chèvrefeuille en fleurs et de cheveux nattés.

« Je suis un petit faune ivre de sève verte! »

Elle est un « petit faune », elle est « la dernière centauresse » ; elle s'écrie :

« Ma sensualité qui peut-être est mon âme! »

Elle est éprise des longues traversées, des galops fous aux déserts africains : elle méprise les vies casanières ; elle entend vivre d'une vie ardente, effrénée ; elle a « horreur des métaphysiques ».

« Vivre, ah vivre ! c'est, au galop
Mâter une bête rétive,
C'est sentir au soleil trop chaud
Suer et brûler sa chair vive. »

Elle écrit pour Notre-Dame des Litanies :

« Notre-Dame, du haut de ta flèche légère,
Garde-nous de l'âme étrangère;
Garde-nous du mesquin, du banal, de l'ignoble,
Conserve-nous notre âme noble. »

Elle est hantée, parfois, de souvenirs baudelairiens, elle pastiche le *Bateau ivre* de Rimbaud, elle rêve d'heures douces, intimes, en un foyer paisible ; elle est Normande, elle « sent » en elle « un cœur diversement racé ». Elle est sans doute la plus complexe, la mieux douée, la plus violente, la plus incorrecte, la plus personnelle des trois poètesses dont j'ai voulu aujourd'hui vous signaler les noms.

Hélène Picard est la moins capable de contenir une inspiration débordante ; une prolixité fâcheuse affaiblit de nombreux poèmes de l'*Instant éternel*, mais çà et là quelle force, et enfin et surtout quelle émotion en cette lente agonie d'un amour de jeune fille !

Jeanne Perdriel-Vaissière est la plus maîtresse de sa forme, la plus habile à emprunter aux Parnassiens quelques-uns des secrets de leur impeccable technique : mais que son inspiration est donc voisine de celle de Hélène Picard ou de Lucie Delarue-Mardrus !

« N'ai-je pas été, sur ta bouche,
Délicieuse ainsi qu'un fruit?

« N'ai-je pas été, sur ton cœur,
Le sarment tordu par la flamme? »

ou encore :

« Quelquefois, au creux des vallées,
Septembre épanchant des rousseurs,
Quelque maison ensoleillée
Crut m'attirer vers sa douceur.

« Mais lorsque la joie est passée,
Nids ou maisons sont trop petits;
Fuis leurs appels, ô ma pensée :
C'est le bonheur qui se blottit.

« Il me faut les routes, les routes...
L'horizon toujours reculé,

« Je voudrais les connaître toutes,
Ma tendresse a besoin d'errer. »

. . . . . .

*
* *

Lucie Delarue-Mardrus, Hélène Picard, Jeanne Perdriel-Vaissière, avec quelque effort d'attention nous arrivons à distinguer, nous aussi, les traits qui individualisèrent ces trois poétesses aux yeux de nos ancêtres... Qu'il me suffise aujourd'hui d'avoir attiré votre attention sur l'un des « tournants » les plus curieux de notre histoire littéraire ; vous apercevez maintenant tout ce qui était en germe dans ce lyrisme féminin : nul doute que l'avenir de notre poésie en péril n'ait été un instant aux mains de ces jeunes femmes ; le lyrisme français agonisait dans la tiédeur des chapelles : en le laïcisant, vers le temps où le ministre Combes sécularisait l'Église, elles lui restituèrent une vigueur nouvelle ; elles ameutèrent la foule ; leur langage incorrect, leurs cris, leurs plaintes allaient à l'âme des plus inertes ; elles rendirent à la masse le goût des vers, aux poètes celui des applaudissements ; c'est de ce temps qu'il faut dater cette renaissance de l'inspiration qui est la caractéristique du XXe siècle... En même temps, par la seule audace de leurs confessions, elles mettaient fin à une fastidieuse littérature de fausse psychologie ; elles imposaient un complet renouvellement de la psychologie féminine ; elles replaçaient la poésie dans la vie, la femme dans la réalité. Certains de leur contemporains virent en elles de délicieuses barbares : eh ! sans doute ! encore n'était-ce point une ère de régression qu'elles inauguraient, mais peut-être l'une des périodes les plus fécondes de l'histoire de notre art et de notre pensée. »

LUCIEN MAURY.

LA FATALITÉ DANS LA MORT D'ÉMILE ZOLA

Du misérable accident en lui même, — de cette cheminée obstruée de matériaux et qui, tirant mal, produisit des gaz nocifs, — je n'ai pas l'intention de vous parler ici. En apparence d'ailleurs, rien, là, d'étrange. Tous les jours ont lieu de telles asphyxies et sur celle-ci bien des détails, à l'époque, déjà ont été donnés. Mais il en est d'inconnus. Le privilège de l'amitié m'a permis d'en être instruit. Je ne crois pas être indiscret en les révélant comme je vais le faire.

Dans ce grand drame à première vue assez banal, dans ce « fait-divers lamentable, touchant cet homme », ce qui m'a toujours, quant à moi, beaucoup troublé, c'est l'air de vague mystère fatal, qui semble, quand on connaît les faits, avoir présidé à leur formation, à leur concordance, à leur dénouement.

Entrons dans le circuit des mille péripéties, nous verrons paraître, à plusieurs reprises, le signe multiplié et sûr, soit de l'influence d'une force inconnue, soit d'un volontaire abandon de la victime se résignant à son malheur, soit, si vous préférez, de ce simple hasard que l'on appelle la malchance. Il va falloir citer des faits insignifiants, insister sur des petits gestes fugitifs qui, sans doute, n'auront déplacé que bien peu d'ombre autour d'eux, s'attarder enfin sur des choses imperceptibles. Mais peut-être est-ce de leur accord qu'est faite, après tout, la fatalité, et pour dénoncer les puissances impénétrables il suffit du moindre indice.

Quoi qu'il en soit, je n'invente pas un événement et je n'en déforme pas un. Je me contente de raconter ce que je sais, et ce qui me semble étrangement *révélateur*.

Remarquez d'abord ceci. Zola, comme toujours depuis des années, avait passé la chaude saison en Seine-et-Oise, dans sa maison de Médan. Il venait enfin d'achever *Vérité*, l'ultime roman de la série des *Evangiles*. Des amis, hébergés chez lui, l'avaient çà et là, heureusement distrait. Une lettre adressée à Alfred Bruneau — aujourd'hui encore inédite, mais que j'ai lue — témoigne de la félicité qui, pour Mme Zola et son pauvre mari, dorait, vers cette fin de l'été, les derniers jours. Tout, d'après Zola, s'annonçait au mieux. « Il n'y avait, répétait-il, qu'à travailler. » L'avenir décidément appartenait aux forts, à ceux qui avaient confiance dans la vie. Ainsi parlait-il encore. Mais peut-être avait-il commencé de faiblir, sans bien se l'avouer lui-même. En tous cas, dès cette heure, il a fixé la date à laquelle il doit mourir. C'est celle du retour à Paris.

Le 28, annonce-t-il partout, nous serons rentrés. Il ne se doute pas du malheur obscur qui précisément, en ce même jour-là, trouvera l'occasion de se déclarer. Il vit dans l'inconscience absolue de sa fin. Il eût pu la soupçonner. Déjà lui arrivent des avertissements. Je sais d'ailleurs qu'il faut toujours quelque faiblesse pour s'inquiéter de songes vagues. Pourtant Zola aurait gagné à faire attention aux siens. Je dois dire en effet que, vers la mi-septembre, si je m'en rapporte à un témoignage particulièrement probant et précis, il commençait d'avoir des cauchemars quotidiens : lui et sa femme sombraient, se tordaient dans du feu, étouffaient horriblement. Presque chaque nuit, tout suffocant, il s'éveillait en sursaut. Il appelait sa femme, il croyait l'avoir vue morte. Et sans doute c'étaient là des angoisses indécises, qu'on peut attribuer à des causes physiologiques, à des malaises de santé. Ne les prenons pas trop en considération. Tout de même que voir en ces mouvements d'halluciné, sinon des pressentiments ? Qui donc ignore que notre instinct, quelquefois, devance l'avenir ! Ici nous avons même la preuve qu'il ne se trompe pas toujours.

Si Zola s'en était soucié, peut-être ne serait-il pas mort. Il ne devait pas écouter son cœur secret. Il restera ainsi insensible à ses appels. Notez qu'en général, il n'y était pas sourd. Au contraire, l'intuition chez lui aura joué, à toutes les époques, un très grand rôle. Mais maintenant tout est fini. Vous allez voir que par sa femme, à plusieurs reprises, aux heures pathétiques, son « inconscient » essaye en vain de l'avertir. Dans tout ce drame Mme Zola apparaîtra même comme son interprète. Mais il ne veut pas l'entendre.

A Médan, comme on s'apprêtait pour le départ, tout à coup la température se fit plus douce. Sur ce paysage qui tombe vers la Seine et que, de la propriété, on domine magnifiquement, le soleil, comme aux plus beaux jours, se mit à luire. Mme Zola aurait voulu en profiter. Elle proposa à son mari de retarder la rentrée. Zola, d'ordinaire, aimait fort sa belle campagne. Les gros maronniers d'or, les tilleuls parfumés, le jardin où maintenant éclataient de nouveau les fulgurations miroitantes des roses, l'île toute aromatique et féériquement rousse, les coteaux du lointain qui, sous le tendre azur, s'enluminaient de mille brumes, tout, de cette région, eût dû le retenir. Ajoutez que rien de spécial ne l'appelait encore dans la capitale. Pourtant, par une tenacité en cette circonstance mortelle et que ne justifie aucune raison valable, il refusa de rester. Et vous allez voir pourquoi.

Le 28 septembre, au matin, il faisait encore très beau, Mme Zola et son mari quittaient Médan. Mais voilà où luit le signe de la mort et où se révèle la fatalité. A Paris, justement, ce jour-là, dès trois heures, le ciel jusqu'alors étincelant s'était couvert, un gros vent d'orage se mit à souffler, amassant d'énormes nuages tout gorgés d'eau. Et bientôt la pluie tomba. Cette tempête, voilà combien de jours que Zola l'avait, dirait-on, appelée !

Zola est rentré par cette froide température, et il se trouve rue de Bruxelles. Vous vous figurez sans effort l'hôtel désert, ces grandes pièces désolées où, pendant cent grands jours, jamais le soleil n'a fait une visite et qui sentent vaguement des odeurs de naphtaline. Zola erre là-dedans comme un malheureux. Il grelotte. Il demande qu'on lui réchauffe sa chambre. Mme Zola et lui se sentent très fatigués.

A neuf heures, aussitôt dîner, ils décident de se coucher. Le charbon humide, paraît-il, avait mal pris. Personne n'y fait attention. Seulement, comme chaque soir, avant de dormir, Zola ferme la porte à clé. Et ce geste encore lui ôte une issue et collabore au désastre.

Nul doute que sans cette grande tempête qui, vers le milieu de cette nuit tragique, va de nouveau reprendre avec une folle violence, rien, pourtant n'aurait eu lieu! Mais dans ce drame banal et si extraordinaire, ce qui frappe, c'est la persistance de la malchance, la multiplicité des événements hostiles et l'atonie des victimes. Il aurait, certes, pu arriver que l'orage dissipé eut emporté la mort sans laisser la moindre trace. Et tous les jours nous échappons à des dangers, que neuf fois sur dix nous tournons à notre insu. Ici les événements se passeront autrement. En ce jour choisi par Zola lui-même, toutes les chances qui pendant sa vie l'auront soutenu lui échappent. Et sans doute c'est une hypothèse que je propose. Mais avouez que les faits ne la contredisent pas.

Il était très tard dans la nuit, la cheminée battait, secouée par le vent, Zola, mal à l'aise, lourdement s'éveille : tête pesante, vague écœurement. Mme Zola s'étonne, s'inquiète, elle aussi d'ailleurs ne se sent pas bien, elle propose de sonner, d'appeler les domestiques. Mais lui, — remarquez-le, comme si un mauvais ange décidément l'inspirait, il s'arrête toujours pour une cause ou pour une autre, à la décision néfaste — lui, il a pitié « de ces pauvres gens qui ont tant besoin de repos ». Du reste il ne se rend pas compte de son état. Ils croient, Mme Zola et lui, à une mauvaise digestion. Ils prennent le parti de se rendormir et cette fois, définitivement, tout est perdu. Mme Zola se réveillera un peu après, avec une nausée affreuse. Elle pourra se lever, tourner dans la pièce, elle ira à la toilette. Elle y restera quelques minutes et sera prise d'un vomissement. Ensuite elle revient près de son mari. Et brusquement la tragédie se précipite. Zola qui, jusqu'ici, paraissait trop docile va tenter enfin un suprême mouvement et par une dernière dérision de la fortune ce mouvement même le tuera.

Mme Zola a raconté la scène terrible. Il devait bien être environ trois heures. Mme Zola encore une fois s'est réveillée. Elle voit son mari silencieux et hors du lit, debout, tout à côté d'elle. Elle le voit, elle veut lui parler et peut être a-t-elle en effet dit quelques mots. Mais il n'a pas répondu. Sans doute commençait-il déjà d'être étourdi. Toujours est-il qu'il s'était levé pour aller lui aussi au cabinet de toilette ou bien, et c'est assez probable, il avait eu enfin le grand avertissement et se préparait à ouvrir la fenêtre. Mme Zola à cet égard, n'a rien pu dire. A peine a-t-elle fait un geste, elle tâtonne, elle va pour sonner les domestiques, déjà elle s'est évanouie. Très probablement à cette minute-là Zola aussi est tombé.

Il plonge à présent dans la couche funèbre où circulent tous les poisons. Il est vraisemblable qu'il s'en gorge horriblement. La nature — cette nature qu'il aura tant aimée, — lui a envoyé la mort.

Toutefois, il est encore possible — et parmi les médecins certains l'on prétendu — que si, au matin, on avait ouvert, le malheureux aurait peut-être été rendu à la vie. Mais comme si vraiment le destin hostile se fût acharné d'une façon impitoyable, même cette dernière chance lui était enlevée. Et lui-même d'avance, là encore, s'était malgré lui perdu. Les domestiques, par la suite, l'ont bien dit. On leur avait recommandé de rester silencieux. Pourtant, aux approches de 9 heures, ils s'étonnèrent.

Ces domestiques étaient des gens extrêmement dévoués à leurs maîtres et d'une grande fidélité. Voyez les rôder dans les corridors. Ils passent derrière la porte malheureusement fermée et qui leur cache son secret. Ils sont bien loin, naturellement, de rien deviner du drame. Tout de même, ils s'inquiètent peu à peu de ce silence qui se prolonge outre mesure. L'un d'eux, le bon Jules, eût voulu frapper. Ils se parlent tout bas, épient à la porte, écoutent, bientôt s'effraient, se sentent pris d'épouvante. Il y en a un qui appelle, qui cogne. Et enfin plus tard — quand on ouvrira, — quand on enfoncera cette porte — on verra, sur le lit, Mme Zola, livide, étendue sans connaissance, et, en chemise, chu à terre, la face tachée, bleuie, et dans ses déjections, le malheureux Zola

Ainsi, par une série de faits imperceptibles, par l'accord presque mécanique de péripéties en elles-mêmes minimes, mais qui, à l'instant décisif, se déclanchent mystérieusement, grâce à l'étrange complicité d'un instinct d'ordinaire très vif et très actif et qui tout à coup semble être atrophié, malfaisant ou consentant, le drame a pu s'accomplir.

Notez que je ne parle même pas de ce hasard malencontreux d'une cheminée qui tire mal. Je n'évoquerais pas la fatalité, si cette asphyxie avait été due à des causes purement fortuites, comme, par exemple, une imprudence inopinée et unique. Ce qui nous permet de croire au mystère, c'est que, dans cette grande catastrophe, la victime apparaît comme le jouet dérisoire d'une puissance, qu'elle pouvait, à vingt reprises différentes, éloigner ou interrompre, et à laquelle, bien au contraire, elle se soumet sans révolte. La moindre résistance aurait pu tout changer. Mais Zola ferme sur lui, une à une, chaque issue.

Un homme qui succombe à un accident n'est pas forcément pris au siège du sort. Il n'est pas la proie de ces forces fatales qui planent sur la tête de cer-

taines personnes et qu'on aperçoit notamment autour d'Œdipe. Ici, je crois les sentir. Sans doute, les événements ne sont pas formidables; ils ne rappellent pas ceux de l'antique tragédie; on peut même les trouver parfois un peu puérils. Mais quand on les voit s'associer et s'acharner, se produire méticuleusement et presque méthodiquement, enfin s'emboiter les uns dans les autres jusqu'à écraser un individu, il faut y prêter, tout de même, attention.

D'autant plus qu'à ces témoignages il me serait facile d'en ajouter d'autres. Mais on trouverait que j'exagère ou que, pour mon plaisir, je fausse le sens des choses. Songez pourtant que, pendant toute sa vie, Zola aura eu ses nuits agitées par des angoisses effroyables. Mme Zola qui, certes, n'est pas suspecte et que n'atteint aucune superstition, Mme Zola rapporte ce fait que, bien des années avant de mourir, son mari avait des sursauts dans les ténèbres, des réveils terribles, plein de convulsions. Vers la fin ces crises devinrent plus fréquentes, adoptèrent des formes plus nettes. D'ailleurs on dirait parfois que Zola a eu la sensation obscure d'un grand danger mystérieux. Cette manie de fermer chaque soir sa porte à clé, n'était-ce pas l'inquiétude du péril invisible contre quoi il aurait souhaité se prémunir? Enfin je pourrais vous rappeler son œuvre. La mort dans ses romans joue un rôle continu; elle ne se présente pas à nous comme une puissance innocente; en général, elle accumule les événements maléficieux et elle s'accomplit dans d'atroces péripéties. Peut-être y a-t-il encore là un signe étrange. Et qui sait si certaines de nos propres passions ne sont pas des pressentiments de notre mort?

Quand on songe à l'art d'Edgar Poë et à sa chute au ruisseau, à la poésie malade de Beaudelaire et à sa fin douloureuse, aux inventions tragiques de Guy de Maupassant et à la démence finale, on n'est pas loin de regarder cette hypothèse comme plausible. J'avoue qu'il serait hasardeux cependant de l'agréer. Il ne faut y voir qu'une insinuation. Mais ce qui est sûr, ce qu'on ne peut nier, c'est que, dans cette mort si absurde et si banale, si épouvantable aussi, on ne saurait considérer simplement un accident. Toutes les circonstances qui l'ont préparée et qu'on aperçoit se formant dans l'ombre et accourant en quelque sorte de l'infini font penser à de grands hasards et à la fatalité.

SAINT-GEORGES DE BOUHÉLIER.

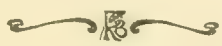

LES AVENTURIERS DE LA FINANCE

Un petit valet qui, en quelques années, devient un brasseur d'affaires, un manieur de millions, qui ruine des milliers de familles, et qu'appréhende la justice : est-il histoire plus banale et plus singulière, plus risible et plus douloureuse?

Elle est de tous les temps, et elle est d'aujourd'hui. Toujours elle excite les mêmes déceptions, les mêmes fureurs, le même scandale. Il en est d'elle comme de ces vieux mélodrames, dont la vertu pathétique ne cesse de jeter l'émoi parmi les foules.

Elle se déroule dans un décor et une suite de scènes vraiment classiques. C'est, au début, la chaumière natale, la condition servile où se forme le précoce enfant; puis, voici la rapide ascension, les bureaux fastueux qu'anime le fiévreux surmenage d'un *business-man*, les salons dorés où le monde consacre et salue sa fortune; enfin, la rue : une foule haletante se lamente, hurle, devant la porte fermée d'une banque; le tribunal, aux séances tumultueuses et vengeresses; la prison et l'oubli.

Conçoit-on vie plus troublante, faite de moyens plus hasardeux, d'ambitions plus vastes, d'émotions plus intenses? Les péripéties, effroyables ou joyeuses, s'y succèdent précipitamment; le succès frôle la ruine; les applaudissements d'actionnaires délirants appellent les imprécations des victimes indignées; à l'apogée, au milieu d'une fête, survient traîtreusement la débâcle, la mort.

Une aide inespérée, un heureux concours de circonstances, sauvent l'aventurier : sa situation se raffermit, s'agrandit; il perçoit des revenus gigantesques. Toutes les jouissances de la vanité et du luxe lui sont offertes; les plus hautes décorations lui échoient, et aussi les plus flatteuses relations, les promotions les plus distinguées. Sait-on combien d'heureux financiers a compté depuis sa fondation... l'Académie des Beaux-Arts?

Les véritables capitaines de notre époque, les puissants de ce monde ne sont point les pâles ministres, que la faveur inconstante et jalouse d'un Parlement prépose à la direction d'administrations désabusées : ce sont les gros manieurs d'argent, qui disposent de forces colossales.

Cette existence, toute de contrastes, de frémissements, d'action passionnée, cet entourage de canailles de haut vol, de filles de haute vie, de pauvres diables abusés, de politiques besogneux, de rastas cosmopolites, de marquis et de commandeurs de contrebande, tout ce mélange panaché est d'une couleur bien propre à séduire le talent des écrivains. Aussi en est-il peu qui se soient défendu d'évoquer cette pittoresque mêlée de figures et d'incidents.

Sous l'ancien Régime, ce sont les finances publiques que l'on met au pillage. Le Sage dresse la silhouette, si curieuse, mais un peu caricaturale, du *Traitant*. Déjà il esquisse la scène qui s'est jouée tant de fois, au naturel, entre l'homme du monde et l'homme d'argent: L'un exhale son mépris pour l'individu de proie, aux bons — et coûteux, offices duquel il dut recourir; l'autre écoute, placide, indifférent, bien certain

que son injurieux partenaire le reviendra solliciter :

— Le Marquis : « Il vous pillera, il vous écorchera, je vous en avertis. C'est l'usurier le plus vil ! Il vend son argent au poids de l'or. »

— M. Turcaret, bas, à lui-même : « J'aurais mieux fait de m'en aller. »

— La Baronne : « Vous vous méprenez, Monsieur le marquis ; M. Turcaret passe dans le monde pour un homme de bien et d'honneur. »

— Le Marquis : « Aussi l'est-il, Madame, aussi l'est-il ; il aime le bien des hommes et l'honneur des femmes ; il a cette réputation là. »

Au XIXe siècle se développe la richesse mobilière ; les hommes de finance sont légion. Tous les romanciers, de Balzac à Emile Zola, s'attachent à définir leur étonnante psychologie ; tous les dramaturges, d'Alexandre Dumas fils à Paul Hervieu, cherchent à relater les épisodes de leur paradoxale carrière. Au nombre des pièces récentes dont la vigueur a impressionné notre pensée, ne faut-il point citer *Les Ventres Dorés*, d'Emile Fabre et *les Affaires sont les Affaires* d'Octave Mirbeau ?

Il n'y a pas plus de contradictions dans la vie des aventuriers de la finance, qu'il n'y en a entre les jugements de la foule sur eux.

Ces personnages sont assurément dans la nation les plus respectés et les plus méprisés, les plus adulés et les plus haïs. Le sentiment qui domine à leur égard, c'est toutefois la rancune jalouse.

Sus aux gens de finance ! tel est le cri de notre démocratie. Elle les chasserait volontiers de la cité ; elle confisquerait sans remords leurs fonds. Mais cette fortune est plus insaisissable que jamais. Et eux-mêmes rendent des services, dont ils savent exiger le prix, en profits et en honneurs.

Ne croyez point, d'ailleurs, que ce ressentiment soit particulier à notre époque et à notre régime. Il était tout aussi répandu, aux siècles passés. Et il se manifestait avec autrement d'énergie. Écoutez l'historien de la bourgeoisie au XVIIe siècle, M. Charles Normand :

« Paris vide ses culs-de-sac les plus fangeux et les mène à l'assaut du bien mal acquis. De généreux volontaires enfoncent à coups de poutre les hautes portes des hôtels dénoncés, envahissent les somptueux appartements, brisent les glaces, lacèrent les tapis, et à coups de crosse de mousquets sondent les murs, pour trouver la cache où le financier a déposé ses économies. — C'est par des scènes de ce genre que débute la Fronde...

« Au premier cri de révolte, toute la France honnête et laborieuse était debout contre la vermine financière, qui vivait de sa chair et de son sang. »

Il faut reconnaître que notre époque n'est point en décadence sur ce point : le talent, l'ingéniosité infinie, l'audace sans limite des aventuriers de la finance.

Les plus grandes flibusteries datent peut-être de ces vingt dernières années. Le jeu de la bourse les rend si faciles ! Chaque mois l'on voit s'enfler démesurément, sous l'action de quelques habiles spéculateurs, une valeur, qui, vendue au public aux taux les plus fantastiques, retombe aussitôt après à de vils cours.

Chaque mois aussi, sinon chaque semaine, apparaît une nouvelle banque, plus ou moins fictive, qui lance des affaires, plus ou moins imaginaires. Elle émet des milliers de titres, qu'elle place aisément, par les soins de courtiers, gratifiés d'une grosse commission, et par les promesses fallacieuses d'une bruyante publicité.

Innombrable est la bêtise des petits rentiers, dénués d'esprit critique : curés ingénus, militaires sans expérience des affaires et d'une crédulité forcenée, employés avides d'une aisance moins étriquée, petits bourgeois de tout acabit : tous croient au mensonge des réclames de presse, à l'impudence des circulaires, à l'effronterie des courtiers ; tous ont une fervente croyance en le génie de l'aventurier fastueux, en le coup de fortune qui leur donnera les joies dorées d'ici-bas !

Innombrables aussi sont les procédés imaginés pour les abuser. Tel fait fortune en donnant à ses clients des conseils trompeurs, dont il suit pour lui-même la lucrative « contrepartie ». Tel s'enrichit en créant des sociétés boiteuses, qui s'enrichit mieux encore en les liquidant. Tel s'entoure d'un état-major d'aristocrates et de politiques réputés. La fertilité d'esprit des aventuriers de la finance est sans limite...

Rien ne donne d'ailleurs à un homme la confiance en son étoile, le ton d'assurance hautaine, comme le grand art de duper ses semblables.

Certain décavé cherchait à taper quelques personnes, qui se dérobaient : « Comment, s'écria t-il avec l'accent de la plus sincère indignation, j'ai cinq cent mille francs de dettes, et je ne puis trouver cent louis ! »

La plus géniale tactique fut celle de M. Crosnier, qui sut réaliser, il y a peu d'années, un passif de *trois cents millions* ! Les banques les mieux informées, les plus puissantes, ne soupçonnaient rien, et lui ouvraient tout grand leur crédit. Il était l'un des rois de la Bourse.

L'opinion confond volontiers sous le nom de financiers des personnages très différents : les gens d'affaires sans scrupules et pleins de témérité, qui jouent avec l'argent des autres ; et les authentiques banquiers, qui engagent leurs propres fonds.

Il importe d'estimer ceux-ci. Ce sont des dispensateurs du crédit, qui, avec leurs capitaux, soutiennent les initiatives industrielles et commerciales. Leur rôle, fort difficile, est infiniment utile. En suscitant des entreprises nouvelles, ils créent du travail, de la vie.

Les aventuriers de la finance ne songent qu'à amasser, aux dépens des autres, une fortune rapide. Amasser est-il le mot propre ? Un délire les entraîne, souvent, aux plus folles spéculations, à une inévitable et retentissante débâcle. Ils n'ont point l'esprit de dire comme le valet de la comédie :

— Frontin, à Lisette : « J'en ai déjà touché l'argent (des billets volés) ; il est en sûreté ; j'ai quarante mille francs. Si ton ambition veut se borner à cette petite fortune, *nous allons faire souche d'honnêtes gens.* »

Jacques Lux.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 14 — 5e SÉRIE — TOME IX — 4 AVRIL 1908

AU MAROC
LA POLITIQUE NÉCESSAIRE

En saisissant le Parlement d'une demande de crédits pour le Maroc, le Gouvernement a saisi le pays d'un conseil : celui de réfléchir au passé, au présent et à l'avenir de la politique marocaine. Il est d'autant plus utile de s'y décider, qu'entre les passions contradictoires qui l'exaltent de leurs acclamations ou l'assaillent de leurs clameurs, il doit moins facilement entendre la voix de la raison.

« Le sang de nos soldats et nos sacrifices en argent ne seront pas sans profit pour la France (1) », disait M. E. Etienne, le 24 février. C'était définir clairement le passé dans ses résultats. M. P. Doumer a énoncé la même conclusion dans son *Rapport sur les crédits pour les opérations militaires au Maroc.* L'ensemble des sacrifices de tout genre consentis, difficiles à chiffrer, en tout cas considérables, constitue une créance de la France sur le Maroc.

Deux déclarations dont la portée se mesure à l'autorité politique de leurs auteurs établissent le rendement actuel de notre entreprise marocaine. D'un côté, les pertes d'existences accumulées, d'énormes dépenses, l'usure de la flotte et les préoccupations extérieures; puis, comme contre-partie, des espérances et des promesses. Avec un passif de réalités, le bilan du passé n'offre qu'un actif d'hypothèses.

Cette situation de fait comporte quelque prudence dans l'examen du présent. Elle ne permet pas de recommander la formule d'absolution qui nous invite à « faire preuve d'énergie, de fermeté, de résolution, sans revenir sur le passé, sans discuter les événements accomplis ». Autant solliciter un blanc-seing renouvelable, pour la plus déprimante des politiques, celle de qui perd gagne.

(1) *Journ. Off.*, 25 février 1908. S. de la Ch. du 24 fév., p. 122.

*
* *

Les « événements accomplis » ont un point de départ reculé. — Pour aller au Touat, première étape de l'Algérie vers le Soudan, deux voies s'offraient. L'une réservait la question marocaine que l'autre frôlait. Écartée légalement en décembre 1891 (1), celle-ci n'en triompha pas moins administrativement. L'expansion dans la zone frontière du Maroc avait les préférences d'influences actives. Aussi, lorsque, quelques années plus tard, l'attaque de la mission Pein, à In-Salah, devint le fait nouveau qui devait entraîner l'occupation du Touat, cet objectif se trouva-t-il bientôt complété par les préliminaires d'opérations plus étendues.

Des avertissements dont l'expérience devait montrer la sagesse signalèrent vainement l'imprévoyance, du haut de la tribune. La Chambre leur donna tort le 2 juillet 1900. C'était l'engrenage. La question marocaine s'engageait à l'insu du Gouvernement, du Parlement, du pays, et de ceux-là même qui l'ouvraient sans la voir.

Elle allait évoluer dès lors à la merci des événements, oscillant sans cesse des déceptions inatten-

(1) Vote du projet de loi déposé le 14 novembre 1891, et portant ouverture de crédits pour l'organisation, à El Goléa, d'une politique de « pénétration pacifique » au Touat.

dues aux espoirs trop rapides. Des accords marocains de 1901-1902, elle passa aux ententes avec l'Angleterre et l'Espagne, pour aboutir aux premiers échecs de la méthode tunisienne, par la délibération hostile des Oulémas de Fès, puis aux complications extérieures, aux malveillances allemandes, et enfin, à l'Acte d'Algésiras.

En « revenant sur le passé », on ne se préoccupe pas d'incriminer ce qui fut, mais, d'abord, d'en évaluer le prix de revient, pour en juger la méthode. Il ne suffit pas, pour apprécier ce que nous coûte la politique marocaine, d'additionner les expéditions des Beni Snassen et de Casablanca. Il faut remonter au début des affaires du Sud Oranais.

Entre les dépenses de toute nature afférentes à la frontière oranaise du sud et du nord, de 1900 à 1908, la défense nationale de 1905, et la totalité des frais en cours pour la pacification de 1907 et 1908, la France a consacré, à ne pas avoir le Maroc, beaucoup plus qu'il n'était utile pour l'acheter tout entier.

Le rappel du passé répond à une autre opportunité. En se reportant à la genèse ancienne des idées dominantes qui ont guidé les politiques suivies, d'écueil en écueil, on comprend mieux l'existence d'un bloc d'opinions, dont l'autorité constitue le plus sérieux obstacle aux évolutions possibles et nécessaires. Ce bloc s'est formé lentement et par conséquent solidement. Il s'est grossi de toutes les bonnes volontés auxquelles il a fait appel, qu'il a convaincues, entraînées par tant d'affirmations, et associées à la carrière de ses dogmes. Bonne ou mauvaise, la politique marocaine lui semble son œuvre, sa propriété, elle lui appartient par droit de croyances et d'agitation.

S'il s'agissait de modifier quelques convictions seulement, la tâche de l'avenir, préparé par les leçons du passé, resterait relativement simple. Mais comment convertir une ambiance d'idées, de préférences, de traditions? Comment persuader à un milieu social de sacrifier la Foi ou les illusions qui l'ont créée, aux objectivités contraires?

Cette inquiétude seule suffirait à justifier le refus d'une absolution, éliminant le passé du présent. Le pays ne peut pas réfléchir sérieusement au devoir de son intérêt, s'il oublie ce que lui a coûté la conquête du stock de perspectives entre lesquelles il se débat. Comment prendrait-il des décisions averties, s'il n'a pas conscience des entraves psychologiques qui le maintiennent dans la mauvaise voie?

*
* *

Si habitué qu'on soit à l'imprévu au Maroc, on n'y avait pas appris sans surprise, voici quelques semaines, par les dépêches de Paris, le départ de Rabat pour Fès d'une mahalla de 3 à 4.000 hommes, destinée à être grossie en route par des contingents des Zemmour, sous l'égide des Chorfa d'Ouezzan. Il s'est trouvé ensuite qu'à ce moment, la mahalla n'était pas partie, mais projetée, que les Zemmour, grosse tribu insoumise depuis plusieurs siècles, se contentaient d'émarger au budget de Rabat, en suzerains de la plaine et de la montagne, et, détail moins public, que les Chorfa d'Ouezzan, attribués à l'Azizisme, comptaient au contraire parmi les meilleurs Hafidistes.

Les faux départs sont sans importance pour une Mahalla marocaine. Mais il est moins indifférent pour l'opinion française de ne savoir souvent que le contraire de ce qui se passe. Cela lui arrive aujourd'hui pour le Gharb, comme jadis pour le Touat : témoin ce dossier de 884 documents arabes, manuscrits inédits — d'une importance historique et scientifique capitale — mais qui, indiscret pour la politique du jour, a dû se transformer en bordereau de livraison.

Par ces remarques, on voudrait retenir l'attention sur un troisième caractère des résolutions soumises au libre arbitre du pays. Il ne s'agit pas seulement, pour lui, de solder d'un prix excessif sa subordination à des convenances qui ne sont pas les siennes. Il lui faut encore ignorer tout ce qu'il devrait savoir pour décider en connaissance de cause.

A aucun moment peut-être cette anomalie ne s'est manifestée aussi fortement qu'à l'époque de la « pénétration pacifique », âge heureux où l'emprunt à 25 p. 100 florissait entre la médecine et l'instruction.

Lorsque les Capétiens disparurent, vers la 1322e année de leur ère, pour faire place aux Valois, on eût beaucoup étonné leurs contemporains en les incitant par des écoles ou des infirmeries à une civilisation d'infidèles, âpre au profit, mais hostile aux rapines des seigneurs, des princes-évêques et des communes. Un concile eût bientôt prêché de nouvelles croisades. N'est-ce pas ce que firent les gens de mosquée, lorsqu'ils prononcèrent l'anathème à Fès, en la 1322e année de leur ère, contre les « détestables innovations » que négociait l'ambassade de 1904?

Ne se souvenaient-ils pas, ces Chorfa et ces Oulémas, que déjà les infidèles avaient occupé Tanger, Larache, Azemmour, Safi aux siècles passés, et que les Moudjahidin les avaient chassés en guerre sainte? N'avaient-ils pas vu, plus récemment, le dernier sultan, Moulay Hassen, père du coupable Abd-ul-Aziz, chercher avec un alchimiste juif le secret de la transmutation de ces étrangers en poissons, afin de les jeter à la mer?

La France croyait sincèrement poursuivre une politique de pénétration pacifique : elle accomplissait en réalité une œuvre de provocation méthodique. Elle l'a bien vu en constatant comment les relations de causes à effets l'ont conduite par l'emprunt, la dette et le contrôle, au soulèvement populaire contre l'intervention étrangère, au massacre de Casablanca, au débarquement et aux combats du pays Chaouïa.

Elle a assisté avec une émotion reconnaissante au spectacle réconfortant des héroïsmes que salue le respect national, sur cette terre marocaine, consacrée par le sang français. Mais comment n'éprouverait-elle pas un sentiment durable d'inquiétude, en songeant que des 1.200 hommes réclamés pour le débarquement de Tanger, en décembre 1906, il a fallu passer à Casablanca, d'imprévus en imprévus, de 2.000 hommes à 4.000 au bout de quelques semaines, puis à 5.000 trois mois plus tard, à 8.000 ensuite et, maintenant, à 14.000?

« Simples mécomptes », n'est-ce pas? — Oui, mais de même grandeur que les erreurs auxquelles l'œuvre de civilisation pratique et libérale, acceptée volontiers par notre pays pacifique et laborieux, a dû d'échouer dans les agitations vaines, sanglantes et coûteuses d'une politique d'impasse.

*
* *

Avec ou sans soumission de Moulay Hafid, avec ou sans « bases fortifiées » et Kasbah, avec ou sans dépêches du Petit Soko, la persévérance dans les programmes en exercice nous conduirait forcément à persévérer dans les accroissements d'effectifs. La courbe du passé trace celle de sa continuation dans l'avenir. Il ne faudrait pas plus de temps pour progresser de 15.000 hommes à 50.000, que de 2.000 à 15.000. Mais cette certitude est aujourd'hui assez évidente pour que l'application en soit improbable : le vœu officiel et public d'une liquidation acceptable prépare la conclusion des opérations de Casablanca.

Qu'elles se terminent par la rafale décisive qui en eût seule justifié l'ouverture, qu'elles aboutissent à quelque cote mal taillée entre Hafid et son frère, ou se transforment en occupation décroissante, il convient de dire, malgré les soucis de l'opinion, qu'en soi la modalité finale est indifférente. Elle résultera de la combinaison de trois éléments d'action : l'argent, la force et le temps. Suivant leurs proportions relatives, les apparences pourront incliner davantage vers la pacification diplomatique, militaire ou statique. Le fonds restera le même, ce qu'il était avant la crise, à la nuance près des avertissements réciproques que se sont donnés le Maroc et l'étranger.

Les deux ou trois mille cadavres des paysans Chaouïas qui pourrissent dans le linceul de leurs champs figurent pour tout le vieux Maghreb une forte leçon de choses. Il comprend mieux, aujourd'hui qu'hier, l'inconvénient de passer trop vite des cris aux gestes. Nous-mêmes, nous percevons plus exactement — ceux du moins qui l'ignoraient — que le Maroc n'a perdu ni ses Chorfa, ni ses Zaouïas, ni ses Moudjahidin, ni ses saints — ni ses tribus populeuses, ni l'habitude de la contrebande de guerre et le courage de s'en servir. Nous voyons mieux aussi que sultans, vizirs, caïds, oumanas, tous les figurants du Makhzen, en place ou en attente, ne sont que les symboles d'une duperie organique.

Qu'on veuille bien excuser ici la licence d'un accueil indifférent pour les problèmes dont l'actualité semble à beaucoup prépondérante. Comment ne seraient-ils pas épisodiques?

Pour pacifier un élément géographique de la masse sociale du Maroc, pour l'isoler par conséquent, sans rupture d'équilibre, malgré les enchevêtrements ethniques, politiques et religieux qui le rattachent aux groupements voisins, est-il quelque solution décisive et durable, hors la conquête? La liberté des préférences ne s'exerce donc qu'entre les demi-mesures équivalentes.

Existe-t-il, parmi les huit millions de Marocains dont les méfiances redoutent la pénétration européenne, un partisan spontané de l'œuvre par elle accomplie? Qu'importent en conséquence les faveurs du sort pour le réfugié de Rabat ou l'aventurier de Merrâkesch? Par la même opposition latente, chacun d'eux mériterait la même confiance, au même prix.

Conviés à réfléchir, nous reconnaissons volontiers que la route du présent vers l'avenir ne saurait continuer celle du passé vers le présent. Ne nous arrêtons pas devant l'horizon passager qui la barre.

La faute d'hier a été de songer trop tard au Maroc, d'en oublier le rôle essentiel dans les péripéties marocaines réglées entre nous, au mieux de nos conjectures, sans souci des conditions locales. Que l'erreur ne s'en renouvelle pas demain. Puisque manifestement le Maroc existe et sait s'imposer comme élément de son propre sort, commençons en tout cas par l'inventorier lui-même, pour savoir qu'en faire. Inventaire délicat et complexe, car la marche précipitée des choses ne nous permet plus de nous contenter de savoir ce qui était : nous devons en déduire ce qui sera.

*
* *

On étonnerait certes, beaucoup, les marchands et les Chorfa de Fès qui reprochèrent à Abd-ul-Aziz

l'abandon du Touat, en louant leur patriotisme. Ils regrettèrent seulement les joies intimes et pratiques qu'apportaient, de l'entrepôt des oasis, dans leurs familles opulentes, les jeunes négresses : compagnes provisoires des fils et caprices des pères. Allah bénissait d'ailleurs en elles, par les profits du négoce, la défaveur de ses fidèles pour l'inconduite. Et voici qu'avec le Touat, le dernier marché se fermait. Comment n'eussent-ils pas maudit les usurpateurs? Le devoir national n'avait rien à faire en cette occurrence économique, génésique et légale. Mais la foule désintéressée avait besoin d'une impulsion pour s'associer à une cause qui n'était pas la sienne : les Oulémas se chargèrent de la demander à l'Islam outragé.

Associés aux intérêts du haut commerce par ses générosités individuelles, ils apprirent de même avec émotion le départ du Sultan pour Rabat. Jusque-là, Fès comptait sur la manne d'un nouvel emprunt. Du Sultan aux vizirs, et de ceux-ci à toute la clientèle gouvernementale, les chèques attendus devaient apporter une opulence dépensière. Étoffes de soie, draps fins, tapis, chaises, pendules, lampes, pierres précieuses, bijoux d'argent, montres, livres de piété, toutes les marchandises affluaient déjà, et le Sultan parti sans emprunt, il restait à payer les traites d'achat sans avoir vendu. Moulay Idriss n'eût pas été le patron de ses fidèles, s'il n'avait compris son devoir d'écarter les échéances inopportunes par une révolution religieuse.

Le fervent Kittani lui-même, prédicateur de guerre sainte, a montré que les avantages temporels peuvent s'associer aux mérites pieux de la défense de l'Islam. Dédaignant d'imiter la carrière de Raissouli, il a consacré la dîme de ses quêtes à l'œuvre belliqueuse, et gardé le fonds pour sa peine.

En contemplant les flots azurés de la Méditerranée, du haut de son palais de Tanger, sous l'égide de la protection britannique, El Menhebbi disait, ces mois derniers, avec l'autorité des millions recueillis pendant son passage au Vizirat de la Guerre : « Pauvre Maroc! Personne ne songe à lui. On ne pense qu'à l'argent. »

Mais en même temps les Horm des saints, lieux d'asile et sanctuaires inviolables, fermés aux infidèles, sont les citadelles d'un Islam pharisaïque et violent, avec lequel il n'est plus de composition, dès que l'idée religieuse, provoquée, cesse de somnoler sur elle-même. Assoupie, on la croyait éteinte. On disait, on écrivait, on télégraphiait que le concept d'un Maroc intransigeant et fanatique retardait de vingt ans. Les œillères sont tombées.

Faut-il rappeler tout ce qui s'est ajouté encore au bagage initial d'une politique qui, pour organiser plus librement ses combinaisons individuelles, excluait l'expérience technique. Elle s'est habituée aux idées en apprenant les mots. Askar, Djich, Raha, Tabor, Achour, Zakat, Hedya, Mouna, Sokra : cinquante noms popularisés par la presse et deux cents pour le vocabulaire professionnel, figurent maintenant un Maroc approximatif. Inutile de le décrire à nouveau. La politique qui le pratique ne l'ignore pas : elle n'a plus qu'à le comprendre.

Qu'elle médite dans ce but les Epîtres des Oulémas contre Abd ul Aziz et s'abonne à *La Peste*, le *Taoun* du Chérif Kittani (1), dernier né de la Presse musulmane à Fès. Si la ville sainte de Moulay Idriss a négligé longtemps le quatrième État, il se prépare à regagner le temps perdu.

« Ce que tu as dit, ô petit chien des chiens, au sujet des fêtes de Fès », répond le *Taoun* hafidiste à son confrère aziziste de Tanger, *Es Sâada*, « est absolument faux. Vois plutôt, ô sanglier des sangliers, ce qu'en disent les journaux anglais, avec quel respect et quelle admiration ils en parlent...

« Tu dis, ô Ane des Anes, que l'Emir doit réunir quatre qualités fondamentales. Laquelle de ces qualités trouves-tu chez Abd-ul-Aziz? Est-ce au nom de la justice qu'il a fait don de deux villes du pays musulman et que, non content de cela, il veut nous imposer l'autorité des infidèles... Que Dieu nous garde d'un tel sultan... Par Dieu il n'est pas même digne de recevoir nos coups sur la tête ».

On souhaitait un Maroc renonçant à l'anarchie pour acquérir une structure ordonnée. Ses débuts dans la presse préparent seulement une résistance organisée pour la défense du désordre, contre l'étranger, tolérable comme associé, mais exécré comme maître.

*
* *

Nous demandons une politique de détente, puisque la politique de rupture a fait ses preuves.

Les réalités n'accordent, en effet, qu'un médiocre crédit aux hypothèques unilatérales, à celles que le prêteur affirme sans acceptation préalable. Le jeu de l'Europe n'est pas de ceux qui permettent de tout miser sur une carte incertaine. La part de notre pays sera-t-elle meilleure, si sa gestion satisfait ou compromet les intérêts d'autrui? Le Maroc peut d'ailleurs contester à l'échéance une créance dont la valeur est dans le droit du plus fort. En imposera-t-on l'autorité, alors qu'on y renonce déjà?

Dangers pour notre domination dans l'Afrique du Nord? Périls pour l'Algérie? Où sont les menaces, si ce n'est dans ce Maroc de demain qui se forme

(1) Cf. *Revue du Monde musulman*, mars 1908 : *La Presse musulmane au Maroc* par L. Mercier, p. 626 et seq.

par la fermentation des haines. Le choix n'est pas seulement entre l'intérêt de la France et les ambitions qu'elle n'a pas, mais d'abord entre un Maroc de huit millions d'habitants, voisin docile, ou adversaire irréconciliable, comme jadis, pendant des générations, contre les Anglais, les Espagnols et les Portugais.

Les préférences de notre démocratie ne sauraient être douteuses. Elle a le souci raisonnable de son devoir d'avenir et ne songe pas à délaisser ses droits privilégiés. Mais elle est excédée, aussi bien d'aventures qui se renouvellent, que de promesses dont les émissions s'enchaînent.

Son désir n'a qu'une incertitude, celle des possibles, comme si l'ironie du doute ne constituait pas elle-même une preuve décisive.

On doute qu'une politique de détente puisse se substituer utilement à la politique de rupture?

Mais que faisons-nous habilement à Mogador, avec le Caïd Anflous, comme l'Espagne à Ceuta avec les chefs des Andjera, et à Mellila avec les Kebdana à sa solde ? Que voulait-on faire avec les Chorfa d'Ouezzan, sans songer qu'une rente de 30.000 francs perd ses vertus dirigeantes, en se fractionnant du chef de famille à la douzaine d'héritiers dispersés. On n'avait pas prévu que la désignation administrative du grand Maître religieux discréditerait l'élu ; on n'a pas su qu'il était le captif des siens ; on a oublié pendant sept ans la preuve de leur trahison. Est-ce une excuse pour dire : A quoi bon ?

La « Politique indigène », base nécessaire d'un programme de détente, n'est pas de ces panacées à formules triomphantes dont l'étiquette suffit. Il y a celle qui réussit et celle qui échoue. On a trop usé de la seconde : si on finissait par où il eût fallu commencer, par la première ?

Sans doute, en l'acceptant à temps, on n'aurait pas eu, par l'Emprunt, Dette et Contrôle. Mais les conseils donnés à l'époque, en vain, — à tous les échelons de l'autorité, — subsistent par leurs traces : au lieu d'imposer à l'emprunteur l'apprentissage de la domination étrangère, ils recommandaient l'initiative d'une collaboration durable entre l'administration marocaine et des auxiliaires européens.

Rejetterait-on encore la doctrine d'une politique de collaboration ? Qu'on poursuive alors la politique de domination si on le peut. Mais si la pacification n'est pas seulement un mot, c'est dans la collaboration qu'on la trouvera et non dans la conquête.

Organisation et développement des rapports avec l'élément indigène, individus, collectivités ou chefs, orientation de ces rapports vers l'action en commun et non vers les brimades de souveraineté, tels sont, au Maroc, les objectifs préliminaires d'une politique indigène pouvant aboutir à la détente. Les conditions finales en sont multiples aussi ; elles interdisent également de heurter les préjugés locaux ou d'en être la dupe et devant les mauvais vouloirs de manquer de résolution ou de frapper hors de propos. Il faut se souvenir surtout que, dans le Maroc anarchique, le pouvoir appartient à qui sait diviser sans se compromettre, et enfin que la passion nationale du profit est le talon d'Achille du Berbère, prompt à la lutte, mais avide et besogneux.

Ces définitions se réduisent à un bref axiome ; la bonne politique indigène, celle qui, en intervenant dans le trouble de l'heure présente, peut l'apaiser pour préparer un avenir de sécurité réciproque, n'existera que par un objectif marocain, berbère et musulman. Elle ne saurait être celle qui, répondant à l'objectif étranger, séduira davantage l'opinion du dehors.

*
* *

On ne manquera pas d'objecter au souci d'une action d'apaisement les convenances de l'acte protéique d'Algésiras ? Mais si par la lettre et l'esprit, il se prête à la guerre, serait-ce trop lui demander qu'un peu de bienveillance pour la paix ?

Une autre objection sera celle du bloc des opinions, dont les grands projets du jour succèdent aux grands projets de la veille. La question fondamentale est en effet de savoir si la France doit se contenter de cheminer entre les fondrières.

Le véritable obstacle est ailleurs. Comment les esprits soucieux de clarté ne douteraient-ils pas de l'impossibilité du mieux, en présence des affirmations retentissantes qui la proclament. Il suffit d'avoir échoué pour aussitôt se trouver investi d'une expérience intuitive.

Qu'il s'agisse des conférences épiques du Concile de Fès, du Folk-Lore diplomatique et de ses bouts rimés, ou de la théorie financière du chérifisme, l'art subtil de se décerner la couronne du mérite suprême importe seul. La sympathie publique suit, heureuse, charmée, reconnaissante. Comment en serait-il autrement?

Le Maroc est loin ; les brumes sont fréquentes sur ses côtes ; ses habitants sont farouches ; on n'entend pas toujours ce qu'ils veulent dire. Si la politique indigène est maintenant à la mode, chacun peut en jouer à sa guise. Pourquoi s'en priver, puisqu'il est indifférent de réussir ou d'échouer ?

*
* *

Ces réflexions ne sont pas destinées seulement à

conclure irrévérencieusement aux analogies frappantes de la politique marocaine et d'un air de flûte, en tant que méthode philosophique.

On ne pense pas non plus qu'il soit aisé de modifier un ordre d'idées dont la puissance d'erreur se mesure à la satisfaction de tant d'insuccès.

On a voulu surtout donner un avertissement.

En méconnaissant le Maroc d'hier, la politique marocaine s'est mise en mauvaise posture. Elle est en train de nous préparer pire encore avec le Maroc de demain. Cela peut s'éviter, mais il faudrait faire le nécessaire : liquider l'incident des Chaouïa sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à la modalité de la solution — et profiter de la leçon donnée, comme des besoins du Makzen — quel qu'il devienne — pour organiser une politique de collaboration qui ne soit pas le masque transparent d'une politique de domination.

Question de principe, délicate sans doute, comme aussi celle du choix entre des politiques indigènes dont le prix de revient et les résultats varient facilement du blanc au noir. La police de la frontière méridionale du Sahara d'Alger avait été jadis absolue avec un effort budgétaire limité à un dégrèvement d'impôt de 6.000 francs par an. Elle devint ensuite illusoire, en consacrant des centaines de mille francs à planter des kasbah dans le désert. On réussit ou on échoue.

Il serait d'ailleurs malaisé de construire « solidement » une politique de collaboration, si le Maroc religieux, intransigeant, fanatique, n'était en même temps facile à manier par ses divisions et par des appétits que la Baraka de ses saints reste impuissante à calmer.

Le plus compliqué ne serait-il pas de vouloir?

A. Le Chatelier,
Professeur au Collège de France.

DETLEV DE LILIENCRON

Le baron Detlev de Liliencron est peut-être le plus grand des lyriques de l'Allemagne contemporaine. Il fut officier et il a gardé l'empreinte de son ancien métier : tout ce qu'il écrit, prose et vers, a quelque chose de fringant et de cavalier, de mâle et de martial. « Ne quitte jamais des mains la flamberge, a-t-il dit, même dans le triomphe et la jouissance, car tu as besoin d'elle en tout temps jusqu'à ton dernier souffle. Non, jamais tu ne conquerras la paix ! Et pourtant, orne parfois d'auricules ton épée et ta douleur, et couronne aussi ton cœur ! »

Liliencron a son style à lui, et de son œuvre ressort une vive et puissante personnalité : celle d'un homme qui courut d'aventure en aventure et de passion en passion, celle d'un aimable don Juan et d'un orgueilleux gentillâtre, d'un patriote ardent et d'un écrivain qui ne reconnaît aucun joug. Il a lu Shakespeare, Byron, Tourgueniev, les auteurs classiques de sa nation, et la lecture de ses devanciers n'a pas étouffé l'originalité de son talent. Comme beaucoup, il s'efforce de rendre la vérité, de noter avec précision les nuances de ses sentiments et de ses impressions ; mais c'est un homme de la tête aux pieds, un homme de pur sang, *ein Vollblutmensch*, diraient ses compatriotes, et c'est pourquoi il reproduit la réalité dans tous ses détails avec une fidélité poignante. Il est peintre de genre, et ses tableaux sont exacts et vivants ; même dans ses vers, il n'a rien de vague, rien d'indécis, rien de général. Et pourtant ce n'est pas seulement un naturaliste. Il y a en lui un romantique : il ne se contente pas de regarder le monde présent ; il se transporte dans le monde passé ou dans un monde irréel, loin de la terre, loin des bourgeois et des philistins qu'il déteste. Il y a en lui un artiste. « Tout vrai poète, dit-il, tout poète élu est né naturaliste ; mais il restera un grossier garçon, si la fée ne peut lui assurer au berceau deux énigmes de son pays de merveilles : l'humour et une main d'artiste, la main la plus délicate qui soit. » Et il observe sévèrement les lois de la versification, comme s'il s'agissait des règlements de la discipline militaire ; il évite les chevilles ; il écrit avec scrupule ; il vise à la pureté de la forme, à la correction, à la clarté. Ses premières œuvres firent penser à Platen. D'autres prononcèrent le nom de Storm ; ils trouvaient dans Liliencron, comme dans Storm, la fraîcheur de la sensation immédiate, la netteté des images, la vérité frappante des détails, et comme un goût de mesure et de beauté qui contenait les fougueux épanchements de l'âme. Mais d'aucuns, non sans justesse, remarquaient que Liliencron dépassait Storm dans l'expression du trait caractéristique : Storm, disaient-ils, peint, lorsqu'il décrit un étang, les roseaux de la rive et ses herbes qui se balancent au souffle du vent ; Liliencron peint, en outre, la botte déchirée qu'un vagabond a laissée là.

Il naquit à Kiel le 3 juin 1844. Il fit la campagne de 1866 et celle de 1870 et il était capitaine, lorsqu'à cause de ses dettes et de ses blessures, *Schulden und Wunden*, il dut se retirer du service. Mais il quitta l'armée à contre-cœur. « O mon temps de lieutenant, *ô du Leutnantszeit!* » s'écriait-il un jour avec regret. Après un voyage en Amérique, il s'établit à Hambourg, où il donna des leçons de musique et travailla pour les libraires. Puis, au bout d'un

stage dans les bureaux du conseil provincial d'Eckernförde, il devint fonctionnaire; il fut capitaine des digues, tout comme Bismarck, à Pellworm, dans une île de la mer du Nord, et plus tard bailli à Kellinghusen. C'est de Kellinghusen, en 1883, qu'à l'âge de quarante ans, il lança son premier volume de vers qui portait ce titre expressif : *Chevauchées d'un aide de camp*, *Adjutantenritte*. En 1887, il démissionna et il vit aujourd'hui dans un faubourg de Hambourg. L'école connue sous le nom de « la toute jeune Allemagne » l'a revendiqué, parce qu'il parut à l'époque où elle naissait; mais il se rencontrait avec elle et il ne figure pas en 1886 dans l'anthologie d'Arent, *Caractères des poètes modernes*, où vingt membres de « la toute jeune Allemagne » présentaient au public un choix de leurs productions; aucun, sinon les frères Hart, ne connaissait encore Liliencron. Toutefois il fut regardé et célébré par les novateurs, dont il était de beaucoup l'aîné, comme un de leurs chefs; lui-même leur témoigna ses sympathies, et sans tomber dans leurs excès et leurs extravagances, il affecta quelquefois leur allure.

Ses défauts, en tout cas, font partie de lui-même et, sans eux, comme sans ses qualités, il ne serait pas Liliencron. Il ignore l'art de la composition, et ses romans, ses drames, ses poèmes, décousus, dépourvus de suite, rappellent par leur confusion les batailles qu'il décrit : il y met, il y fourre tout, anecdotes, tirades, réflexions. On l'a comparé souvent à un hussard : il a, en effet, l'allure arrogante, le ton leste et grivois, les airs de l'homme à bonnes fortunes; il aime à conter ses prouesses d'amour et comment il courtise Jeanneton plus encore que Clymène; il confesse gaiement, en dépit des prudes des deux sexes, qu'il cède aux tentations de la grande ville; il se vante de rester soixante-douze heures en selle; il fait le bravache et parle volontiers de son épée ou de son poignard; il se moque des convenances et il ne ressent pour le pharisien que mépris et que haine. Il a du laisser-aller, de la bizarrerie, du mauvais goût. Il est, par instant, si simple, qu'il devient prosaïque et même vulgaire, trivial. Il abuse soit des longs mots composés, soit des petites phrases courtes, hachées, uniquement formées de substantifs, et il dira, par exemple : « Palais d'un banquier. Le maître est parti. Bon. Les domestiques sortent. Il n'y a qu'un chat. » « Aujourd'hui soir. Viens. A huit heures. Suis si esseulée. » Je viens. Le sofa. Assaut, tendresse, audace. Un baiser cueille le baiser. « Ah! laisse! » — « Laisse! » Ton mineur et ton majeur. Le matin. Adieu. *Exit* la visite de nuit. Le chemin du logis est long. O charmante Lite! » N'est-il pas ridicule de retracer une scène d'amour en ce style télégraphique?

Mais les esquisses et études qu'il a intitulées *Une bataille d'été* ou *Sous les drapeaux* ou *Guerre et paix* renferment de belles images et d'inoubliables descriptions : les fatigues de la marche, la soif qui consume les soldats et les jette haletants sur le bord du ruisseau où ils boivent de la bourbe, le pêle-mêle du combat, les hommes de divers corps qui se trouvent ensemble sans savoir comment et qui se précipitent en avant avec la même ardeur et le même désir de refouler l'ennemi, le tambour qui bat incessamment la charge, les canons écrasant les blessés et gardant aux rayons de leurs roues des fragments de cervelles et des débris d'intestins, l'épuisement des vainqueurs qui s'adossent aux clôtures des jardinets, toutes les horreurs de la guerre et aussi toutes les vertus qu'elle suscite, les généreux sacrifices, l'attachement aux aigles sacrées — *das heilige Zeichen* — et aux vieux drapeaux.

Ces « nouvelles de guerre » sont en prose. Mais dans cette prose la poésie se fait jour à tout moment, dans cette prose circule et court une veine de lyrisme. Liliencron est né poète lyrique. Il sent, il décrit, il compose en poète lyrique, marquant son impression personnelle, dessinant les détails, les éclairant d'une lumière crue, les détachant avec intensité, procédant par épisodes et par fragments, esquissant d'un trait ferme et rapide ce qu'il éprouve et ce qu'il voit, évitant les amples et savants développements, supprimant les liaisons qu'un autre jugerait nécessaires, avançant vers son but, non d'un pas uniforme, mais par bonds et par sauts.

Il a vigoureusement dépeint son Holstein, ses pâturages coupés de fossés, ses forêts qui se baignent dans la mer, ses bruyères fouettées par les verges de l'orage, ses cimetières silencieux où pénètre pourtant le lointain tonnerre des flots, et il a chanté son histoire, une farouche et sanglante histoire, dans des ballades d'une langue nerveuse et serrée. Ces ballades sont très goûtées en Allemagne. Elles traitent des sujets peu connus, neufs, intéressants, particuliers, si l'on peut dire, puisqu'ils n'appartiennent absolument ni à l'Allemagne ni au monde scandinave, et le ton que Liliencron a su prendre ne rappelle nullement le ton des ballades écossaises ou des Kämpeviser ou d'Uhland et de Heine. Elles auraient plutôt quelque affinité avec les ballades d'Annette de Droste-Hülshoff, non qu'on y trouve, comme dans les vers de la poétesse westphalienne, des visions et des fantômes; mais elles leur ressemblent par le décor local, étangs, marais, landes, par le relief de l'expression, par le talent plastique qui fait saillir, quelquefois avec rudesse, les contours des choses.

Lorsqu'il parle de lui-même, il a des accents d'une véritable et profonde émotion, soit qu'il regrette la patrie et qu'il souhaite d'entendre encore au pays

natal le bruit de la faux dans les champs ou celui de ses pas qui froissent les feuilles sèches à travers la forêt; soit qu'il revienne au foyer et que, l'âme frissonnante, il voie les soldats monter la garde, les filles rire bras dessus bras dessous et les enfants sortir de l'école en criant avec joie dans *sa* langue; soit qu'il célèbre l'étroit sentier où, durant un été, entre un champ de seigle et des haies, se cacha son amour; soit qu'il demande qu'une main belle et fidèle se pose sur son cœur, lorsqu'il quittera cette terre.

Mais c'est surtout dans ses poésies guerrières que se déploie son génie poétique. Quelle âpre énergie! Quelle sincérité saisissante! Quelle forte sobriété! Que de scènes admirables dans leur concision : le soldat qui meurt dans les blés et revoit son village en un rêve suprême, l'ami qui tombe en rougissant la neige de son sang et qu'il appelle et secoue en vain, le bivouac et le cri lointain des avant-postes qui perce sous la tente où il dort, la bataille et ses nuées de boulets, le drapeau tourbillonnant dans la fumée, et les Prussiens victorieux baisant les mains et l'étrier de leur roi !

Il aime sa patrie et il aime l'empereur, et nul n'a mieux chanté l'un et l'autre, *Kaiser und Vaterland.* Un de ses poèmes a pour refrain ces vers : « Tenant mon petit dans un bras et de l'autre poussant la charrue, j'ai le cœur gai, et cela suffit : je veux être libre. » Et il raconte qu'il chasse les désirs qu'il ne peut satisfaire, qu'il refuse les honneurs et ferme sa porte à qui vient flatter son ambition. « Mais, ajoute Liliencron, si l'empereur m'appelle dans le malheur et le danger, je m'élance de ma maison, les cheveux hérissés, et je suis à ses côtés tant qu'il est pressé par des ennemis et jusqu'à ce que ma hache pende derechef au croc. Et, si le veut mon destin, ma tête tombera pour lui; je baiserai le billot où je serai attaché, je baiserai le billot d'où mon tronc, sans tête, roulera dans le sable. Oui, si la patrie en péril doit hisser le pavillon de tempête, l'épée sortira du fourreau, et qu'on nous menace de l'est ou de l'ouest, nous nous ferons une fête d'abattre l'ours et le coq. Quand le monde entier, pris d'envie, nous attaquerait, il apprendra à nous connaître, et son attaque sera brisée! »

Les romans et les drames de Liliencron ne seront pas lus de la postérité. Ils contiennent évidemment des beautés de détail; par intervalles apparaissent des traces de génie, et un mouvement lyrique entraîne fréquemment le récit. Mais Liliencron n'est pas l'homme des œuvres de longue haleine et il se livre trop aux hasards d'une imagination désordonnée.

C'est ainsi que dans son drame *Trifels et Palerme* (1886) il nous montre l'empereur Henri IV, fils et successeur de Frédéric Barberousse, résolu à quitter Constance, sa femme fidèle, pour conquérir la fiancée de Philippe de Souabe, l'héritière de la Grèce, Irène, qui lui résiste. Mais s'il a peint avec assez d'habileté la passion de son héros, l'action est trop souvent retardée par de longues narrations et des développements lyriques. De même, *Canut* (1885), les *Rantzow et les Pogwitsch* (1886), les *Mérovingiens* (1887). De même, le roman *Breide Hummelsbüttel* (1886) : si Liliencron a saisi tous les aspects du Holstein, s'il a placé ses personnages dans un milieu réel, il n'a pas tracé des caractères vrais et il n'a pas répandu sur les hommes le rayon de vie qu'il répand sur les choses.

Son poème en douze chants, *Poggfred* (« paix des grenouilles », c'est le nom de son domaine) présente la plus incroyable liberté d'allure. Liliencron y a jeté, accumulé ses réminiscences de toute sorte, ses lectures, ses rêves, ses pensers, ses aventures. Mais l'œuvre, bien inférieure au *Don Juan* de Byron, manque d'ensemble; elle est, comme dit Liliencron, *kunterbunt*, bariolée, bigarrée, confuse. On sent qu'il s'évertue et qu'incapable de trouver un grand et beau sujet, il laisse libre carrière aux caprices de sa mémoire et aux fantaisies de son esprit vagabond. C'est avec effort qu'il associe ses idées : le bruit éloigné de la mer lui rappelle les vikings et il croit voir dans son parc la crucifixion de Jésus. Certes, il étale une éblouissante richesse de rythmes et de rimes; il joue et jongle avec les mots, et il est malicieux, moqueur, satirique; il décrit très drôlement un salon de Hambourg avec ses poètes prétentieux et ses musiciens maniérés; il démontre avec verve que l'existence est une tragédie, une « indéchiffrable énigme » et que nous devons, par conséquent, goûter, savourer tous les plaisirs qu'elle nous offre; *hourrah la vie*, dit-il quelque part. Toutefois un accent de mélancolie lui échappe par instants; ses personnages ne respirent qu'une joie factice, et l'ombre de la mort plane sur eux.

Il lui fallut plusieurs années pour se faire connaître, et il a lutté, il a souffert. Bleibtreu le nomma injustement « le représentant d'une piquante lyrique de circonstance, qui ne manque pas d'une certaine morgue nobiliaire. » Puis vint la gloire, l'apothéose, et d'aucuns, dans leur exaltation, le proclamèrent l'unique poète de l'Allemagne actuelle. Non; quels que soient ses mérites, quel que soit l'éclat de sa langue, il n'est pas assez descendu dans les replis de l'âme humaine. Il est à son déclin — il a soixante-quatre ans — il mésuse de son talent et lui-même se doute de sa déchéance : il dit dans *Poggfred* que son sang se refroidit, que son esprit s'en va peu à peu au diable et qu'il voit surgir devant lui, comme une affreuse pagode, la seconde période du poète.

Ses dernières œuvres n'ont plus la même vigueur, la même aisance, la même fraîcheur que les premières.

Il vivra néanmoins et on se représente volontiers ce gentilhomme du Holstein, tel qu'il se décrit dans un de ses meilleurs *quadri*, dans une de ses pièces de vers les plus alertes, trottant avec insouciance par une belle nuit d'été où s'épandent dans l'air les parfums des fleurs, cueillant une feuille verte qui se penche vers lui et l'attachant au chapeau, caressant la crinière de son vieux cheval mecklenbourgeois et lui fredonnant une chanson, oubliant de la sorte le monde entier.

ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

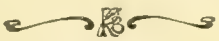

RIVALITÉS PHILOSOPHIQUES

Caro et Taine

Si l'évolution de la pensée humaine se fait d'ordinaire par d'insensibles transitions, jamais la remarque ne fut plus vraie que pour la réaction contre l'éclectisme de Victor Cousin, qui, n'étant pas lui-même un système absolu, fut évincé au profit de doctrines à certains égards aussi indéterminées et aussi arbitraires. Les qualités du maître, ses défauts aussi, son autorité éloquente et impérieuse, ce que Sainte-Beuve appelle son demi-génie, avaient été surtout les liens qui rattachaient les disciples à la doctrine, et ceux qui purent s'affranchir de la domination de ce charmeur incomparable, ou seulement la goûter sans la subir, furent bientôt des indifférents ou des adversaires qui secouèrent le joug du spiritualisme officiel.

D'aucuns le firent avec une logique plus vigoureuse et des conceptions plus philosophiques. Nul n'y réussit mieux que Renan et Taine, dont la pensée, à travers bien des dissemblances, avait du moins ce point de commun que la science était pour elle une religion. Le mot est de Renan, dans cet admirable livre sur l'*Avenir de la Science*, écrit à cette époque, que le public n'a connu qu'assez récemment, mais dont l'essence avait passé dans les autres ouvrages du penseur et pénétré ainsi les esprits. C'est comme le mot d'ordre de ces générations nouvelles, qui ne le perdent pas de vue au milieu des manifestations diverses auxquelles elles se livrent. A vrai dire, si l'attaque est vive et serrée, elle manque pourtant de cette unité d'action qui fait les victoires décisives. Les assaillants répugnent aux manœuvres précises. Bon gré, mal gré, la plupart d'entre eux a pris à Victor Cousin une part de sa méthode : l'agrément du style qui pare l'idée et souvent la laisse flotter; la sentimentalité, l'enthousiasme esthétique qui fausse la logique et émousse le raisonnement. Les conclusions nettes font défaut à leurs doctrines, même à celles de Taine, les plus pressantes en apparence et les mieux formées, celles auxquelles le dogmatisme de leur auteur prête un semblant de rigueur par des formules heureusement frappées.

On sait quel il était : spinoziste à ses tout premiers débuts philosophiques, pour devenir insensiblement plus tard hégelien et positiviste, sa pensée s'était faite d'une lente élaboration intérieure, où le besoin de conclure s'ajoutait à la passion d'observer. Systématique à l'excès, il avait passé ses années de préparation à l'École normale à recueillir des faits, à les grouper, à leur chercher une corrélation. Le moindre incident, futile en apparence, lui est prétexte à théorie. Il est de ces gens dont on a dit qu'avant d'enlever une tache à leur habit, ils veulent apprendre la chimie. Éloigné par instinct de la vie publique, il n'ira au vote qu'après avoir mûrement étudié « la nature de l'homme, les devoirs, les droits, la société, l'avenir de la race humaine ». Et ce sera plus tard le principe de cette longue enquête sur les *Origines de la France contemporaine*, effort énorme qui aboutit à un si mince résultat pratique.

L'influence d'un travailleur si méthodique et si acharné devait être considérable sur tout ce qui l'approchait. Avant de s'exercer sur le public par la plume, elle se marqua sur son entourage de camarades, à l'École normale, et l'on peut dire que tous, peu ou prou, sentirent l'action de Taine. Comme lui, ils n'avaient aucun penchant pour la vie publique, et pourtant les événements de février 1848 auraient dû stimuler leur ardeur à cet égard. Ils appartenaient tout entiers, comme lui, aux joies de la pensée, littéraire ou philosophique, dissertant à perdre haleine sur l'essence de l'être, la substance en soi et toutes les questions abstraites, qui occupaient et passionnaient cette jeunesse enragée de discussions. Mais si la révolution de 1848 n'avait rien changé à son peu de goût pour les agitations politiques, elle avait modifié fortement la direction de l'enseignement philosophique. Le règne de Victor Cousin était fini avec son influence. De ce fait, l'horizon de la pensée allait s'élargir, tout au moins pendant le temps où la liberté politique laissa tout leur essor aux intelligences. Ce fut la circonstance qui marqua le plus sur la formation des élèves entrés à l'École normale à la suite de Taine, en 1848 : venus avec la ferme conviction de se préparer au métier de professeur, nombre d'entre eux le quittèrent aussitôt que l'intolérance de l'empire nouveau vint resserrer l'horizon autour d'eux. Mais l'habitude était prise et on

contient malaisément des esprits qui ont la conscience d'eux-mêmes.

Au contraire, la génération d'élèves qui avait pénétré à l'École en 1846, la quittait tout imprégnée d'éclectisme spiritualiste. La renommée de cette promotion est moins brillante que celle de la promotion de Taine. Pourtant elle comptait dans ses rangs des jeunes gens qui firent leur chemin dans les lettres ou ailleurs : Challemel-Lacour, Alfred Mézières, le futur cardinal Perraud, Jules Girard, Beulé, Eugène Manuel, J.-J. Weiss, Assolant, et aussi Edme Caro, le plus élégant et le plus séduisant des philosophes, qui devait se faire par son talent le défenseur de la doctrine de Victor Cousin. Au physique et au moral, le contraste était frappant entre Caro et Taine, celui-ci polémiste redoutable par l'ardeur de sa conviction concentrée et par la force du verbe qu'elle échauffait, celui-là adversaire résolu, mais toujours affable, courtois, bienveillant aux personnes dont il met en relief les qualités pour essayer d'en mieux marquer ensuite les contradictions. Moins vigoureux que Taine qui a déjà accommodé à son usage une science et une méthode, l'esprit de Caro est plus souple, plus aimable, très décidé pourtant, quoiqu'on n'y sente pas assez le résultat d'une raison indépendante, le fruit d'une réflexion qui ne doive rien qu'à elle-même. Il est gêné par les traditions d'école, et en particulier par l'influence de Cousin, dont il a hérité nombre de qualités, non des moindres, la science des systèmes philosophiques, l'aisance à les pénétrer, l'assurance à les exposer et à les juger. Mais l'attaque des systèmes, qui semble presque toujours heureuse, manque le plus souvent de conclusion : ce combattant, si déterminé quand il lutte, manque, quand il va vaincre, de la résolution finale, tout empêché qu'il est par les timidités de son tempérament conservateur, plus soucieux d'avoir bien dit sa pensée que de la soutenir jusqu'au bout par le secours d'une dialectique sûre d'elle-même.

La lutte entre ces tendances diverses fut donc aussi vive que brillante. La hauteur de la spéculation philosophique élève, d'une et d'autre part, le style de la discussion, et par une heureuse destinée, les philosophes qui prirent part à ce débat furent les meilleurs écrivains de leur temps. Les phases principales en sont encore trop connues pour qu'il soit besoin d'y insister. Ecarté momentanément du doctorat ès lettres avec une thèse sur la sensation, Taine semble renoncer pour un temps à la philosophie spéculative et ne l'aborde qu'incidemment dans les quelques livres qu'il publie ou dans les essais plus nombreux qu'il insère dans les recueils périodiques. Aussi le bruit ne fut que plus fort, le scandale plus grand, quand il y revint tout à fait dans une série d'articles sur les philosophes contemporains, bientôt réunis en volume, qui joignait à l'agrément d'un style très vivant la séduction d'une pensée neuve et très convaincue.

Pendant ce temps Caro avait régulièrement poursuivi sa carrière avec moins d'éclat. Par la plume et par la parole, il avait contribué à répandre les doctrines spiritualistes de l'Université d'alors et c'est même lui que le ministre Fortoul avait choisi pour aller exposer à Anvers, devant la Société littéraire de cette ville, les tendances philosophiques et religieuses de l'enseignement officiel. Il en était devenu comme le champion et la conférence de philosophie à l'Ecole normale n'avait pas tardé à lui être confiée. Un volume d'*Etudes morales sur le Temps présent*, choix d'articles publiés dans les revues, avait contribué à faire connaître les idées et le nom de l'écrivain, dont la parole, malgré tout cela, éveillait moins d'écho que celle de ses contradicteurs.

Comme toute thèse nouvelle, celle ci piquait plus en effet la curiosité, que soutenait le talent des protagonistes. Nous savons ce que le public apprit de ces manifestations. On aimerait connaître, par le menu et d'original, les mouvements intimes des rivaux, les émotions qui les agitèrent, pénétrer plus avant dans le secret de leur tactique. La correspondance de Taine n'y sert qu'à moitié. Le philosophe, qui dut une large part de ses derniers succès à la consultation des petits papiers des Archives nationales, avait peur des révélations posthumes. Aussi a-t-il entouré la mise au jour de ses lettres de telles précautions que la manifestation de la vérité historique ne peut en tirer qu'un secours restreint. Voici un témoignage moins suspect. C'est une lettre de Caro au directeur de *la Revue contemporaine*, revue officielle, qui, naturellement, accueillait et imprimait la prose du défenseur du spiritualisme scolaire. On y verra que Caro, toujours courtois et bienveillant dans la discussion, avait pourtant des moments d'impatience et songeait lui aussi à faire quelque éclat.

« Mon cher directeur, je vous renvoie les épreuves. Je suis enchanté que mon article vous plaise et je désire qu'il plaise au public. S'il ne réussit pas, je tiens mon serment et j'abdique. — Le métier d'honnête critique et d'écrivain moraliste n'est pas bon. Parlez-moi de ceux qui cassent les vitres du bon Dieu, comme M. Taine. M. Sainte-Beuve chante leur apothéose. Il est bien juste qu'on donne la place de Dieu à ceux qui le nient. Tout est dans l'ordre dans le meilleur des systèmes possibles. Nous voici donc amenés à une période nouvelle de la philosophie : *le Tainisme* proclamé dans *le Moniteur* ! Franchement j'aime mieux le spiritualisme. Mais il y a quelque courage à le dire. On est sûr, en toute occasion, d'être passé sous silence par M. Sainte-Beuve. Le profit n'est pas grand d'avoir de tels amis qui ne savent louer que des adversaires. Il me prend des envies féroces, de temps en temps, de casser les vitres à ma manière et de

dire tout haut le secret de toutes ces comédies. J'ai dans ma tête un livre là-dessus que je ferai bien paraître un jour. Je referai à ma manière *les Philosophes français du* XIXe *siècle*. — Est-ce qu'il s'agit dans tout cela d'éclectisme et de M. Cousin? — Pas le moins du monde. — C'est là l'occasion et le prétexte. Mais sur cette apparence il se joue un jeu plus grave, dont le spiritualisme est l'enjeu. Et je ne veux pas, pour mon compte, être là dupe de ce jeu-là, n'en déplaise à M. Sainte-Beuve, qui se trouve être de l'avis de ces illustres philosophes, admirateurs du Tainisme, MM. Nefftzer, Louis Jourdan, Taxile Delord et Peyrat. A merveille.

« Pardonnez cette sortie à mon amitié bavarde. — J'ai ajouté à propos de Feuillet une petite observation critique qui est une concession bien juste à la vôtre. Il y a de la mièvrerie, c'est vrai, mais quelle grâce! Et puis, pour *la Crise*, je ne juge pas que la maladie soit de l'invention de Feuillet. Elle existe, sous d'autres noms, mais elle existe.

« Je cède définitivement *la question des esprits* à M. Delaître qui s'en tirera à merveille. Je lui ai écrit à ce sujet. Martha travaille, mais lentement. Avouez, mon cher directeur, que je vous ai amené trois bonnes recrues dans Delaître, Bouton et Martha. Je vous en amènerai peut-être encore une autre, si vous voulez, qui a beaucoup de talent à mes yeux.

« Je vais entamer maintenant un article de forte philosophie : *Leibnitz inédit*. Ce sera une feuille et demi environ, que j'espère vous envoyer d'ici douze à quinze jours.

« Je compte aller à Paris vers le 6 ou 7 avril, et j'y resterai jusqu'au 18 environ. Je vous serai même très reconnaissant de me procurer des billets de chemins de fer. — Je ne sais plus où en est le ministère, ni sa bonne volonté. Je crois que je finirai par mourir de vieillesse en province. C'est une fin comme une autre.

Veuillez offrir mes hommages bien affectueux à Mme de Calonne et à sa charmante cousine.

Je vous serre la main de tout cœur. »

E. CARO.

22 mars 1855.

« Que je n'oublie pas de vous faire mon très vif et très sincère compliment sur *le Portrait de la marquise*. Il y a de bien excellentes parties, tout à fait réussies et prises dans la réalité vivante. Cela vient rompre bien agréablement les colonnes de statistique et de géographie politique dont la *Revue* use si libéralement depuis quelques mois. »

La menace du livre vengeur dont il est question ci-dessus ne fut exécutée que plusieurs années après, quand parut l'*Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*. L'ardeur de Caro avait eu le temps de se refroidir, et si sa critique fut pressante, elle n'eut rien de la forme agressive qu'il aurait pu lui donner, quoique ses sentiments n'eussent point changé et qu'il fût toujours animé d'intentions aussi peu indulgentes à l'égard des doctrines adverses, à en juger par la lettre suivante adressée à un correspondant inconnu.

Paris, le 31 décembre 1860.

« Monsieur et cher collaborateur, je vous remercie bien cordialement, non pas tant de l'aimable mention que vous avez bien voulu faire de mes travaux, que de la justesse ingénieuse et profonde de vos remarques critiques sur la triste philosophie *à la mode*. Vous avez analysé avec bien de la finesse et de l'à-propos les causes multiples de l'engouement des *badauds* et des *blasés* pour cette philosophie nouvelle qui ôte Dieu à notre raison, la liberté à notre conscience, le principe et la condition de la vie morale à tout notre être. Vous avez touché à tout cela sans anathème et sans déclamation, mais comme un homme qui ne veut pas être dupe. C'est l'œuvre que je poursuis de mon côté, de toutes mes forces, depuis bientôt six ans que j'écris sans relâche. De tout cela, il résultera cette année même un livre auquel j'attache tout le prix d'un long effort et d'une méditation assidue. Vous serez certainement un des premiers à qui j'offrirai *l'Idée de Dieu dans la Philosophie contemporaine*. Je vous l'offre d'avance en intention. Il y aura là surtout trois longs chapitres sur les négations dissimulées de M. Renan, sur *la géométrie des forces* de M. Taine, remplaçant l'admirable épanouissement de la personnalité libre, sur l'*Hégélianisme* mis à la mode française, par M. Vacherot.

« Vous rendez un vrai service à la littérature, Monsieur, en élevant la critique à cette hauteur et surtout en disant librement le mot que trop de personnes disent tout bas sur le peu de nouveauté et sur le péril moral de cette philosophie, dont la fortune tient surtout à ce que vous appelez spirituellement *le courant rencontré plutôt que créé* et aussi (car nous devons être justes et nous le sommes, sincèrement, vous et moi) au grand talent des vulgarisateurs de cette philosophie.

« Je voulais aussi vous parler de quelque chose qui est infiniment plus dans nos sympathies, des admirables *Reliquiæ* de Maurice de Guérin. Je vous raconterai par quel événement je me trouve sinon mêlé à la publication, du moins intéressé vivement à son succès. Je l'ai promis à M. Trébutien. Le bel article de M. Sainte-Beuve y aidera puissamment. Je compte beaucoup sur le vôtre. Le mien sera fait de tout cœur.

« J'avais écrit à M. Trébutien de m'envoyer un certain nombre d'exemplaires, pour que ces exemplaires fussent remis par moi-même aux destinataires sérieux et ne se perdissent pas dans les antichambres des journaux. M. Trébutien m'a répondu que, pour vous, vous aviez reçu le vôtre. Vous étiez le premier sur ma liste. M. Chesneau me dit, d'autre part, que vous n'aviez pas reçu l'exemplaire en question. Se serait-il définitivement perdu! Veuillez m'en dire un mot, cher Monsieur, et me croire votre tout dévoué. »

E. CARO.

20, rue Saint-Maur-Saint-Germain.

Le livre parut enfin, en 1864, et fit quelque bruit; mais le spiritualisme y trouva un défenseur plus ingénieux que pressant, moins solide que brillant. Le souci de style de Caro avait encore une fois plus attiré l'attention sur la forme que sur la logique de

son argumentation. Aussi bien était-il toujours un critique littéraire sensible au talent d'écrire et désireux d'en montrer le goût. Sous l'influence des années, ces tendances se développèrent davantage et prirent presque le pas sur les préférences du moraliste. Comme Victor Cousin, son maître, comme Taine, son contradicteur, Caro vieillissant se fixa surtout dans l'histoire littéraire dans celle du XVIIIe siècle principalement, et il y trouva ses derniers plaisirs. La distinction de son enseignement et de ses travaux l'avait conduit à l'Académie française dès 1874. Il y était parvenu avant ses contradicteurs de jadis, Renan et Taine. L'ardeur était maintenant refroidie, sinon éteinte, et le nouvel académicien mit sa coquetterie à aider ses rivaux dans la conquête du fauteuil.

Caro contribua grandement au succès de Taine, dont il avait provoqué et soutenu la candidature, ce dont celui-ci lui fut fort obligé, d'autant plus, comme il le lui mandait, qu'ils étaient jusque là presque des inconnus l'un à l'autre et, qu'en philosophie, ils pouvaient passer pour des adversaires. La confraternité académique devait parfaire ce que l'âge avait si bien commencé, et, plus tard, Taine écrivait ceci à Caro, un jour que la discussion d'un prix de l'Institut avait paru les séparer : « Entre nous, il n'y aura jamais que des différences d'opinion spéculative ; sauf dans le ciel métaphysique, nous nous donnerons toujours la main. » C'est la conclusion naturelle de cette opposition, un moment bruyante, toujours fort honorable pour les deux adversaires, qui les avait presque mis aux prises. On voulait des deux côtés garder ses convictions. Mais la vertu apaisante du temps avait changé l'humeur des hommes et leur avait mieux enseigné le prix de la tolérance et de l'urbanité.

PAUL BONNEFON.

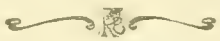

LA VEUVE DE PENDENNACK (1)

— Vous avez raison là, dit Mr Jones. Votre tempête nous a fait un peu de tort. On a pris cette nuit-là beaucoup de poisson. J'en ai vendu quinze cents pour le *Vigilant* et mille pour la *Queen of the West*, le lendemain matin. Vous auriez pu remettre votre tempête au lendemain, Jenkin.

L'oncle Billy fit entendre un grognement de mépris.

— Le capitaine a dit qu'une tempête allait venir, dit Mrs Pollard, par manière d'excuse, car les affaires du bateau la touchaient dans son honneur personnel, en un sens ; et elle est venue, la tempête, seulement un peu en retard.

— En effet ; alors à quoi bon tout cela? dit Jones. Je ne suis pas marin, moi, mais laissez-moi de la marge, et je vous prédirai une tempête aussi bien que le plus habile capitaine, — ou que le plus stupide, en ces matières.

L'oncle Billy eut un rire bref.

— Vous? Je voudrais bien vous y voir.

— C'est assez facile. C'est la marge qui est tout, là-dedans. Je vais vous le montrer. Quand vous voyez venir une tempête, Jenkin, en combien de temps arrive-t-elle?

L'oncle Billy n'était pas homme à répondre à des questions frivoles.

— Allons, Jenkin, peut-être en six heures, hein?

— Oui, grogna l'autre.

— Ou, peut-être, en douze heures?

— Douze, peut-être.

— Ou en vingt-quatre?

— C'est possible.

— Ou, en quarante-huit heures, ou la semaine prochaine, ou le mois prochain ou la saison prochaine? Vous voyez : laissez de la marge, et vous ne risquez plus de vous tromper. C'est ce que nous appelons de la logique, là-haut dans l'Est.

— Et c'est ce que nous appellerions de la stupidité, ici, dans l'Ouest, répliqua l'oncle Billy, surpris, lui-même, de son esprit d'à-propos.

— Ah! mon pauvre garçon, impossible de vous tirer de là! s'écria Jones d'un air triomphant. Si je dis : il y aura un coup de vent d'ici Noël, vous êtes obligé d'en convenir avec moi, n'est-ce pas?

— Oui, je suppose, dit l'autre, d'un ton maussade.

— Eh bien, vous y voilà. J'ai dit : Donnez-moi de la marge et je pourrai prédire le temps aussi bien que les plus malins, et je l'ai fait. Ah! Ah! Jenkin, je vous tiens, là!

Les deux dames riaient d'un rire contraint. Les plaisanteries de Mr. Jones étaient de qualité supérieure, elles le savaient ; mais il y avait quelque chose de dangereux dans leur subtilité et aussi, parfois, quelque chose de plutôt obscur.

— Écoutez un peu! s'écria l'oncle Billy, aussi indigné qu'il avait le droit de l'être en présence d'une si fieffée absurdité. Ne vous mêlez pas de ce qui ne vous regarde pas. Tenez-vous en à votre : « On m'offre onze, dix; je demande douze » et laissez le temps qu'il fera aux matelots.

Mr. Jones devint grossier.

— Matelot! vous, un raseur de côtes, qui attrappez le poisson à la main? Qu'avez-vous de commun avec les matelots?

— Pêcheur à la main, vous-même! s'écria l'oncle Billy maintenant tout à fait échauffé. J'aurais honte

(1) Voir la *Revue Bleue* du 28 mars 1908.

d'être un terrien, qui ne sait pas seulement distinguer une gaffe d'une chaîne de galhauban.

— Il vaut encore mieux être un « terrien » à terre qu'un « terrien » sur l'eau, qui brise des apparaux et perd des filets à chaque voyage, répliqua Jones d'un air triomphant.

L'oncle Billy se leva; il bégayait de fureur.

— Toi, toi, vaurien que tu es! Tu vas insulter les hommes de Pendennack, maintenant, hein? Toi, toi, espèce de chemineau!

Pour toute réponse, Mr. Jones lui décocha, sous le couvert d'une parole mystérieuse, la plus grande insulte qui puisse être adressée à un homme de Pendennack. C'est une allusion à une histoire comique, en cours dans les villes voisines, sur la conduite des hommes de Pendennack, mis en présence d'une bête à cornes.

— Dites-moi, mon brave, est-ce que cette vache là-bas est un taureau?

Muet de colère, l'oncle Billy secoua son poing sous le nez de Mr. Jones.

Mrs Pollard était à bout de patience. Elle envoya la politesse à tous les diables.

— Ecoutez, en voilà assez! dit-elle, d'un ton sévère. Je ne veux pas de tapage dans ma cuisine. Vous avez lassé ma patience ; allons, dépêchez-vous de partir, tous les deux, et laissez-moi causer tranquillement avec Mrs Poljew. Allez! Allez!

L'oncle Billy se disposa à sortir sans protester. Les excuses n'étaient pas son fort. Mr. Jones, lui, gracieusement, s'excusa et supplia qu'on lui accordât une remise de sa peine, en protestant, d'un air comique, qu'il n'avait pas eu la chance de faire pour deux liards de cour. Mais la veuve tint bon et ne daigna même pas sourire.

Alors les deux hommes s'en allèrent, l'oncle Billy par la porte de derrière, Mr. Jones par la porte de devant. Mrs Pollard poussa un soupir de soulagement.

— C'est heureux qu'il y ait deux portes, dit-elle, sans cela je ne pourrais jamais les faire sortir. L'un ne voudrait pas s'en aller avant l'autre, même s'il y avait le feu à la maison. Mais, oh! Mrs Poljew, ma chère, avez-vous jamais entendu ou vu leurs pareils? Ma parole, je ne sais plus où j'en suis entre ces deux-là. Et c'est la même chose tous les samedis soirs. Ils restent sur leurs chaises à se regarder, comme deux matous en fureur, jusqu'à ce que je ne sache plus qu'en faire.

— Pourquoi ne les mettez-vous pas à la porte, une bonne fois, demanda Mrs Poljew.

— Je ne le puis pas. Js suis obligée d'être polie avec eux. Après tout, Billy, quoi qu'on en dise, est un bon capitaine, et l'autre un bon vendeur, on ne pourrait en trouver un meilleur, en cherchant dans tout Pendennack. Mais ils me rendent folle, parfois. Allons, ma chère, asseyez-vous, nous allons prendre notre thé.

— Je ne vous les envie pas, — dit Mrs Poljew. — L'oncle Billy est un grand coquin, m'est avis; la manière dont il sacre et jure quand il parle à mon Clunker, c'est honteux! Je ne dirai pas que l'autre n'est pas un malin, avec ses belles paroles, sa montre en or et ses moustaches; mais il n'est pas de Pendennack, et on ne sait jamais où on en est avec ces étrangers-là.

— Allons, prenez un peu d'assaisonnement avec votre pain, ma chère, — dit Mrs Pollard. — C'est moi qui ai fait mariner ces oignons. Naturellement, — ajouta-t-elle sur le ton de la confidence, — je sais bien ce qu'ils ont en vue, mes deux gaillards; mais je ne suis pas pressée du tout de prendre l'un ou l'autre, c'est moi qui vous le dis.

— Ces oignons sont superbes et de bon goût, ça, c'est sûr, dit Mrs Poljew, la bouche pleine. Il faut vous attendre à ce que l'on vous recherche, certainement. Mais je voudrais qu'on y mît le prix, si j'étais à votre place, Mrs Pollard. Non, ma chère, si j'étais à votre place, et si j'avais tout ce qu'il me faut, je ne voudrais pas m'embarrasser d'un homme pour avoir du tourment, que j'crois. Qu'est-ce qu'un homme dans une maison? Je vais vous le dire. Une paire de bottes crottées, un nuage de fumée de tabac puant, et rien autre qui vaille la peine d'en parler — voilà ce que c'est qu'un homme.

— C'est bien possible, ma chère, répondit l'autre. Je ne dirai pas que vous n'ayez pas raison, dans un sens. Mais après tout, un homme est un *homme*, à ce qu'i'm'semble (un temps d'arrêt, et un soupir.) Je vais vous l'dire, Mrs Poljew, j'n'ai pas été si heureuse, en mon temps, que vous pourriez le penser. D'abord j'ai épousé un lougre, et ensuite j'ai épousé une tannerie. Im'semble que je n'ai pas eu du tout ce que vous pouvez appeler un *homme*. C'est, à ce qu'i'm'semble, que'qu'un à dorloter, que'qu'un de vif, d'aimant, quoi! — avec lequel je pourrais rester assise, le soir, à causer, à plaisanter, à prendre le thé, moi avec mon aiguille, lui avec sa pipe. (Autre arrêt, autre soupir.) Si je n'ai pas eu la joie d'avoir des enfants, c'est que je ne devais pas en avoir, je suppose, mais je me sens un peu seule et isolée quelquefois, ajouta-t-elle d'un air mélancolique.

— Eh bien, si vous avez de ces idées-là, ce n'est pas la peine de vous faire de mauvais sang, dit Mrs Poljew, d'un air encourageant. Im'semble que vous pouvez faire votre choix dans la ville, le jour qu'il vous plaira. Il y en a des tas qui ne demanderaient pas mieux, j'crois.

— Il n'en manquerait pas sans doute, dit Mrs Pol-

lard, sans la moindre pointe d'orgueil dans la voix. Mais ce n'est pas moi qu'ils veulent, c'est mes quat' sous et le reste. Et ceux qui me demandent, c'est pas l'genre que j'voudrais.

— Est-ce qu'elle aurait quelqu'un en vue? se dit Mrs Poljew. Qui ça peut-il bien être?

Il y eut un silence entre les deux femmes. Mrs Poljew se perdait en conjectures; Mrs Pollard faisait appel à toute sa fermeté pour aborder une question délicate.

Elle se décida enfin, d'une manière détournée, avec hésitation.

— Ç'a été une chose bien triste, cette mort si brusque de Polly Trelill, l'année dernière.

— Oh! oui, vous pouvez le dire, répondit Mrs Poljew, qui ne comprenait toujours pas, mais facilitait l'entrée en matière. Le pauvre John n'en est pas encore consolé.

— Non, je suppose. Et, i'm'semble que la petite Nannie est un peu trop jeune pour lui tenir son ménage d'une manière convenable.

— Elle! s'écria Mrs Poljew, avec un mépris énergique. Je ne sais pas ce qui arrivera d'ici peu au pauvre garçon. C'est à n'y pas croire! Je jette de temps en temps un coup d'œil dans la maison, et je fais de mon mieux, pour mettre les choses en place; mais, ma parole, pour ce qui est du ménage, elle n'y entend pas plus qu'un cochon en astronomie. Pas la moindre idée pour tenir une maison, cette fillette n'en a pas la moindre — c'est une petite paresseuse, une impudente, une propre à rien.

— Oh! ma bonne amie, ne dites pas cela!

— Eh bien, poursuivit Mrs Poljew avec volubilité, pas plus tard qu'hier, je l'ai attrapée, au moment où elle faisait sa pâte pour un *pound-cake*, et aussi vrai que je vis, n'y a-t-elle pas mis six œufs! Elle ne pouvait pas dire le contraire, car les coquilles étaient là, sur la table, toutes les six. Et des raisins de Corinthe! Je vous donne ma parole, qu'on ne voyait pas la pâte rapport aux raisins, tant elle en avait fourré! Alors je n'ai pu m'empêcher de lui dire tout doucement: « Vous devriez être plus économe, Nannie, ma chère, pour vos ingrédients » ou quelque chose comme ça, et la voilà qui se monte: « C'est le gâteau de Papa, et je le fais à la façon que l'aime Papa », qu'elle me dit « et c'est avec l'argent de Papa, et je le dépense pour faire plaisir à Papa », qu'elle me dit. Avez-vous jamais entendu choses pareilles? moi qui suis sa tante, et elle n'a pas treize ans!.

—Oh! mon Dieu, mon Dieu! I' m'semble qu'il est temps pour John de se mettre à chercher autour de lui, qu'en pensez-vous? demanda Mrs Pollard, presque timidement.

— C'est ce que je lui dis tout le temps. Allons John, que j'dis, prenez une femme sérieuse pour s'occuper de vous, avant que cette gamine ne vous ruine la poche et l'estomac, que je lui dis.

— Et que répond-il? demanda Mrs Pollard.

— Lui? « Non, Mary », qu'i m'dit, « je n'entends rien à faire la cour aux femmes », qu'i m'dit, « et ma petite fillette n'a pas l'air d'avoir besoin d'une belle-mère. D'ailleurs, qui est-ce qui voudrait de moi? » qu'i m'dit.

— I' m'semble qu'il y en a beaucoup qui voudraient de lui, s'il se donnait la peine de les demander, dit Mrs Pollard avec douceur.

Mrs Poljew faillit laisser tomber sa tasse de thé. La lumière se fit dans son esprit, lumière si éblouissante, qu'elle en resta confondue, presque effrayée. Elle osait à peine en croire ses oreilles, elle avait peur d'aller trop loin dans ses conclusions

— Eh bien, pourquoi, pourquoi ne l'épousez-vous pas vous-même? dit-elle, avec un rire nerveux.

— I'm'semble que je pourrais faire pire, avoua Mrs Pollard, les yeux modestement baissés.

Mrs Poljew se leva toute droite. Ça, c'était une surprise! Richesse, honneur, considération, tout cela jeté, sans crier gare, sous le nez de la famille! Qui aurait jamais pensé à une chose pareille?

— John est un gaillard qui a de la chance, pour sûr, dit-elle avec chaleur.

— Croyez-vous qu'il voudrait d'une grosse vieille femme comme moi? murmura Mrs Pollard.

— Qu'il voudrait de vous? Est-ce qu'un chat refuserait de manger un hareng? Et vieille? Vous n'êtes pas si vieille, non plus. John a trente-cinq ans. Il n'y a que huit ans de différence entre vous. Qu'est-ce que c'est que huit ans? Rien, à vrai dire.

— Mais est-ce qu'il n'a pas quelque autre idée?

— Non pas.

— En êtes-vous sûre, Mrs Poljew, ma chère? insista Mrs Pollard.

— Comment donc?

— Eh bien, i' m'semble, ce soir, à la façon dont il regardait Vassie... je pensais que, peut-être...

— Vassie Jenkin! Il n'oserait pas. Il saurait ce que je pense de ces Jenkins, et il n'oserait pas!

— Mais, il l'a suivie, aussitôt qu'elle est sortie.

— C'est pourtant vrai qu'il l'a suivie, le gredin! Attendez un peu que je l'attrape; je lui apprendrai!

— Mais prenez garde! Enlever son amoureux à une jeune fille, je ne voudrais pas faire cela.

— Amoureux! oh, quelle bêtise! Ne vous tracassez pas l'esprit, ma chère. Il est possible qu'il en tienne un peu pour cette frimousse effrontée, mais John n'est pas un imbécile, et quand il saura...

— Comment va-t-il le savoir? Ce n'est pas moi qui le lui dirai, ce ne serait pas convenable, dit Mrs Pollard avec modestie.

— Laissez-moi faire. Je le lui apprendrai assez vite.

— Attention! dit Mrs Pollard, d'un air sérieux : Quoi que vous fassiez, n'allez pas lui dire que j'ai déclaré...

— Oh vous pouvez vous en rapporter à moi, je vous assure. Je saurai comment m'y prendre. Est-ce que ce n'est pas moi qui l'ai marié à Polly, la chère belle, justement de la même manière? Polly était malade à cause de lui, elle dépérissait, était malheureuse comme tout, et lui ne s'était jamais aperçu de rien. Alors, j'allai le trouver et je lui dis : « John », que je lui dis, « il est temps que vous songiez à vous marier ». — « Je n'crois pas », qu'i' m'dit. — « Moi, je l'crois », que j'lui dis. « Voilà Polly Permewan », que j'lui dis, « une jolie fille des plus convenables, n'est-ce pas? » — « Oui », qu'i' m'dit « assez convenable ». — « Eh bien », que j'lui dis comme ça, « arrangez-vous pour la reconduire de la chapelle chez elle, dimanche prochain ». Et c'est ce qu'il a fait. Polly se chargea du reste et ils se sont mariés l'année d'après. Rapportez-vous-en à moi, ma chère, je m'en charge. Il viendra par ici, pour vous poser la question la semaine prochaine. Aussi vrai que je vis, il viendra.

Mrs Pollard soupira :

— Je ne suis pas, moi, une jolie fille avenante, dit-elle, tristement. Je ne suis qu'une grosse veuve, vieille et laide. Mais j'ai de lui une très bonne opinion, et je ne vous le cache pas. Et j'pourrais lui faire une vie heureuse et confortable, j'crois, si l'occasion se présentait.

— Vous êtes la femme la plus considérée de Pendennack, dit Mrs Poljew avec énergie, et John sautera sur l'occasion, n'ayez crainte.

Quand elle s'en alla, Mrs Poljew ne semblait plus toucher la terre. Elle ne put franchir la courte distance qui la séparait de sa maison, sans s'arrêter pour faire visite à trois de ses amies intimes, qu'elle intrigua par des sous-entendus mystérieux et mystifia par son air inaccoutumé de hautaine condescendance.

Samedi : John se décide à se raser.

Cependant le principal intéressé, qui ne se doutait de rien, se disposait, en toute innocence, à faire échouer ce complot matrimonial.

John avait franchi le seuil de Mrs Pollard, juste à temps pour voir le châle de Vassie disparaître au tournant.

— Voilà une bonne soirée, se dit-il à haute voix. I'm'semble que je vais aller faire un bout de promenade.

Sur ces mots, il tourna le dos à la direction de sa maison et descendit la rue, à la suite du châle.

C'était un raidillon étroit, absurdement rapide, pavé de galets, à la façon des ruelles de Pendennack, que vous seriez pardonnable de confondre avec le lit desséché d'un torrent de montagne. Les pierres en sont de toutes les tailles, depuis celle d'un pois jusqu'à celle d'une citrouille, et semblent avoir été expressément disposées dans le but de mettre obstacle à toute marche raisonnable. Même aux premiers âges du monde, il est peu probable qu'elles aient offert une surface plate au pied du passant, et maintenant elles ont appris, grâce à une expérience séculaire, cent joyeuses façons d'attraper les imprudents. Quelques-unes sont rondes, admirablement polies; votre pied s'y appuie et glisse en avant : vous avez la permission de reprendre votre équilibre ou de tomber sur le dos. D'autres sont plates et posées de champ : quelle malice! Leur affaire est de vous envoyer sur la figure, si vous y butez. On rencontre des creux insoupçonnés, qui vous donnent la sensation émouvante, si elle n'est que passagère, de poser le pied dans le vide, quand vous croyez qu'il va fouler la terre ferme; il y a aussi des monticules, également inattendus, qui cognent vos orteils dans les montées et vous font trébucher dans les descentes. Et tout cela, sur une pente si raide que chaque pas en avant vous secoue et vous tord toutes les jointures et les tendons. Il faut, vraiment, avoir la tête solide et le pied ferme pour descendre une rue de Pendennack, par une nuit sombre. De là une plaisanterie courante contre Pendennack, dans les villes voisines. Pendennack se fait gloire de la sobriété de ses habitants. Quand un homme de Pendennack se vante de cela, en présence des gens de Porthjulyan ou de Saint-Enys et dit qu'on n'a jamais vu un homme ivre dans *sa* ville, on a beau jeu à lui riposter que tous les ivrognes se sont depuis longtemps cassé le cou, en descendant les rues.

John dégringola bruyamment la ruelle derrière Vassie. Le pas aérien de la jeune fille se jouait des difficultés du chemin. Avancer avec grâce sur une pente rapide est chose difficile et presque impossible; cependant Vassie trouvait le moyen d'y réussir. Elle allait d'un pied léger, sans glissade ni faux-pas, sautillant avec autant d'assurance qu'un pluvier sur les roches, à marée basse. Aux endroits difficiles, elle soulevait un bras comme un oiseau son aile et semblait franchir l'obstacle au vol sans effort. John ne voyait qu'elle; il avait les yeux remplis de son image; ce fut miracle qu'il ne manquât pas vingt fois de se jeter par terre.

La distance entre eux restait la même, John n'ayant pas le courage de la diminuer. Peut-être n'en eut-il même pas l'idée; car, sous la violence d'une émotion inaccoutumée, ses conceptions n'étaient plus très claires. Il se sentait attiré, forcé de suivre, mais il

n'aurait su dire pourquoi; il n'aurait, peut-être, pas même admis qu'il suivait la jeune fille.

La pente dévalait sur la rue du Port, qui longe le mur du quai. Arrivée en bas, Vassie s'arrêta; au bruit des pas résonnant derrière elle — on peut supposer qu'elle n'y avait pas encore pris garde — elle se retourna et vit John. John fut saisi d'une timidité soudaine et regarda à droite et à gauche en quête d'un moyen de s'échapper : pas une rue où il pût se jeter de côté; pas même une porte secourable.

Trop tard pour revenir sur ses pas. Il avait chaud, il avait froid. Il essaya d'avancer. Ses jambes le trahissaient et s'embarrassaient l'une dans l'autre; ses traîtres de bras se balançaient le long de son corps avec une indécente gaucherie. Vassie attendait, un sourire espiègle aux lèvres.

Lorsqu'il fut en face d'elle, il hésita, fit un petit salut et allait passer. Mais Vassie l'arrêta.

— Vous vous en retournez à la maison, John?

— Non, j' crois, répondit John dans un murmure presque imperceptible.

Un silence suivit.

— L'argent de votre part est bien en sûreté, John? demanda Vassie, malicieuse.

— Oui, j' crois. Peste soit de sa voix! Ne pouvait-il lui faire tenir le milieu entre un murmure et un mugissement?

Autre silence. John fixait des yeux attentifs sur un youyou qu'un homme en veste blanche dirigeait à la godille à travers le port.

— Voilà un joli temps, John.

— Oui, bien joli. Ses regards se rapprochaient de Vassie; ils s'attachèrent à une fenêtre de la maison qui était derrière elle, puis se portèrent de nouveau sur le youyou.

Le silence leur pesait. Il fallait dire quelque chose, par contenance.

— C'est presque comme en été, hasarda-t-il en une inspiration brillante.

— En effet, reconnut Vassie avec grâce.

Eh bien, mais, il s'en tirait parfaitement! Il abaissa ses regards sur le pavé, près des pieds de la jeune fille, tout en préparant une remarque lumineuse sur les probabilités de pêche.

Un petit pied dépassait le bord de la jupe, un joli petit pied, il n'y avait pas à dire le contraire. John se surprit à le contempler, quand il disparut tout à coup. John rougit et la conversation s'arrêta court, après ce début plein de promesses.

— Il faut que je m'en retourne chez moi, dit alors Vassie. Je ne dois pas rester plus longtemps à bavarder. Vous retiendriez une personne, toute la nuit, à vous écouter causer, ça c'est vrai, John, observa-t-elle d'un ton ironique.

John eut un rire contraint.

— Bonne nuit, John, dit-elle.

Maintenant qu'elle allait partir, son courage endormi se réveillait.

— Venez! s'écria-t-il. I' m' semble que vous avez oublié quelque chose.

— Quoi? demanda Vassie, en se retournant.

— Est-ce que Mrs Pollard ne vous a pas recommandé d'aller trouver le maçon Harry, et.....

Le rire frais de Vassie jaillit comme une eau vive.

— Oh, je n'y fais pas attention. C'est toujours la commission qu'elle me donne, quand elle veut se débarrasser de moi! « Descendez donc jusque chez le maçon Harry », qu'elle me dit! « Va-t-en, jeune fille, et laisse-moi avec mes amoureux », voilà ce que ça veut dire.

(*A suivre*). CHARLES LEE.

(*Traduit de l'anglais par* FIRMIN ROZ *et* EMM. FENARD.)

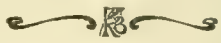

Le propre du temps.

—

LE MUSÉE ET LE PASSANT

Les réparations du beffroi de Saint-Germain-l'Auxerrois coûteront cent mille francs, sans compter vingt mille francs d'échafaudage; et M. le préfet de la Seine frappe du droit d'un franc, même pour les enfants et les militaires, l'entrée des musées municipaux. C'est un essai, pour six mois seulement et les sommes perçues seront mises à la disposition du service des Beaux-Arts.

Carnavalet, Cernuschi et Victor Hugo ne présentent pas un intérêt transcendantal. Ce sont à la fois des musées spéciaux et des musées de quartier; mais qui ne découvre ici un acheminement et comme une préparation aux tourniquets du Louvre?

Les intérêts qui poussent à de telles mesures ne se cachent pas si bien qu'on ne sache les noms d'honnêtes marchands qui veulent avoir l'Etat pour client. On ne payera aux musées que pour leur permettre d'acheter, au fort prix, des ouvrages apocryphes ou des signatures sur lesquelles l'appendaison nationale produira une plus-value considérable. Ce dessous trop connu ne vaut pas qu'on y insiste : toutefois ces agissements mercantiles mettent en question une thèse, à la fois métaphysique et politique, de telle importance, qu'elle pose du même coup le problème de la vie civilisée et de ses principes.

Qu'est-ce qu'un musée? Un lieu d'études pour professionnels et de références pour amateurs? Une

pinacothèque ne s'ouvrirait donc qu'à ceux qui font des tableaux ou qui en achètent? Le musée aux artistes et aux collectionneurs! Ce communiqué préfectoral semble le dire, puisqu'il précise qu'il sera délivré des cartes de travail.

Qui travaille, au musée? Le copiste, le costumier, le photographe?

Quelqu'un peut avoir l'idée, après une lecture de Bossuet ou d'un passage d'histoire, de regarder le portrait de l'orateur ou d'un roi, sera-t-il considéré comme travailleur?

Contempler les hanches de l'*Antiope*, le pied de la *Sainte Anne*, le sourire du *Saint Jean*, est-ce travailler?

L'ouvrier d'art, ébéniste, ciseleur *dignus est intrare*; mais l'ouvrier tout court, maçon, plombier, *indignus*? *L'ops* et *l'inops* de Ballanche barre donc le seuil de nos collections?

Il y a d'honnêtes gens qui vont rêver dans les galeries: une carte de travail à des flâneurs? L'auteur des *Fêtes Galantes* n'aurait pas le droit d'apercevoir l'*Embarquement pour Cythère*, sauf le jeudi et le dimanche, avec la foule; et un Villiers (qui n'eut pas toujours un franc) renoncerait à franchir la porte des pinacothèques?

Un musée est une église où l'homme tient la place de Dieu, avec son même attribut de créateur: un musée est une chambre de mystère, selon l'expression égyptienne, où se voit la vivification magique. Sans doute beaucoup de visiteurs traînent là leur désœuvrement; ils longent les cimaises comme on feuillette un album, curieux plutôt qu'enthousiastes.

Les temples ne s'ouvrent-ils qu'aux parfaits dévôts? Le but religieux a toujours été de former des saints, le but esthétique de former des génies; pour que l'élu reconnaisse sa vocation, il faut que la totalité des êtres puisse approcher de l'autel ou du chef-d'œuvre.

Si on ne considère pas le musée, comme un refuge moral contre les heurts de la vie, une fontaine Wallace pour l'âme, un banc pour la fatigue intérieure, une oasis d'abstraction parmi les voies de contingence et le kamsin des intérêts, si enfin on ne voit pas en lui le square de l'esprit, un lieu utile et à tous, et sinon utile, reposant, distractif, je demande qu'on le définisse à nouveau; et s'il est tel qu'un refuge, qu'une fontaine, qu'un banc, un square, sa première condition sera sa publicité: sinon le cabinet du roy se reforme sous le nom de cabinet du riche, puisque il devient payant.

On a remarqué que les étrangers constituaient la majeure partie des visiteurs et on a pensé à les faire payer, comme en Italie. La France tombe-t-elle si bas qu'elle ait besoin d'exemple, et imitatrice se décidera-t-elle désormais d'après autrui?

Nos théâtres déclinent, depuis que les directeurs comptent sur les touristes: devant ce public qui ne sait pas le français et qui a marqué sur son agenda, non des titres de pièces, mais le théâtre lui-même, qui va à la Comédie-Française et à l'Opéra, quoi que l'on joue, se gêner serait superflu; et le niveau des œuvres et la moyenne de l'interprétation baissent graduellement, comme cela arriva à Bayreuth, lorsque Thomas Cook et fils s'en mêlèrent.

Et puis, cette idée que l'étranger peut payer n'est pas si juste! Ils sont légion les jeunes gens qui voyagent chichement et pour qui un franc fait vingt sous: et si le génie futur se trouve quelque part, ne sera-ce pas parmi ces demi-pauvres qu'ont été nos grands maîtres?

Ce point tout à fait secondaire, je l'abandonne; je reste sur le terrain pratique et je demande s'il est possible de séparer le rôle de conserver de celui de montrer?

Ne serait-il pas plaisant celui qui proposerait d'enrichir le Louvre de dessins, alors que ceux de Léonard ne sont pas exposés?

Un musée payant me paraît une conception insensée, quand la porte s'illustre du mot *égalité*; de tous les privilèges le plus odieux sera toujours celui de l'argent. L'Église ne se fait-elle pas un tort irréparable en ayant diverses classes pour le mariage et la mort, suivant la fortune des gens. La ville de Paris fait bien pis, elle ferme l'huis à qui ne graisse pas le marteau: les Parisiens n'iront pas le dimanche à cause de la foule, ni la semaine à cause du prix, ils n'iront plus; et la redevance payée par les voyageurs servira à acquérir des tableaux de fleurs ou de fruits, selon les soldes des élections gouvernementales.

Quelle notion de l'œuvre d'art préside à de telles mesures? Les maîtres immortels n'ont-ils tant peiné que pour contribuer aux marchandages politiques, et *la Joconde* est-elle une courtisane sacrée dont le sourire servira à indemniser les électeurs influents en la personne de leurs protégés? Il y a quelque dégoût à constater que le plus pur effort de l'espèce humaine soit détourné au profit de l'ignoble politique et qu'elle prélève une dîme sur les chefs-d'œuvre.

La notion du professionalisme vaut aussi qu'on s'y arrête; elle révèle la singulière mentalité de nos égrégores. Pour eux, la peinture s'appelle l'art de représenter avec leur relief des formes colorées sur une surface plane: sans doute, le dictionnaire des métiers donne quelque définition semblable; pour d'autres, la peinture est l'art de représenter l'âme par la forme colorée du corps, ou bien de produire des corps plus synthétiques que la réalité. Avec une carte de travail, j'irai donc regarder des âmes ou des

synthèses : je travaillerai la psychologie et la métaphysique, et comme ici, au domaine de la sensibilité tout est individuel, nul ne pourra décider si j'emploie ou si je perds mon temps! Baudelaire, en dehors de ses Salons, aurait-il eu une carte de travail?

Une église reste ouverte à la piété : le désœuvrement, la morosité y entrent; on ne demande pas à la porte une carte de dévotion. Souvent la pénombre, l'ambiance agissent, et la rêverie finit en prière.

Le musée doit rester ouvert à la contemplation : la flânerie et le mauvais temps y poussent : souvent ceux qui en sortent emportent une pensée, une résolution. Ils ont eu un tête-à-tête avec la perfection, cette forme humaine de l'absolu; et cela n'est point négligeable, si on a le souci des âmes et le respect de leur destinée.

Or, le dernier mot du matérialisme se formule par ce ravalement de l'art à son côté pratique. En un temps qui a tout fait pour éteindre la croyance, c'est vraiment exorbitant de conspirer encore contre la sentimentalité, et de bannir le passant du musée. Sans doute, le marchand de vins étale son zinc, à chaque coin. On n'oserait peut-être pas avouer à l'électeur qu'on ne lui destine pas d'autre lieu d'asile. Cependant, si vous discréditez l'église et faites payer au musée, où ira le peuple?

Il travaille toute la semaine, dira-t-on! on peut ajouter que le dimanche il va en banlieue et que l'ouverture du jeudi ne le concerne pas davantage. La conclusion s'impose : le peuple n'allant pas au musée, le tourniquet ne change rien. De quel nom faut-il désigner ceux qui ont des loisirs sans argent, étudiants, élèves, déclassés, talents embryonnaires ou méconnus, ou même simples gueux, trop raffinés pour le zinc du débit de boissons? Cette légion d'aspirants à quelque chose, d'incompris, de faux ou de vrais poètes renferme beaucoup de supériorité et beaucoup de souffrance. Ce sont les pauvres de l'esprit, les malandrins de l'intelligence, les bohèmes de toutes nuances qui se réfugient dans les musées, comme autrefois les miteux dans les basiliques : le préfet de police les chasse des collections municipales, en attendant qu'on les bannisse des palais nationaux. Car un flâneur n'a nul droit à une carte de travail et quelle administration délivrera des cartes de rêve? Ce seraient les plus légitimes : qui rêve devant le chef-d'œuvre fait plus que de travailler. Le positivisme inspire quelques lourds esprits : l'humanité vit d'éléments divers et nous viendrons à une tyrannie insupportable, si on ne conçoit plus que contempler c'est jouir et que le Louvre est un lieu de volupté mentale, de récréation, de divertissement, enfin le contraire d'un endroit de travail, quoi qu'en dise M. le préfet.

Comment ne pas céder à la préoccupation ravivée par un récent événement? Le feu a éclaté au Pavillon de Flore à sept heures du soir : si c'eût été à deux heures du matin, que serait-il advenu?

Il y a bien d'autres périls pour le Louvre que les cloisons de planches des colonies. Les gardiens ne font-ils pas leur déjeuner sur une lampe à alcool, exactement derrière la *Joconde*! Vérifiez. Pendant combien de temps a-t-on vu les résines de la Sainte-Anne couler sous l'haleine de la bouche de calorifère placée exactement au-dessous de cette œuvre incomparable? Le jour où le passant ne pourra plus entrer, la sécurité des chefs-d'œuvre diminuera.

Ce sont les gens indignes d'une carte de travail, indépendants et fureteurs, qui signalent la petite cuisine des honorables gardiens derrière les cloisons, et leurs vestiaires disposés étrangement dans le dos des plus précieux cadres du salon carré.

Le passant, cet être aussi vague que le Vanderer du nord ou le peregrin du midi, qui est Votan ou personne, un troubadour ou un quelconque, le passant, falot ou mystérieux, génie ou stupide, le passant n'entrera plus au Palais des Beaux-Arts, à Carnavalet, à Cernuschi et à Victor Hugo. Espérons que désormais les donateurs imiteront Dutuit, qui, dans sa donation, exigea la gratuité.

Comment ne pas s'affliger de l'indifférence qui a accueilli cet arrêté préfectoral? Paris est-il donc si pauvre qu'il doive faire argent même du passé, même du chef d'œuvre : et sommes-nous si bas qu'après avoir conspiré contre la croyance, l'esthétique paraisse encore trop spiritualiste et séditieuse?

De médiocres intérêts l'emportent sur les promesses les plus solennelles des députés. Quelle inconséquence à nulle autre pareille que l'instruction obligatoire... et le musée *payant*?

PÉLADAN.

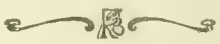

SOBIESKI EN FRANCE

Le 9 juin 1646 arrivaient à Paris, sous la conduite de leurs gouverneurs, Orchowski et Gawarecki, les deux fils du palatin polonais Jacques Sobieski, âgés de dix-huit et dix-sept ans, et encore inscrits, peu de mois auparavant, sur les registres matricules de l'école Nowodworska à Cracovie, sous les noms de « Marcus et Ioannes Sobieski, palatinidœ Belzen ». Le séjour qu'allaient faire Marc et Jean Sobieski dans ce « grand bureau des merveilles » n'était que l'étape terminale d'un tour d'Europe destiné à parfaire l'éducation reçue par eux à Cracovie. A cette époque, en effet, comme de nos jours, la Pologne se divisait en deux classes d'hommes : ceux qui étaient allés à

l'étranger et ceux qui n'avaient pas quitté leur pays, ceux qui pouvaient parler et ceux qui devaient écouter. Or, l'éducation donnée aux deux jeunes gens était évidemment de celles qui préparaient habituellement des Polonais à de hautes destinées : leur programme d'études comprenait, entre autres choses, la lecture des grands professeurs de politique qu'avaient été Salluste, Tite-Live, Tacite, Suétone et... Jean de Serres. Ce Jean de Serres, admis au périlleux honneur de figurer sur le même plan que les grands historiens latins, n'était alors guère moins célèbre que son frère l'agronome, Olivier, dont les modestes ouvrages lui ont survécu. Il l'emportait autant sur les auteurs d'histoires générales qui l'avaient précédé, que Bossuet devait l'emporter sur lui : tel est, du moins, le compliment que devait, un siècle et demi plus tard, lui faire François de Neufchateau, et il faut bien avouer qu'il le méritait puisque Jacques Sobieski voyait dans son *Histoire de France* (1), l'évangile où ses fils devaient chercher les principes directeurs de la politique française. Mézeray, d'ailleurs, n'avait encore à cette date publié qu'un volume (1643) et sa réputation était loin d'être établie.

Lorsque, le 21 février 1646, Jean Sobieski et son aîné étaient partis de Zolkow (Galicie) emportant un passeport du roi Wladislav IV et la bénédiction de leur père, ils se savaient donc en mission scientifique plutôt qu'en voyage d'agrément, et il leur avait été notamment ordonné d'étudier l'art de la fortification, *architecturam militarem*, dans cette Hollande, qu'allait bientôt hérisser de forteresses Cohorn, le rival de Vauban. Pendant la traversée de l'Allemagne, ce vaste champ d'expériences à l'usage des capitaines de la guerre de Trente ans, les jeunes Sobieski virent à Leipzig Torstenson, qui venait de traverser deux fois l'Allemagne et qui les invita à dîner. Ils purent alors juger de près des qualités de l'armée suédoise, au milieu de laquelle ils demeurèrent du 6 avril au 5 mai 1646; ils purent même y entendre louer le duc d'Anguien et sa récente victoire de Nordlingen. Arrivés dans les Pays-Bas, ils purent ensuite apprécier les mérites de l'armée espagnole qui, depuis Rocroy, avait perdu de sa gloire militaire et avait cessé d'avoir la première infanterie du monde, mais qui était fort loin de la décadence. Et c'est de là qu'ils s'étaient en hâte dirigés vers cette France, que les récentes victoires du duc d'Anguien et son renom de civilisation délicate et élégante, leur faisaient un devoir de considérer comme le pays d'où il faut regarder l'Europe pour comprendre ce qui s'y passera.

La France avait, pour de jeunes Polonais, une signification toute particulière. Ils avaient pu être frappés par l'ardeur avec laquelle le roi de Pologne, Wladislav, avait recherché une union qui le rapprochât de la France. Toute l'histoire du mariage français de Wladislav en disait long sur la force ascensionnelle dont paraissaient animés et la maison royale de France et tout ce qui y touchait.

« Le roi de Pologne, roi par élection, dit un peu dédaigneusement Mme de Motteville, et légitime héritier de la couronne de Suède, voulant se marier, avait fait savoir sous main si Mademoiselle voulait être reine. »

Être reine! quel rêve! et pourtant ce ne fut point celui de la Grande Mademoiselle, qui en devait tant former par la suite.

« Elle reçut cette proposition avec un grand mépris : la vieillesse de ce prince, les goutes, la barbarie de son pays, firent qu'elle le refusa d'une manière qui faisait voir qu'elle ne l'estimait pas digne d'elle. »

Mademoiselle, fille de France, mais non point fille de Roi, ayant avec cette désinvolture refusé la couronne de Pologne, Wladislav s'était rabattu sur Mlle de Guise. Cette princesse avait « de la vertu, du mérite », mais seulement « quelque reste de la grande beauté » ; « elle n'était pas alors en faveur, à cause qu'elle avait des amis qui ne l'étaient pas du Cardinal ». La conquête du roi de Pologne eût donc été plutôt maigre ; et cependant :

« Ce mariage ne put pas se faire, parce que la reine n'y eut pas d'inclination et que Mlle de Guise ne fit nulle diligence pour y parvenir. »

Pauvre Wladislav! Tel était pourtant son désir d'un mariage français, qu'il ne s'était pas découragé et avait épousé par procuration en 1645 Marie-Louise de Gonzague, orpheline de 33 ans, objet déjà un peu ancien de la passion de Monsieur, père de la Grande Mademoiselle. Fallait-il que la France exerçât sur l'esprit du vieux roi un prodigieux prestige pour que ce mariage ait enfin abouti! Marie-Louise, reine de Pologne, n'avait pas encore rejoint son triste mari, quand les deux Sobieski avaient quitté la Galicie pour se rendre à Paris. La France! Paris! c'est là que Wladislav IV avait voulu prendre une reine digne de son trône et c'est là que les deux jeunes Polonais allaient séjourner du 9 juin 1646 au 1er mai 1647.

Dès lors, l'on conçoit que, dans ces têtes juvéniles, le désir de voir vivre la société française l'ait emporté quelque peu sur le souvenir des recommandations paternelles. Durant les onze mois de leur séjour à Paris, ils prirent sans doute des leçons de divers maîtres, mais il ne semble pas qu'ils aient passé beaucoup de temps à la lecture et à l'étude des

(1) « *Inventaire général de l'Histoire de France*, illustré par la conférence de l'Eglise et de l'Empire. » Paris, 1597, in-16, 1202 pages. Continue de la fin du règne de Charles VI à l'année 1605, par Jean de Montlyard, ministre protestant.

maîtres français que nous appelons maintenant des classiques. L'historien polonais de Sobieski le plus récent et le plus éminent, M. Tadeusz Kovzon, déclare :

« Il me semble douteux que les instructions de Jacques Sobieski aient été exécutées complètement; Gawarecki, qui lui-même n'était pas des plus instruits, ne nous a laissé aucun renseignement sur la façon dont ils ont rempli leur programme et sur leurs progrès. »

Et nous n'éprouvons nulle peine à partager l'opinion du savant conservateur de la Bibliothèque Zamojska. C'est en pénétrant dans les sphères les plus élevées de la société française, en ne négligeant rien pour se familiariser avec les usages et l'esprit de cette société, que les jeunes Sobieski vont acquérir cette culture française, qui chez l'un d'eux surtout, chez Jean Sobieski, le futur roi de Pologne, frappera les historiens français et polonais.

Jean Sobieski commença par se faire inscrire dans la « compagnie rouge » de la garde royale. Il avait dix-sept ans et c'était le beau temps des mousquetaires, des cadets de Gascogne. M. Hercule Savinien de Bergerac avait alors 26 ans et depuis sa blessure du siège d'Arras, la silhouette héroïque de son nez fabuleux pointait plus que jamais provocante vers les bretteurs et l'azur. Georges de Scudéry, qui s'entendait mieux à « quarrer les bataillons que les périodes », parait ses 45 ans du titre pompeux de gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde. Aux armes se mêlait je ne sais quel parfum de poésie; la poésie avait des sonorités de colichemarde battant sur le pavé ou ferraillant dans un cliquetis de duel. Le romanesque empêchait les mœurs de paraître rudes; les rubans et les grands cols en point d'Alençon couvraient des poitrines qui battaient à se rompre d'ambition et d'amour. A peine les Polonais envoyés par Wladislav avaient-ils « enlevé la princesse Marie en plein jour à l'hôtel de Nevers » pour en faire une reine de Pologne, que Cyrano écrivait le « *Pédant joué* », comédie à laquelle Molière quelque vingt ans plus tard devait emprunter pour ses *Fourberies de Scapin*, la fameuse scène du : « Qu'allait-il faire dans cette galère ? » Qui sait ? le mousquetaire Jean Sobieski honora peut-être de sa présence les acteurs qui jouèrent la pièce du mousquetaire Cyrano. S'il ne le fit comme mousquetaire, il le devait comme Polonais : M. de Bergerac n'avait-il pas au beau milieu du « Qu'allait-il faire? » logé une phrase grandiloquemment admirative pour les Polonais ?

Il ne semble pas que le jeune mousquetaire ait fréquenté la maison de la princesse palatine, Anne de Gonzague, sœur de la reine Marie-Louise de Pologne. Cette princesse faisait alors piètre figure, avait un train de maison plutôt misérable et ne se maintenait à la cour que grâce à la protection de sa sœur. Le 24 mars 1646, le comte de Brienne écrivait à son sujet à la reine de Pologne :

« Il luy avoit esté dit qu'elle allast faire ses couches hors le royaume; mais quand Sa Majesté sceust qu'elle ne le pouvoit sans se mettre en hazard, Elle fit bien sentir qu'elle ne se pouvoit porter à l'y contraindre et que, si Elle avoit esté offensée de sa conduicte, que la vostre avoit esté accompagnée de tant de prudence qu'elle avoit deub effacer ce qui avoit despleu en celle de cette Altesse. »

Le 1er août 1646, la reine de Pologne écrit de Wisnick à sa sœur au sujet de son heureux accouchement. Mais avant de lui dire : « Mandès-moi si votre fille est belle », elle parle affaires :

« Je suis en peine, dit-elle, de n'avoir point d'avis que vous aves reçu mes lettres. Je n'ay point manqué de recommander vos interrès à M. le Cardinal avec franchise et liberté. Vous me manderès les choses que vous désirerès et vous connaitrès en tout l'afection que j'ay pour vous. »

En octobre 1647, la Palatine écrit à sa sœur :

« Je veux maintenant... m'aquitter des très humbles remerciements que je dois de la lettre qu'elle m'a fait l'honeur de m'écrire, où je trouve dans la continuation de sa bonté les seuls sujets de consolation que je peux avoir dans la vye, qui seret sans doute bien malheureuse sans la protection qu'elle me fait l'honeur de me promectre et de laquelle je demanderès incessamment à Votre Majesté, sy je croyès le pouvoir faire sans me rendre importune. »

Que d'humilité dans cette lettre à une sœur ! mais la chose s'explique vite, quand on lit ensuite :

« *Rosafar d'Arayde* (M. de Longueville) m'a mandé que l'on n'avet peu rien faire autre chose pour *erato* (nous) que d'obtenir de *Thessée Jappan* (le duc de Bavière) huit mil florins qu'il doneret touts les ans, ce qui ne seret pas fort considérable... L'on nous fait bonne mine en *Thessalie* (France); mais je n'y espère rien que par les recomendations que Votre Majesté y daignera faire pour nous. »

Le post-scriptum crie famine :

« J'oseré très humblement supplier Votre Majesté de demander en cette cour quelque employ pour M. mon mary dans la campagne prochaine; le prince Robert son frère en a obtenu un; cella nous aporteret quelque avantage. »

Vraiment la Palatine n'était guère alors en état de tenir table ouverte pour les sujets de sa sœur; l'on ne saurait dire si elle était plus flattée que gênée des hommages qui pouvaient çà et là lui venir des Polonais : il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les historiens n'aient rien trouvé qui pût faire supposer que Jean Sobieski ait fréquenté chez la Palatine.

Par contre, après avoir été les hôtes de Torstenson, c'eût été s'arrêter en bon chemin que de ne pas chercher, étant à Paris, à devenir ceux du grand Condé : les jeunes Sobieski n'y manquèrent pas. Rien de plus naturel d'ailleurs que leur présentation chez les Condé. Mme la Princesse, mère de Condé alors duc d'Anguien, avait toujours eu de l'amitié pour la princesse Marie de Gonzague et personne ne s'était plus qu'elle appliqué à faire réussir son mariage avec le roi de Pologne.

« Elle en parla à la reine, dit Mme de Motteville, au cardinal Mazarin; elle fit agir en sa faveur le duc d'Anguien son fils, toute la caballe. »

L'avènement de Marie de Gonzague au trône de Pologne et son départ pour ce lointain pays n'avaient du reste nullement interrompu les relations entre elle et les Condé : elle écrit à Mme la Princesse, le 14 décembre 1645 de Bruxelles, le 19 janvier 1646 de Hambourg, le 15 mai de la Pologne; elle écrit à M. le Duc, devenu M. le Prince, le 7 janvier 1647. Mme la Princesse de son côté lui écrit le 22 juin 1646 et lui fait la chronique du jour :

« Il n'y a rien du tout de nouveau; nous sommes de retour de Picardie et nous partons dans huit jours pour aller à Fontainebleau; Vostre Majesté ne doutera pas du déplésir que j'oré de ne vous y voir pas; mes pour me consoler nous y orons Mme de ... qui nous dit qu'elle n'an bougera .. Mme de Nemours accoucha hier de deus enfans, d'un garson et d'une fille. »

Elle nous apprend même que leur amitié s'entretient par de petits cadeaux :

« Vostre Majesté ne se doit pas mètre an pène du mal des chevaus qu'elle m'a envoyés; ils sont les plus beaux et les meilleurs du monde; celuy qui a movèse veue est le meilleur de touts, et celuy qui est malade est fort èsé à guérir; je les mèneré dans deus jours au Cours après que les harnès que je leur fès fère seront achevés. »

Elle s'étend enfin avec complaisance sur l'amitié qui les unit ou sur les nouvelles concernant la maison de Nevers :

« J'ai resu la plus grande joie du monde d'avoir apris de vos nouvelles de 15 du may et de me voir dans vostre souvenir qui m'est plus cher que je ne vous le puis dire... L'on a fait for gran bruit isi du retour de vos fames, j'antans les personnes qui ne vous èment pas... Je crès que vous orès apris l'accoucheman de Mme vostre sœur la palatine) et celuy de Mme de Rohan qui n'ont eu que des filles... La hate qu'on me fait me contreint de finir ma lettre; je les ferè à l'avenir les plus longues que je pouré, puisqu'elles ne vous importunent point; aussi devès vous crère que mon afecsion pour vous ne resevra jamès de changeman.

C'est sur le même ton que la reine de Pologne écrira au grand Condé. Mais il y a en elle la reine qui n'oublie jamais d'étendre sa protection sur ce qui lui reste de famille :

« Mon cher cousin, écrit-elle, la continuation des obligations que ma sœur et M. le prince Palatin son mari m'escrivent qu'ils vous ont, m'oblige de vous faire un remerciement très particulier, ne me satisfaisant pas de celuy dont j'ai chargé Mme de Montausier pour vous il y a quelque temps. Je croy qu'à cette heure nous aurons renouvelé nos alliances spirituelles par le baptesme de ma petite nièce. J'attends bien de vostre générosité que les difficultés que vous rencontrerès dans leur protection en France ne vous rebuteront point : je vous le demande avec grande affection. »

Il y a surtout en elle une princesse fière de ses relations d'amitié avec le grand homme de guerre dont la gloire donne du prestige en Europe à tout ce qui est Français :

« Le bruit de vos victoires passe bien la Pologne. J'ay veu un gentilhomme qui vient de Moscovie, qui m'a dit que tout le monde parlait de vos faits. Je m'assure que vous ne douterès point que je n'aye pris un grand plaisir à luy faire dire tout ce qu'il en savait, non plus que de la joye que j'ay reçue en apprenant tous les advantages nouveaux que vous avès acquis dans cette campagne, les souhaitant sans fin. »

Evidemment, si une maison princière devait être accueillante aux Polonais, c'était celle que des relations si étroites et si cordiales unissaient à la nouvelle reine de Pologne. Marc et Jean Sobiesky furent donc les bienvenus chez les Condé, ce qui dut leur être d'autant plus doux, que le 9 juillet leur parvenait la nouvelle de la mort de leur père, et que, se trouvant dès lors seuls au monde, le besoin de sentir près d'eux une maison amie devait s'imposer à leur esprit avec une force singulièrement impérieuse. M. de Salvandy a prétendu que les relations entre Jean Sobieski et le grand Condé se seraient ensuite par correspondance poursuivies jusqu'à la mort de ce dernier. Quand on songe combien Condé s'est intéressé à la Pologne et même au trône de Pologne, l'on se sent disposé à ajouter foi aux affirmations sans preuves de M. de Salvandy. Par malheur, M. Korzon a de nos jours vainement cherché des traces de cette correspondance : il nous faut donc, à ce qu'il semble, abandonner cette idée.

Ce qui nous intéresse, d'ailleurs, est surtout de savoir quelles ont été les impressions éprouvées par Sobieski en France, et d'abord de préciser ce que nous pouvons savoir de ses relations avec les Condé. Curiosité décevante! Un premier fait certain, c'est que Jean Sobieski ne put voir le duc d'Anguien que du milieu de novembre 1846 au 24 mars 1647. Antérieurement à la première de ces dates, le duc chevauche dans les Flandres, assiège et prend des places fortes. Courtrai tombe le 28 juin, Mardick, le 23 août,

Furnes, le 5 septembre, Dunkerque, le 11 octobre. Dès janvier 1647, Condé sera désigné pour commander l'armée de Catalogne et terminer le siège de Lérida; le 24 mars, il quittera Paris ; le 11 avril, il entrera dans Barcelone « sans plus de cortège qu'un étudiant »; le 11 mai, il investira Lérida, et le 27 ordonnera de faire entrer en danse dans la tranchée ses « petits violons ». Or, les jeunes Sobieski ont quitté Paris le 1er mai. Et durant ses quatre mois de présence à Paris, le grand Condé ne manqua ni d'occupation, ni de préoccupations graves. L'un des motifs de son retour était son désir d'avoir part aux charges et dignités, que laissait vacantes par sa mort (14 juin), Armand de Maillé, duc de Brézé, grand amiral et proche parent par sa femme du duc d'Anguien. Mazarin refusait l'amirauté au héros victorieux et trop puissant pour n'être pas dangereux ; et, en même temps, pour le tenir en haleine, il parlait de lui donner le comté de Montbéliard, ou le Clermontois et les places de l'Argonne, ou le gouvernement de la Franche-Comté qui était encore à conquérir. Autre sujet d'inquiétudes, la duchesse d'Anguien était nièce de Richelieu, et le procès pour la succession de Richelieu allait fort mal : devant les juges, les nièces de Richelieu se traînaient l'une l'autre dans la boue. M. le Duc veut répudier celle qui est sa femme, et son père a toutes les peines du monde de l'en empêcher. Pour comble d'infortune, M. le Prince, père du duc d'Anguien, tombe malade le 7 décembre et meurt le 26 : c'était sur lui que reposait le soin de toutes les affaires de la maison de Condé. Le duc d'Anguien, devenu M. le Prince, alla, dit Mlle de Montpensier, « passer les premiers mois de son deuil dans son gouvernement de Bourgogne » : c'est là bien des erreurs en peu de mots. Toutefois, il est probable qu'il y eût alors peu de réceptions chez le nouveau prince, et qu'il dut désormais prendre une part plus active aux intrigues politiques dont jusqu'alors il s'était volontiers déchargé sur son père. A peine d'ailleurs ce dernier était-il mort, que Mazarin faisait au grand Condé l'injure de récompenser ses services en lui cédant le gouvernement du Clermontois. La garde des places du Clermontois était onéreuse ; il pouvait se faire que le roi n'eut le droit d'en disposer que jusqu'à la paix, ce qui rendait pour Condé cette jouissance fort précaire ; de plus, M. de Lorraine, mortellement offensé, devenait l'ennemi de « l'homme qui détenait son bien ». Que de motifs d'ennui ! que de prétextes à ces éclats de colère terribles dont le héros fut toujours coutumier, et qui assurément le rendaient fort peu abordable ! Et dans ce même moment, que de temps passé à des affaires jusqu'alors étrangères au Prince. Un jour, il préside la table des grands officiers de la couronne pour entrer en possession de sa charge de grand maître : un autre jour, il occupe au Parlement son siège de duc et pair et prend séance au Conseil ; du 11 au 15 janvier, il siège aux assises des Conseils d'en haut et d'en bas. Redouté de Mazarin, mais indispensable à la réalisation de ses desseins, et désigné par lui pour rétablir nos affaires en Catalogne, il prépare sa campagne en lisant César. Qu'on ajoute à cela l'éloignement des fêtes de cour auquel l'obligeait son deuil, et l'on se représentera quels à coups continuels ont dû gêner les relations de Sobieski avec le grand Condé.

Une circonstance cependant dut faciliter grandement leurs entretiens : Condé encore duc d'Anguien avait eu sous ses ordres pour assiéger Dunkerque « quelques régiments amenés sur nos côtes du fond de la Pologne ». Le duc d'Aumale, qui relate ce fait dans son *Histoire des princes de Condé*, ne nous dit à la vérité que fort peu de bien de ces Polonais ; et les dépêches sur lesquelles il s'appuie justifient son opinion. Mazarin, qui les avait adressés au duc d'Anguien, en manière de renforts, au moment où Gaston d'Orléans quittait le commandement de l'armée de Flandre, s'était selon son habitude moqué du vainqueur de Rocroy, auquel il affectait de procurer des ressources qui appelaient un grand triomphe. Les Polonais :

« étaient incapables de servir effectivement dans un siège, et ne pouvaient guère être présentés sur un champ de bataille... Plus guerriers que militaires, intrépides cavaliers, mais inhabiles à manier la pelle ou la pioche, ils ne savaient même pas construire une hutte et se creuser des terriers comme les renards. Cependant, ils firent nombre ; employés avec discernement, ils occupèrent Mardick, Bergues et d'autres points fortifiés. »

Mazarin s'en défiait lui-même :

« On va, dit-il, dans une lettre à l'abbé Rivière, donner satisfaction au colonel principal des Polonais (Sirot). On pourrait mettre les Polonais dans les villes, *à condition qu'ils n'y soient pas les plus forts*, et employer en campagne les Anglais et les Suisses qui sont dans les places. »

La conduite ultérieure des Polonais légitima parfaitement ces précautions et Mazarin, le 1er novembre, écrivait de Paris au duc d'Anguien :

« Comme j'apprends que les Polonais se débandent tous les jours, ayant reçu lettres de Bruxelles par lesquelles on me mande qu'il y en a déjà 300 dans les troupes des ennemis, j'ay pensé qu'il serait bien mieux de les retirer et les faire passer en Lorraine pour prendre ensuite les résolutions qu'on estimerait plus à propos. »

Si Jean Sobieski et Condé se sont entretenus des événements de la guerre, il est fort probable que l'attitude des Polonais en Flandre a dû plus d'une

fois faire l'objet de leurs conversations. Il faut noter d'ailleurs que Sirot, placé à la tête des troupes polonaises, était un militaire assez remarquable pour que, fait prisonnier par Mercy, il ait vu payer sa rançon par Mazarin, qui ne le fit pour personne autre et seulement à la prière du duc d'Anguien. Tout ce qu'on pourrait dire de pis contre lui, c'est qu'aigri par une longue captivité et plein de ses propres mérites, il oublia plus tard ce qu'il devait au duc d'Anguien. Peut-être porta-t-il la même aigreur dans ses relations avec son contingent polonais : nous ne savons. Condé et Sobieski du moins ont pu le savoir et en discuter. Mais c'est là tout ce que nous connaissons de leurs relations et c'est fort peu.

Du moins devons-nous admettre que Condé n'était pas le seul homme qui put s'expliquer avec Sobieski au sujet des victoires du duc d'Anguien : l'absence prolongée du prince, ses multiples occupations n'empêchèrent pas Sobieski d'être fort bien informé des faits et gestes de Condé, de son rôle et de ses déboires politiques. Mme la Princesse de Condé en juin était rentrée de Picardie à Paris qu'elle ne quitta guère que pour Fontainebleau. Sobieski enfin, nous dit M. Korzon, eut « accès dans le salon de la duchesse de Longueville », sœur de Condé. Ici, à la vérité, comme lorsque nous avons parlé du prince, il importe de préciser. Dans sa lettre du 22 juin 1646, Mme la Princesse dit à la reine de Pologne :

« Vous aprandrès par la lettre de ma fille comme elle s'an va enfein à Munster ; elle est partie, il y a deux jours ; je m'asure que vous m'an plaindrès un peu. »

Le 30 juillet Mondevergne écrira de Munster à Mazarin que Mme de Longueville, son mari et force belles dames ont marché trois jours avec l'armée de Turenne : « Ces reistres avec toutes ces dames faisaient un assortiment assez nouveau. » La séduisante et romanesque princesse va jouer de sa beauté et de son esprit avec tant de bonheur, qu'elle troublera et tiendra sous le charme l'austère huguenot qu'est Turenne. Pendant que se jouaient ces scènes qu'on pourrait croire empruntées au IVe acte du *Cyrano* de M. Edmond Rostand, le salon de la duchesse de Longueville était évidemment fermé pour Sobieski comme pour tout le monde. La mort de M. le Prince de Condé trouva la duchesse revenue depuis peu à Paris et il semble bien qu'en dépit de son deuil, elle ne négligea aucune occasion de rentrer au plus vite dans le courant de la vie mondaine : s'il en faut croire les Mémoires de la grande Mademoiselle, elle assista, en effet, après Pâques, à un bal du Palais-Royal où se trouvait le prince de Galles. Sobieski a donc pu vraiment avoir accès dans le salon de la duchesse.

Merveilleux belvédère d'où l'on a vue sur toutes les avenues politiques et littéraires de la société parisienne, ce salon est la scène où l'héroïne prochaine de la Fronde qui s'élabore répète déjà son rôle à peine ébauché. Il ne faut pas oublier que le Parlement en cette année 1646 s'oppose à l'*édit du tarif* qui remanie en les aggravant les droits d'entrée des marchandises dans Paris :

« Aucun de Messieurs du Parlement, dit Omer Talon, le ressentirent en leur particulier, ayant été obligés de payer pour les fruits du crû de leurs maisons. »

Et ce ne fut qu'en « grondant et grimaçant » qu'ils autorisèrent le cardinal Mazarin à lever ces droits pendant deux ans. Mazarin, d'ailleurs, trop sûr de lui-même ou plutôt trop pressé par le déplorable état des finances, promulgua presque aussitôt de nouveaux édits bursaux, qui eurent surtout pour résultat d'attiser les colères. En janvier 1647, Jean Sobieski put voir dans Paris un commencement d'émeute.

La colère, plus ou moins contenue, qui ne cessait de régner chez les Condé contre la Reine et surtout contre le Mazarin, dut également édifier Sobieski sur le mouvement qui se préparait dans la noblesse. Précisément, si les demêlés des Condé avec Mazarin au sujet de la succession du duc de Brézé purent rendre plus rares les visites de Sobieski dans cette maison princière, ils eurent du moins l'avantage d'offrir une ample matière à ses réflexions. La reine et le ministre n'étaient pas assez forts pour pouvoir résister aux héritiers de Brézé tous accourus à la curée ; mais à moins de reconnaître que les charges de l'État étaient des biens dont chacun pouvait hériter sans que le roi en put librement disposer, il leur fallait résister aux plus puissants de ces héritiers. Ils n'accordèrent donc point au duc d'Anguien l'Amirauté, « parce que, dit Mme de Motteville, le commandement de la mer aurait pu rendre un premier prince du sang trop puissant en France. » A cette nouvelle :

« M. le Prince partit de la Cour, faisant semblant de gronder... M. le duc d'Anguien qui était à l'armée... écrivit à la Reine, lui témoigna hautement ses prétentions... J'ai vu, dit Mme de Motteville, les lettres qu'il lui en écrivit. Par leur stile, il était aisé de juger que ce Prince ne voulait pas que le sang de France lui fut inutile, qu'il avait une fierté de cœur qui pourrait un jour incommoder le Roi... Puis, quittant cette audacieuse manière dont il avait accoutumé de chicaner à Monsieur (Gaston d'Orléans) toutes choses, il commença à s'humilier tout entièrement à lui. Comme ils étaient dans une même armée, il affecta d'avoir pour lui une grande assiduité... Leur liaison alla si avant que ce Prince ne put éviter d'écrire à la Reine, au Cardinal, en faveur du duc d'Anguien, ce qui causa aussitôt de grandes inquiétudes au ministre : l'inimitié de ces deux importantes per-

sonnes lui plaisait beaucoup davantage que leur union. »

Mme la princesse, qui « eut voulu voir sur la tête du duc d'Anguien toutes les couronnes de l'Europe », ne cachait pas à la reine et à la cour son mécontentement. Mme de Longueville se raillait aimablement et intriguait au loin pour séduire Turenne. Le bouillonnement de la Fronde commençait.

Pourtant, toute cette tempête finit en bonace. La décision de la reine ayant été remise à la fin de la campagne.

« La colère de Monsieur le Prince se passa aisément. Il revint à la cour : on le traita bien; ses plaintes se calmèrent en apparence, selon la coutume des grands, qui se haïssent presque toujours et qui font paraître le contraire dans toutes leurs actions de parade... Mme la Princesse protesta à la Reine que son amitié pour elle était plus forte que le désir de la grandeur de son fils... Elle aurait été au désespoir de voir sa famille se brouiller à la cour, autant par douleur d'en perdre la douceur que par la considération de ses plus grands intérêts ».

Sobieski put voir par là combien la cour était un instrument précieux et propre à apprivoiser les plus puissants comme les plus farouches. Le grand Condé lui-même parut bientôt dompté :

« Peu de temps après, le duc d'Orléans fut prié par la Reine de revenir auprès d'elle et de laisser achever la campagne au duc d'Anguien. Elle envoya ses ordres au nouveau général, voulant lui témoigner par cette confiance... que l'estime que la Reine faisait de lui la rendait incapable de craindre en lui aucun ressentiment qui pût être désavantageux à l'Etat. Il témoigna à Cominges, lieutenant des gardes de la Reine, une satisfaction non pareille de ce bon traitement, avec un désir passionné de bien servir le Roi, de faire encore quelque action éclatante qui put faire voir à la Reine qu'il était digne de tout ce qu'il lui demandait ».

Evidemment, toutes ces ruées vers les grandes charges, suivies de reculades précipitées qui finissaient en révérences de cour, durent inspirer à de jeunes nobles polonais, élevés dans les traditions d'une liberté quelque peu anarchique, des réflexions plutôt peu sympathiques à cette monarchie absolue, qui, même à la veille de la Fronde, domestiquait si bien la noblesse. Pour comble, Jean Sobieski fut témoin de l'embastillement, sans autre forme de procès, d'un grand seigneur polonais, Boguslaw Radziwill, qui venait de se battre en duel avec le comte de Rieux, ce qui, dit M. Korzon, acheva de le dégoûter des gouvernements monarchiques.

Mais le salon de Mme de Longueville offrait à Sobieski d'autres spectacles : la romanesque sœur du grand Condé recevait chez elle Madeleine de Scudéry, qui frisait très exactement la quarantaine. A cette époque, cette digne demoiselle ébauchait le plan de son « grand Cyre », dont Condé lui offrait l'original. Sobieski a pu certainement rencontrer « l'illustre Sapho » et assister à des échanges ahurissants d'amabilités, peu intelligibles pour lui, entre Sapho et celle qui allait être bientôt la « divine Mandane ». Il y rencontra plus sûrement encore Mme Julie Lucine d'Angennes, duchesse de Montausier, la propre fille de Mme de Rambouillet, si liée avec la reine de Pologne, qu'elle servait parfois d'intermédiaire entre Marie-Louise et les Condé. Il n'a, par contre, assurément rencontré ni chez M. le Prince, ni chez Mme de Longueville, si ce n'est après la mort de leur père et en compagnie de la Reine, la grande Mademoiselle, qui, aimante et renchérissant plus que personne sur le tendre, mais hautaine et toute au sentiment de sa grandeur, se refusait à toute compromission avec ce qu'elle appelait les « empiètements » perpétuels de la maison des Condé. Mais s'il est vrai que les deux Sobieski furent invités aux chasses royales de Saint-Germain et y virent le prince de Galles, rien ne s'oppose à ce qu'on admette que Jean Sobieski ait vu Mademoiselle dans tout le rayonnement de ses vingt ans et de ses romanesques ambitions. Mademoiselle est partout où est le prince de Galles : on voulait les marier. L'hiver venu, il y eut souvent comédie au Palais-Royal :

« Le prince de Galles, dit Mademoiselle, dans ses Mémoires, ne manquait point de s'y trouver et de se mettre toujours auprès de moi; que si j'allais voir la Reine d'Angleterre, il me menoit toujours à mon carrosse et quelque temps qu'il fit, il ne mettoit point son chapeau qu'il ne m'eut quittée; sa civilité paraissoit pour moi jusques dans les moindres choses. Un jour... la Reine d'Angleterre qui voulut me faire coeffer et me parer elle même vint le soir à mon logis exprès et prit tous les soins imaginables de m'ajuster. Le prince de Galles cependant tenoit le flambeau autour de moi pour éclairer et eut ce jour-là une petite oye incarnate, blanche et noire, à cause que la parure des Pierreries que j'avois était attachée avec des rubans de ces couleurs là... Le prince de Galles arriva chez Mme de Choisy avant moi et vint me donner la main à la descente de mon carrosse. Avant que d'entrer dans l'assemblée, je m'arrêtai dans une chambre pour me recoëffer au miroir et toujours il me tint le flambeau, il me suivait presque pas à pas... Quand l'assemblée fut finie, je fus toute étonnée que lorsque j'arrivai au logis, il m'avoit suivie jusqu'à la porte... La galanterie fut poussée si ouvertement qu'elle fit grand bruit dans le monde : tout l'hiver elle dura de la même force. »

C'était donc l'événement bien parisien de la saison, celui que tout le monde devait avoir vu et qu'en somme il n'était pas très difficile de voir, puisqu'il se renouvelait tous les jours. Sobieski n'a pas pu vivre à Paris dans la haute société, dans ce monde de précieuses qui lui apprenaient « le bel air des choses », et ne pas « ouïr des merveilles de toutes ces galanteries ». Il a peut-être vu, il n'a certainement pas ignoré la scène centrale de cet à propos

féerique, comme Mademoiselle en a tant joué au naturel. Ceci se passait un soir, où il y avait eu comédie avec machines et musique, et qui se termina par un bal :

« L'on fut, dit Mademoiselle, trois jours à accommoder ma parure; ma robe était toute chamarrée de diamans avec des houpes incarnats, blancs et noirs; j'avais sur moi toutes les pierreries de la couronne et de la reine d'Angleterre... On avait dressé au milieu du fond de ce théâtre un trône élevé de trois marches couvert d'un dais... le reste de la salle était en amphithéâtre qui nous avoit pour perspective. Le roi (Louis XIV) ni le prince de Galles ne se voulurent point mettre sur le trône, j'y demeurai seule, de sorte que je vis à mes pieds ces deux princes et ce qu'il y avait de princesses de la Cour. Je ne me sentis point gênée à cette place... Tout le monde ne manqua pas de me dire que je n'avois jamais paru moins contrainte que sur ce trône et que, comme j'étais de race à l'occuper, lorsque je serais en possession d'un, où j'aurais à demeurer plus longtemps qu'au bal, j'y serais encore avec plus de liberté qu'en celui-là. Pendant que j'y étais, et que le prince étoit à mes pieds, mon cœur le regardoit de haut en bas aussi bien que mes yeux; j'avois alors dans l'esprit d'épouser l'Empereur, à quoi il y avoit beaucoup d'apparence... La Reine en m'habillant, ce soir-là, ne m'avoit parlé d'autre chose que de ce mariage et m'avoit dit qu'elle souhaitoit passionnément cette affaire là... Ainsi la pensée de l'Empire occupait si fort mon esprit, que je ne regardois plus le Prince de Galles que comme un objet de pitié. »

De tels spectacles ou d'autres pareils n'ont pu que se graver profondément dans le cœur, — je ne dis pas dans l'esprit, — de Jean Sobieski. Le Polonais de race qu'il était devait plus tard confondre l'amour avec l'abdication de sa volonté entre les mains d'une femme : n'a-t-il pas cru parfois, en exagérant ce défaut de race, qu'il jouait avec son adorée Marysienka une comédie du Palais-Royal à ajouter au fastueux répertoire de la grande Mademoiselle? Quel dommage alors qu'il ait été par la suite trop préoccupé de grandes choses, pour pouvoir réfléchir sur la finale de l'ultime comédie dont Mademoiselle sera le grand premier rôle avec Lauzun pour partenaire! Il eût mieux su dégager les mérites des précieuses au milieu desquelles il vécut et reconnaître leurs faiblesses dont il eût moins pâti.

Tableaux de genres, comédies de mœurs, pastorales romanesques, se déroulaient chaque jour et s'enchevêtraient sous ses yeux. Les grands spectacles littéraires ne manquaient pas non plus. En 1645, Corneille très en veine avait donné *Rodogune*, sa pièce préférée et *Théodore vierge et martyre* dont l'insuccès fut le premier indice des amertumes qui devaient attrister sa vieillesse; il travaillait à son *Héraclius*, la pièce implexe dont l'obscurité lui paraissait une nouveauté. Rotrou en 1646 donnait le drame chrétien le plus singulier du siècle, ce *Saint-Genest* dont le succès mérité dut souligner d'une façon pénible l'échec de Corneille. Tel pourtant était alors le prestige de ce même Corneille, d'ailleurs élu membre de l'Académie française en 1647, que la peu jouée *Théodore* n'affecta point l'esprit de Sobieski et que, de retour en Pologne, le futur héros mit Corneille au nombre des auteurs qui composaient sa bibliothèque de campagne.

Théodore et *Saint-Genest* sont des témoins inégaux en valeur du goût profond des hommes du XVIIe siècle pour les écrivains religieux. Sobieski ne put traverser la France et y vivre près d'un an sans être frappé, comme tout Polonais catholique pouvait l'être, par tout ce qu'il y avait de grand et de sincère dans le sentiment religieux que décèlent les œuvres de la plupart des écrivains : Pascal et le grand Arnauld ont également trouvé place dans a bibliothèque. Lorsque Sobieski était à Paris, il n'était bruit dans les sociétés que du livre *De la fréquente communion* d'Arnauld. Pascal, s'il ne pense pas encore aux *Provinciales*, fait du moins parler de lui.

« Ce fut en ce temps-là, dit Mme Périer, et à l'âge de 23 ans qu'ayant vu l'expérience de Torricelli, il inventa ensuite et exécuta les autres expériences qu'on nomme ses expériences : celle du vide, qui prouvait si clairement que tous les effets qu'on avait attribués jusque-là à l'horreur du vide sont causés par la pesanteur de l'air. Cette occupation fut la dernière où il appliqua son esprit pour les sciences humaines... Immédiatement après cette expérience et lorsqu'il n'avait pas encore 24 ans, la Providence ayant fait naître une occasion qui l'obligea à lire des écrits de piété, Dieu l'éclaira de telle sorte par cette lecture, qu'il comprit parfaitement que la religion chrétienne nous oblige à ne vivre que pour Dieu et à n'avoir point d'autre objet que lui; et cette vérité lui parut si évidente, si nécessaire et si utile, qu'elle termina toutes ses recherches. »

Ainsi donc, Sobieski s'est trouvé à Paris juste à point pour entendre parler du génial mathématicien et au moment précis où le jansénisme en allait faire un ascète.

Avec Gassendi, Descartes et Molière, la bibliothèque française de Sobieski sera complète. Sans doute, il a pu voir l'abbé Gassendi, dont le matérialisme n'effrayait pas toujours les mousquetaires, puisque Cyrano fut son élève : le mérite de Gassendi se relevait à ses yeux du courage avec lequel il combattait les théories d'Aristote en défendant celles du Polonais Copernic. Pour Sobieski, Gassendi était autre chose qu'un philosophe qui relevait les penseurs de l'obligation de mettre les anciens au-dessus des modernes; autre chose qu'un esprit précis pour lequel les raisonnements les mieux déduits n'avaient jamais autant de valeur qu'un fait. Pour lui, Gas-

sendi était tout simplement le juge équitable qui mettait face à face la pensée aristotélique et la pensee polonaise avec l'intention bien arrêtée de faire triompher cette dernière et c'est évidemment de cela surtout qu'il lui savait gré. Il ne vit point Descartes ; mais, lors de son passage dans les Pays-Bas, le bruit des querelles faites au philosophe par Voët et les théologiens calvinistes, ne le cédait pas de beaucoup à celui que produisaient les victoires de Condé. La gloire de Descartes emplissait, offusquait presque la Hollande, à une date où le reste de l'Europe la voyait rayonner d'un éclat pacifique et presque modeste. Quant à Molière, non seulement il ne se trouve pas alors à Paris, mais encore les historiens de son tour de France ont complètement perdu sa trace, et M. Abel Lefranc lui-même n'a pas cru pouvoir se déterminer à dire si le grand comique était à cette date en Guyenne ou en Italie.

Que de choses vues en onze mois ! Que de choses nouvelles ou grandes ! Pourtant il fallut partir : non pas toutefois sans avoir traversé la France de Calais à Perpignan par Montpellier, Marseille, le Comtat papal d'Avignon et la Savoie. Mais de tout ce voyage nous savons peu de chose et nous en sentons peu la trace dans les souvenirs de Jean Sobieski ou dans ceux de ses contemporains. Après Paris, il ne devait plus y avoir place dans l'esprit de Sobieski que pour la reine Marie-Louise de Pologne, en attendant Marie Casimire d'Arquien. En France d'ailleurs, deux âmes charmantes d'écrivains, les deux âmes les plus françaises peut être du XVIIe siècle, allaient rappeler le souvenir de l'ancien mousquetaire rouge devenu le bras droit des rois de Pologne, puis leur successeur. Quand on oubliera Sobieski ou qu'on en voudra médire, Mme de Sévigné et Lafontaine seront là pour souligner d'une jolie phrase, d'un vers bonhomme, d'un mot aimable, les grandes étapes ou les petites aventures de la vie du « héros sarmate. »

ABEL MANSUY.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDEES

Byzance.

CHARLES DIEHL : *Figures byzantines*, 1re série et 2e série.

LOUIS DU SOMMERARD : *Deux Princesses d'Orient au XIIe siècle : Anne Comnène, témoin des croisades ; Agnès de France.*

M. Charles Diehl est l'historien de la société la plus pittoresque, la plus féconde en révolutions, la plus brillante, et sans doute la plus affinée en même temps que la plus barbare, M. Charles Diehl est l'historien de la civilisation la plus colorée, la plus fastueuse, la plus étonnante... M. Charles Diehl ne s'étonne jamais : tel est le privilège d'une érudition minutieusement informée, tel le bénéfice d'une longue activité tout entière consacrée à l'étude de cette surprenante civilisation, à l'étude de cette société dont les plaisirs, les crimes, le roman millénaire, grandiose, tragique, hantent l'imagination de nos poètes et de nos dramaturges... Charles Diehl ne s'étonne jamais ; cet historien enregistre les révolutions, les coups d'État, les coups de théâtre ; à nul de ses confrères il ne fut donné d'approfondir un nombre aussi prodigieux de ces actes violents, qui ensanglantent les palais et renouvellent le personnel d'un Empire. Cet historien a longuement vécu en un monde qui semble avoir été créé pour l'éternelle édification des faiseurs de tragédies et d'opéras ; il a vu surgir des documents des réalités qui ne le cèdent ni en imprévu, ni en complication, ni en violence aux plus sombres fictions de nos Ambigus... on conçoit qu'à la fin cet érudit soit quelque peu blasé ; non que sa curiosité soit émoussée, mais vous n'attendrez point qu'un perpétuel émerveillement surexcite sa pensée ou son style.

— La vie intense ?

— Peuh ! Charles Diehl a rencontré beaucoup trop de ces extraordinaires aventuriers et de ces prestigieuses héroïnes, qui foisonnèrent à Byzance du Ve ou au XVe siècle, pour n'être point tenté de les traiter cavalièrement.

— Les magnificences, le luxe, le voluptueux prestige de cette Grèce orientale ?

En vérité, en vérité Charles Diehl vous décrira ces magnificences, ce luxe, cette vie voluptueuse le plus calmement du monde. Non, Charles Diehl ne s'excite jamais : il écrit une langue familière, qui d'aventure trahit une excessive négligence, mais n'est point constamment dénuée de saveur ; il conte d'effroyables drames sur un ton de causerie raisonnable et posée : il présente en termes de courtoise modération les forbans les moins excusables et les plus damnables coquines ; il expose sans se hâter les crimes les plus fâcheux, discute doucement la culpabilité d'une mère qui fait crever les yeux à son fils, d'un fils qui contresigne l'ordre d'étrangler sa mère ; ni grands mots ni phrases ambitieuses. Tout cela est si loin de nous !... Charles Diehl est un honnête homme qui n'ignore point le charme d'une bonhomie traîtresse, non plus que les mensonges d'une ironie habilement voilée.

M. Louis du Sommerard est autrement fougueux ! La belle ardeur de cet écrivain, qui allie à de solides mérites d'historien averti un zèle d'artiste émerveillé et quelque peu ébloui ! Ah ! n'allez pas croire que l'érudition de Louis du Sommerard, si émerveillé, si

ébloui, donc si éloquent, soit de fraîche date ou imprécise, ou superficielle! Pourtant l'information de Louis du Sommerard, précise, abondante, n'a point l'étendue de celle de Charles Diehl; cette information manque de termes de comparaison. Louis du Sommerard ne s'applique point à nous révéler par delà les personnages qu'il ressuscite une émouvante perspective de siècles : il travaille à modeler avec fermeté quelques figures de choix : il s'éprend de ses héros; de quel amour, de quelle haine n'est-il point capable! Comme Charles Diehl doit sourire des indulgences et des sévérités de Louis du Sommerard! Pour nous, il faut nous réjouir de cette heureuse rencontre de talents divers ; la flamme de Louis du Sommerard ne nous laisse point indifférents, d'autant moins qu'il nous est loisible de contrôler ses jugements au récit pondéré, solide, étayé de la plus vaste érudition, de Charles Diehl.

*
* *

Le sang-froid de Charles Diehl est admirable : qu'elle est donc opportune l'œuvre aimable, et forte, et si sage de cet historien! Cessons de chercher Byzance dans la Théodora de Sardou, ou en tant de romans..... Charles Diehl nous invite à la méfiance; il a lu ces romans; esquisse-t-il le portrait de l'impératrice Théophano, il rappelle, avec le plus juste souci des nuances, que « des écrivains fameux comme Maupassant, des littérateurs de talent, comme le vicomte de Voguë, se sont laissés prendre au charme de cette belle personne, qui a remué le monde autant et plus qu'Hélène »; et que « jusque dans les fictions des romanciers tels que Hugues Le Roux, on a pu voir passer cette jeune femme d'une beauté surnaturelle, dont les lignes de camée enfermaient dans leur harmonie ce pouvoir qui trouble le monde ». Quand donc renoncerons-nous à apprendre l'histoire dans les romans? M. de Voguë affirme que Byzance est « un domaine de féerie, un pays vierge et inconnaissable ». Charles Diehl proteste : « C'est un pays fort réel, qu'on peut et qu'on doit s'efforcer de connaître scientifiquement. » A vrai dire, connaître Byzance scientifiquement, c'est la connaître imparfaitement : ici comme ailleurs, la tâche de la science semble être tout d'abord de déterminer très sévèrement les limites de nos connaissances; Charles Diehl ne tolère aucune illusion : « D'avance, il faut nous résigner à ignorer beaucoup. Quand les document se taisent, l'imagination, si ingénieuse soit-elle, n'a point, je crois, le droit de suppléer à leur silence; c'est en prenant avec les textes de semblables libertés, qu'on risque de faire non plus de l'histoire, mais du roman ». Faire du roman, à quoi bon, quand il se trouve que l'histoire est follement romanesque!

Le romanesque, dont l'histoire de Byzance est comme saturée, ne suffit pas à Louis du Sommerard : Louis du Sommerard en ajoute; et c'est ici que la confrontation des deux auteurs devient instructive : Louis du Sommerard conte les existences mouvementées d'Anne Commène et d'Agnès de France : Anne Commène et Agnès de France sont au nombre des héroïnes qu'il plut à Charles Diehl de portraicturer : ici et là mêmes sources, qui d'ailleurs ne sont point si nombreuses, et presque mêmes citations, plus abondantes toutefois dans le récit de Louis du Sommerard ; les peintures de Louis du Sommerard sont plus nuancées, plus « poussées », faut-il dire plus complètes? Une note de Charles Diehl nous met en garde : Charles Diehl a trouvé dans le livre de Louis du Sommerard « une agréable biographie d'Agnès de France, un peu bien romanesque parfois pour un ouvrage d'histoire, mais intéressante, encore que l'auteur ait négligé certains textes importants pour la psychologie de son héroïne. » J'imagine — on verra pourquoi — que ce dernier trait fut le plus sensible à Louis du Sommerard... Retenons que ce séduisant écrivain applique la méthode historique avec moins d'intransigeance que Charles Diehl; demandons-lui l'aveu des libertés qu'il s'arroge... Agnès de France, sœur de Philippe-Auguste, a huit ans : accompagnée d'une suite nombreuse, elle s'embarque à Gênes, petite fiancée d'un lointain empereur :

« Puisque aussi bien l'histoire a négligé de nous dire l'état d'âme et les émotions de la fille du roi de France, quand elle s'en allait ainsi par les mers heureuses vers sa destinée d'orages et de hasard, il nous est loisible et même facile de les reconstituer... »

Voilà qui est net, mais qu'il est donc audacieux d'évoquer l'« état d'âme » d'une fillette de huit ans !

« Pendant les premiers jours, elle s'est tenue obstinément à distance de son escorte étrangère, n'adressant la parole qu'aux gouvernantes et aux chambrières dont sa mère n'a pas manqué de l'entourer. On n'a pas essayé de la contraindre. Cependant sa curiosité s'éveille peu à peu; on lui nomme les villes et les châteaux où l'on s'arrête, les belles îles qui affleurent au loin sur la mer, les ports où l'on jette l'ancre une nuit. Bientôt elle s'oublie et babille; ses conducteurs (?) se plaisent à l'écouter; ce n'est pas qu'ils soient tendres, ces rudes marins de Gênes, qui ont couru toutes les aventures, ou ces Grecs que la vie de cour a desséchés et prévenus contre les émotions ; mais, intelligents et souples, ils...

« Aux premiers jours de l'été, on entre dans le Bosphore : un matin de bonne heure, la princesse est appelée sur le pont. Durant la nuit, la cité impériale s'est approchée dans l'ombre...

« Elle salue cette fête des yeux : une plénitude encore inconsciente du cœur la saisit devant ces monuments qui plus tard s'empliront pour elle de tant de vie réelle, des courtes joies de la première jeunesse, de la terreur

des conspirations, des anxiétés et des charmes de l'amour... »

Roman ! procédés de développement du roman ! La loi de l'histoire, dites-vous, est austère, qui proscrit ces précieux enjolivements ! Austère, mais combien prudente ! Car enfin cette « reconstitution » de l' « état d'âme » de la petite Agnès de France est un leurre : libre à Louis du Sommerard de nous décrire l'Adriatique, les ports, les îles, le Bosphore et la merveilleuse apparition de la cité impériale ! Ce qui lui demeure interdit, c'est de pénétrer l'âme crépusculaire de ce bébé féodal ; à prétendre le contraire il nous abuse doublement... Et comment serions-nous satisfaits de cette vague rhétorique, si vague, si pâle, auprès des témoignages qui éclairent çà et là la vie et le caractère d'Agnès de France? Les règles de la méthode historique sont, à le bien prendre, des règles de goût, celles même que l'esprit moderne impose à l'ordonnance du discours.

*
* *

Et l'on voit bien que Louis du Sommerard a cru approfondir la psychologie de son personnage. Louis du Sommerard est très préoccupé de psychologie; préoccupation louable, mais combien rarement satisfaite en histoire, et surtout en histoire byzantine! Louis du Sommerard est un historien psychologue égaré dans un monde où presque toujours les âmes nous échappent ; l'insuffisance des sources, la sécheresse des annales, la puérilité des chroniques désolent Louis du Sommerard. Il excelle à rassembler les traits moraux qui individualisent une forte personnalité : lisez plutôt les pages vigoureuses où il fait revivre cet extraordinaire Andronic Comnène :

« Quelle figure que celle de cet Andronic, et comme il faut qu'il soit perdu dans ce douzième siècle si oublié, pour que sa physionomie romantique n'ait encore tenté aucun amateur de sombre pittoresque! Un Sforza, un Malatesta, un César Borgia pâlissent devant ce Grec qui joua tant de parties et défia si longtemps la destinée... C'était un artiste, si l'on entend par ce mot un être plein de possibilités confuses que ne guide pas une volonté saine... »

Pages écrites avec allégresse, où l'on reconnaît une vocation qui eût pu prendre un plus heureux essor! La plupart de ces âmes byzantines nous demeurent indéchiffrables. Et c'est pourquoi peut-être il est présomptueux d'entreprendre des biographies de personnages isolés.

Charles Diehl le sait bien, qui compose toute une galerie de portraits : portraits de princesses, d'impératrices, de médiocres « bourgeoises », de poètes, d'aventuriers. Charles Diehl n'a garde de négliger les traits individuels, mais c'est la signification sociale de ces existences qu'il recherche tout d'abord ; en un premier volume, il peint une Byzance purement hellénique ; dans le second, il prétend répondre à une question d'une portée très générale : « En quelle mesure, dans le contact fréquemment renouvelé qui se produisit alors (de la fin du XIe au milieu du XVe siècle) entre Grecs et Latins, l'Occident pénétra et transforma les âmes byzantines, quels échanges d'idées et de mœurs se firent entre deux civilisations longtemps étrangères et fondamentalement hostiles l'une à l'autre ». Il a paru à Charles Diehl que l'étude de quelques destinées féminines fournirait les plus sûres réponses à cette question : voici donc ces *Figures byzantines* :

« princesses de Byzance, qui, parfois, rarement au reste, quittèrent la capitale du Bosphore pour monter sur quelque trône d'Occident, princesses d'Occident, celles-là plus nombreuses, qui d'Allemagne, de France ou d'Italie, vinrent s'asseoir sur le trône des Césars, princesses de Syrie, issues de grandes familles françaises, transplantées en Orient, et qui, plus d'une fois, remplirent le monde byzantin de l'éclat de leurs retentissantes aventures... existences romanesques, mélancoliques ou tragiques, qui symbolisent et expliquent assez bien le malentendu fondamental et éternel qui, malgré tous leurs efforts pour se rapprocher et se comprendre, sépara toujours deux mondes hostiles et rivaux. »

Tel est le sens de l'œuvre de Charles Diehl, telle sa conclusion; ainsi prévenus, nous perdons tout droit de déplorer les inévitables lacunes de ces biographies...

*
* *

Nous ne les en déplorons pas moins : l'art tranquille de Charles Diehl nous intéresse si vivement à ces figures féminines que nous souhaitons n'ignorer rien de ces existences romanesques, mélancoliques ou tragiques : notre curiosité est fort éloignée d'être satisfaite ; de la plupart de ces femmes qui furent la grâce et la séduction, nous distinguons à peine la silhouette; Théodora aimait les costumes de parade, les amples manteaux de pourpre violette brodée d'or, les joyaux, les pierreries et les perles; Zoé affectionnait des ajustements plus simples; en dehors des grandes cérémonies, elle ne portait que des robes légères, qui seyaient à son charme de blonde délicate ; les dames de la cour revêtaient un costume officiel, la tunique dorée, le manteau blanc, la haute coiffure en forme de tour, le propoloma, d'où pendait un long voile blanc... Qu'il nous serait donc malaisé de nous représenter la triomphante beauté des plus adulées! « Elle était belle, dit un chroniqueur grec de l'une de ces souveraines, plus que belle, belle à ce point et d'une si remarquable beauté, qu'auprès d'elle semblaient pure légende tous les récits qu'on nous fait d'Aphrodite au doux sourire, aux cheveux d'or, de Junon aux bras blancs, aux

grands yeux, d'Hélène au col si souple, aux pieds si charmants, et de toutes les belles dames que l'antiquité a mises, pour leur beauté, au rang des dieux. » Une autre est comparée par sa propre fille à « une nouvelle Minerve tombée du ciel, éclatante, éblouissante, terrible et céleste. Elle était en quelque sorte la statue vivante de la beauté et la forme animée de l'eurythmie. » Quel peuple adora plus que les Byzantins l'eurythmie des gestes féminins! quel peuple fut plus impuissant à en éterniser les particularités individuelles! Les impératrices habitaient un palais féerique, une chambre à coucher dont le pavé de marbre semblait « une prairie émaillée de fleurs » et dont les murs « revêtus de porphyres, de brèches vertes de Thessalie, de blancs marbres de Carie, offraient des combinaisons de couleur si heureuses et si rares que la pièce en avait reçu le nom de salle de Mousikos ou de l'Harmonie », l'appartement de la Perle, celui de l'Amour, celui de la Pourpre où naissaient les « porphyrogénètes »... La paix délicieuse des jardins fleuris, la pompe des cérémonies officielles, le culte dont un peuple entourait la basilissa « gloire de la pourpre, joie du monde », le décor et le protocole qui ornaient et compliquaient la vie de ces femmes quasi divinisées nous sont connus; les passions, les caprices, les ambitions, les cruautés de ces êtres fragiles et puissants nous déconcertent par leur âpre violence : le mécanisme de leur intellectualité, leur cœur, leurs nerfs, leur cerveau encombré de théologie... éternelle énigme! Leur rôle fut considérable; et voilà le plus riche sujet pour un historien sociologue, tel Charles Diehl; leur vie profonde, les historiens renoncent à nous la révéler, et c'est, n'est-il pas vrai? une matière poétique infiniment suggestive : ah! le temps n'est point passé des drames et des romans historiques : Sardou et Paul Adam auront des imitateurs.

LUCIEN MAURY

PRINTEMPS NOUVEAU

Dans le calme verger que baigne un clair soleil,
J'ai surpris la nature à son premier éveil.
Le printemps a refait la toilette des choses.
Les tons verts sont plus verts, les tons roses plus roses.
Tout palpite. Il a plu pendant les jours derniers.
Les bruits mêmes sont vifs, jeunes et printaniers.
Le vent frôle en passant les feuillages précoces.
Les blancs pommiers ont l'air de grands bouquets de noces.
Les pêchers, les pruniers, s'éveillent, frémissants.
L'air qui flotte est léger comme un cœur de quinze ans.
Salut donc au rêveur et sus au philosophe!
Le poème des mois commence une autre strophe.
Les oiseaux, revenus après de longs exils,
Font leurs nids. Les pollens recherchent les pistils.
Tout est sourire, amour, renaissance, harmonie,
Et mon âme elle-même est toute rajeunie.

L'ÉVEIL

Je me suis réveillé ce matin. Tu dormais.
Le soleil, qui déjà rougissait les sommets,
D'un clair jour printanier nous portait la promesse.
Et les cloches tintaient pour la première messe.
L'air suave et léger dilatait mes poumons.
Les verdures, les bois, la rivière, les monts,
Caressés d'une fine et vibrante lumière,
Renaissaient à la vie en leur beauté première.
Et moi, je restais là, ravi; je découvrais
L'éveil de la nature et ses divins secrets,
Je surprenais la terre en ses métamorphoses,
Cependant que, baignant de clarté toutes choses,
S'épandait sur les monts, les vignes, les forêts,
Ce beau soleil qu'un Dieu pour nous a fait exprès.

AU SOLEIL

C'est Avril. De la joie est dissoute dans l'air.
Et par ce beau matin, si limpide, si clair,
Où, sur les rameaux nus, la feuille neuve pousse,
Je m'attarde à rêver au soleil, sur la mousse.
Tous les souffles épars, tous les parfums flottants
M'enveloppent. Je bois aux sources du printemps.
Un besoin de tendresse envahit tout mon être,
Et la bonne tiédeur du soleil me pénètre...

Longtemps ainsi je rêve, assis sur le gazon.
La ligne des coteaux est pure à l'horizon.
Une hirondelle passe. Une abeille bourdonne.
A mille impressions douces, je m'abandonne.
Et devant ce beau ciel calme que je revois
Tel qu'un jour je le vis pour la première fois,
Devant ces champs baignés d'une fine lumière,
Qui semblent s'éveiller dans leur fraîcheur première,
J'ai la sensation, sans bien savoir pourquoi,
Que mon âme d'enfant renaît au fond de moi.

ANDRÉ DUMAS.

THÉATRES

L'Orientation de l'Odéon.

Il n'y a pas à dire : L'Odéon glisse sur une pente fatale, et M. Antoine voudrait démontrer à tous l'impossibilité pour lui de demeurer au fauteuil directorial, qu'il ne s'y prendrait pas d'autre façon. Chose étrange, l'obstination d'un homme auquel les leçons de l'expérience ne sont d'aucune utilité, et qui persévère dans ses erreurs avec une sorte de volupté! Et qu'on ne vienne pas soutenir qu'il y a là

parti-pris d'esthétique : toute entreprise de théâtre enferme une part commerciale avec laquelle il faut bien compter. M. Antoine n'en étant pas au point où il lui soit possible de la négliger, comment expliquer autrement que par l'obstination l'orientation qu'il donne à son théâtre?

Récapitulons un peu les tentatives de la saison 1907-1908. M. Antoine l'inaugure avec la pièce de MM. Albert Guinon et Bouchinet : *Son Père*, où la marque de l'auteur de *Gertrude* l'emporte trop souvent sur celle de l'auteur de *Décadence*... pièce fort honorable quand même et qui doit son succès à ce qu'elle convient bien au caractère du théâtre. Avec l'*Apprentie* ensuite, M. Antoine affirme ses prédilections pour la mise en scène, et qu'en même temps il est bien demeuré le directeur du théâtre Antoine par l'esprit et par les tendances, tout en devenant le directeur du second Théâtre-français. Par là il manifeste qu'il n'a pas évolué, comme il était indispensable qu'il le fît pour avoir quelques chances de réussir à l'Odéon. Mais, nous le savons, n'évolue pas qui veut : il y faut une souplesse, une faculté d'adaptation, un don d'analyse et de repliement sur soi même, qui est tout justement le contraire de cette nature entêtée. Par la proximité historique des événements qu'elle illustre, l'*Apprentie* avait encore quelques chances d'attirer le public, composé de deux catégories... ceux qui avaient vécu la Guerre et la Commune et qui allaient, par cette vivante imagerie, raviver leurs impressions, ceux qui, en ayant entendu parler, et qui n'étant point comme la jeune évaporée citée par Maurice Donnay et qui demande : « Quelle guerre ? » allaient par là prendre conscience de ses atrocités ! Donc passe encore pour l'*Apprentie*. Mais avec *Ramuntcho*, les conséquences déplorables de ce système dramatique — car c'est bien un *système* dans la pensée de M. Antoine — allaient se manifester dans tout leur éclat. Je ne sais quoi d'enfantin, de puéril se dégageait de cette adaptation, où les plus fermes soutiens de la direction de M. Antoine ne purent voir que l'étrange erreur de quelqu'un qui persévère et s'obstine d'autant plus dans son erreur même.

Après ces deux *reconstitutions de milieux*, le directeur de l'Odéon ne pouvait que revenir à la pièce conçue et écrite directement pour la scène, non plus tirée d'un roman et adaptée pour le théâtre. Nul doute que M. Antoine possédât dans ses cartons quelque ouvrage capable de relever un peu le prestige du théâtre et d'obtenir un succès honorable. Mais c'eût été là chose trop simple. Il choisit la pièce qui, par son esprit, était le moins faite pour réussir, cette *Petite Hollande* de M. Sacha Guitry, la moins odéonienne qui se puisse imaginer; car, M. Antoine ne devait pas l'oublier, si l'Odéon est, par son titre et par son nom, Théâtre *National*, il est par son emplacement, par sa situation, *régional*, si l'on peut dire, ou de *quartier*, et il y a tout un public qui ne s'y rend que parce qu'il continue une espèce de *tradition*, tradition vague qu'il serait bien malaisé de définir, mais qui n'en est pas moins un *fait* avec lequel doit compter un directeur.

Or, rien de moins *odéonien*, rien qui soit plus fait pour heurter cette tradition, vague je le répète, mais évidente, que le second acte de cette *Petite Hollande*, où M. Sacha Guitry, qui est encore à la période où l'on imite, s'est appliqué à singer les personnages de M. Bernstein, ayant fait ses écoles dans les coulisses de la Renaissance. Il y a là tout un acte où les personnages épisodiques qui passent sur la scène parlent la langue et traduisent les sentiments habituels aux héros du premier plan dans les pièces de M. Bernstein, je dirai même qu'ils exagèrent et renforcent cette langue et ces sentiments, comme il advient presque toujours quand on imite. C'est moins fort évidemment, beaucoup moins fort que M. Bernstein comme structure, comme armature dramatique, car l'on sait de reste, que M. Bernstein est doué d'un tempérament dramatique incontestable; mais comme idéal d'art, c'est encore plus bas, plus vulgaire si possible, c'est quelque chose de plus déprimant encore, et qui donne une idée plus misérable du monde où les instincts et les appétits déchaînés sont les seuls guides de l'homme. Le processus mental du jeune auteur, qui fut à si bonne école, — quels maîtres, songez donc : M. Guitry et M. Bernstein ! — est d'une simplicité enfantine : c'est celui qui suscite toutes les imitations de ce qui réussit : M. Bernstein réussit..... faisons donc du Bernstein..... Oui, faisons du Bernstein..... Cela se peut encore, car c'est un genre de théâtre tout en trucs et en procédés. Mais il ne suffit pas d'en faire..... encore faut-il qu'on le joue ! Le faire..... c'est l'auteur que cela regarde..... Mais le jouer..... c'est le directeur..... Et c'est ici que reparaît à nouveau l'argument du théâtre de *quartier*. L'esthétique de M. Bernstein, c'est bon pour la Renaissance..... cela ne peut convenir à l'Odéon. Que M. Sacha Guitry ait écrit le second acte de *Petite Hollande*, c'est d'un excellent élève, qui a le respect de ses maîtres et a vite fait de s'orienter dans le sens du succès. Seulement, il fallait se garder de lui faire passer l'eau. Que M. Sacha Guitry ait donc écrit ce second acte, rien de plus logique : il eût été surprenant qu'il ne l'écrivit pas en renchérissant encore sur la *manière* de ses maîtres, car M. Bernstein ne nous avait point encore montré ce que nous voyons : une femme gifflée par son amant, lequel obtient par là la plus immédiate soumission de son corps. Je ne doute pas que l'auteur de *Samson* soit jaloux de cette giffle, qu'il avait peut-être réservée pour sa prochaine

pièce. Giffle vigoureuse et qui triomphe de l'instinct, mais esthétique peu *odéonienne* et que M. Antoine, comme directeur du second théâtre national, aurait dû nous épargner, qu'il aurait dû s'épargner à lui-même !

Car, il nous faut revenir à ce que nous disions, voici bientôt deux ans, quand M. Antoine prenait la direction de l'Odéon et quand nous examinions les difficultés auxquelles il devait se heurter : la question de l'Odéon est avant tout *géographique* et la position du problème est double. Plaçons-nous donc au seul point de vue du succès matériel qui n'est pas négligeable, puisqu'avant tout il faut vivre. Pour que ce théâtre, dont le plus mauvais atout est sa situation, obtienne son maximum de réussite, il faut qu'il donne satisfaction à une double clientèle : d'abord la clientèle *régionale*, celle dont nous parlions tout à l'heure, qui va à l'Odéon, *parce que c'est l'Odéon*, comme les étrangers, de passage à Paris, vont à la Comédie-Française, *parce que c'est la Comédie-Française*, institution nationale et glorieuse, sans se préoccuper de ce que l'on y joue. Il faut encore qu'il fasse traverser la Seine au grand public de la rive droite. C'est le double résultat qu'avait jadis atteint une pièce comme la *Résurrection* de Tolstoï : elle avait attiré tous les publics, et par le sujet lui-même et par le nom de l'auteur. Mais pense-t-on que ce public viendra jusqu'aux lointaines régions odéoniennes pour avoir la petite secousse de la giffle du second acte, quand les fournisseurs attitrés de sensations aiguës lui en distribuent à son gré. Pour le public de quartier, cette giffle n'est point son affaire, non plus que la suite des répliques mufles qui la précèdent et l'accompagnent.

On sait — assez souvent nous nous sommes expliqué sur ce point — ce qui fait le succès d'une pièce : ce ne sont point les éloges de la critique, fussent-ils poussés jusqu'au dithyrambe, et tous les professionnels pourraient citer des titres de pièces portées aux nues par une parfaite entente de camaraderie mutuelle, qui n'ont pas fait dix représentations, tandis que d'autres, assez mal traitées, ont quand même attiré le public. Ce qui fait le succès d'une pièce, c'est ce que s'en disent entre eux les gens qui l'ont vue. On ne nous suspectera pas de partialité hostile à la direction de l'Odéon, et nous avons montré, à mainte reprise, la sympathie qui nous animait pour ses efforts du début. Mais il faut bien le reconnaître, parce que c'est la vérité, qui malheureusement, ne convaincra pas un obstiné tel que lui : M. Antoine voudrait s'appliquer à restreindre encore la clientèle de son théâtre, qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

PAUL FLAT.

AMITIÉS POLITIQUES

Le défunt hiver aura été marqué, en vérité, par la fréquence des fêtes commémoratives et jubilaires, d'aspect politique. Ç'a été tout d'abord l'inauguration du monument élevé, au Luxembourg, à Scheurer-Kestner; puis la célébration de la quinzième élection de M. Brisson à la présidence de la Chambre ; l'éloquente apologie, au Collège de France, du civisme et de l'atticisme d'Emile Deschanel; ce sera demain la translation au Panthéon des cendres d'Emile Zola, en qui l'on entend glorifier le défenseur du droit plus encore que l'écrivain.

La piété vis-à-vis des aînés paraît donc plus heureusement vivace que jamais parmi nous ; il est vrai que souvent ce sont nos propres passions, nos propres convictions, que nous exaltons en la personne d'un illustre devancier. Mais ces cérémonies nous ont révélé une autre vertu, que beaucoup de contemporains croyaient disparue : l'amitié politique — ou, plus clairement, la persistance de ce sentiment au cœur de nos hommes d'État.

Car les parlementaires vieillis dans la carrière qui ont justement vanté la haute droiture de l'ancien vice-président du Sénat, et du vénérable président de la Chambre, ont attesté leur antique et indéfectible amitié pour eux. Et cette évocation fut si touchante, que plus d'un auditeur, alors, versa une larme.

C'est plutôt un sourire, qui se dessine ironiquement aux lèvres, lorsque, au cours d'une conversation, l'on parle de l'amitié jurée par un politicien. Croire un député capable d'une sympathie active, et d'une certaine fermeté dans ce sentiment, quelle illusion, pense-t-on ! Ces gens-là, qui n'existent que par les suffrages des autres, prodiguent la mimique affectueuse comme les promesses de tout genre, sans le moindre élan du cœur. Combien en pourrait-on citer qui soient restés fidèles, non point à leurs opinions premières et à leurs amitiés de jadis, mais même à celles de naguère ?

Toute l'habileté politicienne ne consiste-t-elle point à gagner ceux qui disposent d'une influence, quitte à les abandonner le lendemain, c'est-à-dire à les duper ! Considérez nos mœurs politiques. La plupart des grands élus du suffrage universel sont parvenus grâce à l'appui dévoué d'amis politiques, qu'ils ont ensuite abandonnés pour d'autres, jugés plus puissants. Combien d'entre eux, même, ne se sont servi du prestige, acquis par le bienveillant concours d'un protecteur politique, que pour se retourner contre lui et le supplanter ! Quelle foison d'anecdotes ne pourrait-on conter, à ce propos : l'inconvénient, c'est que chacune d'elles semblerait convenir à nombre de politiques.

*
* *

Il n'est pas niable que la vie publique n'exerce souvent sur les caractères une influence fâcheuse. La nécessité de convaincre et de séduire, la suspicion contractée dans les agitations électorales, l'ardeur de la lutte, la passion du succès, entraînent bien vite aux pratiques courantes de banales démonstrations affectueuses, aussitôt démenties par les faits. La politique corrompt

ainsi beaucoup de braves gens, qui perdent dans ses vicissitudes leur franchise de cœur et leur netteté de convictions. Elle agit lentement mais sûrement sur leur loyauté foncière, comme un corrosif. Elle les réduit, peu à peu, aux lâchetés et aux trahisons.

C'est qu'une loi impitoyable préside au sort des politiques : ils dépendent de la faveur populaire. Comment les moins résistants n'en viendraient-ils point à cette unique pensée : la conserver! Dès lors, dans toutes les conjonctures, leur art consiste à prendre les manières, le ton qui plairont à l'opinion. Qu'importent si leurs déclarations, leurs exhortations changent au gré de ces circonstances? et si, à chaque élection, leurs serments d'amitié s'adressent à de nouveaux alliés? Ils restent attachés à leur rôle, de favoris, de courtisans de l'opinion. Ils le jouent en conscience. Que leur demandez-vous de plus ? Vous voudriez que cet Hernani d'un soir, parce qu'il représente sur la scène le héros aragonais, possédât vraiment la magnanimité du « lion superbe et généreux »? Dans la comédie politique, il n'est pas plus de vérité qu'au théâtre.

Nous voyons des amitiés politiques fortement trempées, scellées, semble-t-il, par une communion d'idées et d'ardeurs, se briser comme verre. Qui ne se souvient de la récente et sombre séance de la Chambre, où deux anciens amis, MM. Jaurès et A. Briand, s'appliquèrent à se déchirer? L'un adressait les reproches les plus sanglants, les invectives les plus méprisantes à son ancien compagnon d'armes, qui répliquait sur un ton de persiflage amer.

Tous les écrivains qui se sont piqués de définir la psychologie des politiciens ont relevé ce trait de leur caractère : la vanité de leurs affections. Aussi bien Jules Lemaitre dans le *Député Leveau*, qu'Emile Fabre dans la *Vie Publique*; aussi bien Alphonse Daudet dans *Numa Roumestan*, que Georges Lecomte dans *Les Valets*. Cette inconsistance sentimentale, comme leur malléabilité intellectuelle, semble la caractéristique des politiques. On connaît, d'ailleurs, l'apostrophe de Bossuet, déplorant : « les volontés changeantes et les paroles trompeuses des politiques, les amusements des promesses, l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts, et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres ».

*
* *

Si la vie publique présente des tentations, et presque des exigences, qui rendent certaine fixité morale bien difficile, si elle répugne profondément par là à bien des esprits distingués de notre époque, il n'en faut point cependant outrer la noirceur.

La réalité se plaît aux contrastes, et place souvent, à côté d'affligeants spectacles, de nobles exemples.

C'est ainsi qu'une commune foi politique crée souvent entre des hommes, différents de culture et de sensibilité, des liens durables. Elle suscite chez d'humbles paysans, chez des ouvriers, des dévoûments d'une ferveur et d'un désintéressement parfois étonnants. Et les politiques auxquels s'adressent ces hommages n'y sont pas toujours insensibles. La lutte électorale, ignoble par ailleurs, forme des amitiés éprouvées, comme celles qui naissent sur le champ de bataille entre soldats et officier.

Il est même, dans le monde parlementaire, des caractères qui ne s'inclinent point devant les caprices fluctuants de leur parti, et qui n'y sacrifient point leurs devoirs d'amitié ou même d'estime. On a récemment rappelé le beau geste de M. Buffet, affirmant sa haute sympathie et tendant la main à M. Scheurer-Kestner, abandonné des siens, en raison de sa courageuse intervention dans le procès Dreyfus.

Jean-Jacques Rousseau disait vouloir éviter à tout prix les situations où l'intérêt et le devoir sont en opposition, car il est besoin d'une exemplaire fermeté pour y observer une correction sans défaillances : c'est le danger — et la grandeur — de la carrière des Politiques, d'offrir à tout instant de tels conflits. Il faut savoir gré à ceux qui triomphent : le courage des opinions vraies et des amitiés loyales est plus grand pour eux.

Dans le monde parlementaire, comme ailleurs, les hommes de caractère, qui savent pratiquer fortement l'amitié, savent aussi l'inspirer. Comment ne point rappeler l'étroite affection qui unissait Spuller à Gambetta, et qui fit longtemps du premier, malgré sa vaste culture et sa vigoureuse pénétration, le collaborateur discret et presque obscur, mais infiniment précieux, du tribun.

De telles amitiés, si puissantes, sont l'honneur des Politiques; et elles sont moins rares qu'on ne le croit communément : à qui en douterait, il conviendrait de rappeler les belles paroles d'un homme d'État, qui eut cependant fort à souffrir de l'adversité et des abandons, Guizot :

« Tout n'est pas fluctuation, dit-il, dans les volontés des politiques, ni tromperie dans leurs paroles, ni amusement dans leurs promesses, ni illusion dans leurs amitiés. Il y a, dans les esprits et les cœurs voués à la vie publique, plus de sérieux, de sincérité et de constance que ne le disent les moralistes, et pas plus là que dans la vie privée, les amitiés ne s'en vont toutes, ni tout entières, avec les années et les intérêts.

« Dans l'ardeur des luttes politiques, nous demandons aux hommes plus que nous n'en pouvons et devons attendre; parce que nous avons besoin et soif de sympathie forte, d'affection efficace, d'union permanente, nous nous étonnons, nous nous irritons, quand elles viennent à défaillir.

« C'est manquer de liberté d'esprit et d'équité, car c'est oublier l'inévitable diversité des idées et des situations, à mesure que les événements se développent et changent, l'incurable insuffisance des réalités pour satisfaire à nos désirs, et tout ce qu'il y a d'incomplet, d'imparfait et de mobile dans nos meilleures et plus sincères relations. Ces misères de notre nature ne sont ni plus communes, ni plus puissantes entre les politiques qu'entre les autres hommes; et quand elles éclatent, les déchirements qu'elles entraînent n'abolissent pas les mérites qui avaient fondé entre eux les sympathies, et ne doivent pas les faire oublier. »

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 15 — 5e SÉRIE — TOME IX — 11 AVRIL 1908

LA MÉTHODE EN HISTOIRE

I. L'Analyse

Nous prendrons le mot *histoire* dans sa plus large acception. Nous entendrons par ce mot l'ensemble des manifestations de l'activité et de la pensée humaines, considérées dans leur succession, leur développement et leurs rapports de connexité ou de dépendance. On restreint parfois le sens du mot *histoire* à l'histoire politique, à l'histoire de la formation des États et de leurs rapports mutuels, et on en distingue l'histoire littéraire, l'histoire de l'art, l'histoire de la philosophie, l'histoire religieuse, l'histoire du droit, l'histoire économique, voire même l'histoire des mœurs et de la civilisation. Mais ces diverses histoires ne sont, comme l'histoire politique elle-même, que des parties de l'histoire proprement dite, des points de vue particuliers auxquels on envisage l'activité et la pensée humaines. Le but idéal de l'histoire serait de reconstituer dans la série des temps la vie intégrale de l'humanité.

Cette reconstitution sera toujours partielle et imparfaite, car, pour les époques anciennes, un très grand nombre des faits de l'histoire ont disparu sans laisser aucune trace, et pour les temps modernes la multiplicité des documents est trop grande pour qu'il soit possible de les connaître tous, et de les utiliser tous. Même s'il était possible de les connaître tous, il resterait encore à déterminer leur valeur et la valeur relative des faits auxquels ils se rapportent, et il est impossible de procéder à cette détermination avec une absolue certitude. Il y a donc dans toutes nos connaissances historiques une part inévitable d'incertitude et l'objet de la méthode historique sera précisément d'enseigner par quels procédés d'investigation et d'interprétation on peut circonscrire cette part d'incertitude et atteindre à la vérité approximative la plus parfaite possible (1).

Nous ne nous arrêterons pas à discuter la question de savoir si l'histoire est ou non une science. On lui a quelquefois refusé ce titre, à cause de la part d'incertitude et de subjectivité qui est inséparable de toute construction historique ; mais cette part de subjectivité est un caractère qui lui est commun avec toutes les sciences dites morales, qui ont pour objet l'homme, les actes ou les pensées de l'homme ; et quant à la part d'incertitude, on peut faire observer qu'elle se trouve à un degré plus ou moins grand dans toutes les sciences, à l'exception des mathématiques pures, qu'elle existe déja dans les mathématiques appliquées et dans l'astronomie, à un degré plus

1) Nous devons nous borner à indiquer les caractères et les procédés essentiels de la méthode en histoire et les questions principales qu'elle soulève. L'analyse la plus précise et la plus détaillée qui ait été faite des conditions et des difficultés de l'investigation et de la construction historiques se trouve dans l'*Introduction aux études historiques*, de Ch.-V. Langlois et Ch. Seignobos (1898). Le compendium le plus complet de toutes les parties de la méthode historique et de tous les problèmes qu'elle soulève est l'ouvrage de M. Ernest Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichtsphilosophie* (1903). Nous indiquerons encore trois ouvrages où les problèmes de la méthode historique sont abordés avec force et précision : H. Bourdeau, *l'Histoire et les historiens* 1872 ; P. Lacombe, *De l'histoire considérée comme science*, 1894, et surtout A.-D. Xenopol, *les Principes fondamentaux de l'histoire*, 1899, nouv. éd. sous le titre *la Théorie de l'Histoire*, 1908. MM. Bréhier et Desdevises du Dézert ont donné un bon résumé des règles essentielles de la critique et de la méthode historiques dans leur brochure : *le Travail historique*, 1907

marqué dans les sciences physiques et chimiques, et plus marqué encore dans les sciences naturelles et biologiques. On ajoute, il est vrai, que les sciences de la nature ont cet avantage de pouvoir constamment vérifier par l'observation directe et l'expérience les faits sur lesquels elles se fondent, donner ainsi à nos connaissances une précision de plus en plus grande, soumettre à un examen constamment renouvelé les synthèses proposées par les savants et enfin formuler les synthèses en lois qui classent et expliquent tous les phénomènes connus et permettent d'en annoncer la répétition ou d'en expliquer les anomalies. Cela est vrai et cela implique la conséquence que les méthodes d'observation, d'analyse et de synthèse appliquées dans les sciences de la nature ne peuvent pas être transportées telles quelles dans les sciences morales, mais il ne s'ensuit pas que les procédés d'investigation et d'analyse de l'histoire et les synthèses historiques seront dépourvues de tout caractère scientifique. Quant aux lois, qui semblent être la condition même de la constitution d'une science, il est évident qu'elles ne peuvent avoir le même degré de certitude et d'évidence, lorsqu'il s'agit de grouper et de généraliser des phénomènes qui se succèdent dans le temps avec des variations continuelles, que lorsqu'il s'agit de grouper et de généraliser des phénomènes qui se répètent toujours identiques à eux-mêmes. Mais l'idée de loi scientifique n'entraîne plus le caractère de certitude absolue qu'on lui a longtemps attribué, et les lois scientifiques nous apparaissent de plus en plus comme des hypothèses provisoires considérées comme vraies aussi longtemps qu'elles paraissent expliquer tous les phénomènes connus d'un même ordre. Et d'ailleurs dans plusieurs des sciences de la nature, en géologie, en zoologie, en botanique, s'il s'agit d'étudier et d'expliquer les origines et les transformations soit du relief du sol, soit des espèces animales et végétales, ne se trouve-t-on pas en face de problèmes historiques, dont la solution offre des difficultés et des incertitudes analogues à celles que présente l'histoire de l'activité et de la civilisation humaines? La météorologie à laquelle on ne refuse pas le nom de science n'offre-t-elle pas jusqu'ici un caractère bien plus grand d'incertitude que l'histoire.

C'est méconnaître la nature même de nos connaissances scientifiques que de n'attribuer le caractère de science qu'à celles de nos connaissances qui peuvent se formuler en lois et de croire que le propre de la loi est de pouvoir prédire le retour certain des mêmes phénomènes. La science ne prédit rien avec certitude, car elle implique toujours la condition : « toutes choses restant égales d'ailleurs. » La vérité est que le point historique est un des deux points de vue auxquels la science se place pour étudier les faits de tout ordre, quand elle les envisage dans leur succession au lieu de les envisager dans leur répétition et leur coexistence. Comme l'a très bien exposé M. Xénopol, la science des faits de répétition formule en lois leurs conditions d'existence : la science des faits de succession ne peut formuler de lois ; elle les groupe en séries et établit entre eux des rapports de cause à effets.

Tous les phénomènes de la nature peuvent être ainsi étudiés historiquement. On appelle *histoire* cette étude quand elle s'applique aux manifestations de l'activité humaine.

L'histoire ainsi entendue est une science en ce sens qu'elle a pour objet de réunir, de vérifier et de coordonner tout un ensemble de connaissances d'un même ordre, et les connaissances les plus importantes à l'homme, celles qui concernent son propre être, tout le développement qui l'a fait ce qu'il est. Elle est une science en ce sens que cette réunion, cette vérification et cette coordination sont soumises à des règles spéciales de critique et de méthode scientifiques. L'histoire est cependant aussi un art en ce sens que la manière d'exposer les résultats des recherches historiques dépendra beaucoup du talent, du tempérament, des qualités intellectuelles de chaque historien.

S'il est vrai de dire que la rhétorique est une science qui trace les règles de l'art qu'on appelle l'éloquence, on peut dire que l'investigation et la construction historiques constituent une science qui fournit ses matériaux à l'art de l'histoire. En un mot, c'est dans la méthode et la critique historiques et dans les résultats de leurs opérations que consiste la science de l'histoire. Tout ce qui est mise en œuvre, exposition, est l'art de l'histoire. Nous dirons plus loin la nature et les limites de cet art.

Naturellement l'histoire prendra un caractère plus ou moins scientifique suivant que l'on croira les manifestations de l'activité humaine plus ou moins soumises aux lois du déterminisme. Si l'on est bien convaincu que tout fait historique a, comme tout phénomène naturel, sa cause et son explication dans les faits qui l'ont précédé, on pourra procéder au travail de coordination et de généralisation avec infiniment plus de sécurité que si l'on s'imagine trouver dans le libre arbitre humain une cause autonome, qui à chaque instant peut modifier le cours de l'histoire. A vrai dire tous les historiens ont toujours raconté l'histoire comme formant une chaîne ininterrompue de causes et d'effets. Toutefois il en est qui ont présenté les grands hommes comme jouant dans l'histoire un rôle à part, indépendant et supérieur à celui des causes générales agissant avant leur apparition, et il est des philosophes qui, comme Pascal, n'ont vu dans la marche de l'histoire

qu'une série d'accidents dont la succession échappe à toute explication. Pour nous, sans nier dans l'histoire le rôle de ce qu'on appelle l'accident ou le hasard, non seulement nous ne croyons pas que le nez de Cléopâtre eut pu, s'il avait été plus court, changer la face du monde ; mais nous pensons que ni Cléopâtre ni César lui-même ne sont indispensables à la marche du monde telle qu'elle s'est développée au 1er siècle avant notre ère, étant entendu d'ailleurs que César et Cléopâtre et même la longueur du nez de la reine d'Egypte sont des faits aussi nécessaires à un certain point de vue que la transformation de la République romaine en Principat.

Il faut pourtant ne pas oublier que dans tous les phénomènes de la vie il y a un élément individuel et nouveau qui vient s'ajouter aux éléments antérieurs qui les ont produits, et ce sera précisément un des devoirs de la science historique de chercher à discerner dans les actes humains cette part d'individualité créatrice, impossible à prévoir et à déterminer d'avance, bien qu'elle soit conditionnée comme tout le reste, qui vient s'ajouter aux causes connues et « discernables. »

La science de l'histoire, comme toutes les sciences d'induction, se décompose en deux opérations essentielles : analyse et synthèse. Nous n'avons pas à parler ici des règles générales de méthode qui s'imposent à toute science d'induction et que Bacon a le premier énumérées. Nous ne parlerons que des règles spéciales propres à la méthode historique.

Critique des Sources.

Le travail d'analyse de l'historien se compose essentiellement à son tour de deux opérations : la critique des sources et la critique des faits. L'histoire offre ceci de particulier que, bien qu'elle soit une science de faits, elle n'est pas une science d'observation ; du moins elle n'est une science d'observation qu'en ce qui concerne l'examen des sources ; elle n'est plus une science d'observation en ce qui concerne les faits et leur interprétation. Sans doute un historien peut écrire sa propre biographie ou faire le récit des événements dont il a été le témoin et, dans ce cas, il réunit des faits observés par lui ; mais une autobiographie n'est pas une histoire, c'est une source de l'histoire qui nous donne non les faits eux-mêmes, mais l'impression produite par eux sur un témoin. L'histoire commence quand un savant réunit toutes les sources par lesquelles il peut connaître un événement ou une période pour en obtenir la connaissance la plus vraie et la plus complète possible. Tandis que le naturaliste étudie un animal, une plante ou une roche directement, et peut soumettre l'objet de son observation à dix, à vingt autres savants, l'historien ne connaît jamais directement les faits, il ne connaît que l'impression qu'ils ont laissée sur ceux qui en ont été les témoins ou qui en ont entendu parler. Il importera au plus haut degré de savoir quelle est la nature et l'autorité de ces témoignages. Le premier travail de l'historien sera donc la critique des sources de l'histoire.

Ces sources peuvent être de nature très diverses. Je n'en donnerai qu'un classement sommaire, tout pratique et sans prétentions philosophiques.

Je distinguerai parmi les sources les *ouvrages*, les *actes*, les *monuments*.

A. Les *ouvrages* peuvent être des écrits proprement *historiques* : généalogies, chronologies, annales, chroniques, mémoires, biographies, histoires, ou des écrits *non historiques*, mais dont l'historien peut se servir comme de sources, ne fut-ce que pour l'histoire des idées et des mœurs : œuvres littéraires en vers et en prose, œuvres philosophiques, théologiques, juridiques, économiques. Naturellement certains de ces écrits pourraient être rangés dans la première catégorie, par exemple les poèmes historiques ou les écrits qui traitent de la philosophie, de la théologie, du droit ou de l'économie politique, au point de vue de leur histoire.

B. Je réunis sous le nom d'*actes* les documents qui n'ont pas le caractère d'ouvrages historiques ou littéraires, mais sont des actes de la vie publique ou privée, soit qu'ils aient d'ailleurs pour but de conserver le souvenir d'un fait, ou tout autre but d'utilité pratique. Je distingue les *actes historiques*, écrits ou gravés, qui ont pour objet de conserver le souvenir d'un fait ou qui sont eux-mêmes des faits historiques : chartes, diplômes, traités, actes notariés, procès-verbaux d'assemblées, inscriptions, des *actes non historiques* qui n'ont pas pour but de conserver pour l'avenir des souvenirs du passé, mais ont un but purement pratique : lois, formules juridiques, jugements, comptes, inventaires, lettres, sermons. Il faut observer que certains actes peuvent avoir le caractère d'écrits historiques, par exemple l'inscription de Béistoun, ou la stèle du roi Mésa, ou l'inscription d'Ancyre, que les lettres et les sermons peuvent être aussi considérés comme des écrits littéraires, et que certaines lettres, comme les lettres des Croisés, peuvent être regardées comme des fragments de chroniques.

C. Le troisième groupe de sources est constitué par les *monuments*, c'est-à-dire par les objets ou édifices qui peuvent servir de documents à l'histoire. Ici encore on peut distinguer les *monuments historiques*, c'est-à-dire les objets ou édifices qui ont pour raison d'être la commémoration d'un fait, le désir de conserver le souvenir d'un personnage, comme les monuments commémoratifs, arcs de

triomphe, colonnes, tombeaux, portraits sculptés, peints, dessinés ou gravés, sceaux, médailles, et les *monuments non historiques*, c'est-à-dire les édifices et objets de toute nature qui doivent leur existence, non à un motif de commémoration, mais à une raison d'utilité; les monuments et constructions de tout genre, les objets d'art, d'ameublement, d'habillement, les ustensiles de tout ordre, les monnaies, les armoiries. Les monnaies, il est vrai, se confondent parfois avec les médailles, et les légendes qu'elles portent prennent une valeur historique. Les armoiries pourraient aussi être rapprochées des sceaux et considérées comme des objets d'un caractère historique.

L'étude externe de ces divers ordres de sources considérées en elles-mêmes, au point de vue de leur classement et de leur interprétation, a donné naissance à une série de disciplines spéciales, qu'on réunit sous le nom de *sciences auxiliaires* de l'histoire, bien qu'elles ne soient à vrai dire qu'une partie, la partie préparatoire de la critique des sources.

La *paléographie* est la science des anciennes écritures, la *diplomatique* celle des chartes et diplômes, l'*épigraphie* celle des inscriptions, la *sphragistique* celle des sceaux, le *blason* celle des armoiries, la *numismatique* celle des monnaies, l'*archéologie* celle des monuments et objets de toute nature qui nous font connaître la vie du passé. Quelques-unes de ces sciences préparatoires de l'histoire sont assez vastes pour occuper toute une vie de savant et d'ailleurs elles ne peuvent se séparer de l'histoire elle-même ; nul ne saurait pratiquer avec supériorité la numismatique, l'épigraphie, l'archéologie, sans être en même temps historien.

Il faut ajouter à ces sciences auxiliaires de l'histoire la *chronologie*, qui ne peut guère, il est vrai, être séparée de la diplomatique, mais qui, néanmoins, si on la considère dans son ensemble et dans ses applications à tous les temps et à tous les peuples, constitue bien, par ses rapports avec les mathématiques et l'astronomie, une discipline à part.

On regarde aussi parfois comme des sciences auxiliaires de l'histoire la *géographie* et *l'ethnographie*, en tant qu'elles étudient, l'une la terre comme habitat de l'homme, l'autre les caractères physiques qui distinguent les divers groupes d'hommes. La géographie et l'ethnographie sont sans doute des sciences naturelles, mais elles sont indispensables à l'étude des sociétés humaines et à la connaissance de l'histoire.

On pourrait enfin considérer certaines branches de l'histoire, l'histoire littéraire, l'histoire du droit, l'histoire de l'art, l'histoire de la philosophie, des sciences, de la théologie, comme jouant à l'égard de l'histoire proprement dite le rôle de sciences auxiliaires, puisqu'elles critiquent, classent et élucident des séries d'œuvres et de faits qui servent de sources à l'histoire. Il y aurait, néanmoins, quelque abus à considérer comme sciences auxiliaires de l'histoire des applications particulières de l'histoire.

La critique des sources se pose, à propos de tous les documents qui lui sont soumis, deux questions : celle de l'*authenticité* et celle de l'*autorité* du document. La question d'authenticité, la question de savoir à quelle date et à quel auteur appartient un document, et s'il n'a pas été fabriqué avec l'intention de nous tromper sur son origine et sa nature, est relativement la plus aisée à résoudre. Les sciences auxiliaires que nous venons d'énumérer ont précisément pour objet de fournir à l'historien les moyens de reconnaître les signes d'authencité des documents, de les déterminer, de les classer.

La question d'autorité est beaucoup plus compliquée et plus embarrassante, et il est difficile de l'envisager en elle-même, indépendamment de la critique et de l'interprétation des faits. Lorsque nous sommes en présence d'un témoignage historique quelconque, nous avons à nous demander d'une manière générale si le témoin a pu se tromper ou a voulu nous tromper; mais ces deux questions en supposent une foule d'autres, trop nombreuses pour être toutes énumérées : comment le témoin a connu ce qu'il rapporte, et dans quelles conditions il l'a rapporté, s'il était bien informé, intelligent et impartial. Celui qui a été un acteur des événements qu'il rapporte les connaît mieux que celui qui n'y a pas été mêlé, mais il est difficile qu'il les raconte sans parti-pris, et quand le témoin n'a été ni acteur ni spectateur, il y a tout un travail, plus délicat encore, à faire pour savoir à quelles sources il a puisé ses renseignements. On distingue parfois, au point de la critique, la tradition orale et la tradition écrite. Cette distinction n'a pas de portée pratique. Nous ne connaissons pour le passé la tradition orale que lorsqu'elle est écrite, et il y a des degrés infinis dans la tradition orale, depuis celle qui est recueillie sur-le-champ telle qu'elle est sortie de la bouche d'un témoin oculaire, jusqu'à celle qui s'est transmise de bouche en bouche pendant plusieurs générations et qui n'a qu'une valeur légendaire.

Aucune règle précise ne peut être appliquée à ces recherches sur l'autorité des témoignages, tant sont variés les éléments qui doivent décider de notre jugement. Il peut arriver qu'un témoignage écrit sur le ton de la passion soit plus vrai et plus impartial qu'un témoignage d'une froideur calculée. Les erreurs commises par les témoins honnêtes dont on ne se méfie pas sont plus dangereuses que les inexactitudes des témoins passionnés ou menteurs qui souvent con

tiennent en elles-mêmes la preuve de leur fausseté. Souvent aussi le parti-pris ne se manifeste que par des réticences, et on altère aussi fréquemment la vérité par ce qu'on tait que par ce qu'on dit. Les *Commentaires* de César doivent être peut-être l'objet d'autant de méfiance que les *Annales* de Tacite.

On dit parfois que le témoignage des actes authentiques doit être préféré à celui des écrits historiques, parce qu'ils sont d'une date certaine, contemporains et dépourvus de passion personnelle. Il est indubitable que les actes nous fournissent un moyen précieux de contrôle pour la critique des ouvrages des chroniqueurs et des mémorialistes, et que leur témoignage est inappréciable quand il est immédiat et contemporain. Mais combien d'actes ont été écrits par des témoins passionnés, combien ont été rédigés avec l'intention de donner le change sur la réalité des faits! Combien l'histoire officielle d'une bataille, d'une négociation, par exemple, est souvent différente de l'histoire réelle. On dit : « menteur comme une épitaphe », on pourrait dire aussi : « menteur comme un livre jaune, vert ou bleu. » Que d'inscriptions, de médailles, ne sont que de fastueux mensonges!

Il n'y a donc pas de règle absolue qui puisse *a priori* faire préférer un genre de source à un autre. On n'arrive à déterminer avec un peu d'exactitude l'autorité d'une source, que si l'on a pu la confronter avec beaucoup d'autres et après qu'on en a soumis tout le contenu à un minutieux examen, c'est-à-dire quand on a associé la critique des faits à la critique de la source.

Si nous n'avions à juger que des sources émanant de témoins oculaires ou du moins contemporains des événements, nous pourrions apprécier leur autorité sans trop de peine ; mais les documents que nous avons à consulter ont le plus souvent emprunté les renseignements qu'ils nous fournissent à des sources antérieures perdues, dont nous ignorons fréquemment la provenance et la nature. La recherche et la critique des sources perdues utilisées par les sources conservées est une des parties les plus difficiles de la critique historique.

Critique des Faits.

Lorsqu'on a établi, aussi exactement que possible, l'authenticité et l'autorité générales des sources dont on doit se servir, le travail de critique le plus délicat reste encore à accomplir : établir le degré de crédibilité de chaque fait en particulier, en fixer la date et la place dans la chaîne des faits historiques. Chaque fait doit être l'objet d'un examen spécial, car un document émanant du témoin le plus intelligent et le plus honnête peut contenir des faits faux, et au contraire des faits exacts et importants peuvent se trouver dans des sources d'ailleurs impures.

Avant même de s'occuper de déterminer la valeur d'un texte, il faut en fixer exactement le sens. Une analyse attentive est pour cela nécessaire; car les mots n'ont pas toujours un sens certain. Les écrits qui nous font connaître le monde barbare du ve ou du vi^e^ siècle ont des mots latins, qui, bien souvent, s'appliquent aux faits politiques ou sociaux, qu'ils expriment aussi inexactement que les noms des divinités romaines aux dieux germaniques. Il arrive qu'un même terme latin soit appliqué à deux institutions différentes, ou qu'une même institution soit désignée par deux termes différents.

Une fois l'analyse du texte achevée et son sens fixé avec la plus grande précision possible, il reste à connaître la valeur des renseignements qu'il nous apporte, et cette valeur dépend, indépendamment de l'autorité générale de la source consultée, des conditions dans lesquelles son auteur a connu chacun des faits qu'il nous rapporte, et dont les uns ont été connus directement par lui, d'autres empruntés à des sources écrites, d'autres à des rapports oraux. Dans le premier cas, nous devons nous rendre compte des conditions subjectives qui infirment ou confirment la valeur du témoignage; dans les autres, la critique des faits est d'autant plus compliquée que nous ignorons souvent la nature de la source où a puisé l'auteur que nous consultons; qu'il nous arrive de ne pouvoir discerner une tradition légendaire d'un renseignement vraiment historique transmis par écrit que par la forme seule sous laquelle le fait nous est présenté; et qu'enfin il y a souvent deux ou plusieurs intermédiaires entre la source primitive et celle où nous puisons. Le moyen le plus sûr, pour constater la vérité d'un fait et pour en déterminer le caractère, est la comparaison des diverses sources qui le rapportent; cette comparaison comporte en elle-même des chances diverses d'erreurs, d'autant plus que, souvent, alors qu'on croit avoir trouvé dans plusieurs sources la confirmation d'un même fait, on est simplement en présence d'un témoignage unique, servilement copié par plusieurs auteurs. Mais de plus toute comparaison de témoignages est souvent impossible, surtout pour les époques anciennes, parce qu'un très grand nombre des faits de l'histoire ne nous sont connus que par un témoignage unique. Si l'on voulait appliquer en histoire le principe : *testis unus, testis nullus*, qui, d'ailleurs, n'est nulle part strictement appliqué, pas même en justice, on serait condamné au silence et au doute sur de longues périodes, sur une foule de faits d'une importance capitale. Sans doute, il faut se garder de l'illusion naïve par laquelle on est disposé à accepter un fait comme certain par cela seul

qu'étant connu par une source unique, il n'a jamais été contredit. Mais diverses raisons nous permettent d'utiliser pour la connaissance de l'histoire des sources qu'aucune autre source indépendante ne permet de contrôler. Tout d'abord on ne doit pas oublier que tout document historique est en lui-même un fait historique, que les documents sont mêmes les seuls faits historiques susceptibles d'observation directe et permanente, que s'ils ne nous renseignent pas toujours avec certitude sur les faits de l'histoire, ils nous renseignent sur ce que leurs auteurs et le plus souvent aussi les contemporains savaient et croyaient à propos de ces faits. En outre, nous pouvons, indépendamment de ce que nous savons de la crédibilité des témoignages, trouver des motifs de confiance dans l'accord des faits entre eux, soit l'accord des faits simultanés qui nous sont rapportés, soit l'accord des faits successifs qui s'enchaînent et s'expliquent les uns les autres. Il y a dans l'évolution historique une conséquence et une logique qui peuvent, dans une certaine mesure, nous guider dans l'appréciation de faits pour lesquels d'autres éléments de critique nous font défaut.

D'ailleurs l'histoire ne se compose pas uniquement, elle ne se compose même pas essentiellement, des événements plus ou moins dramatiques que les annalistes et les historiens d'autrefois nous ont racontés ; elle se compose aussi de tout un ensemble d'institutions, de coutumes et de lois, de manières de vivre, de penser et de sentir, qui constituent la civilisation des diverses époques et sur lesquelles nous sommes directement renseignés par des textes juridiques positifs dont le témoignage est indiscutable, même quand il est unique, par des monuments et des inscriptions, par des textes littéraires de tout genre, par les mille objets que le passé nous a transmis. Sans doute, ici encore, la critique a sa tâche à accomplir. Les textes ont besoin d'être analysés de près pour être bien compris, et il faut savoir s'ils correspondent à des réalités, si les lois ont été appliquées, comment les institutions fonctionnaient, quelle est l'étendue et la portée des faits constatés par les inscriptions, si les sentiments et les idées exprimés dans des textes littéraires sont ceux d'une époque ou seulement ceux d'un individu. Néanmoins, nous avons là une foule de documents dont la valeur peut être appréciée avec une certitude suffisante, et qui, examinés tour à tour par une foule de savants, comparés entre eux, contrôlés incessamment par des découvertes nouvelles, fournissent à l'histoire une base de plus en plus solide.

Dans ce travail de critique et d'interprétation des faits particuliers, nous ne devons pas oublier qu'il entre nécessairement un élément subjectif. Que nous le voulions ou non, nous ne pouvons voir et juger des faits historiques du passé qu'à travers la connaissance que nous avons des faits historiques du présent. L'image que nous nous faisons du passé se forme par analogie avec le présent, soit que nous soyons frappés des ressemblances qui les rapprochent, soit que nous notions les dissemblances qui les séparent ou les opposent. Cet élément subjectif inévitable, qui peut être pour l'observateur superficiel une cause redoutable d'erreur en lui faisant défigurer le passé par des assimilations forcées avec le présent, ou en lui rendant le passé incompréhensible, parce qu'il lui prête une originalité et une étrangeté imaginaires, devient au contraire un guide précieux pour l'historien scrupuleux et doué de finesse critique. C'est par une comparaison attentive des faits du passé avec d'autres faits analogues pris dans des époques et des pays différents, mais surtout avec les faits les mieux connus de nous, avec les faits présents observés directement par nous, que nous arrivons à en pénétrer le caractère, à en préciser l'importance, à y reconnaître simultanément les éléments de généralité qui les rattachent, soit aux conditions universelles de la vie de société, soit aux conditions générales de tel ou tel état de civilisation, et les éléments de singularité qui en font des traits particuliers et caractéristiques d'une époque ou d'un pays. On a dit quelquefois que l'histoire nous aide à comprendre notre temps ; il est peut-être plus vrai encore de dire que notre temps nous aide à comprendre l'histoire. Ou plutôt c'est la comparaison méthodique de l'histoire et de notre temps qui nous permet de comprendre l'un et l'autre.

Nous reparlerons de la méthode comparative quand nous nous occuperons de la synthèse historique ; car elle a son rôle à tous les degrés de l'investigation historique et nous aurons occasion de dire les critiques qu'on lui a adressées et les périls qu'elle peut offrir ; mais il était nécessaire d'indiquer son usage dès les premières opérations de la critique et l'impossibilité d'y échapper. Le rôle essentiel de la méthode est précisément de ramener à des règles précises et à des démarches prudentes et conscientes, les impulsions spontanées et instinctives de notre esprit. Toutes les règles de la méthode ne sont, à vrai dire, que des règles de bon sens, qu'un bon esprit, semble-t-il, doit appliquer naturellement sans avoir besoin de les formuler. L'expérience prouve cependant que de très grands et de très bons esprits les ont souvent méconnues et que les progrès de la science historique ont été puissamment aidés par la conscience de plus en plus nette de leur importance et du danger qu'entraîne leur oubli.

Ouvrages de Critique historique

Un des premiers devoirs de méthode qui se sont

imposés aux historiens, dès qu'ils se sont bien rendus compte des difficultés de leur tâche, a été la division du travail; et en particulier la nécessité, avant d'écrire l'histoire, de procéder à un examen critique des sources et à une série de travaux préparatoires de critique sur les diverses parties de l'histoire. Dès le XVIIe siècle, dès qu'on eut entrepris la publication des sources de l'histoire, on a commencé d'en faire la critique; mais, au XIXe siècle, ce travail a été mené avec une activité et avec une précision minutieuse, qui ont parfois conduit les érudits aux exagérations de l'hypercritique. La critique des sources est devenue un des exercices habituels des séminaires universitaires où l'on forme les jeunes historiens, et les monographies critiques, en se multipliant, ont permis d'écrire des histoires des sources pour des périodes importantes. Très avancé pour les périodes reculées de l'histoire, ce travail est encore très imparfait pour l'histoire moderne et contemporaine. Nous avons déjà dit en outre que les sciences auxiliaires de l'histoire s'occupent chacune de la critique d'une catégorie spéciale de sources.

A ces travaux de critique des sources s'ajoutent des travaux de critique des faits. Une foule de monographies historiques n'ont pas d'autre objet que de réunir tous les renseignements qu'on possède sur la biographie d'un personnage, sur un événement ou sur une période déterminée de l'histoire, et de les passer au crible, pour distinguer les faits acquis à la science, de ceux sur lesquels on reste encore dans l'incertitude. Dès le XVIIe siècle, Lenain de Tillemont dans son *Histoire des Empereurs* et ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* avait donné l'exemple de ces ouvrages qui ne sont qu'une sorte d'inventaire méthodique des faits historiques. Au XIXe siècle l'Allemagne a entrepris avec une critique plus sûre des répertoires de faits qui peuvent servir de préparation et de base à des ouvrages de narration ou de généralisation, des manuels d'institutions, des annales des règnes des souverains. Partout on a suivi cet exemple; toutes les périodes, tous les divers groupes de faits historiques sont successivement l'objet d'un examen critique. Bien qu'il ne faille pas confondre ces travaux préparatoires d'analyse avec les ouvrages de synthèse qui doivent faire revivre le passé, dans sa réalité complexe, matérielle et spirituelle, il est bien rare que leurs auteurs s'en tiennent simplement à la critique et au classement des faits et n'y mêlent pas un certain effort de construction et de généralisation historiques.

G. Monod,
de l'Institut.

LA DÉMOCRATIE ARMÉE

On l'a dit souvent, mais cela est de plus en plus exact, l'armée est plus qu'un instrument militaire, plus qu'une force spéciale, elle est un organisme social.

Sur la nécessité d'une force armée puissante, solide, homogène, permanente, il ne peut y avoir de doute. C'est la forme indispensable. On peut en discuter, il n'est pas possible de s'y soustraire. Le sentiment n'a là rien à voir. C'est une question de fait. L'état général du monde impose à notre pays l'obligation d'avoir cet instrument de défense et de protection nécessaire à la sauvegarde de l'indépendance nationale. On peut souhaiter que ces conditions changent; on peut travailler à les faire disparaître; mais il faut subordonner la création de la forme nouvelle de l'armée à l'établissement du régime nouveau des relations pacifiques des puissances dans le monde.

Mais s'il est indispensable d'avoir une armée ainsi constituée, il faut — et c'est le second terme du problème — considérer qu'on doit la constituer avec une démocratie. En fait, c'est maintenant quelque chose de plus que la nation armée qu'il s'agit de faire : c'est « la démocratie armée ».

Notre organisation actuelle répond-elle à cette nécessité? Je ne le crois pas. Comment peut-on s'y conformer? Je n'examinerai pas ici tous les moyens qu'il y aurait à employer; mais j'étudierai l'un de ces moyens, celui que je considère comme un des plus essentiels, et autour duquel beaucoup d'autres doivent naturellement se cristalliser.

Ce moyen c'est de recréer dans l'armée la vie militaire.

Nécessité de créer la vie militaire. — Dans le régime actuel, pour les chefs aussi bien que pour les soldats, un grave défaut est l'impossibilité dans les garnisons de réaliser la « vie militaire ». Il y a toutes les vies sauf celle-là. Il y a la vie de famille, la vie mondaine, la vie artistique, la vie sportive, etc. Les officiers et les hommes de troupe qui, du fait du recrutement régional, abaissé jusqu'au recrutement local, sont au milieu de leurs relations, de leurs intérêts, de leurs affaires n'ont qu'un but : s'organiser pour en tirer la plus grande somme de satisfactions, d'avantages et de bénéfices. Il se créé par là un état d'esprit particulier qui éloigne insensiblement l'officier de ses devoirs professionnels. Ce n'est plus le chef qui doit s'appliquer constamment à l'exercice du commandement et qui tend tous les ressorts de son intelligence, de son activité physique et de

sa volonté à se préparer à cette haute mission ; c'est le plus souvent un honorable fonctionnaire qui s'acquitte assez exactement des charges de son emploi en s'ingéniant d'ailleurs à réduire celles-ci aux strictes exigences matérielles.

Qui est responsable de cette situation ? Sont-ce les hommes ? Non. C'est le système. Celui que nous avons adopté a renforcé tous les inconvénients qui devaient nécessairement résulter de la longue période de paix que nous traversons. Au lieu de les réduire par des dispositions spéciales, on les a accentués. Nos officiers, qui sont, dans leur immense majorité, de braves gens, intelligents, instruits, bien intentionnés, voient toutes ces qualités s'atrophier dans les conditions médiocres où on les place ; tandis que, placés dans d'autres conditions, elles se développeraient, s'affirmeraient et les amèneraient à une pratique plus effective de leurs devoirs de chef.

Il faut donc créer le contact indispensable, continu, réel — qui n'existe pas assez — entre les chefs et les soldats. Il faut établir le lien moral qui doit les former en un seul faisceau. Ni l'un ni l'autre n'ont la puissance qu'il est indispensable qu'ils aient dans une armée démocratique.

Les Effectifs. — On se préoccupe beaucoup dans l'opinion de la question du nombre. Sous l'impression encore des désastres de 1870 et sous l'influence des théories qui furent établies sur les causes des succès allemands, on attache une importance décisive à la possession de gros effectifs. Le nombre a, en effet, un rôle capital à remplir dans la guerre, mais la valeur morale des troupes et leur qualité professionnelle ont également une action essentielle. C'est la conclusion à laquelle, d'ailleurs, est arrivé le général Langlois, lorsque, dans son intervention au Sénat pour critiquer le renvoi anticipé des classes 1903 et 1904, il a conclu ainsi : « Messieurs jusqu'ici je n'ai parlé que du nombre, mais le nombre n'est pas tout à la guerre. C'est un élément de succès ; mais ce n'est pas le seul. »

Et le général Langlois cite cette anecdote :

« Il y a quelque temps, des officiers japonais étaient allés au camp de Châlons pour voir nos exercices, nos tirs, nos manœuvres, notamment notre matériel de 75 millimètres. Les batteries manœuvrèrent très bien, les tirs furent excellents ; nos jeunes officiers croyaient avoir fait une impression profonde sur leurs camarades étrangers. Oui, mais dans la conversation qui suivit, l'un des officiers japonais — tous avaient fait la campagne de Mandchourie — dit : Tout ce que nous avons vu est très bien, très intéressant ; mais voyez-vous, à la guerre, il n'y a que deux choses qui comptent : le moral dans la troupe, le caractère des chefs. »

Il faut donc avec les effectifs suffisants et nécessaires obtenir, surtout, la qualité la meilleure pour les chefs et les soldats. Ce second côté de la question a été jusqu'ici beaucoup trop négligé, et c'est celui sur lequel, dans cette étude, je veux plus particulièrement insister.

Avant cela, en quelques mots, je veux traiter de la question des contingents, dont j'ai d'ailleurs parlé ici même (1).

Quel effectif doit-on fixer ? Est-il indéterminé ? Doit-il croître sans cesse avec les ressources de la natalité ou s'augmenter parallèlement aux accroissements des puissances rivales ? ou bien y a-t-il un chiffre suffisant et nécessaire pour faire face au maximum des obligations indispensables de la défense nationale et ce chiffre fixé et maintenu — pour assurer ce qui nous fait complètement défaut, la permanence et la sincérité des effectifs — ne doit-on pas chercher dans des dispositions militaires spéciales, dans des qualités particulières, le moyen de lui donner son maximum d'effet utile ? telle est la question posée. Pour moi, il ne saurait y avoir de doute, c'est la seconde solution qu'il faut adopter.

Il ne s'agit pas de réduire notre puissance, ni de diminuer la valeur de nos troupes. Tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une armée permanente solide, homogène et vigoureuse. Mais ce qu'il faut, c'est, par un aménagement intérieur meilleur, obtenir de l'effort suffisant un rendement utile beaucoup plus considérable. A la loi du nombre illimité, il faut substituer la loi du nombre nécessaire. Au système des effectifs pour les effectifs, il faut opposer le système des unités scientifiquement indispensables, représentant par une adaptation mieux appropriée et par le développement des facteurs complémentaires du nombre — qualité, vitesse, séparation des combattants et des non-combattants, suppression des emplois inutiles — une force matérielle et morale supérieure en discipline, en aptitude à la manœuvre, en valeur et en puissance.

Le nombre a été une conséquence heureuse de la loi de 1889 ; mais il n'en a pas été un résultat recherché. Les effectifs ont été accidentellement accrus et on s'en est félicité. Aujourd'hui, avec le service de deux ans, ils se trouvent légèrement diminués. Doit-on en déduire qu'il y a péril ? Non, assurément. Aussi bien si on le veut absolument, il est possible de les accroître. Mais, à mon avis, cela n'est pas rigoureusement indispensable.

La loi de deux ans, en effet, par son jeu naturel, donne des effectifs supérieurs à ceux que produisait la loi de cinq ans. Or, on n'a jamais considéré cette loi comme militairement insuffisante.

Comparera-t-on nos effectifs à ceux des Allemands

(1) V. *Revue Bleue*, 4 et 11 mars 1905.

— au moins dans l'ensemble, car je fais exception pour les troupes de couverture qui doivent être absolument égales à celles de nos voisins de l'est — nous ne pouvons pas, étant donné les différences de population entre les deux pays de la natalité, faire assaut en nombre.

Enfin, il faut tenir compte de la situation générale de notre pays dans le monde. Nos alliances, nos accords, nos ententes, en modifiant les relations des puissances à notre avantage et en rattachant nos intérêts dans des conditions sensiblement plus avantageuses aux intérêts de plusieurs grandes nations, soit de notre continent, soit d'au delà des mers, nous placent dans une position améliorée qui permet de faire rentrer la puissance militaire — maintenue en soi à une haute valeur — dans un système général de forces où notre nombre peut s'ajouter à d'autres nombres.

Pour ces considérations, ce n'est pas à la recherche des effectifs pour les effectifs que doit tendre l'effort de notre administration militaire. Aussi bien, d'ailleurs, le nombre n'est-il pas l'élément strictement décisif. Ce qu'il importe, en effet, ce n'est pas seulement d'avoir par son système la supériorité numérique des bataillons. C'est quelque chose de plus. C'est avec les effectifs théoriquement suffisants pour les opérations tactiques, d'avoir, pour les vastes entreprises stratégiques, une armée assez homogène, assez solide, d'une force morale assez résistante, sous un commandement assez habile, assez savant, assez résolu, pour obtenir par la manœuvre et la communauté d'action entre tous les éléments, au point décisif, le nombre nécessaire, qui affermira avec sa force en contingents sa supériorité morale et décidera naturellement de la victoire.

Voilà la vérité. N'envisager que le nombre, en effet, c'est ramener le problème de la guerre à une expression insuffisante. Par là, il est certain qu'on simplifie les efforts et qu'on esquive bien des responsabilités. Avec cette conception, les combinaisons stratégiques et toutes les œuvres d'organisation se trouvent subordonnées au facteur « effectif » au lieu de l'inspirer, de le conduire, de le dominer.

Il y a dans cette nouvelle méthode, pour nos officiers, un vaste champ ouvert à leur intelligence et à leur initiative pour favoriser les règles sommaires qui sont aujourd'hui encore appliquées. Il faut réaliser maintenant une transformation analogue à celle qui fut faite lorsqu'on abandonna l'ordre rigide de Frédéric II et qu'on lui substitua une tactique plus souple. Par ces moyens nouveaux on établira l'équilibre indispensable : celui qui doit résu ter d'une combinaison rationelle et scientifique des diverses forces morales et matérielles que comprend l'armée.

J'ai dit ce que devait être la force « effectif » ; nous avons tous les éléments, avec le service de deux ans, pour constituer cette puissance nécessaire. Comment pourrons-nous, par le même service de deux ans, développer la force morale, de façon à donner, par l'accord de ces deux éléments capitaux, la plus haute expression de valeur, de résistance et d'extension à la démocratie armée ! C'est le second point à examiner.

Le Lien moral. — J'ai dit qu'il y avait à opérer aujourd'hui une transformation dans l'état de l'armée analogue à celle qui fut faite au XVIIIe siècle, lorsqu'on modifia le système de l'ordre rigide prussien. Voici pourquoi. Les conséquences qui apparaissent aujourd'hui de l'emploi des feux — aussi bien de l'infanterie que de l'artillerie — c'est de pousser jusqu'à ses plus extrêmes limites l'emploi de l'ordre dispersé. Il s'en déduit nécessairement que l'usage de la discipline stricte devient de plus en plus difficile et qu'il faut y substituer sur le champ de bataille l'action morale du chef.

Comment celle-ci pourra-t-elle faire sentir ses effets à ce moment, si déjà elle ne s'est pas manifestée en temps de paix. On ne pourra pas l'improviser dans ces conjectures redoutables. Il faudra même qu'elle ait été pratiquée depuis longtemps, qu'elle se soit établie au cours des manœuvres et exercices en temps de paix, qu'elle ait été fortifiée de toutes les expériences faites durant de longues années, d'une application attentive et soutenue pour résister aux redoutables difficultés qui ne manqueront pas de se produire dans les batailles prochaines. Ce n'est que s'il est bien solidement tressé, que le lien moral qui doit rattacher étroitement le chef aux soldats résistera aux secousses nerveuses qui lui seront prodiguées dans la guerre future. C'est à ce soin qu'il faut s'appliquer dès maintenant pour l'établir de bonne qualité et le constituer par des matières si pures, qu'aucun mélange suspect n'en diminue la qualité, pour que rien ne puisse le briser.

Pour obtenir ce résultat il suffit d'utiliser les qualités de notre race et les vertus de notre caractère national et de les mettre en valeur et en action, par une éducation générale et une instruction professionnelle appropriées. Le moyen essentiel, je l'ai indiqué au début de cette étude, est de « recréer » la vie militaire, non pas dans la forme ancienne et pour singulariser l'armée et la distinguer de la nation ; mais au contraire dans la forme nouvelle et pour réaliser cette harmonie nécessaire entre la démocratie et la force nationale organisée.

La vie militaire. — Avec l'adoption du service de deux ans s'ouvre une phase nouvelle de l'évolution

de notre système militaire. Par là, en effet, les diverses obligations militaires du citoyen prennent une valeur différente. En même temps que se transforme la nature du service actif, la nature du service des réserves se modifie.

On sait que la loi de deux ans, en pratique, doit accroître la valeur des réserves. Par la loi de 1905, le service militaire étant maintenant rigoureusement personnel, obligatoire et égal pour tous, il donne aux contingents qui passent, sans déchet, deux ans sous les drapeaux, une instruction professionnelle bien supérieure à celle que donnait le service de trois ans avec sa proportion de 46 p. 100 de dispensés ne faisant qu'un an de service. Les classes seront dans le système nouveau beaucoup plus homogènes et beaucoup mieux instruites. Comme conséquence les réserves vont recevoir un apport de qualité sensiblement meilleure. Ainsi s'établit entre les deux grandes fractions de nos forces de guerre une pénétration plus active et plus intime et, au point de vue de la valeur et de l'entraînement, une harmonie plus complète.

Par là aussi, au point de vue social, une transformation nouvelle s'accomplit dans les rapports entre le peuple et l'armée. Le service militaire qui devient de plus en plus l'expression de l'organisation de la défense nationale assurée par la nation, va se superposant de plus en plus exactement à la vie sociale. Il s'étend au-dessus d'elle, en s'efforçant continuellement de s'en rapprocher en multipliant les contacts, pour tenter de s'y incorporer. Autrefois le service était une obligation spéciale, distincte, séparée — souvent même opposée — à l'existence sociale. On partait au régiment, on y restait sept ans, six ans, cinq ans, dans un état particulier, pour constituer une force distincte, sans contact avec la vie civile. C'était une tranche bien caractérisée de l'existence. Elle se dressait à côté et en dehors des obligations ordinaires du citoyen sans rapports avec elle. C'était d'ailleurs une catégorie spéciale qui la formait. Aujourd'hui rien de semblable. La hauteur des années de service qui a été sans cesse en diminuant s'est insensiblement répandue en nappe sur la vie civile. Et maintenant, combinant, dans l'action du temps, les nécessités militaires avec les exigences sociales, ceux qui veulent obtenir dans l'accord des forces leur plus grand effet utile s'efforcent de fondre en un seul les deux courants qui se suivent aujourd'hui en deux directions parallèles mitoyennes. On parle des milices. Il n'est pas douteux que la forme actuelle de la démocratie armée est l'état intermédiaire final ; celui qui, sans tomber dans l'utopie, sans s'exposer à l'aventure, sans devancer imprudemment l'œuvre du temps et le progrès de la civilisation, permet de réaliser le système militaire le plus près des besoins sociaux, en même temps que le plus utile, le plus pratique et le plus fort.

Aussi bien ce système s'accorde-t-il avec l'état général du monde et est-il représentatif des relations qui tendent, comme je l'ai dit déjà, à s'établir entre les nations ; avec les accords que notre pays a contractés, avec le progrès de l'idée de justice dans l'Univers, avec les premiers effets de cette politique d'arbitrage qui s'efforce de conduire les peuples dans les voies de la paix et de la fraternité.

Sans doute toutes ces manifestations sont encore rudimentaires, sans doute toutes ces discussions sont encore de principe. Il y a, personne ne se fait illusion, de redoutables ferments de colère et de haine entre les peuples; les intérêts les distinguent et les opposent trop souvent gravement les uns aux autres. L'amour-propre, l'ambition, le souci égoïste de leurs intérêts personnels, le sentiment exaspéré de leur honneur, menacent fréquemment de les mettre aux prises les uns avec les autres ; et on ne peut nier que dans les discussions qui s'instituent sur les questions de désarmement et de paix, il y ait une grande part d'hypocrisie. Il serait puéril de se dissimuler ces vérités. L'humanité est encore trop imparfaite pour qu'on puisse voir disparaître demain et à jamais les conflits sanglants. Mais cependant elle a, et c'est là un fait décisif, un sentiment nouveau plus vif, plus sincère, de l'idée de justice, un amour plus réfléchi et plus intense de la paix qui fait que les chances de guerre sont sensiblement atténuées et surtout que la nature des conflits possibles est sensiblement modifiée. Les causes de heurts sont certainement très changées. On n'est plus exposés aux conflits de surprise et les rivalités diplomatiques, les projets personnels des gouvernements n'ont plus, à beaucoup près, la même importance. Le peuple est entré en jeu. Son opinion est un facteur qu'on ne peut plus négliger. Il pèse d'un grand poids dans la balance et rien ne pourra être tenté contre son sentiment. C'est dire qu'il ne peut plus y avoir que des raisons profondes qui puissent déterminer une guerre, de ces raisons qui intéressent l'existence même de la nation, de celles pour lesquelles, par conséquent, la nation tout entière se lèverait. Par là encore on voit que le mouvement général du monde vient justifier cette forme nouvelle de la démocratie armée.

L'Instruction militaire préparatoire. — Dans la conception de la démocratie armée, il est un facteur qui n'a pas été jusqu'à présent utilisé et qui doit l'être, c'est l'instruction préparatoire.

La loi de 1873 l'avait prévue; la loi de 1889 disposa dans un article qu'une loi devrait l'organiser. La loi de 1905 a reproduit cette prescription; mais

aucun texte n'a été arrêté. Dans la pratique cependant un certain nombre de dispositions ont été prises, qui tendent à provoquer chez les jeunes gens le goût des exercices physiques. Il faut s'engager plus avant dans cette voie. D'abord, on trouvera là le but et les sanctions nécessaires à la culture physique dans notre enseignement. On sait combien celle-ci est négligée chez nous et combien, malgré tous les efforts faits par d'ardents propagandistes, elle reste délaissée.

Dans le rapport que j'ai fait, au nom de la commission de l'Enseignement, en 1900, j'écrivais :

« Comment se fait-il que l'éducation physique reste à peu de chose près ce qu'elle était il y a vingt ans ?

« C'est que l'éducation physique est sans but et sans sanction.

« Il est bien clair, en effet, que si les exercices et les sports ne sont considérés que comme l'emploi plus agréable du temps des récréations, comme l'utilisation différente, mais également stérile des jeux et de la gymnastique, les élèves n'y trouveront qu'un intérêt très insuffisant et qu'ils persisteront, quoi qu'on fasse pour « développer le goût » à les négliger complètement.

On a bien eu le sentiment qu'il convenait de leur donner un but plus précis, et les dernières circulaires aussi bien que le dernier règlement (1), ont signalé l'intérêt qu'il y avait à rapprocher les exercices physiques de l'instruction militaire ».

C'est, en effet, en relationnant de plus en plus l'éducation physique avec le service militaire, qu'on lui donnera une fin rationnelle.

D'autre part, grâce à l'instruction militaire préparatoire, on rendra les jeunes gens plus aptes à profiter du séjour au régiment. Il ne s'agit pas, en effet, par cette instruction, de devancer l'œuvre du régiment; il ne s'agit pas de faire des soldats; il s'agit de les « préparer » à accomplir dans les meilleures conditions de vigueur physique et dispositions morales le service militaire. Il faut les mettre « en confiance ». Il faut qu'ils sachent qu'ils ont un devoir à remplir qui a ses inconvénients et ses avantages, mais qui ne constitue pas nécessairement du temps perdu. Si pendant deux ans, on doit accomplir une tâche spéciale, elle n'est pas opposée aux intérêts sociaux; mais au contraire elle se confond avec eux et les sert. Par là, on rapproche les deux actions nécessaires : travailler au bien du pays et être prêt à sa défense. En ouvrant l'esprit à cette conception, à l'origine même de la vie, on la rendra plus acceptable et d'un effet meilleur.

On le fera surtout par cette considération, que M. Izoulet fait valoir dans la *Cité moderne*.

« Le secret de la force de l'Angleterre, dit-il, est dans l'éducation. Et cette éducation est dans le jeu — dans le jeu qui est là-bas la passion des jeunes gens. Seulement ce jeu, il faut bien en comprendre la nature et la portée, aujourd'hui surtout que la France semble enfin se reprendre d'amour pour les sports physiques.

« Ce jeu a certainement pour but et pour résultat de « faire du muscle ». Mais ce but n'est pas le seul ou le principal. Le but principal, c'est d'inculquer à l'enfant, à l'adolescent, l'habitude de la règle, l'observation de la discipline. Agir à son tour, et n'agir qu'à son tour; savoir attendre et savoir être prêt; ce sont là, pour nous, de bien humbles qualités, en apparence ; en réalité, ce sont des qualités de haut prix, peut-être les plus précieuses, celles mêmes qui fondent la coopération pleinement efficace et assurent la victoire.

« Les jeux anglais inculquent essentiellement l'héroïsme sous ses deux grandes formes, passive et active, discipline et élan, patience et effort, endurance et énergie. C'est-à-dire qu'ils ont non seulement un but et un résultat physiques, mais aussi et surtout un but et un résultat psychiques. Or, je crains bien que nous n'ayons vu qu'un côté : « faire du muscle ». Il s'agirait de voir aussi et surtout l'autre côté : « faire du caractère », sous cette double forme : « discipline et énergie ».

C'est ce que peut faire la préparation militaire combinée avec le service militaire.

Les Camps d'instruction. — Par l'instruction militaire préparatoire on commence à créer la vie militaire utile ; il faut appliquer le même procédé à l'instruction au régiment.

L'obstacle essentiel qui s'oppose, dans l'état actuel des choses, à l'organisation de cette vie militaire nécessaire, c'est le séjour continu dans les villes de garnison où, autant par les conditions de l'existence que par la situation topographique, il est impossible d'obtenir cette communion de pensée et d'action entre les divers éléments de l'armée qui doit créer le lien moral.

D'un autre côté la répartition dans l'armée des phases de l'instruction conduit à la même fâcheuse conséquence.

Il faut avoir vécu dans un régiment, avoir été chargé — et avoir eu la volonté réelle de le faire — de préparer une troupe en vue de la guerre, pour se faire une idée exacte des difficultés, des impossibilités auxquelles on se heurte pour donner cette instruction. Il n'y a pas de manœuvres, donc pas de commandement, pas d'initiative, pas de contact.

Pour créer ce contact, pour amener à une vie plus intime les chefs et les soldats, il y a différents moyens. Au nombre de ceux-ci et comme l'un des meilleurs il faut citer le camp d'instruction.

La question a été examinée dans différents corps d'armée, notamment dans le 13e corps. Là, les rapports annuels, fournis en exécution du service courant, ont constaté l'impossibilité absolue d'assurer

(1) Circulaire Bourgeois (1899) ; Règlement de 1892.

l'instruction des troupes dans les garnisons qu'elles occupent et insistent pour que des camps d'instruction soient créés.

Et voici comment s'explique à ce sujet le général Bazaine-Hayter :

« ...Quant aux manœuvres d'automne, elles ne sauraient remédier à l'absence de terrains favorables aux manœuvres autour des villes de garnison. Elles durent trop peu de temps et tout s'y précipite avec une trop grande rapidité pour qu'on puisse y voir l'image de la guerre et en tirer un réel profit. Les troupes y apprennent peut-être à cantonner et encore le problème s'y présente d'une façon tellement simple grâce à toutes les précautions prises ! Elles n'y apprennent pas à manœuvrer.

« Les manœuvres d'armée ont cependant leur intérêt particulier, parce qu'elles mettent en action le haut commandement, les états-majors et les différents services, groupent toutes les armes et les appellent à unir leurs vues et leurs efforts. »

Mais il faut des camps d'instruction.

« Il faut, ajoute en effet le général Bazaine-Hayter, comme le proclament tous les rapports sur l'instruction, trouver dans chaque région des terrains permettant de tirer dans les conditions les plus variées. Il faut trouver des étendues assez vastes pour y réunir et y faire manœuvrer pendant un mois au moins toute une division d'infanterie et même un corps d'armée... »

L'Armée dans la campagne. — Nous avons des camps d'instruction. On en compte neuf. Cinq grands et quatre petits. Pour vingt corps d'armée, c'est insuffisant. Il faut en augmenter le nombre.

Mais le séjour au camp, malgré tous ses avantages pour le tir et la manœuvre, ne constitue pas, pour créer la vie militaire, la solution complète. Il y a d'ailleurs à la pratique du camp d'instruction exclusive et systématique des objections dont il faut tenir compte. Au point de vue de l'instruction, les camps sont toujours des terrains d'exercice d'un aspect particulier. Une troupe qui fréquente habituellement un camp ne tarde pas à le connaître dans ses plus petits détails. D'où suppression ou diminution de cet inconnu, de cet imprévu, de cette variété de formes ou des accidents du sol, nécessaires pour exercer comme il convient le coup d'œil des chefs, développer la souplesse et l'aptitude à la manœuvre de la troupe. D'autre part, quelque ingéniosité que déploient les directeurs des exercices, il est un fait qui a son explication dans l'étendue toujours trop restreinte des camps, c'est que ces exercices arrivent bientôt, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, à se ressembler étrangement. Mais outre que ce sont là des écueils qu'on peut arriver à réduire, avec le service de deux ans ils sont ramenés au minimum, les troupes n'ayant pas à y prendre plus de deux séries d'exercices. En tout état de cause, le camp d'instruction représente, comme moyen de recréer la vie militaire, un premier et excellent instrument.

On peut juger de ce qu'ils donneront par ce que sont déjà nos régiments régionaux et nos bataillons alpins, véritables troupes d'élite, et qui le doivent non seulement à leur recrutement, mais encore et surtout à leur existence dans des conditions particulières, conditions qui se rapprochent de la vie du camp, où les officiers et les soldats partagent les mêmes fatigues, les mêmes privations, courent les mêmes risques, éprouvent les mêmes satisfactions, vivant côte à côte, se connaissant, s'estimant, s'affectionnant.

En réalité donc, le camp d'instruction permet de donner, avec une plus grande cohésion, un très bon entraînement pratique. Car là les troupes portées à un effectif appréciable peuvent s'exercer aux manœuvres, aux évolutions et — chose essentielle — au tir, celui-ci insuffisamment développé dans nos méthodes, aussi bien pour l'infanterie que pour l'artillerie. Il faut donc développer l'usage des camps. Il serait à désirer que chaque corps d'armée eût le sien. Mais il y a plus à faire encore.

Comme le camp d'instruction améliore déjà le régime par rapport à la garnison, la pratique généralisée du cantonnement — l'armée dans la campagne — l'améliorera encore tant au point de vue du contact de l'officier et du soldat que de l'éducation et de l'instruction militaire des troupes. Ce moyen donne satisfaction à tout le monde et répond à toutes les exigences de l'armée moderne. Il assure la pénétration du pays et de l'armée ; il réalise la vie militaire dans sa plus grande et plus constante intimité ; il offre, avec la variété des terrains, des champs d'études et d'expériences inédits et renouvelés ; il exige la pratique effective du commandement ; enfin, il donne à l'administration des troupes son sens pratique nécessaire.

Et rien n'est plus facile que l'application de ce système. Il ne manque pas, en France, en effet, de grands espaces généralement pauvres où il sera possible, quand on le voudra, de faire vivre et manœuvrer les troupes, justement pendant les époques favorables à l'instruction. On serait là en contact avec des populations habituées aux privations et sachant se contenter de peu. Les indemnités à percevoir les amèneraient à solliciter la présence des troupes et à leur donner toutes les facilités désirables pour manœuvrer.

C'est là une méthode nouvelle, plus pratique, plus vivante, plus près des réalités, qui généralise la manœuvre, la place dans des conditions meilleures, lui donne plus de temps, plus d'es-

pace, plus de moyens, au lieu de la réduire, de la concentrer, en étendue, en durée et en nombre, avec le système insuffisant des « grandes manœuvres ».

Quoi qu'on pense de ces vues, il faut de toute necessité, par ces moyens ou par d'autres, vivifier notre armée. Nous ne pouvons pas la laisser se dissoudre dans un état inorganique, qui, si nous n'y prenons garde, ira rapidement s'aggravant. Il est temps d'agir.

La nation accorde en temps, en argent, en hommes tout ce que demande la loi. Mais elle a la confiance que ces éléments constituent une puissance réelle et non pas une apparence de force.

S'il est juste, bon, utile d'assumer la charge de cette lourde assurance pour la sécurité nationale, ce serait une grande faute contre la Patrie d'en faire faire une prime à la faiblesse et à l'illusion.

La Vie militaire de la démocratie armée. — Par l'ensemble de ces moyens on créera la vie militaire nécessaire à la démocratie, qui ne peut pas être une puissance inerte, qui ne peut supporter qu'un organisme vivant et agissant, se mouvant dans le sens de ses fins sociales. En donnant au service militaire ce but d'éducation virile et de préparation à la défense nationale, en le mêlant de plus en plus intimement à la vie sociale, on contribue à développer harmoniquement les forces actives de ce pays. Notre armée ne doit pas, en effet, devenir une administration qui s'ajoute aux autres ; mais elle doit être productrice de force, d'action, d'initiative, de vigueur, de commandement, d'activité. La démocratie, pas plus qu'aucun autre régime, ne peut se passer de ces vertus créatrices de vie, d'intelligence, de puissance.

« Nous manufacturons toutes les richesses, dit Ruskin, excepté des hommes. » Et il ajoute : « Pour tout dire on découvrira peut-être un jour que les veines de la richesse sont couleur de pourpre ; qu'elles ne sont pas filons dans la roche, mais veines véritables dans la chair ; bien plus que la fin et la consommation de toute la richesse est de produire le plus grand nombre possible de créatures aux poitrines larges, aux yeux vifs, aux cœurs joyeux... »

On arrive à ce résultat par l'utilisation rationnelle de la vie militaire, aujourd'hui encore indispensable, et en créant cette vie de telle sorte qu'elle contribue puissamment à accroître la force physique de l'homme et la valeur morale du citoyen.

A. Gervais.
Député.

DEUX CONVERSIONS DE J.-J. ROUSSEAU (1)

Il ne s'agit point ici de religion. En quittant le calvinisme, en y revenant, Rousseau ne paraît pas avoir gravement changé d'opinions ni de sentiments. C'est en matière politique ou sociale qu'eurent lieu les conversions véritables dont je veux parler.

Avant de devenir un grand prosateur, Rousseau avait fait des vers qui, bien que très médiocres, ne sont pas tous oubliés. Le *Verger des Charmettes* et l'*Avenue de Sylvie* ont été souvent cités. Mais on parle si rarement de l'*Épître à Parisot* que pendant de longues années je l'ai complètement ignorée.

Elle est pourtant très digne d'attention. Si, au lieu de se trouver depuis plus d'un siècle dans les œuvres complètes de Rousseau, elle avait été découverte récemment dans quelque manuscrit retrouvé par hasard, on en aurait, à bon droit, fait beaucoup de bruit. Par elle-même, elle n'a pas de valeur, mais elle me semble singulièrement précieuse pour la biographie de Rousseau, pour l'étude de son caractère et de ses idées. Bien autrement instructive que les fameuses anecdotes sur lesquelles les critiques et les psychologues dissertent avec tant de complaisance, elle nous révèle en quelques mots, malheureusement trop brefs pour satisfaire notre curiosité, mais assez nets et assez précis pour ne pas laisser de place au doute, une réforme, une conversion, dont je ne trouve pas trace dans les *Confessions* ni dans les autres écrits de Rousseau, et dont on pourrait soupçonner qu'il ne voulait pas que nous fussions informés, s'il n'avait mentionné une lecture qu'il fit de ces mêmes vers, chez Mme de Besenval, à Lyon, en 1742.

Dans cette pièce de plus de trois cents vers, commencée en 1741, terminée le 10 juillet 1742, Rousseau donne « un abrégé fidèle » de ses « erreurs passées ». En son enfance, il a été imbu des idées qui régnaient à Genève, des maximes qu'on y suçait avec le lait. En même temps qu'on lui avait enseigné que le plus obscur citoyen a, en qualité de membre du Souverain, des droits imprescriptibles, on lui avait inspiré une humeur farouche, l'aversion de la noblesse, le goût de redresser les torts. Mais à Chambéry, dans la société de Mme de Warens, « de plus sages leçons » l'ont réformé. Il a fréquenté ces « grands » contre lesquels il était si fortement prévenu, et s'est réconcilié avec eux ; il a appris à blâmer les « discours insensés » qui le troublaient, il a renoncé à sa « vaine marotte ».

(1) Cet article fait partie d'un livre qui paraîtra, vers la fin de l'année, sous ce titre : *J.-J. Rousseau et la Révolution française.*

« J'abjurai pour toujours ces maximes féroces,
Du préjugé natal, fruits amers et précoces,
Qui, dès les jeunes ans, par leurs âcres levains,
Nourrissent la fierté des cœurs républicains.
J'appris à respecter une noblesse illustre
Qui, même à la vertu, sait ajouter du lustre.
Il ne serait pas bon dans la société
Qu'il fût entre les rangs moins d'inégalité. »

Pénétré de cette vérité, il a cessé de déclamer contre les privilèges. Il « respecte des grands le rang et la naissance », ne songe plus à faire le Don Quichotte. Vers l'âge de trente ans, quand il va arriver à Paris, au lieu d'y apporter les sentiments qu'on lui prête d'ordinaire, l'aigreur, la jalousie, la rancune des humiliations subies pendant sa jeunesse, il les condamne d'un ton très ferme, il paraît tout à fait exempt d'idée de révolte et de goûts subversifs, guéri des chimères et de la « raideur sauvage » de ses premières années, chérissant « la modestie, la douceur, l'humanité ».

Cette conversion, eût-elle été la seule de Rousseau, il faudrait la noter soigneusement. Rapprochée de la suivante, elle met dans une vive lumière son étrange aptitude à passer d'un état d'esprit à un autre, l'instabilité de ses humeurs, une sorte de scepticisme, ou plutôt de versatilité assez voisine du scepticisme et qui l'exposait à de graves vicissitudes.

Sa deuxième conversion se rattache à un épisode célèbre, mais rarement commenté sans méprise ou sans inadvertance.

Aux approches de la quarantième année, le hasard d'une lecture l'entraîna brusquement dans un sens tout différent de celui où il marchait depuis son séjour à Chambéry. S'il ne revint pas immédiatement aux opinions et aux sentiments de sa première jeunesse, il entra dans une voie qui devait l'en rapprocher de plus en plus (1).

Il a raconté que la question posée par l'Académie de Dijon l'avait soudainement jeté dans une « agitation qui tenait du délire ». Son esprit fut « ébloui de mille lumières ». Une foule d'idées entrevues à la fois, avec autant de force que de confusion, lui causèrent « un trouble inexprimable, un étourdissement semblable à l'ivresse ». Éclairé sur ce qu'il avait à faire pour lui-même et à penser de ses semblables, découvrant les « contradictions du système social et les abus de nos institutions », il comprit que les besoins qu'il estimait « ceux de la nature n'étaient que ceux de l'opinion ». En cet « instant d'égarement » qui dura à peine un quart d'heure (2) et dont tout le reste de sa vie se ressentit, il eut une « inspiration subite », vit « un autre univers » et devint un « autre homme ».

Est-ce admissible? En parlant ainsi, Rousseau était sans doute de bonne foi; mais il prenait malheureusement pour des vérités ses imaginations les plus folles. Son récit, fait sincèrement, ne me paraît pas exact.

Je conçois sans peine une conversion telle que celle de saint Paul; on n'est pas impunément arrêté en plein midi sur la route de Damas par une vision, surtout au temps de Tibère. Je comprends mieux encore Polémon vaincu subitement par le maître austère qu'il vient braver, et déposant furtivement les insignes de la débauche (1). Mais comment croire à une agitation prodigieuse, à la veste mouillée de larmes répandues sans les sentir, à une extase véritable, à propos de l'annonce d'un concours académique, par suite d'une question très différente de celle qui bouleversa Rousseau d'une façon si extraordinaire? Car, on ne l'a pas assez remarqué, l'Académie de Dijon, bien innocente de l'imprudence souvent déplorée, n'avait point soulevé de problème dangereux; elle ne provoquait à aucun débat indiscret. Rousseau dit dans ses *Confessions* et nous répétons machinalement qu'elle demandait si le progrès des sciences et des arts avait contribué à corrompre ou à épurer les mœurs. La vérité est qu'elle parlait, non pas de leur progrès, mais de leur rétablissement, en d'autres termes, elle invitait à rechercher quelle avait été sur les mœurs l'influence de la Renaissance. Et c'est bien ainsi que Rousseau l'avait d'abord entendu. En commençant sa prétendue réponse, après avoir exactement transcrit la question de l'Académie, il explique qu'il a à examiner les effets opérés, « depuis peu de générations » dans l'Europe retirée de la barbarie grâce aux débris de l'ancienne Grèce, par suite des conquêtes du « stupide musulman »; il s'agit d'exposer les conséquences de la chute de l'empire bysantin et de la prise de Constantinople par les Turcs au xve siècle. Je m'attends à une comparaison entre les mœurs du moyen âge et celles des temps modernes; il n'en dira pas un mot. Deux lignes sur les Médicis et sur l'expédition de Charles VIII en Italie, sont presque les seules qui touchent au sujet qu'il devait traiter. Au lieu de Guichardin, de Machiavel, de Balthazar de Castiglione (2), il cite Plutarque, Tite-

(1) Dès l'année 1752, dans l'*Epître* au vicaire de Marcoussis, reparaît la primitive hostilité contre « cette racaille que l'on appelle grands seigneurs ».

(2) « Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui, pendant un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans ce premier Discours, celui de l'Inégalité et le *Traité de l'éducation.* » 2e lettre à Malesherbes.

(1) *... Faciasne quod olim*
Mustatus Polemon, ponas insignia morbi?
Dicitur ex collo furtim carpsisse coronam
Postquam est impransi correptus voce magistri.

(2) Comment n'a-t-il pas usé de la satire adressée par Arioste au cardinal Bembo?

Live; au lieu de Florence, de Léonard, de Galilée, nous avons Sparte, Rome, Fabricius. Sans apologie ni le moindre avertissement, avec une désinvolture incroyable, abandonnant un problème historique sérieux, bon à étudier, il passe à une question vague, qui ne saurait être qu'une source de déclamations banales et creuses (1). C'est la question substituée ainsi au problème académique qui fit de lui un autre homme. Il nous a donné le change ou plutôt il s'est fait illusion à lui même. Sa conversion n'eût point le caractère instantané et théâtral dont il l'a décorée.

On a raconté que l'idée de prendre parti contre les sciences et les arts lui avait été suggérée par Diderot. Il y eut même à ce sujet des controverses nombreuses; je ne vois pas qu'elles aient un intérêt très grand. Que Rousseau ait spontanément imaginé son paradoxe ou qu'il l'ait emprunté; que la thèse développée par lui avec tant d'éclat ait été indirectement inspirée par le programme de Dijon ou fournie par une conversation dans le donjon de Vincennes, peu nous importe. Ce qui est vraiment intéressant, très instructif, capital, c'est que la thèse qu'il adopta n'était certainement pas la sienne au moment où il s'arrêta dans l'avenue de Saint-Mandé, et ne le devint probablement pas tout de suite; c'est qu'il n'était nullement préparé à la soutenir et qu'elle s'accordait si mal avec tout ce qu'on savait de lui que Francueil et quelques autres sont excusables d'avoir douté de sa sincérité. Dans son second *Dialogue*, vers la fin de sa vie, en un temps où ses souvenirs s'arrangeaient au gré de son imagination tumultueuse, il a dit (ce dont j'ai vainement cherché la trace dans les *Confessions* et dans les *Lettres à Malesherbes*; j'y vois plutôt le contraire), qu'avant de lire le numéro du *Mercure*, il entrevoyait « quelque secrète opposition entre la constitution de l'homme et celle de nos sociétés; mais c'était plutôt un sentiment sourd, une notion confuse qu'un jugement clair et développé... L'opinion publique l'avait trop subjugué. »

On ne saurait assez le redire : Une question rencontrée par hasard et à laquelle il s'est abstenu de répondre, lui fut l'occasion d'adopter et de soutenir avec passion une thèse peu en harmonie, pour ne pas dire en complet désaccord, avec ses opinions précédentes.

Désormais, il va s'appliquer à amalgamer tant bien que mal ses nouvelles idées avec les anciennes, à concilier les vues qu'il vient d'acquérir avec des croyances auxquelles il n'a pas renoncé. De là beaucoup de difficultés, des obscurités, des incohérences. Il aura bien certaines maximes invariables, mais jamais de doctrine fermement arrêtée dans toutes ses parties, jamais de système politique ou social rigoureusement coordonné. Loin de dessiller ses yeux et de débrouiller un chaos dans sa tête, ainsi qu'il s'en flattait, sa seconde conversion, source de conflits et de contradictions inextricables, le condamne à une confusion et à une fluctuation perpétuelles. Elle semble aussi l'avoir, pendant quelque temps, attristé, aigri, rendu morose. Il a dit que l'humeur et l'esprit chagrin de ses premiers écrits lui venaient de Diderot; ne tenaient-ils pas un peu à la ferveur de sa conversion récente?

EDME CHAMPION.

(1) Dira-t-on qu'en traitant la question générale il répondit implicitement à la question particulière? On aurait tort. Les sciences et les arts pourraient avoir été funestes en principe, à l'origine des sociétés, sans l'avoir été au XVIe siècle. Tel eût été très probablement l'avis de Rousseau s'il s'était expliqué sur ce point. Il soutenait que ces agents de corruption étaient, par suite de la corruption même, devenus indispensables et salutaires.

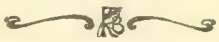

LA VEUVE DE PENDENNACK (1)

John se mit à rire à son tour; leurs yeux se rencontrèrent; rire et regards firent leur ouvrage.

— I' m' semble qu'elle est bien longtemps à choisir, dit John, tout à fait à l'aise et confidentiel.

— Oui, c'est vrai. Peut-être ben qu'elle ne fait point cas de l'un ni de l'autre. Il y a là une chance pour un jeune gars, bien bâti et de bonne mine, John Trelill, dit Vassie d'un air malin.

C'est étonnant comme John faisait des progrès rapides. Pour toute réponse, il regarda Vassie en pleine figure, d'une façon à laquelle elle ne pouvait se méprendre. Elle détourna les yeux. Il s'enhardit davantage.

— Ce n'est pas moi qui lui ferai la cour, vous pouvez en être sûre, dit-il en se rapprochant.

Vassie recula.

— Bonne nuit, John! lui jeta-t-elle dans un éclat de rire et elle le laissa planté là.

Il resta immobile à la suivre des yeux. Elle disparut à un tournant, et il ne bougeait toujours pas et il regardait toujours.

— Elle est bien fille, celle-là! dit derrière lui une voix rude.

John se retourna. Un vénérable vieux gentleman, en pantoufles et en manches de chemise, flânait, une pipe à la bouche, dans l'encadrement d'une porte, presque à toucher le coude de John.

— Oh! je ne savais pas que vous étiez là, oncle Hannibal, dit John, quelque peu déconcerté.

(1) Voir la *Revue Bleue* du 28 mars et l'avril 1908.

— Oui, elle est bien fille, répéta le vieux gentleman. Elles savent toutes les ruses. Elles n'ont pas besoin d'apprendre comment on attrape les garçons. Non, j'crois ! et il secoua lentement la tête.

— Comment cela, dit John indigné et mal à l'aise.

— Elles vous font des avances, et des avances, dit l'oncle Hannibal, menaçant tour à tour la mer et le ciel avec sa pipe, jusqu'à ce que vous vous décidiez à leur faire la cour. Et puis alors, crac ! — les voilà qui s'échappent en courant, et avant que vous sachiez où vous en êtes, vous vous mettez à courir après elles en une chasse folle par-dessus les haies et les fossés, les brèches et les barrières. Oh, oui ! qu'elles sont savantes ; elles la connaissent, j'pense. J'ai une manière de dire pas trop bête, que le fin fond du mariage peut s'expliquer ainsi. Les hommes sont des imbéciles, de naissance, mais ils ne le savent pas, et les femmes le savent. C'est le savoir contre l'ignorance, voilà c'que c'est. Et j'ai un autre bon vieux discours qui dit : Quand un garçon et une fille sont ensemble, le garçon ferme bien fort les yeux ; la fille ouvre les siens un peu plus grands. Comment alors, le gars peut il avoir une chance ? L'homme est humain, mais la femme, c'est la femme — voilà c'que j'dis à ma manière, qui n'est pas si bête.

A ce moment une voix aiguë se fit entendre de l'intérieur.

— Hannibal, grand coquin de paresseux, rentrez donc vite, et puis sortez me chercher une cruche d'eau, tout de suite !

L'oncle Hannibal acquiesça d'un air qui en disait long.

— C'est comme ça que j'ai été attrapé, moi-même, dit-il et il disparut.

John suivit lentement la rue pour se rendre chez lui, tournant et retournant dans son esprit toutes les moindres circonstances de sa récente entrevue. Pendant toute la route c'était « Comment en suis-je arrivé à dire *cela* ? » et « Comment n'ai-je pas dit *ceci* ? » et « Qu'a-t-elle voulu dire quand elle a parlé *ainsi* ? » Et puis « I'm'semble que je suis un grand nigaud. Pourquoi ne lui ai-je pas demandé de la reconduire chez elle ? »

Il était mécontent de lui. Au cours de ses réflexions, il se passa la main sur le menton et rencontra un chaume de poils piquants et hérissés. La honte l'accabla. *Lui*, penser à reconduire une jolie fille chez elle, avec une figure comme le dos d'un porc-épic ! Etait-il probable qu'elle consentit à ce qu'on la vît faire seulement dix pas avec lui ? Il se négligeait honteusement. Il allait rentrer et se raser tout de suite.

Samedi : Théorie complète de l'Art de faire sa cour

Dans la cuisine du cottage de John Trelill, deux fillettes étaient assises. Sa fille Nannie, gentille gamine de treize ans, et la plus chère amie de celle-ci, du moins pour le moment, une fillette à peu près du même âge, nommée Lucy-Jane. Elles se tenaient par la taille et discutaient les affaires privées des voisins, avec une pénétration que la femme de pêcheur la plus expérimentée de la ville aurait pu leur envier.

Comme elles étaient ainsi à bavarder, Clunker entra en flânant et s'assit près de la porte.

Nannie et Lucy-Jane se poussèrent du coude et eurent de petits rires étouffés. Nannie parla tout bas à Lucy-Jane et Lucy-Jane donna une tape à Nannie ; Lucy-Jane parla tout bas à Nannie, et toutes deux se mirent à regarder obstinément par la fenêtre.

Si tout ce manège était pour embarrasser Clunker, il manqua son effet. Le garçon étendit les jambes devant lui, d'un air détaché, et resta assis dans une attitude pensive, les yeux attachés sur ses bottes et faisant sonner le contenu de ses poches. Dans une épreuve à qui gardera le silence, la jeune fille a contre elle un désavantage constitutionnel ; Clunker même ne l'ignorait pas.

Bientôt Nannie et Lucy-Jane recommencèrent à chuchoter. Alors Nannie regarda par-dessus son épaule.

— Hé là ! Clunker ! dit-elle.

— Hé là ! dit Clunker.

— Est-ce que vous n'allez rien nous dire ? demanda Nannie d'un ton moqueur, tandis que le rire secouait les épaules de Lucy-Jane.

Clunker fit une grimace aimable.

— Parce que, si vous n'avez rien à dire, vous pouvez tout aussi bien vous en aller, dit Nannie.

La grimace de Clunker s'élargit d'un ou deux pouces.

— Nous ne voulons pas être embêtées par les garçons, n'est-ce pas, Lucy-Jane ?

Lucy-Jane pinça Nannie, Nannie pinça Lucy-Jane, et les deux amies étouffèrent de nouveaux rires. Clunker, impassible, restait sur sa chaise.

— Eh bien, pourquoi ne partez-vous pas quand je vous le dis ? demanda Nannie.

Clunker retira sa main de sa poche et, avec ostentation, examina quelque chose de rond, de plat et de blanc, qui était étalé dans la paume de la dite main ; mais comme les jeunes filles lui tournaient le dos, son geste passa inaperçu.

— Sortez de ma cuisine, tout de suite ! s'écria Nannie, qui ne s'était pas encore retournée.

Clunker se mit à faire pirouetter l'objet en l'air et à le rattraper. Nannie et Lucy-Jane entendirent le bruit métallique et firent volte-face, en même temps.

— Qu'est-ce que vous avez là, Clunker? demanda Nannie avec un intérêt soudain.

Clunker tint l'objet entre le pouce et l'index.

— Une demi-couronne, aussi vrai que je vis! s'écria Nannie, avec admiration. Votre part, je suppose?

Clunker inclina la tête, en signe d'assentiment.

— C'est ma part, et ce n'est pas ma part, dit-il, d'un air mystérieux.

— Comment ça?

— Ma part était une demi-couronne; ça, c'est assez certain; mais cette pièce d'une demi-couronne n'est pas ma demi-couronne, après tout, dit Clunker. Maman me l'a prise et me l'a chipée, mais je n'allais pas me laisser refaire comme ça. Alors, j'ai couru à la maison et j'ai repris une autre pièce dans la théière sur la cheminée, où elle dépose la monnaie courante. Ce n'est pas elle qui aura le dernier mot. Je suis un malin, moi.

— C'est ma foi vrai, n'est-ce pas, Lucy-Jane? dit Nannie.

— Oh, oui, très malin! dit Lucy-Jane avec ferveur, caressant la pièce d'un tendre regard. Comment allez-vous la dépenser, Clunker?

— Eh! peut-être d'une manière, peut-être d'une autre, dit Clunker.

— La bonne amie de Clunker va avoir un beau cadeau, à présent, dit Nannie.

— Bonne amie! répéta Clunker, d'un ton méprisant.

— Oh, oui! affirma Nannie, en inclinant la tête. Nous savons, n'est-ce pas, Lucy-Jane? Vous et Susie Cattran. Nous connaissons tout cela.

— Eh bien, quoi? cria Clunker indigné.

— Ce que Susie a dit elle-même, affirma solennellement Nannie. Je me suis décidée, et j'ai pris Clunker pour bon ami, qu'elle a dit.

— Elle aurait pu me le demander tout d'abord, dit Clunker avec amertume. Voilà bien les filles! Je n'ai pas l'intention d'avoir une bonne amie.

— Qu'est-ce qu'un garçon sans une bonne amie? dit Nannie à Lucy-Jane.

— Rien du tout. J'en aurais honte, dit Lucy-Jane à Nannie.

— C'est peut-être parce que Clunker n'est pas assez grand, dit Nannie avec douceur. N'empêche qu'Alfred Harvey a fait tourner la tête à une jeune fille, il y a pas mal de temps, et il n'est pas plus vieux que Clunker, mais il est plus grand que lui, j'crois.

— Oui, beaucoup plus grand, convint Lucy-Jane.

— Je puis le battre, pourtant! déclara Clunker. Je puis le battre; aux billes, ou à coups de poing, je puis le battre!

— Et Alfred est un beau garçon, aussi, continua Nannie, sans faire attention à la réplique.

— Je lui casserais sa vilaine figure, si je voulais! s'écria Clunker, piétinant de rage.

— Ce sont les jolis garçons qui peuvent choisir entre les filles, dit Lucy-Jane.

— Et je la lui casserai, sa figure! hurla Clunker.

— Oh, quel beau spectacle, quand on voit Alfred se pavaner, bras dessus, bras dessous, avec sa bonne amie! murmura Nannie, transportée.

Clunker, d'un bond, se leva et se dirigea vers la porte, une résolution énergique empreinte sur tous les traits de son visage.

— Où allez-vous, Clunker? s'écrièrent les jeunes filles.

— Je vais chercher ma bonne amie, dit-il.

— Votre bonne amie, dites-vous?

— Oui, Susie Cattran, certainement. C'est ma bonne amie, n'est-ce pas?

Il avait la main sur le loquet, lorsque Nannie courut à lui et le tira par le bras.

— Qu'est-ce que peut vous faire Susie Cattran, un petit baby stupide et pleurnicheur? Pourquoi ne pas me prendre, *moi*, pour bonne amie?

— Non, moi! s'écria Lucy-Jane, le saisissant par l'autre bras.

Le jeune Macheath (1) eut un moment d'hésitation, non pas qu'il fût influencé par des scrupules amoureux, mais il envisageait vaguement un plan qui lui permît de surpasser Alfred Harvey.

— Un garçon ne pourrait pas avoir deux bonnes amies à la fois, j'suppose? dit-il d'un air de doute.

— Pourquoi pas? demanda Nannie.

— Il y en a beaucoup qui le font, j'crois, dit Lucy-Jane.

— Eh bien, alors je vais vous prendre, dit Clunker d'un ton résolu; mais attention! ajouta-t-il, avec méfiance, je ne vais pas vous épouser — non, pas toutes les deux, pour sûr — et peut-être ni l'une, ni l'autre.

— Cela ne presse pas, dit Nannie.

— Il y a le temps d'y penser. Nous sommes encore jeunes, dit Lucy-Jane.

— Et écoutez bien! insista Clunker, je ne veux pas de baisers, ni d'embrassades, du tout; c'est des bêtises, je n'en veux pas.

— Oh! Clunker, mon cher! protesta Lucy-Jane. Se courtiser sans s'embrasser, à quoi cela ressemblerait-il? Je n'ai jamais entendu parler de choses pareilles, non jamais!

---

1. Macheath, nom d'un célèbre capitaine de voleurs de grand chemin, héros de la pièce : *The Beggar's Opera*, du délicat poète anglais John Gay, 1688-1732.

— Je ne veux pas embrasser des filles, dit Clunker avec obstination, et je vous le dis.

— Comment allez-vous nous faire la cour, alors? dit Lucy-Jane d'un ton de reproche.

— Comment? dit Nannie. Eh bien, i'm'semble que Clunker devrait conduire ses petites bonnes amies chez Mrs Maddern, pour leur acheter un tas de sucreries; c'est ça qui serait beau.

— Oh, oui, j'vous crois! dit Clunker, sardonique. Dépenser ma demi-couronne, toute neuve, pour acheter des bonbons aux filles! Ce n'est pas moi qui ferai ça!

— Mais c'est la règle dans le monde entier, insista Nannie.

— Des rubans et des bonbons pour vos bonnes amies. Croyez-vous qu'une fille s'embarrasserait d'un garçon, si elle ne devait rien en retirer?

— Je n'sais rien de tout ça, dit le garçon opiniâtre. Ce que j'sais, c'est que voilà ma part de prise que j'ai gagnée à la sueur de mon front, et j'y tiens, pour sûr, avec ou sans bonnes amies.

— Est-il assez pingre aussi? dit Lucy-Jane. Alfred Harvey n'est pas comme ça, lui, oh non. En voilà un qui, presque tous les jours, conduit sa bonne amie chez Mrs Maddern.

— Ça, c'est vrai, dit Nannie. La bonne amie d'Alfred a de la chance, pour sûr. Pas plus tard qu'hier, sa maman a été obligée d'envoyer chercher le médecin, tellement elle était malade d'avoir mangé les tas de friandises qu'Alfred lui avait données.

Alfred était un bon atout dans les mains des jeunes filles. Clunker s'avoua vaincu.

— Allons! Venez, toutes les deux, dit-il, d'un ton maussade. Ça ne me ruinera pas, si je vous en achète pour un penny. Et peut-être bien, ajouta-t-il d'un air plus joyeux, que, si je ne parle pas de cette pièce d'une demi-couronne, la mère Maddern nous vendra à crédit. S'il en est ainsi, je me fendrai jusqu'à deux pence, j'vous l'promets.

Et voilà comment, lorsque John Trelill rentra chez lui, tout à ses projets de barbification, il trouva la maison vide.

Samedi : John se rase; Mrs Poljew frappe un grand coup.

C'était l'heure du crépuscule.

En franchissant sa porte, la première pensée de John fût de se procurer de l'eau chaude. Il jeta un coup d'œil du côté de la grille. Le feu était éteint. Il s'approcha et secoua la bouillotte. Il n'y avait pas d'eau dedans. Il regarda dans les quatre cruches brunes, à deux anses, qui étaient rangées près de la porte du fond. Elles étaient toutes vides.

Il alla au pied de l'escalier et appela :

— Nannie, chérie, es-tu dans ta chambre?

Pas de réponse. Il revint sur ses pas et s'assit. Il n'y a pas de créature plus gauche et embarrassée qu'un pêcheur à terre.

John restait assis à regarder sans espoir le fourneau de la cuisine. C'était un appareil breveté, acheté à bon compte, par sa défunte femme, quand ils se mirent en ménage; il avait un mécanisme compliqué et un caractère fantasque. Ce n'était qu'au prix d'une longue et intime fréquentation, que l'on pouvait lui persuader de faire bouillir la valeur d'une tasse d'eau pour le thé, et encore fallait-il le trouver de bonne humeur. Feu Mrs Trelill, femme de caractère énergique, l'avait réduit à un certain degré d'obéissance après une lutte longue et pénible; cependant elle avait coutume de déclarer qu'elle ne pouvait se fier cinq minutes à sa conduite, dès qu'elle avait le dos tourné. John éprouvait à son égard une crainte respectueuse et ne se risqua jamais à y toucher, à moins qu'on ne lui indiquât la manière de s'y prendre.

— Pas d'eau, pas de feu, murmura-t-il. Comment vais-je me raser?

Ses yeux errèrent du côté de la table, sur laquelle était amoncelé un tas d'assiettes et de plats qui n'avaient pas été lavés. Il s'amusa à les compter.

— Voilà les affaires du thé, et celles du dîner; oui, et celles du déjeuner; et, ma foi — que je meure! — celles du souper d'hier soir, aussi! Nannie est une bonne petite fille, qui aime bien son papa; mais i'm'semble qu'elle pourrait être un peu plus travailleuse dans la maison.

Il regarda autour de lui : le plancher couvert de poussière, les fenêtres éclaboussées de boue par les voitures de la rue, un fouillis de filets déchirés, de tabliers sales et autres débris, jetés pêle-mêle, un peu partout.

— Elle aurait bien pu mettre un peu d'ordre, pour le dimanche, avant de sortir, se dit-il; mais ce n'est qu'une enfant, après tout; faut bien qu'elle s'amuse, n'est-ce pas? Je ne devrais pas me laisser aller à lui dire des choses désagréables.

Dans le demi-jour où il était assis, son esprit lui faisait voir une forme coquette, la taille serrée dans un tablier blanc comme neige, allant et venant par la chambre, avec la légèreté d'un oiseau: elle s'occupait à laver la vaisselle, et à la poser, pièce à pièce, sur l'étagère, ou bien amadouait le feu rebelle, le prenait par la douceur au lieu de l'intimider, comme Polly avait coutume de le faire. Un visage rayonnant, encadré dans une chevelure brune et luisante, se retournait de temps en temps, pour lui sourire, et un joyeux babil remplissait la maison de légère et douce musique. Il soupira et son cœur se gonfla de désirs.

L'amour, par une inévitable association lui remit en l'esprit l'idée du rasoir. Que fallait-il faire ? Il y avait peut être de l'eau-froide là haut, dans les chambres ; mais un chaume de huit jours ne cèderait qu'à des moyens plus chaleureux. Il se leva, sortit dans la rue et frappa à la porte de sa voisine, Mrs Pezzack. Mrs Pezzack lui ouvrit elle-même.

— Désolé de vous déranger, Mrs Pezzack, mais pourriez-vous me prêter un peu d'eau chaude, juste une tasse?

— Ma foi, s'écria Mrs Pezzack, étonnée et amusée, de tous les emprunteurs, qui sont jamais venus emprunter, dans la plus emprunteuse des villes, celui-ci a le pompon! Vous prêter une tasse d'eau chaude? Que Dieu vous bénisse, John, j'ai tant d'affection pour vous que je vais me dépêcher et vous faire cadeau d'une cruche entière!

— Merci, Mrs Pezzack, dit John, très sérieux. L'esprit humoristique lui était étranger.

— Là, voilà, dit Mrs Pezzack en revenant. Ne la gaspillez pas. La chaleur qu'il y a dans cette eau a bien coûté un penny de charbon, pas moins. Pensez-y quand vous vous en servirez.

— Je n'y manquerai pas, dit Jean avec une énorme gravité.

Mrs Pezzack éclata de rire. C'était une âme joyeuse.

— Sur ma vie, John, avez-vous jamais vu une plaisanterie? demanda-t-elle.

— Oui, j' suppose, dit John, en hésitant. Quelquefois, le soir il m'arrive de rire.

— A la bonne heure, dit Mrs Pezzack, d'un ton engageant. C'est un pauvre cœur, dit-on, celui qui ne se réjouit jamais. Le soir est aussi favorable qu'aucun autre moment. Mais qu'allez-vous faire de votre eau chaude? demanda-t-elle avec curiosité.

— Oh! c'est pour me raser, j' crois, dit John. Bonne nuit et merci.

— Pour se raser? répéta Mrs Pezzack, quand John fut parti. Pourquoi va-t-il se raser le samedi soir? Ce n'est pas son jour, je le sais bien. Depuis quatorze ans, il se rase régulièrement le dimanche matin. Est-ce qu'il va faire sa cour, je me le demande? Je crois que je vais aller chez Mrs Poljew chercher les nouvelles.

Il n'est pas étonnant que le crime soit chose presque inconnue à Pendennack, où l'art de faire parler des riens a atteint une si rare perfection. Le conspirateur ténébreux peut s'enfermer à double tour dans une chambre de derrière et fermer les volets, s'il y a par là des femmes de Pendennack, il ferait aussi bien de crier tout de suite ses projets au bout de la jetée. Les murs de pierre et les portes fermées à double tour ne sont d'aucun secours contre leur pénétration.

Mrs Pezzack jeta un châle sur sa tête, se hâta de gagner la maison de Mrs Poljew, s'y arrêta à causer de sujets indifférents pendant cinq minutes, déclara qu'il lui fallait s'en aller à présent, et quand elle fut sur le pas de la porte, mentionna, incidemment, que John Trelill était monté dans sa chambre et qu'il était en train de se raser.

— Se raser, dites-vous? remarqua Mrs Poljew, quelque peu déconcertée. Se raser, un samedi?

— Oui, pour sûr. Il est venu me demander de l'eau chaude. De quelle jeune fille s'agit-il, je m'demande?

Mrs Poljew se ressaisit rapidement. — Jeune fille, eh! mais je ne dis pas que c'est une jeune fille et je ne dis pas que ce n'en est pas une. Elle hochait la tête avec mystère.

— Comment? Racontez-moi donc, Mrs Poljew, ma chère! s'écria vivement Mrs Pezzack.

— Ne me demandez rien, ma chère, répondit l'autre, car je ne dois pas encore en parler. Mais j' puis vous dire ceci à propos de John : il y a une fameuse tranche de nouvelle en train de cuire. Ne demandez pas à en goûter avant qu'elle soit croustillante et ferme. Peut-être qu'elle se gâtera à la cuisson. Ce ne serait pas prudent d'ouvrir le four à présent. C'est une fameuse tranche, pourtant.

Elle n'en voulut pas dire davantage. La pauvre Mrs Pezzack dut s'en retourner avec sa curiosité pitoyablement à jeun.

— Il se fait la barbe, hein, le coquin, grommela entre ses dents Mrs Poljew, dès que l'autre fut partie. Qu'est-ce que ça veut dire? Est-ce que ça aurait rapport à ce que Mrs Pollard racontait de Vassie? Je vais aller le trouver, j' crois. Faut pas que j' la laisse me couper l'herbe sous le pied.

Et ainsi il arriva que John avait à peine fini de trouver un bout de chandelle et un morceau de savon, et de s'installer devant sa glace, là-haut, dans sa chambre, quand sa sœur entra dans la cuisine, et lui cria, du bas de l'escalier :

— Holà! John.

— Holà, qui est là?

— Mary, donc. Finis-en vite de te raser et descends. J'ai à te parler en particulier.

La main de John trembla, comme celle d'un coupable et il se fit une entaille à la joue.

— Comment saurais-je ce que je fais? se demanda-t-il avec inquiétude. Qu'est-ce qu'elle me veut, j' m' l' demande?

Mrs Poljew eut le temps d'allumer la lampe, de passer la revue des pots et des casseroles sur toutes les étagères, dans le garde-manger et le buffet, de mesurer le contenu de la boîte à thé, du beurrier et de la boîte à safran, de goûter le gâteau fait à la maison et le gâteau acheté au dehors, et de traiter

mentalement Nannie, une douzaine de fois, de petite souillon dépensière et sans soin, avant que John descendît, caressant nerveusement la surface récemment polie de son menton. Au premier coup d'œil, les pires soupçons de Mrs Poljew se trouvèrent confirmés par l'aspect de ses cheveux. Ils brillaient d'un luisant qui ne leur était pas naturel, et on avait fait des efforts énergiques pour leur donner un pli dont ils n'avaient pas l'habitude. Même, pendant qu'elle le regardait, une mèche rebelle, comme si elle obéissait à des ressorts cachés, se redressa, hérissée, au-dessus de l'oreille gauche de John, puis une autre à cet endroit scabreux où se termine la raie derrière la tête.

— Il s'est graissé les cheveux, n'est-ce pas vrai? pensa-t-elle. Alors il est amoureux, pas d'erreur.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Il fallait frapper tout de suite. Mais la chose devait se faire prudemment et adroitement, sans violence inutile. L'homme, à son état normal, est, peut être, un agneau doux et docile, mais, quand il entre dans cette phase, il faut s'attendre à le voir se développer, contre tout précédent zoologique, et se changer en le plus obstiné des pachydermes, dont une sœur ne peut plus rien faire. Le vent qui éteint l'allumette tient la pipe allumée, se disait Mrs Poljew, citant un proverbe de Pendennack. Il ne faut pas lui faire peur, mais l'amadouer un brin.

Ainsi abandonnant volontairement son arme la plus fidèle, comme mal appropriée à la circonstance, elle s'avança pour l'attaque. Elle n'avait pas perdu tout espoir de réussir : même si ses soupçons étaient justifiés, les choses n'avaient pas pu aller bien loin. C'était un homme, et par conséquent un être dépourvu de jugement ; mais, tout de même, il ne permettrait pas qu'un caprice passager pour un joli visage vint faire obstacle à une destinée aussi glorieuse.

— Où est donc cette Nannie? demanda-t-elle.

— Elle est sortie, j' crois, dit John.

— Sortie, un samedi soir? Et la vaisselle pas lavée, le plancher pas frotté, l'évier pas nettoyé, rien de fait; coquine de paresseuse, va. Une bonne raclée, voilà ce qu'il lui faut!

John s'emporta :

— Ne dites pas de mal de la fillette, c'est une chère et aimante petite créature, bien qu'elle ne soit guère travailleuse.

— John, vous avez lassé ma patience, dit la sœur avec humeur. Vous faites bien la paire, tous les deux, pour tenir un ménage — elle une enfant, et vous un vrai baby. Mais là, mon cher, ajouta-t-elle, en l'enveloppant d'un regard sournois, vous savez ce que je n'cesse de vous dire — qu'il est grand temps que vous pensiez à vous remarier.

— J'sais pas si vous n'avez pas raison, dit John rougissant et embarrassé.

Mrs Poljew pinça les lèvres.

— Je suis heureuse de vous l'entendre dire, observa-t-elle avec douceur. Vous n'êtes pas un si grand sot, après tout. Vous n'avez pas encore songé particulièrement à quelqu'un, j'suppose?

Elle lâcha la question avec un détachement des mieux affectés.

— N-non, balbutia John, effrayé.

— C'est très bien, dit Mrs Poljew. Si vous me demandez mon avis, je dis qu'un homme n'est pas capable de choisir sa femme tout seul, d'aucune façon, et qu'on ne devrait pas le lui permettre. Et ce n'est pas une épouse que l'homme recherche quand il fait sa cour — non, ce n'est qu'une bonne amie. La bonne amie, c'est une chose, et l'épouse en est une autre. Ce n'est pas une bonne amie qu'il vous faut, John. Ce qu'il vous faut, c'est une femme sérieuse, travailleuse, avec un fond de solide doctrine, et peut-être un bout de dot par dessus le marché. Et il n'y a que moi qui puisse vous la trouver.

— Oh, sur ma vie! murmura le pauvre homme terrifié. Non, non, ne vous donnez pas cette peine, Mary, je... je n'suis pas pressé du tout.

— Ce n'est pas une peine, dit Mrs Poljew, avec bonne humeur. Tenez! John, mon cher, maintenant que nous sommes sur le sujet, j'vais vous dire quéqu'chose. Je ne voulais pas encore vous l'dire; c'est quéqu'chose de grandiose, là vraiment. Vous êtes un garçon chanceux, John, ça c'est sûr.

— Comment cela? demanda John, plein d'appréhension.

— Les yeux de l'amour se sont posés sur vous, ce soir, John, dans la maison de Mrs Pollard. La voix de la sœur était solennelle.

John changea de visage.

— Que voulez-vous dire, demanda-t-il.

— Voici ce que je veux dire. Il y a quelqu'un qui attend que vous fassiez votre demande, et vous êtes le gars le plus chanceux de tout Pendennack.

John avait le sang aux joues; il tremblait. De quelle personne voulait-elle parler, si ce n'est de celle-là? Pauvre fou! Ses sentiments l'aveuglaient au point de lui cacher la prodigieuse absurdité de cette idée. Il bégaya :

— Que voulez-vous dire? De qui s'agit-il?

— C'est de Mrs Pollard elle-même que je veux parler! s'écria la sœur d'un air triomphant.

— Une exclamation sortit de sa gorge serrée et il s'affaissa sur sa chaise.

— Ce n'est pas étonnant que cela vous surprenne, dit Mrs Poljew. Je ne l'aurais pas cru moi-même, si elle ne me l'avait pas dit de sa propre bouche.

— Mrs Pollard! Oh, ma vie! murmura John.

— Mais oui, c'est bien Mrs Pollard, la femme la plus riche de Pendennack et la plus recherchée en mariage.

Une consternation farouche se lisait sur le front de John. Mrs Poljew ne la remarqua pas, ou ne voulut pas la remarquer.

— Cinq maisons, quatre cuves à tan, un beau bateau neuf et je ne sais combien d'argent à la banque! Elle chantait tout cela dans un ravissement délicieux. Vous ne manquerez pas de gens pour vous envier. Ce gredin de Billy Jenkin sera joliment ennuyé, quand il apprendra cela, et ce sera bien fait pour lui!

John restait assis, muet et abattu. Sa sœur poussa l'attaque, sans perdre de temps.

— Maintenant, dit-elle, il n'y a pas besoin d'hésiter, mais il m'semble que je n'irais pas la trouver, ce soir; non, je n'irais pas si j'étais à votre place. Prenez votre temps, ce sera plus convenable. Mais demain, ce n'serait pas trop tôt, après la chapelle, disons pendant la soirée. Et, m'est avis, garçon timide comme vous l'êtes, vous ne serez peut-être pas capable de vous tirer d'affaire tout seul; alors j'irai avec vous, oui, j'irai.

Était-il éveillé ou endormi? Il tira son mouchoir et s'épongea le front.

— Et puis, écoutez, poursuivit Mrs Poljew, voici comment nous nous y prendrons : je causerai un peu, et j'en viendrai à l'affaire, en lui disant quel brave garçon vous êtes et tout le bien que vous pensez d'elle. Et alors, quand vous me verrez cligner de l'œil, vous vous lèverez et vous lui direz hardiment : « Voulez-vous m'épouser, Mrs Pollard? » ou bien : « Lisbeth », vous pourriez dire; oui, vous pourriez aller jusqu'à dire Lisbeth, comme ceci : « Lisbe — eth » — doucement et tendrement, comme si vous aviez un gros rhume. Voilà la manière, et alors elle baissera les yeux, par modestie, et...

Le poing de John s'abattit sur la table : « Je ne veux pas!... » s'écria-t-il avec véhémence.

— Eh bien, qu'est-ce qui vous prend? demanda-t-elle en levant les sourcils.

— Je n'le ferai pas! Je n'le désire pas! Je n'le veux pas, répéta-t-il.

Un nuage de courroux commençait à se répandre sur le visage de Mrs Poljew, mais elle l'écarta d'un puissant effort.

— Là, John, dit-elle, d'un ton conciliant, ne faites donc pas l'imbécile comme ça. Il va falloir vous marier, ça c'est sûr; et où pourriez-vous trouver mieux? Ici, vous avez l'amour et la richesse qui vous attendent. Quelle jeune fille à figure de poupée pourrait vous offrir davantage?

— J' n' veux point! Je n' veux point! répéta-t-il plus faiblement.

Mrs Poljew conserva sa bonne humeur, mais au prix de quel effort, ceux qui connaissent la digne femme peuvent l'imaginer!

— C'est une de ces chances qui n'arrivent deux fois à personne, poursuivit-elle. Vous serez de beaucoup l'homme le plus considérable de Pendennack. Tout ce qu'un homme peut désirer, vous pourrez l'avoir, tant elle est amoureuse de vous. Toute la semaine vous porterez des habits du dimanche si ça vous plaît, et vous aurez tous les jours des dîners du dimanche aussi. Rien à faire et tout à souhait, que voulez-vous de plus?

Son premier mouvement de révolte s'était déjà à ce point calmé, qu'il se contenta de secouer la tête négativement.

Mrs Poljew se pencha vers lui. Ce n'est pas seulement à vous qu'il faut penser, dit-elle gravement. Pensez à Nannie, la chère petite Nannie, quelle grosse affaire ce serait pour elle; oh! les belles robes et les délicieux chapeaux qu'elle aurait! Et quand elle sera coquettement attifée, il n'y aura pas une plus jolie fille dans tout Pendennack.

C'était un coup de maître. On découvrait au fond de son caractère le sentiment paternel dressé comme un ferme roc sur le sable mouvant de l'indécision.

Était-il ébranlé? Mrs Poljew le guettait d'un œil pénétrant; elle vit une expression de détresse se répandre sur ses traits. Elle la prit pour un signe favorable à ses projets.

— Et vous pourrez la mettre à l'école, si vous voulez, et elle en reviendra une vraie demoiselle, parlant comme un livre, et à ce point pleine des belles manières, qu'on n'osera pas respirer devant elle, de crainte de ne pas le faire comme il convient. Et elle pourra apprendre le piano, aussi, comme la petite Gertrude Beer, et ça coûte à Mrs Beer quinze schellings par trimestre, là-bas à Saint-Enys. C'est ça qui serait superbe, hein?

C'était un autre coup adroit. C'est le comble de l'ambition des parents à Pendennack, d'avoir dans la plus belle chambre un piano, à l'usage de leur fillette.

— Là! dit-elle, insinuante, pensez-y un peu, n'est-ce pas? vous ne pouvez pas moins faire que d'y réfléchir. Promettez-moi d'examiner la chose, John, voulez-vous?

— Eh bien, oui, soupira l'infortuné. C'était une capitulation, complète et absolue, et c'est ainsi qu'elle la considéra.

— C'est bien, dit-elle en se levant. Vous ne pourriez pas faire mieux pour vous même, sans compter la petite Nannie, pensez-y bien. Et maintenant, faut que je m'en aille. J' compte sur vous pour v'nir là-bas, demain soir, après la chapelle.

— Mary, pas demain, j' vous en prie, supplia

John. Donnez-moi l' temps. Oh, ma tête! Donnez-moi l' temps, Mary.

— Faites donc pas comme ça l'imbécile! dit Mrs Poljew d'un ton acerbe ; i'm'semble que vous êtes abruti. J'ai de vous une bien triste idée, si vous ne pouvez pas régler cette question tout de suite. Sa voix montait. Et j'serai terriblement contrariée, si vous ne venez pas, entendez-vous? — terriblement contrariée et furieuse. Viendrez-vous? Je ne sors pas de cette maison que vous ne m'ayez dit que vous viendrez. Viendrez-vous, à la fin ?

Elle savait bien, quand il fallait user de la persuasion et de la menace ; et en ce moment, le ton laissait percer une menace, John n'était pas en situation de prolonger le débat. Et qu'est-ce qu'un pauvre homme faible pour essayer de contredire en face une femme dont la langue est aussi infatigable que la volonté est inflexible ? Il succomba.

— J'viendrai, murmura-t-il, d'une voix à peine distincte.

— Il vous reste encore quelque bon sens au fond, malgré tout! s'écria sa sœur, triomphante; bien que vous ayez à l'chercher joliment longtemps quelquefois, avant de l'trouver. J'suis contente, j'suis réellement enchantée, John, ça c'est vrai! I'm'semble que si vous vous étiez buté à dire non, j'aurais eu l'idée de vous allonger une claque, tant j'étais furieuse de penser qu'vous pouviez laisser échapper votre chance. Oh, c'est magnifique, vraiment! Oh, les maisons et les cuves, et les filets et les quantités de livres sterling à la banque — tout cela pour vous! sans parler d'un cœur aimant et du caractère le plus gai et le plus aimable en Cornouailles. J'suis si contente que j'n'sais pas comment l'exprimer! Oh, oh, voir la tête de l'Oncle Billy, quand il saura la chose!

Ainsi s'épanchait son lyrique enthousiasme, versé dans des oreilles où il ne trouvait pas d'écho. Enfin le chant de triomphe se termina et elle s'en alla avec un final : A demain soir, attention! Et j'irai tout d'suite là-bas, pour l'informer de votre arrivée.

Longtemps après son départ, John resta immobile, stupéfait, le cœur noyé dans un océan de tristesse. Puis, l'esprit de révolte — esprit encore faible, tiraillé, c'est vrai — émergea au-dessus de la surface. Mrs Pollard! il la revit telle qu'il l'avait vue ce soir-là — la grosse femme, déjà âgée, massive et solide sur sa chaise, avec ses mains énormes croisées sur son giron aux pentes abruptes, et sa figure, à l'expression assez bienveillante, mais à cela près aussi commune et dénuée d'attraits qu'il était possible de l'être. Puis une autre image succédait à celle-ci, — le regard furtif et rieur, les boucles de cheveux rebelles, la démarche légère, les formes sveltes — image achevée de jeunesse charmante et embaumée. Pourquoi? Se demandait-il, pourquoi? Qu'est-ce qui l'avait pris de céder ainsi? De se vendre pour de l'or; car c'était le fait brutal, dans toute sa nudité... Que s'était-il donc passé hier soir? Une heure de rêverie, et après la nouveauté délicieuse du songe, cet horrible cauchemar.

(*A suivre*). CHARLES LEE.

Traduit de l'anglais par FIRMIN ROZ *et* EMM. FENARD.)

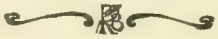

UN REGAIN DE MUSIQUE RELIGIEUSE

« Le carnaval s'en va, les roses vont éclore... »

Et le printemps de la peinture succède une fois de plus à l'hiver de la musique : les Salons remplacent déjà les concerts. Comme dernière nouveauté, nos concurrents dominicaux affichent *la Damnation de Faust*; Berlioz fait recette, comme un simple Gounod... En dehors de cette primeur, quoi de neuf au menu de la saison? Quels témoins inédits, dans notre enquête toujours ouverte? Quels pays découverts sur la carte musicale de Paris, capitale du monde? Quelle que soit la métaphore, la *Vie musicale en France* ne veut pas nous fournir un nouveau chapitre : çà et là, seulement, quelques premières auditions, signées Bachelet, Bruneau, Coquard, Dallier, Gabriel Dupont, Reynaldo Hahn, Jean Huré, Jean Poueigh, Ravel, Roussel, Samazeuilh; deux symphonies slaves inconnues, de Sibelius ou de Rimsky-Korsakow, nous ont paru moins suggestives que les quatre ouvertures de la jeunesse rossinienne d'un Richard Wagner; le ballet de *Namouna* retourne à la scène, et la danse de *Salomé* perd sa fascination loin de la rampe...

Par contre, au pupitre, ce fut un véritable concours international de *Kapellmeister* : un voyage de Colonne et l'absence péniblement prolongée de Chevillard nous ont montré les divers profils musicaux de la France actuelle avec Saint-Saëns, conservateur et libre interprète de Beethoven ; avec Messager, Pierné, Rabaud, Vidal, qui savent conduire; avec l'autoritaire Vincent d'Indy, qui s'est prodigué, cette année, sur tous les terrains; avec l'ironique Debussy, descendu de sa tour d'ivoire pour diriger *la Mer*; et que d'étrangers! Le Hollandais remuant Mengelberg, les Allemands Hausegger et Steinbach, le superbe Mottl, enfin Richard Strauss en personne! Une belle occasion de confronter l'Allemagne traditionnelle des Max Reger ou des Brahms (dont le cycle s'achève paisiblement à la *Schola Cantorum*) avec l'Allemagne

ultra-wagnérienne de la *Symphonie domestique* et d'*Une vie de héros!* Mais, là non plus, rien d'inédit; et peut-être plus de bravos que de bénéfices! Rien... sauf un renouveau quelque peu surprenant de musique religieuse.

L'an dernier, la Semaine-Sainte nous proposait l'actualité par excellence de la musique à l'église (1); et nous reconnaissions encore du Lambillotte ou du Dietsch à côté des plus doctes efforts de la réforme grégorienne. Aujourd'hui, faute de fonds, dont l'idéal même ne saurait se passer, les plus mélodieuses voix de Sainte-Clotilde et de Saint-François-Xavier se sont tues : la Séparation, qui fut terrible aux objets d'art, a menacé la musique; frère plaintif de la colombe eucharistique, le plain-chant a suivi les bénédictins de Solesmes en exil... Mais, hors de l'église, une planche de salut pour les grandes partitions, mieux défendues que la châsse d'Ambezac; on dirait une revanche, si l'art n'ignorait pas la politique et le dogme!

Or, les concerts dominicaux n'y sont pour rien, sauf la Société des Concerts, où la brillante volonté de Marty continue, pour renouveler les programmes et réchauffer les exécutions, l'heureux effort de Garcin. Cet hiver, c'est autour de la crèche, énigmatique berceau d'un nouveau monde, que l'ange des beaux sons a convoqué ses fidèles : nous avons applaudi les six parties, en deux fois, de l'*Oratorio de Noël*, de Bach; un fragment coloré du *Christus* de Liszt; l'argentine *Enfance du Christ* de Berlioz, et l'enthousiaste *Rédemption* de César Franck, avec son incomparable morceau symphonique... Comme si le poème de la Nativité semblait le plus apte à grouper sans distinction les âmes d'élite, en passant par le prisme enchanté des âges et les rayons neigeux de toutes les nuits de Noël! Le volcanique Berlioz en pleurait d'attendrissement, dans son athéisme. Adonis ne conquit jamais autant de belles pécheresses que Jésus. Son nom seul émeut l'assistance... Anatole France, poète, ajouterait :

« Et Leuconoé goûte éperdûment les charmes
D'adorer un enfant et de pleurer un Dieu... »

Le Conservatoire, cette année, n'est pas le seul sanctuaire musical : salle Gaveau, la Société Bach a joué la *Passion selon Saint-Jean*; faubourg Saint-Jacques, les concerts annuels de la *Schola* terminent par la *Messe en si mineur* du même Bach; à l'Opéra-Comique, où fut montée *Marie-Magdeleine*, le *vérisme* mystérieux de *la Habanera* chante l'*Ego sum Resurrectio et Vita*, pour fulgurante conclusion dans sa nuit. Cette renaissance a surtout pour cadre la froide chapelle de la Sorbonne où des fresques académiques entourent l'admirable tombeau vraiment français du cardinal de Richelieu : cas remarquable, que celui d'une église devenue, pour ainsi dire, le musée diocésain de la musique! Est-ce un signe des temps? Est-ce un pressentiment de l'avenir? Quand le dogme finit, l'art subsiste; quand les croyances tiédissent, la religion se fait œuvre d'art; le temple devient musée pour sauvegarder les chefs-d'œuvre. La musique sera-t-elle, un soir, la dernière survivante des étoiles éteintes, et luira-t-elle encore obscurément, comme une lampe persévérante, au fond des sanctuaires désaffectés? Le siècle ira-t-il chanter son regret de l'Idéal dans l'ombre désertée d'un Parthénon chrétien? C'est peut-être au concert que nous apprendrons le mieux comment les dogmes finissent : sur les ruines de la foi, les mélodies fleuriront longtemps... Toujours est-il que les anciens chanteurs de Saint-Gervais, sous la direction de Paul Saunières, ont exécuté *le Messie* pompeux de Haendel, *la Création* naïve d'Haydn, le *Requiem* païen de M. Fauré; série de concerts à l'église, où les mélomanes sont venus, comme les touristes vont regarder dans les chapelles italiennes les madones du Pérugin, qui fut le maître sceptique de Raphaël, ou telle *Pietà* du Titien, qui fut l'ami de l'Arétin... Cette renaissance musicalement religieuse exhale un parfum de la Renaissance.

Faudrait-il y pressentir une diversion cléricale? Est-ce une réaction déguisée sous les espèces du grand art? Sans doute, en son faubourg janséniste et délabré, la *Schola*, pour ne parler que d'elle, est ouvertement l'asile de toutes les traditions : on y vénère en secret le trône et l'autel autant que les motets les plus archaïques et les plus moyenâgeux de nos maîtres; si, malgré les divergences entre la scolastique et l'impressionnisme, on y considère *Pelléas et Mélisande* comme un chef-d'œuvre, instaurateur d'une ère nouvelle, on ne jure que par Jean-Sébastien Bach et par son tardif continuateur, César Franck : on oublie volontairement que le premier fut luthérien, que le second fut, avant tout, « un poète des sons » comme Schumann, et que l'âme contemporaine n'a rien enfanté de plus voluptueux que son mysticisme; on accapare les maîtres chrétiens, au point de les enrôler bon gré mal gré dans l'action : le *J'aime* de Franck proteste inconsciemment contre le *J'accuse* de Zola! Mais ce n'est qu'un fait isolé dans un faubourg lointain... Au Conservatoire aussi, quand Brémont, le *récitant* de *Rédemption*, déclame :

« C'est un Dieu redoutable et qui punit l'offense!
Mais l'homme est malheureux, et Christ a pardonné, »

les bravos ne s'adressent pas tous au beau diseur de médiocres alexandrins... Franck attire partout les *Scholistes*. Cependant, le regain de musique

(1) Voir la *Revue Bleue* du 23 mars 1907.

religieuse a d'autres causes, plus généralement artistiques. Observons, d'abord, que le fait n'est pas nouveau dans nos concerts : en musique aussi bien qu'en peinture, les grands ouvrages des siècles derniers sont des tableaux religieux ; et, fatalement, les artistes les trouvent sur leur chemin. C'est ainsi que, dès 1873, la *Rédemption* de Franck et la *Marie-Magdeleine* de Massenet posent la première pierre des concerts Colonne, à l'Odéon ; *Eve* et *le Messie* plus solennel préludent, vers le même temps, aux concerts Lamoureux ; en 1874 également, le *Requiem* théâtral de Verdi ne semble point déplacé dans un théâtre ; *la Vierge* de Massenet, plus tard le *Requiem* de Bruneau, parurent aux concerts toujours éphémères de l'Opéra ; nobles héritiers de l'ancien régime, les concerts spirituels du Conservatoire n'avaient pas attendu la fondation récente de la *Schola* pour exécuter intégralement la *Messe en si mineur* de Bach ou la *Messe en ré* de Beethoven ; à Saint-Gervais, les bons *Chanteurs* de Charles Bordes ressuscitèrent Palestrina séraphique et sa *Messe du pape Marcel* ; le *Requiem allemand*, très allemand, de Brahms, ne nous était pas inconnu.

Notre gratitude évoque surtout les séances grandioses de Saint-Eustache : ce fut, en 1900, grâce à l'initiative d'Eugène d'Harcourt, une imposante exposition, depuis le classique *Messie* de Haendel jusqu'au *Requiem* colossal de Berlioz, qui peint musicalement le dernier jour du monde, et sans oublier la plus belle des grandes *Passions* du vieux Bach ; un soleil d'autrefois, une atmosphère de *Thomas-Schule* illuminait l'ogive Renaissance, quand un rayon bleui tombait du vitrail, et les yeux cherchaient Walther se cachant derrière un pilier pour entrevoir la fille blonde de l'orfèvre... Wagner, toujours Wagner ! Et *Parsifal* ne fut-il pas initiateur à son tour, avec son sublime enchantement du Vendredi-Saint ? Ce goût renaissant pour les grands oratorios du passé relève aussi du *Franckisme* : c'est Franck l'organiste qui nous a rendus à la musique sacrée, tandis qu'involontairement le Wagnérisme nous ramenait à Mozart, à Gluck, aux eurythmiques puretés d'*Orphée* ou de *Don Juan*. L'humanité de *Fidelio* n'est-elle point cent fois plus religieuse que tant de lascifs *Ave, Maria ?*

Aujourd'hui, c'est le génie, trop longtemps oublié, de notre Rameau qu'on oppose à Gluck : c'est *Dardanus*, à Dijon, *Castor* et *Pollux*, à Montpellier, *Platée* naguère, au Conservatoire, et bientôt, à l'Opéra, la tragédie lyrique de 1733 : *Hippolyte et Aricie* ; engouement laïque et païen, celui-là, mais qui coïncide à merveille avec le retour imprévu de la musique religieuse : de part et d'autre, n'est-ce pas le goût du *classique* ? On paraît las de lyrisme et de pittoresque ; on en devient sévère, donc injuste, pour Weber, pour Schubert, pour le génie de Berlioz, pour l'intimité même de Schumann ; *Euryanthe*, avant-courrière de *Lohengrin*, a moins séduit notre sensibilité que les cantates profanes ou sacrées, mais également monotones, de Bach.

Il y a de la mode et du snobisme, évidemment, dans cette poussée nouvelle vers les anciens qui furent les jeunes ; il y a l'inévitable effet de la concurrence en cette palinodie tardive en faveur du paisible génie de Rameau ; plus d'un admirateur de Bach bâille à la dérobée ; actrices en vedette et libres-penseurs gantés de frais se rencontrent à tel « mariage grégorien » qui fit courir à Nogent le tout Paris des premières, comme on coudoyait le noble faubourg à l'exposition des Primitifs français ; c'est la hantise de ces Primitifs, que M. Ingres adorait plus discrètement à deux genoux, qui nous précipite au plain-chant, aux madrigaux de la Renaissance, aux opéras de Monteverdi. Peintres et musiciens gothiques nous passionnent plus que *Tristan*. Et puissions-nous mieux sentir, enfin, notre barbarie auprès du *fini* savant de ces vieux maîtres instinctivement religieux ! Il n'est pas nécessaire de revenir de Florence pour pleurer de rire ou de pitié devant les baigneuses de Cézanne ; il est superflu de faire le voyage de Bayreuth ou de Leipsig pour appréhender l'impasse musicale de l'impressionnisme. A Paris même, au début du xxe siècle, un Léonard, comme un Bach, suffirait à nous inspirer quelques réflexions.

Et Beethoven, encore mieux que Bach (malgré toute la poésie qu'on prête au vieux *cantor* ou qu'on lui découvre), nous emporte impérieusement vers ces sommets qui dépassent les plus hauts sanctuaires de toute religion positive ; si Debussy nous fait peur, si Schumann nous enfièvre, si Wagner nous exalte, le dieu Beethoven nous enveloppe de son amour surhumain que Vigny définirait « une bonté sublime » ; il foudroyait Berlioz et nous attendrit : à l'audition des 17 quatuors beethovéniens dans le recueillement du Conservatoire, une âme renaît, circule et plane, invisible, comme sur les fantômes vivants d'un crépuscule ou les ruines silencieuses d'un monde qui va finir ; et la musique n'a plus besoin d'être littéralement ni littérairement religieuse pour nous chanter en secret qu'elle restera « la dernière religion des hommes ». Cette religion-là ne sera jamais que le flambeau d'une élite ; elle émane de la *Neuvième* fraternelle ou d'un adagio de quatuor encore plus expressivement que de la *Messe en ré*. *Sursum corda* qui contredira toujours cette boutade d'un politicien, notée par M. Romain Rolland dans son dernier livre : « La République n'a pas besoin de musiciens. »

RAYMOND BOUYER.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Littérature et Emigration.

HENRY BARGY : *France d'exil.*
CHARLES GÉNIAUX : *Comment on devient colon.*

Il serait certes injuste de prétendre que M. Henry Bargy ait, dans *France d'exil*, tout à fait manqué son but, et gâché un grand sujet; s'il ne traite pas ce sujet à fond, s'il semble parfois oublier un beau dessein, s'il n'a point eu la constance ou la force, ou le courage d'accomplir jusqu'au bout la tâche qu'il paraît s'être assignée, ce mérite lui reste acquis, d'avoir osé une entreprise neuve, d'avoir assez fortement posé des prémisses, enfin d'avoir donné une œuvre singulière, attrayante encore que confuse, ardente et comme haletante...

Nous n'ignorions point que Henry Bargy fût un esprit précis, entraîné à l'observation, aux méthodiques enquêtes : Henry Bargy a naguère étudié avec méthode et pénétration la *Religion dans la société aux États-Unis* : son livre nous renseignait de la façon la plus objective sur le *Positivisme chrétien*, l'*Union dans l'Église de Leyde*, la *Solidarité sociale des puritains*, la *Religion civique des puritains*... la *Morale sans dogmes du méthodisme*, la *Théologie positive des puritains*... le *Catholicisme sociologique*, l'*Église mutualiste*, l'*Église institutionnelle*, la *Coopération des Églises*... Henry Bargy était sociologue; il se révèle romancier; il demeure sociologue en devenant romancier; mais il n'est point de ces froids créateurs de fictions qui diluent en leurs œuvres la substance de savants traités : surprise de découvrir en l'auteur de *France d'exil* un artiste, une âme lyrique, un poète de l'action; surprise, émerveillement, enfin, enfin petite déception... ce n'est pas de ma faute si Henry Bargy au début de son livre me suggère une attente, des curiosités qu'il ne satisfait point.

Que de choses en ce roman varié, alerte... et bref! Tableaux pittoresques, paysages de l'île du Cap Breton et de cette Acadie, que peuplent les Canadiens français, forêts, lacs, vergers fleuris, mers brumeuses et traîtresses, chaumières pareilles à celles de notre Normandie et de notre Poitou, éleveurs et pastoures, bûcherons, pêcheurs, croquis de Bourgogne, traversées, esquisses marines, évocation de la lutte économique et de la « vie intense » que l'Amérique nouvelle impose à ses enfants, procès de notre éducation européenne, de nos existences casanières et lâches, programme d'une éducation nouvelle, plan d'une organisation de l'émigration française, psychologie — et le voilà le vrai sujet du livre, ce sujet, neuf en France, que Henry Bargy annonce et définit plutôt qu'il ne le traite — psychologie de l'émigrant, espoirs et nostalgies, enthousiasmes, souffrances, expériences et résolutions d'un Français déraciné..... tout cela miroite, papillotte. Et que de personnages, que de silhouettes! Daëlstrom, le soutier, frotté de chiendent, et qui ne répond jamais, « ses babines sourient et se taisent »; Joë, le petit chauffeur aux yeux cerclés de suie et cernés de bleu, qui dissimule dans la poche de sa veste graisseuse la photographie d'une ballerine : « ma mère à seize ans..... maman dansait à Cadix; elle a aimé un mousse anglais, il n'a pas dû s'ennuyer, papa! Je tiens de lui et d'elle : voyageur et amoureux! mais j'ai trop crevé de faim; je tousse du sang ». Folgue, Français et polytechnicien, « doublement lucide », bon camarade et conseiller impitoyable, Jean Dechezleprêtre, ingénieur, que ses mineurs appellent Jeannot, Bliss, poète canadien, types de « self-made men » aux souvenirs émouvants, Drinkwater, qui explique son nom : « cheux nous, ça s'épelle Boileau..... »; ceux de Bourgogne, Trouillot, percepteur et conducteur de cotillons, Bonnard, qui héritera d'une étude de notaire, Bignolet, qui conte les drôleries du Palais....; celles que le héros du roman crut aimer un instant, Anita, la Mexicaine, miss Horst..... et celles qu'il faillit aimer définitivement, Cécile, Eva..... Que de personnages, de souvenirs, de détails et d'historiettes, où Henry Bargy manifeste le don le plus séduisant d'invention poétique! Voici par exemple un « rêve » que Henry Bargy trouve moyen d'introduire en son roman cinématographique :

« Cette nuit, je vois en rêve une vieille, courbée sur un bâton, qui grimpait tremblotante le clos de Cécile; d'une main noueuse, couverte de rides comme son échine de loques, elle hissait un seau, qui sonna contre une pierre : elle s'arrêta, raide comme les racines du ravin, dans la pâleur d'avant l'aube; une flaque de lait émaillait la pierraille, et dans l'air laiteux, les pigeons, blêmes, volaient d'un colombier incolore. La blancheur de Cécile vint secourir la vieille qui lui dit : « L'année des Prussiens, il y avait vingt-neuf ans que je grimpais ce sentier, et depuis, je n'ai pas manqué un matin de le monter avec mon seau, même la nuit que mon homme est mort : je ne sais combien cela fait d'années. Je m'y suis arrêtée deux fois dans tout ce temps la première, c'était une nuit de la Saint-Jean; le petit Guillot, qui avait fui de chez mon père, m'apparut sur l'éboulis, où n'était pas encore le sureau. Mon seau roula, et il me prit un baiser; le seul que je prie le bon Dieu de me rappeler là haut. Il partit pour le Brésil, et je n'eus plus de nouvelles de lui; mais chaque nuit, en allant traire pendant que la ferme dormait, j'ai eu cette heure à moi, pendant plus de trente ans, pour me le rappeler, dans le sentier de son baiser. La seconde fois, c'est ce matin, pour mourir. — Cécile l'assit sur une pierre — Mam'zelle dit-elle, c'est de là que votre grand'mère attendait son fiancé, qui faisait la guerre aux Arabes; elle se piquait,

là, sur le cœur, une rose de cette tonnelle, et sur le chignon, de là à là, un ruban bleu. »

Il y a dans ce roman de naïfs refrains :

« Allons, mes jolis bœufs,
Allons, allons,
Ah !
Nous allons bien travailler;
Allons, mes deux p'tits enfants,
Allons, allons,
Ah !
Mes deux p'tits frères ! »

. . . . . .

des pages d'histoires vivantes et colorées, une citation de Longfellow qui est le plus bel hommage d'un poète de langue anglaise au courage et aux vertus des vieux Acadiens ; il y a...

*
* *

Que si vous tenez à déterminer avec sûreté ce qu'un émigrant doit savoir, un émigrant-colon, sérieux et courageux, Charles Géniaux vous renseignera : Charles Géniaux, romancier-coloriste, biographe passionné de l'*Homme de peine*, peintre exubérant de la *Riviera*, Charles Géniaux est venu du roman au traité didactique et populaire dans le même temps que Henry Bargy bondissait de la froide sociologie au rêve poétique ; Charles Géniaux est l'auteur de « Comment on devient colon ». Le brave livre, où triomphe le plus invraisemblable bon sens ! Il n'est qu'un artiste, je vous assure, pour composer un « manuel » aussi dépourvu de « littérature », un ouvrage aussi parfaitement simple et familier et, si j'ose dire, d'un terre à terre aussi soutenu, aussi éloquent, aussi persuasif. Le brave livre, et utile, et qui vient à point !

Charles Géniaux proclame : « on ne devient pas colon comme on devient avoué. Il faut avoir la vocation... » Et pour être avoué donc ? Serait-il plus juste de prétendre que parmi les jeunes Français la vocation d'avoué est fréquente, mais rare la vocation de colon ? Je crois bien que Charles Géniaux protesterait : il n'ignore point le goût de la jeunesse scolaire pour le Robinson de de Foë, et le Robinson suisse, de prolifique mémoire, les romans de Louis Boussenard, les récits de voyage, les affabulations de Jules Verne... Il a interrogé de nombreux colons : l'un d'entre eux lui a dit : « Lorsque je lus dans l'*Ile mystérieuse* le merveilleux chapitre du grain de blé unique trouvé par les héros, puis planté par eux, et fournissant au bout de quelques années une récolte, je fus éblouis. » Charles Géniaux a recueilli beaucoup de confidences semblables : aussi conclut-il avec le plus heureux sang-froid : « ainsi nos conversations avec quelques-uns des colons les plus distingués nous montraient l'influence des lectures sur les jeunes gens. La littérature aventureuse à base scientifique a une action certaine sur l'esprit de nos enfants, et, loin de les pousser aux rêves utopiques elle sert à leur indiquer des voies nouvelles, elle peut éveiller la vocation... » Non, la vocation n'est point rare, mais il est moins fréquent qu'elle soit encouragée, développée, éduquée : l'éducation, tout est là ; Charles Géniaux le démontre : surtout, ah ! surtout Charles Géniaux décrit abondamment et clairement l'éducation qu'il importe de donner à nos futurs colons ; on devine que les soucis pratiques y tiennent quelque place, et qu'en somme ces jeunes gens agiront sagement en se livrant à des apprentissages variés.

*
* *

Et voilà justement ce que négligea de faire le héros de Henry Bargy : quelle contre-épreuve plus significative aux dires de Charles Géniaux ! Le héros de Henry Bargy ignore les métiers manuels : une irrésistible vocation le domine, l'entraîne, l'entraîne d'échecs en déceptions. Il a vingt-huit ans, il semble n'être point sans ressources : l'accueil de l'Amérique parut brutal à cet intellectuel sensible : un autre fuirait une terre inhospitalière aux rêveurs ; il a la vocation ; il s'obstine :

« Je ne me révolte pas : la mer est trop berceuse, et la lumière trop enchanteresse. Polytechnicien encore, je regarde ma détresse comme un cas particulier du problème de l'exil ; ma mélancolie calcule les lois de l'émigration ; sur le prolongement invisible de la plage, aussi loin que court la côte américaine, je crois entendre les exilés bruire comme des galets ; je ne suis rien, mais je suis l'image de tous. Sur cette grève, qui fut la forteresse des mers, la vieille histoire a été doucement ensablée... je suis l'histoire nouvelle : je suis l'émigrant. »

« La mer est trop berceuse, la lumière trop enchanteresse ! » Y a-t il en ce latin artiste l'étoffe d'un struggle-for-lifer ?... Tout de même, il est « l'émigrant » ; il est polytechnicien : déjà, il devine des « lois » ; il en est obsédé : « j'accepte mon exil comme un problème donné : je n'en ai pas déterminé d'avance les termes ; eux-mêmes m'ont forcé, par la douleur, à les remarquer... j'ai rencontré en moi la souffrance de l'émigré : je n'en ai pas découvert les lois. » Quel sursaut de curiosité n'éveille point en nous cet observateur si lucide et si résolu, quel intérêt cet authentique représentant de notre culture et de nos traditions, aux prises avec les réalités de la vie américaine !... Mais voici qui est grave ! nous nous apercevons que cet observateur se laisse bientôt distraire de son enquête, que ce représentant de notre culture la représente assez mal : il est vaincu sans lutte ; il est le jouet de ses propres indécisions : au surplus je consens que sa défaite soit

celle de la culture européenne, et, spécialement, française, si d'abord on me prouve que l'aboulie soit nécessairement déterminée par cette culture, mais c'est ce que l'on ne fait point, et pour cause... Voyez-vous maintenant comment Henry Bargy, qui annonce un sujet puissamment dramatique, s'en éloigne peu à peu, et nous décourage d'attribuer une portée générale aux opinions de son personnage?

Et les incohérentes agitations de ce personnage nous sont par lui-même aimablement contées : il est sur le point de se voir attribuer un poste d'ingénieur aux aciéries de Sydney; demandez-lui de quelle ingénieuse façon il s'y prit pour manquer l'audience du directeur, de quel désespoir il fut ensuite assailli, comment il rejoignit le puissant industriel, refusa une place d'ouvrier, se désespéra plus que jamais — chercha repos et réconfort au village de la Grand'Prée où il choisit « la plus fleurie des pensions », et s'abandonne aux joies d'un flirt innocent. Suivez-le dans la forêt acadienne où il pense devenir bûcheron :

« Toute l'après-midi la forêt a résonné de mes coups... j'ai là, en un petit tas, tout un arbre mis en bûches de mes mains. Je suis jaune de sciure : la moiteur fraîche du bois baigne ma moiteur chaude : des odeurs de mousse et de la poussière d'arbre chatouillent mes narines; mes poignets portent des mains enflées et noueuses que je ne reconnais pas : je suis l'égal des bûcherons.....

« J'ai raillé les hommes des villes ignorants des délices que la campagne donne aux yeux; j'ignorais celles qu'elle donne au sens d'où la paix de l'âme dépend. Quand un ami me dira : j'aime la nature; je lui demanderai : aimez-vous scier et faucher? »

Et tout cela est fort bien, et nous ne méconnaissons point le talent littéraire de ce disciple de Rousseau, qui prêche avec une fougue juvénile le « retour à la nature », mais, entre nous, il n'est guère raisonnable : il l'est de moins en moins; il « médite, avec des pleurs de joie sa décision d'être scieur »; il accueille avec le même enthousiasme l'idée de fonder une distillerie de bois; le voici à New-York, où il souhaite passionnément devenir casseur de pierre; son inaptitude le désole : « Le travail manuel, qui fut pour tant d'Américains l'acheminement au succès, n'est chez moi qu'un caprice de mes sens ». Une Compagnie d'électricité s'empresse de le recueillir, l'envoie en mission en France; il rejoint sa bien-aimée Cécile, hésite entre elle et sa sœur, regagne New-York... Il est l'hésitation perpétuelle; il s'exalte en pensée, il glorifie inlassablement l'action; il est incapable d'un acte ou d'une résolution réfléchie; son indécision est contagieuse : pourquoi, ah! pourquoi Cécile si brave, si courageuse, et qui rejoint en Amérique son ami d'enfance, renonce-t-elle si aisément à l'aimer?

Ce n'est point certes « l'émigrant » que Henry Bargy dresse devant nous, mais le plus aimable des touristes, le plus sympathique des amateurs; son cas ne prouve rien; ce n'est pas un système d'éducation, une culture qui s'avèrent insuffisants; c'est l'énergie d'un individu qui défaille avant même d'avoir rien tenté; conseillons à ce Français qui ambitionne d'étonner l'Amérique de commencer par faire l'éducation de sa volonté.

*
* *

Puisse-t-il ne point compromettre l'éducation de sa sensibilité et de son imagination, qui est faite et bien faite : ce chimérique bûcheron, ce fantaisiste casseur de pierres est maître de nous charmer tour à tour et de nous émouvoir; il sait voir et peindre; il a des notes de tendresse infiniment délicates; le souvenir de sa mère lui inspire des pages simples et pénétrantes; il collectionne de gracieuses lettres d'amour; celles de Cécile sont d'une gravité douce avec des élans qui arrêtent : « Jean! il n'y a pas de question masculine, et chaque homme qui ne sait pas aimer, c'est une femme retranchée de la vie! » Enfin, par quel miracle cette histoire d'un homme qui ne sait ni vouloir ni agir est-elle si saine, si vibrante, tel un cantique à la volonté, à l'action, à la vie? Un généreux enthousiasme console des souffrances individuelles : Henry Bargy annonce une humanité régénérée par une équitable répartition des tâches manuelles, plus active, plus fraternelle, plus heureuse...

LUCIEN MAURY.

DORMIR !

Dormir, c'est s'embarquer sur vos nefs d'or, ô rêves!
C'est quitter le présent douloureux, c'est fuir vers
Quelque planète errante en quelque autre univers;
C'est aller atterir à d'idéales grèves :

A des grèves sans vent, sans vague, où tu pourras
— Poète! — isoler tout entière ta souffrance
Et te mirer, en un délice d'ignorance,
Sur l'eau qui n'a miré ni ses yeux ni ses bras!...

Mais penses-tu trouver l'oubli dans la planète
Qu'on n'entrevoyait point de celle où tu vécus?
Penses-tu que de tous ses désespoirs vaincus
On sorte en amnésie, avec une âme nette?

Penses-tu le sommeil exempt du souvenir?
Penses-tu que l'implacable destin consente
A tenir si captive et lointaine l'absente
Qu'elle ne puisse en tous tes songes revenir?

Non, poète! à travers les immensités bleues.
A l'heure où tu te crois et seul et libre et fort,
Son visage te suit et te possède encor
Par delà millions et millions de lieues.

Car tu l'aimais, — puisque tu souffris, — tu l'aimais!
Et même le sommeil, le temps et la distance,
Ne feront que parmi ta fictive existence
L'image du passé t'abandonne jamais.

Dans l'air sans mouvement tu percevras des gestes
Graves ou familiers qu'elle avait autrefois...
Le silence infini t'apportera sa voix...
Deux étoiles seront ses yeux, — ses yeux funestes.

RÉMY SAINT-MAURICE.

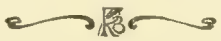

L'AMOUR DANS LE MARIAGE

S'est-on assez moqué de M. Paul Hervieu quand il a proposé d'inscrire l'amour dans le Code parmi les devoirs des époux! Ironies inconsidérées. Sans doute, l'amour ne se commande pas : le gendarme n'y peut rien. N'était-il pas opportun cependant de rappeler qu'il n'est pas nécessairement exclu du mariage, qu'il en est le fondement, en un temps où il n'est guère invité aux noces?

Pauvre amour, t'a-t-on assez coupé les ailes! Avant d'échanger l'anneau des fiançailles, ce n'est pas toi que l'on consulte, mais le notaire. Plus que jamais, le mariage est une association d'intérêts, l'union de deux coffres, avant d'être l'accord de deux jeunes gens. L'essentiel est en banque et non dans les cœurs; c'est plus un règlement de comptes qu'un échange de serments. Aussi n'est-on guère difficile sur les personnes : que la jeune fille soit borgne, acariâtre ou rabougrie, que le prétendu boite, mène la vie ou crache ses poumons, il n'importe. Il n'est pas d'eunuque tant soit peu riche qui ne trouve un parti. Ce sont détails, sur lesquels on passe. La perspective des futures compensations n'est-elle pas là pour aider à prendre son mal en patience? On ne se fait point scrupule de les envisager. L'affaire conclue, on se rattrapera à l'extérieur de la frugalité du menu conjugal. N'y a-t-il point des excuses? Et le fait est qu'on se rattrape ou croit bien se rattraper. L'amour se venge d'avoir été mis à l'écart de la chambre nuptiale. Et puis, c'est bien porté. Ne faut-il pas fournir de modèles nos modernes dramaturges? Leur situation serait critique si l'adultère venait à passer de mode.

Il faut rire de ces choses, comme dit Figaro, pour n'être pas obligé d'en pleurer, car, au fond, tout cela est lugubre. Ménages désunis, vies gâchées et comme ravagées par un vent d'orage, vous en êtes témoins vous tous et vous toutes, pauvres victimes de ces mariages où vous courez avec le seul appât de l'or! Ce sont tous les jours de nouveaux désastres, carrières brisées, cœurs meurtris, âmes en peine, faute d'avoir trouvé au foyer l'amour consolateur et fidèle, l'appui de tous les jours, le viatique du bonheur et de la souffrance, — que dis-je? — faute d'y trouver un but, un emploi de la vie et, comme qui dirait, une raison de vivre. La pauvreté de gens qui s'aiment n'est-elle pas cent fois préférable à ces ménages dorés où l'on ne se rencontre qu'à table, un laquais au dos, pour ne s'entretenir que de frivolités, quand ce n'est pas pour ne se point desserrer les lèvres. Monsieur a ses affaires; Madame a les siennes. La discrétion la plus absolue règne entre époux : nombre de ces ménages rendraient des points aux diplomates les moins communicatifs. Bon pour les « épiciers » de se confier ses impressions, ses espoirs, ses rêves ou ses peines, d'échanger des vues et des baisers! Tout ménage qui se respecte exclut ces manifestations de son programme. S'aimer, n'est-ce pas, aujourd'hui comme au XVIIIe siècle, un choquant manque de tenue? Et pour cause : unis par cupidité, on ne songe pas à l'amour. Chacun va de son côté et respecte la liberté de son conjoint, non pas même pour qu'il en fasse autant de la sienne, mais par indifférence. Peut-on dire qu'ils se trompent, ne s'étant rien promis? Ils n'ont aucune illusion là-dessus : ils ne sont pas engagés. Intérieurs luxueux mais moroses, où ne règne même pas la chaleur du pensionnat, quelle supplice n'est-ce pas que de vivre côte à côte sans s'aimer, sans seulement s'estimer, comme deux étrangers que l'imprévu du voyage rend voisins!

Voilà, cependant, ce qu'on gagne à ne point consulter son cœur au départ, à le considérer comme une quantité négligeage, sinon comme un intrus et, bien souvent, à lui imposer silence, pour ne prêter attention qu'à des chiffres, à des promesses d'avenir ou à des avantages de situation. Oui, M. Paul Hervieu a eu raison de rappeler qu'on ne doit pas se marier seulement pour cela, que, si ces préoccupations sont respectables, elles sont subsidiaires. Il était bon qu'on proposât de placer l'amour — tout au moins en effigie — au seuil du mariage. Il y est vraiment par trop méconnu pour le plus grand dommage des imprudents qui s'en détournent : lamentables victimes qui sont leur bourreau et qui vont au supplice comme elles se rendraient à une fête.

Enfin, il était opportun de souligner que l'amour est une obligation des époux l'un vis-à-vis de l'autre. S'il ne se commande pas, s'il ne saurait croître là où le germe est absent, il n'est pas exact que l'application ne fasse beaucoup pour le conserver et accroître. Si la fidélité ne le fait pas naître, elle

l'entretient. Que d'amours brisés par étourderie, non pas tant dans le cœur de l'époux délaissé que dans celui du volage ! Il y a, au vrai, une hygiène, ou, si l'on veut, une morale de l'amour. La volonté, qui ne peut le susciter, doit lui servir de tuteur et de gardien. Ce n'est qu'avec son aide qu'il peut déployer tous ses rameaux, porter toutes ses fleurs et tous ses fruits. Qui non seulement ne se surveille pas, mais ne s'applique pas à toujours mieux chérir celui qu'il aime, risque fort de l'aimer moins, pour finalement ne plus l'aimer du tout. Ne faut-il pas, même au plus épris, une certaine vigilance pour se détourner des entraînements destructeurs d'affection? Il n'y a pas plus de grand amour que de génie sans effort : l'un et l'autre ont leur mérite.

C'est qu'aussi bien l'amour n'est ni cet appétit sensuel qui précipite deux amants dans les bras l'un de l'autre, ni ce plaisir esthétique que provoque la beauté, ni la simple amitié, sympathie ou estime; il n'est ni la possession, ni la passion qu'elle assouvit. L'amour véritable est tout cela à la fois. A vouloir en distraire quelqu'un de ces éléments, on risque de l'anémier ou pervertir. L'amour plein est, tout ensemble, désir, séduction, estime, amitié, acquisition et sacrifice. Il est tout cela en même temps avec, en plus, la volonté d'aimer toujours davantage. Pour qu'il puisse s'épanouir librement il est, en outre, nécessaire qu'il soit payé de retour. S'il est des amours méconnus qui s'exaltent dans l'abandon, ils y gagnent quelque chose de maladif qui est plus proche de l'exaspération que d'une activité normale : ils deviennent générateurs de mort au lieu de l'être de vie. A ces prétendues exceptions près — et sans compter qu'il dépérit dans notre propre cœur du fait de notre personnelle négligence — comme l'amour jaillit toujours plus dru des sacrifices que nous faisons et de ceux qu'on nous fait, il s'étiole par défaut d'égards. Point, en définitive, d'amour profond, d'amour sain, d'amour épanoui sans fidélité réciproque. Que ceux-là ont tort qui vont répétant qu'une incartade importe peu ! Elle n'importerait pas si l'acte charnel se pouvait sans péril isoler du sentiment, mais comme, en fait, ils sont solidaires, — à tel point qu'à oublier l'un on prépare inévitablement sa revanche — c'est la fissure qui gagne de proche en proche jusqu'à effondrement complet. Quand ce n'est pas le sentiment qui décide du don de soi-même, c'est le cœur qui suit les sens et, parfois, s'y perd : il n'y a pas entre eux de cloison étanche. N'est-ce pas d'avoir agi comme s'il y en avait une qui a perdu tant d'hommes et tant de femmes, et compromis tant d'unions ?

« N'est pas fidèle qui veut » arguent alors certains qui ne voient pas ce que vient faire le devoir en amour. Rien n'est plus faux. S'il y a des caractères plus constants que d'autres, des tempéraments moins inflammables, chez tous le diable a son heure. Quel est l'heureux époux qui n'a pas été tenté au moins une fois dans sa vie, une fois où pour demeurer fidèle il lui a fallu du courage ? Autant soutenir que la fidélité est bannie du monde, ce qui est contredit par les faits. La vérité est que, quel que soit son objet, — principe, croyance, parti ou personne, — elle dépend de la volonté. Aussi bien, elle est une vertu. Ainsi que toute persévérance, la fidélité est un composé d'attrait et d'effort. S'excuser sous prétexte qu'on n'est pas né tel, c'est se moquer, se déclarer incapable de toute maîtrise sur soi-même et tourner le dos aux plus nobles exemples que nous donne l'humanité.

C'est aussi, hélas, méconnaître l'amour, le ravaler au rang de l'appétit et du caprice, de ce qu'un don Juan nous en présente qui, à peine assouvi, passe à d'autres. Quoique les poètes en aient dit, la possession ne le tue pas, mais son illusion : la curiosité ou la faim; elle renforce, au contraire, l'amour véritable. Ceux-là en sont les déshérités qui s'inscrivent à l'encontre. Est-ce qu'ils savent seulement ce que c'est tous ceux qui, le chapeau sur l'occiput, s'en vont de fête en fête, accrochés de-ci de-là à des liaisons de hasard? C'est eux-mêmes qu'ils aiment ou, plus exactement, leurs jouissances et rien autre. On le voit bien à leur sécheresse de cœur et, finalement, à la méchanceté où sombrent infailliblement un Priola ou un Valmont, on pourrait presque dire à l'ennui incurable qui est leur châtiment. Ont-elles la moindre idée de ce qu'est l'amour ces courtisanes qui croient en vivre parce qu'elles vendent leurs bonnes grâces et tarifent leurs appas? Le connaissent-elles mieux les snobinettes qui, de cinq à sept, se rendent au « plaisir » comme elles vont chez leur modiste ou leur couturière? Pauvre plaisir, dont le plus triste n'est pas la monotonie du décor, mais le vide des caresses échangées; mornes témoignages où chacun recherche une satisfaction qui le fuit davantage qu'il la quête avec plus d'avidité. Fantoches de l'amour, ils en font scrupuleusement tous les gestes : ils n'en ont pas la réalité. Elle leur échappe par leur faute même, qui est de se méprendre et de ne savoir ni oser se donner.

Union des esprits et des corps, ébauche, en quelque sorte, de la société idéale à laquelle nous aspirons tous, loin de fuir le mariage, l'amour intégral y trouve, au contraire, sa garantie la plus sûre. Pour être conseillère d'infidélité, l'union libre en serait meurtrière. Sauvegarde de l'amour, le mariage ne l'est cependant qu'à la condition d'être bâti sur lui. N'est-ce pas, du reste, de son essence, s'il est un mutuel serment d'amour que scelle la promesse d'y rester fidèles?

Voilà ce que feignent d'oublier ou ignorent de trop nombreux coureurs de dot et presque autant de « demoiselles à marier ». On a beau dire que le mariage n'est pas fait pour les époux, mais pour l'enfant, qu'il s'agit avant tout de fonder une famille, qui ne voit que, si le mariage n'a évidemment pas sa fin exclusive dans un double amour, sans lui il n'est rien? Dans l'intérêt même de l'enfant n'est-ce pas sur cet amour qu'il doit reposer? Quelle tristesse de débuter dans la vie par le spectacle de ces foyers où l'on ne s'aime pas! Sous couleur d'envisager ce qui les dépasse, il ne faudrait pas assimiler les épousailles à un simple et vulgaire établissement, fonction ou fermage. A défaut d'amour, le contrat qu'est le mariage ne se trouve-t-il pas vicié en son fond et, en quelque sorte, entaché de nullité? Pour n'être pas juridique, celle-ci ne s'en fait pas moins cruellement sentir dans les mœurs. C'est elle la pourvoyeuse des innombrables adultères qui défraient la chronique mondaine, autant dire scandaleuse. C'est à elle, au manque d'attachement entre conjoints, qu'il faut attribuer la dissolution de la famille. Et quand on songe que, malgré ces maux, tout semble se liguer contre l'infortuné amour — parents, amis, intéressés et jusqu'à l'opinion publique qui, par une suprême ironie, applaudit « aux beaux mariages » où le luxe des toilettes l'emporte de beaucoup sur celui des sentiments, — on se prend à penser qu'il faut être bien ingrat ou aveugle pour ne pas louer M. Paul Hervieu d'avoir voulu faire inscrire dans notre Code civil, au titre du mariage, le nom de l'amour qui en est la raison d'être et le soutien, pour se continuer et se fortifier dans et par l'enfant.

PAUL GAULTIER.

UNE SŒUR DE SAINT-JUST

Saint-Just eut deux sœurs : l'une, Marie-Louise-Anne, naquit un an après son frère, le 13 septembre 1768, à Nampcel (Oise); l'autre, Marie-Françoise-Victoire, l'année suivante, le 10 novembre 1769. Celle-ci, ayant épousé, le 21 novembre 1791, Adrien Bayard, notaire et juge de paix du canton de Chaulnes (Somme), abandonna Blérancourt, où elle ne revint que beaucoup plus tard. L'autre, au contraire, resta mêlée à la vie de son frère. Elle assista à ses premiers triomphes politiques, à son élection à la Convention. Elle garda de lui un souvenir enthousiaste et attendri.

Louise de Saint-Just avait épousé, le 11 février 1790, Emmanuel Decaisne, notaire royal au bailliage de Coucy, mais résidant à Blérancourt. C'est sur l'acte de ce mariage que Saint-Just prend, pour la première fois, le titre de *licencié ès lois*. Quelques jours plus tard, le 21 février, les habitants de Blérancourt furent appelés à prêter le serment civique.

« Cejourd'hui 21 février 1790, dit le procès-verbal municipal, la commune de Blérancourt, sans distinction d'âge, de sexe et de rang, a prêté le serment civique, et a juré fidélité à la loi, au roi et à la constitution, et ont tous signé... »

Les noms de Saint-Just, de sa mère et de sa sœur y figurent au premier rang.

Le beau-frère de Saint-Just, Decaisne, était un homme ardent, passionné pour les idées nouvelles. Nommé colonel de la garde nationale de Blérancourt, on le voit glorifier les décrets de l'Assemblée nationale, et prononcer des discours enflammés que Saint-Just avait sans doute rédigés lui-même. C'est ainsi qu'à l'occasion de la plantation d'un arbre de la liberté, en mai 1792, il s'écrie :

« ... L'espérance des méchants est presque détruite; ils sont réduits à la fuite, à la dissimulation et au silence En vain, nos ennemis attendaient le retour triomphant des traîtres; l'oubli du passé les attendait; ils ont repoussé nos cœurs; et nous avons porté chez eux les piques, le fer et la mort... Notre poste véritable, aujourd'hui, est sur la terre ennemie et violatrice de nos droits. Il est à la victoire ou à la mort. La mort ne sera point pour nous, mais pour le tyran. L'arbre de la liberté fera le tour de l'univers. On le plantera à la porte de tous les esclaves et de tous les rois. S'ils l'abattent, il tombera sur eux... »

Robespierre avait dressé une liste de patriotes, que l'on trouva parmi ses papiers, après Thermidor; dès le début se trouvait cette indication : « le beau-frère de Saint-Just ».

De 1791 à 1812, Mme Decaisne eut neuf enfants. L'aîné, Louis Decaisne, qui naquit le 2 février 1791, eut Saint Just pour parrain. Jusqu'aux événements de Thermidor, rien ne vint troubler cette vie paisible. Mais la mort tragique du jeune conventionnel marqua pour sa famille le commencement d'une sorte de persécution. Les scellés furent apposés chez la mère de Saint-Just, les papiers saisis : personne n'osa plus se dire l'ami de ces réprouvés.

En 1811, Louise de Saint-Just vit mourir sa mère, en 1829 son mari. Elle vécut dès lors chez son fils, Auguste Decaisne, pharmacien à Blérancourt. Le 7 juin 1832, sa sœur, Françoise-Victoire, mourut à son tour, victime du choléra; elle était alors mariée à M. Lesassière. Les deux survivants, sexagénaires tous deux, habitèrent sous le même toit. Leurs souvenirs, leurs goûts, les habitudes de leur vie, leur étaient communs. Dans la petite maison gaie et propre, où vivent encore aujourd'hui les petits-neveux de Saint-Just, les deux vieillards ne cessaient de reporter leur pensée vers les événements qu'ils avaient traversés ensemble, et les êtres qu'ils avaient aimés. Ils parlaient de Saint-Just avec une sorte de culte. Tous deux avaient pu mesurer la noblesse de

son esprit, sa sollicitude toujours en éveil, et la passion du bien qui le dévorait. Il leur semblait que ceux qui ne l'avaient point connu personnellement ne pouvaient le comprendre qu'à demi. « Il était si beau et si bon ! » disait Mme Decaisne.

Mme Juliette Adam a connu, vers cette époque, la sœur de Saint-Just :

« J'allai un jour, raconte-t-elle, chez la sœur de Saint-Just, Mme Decaisne, mère du pharmacien... Elle habitait à l'autre bout de cette adorable place de Blérancourt qu'on appelle le Marais, où les allées de tilleuls embaument au printemps, où les restes du vieux château Louis XIV ont tant de style. Mme Decaisne habitait une maison du XVIIIe siècle, intacte, donnant sur un grand jardin entouré de hauts murs. C'était une très vieille dame, d'une extrême distinction, grande et mince, habillée à l'ancienne mode, faisant de jolies révérences, relevant sa robe des deux mains avec beaucoup de grâce quand elle marchait dans le jardin, et qui, disait mon père, paraissait toujours prête à danser le menuet... Mme Decaisne me lut un jour des vers de Saint-Just. Il s'agissait d'un petit pâtre conduisant gaiement son troupeau de roses désolées d'avoir des épines. Elle mit tant d'émotion dans cette lecture que je versai des larmes... »

Les objets qui lui venaient de son frère lui étaient particulièrement précieux. Elle conservait, comme un trésor, un encrier de cuivre émaillé que Saint-Just lui avait donné. Mais surtout elle s'était efforcé de garder aussi le meilleur de lui-même, sa pensée, ses fortes maximes, et son amour de l'inflexible justice. Mme Juliette Adam raconte encore qu'elle lui avait redit souvent ces paroles de Saint-Just : « Je veux élever le peuple jusqu'à moi, le voir vêtu un jour d'habits semblables aux miens, mais je ne veux pas m'abaisser jusqu'à lui, ni me vêtir de son sayon bleu ». Les lettres qu'elle écrivit à ses enfants et à ses petits-enfants, et que ceux-ci se sont transmises pieusement comme des archives de famille, portent toutes l'empreinte de cette influence fraternelle. Qui ne reconnaîtrait la sœur de Saint-Just, ou plutôt Saint-Just lui-même, dans de telles phrases : « ... Tu n'as pas de fortune ; il faut y suppléer par les talents, la douceur dans le caractère, cherchant toujours, autant qu'il est en ton pouvoir, de faire le bien ; il ne faut pas craindre d'avoir trop de prudence, c'est dans la jeunesse qu'il faut contracter l'habitude des vertus... »

Le 31 juillet 1849, Louise de Saint-Just perdait le compagnon de sa vieillesse, son beau-frère Lesassière. C'est sans doute vers la même époque qu'elle quitta Blérancourt et vint habiter chez un autre de ses fils, Constant-Camille Decaisne, à Chauny. Ce fut là qu'elle mourut, presque nonagénaire, le 10 avril 1857.

CHARLES VELLAY.

Chronique

—

UN RÉGIME DÉBONNAIRE

A la Chambre des députés, lors de la discussion de l'amnistie, le 2 avril, le général Picquart, ministre de la Guerre, s'est écrié :

« Depuis quelques années, les amnisties relatives aux déserteurs et aux insoumis se renouvellent avec une fréquence qui est excessive, et dont les conséquences sont vraiment inquiétantes ; car, parallèlement à ces amnisties, le nombre des insoumis et des déserteurs s'accroît dans une proportion constante. »

M. G. Thomson, ministre de la Marine, a ajouté : « Je constate que depuis 1898, à la suite des amnisties répétées, le chiffre des déserteurs dans la Marine a plus que triplé. »

Ce sont là des remarques dont, même quand on les généralise, la justesse demeure. Ce ne sont pas seulement les fautes militaires, mais les délits de droit commun, les infractions aux lois de toutes sortes, qui deviennent plus nombreux, dès que la répression se fait plus bénigne. Et la répression n'est point seulement amoindrie par l'amnistie, mais plus encore par l'absence de poursuites.

Or cette impunité initiale est acquise, à l'heure actuelle, à bon nombre de ceux qui violent impudemment les lois. Car les autorités chargées de veiller à la recherche et à la condamnation de ces transgressions, au premier rang desquelles figurent les parquets, sont, dès qu'il ne s'agit plus de meurtres ou de vols avec effraction, d'une incurie, pour ne pas dire d'une impéritie, notoire.

On a lu, cette semaine même, cette lettre indignée de M. le sénateur Berenger, président de la Société centrale de protestation contre la licence des rues, au procureur de la République, sur « le nu au théâtre » :

« ... Il ne s'agirait même plus, à en croire les coupures des journaux que je joins à ma lettre, de nudités immobiles et d'ailleurs recouvertes d'enduit, leur donnant l'apparence de statues de marbre ou d'or, ce qui, paraît-il, avait été considéré comme suffisant pour les préserver de toute poursuite.

« A l'heure actuelle, les femmes produites sur la scène prendraient part à l'action, danseraient même, et rien ne masquerait leur entière nudité.

« Je ne puis croire que la justice informée consente à couvrir de sa protection ces scènes de Bas-Empire... »

De tels spectacles, en lieux clos, quoique publics, l'emportent-ils en infamie sur les exhibitions d'images obscènes dont se parent tous les kiosques de la ville de Paris ? Si une nuée de prescriptions limitent encore la liberté du commerce et la liberté des entreprises, il est une industrie, qui, elle, a conquis toute indépendance : et c'est l'industrie pornographique, dont l'incroyable étalage est la honte de notre capitale.

Combien d'autres industries, moins ignobles certes, et néanmoins nettement délictueuses, s'exercent aussi au grand jour ? On a divulgué, récemment, celle des médecins-marrons, qui, à Paris, à grand renfort de courtiers

et de circulaires, attirent les ouvriers dans des officines aux enseignes fort ostensibles, pour leur apprendre à simuler des accidents du travail, au besoin pour leur infliger des blessures artificielles. Ils leur font obtenir ainsi d'importantes indemnités, au détriment des « employeurs », ou des assureurs, dûment escroqués. Et, fraternellement, ils en partagent avec eux le montant.

L'industrie du « sabottage » n'est pas moins « intangible », au dire d'un chef d'entreprise, qui la dénonçait les jours derniers. L'ouvrier déloyal peut, sans crainte aucune, gâcher subrepticement les fournitures qui lui sont confiées, abîmer le matériel, ruiner lentement et sûrement une exploitation ; ce sont simples peccadilles, dont le parquet néglige obstinément de se soucier.

Car on impute souvent à la connivence de la police, ces tolérances scandaleuses : ce sont les parquets, investis de l'action publique et de la protection des citoyens, qui sont, en réalité, responsables.

A Paris, M. Clemenceau fait poursuivre les tenanciers d'établissements de jeu clandestin. Dans telle autre ville, où, au su de tous, les jeunes gens s'endettent dans un tripot connu, — ce qui désespère leurs familles, — signalez le fait au parquet, avec des indications, des témoignages probants. Il n'en tiendra aucun compte.

Sont-ce les autorités communales qui, par souci électoral, entravent l'application de la loi ? En un discours retentissant, le président du Conseil dénonçait l'hostilité des grandes municipalités contre la loi de 1902 sur la santé publique. Il eut pu stigmatiser l'indifférence des parquets ! Certain article prescrit aux médecins d'informer la mairie des cas de maladie contagieuse ; dans maintes régions, les membres du corps médical se refusent à cette utile démarche, qu'ils jugent contraire à l'obligation professionnelle du secret. Les mesures de désinfection et de prophylaxie ne peuvent ainsi être assurées. Désireux de faire fixer dans un débat public, et surtout de faire appliquer, le droit, le maire d'une ville importante, après avoir prévenu le président de la Société médicale, porta plainte contre lui, devant le procureur de la République. Celui-ci s'abstint d'agir. — L'anecdote est caractéristique, sans être, hélas, exceptionnelle. L'autorité laisse librement méconnaître la loi ; et, graves ou minimes, les infractions, les délits se multiplient en toute quiétude.

En dépit de ces défaillances fâcheuses autant que patentes, dans d'autres conjonctures, la magistrature s'acquitte-t-elle de son devoir ? C'est alors que — pour absoudre les coupables, — intervient le Parlement.

L'amnistie est essentiellement une mesure d'exception, destinée à pacifier les esprit, en abolissant les suites, pénales et autres, d'égarements collectifs, trop souvent inconsidérés. Elle est d'une parfaite opportunité, après un mouvement insurrectionnel, la rebellion des viticulteurs du Midi, par exemple.

De ce puissant instrument de gouvernement, les partis ont fait un banal moyen électoral ; de cette admirable mesure du pardon, une concession de la faiblesse. Chaque année maintenant, ils votent une amnistie ; et prompts à leur jeu favori de surenchères ils en étendent arbitrairement le profit aux délinquants les plus divers.

Un agitateur, habile à mener une carrière révolutionnaire honorifique et lucrative, se livre à des excitations insensées, prône la violence, l'incendie, le meurtre. Il est traduit en justice. Est-il condamné ? Que lui importe ! Après quelques semaines d'emprisonnement une amnistie viendra le libérer. Elle anéantira toutes les incapacités qu'impliquait le jugement, et jusqu'au délit lui-même. Notre énergumène accourt radieux aux meetings. Il flétrit la férocité de la société bourgeoise, qui exerce sur les champions des travailleurs de terribles vengeances. — Mieux valait certes ne point lui procurer ce facile argument et lui permettre de prendre, à si bon compte, figure de martyr !

Quant aux nouveaux venus dans la lice, ils retiennent cet enseignement : que l'on peut tout entreprendre contre un régime si débonnaire, puisqu'il suffit de quelque popularité pour braver ses rigueurs. Mettre obstacle à la liberté du travail, détruire une usine, ensanglanter une grève : ce sont là péchés véniels, auxquels est garantie une rapide absolution.

Ainsi se forme, à l'épreuve des faits, et sans qu'elle implique beaucoup de courage, la « témérité de fougueux révolutionnaires » faite, simplement, de rouerie...

On ne prétend point réclamer des châtiments exemplaires contre des égarés, dont beaucoup, après avoir été frappés par la justice, peuvent être dignes de grâces individuelles. Mais il est déplorable que certaines sortes de délits, certaines catégories de personnes, demeurent soustraites aux justes sévérités des lois.

Les parlementaires désirent s'attirer, par ces faveurs outrées, la gratitude populaire. Sot calcul : car si des actes de générosité spontanée commandent la reconnaissance, des mesures de faiblesse n'incitent qu'à des sentiments de mépris et d'orgueilleuse obstination.

Les magistrats redoutent les attaques de la presse et appréhendent l'influence politique des délinquants, dont ils devraient réprimer les excès. « Pas d'histoire », telle est la devise fameuse des agents de la troisième République, qu'ils soient hors nos frontières ou à l'intérieur, qu'ils appartiennent à la diplomatie, à l'armée, ou à la magistrature. Elle contraste singulièrement avec celle des hommes de la première République : De l'audace !

Une telle condescendance a, il faut y insister, de funestes effets. Car elle suggère cette conviction impérieuse, qu'à transgresser les lois, fussent celles de la simple probité, le risque est nul. Ainsi s'aggravent les fâcheux ferments d'indiscipline sociale et d'incivisme agressif. Ainsi tend à s'aggraver l'incohérence de notre état.

Ici encore apparaît le vice de notre régime, qui est dans l'impuissance d'une autorité par trop diluée. Il n'existe plus nulle part de force régulière suffisante, pour que puisse s'y étayer le droit. — Par malheur, la débonnaireté, l'histoire en témoigne, achemine vers l'abdication...

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 16 — 5e SÉRIE — TOME IX — 18 AVRIL 1908

LETTRES A BÖTTIGER (1804-1814)

La bibliothèque royale de Dresde possède, parmi les papiers de Karl-August Böttiger, un certain nombre de lettres adressées par Benjamin Constant à cet honnête savant. Böttiger avait dû, en 1791, à une recommandation de Herder d'être nommé directeur du gymnase de Weimar ; il n'avait pas tardé à déployer, dans la *Musenstadt*, une activité un peu indiscrète de journaliste, de collectionneur, d'archéologue et surtout d'ami des grands hommes. En 1806, il alla s'installer à Dresde où il vécut jusqu'à sa mort en 1835.

Les lettres que Benjamin Constant eut occasion d'écrire à Böttiger — et qui sont inédites — ne concernent en général aucun des deux sujets auxquels se rapportent la plus grande partie des documents épistolaires que nous possédions de lui : sa vie sentimentale et ses ambitions politiques n'y transparaissent guère. En revanche, Constant philosophe et « mythographe », avec son fameux ouvrage sur les religions, s'y trouve partout au premier plan.

FERNAND BALDENSPERGER.

Benjamin Constant, qui a rejoint Mme de Stael à Weimar le 20 janvier 1804, adresse à Böttiger — qu'il a déjà rencontré dans la société weimarienne — son premier billet pour lui demander un de ces services de bibliophile comme l'officieux Allemand lui en rendra tant. Et c'est d'un ouvrage qui vient de faire sensation en France qu'il s'agit pour cette entrée en relations épistolaires, qu'on peut placer au 1er mars, lendemain d'une soirée passée par Constant au château ducal.

J'ai parlé hier au soir avec le Duc d'une pièce assez curieuse sur l'opération révolutionnaire faite aux Tombeaux des Rois de France à Saint-Denis, en 1793, et qui se trouve dans la seconde édition du *Génie du Christianisme* de Chateaubriand. Il prétend que M. Böttiger, qui sait tout, doit non seulement connaître cette pièce, mais posséder la seconde édition qui la renferme, et qu'il désirerait avoir. Je prétends que non, je ne crois pas que personne dans l'étranger ait été tenté d'acheter une seconde édition de Chateaubriand, ni de relire une seconde fois la première. Cependant je m'acquitte de ma commission, en ajoutant que, si M. Böttiger peut m'indiquer ou détenir cette seconde édition, il me fournira l'occasion de répéter avec le Duc ce que j'ai déjà dit cent fois, c'est que rien en littérature ne lui est inconnu.

Mille compliments,

CONSTANT.

D'autres ouvrages, dont Constant a besoin pour ses travaux, font l'objet des requêtes suivantes, écrites l'une avant, l'autre après cette rapide fugue à Leipzig, qui éloigna Constant de Weimar dans la première quinzaine de mars : c'est là qu'il prenait congé de Mme de Stael.

J'ai l'honneur de renvoyer à M. Böttiger, avec mille remerciements : 1° le manuscrit relatif à l'hypothèse de Wolff; 2° Wolffs prolegomena (1); 3° la prétendue réfutation de Sainte-Croix (2).

Serait-il bien indiscret de lui demander, s'il a sous la main, et s'il peut m'envoyer, sans se donner de la peine, le premier volume de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, l'essai de Hume sur le climat et les *Ideen zur Philosophie der Geschichte* de Herder (3). J'aurai l'honneur de lui renvoyer les

(1) Les fameux *Prolegomena ad Homerum*, parus à Leipzig 1795.

(2) La *Réfutation du paradoxe de Wolf* Paris, 1798.

(3) Les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*.

deux premiers tout de suite, n'ayant besoin que d'y jeter un coup d'œil, et le dernier sous peu de jours.

Je m'adresse à lui avec bien de la confiance dans son inépuisable bonté, et le prie d'agréer mon attachement et ma sincère reconnaissance.

Ce jeudi.

CONSTANT.

J'ai l'honneur d'envoyer à M. Böttiger une lettre dont je me suis chargé pour lui à Leipsic. J'irai le voir incessamment, et quoique bien près de mon départ j'espérais avoir encore ce plaisir plusieurs fois. Je le prie de me renvoyer le Mémoire de la Société de Göttingue dans lequel se trouvent les commentaires de Gatterer, *de Theogonia Ægyptorum* que je suis décidé à expédier pendant mon séjour ici. Est-il vrai qu'Hermann de Göttingue a publié une nouvelle édition de son *Handbuch*, et M. Böttiger l'aurait-il? Je n'ai qu'à me louer beaucoup de mon séjour de Leipsic. Et je dois aux lettres de recommandation de M. Bötticher [*sic*] la plupart des agréments dont j'y ai joui. Mais je ne puis malgré ma reconnaissance m'empêcher de croire que Leipsic est un composé de Göttingue et de Francfort.

Mille compliments. B. CONSTANT.

En route pour la Suisse, notre voyageur apprend la découverte de la « conspiration de Rennes ». Il est, en somme, assez prudent dans ce nouveau billet; en revanche il y abandonne cet emploi de la troisième personne qui donnait jusque-là quelque chose d'un peu oblique et gêné à ses lettres.

Francfort, ce 25 mars [1804].

J'ai remis, Monsieur et excellent ami, à M. Esslinger le premier volume de la *Mythologie* d'Hermann, pour qu'il vous le porte, lorsqu'il passera par Weymar pour aller à Leipsic. Je vous demande encore une fois pardon de l'avoir si stupidement emporté.

J'ai trouvé Francfort une ville à peu près française, du moins sous les rapports de la surveillance et de la police. On y parle plus mal qu'à Paris; mais l'accent fait toute la différence.

Les ramifications de l'affreuse conspiration qui a mis en danger la France et l'Europe s'étendent chaque jour plus loin. Le nombre des coupables augmente à chaque minute. Pour peu que cela dure, vous verrez que la France entière y aura eu plus ou moins de part. Cela n'empêchera pas que la France entière ne soit indignée contre la conspiration.

Je vous prie de brûler ce billet, parce qu'il ne vaut pas la peine d'être gardé. Je vous prie de vous souvenir de moi, parce que j'y mets un prix extrême.

Dites mille choses pour moi à Mlle de Goghausen (*sic*) (1).

Sans signature.

On sait qu'après être retourné en Allemagne pour en ramener Mme de Staël après la mort de Necker, Constant passa en Suisse la plus grande partie de l'été auprès de son amie inconsolable. Böttiger, dans l'intervalle, avait quitté Weimar pour Dresde.

Genève, ce 15 août 1804.

Il y a bien, bien longtemps, que je me propose de vous écrire. J'ai même commencé plusieurs lettres : et je ne sais quelles interruptions accidentelles m'ont toujours empêché de les achever. Ce n'est pas que non seulement je ne sois loin de vous oublier mais aussi qu'on ne m'ait souvent recommandé de vous écrire. Mme de Stael a conservé de votre obligeance et du plaisir de votre société un souvenir bien vif. Quant à moi, ce n'est pas un souvenir, c'est une espérance : car l'un de mes projets favoris est d'aller revoir l'Allemagne, et vous êtes pour beaucoup, cela va sans dire, dans le plaisir que je m'y promets.

La France n'a rien qui me fasse un devoir d'y rester. Tout y est tranquille : et la main puissante qui la gouverne dispense suffisamment les individus de lui consacrer des services dont elle n'a pas besoin. Il est donc permis, s'il n'est pas ordonné, de vivre pour soi-même et pour les lettres. Or ce n'est guère qu'en Allemagne qu'on peut se livrer sans distraction à ce genre de vie. Ce n'est que là qu'on trouve une masse d'hommes que les intérêts d'ambition et de fortune n'absorbent pas exclusivement, et qui a encore un peu de temps à donner à la recherche de la vérité.

J'ai reçu plusieurs lettres de Weymar, et toutes me disent que l'on vous y regrette beaucoup. Cela me paraît très naturel : et le séjour que j'ai fait dans cette ville m'en a rendu assez citoyen pour que je partage ces regrets. Cependant je me console dans l'attente du grand ouvrage que le loisir de votre nouvelle situation vous permettra sans doute d'entreprendre maintenant et d'achever. Le mien, qui est une tentative très au-dessus de mes forces, avance, mais lentement. Il est retardé par l'étude d'une nouvelle science à laquelle je me suis livré depuis mon retour. C'est la chimie. Les sciences naturelles n'avaient eu jusqu'à présent nul attrait pour moi (2). Depuis quelque temps, elles en prennent,

que traduira Quinet en 1827, et que Degérando et Mme de Stael goûtaient si fort.

(1) Il s'agit de Mlle de Gochhausen, la dame d'honneur favorite de la duchesse.

(2) Rappelons que Constant reprochait à Gœthe, au début de cette année 1804, sa curiosité excessive pour les sciences naturelles.

peut-être en raison de ce que je me détache des hommes.

Je désire vivement que vous me mandiez, autant que vous le pourrez, comment vous êtes, si vous êtes content de votre nouvelle situation, et si elle répond surtout à vos espérances de loisir studieux, auxquelles je m'intéresse d'autant plus que nous en profiterons tous. Je n'oublierai jamais l'amitié que vous m'avez témoignée, et dans toutes les circonstances je désirerai vous en exprimer ma reconnaissance : il me serait doux d'apprendre, même avant l'époque où j'espère vous voir, que vous aussi ne m'avez pas entièrement oublié. Je voudrais que vous eussiez quelque commission littéraire ou autre, dont il vous fût agréable de me charger, soit pour Genève où je passerai encore deux mois, soit pour Paris, où j'irai vraisemblablement vers le milieu de l'automne. Je m'en acquitterais avec empressement et exactitude.

Mme de Staël me charge de mille choses tendres et affectionnées. Elle ne s'est pas encore relevée du coup qui l'a frappée cet hiver. Sa tristesse est plus douce que dans les premiers moments où vous l'avez vue, mais elle n'est pas moins profonde. Je désire, plus que je ne l'espère, que le voyage qu'elle fera en Italie diminue l'impression lugubre qui la domine. Bien des causes se réunissent au reste pour frapper les âmes et les esprits d'une certaine trempe, d'une tristesse qui gagne en intensité ce qu'on lui refuse en développement. Je m'en ressens plus que personne. Adieu, Monsieur et cher ami. Écrivez-moi à Genève, département du Léman, et croyez à mon sincère attachement, et à mon dévouement inviolable.

BENJ. CONSTANT.

Lyon, ce 7 decembre 1801.

J'ai tardé quelque peu à vous répondre, *mein werthester Freund*, parce que, me trouvant sur le point de retourner chez moi, je voulais pouvoir vous indiquer où vous pourriez me donner de vos nouvelles. Différentes circonstances ont retardé mon départ de jour en jour, et ce n'est guère que d'ici que je puis vous mander avec quelque certitude que je recevrai les lettres que vous me ferez le plaisir de m'écrire : *aux Herbages, près Luzarches, département de Seine-et-Oise, par Paris.* Ne me laissez pas longtemps sans me donner une marque de votre souvenir qui m'est si précieux. Vous êtes pour beaucoup non seulement dans ma mémoire, mais dans mes espérances. Car il entre de plus en plus dans mes projets d'aller visiter cet hiver Weymar, Leipsic, Dresde surtout, Iéna et Berlin. J'ai besoin de l'Allemagne pour mes recherches littéraires, j'en ai besoin aussi, parce que j'ai pris l'habitude du repos, et qu'au milieu des brillantes destinées de notre Empire, le repos n'est pas précisément ce dont on y jouit le plus. Je ne parle pas du repos politique, il nous est assuré par la puissance du gouvernement : mais le repos intellectuel est souvent troublé par l'agitation des vanités, et par le contraste des souvenirs.

Je suis ici dans une ville où le Souverain Pontife a passé il n'y a pas longtemps et qui est encore toute pleine des traces qu'il y a laissées et des bénédictions qu'il y a répandues. Cela n'a pas empêché un cardinal de sa suite d'y mourir. On dit qu'on va s'occuper du Concordat Germanique. Je fais bien des vœux pour qu'il assure le salut de toutes les âmes des bons Allemands, sans troubler leur tranquillité personnelle.

Je ferai vos commissions à Millin dont j'ai appris par les journaux la nomination à l'Institut (1). Il y a longtemps que je ne l'ai rencontré, et je serai charmé de me servir de votre nom pour renouveler connaissance.

La personne pour laquelle vous me chargez de tant de choses obligeantes est bien sensible à votre souvenir. Elle est au moment d'exécuter son projet de voyage. Je l'aurais accompagnée, si mes affaires ne s'y étaient impérieusement opposées.

Vous êtes bien bon de vous rappeler l'ouvrage dont je vous ai entretenu quelquefois. J'y ai beaucoup travaillé cet été. Depuis un mois je l'ai un peu perdu de vue. Des courses et des affaires ennuyeuses m'ont enlevé tous les moments que j'aurais voulu y consacrer. J'espère y travailler jour et nuit, autant que mes forces le permettront, pendant ces quatre mois, que je passerai à la campagne au milieu d'une assez grande bibliothèque. Mais, de toutes manières et sous tous les rapports, j'aurai besoin, soit pour des ressources en fait de livres, soit pour m'éclairer par une conversation judicieuse et savante, de retourner en Allemagne. Je n'ai pas besoin de vous dire que sous ces deux points de vue je compte beaucoup sur vous.

Adieu, *lieber und werther Freund, vergessen Sie mich nicht* et croyez-moi pour la vie

Votre dévoué,

B. CONSTANT.

Je compte que vous me ferez bientôt le plaisir de me donner de vos nouvelles.

Böttiger n'obéit-il pas à cette dernière exhortation ? Constant, détourné de ses travaux par d'autres soucis, laissa-t-il tomber une correspondance qu'il paraît surtout cultiver, à certains moments, pour les avantages qu'il y trouve ? Un intervalle de huit années sépare la

1. Le savant archéologue, fondateur du *Magasin encyclopédique* et grand correspondant de tous ceux qui, en Europe, s'occupaient de l'antiquité, succéda à Camus à l'Institut.

lettre du 7 décembre 1804 de la suivante. Constant, lorsqu'il l'écrivit, était au début de ces deux années « d'intimité complète et de solitude presque absolue » qu'il devait passer, soit au Hardenberg dans la famille de sa femme, soit à Göttingue, dans le voisinage de savants illustres.

Göttingen, 16 Juli 1812 [au crayon].

Me trouverez-vous bien indiscret, Monsieur, si je présume assez de l'ancienne complaisance que vous m'avez témoignée, durant mon séjour à Weimar, et qui a contribué infiniment à me rendre ce séjour agréable, pour vous demander si vous avez plusieurs exemplaires d'un petit écrit que vous avez publié il y a longtemps, et qui m'a fort intéressé quand je l'ai lu. Il est intitulé : *Aristophanes, impunitus Deorum irrisor* (1). Je désirerais beaucoup l'avoir, ne fût-ce que pour quelques jours. Je croyais le trouver ici à la Bibliothèque, mais il n'y est pas. On m'avait fait espérer que M. Heyne me le prêterait, lorsque le triste et subit événement qui a privé l'Université et l'Europe savante de cet homme célèbre (2) m'a ôté le moyen de me procurer cet écrit par cette voie.

J'attends avec impatience la continuation de votre *Kunst Mythologie* (3), qui est d'un bien grand intérêt non seulement sous le rapport de l'art, mais sous celui de l'histoire de l'esprit humain, dans les religions anciennes. J'ai trouvé dans le premier volume, que je me flattais de voir suivi d'un second pendant mon séjour en Allemagne, des trésors dont en France, malgré les bonnes intentions de M. Millin, nous avons bien peu d'idée.

Je me propose, avant de retourner en France, d'aller faire un séjour de quelques semaines à Weymar. J'y regretterai beaucoup votre présence et toute l'obligeance que vous y avez eue pour moi; et je crains que mes affaires ne me permettent pas le détour de Dresde.

Si vous pouvez, Monsieur, m'envoyer le petit écrit sur Aristophane, ne fût-ce qu'en prêt, vous me rendrez un véritable service, et je ne manquerai pas de vous le faire parvenir avec le plus grand soin.

Agréez l'assurance d'un inviolable et sincère attachement.

B. de Constant.

Göttingue, ce 5 août 1812.

J'ai attendu, Monsieur et très cher ami, que j'eusse reçu l'écrit sur Aristophane que vous avez bien voulu m'envoyer, pour répondre à votre lettre, afin de pouvoir vous accuser la réception de l'envoi. Je l'ai relu, avec beaucoup d'intérêt et de profit. La question n'a été envisagée nulle part sous ce point de vue, et c'est une lacune dans le cours dramatique de Schlegel. Vous expliquez avec une grande sagacité comment ce qu'on a pris pour impiété était le plus souvent parodie, et c'est une idée très neuve et très importante. Je ne sais que trop combien immense est le sujet que j'ai choisi, et qui m'occupe depuis si longtemps, puisque j'en ai conçu la première idée en 1785. Heureusement que la difficulté, les distractions politiques et autres, enfin toutes les circonstances, qui dans ces tristes temps ont secoué toutes les existences, m'ont empêché de porter mon travail à un point qui m'eût permis de le publier. J'aurais dit bien des choses que je désavouerais à présent. Je suis complètement de votre avis sur les deux classes de religions : j'ai lutté avec acharnement pour le fétichisme; mais les faits m'ont vaincu. Ce fétichisme n'est qu'une des deux formes, quoiqu'elle se place quelquefois, et même on pourrait dire toujours, sous l'autre : mais l'autre l'emporte très souvent, et le fétichisme n'est alors qu'une chose très subordonnée et très partielle. Ce que nous apprenons de l'Inde est un torrent qui vient inonder tout ce que nous savions, et qui renverse les petites distributions et compartiments artificiels que nous avions si bien arrangés avec nos matériaux antérieurs. Faites-moi le plaisir de me dire quels sont les ouvrages que vous avez publiés sur la mythologie et les arts considérés dans leurs rapports avec la mythologie. Je les vois cités sans cesse, mais je n'ai pu me procurer que les *Ideen zur Archäologie der Malerei* (1). Reuss, qui me les a prêtés, prétend que c'est là ce qu'on appelle votre *Mythologie der Kunst*. Cependant, je n'y retrouve pas les citations que Creuzer en a faites : et d'autres m'ont assuré que c'étaient deux ouvrages différents. Celui que j'ai m'a été fort utile. Il y a sur les mystères et sur l'assemblée des choses d'un grand intérêt; c'est pour cela que je voudrais avoir tout ce que vous avez écrit.

J'ai très peu vu le respectable Heyne, dans les deux derniers mois de sa vie, quoiqu'il me témoignât beaucoup d'amitié. Mais je craignais de l'interrompre, l'ayant toujours trouvé travaillant, et moi-même je sors peu, parce que je profite de tous mes moments ici, étant malheureusement obligé de repartir dans quelques mois.

Agréez l'assurance de la plus haute considération et d'un attachement inviolable.

Benjamin Constant.

(1) Brochure parue à Leipzig en 1790.

(2) Heyne, le philologue et professeur de Göttingue, était mort le 14 juillet 1812.

(3) Les *Ideen zur Kunst-Mythologie* devaient être complétées en 1826.

(1) Elles avaient paru en 1811 (première partie) comme une sorte de rédaction de conférences faites à Dresde par Böttiger en 1810-11.

Gœttingue, 21 septembre 1812.

J'ai bien tardé, mon très cher et respectable ami, à vous remercier de l'intéressant et pour moi bien précieux envoi, que je dois à votre bonté. J'ai voulu d'abord faire copier les feuilles qui manquaient dans ce que vous me permettiez de garder, et par des retards de copistes et de relieurs, la chose n'a été prête que depuis très peu de jours. Je puis maintenant vous renvoyer l'exemplaire que vous m'avez redemandé, et je l'aurais mis à la poste, si je n'avais une chance d'aller à Vienne, pour des affaires de ma femme, avec l'un de ses frères qui y réside. Si cela arrive, ce que je ne désire pas du reste, comme je passerais par Dresde, j'aurais le plaisir de vous voir et de vous remettre moi-même ce petit et inestimable livre, qui m'a procuré le plus grand plaisir, et qui me sera d'une inexprimable utilité. Avant d'en dire davantage, je dois observer que dans la mythologie de Jupiter, que vous m'avez aussi envoyée et permis de garder, il manque une feuille, celle qui se rapporte à la 19e *Vorlesung*, p. 43-47. Comme je veux, moins que jamais, depuis que je vous ai lu, perdre rien de ce que vous avez écrit, je vous supplie soit de m'envoyer cette feuille imprimée, si vous le pouvez, soit, si vous n'en avez pas, de la faire copier, sur un format égal à celui des autres, de manière à ce que je puisse insérer et faire relier la copie manuscrite avec les autres feuilles imprimées. Je vous prie en grâce de me faire ce plaisir. Je ne me consolerais pas d'avoir cet ouvrage incomplet. Malgré ce que je vous ai marqué de la possibilité d'un voyage à Vienne, comme cela est heureusement encore fort incertain, et que je ferai tout pour l'éviter, je vous prie de me procurer cette copie le plus tôt possible. La plaisir et l'utilité que je retire de vos communications excuseront mon indiscrétion et mon impertinence, dont au reste je vous demande surabondamment pardon.

Il y a dans vos *Vorlesungen*, quelque courtes que soient les indications qu'elles contiennent, un trésor d'aperçus neufs et de faits heureusement et profondément combinés. Vous avez passé habilement et avec un discernement exquis entre les deux écueils ordinaires, celui de ne voir que la symbolique et l'allégorie dans la Religion, comme Creuzer, Wagner, ou la science comme Dupuis, et celle de n'y apercevoir que les effets de l'ignorance grossière et de la peur animale, comme Meiners, Debrosses et autres. Meiners entre autres me paraît un monument de rétrécissement dans les vues et de *Beschränktheit* (1) pour me servir d'un mot que je ne trouve pas en français. Le seul point sur lequel j'oserais ne pas être entièrement de votre avis, c'est qu'il me semble que vous accordez encore trop de crédit au système d'Evhémère, qui était un Meiners de son temps, quoique moins lourd et plus spirituel. C'est au reste avec bien de la défiance de moi-même que je me hasarde à différer de vous, qui êtes sous tous les rapports un juge plus compétent. Je voudrais pouvoir passer trois mois sous votre tutelle, pour vous consulter en détail. Mon ouvrage en vaudrait mille fois mieux.

Mandez-moi, s'il vous plaît, si vous auriez besoin de ce que je dois vous renvoyer, avant une vingtaine de jours, époque avant laquelle mon malheureux voyage de Vienne sera décidé. Je l'ai en répugnance, parce qu'il me gâtera un hiver que j'espérais encore passer studieusement à Göttingue. N'oubliez pas de me faire tenir la feuille qui me manque. Agréez les assurances de ma reconnaissance très sincère, et croyez à mon attachement inviolable.

BENJAMIN CONSTANT.

(1) Étroitesse d'esprit.

Près de deux ans s'écoulent encore ; les événements se précipitent. Constant, pour éviter les troupes dont Göttingue est encombré, se retire en 1813 à Hanovre, où il publie en janvier 1814 sa brochure *De l'Esprit de conquête* et où il reçoit la visite de Bernadotte. Celui-ci, qui aspire secrètement à la succession de Napoléon, attache Benjamin à son quartier général, le décore de l'Étoile polaire, déploie sa séduction de « Béarnais et Gascon » comme dit le *Journal intime*, pour s'assurer sa collaboration.

Liège, ce 30 mars 1814.

Votre lettre, mon respectable ami, ne m'a plus trouvé à Hanovre, mais au quartier-général du Prince de Suède, dont la bonté, en m'envoyant une preuve de son approbation pour mon ouvrage, m'a déterminé à venir l'en remercier sur les lieux. L'espérance de me rapprocher de la France, où je crois que je pourrais être utile, si j'arrive au moment de la refonte générale que les armes auront amenée, mais que la raison doit accomplir, m'a aussi fait un devoir de me rapprocher de ce pays, si malheureux en sens opposés depuis si longtemps. Les nouvelles de hier, la victoire, probablement décisive, de la Grande Armée sur Buonaparte, Macdonald et Marmont, la séparation où ce dernier se trouvait être de Paris, et la marche de la plus grande partie des forces alliées sur cette capitale, présagent un terme assez prompt à la puissance de l'Usurpateur. Je me suis borné jusqu'à présent à vouloir, à tout prix, la fin de cette puissance, convaincu par une longue expérience que c'était beaucoup quand les hommes s'entendent sur une idée, et qu'ils ne peuvent jamais s'entendre sur deux. Quand ce premier but, essen-

tiel pour l'Europe, sera atteint, il faudra s'occuper de questions plus particulières à la France. Je voudrais beaucoup, en réponse au peu de mots que vous m'écrivez là-dessus, me livrer avec vous à une conversation épistolaire. Malheureusement, ce ne serait pas un tête-à-tête, et ces matières ne peuvent pas se traiter en public. Je me bornerai donc à vous dire que je serais de votre opinion, pour l'individu que vous indiquez, parce que tout individu m'est égal, s'il y a constitution libre et représentation nationale. Mais ces deux choses sont incompatibles, à ce qu'on assure, et à ce que j'ai toutes les raisons possibles de craindre, avec le susdit individu.

Je suis bien flatté du jugement que vous portez sur mon livre, et je lui souhaite le succès dont vous voulez bien le croire digne. J'en désire beaucoup une traduction allemande. Sans la négligence d'un jeune docteur de Göttingue, qui avait à toute force voulu s'en charger, et qui depuis, lancé dans la diplomatie hanséatique, n'a fini que la première feuille, la traduction aurait paru, en même temps que l'original; à mon départ, une autre personne disait vouloir entreprendre ce petit travail. Mais comme j'ai quitté Hanovre le lendemain, j'en ignore le résultat. Si vous n'avez pas vu de traduction annoncée, c'est qu'elle n'a pas eu lieu, et alors assurément M. de Nostiz me ferait honneur et plaisir.

Comment vous dire ce que je ferai, mon digne ami? *Fata viam invenient.* Si la tournure des choses ne me satisfait pas, et il y a des chances pour qu'un ami obstiné de la liberté ne soit pas absolument content, j'habiterai ou la Suisse ou l'Allemagne, ou toutes deux tour à tour, ayant dans l'un de ces pays ma famille et dans l'autre celle de ma femme, qui est devenue pour moi une nouvelle famille aussi chère et aussi attachée que la première. J'avais pensé à l'Angleterre, mais Mme de Stael, qui a trente mille écus de rente, s'y trouve pauvre. Que serait-ce de moi qui en ai cinq ou six? De toute manière, je crois le joug de fer rompu, la monarchie universelle *exploded*, de sorte qu'il y aura toujours un lieu où l'on pourra écrire et penser. Nos petits-enfants seront plus heureux, car, quoi qu'on fasse, il y aura dans cinquante ans la liberté en Europe. Les peuples ont sauvé leurs chefs, et les libérateurs auront bien quelque influence sur les délivrés.

Adieu, mon cher ami,

pour la vie tout à vous,

B. C.

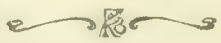

LA MÉTHODE EN HISTOIRE

II. — Synthèse (1)

Construction et Généralisation historique.

La critique historique et les sciences auxiliaires qui s'y rattachent offrent ceci de satisfaisant à ceux qui s'y livrent qu'elles peuvent opérer par des procédés vraiment scientifiques et arriver à des résultats positifs et certains. Mais ces résultats sont loin de répondre à la curiosité qui s'empare de l'esprit de l'homme quand il se tourne vers le passé. Ils n'ont guère plus de valeur que les classifications d'un musée de minéralogie ou d'un herbier botanique. L'homme étudie l'histoire naturelle pour connaître l'ensemble de la nature et comprendre son mécanisme, le mécanisme et les lois de sa vie et de son développement. L'homme étudie l'histoire pour connaître et comprendre, s'il le peut, l'ensemble et les conditions de la vie des sociétés, et, sinon les lois, du moins les grandes lignes du développement de l'humanité. Il y a dans les sciences de la nature une part d'hypothèse, d'imagination et de raisonnement subjectif, lorsqu'il s'agit d'expliquer les origines et le développement des phénomènes naturels; il y a dans l'histoire des phénomènes naturels, dans l'histoire d'un fleuve, d'un volcan, d'une espèce animale ou végétale, une part d'accidentel ou d'inexpliqué. Mais les phénomènes qu'étudient les sciences naturelles étant avant tout et en majeure partie permanents et se reproduisant par des causes, des forces et des lois invariables, peuvent être constamment observés et contrôlés; les hypothèses qu'ils suggèrent se font de plus en plus précises et explicatives de l'ensemble des faits, et en tout cas sont soumises à une discussion fondée sur des faits vérifiables et acceptés de tous. L'histoire des phénomènes, leur variabilité ne tient qu'une place subordonnée dans l'étude des sciences naturelles.

Dans l'étude de l'humanité tout est histoire, même le présent, car il est devenu passé au moment même où nous l'avons observé. On pourrait soutenir que, tout y étant histoire, tout y est accidentel et que tout y étant accidentel, tout y est inexpliqué; que par suite tout ce que nous pouvons dire sur l'origine et le développement des phénomènes historiques est hypothèse pure, imagination, raisonnement subjectif et conclusions indémontrables.

Pourtant il n'en est pas ainsi. Nous savons que les phénomènes historiques, aussi bien que les phénomènes naturels, forment un ensemble indissoluble de causes et d'effets, que, parmi ces causes, il

(1). — Voir *L'Andalusie* dans la *Revue Bleue* du 11 avril 1908.

y en a dont la puissance est infiniment plus considérable et plus durable que celle d'autres causes, que si le détail de l'histoire est souvent incertain et contestable, les faits essentiels et les caractères généraux des divers moments de l'évolution historique sont assez bien établis pour permettre de les décrire et d'en discuter la valeur. Sans doute les événements de l'histoire sont beaucoup plus difficiles à saisir dans leur réalité objective que les phénomènes naturels; mais nous avons vu qu'on peut cependant par la critique arriver à en fixer un grand nombre, et que d'ailleurs un certain nombre de documents, les lois, par exemple, ou les statistiques économiques, sont eux-mêmes des faits historiques, et de ceux qu'il importe le plus de connaître pour comprendre l'évolution humaine.

Le travail de la critique historique ne nous fournit qu'une masse de documents dont elle s'est efforcée de déterminer le degré d'authenticité et de certitude, mais dont elle n'a pas fixé la valeur ni la place relative dans la chaîne des causes et des effets. C'est ce nouveau travail de classement, de groupement, de coordination et de synthèse, qui constitue l'œuvre propre de l'histoire, la construction historique. L'histoire d'une période, d'un groupe de faits quelconque n'existe vraiment que lorsque les faits ont été réunis, associés et présentés dans leurs rapports mutuels de dépendance, de façon à en faire comprendre la naissance et le développement et à montrer comment d'un état de choses existant à une date déterminée sort à une date postérieure un état de chose ou semblable ou différent. Deux difficultés se présentent à l'historien dans ce travail : d'une part il ne peut songer à rendre compte de tous les faits que le passé nous a transmis, il est contraint de faire un choix pour ne conserver que ceux qui ont une réelle importance pour l'intelligence de l'évolution historique ; de l'autre il y a des lacunes dans la chaîne des faits qui lui sont connus et il est contraint de suppléer par le raisonnement à ce qu'il y a d'insuffisant dans ses sources, pour faire pleinement comprendre cette évolution. On conçoit quelles précautions exige cette double opération, l'impossibilité d'y appliquer des règles absolues, et la large part qui y est laissée au sens critique de l'historien, aux qualités subjectives de force de pensée et d'imagination par lesquelles il reconstitue dans son cerveau l'image du passé. Il lui sera nécessaire de dénombrer autant que possible tous les faits connus avant d'y choisir les faits essentiels autour desquels il groupera tous les faits accessoires et dont dépendent ceux même dont il ne dira rien ; il devra aussi, lorsqu'il suppléera par un raisonnement logique imaginatif au silence des sources, avoir constamment présents à la pensée les faits certifiés et prouvés, se rendre exactement compte de ce qu'il y ajoute et n'y rien ajouter que d'indispensable, sans les déformer jamais.

Ce groupement des faits peut d'ailleurs être opéré à des points de vue différents, suivant que l'historien se propose de raconter l'histoire d'une époque, celle d'un homme ou d'une collectivité, ou celle d'une catégorie spéciale de faits, économiques, juridiques, sociaux, politiques, religieux, artistiques, littéraires, etc. La difficulté de son travail variera beaucoup suivant la nature des faits et l'époque qu'il étudiera. Par exemple l'histoire économique des temps rapprochés de nous sera relativement aisée et fournira des résultats très solides, grâce à la masse de documents certains que nous possédons ; l'histoire économique de l'antiquité ou du moyen âge exigera des efforts énormes de raisonnement et d'imagination, et n'arrivera qu'à des résultats incertains.

D'une manière générale l'historien travaille sur les deux catégories de faits qui constituent la vie de l'humanité : des faits matériels, les actes des hommes ; des faits spirituels, leurs pensées, leurs sentiments, leurs croyances, leurs passions. Ces faits nous sont connus, nous l'avons vu, soit par les renseignements fournis par des témoins plus ou moins sincères, et plus ou moins bien renseignés, soit par des monuments (écrits de tous genres, édifices ou objets) qui sont des actes ou sont l'expression directe des pensées et des sentiments des anciens hommes. On peut, si l'on veut, considérer séparément les faits d'ordre matériel et les faits d'ordre spirituel, comme on peut aussi scinder l'histoire en monographies, et étudier à part chacune des manifestations particulières de l'activité matérielle ou spirituelle de l'humanité (guerre, diplomatie, art, religion, etc.). Mais l'histoire prise en elle-même comprend l'ensemble de ces manifestations, dans leurs relations réciproques et dans l'action simultanée qu'elles exercent sur la marche de la civilisation. Toutefois rien n'est plus difficile que d'embrasser d'un seul regard tout l'ensemble des causes qui, à un moment de la durée, décident de la marche des événements. Les causes qui agissent sur l'évolution humaine se présentent à notre regard plutôt sous forme de séries agissant parallèlement. Si, par exemple, j'ai à étudier les causes qui ont fait de Paris la capitale de la France centralisée, je puis, je suis même presque obligé de considérer successivement la situation géographique de Paris, et les conditions de climat, de viabilité, d'agriculture, de commerce et d'industrie qui ont fait de la région parisienne le résumé et le centre d'attraction de la France du Nord, puis le caractère de la population parisienne, la politique des rois, le rôle de l'Eglise, celui des écoles, etc., séries dis-

tinctes de faits qui s'enchaînent pourtant étroitement et qui convergent toutes à un même résultat : la centralisation française et le rayonnement de Paris sur l'Europe.

Une autre difficulté dans le travail de construction historique et de groupement des faits vient du double objet que l'historien est obligé de se proposer simultanément. Il doit tenir compte en même temps du général et du particulier, de ce que Cournot appelle les « causes constitutionnelles » et les « causes adventices », ou Lacombe « l'institution » et « l'accident », des nécessités géographiques, sociales, politiques, économiques qui règlent la marche générale de la civilisation, et des accidents (auxquels on a tort d'appliquer le mot irrationnel de *hasard*, source de tant de malentendus), qui donnent à la société, à la civilisation, à l'histoire de chaque époque sa forme et sa couleur particulière. On a dit avec une égale raison que le général seul mérite d'être connu et retenu, et qu'il n'y a d'histoire que du particulier. Le devoir de l'histoire est, en effet, de noter ce qu'il y a de particulier, d'individuel dans chaque époque, chaque pays, chaque peuple ; mais ce particulier, cet individuel n'est intéressant qu'à la condition d'être rattaché au mouvement général de la société et aux éléments constitutifs de l'évolution humaine. L'organisation féodale, par exemple, s'est produite à diverses époques et chez divers peuples sous la pression de conditions sociales de même nature. On ferait peut-être de la sociologie, mais on ne ferait pas de l'histoire, si l'on se contentait de noter ces conditions semblables et générales. La mission de l'histoire est d'indiquer ces conditions générales, mais en notant comment elles se sont manifestées sous des formes différentes au Japon, dans l'Inde, dans l'Empire Byzantin et dans les divers pays de l'Europe occidentale.

C'est par la méthode comparative que nous arrivons le mieux à faire le départ des causes et des conditions générales et des accidents particuliers. M. Fustel de Coulanges, qui avait fait de la méthode comparative un emploi criticable dans la *Cité antique*, s'est plus tard élevé avec force contre cette méthode dont il a signalé les périls. Elle peut, en effet, conduire à des assimilations trompeuses et à des distinctions arbitraires, mais nul historien qui veut sortir de la pure narration pour considérer à un point de vue un peu large les divers états de civilisation, ne peut se soustraire à l'emploi de la méthode comparative.

La construction synthétique de l'histoire se compose donc d'un travail simultané de généralisation et, si j'ose dire, de particularisation. La particularisation elle-même contient une part de synthèse, car elle ne peut se faire qu'en choisissant avec discernement critique, et avec une vue claire de l'ensemble, les traits et les faits essentiels qui constituent le caractère particulier de cet ensemble. Quant à la généralisation, qui à son tour n'est sérieuse que si elle repose sur une minutieuse analyse, c'est bien à tort qu'on la déclare parfois vaine et chimérique, et qu'on prétend qu'elle ne peut être que la somme monstrueusement erronée d'une collection de détails inexacts. Quelque paradoxale que cette affirmation puisse paraître au premier abord, les généralités en histoire offrent souvent plus de vérité et de certitude que les détails même qui leur servent de base. De même que notre œil peut se faire une idée juste d'un édifice, d'un paysage, sans en avoir répéré exactement les dimensions ou relevé tous les accidents du terrain, de même que nous pouvons connaître un homme sans avoir analysé toutes ses actions et pénétré tous leurs mobiles, il y a en histoire une vérité générale qui se dégage d'un ensemble de faits, même si la connaissance de ces faits comporte des inexactitudes. Ces inexactitudes, d'ordinaire, loin de s'accumuler, se compensent pour un historien doué d'esprit critique ; car il rectifie constamment ses vues générales en les replaçant dans les séries successives d'événements historiques ou d'états de civilisation pour lesquels il possède un certain nombre de points de repère solides.

La Notion de Valeur et le Symbolisme historique

J'ai dit que, pour grouper les faits, il est nécessaire de se rendre compte de leur valeur. Ce mot de *valeur* a été pris dans des acceptions fort diverses et a besoin d'être expliqué pour ne pas prêter à des malentendus. En parlant de la valeur des faits historiques, on a souvent voulu évaluer leur portée morale, ou philosophique, ou religieuse, ou politique, ou sociale. Je ne refuse pas aux moralistes ou aux hommes politiques le droit de se livrer à ces appréciations, mais en parlant de la valeur des faits, je n'entends parler que de leur importance dans la chaîne des effets et des causes. Il n'est pas douteux que la valeur des événements diffère, que ce soient d'ailleurs des événements d'une portée générale, préparés par des causes générales discernables, comme la Révolution française, ou que ce soient des événements particuliers et accidentels comme la perte ou le gain d'une bataille, la mort prématurée ou la longévité d'un personnage, qui, en apparence, tout au moins, dirigent ou font dévier temporairement le cours de l'histoire. Il est impossible d'écrire l'histoire sans choisir les faits historiques pour leur donner une place et un développement proportionnés à leur valeur, à la valeur qu'ils ont comme résultat et résumé de causes antérieures, comme point de

départ et cause efficiente d'effets ultérieurs. Dans ce tableau que l'historien compose avec les faits, il doit les mettre en perspective et les grouper conformément à leur valeur. Les historiens les plus disposés à nier la possibilité de cette évaluation des valeurs, la pratiquent néanmoins, même s'ils se bornent à être de purs narrateurs. Ils choisissent les faits, les paroles, les traits de caractère les plus expressifs, ceux qui nous révèlent le mieux l'importance des faits et la nature des hommes, car s'ils se contentaient de choisir les plus pittoresques, ils seraient de simples amuseurs, non des historiens. Certes, cette évaluation des valeurs est délicate et sujette à mille causes d'erreurs. C'est là encore un des points où les règles sont insuffisantes, où le génie individuel de chaque historien trouve le plus à s'exercer, où parfois même une sorte d'intuition fait pénétrer plus loin que l'étude et la réflexion ; mais, si considérable que soit dans cette évaluation des valeurs la part laissée à l'appréciation subjective, l'historien doit être constamment sur ses gardes, tenir en bride son imagination et sa sensibilité, ne pas croire que son premier devoir est de dire du nouveau, tandis qu'il doit, au contraire, confronter constamment sa manière de voir avec celle de ses devanciers.

Cette question de l'appréciation des valeurs est en relation étroite avec le *symbolisme* historique. Quand on veut en histoire pénétrer le sens de l'évolution de l'humanité, comprendre les éléments d'une civilisation, voir sous les apparences extérieures les ressorts cachés qui les dirigent, on n'évite pas plus le symbolisme que l'appréciation des valeurs. Le mot de symbolisme est mal vu aujourd'hui, parce qu'on en a abusé au temps du romantisme et qu'on lui a donné un sens mystique. On a voulu voir dans les événements de l'histoire les symboles d'idées métaphysiques, la traduction sensible dans le temps et dans l'espace d'une pensée divine. Mais si l'on prend le mot symbole dans son sens littéral, si on y voit simplement l'image matérielle d'un fait spirituel, on reconnaîtra sans peine que dans le monde et dans l'histoire tout est symbole. La figure et les actes d'un homme sont les symboles de son esprit et de son âme. Les monuments et les actes du passé sont les symboles des pensées et des sentiments des hommes qui les ont créés et qui les ont accomplis. Toute histoire qui n'aurait pas pour but d'exprimer une série d'idées par une série d'images et qui ne considérerait pas les faits comme l'expression des besoins, des volontés, des pensées et des passions des hommes, serait une histoire bien sèche, bien courte et bien inutile. Le symbolisme d'ailleurs ne doit pas se faire sentir et tourner en procédé et en manie. On tomberait sans cela dans la puérilité et l'histoire perdrait son caractère de réalité concrète pour devenir une fantasmagorie de lanterne magique. A un certain point de vue tout est symbole, car il y a, dans toutes les choses de la nature, une si indissoluble concordance qu'une époque se révèle dans les objets usuels les plus ordinaires aussi bien que dans les chefs-d'œuvre de l'art. Les hennins du XIVe siècle sont aussi caractéristiques de l'époque des premiers Valois que les perruques de celle de Louis XIV. Mais si l'usage discret du symbolisme fait pénétrer plus avant dans l'intimité de l'histoire, l'abus du symbolisme est la plus fatigante des affectations.

La Psychologie en Histoire.

Nous avons dit au début de cette étude que le but de l'histoire était de reproduire dans la mesure du possible la vie intégrale de l'humanité, et nous venons de dire que le récit des événements historiques devait avoir pour objet de faire connaître la manière de vivre, de penser et de sentir des hommes de diverses époques. Les actes ne sont que des gestes. Ces gestes ne sont intéressants que par la vie intérieure qu'ils traduisent. L'histoire est une psychologie collective.

On a beaucoup discuté sur le but et l'utilité de l'histoire. On en a fait une école de morale et une école de politique, voire même de religion. Je suis convaincu qu'elle peut servir à éclairer la religion, la politique ou la morale, mais nous n'avons pas à nous occuper ici, à propos de méthode, de ces applications de l'histoire. Le but et l'utilité de l'histoire ne doivent point être cherchés en dehors de l'histoire même. De même que l'histoire naturelle a pour objet de connaître la vie matérielle du globe et de tout ce qui le constitue, l'histoire a pour objet de connaître la vie matérielle et morale de l'humanité. Si l'on pense que le Γνῶθι σεαυτόν est la chose essentielle pour l'homme, il me paraît bien inutile de discuter sur l'utilité qu'il y a pour l'homme à connaître les autres hommes, ceux d'autrefois comme ceux d'aujourd'hui, ceux de tous les temps et de tous les pays, les états de civilisation par lesquels ils ont passé, ce qu'ils ont fait, pensé, senti, en un mot, l'apport de chaque époque et de chaque peuple au trésor commun de la civilisation. Cette psychologie collective fournit les plus précieuses lumières à la psychologie individuelle et elle met pour ainsi dire notre esprit au point pour juger tout ce que l'humanité a voulu, désiré et accompli. Elle nous enseigne la relativité de toutes choses et la transformation incessante des croyances, des formes d'art, des institutions, mais aussi la solidarité qui relie entre elles toutes les étapes de ces transformations, l'impossibilité des changements

radicaux et brusques. Nous puisons dans cette constatation à la fois la modestie et la modération. Nous ne nous exagérons plus la puissance de l'homme et nous acceptons sans dévotion servile l'héritage des traditions du passé, tout en travaillant aux renouvellements de l'avenir sans impatience révolutionnaire.

Ce point de vue historique s'est emparé si fortement des esprits au XIXe siècle, qu'on l'a appelé le siècle de l'histoire, et que l'histoire est devenue la méthode même à la lueur de laquelle on a étudié toutes les manifestations de l'activité humaine, au lieu de les rapporter à un idéal imaginaire et arbitraire. L'histoire des religions, des philosophies, des littératures, de l'art, du droit, de la politique, ne serait pas possible, si elle n'était pas mise en rapport avec l'histoire générale de l'évolution humaine, des mœurs, de la civilisation.

On a mis en doute la possibilité de faire intervenir la psychologie dans l'histoire. On a fait remarquer combien nous avions de peine à nous connaître nous-mêmes, à connaître ceux qui nous entourent. Comment alors connaître les personnages du passé, sur lesquels nous n'avons que des renseignements épars, souvent contradictoires? Et si la psychologie des individus est incertaine, combien plus celle d'un peuple, celle d'une époque! Oui, cela est malaisé, et pourtant cela seul est vraiment intéressant. Il est des hommes difficiles à connaître et à comprendre : il en est d'autres qu'on peut connaître et juger, dans l'histoire comme autour de nous. Si un Luther peut paraître un problème, l'âme d'un Calvin est facile à définir. Le plus scrupuleux des critiques, M. Ch.-V. Langlois, a fait un portrait de saint Louis. Et il en est de la psychologie collective comme des généralisations historiques : le collectif est à quelques égards plus aisé à saisir que l'individuel et on s'accorde d'ordinaire à concevoir à peu près de même les mœurs, les manières de penser des divers peuples et des diverses époques. Il y a d'ailleurs précisément dans l'histoire des mœurs, dans les œuvres littéraires et les œuvres d'art, dans les croyances religieuses, dans les principes du droit et les coutumes sociales toute une série de documents positifs qui sont autant d'éléments de cette psychologie collective.

Je dois cependant faire observer que, sur deux points, l'histoire se heurte à de graves difficultés. Si nous observons notre propre vie, nous reconnaissons que notre destinée dépend essentiellement de deux choses : d'un côté les circonstances, qui s'adaptent à nos besoins ou les contrarient, de l'autre notre caractère : il en est de même des collectivités. Le caractère des hommes, caractère individuel ou caractère collectif, doit avoir exercé sur leur destinée collective une influence souvent décisive. Or, si l'on peut connaître les idées des hommes, leur passions même à un moment donné; leur caractère collectif, leur degré de générosité ou d'égoïsme, d'énergie ou de mollesse, de vanité ou de modestie, est bien difficile à préciser. Et cependant il y a là un des facteurs essentiels de l'histoire. On s'est jusqu'ici peu occupé de le dégager.

Une autre question très ardue est celle que soulève l'action des grands hommes. Sont-ils l'expression de leur temps et de leur milieu, et en sont-ils les conducteurs ou simplement les représentants? Sont-ils grands par la manière éminente dont ils résument à un degré supérieur des tendances ou des qualités générales, ou le sont-ils par ce qu'ils ont de particulier, d'original, de différent? Cette question a reçu des solutions diverses. Quelque que soit la part qu'on attribue à l'action originale, inventive et autonome des grands hommes, je crois qu'on ne peut pas les comprendre en dehors de leur milieu et de leur époque, et qu'on ne peut considérer leur rôle que comme une de ces causes adventices qui ont pu hâter ou retarder une crise, faire dévier un mouvement, donner aux événements une couleur particulière. Aucun d'eux n'est indispensable à la marche générale de l'humanité. Sans eux elle se serait continuée par d'autres, avec quelques différences accidentelles, mais dans le même sens.

La Philosophie de l'Histoire

D'après tout ce que nous avons dit jusqu'ici, l'histoire nous apparaît comme une biographie et une psychologie de l'humanité. Mais l'homme, qu'il réfléchisse à sa propre destinée ou à celle de ce grand ensemble vivant de l'humanité dont il n'est qu'une partie, ne peut s'empêcher de se poser des questions qui transforment la pure étude historique en spéculation philosophique. Pourquoi existons-nous? D'où sommes-nous venus? Comment vivons-nous? Où allons-nous? Toutes ces questions de raison d'être, d'origine, de condition et de fin se posent invinciblement à notre esprit. La philosophie de l'histoire s'est efforcée d'y répondre.

La philosophie de l'histoire peut être conçue de plusieurs manières différentes. Des historiens et des philosophes ont cherché à comprendre et à expliquer quelle place l'humanité tient dans l'ensemble des choses, à quelle cause suprême se rattache son origine, à quelle fin divine elle tend. Les considérations de cette nature sont du domaine de la religion, de la métaphysique ou de la poésie, et la méthode historique n'y trouve pas son application. Mais on peut se poser ces mêmes questions sans sortir de la réalité terrestre et concrète. Tout en se rendant bien compte

que la notion de loi, dans ce qu'elle comporte d'abstrait, de général et d'invariable n'a pas son application dans une science qui n'étudie que des phénomènes de succession, toujours dissemblables entre eux par quelque côté, on peut tenter de déterminer les facteurs qui ont donné naissance à la société humaine et qui en ont conditionné le développement et les phases de ce développement, ainsi que les tendances générales qui permettent de discerner le but auquel il tend. C'est en effet ce qu'a tenté Vico, quand il a cherché comment l'humanité s'est faite elle-même et dans quel ordre invariable se succèdent les formes de société civile et politique ; Herder, quand il a analysé l'action des climats et de la raison, de l'imagination et de la sensibilité de l'homme dans la marche de la civilisation ; Hégel (à la suite de Kant), quand il a montré la liberté humaine se dégageant des fatalités de la nature pour créer cet état civilisé qui est le but de l'histoire : Auguste Comte, lorsqu'il a fait de sa loi des trois états, théologique, guerrier et industriel, la formule du développement historique, la plupart des penseurs du XVIIIe et du XIXe siècle, quand ils ont identifié l'idée de progrès avec celle de civilisation.

Tous ces efforts pour embrasser dans des formules générales l'ensemble de l'histoire, nous paraissent aujourd'hui, sinon tout à fait chimériques (car ils ont pu mettre en lumière quelques points de vue justes), du moins flottants, vagues et comportant trop d'exceptions, de restrictions, pour expliquer et éclairer vraiment l'évolution historique. L'idée de progrés elle-même, qui est d'une vérité incontestable, puisqu'il n'est pas douteux que l'histoire nous montre la civilisation s'étendant peu à peu à tous les pays et tous les peuples, y apportant plus de lumières, développant, avec la science, le besoin de liberté, de justice et de bonheur pour tous, est loin de se présenter à nous avec la précision d'une loi ou même de pouvoir nous guider dans l'étude de l'histoire, car la marche du progrès est trop irrégulière et, dans certains domaines, tels que celui de la moralité ou celui de l'art, la notion du progrès a un caractère très différent de celui qu'elle reçoit dans le domaine de la science.

Les efforts qui ont été faits par Karl Marx et les partisans de son matérialisme historique, à un point de vue plus concret et plus précis, pour expliquer toutes les phases de l'évolution historique par l'action des besoins physiques de l'humanité, la faim et l'attrait des sexes, et en général par les nécessités économiques, ont rendu d'incontestables services en donnant pour la première fois leur place, dans l'explication de la marche des événements, à des facteurs trop longtemps négligés ; mais ceux qui se sont attachés à ce point de vue ont trop oublié que les facteurs psychiques mis en action par ces besoins matériels deviennent à leur tour des causes, et que, même, aussi loin qu'on puisse remonter dans la société humaine, on trouve des forces psychiques, des idées et des sentiments qui agissent à côté et en dehors des forces matérielles. D'un autre côté, ceux qui ont cru, comme M. Lamprecht et d'autres, déterminer, d'une manière théorique, de quelle manière agit, par leur accord ou par leur lutte, la somme de tous les facteurs matériels, sociaux et psychiques qui s'unissent à un moment de la durée pour se transformer d'une manière continue de période en période, se perdent, malgré leur science et leur ingéniosité, en vaines logomachies, bien qu'il soit certain que leur point de vue, qu'ils qualifient de *collectif* ou *collectiviste*, est juste, et que l'histoire est faite de l'action et de la réaction d'une masse complexe de forces collectives.

La plupart des historiens d'aujourd'hui se défient de la philosophie de l'histoire, lorsqu'elle prétend arriver d'emblée à d'aussi ambitieuses synthèses : ils se contentent, comme l'auteur de l'*Essai sur les Mœurs*, qui est en même temps l'inventeur de l'expression *Philosophie de l'Histoire*, « sans prétendre lier le peu de vérités qu'on trouve dans les temps modernes aux chimères de l'antiquité (1) », de dégager les faits essentiels qui sont la base de la vie des sociétés, les caractères des divers peuples, les causes de leur puissance ou de leur faiblesse, des changements dans les mœurs et dans les lois. Si les idées générales qui permettent de mieux comprendre les rapports des choses, leur lien de causalité et leur développement, méritent le nom de philosophie, la philosophie de l'histoire peut être considérée comme formant une partie essentielle de la science historique.

Elle se présente à nous sous un double aspect, suivant qu'elle s'occupe de déterminer, par une étude comparative, quels éléments permanents, quelles forces toujours agissantes, matérielles ou spirituelles, constituent la vie des sociétés humaines, et comment elles se combinent pour produire les divers états de civilisation, ou suivant qu'elle vise, non à abstraire de la diversité des phénomènes ce qu'ils contiennent d'universel et de permanent, mais au contraire à mettre en lumière les caractères principaux, particuliers, significatifs, qui sont propres à une époque ou à un pays, qui les distinguent de tous les autres, et qui dominent et commandent toute une série de phénomènes secondaires. D'un côté, nous avons les recherches sociologiques, de l'autre, les généralisations historiques

1 VOLTAIRE. *Mélanges historiques. Introduction au Siècle de Louis XIV*. X et XI.

proprement dites. La sociologie ne peut être constituée que par une série de recherches et d'analyses historiques, mais elle dégage ses résultats de ce *perpetuum mobile*, qui est l'essence même de l'histoire ; une fois constituée, elle fournit à l'histoire la trame solide et résistante sur laquelle celle-ci brodera l'infinie variété de la vie individuelle (1). Mais dans cette variété de la vie, l'esprit humain, pour en comprendre le mouvement et le caractère, devra en dégager des faits qui sont particuliers par rapport à l'ensemble de l'histoire, mais généraux par rapport à une partie déterminée de l'espace ou de la durée et qui en régissent un grand nombre d'autres. La sociologie étudiera les éléments constitutifs du pouvoir monarchique ou de l'organisation républicaine soit aristocratique, soit démocratique, et les conditions générales qui en règlent l'évolution. L'histoire philosophique montrera comment la royauté a été pendant des siècles la force politique et sociale qui a fait la France et a créé cette centralisation qui la rend si différente de toutes les autres nations, tandis que toute la civilisation italienne du moyen âge a été une civilisation urbaine morcelée à l'infini, la civilisation allemande une civilisation féodale et fédérative, etc. La sociologie indiquera les conditions sociales qui constituent l'esclavage, le servage, le salariat moderne, ou qui les font disparaître. L'historien philosophe étudiera les caractères de l'esclavage grec ou romain, les causes générales qui ont transformé l'esclavage en servage, la révolution que le machinisme a produite dans la condition des ouvriers, etc. On pourra légitimement considérer comme des fragments d'une philosophie de l'histoire des études sur les caractères essentiels de la civilisation du moyen âge, ou de la Renaissance, ou de la Révolution française. Mais ces études ne seront utiles qu'en restant très précises, très concrètes, en circonscrivant avec netteté la période sur laquelle elles opèrent, en n'oubliant jamais que les résultats obtenus ne peuvent avoir qu'une vérité partielle.

Exposition historique
Les Résultats du Travail historique

Nous n'avons pas à prescrire des règles sur la manière dont doivent être présentés au lecteur les résultats des recherches historiques. La forme des œuvres d'histoire varie avec leur nature et leurs auteurs. Un ouvrage sur les institutions n'aura pas le même caractère qu'un livre sur la civilisation d'une époque ou l'histoire d'un règne. Les seules règles générales qu'on ait le droit de formuler sont le devoir d'indiquer les sources où l'on a puisé ; de fournir autant que possible la preuve de ce qu'on avance, et de distinguer nettement les résultats qu'on considère comme certains de ceux sur lesquels plane une incertitude. Le reste est laissé au talent personnel de l'écrivain, et il n'est pas indifférent que l'historien ait, en même temps qu'un esprit critique pénétrant, une sensibilité vive, une imagination forte et le don du style. L'historien n'aura accompli que la moitié de sa tâche, s'il a seulement réuni et classé les matériaux dont la réalité a été faite. Pour faire comprendre cette réalité, il faut qu'il lui donne la vie. Pour faire revivre les hommes, ressusciter le passé, ce qui est le but suprême de l'histoire, il est nécessaire d'associer à la science cet élément personnel qui se trouve dans toute œuvre d'art. De même que le peintre, qui doit reproduire la réalité objective sur la toile, ne la voit qu'à travers son tempérament et en donne une idée d'autant plus forte et plus vraie qu'il aura créé une œuvre plus personnelle et plus originale, l'historien, après avoir étudié le passé en savant, doit, pour le faire comprendre et le décrire, faire un effort de création personnelle et ajouter l'art à la science. Il le recrée en quelque mesure en lui-même. La science décompose les éléments de la vie. L'art seul la recrée.

L'élément subjectif et individuel qui pénètre ainsi dans les compositions historiques ajoute évidemment à la réalité quelque chose qui échappe à la critique et qui dépasse la réalité objective. Mais ces efforts du génie individuel des historiens pour discerner la vérité à travers les voiles dont l'enveloppe l'insuffisance ou l'obscurité des documents, ne sont pas inutiles. Ils se corrigent les uns les autres, et de Niebuhr à Michelet, de Michelet à Mommsen, de Mommsen à Ferrero, le réalité se dégage peu à peu plus claire, plus saisissable, avec des traits que recueille l'assentiment commun des savants. On est tenté parfois, quand on voit les historiens reprendre sans cesse les mêmes sujets, critiquer les mêmes textes, élever des doutes sur des faits qui semblaient acquis et certains, de croire que l'histoire est une toile de Pénélope, qu'il n'y a de réel dans l'histoire que l'idée que nous nous en faisons, que les travaux des historiens ne sont que l'exposé de leurs vues subjectives, le récit d'une des manières dont les choses auraient pu se passer. L'histoire ne serait, comme on l'a dit, qu'une pauvre petite science conjecturale,

(1) Il ne faut pas dire que les sociologues ne s'occupent que des éléments *statiques* dans l'humanité et laissent aux historiens les éléments *dynamiques*, car ils ont à déterminer non seulement les éléments consécutifs des sociétés, mais aussi les conditions générales qui en règlent les variations et l'évolution. D'autre part, les historiens ont aussi bien à s'occuper des éléments permanents qui se transmettront dans l'humanité par l'hérédité, la tradition, l'imitation et l'habitude et qui font sa continuité, que des éléments de variation et de nouveauté qu'apporte à chaque moment l'activité créatrice de l'homme et qui déterminent l'évolution.

la plus incertaine des sciences inexactes. Pour peu qu'on se donne la peine d'examiner les ouvrages de critique ou d'exposition historiques qui ont été composés depuis un siècle, les progrès accomplis par la science historique frappent l'esprit le plus prévenu et le plus sceptique. Non seulement d'immenses domaines nouveaux ont été acquis à l'histoire, non seulement une foule d'erreurs traditionnelles ont été définitivement refutées et chassées de la science, non seulement l'accord se fait peu à peu entre les savants sur un grand nombre de questions longtemps controversées, mais surtout le coloris banal, uniforme et solennel, qui jadis recouvrait toute l'histoire, ornée de décors et de costumes conventionnels, a fait place à une intelligence délicate et précise du caractère propre des époques et des pays divers, à la reproduction vraie de l'aspect extérieur et aussi de l'esprit intime de chaque civilisation. D'année en année, l'intelligence du passé va se précisant et s'affinant; et à mesure que les lignes principales de ce passé apparaissent avec plus de clarté aux yeux de tous, les historiens peuvent entreprendre des investigations nouvelles qui, sans modifier l'ensemble de la construction historique, y ajoutent des détails nouveaux, en corrigent quelques imperfections, lui donnent une netteté de plus en plus grande, une couleur toujours plus harmonieuse et plus juste.

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.

LES UNIVERSITÉS ET L'ARMÉE

La « préparation militaire » de la jeunesse française est de nouveau à l'ordre du jour. On fait comme une revue d'appel des forces défensives de la nation. On recherche comment les écoles, primaires ou secondaires, et les œuvres post-scolaires pourraient contribuer le plus utilement à la formation du futur soldat-citoyen. Entre l'Université et l'Armée on s'efforce de multiplier les ponts.

C'est ainsi qu'on a été amené à s'interroger sur le rôle militaire des Facultés elles-mêmes, et à escompter tant leur action sur ceux qui auront à obéir — leurs étudiants — que sur ceux qui ont à commander — les officiers.

*
* *

Mais que vient faire ici, pourra-t-on dire, l'Enseignement Supérieur? C'est mal comprendre sa destination que d'en attendre une éducation tendancieuse quelle qu'elle soit. Aux Facultés des Lettres aussi bien qu'aux Facultés des Sciences on demande aujourd'hui de conquérir le plus possible de vérités objectives. C'est pour cette conquête qu'elles doivent munir et dresser les esprits. En cela consiste désormais, de l'aveu commun, leur fonction sociale. Mais pour bien remplir cette fonction ne faut il pas faire taire tout sentiment autre que le désir du vrai? c'est pourquoi peut-être le sentiment national, si respectable soit-il, ne saurait donner le ton dans les Bibliothèques, pas plus que dans les Laboratoires.

Il y a quelque chose de fondé dans cette objection préalable. La vérité avant tout, sans doute. Et nos Facultés doivent bien être des usines à fabriquer de la vérité. Mais, comme dit Wells, dans l'usine intellectuelle aussi il y a des sous-produits, et qui ne sont peut-être pas négligeables. Sinon directement, du moins indirectement, par la nourriture qu'elle propose, par les habitudes qu'elle impose aux esprits, la culture universitaire est capable de développer en eux des sentiments qui ne leur seront pas inutiles pour l'accomplissement du devoir militaire.

*
* *

Et à vrai dire, pour l'accomplissement du devoir militaire, des sentiments à base corporelle importent plus encore, peut-être, que les sentiments à base intellectuelle. Un de nos étudiants, qui a fait son service dans les chasseurs alpins, nous racontait que lorsqu'il s'agissait en temps de petite guerre, d'arriver les premiers à tel sommet, les plus antimilitaristes n'étaient pas les moins ardents.

C'est qu'ils étaient vigoureux. C'est leur vitalité même qui, devant un ennemi pourtant fictif, réveillait dans leur cœur, comme dit Hugo, ce je ne sais quel dieu qui veut qu'on soit vainqueur. Le désir de vaincre — le roi des batailles — ne s'éveille pas facilement dans les organismes débiles et gauches.

La combativité, même défensive, suppose chez l'homme un minimun de confiance, non seulement dans son bon droit, mais dans ses forces physiques. C'est pourquoi il est permis de penser que l'éducation du corps, plus directement encore que l'éducation de l'esprit, entretient ces sortes de sentiments primaires qui sont utiles au combat.

L'Université, si elle veut contribuer pour sa part à « armer » la nation, ne doit donc pas craindre de favoriser, chez ses étudiants, toutes les tendances qui concourent au développement de leur force physique. Il est bon qu'elle encourage les sociétés de sport qu'ils forment. Et il ne serait pas mauvais que sur ce terrain aussi — comme il arrive en d'autres pays — ses professeurs prêchassent d'exemple. Quand verrons-nous un Doyen de la Faculté des Lettres matcher, au tennis, avec un Doyen de la

Faculté des Sciences, comme fit, il y a quelque temps, le Président Roosevelt avec un archevêque anglais?

*
* *

Mais si désirable que soit, pour la formation du moral lui-même, la préparation physique, il ne nous appartient pas de nous transformer en professeurs de gymnastique : professeurs de lettres ou d'histoire, de grec ou de philosophie, c'est sur et par l'intelligence qu'il nous faut agir.

Action fatalement néfaste, pensent un certain nombre d' « amis de l'Armée ». Dans un livre pourtant animé des meilleures intentions à l'égard de l'Université — *L'Instruction des officiers, l'Education des troupes et la Puissance nationale*, par le capitaine Simon — je relève cette note révélatrice : « Si tous les jeunes gens instruits sont appelés à faire deux ans de service, il nous sera impossible de les discipliner *sans mater au préalable l'esprit critique* qu'ils tiennent de l'éducation universitaire .»

Il faut s'entendre. On confond souvent encore l'esprit critique au sens profond du mot, avec l'esprit de critique. Et l'on paraît toujours croire, en particulier, que la culture littéraire ne saurait aboutir qu'au culte du moi.

L' « intellectuel » serait tout simplement une manière de dilettante orgueilleux.

Le portrait a-t-il jamais été autre chose qu'une caricature? Toujours est-il que l'Université nouvelle fait tous ses efforts, consciencieusement et consciemment, pour que les intellectuels qu'elle forme ressemblent aussi peu que possible à ce portrait. L'orgueil du dilettante est tout ce qu'il y a de plus haïssable aux yeux du chercheur. Et la recherche méthodique à laquelle nous essayons d'habituer nos étudiants est au premier chef une école de discipline en même temps qu'une école de volonté.

Elle est une école de volonté. Un bon « travail » suppose un long effort d'objectivité patiente. Les documents une fois rassemblés, il faut les coordonner, retrouver un ordre dans ce chaos. Ce rythme n'est-il pas celui-là même par lequel la personnalité se constitue, en retrouvant son unité dans la multiplicité des impressions? Créer quelque chose, si peu que rien, par un effort intellectuel, c'est vraiment se créer soi-même, c'est devenir maître de soi.

C'est aussi apprendre, et du même coup, à s'enrôler. Est-il besoin de redire à quel point l'œuvre scientifique est devenue à notre époque œuvre collective? Le travail universitaire le rappelle aux étudiants de toutes les façons. Apportons notre pierre à la pyramide, disait Renan. Il n'y a d'effort fécond que celui qui sait s'ajuster à un mouvement d'ensemble.

Celui qui aura compris ces vérités, celui qui les aura mises en pratique dans la vie universitaire n'en retrouvera-t-il pas le souvenir, quand le moment sera venu, dans la vie militaire? Le sens de l'énergie personnelle et de la discipline collective que la science lui aura inculqué, il saura l'utiliser, si besoin est, pour la défense de la nation.

*
* *

Mais bien plus : les faits eux mêmes dont l'Université s'efforce d'emplir les esprits, doivent leur donner le poids nécessaire pour résister à cette débauche d'idéalisme, qu'on appelle l'antipatriotisme.

Combien de fois, lorsque nous discutons avec ses apôtres, ne recevons-nous pas l'impression qu'ils seraient moins absolus, si seulement ils *savaient* davantage — s'ils pouvaient mesurer avec plus de précision, par exemple, la force de l'Allemagne et sa ferme volonté de s'en servir, ou s'ils se représentaient avec plus de netteté tout ce qu'a coûté d'efforts la formation d'une France libre!

Des connaissances de ce genre, l'Université les multiplie pour ses étudiants. Elle les fait voyager sans relâche à travers le temps comme à travers l'espace. Elle les plonge dans le fleuve de l'histoire. C'est sans doute le meilleur moyen de leur donner ce « bain de réalisme », dont M. Liard disait, il y a quelques années, que la France contemporaine a pardessus tout besoin.

Et certes, plus que toute autre, la discipline de l'histoire nous enseigne que « tout est relatif ». Elle nous avertit que les institutions qui nous entourent, avec les sentiments qui les supportent, ne sont pas éternelles. Elles n'ont pas toujours existé, elles n'existeront pas toujours. Mais du moins sommes-nous avertis par l'étude des faits, de la lenteur du travail, analogue aux mouvements spontanés de la nature, qui fait évoluer les formes sociales. Et nous comprenons le danger que courrait une nation, à vouloir, en devançant ses rivales sur le chemin de l'idéal, bondir en quelque sorte en dehors de l'histoire. En ce sens on pourrait presque dire en parodiant un mot fameux : si un peu de science nous éloigne du patriotisme, beaucoup nous en rapproche.

*
* *

Qu'une culture ainsi comprise puisse rendre des services non seulement aux futurs soldats mais aux officiers, on le devine.

L'officier-étudiant, l'officier revenant s'asseoir, à ses heures de loisir, sur les bancs des Facultés! C'est là sans doute, pour beaucoup de nos vieux « Afri-

cains », une conception choquante. Choquante ou non, il faudra bien qu'on s'y accoutume. On demande aujourd'hui tant de choses diverses à nos officiers. Force leur est de prendre leur bien partout où ils le trouveront. C'est devenu pour eux une nécessité vitale que d'enrichir chaque jour leur « cantine » intellectuelle. Leur rayon d'action s'élargit sans cesse : il importe que le champ de leurs recherches s'élargisse à proportion. Qui aura tant à donner ne doit pas craindre de recevoir le plus possible.

Et nous entendons bien l'objection : « Vous leur demandez beaucoup trop, à ces conducteurs de la nation armée. Depuis les articles fameux du général Lyautey, ou les cours du colonel Ebener, vous grossissez chaque jour « le rôle social de l'officier ». Vous entendez qu'il forme non seulement des soldats, mais des citoyens (n'a-t-on pas été jusqu'à dire même des électeurs ?) Vous désirez que les hommes reçoivent à la caserne, en dehors de l'instruction militaire, des clartés de toutes les professions. C'est transformer nos officiers en bonnes à tout faire, ou à tout refaire, de l'éducation nationale. Si le mouvement continue, l'officier n'aura bientôt plus le temps de penser à ce qui devrait être sa pensée unique : la préparation du combat, l'organisation de la victoire. Chacun son métier, vous dit-on, et la France sera bien gardée. »

Il y a, dans ces protestations, un grain de vérité. Gabriel Séailles le reconnaissait loyalement, quand il signalait qu'en cette matière comme en beaucoup d'autres on se fiait trop, peut-être, à la vertu des « discours ». L'armée ne doit pas être une « parlotte ». Sous prétexte d'ériger nos officiers en directeurs de consciences, prenons garde de transformer nos chambrées en chapelles byzantines. En particulier, nos critiques n'ont pas tort, lorsqu'ils rappellent que c'est au combat surtout, au combat d'abord, au combat toujours que doit songer le chef militaire. Le refoulement de l'ennemi au jour de la bataille, c'est le but obsédant vers lequel il doit tendre toutes ses forces, et celles de ses « hommes ».

Rien de plus juste. Mais pour atteindre ce but, croyez-vous donc encore qu'un haut degré de culture intellectuelle soit une quantité négligeable? Suivons nos critiques sur le terrain même qu'ils choisissent : sur le champ de bataille. Il est trop aisé de montrer que, pour triompher aujourd'hui, il faut d'autres qualités que les qualités physiques, ou même que les qualités morales. La victoire aimera celui qui saura être, par surcroît, le plus intelligent. Les conditions modernes du combat réclament des chefs une connaissance de plus en plus précise et des choses et des hommes.

La connaissance des choses, cela va de soi : le nombre de mécanismes plus ou moins compliqués qu'une armée met en jeu croît chaque jour. Lisez les relations de ceux qui ont assisté au duel russo-japonais. Tous traduisent de façons différentes une impression analogue : une armée, un jour de bataille, c'est comme une immense usine, une usine qui vomit la mort. Les officiers sont des contremaîtres en même temps que des chefs. Et il faut, à vrai dire, surtout dans les grades élevés, une éducation supérieure à une éducation de contremaître, une éducation autre qu'une éducation purement technique. Une éducation proprement scientifique n'est pas de trop pour des hommes, qui peuvent avoir à utiliser un jour ou l'autre non seulement toutes les acquisitions classées, mais les découvertes toujours imprévues d'une science qui ne s'arrête jamais. Combien de fois ainsi, non pas seulement dans la marine, mais aussi bien dans l'armée de terre, de grands chefs ne se sentent-ils pas gênés, pour les adaptations matérielles nécessaires, par leur défaut de culture ! C'est dire que nos Facultés des Sciences ont ici aussi d'utiles rapprochements à opérer. Toutes les initiatives doivent être les bienvenues, qui élargissent, entre l'esprit militaire et l'esprit scientifique, la surface de contact.

L'utilisation militaire du haut enseignement littéraire semble, à première vue, plus difficile à concevoir. Mais c'est peut-être qu'on méconnaît encore, le plus souvent, le rôle véritable de nos Facultés des Lettres. Beaucoup de gens les considèrent, encore aujourd'hui, comme des espèces de rhétoriques supérieures, où l'on apprendrait surtout l'art de bien dire. C'est un art, certes, qui n'est pas méprisable. Mais nos Facultés visent plus haut. Elles s'efforcent, à leur manière, de donner un enseignement « scientifique ». Elles enseignent, selon la juste remarque de M. Seignobos, les sciences de l'homme, individuel ou social. Science nécessaire surtout, ajoutait-il, à tous les hommes qui ont à agir directement sur d'autres hommes, à formuler des ordres, des instructions et des explications, à mettre en mouvement, sans les froisser ou les fausser, les divers ressorts de l'âme humaine.

Mais à quelle profession, mieux qu'à celle d'officier, convient cette définition ? L'âme humaine c'est précisément, comme le montre le capitaine Simon dans son *Cours d'éducation* à l'École spéciale militaire, la matière de son quotidien travail. Savoir quels ressorts on peut tendre, et quels il faut éviter de froisser, c'est surtout à l'entraîneur de soldats que cette science est nécessaire. Et s'il est vrai que la culture « littéraire » d'aujourd'hui — historique, psychologique, sociologique — tend à donner cette science, toute initiative qui élève la culture littéraire des officiers accroît aussi la force de la nation armée.

Est-il nécessaire d'ajouter que, plus encore qu'aux officiers des autres nations, les exercices d'assouplissement intellectuel peuvent être utiles aux officiers d'une démocratie? Eux surtout, devant des soldats citoyens, qui ne peuvent manquer d'être plus ou moins raisonneurs, ont besoin non seulement de bonne volonté, mais d'une sorte de tact démocratique. Il importe qu'ils sachent expliquer quand il faut et imposer quand il faut. Il leur appartient de céder sur tels points secondaires pour mieux résister dans les consignes essentielles. En deux mots comme en cent, pour bien servir leur pays, il importe qu'ils comprennent leur temps. Qui niera que pour cette compréhension, condition des nécessaires adaptations morales, une connaissance plus familière de l'évolution sociale et de ses lois puisse rendre des services?

En tout cas nous n'avons pas à notre disposition de moyens plus efficaces. Pour concilier les officiers aux sentiments démocratiques, il serait vain de compter sur la pression gouvernementale: elle n'obtient guère que de l'hypocrisie. Seule une éducation libérale prolongée est capable, à travers les intelligences, d'imprégner les consciences mêmes.

*
* *

Au surplus, cette collaboration des Universités et de l'armée est dès à présent autre chose qu'un idéal. Le branle est donné. Et les réflexions qui précèdent reposent sur un certain nombre de faits acquis.

C'est à la frontière de l'Est, semble-t-il, que le mouvement a commencé. Un professeur de l'Université de Nancy, M. Albert Lévy, pendant la période d'instruction qu'il accomplissait comme officier de réserve en 1905, conçut l'idée, en causant avec des officiers candidats à l'école de guerre des services que l'Université pourrait leur rendre. Dès l'hiver suivant, des cours étaient organisés à la Faculté de Nancy. Les officiers, de leur côté, commençaient à entretenir des choses militaires les étudiants ou les grands élèves des lycées et des écoles normales. Bientôt, à Lille, à Toulouse, à Bordeaux, l'exemple était suivi. Entre officiers et professeurs les contacts et les échanges se multipliaient. Et ainsi sur plus d'un point du territoire, la collaboration escomptée a déjà créé des sortes d'institutions, qui font leurs preuves. Il reste à souhaiter que l'expérience continue, et que peu à peu, de proche en proche, le champ s'en élargisse...

C. Bouglé.

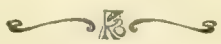

LA PRÉCARITÉ DE NOS FINANCES COMMUNALES

L'activité des communes françaises, si remarquable depuis une trentaine d'années, se mesure à cette conséquence : le développement de leur budget.

Tous les efforts des municipalités pour doter leur cité d'un aménagement moderne; pour procurer à ses habitants de l'eau abondante et pure, de la lumière, gaz et électricité, à domicile, des rues nettes et aérées, des moyens de transport faciles, des lignes de télégraphe et de téléphone; pour édifier des hôtels-de-ville confortables, qui soient le clair symbole de cette vie, de cette coopération communale, tous ces efforts entraînent des frais considérables.

En outre l'œuvre de solidarité poursuivie par les communes est extrêmement onéreuse. De pimpantes écoles, émules des antiques églises, ont surgi sur tout notre sol; les anciens hospices et hôpitaux ont été restaurés ou remplacés; l'aide aux enfants, par les dons de livres, de vêtements, par les cantines scolaires; l'assistance médicale à tous les indigents; l'entretien des infirmes et des vieillards absorbent des crédits chaque année plus élevés.

L'État ne cherche pas à réfréner cette activité dispendieuse. Il est plutôt enclin à la stimuler, en la maintenant sous son étroite dépendance (1). Les municipalités sont en général économes des deniers publics. Elles craignent d'avoir à augmenter les impôts, et d'irriter ainsi leurs administrés, déjà atteints par la hausse des taxes d'État. Elles cherchent à parer aux besoins collectifs moyennant les moindres frais. Mais souvent le pouvoir central les contraint à une action et une dépense plus amples.

Qui a vécu à la campagne sait que nul n'y souffre d'une misère anormale; l'entraide y est spontanément pratiquée. Entraînés encore au travail, secondés par les uns et les autres, les vieux journaliers continuent la tranquille et dure vie des champs. Survient une loi, louable sans doute, mais trop uniforme et rigide dans ses applications, qui enjoint aux chétives communes rurales (comme aux villes) d'entretenir ces vieillards : leur revenu est minime, elles sont à jamais obérées.

Une municipalité urbaine est tenue de créer un nouveau service : le bureau d'hygiène. Elle y prépose une personnalité de la ville, compétente, zélée, et qui, fière de la confiance qui lui est témoignée, et de l'autorité dont elle est investie, se contente d'une modique indemnité de deux à trois mille francs. Le pouvoir central intervient : il exige que l'on double

(1) Voir l'*Etat démocratique contre les Communes*, par François Maury, dans la *Revue Bleue* du 28 mars 1908.

ce traitement, sous prétexte de mieux assurer l'indépendance du nouveau chef de service.

Ainsi par ses lois sociales, d'une inspiration généreuse, et surtout par la manière automatique, partout identique, dont il prétend les faire appliquer, l'État impose des charges énormes, autant que soudaines, aux groupements locaux.

Il met volontiers aussi à leur compte des dépenses qui lui incombent. Sait-on, par exemple, que dans les villes de plus de cent cinquante mille habitants, il se dérobe au devoir de payer le personnel des instituteurs, que seul il recrute et dirige? Une dette de neuf millions pèse ainsi, fort injustement, sur Paris, Lyon, Marseille, Lille et Bordeaux.

Le budget communal s'accroît donc, d'année en année. D'après les dernières statistiques publiées par le ministère de l'Intérieur, il s'élevait en 1906 (recettes ordinaires seulement) à 514.426.556 francs (1). Et, sur cette somme, un crédit de 65 millions (soit 14,2 p. 100) subvenait à des frais nouveaux, n'étant apparu qu'au cours des dix dernières années.

La plupart des communes rurales, dont la population est stationnaire, sinon décroissante, sont fort en peine d'augmenter les quelques milliers de francs qui constituent toutes leurs ressources. La progression se manifeste dans les villes : dont les revenus atteignent en moyenne 200.000 ou 300.000 francs, lorsqu'elles comptent dix mille habitants ; 500.000 francs et plus, quand elles groupent vingt mille âmes. Elle a porté le budget de Bordeaux (recettes ordinaires) à 12.253.071 francs, celui de Lyon à 18.467.146 fr., celui de Marseille à 20.862.296 francs.

Quant à la capitale, elle dispose d'un revenu analogue à celui d'Etats opulents, la Belgique par exemple : 364.873.910 francs. Sa population pullulante, sa prospérité merveilleuse, lui ont permis d'obtenir — et de supporter — une augmentation de crédits qui, depuis 1896, n'a pas été moindre de 62 millions et demi (soit près de 21 p. 100).

*
* *

C'est un fait bien connu, que les communes françaises sont pourvues d'une appréciable fortune, surtout foncière, dont la meilleure part leur vient du passé, mais à laquelle notre époque a ajouté de nouveaux éléments.

Cette fortune n'est point comparable à celle d'un particulier, uniquement destinée à procurer une rente. Elle est frappée de servitudes et soumise à des modes d'exploitation, qui la rendent souvent improductive de revenus.

On y distingue tout d'abord les fameux « biens communaux » laissés à la jouissance des habitants. Formés surtout de pâturages, ils avaient, sous l'ancien régime, une étendue et une importance sociale, qui, depuis la Révolution, par suite des saisies de l'Etat, des partages, aliénations, etc., n'ont cessé de diminuer. De même les vastes forêts, dont les coupes sont, soit partagées en nature entre les habitants, soit vendues au profit du budget municipal, ont depuis vingt ans un rendement décroissant.

Le domaine public et imprescriptible des communes : rues, places, chemins vicinaux, eaux, abreuvoirs, édifices cultuels ; et leurs biens affectés à un service public : halles et marchés, écoles, mairies, casernes, cimetières, n'ont point une destination mercantile et sont d'un entretien coûteux. Toutefois les municipalités perçoivent, de nombreux occupants, des redevances élevées.

Reste le patrimoine propre, dont les communes fixent à leur gré, sous le contrôle de l'Etat, la mise en valeur : immeubles de rapport (dont les anciens presbytères), valeurs mobilières, etc. C'est malheureusement le moins opulent. Les municipalités étrangères cherchent à lui annexer de lucratives exploitations industrielles : distribution de lumière et de force, transports, etc. Mais la haute administration française est contraire à cette extension des attributions municipales. Et quand elle la tolère, c'est avec l'atténuation du système des concessions, moins aléatoire, moins productif aussi. Nos villes ne gèrent en régie que de petites entreprises : ainsi les pompes funèbres, récemment enlevées aux fabriques.

Ces profits industriels sont d'ailleurs compromis par la tendance contemporaine des collectivités à avilir le prix des avantages offerts aux habitants. La gratuité de leurs services, telle paraît être la devise démocratique. Cette aspiration est si impérieuse que la loi prussienne astreint les communes à fixer le tarif des droits de façon à compenser les frais d'exploitation et d'entretien. Néanmoins maintes villes anglaises tirent de leurs entreprises économiques de gros profits, qui donnent à leurs budgets une précieuse élasticité.

Il n'existe point de statistique complète et récente qui indique la valeur et le rendement exact de ces diverses parties de la fortune communale. Un document officiel de 1877 en évaluait le revenu brut annuel à 56 millions, — plus du dixième du budget municipal La proportion ne s'est pas accrue depuis lors. *La Situation financière* des communes de France se borne à joindre le montant de ces revenus à celui des subventions, taxes diverses, etc. Cette somme, formée d'éléments disparates, est de 152 millions 162.829 francs, auxquels s'adjoignent, pour Paris, 198 millions 551.340 francs.

(1) Nous distinguons, dans cette étude, le budget de la ville de Paris — colossal — de celui de l'ensemble des autres communes de France, afin de donner une impression plus exacte des charges réelles qui pèsent sur celles-ci.

*
* *

C'est l'impôt qui fournit la grosse part du budget communal, et le plus productif d'entre eux est l'impôt indirect, l'octroi.

Les municipalités urbaines, il importe de le constater, n'ont réalisé leurs grands travaux d'embellissement, d'accommodation et d'hygiène, que grâce à ce moyen de recettes. C'est ainsi qu'à Marseille et à Lille, les droits d'octroi procurent plus de la moitié des ressources ordinaires. Leur rendement n'est pas moindre dans les quinze cents autres villes et bourgs, où ils se trouvent établis. Il s'ensuit que, malgré cette faible extension, ils forment près du tiers de l'actif municipal de la France entière, soit 158.596.419 francs. — C'est également la quote-part, 108.500.000 francs, pour laquelle ils figurent dans le budget de Paris.

Malheureusement ce système de taxes indirectes est contraire aux principes en honneur. Il atteint, suivant la formule courante, tous les habitants en proportion de leurs besoins, et non de leur avoir. Il épargne les familles opulentes, peu prolifiques, et accable les ménages d'ouvriers, chargés d'enfants. Il enchérit pour tous les humbles le coût de la vie.

L'Etat lui témoigne donc une extrême défaveur. Dès 1898, il a supprimé les droits afférents aux boissons dites hygiéniques. Il encourage les communes à supprimer les autres sortes de taxes. Peut-être leur en fera-t-il, dans un avenir prochain, une obligation. Une proposition de loi, déposée à la Chambre par M. Vaillant, prévoit cette abolition totale et presque immédiate.

Cette perspective alarme à juste titre les municipalités. Leurs représentants l'ont formellement déclaré, au congrès des Maires, en décembre 1907 :

« L'Assemblée s'oppose énergiquement au principe de l'*obligation* de la suppression de l'octroi. — Elle émet le vœu que, dans le cas où les communes voudraient procéder à cette suppression, totale ou partielle, de l'octroi, l'Etat la leur facilite dans la mesure qu'il lui sera possible et laisse aux communes toute liberté pour l'établissement des taxes de remplacement. »

Ce sont, en effet, les municipalités qui sont le plus aptes à apprécier les convenances locales. L'incidence de cet impôt varie selon les villes, et en efface souvent l'apparente iniquité. Ainsi, dans les stations de luxe, qui vivent de l'industrie hôtelière, les commerçants reportent le poids des taxes sur les denrées destinées aux étrangers, vendues fort cher, et abaissent le prix des fournitures de moindre qualité, dont se sert la population laborieuse du pays.

La suppression de l'octroi n'entraîne point nécessairement le dégrèvement des vivres. Les syndicats de négociants se concertent pour maintenir les taux anciens et adjoindre à leurs bénéfices le montant des droits supprimés. A Chambéry, d'après les déclarations du maire, l'établissement de nouvelles taxes directes a fait hausser le prix des loyers, sans que l'abolition de l'octroi ait diminué le coût de l'alimentation. Le budget communal se trouve obéré, et la population lésée. La ville de Lyon a voulu abroger cette imposition indirecte, qui lui rapportait onze millions, soit les deux tiers de son budget. Les taxes directes qui lui furent substituées, et qui, d'objectif analogue, frappent notamment les maisons neuves, provoquèrent une crise immobilière. En outre, le maire dut avertir les habitants, par affiches, des réductions qu'ils pouvaient exiger. Et il n'a point encore résolu toutes les difficultés, qu'a soulevées cette grande réforme.

Les municipalités cherchent presque toutes à restreindre l'application de l'octroi, à exonérer les objets de première nécessité, pour viser exclusivement les besoins propres aux gens fortunés. Par suite, le produit de cet impôt impopulaire, qui auparavant était en progression constante, est tombé en dix ans (1897-1906) de 46.781.838 francs à Paris, et de 2.749.011 francs dans les autres communes de France.

*
* *

C'est à l'impôt direct qu'est demandé le surplus des recettes municipales. Il revêt dans la commune, nul ne l'ignore, deux formes : celle de centimes additionnels aux quatre contributions de l'État ; celle de taxes isolées, perçues au profit exclusif du groupement local.

Les centimes additionnels constituent, depuis un siècle, le moyen classique d'imposition communale directe : système aussi simple que sûr, puisqu'il consiste en l'adjonction d'un tant pour cent aux prélèvements de l'État ; que les frais d'assiette en sont nuls, et le produit calculable d'avance.

Sauf dans les villes, et dans quelques régions forestières, le développement de la richesse immobilière et mobilière n'est pas suffisant pour assurer un rendement progressif de ces centimes. Les municipalités en augmentent donc le nombre : de sorte que leur total, sans compter même ceux qu'ajoute également le département, arrive à excéder le montant du principal, dû à l'État.

Le nombre des centimes additionnels communaux était, en 1906 (Paris compris) de 2.356 612, en augmentation de 16.651 sur l'année précédente. Chaque municipalité établit, en moyenne, 65 centimes. Mais comme il est 8.368 communes imposées de moins de trente centimes, il en est 6.411 qui réclament aux contribuables plus de cent centimes, c'est-à-dire qui doublent, et au-delà, l'impôt d'État. Un taux aussi

anormal aggrave singulièrement les défauts des vieilles contributions, et surcharge lourdement la petite propriété.

Il témoigne d'ailleurs du peu de liberté financière des communes, empêchées de varier suffisamment leurs moyens de recettes. Et cependant, cette imposition elle-même, si précieuse aux municipalités, est menacée. Elle devra suivre le sort des quatre contributions, dont l'État prépare le remplacement par l'impôt progressif sur le revenu. Que sera demain l'actif communal? L'énigme est obscure et singulièrement angoissante.

Il existe, il est vrai, un autre système d'imposition directe au profit des groupements locaux ; mais peu développé encore : les taxes municipales.

Elles sont pour la plupart assez récentes et présentent une diversité qui assure leur productivité; car aucune d'elles n'a le caractère d'un important impôt communal.

Les unes se confondent avec les revenus du domaine et de l'industrie municipale, elles forment la rétribution d'un service rendu. De ce nombre sont les droits de place dans les marchés et abattoirs, les droits d'actes, les droits d'entrée dans les musées et les parcs, les droits de pesage, de mesurage, de consommation d'eau, de concession de sépulture, les droits de quai dans les ports, etc.

D'autres taxes visent le profit indirect que certains habitants retirent de l'exécution d'un service public, la voirie par exemple. Telles sont les taxes d'ouverture de voies nouvelles, de trottoirs, d'égouts, de pavage, de balayage, etc... De bons esprits estiment qu'il y aurait lieu de les accroître, d'établir notamment une taxe sur les plus-values immobilières, appliquée avec succès dans certaines villes étrangères.

Enfin apparaissent les taxes qui réunissent les traits du véritable impôt et frappent, d'après certains signes extérieurs, les facultés contributives de la généralité des habitants. Peu nombreuses, jusqu'ici, elles se multiplient depuis la réduction et la suppression des octrois. Elles sont assises sur la propriété bâtie (5 p. 100 du revenu net à Lyon) ; et non bâtie (0,25 p. 100 de la valeur vénale à Lyon) ; sur l'habitation (9 p. 100 du loyer à Lyon); les locaux commerciaux et industriels; les hôtels; les pensions ; les cercles ; les théâtres; les cirques ; les constructions neuves; les voitures automobiles ; les garages ; les stalles de marchands et loueurs de chevaux, etc... Ce sont aussi des taxes somptuaires, déjà anciennes : taxe sur les chiens ; prélèvements sur la taxe des vélocipèdes, des chevaux et voitures, etc. A noter enfin la licence municipale sur les débitants ; et la taxe sur les étrangers, usitée hors nos frontières, et dont on réclame l'introduction en France.

La Situation financière des communes ne distingue pas ces diverses catégories, et n'indique pas même le produit total des taxes municipales. Il y aurait cependant un extrême intérêt à connaître leur rendement précis. Toutes les autres sortes de ressources municipales — revenus domaniaux, octroi, centimes additionnels — sont atteintes, ou menacées. Seules, par leur souplesse, leur variété, qui permettent de viser juste et de graduer à l'infini l'impôt, les taxes demeurent en faveur. Elles sont en plein développement. Les municipalités réclament, à juste titre, la faculté d'édicter celles qui leur paraissent les plus opportunes, sous le contrôle de l'État.

*
* *

Les recettes ordinaires des communes leur permettent de pourvoir au fonctionnement normal de leurs services. Mais elles ne sont point assez abondantes pour alimenter de sérieuses réserves. Et lorsque de gros travaux deviennent nécessaires : adduction d'eau, construction d'édifices, percement de rues, etc... les municipalités doivent demander des moyens pécuniaires à l'emprunt.

La dette communale a beaucoup grossi, depuis la charte de 1884. On voulut renouveler l'aspect et l'outillage rudimentaire des collectivités locales; il fallut appliquer le vaste programme scolaire de la troisième république, en édifiant des écoles. Les communes rurales qui, jusqu'alors, s'en étaient abstenues, recoururent à l'emprunt.

Cette pratique a continué. Après la capitale, les villes de province se « haussmanisaient »; les villages ouvraient des routes. Et puis les grandes réformes imposées subitement, et sur tout le territoire, par l'Etat, se multipliaient. Prises au dépourvu, les municipalités devaient se procurer des ressources extraordinaires. Maintenant encore, elles empruntent pour édifier de nouvelles écoles, nécessitées par l'abrogation totale de l'enseignement primaire congréganiste.

Néanmoins, dans l'ensemble, la dette communale française n'est nullement excessive; sa progression même n'a rien d'exorbitant. En dix ans, elle a grossi de 71.249.326 francs, moins de 5 p. 100; elle s'élève à 1.542.519.075 fr. (1906). La plus grande part en pèse sur les villes ; l'importance des engagements est assez proportionnelle au nombre des habitants.

La dette de Paris fait exception, par son montant vraiment déconcertant. Elle est de 2.539.491.123 fr. (1906). Sur ce chiffre, près d'un demi-milliard — soit 24 p. 100 — a été emprunté dans les dix années précédentes. La capitale sollicite du Parlement l'autorisation de procéder à une nouvelle

émission, d'une trentaine de millions. Il faut considérer, en retour, que des travaux énormes, ainsi la construction du tunnel du métropolitain, ont été accomplis pendant ce délai. Et puis, le développement de la métropole ne paraît-il pas sans limite?

Au total, et même en y comprenant celle de Paris, la dette des communes françaises n'excède pas leur revenu de cinq années : tandis que la dette de l'État français excède dix fois le montant de son budget. Elle est fort inférieure à celle des groupements locaux en Angleterre et en Belgique. L'honneur en revient à nos municipalités, qui se montrent pénétrées de l'esprit d'économie.

*
* *

Nos finances communales présenteraient un état satisfaisant, si elles n'étaient affectées d'une regrettable disparité : entre l'extensibilité des dépenses, qui subissent un accroissement constant, et l'étroite limitation des recettes, dénuées de progression spontanée, et pour la plupart menacées de transformation.

Cette précarité provient surtout du fait de l'État. Depuis 1884, le législateur n'a cessé d'allonger la liste des dépenses obligatoires pour la commune. Et il dispose continuellement des ressources municipales pour réaliser sa politique sociale. C'est ainsi que l'exercice 1907, dont les résultats ne sont point encore divulgués, accusera une grosse augmentation des centimes additionnels, et même de la dette — provoquée par l'organisation définitive des services d'assainissement et de vaccination, par l'entretien des églises, que n'assurent plus les fabriques, aujourd'hui disparues, par la construction de nouvelles écoles et par l'assistance aux vieillards, qui devait jouer à dater du 1er janvier 1907, etc. — toutes dépenses qu'a prescrites la loi.

Cette politique serait rationnelle, si l'État entendait vraiment accroître l'activité, la vie communale, et s'il accordait aux municipalités la faculté de choisir et d'accroître leurs moyens administratifs et financiers. Mais il ne leur laisse aucune liberté dans la fixation des uns ni des autres. Sous la double oppression d'une loi interventionniste et d'une administration jalouse de prérogatives surannées, l'autorité locale est plus empêchée encore dans le jeu des recettes, que dans la réduction des dépenses.

Il importe que cette tutelle de l'État, excessive et fâcheuse, se résolve en un simple contrôle financier, et que soit rendue aux communes la liberté d'action et de décision, dont elles se montrent si dignes.

FRANÇOIS MAURY.

LA VEUVE DE PENDENNACK (1)

Pas moyen de s'échapper à présent : c'était aussi sérieux que si la chose était réglée... Non! à quoi cela servait-il d'être un homme, son propre maître, si l'on doit disposer de vous, de cette manière, que vous le vouliez ou non, retourné devant derrière, après dix minutes de menaces et de cajoleries alternées? Oui, il prouverait qu'il était un homme.... Mais sa promesse? Si c'était vraiment une promesse.... Seulement, après tout, la promesse de faire une visite, le soir. Mais le courroux de Mary, ce n'étaient pas de vaines terreurs à affronter même pour l'homme le plus brave? Eh bien, il se sentait capable même de cela, si seulement Vassie... Vassie? Eh bien mais, il était en train de bâtir un château de cartes avec des espoirs et des désirs sans consistance et il prenait cela pour une maison solide établie sur des faits. Qu'était-il pour Vassie? Sur la foi d'une demi-douzaine de regards échangés et d'une conversation banale de cinq minutes, que se croyait-il donc, pour Vassie? Et avec Mary contre lui, Mrs Pollard après lui, et toute la ville, y compris Vassie elle-même, dans le secret (car cela ne tarderait pas, on pouvait s'en fier à Mary pour cela), quelle chance aurait-il de s'échapper? Les autres manifesteraient en riant leur surprise et leur envie; elle, le mépriserait d'un dédain, plein de pitié.... Quel démon pervers de la destinée l'avait signalé à l'attention amoureuse de Mrs Pollard? Qu'avait-il fait, qu'avait-il dit pour obtenir cette distinction peu enviable? Dans un éclair d'humeur cynique, il envisagea le monde comme un vaste désert peuplé de femmes en fureur, où l'homme est jeté uniquement pour qu'elles puissent assouvir sur lui leurs méchants caprices à demi humains, le tirer de-ci de-là, le séduire, le lier, le torturer et l'emprisonner à leur gré. Oh! que ne laissent-elles un pauvre homme tranquille.... La dernière lueur de révolte s'évanouit et la sombre impuissance du désespoir s'installa dans son cœur. Il cacha son visage dans ses bras et sanglota.

On lui toucha légèrement l'épaule,

— Eh bien, p'pa.

— Nannie, ma chérie.

A sa vue, le tourbillon violent de son émotion, trouvant une issue et un canal, se précipita au dehors, en une cataracte de tendresse passionnée. Il attira sa fille vers lui et l'embrassa frénétiquement. Elle se débattit et recula, quelque peu alarmée. A Pendennack, l'amour familial, même le plus profond et le plus tendre, évite les caresses démonstratives. J'ai vu un mari et sa femme, couple très uni et affec-

(1) Voir la *Revue Bleue* des 28 mars, 4 et 11 avril 1908.

tueux, se rencontrer après trois mois de séparation sans avoir l'idée de se donner la main ou de s'embrasser. Ils échangèrent un regard, un signe de tête et dirent : « Hé là! maître! » « Hé là! maîtresse! ». Puis elle le pria d'enlever ses bottes crottées pour ne pas salir son plancher bien propre.

— Mais qu'est-ce que vous avez donc, p'pa? demanda Nannie, inquiète.

— Nannie, tu aimes bien ton vieux p'pa, hein? Tu m'aimes bien, ma chérie?

— Oui, j'suppose. Qu'est-ce qui vous contrarie, à présent?

— Petite fillette, c'est toi que j'aime le plus au monde. Il n'y a personne à qui je porte autant d'intérêt et qui me préoccupe autant, personne.

— Mon Dieu!, que de façons, tout d'un coup! dit Nannie légèrement. Puis, touchée à la vue de son visage contracté par l'émotion, elle lui caressa doucement la joue.

— Vous êtes un cher vieux p'pa, dit-elle, affectueusement. Qu'est-ce qui vous tourmente, voyons?

— Il n'y a rien que j'ne sois capable de faire pour te rendre heureuse, Nannie, ma mignonne, dit-il, d'un ton de repentir, car il se souvenait de ce que Mrs Poljew lui avait dit au sujet des avantages qui résulteraient pour la petite de l'alliance proposée. Il s'accusait d'égoïsme et prit la grande résolution de se sacrifier.

Dimanche : Avant la Chapelle et Après.

La nature humaine est faible, hélas! L'ardeur d'une grande résolution s'éteint promptement, et quand elle s'est évanouie, l'abnégation perd la moitié de sa beauté et prend un aspect grisâtre et triste. Le lendemain matin, John à son réveil retrouva ses regrets et sa misérable indécision. Puis ce fut la chapelle et l'affolante vision de Vassie, debout chantant l'hymne d'ouverture. C'était une autre Vassie ; tout le charme rebelle et fantasque de sa figure avait disparu pour faire place à une pureté solennelle. Elle avait une beauté terrifiante, inaccessible.

Plus d'un amoureux, en regardant chanter sa bien aimée, à l'église, s'est humblement demandé, comme le fit John, si c'était bien la joyeuse et capricieuse fille qu'il voyait chaque jour; plus d'un a senti comme une honte et une exaltation à la fois, en se comparant, tel qu'il se connaît lui-même, à elle, telle qu'il se l'imagine. Plus d'un, en regardant avec admiration la courbe gracieuse du col soulevé, les lèvres entr'ouvertes, les yeux purs, détachés du monde, et levés vers le ciel, a pensé aux anges qui entourent le Trône, et a senti le désir se changer en adoration.

Il répondit à tort et à travers, ou même pas du tout, au babillage de Nannie, quand, après le service, ils revinrent à la maison. Pour la première fois, aussi loin que pouvaient se reporter ses souvenirs, son appétit ne se montra pas à la hauteur des circonstances, quand le rôti du dimanche arriva de chez le boulanger, tout chaud et tout fumant, avec son entourage de pommes de terre dorées et rissolées, croustillantes, le tout baignant dans le jus. Nannie en conçut de sérieuses alarmes. Elle s'efforça de lui persuader de manger, à force de câlineries. Son anxiété affectueuse provoqua une autre révulsion de sentiment, une autre explosion irrésistible de tendresse paternelle. Une fois encore, le renoncement lui parut doux, et les grosses veuves tolérables. Puis, Lucy-Jane arriva pour emmener Nannie faire une promenade sur la route de la falaise. John fut abandonné à lui-même, pendant un long après-midi, sachant que chaque minute le rapprochait inévitablement de l'heure fatale. Des brumes s'amassèrent de nouveau autour d'un avenir sans charme et sans promesses qui abaissait sur lui des regards durs. Mrs Pollard, Mrs Poljew, Vassie et Nannie dansaient dans son crâne un quadrille dont les figures compliquées emportaient toute possibilité de lier deux pensées ensemble. Jamais homme ne fut réduit à un si pitoyable état de misère et de honteuse impuissance.

Ne méprisez pas trop mon héros. S il me plaisait de vous le montrer dans son élément, sur la mer et parmi des hommes, il ne ferait pas aussi triste figure. Au milieu des vagues et des vents, avec des compagnons querelleurs, un capitaine grondeur et grossier, il pourrait se défendre. Sous le ciel libre, avec l'immensité de la mer autour de lui, il était brave, plein de ressources et de confiance en soi ; mais de se trouver confiné parmi des maisons avec une bande de femmes hargneuses, déraisonnables, incompréhensibles, cela enlève à un homme son cœur et sa résolution. Hors de l'eau, le pêcheur de Pendennack et le gibier de ses filets sont dans une position à peu près aussi critique. Que peut faire un pauvre poisson à terre, sinon ouvrir la bouche et se débattre convulsivement ?

L'heure du thé arriva et Nannie revint de sa promenade. Bientôt après le thé, Mrs Poljew entra avec sa bible et son livre de cantiques, méfiante, en dépit de la promesse de John ; redoutant la perversité bien connue et la légèreté masculines, elle était résolue à ne pas laisser une brusque tentation d'évasion bouleverser ses plans au dernier moment. Elle estimait le cas de la plus haute importance : on le voyait bien, non seulement à ses manières, qui étaient pompeusement affables, mielleuses et imposantes à la fois, mais aussi à son costume. Elle avait mis sa

robe de soie et son chapeau des enterrements et elle avait un parapluie. Un mot d'explication à ce sujet.

La robe de soie était un héritage de famille. L'aristocratie de Pendennack se compose d'à peu près une douzaine de familles qui possèdent la robe de soie. Uniquement portée dans les occasions les plus solennelles, et mise de côté soigneusement dans les intervalles, elle dure, brillante et sans tache, pendant des générations. L'ordre de transmission est rigoureux. Quand la propriétaire temporaire vient à mourir et que l'on fait le partage subséquent des effets, la robe de soie va, de droit, à la fille aînée, qui, à son tour, la porte et en prend soin, la tenant en dépôt pour la génération suivante. Celle qu'avait revêtue Mrs Poljew avait été évidemment faite pour une femme plus petite. La jupe était plutôt trop courte et le corsage beaucoup trop étroit; il en résultait que chaque souffle s'accompagnait d'un soupir et d'un bruissement pareil à celui de la marée sur la grève. Ajoutez à cela qu'elle avait dû passer une certaine période de son existence à l'état de crinoline, et les traces, imparfaitement effacées, de cette mode et d'autres modes oubliées, pouvaient s'apercevoir dans ses contours. Mais rien, aux yeux de Pendennack, ne peut porter atteinte à la magnificence respectable d'une robe de soie noire. Mrs Poljew brillait dans tout le rayonnement de sa gloire. Nannie, dont la conduite envers sa tante n'était pas habituellement respectueuse, fut, à cette vue, réduite à un état de religieuse admiration.

Le chapeau, bien que dépourvu de l'ineffable grandeur morale de la robe de soie, était cependant remarquable en son genre. Structure imposante de rubans noirs, d'étoiles de jais, de cœurs, de grappes de raisin et autres ornements indéfinissables, ce chapeau avait assisté à plus d'enterrements qu'aucun chapeau de Pendennack. Il n'y avait pas d'enterrement complet sans lui. Dans les rares circonstances douloureuses que Mrs Poljew n'avait pu honorer de sa présence, le privilège d'emprunter son chapeau et de le porter faisait l'objet de compétitions ardentes parmi ses amies intimes. On avait le sentiment qu'aucun autre chapeau de l'endroit n'était à ce point imprégné de chagrin. Il conférait à celle qui le portait une distinction solennelle : l'orgueil de le posséder était une consolation, un adoucissement à la douleur. De cette association continuelle aux pompes funèbres, il était résulté, pour le couvre-chef, une dignité qui lui permettait presque d'aller de pair avec la robe de soie.

Quant au parapluie, il était inévitable, le dimanche, par beau ou mauvais temps, comme l'accompagnement essentiel de la grande toilette. A manche d'ivoire, roulé avec soin, effilé jusqu'à la recherche, il donnait la touche suprême à l'ensemble et adoucissait par son élégance de bon goût ce que la robe et le chapeau avaient de trop flamboyant dans leur magnificence.

Attentive à éviter, en présence de Nannie, toute allusion au grand sujet qui la préoccupait, Mrs Poljew s'était assise et occupait les loisirs de l'attente à converser d'une manière affable avec le père et la fille, mettant le sujet de l'entretien et le ton de sa voix en harmonie avec sa toilette. Elle parlait, la bouche pincée, et employait les mots les plus distingués de son vocabulaire. Ses mains qui, d'ordinaire, accompagnaient ses discours de claques, coups de poing, ou de grands gestes, restaient jointes sur ses genoux, dans l'attitude réservée d'une bonne éducation. Pendant une heure entière, elle parla, toute seule, sans faire la moindre allusion au poisson. Pas un mot de vulgaires cancans de village ne s'échappa de ses lèvres; mais elle révéla l'intimité qu'une personne, en robe de soie, ne peut manquer d'avoir avec les faits et gestes des gens haut placés ; sa causerie abondante et familière se rapportait aux familles nobles du voisinage, à leurs revenus, leur train de maison, leurs projets d'alliances matrimoniales et leurs affaires domestiques en général. Elle ne s'arrêta qu'aux premières sonneries des cloches. Alors, sous la direction de Mrs Poljew, Nannie brossa son père du haut en bas, épousseta son chapeau et le lui posa sur la tête suivant l'angle convenable, exigé le dimanche, inclinaison également éloignée de celle que l'on adopte les jours de fête, en rejetant le chapeau, en arrière, à la cavalière, et de celle des jours de travail, où il penche sur le front. Elle arrangea aussi autour de son cou, sous le col de son vêtement, une lame de baleine, recourbée en forme d'arc. Ce dispositif ingénieux, que nous recommandons à l'attention des élégants du monde, a pour objet d'assurer la bonne position du col et de l'empêcher de voler et de claquer à la merci des vents, car les deux bouts de la baleine passent sous les revers et les maintiennent fermement pressés contre le gilet.

Nannie mit alors son chapeau et tous les trois sortirent dans la rue, où se répandait en ce moment la garde-robe du dimanche de Pendennack, étalée sur de nombreux mannequins ambulants, dont la raideur et la solennité laissaient peu à peu reconnaître la population transfigurée du Pendennack de tous les jours. La foule traversait Fore-Street en deux sens, montant ou descendant toutes les ruelles adjacentes, dans une confusion sans but apparent ; mais l'observateur initié pouvait distinguer quatre courants distincts, de volume variable : le flot pressé des Wesleyens, la coquette petite rivière des Primitifs, les Chrétiens de la Bible, simple ruisseau de montagne, comme importance, et un filet insigni-

fiant de fidèles de l'Église anglicane. Mrs. Poljew, John et Nannie se joignirent au second de ces quatre courants, qui coula, avec un volume constamment accru, à travers un réseau de ruelles jusqu'à sa destination, un cube de pierre oblong, orné sur sa façade d'un portique grec, merveilleusement déplacé.

Ils entrèrent. Mais cette simple histoire s'arrête sur le seuil et les y attend.

Les gens de Cornouailles ont leurs défauts, auxquels on peut faire bonne mesure; il n'en est pas moins vrai que leur religion est une chose vitale, qui imprègne toute leur vie, et qui, une fois la semaine du moins, éveille leurs émotions les plus profondes. Ce n'est pas affaire d'obligation traditionnelle; quand ils s'agenouillent, c'est pour prier, quand ils chantent c'est pour adorer. La flamme que John Wesley a allumée dans l'amphithéâtre de Camborne brûle aussi vive après plus d'un siècle.

Le jour tombait. Les rues et les allées étaient silencieuses et désertes; peu de maisons avaient de la lumière, car, en fait, toute la population de Pendennack était, en ce moment, contenue dans trois édifices. (Il n'y avait pas d'église anglicane dans le village. Les quelques épiscopaux allaient « à l'étranger » à Trewinnock, ville paroissiale située dans les terres, de l'autre côté de la colline.)

On entendait déjà les bruits de la nuit, le clapotement des puits, le murmure de la mer à un demi-mille au-delà des quais du port, le grincement des bateaux à l'ancre qui frottaient amicalement leurs flancs.

L'hymne final retentit, les portes s'ouvrirent, et la foule en flots pressés sortit, pour arrêter aussitôt son élan, quand elle se trouva dans la cour de la chapelle. C'est alors qu'on lâcha le torrent des commérages hebdomadaires, en comparaison desquels les commérages de la semaine n'étaient qu'un simple filet qui s'égoutte. De petits groupes se formèrent, se dispersèrent pour se reformer dans des combinaisons toujours variées : les colporteurs de nouvelles s'empressaient d'ici et de là avec la dernière histoire authentique; des amis, qui n'avaient pu réussir à se rencontrer pendant la semaine, faisaient des efforts héroïques pour résumer toutes les nouvelles de six jours en une brève causerie de cinq minutes.

Alors, lentement, et par degrés, la foule se dispersa. Les amoureux autorisés s'en allaient bras dessus, bras dessous, se parlant à voix basse; les amoureux qui ne s'étaient pas déclarés encore se trouvaient à côté l'un de l'autre près des barrières, ils ne savaient trop comment, et sans un mot, avec à peine un regard, s'éloignaient, laissant entre eux toute la largeur de la rue. En bande, des jeunes gens et des jeunes filles se mirent en route pour faire le tour de la ville, en chantant des cantiques à quatre voix. Des familles se retrouvaient au milieu de la confusion, et ceux qui n'avaient pas la ressource d'une fiancée, d'une épouse ou des enfants pour leur tenir compagnie, cherchaient quelque voisin qui rentrât avec eux à la maison; car il n'est nullement du goût des gens de Pendennack de se promener seuls à la brune.

(*A suivre*). CHARLES LEE.

Traduit de l'anglais par FIRMIN ROZ *et* EMM. FENARD.

LE LOUVRE D'ANTAN

Sylvestre Bonnard qui, de votre cité des livres du quai Malaquais, avez maintes fois suivi, d'un œil plein de passé, la ligne harmonieuse du Louvre, vous n'êtes point demeuré indifférent aux origines de ce monument. Sans doute, n'en avez-vous pas traité congrûment en l'un de ces ouvrages qui ont enrichi la science française, au grand dépit de vos doctes confrères. Du moins mes recherches à cet égard sont-elles restées infructueuses. Mais s'il m'eût été donné de feuilleter les fiches dont vous sûtes, en honnête érudit, remplir de nombreuses boîtes à cigares, je n'aurais pas manqué d'y cueillir la fleur vaine des choses d'antan qu'en votre âme innocente amoureusement vous avez cultivée : des temps très anciens me seraient apparus, durant lesquels vécurent ces premiers abbés de Saint-Germain-des-Prés qui suffirent à l'aliment de votre esprit sage et laborieux.

Alors, en face de l'abbaye naissante, la Seine s'étale majestueuse au long des Champs-Elysées, sur la place de la Concorde, aux Tuileries et découpe, vers le Ministère des Finances, un golfe pénétrant, que borne à l'est une butte. Puis une autre baie se dessine du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, accompagnée d'une motte, venant, comme la précédente, ponctuer le sol bas où meurt le fleuve. C'est, jusqu'au-delà du palais de l'Elysée, un terrain de transport diluvien, caractérisé par des sables et graviers auxquels s'ajoutent, en quelques endroits, d'épaisses couches de ce limon argileux qui sert à faire les briques. Sur les bords mêmes de la Seine, une frange vaseuse, apport fluvial et où l'on a retrouvé les débris d'ossements et de cornes d'aurochs, cerfs et daims, de plus en plus s'élargit et finira, au cours des âges suivants, par combler les anses.

En amont, Paris, hors de son berceau de l'île de la Cité, s'essaye à ses premiers pas sur la rive droite et met à profit, pour s'y fixer, de légères élévations qui parsèment l'étendue marécageuse de ces lieux.

C'est ainsi qu'il gagne, en avancée vers l'ouest, le monceau où s'installe, aux temps mérovingiens, l'église Saint-Germain-le-Rond, dénommée aussi l'Auxerrois. Les Normands de Siegfried, lors du fameux siège de 885 et 886, utilisent à leur tour ce monticule pour y établir un camp avec enceinte fortifiée, dont l'ancienne rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois a peut-être gardé le souvenir. Au même siècle remonte la plus ancienne mention de la voie de Saint-Germain, qui reliait cette église au Grand-Pont ou Pont-au-Change. Primitivement simple chemin martelé par le pas des « chevaulx tyrans les bateaulx... qui portent la marchandise », elle doit à l'animation commerciale de ces bords de la Seine une importance que traduit, au XIIe siècle, l'expression de voie royale. Au siècle suivant, elle nous apparaît comme une rue, dont les maisons s'étendent depuis la « boucherie du Grand-Pont » et le centre d'affaires que constituent ces parages, jusqu'aux « écoles de Saint-Germain-l'Auxerrois » ou à la « place aus marchans ». En ce dernier endroit, la baie naturelle a pris la physionomie d'un port où se fait principalement le commerce du bois et du foin. Toute proche, « la rue au foein » n'est guère habitée que par des « faniers » ou « porteurs de fain », tandis qu'au voisinage s'égrènent les habitations des « buschiers ». Et un bourg, cité dès le début du XIIe siècle, s'est formé au lieu dit Daveron, autour de l'antique église de Saint-Germain-l'Auxerrois rebâtie par le roi Robert. En ces lieux, s'exerce le pouvoir féodal de l'évêque de Paris, de même qu'à l'ouest, où se prolonge la voie de Saint-Germain, long ruban qui se déroule, sous l'aspect d'un chemin de halage, dans la direction du « mont de Chaillot » : le golfe du Louvre, qui s'est transformé en un port, plus loin l'Abreuvoir-l'Evêque, vers la place actuelle de la Concorde, se trouvent sur son passage.

Le Louvre ! Imaginez, durant la seconde moitié du XIIe siècle, des champs, des prés, des vignes, avec quelques constructions : le manoir de la petite Bretagne, sur notre place du Carrousel, et, un peu au sud-est, la collégiale de Saint-Thomas, séparée, par le « chemin des chanoines », de « l'hôpital des pauvres écoliers de Saint-Nicolas ». A l'est, s'étend le fief de Fromentel qu'aux débuts du XIIIe siècle, Perrette la Jardinière abandonnera à une église toute voisine : celle de Saint-Honoré, nouvellement fondée le long de la « chaussée » conduisant au « ponceau du Roule ».

A cette dernière date existent, en étroite relation, le rempart de Philippe-Auguste et le château-fort du Louvre. Le souverain a ceint la ville d'une muraille défensive et y a adossé, à l'extérieur, du côté de l'ouest, une forteresse, mentionnée pour la première fois en 1202 : c'est « la tour de Paris », qui s'élève sur la motte dominant le port du Louvre. Elle a des fenêtres à barreaux et est gardée par des bourgeois. Quatre pans de constructions l'environnent, et l'ensemble sert à la fois de prison, de trésor, d'arsenal et de résidence royale. Vers le Louvre, le comte Ferrand, vaincu à Bouvines, s'achemine enchaîné, parmi les rues jonchées de fleurs et de feuillages, au long des maisons tendues de courtines et de soieries, dans l'escorte du peuple acclamant la victoire. Mis « en la tor de Lovre », peut-être aperçut-il, durant ses premières nuits, la clarté du ciel de Paris, reflet des « innombrables lumières » qui prolongeaient la fête populaire. C'était en l'an 1214.

Au Louvre, le successeur de Philippe-Auguste a amassé « or, argent et numéraire pour la défense du royaume ». Trésor et prisonniers voisinent avec l'arsenal : en cet endroit est une forge d'artillerie, et il y a « l'artilleur du Louvre ». Une autre partie du château est réservée aux séjours de la famille royale : les enfants de Saint Louis vont s'y ébattre et deviennent, dans la terminologie des comptes royaux, les « enfants du Louvre ». On y donne des fêtes :

« Et cel jor, nostre roy de France
Monstra au Louvre sa vaillance,
Car aus dames fist la disnée ».

Ou bien ce sont des joutes, telles celles qui eurent lieu en 1284, pour la chevalerie du prince Philippe. C'est également le cadre de solennelles réunions, comme celles des États, en 1302, « dans la chambre du seigneur le roi ».

Divers officiers ou agents royaux y sont attachés : châtelain, sergents, portiers, et le payeur des œuvres du roi y a sa demeure. Voulez-vous en connaître les habitants taillables à la date de 1292? « Dedenz le manoir du Louvre », se trouvent Guillaume Moriau et Jean Tibaut, portiers, préposés, le premier, à la porte principale, sise en face de la Seine, le second, à la poterne qui regarde Saint-Germain-l'Auxerrois et ouvre sur la rue d'Autriche. Puis voici le « fèvre » ou forgeron du Louvre, « Gautier, l'arbalestier, mestre Guillaume du Louvre, Gilebert du Louvre, Amigart du Louvre », sans doute chargés de l'artillerie, enfin « Symon, le fauconnier du Louvre ».

A l'est, au nord et à l'ouest, un réseau de rues naissantes s'oriente sur le quadrilatère de la forteresse, qui apparaît comme le point de croissance de Paris vers l'occident. Mêlée à l'enfance de cette vie urbaine, l'exploitation agricole du sol jointe à l'utilisation du limon à briques montre des « coutures » emmi lesquelles s'égrène un chapelet de tuileries. A l'endroit où Catherine de Médicis fera commencer le palais des Tuileries, nous sommes, au XIIIe siècle, dans « la terre des tuiliers », bordée par la Seine, ondoyante et diverse au milieu de nombreux îlots d' « atterrissements », — la Seine qui semble indiquer à Paris grandissant le chemin de l'ouest.

MARCEL POËTE.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Éditeurs et Poètes.

ABEL BONNARD : *Les Royautés*. — EUGÈNE HOLLANDE : *Beauté*; *La Cité future*. — ERNEST GAUBERT : *Les Roses latines*. — CHARLES REGISMANSET : *Le Gardien du silence*. — LOUIS LEGENDRE : *Le Bruit et le Silence*. — GASTON DAVID : *Bonheur enfui* (poèmes de la Douleur et du Souvenir).

Il y a, n'est-il pas vrai, des gens qui parlent d'une crise de la librairie. Que ces gens sont donc mal informés! — La crise de la librairie, s'écriait récemment l'un de nos plus spirituels éditeurs, quelle mystification! J'édite jusqu'à des poètes, Monsieur! Ils m'enrichissent! Mes poètes... — Eh! tant mieux!... Cependant tel autre éditeur, non moins avisé, avoue la crise, et congédie sa clientèle de poètes. Ma foi tant pis! Certes; les bons pâtiront pour les mauvais; nous n'aurons pas cette année un volume de vers de moins, mais peut-être nous laissera-t-on ignorer telle œuvre distinguée, qui eût mérité l'approbation des lettrés. Commerce et littérature!

Littérature et commerce! Qu'on le veuille ou non, l'une est de plus en plus solidaire de l'autre : c'est grâce à la merveilleuse organisation de sa librairie que l'Allemagne parvient à répandre de par le monde le renom de ses écrivains; et sans doute l'élite universelle est à peu près unanime à reconnaître la précellence des Lettres françaises; çà et là cependant la masse nous échappe; les sournoises conquêtes du marchand de livres germanique nous évincent; un jour nous serons surpris de l'étendue de ses triomphes. Parlons crûment : la supériorité de nos produits nous est néfaste; une foi naïve au prestige de notre langue et de notre influence intellectuelle explique — et n'excuse pas — la fréquente inertie, les défaillances de nos libraires. Déplorons que les efforts si vainement dépensés pour faire triompher en France cette « littérature industrielle » dont Sainte-Beuve stigmatisait, il y a un demi-siècle, les débuts, ne soient pas employés à lutter hors de nos frontières ardemment et méthodiquement contre les plus obstinés et les plus méthodiques des rivaux. — Et je sais bien que nos éditeurs ne sont point tous inactifs ou mal informés du marché mondial...

Ce marché mondial — n'ayons pas peur des mots — il faudra quelque jour essayer de nous en faire une idée, si nous prétendons mesurer les chances d'expansion de notre art et de notre pensée. Et voyez ce que peut un éditeur, pour le bien ou pour le mal, pour favoriser ou pour entraver le progrès de notre influence : voici, d'hier, un de ces petits faits significatifs qui demeurent trop fréquemment ignorés : il est en Europe un pays où notre langue, naguère très répandue, est de nos jours gravement concurrencée par l'anglais et l'allemand; d'obligatoire qu'il était dans les lycées et les écoles secondaires de jeunes filles, l'enseignement du français est devenu facultatif; on le restreint, on le désorganise; les amis de la France s'efforcent de réagir; ils sont aussi actifs que désintéressés; ils s'ingénient, renouvellent les méthodes scolaires, éveillent parmi la jeunesse cette curiosité de l'activité française d'où dépendent les sympathies futures; pour un humble cahier où ils souhaitent introduire quelques fragments de poèmes, ils sollicitent l'autorisation d'un éditeur... Bel et bien l'éditeur leur répond par le refus le plus courtois... et le plus désastreux : jamais — pour cent raisons, parmi lesquelles les raisons d'ordre pédagogique ne sont point négligeables — ses éditions ne s'imposeront en ces lycées, en ces écoles; il le sait; il refuse; n'essayez point de lui montrer qu'il dessert son propre intérêt; il connaît son métier, il a des principes : périssent avec notre influence le prestige de nos poètes plutôt qu'un principe! Pareille intransigeance routinière n'est point rare, dit-on, parmi les commerçants français, les rapports de nos consuls, les enquêtes de nos économistes en font foi; cependant des rivaux plus souples, qui n'ont cure des principes, mais prennent souci des réalités, étudient les lieux, les circonstances, surveillent nos erreurs, et s'emparent de la place. Commerce et littérature! Qu'en pensent nos poètes?

*
* *

Nos poètes n'enrichissent point toujours leurs éditeurs. Toutefois, nous avons des éditeurs, nous ne manquons point de poètes; les uns consentent parfois à éditer les autres..... Les volumes de vers surgissent, nombreux; on se réjouit de cette abondance, on n'en est pas ébloui, encore que la portée sociale d'un tel fait n'échappe à personne. Les vers sont à la mode, cette saison; il n'est guère d'adolescent un peu cultivé, il n'est presque plus d'adolescente, qui ne déclame dans les salons des poèmes frais éclos; puissent ces aimables enfants en composer plus et en publier moins!

Pour nous, ne permettons point que l'on oublie dans la cohue telle œuvre où s'affirme un vigoureux effort d'originalité. Et d'abord, distinguons les *Royautés*, de M. Abel Bonnard; déjà les *Familiers*, du même auteur, ne passèrent point inaperçus : poèmes descriptifs, vifs, colorés et parfois d'une truculence discrète : Mme de Noailles avait découvert les jardins potagers; Abel Bonnard explora la basse-cour. Au reste, il n'y avait point en ces vers que de l'observation, un dessin spirituel, une couleur éclatante : on y rencontrait des notes de rêverie anxieuse et, çà et là, des sensations d'une torturante acuité :

« Je vais dormir; je suis presque nu sur mon lit.
J'ai soufflé la bougie, et dans l'air qui pâlit
Mon œil croit suivre encore de vagues étincelles;
Et j'entends une mouche; elle a brûlé ses ailes,
Et ne peut plus marcher, et ne peut plus voler,
Je l'entends par moments sur le marbre trembler,
Près de moi, comme si l'on frottait deux aiguilles.
Je pense à mes beaux jours chargés de jeunes filles,
A mes vers frais encor sur la table, au jasmin,
Et le bonheur d'hier nourrit déjà demain.
Je n'entends plus la mouche, elle est morte peut-être,
La mollesse du vent qui vient par la fenêtre
Gonfle déjà le songe où je suis emporté;
Je l'entends. Elle vit encore. O nuit d'été! »

Abel Bonnard ambitionne de se renouveler; à peine découvre-t-on dans son nouveau volume deux ou trois pièces dans le goût des *Familiers*, telle cette *Lanterne* :

« A l'heure où l'on se perd dans son propre pays
Je brûle, basse et trouble,
Quand, sous d'étranges cieux par le soir envahis,
Tout s'efface ou se double.
Un rustre ténébreux me porte et dans son poing
Je titube et je cogne
Avec tant de lacets, que l'on croit voir de loin
Une lumière ivrogne. »

Abel Bonnard se hausse à de plus nobles sujets; voici le cycle d'Hercule : *Hercule matinal*, *Hercule aux faunes*, *Hercule aux paysans*, *Hercule et la vieille*, *Hercule aux enfants*, *Hercule aux bergers*, *Hercule et la naïade*, *Les ennemis d'Hercule*... long symbole, un peu laborieusement développé, poème de l'Héroïsme! la mythologie d'Abel Bonnard est pleine de sous-entendus : faunes et nymphes dissertent savamment : la frivole naïade ébauche une théorie du séduisant nonchaloir :

« ... Je vis futile et sonore :
Mes talons ce sont deux galets,
C'est à moi seule que je plais,
Je ne fais rien, je me caresse,
Ma danse exprime ma paresse;
Mon eau me couvrant de si près,
Me fait comme un lit toujours frais.
Tout mon temps se passe en vertiges.
Mes gestes sont comme des tiges.
Je sens que je vais t'oublier.
Que parles-tu de sanglier,
De typhons et d'hydre de Lerne?
Crois-tu que cela me concerne,
Les centaures et les dragons?
Qu'importe; j'ai les cheveux longs. »

Hercule — qu'eussiez-vous fait à sa place? — en demeure hébété, ne trouvant :

« Que du vide dans son esprit.
Elle s'étire, elle sourit,
Et mystérieuse, indécise
Sur son herbe elle s'est assise.
Elle chante : « Comme c'est clair!
Agir c'est vouloir forger l'air.
Tout ce qu'on a fait se dissipe.
Que te sert d'avoir un principe
Ne vois-tu pas que ton exploit
S'évapore derrière toi?
. . . . . .
Tout s'engloutit dans les cieux mornes.
. . . . . .
Moi je danse; un geste inutile
Est le seul qui n'est pas perdu. »

Abel Bonnard développe en vers sautillants et graciles les arguments du scepticisme; la gaieté de Priape l'incite à d'inattendus jeux de rimes; c'est sur des rythmes amples et forts qu'il célèbre la gloire du héros et vitupère la basse envie; la souple variété de la versification, le charme de la langue naïve et précieuse font qu'on lit jusqu'au bout ce cycle, non sans souhaiter que l'auteur ne risque plus à l'avenir pareille gageure.

Et l'on préfère qu'il s'adresse franchement aux jeunes hommes, et aiguillonne leurs fièvres :

« Jeune homme suffoqué d'avoir demain vingt ans,
Tu te sens faible et fort, tu bondis, tu t'étends,
Sans que ta nouvelle âme en toi se reconnaisse
L'enfance est un bûcher qu'enflamme la jeunesse;
Désormais, vis fougueux, invincible, enivré,
Car à chaque réveil le monde t'est livré.
. . . . . .
« Tu ne redoutes rien, périls, risques, hasards,
L'expérience étant la chaîne des vieillards.
Vis pour ce que la vie a parfois de sublime;
Jette-toi dans l'amour, puisque c'est un abîme;
Prodigue-toi, répands ton cœur, ouvre tes bras :
C'est en te dépensant que tu t'enrichiras. »

ou chante le travail ou l'amour, et encore et toujours la passion, source de l'héroïsme. Il y a dans presque tous ces poèmes une pensée en quête de formules, qui tantôt brille et tantôt se dissimule, et se répète, et tantôt nous charme et tantôt nous déçoit; l'art de ce poète est fait d'autant de réflexion que d'inspiration; puisse-t-il se défier de l'abstrait, et redouter la rhétorique... Et l'on aime ceux de ses vers, les plus simples, où s'expriment les nuances du sentiment, les émois, les colères, les ironies du cœur :

« Je ne veux t'apporter que des fleurs, que des roses;
Le don d'un seul bijou flétrirait notre amour.
Les plus beaux sont brutaux, indiscrets et moroses;
Les fleurs me plaisent mieux, ces chefs-d'œuvre d'un jour.

C'est comme un peu de toi qui revient vers toi-même;
Elles semblent danser autour de tes dix doigts
Et leur profusion reste légère, et j'aime
Que leurs plus gros bouquets aient aussi peu de poids.

Puis un collier plus tard, gênant comme une chaîne,
Au passé malgré toi pourrait te relier;

Il ne subsiste rien d'une corolle vaine;
Vois-tu, je ne veux pas t'empêcher d'oublier. »

Et si vous m'en croyez, c'est surtout dans la notation des impressions les plus ténues et les plus fugitives que se révèle surtout la maîtrise de Abel Bonnard; il enclôt le mystère infini dans le frisson d'une seconde... Et c'est pourquoi, je pense, certains de ses lecteurs préféreront les *Familiers* aux *Royautés*, plus savantes, plus variées... eh! qu'importe à qui attend la minute angoissante et délicieuse!...

*
* *

La fermeté de la pensée, l'harmonieux développement d'une intelligence ardente, généreuse et inquiète, voilà tout d'abord ce qui frappe dans les œuvres de Eugène Hollande. Connaissez-vous une plus noble carrière de poète? Il débute vers 1892: il dit le désenchantement d'une génération qui n'a point encore pris son parti de l'effondrement des croyances religieuses :

« Et d'où vient que, dans ce siècle-ci
Qui prouve mon néant, moi, j'ai l'âme pieuse ? »

Il a l'âme pieuse; comment vivrait-il sans un haut idéal? Il se réfugie dans le culte de la Beauté; il n'y est point à l'abri du doute :

« Notre religion n'est qu'un culte d'artiste :
Nous ne cherchons partout que prétexte à sentir,
Pour fatiguer enfin le mal qui nous contriste :
Pauvre remède, hélas! Nul objet ne subsiste
En gardant le pouvoir de nous faire sortir
Du cercle limité que déteste notre âme.
Tes yeux même, tes yeux sont un mirage, ô Femme,
Pour mieux duper l'Homme, martyr! »

Pourtant il s'obstine, car s'il est voué aux tragiques inquiétudes, ils sent en lui l'hérédité d'une race de croyants; donc il croit :

« J'ai connu que la vie est un rêve et fait peur,
A moins d'y découvrir le Dieu qui la pénètre;
J'ai connu que ce Dieu, c'est la Beauté, dont l'être
Se dérobe aux cœurs froids indignes du bonheur. »

Il adore la Beauté, inspiratrice d'amour :

« Prends garde que la haine est une cécité.
Le secret est d'aimer d'un amour inlassable. »

Il paraphase l'enseignement de Leibnitz : « La félicité gît dans le sentiment de la beauté, point le plus élevé de la vie morale. »

Croit-il? Il connaît de singulières angoisses: le culte de la beauté ne nous est secourable qu'aux heures de force et de joie sereine; souffre-t-il, le poète connaît la nostalgie des dogmes consolateurs; il songe au Christ; il entend la plainte de la Terre :

« Il vécut, et trente ans, j'adorai ses paroles:
L'eau tressaillait: les monts tâchaient de se pencher:
Comme des yeux les fleurs ouvrirent leur corolles.
Les pierres des chemins voulaient vers lui marcher.
Hélas! ce fut sa mort et la croix scélérate
Qui m'ôtèrent l'orgueil d'enfanter des humains!...
. . . . . .
La Terre ainsi supplie et vainement contemple
La voûte où s'élança son inutile appel,
Rien ne lui vient d'en haut que le cruel exemple
De tourner sans repos dans le vide du ciel. »

Poèmes désespérés du plus religieux des artistes, poèmes philosophiques, d'une inspiration et d'une facture familières aux dévots de Leconte de Lisle et de Sully Prudhomme. Le mythe de Prométhée, où Abel Bonnard puise l'exaltation et l'espoir, est pour Eugène Hollande un symbole de néant :

« Livrant, muet, à l'aigle une chair immortelle
Et cessant de compter les siècles révolus,
Prométhée, au ciel bleu, de sa fixe prunelle,
Jetait le fier dédain de qui n'espère plus.

Cependant que l'oiseau le frappait de son aile
Et meurtrissait le cœur en ses ongles inclus,
Hercule, auréolé d'une splendeur nouvelle,
Apparut, colossal, tendant ses poings velus.

Alors l'aigle s'enfuit avec un cri terrible.
Ne pouvant délier l'enchaîné du Destin,
Hercule prit son arc et le ciel fut sa cible :

« Ma flèche reviendra teinte de sang divin »,
Dit-il à Prométhée en lui baisant la face :
La flèche vole encor dans l'insondable espace! »

Une heure vient où les plus obstinés se lassent de scruter sans espoir l'insondable espace : Eugène Hollande se tourne vers les hommes : une foi nouvelle le transporte : il chante la *Cité future;* il dédie ses poèmes à Jean Jaurès, à Clémenceau, à Anatole France, à Zola; il est plus audacieux et plus confiant qu'eux tous; et s'il adresse des *Paroles au peuple*, s'il réclame la *Beauté pour le peuple*, il ne néglige point de composer un *Chant du premier Mai*, où éclate une allégresse révolutionnaire :

« O jour triomphant, jour du Premier Mai!
Pour te saluer, que le peuple entonne
Un chant mâle et gai,
Qui tonne!
Les temps sont prochains; frères ayons foi!
Un souffle d'espoir a fleuri la terre,
Race prolétaire,
Pour toi!

Nous vous détestons, guerres inhumaines;
Pourtant nous saurons, s'il le faut, demain,
Donnant sans regret le sang de nos veines,
Tracer à l'Idée un rouge chemin : »
. . . . . .

O poète! ô croyant! Telle est la ferveur de sa foi qu'il est moins attentif à son art; va-t-il sacrifier aux applaudissements démocratiques la savante harmonie de ses poèmes?..... C'était hier. — En sa

grave maturité de poète-philosophe Eugène Hollande a reconquis l'équilibre de son talent : on attend de lui une œuvre d'une beauté sincère et profonde.

*
* *

Et ce n'est point sans doute une définitive maturité que nous annoncent *Les Roses latines* de Ernest Gaubert, mais si vous voulez, une demi-maturité ; les poèmes de ce volume furent composés de 1898 à 1906 : en 1898, ah ! en 1898 Ernest Gaubert s'élançait vers la vie avec la fougue et les convoitises d'un jeune faune :

« Des heures, j'ai dormi dans des bras inconnus,
Sous le baiser fardé des molles courtisanes
Et tu n'es pas venue, ô divine Ariane,
Dont j'appelais toujours les yeux et le sein nu.
Les luxures, les vins, les jeux et les cigares,
Le luxe des cristaux, des robes, des odeurs,
Tout cela que j'aimais n'a laissé dans mon cœur
Que le dégoût profond de musiques barbares ! »

En 1906, qu'elles sont oubliées, en 1906, les fièvres d'antan !

« Au pied de ces coteaux où veille un cyprès noir,
Où l'âme de ma race heureuse vient s'asseoir,
Dans mon jardin, baigné d'étoiles et de roses,
Dans ce rayonnement de pardon qu'ont les choses,
Lorsque ma mère, au soir, accueille mon retour,
Ombres d'amour, demain, j'oublierai vos amours.
. . . . . .
Mais ma mère dira :
« Voici la nappe mise.
Sous la treille, au couchant, et voici les cerises.
. . . . . .
Ma sœur...
Mes cousines... »

Toute une jeunesse ! de 1898 à 1906 un méridional ardent recherche, sans trop de raffinement, toutes les ivresses ; il ne se refuse point aux fièvres intellectuelles ; il compose des poèmes, il chante la Vénus d'Arles, et la Vénus d'Avignon et bien d'autres Vénus, et la Provence, et la Méditerranée, et Antigone, et Phocée, et la Grèce, et Paris ; c'est un fils de l'Hellade, mais son sang bout ; un Pierre Louys qui aurait du tempérament ! je ne sais quel souffle orgiaque anime ses meilleurs poèmes...

Charles Régismanset ne sent point en lui de ces brûlantes ardeurs : nul poète plus désabusé ; pourquoi publie-t-il ce modique volume ? Il n'est point ambitieux de gloire bruyante. Charles Régismanset doute de tout, et même de la poésie. Les délicats approuveront le choix sévère qu'il fit de quelques poèmes : en voici un au hasard :

« Nacre vive jonchant l'herbe de la prairie,
Le monstre lutte en vain ; il se pâme et, blessé
A mort par l'hameçon dans sa gorge fixé,
Il meurt, et des hoquets scandent son agonie.
Il est couché sur un lit de menthe fleurie.
Le soleil dépassant la crête du fossé
Vient réfracter ses feux sur le ventre doré.
Un soubresaut encore ; et c'est un incendie
Qui s'allume parmi le violet des fleurs.
Au ciel, glisse un nuage, et, soudain, les lueurs
S'éteignent. L'homme vient, prend la bête, l'emporte.
Satisfait, il soupèse un peu le corps roidi
Et s'éloigne sans voir l'œil vitreux où luit
Comme un reflet d'abîme et d'algues et d'eau morte. »

*
* *

Louis Legendre doute si peu de la poésie qu'il met en vers ses infimes soucis, ses migraines, moins encore :

« J'étais malade... Temps béni !
Tilleuls, bourraches et réglisses
Dont je buvais à pleins calices,
Quel regret que ce soit fini !... »

Croyez-vous donc que la « poésie » n'ait point ses gaietés ? Coppée, le Coppée du *Petit épicier*, a des imitateurs ; il en est de joyeux ; il en est dont la sincérité est émouvante : inconsolable veuf, M. Gaston David chante longuement son deuil :

« Quand j'étais Mamezelle Jeanne —
Serait-ce un conte de Peau d'Ane ? —
J'étais gentille comme un cœur,
. . . . . .
Mais lorsque Mamezelle Jeanne
Un jour devint Madame Jeanne,
Lorsqu'on m'eût donné pour mari
Un époux tendrement chéri,
Du coup je devins sérieuse. »
. . . . . .

M. Gaston David nous émeut : au reste lui non plus ne s'interdit point de rire un brin...

« Autant que le célibataire,
Le veuf est un être incomplet
Qui n'est bon à rien sur la terre,
Quoi qu'il fasse ce qui lui plaît.
Ah ! qu'on est un sot personnage !
L'air aussi niais qu'un pingouin,
Et, pour tous les soins du ménage,
Archi-bête à manger du foin.
L'état de veuf me désespère
On vivote queussi-queumi,
. . . . . .
Le veuvage est la balançoire
Que Satan sans doute inventa
Pour faire une nique notoire
Et convaincre Dieu d'errata. »

Et je suis bien sûr que M. Gaston David n'eut aucune peine à trouver un éditeur : il y aura toujours une Providence pour les bons poètes !

LUCIEN MAURY.

LE PÈLERINAGE

Laisse le port, le môle et son château de briques,
Ses filets bleus et roux qui sèchent sur les murs,
Ses poissons vifs, pendus à l'étal des boutiques :
Monte la côte raide entre les seigles mûrs.

L'air vivant qui les peigne avec un bruit de fleuve,
Oriente au noroît le moulin de Kermeur ;
Traverse le village où t'accueille l'odeur
Des goëmons brûlés et de la paille neuve.

De grands tas d'ajoncs secs, des ormes rabougris,
Tous les toits rapprochés, pas plus haut que des meules,
Dans les cours, le sureau vivace, et, toute seule,
Une rose trémière au seuil d'un porche gris;

Puis la lande, si drue et pleine d'aromates
Que tout un miel ardent chauffe le goût de l'air :
Arrête brusquement ta marche qui se hâte,
Lève les yeux, retiens un cri : Voici la mer.

— C'est à ce lieu précis que j'ai voulu construire
L'humble stèle élevée à mon amour d'hier,
Et je n'ai point élu le jaspe ou le porphyre,
Mais les galets marins, mêlés au sable amer.

Encor luisants de sel, touches rondes ou plates,
Clavier tout ruisselant et sonore des eaux,
Ils limèrent au flux le grain de leurs agates,
Et leurs onyx ont eu les jusants pour ciseaux.

J'ai — pour les recueillir — affronté l'âpre pente,
Où, seuls, vont, deux par deux, les petits moutons noirs;
Et le Raz, embué de vapeurs déferlantes,
Semblait un lourd nuage allongé sur le soir.

Ne crois pas dédiés aux regrets funéraires
Ces galets que mes pleurs, jamais, n'ont arrosés :
Je ne les ai frôlés qu'avec ma robe claire,
Ma paupière était fraîche et mon cœur reposé.

La mémoire — non plus la douleur — te convie ;
Avec l'unique soin de ma sincérité,
J'attachai ce signet aux pages de ma vie :
Mon geste fut pieux, tu le dois respecter.

Fais halte. — Un cerne d'ombre a creusé ton visage,
Le regard, dans tes yeux, est plus las que surpris,
Accorde à la beauté de ce grand paysage,
Ton cœur qui — je l'ai vu — n'est pas encore guéri ;

Mais ne me cherche plus. Ces empreintes mesurent
L'or fuyant et poudreux de mes talons étroits ;
Emporte seulement cette noire verdure,
Ce mince et dur laurier : je l'y laissai pour toi.

J. PERDRIEL-VAISSIÈRE.

THÉATRES

Théâtre Sarah-Bernhardt : La *Courtisane de Corinthe*, pièce en 5 actes et un prologue de MM. MICHEL CARRÉ et PAUL BILHAUD.

Si l'on examine, dès avant le lever du rideau, le programme de la *Courtisane de Corinthe*, on constate, non sans inquiétude, que cinquante-deux personnages vont collaborer à l'action — je dis : non sans inquiétude, car il faut bien choisir entre ces deux alternatives : ou bien ces cinquante-deux personnages auront une part effective dans l'action, dans le mouvement de la pièce, et alors quelle dispersion d'intérêt, quelle contrainte pour la mémoire ! ou bien ils n'apparaîtront que comme éléments secondaires, accessoires de figuration, destinés à amuser l'œil, à tromper l'esprit, qui depuis longtemps déjà vient chercher, bien à tort, sur la scène du théâtre Sarah-Bernhardt, un aliment destiné à satisfaire ses curiosités.

*
* *

Il n'est pas besoin d'un long temps en effet pour établir sa conviction et vérifier une fois de plus ce principe, véritable loi d'esthétique dramatique, s'appliquant aussi bien aux pièces anciennes qu'aux modernes : plus nombreux sont les personnages qu'enferme une œuvre dramatique, plus l'action qui la fait vivre a chance d'être incohérente et dispersée. Il serait aisé, preuves en main, par une confrontation des grands chefs-d'œuvre du théâtre à toutes les époques et dans tous les pays, de vérifier l'exactitude de cette loi, et ce pourrait être un fort beau sujet de dissertation pour la critique, si la critique avait souci des idées générales qui intéressent son art. C'est ce qui nous permet de dire que, depuis longtemps déjà, Mme Sarah-Bernhardt ne participe plus, par l'*esprit*, au mouvement dramatique contemporain. Il se peut qu'elle monte des ouvrages, et nous savons qu'effectivement et régulièrement elle nous convoque à des *nouveautés* : elle les présente dans un cadre somptueux et exquis, avec cette préoccupation du plus petit détail de décoration qui se développa chez elle à la suite de sa collaboration avec M. Victorien Sardou, avec ce goût de couleur et d'harmonie d'ensemble qu'exige impérieusement sa vision d'artiste sensible aux plus subtiles nuances. Mais tout cela, c'est l'accessoire, c'est le condiment, c'est la sauce, et vainement cherchons-nous le morceau de résistance à nous mettre sous la dent, car en vertu d'un principe aussi inflexible que le précédent, il apparaît bien que l'*œuvre* est d'autant moins forte que sa présentation est plus somptueuse.

A sauce exquise, maigre pitance, pourrait-on dire ! Bien qu'il s'agisse de nourriture pour l'esprit, continuons notre comparaison culinaire. C'est une étrange cuisine en effet, que ce mélodrame en vers, en vers que les auteurs se défendaient d'avoir fait trop lyriques — ah ! certes, ils n'avaient pas besoin de le dire, nous nous en serions bien aperçu — où l'action dramatique emprunte ses éléments essentiels aux souvenirs d'*Œdipe* et de *Phèdre*, la décoration à la célèbre *Aphrodite* de M. Pierre Louys. Un fils amoureux de sa mère, en vertu d'une loi aussi implacable que celle qui préside aux tragédies antiques... une mère qu'un oracle a condamnée à ne jamais révéler à ce fils le lien qui l'unit à elle... cette mère exerçant à Corinthe la profession de courtisane pour se venger des hommes qu'elle méprise... Voilà un amalgame devant lequel eût frémi tout homme de goût, mais qui n'est point pour effrayer un auteur de mélodrames doublé d'un fabricant de vaudevilles. Résignons-nous à la tâche ingrate de narrer ces invraisemblances, dont j'aurais bien volontiers dispensé les lecteurs de la *Revue Bleue*, si je n'avais eu l'intention d'en dégager des conclusions sur la carrière même de Mme Sarah-Bernhardt.

*
* *

Durant la guerre de Corinthe, Cléonice fut violentée par Pausanias, le vainqueur de Platée : de cette brève union naquit un fils, Dinias. Cléonice a juré de consacrer sa vie à sa vengeance, et dans ce but elle s'est faite courtisane. Son fils a été élevé loin d'elle; mais un oracle lui a prédit qu'il mourrait, le jour où sa mère lui révélerait sa naissance. Depuis vingt années Cléonice, fidèle à son désir de vengeance, a trompé et ruiné nombre de citoyens de Corinthe qui, affolés d'amour pour elle, lui ont sacrifié leur fortune et leur honneur. Mais elle songe toujours à son ressentiment pour Pausanias. Voici qu'une occasion unique s'offre à elle : le fils de Pausanias lui-même, arrive à Corinthe, en tout semblable à son père, chargé d'un message et d'une somme importante pour le gouvernement d'une ville du Péloponèse. Cléonice va se faire aimer du jeune homme, et pour atteindre son but, elle feint de le dédaigner et de distinguer un jeune éphèbe étranger, qui vient d'arriver également à Corinthe.

Pausanias, follement jaloux, se promet bien de conquérir Cléonice à n'importe quel prix. Pendant une fête donnée par elle, elle consent à lui appartenir, mais à une condition : c'est qu'il renonce à son ambassade et elle lui suggère, puisqu'il n'a pas de biens personnels, d'entamer la somme que ses concitoyens lui ont remise. Pausanias hésite d'abord, mais il est si follement épris de Cléonice, qu'il achète, pour l'y recevoir, une villa, avec l'argent de Sparte. Cependant, le jeune éphèbe que la courtisane fit semblant de préférer à Pausanias, s'est épris à son tour de Cléonice et lui avoue son amour. Peut-être va-t-elle succomber, lorsqu'à ce moment elle apprend qu'il s'appelle Dinias et n'est autre que son propre fils.

Pausanias, affolé de jalousie, menace de tuer Dinias. Et la mère est toute angoissée, placée entre la fureur de Pausanias et la terreur de voir succomber son fils, conformément aux prédictions de l'oracle, s'il apprend qu'elle est sa mère. Un stratagème soudain traverse son esprit : elle dénonce Pausanias comme voleur et le fait arrêter. Mais l'amour insensé de Dinias est allé croissant encore, et il menace de se tuer, puisque Cléonice se refuse décidément à lui. Pausanias est acquitté, mais bientôt poignardé par Cléonice qui, du moins, a la consolation, en mourant lapidée par les femmes de Corinthe, de pouvoir révéler à Dinias qu'il est son fils.

*
* *

On voit, par cette brève analyse, le tissu des invraisemblances qui font de cette pièce un pur mélodrame que rien ne sauverait, si le prestige d'une mise en scène somptueuse et le trompe-l'œil du recul dans le passé ne lui prêtaient leurs fastueuses illusions. Dans un certain nombre d'années, et quand le recul sera suffisant pour qu'on la puisse juger avec une réelle impartialité, Mme Sarah-Bernhardt aura sa page, sinon son chapitre, et une page glorieuse, dans l'histoire de l'interprétation dramatique en France, car une tragédienne de sa force et de son originalité s'imposera au souvenir par l'accentuation d'une figure qui prêta son expressive mimique à tant de créations. De ses nombreux succès on retiendra sans doute qu'elle fut la plus puissante voix tragique dont s'honora notre théâtre dans la seconde moitié du siècle dernier. Mais je crains fort que les dernières années de sa carrière et surtout son rôle de directrice ne soient sévèrement jugés par la critique impartiable, qui, depuis longtemps déjà, bien que trop peu nombreuse, a souligné ses défaillances. Celle-ci ne pourra manquer de dire que, comme directrice de théâtre, c'est-à-dire comme initiatrice et collaboratrice au mouvement de l'art dramatique, notre illustre tragédienne n'aura pas médiocrement contribué à l'abaissement d'une forme qui chaque jour s'écarte davantage de l'idéal littéraire Sans être aussi catégorique, aussi absolu dans nos conclusions que tels de nos maîtres qui repoussaient la forme dramatique comme trop évidemment en dehors de la littérature, il nous faut bien reconnaître que, de plus en plus manifestement, dans ces dernières années

elle s'est écartée de son véritable idéal, l'étude de l'âme humaine et du conflit des passions, pour sacrifier à ces faux dieux qui sont le trompe-l'œil de l'art dramatique : la mise en scène et la décoration.

*
* *

Mme Sarah-Bernhardt, en tant que directrice de théâtre, n'aura pas été un médiocre artisan de cette déchéance progressive. Si nous voulons faire le compte des pièces qu'elle a montées depuis une dizaine d'années, à peine en trouvons-nous trois ou quatre qui donnent satisfaction à notre sentiment dramatique et qui puissent être classées dans le genre proprement littéraire : *Hamlet*, *Lorenzaccio*, l'*Aiglon*, *Françoise de Rimini*. Voilà des titres sérieux à notre admiration. Mais à la suite de ces ouvrages, combien d'autres, hélas, où s'affirment uniquement la préoccupation d'organiser un spectacle, la volonté de renouveler son affiche! Par tant de pièces qui feraient une expressive énumération, signées de Victorien Sardou ou de ses élèves, pièces où l'élément psychologique ne tient aucune place, d'où la beauté littéraire est radicalement absente, où ces deux choses, qui devraient être le principal, sont remplacées par des raffinements de décoration et de mise en scène qui, d'accessoires qu'ils devraient être, se trouvent promus au premier plan et viennent absorber l'attention du public, Mme Sarah-Bernhardt aura été une des plus déplorables éducatrices de ce public, *vulgum pecus*, qui ne demande qu'à suivre le mouvement initial qu'on lui a imprimé. Elle aura, pour sa part, puissamment contribué à cet affaissement d'un genre qui, s'il n'atteint pas à devenir une édification pour l'esprit, n'est que le plus négligeable des amusements de l'œil, et sa responsabilité y paraîtra d'autant plus manifeste qu'elle était personnellement mieux douée pour servir les intérêts d'une esthétique supérieure : l'étendue de nos devoirs n'a qu'une mesure unique... la qualité même de nos dons. Et quelle conclusion, je vous le demande, oui quelle conclusion logique tirer de tout cela, sinon que les *Théâtres à étoiles*, dont nous avons si souvent parlé à cette place, sont des facteurs puissants de la décadence de l'art dramatique, pour cette simple raison de bon sens qu'ils font litière des intérêts de l'art et leur substituent les convenances, les soucis de carrière, bien ou mal entendus, d'une personnalité absorbante.

PAUL FLAT.

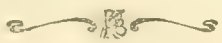

PAQUES ESPAGNOLES ET PAQUES FRANÇAISES

Le *Carême*, voilà un mot bien fini, et qui n'éveille plus guère en notre esprit les souvenirs d'abstinences, tempérées par des orgies, qu'il évoquait chez nos Pères. Dans la vie intense d'aujourd'hui, comment songer à des observances prolongées, fussent-elles prescrites par la loi mondaine... ou la foi religieuse?

Cependant, la fin de cette saison rituelle, où disparaissent les rigueurs et les brumes de l'hiver, est empreinte d'une certaine mélancolie, apparente, dirait le poète, jusque dans la nature, qui hésite à nous apparaître fraîche et parée. Les sévères divertissements propres à la semaine sainte invitent au recueillement. Ce sont les concerts spirituels : peut-on rester insensible aux élans d'amour sacré, aux aspirations vers l'infini, qu'ils traduisent magnifiquement; à tout le sublime de la musique religieuse? Il est aussi de bon ton d'aller écouter quelque sermonnaire en vogue. Les plus blasés trouvent certaine saveur à cette éloquence de la chaire, dont l'originalité, au dire de La Bruyère, est dans « cette tristesse évangélique, qui en est l'âme », — dans « cette majestueuse mélancolie, dont elle se nourrit », paraphrase Chateaubriand.

Enfin, voici Pâques. Pâques, c'est le salut au printemps, le sourire des parcs, l'éclat des costumes, le retour du soleil : qui saurait résister à la contagion de joie?

Ce jour-là Paris s'évade, se disperse par toutes les routes qui mènent aux verts horizons. Ses habitants vont le plus loin qu'ils peuvent : dans les gracieuses vallées et les bois de l'Ile de France, sur les falaises normandes. Les plus favorisés sont déjà partis vers ces contrées heureuses, où, malgré leur hâte, le printemps les a devancés.

Ces contrées sont aussi celles où le catholicisme a conservé son prestige immémorial. Les citadins du Nord qui viennent y chercher la chaude lumière, y trouvent en plus le pittoresque des vieilles et augustes coutumes.

Nous savons, par les descriptions étincelantes de nos romanciers — l'auteur de la *Conquête de Jérusalem* entre autres — avec quelle fougue étrange, quelle faste un peu barbare, Pâques est célébré en Orient. Les fidèles de l'Eglise orthodoxe se soumettent, les semaines précédentes, aux privations les plus rigoureuses. Aussi l'exaltation est-elle violente, quand, à la messe de minuit qui glorifie la résurrection, les prêtres s'écrient : *Christos anèsti*! Tous les croyants rompent le jeûne, en mangeant la croûte de pain et le morceau d'agneau rôti, qu'ils ont apporté dans leur manteau. Ils préludent, par ces fraternelles agapes, à des scènes de délire fanatique.

En Espagne, ces commémorations religieuses sont marquées d'un réalisme moins primitif. La semaine sainte est une époque de deuil : les affaires sont interrompues, les boutiques fermées. La foule envahit les sanctuaires, où, les vitraux voilés, règne une oppressante obscurité. Ainsi sont représentées les ténèbres, qui épouvantèrent le monde à la mort de Jésus. Dans les

rues se succèdent de sombres processions, suivies de pénitents, le corps et le visage cachés sous la longue et noire cagoule.

Dès la frontière, cette pieuse affliction se manifeste. Dans l'admirable baie, ceinte de hautes montagnes, baignée de vive lumière, où vient mourir la mer de Biscaye et où se jette la Bidassoa, tandis que les Basques de France se contentent de dévotions sans faste, ceux d'Espagne donnent libre cours à leurs démonstrations désolées. La procession du Vendredi saint est célébre à Fontarabie.

Dans les rues étroites et montantes de la vieille forteresse, tout ornées de balcons en fer forgé, d'encorbellements aux chevrons sculptés, de blasons ajourés, c'est un long défilé d'hommes vêtus de noir, cou nu, tête découverte, un cierge à la main. Leurs rudes visages aux saillantes arêtes, soigneusement rasés, tannés par l'embrun, reflètent le sérieux d'une conviction ardente et attristée. C'est que ces humbles montagnards et pêcheurs suivent le convoi du Christ mort, couché dans un cercueil de verre! Des centurions, de costume moins étudié, mais d'allure plus mâle que des légionnaires de théâtre, gardent l'homme-dieu; cependant que, déjà, le mènent vers la gloire céleste les saintes femmes, Marie, Magdeleine et Salomé, et l'essaim de petits anges joufflus, étonnés de leurs ailes dorées, sous la conduite de l'archange Saint-Michel, armé et cuirassé.

Des soldats, des marins, en tenue de deuil, les chefs civils et militaires suivent le cortège, où retentissent des airs funèbres et dont le grondement du canon scande de loin en loin la marche. Etoignées de cette montée au calvaire, les femmes, aux aguets, se signent, s'agenouillent, laissant entrevoir, sous la mantille, le feu de leurs yeux noirs ou la joliesse d'un fin profil. Dans ce bourg du seizième siècle, perché en sentinelle avancée sur un rocher maritime, dominé par l'église et le château de Charles-Quint, comment dire le sortilège de cette solennité archaïque ?

Et cependant, que d'autres processions, douloureuses et bizarres, pareilles à celles que Pierre Loti vit, non loin de là, à Roncevaux! « La voici venir, écrit-il, émergeant de la brume. Et on dirait d'abord un convoi de madriers, péniblement charroyés par des hommes en deuil. Puis, à mesure que cela s'approche, tous ces bois, en se dessinant mieux, montrent des formes d'instruments de torture : ce sont des croix comme celles du Calvaire, que des pénitents portent sur le dos et dont ils maintiennent les branches en étendant les bras dans des poses de suppliciés. On commence d'entendre une plainte intermittente, qui s'exhale en lamentation rythmée de cette foule en marche. Ils ont tous des robes noires, et, sur le visage, des cagoules noires; pieds nus dans la boue, ils cheminent vite, contrairement à la coutume des lentes processions... »

Après de tels déploiements d'austérités, on conçoit qu'en Espagne le carillon de Pâques soit un signal de réjouissances populaires. Tout bon Castillan apporte d'autant plus d'ardeur à fêter la résurrection du Christ, qu'il a dépensé d'affliction à pleurer sa mort. Les fêtes de Pâques sont magnifiques et joyeuses dans les villes d'outre-monts. Celles de Séville attirent un concours de fidèles et de curieux, qui ajoute à l'imprévu et à l'anachronisme des pompeux déploiements. Tout se termine, en l'honneur du Christ, par le spectacle national : la course de taureaux !

Les traditions catholiques se maintiennent dans quelques campagnes françaises avec moins d'apparat et plus d'ingénuité. Le Vendredi-Saint, Pâques, sont des jours sacrés, en Bretagne, sanctifiés par le jeûne ou par des manifestations de ferveur touchante.

Le sentiment religieux ne revêt pas chez nous cette âpreté, qu'il est si prompt à recouvrer dans le pays de l'Inquisition. Il est bien plutôt pénétré de douceur et de divine tendresse. Les femmes ne sont point éloignées de ces cortèges : ce sont elles, au contraire, qui en forment la grâce naïve, avec les enfants, qui les parent de leurs robes blanches et de leurs boucles dorées.

Aussi sont-ce plus tard des impressions aimables, des envolées de poésie, que rappellent à notre souvenir ces grandes dates religieuses. Chacun se revoit enfant, dans un jardin, fleuri déjà de tulipes et de violettes, le cou tendu pour voir passer les cloches qui reviennent de Rome, rapportant dans leurs flancs rebondis les œufs de Pâques, bariolés de vives couleurs — don du Saint-Père aux écoliers bien sages.

Mais les cloches volent si vite, qu'elles passent inaperçues. Et, tout à coup, dans la douceur lumineuse d'une matinée printanière, éclate l'harmonie de leurs voix, puissantes et grêles, graves et argentines. Elles chantent la résurrection du Divin Maître, elles chantent aussi le retour du soleil, l'heure d'universelle allégresse. Et dans cette atmosphère de quiétude et d'azur, sous le rythme des amples sonorités, le cœur puéril se dilate, le bambin ressent avec une acuité singulière — celle des sensibilités neuves — toute la joie de vivre!

Quelques instants. Puis il court par les sentiers du jardin; il dispute à ses frères les beaux œufs multicolores, que, mystérieusement, les cloches ont laissé tomber, et glissés sous les premières touffes vertes.

Il se peut que les enfants nés à l'aube du XXe siècle ne soient plus élevés dans ces légendes dorées. Il se peut que le prestige des vieilles croyances s'évanouisse dans les pays les plus obtinément attachés au passé. Chaque année, ne voit-on pas quelque magicien de la plume nous décrire l'agonie d'une race ou d'un culte, les lamentations d'une Armorique, qui se meurt, « ou l'âme finissante de l'Eskualleria »?

Dépouillée de la symbolique ancienne et pathétique, la fête de Pâques conserve néanmoins sa vertu joyeuse. Car elle signifie la disparition des rigueurs et des tristesses de l'hiver, le retour à une vie plus expansive sous un ciel plus clément. Et c'est la bien fêter qu'aller, à sa date, selon la mode nouvelle, communier avec la beauté renouvelée des forêts et des prairies, se pénétrer du puissant lyrisme de la mer ou de la montagne.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 17 — 5e SÉRIE — TOME IX — 25 AVRIL 1908

LETTRES A MAUPERTUIS

La dernière édition de la correspondance de Voltaire (Paris, 1877-1883, 50 vol. in-8°), contient quarante-quatre lettres de Voltaire à Maupertuis; aucune autre n'a été publiée depuis. De ces lettres, deux avaient paru du vivant de Voltaire; l'une (octobre 1738) qui, à vrai dire, est plutôt une sorte de manifeste, dans le tome XXVIII de la *Bibliothèque française* (1738); l'autre (22 mai 1738) dans la *Troisième suite des Mélanges de littérature* (1761).

L'édition publiée à Kehl en 1785, sous la direction de Condorcet, contient vingt de ces lettres : ce sont celles de décembre 1732; 29 avril 1734; janvier, 15 juin, 20 décembre 1738; 22 juin, 21 et 24 juillet, 9 et 29 août, 18 septembre, décembre 1740; 19 janvier, 4 et 28 mai; 1er juillet, 10 août, 6 octobre 1741; 16 octobre 1743; et enfin, 3 juillet 1746.

Depuis, une lettre a été publiée dans le *Supplément au recueil des Lettres de M. de Voltaire* (1808) tome Ier (décembre 1733); cinq dans les *Lettres inédites de Mme du Châtelet* (1818) : 30 octobre, 3 et 8 novembre 1732; octobre 1734 et décembre 1740; treize dans l'édition Lefèvre et Déterville (Paris, 1817-1820), aux tomes XXXI et XXXII : 5 novembre, décembre 1732; 16 et 17 avril 1736; 25 mai, juillet, 26 juillet, 10 septembre, 27 novembre 1738; 29 juin, 1er juillet 1740; 31 juillet 1745; 1er mai 1746; trois dans les *Lettres inédites* de Voltaire recueillies par M. de Cayrol (1856), tome Ier : 25 octobre 1740, septembre 1741 et 24 octobre 1750.

Les originaux autographes de toutes ces lettres ayant subsisté, sauf celui de la lettre publiée en octobre 1738 dans la *Bibliothèque française*, on a eu la curiosité de les collationner avec les textes imprimés. Ceux-ci sont généralement conformes aux manuscrits, à quelques variantes près dont la place n'est pas ici. Il y a lieu toutefois d'observer :

1° La lettre du 30 octobre 1732, publiée dans les *Lettres inédites de Mme du Châtelet*, était suivie d'un « petit mémoire », que l'éditeur n'a pas cru devoir publier, mais sans lequel la lettre du mercredi, 5 novembre 1732 (Ed. *Lefèvre et Déterville*), est incompréhensible. En effet, le 30 octobre, Voltaire élevait dans ce mémoire une objection contre le système de Newton, disant attendre la réponse de Maupertuis (avec lequel il venait d'entrer en relation à ce propos) « pour savoir s'il devait croire ou non à l'attraction ». Maupertuis répondait aussitôt, et pour faciliter les études de Voltaire, lui envoyait son *Discours sur les différentes figures des astres avec une exposition abrégée des systèmes de Descartes et de Newton* qui allait paraître. Voltaire disait alors (le 3 novembre) être « le premier néophyte de la gravitation », prêt à proscrire « les chimères des tourbillons », mais il faut croire que cet empressement était de politesse, car deux jours plus tard (5 novembre), il revenait à son objection avec des raisonnements nouveaux.

Ainsi, et contrairement à l'opinion commune des historiens, Voltaire n'a pas été, comme un Lauraguais ou même un Montesquieu, l'admirateur candide de tout ce qu'il vit à Londres. Il a examiné avec critique; il a conservé même quelques-uns de ses préjugés français pour mieux se garder de la nouveauté : « converti » à la gravitation, il décide de « refondre entièrement les lettres » où il parlait de Newton, et d'en « soutenir le système qui paraît démontré », mais il ne fait que le mettre en parallèle avec Descartes dont il parle avec un respect, un ménagement qu'il n'aura plus à deux ans de là, quand Mme du Châtelet aura achevé de le « convertir ». Sans doute, à la lecture de ces lettres incertaines sur Newton et Descartes, on pouvait supposer que Voltaire avait débuté dans la secte « tourbillonière ». Mais un texte vaut mieux qu'une hypothèse : je publie ce « petit mémoire », en soi peu important, et dont les physiciens vont sourire, mais qui semble capital pour l'histoire des idées.

2° Comme il est fréquent dans la Correspondance de Voltaire, la lettre placée aux environs du 15 décembre 1732 (Moland, n° 296) a été composée par les éditeurs de Kehl avec deux billets et une lettre. La première phrase est celle d'un billet inachevé, écrit sur une carte, que Beuchot a vue et signalée dans une note en 1830. La seconde vient d'un billet de 1732 que je publie intégralement, mettant entre crochets la phrase déjà publiée : le « petit essai » dont parle l'auteur ne me paraît pas être les *Lettres anglaises* soumises à Maupertuis. La troisième phrase et les suivantes (*Vous êtes accoutumé*, etc.) sont tirées d'une lettre qui semble plutôt être de janvier 1733.

3° La lettre publiée dans l'édition Lefèvre et Déterville, à la date du jeudi 10 septembre 1738, est en réalité du jeudi 10 septembre 1733. Déjà, Beuchot avait observé qu'en 1738, le second jeudi de septembre était le 11 et non le 10. Cette remarque était spécieuse ; il est commun qu'on se trompe sur le quantième du mois. Mais la lettre autographe ne laisse pas de doute ; elle est datée par Voltaire : « *jeudi 10 septembre 1733* ». Je suppose que l'édition Lefèvre l'aura donnée sur une copie infidèle ; on se sera fondé pour la dater sur la phrase : « M. Saurin *n'est* plus », Saurin étant mort le 29 décembre 1737. Or, l'autographe porte : « M. Saurin *n'existe* plus », ce qui s'entend différemment. Saurin, qui avait eu beaucoup d'esprit, ne sortait plus depuis plusieurs années. Voltaire écrit donc : « Vous êtes le seul géomètre qui, depuis que M. Saurin n'existe plus, ayez de l'imagination. »

4° Deux billets, l'un de septembre 1733, l'autre d'avril 1736, ont échappé jusqu'ici à tous les éditeurs de Voltaire ; je les imprime (n°s 3 et 4).

5° Les lettres du 25 mai (Lefèvre et Déterville) et du 15 juin 1738 (Kehl) sont précédées, dans l'original, d'observations relatives à l'édition des *Eléments de Newton* que Voltaire, mécontent de la première édition hollandaise, faisait faire à Paris. Les éditeurs ayant supprimé ces observations pour des raisons que j'ignore, je les rétablis. On y verra combien les idées de Voltaire touchant la gravitation avaient changé depuis six ans Il est vrai qu'il en avait passé près de cinq avec Mme du Châtelet, physicienne disciple de Newton : les dames, en ce temps-là, s'étaient mises aux mathématiques, et M. Algarotti avait écrit pour elles *Il Neutonianismo per le dame*, où on lit que « l'amour d'un amant décroît en raison du cube de la distance de sa maîtresse et du carré de l'absence ».

FERNAND CAUSSY.

Si le même pouvoir fait graviter les corps sur la terre et retient les globes célestes dans leur orbite, si ce pouvoir agit en raison renversée des carrés des distances, le système de l'attraction de M. Newton doit être admis ; et l'on doit regarder ce pouvoir de gravitation, d'attraction (quelle qu'en puisse être la cause) comme le principal ressort dont dépend la mécanique de l'univers.

Si ce pouvoir agit en raison renversée des carrés des distances, le même corps qui dans sa chute sur la surface de la terre parcourt environ 54.000 pieds en une minute, ne doit parcourir que 15 pieds dans la première minute s'il tombe de la hauteur de la lune. Il ne s'agit donc que de savoir s'il est vrai, en effet, qu'un corps tombant de l'orbite de la lune sur la terre parcourrait 15 pieds seulement dans la première minute de sa chute.

Le cercle que décrit la terre en tournant sur son axe en vingt-trois heures cinquante-six est de 123.249.600 pieds.

Donc, elle décrit dans une minute 75.800 pieds. La lune, éloignée de la terre d'environ soixante demi-diamètres et faisant sa révolution autour de la terre en moins de trente jours, va du double plus vite que la terre.

Donc, elle parcourt dans une minute plus de 151.600 pieds, en prenant son mouvement moyen.

Il reste donc uniquement à examiner si le même corps qui parcourt plus de 151.600 pieds par minute en décrivant son orbite ne tomberait réellement que de 15 pieds dans la première minute s'il était abandonné au seul mouvement de la pesanteur, et s'il perdait le mouvement de projectile qui l'entraîne d'Occident en Orient.

Pour le prouver, on dit :

La lune B, si elle ne suivait que sa direction d'Occident en Orient serait arrivée au point E au bout d'une minute. Le pouvoir de la force centrale l'a attirée au bout de cette minute en *f*.

Or, tomber de E en *f*, c'est comme si elle tombait de B en D. Et si elle tombait de B en D, continue-t-on, elle ne parcourrait dans cette minute que 15 pieds.

Je demande maintenant comment on démontre qu'elle ne tomberait que de 15 pieds. Est-ce par la proportion du rayon qui part de la terre A à la lune B avec le sinus *f*B? Est-ce par quelqu'autre raison?

Si on ne peut pas me faire voir que la lune en tombant de B en D ne décrirait que quinze pieds, je ne dois certainement pas admettre le système de M. Newton.

Peut-être par un seul coup d'œil sur la table des sinus, on peut éclaircir cette difficulté.

[Paris, 1732.]

[Soyez toujours mon maître en physique et mon disciple en amitié, car je prétends vous aimer beaucoup, à condition que vous m'aimerez un peu]. Jetez les yeux à votre loisir je vous en supplie sur ce petit essai. Je suis à vous pour jamais. V.

[28 septembre 1733.]

Mais, illustre ami, c'est demain la première repré-

sentation du nouvel opéra (1). On doit me venir prendre chez moi à cinq heures. Vous ne serez sorti de table que près de quatre. Il faut passer, je crois, un peu plus de temps ensemble. Si vous étiez assez aimable pour venir aujourd'hui chez Mme du Châtelet, vous me combleriez de joie. J'ai une espèce de diarrhée. Cependant je viendrai chez vous à l'heure qu'il vous plaira, attendu que vous demeurez près du privé (2).

J'attends vos ordres; mais il me paraît bien difficile que je puisse profiter de vos bontés pour demain.

Ce lundi matin.

[16 avril 1736.

J'ai deux choses à vous dire qui regardent l'amitié, et qui, par conséquent, méritent qu'on aille aussi loin qu'en Laponie (3), s'il est besoin. Il ne s'agit que de passer un moment de la rue Sainte-Anne à la rue d'Orléans, près de l'hôtel Soissons, à l'hôtel d'Orléans. Vous croyez bien que si je n'étais pas malade et si je pouvais remuer, mon premier soin serait de venir vous dire que de tous les ignorants je suis celui qui vous admire et vous aime davantage.

Ce lundi (4). V.

Cirey, ce 25 mai 1738.

J'ai corrigé, Monsieur, bien des fautes ridicules des éditeurs dans ce qui regarde les lois de l'attraction et de la chute des corps dans notre monde planétaire.

Page 122, où il est dit : Un corps par une pesanteur toujours égale, etc. Le sens est très ambigu, et il ne suit point du tout, je crois, des proportions de Galilée, que la gravitation doive décroître en raison des carrés des distances. Il s'agit seulement de savoir si un corps qui tombe d'environ quinze pieds dans la première seconde, tombera de cette même hauteur à des distances différentes du centre. J'ai refait cette page.

Page 221, ligne 3, je trouve des vibrations *si promptes* pour *moins promptes*.

Je devrais outre cela distinguer comme vous avez très bien fait, le poids des corps d'avec la force de la pesanteur.

Je vous supplie de m'indiquer les autres fautes, car le temps presse.

[Voici une] autre [obligation que Cirey], etc.

Cirey, le 15 juin 1738.

A M. de Maupertuis, à Saint-Malo.

En vous remerciant de vos leçons bien tendrement, croiriez-vous bien que je vous avais déjà deviné sur ma balourdise du carré de la vitesse multiplié par la densité du mercure. J'avais déjà en partie corrigé cette erreur. J'ai sur-le-champ envoyé des cartons pour les autres. Dieu veuille qu'on en fasse usage. Les libraires sont d'étranges gens.

J'ai substitué à l'embarras des trois cas que vous avez relevés, cette démonstration-ci, car je la crois telle. C'est Mme du Châtelet qui me l'a indiquée :

Toute force motrice ne peut donner à un corps en mouvement que l'excédent de sa force, etc. Or, la gravitation agit également sur les corps en repos et en mouvement. Donc, elle est d'une autre nature que les forces que nous connaissons. Donc, etc.

J'indique aussi cette belle démonstration de Newton que tout corps mu dans un fluide de densité égale à lui perd tout son mouvement avant d'avoir parcouru trois de ses diamètres.

[En vérité, monsieur le chevalier Isaac, quand on veut bien rassembler toutes ces preuves contre les tourbillons], etc.

VOLTAIRE.

(1) *Hippolyte et Aricie*, de Rameau. La première représentation fut remise au 1er octobre.

(2) On sait que le « privé », du reste commun à tous les locataires de la maison, était alors au cinquième étage.

(3) A Tornéa, où M. de Maurepas envoyait Maupertuis mesurer l'arc d'un degré.

(4) Il y a un autre billet de Voltaire du même jour, mais daté sur l'original *lundi matin*.

Questions d'Education

—

L'ANTIRATIONALISME L'ANTIINTELLECTUALISME ET L'ÉCOLE

L'intelligence et la raison ont depuis quelque temps une mauvaise presse. Beaucoup de travaux récents des philosophes semblent avoir pour effet, sinon pour but, de diminuer ces deux puissances, de leur ôter du crédit. Les termes d'*intellectualisme*, de *rationalisme* ont pris une couleur défavorable. Cela signifie couramment étroitesse d'esprit et vue superficielle des choses.

Le siècle qui a mis le plus haut l'intelligence et qui a eu le plus de foi dans la raison est souvent pris en pitié et en mépris pour cela même, et il est devenu comme de style courant chez beaucoup de jeunes écrivains de ne pas parler de l' « intelligence » ou de la « raison» des encyclopédistes, sans y accoler quelque épithète bien dédaigneuse. Rares ont été les esprits assez fermes pour résister au courant.

Je ne veux point prêcher le retour aux opinions, aux espérances, aux illusions du XVIIIe siècle. Nous ne pouvons plus aujourd'hui nous faire de l'intelligence et de la raison l'idée qu'on s'en faisait

alors, leur assigner la portée qu'on leur assignait. Les affirmations qui constituaient la distinction et même la supériorité d'esprit en 1760 ne révéleraient aujourd'hui qu'un esprit retardataire, en effet bien étroit et bien superficiel pour 1903. Mais s'il faut abandonner la manière particulière dont on définissait la raison et l'intelligence et dont on se représentait leur action, il y a cent cinquante ans, s'il faut nous garder d'une trop juvénile surévaluation des résultats possibles, n'allons pas nous laisser gagner par le scepticisme et le découragement : nous surtout qui, dans l'enseignement universitaire, avons charge de former des hommes et des citoyens de demain. Ne nous laissons pas dissuader de traiter l'intelligence et la raison comme les seules puissances qui ne soient pas trompeuses, et de travailler à les affermir, à les développer dans tous les jeunes individus qui passent par nos mains.

Il y a dans la société d'aujourd'hui une foule de gens qui ont déclaré une guerre intéressée à l'intellectualisme et au rationalisme. Ce n'est pas le pur zèle de la vérité spéculative qui les pousse : leurs affaires, celles de leurs partis n'iront bien que s'ils parviennent à nous persuader de tenir pour suspectes les facultés auxquelles appartient l'examen et le discernement du vrai.

Les uns sont des croyants incapables de séparer leur sentiment religieux des dogmes, des miracles et des mystères qui correspondaient à la mentalité et à la culture des hommes d'il y a sept ou huit cents ans; ou bien ce sont des mystiques qui appellent *expériences* les modifications de leur sensibilité intérieure, et trouvent dans l'intensité de leur désir la garantie de la réalité de son objet. Ils ont tous besoin, pour continuer à croire, et pour se flatter de ramener la foule à leurs croyances, que l'intelligence soit un peu déconsidérée et que la raison se frappe elle-même de suspicion.

D'autres sont des politiques qui exaltent la tradition. Ils n'appellent de ce nom que ce qui leur plaît, ce qu'ils veulent rétablir, la monarchie autoritaire, le privilège aristocratique, l'Eglise catholique (comme autoritaire, et non comme religieuse), toutes les formes de l'inégalité. Ils suppriment de la tradition toutes les traditions qui ne leur conviennent pas, la tradition quatre fois séculaire de la pensée française, cette suite de libre critique et de large humanité que composent dans leur diversité la majeure partie de nos écrivains nationaux, la tradition neuf ou dix fois séculaire du peuple français, dont le sourd et longtemps à peine conscient effort vers le mieux-être, vers plus de liberté, plus de joie, une vie plus humaine, se sent dans toutes les convulsions de notre histoire, depuis les premières communes et les plus lointaines jacqueries. Il faut bien, pour nous faire agréer sa marchandise, pour nous dégoûter de la république et de la démocratie, pour nous faire oublier quel progrès sur le passé, avec toutes leurs imperfections, leurs erreurs et leurs misères, nos institutions actuelles et nos maximes sociales d'aujourd'hui représentent, il faut bien que ce parti nous persuade de ne pas trop nous fier à notre raison, et de ne pas trop nous entêter à comprendre clairement. Il faut que les mots de tradition nationale aient un prestige qui les élève au-dessus de l'examen et les soustraie à la critique.

Je ne songe pas trop à m'étonner que les conservateurs en religion et en politique éprouvent le besoin de disputer leur part à l'intelligence et à la raison. On peut s'étonner plus justement de rencontrer la même tactique, la même attitude à l'autre extrémité de la gamme des partis, chez des partisans des doctrines sociales et politiques les plus avancées. Les théories antirationalistes et antiintellectualistes ont, en ces dernières années, trouvé accueil dans une partie de la jeunesse socialiste ou anarchiste. Les raisons en sont multiples. La conception matérialiste de l'histoire qui substitue la nécessité d'une loi économique à tous les motifs rationnels et moraux d'activité socialiste, les théories psychologiques et sociologiques qui substituent aux coopérations réfléchies des consciences individuelles claires et distinctes l'unité invisible et inconsciente d'une âme collective, l'impatience révolutionnaire qui ne se résigne pas à attendre l'illumination des consciences individuelles par la vérité de la justice et qui veut laisser place à l'exercice de la force, de la violence même, en réduisant le droit et la loi à n'être que les greffiers de la force et de la violence, le mysticisme démocratique qui se développe chez des chefs populaires, lorsque, ne pouvant ou n'osant lutter contre l'instinct brutal des foules, ils trouvent commode de l'adorer : tout cela a contribué à faire que dans les partis même où il semblait qu'on eût le moins besoin de tenir la porte ouverte à l'irrationalisme, on n'a pas su pourtant s'en défendre.

Faisons d'ailleurs, sans distinction de tendances et de doctrines, la part d'un certain snobisme intellectuel, qui fait courir au-devant d'idées neuves, d'idées obscures et raffinées, dont la profession crée aisément une présomption de supériorité d'esprit. Faisons la part aussi du goût qu'ont tous les partis à se mettre à la mode, à se recommander par l'actualité, de l'intérêt qu'ils ont à montrer que leur doctrine pratique est d'accord avec les plus récents résultats de la pensée spéculative, avec les systèmes les plus élevés, les plus en vogue.

Voilà pourquoi nous voyons tant de gens aux aguets de ce qui se passe dans la philosophie : généralisant contre l'intellectualisme et le rationalisme tout ce qui se remarque sur les limites de l'intelli-

gence et sur la relativité de la raison ; recueillant partout des vues et des formules de métaphysiciens pour les détourner à leur usage, et s'en faire des arguments pratiques. A-t-on assez exploité en ces derniers temps MM. Poincaré et Bergson ?

Toutes ces études de métaphysique et de psychologie où l'on essaie de pénétrer mieux le fonctionnement de notre mécanisme mental, d'évaluer mieux les qualités et la signification de la science humaine, sont légitimes, nécessaires, et, autant que j'en puis entrevoir, fécondes. D'admirables efforts ont été faits, qui n'ont pas toujours uniquement attesté la force ou l'ingéniosité des esprits qui les faisaient, et qui ont parfois enrichi réellement le dépôt de nos connaissances.

Mais il faut remarquer deux choses.

Si les philosophes d'aujourd'hui sont surtout préoccupés d'établir les limites de l'intelligence, de montrer dans le sentiment, et non dans l'intelligence, le réservoir des forces actives, d'étudier les phénomènes d'inconscience et de subconscience, et leur part dans notre vie réelle, d'analyser la structure de notre appareil intellectuel, de déterminer la valeur de ses produits, et surtout son impuissance à produire certaines qualités de connaissance et de certitude, d'entreprendre la critique de la raison, et de faire ressortir tout ce qu'elle a de précaire, de borné, de fragile, la cause en est que, pour tout philosophe impartial et sérieux, la démonstration du pouvoir de l'intelligence et de la raison n'est plus à faire. On ne dispute plus que des limites, du rayon d'action, des modes de fonctionnement. Le temps est passé du scepticisme total et radical. On ne se demande plus si les produits de l'intelligence et de la raison ont une valeur, mais quelle valeur ils ont précisément.

La plus grande partie même des philosophes qui apportent le plus de rigueur dans cette estimation des propriétés de l'intelligence et de la solidité de la connaissance rationnelle, sont des gens qui ne reconnaissent pas de moyens de savoir autre que les opérations purement humaines de l'intelligence et la raison. Ils n'admettent pas que la foi ni la révélation puissent être des méthodes supérieures de connaissance, venant au secours de l'insuffisance des facultés naturelles. Nous ne connaissons rien que ce que notre intelligence et notre raison, opérant sur l'expérience de nos sens, nous font connaître. Quoi que cela vaille, nous n'avons que cela; et il serait aussi fou de le mépriser qu'il est utile de le priser exactement.

En second lieu, toutes ces recherches et ces discussions se passent dans une sphère bien supérieure à celle où l'enseignement secondaire ou primaire peut porter les esprits. Il faut avoir exercé toute la force de l'intelligence et de la raison pour être en état d'en sentir les impuissances. Il faut avoir recueilli toute la moisson des connaissances substantielles pour avoir le droit de dire : « Qu'est-ce que cela vaut? » Que M. Poincaré arrive à remarquer qu'il n'est point absolument vrai que ce soit la terre qui tourne autour du soleil, et qu'on pourrait encore rapporter le mouvement du soleil à la terre : cela ne signifie pas que l'inquisition avait raison contre Galilée, ou que la Bible avait le droit de faire arrêter le soleil par Josué. Les réflexions de M. Poincaré supposent qu'on a dépassé depuis longtemps le point de culture où le débat est possible sur Josué, ou bien entre Ptolémée et Copernic. Elles ne replacent pas la terre au centre du monde, elles en ôtent le soleil; elles font évanouir l'idée d'un centre. Elles supposent la vérité des représentations de l'Univers, de l'espace infini peuplé d'une infinité de mondes que Copernic, Galilée, Newton et toute l'astronomie moderne ont substitué dans nos esprits à l'enfantine vision biblique ou médiévale. Ce n'est qu'après avoir pleinement adhéré à l'œuvre de la science qu'on peut, comme M. Poincaré, non pas du tout la remettre en question, mais l'interpréter. Il ne s'agit pas d'ébranler la confiance dans les résultats acquis, mais de porter, par leur aide, la connaissance à une précision plus subtile.

Ou bien quand M. Bergson fait la critique de l'intelligence, médiocre appareil construit pour la vie et non pour le savoir, pour l'utilisation des phénomènes prochains, et non pour l'explication totale des choses, il a raison dans la région transcendante de la métaphysique. Mais songe-t-on par quelle intense application de l'intelligence M. Bergson parvient à rabattre l'estime qu'elle serait tentée d'avoir pour elle-même? Songe-t-on au bout de quel emploi méthodique des procédés rationnels, et par quelle confiance dans les résultats partiels et les opérations exactes des sciences — on sait quelle est son érudition là-dessus, — il trouve ses conclusions?

Cette mesure rigoureuse de l'intelligence est l'œuvre de l'intellectualisme le plus avancé. Dire ce que la connaissance humaine ne donne pas, ne saurait donner, est le dernier acte de l'esprit qui lui a fait donner tout ce qu'elle peut donner. Tout ce que l'on veut conclure de ces recherches et d'autres pareilles contre l'intelligence et la raison, au profit de tous les partis religieux, politiques et sociaux qui ont besoin de la docilité et de la crédulité humaines, est absolument sophistique et illégitime.

Dans l'enseignement primaire et secondaire, nous n'avons pas à tenir compte de l'irrationalisme, sinon pour essayer d'en diminuer la part dans la pensée et dans la vie des hommes que nous aidons à se former. Nous pouvons être assurés de n'y jamais

toucher, dans la communication des connaissances et l'exercice des facultés mentales, le point où il serait nécessaire de poser les questions de la limite et de la valeur de l'esprit. Ce qui est vrai, ce qui est honnête et loyal de notre part, c'est de montrer l'usage et l'efficacité des méthodes, et la masse croissante des résultats partiels d'où se dégagent çà et là des résultats généraux. Nous n'avons pas le droit de mettre au cœur des enfants des impressions de doute et de défiance à l'égard de la science, des sciences mathématiques, physiques, naturelles, historiques et morales : plus ou moins rapidement dans les divers ordres, mais partout, la connaissance progresse, et le dépôt des vérités acquises grossit sans cesse. Quelle que soit la constitution de l'intelligence, quelles que soient les impuissances de la raison, nous n'avons pas autre chose que l'intelligence et la raison pour connaître le monde et éclairer la vie. Hors de là, il n'y a qu'illusion. Plus nos moyens naturels sont bornés, moins notre vocation naturelle à la science est claire, et plus il est merveilleux que nous ayons pu faire ce que nous avons fait. Plus on a droit aussi de compter sur l'avenir. Notre devoir est de donner aux enfants la confiance et l'espoir.

Est-ce à dire que, dans l'enseignement primaire et secondaire, un reflet de ces inquiétudes supérieures des hommes qui ont poussé la raison à ses derniers efforts et assimilé toute la science, ne pénétrera pas quelquefois, ne colorera pas, à certain moment, la démonstration des résultats admirables de l'intelligence appuyée sur les méthodes? Même, et surtout, dans le rationalisme, il ne faut ni chimère ni fanatisme.

Trop souvent, des esprits qui se croyaient libres, n'ont pas su se libérer des cadres et des problèmes de la théologie. Ils ont naïvement chargé la philosophie ou la science de remplir le programme de la religion, de résoudre les énigmes dont la religion avait prétendu offrir la solution. Ils ont cru bien faire de donner le rationalisme comme la concurrence de l'Église, la « maison d'en face ». Les recherches faites pour mesurer exactement la portée de l'intelligence et de la raison doivent nous guider pour donner à nos élèves le sentiment des problèmes que l'esprit humain peut poser utilement, c'est-à-dire avec une chance d'arriver à des résultats exacts. Nous pouvons y prendre le conseil et les moyens de prévenir en eux la tentation d'assigner à la science les positions et l'emploi de la théologie, et de leur déterminer avec quelque précision la sphère du connaissable, au moins la sphère que dessinent actuellement les connaissances acquises et les espérances permises. La science ne doit pas seulement rejeter les solutions, mais aussi les questions de la théologie.

Nous pouvons, en outre, aux plus âgés, et au terme de l'éducation, communiquer légitimement une sorte d'impression « religieuse » de l'Univers : j'entends par « religieux » ici uniquement le sentiment de l'immensité du monde, de l'infinie complexité des choses, et de la petitesse de notre savoir, par rapport à tout ce que nous ignorons et peut-être ignorerons toujours. Nous préviendrons ainsi, par l'humilité où conduit une sage appréciation de la science, la corruption du rationalisme, qui ne sera jamais plus fort que lorsqu'il ne se flattera pas de dire un jour ce dernier mot de l'univers, que nulle doctrine ou nulle foi ne peut sans illusion se vanter de posséder.

Mais le problème pratique et important pour l'école, sera celui du rapport de l'intelligence à l'action. Tout ce que l'on peut dire de la nature de la connaissance n'a pas d'intérêt pratique pour l'éducation : il est évident que la solidité des théorèmes ou l'efficacité des règles de la critique des textes ne sont pas diminuées par ces discussions. Au contraire, lorsque l'on dénie à l'intelligence toute valeur pour l'action, c'est là une question très grave pour l'éducateur qui n'a pas à faire des savants, mais des hommes.

La vie est action, je dirais presque, n'est qu'action. L'intelligence, dit-on, ne confère aucune force pour agir. Elle ne peut même qu'énerver l'action. Cela se prouve par l'inaptitude habituelle des savants, des hommes de pensée à l'action. Il suffit de réfléchir aussi pour comprendre que la culture intellectuelle nous embarrasse de toute sorte de soucis de nuance, de mesure, de justesse, qu'elle nous charge de scrupules d'objectivité, d'attention aux raisons de l'adversaire, aux difficultés et aux inconvénients de l'entreprise : l'intelligence est une grande « gêneuse ».

Nous voudrions rendre les hommes plus intelligents, plus raisonnables, et nous souhaiterions aussi qu'ils fussent énergiques, aptes à l'action. C'est là, au moins, en apparence, une des plus redoutables antinomies que rencontre l'éducateur.

Mais est-elle insoluble? Gardons-nous de l'abstraction : l'intelligence, la sensibilité, cela n'existe pas à part. Il y a des hommes qui comprennent et qui sentent, des états ou des actes intellectuels et sensibles. L'intelligence n'est pas quelque chose à côté de la force qui agit; c'est une modification de de cette force même. L'énergie active vient du sentiment, je le veux bien : mais cette énergie active ne se dépensera bien que si l'intelligence et la raison l'imprègnent, l'éclairent. Ce n'est pas le périscope qui fait avancer le sous-marin : mais que ferait l'appareil moteur, sans le périscope? Il nous faut essayer d'illuminer de conscience tout notre être intérieur. En prenant conscience de nos sentiments, en les voyant,

nous en changeons la valeur, nous excitons en nous des réactions qui en font varier la force. Il y a des actes qu'on ne commet qu'à la faveur de l'inconscience plus ou moins complète où l'on se maintient pour les commettre. Dans la multitude des tendances qui nous portent à l'action, devant la multitude des buts qui tentent notre appétit ou notre énergie, c'est à l'intelligence et à la raison de choisir. Nos idées, nos connaissances, qui ne sont pas, je le veux bien, les générateurs de nos forces, doivent avoir la direction de nos forces. D'ailleurs l'idée, en devenant objet de sentiment, comme il arrive souvent, modifie l'équilibre et l'effet de notre énergie. Le travail de l'éducation consiste à appeler l'instinct et le désir du fond de l'inconscient dans le domaine du conscient, et à renvoyer ensuite dans l'inconscient par la création des habitudes les parties du conscient que la raison a éprouvées et pour ainsi dire estampillées. L'homme digne de ce nom est celui dont toutes les actions présentent le maximum d'énergie uni au maximum d'intelligence et de raison.

N'allons pas, par le prestige de ce grand mot, l'Action, nous laisser détourner de vouloir regarder de près, connaître distinctement les motifs et les buts de l'action. Il y a aujourd'hui une « philosophie de l'action » qui ne prend en compte que l'aptitude à l'action, la richesse ou le développement d'énergie pour l'action : encore faut-il savoir de quelle action on parle. Car si l'action me paraît mauvaise, j'aime mieux l'inaction. Je ne consens à m'enthousiasmer pour la façon dont certains sentiments ou certaines croyances multiplient la puissance active de l'individu, que si ma raison déclare ces sentiments bons et ces croyances vraies. La « philosophie de l'action » a bien l'air d'avoir été inventée, elle est en tout cas exploitée par les gens qui ont intérêt à ce qu'on ne leur demande pas trop où ils nous mènent. Ouvrir les yeux sur son chemin est une habitude à garder, quand même elle ferait aller plus lentement.

La conséquence, pour l'éducateur, est qu'il faut sans doute se garder de faire de la masse des élèves des *intellectuels*, c'est-à-dire des spécialistes de l'activité intellectuelle, comme on se garderait d'en faire des *spécialistes* de la géométrie ou de la philosophie : mais cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas essayer de les amener à être tous le plus intelligents possible dans toutes les voies de l'action qu'ils auront à tenter. Il faut aussi retenir qu'il s'agit d'éclairer, et non de supprimer le sentiment, et qu'il y a des précautions et des méthodes à prendre pour développer simultanément et harmonieusement le sentiment qui fait l'action forte et la raison qui fait l'action bonne. Vieilles vérités qui sont en train de redevenir neuves.

GUSTAVE LANSON.

LA VÉRITABLE NATURE DE LA RICHESSE [1]

Ce qui retarde dans une immense mesure le progrès des sciences sociales, c'est qu'elles ont à expliquer des phénomènes au milieu desquels nous vivons. De même que nous ne voyons pas l'air où nous sommes plongés, nous ne nous apercevons pas des faits que nous pratiquons à chaque instant de notre vie. Gabriel Tarde n'avait pas tort, quand il adjurait les sociologues de *regarder* ce qu'ils voyaient constamment autour d'eux. « La science, dit avec raison M. Waxweiler (2), n'a jamais été autre chose que l'incorporation à la connaissance systématique des faits de connaissance banale. » Les faits les plus simples sont précisément ceux dont il est le plus difficile d'expliquer la véritable nature.

Ce qui vient d'être dit s'applique textuellement à la notion de la richesse. Non seulement les gens peu cultivés, mais les hommes les plus instruits, les hommes d'État et même *des économistes célèbres* n'en comprennent pas la véritable essence.

J'ai souvent demandé à des personnes, placées assez haut dans la hiérarchie sociale, ce qu'elles entendaient par le mot richesse. Un très grand nombre se sont récusées; elles se sont déclarées incapables de donner une réponse. Celles qui l'ont faite ont fourni les définitions les plus saugrenues et les plus enfantines. Une autre catégorie de mes interlocuteurs me prenait même en pitié quand je leur posais cette question. Je me rappelle la directrice d'une institution de demoiselles qui me dit : « Comment est-il possible qu'un homme sérieux pose des questions aussi futiles? A quoi peuvent-elles servir? Vous voulez savoir ce que tout le monde comprend : quand on a de l'argent on est riche ! » Et là-dessus elle haussa les épaules et me tourna le dos.

Par malheur pour l'humanité, la compréhension de la véritable nature de la richesse est très compliquée et très difficile. Une définition en une seule phrase est complètement incapable d'éclairer la question; il faut l'examiner sous toutes ses faces, il faut faire un siège en règle de la position. Alors seulement on pourra devenir maître de la place et acquérir une idée claire et adéquate sur la nature de la richesse.

Considérons d'abord la richesse au point de vue du milieu physique.

(1) Extrait d'un ouvrage intitulé : *Les Phénomènes économiques naturels et le problème de la misère* qui paraîtra prochainement à la librairie F. Alcan.

(2) *Esquisse d'une sociologie*. Bruxelles, 1906, p. 117.

Une contrée qui a des terrains fertiles, un climat modéré, qui est bien arrosée par des pluies suffisantes, mais non excessives, qui a un réseau considérable de voies navigables, de nombreux ports naturels, de la houille et des minéraux de tout genre à des profondeurs modérées ou à la surface même du sol, des carrières livrant de bons matériaux de construction, des forêts donnant des bois de qualité supérieure, etc., etc., une contrée de ce genre est dite *riche*. Au contraire, une contrée dont les terrains sont arides et mal arrosés, qui est froide, qui n'a pas de voies navigables, de minéraux, etc,, etc., est dite *pauvre*. Or quelle est la différence entre la première contrée et la seconde ? C'est que la première est bien adaptée à la nature humaine et la seconde mal adaptée, en d'autres termes, qu'entre la première contrée et l'organisme humain il y a une corrélation suffisante et satisfaisante, tandis que cette corrélation n'existe pas entre l'organisme humain et la seconde contrée. Notre être souffre quand il est plongé dans une température inférieure à 18 degrés. Si notre pays offre un climat différent, ou plus chaud ou plus froid, la corrélation n'existe plus. D'autre part, l'homme désire transporter des objets d'un lieu dans un autre pour avoir plus de variété dans la vie, partant, plus de jouissance. Il lui est avantageux d'avoir des baies naturelles où l'on peut facilement débarquer les marchandises. Si le pays offre de nombreuses baies de ce genre, il y a corrélation entre ce pays et les convenances de la personnalité humaine. Ce qui constitue la richesse ou la pauvreté d'un pays c'est l'ensemble des conditions topographiques (orographie et hydrographie), géographiques (climat, conformation des côtes, etc.), minéralogiques (mines et carrières), botaniques (flore naturelle) et zoologiques (faune naturelle).

Je citerai seulement deux exemples : « A la fin du XVIIIe siècle, aux houillères de Borrowstouness, en Écosse, on avait établi, au milieu de l'eau, à 800 mètres de la plage, un quai circulaire en forme de puits communiquant avec l'intérieur de la mine. On y chargeait la houille directement des profondeurs (1). » Voilà un cas où la nature extérieure est parfaitement accommodée aux convenances de l'homme, puisque la possibilité de charger directement la houille sur les navires rend son transport aussi rapide que possible.

Maintenant l'autre exemple, mais en sens inverse :

« Ce n'est pas par suite d'une infériorité intellectuelle, dit M. G. Raymond (2), que les habitants de l'Amérique précolombienne ne sont pas parvenus à réaliser les mêmes progrès que les Européens : ce sont les conditions du milieu qui les ont retenus dans un état d'infériorité sur ceux de l'Europe. La nature a été marâtre. L'ancien monde a dix mammifères domestiques (bât, trait, lait)... l'Amérique un seul, le lama, il est à bât, mais petit, n'existe que dans un seul district et ne donne pas de lait à l'homme; donc pas de voitures, de grandes routes, de communications rapides, de commerce par terre, pas de sevrage et, par suite, lent accroissement de la population, pas de bêtes de labour et, par suite, pas d'agriculture véritable. Contre nos nombreuses céréales domestiques une seule, le maïs; très peu d'arbres à fruits. »

Voilà une nature extérieure, ou plutôt une flore et une faune faiblement accommodées aux convenances de l'homme.

Dès la plus haute antiquité les régions naturellement adaptées à notre constitution biologique ont été appelées *riches*, les régions mal adaptées ont été appelées pauvres (1). La compréhension de la véritable nature de la richesse, au point de vue du monde extérieur, s'est faite depuis longtemps. L'immense majorité des hommes a une idée juste de la réalité, à ce point de vue spécial, parce que personne n'appelle *riche* une contrée aride et désolée et *pauvre* une contrée fertile et riante.

Mais aucun pays au monde n'est *complètement* adapté aux convenances de l'homme. Dans l'un il fait trop froid en hiver, dans l'autre trop chaud en été, dans le troisième les plantes qui poussent naturellement ne sont pas celles qui donnent la meilleure alimentation, dans le quatrième les pentes des montagnes sont trop escarpées, dans le cinquième les côtes sont trop ouvertes et n'offrent pas de hâvres assez sûrs pour les navires, et ainsi de suite.

Alors commence pour l'homme l'ensemble des efforts tendant à modifier le milieu et à l'accommoder à ses convenances. Dans les pays trop froids en hiver on bâtit des maisons pourvues d'appareils de chauffage ; où il y a trop de sécheresse on fait des canaux d'irrigation (2) ; au lieu de certaines plantes on en fait croître d'autres ; les pentes des montagnes trop abruptes sont transformées en terrasses sur lesquelles on fait pousser des céréales et des arbres fruitiers (3).

(1) E. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle* : t. IV, p. 671.
(2) *Revue Scientifique*, 1897, t. II, p. 811.

(1) Cela est aussi vrai au point de vue esthétique. Nous disons d'un pays bien adapté aux convenances humaines qu'il est beau, d'un pays mal adapté, qu'il est horrible.

(2) Il ne pleut jamais dans la région des champs d'or de l'Australie occidentale. Aussi dans les premiers temps de l'établissement des mineurs à Coolgardie l'eau s'y payait 70 centimes la bouteille. Maintenant on a fait un aqueduc. C'est comme si la pluie avait commencé à tomber dans ce pays.

(3) Je parcourais un jour, en voiture, la route merveilleuse qui va de Sestri Levante à La Spezzia en compagnie d'un professseur de sociologie de l'Université de Gênes. Je lui dis à un certain moment : « Vous êtes heureux, vous autres Italiens : la nature a admirablement arrangé votre pays pour

Ensuite vient l'ensemble des travaux ayant pour but d'augmenter la viabilité du pays : creusement de ports, construction de quais, établissement de routes, de canaux, etc. Ajoutons l'immense série d'efforts pour l'extraction des minéraux, l'exploitation des matériaux de construction, les transformations industrielles, la captation des forces motrices naturelles, etc., etc. L'ensemble de ces travaux produit une modification du pays, une adaptation plus complète aux convenances de ses habitants. Cette adaptation constitue précisément la richesse.

On ne doit pas perdre de vue que cette adaptation se poursuit perpétuellement. Il ne suffit pas de disposer un champ de façon à pouvoir être ensemencé. Il faut l'ensemencer chaque année et conserver sa fertilité première. Il ne suffit pas de bâtir une maison; il faut l'entretenir en bon état, sans quoi elle est détruite par les intempéries des saisons. Il ne suffit pas de creuser des canaux et des ports; il faut les curer de temps en temps pour les empêcher de s'envaser, etc., etc. De plus, le travail de l'adaptation du milieu est également constant, parce qu'il est amplifié. La superficie des terres mises en culture peut s'étendre au détriment des landes arides; les champs déjà labourés peuvent être encore mieux débarrassés de leurs pierres et encore mieux engraissés. En un mot, la richesse provient d'une action incessante de l'homme sur le milieu. La richesse est un perpétuel devenir, un fait de l'ordre dynamique autant que statique.

Par suite d'efforts plusieurs fois séculaires, les habitants de la France ont considérablements transformé leur pays. Sur 53.600.000 hectares qu'il contient, ils en ont accommodé 18.000.000 pour la culture des céréales, 4.500.000 pour la culture de la vigne; ils ont bâti 10.000.000 de maisons afin de se préserver des intempéries des saisons; ils ont établi 420.000 kilomètres de routes empierrées, 46.000 kilomètres de chemins de fer; ils ont creusé 5.000 kilomètres de canaux; ils ont élevé d'innombrables édifices publics : églises, palais, théâtres, casinos, hôtels, gares; ils ont tracé de nombreuses promenades et des parcs, etc., etc. L'ensemble des transformations opérées étant très considérable, on dit avec raison que la France est un pays riche. Au contraire, on dit avec une raison égale que la Russie est beaucoup plus pauvre que la France, justement parce que l'accommodation de la Russie aux convenances de ses habitants est encore beaucoup moins avancée que celle de la France. Ainsi le midi de la Russie présente un steppe immense où les terres sont d'une fertilité énorme. Mais par malheur, cette région est mal arrosée. Quand les pluies du printemps manquent, au lieu d'une récolte fabuleuse, on peut avoir la plus noire famine. Par suite, la Russie méridionale est un pays pauvre. S'il avait été couvert d'un réseau complet de canaux d'irrigation, il serait devenu immédiatement le pays le plus riche de la terre.

Considérons maintenant à quoi se ramènent les transformations opérées par les hommes sur la surface du globe. Prenons un fait comme exemple. Grâce à ses 420.000 kilomètres de routes empierrées, le Français peut parcourir le territoire de sa patrie en automobile, en voiture, en camion, sans éprouver aucun désagrément. Ce n'est pas le cas du Russe. Il a en tout et pour tout dans son pays 26.000 kilomètres de chaussées (et encore dans quel état!) soit un kilomètre par 10.000 hectares, tandis que le Français en à 80. Les intempéries des saisons font que les Russes, sur leurs routes naturelles, se noient positivement dans la boue. La moindre traversée devient alors une source de souffrances considérables, que le Français n'éprouve pas, parce que, par l'établissement des routes, son pays a été arrangé à ses convenances. Ces considérations nous amènent à une autre définition de la richesse : *elle est une possibilité de jouissance*. Quels que soient les circonstances et les rapports dans lesquels se trouve placé un homme (1), s'il y a pour lui possibilité de jouissance (au point de vue objectif, cela va sans dire), on peut le considérer comme riche économiquement parlant.

Puisque la richesse est, en réalité, une possibilité de jouissance, et que le bonheur de l'individu est en raison directe de la somme de jouissance qu'il peut avoir dans un temps donné, puisque, d'autre part, la jouissance vient de l'accommodation du milieu, on voit que l'adaptation, la richesse, la jouissance vient de l'accommodation du milieu, on voit que l'adaptation, la richesse, la jouissance et le bonheur sont des termes synonymes, quand on les considère au point de vue social et objectif.

Je viens de dire que la France a maintenant 18 millions d'hectares disposés pour la culture des céréales, 10 millions de maisons, 46.000 kilomètres de chemins de fer, bref, un ensemble déterminé d'adaptations du milieu. Désignons cet ensemble (en d'autres termes, la richesse de la France) par le nombre 1.000. Désignons d'autre part l'accroissement

vos convenances. Chez vous les montagnes forment d'admirables terrasses où poussent les plantes les plus utiles. Chez nous, en Russie, quand nous avons des montagnes, elles sont si abruptes qu'on ne peut rien faire croître sur les pentes. » Mon professeur se mit à sourire. Je lui demandai pourquoi. « Mais ne voyez-vous pas, me dit-il, que toutes les terrasses de notre côte sont artificielles. Seulement comme nos ancêtres en ont élevé quelques-unes depuis deux mille ans, elles ont perdu toute trace d'intervention humaine et semblent naturelles »

(1) Par exemple qu'il soit majeur ou mineur, propriétaire foncier ou simple manœuvre.

annuel d'adaptation produit par le travail des Français (nouveaux champs mis en culture, nouvelles maisons bâties, etc.) par le nombre 2. La vie consciente de l'individu ne dure pas en général plus d'une quarantaine d'années. Si donc un Français vit soixante ans et qu'à sa majorité le degré d'adaption soit égal à 1.000, il pourra, à sa soixantième année, voir une adaptation égale à 1.080. Mais si le taux d'accroissement de l'adaption est seulement de 1 p. 1.000, notre Français, à sa soixantaine, ne verra qu'une adaptation égale à 1.040. Or comme le degré d'adaptation et la jouissance sont des termes synonymes, on peut dire que le bonheur de l'individu dépend non seulemend du degré d'adaptation, mais encore du taux d'accélération de l'adaptation; cela revient encore à dire que la jouissance de l'individu est en fonction du temps, car moins il faut de temps pour chaque transformation, plus grand est le nombre de celles que chacun peut voir dans sa vie. Plus l'étiage de la civilisation qui s'offre à nos yeux au déclin de notre vieillesse est élevé par rapport à l'étiage que nous avons observé dans notre jeunesse, plus notre vie peut être considérée comme heureuse, au point de vue objectif et social.

L'intensité de la vie est en raison directe du nombre d'impressions perçues dans des temps égaux. Voici un être capable d'éprouver dix impressions par minute et un autre capable d'en éprouver seulement cinq. On dira que le premier vit avec une intensité double du second. Or ce que nous appelons jouissance est précisément l'intensité maximum de la vie en dedans de certaines limites conformes à notre nature. La monotonie, l'atonie sont des souffrances (1), la variété, l'exubérance, l'activité, des plaisirs. Le bonheur étant en raison directe du nombre des jouissances (un homme qui en aurait une série ininterrompue serait complètement heureux), le bonheur se ramène à une intensification, à une exaltation de la vie. Maintenant comme toute perte de temps dans la production fait que le milieu se modifie moins vite, toute perte de temps fait diminuer le nombre des sensations que l'on peut recevoir dans sa vie. Toute perte de temps est donc une diminution de l'intensité vitale ou, en une formule plus brève, toute perte de temps est une perte de vie et, si l'on veut s'exprimer en sens inverse, toute suppression du temps est un accroissement de vie.

On peut se faire maintenant une idée très précise de la richesse. *Elle est l'adaptation du milieu réalisée dans le temps le plus court possible*; R étant richesse, A adaption et T temps, on a la formule suivante :

$$R = \frac{A}{T}.$$

D'où, si $T = 0$ $R = \infty$. C'est-à-dire que si l'on pouvait adapter le milieu en zéro temps, la richesse serait infinie (c'est la situation d'Aladin avec sa lampe) ou que si $A = \infty$, $T = 0$, c'est-à-dire que si l'adaptation était parfaite, tout travail serait inutile (c'est la situation du paradis).

Sans doute ni l'une ni l'autre situation n'est réalisable, mais c'est vers ces situations que tend constamment l'évolution naturelle en vertu de la loi universelle de l'équilibre des forces.

La richesse est une concordance entre l'homme et son milieu, une certaine corrélation entre le microcosme et le macrocosme. La richesse n'est pas une *chose ou un ensemble de choses*, comme on l'a cru si longtemps et comme le croit encore l'immense majorité des hommes : la *richesse est un état des choses*.

Assurément on peut considérer la richesse à un point de vue restreint et dire qu'elle est l'ensemble des utilités apportées sur les marchés ou mises à la disposition de l'humanité. Cette définition ne sera pas complètement erronée, mais elle le sera cependant, parce qu'elle considérera la question sous un angle particulier et seulement sous cet angle, tandis que pour avoir une idée exacte d'un fait ou d'un objet il faut le considérer sous *tous* ses angles. Le produit (comme son nom l'indique) est le *second* état, c'est la condition du milieu qui est le *premier*. Un sauvage peut cueillir des noix de coco et les apporter sur le marché, mais il faut préalablement que les cocotiers existent. Ce sont eux qui constituent, à véritablement parler, la richesse du sauvage et non les noix apportées au marché. Celles-ci sont une partie, et peut-être très infime, de sa richesse. Or il n'est pas admissible en bonne logique de définir un fait ou un objet par la partie. De même le blé apporté par l'agriculteur sur le marché n'est qu'un épisode de sa vie. C'est l'état du champ qui produit ce blé qui constitue la trame de son existence. Le bien-être de sa vie entière, son bonheur, en un mot, dépendent de cet état. Que le champ soit fertile ou aride, qu'il donne une récolte par an ou deux, voilà ce qui détermine la destinée de celui qui l'exploite.

On peut assurément ne considérer la richesse qu'au point de vue du produit, mais il ne faut jamais oublier que c'est seulement *une* face du problème, une autre manière de l'envisager. Si on peut à notre époque apporter tous les ans 1.218 millions d'hectolitres de blé sur les marchés du monde, c'est parce qu'un million et demi de kilomètres carrés (1) de no-

(1) La prison cellulaire est une peine si cruelle précisément parce qu'elle supprime toute variété dans les impressions.

(1) Je donne ici un nombre hypothétique, mais qui me paraît probable. Je n'ai pu me procurer une statistique indiquant le nombre d'hectares cultivés en blé sur toute l'étendue de la terre.

tre planète sont disposés pour la culture de cette céréale. Si trois millions de kilomètres carrés étaient disposés à cette fin, on aurait pu apporter trois milliards d'hectolitres sur les marchés. On voit donc que le produit n'est qu'une manière partielle de considérer l'état d'accommodation du milieu physique. Ce qui est vrai du blé l'est également de toutes les autres denrées et de tous les autres articles, quels qu'ils soient. Leur quantité dépend uniquement de la manière dont le globe terrestre a été transformé pour les convenances de l'homme.

La considération de la richesse seulement au point de vue du produit étant partielle, est donc fausse. La vraie est la considération au point de vue du milieu.

Cependant la considération au point de vue exclusif du produit a aussi son importance et il est parfaitement vrai de dire, relativement parlant, que la richesse de l'humanité est l'ensemble des produits que les travailleurs du monde entier apportent sur les marchés. Ce point de vue est aussi en fonction du temps. Si l'élaboration de chaque produit demandait zéro temps, les hommes pourraient apporter sur les marchés un nombre de produits infini, alors la part de chacun serait aussi infinie, c'est-à-dire que la richesse serait universelle.

Si, au lieu de se placer au point de vue général et social, on se place au point de vue individuel et particulier on peut encore montrer combien ma définition de la richesse est exacte et précise.

Il y a en face de ma demeure une maison misérable et délabrée. Toutes les fois que mon regard tombe sur elle, j'éprouve une impression pénible. Si j'en avais les moyens, j'aurais acheté cette maison et je l'aurais convertie en jardin public. La ville où j'habite est située dans une région sèche et dénudée. Pendant l'été la poussière est aveuglante sur les routes. Les quelques petits arbres rabougris que je vois devant moi ont l'aspect le plus lamentable ; ils semblent comme des hommes qui vont mourir d'inanition. La vie dans une pareille contrée est une véritable souffrance. Si j'étais assez riche, j'aurais établi un aqueduc à mes frais, j'aurais fait arroser les routes et les arbres et, voyant alors partout la propreté et la verdure, au lieu des sensations pénibles que j'éprouve maintenant, j'aurais éprouvé des sensations agréables ; la somme de mon bonheur aurait augmenté, car le bonheur consiste précisément dans la corrélation entre le monde externe et notre idéal interne. Si j'étais plus riche, j'aurais établi immédiatement cette corrélation plus complète entre mon idéal et mon milieu. On voit donc que la richesse, tant au point de vue individuel qu'au point de vue social, n'est rien autre que l'adaptation de l'ambiance.

Jusqu'ici j'ai considéré l'espace. Je passe maintenant au temps et encore pour exposer ma pensée je prends un cas spécial.

Les transatlantiques les plus rapides font actuellement 25 nœuds à l'heure. On pourrait construire un bateau à vapeur faisant 35 nœuds, mais il coûterait 80 millions de francs. Or que faut-il pour que ce bateau soit construit ? Il faudrait trouver un certain nombre d'hommes assez riches pour consentir à payer 125 francs de supplément par voyage afin de faire la traversée de New-York à Southampton en quatre jours au lieu de cinq. Les Anglais disent que le temps est de l'argent. Mais il est vrai de dire aussi que l'argent supprime le temps. Plus un homme est riche, plus vite il peut accommoder le milieu à ses convenances. Voici un archi-millionnaire. Il lui prend la fantaisie d'établir une villa dans un lieu quelconque. S'il veut faire une très forte dépense, il peut y transplanter de grands arbres, en sorte que sa villa prendra l'aspect agréable d'un vieux jardin en quelque mois. Ces cas particuliers peuvent être généralisés. Plus un homme est riche, plus il se rapproche de la situation d'Aladin en possession de sa lampe.

*
* *

Ce qui montre combien la véritable nature de la richesse est difficile à comprendre, c'est la masse d'erreurs répandues à son sujet. Ces erreurs peuvent se ramener à quatre catégories principales : la confusion de l'idée de richesse avec une chose ; avec un ensemble de choses; avec un rapport entre l'homme et les choses (propriété) et enfin avec *toute* transformation des choses (travail).

Pour ce qui est de la confusion de l'idée de richesse avec *une* chose, elle se manifeste le plus fortement dans sa confusion avec les métaux précieux. En possédant des métaux précieux, sous forme de monnaie, on peut se procurer immédiatement tout ce que l'on désire. Quand on a une autre marchandise, si indispensable soit-elle, il faut, quand même, trouver l'acheteur spécial qui en a besoin. Cette peine est inutile, quand on offre de la monnaie, qui est acceptée sans la moindre hésitation et la plupart du temps sans même aucune vérification du titre et du poids. Par suite de ce fait, il s'est formé une association des plus puissantes dans les esprits entre la possession des métaux précieux et l'idée de richesse. Vous entendez encore des millions d'hommes dire que l'on est riche, quand on a de l'argent, et qu'un pays est riche, quand l'or y circule en abondance. Le moyen âge tout entier fut imbu de ces idées enfantines et les alchimistes s'imaginaient que, s'ils parvenaient à faire de l'or, ils pourraient assurer le bonheur universel. Les conquistadores espagnols se

sont jetés sur l'Amérique, parce qu'ils espéraient y découvrir des montagnes d'or, l'eldorado.

Faut-il montrer combien cette association d'idées entre la richesse et l'or est erronée ? Les enfants de treize ans le comprennent maintenant. Un fils de l'auteur, qui a cet âge, disait : « Mais si on pouvait fabriquer de l'or et en avoir autant que des cailloux, l'or vaudrait autant que ces cailloux. » Sa possession ne procurerait donc aucun avantage. D'autre part, si Robinson avait trouvé dans son île des montagnes d'or, cela ne l'aurait pas empêché de mourir de faim, c'est-à-dire d'être au comble de la misère. Grâce aux chèques et aux chambres de compensation, la quantité de monnaie nécessaire pour les transactions commerciales dans les pays les mieux organisés diminue constamment. Ces pays réduisent leur stock métallique ; ils n'en deviennent pas plus pauvres, au contraire.

Bien que l'association d'idées entre les métaux précieux et la richesse soit d'une grossièreté à nulle autre pareille, il s'en faut de beaucoup, hélas, que l'humanité en soit déjà débarrassée. Elle est encore fort répandue. Les gens qui rougiraient de la partager, d'une façon directe, la suivent encore, cependant, dans ses conséquences. Tel ministre, qui serait offensé si on le croyait capable de confondre l'or avec la richesse, sera cependant protectionniste pour ne pas laisser l'or sortir de son pays. Cette fausse association est encore une des causes qui retardent, dans une très forte mesure, l'accroissement du bien-être de l'humanité.

Il est à peine besoin de parler de l'association entre l'idée de richesse et celle de quelque autre article, excepté les métaux. Ces associations ont été nombreuses et ont duré longtemps (par exemple, les peuples pasteurs confondent la richesse avec les troupeaux), mais elles n'exercent plus aucune action dans les pays civilisés.

A. Smith dit que la richesse est « le produit annuel des terres et du travail ». Mac Culloch dit « qu'on doit considérer la richesse comme désignant tous les articles ou produits qui sont nécessaires, utiles, ou agréables à l'homme et qui en même temps sont doués d'une valeur échangeable ». Assurément ces définitions sont bien incomplètes, et, comme incomplètes, elles sont fausses. Le palais du Louvre, l'usine du Creusot, les dix millions de maisons de la France, ses 46.000 kilomètres des chemins de fer, ses 420.000 kilomètres de routes sont des richesses, cependant elles ne sont pas toutes échangeables. Adam Smith et Mac Culloch se trompent beaucoup moins que ceux qui identifient la richesse avec une seule denrée, mais ils se trompent tout de même très fort en l'identifiant avec l'ensemble des denrées et cette erreur a causé des maux incalculables au genre humain. En représentant la richesse comme un ensemble d'objets, on lui conserve l'idée de quelque chose de mobile, de transportable et d'appropriable. Par suite on peut penser que, si un pays s'enrichit, c'est qu'il accapare à son profit ces objets utiles et que, par cela même, il en prive les pays voisins, qui doivent alors nécessairement s'appauvrir. Des flots de sang humain ont déjà coulé et couleront probablement encore, par suite de cette fausse idée de la richesse.

On ne doit pas se lasser de dire et de redire qu'elle n'est pas un ensemble de choses, mais *un état de choses*. Quand on dit que, si l'Allemagne augmente son commerce et s'enrichit, l'Angleterre devra nécessairement diminuer le sien et s'appauvrir, on commet une grossière erreur, car les Allemands et les Anglais peuvent très bien s'enrichir simultanément en transformant leur pays selon leurs convenances. Tout homme apportant un article de plus sur le marché est un bienfaiteur de ses semblables, précisément parce que la production de cet article est un des actes de l'adaptation de la planète. Or ces adaptations peuvent se faire en même temps dans tous les pays et se poursuivre pendant un nombre de siècles indéfini. L'adaptation parfaite d'un pays est toujours profitable à tous les autres, parce que le stock des utilités offertes au genre humain s'agrandit. Mais, quand on se représente la richesse comme un ensemble de choses, et surtout de choses échangeables et appropriables, on est toujours poussé à croire que, lorsque on en a ravi un certain nombre au voisin, on s'est enrichi, tandis qu'en réalité on s'est appauvri, parce que, pendant la période de la spoliation, la production de la richesse a dû forcément se ralentir.

Mais une des plus profondes erreurs au sujet de la richesse est celle qui confond un *état de choses* avec un rapport entre l'homme et les choses, en un mot qui confond la richesse avec la propriété. Tout le socialisme sort de cette erreur et le socialisme menace de ralentir peut-être pour des siècles le taux d'accroissement de la production, donc le bonheur du genre humain.

J'ai montré que la richesse est une possibilité de jouissance, provenant de l'état du milieu extérieur. Or qu'est-ce que la propriété ? Un rapport déterminé entre certains objets extérieurs ou une portion quelconque du milieu et un être humain. Dire qu'un champ appartient à Pierre, c'est dire que Pierre peut le cultiver ou le laisser en friche, qu'il peut le donner en ferme ou le vendre, en un mot, qu'il peut en disposer à son gré. Dire qu'un vêtement appartient à Paul, c'est dire qu'il peut le porter ou le donner, l'échanger ou le détruire. Or l'état extérieur du milieu et le rapport de l'homme et du milieu ne-

sont pas unis par un lien de cause à effet. De là vient que la propriété peut ne pas être une source de jouissance et que la jouissance est possible sans la propriété.

Un homme peut posséder une terre, une maison, une usine, qui non seulement ne lui rapportent rien, mais peuvent encore lui coûter de l'argent. Dans ce cas ces propriétés, loin d'être une source de jouissance, sont, au contraire, une source de souffrance. La propriété n'est avantageuse que dans des cas spéciaux, qui peuvent ne pas se présenter nécessairement partout et toujours. Et je ne parle ici que de la souffrance par rapport à la perte de l'argent, je ne parle pas de celle qui vient de la servitude. Un grand nombre d'hommes aimeraient à vivre dans un endroit autre que celui où ils ont leurs propriétés, mais, faute de pouvoir s'en débarrasser, ils restent rivés à elles, menant une existence qui leur est parfois à charge. D'autre part, on peut avoir la jouissance sans avoir l'appropriation. L'enfant d'un père, riche qui vit avec lui, peut jouir d'un luxe considérable sans rien posséder.

La forme la plus importante de la jouissance, sans appropriation, vient des biens collectifs de la société. Comme la jouissance est en raison directe de l'accommodation du milieu, un pays riche offre infiniment plus de jouissances qu'un pays pauvre. Dans le premier, l'individu, quel qu'il soit, a de nombreuses aises ; dans le second l'individu, même personnellement riche, a des milliers de souffrances et d'ennuis. Je n'en veux d'autre exemple que la viabilité. Un nabab russe patauge dans la boue la plus profonde, dès qu'il sort de sa demeure et, à certaines époques de l'année, ne peut pas faire plus de quatre kilomètres à l'heure (encore quand il les fait !) ; un simple paysan français roule gaiement et facilement sur les 420.000 kilomètres de routes empierrées de son pays. Tout le reste est à l'avenant.

Mais, répondent les socialistes, à quoi sert le luxe public le plus magnifique à l'homme dans la misère ? Il lui sert grandement. On peut même poser en principe que l'avantage des biens collectifs est en raison directe de la pauvreté individuelle. M. de Rothschild n'a que faire des bibliothèques publiques, parce qu'il peut s'acheter tous les livres dont il a besoin. M. de Rothschild peut se passer des promenades publiques, parce qu'il a de superbes villas et de très beaux parcs. C'est à l'individu peu fortuné que les bibliothèques et les parcs publics offrent précisément une source de jouissance des plus précieuses. A égalité de revenus un homme a toujours plus d'avantage à vivre dans un pays riche que dans un pays pauvre, puisque, dans ce dernier, aux souffrances que lui cause sa misère personnelle, s'ajoutent celles que lui cause la misère générale (absence de confort de tout genre, mauvaise viabilité, etc., etc.).

Il y a un dernier point de vue qui domine les autres. Un pays riche est celui qui est bien adapté aux besoins de ses habitants, donc qui est bien outillé. Or mieux un pays est outillé, moins il y faut de temps pour élaborer les produits, par conséquent moins il faut faire d'efforts pour s'en procurer. C'est parce qu'il y a maintenant de nombreuses presses rotatives tirant 72.000 exemplaires à l'heure qu'une Bible peut s'acquérir pour 3 francs au lieu des 1.000 francs qu'il fallait payer au moyen âge. En généralisant cet exemple on arrive à la conclusion que l'effort nécessaire pour obtenir un bien-être égal à X est en raison inverse de la richesse collective d'un pays donné. A ce point de vue la richesse collective exerce une influence directe sur la destinée de chaque individu, et l'immense avantage de la richesse collective devient l'évidence même.

Très bien, diront les socialistes, on peut admettre que le pays le mieux adapté offre le maximum d'avantages à l'homme pauvre. Mais à celui qui n'a rien, qui meurt de faim, que peut-il offrir ? L'homme n'a rien pour deux raisons : ou parce qu'il ne veut pas travailler ou parce qu'il ne trouve pas de travail (1). S'il ne *veut* pas travailler, il est un parasite social. Cette situation relève de la pathologie sociale dont il n'est pas l'occasion de s'occuper ici. Quant à l'homme qui ne trouve pas de travail, il faut bien comprendre que la demande de travail est précisément en raison directe de la richesse collective. Dans un pays où les capitaux abondent, les entreprises nouvelles surgissent plus vite et sont plus nombreuses que dans les pays pauvres qui manquent de capitaux. Un individu sans travail a donc toujours plus de chances d'en trouver dans une contrée opulente que dans une contrée misérable. Ainsi donc, si dénué de ressources que se trouve un homme, sa prospérité personnelle sera toujours en raison directe de la prospérité générale.

Il ne faut pas oublier encore une vérité peu contestable, c'est que les richesses publiques sont pour nous une source de jouissances beaucoup plus vives que les richesses privées. Un très grand nombre de personnes aiment mieux un revenu moindre dans un pays bien accommodé aux besoins de ses habitants qu'un revenu plus grand dans un pays mal accommodé. « Je préfère être femme de chambre à Paris que grande dame au Brésil », me disait il y a quelques années une très riche habitante de Rio-

(1) Je ne parle pas ici des cas où l'homme ne [illegible] travailler par suite de la maladie ou de quelque autre [illegible]. Ce fait est un malheur qui doit être guéri par des procédés spéciaux, et non un fait économique fondamental.

Janeiro. D'ailleurs si cette opinion n'était pas acceptée de tous, il y en a une autre qui me paraît difficilement contestable. Un ouvrier italien, gagnant 2 francs par jour, à Milan, peut parfaitement préférer s'en aller dans le Far-West américain et gagner 15 francs. Mais proposez à un homme le même salaire dans un pays riche (bien adapté), ou dans un pays pauvre (mal adapté), il n'y en a pas un seul qui préférera le pays pauvre (1).

Il me reste à dissiper une dernière erreur au sujet de la richesse, celle qui la considère comme produite *uniquement* par le travail. Cette idée ne soutient pas la critique. La beauté des paysages de leur patrie est une richesse pour les Suisses, la fertilité de la vallée du Pô, une richesse pour l'Italie. Ni l'une ni l'autre ne viennent du travail de l'homme. D'autre part, un talent rare, des capacités hors ligne peuvent être des sources de grande richesse pour certains particuliers sans leur avoir coûté une seule minute de labeur.

Il s'en faut de beaucoup aussi que tout travail crée de la richesse; très souvent aussi il crée la misère. La Mésopotamie a été dans l'antiquité un des pays les plus riches et les plus peuplés de la terre; il est maintenant une solitude aride et désolée. Cela vient du travail humain. Les déboisements millénaires des hauts plateaux de l'Arménie ont modifié les conditions de la contrée. Autrefois les forêts régularisaient le débit du Tigre et de l'Euphrate; maintenant « sur la roche nue, la neige glisse aux premiers rayons du soleil; elle forme des crues torrentielles qui ont enlevé les digues et comblé les canaux. La culture a péri ». La Mésopotamie était devenue un magnifique jardin, grâce à certains travaux des hommes; elle est devenue un désert grâce à d'autres travaux des hommes (le déboisement des montagnes). On voit donc que ce n'est pas le travail par lui-même, mais le travail ayant pour résultat une plus grande somme d'adaptation (le labeur *productif* comme on dit en termes usuels) qui crée la richesse; le travail aboutissant à la désadaptation ne crée que la misère. Et ce genre de travail, hélas, est pratiqué par le genre humain sur la plus large échelle. Tous les moments consacrés à fondre des canons, à construire des cuirassés, à livrer des batailles, à faire sauter des ponts, à détruire des routes, à piétiner sur les champs cultivés, à opposer des entraves au commerce, sont des travaux de *désadaptation*. Quand on lit ce martyrologe de l'humanité qui s'appelle l'histoire, on trouve des périodes entières où le nombre des journées de travail consacrées à la désadaptation prend des proportions vraiment folles.

A la destruction, il faut ajouter le sisyphisme. Bien souvent l'homme travaille avec la plus grande ardeur à des entreprises complètement inutiles. On se donne un mal énorme pour produire, dans un pays, des articles que l'on pourrait faire venir d'un autre en épargnant la moitié de la peine. Tout le monde comprend que le sisyphisme, loin d'accélérer l'adaptation du milieu, la ralentit par suite des efforts qui sont employés en pure perte.

On voit donc que la richesse n'est pas uniquement le produit du travail, en premier lieu, parce que toute richesse ne vient pas du travail, en second lieu, parce que le travail peut produire la misère et en troisième lieu parce que le but de l'évolution sociale est précisément d'obtenir la richesse avec le moins possible de travail. Mieux le globe sera adapté aux convenances humaines, moins il faudra de travail pour avoir la même somme de jouissances. Si l'adaptation était complète (toutes les forces naturelles seraient alors mises à notre disposition), le labeur serait réduit au minimum au moment même où la richesse atteindrait le maximum.

Après avoir parlé des quatre erreurs principales répandues au sujet de la richesse, je dois en exposer encore une qui se rattache aussi à la catégorie du travail, mais en sens inverse, à l'absence du travail.

On voit dans nos sociétés des individus qui possèdent tous les biens de la terre sans rien faire. On se dit donc : si tout le monde était riche, personne ne voudrait travailler. On sait que c'était là une des craintes les plus sérieuses de Fourier. Aussi faisait-il appel au patriotisme des hommes pour les décider à exercer certains métiers désagréables et pénibles, mais indispensables à la communauté.

Toutes ces fantasmagories proviennent d'une grossière erreur au sujet de la richesse. Comme on voit quelques riches qui ont tout ce qu'ils veulent sans rien faire, on en conclut faussement que le monde entier pourrait satisfaire ses besoins en restant dans l'inaction. Alors la richesse deviendrait quelque chose de miraculeux, comme la manne du ciel. Mais les réalités sont bien autres. Si certains hommes peuvent vivre sans rien faire, c'est qu'ils sont peu nombreux, un sur dix mille peut-être et même moins. Et précisément ils peuvent ne rien faire, parce qu'il y a à côté d'eux 9.999 individus qui travaillent constamment. Mais si personne ne faisait rien, personne n'aurait rien. La minute après que *personne* ne vou-

1 Une des causes qui pousse à l'accroissement si rapide des villes comme Paris, par exemple, c'est précisément le grand nombre de jouissances que leur séjour peut procurer. Ce qui, au contraire, rend le séjour des villes nouvelles si odieux, c'est que là tout est ennui et source de souffrances : pas de routes, des fondrières partout, des rues non pavées, de la boue pendant l'hiver, de la poussière pendant l'été. Puis aucune satisfaction esthétique pour l'œil : l'aspect de provisoire, d'improvisation. Autant certains quartiers de Paris sont ravissants, autant certains quartiers de Chicago sont odieux. Le séjour dans les premiers est un plaisir, dans les seconds une souffrance.

drait travailler, M. de Rothschild, malgré ses milliards, deviendrait plus pauvre que le dernier des mendiants : il n'aurait pas un morceau de pain à se mettre dans la bouche et devrait mourir de faim (1).

L'idée que l'humanité pourrait vivre un seul moment sans produire, c'est-à-dire sans travailler, est une de ces grosses aberrations possibles seulement par suite d'une véritable éclipse du raisonnement humain. Mais ce genre d'éclipse est très fréquent dans le domaine de l'économie politique. Il provient de la puissance prépondérante de certaines associations fausses. On voit des riches vivre sans rien faire. Alors on associe *richesse* seulement avec loisir, comme on associe richesse *seulement* avec argent, *seulement* avec propriété, etc. On ne se préoccupe plus des autres phénomènes que comporte le mot « richesse ». On fait abstraction d'une immense série de circonstances au profit d'une seule. Naturellement, on tombe de cette façon dans les erreurs les plus grossières.

Je viens de dire que, si certains individus peuvent vivre sans rien faire, c'est parce que d'autres travaillent à côté d'eux (2). Examinons la situation du capitaliste dont l'unique souci est d'encaisser ses coupons. Quelle est la véritable nature de ce fait? Le capitaliste a certains objets (maisons, machines, outils, aliments, etc.) et il les cède (3) à des individus qui, à certains intervalles réguliers, lui rendent divers autres articles (aliments, vêtements, meubles, etc.). Mais, pour donner ces articles, les emprunteurs ont dû forcément les fabriquer. On voit donc que tout revenu implique nécessairement le travail. Le jour où tout le monde sera capitaliste ne marquera donc pas le moment où personne ne devra travailler, car, si personne ne travaille, personne n'aura aussi le moindre profit à être capitaliste.

Ce qui vient d'être dit montre combien la véritable nature de la richesse est difficile à comprendre. Les nombreuses erreurs, universellement répandues, qui règnent encore à son sujet en sont la meilleure démonstration. Je n'hésite pas à le répéter : si la grande majorité des hommes pouvait saisir la véritable nature de la richesse, la face du monde changerait aussitôt et la somme du bonheur humain décuplerait en peu d'années. Donnez au genre humain la compréhension de l'essence de la richesse, le protectionnisme, l'étatisme, l'âpre poursuite des privilèges, les conquêtes des marchés par la force des armes, les compétitions coloniales, les exclusivismes nationaux, les antagonismes politiques, les annexions guerrières, le socialisme et le collectivisme disparaissent aussitôt. A la place se dresse une fédération du genre humain et, à l'intérieur des États, l'égalité absolue des citoyens devant la loi. Le protectionnisme, l'étatisme, les antagonismes mercantilistes, l'esprit de conquête, le collectivisme, toutes ces tendances qui causent des maux si cruels, viennent de ce qu'on croit avantageux de s'approprier violemment les biens du prochain, ils viennent donc du désir de posséder la richesse. Mais si on comprenait que la richesse est un *état des choses* et non un *ensemble de choses*, on verrait immédiatement qu'il est impossible d'augmenter sa propre richesse en pillant le voisin, parce que pendant ce moment on l'empêche de produire, c'est-à-dire précisément d'accroître la richesse. On aurait donc compris qu'il est contradictoire d'espérer en avoir *plus* en faisant qu'il y en ait *moins*.

J. Novicow.

(1) Cette erreur vient aussi de ce que l'on considère la richesse au point de vue statistique, comme une quantité une fois donnée, tandis qu'elle est, en réalité, un perpétuel devenir.

(2) Un homme qui possède 100.000 hectares peut avoir de doux loisirs. Mais à quelle condition? A la condition que ses domaines soient exploités, c'est-à-dire qu'on y travaille. Sans cela, 100.000 hectares sur la terre ne peuvent pas procurer plus de loisirs que 100.000 hectares sur la lune.

(3) Le capitaliste a pu donner de l'argent, mais celui-ci est un simple intermédiaire, car l'entrepreneur, qui l'a reçu, s'est empressé de l'échanger contre les objets énumérés dans le texte.

LE SALON DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Ce salon nous réservait au moins une surprise : celle d'y constater la présence d'un admirable Primitif de Sienne, venu du fond du quattrocentisme pour nous montrer un chef-d'œuvre de décoration. A vrai dire, ce Primitif n'ignore rien des plus louables trouvailles de l'impressionnisme, que le bienheureux Fra Angelico, l'un de ses patrons, soupçonnait déjà : et c'est un esthéticien raffiné, et un esprit des plus séduisants, sensible à toutes les beautés qui nous émeuvent. Mais, quand même, ce Primitif s'abstrait dans son rêve de clarté doucement spiritualisée. Pour cesser tout mystère, c'est de M. Maurice Denis que je parle, et de son ensemble décoratif l'*Eternel Printemps*, présenté en trois grands panneaux à ce Salon, où les artistes des tempéraments les plus variés le contemplent avec une vive émotion.

Cela ne peut guère se décrire. Imaginez-vous des combinaisons de ciels bleus et mauves, de bouquets d'arbres en fleurs, de jeunes filles portant des corbeilles, des jeux d'ombres claires et de lumières mates, le tout sans raisons définies, sans « sujets » qu'on puisse raconter. La seule raison, le seul sujet, sont le désir d'assembler des lignes et des tonalités

dans le but de réaliser des harmonies ornementales capables d'inspirer une joie calme, de baigner l'âme d'une atmosphère lyrique, tendre, suave. Cela est pur et indéfini comme une page de Franck. On regarde, on ne songe ni à la peinture ni à la critique ; on est entré dans un pays de rêves, on s'arrête au bord du bonheur.

Je ne crois pas que, depuis Puvis de Chavannes, quelqu'un nous ait imposé ce charme, cet oubli total de la facture, des considérations adjacentes à l'état d'âme créé par une belle œuvre. Est-ce de la musique, est-ce de la poésie, est-ce de la décoration ? Nous ne savons pas. C'est, surtout, l'énonciation directe, courageuse, candide, d'une âme restée extraordinairement sincère, jeune, ingénue, fraîche, dans notre époque où tout se fane si vite : sincère, sans négliger le savoir ; jeune, mais avec sagesse et réflexion profonde ; ingénue, mais fortifiée par la connaissance soigneuse et ordonnée de l'histoire de l'art ; fraîche, mais trop noble pour confondre la fraîcheur avec la brutale négation de la culture. Cette révélation de l'âme, c'est tout le style adorable de l'œuvre où M. Maurice Denis a résumé quinze ans de recherches. C'est par cette révélation que l'*Eternel Printemps* atteint à une beauté spéciale, à une sorte d'allégresse tempérée, d'effusion vaporeuse, qui fait penser à la poésie de Shelley et de Keats.

Certes, voici longtemps que M. Maurice Denis s'impose à la sympathie par la distinction de ses tendances, la qualité de sa stylisation, le don évident de coloriste décoratif qui est en lui : et il s'est fait au premier rang des jeunes peintres une place large et enviable. Mais ceci est l'aboutissement de son esthétique individuelle, et nous y voyons bien qu'il avait raison contre nos critiques parfois mêlées aux louanges, car il nous prouve que certaines simplifications, dont nous contestions l'opportunité, étaient des éléments logiques de son rêve d'art. Mais les voici, absolument et sans défaut, employées dans leur vrai sens, et comme jamais encore. Nulle œuvre humaine n'est impeccable. Nous trouverons encore ici certaines sécheresses de formes, certaines exclusions excessives du modelé, il peut nous sembler que le charme de cette œuvre n'eût rien perdu à quelques rectifications linéaires, dont l'artiste s'est prouvé capable par de très savants dessins. Mais qu'importe? Nous n'avons qu'à admirer ceci comme une fleur délicieuse, à en respirer le parfum, et après nous pourrons, redevenant critiques, convenir que M. Maurice Denis a peint sa plus belle œuvre, et qu'il a donné à l'art moderne un vrai, un glorieux chef-d'œuvre. J'espère bien qu'on sera unanime à le reconnaître. Il me reste le regret de n'avoir pas le loisir d'essayer d'analyser cette composition, d'en détailler les beautés multiples, d'en dégager la leçon ; cet article tout entier y suffirait à peine.

La décoration de M. Roll est, avec celle de M. Denis, la seule qu'on puisse retenir en ce Salon. L'œuvre d'un aîné puissant et respecté ne pourrait être mise en parallèle avec celle de son jeune confrère. Le sentiment, le thème, l'exécution nous attirent pour des raisons dissemblables : le seul point commun, c'est un égal amour de la sincérité, du savoir et de la beauté. *Vers la Nature, pour l'Humanité*, tel est le titre du panneau commandé au fier et robuste artiste dont nous fêtions, ces jours derniers, l'œuvre rassemblée et reproduite par les soins de M. Bulloz. Dans un paysage chaotique, où la lumière se lève avec lenteur, la science, élevant son faible flambeau, encourage les savants à faire un pas de plus, à se hasarder dans le dédale formidable de la nature pleine de secrets et de périls. Ils sont sans crainte, ils cherchent, ils scrutent. Cependant une femme pleure sur un cadavre, car ils n'ont pas encore trouvé le moyen de dompter la mort. Mais ils laissent derrière eux cette douleur. Leurs yeux vont fixés sur la figure nue et souriante qui apparaît au ciel et se dore d'un rayon consolateur, la figure de la Vie éternellement jeune, de la Force renouvelée qui plane sur le chaos, et que symbolise encore, placé derrière elle, un nuage dessinant la silhouette imprécisée d'un taureau. On sait de quelle façon très personnelle M. Roll traite l'allégorie. Sans rien abdiquer de sa vision réaliste, sans cesser de s'appuyer sur la vérité, il interprète les idées générales avec une simplicité et une humanité, qui leur enlèvent toute froideur. Son idée est claire, ses moyens sont nets. Le sujet était d'une terrible difficulté, il l'a exprimé de la façon la plus heureuse. Picturalement, il faut admirer dans le paysage, dans la figure nue en clair sur clair, dans la qualité des noirs du vêtement moderne, dans la pleureuse, les témoignages d'une maîtrise, d'une loyauté, d'une force saine, dont l'art contemporain s'honore et qui rejettent bien loin les séductions de la pure virtuosité. Moralement, ceci est une belle page de plus dans la série des compositions où M. Roll s'est attaché à préciser l'idéal moderne, à lui contribuer des éléments nouveaux, à délivrer l'allégorie de ses formules surannées, à manifester la pensée par la forme. Auprès de ce grand envoi plein d'une noble mélancolie, du recueillement d'un esprit et d'un caractère également droits, deux petites *Journées d'été* attestent le peintre simplement peintre, et celui-là ne se connaît pas de supérieurs dans l'école française actuelle. Nul ne dépasserait la science, la lumière, l'atmosphère de ces toiles souriantes, épanouies, pleines de la joie harmonieuse et vivante de la belle saison. Vous n'en douterez pas en étudiant le cheval noir, marbré de reflets bleus,

qui paît dans le pré plein de graminées, ou les trois petites nudités qui s'ébrouent sur le fond de la rivière perdue dans la vibration de la chaleur. Cela est d'un grand peintre.

Auprès de ces deux œuvres, tout le reste de ce Salon nous semblera baisser d'un ton : nous nous retrouverons tout uniment dans un Salon pareil aux précédents, c'est-à-dire une réunion d'œuvres dont on peut extraire un contingent excellent, quelques artistes rares, des exécutants vigoureux, des délicats, des habiles, et puis... les autres, les trop nombreux autres, figurants inlassables de toutes les expositions particulières et générales, de tous les cercles, de tous les salonnets et de toutes les galeries.

Parmi les portraits, deux se recommanderont à l'attention par leur réelle beauté L'un est d'un maître du genre, célèbre depuis quinze ou vingt ans, M. Antonio de la Gandara. L'autre est d'un jeune homme qui n'a pas atteint la trentaine et dont les débuts ont été éclatants, M. Bernard Boutet de Monvel. Des trois effigies féminines exposées par le premier, deux nous redisent ses grandes qualités de distinction raffinée, de goût, d'élégance, d'harmonie, et aussi ses défauts, la sécheresse volontaire, la froideur, la cernure systématique nuisant à la vie et aux valeurs. Mais le troisième, le portrait de Mlle Dolley, est une de ces œuvres devant lesquelles les artistes les plus divergents s'inclinent avec équité et déférence. C'est une œuvre parfaite, d'un attrait tout whistlérien, et d'une exécution surprenante. La virtuosité ne s'y décèle jamais. Elle y cède le pas à la science la plus sérieuse, qui, cette fois, n'exclut ni l'expression ni la souplesse, et c'est un régal que d'examiner la manière dont se combinent les harmonies sourdes de ce magnifique morceau de peinture. Il me semble bien que, depuis le portrait de Jean Lorrain, M. de la Gandara n'avait jamais rien fait de pareil à cette figure d'un attrait si subtil. Quant à M. Boutet de Monvel, il s'est peint lui-même, en pied, debout dans une lande. Guêtré, vêtu de gris, un large feutre sur la tête, un manteau sur le bras, un fouet à la main, tout enveloppé d'un grand coup de vent brusque, il a près de lui deux lévriers. Au fond, on découvre un grand paysage que domine un ciel lourd des nuées d'une averse imminente. Tout le tableau est plein de la lumière livide qui frôle la terre avant l'orage. On peut peut-être dire que la toile est trop vaste pour le sujet et que le parti-pris de découpures très nettes, justifié, d'ailleurs, par l'effet de lumière, donne à l'œuvre un aspect d'estampes à teintes plates. Mais ce qu'il faut dire surtout, c'est que le dessin du personnage est étonnant de justesse, que le paysage et le ciel sont la vérité même, que les valeurs sont puissantes et sans une faute, que le terrain est d'une belle solidité, et qu'un jeune homme capable d'une telle réalisation s'en va tout droit à la maîtrise, tout au moins à la maîtrise de morceau, s'il n'est pas enclin à y ajouter cette culture de la sensibilité et de l'imagination, qui permet seule aux peintres doués l'accès des grandes régions de leur art. Morceau, soit, mais morceau dont on dirait presque qu'il est étourdissant, si sa tenue sévère et sobre, son dédain de toute facilité dans l'effet, sa discrétion dans la force, n'interdisaient ce terme.

On rendra pleine justice au soin et au style du portrait de femme de M. Armand Point, au portrait plein de verve de M. Enesco, par M. Bellery-Desfontaines, à la tête de M. Anatole France, par M. Raymond Woog, qui en a peint admirablement l'intense, ironique et passionné regard, à l'effort tenté dans un grand portrait de famille par le tendre et sincère intimiste, qu'est M. François Guiguet. Enfin, c'est une belle chose que la toile où M. Gaston La Touche s'est représenté, conversant avec M. Bracquemond, son maître, assis dans son atelier d'aquafortiste. On y sent toute la piété du disciple sous l'exécution aisée et souple du brillant coloriste des eaux lumineuses et des parcs féeriques.

Le paysage nous rappellera, à défaut de nouveaux noms à signaler et à suivre, quelques noms d'artistes aimés. Avant tous, M. Le Sidaner s'affirme capable de garder ses hautes et exquises qualités de coloriste dans la diversité des visions. L'an passé, il nous menait à Venise, au crépuscule. Cette fois nous le suivons à Londres et à Hampton Court. Voici les quais de la Tamise et le dôme de Saint-Paul, dans une brume légère que rosit un pâle soleil : Trafalgar Square, doré par le couchant d'un beau soir automnal. Voici Hampton Court, le palais en de profondes harmonies de grenat et d'émeraude, le jardin stylisé, d'une adorable viridité glacée, la balustrade d'où l'on se penche sur un étang mystérieux. C'est bien là toujours cette peinture où la technique du ton brisé, aussi audacieuse que tout l'impressionnisme, est constamment inféodée au sentiment d'un poète, qui, à Londres comme à Venise, s'absorbe dans l'analyse infinie de la vie silencieuse de la lumière, d'un poète admirable qui nous montrait encore, à la récente exposition de la Société nouvelle, quelques merveilleuses variations sur l'Ile-de-France.

M. René Ménard, en nous redonnant ses savantes études du Cervin, y a joint deux vues de la Voie Appienne, qui font penser à la distinction, à la sérénité limpide de Corot, et un saisissant effet de sirocco sur Pœstum, une toile tragique, désolée, âpre, d'une couleur de topaze brûlée, très belle. Quelques lumineuses vues de Londres nous rappellent la forte exposition récente de M. Gaston Pru-

nier, et auprès de figures contestables M. Raffaëlli expose une petite vue du boulevard des Italiens vraiment ravissante. Nous avions déjà vu les intérieurs de la cathédrale de Chartres, de M. Maurice Lobre, mais on y trouve toujours quelque chose de plus à admirer. Je ne sais pourquoi on a relégué indignement dans un coin d'escalier sombre un beau paysage du Bruxellois Victor Gilsoul, auquel cent paysages eussent dû, ici, céder la cimaise ; il s'apparente noblement aux canaux flamands de M. Buysse, aux toiles très poétiques de M. Henri Duhem et de Mme Marie Duhem, aux *Ormes* où M. Emile Claus a une fois de plus prouvé sa connaissance magistrale de la lumière.

Quant à ce qu'on appelait jadis la peinture de genre, l'expression nous offre aujourd'hui peu de sens; il nous faudra bien pourtant la reprendre pour classer certaines œuvres qui participent du portrait, du paysage et de la fantaisie. Il y en a plusieurs qui sont fort remarquables et qui méritent de retenir l'attention pour des raisons variées, sans autre lien que le talent. Comment qualifier autrement que par le titre de « Fantaisies », les toiles où M. Rupert Bunny, plus heureux cette année, plus digne de ses brillants débuts, se plaît à amonceler les étoffes somptueuses, les natures-mortes, les nudités, sans autre désir que de satisfaire à sa passion des beaux morceaux? On regrette que M. Henri Thomas, qui envoie depuis quelques années aux Salons, sans tapage, de très fortes études d'un caractère intense, intitule *Symphonie et comparaison* une petite toile où l'on voit deux femmes, une villageoise et une citadine, confronter leurs deux corps, très remarquablement peints d'ailleurs. Cela est d'un caractère aigu, que gâte le titre. Dans deux toiles de M. Edwin Abbey, qui sont pourtant de grandes illustrations pour *Richard III* et le *Roi Lear*, on trouvera du Jean-Paul Laurens, du Rochegrosse, du Burne-Jones et du Van der Weyden, bien étrangement combinés. Mais il n'en est pas moins vrai que ces toiles sont d'un métier superbe, d'une couleur luxueuse et d'une psychologie singulièrement perspicace. Même après avoir combiné tous ces artistes et malaxé leurs caractéristiques dans une peinture nourrie de toutes les recettes d'atelier, bien peu de peintres réussiraient une figure comme la Cordélia composée par M. Abbey. Quelques robustes études de filles et deux paysages, peints en pleine pâte par le premier aquafortiste de ce temps, M. Louis Legrand, sont placés, par un bien amusant contraste, auprès des décorations angéliques de M. Maurice Denis. Non loin est le *Beethoven* de M. Lévy-Dhurmer, un très beau tableau où vraiment l'artiste a su peindre un regard génial et suggérer le Titan sans altérer la vraisemblance de l'homme. L'autre envoi de M. Lévy-Dhurmer est un panneau décoratif, les *Fondeurs*, où s'agitent de hardies et vivantes silhouettes dans la féerie ardente des brasiers, et ces deux toiles s'imposeront parmi les meilleures de ce Salon.

Le *Bosquet* du maître hollandais Gari Melchers est un tableau de premier ordre par la science des lumières à contre-jour, le sentiment des figures, l'harmonisation et la matière. Ce sont de ces œuvres qui ne passionnent pas le public, mais qui prennent tout doucement le chemin des grands musées.

Le *Lourd crépuscule d'été* où M. Simon Bussy place un petit nu sombre et beau est aussi de ces œuvres-là. A tout ceci comment rêver contraste plus absolu que la grande décoration burlesque peinte par Jean Veber pour la buvette du conseil municipal? Paysage, personnages, tout fait éclater de rire.

L'humour anime des figures multiples. Mais cette caricature garde du style, car elle est constamment légitimée par la plus fine observation de la vie, car elle est peinte par un vrai coloriste, car elle n'est jamais choquante par la disproportion du métier à l'intention, et au fond, si elle amuse le profane, elle impose à l'homme de métier, qui sait fort bien que ce caprice est d'une réalisation terriblement difficile. En gardant cette réserve, il peut dès lors rire à son tour, tandis que devant d'autres peintres humoristes, il rira avec un peu de dédain pour le genre et les auteurs.

Je n'étonnerai personne en disant que MM. Cottet et Lucien Simon ont envoyé deux grands tableaux, et que ce sont deux beaux tableaux. C'est leur usage chaque année, et le nôtre est d'en convenir. M. Cottet achève par une page d'un primitivisme farouche, *Douleur*, sa série célèbre *Au Pays de la mer*. M. Lucien Simon est allé peindre une *Cérémonie religieuse à Assise*. Nous retrouvons chez l'un et l'autre de ces jeunes maîtres la puissance des noirs, la sincérité et la dignité profondes des expressions, le souci de la vérité psychologique, mais aussi la résolution de voir avant tout en peintres, et de n'admettre l'élément d'émotion qu'à travers la probité de la technique. Il y a chez tous deux cette sorte de grandeur et d'éloquence qui vient de la sincérité de la conviction. Ils affirment leur volonté d'art plutôt qu'ils ne la varient; on serait donc exposé à des redites, s'il ne suffisait d'écrire qu'ils restent dignes de leur renom et de leur conscience.

J'ai gardé pour la fin de ce rapide résumé les trois envois de M. Zuloaga, le *Nain vendeur d'outres*, les *Sorcières*, et le portrait de Mlle Bréval dans *Carmen*. Ce sont des morceaux prestigieux, dus à un homme qui est peut-être le roi des virtuoses du pinceau, à moins que ce ne soit M. Sargent. C'est admirable de dessin, de couleur, de caractère, de frénésie, de pittoresque, de science, d'effet. Mais qu'est-ce qui

manque ? On sait qu'il manque quelque chose, on ne peut dire quoi, on s'en irrite, sans savoir si cette irritation doit concerner l'artiste ou soi-même. On n'a rien à objecter, et cependant on hésite. Cet art violent serait-il quand même trop « musée » dans ses dessous ? Peut-être... Décidément on sent et on ne peut formuler. La critique perd ses droits, l'esprit maintient ses réserves. Mais voilà trois tableaux bien étonnants tout de même !

La sculpture montre quelques très intéressants morceaux. Quelles belles choses nous promettent les ébauches envoyées par M. Rodin ! M. Lenoir expose un buste d'homme d'une puissance incontestable, et son jeune fils André Lenoir une *Vierge* d'une grande pureté de lignes. L'*Hiver* de Desbois est d'un maître, et M. Bourdelle a modelé un portrait de M. Ingres où se lit toute son acariâtre loyauté. Le monument consacré à Dalou par M. Pierre Roche est l'hommage d'un disciple passé maître à son tour. M. Dejean a distrait de son exposition actuelle chez M. Hébrard quelques morceaux délicieux, qui vous engageront à aller revoir tout l'ensemble. Les envois du sculpteur tchèque Kafka soutiennent sa réputation affirmée par son grand morceau de l'an passé. Il y a dans une vitrine de petits animaux, des bibelots, un groupe minuscule de Mlle Jane Poupelet qui sont d'une artiste à suivre. Elle a un grand sens de la vie et une finesse d'observation remarquable. Enfin, deux fils de grands artistes nous retiendront : René Carrière, par ses masques de bébés, Philippe Besnard, par une charmante et savante figure de jeune femme nue, nous apportent déjà mieux que des promesses. Comme M. Marcel Roll, par ses peintures et ses dessins, ils nous montrent que pour porter sans faiblir des noms écrasants, il suffit d'en accepter l'héritage avec simplicité, sans imiter, sans se croire forcés de prendre une route opposée, en se bornant à aimer les qualités qui firent la grandeur de leurs pères, c'est-à-dire le travail, la bonne foi, la passion du vrai, l'exigence envers soi-même. C'est ainsi que ces trois fils d'artistes admirables sont déjà devenus des artistes de valeur, que nous verrons sûrement grandir en conscience, en talent et en force.

Je m'aperçois que j'ai commencé ce Salon sans les « considérations générales » d'usage. Je pourrais les insérer dans ma conclusion. Mais je n'en trouve pas plus que de prémisses. Nous ne sommes plus aux temps où une théorie bataillait pour s'imposer. Alors une leçon naissait du spectacle. Aujourd'hui tant de théories voisinent, qu'il n'y a plus qu'à examiner les tempéraments et les œuvres. Il y en a ici quelques-uns et quelques-unes d'une magnifique personnalité — et c'est bien là l'essentiel.

CAMILLE MAUCLAIR.

LA VEUVE DE PENDENNACK (1)

John Trelill se tenait solitaire près de la barrière. En sortant de la chapelle, Mrs Poljew avait fait bonne garde, lui serrant le bras de près et retenant son attention par un flot de paroles. Elle avait l'intention bien arrêtée de l'emmener avec elle, sans perdre un instant ; mais une fois dans la foule, hors de l'édifice, au milieu de l'enivrant bourdonnement des conversations et parmi les commères qui l'appelaient de tous les côtés, elle hésita, et après une courte lutte succomba. Lui lâchant le bras à contre-cœur, elle l'envoya l'attendre à la barrière, avec ordre formel de ne pas bouger d'un pouce jusqu'à son retour. Alors, apercevant au loin le chapeau de la femme d'un cousin au deuxième degré, elle plongea dans la foule où elle disparut. John attendit avec résignation à la barrière. Il s'était fait douloureusement à l'inévitable. Cela devait être, à ce qu'il supposait, et cela serait. Soudain il eut la vision rapide d'un chapeau blanc à rubans verts, qui s'approchait ; son cœur fit un grand saut. C'était Vassie ! Se faufilant parmi les groupes, elle s'avançait de plus en plus près de lui. Il pâlit et ses genoux tremblèrent. Elle était presque sur lui. Il ne pouvait détacher ses yeux de la jeune fille. Le verrait-elle ? Regardant droit devant elle, celle-ci l'avait presque dépassé, quand ses yeux se tournèrent, par hasard, de son côté, ses sourcils se soulevèrent avec une jolie affectation de surprise et elle lui fit un signe de tête aimable.

— Bonsoir à vous, John.

Il fit un pas en avant, mais n'ouvrit pas la bouche.

— Vous attendez quelqu'un, n'est-ce pas ?

— Oui, j'suppose. Il jetait dans la foule des regards inquiets.

— Qui, je me demande ? dit Vassie, avec un rire forcé. Ce n'est pas un garçon, je le parierais.

— Non, je crois. (Autre regard par dessus son épaule).

— Là ! ne me dites pas que c'est une jeune fille, ou je vais en mourir !

Mrs Poljew était tout à fait hors de vue. L'occasion semblait propice et s'accordait avec ses sentiments.

— C'en est peut-être une, dit l'audacieux rebelle, plutôt un peu timidement.

— Pauvre garçon ! Et elle n'est pas encore arrivée ?

— Peut-être bien que si, qu'elle est arrivée. Il était surpris de sa propre audace.

(1) Voir la *Revue Bleue* des 28 mars, 4, 11 et 18 avril 1908.

— Où cela? Je ne vois personne, dit Vassie, affectant de jeter les yeux de tous les côtés.

— Je la vois, moi, dit John, en la regardant avec ferveur.

Elle rougit, hocha la tête et s'éloigna lentement. En un instant John, tout surpris de sa témérité, se trouva à ses côtés, en train de descendre l'étroite rue avec elle.

Une minute plus tard, Mrs Poljew arriva à la barrière de la chapelle et regarda tout autour d'elle. Pas de John. Un terrible soupçon lui traversa l'esprit.

— Quelqu'un a-t-il aperçu John Trelill? demanda-t-elle, anxieuse.

Une voix résolue sortit d'un groupe voisin :

— John Trelill, il est allé reconduire Vassie Jenkin chez elle.

Tous ceux qui étaient à portée de cette voix se regardèrent ; des signes de tête et des sourires circulèrent...

Mrs Poljew frappa du pied. « La vermine ! » s'écria-t-elle et elle se hâta de repartir. Les sourires se changèrent en bruyants éclats de rire.

John et Vassie suivaient leur chemin en silence. Ce n'était pas à Vassie de rien dire, à présent que le premier pas était franchi, et John ne trouvait rien à dire. A chaque minute, ils rencontraient d'autres couples, dans l'obscurité, et ils échangeaient l'habituel « Bonne nuit. » C'est une obligation pour tous les passants qui se rencontrent après le crépuscule de dire ainsi « Bonne nuit », non pas tant par politesse, ou toute autre raison amicale, mais simplement comme sauvegarde. et pour se rassurer mutuellement, en affirmant ainsi qu'ils n'ont rien de surnaturel. L'oubli de cette règle a provoqué maintes apparitions authentiques. Tout Pendennack, une fois, se tint cloîtré pendant une semaine de nuits sans lune, par suite de la conduite d'un étranger mal élevé, un grand diable en long manteau noir, qui marchait vite et sans bruit, et qui, soit misanthropie ou distraction, n'adressa jamais le salut traditionnel, quand il dépassait ou rattrapait les gens sur la route. Aussi John et Vassie ne manquaient pas de dire « Bonne nuit » à tous ceux qu'ils rencontraient. Quelquefois, par une coïncidence remarquable, ces mots s'échappaient en même temps de leurs lèvres, et quand cela arrivait, John sentait un délicieux tressaillement. C'était comme si leurs voix se rencontraient et se caressaient au milieu des airs. Ils goûtaient la douce familiarité d'accomplir ensemble un acte de tous les jours, de n'avoir à eux deux qu'une intention, qu'une volonté.

Et « Bonne nuit », répondaient les autres, quels qu'ils fussent. Le sexe exempt de curiosité disait cela machinalement et poursuivait sa route, sans faire attention ; mais les filles et les femmes cherchaient à percer les ténèbres pour voir la figure des deux amoureux, et s'ils réussissaient à les reconnaître, les paroles sortaient de leurs lèvres, chargées de tout un monde de sous-entendus, étonnées, railleuses, malicieuses ou enjouées.

Ils parvinrent à la porte de Vassie, sans avoir échangé un seul mot. Ils s'arrêtèrent en face l'un de l'autre, et John commença vaguement à comprendre qu'il était de son devoir de dire quelque chose. Il s'efforça de trouver une inspiration, avec assez peu de succès. Ce fut Vassie qui finit par rompre le silence.

— Eh bien, bonne nuit, John ; et merci pour la peine que vous avez prise.

— Ça n'a pas été de la peine, protesta-t-il chaleureusement. A vot' service, comme j' l'aurais fait pour toute autre.

Pourquoi hocha-t-elle la tête, en entendant ces mots?

Où était la bévue cachée? Un petit compliment l'apaiserait peut-être.

— Vous avez là un bien joli chapeau, dit-il timidement.

— Je suis charmée que vous aimiez le chapeau, dit la propriétaire dont il ombrageait le visage.

Quelle sottise avait-il encore commise? Il était complètement à l'eau, ou plutôt « à terre », la métaphore étant plus applicable à son cas. Il se hâta de retrouver l'élément plus familier.

— I' m' semble que nous devrons prendre du poisson la s'maine prochaine, si c' temps-là continue.

— Du poisson ! dit Vassie, d'un air de dépit. Toujours du poisson, rien que du poisson, avec les gens de cette ville. Le nom seul me dégoûte. Si vous n'avez rien de mieux à me raconter, John Trelill, j' vais rentrer à la maison.

C'était terrible. Rien ne semblait lui plaire. Cependant elle hésitait à mettre sa menace à exécution ; cette indécision lui redonna quelque courage.

— J' vous parlerai de tout ce que vous voudrez, dit-il humblement, ne soyez pas trop dure pour moi : je n' suis pas un beau parleur, moi.

— I' m' semble que non, dit-elle, mais son regard était très doux. Il se risqua à toucher sa manche du bout des doigts.

— C'est mon désir de vous plaire, si ça m'est possible, poursuivit-il, en s'enhardissant. J'ai pensé à vous depuis hier. I' m' semble que j' n'ai jamais vu une plus jolie fille que vous, comme je vous ai vue hier.

Vassie eut un rire de satisfaction. Elle ne détestait pas les compliments.

— Vous m'avez vue assez souvent, auparavant, John, dit-elle.

— C'est bien là ce qui m'intrigue, dit John, je vous ai vue, et pourtant j' ne vous ai pas vue en quelque sorte.

Il s'arrêta en si beau chemin pour méditer sur ce cas extraordinaire. Vassie attendit quelques instants, dans l'espoir qu'il en dirait davantage, mais comme rien ne venait, elle lui tendit la main.

— Bonne nuit, encore une fois, dit-elle.

John eut une idée.

— Ecoutez! dit-il. Pourquoi n'irions-nous pas faire un petit tour de promenade?

Vassie hésita. C'était une grave question, de plus de conséquence qu'il ne paraissait d'abord.

« J' veux bien, ça m'est égal, finit-elle par dire. Où allons-nous? Par en haut ou par en bas? »

John commit une erreur fatale. « Il y a un tas de gens par en bas, dit-il. Montons par là ».

Vassie ayant accepté, ils revinrent sur leurs pas, le long de la route qu'ils avaient suivie. Cette fois ils marchaient tout près de l'autre.

John eut une autre idée.

— Ecoutez! dit-il. Pourquoi ne nous donnerions-nous pas le bras? Ça aurait l'air plus sociable.

Mais c'était une infraction aux règles ordinaires et cette proposition ne reçut pas un accueil aussi favorable.

— Vous m'étonnez, mais là, vraiment, dit Vassie, épouvantée ou voulant le paraître. Le temps n'est pas encore venu pour ça, non pas encore.

Pas encore! John tremblait.

— Pourquoi? demanda-t-il.

— Petit à petit, comme le chat a mangé la chandelle, dit Vassie en riant.

John eut un gloussement ravi et se rapprocha d'elle. Mais, à ce moment précis où les choses semblaient aller comme sur des roulettes, son erreur dans le choix de l'itinéraire devint tout à coup évidente. A un tournant qui n'avait l'air de rien, pouf! ils tombèrent sur Mrs Poljew, qui descendait précipitamment la rue. A leur vue, elle poussa une exclamation de rage et de triomphe. Elle courut sur le malheureux John, le saisit par l'épaule et le secoua méchamment.

— Ah! c'est toi, coquin! s'écria-t-elle. J't'y prends, hein? Tu t'étais sauvé, hein? Pour courir après les filles, hein? Tu manques à tes promesses, tu fais de faux serments, hein? Tu as voulu humilier ta sœur devant toute la ville, hein? Qu'est-ce que cela signifie, dis?

Sans relâcher son étreinte, elle se tourna, d'un air féroce, vers Vassie, qui restait là, stupéfaite, ne comprenant rien à cette tirade, dont elle n'avait pas la clef.

— Et toi, toi, toi, la fille! Tu croyais l'attraper, avec tes yeux effrontés et tes énormes rubans et tes plumes au vent? N'as-tu pas honte, sac à malices? R... rah! Eh, va donc! Notre famille n'a rien à voir avec des Jenkins. Nous sommes un morceau trop bon pour vous, et je t'en avertis! Eh, va donc!

Vassie était devenue toute rose, et ses yeux étincelaient.

— Qu'est-ce que vous racontez là, Mary Poljew? s'écria-t-elle.

— Qu'est-ce que je raconte là? Je vous prie de ne pas m'appeler Mary, Vasti Jenkin! Ce que j'vous dis, c'est de vous en aller vite et de laisser mon frère faire sa cour où il doit la faire, légitimement.

Vassie se tourna vers John. « Que veut dire ceci, s'il vous plaît, John Trelill? »

John était tout à fait incapable de répondre.

— Ce que cela veut dire, impudente que vous êtes? Mrs Poljew se chargea avec empressement de la réponse. Cela veut dire que vous n'avez pas besoin de gaspiller à son intention vos artifices et vos tours scandaleux. Il est déjà retenu, entendez-vous? Il fait sa cour dans une autre localité, attrapez cela, Vassie Jenkin! Et je vous engage à partir pour en chercher un autre, car vous n'aurez rien de lui!

— Et j'n'en voudrais pas non plus, et je ne dirais pas merci de l'avoir, si ce que vous dites là est vrai, répliqua Vassie.

— Si c'est vrai! Appelez-moi menteuse, tout de suite, moi qui me suis convertie à chaque Réveil tous les ans, depuis vingt ans! moi qui ai trouvé ma conviction à l'époque où vous étiez fouettée par votre maman pour avoir volé la crème et accusé le chat de l'avoir mangée!

Vassie se détourna d'elle avec dédain, et fixa sur John un regard de mépris.

— I'm' semble que vous êtes un grand fourbe, John Trelill, commença-t-elle, et j'ai à vous faire savoir que je ne veux plus avoir affaire à vous. Vous m'avez demandé à me reconduire tout à l'heure, quand vous n'aviez pas même le droit de marcher à côté de moi. Et vous êtes la cause que l'on m'a parlé comme on ne m'a jamais parlé auparavant. Jamais on ne m'a insultée ou fait peur à propos d'un de vos pareils; mais vous n'êtes pas un homme, car vous ne resteriez pas là à le tolérer. Donc, bonne nuit, John Trelill, et je vous souhaite bonne chance dans vos amours.

— Vassie! s'écria-t-il, d'une voix suppliante.

— Tais-toi, imbécile! grommela Mrs Poljew, et elle se retourna pour lancer un choix d'invectives à la tête de Vassie qui s'éloignait.

— Un agneau! s'écria-t-elle, quand Vassie eut complètement disparu. Un véritable agneau, l'Oint du Seigneur! En voilà un caractère! En voilà une langue! Je n'ai jamais vu pareil cynisme! Vous me devez de la reconnaissance de vous avoir sauvé à

temps, John. Elle ne viendra plus courir après vous, maintenant dans tous les cas.

Il est présumable que la gratitude de John était trop profonde pour trouver des paroles. Toujours est-il qu'elle resta inexprimée.

— Venez, maintenant! continua l'autre. Faut nous dépêcher; Mrs Pollard nous attend pendant tout ce temps-là.

Nous devons dire en faveur de John qu'il fallut à sa sœur au moins cinq minutes de reproches, d'injures et de cajoleries pour le faire démarrer. Mais enfin, après lui avoir rappelé plusieurs fois la parole qu'il avait donnée et après maintes allusions adroites à l'avenir de Nannie, elle l'avait réduit à l'obéissance. Soumis et abattu, les oreilles lui tintant encore des paroles méprisantes de Vassie, il se laissa emmener comme un agneau à la boucherie.

Dimanche : Mrs Pollard brule ses vaisseaux.

Aussitôt le service terminé, l'oncle Billy Jenkin s'était mis en route pour la maison de Mrs Pollard, non de ce pas léger et rapide qu'on est convenu d'attribuer au pèlerin d'amour, mais plutôt de l'allure pesante d'un rouleau à vapeur devant lequel tout doit céder. Quoiqu'il eût été congédié sans façon la nuit précédente, son égalité d'âme n'avait pas été troublée par des doutes et des craintes d'amoureux. En sa qualité de veuf, il n'avait pas la prétention de comprendre les femmes, et ne s'inquiétait nullement de leurs jolis caprices inintelligibles. Il se rendait chez la bien-aimée avec moins de trouble et d'émoi qu'il n'en aurait éprouvé en se rendant au marché, par exemple, et si, pendant la route, ses pensées s'arrêtaient par hasard sur la veuve, elles s'y arrêtaient avec autant de calme que sur un complet avantageux. C'était un homme heureux, permettez-moi de vous le dire, et un adversaire redoutable dans les tournois de l'amour.

Arrivé à la maison, il s'engagea dans le passage latéral, traversa la cour et souleva le loquet de la porte de derrière. Une odeur savoureuse vint lui chatouiller agréablement les narines; il huma et approuva. Il huma une seconde fois; c'était une odeur des plus appétissantes, une odeur d'une délicatesse rare, mais corsée malgré cela.

— Une poule au pot avec du lard, sur ma vie! se dit-il. Et c'était lui, le convive attendu; car pour qui ces préparatifs, si ce n'était pour lui? La veuve se laissait-elle attendrir à la fin? Son cœur s'émut; il huma de nouveau : ce fut une sensation divine et sa cour, qui avait quelque chose d'une transaction commerciale, en fut transfigurée et ennoblie. Il tressaillit: il aimait!

Il entra et jeta un regard autour de lui. L'office était ouvert, la veuve, qui tournait le dos, l'emplissait tout entier, perdue au milieu des casseroles et des plats. La chère âme, elle faisait plaisir à voir. L'eau lui en vint à la bouche et une puissante vague d'amour lui monta au cerveau. Il resta un instant en extase.

Sa chaise habituelle était près du feu. On ne peut pas faire deux choses à la fois. Il détourna ses yeux et ses pensées de Mrs Pollard, les dirigea vers le siège et, après un moment de méditation, mit le cap sur lui. Mais à moitié chemin, sa route fut obstruée par un immense obstacle. La veuve, avec une célérité remarquable, s'était précipitée hors de l'office et l'empêchait d'avancer. Il lui sourit avec amour. Peut-être avait-elle l'intention de l'embrasser tout de go. Plein d'espoir, il attendit. Les lèvres de Mrs Pollard s'ouvrirent et voici ce qu'elle dit :

— Désolée d'avoir à vous l'dire, Billy Jenkin, mais j'n'puis pas vous avoir ici, ce soir.

Il ouvrit lentement la bouche, et avec la même lenteur, il la referma.

— Dépêchez-vous d'vous en aller, comme un bon garçon; j'attends de la société.

Il n'en pouvait croire ses oreilles. Ses yeux cherchèrent la chaise. Tous les dimanches soirs, depuis six mois, il s'était assis sur cette chaise, et maintenant Mrs Pollard, ou un fantôme aérien qui avait pris sa forme, lui défendait de s'en approcher. Le monde allait-il s'effondrer sur sa tête? Mais cependant la chaise était là, certes — sa chaise, la chaise qu'il se disposait à prendre. Elle avait bien l'air assez réel et substantiel. Machinalement, il fit un pas vers elle, comme vers un refuge assuré, au milieu d'un univers chancelant.

Ce n'était pas un fantôme aérien qui le poussait et le faisait reculer peu à peu vers la porte.

— Allons, sortez, sortez donc, dit Mrs Pollard avec bonne humeur, mais fermeté. Et il se trouva dehors, et elle lui avait fermé la porte au nez, avant qu'il se rendît compte de ce qui était arrivé.

Il leva les yeux vers le ciel. Le ciel n'était pas tombé. Il abaissa ses regards vers la terre. Le sol semblait ferme et tel qu'il était auparavant. Il regarda du côté de la porte, en face de lui. La porte était fermée, il n'y avait pas d'erreur. Déconcerté et stupéfait, il fit demi-tour et traversa la cour. Dans le passage, il s'arrêta, revint sur ses pas, posa des doigts incertains sur le loquet, ouvrit de nouveau la porte, et passa une tête étonnée à l'intérieur.

— Mrs Pollard, dit-il d'une voix rauque, ai-je bien compris que vous m'avez dit de m'en aller, tout à l'heure?

— Oui, pour sûr, dit la dame d'un ton bref, ne l'ai-je pas dit assez clairement?

— Mrs Pollard, dit-il, d'un ton plus ferme, j'vous

l'demande, comment en êtes-vous arrivée à me dire cela ?

La colère de la veuve commença à monter : Parce que j'ne veux pas vous voir traîner dans ma cuisine ce soir, entendez-vous ?

Elle le poussa dehors, une seconde fois, et ferma la porte. C'était incompréhensible. Cette fois il alla jusqu'à la rue avant de pouvoir recueillir ses esprits et revenir sur ses pas.

— Mrs Pollard, dit-il en reparaissant à la porte, j'veux que vous sachiez que je n'approuve pas du tout votre conduite.

— Peste soit de l'individu! s'écria Mrs Pollard. Ecoutez-moi bien, Billy Jenkin. J'n'ai pas à me plaindre de vous; quand vous aurez à me parler d'affaires, vous serez le bienvenu; mais je n' veux plus avoir de rapports avec vous, à partir de maintenant, en dehors du commerce. C'est assez clair, hein ?

C'était assez clair, Mrs Pollard. Vous avez brûlé vos vaisseaux. L'émotion aiguisa l'esprit de l'oncle Billy. En moins de deux minutes, il saisit le fait brutal qu'il était un homme évincé. Il revint une fois encore; une fois encore sa figure s'encadra dans la porte, et, avec plus de chagrin que de colère, il tira son dernier coup de feu.

— Mrs Pollard, dit-il, votre conduite n'est rien moins que légère. Et il s'éloigna, avec l'attitude de la majesté blessée.

A quelques mètres de la porte, il tomba sur un flâneur adossé contre le mur d'une maison. La nuit était sombre, mais l'éclat d'une chaîne de montre en or lui permit de reconnaître Mr. Jones. L'oncle Billy jeta un regard d'aigre soupçon sur son rival. C'était là, peut-être, qu'il allait trouver une solution au mystère de la conduite de la veuve et la clef de la poule au pot.

A sa grande surprise, le vendeur s'avança vers lui et l'aborda.

— Je vous attendais, dit-il. Ses manières n'étaient pas aussi joviales et dégagées que d'habitude.

L'oncle Billy se redressa avec raideur et attendit des communications ultérieures.

— Ainsi, elle vous a envoyé promener, n'est-ce pas? dit M. Jones.

— Ça ne vous regarde pas! s'écria l'oncle Billy sauvage.

— Eh bien, mais ça me regarde, d'une certaine façon, dit l'autre. Nous sommes tous deux dans le même bateau, Jenkin.

Le soupçon, l'étonnement, la confusion se disputaient l'esprit de l'oncle Billy.

— Comment cela? demanda-t-il faiblement.

— Elle m'a envoyé promener aussi, dit Mr Jones.

— Vous? Le ton de surprise incrédule dont l'oncle Billy prononça ce mot était uniquement dû au choc occasionné par la récente dislocation de sa carte mentale de l'univers. Il était accoutumé à se faire des opinions et à s'y tenir. Ce soir, le cours uni de son existence avait été violemment troublé, et à peine avait-il trouvé une explication plausible de ce cataclysme et mis ses sentiments d'accord avec elle, qu'il la voyait jeter bas et se trouvait de nouveau désemparé.

Mais Mr Jones prit son étonnement manifeste pour le tribut involontaire d'un rival à son propre mérite.

— Oui, moi ! Elle a le cerveau un peu détraqué, je pense.

C'était un autre point de vue livré à l'examen de l'oncle Billy, qui ne revenait pas de sa stupeur. Il était présumable que sa cervelle allait éclater sous l'effort inaccoutumé. Mais la conscience de son mérite l'aida à saisir et à admettre cette nouvelle idée avec une rapidité surprenante.

— Elle ne paraît pas être tout à fait dans son bon sens, ça c'est vrai, convint-il.

— Non, dit Jones. Mais je ne suis pas aveugle. Je sais ce que tout cela veut dire. Je vois le but qu'elle se propose.

L'oncle Billy fixa sur lui des regards sans expression. — Qu'est-ce qu'il y a maintenant ?

— Elle en a à quelque autre, dit Jones.

L'esprit ne saurait continuer à faire indéfiniment des sauts périlleux pour suivre au vol les extravagances d'un papillon étranger. Il y a une limite à tout et l'oncle Billy sentit qu'il l'avait atteinte.

— Vous êtes fou ! s'écria-t-il, d'un air de dédain. Qui ça pourrait-il être, je voudrais bien le savoir?

— Je pourrais facilement le deviner, dit Jones.

— Vous ! Tout le mépris de Pendennack pour l'étranger était concentré dans ce mot. J'n'ai entendu parler de personne. J'vous l'dis, personne ne pense à elle.

— Peut-être bien que non. Mais elle pense à quelqu'un — c'est ce que je vous disais...

L'oncle Billy demeurait incrédule. — Je n'ai entendu parler de personne, répéta-t-il.

— Ecoutez bien, dit Jones. Vous a-t-elle dit qu'elle attendait de la société ?

L'oncle Billy en convint à contre-cœur.

— Eh bien, si l'idée que j'ai est exacte, et je ne me trompe pas, généralement, de beaucoup dans mes idées, la personne qu'elle attend ce soir est celle après laquelle elle court.

— Et qui ça pourrait-il être ? demanda l'oncle Billy, toujours sceptique.

— J'ai mon idée là-dessus, aussi, dit Jones. Quand je vois un « deux », placé au-dessus d'un autre « deux », je tire une ligne et j'écris « quatre », en-dessous. Et c'est ce que j'ai fait hier soir.

L'oncle Billy lui lança un regard dur. Impénétrable à la métaphore, il ne parvint pas à voir le rapport qui pouvait exister entre les projets matrimoniaux de Mrs Pollard et les calculs de l'arithmétique mentale. Il tomba dans une profonde rêverie : des doutes sur la raison de Mr Jones s'élevaient lentement dans son esprit. Tout à coup, il sentit qu'on lui saisissait le bras.

(*A suivre*). CHARLES LEE.

(*Traduit de l'anglais par* FIRMIN ROZ *et* EMM. FENARD).

Les jolies vallées d'Ile de France

—

LA VALLÉE DE MÉRANTAIS

Le vallon de Mérantais a un charme extrême et d'une grande fraîcheur. Rien ne s'y voit de choquant ou de superflu ; là, il n'est pas d'emphase et la nature n'y offre en rien ses excès ; mais au contraire, les arbres et les eaux, les vaux et les pentes s'y montrent distribués sur une étendue qui demeure, depuis Magny-les-Hameaux jusqu'à Gif, partout parfaitement belle; les chaumes des villages, les clochers d'églises y sont, pour la plupart, vénérables et charmants; et, sur la fin d'août, on peut voir les blondes meules qu'élèvent les moissonneurs emprunter leur forme en poivrière aux vieux pigeonniers vêtus de tuiles et couverts de mousse du temps de Louis XIII dont les cônes se montrent, entre Bièvres et Chevreuse, Voisins et Bures, dans toute cette contrée. Là, les aspects des bois et des eaux se succèdent sans monotonie, mais avec douceur et, presque partout, avec diversité. Pourtant, qu'est la Mérantaise, si étroite et si mince qu'une nymphe folâtre, en la traversant, n'y mouillerait pas ses pieds nus plus haut que les talons? Un ru, simplement, à peine un filet d'eau, mais proportionné à cette nature sobre et qui n'a, comme elle, d'autre mesure que la grâce...

*
* *

Si la vallée de Mérantais est l'une des plus petites parmi toutes ces vallées de l'Ile de France qui en compte de si belles, on peut dire qu'elle offre, par contre, comme résumées, dans ses dimensions, toutes les fines qualités des autres. Non point que l'air circule ici avec plus d'aisance, que les eaux y coulent en murmurant mieux ou que les futaies y offrent un frémissement plus vaste et plus prolongé ; mais parce qu'au contraire tout cela existe également fondu et comme permanent d'un extrême à l'autre de ce joli ru. Seule, la vallée du Rhodon, qui descend de Port-Royal-des-Champs et Saint-Lambert, par Milon-la-Chapelle, jusqu'à Saint-Remi-les-Chevreuse, a cette expression de charme adouci et de délicatesse dont il apparaît bien que Jean Racine, dans sa courte histoire et ses vers inspirés de la grande Abbaye, ait dépeint l'essentiel. Le Rhodon et la Mérantaise avancent parallèlement dans de beaux vallons et, d'un mouvement égal, vont, à peu de distance, après avoir chanté sous la roue des moulins et brui aux vannes étroites des écluses, grossir le cours encore si fluet de l'Yvette. Tous deux sont frêles, sautillants et coulent en chantant dans un lit étroit, sous le couvert des aulnes, des joncs et des osiers. Mais si tous deux jaillissent dans des sites voisins d'aspect sobre, austère et bien janséniste, ils diffèrent assez en quittant leur source, le Rhodon plus rural et rustique que grandiose, sa sœur la Mérantaise empruntant aux parcs des châteaux qu'elle frôle un aspect frondeur, joli et cavalier, qui n'est plus de Port-Royal.

*
* *

La mère Agnès, que Philippe de Champaigne a si exactement peinte avec une grande croix rouge sur sa robe de bure, a pu dire, un jour, à ses filles que ce vallon de Port-Royal (et on pourrait le dire aussi de celui de Magny!) est un saint lieu bien plus touchant que tous les autres; « on ressent, en l'approchant — dit-elle — un certain mouvement de dévotion qu'on ne ressent point ailleurs ». « Si nos sœurs — ajoute la pieuse mère — l'avaient éprouvé, je crois qu'elles demanderaient à Dieu des ailes de colombe pour y voler et s'y reposer. » Les religieuses de Sainte-Marthe — qui étaient si près par l'esprit de sacrifice et de pénitence qui les animait des Mères de Port-Royal — ont-elles retenu ces mots de la mère Agnès? Il faut bien le penser, puisque les vingt-quatre dernières de ces pieuses ermites vinrent se grouper, il y a peu d'années, à l'ombre du vieux clocher et — comme autant de colombes — se blottir dans le recueillement de l'ancienne église de Magny-les-Hameaux. De ces femmes, qui représentent la religion d'un autre âge, vingt-deux reposent à présent, dans le cimetière du village tout fleuri d'orties et de pieds d'alouettes, auprès des pierres tombales des derniers solitaires qu'elles prirent pour modèles. Les deux survivantes de cet ordre presque aboli maintenant, avec leur fin visage émacié et tendu,

sous le voile de la coiffe, par l'excès de la foi, sont les mêmes qui prièrent, dans la nuit tiède du 17 au 18 août 1900, au chevet du doux et nostalgique jardinier de l'Infante, du grandiose et mélancolique Albert Samain mourant! Retrouver Samain au village près duquel Racine avait passé, où les dépositaires d'un grand ordre religieux étaient venus s'éteindre, quelle mélancolie et quel étonnement! Et le même décor où le poète d'Esther admirait, dès l'automne, les vergers abondants de pommes, de pavis colorés et de « de doux abricots sans pareils » devait-il, un jour, voir s'exhaler le dernier soupir du chantre inspiré de Cléopâtre et de Polyphème? Eugène Carrière qui vint, au dernier moment, peindre en hâte les traits immobiles et glacés du poète, n'éloigne pas d'ici — autant qu'on pourrait le croire — Philippe de Champaigne appliqué à peindre Racine repentant.

*
* *

Un fin clocher, couvert — à la façon de tous ceux de cette contrée — de tuiles vieilles et moussues, un cimetière orné de tombeaux à moitié enfouis par les herbes, une ou deux fermes, des rues basses, quelques chaumes et un presbytère, voilà Magny-les-Hameaux. En quittant le village, au nord, pour aller vers le pont de l'Arche et la Butte-aux-Chênes, c'est le petit ru de la Gironde qu'il faut franchir. Mais la Mérantaise est un peu plus loin et semble soudain sourdre, parmi les plantes fluviatiles tout enchevêtrées, au bas du vallon que la ferme et le château de Mérantais dominent, à gauche de son cours. Là de menus bois, partagés en garennes, des hêtraies et de petites coudrettes contournent le château et, doucement, amènent à la Mérantaise. Un embroussaillement de ronces et de chèvrefeuilles abrite le lent cours du petit ru mince tout bordé de baumes, envahi de menthes, ombragé des saules. Le vallon à ce moment s'ouvre à droite et à gauche, il s'incurve et plonge au bas de collines boisées; il s'élargit au point que, devant Châteaufort, ce n'est plus même un val, mais une vallée ample et proportionnée à celles de la Bièvre et de Chevreuse. Des bois verts et bien fournis réunis au fond par des prés fertiles s'élèvent à une grande distance du regard sur les deux versants; leurs masses, qui succèdent à mesure qu'elles s'éloignent à d'autres non moins épaisses et non moins éclatantes, se fondent toutes, au moment du soir, en un décor baigné d'une brume bleutée et légère. La vallée entière prend ainsi une unité de teinte, une tonalité uniforme et partout fluide qui ajoute encore à son caractère. Châteaufort élève, seul, au-dessus d'elle, son clocher aigu, ses toits de tuiles et ses tours ruinées où ne poussent que les ronces.

*
* *

« Le lieu dont je parle (Châteaufort), qui est sur le bord d'une profondeur qui règne au midi et au levant et au bas de laquelle coule un ruisseau qui se jette proche Gif, dans la rivière d'Ivette, fut — dit l'abbé Lebœuf — jugé propre à bâtir une forteresse vers ce temps-là (xe siècle) et, c'est ce qui lui donna son nom. » Le chef-lieu le plus étendu des dix doyennés ruraux du diocèse de Paris, Châteaufort, livré longtemps aux querelles monastiques et seigneuriales, fit, à un moment de l'histoire, partie de cette longue ligne de brigandage établie entre Orléans et Paris et dont Montlhéry et aussi Gometz formaient les remparts. Bientôt à Guy-le-Rouge, comme Guyencourt (plus au nord, vers Versailles), avait été à Pied-de-Fer, Châteaufort devint le fief de Hugues de Crécy. Les ducs de Chevreuse en furent maîtres plus tard, puis, après eux, le marquis de Sourdis. L'auberge du *Petit marquis* qui se voit encore, au pied du village, à la Trinité, rappelle-t-elle quelque noble et assez pimpant souvenir de ces âges? Moins sans doute que le château de la Geneste qui est sur sa droite, bien moins aussi que le magnifique et discret château d'Ors, que d'harmonieuses lignes de peupliers dissimulent de toutes parts, au point que la vallée en semble, sur un vaste espace, presque interrompue. Ces peupliers grands et forts, d'une sveltesse unique, vêtus de la soie et du satin craquant des feuilles, d'une rare harmonie d'ensemble, entourent de toutes parts ce grand et beau domaine de leur masse flottante et comme aérienne. La Mérantaise, au bas, coule au long du château, anime un moulin, glisse çà et là sous des ponts étroits et ne ressort, plus loin, que pour alimenter d'odorantes prairies, de beaux pâturages et les lignes partout argentines des saules.

*
* *

Ainsi le val n'est plus, dès le moulin des Vassaux, tout paré de roses-trémières et de tournesols, aux fermes de la petite et de la grande Barrerie, ce qu'il était avant Châteaufort. Il offre, dès lors, un paysage peu fait pour la théologie et pour la doctrine, bien trop agrémenté pour elles et dont le dessin ne peut guère inspirer de *Provinciale* ou convenir au cadre d'un tragique chrétien. Le ru, lui-même, subit cette métamorphose et Mme de Longueville en eût été la nymphe qui, sous sa cornette de dame janséniste, laissait parfois passer la torsade de ses boucles de frondeuse! Epanoui et capricieux, augmenté des sources que le charmant vallon de Villiers-le Bâcle lui amène des plaines plus élevées, il serpente

avec mollesse dans les terres et, de sa nonchalance, agrémente encore les moulins, les fermes, les premiers contreforts des bois d'Aigrefoin et jusqu'aux jardinets et aux maisons de Gif. Mais, pas un instant son mouvement nouveau ne devient hardi, sa langueur triviale, et, jusqu'à l'instant de son confluent, n'abandonne sa svelte allure de cadence, son murmure léger ni surtout le mirage éclatant de ses bois. Son petit cours, qui va en se développant, développe la vallée à mesure et lui communique une harmonie et une perpective qui ne cessent une seule fois d'être agréables à voir.

EDMOND PILON.

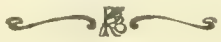

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Histoires de Femmes.

ÉMILE MAGNE : *Mme de la Suze (Henriette de Coligny) et la Société précieuse.* — PAUL GINISTY : *Mémoires d'une Danseuse de corde, Mme Saqui.*

Mme de la Suze ! pourquoi Mme de la Suze plutôt que telle autre? Entre cent ou mille ou dix mille nobles et galantes dames qui s'agitèrent en cet étrange Paris du milieu du XVIIe siècle, pourquoi élire Mme de la Suze, que ne distinguent, je pense, ni ses vertus, ni ses vices, ni ses malheurs, ni son esprit, ni sa beauté? Elle eut de moyennes vertus dont elle ne tira point vanité, des vices qu'elle cultiva de son mieux sans étonner personne, elle vécut des mésaventures qui n'excitent point la compassion; son esprit, elle le mit en menus poèmes, dont le plus audacieux panégyriste renoncerait à citer un seul vers; sa beauté, nous ne pouvons ignorer que parmi les gaillardes Chloris d'un temps épris de santé, il s'en trouva de plus parfaites... Mme de la Suze ne nous attire, ni ne nous émeut; aucun prestige ne s'attache ni ne s'attachera jamais à sa mémoire; nous reconnaissons en cette honeste dame tous les traits d'une médiocrité distinguée, et je le crains, plus médiocre que distinguée. Mme de la Suze est de celles dont il n'importe que la personnalité disparaisse parmi les foules anonymes de l'histoire.

Un historien cependant entreprend de faire revivre cette ombre falote; nul enthousiasme, nulle sympathie ne le guide; vous n'imaginez pas à quel point sa curiosité est désintéressée; il est historien et sans doute quelque peu archiviste; il épluche aux Archives nationales la série T 144^{50-53} et la série T 125^{15}, à la Nationale le Recueil Thoisy, le Recueil de Factums $Fm^{3}98$, etc., etc.; il fait cela très bien : madrigaux, élégies, stances et chansons, il reconstitue l'œuvre entière de Mme de la Suze, et comme il a du goût, se borne à nous en donner un catalogue détaillé; en vérité le catalogue nous suffit; mais admirez le labeur si désintéressé de M. Emile Magne... Emile Magne nous conte la vie de Mme de la Suze; mais pourquoi, ah! pourquoi Emile Magne a-t-il voulu conter la vie, somme toute banale, de Mme de la Suze? Je voudrais qu'on nous fît quelque jour la psychologie du biographe... Ayant au reste promptement découvert la pauvreté de son sujet, Emile Magne y ajoute beaucoup, le plus possible de littérature : Emile Magne s'excite énormément : peut-être, après tout, cet historien n'a-t-il voulu que briller; l'érudition peut-être ne lui fut qu'un prétexte; l'admirable est que cette érudition est précise et solide... Son livre rentre dans la catégorie de ces ouvrages, que les Goncourt mirent à la mode, chatoyants, miroitants, où l'on va contempler le passé à travers une lanterne magique; de tels ouvrages plairont toujours à de nombreux lecteurs. Et je n'entends point dire que Emile Magne nous rende tout le talent des Goncourt; il est moins agaçant; sa méthode est plus sûre; et si Emile Magne ne parvient pas à nous intéresser excessivement à la vie de Mme de la Suze, son évocation de la société précieuse ne laisse pas d'être colorée, vivement pittoresque, séduisante...

*
* *

Fille de Gaspard III de Coligny, maréchal-duc de Chatillon et d'Anne de Polignac, Henriette de Coligny naît en 1618 : le maréchal est l'un des plus fiers soudards du temps; huguenot orgueilleux, redouté, il est « débauché et d'amoureuse manière »; sa femme, confite en religion, est une matrone austère et mélancolique; le maréchal la délaisse : « l'ayant accablée de quatre maternités successives, afin d'assurer sa descendance et la pérennité du nom, il la laissa trottiner dans les temples et égrener des patenôtres ». Henriette est élevée sévèrement, tristement; elle tient de son père; adolescente, elle ne rêve que liberté et aventure; on la conduit à l'hôtel de Rambouillet; elle y prend le bel air, s'y déleste de ses derniers scrupules. Elle obtient qu'on la fasse portraicturer; le vieux Daniel du Monstier s'y emploie : « Lentement le silencieux pastel, promené sur le papier à gros grains, dessina les traits immobilisés par la pose. La chevelure châtain clair aux reflets d'or, laissant le front à découvert s'épandit sur les oreilles et les épaules en longs serpenteaux. Les yeux bleus, expressifs et doux, le nez droit, les lèvres sensuelles, les joues poupines et rosées, le menton souriant d'une fossette ingénue composèrent le visage de prospérité et d'amour. Un tour de grosses perles embrassa le col d'une caresse

nacrée. En les plis harmonieux de la soie fixés par un nœud de glands, languit, mi-dévoilée, la gorge ferme et ronde... » Et oui, et oui ! plantureuse fille, joyeuse luronne... ; ne méprisez par la galante prose de Émile Magne, mais considérez, de grâce, la reproduction de l'œuvre de Daniel Dumonstier. Henriette de Coligny est une beauté replète ; cette forte jouvencelle envisage la vie avec simplicité... Et d'abord il lui faut un mari ; elle le trouve en la personne de Thomas Hamilton, comte d'Hadington, qui l'emmène en Angleterre ; et bientôt elle le perd : « il estoit pulmonique, écrit l'indiscret Tallemant, et je croy qu'elle ne l'espargna guère ». Elle rentre en France ; les catholiques guettent son retour ; elle va se convertir ; toute la Religion proteste ; Henriette de Coligny est sequestrée par sa famille : « Mme d'Hadington, brutalement souffletée, fut traînée en exil, près d'Evreux, en la terre de la Boulaye... » ; on l'y marie à Gaspard de Champagne, comte de la Suze, malappris, borgne, ivrogne... mais époux résistant : pourquoi est-il jaloux? sa femme aime de jeunes seigneurs, les pasteurs chargés de lui commenter la Bible... Gaspard de Champagne a grand tort de manifester une humeur impatiente ; malappris, borgne, ivrogne, il demeure supportable ; jaloux, il est odieux : on le lui fit bien voir ; pour l'oublier, Mme de la Suze se lance dans le tourbillon de la société précieuse ; pour l'exaspérer elle abjure le protestantisme. Mme de la Suze est désespérément banale.

Emile Magne l'a bien compris, qui multiplie en son livre les pittoresques silhouettes, et nous conte lestement nombre d'anecdotes, parmi lesquelles il en est de piquantes, piquantes au point que la pudeur de Emile Magne dut avoir recours au latin — au latin, voilà-t-il pas un argument en faveur des études classiques que l'on oublie trop souvent ! — Et l'on devine à travers les pages de Emile Magne, que la vie de Anne de Coligny, sœur de la comtesse de la Suze, fut un roman d'une assez belle brutalité ; adolescente, Anne vit en cet hôtel de Condé « où triomphent les turpitudes masquées » ; elle aime Vineuil, secrétaire du roi, drôle aussi remarquable par sa finesse que par sa bonne humeur, et par sa bonne humeur que par sa perversité. Vineuil se déguise en abbé pour demeurer auprès d'elle ; ce sont de jolies intrigues jusqu'au jour où tout se découvre, par l'indiscrétion d'une suivante : Gaspard IV de Coligny voulut tuer le captieux suborneur : quant à la précoce Anne, « elle connut à son tour l'exil de la Boulaye, les scènes, l'orage de soufflets. Et l'on y ajouta, parce qu'on la croyait enceinte d'une immonde géniture, un coup de pied dans le ventre. On revint bientôt de l'erreur, et ce fut un soulagement. Le nom resterait sans tache pourvu que des indiscrétions ne courussent point..... » Des indiscrétions coururent-elles ? Un « bon Tudesque », le duc de Wurtemberg, feignit de les ignorer et épousa la pécheresse.....

Emile Magne ne nous cèle pas non plus que la belle-sœur de la comtesse de la Suze, Isabelle-Angélique de Montmorency, atteignit à quelque grandeur dans la débauche : débauche intéressée : « Vive l'Amour, disait-elle, pourveu que je disne ! » Elle était radieusement belle : « Nul ne résiste à son indicible charme. On chercherait vraiment en elle autre chose qu'une merveilleuse façade. Aucun accident n'en dépare l'harmonie. La haute taille sert de démarche. La chevelure casque d'une ombre ardente le profil de camée où sourient dans la carnation miraculeusement dégradée, les yeux de mystère et les lèvres de volupté ! » Elle est cynique et sa luxure s'étale ; elle « accable Mme de la Suze de toute sa hauteur de friponnerie. » Toujours médiocre, Mme de la Suze admire et compose en l'honneur de cette triomphante belle-sœur un panégyrique rimé. Émile Magne ne cite pas un seul vers de ce Triomphe d'Amarillis, Emile Magne préfère nous conter les mésaventures de Gaspard de la Suze : Tallemant lui est d'un inappréciable secours, Tallemant qui nota pour la postérité le fait suivant : Gaspard avait pris part à une mémorable débauche à Brizac. « Comme il s'en retournait, un troupeau de cochons, l'ayant renversé sur le pont, lui passa sur le corps et il criait : Quartier, cavalerie, quartier ! » Emile Magne préfère — je ne dis pas qu'il ait tort — ne point s'étendre sur la littérature de la comtesse de la Suze, il préfère esquisser diligemment d'amusants portraits ; voici un trio d'évêques : Mgr Philibert de Baumanoir-Lavardin n'est pas très assuré de sa propre foi :

« Il vivait doucement, entre Costar et Pauquet, chanoines de prédilection, buvant, mangeant et devisant, selon les coutumes nouvelles. Parfois, dédaignant le chuchotis narquois de ses ouailles, il abandonnait sa ville épanouie au bord de la Sarthe pour de longues incursions en la capitale. La débauche ne provoquait point sa colère. Il traitait généreusement les dames dont il implorait les faveurs. Les précieuses l'appelaient « le mage de Tendre. » Ses lèvres emmiellaient d'un charme pastoral le terme galant. Il goûtait aux délices de la terre, sachant que le ciel méconnaîtrait les droits de sa principauté romaine. »

Mgr Lefèvre de Caumartin, que l'âge assagit, avait été un « bon vivant dont la marquise de Bel-Fourrière apprécia la maîtrise en amour. » Mgr Cauchon de Maupas du Tour...

*
* *

Donc Mme de la Suze, délivrée d'une insupportable

tutelle — le comte de la Suze, abandonné, s'exila fort spirituellement — catholique, galante, et médiocre, se lance dans la société précieuse : grand succès ; amours variés ; elle aime M. d'Hacqueville : une sensualité avertie guide ses choix ; elle aime du Lude — ce fut une idylle — elle aime Henry de Guise, ce fut presque un drame — elle aime... Emile Magne nous donne-t-il une liste complète des amants de Mme de la Suze? Eh ! qu'importe! Emile Magne n'insiste pas ; il a raison de n'insister point; il a raison de ne point s'attarder aux gestes d'une médiocre héroïne ; il fut bien inspiré de se hausser au tableau de mœurs : voici les salons et les ruelles où se pressent précieuses et plumets, bigotes et jésuites ; Mme de la Suze s'ennuie chez les prudes : qui donc ne s'ennuierait comme elle? « Quelles figures de carême ! Engoncées en leurs justaucorps, que ne boursouflent plus ou que boursouflent exagérément les « coussinets d'amour », ces femmes s'acharnent à vitupérer la vie et la beauté qui les abandonnent. Elles flottent entre deux âges, tourmentées de passions, aigries de les refréner. Elles condamnent l'amour par désespoir de ne plus l'exciter. Elles désapprouvent les plaisirs, même innocents, qu'elles ne partagent point. Rien n'égale cependant leur fureur sensuelle, quand l'occasion les favorise. » Mme de la Suze s'ennuie chez les prudes, et les redoute ; elle se plaît parmi les précieuses : elle parle leur langage, vit de leur vie ; quel langage, et quelle vie ! Dès son lever la précieuse est aux mains de ses femmes :

« Elles la conduisent devant la grande glace au cadre d'ébène, où des incrustations de métaux précieux reproduisent maints aimables épisodes et dont les corniches protègent le batifolage de cupidons espiègles.

« Sans doute parce que la grande glace prolonge l'extatique contemplation de soi-même, on la nomme une « Académie des gentillesses ». Aucun meuble ne détient un plus grand amour; on s'y dédouble avec ravissement. Seul il possède sans restriction l'intimité des chairs opulentes.

« Mme de la Suze n'appréhende pas son témoignage muet. Elle s'assied et les femmes évoluent autour d'elle. Leurs mains expertes, à l'aide du « dédale », « délabyrintent » sa blonde chevelure et l'égalisent en seyantes « paresseuses », qu'embaume un léger nuage de cypre. De ci, de là, des « coins » artistement posés renforcent les mèches amaigries. Point de fard, mais, proche les lèvres, une imperceptible mouche de soie noire... »

Toilettes et parures ! quelle couleur arborer? la mode désigne-t-elle le gris de lin, le bleu mourant, le jaune ou l'isabelle? la précieuse se fait ouvrir le coffre aux habillements : dentelles, broderies, toiles de soie, brocarts, cannetilles, neiges, rubans figurés, points de Gêne, Raguse, Venise, Alençon, Aurillac, gueuse modeste venue de la foire de Saint-Germain, affiquets somptueux achetés très cher à Perdrigeon... Déjeuner, promenade en carrosse, boutiques, parfumeurs, lingères... visites, discussions subtiles et bavardages aimables... Subligny, la Calprenède, Ménage, Vaugelas, Chapelain, Patru, Conrart, Pellisson, Mme Deshoulières, Mme de Sévigné... Mme de la Suze est le jeune Anacharsis du Paris mondain du XVIIe siècle, Emile Magne est un Barthélémy averti, érudit, amusant, amusé, littéraire, ah combien littéraire !

*
* *

Emile Magne soutiendrait qu'un auteur ne saurait décrire avec simplicité une société qui mit tant d'application à fuir le naturel. Paul Ginisty est bien assuré que la simplicité a son prix, lorsqu'il s'agit d'écrire, de récrire — faut-il dire d'imaginer en partie ? — les Mémoires d'une danseuse de corde : nulle affectation en ce volume, mais de l'aisance, de la grâce, une pitié spirituelle. C'est qu'elle est émouvante la vie de Mme Saqui, abondante en péripéties, mouvementée comme un roman d'aventures. Et Mme Saqui est aussi sympathique que l'est peu Mme de la Suze. Mme Saqui n'est point médiocre : Mme Saqui eut une sorte de génie ; Mme Saqui fut audacieuse, héroïque ; elle eut de l'esprit ; Mme Saqui porta à la perfection un art que nous ne connaissons plus. Mme Saqui fut une artiste, une grande artiste : injustice du sort, qui auréole de gloire le nom des tragédiennes et laisse dans l'ombre celui des danseuses de corde. La « danse de corde » fut un art difficile, le moins frivole de tous les arts : à le pratiquer on risquait sa vie ; « on s'y tuait d'une façon héroïquement gracieuse, à la façon du mythologique Icare ». Les princes méditaient l'exemple d'une Saqui : « le frère d'un roi, le comte d'Artois, qui devait être roi aussi, rêvait de s'y initier, comme à une excellente préparation au métier de souverain ». Le comte d'Artois ne réalisa point ses ambitions : il ne sut ni danser sur la corde, ni gouverner un État. Plus habile, Napoléon fut à peine moins heureux ; il ignorait la « danse de corde » ; pourtant il rencontra Mme Saqui ; il lui fit l'honneur d'un entretien ; Mme Saqui faillit étonner l'empereur par la prestesse de ses réparties et la philosophique profondeur de ses observations... Vanité des humaines sagesses ! Mme Saqui, après une carrière de triomphes, connut les revers, l'irrémédiable désastre d'où les plus vigoureux génies ne sauraient se relever : elle eut une vieillesse douloureuse et mourut pauvre, quasi oubliée... La vie de Mme Saqui est le plus curieux des romans : Paul Ginisty la conte avec érudition, avec simplicité, avec grâce...

LUCIEN MAURY.

LES ARBRES ONT UNE AME

Les arbres ont une âme, en vérité. Le rêve
Dont notre impiété se raille avait raison :
L'esprit mystérieux du sang et de la sève
Dans l'écorce ou la chair a la même prison.

Hôte momentané de la forme mortelle,
L'invisible, identique en ses destins divers,
Qui fait vivante la matière, la modèle
De sorte que son être apparaisse au travers.

Nous qui méconnaissons même ce que nous sommes,
Comment saurions-nous voir le visage sacré
Qu'en d'autres temps, aux yeux moins aveugles des hommes,
Toute divine encor, la nature a montré ?

Mais oublie, un moment, ta science ignorante,
Toi qui ne connais plus que d'insensibles lois ;
Entends au fond de toi l'instinct qui t'apparente
Aux vivants enchaînés des forêts et des bois.

N'est-ce donc qu'à tes yeux que parle cette vie ?
Ce silence émouvant est muet ? Le crois-tu ?
Non, pour écouter mieux l'appel qui le convie,
Sache-le, c'est ton cœur étonné qui s'est tu.

EUGÈNE HOLLANDE.

THÉATRES

Comédie-Française. — *Simone* : pièce en 3 actes, de M. BRIEUX.

C'est la première fois, je crois bien, depuis que je suis en professionnel le mouvement dramatique, qu'il nous est donné de voir un auteur modifiant, dans son *esprit*, la conclusion d'un ouvrage, en lui substituant un nouveau dénouement durant ce bref intervalle d'heures qui va de la répétition générale à la première représentation. Et ce ne fut point seulement, cette décision brusque de M. Brieux, désir de sauver une pièce qui, dans sa forme originale, allait à un échec... ce fut aussi hommage rendu à cette loi inéluctable de psychologie collective : que nul ne peut s'estimer assez fort pour heurter trop violemment la façon de sentir chez mille spectateurs assemblés. Par une lettre publique et par la conclusion de son œuvre remaniée dans sa scène finale, l'auteur de *Simone* a rendu témoignage, en s'appuyant d'ailleurs sur des précédents illustres, à cette vérité, que pour la première fois il vérifiait par une expérience personnelle : au théâtre, et particulièrement dans le genre qui peint notre société actuelle — car il n'en va pas de même pour celui qui bénéficie du recul du temps et de l'antique conception du Destin — il est certains gestes, certaines attitudes d'ordre essentiel, fondamental pourrait-on dire, parce que la société est intéressée à leur maintien, qu'aucune plume d'auteur dramatique, si énergique soit-elle, ne saurait se vanter de pouvoir modifier. Un père aux genoux de sa fille et lui demandant pardon, une mère s'humiliant devant son fils, fussent-ils dix fois, cent fois coupables à leur égard, c'est une attitude que difficilement toléreront ces mille spectateurs assemblés, à plus forte raison si la faute dont s'accusent à genoux les coupables, loin d'aller contre l'honneur, tendit à le sauver cet honneur.

C'était un fameux courage et même une rude audace, que prétendre violenter ainsi les sentiments collectifs — car on ne peut admettre qu'un auteur aussi averti que M. Brieux n'ait pas agi en pleine conscience. M. Brieux entendait-il défendre son art du reproche qui jadis lui fut adressé par des écrivains illustres ? On sait plusieurs romanciers de marque, qui, n'ayant pas réussi au théâtre, en tirèrent argument pour taxer d'infériorité un genre auquel ils reprochaient de se subordonner aux caprices du public. Ah ! certes, si par là ils entendaient signifier que l'écrivain dramatique est moins libre, ayant plus de précautions à prendre avec ces mille auditeurs de qui les émotions réagissent les unes sur les autres, moins indépendant que le romancier avec son lecteur solitaire assis au coin du feu, ils ne formulaient que la plus banale vérité. Encore subsiste-t-il la *manière*, et c'est affaire à l'écrivain de théâtre de savoir comment l'appliquer. M. Brieux aurait voulu tenir la gageure de montrer que l'art dramatique est aussi indépendant que le roman, qu'il ne s'y serait pas pris autrement qu'en écrivant ce troisième acte, dont la donnée, répétons le encore, est une donnée de roman, mais non pas de théâtre. Belle et audacieuse partie qu'il tentait, sans aucune chance de la gagner... Récapitulons le bilan de son effort : Un premier acte d'une sobriété et d'une vigueur dramatique, qu'il n'avait jusqu'alors montrée en aucun ouvrage... Un second acte tout en nuances et en délicatesses de sentiment, mais qui déjà se gâtait vers la fin... Un troisième qui tout entier allait par sa rudessse contre le sentiment de la collectivité : c'est cette partie qu'il a fort habilement modifiée. Ceux-là seuls peuvent s'en rendre compte, qui ont vu les deux épreuves successives, et goûté celle dont l'émotion contenue assure le succès d'une pièce, qui représente son plus bel effort dramatique.

Une brève analyse est indispensable pour faire comprendre le malentendu de la pièce. On a trouvé un matin M. et Mme de Sergeac, frappés chacun d'une balle de revolver. La femme était morte, le mari respirait encore. Le ménage ayant toujours paru vivre dans la plus parfaite entente, la justice s'est épuisée en conjectures sur les causes de ce drame. Est-ce un crime ? Est-ce un suicide ? Toutes

les hypothèses ont été successivement écartées. Seul Édouard, le mari, qui a survécu, pourrait expliquer cette nuit tragique. Mais en tombant, sa tête a porté sur un meuble et la violence du choc a fait disparaître en lui toute mémoire. On ne lui a rien dit de la mort de sa femme, et maintenant il la redemande, il l'exige, il veut l'embrasser.

Pourtant le médecin qui l'a soigné et un avocat, ami de la famille, convaincus que M. de Sergeac possède le secret de ce drame mystérieux, tentent de le questionner. Ils évoquent ses souvenirs, antérieurs à l'heure du drame. M. de Sergeac se rappelle peu à peu : il a chassé le sanglier avec un de ses amis, son meilleur ami, qui, du reste, fut trouvé pendu dans son appartement quelques jours après l'accident. Puis il a dû partir pour Paris. Cet ami restait à la campagne. Alors la mémoire revient progressivement à Edouard. Il n'a pas pris le train, parce que soudain les affolantes images de jalousie ont hanté son cerveau. Le soupçon lui est venu que son ami profitait de son absence pour faire la cour à sa femme. Il a repris le chemin du château : alors il a vu en face de lui le couple enlacé. D'une balle de revolver il a abattu la femme coupable ; et pendant que s'enfuyait son complice, il a tenté de se suicider. Ainsi lui revient la mémoire : la scène affreuse est reconstituée dans une progression savante, qui est une des plus vigoureuses expositions que nous ait données le théâtre contemporain.

Un intervalle de quinze années se place entre le premier et le second acte. Édouard de Sergeac, vieilli par le chagrin, vit maintenant sur les bords de la Méditerranée, avec son père et sa fille Simone âgée d'une vingtaine d'années ; elle avait donc cinq ans environ à l'époque du drame. Simone a toujours ignoré le tragique événement et croit que sa mère a trouvé la mort au cours d'une promenade à cheval. Edouard d'ailleurs a fait plus que cacher la vérité à sa fille ; il l'a élevée dans le culte de sa mémoire, lui apprenant à révérer cette mémoire, lui traçant de sa mère le portrait le plus tendre et le moins ressemblant. Mais ce passé est lointain, et Simone est maintenant éprise d'un jeune homme Michel Mignier, qui l'aime et qui demande sa main. Edouard de Sergeac ne peut que donner son consentement au mariage de sa fille, quelque déchirante que doive être pour lui la séparation. Tout est conclu, lorsque le père de Michel Mignier vient rendre à Edouard de Sergeac la parole de son fils : on devine pour quelles raisons. Mignier père a appris la vérité sur le drame dont on lui avait caché le secret et il ne veut pas que son fils épouse la fille d'un meurtrier. Edouard est atterré, d'autant que sa fille exige de savoir la vérité. Pour quel motif les Mignier renoncent-ils au projet de mariage? Pourquoi Michel qui l'adore et dont elle était sûre retire t-il sa parole? Qu'a-t-on à lui reprocher, à elle ou aux siens ? Elle presse son père de questions. Le malheureux Sergeac balbutie de vagues explications : il est contraint d'avouer que lui seul est coupable, mais que le crime qu'il a commis, il ne peut pas le révéler à Simone. Il exige d'elle que jamais elle ne lui en reparle.

Simone fait le serment... Serment de fille amoureuse, et qu'elle ne saurait tenir ! C'est ici que nous atteignons au point aigu du conflit, en même temps qu'à la partie controversée de l'œuvre. Oui, sans doute cette Simone est à plaindre, qui perd ainsi son amour, sans chance de le pouvoir reconquérir. Car ne savons-nous pas ce qu'est l'amour pour la femme? Son unique raison de vivre du point de vue humain ! Elle le perd brutalement sans obtenir la solution d'une énigme, qui pour elle est si angoissante. Comment la pitié collective de mille spectateurs ne sympathiserait-elle pas avec cette irréparable douleur, qui justifierait toutes les extrémités, si celui dont elle attend la réponse n'était pas justement un père ! Mais dans le même instant où elle se représente les souffrances de la fille, cette pitié collective évoque les tortures du père : elle imagine la vision affreuse qui suscita le crime : la femme adorée surprise aux bras de l'amant, et quel amant ! son ami le plus cher... et par ce motif profondément humain, le motif passionnel, elle se refuse à qualifier crime ce qui lui apparaît juste vengeance d'un outrage, que seul aurait pu pardonner le renoncement compris du point de vue chrétien.

Voilà donc les deux images qui se contredisent en s'opposant dans le sentiment du public : d'une part, une fille, malheureuse sans doute et injustement ; parce qu'elle n'a rien fait qui puisse mériter cette épreuve. Mais ne sont-ils pas innombrables autour de nous les êtres injustement frappés, sur qui, hélas ! ne se pose nul regard pitoyable? D'autre part, un père, chez qui le réflexe de l'instinctive vengeance fut la cause d'un tel malheur, mais qui n'obéit, en pressant la gâchette du revolver, qu'au mouvement du justicier. Entre lequel des deux choisira-t-il, ce public? Ils sont également à plaindre, mais de façon différente. Que le père, dans l'impuissance de faire l'aveu qui déchargerait son cœur, se jette aux genoux de Simone et la supplie de lui pardonner, s'il ne peut l'éclairer, encore admettra-t-on cette attitude, bien que déjà elle apparaisse pénible et trop contraire à la nature. Mais que Simone ne s'en contente pas et pousse plus loin ses exigences, nul ne saurait l'accepter, et c'est contre la fille que le public a pris parti l'autre jour.

M. Brieux n'avait donc qu'à céder, s'il voulait voir son ouvrage suivre une carrière normale. Il l'a fait

le plus loyalement du monde, en donnant publiquement ses raisons de soumission à cette forme particulière de suffrage universel que représente une répétition générale. Un autre peut-être se fût cabré ; lui s'est incliné et je n'ose dire qu'il ait eu tort. Il y aura gagné, pour son œuvre, une tenue d'ensemble qui donne pleine satisfaction à nos exigences; Simone, après avoir frémi d'horreur devant ces mains qu'une soudaine vision lui montre rougies du sang maternel, après s'être soustraite à cette étreinte qui lui était si douce autrefois, Simone se jette à nouveau dans ses bras, et sur les instances du père même de la morte, esquisse le geste de la tendresse qui pardonne. La voilà donc l'attitude que nous attendions, qui répond à ce consensus universel contre lequel nul ne saurait aller, si fort soit-il, et qui a sauvé la pièce. Il représente, j'y souscris volontiers, le contraire de la pensée initiale de l'auteur et l'on comprend qu'il ait eu quelque peine à s'y décider. Mais comment résister à une indication aussi despotique que ce premier contact avec le public? Le cas de M. Brieux fait songer à ces médecins qui ordonnèrent à leur malade un énergique remède dont ils attendent le plus grand bien. Mais l'organisme se révolte et rejette délibérément la médecine prescrite. Comment lutter contre une si nette indication physiologique? Il leur faut bien reconnaître qu'ils se sont trompés, et s'orienter dans une autre voie : c'est exactement ce qu'a fait M. Brieux, très élégamment, très franchement, en exécutant sa soumission.

Il eût été regrettable d'ailleurs qu'une pièce si bien montée ne poursuivît pas sa carrière. M. Grand a trouvé, dans le rôle du père, l'occasion d'un triomphe personnel et son plus vif succès. Cet acteur qui, jusqu'alors, ne s'était pas imposé à la Comédie, vient de passer soudain au premier plan, comme il est advenu pour M. de Féraudy avec sa création d'Isidore Lechat dans les *Affaires* de M. Mirbeau. Par la vigueur de l'accent, par la saisissante intensité physionomique avec laquelle il joue la grande scène du premier acte — celle où il reprend conscience de ses états antérieurs — il s'est imposé à notre admiration, tout autant que par la bonhomie et la tendresse de ses câlineries paternelles au second acte : le voici désormais classé et nous savons ce dont il est capable. Il n'est pas jusqu'à Mme Piérat, trop souvent sèche et de qui nous attendons l'épanouissement, fleur en bouton trop longue à s'ouvrir, qui n'ait trouvé de pathétiques et douloureux accents dans le rôle de Simone. S'il est indispensable qu'une œuvre forte ait des interprètes à sa mesure, elle les soutient aussi et leur insuffle une part de sa vitalité. J'ai dit que *Simone* était une œuvre forte, et je ne m'en dédis pas.

PAUL FLAT.

Chronique

—

LA LIBERTÉ DE L'ADULTÈRE ET DU MEURTRE

Dans sa nouvelle pièce, *Simone*, dont le succès est l'événement littéraire de cette rentrée de Pâques, M. Brieux — qui est le plus éloquent de nos dramaturges — s'élève contre le meurtre commis par le mari trompé. Sa protestation n'est point oiseuse. Chaque année succombent sous les coups d'époux ou d'amants en délire, de malheureuses jeunes femmes, qui ont cédé à des entraînements plus ou moins coupables.

Ces meurtres ne sont pas seulement le fait de « gens du monde » prompts à sauvegarder « leur honneur ». Ils sont tout aussi nombreux parmi les classes populaires. L'unique différence est dans le moyen de mort, qui est ici le poignard, et là le révolver.

Que ces représailles sanguinaires exercées sur des victimes désarmées soient honteuses, barbares, nul n'en disconvient plus aujourd'hui. Pourquoi donc, étant donné l'indéniable adoucissement de nos mœurs, se répètent-elles avec une telle fréquence?

Il n'est point impossible d'en distinguer la raison, ou tout au moins l'une des raisons essentielles, dans la situation pitoyable faite au mari berné, et dont la perspective est bien propre à l'exaspérer encore. D'abord, et quelle que soit la dignité de son attitude, il est assuré d'être en butte aux moqueries de l'opinion. Depuis les fabliaux du moyen âge et les comédies de Molière, c'est un penchant irrésistible, chez les Français, autant que peu généreux, de rire des infortunes conjugales, au moins quand l'homme en est la dupe. Beaucoup de maris mystifiés, surtout semble-t-il dans le peuple, n'ont pas le courage de braver ce persiflage. Ils aiment mieux provoquer l'effroi que la raillerie. Par orgueil, autant que par rancune, ils tuent.

Quel secours d'ailleurs, la justice leur offre-t-elle, dans leur désir de voir la faute punie? aucun. L'adultère était frappé de châtiments terribles, jadis. Il est devenu d'autant plus répréhensible que le divorce, infiniment facilité, permet de le prévenir. Cependant on le considère maintenant comme un écart négligeable; il est absous.

Le Code pénal stipule bien toujours que cette infraction, commise par la femme (par le mari, elle n'est pas délictueuse!) l'expose à un emprisonnement de trois mois à deux ans; et que le complice doit partager cette pénalité accrue d'une amende. Mais ce sont là prescriptions sans portée, rigueurs vaines. Il ne se trouve plus en France un seul tribunal pour oser les appliquer. Une amende dérisoire, voilà l'unique condamnation, que, pour le principe, notre magistrature inflige aux deux coupables.

L'impunité absolue est donc assurée aux auteurs d'un adultère, quelle que puisse être d'ailleurs leur légèreté perverse et sans excuse. Le monde ne les oublie un instant que pour pouvoir mieux les accueillir plus tard. Leur acte, qui se réclame de l'irrésistible passion, revêt ainsi toutes les apparences de la légitimité.

Il y a, dans cette situation du mari abandonné, bafoué par les salons... ou les ateliers, désavoué presque par la justice, quelque chose de profondément pathétique.

Sansdoute nous répugnons de plus en plus à mêler la loi — la loi pénale surtout — aux faits de conscience. La fidélité conjugale repose sur l'amour. Nous estimons qu'il appartient à chaque époux de savoir inspirer et mériter toujours ce sentiment. Et nous ne croyons pas plus à l'efficacité de la loi pour commander cette affection, que pour enrayer l'expansion d'une passion illicite. Nous ne voyons pas même quelle réparation serait de nature à compenser l'atroce dommage moral subi par le mari.

Mais il n'en demeure pas moins qu'à l'heure actuelle, l'opinion, la justice aggravent ce dommage, l'une par le ridicule qu'elle y ajoute, l'autre, par son refus de tout arbitrage régulier.

Si l'emprisonnement paraît anachronique, contre un égarement passionnel, qu'on le remplace, comme en Angleterre, par des dommages-intérêts fort élevés. Du moins le ravisseur, dont la conduite, quoi qu'on en puisse dire, est singulièrement dénuée de générosité et de loyauté, sera moins triomphant.

Sinon il n'y a plus qu'à proclamer — admise par la complaisance de l'esprit public et de la loi : la liberté de l'adultère.

La loi et la jurisprudence prennent-elles au moins des dispositions efficaces, pour prévenir les extrémités meurtrières, auxquelles un mari outragé est incité à se porter ? — Aucune — Elles semblent bien plutôt excuser cet acte de démence. Pourquoi d'ailleurs se montreraient-elles sévères à l'égard de l'époux, exaspéré, qui répand le sang, lorsqu'elles usent de tant d'aménité vis-à-vis de ceux qui l'ont si gravement offensé ?

Le Code pénal, dans un article maintes fois dénoncé par les dramaturges à la vindicte publique, et cependant toujours en vigueur, stipule, art. 324 : « Le meurtre commis par l'époux sur son épouse ainsi que sur le complice, à l'instant où il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale, est excusable. »

L'hypothèse, il est vrai, se réalise rarement. Les intrigues extra-conjugales n'ont point pour théâtre coutumier le home familial. Ce ne serait pas seulement d'un goût fâcheux, ce serait d'une stupide imprudence.

Mais s'il est officiellement établi que le meurtre passionnel peut-être excusable, les avocats n'ont pas grand peine à suggérer au jury que « l'espèce » dont ils sont saisis l'est précisément. Une aggravation, diront-ils, en vaut une autre : et peu importe que la femme ait eu la précaution de choisir un refuge discret, si elle a scandaleusement méconnu ses devoirs les plus impérieux.

En fait, les maris ou les amants meurtriers en courent presque aucun risque en cour d'assises. L'indulgence du jury leur est acquise.

L'opinion envisage également sans défaveur, leur cas. Les journaux consacrent de longues pages à leur « psychologie ». Les femmes se défendent mal de certaine sympathie pour un homme qui souffrit d'amour et montra de la vigueur. Le meurtrier devient une figure curieuse, notoire, une manière de héros stendhalien.

Cette considération, elle aussi, n'est pas pour détourner le mari outragé d'un dessein de vengeance sanglante.

Ainsi, malgré l'adoucissement de nos mœurs, en raison d'un scepticisme moral, que tempèrent des sursauts d'indignation, l'opinion et la justice estiment également justes ces deux termes : La femme est libre de violer le serment conjugal, et son complice n'est nullement répréhensible. Mais l'assassinat de ces deux personnes, commis par le mari outragé, est sinon légitime, du moins tout à fait excusable.

De telles conclusions montrent l'erreur des prémisses. Elles seraient propres à ruiner toute discipline sociale, à nous ramener doucement à un état de nature, non point idyllique, comme le croyait J.-J. Rousseau, mais sauvage, dominé par le seul appétit de la bête humaine.

C'est le propre de tout civilisé de savoir réfréner ses instincts brutaux. Il peut être douloureux de refouler une passion qui, livrée à elle-même, briserait un foyer ; il est aussi difficile de maîtriser une fureur aveugle. C'est un devoir strict, cependant, de les combattre, pour en éviter les conséquences funestes. Et la loi doit y veiller.

De même, donc, qu'il importe de frapper d'une pénalité appropriée à nos mœurs les auteurs d'un adultère, il est urgent de protéger leur vie, en infligeant un châtiment exemplaire au mari meurtrier.

C'est un fait, peu flatteur assurément, mais indéniable, que des prescriptions rigoureuses, des sanctions extérieures diminuent la fréquence des délits et des crimes. Sans doute, la crainte de la loi humaine n'influe pas sur la conduite d'une élite, résolue à se conformer aux injonctions d'un idéal élevé. Mais elle agit sur la masse, dont les mobiles d'action sont souvent assez bas. Combien peu d'adultères ont l'excuse de la véritable passion ! combien plus nombreux ceux qu'expliquent la recherche de la sensation factice, le manque complet de sens moral ? — D'autre part, M. Brieux l'écrit avec raison :

« Est-on bien sûr que l'homme qui venge un péché d'adultère n'a rien fait pour le justifier ?... S'il tue, c'est qu'il est froissé dans son instinct de propriétaire, dans sa vanité de mâle qui ne peut admettre qu'un autre lui soit préféré. S'il tue, c'est qu'il s'abandonne à la colère. »

Il faut voir l'humanité telle qu'elle est : dût ce spectacle paraître plutôt affligeant. C'est là une obligation particulièrement imposée au législateur, qui ne doit point laisser énerver ou abroger la répression, mais l'accommoder aux mœurs de l'époque.

La débonnaireté, ici comme dans le domaine social, engendre l'impunité, d'où naissent la liberté des méfaits, et par suite, la liberté des représailles sanglantes. Or, ni le droit à l'adultère, ni le droit au meurtre ne peuvent être reconnus dans une société civilisée, si pitoyable soit-elle à toutes les défaillances.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 18 — 5e SÉRIE — TOME IX — 2 MAI 1908

LES ORATEURS DE LA CONSTITUANTE D'APRÈS CAMILLE DESMOULINS

Camille Desmoulins n'a pas seulement raconté dans son journal, les *Révolutions de France et de Brabant*, les événements de la politique. Il décrit l'aspect des séances de l'Assemblée constituante, les tempêtes qui s'élèvent dans ce « Congrès », l' « infernal charivari », le « sabbat » que font les aristocrates et le calme des démocrates, qui laissent leurs adversaires s'égosiller et attendent « que le rhume et la toux les aient forcés de se répandre dans les rues voisines pour y chercher de la pâte de guimauve ». Il trace l'image des députés les plus célèbres, de ceux qu'il nomme quelque part les chefs d'opinion et les tenants de la tribune. « Notre *Plutarque* français, dit-il, le dictionnaire de nos grands orateurs s'accroît prodigieusement, car la liberté est bonne à tout. » Aussi, peut-on détacher de son journal une sorte de galerie de la Constituante et une série de profils parlementaires. Non qu'il représente exactement le rôle des personnages. Non que ses portraits soient toujours d'un observateur sagace et profond. Non qu'il soit équitable et impartial. Le gazetier, pétulant, impétueux, juge souvent avec précipitation; il est entraîné par l'exaltation de ses sentiments et, à l'entendre, le tiers seul a du génie; il se répand en invectives contre ses adversaires; il ne résiste pas à l'envie de lâcher un bon mot, fût-ce aux dépens de la vérité; il a en lui un mauvais démon qui le pousse à déprécier ce qu'il préconisait, à rabaisser ce qu'il élevait naguère. Mais la suite de ses croquis offre un tableau, sinon complet, du moins intéressant de l'assemblée, et là, comme partout, Camille déploie ses qualités de verve railleuse et de grâce ; sur ses comptes rendus de la Chambre court la flamme rapide et charmante de son esprit.

*
* *

Voici d'abord les orateurs de la droite, ceux que Desmoulins nomme les athlètes de l'aristocratie, les champions du « cul-de-sac », du « côté gangrené » ou du côté des *noirs*, Du Val d'Eprémesnil, Mirabeau-Tonneau, Maury, Cazalès, l'abbé de Montesquiou, Montlosier.

Il se moque de ce Du Val d'Eprémesnil, maintenant le plus fougueux des aristocrates et qui naguère, lorsqu'il siégeait au Parlement, prétendait *débourbonailler* la France, de ce d'Eprémesnil qui, trois ans auparavant, aurait interrogé le roi sur la sellette et qui s'écrie maintenant que le roi est toujours personne sacrée. Il raille ses liaisons avec Cagliostro qui mit un jour Messire Duval à table sur un triclinium antique entre Jésus-Christ et Cléopâtre. Surtout, il persifle en lui l'homme aventureux et chimérique qui voulait fonder une colonie dans les régions de l'Ohio et du Scioto. D'Eprémesnil va-t-il rétablir des châteaux flanqués de tours avec les droits de cuissage et de colombier? Et cruellement, mais non sans raison, Desmoulins prédit l'échec de l'entreprise : les émigrants sont des dupes, des insensés, voués à la douleur et à la misère; ils ne trouveront au Scioto ni journaliers ni manœuvres; les sauvages leur enlèveront le péricrâne avec une incroyable subtilité et Mme d'Eprémesnil, obligée de

se creuser une retraite dans un tronc d'arbre, sera la proie des orang-outangs.

Mirabeau cadet ou Mirbeau-Tonneau prêtait au ridicule par son embonpoint et sa gourmandise. Camille le montre buvant bouteille sur bouteille et, même à son bureau, rêvant qu'il est à table, sortant volontiers de l'assemblée pour rafraîchir son gosier desséché, toujours soucieux de la bonne chère, allant :

Voir si certain gigot commence à prendre mine,

commandant une matelotte et une tourte aux fricandeaux, finissant par endosser le costume du cuisinier :

« Donnez le tablier, le bonnet de coton!
Eh bien, n'ai-je pas l'air d'un bon gros marmiton? »

Il assure qu'un soir, dans une séance de l'assemblée, le vicomte pouvait à peine se soutenir et tomba par terre au milieu de la salle, et qu'une autre fois, dans la tribune de France, il fit, comme Antoine dans la tribune de Rome et sous la galerie Minucia, « ce que la délicatesse, la pruderie de notre langue se refuse à exprimer ». Il s'amuse à décrire la caricature de ce Pourceaugnac qui parut en avril 1790, et il peint l' « aimable Limousin », ce « cher colonel » du régiment de Touraine, passant hors d'un tonneau sa tête rubiconde, exhibant sa double épaulette formée de cervelas en guise de graines d'épinards, mettant ses bras dans deux brocs qui lui servent de brassards, portant comme culottes deux tonnelets et comme chaussures deux bouteilles de champagne renversées. Lorsque Mirabeau cadet émigre et enlève les cravates des drapeaux de son régiment, Camille dit que l'obèse personnage croit avoir ravi la toison d'or et, après l'avoir nommé le vicomte Ramponneau, il le nomme Riquetti-Cravate Il le voit déjà général-major des pandours, suivi de cinq cuisiniers de Condé qui sont ses maréchaux de logis, s'enivrant dans les cabarets de la Suisse avec les jeunes Alsaciens qu'il a pu recruter, mais fondant à vue d'œil à force de courir par monts et par vaux pour opérer la contre-révolution. Il le compare joliment à son aîné. On sait, remarque Camille, qu'il y a des sociétés où les rôles se distribuent comme à la comédie, où l'un se fait cynique ou bonhomme ou mélancolique ou philosophe, et l'autre, grave, caustique, rieur, roué :

« Tel devient bouffon qui pensait d'abord à prendre le grand rôle; mais il a trouvé le cothurne occupé; voilà exactement notre vicomte de Mirabeau; son frère ne lui a laissé que le brodequin. »

Desmoulins avait déjà dit dans son pamphlet de la *France libre* que Maury, abbé et académicien, était, dans la chaire, chrétien, et dans le fauteuil, athée. Il attaque résolument dans ses *Révolutions* ce « patriarche du clergé welche », ce « Coclès des violets ». Il le peint impertinent, insolent et, un jour, à la tribune, levant la cuisse avec désinvolture pour montrer qu'il ferait aisément passer l'Assemblée sous sa jambe. Il déclare que les statuaires ont pris le front de Maury pour celui de l'impudence, que Maury est un homme vil, et que l'Assemblée, comme le corps humain, a aussi ses ordures. Il raille ses mœurs dissolues et il imagine un dialogue entre l'abbé et sa maîtresse Rosalie, l'abbé annonçant qu'il a perdu tous ses bénéfices et Rosalie lui répondant qu'elle le quitte sans retard, qu'elle avait des remords, qu'au milieu même du plaisir elle ressentait :

« Une secrète terreur
D'enfoncer dans le crime un saint prédicateur. »

Camille n'a pas une haute idée de l'éloquence de Maury. Il assure que ses motions sont « nulles » et « peu écoutées ». Il le juge verbeux et lui reproche de faire un grand étalage d'érudition, de parler sur toutes choses « avec la science universelle et infuse d'un journaliste ». Quel rôle les noirs lui avaient-ils attribué dans la discussion sur le droit de paix et de guerre? Ils l'avaient chargé « des in-folio et de la partie scientifique ». Il cita donc les anciennes lois, et Grotius, et Pufendorf; il fut l'historiographe des aristocrates, et Fréteau dut s'ensevelir vingt-quatre heures dans sa bibliothèque pour démontrer que l'abbé n'avait pas dit un mot de vrai. Pourtant, Camille admire la précision, la logique, le nerf du discours que Maury prononce contre Necker dans la séance du 18 mars 1790. Quelle sortie véhémente!

« La nature lui a fait la tête comme la poitrine et l'organe pour le forum et les discussions publiques; elle l'a disposé pour la tribune et pour exercer les droits de l'homme bien plus que pour la chaire et la continence évangélique, et on s'étonne qu'il n'ait pas compris que les circonstances l'appelaient au rôle de tribun du peuple et non à celui de *prédicateur ordinaire du roi*, où il s'est tant fait siffler et mépriser. »

Cazalès est, ainsi que Maury, le coryphée des aristocrates, et, lorsqu'il accuse les ministres et leur applique ingénieusement le vers du Tasse : « ils allaient encore, mais ils étaient morts », Camille, étonné de l'avoir pour allié, le traite de fourbe et d'effronté, l'accuse de contrefaire les patriotes. Il trouve que Cazalès a, dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, dit plus de bêtises, plus d'absurdités insupportables à lui seul que tous les orateurs de son parti. Mais, selon notre journaliste, Cazalès est supérieur à Maury, et lorsqu'il combat la rééligibilité des Constituants :

« Je commence à croire, dit Camille, que la nation fera quelque chose de Cazalès, qu'il veut s'insinuer dans sa confiance et que c'est un grand pécheur qui n'est pas loin du royaume des cieux. »

Comme d'Eprémesnil et Mirabeau-Tonneau, comme Maury et Cazalès, l'abbé de Montesquiou, agent-général du clergé, appartient à la droite de l'Assemblée. Mais il n'a pas les mêmes emportements, les mêmes violences de langage; il plaît à ses adversaires ; « méfiez-vous, disait Mirabeau, de ce petit serpent, il vous séduira. » Et il séduit, en effet, Desmoulins. Un jour, cependant, il s'échauffe, s'oppose au décret qui met les biens de l'Église à la disposition de la nation ; avec Maury, il jette le grand cri *consummatum est*, et, ne pouvant contenir sa bile, il « prêche la guerre civile, se tourne vers le septentrion et vers les quatre parties du monde, appelle les provinces au secours du clergé étendu vivant sur la table et que l'on disséquait déjà comme un cadavre. » Mais, d'ordinaire, il est si mesuré, si souple, si adroit, que l'Assemblée le nomme, par deux fois, président, et Camille ne proteste pas : selon le mot de Cicéron, l'abbé de Montesquiou est de ces vingt qui, sur les neuf cents consuls qu'avait Rome, furent dignes de cet honneur, et « il faut rendre justice à tout le monde; on ne peut lui contester beaucoup de mérite, et il préside à ravir ». Dans le débat sur les pensions, lorsqu'il plaide la cause des vieillards, ne fait-il pas une charmante application d'un passage d'Euripide, où Achille, racontant aux Grecs sa victoire, prononce ce vers : « au moins, il n'a péri aucun des vieillards » ? Il garde toujours son rôle d'agent du clergé, mais avec tant d'aménité que les plus fervents jacobins ne l'entendent pas sans intérêt : il a la douceur d'Isée et quand il a parlé des dîmes, quand il a dit, avant d'entrer en matière, qu'il allait peut-être traiter ce sujet pour la dernière fois, et qu'il a sollicité l'indulgence par cette tournure courtoise que « les soupirs des agonisants ont quelque chose de sacré », l'Assemblée n'a pu s'empêcher d'applaudir à « ce suprême regard d'Orphée pour sa chère Eurydice. »

Quant à Montlosier, Camille l'appelle le bouillant, l'impétueux Montlosier et lui reproche de la déclamation.

*
* *

Après la droite, les *Impartiaux* qui devinrent ensuite les *Monarchiens* ou *Monarchieux* et qui formaient le centre droit de l'Assemblée : Bergasse, Mounier, Malouet, Clermont-Tonnerre, Virieu.

L'avocat Bergasse, le défenseur de Kornmann et heureux adversaire de Beaumarchais, était fort prétentieux et il disait, dans son extrême vanité, qu'il avait reçu du ciel une fière et imposante destinée, que toutes les vérités se pressaient dans son sein, qu'il porterait l'éloquence humaine jusqu'où elle pourrait aller. Il échoua piteusement, lorsqu'il aborda la tribune de la Constituante, et Camille se gausse de lui : tantôt il le gratifie d'un certificat de démence; tantôt il le représente comme un nouveau Narcisse, idolâtre de soi-même, lisant ses projets de loi sans trêve ni relâche et admirant la beauté de son génie, ou bien vomissant dans sa folie contre le rédacteur des *Révolutions de France et de Brabant* des injures et des imprécations, et lui, Camille, le bon journaliste, le pieux Samaritain, descendant de cheval et venant avec compassion ordonner à Bergasse des saignées et des bains froids, venant, dans le délire de ce moderne Solon, contempler, non sans larmes, un grand exemple des misères humaines.

Mounier avait, après les journées d'octobre, quitté l'Assemblée pour soulever contre elle le Dauphiné, sa province. Camille le montre travesti en jockey et fuyant devant le fantôme de la Lanterne, faisant à franc étrier et d'une seule haleine une traite de cent cinquante lieues, décochant encore quelques flèches comme un petit Tartare, mais craignant d'être rattrapé et exhibé aux curieux dans la collection des aristocrates. Puis, après s'être moqué de lui, Camille le prend en pitié. Hélas! les plans de Mounier ont avorté; sa constitution d'outre-mer a été sifflée, et la majorité n'a pas voulu de son *veto*. Le voilà, l'aigle du Dauphiné, l'homme qui rêvait pairie et Sénat ! Qu'il est déchu ! « C'est l'orgueil, mon ami, qui vous a précipité comme les mauvais anges. Vous êtes venu à Versailles avec la constitution dans votre poche, et dans votre tête la conviction que vous étiez notre Lycurgue. » Et Camille reproche à Mounier d'avoir déserté son poste, parce que les autres n'étaient pas de son sentiment, parce qu'ils ne s'extasiaient pas comme lui sur la constitution anglaise. Il lui reproche de vouloir « bouleverser le royaume » et « élever autel contre autel. »

Malouet est un autre Mounier, mais plus ferme et plus tenace et qui n'abandonne pas le champ de bataille. Le journaliste raille d'abord sa « dévotion antique pour la royauté ». Mais bientôt Malouet attaque, à son tour, Camille et le dénonce à l'Assemblée. Camille, furieux, engage avec Malouet un duel personnel et une guerre à mort : Malouet n'est pas seulement le plus dangereux, le plus cauteleux des contre-révolutionnaires; Malouet est un cafard, Malouet est un infâme, plus méprisé, plus conspué que personne au monde. Peut-on dire « sans honte », comme l'a dit Malouet, que l'Assemblée affaiblit l'autorité et rend le gouvernement nul? Faut-il, pour que la machine paraisse marcher au gré de Malouet, pendre tous les gazetiers patriotes? Pourtant, la gravité de l'homme, la droiture de son jugement, la clarté de ses idées, la netteté de sa parole imposent à Camille. « Dans le fumier de Malouet, écrit-il une fois, on trouve de fort bonnes choses; le pendard aurait du bon sens, s'il voulait en avoir. »

Stanislas de Clermont-Tonnerre est moins malmené que Malouet. Mais Camille lui reproche de se donner des airs de Janus, c'est-à-dire d'avoir deux visages; il le considère comme un aristocrate déguisé, qui regrette au fond de son cœur les jours brillants de l'autorité royale; il le qualifie d'esclave, l'accuse de garder la langue et le dictionnaire de l'esclave, de souiller la tribune par ses paroles. Clermont-Tonnerre avait organisé des distributions de pain aux indigents. Camille se moque de ce bienfaiteur des pauvres. Quoi! Clermont-Tonnerre est noyé de dettes, il est mille fois plus famélique qu'un journaliste, et il offre de payer le boulanger des autres, lorsqu'il ne peut payer le sien!

Quant à Virieu, c'est « l'ennemi capital de nos libertés ». Il s'est toujours montré dans l'Assemblée « à la tête de ces scélérats qui cherchent à assassiner le peuple ». Lorsque à la séance du 31 juillet 1790, Malouet descend de la tribune après sa diatribe contre Desmoulins, Virieu saute au cou de l'orateur et — lit-on dans les *Révolutions de France et de Brabant* — l'embrasse trois fois « avec une tendresse plus que conjugale ».

*
* *

Camille traite mieux les députés de la gauche, les « patriotes ». Mais il y a patriotes et patriotes : les uns ont fini par pactiser avec l'ennemi et, sans être « noirs », sont devenus « gris »; les autres ont « persévéré dans le bien » et sont toujours des « preux jacobins », toujours membres de la « cohorte sacrée ». Il faut, pour plus de clarté, les diviser en groupes: par exemple, il y a les légistes; il y a les ecclésiastiques; Mirabeau est à part; viennent ensuite ceux que Camille appelle les septemvirs, puis le reste des « patriotes » qu'il apprécie en peu de mots, puis Petion et Robespierre dont s'annonce la future domination.

Les légistes sont Camus, Fréteau, Merlin de Douai, Thouret, Tronchet, Target, d'André, Démeunier et Le Chapelier.

Camus est un des Constituants que le journaliste loue avec le plus de complaisance. Camus garde les pommes d'or du Trésor national et déploie dans sa mission la vigilance du dragon des Hespérides; Camus ne se lasse pas de traquer les pensionnaires de la Cour et de les menacer de son bras d'airain; Camus dénonce inexorablement les déprédations et concussions. C'est lui qui a conquis le *Livre rouge*, ce catalogue des largesses royales :

« Poursuivez, dit Camille, aux membres du Comité des pensions, poursuivez votre route dans ces souterrains, continuez à en éclairer les ténèbres. Camus tient le redoutable flambeau, et il force Necker d'être son guide. L'hypocrite Genevois cherche à vous égarer, il se retourne pour souffler la lumière, il voudrait fuir, mais Camus le retient par la basque! »

Et Desmoulins félicite Camus. Ce « correcteur des comptes » a remporté de grandes victoires sur le brigand Necker; il a repris soixante millions aux voleurs qui puisaient dans le Trésor avec de fausses clefs; nul ministre, même honnête, n'a parlé au roi avec la fermeté républicaine de Camus; nul n'a osé dire au monarque, comme l'a fait Camus, que devant la volonté de la nation doit fléchir la sienne.

Même éloge de Fréteau. Sa robe rouge de conseiller au Parlement et son éducation prévalent quelquefois chez lui sur son Cicéron et son Lucrèce; il lui arrive d'avoir sur les yeux une taie pareille à la cataracte du saint homme Tobie. Mais Camille prise sa probité et ses lumières : Fréteau a vu passer presque toutes ses motions sur les finances; Fréteau, ainsi que Camus, et janséniste comme lui, rappelle par ses vertus les Catons et les Aristides.

Merlin de Douai surpasse Merlin l'enchanteur : il a, par ses rapports, coupé les têtes de l'hydre féodale; c'est un « excellent député dont nous remercions tous les jours la Flandre de nous avoir fait le présent ».

Thouret est, avec Tronchet, le grand architecte du nouvel ordre judiciaire : on avait voulu le « débaucher », mais il est resté fidèle à la bonne cause, il « a tué le serpent Python », et il a mérité de présider l'Assemblée.

Target échoua, comme on sait, de même que Bergasse, à la tribune, et Camille fit des gorges chaudes de ses échecs. Il connaissait le célèbre avocat: il avait prédit, en 1789, que Target présiderait l'Assemblée, et il le félicita publiquement d'avoir vérifié l'horoscope: Target, écrivait le journaliste, méritait par son patriotisme autant que par son talent, cette magistrature éphémère mais flatteuse. Toutefois, et dès cette époque, Camille reprochait à Target de n'avoir pas de boussole et de ne pas tenir une route certaine, de se laisser trop aller aux courants. Bientôt il le traita d'homme tiède et le rangea parmi ceux que le peuple appelait les *demi-castors* et les *métis* du Comité de constitution. Target avait proposé de commencer ainsi l'adresse au roi : « L'Assemblée nationale porte aux pieds de Votre Majesté »; Camille rappela malignement que l'Assemblée avait crié : *point de pieds, point de pieds*. Target voulait investir le Châtelet du jugement des crimes de lèse-nation; Camille s'indigna que Target se fît caution du « détestable » tribunal qui avait absous Besenval, et, lorsque Malouet, accusant l'auteur des *Révolutions de France et de Brabant*, déclara qu'il fallait « jeter un crêpe funèbre sur la justice », Desmoulins répliqua que cette expression sentait le « faire de l'académicien » et la colla-

boration du frère Target. A diverses reprises, il s'est moqué du style de Target, de sa prolixité, de ses périodes « traînantes et à longue queue ». Selon lui, Target surpasse Necker dans l'art de débiter des paroles pleines de vent et d'entasser les grands mots ronflants : quoi que dise Necker, Target saura toujours lui servir en réponse une harangue plus soufflée que la sienne. Le député commit un jour cette phrase malencontreuse : il souhaitait à la nation « la paix et le repos, suivis du calme et de la tranquillité »; Camille se divertit parfois à citer la phrase dans ses numéros.

Mais c'est contre d'André, Démeunier et Le Chapelier, qu'il a dirigé surtout les traits de sa satire.

D'André, conseiller au Parlement de Provence, et député de la noblesse de la sénéchaussée d'Aix, homme souple et insinuant, eut, durant les derniers jours de la Constituante, une assez grande influence, et Camille dit de lui que, s'il faisait la pluie et le beau temps dans l'Assemblée, les patriotes du département des Bouches-du-Rhône le regardaient comme un des hommes de France les plus dignes de la corde.

Il déteste Démeunier et Le Chapelier plus encore que d'André. C'étaient les deux membres les plus actifs et les plus remuants du Comité de constitution. Ce sont, selon Camille, les deux plus illustres factotums de la Constitution, et ils pourraient mettre sur leur boutique « *législateurs ordinaires de la nation* », comme un ouvrier met sur la sienne « cordonnier » ou *tailleur ordinaire du roi*. Ce sont deux assembleurs de nuages, et qui paraissent se donner pour tâche d'obscurcir la Constitution. Ce sont deux ennemis dangereux, et, si on promenait sur un âne, comme les quatre fils Aymon, Démeunier, Le Chapelier, Malouet et Maury, ce dernier serait le plus honnête du quatuor, car il est franchement aristocrate, et il le dit, au lieu que Démeunier et le Chapelier se proclament patriotes tout en bâtissant une « Bastille constitutionnelle », au lieu que Démeunier et Le Chapelier « travaillent et suent à grosses gouttes pour châtrer la Constitution ». Ce sont les deux Phaétons de la Constitution, et du haut du char qu'ils dirigent, ils traitent le peuple français comme les aristocrates traitaient jadis le pauvre diable auquel leur voiture avait passé sur le corps : ils lui cassaient le bras ou la jambe, et il les remerciait stupidement des quelques écus qu'ils voulaient bien lui jeter.

Démeunier était naguère le très digne président de l'Assemblée; Du Port le qualifiait de vertueux et Camille lui pardonnait alors d'avoir dit à Marie-Antoinette au jour de l'an « Votre Majesté », puisqu'il avait suivi le conseil d'Horace : *dulce est desipere in loco*. Mais c'est Démeunier qui fond les soixante districts en quarante-huit sections : il craint que les districts n'usurpent les droits régaliens et le veto; il craint le nom même de district, « ce nom formidable, qui rappelle aux Parisiens leur gloire, la prise de la Bastille et l'expédition de Versailles ». C'est un faux-frère, un misérable, un ingrat qui vend sa voix au pouvoir exécutif; il a tourné le dos à l'aile gauche; il a négligé la faveur du peuple. Mais n'a-t-il pas vécu sous des lieutenants de police et n'a-t-il pas été censeur royal? Il est donc ministériel, c'est-à-dire un vaurien, un traître, et bientôt vous le verrez entouré de laquais, achetant ici un palais, là une terre, et insultant par son faste au patriotisme indigent!

De même, Le Chapelier. Il s'était d'abord très bien montré. C'est l'avocat Le Chapelier qui, dans la nuit du 4 août, par un « enchantement prodigieux », par « la vertu magique de sa sonnette », a « jeté dans le fleuve Léthé tous ses confrères et noyé leur mémoire ». Mais il ne tarde pas à s'écarter de la pureté du dogme. Il devient un des principaux membres du club de 89; il joue et mérite le surnom de Biribi; ce n'est plus que « l'opprobre de la Bretagne », un « mandataire perfide, criminel de lèse-nation ». C'est Le Chapelier qui demande, dans la séance du 9 mai 1790, un code pénal contre la liberté de la presse. C'est Le Chapelier, le rusé, l'hypocrite Le Chapelier, ce misérable ergoteur, qui propose « d'isoler » le droit de pétition, de l'enlever aux corps et de ne l'accorder qu'aux individus. Et l'Assemblée décrète la proposition de Le Chapelier! Quelle plaie mortelle faite à la liberté! N'est-ce pas réduire l'autorité de la pétition à celle d'un placet, et détruire tout le bien que faisaient les clubs et les sections?

*
* *

Les ecclésiastiques patriotes sont Grégoire, Sieyès et Talleyrand.

Le respectable, l'infatigable abbé Grégoire est, dit Camille, le premier parmi les hommes de bien et les insignes démocrates que compte la Constituante. Il a consacré sa vie à la pratique de toutes les vertus et à l'étude de toutes les connaissances utiles; il n'a cessé de donner des preuves de civisme et de faire chérir l'Assemblée par ses motions. Quel mouvement pathétique il a eu dans le débat sur l'abolition des ordres religieux, lorsqu'il demandait grâce pour les maisons de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève, et n'était-ce pas « ce beau mouvement d'Alexandre qui fit sauver des flammes la maison de Pindare »? Enfin, il a porté le dernier coup aux « papistes du *cul-de-sac* », par un excellent ouvrage sur la légitimité du serment ecclésiastique. On ne peut lui reprocher qu'un excès de ferveur patriotique et de travaux qui consument sa santé si précieuse à

la nation. Il méritait donc l'honneur du fauteuil, il méritait l'évêché de Blois et « le plus beau palais épiscopal des quatre-vingt-trois départements ».

Camille nous apprend que Mirabeau révérait la tête de Sieyès comme celle de Platon et la prisait plus que la sienne propre, qu'il nommait pourtant une tête sans pareille. Selon notre journaliste, Mirabeau lui aurait parlé plusieurs fois de Sieyès, et, chaque fois, « pompeusement », avec une « espèce de culte », sans permettre à Desmoulins la plus légère raillerie sur le personnage, et comme si l'abbé était son guide plutôt que son collègue. « C'est Sieyès, disait Mirabeau, et moi, qui sommes les pères de la Constitution », et Camille compare Mirabeau à une horloge que Sieyès remontait et qui ne sonnait à la tribune que les idées de Sieyès. Dans les commenments de la Constituante, après la brochure *Qu'est-ce que le Tiers-État* et la célèbre motion qui constitua le Tiers en Assemblée nationale, Camille lui-même se fait gloire d'avoir été des disciples de l'abbé. Il louait jusqu'à son visage. La première fois qu'il vit le législateur, il le prit pour un Romain : Sieyès lui parut avoir les traits d'un conjuré et la pâleur de Cassius et de Cimber, cette pâleur dont s'effraya César ! Mais bientôt Camille jugea que ce Romain n'était qu'un chanoine de Chartres. Il trouva que Sieyès s'exprimait froidement et avec la sécheresse d'un métaphysicien. C'est que Sieyès s'est souvent fourvoyé ; c'est qu'il a divisé le côté gauche de l'Assemblée par la fondation du Club de 89 ; c'est qu'il est membre de ce comité de Constitution que Camille déteste ; c'est qu'il a rédigé sur la liberté de la presse un projet de loi que Camille déclare effroyable ; c'est qu'il a refusé de céder à la majorité et commencé sa brochure sur la suppression de la dîme par ces mots : *ils veulent être libres et ne savent pas être justes*. Et dès lors, Camille ne cesse de critiquer l'abbé. Sieyès croit l'évêché de Paris au-dessus de ses forces : n'est-ce pas le langage de l'hypocrite, un langage indigne de l'honnête homme et du philosophe ? Sieyès est vain ; Sieyès pense être « le dictateur de la Constitution » ; Sieyès « se regarde comme le chandelier à sept branches de l'Assemblée nationale, à qui il a retiré, depuis plus d'un an, sa lumière, par dépit de ce qu'on avait décrété, contre son jugement infaillible, que les biens du clergé appartenaient à la nation ». A-t-il même fait au Tiers l'immortelle motion de se constituer en Assemblée nationale ? C'est Le Grand qui l'a proposée. La motion de Sieyès était un peu différente, mais il l'abandonna pour adopter celle de Le Grand qui valait mieux : « Il a volé l'idée de Le Grand ; dans ce cas, il est permis de voler son homme, à condition de l'assommer, et c'est ce qu'a fait l'abbé Sieyès. »

Talleyrand a, selon Camille, joué dans la Constituante le même rôle que l'évêque de Cracovie dans la diète de Pologne.

« Il est tellement contre nature, dit le journaliste, qu'un prélat ne soit point aristocrate, que je ne suis pas encore revenu de mon étonnement sur l'évêque d'Autun ; je le regarde comme un miracle ambulant ; un prélat citoyen est vraiment le chameau de l'Evangile qui passe par le trou d'une aiguille. »

Aussi, Talleyrand est-il élu président de l'Assemblée en récompense de sa philosophie, de son civisme soutenu, et Camille l'en félicite : « Vous étiez d'une grande maison, vous étiez prélat, et vous êtes des nôtres ; je vous en aime une fois davantage. » Il applaudit — le 29 décembre 1790 — lorsque Talleyrand prête le sermon ecclésiastique à la tribune avec la croix pectorale qui prête à son acte plus de solennité. Mais, peu de temps après, il rabat de son enthousiasme. Il sait que Talleyrand joue, que Talleyrand a de la chance, et une telle chance que Mazarin, qui demandait toujours d'un homme s'il était heureux, n'aurait pas manqué, après son dernier coup de dés, de le nommer maréchal de France et de l'envoyer commander l'armée contre l'Autrichien Bender. L'évêque d'Autun n'a-t-il pas, en effet, certain soir, râflé cinq cent mille livres chez Mme de Montesson ? Et ne faut-il pas « se récrier contre l'effroyable scandale » que donne ce prélat patriote, ce prélat que des électeurs voudraient nommer évêque de Paris ? Talleyrand répond très habilement à Camille. Il ne désire pas, dit-il, être évêque de Paris et il se contente d'être administrateur du département ; on lui reproche d'avoir joué, et en effet, en six mois, non dans des maisons de jeu, mais dans la société ou au club des échecs, il a gagné trente mille francs environ, et il reconnait qu'il a eu tort, comme particulier et encore plus comme législateur. Sur quoi, Desmoulins réplique qu'un aveu fait avec cette ingénuité est aussi magnanime que difficile et que Talleyrand ramène les usages primitifs de l'Eglise et même la confession publique. Néanmoins il ne désarme pas. Quelques semaines plus tard, il révèle à ses lecteurs, que Talleyrand, Beaumez, Le Chapelier et autres « agio-législateurs », associés avec Sainte-Foix, ont « bâti une vaste spéculation » et sont « intéressés dans une caisse patriotique dont ils ont cru assurer le succès en écartant le projet des petits assignats. » Décidément, Talleyrand aime bien l'argent, et Desmoulins s'écrie : « Ce monsieur l'évêque d'Autun est absolument l'inverse de saint Mathieu, qui quitta le comptoir pour l'apostolat ! »

ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

ARMAND CARREL

Nous donnons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue Bleue* une nouvelle page des mémoires inédits de M. Dubois de la Loire-Inférieure (1), le portrait d'Armand Carrel. Avant de devenir le rédacteur en chef du *National*, Carrel avait commencé par écrire dans le *Globe*, que Dubois avait fondé en 1824, et qu'il dirigea jusqu'en 1830. Cette collaboration anonyme, peu connue du public, paraît avoir été ignorée même des éditeurs de ses œuvres, qui n'ont donné aucune place aux articles que le *Globe* avait insérés. Après la révolution de juillet, tandis que Dubois s'attachait à la dynastie nouvelle, Carrel inclinait à la République. Mais cette divergence d'opinion n'empêcha pas Dubois de garder un souvenir fidèle à son ancien collaborateur, et de rendre pleine justice au puissant écrivain, au redoutable polémiste, qu'un duel fatal devait ravir à la France dans toute la fleur de la jeunesse et du talent. ADOLPHE LAIR.

Mai 1857. — Au sujet de la lecture des articles d'Armand Carrel.

Ces articles ont un grand prix comme traits de physionomie de ce caractère distingué et puissant. On y peut suivre aussi les pas successifs qu'il fait de l'approbation et de l'appui donnés à la royauté de juillet, aux dissentiments, au détachement et enfin à l'opposition décidée, et à l'adoption définitive de l'opinion républicaine. Mais c'est à peu très tout ce qu'on peut tirer de ces pages de polémique admirable. Quant à l'histoire, elle n'en ressort que bien rarement, si ce n'est dans quelques récits de scènes publiques, telle que la revue de la Garde Nationale, quelques mouvements de rues, et surtout le procès des ministres de Charles X, qui est raconté dans cinq ou six articles pleins de justice, d'élévation, d'appréciations fines et délicates. Les figures de Peyronnet, de M. de Polignac, le maintien d'interrogateur de M. Pasquier, les mollesses maladroites de Persil, les plaidoiries de Martignac, d'Hennequin, de Sauzet sont burinés d'une main sobre et ferme, et je ne crois pas qu'on trouve ailleurs rien de comparable. Mais sauf cela, je le répète, l'histoire, la vérité échappent. Cette glose éloquente, tantôt pleine de réserve et de finesse politique, tantôt acerbe, âcre, grondant sourdement comme l'orage qui grossit, flotte, malgré qu'on en ait, dans un vague qui agace et fait souffrir. Pour en comprendre et en sentir la justesse et les erreurs involontaires ou calculées, il faudrait avoir sous les yeux, comme dans le journal même, les faits dont ces *Premiers Paris* sont le retentissement ou le commentaire. Pour nous, contemporains, les souvenirs percent quelquefois le voile, mais je ne sais pas comment les hommes jeunes, et les générations qui suivront, pourront recueillir là autre chose que d'admirables phrases sonnant dans le vide, ou du moins l'écho indistinct et confus d'une mêlée et d'un champ de bataille dont on ne voit ni les armées ni les manœuvres.

La peine que j'éprouvais, me faisait mieux sentir que jamais, combien j'eus raison de répondre à ceux de mes amis, qui me sollicitaient de donner un volume de ce genre, que des articles de journaux, sans histoire étendue et explications nettes des circonstances où chaque page était écrite, demeuraient des énigmes et perdaient presque tout sens. Il y faudrait aussi le jugement d'après coup et de réflexion à distance, qui séparent le vrai du faux, la *retractation* dans le sens de Saint Augustin, revoyant ses livres et ses traités après de longues années. Sans cela, que de nuages, d'erreurs, de passions on peut faire naître, ou bien plutôt quelle indifférence, quel dédain injuste de pages qui ont eu une puissance et une fécondité singulières! Les éditeurs l'ont senti; mais leurs toutes petites annotations sont elles-mêmes des énigmes.

Pauvre Carrel! j'éprouve pourtant un douloureux plaisir à cette lecture; il me semble que je le vois, que je l'entends; nous ne fûmes ni amis intimes, ni compagnons d'opinion, quoique combattant côte à côte. De même il a milité dans le *Globe* par quelques articles qu'ont ignorés ses éditeurs, qui n'ont d'ailleurs voulu montrer que le rédacteur en chef du *National*.

J'avais, en 1855, à l'occasion d'une notice de Sainte-Beuve ou de Loménie sur lui, jeté quelque part mes souvenirs de nos relations, et de ses courts travaux sous ma direction et sous ma critique qu'il acceptait si facilement et de si bonne grâce. Je peignais son regret naïf de voir tomber sous le ciseau, parfois des pages presque entières, et réduire ce qu'il croyait d'effet, et quelquefois ajoutait-il demi souriant et demi triste, les chétifs honoraires de sa veille laborieuse. Nous payions si peu, ou plutôt nous étions tous payés si peu, car et directeur, et rédacteur c'était tout un. Puis le lendemain, quand il se relisait imprimé, il trouvait que cela était bien, très bien, mille fois mieux qu'avant le jeu du ciseau et il venait me serrer joyeusement et cordialement la main. S'il eût vécu, qu'aurait-il été depuis 1836, député d'opposition, républicain, révolutionnaire, ministre peut-être, et depuis avec ces jets d'impérialisme militaire qui lui saillaient de l'âme comme des feux souterrains! Nul ne peut le dire ou même le rêver.

Y avait-il en lui l'étoffe d'un homme d'État, l'autorité du commandement ou seulement les accès d'une pensée fiévreuse de soldat et d'artiste écrivain? Quand je regardais cette tête si étroitement serrée

1 Voir *P.-F. Dubois*, par Adolphe Lair, dans la *Revue bleue* du 21 septembre 1907.

aux tempes malgré la largeur et la hauteur du front, cette expression du regard parfois sombre, mélancolique et dur, parfois doux, velouté, souriant, avec ses traits heurtés et ses lignes de visage en saillie osseuse, avec cette bouche si pleine de superbe et de dédain, l'élégance roide de sa mise, et ses attitudes souvent étudiées, j'ai quelquefois pensé qu'il y avait là presque autant, et peut-être plus, de rêve, d'ambition, d'imagination, plus de caprices d'audace et d'élan chevaleresque, plus de nerfs en un mot, que de volonté arrêtée et maîtresse de soi, persévérante et riche de ressources. Mais pourquoi ce roman de ma pauvre imagination à moi-même rêveur que je suis! *Carrel a été* et d'une belle, forte et grande existence de 1821 à 1836. *Quinze ans*, c'est beaucoup. La France se souvient de lui, comme il en murmurait le souhait ou la confiance en mourant. Que lui faut-il de plus! A propos de cette mort, j'avais accompagné mes regrets de paroles sévères contre Émile de Girardin. La note de Littré jette sur ce duel fatal une lumière que le temps ou l'ignorance avait obscurcie pour moi : Carrel a voulu la réparation d'une injure qui ne s'adressait pas à lui, mais qui allait à Thibaudeau, l'aventureux spéculateur, qui avait déjà une fois alors défait sa fortune et qui l'a refaite depuis à millions, et que nous venons de voir tout récemment la perdre de nouveau et la suivre dans le gouffre par un coup de désespoir. C'est pour cet homme-là, alors rédacteur du *National*, que le fer de Carrel s'est croisé avec celui de Girardin ; et l'amorce a été mise par un M. Capot de Feuillide, entré en scène par des poésies légitimistes, devenu républicain en 1830 et un des rédacteurs du *Bon sens*, qui flétrissait le rédacteur de la *Presse* comme un semeur de faillites d'actionnaires à récoltes pour lui assurées. Cet écrivain parvint à faire insérer dans le *National* quelques paroles de blâme sévère sur le recours aux lois de septembre, et l'appui de la police correctionnelle invoqué par Girardin et provoqua par là le stigmate d'allusion à une faillite de Thibaudeau. Qu'avait à faire Carrel entre tous ces gens-là? Hélas ! il tenait la plume de rédacteur en chef qu'il faisait trop souvent briller comme une épée de sous-lieutenant et se croyait obligé à en couvrir tout son monde, et il prit à son compte tout ce qui s'adressait à son collaborateur. Il voulut réparation ; on la lui refusa, et le duel eut lieu ; il y mourut héroïquement, avec bonne grâce, et loyale justice rendue à son adversaire, qui lui-même se montra galant homme sur ce terrain. Que cela lui soit un pardon et une consolation, s'il a eu l'honneur de ressentir douleur et remords d'une telle vie supprimée.

PAUL-FRANÇOIS DUBOIS,
Ancien Député,
Ancien Directeur de l'Ecole Normale supérieure.

Académiciens d'autrefois.

—

V.-A. ARNAULT

Lui-même a pris soin de retracer sa vie et il l'a fait avec tant de bonne grâce et si peu de morgue que sa sincérité est évidente. Les aimables confidences qu'Arnault a intitulées *Souvenirs d'un sexagénaire* sont peut-être celles de ses œuvres qui garderont le mieux son nom de l'oubli — plutôt à coup sûr que ses pièces de théâtre et sans doute même que ses fables. Le malheur est que ces récits, commencés avec la vieillesse, n'ont pas été poussés jusqu'au bout, et qu'ils s'arrêtent au moment où la vie de l'auteur devenant plus active, il eût été plus intéressant encore d'en connaître les aventures. Nous le suivons jusqu'au seuil du XIXe siècle et du premier empire et, grâce à lui, nous avons le témoignage très franc d'un homme, qui ne fut jamais mêlé à aucune coterie, ni à aucune intrigue sur des événements dont il subit l'influence sans les avoir préparés. Le tout exposé par quelqu'un qui, amoureux de la vie sociale, sut aussi bien voir les autres que soi-même et retracer d'une plume alerte ce qu'il avait observé ainsi sans ambition. On assure qu'Arnault avait écrit une suite à ses quatre volumes de souvenirs, et que, restée inédite, elle se trouve encore quelque part. C'est grand dommage, s'il en est ainsi, qu'elle demeure inconnue, car le public y perd sûrement et la mémoire de l'auteur y gagnerait un surcroît de gratitude et d'hommage de la part des lecteurs.

Il sera surtout question ici de cette partie moins connue de la vie d'Arnault et, à défaut de son propre récit, je voudrais rapporter quelques pages émanant de lui, lettres ou simples billets, qui, le montrant dans quelques circonstances particulières, fussent des preuves de la droiture de son caractère et de l'agrément de son humeur. Sa carrière et ses aspirations avaient été celles des jeunes gens qui, de son temps, jouissaient d'une certaine intelligence et de quelque fortune. De par ses ressources pouvant être oisif, il avait préféré s'abandonner à ses goûts et cultiver les lettres, qui étaient alors plutôt un délassement qu'une occupation. Ayant acquis une charge dans la maison de Monsieur — le futur Louis XVIII — il aliéna ainsi un peu de son indépendance, mais il put observer de plus près le monde et les grands, dont il a tracé dans son œuvre des profils spirituels, sinon sans malice. Et cette situation accrut ses succès littéraires de tous ses succès de société. Plus occupé de théâtre que de politique, Arnault voit les événements et les idées sous leur jour philosophique et non comme les manifestations d'un état de choses

prochain. Aristocrate par goût, libéral par tempérament, cette double inclination se traduit dans sa vie et dans ses œuvres. En 1790, il abordait la scène avec éclat par un *Marius à Minturne*, qui obtint des applaudissements que ne retrouva pas sa seconde tragédie, *Lucrèce*. C'était là le principal souci de l'écrivain. Aussi les événements publics, s'ils perdent de leur ampleur à être envisagés de ce point de vue trop personnel, n'en sont que mieux retracés plus tard par quelqu'un qui ne ressentit nulle animosité ou ambition politique.

La réalité ne fut que plus douloureuse, quand cette illusion se dissipa. Après le 10 août et les massacres de septembre, Arnault effrayé fuyait en Angleterre. Mais, ni par ses traditions, ni par ses tendances, il ne pouvait être un émigré. Aussi, après qnelques semaines de séjour à Londres, tout occupées à la littérature et au théâtre, il revenait en France par la Belgique, malgré tous les dangers du retour. Arrêté et incarcéré à Dunkerque, il trouve le moyen de faire apprendre sa tragédie de *Marius* à des acteurs d'opéra-comique, qui viennent répéter dans sa prison. A Lille, les accents de la *Marseillaise* réchauffent son enthousiasme, et il arrive à Paris pour voir juger Louis XVI, spectacle qui le ramène à ses premiers sentiments. Pendant le règne de la Terreur, Arnault se recueille, ou plutôt, avec sa mobilité d'impressions, il reprend ses habitudes littéraires, sa vie d'homme de société et d'homme de théâtre, avec ses frivolités et ses ambitions de coulisses. Et ce n'est pas le moindre attrait des souvenirs d'Arnault, que d'y trouver retracée d'une plume complaisante cette existence paisible, insouciante, frivole, au milieu des drames de la politique et de la rue.

Après le 9 thermidor, Arnault se tourne un peu plus vers les affaires publiques. Entre deux tragédies, il a fait un voyage à Marseille, et là il a rencontré plusieurs hommes notoires, Fréron, Salicetti, Lucien Bonaparte; il a même entrevu le général Bonaparte, allant en Italie tout soucieux de ses responsabilités. Rentré à Paris, Arnault devient naturellement l'habitué de la société de Mme Bonaparte, de Mme Tallien, et fréquente les célébrités du moment. Le succès de sa tragédie d'*Oscar*, d'après Ossian, lui fournissait l'occasion d'une flatterie à l'adresse de Bonaparte lui-même, dont il se rapprochait ainsi de plus en plus, rapprochement qui devint effectif, quand le poète tragique suivit en Italie le général Leclerc, le futur mari de Pauline Bonaparte. Au-delà des Alpes, on se reposait, après les victoires, et le vainqueur négociait à Milan. C'est là qu'Arnault trouva Bonaparte et lui fut présenté. Le général l'accueillit avec bienveillance, satisfait d'augmenter d'une recrue si spirituelle et si sensée la petite cour qui gravite déjà autour de lui. Il essaiera même d'occuper Arnault à ses propres entreprises en l'envoyant, avec une expédition militaire, prendre possession de Corfou et des îles Ioniennes. Le poète s'y rend, non sans avoir séjourné assez longuement à Venise, mais il y travaille sans cette confiance en soi nécessaire au succès. Peu après, il va à Naples et achève son tour d'Italie par Rome, heureux de revenir à Paris et à ses plaisirs littéraires, non sans avoir vu encore une fois, à Passeriano, le général Bonaparte, qu'il devait retrouver bientôt à Paris même.

C'était l'heure où Bonaparte essayait de gagner à sa personne les bonnes dispositions des littérateurs. Arnault fut auprès d'eux son intermédiaire naturel : c'est lui qui fit connaître à Bonaparte Ducis, Bernardin de Saint-Pierre, Lemercier, Legouvé, tandis que lui-même lisait au général sa tragédie *les Vénitiens ou Blanche et Montcassin*, qu'il avait rapportée d'Italie. Arnault, dont la tête est pourtant solide, se grise un peu de cette faveur, si bien qu'il demande à suivre, sans attache officielle, son héros partant pour l'Orient, dans une expédition aussi considérable que mystérieuse. Il n'alla que jusqu'à Malte, et cette excursion amena quelques aventures, tant à l'aller qu'au retour, qui nous ont valu des pages pittoresques sous la plume de l'écrivain des souvenirs. Arnault retrouve avec plus de plaisir que jamais ce qu'il nomme ses vieilles habitudes, c'est-à-dire Paris, sa société et ses littérateurs. Tandis qu'il fait représenter, non sans difficultés avec la censure, sa pièce *les Vénitiens* et qu'il y gagne un nouveau succès, l'expédition d'Egypte se poursuit et s'achève glorieusement. Bonaparte revient pour dissoudre le Directoire. C'est là que s'arrêtent les souvenirs qu'Arnault a imprimés : au seuil du Consulat. Les dernières confidences qu'il nous fait sont sur son rôle au 18 brumaire, dont il connut les péripéties et les acteurs. Sur les trente dernières années de sa vie nous n'avons plus le témoignage de ses récits : c'est une raison d essayer d'y apporter d'autres documents.

Ses amis ainsi au pouvoir, Arnault eût pu atteindre une haute situation politique et administrative. Il ne lui coûta pas de demeurer avant tout un homme de lettres, et ceux qui auraient dû le protéger ne lui firent pas violence pour l'arracher à ses préférences. Honnête et estimé, Arnault n'inspirait cependant pas confiance, à cause de son indépendance de caractère et d'un bon sens qui savait tout juger et, au besoin, s'aiguiser de malice. Au 18 brumaire, Lucien Bonaparte, devenu ministre de l'Intérieur, le choisit pour chef d'une division qui embrassait l'instruction publique et les théâtres, Puis, l'année suivante, quand Lucien fut nommé ambassadeur en Espagne, il emmena Arnault avec lui, comme un aimable compagnon, dans cette mission qu'un

diplomate de vingt-six ans allait remplir avec plus de sans-façon que d'habileté. Arnault se prêta volontiers à cette expérience, encore qu'il ne dût pas avoir grande illusion sur la valeur de son chef, dont la littérature était aussi médiocre que les négociations. Pendant son séjour à Madrid, Arnault fut nommé membre de l'Académie de cette ville et il y prononça même un discours sur la paix qui devait régner entre la France et l'Espagne. Mais rentré à Paris, il s'empressa de reprendre sa place dans l'administration de l'Instruction publique, que dirigeait alors le chimiste Fourcroy.

Arnault passa huit ans dans cette situation délicate, n'oubliant jamais ses devoirs administratifs au profit de ses productions dramatiques. Peut-être regrettait-il parfois de se voir ainsi confiné dans un poste subalterne, tandis que nombre de ses contemporains, qui ne valaient pas mieux que lui, étaient mis en évidence par leurs fonctions. Il ne garda jamais rancune à ses protecteurs de ne pas lui avoir fait un sort meilleur, et content des talents qu'il avait, il se consola sans peine des places qui lui manquèrent. Celle qu'il occupait exigeait beaucoup de tact et de délicatesse. Si Arnault manqua parfois de mesure ou de réserve, du moins la droiture et la franchise ne lui firent jamais défaut. Il se vantait plaisamment de composer des vers en taillant les plumes administratives, qui, disait-il, n'étaient jamais à son gré. Il devait user aussi de la même encre pour écrire ses poésies et sa correspondance officielle, car dans celle-ci il n'est pas rare qu'une phrase, une tournure, une expression trahisse le littérateur aimable et primesautier. S'il s'agit de rabattre la prétention de quelques acteurs, il leur déclare : « Le respect dû au public ne permet pas que le spectacle soit changé sans des motifs dont le ministre seul doit être juge; le respect dû au public permet encore moins que sans autorisation ou ordre supérieur le théâtre soit fermé. » S'il veut au contraire faire prendre patience à un solliciteur dont la réussite est moins certaine que les titres, Arnault sait trouver des moyens plus personnels : « Croyez, Monsieur, lui mande-t-il, que je n'oublierai pas vos droits et les promesses qui vous ont été faites; votre situation me touche plus que vous ne pouvez le croire, et s'il dépendait de moi, elle serait adoucie dès longtemps; mais je sers la messe et ne la dis pas. » Voici une lettre plus explicite, et qui montrera Arnault mieux encore à son avantage, tant pour les sentiments moraux que pour leur expression. Elle est adressée au polygraphe Félix Nogaret, qui traversait un moment difficile et croyait pouvoir gagner par de certains dons la bienveillance d'Arnault.

Paris, le 8 avril 1808.

Vous avez raison, mon cher Nogaret, de ne point voir en moi un protecteur; ce rôle ne me convient sous aucun rapport. Je suis pour vous en cette triste circonstance ce que vous seriez pour moi en cas pareil : votre avocat, votre procureur, le défenseur des droits que vos services, vos talents, votre âge vous donnent à la reconnaissance et à la bienfaisance de l'Etat. Un autre me rendra peut-être un jour ce que je fais pour vous. Cette idée suffirait pour me payer de mes peines dans le cas où vous y mettriez moins de prix vous-même. Permettez donc que je m'en tienne à ce doux et noble salaire.

« Les objets que vous m'envoyez sont charmants. Ils seront jugés tels par tous ceux qui ont des yeux et peuvent vous devenir une ressource d'ici à ce que votre affaire soit terminée. N'exigez donc pas que je les garde. Je ne pourrais pas les voir sans peine, tant que vous ne serez pas dans une situation plus heureuse. J'espère, mon cher Nogaret, que vous apprécierez les motifs d'un refus qui ne peut vous blesser et que vous me le prouverez en recourant à moi dans toutes les circonstances.

« Regnaud vous appuiera dans la demande que vous devez faire d'après les formes qu'il vous a indiquées. Comptez sur tout mon zèle pour stimuler le sien.

« C'est du fond du cœur que je me dis tout à vous. »

ARNAULT.

On voit le tour d'esprit d'Arnault et son caractère, et comment se manifestait en tout la droiture qui éclate dans ses souvenirs. Sous l'empire, son existence fut partagée entre ses fonctions administratives et ses goûts littéraires. Le chef de l'Université impériale était Fontanes, dont Arnault eût pu se montrer jaloux; son humeur accommodante s'arrangea de cette subordination. Comme littérateur, Arnault donnait, en 1802, une tragédie au Théâtre-Français, *le Roi et le Laboureur*, qui fut mal accueillie, parce qu'on la trouva fade et rétrograde, et, en 1813, il y faisait représenter une autre pièce, *la Rançon de Duguesclin*, qui n'eut guère un meilleur sort pour des raisons analogues. Il est vrai, qu'entre temps, Arnault était devenu académicien français par suite de la transformation de la seconde classe de l'Institut en Académie française, et qu'il avait célébré, au Prytanée de Saint-Cyr, dans un drame héroïque, *Scipion*, la gloire de l'empereur, sans parler des diverses circonstances heureuses de la vie du grand homme. Arnault s'était aussi découvert fabuliste. Vif, spontané, le poète avait laissé échapper sa causticité malicieuse en des vers agréables et piquants. De l'apologue il faisait une forme de l'épigramme et de la satire, sans fiel, sinon sans humeur de ne rien ménager. Scribe, qui succéda à Arnault à l'Académie, a pu dire ingénieusement : « C'est Juvénal fabuliste; on a reproché à Florian d'avoir mis dans ses bergeries trop de moutons; peut-être dans les fables de M. Arnault y a-t-il trop de loups. » Et ils mordaient parfois à belles dents, en dépit du berger, au fond de caractère moins farouche. C'est

ce que lui disait Villemain : « En lisant vos fables on ne dit pas : le bonhomme, mais on dit toujours : l'honnête homme ». Le trait est juste. Son succès de fabuliste entraîna Arnault à ce qui lui avait réussi et désormais, toute sa vie, il fit des fables.

La première chute de Napoléon, son retour et sa seconde chute devait avoir des contre-coups sur l'existence d'Arnault. Ancien serviteur de Monsieur, il crut pouvoir présenter ses hommages au roi Louis XVIII, qui les accueillit sans plus songer à celui qui les faisait. Aussi Arnault se rallia avec d'autant plus d'enthousiasme au gouvernement de Napoléon pendant les Cent-Jours. Outre sa place qu'il retrouva dans l'Université et même accrue d'importance, il fut élu représentant à la Chambre des Députés et jusqu'au dernier jour de cette crise terrible, sut faire preuve de dévouement à l'Empereur et à sa famille. La royauté restaurée pour la seconde fois l'en punit en l'exilant et en rayant son nom parmi ceux des membres de l'Académie française. Au mois de janvier 1816, Arnault dut quitter la France pour Bruxelles, d'abord, et ensuite pour la Hollande, quand sa présence trop près de nos frontières inquiéta le gouvernement français. Le poète fut affecté de ce surcroît de rigueur et c'est alors qu'il composa ces quelques vers, les plus fameux de son œuvre, si naturels et si touchants, que le sentiment ne s'en est pas perdu :

« De ta tige détachée
Pauvre feuille desséchée
Où vas-tu ? — Je n'en sais rien.
L'orage a frappé le chêne,
Qui seul était mon soutien.
De son inconstante haleine,
Le zéphir ou l'aquilon
Depuis ce jour me promène
De la forêt à la plaine,
De la montagne au vallon.
Je vais où le vent me mène
Sans me plaindre ou m'effrayer ;
Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier. »

Peut-être que ces vers auraient attendri sur le sort de l'auteur, si un incident bruyant n'avait momentanément écarté de lui la sympathie du pouvoir. Le 21 mars 1817, on représentait au Théâtre-Français la tragédie de *Germanicus* qui fut l'occasion d'une vraie bagarre, au parterre, entre les libéraux et les ultras, les gardes du corps et les officiers à demi-solde venus pour manifester en faveur d'Arnault. On crut voir dans cette sympathie une résurrection de l'esprit bonapartiste et anti-bourbonien. La pièce fut interdite et l'exil de l'auteur dura encore deux ans.

Il cessa à la requête de l'Académie française, qui ne manquait pas de regarder comme lui appartenant toujours le membre qu'on lui avait ôté. Cet éloignement n'avait pas changé non plus le caractère ni les sentiments d'Arnault. A Bruxelles il avait fait paraître un recueil de ses œuvres telles que sa plume les avait produites. A Paris, Arnault continua à travailler aux genres littéraires qu'il avait cultivés jusque-là. Napoléon, par son testament, lui avait légué cent mille francs pour récompenser la fidélité de l'écrivain à la cause impériale : ce fut l'occasion d'une vie politique et militaire de Napoléon par Arnault, qui parut en trois volumes in-folio ornés de dessins d'Horace Vernet et d'autres artistes. Et les tragédies d'Arnault de se succéder aussi à la Comédie-Française avec des fortunes plus ou moins honorables : *les Guelfes et les Gibelins*, *Pertinax*, *Lycurgue*. Car Arnault avait dû demander désormais plus de ressources à sa plume : il travailla à nombre de besognes avec entrain, par ses propres forces, sans le secours d'un secrétaire. Son talent subsiste, toujours vif, et son esprit pétille assez pour fournir des étincelles aux journaux et aux faiseurs de bons mots. Son caractère se maintient aussi, affable, généreux, non sans malice et surtout non sans fierté. On en jugera par les deux courts billets qui suivent :

Ce 30 décembre 1820.

« Mon cher Pillet, je n'ai jamais été très puissant. Je ne puis nier cependant que, sous ce rapport, j'ai valu plus que je ne vaux. Ce n'était guère qu'auprès des dames que je m'étais aperçu jusqu'à présent avec quelque chagrin du déficit que j'éprouve. Dorénavant je ne penserai plus à vous sans en avoir une peine réelle. Que je regrette bien sincèrement, mon ami, de n'être pas à même de vous faire un sort digne de votre esprit et de votre cœur ! Je n'ai rien lu qui m'ait plus touché que les vers *confidentiels* que vous m'adressez et dont *le Constitutionnel* de ce jour m'a donné connaissance. Il n'est pas si malheureux qu'on pense d'être proscrit.

« J'aurais été vous dire ces belles choses si je n'étais retenu chez moi depuis six semaines par la goutte qui me tracasse de la tête aux pieds. Dès que j'aurai recouvré la faculté *locomotive*, comme disent les savants, ou *ma vertu caminante*, comme dit Don Japhet, qui n'est pas plus pédant qu'eux, j'irai porter à ma commère et à ma filleule mes compliments du jour de l'an. En attendant je les prie de se contenter de l'assurance que leur porte la poste de celle du tendre et inaltérable sentiment que j'ai voué à toute votre famille et à vous. Adieu, fieffé flatteur. Votre ami, ARNAULT. »

Ce 30 janvier 1824

« Monsieur, j'ai pour principe de ne blesser personne et de ne pas souffrir que personne me blesse. L'un est la conséquence de l'autre. La note qui était en marge de la dernière épreuve m'a contrarié sous ce rapport, et aussi parce qu'elle était tout à fait intempestive. Encore une fois, le travail ne reste chez moi que le temps absolument nécessaire pour qu'il soit bien fait ; et s'il est

resté quelquefois plus de vingt-quatre heures, ce qui est rare, c'est que l'intérêt commun le voulait ainsi.

« Je rejette volontiers d'ailleurs sur qui il vous plaira l'inconvenance du procédé qui m'a blessé. J'aurais lieu d'être étonné pourtant qu'il ait été provoqué par le propos que vous prêtez au libraire avec lequel nous sommes en relation. Ce propos, indépendamment de ce qu'il serait peu poli dans la bouche de tout le monde, serait très déplacé dans la sienne. *Je paye*, aurait-il dit, *et je veux être servi. — Servi comme vous payez*, lui aurais-je répondu, en lui rappelant que le solde du compte pour le dernier volume n'est pas encore terminé.

« Quand on vous chargera de commissions pareilles, je vous invite à me renvoyer votre commettant : vous m'éviterez ainsi la peine de vous écrire ce qu'il faut lui répondre.

« Encore une fois, personne n'est moins disposé que moi à offenser autrui, mais personne non plus n'est moins disposé à se laisser offenser.

« Cela posé, Monsieur, croyez ce que je vous ai dit cent fois : c'est qu'en toute occasion vous me trouverez disposé à vous obliger et que personne ne rend plus justice que moi à votre zèle, qui ne pèche jamais que par excès.

« Agréez cette assurance et celle de la considération particulière avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

ARNAULT (1). »

De même qu'on pourrait faire tout un recueil fort amusant des bons mots et des ripostes d'Arnault, de même on trouverait à glaner bien davantage dans les billets qui coulaient si aisément de sa plume avec tant de verve. Au lieu de nous y attarder, achevons de retracer la physionomie de l'homme de lettres. En 1829, sous le ministère Martignac, tandis que Charles X semblait vouloir adopter une politique conciliante, l'Académie, certaine de n'être pas désapprouvée, avait rappelé à elle Étienne et Arnault aux fauteuils vacants d'Auger et de Picard. Ce fut une grande joie pour Arnault, qui reprit sa place avec beaucoup de dignité au milieu de ses confrères et ne tarda pas à être choisi par eux pour leur secrétaire perpétuel. Mais il n'occupa guère plus d'une année ces dernières fonctions. Brusquement il fut enlevé, tandis qu'il présentait encore, malgré ses soixante-huit ans, toutes les apparences de la santé et de la force. Rentrant fatigué, le 16 septembre 1834, d'une longue promenade faite en pleine chaleur, il s'était assis et avait dit à sa fille : « Mets-toi au piano. » Et tandis que la musique s'exécutait, il trépassait doucement sans un cri, sans une souffrance.

Cette fin, qui atterra les siens, ne semble pas avoir surpris Arnault lui-même, car, quelques mois auparavant, il avait exprimé ses suprêmes volontés. A son testament du 7 janvier 1834, il avait ajouté, le 18 février suivant, un codicille qui vaut d'être signalé ici.

« Je prie l'Académie française qui m'a honoré d'un intérêt si constant et si courageux pendant mon exil, et qui, dès que cela lui a été possible, m'a rendu dans son sein la place dont un si ridicule abus de pouvoir m'avait privé, de recevoir l'expression dernière de ma respectueuse reconnaissance. Elle mettrait le comble à ses bienfaits si, accueillant mon vœu le plus vif, le plus ardent, elle disposait du fauteuil devenu vacant par mon décès en faveur de l'auteur de *Régulus*, de *Pierre de Portugal*, de *Catherine de Médicis*, de la *Mort de Tibère*. Peut-être ces ouvrages, auxquels le bon goût a souvent applaudi, et que n'a jamais improuvés le bon sens, sont-ils des titres suffisants pour justifier le dernier témoignage de bienveillance que je sollicite d'elle du fond de mon tombeau? Je n'ajouterai pas à ces considérations que je le sollicite pour mon fils. »

Ce vœu, quoique exprimé avec une parfaite convenance, était plus touchant qu'adroit : les journaux littéraires s'en étonnèrent, demandant si l'Académie entendait devenir un corps héréditaire à la façon de la Chambre des Pairs. Le fauteuil d'Arnault échut à Scribe, mais celui de Parseval-Grandmaison faillit revenir à Lucien Arnault. Au huitième et dernier tour de scrutin, le 11 janvier 1835, il obtenait 14 voix contre 14 à Salvandy et 2 à Ballanche, si bien que l'élection dut être renvoyée à plus tard. On pouvait croire que le souhait d'Arnault en faveur de son fils serait réalisé cette fois-ci, mais il n'en fut rien et Salvandy finit par l'emporter d'une voix sur son concurrent. Préfet de la Meurthe depuis 1830, Lucien Arnault le demeura jusqu'à la révolution de février 1848. Cet éloignement de Paris avait été invoqué contre la candidature de ce galant homme, qui cultivait les lettres comme son père, quoique avec moins de personnalité et de succès, et qui eût pu continuer son nom sur les listes académiques, aussi dignement qu'il le portait dans la vie.

PAUL BONNEFON.

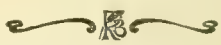

LES PARTIS SOCIALISTES ET LA POLITIQUE COLONIALE

La résistance que le parti socialiste français a jusqu'ici marquée à l'occupation du Maroc, et les critiques véhémentes que les socialistes belges, dans leur quasi unanimité, ont opposées à l'annexion du Congo, ont surpris beaucoup de personnes. Elles se demandent pourquoi la démocratie la plus avancée manifeste tant d'hostilité, non pas seulement aux expéditions armées, mais encore à l'expansion exo-

(1) *Suscription* : A Monsieur, monsieur Bazot, à la Bibliographie [illegible] historique, rue Saint Honoré, n° 123. — Il s'agit [illegible] *Bibliographie nouvelle des contemporains*, publiée en [illegible] et dirigée par Arnault, Jay, Jouy, de Norvins et d'autres.

tique sous toutes ses formes. Cette hostilité les scandalise, comme une preuve d'ignorance, comme un aveu d'impuissance, comme la démonstration même de l'inaptitude du prolétariat à comprendre les grands problèmes contemporains. Ou encore elles y voient uniquement le propos d'un groupement politique de faire de l'agitation à tout prix, et de risquer des intérêts collectifs, plutôt que d'accepter des hommes d'Etat déplaisants.

A la vérité, pour bien apprécier cette attitude du socialisme, et pour en discerner les raisons profondes, il sied de se soustraire à l'examen des cas particuliers, et de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la partie déjà industrialisée du globe. On conclûra tout de suite que le refoulement du colonialisme est, pour la classe ouvrière politiquement organisée, une sorte de prescription fondamentale et de dogme universel. Le fait n'a rien qui doive étonner, dès qu'on descend un peu avant dans l'examen des choses. L'impérialisme, c'est-à-dire la doctrine d'expansion à toute force, qui a prévalu un peu partout, au cours des quinze dernières années, est l'expression même du grand développement capitaliste de notre âge. Il y a un impérialisme anglais, un impérialisme allemand, un impérialisme américain ; il y a même un impérialisme français représenté par nos comités coloniaux, bien qu'il soit obligé de se contenir dans des limites plus étroites. Cet impérialisme a soif de conquêtes, il lui faut des terres neuves, des contrées vierges en quelque sorte pour y déverser, le trop-plein de la population, (quand il en est), et y écouler l'excédent des produits, (il en est toujours). Si l'on rattache, comme il convient, cet impérialisme à la structure économique des États modernes, si l'on analyse ses causes, et en particulier la nécessité qui s'impose à la grande industrie de se créer toujours des marchés supplémentaires sous peine de mort, on comprendra pourquoi le socialisme s'attache à le briser, à le paralyser. Le colonialisme est la manifestation de la puissance d'une classe, et l'anticolonialisme, la riposte nécessaire de la classe adverse. Les progrès coloniaux d'un pays y mesurent, à chaque période, la supériorité de la bourgeoisie sur le prolétariat ; les efforts de celui-ci contre l'expansion exotique mesurent l'accroissement de son rôle.

Dans les vingt dernières années, les socialistes du monde entier sont entrés en lutte contre toutes les tentatives de pénétration asiatique ou africaine. Outre-Manche, les Trade-Unions ont protesté en masse contre la guerre du Transvaal, qui leur semblait uniquement une tentative des spéculateurs du Rand contre les Boers ; le prolétariat russe s'est soulevé dès le lendemain de la rupture entre le Cabinet de Pétersbourg et celui de Tokio, parce que le conflit d'Extrême-Orient lui apparaissait au premier chef comme un conflit colonial, où aucun intérêt collectif n'était en jeu. L'an dernier, les ouvriers allemands ont organisé une violente agitation contre la campagne des Herreros, qui a coûté tant de dizaines de millions au Trésor de l'Empire, pour aboutir à des résultats négligeables. Les mineurs de Bilbao dénonçent dans leurs meetings, la participation de l'Espagne à l'occupation du Maroc, et jadis, le gouvernement italien dut renoncer à toute entreprise en Abyssinie, pour éviter de sanglantes émeutes, dont nul n'eût pu prédire l'issue.

Le socialisme a donc adopté une attitude générale, uniforme en quelque sorte, à l'endroit du colonialisme, une attitude de principe, qui jusqu'ici n'a été violée nulle part, et cette solidarité dans la tactique doit faire réfléchir tous ceux qui font un grief à telle ou telle fraction nationale de sa politique anticoloniale. Je ne nie point qu'il existe dans certains pays, en Hollande, en Allemagne, et même en France, des socialistes qui, à l'heure présente, s'abstiennent de condamner en bloc la pénétration de l'Europe dans les contrées lointaines. Ils accepteraient même cette pénétration, à condition qu'elle fût subordonnée à de strictes conditions ; ils se résigneraient à en reconnaître la légitimité, la nécessité, si celle-ci ne s'accompagnait point de certains actes coupables. Mais ces socialistes sont peu nombreux et n'exercent qu'une influence restreinte. Même aujourd'hui, alors que le monde est presque entièrement partagé, que des accords de délimitation ont été passés à peu près partout entre les Etats, alors que les entreprises en cours sont certainement les dernières, le socialisme persiste dans son attitude d'autrefois. La délibération que le Congrès international de Stuttgart a adoptée l'an dernier à cet égard est significative, elle veut dire en propres termes : guerre à la colonisation.

Je sais bien que les impérialistes se complaisent à poser cette question aux socialistes : vous n'avez pas encore la majorité ; vous n'êtes point les maîtres de l'action publique : donc vous n'avez aucune responsabilité, et il vous est loisible et aisé de recourir à une critique ironique : mais quelle décision prendriez-vous demain, si, par fortune, vous obteniez la gestion exclusive des affaires, et si vous aviez à vous prononcer entre la défense armée et l'abandon des colonies ? Le problème n'est point si embarrassant qu'il en a l'air, et je ne vois pas pourquoi il ne se résoudrait point comme tel autre qui se poserait sur le sol même d'Europe. C'est une maxime que la démocratie républicaine a autrefois affirmée, et que la Révolution Française a plusieurs fois illustrée, que nulle population ne peut être annexée par la violence, ni maintenue sous le joug par la compression. Une nation, qui aurait colonisé en régime ca-

pitaliste, et qui passerait au régime socialiste, aurait le devoir strict et inéluctable de consulter les groupements assujettis et de leur restituer la liberté du choix. Je n'ignore point les objections qu'on peut adresser à cette conception, les épigrammes faciles qu'on décochera, mais la suppression de l'esclavage justifiait les mêmes objections et les mêmes épigrammes, et elle a été pourtant opérée. L'abandon d'une ou de plusieurs colonies pourrait être une affaire désagréable, mais l'affranchissement des esclaves n'a pas comporté moins d'inconvénients. Il est permis de se demander, au surplus, si les colonies une fois adultes, (les exemples sont innombrables dans le passé), ne sont pas destinées à se séparer de la métropole, et si pour prendre des cas hors de chez nous, le Canada et l'Australasie ne sont point voués à transformer un jour leur autonomie en indépendance totale. Ce détachement, pour m'exprimer ainsi, des annexes exotiques, aura d'ailleurs une importance de plus en plus réduite, pour les métropoles, au fur et à mesure que disparaîtront les derniers vestiges du régime appelé le pacte colonial, et qui moralement subsiste toujours. Mais il ne suffit pas ici d'indiquer l'attitude que le socialisme a gardée constamment à l'endroit du colonialisme. Il faut énumérer les griefs qu'il formule contre l'expansion sur les continents neufs ; ces griefs peuvent se ramener sans difficulté à une brève série.

Les partis ouvriers accepteraient la colonisation pacifique, si elle pouvait réellement se poser comme un fait. Mais elle n'est qu'une chimère, qu'une théorie pure, qu'un idéal jamais réalisé. Il est très vrai, qu'à l'heure présente, les masses sorties de l'Europe surpeuplée continuent à se répandre dans les immenses espaces de l'Amérique septentrionale et australe. Les Italiens et les Allemands se dispersent par quantités croissantes dans l'Argentine, dans l'Uruguay, et au Brésil, mais ni l'Italie, ni l'Allemagne ne songent à annexer l'une quelconque de ces républiques, et ce qui caractérise justement la colonisation, telle qu'il faut l'entendre ici, c'est l'annexion d'un peuple en formation, ou d'un groupement de tribus à un vieil État. En réalité, si l'on parle d'annexion, d'assujettissement, de subordination, il n'y a point de colonisation pacifique. La force est à l'origine même du grand mouvement qui, depuis un quart de siècle, fait l'admiration de certains économistes.

Or, qui dit force, dit violation des droits, et recours aux armes. Les nations européennes font exactement subir, aux peuplades nègres ou aux tribus musulmanes le sort que l'Allemagne a infligé aux Alsaciens-Lorrains, et aux habitants du Sleswig-Holstein, et qu'à travers les âges, les collectivités d'Europe se sont tour à tour imposé. Marx a bien écrit : « la force est l'accoucheuse des sociétés nouvelles », entendant par là qu'aucun régime ne cède bénévolement à celui qui le doit remplacer, mais le socialisme combat la violence internationale. On ne l'a jamais vu accueillir sans protestation une mutilation de nationalité : — qu'on se rappelle Bebel et Liebknecht en 1871. Il s'élève, il doit s'élever, sous peine de forfaire à ses principes, contre les entreprises menées chez les barbares pour leur inculquer la civilisation.

C'est d'abord pour des raisons d'humanité, de sentiment en quelque sorte, que les socialistes adoptent une politique coloniale négative, refusant de sanctionner des actes, des initiatives, qui déterminent ou supposent l'effusion du sang. D'autres motifs viennent encore jouer leur rôle.

Que le colonialisme soit en lui-même coûteux et menaçant pour les deniers publics, qu'il absorbe des totaux grandissants de millions, qu'il pèse de plus en plus lourdement sur la fortune et sur le revenu des peuples, c'est ce que nul ne saurait nier, après avoir jeté un simple coup d'œil sur les états financiers. Il n'est pas un Parlement au monde qui ne marque son effroi, en envisageant cette charge croissante des budgets coloniaux. Les fonctionnaires, qu'on envoie au loin, sont plus exigeants que ceux de la métropole : l'armée à entretenir requiert de plus grosses soldes, des dépenses d'hygiène particulières, des frais de nourriture surabondants, si bien que partout les crédits coloniaux se chiffrent par dizaines et par centaines de millions.

De 1880 à 1904, le coût de l'empire colonial français a presque quadruplé, montant de 31 à 115 millions, et le fait n'a rien de surprenant, car nos colonies font peser sur la métropole la moitié exactement de leurs frais d'administration. L'Allemagne, qui gère des annexes sans grande valeur, leur accorde, d'année en année, des subsides croissants : Kiao Tcheou, le Cameroun, le Togoland, l'Afrique du Sud-Ouest, etc., se distribuent plus de 50 millions tous les douze mois, et dans ce total, je ne compte point les frais de guerre qui, pour la stérile et ridicule expédition des Herreros, se sont élevés à plus de 200 millions. Si la Belgique annexe le Congo, et si elle y opère les réformes que, sans se déshonorer, elle ne saurait éluder, elle sera contrainte de lui consacrer des budgets dont il est impossible, à l'heure présente, de se faire une idée.

Rien n'est plus onéreux que la colonisation ou mieux que le colonialisme : parmi les grands gaspillages de l'âge contemporain, il n'en est point qui soit plus apparent, ni plus significatif. Les nations, qui acceptent ce drainage de leurs ressources, recueillent-elles du moins des bénéfices correspondants, et leur commerce avec les dépendances chèrement

acquises compense-t-il le surcroît d'impôt qu'elles sont obligées de subir?

Les socialistes le nient énergiquement et ils apportent des statistiques à l'appui de cette négation. Quelque augmentation que présente à chaque exercice le bilan commercial des colonies, il n'est jamais, — ou que très rarement — à l'avantage du pays souverain. Depuis que le pacte colonial a été supprimé, et que les annexes usent de la liberté du choix pour leurs achats, la marchandise ne suit plus le pavillon.

La France n'a point la maîtrise économique de son empire, non plus que l'Angleterre ou l'Allemagne. Ce qui détermine une communauté nouvelle à s'adresser à tels ou tels commerçants, c'est le prix ou la qualité du produit, et nulle autre considération n'entre en jeu. Il est donc inutile de conquérir une contrée pour s'assurer sa clientèle : à l'inverse, en grévant davantage le budget de l'État suzerain, et par suite la production de cet État, les annexes exotiques peuvent mettre en infériorité, dans la concurrence quotidienne, l'industrie et le commerce métropolitains.

Prenons l'Angleterre. Elle achète ou vend pour 6 milliards et demi environ à ses colonies, alors que leur trafic global excède 18 milliards. En Australie, elle ne fait point 30 p. 100 de l'importation; au Canada, elle n'atteint pas à 25 p. 100, et ce contingent n'est même plus obtenu aux Antilles ou dans les Straits Settlements de la presqu'île de Malacca.

La part des commerçants britanniques au Canada ne représente même pas —, de loin, — la moitié de celle des États-Unis.

La France n'est pas plus favorisée, si l'on envisage ses rapports avec son empire. L'étranger lui dispute dans l'ensemble la prééminence, pour les importations. Elle est battue par lui sur la Côte d'Ivoire, en Guinée, au Dahomey, au Congo, à la côte des Somalis, dans l'Inde, dans l'Indo-Chine, à Tahiti, quoiqu'elle ait, bien entendu, le monopole des fournitures administratives, et que celles-ci comptent pour un chiffre appréciable.

Quant au commerce de l'Allemagne avec ses dépendances, il demeure si exigu qu'il est à peine utile d'en parler. Il est à peu près aussi important que le budget colonial : chaque million dépensé amenant un million d'affaires. On avouera que l'opération n'est pas brillante, et ce n'est point tout encore.

Non seulement la métropole ne trouve point, dans un élargissement suffisant de ses débouchés, la rémunération de ses débours ; mais aussi et par ailleurs, elle suscite à ses industriels, à ses agriculteurs, des concurrences ruineuses. Sur ce dernier point, que l'anticolonialisme socialiste n'a pas toujours traité avec la documentation nécessaire, il conviendrait de s'appesantir, si nous en avions la place, car c'est à l'époque immédiatement contemporaine surtout que l'argument a pris toute sa valeur.

Ce ne sont point uniquement des marchandises que les grands États européens déversent sur les terres neuves, ce sont aussi des hommes, et des capitaux. Les hommes sont parfois peu nombreux, mais les capitaux sont souvent abondants, et il arrive que leur emploi peut devenir singulièrement pernicieux pour les intérêts métropolitains. Dans plusieurs contrées de notre continent, commence à s'affirmer un protectionnisme spécial contre la rivalité coloniale. Le bétail et les céréales et les vins d'Algérie, les olives de Tunisie ont à maintes reprises inquiété nos agriculteurs : les fabricants du Lancashire anglais se plaignent de la rivalité redoutable des filatures de Bombay et de Calcutta, qui non seulement tendent à leur dérober leur clientèle indoue, mais qui encore leur disputent toute leur clientèle extrême-orientale. La conséquence est fatale, au surplus. Le colonialisme se retournera de plus en plus contre ses propres principes, au fur et à mesure qu'il éveillera au loin un régime de production analogue à celui des métropoles, et je me demande, si les économistes, qui exaltent l'expansion exotique, ont bien réfléchi toujours à tous ses effets inévitables.

Les socialistes ont un dernier grief contre la politique coloniale : grief considérable, décisif, mais que je me bornerai à indiquer ici : c'est qu'elle crée, aux États déjà en lutte dans la vieille Europe, des frontières nouvelles et démesurément étendues, des contacts multiples, un supplément d'intérêts antagonistes, des raisons plus fraîches de se combattre et de s'armer.

J'ai dit plus haut que certains socialistes, comme Bernstein en Allemagne, et à un moindre degré Vandervelde en Belgique, avaient laissé fléchir leur opposition au colonialisme. Quelques-uns ont montré qu'il fallait créer des issues à la surpopulation, que les contrées tropicales avaient fourni aux contrées tempérées des denrées inconnues et devenues nécessaires, que les nations barbares ne s'appartenaient pas absolument ou n'avaient point le droit de garder stériles d'immenses surfaces de territoire. A la vérité, leur propagande n'a jamais été très active, et l'on peut supposer qu'elle leur était suggérée surtout par le sentiment de l'impuissance, où le socialisme demeure encore, à enrayer la poussée conquérante.

Cette impuissance n'a rien qui doive surprendre. Le colonialisme n'est pas une entreprise arbitraire du régime capitaliste, il en est le prolongement, ou si l'on préfère l'épanouissement. Si le socialisme était assez fort pour le paralyser, ce ne serait pas

seulement le colonialisme qui serait vaincu, ce serait le régime capitaliste qui serait refoulé. Or le socialisme n'a pas encore touché un point de développement tel, qu'il ait bouleversé la structure et les principes de l'État. Il est fidèle à sa doctrine en dénonçant les entreprises coloniales, mais celles-ci se poursuivent malgré lui, et ce qui est plus étrange, quoique logique, elles préparent au loin les éléments de la transformation sociale, qui pour aboutir ne saurait se localiser en un domaine exigu du globe.

PAUL LOUIS.

LA LIGUE NAVALE ALLEMANDE

Il y a quelques jours, l'Empereur Guillaume II, dans une lettre retentissante, s'efforçait de convaincre les Anglais que les armements maritimes de l'Allemagne ne sont pas dirigés contre la Grande-Bretagne. Le Kaiser a-t-il réussi à convaincre l'opinion britannique? C'est au moins douteux. Et, de fait, il faudrait à nos voisins une forte dose de naïveté pour se laisser prendre à une affirmation que les faits démentent cruellement. En réalité, l'Allemagne, d'un effort prodigieux, se prépare à revendiquer à son tour l'empire des mers; les Allemands, sans distinction d'opinion, s'attendent à un conflit que quelques-uns redoutent, que tous jugent inévitable.

*
* *

« Comme mon grand-père a travaillé pour refaire cette armée, moi aussi je travaillerai sans me laisser arrêter à refaire cette marine, afin qu'elle devienne comparable à l'armée de terre, et permette à l'empire de s'élever à un nouveau degré de puissance ».

Cette « passion maritime » de Guillaume II fut très discutée, voilà quelque dix ans. On y voulut voir une poussée d'ambition personnelle : l'armée fédérale n'est pas complètement la chose du maître, au lieu que la flotte, sous son étiquette impériale, est une institution purement prussienne. On se plut à faire remarquer que l'Allemand, ce superbe militaire, manque de « sens marin », à rappeler les piteuses sorties des premières escadres de Wilhelmshaven. C'était méconnaître que l'Empereur avait derrière lui l'immense majorité de son peuple et que cette marine, obtenue d'un Reichstag d'abord défiant, constitue, en réalité, un outil indispensable de la grandeur nationale. Aujourd'hui on peut dire, sans exagération, que la question de la flotte domine toute la politique.

« La politique coloniale de l'Allemagne, dit le professeur Schmoller, ne doit pas être une politique de brigandage comme celle de l'Angleterre, mais une politique économique : elle ne peut se développer largement que si elle est soutenue par la force. La grande préoccupation de Guillaume Ier et de Bismarck a été de fonder l'Empire allemand; tous les efforts de Guillaume II doivent tendre à faire de l'Allemagne une puissance maritime redoutée de tous. »

Chaque jour, l'Allemagne prend une part de plus en plus grande aux échanges commerciaux du monde. Ses nationaux sont répartis sur tout le globe et il faut qu'ils puissent, au besoin, se placer sous la protection du drapeau impérial. Un peuple dont le mouvement commercial approche d'une quinzaine de milliards, et qui accuse un excédent annuel d'un million de naissances, auquel manquent d'ailleurs de vastes colonies, est fatalement condamné à une politique d'exportation, d'expansion; il doit être assez fort « pour pouvoir protéger en tous lieux la paix allemande et la prospérité allemande ».

C'est pourquoi, dès l'année 1897, l'Empereur demande au Reichstag le renforcement d'une flotte jusque-là assez délaissée, dessine lui-même les tableaux et les graphiques qu'il fait mettre sous les yeux des députés. Simultanément, à Hamburg, à Berlin, des réunions de grands industriels et commerçants témoignaient du vif intérêt que présenterait, au point de vue économique, l'accroissement des escadres de guerre. Et avec l'appui officiel des autorités, quelques hommes remuants fondèrent, le 30 avril 1898, le *Deutscher Flottenverein* ou Ligue navale allemande, qui comprit de suite des personnalités comme le prince de Wied, von Mendelsohn, M. de Zeidlitz. L'article 2 des statuts précisait nettement le but de l'œuvre :

« La Ligue navale considère que l'Allemagne ne saurait se passer d'une flotte redoutable, tant pour la défense de ses côtes que pour le maintien de son rang entre les grandes puissances mondiales, la protection de ses intérêts généraux et de ses relations commerciales, la sécurité de ses nationaux à l'étranger. En conséquence, elle se propose d'éveiller et de fortifier dans le pays une opinion favorable à l'augmentation de la flotte; elle tient pour son devoir de venir en aide aux marins de la flotte et de l'armée coloniale dans les cas où l'administration ne serait pas à même de leur accorder des secours suffisants. »

Rien de très spécial en apparence dans l'organisation de la Ligue. Elle recrute ses adhérents parmi tous les Allemands de plus de seize ans et se fractionne en sections de pays et comités locaux qui couvrent tout l'Empire; elle est fortement hiérarchisée, et le comité directeur jouit en fait d'une omnipotence à peine limitée par les délibérations de l'assemblée générale annuelle. Au point de vue financier, elle ne reçoit pas de subvention d'Etat

et se suffit à elle-même avec les cotisations de ses membres, les dons, les recettes diverses provenant de certaines entreprises de publicité.

« Ce que nous avons de particulier, s'écriait à Cologne, l'an passé, le fameux général Keim, je vais vous le dire. Bien des fois, les Ligues navales étrangères sont venues à nous, demandant : Dites-nous votre secret ; que faites-vous pour avoir acquis un tel développement en si peu d'années ? et nous procéderons de même ! Elles ne pouvaient pas procéder de même, car ce qui a fait notre force, ce qui nous a rendus vingt fois aussi forts que les treize autres Ligues navales, ce ne sont ni nos principes ni nos statuts : c'est l'esprit qui nous anime. Cet esprit, M. le feld-maréchal de Hahnke vous le disait tout à l'heure, c'est l'idéalisme allemand. Mais, Messieurs, l'idéalisme n'est pas tout ; le peuple qui poursuit un idéal doit d'abord vivre, se développer, se fortifier au point de vue économique, et pour cela il lui faut une flotte puissante. Voilà ce dont le peuple allemand se rend compte aujourd'hui, et si d'aventure quelques-uns ne le comprenaient pas encore, notre devoir serait de les éclairer au plus vite. »

Au mois de mai 1898, lors de sa fondation, le *Flottenverein* groupait 835 adhérents. Huit mois après, ce chiffre était centuplé : 84.810. L'année suivante, il s'élevait à 114.000. Au cours des dernières années, le progrès a été constant et régulier :

1901	440.000	membres.
1902	581.000	—
1903	633.000	—
1904	648.008	—
1905	865.000	—
1906	906.000	—
1907	945.000	— (1).

La Ligue compte en Allemagne 53 comités centraux, 3.006 comités locaux, 2.924 délégués « ou hommes de confiance », dévoués corps et âme à sa propagande.

Cette propagande a trouvé des auditeurs attentifs dans tout l'Empire et dans toutes les classes de la société, mais principalement dans les cercles commerçants et industriels, comme en témoignent les chiffres suivants :

Royaume de Saxe	216.000	membres.
Hanovre	102.000	—
Francfort sur-le-Mein	83.000	—
Dusseldorf	19.000	—
Berlin	18.000	—
Silésie	15.000	—
Essen	10.000	—

Un grand nombre de Chambres de commerce approuvent hautement les efforts de la Ligue navale ; les rapports annuels de celle-ci citent comme particulièrement ardentes les Chambres de Bochum, Crefeld, Dortmund, Duisbourg, Hanovre, Essen, Gotha, Leipzig et le *Bund der Industriellen* de Berlin.

Le gouvernement ne pouvait voir d'un mauvais œil — tout au moins jusqu'aux récents incidents — une organisation qui combattait avec tant de zèle pour la cause qui lui est si chère. Aux assemblées générales, c'est le chef du Cabinet militaire de l'Empereur qui ouvre la séance par un discours enflammé. Dès sa fondation, la Ligue choisit comme haut protecteur le prince Henri de Prusse, frère du souverain, et grand amiral de la flotte allemande. Dans différents États confédérés, Saxe, Bavière, Bade, Mecklembourg, des princes régnants ou leurs héritiers ont accepté la présidence d'honneur des sections locales.

Les finances de l'Association, gérées avec une grande prudence, n'ont pas cessé de prospérer. Au début de 1905, elle avait en réserve un excédent de recettes de 167.000 marks : en 1906, 155.000, en 1907, 191.000. Elle s'est créé, depuis deux ans, une réserve de 150.000 marks, qu'elle espère porter à 300.000. Son budget annuel flotte autour d'un million. En 1904 et 1906, elle a organisé des loteries qui lui ont rapporté respectivement 84.000 et 95.000 marks. Ces fonds ont reçu des affectations spéciales ; ils ont été attribués, notamment, à diverses « Maisons du marin » et aux « Fonds de Chine et d'Afrique occidentale ». Le « Fonds de Chine », créé le 21 avril 1901 à l'Assemblée générale de Francfort, doit être employé en secours aux marins qui ont fait la campagne du Pet-chi-li, ou à leurs familles. L'administration en est confiée à une Commission où figurent deux représentants du ministère de la Marine. Au commencement de 1907 avaient été accordés 625 secours rarement supérieurs à 100 marks, jamais inférieurs à 50 ; au total, 58.805 marks. Le « Fonds pour l'Afrique du Sud-Ouest » est de création plus récente (20 mai 1906) ; son but est de venir en aide non seulement aux marins, mais aux soldats qui ont fait la dure campagne contre les Herreros. Il s'élevait, l'an passé, à 57.000 marks.

Mais la majeure partie des ressources va à l'œuvre de propagande. Le principal organe de la Ligue, le journal *die Flotte*, tirait, l'an passé, à 355.000 exemplaires et coûtait plus de 300.000 francs (246.000 M.). Il vise avant tout à répandre dans le grand public des renseignements et des connaissances précises sur tout ce qui touche la marine impériale, le rôle qu'elle peut avoir à remplir, et sur les flottes rivales. Il faut d'ailleurs constater que les renseignements sont d'une précision surprenante : en ce qui concerne, par exemple, les constructions dans les arsenaux étrangers, ils sont suivis au jour le jour avec une minutie qui donne à penser. Au journal en

(1) Remarquons, à titre de comparaison, que la Ligue Maritime française, en dépit des efforts et du zèle de son directeur, M. Paul Cloarec, atteignait péniblement, au 1er mars dernier, le chiffre de 9.100 adhérents, et dispose d'un budget de 83.000 francs.

question s'ajoute d'ailleurs une infinité de brochures; les unes donnent le tableau des flottes étrangères, et on ne peut leur reprocher que d'exagérer la force de celles-ci; c'est ainsi que dans une plaquette sur la puissance maritime de l'Allemagne (*Deutschlands Seemacht*) écrite par un proviseur de lycée, je vois figurer comme en achèvement trois cuirassés du type *Voltaire* et trois de la classe *Danton*, alors qu'un seul de ces derniers vient d'être tout récemment mis en chantiers. D'autres feuilles volantes ou affiches s'adressent à des catégories spéciales de personnes : *L'habitant des campagnes et la flotte de guerre. — Quelle est pour l'ouvrier allemand l'utilité d'une flotte puissante? — Le paysan allemand et la flotte. — Ce que le jeune Allemand doit savoir de la marine*, etc., etc. Pour calmer les frayeurs du contribuable qui, à l'annonce d'un nouveau programme naval, envisage immédiatement la carte à payer, des statistiques spéciales démontrent que les dépenses du budget de la marine sont moins élevées en Allemagne qu'en Angleterre, aux États-Unis ou en France, que les constructions nouvelles n'entraîneront qu'un surcroît d'impôts sans conséquence et profiteront, en fin de compte, à la richesse du pays par la sécurité qu'elles donneront à son commerce extérieur...

Quelques-unes de ces brochures ont eu un débit énorme, 6 ou 700.000 exemplaires; ce qui prouve combien le peuple allemand partage l'opinion de son empereur : « Notre avenir est sur l'eau. » La Ligue a édité, entre autres, une série de vastes affiches illustrées, qui représentent les diverses scènes de la vie du marin et les diverses phases de la marine allemande ; cette collection a été répandue à plus de 800.000 exemplaires.

Après l'écrit, la parole. Chaque année, des conférenciers de bonne volonté vont, au nombre de plusieurs centaines, prêcher dans les grands centres. La Ligue ne néglige pas non plus les petits moyens : création de ces insignes spéciaux que tout Allemand est si fier de porter à sa casquette; émission d'albums, calendriers et cartes postales, représentations cinématographiques qui rencontrent un grand succès et rapportent des bénéfices appréciables; voyages au bord de la mer et dans les grands ports de guerre, soit pour les adultes, soit pour les écoliers. La Ligue s'efforce aussi de conquérir à sa cause le corps enseignant où elle trouve un terrain merveilleusement préparé pour sa propagande chauvine. En 1907, 300 instituteurs ont pu visiter par ses soins Kiel et Wilhelmshaven.

La tendance pangermaniste de la Ligue est, bien entendu, des plus accentuées. Elle vit dans les meilleurs termes avec les autres grandes associations de propagande nationale : la Ligue pangermaniste, la Société coloniale allemande, l'Association des Vétérans allemands, l'Association scolaire pour la propagation du germanisme à l'étranger. Dans une brochure intitulée : *Que veut la Ligue navale?* se trouve posée cette question : Quelle est la nuance politique de l'association? Réponse : « La Ligue fait exclusivement de la politique nationale. Elle plane au-dessus des oppositions de partis ou de confessions religieuses; elle est fière de pouvoir compter dans son sein des conservateurs et des libéraux, aussi bien que des membres du Centre. Elle se tient à l'écart de toute politique intérieure et s'efforce seulement de diriger les regards de l'Allemagne vers l'extérieur, de lui faire comprendre que la première condition de sa sécurité est une puissante flotte de guerre. »

Cette puissante flotte de guerre, l'Allemagne est à la veille de la posséder. En dix ans, grâce à l'activité de ses chantiers, elle a mis à l'eau des escadres, qui ne sont dépassées que par celles de l'Angleterre et des États-Unis. Ce n'est pas ici la place d'exposer en quelles circonstances le programme encore timide de 1898 a été successivement amendé et développé en 1900, puis en 1906, et enfin tout récemment au mois de janvier dernier. Il suffit de rappeler que l'Empire, qui ne possédait, en 1898, que 9 petits cuirassés garde-côtes, aura dans vingt années, selon les calculs du colonel Gaedke, 80 cuirassés ou croiseurs-cuirassés de 20.000 tonnes, sans compter une réserve de 25 bâtiments un peu moins forts ou un peu plus anciens. De 1908 à 1912, l'Allemagne mettra chaque année en chantiers 4 gros navires de ligne. Et le Gouvernement a déjà laissé entrevoir qu'une nouvelle loi d'augmentation serait présentée au Reichstag en 1912. Par suite, dans vingt ans, l'Allemagne sera en mesure d'affronter n'importe quel adversaire. Quel sera cet adversaire de l'avenir? La Ligue navale nous fait la grâce de ne plus considérer la France comme une rivale dangereuse : sa marine tombe au quatrième ou cinquième rang, l'antimilitarisme, l'anarchie politique ont entraîné le retard des constructions, l'indiscipline des équipages, le sabotage dans les arsenaux, une série de catastrophes, la qualité inférieure des bâtiments, de l'artillerie et des munitions... Non, c'est contre l'Angleterre que se jouera la partie suprême, et, on l'espère, avec quelques chances de succès, car l'Angleterre n'a pas les mêmes réserves d'hommes que l'Empire germanique, et elle se trouvera de plus en plus gênée pour mettre ses escadres sur le pied de guerre. Ainsi, l'Allemagne ose aujourd'hui défier presque en face les Armadas britanniques. Ce résultat n'est certes pas l'œuvre du seul *Flottenverein*; mais il faut reconnaître que, si le terrain était bien préparé, il l'a habilement ensemencé. Au mois de décembre 1905, la Ligue recueillait, en quelques

semaines, plus de 400.000 signatures pour une pétition rédigée par son comité-directeur, et demandant un plus rapide accroissement de la flotte. La pétition la plus importante déposée jusqu'alors sur le bureau du Reichstag était celle de 1902, relative au tarif douanier : elle n'avait réuni que 300.000 signataires.

*
* *

Si la ligue navale a puissamment servi le gouvernement en exerçant par l'intermédiaire de l'opinion publique une véritable pression sur le Reichstag, son zèle a paru tout de même, en diverses occurrences, sinon intempestif, du moins un peu trop tapageur. Et l'Empereur, en 1906, dut charger son frère, le prince Henri, de calmer les ardeurs par trop vives de la Ligue, qui trouvait insuffisant le projet élaboré par l'amiral Tirpitz.

La dissolution du Reichstag, survenue le 13 décembre 1906, allait mettre en lumière certaines tendances, assez fâcheuses, du comité directeur de la Ligue. On s'en souvient, la dissolution eut pour prétexte le refus de l'Assemblée de voter intégralement les crédits réclamés pour les opérations militaires en Afrique. Le *Flottenverein* crut de son devoir d'entrer dans la lutte électorale en faisant vibrer la corde patriotique ; il s'engagea à fond par un manifeste du 19 décembre 1906. Le mot d'ordre était : Pour les colonies ; mais aussi : « Contre la majorité *antinationale* du 13 décembre ». Ces derniers mots visaient le centre catholique, principal auteur de l'échec du projet gouvernemental. A l'ardeur des passions politiques vint ainsi se mêler, inconsciemment peut-être, celle des discussions religieuses. Neutre de nom, le *Flottenverein* ou tout au moins son comité directeur, est en réalité d'esprit très protestant, et dans les œuvres qu'il subventionne, une large place est faite aux missions évangéliques.

La campagne électorale contre le Centre n'aboutit pas au résultat espéré ; le premier tour laissa ce parti à peu près intact. Ce n'était pas l'affaire de M. de Bulow, et surtout de certaines personnalités prussiennes. Quelques membres du Comité de la Ligue navale, se souvenant du fameux mot : Plutôt rouge que noir, essayèrent au second tour de conclure une entente avec les socialistes, si maltraités le 28 janvier, pour faire échec aux candidats du Centre. Il en résulta un imbroglio, que les plus hautes influences ne purent ni débrouiller, ni surtout dissimuler, et que le député Erzberger exploita habilement contre le chancelier.

Il ne fut pas très difficile de prouver que le Gouvernement avait employé de singuliers moyens de pression électorale. Le 4 février 1907, le *Bayerischer Kurier*, feuille centriste, publia des lettres démontrant que le général Keim, membre du Comité directeur de la Ligue Navale, avait correspondu avec le prince de Bulow pour organiser la campagne contre le Centre ; le général Keim, disait-on, avait reçu 30.000 marks pour frais électoraux, et au second tour de scrutin, en Silésie notamment, la Ligue était intervenue pour faire l'union des libéraux et des conservateurs contre les catholiques.

Que la Ligue navale, en dépit de ses affirmations de neutralité, ne se bornât pas à poursuivre l'augmentation de la flotte, tout le monde le savait ; que certains membres de son Comité, pangermanistes avérés, eussent des tendances peu sympathiques à l'Eglise romaine, personne ne l'ignorait. Tout de même, cet appui quasi officiel à des manœuvres dirigées contre le parti sur lequel jadis le gouvernement s'appuyait, contre le Centre, et par dessus tout, cet emploi des fonds secrets, ne pouvaient passer sans protestations. Dès le 8 février, les journaux catholiques ouvraient la campagne sous ce titre : « D'où vient l'argent? » Le général Keim protesta de la pureté de ses intentions, le chancelier lui exprima au Reichstag, le 25 février, sa gratitude personnelle, pendant que l'officieuse *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* proclamait bien haut que les fonds venaient de source privée ; le président de la Ligue, prince Otto de Salm, confirma ces dires le 4 mars. Ces dénégations restèrent sans effet : les lettres publiées avaient été soustraites dans les bureaux de la Ligue à Berlin, 130, Wilhelmstrasse, par deux scribes, qui s'étaient donnés comme protestants, en réalité catholiques, et qui, leur coup fait, s'empressèrent de disparaître.

L'Assemblée générale de la Ligue se réunit le 12 mai 1907 à Cologne. Elle fut houleuse. La section bavaroise de la Ligue présenta une motion blâmant l'intrusion du Comité dans les questions de politique intérieure. Le général Keim se défendit énergiquement, traita « d'infâmes calomniateurs ceux qui l'accusaient d'hostilité à l'égard de ses concitoyens catholiques ». Les Bavarois retirèrent leur motion, tout en restant sur la défensive. Les choses se seraient peut-être arrangées, si un groupe important de Prussiens n'avait prétendu, en manière de récompense, porter le général Keim au poste d'administrateur de la Ligue, « même, ajouta dans une réunion publique le député national-libéral Streseman, si quelqu'un là-bas à Munich n'est pas satisfait ».

Le « quelqu'un » visé était le prince Ruprecht de Bavière, petit-fils du Régent et protecteur de la section bavaroise de la Ligue. En apprenant les paroles de Streseman, le prince donna sa démission, déclarant bien haut, qu'il entendait protester contre les manœuvres anticatholiques du général Keim : « Autant que quiconque, disait-il, je suis partisan d'une

flotte puissante; mais j'estime que la Ligue aurait dû se tenir au-dessus des questions de parti. » Le comité bavarois tout entier démissionna également. A Munich, l'opinion s'irritait, le particularisme se manifestait, dans la presse et dans la rue, par de violentes boutades contre les Prussiens. Beaucoup de sornettes furent débitées à cette occasion dans les journaux étrangers. Mais si « le fossé ne se creusait pas entre le Nord et le Sud », il y avait au moins un froissement grave, et l'on espérait que le général Keim ramènerait le calme en se retirant. Il n'en fit rien : « Je resterai et tomberai à mon poste comme un vieux soldat. » Cependant les incartades du vieux soldat commençaient à déplaire, moins encore ses manifestations anticatholiques que ses exagérations relatives au programme naval, ainsi que celles du comte Reventlow et de quelques autres exaltés. L'effet produit à l'étranger, et notamment en Angleterre, ne laissait pas d'ennuyer l'Empereur. Il donna raison au prince Ruprecht; le duc de Mecklembourg, régent de Brunswick, adressait un blâme sévère à la Société coloniale qui venait de manifester en faveur du général Keim; le grand-duc de Bade s'exprimait dans le même sens; enfin le prince Henri de Prusse déclarait nettement, le 10 janvier 1908, dans une note officieuse, « qu'il devrait, d'accord avec S. M., renoncer au titre de protecteur de la Ligue, si le général Keim en demeurait l'un des directeurs. »

Devant ces blâmes augustes, le pauvre Comité n'avait qu'à se soumettre... et à s'en aller, pour permettre à cinq ou six Altesses Royales de rester ou rentrer dans la Ligue. Il le fit de mauvaise grâce à l'Assemblée extraordinaire de Cassel, le 19 janvier. Au début de la séance, le prince de Salm annonça la démission du Comité, « nécessaire à l'intérêt de la Ligue » en ajoutant avec pudeur : « Je prie la haute Assemblée de ne mêler au débat ni l'Empereur ni les princes confédérés. » Le général Keim vint prendre congé de ses collègues et fit l'apologie des services rendus par lui à la Ligue. Une maladresse de ses partisans vint encore tout gâter : le vote d'une adresse de remerciements au Comité démissionnaire, proposé par les délégués prussiens, entraîna la sortie des délégués badois et bavarois. Et la Ligue reste à l'heure actuelle sans Comité de direction, jusqu'à la prochaine Assemblée générale de Dantzig, sous la simple surveillance de deux administrateurs chargés de l'expédition des affaires courantes.

*
*

Il serait excessif de croire que le schisme soit irrémédiable. Les mêmes influences qui ont fait écarter certaines personnes trop encombrantes sauront bien aplanir peu à peu les antagonismes. Peu importe que la section bavaroise se réconcilie avec la section prussienne ou que l'on crée à Munich une Ligue navale soi-disant autonome. Quand bien même, d'ailleurs, le Flottenverein sortirait amoindri de la crise actuelle, il n'en sera pas rivé un boulon de moins dans les arsenaux de l'Empire; l'opinion nationale (à part quelques socialistes) est trop d'accord sur ce sujet avec les pouvoirs publics. Ce qu'on peut espérer, c'est que les ligues pangermanistes, ces représentants brevetés du chauvinisme, assagissent quelque peu leur langage et modèrent une agitation qui pourrait être dangereuse pour la paix du monde, si l'opinion publique et la presse, dans les pays voisins, venaient à manquer du tact, de la fermeté et de la prudence dont elles ont appris à ne pas se départir.

MAURICE LAIR.

LA VEUVE DE PENDENNACK (1)

— Regardez! murmura Jones.

L'oncle Billy regarda, mais l'intérêt du spectacle lui échappait. C'étaient tout simplement Mrs Poljew et John Trelill, qui montaient la rue : Mrs Poljew s'avançait avec une démarche fière, John à une allure honteuse, de l'air abattu d'un chien tenu en laisse. En s'approchant, Mrs Poljew aperçut les deux hommes et les reconnut. Elle était visiblement gonflée. Triomphante et condescendante, elle salua.

— Bonsoir, Mr Jones, dit-elle. Bonsoir à vous, oncle Billy. Belle soirée, n'est-ce pas?

L'oncle Billy grommela une réponse par manière d'acquit, Mr Jones, sarcastique, donna un coup de chapeau, et la dame passa toutes voiles dehors avec son captif à la remorque. Quelque peu stupéfait, mais sans que la moindre lueur jaillit dans son esprit, l'oncle Billy les vit s'arrêter devant la porte de Mrs Pollard et disparaître à l'intérieur.

— Qu'est-ce que je vous disais! ricana Mr Jones.

L'oncle Billy ne parvenait pas encore à saisir l'enchaînement des faits.

— Mais, espèce de marsouin, à l'épaisse cervelle, le voilà l'homme en question! dit Mr Jones.

— Quel homme? Dans sa stupéfaction, il oublia de s'offenser de l'épithète insultante.

— Eh bien, John Trelill — l'homme après qui elle court — l'homme qui nous a coupé l'herbe sous le pied!

— Gr-r! s'écria l'oncle Billy, ne faites donc pas comme ça l'imbécile!

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 28 mars 1908 et suiv.

— J'en jurerais, dit Jones, avec assurance. Ecoutez-moi bien. Et il lui détailla avec des commentaires explicatifs les événements de la soirée précédente qui avaient éveillé ses soupçons. Ils étaient presque trop subtils pour la compréhension de l'oncle Billy. Ce fut plutôt l'insistance, pleine de confiance, avec laquelle Jones lui affirma sa conviction absolue, qui finit par avoir raison de son incrédulité.

— Je m'en vais, tout de suite, m'en assurer ! s'écria-t-il. Se conduire ainsi ! c'est scandaleux ! Et dans sa fureur aveugle, il se dirigea vers ce séjour d'iniquité.

Mr Jones courut après lui et le tira en arrière

— Ne faites pas de bêtises ! lui dit-il. Il y a deux femmes là-dedans et aucune d'elles ne sera enchantée de vous voir. Rien n'huile une langue de femme comme la colère. Entrez, et vous ressortirez comme une loque mouillée. Et qu'y gagnerez-vous ? Venez donc ! Elle nous a mis dedans, tous les deux, ça c'est sûr, et il faut en prendre notre parti. Allons, venez.

Mrs Pezzack, essoufflée, montait la rue pour raconter à une amie mal informée une étrange histoire d'eau chaude demandée à une heure indue; elle faillit s'évanouir à la vue des deux rivaux les plus acharnés de Pendennack, qui descendaient cette même rue, bras dessus, bras dessous, en conversation amicale.

Dimanche : John Trelill se révolte.

Mrs Poljew avait la conscience d'accomplir une cérémonie solennelle, et elle désirait faire les choses comme elles devaient être faites. Aussi se décida-t-elle à choisir la porte auguste de la façade pour faire son entrée, au lieu du vulgaire corridor latéral. Un coup discret ne provoqua pas de réponse, et une secousse de mauvais augure au bras qui la reliait à son prisonnier l'avertit que tout délai serait dangereux. Alors elle sacrifia l'étiquette à l'urgence, et ouvrant la porte elle-même, poussa John à l'intérieur et l'y suivit, en lui murmurant quelques suprêmes injonctions.

La cuisine était vide, réserve faite de cette appétissante odeur qui avait si fort remué le cœur de l'oncle Billy, et qui était comme une présence invisible, mais partout répandue. Mrs Poljew huma, tout comme l'oncle Billy avait humé, et son émotion s'exhala comme un écho des propres paroles de l'oncle Billy.

— La poule au pot, avec du lard, sur ma vie !

Le pot bouillait sur le feu. Elle souleva le couvercle et jeta un coup d'œil à l'intérieur.

— C'est bien cela ! La poule au pot avec du lard ! Il y a ici de l'amour pour vous, John !

Un pas pesant se fit entendre et Mrs Pollard rentra de la cour. Elle avait un sourire solennel : « Que je meure, si elle n'est pas allée se raser ! » murmura Mrs Poljew, pénétrée de respect.

John debout, les yeux baissés, grognait, intérieurement. Vous êtes priés de remarquer en passant combien une légère touche de grotesque peut servir à rendre plus sombre une situation tragique.

— Eh bien, Mrs Pollard, enfin, nous voilà ! dit Mrs Poljew.

— Et bien contente de vous voir, certainement, répondit Mrs Pollard. Asseyez-vous et mettez-vous à votre aise.

Jusqu'ici, tout allait bien, mais alors s'éleva entre eux un sentiment de contrainte et de gêne. Mrs Poljew commença à se rendre compte de la difficulté de son entreprise, retenue qu'elle était par l'état de résistance passive de John, qui pouvait devenir active à un moment donné. Il n'était pas étonnant que Mrs Pollard se sentît nerveuse et inquiète, cette occasion ayant pour elle une si grande importance. Plonger de suite au cœur du sujet serait positivement peu délicat ; d'ailleurs, le tempérament des gens de Cornouailles se révolte contre de tels procédés ; on aime ici les longs circuits ; on ne va jamais droit devant soi ; on use fort des préparations, des précautions et des demi-mots. Vous devez avoir remarqué comment presque invariablement, un « oui » ou un « non » amène à sa suite un « j'suppose », ou un « j'crois », et comment le plus simple, le plus indiscutable exposé d'un fait est entouré d'un « i'm'semble », ou « à c'qu'on dit ». Et ce trait, tout en n'étant dans la plupart des cas qu'une simple habitude machinale, explique bien le caractère général de leur intelligence vive dans ses limites, mais portée à une subtilité excessive et à la méfiance.

Mrs Poljew s'assit, Mrs Pollard aussi. John resta debout, l'air morose. Il fallut que sa sœur, d'un geste impérieux, lui désignât un siège. Répugnant à donner le moindre signe d'acquiescement à la situation, il s'assit tout au bord d'une chaise, retourna son chapeau entre ses mains, et prit soin de paraître, de tout point, aussi peu à son aise qu'il l'était en réalité.

Après un silence de peu de durée, mais extrêmement embarrassant, les deux dames se lancèrent, en désespoir de cause, dans une discussion oiseuse des affaires de la chapelle. Mrs Poljew se trouvait dans une position très fausse ; la puissance de ses ressources ne l'abandonna pas. Avec une adresse au-dessus de tout éloge, elle tira parti de la situation, engagea malgré lui son frère dans la conversation, déguisa et escamota si bien ses grognements maussades qu'elle leur donna presque un air d'éloquence. Et lorsque Mrs Pollard lui faisait de timides appels, auxquels il opposait un silence de rustre, elle intervenait avec la rapidité de l'éclair et répondait à sa

place, habile à faire passer son obstination taciturne pour l'hésitation naturelle à la timidité.

Mais les minutes s'écoulaient et l'on n'était pas plus près de la grande question. Elle commença à s'impatienter et laissa d'abord échapper quelques allusions délicates, sans aucun résultat. Les allusions devinrent plus transparentes, sans plus de succès. Avec épouvante, elle s'aperçut que Mrs Pollard semblait disposée à reculer et à éviter de faire le plongeon. En vérité toute son habileté n'avait pu empêcher la désastreuse impression produite par l'attitude de John sur la veuve, qui commençait à avoir des doutes.

Autre chose troublait Mrs Poljew. La volaille restait dans le pot, et elle avait faim. Elle n'était pas loin de soupçonner Mrs Pollard de différer le succulent repas jusqu'au moment où l'on aurait conclu un arrangement satisfaisant; pas d'arrangement, pas de souper. Naturellement, une si incroyable lésinerie était bien loin de la pensée de Mrs Pollard; mais ce soupçon et l'anxiété de son estomac incitèrent Mrs Poljew à précipiter les choses. Elle mit de côté toute délicatesse superflue, et vint au fait.

— Allons! s'écria-t-elle, se dressant tout à coup sur ses jambes. I'm'semble que nous sommes bien naïfs de musarder comme ça, et de jouer aux propos interrompus comme une bande d'enfants. Nous voici ici, tous les trois, réunis pour régler une petite affaire, et nous savons tous de quoi il s'agit. Pourquoi ne nous mettrions-nous pas à la besogne tout d'suite?

Mrs Pollard devint très rouge; John devint très pâle; et ils élevèrent l'un et l'autre une main suppliante pour arrêter le dénouement imminent.

— Allons, poursuivit vivement Mrs Poljew, parlons à cœur ouvert et finissons-en. John, vous êtes veuf, j'crois; et i'm'semble que vous êtes veuve, Mrs Pollard; vous demeurez tous deux trop près d'un bois pour avoir peur des hiboux. Il n'y a donc pas de raison de vous conduire, vous comme une petite sotte, et lui comme un grand nigaud. Il faut en sortir et que ce soit fini.

Ils semblaient pétrifiés sur leurs chaises. Mrs Poljew lança une note de sentiment.

— Quand j'vous vois tous les deux, assis ensemble à bavarder, gais et bien aises (John se trémoussait sur sa chaise), j'me dis, voilà un couple, ça c'est sûr! N'importe qui, en vous regardant, dirait que vous êtes faits l'un pour l'autre, comme les sardines pour les hommes de Pendennack. Vous êtes ce qu'il y a de mieux dans la ville, vous deux, et ce sera un péché et une honte, si vous ne vous unissez pas. Allons, Mrs Pollard, John a quelqu'chose à vous dire. Êtes-vous disposée à l'entendre?

— Oui, j'suppose, dit Mrs Pollard dans un faible murmure.

Mrs Poljew se tourna vers son frère.

— Et maintenant, John, allez-y!

La sueur perlait sur le front de John. Il fit entendre un gargouillement inarticulé.

— Parlez donc, voyons! dit Mrs Poljew en faisant un pas vers lui. Il se ratatina sur sa chaise et leva son coude en l'air pour se protéger, comme un petit garçon qui a peur de recevoir une taloche sur la tête. Ce geste fut un coup de couteau dans le tendre sein de Mrs Pollard. Sa gorge se serra, et ses sentiments se livrèrent une courte bataille intérieure, dans laquelle ses espoirs et ses désirs eurent le dessous.

— Voyons! dit-elle bravement, j'n'veux rien entendre, excepté ce que John a l'intention de m'dire. J'veux pas qu'on le force ni qu'on lui fasse peur. Si c'est qu'il veut m'dire quelque chose, j'serai heureuse et fière de lui répondre; mais s'il n'veut pas, qu'il ne dise rien, et j'n'en serai pas fâchée un brin contre lui.

— C'est absurde! dit Mrs Poljew en s'adressant vivement à elle d'une voix contenue. Ne voyez-vous pas que ce n'est que de la timidité de sa part? Vous ne croiriez pas à quel point ce garçon est timide. C'est comme ça chez nous, les Trelill, nous sommes tous les mêmes. J'm'en vais le rappeler à l'ordre, vous allez voir!

Elle revint se placer à côté de John.

— Allons, John, mon ami, parlez comme un homme. Elle mit sa bouche contre son oreille : Et Nannie, gredin que tu es! dit-elle dans un sifflement courroucé, pense à Nannie, vermine obstinée!

Il tressaillit comme s'il avait été mordu.

— Vite maintenant, murmura Mrs Poljew en lui enfonçant son coude dans les côtes.

Mrs Pollard, commença-t-il désespérément, et tout aussitôt, il s'arrêta court.

— C'est très bien! « J'ai de vous une bien bonne idée, » lui souffla sa sœur, dans un chuchotement très distinct.

— Je, j'ai de vous une bien bonne idée, répéta-t-il machinalement.

— Ça, c'est encore très bien. « Voulez-vous d' moi? »

— Voulez-vous... Il s'interrompit! Oh! Je n'peux pas! s'écria-t-il, dans son désespoir. Laissez-moi tranquille, Mary; je n' peux pas!

Le courroux qui se peignit sur les traits de Mrs Poljew était terrible à voir. Mais ne voulant pas s'avouer vaincue, elle domina sa colère et grimaça du côté de Mrs Pollard un signe d'intelligence.

— Voilà comme vous l'intimidez! s'écria-t-elle, avec un étonnement merveilleusement joué.

Mais ce fut tout à fait insuffisant pour convaincre Mrs Pollard. Ses espérances, qui sombraient, refu-

sèrent de saisir ce fétu de paille et se laissèrent couler bas. Un énorme soupir lui échappa. Il n'y avait pas de colère dans son cœur, mais seulement un regret ardent et douloureux, lorsqu'elle jeta à John un regard de tendresse où il y avait un adieu.

— Non, Mary Poljew, dit-elle, d'une voix troublée, ce n'est pas de la timidité, ça n'est rien d' semblable, à ce que j' puis voir ; c'est seulement à quoi une vieille femme, comme moi, grosse et laide, devait s'attendre avec ses ridicules imaginations. John a raison ; moi, penser à de beaux jeunes gars, à mon âge, c'est honteux ! Ne soyez pas en colère contre moi, John ; je n' vous tourmenterai plus ; oubliez cela, voulez-vous ? donnez-moi une poignée de main et soyons amis, maintenant.

John regardait d'un œil stupide la main tendue vers lui. Tout à coup, sa figure s'empourpra.

— Mrs Pollard, s'écria-t-il, d'une voix ardente et entrecoupée, vous — vous êtes une bonne âme — je — je — j' vous demande pardon, j' n' prétends pas mériter une femme telle que vous — j' n' suis rien en comparaison de vous. Je — j' n' me suis pas du tout comporté comme il faut avec vous, et j' vous demande bien pardon.

— Là, n'en dites pas plus long, dit la veuve avec douceur. C'est sur moi qu'il faut faire tomber la faute. Vous m'avez donné une leçon et j' vous en remercie, John. Ne vous tourmentez plus de cela, j' vous en prie.

Leurs mains s'unirent dans une étreinte.

— Là, c'est fini, dit Mrs Pollard, d'un ton de bonne humeur. Et maintenant, rapprochez vos chaises de la table, et nous allons voir ce que nous pourrons faire de notre petit souper.

Mais à ce moment la période de stupéfaction, qui avait privé Mrs Poljew de l'usage de la parole, était passée et elle déversa son courroux.

— Moi ! s'écria-t-elle. Moi, m'asseoir à table, dans une maison où j'ai été humiliée et notre famille déshonorée par cette stupide grande buse, qui se donne le nom d'homme, — j' n' serais pas étonnée s'il n'a pas plus d'os à son échine qu'un morceau de sargasse. Moi, avaler les sales victuailles d'une grosse femelle d'éléphant, échappée de la foire de la Fête-Dieu, d'une vieille folle qui ne sait pas deux minutes de suite ce qu'elle veut, mais court des bordées, comme un bateau de là-bas, dans l'Est, quand il sort du port et que le capitaine est saoul. Ga-ar. Empiffrez-vous, tous les deux, caressez-vous, ça m'est égal ! Ga-ar ! J'ai bien envie de vous traiter tous les deux comme le chat fit du hibou, — et de vous égratigner la figure ! Seulement j' suis une personne de sang-froid et bien élevée, qui sait contenir sa colère là où un saint ne se tiendrait pas de jurer ! Rra-ah ! Ça, c'est pour vous, Lisbeth Pollard !

Elle trépignait et claquait ses doigts devant le visage de la veuve.

— Et voilà pour votre poule au pot, Lisbeth Pollard !

Elle arracha le chapeau des mains de John, et le jeta de toutes ses forces contre le pot inoffensif. Le couvercle tomba avec fracas sur la dalle du foyer, et il y tintait encore que la porte se ferma bruyamment ; Mrs Poljew était partie.

Consterné, John fit un bond en avant et sauva son chapeau de l'incendie. Confus et humilié, il leva les yeux sur Mrs Pollard. Leur imploration muette demandait grâce pour le juste ressentiment que pouvait lui inspirer la conduite atroce de sa sœur.

La veuve souriait doucement.

— Mary Poljew était ce qu'on peut appeler contrariée, n'est-ce pas ? Mais là, nous connaissons tous Mary, la pauvre chère belle. Quand elle a ses humeurs noires, elle est absolument folle, et perd la tête, tout d'un coup. Ce n'est pas juste de faire attention à ce qu'elle dit, quand elle est comme ça. Mais, allons, John, asseyez-vous — comme deux amis, et pas de bêtise, vous savez — et nous allons manger notre souper.

— Merci, Mrs Pollard, merci, mais je ne pourrais pas avaler une bouchée, répondit John, dont les nerfs étaient maintenant détendus. Et si vous voulez avoir la bonté de m'excuser, j'vais me préparer à rentrer à la maison, tout d' suite. Je me sens tout drôle.

— Oh ! bien, allez vous-en, si vous voulez, dit Mrs Pollard, plutôt soulagée, à dire vrai, car il ne lui déplaisait pas de rester seule.

John se prépara à partir. A la porte, elle le rappela.

— John, écoutez ! J' suis toujours heureuse de faire un bout de causette avec un ami, le soir. Montez jusqu'ici, n'est-ce pas, chaque fois que vous l' voudrez ? Je n'ai presque jamais personne excepté..... son accent laissait percer un sous-entendu, excepté Vassie Jenkin. Elle me tient compagnie presque tous les soirs. Mais vous n'avez pas d'objection contre elle, j' crois ?

John sentit les charbons ardents lui brûler la tête ; mais il est vrai qu'il avait son chapeau dessus, et que celui-ci sortait à peine d'une place chaude.

— Vous êtes une bonne âme, Mrs Pollard, répéta-t-il avec une ferveur pleine de remords. Et il ajouta, sans liaison apparente : Mais Vassie n'est rien pour moi ; du moins, je ne suis rien pour elle.

— Non, vraiment ? dit la veuve d'un ton d'incrédulité enjouée. Eh bien, prenez mon avis et passez par ici aussi souvent que vous l'pourrez.

Quand elle fut abandonnée à elle-même, la veuve s'affaissa lourdement sur sa chaise, ses traits se détendirent et elle fondit doucement en larmes.

LUNDI : MRS PEZZACK OFFRE SES SERVICES

Malgré l'heure tardive, la déesse Renommée, dont le séjour préféré sur terre, quoi qu'en puissent dire Smith ou Lemprière, a été définitivement identifié par les plus récentes recherches avec Pendennack lui-même, avait déjà déployé ses ailes et parcouru la moitié de la ville, apparaissant aux nombreux adorateurs qu'elle y compte, sous une demi-douzaine de formes étrangement dissemblables. C'est un fait que les lumières de son autel principal, situé dans la cuisine de Mrs Pezzack, ne furent éteintes qu'après deux heures du matin ; et maints braves gens se cassèrent la tête toute la nuit en vains efforts pour établir une théorie plausible des événements et la dégager de la masse contradictoire et par trop incomplète des témoignages. Quelque chose de prodigieux et sans précédent s'était passé, mais quoi? Voyez combien l'enquête avait marché, sans avancer.

D'abord, il y avait l'épisode de John Trelill et de l'eau chaude, assez déconcertant en lui-même, puisqu'il arrivait sans le moindre avertissement ou symptôme prémonitoire, et rendu plus déconcertant encore par les allusions mystérieuses de Mrs Poljew à Mrs Pezzack. Puis, il y avait l'apparition renversante de Mrs Poljew à la chapelle, dans toute la magnificence de sa grande toilette, en apparence sans rime ni raison. Puis, la rencontre de John et et de Vassie après l'office, leur départ côte à côte et la poursuite furieuse de Mrs Poljew. Tout cela était connu de tous ; depuis plusieurs heures, c'était devenu propriété commune ; mais à partir de ce moment, les ténèbres de la nuit enveloppaient les acteurs et les spectateurs, et de ces ténèbres sortait, comme un cauchemar, une succession de détails qui semblaient incompatibles. Quelqu'un avait vu Mr Jones franchir la porte de Mrs Pollard ; une autre personne l'avait vu sortir précipitamment, deux minutes plus tard. On avait aperçu Vassie allant faire une promenade dans le haut de la ville avec John ; on l'avait vue aussi descendre seule. Un autre avait vu Mrs Poljew et John ensemble, au moment où ils frappaient à la porte de Mrs Pollard. Un bruit plus récent représentait Mrs Poljew arrivant chez elle de très mauvaise humeur et cognant sur la tête de son mari avec une brosse à habits, sans motif suffisant. Et puis il y avait l'histoire de Mrs Pezzack, dont elle était prête à jurer la véracité, relative à l'apparition de l'oncle Billy et de Mr Jones, bras dessus, bras dessous, en un accord invraisemblable. Et pour finir, un renseignement de source autorisé et incontestable : Mrs Pollard, que l'on ne pouvait accuser d'être disciple d'Epicure, avait mangé, à son souper solitaire, une volaille entière, garnie de lard, suffisante pour trois personnes. Tout cela n'était que confusion et incohérence.

Le lundi matin n'amena aucun éclaircissement ; le mystère s'épaissit plutôt avec la suite de l'enquête. La grande occupation du lundi, le blanchissage, se fit mollement, et cependant c'était une belle journée pour sécher le linge. Mrs Pezzack, pour sa part, ne trempa pas la main dans l'eau de savon, de toute la matinée. Quand, vers midi, le cri familier — « quelqu'une de vous, mesdames, veut-elle de la viande aujourd'hui » — retentit dans Fore Street et que le boucher en tablier blanc conduisit sa charrette le long de la rue jusqu'à sa place accoutumée en face de la maison de John Trelill, toutes les voisines, d'un commun accord, laissèrent torchons, draps de lit et devantiers tremper dans les baquets et s'attroupèrent à l'arrière de la charrette, où, tout en tâtant et maniant les morceaux de choix, tantôt elles marchandaient avec le joyeux boucher, et tantôt s'enlisaient plus profondément dans l'inanité des conjectures.

Le boucher Stone fit de bonnes affaires ce jour-là. La femme de Dickon Tremethick elle-même, dont le menu se composait invariablement de morue salée et de pommes de terre, les jours de la semaine, et d'un morceau de porc gras, le dimanche, était venue se décharger d'une nouvelle exceptionnelle, et s'était laissée tenter par un morceau de bœuf à cuire au jus.

Mrs Pezzack raconta son histoire pour la dixième fois.

— Oui, voisines, quand j'tourne au coin et que j'vois ces deux-là s'balladant, bras dessus, bras dessous, aussi sociables qu'il vous plaira, vous auriez pu m'flanquer par terre avec une plume, déclara-t-elle.

— Avaient-ils l'air joyeux, ou quoi ? demanda un enquêteur méticuleux.

— Comme une paire de tourtereaux éplorés dans un arbre, répondit-elle.

— Eh ! bien, j'vas vous dire ce que c'est : Mrs Pollard s'est enfin décidée et les a mis tous deux à la porte, dit l'autre.

— Oui, dit une troisième dame, très montée, et pourquoi a-t-elle fait cela ? J'vas vous le dire. Vous ne videz pas votre baquet d'eau sale, n'est-ce pas, avant d'avoir empli votre cruche. Eh bien, Mrs Pollard s'est assurée d'un autre particulier. Et si vous m'demandez qui c'est, je dirai John Trelill.

(*A suivre*). CHARLES LEE.

(*Traduit de l'anglais par* FIRMIN ROZ *et* EMM. FENARD).

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Emile Zola

CORRESPONDANCE. — Tome Ier : *Lettres de Jeunesse*; tome II : *Les Lettres et les Arts.*

Les morts vont vite; ils s'éloignent de nous avec une vertigineuse rapidité. Zola, que les plus jeunes d'entre nous ont connu en pleine vigueur de talent, Zola, mort d'hier, est une ombre lointaine, lointaine... Tout récemment, cette ombre surgit parmi nous, hanta quelques salles de rédaction, pénétra à la Chambre des députés; en dépit du verbe retentissant de Jaurès, c'est à peine si les discussions provoquées par l'apparition de l'indiscret revenant ont ému quelques amis de sa mémoire. Zola entrera-t-il au Panthéon? La question n'intéresse qu'une poignée de politiciens : les écrivains demeurent indifférents, le public inerte; indifférence coupable, inertie désolante..... Tel est le bilan de l'une des gloires les plus bruyantes que nous ayons connues! tel le triomphe effrayant de l'implacable mort!

Insensible à la cruauté du destin, M. Maurice Barrès, de qui l'on eût attendu plus de générosité, sinon plus de justice, tenta contre la mémoire de Zola une brève offensive : geste de politicien, dont l'écrivain ne doit pas être rendu responsable; et combien superflu! Zola est, comme on dit, entré dans l'histoire; nul ne saurait l'en faire sortir; nous nous sentons capables d'envisager sa vie et son œuvre avec un absolu sang-froid.

Et déjà nous cherchons à deviner quel visage il présentera à la postérité; curiosité légitime et très vive, encore que nous soyons prêts à ouvrir sans fièvre le débat. Quoi qu'il puisse arriver, Zola demeurera un formidable témoin d'un temps que nous vécûmes; qu'on le veuille ou non, l'œuvre de Zola, témoignera pour nous; il nous plairait de déterminer quel sera son crédit, et d'abord de savoir dans quelle mesure le souvenir de l'homme corrobera l'autorité de sa littérature.

L'enquête sera longue; il y faudra d'abondants documents; un vigoureux effort de synthèse sera nécessaire pour rassembler et fondre des traits épars et contradictoires : Zola auteur optimiste de l'œuvre la plus navrante, Zola collectionneur très sain de curiosités morbides, Zola poète de l'ignoble, rêveur épris de justice et de chimériques vertus sociales, Zola artiste, Zola citoyen et prophète politique... Zola cœur sensible, brave homme tout simple avec sans doute quelque génie...

*
* *

Voici, pour commencer, sa correspondance, une partie, une très petite partie de sa correspondance : soyons satisfaits; ne nous enthousiasmons pas; ces fragments de correspondance sont bien sommaires, bien incomplets; une famille ne livre pas incontinent toutes les lettres d'un grand disparu : c'est aujourd'hui seulement que nous nous voyons gratifiés d'une édition complète de la correspondance de Stendhal — livre extraordinaire, le plus varié, le plus instructif de tous ceux qui ont été écrits par ou sur Stendhal. Stendhal est mort en 1842! Zola vivait en 1902. Sa correspondance complète nous serait infiniment précieuse; nos petits-fils la posséderont... Tirons du moins ce que nous pourrons du peu qu'il nous est donné d'en connaître.

Si incomplètes, si « choisies » qu'elles soient, des lettres tiennent en quelque sorte lieu de confessions, lettres de jeunesse où s'inscrivent des sentiments, des ignorances, des naïvetés, dont l'homme mûr ne retrouvera jamais la fraîcheur, lettres de l'âge viril, lettres aux amis, aux camarades, aux adversaires, où s'expriment dans leur spontanéité les idées, les enthousiasmes, les affections, les haines... Allons-nous surprendre en cette correspondance un Zola inconnu ou méconnu? Nul écrivain ne fût, à l'en croire, plus que Zola méconnu, défiguré par ses contemporains. Et voilà qui, tout d'abord, nous frappe dans ses lettres, cette constante protestation contre la fausse image que l'on crée de lui, de sa personne, de ses goûts, de son but, cet inlassable appel des jugements d'aujourd'hui à la sentence de la postérité en qui cet optimiste têtu met toute sa confiance. Stendhal savait de science certaine que, vers 1880, les Français commenceraient de le comprendre et de l'aimer. Zola ne doute pas que dans un demi-siècle sa gloire ne rayonne magnifiquement; dans cinquante ans! il l'affirme; en attendant il proteste; il proteste toute sa vie dans ses manifestes, ses discours, ses articles; mort, il ne permet point que nous oubliions sa protestation; il nous lègue sa correspondance.

Et ma foi, il semble bien qu'outre l'expression répétée de sa protestation cette correspondance nous apporte un commencement de preuve; certes nous nous résignons à ne jamais connaître le vrai Zola, l'homme qu'il se flattait d'être et qu'il ne fut peut-être que très imparfaitement; où est la vérité en psychologie? Pourtant l'homme qui apparaît en cette correspondance est-il tout à fait celui que nous pensions connaître?

A vingt ans Zola est un bon jeune homme en qui rien ne fait pressentir un talent quelconque : il n'y a pas trace de génie en ces Lettres de Jeunesse qui emplissent tout un volume — libéralité dont nous remercions les éditeurs, non sans regretter leur parcimonie dès qu'ils arrivent aux lettres de l'âge mûr

— il n'y a pas du tout de génie en ces lettres : de l'honnêteté, de la franchise, de la vaillance ; et quel bon cœur ! Zola est un excellent jeune homme, trop enclin au sentimentalisme bavard. Car il est bavard : et rien ne le distingue de ses correspondants, si ce n'est une intarissable prolixité : il lit André Chénier : longue dissertation sur le néo-classicisme ; il lit Shakespeare, George Sand, et tout aussitôt disserte sur le drame, le roman, développe sans sourciller, à perte de vue, des lieux communs dont il pense émerveiller ses amis de collège : l'amour est son sujet de prédilection : où donc le jeune homme prendra-t-il une amante ? choisira-t-il une fille de joie, une veuve, une vierge ? dix pages. Ecartées la fille de joie, et la veuve, « reste la vierge, cette fleur d'amour, cet idéal de nos seize ans, qui sourit à nos chevets, amante pure du poète qui le console dans ses rêves dorés. La vierge, cette Ève avant le péché, dernier rayon du ciel sur la terre, suprême manifestation du beau, du bien, de la divinité elle-même... » Au reste, et vous vous en doutiez « la vierge n'existe pas. » Elle n'existe pas, ce qui ne saurait empêcher le poète de lui vouer un culte chevaleresque. Zola est poète ; il n'est que poète ; il s'indigne si seulement un camarade lui parle d'une « position ». Zola est poète : « Tu sais combien je désire la liberté dans l'art, combien je suis *romantique*, mais avant tout je suis poète et j'aime l'harmonie des idées et des images. » Il est poète : il a une théorie de l'amour et s'efforce d'en déduire une poétique :

« Comme il serait beau de créer une expression de l'amour où le passé n'entrerait pour rien ! Faire de beaux vers où l'âme seule parlerait, et n'irait pas, pour peindre ses joies et ses tourments, emprunter de banales images, pousser des exclamations à la Nature, etc. En un mot, une poésie amoureuse assez digne pour ne pas être ridicule, une poésie que l'on oserait répéter aux pieds de celle que l'on aime sans craindre qu'elle éclate de rire. »

En attendant Zola s'exercera dans un autre genre : il communique à son cher Baille le plan d'un « petit poème » dont il médite depuis trois ans l'enfantement : titre, la *Chaîne des Êtres* ; trois chants : le Passé, le Présent, le Futur, toute la science, toute la philosophie...

« Magnifique idée, on ne peut le nier, surtout si l'exécution répondait au projet. Je ne sais si tu vois les horizons de ce poème, mais, pour moi, ils me paraissent si vastes, si lumineux, que j'en recule jusqu'à ce jour devant la tâche formidable de rimer mes pauvres vers sur cette grandiose pensée. »

Tâche formidable, grandiose pensée, retenons ces traits : seul peut-être le goût du démesuré annonce le romancier futur. A vingt ans, Zola est un poète puéril d'une miraculeuse ignorance : il a foi en son avenir, car, déclare-t-il, « il y a tant de sots qu'il est facile de sortir de la foule, si peu intelligent que l'on soit. » Il est laborieux : un instinct de fécondité est en lui ; il raille les programmes de décentralisation littéraire : « qu'un auteur de département fasse un chef-d'œuvre ! » Zola est un bon jeune homme qui écrit facilement des vers plats et des lettres sans originalité ; il se croit poète ; il a horreur du réalisme, honnit le vice, la laideur... il s'applique de son mieux à s'affirmer le contraire de ce qu'il sera plus tard.

*
* *

Telle est du moins votre conclusion après avoir parcouru le premier volume de ses lettres : à mesure que vous avancerez dans la lecture du second, il vous semblera que Zola garda toute sa vie comme une secrète indulgence aux rêves imprécis de sa jeunesse idéaliste ; et qui nous assurera que le vieil homme ne survivait pas en lui ? qui nous affirmera que Zola ne souriait pas à cette indiscernable personnalité, quand il s'exaltait soi-même, et dénonçait l'outrancière simplification des portraits que l'on traçait de lui ? En vérité ce second volume suggère de singuliers doutes : simples doutes, indications que rien ne permet de contrôler : on ne saurait tirer rien de plus de ce bref volume : voilà du moins des points d'interrogation que l'on n'oubliera plus.

Et sans doute la contradiction est flagrante entre le poète et le romancier : dès 1866 Zola écrit à propos de son livre *La confession de Claude* : « L'élan manque par instants, l'observateur s'évanouit, et le poète reparaît, un poète qui a trop bu de lait et mangé trop de sucre. L'œuvre n'est pas virile ; elle est d'un enfant qui pleure et qui se révolte. » Le poète est piétiné ; le romancier triomphe ; c'est uniquement le romancier qu'il nous est donné d'apercevoir en ce volume, et plus précisément le parfait homme de lettres.

On n'ignorait point que Zola ait été le plus ponctuel des écrivains, le plus méthodiquement laborieux ; faut-il le dire le plus habile ? méthode, labeur, habiletés, nous en saisissons le détail en ces lettres savamment expurgées, d'où l'on a exclu la plupart des jugements sur les personnes et sur l'époque ; ce que l'on nous donne n'a guère trait qu'à la carrière de l'écrivain ; les biographes, les historiens de l'œuvre y chercheront des précisions de détail : le profane y retrouvera les étapes d'une éclatante réussite.

Les lettres à Antony Valabrègue marquent le point de départ : à vingt ans, Zola est un rêveur sentimental ; à vingt-quatre, il est un féroce arriviste ; il fait la théorie de l'arrivisme ; il s'efforce d'en faire ad-

mettre le principe par son ami, poète obstiné, provincial endurci :

« L'habileté, pour moi, ne consiste pas à mentir à sa pensée, à faire une œuvre selon le goût ou le dégoût de la foule. L'habileté consiste, l'œuvre une fois faite, à ne pas attendre le public, mais à aller vers lui et à le forcer à nous caresser ou à nous injurier. Je sais bien que l'indifférence serait plus haute et plus digne; mais, je vous l'ai dit, nous sommes les enfants d'un âge impatient, nous avons des rages de nous grandir sur nos talons, et si nous ne foulons pas les autres aux pieds, soyez certains qu'ils passeront sur nos corps... Ayez une ligne de conduite fermement arrêtée et un entêtement féroce... »

Féroce! sans doute; il n'est question dans ces conseils d'un ambitieux que de « plan de campagne » et de « combat ». L'ami est sourd à ces avis :

« Croyez-moi, il vaudrait peut-être mieux que vous fussiez sans un sou, battant le pavé de Paris, poussé par la nécessité, obligé de vous mêler à la vie réelle... Réfléchissez, et voyez s'il n'est pas temps que vous veniez vous battre... »

Zola, lui, n'hésite pas :

« Il ne m'est pas permis comme à vous de m'enfermer dans une tour d'ivoire, sous prétexte que la foule est sotte. J'ai besoin de la foule, je vais à elle comme je peux, je tente tous les moyens pour la dompter. En ce moment, j'ai surtout besoin de deux choses : de publicité et d'argent. »

Publicité, argent, articles de journaux, de revues, romans, collaborations sollicitées, refusées, appels aux camarades influents, encouragements, objurgations, et parfois sommations aux amis qui s'abandonnent et renoncent à l'âpre lutte : Zola est un merveilleux combattant, audacieux, prodigieusement travailleur, en qui ses amis bientôt reconnaissent un chef; il proclame :

« J'aime les difficultés, les impossibilités. J'aime surtout la vie, et je crois que la production quelle qu'elle soit est toujours préférable au repos. Ce sont ces pensées qui me feront accepter toutes les luttes qu'on m'offrira, luttes avec moi-même, luttes avec le public... »

Il dit, il lutte, il luttera toute sa vie avec une vaillance et une allégresse sans cesse renaissantes; on ne s'attend point à trouver en cette correspondance de virulents morceaux polémiques; l'ardeur combattive de Zola y paraît en ces lettres-plaidoyers où il défend telle de ses œuvres, expliquant ici un personnage, et là un incident, une intrigue, une intention morale; car il a des intentions morales lors même qu'on s'en doute le moins : chaque page, chaque ligne de *Pot Bouille* traduit une intention morale; son œuvre tout entière est une morale en action... Et ici les objections se présentent d'elles-mêmes, mais quelle n'est point la candeur, quelle n'est point la générosité de l'écrivain! et comment ne serions-nous point remués par son éloquence?

« Hélas! j'ai atténué. La misère sera bien près d'être soulagée, le jour où l'on se décidera à la connaître dans ses souffrances et dans ses hontes. On m'accuse de fantaisie ordurière et de mensonge prémédité sur de pauvres gens, qui m'ont empli les yeux de larmes. A chaque accusation je pourrais répondre par un document. Pourquoi veut-on que je calomnie les misérables? Je n'ai eu qu'un désir, les montrer tels que notre société les fait, et soulever une telle pitié, un tel cri de justice, que la France cesse enfin de se laisser dévorer par l'ambition d'une poignée de politiciens, pour s'occuper de la santé et de la richesse de ses enfants. »

Et bien, oui, Zola fut un « brave homme », ainsi qu'il aimait à le dire, laissant entendre qu'il ne prisait aucun éloge par dessus celui-là...

*
* *

Vous aviez deviné que ces deux volumes ne nous fourniraient aucune occasion d'incriminer les actes ou le talent d'Emile Zola : est-ce donc le vrai Zola qu'ils nous révèlent? est-il un Zola unique? Faut-il point apercevoir en lui des personnalités distinctes? La correspondance nous fait connaître le poète juvénile que nous ignorions presque ; elle fait éclater la persistante candeur du romancier, la sincérité de l'artiste, la magnanimité, les simples vertus du bon citoyen et du brave homme... Il y a en Zola d'autres traits qui plaisent moins : la correspondance ne le livre pas tout entier; la correspondance est un livre *ad usum Delphini*. Ces deux volumes nous apportent trop et trop peu; ils soulèvent un coin du voile; ils n'auraient point produit leur effet si nous ne souhaitions ardemment un dévoilement complet.

LUCIEN MAURY.

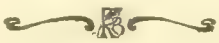

LA GRÈCE

J'ai, ce printemps, le mal des pays de lumière!
Je voudrais vous revoir, ô rive hospitalière,
Où sur le sable blond que baise un flot brûlant,
Noble pays d'Hellas, tu dors, étincelant
De fleurs, de chapiteaux, de temples et de marbres.
Je voudrais à mon front l'ombre grêle des arbres
Qui lancent au zénith éternellement bleu
Leurs rameaux qu'un zéphyr parfois agite un peu.
J'ai besoin de toucher la feuille verte et lisse
Du laurier d'Apollon et le tremblant narcisse
Etoilant l'herbe rare au pied du mont sacré
Que la grande Pallas a souvent effleuré.

Mais je vous veux surtout, chers oliviers gris-tendre,
Dont les brins sont pareils aux reflets de la cendre,
Comme si, sur vos troncs noueux et convulsés,
L'inéluctable vie et les siècles passés,
Avant de se perdre en la terre nourricière,
Avaient légèrement déposé leur poussière...

O chère Hellas, mon cœur s'émeut rien qu'au doux nom
D'Athènes où flamboie et vit le Parthénon.
Mon cœur s'émeut rien qu'à deviner ou surprendre
Vos appels, Canèphore; et votre geste tendre,
Soutenant dans l'azur le fardeau parfumé,
Est pour moi plus divin que la brise de mai,
Alors que les senteurs de la jeune nature
S'éveillent, que l'essain des fleurs et la verdure,
L'arôme des cyprès, les haleines des eaux
Eparpillent sur tout leurs odorants réseaux.
Oui, j'ai besoin de vous et de sentir encore
Sur les débris du Pnyx, lorsque germe l'aurore,
L'âme de vos héros ou le cœur de vos Dieux
Communier en moi, et d'écouter, pieux,
Au sein du vent fleuri qui vole de l'Hymette,
Les échos de la voix du divin Musagète.....

Sur l'Acropole et dans l'espace rayonnant
Redire la prière auguste de Renan.
Fouler par les quartiers déserts du Céramique
L'argile qui, jadis, devenait l'urne antique,
L'amphore au sein bombé, la coupe, le bassin,
Ou bien la statuette au fier et pur dessin.
Vous admirer encore, au soir tombant, théâtre
Où — tel un feu flambant jailli du cœur de l'âtre —
Les strophes de Sophocle élevaient vers le ciel
Leur cadence de flamme et leur douceur de miel ;
Où sous l'œil du cynique et de la courtisane
Se déroulaient les vers mordants d'Aristophane,
Tandis que, dans le stade, on entendait le chœur
Des frémissantes voix célébrer un vainqueur
Et scander sur le luth, la lyre ou la cithare,
Un chant de Simonide, une ode de Pindare.
Revoir et contempler vos restes immortels,
Portiques des Géants, gymnases, beaux autels
Dont on devine encor le mystique vestige ;
Le mont au flanc duquel la tour des vents s'érige ;
L'arc au noble contour d'Hadrien; l'agora
Où Démosthènes, fier et vaillant, lacéra
De ses mordants propos la lâcheté des âmes...

Et vous, escaliers, terrasses, maisons, gammes
De tons et de couleurs luisant à l'infini;
Ravins qu'un thym tapisse et pics au sol jauni
Par les pourpiers chargés de mille fleurs rampantes;
Et vous, rochers couleur de lumière, et vous, pentes
Du Lycabète, et vous, ondes de l'Ilissos
Que connurent parfois les lèvres des héros ;
Et vous, site sublime, et vous, Vierges, Déesses,
Ephèbes, Dieux, Destins, peuplant de vos sveltesses
Les salles du musée où l'on parle tout bas;
Héroïnes sans nom et dont on ne sait pas
Le passé de douleur, de tendresse, de joie,
Ou qui vous reposez dans l'humus qui flamboie
Et crépite aux baisers de l'air épais et chaud...
Horizon transparent, limpide comme l'eau
Et si pur que l'on croit, qu'en dépit de l'espace,
On va toucher l'éther ou bien l'oiseau qui passe ;
Aubes sur les coteaux posant vos pieds pourprés ;
Crépuscules dont les lointains sont diaprés :
Hélas ! qui me rendra vos heures immortelles !...

Que ne me gardez-vous, palais et citadelles,
Dans le fouillis obscur de vos murs crevassés,
Ou sous l'herbe, l'ortie et le lierre affaissés !
Je goûterais la paix de votre ardent silence.
Du chêne vert, du pin que la brise balance,
J'arracherais la branche et, d'une adroite main,
Au rameau d'olivier unissant le jasmin,
Les serpolets en fleur aux souples saxifrages,
Je tendrais, triomphant, comme au temps des vieux Sages,
Diadème odorant et que baiserait l'air,
Mon trophée au Soleil surgissant de la mer.

PIERRE DE BOUCHAUD.

THÉATRES

Odéon : *L'Alibi*, pièce en 3 actes, de M. GABRIEL TRARIEUX.

Combien de fois n'advint-il pas que nous entendîmes reprocher à tel auteur dramatique, soit par des confrères de son art, soit par des critiques, d'avoir imaginé un conflit passionnel se développant en un milieu d'oisifs, de gens du monde uniquement préoccupés de se regarder vivre! Et ce n'était pas seulement constatation d'un défi à la Réalité, où les professionnels sont en nombre bien plus grand que les oisifs, et cependant eux aussi connaissent des mouvements passionnels susceptibles de créer des conflits... c'était regret que de parti-pris l'écrivain semblât renoncer à l'appui, au puissant soutien qu'il trouve dans ce seul fait que ses personnages appartiennent à une catégorie sociale déterminée.

Solide armature que connaissent bien tous ceux qui, justement, prennent le contrepied, et sont ainsi conduits à étudier non plus tel ou tel *individu*, mais tel ou tel *milieu*. Il est évident qu'un soldat, un magistrat, si nous le supposons engagé dans une

de ces crises qui bouleversent une existence, obéira à des scrupules particuliers tenant à ce seul fait qu'il porte l'épée ou la robe, et l'intérêt que le public accordera au personnage sera grandi de toute l'idée qu'il s'est formée par avance du soldat ou du magistrat envisagé dans sa fonction. Cela est si vrai qu'à des époques différentes, et suivant le rang où l'opinion place les catégories sociales, les mêmes répliques peuvent être accueillies par des applaudissements ou par des murmures. Preuve de l'infériorité, de la relativité des choses du théâtre, diront quelques-uns! — Non, mais plutôt de la nervosité, des fluctuations de cette âme *collective* dont nous parlions la semaine dernière, à propos de la *Simone* de M. Brieux, auxquelles il faut bien se soumettre lorsqu'on écrit pour la scène, comme aux décisions d'un suffrage universel qui nous impose, quoi qu'on dise et quoi qu'on pense, l'absolutisme de ses points de vue.

Prenons un milieu militaire. Voici un chef de corps, un colonel, doué des plus hautes vertus professionnelles : il ne se considère pas seulement comme le supérieur hiérarchique des soldats placés sous ses ordres, depuis le dernier des soldats jusqu'à l'officier qui, par le grade, se rapproche le plus de lui, et comme tel tenu envers tous, dans l'exercice du métier, à la plus équitable justice distributive. Cela, c'est déjà quelque chose, puisque c'est la qualité professionnelle. Mais la profession doit réagir sur l'homme, comme l'homme sur la profession, et si véritablement il est *plus* et *autre chose* qu'un soldat, il ne limitera pas son rôle vis-à-vis de ses subordonnés à l'exercice de ses devoirs de colonel. Il se considérera encore comme le père et le protecteur de ses hommes. Donc, s'il survient entre eux quelque conflit tenant à des causes qui ne se rattachent point au métier de soldat, à des raisons privées, sans doute pourra-t-il faire intervenir dans la solution de ce conflit, des considérations tenant à l'idée qu'il se fait du sentiment de l'*honneur* renforcé par l'habitude de la discipline — et ce sera là proprement sa marque *professionnelle* — mais aussi saura-t-il oublier à l'occasion qu'il est un *soldat*, pour se rappeler simplement qu'il est un *homme*, c'est-à-dire autre chose et plus qu'un soldat.

Telle est la nuance qu'a délicatement sentie et fortement rendue M. Gabriel Trarieux dans sa conception du colonel de Mas Loubier, qui, de sa haute autorité, professionnelle et morale, incline à sa solution la meilleure une crise qui pouvait avoir les plus graves conséquences sur l'avenir du corps qu'il dirige et sur l'honneur des officiers qui en font partie. Et je le dis d'autant plus volontiers qu'il s'agit d'un écrivain dont les précédents ouvrages ne nous avaient manifesté ni cette sensibilité, ni cette habileté dramatique... d'autant plus volontiers encore qu'il s'agit du théâtre de l'Odéon, pour lequel nous nous étions montré fort rigoureux, estimant qu'il persévérait dans une voie justement contraire à ses intérêts particuliers comme aux intérêts de l'art dramatique bien entendu. Le théâtre de l'Odéon ne faisait plus d'art dramatique, mais de la décoration sous prétexte de théâtre. Le voici qui revient à son véritable rôle, avec une pièce solidement conçue, où les situations se tiennent et s'appellent mutuellement. Ce n'est que justice de le reconnaître, en souhaitant de le voir continuer dans une voie qu'il aurait dû ne jamais quitter.

Le colonel de Mas Loubier n'est pas seulement un chef de corps qui aime passionnément son métier et qui a souci de la réputation de son régiment : c'est aussi un homme qui s'intéresse, de façon individuelle, aux soldats qu'il a sous ses ordres. Mais, comme son nom l'indique, il est noble, et comme il le dit lui-même, il a du vieux sang bleu dans les veines. Dans son régiment comme dans les autres, une sourde rivalité existe entre les officiers titrés et ceux qui sont sortis du rang : tous ses efforts vont à ne jamais être partial, à tenir l'équilibre entre les deux partis. Or, voici qu'on vient lui annoncer la mort soudaine d'un de ses meilleurs officiers le capitaine Delmas, trouvé sur la route d'Angoulême la tempe percée d'une balle de revolver, sans qu'on puisse attribuer ce malheur à une autre cause qu'un assassinat. La nouvelle lui est apportée par le capitaine Laroche, ami personnel de Delmas, qui appartient au même clan que lui, excellent officier aussi, mais passionné pour ses idées égalitaires... et le capitaine Laroche fait peser ses soupçons sur le lieutenant d'Aiguevive que tous savaient en mauvais termes avec Delmas, et qui est le seul que l'on ait rencontré sur la route d'Angoulême à l'heure du crime. Ce n'est pas seulement l'*officier* qui est atteint par cette nouvelle, l'officier soucieux de l'honneur du drapeau et qui frémit à l'idée qu'un de ses subordonnés peut être accusé d'un pareil crime ; c'est aussi le *père*, car d'Aiguevive est le fiancé de sa fille, et il ne cache pas ses préférences pour ce jeune lieutenant qui porte comme lui un nom noble. Sur ces entrefaites arrive d'Aiguevive. Mas Loubier lui expose la situation devant ses camarades, le capitaine Laroche et le major Oller : il ne lui cache pas les soupçons qui pèsent sur lui ; mais il n'obtient de lui aucune preuve favorable, rien, sinon des dénégations formelles. Il le prend à part ; là encore d'Aiguevive reste muet : il ne peut donner les raisons de la coïncidence qui l'a fait se trouver sur la route d'Angoulême à l'heure du crime. En présence de ces dénégations formelles, mais que n'accompagne aucune justification, le colonel est bien obligé de laisser faire la justice militaire,

et comme l'instruction doit être confiée au capitaine Laroche, ami personnel du mort, et plutôt hostile à d'Aiguevive, il songe avec un serrement de cœur à ce qu'il y aura d'implacable dans les conclusions de l'enquête. Tel est le premier acte, mené par M. Trarieux avec une incontestable vigueur et un réel sentiment du raccourci dramatique tel que l'ont en quelque façon vulgarisé les plus brillantes expositions du théâtre contemporain.

Au second acte nous voyons Laroche poursuivre son enquête, en interrogeant l'ordonnance du lieutenant d'Aiguevive, espèce de brute dont il ne peut rien tirer, sinon cette indication que, proche du lieu du crime, sur cette route d'Angoulême, se trouve un hôtel qui sert d'abri aux rendez-vous amoureux. Tout aussitôt la lumière se fait dans notre esprit, à nous autres spectateurs, et nous aboutissons à une certitude dont nous avions déjà l'intuition : Mme Laroche était la maîtresse du lieutenant, et si celui-ci n'a pu parler pour défendre son honneur et sa vie, c'est qu'il était lié par un secret qui prime les autres, celui que tout homme d'honneur doit garder touchant ses relations avec une femme qui s'est donnée à lui. Voilà le danger de ces situations, l'objection qu'on leur peut adresser du point de vue de la vraisemblance, de la conformité avec la vie — et ce qui fait que le Théâtre n'est presque jamais qu'un miroir grossissant et trompeur. Quand Mme Laroche vient jusqu'au quartier, pour relancer son mari, nous sentons qu'en vertu de la *logique dramatique*, presque toujours contraire à la suite des événements qui se produisent dans la vie, c'est *elle* et *elle seule* qui peut paraître à nos yeux. Alors et en même temps s'affirme devant nous le lien qui l'unit à d'Aiguevive... et nous souffrons, dans notre sentiment des vraisemblances, de voir que Laroche, ce juge *enquêteur*, est le seul pour qui n'éclate pas la vérité. Mais qu'y faire ? C'est le trompe-l'œil dramatique. C'est le miroir grossissant, c'est l'artifice du théâtre..... Il faut bien s'y soumettre, puisque nulle autre combinaison ne permettrait de construire la pièce. Et c'est en somme une mince objection : Mme Laroche insiste pour ramener son mari chez lui : elle veut à tout prix l'empêcher de pousser jusqu'à l'auberge où avaient lieu ses rendez-vous avec d'Aiguevive. Elle n'y parvient pas..... il reste un soupçon dans l'esprit de Laroche. La gendarmerie amène à Laroche le véritable coupable, qui est le maréchal des logis Jouizon, déserteur, lequel avoue avoir tué Delmas. Dans l'esprit de Laroche, un soupçon reste encore..... et ce soupçon, c'est vraiment trop peu !

Au dernier acte, nous retrouvons Mme Laroche chez le colonel de Mas-Loubier : elle vient révéler à la jeune fille la vérité et la supplier de sauver le lieutenant d'Aiguevive. La scène ne manque pas de pathétique, qui se déroule entre la maîtresse de d'Aiguevive et sa fiancée. Le colonel rentre et promet d'éloigner Laroche pour affaire de service. Laroche arrive : ses soupçons qui ont persisté le poussent à vouloir interroger le lieutenant. Le colonel le lui défend. Mais une pareille défense suffit-elle à effacer l'image qui hante le cerveau ? Mme Laroche se retrouve en face de son mari qui la somme d'expliquer sa présence chez le colonel. Elle se trouble, elle avoue tout... Lui, accablé, désolé, ne voit plus qu'une solution pour éviter le ridicule : donner sa démission. Ici intervient le colonel qui évoque aux yeux de Laroche l'image du *devoir* qu'il oppose à celle de l'*affront* et obtient ainsi le pardon pour la femme coupable, d'ailleurs repentante, en lui présentant, avec la force qu'ils peuvent revêtir dans la bouche d'un vrai chef, des arguments analogues à ceux que Vigny nous donna dans sa *Grandeur et Servitude militaires*.

*
* *

Telle est cette pièce, où l'on retrouve assurément quelques-uns des défauts inhérents au genre dramatique dont elle relève, et dont nous avons précisé le plus grave, en marquant de quelle façon l'optique du théâtre et ce qu'on a justement appelé la *logique des situations* allaient presque nécessairement contre les meilleures nuances de la psychologie et par là déformaient les réalités... Mais dès l'instant qu'on accepte cette servitude d'un genre qui n'est pas pour laisser à l'écrivain ses coudées franches, il serait injuste de ne pas reconnaître les qualités de composition, de vigueur, de sobriété dramatique, qui se manifestent au premier et au troisième acte de l'*Alibi*, et même, ce qui nous a le plus surpris chez M. Gabriel Trarieux, telle faculté d'émotion qui nous semblait jusqu'ici contraire à son tempérament, et que nous avons été heureux de constater. L'*Alibi* constitue un progrès notable sur ses précédents ouvrages : c'est une pièce qui lui fait le plus grand honneur, et par la gravité du sujet et par la sincérité d'accent que j'y vois. Elle me plairait, ne fût-ce que par son *esprit*, comme la *Simone* de M. Brieux, et par son caractère de réaction contre la formule d'un *certain théâtre* qui se trouve assez désigné par là. Mais, de même que dans la *Simone* de M. Brieux, il y a dans l'*Alibi* des qualités dramatiques que tout homme de métier reconnaîtra et qui dépassent la pure technique du théâtre. Quel que soit le sort réservé à cette pièce — et je crois que la belle interprétation de MM. Calmettes et Desjardins contribuera à son succès — c'est un effort dramatique où la collaboration de M. Antoine revendique sa juste part.

PAUL FLAT.

Chronique

—

LES CANDIDATURES MUNICIPALES A PARIS

C'est demain qu'aura lieu le renouvellement des conseils municipaux de France. Ce grand acte s'accomplira dans un calme parfait, et marquera l'expansion continue des idées de solidarité et de laïcité. Car, en dépit de toutes les erreurs, de toutes les outrances, et aussi de toutes les résistances, la nation s'achemine régulièrement vers un régime d'émancipation intellectuelle et d'égalitarisme économique.

Ces élections, si elles n'impliquent point cette année un tragique conflit de doctrines et de partis, comme aux heures où le nationalisme menaçait d'emporter les principales municipalités, n'en sont pas moins précédées partout de campagnes virulentes. Elles remuent, sous tous les clochers, beaucoup de discordes et d'espérances. N'est-ce point un faible universellement répandu, que de se passionner d'autant plus que les intérêts en cause se rétrécissent, et deviennent presque personnels ?

Disputes, complications, incidents multiples apparaissent plus importants et comme grossis à Paris, qui prétend toujours et en tout donner le ton à la province. D'ailleurs, seule la capitale n'applique point le scrutin de liste, mais bien l'uninominal. Et ce malheureux scrutin de quartier stimule toutes les intrigues, fascine, tel un miroir à alouettes, toutes les ambitions.

Un siège à l'Hôtel de Ville de Paris, quelle séduisante perspective ! Les quatre-vingts conseillers municipaux de la capitale sont appelés à établir un budget de 365 millions. Ce sont des hommes d'affaires plus considérables que de vulgaires députés. La carrière législative, ministérielle même, leur est ouverte s'ils le désirent. Mais n'ont-ils point à l'Hôtel-de-Ville maintes occasions de se mettre en vedette, de parler au nom de la France? N'ont-ils point des relations avec les représentants des grandes métropoles, et des gouvernements du monde entier ? Pour jouer ce beau rôle, une indemnité de 36.000 francs leur est allouée (6.000 francs à titre de conseillers municipaux ; 3.000 francs comme conseillers généraux, pendant les quatre ans que dure leur mandat), sans compter les profits accessoires.

Qui venait à Paris, lors d'une campagne municipale, il y a quelques années, était saisi de l'invraisemblable aspect de la capitale. Des milliers, des centaines de milliers d'affiches, de couleurs aveuglantes, recouvraient palais et maisons, fontaines, colonnades et quais. Paris disparaissait sous cette poussée parasitaire. Depuis lors, des emplacements déterminés ont été réservés aux élucubrations électorales. L'orgie d'affiches a diminué... mais non point la cohue de candidats qu'elle symbolisait.

A parler franc, parmi ces candidats, il n'en est point de haute réputation. Les savants, les chefs du commerce et de l'industrie parisienne, les grands écrivains et artistes, les représentants qualifiés des corporations ouvrières, toute cette élite qui fait au loin l'illustration de la capitale est strictement exclue de son conseil ! C'est que ces hommes ne sont arrivés à leur éminente situation qu'à force de patient, de tenace labeur, et qu'il leur serait bien difficile d'accorder des soins suffisants aux intérêts agrandis, gigantesques, de la capitale. Mais c'est aussi qu'avec notre système électoral, rudimentaire, et la grossièreté de nos mœurs politiques, la préparation d'une élection est devenue un métier parfois assez vil, souvent pénible, toujours absorbant.

Il n'est donc de candidats autorisés que ceux que désignent, que portent les grands partis politiques. Et, par calcul autant que par habitude, ces partis mettent en avant des hommes de second plan. Formés en majeure partie de députés et de sénateurs des départements, ils n'entendent point que le Conseil municipal de Paris rivalise, par l'éclat des talents, avec le Parlement, où réside leur influence. Ils ne veulent point que la direction politique passe à l'Hôtel-de-ville. Hormis de notoires exceptions, les élus parisiens sont donc des modestes, sinon des obscurs, quelquefois des blasés, habiles tout au plus à agir sur les foules par le jeu des grands mots... ou la distribution de pièces de cent sous.

Les compétitions n'en sont pas moins ardentes. Car, même diminué, le prestige politique de l'Hôtel-de-ville de Paris subsiste. Les partis s'en disputent âprement la possession. Les réunions, les affiches, se multiplient. Les violents propos des nationalistes s'opposent aux exhortations des doctrinaires du socialisme. Et ce n'est pas l'un des moindres divertissements de l'observateur, que d'admirer la hardiesse de cette éloquence, ou la rouerie de cette littérature électorale. Dans les avenues opulentes, les candidats s'attachent courtoisement, par leurs placards, à convaincre : « Messieurs les Electeurs » ; dans les quartiers bourgeois, ils disent plus cordialement « Mes Chers Concitoyens » ; dans les faubourgs populaires, ils s'écrient avec vigueur : « Citoyens » ! C'est là également, qu'un candidat socialiste reproche aux radicaux-socialistes de « se jeter éperdument dans *les bras du Caméléon* X », son concurrent, ci-devant nationaliste, dit-il.

*
* *

La caractéristique des élections municipales, à Paris, c'est la nuée des candidatures. Dans cette mêlée, où viennent jouter tant de médiocres, pourquoi ne serais-je point vainqueur, se disent maints ambitieux ? Se présente qui veut. Les réunions sont libres ; l'affichage est dispensé des droits de timbre, assuré d'emplacements gratuits. Excellente occasion de se manifester à peu de frais, de révéler à grand fracas son nom aux habitants de la Ville-lumière.

Et toutes les vanités de s'agiter, de s'étaler. Les jeunes avocats sans talent, sans cause et sans notoriété de la Cour d'Appel — et Dieu sait leur nombre ! — briguent furieusement les suffrages populaires. Révolutionnaire ou libérale, socialiste ou conservatrice, que leur importe l'étiquette, pourvu qu'elle semble en faveur. Toutes les tirades, toutes les adjurations évincées du prétoire sont

ainsi émises devant de braves électeurs, enthousiastes ou narquois. Après la cohorte des « avocats à la Cour d'Appel », vient celle, compacte encore, des « publicistes ». Publicistes à quel titre? dans quel organe? les contemporains l'ignorent et l'histoire, hélas, ne le révèlera pas. C'est que ces soi-disant « publicistes » entendent, eux aussi, satisfaire par l'affiche à leur besoin méconnu de proses profitables.

Il est des quartiers acquis, de par la nature même de leurs habitants, ouvriers ou millionnaires, à certains partis. De temps immémorial, les représentants des autres opinions y mordent la poussière. Les politiques autorisés ne se soucient pas de s'aller compromettre dans de telles aventures sans issue; ils y déclinent toutes candidatures de combat. Elles sont recueillies par de vieux publicistes oubliés et efflanqués, Brichanteaux de la plume, tout fiers de défendre « l'idée républicaine », si ce n'est « la tradition », de coller leurs noms à tous les murs. Vingt insuccès finissent par leur créer ce semblant de notoriété qui les grise.

Paris est, comme on le sait, un assemblage de villes, de villages distincts, en même temps que d'industries, de négoces différents. Il est de ces îlots, de ces éléments, qui jugent leur importance méconnue, leur intérêt sacrifié. Ils suscitent des candidatures « de protestation », qu'ils cherchent à rendre aussi tapageuses que possible. Il est des candidats qui représentent une petite communauté de réfugiés, ou d'anarchistes, une tribu juive, parfois même une colonie d'Auvergnats... ou encore l'honorable corporation des tondeurs de chiens. Les représentants de ces petites chapelles, de ces infimes intérêts, obtiennent de cinq à cent voix.

Enfin comment oublier l'espèce de candidats — jamais manquants à Paris — fantaisistes ou toqués ? Le spectacle du luxe effréné, des carrières vertigineuses, des fortunes soudaines, de la noce et du jeu, les exhortations anarchistes, les contrastes inouïs et les iniquités du sort détraquent dans l'immense métropole une foule de cervelles. Quelle revanche, pour ces pauvres diables, ces illuminés, hantés de chimériques aperçus, de pouvoir publiquement fulminer, emplir des manifestes de grands mots vides, et surtout émerger des ténèbres? A ces déséquilibrés, à ces naïfs, s'adjoignent, pour égayer la saison électorale, des humoristes. Tel ce cabaretier de Montmartre, qui engageait, il y a quelques années, les électeurs à venir jouir dès maintenant, dans sa boutique, de toutes les aises de la société future; tel, aujourd'hui, cet artisan, « poète-chansonnier à ses heures » qui raille les divers candidats et « se désiste » pourtant en faveur de l'un deux : car, écrit-il, « X, pour un élémentaire, doit avoir potassé pas mal pour connaître les rouages municipaux et être au courant des besoins du quartier, c'est sûrement un bûcheur. » Telle encore l'aimable candidate qui demande à soutenir la cause féministe au conseil municipal...

Tous ces rivaux s'autorisent de « comités » aux titres flamboyants longs d'une aune. Ils s'agitent; ils s'illusionnent; ils seront battus, non point découragés : ils ont fait quelque tapage. Quatre ans après, ils récidiveront.

*
* *

Et dans cette relation se trouve omis le gros bataillon — habile à se dissimuler, et que les honnêtes bourgeois, informés par les seuls journaux, confondent avec les précédents — des roublards, des trafiquants de scrutin.

Cette profession de foi, rouge comme une blessure, crie à la vengeance révolutionnaire. Elle appelle le peuple aux armes. Elle lui enjoint de châtier la scélératesse du pouvoir et les crimes du capitalisme, d'abolir l'odieuse exploitation des salariés. Arrière aux timorés du socialisme, qui attendent l'émancipation du prolétariat de l'action légale. C'est la révolution qu'il faut, immédiate, sans pitié. — Vous méditez sur le simplisme de cet énergumène, qui croit encore à une panacée, la violence. Hélas, perdez votre illusion. Ce révolté est un roublard. Il est « payé » par le candidat radical, pour se présenter, et enlever ainsi deux ou trois cents voix d'extrême gauche à son partenaire socialiste. C'est un courtier électoral, qui soutient, moyennant finances, une « candidature de surenchère », une « candidature de division ».

Plus loin, vous ne pouvez vous empêcher de railler la candeur d'un brave candidat, sans passé, sans crédit, sans appui, qui va d'un pied claudicant, pousse sa petite brouette de promesses dans l'arène, où rivalisent les chars fulgurants, retentissants du bruit des cymbales, de deux candidats soutenus par deux puissants partis adverses. Détrompez-vous, ce naïf est, en réalité, un roué sans scrupules, rompu aux ruses et aux canailleries de la mêlée électorale. Il vendra cher sa camelotte. Il prévoit, entre les deux superbes rivaux, un ballottage. Alors, il s'enquerrera du plus offrant, et lui cédera les deux ou trois cents voix qu'il aura quêtées, contre une place... ou contre quelques bons « billets de mille ».

Ces trafiquants sont assurément, parmi les candidats voués à une vogue éphémère et à l'insuccès final, les plus nombreux. Leur jeu est si aisé à masquer, dans une ville démesurément populeuse, où nul ne peut connaître les titres de ceux qui sollicitent ses suffrages, leurs origines, leur dessein véritable, où le vote est inévitablement un acte de crédulité.

Burlesque et passionnée, lamentable et parfois admirable d'élan, telle est donc à Paris la comédie électorale. Le pouvoir qui, par une organisation plus sérieuse du scrutin, pourrait en amender les conditions, s'en désintéresse; il aime autant pêcher en eau trouble. Les leaders trop complaisants, alliés aux « marchands de vin », s'attachent à justifier cette spirituelle caricature d'un journal satirique, dessinant un assommoir, des gens, électeurs et candidat, gesticulant au fond, et le « mastroquet » s'écriant : Sans nous, où se ferait l'éducation de la démocratie !

Pas de pessimisme outré, cependant. Les élections donnent, dans l'ensemble, des résultats appréciables. En définitive, Paris est doté de municipalités assez zélées. — L'idée républicaine se sert de toutes les ambitions, de tous les appétits, pour, peu à peu, s'instaurer et triompher.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 19 — 5e SÉRIE — TOME IX — 9 MAI 1908

LA CRISE SCOLAIRE

Sera-ce donc la destinée de l'école, chez nous, d'être l'éternel champ de bataille des partis? Et la maison commune des petits enfants, joyeux asile de paix et d'espérance, doit-elle à jamais retentir de l'âpre bruit de nos disputes?

Paradoxal ou non, c'est le fait. Après plus de trente ans de république et de laïcité, voici que les hostilités recommencent, aussi vives peut-être, probablement plus graves. On dirait que l'école, la petite école du peuple, est une sorte de poste avancé, où se font les premières rencontres avec l'ennemi, où se livrent des combats d'avant-garde en attendant la grande mêlée.

C'est ainsi qu'au début du régime actuel la lutte scolaire fut le prélude de la lutte politique. La République fit la laïcité pour les enfants avant de la faire pour les hommes. Et ce n'est que vingt-cinq ans après avoir séparé l'École de l'Église qu'elle a pu séparer l'Église de l'État.

La seconde crise scolaire qui semble s'annoncer aujourd'hui serait-elle le signe précurseur d'un nouveau changement dans les choses publiques? Se prépare-t-il, dans l'ordre politique ou plutôt dans l'ordre social, une évolution dont les tout premiers symptômes se trahiraient, comme jadis, sous forme pédagogique?

Sans nous perdre en de tels pronostics, essayons seulement de nous rendre compte de ce qui se passe. Notons en quelques traits les événements du jour et essayons d'en dégager le sens.

I. — LE CONFLIT AUTOUR DE L'ÉCOLE.

A première vue, il semble que la bataille reprenne entre les mêmes combattants et sur le même terrain qu'autrefois. C'est la vieille guerre à l'école laïque. La tactique seule est changée.

On sait la forme nouvelle adoptée par les assaillants. Ils ne perdent plus leur temps à tonner contre la triple formule : gratuité, obligation, laïcité. Ils l'acceptent, ils la subissent. Mais ils entendent en contrôler l'application.

Et pour cela ils usent, ce qui est leur droit, de la pleine liberté d'association rendue enfin à tous les Français par la loi de 1901. Ils fondent des *associations de pères de famille pour la surveillance de l'école publique.*

Les évêques ont donné le mot d'ordre. C'est encore leur droit. La *Société générale d'éducation* — puissante et ancienne organisation catholique fondée par M. Chesnelong et dont l'âme est l'honorable M. Keller, ancien député de Belfort — a encouragé le mouvement et le dirige. A sa dernière assemblée générale, le rapporteur, M. de Crousaz-Cretet en a fait l'historique. Un des chefs de l'épiscopat, M. Turinaz, en a dressé le plan complet. Plusieurs congrès diocésains l'ont énergiquement recommandé au zèle des comités. Le type créé par une société locale à Saint-Rambert en Bugey a été suivi déjà par nombre de paroisses. Partout, si on le peut, — « dans chaque canton », disent les derniers congrès — cette association dite des pères de famille « exigera de l'instituteur le respect de la religion, de l'armée et de la patrie ». — C'est la formule de M. Turinaz. Elle a fait fortune.

« Ainsi, c'est entendu », écrit M. Keller (*Bulletin* de janvier 1908) : « les parents chrétiens demandent dans toutes les communes une *enquête* sur l'enseignement donné dans les écoles publiques, un *avertissement* sévère à celles qui manquent de respect à la religion et à la patrie, la *mise en interdit absolu* de celles qui poursuivraient l'empoisonnement moral de leurs élèves, et en ce cas la prompte création d'écoles libres ou de leçons particulières pour sauver l'enfance en péril. »

Un incident dont l'écho est venu à la Chambre a souligné la portée de l'entreprise. C'est le fameux arrêt de la Cour de Dijon (1) sur la première plainte intentée dans ces conditions contre un instituteur accusé d'avoir tenu un certain nombre de propos injustifiables. Négligeons la question de fait, qui viendra en son temps. C'est la question de compétence qui se pose : sera-ce aux tribunaux d'apprécier où commence, où finit la « neutralité » dans l'école, où commence, où finit la responsabilité personnelle de l'instituteur ou du professeur dans l'exercice de ses fonctions? Sera-ce à eux, ou bien aux conseils universitaires et en dernier ressort au ministre, qu'il appartiendra de dire si un livre, un cours, une leçon, un mot, un geste porte ou non atteinte à la neutralité? Problèmes juridiques complexes assurément et délicats. Le tribunal des conflits est saisi. Il faut attendre sa décision.

En l'attendant, les défenseurs de l'école laïque se sont émus. Et à leur tête naturellement la Ligue de l'enseignement a donné le signal du combat. La meilleure manière de se défendre, c'est de prendre l'offensive. Ainsi fait la Ligue. Son manifeste est un appel aux armes. Elle demande à ses adhérents de répondre à l'enquête par une contre-enquête, aux dénonciations par la mise à nu des intrigues du dénonciateur. Elle se flatte de faire découvrir sans peine la main qui mène tout. Elle a déjà recueilli nombre de faits édifiants, ceux de Bretagne que raconte si joliment M. Le Bail dans son amusante monographie d'une élection, ceux de l'Aveyron, où un bon curé fait brûler par un paroissien docile les livres de classe de ses enfants, même ceux de Jules Simon et de Mézières, et cent autres pareils venant de partout, qui nous montrent l'éternelle manie de domination, rêve obstiné et passion tenace du clergé romain.

(1) La Cour, par arrêt du 12 décembre 1907, a réformé le jugement du tribunal de Dijon du 10 juin précédent, par lequel le tribunal s'était déclaré « incompétent pour ce motif, que les propos allégués constitueraient des appréciations de choses et d'idées dont l'objet rentre dans l'enseignement du professeur ». Sur le déclinatoire d'incompétence présenté par le préfet de la Côte-d'Or, la Cour a reconnu le bien fondé du déclinatoire sur trois des propos incriminés, mais maintenu sa décision sur les six autres (24 mars 1908.)

Qui déclare « s'associer chaleureusement » à cette vaste procédure d'informations officieuses ouverte par MM. Dessoye et Robelin? C'est, dans le *Gaulois*, M. de Mun. « Enquêtons, enquêtons! dit-il, et nous en apprendrons de belles! » Il nous en donne l'avant-goût, par une allusion à « un instituteur faisant voter ses élèves à main levée sur la question de savoir s'il y a Dieu, après leur avoir expliqué qu'il n'y en a pas ». Supposons que cette ineptie ait eu lieu dans une de nos cent vingt mille classes primaires. Qu'est-ce que cela prouverait? Serait-il équitable, serait-il de bon sens d'en arguer contre tout un personnel, qui n'a rien fait pour mériter cette injure?

Pour nous, qui n'attendons ni de l'enquête ni de la contre-enquête grand résultat, une seule chose nous semble importer. C'est le libre usage du droit d'association d'abord, ensuite du droit et du devoir des familles de s'intéresser à l'école. Non seulement il ne faut s'opposer à aucune des formes légitimes de l'organisation collective des citoyens pour défendre leurs idées et les faire respecter même par l'Etat, mais il faut considérer comme un signe de progrès social toutes les marques de sollicitude, toutes les curiosités même gênantes, même tout à fait hostiles, les exigences fussent-elles excessives des populations à l'égard de tout ce qui se fait dans l'école publique. L'instituteur, l'institutrice dans le dernier des villages, comme dans nos faubourgs industriels ou commerçants, n'a qu'un désir et qu'un intérêt véritable : c'est que les familles s'informent minutieusement de ce que l'école fait pour leurs enfants. Comme le dit très bien le manifeste de la Ligue, « la collaboration des familles est indispensable pour adapter l'enseignement aux modalités infinies qui correspondent aux besoins de chaque région ».

Ce serait donc aller au rebours du mouvement démocratique que de laisser croire à une certaine mauvaise humeur de la part du personnel enseignant, si le père, si la mère s'enquièrent de ce que l'enfant apprend, des idées et des sentiments qu'on lui inspire, des impressions qu'il emporte de l'école jour après jour.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, l'école publique dans une démocratie est une maison de verre.

Je me rappelle avoir assisté en Belgique, il y a bien des années, à une tentative pour ouvrir l'école à certains jours, le samedi soir, le dimanche matin, à des visites de parents : on les autorisait, on les invitait à assister à des examens hebdomadaires ou au compte rendu du travail de la semaine avec exposition des devoirs, dessins, cartes. C'était déjà une idée chère aux hommes de la Révolution. Il m'a toujours semblé que l'école publique n'aura vraiment tout son rôle social, que quand des pratiques

semblables y seront devenues fréquentes, et paraîtront naturelles à tout le monde.

Il y a loin de là, sans doute, à l'espionnage, et au pire de tous, celui qui se ferait par les enfants. Les habituer à écouter leur maître avec un parti pris de méfiance, les exercer à prendre note de ses paroles pour les rapporter méchamment à un juge qu'ils lui savent d'avance hostile, ce ne serait pas seulement nuire au maître, ce serait nuire surtout à l'élève, car ce serait le démoraliser. Les parents honnêtes, catholiques ou non, seront les premiers à s'en rendre compte et ils ne se prêteront pas longtemps à une telle manœuvre.

Le résultat qu'atteindront infailliblement ces associations de pères de famille, si elles se généralisent, ce sera de mettre les parents en contact avec l'école et avec son personnel. Si nous avions un conseil à donner aux instituteurs, ce serait, partout où une telle association est constituée, d'entrer eux-mêmes en relation directe avec elle, d'aller au devant des questions et des critiques, de s'expliquer largement et cordialement avec les pères et mères de famille, de leur parler en détail de l'éducation donnée à leurs enfants, de la raison et du but de chaque enseignement, de chaque exercice, de chaque prescription scolaire. Nulle propagande en faveur de l'école laïque n'aura valu celle-là. L'espionnage et le contre-espionnage sont de pitoyables moyens et d'attaque et de défense. L'instituteur peut les repousser du pied. Il a d'autres armes. Qu'il dise simplement, avec la sérénité de l'homme qui ne demande rien tant que d'être connu : « Venez et voyez! Venez tous et voyez tout! Vous me jugerez ensuite! »

C'est cet esprit, c'est cette attitude qu'il faut encourager chez ces braves gens au cœur chaud, à l'esprit droit et au parler franc, que sont nos instituteurs. Gardons-nous bien d'avoir l'air de vouloir les protéger contre les regards indiscrets! Gardons-nous d'envelopper l'école d'une sorte de secret professionnel, de la revêtir de je ne sais quelle majesté officielle qui s'offenserait de trop de familiarité et d'un trop libre contact des profanes. L'école primaire est la chose du peuple, l'institution entretenue par tous pour tous. Elle doit être au XXe siècle ce qu'était l'église au XIIIe, la maison de famille où chacun est chez soi. Avec cette différence pourtant que dans l'église commandait de haut une autorité surnaturelle à laquelle on n'avait qu'à obéir. L'école au contraire ne vivra et ne vaudra que juste autant que les hommes la feront vivre et valoir par leurs bonnes volontés réunies sous l'incessant aiguillon du progrès. C'est ce qui fait, pour le dire en passant, que l'école ne peut rien sans l'opinion. L'obligation scolaire elle-même ne deviendra une réalité que le jour où la conscience publique sera capable de s'y intéresser comme à un suprême intérêt national. Et ce jour là elle n'hésitera pas à en imposer l'extension effective, dans les formes convenables, jusqu'à la fin de l'adolescence.

II. — Le conflit dans l'École.

Mais nous n'avons vu jusqu'ici la bataille que du dehors, sous le seul aspect qu'on lui connût il y a un quart de siècle. Elle en a d'autres aujourd'hui.

Aujourd'hui, c'est au dedans de l'institution elle-même que se heurtent des forces antagonistes.

Supposons l'animadversion cléricale disparue, la méfiance réactionnaire éteinte, l'indifférence publique vaincue, l'école enfin prospère, soutenue, aimée de tous. La paix pourtant n'y règnerait pas immédiatement. Il resterait des difficultés à résoudre.

C'est que l'école est une institution publique. Elle dépend chez nous essentiellement de l'État, comme elle dépend ailleurs de la commune. Il en résulte qu'elle subit très directement le contre-coup de la vie publique. Elle n'échappe pas à la politique.

Une conception très simple et très belle avait paru, au début, lui convenir et lui suffire. Elle serait l'école nationale. Libérée de l'Église, elle ne relèverait plus que de l'Etat, c'est-à-dire de la nation. C'était l'idéal de Jules Ferry.

Encore cet homme d'État, qui ne se payait pas de mots, n'avait-il pas cru cet idéal réalisable sans une condition expresse, qu'il se hâtait d'y ajouter : l'indépendance de l'instituteur, ou encore ce qu'il osait appeler en toutes lettres le *self-government* du corps enseignant.

On a bien des fois cité, parfois peut-être sans les comprendre, les formules solennelles, saisissantes, par lesquelles, dès 1880, Jules Ferry à maintes reprises s'engageait à créer ce régime tout nouveau. « Les instituteurs, disait-il à la Sorbonne, sont devenus en quelque sorte des pions qu'on faisait mouvoir sur je ne sais quel échiquier électoral menteur et frelaté. On les a déplacés, frappés, inquiétés. On a voulu en faire ce qu'il y a de plus triste au monde : des agents d'élections. Eh bien, sachez, Messieurs, et dites-leur bien que le Gouvernement de la République, au nom duquel je parle, veut rompre d'une manière absolue avec ces déplorables procédés. Dites-leur que nous voulons qu'ils ne relèvent désormais que d'un seul chef et que ce chef doit être un universitaire!... »

De « bruyants applaudissements », dit l'*Officiel*, accueillaient ces déclarations. Le ministre expliquait pourquoi « les instituteurs doivent être en dehors des partis politiques. C'est parce qu'ils sont au-dessus. Parce que nous voulons qu'ils soient des éducateurs! Parce que pour nous — et si Dieu nous prête vie, la parole que je dis sera réalisée, — pour nous, Répu-

blique libérale et démocratique de 1880, l'éducateur sera désormais chose sacrée! »

Il y avait là plus qu'une belle envolée oratoire : c'était l'âme même de la politique républicaine. Et les lois scolaires qui suivirent, celles que l'on a justement appelées les lois Ferry, commencèrent en effet cette émancipation de l'instituteur, lui reconnurent des droits, substituèrent un embryon de statut légal à l'arbitraire administratif, le firent juger par ses pairs ou du moins par des conseils universitaires où il avait des représentants élus, entourèrent la nomination, l'avancement, les peines disciplinaires de garanties sérieuses, stimulèrent enfin si puissamment l'esprit d'initiative, de progrès et de dévouement, que ces hommes et ces femmes du peuple devenaient aussitôt au sein du peuple et jusqu'au fond des campagnes les premiers et les plus ardents missionnaires de la République.

A mesure que grandissait dans le pays l'esprit républicain et démocratique, faut-il s'étonner qu'il ait grandi aussi dans ce petit monde primaire, le premier gagné aux idées nouvelles? Ces instituteurs à qui l'on demandait de faire des hommes libres ont vite pris l'habitude de parler et d'agir eux-mêmes en hommes libres : ne fallait-il pas s'y attendre? Hier ils étaient de pauvres maîtres d'école disputant leur salaire à la rapacité des familles ou à la pitié de la commune : aujourd'hui les voilà fonctionnaires, et ils restent citoyens. Les droits mêmes qu'une législation spéciale leur confère ne les obligent-ils pas? Ils ont des représentants à élire, ils ont des listes de livres à dresser, ils ont à tenir des conférences et des réunions professionnelles. Peu à peu l'esprit de solidarité naguère inconnu entre eux se développe. On commence par des sociétés de secours mutuels. On continue par de petites associations de bonne camaraderie, puis par des *Amicales* où se rencontrent les anciens élèves de la même école, les collègues du canton, du département. Sur ces entrefaites intervient la grande loi de 1901, qui appelle tous les Français à la vie nouvelle de l'association. Comment les instituteurs resteraient-ils en dehors du mouvement? Ils y entrent donc avec un joyeux empressement.

L'Administration sent bien que cet élan pourra les mener loin: Elle hésite d'abord, n'accorde qu'avec réserve les autorisations, tente de garder la haute main sur ce naissant réseau d'associations. Mais déjà les associations ont franchi cette première phase : les voilà devenues fédération. Elles tiennent des Congrès, dont le ministre n'est plus le maître il ne prétend même plus à l'être.

D'où vient cette rapide, cette immense popularité de l'association dans le monde primaire ?

Il n'y faudrait pas voir seulement une griserie de solidarité professionnelle ou de fraternité démocratique. Des raisons pratiques ont fait rechercher l'association comme le premier, sinon le seul remède à un mal qui n'est peut-être pas allé croissant, mais que, d'année en année, on supporte plus impatiemment. Ce mal, c'est celui qu'espérait conjurer Jules Ferry : l'ingérence politique avec tous ses abus.

Sans doute, les scandales du Seize Mai, les exécutions en masse d'instituteurs par voie de déplacement sinon de révocation, ne se sont pas renouvelés : ces choses-là ne se font pas deux fois. Mais, avec la liberté, comme il arrive toujours, les exigences de liberté ont grandi. On ne sait plus aujourd'hui accepter sans mot dire un déplacement d'office motivé par une querelle de politique villageoise, ni une disgrâce encourue pour refus de complaisance électorale, ni un avancement dû à l'intrigue, ni un choix où perce trop visiblement le favoritisme.

L'instituteur molesté autrefois se taisait ou, s'il criait, sa voix se perdait dans le désert. Pourquoi? Parce qu'il était seul. Il ne l'est plus. La plainte d'un seul, fût-ce du moindre instituteur de hameau, si elle est accueillie par l'*Amicale*, arrive aux oreilles du public avec une force dont bon gré mal gré il faut tenir compte. Et c'est ce qui fait que l'*Amicale* rallie déjà aujourd'hui la grande majorité du personnel, le ralliera tout entier demain.

De là aussi, par contre, les inquiétudes de l'Administration et le sourd conflit, qui, avec ou sans bruit, travaille l'école un peu partout.

Peut-être ce conflit n'eût-il pas pris la forme aiguë et le public de longtemps encore n'en aurait rien su, si les revendications corporatives du personnel avaient gardé leur apparence anodine. Les *Amicales*, même leur fédération, même leurs Congrès n'auraient pas trop préoccupé le grand public. Mais il s'est trouvé, il devait se trouver plus vite qu'ailleurs chez des esprits jeunes et primesautiers comme nos « primaires », une avant-garde, impatiente et aventureuse, pour pousser les choses à l'extrême. Qu'est-ce après tout qu'une *Amicale*, sinon une de ces associations professionnelles, qu'avait prévues et autorisées la loi de 1884, c'est-à-dire un syndicat. Pourquoi reculer devant le mot? Comment le mot effraierait-il, si la chose est acceptée. Or, elle l'est.

L'Administration a fini par accorder aux *Amicales* tout ce qui constitue un syndicat, le droit de s'occuper des intérêts professionnels, le droit de se réunir, de parler, d'écrire, de délibérer, de voter, de publier, le droit de s'adresser aux chefs petits et grands, le droit de faire enfin tous les actes de solidarité professionnelle que résume clairement le seul mot syndicat.

Les plus hardis ou les plus impatients le disent tout haut. Quelle raison peut-on bien avoir de nous inter-

dire l'usage de ce mot? Une seule, c'est qu'il est populaire. C'est la raison même pour laquelle nous y tenons. Nous sommes peuple, nous voulons rester peuple. Et, puisque dans nos leçons d'instruction civique nous devons apprendre à ses enfants que l'union fait la force et qu'ils devront se syndiquer, s'ils veulent lutter contre les abus du patronat, pourquoi ne joindrions-nous pas l'exemple au précepte en nous unissant, nous, aussi entre nous et avec eux dans la grande famille syndicale, c'est-à-dire dans la grande famille des travailleurs?

Ainsi est née la campagne dite « syndicaliste ». Je n'en raconte pas les péripéties. Tout le monde les connaît. Elle a eu cette mauvaise chance de coïncider avec les démonstrations tapageuses de la Confédération générale du travail, avec la panique, dont on rit aujourd'hui, du 1er mai (1906), avec toute une suite d'incidents dont le plus impressionnant fut la grève subite des électriciens, enfin avec les manifestes furibonds de M. Gustave Hervé contre l'idée de patrie.

Faut-il ajouter que les syndicalistes, par leur inexpérience même et le naïf élan de leur enthousiasme prêtèrent le flanc à la critique? La droiture de leurs intentions était manifeste, mais on se hâta de prendre leurs déclarations de solidarité ouvrière dans le sens d'une adhésion à l'anarchie, au sabotage, à l'insurrection, à l'antipatriotisme. Et des excès de langage échappés à la fièvre de quelques jeunes cerveaux on composa à froid tout un formulaire destiné à les rendre en masse odieux ou suspects. Un des grands écrivains de ce temps ne dédaigna pas de fournir le mot académique pour les ridiculiser. Et quand on les eut de force solidarisés avec ce qu'il y a de plus violent dans les partis violents, on les invita à se dégager par de publics désaveux.

Les mêmes gens, qui naguère outrageaient le président de la République et appelaient le Cabinet Waldeck-Rousseau le ministère de l'étranger, les sommèrent de venir faire des déclarations d'orthodoxie patriotique. Et l'on affecta de s'étonner qu'il ne se pliassent point à cette humiliation.

C'était beaucoup plus qu'il ne fallait, en des heures troublées, pour déchaîner en tempête contre le syndicalisme universitaire une explosion de colère, de terreur et d'indignation dont je n'ai pas à mesurer la sincérité. On se rappelle comment l'orage creva sur la tête d'un instituteur adjoint, signataire d'une affiche au nom du groupe dont il était le secrétaire. La révocation de M. Nègre, malgré l'avis contraire du Conseil départemental, fut l'acte sauveur par lequel l'Administration rassura les bons et fit trembler les méchants. Une année entière s'écoula, puis la Chambre, à l'occasion d'un ensemble de mesures d'amnistie générale, y comprit M. Nègre. Deux jours après, M. Clémenceau la faisait revenir sur son vote et prononcer que deux hommes seulement en France seraient traités comme des ennemis publics : l'instituteur Nègre et le facteur Grangier, pour le crime inexpiable d'avoir représenté le syndicalisme dans les rangs inférieurs du « prolétariat administratif ».

III. — Le Conflit dans l'Esprit de l'[illegible].

Les deux batailles dont nous venons de retracer l'esquisse schématique ne mettaient aux prises, en somme, soit au dehors, soit au dedans de l'école, que les intérêts qui s'en disputent la possession ou la direction.

Il nous faut pénétrer plus avant au cœur du problème.

Il y a, en effet, un conflit interne, bien plus profond, un conflit d'idées. C'est à l'idée même d'école que sont inhérentes certaines antinomies que ne résoudra pas une victoire parlementaire.

De très bonne foi, de très bons esprits, dès qu'ils vont au bout de leur propre pensée, y découvrent, en fin de compte, le heurt inévitable de deux conceptions qui s'entrechoquent sous un même mot. Comment les concilier? C'est toute la question scolaire qui se pose à nouveau.

Pour entrer dans le vif de ce drame tout intérieur, prenons un exemple. Mettons-nous à la place d'un instituteur que nous supposerons démocrate avancé, socialiste, syndicaliste. Et essayons de comprendre quels combats vont se livrer en lui-même.

Bien entendu, nous ne parlons plus de ce qui concerne ses droits civiques, à lui, hors de l'exercice de ses fonctions. Nous tenons pour acquis — et c'est chose acquise, en effet, par la simple marche des idées, sans loi, sans décret, sans réglement — que l'instituteur garde tous ses droits de citoyen et les exerce sous sa responsabilité. Libre à l'administration de lui demander « du tact, beaucoup de tact ». Il lui demandera autant. Mais, tact à part, il n'y a plus de question. Aux dernières élections, personne n'a même songé à remarquer un professeur candidat à la députation contre son propre ministre. Même consentement tacite et d'autant plus définitif pour tous ces « droits civiques du professeur », dont la Ligue des droits de l'homme était naguère obligée de se faire l'avocat. Liberté individuelle, liberté d'association : ce sont deux conquêtes hors de toute atteinte.

C'est sur le rôle du maître dans la classe même que porte aujourd'hui la controverse. Là, évidemment, le maître n'agit plus en simple citoyen, il est le mandataire de la nation. Il exerce en son nom une fonction publique.

Si cette fonction se bornait, comme jadis, à enseigner l'alphabet, il n'y aurait guère matière à débat. Seulement, le « maître d'école » est devenu « instituteur », mot admirable dont le relief, à l'user, s'est un peu effacé, mais qu'il faut entendre au sens où Montaigne parlait de « l'institution des enfants. » N'oublions pas que *instituteur* au temps de Rousseau et de la Révolution sonnait comme aujourd'hui *éducateur*. L'Assemblée nationale innovait donc à bon escient, quand elle donnait à la jeunesse française des instituteurs nationaux. Et la troisième République n'a fait que reprendre, pour le réaliser cette fois, le programme de la première.

Voilà donc, surtout après la séparation de l'Église et de l'État, voilà l'instituteur chargé non seulement d'instruire, mais de former les jeunes générations. Qu'a-t-il à leur enseigner? Tout ce que la loi prévoit comme devant entrer dans l'éducation nationale à titre obligatoire jusqu'à l'âge de treize ans. Et l'énumération de ces matières comprend non seulement les connaissances élémentaires et en quelque sorte instrumentales, comme la lecture, l'écriture, le calcul, le système métrique et le dessin, mais l'histoire, « particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours », mais « l'instruction morale et civique », mais « des notions usuelles de droit et d'économie politique », mais « les éléments des sciences physiques et naturelles et leurs applications... » (art. 1er de la loi du 28 mars 1882.)

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il faut que l'instituteur parle à ses élèves de toutes les questions les plus brûlantes, de celles qui divisent et passionnent les hommes, jusques et y compris celles d'ordre politique, économique et social?

Encore s'il existait un guide, un livre, un manuel officiel, quelque chose comme la « théorie » qu'on peut apprendre par cœur au régiment! Mais non. L'instituteur est livré à sa propre inspiration. Les programmes lui donnent une excellente direction générale, rien de plus. Le reste, c'est-à-dire tout l'enseignement, il le tirera de lui-même.

Que va-t-il faire?

Mandataire de la nation, il ne peut excéder son mandat. Mais quelles en sont les limites? Quels droits a-t-il? Quels droits a la nation elle-même?

Une première solution se présente. L'école, sorte d'atelier national, est l'agent de transmission des idées régnantes, l'organe autorisé de la propagande ou de la pression légitime qu'exerce une génération sur la suivante, pour tout dire un appareil de gouvernement, *instrumentum regni*.

C'est ainsi que tous les gouvernements ont plus ou moins crûment défini et entendu l'école. Feuilletez le *Recueil des circulaires et instructions officielles relatives à l'instruction publique*. L'Université assigne tour à tour avec le même accent d'imperturbable assurance, elle impose aux instituteurs, du même geste d'autorité sans réplique, au premier volume du recueil, la « fidélité inébranlable à l'Empereur et le devoir de seconder les ministres des autels pour rendre aux campagnes la connaissance de Dieu et l'amour des vertus qui assurent le repos des familles » (Fontanes); puis, au second tome, « le devoir de nourrir dans l'âme de la jeunesse tous les sentiments dont elle doit être pénétrée à l'égard de cette race auguste qui ne règne sur la France que pour son bonheur » et celui de « se souvenir toujours que les enfants qu'on leur confie sont à la religion, à leurs familles, à leur roi et à leur pays » (Frayssinous, évêque d'Hermopolis); puis... Mais faut-il continuer? La troisième République a été la plus sobre de prescriptions semblables. Et, pourtant, serait-il bien difficile de reconnaître même dans ces pages pédagogiques, la trace et l'influence des diverses phases que la République a traversées? N'a-t-elle pas parlé et agi, même dans l'école, en qualité de République conservatrice, de République de l'ordre moral, de République opportuniste, de République modérée, de République radicale?

C'est là que se redresse l'instituteur socialiste que nous supposions tout à l'heure. Il lui arrive en 1908 exactement comme à ses ancêtres de 1848. Vous rappelez-vous la belle page des *Châtiments* :

Quand Pauline Roland eut commis tous ces crimes...

Cette Pauline Roland avait fondé en 1849 l'*Association des instituteurs, institutrices et professeurs socialistes*, qui demandait l'égalité des enfants devant l'instruction et qui disait : « Les instituteurs sont trop restés jusqu'à présent en dehors de la Révolution. Le peuple, qui avait compté sur eux pour en faire ses guides, les croyant indifférents à sa cause, s'est retiré d'eux... »

Notre instituteur d'aujourd'hui ne veut pas que le peuple se retire de lui et, lui, ne veut pas se retirer du peuple.

Plus consciemment et plus profondément encore que ses aînés de 48, il prend parti pour le peuple. Et tout naturellement dans sa classe même, dans cette incessante communication, dans ce don de lui-même à ses élèves, il veut mettre toutes ses convictions démocratiques, toute sa foi prolétarienne.

Un ministre, M. Leygues, lui a prescrit « d'enseigner la République et la Démocratie ».

Certes, il le fera de grand cœur. Mais après avoir dit ce qu'a déjà fait cette République, il ne pourra s'empêcher d'ajouter qu'il reste à faire plus encore. Après avoir rappelé les promesses de cette Démocratie et les espérances qu'elle a fait naître, il dira les efforts nouveaux qu'elles exigent. Il apprendra à

ses élèves que le peuple a maintenant en main deux armes libératrices, l'une politique, le bulletin de vote, l'autre économique, le syndicat. Et il leur mettra au cœur la volonté d'en user de telle sorte que l'émancipation des travailleurs soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Il prêchera l'action socialiste, l'action syndicaliste.

Il leur apprendra tous leurs devoirs envers la patrie : il insistera sur le devoir militaire auquel ils ne pourraient se dérober sans crime. Mais il ne leur cachera pas le désir, l'espoir ardent de voir un jour, plus tôt peut-être qu'on ne suppose, la guerre abolie comme la dernière des institutions barbares et remplacée par l'arbitrage international, que les peuples sauront bien imposer aux gouvernements.

Il leur inspirera un patriotisme dans lequel le mot de justice sociale tiendra la place qu'y occupait celui de gloire. Il s'efforcera d'en faire d'admirables militaires sans esprit militariste, des patriotes à la façon de ceux de 1792 qui battaient les armées allemandes et qui proclamaient citoyens français les grands penseurs et les grands poètes d'Allemagne.

Bref, le voilà en plein enseignement socialiste, internationaliste, antimilitariste, syndicaliste.

Et voilà le conflit qui éclate, le doute qui naît.

Cet instituteur a-t-il le droit de parler ainsi ? Commet-il une faute professionnelle ?

Notez bien que, s'il se bornait à traiter les mêmes sujets en donnant les solutions de la politique simplement radicale, celles de la majorité au pouvoir, la question ne se poserait pas. Elle vient de ce qu'il exprime l'opinion d'un groupe plus avancé. N'est-il donc permis à l'instituteur d'enseigner l'histoire, l'instruction civique et la morale sociale, que dans l'esprit qui plaira aux gouvernants du jour ?

Que faire ? Le problème est insoluble. En l'état actuel il n'y aurait que deux solutions, toutes deux inacceptables.

L'une serait de laisser la *liberté absolue* à l'instituteur, à peu près comme au professeur de lycée ou d'Université. On répond, non sans raison, que ce serait l'anarchie ; que, s'il est permis à un professeur d'histoire d'être nationaliste ou socialiste, opportuniste ou radical, à un professeur de philosophie de s'inspirer des doctrines les plus diverses, à un professeur de haut enseignement scientifique d'opter pour telle ou telle hypothèse, la même latitude laissée à l'enseignement primaire risquerait de mettre le chaos dans l'esprit des élèves ou de les jeter dans le pire des scepticismes, celui qui dispense les ignorants de rien apprendre.

L'autre solution, les logiciens à outrance du monde primaire la préconisent : ce serait la *neutralité absolue*. Et par une piquante rencontre il se trouve que les instituteurs syndicalistes les plus intransigeants rejoignent les cléricaux dans cette interprétation de la loi. M. Nègre et M. de Mun réclament avec la même vigueur la parfaite neutralité, bien qu'ils l'entendent fort différemment.

Au Congrès des Amicales, un instituteur blâmé pour avoir fait de l'histoire socialiste consent à accepter le blâme, pourvu qu'on l'applique de même à tout enseignement historique tendancieux, en quelque sens que ce soit. La neutralité pour tous, ou pour personne ! Si l'on permet aux uns de faire l'éloge de Thiers, il faut permettre aux autres celui de la Commune. Que tous s'abstiennent, c'est un système logique, et c'est même le seul honnête.

L'instruction primaire est obligatoire, et, en fait, l'école publique est presque toujours le seul lieu où cette obligation puisse être remplie. De quel droit exigerez-vous que le père, ainsi tenu de vous envoyer son enfant, vous permette de lui inculquer des opinions politiques, historiques, religieuses, sociales, morales, contraires aux siennes ? Le droit de l'État va-t-il jusqu'à supprimer le droit de l'enfant ? Et la liberté future du futur citoyen peut-elle être comptée en régime démocratique comme une quantité négligeable ? Appartient-il à la génération présente d'imprimer à ce point sa marque à celle qui suivra, qu'elle lui impose jusque dans le détail ses opinions toutes faites sur les hommes et ses jugements sans appel sur les choses du passé, du présent et de l'avenir ?

Sans doute c'est ainsi que faisait, qu'essayait de faire l'ancienne éducation autoritaire sous la double inspiration de l'Église et de la Monarchie de droit divin. Mais c'est précisément ce qui n'est plus ni tolérable ni concevable depuis 89.

Et quand ce régime de tyrannie intellectuelle est condamné pour l'enseignement secondaire et supérieur, peut-on prétendre le faire durer, par une survivance unique, dans le seul enseignement populaire, comme si le peuple ne devait jamais être capable de libre examen, d'esprit critique et de jugement réfléchi ?

A cette théorie de la neutralité absolue dans l'enseignement, la grande majorité des pédagogues oppose l'impossibilité non moins absolue de la mettre en pratique. Elle ferait jouer au maître un rôle préjudiciable et à la dignité de sa personne et à l'autorité de son enseignement.

S'il était vraiment neutre, c'est qu'il serait nul. Si, ne l'étant pas, il veut le paraître, il joue une comédie dont personne ne sera dupe. Le maître n'est quelque chose que s'il est quelqu'un. La méthode de Jules Ferry, pour être la plus hardie, est en même temps la plus raisonnable, la seule rai-

sonnable : il n'y a pas d'éducation, s'il n'y pas d'éduteur ; et un éducateur n'est rien s'il n'a pas le droit d'être lui-même.

IV. — La Fin du Conflit.

Il faut conclure.

Mais, conclure, ce serait presque prophétiser. Car espérer qu'on trouvera la conclusion parmi les solutions jusqu'ici connues et appliquées, ce serait s'abuser étrangement.

Ce pays ne retournera pas aux méthodes de Fontanes et de Guizot, de M. de Falloux ou de M. de Broglie, à moins que nous ne retombions une fois de plus dans la contre-révolution, ce qui ne ferait que reculer la question d'une génération ou deux. Il ne reviendra même plus exactement aux méthodes de Duruy ou de Jules Ferry, justement parce qu'il s'en est assez inspiré pour vouloir les développer. Ce furent de nobles commencements, qu'il faut, non ressasser, mais continuer. Le plus grand éloge que nous puissions faire de l'œuvre de nos devanciers, c'est d'être obligés de partir du point même où ils se sont arrêtés.

C'est donc bien en présence d'une situation nouvelle que nous nous trouvons aujourd'hui ou que nous nous trouverons demain. Il y faudra faire intervenir des facteurs jadis insoupçonnés.

Enfermer la question dans les termes étriqués d'une vieille querelle entre cléricaux et anticléricaux, ou entre partisans de l'autorité et partisans de la liberté, ou encore entre les droits de l'administration et ceux du fonctionnaire, ou entre le pouvoir central et l'initiative individuelle, ce serait retarder de bien des années.

L'école gardera ses cadres tels que la troisième République les a tracés. Elle restera nationale et par conséquent laïque. Elle restera un service public et par conséquent gratuit. Elle restera, ou plutôt elle deviendra effectivement obligatoire. Elle restera enfin soumise à un régime législatif spécial, celui-là même dont Jules Ferry, Paul Bert, Goblet ont posé les premières assises. Mais il faut achever l'édifice.

Au lieu d'en tracer le plan, téméraire entreprise, j'aime mieux me reporter à la toute première esquisse qui en fut faite à l'heure même où naissait dans ce pays l'idée d'une éducation nationale. Je relis cet immortel *Mémoire* de Condorcet *sur l'instruction publique*. Et, comme il était arrivé à Jules Ferry lui-même sous l'Empire, je m'étonne d'y trouver, tracé d'une main ferme avec une lumineuse précision, non pas le programme d'il y a cent ans, mais celui de demain.

Ces débats qui nous semblent si neufs, Condorcet les avait prévus, et tranchés. Les difficultés que nous voyons apparaître avec quelque terreur, résultat de tant d'exigences, légitimes peut-être, mais certainement contradictoires, elles sont dans le *Mémoire* de 1792 décrites, mesurées et résolues. Qui sait si Condorcet ne va pas paraître trop révolutionnaire aux politiciens radicaux de 1908 ?

Car enfin son plan ne ressemble nullement à celui de l'Université impériale. Sans doute l'instruction publique comme tous les services publics était, d'une manière générale, soumise à l'autorité de la nation, mais il ajoutait : « Les établissements que la puissance publique y consacre (à l'instruction) doivent être aussi indépendants qu'il est possible de toute autorité politique. » Il disait encore : « Aucun pouvoir public ne doit avoir l'autorité, ni même le crédit d'empêcher le développement des vérités nouvelles, l'enseignement des théories contraires à sa politique particulière ou à ses intérêts momentanés. »

Et, pour être sûr que cette autonomie de l'école à tous les degrés serait respectée, à qui donnait-il la nomination du personnel, « la direction et la surveillance de l'enseignement » ? Au ministre ? aux recteurs ? aux préfets ? Non.

Il institue sous le nom de « Société nationale des sciences et arts » une sorte de grand corps savant, qui serait en même temps le conseil suprême de l'enseignement public, « librement formé », se recrutant par cooptation, et agissant dans une « indépendance absolue du pouvoir exécutif ». C'est cette manière d'Institut national qui prendra dans son sein un « Directoire d'instruction ».

Et à tous les degrés c'est le corps enseignant lui-même qui élit son directoire et se donne un inspecteur. C'est lui aussi qui dresse la liste des « aspirants aux places d'instituteurs d'écoles secondaires ou d'écoles primaires », les examine et, à chaque vacance, présente « aux pères de famille du lieu trois éligibles entre lesquelles ils éliront l'instituteur à la pluralité absolue. »

Peu importent les détails de cette ébauche. Ce qui est significatif et sur quoi Condorcet ne se lasse pas d'insister, prévoyant qu'on le lui « reprochera », c'est « cette indépendance de toute puissance étrangère, où nous avons placé, dit-il, l'enseignement public ». Il se flatte qu'elle « ne peut effrayer personne ». D'abord « l'abus serait à l'instant corrigé par le pouvoir législatif dont l'autorité s'exerce immédiatement sur tout le système de l'instruction ». Et puis l'opinion publique est là : « Sous une constitution populaire aucun établissement ne peut subsister, si l'opinion n'ajoute sa force à celle de la loi ».

Supprimons par la pensée tout le siècle qui nous sépare de ce document initial et qui nous le rend aujourd'hui presque inintelligible. Supposons qu'il

n'y ait rien entre le plan de Condorcet et ceux de nos instituteurs syndicalistes. N'est-il pas vrai que ceux-ci nous paraîtraient avoir une parenté avec celui-là et presque en descendre en droite ligne?

Un des principaux inspirateurs du manifeste syndicaliste, M. Dufrenne, alors instituteur à Paris, aujourd'hui inspecteur primaire, développe une « théorie du *pouvoir institutif* » inspirée des idées même du grand conventionnel. « Il y a, prétend-il, entre la fonction d'instituer les enfants et le pouvoir de faire des lois, une incompatibilité égale à celle qu'on reconnaît entre le pouvoir législatif et la fonction judiciaire. » Que l'État continue donc à assurer ce service public comme les autres, qu'il en ait la haute direction et veille à ce qu'il ne soit pas détourné de son rôle. Très bien. Mais s'ensuit-il que la direction pédagogique de toutes les heures, que le choix des livres, des méthodes, des programmes, que la nomination, l'avancement et la discipline du personnel doivent être mis dans les mêmes mains qui exercent le pouvoir politique et qui font, il le faut bien, la cuisine électorale? Cette confusion d'attributions, manifestement dangereuse, est-elle une nécessité inéluctable? Elle ne dure que parce que successivement toutes les majorités ont cru y avoir intérêt et n'ont pas eu le courage d'y renoncer.

Longtemps on s'était flatté d'y mettre fin par un moyen très simple : enlever la nomination des instituteurs au préfet, la donner aux chefs universitaires. Mais ce remède n'a pas été appliqué dans le temps où il pouvait opérer. On n'y croit plus. En quoi l'on a tort du reste, car il y faudra revenir.

On en cherche de plus efficaces. Un agrégé de l'Université a lancé une formule, la plus malheureuse qui se pût imaginer. On avait dit : la mine aux mineurs! Il répéta : l'école aux instituteurs! La formule a eu un immense succès dans la presse réactionnaire et jusqu'au Parlement. On n'a pas manqué d'affecter de la prendre à la lettre et d'en faire savourer l'insanité. Quand une parole prête à deux interprétations, c'est toujours la pire qui fait son chemin.

Une autre tentative n'a guère été mieux accueillie, peut-être faute d'avoir été comprise. C'est celle même dont nous parlions plus haut : le rapprochement fraternel entre les instituteurs et les ouvriers dans les Bourses du travail.

Quelque objection qu'on puisse avoir à cette proposition, elle a du moins un mérite : n'est-elle pas la meilleure réponse à l'accusation de vouloir faire de l'école la chose de l'instituteur? Bien loin d'y vouloir régner en maîtres, les pédagogues demandent, le plus raisonnablement du monde, à « déterminer en collaboration avec les représentants autorisés de la classe ouvrière les caractères que devrait présenter leur enseignement pour pouvoir répondre aux besoins réels des travailleurs ».

En a-t-on assez dit et écrit depuis plusieurs années sur nos méthodes trop livresques, sur le défaut d'esprit pratique de notre enseignement primaire, sur son manque d'adaptation aux conditions du travail moderne, sur son peu de contact avec la vie réelle, avec les nécessités professionnelles surtout, qui vont étreindre l'enfant au sortir de l'école?

Quoi donc de plus légitime, quoi de plus juste, que cette préoccupation des instituteurs de prendre eux-mêmes une leçon de choses, d'aller voir jusque dans l'atelier, où l'écolier entrera demain, de quoi au juste il aura le plus besoin, quels dangers l'y attendent, de quelles ressources il importe d'armer son intelligence et sa volonté, pour qu'il puisse y résister, quelles modifications d'ensemble ou de détail en devront résulter dans la rédaction des programmes ou dans leur application?

On a fait aux auteurs de cette proposition des objections diverses, dont quelques-unes pitoyables. Une seule est sérieuse, et ils ne demandaient qu'à l'accueillir.

Si louable que soit leur projet, il ne peut s'exécuter qu'en étant étendu et corrigé.

Etendu : car la classe ouvrière proprement dite, c'est-à-dire celle des travailleurs de l'industrie, n'occupe que la moindre fraction des travailleurs ; il y faut joindre ceux du commerce et ceux de l'agriculture, tous ayant le même droit à la même sollicitude du corps enseignant.

Corrigé par là même : car s'il est légitime d'entendre les syndicats, organe régulier de la classe ouvrière organisée, il ne le serait pas de s'inféoder à tel ou tel groupement exclusif en possession du pouvoir dans les syndicats, au groupement révolutionnaire par exemple, que représentent les dirigeants actuels de la Confédération générale du Travail.

Ces réserves faites, nous voilà bien près d'être tous d'accord, depuis Condorcet jusqu'à M. Nègre en passant par M. Dufrenne et par M. Devinat. Oui, même cet administrateur correct, ennemi résolu du syndicalisme, directeur très libéral de l'École normale d'Auteuil et membre élu du Conseil supérieur depuis de longues années, déclare, en demandant le renouvellement de son mandat, qu'il faut « travailler à libérer les administrations et par suite le personnel, des pressions abusives » ; qu'il faut pour cela « des garanties légales », par exemple contre le déplacement d'office, contre la révocation sans avis conforme (cas de M. Nègre) ; que ces garanties même seront insuffisantes si l'on n'y ajoute pas l'institution d'un Conseil d'inspecteurs et d'un Conseil des maîtres (que le ministre vient de refuser) ; qu'il faut étendre à l'enseignement primaire et à tous ses

membres le statut des fonctionnaires en préparation à la Chambre, etc.

Quand les plus modérés en sont là dans leurs revendications, on peut dire que la cause est bien près d'être gagnée et la réforme d'être mûre.

Que cette réforme, présentée par certains avec des allures de révolution, ait été un moment compromise ou discréditée par des imprudences; qu'on n'en ait voulu entendre et retenir que les outrances imputables, soit à des colères irréfléchies, soit à des entraînements généreux, rien de plus naturel.

Mais tous les malentendus ont une fin. Le parti qu'on peut tirer de la surprise et de l'inquiétude des uns, de l'impatience et de l'exagération des autres ne peut pas se prolonger indéfiniment. Parler de « l'insurrection des instituteurs », peindre « les bureaucrates en révolte », dénoncer « les pédagogues de la barbarie », montrer la République une et indivisible remise en question par un nouveau fédéralisme, l'autorité du Parlement méconnue et la patrie odieusement trahie, c'est forcer le ton : on ne pourra pas se tenir longtemps à ce diapason. Pour ne parler que du point le plus grave, l'ardeur même avec laquelle l'Église prend la patrie sous sa protection et se charge de venir la défendre jusque dans l'école suffira, nous n'en doutons pas, à ouvrir bien des yeux.

Les républicains ont pu s'alarmer, croire un moment, puisqu'on l'affirmait, à cette désorganisation subite, à cette décomposition morale du corps de fonctionnaires le plus sûr, le plus solide et le plus dévoué qu'ait trouvé pour la défendre la République au berceau. Ils ont pu prendre peur aux déclamations terrifiantes de certains socialistes, aux grands gestes de la Confédération du travail, au récit vrai ou faux de quelques incartades d'instituteurs. Mais, cette minute passée, le sang-froid reviendra. Ils s'apercevront que l'école laïque a grandi avec la République et qu'elle a besoin de progrès nouveaux comme tous les organismes qui grandissent.

Sans doute, on leur criera que nous courons à l'anarchie, que la France se dissout du moment qu'on discute avec le Grand Maître de l'Université, qu'il n'y a plus de discipline et plus de hiérarchie, puisque le moindre employé invoque les Droits de l'homme, qu'enfin faire une si large part à l'éducateur dans l'éducation, à l'administré dans les administrations, à la consultation des compétents et des intéressés pour éclairer les Bureaux, et à l'association, syndicale ou non, pour défendre ces bureaux eux-mêmes contre l'intrigue politicienne, c'est descendre la pente de la décadence et nous précipiter dans les bras du socialisme révolutionnaire. On leur décrira tous ces maux avec mille autres qui nous menacent.

Et le résultat sera que les bons républicains, se rappelant que toutes les réformes, de tout temps, ont été saluées de semblables imprécations, se rassureront une fois de plus, une fois de plus feront confiance à l'école. Ils voteront le statut des fonctionnaires, ils voteront le droit d'association, ils voteront les garanties légales contre toutes les variétés de l'arbitraire, ils voteront l'administration à ciel ouvert et la chute du pouvoir personnel, ils voteront enfin l'achèvement de l'œuvre scolaire de la troisième République dans le même esprit où elle a été commencée. Nous verrons toutes ces choses. Et la foudre ne nous écrasera pas!

F. Buisson,
Député.

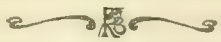

LE POUVOIR LÉGISLATIF AU SERVICE DE L'EXÉCUTIF EN RUSSIE

Cinq mois se sont passés depuis l'ouverture de la troisième Douma et le travail législatif accompli est presque nul. Le budget est loin d'être voté. On parle vaguement de la nécessité de prolonger la session jusqu'à la fin de juillet. Les vacances de Pâques commencent aujourd'hui; elles dureront deux semaines. Pour gagner du temps, la Douma a bien voulu siéger plus d'une fois le soir, et néanmoins, tout compte fait, les députés pour la province n'auront pas grand'chose à annoncer à leurs électeurs, dans le cas bien entendu et probablement rare, où ils trouveraient utile de les tenir au courant de leur activité. Mais si les Chambres représentatives russes n'ont rien fait en définitive jusqu'ici, elles vont aborder un grand nombre de questions dont dépend plus ou moins l'avenir du pays, sa politique tant intérieure qu'extérieure.

Un point qui mérite d'être relevé, c'est qu'à deux reprises, la Douma, contrairement au texte de la loi organique et en se conformant au désir de l'Empereur, a été appelée à débattre des questions d'ordre diplomatique. Le ministre des Affaires étrangères, M. Izvolsky, qu'on croit plus ou moins porté vers des idées libérales, n'a pas eu de peine à faire entendre à son Souverain, qu'un discours prononcé à la Chambre était un moyen autrement sûr d'attirer l'attention publique, que celui que présente l'envoi d'une nouvelle note diplomatique aux diverses puissances des deux continents. Il a parlé dans des limites volontairement étroites de la politique russe en Extrême-Orient, ainsi que de celle que l'Empire poursuit de pair avec d'autres grands États en Macédoine. Sauf un seul discours, celui du leader du parti constitutionnel démocratique, M. Milioukov, nous ne pouvons relever, dans les débats dont la déclaration ministérielle a été suivie, rien qui permette de parler

à leur occasion de grande journée parlementaire. On a plus ou moins appuyé à la Chambre le ministre, tout en lui recommandant, les uns le système de la non-intervention dans la politique étrangère, les autres, celui d'un soutien plus ou moins énergique des intérêts slaves et tout particulièrement en Macédoine. La non-intervention des uns équivalait à un renoncement complet à toute ligne de conduite un peu conséquente avec le passé et préparant l'avenir.

L'intervention des autres ne dépassait pas les bornes d'une vague sentimentalité professée en faveur de populations parlant des langues apparentées au russe. Le leader des cadets lui-même n'a pas développé d'idée personnelle. Il a soutenu dans ses grandes lignes la politique ministérielle, tout en entrant dans quelques détails sur le passé de notre action diplomatique en Turquie; il a donné également les raisons qui le forçaient à rejeter les propositions anglaises quant à la façon de règler le différend macédonien. En définitive M. Milioukov se range à l'avis du Ministre et prétend que dans les questions de politique extérieure un sain égoïsme national est seul appelé à donner la direction. D'autre part il croit que l'intérêt des Bulgares macédoniens serait mieux sauvegardé dans le cas où on ne demanderait à la Porte que des concessions conformes à son caractère de grande puissance, et il conclut de tout cela à l'impossibilité de remplacer les troupes turques par des garnisons composées de contingents militaires européens.

A en juger par les appréciations que la presse des deux mondes a données aux déclarations de M. Izvolsky, la politique de ce dernier lui attire des suffrages quasi-universels. On constate partout non sans plaisir que la Russie est entrée une seconde fois dans une période de recueillement, semblable à celui dont fut suivie de près la malheureuse campagne de Crimée.

Mais, si tel est le cas, à quoi bon, demandent quelques patriotes et hommes d'État russes, dépenser des centaines de millions pour la construction d'un nouveau chemin de fer sibérien, devant parcourir la région de l'Amour et la mettre en communication avec la Russie d'Europe. A quoi bon, également, construire une nouvelle flotte qui, à elle seule, nous coûtera deux milliards cinq cent millions de roubles? Ne vaudrait-il pas mieux diminuer le déficit de notre budget, perfectionner l'état de notre armée de terre, entreprendre les dépenses nécessitées par l'instruction primaire universelle, gratuite, et peut-être même obligatoire? Les avis sont fort partagés sur toutes ces questions. L'homme d'État, qui pendant le règne d'Alexandre III joua le rôle de premier ministre, M. le comte Witte, est au nombre de ceux qui n'ont point voulu cacher leur antagonisme pour une politique inspirée, comme il le croit, par un esprit de revanche. Il prétend qu'on peut assurer pour bien des années la paix dans les confins de la Sibérie Orientale par le moyen d'alliances avec l'Angleterre et le Japon, et employer les excédents de notre budget, s'il y en a, à couvrir les frais que doit occasionner l'amélioration de nos armements, ainsi que du sort matériel de nos soldats. D'autres, en abondant dans le même sens que Witte, voudraient placer au premier plan les dépenses pour l'instruction primaire, diminuer les impôts de consommation, construire des chemins de pénétration, relever l'état économique du centre de la Russie, qui paraît avoir le plus souffert de notre souci constant pour les provinces limitrophes. Les frais nécessaires à la construction du chemin de fer de l'Amour viennent d'être votés par la Douma, mais plus d'un tiers des membres présents à la séance s'est prononcé contre ce projet. Et ceux même qui l'ont soutenu ont donné leur préférence à un tracé autre que celui auquel s'était arrêté le gouvernement. Il est probable que le Conseil d'Empire, tout en se prononçant dans un sens affirmatif, quant à la nécessité de bâtir une nouvelle route, rejettera le projet voté par la Chambre basse, et donnera au chemin de fer la direction indiquée dans le projet ministériel. Deux Commissions sont appelées à préparer la question : la Commission des finances composée de trente membres, et une autre, spécialement élue à cette fin, et qui n'en comptera que quinze.

Les deux Commissions travailleront ensemble et émettront un avis commun. Ce sera là probablement le seul projet de loi d'une portée, dépassant a moyenne, que les Chambres russes auront à débattre avant la clôture annuelle. Le reste du temps sera employé à des débats budgétaires. Il y a bientôt quatre mois qu'on travaille au budget, et on a à peine achevé l'analyse des dépenses qu'occasionne le maintien dans nos institutions administratives d'une espèce de contrôleur général des finances, poste qui, sous l'ancien régime, ne fut pas toujours occupé en France par des Colbert ou des Turgot, mais aussi par M. de Calonne. Son sosie russe, M. Shwanebach, l'auteur du mémoire, publié il y a quelques mois, par la *Presse*, et qui, paraît-il, était destiné pour l'Empereur d'Allemagne, et devait l'éclairer sur la politique de M. Witte, a dû abandonner son poste, mais continue à cabaler en compagnie de quelques réactionnaires, ex-ministres ou ex-ministres adjoints.

Le fameux Gourko est dans le nombre, le même qui chargea un marchand de water-closets de subvenir aux besoins des victimes de la récente disette. Non sans influence à la Cour et dans les antichambres des grands-ducs, ces mécontents préparent l'avénement, à bref délai, d'une politique plus franche-

ment réactionnaire que celle du président actuel du Conseil. MM. Shwanebach, Dournovo, Gourko et Cie, servent de repoussoir à M. Stolypine et à ses collaborateurs directs.

Ne formant plus qu'une opposition de soixante à soixante-dix personnes à la Chambre des représentants, les « cadets », qui avaient pour eux la majorité dans les deux premières Doumas, n'ont plus la même ardeur dans leurs attaques quotidiennes contre le gouvernement; car, à tort ou à raison, ils craignent de perdre au change. On fait passer généralement M. Stolypine pour un ami éclairé de la loi organique ou espèce de constitution, dont les germes seuls ont été semés au 17 octobre 1905. Avec plus de raison on lui attribue une certaine animosité pour le parti des « vrais Russes » qui, sous prétexte de patriotisme, font une guerre ouverte aux juifs, aux Polonais, aux Arméniens et généralement à tous les peuples annexés. On peut dire que M. Stolypine, par le moyen d'une nouvelle loi électorale qui réduit le nombre d'autres élus que ceux des propriétaires d'immeubles, est arrivé à former une Chambre docile et qui lui réserve généralement, à lui et à ses collègues, un accueil, sinon enthousiaste, du moins sympathique. Le Conseil d'Empire, sans lui être directement hostile, est plus réservé dans son maintien et ne répond à ses déclarations ministérielles que du bout des lèvres.

Les présidents des conseils généraux et de leurs comités exécutifs, depuis les dernières élections, se sont mis aux ordres du ministre tout-puissant. Plus d'un d'entre eux a été appelé à élaborer avec lui le projet d'une nouvelle loi réglant le système du self-government local, bien entendu dans un sens radicalement contraire à l'esprit démocratique.

Leur réunion à Pétersbourg s'est achevée comme s'achève toute réunion du même ordre, par un banquet. On y a porté des toasts à la santé du ministre et on a bien voulu lui reconnaître les qualités d'un grand homme d'État, tel qu'esprit d'initiative, fermeté de caractère, etc., etc. Je voudrais soumettre aux lecteurs quelques chiffres qui indiquent dans quelle direction se manifeste l'esprit d'initiative et la fermeté de caractère du président du Conseil. Il a fait pleuvoir sur la Chambre plusieurs centaines de projets de loi dont plus d'un a été mis en exécution avant le vote. La constitution autorise le Conseil des ministres à légiférer dans l'intervalle entre deux Doumas sur des questions d'une importance telle que la loi agraire et le régime des communautés villageoises, et cela sous prétexte que ces questions demandent une prompte solution. Ce qui, dans d'autres pays, exige une loi votée par les Chambres, peut devenir en Russie objet d'un règlement d'administration publique, qui, pour entrer en vigueur, ne demande pas même l'acceptation préalable par la majorité du Conseil d'État.

En abusant de cette liberté, les ministres ont bouleversé de fond en comble le système du « mir » ou communes agricoles. Ils ont autorisé les paysans à sortir de l'indivision, à engager leurs lots dans les terres du village, en un mot ils ont à leur propre compte entrepris une révolution complète dans les modes de possession de cent et quelques millions d'hectares, c'est-à-dire sur une superficie qui dépasse les dimensions de l' « ager publicus » romain et de tous les communaux de France et d'Allemagne pris dans leur ensemble. Il est vrai que toutes ces lois provisoires ne deviennent définitives qu'en cas de vote approbatif des Chambres; mais la Douma actuelle, quoique fort partagée sur cette question, finira par se plier aux ordres du ministre. Voilà pour l'esprit d'initiative du président actuel du Conseil.

Voyons maintenant ce qui en est de sa fermeté. Elle se traduit par les chiffres suivants : Quelques milliers de fusillés et de pendus, cent soixante-dix mille détenus dans les prisons d'État — chiffre qui s'accroît tous les mois en moyenne de trois mille personnes; nécessité de surcharger le budget d'une somme de sept millions de roubles pour la construction de nouvelles prisons, le même chiffre de millions que celui qui figure au budget du ministère de l'Instruction publique comme devant servir à assurer l'enseignement général gratuit dans un délai de plusieurs dizaines d'années. Ces chiffres ne demandent point de commentaires. On ne voudra pas en leur présence refuser à M. Stolypine les qualités d'un administrateur à poigne, mais ce titre suffit-il pour constituer un réel homme d'État? Admettez que le doute est possible et comptez-moi au nombre de ceux qui n'attendent du président actuel du Conseil ni l'affermissement de nos jeunes libertés, ni le rétablissement de l'ordre matériel.

Le gâchis continue.

MAXIME KOVALEVSKY.

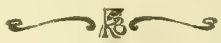

LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE

Il y a deux ans environ, dans une série d'articles parus ici même, j'avais étudié le système défensif de la Belgique, critiqué le système actuel et indiqué les modifications qui assureraient, selon moi, le pays contre toute violation de son territoire. Je crois devoir résumer mes conclusions, avant d'exposer les idées nouvelles qui semblent avoir cours aujourd'hui chez nos voisins.

Le système défensif de la Belgique répond à deux nécessités différentes : la défense du pays et le maintien de sa neutralité.

En vue de la première éventualité, agression de la Belgique par l'un de ses puissants voisins, on a établi la grande place forte d'Anvers, considérée comme le réduit de la défense nationale, dans lequel l'armée de campagne viendrait s'enfermer, en vue d'une résistance assez prolongée pour donner le temps à une nation amie d'intervenir. A mon avis, d'une part l'agression de la Belgique est invraisemblable, ou du moins elle entraînerait immédiatement une grande guerre entre deux puissances rivales; d'autre part, si pareille attaque avait lieu, Anvers, coupé de la mer, ne pourrait remplir le rôle qui lui est assigné.

Enfin, j'ai exprimé l'opinion que, dans le cas d'une guerre franco-allemande, ni les forteresses, ni l'armée de campagne actuelles de la Belgique ne sauraient empêcher l'invasion du pays par les armées allemandes et faire respecter la neutralité : les forteresses seraient en dehors du terrain de l'action, et l'armée de campagne, numériquement trop faible, serait incapable de gêner la marche de l'envahisseur.

Mes conclusions étaient les suivantes : 1° pour les deux missions imposées à la Belgique, il faut à nos voisins une forte armée de campagne de six corps d'armée et de deux divisions de cavalerie, que seul peut leur procurer le service général obligatoire; 2° le budget de la Guerre étant forcément limité, la Belgique doit renoncer à construire et à entretenir en temps de paix des forteresses, qui, en raison des progrès incessants des moyens d'attaque, deviennent caduques au bout d'un nombre d'années assez limité; 3° ces forteresses peuvent être remplacées, le cas échéant, par un camp retranché improvisé, comme Plewna, servant soit de réduit contre une agression qui ne peut avoir lieu qu'à la suite d'une guerre entre la France et l'Allemagne, soit de base fortifiée à l'armée de campagne en cas de violation du territoire; le camp retranché serait alors établi au point où il serait nécessaire et non forcément à Anvers.

Il s'est formé en Belgique une association désignée sous les initiales U. F. F. (L'union fait la force) composée d'une élite d'officiers jeunes, instruits, ardents, qui se proposent d'étudier les moyens de mettre le pays en état de faire respecter sa neutralité. Ce groupement, se maintenant sur le terrain strictement technique et militaire, a établi et publié dans l'*Echo de l'Armée*, un projet d'organisation des forces nationales et de défense du pays, afin de le soumettre à la libre critique. L'analyse de ce projet montrera combien les idées qui y sont émises viennent corroborer celles que je viens de résumer.

Auparavant je tiens essentiellement à répondre à une fausse interprétation de mes sentiments sur l'armée belge, qui a été faite dans certaines publications. On a prétendu que j'avais une triste opinion de cette armée et on a été jusqu'à dire que j'avais été désobligeant pour nos voisins. Je laisse le soin de répondre à ces accusations à lord Wah, pseudonyme qui cache une haute personnalité militaire belge ; cet écrivain s'exprime de la manière suivante dans l'*Armée belge* :

« Il faut toutefois noter que le général Langlois a fait un grand éloge de l'instruction des officiers belges et n'a critiqué que le système restreint de recrutement de l'armée, qui ne donne pas aux forces de campagne, quand les garnisons de forteresse ont été fournies, l'effectif nécessaire. »

Les choses sont ainsi remises au point. Lord Wah ajoute :

« C'est aussi le sentiment d'un grand nombre de militaires et d'hommes d'Etat qui, en Belgique, préconisent le recrutement par le service personnel ».

Ceci est tellement exact que voici le jugement porté par l'U. F. F. sur l'armée belge. 1° Avant les événements d'Algésiras :

« L'armée de campagne désorganisée, consciente de l'injuste répartition du régime militaire et de l'inutilité de l'effort à fournir en temps de guerre ; manquant conséquemment d'esprit de sacrifice ; un corps d'officiers ayant perdu la foi! »

2° Après les évènements d'Algésiras :

« L'armée de campagne se démoralise de plus en plus. »

Jamais je ne me serais permis un pareil jugement.

L'article de l'*Echo de l'armée* commence par établir que la Belgique « se résoud difficilement à faire les sacrifices voulus pour rendre sa neutralité forte et armée. » Le rêve de Brialmont qui consistait à demander une armée de :

« 246 000 hommes, dont 30.000 de réserve et 95.000 aux forteresses, s'est montré irréalisable devant la volonté du pays de ne pas augmenter ses charges financières. Nous le répétons, ces charges ne peuvent suffire à organiser et à entretenir à la fois sur un pied convenable : 1° une armée de campagne; 2° trois grandes places; 3° leurs garnisons; 4° tous les établissements et approvisionnements constituant la base. Dispersée sur ces quatre objets, la prime annuelle permet tout au plus d'entretenir le décor actuel et de le repeindre de loin en loin. »

Ceci conduit au dilemme que je posais : avoir une armée faible, appuyée sur des forteresses, ou une armée forte, sans fortifications et je me prononçais carrément pour ce dernier système.

L'U. F. F. partage cette opinion. Elle ajoute que les forteresses belges :

« ont toujours été incomplètes, insuffisamment armées et approvisionnées. On n'a jamais osé modifier pour elles la loi sur la zone des servitudes militaires qui date de Marie-Thérèse (300 toises de la crête du glacis). Ceci seulement leur enlève toute valeur en raison de leur proximité des frontières et de la rapidité avec laquelle elles seront attaquées... Une grande forteresse moderne coûte extrêmement cher à créer et surtout à entretenir; les progrès journaliers des sciences appliquées à l'artillerie et à la fortification notamment, en font en permanence un gouffre à millions. Or, la Belgique ne consent pas les sacrifices nécessaires pour la création et l'entretien des forteresses en état de remplir rapidement leur rôle; il n'y a pas le moindre espoir de voir changer cet état de choses principalement pour Anvers, car c'est à proximité de cette place que les intérêts immobiliers et industriels sont les plus importants et les plus énergiquement défendus sur le terrain électoral. »

Du reste, les auteurs du *Projet d'organisation militaire* démontrent par une très forte argumentation qu'Anvers ne peut exercer aucune influence sur les événements en cas de violation du territoire par les armées françaises ou allemandes. Je crois utile de résumer les raisons présentées à l'appui de cette thèse.

En 1859, la Belgique avait à craindre une agression de la France :

« La France impérialiste et ambitieuse constituait un danger pour l'indépendance de la Belgique. Or celle-ci ne pouvait escompter, au début d'une invasion venant du Sud, ni l'appui de l'Allemagne morcelée en un grand nombre d'Etats indépendants et divisée par des intérêts antagonistes, ni le concours immédiat et efficace de l'Angleterre. Il fut donc logique d'édifier, loin de la frontière française, un solide camp retranché en liaison maritime avec l'Angleterre et la Hollande, destiné à servir de base de ravitaillement pour l'armée de campagne ». Grâce à la lenteur de la mobilisation à cette époque, « il eût été possible, avant l'arrivée de l'envahisseur devant les forts d'Anvers, de préparer la défense du camp retranché et notamment de procéder au dégagement du champ de tir nécessaire à l'utilisation des armes de l'époque. Quant aux troupes de campagne, résolues à peu tenter en dehors de la place, elles pouvaient, en cas d'invasion, reculer devant l'ennemi, s'enfermer dans le réduit national et y lutter en attendant que les puissances intéressées à la non extension territoriale de la France eussent improvisé une nouvelle alliance anti-napoléonienne et fait entrer leurs troupes en campagne. »

De là le système défensif de 1859 : *base fortifiée fixe, armée de campagne peu importante.*

Au lendemain de 1866 :

« les groupements et les intérêts européens se modifièrent notablement; l'hégémonie allemande passa définitivement à la Prusse. Le système de la base fortifiée fixe, qui convenait fort bien lorsque la Belgique, exposée à une guerre de conquête, ne pouvait compter sur le secours *prompt et efficace* d'aucune grande puissance ».

Il n'y avait plus qu'à envisager le rôle de la Belgique dans le cas de violation de son territoire par la France ou par l'Allemagne pendant une guerre entre ces deux grandes puissances. Dans cette éventualité, Anvers ne pourrait jouer aucun rôle et les événements de 1870 le prouvèrent surabondamment.

« La France et la Prusse déclarèrent qu'elles respecteraient le territoire belge, tant que cette condition serait observée par l'ennemi. De son côté, l'Angleterre s'engagea, dans le cas où la neutralité de la Belgique serait violée par l'un des belligérants, à contribuer avec l'autre à la défense de notre pays. — Le camp retranché d'Anvers était-il nécessaire pour faciliter l'accomplissement de cette tâche? Assurément non! Bien au contraire, car la mobilisation de la forteresse absorba des ressources considérables en chefs, en hommes et en matériel qui manquèrent à l'armée de campagne. Or, toute la charge du devoir international belge pesa sur cette dernière. Que fut cette armée? Au lieu de 104.000 hommes sur lesquels on croyait pouvoir compter pour l'armée de campagne et l'armée de forteresse, on ne put réunir que 72.613 hommes, dont 21.000 remplaçants. » Bref « l'armée de campagne — dite d'observation — fut réduite à 45.000 hommes environ. »

L'U. F. F. conclut ainsi :

« En 1870, la Belgique disposait d'un réduit national inutile et d'une armée de campagne incapable de remplir efficacement le rôle imposé aux troupes d'un État neutre. — Or, si depuis 1867 les pouvoirs avaient consacré la totalité des ressources disponibles en hommes et en argent à l'organisation et à l'amélioration progressive de l'armée de campagne, celle-ci eût déjà constitué trois ans plus tard un instrument de combat avec lequel un violateur éventuel eût eu à compter. »

En 1885-1887, au moment où la France guérie de ses blessures est réorganisée militairement, les craintes de violation de la Belgique par l'un des belligérants augmentent considérablement, car il importe que la querelle soit vidée rapidement.

« Or les moyens artificiels de défense accumulés par les deux puissances rivales sur leur frontière commune rendraient lentes toutes les opérations d'invasion. Comme le but immédiat des opérations doit être de *rechercher la masse principale de l'ennemi et de l'attaquer là où on la trouvera* (Napoléon et de Moltke), le premier mobilisé cherchera à faire pénétrer au plus tôt en pays ennemi la masse de ses forces de première ligne — 700.000 à 800.000 hommes — tout en leur assurant des moyens de ravitaillement sûrs; en conséquence, c'est notre pays, débordant de ressources de toute nature, qui, dans le conflit en préparation, deviendra *forcément* le théâtre des opérations dès le début de la guerre. »

Il faut donc une forte armée de campagne. L'effectif de 100.000 hommes pour cette armée, escompté par le Gouvernement, serait-il atteint? Après avoir

constaté qu'en 1870 le déchet de l'armée fut de 31 p. 100, l'U. F. F. estime avec raison, je crois, que le déchet aujourd'hui serait proportionnellement supérieur pour les motifs suivants :

« 1° Le rappel, au moment de la guerre, touchera des hommes âgés même de trente-quatre à trente-cinq ans, pères de famille, qui se demanderont pourquoi nombre de jeunes gens, dépourvus de charges sociales, sont exonérés du devoir sacré de défendre la patrie; 2° neuf classes de milice au moins composant l'armée de campagne, nos effectifs fondront comme la neige au soleil, après deux ou trois jours de marche; 3° notre régime odieux de recrutement appellera pour la défense du pays les classes deshéritées de la société qu'aucun lien moral et matériel ne rattache aux intérêts qui seront en cause; 4° enfin, dès la mobilisation, la France et l'Allemagne mettront sur pied toute la partie valide de leur population et elles auront néanmoins, plus que jamais, à assurer les travaux agricoles, industriels, manufacturiers etc.; dans ces conditions leurs administrations publiques, leurs puissances industrielles, astreintes coûte que coûte à éviter tout chômage, attireront ou retiendront à prix d'or la main-d'œuvre étrangère. Et nous redemanderons avec terreur: quel sera donc le déchet de mobilisation? »

Les propositions déduites par l'U. F. F. des considérations qu'elle a développées sont les suivantes :

« Suppression de toute forteresse et affectation de toutes les ressources en argent et en hommes admises par le pays à la création : »

A, d'une armée de campagne de 165.000 combattants; *B*, d'une base mobile; *C*, d'un trésor de guerre. Quelques explications sur chacun de ces points ne seront pas inutiles.

A. *Armée de campagne.* — Cette armée de 165.000 combattants sera fournie :

« par le service général avec un minimum de classes de milice, fortement encadrée, bien armée; pourvue d'un matériel mobile d'artillerie lourde, d'automobiles, de dirigeables, etc... dotée d'une réserve de recrutement de 30.000 hommes instruits et, pour tous ces motifs, ayant une confiance légitime dans sa valeur. 165.000 hommes représentent 5 corps d'armée à deux divisions, plus deux divisions de cavalerie à 5 brigades ».

J'indiquais ici même qu'une armée de 6 corps et de 2 divisions de cavalerie pourrait être fournie par l'application du service général; l'écart entre les chiffres est insignifiant.

Quant à l'idée du service personnel, elle fait en Belgique de très rapides progrès; sa réalisation ne semble plus devoir être mise en doute. L'U. F. F. s'exprime à cet égard de la manière suivante :

« Quant aux sacrifices en hommes, tout indique qu'ils cesseront bientôt d'être régis par la législation actuelle : le Roi, l'armée, nombre d'hommes politiques de tous les partis, enfin la majorité des gauches réclament depuis longtemps un mode de recrutement respectueux du principe fondamental de la constitution :

« *Tous les Belges sont égaux devant la loi.*

« L'avenir n'est plus au système volontariat, milice, remplacement; il est au service personnel et général. »

D'autre part, lord Wah, dans l'*armée belge* partage la même confiance :

« L'heure ne tardera pas à sonner où les Belges comprendront enfin que le patriotisme commande de défendre son pays autrement que par une procuration donnée à la partie pauvre de la population. Le service général s'imposera comme une mesure de salut public et de justice sociale. »

B. *Base mobile.* — Dans le cas d'un conflit franco-allemand, le devoir de l'armée belge est d'agir en combinaison avec l'armée qui aura respecté la neutralité de la Belgique contre celle qui l'aura violée.

« Seulement cette concentration des efforts sera irréalisable dans la plupart des circonstances, tant que l'on n'aura pas assuré à l'armée belge le moyen d'opérer avec une entière liberté de mouvement, c'est-à-dire *tant qu'on lui imposera l'obligation de conserver ses communications avec une base invariable*, sur laquelle elle se repliera prématurément dès qu'elle sera menacée d'en être coupée, perdant peut-être ainsi l'occasion unique d'intervenir utilement. Pour permettre à l'armée de campagne de manœuvrer avec une entière indépendance, il est donc de toute première nécessité de lui créer une *base mobile*, renfermant tous les moyens de ravitaillement qu'on ne peut se procurer dans les régions occupées ou couvertes par l'armée.

« La guerre arrive, l'armée belge se mobilise; un belligérant viole notre territoire; le pays lie son sort à celui de l'un de nos voisins; les trains évacuant les éléments de la base mobile filent soit vers l'Est, soit vers l'Ouest; et les établissements de ravitaillement se réinstallent le long d'autres voies couvertes. Quant à l'armée, certaine de n'être pas coupée de sa source de vie, elle peut manœuvrer avec la liberté la plus complète et opérer en étroite liaison avec l'armée alliée. C'est donc en application de la maxime fondamentale de l'art de la guerre, que le *système de la base fortifiée fixe avec armée de campagne peu importante* aurait dû, après 1866, faire place à une organisation consistant essentiellement en *une armée de campagne redoutable pourvue d'une base mobile* ».

J'avais proposé de constituer, au moment du besoin, un camp retranché improvisé au point le plus convenable en raison de la situation. Or, la base d'une armée doit être fortifiée. Il y a donc analogie complète entre l'idée que j'exprimais et celle de la base mobile du projet de l'Echo de l'armée.

C. *Trésor de guerre.* — Le projet de l'U. F. F. demande la constitution d'un trésor militaire de réserve servant :

« 1° A pourvoir avant tout, au jour le jour, l'armée d'un outillage ou d'un armement reconnus indispensables ; 2° à commencer, sans attendre le résultat des discussions parlementaires, la construction d'un réduit national, le jour où la situation générale de la politique européenne se modifierait et nécessiterait — ce qui n'est nullement le cas aujourd'hui — un retour au système de la base fortifiée d'après les derniers progrès de la science et édifiée là où les nécessités l'exigeraient, vers Bruges, peut-être.

« 3° A constituer pour le moment de la mobilisation une réserve de fonds, servant de trésor de guerre;

« 4° A mobiliser l'armée dès que l'horizon politique s'assombrirait et ferait craindre la guerre. »

J'ajouterai que le camp retranché d'Anvers aura coûté, de 1859 à 1909, 210 millions. Si elle avait renoncé au réduit national, la Belgique aurait aujourd'hui un beau trésor de guerre.

L'article de *l'Écho de l'Armée* conclut ainsi :

« Ainsi constitué, notre état militaire serait plus économique que de nos jours et nous donnerait des garanties sérieuses pour la sécurité de la défense nationale. L'apport belge pèserait d'un poids trop important dans la balance pour que nos deux voisins ne reculassent pas devant la perspective d'une guerre qui mettrait notre neutralité ou notre indépendance en cause. »

Je suis heureux de constater qu'un groupement important vient de donner aujourd'hui un grand poids à des idées que je défendais jadis, non seulement dans l'intérêt de la Belgique, mais aussi dans celui de la France, qui doit trouver dans le respect de la neutralité belge un appoint considérable pour sa propre défense. Il n'est pas douteux que le programme de l'U. F. F. viendra à s'imposer un jour, en tout ou en partie, malgré les résistances présentes.

Général H. Langlois,
Sénateur.

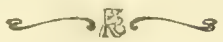

SUR UN VOYAGE EN ALLEMAGNE

Le voyage des étudiants, qui, sous la direction savante et sûre du professeur Andler, parcoururent l'Allemagne ces jours derniers, s'est achevé sans encombre et sans manifestation discordante. Quelque confiance que nous inspirât le tact de nos touristes et de leur guide, ainsi que la bonne grâce de leurs hôtes, un peu d'appréhension pouvait subsister chez ceux mêmes qui suivaient avec le plus de sympathie cette tentative délicate.

La belle humeur des uns, la cordialité des autres ont dissipé les nuages possibles, écarté les incidents gênants. Il faut nous en réjouir de grand cœur.

L'habitude se répand de plus en plus de ces caravanes scolaires, et je ne sache point, à l'heure actuelle, d'adjuvant plus utile au perfectionnement de notre jeunesse. Les hommes d'à présent ne peuvent plus vraiment se flatter d'une culture complète, s'ils se sont confinés dans le rationalisme intellectuel qui suffisait jadis. Si puissant que soit le génie d'une race, si précieuses ses traditions, si riche son passé d'art et de philosophie, il faut reconnaître que, dès à présent, un esprit nouveau s'est formé, du meilleur de la pensée européenne tout entière, qui dépasse toutes les frontières, et dont nul peuple ne peut prétendre détenir à lui seul le foyer et le rayonnement.

Pour nous arracher à des habitudes d'esprit restées un peu casanières, pour élargir notre horizon, rien ne vaut le contact direct avec des hommes qui ont apporté la contribution de leurs méthodes et de leurs recherches personnelles à la création de ce patrimoine européen. La part de l'Allemagne, studieuse, tenace, méticuleuse, est considérable dans ce grand œuvre. La visite des représentants de notre jeunesse scolaire lui rendait, à cet égard, le plus légitime hommage. Il est tout naturel que le peuple allemand ait cru devoir répondre à ce témoignage flatteur par ses manifestations aimables et courtoises.

Le fait est que le voyage fut, à Berlin en particulier, littéralement triomphal. L'enthousiasme débordant de l'accueil dépassa ce que l'on pouvait attendre de la plus affectueuse hospitalité. D'aucuns en ont exprimé quelque surprise. Ces démonstrations éclatantes leur apparaissaient hors de proportion avec l'importance de la visite et le nombre des visiteurs. Ils firent observer que cette petite troupe d'étudiants, grâce à la pompe dont on l'avait entourée, s'était haussée jusqu'aux allures d'une sorte de mission diplomatique — d'une sorte d'ambassade officieuse sinon officielle. — Ce n'était pas assurément là la pensée ni le but de ceux qui l'avaient organisée. Seules les circonstances ont paru lui conférer cette signification. Mais les circonstances ne se sont pas produites par l'effet spontané d'une brusque et irrésistible sympathie. Plus qu'à la France universitaire en visite chez l'Allemagne savante, ce fut au peuple français que le peuple allemand voulut faire fête. C'est à la France que s'adressaient ses vivats, ses fleurs et ses sourires.

*
* *

L'Allemand n'est point en effet naturellement expansif; le Berlinois moins que tout autre. Son esprit pondéré, réfléchi, ne donne pas dans les emballements inconsidérés, dans les engouements de l'heure qui passe. Vous le trouverez toujours sans doute d'une hospitalité plus que correcte,

empressée, presque obséquieuse. Mais cet empressement ne se transforme pas, sachons le bien, sans raisons et sans bonnes raisons, en enthousiasme et en frénésie.

Ces raisons, on ne les aperçoit pas clairement au premier abord. Le Français serait disposé à les mettre sur le compte d'une tendresse incomprise, heureuse de se manifester. Il n'est pas impossible d'ailleurs que les Berlinois aient obéi à ce sentiment de sympathie admirative et un peu scandalisée, qui persiste malgré tout au cœur des Allemands pour les choses qui viennent de France. Mais cette explication agréable à notre vanité demeure insuffisante. La volonté de plaire qui s'atteste dans la réception des Berlinois se rapporte à des desseins plus profonds.

Depuis assez longtemps déja des efforts persévérants s'attachent des deux côtés du Rhin à faire renaître entre les deux pays voisins des relations plus étroites et plus amicales. La plus haute personnalité de l'Empire a, non parfois sans une noblesse délicate et de grand style, marqué nettement en ce sens ses tendances personnelles. Ses écrivains, ses artistes acceptent notoirement notre influence sans se plaindre de la subir. De notre côté aussi, tout un groupe de bons esprits, parmi lesquels un certain nombre de parlementaires, préconisent une politique de rapprochement, dont ils vantent avec conviction les effets profitables et bienfaisants.

Ils n'ont pas trouvé chez nous autant d'écho qu'ils l'espéraient. Ils se sont heurtés à des arguments de sentiment sur lesquels je n'entends pas insister, mais dont la vivace solidité, malgré le temps, ne paraît pas sur le point de s'abolir. Cette résistance intime, les Allemands n'ont aucun motif pour l'éprouver. Au contraire. Ils goûtent en pleine sécurité les fruits d'un passé, qui fut pour eux riche de gloire et fécond en profits. En dépit de crises passagères, leur expansion commerciale, industrielle, ethnique, a pris un splendide épanouissement. Leur force colossale constamment entretenue, sagement ménagée, les met à l'abri d'agressions perturbatrices. Ils peuvent jeter sur le monde un regard où ne passe ni anxiété, ni ressentiment.

Mais l'attitude réservée de la France à leur égard a quelque chose qui, sans les préoccuper, les gêne et les trouble. Ce n'est point qu'ils redoutent de notre part un coup de tête inopiné; ils croient avec raison à la sincérité de notre volonté pacifique. C'est même depuis le temps où cette volonté s'est indubitablement affirmée, que par une inclination naturelle de l'esprit humain ils se sont mis à nous prodiguer les avances et les marques de sympathie. Il est toujours pénible de ne pas se sentir aimé. C'est le chagrin de tous les puissants. Ils ont la force; ils voudraient plaire. Quelque dévotion que les Allemends rendent eux-mêmes aux souvenirs, ils s'étonnent de nous voir si fidèles aux nôtres. Ils nous comprendraient agressifs, haineux : ils mettent sur le compte d'un respect humain et de scrupules honorables bien qu'excessifs, le culte idéal, impratique, où nous nous obstinons.

C'est dans l'espoir de lever ces scrupules, d'aplanir sans que notre dignité en soit trop blessée, les chemins de l'acceptation définitive, que leur zèle tenace multiplie les occasions de montrer qu'ils ne craignent pas de faire les premiers pas. Ne voyons en cela ni calcul sournois, ni hypocrisie; si conforme qu'une telle manière d'être puisse sembler aux intérêts bien entendus de l'Empire, il faut admettre qu'une bonne foi très louable la dicte avant tout et ne point la frapper de suspicions injustes ni de discourtoises rebuffades.

Quelques séduisantes perspectives que puisse nous apporter le rêve d'un rapprochement éventuel entre les deux pays, je ne puis arriver à y voir plus qu'un mirage flatteur et trompeur. Je m'empresse de dire que je n'apporte ici que l'expression d'une opinion purement personnelle; des esprits pour lesquels je professe la plus respectueuse estime ne partagent point à cet égard ma manière de voir. Ce n'est point, je le déclare, l'obsession du seul passé qui hante mon jugement. Sans en rien amnistier, je reconnais que des préoccupations autres que celles de la réparation ont longtemps sollicité et dominé, de même qu'elles retiennent aujourd'hui plus que jamais, notre action diplomatique et notre politique extérieure. S'il ne s'agissait que de se raidir dans une attitude bougonne de rancune et de malveillance stérile, je serais le premier à en dénoncer l'absurde entêtement.

La question se pose différente. Certains Allemands nous croient encore animés vis-à-vis de leur pays d'une aversion farouche, prête à tous les guet-apens, à tous les coups de main qui présenteraient des chances de succès. Ils se trompent. C'est précisément parce que cette période de politique purement passionnelle est close, que nous pouvons librement contester l'utilité pour la France de transformer des rapports qui furent hostiles en entente confiante; d'écouter les invites, et de nous abandonner mollement aux avances qui nous sont faites par ceux qui nous proposent de consacrer par des accords qui conduiraient un jour ou l'autre à une demi-alliance, invoquant le laps de temps qui a passé sur les spoliations et les deuils des funestes années. Au nom même de la vie et de sa constante évolution, ils nous demandent, non d'oublier, mais de ne plus nous souvenir de catastrophes réparées aujourd'hui dans la mesure où une clairvoyance positiviste les tient pour réparables.

Il est vrai que la France a su réagir et surgir, vivace, des ruines accumulées. Mais notre résurrection rapide n'a point compensé les conséquences profondes de notre chute. A notre frontière, sur nos flancs, s'est constitué dans la grisante ardeur du triomphe, un organisme immense, bouillonnant d'ardeur, débordant de vitalité, à l'étroit dans ses frontières qu'il fait partout craquer sous sa pression formidable.

Voilà le fait. Nous ne pouvons pas le méconnaître. Il a l'évidence accablante d'un phénomène cosmique. Il ne comporte ni haine ni hostilité. Mais, soumis à des lois fatales comme toutes les grandes masses organisées, l'Empire commande aux peuples, qui risquent de subir l'influence de sa force croissante, une attitude de sagesse et de constante vigilance, s'ils entendent sauvegarder pour le présent et surtout pour l'avenir, non la perpétuité de vaines rancunes, mais la pérennité même de leur existence personnelle.

Toutes les gracieusetés du monde ne doivent pas nous faire perdre de vue ces considérations primordiales.

*
* *

Certes, une menace militaire ne nous paraît pas imminente aujourd'hui. La menace économique suffit. L'Allemagne est prodigieusement féconde; magnifiquement laborieuse ; sa langue (ou les dérivés de celle-ci) sera bientôt parlée en Europe par plus de cent millions d'individus ; elle envahit l'univers. Autour de l'Empire dès à présent constitué, évoluant dans sa sphère d'attraction, tournent de petits pays, Danemark, Belgique, Hollande, Luxembourg, Suisse, elle-même ; l'Autriche est à moitié conquise, les autres se laissent gagner, capter, emporter par le tourbillon de cette force en mouvement.

Ce mouvement même n'est point la résultante inconsciente du seul jeu fatal des lois économiques. Sur lui agit et se réalise une idée mystique, qui déjà s'était fait jour dans les âmes, alors qu'elle cherchait encore vainement, comme à tâtons, son assiette, son incarnation positive. « Soyez unis et *encore une fois* les Allemands sauveront le monde. » Ainsi disait récemment l'Empereur dans un de ses discours, après une élection locale dont il était satisfait ! — car les Allemands sont persuadés qu'ils ont déjà une fois sauvé l'univers — sans doute à l'époque des invasions barbares — et cette conviction les encourage sans doute à recommencer.

Cette confiance naïve et profonde dans les destinées nationales, digne d'ailleurs de tout respect, se traduit en chansons, en poèmes, en harangues, en brochures sommaires, comme en volumineux traités. La théorie de la supériorité spécifique du Germain imprègne une quantité d'opuscules de propagande et de systèmes opaques et compacts. Elle est à la base de toute la mystique pangermanique. Elle appelle à sa rescousse l'Ethnographie, l'Anthropologie, la Cranioscopie. Dernièrement encore un certain Reimer lançait un mémoire où il offrait sa recette pour assurer la domination tudesque sur le monde.

A nous, brachycéphales à tête ronde, à nous, Méditerranéens petits, bruns et grossiers, il opposait les dolychocéphales blonds, les purs Germains, race élue à qui remonterait toute la culture européenne ! Constatant, à regret, la raréfaction de ce type de choix, il en préconisait la regénération par la création d'un vaste empire germanique englobant les pays limitrophes, dominant les pays romains et les Slaves d'Autriche. Naturellement les non germains seraient à jamais exclus des droits de citoyens : ainsi serait fondé ce règne magnifique des purs dolychocéphales.

C'est ici un simple exemple des conceptions délirantes où se porte le pangermanisme exaspéré ; mais des esprits fort sérieux de là-bas expriment à cet égard des manières de voir très analogues : c'est une sorte d'axiome que les Germains ont été pour ainsi dire le sel de la France, et que notre pays n'eût été qu'un séjour inférieur et médiocre sans l'intervention des antiques hordes d'outre-Rhin. Cette Gaule romaine si délicieuse, si florissante, si sereine, séduisante en son originalité au point de captiver les Empereurs eux-mêmes, et que les bandes barbares ruinèrent et saccagèrent, n'existe pas pour ces hommes de science. Dominés par leur manie de prosélytisme, ils accommodent les faits au gré de leur désir. L'un d'entre eux démontrait l'autre jour, pièces et documents iconographiques en mains, que les deux cent cinquante grands hommes (pas un de plus, pas un de moins) dont la France peut s'enorgueillir étaient tous plus ou moins de souche germanique et de race dolychocéphale. Il établissait d'ailleurs que cette sève de premier choix allait s'épuisant chez nous depuis les guerres de la Révolution !

Ce sont là des puérilités dont l'appareil scientifique masque mal la fantaisie pesante et passionnée. Elles n'en répondent pas moins à une foi certaine. Le pangermanisme n'est pas une chimère, un voyage dans le bleu. C'est une conception volontaire, au service de laquelle se sont attelées des forces déjà vigoureuses et convergentes : or, l'alpha et l'omega de sa mise en pratique politique, c'est la diminution progressive de la France.

Ce but, deux moyens permettraient de l'atteindre : la force brutale — chanceuse encore — et coûteuse ; l'absorption pacifique, l'annihilation continue.

Soyons forts pour éviter la première de ces solutions. Soyons fermes pour ne pas nous laisser

glisser à la seconde. Il ne nous est pas permis, à nous Français, d'envisager un avenir qui ferait de nous les satellites de la plus grande Allemagne.

C'est à cette abdication finale que nous mènerait une politique de laisser aller successif, de condescendances graduelles. Sans doute, l'attitude inverse nous maintient les uns vis-à-vis des autres dans un état de tension un peu gênante, qui ne correspond plus aux nécessités de la vie quotidienne ; le pacifisme systématique a beau jeu de dénoncer les entraves de toute sorte qui en résultent dans l'ordre économique, dans l'ordre moral, pour l'évolution des deux nations. Mais notre doctrine a cet avantage, qu'elle répond aux exigences essentielles et fondamentales de notre existence nationale.

Nous entendons ne pas disparaître ; nous voulons demeurer un peuple. Nous ne pouvons pas renoncer à persévérer dans notre être. Nous resterons bons voisins, mais voisins. Il ne s'ensuit pas qu'il faille pratiquer une politique de bouderie grognonne et impuissante et répondre à tout geste de courtoisie par une moue dédaigneuse et vaniteuse. Mais avec toute la politesse, toute la loyauté convenables, nous pensons que ce n'est point répondre grossièrement à un accueil cordial et flatteur, que d'affirmer notre volonté de continuer par notre génie propre à servir la paix du monde et le développement de la civilisation.

T. STEEG,
Député.

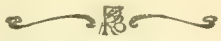

LE SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Les critiques se mettent rarement d'accord, sauf pour louer une œuvre dont la médiocrité aimable s'adapte à l'opinion moyenne. Cette fois il leur est arrivé de s'accorder, par extraordinaire, sur une œuvre que sa profonde conception et son exécution magnifiquement insolite devaient pourtant promettre à l'admiration d'une élite très restreinte et à l'incompréhension effarée du grand nombre. C'est par une louange presque unanimement exempte de toute restriction qu'ont été accueillis les deux panneaux de Mlle Clémentine-Hélène Dufau. J'essaie, en parlant ici des expositions, d'éviter l'odieux palmarès et de ne m'attacher qu'à deux ou trois toiles émouvantes et neuves : c'est ce que je faisais récemment pour M. Maurice Denis à l'autre Salon, et c'est ce que je ferai d'abord en celui-ci pour les deux envois de Mlle Dufau. Je me hâte de vous dire que ce sont là des choses de tout premier ordre, Ces grands marchés de peinture n'ont plus de sens : mais s'ils peuvent servir à nous donner, encore et malgré tout, l'occasion d'une joie d'art aussi rare, puisqu'il s'y trouve encore un juste, ne leur jetons pas l'anathème.

Mlle Dufau avait reçu la commande, pour la Sorbonne, de deux panneaux consacrés d'une part à la radio-activité et au magnétisme, de l'autre à l'astronomie et aux mathématiques. Durant son trop bref séjour à la direction des Beaux-Arts, M. Henry Marcel avait, entre autres initiatives judicieuses et hardies, pris celle de confier à une femme dont il appréciait la cérébralité autant que le don pictural deux sujets aussi ardus : le grand succès de Mlle Dufau est un peu le sien, il montre combien M. Marcel savait juger et choisir, et auprès de certaines commandes d'État dont éclate ici la lamentable faiblesse, celle-ci apporte une silencieuse mais bien significative leçon. L'artiste se trouvait aux prises avec des thèmes dont l'abstraction paraît décourager toute expression plastique. On lui posait le problème posé il y a quinze ans à M. Besnard, qui le résolut de la noble façon que l'on sait à l'Hôtel de Ville (plafond des sciences), à l'Ecole de Pharmacie, à l'amphithéâtre de chimie de la Sorbonne. C'était le problème d'une expression décorative de la synthèse et du symbolisme scientifiques, c'est-à-dire la rénovation de l'ancienne allégorie et l'invention d'une langue picturale commentant les symboles et les idées générales du scientifisme moderne. Mlle Dufau ne s'en est point effrayée. Elle a écarté d'emblée tout ce qu'on eût pu craindre, la représentation de l'attirail de cornues, d'alambics et de machines, mêlée à des figures conventionnelles brandissant des accessoires dans les nuages. Elle a tâché de faire, en peintre, la réduction synthétique des idées générales qu'on lui soumettait, et elle a médité ces idées jusqu'à les condenser en quelques gestes. C'est en quoi elle ressemble à M. Besnard comme la logique ressemble à la logique, et il faut le dire et c'est très bien, car il n'y a pas deux façons d'exprimer un même principe : il y a la bonne façon, et puis les mauvaises qui ne comptent pas.

L'astronomie, les mathématiques, à quoi donc se réduisent-elles ? Au rythme, né de l'échange égal des forces contraires. Mlle Dufau nous montre un homme et une femme confrontés : leurs pieds se rejoignent, mais leurs corps s'éloignent l'un de l'autre de toute la longueur de leurs bras étendus dont les mains s'enlacent. Ils dansent ainsi en tournant sur eux-mêmes, s'attirant et se voulant lointains, et le vertige de l'infini et du désir renverse leurs têtes. Assis à terre, un jeune homme couché les regarde en veillant sur le feu éternel, une jeune femme scande la danse en faisant tinter un triangle, une autre s'extasie. Cela se révèle sur le fond, brasillant d'étoiles, d'une nuit de divine bleuité.

La radio-activité, le magnétisme, que sont-ils, sinon l'union de la matière pondérable et de l'impondérable par le rayonnement de l'activité immanente de la substance et de l'éther? Nous sommes devant un vaste paysage. Des forêts dorées dévalent vers un torrent tumultueux, source d'énergie électrique, que surplombent des montagnes grandioses. Montés sur deux chevaux, un jeune homme et une jeune femme, côte à côte, s'enlacent, saisis par le magnétisme passionnel, et ils s'enfoncent au cœur des forêts où leur amour créera de la vie. Sur la crête des monts et dans les nuages du ciel leur geste est répété, colossalement agrandi, par l'enlacement et le baiser des deux figures gigantesques du principe masculin et du principe féminin émanés de l'air, du roc, des frondaisons et de l'eau bouillonnante.

Ainsi Mlle Dufau fait œuvre d'art décoratif non pas en copiant les ustensiles des laboratoires, mais en montrant à tous, sans qu'il soit nécessaire d'être versé dans le détail technique des sciences, les grandes idées humaines qu'elles extraient de leur enquête sur les mystères cosmiques et terrestres : c'est-à-dire que ces peintures dégagent vraiment les apports pychologiques et poétiques de la science, l'essentiel pour quiconque n'est pas un savant. Ce que M. Besnard avait fait sans que nul depuis osât s'aventurer à sa suite, une femme l'a tenté et pleinement réussi : et cela est d'une grande force d'exemple devant les centaines de toiles prétentieuses et inutiles qui environnent ces deux œuvres, et semblent n'avoir été amoncelées que pour en prétexter la glorieuse mise en lumière. Ce qui ne peut être décrit, comme dans la décoration de M. Maurice Denis dont je vous parlais le mois dernier, c'est l'âme de cette peinture. C'est la beauté étrange de ses harmonies bleu et or, la puissance des figures qui sont du dessin le plus savant et le plus large sans jamais tendre au boursoufflement michelangesque voulu, en pareil cas, par tant de peintres à programmes : c'est l'intensité à la fois brûlante et douce de ces toiles qui fait songer à certains vitraux de Chartres, c'est, enfin, la constante intelligence de l'arrangement, de la simplification des détails et des valeurs. C'est irréel et vivant, c'est abstrait et cela émeut. C'est une transcription d'idées scientifiques pour peinture murale analogue à une transcription d'orchestre pour piano faite par un grand maître, et voilà enfin un peintre qui a un cerveau, autant que des yeux et des mains, et qui fortifie les uns par les autres, et ce peintre est une femme qui vient nous démontrer tout tranquillement qu'on peut faire de la peinture d'idées sans faire la tant exécrée « peinture littéraire ». En vérité, c'est consolant!

Mlle Dufau nous donnait depuis dix ans des œuvres dont chacune attestait davantage une belle nature d'artiste : le Luxembourg gardait d'elle l'*Automne*, qui est un des plus parfaits tableaux de l'école moderne. Mais ceci est souverain. Je ne suis pas seul à dire — et même je ne fais que le répéter après vingt confrères — que la médaille d'honneur est logique dans des cas pareils, si on ne veut pas s'obstiner à en faire la récompense à l'ancienneté de quelque vieux lutteur estimable. Je dirai bien aussi qu'une croix dès longtemps méritée mettrait au bas d'une telle œuvre la plus légitime estampille de l'État. Mais l'artiste qui a conçu et réalisé une pareille création n'a qu'à regarder en soi-même pour trouver sa récompense. Elle rouvre largement une route qu'on craignait de voir close, elle fait faire à tout l'art moderne un grand pas de plus dans une direction essentielle. La peinture murale languira misérablement, si elle renonce au beau rôle de créer les formes esthétiques de l'idéologie scientifique, comme les maîtres de jadis les créèrent pour l'idéologie religieuse. Puisse l'exemple être compris et suivi! Mais dût-il ne point l'être, la Sorbonne n'en bénéficierait pas moins de deux merveilles.

Les peintures venues après ces pages admirables sont toutes d'un ordre inférieur : et c'est déjà un bon résultat pour un Salon que de les avoir pu montrer. La composition de M. Henri Martin, l'*Etude*, est une de ces grandes belles visions que ce noble artiste nous a habitués à contempler. On y retrouve tous ses dons, la pureté d'émotion, la sérénité vivante, le sens sincère de la nature, la maîtrise d'exécution. Elle ne dépasse pas ce que nous connaissions de M. Martin : elle le confirme. Celui-là aussi a su montrer ce que la peinture pensive pouvait emprunter aux trouvailles impressionnistes, et comment un homme de cœur et de pensée peut loger « le morceau » et « l'effet » dans la composition à tendances symboliques. C'est autre chose que d'admirer trois pommes sur une serviette! M. Jean Paul Laurens a tenté une glorification de Beethoven dans un sens décoratif. Il y a là de beaux morceaux et de hautes intentions, notamment dans le grand mouvement de l'orchestre courbé sous la rafale de la symphonie. L'union de la zone réelle du bas et de la zone supérieure peuplée de figures allégoriques, n'est peut-être pas accomplie à souhait, et il y a de la froideur dans le coloris de cette œuvre, qui ressemble plutôt à une vaste grisaille trop faiblement teintée. Mais, quand même, que de talent au service d'une âme élevée, et à quelle indulgence pour l'Institut la présence de M. Laurens ne nous force-t-elle pas!

La composition de M. Detaille est aussi très vaste, plus vaste même : cependant c'est une vignette. On y trouve des centaines de dessins corrects mis bout

à bout', et tout ce que l'habileté sait faire, des canons et des brins d'herbe également bien représentés, on y trouve tout, en vérité, sauf le style, le feu, le sentiment, l'art. M. Detaille ne se trompe pas et n'a pas un défaut. Delacroix se trompait et était plein de défauts. Réduit aux dimensions d'une page de livre, ceci serait une gravure ingénieuse en marge d'un récit de bataille de Marbot.

Quelques portraits sont jolis, savants, sérieusement conçus et peints : ils sont dus à M. Ernest Bordes, Mlle Giraud, l'un d'un accent très ferme, l'autre d'une grâce souple, et encore M. Richard Miller dont deux figures d'enfants sont d'un bel artiste, et encore M. Ernest Laurent dont le charme délicieux est depuis longtemps connu. Mlle Cécil Jay, dont j'ignorais le nom, a envoyé un double portrait de Zélandaises, qui est presque parfait, et Mlle Madeleine Térouanne expose un des plus jolis tableaux de genre de ce Salon, et même de l'autre. Les masques vénitiens de M. Saint-Germier sont toujours amusants et d'une peinture experte. Les plus belles fleurs de cette exposition, où l'on en voit énormément, sont signées par M. Quost. Il y a peut-être vingt ans que cette phrase devrait être imprimée d'avance dans un compte rendu de Salon. M. Quost est un maître de la peinture de fleurs, et cette fois il nous les montre sur un fond de paysage dont les meilleurs paysagistes professionnels pourraient envier la science, l'harmonie aérée et sereine. De tous les peintres du Midi, des rochers rouges et de la mer saphirine, M. Olive reste le meilleur, le plus vrai, le plus expressif, le plus peintre et le moins panoramique. Mme Nanny Adam est une femme de grand talent, qui continue à faire à Venise de remarquables tableaux fauves, riches, d'une vigueur un peu alourdie dans les ombres. Si vous voulez voir de très bons tableaux d'animaux, vous chercherez ceux de M. Roger Reboussin. Et quand vous les aurez vus, vous vous demanderez pourquoi ce jeune homme n'est pas encore très connu. Ce n'est pas, en tous cas, pour des raisons d'art, car il dessine et peint avec une sincérité, un accent et un souci de l'exécution sérieuse qui ne se trouvent pas souvent ici.

Il est bon, dans les Salons, quand on cherche des tableaux de valeur, de quitter des yeux la cimaise et de regarder tout en haut de la muraille ; car les possesseurs patentés des cimaises y relèguent charitablement les nouveaux venus qui ont oublié, en apprenant à peindre, d'apprendre à parvenir. Vous verrez ainsi un exquis petit tableau de M. Danguy, dont je ne savais rien et dont je sais maintenant qu'il est un rare coloriste et un homme d'un grand sentiment, car il n'eût pu, sans cela, peindre cette pauvre plébéienne en corsage rougeâtre, qui passe sur un quai et sur un fond de vieilles maisons grises. C'est simplement une œuvre de la plus attachante délicatesse, un chant crépusculaire d'une douceur émouvante, et de quelle discrétion !

Un autre inconnu, M. Minkowsky, expose un tableau où l'on voit, gisant à terre le long d'un mur, des miséreux, des émigrants blessés, écrasés de fatigue, avec des enfants et quelques ustensiles. C'est d'une facture un peu sèche et mince, et le mur de fond n'existe pas. Mais un homme pareil peut apprendre à peindre un mur, bien des gens l'ont appris ; ce qui ne s'apprend pas, et ce qu'il possède heureusement, c'est l'intense émotion devant la vie. Ce tableau en est plein. Chaque visage est un poème de douleur résignée, de fièvre, de désespérance muette. C'est du plus beau caractère, et on s'arrête longtemps, très longtemps. On peut penser devant ce tableau-là ! Il est émouvant comme les meilleures pages de Gorki, et M. Minkowsky est un futur grand artiste. Par surcroît, sa manière sèche est plutôt voulue que trahie par les moyens, l'œuvre est présentée avec la clarté froide des miniatures persanes, tout est pour le maximum d'expression, rien pour le morceau de bravoure, mais la façon dont un vase bleu et les deux bas rouges d'une petite fille sont placés dans cette harmonie brune et blanche est d'une rare sûreté chromatique. Je n'ai pas vu depuis longtemps un début aussi prometteur.

M. Adler reste fidèle à ses faubouriens, à ses cheminaux, mais cette fois il en égaie les colorations, et son chemineau qui s'en va marquant le pas et chantant dans un très beau paysage est vraiment un de ses meilleurs tableaux. M. Hoffbauer a rapporté d'une excursion en Orient une amusante et adroite scène de marché arabe où brillent tous ses dons de coloriste, si sa vraie direction d'art ne s'y annonce pas encore. Enfin, M. Rochegrosse a envoyé deux caprices étincelants. Une esclave nue, brune, est debout contre un rideau jaune dont le coin se soulève sur un jardin brûlant de lumière. Voilà un rideau qu'il serait donné à bien peu de peindre. L'autre toile nous montre la promenade des courtisanes sur le môle d'une Alexandrie probable. C'est peut-être Chrysis qui passe ce matin, dans ses soieries safranées et brodées. Un enfant portant un vase s'arrête, bouche bée. Des hommes rient. Deux hoplites, dont les armures scintillent et dont les jambes pendent, assis sur le parapet du quai, s'extasient. C'est d'une richesse de tonalités, d'une gaîté, d'une féerie lumineuse, qui sont le propre d'un maître. Si les personnages étaient modernes, on louerait là un impressionnisme aussi étourdissant que celui de M. Sorolla y Bastida. Mais ils sont antiques, et tel qui déclare *Aphrodite* adorable fronce le sourcil en voyant peindre des courtisanes et des

soldats grecs. Pour moi je suis ravi de voir ces beaux êtres, au lieu de dames en costume tailleur et de messieurs en veston, et je trouve que la lumière admirable dont M. Rochegrosse les diapre les rend aussi modernes et « dernier cri » qu'ils le furent après tout !

Il arrive qu'au nom des bonnes mœurs on veuille absolument envoyer à Sainte-Pélagie ou à la Santé un pauvre dessinateur de journal montmartrois. Mais examinez bien la grande composition d'un peintre qui est fort bien en cour dans le monde académique, et qui fait la peinture par laquelle on y prend sa bonne place, M. Paul Gervais. Une dame au regard très significatif dévoile, en écartant des flots de dentelles, la grasse nudité d'une amie assise sur la margelle d'une vasque. Cette amie — pardon, mais je décris strictement des figures de grandeur naturelle que tout le monde peut voir — cette amie..... mettons : éloigne l'un de l'autre ses genoux, d'ailleurs fort remarquables, à un tel point qu'une guirlande opportune intervient tout juste à temps. Elle tient d'une main un de ses seins et le soulève en regardant un seigneur fort empressé que son amie lui présente. Ce seigneur offre une lourde chaîne d'or dont il garde le bout. L'autre bout est dans les mains de la dame présentée. Je ne puis vous dire ce qu'il y a dans les trois visages, le tableau vous le dira. A présent, je ne désire nullement, certes, que M. Gervais encoure la vindicte de M. Bérenger. Mais j'observe simplement qu'un Salon officiel montre sans gêne des sujets de dimensions énormes qu'on trouverait immoraux s'ils avaient la grandeur d'un feuillet de journal illustré. Le tableau, grassouillet, moëlleux, plutôt fade, est sans intérêt d'ailleurs. Mais cela prouve peut-être simplement que les poursuites sur un tel sujet n'ont aucun sens, et aussi qu'on n'est pas ennemi d'une certaine licence dans ce monde académique, qui clamait jadis à l'impudeur du sage, du classique, de l'innocent *Déjeuner sur l'herbe*, renouvelé de Giorgione, par Manet !

On discerne en ce Salon une petite école de gens très adroits, vraiment adroits au point de faire considérer l'adresse comme un élément d'art négligeable. Le public s'ébahit de leurs toiles, et cette virtuosité le stupéfie, il croit presque à la maîtrise, là où il y a trompe-l'œil et rouerie de palette. Des artistes comme MM. Caro-Delvaille et du Gardier durent à cette erreur l'éclat de leurs débuts, mais ils comprirent et travaillèrent à devenir moins adroits, ce qui leur porta chance. Nous trouvons ici un homme d'une extraordinaire autorité de métier, M. Alexis Vollon, fils de maître ouvrier et superbe ouvrier lui-même ; mais regardez sa réunion de portraits. C'est miraculeux de savoir : tout est trop su, l'artiste n'a pas eu le courage de simplifier certains points, un soulier vaut une figure, et le style est absent. Il ne faut cependant pas confondre M. Vollon avec MM. Avy, Bail et Cancaret. Au premier abord, on a l'illusion de morceaux de premier ordre. C'est la perfection, c'est aussi fort que Velasquez.

Et puis, quand on regarde de près, on aperçoit des détails qui prouvent que l'habileté, sans la sensibilité, est exposée aux plus lourdes erreurs. M. Bail groupe autour d'une table éclairée des paysannes. Trois sont dans la lumière : toutes les lumières sont identiques. Aux murs de fond scintillent des ustensiles de cuisine. Les petits brillants ne pourraient pas être, comme ici, exactement les mêmes que ceux qui s'accrochent aux parois des objets posés sur la table. Chardin savait cela, et regardait ses natures-mortes dans l'ensemble. Il composait : M. Bail copie bout à bout, et ainsi ses valeurs sont faussées. M. Cancaret nous montre des dames parées qui, de la baie d'un appartement vivement éclairé, regardent la Seine nocturne et la colline du Trocadéro constellée de feux : ces feux reflétés dans l'eau à cent mètres ont le même éclat que les paillettes des robes frappées par la lueur violente des lampes. Cela est faux à crier. M. Avy, qui a le sens indéniable de la psychologie et des attitudes de la femme de luxe, nous en montre une pleine de grâce nerveuse, qui fait songer à Stevens : mais dans une glace placée au-dessus d'elle se voient les hommes en habit, qui viennent la saluer, et ce n'est pas une glace, c'est un tableau, et un tableau qui lui tombera sur la tête. En sorte que tout à coup, on se demande si ces peintres qui savent tout, savent l'essentiel et le plus simple. Que les jeunes sincères ne se dépitent pas de ne pouvoir faire tout de suite aussi bien ! Si cela a été fait tout de suite, c'est que, probablement, cet aussi bien-là n'était pas le bien.....

La sculpture compte en ce Salon beaucoup moins d'hommes intéressants qu'à la Société nationale. Un monument de M. Maurice Roussel témoigne d'un grand effort et d'un généreux tempérament. Ceux de M. Jean Boucher et de M. Landowski s'attestent cette année encore par de beaux envois. C'est tout ce que je crois devoir citer. Je le répète, un palmarès exigerait d'autres noms. Vous trouverez ici cinq ou six représentations de M. Fallières, beaucoup de batailles de la Révolution, des odalisques, des triptyques en quantité, de fiers soldats de 1870, menaçant l'ennemi, des dames élégantes dans des fauteuils dorés, des Bretonnes rêvant au marin qui ne revient pas, et même une nymphe nue qui tire des flèches contre un ballon dirigeable. Et beaucoup trop de ces choses ont été peintes et sculptées par des personnes souvent décorées, auxquelles leur vente assure l'aisance, et c'est chaque année ainsi...

La grande œuvre d'art de Mlle Dufau, la noble composition de M. Henri Martin, la promesse émouvante de M. Minkowsky, et quelques très bonnes toiles de vrais peintres, deux ou trois morceaux de sculpture, sur deux mille cinquante envois, penserez-vous que cela est peu? C'est beaucoup déjà, en vérité, c'est de quoi faire un très bon Salon, dont le niveau n'a pas toujours été aussi relevé. J'oubliais de vous dire que la gravure et les sections d'art appliqué rassemblent beaucoup de travaux consciencieux; mais je n'y ai pas trouvé la note imprévue, la recherche nouvelle. Et cela non plus ne se trouve pas tous les ans.

CAMILLE MAUCLAIR.

LA VEUVE DE PENDENNACK (1)

Tous les yeux se tournèrent vers la maison d'en face. Le visage pâle de John fut visible pendant un instant, alors qu'il jetait un coup d'œil par la fenêtre de sa chambre. Quand il rencontra leurs regards curieux, il se rejeta en arrière et disparut. Un malheur de moindre importance affligeait le pauvre John en ce moment. Il n'y avait pas un brin de tabac dans la maison et, Nannie dehors, personne pour en aller chercher. Franchir le seuil de sa demeure, il ne l'osait pas; il savait que la troupe affamée se précipiterait sur lui, en masse hurlante, dès qu'il mettrait le pied dans la rue. La disette de corde irlandaise est un puissant stimulant à l'action humaine, mais dans le cas de John, la crainte d'être déchiqueté impitoyablement l'emporta sur son désir. Des verrous et des barres de fer n'auraient pu le retenir prisonnier avec plus d'efficacité.

— John Trelill? insinua une quatrième. Mais que faites-vous de Vassie Jenkin? Parce que, i'm'semble...

Sal Tremethick lança son trait:

— Ma fille Jennie était, ce matin, à babiller avec Vassie, et Vassie lui a dit qu'elle aimerait mieux être mise dans son cercueil que d'penser à John.

Un même élan rapprocha davantage encore les tabliers blancs. Des exclamations de surprise jaillirent de toutes parts.

— D'ailleurs, dit Mrs Pezzack, si c'était John, qu'aurait donc Mary Poljew à être si vexée et en colère? Elle saurait assez faire la fière si la famille attrapait Liz Pollard. Elle s'pavanerait à droite et à gauche tout l'temps, j'crois, et ce n'est pas ce qu'elle fait. Il y en a plus d'une qui est allée, ce matin, aux nouvelles chez elle, mais nous n'avons rien appris du tout. Des mauvaises paroles, voilà tout ce qu'on peut en tirer de celle-là.

Sal et d'autres commères firent chorus.

— Et Vassie, c'est juste la même chose. Elle n'veut pas dire un mot de la manière dont c'est arrivé.

— Et Mrs Pollard s'est barricadée. Je n'ai pas pu en approcher.

— Et Nannie Trelill ne sait rien de rien.

— Et l'oncle Billy se met à pousser des mugissements comme le Golfe, au premier mot que vous lui dites.

— Et personne ne peut trouver Mr Jones nulle part.

— Ils ont tous perdu la tête ensemble, j'crois, s'écria Mrs Pezzack, exprimant le sentiment général. Quelle histoire! C'est aussi fort que de voir un crabe s'en aller en prison tout de guingois. J'n'ai jamais entendu parler de rien d'semblable! J'vais devenir folle moi-même, bientôt! Ma tête commence à s'fêler déjà. Allons! voisines, faut savoir c'qu'il en est et en avoir l'cœur net, d'une façon ou d'une autre. Les gens n'doivent pas aller les yeux bandés à Pendennack; autrement que deviendrait la réputation de la ville?

— Si c'était quelque scandale.

— C'en est un, m'est avis.

— Mais comment aller au fond de tout cela? Vous pourriez tout aussi bien descendre sur les rochers pour l'demander aux coques et aux bernicles.

— Nous avons la berlue, i'm'semble! s'écria Mrs Tremethick avec énergie. Nous voici en train de chercher c'que nous avons tout l'temps devant l'nez. Pourquoi quelqu'un ne va-t-il pas s'attaquer à John lui-même?

L'approbation générale fut manifeste.

— Vous avez raison, Sal, sûrement!

— John est tout à fait notre homme, j'crois.

— Un bien brave homme, sans malice et guère de tête. Vous pourrez lui faire dire tout ce que vous voudrez, c'est pas difficile.

— Laissez-moi faire, voisines, s'écria Mrs Pezzack, avec enthousiasme. J'connais chaque trace de ses pas. J'le retournerai à la perfection, avant qu'il sache où il en est, vous verrez si c'n'est pas vrai!

Cet arrangement se recommandait à tout le monde. Les talents de Mrs Pezzack étaient éprouvés et reconnus; on sentait que l'affaire serait en bonnes mains. L'esprit soulagé, elles se tournèrent vers le boucher Stone, manipulèrent les morceaux (viande garantie fraîche abattue le matin même) et s'escrimèrent à cœur joie sur le fallacieux sou du franc.

Midi passa. La marée se glissait paresseusement sur la vase brillante du port, on entendait la marche pesante des grosses bottes, et le sexe inférieur

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 28 mars 1908 et suiv.

commençait à se montrer, bâillant horriblement, après un long sommeil qui avait duré, dans la plupart des cas, avec de courts intervalles pour la nourriture du corps et de l'esprit, depuis samedi soir. La marée n'attend pour personne ; les bateaux doivent être sortis du port à cinq heures au plus tard. On voyait monter et descendre le long des rues d'étranges choses : des paires de jambes vacillantes soutenant d'énormes coiffures de filets aux teintes dorées. Le port se remplissait de clameurs ; des youyous, pleins à couler d'hommes aux vareuses blanches, démarraient dans la vase et se dirigeaient vers les barques, dont les mâts commençaient à se balancer et à se faire des saluts à mesure que la marée soulevait leurs quilles.

Le cœur de John devint plus léger. L'heure approchait où il allait pouvoir échapper à la terre et à son engeance féminine. Avec de la chance et s'il savait bien ménager ses allées et venues entre la porte de sa maison et la pointe du quai, il pourrait éviter les femmes et leurs questions indiscrètes, pendant une semaine entière — le temps suffisant pour recouvrer son équilibre mental, tristement troublé depuis peu.

Mais il n'en devait pas être ainsi. Quand Jacky Jackson se réveilla ce matin-là, son attention fut attirée par des élancements sur la nature desquels il ne pouvait se tromper, dans la région de la mâchoire inférieure. Epouvanté, il appela sa femme en hurlant ; celle-ci, après examen et contre-examen, se prononça contre le mal de dents, et en faveur de la névralgie. C'était une distinction sans importance, direz-vous, puisque, dans cette matière de malaise comparé, il y a peu de choix entre les deux maux. Mais il n'en était pas ainsi : le mal de dents impliquait une visite chez le dentiste, qu'il fallait payer comptant, et la perspective, plus ou moins éloignée et réelle, d'endurer une torture qui a toujours fait pâlir les plus braves. La névralgie, au contraire, est l'affaire du Dr Borlase. Le Dr Borlase est le médecin du Club de Pendennack, en remplacement du Dr Vivian dépossédé de cette position honorable, autant que délicate, dans une assemblée générale convoquée à la suite de son refus arrogant de sortir du lit pour se rendre à deux milles de son domicile, après minuit, afin de sauver la vie d'Abram Tregenna, quand Abram se mit à saigner du nez et qu'on lui eût fourré sans succès trois clés de porte dans le dos. Abram en réchappa, il est vrai, mais le Dr Vivian fut reconnu tout de même coupable de meurtre hypothétique et les six pence du Club de Pendennack furent transférés au Dr Borlase. Ce poste n'est pas une sinécure. Quand on paie régulièrement pour se faire soigner, on s'arrange d'une manière ou d'une autre pour se faire soigner régulièrement. Dans les familles d'une bonne santé insolente, telle que celle de Jacky Jackson, les symptômes de petites indispositions sont accueillis avec une profonde satisfaction, comme des occasions de rentrer dans son argent. L'art de soigner avec assiduité ces petits malaises sans importance est si généralement pratiqué, qu'il a atteint la dignité d'un nom spécifique : on l'appelle « pleurnicherie ».

Mrs Jackson se décida promptement. Elle dépêcha aussitôt un messager à Saint-Enys pour aller chercher une bouteille de médecine, avec ordre exprès de veiller à ce que la médecine fût noire et de goût très fort ; non pas une de ces petites fioles de rien du tout, mais une bonne bouteille d'une pinte. En revenant, le messager devait passer chez l'oncle Billy Jenkin, lui montrer la bouteille en guise de certificat médical et lui dire que Jacky s'était trouvé si mal qu'il lui était impossible de sortir avec le bateau.

Dans l'intervalle, elle fit lever son mari, prépara une infusion de sureau bien chaude et le mit en posture pour respirer la vapeur, en enveloppant largement la tête et la cruche dans un de ses tabliers.

Dès que l'oncle Billy fut avisé, il appela Nezer, Harvey et Dickon Tremethick en consultation, et il fut promptement décidé que le temps, en dépit du ciel clair et de la bonne brise, était décidément trop beau pour durer et que ce serait le comble de l'imprudence que de se risquer au large avec un équipage incomplet. Cette décision est tellement de règle en pareil cas et sent tellement la formule, que l'on pourrait la considérer comme donnant quelque apparence de raison à la déclaration calomnieuse d'un étranger, qui disait qu'à Pendennack la semaine est divisée en trois parties — les jours où les hommes ne doivent pas sortir (samedi et dimanche), les jours où ils ne le peuvent pas et les jours où ils ne le veulent pas.

Clunker, dépisté et capturé, fut dépêché pour avertir les trois autres membres de l'équipage ; John ne tarda pas à apprendre que son heure de délivrance était différée d'un jour au moins. Il se figura tous les commérages de la ville tapant sur lui comme une lumière implacable et toute la confrérie des tabliers blancs aux aguets, méditant peut-être en ce moment même une invasion de sa retraite ; et son cœur se serra.

Lundi : Mrs Pezzack donne son avis.

Nannie, en rentrant pour faire le dîner, observa son père avec curiosité, et, quand ils furent installés à table, elle lui dit tout à coup :

— On parle de vous dans toute la ville, p'pa.

John laissa tomber sa fourchette. Ça commençait déjà !

— Oui, et un drôle de méli-mélo, comme je n'en ai jamais entendu d'ma vie, poursuivit-elle d'un air sévère. Quel tour avez-vous donc joué ?

Il s'agitait, mal à l'aise sous le regard de sa fille.

— A c'que j'ai compris, continua-t-elle, avec une indignation croissante, vous vous mettez à faire la cour à deux personnes, tout d'un coup, samedi soir, et vous les avez plantées-là, toutes les deux, hier. C'est aller bien vite en besogne, m'est avis.

— Non, non ! s'écria-t-il, piqué au vif et retrouvant sa langue devant cette horrible perversion des faits.

— C'est c'que l'on dit, affirma Nannie; on dit que vous avez commencé par accompagner Vassie Jenkin et puis que vous l'avez plantée là pour Mrs Pollard; et puis vous l'avez plantée là, à son tour.

— Ça n'est pas vrai ! s'écria-t-il ; mais le ton de sa voix n'emportait pas la conviction. Une honte l'accabla à la pensée que ce que disait Nannie était si près de la vérité.

— Comment cela ? vous ne faites plus la cour à Mrs Pollard, dites ?

Il secoua négativement la tête.

— C'est très bien; j'n'en voudrais pas pour belle-mère, vous pouvez en être sûr.

Il se redressa, un peu soulagé d'avoir une chose de moins à se reprocher. Puis il laissa retomber sa tête : il s'était engagé dans un imbroglio en croyant agir pour le bien de Nannie et ce n'était qu'une illusion. Ses espérances avaient été ruinées en pure perte.

Nannie insista :

— Alors c'est Vassie ?

— Non, gémit-il,

— Comment ? I'm'semble que vous pourriez plus mal choisir. Elle et moi nous nous entendons très bien ensemble. J'l'aime vraiment beaucoup. Il est temps de vous établir, vous savez, dit la fillette avec des accents maternels. J'fais c'que j'peux pour vous, mais j'n'pourrai pas rester avec vous tout l'temps. Il y a déjà des garçons qui courent après moi, j'pourrai m'marier un jour — et alors, où en seriez-vous ? Pourquoi ne pas demander Vassie, maintenant ?

— Pourquoi ! ma chérie ! s'écria-t-il d'un ton piteux. Ne me demandez rien.

— Bon, mais pourquoi ? insista-t-elle.

— Parce que je — je ne le veux pas. Il rougit furieusement en disant cela. Nannie l'examina, méfiante.

— C'est très bien, dit-elle, d'un ton offensé. J'n'dirai plus rien.

Sa bouche se ferma avec un bruit sec. Il ne voulait par la prendre pour confidente, c'était évident, et elle se mit à bouder... Nannie était une fille intelligente, pour son âge, mais l'art de conduire et de faire marcher un homme n'est pas uniquement affaire d'intuition ; l'expérience y est nécessaire aussi, avec la patience et la ruse, qui font défaut à l'impétueuse jeunesse.

Ils finirent leur repas en silence. Quand ils se levèrent de table, John voulut tirer sa pipe et se souvint.

— Nannie, ma chérie, dit-il, avec hésitation, car elle fronçait terriblement les sourcils, voudriez-vous aller chez Mrs Maddern chercher une once de tabac pour p'pa ?...

— Non ! Allez-y vous-même ! J'suis occupée, dit-elle sèchement.

Il soupira et se résigna à un après-midi sans tabac. Il sortit dans la cour et se mit à goudronner un grelin, sans trop d'entrain. Bientôt il revint à la cuisine et regarda par la fenêtre d'un air désolé. Puis il monta au premier étage et jeta un regard par la fenêtre. Alors il redescendit et se remit à son grelin, pour l'abandonner encore une fois après une douzaine de coups de pinceau. A la fin il n'y put tenir. Un nouveau coup d'œil l'ayant assuré que la côte était libre pour l'instant, il fit un appel désespéré à son courage et sortit en toute hâte.

Le voyage jusqu'à la boutique s'effectua sans encombre. Mrs Maddern, qui le servit, était au dernier degré de la décrépitude, et ne lui fit aucune question. Il revint en toute hâte. Il touchait au port et se félicitait déjà d'y avoir abordé sain et sauf, lorsque, sur son passage, la porte de Mrs Pezzack s'ouvrit, la main de Mrs Pezzack émergea et lui saisit le bras, pendant que la voix de Mrs Pezzack, d'un ton mielleux, l'invitait à entrer faire un bout de causette avec le patron.

Il n'y avait pas moyen d'échapper ; elle le tenait serré et le traîna littéralement à l'intérieur.

Maître Pezzack, un vieux loup de mer grisonnant, était assis au coin du feu, enveloppé dans ses pensées et la fumée de tabac. Maître, il ne l'était que de nom. En réalité sa servitude se manifestait à chaque minute, lorsque, étirant ses membres raidis, il se levait avec peine et s'en allait, le roulis dans les jambes, jusqu'à la porte de derrière, pour expectorer. C'est le fin du fin dans le dressage d'un mari.

Il salua John d'un signe de tête, et John lui rendit son salut de la même manière. La causerie promise n'eut pas loisir d'aller plus loin. Mrs Pezzack la prit en main.

— J'espère que l'eau chaude était comme vous vouliez, John ?

(*A suivre*). CHARLES LEE.

(*Traduit de l'anglais par* FIRMIN ROZ *et* EMM. FENARD).

LE SOURIRE DE PARIS

Les Fenêtres fleuries

Le sourire des campagnes, à ce moment de l'année, c'est le radieux éveil, dans les blancs vergers, de la neige des fleurs. Partout les pêchers, les pommiers, les cerisiers et les abricotiers, offrent aux flancs des collines, au bord des rivières, alentour des fermes, leurs délices d'odeurs; et les groseilliers, dans les jardins de village, sont des buissons roses envahis d'abeilles! Mais, à ce moment si doux de l'éveil des grands arbres, les campagnes si fraîches des pluies du printemps ne sont pas les seules à se montrer comme des mariées heureuses à travers des larmes. Les villes également ont leur sourire; et, derrière le voile bleuté des fumées, dans la lueur du gaz ou la poussière des rues, on aperçoit aussi, à cette heure de l'année, aux visages de pierre des maisons, le gracieux regard des fleurs qui vont naître, le signe amical et si pacifique des verdures qui grimpent, montent, tournent et s'enlacent, lianes aériennes, des balcons en fer ou des croisées humbles vers les toits si hauts.

En ce nouveau mai, ô vous qui goûtez les champs, venez aussi vers les villes et voyez l'agréable accueil de leur parure. Haarlem est vivant de tulipes, de crocus et de jacinthes; Berne, sur toutes ses places, à tous ses balcons, le long de ses vieilles rues, et dans le frais décor des fontaines, est orné de pétunias, de primevères et d'œillets; Nice, près de la mer, et Grasse, dans les monts, embaument de roses et de violettes; mais Paris s'offre dans le gai réveil de ses fleurs! Et, la giroflée avec la pensée simples donnent un charme doux et tendre à toutes les maisons. Encore un peu et l'été viendra : les chevrefeuilles, les clématites, les capucines, les volubilis et les cobéas naîtront dans la pierre; ils mettront partout leur note gaie, pimpante, heureuse; ils adouciront ce qu'ont d'un peu dur, d'un peu rude, les demeures modernes; ils jetteront un rayon sur les vieilles masures des quartiers pauvres; et, dans les quartiers riches, ils adouciront finement l'opulence. Partout les fleurs vivront; et ce sera l'étonnement de tant de voyageurs qui vont passer les mers d'entrer dans cette candeur, de marcher dans ce parfum et, parmi tant de fleurs, nées sur les balcons ou poussées sur les fenêtres, de voir Paris sourire.

*
* *

M. Maurice Maeterlinck l'a demandé anxieusement un jour : que serait une humanité qui ne connaîtrait pas la fleur? Une part de rayonnement manquerait à sa beauté. Une part de jeunesse et de printemps — la plus précieuse et la meilleure de toutes les parts — manquerait à sa civilisation et à son génie; une sorte d'aridité attristerait ses fils et le front de ses filles n'étant plus paré, cette humanité n'aurait plus de l'amour les mêmes notions claires. Cette nécessité, cette domination délicieuse de la fleur se sont de tous temps imposées à l'homme. Les ordres religieux les plus stricts, les plus mortifiés, ceux qui sont entrés le plus avant dans la pénitence eurent encore des fleurs dans leurs jardins vieillots des couvents. Poë composa, dans quelques-uns de ses contes, les parcs artificiels les plus métaphysiques; pourtant il n'osa pas en défleurir l'aspect; et les minéraux, substitués aux plantes, y poussèrent partout leur gerbe éclatante. Une fleur est un peu de la nature dont on est privé, de la campagne loin de laquelle on vit; c'est une sorte de petite compagne, une amie fragile et confidentielle; ses pétales, son parfum, son pollen que vient visiter l'abeille sont autant de rappels des sites éloignés, des bois et des champs ruraux, des parcs ombreux, des sources. Une prison où toutes les fenêtres grillées seraient enlacées de lierre, odorantes de glycines, ne serait plus une prison; et les belles Frondeuses l'avaient bien pensé, qui venaient, sous Mazarin, voir au donjon de Vincennes M. le Prince occupé de ses tulipes!

La fenêtre a, dans tous les âges, reçu l'ornement de la verdure; de tous temps la cage légère d'un oiseau s'y est suspendue : Entre le vaste monde extérieur et le monde plus recueilli des maisons, un rideau de feuillage a souvent tendu son voile d'émeraude. Et, dans les vieux peintres, chez les Primitifs, la fenêtre est souvent une baie large parée de guirlandes mystiques, ouverte sur des monts bleus, des vallées amples et le chemin en pente où monte un cavalier. Plus tard, Van der Meer et les délicieux intimistes flamands et hollandais penchèrent leurs dentellières ou leurs verdurières à des fenêtres fleuries; et, plus tard encore, quand le jeune homme et la jeune fille de Greuze s'adressèrent, du bout des doigts, le premier signal amoureux, ce fut à travers le sourire des fleurs de leurs mansardes...

De tous temps l'amour a aimé les sonates nocturnes des balcons, le mystère des volets mal clos et le regard discret derrière les vignes ou les roses grimpantes. Oh! que le balcon de Juliette devait être fleuri! Quel basilic poussait sur la fenêtre où Marguerite venait rêver de Faust? Quels colchiques dormaient sur cette rustique fenêtre des Charmettes où Mme de Warens offrait ses bras frais à Jean-Jacques? Quelles pâles gerbes nocturnes embaumaient la fenêtre où Rolla vint songer? Et, quand Cosette attendait Marius à sa fenêtre, à quelle gracieuse fleur offrait-elle sa joue?

*
* *

Sur la fenêtre de Jenny l'Anglaise il y a des véroniques et des œillets de Dieu; sur celle de Charlotte, en face de tilleuls de Prusse, on voit des myosotis; mais la fenêtre de Musette, au pays de Bohême, s'orne de pois de senteur et de volubilis. N'est-ce pas au détour d'un roman de Murger et sur la voie latine, auprès le Luxembourg? Cette petite fenêtre est à la mesure du frais visage de l'amoureuse; en pinson vient au bord poser sa mélodie et le soleil qui rentre a jauni le vieux cadre où Rodolphe, en jeune homme de lithographie, offre ses longs cheveux et sa cravate ample. Un bonheur d'oiseau s'abrite en tremblant sous les lianes fragiles; les lointains appels des bals et des musiques ne parviennent qu'à peine inviteurs de plaisir jusqu'à celle qui rêve en lissant ses cheveux devant le vieux miroir...

Mais, non loin de Musette, il y a Mimi. Ah! la vie chez celle-là n'est pas toujours, comme du temps de M. de Musset, teintée de bleu et de rose! S'il y a de beaux instants il y a de dures minutes! Mais l'aiguille que poussent les doigts endoloris semble moins pénible, à mesure que le printemps naît, aux mains de l'ouvrière; Mimi n'a qu'un petit bouquet de violettes dans un verre d'eau; mais ce bouquet embaume toute la chambrette laborieuse; et quand avril naîtra, dans le soleil limpide, au roucoulement langoureux des colombes, Mimi cultivera, au bord de sa croisée, à son petit sixième, au-dessus du gouffre de la rue, un pot de géranium, un œillet de poète et des capucines. Et, c'est à travers ce rideau mouvant des fleurs, dans ce délicat décor parisien que le grand poète d'une *Idylle rue Plumet* et de l'*Epopée dans la rue Saint-Denis* a vu se profiler cette figure populaire.

« Frais réduit! à travers une claire feuillée
Sa fenêtre petite et comme émerveillée
S'épanouit auprès du gothique portail...
Et dans l'intérieur par moments luit et passe
Une ombre, une figure, une fée, une grâce,
Jeune fille du peuple au chant plein de bonheur... »
(*Les Rayons et les Ombres*).

*
* *

Un autre poète, plus modeste et plus doux, l'a dit en gracieux langage :

« Les Parisiens, entendus
Aux riens charmants plus qu'au bien-être,
Se font des jardins suspendus
D'un simple rebord de fenêtre... (1) »

(1) ALBERT MÉRAT : *Poèmes de Paris*.

C'est là une jolie habitude et qui n'est point neuve. Il faut dire aussi que c'est presque une conquête. Il y a quarante ans, en effet, au moment où Paris se transformait, où se créaient les grandes voies principales modernes, les mignons jardins suspendus se virent sévèrement interdits.

« Dans les embellissements successifs de Paris, on a fait entrer, écrit Alphonse Karr à ce moment, la prohibition définitive des jardins sur les fenêtres. Cette méchante mesure n'était pas nouvelle. Ces jardins, ajoute l'auteur des *Guêpes*, étaient le sujet d'une lutte, qui datait de loin, entre les citoyens et la police. Il existe à ce sujet des ordonnances contre ces pauvres jardins, datées du règne de Louis XIII. Il en existe même de magistrats romains, et Martial parle d'un jardin, bien plus d'une campagne, d'une terre, qu'il avait lui-même sur sa fenêtre... »

Ces absurdes règlements ont enfin cessé d'être. Une ville a, comme une femme, le droit de se parer, de s'orner de fleurs et de festons, de sourire; ses habitants, privés d'arbres, de plaines, de monts, de sources et de tout ce qui fait le grand paysage, ont le droit à la possession de quelques pots de fleurs et de plantes grimpantes au bord de leur toit et de leur balcon. Les fenêtres ne sont-elles pas comme les mille et mille yeux ouverts de la ville? Embellissons-les; engageons ceux qui construisent, ingénieurs, architectes, etc... à incorporer la plante dans la pierre, à ménager pour elle une part décorative. Aimons-les, les fleurs! Elles sont nécessaires; et, consolons-nous en pensant que Ruskin, Morris, M. H. G. Wells et tous ceux qui se sont donnés pour mission d'anticiper sur l'avenir n'ont pas proscrit la fleur de la cité future...

EDMOND PILON.

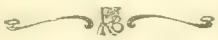

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

De 1830 à 1870

ERNEST DAUDET *La Révolution de 1830 et le Procès des ministres de Charles X.* — ROBERT DREYFUS. *Quarante-huit.* (Essais d'histoire contemporaine.) — ADOLPHE LAIR. *L'Institut de France et le Second Empire.* (Souvenirs anecdotiques d'après des documents inédits.) — FRÉDÉRIC LOLIÉE. *La vie d'une impératrice : Eugénie de Montijo.*

C'est une très ridicule aventure, et dont après trois quarts de siècle, nous goûtons encore la saveur, que celle de Jules de Polignac, prince, pair de France, ex-ambassadeur à Londres, premier ministre et

confident de Charles X. La bouffonnerie en apparaît mieux en un récit modéré, équitable : les demi-teintes de M. Ernest Daudet sont ici à leur place ; certes, nul n'accusera cet historien de parti-pris contre la monarchie, l'aristocratie, les classes dirigeantes d'hier et d'avant-hier ; M. Ernest Daudet ne compose pas un réquisitoire ; en un style aimable et compassé, il analyse les responsabilités du prince ; il le juge : sévère, mais juste, dira-t-on de ce juge... et, par surcroît, bien spirituel.

« Jules », au pouvoir, c'est la suffisance, l'infatuation, l'erreur monumentale — et éternelle — des gens en place, qui perdent, s'ils l'ont jamais possédé, le souci des réalités. Jules, c'est le verbe solennel, l'affirmation tranchante, l'ignorance satisfaite, épanouie, l'aveuglement radieux, persistant, incurable... L'histoire l'eût classé parmi la foule de ces « grandes incapacités méconnues » dont s'égayait un jour la verve de Bismarck ; il n'eut de cesse qu'il n'eût manifesté avec éclat une triomphale sottise. Charles X, ayant besoin d'un sauveur, accueillit cet ami de jeunesse ; on peut croire que Jules fut plus cher au souverain que la couronne, que la France même ; entre ce pompeux hurluberlu et ce royal gaffeur, quelle solidarité !

Dès son avénement, Jules fait preuve d'une magnifique inconscience ; une niaise désinvolture caractérise ses discours ; à qui lui signale l'opposition de la France presque tout entière, et la révolte des Chambres, il répond : « Une majorité ! Je n'en veux pas. J'en serais trop embarrassé. Je ne saurais qu'en faire ! » Cet embarras, on le sait, lui fut épargné..... à la vive inquiétude de ses collègues ; comme La Bourdonnaye manifeste hautement ses craintes, Polignac déclare « insociable » son ministre de l'Intérieur et lui donne un remplaçant : à la Chambre, les 221 votent une adresse de défiance ; Jules s'esclaffe : « Ils n'oseront rien, ils ne feront rien, tout se passera en vains propos ; il n'y a qu'une ébullition à la surface ; en soufflant dessus, tout disparaîtra. » Jules proroge la Chambre ; il se vante de son audace auprès de Talleyrand qui murmure : « Ah ! vous prorogez ! alors je vais acheter une propriété en Suisse ! » Les avertissements se multiplient ; le ministère s'émiette ; oncques ne vit-on ministres aussi peu glorieux de leur portefeuille, membres d'un Cabinet plus empressés à résigner leurs fonctions ; roublardise d'un Courvoisier, d'un Chabrol, qui se défilent ; obscur dévouement d'un Chantelauze, d'un Montbel, qui se laissent persuader, et, la mort dans l'âme, demeurent à leur poste ; que dire d'un Guernon-Ranville qui se laisse intimider ! Jules, aveugle et sourd, rassuré par des apparitions de la Vierge, va de l'avant, dissout la Chambre ; en cas de victoire électorale, il sait ce qu'il fera ; si la déroute survient... pour plus de simplicité, il n'envisage point cette alternative ; le roi « avisera », imprévoyance qui faisait dire à l'ambassadeur d'Angleterre : « Quand je vais aux Affaires étrangères, je crois entrer dans le paradis des fous de Milton. Ces fous sont dans une situation déplorable, mais ils se croient toujours à merveille. » Démence contagieuse ; le préfet de police affirme : « Quoi que vous fassiez, Paris ne bougera pas ; marchez hardiment, je réponds de Paris ; sur ma tête, j'en réponds. » Qu'importe après cela la réélection d'une Chambre hostile ? Sans hésiter, sans même se renseigner sur les forces de la garnison de Paris, ni seulement informer les bureaux de la Guerre, Jules promulgue les fameuses ordonnances, cependant que, pour ne point contrevenir à l'ordinaire scénario de nos révolutions, Charles X s'en va courre le cerf à Rambouillet...

Ni la brusque rebellion de Paris, ni la défaite de Marmont, ni même le spectacle de la cour fugitive, qui gagne Rambouillet en débandade, ne dessillent les yeux de Jules : le cabinet se disperse : Chantelauze et Guernon-Ranville, à pied, en frac, courent les routes, font huit lieues vers Chartres, sont pris au piège de paysans finauds ; l'odyssée de Polignac est plus longue ; à travers mille périls, il a pu, grâce au courage d'un ami, gagner la Normandie ; il est vaincu, traqué ; il n'a rien perdu de sa superbe, ni de sa confiance en soi ; voyez comme il répond aux lamentations de la comtesse de Semallé :

« Ah ! Monsieur, lui dit-elle, quand ils furent seuls, dans quelle position vous nous avez mis ! — Madame, la question n'est pas résolue, répondit avec conviction M. de Polignac : la position est peut-être bien meilleure que vous ne croyez. Ce n'est pas nous qui avons déchiré la charte, mais ceux qui se sont révoltés contre l'autorité du roi. C'est eux qui l'ont détruite, cette charte, et maintenant la table est rase. »

Stupidité sublime !

Jules enfin va s'embarquer, déguisé en valet de la marquise de Saint-Fargeau ; il met inopportunément des gants pour cirer les chaussures de la marquise, et se fait prendre ; il reçoit en prison la visite de Odilon Barrot et témoigne une candide surprise de tant d'avanies. Jules ne comprend pas qu'on lui impute la responsabilité du sang versé : Jules en vérité ne comprend pas ; il ouvre de grands yeux, quand Odilon Barrot l'invite à préparer sa défense.

Il fallut des prodiges d'habileté pour soustraire au lynchage Jules, Peyronnet, Chantelauze et Guernon-Ranville : quand s'ouvrit leur procès, Jules ne comprenait toujours pas.

« Les anciens ministres se montrèrent dès ce premier moment tels qu'ils devaient être au cours du procès : Polignac, pénétré de l'excellence de sa cause et de la légitimité de sa conduite, rempli de confiance dans l'issue

des débats, semblant *ne pas comprendre* la gravité des griefs invoqués contre lui ; Peyronnet, solennel, digne, avec cette nuance de forfanterie qui lui était propre ; Chantelauze, presque dédaigneux... »

Jules ne comprit jamais : l'aventure serait fort plaisante, sans ses tragiques conséquences ; ces conséquences sont à peine évoquées dans le livre de Ernest Daudet, qui est comme une discrète monographie d'un cas de cécité politique. Car on n'aperçoit guère que Jules en ce livre, le prodigieux Jules, et quelques comparses parmi lesquelles brille ce pittoresque général Daumesnil : l'émeute assiégeait un jour la forteresse de Vincennes où étaient détenus les anciens ministres : Daumesnil parlemente, et trouve une jolie variante de son mot fameux :

« ... Si vous forcez les portes du château, plutôt que de vous livrer ces hommes, dont je réponds envers l'État, je vous jure que je mets le feu au magasin des poudres ; de cette manière, ajouta-t-il d'un accent railleur, nous rentrerons tous à Paris par la porte Saint-Antoine. »

Et les factieux de rire à cette héroïque pantalonnade et de se retirer en criant : « Vive la jambe de bois ! »

*
* *

Le fin talent de M. Robert Dreyfus excelle à donner en de brèves études une exacte idée des sujets les plus complexes : de ce que de gros livres ont été écrits sur la Révolution de février, la loi Falloux, l'Expédition de Rome, les deux Presses de 1848, il ne s'ensuit pas que l'on puisse se dispenser de consulter le volume des *Cahiers de la Quinzaine* où Robert Dreyfus inscrit successivement ces titres. Nuances et précisions ; ainsi présentée la vérité historique prend comme une figure nouvelle : cette nouveauté est bien séduisante.

Lisez surtout ce *Précis historique de la loi Falloux*, qui a la netteté d'un précis, sans en avoir la sécheresse : analyse des idées politiques, des intérêts, psychologie des hommes, des partis, mouvement dramatique du récit que ne ralentit point une ironie quasi insaisissable, tout cela est d'un art sobre et sûr.

Et je vous assure que cette discrétion, cette sûreté, cette finesse étaient bien nécessaires en un tel sujet ; parmi toutes ces discussions où la souplesse ecclésiastique et la ruse bourgeoise collaborent à tirer d'un principe juste des conséquences fausses, Robert Dreyfus démêle les intentions, les prétextes, enfin les responsabilités. Robert Dreyfus est d'une impartialité admirable. Il démêle les responsabilités ; n'allons point, dans notre désir d'unité, les confondre ; Montalembert et l'abbé Dupanloup préparèrent la fameuse loi, de Parieu s'en fit l'avocat, Thiers la fit voter, « mais l'histoire n'est ingrate envers personne en la nommant : loi Falloux ».

Lorsqu'en 1848, aux approches de l'élection présidentielle, le prince Louis-Napoléon fait offrir le portefeuille de l'Instruction publique à M. de Falloux, M. de Falloux se récuse ; pour se soustraire aux sollicitations de son parti, M. de Falloux prend la résolution de disparaître ; il se réfugie... au Jardin des Plantes ; douce escapade que clôt, en grand secret, un dîner chez Mme Swetchine ; « le dîner fut charmant » ; l'arrivée du bouillant Dupanloup trouble la soirée ; Falloux se voit traîner chez Mme Amédée Thayer, fille du général Bertrand, dame très pieuse, qui avait à dîner Montalembert. Galanterie, dévotion, politique. Montalembert escorte Falloux chez M. Thiers, et voici la parole décisive : « Je viens à vous parce que les prêtres m'envoient... J'accepte le ministère, si vous me permettez de préparer, de soutenir et de voter avec moi une loi de liberté de l'enseignement. Sinon, non. — Je vous le promets, je vous le promets, répond Thiers avec effusion, et, croyez-le bien, ce n'est pas un engagement qui me coûte. »

Au nom de la liberté, les catholiques vont, selon le mot d'ordre de Montalembert, s'efforcer de « nationaliser le clergé, et de cléricaliser la nation ». Au nom de la liberté ! Ces gens sont dans leur droit ; encore n'espèrent-ils point une complète victoire sans un habile diplomate : qu'un Veuillot attaque le nouveau ministre ! tous les esprits modérés font confiance à Falloux ; ils ont grandement raison ; nous-mêmes ne reconnaîtrons-nous pas les éminentes qualités de l'homme ?

« M. de Falloux est vraiment un esprit de premier ordre, ardent et sagace. Sa vie entière est une leçon pour ses amis, un avertissement pour ses adversaires. Pour lui-même, elle fut une initiation lente, un assouplissement graduel de ses aptitudes, de ses défauts, et de ses passions...

« Envers lui, comment être juste ! Aucun homme d'Etat n'eut moins de chimères, tant d'audace redoutable et persévérante, une intelligence si obéissante aux réalités. Nul ennemi de la société moderne n'a mieux su s'adapter à elle, s'introduire en elle, et s'emparer d'elle : accepter le présent, dominer l'avenir. Il était à la fois prompt et patient, assez peu sensible à la gloire, très attentif aux résultats. D'autres que lui furent les hommes d'épée et les paladins de la monarchie ou de l'église ; ils bravèrent leur siècle, ce fut tout... Mais il fut, lui, le diplomate de la contre-révolution...

« Dans sa physionomie, il y a des nuances, des contraintes, du mystère. Même si on ne l'aime pas, même si on le déteste, il attache, il plaît, il effraie, on l'admire. »

Admirons donc M. de Falloux, puisque Robert

Dreyfus nous en donne le conseil avec un art si persuasif; admirons M. de Falloux, sans d'ailleurs nous dissimuler que nous n'y avons presque plus de mérite.

*
* *

Admirons aussi ces académiciens diplomates dont M. Adolphe Lair nous conte les inquiétudes, les agitations, les victoires : efforçons-nous du moins de ne pas sourire de leurs petites peurs, de leurs petites intrigues, de leurs petits triomphes; après tout, ces académiciens représentaient la liberté de pensée, rien de moins; ne nous hâtons pas de croire qu'ils mirent quelque complaisance à se poser en martyrs.

M. de Fortoul un instant les inquiéta, cela est sûr; dans quel méchant dessein? On aimerait à le savoir, on ne le sait pas au juste; sans doute ces messieurs de l'Institut avaient beaucoup d'esprit; on citait leurs mots; en apprenant la confiscation des biens de la famille d'Orléans, Dupin aîné avait prononcé : « C'est le premier vol de l'aigle. » Ils avaient bien de l'esprit, mais nulle méchanceté, ainsi qu'en témoigne Adolphe Lair, qui reprend avec à propos la citation antique :

Telum imbelle, sine ictu.

M. de Fortoul fut-il cependant incommodé de ces flèches légères et mouchetées? Il fit mine de s'opposer à l'élection de Odilon Barrot à l'Académie des Sciences morales et politiques : il convoqua Damiron, lui fit part de ses scrupules ministériels. Adolphe Lair a bien connu, Damiron : « c'était, je puis l'attester, une âme aussi ferme que douce, dont la dignité était incapable de faiblesse et très capable d'énergie. Mais c'était aussi une âme délicate et scrupuleuse. » Donc Damiron ne trembla pas; il fut très inquiet, et s'empressa de confier ses inquiétudes à Barthélemy Saint-Hilaire : on avertirait Mignet, secrétaire perpétuel, on n'avertirait que le plus tard possible Cousin, dont on redoutait, au dire de Dubois, « les paroles en tous sens et les grands bras tragiques ». Cousin fut enfin mis au fait : grosse rumeur, conciliabules et..... élection de Odilon Barrot. L'Académie, encore frémissante, apprit que Napoléon III, consulté au sujet des candidatures, avait manifesté une absolue indifférence : « Qu'est-ce que cela me fait? qu'ils nomment, qui ils veulent! »

Autre alerte, plus chaude : brusquement, par décret, M. de Fortoul instituait à l'Académie des Sciences morales une section nouvelle, d'office en désignait les dix membres, et, par une série de mesures assez humiliantes, réformait le règlement des cinq Académies : la plus atteinte, l'Académie des Sciences morales, faillit se fâcher :

« — Ne ferons-nous donc rien? dit M. Dunoyer. Ne pouvons-nous pas trouver un moyen de protester?

« — Je suis prêt à tout, dit Tocqueville, jusqu'à la démission.

« Cousin approuva cet esprit de révolution et *se déclara prêt à prendre la parole*. Mais que pouvait-on faire? »

Que pouvait-on faire? Ouvrir un débat? Jusqu'où irait-il? Protester? N'était-ce point, pour fuir le ridicule, s'obliger à se démettre? Enfin M. Dunoyer se calme, Tocqueville s'apaise, Cousin rentre son discours.... et les dix intrus nommés par le ministre viennent siéger en la plus morne des Académies.

Toutefois on s'entendit pour protester : Flourens, secrétaire de l'Académie des sciences, rédigea un mémoire « habile et digne, et plein, à la fois, de traits et de réserve discrète ». Les secrétaires des autres Académies ne furent ni moins fermes, ni moins prudents, ni moins spirituels, ni moins dignes. L'Académie française en appela à l'Empereur, qui mit de la coquetterie à réparer les torts de son ministre. Et voici tout ce que M. de Fortoul gagna à son coup d'État manqué : « Pour la distribution des places, à la tribune qu'il était d'usage de mettre à la disposition du ministre, on ajouta désormais six billets de centre. »

Ces menus événements sont contés par Adolphe Lair le plus gracieusement du monde.

*
* *

M. Frédéric Loliée entreprit naguère de faire revivre en des livres aimables et abondants les femmes du second empire; et vous entendez bien qu'il ne s'agit point seulement, ni même surtout, de celles qui se distinguèrent par le charme de leur esprit ou l'éminente qualité de leurs vertus : Frédéric Loliée prétend maintenant justifier l'éclectisme de ses choix, ayant, écrit-il, effleuré des tableaux de cour et de mondanité « d'une plume discrète, encore qu'on lui ait reproché d'avoir été presque légère... » Frédéric Loliée se défend bien mollement d'un grief qui ne lui déplaît guère...

Est-ce pour se disculper plus sûrement du reproche d'excessive frivolité, qu'il écrit d'une plume presque austère une biographie de l'impératrice Eugénie? Je dis presque... l'absolue austérité n'est pas dans les moyens de Frédéric Loliée — ah, tant mieux! — Frédéric Loliée cultive trop amoureusement l'anecdote, qu'il conte sans vergogne, mais non sans art, il est trop à la merci de sa facilité, pour s'en tenir purement et simplement à la sévère histoire. Au reste le temps est-il venu d'écrire l'histoire de l'impératrice Eugénie? L'instant est propice, déclare

Frédéric Loliée, qui déjà redoute les lieux communs et les redites. Frédéric Loliée est bien pressé.

Sa hâte le sert-elle? Frédéric Loliée nous apprend peu de chose: mais il nous divertit, nous intéresse, et somme toute, nous contraint de considérer jusque dans le détail l'un des plus extraordinaires romans qui aient jamais été vécus par une femme. Frédéric Loliée a recueilli plus de confidences qu'il n'a découvert de pièces d'archives; son livre fixe une tradition orale, que les historiens futurs n'auront point licence de négliger.

Indulgent à la femme, Frédéric Loliée est sévère à la souveraine: pourquoi ne distingue-t-il pas jusqu'au bout les deux rôles? Frédéric Loliée loue l'impératrice, parce que « sincère jusqu'à la puérilité, elle aura, de tout temps, l'horreur du mensonge ». Frédérié Loliée a voué au mensonge une haine irréfléchie; il écrit: « La véritable grandeur était absente de l'âme du premier des Bonaparte, puisqu'il ne faisait nul cas de la sincérité... Il ne craignait pas d'établir en principe qu'il reconnaissait la capacité d'un homme au plus ou moins d'habileté avec laquelle il savait manier le mensonge. Eugénie aurait inspiré à son fils des convictions plus hautes. » O Machiavel! quand donc les honnêtes écrivains se résoudront-ils à ne plus confondre la politique et la morale?

LUCIEN MAURY.

JARDINET

Des chants d'oiseaux pour seuls bruits
Dans les ramilles troublées,
Et tout le long des allées
Des bordures de vieux buis.

Des roses simples et puis,
A l'aventure envolées,
Des touffes de giroflées
Entre les joints du vieux puits.

Ah, sois-moi fidèle! asile
Où ma pauvre âme s'exile;
— Coin vieillot si retiré

Qu'un visiteur y détonne;
— Petit jardin de curé
Où ça sent toujours l'automne.

EMILE DODILLON.

Chronique

INCLINATIONS ET RIDICULES D'AUJOURD'HUI

Où êtes-vous, honnête *Vapereau,* qui, pour permettre à la nation de porter un jugement éclairé sur ses fils les plus notoires, exposiez leurs essais, leurs desseins, leur œuvre? Vous êtes disparu, tel un instrument primitif, suranné.

Dressés à la méthode « scientifique », nous réclamons de tout autres informations sur nos émules les plus réputés. Ingénieux à déduire leur pensée et leur mérite de détails en apparence futiles, nous prétendons être fixés sur leurs décorations, leurs alliances, leur progéniture, les sociétés auxquelles ils sont affiliés, leurs clubs, leurs distractions, leurs collections!!

Tels sont les points sur lesquels se pique de nous fixer, ô antique Vapereau, votre successeur, grimé au goût du jour: ce « dictionnaire des contemporains » dernier cri, qui prend nom, avec quelque désinvolture, *Qui Êtes-Vous* (1).

Consulter une encyclopédie, relative à un moment de l'histoire, c'est observer cette époque dans une série de petites vues kaléidoscopiques; c'est poursuivre une enquête de détail sur ses engouements et ses travers. Qu'est-il, dès lors, de plus divertissant, que de feuilleter un recueil d'aujourd'hui, où, comme dans celui-ci, s'inscrivent les confidences des gens que nous frôlons dans la rue, avec lesquels nous causons dans les salons...

Vous voulez vous enquérir — vous profane — de la valeur du savant qui dirige l'Ecole nationale d'Alfort? Il vous répond qu'il est: « fils, frère, gendre, neveu, oncle et cousin de vétérinaires. » Que de titres, vous écriez-vous! Evidemment ce monsieur est « de la partie »; pour une fois on ne mit point un danseur, là où il fallait un technicien!

Vous désirez savoir par quelle suite d'études et de suggestions Lugné Poë devint l'apôtre, parmi nous, du théâtre ibsénien? Il vous réplique qu'il a quatre enfants, Hilde, Ragnar, Elsa, Kunt, et qu'il pratique la boxe... ce sont là, sans conteste, traits propres à un esprit averti des choses de l'extrême-nord.

La carrière de certain inspecteur général des mines, membre de l'Institut, vous intéresse? Il vous raconte celle de son grand-père: « petit-fils du général Petit, commandant les grenadiers de la Vieille Garde (Wagram, Espagne, Egypte, adieux de Fontainebleau et carré de Waterloo, etc.) pair de France, sénateur, grand-cordon de la Légion d'Honneur ».

Est-ce l'état d'esprit de la fondatrice du premier journal français de protestation féminine, *la Fronde,* qui vous paraît curieux? Vous lisez: « Epouse divorcée de Georges Laguerre, avocat... administratrice-déléguée de la Société française anonyme du cimetière des

(1) 1908. Ch. Delagrave, éditeur.

chiens et des animaux domestiques. » Que voilà des révélations propres à passionner le « grand public » et à l'instruire des vastes conceptions de l'ardente protagoniste !

*
* *

La musique, dont on sait l'empire inouï, trouve parmi les esprits les plus divers et les plus tournés vers l'activité pratique, des confesseurs : tel l'un de nos ministres, et non des moindres, un grand industriel, et le général Bonnal, qui affectionne « surtout la symphonique ».

L'aquarelle, qui charmait les loisirs de Waldeck-Rousseau, conserve beaucoup de fervents — médecins, parlementaires dans la vie coutumière. En revanche, comme « distraction », le célèbre peintre Humbert confectionne, nous dit-il... des vers latins! Est-ce là, raillerie de ci-devant rapin, ou coquetterie justifiée d'ancien lauréat du concours général?

La lecture, entendez par là la fréquentation des bons auteurs de jadis ou d'aujourd'hui, a perdu, semble-t-il, nombre de fidèles. Quelle en est l'utilité? N'est-il pas plus aisé de conserver une ignorance de bon ton, de ivoltiger, dans les salons, d'un sujet à l'autre, avec une rrévérence superficielle bien propre à charmer mondaines... et mondains? Décidément, lire est la marque des esprits laborieux, plébéiens... bien peu de nos contemporains notoires avouent ce faible!

Quant à « l'art de la conversation », selon la vieille et chère expression, oublié ! Personne ne songe à l'évoquer comme l'un des charmes de la vie, comme l'un des divertissements les plus seyants...

Mais la « collection » fait fureur. Il n'est aucun de nos personnages enviés qui ne collige ainsi des objets quelconques et ne s'en vante. Qu'importe, d'ailleurs, ce qu'on assemble à grand renfort d'investigations et de frais, images d'Epinal ou vieux ivoires, éventails ou « éléphants de pierre » — dont Mme de Thèbes orne ses salons. L'essentiel n'est-il point de montrer de la curiosité d'esprit, une compréhension interdite à la plupart, de la dextérité dans le furetage? Collectionnez, si vous voulez être paré de quelque distinction...

Et cependant, non, n'imitez point ces amateurs, à l'aveuglette. Il est certaines choses que les plus avisés de nos contemporains s'entendent à recueillir, qu'il est d'un goût délicat de grouper. Que croyez-vous que ce soit? des estampes japonaises ou des armes anciennes? des cachets de sardoine, ainsi que fait M. Jules Huret, ou des timbres? Nenni... ce sont des objets infiniment plus vulgaires : des décorations! On ne saurait imaginer le nombre de croix : — Nicham — Lion et Soleil de Perse — Danilo — Étoile de Roumanie — Libérateur du Vénézuéla — Étoile noire de Porto-Novo — Dragon de l'Annam — Étoile d'Anjouan — Mérite agricole — Palmes académiques — Médailles de tout acabit — Crachats de tous pays — Commanderies du Portugal — Rose du Brésil, — Ordres de Léopold ou de Ménélik — Ordres équestres de Saint Marin ou de Saint Charles de Monaco — Croix du Saint-Siège... non, dis-je, on ne saurait soupçonner le nombre de constellations, que s'empressent à réunir et à étaler de spirituels Parisiens, ou d'excellents démocrates, qui ne semblent, de par leur éducation ou leur illustration, ni insensés, ni burlesques...

*
* *

Les sports « chics » sont de deux espèces, les anciens et les récents. Ceux-ci, automobilisme, yachting, voyages, toute l'aristocratie de la troisième République les pratique. Serait-ce que, par l'étude comparée des contrées et des peuples, elle devient désireuse de mettre plus de largeur et d'ampleur, plus de sérénité dans ses vues?

Les sports anciens, chasse à courre et à tir, équitation, etc... restent fort bien « portés »; la vieille caste nobiliaire (?) en maintient le goût et le prestige. Et — toujours le Contraste — des esprits « modern-style » en apprécient l'excellence : ainsi le fameux « président Magnaud » qui, nous apprend-il lui-même, « chevalier du Mérite agricole, commandeur du Nicham, officier de la Couronne de Roumanie », etc., etc..., « député de Paris », possesseur d'une « Simple Demeure, près Château-Thierry », est, de plus, cavalier émérite et « éleveur de chevaux de pur sang ».

L'escrime est cultivée par tous les écrivains... ceux des quotidiens surtout! Quelques snobs nous informent qu'ils s'entraînent au golf, à la pelote basque, etc.

Mais ne croyez pas que les bons vieux sports français soient délaissés. Notre éminent ami, M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, se livre à des « courses à pied ». Antoine, le comédien réputé, affectionne la natation. M. Jean Richepin, membre de l'Académie française, ne cesse de s'adonner à la gymnastique. Et M. Raoul-Blaise de Saint-Arroman, haut fonctionnaire, écrivain distingué, « officier de la Légion d'honneur et commandeur d'ordres étrangers » excelle dans l'art de « la cuisine ».

Quant à l'abbé Lemire, il en est resté à ce sport idyllique « le jardinage ». Mais l'analyste du cœur féminin, M. Jules Bois, en est arrivé au ...« jiu-jitsu »!

*
* *

On le voit par ce bref aperçu, des penchants singulièrement divers sollicitent nos élites sociales. Peut-être, néanmoins, est-il possible de discerner vaguement une tendance commune à tous ces figurants : vers une vanité, teinte d'un léger ridicule, qui les fait s'admirer et se peindre eux-mêmes jusque dans leurs plus vaines postures...

Est-ce préjugé de rétrograde? A ces petites indiscrétions, hormis celles que suggère la bonhomie, je préfère la réserve de maints grands savants, littérateurs ou politiques, qui refusèrent de confesser leurs menus gestes. Je leur préfère aussi la franche gaité gauloise, de romanciers comme Louis Bertrand, ou d'humoristes comme Tristan Bernard, qui, à cette question : *Distraction*? ripostent : l'un « levers et couchers de soleil »; l'autre : « sabre de cavalerie, recherches historiques, poker, philanthropie, rébus, cor anglais ».

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 20 — 5e SÉRIE — TOME IX — 16 MAI 1908

MIRABEAU JUGÉ PAR CAMILLE DESMOULINS

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans les *Révolutions de France et de Brabant*, c'est le jugement, ou mieux la série, ou mieux encore le pêle-mêle des jugements, que Camille a portés sur Mirabeau.

Nombre de ces jugements sont défavorables.

C'est ainsi que dans une pièce de vers, dont il a vainement renié la paternité, Camille met en doute la bravoure de l'orateur :

« Bien qu'aidé d'un manche à balai,
Sans cesse il rosse son valet,
Présentez-lui le pistolet,
De rouge comme betterave
Il devient plus blanc que navet. »

Il avoue que lorsqu'on leva devant lui le linceul de Mirabeau, il n'eut pas une larme à la vue de « ce superbe magasin d'idées démeublé par la mort », qu'il regardait le cadavre d'un œil aussi sec que Cicéron regardait le corps de César percé de vingt-trois coups : il pensait aux grands projets de Mirabeau contre l'affermissement de la liberté et il se disait que l'orateur était trépassé à temps et à propos « pour ensevelir sous le drap funéraire le souvenir de ses crimes et ressusciter dans l'opinion. »

Que de reproches Camille fait à Mirabeau ! Il avait des intelligences dans tous les partis. Il pratiquait un système d'*ubiquité*, « déjeunant avec les jacobins, dînant avec 89 et soupant avec La Marck et les monarchiens ». Il ressemblait à une joueuse coquette : « attentive à la fois à tenir son jeu et à occuper trois amants, elle a ses deux pieds sous la table posés sur ceux de ses deux voisins et tourne languissamment les regards vers le troisième, ce qui n'empêche point la belle de prendre du tabac d'un quatrième, d'appuyer ses doigts dans la tabatière incessamment et longtemps, et de serrer la main d'un cinquième sous prétexte de voir sa manchette de point. »

Il trafiquait de sa plume ; c'était le Mercure de son siècle, le dieu des orateurs, des menteurs et des voleurs, et Camille cite, en l'approuvant, ce mot du royaliste Suleau, que Mirabeau, monarchien par goûts et par principes, était le médecin désigné de la royauté agonisante, mais que la cour l'a trouvé trop cher, qu'elle devait l'acheter et le stipendier sans lésiner sur le traitement, puisque c'est un Suisse de la Provence et que, pour vivre, tous les Suisses se vendent. Il était dévoré de vanité, tenant à son titre, signant « comte de Mirabeau » et se faisant appeler ainsi par ses domestiques, aimant la louange, envoyant son secrétaire à une campagne éloignée de deux lieues pour conjurer Camille d'effacer des *Révolutions* une page dont il craignait la censure.

Camille lui conteste même son éloquence. Il assure que Mirabeau avait son « atelier », ses « faiseurs », ceux qui gouvernaient le soufflet pendant que leur maître touchait l'orgue. Il assure que ce « grand luminaire » de l'assemblée brille moins de sa propre lumière que de rayons empruntés. Les acteurs romains, dit-il, étaient toujours deux pour un rôle, l'un pour la déclamation et l'autre pour le geste ; Mirabeau ne s'est presque jamais réservé que le geste, et Camille ajoute que le discours sur le droit de paix et de guerre a Pellenc pour auteur, que le

député n'a fait que répandre en quelques endroits la chaleur et le mouvement, qu'il n'avait même pas lu ce fameux discours que Pellenc lui glissa dans la poche.

Il blâme certaines harangues de Mirabeau, par exemple, celle du 26 novembre 1790, sur les menées du clergé. Camus a déployé dans cette circonstance un raisonnement vigoureux, une argumentation vraiment serrée ; Mirabeau s'est contenté de la véhémence, et son discours, plein de longueurs et de redites, n'a ni substance ni solidité. Selon Camille, il manque souvent à Mirabeau cette élévation d'idées qui tient à l'élévation de l'âme, et ce sont les talents du comédien plutôt que les moyens de l'orateur qui le font dominer à la tribune. Est-ce lui qui proposa le serment du Jeu de paume et constitua les représentants en assemblée nationale ? Lorsqu'il répondit à Dreux-Brézé : « Nous ne sortirons d'ici que de par les baïonnettes », Sieyès n'avait-il pas dit auparavant : « Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier », et l'Assemblée n'était-elle pas résolue « de bouger non plus qu'un terme » ?

C'est lui, c'est Mirabeau qui fit présent au peuple de la loi martiale et au roi du *veto* absolu et du droit de paix et de guerre. Or, le *veto*, n'est-ce pas « la honte de cette législature », une honte dont Mirabeau « a eu toutes les peines du monde à se laver » ? Et le discours du 22 mai 1790 sur le droix de paix et de guerre ! Jusqu'alors, Camille ne pouvait croire que Mirabeau se fût vendu ; non, il ne le croyait pas et il ne le croira pas, à moins qu'on ne lui montre Mirabeau pris sur le fait et les mains fermées, à moins qu'on ne lui spécifie si c'est en assignats ou en espèces sonnantes : « Il faudrait que j'eusse vu les larrons s'arranger dans la foire ; j'exigerais presque qu'on me produisît sa quittance. » Après le discours, il ne doute plus ; il affirme la vénalité de Mirabeau, « comme s'il l'avait vu de ses propres yeux compter l'or de Philippe ». Oui, Mirabeau a abandonné le parti populaire ; il a été le premier des orateurs contre la nation ; il a été leur cheval de bataille, et les « noirs » lui ont cédé la gloire et le danger de la journée. On le savait ; on connaissait les lieux qu'il fréquentait ; « presque tous les paris étaient contre son honneur » : Mirabeau consent à humilier la noblesse et à dévaliser le clergé, mais toucher à l'oint du Seigneur et à la puissance ministérielle, jamais ! Et, en effet, l'argumentation de son discours — d'un discours composé par Pellenc — n'avait rien de serré ni de concluant, rien de pressant ni d'irrésistible ; pas de liaison dans les raisonnements ; ce n'était qu'un « fatras », le fatras d'un homme qui, « pour échapper à l'œil de l'observateur, comme le poisson pour échapper au pêcheur, se cache derrière des flots d'encre ». Même en le débitant, Mirabeau « en était véritablement honteux ». Mais il avait commencé sa lecture ; il était trop avancé pour reculer et il poursuivit malgré les murmures. Aussi, lorsqu'il rentra chez lui, fit-il de vifs reproches à Pellenc, qui l'avait déshonoré, dépopularisé. Il s'est, dit Camille, « moqué effrontément de son auditoire. Il m'en coûte de parler ainsi. Je me prosternais devant toi, consul Mirabeau ; j'aurais porté la hache devant toi ; tu sais combien j'aimais ton éloquence et ton civisme ; tu n'avais point de plus zélé défenseur : *scis, Proteu, scis ipse*. Mais tu as oublié que le secret, pour être éloquent, était d'avoir toujours raison. Depuis que tu as cru pouvoir te passer de ce secret, quel entortillage, que de contradictions, quelles misérables subtilités, que d'inepties ! »

Le journaliste garde rancune à l'orateur. Vainement Mirabeau invite ses collègues à prendre pour trois jours le deuil de Franklin et à s'unir de cette façon aux regrets du peuple américain : « C'est sans contredit une fort belle motion ; mais combien il lui faudra de bonnes œuvres semblables pour racheter sa grande défection du 22 mai, s'il veut que les amis de la liberté prennent aussi son deuil ! »

Quelques semaines plus tard, sur le ton de la plus vive indignation, Camille raconte à ses lecteurs la mystérieuse conférence de Mirabeau avec la reine, ou, comme il dit, avec la femme du pouvoir exécutif. Et il est bien informé : il sait que l'entrevue a eu lieu à Saint-Cloud le 3 juillet à 8 heures du matin ; il sait que Mirabeau est allé « dans un fiacre sapin et le manteau sur le nez » aux Champs-Elysées où son neveu du Saillant l'attendait, déguisé en postillon : il sait que c'est le « cher neveu » qui mena Mirabeau à Saint-Cloud ; il sait que le « ci-devant comte » a des rapports avec la cour, qu'il trouvera quelques bons tours dans son bissac et que ce bissac, la cour le remplira d'or.

Le personnage n'est-il pas coutumier du fait ? Il a été l'ami de Calonne, qu'il conjurait instamment de lui mettre le pied à l'étrier, et il ne désespère pas de rétablir ce bon temps de l'ancien régime, « car les Antoine et tous ces gens si bien frisés se plaisent peu dans les Républiques ; ils aiment bien mieux les Tuileries » !

L'irritation de Camille ne cesse de croître. Lorsque les tantes du roi, qui se rendaient à Rome, sont arrêtées à Arnay-le-Duc, Mirabeau déclare « avec la confiance d'un pape dans son infaillibilité » que le salut du peuple n'a rien de commun avec le départ de Mesdames, qu'aucune loi ne s'oppose à ce voyage. Quelle *pasquinade !* Est-ce que « ces mendiantes » ne peuvent entendre à Bellevue la même messe qu'à Rome ? Ne veulent-elles pas « punir la nation en lui emportant son or » ? Et Camille traite Mirabeau de

jacobin indigne, le menace des éclats de sa colère.

Les voici, ces éclats de colère. Le 28 février 1791, dans la séance du matin fixée pour la discussion d'une loi contre l'émigration, Mirabeau lit une lettre qu'il écrivit en 1786 au roi de Prusse et qui revendique pour l'homme le droit de quitter sa patrie. Quel orgueil et quel despotisme! Mirabeau combat la loi parce qu'il avait, dès 1786, une opinion différente! Il prétend fermer la bouche à ses collègues par ce seul mot : « J'ai décidé le contraire il y a six ans! » Puis, lorsque Le Chapelier propose de nommer un Comité de trois membres qui donnerait ou refuserait le permis d'émigration, Mirabeau jure de n'obéir jamais à aucune loi sur les émigrés, parce qu'aucune loi sur les émigrés ne peut se concilier avec les principes de la Constitution! Goupil de Préfelne n'a-t-il pas raison de s'écrier : « Quel est le titre de la dictature que M. Mirabeau exerce dans cette assemblée? » Et, malgré cette exclamation de Goupil, Mirabeau intime aux Lameth et à leurs amis l'ordre de se taire! Évidemment, dit Camille, il est le chef de la coalition qui, de toutes les parties de la salle, se manifeste contre les jacobins; évidemment il est le coryphée des noirs! Lui appartient-il donc de se conduire comme le Jupiter d'Homère et d'avoir à ses côtés les deux tonneaux du bien et du mal qu'il verse à son gré sur le peuple?

L'expiation ne tarde pas. Quel cri triomphant — le cri de l'homme qui se venge et se repait de sa vengeance — lorsque, le soir même de ce 28 février 1791, au club des jacobins, Mirabeau est accablé, écrasé par Du Port et Alexandre Lameth! Avec quelle satisfaction Desmoulins le représente embarrassé, humilié et « plus mort que vif »! Ah! ce fut une belle, une magnifique, une immortelle séance! A 7 heures, dans une salle pleine comme aux jours d'un instant péril, entre Mirabeau, et des membres de l'Assemblée nationale s'étonnent qu'il ait le front de s'asseoir auprès d'eux. Du Port est à la tribune et, au milieu des applaudissements, il accuse Mirabeau d'être le plus dangereux ennemi de la liberté. Mirabeau ose répondre. Il s'avance « avec cette marche brusque qu'on lui connaît ». Mais sa défense, assez maladroite et gauche, témoigne de son trouble et, comme dit Camille, du désordre de tête dans lequel Du Port l'avait jeté. Alexandre Lameth riposte et son discours fait l'effet le plus considérable. Camille ne tarit pas sur l'impression qu'il produit : selon lui, Lameth fut vraiment sublime, Lameth s'éleva au-dessus de lui-même, Lameth semblait avoir arraché à Mirabeau sa propre massue, tous les mots de Lameth portaient coup, et l'Assemblée nationale n'avait jamais offert un duel si intéressant; c'était Cicéron confondant Catilina dans le Sénat. Et avec une joie méchante Camille décrit la contenance de Mirabeau, qui paraissait être dans le jardin des Oliviers et à qui de grosses gouttes tombaient du visage. Cependant il répondit à Lameth comme il avait répondu à Du Port et sa seconde réplique fut moins mauvaise que la première. Il parla, avoue Camille, avec infiniment d'art; il saisit dextrement l'endroit faible du discours de Lameth; il loua très habilement les jacobins, il jura même qu'il mourrait jacobin, il jeta ce cri superbe : « Je resterai avec vous jusqu'à l'ostracisme », et, lorsqu'il descendit de la tribune et sortit de la salle, il obtint de grands applaudissements. Pourtant il n'avait pas ramené l'opinion et, remarque Camille, ces applaudissements venaient de ceux qui l'aimaient encore pour ses belles actions d'autrefois et le haïssaient pour ses récentes perfidies.

Jusqu'au dernier jour, Camille soupçonne Mirabeau et l'accuse de trahison. Le 22 mars, dans le débat sur la loi de régence, Mirabeau soutient que la régence doit être élective, qu'on ne peut prendre un régent des mains du hasard, que l'hérédité a d'immenses inconvénients, et le lendemain il conclut en faveur de la régence héréditaire. Est-ce de l'ironie? Voulait-il, se demande Camille, persifler ses confrères et les berner? « Tout est mystère dans sa conduite, ou plutôt ce n'est point ici le cas de s'écrier *o altitudo* et il ne faut pas creuser bien avant. » Camille semble croire que, cette fois encore, Mirabeau s'est fait payer.

Desmoulins va jusqu'à dire que tous les gens de bien rougiraient de ressembler à Mirabeau et il se vante de le haïr : comment ne pas haïr l'homme qui ne paraît défendre la liberté des noirs que pour pouvoir saper impunément la nôtre (1), l'homme dont les motions contredisent sans cesse son livre sur *les Lettres de cachet* et sa traduction du traité de Milton sur la théorie de la royauté, l'homme qui dans son discours sur la régence conclut blanc et noir, cet Achille, comme lui-même s'est appelé naïvement, de qui la patrie avait plus à craindre qu'à espérer; — car « presque tout ce qui s'est fait de bien dans l'Assemblée nationale se serait fait sans lui, et presque tout ce qui s'est fait de mal, n'a été fait que par lui. »

Il critique les hommages que les Jacobins ont rendus à leur ancien président. Il leur reproche d'avoir élevé un buste de bronze à Mirabeau et de regretter avec fracas celui qu'ils avaient « vomi du milieu d'eux un mois avant sa mort » ; ils font, dit-

1 Dans le *Vieux Cordelier*, Camille écrit que Mirabeau, pour faire peur de la liberté à ses amis, leur disait : « Vous n'ignorez pas que la liberté est une garce, qui aime à être couchée il se servait d'une expression plus en usage sur des matelas de cadavres.

il, « à cet enterrement comme les pleureuses de louage qui crient beaucoup plus que les parents du défunt », et il regarde les honneurs excessifs que leur club prodigue à Mirabeau « comme une véritable conspiration contre l'honneur et la probité. »

Mais Camille mêle l'éloge au blâme et, tout bien compté, l'éloge l'emporte sur le blâme. Il a, pour parler comme lui, pris plus souvent la trompette que le fouet. N'écrit-il pas dans le *Vieux Cordelier* qu'il a aimé Mirabeau jusqu'à l'idôlatrie et comme une maîtresse? N'a-t-il pas été son commensal et son camarade, son frère d'armes? Il a donc pour lui, ainsi qu'il s'exprime, un faible et de fréquents retours de tendresse, et dans ses *Révolutions*, sans crainte de se contredire et de se rétracter, à différentes reprises, il l'excuse, le loue et l'admire.

Déjà, dans la *France libre*, il avait dit que Mirabeau était un excellent citoyen, qui ne cessait de signaler sa haine contre le despotisme, et qui contribuait plus que personne à l'affranchissement de la France. Dans le *Discours de la Lanterne aux Parisiens*, il avait assuré que la voix du courageux Mirabeau était la voix de la philosophie, du patriotisme et de la liberté; il avait souhaité que Mirabeau fût président de l'Assemblée et ensuite ambassadeur : « Cette nation a vu avec quelle dignité tu as soutenu ses droits, elle se rappelle ton adresse pour l'éloignement des troupes,

« *Nec dignius unquam*
Majestas meminit sese Romana locutam, »

et la voix publique te désigne déjà le représentant de la nation dans l'Europe. »

Dans les *Révolutions*, il demande que Mirabeau aille en ambassade à Londres, puis au Congrès général de l'Europe, où l'orateur signera, au nom de la nation française, la paix de l'abbé de Saint-Pierre et la liberté universelle. Il exalte ses services : braver la colère du despote, lui résister quand les janissaires campaient au Champ de Mars, chasser du Sénat son envoyé Dreux-Brézé, n'est-ce rien? Il élève jusqu'aux nues son éloquence. Il reconnaît que Mirabeau improvise, excelle dans ce qu'on appelait alors la « riposte improviste ». Il vante sa netteté, sa précision, la hauteur de ses pensées, les « bouillonnements » de son patriotisme, ses illuminations soudaines. Il assure que Mirabeau lance la foudre et les éclairs, que Mirabeau exerce la seule dictature que souffre une nation libre, celle de la parole, et que devant Mirabeau marchent les faisceaux de l'éloquence et les vingt-quatre haches de Démosthène.

Lorsque l'orateur propose le retour des Corses qui combattirent pour la liberté, Camille approuve cette « belle motion » et cette parole de Mirabeau disant à ses adversaires que le mot *liberté* fait sur eux l'effet de l'eau sur les hydrophobes.

Il blâme le discours du 20 mai sur le droit de paix et de guerre, mais il juge que Mirabeau a su par sa péroraison se tirer d'embarras, que Mirabeau a montré plus d'adresse encore en disant du mal de son décret et en appelant à la tribune Sieyès, « ce grand penseur dont le silence est une calamité publique ». Et le surlendemain lorsque Mirabeau monte, plein de colère, à la tribune et combat à la fois au dedans et au dehors, réplique en même temps aux insinuations de Barnave et aux cris des colporteurs qui dénoncent dans les rues sa *grande trahison*, ne sent-on pas que Camille, en dépit de lui-même, admire le calme et l'habileté que l'orateur conserve au milieu de ses emportements passionnés?

Il regrette le silence de Mirabeau dans le débat sur le renvoi des ministres :

« Les discours des patriotes ressemblent trop aux cheveux de 89 plats et sans poudre; où étais-tu, Mirabeau, avec ta chevelure élégante et bien nourrie? » Mais lorsqu'il sait que Mirabeau vient enfin à la rescousse, « l'Hercule Mirabeau, ajoute Camille, arrive avec sa massue pour écarter tous les pygmées. »

Il applaudit au mouvement, à l' « indigitation » de Mirabeau montrant la fenêtre d'où Charles IX tira des coups d'arquebuse sur ses sujets — et l'on sait que Mirabeau venait de lire cette phrase dans un manuscrit que Volney tenait à la main. « Avec ce peu de mots, écrit Camille, il a dissipé une nuée d'amendements et de sous-amendements. »

Il est hors de lui après le discours du 21 octobre 1790 sur le pavillon tricolore qui doit flotter au lieu du pavillon blanc à bord des vaisseaux de l'Etat et rallier tous les enfants de la liberté. Quel beau discours! Ah! si l'on nomme le cadet des Mirabeau Mirabeau-Tonneau, il faut désormais appeler l'aîné Mirabeau-Tonnerre! Il a, s'écrie Camille,

« hissé au milieu des voiles de l'escadre la cocarde nationale et les trois couleurs qui vont crier sur les mers à tous les peuples *Vive la nation, vive la liberté*. Je ne suis plus maître de ma reconnaissance; je lui jette à la tête toutes les places de la république de France, et j'ai le regret de ne pas disposer, comme les poètes, des places du ciel; je lui dirais, comme Virgile à Auguste : *Dive Mirabeau*, veux-tu être un des douze signes du Zodiaque, le Capricorne, par exemple, ou bien aimerais-tu mieux être le gendre de Thétis? Tu aimerais mieux, je crois, être le gendre de Thétis, et tu connais une fille de la mer... mais laissons là le langage poétique. »

Malgré ses péchés, Mirabeau est toujours celui qui fut jadis saint Mirabeau, et qui peut encore se convertir : il y a de la ressource avec les gens d'esprit, et:

« un homme tel que Mirabeau, lors même que la femme de Putiphar le tire par le manteau et fait briller l'or à ses yeux, conserve quelque arrière-pensée pour la vertu et la liberté. »

S'il n'a plus l'auréole des saints, il a celle du génie. Quel homme universel! Même lorsqu'il parle finances, il est admirable, et, sans doute, il a chiffré plus d'une fois, il s'exerça jadis dans ce genre d'escrime, il s'assit dans un comptoir de Marseille. Mais quel autre que lui aurait, le 17 septembre 1790, dans le débat sur une seconde émission d'assignats, entraîné l'assemblée? Qu'importe qu'il ait déserté le club des Jacobins pour le club de 89? Sa motion était patriotique, elle était éloquente, elle épuisait la matière, et les Jacobins ont grandement applaudi Mirabeau le transfuge!

Oui, chaque fois qu'il est à la tribune, il se surpasse lui-même, ou mieux il surpasse tous les autres. Ecoutez-le, dans la séance du 26 novembre 1790, appuyer le rapport de Voidel et réfuter la protestation des évêques, flétrir « avec cette abondance d'expressions qui lui est propre », les manœuvres qu'ils emploient pour prêter à l'Assemblée le caractère des anciens persécuteurs du christianisme.

« Comme il a foudroyé les noirs! Il montra dans cette séance qu'il aurait été en Sorbonne *aquila theologiæ*, s'il en avait voulu tâter et qu'il aurait étonné les docteurs s'il avait été dans le temple. Il tança les évêques, il les catéchisa et leur fit une instruction pastorale. Ce qui parut plaisant à quelques-uns qui se rappelaient que Mirabeau, dans son donjon de Vincennes, ne s'était pas occupé d'ouvrages ascétiques et de pieuses méditations, lorsqu'il adressait à M. Satan certaine épître dédicatoire dont l'enfer se souviendra longtemps. Mais, par cela même, la plupart des auditeurs de cette homélie ne le trouvaient que plus ressemblant à un prédicateur, et ils croyaient entendre un prélat dans la chaire. »

Et voilà Camille qui, derechef, s'enthousiasme pour Mirabeau, qui, derechef, le proclame saint Mirabeau. Le grand chambellan du paradis, n'est-ce pas saint Pierre qui, comme Mirabeau, a renié trois fois? Et, si l'Eglise a appelé saint le troisième concile de Latran, Mirabeau, l'apôtre, le thaumaturge qui fit de si grandes merveilles, ne doit-il pas être à ses yeux un bien plus grand saint?

« Courage, lui crie-t-elle, bon et fidèle serviteur, ta récompense sera copieuse dans le ciel. *Euge, serve bone et fidelis, quia merces copiosa est in cælis!* »

(Et sur la terre, ajoute Camille, sa section vient de le faire commandant de bataillon.)

Lorsqu'après l'enquête sur les événements des 5 et 6 octobre, l'Assemblée déclare qu'il n'y a pas lieu à accusation contre Mirabeau, lorsque Camille conseille à l'orateur de poursuivre le Châtelet :

« O saint Mirabeau, car te voilà redevenu saint après avoir été un grand pécheur, ne lâche pas prise jusqu'au tombeau, jusqu'à ce que tu sois allé prendre ta place dans le ciel à côté de Madeleine et de saint Augustin! »

Lorsque Mirabeau, parlant au nom du Comité diplomatique, passe en revue, dans la séance du 28 janvier 1791, toutes les puissances de l'Europe, Camille juge qu'il « a présenté, au milieu des applaudissements ordinaires, dans un discours plein de beautés, la position des différentes cours ».

C'est alors que commence vraiment, selon le mot de Malouet, la haute considération de Mirabeau. Il est président de l'Assemblée nationale, et Camille prévoit à ce propos qu'un jour, quand le fauteuil sera relégué au trésor de Saint Denis, le Bénédictin, chargé de le montrer aux curieux, dira, non pas « c'est le fauteuil de l'Assemblée nationale », mais « c'était là le fauteuil de Mirabeau ». Il siège dans le Directoire du Département de Paris, et Camille voudrait qu'il fût procureur-général syndic ou président; mais les électeurs préfèrent à Mirabeau un Pastoret dont les travaux sont plutôt académiques que patriotiques :

« *Quantum distat ab Inacto*
Codrus pro patria non timidus mori! »

et c'est Larochefoucauld « dont la main ducale tient la sonnette. »

Mirabeau tombe gravement malade. Camille, ému, décrit l'affluence des patriotes qui viennent s'inscrire à la porte de l'orateur, l'intérêt que les Jacobins prennent à sa guérison :

« Nous serions désolés qu'il nous manquât et qu'il ne vît pas s'achever la Révolution à laquelle il a eu tant de part, car tous les patriotes disent comme Darius : Histiée de Milet a soulevé contre moi les Grecs de l'Ionie, mais il m'a sauvé la vie, autrefois, quand, dans la guerre de Scythie, il a rompu le pont de l'Ister! »

Mirabeau meurt.

« De quelle immense proie, dit Camille, la mort vient de se saisir! A cette nouvelle, un silence de stupeur a régné quelque temps sur l'Assemblée nationale. Tous se sont tus devant son cercueil. Ils ne pouvaient y croire. C'est ainsi que le peuple qui remplissait la rue autour de sa maison, lorsqu'il savait que la moitié du corps était déjà glacée, ne pouvait se faire à l'idée que Mirabeau fût mortel. »

Et au milieu des paroles sévères qu'il laisse échapper, Camille se prend à justifier les défaillances qu'il condamnait naguère et qu'il condamne encore. Certes, Mirabeau a refusé quelquefois de combattre le bon combat : c'est qu'il voyait la superstition de l'Assemblée pour la royauté; c'est qu'il voyait le peuple sacrifier à Baal sur la montagne; que vouliez-vous qu'il fît? Camille sent que cette mort est un

malheur public. Il assure que la Constituante a perdu son guide, qu'elle voit s'éteindre le flambeau qui la dirigeait et qui, depuis deux ans, versait sur elle des torrents de lumière, et il souhaite qu'un orateur puissant par l'action et la parole, un géant « de la trempe de Mirabeau » anime et conduise la seconde législature. Lorsqu'il annonce que le caveau du Panthéon, où reposent les restes du grand homme, ne désemplit pas de visiteurs, il ajoute qu'il a plus d'une fois tourné, sinon ses pas, du moins ses regards, vers cette tombe.

ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

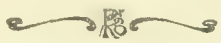

LE PROBLÈME DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN INDO-CHINE

L'importance de l'instruction des indigènes, dans tous nos établissements coloniaux, ne semble avoir été comprise que dans ces dernières années, depuis que les progrès de l'expérience acquise, aidée des observations de nos administrateurs les plus méritants et des comparaisons avec les méthodes appliquées dans les possessions des autres nations, éclairée également par les jugements de nos écrivains politiques les plus instruits et de nos plus profonds sociologues, ont réussi à faire pénétrer dans l'opinion publique agissante un sentiment qui lui était resté jusqu'ici à peu près étranger : celui de la responsabilité morale des conquérants et des obligations qu'elle leur impose.

Les partisans les plus convaincus de l'utilité, de la nécessité même de l'expansion coloniale sont forcés de confesser, surtout dans notre pays de démocratie, que la conquête violente, quelques prétextes ou justifications que ses promoteurs puissent invoquer après coup, est un acte immoral, contradictoire avec les principes et les tendances de notre organisation politique.

Il n'y a pour des Français qu'une manière de légitimer de telles entreprises et d'absoudre leur conscience : c'est de rendre cette conquête bienfaisante, et non pas seulement en améliorant la situation matérielle des indigènes, en augmentant leur activité, et en assurant, par la sécurité et la justice, leur bien-être et leur fortune ; mais en arrivant à leur faire reconnaître à eux-mêmes, dans le for intérieur de chacun, que leur état présent est meilleur que celui des temps précédents, à sentir qu'ils valent mieux et plus qu'autrefois, qu'ils ont agrandi leur personnalité et monté d'un degré dans leur propre estime. Pour obtenir ce résultat, les services matériels ne suffisent pas ; il faut y ajouter la satisfaction des aspirations morales.

Si cette proposition est d'une vérité générale, si elle peut s'appliquer même aux plus inférieurs des nègres de l'Afrique occidentale et aux tribus les plus dégradées des forêts de l'Indo-Chine, elle acquiert un caractère d'une évidence plus manifeste, appliquée à des populations de culture ancienne, d'une civilisation raffinée dans le sens de leur évolution propre, ayant depuis longtemps conscience de leur nationalité, cimentée par une longue histoire.

Il n'y a pas seulement ici une « obligation » dont l'énoncé pourrait paraître empreint de ce romantisme humanitaire qu'il est très facile de ridiculiser et de cette sensiblerie philanthropique dont les peuples virils doivent se garder comme d'un poison mortel. Mais il se trouve que cette manière d'envisager le problème colonial, tel qu'il se présente à nous aujourd'hui, offre la seule solution possible aux difficultés d'ordre politique, qui menacent sans cesse l'œuvre extérieure de notre nation. La France est trop occupée en Europe, trop guettée et convoitée par ses voisins, trop obérée aussi par ses guerres antérieures, trop embarrassée par le mauvais fonctionnement de sa vie interne pour pouvoir consacrer à ses dépendances lointaines l'attention soutenue qu'elles comportent et consentir en leur faveur les efforts et les sacrifices improductifs de toute sorte qu'exige leur conservation par les moyens militaires.

En ce qui concerne en particulier l'Indo-Chine, la tâche est rendue plus pressante encore par l'éclosion d'un esprit nouveau, qui s'est répandu à la suite des succès japonais parmi nos sujets, réveillés par l'écho du canon de Moukden et de Tsushima ; c'est-à-dire que ce mouvement, qui vient nous surprendre, est imprégné de l'espoir des revanches et des sentiments les plus nettement xénophobes.

*
* *

Le premier devoir du conquérant est de conserver sa conquête et de la faire durer, par la force tout d'abord, s'il en est capable et s'il ne peut faire autrement. Mais les succès de la force sont précaires, même pour les nations les plus fortes, les mieux armées et les plus libres de leurs mouvements. Il ne peut y avoir de domination durable que celle qui est acceptée par les populations subjuguées. Et pour obtenir cette acceptation, ce consentement indispensable, pour arriver en quelque sorte à faire plébisciter spontanément la conquête, il faut, après avoir franchi la phase de la résignation passive, arriver jusqu'au ralliement des sentiments et des cœurs, par

la preuve indiscutable de la supériorité de direction et d'intentions, et par l'application d'une méthode qui tende à la participation de plus en plus grande, à la coopération de plus en plus effective des indigènes à l'*administration* de la possession, mais non point du *gouvernement* lui-même, qui doit rester jalousement inaccessible et intangible à l'élément indigène. C'est ce qu'il faut entendre par cette expression si mal comprise de « politique d'association ».

La politique d'association est la politique de l'utilitarisme, en entendant ce mot dans son sens le plus large et le plus élevé.

Si les colonies sont utiles, elles ne le sont qu'à la condition de « réussir », et si l'on s'étonnait de l'énoncé d'un aussi prudhommesque truisme, il faudrait rappeler qu'il n'apparaît pas à de bien nombreux indices que notre gouvernement central ait été frappé de son évidence.

Les colonies ne peuvent atteindre le succès que par le développement de toutes les énergies des indigènes et par leur coopération volontaire à l'œuvre entreprise. Cette coopération ne peut être vraiment possible et efficace qu'appuyée sur l'instruction et l'éducation des masses et par la formation, au-dessus d'elles, d'un personnel en mesure d'en prendre la direction immédiate, dans toutes les branches de la production et des activités fécondes.

Mais que l'on y prenne bien garde ! L'œuvre est difficile ; son application peut être très dangereuse. L'instruction est une arme à deux tranchants ; bien ou mal maniée, elle peut produire les résultats les plus heureux ou au contraire amener des catastrophes, et en ruinant le conquérant lui-même, déchaîner sur les sujets des maux lamentables et sans remèdes. Suivant les méthodes employées, elle est capable de conduire à des résultats diamétralement opposés à ceux que l'on avait cherchés, c'est-à-dire à rendre plus profond le fossé qui sépare le peuple de ses maîtres, à exciter les antipathies et à rendre les haines plus redoutables, notamment en créant parmi les indigènes une armée de déclassés et de déracinés, qui ne peuvent vivre qu'en marge des éléments sociaux en présence, flottant entre la dissociation des intelligences et des cœurs et qui deviennent les plus dangereux de nos adversaires. C'est ce que l'on observe partout ; c'est ce que nous voyons en ce moment même au Bengale, où les *babous*, c'est-à-dire des hommes appartenant à l'une des races les plus douces, les plus passives, les plus intelligentes et les plus faciles à gouverner qui soient au monde, poussent l'exaspération de leur rage jusqu'à l'emploi des procédés de l'anarchie la plus perfectionnée.

Ce n'est point s'avancer beaucoup que de prédire aux Américains, dont la conduite aux Philippines fait l'admiration de quelques cœurs sensibles — si elle n'est l'effet que de leur inexpérience en matière de domination coloniale et non le résultat d'un profond scepticisme, quant à la prolongation de leur conquête — que leur conception de l'instruction publique des Tagals leur réserve à bref délai de durs mécomptes.

On ne saurait donc trop y réfléchir. Le temps nous presse, il est vrai, car il importe plus à la France, à cause de sa situation spéciale, plus qu'à tout autre État, d'asseoir promptement sa domination coloniale et d'en tirer force et profit. Ce ne serait pourtant pas du temps perdu, ni pour la métropole, ni pour ses possessions, que celui qui serait consacré à l'élaboration approfondie des plans d'instruction publique les mieux appropriés à leurs conditions variées, au lieu de se lancer à l'aventure et tout de suite dans des expériences si redoutables.

On ne peut concevoir en effet, cela va sans plus d'explications, un programme d'éducation unique pour toutes les colonies ou même pour les différents groupes ethniques d'une seule possession. Et c'est pourtant ce que nous avons fait, jusqu'en ces derniers temps, en expédiant dans tous nos établissements des instituteurs primaires, choisis le plus souvent sans aucun discernement, généralement pour le mérite de leurs services électoraux, et qui ne peuvent enseigner que ce qu'on leur a appris, avec les livres qui servent aux écoliers de nos provinces de France. C'est ainsi que l'on arrive aux résultats les plus singuliers, qui seraient les plus amusants, s'ils n'étaient en même temps les plus tristes et les plus absurdes, et que l'on a vu considérer comme un triomphe la conjugaison impeccable autant qu'incompréhensible ou inutile, par des noirs ou des demi-sauvages, d'imparfaits du subjonctif ou la récitation de la série des rois mérovingiens, ou de tous les affluents d'une rivière d'un département français avec les noms des villes qu'elle arrose, ou bien encore de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ou le chant de la *Marseillaise*...

Les anecdotes grotesques à ce sujet seraient innombrables.

Pour montrer par un exemple de quelles difficultés se hérisse l'explication à des Asiatiques du texte français en apparence le plus simple et le plus enfantin, il me sera permis d'emprunter le passage suivant à un écrivain, qui joint au charme du style les qualités d'un observateur sagace et consciencieux et l'expérience spéciale du professeur, M. André Bellessort (1). L'auteur assiste à une leçon de fran-

(1) A. Bellessort. *Les Journées et les Nuits japonaises*. Paris, 1906, p. 61.

çais donnée bénévolement par un de nos missionnaires à un groupe d'officiers japonais, et voici cette jolie page, si pleine d'enseignements :

« A mesure que le professeur commente le sens des mots, je constate, aux questions des élèves, combien nous sommes loin les uns des autres, et ce qu'un pauvre livre de classe primaire renferme de substance inassimilable à des esprits étrangers.

« *C'était la veille de la fête. La mère fit une tartelette au beurre, la mit dans le four. Déjà les chevaux de bois étaient arrivés et commençaient à s'installer sur la place...*

« Ces petites phrases ne sont pas méchantes, et là-bas, au pays, elles ne disaient rien du tout. Pourtant, si vous les entendiez à cinq mille lieues de la patrie et devant un jardin bouddhique, elles vous paraîtraient non seulement difficiles à expliquer, mais riches d'odeurs, de saveurs et de souvenirs. Le four, le beurre, les chevaux de bois, la place : autant d'expressions vagues ou vides pour un Japonais. Il finira par les comprendre ; on lui mettra sous les yeux la peinture ou le dessin des choses qu'elles représentent. Et après? Cet homme qui n'apprécie que la jolie forme d'un gâteau ne sentira point nos appétissantes tartes campagnardes dont, à les évoquer, le parfum me chatouille les narines. Il n'imaginera pas le ronflement cordial du four, dans une plantureuse ferme, où le sabot des vaches piétine lourdement le sol de l'étable, ni la jovialité de nos foires avec les visages enluminés, les fanfares, les rires, les hardiesses des belles-filles, les querelles qui s'achèvent dans le cliquetis des verres, les sauteries sous des tentes pavoisées de feuillage, toute cette expansion de joie, tout ce débordement de gestes rudes ou gauches, emportés ou tendres, mais personnels. Que cela lui paraîtrait grossier et digne d'une ivresse de barbares! surtout ce qu'il ne verra pas, c'est la place, la place autour de l'église, les maisons autour de la place. Les bourgs japonais, qui échelonnent leurs cabanes des deux côtés de la route, n'ont point de centre où les gens se réunissent, échangent leurs idées, s'entretiennent de leurs affaires et des affaires de la commune, se retrouvent une fois par semaine et chaque dimanche. Les temples écartés et disséminés ne créent point de lien entre les âmes... »

Et si l'éducateur éprouve tant de difficultés en présence d'officiers japonais, c'est-à-dire d'hommes déjà fort instruits, à l'esprit vif et curieux, qu'on s'imagine la radicale impuissance d'un pauvre instituteur essayant de transmettre sa science livresque et bornée à de petits Annamites de la brousse?

Ce qu'il faut retenir de cette digression, si c'en était une, c'est l'impossibilité de transmettre, par un enseignement ordinaire coulé dans notre moule, nos idées et même nos sciences à des esprits si profondément différents des nôtres, vivant dans un milieu qui n'a rien de commun avec celui des Européens, sollicités par des besoins discordants avec ceux de nos sociétés ; c'est la nécessité pour ce genre d'enseignement non seulement d'une préparation spéciale, mais encore d'un outillage imaginé tout exprès, avec des précautions infinies et des artifices inventés de toutes pièces, après l'élaboration de plans, de programmes et de méthodes qui exigeraient les qualités les plus hautes de l'érudition pédagogique, du jugement, du cœur et de l'esprit.

Certes, le dernier Gouverneur général de l'Indo-Chine a accompli en ce sens des tentatives de réformes que l'on ne saurait trop louer. Mais les instruments dont il disposait étaient insuffisants. Le Comité de perfectionnement qu'il a constitué sur place, avec des éléments pourtant distingués, n'avait pas une base de recrutement assez large et assez indépendant, et il s'est montré par suite trop disposé à suivre le courant d'idées faussement libérales, qui peut plaire aux politiciens de la métropole, mais qui ne convient pas à ce milieu. Si M. Beau et ses collaborateurs, parmi lesquels on doit placer au premier rang M. Rodier, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, ont tenté d'ouvrir cette route difficultueuse, il reste beaucoup à faire et à défaire, non seulement au point de vue des « voies et moyens », mais encore et surtout, dans l'étude d'un plan d'instruction publique, adapté à nos besoins et à ceux de nos sujets, dans la poursuite d'une enquête qui ne peut être confiée qu'aux esprits les plus éminents, les plus philosophiques et les plus indépendants que la France possède, en collaboration avec l'élite de nos administrateurs locaux. C'est ce que firent les Anglais, lorsque, voulant rompre avec les pratiques étroitement égoïstes de la Compagnie des Indes, ils allèrent chercher Macaulay.

Pour une telle œuvre, d'une si grande portée, les commissaires enquêteurs, qu'ils fonctionnent en France même ou sur place (ce qui serait sans doute préférable, car rien ne peut remplacer l'ambiance locale), devraient s'adjoindre, outre des lettrés annamites et chinois, des professeurs et des administrateurs japonais, car, après avoir été les initiateurs du Japon, nous n'aurions, en cette matière tout au moins, que de précieux avantages à nous mettre à notre tour à leur école.

Les Japonais, en effet, en travaillant à l'adaptation des connaissances occidentales au genre d'esprit de leurs nationaux et aux besoins de l'État nouveau qu'ils entendaient construire, ont accompli — et l'on sait avec quel succès ! — une expérience dont nous ne pourrions trouver l'équivalent nulle part ni en aucun temps et que l'on ne saurait trop méditer.

Il y a sans aucun doute entre l'Annamite et le Japonais de très grandes différences. Mais, — sans parler de leurs affinités anthropologiques qui ont frappé tous les observateurs, et qui sont plus

étroites, sans que l'on sache encore pourquoi, qu'entre eux et les Chinois, — il y aussi, dans la situation des uns et des autres, et dans l'instrumentation et dans les procédés pédagogiques à employer à leur égard, des analogies singulières, dont on peut tirer le parti le plus fructueux, et dont l'étude détaillée serait intéressante.

Il suffira de rappeler ici, par exemple, l'usage, commun aux Annamites et aux Japonais, d'une écriture idéographique chinoise, conservée dans les rapports officiels, avec l'adjonction de caractères démotiques dérivés du chinois, et l'invention, chez les Japonais, de simplifications phonétiques (syllabiques), médiocrement perfectionnées du reste, dont on pourrait peut-être comparer, d'assez loin, l'emploi avec celui que nous avons tenté de faire en Indo-Chine, d'une manière plutôt malheureuse, du *quoc-ngu*. C'est à l'aide de ces « graphies », complétées par l'adroite utilisation des hiéroglyphes chinois de sens abstrait dont leur langue ne pouvait leur offrir l'équivalent, que les Japonais sont parvenus à introduire dans les cerveaux de leurs enfants et de leurs étudiants de toutes les catégories les connaissances occidentales dont ils ambitionnaient l'acquisition, considérée comme l'instrument nécessaire et fondamental de la rénovation de l'Empire. Il est vrai — et c'est là le châtiment de notre situation, la robe de Nessus dont nous ne pouvons nous dépouiller, — que nous sommes privés, dans notre entreprise, du ressort puissant du patriotisme, empêchés de faire appel à ce sentiment de fierté qui a été le plus grand soutien de cet effort prolongé dont la nation japonaise nous a donné et continue à nous donner le suggestif et salutaire spectacle. Mais il nous appartient de montrer à nos *sujets* que ce n'est que par nous et sous notre égide qu'ils peuvent préserver leur race de la décadence et de l'anéantissement et réaliser la supériorité qu'ils s'attribuent, à juste titre, sur leurs voisins; de les convaincre que, loin de vouloir les abaisser et les détruire, comme ils ont fait eux-mêmes à l'égard des Chams et comme ils se préparaient à le faire aux Kmers, c'est notre direction seule qui peut leur assurer un avenir national, et leur permettre l'espoir de jouer encore dans la presqu'île indo-chinoise un rôle d'une vraie grandeur.

Il apparaîtra donc avisé et légitime de nous approprier, pour cet objet, l'expérience des Japonais, en copiant ou en adaptant à l'usage des Annamites, *mutandis mutatis*, les manuels d'instruction primaire, secondaire et supérieure qu'ils ont imaginés, l'outillage spécial de cartes, d'images, d'abaques, etc., dont ils savent tirer le plus ingénieux parti, et surtout en nous inspirant de leurs organisations spéciales et technologiques, de leurs principes et de leur méthode, dégagée de toute métaphysique et profondément dédaigneuse des théories, ne cherchant que l'utilité immédiate, purement « pragmatique » en un mot, comme on dirait aujourd'hui.

Dans la poursuite de ce plan d'éducation, c'est en effet l'*utilitarisme* encore qui doit nous servir de guide; utilité d'abord de l'État colonial, utilité ensuite des populations indigènes, confusion judicieuse de ces deux intérêts, telle est la conception qui doit s'imposer aux fondateurs d'un empire viable, s'ils veulent se montrer dignes d'un si beau titre.

*
* *

Sans entrer ici dans l'examen des détails infinis que comporterait une étude serrée du problème, en se proposant seulement d'esquisser un certain nombre de principes, de tracer quelques grandes lignes directrices, il est nécessaire de jeter un coup d'œil très rapide sur l'état sociologique des peuples divers que nous avons à gouverner, sur leurs besoins et les nôtres.

D'une manière générale, tout en ne perdant pas de vue l'objectif final d'ordre supérieur que nous avons à poursuivre, et en restant sur un terrain immédiatement pratique et terre à terre, nous avons besoin d'accroître la natalité des indigènes, qui est déjà satisfaisante, de diminuer leur mortalité « évitable », qui est en quelque sorte scandaleuse, pour obtenir ainsi plus de contribuables, et non seulement plus nombreux, mais, étant moins ignorants, plus productifs, et plus ambitieux d'épargne, de profits durables et de richesse transmissible, plus capables de prévoyance, plus aptes à aborder la lutte avec les Chinois ou à rivaliser avec eux dans le commerce, l'exercice des métiers mécaniques, dans l'industrie même et la banque; il faut, d'autre part, préparer à nos administrations, à nos colons ou commerçants, un stock d'auxiliaires de toute catégorie, en partant des plus humbles fonctions de commis, de scribes et de surveillants, de sous-officiers, de mécaniciens, etc... mais où quelques-uns pourraient s'élever plus haut dans les hiérarchies diverses, et jusqu'aux charges les plus importantes des administrations indigènes et du mandarinat.

Au bas de l'échelle ethnographique, nous avons les populations malheureuses et disséminées, qui ne possèdent pas même d'écriture, ce qui doit être attribué plutôt encore à leur incapacité foncière de se servir de cet artifice qu'à d'autres causes, car ces tribus se sont trouvées de temps immémorial en contact avec des voisins pourvus d'écritures variées et qu'elles auraient plus ou moins acquises si leurs

individus avaient possédé l'intelligence requise. Pour ceux-là, comme pour les noirs les plus arriérés de notre Afrique, il faut se contenter de la modeste ambition de les apprivoiser, de tâcher de leur inculquer quelques notions d'ordre immédiatement utilisable, par la mémoire, la seule de leurs facultés qui soit développée, et plus encore par l'exemple et par l'imitation inconsciente. L'absence de moyens financiers, de routes, l'insalubrité, et beaucoup d'autres considérations nous empêchent de consacrer quant à présent de grands efforts à ces deshérités, d'une étude d'ailleurs si attachante. Mais c'est ici que nous devrions nous montrer d'esprit assez large, répudiant tout ce cortège d'idées et de façons inintelligentes et sectaires, qui sont chez nous en faveur, pour favoriser par des subventions et encouragements divers l'action de nos missionnaires dans ces contrées difficilement abordables où notre administration ne peut avoir pour le moment d'autre prétention que d'améliorer la sécurité des villages. Sans aucun doute, les missionnaires se font la plus grande des illusions en s'imaginant transformer en catholiques ces fétichistes indéfectibles. Mais par leur présence constante au milieu d'eux, par la permanence de leurs conseils et de leur enseignement involontaire, soutenus dans cette tâche ingrate et dangereuse par la foi et l'esprit de charité qui les animent, il faut les considérer comme les meilleurs de nos agents et peut-être les seuls sur qui nous puissions compter.

Comme il faut aller au plus pressé, et mesurer notre action à nos moyens et à l'utilité des résultats, il ne nous est pas possible non plus d'instituer un enseignement régulier parmi la majorité des Khmers et des Laotiens. La conduite la plus commode, et probablement la plus habile, consisterait, semble-t-il, à porter notre attention sur le parti — pour l'instant fort limité — que nous pourrions tirer des bonzes, en nous ingéniant à trouver les moyens d'accroître la somme de leurs connaissances et la portée utile de leur enseignement, en abandonnant la chimère de la propagation du français, sauf peut-être au voisinage de quelques centres administratifs, où l'on peut créer quelques écoles de la forme la plus élémentaire, confiées à des moniteurs indigènes.

JULES HARMAND,
Ancien Ministre de France à Tokio,
Ambassadeur.

(*A suivre*).

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales sont terminées. Pour en dégager avec exactitude le sens général et la portée, il faudrait joindre à la patience d'un bénédictin les ressources d'une information prodigieusement délicate et complexe. On sait que dans la plupart des communes le débat n'a pour ainsi dire aucun caractère politique. Des questions de personnes, d'influences, d'intérêt local, y tiennent une place décisive. L'établissement d'une ligne de tramways, la construction d'une école, d'un marché couvert, voilà le terrain électoral, quand des rivalités purement personnelles ne sont pas uniquement en jeu. C'est ainsi que l'on voit sortir victorieux des mêmes urnes, au gré des sympathies ou des popularités, des noms de signification politique parfaitement contradictoire.

Il n'en va pas de même dans les centres populeux. Si considérables qu'y soient les intérêts économiques, leur multiplicité même et leur variété empêche qu'ils ne s'imposent avec une précision trop obsédante aux préoccupations des électeurs.

La gestion des affaires publiques y emprunte à la stabilité toute administrative des services divers, un caractère de régularité, indépendant des tendances propres à la municipalité au pouvoir. C'est pourquoi dans les grands centres les électeurs sont plus libres de manifester leurs aspirations générales, et de faire prévaloir les doctrines qui ont leurs préférences. C'est là par conséquent que l'on peut, non sans de prudentes réserves, aller chercher des indications positives sur l'orientation des esprits. La consultation vient de se clôturer. Tâchons de dégager la réponse du suffrage universel.

D'habitude le bilan de nos scrutins donne matière à dissertations sans fin, à subtiles et toujours triomphantes interprétations de la part de chacun des partis en présence ; contrairement à l'usage, l'impression de tous est à peu près identique aujourd'hui, apportant avec elle son cortège de commentaires attristés ou joyeux, surpris ou déçus, selon la nuance de ceux qui les expriment.

Il faut bien le reconnaître : sauf un ou deux organes presque officiellement tenus de voir les choses en beau, l'unanimité de la presse de gauche a accueilli la proclamation des dernières élections sans aucun enthousiasme. Elle n'a même pas songé à se parer de cet optimisme systématique dont les partis mécontents savent masquer leur mauvaise humeur. Elle n'a point tenté de troubler les clameurs démesurées de triomphe qui remplissent les feuilles de droite.

On peut s'en réjouir ou s'en affliger. La constata-

tion demeure. Les élections récentes ne marquent pas une défaite des républicains, mais un recul de leur politique.

Doit-on dire vraiment que la République démocratique ait vu sa marche ascendante subir un temps d'arrêt, ou surtout qu'elle ait rétrogradé dans le sens de ce modérantisme conservateur où si longtemps s'est attardé son effort?

Il n'en est rien. L'Idée républicaine, laïque, progresse normalement, constamment dans la nation. Elle a reconquis l'Est, entamé l'Ouest jadis si réfractaire. La question religieuse hier encore si brûlante, n'éveille dans les masses qu'une attention distraite. Nulle part l'action réformiste des dernières années n'a subi de démenti ni de désaveu catégorique. Mais tandis qu'on peut noter dans le pays une tendance générale à l'unité de conscience politique, un attachement reconnaissant à la forme comme à l'esprit républicain, il est certain que dans la plupart des grands centres le verdict du suffrage universel ne s'est pas prononcé aussi vigoureusement que nous l'avions espéré contre les partis de stagnation ou de réaction.

Après ses éphémères et déconcertants triomphes, le nationalisme avait connu l'amertume des pires écrasements. Il semblait que, par la force logique des choses, une nouvelle épreuve dût consommer sa ruine. Lui-même allait à la bataille sans confiance et sans entrain.

Les élections de Paris lui donnent un regain d'existence et de vitalité. Ce n'est pas qu'il y enlève des victoires bien sensibles. Deux sièges qu'il gagne ne déplacent pas en sa faveur la majorité à l'Hôtel de Ville. Mais le fait est qu'il progresse, à l'heure même où on le croyait agonisant.

En province, à Lille, à Roubaix, à Bordeaux, à Saint-Étienne, à Limoges, à Rouen, ailleurs encore, c'est la coalition progressiste-libérale qui arrive au pouvoir ou qui s'y maintient.

Sans doute les résultats d'autres communes importantes, particulièrement en Bretagne et en Normandie compensent ces échecs relatifs. Mais on pouvait espérer, tout en gagnant du terrain, garder définitivement les positions acquises, et ne pas retrouver derrière soi reformés en bataille les adversaires qu'on avait dispersés et battus : ce travail de Pénélope de l'action républicaine, obligée de remettre sur le métier le travail accompli, quand elle semble toucher au terme de son effort, ne va pas sans provoquer des réflexions mélancoliques.

Les idées seules ne gagnent pas de victoires. Ce qui fait leur valeur active, c'est l'aménagement pratique de leur propagation. Les extraordinaires succès de la République au cours de ces dernières années, ont été dus uniquement à la force propulsive de la méthode d'union adoptée par les partis de gauche. Je ne méconnais point les critiques qu'on a pu formuler contre la politique dite du bloc. Mais en dépit de ses façons parfois étriquées, de son exclusivisme un peu tranchant, elle avait le mérite d'apporter au suffrage universel une formule, des cadres, un but positif, des règles inflexibles. Elle paralysait les ambitions équivoques, elle excitait les timidités, elle soutenait les enthousiasmes, retenait les impatiences. Le principe démocratique, les intérêts supérieurs de la République dont elle se prévalait, dépassaient les questions de personnes ou de coteries ; et s'il était permis de discuter parfois les moyens employés, l'inélégance qu'on leur a si complaisamment prêtée n'atténuait pas le prestige de la tâche qui s'accomplissait.

Le Bloc s'est rompu. Hier, les partis de gauche sont allés à la bataille dans le tumulte et dans la confusion, désavouant ici ce qu'ils admettaient là, faisant flèche de tout bois, ici du roseau opportuniste, là du gourdin collectiviste. Point de discipline ferme, point de ligne de conduite strictement obéie. Derrière les déclarations solennelles et les programmes parfois contradictoires dans leurs termes mêmes on sentait trop l'obsession aveugle du succès à tout prix.

Comment n'en eût-il pas été ainsi? Comment reprocher aux candidats radicaux d'avoir accepté ou subi certains appuis ou des alliances qu'ils n'ont assurément pas recherchés? Formé de la concentration de toutes les forces de gauche, le Bloc conférait à ceux qu'il avait investis la certitude du succès : il leur apportait tout au moins la totalité des voix de gauche, qui pouvaient au premier tour de scrutin s'être dispersées sur des noms divers.

On sait avec quelle morgue hautaine, le parti collectiviste rompit le pacte qui l'unissait aux autres groupes radicaux et républicains. Il semble bien qu'enivrés de succès réels, dont ils s'attribuaient la gloire exclusive, les unifiés se soient crus de force à reprendre leur liberté d'action. Ils l'ont reprise, brusquement, presque brutalement. Comme pour se laver d'un contact accepté trop longtemps, ils se sont acharnés à dénoncer tous les radicaux, du plus avancé au plus hésitant, comme les serviteurs égoïstes du capital exploiteur, comme les ennemis de la « Classe ouvrière » : Mauvaise préparation aux concessions réciproques pour les jours d'action solidaire et décisive.

Lors du récent scrutin de ballottage, les radicaux, fidèles à leurs méthodes, décidèrent leurs candidats, partout où l'on se trouvait en présence de réactionnaires, à se désister *en faveur* des collectivistes unifiés. Ils n'avaient pas plus tôt publié leurs désistements, que la Fédération socialiste de la Seine leur répondait par un manifeste conçu en termes arro-

gants et dédaigneux, où confondant dans la même indifférence tous les candidats « bourgeois », elle préconisait le retrait pur et simple des candidatures unifiées partout où, disait-elle, les résultats du scrutin du 3 mai n'assurent pas « manifestement et sans le secours d'aucune compromission le triomphe des candidats du parti ». Une pareille consigne produisit ses effets logiques. Alors que MM. Besombes, Thomas, Deslandres et autres bénéficiaient de l'appui militant des radicaux, M. Lefèvre manquait d'échouer, grâce à l'abstention des socialistes ; MM. Opportun, Sohier se voyaient battus de quelques voix, faute par les unifiés de leur avoir apporté un concours qui eût assuré leur réélection triomphale.

Comment, les socialistes si intraitables en leur isolement volontaire, ont-il accepté soit à Reims, soit à Toulouse, avec des fortunes diverses, l'alliance de conservateurs authentiques? C'est là un de ces problèmes qu'il est malaisé de résoudre à l'aide des seuls principes. Ils auront eu la gloire, en tous cas, par la réalisation caricaturale de ces combinaisons étranges, qu'ils ont baptisées représentation proportionnelle, de compromettre le vote d'une réforme, prématurément tenue pour réalisée.

Aujourd'hui les socialistes battus, battus partout, crient à la trahison. « Nous nous sommes trouvés subitement isolés », crie M. Dubreuilh dans un article de l'*Humanité*. Isolés? A qui la faute? La fédération radicale a fait son devoir, malgré sarcasmes et rebuffades. Mais si elle peut essayer d'agir sur la masse électorale, elle ne peut contraindre sa volonté rebelle. Les socialistes se plaignent de ce que les électeurs radicaux aient montré peu d'empressement en leur faveur, alors que peu de jours avant ils avaient exaspéré ces mêmes électeurs par leur résolution incompréhensible. Mais toute l'autorité des chefs du parti radical ne pouvait que formuler une règle de conduite destinée à rester abstraite et sans efficacité suffisante, car l'élan spontané qui, jadis, entraînait les masses électorales, était brisé.

Il serait injuste, d'ailleurs, d'attribuer à la hautaine intransigeance des seuls socialistes unifiés la rupture ou le relâchement de l'entente des groupes de gauche. Certains paradoxes tapageurs ont été plus que des prétextes; par delà la pudeur nationale ils ont froissé et ont alarmé l'instinct vital du pays. Est-ce dédain, est-ce timidité, le parti collectiviste organisé ne se dégagea pas avec tout l'éclat nécessaire de la solidarité que l'on s'empressa d'établir entre des conceptions économiques et les thèses scandaleuses et pauvres de quelques-uns de ses membres.

Cette faute lourde des socialistes le gouvernement n'hésita pas à l'exploiter à son profit.

Une controverse doctrinale entre MM. Clemenceau et Jaurès marqua le début de la législature. Les prémisses ainsi posées se sont développées pratiquement. L'unité socialiste s'est enfermée dans une opposition de parti-pris, le gouvernement a rassemblé contre elle une majorité où les hommes du centre prenaient d'autant plus volontiers une place, qu'ils ne risquaient pas d'y coudoyer les socialistes.

Il est toujours plus facile d'unir les hommes dans l'hostilité que dans l'action sereine. A l'anticléricalisme d'antan, l'antisocialisme parut succéder. S'emparant des manifestations subversives, le Président du Conseil se préoccupa moins d'en limiter la portée que de grossir le péril qu'elles dénotaient. Ce péril, se l'est-il exagéré de bonne foi? A-t-il pensé que son parti bénéficierait de cette défense sociale? Il a cru, sans doute, arriver par ce moyen à réagir sans rétrograder, à rétablir l'autorité qu'il jugeait nécessaire, tout en accélérant la marche du progrès dans la liberté et dans la paix.

Ce programme, dont chacun, selon les circonstances, son tempérament, reconnaissait la prudence ou célébrait la hardiesse, était de nature à grouper autour du gouvernement des hommes qui lui savaient gré, les uns, de ce qu'il restaurait un peu du passé dans sa méthode, les autres, de ce qu'il préparait un peu de l'avenir dans ses projets. Ce rapprochement d'hommes et de partis, qui, depuis quelques années, s'étaient toujours heurtés les uns aux autres, a valu au gouvernement de nombreuses victoires parlementaires. Il n'en a pas moins déconcerté l'opinion, soit en troublant des habitudes politiques, soit en atténuant la force et l'éclat d'idées, qui, jusqu'à présent, avaient été directrices.

La discipline républicaine, l'union des gauches, même sans les socialistes unifiés, se trouve profondément atteinte. Les combinaisons ou les coalitions s'effectuent sans plan d'ensemble, sans principes de politique supérieure, au gré des ambitions ou des rancunes. Les élections se sont faites non sous l'action de l'enthousiasme créateur, mais sous une impression de malaise, d'inquiétude et de peur.

De là un léger mouvement vers le centre et la droite, qui tint surtout à ce que l'on s'écarta instinctivement de l'extrême gauche. Il appartient au Gouvernement et aux républicains d'éviter que ce mouvement naturel de défense ne dégénère en un recul effrayé. L'avertissement peut être salutaire; les socialistes comprendront-ils que le splendide isolement où ils feignaient de se complaire ne facilite ni la diffusion de leurs doctrines, ni cette « conquête des pouvoirs publics » qui constitue un des articles essentiels de leur programme. Les radicaux, d'autre part, auront pu constater que le suffrage universel est assez riche de bon sens et de décision, pour ramener rudement à terre ceux qui voudraient

l'égarer dans les nues. Ils ne voudront pas, par crainte de la démagogie, manquer aux devoirs qu'ils ont assumés à l'égard de la démocratie.

Un opportunisme subtil, à l'heure présente, les guette et cherche à s'insinuer en eux. Il est trop évident que si leurs anciens adversaires les aident ici ou là à remporter aujourd'hui des victoires un peu troubles, ce n'est point en vertu d'un sentiment de pure abnégation. Si les radicaux sauvaient leurs sièges en renonçant à leurs méthodes et à leurs doctrines, ils n'en resteraient pas longtemps les heureux détenteurs. Les modérés s'empresseraient eux-mêmes de faire une politique de modérantisme à laquelle les destinent leurs habitudes, leurs intérêts, leurs goûts. Les élections municipales révèlent une crise du radicalisme : tantôt il se sent attiré vers le socialisme qui le repousse, tantôt il va chercher chez les progressistes un concours et un réconfort. Il risque de n'y trouver que le sommeil et l'oubli de lui-même et de son passé.

T. Steeg,
Député.

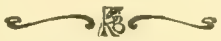

A FLORENCE

On peut se demander si les liens d'amitié qui semblent s'établir entre certains gouvernements sont solides. J'aurais plus de confiance dans les démonstrations de sympathie qui s'échangent spontanément de peuple à peuple. Il est clair que les nations se plaisent de plus en plus à multiplier leurs rapports directs. Elles se visitent, se pénètrent, s'établissent à demeure les unes chez les autres, en un mot, travaillent elles-mêmes à l'œuvre de l'union et de la paix européennes. Les diplomates peuvent sourire : les braves gens qui se réunissent, chaque année, toujours plus nombreux, dans les Congrès internationaux, ne perdent ni leur temps ni leur peine. La science y gagne moins qu'ils ne pensent, mais qu'importe, si les peuples y prennent l'habitude de se connaître et, par conséquent, de s'apprécier? Et ce ne sont pas seulement les savants, qui se rendent ainsi, en se communiquant leurs idées et leurs découvertes, un mutuel hommage. Instituteurs et ouvriers veulent, eux aussi, sortir de chez eux, voir du nouveau, prendre contact avec l'étranger.

En la fin d'avril, à quelques jours d'intervalle, alors qu'un des professeurs les plus aimés de la Sorbonne conduisait en Allemagne et jusqu'à Berlin un groupe d'étudiants chaleureusement accueillis, nos plus célèbres mathématiciens se réunissaient à Rome, des maîtres et des maîtresses d'écoles françaises se promenaient dans toute l'Italie, et à Florence, cette capitale des lettres et des arts, une université française, celle de Grenoble, inaugurait solennellement, le 27 avril, en présence des autorités de l'Italie et de plusieurs de ses sommités intellectuelles, un *Institut français*.

Voilà bien tout de même un signe des temps. Au premier étage du palais Fenzi, dans un local plus que modestement meublé (car le nouvel Institut, inconnu de la Commission du budget, est pauvre et attend son Carnégie), nous avons pu voir, entremêlés à la même table, associés dans une même pensée et parlant avec la même émotion de l'union des deux grandes sœurs latines, l'ambassadeur de France à Rome, le préfet de Florence représentant le ministre italien de l'Intruction publique, le recteur de l'Université de Grenoble, le maire de la commune florentine, le secrétaire perpétuel de notre Académie des sciences morales et politiques, le doyen de la Faculté des lettres de Florence (un grand historien, Pasquale Villari), le délégué de notre Académie des Beaux-Arts, et le savant prélat qui dirige l'école française d'histoire et d'archéologie du palais Farnèse. Étrange association! Mais au dehors, les drapeaux français et italiens étroitement liés flottaient ensemble, et, au dedans, sous les applaudissements répétés, les discours, prononcés en l'une et l'autre langue, faisaient battre les cœurs à l'unisson. Et je ne parle pas du public, où la colonie française cotoyait ce que la société florentine pouvait offrir de plus distingué ou de plus charmant. Belle journée, vraiment, pour les Latins!

L'événement a pu surprendre les Français, qui ne savaient rien des efforts déployés à Grenoble pour mener l'œuvre à bon port, ni de la jeune et énergique volonté qui avait conçu l'entreprise et préparé l'exécution. Mais beaucoup de Florentins eux-mêmes (je le sais de bonne source) ne s'attendaient pas à un tel succès. Il ne s'agissait pourtant que d'une institution très simple. Une de nos Universités provinciales, et non des plus importantes par le nombre de ses chaires et de ses étudiants, fondait à l'étranger une école d'application destinée à étendre et à fortifier un de ses enseignements.

Encore une chose qui ne serait venue à l'esprit de personne, il y a quelques quarante-cinq ans! J'étudiais alors (si l'on peut s'exprimer ainsi) dans la classe d'un professeur polonais, excellent homme, qui, trois fois par semaine, accomplissait ce tour de force d'enseigner l'allemand sans jamais le parler, ce qui était encore le meilleur moyen de ne pas nous l'apprendre. Les temps, heureusement, sont changés. On a compris, dans la France d'aujourd'hui, qu'une langue étrangère ne s'apprend pas de loin, en cham-

bre, à coups de thèmes et de versions, et que, pour en posséder les secrets, il faut, de toute nécessité, la pratiquer au milieu du peuple qui la parle. C'est pourquoi nos Universités ont maintenant l'excellente habitude d'envoyer en Allemagne, en Italie, en Espagne, les futurs professeurs de langues. Mais ne peut-on faire plus et mieux? Pour être à la hauteur de leur mission, ces professeurs ne doivent pas se contenter de causer avec l'étranger. Il leur est indispensable de s'imprégner de sa culture et de vivre de sa vie.

C'est ce qu'on a fort bien vu à Grenoble, ville hospitalière et laborieuse, qui doit à la beauté de son site et au zèle de plusieurs de ses maîtres, une affluence spéciale d'étudiants accourus de tous les coins de l'Europe. L'Institut français de Florence, annexe de la chaire grenobloise de langue et de littérature italienne, n'a pas seulement pour objet de fournir un centre d'études et comme un foyer familial aux jeunes italianisants qui, de Grenoble ou d'ailleurs, viennent s'y perfectionner dans leur métier. Il est fait aussi pour les mettre en relations directes, et je dirai presque quotidiennes, avec les Italiens dont ils ont reçu un si cordial accueil. Et moi qui, pour être né trop tôt, regretterai toute ma vie de ne parler suffisamment aucune langue étrangère, j'ai eu, du moins, le grand plaisir d'assister à une soirée intime, où les hôtes ordinaires du palais Fenzi, une douzaine d'étudiants et d'étudiantes, ont soutenu, avec des historiens, des publicistes et des littérateurs de Florence, une conversation animée qui dura jusqu'à une heure du matin.

*
* *

Il ne faut rien exagérer, mais, vraiment, des fondations de cette nature ont d'autres conséquences heureuses que l'amélioration d'une branche de notre enseignement public, et le progrès de notre culture intérieure. Un pays comme la France ne doit pas borner son ambition à multiplier ses colonies. Posséder beaucoup de kilomètres carrés sous le ciel des tropiques, et gouverner de nombreuses populations noires ou jaunes, c'est une belle chose, dit-on, et je me garderai bien de le contester. Mais l'influence d'un peuple et sa réputation mondiale se mesurent peut-être mieux à d'autres conquêtes.

Grâce à Dieu, l'Italie d'aujourd'hui est maîtresse de ses destinées, et fière de n'appartenir qu'à elle-même. N'est-il pas vrai pourtant que ce pays d'art, de beauté et de lumière reste le patrimoine intellectuel de tous les peuples civilisés et que le devoir d'une grande nation est d'y ménager à ses enfants la plus large place?

Nos voisins d'Allemagne s'acquittent de cette obligation avec une continuité d'efforts et une supériorité de moyens financiers, qui doivent être, pour nous, un objet de sérieuses réflexions. Pour ne parler que de Florence, voilà bien des années qu'un institut germanique d'histoire de l'art, remarquablement installé et outillé, permet à ses élèves de produire ces minutieux et solides travaux, qui sont comme les étapes de la science en marche. Nous pouvons leur opposer, il est vrai, l'activité et les livres d'un Français de Grenoble, M. Marcel Raymond, un spécialiste pour l'histoire de la sculpture toscane, Florentin d'adoption, chez qui le sens vibrant et passionné de la beauté artistique double encore le charme de l'homme et la valeur du savant. Des esprits de cette trempe sont de notre race et bien à nous. Mais il est un autre domaine où l'Allemagne règne aujourd'hui sans rivale. La science de l'histoire de Florence et des communes toscanes du moyen âge est sortie, on peut le dire, presque tout entière des recherches de M. R. Davidsohn. Etabli, lui aussi, dans cette seconde patrie de toutes les intelligences cultivées, mais pour en faire son terrain de conquête, il poursuit patiemment et sûrement une œuvre d'érudition admirable, que commence à vulgariser une traduction italienne. Et il y a deux ans à peine qu'un autre savant d'Allemagne, M. Otto Meltzing, publiait, sur les vicissitudes de la banque des Médicis, une monographie importante, qui précise et éclaire beaucoup de points curieux de l'histoire de la grande cité et de la somptueuse dynastie qui en fut l'âme.

J'ai sous les yeux le petit Palais de la laine avec ses agneaux symboliques, et ses créneaux qui se profilent sur l'azur au-dessous de la fière muraille ambrée de l'église d'Orcagna. Symbole d'un temps où toute corporation marchande se retranchait dans une forteresse, et où les gens de comptoir devaient commencer par être soldats! La science a souvent discuté le problème assez compliqué de l'origine des grands capitaux dans la Florence du moyen âge. Propriétés immobilières des familles nobles, qui, dès le xe siècle, se sont mises à faire du négoce ou ont été obligées, plus tard, de vendre leurs terres aux roturiers? Profits commerciaux, surtout de l'industrie textile, qui a été, en somme, le point de départ de la fortune de la cité? M. Meltzing admet la coexistence de ce double courant de richesse et croit résoudre ainsi la question. Une chose absolument hors de doute, c'est que les gros marchands de laines et d'étoffes de la via Calimala joignirent bientôt aux opérations de leur trafic celles du commerce de l'argent. Changeurs et banquiers, sans cesser d'être manufacturiers, boutiquiers et armateurs, ils prêtèrent, à de forts intérêts, aux communes et aux

papes, et se firent les douaniers et les trésoriers des chefs d'État. De là sortit la puissance financière des Médicis ; de là aussi celle de leurs alliés ou de leurs concurrents, les Frescobaldi, les Cerchi, les Acciajuoli, les Bardé, les Péruzzi, noms dont retentit encore la Florence moderne. Toutes ces grandes familles de marchands formaient de vastes sociétés de commerce, où le négoce et le change allaient de pair, et où, par ces deux voies, l'or s'accumulait. Entre tous, les Médicis furent ceux, qui, de leurs capitaux, firent l'usage le plus noble et aussi le plus habile. Ils favorisèrent le parti populaire, en se l'attachant par leurs largesses, et la démocratie leur pardonna d'être riches, quand elle les vit jeter l'or sans compter aux littérateurs et aux artistes.

*
* *

Toute l'histoire politique et économique de la Florence du xve et xvie siècles gît encore, presque inconnue, dans ses archives, et dans celles des autres cités toscanes. Un champ merveilleux de recherches et de travaux féconds pour nos historiens! Et qui empêche que le nouvel Institut du palais Fenzi ne soit le point d'attache et de ralliement des jeunes Français, qui voudraient exploiter ces trésors, en même temps que d'autres viendraient y étudier la langue, la littérature et les arts? Il y a place ici pour tous les peuples comme pour toutes les énergies de la pensée et de la science. Il ne tient qu'à nous de revendiquer notre part de ce beau domaine, où nous nous sommes laissés devancer. Les sympathies nombreuses et ardentes dont la délégation française a été entourée, le 27 avril, démontrent qu'il n'est pas trop tard, et que nos amis d'Italie seront heureux d'applaudir à nos efforts et d'en faciliter le succès. Ils l'ont prouvé encore d'une autre façon, et ceci nous a profondément touchés. L'hospitalité, je dirai presque affectueuse, de l'historien Pasquale Villari, et de l'archéologue Milani, nous avait mis en rapports avec les plus hautes personnifications du corps enseignant et de la science. La parfaite courtoisie des directeurs du cercle Leonardo (select et difficile d'accès entre tous) nous a introduits dans le milieu des artistes et des lettrés. La grâce charmante de la comtesse Perristori nous a valu le privilège, très rare, d'entrer en contact, pour quelques heures trop courtes, avec les représentants des plus nobles familles de la cité et du pays. Il est clair que la société florentine, s'unissant dans une même pensée, a voulu que nous emportions d'elle, tout entière, l'impression la plus agréable et le souvenir le plus reconnaissant.

ACHILLE LUCHAIRE,
de l'Institut.

UNE VILLE EN RÉSURRECTION

Saint-Pierre de la Martinique

Le 29 mai 1902, débarqué de la veille à Fort de France, je pris place sur un petit vapeur, *Le Rubis*, qui emmenait aux ruines de Saint-Pierre une forte équipe d'incinéreurs. La destruction datait du 8. Une seconde éruption, plus violente que la première, le 20, sans faire de victimes humaines, avait achevé l'œuvre d'anéantissement. Déjà, en cours de route, à la Barbade, à Sainte-Lucie, j'avais pu, sur des photographies, me former en imagination un tableau de ce qu'était le lieu de la catastrophe. Mais combien distante de la réalité, cette préconception d'images !...

Quand *Le Rubis* eut doublé le Carbet, et approcha du morne d'Orange, l'ingénieur municipal de Fort de France, qui commandait la troupe d'incinéreurs, m'appela près de lui à l'avant par ces mots : « Apprêtez-vous à voir l'horreur ! » Et bientôt il étendit le bras vers le nord-est. J'eus un recul d'épouvante... Nous quittions brusquement notre planète, pour entrer dans une autre, une planète morte, hideusement morte !... De Saint-Pierre il ne restait au bord du rivage que de petits cubes de pierre alignés dans de la cendre. Et puis, à perte de vue, du gris, toujours du gris !... Un aspect lunaire !... Les mornes qui fermaient l'horizon semblaient modelés dans de la matière sélenique. De la montagne Pelée, mystérieuse et menaçante sous son capuchon de nuages, on voyait zigzaguer jusqu'à l'ourlet de mer, parmi les glacis cendreux, de longues striures sombres... C'étaient les lits des anciennes rivières, aujourd'hui desséchées ou devenues conduites à boues et qui prenaient source à ses flancs. Toute végétation disparue !... Seul, du haut d'un morne dominant ce qui avait été Saint-Pierre, un squelette de gros arbre fourchu, qui paraissait ne demeurer là que comme un lampadaire funèbre. Dès que j'eus mis pied à terre, l'impression d'horreur s'accrut. Des pluies récentes avaient détrempé la cendre qui ne faisait plus qu'un immonde gâchis d'où montaient des exhalaisons sans nom. On piétinait de la putréfaction humaine...

Vivrais-je jusqu'à l'extrême vieillesse, je n'oublierai jamais les impressions ressenties alors, ni ce qui m'en resta dans l'âme d'effroyable angoisse devant le néant de notre pauvre humanité.

Vers quatre heures, nous fûmes chassés par une éruption violente, coïncidant avec l'orage céleste. Vomissements de flammes et de boues, sous des cataractes diluviennes. Le tonnerre répondait au volcan. Les longues rainures sombres qui avaient

inquiété mon regard à l'arrivée et qui zébraient le paysage s'emplissaient maintenant de fumées et ces fumées couraient à une vitesse de torrent. Nous n'avions pas eu le temps encore d'appareiller pour une fuite précipitée, que déjà les boues brûlantes dont elles émanaient entraient en contact avec la mer, qui d'agitée devint furieuse. C'étaient partout à l'embouchure des anciens cours d'eau des ressacs effrayants, où les blocs de roches sautaient et ressautaient comme les balles d'un jongleur. Spectacle apocalyptique!... On se serait cru revenu aux grands cataclysmes préhistoriques.

Et tandis que le *Rubis* fuyait à toute vapeur vers Fort-de-France, je ne pus m'empêcher de cette déduction philosophique. « Voilà un coin de terre maudit, où l'homme ne doit plus jamais revenir ».

*
* *

Pourquoi y était-il venu? Parce qu'il y avait trouvé un Eden, toutes les séductions du sol et du climat.

Quand le Normand Belain d'Esnambuc, qui, de 1627 à 1636, colonisa Saint-Christophe, la Guadeloupe et la Martinique et fut le premier organisateur de la vie française aux Antilles, attérit, en 1635, dans la vaste baie qui devait s'appeler plus tard baie de Saint-Pierre, il comprit que nulle part ailleurs, sur la côte martiniquaise, il ne trouverait, pour les chercheurs d'aventures qu'il amenait à sa suite, lieu d'établissement mieux prometteur. La végétation y était plus luxuriante que partout ailleurs dans le pourtour de l'île. La configuration topographique semblait excellemment propre à la création d'un centre habité, qui deviendrait port marchand, et auquel aboutirait naturellement, par l'inclinaison convergente des vallées, tout le commerce intérieur.

On voyait bien, à l'entour, des mornes à forme volcanique. Mais les Caraïbes interrogés durent répondre sans doute que dans les plus anciens récits transmis de génération en génération il n'était point question de montagne crachant du feu. Et on considèra comme inoffensive celle qui devait s'appeler bientôt la Pelée et n'offrait à son sommet en place de cratère qu'un petit lac limpide, où, par les belles nuits tropicales, se miraient les millions d'yeux du ciel.

Et Saint-Pierre naquit, Saint-Pierre, dont des successions d'intelligentes énergies devaient faire une vraie ville coloniale avant la fin du XVIIe siècle. Saint-Pierre, dès lors, ne cessa de prospérer et de s'enrichir, malgré crises économiques, cyclones dévastateurs, occupation anglaise. Les terrains qui l'environnaient étaient les plus producteurs de l'île. Sans doute ils devaient une partie de leur vertu productrice aux éléments dont un volcan voisin les avait, en des temps immémoriaux, fécondés. Mais l'homme s'attache-t-il aux causes, quand il récolte les effets?

En 1851, la montagne Pelée eut une petite crise de toux et des crachements de cendres. On en fut quitte dans Saint-Pierre pour catarrhes ou ophtalmies, mais le lac des Palmistes, quand on ascensionna quelques années plus tard, était toujours là, toujours miroir. Et Saint-Pierre connut un demi-siècle de prospérité, qui en faisait non seulement la vraie métropole de l'île par toutes les intelligences et les activités qui s'y agitaient, mais, à l'aveu même des Anglais, nos voisins de là-bas, la ville-reine des petites Antilles. Ses vingt distilleries rhumières accaparaient tous les sucres de l'île et même ceux de la Guadeloupe. C'était la grande fortune industrielle et commerciale.

Vers la fin d'avril 1902, à la surprise générale, le volcan, que l'on croyait en sommeil à jamais, donne des signes d'éveil. Les phénomènes se succèdent, se multiplient toujours plus graves, plus significatifs. Le 5 mai, dans la banlieue nord, l'usine Guérin est emportée par une avalanche de boues volcaniques. Les Pierrotins auraient dû comprendre cet avertissement de la Pelée, et, dès ce jour, aller chercher abri ailleurs. Mais quitte-t-on si facilement une ville où l'on connut toutes les satisfactions de l'aisance et du bien-être? S'imagine-t-on qu'elle peut être atteinte? Et, le 8, c'est sur Saint-Pierre, après trois jours de pluies de cendres, le grand coup de vent noir, le souffle de carbures qui démolit et tue tout!...

*
* *

Oh! ce souffle de rafale brûlante! J'entends encore un des rares survivants de la catastrophe que j'interrogeai à l'hôpital de Fort-de-France, le lendemain de ma première visite aux ruines de Saint-Pierre. C'était un grand escogriffe de nègre, qui répondait au nom vaguement funambulesque de Compère-Léandre. Il était couvert d'affreuses brûlures, tête, torse, mains et jambes emmaillotés.

« J'habitais Saint-Pierre, me dit-il; je m'y étais loué comme ouvrier cordonnier. Et j'étais heureux de mon sort. On gagnait bien sa vie. Mon logement était chez un créole blanc, M. Delavau, un peu en dehors de la ville, sur les boulevards extérieurs, au pied du morne Abel, qui nous protégeait à demi contre le volcan. Comme ce 8 mai, jour de l'Ascension, on ne travaillait pas à la cordonnerie, je descendais l'escalier pour aller flâner dehors vers 8 heures, quand je sentis la terre trembler. Puis j'entendis un vent terrible, un vent de cyclone, et en même temps un grand cri dans Saint-Pierre et les détonations de toutes les rhummeries qui sautaient. Ce vent de feu pénétrait partout. Alors, je courus à ma chambre, croyant y être plus en sûreté. La famille Delavau s'y était déjà refugiée. Oh! l'enfer! l'enfer! Les linges à sécher

s'allumaient sur les cordeaux. Mon lit s'allumait... Les jupes des femmes s'allumaient. Ma chemise s'allumait... Je sentais mes cheveux sur ma tête s'allumer eux aussi comme un paquet d'étoupes... Alors je compris qu'à rester là j'étais perdu. Tous les Delavau déjà râlaient sur le plancher qui flambait. Je dégringolai l'escalier en trois sauts et courus sans souffler jusqu'au sommet du Morne Abel où je respirai autre chose que du feu... Ah! Monsieur! Jamais, jamais plus je ne veux revoir ce pays-là, ni ce volcan du diable! »

*
* *

Dans la dernière édition du *Larousse illustré*, on peut lire encore au mot Saint-Pierre :

« Site maritime de la Martinique, dans les Antilles françaises, et qui fut jadis la ville la plus peuplée (30.000 habitants) et la plus commerçante de l'île. Adossée à une série de mornes, au bord de la baie de Saint-Pierre, que domine le cratère de la Montagne Pelée, la ville fut entièrement détruite, le 8 mai 1902, par une trombe de cendres incandescentes, qui couvrirent en quelques instants ses débris. »

Si le rédacteur de ce texte était amené à le vérifier pour une réédition, il devrait corriger en ces termes aujourd'hui :

« Saint-Pierre. — Importante agglomération martiniquaise en formation sur les ruines de la cité détruite le 8 mai 1902. — 5.600 habitants. »

Car on est revenu au volcan, on y revient, on y reviendra par une force de fatalité, que ni l'enseignement du passé, ni les mesures administratives ne pourront entraver.

Pourquoi?...

Vingt raisons.

Saint-Pierre était nécessairement, par sa situation, le centre économique de la colonie. C'est là que devait se déverser, comme dans un récipient aménagé par la nature, toute la richesse de l'île, au moins de la partie septentrionale, la plus peuplée, la plus productive.

Après la catastrophe du 8 mai et les épanchements de laves qui se produisirent par toutes les rainures du sol dans la région nord, les grosses localités du Prêcheur, de Grand'Rivière, du Macouba, de la Basse Pointe, furent évacuées. Evacués aussi et détruits après la nouvelle éruption du 30 août, l'Ajoupa-Bouillon et le Morne Rouge. Mais toutes ces localités, un moment abandonnées, ont été réoccupées depuis que le volcan parut en humeur d'apaisement. Réoccupées et réexploitées. Pour les gens de Grand'Rivière, du Macouba, de la Basse Pointe, le marché de Fort de France est bien éloigné. Il faut perdre trois jours, quelquefois plus, pour aller y vendre ses produits. Le petit propriétaire dépensera en frais de route, en frais d'auberge, le plus clair de son bénéfice. Et chacun de regretter Saint-Pierre avec lequel les relations étaient si faciles. C'est ce que bien vite comprirent les négociants qui avaient établi, après la catastrophe, leur centre d'affaires à Fort de France, où, d'ailleurs, se centralisa, alors, toute la vie administrative et commerciale de la colonie et ils ouvrirent des comptoirs à Saint-Pierre. Et le petit colon de Grand'Rivière ou du Macouba trouva son avantage, même en vendant un peu moins cher, à s'épargner des frais d'absence et il vint à l'acheteur de Saint-Pierre.

Et puis autour de Saint-Pierre, épargnées par la Pelée ou remises en exploitation postérieurement à la crise volcanique, sont les plus belles cultures cannières de l'île : à Trouvaillant (Saint-James), au Parnasse, au Morne des Cadets... Elles occupent un nombreux personnel de travailleurs agricoles, qui, autrefois, résidaient pour la plupart à Saint-Pierre. Le Fonds Saint-Denis n'offre pour eux qu'un gîte bien distant. Nouvelle raison pour refonder un centre d'habitation au bord de la baie de Saint-Pierre.

Enfin, la cendre volcanique, surtout lorsqu'elle s'additionne de pourriture humaine ou animale, est le plus actif, le plus fertilisant des engrais. Tous les terrains, tous les champs touchés par les cendres de la Pelée ont donné, en particulier — depuis 1905, — des récoltes admirables. Et tous ces terrains sont dans l'ancienne zone sinistrée, dont Saint-Pierre constituait le centre. On peut acheter à bas prix à des propriétaires découragés et habitant l'Europe des terrains excellents aussitôt remis en production intense.

Enfin, il y a la tradition, la légende qui veut que de tout temps Martiniquais n'ait fait sa fortune qu'à Saint-Pierre.

Et voilà pourquoi on reconstruit sur les ruines : on reconstruira d'année en année davantage.

On a commencé par le quartier du Mouillage, le plus riche autrefois, le plus méridional de la ville ; le rempart du Morne Abel auquel il est adossé semble lui offrir une protection (qui ne fut hélas! qu'illusoire en 1902). On a retrouvé les rues, on les a nettoyées de leur encrassement de cendres. Les trottoirs subsistaient. Dans le sous-sol, les adducteurs d'eaux, les conduites électriques et téléphoniques subsistaient pareillement. Précieuse économie pour une ville à reconstituer. Il n'y a plus qu'à rebâtir derrière les trottoirs selon les anciens alignements. Les propriétaires du sol, s'ils ne se font pas eux-mêmes rebâtisseurs, sont trop heureux de trouver acquéreur à bon compte. Les délimitations de terrain sont bien un peu difficiles à établir sur ce chaos cendreux où les points de repérage font souvent

défaut. Mais un court arbitrage tranche vite les difficultés.

Et on reconstruit!... Et on reconstruit!... Et on habite, puisque les dernières évaluations administratives parvenues en France attribuaient déjà 5.600 âmes à l'embryon de grande cité nouvelle. Et parmi ces 5.600 peut-être se trouve-t-il un ouvrier cordonnier répondant au nom idyllique de Compère Léandre, et qui avait juré de ne jamais revenir là.

Le nouveau Saint-Pierre a déjà ses postes, son téléphone, sa police, son service de bateaux avec Fort de France.

Il ne lui manque plus que de reconquérir sa personnalité municipale.

*
* *

Et voilà bien où les vicissitudes des choses humaines déconcertent le raisonnement qu'on crut tout d'abord le plus judicieux.

Après ces catastrophes de 1902, tout le Nord de la Martinique étant évacué, ou détruit, une loi votée par la Chambre enleva la personnalité municipale à sept communes entièrement sinistrées : la Basse-Pointe, le Macouba, la Grand'Rivière, le Prêcheur, Saint-Pierre, le Morne-Rouge et l'Ajoupa-Bouillon. Pendant que cette loi s'attardait à venir au Sénat, une grande partie des territoires sinistrés avait été réintégrée par ses anciens habitants, si bien que M. Knight, sénateur de la Martinique, put faire modifier le projet en faveur de la Basse-Pointe, du Macouba, de la Grand'Rivière, et de l'Ajoupa-Bouillon, réoccupés.

Restaient le Prêcheur, le Morne-Rouge et Saint-Pierre, encore abandonnés.

Le Prêcheur a 3.500 habitants (contre 4.500 autrefois), le Morne-Rouge en a 6.000 (contre 8.000). Au Morne-Rouge tous les services publics ont été réorganisés, les écoles reconstruites. Quant à Saint-Pierre, venu plus tardivement à la réoccupation, nous avons dit plus haut quelle était sa population présente. De telle sorte que, quand le projet primitif, amendé par le Sénat au profit de quatre communes sur sept, reviendra devant la Chambre, il faudra l'annuler tout entier pour restituer ou plutôt maintenir aux sept communes la vie municipale qu'elles ne perdirent que momentanément.

Et Saint-Pierre se repeuplera malgré ce volcan : Moloch qui fume toujours à l'horizon et auquel, parce qu'il se tut cinq ans, on ne prête plus de mauvaises intentions. Du Mouillage relativement abrité, l'expansion rebâtisseuse gagnera le Centre, puis le Fort, plus exposés et qui furent entièrement rasés en 1902. L'humanité est conduite par des destinées aveugles, qui sont instincts ou appétits, et elle semble subir l'attirance des volcans, sans doute parce que leurs colères dissèment autour d'eux tant de germes fécondants. Naples est près du Vésuve, Messine non loin de l'Etna. La destruction d'Herculanum et de Pompeï, la récente destruction d'Ottafano n'ont pas empêché les populations de se presser autour du Vésuve et de constamment s'y accroître. Et c'est pourquoi je crois fermement que, les causes géographiques aidant, le nouveau Saint-Pierre, déjà en poussée violente de formation, aura recouvré avant quinze ans les 30.000 habitants de l'ancien.

RÉMY SAINT-MAURICE.

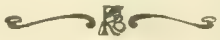

LA VEUVE DE PENDENNACK (1)

Il ne s'était fait aucune illusion ; c'était à cela qu'il s'attendait.

— C'est un bon signe, quand un garçon se met à se raser, en dehors de ses jours ordinaires. Nous savons tous ce qui en retourne, n'est-ce pas? J'vous souhaite bonne chance, John, ça c'est sûr, et si j'étais un peu curieuse j'vous demanderais — jeune fille ou veuve?

Elle s'arrêta, dans l'attente d'une réponse. N'en recevant pas, elle poursuivit :

— Jeunes filles pour l'amour, veuves pour le bien-être, dit-on ; et ce sont deux bonnes choses. J'n'veux pas vous donner de conseil, ce n'est pas convenable ; seulement c'que j'dis c'est ceci : prenez une décision et tenez-vous-y. Et restez fidèle à votre rasoir, John, mon garçon : — v'là la manière d'séduire une femme. Sur ma vie, à voir les mentons de quelques célibataires ici, pendant qu'ils font leur cour, vous pourriez croire qu'il y a dix ans qu'ils sont mariés! Je m'étonne qu'les jeunes filles supportent cela, ça c'est vrai. Eh bien, quand le patron ici m'faisait la cour...

— Oh, voyons! de quoi allez-vous parler? protesta Mr Pezzack.

— Quand 'Siah venait m'faire la cour, répéta sa femme, s'il s'était montré avec une figure couverte de poils, j'l'aurais envoyé promener bien vite, et j'lui aurais dit que j'n'étais pas pressée d'embrasser une brosse à habits, ah! mais non, par exemple; mais j'n'ai jamais eu l'occasion de lui rien dire de pareil. L'patron a été assez bon amoureux, bien qu'vous pourriez n'pas l'croire, à l'voir maintenant. Oui, j'dirai cela en vot'faveur, 'Siah, vous avez toujours été un amoureux déluré, ben habile.

— Taisez-vous! qui a besoin d'entendre parler de

(1) Voir la *Revue Bleue*, numéro du 28 mars 1908 et suiv.

ça? — s'écria Mr Pezzack, d'un ton de contrariété, qui ne semblait pas tout à fait sincère.

— Eh! c'était l'bon temps, pour sûr! Nous en avons fait de bonnes parties, dans ces temps-là, hein, 'Siah?

Mr. Pezzack fit entendre un grognement peu gracieux; puis il s'en repentit, et eut un petit rire.

— Oui; d'assez bonnes parties, c'est vrai, voulut-il bien admettre.

Le flot des souvenirs entraîna Mrs Pezzack et l'emporta loin de ses positions. C'était son défaut. Sa loquacité nuisait à la perfection de ses enquêtes.

— Nous étions six filles à la maison, et toutes, nous avions notre amoureux, toutes, excepté Patience, la chère petite belle. Ah, l'bon temps que nous avions alors! Les samedis soirs, la cuisine était aussi encombrée que pour un enterrement. C'est c'que la mère disait. Elle prétendait être contrariée, quand elle entrait et trouvait toutes les chaises occupées, quelques-unes par deux personnes ensemble, et deux, autres sur la table. Holà! qu'elle disait, qu'est-ce donc? Un enterrement? qu'elle disait. Mais tout l'temps, elle était aussi contente que possible, de penser que l'on avait une si bonne opinion de ses filles, mais elle nous tenait comme il faut, la mère. Pas de baisers, pas d'embrassades en compagnie, j'crois. Si elle en voyait deux s'tenir les mains, sap! un coup de bâton sur les doigts. « 'En v'là des manières! qu'elle disait. Si vous n'pouvez pas vous conduire comme il faut, jeune homme, décampez d'ici. » 'Et aussitôt que dix heures sonnaient à l'horloge, elle disait à Betty — elle était la plus jeune après Patience — elle disait à Betty de reconduire son amoureux jusqu'à la porte et « j'vous donne cinq minutes pour dire au r'voir », disait la mère. Et alors, au bout de cinq minutes, c'était — « L'temps est passé, Betty! allez-vous-en, jeune homme! » Et alors c'était l'tour de Naomi, qui venait juste avant Betty — et elle avait, elle aussi, ses cinq minutes; et puis cinq pour Jane, et cinq pour Catherine. Moi j'étais l'aînée, et j'passais la dernière; alors 'Siah et moi, nous avions dix minutes. Les autres avaient l'habitude de s'en fâcher, mais la mère disait que c'était mon droit, parce que j'étais l'aînée. Et j'm'souviens d'une fois... Mais là, elle s'arrêta court. Bien qu'elle cédât continuellement à son défaut, elle ne s'aveuglait pas sur ses inconvénients.

— Là! I'm'semble que j'suis une vraie peste avec mes paroles. —Elle scruta la figure de John. — Comment va la santé, John? I'm'semble que vous n'avez pas l'air aussi bien portant que d'habitude. Là, voyons! Comme le garçon a l'air languissant! Qu'est-ce qui n'va pas?

— Rien. Mrs Pezzack, rien! — dit John vivement, en passant sur son front une main lasse.

— Ça, c'est un signe, dit promptement Mrs Pezzack. Avant que vous ayez mis, comme ça, la main à votre front, c'est l'estomac que j'm'disais en moi-même, mais à présent j'dis: c'est les femmes. Avec un homme, c'est pour sûr l'une ou l'autre de ces choses. N'ai-je pas raison, maintenant? Jeunes filles, femmes mariées et veuves, nous sommes de fameuses pestes, et quelqu'une de nous vous a contrarié. N'est-ce pas vrai?

Bien que bavarde et cancanière, c'était une brave femme et il y avait une réelle sollicitude dans le ton de sa voix et son maintien. Le cœur de John, solitaire et troublé, se sentit attiré vers elle; pour la première fois, il éprouvait l'ardent désir de verser son chagrin dans une oreille sympathique. Mais il jeta un regard du côté de Mr Pezzack, assis comme un bloc de pierre; la honte le retint. Mrs Pezzack saisit le coup d'œil et comprit.

— 'Siah! s'écria-t-elle, allez me tirer une cruche d'eau.

Mr Pezzack se leva docilement, alla vers un coin de la chambre et souleva les quatre cruches, l'une après l'autre.

— Les cruches sont toutes pleines, déclara-t-il.

Mrs Pezzack lui prit des mains la dernière, emplit la bouillotte, alla à la porte de derrière, et froidement vida le reste sur le pavé de la cour.

— Quand j'vous dis de faire une chose, c'est dans l'idée que vous la f'rez, et pas d'observations, remarqua-t-elle; et elle lui rendit la cruche. Maintenant, allez-vous-en chercher de l'eau.

Impassible, le vieux obéit.

— Comme un agneau, n'est-ce pas? dit Mrs Pezzack. Ça m'a pris douze ans pour l'amener à ça. Mais là, quelles pestes nous sommes, pour sûr! Et vous vous en êtes aperçu, n'est-ce pas? Allons, John, asseyez-vous et racontez-moi tous vos ennuis. Peut-être que j'pourrai vous être utile.

Il poussa un soupir et secoua la tête.

— Allons, voyons; peut-être bien que j'pourrai. Ma vieille caboche est encore bonne à trouver les accommodements; et puis j'ai le cœur jeune et compatissant pour les chagrins de la jeunesse. Allons, parlez franchement. J'n'en dirai mot à personne, j'vous l'promets.

Elle lui posa une main sympathique sur l'épaule. Sa réserve fondit à ce contact; avec maintes hésitations il balbutia toute l'histoire.

Elle l'écouta jusqu'au bout et leva les mains au ciel.

— Ah! cette Marie Poljew! s'écria-t-elle, avec des accents où l'admiration se mêlait au dégoût. Quelle gaillarde ça fait! Il n'y en a pas une à sa taille dans notre localité! Elle vous a rondement menés, tous! Elle a gâché toute la fournée de gâteaux, m'est avis. Ça va bien! Ça va bien!

On ne pouvait, en toute justice, refuser à Mrs Poljew le tribut d'admiration qui lui était dû pour ce chambardement sur une grande échelle. Mrs Pezzack continua pendant quelque temps ses exclamations, entrecoupées de petits rires.

— Oh ! rien que d'y penser ! cria-t-elle ; et résumant les choses : Vous, et Vassie, et Mrs Pollard, et l'oncle Billy, et le vieux Chaîne-de-montre en or, elle vous a tous mis sens dessus dessous, et elle-même, par dessus le marché ! Mais vous, John, i'm'semble, ce n'est pas la peine de vous mettre dans des humeurs noires. Si vous pensez toujours à Vassie.....

— Oh ! Mrs Pezzack, j'n'penserai jamais plus à personne tant que j'vivrai ! C'n'est pas la peine.

— Pourquoi cela, grand bêta ?

— Elle a dit.....

— Vous faites attention à ce que dit une jeune fille ? Il n'y a pas d'espoir pour vous, si vous en êtes là, pour sûr. Et une jeune fille toute bouillante de colère encore ! Ne soyez donc pas si niais ! Fâchée contre vous, n'est-ce pas ? Dit qu'elle n'veut plus vous voir, hein ? C'est juste ça qui doit vous donner de l'espoir ! Il n'y a pas d'meilleur signe que ça !

— En êtes-vous sûre ? Ne vous moquez-vous pas de moi, dites ? demanda John, reprenant un peu courage.

— Oui, bien vrai — je me moque de vous, un homme avec treize ans de mariage qui ne comprend rien à la conduite des femmes ! Ecoutez ! — Le cœur d'une jeune fille et sa bouche — ça n'a rien à faire ensemble, la plupart du temps. Là ! si nous autres, faibles créatures, devions dire chaque fois ce que nous avons l'intention de faire, vous seriez les maîtres, ça c'est sûr, et que deviendrait le monde alors ? Nous serions toutes dans un joli embarras, pour sûr. Courez après elle, grand bêta ! attrapez-la et ne la lâchez plus ; ne faites pas attention à ses cris — elle sera joliment vexée, si vous faites ça.

Elle lui prodiguait ainsi les paroles de sagesse et d'encouragement ; la couleur lui revint aux joues, il se redressa sur sa chaise et serra les poings. Alors, elle le congédia, mais le rappela pour lui redire une fois encore le précepte souverain :

— Le rasoir, n'oubliez pas cela.

Qui prendre comme héroïne ? Je me le demandais avec anxiété depuis les premières lignes. Mais si une action héroïque peut conférer ce titre à une femme, il appartient de droit maintenant à Mrs Pezzack. Fidèle à sa promesse, elle garda son secret, quand, sortie de sa maison, elle se trouva en présence des commères, qu'elle planta là, confondues. Elle laisserait sa réputation dans cette affaire ; n'importe : elle ne révéla pas un seul mot de l'aveu que lui avait fait John. A vrai dire, elle avait bien une compensation ; elle était en avance sur toute la ville ; elle possédait la lumière et pouvait savourer en secret cette supériorité. Mais ce privilège entraînait plus de peine que de plaisir pour une personne comme elle, naturellement bienveillante et communicative. Je déclare par ces présentes Mrs Pezzack héroïne en chef de cette histoire.

Lundi : Mrs Pollard arrange les choses.

John s'en revint tout enflammé, le cœur fortifié, l'esprit résolu. Il allait avoir une explication avec Vassie, ou périr. Tout ce qu'il fallait dire pour s'excuser, argumenter, se défendre avec passion, bouillonnait déjà sur ses lèvres. Il sentait qu'il pourrait être éloquent et ce sentiment était aussi délicieux qu'il était inaccoutumé. Tout d'abord il songea à se précipiter chez elle, sans plus tarder et à frapper, pendant que le fer était chaud. Mais alors le conseil, répété avec tant de sérieuse insistance par Mrs Pezzack, lui revint en mémoire, et il résolut de se raser d'abord. Il en résulta un retard qui donna aux doutes et aux hésitations le temps de reparaître et tandis qu'il huilait ses cheveux, il réfléchit qu'il valait mieux attendre jusqu'au soir, alors que l'obscurité lui permettrait d'échapper, en traversant la ville, à la meute affamée des commères. D'ailleurs, s'il sortait maintenant, il y avait dix à parier contre un qu'il trouverait Vassie en train de laver le linge de la semaine, et il eut vaguement conscience qu'il y avait dans l'atmosphère du jour de lessive, avec son savon, sa vapeur, le linge claquant au vent, quelque chose qui n'allait pas tout à fait bien avec la rhétorique de l'amour. Il attendit donc, en proie à des émotions contradictoires, jusqu'au moment où la nuit tomba et où la rue prit une voix mélodieuse. Vous ne saisissez peut-être pas bien le rapport qui existe entre ces deux phénomènes, mais il y en a un cependant. Les douces voix des gens de Cornouailles — si douces qu'elles ont, dit-on, chassé depuis longtemps de l'autre côté du Tamar les rossignols navrés, désespérant de pouvoir rivaliser avec elles — ressemblent aux voix des rossignols en ceci qu'on les entend surtout la nuit, quand les rues sombres sont pleines de terreurs inconnues et que l'on est instinctivement porté à siffler ou à chanter pour se donner du courage et effrayer les revenants.

Il faisait tout à fait nuit, quand, le cœur secoué par des battements d'espoir et de crainte, John se glissa hors de sa demeure et se mit en route à travers la ville. Il fit un long détour, pour éviter les voies fréquentées. Par un heureux hasard, il rencontra à peine une âme, et arriva dans le voisinage de la maison des Jenkin, en se félicitant de sa bonne fortune. Il est vrai qu'à moitié chemin il avait croisé Sal Tremethick, mais elle n'avait pas paru le recon-

naître. Il ne l'avait pas vue s'arrêter tout à coup, quand il l'eût dépassée, et ne savait point qu'elle suivait furtivement ses pas, tout le long de la route. Sal avait son idée à propos de l'insuccès avoué de Mrs Pezzack; elle flairait un nouveau mystère; la fièvre policière la consumait intérieurement.

Près de la porte des Jenkin, John sentit renaître toute sa timidité. Il n'était pas venu avec un plan de conduite bien arrêté et à ce moment il se demanda soudain comment il allait s'y prendre tout d'abord pour arriver jusqu'à Vassie. Il avait imaginé la scène : il demandait l'oncle Billy sous prétexte de l'état alarmant des chaînes de galhauban de la barque, et alors trouvait Vassie seule, et renversait tous les obstacles avec un entrain magnifique. Mais à supposer que l'oncle Billy fût à la maison ? Impossible de se livrer à de brûlantes explications devant lui. Et si Vassie se trouvait seule? Où était son éloquence maintenant? Tout doucement écoulée, en même temps que son courage, lui laissant la bouche sèche et paralysée, et le cœur échoué quelque part, dans le voisinage de ses bottes.

Soudain, il se souvint de l'invitation de Mrs Pollard. Pourquoi n'en profiterait-il pas ? Il avait honte de le faire. Cependant quel autre parti pouvait-il prendre, à moins de revenir piteusement chez lui ? Vassie était peut-être là déjà, et d'ailleurs, pourquoi ne pas y arriver avant elle et l'attendre? Mrs Pollard lui serait d'un grand secours; elle l'aiderait jusqu'au bout, la bonne âme, si bienveillante! On peut se déchaîner contre le penchant des femmes à se mêler des affaires des autres, mais on peut avoir des raisons de les en bénir, quand survient une crise. Lorsque les femmes cesseront d'intervenir, le monde deviendra une mare stagnante, sans marée, sans tempête, avec le vaisseau de l'humanité pourrissant sur le rivage.

Sal Tremethick, qui le suivait toujours à pas furtifs, vit avec une stupéfaction inexprimable John disparaître derrière la porte de Mrs Pollard. Elle revint en courant à l'autre bout de la ville pour remettre les langues en mouvement.

Mrs Pollard était assise, seule, en train de regarder tristement le feu. A l'arrivée de John, elle prit un air enjoué, bien qu'il lui en coûtât manifestement un effort, et elle lui fit un accueil assez cordial.

— C'est bien, cela, John Trelill ! C'est bien aimable à vous d'être venu.

Elle remarqua qu'il promenait ses regards autour de la chambre.

— J' suis toute seule, comme vous voyez, mais j'attends Vassie qui n' va pas tarder. Je n' comprends pas qu'elle ne soit pas déjà arrivée, comme elle fait d'habitude; mais elle va venir, pour sûr, car j' lui ai envoyé dire tout à l'heure que j'avais besoin de la voir en particulier. Asseyez-vous donc un peu.

John obéit. Il y eut un silence embarrassé.

— J' n'ai jamais eu d'enfant, dit brusquement Mrs Pollard, et Vassie est presque comme une fille pour moi. Je l'aime beaucoup, et j' souhaite qu'elle soit heureuse. C'est une chère jeune fille, John, jolie et charmante; mais ce n'est pas tout : c'est une bonne fille aussi. I' m' semble que vous et elle, vous vous arrangeriez très bien ensemble, si vous en avez l'idée. I' m' semble que j'aimerais beaucoup voir ça.

Le cœur de John était gonflé à éclater.

— Oh! Mrs Pollard, s'écria-t-il.

— Eh bien? Est-ce que ce n'est pas c' que vous désirez?

— C'est mon seul désir. J' n'en veux pas d'autre qu'elle, mais il ne paraît pas que j'aie la moindre chance de réussir.

— Pourquoi donc?

— Elle n' veut plus me voir maintenant ! Elle..... Elle croit que je lui ai manqué. Mary est tombée sur nous hier; et nous en a dit de terribles et lui a dit.....

Il s'arrêta, la honte empourprant son visage.

— Lui a dit quoi? insista Mrs Pollard. Que lui a-t-elle dit ?

— Elle lui a dit que j'faisais ma cour autre part, murmura-t-il.

La lumière se fit soudain dans l'esprit de Mrs Pollard.

— John, s'écria-t-elle, d'un ton plein de remords, j'suis tellement furieuse contre moi, que je n'sais pas comment l'dire ! Tout ça, c'est ma faute, c'est évident. Ne soyez pas trop fâché ; j'suis une vieille folle, mais j'ne m'serais pas conduite comme ça, si j'avais su — certainement, non ! C'est ma faute ; c'est à moi de la réparer. Ayez confiance en moi, voulez-vous, John? J'arrangerai cela. Vous aurez la jeune fille que vous aimez ; sur ma vie, vous l'aurez.

Un pas léger résonna dans le corridor.

— Chut! La voilà qui vient.

Vassie avait entendu assez des rumeurs qui bourdonnaient par la ville, pour établir un rapport entre la défection de John et la personne de Mrs Pollard. Aussi, au lieu de se rendre chez la veuve après le thé, comme elle en avait l'habitude, elle se retira dans sa chambre, où elle passa le temps à pleurer un peu et à bouder beaucoup. Quand le messager arriva, elle s'étonna de l'impudence de Mrs Pollard, se dit une douzaine de fois qu'elle n'irait pas ; puis commença à se demander pourquoi elle la faisait appeler, se mit à imaginer la possibilité d'une nouvelle tournure des choses, se répéta énergiquement que tout cela lui était égal et qu'elle n'irait pas, et, finalement, mit son châle et partit.

Elle ouvrit la porte et se trouva face à face avec John. Sa présence était une confirmation incontes-

table des histoires qu'elle avait entendues. Elle devint pâle de colère.

— J'vous demande bien pardon, à tous les deux, dit-elle d'une voix cinglante, je n'pensais pas vous interrompre et j'n'en ai pas envie non plus. Je n'veux pas rester, seulement j'veux vous souhaiter beaucoup de plaisir à tous les deux, avant de m'en aller.

Elle fit deux petites révérences moqueuses et disparut.

— Vassie, arrêtez! cria d'une voix perçante Mrs Pollard. Arrêtez, petite folle que vous êtes! Elle se tourna vers John : « Courez-donc après elle, vite et arrêtez-la, John! Ne restez donc pas là, la bouche ouverte et les yeux hors de la tête. Rattrapez-la! C'est votre dernière chance! Êtes-vous un homme? Courez-donc! »

Il partit comme un fou, tête baissée; la chance voulut qu'il passât par la porte de la façade, ce qui lui permit de rattraper Vassie, juste au moment où elle s'élançait dans la rue par le couloir latéral. Mrs Pollard le suivit, tout essoufflée; elle le trouva, sans chapeau, les cheveux en désordre, avec une marque rouge à travers la figure, et retenant dans ses bras la jeune fille haletante qui poussait des cris perçants.

— A-ah! laissez-moi, coquin que vous êtes! Laissez-moi aller, lâche coquin, et que je n'vous revoie jamais près de moi! A-ah! coquin! Vermine! Sale canaille. A-ah! criait-elle.

— Allons, cessez de hurler comme ça! dit Mrs Pollard, d'un ton péremptoire. Vassie, m'entendez-vous? Nous allons bientôt avoir tous les voisins sur le dos.

— Ça m'est bien égal! Qu'ils viennent! J'leur dirai c'que j'pense de vous deux. A-ah! Lâchez-moi, avant que je vous arrache les yeux de la tête!

— Vassie, entrez à la maison, entendez-vous? J'ai quelqu'chose à vous dire! C'n'est pas c'que vous pensez. Cessez de crier comme ça et venez chez moi.

— A-ah! J'n'veux pas! A-ah!

Mrs Pollard vit une raie de lumière jaillir soudain à travers la route, venant d'une porte brusquement ouverte.

— Où est la réputation de ma maison, maintenant? s'écria-t-elle en se tordant les mains. John, faut la laisser partir, j'crois.

— *Non*, dit John entre ses dents. C'était un homme, enfin.

— Oh, mon Dieu! Que faire? Écoutez, John, portez-la de force dans la maison, si elle ne veut pas y venir de bon gré! Vite, à présent.

Le visage résolu, il la souleva dans ses bras et la porta à l'intérieur.

— Tenez-la bien, pendant que j' mets les verrous, dit Mrs Pollard, sans cela elle sera bientôt dehors et les voisins chez moi. Voyons, Vassie, ma chère, vous n' pouvez pas vous en aller, et vous feriez tout aussi bien de vous conduire comme il faut et d' m'écouter.

Les cris de Vassie se calmèrent tout à coup; elle se laissa tomber sur une chaise et fondit en larmes.

— C'est cruel, bien cruel, en vérité, dit-elle à travers ses sanglots. Comment avez-vous l' cœur de m' traiter comme ça! Pourquoi ne pas laissez tranquille une pauvre fille?

— Là, là! Mrs Pollard lissait, de sa grosse main douce, les cheveux en désordre. Ne vous tourmentez pas; tout va bien. Ne pleurez pas ainsi, John est bien affligé de vous voir pleurer comme ça.

— J' suis bien aise de l'apprendre! J' vais pleurer toute la nuit, si ça peut lui faire de la peine.

— Petite folle, va! s'écria Mrs Pollard, avec impatience. John n'est pas c' que vous pensez. Il vous aime; il n'a pas l'idée d'en aimer une autre.

— On l' dirait pourtant à voir comme il s' conduit! Les pleurs reprirent de plus belle.

— Ecoutez-moi, Vassie. Vous m' connaissez, et vous savez que j' dis la vérité. Vous croyez que John est venu pour m' faire la cour. Ce n'est pas vrai. Mary Poljew, oui, elle y a pensé; elle l'a forcé à v' nir ici, et elle a essayé de l' forcer à faire la demande, mais il n'a pas voulu. Elle l'a menacé, mais il a été brave et ne pensait qu'à vous, et i' m' semble qu'il s' disait en lui même: « Un seul cheveu frisé de la jolie tête que j'aime vaut mieux que toutes les maisons et tout l'or d'une grosse vieille veuve; » et « Non », qu'il a dit et « Non » qu'il a persisté à dire, et cependant il pensait que vous étiez en train de le mépriser. Et voilà la vérité, aussi vrai que j' vous l'dis.

Elle était calme maintenant, et se cachait la figure dans ses mains. Ils attendaient. Bientôt une voix étouffée dit :

— Est-ce bien vrai, John?

John vit la veuve lui faire des signes véhéments. Il comprit, vint s'agenouiller auprès de Vassie et lui passa hardiment un bras autour de la taille.

— C'est bien vrai, Vassie, chaque mot est vrai. J' m' suis assez mal conduit, mais pas si mal que vous l' pensiez. J' vous ai toujours aimée, loyalement.

— Depuis samedi dernier, vous voulez-dire! La voix était encore étouffée et pleine de larmes, mais les paroles avaient un son où il reconnaissait sa raillerie malicieuse. Il balbutia :

— Ah! ah! oui, depuis sam' di, j' suppose.

Elle risqua un œil entre ses doigt pour jouir de la confusion de John.

— N'importe depuis quand, puisqu'il vous aime, remarqua Mrs Pollard, qui contemplait la scène avec une bienveillante faveur. J' n' veux pas vous

commander, John, mais i' m' semble que vos lèvres pourraient trouver l' moyen de la forcer à montrer sa figure et à se tenir droite sur sa chaise, et sans que vous ayez pour cela à dire un seul mot, non plus.

Il n'eut pas un moment d'hésitation ou de réflexion, mais il se pencha et embrassa les doigts de la jeune fille. Elle abaissa ses mains et montra un visage en feu et une bouche qui restait indécise entre un sourire et une moue boudeuse.

— I' m' semble que vous voilà bien brave et hardi, tout d'un coup. C'est dommage que nous n'étiez pas comme ça, quand Mary Poljew s'est conduite de façon si scandaleuse envers moi, hier, dit-elle.

— Ne blâmez pas John de cela, dit la veuve. Il n'y a pas d'homme capable de résister à une femme en colère. Et Mary n'a guère sa pareille. Je n' tiendrais pas moi-même à me trouver devant-elle, quand elle monte à gros bouillons.

A ce moment, ils eurent conscience que l'on faisait du dehors des efforts pour ouvrir la porte de derrière verrouillée par Mrs Pollard. Ils se regardèrent un peu confus. Mrs Pollard se dirigea vers la porte, tira le verrou et l'ouvrit toute grande. Mrs Poljew, en personne, parut sur le seuil.

C'était l'ouvrage de Sal Tremethick. Elle avait lâché ses nouvelles qui bourdonnèrent gaiement de tous les côtés, et finirent par arriver aux oreilles de Mrs Poljew, tristement assise à méditer sur la perfide folie de toute la race humaine. Cela ranima considérablement ses esprits. Avec la pénétrante sagacité, qui la distinguait d'une façon éminente, elle conclut que le remords et le repentir avaient seuls pu décider John à repasser ce seuil de son plein gré. En un instant, elle jeta son châle sur sa tête et se précipita, de toute la vitesse de ses jambes, pour aller offrir son aide indispensable et jouir de son triomphe certain. La porte verrouillée l'intrigua un peu, mais elle se rassura en voyant le visage radieux de Mrs Pollard.

— Oh, Mary! Entrez donc, ma chère.

La puissante corpulence de Mrs Pollard l'empêchait de voir à l'intérieur. Avec un sourire aimable et sur les lèvres des paroles espiègles de félicitation toute prêtes, elle se mit en devoir d'accéder. Mrs Pollard, s'écarta pour la laisser passer.

Un moment, elle resta pétrifiée; puis elle tourna les talons sans mot dire et s'enfuit dans la nuit.

S'il vous plaît de la suivre, vous pourrez apprendre la suite d'un épisode du commencement de cette histoire. Quand elle arriva chez elle et s'élança d'un bond dans la cuisine, elle trouva Clunker assis dans un coin, morose et abattu. Sa fureur contenue trouva une issue et éclata sur la malheureuse tête.

— Te voilà, l'agneau! Je te tiens à la fin! s'écria-t-elle en lui assénant de vigoureuses taloches sur la tête et sur les épaules. Tu es un voleur, hein? J' vas t'apprendre à voler, moi, j' t' apprendrai à mettre dans la poche de Mrs Maddern mon argent de tes parts, si dur à gagner. Où est ma demi-couronne, dis-moi un peu? Où est-elle?

— Elle est allée dans le bec de deux gourmandes! beugla Clunker. Etrille-moi, tant que tu voudras; ça m'est bien égal! s'écria-t-il, d'un air farouche, pendant qu'elle s'arrêtait à bout de forces. Tout ça m' semble bien égal, j' n' me soucie de rien. J' n'ai pas tiré six pence pour moi de cette demi-couronne. Et maintenant qu'elle est dépensée, elles se fichent pas mal de moi. C'est bien ça, l' monde; j' n' tiens pas y vivre, pas plus su' l'eau que su' terre. Et tapez donc!

Parmi les conséquences lointaines de la névralgie de Jacky Jackson, on doit donc compter maintenant la ruine de Clunker et la perte de ses illusions. Mais quel autre résultat pouvait-il espérer, avec deux bonnes amies et deux jours consécutifs de vacances?

Le couple heureux et reconnaissant prit congé de Mrs Pollard, en la laissant seule au monde, avec les consolations que peuvent procurer, à ce que l'on assure, la richesse et la conscience d'une bonne action.

Quand ils furent dehors, Vassie n'attendit point qu'on l'en priât et s'empara aussitôt du bras de John, avec une gentille timidité. Ils errèrent ainsi par les rues, s'arrêtèrent près de la falaise du port et contemplèrent ensemble la lune, qui se levait délicate et splendide au-dessus de la mer : leurs cœurs s'ouvrirent sous le charme de sa beauté. Alors ils tournèrent leurs pas du côté de la maison. Arrivée à la porte, Vassie rougit, hésita et fit une chose hardie, une chose pour laquelle la condamneront les personnes à cheval sur l'étiquette, mais non pas moi. Car en quatre mots, alors qu'ils en étaient à peine à « l'accompagnement », elle osait faire fi des délais traditionnels et sceller son engagement.

— Voulez-vous entrer, John? dit-elle.

*
* *

D'après les dernières nouvelles de Pendennack, la veuve n'est pas encore remariée.

CHARLES LEE.

(*Traduit de l'anglais par* FIRMIN ROZET EMM. FENARD).

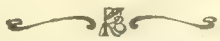

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Stendhal

Correspondance de Stendhal (1800-1842), publiée par AD. PAUPE et P.-A. CHÉRAMY ; préface de MAURICE BARRÈS. 3 vol.

M. Maurice Barrès, quand il avait vingt ans, se plaisait, durant de longues journées, à découvrir Rome, les *Promenades* de Stendhal à la main ; le soir, il fréquentait la villa Médicis : le directeur, M. Hébert, lui disait : « Vous aimez Stendhal ? C'était un vieux monsieur de beaucoup d'esprit, mais quinteux. Je l'ai bien connu. Oui, Monsieur Barrès, c'était mon cousin, et quand j'ai été envoyé à votre âge à la Villa, mes parents m'ont commandé d'aller le saluer à Civita-Vecchia. Il s'y ennuyait à périr ; il passait les soirées chez l'unique libraire de l'endroit. Je crois bien que le pape lui avait interdit l'entrée de Rome. Pourquoi ? Sans doute ses *Promenades* avaient déplu. Monsieur Barrès, je ne sais pas si mon cousin vous aurait autant amusé que ses livres. »

Maurice Barrès est stendhalien ; il a, pour l'être, quelques solides raisons ; il est, de par ses premières œuvres, l'un des coryphées du beylisme ; sans lui, le prestige de Stendhal eût été moins souverain sur toute une génération... Maurice Barrès, néanmoins, n'hésite pas à évoquer la posture assez humble du consul d'une bourgade italienne — quelle médiocre carrière ! quelle plate existence ! bien faite pour ralentir l'activité d'esprit de l'homme le plus impétueux !

Stendhal était-il aussi amusant que ses livres ?

Les Stendhaliens sont les plus habiles gens du monde : leur ferveur craindrait de nous offenser si elle n'admettait des restrictions : un Casimir Stryienski, un Bélugou, un Paupe, exégètes et éditeurs d'une œuvre plus qu'à demi ignorée, apôtres d'un véritable culte, admettent et pratiquent les règles d'une interprétation prudente : eux-mêmes nous suggèrent des doutes : il nous présentent avec d'infinis ménagements l'idole-Stendhal... Nous nous prosternons, à condition justement qu'on ne nous inflige ni excessive discipline ni dogmatisme intransigeant. Maurice Barrès, par la réserve d'usage, ne désarme point nos défiances ; s'il loue l'âme de Stendhal qui « fut toujours la plus sincère, la plus naïve », nous n'avons garde d'oublier que cette sincérité et cette naïveté n'excluaient ni la rouerie ni le goût de la supercherie et de la mystification... s'il vante en Stendhal le « héros », nous nous souvenons que le protégé du comte Daru manifesta à l'endroit des exploits guerriers un mépris précoce et durable ; s'il range l' « immortel Stendhal » parmi « les classiques de la moralité », s'il exalte l'honneur selon Stendhal, si, pour flétrir mieux notre déchéance, il oppose au « muflisme » de notre temps les « sentiments d'honneur qui composent l'âme de Fabrice Del Dongo et de Julien Sorel lui-même » et de l'auteur responsable de Fabrice et de Julien Sorel, nous demeurons perplexes, prêts à nous rebeller, car nous croyons savoir avec quelque certitude que Stendhal, chevalier douteux d'une morale imprécise, est peu qualifié pour être vénéré à l'égal de l'un des directeurs de la conscience moderne.

Et c'est sans doute par ces contrastes que nous attire l'étrange auteur de la *Chartreuse de Parme* : il s'applique dès sa jeunesse à dérouter ses contemporains par des contradictions voulues ; il mène ou feint de mener simultanément plusieurs carrières ; il est essentiellement un personnage masqué ; sa vie est un perpétuel carnaval. La biographie de Stendhal est prodigieusement amusante ; son temps ne le prend pas au sérieux et généralement l'ignore ; les natures simples et farouches ne le pouvaient souffrir, et l'on sait quel dégoût horrifié il inspire à cette excellente Sand. Plus heureux, nous avons percé les énigmes industrieusement accumulées par ce Lemice-Terrieux de génie ; nous connaissons jusque dans le détail le complexe roman de son existence... La *Correspondance* est de toutes ses œuvres celle qui reflète le plus complètement le caractère, les aventures, l'esprit divers, le génie si fort et inquiétant de ce merveilleux comédien.

*
* *

Et l'on ne sait en vérité si l'on admire plus la tenace perspicacité ou le désintéressement des Stendhaliens ; ils ont fait la gloire de Stendhal ; en travaillant à l'affermir, il se pourrait qu'ils l'eussent ébranlée ; il est permis de penser que, moins mystérieux, Stendhal paraîtra beaucoup moins intéressant aux générations futures ; déjà Maurice Barrès le proclame, Stendhal, qui fut à la mode aux environs de 1880, ne l'est plus en 1908. Maurice Barrès exagère, et vous verrez que la publication de la *Correspondance* va provoquer un renouveau de beylisme... Mais enfin les Stendhaliens n'en ont pas moins mis une hâte peut-être inconsidérée à satisfaire nos curiosités.

Hâte très méritoire, si l'on considère de quelle tâche laborieuse ils se sont acquittés : leur activité est de celles qui font le plus grand honneur à notre érudition littéraire : Paul Bourget, qui fut un stendhalien pratiquant pendant la période vraiment féconde de sa carrière — quel ne doit point être aujourd'hui

son regret! — a loué comme il convenait les premières recherches de Casimir Stryienski : quelle ingénieuse patience ne fallait-il point pour explorer le fatras des manuscrits de Stendhal déposés, oubliés dans la bibliothèque de Grenoble! Les manuscrits de Stendhal sont des grimoires que lui-même renonçait à déchiffrer; par crainte des perquisitions policières ou amour du rébus, il se plaisait à en ordonner les feuillets de la façon la plus déconcertante, et à multiplier les renvois en signes cabalistiques : de ces informes archives stendhaliennes allaient sortir le journal de jeunesse, un roman presque achevé, *Lamiel*, et cette *Vie de Henri Brulard* qui est la plus savoureuse autobiographie... Depuis, nous avons connu une conspiration de chercheurs : nous devons à leurs efforts combinés cette *Correspondance* dont Ad. Paupe eût bien dû esquisser moins discrètement la curieuse histoire. Lorsque parurent en 1855 les deux volumes de la *Correspondance inédite*, quelques lettrés seulement s'avisèrent d'en bien voir l'intérêt : équitable à son corps défendant, Barbey d'Aurevilly écrivait :

« Donc, pas de surprise! pas de révélation nouvelle! pas de naturel véritable dans les lettres de cet homme, dont l'esprit n'*ondoie* point, ne se contredit point, et qui aimait tant le naturel, — nous a-t-il dit et répété dans tous ses livres et sur tous les tons, — mais qui l'aimait probablement comme les roués aiment les femmes candides! Pas de dédoublement de l'homme et de l'auteur, rien, en un mot, de ce qu'on trouve parfois dans les délicieux recueils qu'on appelle des *Correspondances*; et cependant, malgré tout cela, malgré la déception, malgré cet esprit connu, et d'autant plus connu qu'il se distingue par une de ces physionomies qu'on n'oublie plus quand on les a regardées, la *Correspondance* de Stendhal a le charme inouï de ses autres œuvres, — ce charme qui ne s'épuise jamais et sur la sensation duquel il est impossible de se blaser! »

Ce charme, Sainte-Beuve ne le méconnaissait point, qui relisait aux heures de lassitude la *Correspondance inédite*. Pourtant l'éditeur n'avait point respecté le texte des lettres : l'honnête et décevant Romain Colomb, exécuteur testamentaire de Stendhal, avait « tripatouillé » la correspondance : Casimir Stryienski découvrit les fraudes pieuses de Romain Colomb; sans retard, il les dénonça en ces *Soirées du Stendhal Club*, qu'il n'est point superflu de relire avant d'ouvrir la nouvelle et définitive *Correspondance*; honnête Colomb! pudique Colomb! et si épris de correction grammaticale! Stendhal écrit : « Un salon de huit ou dix personnes dont toutes les femmes *ont eu des amants*, où la conversation est gaie, anecdotique, et où l'on prend du punch léger à minuit et demi, est l'endroit du monde où je me trouve le mieux ». Colomb corrige : « dont toutes les femmes *sont aimables* ». Stendhal écrit : « Quand je le compare à ce qu'était pour moi la vue de *la jolie jambe* de Sophie... » Colomb rectifie : « la vue de la *personne* de Sophie... » Stendhal écrit : « Les chambellans du prince empêchaient les curieux de rester à l'endroit vers lequel S. A. R. roulait ses pas *impériaux* », Colomb transcrit : « ses pas *impérieux* ». Colomb coupe, taille, soude arbitrairement, dénature... Honnête Colomb, qui ne pouvait, un demi-siècle à l'avance, deviner nos infinis scrupules! Il eut en Mérimée un collaborateur imprévu, et c'est un joyeux incident que la « correction », d'une lettre de Stendhal, par son capricieux ami : la lettre, adressée à Mérimée, étant plutôt vive, Colomb prie le destinataire d'en faire disparaître les « drôleries trop acidulées » : Mérimée s'exécute, le plus platement du monde : cet homme d'esprit lit avec peine les lignes suivantes :

« Le vrai babilan doit se tuer pour ne pas avoir l'embarras de faire un aveu. Moi (mais à 43 ans et 11 mois) je ferais un bel aveu; on me dirait, qu'importe? Je mènerais ma femme à Rome. Là, un beau paysan, moyennant un sequin, lui ferait trois compliments en une nuit... »

Cet homme d'esprit rature et bravement écrit :

« Là, un beau paysan... se chargerait de me remplacer avec avantage! »

Ah! méfions-nous des révisions posthumes et des services d'amis!

Ad. Paupe et P. A. Chéramy nous rendent bien entendu le texte authentique intégral de cette lettre et de toutes celles que le zèle de Colomb mutila; ils nous rendent les originaux de la *Correspondance inédite*, auxquels ils ont joint les lettres publiées à la suite de *Souvenirs d'Egotisme*, les *Lettres intimes*, toutes celles qu'ont fait connaître MM. Farges, Chuquet et Stryienski, et enfin — cela regarde M. P. A. Cheramy — d'assez nombreuses lettres inédites... il en était encore. Leur recueil ne contient qu'un très petit nombre de lettres adressées à Mérimée : les amateurs de littérature pimentée déploreront éternellement le geste de Mérimée jetant au feu la correspondance de Stendhal, moyen très spirituel de se soustraire à la besogne où l'entraîna un jour le si honnête Colomb!

*
* *

Trois gros volumes! plus de sept cents lettres! Ah! je ne sais si le peintre Hébert a calomnié Stendhal, mais voici le plus étourdissant répertoire de faits, d'idées, de jugements, d'anecdotes; et voici l'œuvre de Stendhal où l'on apprend le mieux à connaître l'homme, sa vie, et son génie... après que l'on a reçu de l'excellent *Stendhal* de A. Chuquet les

nécessaires leçons de défiance. Stendhal s'y révèle tout entier dans la stupéfiante diversité de ses aptitudes, de ses goûts, de ses expériences, Français de formation classique, qui participe aux fièvres du Consulat et de l'Empire, et se terre et s'exile sous la Restauration et la monarchie de Juillet; soldat, fonctionnaire civil, commerçant; déraciné cosmopolite, parisien italianisé, dandy sceptique et jouisseur, essayiste et romancier de tendances si diverses, que romantiques, réalistes, naturalistes et psychologues ont des titres presque égaux à se réclamer de lui; artiste, philosophe, au total et toujours amateur, dilettante supérieur, agité, incomplet, délicieux... Stendhal est là tout entier, avec ses passions, ses curiosités, ses théories, son cynisme, Stendhal analyste, conteur, maître ès psychologie, professeur de bonheur et conseiller d'énergie; et nulle part peut-être Stendhal n'est lui-même avec plus de franchise, de naturel et d'éclat que dans certaines de ces lettres, et ce sont sans doute quelques pages de cette *Correspondance* qu'il faudra citer désormais, si l'on entend prouver par des exemples les mérites de l'écrivain.

Parmi tant de documents curieux, piquants, précieux à des titres divers, notons que les plus significatifs au regard du psychologue sont peut-être ses lettres à Pauline Beyle, où Stendhal semble développer, à son insu, une sorte de confession. Barbey d'Aurevilly, d'autres après lui, ont exalté en Stendhal l'écrivain « dont le talent n'a pas fait la vie, mais dont la vie, au contraire, a fait le talent ». Qui donc nierait les enrichissements que Stendhal dut à la vie? Encore n'est-il point superflu d'observer que, dès la vingtième année, les traits essentiels de son esprit et de son caractère sont fixés : quelle netteté dans les conseils de ce jeune homme! Quel ferme jugement! Quel sens psychologique! Quelle entente des passions! Quelle science de l'homme et du monde! Le classicisme et la « philosophie » se sont concrétisés pour lui dans les enseignements du grand-père Gagnon; il a médité nos moralistes, nos philosophes, nos logiciens; c'est d'eux qu'il tient tout ce qu'il sait; il leur doit sa lucidité, sa puissance; deux siècles de littérature psychologique aboutissent à cette préparation dont bénéficie ce jeune bourgeois ambitieux : ambitieux, follement ambitieux, ambitieux de se grandir et de jouir... ; il se peint lui-même dans ses lettres à une sœur qu'il souhaite former à son image; dans le modèle qu'il propose à Pauline, nous reconnaissons le vrai Stendhal, son goût classique, sa force de passion, et, ingénument étalés, son machiavélisme et son amoralisme. Il donne à sa sœur des leçons de littérature et des leçons de conduite; ses lettres commentent Corneille et font l'éloge de la dissimulation; sa pédagogie n'est point morose; ce frère conte à sa sœur ses bonnes fortunes et ses amours... Et déjà ces lettres nous surprennent, nous émerveillent; cette correspondance vive, sérieuse, frivole, profonde, affranchie des convenances, n'est jamais ni médiocre, ni banale; certes, c'est déjà souvent de l'excellent Stendhal... Et je ne pense pas que l'on mette de sitôt ce volume aux mains de nos pensionnaires, mais il serait bon qu'elles ne fussent point privées de maint enseignement élégamment donné par le plus spirituel des maîtres : écoutez-le dire à Pauline les « contes » qu'il a lus un matin :

« Le roi chassait dans les forêts de Versailles. A trois ou quatre lieues de cette ville, un garde du corps tombe en galopant et se casse la cuisse; le roi se tourne vers M. de R... et lui dit :

— Monsieur, vous avez votre carrosse, faites-moi le plaisir de ramener ce jeune homme à Versailles.

M. de R... contait cela le lendemain dans une maison.

— Ce malheureux, disait-il, me faisait une peine terrible; tous les mouvements de la voiture le mettaient dans des douleurs affreuses; il jetait des cris, il grinçait des dents; cela me mettait dans l'état que vous pouvez imaginer. Heureusement, je me souvins que j'avais dans mes poches de l'eau de la reine de Hongrie.

— Vous lui en donnâtes?

— Non, j'en avalai une gorgée, et cela me remit jusqu'à Versailles.

« Ces deux traits sont vrais : remarque cette manière de conter, voilà le bon ton simple, aisé, concis; un provincial n'eût pas manqué d'y mettre du pathétique et même de l'horrible, eût décrit la cassure de la cuisse, eût parlé du sang. Le talent qui faire fuir ces défauts à M. S... se nomme délicatesse ».

Cette délicatesse, Stendhal ne devait jamais s'en départir, il la poussa parfois jusqu'à l'excès, voisin de la sécheresse. Nous aurions aujourd'hui quelque besoin que l'on remît en honneur ces principes de discrétion et de sobriété littéraires...

Et j'aimerais analyser avec quelque détail les lettres de Stendhal au baron de Marqueste — le Lussinge des *Souvenirs d'Egotisme* — où s'avouent les soucis du romancier, ses haines vigoureuses, ses enthousiasmes; les lettres à M. Stritch, toutes remplies de comptes-rendus où la critique de Stendhal, malveillante à l'égard de Hugo qu'il estime « somnifère », s'affirme hostile à Molière, jugé inférieur à Regnard; les lettres à Sutton Sharpe, à Sainte-Beuve, à Romain Colomb...; les lettres aux ministres, aux éditeurs, les lettres d'intérêt, les lettres d'amour...

Rendons grâce aux Stendhaliens dont la piété fureteuse et tenace nous gratifie d'un maître-livre.

LUCIEN MAURY.

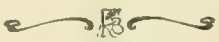

THÉATRES

Vaudeville : *Mariage d'Etoile*, pièce en 3 actes de MM. Alexandre Bisson et Georges Thurner.

Le théâtre du Vaudeville obéit à la loi des contrastes, qui régit presque toutes choses ici-bas et les choses de théâtre plus particulièrement encore, en faisant succéder à une œuvre sévère un ouvrage de genre mixte où viennent s'entremêler la caricature et la drôlerie. On comprend fort bien, du point de vue directorial, le raisonnement de MM. Porel et Peter Carin : Puisque nous avons retenu l'attention du public durant une centaine de représentations par un ouvrage grave et qui le contraignait à penser — ce qui prouve bien, par parenthèse, que l'on ne vient pas au théâtre, même au théâtre du Vaudeville, uniquement pour s'amuser — il convient maintenant de détendre son esprit, en lui donnant quelque peu de fantaisie et de pittoresque... Cent salles consécutives ont suivi avec des larmes dans les yeux les arguments de M. Paul Bourget contre la loi du divorce, non point pour se convaincre certes — car le théâtre n'a jamais convaincu personne — mais pour connaître la secousse des émotions fortes ; on a pleuré, on s'est apitoyé, on a compati aux angoisses du plus douloureux des Drames de Famille ; on a suivi jusque dans ses dernières conséquences sociales l'œuvre du plus *Balzacien* par l'esprit de nos romanciers contemporains. Mais de ces thèses, même si prenantes, il ne faut pas abuser au théâtre, et c'est être bien parisien, le plus parisien de nos directeurs, que de penser qu'en ces matières *bis repetita non placent.*

Il y faut en tous cas mettre quelque intervalle. Une saison théâtrale n'est-elle pas comme un menu savamment composé, où l'on rougirait de faire succéder deux plats trop consistants. Le cerveau, pensent sans doute les directeurs du Vaudeville — et peut-être n'ont-ils pas tort de penser ainsi ? — a les mêmes exigences que l'estomac. Gardons-nous bien de provoquer l'indigestion. Le *Divorce* de M. Paul Bourget, c'était bien le plat consistant, nourrissant, fait pour les tempéraments robustes. Quel entremets succédera à ce copieux rôti ? La collaboration de MM. Alexandre Bisson et Georges Thurner nous est une garantie qu'il n'y aura fatigue ni d'estomac, ni de cerveau à cette dernière partie du menu.

Et je ne prétends pas, non certes je ne prétends pas que les directeurs du Vaudeville aient tort de penser ainsi : ils connaissent leur public parisien et savent comment on le doit manier : c'est simple point de vue, de goût personnel que je formule et d'esthétique dramatique. Dans ce genre de pièces comme *Mariage d'Etoile*, qui porte le titre de comédie et dans laquelle pourtant il y a des scènes presque tragiques ou du moins violentes, comment pourrions-nous être autrement que déroutés, si nous voyons les traits comiques descendre à certains moments jusqu'à la drôlerie, à la silhouette du Vaudeville ? Je le remarquais en effet l'autre jour : ceux-là même qui apportent le moins de partis-pris d'esthétique au théâtre, ceux qui sont le plus disposés à se laisser aller, à s'abandonner à leur impression du moment, sont frappés de la façon dont *détonent* certaines scènes succédant à telles autres qui leur sont justement opposées. En France, quoi qu'on dise, nous restons toujours les partisans des *genres tranchés*. C'est dans le sang, dans le tempérament national. Nous voulons rire ou nous voulons pleurer, nous ne voulons pas mélanger le rire aux larmes ; surtout nous comprenons mal qu'un trait de bouffonnerie précède ou suive une minute pathétique.

Il y a de ce mélange dans la nouvelle pièce de MM. Alexandre Bisson et Georges Thürner qui, pour n'être ni bien originale ni inédite en son sujet, n'en offre pas moins quelque intérêt. Voici une actrice parisienne, Florence Bell, une étoile, qu'on nous dit être de première grandeur, mais dont nous ne savons pourtant si elle brille au ciel comique ou tragique... Elle a atteint cet âge difficile de la femme qui n'est plus la jeunesse, mais qui n'est pas encore la décadence : trente-sept, trente-huit ans, j'imagine. On ne renonce pas encore, bien entendu, mais on sent pourtant que le temps de la première fraîcheur est à jamais passé. On n'aime point à s'entendre dire son âge : on n'aime rien de ce qui peut vous le rappeler... et quoi de plus terrible qu'une grande fille en jupes longues qui grandit auprès de vous? Je ne sais plus qui a dit, Dumas fils peut-être : « Les jupes courtes des filles, c'est la jeunesse des mères. » Florence Bell a donc une fille de dix-huit ans, ce qui nous précise à peu près son âge. Mais comme elle est une femme de théâtre et qu'elle entend garder sa liberté tout en remplissant ses devoirs de mère, elle la fait élever en province, tout justement par celui qui fut son premier amant à elle, et qui est le père de Gilberte : un brave homme d'archiviste, qui a toujours conservé inoubliable le souvenir de son amour pour Florence, et qui, aux yeux de Gilberte, est simplement son parrain.

L'heure fatale arrive pourtant : dans son coin de province, élevée par les soins de ce père qu'elle croit être son parrain, Gilberte devient amoureuse : elle a été remarquée par un jeune ingénieur, André Lamberthier, qui a demandé sa main, et comme rien ne s'oppose au mariage, le père vient trouver Florence Bell pour la prévenir que les parents du jeune homme viendront le jour même lui faire une première visite. Cette fois c'en est trop ! Avoir une fille de dix-huit ans ! passe encore... Mais la voir se marier

à dix-huit ans! Risquer de devenir grand'mère un an après, et quand on n'a pas encore franchi la quarantaine! Florence Bell se révolte contre cette idée. Pourtant il faut bien céder : quelle bonne raison donnerait-elle au père? Elle aime sa fille après tout! On vient lui proposer un mariage acceptable : elle se résoudra donc à recevoir les Lamberthier, et recevoir les Lamberthier devant sa fille, c'est admettre par avance la possibilité du mariage.

Ici commence le vrai sujet de la pièce, et vous devinez assez quel il peut être. Combien de fois déjà fut-il traité dans le roman! C'est celui du charme qu'exercent sur les jeunes gens de vingt-cinq ans les femme déjà mûres! Balzac avait écrit la *Femme de trente ans*. Mais ce n'est pas de celle-là qu'il s'agit, car la Femme de trente ans est trop jeune encore pour le débutant de vingt-cinq : elle ne saurait être la vraie initiatrice à l'amour. Un des élèves de Balzac, Charles de Bernard, je crois bien, a écrit la *Femme de quarante ans* : c'est celle-là en effet, un peu en deçà, ou un peu au-delà de la quarantaine, qui exerce sa vraie fascination sur les jeunes gens qui font leur entrée dans la vie. Sensible aux charmes naissants de cette rose en bouton qu'est la petite Gilberte, André Lamberthier est encore plus touché par les charmes épanouis de cette autre rose largement ouverte qu'est Florence Bell. Il nous suffira d'évoquer tels souvenirs d'émotions personnelles, non plus même des personnages de théâtre ou de roman, pour sympathiser avec cette donnée que la vie de chaque jour rajeunit et confirme.

Une autre forme, comme vous le pouvez voir, de l'*Autre Danger*. Mais la pièce de M. Maurice Donnay était traitée en drame, ou du moins en comédie dramatique, et d'un même accent qui se soutenait, depuis l'exposition jusqu'à la conclusion, tandis que celle de MM. Bisson et Thurner emploie des moyens comiques, caricaturaux et presque vaudevillesques pour pousser au jour son idée. Chacun obéit à son tempérament, direz-vous... Oui, mais il est des tempéraments qui vous sont plus ou moins sympathiques. Ce que je reproche aux auteurs, ce n'est pas d'avoir traité un sujet qui fit déjà la fortune de tant de romanciers, mais d'avoir fait dévier l'intérêt, et tout justement passé à côté de la pièce. Quand MM. Alexandre Bisson et Georges Thurner veulent préciser la puissance de prise de Florence Bell sur ceux qui l'approchent, et cette vérité tant de fois observée dans la vie que nous cotoyons : l'attirance de la femme mûre sur la première jeunesse, ils ne nous montrent pas, par une progression, le sentiment d'amour grandissant chez André Lamberthier; ils se servent d'un personnage épisodique, d'un grotesque, le père Lamberthier, devenu brusquement vieux beau pour les exigences de la pièce, et rendant sensible à nos yeux par ses excentricités le charme de Florence Bell..., si bien que, lorsqu'arrive la scène principale, la déclaration d'amour d'André à Florence et la brusque étreinte de celui-ci, nous sommes complètement déroutés par la violence, par l'impétuosité d'un geste, que rien n'avait préparé, qui par là détone avec le reste de l'ouvrage, et ne laisse aux auteurs aucun moyen de terminer leur pièce suivant une logique dramatique.

Il n'y aurait aucun moyen, disons-nous, si nous étions dans le domaine du drame sérieux. Mais, ne l'oublions pas, c'est de comédie qu'il s'agit, presque de vaudeville. Tout finira donc pour le mieux, par les excuses acceptées du jeune André à Florence Bell, par l'oubli soudain des mouvements de jalousie qui très justement torturèrent l'âme de la petite Gilberte, et par un double mariage qui donne pleine satisfaction aux âmes bienveillantes : celui de Gilberte avec André, cela va sans dire, et celui de Florence Bell avec son premier amant, le père de Gilberte. Celui-là, c'est la meilleure silhouette de la pièce, la plus vivante et la plus vraie, celle du vieil archiviste qui finalement atteint à la réalisation de son rêve : épouser celle qu'il aima dans sa jeunesse, celle qu'il n'a jamais cessé d'aimer. Mélange de bonhomie et de tendresse voilée, M. Lérand a campé le personnage avec le saisissant talent de composition qui lui est habituel, de telle façon que, figure accessoire tout d'abord dans la pensée des auteurs, par la force des choses, il passe au premier plan. Ce sont là surprises du théâtre, mystères de l'interprétation, et phénomène plus fréquent qu'on ne croit, surtout quand un ouvrage dramatique n'a pas un relief assez énergique pour maintenir à chacun la place qui d'abord lui fut assignée!

PAUL FLAT.

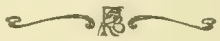

PROLÉTARIAT ET SOCIALISME ORIENTAUX

Léon Leplay, après avoir étudié la condition des ouvriers en Orient, écrivit ces lignes mémorables : « Les musulmans restent à l'abri des erreurs de l'Occident. Leurs institutions ont fait régner la paix et une égalité relative entre les riches et les pauvres, les maîtres et les serviteurs. Ils nous donneraient des exemples. »

Un autre écrivain, le colonel Villot, qui vécut quarante ans parmi les Arabes et les administra, écrivit au déclin de sa vie ses impressions et fit cet aveu :

« L'état social musulman assure à l'individu plus de bonheur que la civilisation occidentale ne pourra lui en donner. »

S'il nous était maintenant permis, après ces auteurs, de pronostiquer l'avenir de la population tunisienne en voie d'évolution sous l'influence européenne, nous tracerions un tableau plus noir quoique vraisemblable.

Bientôt les ateliers familiaux ruinés obligeront leurs libres artisans à devenir les salariés des grandes entreprises. A la sobriété et à la quiétude d'une existence assurée, sans grande peine, commencent à succéder le désordre et l'alcoolisme. La famille musulmane, si admirable de solidarité, se dissociera par l'égoïsme. L'inégalité sociale s'accroîtra et, au lieu de ces foules médiocrement aisées et pourtant satisfaites, on verra d'un côté le luxe de l'usinier et de l'autre la misère prolétarienne. Jusqu'ici, indépendant dans la maisonnette secrète où il enfermait sa femme, ses enfants et ses parents, l'ouvrier musulman devra vivre en promiscuité dans les grandes casernes, qui succèderont aux petites constructions séparées.

Et Tunis, si paisible, si sûre, qu'on peut s'aventurer la nuit dans ses souks favorables à souhait aux agressions, connaîtra inévitablement ses apaches en chéchia, ses souteneurs en turbans, ses ivrognes en burnous (1).

Voilà l'inévitable transition qui menace une population traditionniste, incapable de s'assimiler en quelques années un système social européen, dont l'excellence ne lui paraît pas démontrée.

Or, le plus curieux en cette affaire, c'est que les occidentaux les plus ardents à convaincre les Arabes de la supériorité de leurs méthodes économiques, ignorent ou paraissent ignorer combien la société musulmane était naturellement socialiste de cœur et d'usage. Il se trouve donc que les civilisateurs, s'ils améliorent les procédés de fabrication et les rendements de la terre, font reculer ce peuple déjà converti à un état social relativement communautaire.

Nos observations prouveront la justesse de ce fait. Nous, Français, républicains d'étiquette mais profondément aristocratiques d'instinct, avec tous nos préjugés de castes et d'éducation, nous nous trouvons en présence de musulmans appliquant, chaque jour, dans l'existence, des théories collectivistes.

La polygamie a été le grand agent démocratique de cette population. Le père riche mêlait ses fils, obtenus de mères esclaves, libres, pauvres ou aisées. Tous les enfants, considérés comme des produits de l'amour, avaient le droit au même respect et au même genre de vie dans le harem. Nous avons vu, à Tunis, des petits bédouins élevés avec les fils d'un bourgeois musulman, sans souci de distinction. Le chef de famille choyait ces misérables orphelins et leur donnait les mêmes vêtements et la même nourriture. Les mahométans ont donc réalisé la justice dans la famille à un point inconcevable dans notre société, barrée par les préjugés de naissance.

D'un autre côté les biens fonciers sont souvent possédés par des collectivités. Dans ce cas les revenus sont partagés, suivant les besoins, les âges, les aptitudes et les sexes. Ces groupements humains vivant sur une propriété indivise se prêtent assistance. Les douars ne vivent pas autrement. La réunion de ces familles, toutes apparentées, forme la tribu. Le mariage et la procréation y sont facilités par le communisme qui assure la vie aux nouveaux êtres. De même dans les villes, la coutume du chef de famille fortuné d'associer à sa maison ses parents pauvres, assurés de trouver le gîte et le couvert, permet aux musulmans la fécondité. Une nombreuse progéniture ne les effraie jamais. La tribu et le patriarcat ont permis aux Arabes d'éviter le célibat, les naissances illégitimes, le paupérisme et le prolétariat.

La base de leur société, c'est la famille. Leurs ateliers de brodeurs, menuisiers, sculpteurs, chaouchias ou tisserands sont presque toujours composés du père, le patron, et de ses enfants et cousins, ses ouvriers. Son autorité s'en accroît tout en restant paternelle.

.. .. Le défaut de ces sociétés communistes, c'est leur stationnement. Depuis plusieurs siècles, les Arabes sont immobilisés. Seul, l'individu poussé par son ambition et son intérêt va de l'avant. Le surhomme de Nietzsche n'a jamais existé en Orient. La société musulmane a vécu d'un sommeil heureux. Elle n'a pas souffert de l'égoïsme des fortes individualités. Elle n'a pas non plus enfanté des hommes de génie. La vie arabe a nivelé si complètement les cœurs et les cerveaux, qu'on cherche vainement des sommets parmi les champs de ses chéchias rouges. Sa douce existence générale, résultat d'une socialisation réelle, empêcha donc chez elles les grands inventeurs, les littérateurs ou les philosophes rénovateurs de se produire. A ce point de vue, il faut considérer avec une attention profonde l'exemple musulman. Toutes les histoires et les tentatives humaines ne recommencent-elles pas éternellement les formes sociales antérieures ?

Il suffit d'examiner une foule arabe, un jour de fête, pour comprendre combien l'égalité règne entre ses bourgeois et ses artisans, ses boutiquiers et ses officiers.

Le burnous blanc couvre indistinctement tous les corps. La chéchia rouge, identique, coiffe toutes les

(1) Ils existent maintenant assez nombreux en Algérie.

têtes. A première vue, la distinction entre un marchand et un propriétaire est impossible. Les ouvriers brodeurs ou tisseurs se vêtent aussi richement que leurs maîtres.

Aucune préséance ne se remarque dans les salles publiques de distraction. Le « meskine », possesseur de dix centimes, converse librement avec le propriétaire foncier, riche de quatre cents hectares. Le rentier interroge le pauvre. Celui-ci connaît mieux la vie. Il a couru le pays. Il renseigne son interlocuteur, qui, familièrement, boit à la même tasse d'eau, placée entre eux.

L'instruction du riche le différencie d'ailleurs assez peu de l'artisan. Un certain nombre d'ouvriers savent lire et écrire l'arabe. Les bourgeois n'en savent pas davantage. La tradition orale remplace pour eux l'étude. S'ils ont été étudiants dans une Méderça, la scholastique n'a guère nourri leur esprit. Le bon sens du peuple équivaut à leurs rudiments théologiques. Un tel propriétaire aurait donc quelque peine à faire la preuve de sa supériorité mentale. Il n'en a cure. Placidement, il converse avec les voisins qu'il plaît à Allah de placer à ses côtés ; gargotiers, épiciers, tourneurs ou maçons.

A fréquenter quotidiennement les hommes des meilleures classes, les artisans leur empruntent des manières gracieuses. J'ai admiré l'aisance et l'urbanité du dernier des teinturiers ou des savetiers.

Une promenade dans les souks étonne l'Européen intelligent, récemment débarqué. Devant lui il voit vivre un peuple de gentilshommes (1). Leur assurance, leur dignité, la souplesse de leurs mouvements, la propreté de leur visage, de leurs mains et de leurs pieds, lavés rituellement plusieurs fois la journée, contribuent à rapprocher cette population des classes aisées. D'autres signes viendront confirmer cette impression. Presque tous ces ouvriers besognent, entourés de fleurs. Un vulgaire chaudronnier a placé sur son établi un bouquet d'œillet. Parfois ces hommes s'interrompent dans leurs travaux, afin de mouiller leurs visages avec de l'eau de jasmin fabriquée par leurs épouses. J'aperçois un boucher accroupi derrière ses quartiers de moutons suspendus. Il respire des roses et, comme un encenseur passe dans la rue, il l'invite à parfumer son échoppe. Le survenant jette la résine aromatique sur les charbons, agite son encensoir sous la viande et reçoit une côtelette en échange de son parfum. Le soir avant de fermer leur devanture, les boutiquiers les plus humbles font brûler du nard, afin de purifier l'air et d'imprégner leurs marchandises.

(1) Je fais allusion plus spécialement au souk des selliers-brodeurs.

J'interroge l'amine des belras, c'est-à-dire le chef de la corporation des babouches. Il peine rudement, tout le jour, avec ses fils. Il coupe le cuir de Syrie d'un jaune d'or et coud vaillamment les épaisses semelles. Au demeurant, ce n'est qu'un savetier. Il nous sourit de ses yeux brillants à reflets métalliques. Avec une prompte grâce il nous apporte un siège et, débarrassé de ses outils, il nous reçoit comme un seigneur en son salon.

— Oh ! certes, nous autres belradjis (fabricants de babouches) s'écrie-t-il fièrement, nous avons le droit de choisir nos épouses dans les meilleures familles tunisiennes ! Moi je me suis marié avec qui j'ai voulu. N'est-il pas vrai, monsieur, que l'homme fait sa condition ?

..... Je n'ignore pas, qu'en effet, les métiers manuels sont honorés à l'égal et souvent au-dessus des des professions libérales. Les chaouchias et les selliers brodeurs s'estimaient supérieurs aux fonctionnaires. Pourtant, tout le jour, ils cardent leurs bonnets ou ils taillent et brodent leurs selleries.

Partout le sentiment honorable de la vénération pour les artisans se retrouve chez les musulmans. L'officier beylical vient s'asseoir dans la boutique de son ami le sellier, et le cheik en turban blanc vient s'entretenir avec ses cousins les menuisiers ou les libraires.

A N..,, un soir que j'étais l'hôte d'un cadi réputé par sa science et sa sagesse, je le vis traverser son jardin paradisiaque d'orangers et de citronniers, et se rendre sous la voûte d'entrée de son parc, afin de converser avec ses serviteurs. Il s'accroupit parmi eux, sur les nattes, fit apporter du café, les servit, et, jusqu'à la nuit, il leur raconta des histoires. Toutes les étoiles du ciel brillaient, lorsqu'il se leva et la lune argentait la djebba de soie de ce musulman fin et lettré.

Comme je m'étonnais de son action, il parut surpris et me dit simplement :

— Mes serviteurs n'ont-ils pas le droit d'être aussi heureux que moi ? D'ailleurs leur société me plaît. Si vous pouviez vivre dans l'intimité de nos maisons, vous verriez que la domesticité n'existe pas à proprement parler, chez nous. Nos servantes sont les collaboratrices de nos ménages. Elles travaillent sans excès. Familières, elles s'assoient à côté de nos femmes, sur les mêmes divans. Une visite excite-t-elle leur curiosité, elles viennent écouter et se mêlent à la conversation. Dans le cours de la journée, elles jouent parfois ou chantent ; les servantes âgées se reposent ou bavardent. Entrées jeunes dans nos maisons, très souvent elles y meurent de vieillesse. Elles sont soignées comme nos enfants et mariées par nos soins. A vrai dire, je le répète, ces personnes ne sont pas des domestiques

comme vous l'entendez. Pauvres, elles viennent s'assurer l'existence contre leur aide manuelle. Leur vie ressemble beaucoup à celles de nos cousines ou tantes que nous recueillons, lorsqu'elles ont perdu leurs maris ou leur fortune. D'ailleurs, dans l'esprit de nos serviteurs, nulle haine, nulle envie contre leur maître. Dieu a voulu qu'il y ait des riches, des meskines, des officiers, des fellahs, des citadins, des nomades. Ça va bien ainsi ! Voilà leur sentiment.

Quelques jours après, à Tunis, je traversais le souk el Dziria en compagnie d'un fonctionnaire musulman. Un Maure au visage d'ivoire, à la barbe taillée en triangle, assis dans sa boutique d'un bleu de firmament, tendait un écheveau de soie avec son pied chaussé de bas jaune d'or. Sa main droite s'envolait blanche et légère comme une mouette, sur le clair obscur de son atelier ; il dévidait le fil. Vêtu d'une djebba saumonnée entr'ouverte sur une veste à boutons en globules d'argent, cet Arabe travaillait. Ce luxueux ouvrier n'était cependant qu'un simple soutacheur. Sobre buveur d'eau, nourri de quelques poignées de couscous, il dépensait son argent à sa toilette et aux menus frais de représentation qui faisaient de lui l'égal d'un bourgeois.

A son aspect, mon compagnon, le fonctionnaire musulman en jaquette noire, murmura :

— « Pourquoi voudriez-vous que je sois supérieur à cet homme ! Il fait un métier aussi utile que le mien. »

Ayant ainsi prononcé, il porta la main à son fez, puis à son cœur, et après ce charmant salut symbolique, à l'adresse du soutacheur, il l'entretint sur un ton d'égalité absolue. Il le tutoyait. La langue arabe égalitaire ne connait d'ailleurs que ce mode de conversation. L'artisan ne voulut pas demeurer en reste de galanterie, et il nous offrit du café. Nous étant assis au bord de l'échope couleur de ciel, l'ouvrier, le fonctionnaire et moi, nous causâmes paisiblement, tandis qu'autour de nous, dans les autres boutiques, des vieux colonels beylicaux, tout caparaçonnés d'énormes croix d'honneur en simili-diamant et vêtu de redingotes plissées à la Louis-Philippe, fumaient au même narghiléh que l'artisan, leur hôte. Entre les aspirations de la fumée, ils lui racontaient les événements de cette Cour princière, où les beys jardinent eux-mêmes, causent avec leurs soldats et vivent comme de petits rentiers dont ils ont la mentalité, la simplicité et les goûts.

CHARLES GÉNIAUX.

QUELQUES CONTRASTES

Qui dira les contrastes et les retours de la nature humaine, malgré les disciplines étroites qu'elle prétend s'imposer? Après l'ère triomphante du réalisme positiviste et anticlérical, dont Gambetta donna la formule un peu gauche, voici que se constatent le réveil du sentiment, certains élans vers un mysticisme métaphysique, tous ces sursauts, parfois excessifs, de l'âme, qu'analysait finement ici même et dont s'affligeait M. Gustave Lanson. De même il appartenait à notre époque de concurrence brutale et d'arrivisme outrancier d'exalter, de goûter profondément l'art pénétrant, subtil entre tous, la musique. Demandez à nos contemporains, à ceux surtout qui sont jetés dans l'âpre mêlée sociale, quel est leur divertissement favori ; la plupart vous répondront : la musique ! Pourquoi, sinon parce qu'elle les arrache à l'obsession des dures contraintes et des luttes odieuses, parce qu'elle les entraîne vers l'illimité, vers le rêve?

Vous admirez Paris, la grandeur du décor où vibre la fièvre de son labeur, vous aimez la flamme toujours vive de son esprit, et jusqu'à ses furieuses révoltes : cependant, quel est votre premier soin, dès que vous avez quelques loisirs? C'est de fuir cette ville, et sa fascinante animation; c'est de vous réfugier dans quelque rustique thébaïde, ou d'aller parcourir les cités et les mers de l'étranger. Jamais le goût des villégiatures et des longs voyages ne fut aussi impérieux, que, de nos jours, parmi les Parisiens sensibles à la beauté de leurs vieux murs.

Vous êtes amoureux de la vie moderne ; vous en comprenez l'incessant frémissement ; vous en partagez les aspirations généreuses et les violentes indignations, les rancœurs ; vous êtes curieux de tous les balbutiements d'idées nouvelles, de toutes les ébauches de formes inédites. Mais quelle est votre préférence secrète? pour les vestiges, où s'est modelée la vie d'autrefois ; pour les minces motifs du cadre, où se joua la verve élégante des causeurs de jadis ; pour les vieux livres, où s'inscrivit l'espérance ou la gaieté de nos pères ; pour les bibelots, où se complut leur regard.

Ainsi chez l'homme d'aujourd'hui, tout est opposition, paradoxe. Aveugle le romancier, l'historien, qui prétend réduire à quelques tendances l'état d'esprit des contemporains. Jamais diffusion de velléités, de penchants plus complexes n'apparut : jamais généralisation ne fut plus téméraire.

De tous ces heurts, le moindre n'est pas certes entre nos aspirations vers un égalitarisme matériel, qui assurerait la justice ici-bas, et nos incompressibles inclinations vers le prestige personnel et même vers des distinctions extérieures; entre notre foi en une vie sociale modeste, uniforme, et nos multiples concessions à tous les snobismes.

Aussi voit-on, autour de soi, chacun empressé à acquérir ces avantages extérieurs. Le plus recherché, on l'a dit mille fois, et chaque jour encore on le constate, c'est un titre nobiliaire : n'est-ce point un signe transmissible,

qui semble impliquer une fortune ancienne, une culture héréditaire? Par quels procédés divertissants, de telles qualifications s'usurpent ou s'achètent : plus comique que le vaudeville, la vie mondaine le révèle. Il n'y a jamais eu tant de « nobles » en France, que depuis que l'espèce authentique en est à peu près complètement disparue.

Les gens d'esprit dédaignent ce moyen banal de gagner quelque illustration. Ils en conquièrent par leur mérite. Mais ils aiment donner à leur nom une physionomie bien distincte, de sorte qu'un prestige y reste attaché. Et, dans ce dessein, ils annexent leur prénom propre au nom de leur famille. C'est là l'un des caprices de la mode les mieux obéis, et sans doute les plus durables. Le trait d'union est en voie de détrôner la particule : de même que celle-ci suscita de nombreuses aristocraties royalistes ou impérialistes, il fait souche d'une noblesse républicaine.

Dès maintenant, le monde parisien s'enorgueillit de Mme Sarah-Bernhardt, de MM. Charles-Roux, Ferdinand-Dreyfus, Maurice-Faure, Louis-Blanc, Georges-Berry, François-Franck, Gustave-Dreyfus, Paul-Boncour, etc... et combien d'autres—parlementaires surtout—MM. Charles-Dupuy, René-Renoult, etc..., aspirent à la même indissoluble dénomination!

Illustré, cimenté de la sorte, un nom ne peut plus en effet être dissocié, il appartient au nouvel armorial. Les enfants le portent tel quel, en y ajoutant toutefois leur prénom personnel. Depuis que M. Auguste Perier obtint, en 1873, l'autorisation légale de se parer des prénom et nom unis de son père, et de s'intituler M. Auguste Casimir-Perier, que d'imitateurs n'a-t-il point eus! Ils se dispensent, il est vrai, de l'assentiment de l'autorité, mais l'usage suffit à consacrer, « frapper », leur nouveau titre.

Beaucoup de nos contemporains distingués se montrent ainsi gratifiés de qualifications aussi longues que flatteuses : MM. Louis Paul-Dubois, Paul Ernest-Picard, Lucien Victor-Meunier, Tony Robert-Fleury, Albert Emile-Sorel... Ils s'efforcent d'ajouter un nouveau rayon à la gloire du nom familial. Mais, s'ils y réussissent, que feront leurs fils?

De même que « les gentilshommes du XVIIIe siècle, héritiers d'une longue suite d'ancêtres, étaient à la fois ducs, marquis, comtes et seigneurs de dix ou douze pays », a dit un spirituel écrivain, de même nos descendants rallieront les noms de deux ou trois générations, ou de deux ou trois familles. Une intrépide Parisienne leur donne d'ores et déjà l'exemple, puisqu'elle ne craint point de signer : Mme « Lucie Félix-Faure-Goyau »! Ce jour-là, la parole mystique de Maurice Barrès sera d'une vérité apparente : chacun portera vraiment ses morts en soi!

S'il est un goût qui devrait se manifester dans notre démocratie, c'est assurément celui de la simplicité. Nous avons l'obligation d'éviter un faste oiseux, parce que nous sommes sensibles à l'atroce condition où demeurent réduits des milliers, des millions de déshérités, qui ne connaissent guère de la civilisation que les formes nouvelles de souffrances, de détresse, qu'elle a inventées. Il nous faut limiter nos désirs et nos vanités, parce que nous savons, grâce à l'expérience des siècles, les dangers du luxe, l'efféminement, la corruption, la décadence, qui fatalement en résultent, dans les familles comme pour les peuples.

Or, comment ne point constater, visible dans toutes les classes, exerçant partout des ravages, une furieuse envie, non point seulement des choses qui rendent plus confortable la vie, mais de celles qui la compliquent, en lui donnant seulement une apparence plus brillante? Romanciers et dramaturges s'accordent à dénoncer ce redoutable appétit de somptuosité vaine, l'imitation effrénée, desséchante, ruineuse du *Luxe des autres*, le besoin épuisant de *Paraître*.

Cette passion de l'ostentation se manifeste par des phénomènes bien amusants : ainsi le désir maladif, épidémique, qui sévit depuis quelques années, de la possession d'automobiles. Qui dira les fautes commises, les ruines encourues pour acquérir, pour montrer l'une de ces belles machines, où se résume sans doute la science et l'art de nos mécaniciens, mais dont l'entretien est si onéreux, dont le « chauffeur », scapin aux tours inédits, est exaspérant, et dont l'usage n'est pas si fréquent. Car retenus par leurs occupations, des soucis divers, beaucoup doivent se priver d'excursions lointaines; et toutes leurs jouissances d'automobilistes se résument en des satisfactions de vanité.

Ouvrez un annuaire mondain. Vous lirez : « Marquis de X, *auto* ». — M. de B. et Madame, née de C., *auto* ». — « M. Y. député (ici le nom d'un brave démocrate), *auto*. » Etc. — Quel est dites-vous ce mot cabalistique, *auto*. Est-ce un nouveau titre mondain? Vous ne vous trompez guère. C'est l'abréviation d'automobile. M. de X, Mme de B., M. Y., et combien d'autres, entendent vous faire savoir qu'ils possèdent l'une de ces dispendieuses voitures. Ceci vous importe peu? Eux, n'en tiennent pas moins à se proclamer du nombre des élus!

C'est ainsi que nous entendons la simplicité, sans laquelle il n'est point de véritable sentiment démocratique. Oh, passionné Jean-Jacques, n'aurez-vous point quelque descendant intellectuel, qui, fougueux apôtre, viendra flageller les travers, les vices dont nous périssons, nous entraîner vers cette modération, où se devrait tenir l'humaine condition?

Qu'il est lointain, cet idéal — d'unité morale — que de chimériques esprits prétendaient rétablir — s'il fut jamais réalisé — parmi nous. Le réel est tout contraste. Les plus pitoyables faiblesses contrarient les généreuses aspirations. Le succès d'une idée en marque le déclin. Une tendance puise une force singulière dans la vigueur, dans l'outrance surtout de l'inclination adverse. Les plus invraisemblables contradictions affligent cette pauvre humanité, et la tiennent dans un chaos, — où les poètes distinguent, il est vrai, de magnifiques alternances, la loi du rythme!

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 21 — 5e SÉRIE — TOME IX — 23 MAI 1908

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Je vais entretenir les lecteurs d'un sujet que j'ai eu rarement l'occasion de traiter dans mes articles : je veux parler de l'alliance franco-russe. Elle se maintient on ne peut mieux, malgré les diverses péripéties, que vient de traverser et que traverse encore la politique tant extérieure qu'intérieure de mon pays.

C'est qu'au fond, nos deux peuples sont également intéressés à la voir durer. Vous avez, à nos yeux, non seulement l'avantage de posséder une armée puissante et une artillerie sans pareille, mais aussi d'être riches et de pouvoir, au besoin, nous prêter de fortes sommes. En plus, nulle part notre zone d'influence ne traverse la vôtre. Nous pouvons soutenir votre politique, ainsi que nous l'avons d'ailleurs fait constamment, sans risque de sacrifier nos propres intérêts. Vous nous avez procuré les sympathies de l'Angleterre et préparé l'entente cordiale, qui existe aujourd'hui entre cette puissance et l'Empire russe, sinon en Turquie, du moins en Extrême-Orient. Vos hommes d'État ne m'ont pas caché que l'alliance russe vous avait été profitable tant en Indo-Chine qu'au Maroc. Et nous en savons quelque chose, car rien n'a autant valu au comte Witte la perte des sympathies dont il jouissait à la Cour de Berlin, que l'attitude intransigeante et tout en votre faveur, prise par l'ancien chef du gouvernement russe dans l'affaire d'Algésiras. Nous rendant la pareille, vous nous prêtez aide et concours dans la question macédonienne. M. Izvolsky peut compter sur vous en adressant la demande de certaines réformes à la Sublime Porte, peut-être plus que sur les signataires de la convention de Mürzsteg.

*
* *

L'alliance française n'a pas souffert un instant de l'incident fâcheux, occasionné par des attaques personnelles que M. le prince Mechtchersky a eu le mauvais goût d'adresser à l'ancien ambassadeur de France, M. Bompart. La Société pétersbourgeoise s'est élevée d'ailleurs d'une commune voix contre les insinuations malveillantes dont M. Bompart fut la victime de la part du directeur du *Grajdanine* ou *Citoyen*, journal hebdomadaire, volontairement officieux et constamment réactionnaire, que dirige le fameux prince. On s'est souvenu de la bonne grâce avec laquelle Mme Bompart avait organisé des travaux d'aiguille au profit de nos blessés. On a rendu justice au tact parfait montré par son mari, alors qu'il parcourait, en 1906, les provinces intérieures de l'Empire, pour raffermir le courage des industriels français, qui avaient pâti, de pair avec leurs collègues russes, de la grève générale. Il est probable que votre nouvel ambassadeur, l'amiral Touchard, trouvera dans la société pétersbourgeoise les mêmes sympathies et qu'on voudra bien le consulter plus d'une fois sur des questions qui concernent la reconstitution de notre flotte, car on n'ignore pas ici sa haute compétence dans ces matières.

*
* *

En ma qualité de membre d'une des Assemblées législatives du pays, il m'arrive de traiter avec certains de mes collègues de questions se rapportant à notre politique étrangère, et jamais, au granp jamais, je ne me suis trouvé en face d'une attaque

directe contre l'alliance franco-russe. Quelques hommes d'État critiquent volontiers la façon dont on s'est empressé chez nous de conclure un traité avec l'Angleterre. A les entendre, on aurait bien fait de traîner les choses en longueur, afin de ne point mécontenter l'Allemagne. « Après tout, me disait l'un de nos anciens ministres, il ne faut pas oublier qu'elle est notre voisine la plus proche, qu'elle nous achète et nous vend le plus de produits et que ses institutions politiques ont plus de traits communs avec les nôtres que celles de l'Angleterre ou de la France. » L'attitude de l'Allemagne nous intéresse surtout en Turquie, où elle gagne d'influence de jour en jour. Les démêlés existant entre la Sublime Porte et la Perse peuvent amener un choc à notre frontière méridionale et avoir leur répercussion dans un nouveau soulèvement des populations musulmanes du Caucase. Il dépend de l'Allemagne d'appuyer nos réclamations vis-à-vis du sultan ou de les faire tomber.

Nous comptons que son attitude sera loyale, ni plus ni moins qu'elle l'a été naguère, alors que l'empereur Nicolas dégarnissait la frontière de l'Ouest de troupes, qu'il envoyait en Asie, sur la promesse formelle de son parent, que l'Allemagne ne bougerait pas et que la paix était par conséquent assurée à ses États aux moins en Occident.

*
* *

Après une guerre de dix-huit mois, guerre plus meurtrière que toutes celles qui l'ont précédée, la Russie ne demande qu'à se recueillir. Elle ne renonce pas par là au rôle de grande puissance, ni à sa mission historique, qui est celle d'une protectrice des peuples slaves. Mais elle repousse franchement tout esprit de conquête et voudrait vivre en paix avec ses voisins. L'alliance franco-russe, étant une alliance surtout défensive, ne court par conséquent aucun risque.

Seulement, car il y a une réserve à faire en toutes choses, il ne faudrait pas que ceux qui dirigent la politique française entreprennent une seconde fois de nous donner des conseils, pareils à ceux qui furent adressés à notre gouvernement par le président du Conseil, M. Méline, en l'année de grâce 1896. Je possède entre mes mains un curieux mémoire, signé le 4 novembre 1896, par M. Méline en tant que président du Conseil des ministres. M. Méline recommande à la Russie, ni plus ni moins, que d'accepter le système du bi-métallisme. Voici un extrait de ce document, un peu long et que les économistes auront peut-être quelque intérêt à connaître :

« Le passage de la Russie à l'étalon d'or, ayant comme résultat fatal une hausse de ce métal par rapport aux marchandises internationales, ou encore une dépréciation des marchandises internationales par rapport à la monnaie d'or, chargée d'en mesurer la valeur, aboutirait à cette première conséquence : d'obliger la Russie à donner une plus grande quantité de produits indigènes pour solder sa balance de paiements extérieurs.

« La Russie doit 7 milliards de francs en or à l'étranger : son intérêt économique et financier découle de ce fait, car plus il faudra donner de produits indigènes, pour payer les arrérages et l'amortissement de cette dette, et plus les contribuables russes devront travailler pour libérer l'État.

... « Les intérêts de la Russie, débitrice d'or à l'égard des porteurs étrangers de sa dette métallique, et grande exportatrice de céréales, se trouveraient doublement lésés par son passage à l'étalon d'or.

« Au contraire, l'établissement du bi-métallisme international servirait merveilleusement ces mêmes intérêts, puisqu'il aurait comme conséquence certaine une diminution de la valeur relative de l'or (que la Russie doit se procurer pour payer ses créanciers étrangers) et un relèvement non moins certain du prix des céréales qu'elle exporte à l'étranger.

« En passant à l'étalon d'or, la Russie accentuerait inévitablement la hausse de l'or; elle entraverait le mouvement qui entraîne toutes les nations de l'Europe vers le bi-métallisme international, et elle porterait en même temps une grave atteinte à sa situation économique et financière. »

Le ministre des Finances russe eut vent de l'envoi de ce mémoire, grâce à une lettre que lui adressa, le 7 novembre 1896, le directeur de la Banque Russo-Chinoise, M. Rothstein. Des bruits circulaient, quant à l'ajournement à un terme indéfini de la réforme entreprise par M. Witte. On les rattachait aux intrigues dirigées contre l'étalon d'or par le Cabinet de M. Méline. « On m'a dit, écrit Rothstein, qu'une des raisons du retour de M. de Montebello, qui venait de quitter son poste d'ambassadeur de France à Pétersbourg, n'était autre que de faire auprès de Sa Majesté l'Empereur les efforts nécessaires pour le détourner de l'introduction de l'étalon d'or en Russie. M. de Montebello aurait tenté de s'assurer dans ce but le concours de l'ambassadeur d'une autre puissance, mais sans succès. Cette puissance n'aurait été autre que l'Allemagne. » Informé par son correspondant des démarches faites auprès de la Cour par le représentant du gouvernement ami et allié, M. Witte prit lui-même l'offensive et adressa un mémoire écrit à l'Empereur pour combattre les vues de M. Méline :

« Il est étonnant, lisons-nous dans ce mémoire, que le ministère français dans un but égoïste nous recommande l'introduction de l'étalon d'argent, ce qui n'aurait pour suite que la ruine de la Russie. Il a toujours existé dans le passé un rapport fixe entre le prix de l'or

et de l'argent, qui était celui-ci : une livre en or valait quinze livres et demie en argent; mais dans les dix dernières années, la baisse du prix de l'argent a été telle qu'une livre en or équivaut déjà à trente livres et demie d'argent, c'est-à-dire que l'argent a perdu presque la moitié de son prix. Aussi l'Angleterre a pris les devants pour se débarrasser de son stock d'argent; l'Allemagne après la guerre franco-prussienne, grâce à l'énergie de Bismarck, a également passé à l'étalon d'or et ne conserve qu'une petite quantité d'argent.

« Le Gouvernement français n'a pas eu la même perspicacité et la France possède encore 3.158.000.000 de francs en argent, lesquelles ne valent, à l'heure qu'il est, que la moitié de ce prix. Le gouvernement français ayant garanti à la Banque de France le prix intrinsèque de toute la monnaie d'argent, il s'ensuit que le pays risque de perdre 1 milliard 579 millions de francs. Par conséquent il est facile d'expliquer pourquoi le gouvernement français est intéressé à ce qu'un grand pays comme la Russie accepte le système du bi-métallisme. La Russie dans ce cas se mettrait à acheter de l'argent; son prix se relèverait et la France aurait le moyen de faire écouler une partie de son stock en argent sans perdre sur le prix ou avec une perte minime. »

M. Witte insiste sur ce fait que le prix de l'argent est loin d'être stable et qu'il a une tendance à baisser. Il en conclut que la monnaie russe subirait le même sort. L'Amérique étant un pays qui produit beaucoup d'argent, plus d'un Américain a trouvé son profit à recommander le système du bi-métallisme, mais la Russie est bien plus riche en or qu'en argent et sa richesse en or ne fera qu'augmenter après la construction du Transsibérien.

« Il est probable, déclare le ministre, que le Cabinet français ne se rend pas compte des suites que l'acceptation de son conseil aurait pour les finances du pays ami et allié et qui seraient désastreuses. Il ne désire qu'une chose: se débarrasser de l'excédent d'argent, qui se trouve dans le pays. Il serait bon, croit-il, que la Russie s'en charge, car cela aurait pour suite une hausse du prix de l'argent et diminuerait par conséquent le montant de notre perte. »

L'intrigue, ourdie à Paris, fut déjouée au moment même où elle faillit aboutir. L'étalon d'or fut introduit en Russie, et maintint le cours du rouble plus ou moins au même niveau pendant la longue période de la guerre et des troubles intérieurs.

Je conclus mon article, en exprimant le désir ou plutôt le ferme espoir, que le gouvernement de la République s'abstiendra à tout jamais d'une intervention intéressée dans la politique intérieure de mon pays. Rien ne lui assurera davantage le concours de toutes les bonnes volontés et ne servira mieux la paix du monde, en maintenant l'alliance défensive de deux grands peuples, faits pour s'entendre.

MAXIME KOVALEVSKY.

ESSAI SUR L'ÉDUCATION DES FEMMES

Le problème de l'éducation des femmes est un de ceux qui, plus que tout autre, devait préoccuper un observateur aussi profond des mœurs de son temps, que Choderlos de Laclos, dont l'activité multiple fut sollicitée par tant de travaux divers (1).

Le subtil psychologue de la femme devait, autant que le réformateur enthousiaste du Club des Jacobins, être attiré par cette étude. Malgré que la légende du Laclos pervers, de l' « homme noir », opposé par la romantique imagination de Michelet à la « blanche Mme de Genlis », semble peu à peu disparaître, en même temps qu'achève de se former une compréhension plus exacte du sens des *Liaisons dangereuses* (2), et bien qu'il soit peut-être difficile de voir dans cet ouvrage, comme le voulait Laclos lui-même (3), un livre propre à achever l'éducation des jeunes filles ou à commencer celle des jeunes femmes, on y trouve dans bien des pages des préoccupations qui se rapportent à ces questions (4). De sa correspondance avec sa femme on pourrait également extraire ses principales idées sur l'éducation, du moins les plus directement pratiques d'entre elles (5), mais lui-même a tenté de les réunir en un traité didactique plusieurs fois recommencé et jamais terminé. Les trois essais qui en ont été conservés sont réunis dans le manuscrit numéro 12.846 fr. de la Bibliothèque nationale. Les deux premiers, publiés en 1903, par M. Edouard Champion (6), nous montrent un Laclos, élève de Rousseau, débutant dans un discours sur la question suivante proposée par l'Académie de Châlons-sur-Marne : « Quels sont les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes », par l'exposé de ce principe paradoxal : « il n'est aucun moyen de perfectionner l'éducation des femmes ». C'est là pour lui la conclusion d'un raisonnement simple et convaincant : « Partout où il y a esclavage il ne peut y avoir éducation. » Or : « Dans toute société, les femmes sont esclaves; donc la femme sociale n'est pas susceptible d'éducation » (7). Comme contre-partie à cette conclusion, il entreprend dans le deuxième fragment (8)

(1) Voir à ce sujet l'excellent ouvrage de M. Emile Dard : *Le général Ch. de Laclos*.

(2) Cf. les *Notes de Baudelaire*, publiées par M. Champion, dans l'*Education des Femmes*.

(3) *Liaisons dangereuses*, p. 12, 13. *Correspondance avec Mme Riccoboni*, publiée par M. Bloomfield, et *Lettres inédites de Choderlos de Laclos*, publiées par M. Louis de Chauvigny, 1904.

(4) *Liaisons dangereuses*, éd. du *Mercure de France*. P. 18, 12, 71, 74.

(5) *Lettres inédites de Ch. de Laclos*, p. 32, 63, 65, 74, 153, 154, 168, 169, 184, 187, 207, etc., etc.

(6) De l'*Education des Femmes*, par Choderlos de Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec une introduction et des documents, par Ed. Champion, suivie de notes inédites, de Ch. Baudelaire, 1903.

(7) Bibliothèque nationale, Ms. Fr. 12.846, f° 5, fragment 1, du 1er mars 1783. C'est le seul qui soit daté. Edition Champion, p. 11 à 15.

(8) Bibliothèque nationale. Ms. Fr. 12.846, f° 6 à 12. Edition Champion, p. 16, 77.

de décrire longuement les mœurs, les beautés, le bonheur de la femme naturelle, dans leur développement spontané et dans les déformations que la société leur imprime.

Tel est le Laclos, éducateur des femmes, que nous montre M. Edouard Champion. C'est un élève de Rousseau, mais un élève qui déforme en l'exagérant dans ce qu'elle a de paradoxal, la doctrine du maître. Alors que l'état de nature n'était dans la pensée de Rousseau qu'une construction purement théorique et non — comme si souvent on le lui a fait dire à tort — une réalité très ancienne vers laquelle l'humanité devrait s'efforcer de revenir (1), Laclos, au contraire, lui attribue une existence historique. Chez Rousseau, le problème de l'éducation (2) est présenté comme la détermination des moyens propres à établir entre l'homme social et la société, dans laquelle il vit, une harmonie de *perfection, égale* à celle qui résulte spontanément de l'adaptation immédiate de l'homme naturel à son milieu : la nature ; si par là le problème rentre directement dans la réalité et prend une valeur pratique, il ne semble pas, du moins dans la partie du manuscrit publiée par M. Edouard Champion, qu'il en soit de même pour Laclos.

Mais c'est une « Education des femmes » très incomplète que nous présente M. Edouard Champion. Laclos moins que tout autre, et surtout lorsque, s'occupant lui-même de la formation intellectuelle et morale de ses enfants, le problème se posa pratiquement à lui, devait se contenter de la solution utopique qu'il y avait d'abord donnée. Soit que la question lui ait été réellement posée, et qu'une mère ait songé à consulter l'auteur des *Liaisons dangereuses* sur l'éducation de sa fille, soit qu'on ne doive voir dans la forme sous laquelle il présente sa pensée qu'un simple procédé littéraire, Laclos écrivit un plan général d'éducation pour : « Une jeune personne que son rang et sa fortune mettent dans le cas de vivre dans la compagnie la plus distinguée, et même d'y avoir de l'influence. »

C'est le texte que nous présentons aujourd'hui au public (3).

JEAN DAGNAN-BOUVERET.

La lecture est réellement une seconde éducation qui supplée à l'insuffisance de la première. Celle-cy, a plus pour but de nous mettre en état de nous former que de nous former en effêt. Elle nous fournit en quelque sorte les matériaux et les instruments ; rarement s'occupe-t elle de nous en indiquer l'usâge, et plus rarement encore de nous guider dans le travail qu'elle nous laisse à faire. La connoissance de ce travail ne peut être que le fruit de l'expérience : mais l'expérience personnelle est souvent chère et toujours tardive ; il est donc utile de profiter de celle des autres. C'est dans les livres que celle-là se trouve.

Il n'y a que deux moyens pour connoître : observer et méditer. Il est facile de juger combien nos connoissances seraient bornées, si nous étions réduits à nos observations et à nos méditations personnelles, et à celles de ceux qui nous entourent. Tel est l'état des peuplades que nous nommons sauvages. Mais les livres nous font jouir des observations et des méditations des hommes de tous les temps et de tous les lieux. Et nous en sommes même au point, que, sans avoir peut-être tout le nécessaire, au moins est-il sûr que nous avons beaucoup de superflû. De là la nécessité de choisir ; de là l'utilité d'un guide. Outre (?) que ce choix doit être fait suivant l'age, le sexe et la condition des personnes, il faut encore avoir égard à l'intelligence et au goût du sujêt. Il en est du moral comme du phisique, les nouritures trop fortes ne conviennent pas aux tempéraments faibles, et les aliments pris sans plaisir profitent rarement.

Suivant ce qui nous a été dit, il s'agit dans ce cas particulier d'une jeune personne, qui a de l'esprit et de la figure, et que son rang et sa fortune mettent dans le cas de vivre dans la compagnie la plus distinguée, et même d'y avoir de l'influence. Ces avantages paroissent lui imposer, plus qu'à une autre, l'obligation de cultiver sa raison, son cœur et son esprit. Il est à désirer, qu'elle eût de la raison pour connoître le bien, de la bonté pour vouloir le faire ; et de l'amabilité pour en avoir le moyen.

Les secours qu'elle peut tirer de la lecture pour remplir ce triple objêt lui seront fournis par les moralistes, les historiens et les littérateurs. Elle apprendra dans les moralistes à connoître les passions, à les diriger, à les maintenir au besoin : à apprécier le beau, le juste et l'honête ; à les préférer à l'utile : à braver ou supporter la douleur et les chagrins par le courage ou la résignation : à distinguer dans l'homme ce qu'il tient de la nature et ce qui lui vient des institutions humaines : enfin ce qu'on doit à soi-même et ce qu'on doit aux autres. L'effêt de cette lecture sur un sujet bien né, doit être un amour de la vertû porté jusqu'à l'enthousiasme, et qui ne lui laisse trouver de plaisir que dans le beau, le juste et l'honête ; une extrême horreur du vice ; le courage et la sévérité pour soi, la pitié et l'indulgence pour les autres ; enfin les connoissances générales sur l'homme et ses devoirs.

C'est après avoir ainsi fixé ses idées sur ce qui doit être, qu'il devient utile et qu'il ne peut être dangereux de connoître ce qui est. Cette connoissance s'acquiert dans l'histoire. C'est là que les hommes se montrent avec toutes les modifications de la société : c'est là qu'on voit les nations différentes et souvent la même nation tour à tour exaltée par les lumières et les vertûs ou dégradée par l'abrutissement ou les vices, suivant l'impulsion qu'elles re-

(1) Cf. *Discours sur l'inégalité*. Préface.

(2) Comme d'ailleurs d'une manière générale, le problème social ; et l'éducation — ce n'est pas là une de leurs idées les moins neuves et les moins fécondes — est avant tout, pour Laclos comme pour Rousseau, chose sociale.

(3) Bibliothèque nationale. Ms. fr. 12.846, f° 13 à 15.

çoivent de la religion, du gouvernement, des lois et des mœurs ; c'est là qu'on peut souvent remarquer l'influence d'un seul homme, soit en bien, soit en mal, sur tout un peuple : c'est là qu'on voit l'empire irrésistible du temps et de la vérité : c'est encore là que se trouve discutée, par l'éloquence des faits, cette grande question encore indécise, de sçavoir si on doit respecter les préjugés et jusqu'à quel point ce respect peut être nuisible ou salutaire ; c'est enfin là qu'un lecteur attentif se convaincra peut-être que, dans toute grande administration, le bien serait aussi souvent à côté du mal que le mal à côté du bien ; et que la sagesse des empires est de réparer sans cesse et de ne détruire presque jamais.

On ne lira pas l'histoire sans se convaincre que la félicité publique et particulière dépend uniquement du nombre, de l'étendüe, et de la justesse des idées ; et comme ces idées ne prennent de consistance et ne peuvent se communiquer que par l'expression, on sentira l'utilité du stile. On sentira que ce n'est pas asses qu'une idée soit bonne, mais qu'il faut encore qu'elle soit exprimée avec clarté, pour être facilement comprise, et avec charme, pour être généralement adoptée. C'est dans cet esprit qu'il faut commencer la lecture des ouvrages de belles lettres.

C'est particulièrement en étudiant les poètes et les orateurs, qu'on s'appercevra que celui qui veut bien parler ne doit être étranger à aucun genre de connoissance. En faisant l'application de ce principe au cas particulier qui nous occupe, il s'ensuivra que les livres élémentaires de chaque science doivent être compris dans la bibliothèque d'une jeune personne qui désire d'être aimable. En effet, un des grands moyens de plaire est de parler à chacun son langage. Ce qui éloigne beaucoup de gens de mérite de la société des femmes et même des femmes aimables, c'est l'impossibilité de causer avec elles, ou même devant elles, des objets auxquels ils s'intéressent. On ne voit que trop souvent ces deux êtres si bien faits pour être réunis, l'homme de mérite et la femme aimable, se séparer avec regret, mais sans retour, faute d'avoir une langue commune.

Il est enfin une autre classe d'ouvrages qui participe de la morale, de l'histoire et des lettres : ce sont les voyages, les romans et les pièces de théâtre. Les lectures de ce genre ont leur utilité et leurs dangers, nous y reviendrons par la suite, mais nous croyons qu'il est prudent de ne les livrer d'abord qu'avec une grande réserve ; par la crainte que l'attrait de ces lectures ne dégoûte de toute autre et que leur molle facilité ne rende l'attention trop paresseuse.

Après avoir ainsi donné l'apperçû de ce qu'il faut lire, nous dirons un mot de l'ordre à observer et nous tâcherons d'y réunir l'agrément à l'utilité. C'est dans cette vuë que nous conseillons de faire marcher de front ces différens genres de lecture en les divisant par époques.

Nous croyons qu'il est bon de commencer par les grecs et les romains, parce qu'ils ont été nos instituteurs en tout genre. Les philosophes grecs et Romains sont une des lectures les plus utiles et les plus attachantes qu'on puisse faire. C'est dans leurs écrits qu'on trouve les principes des grandes et belles actions qui ont illustré ces deux peuples et qui répandent un si grand intérêt sur leur histoire dont il faut s'occuper ensuite. Quand l'histoire Romaine vient se mêler à l'histoire grecque, on peut dire qu'elle lui succède : car on s'apperçoit bientôt que les Grecs, déjà sur leur déclin, doivent être incessamment subjugés et avilis. Mais l'intérêt qu'a inspiré cette nation brillante fait désirer de connoître de quel point elle est partie pour s'élever à ce degré de splendeur, et ce désir donne de l'intérêt à l'histoire des peuples plus anciens : comme la mithologie des grecs, adoptée aussi par les Romains, rend encore intéressante l'histoire des temps fabuleux sur lesquels cette mythologie est fondée. Nous voyons donc que c'est à cette époque qu'il faut entreprendre cette lecture. Nous remarquerons seulement qu'il suffit d'y jeter un coup d'œil rapide, et que ces connoissances incertaines ne méritent d'être approfondies que par celui qui fait son talent de la sçavoir.

Après avoir fait ce chemin rétrograde, on peut rentrer dans la route, et se rapprocher de l'histoire romaine par la lecture des hommes illustres de Plutarque. En y retrouvant les grands hommes d'une nation que l'on connoît déjà, on y fera en quelque sorte connoissance avec les grands hommes d'une nation que l'on va connoître ; et il nous semble que cette connoissance préliminaire doit ajouter à l'intérêt, à peu près comme on désirerait davantage de voyager dans un pays, si l'on avait déjà eu l'occasion d'en voir les hommes célèbres. Nous croyons qu'il faut suivre l'histoire Romaine sans interruption, jusqu'à l'époque où l'a conduite l'abbé de Vertot dans ses révolutions. Alors on s'occupera de connoître les lettres grecques et Romaines : il est inutile de dire qu'en ce genre, nos travaux sont bornés à les imiter, et notre gloire à les égaler quelquefois. Il en est de même de leurs beaux arts dont les monuments sont parvenus jusqu'à nous.

L'histoire Romaine se lie à celle de toutes les nations contemporaines, et notre avis est qu'elle la fait suffisamment connoître pour toute personne qui ne prétend pas à la science de l'histoire. Mais il est un peuple dont à peine cette histoire s'occupe et qui est devenû pour nous d'une grande importance : c'est le peuple juif. La grande influence qu'a eüe la religion

chrétienne sur les évènements de l'époque qui va suivre, ne permet pas de négliger la nation qui en fut le berceau. La Gènèse mérite de fixer aussi notre attention sous un autre point de vüe; en ce qu'elle est le monument historique le plus ancien de ceux qui ont quelque authenticité. C'est à mesure qu'on connoitra mieux la nation juive, et son ignorance fanatique, cruelle et superticieuse, que Jésus-Christ, considéré comme homme, nous causera plus d'étonnement et nous inspirera plus de respect et d'admiration par la morale sublime, si pure et si douce, qu'il a développpée le premier et que tous les efforts de la perversité et de la sagesse humaine n'ont encore pû ny altérer, ny perfectionner. L'histoire de cet homme divin et celle de ses premiers disciples nous ramènera naturellement à l'époque ou nous étions restés.

De là et pendant plusieurs siècles, l'histoire n'est qu'un chaos dégoûtant, qui à peine mérite d'être d'être connû. Cette époque ténébreuse ne fournit rien non plus ny en morale ny en belles lettres. C'est un désert qu'il faut traverser pour arriver au règne de Charlemagne, où notre histoire moderne reprend quelque intérêt. Nous croyons que parvenû là il convient avant tout de lire l'histoire écclésiastique, qui se lie intimement à toutes les autres (1).

On sent assés qu'il faut avoir une idée de l'histoire de toutes les nations européennes, mais une femme peut en négliger les détails. Pour nous faire mieux entendre par un exemple, nous pensons que les seulles lettres sur l'angleterre de lord lidleton lui suffiroient pour l'histoire de ce pays. Malheureusement il s'en faut bien que toutes les nations ayent une histoire aussi complète et aussi concise; et il paroit difficile de dégager cette histoire de tout ennui. Plus malheureusement encore la france manque totalement d'historiens qu'on puisse lire avec quelque plaisir, et c'est pourtant l'histoire de france qu'une française distinguée par son rang ne peut surtout se dispenser de connoitre. Nous croyons qu'après avoir choisi à cet effet l'historien le plus court et le plus simple (1), elle trouvera de grandes ressources et plus d'intérêt dans la collection des mémoires particuliers, et dans quelque morceau particulier d'histoire, tel que l'esprit de la ligue, celui de la fronde, la rivalité de la france et de l'angleterre, le siècle de Louis XIV, etc., ensuite et comme mémorial, elle tirera un grand secours de l'abrégé chronologique de Suridant-hainault.

On s'apperçevra sans doute qu'à cette époque moderne, nous avons changé de marche, puisque nous n'avons pas fait précéder les historiens par les moralistes. C'est qu'il nous semble que les moralistes modernes du genre didactique ont tous un esprit de système plus ou moins dangereux et qui s'éloigne également de la vérité. C'est enfin que nous pensons que nos philosophes n'ont rien ajouté à la morale des anciens ny nos sermonaires à celle de l'évangile. Par cette raison, nous croyons qu'il suffît de s'occuper de leurs ouvrages comme belles lettres. Considérés comme tels, plusieurs d'entre eux offrent les plus grandes beautés.

On ne lit point l'histoire, et surtout l'histoire moderne, sans s'apperçevoir qu'elle ne fait connoitre que les évènements et les hommes publics : on voit que rien n'y raproche le lecteur de ses habitudes ny de ses affections, et que bien peu d'entre eux peuvent en tirer des règles de conduite, ny personne y prendre la connoissance des hommes. C'est aux Romans à suppléer à cette insuffisance de l'histoire et sous ce point de vüe ils peuvent être d'une grande utilité. Mais icy le choix doit être rigoureux sous tous les rapports. Car selon que les ouvrages de ce genre manquent de talent, de raison, ou de morale, il n'en est pas de plus propres à gâter le goût, l'esprit ou le cœur. Peut-être même n'en est-il aucun qu'une jeune personne puisse lire sans quelque danger, à moins qu'elle ne soit guidée dans sa manière de voir. Pour ne citer qu'un exemple, nous choisirons le chef d'œuvre du roman : clarisse. On ne peut assurément se défendre d'estimer beaucoup et même de respecter l'héroïne de ce roman et cependant Clarisse a fait à peu près la plus grande faute qu'une jeune fille puisse faire, puisqu'elle a fui de la maison paternelle avec son séducteur. On peut donc craindre qu'une jeune personne ne soit rassurée par cet exemple, sur la crainte du mépris auquel on échappe si rarement après une semblable démarche et en ce sens cette lecture lui peut être dangereuse. Mais si, au contraire, on fait observer à la jeune personne que Clarisse, douée de tous les avantages naturels et parée de toute les vertüs, pour s'être permise une seule démarche contre la volonté de ses parents (celle de porter au B (?) sa réponse à Lovelace) démarche qu'elle pouvait croire innocente et même raisonnable; si, disons-nous, on lui fait observer que, de ce moment, elle a été nécessairement entraînée dans tous les malheurs dont elle finit par être la victime, alors il y aura peu de lectures plus utiles (1). Presque tout dépend donc en ce genre ou de l'adresse du guide, ou du bon esprit de la personne qui lit. Si l'une des deux conditions est suffi-

1 On tâchera d'y distinguer dans la série des évènements ce qui a été fait pour l'interêt de la religion d'avec ce qui l'a été pour celui de ses ministres (Note de Laclos).

1 Par exemple l'abbé Métot. Note de Laclos).

(1) Les mêmes réflexions s'appliquent aux pièces de théâtre. J.-J. Rousseau a fait voir les dangers du *Misanthrope* et Dalembert l'utilité, et tous deux n'ont fait que se placer dans un point de vuë différent.

samment remplie on n'a plus à éloigner que les Romans ou les comédies qui offrent des détails trop libres, et qui faneroient en quelque sorte cette fraîcheur d'innocence, qui fait, plus encore que la fraîcheur naturelle, le véritable charme de la jeunesse.

Jusqu'icy les différentes nations, qu'aura étudiées notre jeune élève, ont toutes été, pour ainsi dire, civilisées dans les mêmes principes et par une tradition commune; mais il existe d'autres peuples qui, aussi ou plus anciennement civilisés, ne nous sont connûs que depuis peu de siècles, et ont été entièrement ignorés des peuples anciens dont nous avons parcourû l'histoire. La connoissance qu'il est bon de prendre de ces peuples qui nous sont si étrangers offre une lecture agréable par le spectacle nouveau qu'elle nous présente; et utile pour reconnaître les modifications différentes que peuvent donner aux hommes les diverses institutions. Il est enfin une multitude de peuplades peu ou point civilisées que les histoires de voyages nous font plus ou moins connoître. Le spectacle de ces mœurs agrestes a aussi son agrément et son utilité. Cette lecture a besoin cependant comme les romans et les comédies de quelque prudence dans le choix. Elle parait au surplus devoir marcher de front avec l'étude de la géographie moderne, sur laquelle elle répand beaucoup d'intérêt.

Les belles lettres françaises, dont on peut mêler la lecture à celle des romans, des voyages et des théâtres ne dattent guères que du siècle de Louis XIV. Celles de l'italie et de l'espagne remontent un peu plus haut; l'angleterre est, en ce genre, encore plus moderne que la france, et l'allemagne ne fait, pour ainsi dire, que de naître.

Le soin qu'on a pris de nous donner des traductions françaises des meilleurs ouvrages écrits dans toute autre langue, rend beaucoup moins importante la connoissance des langues étrangères, qui est aujourd'huy plutôt un objêt d'agrément que d'utilité. Cependant comme cette étude facilite celle de sa langue maternelle, et qu'il est nécessaire de sçavoir celle-cy parfaitement, nous croyons qu'on fera bien d'apprendre une autre Langue. Le choix peut s'en faire suivant le goût de la personne. Nous conseillerons la langue latine plutôt que toute autre à une jeune personne qui aurait le bon esprit de préférer les connoissances à son usage à celles qui peuvent la faire briller dans le cercle, où il serait presque ridicule qu'elle prononçât un mot de latin. Mais si elle ne se sent pas ce courage, elle fera mieux d'apprendre l'italien ou l'anglois, selon qu'elle préfèrera les ouvrages d'une imagination brillante et d'une agréable expression à ceux d'une raison solide et d'un sentiment profond.

Les différentes lectures que nous venons de parcourir suffiront pour connoitre et soi-même, et les hommes, il reste encore à connoitre les choses. Quel est l'ordre de cet univers dont notre globe fait une si petite partie? De quoi et comment est composé ce monde que nous habitons? Que sont les objets qui nous entourent, et quel party pouvons nous en tirer? Telles sont les questions que tout le monde se fait, et auxquelles les sçavants seuls peuvent répondre au moins en partie. Mais pour les interroger il faut se mettre en état d'entendre leur langage. Presque toutes les sciences ont aujourd'huy des livres élémentaires qui éclairent l'esprit, sans fatiguer l'attention. Ce sont ceux-là dont nous recommandons la lecture. Il nous paroit nécessaire d'avoir quelque connoissance en astronomie, en phisique, en chimie, en histoire naturelle et en botanique. Ces noms ne doivent point effrayer; nous croyons pouvoir garantir qu'une jeune personne qui a de l'esprit et quelque désir de s'instruire, et qui sera bien guidée dans ces différentes études, y trouvera bientôt une véritable satisfaction; et une fois entrée dans cette carrièrre peut-être y aura-t-elle plus de besoin de modération que d'encouragement.

Nous avons dit et écrit en commençant qu'au moral comme au phisique la nourriture devoit être choisie suivant les tempéraments; et aussi que les aliments pris sans plaisir ne profitoient point. En suivant cette idée nous ajouterons que ce n'est pas ce qu'on mange qui nourit, mais seulement ce qu'on digère. Il ne suffit donc pas de lire beaucoup, ny même de lire avec méthode, il faut encore lire avec fruit; de manière à retenir et à s'approprier en quelque sorte ce qu'on a lû. C'est l'ouvrage de la mémoire et du jugement. Le moyen le plus commode, le plus agréable et le plus facile de remplir ce double objet seroit d'avoir quelqu'un d'éclairé et d'adroit, qui fît dans le même temps les mêmes lectures, avec qui on pût en causer chaque jour, et qui sçût diriger l'opinion sans la dicter. A déffaut de cette ressource, il est un moyen peut-être plus utile, mais aussi plus sévère : c'est de faire de chaque ouvrage, à mesure qu'on l'a lû, un extrait dans le genre de ceux qu'on voit dans les journaux : contenant un compte rendû de l'ouvrage suffisant pour en donner une idée; et un jugement motivé du même ouvrage. M. de la harpe a donné d'excellents modèles en ce genre. Nous conseillons en surplus de faire ces extraits avec le même soin que s'ils devoient paroitre en public, et de les garder avec la même réserve que s'ils avoient été faits sans soin (1).

On gagnera par cette méthode de former en même temps son stile; et il n'est plus permis à une femme

1 Nous en exceptons seulement quelques personnes en qui on placeroit sa confiance et qui s'en montreroient dignes par leur sévérité. (Note de Laclos).

qui prétend à quelque éducation personnelle d'écrire sans pureté et même sans élégance.

Si la jeune personne qui nous occupe en ce moment a le courage de se livrer au travail que nous lui proposons, nous croyons pouvoir l'assurer qu'elle sera non seulement plus instruite, mais aussi plus heureuse que la plupart des autres femmes. Nous espérons en même temps qu'elle y gagnera un assés bon esprit pour ne jamais montrer ses connoissances qu'à ses amis les plus intimes et pour ainsi dire comme confidences. Enfin nous la prévenons que dans la rivalité du (1) et pour y obtenir de l'indulgence elle aura besoin d'y montrer plus de simplicité, à mesure qu'elle y portera plus de mérite.

CHODERLOS DE LACLOS.

LE PROBLÈME DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN INDO-CHINE (2)

Les Annamites sont, de tous nos sujets indochinois, de beaucoup les plus importants par le nombre, l'avancement social et par l'activité relative. S'ils ont de grands défauts, ils possèdent aussi de remarquables qualités, et l'on peut dire que si nous avions, en débarquant en Cochinchine, trouvé ce fertile delta encore en possession des Cambodgiens, il est certain que nous y aurions moins bien réussi, et probable que nous y aurions complètement échoué. L'Annamite est le facteur essentiel, l'instrument vivant de notre fortune politique et financière en Indo-Chine. C'est par lui que nous en avons jeté les fondements, et par lui que nous la parachèverons. Mais c'est l'Annamite aussi dont le mécontentement et l'hostilité pourraient paralyser notre entreprise et finalement la mener à la faillite et réduire à néant tous nos sacrifices.

Sans donc méconnaître ni trahir de propos délibéré les droits des peuples du Cambodge, du Laos et des montagnes intermédiaires, c'est les Annamites que nous devons particulièrement favoriser, c'est sur eux que nous devons tendre le maximum de notre effort de perfectionnement matériel et moral

Par la nature des choses, par l'application des lois de fer de la concurrence vitale, la supériorité native et acquise des Annamites, fécondée et rendue plus efficace grâce à des enseignements dont ils sont plus aptes à profiter que tous leurs voisins, ne peut s'exercer qu'aux dépens de ceux-ci. C'est un résultat fatal; si bien fait qu'il soit pour émouvoir notre pitié, nous ne pouvons pas, et osons-le dire, nous ne devons pas essayer de l'empêcher, mais seulement tâcher avec sollicitude d'en atténuer la cruauté.

*
* *

En dépit d'une homogénéité remarquable et d'une grande portée politique et avec des apparences de constitution égalitaire et démocratique dont on a pu tirer des conséquences très fausses, la société annamite s'étage sur plusieurs échelons, dont l'étude exigerait beaucoup d'espace, mais dont on peut tenter de présenter un tableau rapide.

La masse de cette population se compose d'agriculteurs, dont les besoins et l'activité sont limités au travail des champs, à l'exploitation des cours d'eau, des marécages, des côtes et des forêts, à l'exercice des petits commerces locaux ou des petites industries primitives.

La population urbaine est infiniment moins nombreuse, mais déjà plus compliquée, surtout au Tonkin. Une division de travail beaucoup plus avancée s'y est opérée, et il s'y manifeste des aptitudes, des besoins, déjà très variés, susceptibles, avec des accumulations de ressources notables, de s'orienter vers le moyen commerce, les industries assez perfectionnées, et l'exercice des professions libérales et administratives, qui offrent aux Annamites en général, dès qu'ils ont réussi à s'élever plus ou moins, des tentations malheureusement trop puissantes, et leur font dédaigner le travail manuel.

Ce sont ceux-là, conjointement avec les familles des « lettrés », qui constituent la classe supérieure, que l'on pourrait désigner sous l'appellation d' « intellectuels », qui existe aussi dans les campagnes.

On sait que, par l'admissibilité de tous aux examens officiels, en Annam comme en Chine, les places du mandarinat sont accessibles à l'universalité des candidats, sans aucune distinction de classes ou de catégories sociales. Telle est la théorie. Mais dans la pratique, les fonctions et surtout les plus importantes et les plus avantageuses ne sont données, en général, qu'à des membres de famille particulières, — qui ont du reste de bien plus grandes facilités que les autres pour « pousser » l'instruction de leurs enfants et leur préparation aux grands concours — par ces influences de communauté d'intérêts, et de relations personnelles, d'amitié ou de parenté qui jouent partout leur rôle : car les brevets ne confèrent que le titre universitaire, mais non la fonction.

Il en résulte que les « lettrés » ont fini par se constituer en une sorte de caste rudimentaire, ou de classe à part, dont tous les membres, avec leurs di-

(1) Mot illisible.
(2) Voir la *Revue Bleue* du 16 mai 1908.

visions et leur rivalités internes, sont plus ou moins solidaires les uns des autres, se soutenant et s'entr'aidant réciproquement, et qui se sont créés des intérêts spéciaux différents de ceux du reste de leurs compatriotes.

Sous l'influence des idées des missionnaires, que notre ignorance accepta sans critique, nous avons, épousant assez naturellement leurs opinions, considéré tout d'abord les « lettrés » comme une classe abjecte et corrompue, animée de l'esprit le plus rétrograde, n'obéissant qu'à des mobiles de basse cupidité, et comme des ennemis irréductibles. Il est vrai que se trouvant les plus directement menacés et atteints par notre conquête, et représentant le nationalisme de la race, c'est parmi eux que nous avons rencontré les adversaires souvent les plus tenaces, mais à coup sûr les plus habiles. On s'accorde aujourd'hui, en général, pour reconnaitre, que c'est dans leurs rangs que se trouvent les meilleurs éléments de la nation, sinon toujours par le caractère, du moins par l'intelligence, les plus « distingués » ; et dans cette sélection, c'est l'élite qui se tient le plus à l'écart de la manne dont les conquérants étrangers sont les distributeurs. Ils ont observé jusqu'en ces derniers temps, par rapport à nous, une réserve boudeuse, et pourtant c'est chez eux que nous avons à chercher de préférence nos auxiliaires. Notre œuvre de captation des esprits indigènes ne sera en voie d'achèvement, que lorsque nous aurons réussi à séduire les lettrés eux-mêmes, et accaparé à notre avantage leur autorité, en les amenant, non seulement par ces compromissions de conscience que produit l'usure d'une longue nécessité, mais par la soumission à des mobiles plus élevés, à reconnaitre qu'il est meilleur de confondre avec les nôtres leurs intérêts et ceux de leur pays.

*
* *

La gradation des connaissances occidentales à inculquer à ces diverses classes ou catégories doit correspondre à leurs besoins comme aux nôtres. Mais il importe tout d'abord de conserver ou de restaurer, autant qu'il est possible, les cadres de l'instruction indigène, qui peut être routinière et à nos idées très défectueuse, mais qui a pour elle l'autorité du temps et qui n'a pu manquer par sa résistance au cours des âges de s'incorporer, pour ainsi dire, à la mentalité de l'annamite et par adhérer étroitement à ses manières de sentir. Au point de vue annamite, elle était pourvue d'une organisation fort bien conçue et assez complète (1). Cette instruction sino-annamite, la sagesse nous commande d'y introduire seulement, et d'une manière progressive, quelques corrections, en nous ingéniant avec circonspection à en faire disparaître ou à y atténuer les superstitions trop grossières, les croyances par trop choquantes pour le sens commun ou en contradiction trop brutale avec les notions d'ordre scientifique que nous prétendons lui adjoindre, ou encore celles qui sont dangereuses pour l'ordre public et familial (sorcellerie).

L'enseignement chinois est loin d'être dépourvu, en effet, de valeur éducative ; il est très propre à former des esprits déliés, et son importance morale est considérable pour une société qui repose sur le culte des ancêtres et sur la constitution patriarcale de la famille et de l'autorité. Nous ne pouvons songer à le remplacer par rien sous ce rapport. Toutes les tentatives que nous pourrions faire pour substituer à cette morale une autre doctrine plus pure, plus élevée, plus avancée, serait une sorte de crime. Et d'ailleurs, priver les Annamites de cet enseignement, ce serait les rendre incapables de comprendre leur histoire, leur interdire l'accès de toute leur littérature, la lecture des livres ou publications les plus humbles, imprégnés d'allusions et remplis de citations qu'il leur faut connaître, en faire des sourds et des aveugles.

Nous n'avons pas détruit systématiquement l'enseignement indigène en Cochinchine, mais nous n'avons point cherché à relever les degrés moyen et supérieur, évanouis avec la disparition des mandarins, et nous avons laissé tomber les écoles élémentaires par indifférence ou négligence, et parce que toute notre administration, française et annamite, ignorante elle-même des caractères chinois et humiliée de cette ignorance, ne tenait pas à ce que nos administrés conservassent sur elle cette supériorité.

Il en résulte que ces malheureux Annamites cochinchinois, et bien que nous ayons consacré au chapitre de l'instruction des sommes fort importantes, sans avoir appris le français, ni même sans avoir acquis ce bizarre *quoc-ngu*, qui a fait au résumé beaucoup plus de mal que de bien, ont oublié leur propre langue et leur propre écriture, et sont, après tantôt un demi-siècle de domination française, dans une situation intellectuelle et morale inférieure à celle dont ils jouissaient autrefois ; ce n'est pas honorable pour nous.

(1) Ne pouvant exposer à cette place l'organisation dont il s'agit, je me contenterai de renvoyer le lecteur à un article qu'a fait paraître M. Aymonier (*Revue Scientifique* 1891 : *La langue française en Indo-Chine*). Si les conceptions de cet auteur, d'une compétence indiscutable, mais partisan de théories assimilatrices et de francisation des indigènes, qui ne sont pas les miennes, aboutissent à des conclusions fort différentes de celles que j'expose, je me plais à rendre hommage à sa sincérité et à la droiture de ses intentions. J. H.

Aussi, le premier de tous nos devoirs est de restaurer partout l'instruction élémentaire sino-annamite des villages, en comblant par tous les moyens les vides qui se sont produits dans les rangs des maîtres d'école, en encourageant en ce sens les municipes, qui se prêteront très volontiers à cette renaissance, et en abandonnant résolument l'utopie, pour ne pas lui donner une appellation plus sévère, de la « francisation » des Annamites.

Cette question de l'enseignement du français a suscité en Indo-Chine et en France, et depuis longtemps déjà, des controverses nombreuses et passionnées, dont il serait fort intéressant de présenter la critique en étudiant sans parti-pris les arguments des adversaires, car c'est l'un des problèmes les plus graves de la domination. Mais cette discussion entraînerait fort loin, puisqu'elle n'est au fond que la manifestation des tendances ou des doctrines qui divisent les partisans de l'expansion coloniale, les uns croyant encore à la mutabilité rapide des races et des individus, et défenseurs de l'assimilation, les autres convaincus que la permanence ou la résistance des instincts et des sentiments est égale, ou peu s'en faut, à celle des caractères physiques, et prétendant que l'on ne peut tenter de violenter la nature sans aboutir aux résultats les plus pernicieux et à des échecs définitifs.

Mais cette question, en soi de première importance, a pris récemment un intérêt plus urgent, depuis que quelques Annamites se sont mis d'eux-mêmes à réclamer l'extension de l'enseignement du français. Il faudrait connaître exactement les raisons de ce mouvement, sa réalité et sa profondeur; savoir dans quelle mesure ceux qui s'en font les promoteurs sont vraiment inspirés par le souci du bien public, comme on le prétend, ou s'ils n'obéissent pas plutôt à des motifs d'intérêt particulier et d'ambition moins relevée auxquels il importe de ne pas se laisser prendre. Il faudrait savoir, notamment, quelle part il y a lieu d'attribuer dans ces manifestations, qui font l'admiration d'un certain nombre de philanthropes professionnels et de coloniaux de cabinet, à cette faculté de flatterie si aiguë et si pénétrante chez les Asiatiques, toujours si habiles à discerner l'orientation qu'il faut adopter pour plaire au maître et obtenir ses faveurs en paraissant se mettre au diapason de ses faiblesses, de ses préjugés, de ses modes ou de ses passions.

Une pareille enquête, difficile et délicate, ne pourrait se faire que sur place. On peut cependant noter, dans les extraits de lettres ou de proclamations qui ont été publiés depuis quelques mois, et pour la plupart d'une lecture attachante, que les Annamites qui s'honorent de leur opposition aux conquérants et répudient toute connivence avec les destructeurs de leur indépendance, ne réclament pas l'étude du français pour lui-même, mais comme le seul moyen qui leur soit laissé, dans leur état de sujétion à des étrangers, d'acquérir à la japonaise les connaissances scientifiques et techniques qui doivent les rendre plus forts et mieux armés pour la lutte libératrice.

Quoi qu'il en soit, il nous est matériellement impossible et financièrement utopique d'avoir la pensée d'apprendre le français à la masse rurale. Où, comment, et par quels procédés recruter et former les milliers d'instituteurs indigènes qui seraient nécessaires pour le premier essai d'une pareille tentative? Et au surplus, ces pauvres *nha-quë* (paysans), à quoi leur servirait-il de nous ruiner et de jeter tout le pays dans le trouble le plus profond pour leur apprendre les plus faibles rudiments d'une langue dont ils n'auraient plus jamais l'occasion de se servir? Comme on l'a dit très justement : Parleraient-ils français à leurs buffles?

Non! Il y a beaucoup mieux à faire, et ce n'est pas aux Annamites, aux Cambodgiens et aux Laotiens à apprendre le français; c'est à nous, Français, — fonctionnaires, magistrats, officiers — à apprendre à parler et à écrire leurs langues, comme le font les Anglais et les Hollandais aux Indes. Et si on le voulait sérieusement, on trouverait bien le moyen d'imposer cette obligation autrement que sur le papier, en dépit des difficultés particulières inhérentes à l'acquisition d'une langue monosyllabique, *vario tono*, et d'une écriture hiéroglyphique, ainsi que le prouve d'ailleurs l'exemple des missionnaires. Il est juste toutefois de dire que notre administration ne pourra se montrer exigeante en cette matière, que lorsque le Gouvernement lui-même aura compris que l'on ne peut administrer, juger, guider, mener au combat des hommes si différents de nous que par l'application d'une décentralisation aussi complète que possible dans l'état de nos mœurs, et par la constitution d'administrations et de carrières permanentes, particulières à chaque possession ou à chaque groupe de possessions.

La connaissance du français n'est vraiment utile, quant à présent, tant à notre point de vue qu'à celui de nos sujets, qu'à un nombre excessivement restreint d'Annamites, et nous avons à satisfaire à des besoins beaucoup plus pressants, à consacrer notre argent et nos soins à des nécessités beaucoup moins contestables.

*
* *

Pour les Annamites des campagnes, notre devoir consiste à introduire progressivement dans l'enseignement indigène — et c'est déjà une tâche terriblement compliquée — des notions d'ordre domestique

et de propreté, d'hygiène humaine et vétérinaire, certaines connaissances agronomiques, en adjoignant à l'écriture idéographique et à l'enseignement oral l'emploi de la numération arabe — comme les Japonais — et décimale, appliquée à la petite comptabilité rurale, à l'arpentage et à la mesure des produits. Les sujets les mieux dotés d'intelligence et de capital devraient ensuite pouvoir trouver dans des établissements spéciaux, conçus sur un plan simple et économique et relevant des divers services plutôt que de celui de l'Instruction publique, et distribués suivant les besoins et les productions particulières à chaque province ou au moins à chaque région, le moyen de se perfectionner dans les métiers divers : magnaneries, huileries, sucreries, filatures, moulins, emploi des forces et des mécaniques hydrauliques, exploitation des mines, travail des métaux, des pierres et des bois, conduite des machines, écoles de *nurses*, d'infirmiers-vaccinateurs dans les hôpitaux, etc. Chaque concessionnaire français, utilisé comme agent effectif du développement économique, devrait être tenu d'agréer et de diriger des stagiaires sur ses propriétés en compensation des avantages et privilèges qui lui sont accordés.

Pour les habitants des centres, les principes directeurs sont les mêmes, avec des applications plus étroitement spécialisées dans des écoles technologiques diverses et de commerce pourvues d'un outillage, d'ateliers et de laboratoires plus complets, et ici l'étude du français, considéré comme véhicule de ces connaissances nouvelles, se justifierait davantage.

Il est bien entendu que les familles participeraient aux dépenses que cette organisation exige, car les Asiatiques, comme les autres hommes, n'apprécient que ce qui leur coûte. Et c'est ici encore que les procédés japonais si merveilleusement efficaces pourraient nous servir d'exemple. N'est-il pas admirable, en effet, que le budget actuel de l'Instruction publique du Japon, en y faisant entrer les dépenses des administrations centrales, des facultés, laboratoires et bibliothèques, n'atteigne pas 40 millions de francs pour une population de près de 50 millions d'habitants!

Jetons à présent un coup d'œil sur les besoins de la tranche sociale supérieure de la nation annamite, composée des personnes qui, par goût, par vanité, par tradition, par circonstance, par conscience plus ou moins justifiée de leur supériorité, ne veulent pas ou ne peuvent pas se livrer à des occupations manuelles, élément important en tout pays, mais particulièrement digne d'attention et de ménagements, et réclamant une utilisation satisfaisante dans un pays de conquête et dans un pays où l'administration était avant nous une sorte d'université.

C'est parmi eux que le Gouvernement étranger recrutera les membres de son administration indigène, auxquels il doit assurer, avec des traitements honorables, le respect des administrés, qui ne s'acquiert et ne se maintient que par une réelle supériorité, avec tous les éléments qui la constituent, à tort ou à raison, aux yeux des indigènes.

Nous sommes donc obligés de conserver les *concours*, ce moyen si commode d'ailleurs d'obtenir une sélection numérique dans la foule des candidats aux fonctions publiques, ou de se soustraire à des influences dont il est, autrement, impossible de ne pas tenir trop de compte. Mais en conservant les concours, et suivant une voie dans laquelle on est déjà entré, il est avantageux de s'en servir pour favoriser la diffusion des connaissances scientifiques et administratives en contraignant les postulants à les acquérir par tous les moyens mis à leur disposition, et le plus possible à leurs frais. C'est-à-dire qu'en respectant, sous réserve des améliorations précédemment indiquées à propos de l'enseignement élémentaire, le cadre des matières exigées sous l'ancien régime, le programme de ces concours comprendrait des « facultés » ou des compositions nouvelles ou animées de l'esprit positif occidental et de nature à trouver leur application dans une administration qui entend être jugée comme bienfaisante et justifier son entreprise.

Mais il faut encore trouver des emplois pour les candidats évincés, afin que leur préparation ne soit pas perdue, et qu'ils n'aillent pas grossir les groupes des mécontents conspirateurs, ou les rangs des fruits secs et des déclassés. Outre les postes « exécutifs », des divers services, français et indigènes, il convient donc d'ouvrir à cette catégorie de jeunes gens des débouchés dans les professions libérales — avocats, médecins, financiers — ou que l'on peut classer comme telles, commerçants, surveillants, agents divers des entreprises européennes, etc., etc.

C'est encore parmi eux que nous pouvons espérer rencontrer quelques esprits d'élite, aptes à comprendre les beautés des recherches scientifiques désintéressées ou les charmes de la culture littéraire supérieure, et à devenir des professeurs de mérite, des linguistes ou des philologues, et même des « scientistes », qui collaboreraient avec nos savants et seraient peut-être, sous leur direction, capables de se livrer à des recherches personnelles, dans un pays où il reste tant de découvertes à faire et tant d'études à pousuivre.

Pour cet objet, nous avons à constituer, avec des cliniques et des laboratoires, au moins à Hanoï, un institut littéraire et scientifique et une école normale

supérieure et moyenne, avec partie française, dont l'influence ne peut manquer de « filtrer de haut en bas », suivant l'expression anglaise, surtout chez un peuple si avide de distinctions et d'honneurs, et si respectueux de l'instruction.

Mais, cette exceptionnelle élite mise à part, et dans l'état présent de notre possession et de nos sujets, notre enseignement, sous ses formes diverses et à ses degrés divers, doit être un enseignement de caractère primaire et pratique, visant les applications immédiates, et dégagé de toutes les idées philosophiques, religieuses ou métaphysiques, qui imprègnent le nôtre à un point dont nous n'avons pas conscience.

Et s'il se trouve des indigènes, qui veulent, pour des raisons quelconques, posséder la connaissance complète de la langue française, ou des parents désireux de voir leurs enfants l'acquérir, il serait évidemment condamnable de les en empêcher, et nous devons par conséquent entretenir ou subventionner dans les écoles ou collèges des classes où l'on distribuera cet enseignement, à la condition que les intéressés le payent eux-mêmes, car une administration comme la nôtre, qui n'a pas à sa disposition des ressources inépuisables, doit aller au plus pressé et consacrer ses efforts à répandre ou à favoriser les connaissances les plus utiles et les plus fructueuses, et celles qui, en contribuant directement à la prospérité du pays, à la richesse satisfaite de ses habitants, lui mériteront de ceux-ci le plus de reconnaissance.

*
* *

Au cours d'une étude si touffue, qui présente tant d'aspects connexes à toutes les conditions politiques, administratives et économiques de notre situation, de nos devoirs et de nos intérêts en Indo-Chine, il n'a pas été possible d'envisager toutes les faces du problème de l'enseignement. C'est ainsi, par exemple, que l'instruction féminine a été entièrement laissée de côté, et cependant, dans une société qui se distingue de ses voisines par la liberté relative accordée à la femme et par le rôle qu'elle joue dans la famille et dans l'exercice des métiers, c'est un chapitre qui mériterait un examen attentif.

Il conviendrait encore de dire au moins quelques mots de la pratique qui consiste à envoyer et à entretenir en France un certain nombre d'enfants et de jeunes gens d'Indo-Chine, avec l'espérance qu'en séjournant longtemps au contact de notre civilisation et en recevant la même éducation que de jeunes Français, ils se « franciseront » complétement. Sur cette donnée, on s'imagine que, revenus en Extrême-Orient, ces produits du concept de l'assimilation, confondus d'admiration pour les merveilles de la science, de l'art, de l'industrie, de la richesse et de la force de notre pays, deviendront les plus zélés, les plus solides et les plus puissants artisans de notre influence. Il ne faut pas craindre de le dire, cette idée est l'une des plus fausses qui se puissent concevoir ; et c'est une erreur, coûteuse d'ailleurs, dont les conséquences sont aussi malheureuses pour les indigènes qui la supportent que pour nous-mêmes. Choyés parmi nous, objets de toutes les courtoisies, traités sur un pied non seulement de parfaite égalité, mais même de déférence qui exalte leur chatouilleuse vanité, ils ne peuvent manquer d'être profondément blessés et humiliés, en rentrant chez eux, à la reprise de rapports d'un caractère tout nouveau avec les français d'Indo-Chine, par leur raideur et leurs airs de supériorité, qui sont communs à tous les Européens, quels qu'ils soient, en tous ces pays, parce qu'ils s'imposent naturellement à leurs allures, et sont instinctivement adoptés par eux comme une nécessité de milieu, même par les plus doux et les mieux éduqués, les plus disposés à l'exercice de la fraternité humaine et les plus foncièrement charitables. Désorientés, ces pauvres garçons pensent alors se hausser au niveau des Européens en affectant à leur tour le mépris de leurs compatriotes et l'incompréhension de leurs sentiments, le dédain de leurs simples habitudes, jusqu'au jour où, n'étant plus indigènes aux yeux des indigènes et n'étant aucunement considérés comme français par les Français, ils se voient obligés de mener une existence à part, dans la haine ou le découragement, ou à chercher la résignation finale en s'adonnant aux vices des deux types sociaux en présence, la seule synthèse qu'ils puissent réaliser.

Ces vues peuvent paraître de prime abord « réactionnaires ». Elles ne sont cependant inspirées, que l'on veuille bien le croire, par aucune tendance rétrograde, par aucun préjugé, par aucun sentiment de mépris à l'égard des indigènes ; elles sont le fruit d'une longue observation directe, ainsi que d'une comparaison prolongée des hommes et des choses, des actes et des faits de toute l'histoire des Européens en Asie Orientale. Elles relèvent des méthodes de l'investigation scientifique. Leur application ne vise que le bien des populations, la somme d'amélioration morale et d'élargissement intellectuel dont elles sont présentement capables, l'intérêt de notre empire colonial, la respectabilité et l'utilité de l'œuvre difficile que nous avons entreprise.

JULES HARMAND,
Ancien Ministre de France à Tokio,
Ambassadeur.

LE PANTAGRUEL VOSGIEN A LA COUR DU ROI STANISLAS

Un jour de septembre 1751, vers trois heures, toute la Cour de Stanislas était aux fenêtres du Château de Lunéville. On venait d'apprendre l'arrivée du Pantagruel lorrain, Jean-Jacques Claudon, que le bon roi avait fait venir de Rochesson-en-Vosges pour le voir manger.

— Le voilà ! cria tout à coup le nain Bébé, dont la jalousie instinctive avait longue vue.

— Où est-il donc?

— Assis là, sur le seuil de cette porte.

Les yeux s'abaissèrent vers l'endroit que désignait le doigt pointu du nain.

Assis sur le seuil d'une porte voisine, un paysan vêtu d'une veste de bure, coiffé d'un large feutre, semblait examiner attentivement ses sabots neufs.

C'était, en effet, l'homme attendu.

Quand il se redressa, son bâton à la main, on le reconnut vite à sa haute taille, à sa forme massive, à ses épaules carrées.

Au château, le premier mot qu'on lui dit fut :

— Avez-vous faim?

Il répondit : *Io* (oui), tranquillement, comme s'il eût dit : « Je suis venu pour cela. »

Sur l'ordre du roi, les valets disposèrent devant lui les plus beaux en-cas du buffet ; un poulet rôti, deux perdreaux, un filet de chevreuil.

« *Io* », répéta Jean-Jacques Claudon. Et il se mit en devoir de bien faire.

La renommée n'avait pas menti. Il avait un appétit très bon et très beau.

Rien de répugnant dans sa façon. Il combattait les vivres simplement, mais héroïquement. On eût dit un serviteur consciencieux qui, sans hâte mais sans négligence, assumait la tâche de rendre les assiettes conformes à l'idéale netteté. Presque toujours, en deux ou trois discrets mouvements de mâchoires, il broyait les os des volailles. Craquements légers et gais, tout à fait appétissants pour les assistants et pour le mangeur. A l'autre perdreau, maintenant! Ecartant les couteaux de luxe, au tranchant peu sûr, qu'on avait placés devant lui, le Vosgien usait d'un couteau de poche à manche de corne, lequel, en un clin d'œil, faisait du perdreau quatre parts, quatre bouchées.

Le roi Stanislas, avec une surprise bienveillante, regardait le géant à la besogne. Stanislas avait perdu beaucoup de sa gaieté et un peu de son appétit, depuis la mort de Mme du Châtelet et le départ de M. de Voltaire.

— Voilà, murmura-t-il, ce qu'on peut appeler un appétit royal. Le grand Louis XIV, qui s'y connaissait, n'aurait pas balancé à lui rendre hommage.

Le filet de chevreuil avait disparu comme une goutte de rosée.

— Tu dois avoir soif, mon brave.

— *Io*, répondit Claudon.

On lui versa une bouteille de vin rose dans un grand verre de cristal. Il fit topaze sur l'ongle.

— A la bonne heure! s'écria le roi. Ce goûter impromptu te permettra sans doute d'attendre sans trop d'impatience l'heure du souper.

Claudon leva vers le roi ses yeux noirs et perçants pour voir s'il n'y avait pas quelque malice en ce propos. Mais la face royale n'était que sourire. Claudon hocha le tête, en murmurant, une fois de plus, le mot qui semblait non seulement le fond mais le tout de sa langue : *Io*.

Ce fut alors un éclat de rire universel. *Monsieur Io* avait fait la conquête de la cour lorraine.

*
* *

Le soir du même jour, quand il se retrouva en face d'une table chargée de mets succulents, Claudon poussa un soupir de satisfaction. Il allait donc pou voir manger à sa faim. Plus éloquent dans les monologues *a parte* que dans les dialogues de Cour, il commentait l'expression rustique : « manger à sa faim », laquelle, suivant les contingences, lui apparaissait tantôt pleine de misère, tantôt pleine de délices.

Pauvre Claudon! Dans la maison paternelle, cet appétit gigantesque, qu'on applaudissait ici comme une prouesse, semblait une infirmité. Tout d'abord, dans sa prime jeunesse, il ne s'était aperçu de rien. Si elle n'était pas égoïste, l'enfance ne serait pas. Les parents se privaient pour leur fils, sans qu'il s'en doutât. Pourtant, peu à peu, il avait été forcé de reconnaître que, dès qu'il devait rentrer au logis, on dissimulait les pauvres vivres. Il en avait ressenti un gros chagrin. Mais les gros chagrins le « creusaient » encore davantage.

Excitée bientôt, la curiosité circonvoisine se montra peu à peu aussi charitable que narquoise. D'habitude Jean-Jacques Claudon faisait du bois avec les autres bûcherons, dans les forêts qui entourent Rochesson. L'heure venue de casser une croûte, tous se réunissaient près de cette cascade du Bouchot dont le bruit résonnera toujours aux oreilles de Claudon, quand il songera au pays. A cheval sur un tronc de sapin, Claudon avait beau couper son pain en tout petits morceaux et le manger à bouchées plus petites encore, il en venait si vite à bout! Alors Pierre ou Paul lui disait : « Je gage, Jean-Jacques, que tu ne mangerais plus cette grosse tranche de

pain-là! » Jean-Jacques ne gageait pas, mais il mangeait.

Son appétit devint célèbre dans toute la région. L'illustre Chapitre de Remiremont, qui avait Rochesson sous sa puissance temporelle, fit de temps en temps parvenir à Claudon quelques provisions de bouche. C'était, comme le disaient les bûcherons, « une fraise dans la gueule d'un loup ». Mais, de Remiremont à Epinal, d'Epinal à Charmes, de Charmes à Lunéville, la réputation du Pantagruel vosgien arriva aux gentilshommes de Stanislas qui en parlèrent à leur maître. Claudon reçut donc un message du roi. Le magister du village le lui lut. Il partit à grandes enjambées.

*
* *

Installé au château comme « phénomène », Claudon, qui avait le cœur bien situé, se conduisit en homme, et travailla. Il aidait les jardiniers du Bosquet de Lunéville à faire de ce Bosquet une des merveilles végétales du monde. Son labeur de prédilection consistait à planter des arbres. Il y excellait. Jamais personne n'a creusé plus profondément à l'endroit désigné pour recevoir les racines grises de l'orme ou le chevelu brun du tilleul. Personne n'a substitué avec plus de méthode, aux cailloux et au sable, un terreau de choix. Personne n'a donné plus de richesse et de densité au sol nouveau où l'arbre devait prospérer. Aujourd'hui encore, dans le Bosquet de Lunéville, certains arbres plantés par Jean-Jacques Claudon. ormes ou tilleuls, demeurés droits et sains malgré les ans et les orages, semblent avoir emprunté quelque chose de sa force, de sa santé et de son appétit au géant qui, d'une main habile, les a pieusement logés là.

Chaque matin, quand Claudon se réveillait, c'étaient des paupières d'homme heureux qui s'ouvraient au jour. « As-tu faim, Claudon? » Et chacun de répondre *Io* pour lui. Stanislas aimait assister à l'un ou l'autre de ses repas; ce spectacle-là était plus efficace que toutes les boissons apéritives que lui pouvaient fabriquer ses médecins et ses apothicaires.

En ce benoît exercice, la langue du Vosgien se déliait. Il parvenait même à ajouter quelque mots de français à son patois. Au lieu de dire *io*, il aurait pu dire *oui*, aussi bien que Mme de Boufflers en personne.

Un matin qu'il transportait, avec toute sa motte de terre, un tilleul sur la terrasse, du côté de Chanteheux, il rencontra le roi :

— Hé, bien! Claudon, ton bonheur est donc de planter des arbres?

— Oui, Sire, répondit l'ancien bûcheron, j'en ai tant abattus autrefois!

Ce Bosquet de Lunéville, c'était pour lui un paradis. Il y pouvait planter des arbres et manger du pain à sa suffisance. Hélas! il ne faut jamais dire d'un endroit de la terre : « C'est un paradis. » Plusieurs de ses arbres, les plus aimés parce qu'il étaient les plus délicats, il les voyait souvent meurtris, écorchés, tailladés à leur base, comme par un gros insecte ou par un roquet. Parfois, le cœur déchiré, il assista à leur mort. Il les pleurait doublement, parce qu'ils lui étaient chers et parce qu'ils n'étaient pas à lui. Son honnêteté lui faisait reproche d'avoir laissé péricliter le bien d'autrui.

En vain, Stanislas tentait de le consoler. Reprenant sa tunique qu'il avait soigneusement pliée pour ne pas l'user à la besogne, — il ne se considérait pas comme propriétaire de ses habits nouveaux —, Claudon s'éloignait sans répondre.

Le bon géant connut ainsi les maléfices de l'envie et de la haine. Par qui? Pouvez-vous le demander? Qui donc, hormis un nain, pouvait tourmenter un tel homme?

Dès le jour où Claudon était arrivé au château, peut-être même avant, le nain Bébé l'avait exécré démesurément.

Ce nain retrouvait dans le géant un compatriote, étant, lui aussi, né dans les Vosges. Son père, Nicolas Ferry, l'avait présenté au baptême, à l'église de Plaines, dans une assiette, sur une mèche de chanvre; sa mère l'avait couché dans un sabot. Il pesait alors douze onces. Les braves gens, robustes travailleurs, regardaient avec tristesse cet avorton sorti d'eux. Comment auraient-ils prévu que le caprice d'un roi devait le recueillir et le traiter princièrement, en jouet? La taille de Bébé, ayant lentement atteint trente pouces (soixante-dix centimètres), s'en tint là. Son intelligence ne se développa guère mieux que son corps. A la cour de Stanislas, la princesse de Talmont qui, en souriant, s'était chargée de l'instruire, eut toutes les peines du monde à lui apprendre à lire. En fait d'art, Bébé ne semblait goûter que la musique : il battait la mesure. « Et encore, murmurait Mme de Talmont en suivant les mouvements saccadés de la petite main, c'est peut-être parce qu'il s'agit de battre. »

Fermée à presque toutes les idées, l'âme du nain s'ouvrait à toutes les rancunes. Il essaya de tuer le joli chien de manchon qui occupait trop de place dans le cœur de Mme de Talmont. Le chien découvrit des canines pointues. Mais, le lendemain, le nain, ayant aperçu son rival sur le rebord d'une fenêtre, arriva jusqu'à lui à demi plié, c'est-à-dire tout à fait imperceptible, et le poussa dans le vide. Quand il était animé de ces sentiments mauvais, son visage vieillissait à vue d'œil. Aussi bien, dès sa dixième année, c'est-à-dire à l'époque où le géant Claudon

habita le château, le nain alla vers son déclin. Il devait tomber en décrépitude et mourir à vingt-deux ans.

Claudon surprit Bébé mutilant ses arbres nouvellement plantés. D'un mouvement, il aurait pu l'anéantir. Il le regarda. Le nain s'effaça sous ce regard, puis, comprenant la supériorité de sa faiblesse, tira la langue et s'enfuit.

Le géant ne se plaignit à personne : secrètement, il garda en lui, comme un dard venimeux, la pensée qu'il était haï sans motif.

*
* *

Aussi bien, une mélancolie spéciale prédisposait Jean-Jacques Claudon à sentir plus vivement les blessures : le mal du pays. Durant des heures, il contemplait l'onduleuse ligne bleuâtre des Vosges. Se guidant d'après la double croupe du Donon, il s'appliquait à distinguer et à nommer les sommets. Ainsi, en rêve, il se rapprochait du village natal. Il croyait respirer la fumée de son toit.

Le Bosquet de Lunéville continuait à lui plaire par sa noblesse et sa beauté. Mais il existait un lieu, auquel il n'avait jamais attribué la moindre beauté ni la moindre noblesse, et qui pourtant surpassait le reste de l'univers. Son cœur était attiré là-bas, « chez lui, » comme par un aimant cruel et délicieux. Pour se distraire, il faisait tinter dans sa poche deux ou trois écus, bien gagnés, qu'il portait sur lui, en attendant qu'il les déposât au fond du parc, avec d'autres non moins bien gagnés, dans une cachette, à l'abri des nains les plus investigateurs. Rustique et naïve prévoyance! Chaque écu représentait pour lui la tranquillité d'un mois. Il pouvait espérer ne jamais plus avoir faim. Aussi, se remettait-il à table avec un entrain nouveau.

— Claudon, s'écriait Stanislas, tu aurais ressuscité l'appétit de Lazare, avant même que Lazare ne fût ressuscité par Notre-Seigneur.

— *Io*, répondit aigrement une petite voix railleuse.

Sans paraître entendre, le géant fit craquer entre ses dents un pilon de dinde, le broya et l'engloutit. Puis, ayant bu un coup de vin, il s'inclina vers le roi et lui dit en excellent français :

— Monsieur Sire, c'est bien de l'honneur que vous me faites.

Aux esprits les plus informes, la jalousie inspire parfois des inventions d'une singulière subtilité. Mieux encore : elle réussit à se vaincre en un point, afin de mieux l'emporter en un autre. Jusqu'à l'arrivée de Claudon, le nain avait détesté à mort le valet de pied Lambert que le roi avait attaché en même temps que lui à sa personne, par amour des contrastes; car, si Ferry Bébé n'avait pas trente pouces, Lambert avait au moins une toise. Le nain se rapprocha de Lambert, et, tout en ayant l'air de s'adresser aux genoux du valet, il ne cessait de chantonner une sorte de refrain dont il battait la mesure : « Si Claudon voulait, Lambert — Serait bientôt mis par terre. »

Irrité par ce bourdonnement, Lambert s'écria, un beau jour :

— J'en avalerais bien deux comme lui.

— Comme qui? demanda le nain. Comme moi?

— Comme ton Claudon? hurla le valet de pied.

— *Io*, répondit le nain, mais il te faudrait avoir son appétit.

Mauvaise graine enfoncée en un bon terrain! Depuis lors, Lambert répéta à tout venant, qu'il attendait Claudon pour lui régler son compte.

Claudon n'avait aucun compte à régler. Mais les courtisans à qui les forfanteries du valet de pied déplaisaient et qui avaient confiance dans les muscles du bûcheron, proposèrent à Stanislas de mettre aux prises les deux géants, dans une lutte corps à corps.

— J'ai vu, dit le roi, dans mon royaume de Pologne, des combats de ce genre, lesquels avaient tout à fait grand air. Faites préparer la salle d'armes du château. Ce sera, ma foi! un jeu qui nous divertira fort élégamment.

A ce jeu, on convia non seulement les dames et les seigneurs de la cour, mais les notables bourgeois de Lunéville.

Qui fut le dernier prévenu de l'aventure? Claudon. On eut quelques difficultés à lui faire comprendre ce qu'on attendait de lui. Quand il eut compris, il s'écria : *Io*, d'un ton qui ne fit plus rire Bébé.

Dans la salle d'honneur se pressait une assemblée à la fois sérieuse et rieuse, c'est-à-dire tout à fait lorraine. Au premier rang, le roi, Mme de Boufflers, le père et la mère de Mme de Boufflers, prince et princesse de Craon, la princesse de Talmont, le comte de Croix, l'abbé Pasquet, le duc et la duchesse Ossolinski, M. et Mme Héré, M. et Mme Alliot, M. de Lucé, le comte de Tressan, gouverneur de Toul. Approuvant à gauche, conversant à droite, saluant de chaque côté, le poète Panpan-Devau se rongeait les ongles, tout entier à l'élaboration d'un impromptu. La noblesse prenait un air bourgeois; la bourgeoisie, un air noble. Il y avait, en somme, pour tout le monde, une bonne heure à passer.

Le chambellan introduisit les deux champions. Lambert avait endossé sa plus éclatante livrée; il avait *du dor* jusque par-dessus les oreilles. Claudon avait repris sa veste de bure, estimant que si quelque

accroc devait résulter du corps à corps, il ne convenait pas que ce fût le trésor du roi qui en fît les frais. Au reste, sa veste de bure et lui ne craignaient rien. En face du valet de pied qui gonflait ses biceps, boursoufflait ses joues et fronçait ses sourcils, le bûcheron demeurait calme, mais songeur. Il se disait que, dans les combats de cette espèce, les honnêtes gens ont accoutumé de déposer premièrement leurs habits à terre ou entre des mains amies, afin que les étoffes restent sauves et les mouvements libres.

Déjà, le chambellan donnait le signal et Lambert s'élançait. Claudon cria : « Halte ! » ; puis, défaisant sa veste et se tournant vers son antagoniste : « *Défâ to rochot* » (Enlève ton habit).

Le roi Stanislas recueillit au passage le mot *rochot*. Il se piquait de philosophie et, dans tout philosophe, il y a un philologue qui sommeille, quelquefois deux. *Rochot*, pensait-il. C'est le mot latin barbare *rocus* ou *rocchus*, lequel désigne la tunique de dessus, à manches, fendue par le haut. Ce mot est devenu, en langage sacré, le rochet des évêques. Il est resté, en langage vulgaire, l'habit de dessus des cérémonies.

— Sire, Sire, disait Lambert en se courbant devant le roi, que dois-je faire ?

— Défais ce qu'on te dit.

Bras nus, les deux hommes se saisirent au corps.

— Il est impossible, murmura Panpan-Devau, de s'empoigner de meilleur appétit.

Les vieux officiers, qui suivaient l'affaire avec une attention exercée, se promettaient un long régal. Deux lutteurs de cette envergure possédaient assurément toutes sortes de ressources rares. On allait en voir de toutes les couleurs. En réalité, on n'y vit que du feu. Jean-Jacques Claudon, sur sa poitrine, broyait déjà son adversaire qui râlait, implorant grâce. Le nain Bébé poussa un cri perçant et s'évanouit en arrachant une poignée de poils au nouveau chien de Mme de Talmont.

— Il n'est pas mort, au moins ? demanda le roi à son médecin.

— Une côte cassée, rien de plus.

— Otez d'ici ce malheureux, dit Stanislas.

Il appela Claudon, tout occupé à purger sa veste de quelque trace de poussière.

— Tu te bats comme un lion, brave homme, et ta vaillance est à la hauteur de ta voracité. Tu sors vainqueur de la lutte. On n'a pas songé à en fixer le prix. A toi d'indiquer ce qui te ferait le plus plaisir.

Claudon réfléchit, dur labeur qui ne contribua pas peu à aiguiser la pointe d'appétit qu'il se sentait depuis quelques minutes. Réflexion faite, il s'écria :

— Ma foi, donnez-moi trois sacs de fèves (*Ma fi, bayez-me tro checho dé févotte*).

A quoi la salle entière, mue d'une seule âme, répondit d'une seule voix : « Vive le Févotte ! » Au héros du jour, un nom convenable, un nom adéquat comme eussent dit les philosophes de la Cour, venait enfin d'être trouvé. Le nom de Jean-Jacques était trop métaphysique ; celui de Claudon, trop incolore ; celui de géant, trop impersonnel ; celui de Pantagruel vosgien, trop long ; celui de *Io-Io*, trop vil, persiflage de nain, répété par un valet ! Au contraire, *le Févotte* (Vive *le Févotte !*) peignait l'homme, amusait les esprits, remplissait les bouches, faisait résonner les murailles. Aujourd'hui encore, si vous criez à pleins poumons : « Vive le Févotte ! » dans la salle d'escrime du château de Lunéville, vous serez frappé du violent effet que vous produirez : la résonnance aura un air de reconnaissance.

*
* *

Au moment où le château de Lunéville, la ville, toute la région, retentissaient de ce cri : *Le Févotte*, un penseur délicat, un peu blessé par la vie comme le sont d'habitude tous les délicats et tous les penseurs, méditait, à Nancy, cette maxime : « Il y a quelque chose de plus doux que les premiers rayons du jour, ce sont les premiers rayons de la gloire. » Hé bien ! par le ciel, si, au lendemain du triomphe, on avait lu cette phrase au Févotte, on aurait allumé en lui une belle colère. Les premiers rayons de la gloire, doux comme les premiers rayons qui font le ciel si rose, les sapins si verts, l'herbe si argentée, près de la forêt de Rochesson ! On n'a pas le droit de se moquer ainsi des gens. Les premiers rayons de la gloire, et sans doute aussi les derniers, sont piquants comme l'ortie, déchirants comme la ronce, harcelants comme le moustique. A chaque pas, le bûcheron, désormais illustre, rencontrait vingt curieux, qui l'assassinaient de questions. Il répondait peu ou prou, ayant l'âme pleine de condescendance. Mais quel supplice ! Un médecin lui demandait : « Quel régime avez-vous suivi ? », — le régime du *Févotte* ! Des fabricants de gants souhaitaient l'autorisation de prendre son nom pour enseigne. De vieilles dames à lunettes le priaient de signer son nom sur un album. Comme, en toute sincérité, le Févotte s'écriait : *Jé n'sarô-me* (je ne saurais !), les dames à lunettes offraient de lui guider la main et, de vive force, la lui guidaient. Pleuvaient ensuite les invitations à dîner : les albums des vieilles dames n'auraient pas suffi à les enregistrer. Jean-Jacques Claudon était alimenté sans merci. En moins de trois minutes, on lui présenta un flacon d'élixir, un pot de pommade contre la calvitie, une boîte de bonbons antigoutteux, ingrédients sortis des mains de différents inventeurs, mais parés du même portrait et intitulés également : Élixir du Févotte,

Baume du Févotte, Pastille du Févotte. — « Sans façon, venez tous les soirs passer une heure ou deux dans mon hôtellerie. » — « Faites vos conditions : je vous engage pour jouer le rôle de Samson dans une pantomime à laquelle M. de Voltaire lui-même rendra les armes. » — « Ah ! vous n'auriez qu'un mot à dire au bon roi qui vous aime tant, et j'obtiendrais cette pension qui m'est due. Soyez sûr que vous n'auriez pas obligé un ingrat. » Quant aux lettres, inutile de dire qu'elles neigeaient, neigeaient toujours. Mais, en cette matière-là, l'ennui pour le Févotte était moindre.

Comme il était assis au Bosquet, à l'ombre d'un laurier-cerise, et qu'il exerçait ses doigts puissants à rompre sans les pulvériser des cachets de cire, la jolie Mme de Chennesieux, aux yeux de jacinthe bleue, s'approcha.

— Peut-être, lui dit-elle, ne savez-vous pas très bien déchiffrer ces pattes de mouche.

Le Févotte laissa tomber les billets à demi déployés, se leva et murmura : « *Nian Póhez* ! » (Non, pensez !), ce qui signifiait en beau langage : « Non, certes, Madame, et jamais je n'en ai eu si peu envie. » Le patois lorrain dit beaucoup de choses en peu de mots. Mme du Chennesieux répondit par un frais éclat de rire, réponse sans réplique, puis s'assit sur le banc, au milieu des lettres, en disant :

— Voulez-vous de moi pour secrétaire intime?

Déjà la fine créature, sans avoir l'air d'y toucher, avait déchiffré quelques-unes des lettres dont l'écriture ne lui était pas inconnue. Elle poussa un nouvel éclat de rire, mais beaucoup moins frais que le précédent. D'une main habile, elle dissimulait sous un pli de sa robe les autographes qui l'intéressaient particulièrement. Mais, soudain, sur cette main, s'abattit la poigne du géant. A défaut d'intelligence, le bon sens du paysan veillait.

— « *Layez-c'lé, jé vo lo dis ; c'lé n'ô-me d'é vot* ». (Laissez cela, je vous le dis ; cela n'est pas à vous.)

Entassant toutes les lettres sous son bras, il alla, sans tourner la tête, les brûler à un petit feu voisin où s'incinéraient de mauvaises herbes.

— Hé, bien ! Févotte, lui dit le jardinier, tu dois être content. Te voilà la coqueluche du pays. Tu vas nous rester jusqu'à la fin de tes jours.

La Févotte hocha la tête.

— Si je restais, la fin de mes jours ne tarderait guère.

En ce moment, au bout de la grande allée du Bosquet, apparut le roi Stanislas, accompagné du nain Bébé,

Le roi s'avançait, précédé de son gros nez, de son double menton, de son ventre et de sa grande canne sur laquelle il appuyait le bout carré de ses doigts. Il allait visiter les jardins melonniers qu'il entretenait à frais considérables, afin d'avoir presque toute l'année le précieux cucurbitacé que, gourmand et gourmet, il plaçait au-dessus de tous les fruits de la terre. Le nain, dès qu'il aperçut Claudon, lança à tue-tête le cri du jour : « Vive le Févotte ! » Il n'était pas enclin à se faire le courtisan du malheur, et devinait peut-être que ce cri commençait à agacer le Vosgien.

Résolûment, Jean-Jacques Claudon s'avança vers le roi. Il lui fit entendre que le séjour au château lui était désormais insupportable. Avec une gentille courtoisie de géant timide, il caressait la manche du bras que le roi tendait. A toutes les objections : « Excusez : je pars », répondait-il.

Stanislas sentit qu'il ne briserait pas cette volonté. Il toucha le rude front du bûcheron.

— Tête de bois ! Tu garderas fidèlement notre mémoire.

— Vive le roi Stanislas ! répondit le Févotte, si heureux de crier à son tour : « Vive quelqu'un ! »

Stanislas appela un domestique.

— Donnez l'ordre d'atteler un cheval. On ramènera à son village le Févotte avec ses trois sacs de fèves.

— Pas besoin de voiture ni de cheval, j'y suffirai.

Ceci dit, le Févotte, sans perdre une minute, mit son boursicot dans sa poche, son feutre sur sa tête, et demanda pour tout service qu'on l'aidât à mettre les trois gros sacs sur son dos. Il traversa Lunéville, escorté d'une foule dont les clameurs montaient jusqu'au ciel. Mais, comme il retournait chez lui, rien ne lui était plus à charge, pas même la gloire.

D'un pas alerte, malgré le fardeau sous lequel trois hommes eussent plié, il allait, pensif à la fois et joyeux. Sa vie au château se déroulait devant lui, comme un de ces vastes tableaux qui décoraient la chambre du roi. Le roi avait été pour lui vraiment paternel. Que de dîners copieux et succulents, dans ces trois sacs de fèves dont le doux poids l'enchantait ! Il examinait la belle toile fine de ces sacs dont sa main emprisonnait l'extrémité.

Quand il arriva à la hauteur de Xermaménil, une pensée lui vint, lancinante comme une écharde. Le roi lui avait bien donné les fèves, mais lui avait-il également donné les sacs ? Le contenu, oui, mais le contenant?

On connaît la minutieuse probité de Jean-Jacques Claudon. Pour rien au monde, il n'eût fait tort d'un liard à personne. La question du contenant l'obsédait. Un seul moyen de la résoudre tout de suite : revenir au château et interroger le roi. Le Févotte refit à rebours le ruban de route qui se déroule de Xermaménil à Lunéville, traversa la ville au milieu

de cris de surprise : « Le voilà de retour ! Vive notre Févotte qui ne peut plus vivre sans nous », et, droit sous son faix, se présenta devant Stanislas.

— Je savais bien, Févotte, que tu présumais trop de tes forces. Mais ne rougis pas, mon garçon. Ce que tu as fait, personne n'aurait pu le faire. On va mettre à ta disposition la voiture que je t'ai promise.

— Pas besoin de voiture. Si je reviens, c'est pour vous demander une seule chose.

— Laquelle ?

— M'avez-vous donné non seulement les fèves, mais les sacs aussi ?

Stanislas fut secoué d'un fou rire qui mouilla de larmes ses paupières bridées.

— Oui, Févotte, je t'ai donné les sacs, par dessus le marché !

— Merci, Monsieur Sire.

Et, comme s'il avait eu des ailes au talon, le Févotte se remit en marche ver Rochesson-en-Vosges.

*
* *

A peine s'il voyait la route. Son âme était toute pleine du pays qu'il allait retrouver. Il se représentait la longue côte de Rochesson, l'escarpement de la Roche-des-Ducs à pic sur la vallée du Bouchot, les sapinières, la tête de Rondfeing couronnée de grès, les vieux genévriers où il avait tracé sa croix avec son couteau, les ravins de la Rocaille, la colline de Battron, la Noire-Goutte, la Creuse-Goutte, la Goutte-du-Chat, et surtout la cascade du Bouchot, la plus belle chose du monde. Il se demandait comment il avait pu vivre si longtemps prisonnier au château où le nain Bébé se trouvait au large. Mais, le bonheur est revenu. Dans quelques heures, il sera devant la chère cascade. Le Bouchot tout entier sautera devant lui, en trois chutes d'une hauteur de cent pieds.

Heureux comme un enfant, il saute comme le Bouchot, et voilà ses trois sacs à terre. Grâce au ciel, il n'eut pas à assister à une cascade de fèves.

Le Févotte avait traversé Charmes, traversé Épinal. Les acclamations qui le saluaient au passage avaient quelque chose de plus cordial : elles venaient de compatriotes.

Certains hommages lui agréèrent particulièrement. Aussi bien, on avait eu le temps de les préparer. La renommée a vite dépassé un piéton, même quand il n'a pas sur le dos les trois sacs que l'on sait. Çà et là, on lui offrait une tranche de jambon sur une tranche de pain bis, et on glissait dans ses poches deux ou trois bouteilles de vin...

Les gens qu'il rencontrait lui étaient reconnaissants. De quoi? De s'être montré à eux. Ainsi, ils pourront tous dire à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants : « *Mi, j'à vu lo Févotte évo sé tra chéchots.* » (Moi, j'ai vu le Févotte avec ses trois sacs.) C'était pour eux une chose plaisante qui s'ajoutait à leurs raisons de vivre.

Il venait de quitter Pouxeux, et il regardait la Tête des Cuveaux qui domine si magnifiquement le village d'Éloyes, quand il entendit plusieurs voix crier toutes ensemble :

— « Voici le Févotte des hommes, et voilà le Févotte des poissons. Vive le Févotte ! »

Une troupe d'hommes et d'enfants s'approchaient, entourant un pêcheur qui tenait entre ses bras un poisson énorme. C'était un saumon de treize livres, connu dans toute la région pour avoir brisé force lignes et force filets. L'heureux pêcheur avait été chercher le brigand au fond de son repaire : le trou d'Anibleu. En le tirant de l'eau, il avait dit :

— Cela ferait une bonne bouchée pour le Févotte.

— Il n'y a pas de Févotte qui tienne. Aucun homme ne viendrait à bout d'une pièce pareille, en une seule fois.

— Je parie deux pistoles que le Févotte...

C'est alors que le Févotte en personne avait été signalé sur le chemin. Interrogé, le Févotte répondit qu'il n'avait jamais eu maille à partir avec un saumon de treize livres, mais que pourtant il ferait de son mieux.

— Faut-il, ajouta-t-il obligeamment, attacher ce poisson à un de mes sacs ?

Une voiture de poste passa, regagnant Remiremont, au triple galop. Le cocher se chargea de remettre le saumon à l'hôtelier du Cheval de Bronze, afin que l'épreuve gastronomique fût accomplie sans retard.

A l'hôtel du Cheval de Bronze, avec une légitime satisfaction, Jean-Jacques Claudon, ses sacs soigneusement déposés dans un coin, s'assit à la table qui lui était réservée. Les pêcheurs prirent place à côté de lui, décidés à faire honneur au repas, car ils étaient à jeun. Aussi bien, suivant la mode ancienne, les témoins d'une affaire ne négligent pas d'agir, chacun de son côté, en hommes de cœur.

Immédiatement prévenus, les habitants de Remiremont s'étaient divisés en deux camps à peu près égaux. Ceux qui tenaient pour le poisson mangé d'un seul repas firent entendre une rumeur de joie, en voyant de quel air le Févotte attaquait la bête. Il l'avait dépecée en une douzaine de morceaux et il en plongeait chaque bouchée en une sauce bleuâtre où l'hôtelier avait concentré le raffinement de sonart. En même temps que la chair rosée du poisson, il broyait les nageoires, les arêtes, les os. Il ne détestait pas ces parcelles résistantes du régal. Puis on avait parié que le saumon serait mangé tout entier, et la conscience scrupuleuse du Févotte lui dictait son devoir à la lettre.

La moitié du plat avait disparu sans laisser une trace, quand, tout à coup, les assistants qui avaient parié dans l'autre sens reprirent espoir. Le Févotte avait reposé sa fourchette sur la nappe, et il promenait autour de lui un regard inquiet. Silence émouvant! Frappant sur l'épaule de son voisin, l'heureux pêcheur :

— Ami, dit-il, ton saumon est beaucoup plus gros qu'un hareng, mais il n'est guère moins salé.

Au milieu des rires soulevés par cette boutade, on apporta au Févotte une pinte d'étain pleine de vin gris. Il la vida d'un trait et se remit à la besogne. La seconde moitié du plat disparut, aussi miraculeusement que la première. Un tonnerre d'applaudissements salua cette prouesse. Le bon Vosgien regardait. Les enfants surtout attiraient son attention. Quelques-uns de ces petits étaient vêtus de guenilles. Il lui parut que, de le voir manger, l'eau leur en venait à la bouche, hélas! et aux yeux. A leur âge, il avait eu parfois si grand'faim.

Cependant les parieurs, vaincus ou victorieux, témoignaient d'un égal contentement. La ville semblait gagnée tout entière par le vaillant appétit et la vaillante humeur de son hôte.

— Monsieur me fera-t-il l'honneur de prendre le reste du repas? demanda en souriant le maître du lieu.

Jean-Jacques Claudon sembla sortir d'un rêve.

— Oui, répondit-il d'une voix grave, je prendrai tout ce qui est là.

Et, d'un geste large, il désignait les plats de viande et de légumes, disposés en bel ordre sur la nappe blanche.

« Mais, ajouta-t-il, comme je veux l'emporter, vous le placerez dans un panier ».

De toutes parts, les questions affluèrent. Où veut-il emporter ces victuailles? A-t-il la fantaisie de faire maintenant un goûter sur l'herbe? Ne serait-ce point à la cascade du Bouchot, qu'il s'apprêterait à se rendre?

— *Mi si lôn* (Pas si loin), murmurait le géant.

Dès que le panier convenablement rempli fut placé devant lui, il écarta la foule, alla droit aux enfants, les conduisit au beau milieu de la rue et leur dit, avec une bonhomie impossible à rendre.

— *Tapez* enfants, c'est pour vous.

Viandes, légumes, fruits, pâtisseries, tout fondit comme beurre en broche. Le géant contemplait cette frairie, en tâchant seulement de protéger les plats. Deux ou trois assiettes ayant été brisées malgré tout, il puisa dans un de ses sacs deux ou trois poignées de fèves qu'il plaça sans rien dire dans les plats, en dédommagement.

L'hôtelier ne fit pas au Févotte l'injure d'un refus. Au printemps suivant, il planta ces fèves dans son jardin, elles y germèrent joyeusement. Aujourd'hui encore, on peut voir grimper et fleurir, le long des fils tendus aux fenêtres du Cheval de Bronze, les arrière-petites-nièces des fèves de Stanislas.

— Maintenant, en route! On m'attend chez nous.

— Pour souper? questionna la foule.

— *Io*, répondit le Févotte.

Les clameurs retentirent. De robustes épaules enlevaient le géant pour le porter en triomphe. Il résista longtemps, d'abord parce qu'il était modeste, puis parce qu'il s'était promis de porter ses sacs jusqu'au bout. Tout à coup une idée lui vint, qui rassura au moins sa conscience. Il reprit les sacs sur son épaule et se laissa porter, mais en les portant.

EMILE HINZELIN.

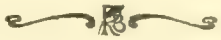

Le Propre du Temps.

—

L'EXEMPLE ARTISTIQUE DE MULHOUSE

Ce serait, peut-être, un remède au pessimisme qui assombrit les meilleurs esprits, que les faits divers fussent de deux sortes et qu'on accordât aux traits de probité et d'héroïsme un peu de la place qu'occupent les crimes dans les gazettes.

A la lecture du journal, il semble qu'il n'y ait plus d'honnêtes gens : ce n'est heureusement qu'une fausse apparence. L'information imite le catéchisme qui, au lieu d'énumérer les sept vertus capitales : l'humilité, la générosité, la chasteté, l'altruisme, la sobriété, la douceur et le travail, donne les sept péchés.

Dans une sphère plus haute, nous admirons les banquiers florentins, les marchands brugeois, les ouvriers de Nuremberg qui allièrent le culte de l'art à la prospérité matérielle et rendirent en quelque sorte à Apollon une part de ce qu'il tenait de son frère Hermès. Cependant nous ignorons les entreprises contemporaines du même ordre, alors que les motifs les plus passionnés devraient nous les rendre chères.

Ouvrez un guide de l'Est, à la page de Mulhouse, on ne la désigne qu'au point de vue de ses manufactures et de ses fondations de prévoyance et de charité; on passe sous silence ses mérites artistiques, et bien injustement, car aucune cité n'a donné un aussi haut exemple de vitalité régionale, en nos temps de centralisation exagérée.

Une ville qui compte dix musées, tous en voie d'accroissement, se recommande à d'autres titres que ses cotonnades; aucun prince, nul Mécènes n'a

imprimé à la roue de moulin, qui charge son blason, cette impulsion étonnante. C'est une élite industrielle, une oligarchie intellectuelle qui opéra cette renaissance.

En 1826, vingt-deux citoyens fondèrent la Société industrielle; il y eut bien, trois ans après, une école de dessin appliqué et, en 1858, A. Stœher et Engel Dolfus commencèrent le musée du vieux Mulhouse.

Toutefois, c'est au lendemain de l'annexion, après les angoisses de l'année terrible, que ce groupement se découvrit une âme si française qu'elle demanda au régionalisme la seule revanche qui fût possible.

Barrès a dit textuellement : « Ne quittez point l'Alsace. Je ne vous demande pas d'agir, mais seulement de vivre. Je ne vous demande point de protester, mais naturellement chacune de vos respirations sera une respiration rythmée par deux siècles d'accord avec le cœur français. Demeurez un caillou de France sous la botte de l'envahisseur. Subissez l'inévitable, et maintenez ce qui ne meurt pas. »

La Société industrielle a fait beaucoup plus ; elle n'est pas demeurée comme un caillou agaçant le pied étranger, elle s'est développée comme une cité de la Renaissance, demandant au culte du passé une autonomie idéale; elle ne s'est pas contentée de maintenir ce qui ne meurt pas, elle a ressuscité ce qui était mort, elle a replacé aux baies de Saint-Étienne les verrières du XIVe siècle; elle a fouillé la terre, elle a évoqué son histoire, et recueillant, comme autant de reliques, ses outils et ses jouets, ses meubles et ses vêtements, elle a formé un musée local, avant que Mistral songeât à son musée arlésien. Mulhouse, en cessant d'être une ville française, devint une ville d'art : le passé ressuscité par un zèle incroyable apporta aux événements la protestation de l'œuvre et de l'objet antiques.

L'autorité allemande peut décréter l'obligation de la langue des vainqueurs,les choses parlent français, de la pierre sculptée au cuir ciselé, du meuble marqueté au bijou précieux.

Le passé, invoqué avec une foi profonde, a vaincu le présent, et avec des armes si pures qu'on ne peut rien leur opposer. La Société industrielle collectionne les vieux et vénérables objets de la région : quel grief le plus cruel tyran trouverait-il à ce soin? Le sentiment qui anime les Mulhousiens ne s'exhala jamais en discours et rodomontades. Le caractère de cette race, et qui frappe même le voyageur, est une simplicité d'autrefois, un peu silencieuse, mais d'une distinction si raffinée. Aucun trait de vanité dans leur accueil, ils s'estiment assez pour se montrer simples. Le 30 décembre 1873, Engel Dolfus disait : « Qu'il y ait un peu de fierté en tout cela, un peu d'orgueil civique (Burgers Stolz), je n'en disconviens pas, mais je sais aussi qu'il s'y mêle une aspiration patriotique. »

La note affecte une extrême discrétion : des gens, qui agissent avec cette puissance, n'ont cure de se vanter, si bien qu'on ignore que cette Société industrielle pourrait aussi justement s'appeler Société esthétique, et ses membres se réclamer de Dame Minne, car vraiment ils ont mis leur effort à rendre à leur cité toute sa splendeur, et la postérité leur devra un peu plus qu'aux poètes corporatifs, à cette guilde nurembergeoise qui nous amuse au théâtre, mais qui n'a laissé aucun chef-d'œuvre, tandis que, à Mulhouse, on en a sauvé des centaines, d'un intérêt universel.

Le premier catalogue du musée historique est de 1874. Il comprend aujourd'hui plus de quinze cents numéros, depuis les découvertes préhistoriques du tumulus de Hunerbuhel jusqu'aux jouets et aux poupées de 1830. La bannière donnée par le pape Jules II à la cité s'étale au-dessous d'une peinture représentant un pape, tiare en tête, attablé avec une courtisane; tous les mouvements de l'évolution moderne ont ici leur témoignage. Ce qui donne à ce genre de musée sa saveur incomparable, c'est l'espèce d'unité qu'ils manifestent, la parenté évidente qui fait d'un objet le complément de l'autre. Ces clés sont celles de la ville, cette girouette s'est rouillée à quelques pas d'ici en même temps que cette enseigne; voici les berceaux et les hochets des femmes qui portèrent ces robes et ces bonnets, qui se servirent de ces fers, de ces coffrets, de ces coupes, de ces boucles.

On retrouve les mœurs, avec ces coiffes en gaze noire dont les dames devaient couvrir leur coiffure poudrée, pendant le service divin, selon une ordonnance des magistrats : cette imposte en fer, avec les attributs et le chiffre de la tribu des vignerons R. Z. (Rebleut-Zunft), témoigne que les ecclésiastiques, les savants et les personnes de qualité se faisaient agréger à cette corporation.

On coule de longues heures à évoquer l'humanité qui a vécu sur ce coin de terre ; des celts et des amphores aux ambos mérovingiens, des statuettes médiévales aux meubles de la Renaissance et des gaufriers à hostie aux boutons en poil de chameau, la physionomie alsacienne surgit, avec ses curieux détails, dans ses aspects successifs, vraie comme l'histoire, intéressante comme un roman.

Si nous passons au musée des Beaux-Arts, en 1870 il comptait une quarantaine de tableaux, il a aujourd'hui cinq cents numéros, et le plus beau choix d'artistes alsaciens.

Inutile de mentionner le musée de dessin industriel et le musée ethnographique : mais il convient de s'arrêter à la chapelle Saint-Jean, ancienne com-

manderie de Malte qui contient de vieilles fresques et qui, restaurée très intelligemment, forme un musée lapidaire où se rangent les dalles funèbres, les colonnes, les statues, tous ces débris monumentaux qui racontent l'histoire plus éloquemment que les pages de l'écrivain, car même effrités et brisés, ils sont des témoins authentiques.

En 1858, on démolit la vieille église de Saint-Étienne et on mit dans des caisses les verrières. C'était un acte sans nom, car l'église était belle et pouvait être conservée et quant aux verreries ce sont simplement les plus belles de toute l'Alsace.

La Société industrielle, en 1903, obtint que les caisses fussent descendues de la tour de l'église : on déballa 79 panneaux et les ayant étalés par terre, sur des bandes d'étoffe, on les numérota. Comme les divisions actuelles des ouvertures du temple correspondent aux baies de l'ancien édifice, on eut l'idée excellente de remettre les vitraux à leur ancienne place.

Avec les panneaux déposés à l'église et au musée, on arriva au chiffre de 111. Zettler de Munich se chargea de la restauration totale pour vingt mille marks.

Ces verrières furent commencées par les comtes de Ferrette, en gage d'expiation, Ulric le parricide et Thiébaut l'incendiaire ; leur blason est le même que celui de Barbey d'Aurevilly : de gueules à deux barbeaux adossés !

Chaque verrière est partagée en trois colonnes ; au milieu les scènes de l'Evangile, des deux côtés, celles de l'Ancien Testament. Toute la symbolique du moyen âge avec ses figures et préfigures, est là, tirée du fameux *Miroir du Salut humain*, qui a été le répertoire des artistes médiévaux et la source d'où sortirent les très belles heures du duc de Berry. Ce *Miroir* fut le premier livre imprimé avec des gravures, tellement il répondait à l'âme générale.

Maintenant, cette admirable suite de vitraux décore le Temple réformé, « comme monument de la cité et relique de la vieille Alsace ».

Le culte patriotique l'a emporté sur les susceptibilités du culte religieux ; c'est là un dernier trait.

Entrez dans l'espèce de palais de la Société industrielle, les murs de plusieurs salles sont tapissés de portraits.

Les Schlumberger, les Kœchlin, les Mieg, les Dolfus, les Schwartz, les Thierry sont là, grands-pères, pères et fils, avec leur visage de franchise et de fierté, les minnesingers de l'industrie, les plus pieux enfants qu'ait jamais eus une cité. Ces fabricants d'indiennes, ces tisseurs et ces filateurs ont, ma foi, grande allure : ceux-là sont profondément enracinés au sol et donnent raison à l'affirmation de Barrès sur le devoir alsacien : « il ne faut pas émigrer. »

A Mulhouse, la famille a un prestige profond ; elle constitue une noblesse incontestée, qui se légitime non seulement par les services passés, mais surtout par une action permanente, qui englobe à la fois la vie économique et la vie morale et veille à ce qu'on appelait autrefois le salut des âmes comme à celui des corps.

Ni la prospérité matérielle, ni les fondations de prévoyance et de charité n'auraient fait de Mulhouse une ville moralement libre, une commune indépendante idéalement, au milieu de l'Alsace annexée.

L'art seul défend la Patrie, quand l'épée est tombée à terre : le Mulhousien a su se créer une telle préoccupation de son passé, qu'il échappe à la puissance en apparence si absolue du fait accompli. Le Strasbourgeois se tait et se terre, il oppose à la germanisation la force d'inertie, il lit la *Revue Alsacienne* et regarde sa sublime cathédrale, ses vieilles maisons ; mais il reste fortement administré, même dans le domaine esthétique. La Société industrielle ne relève que de son cœur : ce cœur est le plus français qui soit ; elle a conquis, sans coup férir, son autonomie morale, sous forme archéologique.

Le musée régional, le musée lapidaire et la restauration des vitraux de Saint-Etienne sont les trois fleurons de la couronne mulhousienne : on peut y ajouter le musée des Beaux-Arts. Malheureusement, le même esprit local, qui réunit des merveilles en recueillant les vestiges du passé, assemble beaucoup de médiocrités en favorisant l'artiste contemporain ; inévitable conséquence d'une excellente prémisse et qui pèse sur toutes les collections municipales. Si un conseil pouvait être donné, ce serait celui de collectionner les vieilles peintures ; elles seules contiennent un enseignement ; il est vrai qu'à quelques lieues, Colmar offre sa série mystique de Grunewald aussi extraordinaires que Rembrandt.

Sans doute, la Société industrielle a travaillé passionnément, elle a fait œuvre française autant qu'esthétique : ses fondations naquirent de ses douleurs.

Mais chaque province française n'est-elle, sinon opprimée, effacée par la centralisation, et sa personnalité ne disparaît-elle pas dans cette division départementale, négatrice du sol, de la race et de l'histoire ?

Villeneuve les Avignon et la Tour de Philippe le Bel au bord du Rhône appartiennent au Gard, alors qu'autrefois le pont Saint-Benezet reliait le roche de Doms à l'autre rive. De même le Rhône seul sépare le château de Beaucaire de celui du roi René. Tout cela est artificiel et fantaisiste.

Le musée départemental ne donne qu'une figure incomplète et fausse, tandis que la collection régionale groupe les manifestations d'une tribu

française : toutefois, le musée strictement local, le musée rigoureusement civique, devrait exister partout, et aucun moment ne fut aussi propice que le présent, où tant de locaux sans attribution tombent au pouvoir des municipes. Il n'y a pas de ville assez heureuse pour n'avoir pas eu d'histoire, et ce serait un mouvement magnifique d'attribuer un édifice aux épaves du passé.

S'inquiéter de ce qu'on y mettrait est inutile. On ne citera pas un exemple de musée vide : et pour une raison simple. Le collectionneur sait bien que ses héritiers disperseront ce qu'il a amoureusement réuni et certes, en ses recherches il ne peinait pas pour eux. Beaucoup de cabinets ne méritent pas dans leur ensemble une place dans le palais des Beaux-Arts du chef-lieu, qui cependant constitueraient un trésor pour une sous-préfecture, surtout si les objets sont de caractère terrien. Un costume de paludier n'est qu'une défroque, transporté loin de Batz et du Croisic; la panetière et le pétrin de Provence ne signifient rien sous le ciel du nord.

Ce culte des ancêtres, qui constitue la force morale des jaunes, on pourrait l'appliquer aux choses ancestrales. De plus en plus, l'ennui du présent tournera les esprits un peu nobles vers le passé. L'archéologie est moins une science récente qu'un mouvement spirituel de désaffection pour ce temps. Le nôtre mérite peut-être plus de suffrages qu'il n'en reçoit : à tort ou à raison, les meilleurs ne s'y plaisent pas et le fuient.

L'instinct organique a créé la bicyclette et puis l'automobile; l'inconscient intellectuel a fait, de tout esprit cultivé, un archaïsant. Il est peu probable que nous changions d'humeur ou que l'époque change de manière et nous fournisse des motifs d'émotion noble. On ne se plaît dans les cryptes que par détestation des œuvres que le soleil éclaire : cela est déplorable, mais cela est.

Voilà pourquoi l'exemple de Mulhouse mérite la méditation des gens réfléchis. Les âmes alsaciennes ont su bercer leur rancœur en ressuscitant la beauté d'antan; elles ont aimé leur ville de toutes leurs forces, elle est devenue une maîtresse et leur a donné et leur donne encore la volupté profonde de surmonter le fait brutal et de manifester leur volonté.

Quelle autre ressource reste-t-il à ceux qui ne peuvent plus croire à l'avenir, sinon de se consacrer au culte des ancestrales reliques et de servir encore leur drapeau de vaincus, malgré les faits, comme cette admirable Société industrielle, qui, avec des vieilles pierres, avec des bibelots, avec du bric à brac, a su élever un impérissable monument de son amour pour la France et affirmer pour tous les siècles le vœu de son âme.

PÉLADAN.

UNE NOUVELLE QUESTION D'ALSACE-LORRAINE

C'est celle de l'autonomie que je veux évoquer ici. On sait en effet qu'elle a été brusquement posée, à la veille de l'inauguration du château du Hoh Kœnigsbourg, par un discours de M. de Bulow, par une harangue de M. de Kœller au Landesauschuss ou délégation de Strasbourg, et par d'innombrables articles de presse. D'aucuns avaient prétendu que Guillaume II, dans le burg féodal des Vosges, que son architecte Ebhardt avait reconstitué à grands frais, annoncerait l'émancipation politique des contrées annexées.

Le donjon restauré fut inauguré dans un grand déploiement de troupes, le mercredi 13 mai. La date était choisie comme à dessein, car la fête eut lieu dans le déchaînement d'une nature hostile et âpre. Le merveilleux décor des Vosges flottait dans une brume aussi épaisse que les nuées de Fervaal; une pluie torrentielle, qui croissait de moment en moment, au fur et à mesure que le cortège impérial gravissait les échelons de la montagne, noyait les routes, ravinait les pentes, ternissait les baïonnettes, et décourageait les enthousiasmes. Il sembla que les salves d'artillerie, en ébranlant l'atmosphère, ajoutassent à la violence de l'averse. Les fantassins, les cavaliers, les pièces de canon, les princes, les ministres, les généraux et les sociétés de vétérans se précipitaient pêle-mêle dans un chaos de boue : ce fut la journée des fracs maculés, des chapeaux déformés et des gants multicolores. La cérémonie voulait être grande, imposante : elle ne fut que risible.

Il y avait bien une tente pour les souverains, mais l'eau, sans respect des Hohenzollern, y pénétrait par rafales, montant jusqu'aux pieds du kaiser. Quand celui-ci jetait les yeux sur l'assistance groupée dans les tribunes, il n'apercevait qu'une plate-forme légèrement ondulée de parapluies, sur laquelle les célestes ondées venaient se briser avec un bruit agaçant..

Le cortège historique, qu'on avait composé avec une grande ostentation de science, et sans lésiner sur la dépense, rappelait assez bien nos exhibitions de la mi-carême. On y cherchait les chars et la reine des reines, ou plutôt on n'y cherchait rien du tout. Quelque déférents que fussent les milliers d'Allemands réunis là, ils attendaient avec impatience l'heure de n'être plus mouillés et de mettre à l'abri leurs redingotes et leurs hauts de forme. Beaucoup supputaient visiblement le coût de cette journée néfaste, et se demandaient comment leurs femmes les accueilleraient au retour. Le défilé des Sickingen

ne leur semblait pas valoir les pertes que leur infligeait leur curiosité ou leur loyalisme.

L'Empereur, du moins, dirait-il des choses sonores, et proférerait-il un discours historique qui influerait sur la politique du monde? Dans l'assistance, les Alsaciens-Lorrains, députés, industriels, agriculteurs, se faisaient remarquer par leur agitation. Ils s'inquiétaient fébrilement des dispositions que les nouvellistes plus ou moins informés imputaient au monarque. Tant de bruits couraient, qu'ils avaient le droit d'être anxieux. Et puis les circonstances de la fête étaient bien capables de leur suggérer les plus larges espérances.

Il y avait juste six ans que Guillaume II avait signé le décret abolissant la dictature en Alsace-Lorraine. On le savait personnellement enclin à instituer l'autonomie; les ministres du territoire d'Empire n'étaient point seuls là : mais le secrétaire d'État de l'Intérieur, M. de Bethmann-Holweg, qui n'avait que faire au Kœnigsburg, si la solennité devait rester de pur apparat, avait été convié à prendre la parole; les délégués du Conseil fédéral étaient présents et la presse étrangère avait été discrètement incitée, sinon invitée, à détacher quelques-uns de ses représentants les plus qualifiés. On avait même réservé à ces journalistes d'outre-Rhin une façon de tribune le long du rocher, tout près de l'Empereur. N'était-ce point l'indice suffisant d'un coup de théâtre, le symptôme d'une évolution, et les langues marchaient, marchaient...

M. de Bethmann-Holweg parla, se retournant sans cesse, pour rafraîchir sa mémoire troublée, vers un employé placé derrière lui, et Guillaume II parla encore. L'un et l'autre dirent des banalités qui ne méritaient même pas d'être reproduites. La famille impériale, sous la pluie, s'empressa vers la salle à manger du burg, et les milliers d'Alsaciens et d'Allemands venus-là, s'enfuirent, sous les ondées, vers la gare de Schlestadt, vers leurs voitures ou leurs automobiles. Le soir, il y eut grande déception sur la terre d'Alsace et sur le sol lorrain. L'autonomie était encore une fois ajournée.

Qu'est-ce que l'autonomie? Il faut la définir, et, pour la définir, rappeler l'état présent du Reichsland, (telle est la qualification officielle des pays annexés).

L'Alsace-Lorraine, régie par la loi de 1879, est soumise à une condition politique et administrative tout à fait différente de celle des autres États allemands. Bade, la Hesse, le Mecklembourg, — je laisse de côté à dessein les royaumes beaucoup plus peuplés, — font leurs lois eux-mêmes, nomment leurs fonctionnaires, dressent leurs budgets. Le territoire d'Empire reçoit ses lois toutes faites de Berlin, et nulle réforme n'y peut être introduite, si le Conseil Fédéral allemand ou Bundesrat, qui réunit les mandataires de tous les princes, n'a donné son assentiment préalable. On voit tout de suite la complication de ce mécanisme, mais il n'est pas seulement compliqué, il ne comporte pas uniquement des lenteurs inévitables; il organise l'oppression, et c'est bien à cette fin qu'il a été d'abord imaginé. Que les Alsaciens-Lorrains demandent le changement le plus anodin, et l'on peut leur opposer leur constitution, qui a été dressée contre eux. A ce Conseil Fédéral qui est l'instance suprême (le Reichstag n'est que la première), ils ne sont point représentés par des mandataires à eux, ayant voix délibérative. Leur statut est donc équivalent à celui d'une colonie, et les gens de Strasbourg et de Metz demeurent même assujettis à une tutelle plus lourde, que celle qui pèse sur le Cameroun ou l'Afrique orientale.

Le statthalter personnifie, symbolise chez eux la suzeraineté impériale. C'est lui qui désigne les fonctionnaires au nom du Kaiser, et bien entendu il les prend parmi les immigrés, et si les immigrés ne suffisent pas à combler tous les vides, le grand-duché de Bade est là de l'autre côté du pont de Kehl, pour fournir les effectifs complémentaires.

J'ajoute encore, pour ne rien omettre, que les Alsaciens-Lorrains possèdent un petit Parlement local, la Délégation, où ils peuvent se donner l'apparence d'une opposition, mais dont la compétence demeure si restreinte, et le régime électoral si archaïque, qu'il est frappé d'impuissance originelle.

Les autonomistes d'aujourd'hui, — et tous les partis sont autonomistes outre-Vosges, depuis les catholiques de Colmar et de Schlestadt, jusqu'aux socialistes de Mulhouse et de Strasbourg, en passant par les libéraux très modérés de Lorraine, — sont les fils des protestataires d'autrefois. Ils se sont dit que les revendications dernières, — nationales, pour se servir du mot, — du peuple annexé, n'ayant chances d'aboutir, il fallait, dans le cadre présent, obtenir le maximum de libertés et de garanties. Allemande de par la force, que les traités ont sanctionnée, l'Alsace-Lorraine se réfugie dans le particularisme. Pour développer sa vie économique et alléger le poids de sa vassalité, elle réclame une constitution nouvelle, qui la relèverait décidément de sa minorité

Les autonomistes ne sont pas tous d'accord sur les détails du statut qu'ils souhaitent, mais sur les principes, nulle dissidence n'apparaît entre eux. Ils demandent l'établissement d'un véritable Parlement, qui ferait les lois pour l'Alsace-Lorraine, l'élévation du pays au rang d'Etat, c'est-à-dire la suppression de la tutelle du Reischtag et du Bundesrat, la désignation d'un chef indépendant, enfin une représentation équitable, proportionnelle, au Bundesrat. J'ai dit que sur les détails, des différences de conception pouvaient être notées : c'est que les uns, les démo-

crates, sont favorables à l'institution d'une République, et à l'élection du Parlement par le suffrage universel, tandis que les autres, les libéraux modérés, accepteraient un prince régent et le système électoral belge, le vote plural en première ligne.

C'est aujourd'hui, ou plutôt c'est hier, au moment où se préparait la fête du Hoh Kœnigsburg que le nouveau problème alsacien-lorrain est venu s'imposer à l'attention du grand public. En réalité, depuis des mois, les groupes du Reichstag et les délégués du Bundesrat s'entretiennent de cette grave question, et les débats qui l'ont élucidée sont si amples déjà qu'on peut escompter une solution à brève échéance. La déception du 13 mars ne durera peut-être point aussi longtemps que d'aucuns, toujours enclins à pousser les choses au noir, l'ont bénévolement cru.

Pour que l'Alsace-Lorraine soit proclamée autonome, en tout ou en partie, il faut l'accord de trois volontés : celle de l'Empereur, celle du Reichstag, celle du Bundesrat. Je laisse de côté le consentement des Alsaciens-Lorrains qui n'est point douteux, et dont, aux termes de la constitution, les pouvoirs publics allemands ne seraient même pas tenus de s'enquérir.

Au témoignage de gens bien informés, Guillaume II serait tout acquis au changement. Il lui plairait de faire un geste qui compléterait celui de 1902, abolissant la dictature, — qui lui donnerait les allures d'un monarque généreux, pourrait frapper la sentimentalité française et attesterait à la fois l'évanouissement de la protestation alsacienne-lorraine. Le kaiser est d'ailleurs un cerveau compliqué, et qui n'abandonne jamais les soucis pratiques. Père de famille, il se reconnaît l'obligation de pourvoir tous ceux auxquels il a donné la vie, et le trône de Strasbourg lui semblerait un excellent cadeau à faire au second ou au troisième de ses enfants. Il n'y aura jamais trop de Hohenzollern en Allemagne.

Ce qui prouverait, au demeurant, que Guillaume II est bien animé en faveur de l'autonomie, c'est que le chancelier de Bülow a annoncé, il y a deux mois, une solution prochaine ; c'est encore que le nouveau Statthalter s'applique à la faire prévaloir. L'ordonnance sur les langues, assez favorable au territoire d'Empire, que le *Moniteur officiel* a publiée il y a deux semaines, et qui établit pour l'usage du français des tolérances sérieuses, apparaît comme un excellent symptôme.

Le Reichstag est acquis, lui aussi, au programme autonomiste, comme il a été gagné, bien avant 1902, à l'abolition de la dictature. Les affaires du Reichsland l'ennuient, en compliquant sa besogne et sa responsabilité. Des deux motions que les députés d'Alsace-Lorraine ont déposées au sujet de l'émancipation administrative de leur pays, l'une a été signée par les chefs du centre, et l'autre par les chefs des groupements libéraux allemands. Le vote, quand il aura lieu, ne sera donc pas douteux.

Reste l'acquiescement du Conseil fédéral, et c'est ici que gît la difficulté. Ce sont les hésitations de cette Assemblée qui ont empêché l'empereur de prononcer le 13 mai les paroles attendues. Au fond, l'opposition de la Prusse et des États du Sud subsiste toujours, et ceux-ci appréhendent que l'Alsace ne devienne État prussien, ou en tout cas que ses délégués ne votent avec ceux de la Prusse au Bundesrat : de la sorte, le grand royaume du Nord, sous couleur de générosité, ne ferait que renforcer la tutelle qu'il exerce sur l'ensemble de l'Empire, et accentuerait l'infériorité de la Bavière, du Wurtemberg, de la Saxe, etc.

Il y a plus : le Grand-Duché de Bade, que le Rhin sépare de l'Alsace, redoute que celle-ci, désormais plus libre de se développer économiquement, ne lui fasse une concurrence ruineuse; et c'est lui, en grande partie, qui entretient les scrupules des princes du Sud, faciles à convaincre en pareille matière.

Nos lecteurs connaissent maintenant les données du problème. Il mérite de nous intéresser, car sa portée est internationale. Je ne doute pas, au surplus, qu'il ne soit tranché avant longtemps, et ne reçoive partiellement, tout au moins, la solution que préconisent les Alsaciens-Lorrains. Cette solution est commandée par l'évolution organique des choses.

DIPLOMATICUS.

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Saint-Just, A. Chuquet et Charles Vellay.

Œuvres complètes de Saint-Just, avec une introduction et des notes par CHARLES VELLAY, 2 vol.

Nous pensions tous, n'est-il pas vrai, que les excessifs éloges et les superlatifs, si vains, de la « critique » ne pouvaient s'appliquer qu'aux contemporains ; il est entendu que tous nos écrivains ont du génie; une admiration modérée est offensante ; il n'est plus de louange que frénétique... Nous pensions aussi que l'équité était plus aisée envers les morts ; s'il était un groupe d'écrivains rebelles aux indulgences et aux abus de mots dont une certaine presse donne le fâcheux exemple, c'était, croyions-nous, celui de nos jeunes historiens, représentants austères de l'incorruptible méthode. Et c'est pourquoi l'aventure de M. Charles Vellay nous rend perplexes...

Charles Vellay est un jeune érudit à qui ses confrères ne contestent ni l'autorité ni le talent : Charles

Vellay publie une édition complète des œuvres de Saint-Just; ces œuvres étaient demeurées dispersées et en partie inédites : il faut savoir gré à l'ingénieuse patience de Charles Vellay, qui nous restitue le poème d'*Organt*, les discours, quelques lettres, l'essai sur l'*Esprit de la Révolution et de la Constitution de France*, divers fragments, parmi lesquels ces *Institutions républicaines*, qui éclairent si curieusement la psychologie des révolutionnaires. Charles Vellay grossit ses deux volumes de toutes les pièces émanées du Comité de Salut public qui portent la signature de Saint-Just, et de toutes celles auxquelles collabora Saint-Just au cours de ses missions aux armées : la réimpression des premières témoigne d'un désir peut-être excessif d'être complet; les secondes, d'un caractère plus personnel, ne seront point inutiles à quiconque entend pénétrer l'âme ardente de l'ami de Robespierre... Certes nous devons à Charles Vellay quelque gratitude.

Ayant collationné avec un soin pieux et une impeccable critique tous ces textes mutilés ou inconnus, Charles Vellay écrivit une préface; sa piété s'y exprime en termes d'une hyperbolique ferveur; on eût aimé que quelque souci critique s'y manifestât... mais Charles Vellay préfacier n'a point les scrupules de Charles Vellay collationneur de textes; Charles Vellay préfacier s'abandonne aux transports d'un enthousiasme délirant.

« Dans l'orage révolutionnaire, rien n'apparaît plus séduisant, plus mystérieux et plus grand, que cette figure calme et douce, qui resplendit comme celle d'un dieu de marbre au-dessus de l'agitation des partis. Il semble que la révolution ait condensé (!) dans les lignes de ce visage tout ce que la vertu républicaine, tout ce que l'héroïsme jacobin avaient de plus sublime et de plus profond...

« Le même charme surnaturel, dont sa jeunesse et sa beauté enveloppaient la Convention, saisit et subjugue encore ceux qui entrent dans le rayonnement de cette grande figure. Ses historiens, Louis Blanc, Michelet, Lamartine, Ernest Hamel, ont ressenti tour à tour l'influence de cette perfection presque divine...

« Plus encore que sa beauté physique, la beauté morale de Saint-Just domine et confond...

« Il fut un héros, dans ce que ce terme a de plus simple et de plus pur, c'est-à-dire un homme au-dessus des hommes, un homme qui touche aux dieux...

« Une telle vertu est trop pure et trop haute pour ne point dompter ceux qui l'approchent. Ceux qui le contemplèrent un jour en ont gardé dans les yeux et dans le cœur un éblouissement impérissable...

« ... Au moment même où notre monde social meurt d'incertitude, de faiblesse et d'humilité servile, il est bon de replacer devant lui l'exemple de ce jeune homme dont le génie ne fut qu'une manifestation éblouissante de volonté, de raison et d'orgueil. »

Eh bien oui ! demandons à Saint-Just des leçons de volonté, de farouche énergie, et si vous voulez, d'idéalisme révolutionnaire : tout de même, soyons prudents; n'oublions pas que l'histoire ne s'écrit pas sans preuves. Le généreux élan de Charles Vellay est digne de toutes nos sympathies; nos sympathies ne vont point sans quelque inquiétude, que Charles Vellay ne fait rien pour dissiper; nous n'aimons point que Charles Vellay néglige ses devoirs d'historien, et par exemple invoque à la légère des témoignages insuffisants; il exalte la « bonté » de Saint-Just : « Quand, dans sa vieillesse, on interrogeait sur son frère Mme Louise de Saint-Just, devenue Mme Decaisne, elle répondait d'ordinaire par ces seuls mots : « Il était si beau ! » Et elle ajoutait : « Il était si bon ! » Évidemment... Ailleurs, Charles Vellay s'autorise d'une phrase très littéraire de l'*Histoire des Girondins* : « Ceint de l'écharpe du représentant, il charge à la tête des escadrons républicains, et se jette dans la mêlée au milieu de la mitraille et de l'arme blanche avec l'insouciance et la fougue d'un jeune hussard »; tout aussitôt nous pensons qu'il est des sources moins incertaines...

Cette inquiétude, dont nul ne se défend à la lecture des pages de Charles Vellay, M. A. Chuquet en a précisé les raisons en une paternelle remontrance : l'autorité de A. Chuquet n'est point de celles que l'on récuse aisément, dès qu'il s'agit de l'histoire de la Révolution. A. Chuquet affirme qu'en dépit des jolies phrases de Lamartine « nul texte, nul document authentique ne nous montre Saint-Just se jetant dans la mêlée ». A. Chuquet en outre est bien certain que l'abbé de Montgaillard eut grand tort d'évoquer Saint-Just marchant à Landau à la tête d'une colonne chargée d'enlever une redoute : A. Chuquet, à qui rien n'échappa des mouvements de nos armées révolutionnaires, sait fort bien qu'aucune colonne de grenadiers n'enleva de redoute devant Landau; il sait aussi pertinemment que Saint-Just pénétra dans Landau débloqué fort tranquillement, en compagnie des autres représentants... Charles Vellay cite des pages enthousiastes de Baudot, ami de Saint-Just : « Quand Saint-Just et moi, écrit Baudot, nous mettions le feu aux batteries de Wissembourg,...nous savions que les boulets ne pouvaient rien sur nous. » — « Quelle jactance ! » s'écrie A. Chuquet et, sans retard, il surprend ce vantard en flagrant délit d'inexactitude : ni Baudot, ni Saint-Just n'étaient aux batteries de Wissembourg; il y eut deux batailles, celle de Frœschwiller le 22, celle du Geisberg le 26 décembre; ni Baudot, ni Saint-Just n'y assistèrent. A. Chuquet en est bien sûr, puisqu'il sait où Saint-Just et Baudot passèrent ces deux journées. — Enfin, enfin, A. Chuquet n'est point dupe, quand on lui déclare : « ce calme jeune homme sublime et beau transformait le monde par la toute-puissance de sa

volonté ». A. Chuquet fait modestement observer que l'Alsace ne fut point reconquise par la miraculeuse intervention de Saint-Just, qu'il y a lieu de faire entrer en ligne de compte les efforts obstinés de Hoche, les attaques réitérées des armées de la Moselle et du Rhin, les dissentiments des Prussiens et des Autrichiens.

Querelles d'érudits, dites-vous. Charles Vellay, produira d'autres témoignages qui corroboreront celui de la sœur de Saint-Just. Charles Vellay serait bien malchanceux, s'il ne parvenait pas à prouver qu'en Alsace Saint-Just vit de fort près certaines attaques ; si Saint-Just n'enleva point de redoute devant Landau, s'il ne fut point aux batteries de Wissembourg, Charles Vellay n'éprouvera aucun embarras à citer telles journées où Saint-Just manifesta la plus extraordinaire intrépidité.. Tout de même les réserves de A. Chuquet sont impressionnantes et nous sommes bien contraints de conclure comme lui, avec lui : Charles Vellay a été, « saisi, subjugué » — « c'est son droit ; mais nous, nous ne le croyons pas encore sur parole, nous attendons des preuves ».

*
* *

Comment ne point reconnaître après cela que la plus impérieuse passion revit en ces deux volumes? Tant d'ardeur, de volonté frémissantes, et de vie sont encloses en ces pages, une telle foi y éclate, une si entraînante éloquence s'y déploie, que l'on ne s'interdit point sans effort une adhésion pure et simple.

Mettons à part ce poème d'*Organt*, qui serait d'un médiocre intérêt, s'il ne nous rappelait opportunément à quels passetemps de frivolité niaise et grossière étaient tombés les hommes du XVIIIe siècle : au reste les contemporains ne s'en exagérèrent point la valeur, et si l'on en croit Camille Desmoulins, Rivarol et Champcenetz, « qui avaient trouvé sous les herbes jusqu'au plus petit ciron en littérature, n'avaient point vu le poème épique en vingt-quatre chants de Saint-Just ». Il faudrait aujourd'hui quelque héroïsme pour lire les vingt — et non vingt-quatre — chants de ce lamentable « poème » et en rechercher les transparentes allusions : on en extrairait quelques vers où semble se révéler l'âme adolescente de l'auteur :

« Je veux bâtir une belle chimère ;
Cela m'amuse et remplit mon loisir.
Pour un moment, je suis Roi de la terre ;
Tremble, méchant, ton bonheur va finir. »

quelques autres, moins passionnés, moins ambitieux, où s'étale le douceâtre sentimentalisme du du temps...

La révolution survient : Saint-Just découvre enfin la plus noble et la plus décevante « chimère » : l'humanité souffre, Saint-Just lui enseignera le secret du bonheur ; ce secret, Saint-Just le possède ; il en est sûr ; il a la foi des prophètes et des martyrs... désormais il traversera comme en un rêve la plus effroyable tourmente ; Saint-Just traverse la Révolution en visionnaire ; il aboutit au pur mysticisme :

« Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle ; on pourra la persécuter et la faire mourir, cette poussière ! mais *je défie qu'on m'arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux...* »

Les premiers chrétiens parlaient-ils un autre langage? et les « saints » de la Révolution anglaise !

Saint-Just est un « saint » ; quelle que soit la cause défendue par cette espèce d'hommes, leur prestige est toujours prodigieux ; comment n'admirer point l'aveugle discipline par où l'homme semble dépasser ses propres forces? Une telle puissance déchaînée semble surnaturelle aux contemporains, et fait l'étonnement de la postérité... Saint-Just nous stupéfie par sa frénésie ; dès 1790, il a une idole, Robespierre, à qui il adresse cette invocation :

« Vous qui retenez la patrie chancelante contre le torrent du despotisme et de l'intrigue, vous que je ne connais que comme Dieu, par des merveilles...

« Je ne vous connais pas, mais vous êtes un grand homme. Vous n'êtes point seulement le député d'une province, vous êtes celui de l'humanité et de la République... »

En 1792, il est trop jeune pour être élu à la Législative : il écrit à un ami :

« ... Il est malheureux que je ne puisse rester à Paris. Je me sens de quoi surnager dans le siècle. Compagnons de gloire et de liberté, prêchez-la dans vos sections.....

« Adieu, je suis au-dessus du malheur, je supporterai tout, mais je dirai la vérité. Vous êtes tous des lâches, qui ne m'avez point apprécié. Ma palme s'élèvera pourtant, et vous obscurcira peut-être. Infâmes que vous êtes, je suis un fourbe, un scélérat, parce que je n'ai pas d'argent à vous donner. Arrachez-moi le cœur, et mangez-le ; vous deviendrez ce que vous n'êtes point : grands !.....

« O Dieu ! faut-il que Brutus languisse oublié loin de Rome ! Mon parti est pris, cependant : si Brutus ne tue point les autres, il se tuera lui-même. »

Brutus ne se tue point. Élu à la Convention, il s'y maintient « en état d'énergie », « en état de violence et de force » ; il est un forcené d'action ; ses discours sont des actes, ou des programmes d'activité ; il entend communiquer sa fièvre à la France tout entière : « Tous ceux qu'emploie le gouvernement sont paresseux... » Ame de flamme, il stigmatise avec une colère croissante l'inertie et la lâcheté ; lâches, ses ennemis le sont ; la lâcheté est l'argument suprême de ses réquisitions : lâche, Louis XVI ! lâches, les Girondins ! lâche, Danton... Il est le courage, il est l'audace : « Osez ! ce mot renferme toute la politique de notre Révolution ! » Il est la violence : « Soyez donc in-

flexible ; c'est l'indulgence qui est féroce, puisqu'elle menace la patrie ! » Il est la vertu ; à qui s'effraie, il crie : « On croirait que chacun, épouvanté de sa conscience et de l'inflexibilité des lois, s'est dit à lui-même : Nous ne sommes pas assez vertueux pour êtres si terribles ; législateurs, philosophes, compatissez à ma faiblesse ; je n'ose point vous dire : je suis vicieux ; j'aime mieux vous dire : vous êtes cruels ! »

Il agit, il agit parmi les périls : « Une révolution est une entreprise héroïque dont les auteurs marchent entre les périls et l'immortalité. » Il sait que « les grands hommes ne meurent point dans leur lit » ; sa foi d'ailleurs le protège ; ne va-t-il pas jusqu'à se croire invulnérable ? Son ami Baudot (qui ne fut non plus que Saint-Just à ces fameuses batteries), a écrit : « Quand Saint-Just et moi, nous mettions le feu aux batteries de Wissembourg, on nous en savait beaucoup de gré ; eh bien, nous n'y avions aucun mérite ; *nous savions parfaitement que les boulets ne pouvaient rien sur nous.* » Jactance, opine A. Chuquet : aveu sincère, dirais-je plutôt, et qui confirme ce que nous savons déjà de la psychologie de ces révolutionnaires mystiques.

Saint-Just agit : toute temporisation lui semble un crime : il ne permet nul retard au législateur : « Je crois pouvoir dire que la plupart des erreurs politiques sont venues de ce qu'on a regardé la législation comme une science difficile. » Vergniaud est coupable qui « mit tout le droit public en problèmes », et proposa « une série de questions à résoudre, que l'on eût mis un siècle à discuter. » Saint-Just agit, il est pour les solutions promptes, définitives, il met tous les jours de l'irrémédiable dans sa vie..... Il exige que tout le monde l'imite : représentant du peuple à l'armée du Rhin, il « casse » la municipalité de Strasbourg ; les habitants protestent : Saint-Just riposte :

« Vous êtes indulgents pour des magistrats qui n'ont rien fait pour la patrie. Votre lettre nous demande leur retour ; vous nous parlez de leurs talents administratifs ; vous ne nous dites rien de leurs vertus révolutionnaires, de leur amour du peuple, *de leur dévouement héroïque à la liberté.....* »

Le dévouement héroïque à une cause, voilà ce que Saint-Just exige de tous les Français ; le sublime d'une telle conception mérite en vérité quelques égards.

Orateur, Saint-Just n'est point parmi les plus grands ; d'autres eurent plus d'ampleur et de souplesse et de variété ; nul n'eut plus de force ; son éloquence est terrible ; il ignore la période ; ses phrases, courtes et pressées, sont autant de poignards ; certes jamais parole ne fut plus cruellement redoutable ; quiconque n'a pas lu ses discours contre Louis XVI, contre les Girondins et les Dantonistes, ignore l'effrayante puissance d'une rhétorique habilement subordonnée à la passion.

Visionnaire mystique, à qui il fut donné de servir son rêve dans l'exaltation, par la parole et par l'action, héros victorieux, jeune, beau, et que la mort préserva de la désillusion, Saint Just est une figure quasi-parfaite... Certes, convenons qu'il incarne avec quelque grandeur l'ascétisme révolutionnaire. N'attendons point de lui ce qu'il ne saurait nous donner ; il est l'action, il n'est point la pensée : son *Esprit de la Révolution et de la Constitution en France* ne révèle qu'un assez médiocre théoricien politique ; peut-on même parler de théorie ? Saint-Just manifeste en cet opuscule des haines bien plutôt que des opinions, des enthousiasmes et assez peu d'idées nettes ; il ne s'est point défait d'une vague phraséologie ; il est trop près de ses lectures. Mais déjà l'homme d'action s'y révèle, qui esquisse une histoire des premiers mois de la Révolution, et fait le procès de ses futurs adversaires... Des réminiscences de Rome et de la Grèce, des souvenirs de Rousseau, on ne trouve guère autre chose dans les écrits théoriques de Saint-Just : à cet égard les *Institutions républicaines* peuvent être rapprochées de l'*Esprit de la Révolution*. Si ces opuscules offrent un intérêt, c'est précisément que l'originalité en est absente, et qu'il nous est loisible d'y chercher l'image d'un temps et non point d'un homme : effrayante ingénuité, candeur terrible de nos ancêtres révolutionnaires ! où se reflètent-elles mieux que dans les fragments de ces *Institutions* ? Illusions d'un Saint-Just qui rêve de modeler la France sur je ne sais quelle chimérique Lacédémone ! On ne se lasse pas de relire en cette fantasque constitution le chapitre des *Affections* :

« Tout homme âgé de vingt et un ans est tenu de déclarer dans le temple quels sont ses amis. Cette déclaration doit être renouvelée tous les ans, pendant le mois de ventôse.

« Si un homme quitte un ami, il est tenu d'en expliquer les motifs devant le peuple, sur l'appel d'un citoyen ou du plus vieux ; s'il le refuse (*sic*), il est banni.....

« Les amis creusent la tombe, préparent les obsèques l'un de l'autre ; ils sèment les fleurs avec les enfants sur la sépulture. »

Et cela fut écrit par Saint-Just « dans les rares loisirs que lui laissaient les affaires de l'État » ! quel État ! quels loisirs ! Quelle alternance de naïve folie et d'atroce réalisme ! Nous distinguons aujourd'hui ce qui fut douce démence et ce qui fut énergie féroce : les révolutionnaires étaient aveugles au contraste : seules les « chimères » déterminent l'héroïsme et l'excessive violence.

LUCIEN MAURY.

PRINTEMPS

Printemps, avril qui ris, mai qui chantes, éveil
Où ton âme palpite, O Nature ! Soleil
Dont l'éclat nous annonce une saison nouvelle,
Trouble de l'aube, émoi des soirs où se révèle
Comme une inquiétude et comme une douceur,
Primes feuilles où court un souffle caresseur,
O printemps qui revêts de lumière l'espace,
O printemps, dont la course aventureuse trace
Des chemins bleus parmi la floraison du ciel,
Et qui neiges des fleurs dans un parfum de miel,
Printemps, les cœurs gonflés d'une ivresse inconnue
Ont frémi d'allégresse et béni ta venue :
C'est que tu fais renaître en eux, comme à plaisir,
L'angoisse douloureuse et tendre du désir,
Et que, pareillement, d'un même élan, la sève
Sous la poitrine humaine et l'écorce s'élève.

MÉLANCOLIE

Dans les plis qui chantaient de vos robes de soie
Niché comme un petit oiseau frileusement,
Mon rêve douloureux de poète et d'amant
A vécu tout un soir d'incomparable joie,

Sans un mot qui repousse ou qui gronde ou rudoie,
Accueillant ma chanson d'un sourire charmant,
Vous avez eu pour moi, bonnes également,
Le regard qui console et le geste qui choie.

Je vous disais ma peine amère et cet ennui,
Par qui dans l'homme encor survit l'enfant morose
De ne trouver un cœur où son amour se pose...

Je vous disais... c'était hier soir; aujourd'hui,
Je suis seul, tel qu'un parc flétri, sans une rose,
Que l'adorable été pour toujours aurait fui !

FUGIT AMOR

Que la tendresse s'en va vite,
Et que le chagrin dure peu !
On dirait que le cœur évite
Tout ce qui rappelle l'adieu.

On s'est aimé pendant une heure
Quand on devait s'aimer toujours,
Et c'est à peine si l'on pleure :
Ah ! que sont tristes les amours !

On jurait de n'en aimer qu'une,
On le jurait sincèrement,
Et le cœur se tiendrait rancune
D'être fidèle à son serment.

Et c'est bien la pire misère,
En songeant aux anciens aveux,
De se dire qu'on fut sincère
Quand on murmurait chacun d'eux.

EDOUARD BEAUFILS.

THÉATRES

Opéra : *Hippolyte et Aricie.* Tragédie en cinq actes et un prologue. Paroles de l'abbé PELLEGRIN, musique de RAMEAU.

Pour quiconque s'intéresse aux choses de la musique, l'attention devait se fixer à cette reprise d'un ouvrage qui n'avait pas figuré sur l'affiche depuis plus d'un siècle. Et c'était d'abord l'exhumation d'une œuvre jadis illustre, qui pour nous n'était plus qu'un *nom*, je le veux bien, mais n'en avait pas moins défrayé les chroniques du temps, au point d'en faire oublier les événements de la cour et de la ville. C'était aussi le véritable début de la nouvelle direction de l'Opéra, car on ne peut guère lui imputer à compte le rajeunissement des décors de *Faust*, ni la reprise de cette *Namouna* de Lalo, dont le genre se maintient trop délibérément en dehors des préoccupations de l'art. Nous verrons tout à l'heure qu'un troisième intérêt, d'ordre plus spécial et plus utilitaire — car les musiciens sont les plus pratiques des hommes et s'entendent merveilleusement à préparer leurs affaires — vient s'ajouter aux deux premiers, pour donner tout son sens à cette manifestation artistique.

Un peintre de ce temps, qui raisonnait son art et aimait à en raisonner, pour le moins autant que Rameau du sien, avait l'habitude de dire à ses élèves : « Donnez-moi quelques coups de crayon, le moindre croquis d'un artiste, et je vous dirai ce qu'il est : je prendrai la mesure de son intelligence et de sa sensibilité ». Je ne garantis pas la matérialité des paroles, mais en tous cas leur sens, qui présente bien l'œuvre d'art comme le miroir où viennent se refléter les traits de celui qui y dépensa son effort. Si l'aphorisme de Gustave Moreau est vrai, avec quelle netteté s'accusera la physionomie du musicien, de qui l'œuvre maîtresse, cinq actes et un prologue, s'est développée sous nos yeux. Aux accents de cette musique régulière, précise, sagement ordonnée, vide de tout lyrisme et ignorante d'action dramatique, nous avons reconstitué le dessin de cette figure sévère, imprégnée de logique et d'intellectualisme, qui suscitait les disputes de son temps, et de qui l'œuvre principale, cet *Hippolyte*, provoquait ce jugement d'un connaisseur de 1743 : « J'en éprouve peu d'attendrissement. J'y suis peu remué ; mais j'y suis occupé et amusé : la mécanique en est prodigieuse. » Et tout spontanément vient s'y joindre l'opinion de Rousseau : « Il faut reconnaître dans M. Rameau un très grand talent, beaucoup de feu, une tête bien sonnante, une grande connaissance des renversements harmoniques et de toutes les choses d'effet ; beaucoup d'art pour s'approprier, dénaturer, orner, embellir les idées d'autrui, et retourner

les siennes; assez peu de facilité pour en inventer de nouvelles; plus d'habileté que de fécondité, plus de savoir que de génie, ou du moins un génie étouffé par trop de savoir. »

Faut-il le dire? notre jugement s'associe pleinement en 1908 à celui de ces connaisseurs à la date de 1743: que la Musique ait pu se restreindre au rôle que lui assigne Rameau, nous en demeurons stupéfaits, après que cinquante années de production ininterrompue, et ces noms auréolés de gloire: Gluck, Mozart, Beethoven, Berlioz et Wagner, pour ne citer que les plus grands, précisèrent à jamais son rôle et sa véritable fonction émotive. Cet art, le plus récent de tous, et si jeune encore, puisqu'il compte à peine quatre cents ans d'existence, nous apparaît dénué de toute raison d'être qui ne soit pas proprement *émotive*. Je sais bien ce que l'on va nous objecter : lorsqu'on juge un ancêtre, il importe avant tout de se reporter à sa date... Et c'est aussi ce que nous faisons. Nous sommes même les seuls qui le puissions faire, nous autres professionnels, car le public, celui qui soutient la fortune d'un ouvrage dramatique, n'obéit guère qu'aux réflexes de l'inconscient : il interroge seulement ses sensations immédiates de plaisir ou d'ennui, et je crains fort qu'à ses yeux Rameau n'apparaisse sous les traits où le voyaient Grimm et Rousseau : ceux d'un logicien, une manière de géomètre, lequel à force d'énergie, de volonté préconçue, a atteint à faire de la musique, à édifier des architectures sonores d'exacte proportion, mais totalement dépourvues de dynamisme et d'émotion ! Déjà nous avions cette impression, à la froideur d'accueil de la répétition générale, où se trouve pourtant réunie une majorité de compétences. Nous sentions vivement, presque douloureusement, jusqu'à l'exaspération, jusqu'à l'ennui, cette manière de défi à nos plus chères croyances: un art dont les plus grands musiciens de ces cent cinquante dernières années firent en quelque façon le symbole de l'émotion, se ramenant tout, par les efforts du génie le plus calculateur et le plus réfléchi, aux proportions d'une architecture savamment ordonnée! Point de vue historique des plus curieux, qui donc y peut contredire? Est-ce assez pour soutenir l'intérêt des spectateurs?

Je sais bien encore ce que l'on objectera pour la défense de Rameau : la médiocrité, la platitude du poème. Et c'est une véritable gageure, en effet, que l'ouvrage de cet abbé Pellegrin. Éternelle question du Musicien opposé au Poète, ou du Poète au Musicien, dont Wagner trouva l'unique solution satisfaisante en confondant en un même homme cette antique dualité! Quand on veut être sûr de n'être pas volé, on fait ses affaires soi-même; on ne les confie à nul autre : c'est là un principe de gestion pratique qui vaut pareillement pour l'intelligence : les Musiciens n'y pouvaient songer au début du XVIIIe siècle. Tout d'abord, on est stupéfait de la platitude, de la sottise de cet abbé de Cour, lequel, ayant à traiter le sujet le plus humain, le plus pathétique, celui dont Racine avait tiré sa *Phèdre*, le réduit presque exclusivement à ses éléments mythologiques. Là où Racine néglige, repousse de parti-pris tout ce qui n'est pas sentiment, ou du moins ramène le mythe à un simple récit, l'abbé Pellegrin écarte obstinément toute humanité pour faire triompher l'élément mythologique; il rejette au second plan le drame passionnel et les personnages humains pour donner la place maîtresse aux Divinités, à Jupiter, Mercure, Diane et Pluton! Bizarre interversion des rôles, qui substitue l'artifice, le conventionnel au vrai, et de cette tragédie poignante par son sujet fait un simple divertissement d'opéra, comment nous en étonner, si nous nous replaçons à la date historique, pour songer un instant que cette époque du milieu du XVIIIe siècle est celle où triomphent Boucher et Van Loo. Froideur décorative, gestes apprêtés et conventionnels des salons du temps, venez témoigner une fois de plus en faveur de l'esprit du siècle; car véritablement, vous donnez la main à l'œuvre de Rameau. Il nous faut un effort d'esprit, un repliement sur nous-même, pour nous représenter ce qu'était la convention d'opéra aux environs de 1740 : curiosité historique, encore une fois, le public la pourra supporter durant un acte; il y résistera énergiquement si elle doit emplir une soirée!

Pour en bien saisir la portée, il convient d'ajouter que cette restitution de la Tragédie de Rameau se fit sous l'influence d'un groupe que nous appellerons les *Intellectuels* de la musique, dont l'effort allait coïncider avec la direction nouvelle de MM. Messager et Broussan. En musique, comme ailleurs, on ne fait rien d'actif et d'effectif que grâce au bénéfice du groupement : déjà nous avons eu l'occasion de montrer ici, à propos de l'*Ariane* de M. Paul Dukas, comment un syndicat d'intérêts bien ou mal entendus atteignit à imposer cet ouvrage, je ne dis pas au grand public, mais à quelques-uns de ceux qui préparent l'opinion. Pareillement dans l'exhumation de Rameau, musicien lyrique, nous allons rencontrer un groupement de noms qui, tout d'abord, s'accouplent assez mal, mais s'expliquent assez bien si l'on y regarde de près, puisqu'ils s'unissent dans un même intérêt contre l'influence persistante de l'adversaire commun : le wagnérisme ! Les hommes se rapprochent plus encore par la similitude d'inimitié servant des intérêts, que par la puissance de leur sympathies... nous allons en avoir une preuve irrécusable.

En tête des plus obstinés Ramistes nous trouvons ces trois noms : Camille Saint-Saëns, Vincent d'Indy, Claude Debussy. Jusqu'alors chacun d'eux avait poursuivi sa carrière par des voies divergentes, pour ne pas dire opposées : entre eux semblait exister une médiocre sympathie d'art et nous n'en étions pas surpris ; voici pourtant que tout d'un coup ils communient en Rameau. Soudaine interversion qu'on ne saurait trop admirer ! Pour M. Camille Saint-Saëns l'explication est assez naturelle : Nul plus que ce pur intellectuel, compositeur dont aucune émotion jamais ne fit battre le cœur ni trembler la plume, n'était marqué pour reconnaître d'instinct un ancêtre immédiat dans l'auteur d'*Hippolyte et Aricie*, comme dans l'enseignement de cet art, un soutien pour combattre le wagnérisme, dont on sait qu'il fut un adversaire d'autant plus acharné qu'il se se révéla plus tardivement. On connaît son attitude et ses efforts, d'ailleurs bien inutiles, contre le despotisme d'une influence que rien ne pouvait enrayer. Mais M. Vincent d'Indy? Lui qui doit tout à Wagner, depuis ses poèmes jusqu'à sa musique, dont l'œuvre n'est qu'une transposition à froid des formules du wagnérisme, un pastiche poursuivi des années avec l'obstination du disciple qui s'incline devant son maître, de quel soudain ramisme fut-il piqué? Je n'y vois, pour ma part, que lassitude d'être appelé disciple et cette sorte de désaveu, d'influence, qui guette un moyen de s'évader. Quant à M. Debussy, son cas est le plus curieux des trois : c'est lui qui, le plus énergiquement, proclame que le retour à Rameau, c'est le retour de la Musique à la tradition française. On parle beaucoup de tradition française depuis quelque temps, et l'on abuse du mot en musique comme en littérature. De grâce, qu'on nous permette de sourire, quand il s'agit de M. Claude Debussy! Voici le musicien du flou, le traducteur musical des émotions vagues ou inconscientes, celui qui découvrit une forme à lui pour noter ce que d'autres n'étaient pas arrivés à fixer; le voici donc ce musicien, justement qualifié d'invertébré, qui se découvre des points communs avec le plus raisonneur, le plus logique, le plus net, j'allais dire le plus *cartésien* des compositeurs français. On ne s'attendait guère à trouver M. Debussy en cette affaire, tout proche de M. Camille Saint-Saëns. Pourtant, M. Debussy célèbre, sur le mode lyrique, le retour à la tradition française. Faut-il rappeler qu'aux belles heures de *Pelléas*, il prophétisait le déclin de l'astre wagnérien, tandis que son étoile à lui jetait ses premières lueurs au zénith. Un peu plus, il se fût écrié :

« O Soleil, disparu derrière l'horizon! »

Il est vrai que tout cela n'a guère d'importance, puisque nous savons que M. Debussy, quand il tient la plume du critique, est le plus délicieux, le plus sympathique ironiste de notre jeune école, celui qui sourit encore intérieurement, alors même que ses traits demeurent figés dans une volontaire gravité.

Quel autre motif au rapprochement de ces noms que l'analogie des intérêts dissimulée sous une belle thèse d'intellectuels rendant un commun hommage au plus abstrait des musiciens? Ce sont eux qui, de tout l'effort de leur influence, pesèrent sur la nouvelle direction et l'amenèrent à exhumer cette curiosité, ce bibelot historique, qu'est *Hippolyte et Aricie*. Et je ne saurais assez admirer le désintéressement, le renoncement des directeurs responsables, qui se résignent à cet effort de monter un ouvrage dont ils ne peuvent attendre aucun succès durable. Les curieux de la musique, les spécialistes, les professionnels, iront voir ce *Primitif* de l'art lyrique français. Mais le public, qui va au théâtre pour éprouver une émotion et qui d'ailleurs a reçu la magnifique éducation d'un siècle et demi de chefs-d'œuvre lyriques, ne saurait s'y intéresser, car il ne lui convient pas de faire machine arrière, sinon quand ce mouvement de recul lui découvre des analogies frappantes entre les maîtres qu'il admire et ceux qui les ont préparés.

Les passionnés de Wagner peuvent remonter jusqu'à Glück, parce que la filiation est évidente et qu'une même force émotive commanda l'inspiration de ces deux grands hommes. Ce sont des génies frères par la puissance du sentiment dramatique, et si leurs moyens d'expression diffèrent, parce que soixante années se sont écoulées entre eux, durant lesquelles leur art fit des pas de géant, ils se rejoignent par la flamme intérieure qui les anime. Rien de semblable chez Rameau, car suivant la formule d'un de ses meilleurs biographes (1), « il nous montre justement, dans l'art que nous vouons le plus volontiers au jeu des forces inconscientes, un génie réfléchi, calculateur, dont nous voudrions tout au plus pour un philosophe ou un architecte ». Aussi bien le public d'aujourd'hui ne saurait-il sans illogisme remonter jusqu'à lui, parce que l'enseignement de cette musique est justement le contraire des leçons qu'il reçut des musiciens qui, par l'art des sons, traduisirent de l'âme humaine ce que les générations antérieures n'étaient pas parvenues à fixer. Vain effort, conclurons-nous donc, car il vient se briser contre la logique de l'évolution ! Ce n'est pas encore Rameau, même patronné par MM. Saint-Saëns, Vincent d'Indy et Debussy, qui combattra utilement le despotisme wagnérien.

PAUL FLAT.

(1) LOUIS LALOY : *Rameau*. Je recommande cet ouvrage qui contient un excellent exposé de l'esprit et de la doctrine du musicien.

UN CRIME QUE L'ON NE PUNIT PLUS

Les jours derniers, les quotidiens annonçaient l'arrestation, à Tourcoing, de plusieurs « faiseuses d'anges », qui se livraient depuis de longues années, en toute quiétude, à leur coupable industrie. Semblables nouvelles réapparaissent avec une triste fréquence dans les journaux : seule varie l'indication de la ville où se sont passés les faits, ou mieux la série de faits incriminés. Elles soulèvent sur l'heure une violente indignation, mêlée de colère et d'effroi ; elles lâchent, dans la cité en cause, le flot bourbeux des suspicions et des calomnies. Bientôt, tout est apaisé, oublié. Et l'on apprend plus tard, que telle praticienne, naguère arrêtée, est condamnée à une peine légère : ses clientes ne sont point inquiétées.

C'est une constatation douloureuse, mais qu'il importe de faire. Cette atroce industrie des « faiseuses d'anges » se développe en France avec une rapidité alarmante. Elle existe maintenant jusque dans les petites villes. A Paris, elle dispose d'innombrables officines, qui fonctionnent presque au grand jour. Des matrones plus ou moins expertes, herboristes, sages-femmes, des tenanciers de boutiques plus ou moins louches, des médecins-marrons l'exercent couramment : soit qu'ils vendent ingrédients et instrument avec toutes indications utiles, soit qu'ils opèrent directement.

Le résultat est désastreux. La nation se trouve privée de milliers de naissances, qui lui seraient précieuses. Abusées, une multitude de malheureuses détruisent à jamais leur santé. Sait-on que les hôpitaux de la capitale regorgent de clientes, atteintes de maladies graves, à la suite de pratiques de ce genre ?

Le parquet ne sévit point. La moindre enquête sur le trafic véritable d'un grand nombre d'officines notoirement suspectes l'édifierait. Il ne l'ignore point. Et c'est pourquoi il s'abstient. Il craint d'avoir trop de scandales à soulever, trop de culpabilités à poursuivre. Il n'intervient que lorsqu'une grave imprudence, la publicité même des fautes l'y contraignent. En ce cas, même, il semble se soucier avant tout de limiter les poursuites. Tous ceux qui ont assisté à des débats de cour d'assises, sur de telles affaires, le savent : l'avocat général ne vise qu'à clore le procès par l'obtention d'une unique et légère condamnation.

Anciennes ou récentes, rétrogrades ou novatrices, les lois ne sont jamais appliquées de façon durable, que dans la mesure où l'opinion les ratifie. Or, il faut l'avouer, sur l'acte d'une femme qui détruit ses chances de maternité, les idées d'aujourd'hui sont étrangement inconsistantes et troublantes. L'autorité judiciaire n'est si indulgente, que parce que l'esprit public l'y autorise.

La maternité, qui était considérée jusqu'ici, en principe, sinon toujours en fait, comme un honneur et un bonheur, comme le but du mariage et le fondement de la famille, s'est trouvée en conflit avec d'impérieuses exigences sociales, en butte à de multiples attaques : son empire en a été extrêmement diminué. Une bonne part des nouvelles générations féminines envisagent leur avenir, exclusion faite de cet événement, qui marque cependant, comme on l'a dit très justement « l'équilibre naturel entre le bonheur de l'individu et celui de l'espèce, entre l'affirmation du moi et le dévouement, entre la satisfaction des sens et celle de l'âme ».

La vie ouvrière est devenue d'une insécurité inconnue aux temps anciens. Elle dépend de conditions économiques, dont nulle volonté individuelle n'est maîtresse, puisqu'elles se rattachent à l'évolution du savoir et du savoir-faire de l'humanité tout entière. Et il n'est point démontré que la hausse des salaires, provoquée par cette organisation et cette concurrence mondiales de l'industrie, l'emporte sur l'élévation constante du coût des objets de première nécessité. Comment des hommes réduits à une condition si précaire accepteraient-ils des charges de famille trop nombreuses ? Tel d'entre eux cependant, a quatre, cinq enfants. Quelle imprévoyance, s'écrie-t-on, et qu'il est bien l'auteur de sa pauvreté ! Sa femme a l'espérance — ou plutôt la crainte — d'une naissance prochaine. Si elle en prévoit les conséquences funestes : souffrances, promiscuité, détresse plus affreuses, à quelles extrémités n'est-elle point induite à se porter ? L'Etat, qui se refuse à la secourir en ces cruelles conjonctures, est-il en droit, si elle défaille, de l'accabler ?

Il n'en est ainsi, semble-t-il, que dans les rangs les plus déshérités de la société. Déjà la petite bourgeoisie possède un confort modeste, mais certain : l'enfant y est une cause de joies saines et peu coûteuses. — C'est oublier que la cherté croissante de la vie oblige un grand nombre de femmes de cet état à rechercher des travaux professionnels. Les unes dirigent de petits commerces, d'autres entrent au service de grandes administrations, d'autres se livrent à l'enseignement. Comment concilier la maternité avec cette besogne extérieure ? Les longs repos, les ménagements de toute espèce qu'exige celle-là, et les soucis, les à-coups, les fièvres, les conditions de tenue, qu'implique celle-ci ? Que de jeunes femmes auxquelles leur situation enlève le droit d'être mères ! Et puis, comment imposer à des organismes, frêles par nature, un double et terrible effort bien propre à les épuiser ? Celles qui ont le courage d'affronter une fois, deux fois, ce supplice et ce péril, s'y dérobent-elles par la suite : est-ce l'infériorité de leur conscience, qu'il faut incriminer, ou celle de notre état social ?

Du moins, songe-t-on avec soulagement, de telles renonciations sont sans cause dans les classes aisées de la société. Délivrées des contraintes matérielles, elles peuvent librement vaquer à l'éducation des enfants. Hélas, les gens fortunés souffrent eux aussi, quoique de façon tout autre, de la surexcitation et de la complication de la vie contemporaine. Parmi eux, nombreuses sont les jeunes femmes, qui, anémiées par les études, les excès mondains, ou je ne sais quel faux idéal d'affinement, supportent mal la maternité. « Aux Etats-Unis, dit M. Edson, des jeunes filles florissantes de santé, d'une haute culture, qui se marient, se transforment après une ou deux couches. Elles pâlissent, se plaignent de fatigue, leur humeur devient sombre et capricieuse. Cet état maladif, loin d'être passager, s'accentue et dure de longues années. En un mot le nombre des femmes américaines

qui ne peuvent supporter la maternité va croissant. » Osera-t-on dire qu'en France, il n'en va point de même? Et qui contestera la gravité des griefs qu'ont de telles personnes contre des maternités répétées?

Les privilégiées, qui échappent à ces dures exigences, sociales ou physiologiques, n'en sont pas moins détournées, à notre époque, de leur mission traditionnelle. Il est un idéal qui, depuis la Révolution française, et dans la seconde partie surtout du XIXe siècle, a été exalté à outrance : celui de l'émancipation personnelle, du développement individuel, de la formation d'une personnalité indépendante, savante, capable de trouver en soi le bonheur. Après avoir enflammé plusieurs générations d'hommes, il devient celui de nombreuses femmes, intelligentes et ardentes. Elles s'adonnent aux recherches intellectuelles les plus ardues, se distinguent dans les sciences, les arts ou les lettres. Cette passion intellectuelle contrarie leur vocation maternelle. Elles perdent la patience de se soumettre à ces longs et douloureux assujetissements, que constitue la maternité. « La lutte la plus sérieuse, dit avec profondeur Ellen Key, n'est pas celle de la santé contre la maladie, du progrès contre la dégénérescence, mais la lutte entre deux formes également fortes, normales et belles de la vie : la vie personnelle et la vie sexuelle. »

Toutes ces antinomies font que la *libération de la maternité* est l'une des idées, l'une des revendications les plus fortement affirmées, de nos jours. Les novateurs empressés à légitimer théoriquement ce vœu nouveau de la femme ne font point défaut. Il en est parmi les doctrinaires avancés du socialisme et parmi ceux du féminisme. Ils distinguent radicalement le droit à l'amour, reconnu à toutes, du devoir de maternité, imposé à aucune. Ils professent la faculté incessible qu'a la femme, à toute heure, dans ou hors le mariage, de disposer d'elle-même, de décliner une fonction trop lourde. Ils attestent les progrès de la science et de l'art qui, demain, rendront cette option quotidienne aussi effective, aussi aisée en fait, qu'elle est à leurs yeux indéniable en équité. Ils proclament leur foi, dans les Congrès ; ils la propagent par les conférences et les tracts.

Les esprits à l'affût des engouements naissants, enclins au paradoxe, affectent de considérer ces idées comme acquises, définitives. Ils prônent la liberté sans limite de la femme. La maternité ne leur apparaît plus méritoire et louable, que si elle se présente dans un ensemble de conditions difficilement réunissables.

Jadis, lorsqu'un écrivain en vogue, tel Gustave Droz, disait les joies du mariage, il imaginait ce joli titre, qui décélait un délicat sentiment de la beauté de la maternité *Monsieur, Madame et Bébé*. Maintenant, lorsqu'un littérateur habile à plaire et d'esprit subtil, tel M. Léon Blum, disserte *Du mariage*, il accable de traits railleurs, déplaisants, la maternité; il la présente comme inélégante propre à ridiculiser une jeune femme...

Galamment, il invite les jeunes filles aux mêmes expériences amoureuses dont sont coutumiers les jeunes hommes d'aujourd'hui, empêchés par le souci des difficiles carrières de se marier jeunes. — Mais si elles ont des enfants? Des enfants, répond-il, en se jouant de l'objection, on n'en a plus; il est si aisé de n'en point avoir!

Il faut croire qu'il n'est pas, à cet égard, de moyen infaillible, puisque tant de naissances s'annoncent, contre le gré des parents. Naissances dangereuses pour l'avenir de la famille, ou pour la santé de la mère, naissances éminemment inopportunes... Et l'idée s'insinue d'y mettre obstacle. La faculté de les prévenir était incontestée, celle de les empêcher, quelques jours, quelques semaines après, est-elle si douteuse? Quand cesse le droit, et quand commence la faute? Le crime peut-il exister avant qu'il y ait formation complète de l'être humain, viable, sinon vivant? question de dates, infiniment délicate, sur laquelle les gens d'esprit omettent de fixer leurs contemporains, simplistes; sur laquelle beaucoup de consciences, sollicitées par des idées fallacieuses, obsédées par de légitimes angoisses, et mal trempées, ont quelque excuse de s'égarer...

La loi pénale défend, condamne : mais elle date de cent ans. Sensible aux difficultés, souvent effrayantes, qu'oppose à la maternité une société de plus en plus exigeante et artificielle, l'opinion réserve ses sévérités pour les crimes avérés, commis, avant ou après leur naissance, sur des bébés authentiques; mais elle tend à excuser, à absoudre beaucoup d'autres pratiques, qui surent être promptes... la justice subit ces indications contraires, hésite et s'abstient. — Il appartiendrait au législateur actuel de départager nettement les vues anciennes et récentes, de confirmer le droit, de déterminer ce qu'il convient de châtier, et ce qui mérite excuse. Mais il a perdu le goût de ces hauts problèmes de législation humaine!

Et voilà qui explique la généralisation d'une plaie, hideuse autant que dangereuse, qui menace de gangréner la France.

Il y a cependant, dans l'inertie de l'autorité judiciaire, quelque chose d'inintelligent et par là même d'infiniment répréhensible. Il lui est pénible, il lui est difficile de procurer la preuve et le châtiment de beaucoup de fautes ou de crimes de cette sorte. Elle devrait mettre d'autant plus de vigilance à les prévenir. Or, ils sont presque toujours commis à l'instigation, ou avec l'aide de praticiens ou de matrones sans scrupules, qui ne se mettent point en peine de dissimuler sérieusement leurs manœuvres et leur métier. Enhardis par l'impunité, ils multiplient leurs incitations funestes; ils les font pénétrer, par des circulaires, quelquefois des annonces, dans tous les nouveaux foyers. — Qu'attendent nos parquets pour traquer ces industries infâmes?

Longue serait la liste des crimes et des délits que l'on ne punit plus. Déjà, en de précédentes chroniques, nous avons signalé l'adultère, le meurtre passionnel, et une série d'infractions de caractère social, tel le sabotage, dont l'autorité n'ose s'informer, et qu'elle n'a pas le courage de frapper, quand elles sont avérées et odieuses. L'article 317 du code pénal est-il, lui aussi, en complète désuétude?

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 22 — 5e SÉRIE — TOME IX — 30 MAI 1908

CAUSSIDIÈRE

Nous continuons aujourd'hui par le portrait de Caussidière la série des figures politiques et littéraires que nous empruntons, pour les lecteurs de la *Revue Bleue*, aux Souvenirs inédits de P.-F. Dubois (1).

Caussidière s'était promu, en 1848, de sa propre autorité, « commissaire du gouvernement à la police ». Un mot célèbre a sauvé son nom de l'oubli.

ADOLPHE LAIR.

30 janvier 1861. Mort et obsèques de Caussidière.

Mort hier chez son beau-père, M. Menière, 60, rue de Vaugirard.

L'Indépendance belge raconte, qu'exposé sur un lit de parade dans la chambre mortuaire, vêtu d'un vêtement blanc, cravate rouge au cou, une couronne blanche sur la poitrine, le corps a reçu la veille et toute la matinée des obsèques un grand concours de visiteurs, qui, rangés dans la rue ou dans l'allée du Luxembourg, ont défilé, deux à deux, au pied du lit. Quand cet hommage a été rendu, le cortège s'est mis en marche directement pour le cimetière Montmartre et a traversé ainsi tout Paris. On remarquait MM. Garnier-Pagès, Carnot, Marie, qui avaient été ministres, pendant que Caussidière était lui-même préfet de police. C'est lui, on le sait, qui se vanta de *faire de l'ordre avec du désordre*, et, en effet, établi par droit de conquête à la préfecture de police, avec une bande d'hommes en blouses entortillés de longues ceintures rouges et de cravates de même couleur, s'imposa au gouvernement de l'Hôtel de Ville. Ensuite, investi régulièrement de l'autorité, il se servit de ces espèces de Prétoriens pour faire exécuter ses ordonnances et rétablir l'ordre dans la rue. On sait que c'est lui qui fit cesser par contrainte ces illuminations exigées aux cris : « des lampions, des lampions ! » et interdit la plantation des arbres de la Liberté. Les Parisiens lui témoignèrent leur reconnaissance en le portant par une élection presque unanime à la Constituante. Cette figure révolutionnaire ne fut ni sans originalité, ni sans dignité. On n'a jamais rien dit contre sa probité, et il eut le courage de supprimer hardiment le centre d'agitations qu'avait établi, rue des Pyramides, un autre membre célèbre des Sociétés secrètes, qui avait pour organe la *Commune de Paris*, et pour instrument une contregarde opposée à celle du préfet de police.

Lorsqu'il fut sorti du pouvoir, il reprit sa profession de commissionnaire libre en vins. Déporté par le coup d'État de 1851, il alla continuer son modeste et assez peu lucratif commerce à Londres. On a quelquefois cité son nom dans plusieurs manifestes des exilés, mais il ne paraît pas qu'il ait jamais figuré au nombre des violents provocateurs aux conspirations et au meurtre. Le souvenir que je consigne ici aurait du reste besoin d'être précisé et contrôlé par des informations longues et difficiles à obtenir sur ces célébrités longtemps latentes des conciliabules secrets, et qui passent ensuite comme des météores sous l'éclat rapide des révolutions de rues. Pour l'historien et l'auteur de Mémoires, ces sortes de puissances trop peu appréciées, et qui pourtant remuent si terriblement les masses populaires, devraient, de nos jours surtout, avoir un intérêt de curiosité et de

(1) Voir, dans la *Revue Bleue* du 21 septembre 1907, l'étude de M. Adolphe Lair sur P.-F. Dubois, fondateur du *Globe*, ancien Député, ancien Directeur de l'Ecole Normale supérieure, et sur les Mémoires que ce personnage a laissés.

démonstration dans la recherche et l'exposition des causes des Révolutions.

Depuis Babœuf et depuis les conspirations d'associations royalistes, soudoyées ou soutenues moralement par l'Angleterre, un monde souterrain en révolte contre le monde réel et officiel a toujours vécu en France. Le tableau de ses agitations, de ses évolutions et de ses gouvernants serait une véritable révélation, et expliquerait bien des événements qui paraissent presque sans causes. L'Italie, depuis quarante ans, n'a pas cessé d'être en proie à ce cancer interne, et, à l'heure qu'il est, c'est encore son principal péril. Mazzini, quoique vaincu, tient encore en échec la majorité nationale et modérée. Je ne sais si la démission est donnée en France par ceux des exilés qui sont revenus, ou par ceux qui restent encore implacables sur le sol étranger. Le long défilé dont parle *L'Indépendance belge* n'a-t-il été qu'une réunion fortuite de souvenirs isolés, ou l'accomplissement d'un mot d'ordre transmis à des sections organisées? C'est ce que M. de Persigny ferait bien de chercher à savoir, lui qui, du reste, a passé avec son maître à travers le feu de ces sombres réceptacles des factions vaincues, d'armées en guerre contre la société en général.

P.-F. Dubois.

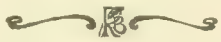

L'ÉLOQUENCE A LA CONSTITUANTE

La Gauche et l'Extrême-Gauche

D'après Camille Desmoulins (1).

« Silence aux trente voix ! » avait crié Mirabeau dans la séance du 28 février 1791. Il jetait cette apostrophe aux trente à quarante députés qui s'étaient ralliés autour d'Alexandre de Lameth, de Du Port et de Barnave. Ces trois hommes formaient ce qu'on nommait le triumvirat ou le triumgueusat. Camille dit plus exactement que c'était un septemvirat. Les principaux membres du groupe sont, en effet, au nombre de sept : Alexandre de Lameth et son frère Charles, Du Port, Barnave, Menou, Beauharnais et d'Aiguillon.

Camille avait appelé les deux Lameth les pères de la Constitution. « Tous, écrivait-il, nous aimons les Lameth, je les honore malgré les calomnies » et il vantait leur personne, leurs talents, leur civisme. Il les félicitait d'avoir restitué au Trésor les soixante mille francs que le roi, comme le prouvait le *Livre rouge*, avait donnés à leur mère; encore ajoutait-il, de même que son confrère Loustallot, que les Français se réjouissaient de ce don, puisque Mme de Lameth avait fait de ses enfants des amis de la liberté et qu'elle avait été, malgré elle, la mère des Gracques. Il assurait que Charles — celui dont Mirabeau louait l'esprit et la franchise — attachait les regards des patriotes, excitait l'espoir du district des Cordeliers, *magnæ spes altera Romae*, démontrait le mieux par son exemple combien l'éloquence improvisée avait progressé dans la Constituante. Il jugeait « plein de raison et de vérité » le discours de Charles en faveur de la liberté de la presse, et lorsque Charles, apprenant l'incendie de son château, déplorait l'égarement du peuple, qui croyait obéir à l'assemblée, Camille applaudissait à ces nobles paroles :

« C'est parler en Romain, en héros, en grand homme. »

Il glorifiait également Alexandre de Lameth — celui que Mirabeau accusait de fausseté et considérait comme son plus dangereux adversaire et le plus adroit de ses collègues, et le 28 février 1791, au club des Jacobins, il admirait sa harangue, sa « catilinaire » contre le député d'Aix, qui paraissait « assis sur une véritable sellette », abattu, réduit au silence. Mais bientôt les Lameth ne sont plus aux yeux de Camille que des renégats, des fourbes habiles, guidés par l'ambition, et sur qui nul ne peut compter, soit dans le club, soit dans les antichambres de la Cour.

Du Port, conseiller au Parlement de Paris, est d'abord un Romain, un excellent citoyen, un patriote insigne, et il prouve qu'un corps — le corps de la magistrature — n'est jamais gangrené tout entier. Il a fait sur la loi martiale le plus intéressant des discours, un discours éloquent et solide, digne de la méditation de tous les Français. Dans la séance des Jacobins du 28 février 1791, où il se laissait aller aux plus beaux mouvements de sa belle âme, il a confondu Mirabeau par une merveilleuse harangue, suivie d'applaudissements infinis, et « on voyait bien qu'il était dégagé de tout intérêt, de tout ressentiment personnel, que la pureté seule de son patriotisme avait fait violence à la modération de son caractère »; il accusait Mirabeau « avec douleur et avec fermeté, avec dignité ». Mais Du Port, lui aussi, ne tarde pas à se découvrir. Lui aussi n'est, au fond, qu'un ambitieux, un fourbe qui tient le peuple pour une bête de somme et une machine. Ah! Mirabeau avait raison d'appeler cet honnête homme un Tartufe parfait! Il a prononcé sur la réélection des Constituants un discours « calom-

(1) Voir, pour les autres partis, les études parues dans la *Revue Bleue* des 2 et 16 mai.

nieux » et « haineux » qui le rend très suspect. Il n'a pu dissimuler son dépit et sa colère contre Robespierre. Elu président du tribunal criminel, il a démissionné, parce que le corps électoral avait nommé Robespierre accusateur public, et il a prié un des électeurs de s'opposer à ce choix. « Misérable hypocrite, s'écrie Camille, tu repousses de ton tribunal Robespierre, c'est-à-dire la probité même, et n'ayant pu réussir à l'écarter, tu désertes le poste où te plaçait la confiance ou plutôt l'erreur de tes concitoyens ! », et il traite Du Port de fat, d'intrigant, de mauvais citoyen : selon lui, Du Port ne peut pardonner à Robespierre d'avoir éloigné les Constituants du ministère et de la prochaine assemblée.

Pareillement, Camille juge d'abord Barnave avec une extrême faveur, et il prône son éloquence. Suivant Camille, le jeune avocat grenoblois est aussi grand orateur que grand citoyen. Lors du débat sur l'annexion du Comtat, il reçoit pour la sagesse de ses idées, pour sa franche politique et son courage, les applaudissements qui lui sont dus, et dans nombre d'importantes délibérations sa harangue est gardée pour le bouquet et la discussion fermée après lui. Mirabeau a dit assez dédaigneusement que Barnave n'était qu'un grand arbre qui deviendrait un mât de vaisseau ; mais Barnave était haï de Mirabeau parce qu'il n'usait pas de secrétaire, parce qu'il ne lisait pas à la tribune, et principalement parce qu'il avait vaincu Mirabeau cinq fois et dans de graves questions. Camille est donc tout miel pour Barnave avant d'être tout fiel. Il excuse volontiers le fameux mot *Leur sang était-il si pur*, que les aristocrates accueillirent par des cris de rage. Il félicite Barnave de s'être préservé de « l'épidémie de la servitude qui faisait d'affreux ravages dans l'assemblée ». Il le félicite d'avoir réfuté les « sophismes » de Mirabeau dans la discussion sur le droit de paix et de guerre et provoqué tant de battements de mains parmi les galeries : « Elles aimaient, s'écrie Camille, à voir le jeune Darès culbuter et rouler dans la poussière le vieil Entelle ! » Et c'est pourquoi Barnave a été élu maire de Grenoble, bien que personne ne soit prophète dans son pays et bien que Mounier eût cabalé contre lui pour avoir l'écharpe ; ses compatriotes ont voulu le remercier des batailles qu'il avait gagnées et l'encourager à vaincre encore les ennemis. Et c'est pourquoi, malgré son âge, il a présidé l'assemblée, et « le fauteuil est honoré d'un pareil choix ». Camille le gronde même d'avoir risqué dans un duel avec Cazalès une vie précieuse aux démocrates. Mais Barnave a fini par devenir le « truchement » de Du Port et des Lameth. Au voyage de Varennes, il a pris le Dauphin entre ses jambes — est-il besoin de remarquer que Camille invente ces détails ? — au dîner, à Dormans ou à Meaux, debout derrière le fauteuil du roi, il faisait humblement les fonctions de laquais, versait à boire, regrettait de n'être plus président de l'assemblée nationale pour ravaler encore davantage en sa personne la majesté du peuple. Il est « fayettiste » et Camille lui reproche d'avoir dit au 21 juin que Lafayette avait toujours mérité la confiance, toujours montré les vues et la conduite d'un grand citoyen : « Quel impudent mensonge dans la bouche de ce Barnave qui, depuis un an, n'a cessé de manifester une opinion contraire sur Lafayette ! » Et, dès lors, Barnave n'est plus qu'un petit bout d'orateur, un robinet d'eau tiède, un ambitieux sans bornes, un jeune perverti, qui, par l'audace de son royalisme, étonne jusqu'aux vieux roués du Comité de constitution, jusqu'aux vétérans de la liste civile !

Menou, Beauharnais et d'Aiguillon sont mieux traités ; mais ils jouent un rôle bien moins remarquable que Barnave, Du Port et les deux Lameth.

Menou a présidé l'assemblée ; sa réputation vaut mieux que le fauteuil et il n'a pas besoin de la chaise curule pour jouir de l'hommage des citoyens ; c'est un homme loyal, un « patriote illustre », qui n'a jamais marché que sur une seule ligne, comme Grégoire et Robespierre ; il est même éloquent.

Beauharnais a « sollicité vivement » l'assemblée de voter des actions de grâce à Bouillé après l'affaire de Nancy, et il appartient au club de 89. Mais, dans sa réponse à la sortie de Malouet contre l'escadre de Brest, il a parlé « dans le sens de la Révolution » et les applaudissements des jacobins lui ont prouvé que l'excommunication contre 89 n'était pas générale, n'était pas « une excommunication majeure dont on ne peut être relevé que *in articulo mortis* ».

D'Aiguillon est sympathique à Camille. Lorsqu'il se déclare un des plus ardents défenseurs de la Constitution et un des amis les plus zélés des droits du peuple, « si la nation était assemblée, écrit Desmoulins, elle se lèverait toute entière, comme le peuple romain à un pareil serment de Cicéron, et confirmerait par des applaudissements infinis la vérité du témoignage qu'il se rend. » C'est d'Aiguillon qui a dit qu'il aimerait mieux voir ses maisons en feu que la liberté en péril, et Desmoulins juge ce mot sublime, assure qu'on n'a jamais entendu rien de plus beau dans aucun Sénat.

*
* *

Il y a encore d'autres députés cités par Camille dans les *Révolutions de France et de Brabant*, et ces députés appartiennent au parti qu'on nomme aujourd'hui l'extrême gauche.

C'est Biauzat, lui aussi, « illustre patriote » et « l'ornement de la députation d'Auvergne, comme Malouet en est l'opprobre ».

C'est Buzot, ce « patriote éprouvé », qui figure avec Petion et Robespierre au tout premier rang des champions de la liberté.

C'est Dubois-Crancé, excellent patriote, qui dit des mots pleins de sens et qui mérite de présider les Jacobins pour son civisme et sa *Lettre* à ses commettants, le meilleur ouvrage qui ait paru sur la Révolution.

C'est Reubell, qui « a fait ses preuves de civisme » ; Reubell, homme énergique, *tenax propositi*, à qui les juifs seuls — ces juifs d'Alsace qui lui sont odieux — peuvent refuser l'épithète de *justus*; Reubell qui a prononcé le mot si vrai, qu'il n'y a pas de massue assez lourde pour faire entrer dans la tête des ministres ce principe que les hommes sont égaux.

C'est Rœderer, qui suit longtemps le « chemin de l'honneur », mais qui devient membre du Club de 89 et qui pourtant, « tout 89 qu'il est », a parlé quelquefois « en digne Jacobin ».

C'est Sillery, patriote, lui aussi, quoique son rapport sur l'affaire de Nancy soit trop académique et trop fleuri.

C'est Volney, qui prêcha la croisade dans l'Anjou et qui fut injurié par Mallet du Pan. Mais sa réputation n'est plus vierge. O faiblesse humaine! Or pur qui se change en un plomb vil! Volney allègue des raisons de santé pour accepter la place d'intendant du commerce dans l'île de Corse! Quelle chute et quelle confusion!

*
* *

Après la mort de Mirabeau, l'Assemblée, dit Camille, s'est ralliée autour d'un guide plus sûr encore, autour de la vertu même, autour de Robespierre et de Petion. Voilà les deux Constituants qui ravissent le cœur de Desmoulins; eux seuls ont été conséquents; même simplicité dans tous deux, même probité austère, même rigidité qui ne transige jamais sur les principes de liberté et d'égalité, même fidélité au précepte de Cicéron *nihil utile quod non sit honestum*. Beaucoup ont de l'éloquence et du patriotisme; seuls Robespierre et Petion ont des principes, et il faut toujours en revenir à leur « système » : périssent les colonies plutôt que les principes! Pour Camille, comme pour les rédacteurs des *Annales patriotiques*, Carra et Mercier, Robespierre et Petion sont des hommes « vraiment célestes ».

Petion, notre cher Petion, l'honneur du pays chartrain, est l'ami du bon sens, un homme éloquent, irréprochable, et d'un « patriotisme rectiligne ». Camille le félicite de présider l'Assemblée : « Petion est monté au fauteuil avec la dignité convenable; il n'a point débité de fadeurs; il a pris possession, non comme un homme qui a des remerciements à faire, non en donataire, mais comme un héritier légitime que le défunt a fait longtemps attendre. » Quand Petion refuse de paraître aux funérailles de Mirabeau et de prendre le deuil du mort, Camille l'approuve hautement : « Ce refus d'un seul homme, d'un Caton, d'un Petion fait plus de tort à la mémoire de Mirabeau que l'honneur rendu à la dépouille de l'orateur par un immense cortège! » Enfin lorsque Petion est élu président du Tribunal criminel à la place de Du Port, Camille applaudit « de tout son cœur » à cette nomination.

Il prévoit et il explique l'ascendant de Robespierre. En 1792, il dira que l'avocat d'Arras lui semble éloquent comme Démosthène et vertueux comme Caton. En 1790 et en 1791, il le nomme un excellent citoyen qu'on voit toujours à l'avant-garde des patriotes, un des plus fermes remparts de la liberté naissante, l'ornement de la députation septentrionale, la probité même, l'homme plein de simplicité qui vient à pied de la rue de Saintonge à l'Assemblée nationale et qui dîne à trente sols, l'homme qui en fait de principes sera constamment *primus ante omnes*, l'homme immuable et inflexible, le juste cité par Horace, le *nec plus ultra* du patriotisme, le législateur parfait, le seul des mortels qui lui inspire confiance, notre Aristide. Quand Robespierre parle, c'est le livre de la loi, de la loi incréée et gravée dans tous les cœurs, qui s'ouvre devant nous; c'est le commentaire vivant de la Déclaration des droits; c'est le bon sens en personne. Certains l'appellent Robertspierre, parce qu'ils trouvent apparemment ce nom plus noble et plus moëlleux; ils ignorent que ce député, quand même il s'appellerait La Bête comme Brutus, ou Pois-Chiche comme Cicéron, porterait toujours le plus beau nom de la France.

C'est Robespierre qui encourage Camille à continuer son journal, et Camille continue les *Révolutions de France et de Brabant*, pour « montrer qu'il est aussi fier républicain que Robespierre ».

C'est Robespierre qui, le 22 février 1790, excuse les insurrections populaires dans un discours que Camille juge magnifique et digne de la tribune française : il a, dit le journaliste, « décelé la turpitude de Cazalès, de Foucault, de Malouet, ces trois vauriens, arraché les lambeaux de patriotisme dont ils cachaient leurs parties honteuses, montré la lèpre aristocratique qui les couvrait des pieds à la tête. »

C'est lui qui, lorsqu'au 26 août 1790, l'Assemblée

proclame criminels de lèse-nation les soldats rebelles de Nancy qui n'auront pas reconnu leur erreur dans les vingt-quatre heures, c'est lui, « le dernier des Romains » — *mon héros*, dit encore Camille — qui, seul, prévoit les désastreuses conséquences de cette décision.

C'est lui qui, en février 1791, publie sur l'organisation des gardes nationales un discours qui « développe parfaitement les principes de la matière », un discours qui doit « se répandre dans tous les coins de la France où il y a des patriotes », un discours qui vaut au « grand homme » les félicitations du club de Marseille.

C'est lui qui, le 19 mars 1791, demande que la Constituante entende les officiers municipaux de Douai avant de les condamner ; et lorsqu'il s'étonne à ce propos, et bien que les prêtres n'aient aucune part dans les troubles de Douai, que l'Assemblée veuille porter un décret contre les ecclésiatiques, qui, par leurs discours et leurs écrits, excitent le peuple à la révolte, Camille l'approuve pleinement : « Mon ami Robespierre, dit-il, avait raison. »

C'est Robespierre, enfin, qui fait décréter que les membres de la Constituante ne pourront être réélus et qui, d'emblée, enlève le décret. Il a eu en cette circonstance, dit Camille, « un des plus beaux succès qu'aucun membre ait jamais obtenus dans l'Assemblée ; j'ai vu ceux qui avaient affecté jusqu'ici de ne lui reconnaître que des vertus, convenir ce jour-là de son éloquence ». Certes, Robespierre ne l'a ainsi emporté de haute lutte que parce qu'il avait des intelligences dans la majorité : nombre de députés, sachant qu'ils ne reviendraient pas, regardant comme une espèce de tache la réélection des chefs d'opinion et des Constituants les plus distingués, ont « saisi cette occasion de niveler tous les honorables membres; la liberté et le despotisme aiment tous deux le nivellement; Tarquin abat les têtes des pavots et le peuple romain ne veut point que la maison de Valérius Publicola soit si haute. Notre féal a donc calculé très bien que l'amour-propre du Comité de constitution et de tous les membres dominateurs serait vaincu par tous les amours-propres de l'Assemblée nationale ». Mais Robespierre a parlé avec une « noble énergie. »

Il triomphe du reste dans une autre enceinte : les sociétés fraternelles lui ont décerné des couronnes civiques, et ses harangues, sa seule présence, ont excité cent fois parmi les Jacobins des applaudissements unanimes. Camille pressent donc en Robespierre l'homme de l'avenir. Comme Mirabeau, il pense que Robespierre fera quelque chose, parce que Robespierre croit à ce qu'il dit.

Tous deux, Mirabeau et Robespierre, ne se sont-ils pas mesurés une fois aux Jacobins en présence de Camille ? Le 5 décembre 1790, Robespierre lit au club un discours qui censure le décret rendu le matin sur l'organisation de la force publique. Ce décret exclut de la garde nationale les citoyens non actifs et Robespierre, avec la plus grande vigueur, développe cette idée, que tous les citoyens, actifs et non actifs, ont le droit d'être gardes nationales. Mirabeau préside ; il interrompt l'orateur et le rappelle à l'ordre en déclarant que nul, et surtout un membre de l'Assemblée nationale, ne doit parler contre un décret rendu. Là-dessus, le club se soulève, et Camille tempête. Quoi ! les citoyens non actifs ne pourront porter l'uniforme ! Quoi ! Mirabeau ôte la parole à Robespierre ! Quelle tyrannie ! Est-il le président Veto ? Il a le droit d'exiger des Jacobins leur obéissance aux décrets, mais non pas leur silence ! Ne sait-il pas que chaque citoyen d'Athènes était autorisé à se plaindre de la loi à certains jours ? Sans s'effrayer et après avoir vainement agité sa sonnette, Mirabeau s'avise, non de mettre son chapeau, mais de monter sur son fauteuil, et il s'écrie : « Que tous mes confrères m'entourent ! » Une trentaine de députés s'avancent et se placent autour de lui. Mais la plupart des clubistes acclament Robespierre et leurs battements de mains, assure Camille, étaient impératifs, ils l'engageaient à continuer. Le geste théâtral de Mirabeau n'avait donc pas ramené le calme. Charles de Lameth, le bras en écharpe — depuis son duel avec M. de Castries — vint à la tribune et tout en disant que Robespierre était son ami très cher et avait un vif amour pour le peuple, il soutint qu'on ne pouvait faire le procès à un décret. Ce fut Noailles qui réconcilia les esprits en interprétant le décret d'une façon imprévue : il avait assisté à la séance du Comité de constitution et, selon lui, le Comité avait donné, non seulement aux citoyens actifs, mais à ceux qui voulaient être actifs, le droit d'être gardes nationales. La difficulté semblait résolue. Le tumulte qui durait depuis une heure et demie s'apaisa. Robespierre finit son discours, comme il l'avait commencé, au milieu des applaudissements. Il s'était exprimé, conclut Camille, avec une « sainte indignation » et il avait vu se grouper autour de lui « tous les vrais jacobins, toutes les âmes républicaines, toute l'élite du patriotisme ». Camille oppose Robespierre à Mirabeau : l'un est la vertu, et l'autre, le génie ; Mirabeau excite « l'enthousiasme et une espèce d'attachement » ; Robespierre, éloquent, et, en outre, pur et incorruptible, inspire un sentiment que la vertu seule fait naître dans les cœurs, et l'unique idolatrie qui soit permise à un peuple libre, c'est celle de la vertu.

ARTHUR CHUQUET,
de l'Institut.

L'AUTRE

UN ACTE EN VERS

Cette pièce a été jouée pour la première fois à l'Odéon le 27 mai 1908.

PERSONNAGES :

SUZON..... Mlle TAILLADE.
CHARLES..... MM. CAPELLANI.
GERMAIN..... DUARD.

Une chambre, très simple, décorée de bibelots de fantaisie, éventails, images, etc. On voit pourtant que ces ornements à bon marché ont été disposés là par les doigts de fée d'une Mimi-Pinson parisienne. — A droite : une fenêtre. Porte d'entrée au fond. — A gauche : porte communiquant avec une autre pièce. C'est un soir de printemps, de nos jours, à Paris.

SCÈNE PREMIÈRE

Au lever du rideau SUZON, rêveuse, s'accoude à la fenêtre par où pénètrent des airs de danses lointaines. Elle quitte la fenêtre, la ferme, s'assied, prend un ouvrage, l'abandonne...

SUZON

Fini, le pas de quatre... Une valse à présent...
Ah ! la valse !... Danser !... Tourner !...

Triste.

C'est amusant,
Quand d'autres, là, tout près, jeunes, belles, frivoles,
Rient, chantent, ont vingt ans, oublient tout, font les [folles,
De quitter l'atelier pour retrouver chez soi
Sa chambre vide. — Aussi, c'est ma faute. Pourquoi,
Pourquoi donc pour ami fis-je choix d'un poète?
D'autres ont des rubans, des bijoux... Pour ma fête,
J'eus une ode ; au premier janvier, un rondel.
Deux sonnets ont orné mes souliers de Noël.
Et pendant ce temps-là, pimpantes et parées,
Les autres vont au bal, au théâtre, en soirées.
Mais tant pis !... Je veux vivre, et vivre à ma façon.
Les greniers des Musette et des Mimi Pinson,
Tout cela ce n'est beau qu'à l'Opéra-Comique !
Jouer les Muses, c'est un rôle peu pratique :
Ma garde-robe est vide et mes repas sont courts.
La jeunesse, après tout, ne dure pas toujours.
Je veux cueillir ma part des roses sur la route...
Nous nous séparerons...

On entend frapper à la porte d'entrée.

On frappe. — Lui, sans doute. —

Plus fort.

Entrez...

SCÈNE II

CHARLES, SUZON

Charles entre, par la porte du fond, un peu troublé, un grand bouquet de fleurs à la main.

CHARLES

Bonjour, Suzon.

SUZON

Bonjour, ami. Comment
Allez-vous ?

CHARLES

Merci bien. Ça va tout doucement.
Et vous, Suzon, ça marche?...

SUZON

Un peu lasse peut-être.
Ces retours de printemps où tout semble renaître
Nous mettent toujours l'âme et la tête à l'envers.
Mais ce n'est rien. — Un peu d'ennui, de mal aux nerfs.
Tout cela se dissipe en moins d'une semaine...
Et dites-moi, mon cher, quel bon vent vous amène?...

CHARLES

Quel bon vent?... Mais le vent de mon amour, le vent
Qui fait que, chaque fois que je sors, c'est devant
Votre petite chambre aux persiennes baissées,
Que, d'eux-mêmes, s'en vont mes pas et mes pensées...
Je vous porte un bouquet...

SUZON

Les belles fleurs !...

CHARLES

Ces fleurs
Ne gardent pas longtemps leurs fragiles couleurs,
Et leur parfum n'est doux que peu de matinées.
Mais le prestige est grand des roses tôt fanées,
Et leur charme est surtout de ne durer qu'un jour.
J'aime de vous offrir ces fleurs, car mon amour,
Sachant combien il est peu digne de vous plaire,
N'ose pas souhaiter, Suzon, d'autre salaire
Que de vous procurer un plaisir passager.

SUZON, un peu nerveuse.

Et le voilà qui fait des phrases, pour changer.

CHARLES

Suzon...

SUZON

N'insistez pas, mon ami, sur ses choses...

CHARLES, très simplement.

Je voulais simplement vous apporter des roses...

Il remet le bouquet aux mains de Suzon, qui s'avance sur le devant de la scène. Pendant qu'elle admire les fleurs, Charles, à droite, derrière elle, lui murmure des vers.

Je te porte des fleurs, ce soir,
Mais ce n'est là qu'un stratagème,
Qu'un vain prétexte pour pouvoir
Venir te dire que je t'aime !

Je te porte un bouquet de fleurs
Pour que le doux parfum qu'il sème.
Te dise, quand je suis ailleurs;
« Il est loin de toi, mais il t'aime ! »

Il avait bien raison, Boileau,
Un sonnet vaut un long poème,

Si ce sonnet est assez beau,
Pour que tu sentes que je t'aime !

Je t'aime, car en nul endroit
Je ne suis heureux qu'ici même.
Je t'aime pour avoir le droit
De pouvoir dire que je t'aime !

Mais ne cherchons pas de raison,
Toute raison est un blasphème.
Et sans savoir pourquoi, Suzon...
Je t'aime !... Je t'aime !... Je t'aime !...

SUZON

Oui, vos vers sont jolis, mais...

CHARLES

Mais quoi ?...

SUZON

Mais, vraiment,
Vous abusez un peu, mon cher, du sentiment.
L'idéal suffisait aux couples romantiques.
Nous vivons aujourd'hui dans des temps plus pratiques.
Les femmes n'aiment plus ces grands airs de pâleur.
Ce qui brille et reluit leur plaît, donnez-le-leur.
Mais, poète azuré, rêveur, visionnaire,
Il ne vous manque plus que d'être poitrinaire...

CHARLES

Oh ! je vous aime tant ! Si vous pouviez savoir !
Dans ma chambre souvent je rêve, et je crois voir
Les traits de ma Suzon tout à coup apparue.
Et le soir, quelquefois, quand j'erre dans la rue,
— Ma bouche, d'elle-même, articulant un son, —
Je me surprends en train de murmurer : « Suzon ! »...

SUZON, vivement.

Écoutez-moi. Jadis, à l'époque enfantine
Où Musette lisait Musset et Lamartine,
Vous l'auriez pu trouver peut-être à votre goût.
Nous n'en sommes plus là du tout, mais pas du tout.
Les filles d'à présent aiment les aventures.
Elles rêvent chiffons, bals, toilettes, voitures,
Et souhaitent du neuf et de l'inattendu.
Nous aimons la saveur du plaisir défendu.
Vous êtes sérieux, mais nous sommes coquettes.
Le plaisir de briller, de faire des conquêtes
Garde pour notre cœur, qui n'est plus ingénu,
L'irrésistible attrait qui dore l'inconnu.

CHARLES

Mais ce plaisir est faux. Vous ne l'aimez qu'en rêve.
C'est la bulle qui brille un instant... et qui crève.
Tout cela ne vaut pas...

Il veut embrasser Suzon qui recule.

Quoi ? Pas même un baiser ?
Mais, puisque nous devons, Suzon, nous épouser...
Voudriez-vous briser ma plus chère espérance ?...

SUZON

Mon cher poète, au temps où nous vivons, en France,
L'homme pratique est sage, et les rêveurs sont fous.
Alors que chacun peine et lutte autour de vous,
Que l'atelier frémit, que l'usine s'allume,
Que, rapides, les trains s'élancent dans la brume,
Que le fil électrique unit les continents,
Les rimeurs font un peu l'effet de revenants.
Et, passants attardés dans le siècle où nous sommes,
Vous rêvez à la lune et chantez...

CHARLES

Si les hommes
Transforment chaque jour le monde, ont-ils ôté
Leur tendresse ou leur charme aux tièdes nuits d'été ?
Notre époque n'a pas rendu moins parfumée
La rose de septembre, et la sombre fumée
Des usines, qui monte en replis tortueux,
Quand pourra-t-elle éteindre un seul astre des cieux ?
Je ne vois pas en quoi notre siècle s'oppose
A ce que mon baiser sur votre front se pose,
A ce que je vous aime, ainsi qu'au bon vieux temps,
Puisque vous êtes belle, et puisque j'ai vingt ans !

SUZON

Voyez-vous, mon ami, cherchez une autre Muse.
C'est avril. Tout renaît. La jeunesse s'amuse.
Et vous, vous m'apportez des rimes. Je voudrais
Un bonheur plus réel et des plaisirs plus vrais.
Les vers, les compliments, les fadeurs, j'en suis lasse.

CHARLES

C'est bien. Je me tairai. Voyez, je reste en place
Tranquille. Je ne veux qu'être là, que pouvoir
Respirer simplement votre air...

SUZON, nerveuse.

Non, pas ce soir,

CHARLES

Suzon...

SUZON

C'est le printemps. Chacun rit, chacun chante,
Et moi seule... Ah ! tenez ! ce soir, je suis méchante,

CHARLES

Mais, Suzon...

SUZON

Nul ne peut changer son cœur, et si
Moi j'aime à vivre libre, heureuse et sans souci,
Vous êtes, mon ami, mélancolique et tendre.
Nous ferions un mauvais ménage. Il faut attendre.
Je veux aller, venir, jouir de mes vingt ans.
Les maris, voyez-vous, mon cher, sont peu tentants
Qui n'ont, pour enrichir leur future compagne,
Qu'oncles... en Amérique ou châteaux... en Espagne !

CHARLES

C'est donc fini, Suzon ?...

SUZON

Qui sait ?... Peut-être, un jour,
Reviendrai-je plus confiante à votre amour...
Quand j'aurai vu de près le plaisir qui m'allèche !

CHARLES

Et nous ne vivrons plus que d'amour...

SUZON

Et d'eau fraîche...

CHARLES, tout à fait décontenancé.

Suzon, qu'avez-vous donc contre moi ?...

SUZON

Moi, mais rien.

Brusquant les choses.

D'ailleurs, c'en est assez ! Bornons là l'entretien.
Ces premiers jours d'avril me rendent toute lasse.
Laissez-moi. Ce n'est rien...

CHARLES

Un nuage qui passe...

SUZON

Vous reviendrez... Plus tard... Demain... Après-de-
[main...
Au revoir...

Elle sort à gauche.

CHARLES

Au revoir...

Charles se lève pour sortir, ouvre la porte du fond, hésite, regarde autour de lui avant de se décider à quitter cette chambre, cadre familier de la vie de Suzon, qui lui rappelle tant de souvenirs. Pendant ce temps, quelqu'un qui passait sur le palier s'est arrêté devant la porte ouverte et regarde Charles avec curiosité. Quand Charles se retourne pour s'en aller, Germain le reconnaît.

SCENE III

CHARLES, GERMAIN

GERMAIN, sur le seuil de la porte.

Tiens, Charles !

CHARLES

Tiens, Germain !

GERMAIN, faisant un pas dans la chambre.

Je t'y prends à venir courtiser la voisine.

CHARLES

Mais toi, que fais-tu là ?...

GERMAIN

Moi ?... Ma porte confine
A celle de ta belle, et, tu vois, je passais.

CHARLES

Ah !

GERMAIN, regardant Charles dont la vue réveille en lui des souvenirs.

Charles, bon rimeur, prix de discours français !

CHARLES, même jeu.

Germain, ténor léger, premier prix de solfège !

GERMAIN

Nous fûmes élevés dans le même collège,
Nous en sommes sortis par le même examen.

CHARLES

Nos jeunesses !

GERMAIN

Ce vieux Charles !...

CHARLES

Ce vieux Germain !
— Et, dis-moi, que fais-tu ?

GERMAIN, avec une verve aimable, très légèrement cabotine.

J'étais ténor : je chante.
Je chante la chanson gracieuse ou touchante,
Heureux si l'air, sonore ou doux, dont j'ai fait choix
Éveille un peu de rêve en l'âme des bourgeois.
Je chante, et si mon chant les trouble un peu, les belles
Ont le cœur plus sensible et les yeux moins rebelles.
Pauvres ténors mondains penchés au piano,
Notre rôle est un peu celui de Cyrano
Disant des mots d'amour sans jamais en entendre.
Donc, je chante : et si l'air est langoureux et tendre,
Si le vers souple, ardent, voluptueux parfois,
Doucement se marie aux accords, si ma voix
Monte amoureusement et tendrement décline,
Plus d'une rentrera chez elle plus câline,
Et le mari joyeux fera d'amples moissons
De frais baisers éclos au vent de mes chansons...
— Mais toi, toi qui jadis, précocement poète,
Avais toujours des vers et de l'amour en tête,
Dis-moi, toujours poète et toujours amoureux ?

CHARLES

Amoureux ?... Oui, sans doute.

GERMAIN

Et ton amour, heureux ?

CHARLES

Heureux ?... Mon Dieu !...

GERMAIN

Comment ! Peux-tu te plaindre d'elle ?

CHARLES

Hélas !...

GERMAIN

Quoi ! Serait-elle infidèle ?

CHARLES

Infidèle !...
Oh ! non...

GERMAIN

Lui connais-tu quelque caprice ?

CHARLES

Aucun.
Celui qu'elle aime n'est personne, et c'est quelqu'un.
C'est une ombre, un fantôme obscur. Moi, l'ami, [presque
Le mari, moi, je manque un peu de pittoresque.
Celui qu'elle aime, c'est l'être vague, éthéré,
Que toute femme, un jour ou l'autre, a désiré ;
C'est l'être qui, tournant un peu toutes les têtes,
Résume en soi Paris, ses spectacles, ses fêtes ;
L'être qui vif, charmant, brillant, capricieux,
Plaît à toutes, et fait miroiter à leurs yeux
D'impossibles bonheurs qui détruisent le nôtre.
Son nom, c'est l'inconnu, c'est l'imprévu, c'est l'*Autre*.

GERMAIN

Un fantôme pareil n'est pas très dangereux.

CHARLES

Si, car il nous sépare, et nous étions heureux.
Et si, par ce beau soir que le printemps embaume,
Il surgissait soudain tout vivant, ce fantôme,
S'il venait, proposant des plaisirs, apportant
Tout ce qu'une femme aime, espère, rêve, attend,
Suzon, dont le cœur jeune est assoiffé de joie,
Ne serait-elle point une facile proie,
Et mon inquiétude est-elle sans raison ?...
Que faire, alors ?...

GERMAIN

Que faire ?... Il faut guérir Suzon,
Va, son illusion, mon ami, serait brève,
Si quelqu'un, dépouillant de son manteau de rêve
Ce héros de roman qu'elle aurait souhaité,
Le campait devant elle en sa réalité.
Trouve un ami qui dresse en pied le personnage,
Qui, tous les vains plaisirs qu'on souhaite à son âge,
Les lui porte, futile, un peu fat... Tu verras,
Ta Suzon reviendra bien vite dans tes bras.

CHARLES

Mais toi seul...

GERMAIN

Si je dois, en acceptant ce rôle,
Te servir, je veux bien lui prêter la parole,
Lui donner corps à son fantôme et l'animer.

CHARLES

Mais si...

GERMAIN

Si quoi ?...

CHARLES

Mais si Suzon allait t'aimer !...

GERMAIN

Ah ! mon pauvre Othello, si tu crains qu'elle m'aime,
Je ne vois rien...

CHARLES

Rien ?...

GERMAIN, réfléchissant.

Rien... Et pourtant, si toi-même...

CHARLES

Qui ? Moi...

GERMAIN

Parfaitement. Toi, tel que je te vois,
Tâche, en contrefaisant tes gestes et ta voix,
D'incarner le héros dont son esprit se leurre.
Viens chez moi. C'est la porte à droite. En un quart [d'heure
J'aurai le temps de te vêtir et te grimer,
Sous un déguisement, sache te faire aimer.

CHARLES

Mais c'est fou !...

GERMAIN, qui, plein d'entrain, conduit la scène à une vive allure.

Ce n'est pas aussi fou qu'il te semble !
Viens. Nous étudierons le personnage ensemble.
Pâtes, grimage, — étant un peu comédien, —
J'ai tout ce qu'il faudra pour te transformer, rien
Ne manquera, jusqu'à mes cartes de visite,
Où GERMAIN — le théâtre, on le sait, nécessite
Un nom ronflant — devient COMTE DE SAINT-GERMAIN.
Très smart, le huit reflets et la canne à la main.
Gants clairs, monocle à l'œil, fleur à la boutonnière,
Vêtu d'un pardessus à la mode dernière
Qui m'a déjà valu plus d'un succès mondain,
Il faut que, devant elle apparaissant soudain,
Pour bien guérir Suzon du goût des aventures,
De mots creux, un quart d'heure ou deux, tu la satures,
N'offrant que fêtes, bals, soupers *et cætera*...

CHARLES

Et si Suzon va s'en fâcher...

GERMAIN, avec assurance.

Elle en rira ?...

CHARLES, gagné par l'entrain communicatif de Germain.

Que mon étoile donc me guide !

GERMAIN

Crois en elle !
Courage !

CHARLES

Et maintenant...

GERMAIN, relevant la phrase avec un grand geste.

C'est à la Tour de Nesle !...
Pour remporter l'assaut, sois vif, brillant, hardi,
Audacieux !...

CHARLES

Allons, partons.

Ils sortent au fond. A peine ont-ils disparu, que la porte de gauche s'ouvre lentement. Suzon apparaît et entre en scène. Pendant le monologue de Suzon, la nuit descend et la scène s'assombrit peu à peu.

SCÈNE IV

SUZON

Il est parti...
J'ai peut-être été dure... Enfin !...

Elle prend le bouquet apporté par Charles.

Mettons ces roses
Dans un vase.

Elle s'approche de la fenêtre, soulève un rideau.

Le soir vient par les vitres closes,
Et dans ce demi-jour mon cœur change à demi,
Je regrette d'avoir renvoyé mon ami,
Et je deviens pensive avec le crépuscule...

S'éloignant de la fenêtre.

C'est étrange. — Le jour, on est libre. On circule.
On est heureux de vivre. On n'a pas de chagrin.
On est coquette. On voit du monde. On est en train.
Mais la nuit vous incline à la mélancolie.
Et moi, toute frivole et prompte à la folie,
Je ne puis résister aux tristesses des soirs...

Se resaisissant.

Mais vais-je me livrer à mes papillons noirs?...
Oh ! non...

Elle allume une lampe.

Que la clarté dissipe la névrose !...
Que ma lampe, joyeuse en son abat-jour rose,
Sache attirer, autour de ses rayons tremblants,
Les beaux rêves pareils à des papillons blancs !...
Vienne la joie !...

On entend frapper à la porte.

On frappe...

Allant ouvrir.

Entrez !...

Entre Charles, orné de moustaches conquérantes, d'un pardessus d'une élégance recherchée, qui le rendent méconnaissable. Monocle à l'œil, gardénia à la boutonnière, précieux, bavard, tout à fait « dernier cri », il laisse voir qu'il a su tirer profit des conseils de Germain.

SCÈNE V

SUZON, CHARLES

CHARLES. Il salue, contrefaisant sa voix.

Mademoiselle...

SUZON

Monsieur...

CHARLES

Aller trouver une dame chez elle,
Sans qu'un vague inconnu dans un vague salon
Ne vous ait présenté d'abord, n'est pas selon
Les lois du savoir-vivre et de la politesse.
Et je ne serais pas venu vous voir, n'était-ce
Qu'aujourd'hui, traversant par hasard le Pont-Neuf,
— C'était dix heures du matin, peut-être neuf, —
Je vous vis et perdis l'esprit à la même heure.
J'osai même, — voulant savoir votre demeure, —
Faire à vingt pas derrière vous tout le chemin.

Offrant sa carte.

Acceptez ce bristol...

SUZON, lisant, à part.

« Comte de Saint-Germain ».
Quand on parle du loup, il apparaît. — Un comte !

CHARLES

Madame, en vous portant mes hommages, je compte
Sur votre bienveillance et sur votre bonté ;
Et, si je manque aux lois de la civilité,
Je demande humblement pardon.

SUZON, l'invitant du geste à s'asseoir.

Je vous pardonne.

CHARLES

Vous êtes donc, Madame, à la fois belle et bonne.

SUZON

Et vous venez de loin?

CHARLES

De loin, madame?... Non.
J'habite au vieux faubourg dont je porte le nom.
A vingt ans — l'âge où s'ouvre une aurore nouvelle, —
Ayant la bourse vide autant que la cervelle,
J'abandonnai pour quelque temps les près fleuris
Qu'arrose encor la Seine, et qu'on nomme Paris.
Fleuris, — il doit s'agir de fleurs de rhétorique. —
Je m'en allai chercher fortune...

SUZON

En Amérique...

CHARLES, continuant, après un geste affirmatif.

Et parti, n'ayant rien, sauf des illusions,
Je fus si bien servi par les...

SUZON, donnant le mot :

Occasions...

CHARLES

Que, n'ayant plus à m'occuper du nécessaire,
Je passe maintenant ma vie à ne rien faire.

SUZON

Vie aisée...

CHARLES

Oh ! Madame. Il n'est pas de métier
Qui soit plus absorbant que celui de rentier.
Il faut règler son temps selon la politesse.
Un homme inattentif ira voir la comtesse
Au jour de la marquise, ou bien même il prendra
Une loge aux Français quand c'est soir d'Opéra.
— Et c'est là gravement manquer aux bons usages,
Du monde. — Il faut aller à tous les vernissages,
Etre au Concours Hippique, à la Fête des fleurs,
Partout où l'on s'amuse, où brillent des couleurs,
Où l'on fait de l'esprit sous l'éclat des lumières,
A tous les bals mondains, à toutes les Premières,
Aux restaurants en vogue, aux concerts, aux Grands
Partout où court, fier et brillant, le Tout-Paris. [Prix,

SUZON

Voler de fleurs en fleurs, vive, pimpante, alerte !
Goûter tous les plaisirs ! Mais c'est le rêve !...

CHARLES

Oui, certe.
Et nous allons de fête en fête, toujours gais,
Toujours en mouvement et jamais fatigués,
Sans avoir d'autre soin que le souci frivole
De cueillir chaque jour le plaisir qui s'envole.
Et nous sommes pareils aux papillons de nuit
Que la lumière attire, et notre esprit, séduit
Par tout ce qui distrait, qui brille et qui chatoie,
Ne poursuit qu'un seul but en ce monde : la joie.

SUZON

Rien que la joie ?... Et le bonheur mystérieux
Qui fait naître plutôt des larmes dans les yeux
Qu'un sourire à la bouche ?...

CHARLES

On ne le connaît pas.

SUZON

Et l'exquise douceur de rêver seul, tout bas,
De se laisser envelopper par le mystère
Du soir, la volupté troublante de se taire
Lorsque la nuit descend et que le cœur est las ?...

CHARLES

Nous n'avons pas de nuit. On allume le gaz.

SUZON

Mais...

CHARLES

Ne rêvez-vous pas d'entrer dans la mêlée
Du bal, de vous sentir heureuse, libre, ailée,
De connaître le trouble âpre et délicieux
Qui met du rouge au front et de la flamme aux yeux ?
Et serait-ce pour vous une ivresse inconnue
Que de sentir passer sur votre épaule nue
Le souffle capiteux des longs aveux troublants.
Que sait seule inspirer la valse aux rythmes lents ?
Ignorez-vous l'esprit qui pétille, et la joie
Qui crépite et frémit comme un froufrou de soie,
Et ne savez-vous pas le bruit joyeux que font
Les bouchons de champagne en sautant au plafond ?

SUZON, à part.

Oh ! comme notre cœur est étrangement double !
Sa parole à la fois me ravit et me trouble.
Tout cela m'épouvante et pourtant je l'aimais.

CHARLES

Vous n'avez jamais eu ces plaisirs ?

SUZON

Non. Jamais.

CHARLES

Et quand les violons s'accordent, que les couples
S'enlacent, que les bras pressent les tailles souples,
En songeant à la nuit si bleue, au soir si doux,
A tout ce beau printemps qui n'est pas fait pour vous,
N'avez-vous point parfois des révoltes ?

SUZON

Mais presque.

CHARLES

Alors permettez-moi d'être chevaleresque.
Je vous offre mon bras.

SUZON, à part.

Il m'offrait, lui, son cœur.

CHARLES

Vous possédez la grâce et le charme vainqueur,
Il convient donc que vous viviez en souveraine.
On danse là, tout près. Venez. Vous serez reine.
Et belle des regards qui vous admireront,
Vous sentirez monter, joyeuse, à votre front,
Ces nuages d'encens que la beauté suscite.
Le plaisir s'offre à vous. L'acceptez-vous ?...

SUZON

J'hésite...
Oui, le soir, quelquefois, dans ma chambrette, sous
La paix de l'abat-jour, je fais des rêves fous.
Mon esprit est hanté de visions rapides.
Je rêve de plaisirs brillants. — Les chrysalides
Désireront toujours devenir papillons. —
Et, seule, je songeais au monde, aux tourbillons
Où l'on peut s'envoler heureuse d'être belle.
Mais ce soir, je ne sais pourquoi, je me rappelle
Que plus d'une a brûlé ses ailes aux rayons
Qui l'avaient attirée, et que les papillons
Feraient quelquefois mieux de rester chrysalides.

CHARLES

Vous êtes si prudente et vos craintes timides
Répondent au beau rêve insoucieux : « Va-t-en. »
Un jour, trop tard, on pense à ses neiges d'antan,
Et l'on dit, en songeant à sa vingtième année :
« J'eus ma jeunesse aussi, mais je l'ai dédaignée. »

SUZON

Vieille ! je serai vieille !... oh ! vous avez raison.
Il faut cueillir les fleurs de sa jeune saison,
Et le remords est bien stupide qui m'arrête.

Prenant son manteau et son chapeau sur un guéridon.

Mon manteau, mon chapeau. Me voilà. Je suis prête.
Oublions les soucis. Allons. Je suis vos pas.
Je pars le cœur joyeux...

S'arrêtant tout à coup.

Mais non, je ne peux pas.

Elle tombe assise près de la table. Charles s'approche et lui met des fleurs dans les cheveux.

CHARLES

Venez, vous la plus belle entre les parisiennes.
Ces roses vous vont bien.

SUZON, à part.

Non. Non. Ce sont les siennes.

CHARLES

Après avoir eu l'impétueux désir,
Quand il passe, peut-on refuser le plaisir ?
Quel être sage, si les hasards de la vie
Lui portent un beau jour le trésor qu'il envie,
Hésite à l'accepter et fait le raisonneur ?

SUZON

Vous m'offrez le plaisir. Mais est-ce le bonheur ?

CHARLES

Je croyais contenter vos désir et vous n'êtes
Pas heureuse ?

SUZON

Ah ! Je songe au lendemain de fêtes,
Si tristes, où l'on est maussade, où la maison
Semble morne, où l'ennui pèse sur la raison.
Et, ce soir, le prestige à mes yeux diminue,
Des plaisirs dont j'aimais trop la grâce inconnue.
Ils m'attirèrent, tant que je les ignorais.
Pour la première fois je puis les voir de près.
Et je songe au bonheur véritable, je songe
A l'amour jeune et fort, sans clinquant, sans men-
[songe,
Si solide, si sûr, si doux au cœur humain,
Qui chaque jour prépare un meilleur lendemain.

CHARLES

Ainsi, vous hésitez toujours, toujours des doutes.

SUZON

Oui, nous sommes ainsi, toutes les femmes, toutes.
Seules, dans le logis bien clos, loin du danger,
Nous battons la campagne et courons nous plonger
Dans des bonheurs lointains et des plaisirs coupa-
bles]
Dont nous sommes, au fond, tout à fait incapables.
Car un scrupule est là, qui nous tient. — Nous pen-
[sons
Aux rendez-vous secrets, à l'attente, aux frissons
Du soir, nous désirons l'émotion confuse
De cet amour furtif que le mari refuse,
Et, lorsque nous allons franchir le dernier pas,
Notre cœur se révolte et nous ne pouvons pas.

CHARLES

Songez-y : tout se fane et la jeunesse est brève...

SUZON

Ah ! Tant pis !... c'est l'amour, l'amour vrai que je
[rêve,
Et vais-je au loin poursuivre un bonheur vide et froid,
Quand, au fond, je n'en ai ni le goût ni le droit ?

CHARLES

Comment ?... Le droit ?... Mais toute femme est libre
[d'elle.

SUZON

Et si j'avais quelqu'un à qui rester fidèle?

CHARLES

Fidèle !...

SUZON

Supposons que quelqu'un m'aime...

CHARLES

Mais
Si vous ne l'aimez pas ?...

SUZON

Oui. Mais si je l'aimais...

CHARLES, à part.

Elle aimerait quelqu'un !

SUZON

Je ne sais si je l'aime,
Et pourtant, je sais qu'il est pâle, a le teint blême,
Et m'offre, — que peut-il offrir d'autre, d'ailleurs? —
Pour compliments, des vers, et pour présents, des
[fleurs.
De me voir seulement lui met le cœur en joie,
Et lorsque je suis dure et que je le renvoie,
Il a — mélancolique à la fois et joyeux, —
Un sourire à la bouche et des larmes aux yeux.

CHARLES, à part.

Quel rêve !

(Haut).

Et vous l'aimez?

SUZON

Je garde encore un doute.
Mais vous apprécierez. Ecoutez bien.

CHARLES

J'écoute.

SUZON

Est-ce vraiment l'amour que ce je ne sais quoi,
Que j'ignorais, et qui sourit et pleure en moi?
Une musique chante en mon âme. — Serait-ce
L'amour ce sentiment plus fort que la tendresse,
Plus doux que l'amitié, plus chaud que la langueur?
Je voulais conquérir le monde, mais mon cœur
Est revenu ce soir de ses erreurs anciennes.
Je voudrais qu'il revint, prit mes mains dans les [siennes,
Et que le cercle étroit que fait mon abat jour
Nous limitât le monde, — Est-ce vraiment l'amour?...

CHARLES, (on entend une valse lointaine).

La musique... Ecoutez... c'est l'heure exquise, [l'heure...

SUZON, continuant, sans l'entendre.

Je souhaitais la joie, et voici que je pleure.
Et je trouve à l'émoi qui m'agite, tout bas,
Un charme tout puissant que les plaisirs n'ont pas.
Par instants, — excusez mon rêve, je vous prie, —
Il me semble sentir sa présence chérie.
Je crois l'entendre quand j'écoute votre voix,
Et je le vois comme en un songe, je le vois...
Est-ce vraiment l'amour ou n'est-ce qu'un délire?
Je suis lasse...

CHARLES, à mi-voix, se parlant à lui-même.

Mon Dieu! Que répondre et que dire?

SUZON

Ce n'est pas l'amour?

CHARLES, hésitant.

Non...

SUZON, plus pressante.

Ce n'est pas l'amour?

CHARLES, d'une voix forte.

Oui.
Oui, c'est l'amour en votre cœur épanoui,
Ma Suzon...

Il a subitement repris sa voix naturelle, et, d'un geste, arraché monocle, fausses moustaches, et retiré le pardessus prêté par Germain sous lequel il apparait tel qu'il était à la scène II.

SUZON, se relevant tout à coup.

Cette voix! Où suis-je?

Elle tombe dans les bras de Charles.

Ah!

CHARLES

Je vous aime.
Pardonnez-moi, Suzon.

SUZON

Pardonnez-moi vous même.
Je ne me trompe pas. C'est bien vous.

CHARLES

C'est bien moi.

SUZON

O cher trouble du cœur! délicieux émoi!
Mais quelle est cette histoire et que voulait le comte
De Saint-Germain?

CHARLES

Oh! ce n'est rien, ce n'est qu'un conte
Absurde, qui devait vous faire voir, Suzon,
Que l'amour véritable aura toujours raison.
Mais que font les moyens, que fait le stratagème?
Nous sommes deux enfants, Suzette, et je vous aime.

SUZON

J'ai trouvé le bonheur, l'amour sûr, calme et doux...

CHARLES

Vous le cherchiez bien loin. Il était là, chez vous...

SUZON

On disait que l'amour est mort...

CHARLES

Que nous importe?
Tirons bien nos rideaux et fermons notre porte.
Quand on est seul chez soi, le monde existe-t-il?
Savons-nous si des gens à l'esprit trop subtil,
Correctement vêtus de leurs habits moroses,
Trouvent que c'est vieux-jeu, les lacs, les bois, les [roses,
Et rient de ceux qui croient aux grandes passions,
Puisque nul n'y croira comme nous y croyons?

SUZON,

Je me croyais un cœur frivole, un cœur de femme
Trop moderne, et ce soir, je me sens une autre âme.
Me pardonnerez-vous?... Dis, me pardonnes-tu?...

CHARLES

C'est l'heure de s'aimer. Tout bruit lointain s'est tû.
Ta paupière se baisse afin que je la baise.
Et le souffle embaumé de tes lèvres apaise
Le mal que tu me fis ce soir en me chassant.

SUZON, très simplement.

Je ne veux pas que tu t'en ailles à présent.

CHARLES

Ma Suzon, je t'ai donc retrouvée...

SUZON

Il me semble
Qu'avant ce soir jamais nous ne fûmes ensemble.
Seuls, ensemble, la nuit. Je t'aime. Et j'unirai
L'amour qui tremble et qui se cache à l'amonr vrai,
Et nous vivrons cœur contre cœur, âme contre âme,
Tu seras à la fois l'un... et l'autre...

CHARLES, l'attirant à lui.

Ma femme!

RIDEAU.

CHRISTIANISME PRIMITIF
et
CHRISTIANISME MODERNE (1)

Mais le plus grand de tout cela est la charité.
SAINT-PAUL.

La morale chrétienne n'est pas toujours la même. Ce fait constitue une difficulté, lorsque l'on vient à discuter le rapport entre la religion et la morale. Dans cet examen, nous pensons naturellement au christianisme, car c'est la religion populaire à laquelle nous avons le plus facilement accès. Le bouddhisme, l'autre grande religion populaire, ne pourrait être examiné à ce point de vue que par un savant qui aurait lui-même participé à la civilisation de l'Asie orientale. Si donc nous nous limitons au christianisme, nous devons du moins nous demander comment la relation entre la religion et la morale a varié pendant les différentes périodes essentielles de l'histoire du christianisme : car cette relation a varié en même temps que celle de la religion avec la civilisation, relation variable elle-même. Si donc nous voulons essayer d'estimer la valeur du christianisme et d'établir les éléments de valeur durable qu'il contient, nous devons faire une étude préliminaire des différentes conceptions de la vie qui ont été mises en avant aux différentes époques de l'histoire du christianisme.

Il y a trois grandes périodes ou formes essentielles du christianisme : le christianisme primitif, le catholicisme et le protestantisme. Il n'est pas difficile de les comparer au point de vue du dogme. Mais il est difficile de comparer les conceptions de la vie qui correspondent aux différences de dogmes, car une conception de la vie ne se formule pas toujours en termes définis; il faut le chercher plutôt dans l'attitude générale à l'égard des biens et des devoirs, et dans son rapport pratique à l'évolution de la civilisation et de l'histoire.

La morale du christianisme primitif était déterminée par l'attente passionnée de la seconde et prochaine venue de Jésus. Dans la croyance qu'il allait bientôt venir pour fonder un royaume messianique surnaturel, dans lequel se terminerait l'histoire du monde, les Apôtres et leurs successeurs immédiats surmontaient la difficulté présentée par ce fait, que Jésus, le Messie, avait eu à souffrir et à mourir. L'attente du Messie par tout un peuple fournissait une forme et un cadre à cette croyance ; elle permettait aussi aux apôtres d'en découvrir des témoignages dans les anciennes écritures.

Le résultat fut que les hommes cessèrent de considérer les conditions terrestres et humaines. La civilisation, l'action dans les circonstances temporelles, la vie dans la famille et dans l'Etat, dans l'art et dans la science, ne pouvaient avoir de valeur immédiate, de signification positive. Une attente, inerte mais intense, était l'état essentiel de l'âme. « Le royaume de Dieu » ne devait pas être réalisé par un long effort dans le temps, sur le terrain solide de la nature et de la vie humaine, par la découverte et la production de valeurs. La seule chose importante était d'être prêt à le recevoir, lorsque — et cela, dans la génération présente elle-même — il apparaîtrait de manière surnaturelle dans les cieux. Cette préparation importait seule; de là : pas de changement dans les circonstances actuelles de la vie ! Il vaut mieux pour les hommes s'abstenir du mariage et éviter de donner leurs filles en mariage : que l'esclave n'essaye pas de s'affranchir. Tout cela ne mérite que le moins possible d'attention, car cela appartient à l'ordre de choses qui va disparaître. Lorsque les hommes de cette époque priaient : « Que ton royaume vienne ! » ils croyaient, non pas à une vague participation aux biens spirituels, mais à la venue surnaturelle et littérale du royaume messianique ; la prière était un souhait ardent de voir cette venue se produire bientôt. Mais la vie fondée sur cette attente n'était pas une vie de souffrance ni d'ascétisme au sens de la torture de soi. Ce n'était pas une marche funéraire, mais un péan de victoire : car cette vivante attente excitait toutes les forces de l'esprit. De grandes images s'offraient à l'imagination, et parfois le sentiment devenait si accablant que les mots manquaient, et que les hommes « parlaient en langues », lorsque l'orateur ne pouvait s'expliquer à lui-même ce qui l'avait violemment ému. La révélation ne s'était pas terminée à la mort de Jésus : elle continuait dans le cœur des individus, par le moyen des mouvements de l'esprit surnaturel. Si la croyance dans la venue prochaine du royaume millénaire était le premier trait essentiel du christianisme primitif, l'enthousiasme en était le second. Les hommes étaient si entraînés par l'enthousiasme, qu'une organisation ecclésiastique perfectionnée n'était ni possible ni nécessaire, pas plus qu'une participation positive à la vie sociale et à la civilisation.

Les devoirs de culture et les notions qui s'y rapportent n'existaient pas pour la conscience chrétienne primitive, qui était emportée dans une direction unique par des forces extraordinaires. Les vertus et les devoirs préconisés par la morale du christianisme

(1) Extrait de *Philosophie de la Religion*, par HARALD HÖFFDING, professeur à l'Université de Copenhague, Correspondant de l'Institut de France, qui paraîtra prochainement à la librairie Félix Alcan.

primitif étaient donc avant tout ceux que peuvent déterminer l'attente et l'enthousiasme. Et la grande valeur de cette morale comme symbole et exemple est due à ce fait. Toute vie humaine pour avoir quelque valeur doit être vécue dans l'attente, et peut prendre ses modèles dans l'âge héroïque du christianisme. Et sans enthousiasme on ne fait jamais rien de grand. S'absorber dans la pensée de la vie considérée comme un pèlerinage et dans la conception de la vie des premiers jours du christianisme, peut contribuer à étendre l'horizon de l'âme. Quant aux devoirs et aux biens positifs, actuels, qui sont déterminés par le progrès des lumières chez l'homme, et auxquels s'attachent aujourd'hui nos conceptions morales, c'est en vain qu'on les cherche dans la morale du christianisme primitif. Car la morale se contentait de laisser les choses en l'état, tant qu'elles ne distrayaient pas la pensée de l'attente de la vie future qui allait commencer.

Naturellement, on peut, à l'aide d'une adroite exégèse, trouver dans le Nouveau Testament toutes sortes de choses, même des indications sur la manière de se conduire dans des conditions dont la morale du Nouveau Testament avait précisément pour but de détourner l'attention. On peut, par exemple, y trouver des indications sur la manière de traiter les questions sociales, le féminisme, les devoirs politiques, etc. L'Église s'est livrée de très bonne heure à ces interprétations, qui ont souvent conduit à des résultats exactement contraires aux déclarations claires et nettes du Nouveau Testament, par exemple à propos du serment. Le « royaume de Dieu » entra peu à peu dans l'ensemble de la culture humaine, tandis qu'à l'origine il formait l'édifice tout entier, et semblait ne rien emprunter à « ce monde ». Et une expression telle que « la preuve de l'esprit et de la puissance » vit son sens s'évaporer peu à peu, jusqu'à ce qu'on eût oublié qu'elle se rapportait à l'origine à la manifestation du surnaturel dans le monde intérieur et dans le monde extérieur, par des miracles et des discours enthousiastes et prophétiques, tel qu'Origène rapporte qu'il s'en produisait parmi ses contemporains. Une telle extension ou, si l'on aime mieux, une telle idéalisation se justifie fort bien historiquement : mais il faut toujours se souvenir que sous cette nouvelle interprétation se cache une réadaptation dans le domaine des intérêts et des idéaux. La morale comparée doit mettre en lumière aussi vivement que possible les différences entre les conceptions et les points de vue relatifs à la vie, même lorsqu'ils ont l'air de parler le même langage. Il est impossible de découvrir une exhortation précise à aucune œuvre positive de culture dans le Nouveau Testament, parce que la pensée d'un immense processus de développement dans le temps, au cours duquel la vie humaine devait développer lentement ses facultés et ses forces, était étrangère à la conception que représentait le Nouveau Testament. C'est seulement en vertu d'une réinterprétation moderne (pour emprunter une expression à la *Neutestamentliche Theologie* de B. Weiss) que l'on peut faire appel aux métaphores du levain et de la semence, comme on fait souvent, pour prouver qu'il faisait partie des projets du christianisme primitif, de faire lever, pour ainsi dire, l'histoire de la culture humaine et de se développer avec elle. Qu'on lise, pour soi-même le dixième chapitre de l'Évangile de saint Mathieu, le septième et le quatorzième chapitre de l'Épître aux Corinthiens, et enfin l'ensemble du Sermon sur la Montagne; en négligeant l'édifiante interprétation ordinaire : on aura une impression exacte du point de vue du christianisme primitif dans toute son originalité historique.

La conception primitive est restée fidèle à ses principes sur tous les points essentiels pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. La période post-apostolique montra, sans appauvrissement, la croyance caractéristique à la vérité prochaine du millénaire et à la valeur de l'enthousiasme, pendant que Tertullien et Origène témoignent qu'à la fin du second siècle ces traits demeuraient encore. Dans la suite du temps, ils furent remplacés par le développement spéculatif du dogme et le perfectionnement de l'organisation de l'Église. Avec le déclin des attentes extatiques et de l'enthousiasme individuel, un rapport plus positif put, petit à petit, s'établir avec la civilisation. Mais saint Augustin lui-même avait l'impression de vivre bien plutôt dans la vieillesse du monde que dans une nouvelle période de civilisation. Il est porté à considérer la description, donnée dans l'Apocalypse de Jean, des douze juges siégeant dans le royaume millénaire, comme correspondant aux prélats de son temps (*præpositi intelligendi sunt, per quos ecclesia nunc gubernatur*). Exemple caractéristique de la manière dont l'Église transforma les conceptions du christianisme primitif ! Cependant, en tant qu'adversaire d'un état terrestre et d'une morale purement humaine, saint Augustin prêchait le royaume à venir — et qui devait venir d'une manière surnaturelle — comme le seul but véritable de la vie. Aussi, ne voit-il pas d'objection à la diffusion de l'ascétisme, ni à la disparition graduelle de l'espèce humaine par l'adoption toujours plus grande du célibat. Si l'on trouve chez lui une hésitation entre la transformation des idées chrétiennes primitives et l'adhésion à ces idées, c'est à cause d'une lutte interne entre deux types différents de foi religieux, auxquels j'ai déjà fait allusion. L'opposition entre le changeant et l'im-

muable est nettement au premier plan chez saint Augustin, et tend à prendre la place de l'opposition entre le présent et l'avenir surnaturel. On peut retrouver ici l'influence du platonisme, en même temps que la décadence de l'attente enthousiaste. La pensée dominante de saint Augustin n'est pas tant que tous les biens présents sont insignifiants en comparaison de biens futurs, mais que tous les biens finis sont insignifiants au prix du bien éternel et infini, qui est identique à Dieu. Cette opposition est la pensée toujours sous-entendue dans les *Confessions*.

*
* *

Le problème que le christianisme primitif a transmis sans solution à l'Église qui l'a suivi, fut résolu par le catholicisme d'une manière qui témoigne du puissant instinct historique des chefs de l'Église. Comme Harnack le remarque dans son *Histoire du Dogme*, on a peine à concevoir, dans le protestantisme contemporain, l'influence exercée sur l'esprit humain par l'ascétisme au IVe et au Ve siècle et à saisir jusqu'à quel point il gouvernait l'imagination, les pensées, et la vie tout entière. Il menaça de briser l'Église en morceaux. D'autre part, des multitudes de nouveaux convertis venus de nations étrangères se pressaient dans l'Église, et celle-ci se trouva obligée d'entreprendre l'œuvre d'une puissance éducatrice, civilisatrice et organisatrice. Aussi fut-elle obligée d'adopter une conception plus large que celles qui auraient pu être acceptées aux premiers jours d'enthousiasme; elle eut à supporter bien des choses qu'elle ne pouvait empêcher, et à incorporer des éléments qui, en eux-mêmes et pour eux mêmes, étaient en dehors de son idéal. Il fallut trouver dans le sein de l'Église une place aussi bien pour « les parfaits », qui avaient encore pour critérium l'idéal du christianisme primitif, que pour les « imparfaits », qui avaient besoin de consolation, et d'une règle de vie, mais qui n'étaient pas prêts à abandonner l'existence humaine ordinaire. Il fallait conserver l'union avec l'idéal du christianisme primitif aussi bien qu'avec les réalités du temps présent. Le problème consistait à savoir comment on pourrait à la fois rompre avec le monde et le gouverner.

La solution offerte par le catholicisme consista à reconnaître différents degrés de perfection. Le moine, le prêtre et le laïque représentaient chacun un degré ou une forme du christianisme, et l'Église les reconnaissait tous. Le même instinct psychologique et pédagogique qui avait amené l'Église à reconnaître la « foi implicite » la conduisit ici à la distinction entre le mérite et le devoir.

Le moine correspond au type chrétien primitif. Il répond à la question : « Où est l'idéal des premiers grands jours du christianisme? » En réponse à cela, le catholicisme pouvait montrer ses moines et ses religieuses, qui, pleins du désir de la seule chose nécessaire, avaient brisé les liens les plus forts qui attachent l'âme humaine à ce monde. Le moine et la religieuse font plus que le devoir n'exige de l'homme : ils se conforment non seulement au commandement général, mais encore au conseil de perfection de l'Apôtre. Le prêtre représente une forme intermédiaire entre le moine et le laïque. En renonçant à la vie de famille, il a suivi l'un des conseils de l'Apôtre, tandis que pour le reste il participe au monde humain, offrant secours et consolation à ceux qui y vivent. Le laïque vit la vie humaine, sous tous ses aspects différents, mais lutte, avec l'aide de l'Église, pour éviter de s'y perdre.

C'est là la solution la plus ingénieuse qui, jusqu'à présent, ait été proposée du problème consistant à conserver l'idéal chrétien primitif et, en même temps, à agir dans le sens de la civilisation et des lumières, dans un monde dont l'existence prolongée n'était ni prévue ni supposée lors de l'établissement de cet idéal. Cette solution prend, avec raison, pour accordé que, si le Nouveau Testament doit continuer à être considéré comme offrant les règles suprêmes de la vie humaine, il faut admettre que les conditions de vie qu'il suppose seront durables. C'est ainsi que l'on voit le cardinal Newman dire : « Si la détresse présente dont parle saint Paul ne représente pas l'état ordinaire de l'Église chrétienne, on peut à peine dire que le Nouveau Testament soit écrit pour nous, et il faut le modeler à nouveau avant qu'on puisse l'appliquer. » C'était une considération essentielle aux yeux de Newman, même dans sa période protestante. Mais il cherchait en vain dans le protestantisme une réponse à la question : « Qu'avons-nous fait pour le Christ? » Ses pensées suivaient une direction analogue à celles de sainte Thérèse, disant : « Veux-tu savoir ce qui a prêté aux paroles des Apôtres leur feu divin? C'est qu'ils avaient en abomination cette vie présente et foulaient aux pieds l'honneur du monde. Ils osaient tout pour Dieu. » Et dans une vision elle entendit le Sauveur dire : « Qu'adviendrait-il du monde, s'il n'y avait pas de religieux! »

Et cependant cette solution est fondée sur un compromis. S. Kierkegaard a justement remarqué que l'instinct du christianisme fut en défaut, lorsqu'il établit différentes classes de chrétiens, car il ouvrit ainsi un chemin pour échapper à l'idéal, et il n'y eut que trop de gens pour le suivre.

La distinction entre le devoir et le mérite ne peut pas avoir une valeur morale, cependant, sauf pour

des raisons superficielles. Car si j'ai la faculté et la possibilité de « gagner du mérite », c'est-à-dire de faire quelque chose qui dépasse ce que l'on attend ordinairement de l'homme, il est évidemment de mon devoir de le faire. Au point de vue moral, mon devoir est toujours proportionné à mes facultés; il est proportionné à l'individu. En moral, la taxation doit toujours être progressive.

« Ein jeder wird besteuert nach Vermögen » (Chacun est imposé selon ses moyens), dit Tell, lorsqu'Hedwige se plaint des exigences considérables dont il est l'objet. D'ailleurs, l'expérience le montre, ceux qui sentent qu'ils ont à répondre aux exigences les plus extrêmes n'ont pas conscience que celles-ci excèdent leur devoir. Il y a des natures qui sentent plus vivement l'idéal, et qui reconnaissent son action dans un domaine plus étendu que ne font leurs semblables. « Il est dangereux, dit sainte Thérèse, de se contenter d'un effort modéré, lorsqu'il s'agit de l'éternité. » Les maîtres catholiques de théologie morale, après avoir établi la distinction entre le devoir et le mérite, avisent parfois les auditeurs de ne pas en faire usage. Leur avis est plus moral que leur distinction.

*
* *

Le protestantisme ne se rendit pas d'abord parfaitement compte du grand problème que posaient ses rapports avec le christianisme primitif. Ce fut un mouvement né du besoin d'affirmer les droits de la liberté de conscience. Etant donné que l'on trouvait dans le Nouveau Testament beaucoup de choses que le catholicisme, à cause de son système hiérarchique et de son union trop étroite avec le monde, ne pouvait ni reconnaître, ni laisser agir librement, on crut d'une manière bien naturelle à un retour au christianisme primitif. Le protestantisme, cependant, ne tarda pas à signifier, non seulement une émancipation de la vie religieuse, et une tentative de retour aux sources du christianisme, mais encore, plus ou moins consciemment, l'émancipation de la vie en général à l'égard de l'autorité de l'Église. La vie dans le monde n'était plus considérée comme inférieure à la vie dans le cloître. La perfection doit être atteinte, non par un ascétisme artificiellement introduit, mais par un abandon intime du cœur à Dieu et par la confiance en Dieu. Il ne s'agit plus simplement de supporter la vie mondaine, mais de la cultiver et de la développer, et l'individu pouvait et devait trouver sa vocation en aidant à ce développement.

Les réformateurs laissèrent donc indéterminés leurs rapports à l'égard des idéaux et des attentes du christianisme primitif. Ils ne donnèrent aucune direction précise, par exemple, sur la manière dont les préceptes du Sermon sur la Montagne devaient être suivis dans les circonstances et parmi les obligations de la vie humaine moderne. Plus tard, la Haute-Église, et le parti de la théologie spéculative dans l'Église protestante conçurent la chose ainsi qu'il suit : Le christianisme primitif est le ferment idéal, qui, grâce à un long processus de développement dans le temps, se répand dans la vie du monde; il produit la vie de la famille chrétienne et de l'État chrétien, produit aussi la science et l'art chrétiens, et ainsi conduit au développement du « royaume de Dieu ». Les conceptions primitives d'une seconde venue et du jugement dernier sont maintenant relégués dans un arrière-plan éloigné et crépusculaire, où ils apparaissent comme des montagnes bleues à l'horizon lointain. Les hommes ont appris, de nos jours, et éprouvé bien des choses qui étaient inconnues aux auteurs du Nouveau Testament : et il est dès lors devenu évident que ces auteurs se trompaient en attendant si tôt « la seconde venue ». Cette erreur, cependant, n'est pas considérée comme une erreur matérielle, lorsque même on ne la réfute pas. Comme le catholicisme, le protestantisme se croit en relation de continuité morale avec le christianisme primitif. Il n'admettra pas qu'il n'ait conservé du christianisme primitif que les éléments qui peuvent se réaliser dans les conditions de la civilisation moderne, ou plutôt dans l'attitude nouvelle qu'il a essayé d'adopter à l'égard de la civilisation. Les gens croient qu'ils se conforment à la morale du Nouveau Testament, parce qu'ils revêtent leurs principes moraux des formules bibliques. Ils oublient que leur situation vis-à-vis de la civilisation est totalement différente de celle du christianisme primitif.

*
* *

A une époque tout à fait récente, cependant, la théologie protestante a commencé à manifester plus clairement ce rapport. De profondes études historiques, et une intelligence plus vive des phénomènes de la morale et de la civilisation ont conduit un certain nombre de théologiens et de savants au delà du point de vue ordinairement adopté à cet égard par les chefs du protestantisme ecclésiastique. Parmi les premiers d'entre eux on peut mentionner Albrecht Ritschl (dans sa *Geschichte des Pietismus*) et Adolphe Harnack (dans son *Lehrbuch der Dogmengeschichte*.

D'après Ritschl, le caractère particulier du protestantisme est de représenter les chrétiens comme ceux qui, confiants en Dieu, doivent gouverner le

monde; ils ne doivent pas s'en retirer, comme l'exigent les ascètes de l'ancienne église, les mystiques du moyen âge et les piétistes modernes. Selon lui, le piétisme a barré la route au développement complet du programme protestant, surtout parce qu'il tendait (principalement le piétisme réformé) à restaurer le christianisme primitif. D'après l'opinion de Ritschl, les principes du luthérianisme sont supposés en harmonie avec le Nouveau Testament, tandis que l'inverse n'est pas exact : la croyance à la validité de toutes les conceptions du Nouveau Testament n'est pas considérée comme nécessaire au salut. Et parmi les conceptions bibliques auxquelles il n'est pas nécessaire de croire, Ritschl mentionne spécialement « les espérances du christianisme primitif dans ce qu'elles ont de particulier ».

D'après les idées de Harnack, le christianisme primitif contenait quelque chose de plus et d'autre que l' « évangile » proprement dit, et l' « évangile » ne put apparaître dans toute sa pureté que lorsque ce « plus » et cet « autre » en eurent été séparés. Luther prépara la voie à cette séparation : mais de même qu'il manqua à rejeter les dogmes spéculatifs développés par les pères de l'Eglise, de même il manqua à rejeter l'attente primitive du prochain retour de Jésus, origine de la tendance à se retirer du monde. Le distingué historien du dogme sait parfaitement que la morale du christianisme primitif était déterminée par l'attente du jugement dernier, aussi soutient-il que « l'évangile », surtout tel qu'il est donné dans le huitième chapitre de l'épître aux Romains, et le treizième chapitre de la première aux Corinthiens, doit être complété par une morale humaine. « Si, dans la science aussi bien que dans la vie du sentiment, nous pouvions réussir à unir la piété, le sens de la vie intérieure et la profondeur de saint Augustin, avec la largeur de vue, l'activité tranquille et énergique et l'émotion allègre et sereine des anciens, nous atteindrions la perfection. Gœthe a su, dans sa plus belle période, faire de cet idéal le sien, et le sens du christianisme évangélique réformé (s'il est vraiment quelque chose de différent du catholicisme) est compris dans cet idéal.

Il est évident qu'une conception de la vie qui adopte des éléments essentiels empruntés aux Grecs et à Gœthe doit différer profondément de celle du christianisme primitif. Gœthe est, à proprement parler, le premier hérault de l'évangile complet. On ne peut pas arriver à une parfaite clarté en partant du point de vue de Ritschl et de Harnack. Mais le grand mérite de ces deux penseurs est, outre le riche savoir qu'ils apportent dans leurs recherches, la façon dont ils posent le problème crucial, avec clarté et précision, et arrachent le voile d'ambiguité qui, dans la vie présente, recouvre le rapport du catholicisme et du protestantisme ecclésiastique avec la civilisation et l'humanité.

*
* *

Par opposition à tous ces différents points de vue, je voudrais en adopter un que l'on pourrait appeler *éthico-historique*. Selon cette conception, le christianisme est une puissance spirituelle qui a pénétré, et pénètre encore profondément dans la vie humaine. De même que pour beaucoup des plus grands mouvements de la civilisation humaine, bien des traits de son commencement et de son premier développement resteront probablement des énigmes psychologiques et historiques, tant que nos seules méthodes pour les comprendre seront celles que fournissent l'histoire et la pschologie. Mais ces traits ne sont pas les seules énigmes psychologiques et historiques. Le point qui est le plus important pour nous ressort cependant assez clairement et assez distinctement, à savoir que le christianisme porte la marque des circonstances historiques véritables au milieu desquelles il est né. Le christianisme est un mouvement oriental; il porte fortement l'empreinte de son origine juive, modifiée, peut-être, par des influences perses; au cours de son développement dogmatique ultérieur, il fut déterminé par la pensée grecque, ou, tout au moins, par les formes conceptuelles helléniques. Son développement ultérieur se produisit sous l'influence intellectuelle, esthétique, morale et sociale de conditions de civilisation qu'il n'avait pas produites lui-même et qu'il n'avait pas supposées à sa naissance. A ce compte, il est impossible de le prendre, tel qu'il est, comme le fondement, valable en tout temps, de notre conception et de notre conduite de la vie. Il ne peut pas plus nous donner ce fondement que ne le peut la morale des Grecs. Mais cela ne lui ôte pas sa grande importance. Il reste une source de vie où les époques postérieures aux origines puisent des éléments qui peuvent leur être utiles dans les conditions actuelles. Tel est le rapport que le catholicisme et les différents mouvements protestants ont, en réalité, eu avec lui : mais ils ont tous également jeté le voile du silence sur ce processus de choix et d'élimination. Ce que chacun a pris, il le regardait comme l'essentiel. Et telle est aussi l'attitude de la morale laïque à l'égard du christianisme : elle reconnaît l'influence qu'il a exercée en rendant la vie spirituelle plus intense et plus profonde, et l'importance qui résulte pour lui du fait d'avoir, par le grand modèle qu'il en a donné, répandu la doctrine de l'amour fraternel au loin sur toute la terre.

Nous empruntons au Nouveau Testament, comme

à toute œuvre spirituelle, tout ce dont nous pouvons le mieux faire usage dans notre économie spirituelle. Il y a en lui des pensées, des états d'âme, des exemples, qui accompagneront toujours l'espèce humaine dans son pèlerinage. Mais quant à savoir ce que nous employons, et la manière dont nous l'employons, c'est ce qui sera déterminé par notre expérience personnelle et indépendante de la vie, et par notre milieu : expérience et milieu qui nous imposent des obligations, qui nous révèlent des biens qui n'auraient pas pu traverser l'horizon à l'époque du christianisme primitif, en partie parce qu'ils n'étaient pas connus, en partie qu'ils étaient inconciliables avec le but de la vie que l'on adoptait alors. La Bible ne nous donne pas plus une morale, qu'elle ne nous enseigne l'astronomie ou l'histoire naturelle, quoiqu'elle contienne beaucoup d'éléments importants, que toute morale peut et doit contenir en elle-même.

Nous trouvons en face de nous la conception chrétienne et la conception grecque de la vie. Et s'il faut choisir entre elles deux, il n'est pas douteux que notre conception de la vie soit plus proche voisine de la conception grecque que de celle du christianisme primitif. Car notre but est de découvrir et de produire dans le monde du réel les valeurs à la conservation desquelles nous croyons ; le rôle de la morale est de déployer et de rendre harmonieuse la vie humaine, à la fois dans l'individu et dans la société. Ce rôle était reconnu par les Grecs. Or, le christianisme a rendu possible l'accomplissement de cette tâche d'une manière beaucoup plus profonde.

Mais ce n'est pas l'évangile qui a été étendu par la pensée grecque, c'est la pensée grecque — ces réflexions sur la vie dont on peut dire qu'elles ont été les prémices de la vie spirituelle en Europe — qui a été approfondie et étendue par ce que le christianisme a apporté dans le monde. Et non seulement le christianisme ; car il faut faire une place, outre l'hellénisme et le christianisme, à un troisième élément, ou à un troisième groupe d'éléments : je veux dire la science empirique des derniers siècles et tout l'ensemble de la civilisation moderne, idéale et matérielle. C'est à la morale, et non à la philosophie de la religion, qu'il appartient de discuter de plus près la nature des rapports réciproques qui existent entre tous ces éléments qui entrent dans la vie spirituelle de l'homme, telle qu'elle est et telle qu'il faut la vivre aujourd'hui.

HARALD HÖFFDING.

(*Traduit par* SCHLEGEL.)

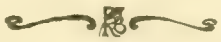

LES MŒURS ACTUELLES DU CANADA FRANÇAIS

La conclusion récente d'un traité de commerce entre la France et le Canada, et le projet d'ériger deux statues jumelles en l'honneur de Montcalm, à Québec et à Vauvert (1), ont ramené l'attention du public français vers cette vaste région de l'Amérique du Nord, méconnue par Voltaire et abandonnée par l'impéritie de Louis XV :

« Nous avons eu l'esprit, écrivait le premier à la marquise du Deffand, de nous établir au Canada sur des neiges entre des ours et des castors, après que les Anglais ont peuplé de leurs florissantes colonies quatre cents lieues du plus beau pays de la terre. Et l'on nous chasse encore de notre Canada! » (2)

Aujourd'hui, (en 1906), le « Dominion du Canada » est un pays de 6.400.000 âmes dont 1.800.000 parlent notre langue, ont gardé nos mœurs et sont restés attachés au catholicisme. Non seulement la fertilité agricole — et même viticole — bien connue de la zône frontière des États-Unis, attire depuis longtemps des milliers de cultivateurs américains des États-Unis de l'Ouest ; mais le Canada possède une richesse forestière qui n'a d'égale que celle de la Russie d'Europe et il a révélé, depuis quelques années, des trésors minéraux qui commencent à être exploités et forment des réserves énormes de houille, de fer, cuivre, plomb, nickel, antimoine, cuivre, or. Il est peuplé par une race vigoureuse qui unit les qualités laborieuses et économes du paysan français à l'esprit d'entreprise du colon anglo-saxon. Les uns exploitent les forêts, chassent les animaux à fourrures, élèvent du bétail des espèces chevaline, ovine et bovine et cultivent un sol si fertile, qu'il a à peine besoin d'engrais ; tandis que les autres établissent des usines, des manufactures et exportent les produits du sol ou de l'industrie au moyen de chemins de fer, dont le réseau s'étend sur une longueur de 33.145 kilomètres (3) et de lignes de bateaux à vapeur, dont quelques-uns sont transatlantiques.

En deux mots, le Dominion Canadien est aujourd'hui une contrée en pleine prospérité agricole, industrielle et commerciale, jouissant d'une entière liberté politique et religieuse. Laissant aux économistes le soin d'apprécier les premières conditions,

(1) Vauvert est la ville la plus proche du château de Candiac, où naquit, en 1713, l'héroïque défenseur de Québec, mort à Québec, 1769.

(2) Lettre du 13 octobre 1759. Comparez le chapitre XXIII de *Candide* ou l'*Optimisme*.

(3) Un second chemin de fer transcontinental est en construction.

aux philologues et littérateurs le domaine du langage et des livres, je voulais donner un rapide aperçu de ses mœurs, de l'état de la famille et du caractère de la presse. Je m'appuierai surtout sur les observations, que j'ai faites lors d'un récent voyage au Canada et sur des documents officiels.

La race canadienne française, sous l'influence du climat et des bonnes mœurs, s'est comme régénérée et sa vigueur se manifeste par l'accroissement de la natalité et de la longévité. La moyenne du nombre d'enfants est de 12 chez les Canadiens français et de 7 à 8 chez les Canadiens anglo-saxons (1); malheureusement, depuis quelques années, la mortalité infantile s'accroît, surtout chez les premiers, par suite de l'ignorance des mères en matière d'hygiène et le Canada français a perdu 5 à 600.000 de ses fils, émigrés aux États-Unis.

D'ailleurs, le lien conjugal est étroit et les divorces sont très rares. Il n'y a eu, dans tout le Dominion depuis 1867, date de la Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord à 1904, que 356 cas, soit 9,7 par an. Il est vrai que, dans les provinces de Québec, Ontario, Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, il faut un acte du Parlement, c'est-à-dire une loi pour l'obtenir.

Par contre, au Nouveau Brunswick, à l'Ile du Prince Edward et à la Nouvelle-Écosse, les tribunaux peuvent prononcer le divorce ; dans l'Ile du Prince Edward il n'y en a eu aucun. La proportion des divorces est plus forte dans les provinces, où la population est en majeure partie protestante ; mais il faudrait, pour la province de Québec, ajouter au chiffre très faible de divorces celui des annulations de mariage.

La longévité est le deuxième signe de vitalité de la race canadienne, les centenaires n'y sont pas rares.

*
* *

On trouve, dans la presse, les deux influences signalées plus haut : l'anglaise, ou plutôt l'américaine et la française. Il se publie au Canada une cinquantaine de journaux français; il y en a même qui paraissent dans les villes des États-Unis, où l'émigration canadienne forme des colonies importantes, exemple à Fall-River (Massachussets,) à Plattsburg, à Bay-City (Michigan) ; la langue est française ; mais le format, l'arrangement des articles est à l'instar du journal américain, et le style, imprégné d'anglicismes.

La plupart portent en tête une devise, où se révèle la foi et la droiture des Canadiens ; par exemple, *Le Soleil* a pour devise : « Fais ce que dois. » — Le *Courrier du Canada* : « Je crois, j'espère et j'aime. » — *Le National* (de Plattsburg) : « *E pluribus unum. Parare Domino plebem perfectam.* »

A une époque plus récente, des journaux tels que *Le Canadien*, *La Presse*, ont renoncé à la devise. La presse française du Canada est le miroir assez fidèle des vertus de la nation canadienne ; elle présente les caractères suivants : elle est naïvement catholique, profondément morale et ardemment patriote. On y montre de la déférence pour le clergé, et l'on favorise les œuvres sociales catholiques, tels que les orphelinats, patronages, on annonce les cérémonies religieuses, exemple :

« Demain soir, à l'occasion du premier vendredi du mois, il y aura à l'église paroissiale, de 6 à 7 heures, *Heure solennelle des ouvriers.* Cette pieuse et impressionnante cérémonie sera présidée par le R. P. Lelièvre (*Le Soleil*, 3 décembre 1907).

« *Le Dîner de Nazareth.* — Les Petites Sœurs de Nazareth ont très bien réussi leur premier banquet annuel à l'Institut des Aveugles. Nous n'avons jamais rien vu d'aussi délicieux que ce dîner intime, qui a réuni tout ce que Montréal compte de distingué. — Remarqué plusieurs de nos hommes de profession et de finance, les dames dirigeantes de nos organisations de charité, les dévoués philanthropes montréalais, les jolies jeunes débutantes, et que d'autres !

« Nous devons féliciter les bonnes Petites Sœurs, sans oublier de remercier Mgr l'archevêque, dont l'appui a assuré le succès de la fête. Nous offrons aussi nos félicitations aux Dames patronnesses, enfin aux jeunes filles, qui ont si *bien enjolivé* avec leurs frais sourires le grand succès d'hier (*La Presse de Montréal*, 20 novembre 1907).

« VAUDREUIL. — Dimanche matin, à l'hospice de Notre-Dame-de-Grâce, s'est éteinte, dans la paix du Seigneur, Mlle Thérèse Valérie, fille de feu Zotique V. Triste et consolante, telle a été la fin de la pauvre enfant qui commençait à peine son existence. Triste, parce que, vingt-deux ans, c'est bientôt pour mourir ; consolante, parce que la foi chrétienne est ce qu'on peut désirer de meilleur, et que nul ne fut mieux préparé que cette chère disparue (*Le Canada*, 7 décembre 1907).

Les annonces, par leurs idiotismes, viennent mettre leur note gaie dans ces nouvelles funèbres ; par exemple :

« Il y a eu, mercredi dernier, *fricot* chez M. J. La Rivière. » — « On demande deux filles *générales* (c'est-à-dire bonnes à tout faire) ». — Et enfin celle-ci : « Cercueils ! Cercueils ! J'aurai constamment en mains des cercueils de toute dimension à des prix très bas. Je n'emploierai que du bois sec et de première classe... Qu'on s'empresse de me rendre visite, et je promets à tous ceux qui achèteront chez moi pleine et entière satisfaction. »

La presse canadienne n'est pas seulement respec-

(1) Le taux de la natalité, dans la province de Québec, a été, en 1903, de 36,78 par mille.

tueuse de la religion, elle est foncièrement morale. Les feuilletons sont choisis avec soin, de manière à ne pas offusquer de jeunes lecteurs ou lectrices. Ceux qui tiennent la plume ont souci de la fonction éducatrice du journal, et ont l'ambition d'être lus en famille.

Le troisième et dernier trait de la Presse canadienne est d'être ardemment patriote. Tout en se montrant loyaux sujets du roi d'Angleterre, qui leur a sagement conservé leurs franchises et octroyé une quasi autonomie, ils tiennent à rester Canadiens et ne veulent pas plus d'une annexion aux États-Unis, que d'un retour à la France, dont la forme républicaine leur est antipathique. Cet attachement à la patrie canadienne, nous en avons déjà trouvé l'expression touchante dans la chanson du « Canadien errant », de Gérin-Lajoie. Toute la presse en est inspirée et c'est elle qui a largement contribué à former cette opinion publique. Remarquez la devise du *National* : *E pluribus unum*, former un seul corps de plusieurs membres et les armes de l'écusson canadien : Un aigle, symbole du clergé catholique français, qui, par sa parole, vertu, constance, a créé la Nouvelle France; l'érable à sucre, symbole de la fertilité de ce sol, qui a régénéré notre race française et l'a rendue prolifique et le castor, emblème de la prudence, de l'industrie et de la persévérance des colons bretons, normands et saintongeois, qui l'ont mis en valeur.

Si l'on consultait la littérature, par exemple le roman, on y retrouverait ces mêmes caractères : la piété, sous sa forme catholique, l'honnêteté, une sensibilité vraie et parfois naïve, et un profond amour du pays natal. Il me suffira de citer les poèmes patriotiques d'O. Crémazie et de L. Fréchette, les récits canadiens de M. L.-L. Lemoine et de l'abbé Casgrain, et les romans d'Aubert de Gaspé, Léon de Tinseau, etc.

En résumé, le Canada a conservé l'empreinte de la civilisation française dans ses croyances et dans sa langue, dans sa vie de famille et dans ses mœurs, dans sa presse et dans ses coutumes juridiques (1). Seulement, ayant échappé aux bouleversements de la Révolution de 1789, il a effectué son progrès d'une façon plus lente et, nous paraît arriéré à certains égards, ce qui ne veut pas dire qu'il soit réfractaire au progrès. Par contre, il a su, mieux que nous, conserver avec un soin jaloux l'esprit de famille et les vertus domestiques de la vieille France.

G. Bonet-Maury.

(1) Le Canada a adopté le Code Napoléon, modifié à l'aide du vieux droit coutumier français, pour le civil. Dans e code criminel, il a mis celui de l'Angleterre.

L'ITALIE MUSICALE

Elle n'a pas été brillante, la saison qui s'est achevée avec les fêtes de Pâques, inférieure plutôt que supérieure aux précédentes et tout annonce la continuation de cette attristante décadence. Non seulement aucun nouvel opéra national ne s'est imposé au succès, mais du Nord au Sud de la Péninsule, les interprétations d'œuvres connues ne rappelèrent que de fort loin les soirées modèles du temps de Stendhal. A la Scala de Milan, les belles recettes ont été pour le *Crépuscule des dieux* et *Pelleas et Mélisande* ; au Regio de Turin, pour l'*Ariane* de Massenet ; au Constanzi de Rome, pour l'inévitable *Salomé* de Strauss et au San Carlo de Naples, j'ose à peine l'écrire, pour l'ancestrale *Africaine !...* Partitions entre lesquelles je ne discerne d'ailleurs d'autre point de comparaison, sinon que dans leur facture, leur sujet ou leurs auteurs rien d'italien ne se peut relever.

« Il faut en convenir, m'avouait le doyen de ces musiciens, M. Arigo Boïto, que j'avais été, à l'occasion de ces notes, *interviewer* dans sa silencieuse demeure de la *Via Principe Amédéo*, nous traversons une période difficile. Les sept années des vaches maigres ont succédé aux triomphes mondiaux de la *Cavelleria Rusticana*, de la *Bohême* et des *Pagliacci*. Nos compositeurs ne savent de quel côté diriger leurs efforts. La formule réaliste de l'opéra en toilette de ville, à laquelle semblait promis le plus bel avenir, a procuré tant de désillusions que les mieux convaincus hésitent. Un retour à l'ancien opéra paraît d'autre part impossible, une œuvre inédite conçue d'après l'esthétique de la *Favorite*, ne serait pas exécutée jusqu'au bout !... Nous cherchons donc, nous attendons, nous espérons !

« En outre le recrutement des troupes devient d'année en année, plus difficile. Un chanteur n'a pas plutôt exécuté deux ou trois ouvrages proprement que l'Amérique nous l'enlève. Il fallut faire appel à Mme Litvinne, pour le *Crépuscule des Dieux*, encore que notre langue gênât sa déclamation ! »

J'aurais dû répondre : Que ne vous résolvez-vous à laisser représenter enfin ce *Néron* auquel vous travaillez depuis plus d'un quart de siècle? Non la musique italienne n'est point morte ; elle n'est qu'endormie, car, en vérité, elle ne saurait mourir puisqu'elle reste l'expression fixée de l'âme chantante et charmante de ce peuple. Mais j'ai craint d'importuner ; l'on m'avait prévenu ; M. Boïto a composé jadis un *Méphistophélés* dont il est las d'entendre parler et il prépare depuis toujours, un *Néron* dont il ne se soucie plus de parler. Je me suis donc tu, sans oser raconter au vieux maître que le livret de son *Néron* m'avait paru d'allures pathétiques, et que j'approuvais fort qu'il usât, dans son

Méphistophélès, d'une orchestration symphonique au lieu de l'indigente guitare dont, après Wagner, Humperdinck et Strauss, ne rougit pas d'user jusqu'à en abuser toute l'école de musicographes aux noms en *i* ou en *o*.

L'Italie mélomane n'a pas, en effet, de pire ennemi que l'Amérique. C'est la revanche du nouveau monde. Les journaux de la Péninsule publient avec admiration les interminables listes des chanteurs italiens, engagés au-delà des mers. C'est à se demander comment les directions du vieux continent parviendront désormais à recruter leurs troupes. L'éditeur Ricordi, interrogé, a répondu que l'inconvénient ne pouvait aller qu'en s'aggravant, la création de nouveaux théâtres de musique s'imposant dans plusieurs centres des États-Unis et des républiques orientales. Or les publics de là-bas ne veulent que des artistes italiens, n'en fût-il plus en Italie! N'exagérons rien; les publics de là-bas apprécient ce qu'on leur offre, mais ils n'ont pas la liberté du choix. La saison passée, l'un des Opéras de New-York promit une troupe allemande. L'impresario qui vint en Allemagne repartit gros Jean comme devant. A son avis, les chanteurs germaniques étaient les plus ambitieux de la terre. Aucune des étoiles consacrées, *aucune*, vous lisez bien, n'avait accepté de partir, et les sujets de seconde grandeur avaient manifesté de si exorbitantes prétentions, qu'il n'y avait qu'à leur tirer son chapeau.

En homme d'affaires habitué à traiter avec des gens d'affaires, il n'avait pas compris, que pour des chanteurs de cour, la question argent n'était pas la première. En Italie, les artistes, le rideau baissé, rentrent dans la vie anonyme. De vieux préjugés ont encore, dans ce pays, force de lois. D'ailleurs pour tirer des rentes de leur gosier, les donneurs de notes rares ont toujours été obligés de visiter les quatre points cardinaux de leur patrie. Pousser jusqu'en Amérique, ce n'était qu'allonger le voyage; de tous les musiciens de ce monde, les Italiens semblent les plus nomades. Ce sont aussi ceux pour lesquels la musique présente le moins de difficultés. Victor Maurel affirmait que trois semaines suffirent à monter le *Falstaff* de Verdi et avec quelle perfection!... Vous n'ignorez point que le moindre opéra réclame chez nous des mois de travail — cinq pour *Ariane* — le résultat est peut-être supérieur, mais au prix de quels efforts!... Et ces longues peines indiquent en tous cas pourquoi les quelques ténors ou les rares falcons de Paris qui essayèrent de l'Amérique n'eurent pas lieu de s'en féliciter. D'ailleurs, pour beaucoup de nos artistes non plus, la carrière n'est pas qu'une chasse aux pièces d'or. Apollon en soit loué! nous avons compris qu'à côté de l'aristocratie de caste, il y a l'aristocratie de l'art! Ces raisons théoriques dont il serait facile de déduire les conséquences pratiques, comportent cette conséquence que les « imprésarii », d'outre-mer n'ont à compter que sur le personnel italien. M. Ricordi concluait que la Scala et le San Carlo ne survivront qu'à la condition de découvrir un phénomène par saison!

Quant aux musiciens, mes funestes prophéties au lendemain des gloires de la *Cavalleria Rusticana* et de *Paillasse* se sont de point en point réalisées. L'opéra vériste, l'opéra en habits noirs et en robe de ville, n'a pu parvenir à s'imposer. Même en Italie, on le chante de moins en moins. M. Mascagni qui apporta pourtant plus de fantaisie dans ses essais de vitalisme — c'est sa formule — en demandant à l'Alsace (l'*Ami Fritz*), au Japon (l'*Iris*) et à d'autres pays des décors pittoresques, paraît si désappointé de tous les ours et fours de sa carrière, qu'il annonce *orbi* et *urbi* sa volonté de ne plus chiffrer une mesure de sa vie :

« J'ai rompu les traités qui me liaient avec des éditeurs, je vous autorise à démentir tout ce que l'on avancera à ce sujet, j'ai dit pour jamais adieu à la musique et aux musiciens!... »

Prié d'exprimer son opinion sur *Salomé*, sur *Pelleas et Mélisande*, ces deux dernières toquades de la Péninsule, il n'a pas été tendre :

« Ce sont des tours de force qui n'ont rien à voir avec l'art, de véritables plaisanteries symphoniques!... Je ne me découvre aucune velléité de travailler pour satisfaire un public dont le goût est perverti à ce point!... »

Comment ce maëstro et à sa suite, tous les Léoncavallo, les Giordano, les Ciléa et les Orefice du monde, n'ont-ils pas découvert qu'un livret d'opéra sera d'autant plus parfait qu'il sera plus lyrique. Tandis qu'au contraire, le scénario d'une bonne pièce réclame avant tout des qualités dramatiques. Qu'est-ce que la musique d'un Puccini ajoute à la *Tosca* de Sardou? je vous le demande. Elle rend l'action moins intelligible, voilà tout, sauf pour le dernier tableau, le seul lyrique, c'est-à-dire le seul où les événements se déroulent sans péripéties. Le musicien l'a si bien compris qu'après avoir étranglé le milieu du drame, il a fait de ce tableau, qui, dans le texte français, dure cinq minutes, un acte de trois quarts d'heure.

Ce rapprochement résume en l'illustrant, mon observation. M. Sardou, qui est pour l'action, s'était dit, plus ma conclusion se rapprochera de la pantomime — meilleure elle sera — tandis que M. Puccini, qui, bien qu'en se déclarant lui aussi pour l'action, se trouvait être d'abord un compositeur, désappointé d'avoir trouvé de trop rares occasions de

glisser un peu de musique dans ce sanglant imbroglio fut tout heureux et tout aise de céder enfin à l'inspiration. Car il y a de l'inspiration dans cette *Tosca* sur laquelle je me suis arrêté, parce que sa faveur, en Italie, atteint celle de la millénaire *Bohême*. Mais comme le disait un des meilleurs critiques napolitains : il ne faut pas se méprendre sur la médiocre qualité de cet art. L'excellence des chanteurs lui confère une originalité dont à la lecture des partitions rien ne subsiste. Le fameux air des baisers que Caruso clame avec une si poignante grâce, n'est, en somme, que la répétition sur d'à peu près identiques accords, d'une assez pauvre phrase.

Mais ce sont là vérités dont les contrepointistes de l'autre côté des Alpes sont loin d'être persuadés ; M. Ricordi n'annonçait-il pas que l'année prochaine verrait apparaître, affublés de croches, un *Prince Zilah* d'Alfano (tiré du roman de M. Jules Claretie) et un *Adolphe* de Montemezzi (d'après le roman de Benjamin Constant). Toutes nos fictions finiront par y passer. Que de désastres il va falloir avant que ces artistes fassent cette réflexion salutaire, qu'il n'est nulle raison de mettre en musique ce qu'il suffit de dire en simple prose. S'est-on assez moqué des rois à cavatines et des reines à vocalises de l'opéra meyerbeerien? Les roucoulants messieurs en frac et les hurlantes mégères de l'opéra néo-italien paraissent tout aussi ridicules. Cela fait penser à la fameuse opérette où l'on prétendait mettre en valse les théorèmes de géométrie. Ce n'est plus une image, mais une caricature de la réalité.

A côté de ces novateurs maladroits, le groupe qui va diminuant des mélodistes de l'ancienne école fait assez piteuse figure. C'est en fin de saison que la Scala a donné la *Francesca* de Mancinelli ; personne ne se leurrait de fallacieuses hypothèses ; après tant d'efforts, Franchetti n'est toujours que l'auteur d'un *Christophe Colomb* dont les parentés avec l'*Africaine* demeurent des plus intimes. Nous retrouvons ici Leoncavallo. Cet infatigable compositeur s'est essayé dans tous les genres sans jamais retrouver la fortune de ses éternels *Paillasses*. Ce qui lui a valu ce mot : qu'il y avait en lui trois bêtes, un lion, un cheval et... vous devinez... Or ce serait le lion qui aurait écrit *Paillasse* et sa gloire l'a rendu si fier, qu'il s'en est endormi de plaisir sous ses palmiers. Quant au cheval, pour avoir voulu tirer les lourdes machines historiques des Médicis et des Hohenzollern, il serait tombé fourbu entre les brancards, à telle enseigne qu'il n'y aurait plus aujourd'hui... et cela nous explique pourquoi sa *Bohême* vaut peu de chose et sa *Zaza* est devenue muette !...

Et dire que cette saison, la direction du San Carlo de Naples, ayant eu l'idée de remonter le *Barbier de Séville*, dut y renoncer devant l'hostilité des abonnés. Voilà pourtant en quoi l'école italienne reste et restera incomparable : la comédie musicale, l'expression tempérée des sentiments moyens. Quelle étonnante suite de chefs-d'œuvre n'a-t-elle pas produit dans cet ordre, de l'ancien *Barbier* de Paisiello à ce merveilleux *Falstaff* que l'on a l'immense tort de ne plus exécuter, sans oublier Donizetti, le Donizetti de *Don Pasquale*, de l'*Elixir d'Amour*, sans oublier la *Pie voleuse*, la *Cendrillon* de Rossini, la *Somnambule* de Bellini, ni *Crispin et la Commère* des frères Ricci, toutes œuvres en lesquelles frémit le souvenir de l'âme légère du divin Mozart.

Oh ! quand donc surgira un audacieux pour reprendre la tradition interrompue, pour rechanter à sa manière, sur la guitare italienne, l'irrésistible romance des amours joyeuses et des âmes heureuses?

ERNEST TISSOT.

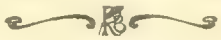

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Romans

P.-E. REYNOLDS : *Aux Lueurs du grand soir. Vers la Cité socialiste. Roman d'aujourd'hui et de demain.*
EDOUARD QUET : *Les Charitables.*
PAUL TANY : *Quelques Bandits.*
JEAN VIOLLIS : *Monsieur le Principal.*

Faurel, le grand orateur socialiste, a définitivement écrasé ses adversaires, les radicaux ; entraînée par la verbeuse éloquence de Faurel, la Chambre a voté la nationalisation des grandes industries : émeutes à Paris, la Bourse est saccagée, incendiée. Faurel ne peut refuser le pouvoir ; les avancés de son parti escomptent un retentissant échec, qui mettra fin à une carrière encombrante ; les adversaires ont appris à ne pas trop redouter l'opportunisme de ce gros homme bavard et bon enfant. Poussé par les uns, accepté par les autres, Faurel ne peut se dérober aux pressantes sollicitations du président de la République. Ah ! cette entrevue ! Faurel examine curieusement les salons de l'Elysée qu'il connaît à peine : « Dans la solennité du Cabinet présidentiel, le regard caressé par les illustres tapisseries des Gobelins, le bronze des meubles rigides, les reflets bleus et or des Sèvres, et les sombres splendeurs des tableaux historiques : *Gambetta au Parlement de Tours*, l'*Apothéose de Sadi-Carnot*, et la belle toile de Rœren : les *Bienfaits de la République*, il se sentit pénétré d'un sentiment de respect pour le pouvoir qu'il ne connaissait pas. » Cet excellent Faurel constitue le « grand ministère » ; « il allait se passer en France de grandes choses. »

Vous devinez tout de suite que ces « grandes choses » seront peu nombreuses, et même se réduiront à rien. M. P.-E. Reynolds, en un avertissement qui eût dû l'éclairer lui-même sur les périls de son entreprise, affirme n'avoir qu'un but : « décrire un milieu donné — le milieu parlementaire tel que l'ont fait nos mœurs actuelles — ... représenter des types de politiciens, non des individus ». Fort imprudemment, P.-E. Reynolds va jusqu'à le déclarer, il a voulu « faire vrai, avec les moyens que le roman expérimental mettait à sa disposition. » — Qu'est-ce donc que ce revenant, le roman expérimental? — Enfin, P.-E. Reynolds entend « faire vrai », mais tout aussitôt, il imagine une extraordinaire aventure; il se lance dans l'inconnu, et prétend nous révéler un chimérique avenir... Nous prévoyons immédiatement que, pris entre ses scrupules de réaliste « expérimentateur » et ses rêves de prophète politique, P.-E. Reynolds va se trouver fort gêné; il l'est, en effet, et l'on ne sait si l'on accorde plus de commisération au peintre de nos mœurs actuelles — ses tableaux sont à chaque instant dénaturés par les caprices d'un collaborateur fantasque — ou à l'évocateur d'un mystérieux demain — le premier brise sans cesse l'élan, et rogne les imaginations du second. P.-E. Reynolds, faut-il le dire? ne tient point ses promesses; son réalisme intermittent, ses timides conjectures risquent de ne satisfaire personne.

Et sans doute on peut croire que P.-E. Reynolds estime les socialistes incapables d'action efficace et de grande politique; il a des préférences, il fait implicitement le procès d'un parti, il le fait mollement; ici encore P.-E. Reynolds est retenu par les scrupules dont il est si fier. Fâcheuse incohérence d'un plan, qui ne permit à son auteur ni de composer un tableau exact et vérifiable, ni de nous étonner par la puissance et la variété de ses conjonctures, ni de nous émouvoir par l'éloquence d'une vive satire sociale.

Faurel au pouvoir n'accomplit point de « grandes choses ». Au reste que fait-il? Son entourage intrigue : que fait Faurel? Faurel n'apparaît que pour manifester une excessive candeur; Faurel, ministre, ignore les fonds secrets, la police... Honnête Faurel, si vite dégoûté du pouvoir, et qui l'abandonnerait en hâte, si sa femme et d'avisés amis ne soutenaient son énergie défaillante; Faurel est un désastreux aboulique, qui ne sait rien prévoir; un beau matin l'Allemagne déclare la guerre à la France, désorganisée par cet incapable...

Et maintenant n'allez pas croire que P.-E. Reynolds ait jamais rencontré en chair et en os le modèle de ce Faurel dont le nom, si vous changez deux lettres... P.-E. Reynolds n'a, comme on dit, voulu atteindre personne. P.-E. Reynolds serait au désespoir si vous vous avisiez de reconnaître des contemporains notoires en Ristournelles ou Pétollant, oui Pétollant :

« personnage étrange, fantastique, tout en frimousse, en gestes et en éclats de voix tapageurs... Petollant, Achille Pétollant, l'ex-radical-socialiste, aujourd'hui converti au collectivisme, par un invincible attrait pour tout ce qui paraissait hirsute, outré, extrême-quelque chose, avec cela le meilleur garçon du monde..... mais tête folle, puérile, de vieil étudiant blagueur et de bohême du journalisme, impropre à toute autre besogne que le bavardage politique. »

Quant à Bagnères-de-Cruchon..... P.-E. Regnolds est en vérité bien spirituel. Il deviendra peut-être un satirique vigoureux : pour l'instant sa satire est prudente, enveloppée de copieux bavardages, prudente, correcte.....

*
* *

Et c'est, si j'ose dire, l'excessive correction et la froideur de leur satire qui tout d'abord me choquent dans les romans de Edouard Quet et de Paul Tany : satiriques avoués, mais si timides, et comme hésitants! — De quels encouragements pourtant n'est-elle pas digne, la colère de ces jeunes écrivains! Serait-ce un signe des temps que la soudaine abondance de ces récits où s'affirme une légitime indignation? Qui donc n'en accueillerait avec joie le témoignage naïf, mais si réconfortant? Encore faut-il souhaiter que ces vertueuses colères et ces bienfaisantes indignations s'expriment avec audace : Edouard Quet entreprend un réquisitoire qui bientôt languit, Paul Tany se laisse détourner par de multiples incidents du procès qu'il avait commencé d'instruire; à l'un et à l'autre on voudrait à maintes reprises crier : courage! que redoutez-vous?

Les Charitables que peint Edouard Quet — j'eusse aimé qu'il en distinguât plusieurs catégories — sont d'assez vilaines gens, grandes dames, prêtres, hobereaux décavés, qui exaltent la charité et en vivent, mondaines ambitieuses et sottes, qui sacrifient leurs devoirs les plus certains à une inefficace propagande, secrétaires et trésoriers d'œuvres, habiles à s'adjuger d'illicites profits et parfois à disparaître avec une caisse abondamment pourvue... La notion même de charité ne nous satisfait plus : nous sommes aussi unanimes à en condamner la théorie, au nom de la justice sociale, qu'à en tolérer d'instinct la pratique journalière : Edouard Quet ne reprend point abstraitement une question résolue, et c'est de quoi il convient de le féliciter : romancier, Edouard Quet s'efforce de faire vivre des personnages : Mme d'Arboux est bien vivante; présidente d'œuvres diverses, organisatrice de bals, de fêtes, de « ventes » multiples,

Mme d'Arboux déploie une activité brouillonne; la charité est son luxe; sécheresse, dureté foncière, frivolité, orgueil de cette philanthrope, candidate à la Légion d'honneur; aveuglement, coupable négligence de cette mère qui refuse à sa fille l'aumône de sa tendresse : abandonnée des siens, Simone d'Arboux se laisse séduire par un bellâtre. Edouard Quet sait nous émouvoir au récit de ce drame intime...Les autres personnages du roman manquent un peu de relief.

Les « bandits » de Paul Tany, ce sont les gens d'affaires et les financiers que ne torturent point d'excessifs scrupules d'honnêteté : Leprince est clerc chez Me Lejoyeux à Nantes : « Il était chétif, d'aspect souffreteux, et sans jeunesse à vingt-trois ans ; sa poitrine était rentrée, ce qui lui avait valu d'être exempté du service militaire, la seule chance qu'il se connût. » Leprince n'est point aimé des femmes; durement élevé par un père veuf, il ignore la tendresse ; le rire de Leprince épouvante les autres clercs ; Leprince sent sourdre en lui une passion féroce :

« L'argent! Du matin au soir il entendait parler d'argent, du matin au soir il lui semblait voir l'argent sous toutes ses formes glisser autour de lui, passer entre ses doigts, sans qu'il lui fût possible d'en retenir un sou, car toutes ces feuilles qu'il maniait, copiait, tous ces dossiers entassés dans les cartons verts, parlaient de fermes et de métairies, de champs et de prés, de lois et de mémoires, d'obligations et d'actions de mille Sociétés établies dans tous les coins du monde, et apportant leurs profits aux hommes dont les noms étaient écrits dans ces papiers ! »

Une immense convoitise s'empare de Leprince ; bientôt il s'avoue que les modiques fortunes des clients de Me Lejoyeux ne sauraient le satisfaire : Leprince se sent l'étoffe d'un grand financier ; il ambitionne la fortune parce qu'elle donne le pouvoir ; il sera riche pour être le maître : « Ses aspirations se résumaient en un mot : dominer ».

Paul Tany ne craint point de nous conter avec quelque minutie les débuts de Leprince : là est la véritable originalité de son livre : qu'elle est émouvante la forte sobriété de ces premiers chapitres où triomphe une précise, une impitoyable observation! Paul Tany est un peintre singulièrement informé de la vie provinciale; il en sait les secrets, les luttes sourdes, les lentes intrigues dont le notaire demeure le témoin muet; il sait quelles haines, quelles passions jalouses et tenaces séparent les familles, font et défont les testaments, commandent les ruines et les enrichissements. Nous ne saurions, après qu'il lui plut de les faire surgir à nos yeux, oublier l'étude de Me Lejoyeux, tel aspect de ville ou de campagne, tel paysan, tel meunier, tel entrepreneur, les Levrault, les Godineau, les Botereau..., nous ne saurions davantage oublier ces traits vigoureux par où il nous révèle la formation d'un caractère et la genèse d'une monstrueuse passion : Leprince est inaccessible à la pitié :

« La basoche l'avait pris tout jeune, étouffant la bonté qui pouvait être en lui; son père, clerc d'huissier, racontait des ventes forcées et des expulsions de débiteurs, par ordre de créanciers forts du code et de l'appui des gendarmes, et ces histoires sans cesse renouvelées n'excitaient ni colère ni tristesse ; maintenant, clerc de notaire, Leprince voyait encore, dans tous ces papiers qu'il maniait du matin au soir, l'éternel écrasement des plus faibles; l'humanité lui apparaissait dans une perpétuelle bataille où l'on ne fait pas quartier. Il ne s'en étonnait point. A son esprit lucide et glacé, la question du juste et de l'injuste ne se présentait pas. Il voyait autour de lui des faibles et des forts, et il voulait être parmi les forts, voilà tout. »

Par quel chantage Leprince s'empare d'un premier capital, par quelles spéculations il s'évade de la médiocrité, par quelle série de « coups » habilement calculés, il s'impose au monde de la finance, tout cela est conté par Paul Tany avec le même souci de vérité, la même précision heureuse, la même impressionnante sûreté. Ensuite, avouerai-je qu'ensuite le récit me semble moins attachant; l'information de Paul Tany est-elle moins précise? A-t-il songé qu'il nous était trop aisé de prévoir la suite de l'aventure? Paul Tany ne fait rien pour dérouter nos prévisions : spéculations, hôtels, équipages... ; quelle puissance n'eût-il point fallu pour renouveler un sujet si fréquemment traité! le récit abondant, aisé, souvent éloquent de Paul Tany ne nous retient plus par l'attrait de la découverte. Marthe elle-même, l'infortunée Marthe qui épouse Leprince sans amour, nous l'attendions; et nous savions que ses dédains tortureraient un mari détesté, et nous pressentions la catastrophe où s'engloutissent la banque Leprince et Leprince lui-même.

*
* *

Et voici un roman gentiment satirique : quelle vive satire, pénétrante, mais humaine, et si prompte à se muer en pitié ! Jean Viollis raille-t-il? Quand ne raille-t-il plus? Jean Viollis a si bien pénétré les âmes de ses personnages, il a si profondément exploré leurs cœurs, si sincèrement compati à leurs misères, souscrit à leurs idées, à leurs raisonnements, à leurs préjugés, qu'il se sent incapable de leur refuser une fraternelle sympathie; il les juge cependant, et surtout il ne cesse de les voir tels qu'ils sont, avec leurs défauts, leurs travers, leurs ridicules : M. le Flos, principal du collège de Guinette, est un brave homme, un pauvre homme, un malchanceux infiniment estimable; la poignée de pédants qui l'entourent est fort divertissante; tel d'entre eux eût aisément paru odieux ou grotesque : à Dieu ne

plaise! Jean Viollis déploie sur tous une égale sollicitude; Jean Viollis est le plus équitable des satiriques, il est le plus discret des ironistes; ses peintures délicatement nuancées atteignent à la poignante vérité en évitant le parti-pris.

Vous doutiez-vous qu'un principal de collège eût tant d'ennemis? La municipalité, qui lui accorde chichement de maigres crédits, les commerçants de la petite ville, qui tous ne peuvent devenir fournisseurs du collège, les professeurs — pas tous — les élèves — en grande majorité — les inspecteurs, sans compter les inévitables créanciers... un principal doit recruter, administrer, diriger son collège, enseigner, négocier avec les personnages les plus divers; il est fonctionnaire, commerçant, pédagogue... ses responsabilités sont multiples, ses ressources médiocres et souvent quasi nulles; ce maître Jacques de l'Université est un paria que la misère ne lâche point, et que guette la déconfiture... Oh! oh! Jean Viollis met les choses au pire; ce peintre de caractères si mesuré, si véridique, pousse au noir certaines situations; les exemples ne sont point si rares, parmi nos chefs de collèges, de carrières heureuses et dignes.

Mettons que Guinette soit un poste exceptionnellement ingrat; et puis, l'ai-je point dit? M. Le Flos est un malchanceux; il invite au début de l'année scolaire tout son personnel; à sa table s'assoient M. Broquelongue, professeur de grammaire, M. Ignace, professeur de rhétorique, M. Worthinger qui enseigne les sciences et les langues vivantes, M. Duprat-Lelong qui pratique le dessin, MM. Crozet et Teyssédou, maîtres répétiteurs... M. Broquelongue manifeste en toute occasion la plus cordiale loyauté, M. Ignace, un excessif souci de ses privilèges professoraux... M. Broquelongue soutient l'autorité du principal, M. Ignace la combat. Qu'importent la bonne volonté, les avances, les humiliations même de M. Le Flos? Un « vent d'indiscipline » souffle sur le collège de Guinette; le principal ne connaîtra plus ni trêve ni repos; ses ennemis ligués contre lui le poussent tout doucement à la ruine, au suicide.

Tel est l'art de Jean Viollis que cette lamentable histoire nous incline à la pitié bien plutôt qu'à l'indignation : Jean Viollis est un ironiste résigné : Jean Viollis n'ambitionne point de réformer la mentalité des habitants des petites villes de France; il raille gentiment leurs défauts, sourit des petites médisances, des bavardages, des jalousies... et sans doute il arrive que les jalousies soient féroces, mortelles les médisances : Jean Viollis note le drame, sans phrases; ses héros ne sont point exceptionnels; Jean Viollis ne les exalte ni ne les excuse : il s'en tient à la vérité générale et profonde.

LUCIEN MAURY.

Les jolies vallées d'Ile de France

—

LA VALLÉE DE LA THEVE

Les cours d'eau, dans le Valois, ont le même charme que la terre et les bois; ils empruntent leur beauté aux chênes, leurs frémissements aux trembles et aux peupliers. Près de leurs bords et selon les heures, l'aspect se modifie et prend, dans les feuillages, les colorations successives du jour; les brumes diaphanes des eaux, en s'élevant à l'aube ou en tombant le soir, se suspendent aux bras délicats des saules et donnent un doux air de féerie à ces sites. Là, la fluidité, la cendre blonde, aérienne et tout attiédie du ciel de l'été, acquiert une qualité de finesse flottante et comme impalpable; les brumes mêmes, au-dessus des trois cours argentins de la Thève, de la Nonette et de la Launette, élèvent un doux voile dont les mailles bleutées sont mille fois plus fines que ces dentelles de Louvres et de Dammartin, ces *blondes* de Chantilly, que jadis, les jeunes filles de ces villes tressaient à leurs portes sur de petits tambours; le soleil, en passant par les hauts peupliers, transparaît ici avec moins de force et d'éclat qu'ailleurs; ses rayons tamisés par le nombre des arbres, y poudrent doucement d'or les fils de la Vierge, miroitent sur les rives et donnent, aux menus flots, ce vif et féerique éclat que devait avoir, dans les eaux de la Thève, cette Reine des Poissons, aux écailles luisantes, qu'aimait le Prince des Forêts, et que le géant Tord Chêne, faillit bien pêcher, dans sa nasse d'osier, auprès de de Charlepont.

En Valois, nulle terre et nulle eau n'existent qui n'aient chacune sa légende, qui ne soient fertiles en souvenirs tendres et poétiques; les rivières ici ont chacune les leurs. Théophile a donné à ceux de la Nonette une suave allure; Jean-Jacques Rousseau a su ajouter les siens aux eaux de la Launette; mais la Thève a fait, à Gérard de Nerval, ses confidences; et ce « fol délicieux » les a redites pour nous avec une émotion et avec un génie qui ont le même cristal et le même charme que les eaux de ces bords.

*
* *

La Thève, que Gérard a nommé la sœur de la Nonette, épouse étroitement, ainsi qu'elle, les quatre grandes forêts d'Ermenonville, de Pontarmé, de Chantilly et du Lys; telle que la Launette, elle s'insinue aux bois, se mêle étroitement à eux; elle devient leur âme ingénue et chantante; et, dans les lentilles d'eau et les nénuphars, entre les romarins

et les myosotis, elle glisse sous le vol léger des libellules, au coassement un peu aigre des rainettes, frôlée de l'aile rapide d'un martin-pêcheur. La féminité gracile de son cours, sa fraîcheur et sa gentillesse, portent une gaieté saine et adolescente à tout ce grand domaine, éveillent un murmure argentin dans les pierres et donnent une grâce d'églogue à ces bois. Si la Nonette a la beauté svelte et un peu hautaine des princesses de Condé, la Launette, l'ardeur plus molle et plus passionnée de la Julie de Rousseau, la Thève évoque l'image plus vive de cette belle jeune fille aux yeux noirs, aux traits réguliers, à la taille souple et ronde, que Gérard aima sous le nom de Sylvie. Le poète, en des pages toutes tremblantes de la rosée de ces rives, d'une rusticité fraîche et comme parfumée, a écrit comment il vint, au lendemain d'une belle fête champêtre, éveiller, au matin, la jolie dentellière. Sylvie habitait Loisy, dans le village, au bout de la sente qui côtoie la forêt, sous un petit toit de chaume abrité des vignes. Mais Sylvie s'était levée à l'aube ; elle n'était point lasse des belles réjouissances auxquelles elle avait pris part la veille pour les joutes des compagnons de l'arc ; à la danse elle préférait pourtant, ce matin-là, la promenade. « Si vous n'êtes point fatigué, je vais vous faire courir encore, dit-elle gracieusement à Gérard, nous irons voir ma grand'-tante à Othys ». Othys est un vieux bourg exquis, penché au bord de la Launette. Gérard battit des mains. Sylvie se coiffa d'un chapeau de paille rustique qui fit d'elle une jolie demoiselle des champs. Et tous deux portirent « en suivant les bords de la Thève, à travers les prés semés de marguerites et de boutons d'or, puis le long des bois de Saint-Laurent ». Au-delà des coteaux bleuâtres qui vont de Montméliant à Dammartin, le clocher vieillot d'Othys, un peu penché et couleur de chaume se voyait déjà. « La Thève bruissait de nouveau parmi les grès et les cailloux, s'amincissant au voisinage de sa source, où elle se repose dans les prés, formant un petit lac au milieu des glaïeuls et des iris ». Le matin était doux, parfumé de fleurs, pépiant des nids et des fontaines. Et le poète allait avec la dentellière, les boucles blondes mêlées avec les boucles brunes et les lèvres unies sous le grand chapeau de paille de village...

*
* *

Un jour je suis venu à mon tour aux sources fraîches de la Thève, au nord de Moussy, non loin d'Othys, entre les pommiers de Louvres et les vieilles pierres de Dammartin, là où le Valois commence avec sa séduction, où il vous prend déjà à son charme heureux, vous retient, vous attire et vous amène à lui par tant de beautés riantes ! Un peu au-delà de Beaumarchais — qui n'est même pas un village mais porte un nom pimpant de beau Français — j'ai rejoint la Thève qui fuyait entre les lignes d'arbres. Ainsi qu'on écarte d'épaisses boucles pour voir un visage aimé, j'ai écarté les roseaux de la rive; j'ai cherché le front, la bouche et les yeux de Sylvie ; mais je n'ai vu que les perles légères de l'eau, les cheveux fins des saules. J'ai pensé retrouver un peu mieux Sylvie au village, et j'ai quitté la Thève. Les chaumières sont encore debout; les seuils en sont bien usés, la voix des vieilles horloges, dans les gaînes de noyer, est bien chevrotante. Il n'y a plus de dentellières à Loisy ; et, s'il y en avait, la diligence ne s'arrêterait plus maintenant à leurs portes y laissant de beaux poètes en habit à basques pour les faire danser ! Une seule fois par an le pays reprend son activité et des couples errent encore, au long des chemins d'ombre en cueillant des fraises, sur un fond de beaux arbres bien dignes du passé; c'est le jour où les archers de Loisy rendent à ceux de Senlis et d'Ermenonville le *bouquet provincial* ; car elle existe encore, ici et ailleurs comme jadis — un peu partout dans le Valois — cette tradition des compagnies de l'arc qui achève de garder un air naïf de vieille France et donne une fière allure partout à ces villes !

*
* *

Entre le bois de Saint-Laurent et celui des Onze-Vingts, la Thève au doux nom, au nom fluant de lente vague, atteint le pavé d'Avesnes, la longue chaussée qui coupe par la ligne médiane, de Mortefontaine à Fontaine-les-Corps-Nuds (bruissant pays de sources !) la forêt même d'Ermenonville. Ici, la douce Thève prend un aspect plus grand et plus seigneurial; sa robe d'ondine se pare aux mille fleurs des bords; elle quitte sa naïve beauté de villageoise et prend un aspect plus brillant de nymphe nonchalante et un peu marquise. Bientôt elle a quitté son air ingénu, ses façons bocagères ; elle fuit les buissons de mûres et de chèvrefeuilles, elle laisse là les chaumes et les petits villages ; la voilà hardie et vive, parée et provocante, et, de ses eaux, baignant le parc étendu où Pelletier de Mortefontaine ménagea pour elle un beau et grand lac, une île verdoyante, des ponts, des cascades et une grotte à l'ombre. Face aux deux étangs de Vallière et de l'Épine, ouvert sur l'île Molton, voici le grand corps de logis surmonté de combles mansardés et flanqués de deux pavillons à trois étages. Il a un riche aspect, mais ne distrait pas le regard du parc et des eaux, des viviers et des îles. Des pignons du château de Bertranfosse, au sud, à la flèche de la chapelle de

Sainte-Marguerite-des-Grès au nord, l'étendue est admirable, belle de lignes, extrêmement nuancée en arbres divers et finement variée en tous sens. Ce site, en vérité, est des plus beaux. Tout y est calme, justesse, mesure. Corot y vint, qui peignit là, d'une palette argentine, son adorable *Souvenir de Mortefontaine*, et ce reste un fait acquis que Joseph Bonaparte, châtelain de ce domaine, devenu souverain à Naples, préférait ces eaux et ces sites aux eaux du grand golfe, aux sites cependant si beaux de Capo di Monte.

*
* *

Au-delà de Charlepont — les paysans, comme au temps ancien, disent encore *Châllepont* — près Neumoulin, le ruisseau de Vallière joint la Thève. Les bois, dès lors, sont dominés de buttes, (on voit, de la butte aux Gens d'Armes, au nord-est de Thiers, jaillir la flèche fluette du clocher de Senlis!) coupés de rus, de sentiers, de routes parallèles. Des masures usées de Thiers, des vieilles pierres féodales de Pontarmé au-dessus de la vallée, des fumées montent, des clochers pointent, de beaux et grands peupliers baignés des eaux de la Thève, çà et là, surgissent. Ah! Pontarmé, petite ville au vieux nom! Légendes! Et la terrible histoire de la fille du seigneur d'ici éprise du beau Lautrec et que son père enferma sept ans dans la tour. Ah! que cela est ancien, désuet et palpitant! Et comme la rivière en est toute tremblante jusqu'à Mongrésin, hameau où l'on franchit la route de la Chapelle-en-Serval, où les eaux de la petite Batarde lui arrivent, dans un glouglou de flots et un bruit d'écume!

Peu après, il apparaît bien que la Thève ménage la surprise la plus belle de son cours. C'est après Mongrésin et le Moulin d'Orry, au moment où, longeant la forêt de Chantilly, elle remonte, par un gracieux coude, dans la direction du grand carrefour de la Table. Les étangs de Commelle apparaissent soudain, unis, miroitants et d'un beau cristal; les pentes des hauts bois s'y mirent tout entières, leurs cimes bruissantes s'y penchent sur les bords, et les frissons des arbres en se mêlant aux eaux animent tout le vallon de leur symphonie; la Loge de la Reine Blanche avec ses quatre tourelles, les arches audacieuses du viaduc joignant l'un des bords du vallon à l'autre, ajoutent à l'imprévu d'un paysage où la nature n'est pas seule à plaire, mais où les étangs, le petit château et les arcs du pont offrent un complément bien fait pour séduire. Un petit dessin exposé au musée Condé : *Hallali d'un daim dans les carrières de Comelle* (4 avril 1774), laisse à penser ce que devaient être jadis les belles chasses qui emplissaient ce lieu de leurs bruits guerriers!

*
* *

La Thève, au delà des étangs, devient plus folâtre; elle est plus bocagère. Elle va dans les joncs, sous l'argent des saules et, comme une dame mutine du temps de Mairet et de Théophile, elle semble quelque nymphe vêtue élégamment et qui joue à passer, entre ses doigts blonds, les flots diaprés de ses urnes. Comme lasse d'avoir accompli le plus fort de son cours elle va, de l'une à l'autre des trois forêts de Chantilly, de Coye et du Lys, baigne Coye et Lamorlaye, reçoit l'Isieux qui lui vient de Royaumont, oblique encore et va, en aval de Boran, se mêler à l'Oise. Depuis le château de la Reine Blanche et le viaduc, jusque-là, elle n'a cessé de bruire en un val heureux, de frôler les bois, de fertiliser les terres; elle n'a cessé, un instant, de chanter aux chutes, de murmurer aux cascades et, comme si ses lèvres humides avaient cent pipeaux, de moduler le chant si frais de ses beaux airs. C'est là, dans ce chant si limpide, ce gazouillis comme perlé des eaux qu'est le côté plaisant, gai, heureux de ce paysage animé de légendes, palpitant d'arbres et d'eaux, dont le frémissement partout trahit l'aise et le plaisir!

ÉDMOND PILON.

THÉATRES

Opéra-Comique : *Snegourotchka*; conte de printemps. Opéra en 1 actes et un prologue. Musique de RIMSKY KORSAKOW. Livret tiré de la pièce d'OSTROWSKY.

Sur cette scène de l'Opéra-Comique, où nous avons entendu tant d'ouvrages vides de musique et dépourvus d'inspiration, devoirs d'élèves où se manifestaient l'application, le parti-pris de se plier à une formule, voici donc une œuvre de libre inspiration, qui ne relève que d'elle-même et du génie de la race qui contribua à la produire à la lumière du jour. Mélange de fantaisie, avec une liberté qui, parfois, pousse jusqu'à l'extrême, et de réalisme toujours appuyé sur un vif sentiment de la Nature, le génie slave se reflète tout en ce drame musical qui lui devient ainsi un fidèle et grossissant miroir où nous retrouvons les traits les plus accusés que déjà nous connaissions de lui. Jusqu'alors, toutefois, ils ne nous étaient rendus perceptibles que grâce à l'apport, faut-il dire à l'*importation*, d'une littérature abondante, et qui fit rapidement fortune parmi nous, car nous sommes en art le pays le moins protectionniste du monde. Mais la Musique qui vient toujours plus tard, ou qui, née au même temps que

l'œuvre littéraire, n'était pas encore arrivée jusqu'à nous, cette Musique se manifeste sous sa forme la plus libre, la plus jaillissante, la plus spontanée, sauvage par instants, primitive, si l'on veut, avec ce je ne sais quoi de fougueux, d'asiatique, qui est bien dans le tempérament de ces races, mais possédant ce charme unique, et qui n'est qu'à elle, d'apparaître dégagée de toute influence germanique, de ce despotisme wagnérien dont nous avons tant de fois parlé, et qui fut l'écueil où vinrent se briser tant de compositeurs de notre époque.

Une telle musique étonnera... il est impossible qu'elle ne déconcerte pas nos oreilles pour qui elle rend un son si nouveau; car nous ne *pensons* pas seulement, nous *sentons* aussi par formules, et quand le goût musical d'un temps a reçu la puissante éducation que nous imposèrent vingt années de wagnérisme aigu — discipline vivante de la part du maître, mais artificielle de la part de ses élèves — c'est malaisément qu'il échappe à la routine pour se plier à de nouvelles habitudes. Mais aussi c'est le triomphe du génie que de les lui imposer, despotisme nouveau qui en détruit un autre, forme supérieure du *Pouvoir de l'art* que Nietzsche affirmait en ces termes : — « Le lot le plus heureux est échu à l'auteur quand, vieillard, il peut se dire que tout ce qu'il y avait en lui d'idées et de sentiments créateurs de vie, fortifiants, édifiants, vit encore dans ses ouvrages. Car si l'on considère que toute action d'un homme, et non pas seulement un livre, devient en quelque manière l'occasion d'autres actions, de décisions, de pensées, que tout ce qui se fait se noue indissolublement à tout ce qui se fera, on reconnaîtra la véritable immortalité : celle du mouvement. » — Telle est bien l'action propre des vrais novateurs. On sait, et nous l'avons prouvé du reste, que nous ne sommes pas suspect de partialité pour les œuvres étrangères. Mais le devoir du critique n'est-il pas de saluer, de proclamer en toute indépendance, quand il l'a reconnu, l'effort d'un génie spontané? Il se peut donc qu'il y ait tout d'abord quelque résistance dans l'accueil du public à l'œuvre de Rimsky-Korsakow. Mais on ne pourra manquer de reconnaître la saisissante originalité d'une musique où les combinaisons harmoniques sont réduites au minimum, quand la plupart de nos drames lyriques contemporains n'existent que par la complexité de ces combinaisons... d'une musique où la mélodie semble jaillir naturellement, comme une eau de sa source, et par là rend hommage au génie d'un art altéré, déformé par un si grand nombre de productions mort-nées... d'une musique enfin où s'affirme l'allégresse de la création, quand nous ne sentons que trop l'effort et le labeur d'où sont issues la plupart de nos œuvres lyriques.

*
* *

Avant tout il importe de réduire à ses éléments essentiels la signification d'un poème dont le moindre défaut est la complexité, une complexité bien slave, qui s'oppose à notre goût d'ordonnance et de simplicité. Nous n'en finirions pas s'il fallait, par le détail, raconter les épisodes de ce poème légendaire où le mythe se confond avec la réalité et parfois la contredit. Qu'il nous suffise de savoir ceci : dans la pensée d'Ostrowsky, auteur de la pièce, la figure de Snegourotchka, et les aventures, moitié réelles, moitié légendaires qu'elle traverse, répondent à une double idée : une idée locale, toute spéciale, celle de l'aspiration universelle à la renaissance du printemps, par où elle s'affirme bien comme la *Fleur de Neige*, qui par ses racines tient au sol, et ne pouvait naître que de ce sol, dont elle symbolise à la fois la blancheur neigeuse et la froideur. Froide, elle l'est pareillement par l'âme. Mais c'est une âme qui s'ignore et qui, le jour où elle s'éveillera, sera toute dévorée de passion. Ainsi atteignons-nous à la seconde idée, générale celle-là, universelle, et qui s'applique en tous lieux, sous le soleil de l'Espagne, comme sous les brumes de la Russie... Snegourotchka n'aime pas, Snegourotchka n'a pas encore aimé. Elle semble, de toutes ses forces, résister au sentiment dont elle ignore la puissance. Elle a repoussé l'offrande et les fleurs du beau berger Lel, qui lui propose sa musique et ses chansons. Pour elle encore le riche Mizguir, fiancé de Koupava, oublie sa fiancée, et se trouve atteint, pénétré du mal d'amour. Elle ne comprend pas ; elle ignore ; elle est de neige et de glace : elle est vraiment *Snegourotchka*. C'est seulement quand Lel, invité par le tzar à choisir parmi toutes les femmes celle qu'il veut conduire à l'autel, c'est seulement quand il choisit Koupava l'abandonnée, que Snegourotchka prend conscience de l'amour et de sa puissance. Eternelle idée, vraie sous toutes les latitudes, et qui s'oppose à la première, locale, régionale si j'ose dire, de l'amour cherchant qui le fuit, et fuyant qui le cherche ! L'Enfant de Neige, héroïne de ce conte du printemps, n'est qu'un symbole, qui par sa froideur apparente dégage la poésie du sol dont elle sortit, en même temps qu'elle fixe ses aspirations vers le printemps, vers la lumière, vers le soleil si long à venir, et partant si désiré ! Sous le symbole palpable nous dégageons l'idée éternelle, étouffée, je l'accorde, sous l'accumulation des épisodes, et qui contredit nos exigences de clarté. Mais le propre du génie slave est d'être touffu, obscur, complexe ; nous ne le voyons que trop à la contexture de ce drame qui rappelle tels romans bien connus : il importe de

nous abstraire de notre mentalité latine, en nous substituant à ces âmes si différentes de nous !

Heureusement la Musique nous y aide : elle apporte la lumière dans les recoins obscurs de l'ouvrage, qui, sans elle risqueraient d'échapper à notre compréhension. Elle est comme le fanal qui projette ses rayons et fouille les ténèbres de son lumineux éclat. Lumière et puissance, ces deux vertus s'équivalent et sont inséparables dans l'œuvre du musicien russe, car son art est avant tout *dynamique* : c'est même le seul point qu'il ait de commun avec l'art wagnérien. Il est dynamique, mais par d'autres moyens... et voilà bien l'originalité qui nous frappe dans une production qui, à raison de sa date, aurait pu subir, elle aussi, l'influence du maître allemand. Tandis que, chez Wagner, le dynamisme musical s'obtient par la polyphonie, par le déchaînement de l'orchestre venant amplifier de son commentaire l'action vocale, ici c'est presque exclusivement par la mélodie, par la souplesse d'une mélodie abondante que s'exerce l'action musicale. C'est toujours, bien entendu, le même principe, immortellement vrai, qui s'applique : là où cesse le domaine du Verbe, commence celui de la Musique. Et je dis que ce principe d'art est immortellement vrai, parce qu'il est lié au génie même de la Musique, indépendamment de toute école, de toute doctrine, de toute technique : il est vrai, même sur la lagune vénitienne, quand le chant du gondolier vient nous emporter, sur les ailes du rêve, au-delà des réalités que traduisent les paroles... à plus forte raison dans un ouvrage de vigoureuse inspiration où le génie national et les mœurs populaires viennent ajouter leur accent à la légende même.

C'est la part de Réalisme, avons-nous dit, mais de réalisme tout spécial, qui constitue le génie russe, et le fait si différent de nous. Un ouvrage comme cette *Snegourotchka* nous en donne la saveur unique. Ici le réalisme se confond avec la légende, la pénètre et se vivifie par elle. Légende nationale, réalisme national aussi, c'est à la pénétration de ces deux causes que l'œuvre doit sa vie. Que le beau berger Lel chante sa plainte d'amour incompris, que Snegourotchka dise sa froideur, que Mizguir vienne proférer sa passion, toujours nous rencontrons cet accent particulier qui, par d'imbrisables liens, rattache leur façon de sentir au génie local, national, qui constitue l'âme collective du peuple : car c'est ici la partie saisissante, vraiment unique et savoureuse de la pièce : les chœurs font partie intégralente de celle ci. Tout ce qui est collectif, chœurs, danses, mouvements d'ensemble, se rattache si fortement au sujet, par l'intime pénétration de la Musique, qu'on ne saurait les en séparer : la légende s'appuie sur la vie nationale : elle tire d'elle sa couleur et tout son sens. Le clavier de Rimsky-Korsakow est fort étendu, puisqu'il va de la plus fraîche suavité à la plus extrême violence. Mais c'est surtout dans la violence que son inspiration trouve ses meilleurs effets, avec cette ardeur de sauvagerie asiatique où le génie slave doit chercher ses vraies origines. Il y a, à cet égard, au troisième acte de *Snegourotchka* une certaine danse de Bouffons tartares, en lisière de la forêt, qui dépasse comme fantaisie, et comme puissance de rythme, tout ce que l'on peut imaginer, et qui, en dépit de la nouveauté d'accent, s'est imposée à l'admiration par son dynamisme même.

*
* *

Ce qui s'affirme en une telle œuvre, c'est, en effet, et avant toute chose, ce don irremplaçable : la *vie*, qui, dans l'art dramatique et particulièrement dans l'art lyrique, équivaut au génie... la vie, si complètement absente de la plupart des productions qui dans ces dernières années, furent montées sur les scènes des théâtres musicaux. La vie... on tenta parfois de nous en donner l'illusion ; mais il nous fut aisé de reconnaître, à des signes certains, que ce n'était qu'illusion et que la spontanéité créatrice n'avait point passé par là. Si le prestige d'un tel art arrivait à s'imposer chez nous, en conquérant le grand public, ce serait un coup sérieux pour ce qu'on est convenu d'appeler notre *jeune école*, car il opposerait, à l'incomparable *artifice* de celle-ci, sa *spontanéité*, son jaillissement. Il démontrerait ce qu'il y a de mort en elle, de la meilleure façon qui se puisse concevoir... en affirmant ce qu'il y a de vivant en lui. Et comme nos compositeurs — j'entends ceux qui ont atteint ou dépassé la maturité — après avoir tenté de se faire une âme germanique, n'auraient pas le temps de se refaire une âme slave, on voit assez les conséquences de ce nouveau succès. Ils s'efforcent maintenant de jeter par dessus bord l'œuvre wagnérienne, poids lourd qui pèse sur leurs épaules. Qu'adviendrait-il, si ce nouveau fardeau s'y ajoutait? Nul syndicat de compositeurs et de critiques, unis dans un même intérêt, n'y pourrait résister, pas même celui qui tenta d'imposer *Ariane et Barbe Bleue*, pas même celui qui prétendit ressusciter la tradition française en exhumant ce bibelot historique : *Hippolyte et Aricie*. Messieurs les musiciens sont gens pratiques, qui ont le sens de leurs intérêts, autant et davantage que les plus subtils des hommes : ils feront bien d'avoir l'œil sur les Russes qui pourraient, en dépit de l'Alliance, contrecarrer leurs projets.

PAUL FLAT.

Chronique

—

POÉSIE ET POLITIQUE

François Coppée, débile et malade, n'a pu survivre à sa sœur Annette, qui avait été l'auxiliaire et la consolatrice de toute sa vie. Une affection si fidèle et qui semble vouloir continuer par-delà la mort est touchante. Elle n'est point, heureusement, unique. On citerait beaucoup d'admirables femmes qui furent le soutien de leurs frères, engagés dans la carrière des lettres ou dans la lutte politique, et qui les entourèrent toujours d'une protection vigilante et délicate. Comment ne point évoquer entre autres la figure d'Henriette Renan, dont l'abnégation, la piété, à l'égard du grand ironiste, furent infinies ?

Dans le monde, nombreux et un peu mystérieux, des poètes, François Coppée possédait un privilège : il était populaire. Autant un Sully-Prudhomme — jusqu'à ces dernières années surtout — autant un Dierx, un Hérédia fixent l'admiration d'une élite restreinte et passent inconnus des masses, autant François Coppée était lu, dit, applaudi dans les fêtes familiales, scolaires, publiques. Nul ne serait en peine d'indiquer les quelques traits qui caractérisent cette physionomie familière. C'est qu'il était le virtuose d'une poésie facile, simple, chantant la vie commune et les impressions coutumières. Comme l'a dit un de ses pairs, M. Alfred Mezières : « François Coppée aime les humbles, l'employé, l'artisan des faubourgs, l'ouvrière. Il traduit leurs sentiments, il parle leur langue, en la relevant par le charme de la poésie... C'est un homme sensible et bon, qui parle à d'autres hommes, qui leur communique l'émotion dont il est lui-même pénétré, et qui, sans déclamation, par la vérité pathétique de ses peintures, sait trouver le chemin de leurs cœurs. »

A-t-on remarqué combien cet éloge approche de ceux que prononcent, sur le chansonnier Béranger, ses plus fervents amis, ainsi Paul-François Dubois? « Bon sens, malice, gaîté grivoise, patriotisme ardent, déisme consolateur, tendresses de coin du feu, cœur de peuple et d'ouvrier, un peu de bohême, corrigé, élevé, épuré par la justesse d'esprit, la bonté délicate, la charité toujours à l'œuvre, voilà l'homme et le chansonnier et, dans ce cadre, que de charme, de grâce, de finesse, de grandeur parfois! »

Tous deux étaient Parisiens, tous deux de modeste origine, avec l'esprit vif, la prestesse à la gouaille, une pointe de sentimentalisme... L'un célébrait Madame Grégoire et le Dieu des bonnes gens en des chansons alertes; l'autre — et c'est là, bien plutôt que dans la prétendue invention de thèmes populaires, son originalité — drapait les mêmes héros et les mêmes sentiments dans une forme plus cérémonieuse, et de purs contours parnassiens.

Il y aura toujours des esprits en France — plus nombreux depuis le magnifique élan lyrique du XIXe siècle — pour prétendre que cette verve naïve est fort éloignée de la véritable inspiration, qu'elle suffit à la chanson, mais qu'elle n'essaie pas impunément de se hausser au ton de la haute poésie...

*
* *

Il y a quatre ans, la fameuse « affaire » étant close, la *Revue Bleue* consulta les écrivains et les savants qui s'étaient vaillamment jetés dans la mêlée, sur le rôle politique imparti, d'après leur expérience, aux intellectuels. Quelque désenchantement se discerna sous leurs réponses.

On accorda qu'érudits, habitués des laboratoires, et littérateurs, étant des citoyens, devaient user de leurs droits électoraux. On reconnut que leur pénétration et leur sûreté d'esprit étaient propres à suggérer des aperçus précieux sur les difficultés sociales; et qu'il était bon qu'ils exposassent ces vues dans leurs livres, leurs pièces, leurs discours. — Ils peuvent exercer ainsi une légitime et salutaire influence.

Mais nul n'alla plus avant. Nul ne revendiqua pour les intellectuels le devoir de s'aventurer dans la lutte électorale, de s'adonner au métier politique. Bien au contraire, déclara-t-on, ils y perdraient leur belle vocation, sans devenir des hommes d'Etat. Car il est fréquent d'être aussi inhabile dans l'accord et la gestion des intérêts, que profond dans la recherche des idées. Les spéculatifs ont bien rarement les qualités d'action.

Ces réserves siéent, mieux qu'à tous autres intellectuels, aux poètes. Ceux-ci n'ont, pas plus que leurs confrères, l'art des affaires et le goût des transactions, le scepticisme clairvoyant et l'énergie âpre aux résultats. Ils ont moins qu'eux encore l'habitude de l'observation, le tour d'esprit réaliste :

« Si vous êtes sensé, laissez là ce travers!
Faites-moi de la prose et dédaignez les vers!
Car, lorsque la raison cesse d'être crédule,
A quoi bon le poète et les chants qu'il module? »

L'action devient-elle intense, passionnée, au point de requérir toutes les forces de la nation : la poésie se tait. Nul contemporain de Mirabeau ou de Murat ne célébra sur le mode cornélien les fastes révolutionnaires ni l'épopée napoléonienne. Les époques de fièvre créatrice sont funestes aux poètes. La Terreur fit monter André Chénier sur l'échafaud; la révolution de 1848, après en avoir fait quelques mois son héros, brisa Lamartine.

François Coppée, abusé, non point certes par l'ambition mais par sa foi, voulut prendre part au conflit des partis. Il le fit avec une ingénuité, une candeur, qui lui attirèrent maintes tribulations, sans lui valoir aucun prestige nouveau.

*
* *

Les Poètes ont de justes raisons pour se tenir à l'écart de la politique militante. La vie frémissante des factions ne paraît-elle point de nature cependant à exalter leur inspiration, à l'élever aux accents de la haute éloquence poétique?

Remarquons bien vite que les plus beaux poèmes de cette sorte sont les moins abstraits, ceux qu'animent les passions éternelles, la colère, le dégoût, la haine, le désir de vengeance. Ce sont les satires éclatantes d'un Joachim du Bellay flétrissant les vices de la Rome papale, ou d'un Agrippa d'Aubigné, stigmatisant, dans ses furieuses *Tragiques*, la corruption de la cour de Henri III; ce sont, plus près de nous, les fougueux *Iambes* d'Auguste Barbier, ou les hautains *Châtiments* de Victor Hugo. Un politique, rompu aux roueries de son art, n'eut point écrit ces pages, qu'exhalèrent des âmes ardentes, soulevées par un souffle de puissant civisme.

La poésie excelle à dépeindre, à magnifier les principes d'humanité sur lesquels reposent les doctrines sociales. Par là, poésie politique et poésie philosophique se rattachent et se confondent. Certains fragments de Sully Prudhomme sont des modèles du genre. Mais voit-on surgir, depuis un demi-siècle, une poésie spécifiquement socialiste?

C'est que les « idées politiques » sont essentiellement des desseins d'organisation, des appréciations sur les institutions, des plans d'arrangement. On distingue mal quel thème trouverait là, malgré sa souplesse, la poésie; ni comment un rimeur prônerait la réforme électorale, la révision douanière ou l'impôt sur le revenu.

Nous avons à l'heure présente des politiques, des sous-préfets, qui sont de charmants poètes. Les voit-on narrer en vers pathétiques les démêlés sans trève de leur député et de leur sénateur? Ils aiment mieux, et combien justement, reprendre, avec des notations neuves, les bons vieux motifs — amour, printemps; ils suivent à rebourd le conseil d'André Chénier :

« Sur des pensers nouveaux, faisons des vers antiques. »

*
* *

Une réserve, toutefois. L'éphémère contingence des accidents de la vie politique, l'effacement des acteurs, le comique de leurs gestes conviennent à ce genre versifié, empreint de badinage et de raillerie : la chanson.

Depuis la Fronde, sinon depuis le bon roi Dagobert, tous les gens au pouvoir, toutes les scènes de cour... ou des parlements, ont été louangés, raillés, châtiés, dans ces petites pièces légères, moqueuses, souvent émues, parfois ailées, où luit encore le reflet des grandes émotions et des grandes douleurs nationales, où tinte le rire dont le peuple a coutume d'atténuer ses infortunes.

La chanson accompagnait, aux heures de péril, les volontaires aux frontières :

« La Victoire, en chantant, nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas;
Et du Nord au Midi, la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.

. . . . . .

La République nous appelle;
Sachons vaincre ou sachons périr :
Un Français doit vivre pour elle;
Pour elle, un Français doit mourir. »

Elle vengeait les demi-soldes, les conspirateurs, tous ceux, au cœur vibrant, à l'âme inquiète, qui rêvaient d'un avenir plus beau — et que frappait une trop indiscrète police.

« Veux-tu savoir, l'ami Jean-Pierre,
Quel est ce grand godelureau,
Qui tout'les nuits, sous la gouttière
Vient gober des rhum's de cerveau?
Mon fiston, je vas t'en instruire :
C'cadet-là, qui marche à l'écart...
Mais tout bas, je dois te le dire. .
C'est un mouchard (*bis*). »

*
* *

François Coppée n'était certes pas un lyrique. Il n'était pas davantage un chansonnier. Il voulut écrire des poésies politiques. Il n'y réussit point. Car qui donc accorderait ce nom aux strophes, dénuées de bonhomie et d'accent, qu'il publia — celles par exemple où il oppose l'inauguration de l'Exposition universelle au service funèbre du colonel de Villebois-Mareuil :

« Ils viennent d'ouvrir leur kermesse
Et sont ivres de ce succès.

« Nous avons entendu la messe
Pour l'âme d'un héros français.

« Dans un décor de décadence,
Ils ont dit des mots malfaisants.

« Nous avons gardé le silence
Sous une voûte de huit cents ans. »

Et ainsi de suite...

*
* *

La poésie se meut dans le monde du sentiment et des rêves; la politique vit d'appétits, de concessions, de petites réalités : il est, entre elles, un singulier contraste... et de bien minces points de contact.

L'exemple du Maître qui vient, si tristement, de mourir, n'engagera point les jeunes rimeurs à se muer en agents des factions, à versifier les querelles des partis.

Il convient de s'en féliciter; car au sortir de l'arène électorale aux jeux cruels, où reposer ses yeux, sinon sur les délicieux tableaux des « amants des Muses ».

Platon chassait les poètes de sa République. C'est qu'elle devait à elle seule assurer la parfaite harmonie des citoyens. — Après plus de deux mille ans d'expériences vaines, quel visionnaire, prétendrait, par un système nouveau apporter le bonheur à l'humanité? Sans trêve, ni merci, elle peinera par les ingrats sentiers de la politique. — Tant d'autres fictions étant mortes, que la poésie demeure, distincte, pure, pour nous distraire, pour nous consoler.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 23 — 5e SÉRIE — TOME IX — 6 JUIN 1908

NOS ERREURS AU MAROC
COMMENT EN SORTIR

Au conseil donné ici même, il y a deux mois (1), d'une évolution de détente dans notre politique marocaine, on a objecté : « théorie, doctrine », en ajoutant : « La situation est ce qu'elle est. Peu importe ce qu'elle eût pu devenir. Un seul avis serait utile : la formule précise d'une solution pratique et satisfaisante des difficultés actuelles. Si vous en avez une, exposez-la. Sinon, à quoi sert de discuter sans sanction. »

Ce concept n'est pas nouveau. Un homme d'État autorisé, partisan de la politique d'intervention, l'opposait, il y a huit mois, à l'idée contraire d'une politique de non intervention. Il estimait que l'envoi à Casablanca de forces plus importantes, dès le début, eût permis de réprimer les désordres, sans laisser aux Chaouïas le temps d'organiser leur résistance. Blâmant des lenteurs, des hésitations qui lui semblaient la véritable cause des difficultés survenues, il concluait cependant :

« Que proposez-vous aujourd'hui ? Quel serait votre plan de campagne ? »

Quel plan de campagne? répondait-on, en résumé, le 17 octobre : « Tâter d'abord le terrain à Berlin, Londres et Madrid, pour déterminer la limite réelle des possibles. Etudier ensuite la situation sur place, en détail, car, pour des motifs divers, il n'y a pas une seule des opinions acceptées comme base de la politique suivie, qui mérite créance sans réserve. »

Cela revenait à dire : Le problème marocain, complexe, n'est pas susceptible de solutions simplistes, et on ne saurait le résoudre sur des données imaginaires.

La marche du temps, l'accomplissement des faits imposent une fois de plus, aujourd'hui, à tous les esprits, la notion de la double réalité des conditions extérieures et des conditions locales. Leurs manifestations actuelles permettent d'aborder, explicitement cette fois, l'examen des rapports nécessaires entre la doctrine et l'action. S'ils ne fournissent pas la solution rêvée, par une formule absolue, ils montrent du moins la seule méthode utile.

*
* *

En rappelant l'existence des conditions extérieures, on ne se propose pas de les discuter ici. On recommande pour la politique marocaine de demain la division de travail qui lui a manqué : il convient de donner l'exemple, en admettant que l'organisme spécialisé — la diplomatie — n'a pas cessé d'avoir conscience d'une situation diplomatique, que d'autres milieux, sans responsabilité professionnelle, perdaient de vue. Le reproche de quelqu'incertitude dans les applications de cette connaissance ne semble justifié que pour les influences d'ambiance.

Aux inquiétudes des fractions de l'opinion, qui, en présence des opérations engagées, se préoccupaient de l'Acte d'Algésiras et de ses restrictions, on objec-

(1) Voir *Au Maroc : La Politique nécessaire*, par A. LE CHATELIER, dans la *Revue Bleue* du 1 avril 1908.

tait l'Acte et ses obligations. On s'est ainsi retrouvé au point de départ d'une question marocaine prenant dans les combinaisons européennes un rang alternativement positif ou négatif, en vertu de buts étrangers au Maroc. Quelque sentiment qu'on ait de cet état de choses désobligeant, ses enseignements ne conduisent pas à préférer les agitations vaines aux activités susceptibles d'une efficacité sans risques. Le souvenir de la condition extérieure n'intervient pas seulement comme limite, mais aussi comme élément de direction pratique.

*
* *

Cette remarque préliminaire conduit à traiter, sans réserve, la question spéciale de la condition locale. Au point où en sont les choses, il importe de se prononcer clairement. Suffit-il pour être net de dire : Le Gouvernement n'a pas cessé d'induire le Parlement et le pays en erreur, parce qu'il n'a pas cessé d'être lui-même induit en erreur.

L'erreur n'est plus discutable. Elle est manifeste et publique. Jusqu'au bout, jusqu'au dernier moment, on avait escompté la victoire de l'Azizisme, pendant que le Hafidisme l'emportait. L'armée de Bagdadi était en marche, disait-on, elle allait arriver à Fès, tandis que Moulay-Hafid, abandonné des siens, errait dans les tribus du Sud. Non, Bagdadi ne bougeait pas. Il attendait trois mois pour s'ébranler et partait juste à temps pour ne pas arriver. Les Chorfa d'Ouezzan devaient-ils assurer à Abdul Aziz le concours des Zemmour et des tribus voisines? Du tout, puisque les chefs effectifs de la famille combattaient à fond le sultan de Rabat. L'expédition des Chaouïas pacifiait le pays? Sans doute : dans les limites de l'occupation. L'opération rapide effectuée chez les Beni-Snassen avait en tout cas soumis ces montagnards belliqueux? Vous croyez? Évacuez, revenez aux dispositifs antérieurs et vous verrez. Ne pouvait-on, du moins, en fin de compte, se féliciter de la sécurité établie dans la zone frontière du Sud, par cette forte organisation de police dont les louanges ont retenti jusqu'à la tribune? On s'en était passé autrefois, mais maintenant qu'on l'avait créée, en y mettant le prix, la situation du Sud ne pouvait qu'être de tout repos? Hélas! La surprise de Menabba a détruit cette dernière confiance.

Le Gouvernement avait donné au pays, sur tous les points, des orientations que les événements n'ont pas justifiées. L'erreur est évidente; elle a été si complète, si énorme, qu'on peut en prendre acte sans choquer aucune convenance.

Elle ne se prête en effet qu'à une explication certaine : c'est une erreur par « points de vue », par idées fausses.

A quelque échelon de la politique marocaine en fonctions que s'arrête la pensée, on constate des bonnes volontés, des dévouements, des zèles, qui excluent, sans discussion, toute autre interprétation du fait positif de l'erreur. De bas en haut on s'est trompé par mirage. Ne faut-il pas le reconnaître, si on souhaite une solution qui ne soit pas elle-même illusoire ?

*
* *

Qu'on suppose une puissance financière suivant dans les affaires marocaines un ordre d'idées fixé par la conception rapide et synthétique — souvent à côté, mais obstinée — qui est le propre de l'esprit financier. On s'explique que son intervention pèse dans le mauvais sens sur les décisions. Peut-être, d'ailleurs, cette puissance n'a-t-elle pas prêté son concours sans résistance, au début. On le lui a demandé comme service. Elle l'a accordé. Elle s'est persuadé, puisqu'on le lui disait, qu'Abdul-Aziz méritait confiance par ses chances de succès. Si elle est devenue alors créancière du Sultan, sans exiger de garanties, en escomptant seulement son triomphe, on s'explique qu'elle use de son autorité en faveur d'une politique, qui, cependant, ne la regarde pas.

Qu'on oppose, non aux intérêts financiers, industriels, commerciaux, sans lesquels nous n'aurions rien à faire au Maroc, mais à la cause d'erreur qu'ils représentent, par point de vue, par confusion des pouvoirs, une préparation plus technique de la politique suivie : si l'amour-propre dominateur du capitaliste doit en souffrir, ses intérêts en profiteront. Mieux vaut pour lui avoir son chemin de fer, que se prononcer sur le rôle politique et social du « Chérif d'Ouezzan », comme membre possible des conseils d'administration du Maroc évolué, sans savoir que ce terme de « Chérif d'Ouezzan » n'a plus depuis quinze ans la signification qu'il eut jadis.

On demande que le Gouvernement encourage et appuie, avec décision, nos financiers, nos industriels, nos commerçants. On demande qu'il écoute leurs avis et les suive dans leurs spécialités. Mais on demande aussi qu'ils restent en dehors des conseils de sa politique, parce que l'instruction professionnelle, utile pour y prendre part, leur fait défaut. Et on ne sollicite ni mesures draconiennes ni éclats pour l'obtenir. Une construction plus étudiée de cette politique suffit par tactique.

*
* *

Cèdera-t-on davantage aux mégalomanies civiles ou militaires contre lesquelles le Parlement avait été

mis d'avance en garde le 2 juillet 1900. Vous avez, lui disait-on, « un petit groupe de fonctionnaires qui sont atteints d'une crise de mégalomanie aiguë, d'une crise d'impérialisme. Laissez-les marcher, ils vous dépenseront 50 millions par an. » Paroles prophétiques.

Qu'importent l'étroitesse des réalités aux rêves de grandeur, et la médiocrité des faits à la beauté des mots. A défaut d'une Afrique du Nord réalisée, qu'on en construise la façade chimérique. Si le Chleuh, presque nu sous son burnous noir à dos rouge, méconnaît, fusil en main, les charmes de l'existence communale imposée à son congénère Kabyle, qu'importe, pourvu qu'une conception majestueuse d'Unité impose, faute de mieux, à notre politique africaine des pathologies individuelles ou collectives.

— De quel droit le Maroc eût-il échappé à la règle fixée par l'exemple tunisien ? A quel titre son Islam aurait-il conservé les colères qu'a perdues celui d'Alger ? Pourquoi ne pas déterminer l'évolution probable de ce Maghreb berbère, concentré sur lui-même, par l'histoire de l'Algérie et de la Tunisie, semi arabes et dressées par les Turcs ? — Objections négligeables, auxquelles la noblesse du but interdit de s'arrêter !

Signalé de longue date, le danger de l'erreur n'était pas douteux : il s'est manifesté par elle-même. Mais il suffirait pour l'écarter qu'une volonté positive vînt substituer, dans la conscience dirigeante, le goût des certitudes à l'effet pernicieux des « points de vue ». On ne demande donc pas que les ambitions, les bonnes volontés, les dévouements, les zèles — éléments constituants de notre politique marocaine — s'en voient écarter, afin qu'elle cesse de subir leurs entraînements. On souhaite seulement qu'en présence des menaces réalisées de l' « idée fausse », les pouvoirs publics montrent le sentiment de l'objectif tactique, en exigeant que la vérité constatée devienne le critère obligatoire de l'autorité technique.

*
* *

Que dire d'une autre cause d'erreur, prépondérante parfois, celle de l'inexpérience dans la spécialisation responsable ? Afin de préciser suffisamment, sans froisser des attachements respectables à une profession utile et considérée, on se borne à l'énoncé d'un fait vérifiable.

En se reportant à l'*Annuaire diplomatique et consulaire de 1904-1905*, pour tracer, par numéros d'ordre, en forme étroitement statistique et impersonnelle, la courbe des 878 carrières, dont on trouve l'exposé de la page 145 à la page 283, on constate que la connaissance de l'arabe, du turc, du persan est une cause de retards prolongés dans l'avancement vers les échelons supérieurs de la hiérarchie. Pour le grade de ministre plénipotentiaire, le diplôme des langues orientales ne confère qu'un désavantage de quatre ans, par rapport au cas général. Mais comparativement aux études d'orientalisme, la supériorité des qualités requises, pour les travaux des anciennes directions politiques, se manifestait par un gain de six années, le cabinet du ministre offrant lui-même un avantage moyen de dix années à ses adeptes.

On conçoit, par idée générale et sans qu'il soit besoin d'insister, ce que devaient être dans ces conditions les chances d'erreur d'une diplomatie marocaine. Elle pouvait avoir, elle a eu des agents d'une expérience indiscutable. Elle les a relégués au second plan, jugeant, par d'autres moyens que les leurs, des situations qu'elle ne voyait cependant que par eux.

L'opinion publique doit, en ce cas, s'en prendre à elle-même du résultat. Ne s'incline-t-elle pas avec béatitude devant chaque affirmation d'une connaissance profonde de l'Islam et de l'Orient, acquise sans apprentissage, par grâce efficiente, par intuition. Il convenait de le rappeler, afin que le souvenir des sanctions publiques, favorables « au point de vue », à l'idée fausse, fasse mieux sentir la nécessité d'un choix tactique dans la résistance à l'erreur.

On ne demande ni bouleversements, ni disgrâces, ni réformes révolutionnaires. Mais serait-ce trop attendre que souhaiter une déclaration explicite, faisant connaître en fin d'addition, que notre politique marocaine s'est suffisamment trompée, pour changer de méthode.

*
* *

Dégagée des points de vue, des ordres d'idées, des causes initiales, la doctrine détermine plus aisément les directions d'activité utile. Cela ne veut pas dire qu'en procédant aux corrections de vision pour savoir où on va, où on peut aller, on trouvera nécessairement devant soi une route facile à suivre.

Entre l'affirmation de l'Azizisme et celle du Hafidisme, les doutes se montrent également profonds. Ignoré d'une politique trop confiante dans un régime qu'il eût fallu consolider pour s'en servir, le peuple marocain a montré qu'il conservait une force latente de vitalité, en mettant de côté le sultan incohérent d'un Makhzen impuissant. L'erreur avait été de ne pas voir à temps ce qui se préparait : elle serait aujourd'hui de prendre Moulay Hafid pour ce qu'il n'est pas non plus : le maître du Maroc. On ne doit pas oublier trop vite les premières étapes de sa carrière. Menacé par ses caïds, pillé par ses sujets, il n'a triomphé qu'en fugitif.

Les tribus qui ont arrêté la Mahalla de Bagdadi

s'étaient engagées en novembre à s'entr'aider pour défendre leur indépendance contre les sultans ou les étrangers. Fidèles à leur pacte, après avoir exploité le Makhzen Aziziste, elles ont été vers le Hafidisme. Mais que demain Moulay Hafid veuille leur imposer ses volontés, elles se referont Azizistes.

Les Chorfa d'Ouezzan devaient à quelques illusions de la protection française, un fief temporel, dont les réformes internationales eussent compromis l'existence. Leur ferveur religieuse s'est exaltée pour la cause de Moulay Hafid. Qu'il réorganise à son profit le Caïdat d'Ouezzan : on les verra reprendre, aussitôt repentants et soumis, le chemin de la légation.

On se tromperait donc en attribuant une valeur définitive aux bulletins de victoire du Hafidisme. Ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'ils sont dus en partie à des sympathies anglaises, personnifiées de longue date à Tanger, par un ministre déchu d'Abd ul Aziz ?

On peut d'autant moins songer à construire solidement une politique organisée, sur l'un ou l'autre des deux candidats à un sultanat durable, que la condition locale semble prendre, sans eux, un caractère aigu.

Pendant que les envoyés de Moulaï Hafid parcourent les grands bars et les réunions publiques des capitales européennes, les récoltes mûrissent dans les plaines du Maroc. On cueillera bientôt le maïs et les fèves Les silos ne tarderont pas à se remplir, déversant leur trop plein vers les ports, où les caravenes troqueront facilement leurs sacs de céréales contre les ballots de fusils. Pour l'ensemble de ses terrains d'action, la politique d'intervention n'avait jusqu'ici devant elle que 25 à 30.000 « combattants de guerre sainte », répartis en relais successifs. Elle en aura plus du double à la fin de l'été.

L'observation, dégagée des préférences, aboutit à un exposé de la situation qui paraîtra sans doute médiocrement optimiste. Mais le Maroc ne serait plus lui-même, s'il allait au-devant de l'autorité au lieu de la fuir. Puis, il faut bien que les bannières de guerre de tous ses saints se préparent à sortir des Zaouïas et des Horms contre l'infidèle envahisseur, qui n'a pas su s'appuyer sur la foule et ne sait pas encore s'entendre avec les Chorfa, les Oulémas et les Caïds.

*
* *

Nos dispositions particulières ne comportant pas l'effort trop considérable d'une politique d'intervention, des décisions unilatérales seraient amenées à la formule inverse, par le spectacle des réalités. Outillée pour la diplomatie indigène, une activité, écartée des engrenages, conserverait en effet des possibilités multiples. Perspectives de guerre sainte, faiblesse d'Abd-ul-Aziz par lui-même, et de Moulay Hafid par l'anarchie dont il est le captif, masse sociale chaotique en fermentation où ne se révèle encore aucune énergie reconstituante : les conditions locales fixent le sens du mouvement.

Maintenus en présence, les deux frères, les deux Makhzen absorberaient en les neutralisant les turbulences guerrières qui menacent de s'employer ailleurs, et quelques déplacements d'équilibre suffiraient pour confirmer réciproquement les adversaires, dans ce rôle utile, par un effort tolérable. On conçoit aussi le cheminement vers la détente, par des contacts locaux persistants, sous le dualisme des souverainetés en bascule. Antagonisme des Chorfas, des Caïds, des Tribus, et dans un autre ordre de faits, rapports économiques directs des Européens et des indigènes : les voies utilisables seraient nombreuses pour une politique adaptée. Elle s'appuyerait solidement, comme base, sur les projets de stabilité organisée auxquels aboutissent les pénétrations antérieures : prévisions d'une occupation marocaine régulière en pays Chaouïa, et d'une police en commun sur la frontière oranaise.

Si le dédain qu'inspirent aux civilisés les divisions des tribus Berbères, leur suggérait aussi quelque méfiance de l'esprit de Çof européen, on s'en tiendrait à la solution que facilite l'inaptitude des Marocains à s'entendre entre eux. C'est la plus simple et la plus sûre. Mais elle peut avoir contre elle le goût de l'Europe pour les discordes inutiles. Les contractants européens qui, comme la France elle-même, objecteraient au développement d'une politique d'intervention, se rallieraient-ils aux nécessités d'une politique inverse ? Ne se donneraient-ils pas l'attitude d'entraver ce qu'ils demandent, de troubler la paix qu'ils réclament, de provoquer les désordres qu'ils regrettent ?

L'objectif professionnel n'étant pas ici de discuter la question diplomatique extérieure, on ne saurait se prononcer sur ce point. On peut du moins répéter nettement, qu'entre gens sérieux, il ne convient pas plus de miser sur le Hafidisme que sur l'Azizisme.

Haut dignitaire de la Légion d'honneur et de l'ordre de Charles III d'Espagne, Abd-ul-Aziz, à peine revêtu de ses insignes, confiait son déplaisir d'amitiés trop confiantes aux reporters anglais et aux consuls allemands. Moulay Hafid n'est que le mandataire, sans autorité, de déclarations notariées par les Adoul de Fès, et dont le programme comprend au premier rang la suppression de la police des ports, des zones de colonisation, de tout ce qu'a sanctionné l'accord d'Algésiras. L'Europe se moquerait d'elle-même en s'inclinant; et elle ne s'inclinerait que devant le fantoche éphémère de la guerre sainte au lieu du fantoche éphémère de la civilisation.

Peut-être de ces conclusions indécises se dégage-t-il du moins une formule catégorique. Quelle que puisse être la solution nouvelle conseillée aux Pouvoirs publics, Gouvernement et Parlement, dans la plénitude de leur autorité, par la conscience positive des faits et par les préoccupations multiples qu'elle justifie, on ne leur présentera pas une requête sans motifs et sans objet tactique, en demandant que la politique marocaine de la France renonce à être, d'abord, une politique d'erreurs.

A. Le Chatelier.

LA FAILLITE DE LA TRANSPORTATION
des
CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS

Je vais déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à la suppression de la *transportation des forçats* et de la *relégation des récidivistes.*

Jamais sujet n'exigea d'être abordé avec plus de précautions oratoires, car en demandant que ces peu intéressants clients soient désormais maintenus en France, je vais heurter les conceptions pénales, un peu simplistes, de bien des gens, qui se soucient peu du caractère moralisateur de la peine et veulent seulement être rassurés par l'interposition des océans.

Combien fragiles cependant sont les garanties que leur assurent les bagnes coloniaux ! Le pourcentage des évasions définitives est, à la Guyane pour les condamnés aux travaux forcés de 15,35 p. 100. Le chiffre des disparus a pu atteindre, en Nouvelle-Calédonie, pour les relégués, 25 p. 100 du nombre des récidivistes débarqués dans l'année. Les plus audacieux, c'est-à-dire les plus dangereux, réussissent généralement à s'évader.

Il en serait autrement si, d'après nos propositions, la peine des travaux forcés était subie dans des maisons de force en France; on ne s'évade guère d'une maison centrale. En même temps que la préservation sociale, le budget de l'État y trouverait son compte : chaque forçat, comme chaque relégué, nous coûte 2 francs par jour; or, la dépense, frais d'administration et de surveillance compris, ne dépasse pas 0 fr. 78, à la maison centrale de Melun; il résulterait de l'application de notre proposition de loi une économie annuelle de 4.400.000 francs.

Ces deux avantages : la préservation sociale mieux assurée, et une économie budgétaire sérieuse, suffiront, je l'espère, à me rallier les sympathies de ceux qu'aurait pu inquiéter le seul énoncé de mon projet.

*
* *

Le principe de la transportation des condamnés avait été inscrit à diverses reprises, et bien avant la loi du 30 mai 1854, dans notre législation pénale.

Une déclaration royale du 8 janvier 1719 disposait que la Louisiane serait affectée à la transportation des condamnés en rupture de ban, des voleurs et des filles perdues.

En 1763, la Désirade, dans le voisinage de la Guadeloupe, fut désignée pour l'internement des jeunes gens de mauvaise conduite.

Le décret du 24 vendémiaire an II appliqua, sous certaines conditions, la transportation aux vagabonds et aux mendiants, et le 11 brumaire de la même année, la Convention décida que ceux-ci seraient envoyés à Madagascar.

Pendant la première moitié du dernier siècle, la possibilité de substituer aux anciens bagnes la transportation dans une colonie pénitentiaire fut envisagée plus d'une fois : dès 1827, les Conseils généraux consultés avaient émis un avis favorable à l'application de cette réforme. En 1846, la Chambre des députés adoptait un amendement qui tendait à remplacer, en matière criminelle, après un certain temps, l'emprisonnement par la transportation.

Ce vote, qui aurait nécessité une dépense de 120 millions, resta sans effet, et ce n'est qu'après un premier essai tenté le 20 février 1852, avec 300 condamnés qui avaient accepté comme une faveur leur transportation à la Guyane, que la loi du 30 mai 1854 résolut définitivement la question, en décidant que la peine des travaux forcés serait subie, à l'avenir, « dans des établissements créés par décret de l'Empereur, sur le territoire d'une ou plusieurs possessions françaises autres que l'Algérie. »

L'Angleterre avait, de son côté, pris le parti, en 1718, d'expédier en Amérique tous les condamnés à plus de trois ans de détention. Arrivés sur le sol américain, les convicts, s'ils avaient acquitté le prix de leur passage, étaient libres; dans le cas contraire, le capitaine du navire, pour se couvrir de ses frais, les mettait au service des planteurs.

L'Angleterre avait suspendu depuis quelque temps tout envoi en Amérique, lorsque, le 18 janvier 1788, un premier convoi de 800 convicts, hommes, femmes et enfants, débarquait à Botany-bay, et jetait, peu de temps après, les fondements de Sydney.

En 1868, enfin, c'est-à-dire peu de temps après que nous avions nous-même adopté ce système, la Grande-Bretagne renonçait définitivement à toute expédition de condamnés.

L'Allemagne, qui s'est orientée tardivement dans la voie de l'expansion coloniale, n'a pas cherché à

utiliser la main-d'œuvre pénale pour le développement de ses possessions.

L'Autriche-Hongrie ne pratique pas la transportation. Les Pays-Bas y ont renoncé et la Suède se montre opposée à ce système pénitentiaire.

L'Italie n'a pas admis la transportation dans son Code pénal de 1889, bien que quelques-uns de ses publicistes la préconisent comme un mode d'extension de la puissance coloniale du pays.

Seuls le Portugal, l'Espagne et la Russie persévèrent, comme nous, dans cette voie de plus en plus abandonnée.

Le Portugal dirige, chaque année, un certain nombre de condamnés sur ses colonies de la Côte d'Afrique, mais après leur avoir fait subir un emprisonnement cellulaire d'une durée plus ou moins longue.

L'Espagne utilise surtout, à cet effet, les *présidios* qu'elle possède sur la côte du Maroc.

La Russie enfin pratique la transportation en Sibérie depuis plus de trois siècles. Au début, cette peine avait surtout un caractère administratif, et elle était indépendante de la peine des travaux forcés. Ce fut seulement vers le milieu du XVIIIe siècle, qu'on établit une distinction entre la transportation aux travaux forcés appliquée aux crimes et la transportation simple encourue pour des délits ayant une certaine gravité.

Actuellement les transportés en Sibérie sont employés à l'exploitation des mines ou à des travaux agricoles. Ce système a donné à la Sibérie quelques périodes de prospérité relative; mais il y a eu aussi des moments difficiles et, en définitive, il ne semble pas que la transportation ait rendu, au point de vue de la colonisation, tout ce qu'on pouvait en attendre.

L'enseignement qui se dégage de ce rapide exposé historique, c'est que la transportation ne convient qu'aux possessions nouvelles et à celles dont l'étendue offre, selon l'expression d'un ancien sous-secrétaire d'État des Colonies, M. Jamais, de larges espaces « de terres encore vierges à préparer ». Ouvrir les voies à l'immigration nationale, et lui éviter les difficultés du début, tel doit être le rôle de la main-d'œuvre pénale; du jour où l'introduction de l'élément libre permet de constituer une société sur des bases normales, la présence des condamnés ne peut qu'occasionner de sérieuses difficultés. Partout, le contact de la population libre avec la population d'origine pénale, lorsque les services de celle-ci n'étaient plus indispensables, a donné lieu aux plus graves conflits. Ce fut, aux États-Unis, l'une des principales causes de la guerre de l'Indépendance, et, plus tard, instruite par l'expérience, l'Angleterre dut céder, en Australie, devant les menaces de révolte de l'*anti-transportation league*.

Sans être arrivé à ce degré d'acuité, le mal existe dans nos colonies pénitentiaires, et c'est évidemment l'une de ses manifestations, qui a abouti à la suspension des envois de condamnés à la Nouvelle-Calédonie. La concentration des transportés au Maroni procède, pour la Guyane, d'un même sentiment d'hostilité de la population libre.

La loi de 1854 a aggravé la situation qu'elle créait à nos colonies pénitentiaires par son article 6, qui impose aux transportés, à l'expiration de leur peine, l'obligation d'un séjour dans la Colonie égal à la durée de cette peine si elle est inférieure à huit ans de travaux forcés, perpétuel dans le cas contraire. La population d'origine pénale ne pouvait manquer, dans ces conditions, de s'accroître rapidement dans les possessions ouvertes à la transportation, et d'y devenir un danger pour la population libre.

En 1808, au moment où les envois de condamnés allaient être suspendus pour la Nouvelle-Calédonie, en regard de la population libre de l'île s'élevant à 12.576 habitants, la population d'origine pénale comprenait 12.539 hommes; et, sur ce nombre, 7.061 individus, transportés concessionnaires de terres ou placés chez des particuliers, libérés, relégués individuels, vivaient en contact immédiat avec l'élément libre. La Guyane, de son côté, pour 32.000 habitants, compte une population pénale de 10.000 individus, soit, en chiffres ronds : 5.000 transportés, 1.700 libérés, 3.500 relégués. Cela fait un individu appartenant à la population pénale pour deux appartenant à la population libre.

Ainsi, ces scories de l'humanité, que la métropole éloignait avec répulsion, sont rejetées en masse sur deux colonies, où le mal dont on voulait préserver la société exerce d'autant mieux ses ravages qu'il sévit sur un espace plus limité. Pour le libéré, qui est obligé de vivre au milieu de ses anciens camarades du bagne, dans l'impossibilité absolue de se créer des relations saines, sans aucun espoir de faire oublier son passé ni de l'effacer de son propre souvenir par une vie désormais honorable, c'est le relèvement rendu tellement difficile, qu'il n'en est presque pas d'exemples; pour la colonie, c'est une promiscuité horrible, qui entraîne le discrédit et paralyse tout essor.

Si nous poussions plus loin l'analyse de la population de la Guyane, nous verrions que Cayenne, qui ne reçoit, sauf exception, ni transportés, ni relégués, compte 15.000 habitants et constitue la moitié de la population totale de la colonie. Des 15.000 à 17.000 autres habitants, 5.000 sont libres et répartis dans les 11 autres communes. Si ces communes étaient ouvertes à la population pénale, les hommes libres y seraient un contre deux. Étant donné la mauvaise réputation des transportés et des relégués, non seu-

lement les hommes libres ne veulent pas faire appel à leur main-d'œuvre, mais ils menacent de faire aux condamnés un mauvais parti, si le pays leur est ouvert. Ainsi repoussés de partout, et cantonnés dans des endroits où leur nombre les empêche de gagner leur vie, les libérés et les relégués individuels vivent dans une misère lamentable, et il arrive journellement qu'un ancien forçat, affamé, demande et obtienne sa réintégration au bagne pour être assuré de manger.

*
* *

Ce qu'est ce bagne, notre plume hésite à l'écrire. Nous rougirions d'avoir à en parler devant un Congrès international.

Les mœurs les plus abominables y règnent. Les surveillants le savent; ils ferment les yeux.

Le service de garde ne se fait, pendant la nuit, qu'autour des pavillons des condamnés; le surveillant qui s'y aventurerait seul risquerait sa vie.

Les surveillants ne sont pas assez nombreux. Il y a, en principe, dans ces camps qui sont ouverts de toutes parts, un surveillant pour vingt-cinq condamnés, mais le quart ou le tiers sont en congé; il y a, en permanence, des malades indisponibles, et il est des emplois spéciaux qui exigent la présence d'un surveillant pour un petit nombre de condamnés : le service des chaloupes, par exemple, qui comporte un patron, c'est-à-dire un surveillant, pour deux hommes.

En somme, la surveillance n'est guère assurée que par un surveillant pour 50 hommes, voire même, chez les relégués, pour 50 à 100 hommes. Quant à la garnison, elle est au total, de 75 hommes, répartis entre plusieurs pénitenciers.

Le nombre et la superficie des camps, l'absence de murs d'enceinte, l'insuffisance du personnel de surveillance et celle de la garnison expliquent le nombre des évasions définitives et la fréquence des crimes commis dans la métropole par des forçats évadés.

Ainsi donc, du fait de l'impossibilité, pour des raisons budgétaires, d'augmenter l'effectif du personnel de surveillance, les condamnés sont livrés à eux-mêmes pendant toute la nuit; ils s'étranglent librement, ou se livrent sans la moindre entrave à telles autres pratiques immondes de leur goût. Il n'est pas rare, le matin, que l'on découvre un cadavre, et l'enquête ne donne jamais de résultats, tout témoignage sincère mettant en péril la vie du témoin.

Le grand public français ignore ces choses; il lui suffit de savoir que les criminels sont expédiés outre mer, et il se tient pour rassuré. Le monde parlementaire, le gouvernement, ne savent pas davantage qu'il y a là-bas, sous les tropiques, à l'abri du pavillon français, deux Sodome qui appellent, comme l'autre, le feu du ciel!

On devine qu'il n'y a pas à espérer, dans une telle fange, l'amélioration du condamné.

La difficulté pour l'Européen de se livrer, sous les tropiques, à un travail physique un peu dur rend, d'ailleurs, impossible l'expiation du crime par l'accomplissement de tâches pénibles.

Pour la même raison, le forçat à qui l'on ne demande qu'un semblant de travail et qui subit les effets déprimants du climat, ne sera pas amendé par la constance de l'effort exigé.

La colonisation pénale, qui consiste dans l'octroi de concessions de terres aux forçats les mieux notés et sur laquelle on comptait pour provoquer, parmi les condamnés, une émulation salutaire, n'a donné que des résultats médiocres en Nouvelle-Calédonie et des résultats nuls en Guyane.

Il est triste de constater que la presque totalité de ces hommes n'est accessible qu'à l'émulation du mal. A peine peut-on considérer comme susceptibles d'amendement les quelques transportés qui vivent isolés dans des emplois spéciaux.

Les condamnés passionnels, qu'un crime accidentel a amenés au bagne, ne tardent pas eux-mêmes à perdre tout ressort moral.

La faillite morale de la loi de 1854 est donc absolue. Nous montrerons dans un prochain article que sa faillite économique est tout aussi définitive, et qu'il est possible, par l'exécution des travaux forcés dans des maisons de force, en France, d'obtenir à moins de frais des résultats meilleurs, tant au point de vue de la préservation sociale qu'à celui du relèvement moral des condamnés.

ÉMILE CHAUTEMPS,
Sénateur, Ancien Ministre.

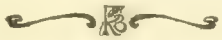

NOUS VIVONS DE RÉALITÉS (1)

Homo liber de nulla re minus quam de morte cogitat, et ejus sapientia non mortis, sed vitæ meditatio est.

SPINOZA.

A la fin de notre étude, le rapport de la religion et de la morale apparaît bien simple : la religion est la foi dans la conservation de la valeur, et la morale recherche des principes selon lesquels la découverte et la production des valeurs se font. Cette con-

(1) Conclusions de *Philosophie de la Religion*, par HARALD HÖFFDING, professeur à l'Université de Copenhague, Correspondant de l'Institut de France, qui paraîtra prochainement à la librairie Félix Alcan.

ception met nettement en lumière à la fois les différences et les ressemblances qui existent entre la religion et la morale.

La question de savoir quelles sont les valeurs auxquelles nous croyons, et comment nous saurons que ce qui a été découvert et produit a de la valeur, nous ramène de la religion à la morale. L'histoire de la religion nous montre très clairement que la plus importante de toutes les oppositions est celle qui existe entre les religions naturelles et la religion morale. La nature spécifique d'une religion, par conséquent, dépendra du point de vue moral. Je dois renvoyer mes lecteurs à ma *Morale* pour un examen complet de cette question, et je m'arrêterai seulement ici à discuter quelques points de vue qui sont spécialement importants pour la philosophie de la religion.

Selon ma propre conception morale, la vie doit prendre la forme d'une œuvre d'art personnelle, car les facultés et les tendances individuelles doivent être organisées dans les individus, tandis qu'en même temps les personnalités individuelles — précisément grâce à l'harmonie personnelle dans chaque individu — doivent être mises en harmonie les unes avec les autres. Le problème est ici de savoir comment le développement de l'individu peut aider au développement des autres hommes, ou, en d'autres termes, comment le fait que l'individu est une fin en soi peut être un moyen pour atteindre les fins d'autrui. Cette conception embrasse toute œuvre de développement de la civilisation, à condition qu'elle soit plus qu'une activité purement mécanique ou sans fin. Toute culture spirituelle et matérielle, tout effort individuel et social, trouvent place dans l'idéal indiqué ici. Le développement spirituel hellénique, le développemement chrétien et celui des temps modernes ont contribué chacun à l'établissement de cette idée. Un large horizon s'ouvre ici devant nous : nous voyons en arrière les luttes spirituelles du passé, mais nous voyons aussi en avant le travail spirituel et matériel qui approfondira et développera progressivement les conquêtes antérieures. Dans un effort pour donner une forme à cette idée et pour l'appliquer, la morale elle-même devient une religion, car elle travaille ici pour ce qu'il y a de plus saint au monde, et tout ce que les hommes appellent et ont appelé saint doit finalement être évalué au moyen du critérium qui fournit cette idée.

Le concept de « saint » reproduit dans ses différentes applications les degrés du développement religieux. Au sens le plus élémentaire, est saint ce qui ne peut être produit que par une puissance supérieure. Ce peut être la terre, ou les fruits de la terre, ou l'homme lui-même. Mais ce qui est considéré comme l'œuvre d'une puissance supérieure et comme placé sous sa protection, devient peu à peu identique, lorsque le passage s'est fait des religions naturelles à la religion morale, à ce qui est exigé par les idées morales les plus hautes que l'homme puisse se former. Aussi la religion et la morale se rencontrent-elles finalement dans la conception de « saint », et nous avons ainsi la définition de Gœthe :

Was ist das Heiligste? — Das, was heut, und ewig die Geister
Tiefer und tiefer gefühlt, immer nur einiger macht.

Ce qui peut être assimilé d'une manière profonde et intime par l'individu, et qui peut en même temps établir l'union la plus étroite entre les individus, c'est ce qui est saint par dessus tout. Nous sommes, au delà des circonstances extérieures de la vie, au delà de tout ce qui tend à diviser, appelés aux plus hautes valeurs. Le maximum de plénitude et de différenciation est ici uni au degré suprême d'unité.

Au sujet de l'application, dans le détail, de cette idée, bien des questions graves peuvent naître. Mais au point de vue de la philosophie de la religion, il est d'une importance toute particulière qu'un idéal tel que celui qu'expriment les vers de Gœthe ait été au moins capable de s'établir et de se faire reconnaître. En dépit de toutes ses désharmonies, le réel a pu faire place à un développement dans ce sens. C'est là une des réalités auxquelles nous devons nous efforcer de rester attachés et que nous devons nous efforcer d'étendre, une des choses qui permettent à notre sagesse d'être une méditation de la vie, non de la mort.

*
* *

Mais quelle sera la fin? D'où vient la valeur et où va-t-elle? Quelle est la nature du lien qui unit, d'une part ce pour quoi nous luttons et ce qui nous permet de lutter, et d'autre part l'essence intime du réel?

Il y a ici un carrefour — non seulement parce que des peuples différents ont donné des réponses différentes à ces questions, mais aussi en raison du degré d'importance que l'on a attachée à la question d'arriver, d'une manière générale, à une réponse. Pour ma part, je ne vois pas de raison d'exiger à tout prix une réponse, qui nous entraînerait bien au delà de ce que la science peut nous enseigner au moyen de ses dernières hypothèses. Surtout, je ne vois pas de raison d'enchaîner la raison pour l'amour de solutions supposées, qui ne feraient que nous rendre nos énigmes agrandies, compliquées peut-être, d'objections logiques et morales.

Ces réponses à ces questions, qui dépassent les dernières hypothèses scientifiques, ne peuvent avoir qu'un caractère poétique : mais il n'y a rien là qui les empêche d'avoir une grande importance religieuse, en tant qu'elles sont les expressions les plus

vivantes que puisse prendre la relation de la valeur et de la réalité, telle que nous l'expérimentons. A parler exactement, il est faux de dire qu'elles n'ont « qu' » une valeur poétique. Car peut-être que la poésie est une expression plus parfaite de ce qu'il y a de plus haut, que n'importe quel concept scientifique. Par poésie, je n'entends pas ici des images ou des émotions vagues, mais la forme spontanée et vivante sous laquelle s'expriment les expériences véritablement faites à des moments de violente excitation. Un processus de ce genre se cache sous tous les mythes et toutes les légendes, sous tous les dogmes et tous les symboles pris au moment de leur naissance (*in statu nascendi*). Il y a une poésie de la vie qui jaillit du sein du travail même, une étincelle qui ne brille que lorsque la volonté se heurte au roc dur de la réalité. J'ai déjà rencontré cette idée dans ma critique de la théorie de S. Kierkegaard, opposant la conception esthétique et poétique de la vie à la conception morale et religieuse. C'est une poésie qui ne s'oppose ni à la volonté ni à la pensée, quoiqu'elle soit plus capable de naître, lorsque la pensée et la volonté arrivent à leurs limites; et seuls des efforts répétés peuvent décider si ces limites représentent un obstacle qui peut et doit être surmonté, ou si elles marquent les rives immuables entre lesquelles le fleuve de la vie doit toujours couler. Tout grand art suppose une poésie de la vie de ce genre, et consiste dans la traduction de cette poésie en formes claires. Si l'art rencontre de nos jours des conditions d'existence spécialement défavorables, il n'y a pas de doute qu'il faille attribuer cet état de choses plutôt aux anciens dogmes qu'au doute moderne.

La philosophie de la religion s'achève en nous ramenant à cette source, dont la conservation à l'état de liberté constitue la condition la plus importante pour l'avenir de la vie spirituelle. Nos études épistémologiques, psychologiques et morales arrivent ici au même résultat. D'autre part, ce n'est pas le devoir de la philosophie de la religion, de construire un système particulier de symboles, et de déclarer qu'ils sont les seuls bons. La philosophie de la religion s'intéresse aux forces agissantes plus qu'aux forces fixées, qui sont rejetées et qui se figent pendant que ces forces sont en pleine action. Mais l'étude comparative des formes conserve encore sa valeur : elle nous aide à attribuer les différentes forces à leur espèce particulière. La philosophie de la religion s'intéresse moins à des symboles ou à des dogmes particuliers qu'au besoin personnel, au sentiment intérieur, à l'expérience authentique qui s'expriment par eux et qui déterminent et le choix des symboles, et l'interprétation plus ou moins littérale qu'il faut en former. Lorsqu'une grande religion, comme le christianisme, naît, la philosophie de la religion la reconnaît comme un témoignage du fait que l'amour, le sens de la vie intérieure et la pureté sont des forces vivantes dans la nature humaine.

Partout où ces forces internes semblent avoir disparu, on peut être sûr que c'est parce que la confiance dans la faculté de former des images et des symboles s'est affaiblie, sous le joug du dogmatisme et du scepticisme, souveraineté qui a généralement été fondée sur la force. L'observateur attentif remarque que ces forces sont cachées, qu'elles se meuvent dans la sanctuaire de la personnalité, lieu fermé également aux propagandistes importuns et aux railleurs profanes.

Nous vivons dans une époque de transition. Il y a un manque d'harmonie entre notre foi, d'une part, et notre savoir et notre vie, d'autre part. On ne peut échapper à l'obligation d'établir de l'harmonie entre la libre science unie au libre développement de la vie, et ce qui, à nos yeux, a la valeur suprême. Et cela ne peut pas se faire par une construction spéculative. Il faut créer un nouveau type de vie, qui ne craigne pas la critique et qui n'exprime pas sa liberté en « raillant ses chaînes », mais qui, avec une joyeuse confiance, exprime ses expériences les plus profondes dans un « psaume de la vie ». Jusqu'à ce que ce type de la vie se soit développé, beaucoup de gens sentiront leur âme froissée. Ceci peut arriver de bien des manières, soit qu'ils s'attachent, avec une sorte d'extravagance morbide, à quelque chose qui ne peut s'harmoniser avec leur vie personnelle ou avec les exigences de la loyauté intellectuelle, soit que leur propre crainte secrète les pousse à une haine fanatique de ceux dont la foi est autre que la leur, soit qu'ils se soient sentis desséchés et appauvris par la critique excessive et la satiété, soit qu'enfin ils se consument dans une réflexion sans fin. Je ne dis pas que ceux qui éprouvent le plus grand dommage spirituel éprouvent la plus grande douleur.

La vie travaille à s'élever grâce au conflit de forces opposées, et les circonstances de la lutte diffèrent avec les âmes individuelles. Aussi l'art de vivre, comme tous les autres arts, doit-il être unilatéral. Et pour cette raison, chaque individu doit découvrir sa propre place et combattre pour la portion de vérité qui se révèle à ses yeux. Ce n'est que par une solide emprise que « l'unité supérieure » peut être atteinte; mais elle ne sera jamais aussi facile à atteindre que le croyait la philosophie romantique.

*
* *

Toute conception de la vie doit à la longue être déterminée par les valeurs que l'on découvre ou que

l'on produit dans la vie réelle. Toute conception d'une vie future, d'un monde supérieur, est constituée d'éléments qui sont empruntés à ce monde. La vie exige une discipline et des règles, mais les notions qui déterminent du dedans cette discipline et ces règles doivent, en dernière analyse, avoir été empruntées à cette vie. Il y a ici un mouvement circulaire continu, qui, cependant, n'exclut pas le progrès, car même un idéal imparfait peut rendre la vie plus parfaite qu'elle n'était auparavant, et la vie plus parfaite produira dès lors des idéaux encore plus hauts. Même un pas en arrière peut être une transition — peut-être même un moyen nécessaire de passage — vers une marche en avant, tout comme un ressort en spirale ne se resserre que pour pouvoir s'élancer plus haut (*inclinata resurget*).

De même que Gœthe a défini la fonction de l'art de la poésie comme consistant à « revêtir la réalité d'une forme poétique » et non à « réaliser le prétendu *poétique* », de même la fonction de la religion est de rendre la vie idéale et harmonieuse, et non de réaliser des idéaux artificiels imposés du dehors. Tout idéal, pour avoir un sens, doit se révéler comme un vaste ensemble exprimant des tendances vitales, qui doivent avoir eu une activité spontanée avant de prendre la forme de la pensée ou de l'imagination.

Et nous retrouvons ici encore notre grand modèle dans la méthode de vie des Grecs. Leur conception de la vie trahit une certaine tristesse, mais ils ont nettement et courageusement combattu pour les droits de la vie ici-bas. Dans la discussion éternelle sur le sens de la vie, leur exemple doit toujours être considéré comme un document capable, par son poids, de rejeter définitivement le fardeau de la preuve sur ceux qui feraient dépendre la valeur de cette vie de ce que l'on peut soupçonner d'une autre. La santé spirituelle des Grecs se manifeste dans le fait qu'ils voyaient la grande œuvre de la vie dans la découverte et la création, ici-bas et dans la réalité de cette vie, de valeurs telles que « le beau et le bien ». Ils n'empruntaient pas à la conception d'une vie à venir le critérium qui permet de juger la vie présente.

Que la culture grecque ait péri, et que, pour un temps, la doctrine orientale d'une vie future ait dominé, cela prouve au moins que la culture grecque avait besoin de s'intérioriser. L'orientalisme a fait beaucoup pour promouvoir la vie spirituelle. Était-il nécessaire, en ce sens que le même résultat n'aurait pas pu être atteint par le développement continu des conceptions helléniques, c'est ce qu'il est impossible de dire ; ce que nous savons des conditions du développement historique de la civilisation est beaucoup trop imparfait pour nous permettre de décider. Mais l'orientalisme a produit de grands maux qui sont bien à lui, et on comprend bien pourquoi Kant (dans les notes qu'il a laissées) exprimait le souhait que la sagesse orientale nous eût été épargnée.

Ce principe est solide ; et celui-là seul qui a honnêtement et honorablement travaillé aux valeurs que l'on peut découvrir et produire en *ce* monde, est prêt pour un monde futur — s'il y a un monde futur, question que l'expérience peut seule décider. Mon cher ami Johannes Fibigers rapporte dans son *Autobiographie* que dans une conversation sur la question de savoir si une vie future nous attend, je remarquai : « Il reste à voir s'il y a une vie future ». Je ne me rappelle pas avoir dit cela, mais cela exprime les résultats auxquels je suis personnellement arrivé. L'horizon ne s'est pas fermé devant moi. Mais plus j'ai regardé, autour de moi, le monde de la pensée et de la réalité, plus clairement il m'est apparu que les hommes qui sont encore prêts à prêcher, que, s'il n'y a pas de vie future, *cette vie-ci* perdrait toute sa valeur, assument une grande responsabilité. Ceux pour qui cette croyance dans une vie future est une nécessité vitale se seront déjà aperçus de ce besoin ; mais ils n'ont pas le droit de faire appel à leur expérience sans avoir fait une sérieuse tentative pour découvrir et produire des valeurs dans la vie présente. Et quand seront-ils en situation de dire qu'ils ont assez fait en ce sens? Jusqu'à présent, on n'a apporté aucune preuve évidente de l'idée que l'absence d'une croyance de ce genre implique nécessairement l'exclusion de toute espèce de qualité, de valeur personnelle. Les opinions que se sont formées les individus, d'accord avec leur propre personnalité, sur ce qu'il y a au-delà du monde de l'expérience, ne doivent pas être prises comme un critérium universel de la valeur de la vie personnelle.

Au point de vue moral, le commandement est : « Rends la vie, la vie que tu connais, aussi riche que possible en valeurs. » L'effort pour accomplir ce commandement suppose-t-il nécessairement une croyance à la conservation de la valeur sous une certaine forme définie, c'est là une question qui recevra des réponses différentes de personnes différentes, selon leurs différentes expériences. Celui qui ne peut découvrir ou produire aucune valeur, à moins qu'elle ne soit nimbée d'un reflet d'éternité, celui-là n'est pas un pouce plus haut que celui qui agit avec énergie et avec un sens profond de la vie intérieure au service de la valeur, quoique cette valeur soit, à son sens, sujette à périr. Inversement, celui qui peut se passer de la croyance à la conservation de la valeur n'a, de son côté, pas le droit de mépriser celui qui ne voit dans toute valeur qu'il a découverte ou produite, qu'un simple anneau d'une

grande chaîne de valeurs qui s'étend jusque dans l'invisible. Il est possible d'affirmer cette croyance sans entrer en conflit avec la morale ou avec la théorie de la connaissance. Le dernier mot doit rester ici au principe de personnalité. La morale n'a qu'à prendre garde, que, dans leur inquiétude de sauver les valeurs de la vie, les hommes n'oublient la vie elle-même.

*
* *

Dans un ouvrage intitulé *Om Intolerance* (Sur l'Intolérance, 1878), et écrit non sans chaleur, S. Heegaard est amené à insister sur le sens de cette pensée « nous vivons de possibilités ». Il était, en cela, guidé par l'idée que, puisque la science ne peut attaquer ni affirmer la validité des idées religieuses, leur possibilité doit toujours être admise en dépit de toute critique. Il pensait plus particulièrement à l'idée d'immortalité personnelle. Son opinion était que nous devons fonder notre vie sur la possibilité de la validité de cette idée. Par opposition à cette opinion, je voudrais développer l'affirmation que j'ai prise comme tête de chapitre : nous vivons par des réalités. Nous fondons toute possibilité sur une réalité; nous concluons du réel au possible. Aussi, en dernière analyse, vivons-nous entièrement par la réalité, quelque grande que soit la valeur que les possibilités puissent avoir à nos yeux. Ce n'est que lorsque la réalité manifeste le bon et le beau que le possible peut les contenir. Nous vivons des valeurs que la réalité produit, et ces valeurs ne s'évanouissent pas nécessairement, parce que nous ne voyons pas clairement quel doit être leur sort dans le temps et dans l'éternité. Dans la mesure où nous pouvons nous former une opinion de leur destinée, nous fondons cette opinion sur notre expérience de la réalité : ces théories sont des projections, des généralisations, des idéalisations inconscientes ou clairement conscientes.

On peut découvrir ce que les hommes ont pensé de ce monde-ci d'après ce qu'ils ont pensé du monde futur. Jusqu'à présent, on n'a pas donné de description du ciel et de l'enfer, dont les traits spéciaux n'aient été empruntés à l'expérience terrestre. Cela est aussi vrai des descriptions des Enfers d'Homère et de Virgile que de l'Apocalypse de saint Jean ou de la Divine Comédie de Dante. Dans la description faite par Lavater de la venue de l'Antéchrist, Gœthe a reconnu l'entrée des Électeurs à Francfort pour le couronnement de Joseph II. La conscience religieuse se meut dans un monde de poésie, et s'en rend de plus en plus compte. Plus clairement elle reconnaîtra l'insuffisance et le caractère figuratif de ses idées, mieux elle pourra comprendre une conception qui n'attache aucun prix à la formation d'idées déterminées et exclusives relativement à l'objet de la religion.

Et jusqu'où faut-il poursuivre les possibilités ? On ne peut songer à une conclusion. On peut toujours demander : « Et après ? » Un état suprême de vie qui excluerait toute possibilité de développement s'achèverait — d'après toutes les lois psychologiques connues — dans la torpeur et dans la mort. La pensée humaine s'en est aperçue de bonne heure. Les anciens Hindous ont bientôt compris que la continuation interrompue d'un seul et même état ne peut donner de joie, et les philosophes sankhyas soutenaient que celui qui a été admis dans le monde céleste doit bientôt découvrir qu'il y a des étages encore plus hauts que celui qu'il a atteint, de telle sorte que même les joies célestes contiennent un élément d'inquiétude. Quelques milliers d'années plus tard, dans une lettre à Wolff, Leibniz affirmait que si la béatitude ne consistait pas dans le progrès, les bienheureux finiraient par se trouver dans un état de stupeur (*nisi beatitudo in progressu consisteret, stuperent beati*).

Si nous vivions réellement de possibilités, notre vie serait sacrifiée à une vie inconnue. Mais la philosophie de la religion peut faire appel ici à une idée qui, depuis l'époque de Rousseau, a été l'idée fondamentale de la pédagogie moderne. Toute période de la vie a, ou devrait avoir, sa signification propre, et ne doit pas être purement considérée comme une préparation à la période suivante. De même que l'enfance est une période indépendante de la vie, ayant sa valeur et ses fins en soi et pour soi, et est plus qu'une simple préparation à la vie adulte, même aussi la vie humaine, dans sa totalité, a sa valeur indépendante, et cela d'autant plus que l'expérience ne nous enseigne rien sur ce qui peut la suivre. Comment une simple vie personnelle est-elle unie aux lois et aux valeurs de la totalité du réel, c'est là un problème insoluble. Mais s'il y a un lien intime entre l'une et les autres, de telle sorte que nos efforts les plus nobles et les plus élevés contiennent quelque chose d'impérissable (sous quelque forme que cet élément se conserve), cette valeur ne se produit que lorsque nous prenons la vie présente, la vie qui nous est connue, comme une œuvre indépendante, et que nous lui attribuons une valeur indépendante.

Si nous admettons que la valeur doit être conservée, et si nous nommons Dieu le principe de la conservation de la valeur, il sera clair alors que ce principe ne peut être nulle part présent et agissant, autant que dans nos efforts pour découvrir et produire des valeurs. Pour que les valeurs puissent continuer à exister, il faut d'abord qu'elles existent. Si nous nous attachons à cette idée, notre conception

de la vie ne sera plus une poursuite de Tantale après un but sans cesse fuyant : et nous ne pourrons pas non plus finir par un agnosticisme vide : au contraire le poète a raison :

> Indem du suchst, hast du ihn schon gefunden ;
> in deinem Fragen liegt die Antwort schon gebunden

L'éternel est dans le présent, dans tout instant doué de valeur, « dans chaque rayon de soleil », dans l'effort qui prend pour devise « Excelsior ! » Vivre la vie éternelle au milieu du temps, voilà la véritable immortalité, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas une autre immortalité. La distinction entre la fin et le moyen s'évanouit à un pareil moment, dans un pareil effort, et même s'évanouit toujours là où il y a une vie personnelle véritable. Et avec cela s'évanouit aussi la distinction entre la religion et la morale, car la religion rentre dans la morale.

Nous terminons ici par des idées qui apparaissent plus ou moins clairement dans toute forme religieuse supérieure : dans les Upanishads aussi bien que dans le christianisme, chez Bouddha aussi bien que chez Spinoza et Schleiermacher. S'il doit y avoir une pensée dernière de l'humanité, ce doit être celle de la continuité de toutes les forces et de toutes les valeurs, idée qui est notre critérium théorique et pratique, quoiqu'on ne puisse l'établir et le formuler comme un concept scientifique parfaitement défini.

L'intérêt purement philosophique de la conception que j'ai essayé d'établir, dans l'étude qui va prendre fin, consiste en ce fait qu'elle essaie d'affirmer la continuité du développement spirituel. Ce fait découvre une analogie entre le problème religieux et tous les autres problèmes philosophiques, et en dernière analyse, ce qui importe au philosophe, ce n'est pas de savoir si, oui ou non, un problème admet une solution, mais de savoir s'il a bien été posé, c'est-à-dire posé de la manière qu'exigent la nature de l'esprit humain et sa place dans le réel. A la longue, on verra que l'intérêt philosophique ne fait qu'un avec l'intérêt humain, et cela d'autant plus, qu'on voit plus clairement leur nature propre. Aussi le philosophe est-il satisfait, s'il a fait de son mieux pour définir et pour éclaicir le problème, et pour fixer les conditions de sa solution. Il ne perd pas confiance dans l'importance de son ouvrage, même si peu de gens consentent à en admettre la raison d'être et la valeur.

Personne ne peut faire mieux, pour établir son bilan spirituel, que de mettre en usage tout ce qu'il a appris à l'école de la vie et de l'étude. Et s'il le fait loyalement, ce ne sera peut-être pas sans profit pour les autres et pour lui.

HARALD HÖFFDING

Traduit par J. SCHLEGEL.

LE LÉGIONNAIRE

Il se déganta, ôta ses bagues, défit à demi son nœud de cravate pour se donner un air de débraillé, puis, d'un pas d'automate, pénétra dans le bureau du sous-intendant.

— Je viens, dit-il gravement, pour un engagement à la légion étrangère !

Le sous-intendant était accoutumé à ces sortes de visites. Mais le nouveau visiteur retint aussitôt sa curiosité. Malgré sa cravate dénouée, il gardait mise et allures d'aristocrate : quelque chose de plus même dans le port hautain de la tête et la superbe à peine voilée du regard. Très blond, — quelque fils du Nord sans doute, — avec des cheveux intentionnellement dépeignés, mais des moustaches qui gardaient le retroussis du petit fer, il attendit, un poing derrière le dos, le questionnaire usuel.

— « Votre nom ?

— Frédéric Reich.

— Votre âge ?

— Vingt-quatre ans.

— Votre nationalité ? .... »

Le jeune homme blond hésita quelques secondes, un léger afflux rosé aux joues, puis finalement :

— « Inscrivez : Suisse, balbutia-t-il.

— Votre profession ?... »

Nouvelle hésitation et, cette fois, les joues s'empourprèrent.

— « Entrepreneur. »

Le sous-intendant n'avait pas à questionner davantage. Evidemment celui-là, comme tant d'autres, — comme la plupart, — voulait cacher son identité et ne répondrait que par mensonges.

Un médecin militaire examina le candidat à la légion, le déclara sain et net, bon pour le service. Le mystérieux signa l'engagement de cinq ans d'une main qui ne voulait pas trembler.

Un paquebot partait le lendemain pour Oran.

Il y prit place parmi les voyageurs d'entrepont en même temps que d'autres engagés, de condition visiblement inférieure, mais qui tous avaient ces yeux ternes ou fièvreux de l'homme qu'ont exténué les souffrances morales. Avec eux il fauberta, fit la corvée de poulaine.

— « Voilà un nouveau qui n'a pas des façons de Bellevillois, opina un officier du bord, attentif à l'observer depuis l'embarquement. Il fera un bon légionnaire. »

*
* *

Bon légionnaire, il le fut, et au delà du terme.

Dès le lendemain de son incorporation à Sidi-Bel-Abbès, son capitaine, surpris de le voir manœuvrer

comme un ancien, voulut l'envoyer au peloton des élèves caporaux.

— Non! fit celui qui s'était présenté à ses nouveaux compagnons d'armes sous le diminutif familier de Fritz. Je veux rester simple soldat.

Les chefs, dès lors, l'étudièrent avec une bienveillance intriguée.

Quels secrets s'abritaient derrière ce front aux sourcils dominateurs? On en vit tant, à la légion, des naufragés de la vie qui naufrageaient de haut bord. Au mess, on faisait, entre officiers, échange d'hypothèses.

— « Ça doit être quelque lieutenant allemand ou autrichien qui aura fait des bêtises, présumait l'un.

— En tout cas, ajoutait l'autre, lieutenant dans un corps d'élite, la garde impériale peut-être... Avez-vous remarqué ses mains, comme elles sont fuselées et soignées? »

Et, là-dessus, chacun d'évoquer d'anciens souvenirs : le prince hessois apparenté à la famille impériale d'Allemagne qui s'engagea, en 1897, sous un nom d'emprunt, mourut de langueur, la même année, à l'hôpital de Géryville : ou bien ce comte de Bandissen, ancien capitaine de l'armée allemande, qui se fit tuer héroïquement, simple soldat, au Tonkin, et dont, comme de l'autre, on ne connut l'identité qu'après la mort...

Un jour, à propos de rien, l'adjudant de service lui dit en bourrade :

— Fritz, il n'est bon qu'à se polir les ongles.

Fritz ne répliqua point. Jusqu'ici on lui avait, par une sorte de tacite déférence, épargné les corvées trop dures. Il alla demander au capitaine d'être employé aux travaux de terrassement. Avec la pelle et le pic, il s'y fit des mains de tâcheron.

Fritz restait impénétrable. Jamais un mot, une allusion qui pussent trahir quelque chose de son origine et de son passé. Un jour, son capitaine le surprit à lire dans le texte italien un roman de d'Annunzio. Une autre fois, comme il y avait fête d'anniversaire à son bataillon, il se mit au piano et enleva avec une telle âme et une telle maëstria la marche du *Tannhauser*, que les plus rustres ne purent s'empêcher d'applaudir.

Le lieutenant Hübner, qui était passé de l'armée autrichienne dans la légion avec son grade, rencontra un jour Fritz hors de la caserne, l'interpella en allemand.

— Fritz, je te connais. J'ai vu ton visage quelque part avant ta venue au corps. N'es-tu pas Viennois... ou Dalmate?

Fritz se raidit, se troubla légèrement.

— Ni l'un ni l'autre, mon lieutenant. Je suis de Zurich.

Le lieutenant Hübner n'insista pas, mais garda un doute.

— Sûrement, se répétait il en soi-même, je connais ce visage-là... Joli garçon, ma foi! Ça ne peut pas être un chagrin de cœur qui l'a conduit ici. A la longue on finira bien par savoir. Et peut être me souviendrai-je.

A la chambrée, son voisin de lit se nommait Masson. Tous deux étaient arrivés dans la même fournée. Sous une barbe grisonnante et broussailleuse qui désormais ignorait le ciseau, Masson portait un visage méditatif, douloureux. Qu'avait-il souffert, ce quadragénaire? Comme Fritz, il était taciturne; comme Fritz, derrière cette incessante activité de la vie nouvelle, il semblait poursuivre l'oubli d'une vie antérieure.

Une nuit, Fritz fut réveillé par des sanglots étouffés. Ils venaient du lit de Masson dont la tête était enfouie sous les couvertures.

Le lendemain matin, tandis qu'on astiquait les fusils pour les exercices de tir, Fritz s'enquit doucement près de son camarade de chambrée.

— Pourquoi pleurais-tu? demanda-t-il d'un ton de compatissante sollicitude.

Masson hésita un moment.

— Je calculais combien l'expiation serait longue.

A ces mots, Fritz, comme pris d'une pensée pareille, répondit avec d'étranges tremblements dans la voix.

— Oui, expier! expier! C'est ici le meilleur lieu d'expiation. On y a toujours la ressource qu'une balle de Beraber ou de Filalien vienne vous délivrer du souvenir. Ah! quand ferons-nous colonne dans le Sud?...

Ils se regardèrent dans les yeux. Leurs yeux avaient une même expression de souffrance et cet iris délavé par lequel se trahissent les larmes qu'on voulut cacher.

Dès lors, ces hommes comprirent que chacun d'eux avait dans son histoire quelque remords inoublié, qu'il essayait vainement de dépayser sous le soleil d'Afrique et une sympathie naquit entre eux, qui les mit en réciproque confiance.

Combien ils différaient pourtant par les manières et sans doute aussi par la naissance! Masson, lourd, trapu, bâti en plébéien; Fritz, souple, svelte, portant la capote bleue du légionnaire avec une élégance qui faisait se retourner sur son passage toutes les jolies Espagnoles de Sidi-Bel-Abbès, sans qu'il daignât porter son regard vers elles. Bien que se disant natif de la Suisse allemande, il parlait le français le plus pur, sans le moindre accent, et avec un choix d'expressions que possèdent seuls, parmi les étrangers, ceux qui furent initiés à cette langue dès

l'enfance. En cela encore il détenait une supériorité sur le parisianisme un peu pesant de Masson, un parisianisme vaguement jargonnant, nourri dans les tavernes du Faubourg-Montmartre ou de la Bastille.

Un jour pourtant, ils se retrouvèrent en plein boulevard. C'était dans la cour de la caserne. Masson, sa pièce de deux sous en main, demandait un timbre à Fritz pour affranchir une lettre avant le départ du courrier. Fritz, en puisant dans son portefeuille, laissa s'évader vers le sol une photographie. Masson se précipita, la ramassa.

— Rends vite! dit Fritz qui lui arrachait le portrait, Ça, c'est un de mes crimes!

Mais Masson avait eu le temps de jeter un regard et, très troublé :

— Ça, c'est...

Et il prononça les deux premières syllabes d'un nom : celui d'une actrice très en vedette.

— Chut! Chut! interrompit Fritz d'une voix qui, soudain, se faisait impérieuse. Tu ne sais pas ce que tu dis, mon pauvre Masson!

A la caserne, le vaguemestre n'avait jamais de lettres au nom de Frédéric Reich. Mais un personnage anonyme, vêtu avec une correction discrète, venait chaque quinzaine par le même train, à la même heure, entraînait Fritz hors de la ville, s'asseyait avec lui à l'ombre d'un eucalyptus, puis tirait de la poche intérieure de sa jaquette des journaux marqués au crayon bleu, que le légionnaire ne parcourait qu'une barre au front, des paquets d'enveloppes qu'il ne dépouillait jamais sans un involontaire frémissement. La lecture achevée, Fritz échangeait quelques phrases à voix basse avec le mystérieux émissaire, puis une allumette détruisait sur place journaux, lettres et enveloppes et on se séparait avant le retour au quartier.

Ces visites n'étonnaient personne (de quoi s'étonne-t-on à la légion?), mais elles avivaient les curiosités autour de celui qu'on n'appelait plus que Fritz, son nom d'engagement « Frédéric Reich » n'étant désormais qu'une formule administrative.

Certain jour, un Algérois de passage à Bel-Abbès crut reconnaître dans l'anonyme ami de Fritz, un riche Dalmate, M. Otto Brühl, domicilié en Mustapha Supérieur.

Fritz était toujours muni d'or, mais n'en dépensait que fort peu. Quelques achats de bibelots et tentures arabes dans les magasins israëlites; le tout expédié sur Paris à des adresses de convention. Comme il s'abstenait de tout excès, ne menait jamais ses camarades à l'absinthe, les officiers, auquel son grand air de race en imposait malgré eux, ne cherchaient pas à connaître la provenance de tant d'or.

Le vœu secret du nouveau légionnaire devint réalité. Fritz apprit un matin que sa compagnie était désignée pour aller faire la relève à Beni-Ounif, dans l'extrême Sud, à l'orée du Figuig, sur la lisière du Sahara. Il annonça joyeusement la nouvelle à Masson. Celui-ci la reçut avec égal enthousiasme.

— Enfin! dit le barbu, on va connaître si c'est bien du sang rouge qu'on a encore sous la couenne!...

*
* *

M. Otto Brühl possédait une des plus élégantes villas de la banlieue algéroise. L'étendue et la richesse de ses jardins faisaient l'admiration des promeneurs qui viennent aux allées de Telemly chercher de l'ombrage et des panoramas.

Il était de nationalité dalmate et s'était fixé définitivement en Algérie à la suite des troubles politiques qui, depuis deux ans, divisaient sa patrie. Il fréquentait peu dans la haute société cosmopolite, vivant de la vie de famille, entre sa femme et ses cinq enfants au fond de l'ancien palais moresque dont son goût d'artiste, soutenu par une fortune puissante, avait fait une des merveilles de Mustapha.

Un jour, une jeune femme, d'allure décidée, habillée et coiffée en yachtwoman, descendit d'un locatis devant la grille d'entrée dont elle manœuvra vivement la sonnerie. Un domestique maure descendit par les allées sablées, examina curieusement la visiteuse qui dissimulait à demi son visage sous une épaisse voilette de gaze blanche. C'était la première fois bien sûr que celle-là venait sonner à la grille. D'un porte-carte à plats de nacre, elle tira un petit rectangle de bristol qu'elle présenta à l'Algérien.

— Veuillez faire passer ma carte à M. Brühl. Je tiens absolument à le voir ce matin même. Mon nom lui dira l'objet de ma visite.

Le domestique indigène précéda la dame voilée vers un péristyle aux ogives légères qui donnait accès au grand salon du rez-de-chaussée. Là, autour de vasques chantantes, les plus riches étoffes du Maghreb s'appendaient en tentures ou s'étageaient en piles de coussins sur les divans. Des colonnettes d'onyx et de marbre rose fusaient vers les arabesques d'une voûte aux cintres gracieux. Partout des fleurs, formant gerbes ou corbeilles. La visiteuse souleva sa voilette, qui montra un visage à l'éblouissante carnation, aux traits d'une impeccable pureté, aux yeux veloutés et profonds. Ce visage, il avait été popularisé dans le monde entier par la photographie et la gravure. C'était celui de Lina Sandrelli, la plus illustre cantatrice de l'époque.

M. Otto Brühl ne se fit pas attendre. Il porta galamment à ses lèvres la petite main mi-dégantée que lui tendait la diva, puis tous deux s'assirent à l'écart et la conversation s'engagea à voix couverte.

— Pourquoi, demandait-elle, n'avoir répondu à aucune de mes lettres d'Amérique? C'était vouloir m'empêcher de vivre. Vous êtes son meilleur ami, vous savez où il se cache... Par pitié, dites-le-moi. Il est chez vous peut-être?

— Non, Madame, je vous jure qu'il n'est pas ici.

— Quel drame et quel mystère! J'achevais mes préparatifs de départ pour cette tournée de trois mois en Amérique. Friedrich m'avait promis de m'accompagner. Mais soudain son humeur, déjà mélancolique depuis l'arrivée de Zara, tourna à l'atrabile. La lecture des journaux de son pays le mettait dans des crises d'effrayante morosité. Si j'avais connu votre langue, peut-être aurais-je compris sur ces gazettes la cause de son chagrin et réussi à y porter remède. Mais il s'enfermait vis-à-vis de moi dans un silence impénétrable. Et puis, tout à coup, la veille du jour où nous devions prendre le paquebot pour New-York, cette chose atroce!... Friedrich, le Friedrich que j'adorais, disparaissant brusquement pour une destination mystérieuse en me laissant cet adieu tragique : « Oublie-moi, Lina... Je suis mort pour tous, même pour toi... »

La voix de la visiteuse s'étrangla dans son gosier sur cette dernière phrase. Ce n'était pas une comédienne qui parlait, mais une femme profondément, sincèrement aimante. Après avoir pris haleine, elle poursuivit :

— Je ne pouvais me dédire de mes engagements. Mon impressario m'attendait. Il fallut partir, et dans quel état d'âme, dans quelle désespérante angoisse!... Les feuilles d'Amérique, sur lesquelles je me précipitai, sitôt débarquée, ne contenaient pas de nouvelles de Dalmatie qui pussent me fournir utile indication. Nulle allusion à Friedrich. Alors, me rappelant avoir entendu tant de fois parler de vous par lui, je me décidai à vous écrire. Et vous n'avez pas daigné me répondre... Ah! c'est mal, cela, c'est très mal, monsieur. Vous ne savez pas ce que c'est qu'une femme qui aime... Car j'aimais Friedrich, mon Fritz, plus que tout être au monde... Oh! sans ambition, ni calcul, croyez le... Fils du dernier de vos concitoyens, je l'aurai chéri tout pareil... Mon ambition, mon calcul?... Le voir heureux, l'arracher à ses obsessions. Dites-moi, monsieur Brühl! par pitié! Dites-moi que vous savez où il est !

M. Brühl se tut. Lina Sandrelli pleurait. La contagion des larmes gagna le Dalmate. Elle crut sentir que le secret de cet homme, si bien gardé qu'il fût, ne tarderait pas à lui appartenir.

— Par pitié! Par pitié! répétait-elle. Ne me laissez pas davantage en si mortelle incertitude! J'ai profité d'un yacht où une famille yankee m'offrait l'hospitalité pour une croisière entre Nice et Alger, et me voilà!...

Elle lui prit les mains d'un geste d'imploration.

— Dites-moi au moins qu'il m'aime encore! Vous n'avez pas un cœur de pierre, monsieur Brühl... Il vous dépeignit toujours à moi comme le plus sûr, le plus généreux des amis... Où se cache-il? Pourquoi se cache-t-il?...

M. Otto Brühl ne répondit pas, cette fois encore. Ses yeux s'étaient voilés; une expression de douloureuse contrainte se répandait sur son beau visage bruni de hâle. La femme se faisait de plus en plus insistante, suppliante.

— Sait-il que je vous écrivis de là-bas souvent?...

— Oui, madame, fit enfin le Dalmate, vaincu... Je lui montrai toutes vos lettres, et ce n'est que sur son ordre exprès que je ne vous répondis pas. Mais n'allez pas en déduire qu'il a cessé de vous aimer... Loin de là, madame... C'était avec un trouble croissant qu'il en prenait chaque fois connaissance.

— Ah! exclama-t-elle triomphalement. Vous vous trahissez donc enfin! Vous ne me cacherez plus qu'il est ici. Non chez vous peut-être, mais tout près!

— Pardon, madame!... Très loin! fit de sa voix la plus grave l'ami de Friedrich.

L'Italienne se campa devant lui, ses deux petites mains sur son ombrelle, en une attitude de volonté et d'énergie.

— Je ne partirai pas d'ici, Monsieur Brühl, sans avoir obtenu que vous me fassiez rencontrer avec Fritz.

Mais elle se heurtait à une force de caractère supérieure sans doute à la sienne.

— Vous me demandez l'impossible, madame, répondit le Dalmate avec une mimique d'impuissance. Je suis lié par un serment, par le plus rigoureux des serments. Même à vous, — qu'il n'a point cessé d'aimer, — il m'est interdit de révéler la retraite de Friedrich.

Elle eut un long regard douloureux de blessée, puis, après un silence, comme si quelque brusque réaction s'était produite dans le fond de son âme, elle répliqua du ton le plus calme.

— Soit! Monsieur! Je vais regagner le yacht qui me ramènera à Nice. Mais, si je ne puis découvrir Friedrich, son père sera peut-être plus heureux que moi. Son père est d'une nature obstinée, mais bonne : il ne peut tenir rigueur éternelle à ce fils. Dès mon retour en France, j'écrirai moi-même à Zara pour y faire connaître mes impressions intimes.

M. Otto Brühl retint un geste de dépit, puis reconduisit la voyageuse jusqu'à son locatis en lui souhaitant heureuse traversée et grands triomphes artistiques.

*
* *

Un train militaire avait amené à travers les Hauts

Plateaux jusqu'à Ain Sefra, et, de là, à Beni-Ounif, la compagnie du 1er étranger à laquelle appartenaient Fritz et Masson.

Dans les baraquements de la redoute de Beni-Ounif ils demeuraient encore voisins de lit. La perspective de faire demain colonne ensemble, d'affronter coude à coude la mort dans l'erg, mettait plus de confidences dans leur intimité.

- Tu es de Paris? questionnait Fritz.

— Oui.

— Tu ne t'appelles pas Masson?

— Pas plus que toi sans doute tu ne t'appelles Reich.

— Quelle était ta profession là-bas? continuait d'interroger Fritz, mis en gaîté par cette boutade.

— J'étais entrepreneur de maçonnerie... Maçonnerie... Masson... Tu comprends?... C'est comme ça qu'on se fait un faux nez

Là-dessus, Masson se tut, comme craignant d'en avoir trop dit. Mais le lendemain, sans être sollicité, il menait plus avant la confession :

— J'eus des spéculations malheureuses, une guigne d'enfer. Mes créanciers me firent mettre en faillite. Tout fut englouti. L'absolu désastre! Ma femme alors, ma femme que j'aimais, et dont je me croyais aimé, me prit en aversion, demanda le divorce sur de futiles griefs et l'obtint. J'ai deux enfants : cet exécrable divorce me sépara d'eux. Voilà pourquoi, désespérant de tout, ne voyant devant moi qu'un trou noir, du vide, du néant, je me souvins que j'avais manié le flingot et vins ici pour débiter ma bidoche aux chacals... Oui, voilà !...

Puis, piqué de curiosité à son tour, Masson, après un long soupir, se faisait de questionné questionneur.

— Toi, Fritz, je vois bien à tes façons que nous n'avons pas travaillé dans le même bâtiment. Tu n'étais pas de la construction, toi?

Fritz eut un sourire indéfinissable. Sa voix s'altéra légèrement.

— Non, mon bon Masson! non!... Entrepreneur aussi, mais de démolitions.

Masson, peu subtil de nature, ne chercha pas à comprendre.

Cependant, la colonne se mettait en mouvement pour aller châtier un gros parti de Berabers qui, quinze jours auparavant, avaient attaqué et pillé un convoi de ravitaillement. Les indicateurs indigènes signalaient sa présence à trois journées de marche dans le sud ouest. Ces Berabers, pirates du désert, sont plus redoutables aux convois insuffisamment défendus que leurs sauvages émules de l'est, les Touaregs. Ce furent eux, en 1904, les agresseurs à El-Moungar où soixante-dix-huit légionnaires restèrent sur le terrain.

On s'engagea dans l'erg.

Du soleil, du sable, de la soif!

Dans les compagnies montées, les hommes ont une monture pour deux sur laquelle ils alternent à chaque étape. Cela permet les randonnées lointaines et rapides, l'un se reposant quand l'autre marche. Le hasard ou quelque secrète bienveillance des chefs avait encore accouplé, pour la même mule, Fritz et Masson. En sa qualité d'aîné, Masson se mit le premier sur le bât; mais à l'étape Fritz ne voulut pas qu'il descendît. Il fallut l'intervention du lieutenant Hübner pour contraindre à la mutation. Et, cependant que la mule, de son pas sûr et régulier, escaladait et dévalait les dunes brûlantes, l'ancien officier autrichien, toujours obsédé d'une curiosité pour le mystère dont demeuraient enveloppés la personne et le passé de Fritz, s'approchait pour le faire causer dans leur langue natale.

— Fritz, encore une fois, je t'affirme que je t'ai vu quelque part. Quelque part ailleurs qu'en Suisse. Je t'ai vu en photographie tout au moins. N'étais-tu pas acteur?

A ces mots, le légionnaire blond eut un accès de franche hilarité.

— Dans le mélo ou la comédie, mon lieutenant?

Un peu dépité de cette réplique, le lieutenant Hübner dirigea sa monture vers la tête de la colonne. Fritz et Masson se mirent alors à deviser librement.

— Ecoute, disait Fritz, si je tenais à te laisser sur la mule, c'est que je suis le plus jeune, le plus résistant, le plus robuste. Vois la sueur s'égoutter de tes sourcils sur ta pauvre moustache grise. Tu deviens éponge, mon vieux Masson... J'ai hâte de te rendre ta place, sans que le lieutenant grogne... Et puis, j'ai bien pensé à tout ce que tu m'as raconté de tes infortunes. Il n'y a pas de divorce sans lendemain, quand un des cœurs reste pris. C'est un aphorisme psychologique plus exact qu'on ne le croit généralement. Ta femme dut obéir à des considérations d'argent, à de perfides suggestions aussi sans doute. Quand on voit un homme à terre, c'est l'instinct des bêtes malfaisantes de venir l'achever en le mordant au cœur. Et sait-on jamais quelle part d'initiative personnelle il y a dans ce qu'une femme croit être sa volonté, ni combien de temps celle-ci tiendra? Tu retrouveras ta femme, Masson; tu retrouveras tes enfants. Question de temps et d'occasion. Pour toi l'avenir s'arrangera, tandis que pour moi...

Il se tut un instant, comme transporté au delà du présent par quelque intérieure vision. Puis il ajouta d'une voix qui se faisait infiniment persuasive et consolante.

— J'ai un ami à Alger qui est grand arrangeur d'affaires. Tu le vis bien des fois... Il venait chaque quinzaine à Bel-Abbès. Avant de connaître ton his-

toire, je t'ai déjà recommandé à lui pour le cas où les Berabers m'enverraient faire une promenade dans les étoiles.

Comme on arrivait à l'étape et que Masson, exténué, traînait la jambe, Fritz sauta lestement de sa mule.

— Tu me fais peine, Masson, dit-il. Pourquoi n'es-tu pas resté sur le bât? Enfin voici ton tour. Il n'est que temps. Tu te fondrais en eau... Oui, s'il m'entrait une balle dans le coffre, je te chargerais de faire prévenir mon ami par le lieutenant Hübner... Il est bien gentil, le lieutenant, quoique un peu importunant avec ses perpétuelles questions.

Et il remit à son camarade une enveloppe cachetée.

*
* *

On avait marché ainsi trois jours dans de la lumière et dans du feu.

Enfin les mokhrasnis qui servaient d'éclaireurs à la colonne annoncèrent que la harka des Sahariens se tenait embusquée là-bas derrière les dunes rougeoyantes. Bien que renseignés eux-mêmes, selon toute vraisemblance, sur la marche des roumis, ils ne paraissaient pas disposés à fuir l'attaque, mais plutôt à la pousser les premiers, tant vient d'audace à ces pillards d'un précédent succès, même chèrement acheté comme celui d'El-Moungar.

Tout à coup, on les vit surgir de l'horizon, cavaliers ou coureurs à pied, en quelque ruée fantastique. Dix secondes suffirent à légionnaires et mokhrasnis pour prendre leurs positions de combat; les mitrailleuses étaient mises en batterie. Les assaillants s'engloutirent un moment dans une des grandes ondulations de sable ardent. Ils en reparurent multitude, bondissant de chaque pli de l'erg comme des bêtes fauves. Les mitrailleuses crépitèrent parmi les feux de salve. On voyait les nomades tomber par grappes sans que leur élan s'en ralentît. Et toujours d'autres vagues humaines couraient sur l'immobilité des vagues de sables. De toutes parts, avec des hurlements d'énergumènes, ils enserraient les képis blancs qui durent former carré pour faire face sur tous les fronts à la fois. Les balles dans l'air brûlant se croisaient avec des sifflements sinistres. Déjà quinze légionnaires étaient tombés. Les Berabers, fusillés à cent mètres, avançaient toujours. Soudain, comme Masson rechargeait vivement son lebel, cinq de ces diables rampants jaillirent du sol, à dix pas. Il n'eut pas le temps d'épauler. Entre eux et lui une forme humaine s'était interposée, qui recevait en pleine poitrine la décharge des Sahariens. La seconde d'après, une mitrailleuse balayait le terrain. Découragés par leurs pertes, laissant plus de trois cents morts sur l'erg, les Berabers s'enfuyaient en débandade. La légion restait maîtresse du champ de bataille, mais au prix de quels sacrifices! Sept tués, et dix-huit blessés!...

Fritz avait été foudroyé à bout portant, sans avoir fait feu, en couvrant héroïquement son camarade. Celui-ci, relevé par les brancardiers — une balle dans le flanc — tendit au lieutenant Hübner une enveloppe ensanglantée.

— C'est la dernière commission du pauvre Fritz... Lisez vite, mon lieutenant.

L'officier décacheta, se troubla.

L'enveloppe ne contenait qu'une carte de visite : « Prince Frédéric-Adalbert de Dalmatie » et, en dessous, ces trois lignes au crayon : « Prière d'avertir au plus tôt mon compatriote et grand ami, M. Otto Brühl, aux allées de Telemly (Alger-Mustapha). Il a, pour le reste, mes instructions! Que mon père me pardonne! Que Lina m'oublie!... Adieu, mon lieutenant! »

Et le lieutenant Hübner, tout frémissant d'émotion, s'approcha de ce tué, qui avait été le fils cadet du roi de Dalmatie, de ce prince Frédéric-Adalbert dont toutes les gazettes du monde s'occupaient encore six mois auparavant. Les événements qui menaient alors ce petit royaume si près d'une révolution ou d'un bouleversement constitutionnel se reprécisèrent en sa mémoire.

— C'est lui! murmura-t-il, oui, c'est bien lui. Pourquoi ne l'avais-je pas tout de suite identifié?... Son portrait, il traîna dans tous les illustrés d'Autriche, et je le vis, lui, en personne, à Vienne, lors du dernier voyage qu'il y fit avec son père. Pauvre garçon! Évidemment, il voulait se faire tuer à la première occasion. Mais son crime avait-il été si grand?...

Comme les légionnaires, selon la tradition, s'apprêtaient à creuser une tombe à leurs morts sur le lieu du combat, le lieutenant ordonna que la dépouille du soldat Friedrich Reich fut enveloppée dans une toile de tente et rapportée à Beni-Ounif par les moyens les plus rapides.

*
* *

Le roi de Dalmatie se rongeait de soucis. Son second fils, l'enfant de prédilection, lui avait fait une vieillesse troublée. Pourtant il était aussi noble de cœur que de visage, ce Frédéric-Adalbert, qui, de sa mère, une princesse scandinave, hérita le type blond des septentrionaux et aussi peut-être hélas! leur penchant à la discussion et à l'utopie. Un parti réformiste très remuant s'était formé en Dalmatie. Il ne projetait rien moins que de briser l'ancienne armature autocratique dans laquelle le

royaume étouffait. Si le vieux souverain n'acceptait pas la constitution libérale élaborée dès longtemps par les partis de gauche, un soulèvement révolutionnaire pouvait venir secouer sur ses assises le trône vermoulu. D'intelligence très vive et très ouverte, gagné lui-même aux idées modernes en de longs séjours à Paris où l'appelait une liaison connue, le prince Frédéric-Adalbert s'était laissé peu à peu circonvenir par les ennemis de l'autocratie. Ceux-ci ne complotaient-ils pas déjà, tout bas, en cas de résistance du vieux monarque, de le déposer et de l'exiler avec son fils aîné, tenu pour suspect d'intolérance, et d'instituer une sorte de stathoudérat démocratique sous le nom de Frédéric-Adalbert?... Un jour, la police avait découvert une véritable conjuration, et, sur l'ordre du ministre de l'Intérieur, six des principaux meneurs étaient arrêtés dans leur lit. Un ami fidèle, M. Otto Brühl, entraînait de nuit le prince Frédéric-Adalbert hors de Zara. Un voilier les conduisait à Trieste d'où il gagnaient Venise, puis Paris. Là, M. Otto Brühl confiait le soin moral de son ami à celle, qui depuis quatre ans était pour lui la plus attachée et la plus ensorcelante des maîtresses, l'Illyrienne Lina Sandrelli, devenue reine d'opéra, et il regagnait Alger où les siens l'attendaient en sa villa des allées de Telemly.

Cependant l'arrestation des six principaux chefs du parti réformiste, la fuite du prince Frédéric-Adalbert, les mesures de répression édictées sur tout le territoire, n'avaient pas ramené la paix intérieure dans ce royaume, si tranquille autrefois, de Dalmatie. Un nouveau complot avait été découvert parmi les anciens partisans du prince enfui : ce complot tendait à rien moins qu'au régicide et à l'établissement du régime républicain. Le vieux roi, inconsolé de la disparition de son fils, ne devait répondre plus tard à tant de menaces que par des actes de clémence et de larges concessions dans le domaine constitutionnel.

En effet, Frédéric-Adalbert, dont des agents dalmates surveillaient à Paris tous les mouvements, avait brusquement échappé à leur surveillance, sans qu'ils pussent retrouver sa trace. Comme sa maîtresse s'embarquait au Havre le lendemain pour une tournée en Amérique, on supposa tout de suite qu'il était parti par une autre voie maritime et la retrouverait à New-York.

L'hypothèse semblait la plus plausible. Les agents dalmates avaient pris le paquebot à sa recherche. Mais nulle part, dans toutes les villes où se faisait applaudir Lina Sandrelli, ils n'avaient aperçu celui qu'ils cherchaient. Habilement interrogée par des femmes à leur solde, la cantatrice avouait elle-même son inquiétude et son ignorance.

Le roi de Dalmatie était soucieux.

— Fritz, disait-il, n'a point trempé dans le dernier complot. Je connais trop ses sentiments filiaux. Il peut avoir des idées exagérément modernistes, il fut toujours un enfant aimant. Sans doute, il se sera cru lié par une complicité tacite avec ceux qui projetaient de m'assassiner. Et c'est par honte de leur acte qu'il se cache.

Et le roi de Dalmatie se faisait présenter par son premier ministre deux décrets, l'un graciant tous les condamnés politiques, l'autre instituant une commission pour l'élaboration des lois de réforme.

— Peut-être mon Fritz comprendra ce que signifient ces mesures et que son père lui tend les bras.

Mais le prince Frédéric-Adalbert continuait de rester introuvable.

Un matin, le secrétaire du monarque décacheta dans le courrier une lettre, qui le troubla profondément. Il la communiqua aussitôt à son maître.

L'actrice Lina Sandrelli, dont les relations intimes avec Frédéric-Adalbert n'étaient un mystère pour personne dans la famille royale de Dalmatie, avertissait respectueusement le souverain, qu'elle avait toutes raisons maintenant de croire le prince dissimulé quelque part en Algérie, et que, par une surveillance étroite organisée autour de son ami M. Otto Brühl, on ne tarderait sans doute pas à découvrir le refuge du disparu.

Ce fut pour le vieux roi une révélation. Il médita longuement.

— Tel que je sais mon Fritz, il est capable de s'être enrôlé à la légion. Pourquoi n'avoir pas songé à cela tout de suite ?

Et il manda au palais son ministre de la police.

— Qu'on télégraphie à nos agents consulaires d'Algérie, commanda-t-il au ministre, qu'on envoie des inspecteurs enquêter à Alger autour de M. Otto Brühl, et, en Oranie, partout où casernent des légionnaires. J'ai comme un pressentiment d'en haut que le prince est à la légion. Si vos envoyés le rejoignent, qu'ils lui disent simplement que son vieux père veut l'embrasser.

Le lendemain, le ministre se présenta avec un visage si bouleversé, que le roi, dans l'attente de quelque événement grave, le laissa parler d'abord.

— Que votre Majesté m'excuse, dit le ministre, sans préambule et d'une voix tremblante. J'ai une communication douloureuse à lui faire.

Un pressentiment sinistre fronça les sourcils blanchis du vieux roi.

— Le prince Frédéric-Adalbert, continua l'autre, est mort. Mais il est mort en soldat, en héros, sous le drapeau français, au Sahara.

Le roi passa la main sur ses yeux gonflés de larmes et balbutia :

— Que la sainte volonté de Dieu soit faite !

Puis il exigea sans retard des informations complémentaires.

— Je tiens la triste nouvelle, reprit le ministre, d'un de nos nationaux, en résidence à Alger, M. Otto Brühl dont le télégramme me parvient à l'instant même. M. Otto Brühl fut affilié au parti soi-disant réformiste, sans toutefois s'être directement compromis dans les derniers événements. Comme Votre Majesté le sait, il vécut de tout temps en grande intimité avec le prince Fréderic-Adalbert. Je regrette que nos agents ne se soient pas, dès le début, orientés de son côté, au lieu d'égarer leurs recherches en Amérique. Pourtant la vraisemblance indiquait la piste Sandrelli comme la première à suivre.

Le secrétaire du roi, sur un signe de son maître, tendit au ministre la lettre de la cantatrice. Le ministre en prit rapidement connaissance.

— Il est fâcheux, dit-il, que cette lettre ne nous soit pas parvenue huit jours plus tôt. Le malheur eût été évité peut-être... Mais comment supposer que le prince...?

— Oh! interrompit le roi qui sanglotait, j'aurais du, le pressentant innocent, deviner, dès longtemps, une détermination pareille. Nous aurons son corps au moins?...

— Oui, sire, les dispositions vont être prises aujourd'hui même. Le télégramme de M. Otto Brühl me dit que la dépouille du prince voyage sur Oran. Le prince a péri héroïquement, samedi dernier, dans une rencontre avec les Berabers en un point d'eau que les cartes désignent sous le nom d'Aïn-Djemel. J'envoie des ordres à nos consuls d'Alger et d'Oran pour qu'ils prennent les mesures nécessaires et me fournissent dans les vingt-quatre heures des renseignements plus circonstanciés.

Le lendemain on connut à Zara les raisons de l'enrôlement du prince. C'était bien par un remords d'avoir pactisé dans le passé avec ceux qui, plus tard, voulaient assassiner son père, qu'il était venu se cacher à la légion. M. Otto Brühl n'avait été avisé que l'engagement fait et le prince déjà à Sidi-Bel-Abès. Il avait dû s'incliner devant une volonté inflexible qui exigeait de lui l'absolu silence. Le mort, dans ses instructions suprêmes reçues par son ami Brühl, recommandait instamment à la bienveillance royale un légionnaire nommé Masson, qui avait eu des revers conjugaux et financiers et les dépêches ajoutaient que le prince s'était fait tuer au combat d'Aïn-Djemel en couvrant de son corps ce compagnon d'armes...

. . . . . .

Un croiseur dalmate, pavillon en berne, alla prendre en rade de Mers-el-Kébir les restes glorieux du légionnaire Fréderic Reich. Deux compagnies de « manchons blancs », l'arme au bras, faisaient haie sur le passage du cercueil. Les batteries de la côte saluèrent le croiseur à son départ des eaux d'Oranie.

Le soldat Masson vit, le jour même, son engagement de cinq ans annulé par quelque intervention toute-puissante et mystérieuse. Redevenu de son vrai nom Louis Tenzorer, réhabilité de sa faillite, quelque main anonyme ayant désintéressé les derniers créanciers, il s'est, selon la prédiction de son ami Fritz, réconcilié avec sa femme divorcée. Il exerce depuis lors les fonctions enviées d'intendant du palais royal de Zara.

Le vieux souverain prend plaisir à sa compagnie, le fait causer sur la légion, sur les Berabers, sur la fusillade d'Aïn-Djemel. Hier encore, il l'interrogeait.

— Au fond, dites, mon fils m'aimait et c'était un brave cœur?

— Deux fois brave, sire, et double cœur!

RÉMY SAINT-MAURICE.

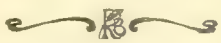

BERNARD SHAW

Voici un écrivain anglais qui commence à faire son chemin chez nous. Le Théâtre des Arts, curieux et hardi, nous a donné *Candida*, une des quatre « Pièces plaisantes », comme les appelle l'auteur. Le théâtre de l'Œuvre se propose, paraît-il, de nous donner *La Profession de Mrs Warren*, une des trois « Pièces déplaisantes ». Et il y a aussi les trois « Pièces pour des Puritains »; il y a encore *L'Autre Ile de John Bull*, où M. Bernard Shaw, Irlandais de naissance, agite à sa manière la question d'Irlande; et il y a enfin, il y a surtout, cet *Homme et Surhomme* où le sous-titre nous invite fort justement à voir « une comédie et une philosophie », tandis que l'Épître dédicatoire nous rappelle les brillantes variations des Préfaces de Dumas fils. Toutes ces pièces avaient été précédées de quatre romans dont l'un, le *Socialiste insocial*, est la meilleure introduction aux œuvres futures, pour ne pas dire la meilleure monographie de l'original esprit qui les a composées. A cette série littéraire, il faut ajouter celle des « Essais de critique philosophique » : la *Quintessence de l'Ibsénisme*, le *Parfait Wagnérien*, deux volumes d'*Essais et Opinions dramatiques*, qui viennent de paraître; et la série des brochures « politiques et économiques » écrites pour la Fabian Society.

Cette seule énumération des œuvres et des titres esquisse déjà la physionomie de l'auteur. Romancier, dramaturge, essayiste, M. Bernard Shaw apporte partout, dans ses livres, ses pièces, ses préfaces, ses articles, la manière d'un humoriste et l'esprit d'un critique de la vie. Nous savons en outre qu'il est

socialiste et Irlandais, c'est-à-dire peu disposé à admirer la société actuelle en général et la société anglaise en particulier. « Je suis un philosophe », dit-il volontiers. Cela est vrai, sans doute, pourvu que ce mot nous fasse penser non pas à Descartes ou à Herbert Spencer, mais plutôt à M. Anatole France ; et on peut considérer, en effet, que si M. Anatole France avait voulu s'inspirer de Schopenhauer, d'Ibsen et de Nietzsche plus que de Voltaire et de Renan, être ou paraître ainsi plus profond et laisser sa fantaisie tremper les ailes dans la métaphysique, il pourrait assez bien nous donner l'idée de M. Bernard Shaw. Ce ne serait point une idée désavantageuse, et si l'histoire de la philosophie ne s'accroît pas avec lui d'un nouveau chapitre, la littérature s'enrichit certainement d'une séduisante originalité.

*
* *

M. Bernard Shaw donc est un philosophe; et, comme Talma jouait pour un parterre de rois, il se flatte d'écrire pour un parterre de philosophes. Ecoutons-le nous expliquer en quoi consiste cette supériorité.

De très grands écrivains, Shakespeare par exemple, ou Dickens, n'ont pas de la vie une vue *particulière*. Ils ne voient que la variété des individus, leurs ambitions et leurs aspirations, les tragédies ou les comédies de leurs destinées. D'autres ont une manière qui leur est propre d'envisager le monde. Tels sont Bunyan, Blake, Hogarth et Turner, « les quatre grands classiques anglais qui se détachent parmi les autres et les dominent tous » (M. Bernard Shaw aime le paradoxe); tels sont encore Gœthe, Shelley, Schopenhauer, Wagner, Ibsen, Morris, Tolstoï et Nietzsche, avec lesquels M. Shaw se reconnaît quelque affinité. Ceux-là ne sont pas des contemplateurs : ils ont une force active et militante. Le prédicateur ambulant (c'est Bunyan, l'auteur du fameux *Pilgrim's Progress*) « réalise en lui la vertu et le courage en s'identifiant lui-même avec le dessein du monde tel qu'il l'a compris. » Il y collabore, et « c'est la vraie joie de la vie d'être utilisé pour un projet dont vous reconnaissez vous-même la majesté. » C'est une joie d'avoir servi jusqu'au bout et d'être complètement usé avant d'être jeté au rebut. C'est une joie d'être une force de la nature au lieu de recuire dans la fièvre et l'égoïsme nos souffrances et nos récriminations et de nous lamenter que l'univers ne veuille point se consacrer à notre bonheur.

« Et pareillement, la seule vraie tragédie de la vie est d'être employé par des volontés personnelles pour des desseins dont vous reconnaissez la bassesse... Cela seul est misère, esclavage, enfer sur la terre ; et la révolte contre cela est la seule force capable de fournir une œuvre d'homme au pauvre artiste, que les intentions personnelles de nos riches emploieraient volontiers à s'entremettre, bouffonner, fabriquer de la beauté, sentimentaliser et le reste... »

C'est ici le socialiste qui parle et son idéal est tout naturellement une littérature de combat, agressive, efficace. Ses goûts s'expliquent dès lors. Il retrouve son idéal dans l'allégorie de Bunyan comme dans les pamphlets de Nietzsche et le théâtre d'Ibsen. Partout c'est l'apologie de la foi contre les œuvres, de la spontanéité et de la sincérité contre le formalisme des institutions, de l'individualité réelle contre les apparences au milieu desquelles elle s'efforce de se frayer une voie. Bunyan s'exprimait dans le langage d'une philosophie de chaudronnier. Nietzsche parle en philosophe qui a lu Darwin et Schopenhauer ; Ibsen traite le thème en dramaturge de la seconde moitié du XIXe siècle.

Bien d'autres l'ont traité ; mais nous ne le reconnaissons pas, car à mesure que le temps consacre une œuvre, il la dépouille de sa signification, pour n'admirer avec tranquilité que la forme, préalablement expurgée de l'esprit. Le même travail d'ailleurs ne s'accomplit-il pas sous nos yeux pour les écrits qui pourraient troubler la quiétude du monde ? Le monde les accueille poliment et les énerve par une simple politique de non résistance. Voilà pourquoi M. Shaw redouble, nous dit-il, la violence de son langage, aiguise ses paradoxes, force ses hérésies. Il voudrait entendre les journaux respectables s'écrier : « Au bûcher, le suppôt de Satan ! » Les journaux respectables annoncent « un livre du brillant écrivain et penseur ». Et voilà le livre vidé de sa moelle. Le lecteur ne se méfie plus, ne soupçonne rien, pense sur la foi du journal respectable que l'auteur doit avoir tout à fait raison, le lit d'une âme sereine sans être en rien détourné de son point de vue. « J'ai bien peur, conclut M. Bernard Shaw, d'être ainsi frustré du martyre auquel j'ai droit (1). »

Tout cela est dit avec infiniment d'entrain, d'humour, de malice et d'esprit. Sans en avoir l'air, M. Shaw s'analyse avec beaucoup de pénétration, marque dans son œuvre la part de la littérature et celle des idées, la part de la vérité et celle du paradoxe, trouve par surcroît le moyen de nous indiquer comment se mêlent en lui l'homme de lettres et le socialiste, comment l'un et l'autre collaborent à ses jugements et à sa production.

*
* *

Les idées théoriques de M. Bernard Shaw sont exposées dans ses publications de la Société Fa-

(1) *Man and Superman*, Epistle Dedicatory.

bienne, ce groupement socialiste qui, depuis une trentaine d'années, travaille dans un esprit et avec des procédés assez singuliers, à transformer l'opinion et à agir sur les milieux politiques.

La société capitaliste moderne évolue par la force des choses vers le socialisme, comme l'atteste l'extension progressive du droit de vote, de l'impôt sur la richesse, des monopoles. Toute révolution ne pourrait qu'arrêter, contrarier ou faire rétrograder cette évolution naturelle et irrésistible, qu'il suffit, au contraire, de favoriser, pour en voir sortir un ordre nouveau. Dans un essai intitulé « les impossibilités de l'anarchie », M. Bernard Shaw réfute la thèse de ceux qui, en dépit qu'ils en aient, combattent non pas tant notre organisation actuelle, que toute organisation quelle qu'elle soit. L'organisation actuelle, les mœurs et l'esprit dont elle procède, voilà ce qu'il lui plaît d'attaquer. Ses romans et ses pièces secouent dans un même vent de satire les injustices capitalistes, les hypocrisies mondaines, l'impérialisme anglais, la religion des clergymen, l'art des protagonistes de salon et d'académie, la sentimentalité de la littérature. Nous croyons avoir fait de grands progrès, quand, poursuivant toujours les mêmes fins artificielles, nous avons perfectionné les moyens de les atteindre. Il faut vouloir d'autres fins. Il faut voir la réalité, la vérité ; il faut y conformer ses opinions et sa conduite. Voilà la véritable révolution. M. Bernard Shaw s'amuse à rédiger les *Maximes pour révolutionnaire* :

« Ne faites pas à autrui ce que vous voudriez qu'il vous fît : vous n'avez peut-être pas les mêmes goûts. — Celui qui est capable de faire une chose, la fait; celui qui en est incapable, l'enseigne. — Si vous commencez par vous sacrifier à ceux que vous aimez, vous finirez par haïr ceux à qui vous vous serez sacrifié... »

L'illusion des illusions, celle qui domine peut-être toutes les autres et les entretient, c'est la sentimentalité dans l'amour. La société repose en fin de compte sur les relations des sexes. Ils se partagent les deux grandes fonctions : les hommes donnent la première place à la nourriture, les femmes à la procréation. Voilà les instincts profonds et irréductibles qu'une organisation vraiment scientifique de la société devrait considérer et régler. En réalité que se passe-t-il? « Le monde entier est semé de pièges, traquenards, trébuchets, fosses couvertes, pour la capture des hommes par les femmes... Il faut que la femme se marie, parce que la race périrait sans sa production... » Les hommes, pour se protéger contre une poursuite trop agressive, ont établi cette convention romantique, que l'initiative doit venir d'eux. En fait, il n'en est rien ; et si nous avions là-dessus le témoignage des hommes ordinaires, il n'y aurait pas de doute possible. Mais — admirez ici l'ingéniosité du paradoxe — les œuvres qui nous frappent ne sont pas produites par les hommes ordinaires. Leurs auteurs sont des hommes de génie, choisis par la nature pour une fonction spéciale, non moins déterminée que celle de la femme et non moins tyrannique. Serons-nous donc surpris que l'art n'exprime pas la relation normale des sexes ? L'homme de génie n'est pas une proie, la femme de génie n'est pas asservie à la spécialisation écrasante de son sexe : voilà pourquoi nous pouvons voir alterner dans leurs œuvres le non sens romanesque, l'extase amoureuse et le dur ascétisme de la satiété. Tout cela est littérature.

*
* *

M. Bernard Shaw ne veut pas être un littérateur, et si nous le présentions comme tel, rien ne saurait le désobliger davantage. Il tient aux idées qui inspirent et orientent sa critique de la vie ; il tient à son interprétation réaliste de l'amour. La grande affaire, d'après lui, n'est pas que l'auteur ait telles ou telles opinions, mais qu'il ait des opinions.

« D'aucuns, je le sais, n'ayant rien à dire ni rien à écrire, sont néanmoins si épris d'éloquence et de littérature, qu'ils se délectent à répéter, après l'avoir compris comme ils peuvent, ce que d'autres ont dit ou écrit auparavant... Avoir vraiment quelque chose à soutenir, voilà l'alpha et l'oméga du style. Celui qui n'a rien à soutenir n'a pas de style et n'en peut pas avoir. Celui qui a quelque chose à soutenir ira aussi loin, comme puissance de style, que l'importance de ce qu'il dit et ses convictions pourront le porter. »

N'allons point nous attendre, là-dessus, à un art dogmatique et sentencieux. M. Bernard Shaw a des idées; mais il ne les laisse pas durcir et se cristalliser en système : il les jette dans la vie, où elles doivent vivre elles-mêmes comme des ferments actifs. C'est pourquoi il risquerait bien plutôt de paraître, au contraire, un sceptique, un négateur. Et d'ailleurs, son intelligence est à la fois trop ample et trop fine pour ne pas embrasser la vie dans ses complexités, et les individus dans leurs contradictions. L'art ne travaille pas dans l'abstrait : il opère sur le réel, c'est-à-dire sur le concret. C'est pourquoi, avant d'être général, il est d'abord, nécessairement, particulier. Nous reconnaissons à bien des traits, dans la société que raille M. Shaw, la société anglaise ; sans doute faut-il voir là une des raisons qui enlèveront toujours, pour un public étranger, une partie de leur intérêt à ses satires. Mais ce que l'art perd d'un côté, il le gagne de l'autre. L'auteur de *Candida* et de la *Profession de Mrs Warren* excelle à mêler le bien et le mal, le pour et le contre, dans ses personnages et dans leurs situations.

« Ils ont tous raison de leur point de vue, et tous ces points de vue sont, dans les limites du drame, les miens aussi. Cela peut renverser les gens qui croient qu'il y a un point de vue absolument vrai, le leur ordinairement. Il est incontestable que, si on partage cette opinion, on ne saurait faire du théâtre, ni, à vrai dire, rien d'autre qui implique une connaissance de l'humanité. On a dit là-dessus que Shakespeare n'avait aucune conscience. Je n'en ai pas non plus en ce sens (1). »

Excellente condition, à coup sûr, pour être un auteur dramatique. Il y en a d'autres. M. Bernard Shaw les réunit-il? Les autorités du feuilleton l'ont jugé assez sévèrement à cet égard, d'après *Candida*. Ce clergyman inépuisable en discours, qui, derrière le voile de ses paroles, ne voit plus la réalité de la vie et qui, sans comprendre leurs âmes, se fait admirer de ses auditeurs, de ses auditrices surtout, sans en être compris, est-ce un personnage bien scénique? Tout le théâtre de M. Shaw manque d'action, d'intrigue et de mouvement. Mais le dialogue est incomparable. Nous avons été en France surpris, non indifférents. Une nouvelle épreuve trouverait la voie ouverte. Un public curieux y avancera volontiers un peu davantage. Les vrais amateurs de théâtre — pour lesquels d'ailleurs ces pièces n'ont pas été écrites — ne leur feront vraisemblablement jamais un succès de centième. Elles n'en méritent pas moins d'être connues, ne fût-ce que par la lecture, et il est impossible de ne pas assigner à leur auteur, qui est, par ailleurs, l'auteur de tant d'autres écrits remarquables, un des premiers rangs dans la littérature anglaise d'aujourd'hui.

FIRMIN ROZ.

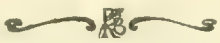

Un Conspirateur Universitaire

—

FRANÇOIS CHAUVET

Dans les derniers jours de juillet 1833, le Ministre de l'Instruction publique — qui s'appelait alors M. Guizot — reçut la dépêche suivante de M. le Recteur de l'Académie de Clermont :

« Un évènement bien déplorable vient d'avoir lieu à Montluçon. Je m'empresse d'en informer Votre Excellence. Voici ce que m'écrivent les premiers fonctionnaires de la ville.

« M. Chauvet, principal du Collège, était allé au spectacle, le 18 de ce mois, dans la soirée ; sortant de là, il fut entraîné astucieusement dans le café de la Comédie, et presque aussitôt assailli par huit jeunes gens, républicains bien connus, qui le couvrirent de sang et d'outrages. L'autorité prêta secours et M. Chauvet ne succomba pas.

« Les opinions politiques ont donné lieu à ce mauvais traitement, qui avait été précédé de quelques provocations en duel. M. l'inspecteur Largé est sur les lieux ; il me fera un rapport détaillé, et je pourrai un peu plus tard fixer Votre Excellence sur les causes qui ont amené ce scandale..... »

Le fonctionnaire victime de ce guet-apens retentissant appartenait depuis quelques mois seulement à l'Université ; son dossier était à peu près vide. Pour s'instruire, il eût fallu que M. Guizot s'adressât à ses collègues du Conseil des ministres. François Chauvet était connu à la Guerre, à la Marine, à l'Intérieur, à la Justice, à la Préfecture de police et aux Affaires étrangères. Il avait été tour à tour maître d'études, précepteur, teinturier, carbonaro, conspirateur et émeutier aux côtés du général Berton, proscrit, professeur de mathématiques en Angleterre, agent révolutionnaire en Espagne, secrétaire d'un lord à Londres, employé de commerce, correspondant et protégé de La Fayette. Pendant longtemps, de très hauts fonctionnaires avaient été tourmentés par l'idée fixe de s'assurer de sa personne ; car, — suprême originalité dont il se targuait volontiers, — ce principal était un ancien condamné à mort.

*
* *

François Chauvet naquit à Saint-Florent le Vieux (Maine-et-Loire), en 1791, 1792 ou 1793 ; lui-même ne paraît pas avoir été très bien renseigné à cet égard. Il allégua toujours, quand on lui demanda ses papiers, que les registres de l'état-civil de Saint-Florent avaient été brûlés pendant la Révolution, et que ses papiers antérieurs à 1822 avaient tous été détruits par prudence, lors de l'affaire du général Berton. Ce fonctionnaire sans âge précis intrigua plus d'une fois les bureaux. Chauvet ne cherchait pas, au surplus, à faire mystère de sa biographie ; aux environs de 1848, il en entretint plusieurs fois le ministère.

« Je suis, déclare-t-il, le fils d'un vieux capitaine de la République blessé au siège de Luxembourg (1). L'éducation libérale que j'avais reçue ne me permit jamais de voir autre chose que des ennemis dans les princes amenés par l'étranger. » Le vieux capitaine s'était établi teinturier à Saumur. Peut-être était-ce un de ces républicains irréductibles qui ne

(1) *Man and Superman*, Epistle Dedicatory.

(1) Tous les éléments inédits de cette étude ont été empruntés aux Archives nationales. (Police générale. Affaires politiques. Dossiers du procès du général Berton. Notes de police. Dossiers de l'Instruction publique, etc.)

Les Archives du Tribunal civil et de l'Hôtel de Ville de Montluçon, la Bibliothèque du British Museum ont été consultées pour le reste.

pardonnèrent jamais à Napoléon son despotisme, même recommandé par la gloire ; toujours est-il que le jeune Chauvet, en dépit de sa belle prestance et de son humeur aventureuse, fut destiné à l'Université. Il prétendit toujours avoir été régent de cinquième au collège de Beaufort en 1806. Les bureaux appelés quarante ans plus tard à statuer sur cette nomination, avouèrent ingénuement qu'il était impossible de s'y reconnaître « par suite des sept à huit changements des archives du Ministère » ; personne ne sembla remarquer que le régent de 1806 aurait eu à peu près quatorze ans, ce qui était peu vraisemblable. Sa nomination comme maître d'études au lycée d'Angers en 1812 mérite assurément plus de créance ; c'est là qu'il inaugura sa carrière d'homme opprimé. « En 1814, dit-il, au lycée d'Angers, j'ai été destitué pour refus de serment et de port de la décoration du lys. »

Il semble bien, en effet, que le lycée d'Angers n'ait pas été, en 1814-1815, l'asile de la concorde et du repos. Le jeudi 21 mars 1814, le Recteur assistant à la messe, les élèves refusèrent de chanter le *Domine salvum fac Regem* ; le 27 mars ils se révoltèrent, et l'agitation dura jusqu'au 4 mai. Le Recteur écrivait à cette date au Grand Maître de l'Université :

« Moi-même j'ai reçu des lettres anonymes que je dois attribuer aux élèves, puisqu'elles sont écrites en latin et en grec. On m'y adressait des menaces aussi méprisables que ridicules. D'un autre côté, les élèves affectaient pour l'empereur Napoléon des sentiments qui étaient défavorablement interprétés dans le public. On écrivait sur les murs : « A bas Louis XVIII, vive l'Empereur ! » ; personne à l'Eglise ne chantait le *Domine salvum fac Regem* et tous les autres chants religieux étaient pour ainsi dire vociférés avec une affectation indécente. »

C'est au milieu de cette jeunesse des temps héroïques, capable de proférer contre l'Administration supérieure des injures latines et grecques, que Chauvet dut se distinguer. Qu'il ait refusé le port de la décoration du lys, cela est douteux ou du moins faut-il entendre que son imagination l'incite à se méprendre sur quelque broderie d'uniforme. Qu'il n'ait pas voulu prêter serment, cela est possible. Qu'il ait été chassé du lycée, cela est certain. On fit, en effet, quelques exemples, et l'ordre se rétablit. La Commission de l'Instruction publique put bientôt féliciter le Recteur d'Angers.

« Elle voit avec plaisir l'heureux changement qui s'est opéré dans l'esprit des élèves qu'*on avait un moment égarés*, et elle ne doute pas que tous les fonctionnaires de l'établissement ne redoublent de soins pour effacer jusqu'aux dernières impressions des *funestes exemples* donnés à cette jeunesse par de mauvais Français. »

Funestes exemples, élèves égarés, Chauvet pouvait certainement revendiquer sa part du compliment.

Rendu à la vie privée, notre jeune agitateur dut chercher à gagner son pain. Il entra comme précepteur successivement dans deux familles ; puis, assagi sans doute par des fonctions souvent pénibles et toujours absorbantes, il songea à se créer un foyer. Il se maria, et revint bravement prendre la suite des affaires de son père qui tenait à Saumur, rue des Ponts, un atelier de teinture pour la fabrique. Par malheur, Saumur était précisément la résidence qu'il n'eût pas fallu souhaiter à un jeune homme doué d'une imagination fertile, prompt à l'enthousiasme, et déjà persuadé qu'il était la victime des Bourbons. Saumur, centre militaire dont la conquête eût été une bonne fortune pour les mécontents, était après Paris la ville la mieux organisée sous le rapport des associations politiques. Une puissante société secrète, *les Chevaliers de la Liberté*, y avait établi le siège de son comité directeur à l'instigation du médecin Caffé, ancien chirurgien de régiment, et précisément voisin du père de Chauvet.

*
* *

Aussi bien les temps eux-mêmes semblaient particulièrement favorables aux conspirateurs. Les excès du terrorisme royaliste de la Restauration avaient depuis longtemps, par un enchaînement naturel, suscité des attentats et créé en France un état d'esprit spécial, fait de crainte et de révolte. L'opposition s'était d'abord contentée d'être libérale et constitutionnelle, bien qu'appuyée par des sociétés secrètes qui lui servaient d'avant-garde. Mais un régime d'inquisition policière, consécutif à l'assassinat du duc de Berry, le rétablissement de la censure et la suppression presque complète des journaux avaient précipité les événements et hâté la surexcitation des esprits. D'autre part, la mort de Napoléon exilé, prisonnier, avec l'auréole poétique du martyre, avait eu cet effet paradoxal de sceller l'union, pour une commune opposition aux Bourbons, entre la liberté et le despotisme militaire, entre les libéraux et les bonapartistes. La conspiration était devenue une sorte d'opinion politique ; c'était le moment où Chauvet faisait ses débuts dans la teinturerie.

Débuts bien agités, car Saumur, à quelques pas de lui, abritait un vrai mélodrame. Enveloppés de mystère, les *Chevaliers de la Liberté*, qui n'étaient qu'une variété de Carbonari, préparaient l'avènement des temps nouveaux. Ils possédaient une presse clandestine, confiée à un affidé sûr ; hantés par l'idée fixe d'un coup de force militaire, ils se livraient de préférence à des tentatives d'embau-

chage sur la troupe. Des complots se nouaient à l'Ecole même de Saumur. Mais leur propagande avait beau s'abriter sous des manteaux couleur de muraille, varier les mots de passe et les signes mystérieux de reconnaissance, elle n'échappait pas à la police, qui, dans la défense des Bourbons, pouvait compter comme premier auxiliaire le hasard, cette Providence des policiers. Le feu éclatait en ville; un piquet d'incendie était commandé de service, et dans les poches d'hommes blessés par la chute d'un pan de muraille on découvrait des documents révélateurs. Bien plus, la police avait pour elle l'allure même de ces conspirateurs, que tout dénonçait, habitudes, costume, démarche, lieux de réunion. Beaucoup de ces grands enfants affrontaient l'argousin à défaut de pouvoir marcher au kaiserlick, pour distraire et dépenser une activité sans emploi, et croyaient avoir suffisamment pourvu à leur sécurité en se répétant qu'ils étaient des vieux de la vieille, et qu'ils sauraient au besoin se faire casser proprement les os. Ces survivants de la Grande Armée, rendus impropres aux conceptions pratiques par l'habitude des aventures, n'étaient pas de force en face d'un gouvernement trop exactement renseigné. Au moment même où le général Berton, définitivement choisi pour diriger le soulèvement, préparait son coup de main téméraire, le Préfet d'Ille-et-Vilaine dévoilait au Ministre de l'Intérieur, à la date du 11 janvier 1822, une tentative d'embauchage du colonel Rapatel, spécifiant que le général de la Fayette avait été cité par Berton « comme devant être mis à la tête du gouvernement provisoire ». Comment s'étonner après cela que la révolte du 23 février ait trouvé devant elle des gens avertis, et que vaincu par l'indécision des bourgeois de Saumur sans même avoir tiré un coup de fusil, le général ait dû se résoudre à la fuite?

Le complot avorté, l'autorité compétente ne tarda guère à établir les responsabilités; et le nom de Chauvet, qui avait dû vivre comme un poisson dans l'eau pendant la préparation de l'émeute, fut un des premiers prononcés. Dès le 26 février 1822, le baron de Wismes, Préfet de Maine-et-Loire, informait le Ministre qu'un mandat d'arrêt venait d'être décerné contre le sieur Chauvet, teinturier, « qui, au moment où les insurgés paraissaient sur la butte de Bournan, s'est montré sur la place de la Bilange avec une cocarde tricolore, voulant la faire prendre au peuple en l'excitant à la révolte, et annonçant que le général Berton arrivait avec 30.000 hommes... Il paraît avoir suivi les rebelles dans leur retraite (1). »

Le 28 février, on est bien certain qu'il s'est échappé, et c'est fâcheux, ajoute fort obligeamment M. le Préfet, « car il avait contre lui d'avoir pris la cocarde tricolore et provoqué les citoyens à la révolte sur l'une des places de la Ville ». Le même jour, le sieur Beaufils, arrêté et interrogé par le juge de paix du canton de Doué, reconnaît que « le samedi 23 février, il a pris part à une réunion chez M. Caffé, médecin à Saumur, où assistait Chauvet. On s'est entendu sur les dernières mesures à prendre pour la nuit du dimanche au lundi ». Au surplus, nous avons pour définir son rôle l'acte d'accusation qui est assurément le résumé le plus complet des présomptions relevées à sa charge :

« François Chauvet fils, ancien professeur, teinturier à Saumur. Chauvet est un des agents les plus actifs de la conjuration. Il a fait partie des conciliabules dans lesquels l'attentat du 24 février a été comploté. Berton a couché chez lui dans la nuit du 19 au 20 février; le lendemain, il y a déjeuné avec Caffé et plusieurs autres conspirateurs. Le 19 février, il a fait prendre dans l'auberge où logeaient Heureux, Cossin, Ferail et Chappey, la caisse qui contenait l'uniforme de Berton. Le 21, il est parti avec Chappey dans la voiture qui avait amené Berton; il est allé avec lui dans l'arrondissement de Baugé. Il est un de ceux qui ont entraîné Beaufils (1) dans le complot. Il lui a donné des instructions pour commettre l'attentat dont il a été accusé. Le 24 février, il s'est porté au devant de Berton et l'a engagé à hâter son arrivée à Saumur. Le même jour, il a parcouru les rues de Saumur avec la cocarde tricolore, provoquant à la révolte. »

Le 13 septembre 1822, la Cour de Poitiers, statuant sur les accusés contumaces sans intervention de jurés, en condamna onze à mort, dont François Chauvet. Moins heureux, Berton et trois de ses principaux complices payèrent de leur tête l'équipée folle, qui se dénouait comme un drame; Berton monta à la guillotine le 5 octobre à midi, et mourut avec une indifférence hautaine, en beau joueur qui règle une dette. Quelques instants auparavant, le médecin Caffé, malade et couché depuis plusieurs jours, s'était ouvert silencieusement une artère avec « une petite lancette moins longue que le petit doigt »

(1) On connait le plan qu'après plusieurs hésitations Berton avait été obligé d'adopter. Le soulèvement initial s'effectua dans la matinée du 23 février à Thouars, bourg situé à quelque 25 kilomètres de Saumur. On sonna le tocsin, et une troupe d'une centaine d'hommes, précédée du drapeau tricolore, se dirigea vers la ville. Elle arriva sous ses murailles dans la soirée, à peine grossie de quelques adhérents recrutés en chemin. Mais les conjurés enfermés dans la place n'osèrent se manifester par un acte de vigueur en présence de l'inertie générale. Le 24, le général Berton se retira précipitamment. Il fut arrêté dans une ferme le 17 juin, par quatre sous-officiers des Carabiniers du régiment de Monsieur (en garnison à Saumur) déguisés en colporteurs. Un de ses compagnons fut tué dans le guet-apens.

(1) C'est de ce même Beaufils qu'il était question plus haut. Initié à la Société des Chevaliers de la Liberté, il s'était chargé de faire sonner le tocsin à Vernoil. L'accusation lui accorda une circonstance atténuante : avoir eu la tête égarée « par la lecture du *Constitutionnel* ». Il fut condamné à cinq ans de prison et à deux mille francs d'amende.

dissimulée sous sa couverture, en présence du prêtre et des soldats qui venaient le chercher pour le conduire au supplice. Le 8 octobre, Jaglin et Saugé furent exécutés à Thouars à midi et demi au milieu d'une véritable consternation.

Plus habile, Chauvet avait pu, nous l'avons vu, échapper aux griffes de M. le Procureur du Roi. Comment s'y était-il pris ? Les cartons de la Police Générale nous ont conservé les rapports fournis au Ministre de l'Intérieur. Au début, Chauvet est le fugitif insaisissable, mûr pour la légende ou le roman d'aventures. Il est caché dans les environs de Chinon, pense M. le Préfet d'Indre-et-Loire.

« Des agents secrets, affirme M. le sous-préfet de Saumur, ont assuré l'avoir vu plusieurs fois pendant la nuit passer les ponts de Saumur et aller d'une maison dans une autre. De ce que la boutique de Chauvet est ouverte et que l'on continue d'y recevoir des étoffes à teindre comme par le passé, on pourrait en inférer qu'il se tient caché dans quelque maison voisine, et qu'il va, la nuit, travailler dans la sienne... »

Une rumeur circule, plus étrange encore, et dont l'honorable fonctionnaire n'hésite pas à se faire l'écho. Chauvet s'est déguisé en femme, et sa sœur a revêtu des habits d'homme ; sauvé par ce stratagème, dont en effet l'ingéniosité n'échappe à personne, il aurait gagné la frontière « sans accident ».

D'autres notes de police serrent probablement la vérité de plus près. La Sûreté soupçonne vivement un certain Paysan, marchand de dentelles et armateur à Caen, d'avoir mené à bien l'évasion de Chauvet ; c'est un gros négociant, jouissant de trente mille livres de rente, qui est venu s'installer à Angers pour la foire de St-Martin. Les libéraux lui ont offert un banquet, sans doute « pour fêter l'évasion de Chauvet ». M. le Préfet de Maine-et-Loire se hâte d'ouvrir une enquête et confirme la nouvelle. Chauvet a dû s'embarquer à Caen, sur la *Marie-Antoinette*, qui appartient à Paysan. Ici, le feuilleton apparaît encore une fois. « Le vaisseau sur lequel Chauvet s'est évadé a été abandonné deux jours par l'équipage, qu'une tempête affreuse avait forcé de se sauver à terre. Chauvet sans nourriture et seul dans ce bâtiment n'osa pas pourtant imiter les matelots et voulut plus d'une fois se brûler la cervelle... »

Ces renseignements datent de 1823. M. le chevalier Fitremann, lieutenant-colonel chef de la 6e légion de gendarmerie royale, avait certainement entrevu la vérité plus clairement dans un rapport de 1822.

« ... La femme de Chauvet, l'un des contumaces condamnés à mort par la cour d'assises de Poitiers, doit partir sous peu pour Calais et s'embarquer pour l'Angleterre, où elle va rejoindre son mari, qui, dit-elle, y est en possession d'un emploi de professeur dans un Collège, qui lui vaut 3.000 francs. Ce renseignemont est parvenu de bonne source à M. le lieutenant d'Angers... »

*
* *

Chauvet avait eu la chance de conserver sa tête sur ses épaules, et c'était déjà quelque chose. Mais il fallait encore qu'il trouvât de quoi vivre, et vivre à Londres, ce qui compliquait encore le problème. Le curriculum d'une de ses notices individuelles justifie ainsi qu'il suit l'emploi de ses années d'exil : 1° En 1822, professeur de mathématiques à Mansion-House, Highgate, chez le Dr Dowling. 2° En 1823, en Espagne, avec le colonel Fabvier et toute l'émigration française. 3° Depuis 1824, professeur à l'Athénée de Londres. « J'étais alors président du Comité des proscrits français. »

On peut admettre sans difficulté ces déclarations de Chauvet. Un *Boarding School and London Master's Directory* de 1828, conservé à la Kings Library contient au chapitre *Boarding Schools for young gentlemen near London* l'indication suivante : *Mr. Daniel Dowling Highgate.* Tout au plus pourrait-on remarquer que cet honorable éducateur n'est pas qualifié de docteur dans la nomenclature susdite, alors qu'un autre directeur de pensionnat, à Highgate même, y figure sous le titre de Dr Duncan. L'expédition en Espagne est admise comme authentique par une dépêche du ministère de l'Intérieur, que nous allons retrouver tout à l'heure. Il est plus difficile de savoir ce que pouvait être cet Athénée de Londres auquel Chauvet fait allusion. Il n'est pas probable que ce soit le club du même nom, fondé définitivement le 22 mai 1824 ; on ne voit guère cette réunion de gentlemen pourvue d'un professeur attitré. Peut-être faut-il entendre par là quelque institution privée qui ne paraît pas avoir laissé de traces, mais qui peut fort bien avoir existé tout de même. Quant à la présidence du Comité des proscrits à Londres, elle est notifiée au ministère de l'Intérieur le 13 mars 1825 par les soins du Préfet de police. Si nous ajoutons que par ordonnance royale du 28 mai 1825 notre conspirateur fut amnistié (à l'occasion de l'avènement de Charles X), à charge de rester soumis pendant cinq ans à la surveillance de la haute police, nous aurons épuisé toute une première série de documents concernant l'exil de Chauvet.

Mais le proscrit avait une femme, pauvre et courageuse créature, dont l'héroïsme discret défia les embûches policières, et lassa la ténacité des juges. Chauvet une fois disparu au lendemain de la fuite du général Berton, elle avait été entourée de la plus étroite surveillance ; l'autorité espérait sans doute que, tôt ou tard, une imprudence compromettrait l'absent. Peine perdue ; le 14 octobre 1822, le sous-préfet de Saumur avisait en hâte le ministère de l'Intérieur que la mère et la femme de Chauvet ve-

naient de partir pour Calais ; des dépêches étaient immédiatement envoyées aux maires des différents ports, aux préfets et aux sous-préfets du littoral, pour les arrêter, car elles n'avaient point de passeports pour l'étranger. Mme Chauvet réussit cependant à passer en Angleterre, puisque, quelque mois plus tard, le 13 mars 1823, elle débarquait à Calais, donnant la main à une petite fille de quatre ans, et accompagnée d'une jeune personne se disant modiste, qu'on sut dans la suite être la maîtresse de Fabvier. Elle fut arrêtée d'urgence, et le maire de Calais informa de sa prise le ministère de l'Intérieur; la voyageuse portait toute une correspondance suspecte, signée de noms supposés ; une de ces lettres était adressée au général de La Fayette. Le surlendemain, sous la conduite de la gendarmerie, elle prenait la route de Boulogne.

(*A suivre*). ALFRED HACHETTE.

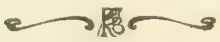

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Idéal moderne et Sociologie

PAUL GAULTIER, *L'Idéal moderne.*
ALBERT MÉTIN, *Les Traités ouvriers. Accords internationaux de prévoyance et de travail.*

Paul Gaultier n'est point de ces penseurs révolutionnaires qui étonnent ou scandalisent de leur audace une époque; Paul Gaultier entend ne surprendre ni ne scandaliser qui que ce soit; Paul Gaultier est le plus courtois envers les personnes, le plus amène à l'égard des idées, le plus prudent, le plus modéré, le plus conciliant de tous ceux de nos écrivains que préoccupent les grands problèmes de notre temps.

Certes, Paul Gaultier est ennemi de toute exagération d'expression, de toute violence de pensée; ses procédés d'exposition, inspirés d'une sage pédagogie, sont limpides ; nul écrivain plus honnête; il fuit le paradoxe; il ignore l'ironie; il expose des idées; il excelle à les ranger en bon ordre; s'il va lentement, il va sûrement... Sans doute plus de flamme ne nous déplairait point; mais il faut rendre justice à ce probe et laborieux chercheur, qui, tout d'abord, s'efforce d'accueillir, de pénétrer et de ne point défigurer les théories les plus diverses; il importe de louer sa curiosité, son zèle, l'équité de ses jugements, l'étendue de son information qui s'étend aux hommes et à la vie aussi bien qu'aux livres, et ne néglige ni un roman, ni une œuvre d'art. Il écrit : « Ceci est un livre de bonne foi, de respect pour les idées, et de sympathie pour les convictions. » Nous en sommes sûrs. La bonne foi de Paul Gaultier est évidente : il a la vocation du respect, il est né pour éprouver les sympathies les plus diverses et en apparence les plus contradictoires. Il écrit : « A défaut d'autre témoignage, je me crois en droit de réclamer un peu de cette bienveillance, que je n'ai pas ménagée, d'où qu'ils viennent, à tous les efforts vraiment sincères. » En vérité Paul Gaultier n'est point avare de bienveillance; on estimera parfois qu'il manifeste une excessive indulgence.

Et je ne suis point assuré que Paul Gaultier retire de son inlassable indulgence tout le bénéfice qu'il en attend; pense-t-il désarmer la critique? il l'aiguillonne bien plutôt; une trop facile sympathie risque de paraître injurieuse à certains; à prodiguer les épithètes laudatives, on en diminue la valeur, et c'est le châtiment d'une complaisance exagérée que de mériter des reproches quasi-unanimes; Paul Gaultier demeure-t-il, à cet égard, sans inquiétude... Il y a plus, et si j'y insiste, c'est en vérité qu'il importe de prévenir certaines critiques, et d'entreprendre contre Paul Gaultier lui-même la défense de son livre; car on ne manquera pas d'y relever d'apparentes contradictions; aux éloges, on opposera les idées; et certes, on aura tort; on aura tort d'accuser d'indécision une pensée qui se cherche et s'avoue et se formule sans réticence. Tout au plus serait-on en droit de découvrir en Paul Gaultier une double personnalité, de distinguer en lui un philosophe, observateur clairvoyant, pénétrant analyste, et, comment dirai-je? un homme aimable, ah! si vous l'exigez, trop aimable, et de reconnaître que les conclusions de l'un ne se dérobent point avec une suffisante énergie à l'influence de l'autre, en sorte qu'il y a en ce livre toute une partie critique, prudemment, sagement critique, vivante, forte, suggestive, et des pages où triomphe un opportunisme superficiel.

*
* *

Ce n'est point une médiocre entreprise que Paul Gaultier a voulu tenter en composant son *Idéal moderne*; quel est l'idéal de notre temps? avons-nous un idéal? Est-il possible de dégager de la confuse mêlée des opinions et des partis des tendances maîtresses? Paul Gaultier, qui se pose ces questions, ne doute pas d'y pouvoir répondre : Paul Gaultier va plus loin ; il ne s'épouvante d'aucune contradiction; nul conflit ne lui semble insoluble; Paul Gaultier s'attaquera hardiment aux plus redoutables antinomies : le beau courage! et quel ton de victorieuse assurance !

« Nul temps, écrit Paul Gaultier, ne fut plus travaillé que le nôtre, touchant la conduite de la vie et des sociétés, par des idées plus nombreuses et divergentes. Toutefois, il me semble que plusieurs des conflits qui nous divisent viennent d'une vue superficielle des choses, quand ce n'est pas d'une ignorance radicale les uns des

autres. Celui-là même qui oppose l'idéal chrétien à la pensée moderne — et qui les domine tous — me paraît provenir d'un intellectualisme plus soucieux des formules que de l'esprit. C'est donc en allant au fond des théories, en apparence les plus incompatibles, que je me suis efforcé de concilier et finalement de résoudre leurs antagonismes en une synthèse supérieure. »

Une synthèse supérieure! nous voyons bien qu'une magnanime ambition détermina le labeur de Paul Gaultier; ce labeur est considérable; est-il égal à l'immensité de la tâche? Paul Gaultier ne se l'est point demandé; il ne s'est point demandé s'il tentait l'impossible : Paul Gaultier est un apôtre qu'enthousiasme la grandeur de sa mission. L'idéal qu'il nous propose « est, déclare t-il, moins celui-là que nous vivons, que celui qu'il me semble possible et souhaitable que nous vivions. » Voyons un peu.

Paul Gaultier ne me croira jamais, si je lui affirme que l'intérêt de son livre n'est point là où il crut le mettre; étrange destinée de tant d'efforts qui, pour n'aboutir point au but poursuivi, n'en sont pas moins utiles !

Paul Gaultier ne me croira jamais, si je lui affirme que ses tentatives de synthèses, timidement ébauchées, gauchement formulées, ne convaincront personne; compromis sans nouveauté, accords instables, et dont la fragilité est surtout propre à nous induire en défiance ! Et je consens que Paul Gaultier s'efforce après tant d'autres de concilier la science et la religion — je ne vois pas d'ailleurs ce que son argumentation ajoute à celle d'un Brunetière. Je m'étonne qu'esquissant, pour les compléter l'une par l'autre, un rapprochement des morales païenne et chrétienne, Paul Gaultier s'en tienne à un si bref développement, où n'apparaissent qu'à peine les oppositions fondamentales et les difficultés profondes du sujet. Quand enfin de tant de doctrines que notre temps entrechoque, Paul Gaultier prétend tirer un programme social, je m'empresse de protester contre le banal et inefficace modérantisme de cette cote mal taillée, plus digne, ô Paul Gaultier, d'un politicien sans imagination, que d'un théoricien désintéressé. Paul Gaultier a-t-il oublié cette conception des idées égalitaires que nous proposait naguère M. Bouglé ? Il s'efforce de résoudre l'antinomie sociale, le conflit de la liberté et de l'égalité : il aboutit au « socialisme libéral » ; et sans doute Paul Gaultier ne permet point que l'Etat s'empare des instruments de production et socialise la propriété, mais son socialisme n'en investit pas moins l'État de prérogatives que nous connaissons bien :

« Il lui reconnaît, bien plus que le droit, le devoir de réglementer le travail, non seulement des enfants et des femmes, mais de tous les ouvriers, tant au point de vue de l'hygiène ou des accidents qu'il peut occasionner que de ses conditions d'exercice. Il lui impose l'obligation de fixer un minimum de salaires, d'organiser au profit des déshérités l'assistance en cas de maladie, l'assurance contre les accidents, le chômage, la vieillesse ou la mort. Il le charge de pourvoir à leur instruction, d'établir des caisses de crédit. Il lui confère, en fin de compte, le soin de prendre à la charge de la communauté, dans les limites du droit de chacun, toutes les mesures capables non seulement de faire prospérer la nation dans tous les domaines, mais aussi de supprimer l'exploitation des faibles en leur donnant, avec plus de sécurité et plus de bien-être, un point d'appui pour leurs efforts. »

Et voilà ! Paul Gaultier, qui n'estime pas toujours superflu d'enfoncer des portes ouvertes, vous expliquera congrûment en quoi ce programme est indubitablement socialiste, en quoi d'autre part, et nonobstant son caractère étatiste, il est formellement libéral...

J'avoue donc que les essais de « synthèses » de Paul Gaultier me séduisent médiocrement; et je vois bien que tout son livre semble nous suggérer un vague spiritualisme, et je ne doute pas que ses secrètes sympathies ne soient pour un nouvel éclectisme soigneusement mis au point, et qui emprunterait aux diverses sciences leur langage; nous savons trop ce qu'une conception de ce genre implique de méconnaissance de la complexité des choses pour l'agréer sans résistance; et c'est moins faut-il le dire, une doctrine que nous réprouvons qu'une méthode.

*
* *

L'intérêt du livre de Paul Gaultier est ailleurs ; il est dans ces analyses où le psychologue et le moraliste soumettent au contrôle de leur critique les idées et les systèmes contemporains : psychologue et moraliste, voilà ce qu'est proprement Paul Gaultier : tels sont ses titres, très dignes, je vous assure, d'être pris en considération ; bien peu les revendiquent parmi tous ceux qui, de nos jours, entreprennent d'éclairer et de guider l'humanité ; qui ne sait combien est négligé par la plupart de nos savants et de nos sociologues le point de vue auquel se place Paul Gaultier ? Il est banal de dire que nos lettres, psychologiques et morales au dix-septième siècle, devinrent au dix-huitième sociales et politiques; nous continuons les traditions du dix-huitième siècle; nous les poussons à l'extrême; l'expansion des sciences positives contribue à nous détourner de cette science de l'homme, que nos ancêtres possédèrent si parfaitement. Cette science pourtant, nous ne saurions impunément en faire fi ; Paul Gaultier le démontre; sa démonstration n'est pas inopportune; elle n'est point théorique, mais concrète en quelque sorte, s'il enregistre, avec quelle lumineuse précision ! les erreurs de tant de disciplines orgueilleuses et insuffisantes. Car c'est un jeu pour Paul Gaultier que de prendre en défaut les repré-

sentants des sciences naturelles et sociales, de démontrer leur impuissance à fonder une morale et à doter l'humanité d'un idéal et d'une loi. Peut-être estimera-t-on que Paul Gaultier néglige parfois de retourner à son avantage les thèses de ses adversaires; on se souviendra de la spécieuse habileté avec laquelle un Brunetière tirait de la doctrine évolutive des arguments en faveur d'une morale d'obligation ou de tel dogme chrétien. Paul Gaultier est moins audacieux; ai-je point dit qu'il était la modération même? C'est par cette sage modération qu'il conquiert sinon toujours notre adhésion, du moins notre attention.

Psychologue et moraliste, Paul Gaultier retient, attache, provoque à une utile réflexion ; il est l'avocat désigné des droits de la personne humaine ; la « défense de l'individualisme » est au centre de son livre et de ses idées; il la développe avec force, avec autorité ; et ce sont les raisons du moraliste et celles du psychologue qu'il nous plaît de suivre et de discuter en cet examen du problème religieux par où se clôt le volume...

Voit-on maintenant l'originalité de ce livre, et qu'il y faut chercher tout d'abord, et essentiellement, une sorte de bilan des grandes questions d'aujourd'hui et de toujours, établi d'un point de vue qui n'est point celui auquel nous nous plaçons le plus communément. Ce bilan, Paul Gaultier l'établit avec une scrupuleuse probité de spécialiste informé, érudit ; il l'expose avec cette clarté qui est un des grands mérites de sa manière.

Paul Gaultier nous donnera des livres excellents le jour où il se résoudra à être franchement, sincèrement lui-même, le jour où seul le critique moraliste et psychologue qui est en lui apparaîtra, délivré de la collaboration de certain opportuniste aimable, complimenteur... il faut attendre beaucoup de l'érudition, de l'industrieuse activité, du zèle, du talent en progrès de Paul Gaultier.

*
* *

Philosophe, Paul Gaultier s'enferme en des discussions théoriques ; praticien, Albert Métin « chef du cabinet du ministre du Travail et de la Prévoyance sociale » ne s'intéresse qu'aux faits; Albert Métin n'envisage qu'un côté fort étroit de la question sociale ; il l'envisage d'un coup d'œil accoutumé à ne retenir que les résultats acquis et les succès tangibles. Il est historien. Il est chef de cabinet du ministre du Travail... et prend soin de nous en informer.

Chef de cabinet, historien, sociologue, Albert Métin n'accorde qu'un mince intérêt aux discussions théoriques; des faits, des documents, voilà ce qu'on trouve en son livre qui en est bourré à craquer : les débats parlementaires, où l'on pourrait croire que s'élaborent les doctrines, lui semblent peu dignes d'attention ; les débats parlementaires « même en France — Etat qui, si l'on se place uniquement au point de vue des intérêts matériels, a donné le plus — n'ont pas une importance comparable à celle des négociations diplomatiques. » Croyons-en ce chef de cabinet, professionnellement respectueux de la majesté parlementaire. Albert Métin résumera très brièvement la marche des débats parlementaires, il résumera moins brièvement les négociations diplomatiques ; il donnera tout au long le texte des traités et des accords réalisés.

Et je ne sais guère de plus éloquente illustration du problème social que ce volume où l'auteur volontairement s'efface devant les faits : interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes, suppression du travail de nuit des femmes employées dans l'industrie, réglementation du travail des adolescents... progrès humain que l'on s'étonne de voir si tard s'imposer aux principaux États de notre monde civilisé, questions que suscite l'initiative ouvrière, problèmes que la concurrence internationale impose à l'attention angoissée des chefs d'industrie. Le langage des chefs de gouvernement nous révèle la rapide évolution de l'opinion publique : en 1881, le ministère français répond au Conseil fédéral suisse, qui projetait de négocier une réglementation internationale du travail dans les fabriques :

« Le rôle de l'État n'est pas d'intervenir dans les contrats entre patrons et ouvriers, et de porter atteinte, sans nécessité absolue et bien démontrée, à la liberté du travail. Si donc, en France même, le Gouvernement se montre très peu disposé à entrer dans cette voie, il serait encore bien moins enclin à se lier les mains par voie internationale sur cette matière. »

En 1890, le gouvernement français accueillait d'analogues ouvertures et déclarait :

« Le Gouvernement de la République porte un trop vif intérêt à toutes les questions sociales, particulièrement à celles qui concernent la production industrielle et l'amélioration des conditions de la vie de l'ouvrier, pour ne pas avoir accueilli avec une sympathie particulière les ouvertures du Conseil fédéral. »

Depuis, les Congrès, les négociations, les accords se sont multipliés; il était temps qu'un exposé d'ensemble nous révélât les premiers progrès et les conditions de développement d'une législation si nouvelle dans l'histoire du monde.

Une petite nation devance parfois les grandes : c'est en Suisse qu'apparaissent les premières velléités d'organisation internationale : le gouvernement du canton de Saint-Gall, non content de s'entendre avec celui du canton de Zurich, estime vers le milieu du dix-neuvième siècle qu' « il serait sans doute nécessaire de créer un système uniforme au moyen de stipulations internationales entre les États

industriels de l'Europe ». Ces bourgeois de Saint-Gall ont le sens de l'avenir; ils sont pratiques, car ils s'empressent d'ajouter, « mais cette idée rentre pour le moment, dans la catégorie des vains désirs. » Vains désirs, certes! le gouvernement fédéral lui-même allait quelque trente ans plus tard s'en convaincre en voyant ses premières propositions repoussées par une Europe unanime.

La poussée ouvrière met en branle cette Europe unanimement hostile; une association ouvrière helvétique « le Grütli » formule à nouveau la question : que Guillaume II s'en empare et enlève à la Suisse l'honneur de convoquer la première conférence diplomatique, que tous les gouvernements autocratiques, monarchiques, républicains, manifestent une vive émulation, un croissant désir de multiplier et de perfectionner les accords, est-ce point la preuve la plus éclatante qu'une puissance nouvelle a surgi dans le monde entier vers la fin du dix-neuvième siècle? Cette législation internationale enregistre l'un des plus incontestables triomphes du prolétariat universel : Albert Métin ne le dit point; il omet de le prouver; si, en vérité, pareille démonstration n'était point indispensable, on eût aimé qu'il marquât quelques relations entre certaines initiatives des gouvernements et certains faits de l'histoire intérieure des États. Et qui croira enfin que les progrès réalisés ne l'aient point été à quelques égards sous l'impulsion du mouvement des idées et de l'essor des théories sociales? Dans quelle mesure cette législation fut-elle commandée par les impératives réclamations des masses ouvrières, les craintes, les enthousiasmes intellectuels des classes bourgeoises, les intérêts des gouvernements, Albert Métin ne l'a point recherché; peut-être lui était-il difficile de démêler les traits véritables d'une histoire si récente; il se borne à enregistrer une unique série de faits; il voit bien que la haute industrie a découvert dans la réglementation internationale du travail un moyen d'uniformiser les chances de concurrents en lutte; il ne se prononce point sur l'avenir d'un mouvement dont il n'a point mesuré la puissance; il croit sans doute que les accords de prévoyance et de travail « se fondent sur l'intérêt général tel que nous l'entendons aujourd'hui, et qu'ils aboutissent à une conception de moralité, d'harmonie et de paix. » Telle est sa conviction, qu'il se hâte d'exprimer. En hâte Albert Métin a composé un précis : d'autres viendront qui écriront la véritable histoire de ces « traités ouvriers ». La meilleure excuse de son abstention que puisse donner Albert Métin, c'est qu'en vérité cette histoire, ce sera presque tout entière la complexe histoire de notre temps.

LUCIEN MAURY.

LE SAGE CACHE SA VIE

Chère, veux tu ? dans la campagne parfumée,
Suivons le grand chemin, devers les chaumes bas
D'où sort cette fumée,
Là bas.

Viens ! Nous pénétrerons sous l'humble toit dont l'âtre
Fait monter purement, si fin sous le ciel clair,
Ce beau ruban bleuâtre
Dans l'air.

Qu'importe la maison, pourvu que l'on y vive
Ses jours laborieux, avec des cœurs contents,
Prenant comme il arrive
Le temps ?

Ainsi pensent, courbés sur la besogne aride,
Ces pauvres gens qui, tout à l'heure, nous diront
Que nul ennui ne ride
Leur front.

L'homme fait des sabots qu'il vend dans les villages,
Ce n'est pas pour gagner beaucoup, mais le profit,
Puisqu'il nourrit ces sages,
Suffit.

Ils ne rêvent pas plus, et, dans leur solitude,
Trouvent légers les jours et faciles les ans,
Etant d'inquiétude
Exempts.

Entrez dans la maison des simples, vous qu'enivre
Quelque vœu décevant, et vous apprendrez d'eux
Le grand secret de vivre
Heureux!

EUGÈNE HOLLANDE.

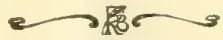

PRINTEMPS PARISIEN A L'ÉPOQUE DU GRAND ROI

A l'écart des Champs-Élysées, où s'épand l'élégante animation du printemps, s'allonge, dans sa grâce mélancolique, le Cours-la-Reine. Son heure a fui. Comme la Place Royale, le Palais Royal ou le Jardin des Tuileries, il s'estompe dans la grisaille du passé.

Il est né au mois d'avril de l'an 1628. Alors des cultures diverses, des terrains vagues occupaient tout cet espace de la banlieue parisienne. La ville finissait à l'enceinte bastionnée qui servait de clôture

occidentale au Jardin des Tuileries. Par delà, entre l'Abreuvoir-l'Évêque et le Pré de la Savonnerie, Marie de Médicis fit planter les « quatre rangées d'arbres ormeaux » de son Cours, formant, sur une longueur d'environ 1.500 mètres, une allée médiane d'une vingtaine de mètres de largeur, qu'escortait, de chaque côté, une contre-allée large de 10 mètres. Au milieu, un rond-point, où se continuaient les lignes d'arbres, mesurait une centaine de mètres de diamètre. Les extrémités de la promenade « sont terminées par des portes de fer appuiées sur des corps de maçonnerie rustique, au haut desquelles il y a des figures couchées ». Le portier « a sa petite maison tout auprès ». Sur le bord de la Seine, le Cours était protégé contre les envahissements du fleuve par une muraille due au maréchal de Bassompierre, qui souvent prenait ce chemin pour se rendre à sa maison de Chaillot. Mais ce mur n'empêchait point de voir « de la portière du carrosse... la Seine, le Pré-aux-Clercs et la plaine Grenelle ». De l'autre côté, un simple fossé marquait la limite des Champs-Élysées, dont la transformation en lieu de promenade commence à s'effectuer sous Louis XIV, sans rien enlever toutefois à la prééminence du Cours-la-Reine, qui reste « le grand promenoir des Parisiens ».

A vrai dire, ce succès ne se manifesta pas immédiatement. Pendant la plus grande partie du règne de Louis XIII, c'est la promenade de l'est qui triomphe : le Mail ombreux (vers notre boulevard Morland), le Cours Saint-Antoine tout fleuri. Puis un partage s'établit : interrogez un élégant de ce temps ; il vous répondra « quand commence le Cours hors la porte Saint-Antoine et quand c'est que celuy de la reyne mère a la vogue ».

Ce dernier devient le cadre où se joue la comédie humaine à l'époque du Grand Roi : on s'y donne, dit La Bruyère, « sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs... pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres ». La mode est tellement lancée que le lieu ne souffre point du divorce de la Cour et de la Ville, lors de l'installation du souverain à Versailles. On admire :

« Ces incomparables allées,
Si longues et si bien réglées
Et si sombres que le soleil
N'y void goutte avec son gros œil. »

Six carrosses peuvent passer de front dans la grande allée, et c'est comme :

« Une ville qui va tousjours »,

au long de la Seine, que marquent de taches fuyantes les barques voyageuses et à laquelle les cygnes de l'île Maquerelle font une parure de grâce. Entre le fleuve et le Cours, le chemin de Versailles, autre animation, après avoir franchi, à la porte de la Conférence, l'enceinte bastionnée, atteint, au rond-point, le Port-aux-pierres de Saint-Leu, puis se déroule vers la Savonnerie, que domine, à l'ouest, le couvent des Bonshommes, pour disparaître, ligne onduleuse, à l'horizon de Chaillot.

Ces abords de Paris sont « une des plus belles choses qui puissent tomber sous la vue », assure un auteur du milieu du XVIIe siècle, qui nous montre les allées du Cours, le soir, « toutes remplies de petits chariots découverts, peints et dorés, dans lesquels les plus belles dames étoient... : un nombre infini d'hommes de qualité, admirablement bien montés et magnifiquement vêtus, alloient et venoient en les saluant. »

C'est l'heure de la promenade et voici que baignant dans la lumière verte du Cours, le Paris de Molière et de La Bruyère défile :

« Lors d'un pas doux et coulant,
Les Carrosses vont branlant,
Portière contre portière.
. . . . . .
Les braves à l'œil froncé,
D'un air demi courroucé,
Font flotter leurs grands pannaches
Aux portières s'avançants
Et guignent tous les passants
Au travers de six moustaches ».

Là vous rencontrerez « Jason qui se ruine » ou « Thrason, qui veut se marier ». Là, M. Jourdain s'étale pompeusement et regarde avec mépris le bourgeois qui passe, « s'esbattant » en compagnie de :

« Cinq enfans et deux nourrices
Qui ont plein leurs devanteaux
De craquelins, de gasteaux,
De guignons de pain d'espice ».

Des gens peu fortunés se sont cotisés en famille pour avoir cet équipage à six chevaux et cet « essaim de gens de livrées » qui les font « triompher au Cours ».

Partout, la femme : la coquette effrontée à côté de la fausse prude.

« Les discrettes dans le Cours
Font les doux yeux sans discours
Droites comme des pouppées ».

Et l'éternelle poupée est le sujet des remarques les plus variées :

« L'une est folle, l'autre trop sage.
L'une a l'œil extrêmement doux,
Mais ses cheveux sont un peu roux.
. . . . . .

L'une regarde avecque gloire,
Et l'autre semble avoir la foire ».

D'une voiture à l'autre circulent les marchandes de confitures et de friandises, porteuses de billets tendres. Ninon de Lenclos s'y livre délibérément à ses conquêtes amoureuses. Un jour, ayant vu au Cours — raconte cette mauvaise langue de Tallemant — le maréchal de Grammont inviter « un homme bien fait, qui passoit à cheval, à se venir mettre dans son carrosse (c'estoit Navailles) », elle fit dire à ce dernier « qu'elle seroit bien aise de luy parler à la sortie », et l'emmena souper chez elle.

Il ne convient pas de se promener au Cours avec sa propre femme, nous apprend La Bruyère. Ce qui est de bon ton, c'est de faire comme ce marquis de Rouillac, qui « avoit dans son carrosse des cassettes pleines de gants et... en envoyoit aux dames qui avoient le bonheur de luy plaire ». D'autres fois, il fermait les rideaux du véhicule et changeait d'habit « durant cette petite ecclypse, pour paroistre après comme un soleil au sortir d'un nuage ».

Si fréquentée est la promenade, qu'il arrive souvent qu'on s'y bat entre laquais pour passer et qu'on attend deux ou trois heures avant de pouvoir en sortir. La règle était d'arrêter les voitures devant celles du roi ou de la famille royale. Les frères de Villiers narrent que, se trouvant au Cours le 29 avril 1657, ils se conformèrent à cet usage « devant le carrosse de Monsieur qui estoit rempli de dames », mais le prince « voulust que les files marchassent toujours, de peur d'embarras, et cria tout haut : Messieurs, marchés, marchés toujours, s'il vous plaist ».

A la fin du règne de Louis XIV, une mode nouvelle s'établit : « on se mit, relate Saint-Simon, à s'aller promener au Cours, à minuit, aux flambeaux, à y mener de la musique, à danser dans le rond du milieu. » Cela s'appela « faire une partie de nuit au Cours » et Dancourt en a tiré la matière d'une gracieuse comédie représentée en 1714. A Chaillot, les fiacres ont amené cuisiniers et provisions et pendant que se prépare le réveillon, on se répand, masqué, sous les ombrages propices à l'amour. Dans les allées, « la foule paroît si grande qu'on n'y peut aborder ». De-ci, de-là, les violons appellent à la danse, au clair de la lune. Et Cupidon moqueur

« Amuse les mamans
Longtems,
Il endort les maris
Rigris
Et le diable les berce
. . . . . »

MARCEL POETE

SUR NOS ALLIANCES

Les fautes, individuelles ou nationales, prennent un aspect anormal, illicite, scandaleux, lorsque, commises par d'autres, nous en lisons le récit. On s'étonne de l'imprévoyance extrême de grands États, ou que des hommes d'esprit aient cédé à tels égarements. — Les accomplit-on soi-même ? elles paraissent naturelles, justifiées par de sérieux motifs et presque nécessaires...

« Le ministère de Fleury (1726-1743), disent Ammann et Coutant, sans être éclatant, fut utile et ne fut pas sans gloire...

« Mais Fleury, économe jusqu'à la parcimonie, pacifique jusqu'à la pusillanimité en face de l'Angleterre, n'osa pas donner à notre commerce ce dont il avait besoin, une puissante marine. »

Et nous nous affligeons de l'incroyable impéritie de ce vieux ministre, qui laissa nos ports et nos mers sans escadres, préparant ainsi, malgré le zèle de ses successeurs, Rouillé et Machault, la prépondérance de la Grande-Bretagne et la perte de notre empire exotique.

Plus près de nous, même illusion, même abandon : « Pour plaire à une chambre avide d'économies, écrit A. Chuquet, Le Bœuf (ministre d'août 1869 à juillet 1870) consentit à diminuer le budget de la guerre et à réduire de dix mille hommes le contingent annuel. Il multiplia les congés... Il refusa de transformer vingt à trente batteries à pied en batterie montées. Niel avait demandé, pour subvenir aux dépenses de la garde mobile en 1870, un crédit de cinq millions et demi ; Le Bœuf se contenta de deux millions, etc... » — L'aveuglement de ce ministre, qui semblait avoir à cœur de préparer l'irréparable désastre, nous révolte.

Mais nous-mêmes, nous avons laissé un secrétaire d'Etat, parce qu'il était d'extrême gauche et qu'il avait de l'esprit, parfaire la désorganisation de notre marine et de nos arsenaux, réduits au plus triste état. Nous avons laissé un autre ministre, parce qu'il avait des convictions politiques proches des nôtres, affaiblir l'armée. Au point le plus aigu de la crise marocaine, contraints à une humiliation, et presque à la guerre, nous avions les forteresses-frontière sans approvisionnements, l'artillerie sans munitions, etc... Il fallut, pour être prêts... trop tard, une énorme — et irrégulière — dépense. La défaite fût-elle survenue, quelle suite d'accablantes considérations, les historiens n'eussent-ils point eu à exposer !

Il est cependant un ministre qui a mission de pénétrer les dispositions réelles des puissances étrangères à notre égard ; de distinguer les conflits en formation ; de prévoir, sinon de prévenir. — Mais il est de tradition que ce ministre agisse dans le mystère, sans informer la nation, ni même ses collègues chargés de la défense ; il semble s'isoler dans l'orgueil de son rôle, dans l'énivrement de la grandeur.

Le Secrétaire d'Etat, qui nous mena à Fachoda, est-il très différent du duc de Gramont et de M. E. Ollivier, qui déclarèrent la guerre franco-allemande d'un cœur

léger ? M. Delcassé lui-même, dont la politique provoqua le geste de l'Empereur Guillaume II à Tanger, et nous mit à deux doigts d'une guerre continentale, alors que toutes nos forces étaient affaiblies, fut-il sage? Maintenant encore, sait-on à quels conflits internationaux nous conduit l'expédition du général d'Amade au Maroc?

Notre gouvernement a su nous ménager, il est vrai, de puissantes ententes extérieures. Sous son impulsion, notre diplomatie a déployé la plus intelligente et la plus heureuse activité. — Mais il ne faudrait point que ces alliances nous donnassent une sécurité trompeuse.

L'armée russe, d'après les gens informés, ne s'est point relevée de la déchéance où l'a mise la guerre d'Extrême Orient. Aucune mesure d'ensemble n'y a été prise pour rehausser l'instruction des officiers. Les plus aptes sont des Allemands des provinces baltiques, peu enclins à marcher contre l'Allemagne.

Le gouvernement russe ne l'ignore point. Menacé par la révolution, il veille tout d'abord à son propre salut ; il cherche à rétablir quelque ordre apparent dans l'immense empire. Il songera plus tard aux réformes nécessaires. Il réclame actuellement une période de recueillement. Il tient à la cordialité de ses relations avec l'Allemagne. Le choix de l'amiral Touchard, comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, qui soulignait le caractère militaire de l'alliance franco-russe, lui a paru inopportun...

Quant à l'Angleterre, de l'aveu unanime, son concours serait secondaire pour nous, dans une guerre contre l'Allemagne. Il n'allégerait point le choc que nous aurions à supporter, sur la frontière de l'Est. Elle se contenterait de détruire, non sans un dur et onéreux effort, les escadres germaniques.

Il y a trois ans, lors des pires appréhensions, il fut murmuré que l'Angleterre jetterait sur le flanc de l'Allemagne un corps de débarquement japonais. Le mikado ne serait pas mécontent de faire combattre ses sujets sur le sol même de la vieille Europe, dans les plaines illustrées par tant de batailles historiques, aux prises avec les armées réputées du kaiser... Tout ceci fût-il vrai, et réalisable, quel délai ne faudrait-il point pour amener des troupes si lointaines ? Elles arriveraient après le heurt décisif.

La Triple-Alliance n'est, répond-on, ni plus étroite, ni plus sûre, avec l'Autriche-Hongrie, si divisée, et l'Italie, hésitante. — N'oublions point que l'Allemagne dispose d'autres concours, plus efficaces peut-être. Son influence est prédominante sur le Sultan Rouge, qu'elle peut induire à soulever la guerre sainte dans l'Afrique du nord et dans l'Asie musulmane, jusqu'aux Indes. D'autre part, elle est en mesure de créer une diversion, non moins gênante, sur la Baltique. La Suède, dont les habitants professent des sympathies françaises, qui nous sont précieuses, est néanmoins l'ennemie héréditaire de notre alliée, la Russie. Elle possède une armée et une marine admirablement réorganisées, très solides. Et, lors des toutes récentes difficultés relatives aux Iles d'Aland, elle a montré qu'elle n'hésiterait point à les engager contre sa puissante voisine. — Les déclarations, si germanophiles du roi Gustave V, à Berlin, les jours derniers, n'ont pu surprendre que les diplomates mal renseignés.

Ainsi, alliances et ententes opposées se neutralisent. En définitive, la France resterait seule, sur le Rhin, en face de l'Allemagne. Et la victoire n'irait point à l'armée la plus enthousiaste, mais à la plus savamment outillée et entraînée.

Il est beaucoup de nos contemporains indolents, agréables, qui absolvent leur inertie en prétendant que, de nos jours, « on arrive par les relations » ; ils entendent bien parvenir ainsi. C'est avoir une opinion trop naïve et flatteuse de l'homme en général, et de ceux, en particulier, qui détiennent les hautes fonctions sociales.

Il existe assurément des gens d'une bonté foncière, capables d'actes d'une véritable bienveillance. — Et c'est l'une des joies les plus réconfortantes de la vie d'en rencontrer de loin en loin. — Mais ni ces tempéraments ne sont très fréquents, ni ces actes bien nombreux. Peut-être, comme le pensait Jean-Jacques, une humanité délivrée des contraintes sociales serait-elle rendue aux bons instincts, et spontanément obligeante. La vie présente, par le développement des besoins et l'exaltation des ambitions, par l'âpre concurrence, multiplie au contraire ces exigences. De sorte que chacun est forcé de travailler péniblement à son propre sort. Il reste peu de loisirs aux mieux intentionnés pour s'occuper activement des plus faibles.

La règle est le *do ut des*. — On n'est communément serviable qu'à charge de revanche. Un homme peut compter sur ses relations, à condition qu'il puisse procurer la contre-partie des services rendus, c'est-à-dire s'il a de la fortune, du pouvoir, un talent déterminé...

Il en est de même pour les nations. Bien folle, celle qui ne distinguerait pas, à ses côtés, les rivalités à l'affut, les appétits en éveil, et qui compterait, pour les apaiser, sur le charme de son esprit ou la noblesse de ses idées. Nos bons révolutionnaires, qui font profession de haïr leurs concitoyens, croient aux bonnes dispositions d'une Allemagne industrialisée, militarisée, avide de possessions et de marchés, confiante en la seule force. Beaucoup aussi escomptent le dévouement don quichottesque de nos alliés. A l'aube resplendissante de l'alliance franco-russe, ne fredonnait-on pas certaine chanson : Livrons-nous au sommeil — Pour nous la Russie veille, etc... C'est pure démence.

Il importe d'être fort, pour mériter chaque jour ses alliances, pour défendre l'indépendance de ses idées, pour survivre. Le problème présent est de concilier la nécessaire discipline collective, la puissance militaire, avec les principes d'un régime égalitaire... comme avec les ressources restreintes de la nation en hommes et en argent. Il y a là des difficultés considérables, sur lesquelles les partis peuvent légitimement disputer, mais non point sur les prémisses.

Cherchons toujours à rendre plus consciente des périls réels, plus vaillante, la nation qui incarne l'idéal le plus élevé de justice sociale.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 24 — 5e SÉRIE — TOME IX — 13 JUIN 1908

LES IDÉES MORALES NÉES DU BESOIN DE NUTRITION (1)

Tandis que les métaphysiques et les religions prétendent réserver à l'homme les idées morales, et assignent à ces dernières comme sources, soit la divinité avec sa « loi naturelle », soit la « raison pure » avec son impératif catégorique, l'observation permet de constater, que la plupart des animaux supérieurs possèdent, comme l'homme, les idées morales inscrites dans les décalogues religieux ou dans les impératifs catégoriques des métaphysiciens.

L'observation établit, en outre, que la production des idées morales est déterminée, chez les animaux et chez les hommes, par les besoins naturels. Enfin, elle met en évidence que chacun de ces besoins détermine nécessairement la formation d'une certaine catégorie d'idées morales, et que ces catégories sont les mêmes chez les animaux que chez les hommes.

Les hommes n'ayant apparu sur la terre que postérieurement à tous les animaux supérieurs et par une transformation extrêmement lente de certains d'entre eux, ils ont nécessairement la même organisation que les animaux supérieurs, éprouvent les mêmes besoins et ont dû concevoir les mêmes idées sous l'influence des mêmes circonstances. On doit même admettre que les premiers hommes ont reçu, de leurs ancêtres animaux, une éducation morale semblable à celle que les animaux supérieurs donnent à leurs descendants. Si, par exemple, c'est de la transformation d'une espèce de Gibbons, que les hommes les plus primitifs sont sortis, ils ont reçu nécessairement une éducation analogue à celles que ces animaux donnent aujourd'hui à leur progéniture et l'on s'explique sans peine la profonde analogie qui existe entre la morale des Gibbons et celle des hommes primitifs, qu'il nous est permis d'observer actuellement. D'un autre côté, les hommes les plus primitifs et les Gibbons étant, les uns et les autres, omnivores, il est naturel que les mêmes idées aient été produites chez les individus de ces deux espèces par le besoin de nutrition.

L'observation des animaux supérieurs et des hommes nous permet, en effet, de constater des différences très sensibles dans les idées morales, suivant la nature des aliments qui constituent la nourriture habituelle de chacun d'entre eux.

*
* *

L'intelligence des animaux végétivores, qui servent de nourriture aux carnivores, évolue principalement dans le sens de la défiance, des précautions à prendre pour échapper aux dangers qui les menacent. Son évolution, dans ce sens, est d'autant plus marquée, d'autant plus rapide aussi, que sont plus nombreux et plus menaçants les ennemis [illegible] il s'agit d'échapper. Dans les régions où les grands carnassiers manquent [illegible] tent pas ou ne se livrent pas à la [illegible] maux végétivores ne témoignent d'aucune idée de crainte et ne prennent aucune précaution contre des ennemis qu'ils ignorent. Il en est tout autrement dans les lieux où ils voient succomber leurs sembla-

(1) Extrait de *la Morale Naturelle*, qui paraîtra prochainement chez l'éditeur Félix Alcan.

bles sous les pattes du tigre, sous le bec de l'épervier, sous la flèche de l'homme sauvage, sous le plomb du chasseur civilisé.

Même dans les régions où existent des carnassiers et des chasseurs, les animaux ne se montrent défiants qu'à l'égard de leurs ennemis habituels. Les mammifères, les oiseaux ou les insectes que l'homme ne chasse pas ne manifestent à son approche aucune crainte, tandis qu'ils fuient devant les carnassiers auxquels ils servent de nourriture (1).

J'ai à peine besoin de rappeler que les hommes primitifs se conduisent exactement comme les animaux dont je viens de parler. Tous les voyageurs ont vanté la douceur et la serviabilité des populations qui voyaient des Européens pour la première fois. Si, plus tard, elles ont changé d'attitude, c'est toujours à la conduite des gens plus civilisés qu'elles, qu'il convient de l'attribuer.

Les idées de crainte et de défiance se manifestent par des précautions et des ruses d'autant plus prononcées que les dangers à éviter sont plus grands, plus fréquents et plus variés. Les oiseaux les plus babillards se taisent à l'approche de leurs ennemis habituels, se dissimulent derrière les branches et les feuilles ou dans les touffes d'herbes et y restent tellement immobiles, que ni la feuille ni même l'herbe la plus flexible ne révèlent leur présence par la moindre agitation. Des bandes entières de singes échappent souvent par des précautions analogues à la recherche des chasseurs. Les oiseaux font leurs nids dans les lieux qui leur paraissent les moins abordables pour leurs ennemis traditionnels. Les nids eux-mêmes ont probablement été imaginés par les oiseaux autant en vue de la protection des œufs et des petits contre les animaux qui s'en nourrissent, que pour les mettre à l'abri des accidents atmosphériques.

Parmi les quadrupèdes terrestres végétivores, le lièvre se gîte, immobile, ramassé sur lui-même, pour éviter le chacal ou le tigre, le chien ou le chasseur; le lapin se creuse un terrier, au fond duquel il sait que les gros carnassiers ne pourront pas pénétrer, et, en fait, il échappe de la sorte à une partie notable des dangers qui le menacent.

Les hommes primitifs se logèrent d'abord dans des fissures de rochers, des creux d'arbres, ou des cavernes, pour se mettre à l'abri des grands carnivores contre lesquels ils n'avaient pas su encore s'armer d'une manière convenable. Quand leur intelligence fut plus développée, ils se bâtirent des huttes dans les arbres, au-dessus des marais et des lacs, c'est-à-dire dans des situations où leurs ennemis habituels ne les pouvaient que difficilement surprendre.

La défiance que les animaux végétivores manifestent à un si haut degré par rapport aux carnivores auxquels ils servent de nourriture, ne les abandonne pas quand ils cherchent eux-mêmes leur nourriture parmi les plantes. Il est facile de constater qu'ils se défient de tous les végétaux qui leur sont inconnus, qui exhalent certaines odeurs (1), qui sont doués de caractères peu communs. Le nombre des plantes que mangent les herbivores, et celui des graines que consomment les oiseaux est très limité. D'autre part, quand on présente à un mammifère ou à un oiseau domestique un aliment nouveau pour lui, on n'a pas de peine à suivre, dans ses regards et dans ses gestes, la délibération à laquelle il procède avant de se décider à prendre ou à refuser cet aliment.

*
* *

Les animaux qui creusent des terriers ou construisent des nids manifestent nettement une idée que l'on a longtemps attribuée aux seuls hommes civilisés, celle de la *propriété*. Le lapin connaît admirablement son terrier et le défend avec une grande énergie contre ceux de ses congénères qui prétendraient s'en emparer. Il en est de même des oiseaux pour leurs nids : il les défendent avec acharnement contre les autres oiseaux qui cherchent à s'y établir et, s'ils ne sont pas les plus forts, usent de ruse pour en chasser ceux qui les leur ont pris. On a vu, par exemple, des hirondelles prêter main forte, en grand nombre, à un couple d'entre elles dont le nid avait été envahi par un moineau, et, ne parvenant pas à en chasser le voleur, murer l'ouverture du nid, emprisonner l'intrus et déterminer ainsi sa mort (2).

L'idée de la propriété existe même chez les insectes. Les abeilles se jettent en masse contre tout animal qui essaie de pénétrer dans leur ruche et même contre l'homme qui veut s'emparer du miel et de la cire qu'elles ont fabriqués, tandis qu'elles ne

(1) Les Lummes de l'Irlande, qui se rassemblent souvent au nombre de plusieurs milliers sur les rochers voisins de la mer, ne font aucun mouvement aux approches de l'homme par lequel ils ne sont pas chassés, tandis qu'ils se dispersent en manifestant une grande frayeur dès que survient un gerfaut (voy. Brehm, *Les oiseaux*, II, p. 877). Dans tous les pays où l'homme ne chasse que le gibier à poil, les oiseaux restent indifférents à la présence du chasseur, tandis qu'ils fuient devant les oiseaux de proie, etc.

(1) L'odeur joue, sans aucun doute, un rôle considérable dans le choix que les herbivores font des plantes dont ils se nourrissent. On s'assure sans peine que la plupart des végétaux ayant une odeur très forte, désagréable ou même agréable pour nous, ne servent pas à la nourriture des herbivores sauvages. Les animaux domestiques se comportent vis-à-vis des plantes ou des animaux à odeur très prononcée, de façons très différentes, mais indiquant toujours l'importance du rôle joué par l'odorat dans le choix de leurs aliments.

(2) Romanes, *L'intelligence des animaux*, II, p. 79.

prêtent aucune attention à ce même homme, lorsqu'il se contente d'assister à leur travail.

L'acharnement avec lequel les animaux défendent leurs terriers, leurs nids ou le produit de leurs efforts permet de supposer que l'idée de la propriété individuelle ou collective et celle de la guerre sont contemporaines et remontent aux époques les plus reculées, car les animaux les plus inférieurs ont eu à défendre leurs logements ou leurs nids contre d'autres animaux, que la paresse et la cupidité poussaient à s'en emparer (1).

Chez beaucoup d'oiseaux migrateurs, l'idée de la propriété est assez vivace pour résister à l'absence prolongée qu'ils font chaque année. Il n'est pas rare, par exemple, de voir un couple d'hirondelles revenir, au printemps, dans le nid qu'il a bâti l'année précédente et dont il a été absent pendant tout l'hiver. Chaque couple de choucas revient au printemps à son ancien nid. On a cité des cigognes qui, pendant une quarantaine d'années, conservèrent la jouissance, on peut dire la propriété, du même nid ; elles en reprenaient possession et le réparaient à chaque printemps, comme fait le propriétaire d'une villa d'été.

J'ai à peine besoin d'ajouter que l'idée de la propriété se développa chez les hommes primitifs, aussitôt qu'ils se furent habitués à vivre dans les cavernes ou à se construire des huttes. Fixés au sol par ces établissements ils durent non seulement s'en considérer comme les propriétaires, mais encore se réserver la jouissance exclusive d'une certaine étendue de territoire, en vue de la chasse, de la pêche ou de la cueillette par lesquelles ils se procuraient leurs aliments.

*
* *

Quoique l'intelligence des animaux végétivores se soit développée surtout dans le sens de la crainte et de la défiance, le besoin de nutrition a provoqué le développement chez eux d'autres idées, qui méritent d'être notées, parce qu'on les trouve également chez les hommes. Il est facile, en premier lieu, de s'assurer qu'ils conservent, très exactement, le souvenir des lieux où ils ont trouvé une première fois les herbes, les fruits, les graines, etc., dont ils ont coutume de se nourrir. Ils savent y retourner aux époques les plus favorables. Les chevaux et les bœufs sauvages, qui vivent dans les grandes steppes de l'Asie ou de l'Afrique, parcourent périodiquement des distances parfois très considérables, afin de trouver, dans des pâturages différents, les herbes qui y poussent à des époques diverses.

Chaque année, les oiseaux migrateurs reviennent, au printemps, dans le pays où ils ont coutume de se reproduire et où ils trouvent facilement à s'alimenter, pour en partir à l'automne, c'est-à-dire à l'époque où leurs aliments habituels commencent à manquer, et où le froid leur rendrait la vie moins agréable. Ils s'en vont alors, en grandes troupes, dans les lieux plus chauds et mieux approvisionnés où ils ont passé déjà les hivers précédents. Ce n'est pas d'une fantaisie forfuite qu'est née leur coutume de voyager. Ils agissent comme les riches hommes du Nord, qui vont, au commencement de chaque hiver, chercher la chaleur sur les bords de la Méditerranée, pour ne retourner dans leurs pays qu'avec le soleil de l'été.

Comme le font aujourd'hui les grands herbivores, les oiseaux qui nous étonnent par leurs migrations parcouraient sans doute, autrefois, d'étape en étape, chaque année, les régions où les graines, les fruits, les animalcules dont ils se nourrissent se montraient tour à tour, en même temps que la chaleur. Lorsque leurs routes habituelles furent coupées par des marécages, des lacs et enfin des mers, ils restèrent fidèles à leurs habitudes traditionnelles. Poussés par le besoin de nutrition, ils n'hésitèrent pas à franchir les obstacles mis par la nature à leurs pérégrinations. De nos jours, les oiseaux migrateurs de la France vont, à travers la Méditerranée elle-même, chercher dans le nord de l'Afrique les aliments que leurs ancêtres y trouvaient déjà dans les siècles passés, alors que les terres européennes et africaines étaient confondues en un seul continent.

Certaines espèces d'oiseaux rapaces émigrent à la suite des oiseaux végétivores dont ils se nourrissent, témoignant ainsi, de la manière la plus irréfutable, que le besoin de nutrition est bien réellement la source de l'idée de migration.

(1) On a signalé chez les abeilles et les guêpes l'existence d'individus ou même de collectivités se livrant au vol du miel amassé dans les ruches. L'abeille qui se livre isolément à ce vol, se glisse subrepticement dans la ruche dont elle convoite les richesses, suce la plus grande quantité possible et va le porter dans sa propre ruche. « Qu'un de ces larrons solitaires réussisse à se saisir de butin, l'exemple devient contagieux; d'autres membres de la communauté l'imitent et toute une tribu peut en venir à s'adonner à la maraude. » (ROMANES, *L'intelligence des animaux*, I, p. 158).

Parmi les oiseaux, les actes de rapine ne sont pas rares, mais sans qu'il paraisse en résulter de guerre. Les mouettes dépouillent souvent les guillemots des poissons dont ils se sont emparés. Les stercoraires vivent à peu près exclusivement des vols qu'ils commettent au détriment des autres poissons de mer. L'aigle à tête blanche poursuit l'effraie qui s'est emparée d'un poisson jusqu'à ce qu'elle le laisse tomber. La frégate dépouille les fous des poissons dont ils se sont emparés et, parfois, les frappe jusqu'à ce qu'ils dégurgitent ceux qu'ils ont avalés. Les freux dérobent souvent, pour construire leurs nids, les matériaux d'autres nids, mais ils en sont punis par la démolition des ouvrages qu'ils ont édifiés avec les produits de leur vol. (ROMANES, *Int. des anim.* II, pp. 46, 83).

Les migrations des premiers hommes furent également déterminées par le besoin de nutrition. Vivant de graines, de fruits, de bourgeons, de plantes herbacées ou arborescentes, de petits oiseaux, d'insectes, etc., les premières familles humaines avaient vite fait de dévaster un coin de forêt ou une clairière; elles devaient se déplacer sans cesse à la recherche de leurs aliments, comme le font aujourd'hui les familles et les tribus de singes, les troupeaux de bœufs ou de chevaux sauvages, etc. Plus tard, lorsque les hommes eurent contracté la coutume de manger la viande des grands herbivores, ils circulèrent à la suite des bandes que forment toujours ces animaux et qui, elles-mêmes, se livrent à de très importantes migrations. C'est, par exemple, à la suite des bœufs ou des chevaux sauvages dont ils se nourrissaient, que les Australoïdes remontèrent du sud de l'Asie, pénétrèrent sur le sol de la France, et s'établirent sur les rives de la Saône, de de la Seine, de la Somme, de la Meuse, etc. Lorsque les grands herbivores furent chassés de notre pays par le froid des périodes glaciaires et retournèrent vers les régions chaudes asiatiques ou africaines, les Australoïdes émigrèrent à leur suite. Pendant ce temps, les rennes descendaient des rivages de la Baltique envahis par les glaces et se répandaient jusque dans notre pays. A leur suite, les Esquimoïdes venaient s'établir dans les régions sèches qui entouraient le plateau central, sur les bords de la Dordogne et de la Garonne, de la Vézère, etc. Plus tard, lorsque les régions du nord redevinrent libres de glaces et que les rennes y remontèrent, les Esquimoïdes les suivirent et quittèrent notre pays. Dans ces deux cas, qui ont été bien étudiés, les hommes primitifs, encore exclusivement chasseurs et pêcheurs, suivent les animaux dont ils se nourrissent, les migrations des hommes sont déterminées par celles des animaux.

Depuis l'ouverture de la période historique, il est facile de s'assurer que la plupart des migrations humaines ont été déterminées par la recherche des aliments, soit que les tribus se déplacent spontanément, soit qu'elles se retirent devant des tribus plus fortes et qui abusent de leur supériorité pour s'emparer des terres qui excitent leurs convoitises. Enfin, même dans les temps modernes, les migrations connues sous le nom de colonisation ne sont-elles pas encore déterminées par le besoin de nutrition? N'a-t-on pas vu, au XVIe siècle, l'Europe se lancer à travers les océans à la recherche des terres où croissaient les épices, le caféier, la canne à sucre, le cacao, etc? N'est-ce pas, aujourd'hui encore, le besoin de manger, qui chasse d'Europe, chaque année, des milliers d'individus aux besoins desquels les champs de leurs pays natifs ne peuvent plus fournir une alimentation suffisante?

*
* *

Tandis que les animaux pourvus d'organes de locomotion puissants, comme les grands herbivores et les oiseaux, se déplacent pour aller, suivant les saisons, chercher leur nourriture tantôt dans le sud, tantôt dans le nord, les animaux à puissance locomotrice faible ont dû résoudre le problème de leur alimentation d'une autre manière. Ils y sont parvenus en concevant l'idée de la *prévoyance*. Ils s'approvisionnent, pendant la bonne saison, pour celle où leurs aliments habituels feront défaut. Les marmottes, par exemple, font, à l'automne, des provisions considérables de fruits et de graines, qu'elles déposent dans leurs terriers, près de la chambre où elles dormiront pendant tout l'hiver. Lorsque les premières chaleurs du printemps les réveillent, elles vivent, en attendant les fruits nouveaux, de ceux dont elles se sont précautionnées l'année précédente. Les écureuils, qui redoutent les intempéries des saisons au point de ne pas sortir de leurs nids quand il pleut, quand il neige, quand il fait ou trop chaud ou trop froid, amassent des provisions qu'ils consomment pendant les jours où ils restent enfermés. Il n'est pas rare de voir des chiens cacher dans un buisson ou même enterrer des os, des morceaux de pain ou de viande, qu'ils iront rechercher, lorsque la faim se fera de nouveau sentir. Les singes, qui vont à la maraude dans un champ de maïs ou de riz et qui craignent d'être surpris, commencent par accumuler dans leurs bajoues tous les grains qu'elles peuvent contenir; puis ils cueillent autant de tiges chargées de fruits qu'ils en peuvent tenir en leurs mains et ne rentrent dans la forêt, que quand ils sont chargés de toutes les provisions qu'il leur est possible de porter. Je m'arrête, car il me paraît inutile de multiplier ces faits. Ils prouvent incontestablement que, chez les animaux, l'idée de prévoyance peut être tout aussi développée que chez l'homme, beaucoup plus développée même qu'elle ne l'est chez la plupart des hommes des races inférieures et chez un grand nombre de ceux des races supérieures (1).

(1) Beaucoup d'oiseaux font des provisions pour l'hiver. Le Torchepot de nos pays fait des provisions de graines qu'il dépose « dans une fente d'un tronc d'arbre, dans un lambeau d'écorce, quelquefois même sous le toit d'une maison. Il n'entasse jamais beaucoup de semences dans un même endroit; tout au contraire, il les dissémine en plusieurs lieux, afin, sans doute, de n'être pas exposé à tout perdre d'un coup. » (BREHM, *Les Oiseaux*, II, p. 35).

Un autre grimpeur, le Colapte ou Pic cuivré du Mexique, réunit ses provisions dans les hampes florales des agaves.

*
* *

Chez les carnivores, l'intelligence se développe principalement en vue de la capture des animaux dont ils se nourrissent. Obligés de chasser des êtres dont toutes les pensées sont, en quelque sorte, imprégnées de défiance, et dont les sens avertisseurs sont devenus extrêmement impressionnables, les carnivores qui se nourrissent d'animaux vivants sont contraints de faire des efforts d'intelligence très considérables pour surprendre leurs victimes. L'épervier, par exemple, se tient dans l'air assez haut pour que les oiselets ou les petits mammifères dont il se nourrit ne le voient pas ou, du moins, ne se doutent pas du danger qui les menace. Le tigre attend pendant de longues heures, dans une immobilité absolue, dissimulé par quelques broussailles, l'œil aux aguets, le nez au vent, les griffes prêtes à saillir, les jambes ramassées pour le bond, tout le corps prêt à l'attaque, les chevreuils qui errent à travers les jungles ou la forêt, cherchant leur nourriture ou surveillant les ébats de leurs petits. Pêcheur prudent et expérimenté, le jaguar restera pendant des heures penché sur l'eau où circule le poisson qu'il convoite, afin de le saisir au passage et, d'un coup de patte, le lancer sur le sol. L'homme lui-même, avant de posséder les armes à longue portée, a employé la ruse pour s'approcher des animaux dont il faisait sa nourriture. La plupart des peuples sauvages ne chassent encore qu'à l'affût. Même avec le fusil, le chasseur se dissimule, comme le tigre dans les buissons, sur le passage habituel des animaux et près des ruisseaux où ils vont boire, et ne les tire qu'à bout portant. Chez nous beaucoup de braconniers procèdent, on le sait, de la même façon. La ruse et sa fille, la dissimulation, l'hypocrisie, peut-on dire, nous apparaissent ainsi comme engendrées par la nécessité dans laquelle se trouvent les animaux carnassiers et les hommes de tromper la défiance toujours en éveil des êtres vivants dont ils se nourrissent.

Pour mieux déjouer la défiance de leurs victimes, la plupart des carnassiers ne chassent qu'au crépuscule ou pendant la nuit. Cette habitude est surtout prononcée chez les espèces de petite taille, qui se défient de leurs forces. C'est à ces mœurs nocturnes que les carnassiers doivent les caractères particuliers de leur vue. Leur œil s'est modifié de telle sorte, que la grande lumière les fatigue et qu'ils y voient, en quelque sorte, mieux la nuit que le jour. C'est aussi à ces habitudes qu'il faut attribuer l'exquise sensibilité de leur ouïe ; quand ils chassent pendant la nuit, elle les avertit de l'approche des animaux grands ou petits dont ils se nourrissent, longtemps avant qu'il leur soit permis de les voir. Enfin c'est encore à l'habitude des chasses nocturnes, qu'il faut attribuer l'apparition chez ces animaux d'organes spéciaux, tels que les poils de la moustache, qui contribuent à guider leur marche dans l'obscurité.

La difficulté que les carnassiers ont à se nourrir, tantôt à cause de la rareté des animaux dont ils s'alimentent, tantôt en raison de l'extrême défiance de leurs proies, les conduit à vivre presque toujours dans un isolement absolu, sauf à l'époque des amours. Elle a fait surgir ainsi dans leur esprit une idée analogue à celle qui dicte la conduite de nos chasseurs les plus modernes. La plupart des grands carnassiers s'arrogent la jouissance exclusive d'un territoire déterminé, sur lequel ils ne tolèrent la présence d'aucun concurrent.

Après avoir détruit tous les carnivores appartenant à des espèces dont la taille et la force sont inférieures à sa propre taille et à sa propre force, le tigre se retourne contre tous ceux de ses congénères qui prétendraient chasser sur son domaine. Il se considère comme le propriétaire du terrain sur lequel il s'est établi et n'y tolère aucun concurrent, afin de s'assurer la chasse qui peut y être faite.

*
* *

La nécessité où sont tous les animaux de se déplacer sans cesse et dès le premier âge, pour chercher leur nourriture ou pour échapper à ceux qui les chassent, leur fait contracter l'habitude de changer très fréquemment de lieu. Plus tard, ils se déplacent pour le seul plaisir de le faire, pour la satisfaction du besoin d'activité qui s'accroît par les déplacements. Il en résulte la formation dans leur esprit d'une idée réservée à l'homme par la plupart des psychologues, celle de la *liberté individuelle*.

Si une circonstance quelconque condamne les animaux sauvages à l'immobilité, ou bien les empêche d'aller là où leurs besoins les poussent, on constate sans peine qu'ils en éprouvent un grand chagrin et on leur voit faire tous les efforts imaginables pour recouvrer la liberté de leurs mouvements. Il en est ainsi quand nous les capturons : un oiseau ou un mammifère sauvage quelconque enfermé à l'âge adulte, dans une cage ou une chambre, ne manifeste qu'une pensée, celle de s'en échapper, celle de reprendre la liberté dont il a été privé. L'oiseau tente de passer au travers des barreaux de sa cage, comme s'il s'agissait de traverser les branches d'un buisson, et il se met en sang, se tue même, dans ces tentatives incessantes et impuissantes. Le lion circule indéfiniment le long des murs de sa prison, en cherchant une issue, comme dans les cavernes où souvent il s'abrite ; le lapin tente de s'é-

vader en creusant le sol ; le chevreuil bondit contre les murs, comme s'il espérait pouvoir les franchir ; chacun en un mot recourt aux moyens dont il a coutume de faire usage pour surmonter les obstacles qui, dans la nature, sont susceptibles d'entraver ses mouvements. Il n'est pas rare que ces coutumiers de la vie libre se laissent mourir de faim à côté des aliments dont ils sont le plus avides, plutôt que de se résigner à la captivité (1).

Pour y soumettre les animaux sauvages, il est presque toujours nécessaire de les prendre dès le plus jeune âge, avant qu'ils puissent subvenir d'eux mêmes à leur alimentation, et de les séparer des adultes de la même espèce. Par des soins assidus et constants, en leur inspirant la pensée que l'homme est indispensable à la satisfaction de leurs besoins, on arrive à domestiquer des individus de la plupart des espèces végétivores et de quelques espèces carnivores. On a pu même créer, par la continuité de la vie domestique, des races dont il est impossible de dire aujourd'hui exactement d'où elles viennent. Mais, dans ces races domestiques elles-mêmes, l'idée de la liberté subsiste très vivace et se manifeste chaque jour par un grand nombre d'actes.

L'idée de la liberté individuelle est née chez l'homme de la même manière que chez les animaux. Toutes les populations primitives actuelles permettent de constater l'attachement profond qu'ont la plupart des individus pour leur indépendance personnelle. On voit souvent les petits nègres de l'Afrique quitter leur famille et leur village à la suite de passants qu'ils n'ont jamais vus et s'en aller ils ne savent où, pour le seul plaisir de jouir d'une liberté, que personne, d'ailleurs, ne cherche à leur contester. Mais il n'est pas rare non plus de les voir renoncer à cette même liberté, pour vivre sous l'autorité et la dépendance d'un maître quelconque. Comme l'animal sauvage et plus faciles encore que lui, ils se laissent apprivoiser par l'abondance de la nourriture. Chez eux, le besoin de nutrition se montre plus fort que l'amour de la liberté.

En y regardant d'un peu près, il est facile de constater que, partout et dans tous les temps, lorsque les hommes sacrifient leur liberté individuelle, c'est presque toujours en échange d'une alimentation plus facile ou plus abondante que celle dont ils pourraient jouir à l'état libre. En Asie, en Afrique, à Madagascar, comme dans les sociétés antiques, l'esclave n'est pas l'homme malheureux sur le sort duquel notre esprit s'apitoie. Presque toujours, il trouve à la perte de sa liberté de tels avantages, qu'il tient fort peu à la recouvrer. Il n'y a eu d'esclaves malheureux que ceux des colonies européennes, parce que leurs maîtres les contraignaient à travailler beaucoup plus qu'ils ne le faisaient dans leur pays d'origine.

Dans nos sociétés modernes, si les hommes renoncent à leur liberté individuelle, c'est toujours pour des avantages qu'ils jugent, à tort ou à raison, susceptibles de compenser la perte de leur indépendance. Selon le mot très juste de la Boétie, la servitude, chez l'homme moderne, est toujours volontaire.

*
* *

La satisfaction du besoin de nutrition est accompagnée, chez tous les animaux supérieurs, comme chez l'homme, d'un accroissement d'activité de la circulation, que suit bientôt une excitation cérébrale très prononcée et d'où résulte une sensation de bien-être, de plaisir, d'autant plus vive que le besoin de manger se faisait plus vivement sentir. Il n'est pas permis de douter que ce plaisir soit la source primitive et la plus importante de l'idée du bonheur, car le besoin de nutrition est le premier que les animaux et les hommes sont appelés à satisfaire, et il est le seul qu'ils éprouvent pendant toute la durée de leur existence et dans toutes les circonstances de la vie.

Le besoin de reproduction et le plaisir qui résulte de sa satisfaction sont plus particulièrement signalés par les littérateurs comme des causes déterminantes de bonheur. Cependant, comme le besoin de reproduction n'apparaît qu'à un certain âge et disparaît parfois longtemps avant la fin de la vie, le bonheur qui en résulte n'est que passager.

La satisfaction du besoin d'activité constitue aussi une source importante de l'idée du bonheur. On peut en juger sans peine par la joie que montrent tous les animaux surtout dans leur jeunesse et les enfants ou les jeunes gens, toutes les fois qu'ils

(1) Les chevaux sauvages des steppes de l'Asie et des pampas de l'Amérique ont un tel amour de la liberté qu'ils l'appliquent à leurs semblables domestiqués. Les Cimarrones de l'Amérique du Sud entraînent les chevaux domestiques. « Quand ils en aperçoivent, ils courent à eux, les saluent par leurs hennissements, et sans grande résistance de leur part, les joignent à leur bande. Les voyageurs sont souvent mis dans un cruel embarras par les entraîneurs de leurs montures ». Ils n'agissent que la nuit et ne se laissent pas facilement effrayer. Les Tarpans ou chevaux sauvages des steppes de la Mongolie et du désert de Gobi font mieux encore pour rendre la liberté à leurs semblables. « Dès que les chevaux sauvages aperçoivent une voiture traînée par des chevaux domestiques qui, avant leur asservissement, étaient leurs camarades, ils courent à eux : à peine les ont-ils reconnus à leurs hennissements qu'ils les entourent et les entraînent de gré ou de force. Malheur aux personnes qui se trouvent dans la voiture ! En dépit des cris et des coups des gardiens, les chevaux des steppes, pris de fureur, brisent les voitures en morceaux à coups de pied et de dents, arrachent les harnais de leurs camarades, les rendent à la liberté ; puis, joyeux et hennissants, les emmènent avec eux en triomphe. » BREHM. *Les Mammifères*, II, pp. 312, 307).

peuvent se mouvoir, se déplacer, courir, etc., selon leur fantaisie.

L'excitation nerveuse qui accompagne la satisfaction de la faim et de la soif détermine un accroissement notable de l'appétit, d'où résulte une tendance à manger beaucoup plus que ne l'exige la satisfaction du besoin physiologique. Si l'on s'abandonne à cette tendance, elle se transforme en habitude et le besoin se transforme en passion. La gourmandise, dès lors, a fait son apparition. Bien rares sont les animaux ou les hommes qui n'y succombent pas. Les uns et les autres, afin de satisfaire cette passion, recherchent les aliments qui excitent le mieux leur palais. Tel animal végétivore fait souvent de très grands efforts, parcourt des espaces considérables et s'expose à des dangers connus, pour se procurer les fruits, les graines, les feuilles ou les racines dont il est particulièrement avide. Il pourrait, sans aucune peine, trouver des aliments plus communs, mais il ne s'en contente que quand il ne peut pas faire autrement. Certains carnivores ont un goût très prononcé pour le sang des animaux et ne mangent leur chair qu'en cas de nécessité. Il en est qui recherchent plus particulièrement tels ou tels organes ou tissus et dédaignent les autres parties de leurs victimes. D'autres encore, à l'exemple de certains gourmets de notre race, sont plus friands de chair faisandée que de viande fraîche. En un mot, sous l'influence du plaisir procuré par la satisfaction du besoin de nutrition, la plupart des animaux et des hommes sont devenus plus ou moins gourmands et mangent plutôt par passion que par besoin (1).

La satisfaction de la faim et de la soif, surtout lorsqu'elle a été poussée au-delà des nécessités physiologiques, est souvent suivie d'une sorte d'engourdissement agréable, de somnolence et même de sommeil. Il est peu d'animaux qui, après un repas copieux, ne s'endorment pour le digérer en paix. Le sommeil est même, sans aucun doute, l'état qui favorise le mieux la digestion, car, grâce à lui, toute la chaleur produite par l'organisme peut être consacrée aux transformations physiques et chimiques que les aliments doivent subir, dans le tube digestif, avant de devenir aptes à l'accroissement de l'individu.

Excitation agréable pendant le repas, engourdissement non moins agréable et sommeil après le repas sont des plaisirs que les plus intelligents des animaux devaient être tentés de pousser jusqu'à leurs limites les plus extrêmes. Les hommes y sont parvenus, depuis des temps immémoriaux, d'abord en faisant des repas plus copieux que ne l'exige le besoin de nutrition et, plus tard, en inventant les boissons alcooliques. Les livres des Védas sont remplis des hymnes pieux que les anciens Aryas de l'Inde adressaient au soleil, en versant sur le foyer familial dont chaque chef de famille était le prêtre, le *soma* sacré, liqueur fermentée, préparée par les femmes, liqueur divine, qui, après avoir activé la flamme de l'autel, mettait la joie dans l'esprit du père de famille et le disposait à travailler gaiement pour nourrir sa progéniture. Il n'y a pas un peuple sauvage qui ne connaisse le moyen de faire fermenter quelque matière d'origine végétale ou animale. Lait des juments chez les Kirghis du Plateau Central de l'Asie, suc des palmiers chez les noirs du continent africain, orge, maïs, millet, sorgho, riz, fruits divers, etc., chez la plupart des tribus les moins civilisées des deux mondes, ont été, depuis les temps les plus reculés, soumis à la fermentation, afin d'obtenir des boissons alcooliques dont tous ces peuples abusent d'autant plus volontiers qu'ils sont plus voisins de l'état primitif de l'humanité. Personne n'ignore non plus qu'à l'exemple de l'homme, beaucoup d'animaux domestiques prennent facilement goût aux boissons alcooliques et se montrent aussi disposés à en abuser que les hommes les moins civilisés ou, au contraire, les plus raffinés.

*
* *

Enfin, et c'est par là que je mettrai fin à ces considérations, les plaisirs de la nutrition et les excitations cérébrales qui les accompagnent sont d'autant plus recherchés par les animaux supérieurs et les hommes, qu'ils ne sont pas sans avoir un retentissement notable sur le besoin de reproduction, du moins quand ils ne dépassent pas une certaine limite (1).

(1) Chez tous les peuples primitifs, la gourmandise atteint des proportions d'autant plus fortes que les difficultés de l'alimentation sont plus grandes. Un explorateur anglais a tracé le tableau suivant des excès auxquels se livrent les Australiens quand une baleine échoue sur leurs côtes. Des feux allumés sur-le-champ portent au loin la nouvelle de cet heureux événement. Les hommes « se frottent de graisse par tout le corps et font subir la même toilette à leurs épouses favorites; après quoi, ils s'ouvrent un passage à travers le gras, jusqu'à la viande maigre, qu'ils mangent tantôt crue, tantôt grillée sur des bâtons pointus. A mesure que d'autres individus arrivent, leurs mâchoires travaillent bel et bien dans la baleine, et vous les voyez grimpant de çà de là, sur la puante carcasse, à la recherche des fins morceaux. Pendant des jours entiers, ils restent auprès de la carcasse, frottés de graisse fétide des pieds à la tête, gorgés de viande pourrie jusqu'à satiété, portés à la colère par leurs excès et engagés ainsi dans des rixes continuelles, affectés d'une maladie cutanée que leur donne cette nourriture de haut goût, offrant ainsi un spectacle dégoûtant. Il n'y a rien au monde, ajoute le capitaine Gray, de plus repoussant à voir qu'une jeune indigène aux formes gracieuses, sortant de la carcasse d'une baleine en putréfaction. » (J. LUBBOCK. *L'Homme préhistorique*, II, p. 116).

(1) Chez les peuples primitifs, un repas copieux et copieu-

Des relations physiologiques étroites existent entre la nutrition et la reproduction. La seconde n'est possible qu'à l'époque où l'animal est parvenu à une phase déterminée de sa croissance, et il s'affaiblit lorsque la nutrition devient, sous l'influence de la vieillesse, insuffisante. D'autre part, chez l'animal ou l'homme privés de nourriture, la puissance génératrice baisse, tandis qu'elle est accrue par une nutrition régulière et une alimentation abondante. La raison de ces faits se trouve dans les modifications physiologiques déterminées chez tous les animaux et chez l'homme par la nutrition ou l'absorption des aliments, leur digestion et l'alimentation intime des tissus sont toujours accompagnés d'un accroissement de l'activité circulatoire qui retentit puissamment sur les organes reproducteurs et joue le rôle d'excitant de la fonction génératrice. Il en résulte une relation étroite, dans la pensée de la plupart des hommes, entre les plaisirs de l'alimentation et ceux de la reproduction.

En résumé, nous avons vu, dans les pages ci-dessus, le besoin de nutrition donner naissance : aux idées de *crainte* et de *défiance* par la nécessité où se trouvaient certains animaux et les hommes primitifs de se défendre contre les carnassiers auxquels ils servent de nourriture; aux idées de *ruse* et d'*hypocrisie*, par l'obligation qui s'impose aux animaux carnassiers et à l'homme de tromper la crainte et la défiance des bêtes dont ils se nourrissent; à l'idée de *propriété*, par l'attachement que les animaux et l'homme éprouvent pour les abris, les nids, les terriers, les huttes, etc., qu'ils construisent pour se protéger contre les ennemis ou les intempéries du climat, et par la nécessité où sont les grands carnivores ou herbivores et les hommes primitifs de se préserver contre toute concurrence sur les terrains de chasse ou de pâturage; à l'idée de *prévoyance*, par la nécessité de s'assurer des vivres pendant les mauvaises saisons; à l'idée de *migration*, par l'obligation d'aller à la recherche des aliments produits par les diverses régions, ou de suivre les animaux qui servent de nourriture; à l'idée de *liberté individuelle*, par suite de l'habitude que contractent les animaux et l'homme de se déplacer sans cesse à leur fantaisie pour chercher leur nourriture; à l'idée de *soumission* et d'*esclavage*, par le désir qu'éprouvent les animaux et les hommes de se nourrir en faisant aussi peu d'efforts que possible; à l'idée de *bonheur*, par le plaisir qui résulte de la satisfaction du besoin de nutrition; aux passions de la *gourmandise* et de de l'*alcoolisme*, par l'abus des plaisirs que procurent les aliments et les boissons excitantes. Nous avons vu, enfin, que la satisfaction du besoin de nutrition contribue puissamment à faire naître les désirs génésiques, en activant la circulation, en excitant les centres nerveux psychiques et en augmentant l'intensité du besoin d'activité. Nous voyons, en somme, toutes les idées morales d'ordre égoïste naître du besoin de nutrition.

J.-L. DE LANESSAN.

sement arrosé par les boissons alcooliques est toujours suivi d'une orgie génésique. Et de même que c'est le mâle qui boit et mange le plus, afin de se procurer ce qu'on peut appeler l'ivresse du ventre, c'est aussi lui qui se montre le plus porté à l'abus des plaisirs génésiques. Il n'y a pas de peuple primitif qui, dans le but de rendre ces plaisirs plus faciles, n'ait inventé des boissons ou des aliments considérés comme des excitants. La plupart de nos condiments sont encore ou ont été considérés par les peuples qui les ont utilisés les premiers, comme des aphrodisiaques. On sait quels énormes bénéfices réalisent de nos jours, dans les pays les plus civilisés, les inventeurs des drogues considérées comme des excitants génésiques. Or, il est facile de noter que les excès de la génération vont presque toujours de pair avec ceux de la nutrition.

COMMENT REMPLACER LA TRANSPORTATION

Nous avons démontré, dans un premier article, (1) la faillite morale de la transportation; les résultats économiques ne sont pas plus brillants.

De 1852 à 1905 inclus, il a été dépensé, dans nos deux colonies pénitentiaires, tant pour la relégation que pour la transportation, le beau denier de 350 millions de francs.

D'autre part, et sans parler des relégués, il a été transporté dans nos colonies pénitentiaires plus de 60.000 forçats.

Quels sont donc les travaux d'utilité publique que l'on peut mettre en regard de cette prodigieuse somme de capitaux et de cette quantité énorme de main-d'œuvre ?

Les premiers condamnés débarquèrent à la Guyane le 27 mars 1852; des établissements pénitentiaires furent successivement créés, abandonnés et repris, à la Montagne d'Argent, à Saint-Georges, Sainte-Marie, Montjoly, Saint-Philippe, Pariacaba, Saint-Pierre, Sainte-Anne, Saint-Joseph, Saint-Augustin, etc. Tout le calendrier y a passé.

L'administration pénitentiaire fut, tour à tour, entrepreneur, agriculteur, industriel, commerçant, sans jamais rencontrer le succès définitif. Actuellement, elle paraît s'être fixée à la Montagne d'Argent, à Kourou et au Maroni; mais par le fait seul qu'elle concentre tous les condamnés sur un petit nombre de points, où il n'est pas possible de consommer

1) Voir *La Faillite de la Transportation* dans la *Revue Bleue* du 6 juin 1908.

indéfiniment une grande quantité de main-d'œuvre, elle avoue son impuissance à travailler autrement que pour elle-même. Elle accumule des moellons, mais pour son propre usage; elle exploite des bois, mais presque exclusivement pour ses constructions et ses usines. On trouve à l'îlet « La Mère » des vestiges de travaux considérables, des quais en ruines, des restes d'habitations, des routes à flanc de coteau; tout a été envahi par la végétation. Ces routes superbes, qui ne conduisaient à rien, sont la fidèle image de l'administration pénitentiaire.

En fait de travaux d'utilité publique, quelques kilomètres de routes dans l'île de Cayenne, la conduite d'eau qui alimente la ville, une ligne télégraphique de 300 kilomètres reliant la capitale au Maroni, voilà tout le bilan. Il n'a jamais été fait aucune tentative de pénétration intérieure vers la région des placers, dont l'exploitation eût été une source de richesse pour la colonie. On conviendra qu'en regard de tant de millions dépensés, c'est le néant.

Ce n'est qu'en 1863 que la Nouvelle-Calédonie a reçu des condamnés. Leur œuvre se limite à quelques centaines de mètres de quais et à une route carrossable dont une partie a été faite par les disciplinaires. La seule tentative vraiment intéressante consistait en l'emploi de la main-d'œuvre pénale pour l'exploitation des mines, au moyen de contrats consentis avec des particuliers; elle n'a eu qu'une durée éphémère, ces conventions n'ayant pu être renouvelées, parce qu'elles étaient contraires, selon les criminalistes, aux principes généraux de la loi du 30 mai 1854.

A l'actif de la transportation, on fait surtout valoir la possession d'un grand nombre d'immeubles (bureaux, magasins, hôpitaux, prisons, logements des fonctionnaires et agents, cases des condamnés, etc.) qui figurent sur des matricules avec une valeur importante, mais seraient sans utilité si l'administration pénitentiaire, qui les a construits pour son usage, disparaissait des colonies où elle est établie. Lorsqu'en 1887, après avoir été suspendus pendant un certain temps, les envois de condamnés à la Guyane furent repris, les bâtiments des pénitenciers réoccupés tombaient en ruines et il fallut presque entièrement les relever.

Tels sont les résultats produits par la loi du 30 mai 1854 et que les partisans de la transportation sont en droit de placer en face de l'énorme quantité de capitaux et de main-d'œuvre, que nous avons rappelée plus haut.

Pour les dix dernières années, la dépense annuelle moyenne ressort, la relégation comprise, à 9.147.722 francs; l'effectif moyen des condamnés et relégués comporte 12.818 individus. La dépense annuelle moyenne par condamné ou relégué s'élève donc à 713 fr. 66. Le produit de la main-d'œuvre pénale n'est pas évaluée à plus de 500.000 francs par an, soit 39 francs par condamné ou relégué.

Dans les bagnes, la dépense par forçat et par an était de 312 fr. 93, et le produit du travail de 234 francs.

Des chiffres qui précèdent, il résulte que la substitution du régime de la transportation à celui des bagnes a eu comme conséquence une augmentation de 754 p. 100 dans cette partie des dépenses publiques; un condamné coûte aujourd'hui à l'État plus que ne lui coûtaient autrefois huit forçats.

Il faut reconnaître que l'accroissement des dépenses tient moins aux fautes commises par les personnes, qu'à ce fait que la peine des travaux forcés est subie aux colonies. Les causes sont nombreuses qui, par suite de cette circonstance, contribuent à augmenter les frais généraux des services de la transportation.

C'est d'abord l'attribution aux fonctionnaires, employés et agents de l'administration pénitentiaire, d'une solde coloniale, dont les tarifs comparés à ceux de la solde d'Europe comportent une augmentation variant entre 75 et 135 p. 100. Il est d'ailleurs indispensable d'entretenir des effectifs plus nombreux, afin d'assurer le remplacement du personnel, à l'expiration des périodes de séjour aux colonies.

Ce sont ensuite les concessions de passages accordées sur les paquebots, à l'aller et au retour, à ces mêmes fonctionnaires et agents et à leurs familles, et les envois de condamnés aux colonies par vapeurs affrétés. Les frais de transport ont diminué depuis quelques années dans des proportions sensibles, par suite de la suppression des convois dirigés sur la Nouvelle-Calédonie. Ils sont prévus pour 1.035.000 fr. au budget de 1908, et représentent plus de 11 p. 100 de la dépense totale des services pénitentiaires.

Les fonctionnaires et agents ont droit à la ration de vivres, dans certaines circonstances, et reçoivent, avec le logement, du matériel de couchage. En cas de maladie, ils sont hospitalisés et subissent, sur leur solde, une retenue, qui ne compense qu'en partie les frais du traitement.

L'internement des condamnés aux colonies oblige à prévoir pour eux un régime alimentaire plus coûteux, et a cependant sur leur état de santé une influence qui se traduit par des frais de traitement plus fréquents (1). Du reste les médicaments, aussi bien que la plupart des denrées entrant dans la composition de la ration, les effets d'habillement, le

(1) La mortalité moyenne annuelle constatée parmi les transportés à la Nouvelle-Calédonie est de 3,15 p. 100. A la Guyane, le taux varie entre 5 et 12 p. 100; il atteint jusqu'à 50 p. 100 en temps d'épidémie.

matériel de campement et de couchage doivent être importés et subissent, par ce fait, une sensible augmentation de prix.

Le régime pénitentiaire organisé par application de la loi du 30 mai 1854 impose ainsi à l'État de lourdes charges, qu'avec la meilleure volonté du monde il serait impossible d'abaisser au-dessous d'un minimum, et ce minimum resterait bien supérieur à l'importance des résultats qu'il est possible d'obtenir du travail des condamnés !

*
* *

En présence de cette double faillite, morale et économique, et dont il faut voir la cause principale dans la vie en commun des pires scélérats sous un climat déprimant, la première réflexion qui se présente à l'esprit, c'est qu'il ne servirait de rien de transporter nos bagnes sur d'autres points de notre empire colonial; toutes nos possessions sont intertropicales, et nous y retrouverions la même immoralité, la même cherté des transports, des frais de surveillance aussi élevés, des évasions aussi fréquentes, et tout le cortège des inconvénients qui sont inhérents à une installation pénitentiaire dans un pays d'outre-mer.

A ce système condamné par notre propre expérience, que l'Angleterre et les Pays-Bas ont abandonné, et dont ni l'Allemagne ni l'Italie n'ont voulu, le moment est venu de substituer résolument le régime de l'encellulement subi en France dans une maison de force.

Déjà, en 1853, le régime cellulaire avait été opposé à la transportation, et, s'il ne l'a pas emporté, il faut uniquement attribuer son échec au mirage exercé sur la société de l'époque par cette disposition de la loi de 1854 qui rendait impossible le retour des libérés dans la mère-patrie.

Dans le rapport qu'il présentait au Corps législatif le 4 mai 1854, M. du Miral s'exprimait en effet ainsi :

« Supérieure à tous les autres pour l'amendement, la réclusion cellulaire paraît être aussi un des moyens les plus énergiques de l'expiation. Il n'en est peut-être aucun qui, sans cruauté, soit aussi exemplaire. Ses adversaires ne trouvent à lui reprocher qu'un excès de sévérité. Mais il est un terme au delà duquel la solitude, si elle ajoute encore au châtiment, ne sert plus à l'amélioration morale. Passé ce terme, le repentir peut se changer en abattement ou en désespoir. »

Nous avons placé dans notre proposition de loi le régime cellulaire à la base de l'exécution de la peine des travaux forcés, mais en n'en prévoyant l'application d'une façon absolue que pendant une période qui varie avec la durée de la peine : 5 ans pour les condamnés aux travaux forcés à perpétuité, 3 ans pour les condamnés aux travaux forcés à temps pour plus de 10 ans, 1 an pour les condamnés aux travaux forcés à temps pour moins de 10 ans. Après cette période, le travail et la promenade se font en commun et en silence, mais la cellule subsiste et par là nous espérons éviter la contamination morale et physique, résultat inévitable de la vie en commun.

Nous prévoyons d'autre part la possibilité de former des équipes volantes, à comptabilité sommaire, et fortement encadrées, à l'instar des compagnies de disciplinaires, pour l'exécution des travaux publics aux Colonies. Il n'y aura plus de colonies spécialement affectées à la transportation, mais toutes pourront faire appel à la main-d'œuvre pénale. Les hommes admis à faire partie des équipes coloniales devront tous avoir subi la première partie de leur peine, c'est-à-dire le temps obligatoire de cellule ; le stimulant que nous leur offrons consiste dans une sorte de bénéfice de campagne égal au nombre de journées effectives de travail sur le chantier. La réduction de peine agira de façon efficace sur le rendement des travailleurs.

A la sortie des maisons de force, les condamnés seront obligatoirement soumis à l'interdiction de séjour dont la durée aura été fixée par l'arrêt même de condamnation.

Telle est, en ce qui concerne la transportation des condamnés aux travaux forcés, la proposition de loi que nous soumettrons prochainement au Sénat.

Cette réforme produirait, ainsi que nous l'avons indiqué, une économie permanente de 4.400.000 fr., qui serait affectée pendant quelques années à la construction des maisons de force jugées nécessaires.

Nous dirons dans un troisième et dernier article le système tout nouveau par lequel nous proposons de remplacer la relégation des récidivistes, dont la faillite n'est pas moins absolue que celle de la transportation.

EMILE CHAUTEMPS,
Sénateur, Ancien Ministre.

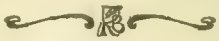

LES ÉGLISES AU CANADA

La population du Canada est en grande majorité pieuse et pratiquante, qu'elle soit catholique ou protestante. Cela saute aux yeux. Lorsque du haut de la rue des Pins, qui s'élève en pente douce sur le flanc du Mont Royal, je contemplais le vaste panorama, qui s'étendait devant moi à l'horizon, les collines Laurentides, bornant la large vallée où coule le fleuve Saint-Laurent et, à mes pieds, la ville de Montréal, j'étais frappé de la centaine de clochers, qui ponctuent la ville : cela me rappela Moscou, vu du Mont-des-Oiseaux. Il en est de même à Québec, à Toronto. La

statistique confirme cette impression : sur 6.400.000 âmes que comptait le Dominion en 1906, il y a environ 2.500.000 catholiques, 3.940.000 protestants et seulement 3 à 4.000 agnostiques, c'est-à-dire athées, libres-penseurs, sceptiques. Ce n'est pas à dire que tous ceux qui fréquentent le culte soient des croyants bien orthodoxes ou fervents : du moins, ils suivent la tradition familiale et rendent hommage à la majesté divine ou à l'opinion. Un homme irreligieux et qui ne professe aucun culte est mal vu de la société canadienne, aussi bien du côté protestant que catholique.

Il n'y a pas d'écoles laïques, c'est-à-dire dépourvues d'instruction religieuse. Le catholicisme jouit d'une situation privilégiée et presque concordataire dans la province de Québec. Le traité de Paris (1763) et l'Acte dit de Québec (1774) assurent aux catholiques canadiens « le droit de professer et d'exercer librement leur culte, conformément aux rites de l'église romaine et dans les limites des lois britanniques ». En outre, le clergé a le droit de percevoir, garder, employer les revenus traditionnels qui lui sont dus, à condition toutefois que ce droit ne s'exerce que sur ceux qui professent la religion catholique romaine. C'est en vertu de ces lois, que les fidèles des paroisses catholiques sont astreints au paiement de la dîme, ou plus exactement du 26me minot de blé de leur récolte (1). Dans les villes, la dîme est remplacée par une taxe de capitation équivalente. Lorsqu'il s'agit de construire une église, l'évêque, assisté du Conseil de fabrique, a même le droit de frapper les contribuables d'une taxe spéciale, sauf à obtenir du Parlement une loi pour la rendre obligatoire. C'est le clergé qui tient les registres de l'Etat civil et qui a l'inspection des écoles catholiques. Il a organisé dans toutes les villes de la province de Québec un système d'instruction secondaire, dont le Collège des Sulpiciens à Montréal offre un modèle. Il y a aussi des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, par exemple : celle qui est établie dans le couvent des Ursulines à Québec, et cette organisation a pour couronnement l'Université Laval, fondée à Québec et ayant à Montréal une succursale florissante.

Depuis vingt-cinq ans, les ordres religieux se sont beaucoup multipliés au Canada, ayant obtenu sans peine l'autorisation par un bill du Parlement de la province de Québec. Même les Jésuites, qui avaient disparu à la fin du XVIIIe siècle et dont les biens avaient été confisqués, ont été admis de nouveau et le Parlement leur a voté une somme de deux millions à titre de dédommagement. Et c'était justice, car c'est à leurs efforts persévérants et à l'héroïsme de leurs missionnaires, les PP. Charlevoix, Jougues, Marquette, dont plusieurs ont souffert le martyre, que la colonie de la Nouvelle-France a dû sa prospérité (1). Moyennant la soumission à l'autorité de l'Ordinaire, les religieux peuvent acquérir et recevoir des legs et sont exempts d'impôts. Les uns, surtout les congrégations de femmes, sont hospitaliers, par exemple les Augustines de Québec et de Montréal ; les autres sont enseignants, par exemple les Frères de la Doctrine Chrétienne, ou prédicants, comme les frères de Dom Gréa, établis par un prêtre français de Franche-Comté, pour le service des paroisses reculées du Grand-Nord ou de l'Ouest ; d'autres, enfin, sont contemplatifs. Tous ces religieux et religieuses sont en général bien vus et populaires, comme le prouvent les quêtes fructueuses qu'ils font et le succès de leurs entreprises commerciales (2). Leur accroissement et la fréquentation des chapelles des moines prédicants commencent même à inquiéter le clergé séculier.

L'objet capital de la hiérarchie catholique, qui a à sa tête l'archevêque de Montréal, est de maintenir dans son intégrité la foi catholique et la langue française parmi ses ouailles : elle se sert, à cette fin, des privilèges, que lui a conservés le gouvernement anglais et témoigne à ce dernier sa reconnaissance par un loyalisme incontestable et l'obéissance aux actes du gouvernement.

Quant aux Protestants ils sont, en principe, dans une situation moins avantageuse, puisqu'ils ne jouissent d'aucun des privilèges sus-mentionnés : dîmes, taxes, etc ; mais le régime de la *Séparation des Églises et de l'État*, pratiqué sincèrement, ne leur a pas été moins favorable qu'aux différentes églises aux États-Unis. Ils se divisent, en gros, en quatre groupes, qui sont par ordre numérique décroissant : les Méthodistes, 917.000, les Presbytériens, 842.000, les Anglicans, 681.000, les Baptistes, 292.000 (3).

Chacune de ces églises vit de souscriptions volontaires, en particulier de la location des bancs dans les temples, et a son *self-government*. Elles ont formé récemment une fédération, pour soutenir à frais communs des écoles protestantes de langue française et ont fondé des bourses pour leurs étudiants à l'Université Mac-Gill (à Montréal) et autres écoles. Elles considèrent, comme leur tâche principale, de faire donner une bonne instruction morale et reli-

(1) V. André Siegfried : *Le Canada, les deux races*. Paris, 1906.

(1) Emile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France*, Paris, 1907.

(2) Plusieurs se livrent à la culture maraîchère, à la fabrication du chocolat ou des pâtes alimentaires, etc.

(3) Il y a, en outre, 360.000 Protestants appartenant à des sectes diverses.

gieuse aux enfants et de moraliser le flot d'émigrants qui, à raison de 180 à 200.000 par an, envahit le Canada. Les Protestants, soit par la prédication missionnaire, soit par la création d'écoles dans les provinces de l'Ouest, soit encore par l'influence des médecins ou des gardes-malades, s'efforcent d'éduquer ces masses de colons, souvent incultes, grossiers, appartenant à des races diverses, de pétrir cette masse informe et d'y déposer le levain de la foi et de la morale évangéliques. En quoi, réussissent surtout les Méthodistes et les Presbytériens.

Quels sont les rapports entre catholiques et protestants? En tant que les deux confessions s'incarnent, en gros, dans les deux races différentes et naguère rivales: française, anglaise, ces rapports ont un caractère de défensive et d'intransigeance sur les principes. Les Canadiens catholiques, jaloux de l'autonomie de langue et de religion qu'ils ont gardée, en grande partie grâce à l'appui du clergé, se méfient de toute tendance à la centralisation; par exemple en matière scolaire (1) et évitent les mariages mixtes (2).

Les Canadiens protestants, de leur côté, voient de mauvais œil la propagande catholique et les privilèges financiers ou scolaires que le gouvernement anglais a laissés aux catholiques, et l'indulgence des tribunaux à ratifier certaines annulations de mariages, obtenues en Cour de Rome et qui sont en fait des divorces déguisés. Mais la réalité vaut mieux que les principes et, des rapports de courtoisie se sont établis entre les ministres des deux confessions, par exemple entre les professeurs de Laval et de Mac Gill et, grâce au régime de liberté religieuse admis par la Couronne et maintenu par le Parlement d'Ottawa, la tolérance est entrée peu à peu dans les mœurs. Il n'y a plus, depuis longtemps, de controverse violente et même souvent il y a eu coopération des curés et des pasteurs pour la lutte contre l'alcoolisme et autres fléaux sociaux.

On a reproché au catholicisme, en certains pays, par exemple dans l'Amérique du Sud, d'avoir perdu son action efficace sur les mœurs de la population. On ne peut adresser ce reproche au catholicisme canadien. S'il est, dit-on, assez arriéré en matière de science théologique, du moins il a gardé beaucoup de sève morale. Les prêtres canadiens donnent en général l'exemple des vertus chrétiennes et maintiennent la population confiée à leurs soins à un niveau moral, incontestablement supérieur à celui des États-Unis. L'émulation avec les ministres protestants n'est sans doute pas étrangère à ce résultat.

Les mœurs, sans être aussi bonnes qu'autrefois, ne sont pas mauvaises dans les campagnes; car elles ont gardé un cachet patriarchal : il n'est pas rare de voir les fils et les petits-enfants, après leur mariage, demeurer auprès de l'aïeul, dans la même ferme. Le paysan canadien a hérité des qualités distinctives de ses ancêtres normands ou bretons : labeur, économie, probité, politesse et hospitalité. C'est dans les villes que les mœurs commencent à se dépraver, surtout par l'effet de l'alcoolisme. Il y a pourtant une loi, dite *Loi de Québec*, qui rend assez difficile l'obtention de la licence ou autorisation d'ouvrir un débit. Le postulant doit fournir au percepteur un certificat, signé d'au moins un quart des électeurs municipaux du quartier, attestant qu'il est sobre et honnête. Hors de Québec et Montréal, le certificat doit être ratifié par le Conseil municipal. Dans ces villes, le certificat peut être refusé, si la majorité des électeurs du quartier adressent une opposition écrite au jury composé de trois commissaires. Malgré cela, les cas d'ivresse publique s'étant multipliés, il s'est formé, il y a deux ou trois ans, une ligue anti-alcoolique, secondée par l'archevêque de Montréal et le clergé catholique et protestant, réclamant la fermeture des débits à partir du samedi, jour de paie, jusqu'au dimanche soir.

S'il a perdu par la conquête anglaise son indépendance absolue, le peuple canadien y a gagné de faire, à l'école de ses nouveaux maîtres, l'apprentissage de ces deux grandes choses, le *self-government* et la liberté religieuse. On sait qu'aujourd'hui, le Dominion forme une Confédération de huit provinces qui se gouvernent d'une façon autonome. S'il est encore sous la suzeraineté nominale de l'Angleterre, il n'y a plus un seul soldat anglais sur son territoire, le Canada est défendu par ses propres milices. Et, d'autre part, les Canadiens jouissent d'une liberté religieuse aussi entière qu'aux États-Unis; les catholiques y ont même conservé la plupart des biens et des privilèges qu'ils possédaient en France, avant la Révolution française. Un siècle de cohabitation avec les colons anglais et protestants leur a fait comprendre les bienfaits de la liberté religieuse et leur a fait faire l'apprentissage de la tolérance. En un mot, les deux confessions, catholique et protestante, se trouvent actuellement au Canada à peu près dans la même situation où l'Edit de Nantes les avait placées en France, avec cette différence qu'aucune des deux n'est salariée par l'État, et qu'elles n'ont pas besoin de places-fortes pour assurer leurs droits.

Les Canadiens offrent donc le spectacle d'une nation heureuse et libre, pacifique et unie, presque aussi indépendante que la Suisse et la Néerlande, et qui, hélas! n'a rien à envier à la mère patrie.

GASTON BONET-MAURY.

1 V. BOUCHER DE LA BRUÈRE : *Éducation et constitution*.
2 Mgr Bourgeois, archevêque de Montréal, les a formellement interdits en 1907.

LA FAMILLE DE LOUIS XV

C'est dans les salles du rez-de-chaussée, au château de Versailles, où se passa l'existence des filles de Louis XV, qu'on a réuni les portraits de Mesdames; elles sont là en un milieu propice, devant les horizons que semblent encore contempler leurs jolis regards. On croit qu'elles revivent, grâce aux peintres qui surent fixer la beauté et la fraîcheur de ces jeunes modèles. Voici les deux sœurs aînées, Elisabeth, la future duchesse de Parme, et Henriette, toutes mignonnes sous leur béguin, que Belle a peintes dans une attitude d'enfants bien sages. Voilà Adélaïde, vers la quinzième année, en somptueux habit rose « glacé de blanc et brodé d'étoiles », tenant une navette, c'est Nattier qui la représente ainsi, mais pour être joli ce portrait n'en est pas moins surpassé par celui de Madame Victoire dans lequel le même peintre a mis tout l'éclat de son talent; l'artiste a rarement donné au sourire un naturel plus exquis et à une physionomie plus de rayonnement, plus d'expression; et que de noblesse inconsciente dans le port de la tête, cette tête au teint d'ambre, éclairée par de grands yeux de velours et couronnée par d'abondants cheveux noirs! La robe argentée que traverse une écharpe jaune, où souffle un peu de brise, complète l'harmonie chaude de ce magnifique portrait. Nattier nous offre enfin les figures moins heureuses de Mesdames Sophie et Louise, ici les artifices étaient nécessaires.

Ces princesses eurent parfois ce sourire sur les lèvres, et ressemblèrent à ces effigies, mais ce n'était pas là leurs visages de tous les jours. Elles connurent des journées monotones à Versailles, comme à Fontainebleau, à Choisy ou à Compiègne; ces déplacements coûteux étaient leurs seules distractions, un peu factices, car partout elles étaient sur la sellette, à la messe quotidienne du roi, à leur dîner, au débotté de leur père, au jeu de la reine, toujours vêtues de vêtements d'apparat. Une dame d'honneur se plaignait à Madame Adélaïde d'être habillée et déshabillée quatre fois par jour et de n'avoir pas un quart d'heure « à sa volonté ».

— Madame, lui répondit la fille de Louis XV, vous en êtes quitte pour vous reposer une semaine; mais je fais moi ce service toute l'année, permettez que je garde ma pitié pour moi-même.

Les peintres, c'est leur métier — pour les peintres de cour, c'est une raison d'être — devaient nous transmettre le côté flatteur de cette incessante représentation en dentelles, mais comment oublier ce que ces falbalas cachèrent de tristesse! On trouve bon, il est vrai, de se leurrer soi-même et de se fier aux trompeuses apparences..., les visages de ces jeunes filles sont si attrayants! Il est probable toutefois que ces princesses tiennent plus de place maintenant au château de Versailles qu'elles n'en tenaient à la cour de leur père — elles règnent dans cette solitude d'aujourd'hui, elles étaient perdues jadis dans l'incessant va et vient des ministres, des courtisans, des favorites; elles ne comptaient guère.

Si leur biographie se résume en quelques lignes, si leur printemps fut morne, il faut s'en prendre à Louis XV, qui, en dépit de son affection très réelle pour ses filles, ne sut jamais leur en donner une preuve très efficace ni par ses préceptes, ni par ses exemples.

L'aînée de Mesdames, Louise-Élisabeth, se maria en 1739, à l'âge de douze ans; son départ pour l'Espagne où elle allait épouser l'Infant Don Philippe, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, fut une désolation pour toute la famille; ce n'était après tout qu'un gage politique précieux de la bonne entente des deux couronnes, toujours un peu en délicatesse depuis le renvoi de l'Infante. On ne pouvait être plus mal mariée que Louise-Élisabeth : Don Philippe était l'homme le moins intelligent d'Espagne; tenu en lisières par Élisabeth Farnèse, il n'avait aucune initiative, aucune volonté; il eut, du moins, le bonheur d'être guidé, non seulement par une mère ambitieuse, mais aussi par une femme jalouse des intérêts dynastiques, auxquelles il dut son duché de Parme en 1748. Quand, à la mort de Philippe V, l'influence d'Élisabeth Farnèse est réduite à néant, Louise-Élisabeth redouble d'activité. Elle mène alors une existence fiévreuse, remplit le monde de ses démarches, remue ciel et terre, va de Madrid à Versailles, de Versailles à Parme, revient sans cesse à la cour de son père, se tuant de fatigue et d'espoir déçu. Elle voudrait pour son mari et pour sa descendance autre chose que ce *trou* de Parme, comme elle appelle son domaine; elle rêve de régner à Madrid, en Corse, en Pologne, dans les Pays-Bas, dans les Deux-Siciles, en Espagne même, faisant tous les jours un nouveau projet que dissipent les événements dont elle n'est pas maîtresse... Si elle ne peut rien obtenir pour elle-même, elle assure du moins la destinée de sa maison, elle croit préparer de longues années de gloire à son fils Ferdinand et à ses filles dont l'une fut archiduchesse d'Autriche et l'autre reine d'Espagne... elle ne saurait prévoir les catastrophes qui, d'une génération à l'autre, réduiront à néant les fortunes royales. Quoi qu'il en soit, elle a pu dire en toute sincérité que son *devoir* fut son *premier amour*, et ce devoir de princesse, plus que de mère, elle l'accomplit avec une énergie et une constance peu communes.

On peut supposer que l'exemple de Louise-Élisabeth découragea Louis XV et que les luttes pénibles

de la sœur aînée vouèrent au célibat les cinq autres filles de France. On sait, d'un autre côté, combien le roi était insouciant, sa famille l'inquiétait peu : ne laissait-il pas aux siens un royaume, un trésor, des richesses qui semblaient intangibles? Ce monarque, qui se dispensait de régner, se doutait-il que ce laisser aller, cette imprévoyance préparaient les jours les plus sombres à son malheureux successeur?

Il parut cependant favoriser le mariage du duc de Chartres, petit-fils du Régent, avec Madame Henriette; le jeune prince, fort épris, chassant un jour en compagnie du roi, crut trouver le moment favorable pour faire, de cheval à cheval, sa petite harangue : « Sire, j'avais une grande espérance. Votre Majesté avait paru encourager mon père... Je contribuais au bonheur de Madame Henriette, qui serait restée en France... M'est-il permis d'espérer? » Louis XV se penche vers le prince et lui serre tristement la main par deux fois, c'est un refus net. Henriette est-elle victime de la politique du cardinal, ennemi juré de la maison d'Orléans? On ne peut le dire avec autant de certitude que le marquis d'Argenson. La pauvre princesse, ainsi sacrifiée, mourut en 1752, de chagrin et aussi d'une fièvre maligne qu'elle s'obstina à ne point soigner. Un mot de sa sœur Louise peint cette douce créature, affectueuse et sensible, enlevée à la fleur de l'âge : « Pourquoi, dit-elle, ne m'a-t-on pas laissée à Fontevrault, je ne l'aurais jamais connu! »

Cet épisode de Fontevrault est bien la page la plus sombre de l'histoire de Mesdames; il met en relief le caractère d'Adélaïde et démontre avec trop d'évidence dans quel abandon inhumain on laissa ces enfants royales, moins bien traitées en cette occasion que les filles de l'aristocratie parisienne, lesquelles, si on les logeait au couvent, n'étaient pas du moins reléguées dans un village lointain de province, sans que personne vînt leur apporter un peu de tendresse...

Fontevrault était une abbaye, célèbre déjà au moyen âge par la sépulture des rois d'Angleterre, qui se trouvait à 80 lieues de Versailles, aux confins du Maine et du Poitou. C'est là qu'en 1738 furent envoyées quatre des filles de Louis XV. L'idée venait du cardinal Fleury : le prélat, dans sa passion lésineuse, disait que Mesdames « embarrassaient le château de Versailles et causaient de la dépense. » Cinq princesses avaient été exilées, mais Adélaïde se présenta devant son père, au retour de la messe, lui baisa la main, se jeta à ses pieds, et se mit à pleurer. Le roi fut touché de cette scène, « il larmoya un peu, et toute la cour en fit autant. » Adélaïde ne partit pas. Les carrosses de la cour emmenaient Victoire qui avait cinq ans, Sophie quatre, Thérèse-Félicité, qui mourut là-bas, deux ans, enfin Louise à peine âgée d'un an!

Personne ne défendait ces innocentes, qui ne savaient ni parler ni commander comme leur ainée, dont l'humeur impérieuse et autoritaire se dessina bien vite. Adélaïde porta très loin les prérogatives du rang : un de ses chapelains eut le malheur de prononcer le *Dominus vobiscum* d'un air trop aisé : elle l'apostropha rudement après le service divin, pour lui rappeler qu'il n'était pas évêque et qu'il ne devait pas s'aviser d'officier en prélat.

La beauté de cette princesse passa très vite. Adélaïde prit un aspect masculin qui n'allait pas mal avec sa voix de baryton. Elle essaya naturellement de se mêler des affaires, mais elle n'eut en somme presque aucune influence, et comment en aurait-elle eu auprès de son père, qui disait en parlant d'un ministre menacé par la cabale : « Il faudra bien qu'il tombe, car il n'y a que moi qui le soutienne! »

Madame Adélaïde aura une vieillesse aigrie, et, tante de Louis XVI et de Marie-Antoinette, se montrera revêche. Elle survivra ainsi que Madame Victoire à l'époque des orages, les deux princesses mourront à l'étranger bien misérablement, à Trieste, l'une en 1799, l'autre en 1800.

Grâce à sa juvénile énergie, Adélaïde échappa donc au couvent, tandis que cette réclusion de Fontevrault dura dix ans pour Victoire et douze ans pour Sophie et Louise. Qu'ont-elles appris ces jeunes filles en ce monastère, dirigé par Très haute et puissante dame Claire-Louise de Montmorin de Saint-Hérem? Madame Louise ne sait pas encore toutes ses lettres quand elle rentre à Versailles... Nous sommes loin de l'époque où les filles de roi avaient pour maîtres les philosophes et les écrivains les plus érudits, où, comme Elisabeth d'Angleterre, elles entendaient les langues classiques, et, comme Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, elles pouvaient répondre en latin aux discours des ambassadeurs.

Fontevrault n'avait pas trempé l'âme de Madame Victoire — elle restait très princesse, très dolente; elle aimait la bonne chère (la table de Mesdames était renommée surtout pour le maigre), elle aimait aussi ses aises. On lui demanda si, comme Louise, elle se retirerait dans quelque Carmel, sa réponse fut jolie : « Voici un fauteuil qui me perd », dit-elle, étendue avec délice dans une bergère à ressorts. Son rôle fut effacé, de même que celui de Sophie dont Madame Campan nous montre l'âme d'élite, mais aussi les ridicules; Sophie avait toujours l'air de tomber des nues; elle restait des mois sans ouvrir la bouche, et on ne la voyait jamais de face. Victoire et Sophie furent le reflet d'Adélaïde, elles subissaient passivement la tyrannie de celle qui voulait tout conduire.

Mais Louise se révolta et ne se laissa pas mener; aussi chercha-t-elle un refuge à Saint-Denis sous le

nom de sœur Thérèse de Saint-Augustin; elle ne tarda pas à se faire une situation indépendante dont elle sut profiter pour protéger les gens d'église. Elle avait de l'esprit et de la gaité : la dot ordinaire des religieuses était de six mille livres. Madame Louise en entrant au Carmel doubla cette somme, et dit à la prieure : « Je vous donne douze mille écus, six pour moi et six pour ma bosse. » On sait qu'elle avait une forte déviation de la taille. Jusqu'à la mort de son père elle obtint de nombreuses faveurs, mais quand Louis XVI devint roi, on se lassa de ses demandes réitérées : « Voici encore une lettre de Louise, disait Marie-Antoinette à Mme Campan; c'est bien la petite carmélite la plus intrigante qui existe dans le royaume. »

Dans sa jeunesse, Madame Louise avait suivi les chasses avec frénésie, elle eut à son lit de mort comme un rappel de son existence princière : ses ultimes paroles furent : « Au paradis, vite, vite, au galop ! » Elle croyait donner des ordres à son écuyer.

Louis XV voyait ses filles tous les jours pendant quelques minutes; c'était pour le roi un devoir de les aimer, mais il ne sut traiter les princesses qu'en jolies poupées. Entre leur mère et Mesdames, il y eut toujours une certaine froideur provenant sans doute de l'abandon dans lequel on laissait Marie Leszczynska, et d'une étiquette que la reine n'osait rompre aussi facilement que le roi. La familiarité, vraiment un peu vulgaire, de Louis XV, se révèle dans les surnoms qu'il donna à ses filles : Adélaïde s'appelait *Torche*, Victoire (qui avait un certain embonpoint), *Coche*, Sophie, *Graille*, et Louise, *Chiffe*. Ce mauvais goût était celui de l'époque, il ne faut pas voir le XVIIIe siècle seulement dans les élégances qu'il nous a laissées, dans les tableaux de Boucher, les vers parfumés des poéticules, les décorations exquises des appartements; il y a dans les lettres de la duchesse de Parme, entre autres, des crudités et des mots dignes d'un corps de garde. Si nous avons perdu le sens artistique de ce temps-là, nous nous servons du moins d'un langage plus châtié.....

Auprès de leurs parents, Mesdames ne connurent point les joies de la famille; aussi, lorsque le Dauphin est marié, trouvent-elles chez lui un foyer discret et quasi bourgeois où, avec bonheur, elles oublient tout ce que la cour a de factice et d'artificiel.

Le Dauphin, mis au second plan par son père, tenu à l'écart de l'armée, malgré sa belle conduite à Fontenoy, et éloigné des affaires, est heureux aussi d'avoir un coin tranquille où il peut se livrer à son penchant pour l'étude sérieuse; il s'y console, auprès d'une femme attentive et soumise, des événements douloureux pour lui, auxquels il doit assister sans être à même d'y remédier. Et, dans ce petit cercle, Mesdames cherchent les plaisirs inappréciables de l'intimité entre frères et sœurs; il y règne une gaieté décente, et du meilleur ton.

La reine est isolée comme le Dauphin, elle a pourtant une vie fort active, ses heures sont très remplies; bien que souvent seule, « elle est toujours gagnée par le temps ». La matinée se passe en prières, en lectures morales, puis, après une courte visite au roi, viennent quelques délassements, la peinture, entre autres; la bonne reine n'est guère douée et n'a jamais eu de maître; les tableaux qu'on a d'elle aux Carmélites de Sens et à Trianon ont été retouchés par quelque artiste plus complaisant qu'adroit. Marie aime la musique, elle joue de la guitare, de la vielle, du clavecin, elle fait des fausses notes et en rit la première. A midi et demi, c'est l'heure de la toilette, suivie de la messe quotidienne et du dîner, auquel assiste une douzaine de dames de service. Le dîner fini, la princesse passe dans ses appartements privés; ce n'est plus la reine, alors, c'est une particulière : elle brode, et tout en travaillant, raconte ses lectures qu'elle n'a pas toujours bien comprises, disent les mauvaises langues. Vers six heures, la Cour se rassemble chez elle, pas très nombreuse, ensuite c'est à qui n'ira pas jouer à l'éternel Cavagnole, chez la duchesse de Luynes, où Marie Leszczynska finit la soirée et soupe; le Dauphin, la Dauphine, Mesdames y font une apparition, par devoir, mais il n'y a guère là que les intimes, le président Hénault, Moncrif, toutes les sultanes *validés*, quelques vieux gentilhommes. Cette société est assez terne, ni les intrigues, ni la politique ne font le sujet des conversations, parfois languissantes, privées qu'elles sont de ces éléments mondains; la reine permet qu'on discute avec elle, il arrive même qu'on lui fasse la leçon, témoin cette anecdote racontée par Cheverny : Un certain M. de Flamarens, grand louvetier, était connu par « ses tours de force en gourmandise »; il paria de manger un lapin en deux bouchées, après un dîner très copieux; il gagna ce pari. On parlait beaucoup de l'événement et, à son souper, la reine, qui mangeait elle-même « avec une réflexion et un appétit bien soutenus », interpelle l'homme du jour.

— Monsieur de Flamarens, dit-elle, est-il vrai que chez M. d'Ardore (c'était l'ambassadeur des Deux-Siciles), après avoir bien dîné, vous avez mangé un lapin en deux bouchées?

— Oui, Madame.

— Vous avez donc toujours bon appétit?

— Oui, Madame, et je fais tous les jours le même vœu pour Votre Majesté; car je sais, Madame, exactement, que Votre Majesté a mangé ce matin *tel*, *tel*, *tel* plat.

Et M. de Flamarens de faire une énumération de tout ce qu'il avait vu dévorer par la reine qui, s'impatientant, se lève de table et dit en s'en allant :

— Me voilà payée, mais je ne lui parlerai de ma vie.

Le roi, lui, mène une vie oisive, la chasse, les bagatelles sont ses grandes occupations; le cardinal de Fleury encourage cette paresse et ne consulte celui qui reste toujours son élève que pour la forme. Louis XV a peur de s'ennuyer et, dans cet état d'esprit, il est voué d'avance aux pièges de ses courtisans. Avec la reine il est froid et indifférent, et cela dès les premières années. En septembre 1727, le maréchal de Villars note dans ses *Mémoires* ce fait assez caractéristique : « Le Roi a soupé avec la Reine. Il y avait très peu de personnes; et comme il devait partir le lendemain pour Fontainebleau, on s'est dit à l'oreille qu'il était bien raisonnable de les laisser seuls, et tout le monde est sorti; mais un instant après le Roi a ouvert la porte. » L'année suivante Louis XV part pour Compiègne sans s'inquiéter de Marie qui, malade, reste à Versailles. La Reine perd bien vite ses illusions, elle aime et elle n'est pas aimée, tout le lui prouve...

Louis XV assiste aux Conseils, mais ils sont suspendus à la moindre indisposition; or, la chasse, les courses de traîneaux en hiver, les repas exagérés à la Ménagerie, suivis de bals tardifs, compromettent souvent la santé royale; ces divertissements annoncent une étape nouvelle dans l'existence du monarque. On commence à dire qu'il n'est pas impossible que quelque dame courageuse ne mette la main sur ce jeune désœuvré. Les ambitieux sont là, escomptant à leur profit le pas à franchir et guettant l'heure propice; ils poussent les familiers à tendre des pièges. Il y a deux factions, celle de Chantilly, où intriguent M. le Duc et sa mère, sans grande autorité, et celle de Rambouillet où la comtesse de Toulouse, Sophie de Noailles, a beaucoup de prestige.

Louis XV va volontiers à Rambouillet se délasser de la représentation, il s'y sent libre et devient aimable causeur. Le comte de Toulouse est une manière de grand-oncle du roi, puisqu'il est le fils de Louis XIV et de Mme de Montespan. Entre deux intermèdes se placent de petits apartés où figurent avec le roi les maîtres du château et Mlle du Charolais, sœur de M. le Duc et brouillée avec lui; bien des faveurs sont accordées dans ces conciliabules, en particulier au fils du comte de Toulouse, le duc de Penthièvre, qui obtient la survivance des charges et des gouvernements de son père. C'est de Rambouillet, et de connivence avec Fleury, que vient l'idée de mettre sur le chemin du roi la comtesse de Mailly, née Mailly-Nesle, dame d'honneur de la reine, qui n'était ni jeune, ni jolie, mais on comptait sur elle pour ne tenter « rien auprès du roi sans le concours des personnes qu'elle savait avoir la confiance et l'estime de ce prince. » On compare, non sans raison, Mme de Mailly à Mlle de La Vallière : son repentir, comme celui de la Carmélite, est modeste. Sa sœur, Mme de Vintimille, devient sa rivale, elle en souffre cruellement, mais quand en 1741 disparaît cette seconde favorite, Mme de Mailly pousse l'abnégation jusqu'à revenir auprès de Louis XV pour le consoler; le Roi est foudroyé par cette mort, sa ferveur religieuse se réveille sous l'influence de cette émotion, la première en somme de sa vie, car il était trop jeune quand il perdit ses parents et son aïeul; il avait abandonné les pratiques spirituelles, il y retourne et, un jour, devant ses intimes, il dit ces mots qu'inspirait le plus pur sentiment chrétien : « Je ne suis pas fâché de souffrir de mon rhumatisme, et si vous en connaissiez la raison, vous ne me désapprouveriez pas; je souffre en expiation de mon péché. » Ces éclairs furent rares.

*
* *

L'histoire des enfants et de l'épouse de Louis XV est vite racontée, l'histoire de celles qui lui tinrent lieu de famille serait fort longue et fort compliquée : les événements les plus graves de son règne se lient à ces dominations féminines.

Marie-Anne, veuve du marquis de la Tournelle, créée duchesse de Châteauroux, succède à ses sœurs, Mmes de Mailly et de Vintimille. On a dit d'elle : « Ses grands yeux bleus avaient des regards enchanteurs et tous les mouvements de sa personne une grâce infinie. » L'on peut voir au Musée de Marseille que ce portrait est fort ressemblant: Nattier l'a peinte en victorieuse Aurore, soutenue sur un nuage.

Elle avait de l'esprit naturel; quoique fort ignorante elle séduisait par la spontanéité de sa conversation. Mme de Mailly n'avait rien demandé qu'un peu de tendresse, Mme de Vintimille disparaissait sans avoir pu obtenir tout ce qu'elle convoitait, la future duchesse, suivant le mot d'un chroniqueur, « fit acheter sa conquête », elle exigea le renvoi de sa sœur aînée, réclama des titres et des distinctions dont on n'avait eu qu'un exemple sous le règne de Louis XIV. Le roi accorde tout, le crédit de cette femme devient si puissant, qu'on appréhende qu'elle ne parvienne à gouverner en maîtresse absolue; le cardinal, qui craint pour lui-même, tente d'arrêter cette intrigue, mais il échoue. C'est alors à la cour une vraie révolution. Louis XV, qui n'aime pas le gouvernement, ne discute rien et se contente de

prendre des décisions, voit Mme de la Tournelle s'inquiéter de tout ce qui se passe en France, à l'étranger.

— Elle ne se mêle des affaires de personne, dit Louis XV à la duchesse de Brancas, cela n'est pas digne d'elle; mais des ministres, du Parlement, de la paix elle ne cesse de m'en parler; cela me désole. Je lui ai déjà dit plusieurs fois qu'elle me tuait. Savez-vous ce qu'elle m'a répondu? *Tant mieux, sire, il faut qu'un roi ressuscite et je vous ressusciterai*? Je n'y comprends rien.

Le roi n'y comprenait rien, mais il est entraîné malgré lui. Il faut être juste: la duchesse de Châteauroux, aidée de Noailles et de Richelieu, eut une influence bienfaisante sur Louis XV. N'est-ce pas elle qui détermina Louis XV à se mettre à la tête de ses armées et à faire la campagne de Flandre? Autrefois Louis XIV y avait mené Mme de Montespan, ce n'était plus la même chose, « mais c'était encore le même spectacle de gloire et de galanterie ». Il est réconfortant de noter que cette année 1744, et celle qui suivit, signalée par la victoire de Fontenoy, sont les seules pages glorieuses de ce long règne de près de soixante ans.

D'une favorite à l'autre Louis XV est de plus en plus enchaîné; Mme de la Tournelle prépare les voies à ces situations de moins en moins équivoques, si l'on peut dire, étalées au grand jour, déclarées officiellement. On oublie trop, en faisant ces reproches à Louis XV, ceux que l'on doit faire à son aïeul, mais les deux siècles sont bien différents; sous le grand roi, Versailles reste discipliné, les écarts du maître n'entraînent pas encore les écarts de ses ministres et de ses courtisans ; sous Louis XV, la France se désorganise et surtout la famille, ses droits et ses traditions sont touchés; pour certains ce serait là une des causes importantes de la Révolution...

La conduite du roi a d'autres conséquences immédiates, les ruineuses dépenses vont multiplier les impôts, les affaires passeront aux mains de favorites indignes. Désormais la royauté est perdue, de grandes lames de fond la poussent comme un vaisseau désemparé contre les récifs — mais le ciel garde une sereine apparence; le peuple, lui, ne voit aucun signe de menace à l'horizon : lorsqu'à Metz Louis XV échappe à la mort, il le surnomme le *Bien-Aimé*; croyant lui donner un gage d'affection, il ne lui donne qu'un gage d'aveuglement.

CASIMIR STRYIENSKI.

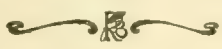

Un Conspirateur Universitaire

FRANÇOIS CHAUVET

A la même heure, le ministère de l'Intérieur mandait au Procureur du Roi de poursuivre énergiquement cette affaire (1). Il l'avertissait que Chauvet avait dû partir le 11 de Gravesend sur un vieux brick anglais de 120 tonneaux, *the Fancy of London*, à destination de la Corogne, en compagnie de plusieurs complices attendus par le colonel Fabvier. Il importait donc d'obtenir des aveux de la femme Chauvet. Une note identique était transmise au garde des sceaux. L'instruction close, Mme Chauvet fut dirigée sur Paris et écrouée aux Madelonnettes.

Il semble bien que la justice ait été embarrassée de sa prisonnière; elle tenta, en effet, par une longue prévention, qui dura jusqu'au mois de février 1824, de vaincre son silence opiniâtre et de faire un exemple dont profiterait l'opposition. M. le Préfet d'Angers savait fort bien qu'il obligerait le Ministre de l'Intérieur en adressant à Son Excellence sa dépêche du 31 octobre 1823. Le sieur Chauvet, disait-il en substance, frère du condamné à mort, vient d'arriver à Angers. Il a vu dans les prisons de Paris sa belle-sœur. Or, d'après les discours qu'il tient, il paraît qu'il aurait trouvé cette femme chancelante et prête à déclarer tout ce que l'autorité désire savoir d'elle. C'est un bon avis à faire passer à qui de droit.

Mais les charges relevées contre Mme Chauvet étaient à tout prendre assez légères. On avait saisi sur elle, au moment de son arrestation, une lettre au Général La Fayette, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, n° 35, commençant par ces mots *mon respectable ami*, et signée *Philips*; d'autres lettres signées *Frédéric* ou *Mathieu*, et ces pseudonymes désignaient fort probablement Chauvet. Quelques-unes de ces lettres étaient ouvertes, et pouvaient être transportées sans délit ; d'autres étaient fermées, ce qui constituait une contravention aux règlements du service postal. Une lettre était compromettante, mais pour Chauvet surtout; elle était datée de Lisbonne, et avait pour auteur Sauquaire-Souligné, un agitateur connu et redouté du gouvernement.

« J'ai sauvé ma tête, lui disait-il, malgré 300.000 francs promis pour la livraison de ma personne... Voyez si vous voulez venir me rejoindre. Travaillez par avance l'espagnol et le portugais, si vous ne les savez déjà. Voyez si vous voulez vous associer à des destinées qui probablement doivent être grandes et historiques... Je vous

(1) Voir la *Revue Bleue* du 6 juin 1908.

répète aujourd'hui une première demande non avenue. . Il me faut avec moi un homme très moral, infatigable travailleur, car moi-même je ne me repose que quand j'ai rempli ma tâche... Cet homme, c'est vous avant tout autre. Je vais travailler à vous faire assurer un traitement honnête dans la Péninsule ; si vous acceptez, dès le jour même où j'aurai réussi, je vous donnerai avis du départ en vous transmettant les moyens pécuniaires. »

Somme toute, le délit de non révélation fut la seule charge relevée contre Mme Chauvet. Elle comparut devant la Cour d'Assises de la Seine le 7 février 1824. Elle était prisonnière depuis onze mois; ses coaccusés étaient contumaces; elle n'avait cessé de nier. M. l'Avocat général de Broë prononça un réquisitoire dont le tirage en brochure comprend 71 pages d'impression serrée. Il avait, ce jour-là, gaspillé son éloquence.

Mme Chauvet alla dans sa famille se remettre de ces terribles émotions; à la fin de septembre, le préfet d'Angers prévenait le ministère de l'Intérieur qu'elle demandait un passe-port pour l'Angleterre, afin d'y rejoindre son mari, et sollicitait des instructions. Le passe-port fut accordé, mais avec itinéraire obligé par le Mans, Paris, Arras et Calais. Elle ne l'utilisa pas immédiatement; ce fut le 16 décembre au matin qu'elle s'embarqua par le paquebot *The Fury*. Il serait superflu d'ajouter qu'on la fouilla auparavant; on trouva dans son réticule deux lettres, dont l'une adressée au sieur Wirgt, un des pseudonymes de Chauvet. Cette correspondance prouvait que le proscrit comptait sur l'appui moral et pécuniaire de la franc-maçonnerie; la police devait s'en douter déjà. Un commissaire zélé s'avisa d'aller perquisitionner dans la chambre d'auberge où la voyageuse avait dormi. Il n'y découvrit qu'une feuille volante, arrachée à un carnet minuscule, et portant ces indications mystérieuses : « Contes moraux, par M. de Marmontel, Nouvelles de Boccace en 7 vol., Babylas ou le fils d'un Prince en 3 vol. » Sans perdre une minute, il procéda à la saisie de cette pièce à conviction, rédigea son rapport et expédia le tout à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur.

*
* *

Mais revenons à Chauvet, amnistié par ordonnance royale du 25 mai 1825, à charge de rester soumis pendant cinq années à la surveillance de la haute police. Le proscrit attendit presque sa libération complète avant de traverser le détroit. Enhardi sans doute par l'impopularité croissante du gouvernement de Charles X, appelé peut-être par ses coreligionnaires politiques pour participer à la révolution qui couvait, il se décida enfin. Le 26 septembre 1829, le secrétaire d'ambassade, comte H. de la Rochefoucauld, lui délivrait un passe-port ainsi conçu : « M. François Chauvet, ancien professeur au lycée d'Angers, condamné à mort en 1822 et amnistié le 28 mai 1825, allant de Londres à Calais où le porteur est tenu de se présenter devant le maire ».

Un passager muni d'une lettre de recommandation aussi pressante ne pouvait guère se flatter de voyager incognito; le comte de la Bourdonnaye, Ministre de l'Intérieur, fut soigneusement tenu au courant de ses faits et gestes. Ce fut tout d'abord une dépêche télégraphique qui l'annonça dès l'après-midi du 29 septembre 1829. « Le sieur Chauvet, qui a été condamné à mort et amnistié, vient de débarquer. Il est parti pour Paris avec un passe-port provisoire par la diligence de la rue du Bouloy. Pour copie conforme, M. Chappe. » Un paquet suivit, contenant le passe-port délivré par l'ambassade de France à Londres et un rapport du maire de Calais : Chauvet était parti le 29 septembre au matin dans les conditions énoncées ci-dessus. « Je lui ai donné une passe provisoire pour Paris avec injonction de se présenter à la préfecture de police aussitôt son arrivée. » Enfin, par surcroît de sollicitude, le Ministre des Affaires étrangères, prince de Polignac, informait dès le 30 septembre son collègue de l'Intérieur que Chauvet avait demandé un passe-port à notre chargé d'affaires à Londres, lequel n'avait pu le lui refuser. Entre temps, le 5e bureau de la division du Cabinet au ministère de l'Intérieur avait rédigé une note pour Son Excellence, résumant les antécédents de Chauvet, et prévenu le Préfet de police pour « appeler son attention sur les démarches et les relations de ce condamné ».

La police ne se déroba point à cette mission de confiance. Le 15 octobre, le Préfet adressait au Ministre de l'Intérieur un premier rapport. Chauvet s'est logé à l'hôtel de la Providence, rue d'Orléans Saint-Honoré nos 11 et 13; il paraît d'ailleurs se douter qu'on le file, « car il se retourne souvent et examine les personnes qui l'entourent ». Second rapport, six jours plus tard. Chauvet s'est mis, hélas ! à fréquenter les cafés. Le 16 octobre, il n'a pu régler sa dépense ; le limonadier a cependant consenti à le laisser aller après lui avoir demandé son adresse. Chauvet a éprouvé à ce propos le besoin de faire des siennes. Il s'est campé théâtralement au milieu du café et a révélé au digne commerçant qu'il avait été condamné à mort, et même que sa condamnation de 1822 « était la troisième qui avait été prononcée contre lui pour crime politique ». Le lendemain, Chauvet est allé faire visite à M. de la Fayette. Il n'y est resté que quelques minutes, et en sortant il est allé de suite payer la dépense pour laquelle il avait prié qu'on lui fît crédit la veille. Puis, un inconnu est venu lui apporter cinq pièces

de cinq francs à son hôtel. Transformation magique ! Chauvet, qui paraissait jusqu'alors fort gêné, paye maintenant tous les achats qu'il fait. Il a même prêté de l'argent, trente francs, à un sieur Detaille, un rentier venu de Dijon dont il a fait la connaissance à son hôtel. Le 19 octobre, Chauvet a réglé sa note et a quitté l'hôtel de la Providence sans donner sa nouvelle adresse ; mais il sera facile de remettre la main sur lui, car il doit revenir à l'hôtel pour chercher ses lettres. Or Chauvet en recevait assez souvent, et disait qu'elles étaient de M. de la Fayette qui s'intéresse beaucoup à lui, et d'autres généraux. M. de la Fayette lui aurait même promis de lui faire obtenir une place en Angleterre, où il dit avoir l'intention de retourner.

Tout cela n'était pas de nature à compromettre beaucoup la sécurité du gouvernement de Sa Majesté ; aussi la police paraît-elle se désintéresser de Chauvet jusqu'au 22 décembre. A cette date, il habite toujours rue d'Orléans-Saint-Honoré. « Il n'a rien changé à ses habitudes, reçoit des condamnés politiques, et s'entoure de mystère. » Cela veut presque dire qu'on a omis de le surveiller. De son côté, le Ministre de l'Intérieur ne paraît pas attacher grande importance aux communications des policiers. Il mande au Préfet de police le 23 octobre de délivrer à Chauvet un passe-port pour l'Angleterre, s'il le demande en justifiant d'une place, et lui rappelle le 29 décembre que les cinq années de surveillance de la haute police à laquelle il est soumis doivent cesser à la date du 28 mai 1830. En fait, les cartons de la police générale nous prouvent que le gouvernement de Charles X, qui avait en tête d'autres soucis plus graves, arrêta là ses investigations. Quand Chauvet se résigna à repasser le détroit, ce fut avec la plus complète indifférence de l'autorité. Le maire de Dieppe le garda à sa disposition trois semaines en demandant des instructions ; mais ne voyant rien venir et de guerre lasse, il le laissa s'embarquer.

*
* *

L'avènement de Louis-Philippe, l'orientation libérale de sa politique, comme aussi sans aucun doute la promesse d'une place, l'incitèrent au retour définitif. Le 28 janvier 1831, à 3 heures de l'après-midi, Chauvet, arrivant d'Angleterre sans passe-port, comparaissait devant le commissaire de police de la ville de Calais. On l'invita à décliner ses nom, prénoms, âge, profession, lieu de naissance et domicile. Il raconta sa condamnation à mort de 1822, et son amnistie lors du sacre de l'ex-roi Charles X ; il avoua son dernier voyage en France et affirma n'avoir pas quitté l'Angleterre depuis cette époque. Enfin il déclara se rendre à Paris pour y descendre à l'hôtel des Sept-Frères. Pour la dernière fois, Chauvet venait de faire acte d'exilé.

M. Barthe, ministre de l'Instruction publique, reçut de ses nouvelles dès le 3 février. François Chauvet, « mari de Mme Chauvet, qui dans une affaire où M. le général La Fayette fut témoin souffrit un emprisonnement d'une année », venait avec confiance « se jete dans les bras du gouvernement paternel de Sa Majesté ». Il sollicitait un provisorat sur les bords de la Loire, et se recommandait particulièrement du général La Fayette. Son dossier fut examiné le 25 mars, le 1er et le 5 avril ; l'examen fut favorable, on constata que le postulant était intelligent et actif, et qu'il avait obtenu avec distinction, au début de 1809, la dispense de service militaire au concours. Le 18 mai 1831, il était nommé principal du Collège de Riom, en remplacement de l'abbé Lajoumard. L'arrêté, signé Montalivet et Cousin (pour ampliation), le qualifiait de bachelier ès lettres et licencié ès sciences. Si l'on considère que son dossier contient un brevet d'instruction primaire élémentaire pris à Moulins le 3 mars 1836, on se demande à quel fortuné chef du personnel Chauvet avait bien pu exhiber ses parchemins. Pour occuper les loisirs de l'attente, le nouveau principal avait repris contact avec le monde politique. C'est sur papier officiel, portant comme en tête : « COMMISSION DES CONDAMNÉS POLITIQUES, *le secrétaire* », avec un coq gaulois en vignette, qu'il demande pour se rendre à son poste quelques subsides ; le Conseil royal de l'Instruction publique paraît les lui avoir refusés avec obstination. Mais Chauvet disposait certainement de recommandations influentes. Quelques mois après, il obtenait la direction du Collège de Montluçon.

*
* *

En ce temps là, Montluçon n'avait pas encore pris rang parmi les places fortes de l'industrie du fer. C'était une petite ville de 5.000 âmes, presque enclose dans une boucle du Cher, étageant dans un cadre pittoresque à souhait, sous l'ombre altière du château des ducs de Bourbon, de vieilles demeures aux pignons sculptés. La vie était plantureuse ; les habitants avaient l'humeur accueillante et douce. Ils venaient d'acclamer, avec un loyalisme parfait, l'avènement de Louis-Philippe. De grandes réjouissances avaient marqué, le 30 janvier 1831, la réception d'un drapeau envoyé par son A. R. le duc d'Orléans à la Garde nationale. Un grand banquet avait eu lieu ; et, au dessert, sous le regard approbateur des autorités, en face du buste du Roi citoyen et du drapeau « aux couleurs de Jemmapes », parmi les guirlandes de fleurs et les lumières, M. le Président du Tribunal avait interprété les événements :

« Naguère un météore impur, s'était-il écrié, produit par les exhalaisons malfaisantes du Despotisme foudroyé et de l'Anarchie aux abois, répandit dans la capitale un souffle empoisonné, pour ternir l'éclat de la plus heureuse conquête... Désormais la liberté soumise aux lois sera le plus beau patrimoine des Français. Je vous propose un toast à la santé du gouvernement, de la garde nationale parisienne et de nos bons députés! »

Et cette allocution résumait si bien le sentiment général, que, d'enthousiasme, on la transcrivait au registre des délibérations de la Ville.

Chauvet, dont le souvenir vivait encore à Montluçon il y a quelques années, conquit d'emblée l'opinion. C'était un homme de belle taille, voisin de la quarantaine, assez satisfait de lui-même, gai convive et brillant causeur. Son papier à lettres s'ornait d'un majestueux en-tête imprimé : LE PRINCIPAL DU COLLÈGE DE MONTLUÇON, OFFICIER D'ACADÉMIE, MEMBRE DE L'ATHÉNÉE DE LONDRES ET DE L'INSTITUT HISTORIQUE DE FRANCE, A MONSIEUR... Au collège, il enseignait l'anglais, les mathématiques et la physique (sans aucune espèce d'instruments, d'ailleurs). En ville, il tenait avec complaisance le dé de la conversation. De braves auditeurs, qui n'avaient jamais dépassé Bourges, ou connu d'autres émotions que les nuits de patrouille de la garde nationale, ouvraient de grands yeux au récit de ses voyages et de ses aventures. Et quelle galerie de connaissances! Ses anciens élèves, ses protecteurs, ses amis, portaient les noms les plus connus et occupaient les situations les plus brillantes. Ce diable d'homme n'épargnait même pas les Inspecteurs généraux, inquiets de voir la population du collège réduite à une soixantaine d'élèves. La rentrée prochaine devait toujours être triomphale. « A l'entendre, écrivait fort joliment l'un d'entre eux, il y aura dans ce collège une sorte d'invasion de la jeunesse du pays. » Personne, en tous cas, ne mettait en doute sa popularité, qui jamais ne parut plus évidente qu'au lendemain du guet-apens du 18 juillet 1833. Les choses d'ici-bas ont parfois de singuliers retours. Chauvet, l'ancien révolutionnaire en marge de la société, fort de l'appui de toute une ville, avait maintenant pour adversaires des « républicains bien connus », dont un peintre, terreur de la caste bourgeoise et correctement pensante.

*
* *

L'enquête menée par les Inspecteurs généraux, après avoir vu, « M. le sous-préfet, M. le maire et le curé principal de la ville », et d'autre part le jugement du Tribunal correctionnel nous permettent de reconstituer assez exactement cet incident peu banal. Le parti républicain de Montluçon, abusé par les antécédents politiques de Chauvet, avait fondé sur lui de grandes espérances, rapidement déçues; notre principal trouva en effet que ces révolutionnaires amateurs parlaient fort à leur aise de conspiration, d'emprisonnement et d'exil, et il s'empressa de faire la sourde oreille. C'était plus qu'il n'en fallait pour être traité de faux frère, et devenir, comme disaient MM. les Inspecteurs généraux, « un objet de haine pour une poignée de jeunes extravagants sans mœurs, sans raison, sans principes, qui cherchent à obtenir par la violence une influence qu'ils ne peuvent mériter par l'estime ». Une querelle, qui avait toutes les apparences d'une querelle d'Allemand, lui fut cherchée aux eaux de Néris, un jour de fête, par un jeune officier légitimiste en disponibilité, habitant Clermont-Ferrand; l'affaire s'envenima rapidement, et Chauvet fut invité, s'il avait du cœur, à se trouver le lendemain soir au café du Théâtre à Montluçon, pour donner des explications verbales. Il fut exact au rendez-vous; et dans cet établissement, prenant jour sur une ruelle peu fréquentée qui montait au château, une scène violente eut lieu. Chauvet se trouva en face d'une poignée d'énergumènes « républicains et carlistes », dont le plus âgé avait vingt-neuf ans, et le plus jeune dix-huit; il eut le malheur de traiter l'un d'entre eux de « clampin » et la bande entière riposta par des voies de fait. On dut l'arracher de leurs mains.

Chauvet appartenait à une génération qui ne tenait point pour accoutumé de panser ses blessures avec du papier timbré. Il avait eu la présence d'esprit, au milieu de la bagarre, de lancer « quelques provocations en duel », comme disait modestement M. le Recteur de l'Académie de Clermont. Après avoir adressé à qui de droit sa démission de principal — pour être plus libre de ses mouvements — il se rendit sur le terrain. Mais son aventure avait été déjà ébruitée en ville, et la gendarmerie, intervenant à propos, ne lui laissa pas le temps de pourfendre le premier de ses adversaires. M. le Procureur du roi « informé par la clameur publique » avait pris l'affaire à son compte.

Elle eut donc son dénouement en police correctionnelle, le 3 août 1833. Les trois principaux agresseurs de Chauvet furent condamnés : le premier à six mois de prison et 100 francs d'amende pour lui avoir appliqué « un violent soufflet », le second à un mois de prison et 50 francs d'amende pour lui avoir porté « un fort coup de poing sur la figure » et le troisième à un jour d'emprisonnement et 25 francs d'amende pour lui avoir mis « la main au collet ». Chauvet sortit du prétoire avec les honneurs de la guerre, et quelques jours après l'audience, le bureau d'administration du collège faisait parvenir à l'Académie une sorte de pétition réclamant avec insistance son maintien à Montluçon.

Ce procès devait cependant devenir pour lui le point de départ d'une longue suite de tracas. Soutenu pour la première fois de sa vie par l'autorité et par la magistrature, Chauvet s'était déclaré sans ambages partisan « convaincu et reconnaissant » de la monarchie de juillet; et il n'avait pas caché aux inspecteurs généraux enquêteurs que voyant « la France libre, forte et florissante », il n'en demandait pas davantage. Son affaire était devenue nettement politique; « on regarderait comme un triomphe pour les ennemis du gouvernement, écrivaient ces messieurs, que M. Chauvet fût enlevé à l'établissement. » Le parti avancé se souvint de l'aventure. Pour comble de malheur, le plus jeune des adversaires du principal, qui n'avait que 19 ans le jour de sa condamnation, était un républicain de race et d'avenir, qui devait plus tard faire parler de lui dans tout le Bourbonnais et même acquérir à Paris, au moment de l'affaire du Square des Arts et Métiers, une heure de véritable notoriété. En 1840, il était conseiller municipal et harcelait Chauvet toutes les fois qu'il était question du collège. Chauvet perdit patience et parla de lui intenter un procès; mais l'administration estima que le principal avait déjà donné assez d'ouvrage au tribunal, et, aux vacances, elle le dirigea sur le collège de Pontoise.

*
* *

Pontoise fut la dernière étape universitaire de Chauvet. Il y resta un peu plus de cinq années; on serait étonné d'apprendre qu'il y termina sa carrière sans incidents. L'aventure même qui motiva sa retraite ne manque pas d'un certain piquant. Elle mérite d'être rapportée, ne fût-ce que pour montrer un des aspects du problème de la décentralisation administrative.

Le lundi 11 mai 1846, M. le Maire de la ville de Pontoise se rendit au collège à 5 heures et demie du matin et pénétra dans un dortoir. Il constata que les lavabos n'étaient pas encore pourvus d'eau, et que le principal n'était pas présent au lever. Poursuivant sa promenade, il entra dans la prison, comme on disait à cette époque ; des inscriptions peu convenables s'étalaient sur la muraille. Chauvet survint alors, et il parut évident que ces dégradations avaient été commises à son insu; il y était d'ailleurs personnellement visé. Saisi de l'incident par le maire à la date du 16 mai, le bureau d'administration du collège décida de se transporter sur les lieux : après avoir constaté que les murs avaient été badigeonnés, il requit le principal de lui « livrer les noms des élèves mis à la prison pour savoir quels ont pu être les coupables ».

Ce fut le Chauvet des grands jours qui répondit, en des termes qui ne manquaient point d'à propos.

« Depuis le commencement de l'année, six élèves ont été mis en prison. Le nom de ces élèves est un secret entre leurs familles et moi. Je croirais manquer aux égards que je dois aux familles en faisant figurer les noms de leurs enfants sur une liste où il est peu honorable d'être inscrit. Les fautes ont été expiées, et, suivant la maxime *non bis in idem*, ma conscience se refuse à infliger aux coupables acquittés une punition bien plus terrible que la première. »

Le bureau d'administration, en prenant connaissance de cette épître le 21 mai, fut saisi d'un violent dépit. Il se livra à un véritable réquisitoire contre le principal, lui reprochant entre autres griefs de passer ses soirées au cercle de Pontoise, de 8 heures à 10 heures du soir. Chauvet riposta par sa démission; il n'en coûtait pas davantage à une municipalité, en l'an de grâce 1846, pour se débarrasser d'un chef d'établissement qui avait cessé de lui plaire.

Retiré à Dieppe, il ne perdit point dès l'abord tout contact avec l'Université; le registre du personnel du collège spécifie que, retraité avec le titre de principal émérite, il y enseigna l'anglais de 1847 à 1849 et de 1852 à 1853. La Révolution de 1848 lui valut quelques journées d'espérance. Il accourut à Paris, s'agita, se fit élire « Président de la Commission des condamnés politiques sous la Restauration » : c'était monter en grade, car il n'en avait été que le Secrétaire à la Révolution précédente. La Commission siégeait à l'Hôtel de Ville, et Chauvet éprouvait sans doute quelque satisfaction à rédiger ses requêtes sur papier administratif, avec l'entête de la Mairie de Paris. A plusieurs reprises il sollicita l'appui du ministre Carnot, lui confessant sa situation précaire. La politique avait brisé son existence et celle des siens; la dot de Mme Chauvet avait été saisie par le fisc pour payer les frais de son procès en 1824; il avait deux filles à sa charge. « Il ne serait pas étonnant, concluait-il, que les martyrs de la Restauration devinssent les préférés de la République. » A ses lamentations, les bureaux répondaient qu'il n'était pas possible de modifier sa pension et de lui compter comme services les années d'exil, parce qu'au moment de sa condamnation il n'était plus en fonctions, mais à la tête d'une maison de commerce. — Lui gardait-on quelque rancune de son ralliement à la monarchie de Juillet, dont son dossier renfermait la preuve? — D'autre part, ses aspirations n'étaient pas toujours très raisonnables. « Je pourrais peut-être, écrivait-il au Ministre, rendre un service important à la République, si j'étais chargé d'une mission temporaire près des chefs de tous les Etablissements universitaires de France pour aller, par une propagande

chaleureuse et pacifique, échauffer les tièdes, qui sont en grand nombre.... » De telles illusions sont sans remède aux environs de la soixantaine; il faut prendre son parti de la gêne et se résigner à l'oubli.

*
* *

Chauvet mourut à Dieppe, le 6 mai 1872, un demi-siècle après sa condamnation à mort. Il avait, lui aussi, visité les pays et connu les mœurs de beaucoup d'hommes; mais ses pérégrinations n'avaient point altéré sa belle humeur, et il y a laissé le souvenir d'un aimable compagnon, du bon vieux temps, dont on recherchait la société.

Il se piquait de ne point être un universitaire comme les autres, et il tint en effet dans l'Université de France une place si singulière, qu'il peut sembler légitime d'essayer de le préserver de l'oubli. Chauvet mérite que nous le considérions avec une sympathie curieuse. Notre génération a été élevée dans le respect des carrières patiemment élaborées, des espérances à long terme, qui préparent, méthodiques et prudentes, l'avancement rêvé. Elle s'effare devant cet ancêtre qui apporta dans des fonctions paisibles une exubérance de traîneur de sabre, gaspilla gaîment son existence à la poursuite de la liberté, vécut de chimères, et vit d'assez près l'échafaud pour qu'on ne lui tienne point trop rigueur d'en avoir beaucoup parlé.

Mais toute originalité se paie; et si Chauvet mourut jeune à quatre-vingts ans, ce ne fut pas sans avoir reçu de la vie de dures leçons, qui eussent assombri plus d'un autre. La révolution pour laquelle il avait risqué sa vie ne l'avait traité qu'en parent pauvre; et il avait dû se féliciter au jour des réparations de végéter dans un emploi médiocre, apprenant trop tard que l'exil des militants ne profite guère qu'aux politiques qui n'ont point quitté le coin de leur feu. Il avait vécu dans la familiarité d'aventuriers héroïques, qui se flattaient de travailler pour l'Histoire, et ne se trompaient pas tout à fait. Déchu de tous ses rêves, étroitement confiné dans une pauvreté décente, il lui fallait user ses dernières énergies contre la rapacité des bureaux, qui lui reprochaient d'ajouter à sa pension de 650 francs le maigre salaire d'un cours d'anglais fondé par la municipalité de Dieppe....

Peut-être eût-il été plus poétique de tomber, dans l'ardeur de la lutte et l'illusion de la victoire, sous la balle d'un Carabinier de Monsieur.

ALFRED HACHETTE.

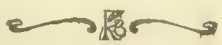

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Un Page de Louis XV. Lettres de Marie-Joseph de Lordat à son oncle Louis, comte de Lordat, baron de Bram (1740-47) recueillies et publiées par le marquis DE LORDAT et le chanoine CHARPENTIER.

LOUIS TUETEY. *Les Officiers sous l'Ancien Régime. Nobles et Roturiers.*

Mémoires du Baron Fain, premier secrétaire du cabinet de l'Empereur, publiés par ses arrières petit-fils, avec une introduction et des notes par P. FAIN, chef d'escadron d'artillerie.

Mémoires de la Comtesse de Boigne, née d'Osmond, publiés d'après le manuscrit original par M. CH. NICOULLAUD, t. IV (1831-1866).

Souvenirs de la Duchesse de Dino, publiés par sa petite-fille, la comtesse JEAN DE CASTELLANE, préface de ÉTIENNE LAMY.

Le 3 septembre 1744, Marie-Joseph de Lordat, page de Sa Majesté, écrit à son oncle Louis, comte de Lordat, baron de Bram, brigadier des armées du roi :

« Monsieur mon très cher oncle,

« Le roi va toujours de mieux en mieux; il s'est levé deux ou trois fois et commence à manger son poulet. Cependant, il a des ressentiments de fièvre de temps en temps, ce qui n'est pas étonnant après une maladie aussi considérable. Il faut qu'il ait eu un tempérament aussi bon qu'il l'a et que Dieu l'ait assisté aussi visiblement qu'il l'a fait, pour qu'il en soit revenu...Il est décidé que la maladie du roi n'était autre chose qu'une bile recuite dans l'estomac par la fatigue. On l'a traité... »

Ce page n'a guère de style et sa philosophie est courte; il note les événements, les conversations, les potins, et en fait la chronique au vieux soldat retraité en quelque gentilhommière; chronique ingénue, dont l'essentiel mérite est de nous révéler l'âme toute simple d'un jeune ambitieux, et de faire revivre au jour le jour les soucis, les intrigues, le patient échafaudage d'une carrière sous l'ancien régime. Marie-Joseph de Lordat ne se pique point de penser ni d'écrire avec originalité; ses lettres ne sont point dénuées de quelque banale élégance. Marie-Joseph de Lordat est le cadet d'une famille de douze enfants : il doit à son oncle des promesses de fortune qui expliquent cette abondante correspondance : l'oncle et le neveu se concertent : le neveu est ambitieux, raisonnable, d'une prudence, d'une audace avertie... nos plus exemplaires arrivistes trouveront peu à reprendre en cette longue confession; le neveu est flatteur, insinuant, il est ponctuel; à peine ça et là un aveu de contrainte dissimulé sous un prétexte plausible : « Vous aurez été sans doute surpris de ne point recevoir de mes

nouvelles depuis quelques jours. C'est un petit accident qui m'en a empêché. Il y a quatre ou cinq jours qu'en montant à cheval je voulus faire un trou à une étrivière avec un poinçon, qui cassa et m'entra fort avant dans le pouce de la main droite. Vous voyez que c'est une bagatelle qui m'a cependant privé de l'honneur et du plaisir de vous écrire... » De semblables excuses sont rares : Marie-Joseph de Lordat est ponctuel; il y va de son avenir... l'oncle exige une sorte de journal de la cour : ce provincial, mal résigné à la province, demeure curieux de la vie de Versailles, et le neveu de multiplier les informations et de noter l'évolution des usages :

« Vous me demandez si le Roi nous tutoie comme le feu roi vous tutoyait; il nous appelle communément Messieurs, quand il nous parle en commun, ou bien quand il parle à quelque page pour la première fois. Mais quand il le connaît, comme moi, par exemple, il l'appelle par son nom, mais sans le tutoyer. »

Et Marie-Joseph de Lordat se pousse à la Cour, aux armées : Marie-Joseph de Lordat conte à l'oncle bienveillant et sévère son « avancement »; Marie-Joseph de Lordat sera deuxième cornette des chevau-légers d'Anjou, avec commission de lieutenant-colonel, premier cornette des chevau-légers d'Orléans, gouverneur de Carcassonne, mestre de camp de cavalerie, capitaine-lieutenant aux gendarmes de Flandre, inspecteur et major de la gendarmerie, brigadier des armées, maréchal de camp et gouverneur de Brouage; Marie-Joseph de Lordat « se trouva » à Fontenoy, Rocoux, Lawfeld, aux sièges de Tournay, Mons, Charleroi, Namur, Cassel, la Hesse, aux affaires de Corbach, Clostercamp... ; les états de service de Marie-Joseph de Lordat sont brillants; on ne possède malheureusement que sa correspondance de jeunesse.

Ses états de service et sa correspondance témoignent de la faveur accordée aux officiers nobles et riches. L'armée de l'ancien régime ne comptait point que de ces officiers-là; « les autres » étaient les plus nombreux, officiers nobles sans fortune, officiers roturiers; en un livre érudit, M. Louis Tuetey nous révèle la médiocrité de leurs existences : la gloire durable d'un Fabert, d'un Catinat, d'un Chevert doit-elle nous faire oublier tant de vies humiliées, obscurément sacrifiées. Héroïque dénuement, ridicule pauvreté des hobereaux licenciés à l'issue des grandes guerres! L'un d'entre eux écrit en 1764 :

« Je me soumets à subir les châtiment les plus rigoureux, s'il est vérifié que je jouisse dans le monde entier d'un sol de revenu, et que j'aie la moindre chaumière pour me retirer... Depuis bientôt six et huit mois que je suis licencié, je mène une vie bien dure et triste; si j'ai eu du pain, je l'ai mangé très souvent avec bien d'amertume... Pour me soutenir, je fus obligé de vendre mon épée, monture d'argent, ainsi que ma montre... Combien de fois n'ai-je pas dévoré secrètement dans ma chambre un pain de deux sols, l'arrosant de mes larmes, sans savoir que devenir, ni quel parti prendre! »

Noblesse désargentée, quémandeuse, qui bientôt réclamera et obtiendra le monopole des brevets d'officier! Misères, doléances que Louis Tuetey expose longuement, car elles expliquent la politique royale et la progressive éviction des officiers roturiers : ceux-ci, nombreux, hardis, riches souvent, eussent été les maîtres de l'armée; ils sont brimés par une noblesse en décadence, décimés, expulsés...

Le livre de Louis Tuetey complète la correspondance de Lordat; la correspondance de Lordat illustre d'un saisissant exemple l'exposé de Louis Tuetey. Les lettres de Lordat valent encore par ailleurs : en histoire nul détail n'est dénué d'intérêt; il faudrait certes être profondément dépourvu de sens historique, pour n'apprécier point le témoignage d'un homme renseigné sur l'appétit, les purges, les saignées, le langage du roi. Encore que l'on nous ait, à cet égard, quelque peu gâtés, nous ne sommes point blasés... Au reste Marie-Joseph de Lordat ne néglige ni les anecdotes, ni les informations qu'il lui est donné de recueillir sur les affaires d'État, les négociations et surtout les campagnes où il joue un rôle ; ce livre ne sera point tout à fait inutile aux historiens. On a bien fait de le publier; on agit sagement en publiant des Mémoires, tous les Mémoires, les innombrables Mémoires, les Souvenirs et Correspondances que nous ont légués les trois derniers siècles; publiez, publiez ; de ces récits sans nombre, les habiles extraient des précisions nouvelles; les profanes demeurent sensibles au charme de ces écrits ressuscités... Quel genre littéraire, dites-le, possède un aussi enviable privilège?

*
* *

Aussi les explications que M. P. Fain multiplie en sa préface nous paraissent-elles superflues. M. P. Fain s'excuse presque de publier les mémoires de son arrière grand-père : M. P. Fain pousse la discrétion un peu loin. Et je n'affirme point que ces mémoires renouvellent la psychologie de Napoléon : oserai-je assurer qu'ils confirment plus encore qu'ils ne complètent quelques centaines d'autres mémoires? Qui croira d'ailleurs que leur intérêt en paraisse diminué aux yeux du plus grand nombre des lecteurs? Tant l'histoire d'un puissant génie nous fascine, tant nous sommes avides de recueillir les impressions et les souvenirs de quiconque approcha le grand Empereur!

Certes, Agathon-Jean-François Fain ne semble pas avoir été un psychologue d'une excessive perspicacité : mais il vécut fort intimement avec Napo-

léon; il fut associé à tous les projets de l'Empereur, connut les plus secrètes pensées du maître; ce qu'il nous livre, c'est plus et mieux qu'un portrait ou une esquisse psychologique : « Je ne serai pas sans doute, écrit-il, le premier secrétaire qui ait été historiographe; mais je suis le premier peut-être, qui ait pensé à faire un traité historique sur les méthodes de travail dont il a été l'instrument ». Un traité historique sur les méthodes de travail de Napoléon! Voilà qui est fort avisé : le baron Fain nous livre un témoignage formel, d'une indiscutable objectivité, un document essentiel... Et l'on voit bien que Fain n'est point sans illusion sur la portée de ses mémoires; document essentiel, je l'ai dit, essentiel parce que précis, limité à un ordre de faits tangibles, enregistrables une fois pour toutes. Ne nous laissons point égarer en effet par l'ambiguité d'un terme ambitieux : la méthode de travail de Napoléon échappe à son secrétaire; le mécanisme qui règle la prodigieuse ordonnance des pensées et des travaux de l'homme de génie n'est point connu du brave, de l'excellent Fain; il observe des effets, il note des procédés... c'est tout, c'est quelque chose, et vraiment d'essentiel.

La psychologie de Napoléon n'est point renouvelée par ces mémoires : l'âme loyale du parfait secrétaire que fut le baron Fain s'y révèle tout entière; âme loyale, conscience honnête! Cette loyauté, cette honnêteté, cette simplicité d'âme sont bien séduisantes là où quelque scepticisme, sinon quelque perversité eussent paru naturels et quasi-excusables. La persistante candeur d'un baron Fain — qui n'est ni aveugle, ni sot — est un fait que sans doute les historiens de Napoléon n'auront plus le droit de négliger. Le dévouement, l'affection vraie de cet honnête homme sont plus favorables à la mémoire de l'Empereur que maint témoignage éloquent.

Quel secrétaire se fit jamais de ses devoirs professionnels idée plus haute? Étrange grandeur d'un rôle subalterne que la plus lointaine postérité ne négligera point de considérer! Le baron Fain est assuré que son nom vivra; si effacée qu'apparaisse sa personnalité, si bénévolement qu'il se résigne à un rôle de discrétion et d'humilité, il avoue son désir de gloire; il proclame naïvement son ambition de renommée posthume; il jouit par avance de ce prestige que son temps lui refuse : il n'a point sans doute oublié certain mot de son prédécesseur : Bonaparte avait un jour interpellé Bourrienne : « Eh bien, Bourrienne, vous aussi vous serez immortel. — Et pourquoi, général? — N'êtes-vous pas mon secrétaire? — Général, dites-moi le nom de celui d'Alexandre — » Bourrienne était un plat courtisan qui, par la suite, retrouva le nom de Callisthène; au reste Fain n'ignore pas que le secrétaire d'Alexandre s'appelait en réalité Eumène; il se souvient qu'Horace fut secrétaire d'Auguste, Suétone secrétaire d'Adrien; il sait qu'Eumène, secrétaire de Maximin et de Constance, recevait des appointements de 600.000 sesterces, qui eussent fait 70,000 francs en monnaie napoléonienne, et constate : « le premier secrétaire de Napoléon n'en avait que 25.000 ». Il ne lui déplait point d'énumérer les scribes à qui Arbogaste et Bélisaire, et Honorius et Attila ne refusèrent point leur confiance non plus que des traitements avantageux. Il écrit : « de tous les secrétaires de la vieille France, Eginhart, le gendre de Charlemagne, est le plus connu ». D'autres qui sont beaucoup moins connus n'échappent pas à son bienveillant souvenir; il relate les fastes de la corporation, avoue son désespoir de n'en pouvoir effacer le nom de l'abbé Dubois... Quant aux secrétaires de Napoléon — et ceci est admirable — le baron Fain nous entretient sans amertume de Bourrienne, de Méneval...

Le baron Fain achève de gagner notre sympathie par la franchise avec laquelle il nous met en garde contre son propre jugement :

« Et qu'on ne me demande pas d'être impartial! Ai-je besoin de m'en défendre? Qui peut être impartial, quand on est encore à discuter sur le journal de la veille? Un secrétaire, d'ailleurs, peut-il l'être?

« Un secrétaire ne fait rien par lui-même; ce qu'il sait, il ne le doit qu'à la confiance. Dans l'intimité où l'on a bien voulu l'admettre, qu'a-t-il pu voir d'un œil ennemi? Qu'a-t-il pu entendre d'une oreille ennemie? Et pourrait-il ensuite venir raconter dans une langue impossible ce qu'on a laissé voir et entendre? Il me semble que quiconque respecte les convenances d'une telle position, doit se taire plutôt que de dire le mal; et qu'enfin pour se décider à rompre le silence du métier, il faut n'avoir que du bien à dire ou ne vouloir dire que du bien. »

Le baron Fain ne rapporte que le bien; ses écrits ne contredisent point son langage; ses mémoires ne sont point le démenti d'une vie de dévouement. Le baron Fain aura été jusqu'au bout le modèle du parfait secrétaire... J'avoue que sa loyale probité ne me semble point nuire à la véracité de ses mémoires.

*
* *

Ni la discrétion, ni la bienveillance ne furent jamais au nombre des qualités que la comtesse de Boigne aimait elle-même à se reconnaître; nul témoignage plus suspect de parti-pris de passion, d'erreur involontaire, que celui de cette médisante mémorialiste; nul bavardage mondain plus varié, plus piquant, plus abondant en vues pénétrantes, en souvenirs, en audacieuses révélations, plus vivant, plus instructif, plus divertissant. L'admirable est que ce quatrième volume ne nous semble ni moins divertissant, ni moins instructif, ni moins vivant, ni

moins varié que les trois précédents. La comtesse de Boigne vieillissante n'acquiert ni bienveillance, ni retenue ; cette aïeule est plus que jamais bavarde et médisante, et spirituelle, incapable de modération, d'équité, de prudence. Ses Mémoires se terminent sur un aveu de désenchantement brusque et inattendu :

« Japper dans le vide m'a toujours semblé oiseux...
« Mon existence est devenue trop terne, et je suis trop désintéressée de ce qui se passe dans le monde pour avoir rien à raconter désormais. »

Cy finit la plus complète histoire anecdotique de la société française pendant la première moitié du dix-neuvième siècle que nous possédions.

En cette histoire la duchesse de Dino avait sa place marquée : la comtesse de Boigne ne l'oublie pas parmi les contemporaines illustres dont il lui plut de nous transmettre le signalement.

« L'état d'ambassadrice lui convient parfaitement. Avec prodigieusement d'esprit — on pourrait aller jusqu'à dire de talent, si cette expression s'appliquait à une femme — Mme de Dino s'accommode merveilleusement de la vie de représentation.

« Lorsque, après avoir mis beaucoup de diamants, elle s'est assise, une ou deux heures, sur une première banquette, dans un lieu brillant de bougies, avec quelques altesses au même rang, elle trouve sa soirée très bien employée.

« A la vérité, je crois qu'elle pousse le goût des affaires jusqu'à l'intrigue dans le reste de la journée. Mais ce qu'on appelle la conversation, l'échange des idées sans un but intéressé et direct, ne l'amuse pas. Elle devrait pourtant y obtenir des succès. M. de Talleyrand lui en donnait l'exemple. »

C'est un des rares exemples que pouvait donner Talleyrand à cette nièce par alliance, dont il aimait à parer sa maison aux heures de représentation : admirable auxiliaire du maître-intrigant, elle le servit à Vienne; à Paris elle lui fut secourable ; mourant, elle le réconcilia avec l'Église; ainsi se vengeait-elle d'un mariage qu'elle avait détesté. Elle mérite certes le perfide hommage que lui décoche l'irascible Boigne.

Et l'on n'ignorait point que le mariage de Dorothée de Courlande et de Edmond de Périgord dût être compté au nombre des plus brillants triomphes diplomatiques de Talleyrand : lui-même en a donné les motifs les plus honorables; Napoléon entendait ne pas laisser « échapper à sa jalouse influence la destinée d'un jeune homme qui portait un des grands noms de France. » Napoléon entendait réserver à ses généraux les héritières françaises... Embarras de Talleyrand, résolu à pourvoir son neveu, donc réduit à s'enquérir de partis étrangers; le choix d'une princesse de Courlande n'était pas pour déplaire au maître : Napoléon mettait quelque vanité à attirer en France de grandes familles étrangères : Berthier venait d'épouser une princesse de Bavière... Ce que les mémoires de Talleyrand ne nous apprennent pas, ce qui nous fut révélé par ailleurs, c'est que ledit mariage fut l'une des clauses du pacte probable de trahison qui lia à la Russie le ministre des Affaires étrangères de Napoléon : le tsar Alexandre présenta à la duchesse de Courlande une demande impérative... Voici que la duchesse de Dino elle-même nous apprend comment fut accueillie cette demande.

Ils sont en effet d'une implacable sincérité ces souvenirs de la duchesse de Dino, souvenirs d'enfance et de jeunesse, aveux de tendresses anciennes et de souffrances et de colères apaisées, mais non point oubliées : saveur de cette confession d'une enfant étrangère, ennemie de la France, prussienne de cœur, éprise de Czartoryski au point de se considérer comme la fiancée de ce beau ténébreux, et qu'une intrigue arrache à sa famille, à son pays, à son amour! saveur qu'accentue le contraste d'une introduction pompeuse et fleurie, mise là, semble-t-il, pour atténuer et prévenir le scandale léger d'une telle publication... Le récit de la duchesse de Dino est franc, de couleurs vives, ainsi qu'il convenait pour évoquer l'enfance et l'adolescence d'une fillette terriblement gâtée, despotique, enfant prodige, souveraine d'une petite cour de flatteurs berlinois. Le récit de M. Etienne Lamy, savamment estompé, tout en nuances, en finesses académiques, complique, explique, excuse, et j'en ai peur, affaiblit... Ces deux tableaux, dont l'un fut calqué sur l'autre, ne gagnent rien à être ainsi rapprochés.

La duchesse de Dino est sincère avec vivacité, naïve avec une délicieuse impudeur :

« Donner le bonheur est une manière d'exercer la puissance qui a toujours eu un grand charme pour moi : aussi dans tous les temps j'ai été la meilleure possible pour mes gens, et utile, autant qu'il dépendait de moi, à tous ceux qui me montraient de la confiance en me demandant un service ou une protection. Je n'ai jamais manqué aux règles de la politesse; j'avais senti, dès mon extrême jeunesse, qu'elle était indispensable dans la vie. Cependant, il faut l'avouer, dans certains mauvais moments, dont je ne suis pas maîtresse, on préférerait en moi un peu moins d'usage du monde à la dédaigneuse sécheresse de mes manières .. Je mettais une grande importance à rendre ma maison agréable, et jamais je n'a mieux fait les honneurs chez moi que lorsque j'avais treize ans... »

Cette maîtresse de maison de treize ans qui reçoit des poètes, des philosophes, raisonne de politique et discute d'astronomie, ignore la douceur des affections familiales ; à peine échange-t-elle avec sa mère

de cérémonieuses visites ; rien de plus artificiel, de plus gourmé que le milieu où elle fait son éducation mondaine : tout Berlin l'admire; indulgence inquiétante, notre inquiétude n'est point dissipée par une protestation contre « la sévérité, l'injustice des jugements » que la société française portera plus tard sur la jeune femme... Dorothée de Courlande est prussienne dans l'âme ; sa mère étale des sympathies françaises; Dorothée s'éprend secrètement du prince Adam Czartoryski ; sa mère dont les intérêts en Russie sont considérables est incapable de résister à un ordre du tsar ; elle rêve d'une parenté française : elle trompe Dorothée qui se croit abandonnée par Czartoryski : vienne Edmond de Périgord : il triomphera sans lutte d'une nuée de prétendants; mis en présence de sa fiancée, voici les seules paroles qu'ils échangèrent :

« J'espère, Monsieur, que vous serez heureux dans le mariage que l'on a arrangé pour nous. Mais je dois vous dire moi-même ce que vous savez sans doute déjà, c'est que je cède au désir de ma mère, sans répugnance à la vérité, mais avec la plus parfaite indifférence pour vous. Peut-être serai-je heureuse, je veux le croire, mais vous trouverez, je pense, mes regrets de quitter ma patrie et mes amis tout simples et ne m'en voudrez pas de la tristesse que vous pourrez dans les premiers temps du moins, remarquer en moi. — Mon Dieu, me répondit, M. Edmond, cela me paraît tout naturel. D'ailleurs moi aussi, je ne me marie que parce que mon oncle le veut, car, à mon âge, on aime bien mieux la vie de garçon. »

La duchesse de Dino fut une femme supérieure ; Edmond de Périgord ne passa jamais pour posséder la moindre parcelle du génie de son fourbe et trop habile oncle.

LUCIEN MAURY.

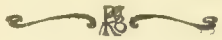

PARDONNE

Je viens à toi, le corps lassé, l'âme meurtrie,
Te demander pardon comme un enfant, chérie !
Pardonne ! J'ai péché contre tes yeux si chers
Où se rafraîchissaient jadis mes yeux amers ;
J'ai péché contre tes cheveux, contre tes lèvres
Où je buvais l'oubli de mes mauvaises fièvres,
J'ai péché contre tout ton corps souple et charmant
Qu'un frisson convulsait entre mes bras d'amant,
Contre ton corps, contre ton cœur, contre ton être
Tout entier que je n'ai pas craint de méconnaître,
Contre ton cœur surtout, ton adorable cœur
Si bon qu'il n'a jamais su me tenir rigueur.
Pardonne et de tes mains sur mon front triste laisse
Tomber de la douceur avec de la tendresse,
Baptême de pitié, geste d'apaisement
Qui me purifiera délicieusement.
Car je reviens à toi souillé de corps et d'âme,
Ma chair faible marquée au fer, qui la diffame,
De l'étreinte à prix fixe et des baisers vendus ;
Les pleurs de repentir à longs flots répandus
Après tant de péchés que je n'en sais le compte,
Ne la laveraient pas en coulant sur ma honte.
Pardonne, ouvre à l'enfant qui sanglote tes bras,
Souffre sur tes genoux sa tête ; ne dis pas
Qu'entre nous le passé se dresse, irréparable.
Aie un peu de pitié pour sa chair misérable.
O ma sœur, ma petite sœur, si tu savais,
Toi si pure, comme parfois un vent mauvais
Souffle sur le meilleur amour et le balaie !
Pardonne, car voici mon cœur avec sa plaie...

A LA DÉRIVE

Mon âme désormais obscure
Où tout désir est endormi,
Vogue à la dérive, parmi
L'Erèbe de ta chevelure.

Comme une épave à l'aventure,
Elle est submergée à demi,
Et, sous le soleil ennemi,
Déjà voici la pourriture.

Qui sondera jamais la nuit
Où tant de bel espoir s'enfuit,
Et qui dira combien de rêves,

Peut-être nés pour être heureux,
Se noient chaque soir, loin des grèves,
Au fleuve de tes noirs cheveux ?

ÉDOUARD BEAUFILS.

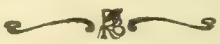

THÉATRES

Comédie-Française : *Amoureuse*, pièce en 3 actes de M. DE PORTO-RICHE (Reprise).

Il y a juste seize ans que la pièce de M. Porto-Riche fut représentée pour la première fois, on se rappelle avec quel succès. Cette forme particulière, et toute nouvelle alors, du théâtre psychologique, avait vivement impressionné les spectateurs et les critiques du temps, non seulement les critiques d'avant-garde, ceux qui sont à l'affût de toute nouveauté et qui quêtent l'inédit, mais les plus conservateurs, les plus routiniers, un Sarcey par exemple, lequel avait déclaré, dans un feuilleton lyrique, que

la grande scène de la fin du second acte était égale en beauté aux plus fortes choses du théâtre moderne : il prenait ses éléments de comparaison dans le théâtre de Dumas fils et d'Augier. Le succès était venu confirmer les prévisions du critique du *Temps*, succès immédiat, puis avec deux reprises successives, qui s'échelonnèrent à plusieurs années de distance. Il était donc tout indiqué que la Comédie-Française songeât à inscrire à son répertoire un ouvrage signé du nom de M. de Porto-Riche, comme le témoignage d'un des plus sincères efforts qui aient été tentés dans l'ordre du drame psychologique.

Seize années... c'est déjà un long intervalle de temps, surtout pour les œuvres de théâtre qui vieillissent plus rapidement que les autres formes de l'art : on se rappelle l'épreuve tentée avec certaines pièces de Dumas fils et le résultat qui s'ensuivit : nous l'avons constaté nous-même. Quel accueil le public de 1908 allait-il faire à un ouvrage, qui avait été applaudi avec un tel enthousiasme par le public de 1892 ? La curiosité était vive et l'étonnement ne fut pas moindre, car, à cette pièce, qui avait soulevé un enthousiasme sans doute exagéré à son apparition, il oppose, comme s'il voulait rétablir l'équilibre, une froideur qui n'est pas éloignée d'être injuste, mais qui a ses raisons, sur lesquelles il peut être intéressant d'arrêter son attention. Des ouvrages plus forts qu'*Amoureuse*, qui s'effondrèrent à l'origine et plus tard reçurent la consécration d'une gloire durable, portaient en eux-même les causes profondes de leur premier insuccès : dans le cas particulier de la pièce de M. de Porto-Riche, je vois la combinaison de deux ordres de causes, toutes deux extérieures à l'ouvrage, et qui tiennent, d'une part, aux modifications qui se sont faites dans le goût du public, de l'autre à l'interprétation, qui apparaît le plus grave des éléments déformateurs.

Vous vous rappelez la donnée de ce drame intime, d'une élémentaire simplicité — ce qu'on ne saurait lui reprocher — et qui repose tout sur le malentendu de deux âmes unies par le destin. Ces deux époux ont tous les motifs *extérieurs* de s'entendre merveilleusement — situation, fortune — mais le plus grave de tous les motifs *intérieurs* pour faire mauvais ménage : une façon différente de comprendre la vie et l'amour. Tandis que le mari envisage le mariage comme un *état de raison*, où le sentiment s'apaise peu à peu avec les années pour faire place à je ne sais quoi de reposant et de calme, la femme continue d'y voir un *état de passion*, où l'exaltation du cœur et des sens rebondit à chaque obstacle, et comme Antée touchant du pied le sol, y doit reprendre de nouvelles forces. Pour l'une, il semble qu'elle veuille par sa vie donner un démenti au mot fameux dicté par l'expérience des siècles. « Il est de bons mariages ; il n'en est pas de délicieux », cependant que l'autre est convaincu de cette idée : « La possession éteint la passion ». Une perpétuelle lune de miel, sans déclin et sans quartiers : c'est ainsi que la jeune épouse, l'*Amoureuse* de M. de Porto Riche, a conçu la vie et chaque heure consacrée au travail par son mari lui semble comme une caresse volée, une espèce d'infidélité morale qui suscite ses récriminations et lui fait verser des pleurs. Tel est le malentendu sur lequel repose le conflit dramatique, et l'on imagine qu'il peut être suffisant à créer les pires troubles de l'âme : d'un tel point de vue la pièce est construite avec une simplicité et une sobriété, qu'on avait justement admirées autrefois et qui avaient permis des rapprochements peut-être trop élogieux pour M. de Porto-Riche. C'est cette sobriété, cette simplicité qui jadis avaient fait le succès de l'ouvrage en 1892. En 1908, elles allaient être les causes déterminantes du froid accueil qu'on lui réservait.

Les tendances se modifient avec les années... et le goût du public se transforme sous l'influence de ces éducateurs, bons ou mauvais, que deviennent les écrivains dramatiques qui agissent sur lui. Et je ne prétends certes pas que le goût actuel soit meilleur que celui de 1892. Je serais plutôt d'un avis opposé. Mais il faut bien constater ce qui est, tout en le déplorant. Les spectateurs, fussent-ils ceux de la Comédie-Française, ont une tendance de plus en plus marquée à ne plus se satisfaire d'un théâtre où les seuls mouvements de l'âme sont en cause, où *il n'arrive rien* d'extérieur aux personnages, où le seul intérêt est dans les conflits intérieurs qu'ils se représentent malaisément. Faut-il préciser les causes de cette transformation ? Le théâtre violent, brutaliste, et tout en *effets*, des Coolus, des Bernstein, n'a pas peu contribué à une évolution, qui s'accomplit aux dépens de la vérité dramatique, tout autant que de l'art littéraire, si bien que les nuances les plus subtiles de M. de Porto-Riche apparaissent maintenant insuffisantes et presque incompréhensibles à des spectateurs modelés par un tout autre idéal — si toutefois le mot : *Idéal* peut convenir, quand il s'agit de tels écrivains. Comme une oreille habituée aux sons les plus violents ne perçoit plus la subtilité des nuances que traduit une flûte ou un hautbois, un goût déformé par cette perpétuelle tension dramatique que créent les situations chères à MM. Bernstein et consorts, trouve quelque fadeur aux déductions psychologiques, si habilement nuancées qu'elles soient, dont se compose une pièce comme *Amoureuse*. Il en vient à ne plus même apprécier ce qu'il y a de fin, de subtil, et, pour tout, dire de *littéraire*, dans un

dialogue, qui, voici seize années, faisait les délices des lettrés. Cela, c'est le côté *art pur*, sur lequel nous nous expliquions un jour par contraste en disant du théâtre de M. Bernstein que c'était un défi à l'art, parce que les préoccupations de technique, de métier, de cuisine dramatique y étaient tellement prépondérantes, le souci de l'effet immédiat à produire tellement absorbant, que la valeur littéraire, la forme se trouvait réduite au minimum. Le théâtre de M. Bernstein a pour l'instant son maximum d'action sur le public, qui d'ailleurs s'y trouvait préparé par une multitude de causes qu'il serait trop long de déduire ici. Le théâtre de M. de Porto-Riche obtient son minimum d'effet : il n'y faut voir qu'un jeu de bascule qui est dans la logique des choses, tout à fait indépendant de la valeur intrinsèque de l'œuvre. M. de Porto-Riche en pourra concevoir un légitime chagrin. Il devra s'en consoler, si le raisonement peut quelque chose en ces sortes d'aventures, et se dire que M. Bernstein aura lui aussi son tour beaucoup plus vite sans doute qu'il ne l'imagine lui-même.

J'aurai précisé la seconde cause d'insuccès, extérieure à l'œuvre, en disant que cette reprise d'*Amoureuses* fut desservie par l'interprétation. M. Grand, qui joue le rôle du mari, et qui est surmené par le travail excessif qu'on lui impose à la Comédie, surmené au point de ne pas savoir *matériellement* son rôle, n'a pas pris la peine d'en étudier la portée. Il aurait pu, il aurait dû mettre en valeur, par un jeu plus mesuré, plus réfléchi, les tortures morales du savant, de l'homme de pensée, qui voit son effort cérébral atteint, compromis, par les exigences d'une épouse inlassable : ainsi aurions-nous touché du doigt cette vérité que les *intellectuels* sont de médiocres *sexuels*; nous y atteignons par le raisonnement, mais cela ne suffit pas au théâtre, où la suggestion de l'idée doit être immédiate. Mlle Lecomte elle-même, de qui nous avons, à mainte reprise, vanté les qualités d'intelligence et de finesse, a joué de façon trop extérieure un rôle qui eût demandé, pour sortir son plein effet, moins de mines et d'intentions soulignées : elle en a fait une sorte de petite Messaline conjugale, qui évoque à tout instant des images de canapé, et, par là, semble plus jalouse des caresses de son mari que de son véritable amour. Surprises et miracles de l'interprétation, qui jamais pourra préciser la mesure exacte où vous préparez le triomphe ou l'insuccès de ceux qui sont bien contraints d'accepter votre servitude ?

PAUL FLAT.

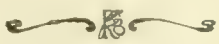

Les Jolies Vallées d'Ile de France

—

LA VALLÉE DE L'AUTHONNE

Bordée de forêts, envahie de bois, cette vallée d'Ile de France n'est pas attrayante par sa seule fraîcheur; son nom langoureux, automnal et très doux convient à sa tendresse et la définit. Mais, en ce jeune printemps, rien n'est doré encore dans les frondaisons; l'excès de la chaleur n'a point brûlé les cimes, les prairies sont vertes et l'on ne voit point les meules, comme à l'arrière-été, élever leurs chaumes sur les flancs du val. Sur ces bords limpides, sur les pentes en fleur, au long des coteaux les troupeaux vont paître; à l'orée des bois, les jacinthes sauvages et les sceaux de Salomon s'entr'ouvrent; le long des eaux claires, aux roues des moulins, sous les saules qui pendent, la tendre Authonne avance avec ses pieds nus; elle gambade et rit; elle est une jeune folle un peu ivre. Pourtant fut-il contrée plus sainte et plus vénérable? Nous sommes chez une douce aïeule, en un pays de contes et de vieux fuseaux...

La végétation forestière, vaste et continue, étend son ombre au-dessus des eaux; l'aubépine et les genêts, parés d'argent et d'or, brillent à la limite extrême des futaies; mais, ce n'est pas la seule des grandes efflorescences dont ce site est fier. La pierre, en cette contrée, embellie de souvenirs et parée de légendes, est aussi arborescente que la forêt. Il n'est pas, sur ces bords d'Authonne, un village ancien qui ne confonde, au-dessus de l'amas de ses toitures, aux peupliers et aux chênes voisins, un clocher à jour, un pignon conique, une tourelle dentelée et délicate. Terre de vieux hêtres, de noyers, de tilleuls et d'ormes, le Valois, surtout vers cette limite où il atteint le Soissonnais, est aussi la terre de l'ogive. Le dernier hymne du chant gothique, commencé à Senlis, a son épanouissement le plus plein et le plus sonore d'un extrême à l'autre de cette belle Authonne. De Longpont à Morienval, de là à Saint-Vaast de Longmont, c'est, tout au long de la fine rivière, un poème d'arcs, de voûtes et de nervures, une symphonie de roses et de verrières qui est sans pareille : à Saint-Denis de Largny, Lieu-Restauré, Saint-Rémy d'Orrouy, Saint-Martin de Béthisy, mais surtout à Morienval, l'ogive épanouit sa fleur exquise et délicate. Au delà, plus au nord, de Laon à Noyon et Soissons, la forêt de pierre expire au bord des champs picards, avant les Flandres; là, elle est dans sa puissance et dans sa beauté, dans son développement le plus harmonieux et le plus pur. Renan l'a dit, nulle part plus qu'ici « la pierre ne se prête mieux à l'homme »; un Robert

de Luzarches, un Raoul de Coucy n'ont eu qu'à paraître, à prendre ces pierres si tendres, si blanches, si belles, à en tailler des roses et des fleurons; et voilà le Valois entier paré de clochers, de chapelles et d'une dentelle de pierre si admirable que même celle qui s'ourle, en festons, sur les bords du Rhin, n'a pas plus de finesse et de perfection. « Ce ne fut, dit encore Renan, ni en Normandie, ni en Lorraine, ni en Flandre où l'ogive fut introduite à une époque relativement moderne », que la rose ogivale ouvrit tout d'abord ses pétales au jour. « Ce fut dans l'Ile de France et la région environnante, le Vexin, le Valois, le Beauvaisis, une partie de la Champagne, tout le bassin de l'Oise, dans la vraie France enfin. » Mais surtout, ce fut là, au cœur même, entre Authonne et Thève, en ce vieux pays, que les colonnes grêles et les arcs taillés mêlèrent les premiers, aux fûts des hauts arbres, leur rosace ouverte.

L'Authonne, petite rivière active et courageuse, aux eaux jamais taries et qui — même en juillet — amène à Verberie, dans l'Oise, un flot toujours enflé, offre, un peu au sud de Villers-Cotterets, à peine à une demi-lieue de sa source, la surprise la première de son cours. Elle baigne Pisseleux, puis, brusquement, en un gouffre obscur, disparaît sous terre et ne reparaît plus, au pays de Coyolles, qu'au sortir d'un petit étang argentin. Son cours se développe aussitôt en belles courbes, atteint Largny, son vieux clocher et ses maisons. Mais, à Largny, on peut parvenir aussi en quittant Villers, en coupant la rue à laquelle le bonhomme Demoustiers a donné son nom, la rue de Largny et enfin la plaine. Une petite place, un orme de la Liberté et aussi l'église; au pied, un cimetière villageois envahi d'herbes, où les petites tombes sont des jardinets blottis dans l'ombre pieuse, odorants et simples : voilà Largny. La vallée, au delà, s'incurve un peu, plonge, après la vieille Tour Carrée dominant la route, en un ravin frais, fertilise une prairie admirable, mire les coteaux boisés, les lignes claires des saules. Devant Vez elle a une étendue immense; mais, où ses proportions se montrent vraiment belles, d'un développement infini, dans un poème d'arbres et d'eaux, de clochers, de villages et de routes blanches, c'est du haut du donjon du vieux château féodal. De Largny à Fresnoy elle apparaît toute, ici, la belle vallée; au loin est la forêt; la cadence des arbres agités par le vent communique une espèce de rythme au paysage et la musique des feuilles, en se mêlant à celle des douces eaux de l'Authonne, anime un merveilleux horizon de verdure. Ici, le règne de la pierre est déjà visible mais d'une pierre vénérable, usée et si vétuste que la végétation en a repris possession âprement. Le lichen, la mousse, la giroflée sauvage envahissent les murs, le donjon et le château de Vez; et, le lilas lui-même, sur les arcs demantelés, élève d'odorantes gerbes! L'antique château, aussi vieux que ceux de Coucy, de Montepilloy et de l'ancien Pierrefonds, atteste avec durée le système de solide défense militaire imaginé par Louis d'Orléans, cet étonnant prince à qui nous ne devons pas que ces merveilles robustes, mais encore deux fils si beaux et si touchants: Charles d'Orléans, le doux ménestrel au cœur « vêtu de noir » et Dunois le bâtard! Une église paysanne entourée de murs, de ruelles herbues et tièdes; çà et là un colombier, une arcade, un pignon à l'entrée d'une cour occupée de volailles, partout le calme et le silence au-dessus d'un passé lourd de huit cents années, voilà ce joli village et, sous le grand soleil, son aspect si vieillot et si charmant.

A Lieu Restauré il y a une bien autre merveille! Jadis, s'élevait là une ablaye de Prémontrés; mais de l'abbaye ne subsistent aujourd'hui qu'un mur de clôture avec une tourelle d'angle et une nef assez vaste convertie en grange où le fermier entasse le foin de ses troupeaux. Ici les murs s'effritent, le toit se disloque, les fenêtres privées de vitres sont seulement fermées de planches; le vent et la pluie, à peu près chez eux, soufflent dans les interstices; le temps, la foudre, la guerre, les hommes ont vaincu l'ancienne habitation sainte, ont abattu ses tours, son chœur et son clocher; mais, de la vieille Abbaye, de la ruine agreste, une fleur monte encore; une rosace à jour, l'une des plus belles de France, épanouit au devant de la nef sans vitres, son flamboiement de pierre si rayonnant et si parfait. « Entre tant de fleurs illustres et capiteuses (de nos primitives églises), a dit un poète émouvant des vieilles choses, un ami de ces contrées, je sais à l'écart des chemins, le long de la vallée de l'Authonne, dans la ruine d'une vieille abbaye, une pauvre rose poussée un peu en retard, modeste, mais fine et jolie. » Cette « rose aimable » est celle de Lieu Restauré. » C'est une rose qui n'a plus d'odeur, mais dont la structure ouvragée a tant de grâce, un dessin si frêle, une forme si fragile et si aérienne, qu'il n'en est pas de plus dentelée et de plus légère.

La route, au delà de Lieu Restauré, toujours parallèle à l'Authonne, avance au long des prés, au flanc des bois et des collines. Çà et là un berger, de grands chiens au poil fauve accompagnent un troupeau poudreux. Une carriole avec des paysans endimanchés se rendant à un jeu d'arcs; des vieilles en coiffes allant à vêpres; un tâcheron la houe sur l'épaule, et, ce sont les seuls compagnons de ces campagnes!

A Belval, joli hameau campé à mi-côte, il y a une église du XIIe siècle extrêmement touchante, adossée

aux fermes, moitié de bois et de pierre, une aïeule charmante et béquillante, toute cassée et voûtée. Un peu plus avant voici Pontdron, ses chaumes et son ru de Bonneuil qui descend de la forêt, gazouillant de feuilles et d'eau. Ah! pour le poète ou pour le flâneur pas trop pressé qui passe, quel joli détour : remonter ce ru clair par un petit val d'ombre et surprendre Bonneuil sur son cours. Bonneuil-en-Valois, (qu'il ne faut pas confondre avec Bonneuil en France) a depuis des siècles réalisé ce vœu modeste d'abriter son clocher de Saint-Martin, ses vieux murs et ses toits au fond de combes agrestes, au flanc le plus sauvage de la forêt de Villers. Mais, gagner Bonneuil, c'est laisser l'Authonne et, celle-ci n'est point de ces rivières qu'on quitte au premier tournant. Ainsi que la Thève et la Nonette, ses sœurs du Valois, l'Authonne a une si douce séduction de fraîcheur, qu'on ne peut que la suivre et d'un pas allègre accompagner, parmi les joncs et les roseaux, son cours qui serpente.

A Vattier-Voisin, à Fresnoy-la-Rivière, l'ogive et les vitraux fleurissent à nouveau dans les arbres, au front des chapelles. Entre Hélincourt et Rocquigny, bourgades, amas de fermes, s'ouvre un joli vallon, tout fleuri de menthe, odorant de baume et que jonchent les paquerettes et les boutons d'or. C'est là, un peu plus au nord, entre les peupliers, que se cache, sous un rideau d'arbres, le petit pays de Morienval. Ernest Renan, de qui l'on connaît le goût pour les témoignages émouvants du passé de la foi, aimait souvent à venir, aux heures tièdes d'été, visiter Notre-Dame de Morienval. On dit que son plaisir était de retrouver, dans ces vieilles pierres, ces vieux murs et ce qui reste de l'abbaye bénédictine, un modèle achevé des constructions religieuses du Soissonnais. A Moriental les tours sont encore romanes, mais l'abside refaite au xve siècle, le déambulatoire voûté avec des nervures trahissent une singulière préoccupation gothique. Ce que Viollet-le-Duc appelait « l'architecture du domaine royal », c'est-à-dire, à propos des églises, l'ogive avec sa grâce et sa légèreté, a tenté ici, au plus vieux moment du moyen-âge, un essai touchant.

La fertilité, dans toutes les cultures, la fraîcheur des sources, la vigueur des arbres composent un cadre digne d'elles à ces ruines d'un temps de piété et de ferveur. Le vallon de Morienval, comme celui de Bonneuil, offre à l'automne une ample récolte de noix vertes ; mais au printemps, les coques dures des fruits n'ont point jailli de l'arbre et des grappes des fleurs.

Plus au loin, en aval de Fresnoy, les champs sont semés de chanvre. Autour de Béthancourt, d'Orrouy, des deux Béthisy et surtout de Saintines des cultures entières de la plante textile alternent avec les blés, l'avoine et l'orge; enfin les oseraies, à mesure qu'on marche vers l'Oise, ombragent les eaux claires de l'Authonne. Nulle part, plus qu'en ce coin verdoyant du Valois, l'osier, svelte et docile, apte aux formes diverses, ne se courbe plus « assoupli sous les mains du vannier ». C'est que, de toutes les pentes et de tous les bois, les rus et les fontaines, les sources argentines jaillissent du sol même, et, de là, jusqu'à l'Oise mêlent leur lent cours au cours vif de l'Authonne. L'abondance des eaux, depuis Orrouy, ajoute un chant d'onde, un murmure cristallin à la symphonie argentine des feuilles; le Baybel, la rivière Sainte-Marie apportent de Gaignes, Duvy et même de Crépy-en-Valois les riants mirages des fermes, des meules blondes et des murs moussus des tours et des châteaux. De Morienval, où l'ogive commence à percer le roman, jusqu'à Verberie, où le roman se marie encore à l'ogive, les vieilles pierres de France ont toutes un visage; toutes ont un sourire d'accueil dans la verdure; toutes ont le regard des fées très âgées et très douces. C'est que le Valois, terre de mesure et de charme, terre de finesse, est aussi une terre d'enchantement. Chaque mur, chaque arbre, chaque vieille tourelle démantelée a sa légende ; et, le menhir *Marie-Collette* aperçu à Orrouy; *le Champ Dolent*, *la Cavée aux Anglais*, le *Pâté du roi Jean*, aux deux Béthisy; l'*Ormelet* à Verberie sont autant de témoignages de ces temps fameux, guerriers et souvent sombres où se créaient les contes. L'Authonne, en glissant dans les oseraies et les cressonnières, baigne les vieux remparts, les vieilles murailles et les vieux villages; ses eaux mirent la tour carrée de Saint-Remi à Orrouy, le château de la Douye à Béthisy Saint-Pierre, un donjon ancien à Saintines; puis, brusquement, le cours active sa cadence en un rythme alerte; il laisse à gauche les vieilles chapelles et les vieilles fermes de Verberie, le clocher carré de Saint-Vaast et s'élève, à droite, vers la forêt de Compiègne et vers Saint-Sauveur. Un peu plus loin, au-dessus de Port-Salut, face au bois d'Ageux, il se mêle à l'Oise. Aucune rivière en France n'a frôlé de ses eaux de plus belles et saintes pierres; encore celles des églises gothiques et romanes, des tours féodales ne sont-elles pas les plus âgées de toutes. A Béthisy Saint-Martin, il y a encore une chaussée Brunehaut; cette chaussée conduit aux ruines romaines de Champlieu, au milieu de beaux et grands bois; et, ce reste une déconcertante et charmante surprise que cette fusion des siècles, des pierres et des paysages, cet hymne de la lumière et, se mêlant aux chants des peupliers et des oiseaux, à la voix des fines princesses de Valois, les accents purs d'Iphigénie!

ÉDMOND PILON.

NOTRE SUICIDE

Le mouvement de la population française en 1907 vient d'être divulgué : il atteste la décroissance continue de notre natalité. En sept ans, le nombre des naissances a décru de 83.305. La dernière année, il a été inférieur à celui des décès de 19.920.

La nation française, dont la stagnation comparée à l'accroissement des peuples étrangers paraissait si alarmante, tombe désormais au rang des races condamnées, déchues, les Peaux-Rouges par exemple. Elle s'achemine vers l'extinction.

C'est là un phénomène effrayant, sur lequel il importe d'attirer avec insistance, fût-ce au prix de redites, l'attention publique ; contre lequel il est urgent de conjurer, même par une campagne d'aspect paradoxal, toutes les forces conscientes : celles de l'État et celles des citoyens.

On peut s'inquiéter de nos défauts nationaux : le goût des dissensions civiles qui nous pousse à nous bannir les uns les autres ; le manque de réalisme, qui nous fait concevoir des systèmes d'instruction et des méthodes d'éducation contraires aux besoins profonds de la nation ; l'instinct révolutionnaire qui nous rend plus prompts à détruire qu'enclins à édifier ; notre indiscipline foncière... Que sont tous ces travers, ces vices, ces périls, auprès du renoncement dont nous témoignons maintenant, auprès de notre impuissance à vivre ?

Au cours de sa longue et pathétique histoire, la France a connu toutes les déchéances. De toutes elle s'est relevée, parce qu'elle possédait la volonté de combattre, l'espérance en le lendemain, la foi en son génie. — Qu'attendre d'elle désormais, si elle s'élimine peu à peu, si elle s'abandonne. C'est notre suicide qu'actuellement nous préparons.

Les peuples qui se résignent ou se condamnent n'ont point à compter sur une fin lente et sereine. Les races vigoureuses, de sève surabondante, ont vite fait de les dominer, de les écraser : deux mille ans d'expériences sociales le démontrent.

Nation à population clairsemée, défaillante, nous avons constitué, à force de sacrifices de vies, de temps et d'argent, un immense empire colonial. Quelle dérision ! Demain, nos équipages ne seront plus assez nombreux pour armer nos escadres, ni nos corps d'armée pour défendre nos frontières innombrables. Comment conserver tant de territoires lointains, inutilisés, exposés aux appétits et aux coups de force de puissants voisins ? L'heure de la liquidation approche.

Et notre sol national, si riche en productions, si propice à la vie laborieuse, si doux à habiter, croit-on que c'est avec des métèques hâtivement naturalisés, avec des Arabes déracinés de l'Afrique du Nord, que nous le défendrons ! Vains palliatifs. C'est le travail qui seul légitime pour les peuples, la possession, et la force qui seule la maintient.

Compte-t-on, pour détourner les assaillants, sur le prestige de notre culture délicate, sur l'éclat de l'idéal humanitaire dont nous parons notre faiblesse ? Illusion. Une vieille civilisation, opulente et débile, excite les convoitises : ce fut toujours le sort des nations trop affinées, décadentes, de périr sous les coups des barbares.

Les avertissements les plus graves nous parviennent de tous côtés. Des amis, comme le président Roosevelt, comme le comte Witte, ne nous les ont point épargnés. D'Allemagne, ils arrivent sans cesse, impudents et injurieux : telle cette menace, que répétait ces jours-ci, dans son journal, un publiciste, soutenu cependant aux heures difficiles de sa carrière par des sympathies françaises, M. Maximilien Harden, — menace qu'a relevée M. Gaston Deschamps :

« La France joue le rôle du petit rentier borné, ignorant, aigri et amer, plein de préjugés antédiluviens, rétrograde, se trouvant mal à son aise à l'étranger, sans se sentir bien chez lui non plus.

« Lorsque, par-delà les frontières, le Français entend gronder, tout près de lui, la chaudière géante de l'Allemagne, chaudière dont les parois frémissent sous la pression d'une masse bouillonnante de soixante-deux millions de formidables et joyeux travailleurs, il n'aurait pas tort de se demander si, quand cette masse en fusion aura doublé son volume, — ce qui aura lieu dans l'espace de deux générations, — *la paroi, qui, du côté ouest, ne rencontre pour toute résistance que le vide, ne va pas enfin céder à la terrible poussée.*

La race germanique a reçu en partage l'individualité, l'idéalisme, le transcendance, etc. »

Les causes de notre affaiblissement sont complexes, multiples. On sait que, sur les instances d'un parlementaire prévoyant, M. le sénateur Piot, une commission, formée d'économistes, de savants, de politiques, de jurisconsultes, a, depuis plusieurs années, reçu mission de les étudier. — Elles procèdent de deux ordres de faits, qui n'échappent point à la clairvoyance publique.

C'est tout d'abord la précarité accrue de la vie contemporaine. Toutes les industries, agriculture comprise, sont, en raison de la concurrence étrangère, d'une instabilité inconnue jusqu'ici. En ce moment même, à la suite d'une surproduction mondiale, sévit une crise de tous les métiers, qui provoque un terrible chômage. Privés périodiquement de travail — ou de revenu — comment les paysans et les ouvriers envisageraient-ils l'avenir avec confiance ? D'autant plus que trop de causes patentes, la violence des conflits sociaux, la raréfaction des capitaux consacrés aux entreprises françaises, la politique indécise et débile du gouvernement, la fiscalité, viennent restreindre encore la production et diminuer le travail. Quand la vie devient trop pénible, pourquoi la propager ?

C'est ensuite le goût exclusif des jouissances matérielles. La notion du devoir, la part du sentiment sont singulièrement atténuées parmi nous. L'idée religieuse, disparue, n'a été remplacée que chez les esprits d'élite par un idéal agissant. L'École s'est montrée jusqu'ici impuissante à la remplacer, dans les masses, par une morale sans sanction, et cependant opérante. Notre effort ne vise jamais qu'à des buts égoïstes, de confort matériel. Dans notre pseudo-démocratie, la vie simple

est méprisée ; il n'est de prestige que pour la fortune. Or une civilisation à base d'argent, que ne relève point l'action d'un idéal, que ne contient point certaine énergie morale, est exposée aux pires égarements.

Voyez la ruée impitoyable, universelle, formidable, vers l'argent. Elle détourne les jeunes hommes des fins normales : former, entretenir une famille. Elle empêche une foule de jeunes filles charmantes, laborieuses... mais sans dot, de se marier. Ce sacrifice de tant d'existences ingénues, vouées à l'isolement, est l'une des hontes inexpiables de notre civilisation capitaliste.

Il importe, dans une nation stérile plus que chez toute autre, de placer au premier rang des préoccupations publiques la conservation des petites existences nouvelles — si peu nombreuses parmi nous. Or c'est un fait que chaque été amène, dans nos villes et nos villages, une hécatombe de malheureux bébés.

Le fléau atteint ceux surtout qui, éloignés de la sollicitude maternelle, sont placés en nourrice. Tout un ensemble de mesures a été pris, depuis 1874, et jusqu'à ces dernières années, pour assurer la protection des enfants en bas âge, confiés à des mains mercenaires. C'est là une institution admirable, mais bien insuffisante encore. Malgré son dévouement, le personnel de surveillance, trop peu nombreux ou trop mal rémunéré, ne peut déployer une vigilance assez continue. Il faudra étendre ce service, et le doter plus largement.

Mais combien de bébés aussi, élevés dans l'insalubrité de petits logements ouvriers, périssent faute de soins informés, appropriés à leur état. Qui ne connaît une ou plusieurs familles ouvrières, où l'inaptitude à élever les enfants est attestée par trois à quatre, cinq petites morts successives ! Là aussi, il faudrait que la vigilance de l'État intervienne. On réclame l'inspection du travail, au sein des ateliers de famille : combien l'inspection médicale, au profit d'êtres sans défense, n'est-elle point plus légitime ! D'autant plus qu'il lui est aisé de prendre des allures amicales, secourables...

L'indifférence des mercenaires, l'ignorance des parents, sont de grandes tueuses d'enfants. Et l'indigence ? Que de jeunes femmes, abandonnées par un séducteur, se trouvent, à vouloir élever leur bébé, devant une charge accablante ! Que de mères de famille, surchargées de travail, sont dans l'impossibilité d'entretenir convenablement leurs gamins ! Des secours leur sont, d'ores et déjà distribués : avec quelle parcimonie, et quel développement n'y aurait-il point à leur donner !

Il faudra des ressources considérables ? Mieux vaut un gros sacrifice pécuniaire, que la déchéance définitive. Ce sera aux célibataires, aux ménages sans enfants, à contribuer aux charges de l'entretien des générations nouvelles. Un tel impôt n'aurait point un caractère pénal ni vexatoire. Car à tous ceux qui, involontairement ou non, pour les plus justes raisons ou par égoïsme, ne remplissent pas un devoir essentiel, une compensation pécuniaire peut légitimement être réclamée.

De gré ou non, tôt au tard, sous peine de périr, l'Etat français mettra au premier rang des devoirs civiques la création d'une famille. Et ayant imposé cette obligation à tous, il sera obligé d'enlever aux déshérités une part grandissante de leur fardeau.

Les pouvoirs publics issus du suffrage populaire ont une tendance néfaste à flatter les passions, les vices nationaux. C'est ainsi qu'en France, ils n'osent combattre les plus redoutables fléaux : la pornographie, l'alcoolisme, la dépopulation.

Ils ne manquent point de moyens, cependant, pour agir sur l'esprit public. Ils ont, tout d'abord, l'instruction obligatoire. Il ne serait pas malaisé d'entretenir les jeunes filles de leurs futurs devoirs maternels, de propager les notions élémentaires sur les soins à donner à l'enfance. Il ne serait point impossible non plus de tourner la pensée des jeunes garçons vers les devoirs primordiaux : ceux qui leur incombent vis-à-vis de la jeune fille rendue mère, et à l'égard des enfants. Toute une propagande incessante, féconde, peut ainsi être entreprise.

Et puis l'État dispose des fonctions publiques, innombrables autant que prisées en France. Dans leur dispensation, il accorde déjà certaines faveurs aux candidats qui ont accompli un service militaire prolongé. Il lui est loisible de privilégier également ceux qui, courageusement, acceptent la charge d'une famille, élèvent des enfants pour sa défense.

Sans doute ce nouvel interventionnisme soulèvera les protestations des économistes et les railleries des gens inconsidérés. Celles-ci sont les plus redoutables, car il est aisé de tuer les plus nobles idées sous le ridicule. Et c'est le faible de notre nation, d'accorder toutes les compétences, tous les mérites, tous les pouvoirs, de conférer une importance disproportionnée, aux gens qui font profession d'esprit. Quant aux adjurations des théoriciens, ont-elles empêché les gouvernements de défendre, par des mesures douanières, leurs industries nationales ? — On rappellera l'exemple des cités antiques, appliquées, suivant les conjonctures, à stimuler la reproduction d'une population décimée par par la guerre, ou à limiter, d'après les ressources en vivres et main-d'œuvre servile, le nombre des citoyens libres. On criera à la régression. Qu'importe : *Salus populi suprema lex.*

Il est bien évident que si l'État doit diriger une telle campagne, c'est pour aboutir à un réveil de la conscience publique.

Il n'est pas possible que, mise en présence du péril mortel, la nation la plus fertile en élans imprévus, admirables, ne veuille point rejeter des doctrines, des mœurs funestes, pratiquer une simplicité de vie, une solidarité, dont la formule seule existe parmi nous.

Puisqu'elle rejette toute contrainte d'en haut, une démocratie ne peut vivre sans une volontaire et forte discipline, qu'inspire un sentiment prépondérant du devoir. Qu'on l'appelle honneur, comme Montesquieu, ou civisme, à la mode d'aujourd'hui, ce sentiment est indispensable.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 25 — 5e SÉRIE — TOME IX — 20 JUIN 1908

LA PAIX DANS LES ÉTATS
et
LA PAIX ARMÉE ENTRE NATIONS (1)

L'historien Gibbon avait supposé l'empereur Julien ressuscitant et retrouvant, après quinze siècles, sa Lutèce transformée dans le Paris d'aujourd'hui et exprimant sur ce spectacle ses sentiments et ses étonnements. Une revue anglaise, le *Spectator*, hasardait, il y a quelque temps, la même hypothèse en faisant revivre Socrate de nos jours. Ce qui le surprendrait le plus, écrivait l'auteur de l'article, ce ne sont pas nos inventions, nos sciences ni nos arts, qui sont après tout le fruit et le développement logique de la culture hellénique, mais le fait qu'après deux mille ans écoulés, les peuples règlent encore leurs querelles par la force, comme à l'époque des guerres médiques, tandis qu'une autre régle semble avoir définitivement prévalu dans les rapports des hommes entre eux au dedans des royaumes ou des républiques (2). Ce contraste entre la constitution des organismes partiels et celle du grand organisme d'ensemble du monde civilisé, est, aussi bien qu'il le serait pour Socrate, le souci de ceux qui regardent le présent et l'avenir de la société.

La portion la plus policée de celle-ci représente actuellement, comme on l'a dit, un certain nombre de camps prêts à se jeter l'un sur l'autre et, par conséquent, à se défendre l'un contre l'autre, parce que chacun de ces camps se considère comme une patrie pour ceux qui l'habitent. Autrement dit, chaque État, petit ou grand comme territoire, maintient entre ses nationaux, à l'aide d'une force organisée, sous forme de tribunaux et de police, l'ordre et la sécurité permanente au moins relative; de sorte que chaque citoyen compte sur l'État pour le défendre contre les autres citoyens, en dedans ou en dehors des frontières du territoire national.

Ce caractère de sécurité réciproque établie parallèlement au désarmement des individus vis-à-vis de leurs concitoyens, c'est la marque essentielle de l'État moderne. Celui-ci correspond à des conditions d'étendue territoriale, de richesses naturelles ou acquises, de nombre d'habitants, de races, de culture, de religion et de civilisation, infiniment variables. On a vu une preuve de la diversité de ces conditions accompagnant l'existence des différents États, dans la réunion de la deuxième Conférence de la Haye, qui a rassemblé récemment autour d'un tapis vert quarante-quatre États, variant autant comme population et territoire que la Russie et la Grèce ou la Belgique, et comme richesse que l'Angleterre et la Bulgarie, mais considérés chacun comme une unité indépendante. L'unité de commandement assurant à l'intérieur de chacun de ces groupes plus ou moins vastes, un ordre relatif, et prétendant établir l'autonomie du groupe vis-à-vis des autres collectivités — ce qu'on appelle la souve-

(1) Extrait d'un volume qui paraîtra prochainement dans la collection de l'*Encyclopédie scientifique* (Doin, édit.), sous le titre : *Guerre et paix internationales*.

(2) « La nationalité, a dit L. Reybaud, a continué, en l'agrandissant, le rôle qu'ont joué la famille, la tribu, la ville, la caste, la race. Elle a créé un faisceau de ce qui était épars, une force là où il n'y avait que faiblesse, une action simultanée où il n'y avait qu'isolement, un droit où régnait la violence. » (*Les Réformateurs*, p. 237.)

raineté d'État, — c'est la base même de l'État politique tel que nous le concevons.

C'est dire que nous ne pouvons le concevoir autrement que comme une patrie.

En temps de guerre ou de menaces de guerre qui sont le régime actuel de l'humanité, le patriotisme est la forme dominante du sentiment de dévouement de l'individu à la collectivité dans laquelle il est impliqué comme citoyen.

Les patries sont devenues des personnes morales, conscientes de leurs droits, avides de leur indépendance, ayant leur dignité et voulant à juste titre conserver ou se donner les moyens de défendre l'une et l'autre.

A ce point de vue on peut déjà dire que ce qu'on a appelé le « pacifisme », dont certains adhérents vont jusqu'à nier le droit de légitime défense (1), ne tient pas compte de sentiments et de faits qui constituent la réalité des choses. Puérilité, quand il conclut trop vite à la nécessité du désarmement; crime, quand il pousse les conscrits à la désertion, au mépris du drapeau, à l'assassinat des chefs, le pacifisme actuellement suscite à juste titre et par réaction un sentiment très vif des périls que font courir à la sécurité nationale ses chimériques ou coupables prédications. En les entendant ou les lisant chaque nation regarde avec d'autant plus d'inquiétude du côté de la frontière, que rien ne prouve que de l'autre côté de cette même frontière le parti de la paix soit prêt à les faire prévaloir ou à les imposer. Dans cette incertitude qui est le lot des Etats civilisés entre eux et malgré les efforts de l'anti-militarisme, les patriotes restent l'immense majorité, et ils sont mal disposés pour tout ce qui pourrait affaiblir le sentiment du devoir militaire; on ne peut leur en vouloir de leur susceptibilité sur ce point. Elle est légitime comme est légitime la croyance que, dans l'état actuel des choses, une armée fortement constituée, assez nombreuse, et animée du sentiment patriotique est la sauvegarde nécessaire de l'intégrité et de la dignité nationales.

Elle l'est tout particulièrement dans un pays qui, comme le nôtre, a été brutalement mutilé par la force de deux de ses plus belles provinces, privé comme des clefs naturelles de sa maison, qui ne voit pas sa population s'accroître sensiblement, tandis que celle de ses voisins gagne près d'un million d'âmes par an, et qui se sent par suite sans cesse sous la menace éventuelle d'un envahissement par dessus des frontières largement ouvertes, qui aperçoit enfin dans son vainqueur d'hier, à côté de courants pacifiques incontestables, des traditions conquérantes et des aspirations militaires encore très vivantes, manifestées par des réveils intermittents mais inquiétants pour l'avenir (1).

Dans ces conditions, peu importe le bien ou le mal qu'on a dit ou qu'on a pensé de la guerre (2), et à son sujet on a dit et pensé tout le bien et le mal possible. Si elle est inévitable, ses qualités ou ses défauts sont de peu de poids : ce qu'il faut, c'est se tenir prêt à la supporter, et le premier devoir du patriotisme est de se préparer à défendre la patrie.

— Mais quand on parle des « patries » actuelles et du patriotisme il faut toujours se remémorer le passé que l'humanité vivante oublie facilement. Les États modernes se trouvent entre eux dans la situation où se sont pendant des siècles rencontrées entre elles les populations qui devaient plus tard former ces États unitaires ou ces fédérations fières aujourd'hui de leur unité ou de leur union intérieure. La paix n'est pas à l'origine des sociétés humaines, au moins des sociétés historiques, nous l'avons déjà rappelé. *Homo homini lupus.* On n'ose plus le répéter, tant c'est banal. Dans son « Projet de paix perpétuelle » Kant constatait que la guerre est la triste ressource, qu'il faut employer dans l'état de nature pour défendre ses droits, la force y tenant lieu de tribunaux juridiques.

« Pour les hommes, écrivait-il, l'état de nature n'est pas un état de paix, mais de guerre sinon ouverte, au moins toujours prête à s'allumer : il faut donc que l'état de paix soit établi, car pour être à l'abri de tout acte d'hostilité..... il faut qu'un voisin garantisse à l'autre sa sécurité personnelle, ce qui ne saurait avoir lieu que dans un *état de législation* ».

Tant que n'a pas existé cet « état de législation »

1. Voir les *comptes rendus* du Congrès de Munich de 1907 et la vigoureuse protestation de M. Fr. Passy.

(1) « Le patriotisme dans une nation vaincue, disait avec raison Gambetta, c'est là le mysticisme nécessaire. Le culte du drapeau enseigne le sacrifice de soi. On n'a le droit de toucher à un culte qui peut donner de haut l'exaltation de la souffrance, qu'en lui substituant le culte de la patrie.... »

(2) On pourrait remplir des volumes des pages de divers auteurs, glorifiant ou maudissant la guerre. Bluntschli me semble avoir donné la note juste, et c'est à ce titre que je reproduis son jugement :

« Bien que j'estime fort haut la bravoure, le courage, le sang-froid, les qualités viriles qui se développent pendant la guerre, et qui mettent en jeu toutes les forces corporelles ou tous les ressorts de l'âme, les élèvent jusqu'à l'héroïsme, je suis retenu par la pensée de la haine sauvage des hommes contre d'autres hommes, par le spectacle d'individus possédés par la rage de détruire, de piller ou de faire couler le sang. Je me souviens des souffrances horribles et souvent entièrement inutiles que l'homme inflige à son semblable. Je songe à la fortune de tant de familles compromise, au bonheur de tant de milliers d'individus anéanti. Les chants de victoire sont pour moi comme les hurlements des loups, ou tout au moins comme les rugissements du lion affamé. — Mais une chose est vraie : c'est que la guerre, par cela même qu'elle manifeste en grand les forces des peuples et la puissance des faits, concourt à la création du droit..... »

Le sujet a été largement traité sous ses deux faces contradictoires dans le volume : *le Pacifisme*, par M. Faguet (1908).

que nous aurons à définir plus loin avec un peu plus de détails, les populations que nous voyons aujourd'hui coagulées en groupes unitaires ou unies en confédérations, se sont, tout le monde le sait, pendant des siècles, fait mutuellement de violentes guerres particulières. Voici des États aujourd'hui complètement pacifiés et coordonnés, comme l'Angleterre, la France ou l'Italie. Les groupes partiels, populations diverses d'origine, de race, de nom, de mœurs, souvent de langue différente, rapprochés matériellement sur le territoire qui devait être plus tard le territoire national, sont restés, durant de longues périodes, en proie à de terribles hostilités réciproques, qui ont rempli leur sol de sang, et l'histoire de récits de violence et de ruines.

Les guerres internationales sont les conflits à main armée entre les peuples, comme les querelles plus ou moins mêlées de coups et de tueries sont les conflits entre les individus ou les petits groupes d'hommes. « La guerre publique est celle qui a lieu entre les nations ou souverains, écrit Vattel (liv. III, ch. I), la guerre privée qui se fait entre particuliers appartient au droit naturel proprement dit. »

On a écrit des volumes sur ces guerres privées, leur caractère primitif, leurs causes et leur évolution — car, comme l'écrit G. Tarde, « la guerre a évolué presque autant que le travail... Tout y change d'une époque à une autre : les moyens employés et les buts poursuivis (1) ». On a comparé les hommes aux animaux, remarqué que ceux-ci en général ne se font pas la guerre entre eux dans la même espèce : tantôt on en a fait honneur à leur douceur naturelle ; tantôt on a accusé leur manque d'intelligence.

Mais c'est là un terrain ouvert à la sociologie et où nous n'avons pas à pénétrer. Nous prenons l'humanité après l'époque qu'a résumée Horace :

« Au temps que les premiers humains, véritable troupeau de brutes, sortirent comme des rats du sein de la terre naissante, ils se battaient pour du gland, pour une tanière, à coup d'ongles, à coups de poings, ensuite à coups de bâtons et avec des armes que leur fabriqua l'expérience, tant qu'enfin ils inventèrent un langage, des mots pour traduire la voix et la pensée. On commença dès lors à s'abstenir de la guerre : on bâtit des villes, on fit des lois pour réprimer le vol, le brigandage et l'adultère... La crainte de l'injustice a fait les lois. » (Horace : Sat. III.)

Refaire l'histoire même résumée des guerres locales ou générales serait retracer l'histoire de l'humanité jusque dans ses parties les plus civilisées, et nous ne pouvons l'essayer ici. Contentons-nous de rappeler les causes générales essentielles de ces guerres en indiquant brièvement celles qui ont caractérisé principalement certaines époques. On verra que les causes d'ordre économique y ont tenu une place importante, mais non toujours la place prépondérante, à moins qu'on ne confonde l'ordre économique avec l'ordre politique, c'est-à-dire celui où la domination provient non plus exclusivement de la richesse, mais de la puissance proprement dite appuyée sur la force : deux sortes de prépondérance qui, dans la réalité de l'histoire, se sont souvent mêlées, mais qui ont parfois été distinctes, par exemple dans l'histoire des religions.

Les causes principales des guerres, qui ne sont plus simplement des rixes de tribus à tribus ou de classes à classes, peuvent être énumérées comme suit :

— La simple haine de peuple à peuple.

— Le pillage et la prise par la force soit d'objets matériels soit d'esclaves, hommes et femmes, sans conquête de territoires.

(Les indemnités de guerre exagérées peuvent rentrer dans cette catégorie).

— La conquête de territoires soit limitrophes, soit éloignés, souvent appuyée sur de soi-disant droits héréditaires ou alliances matrimoniales des souverains.

— La défense de territoires menacés par des voisins ou des ennemis envahisseurs plus éloignés, et la tendance à la formation d'unités nationales.

— La conversion par la force des populations à une religion.

— La conquête de débouchés commerciaux par l'obtention de tarifs ou de privilèges favorables.

— Le maintien de l'équilibre entre puissances dont l'une ou l'alliance de plusieurs menacerait l'unité des autres.

— L'acquisition de la gloire, ce qu'on a appelé les guerres de magnificence.

Les guerres dues à ces diverses causes peuvent avoir lieu sur terre, ou sur mer, ou sur les deux éléments à la fois, et il résulte, suivant les cas, des

(1) *L'opposition universelle*, p. 179. — La guerre, dit Kant, n'a besoin d'aucun motif particulier. « Elle semble avoir sa racine dans la nature humaine. » *Princ. métaph. du droit.* « Elle est dans les moelles de l'humanité », a-t-on justement écrit.

D'autres, il est vrai, ont fortement accusé d'erreur la théorie de la lutte pour la vie dans la même espèce, notamment dans l'espèce humaine. Voir sur ce sujet le volume contenant les travaux du Congrès de Londres de l'Institut de sociologie (1906) : contre, surtout M. Novicow. — Pour, MM. Lester Ward, Gumplovitz, Halperine, Xenopol, etc. Comme il arrive souvent en sociologie, beaucoup de confusion naît de l'emploi du mot *lutte* sans l'avoir défini. Par exemple, M. Novicow appelle lutte de l'homme contre le milieu, les efforts qu'il fait pour utiliser ce milieu : respiration, alimentation, industrie en général, et en conclut à la loi : « la nocivité est en raison directe des différences et en raison inverse des ressemblances. » Il y a là un véritable abus des mots. *Lutte* devrait toujours impliquer l'intention réciproque de se nuire l'un à l'autre. Il n'y a pas lutte entre ou contre corps bruts — ou cela devient simple métaphore.

conséquences économiques que nous aurons à examiner.

— Chacune des causes que nous avons énumérées est intervenue aux diverses époques, dans une certaine mesure, pour susciter les guerres : mais cette mesure a été inégale et variable suivant les temps.

Dans l'antiquité par exemple les premières causes ont de beaucoup été les plus fréquentes et les plus dominantes.

Là, les guerres ont été avant tout ou des conflits de haine ou des moyens d'acquisition de la richesse : des objets matériels, troupeaux, armes, trésors, etc., par le pillage, le butin, les tributs, etc. ; des territoires par la prise de possession ; des hommes ou des femmes par l'esclavage. C'est un mode d'exploitation qui a été systématisé par Rome. Celle-ci en fournit un excellent tableau d'ensemble.

« La pauvreté, la population restreinte, le peu de puissance productive du monde antique, écrit M. G. Ferrero (1), faisaient qu'une bourgeoisie capitaliste ne pouvait se former sans la guerre et la lutte de l'homme contre l'homme. D'autre part la guerre, par les destructions et les dégâts terribles qu'elle occasionne, empêchait dans tous les pays la population de croître, l'industrie de progresser, la richesse d'augmenter. Contradiction insoluble... : »

Ou plutôt qui ne se résolvait temporairement que par une conquête toujours amplifiée en surface. Chaque général, chaque chef de parti, cherchait une nouvelle proie. La puissance romaine fit ainsi le tour de la Méditerranée en prenant successivement ce qui était bon à prendre, en s'attaquant de préférence aux États qui avaient des trésors royaux ou religieux, ou des mines faciles à exploiter, puis elle s'enfonça en Gaule, en Allemagne, en Asie, en Afrique, ramenant sans cesse de ces prises des richesses matérielles et des esclaves.

« Les travailleurs, écrit encore le même auteur, ne venaient pas, à moins qu'ils ne fussent amenés de force. C'est pour cette raison que l'esclavage fut une institution essentielle du monde antique. Or l'esclavage poussait à faire des conquêtes et les rendait nécessaires. Avec les prisonniers, qui sont aujourd'hui un embarras, on était en partie indemnisé des dépenses de la guerre. Les Romains se montrèrent plus hardis et plus ambitieux dans leurs entreprises à mesure que le besoin d'esclaves se fit plus sentir. »

D'autre part, pour mieux exploiter ses conquêtes, Rome y introduisit des éléments d'ordre et d'administration conformes à son génie et qui préparèrent les peuples à un réveil d'indépendance. Dans le morcellement qui suivit sa chute et qui ressemble à une grande confusion, les guerres changèrent jusqu'à un certain point de caractère, et tendirent peu à peu à la formation d'unités ethniques d'une certaine étendue et d'une certaine puissance, voulant et pouvant subsister par elles-mêmes sans se courber sous une autorité centrale et nécessairement arbitraire et imparfaite, comme l'avait été la « paix romaine ».

Parmi ces groupes territoriaux qui devaient plus tard en se coagulant former de véritables États, la guerre a cependant persisté avec son cortège habituel d'atrocités sanglantes, tant qu'au milieu du désordre apparent de l'histoire une double série de causes n'est pas venue hâter et en quelque sorte forcer la pacification à laquelle n'aurait pas suffi l'affinité de races ou la communauté de langage et de mœurs.

D'ailleurs, là même où ces dernières conditions de rapprochement n'existaient pas, ou bien existaient à un faible degré entre les groupes de populations, la pacification, dans certains cas, a eu lieu néanmoins, et a abouti à la fédération ou même à l'unification ; et réciproquement là où ces conditions d'affinité existaient avec intensité, l'unification ou la fédération n'a pas toujours eu lieu.

L'unification ou la non unification en Etat centralisé a généralement dépendu de la présence ou de l'absence d'une double cause.

Cette double cause, qui résulte pour l'observateur historien d'une étude attentive des faits de formation politique des nations, a presque sans exception été la suivante : D'une part la crainte d'un ennemi commun, menaçant le commun territoire, généralement délimité par des obstacles naturels, a rapproché dans des alliances défensives plus ou moins prolongées les groupes contigus, trop faibles pour se protéger isolément contre un envahisseur puissant. Celui-ci, comme *étranger*, s'est vu plus redouté que des voisins déjà connus et *pratiqués*. Ils se sont unis entre eux et contre lui (1).

(1) *Grandeur et décadence de la République romaine.*

(1) « Même chez les sauvages la vie est séparée en deux séries d'actions : d'une part les rapports à l'intérieur de la tribu, de l'autre les rapports avec les gens du dehors : le droit *inter-tribal* diffère sous beaucoup de rapports du droit commun. Cette double conception de la moralité s'est rencontrée à travers toute l'évolution de l'humanité. » Kropotkine, *L'Entraide*, p. 123.

« La proximité des hommes a une influence beaucoup plus puissante que les races. L'influence des hommes les uns sur les autres et toutes choses égales d'ailleurs, est en raison inverse de la distance. » Lester Ward, *Sociologie pure*, 1er vol., p. 260, tr. franç.

Il faut ajouter que généralement l'élément particulariste qui a imposé la règle avait des qualités de vigueur ou d'esprit d'organisation qui représentaient une supériorité au point de vue du développement de la vie sociale et qui ont heureusement influé sur l'existence collective. C'est en cela que la guerre a dans le passé pu être un facteur nécessaire du progrès.

« En Belgique, en Espagne, en Italie, en Allemagne, foulées par les troupes françaises (pendant et après la Révolu-

D'autre part, la prédominance d'un des groupes particuliers, plus fort que ses limitrophes, a comme cristallisé la future nation autour d'un élément central prépondérant. « Quand on se demande ce que c'est qu'une garantie politique, écrivait Guizot dans sa *Civilisation en Europe* (4e leçon), on est amené à reconnaître que son caractère fondamental, c'est la présence constante, au milieu de la société, d'une volonté, d'une force en disposition et en état d'imposer une loi aux volontés et aux forces particulières, de leur faire observer la règle commune, respecter le droit général. » M. Brunetière l'a dit avec exactitude : « En un sens les nations sont des créations militaires (1). »

A travers la tragédie des événements sociaux et politiques, à travers les conquêtes, les combinaisons de mariages ou d'hérédités princières, les luttes de races, de langues, de religions, de dynasties, le concours simultané des deux conditions que nous venons de rappeler a presque toujours été nécessaire et suffisant pour assurer la concentration définitive de chacune des nations unitaires qui ont subsisté. D'autre part, nulle agglomération ne s'est, par des voies différentes, consolidé en État centralisé. Cette double pression a fondé les assises nationales de la France aussi bien que de l'Angleterre, de l'Espagne, et en général de tous les Etats où la prépondérance d'un des groupes de population, assurée le plus souvent par la prédominance héréditaire d'une dynastie, de ce qu'on a appelé la maison de France, la maison d'Espagne, d'Autriche, etc., a depuis des siècles réalisé le rapprochement nécessaire à la défense du territoire. — Par contre, faute d'un des deux éléments indispensables à la coagulation complète, l'Allemagne et l'Italie sont restées longtemps et jusque sous nos yeux, à l'état de confédérations plus ou moins lâches et intermittentes, morcelées entre des puissances et des directions rivales. L'Italie n'est sortie de son état de division que par la maison de Savoie qui a, grâce à son armée, groupé autour d'elle contre l'étranger le reste de la Péninsule. La puissance des Hohenzollern et la crainte de ses voisins ont réalisé l'unité de l'Allemagne. Nous avons vu, comme témoins oculaires, se produire ces deux phénomènes d'unification par la force. Ils nous ont fourni un témoignage vivant de ce qu'a été la création des autres Etats unitaires de l'Europe. De même, les dangers de dissociation qui pourraient menacer actuellement l'Autriche nous montrent combien l'affaiblissement d'un des éléments, qui ont établi et maintenu la coagulation, est périlleux pour l'unité nationale d'un Etat.

La Suisse et les États-Unis sont les plus importantes des confédérations véritables et complètes, qui ont survécu jusqu'à nos jours, parmi celles qui, dans le cours de l'histoire, ont tenté de s'établir. Les autres groupes fédératifs ont été absorbés par les États voisins, ou se sont fondus dans des monarchies unitaires; ou bien ils ont conservé dans leur union des liens trop lâches pour être considérés comme de vraies confédérations. Comment l'union américaine et l'union helvétique ont-elles triomphé des obstacles où se sont butés tant d'autres groupes de peuples?

Leur histoire diffère par un point important de celle des États complètement centralisés. La nécessité d'une alliance défensive contre l'ennemi du dehors a, dans ceux-ci comme dans ceux-là, rapproché les groupes particuliers; mais aucun de ces pouvoirs ne s'est trouvé assez puissant pour faire la loi de par sa force prépondérante, et astreindre les autres groupes partiels à la soumission. Les cantons de la Suisse, perpétuellement menacés par les nations voisines, Allemagne, Bourgogne ou France, se sont unis malgré les différences de race, de langue et de religion, pour repousser le joug étranger. L'Union américaine est définitivement née de la guerre contre l'Angleterre. Une fois l'ennemi repoussé, l'alliance a subsisté, mais à quelles conditions? L'absence d'une puissance centrale prédominante a eu dans les deux pays les mêmes effets; il a fallu opposer au danger toujours menaçant d'une scission entre les États, des obstacles légaux, et pour cela remplacer par une organisation juridique la puissance prédominante du pouvoir central propre aux pays unitaires. Mais que de difficultés à vaincre avant d'atteindre ce but! Malgré leurs conditions géographiques exceptionnellement favorables, les deux confédérations ont vu plus d'une fois leur existence nationale compromise.

---

tion) la communauté de souffrances fit taire les petites rancunes provinciales et naître des sentiments nouveaux, provoqua l'union du cœur et le patriotisme national, fondements de l'unité matérielle. Pour toutes l'on vit se réaliser ce qu'Alberoni prédisait à l'Italie, et Bismarck à l'Allemagne, à deux siècles d'intervalle; elles se firent par le fer et le feu. Ce fut encore le cas de la Grèce et des Etats des Balkans. » (E. Bourgeois. *Manuel historique de politique étrangère*, 2 vol., p. 12.)

« Le règne de la paix entre les hommes, écrit M. Gaidoz (*Introd. à l'ethnographie politique*, p. 44) n'a jamais été cette belle chose qu'on appelle l'humanitarisme, mais bien le résultat d'une crainte réciproque. »

« La formation des grands Etats a mis fin pour jamais à ces guerres de provinces et de villes, souvent plus acharnées et meurtrières que les guerres nationales. Il y a aujourd'hui des Bretons et des Angevins qui continuent à aimer, les uns leurs landes mélancoliques... les autres leurs larges vallées. Mais l'idée de se disputer la suprématie en bataille rangée leur paraîtrait d'une absurdité inconcevable. Supposons qu'un prophète il y a sept ou huit cents ans fût venu annoncer qu'un jour une paix inviolable règnerait entre les deux provinces voisines, ne se serait-il pas trouvé des sages pour le traiter de visionnaire? » Renard. *Le socialisme à l'œuvre*, p. 401.

(1) M. de Tourville dit encore justement que la formation des monarchies unitaires s'est faite en ayant une milice et une caisse (*Formation particulariste*, 1906).

Au sortir de la guerre de l'Indépendance, les États-Unis ont été sur le point de se dissoudre. De nos jours, l'unité de la grande République américaine a été menacée par la terrible guerre de sécession. De même, les épreuves de l'Union helvétique ont été nombreuses avant la Constitution de 1848. La guerre de Sonderbund a été le dernier symptôme violent des tendances à la scission. Pour nouer d'une façon définitive le lien fédéral, il a fallu, dans les deux pays, parvenir à constituer un gouvernement central assez fort pour imposer le désarmement aux États particuliers, et conserver dans ses mains l'usage exclusif des forces militaires. Il a fallu conférer au pouvoir central un certain nombre d'attributions d'ordre général, soigneusement prévues et réglées par la Constitution. Ainsi, il a été chargé de voter et de percevoir certains impôts, de fixer les droits de douane, de payer la dette publique, de contracter les emprunts nationaux, etc. Une Cour fédérale a reçu pour mission spéciale de trancher les conflits qui pourraient s'élever entre les États ou les cantons; le pouvoir exécutif fait respecter les arrêts de ce tribunal suprême.

« Ce serait une erreur d'espérer, a dit J.-J. Rousseau, que l'état violent où se trouvent les peuples puisse jamais changer par la seule force des choses et sans le secours de l'art. »

Et en effet les confédérations américaine et suisse ne subsistent que par une organisation complète qui concilie l'indépendance des États ou des cantons avec le respect dû aux obligations fédérales. Et celles-ci vont toujours croissant. Laissés libres dans certaines limites, les éléments provinciaux sont, vis-à-vis du gouvernement central, assujettis à des devoirs parfaitement définis. Ils ne peuvent s'y soustraire sans risquer d'être rappelés, par la force publique, à l'exécution du contrat fédéral. La police entre les États est aussi bien réglée qu'entre les citoyens d'une même nation. Loin de se relâcher, le lien qui les unit est chaque jour fortifié par les institutions, ou par le poids du pouvoir central.

C'est là le tableau de ce qui s'est passé à l'intérieur de certains groupements humains; et peu à peu, après un travail plusieurs fois séculaire taché de meurtre et de sang, et où les instincts de haine et de combativité des hommes se sont largement donné satisfaction, une sécurité au moins relative entre concitoyens s'est substituée à l'état de menaces perpétuelles de pillage, d'asservissement ou de tuerie. — Tout le mouvement de la civilisation est sorti de cette sécurité approximative s'étendant de la famille à la horde, à la tribu, au village, à la province. Le résultat final actuel a été la constitution d'aires de police et de paix intestine suffisamment étendues, que nous nommons des États, et dont nous avons rappelé les conditions d'existence (1).

Le fait même qu'à l'intérieur des États un système pacifique se substituait au système guerrier, a complètement modifié dans tous ses parties leur constitution sociale et économique.

L'état de guerre engendrait forcément le régime d'autorité absolue. La guerre nécessite un chef et l'obéissance totale. Toute l'organisation sociale se modèle sur cette première nécessité essentielle. L'État comprend forcément la direction générale, intellectuelle, administrative, morale, commerciale, en vue d'un but unique : la défense ou la conquête. Plusieurs chefs peuvent lutter l'un contre l'autre; mais chacun dans son camp doit être souverain, et sa souveraineté s'étend sur les esprits aussi bien que sur les corps : ce sont les armées les plus homogènes qui l'emportent sur les autres.

L'organisation pacifique entraîne de tout autres conséquences. L'échange crée la division des fonctions, des tâches et des initiatives. Les libres conventions entre individus ou groupes d'individus se substituent à l'autorité unique du souverain. Le régime des contrats, contrôlés et garantis, suivant certaines conditions, dans leur exécution par des magistrats, remplace le régime de la contrainte. Une cité de travail, d'association facultative, d'échange entre les coopérateurs d'une même œuvre industrielle s'est élevée peu à peu à la place d'un camp et d'une forteresse.

Tels sont les traits approximatifs d'une organisation pacifique telle que nous l'apercevrions, si dans l'état des choses actuel elle pouvait être réelle et complète; mais un simple coup d'œil jeté sur le monde réel nous fait voir pourquoi elle ne peut être encore que partielle et fragment d'un idéal inaccompli.

Est-il résulté de ce lien entre les éléments particularistes — lien national ou lien fédéral — un bien durable pour ceux qui l'ont subi? Il semble qu'il suffise de poser la question pour y répondre d'une façon affirmative. — Et cependant les parti-

(1) « L'antipathie des familles, écrit G. Tarde, s'est dissoute pour former l'antipathie des cités; celle-ci a fait place à celle des provinces, puis des États. Le champ de la haine, comme le champ de l'amour, a été ainsi s'élargissant, mais s'amincissant. » (*Transformations du pouvoir*, p. 57.)

Peu importe pour notre sujet que la période de guerre entre familles, tribus, etc., ait été, comme le veulent certains sociologues ou n'ait pas été selon d'autres, précédée d'une longue période de vie pacifique. Il est probable que suivant les régions, les conditions d'existence, les caractères de race, les deux ordres de faits ont dû se produire simultanément. Mais encore une fois, nous n'envisageons ici que la période historique, et celle-ci est incontestablement marquée dès le début par des conflits de force.

sans des *bienfaits* de la guerre devraient être embarrassés : car enfin si rien ne doit remplacer, pour stimuler l'activité et l'initiative des hommes, l'excitation des luttes armées, on se demande pourquoi on considérerait comme un résultat heureux au point de vue du progrès général, la pacification qui s'est produite à l'intérieur des États ou des fédérations, qui a désarmé les citoyens les uns vis-à-vis des autres, et remplacé la défense individuelle par une protection et une garantie d'État (1).

Mais en fait l'immense majorité des hommes n'a pas de doutes sur ce sujet et préfère l'état de paix intérieure, une fois établie, à l'état de guerre civile. Supposons cette première constatation admise : nous aurons à examiner ce qui manque pour qu'elle puisse aisément s'étendre aux relations internationales.

EUGÈNE D'EICHTHAL,
de l'Institut.

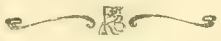

LA SUPPRESSION DE LA RELÉGATION

La loi de 1885 concernant la relégation des récidivistes n'a pas moins fait faillite que celle de 1854 ordonnant l'exécution de la peine des travaux forcés sur le territoire de nos possessions lointaines.

Déjà, depuis 1896, en raison des protestations de la population libre de la Colonie et des plaintes de l'Australie, il ne se fait plus d'envois de relégués ni d'aucune sorte de condamnés en Nouvelle-Calédonie, et la relégation des femmes, qui était suspendue depuis quelques années à la Guyane même, a été supprimée définitivement en juillet 1907, par une loi qui a mis fin à une situation en effet très anormale : tandis que les femmes condamnées aux travaux forcés étaient maintenues en France, et subissaient dans les maisons centrales de la Métropole, la peine qui leur avait été infligée pour des faits qualifiés crimes, les femmes récidivistes qui, aux termes de la loi, n'étaient soumises à la relégation qu'accessoirement à leur peine principale, étaient transférées dans nos colonies pénitentiaires, où, dans un intérêt de moralité publique, elles étaient internées dans des conditions très rigoureuses; c'était le bagne colonial appliqué à perpétuité aux moins coupables.

Le nombre des femmes récidivistes transférées dans les colonies pénitentiaires, de 1887 à 1907, n'a d'ailleurs pas dépassé 974, soit 517 à la Guyane et 457 en Nouvelle-Calédonie ; il n'en restait en 1907 que 153 : 212 en Guyane, 241 en Nouvelle-Calédonie : elles vont être rapatriées.

Parmi les considérations que l'on a fait valoir en faveur de la suppression de la relégation des femmes, il en est qui, tirées du principe même de la relégation, s'appliquent également aux hommes.

« La relégation est une peine accessoire, écrivions-nous dans notre rapport au Sénat sur la loi de 1907. Or, l'on fait subir aux relégués des deux sexes un régime plus sévère que celui qui leur fut appliqué pour la peine principale ; c'est, de plus, une peine perpétuelle, et l'on envoie pour toute sa vie au bagne — on pourrait presque dire à la mort, tant les coefficients de mortalité sont élevés — un individu qui a pu ne commettre que des délits légers et qui, ayant déjà subi sa peine, ne doit plus rien à la société. Cet individu est généralement encore jeune, par conséquent amendable ; c'est le plus souvent un faible, un dégénéré. Qu'avez-vous tenté pour son relèvement avant de prendre à son égard ce parti désespéré? Rien. Et l'expérience, hélas! a trop démontré, d'autre part, que le bagne colonial ne comporte aucune tentative de relèvement moral. »

Par suite d'une déformation de la loi de 1885, la relégation n'est pas autre chose que le bagne à perpétuité.

« L'intention première des auteurs de la loi du 27 mai 1885 avait été de laisser les relégués vivre à leur guise dans la Colonie, sous la condition de n'en pas sortir, autrement dit de les traiter comme les forçats libérés astreints à la résidence. Il s'agissait simplement d'éloigner de la Métropole des gens qui avaient payé leur dette à la Société mais dont on jugeait la présence dangereuse » (Girault, t. II.)

« En effet, aux termes de l'article 1er de la loi, la relégation consiste dans l'internement perpétuel sur le territoire des colonies ou possessions françaises des condamnés que la présente loi a pour objet d'éloigner de France ». Le paragraphe II de ce même article ajoute : « Seront déterminés par décrets rendus dans la forme de règlements d'administration publique, les lieux dans lesquels pourra s'effectuer la relégation, les mesures d'ordre et de surveillance auxquelles les relégués pourront être soumis par nécessité de sécurité publique, et les conditions dans lesquelles il sera pourvu à leur subsistance avec obligation du travail, à défaut de moyens d'existence dûment constatés. »

Le relégué est donc en principe un condamné

(1) Un des récents apologistes de la guerre, le Dr Steinmetz, traduit par le capitaine Constantin dans le *Rôle sociologique de la guerre* 1907, prétend « qu'elle est la représentation du droit de l'individu de s'appuyer sur la collaboration de la collectivité pour prouver sa supériorité contre des individus employant le même recours ; » mais cela existe aussi bien à l'intérieur des Etats, entre partis, sectes, corporations, classes, etc., et pourtant là une règle supérieure empêche la compétition de dégénérer en lutte sanglante.

rendu à la liberté sous la restriction de la résidence obligatoire et de la soumission à une certaine surveillance. Seuls les relégués qui n'ont pas de moyens d'existence « dûment constatés » doivent être soumis à l'obligation du travail, moyennant l'exécution duquel il est pourvu à leur subsistance.

Voyons ce que cette théorie légale est devenue dans la pratique.

Le décret réglementaire du 20 novembre 1885 a distingué deux catégories : les relégués individuels et les relégués collectifs.

Les premiers résident en état de liberté dans la colonie où ils sont internés : ils sont soumis au régime du droit commun et aux juridictions ordinaires.

Les seconds sont réunis dans des établissements où l'administration pourvoit à leur subsistance et où ils sont astreints au travail. Ces établissements devaient être de deux genres :

1° Les dépôts d'arrivée et de préparation où « seront reçus et provisoirement maintenus les relégués à titre collectif, pour y être formés soit à la culture, soit à l'exercice d'un métier ou d'une profession en vue des engagements de travail ou de service à contracter et des concessions de terre à obtenir selon leurs aptitudes et leur conduite » (art. 31, D. 26 nov. 1885).

2° Les établissements de travail où sont envoyés les relégués qui n'ont pas été admis à la relégation individuelle soit avant leur départ de France, soit pendant leur séjour dans les dépôts « de préparation » (art. 33).

Les relégués collectifs peuvent être admis à la relégation individuelle par le ministre des Colonies après avis d'une commission locale, du directeur et du gouverneur, s'ils justifient de moyens honorables d'existence, notamment par l'exercice de professions ou de métiers, ou s'ils sont reconnus aptes à recevoir des concessions de terre, ou s'ils sont autorisés à contracter des engagements de travail ou de service pour le compte de l'État, des colonies ou des particuliers (art. 8, 9 et 2).

Ils peuvent également recevoir du dehors des offres d'occupation et d'emploi et justifier d'engagements de travail ou de service, et être admis à recevoir des concessions de terre, mais sans être pour cela admis de plein droit au bénéfice de la relégation individuelle (art. 30).

A l'origine, le classement des individus condamnés à la relégation devait se faire en France par le ministre de l'Intérieur, après avis d'une commission. Cette opération préalable paraissait devoir être d'autant plus importante que la relégation individuelle pouvait être subie dans les diverses colonies ou possessions françaises, tandis que la relégation collective devait s'exécuter à la Guyane ou à la Nouvelle-Calédonie dans des territoires déterminés et délimités par décrets. Mais cette distinction ne fut que théorique ; tous furent uniformément dirigés sur les deux colonies où l'administration pénitentiaire avait déjà des établissements et arrivèrent comme relégués collectifs, à l'exception d'un très petit nombre qui quittèrent la France avec le bénéfice de la relégation individuelle.

La Métropole se déchargea sur la colonie du soin de procéder au classement des relégués.

Ce déplacement de responsabilité fut la première étape de la déformation de la relégation devenue rapidement une sœur cadette et maltraitée de la transportation.

Le décret du 5 septembre 1887 organisa les dépôts d'arrivée et de préparation, mais resta muet sur les établissements de travail, si bien que la distinction posée par le règlement d'administration publique du 26 novembre 1885 fut complètement perdue de vue. A leur arrivée dans les colonies pénitentiaires, les relégués furent tout simplement internés dans de véritables pénitenciers sous la garde de surveillants, qui devaient, à l'origine, former une section spéciale du corps militaire des surveillants des établissements pénitentiaires, mais qui ne tardèrent pas à rentrer dans les cadres dont ils avaient été un instant détachés.

La peine accessoire de la relégation, prononcée « contre des gens, qui avaient payé leur dette à la société, mais dont on jugeait la présence dangereuse », devint une peine afflictive, privative de liberté, et aussi infamante que celle des travaux forcés.

Des individus ayant fait partie des premiers convois dirigés de France sur le dépôt de préparation de l'Ile des Pins, y sont *provisoirement* depuis *plus de vingt ans*, alors que les peines principales prononcées contre eux ne s'élevaient même pas au total à deux ans de prison !

Cette situation est la conséquence d'erreurs d'origines différentes, mais qui toutes ont vicié la loi dans son application au point de la rendre méconnaissable.

Le simple fait d'expédier aux colonies des récidivistes ne pouvait les transformer en travailleurs, surtout en travailleurs volontaires. La plupart des relégués sont des êtres veules, sans énergie.

Si quelques-uns d'entre eux ont pu réagir et obtenir d'être relevés de la relégation, le plus grand nombre de ceux qui ont tenté de la mise à l'individuelle ont lamentablement échoué.

D'autre part les colonies n'avaient pas vu sans

appréhension l'organisation de la relégation. « L'individuelle » devait jeter sur leurs territoires des gens tarés et dangereux dont la Métropole ne voulait plus. Si larges que puissent être les sociétés en formation, elles ne peuvent cependant accepter dans leur sein des criminels d'habitude et de profession, elles le peuvent d'autant moins que, en raison de son infériorité numérique, l'élément libre d'origine européenne se trouverait vite submergé par les récidivistes au lieu de les absorber. Ce sont les craintes fort légitimes de la population libre, qui ont dicté les vœux si souvent formulés par les Assemblées élues de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane, et qui ont pesé de tout leur poids sur les gouverneurs et directeurs de l'Administration pénitentiaire pour les amener à suspendre illégalement les engagements de travail, supprimer les admissions provisoires à la relégation individuelle, et prononcer d'office des réintégrations sous les plus légers prétextes.

Enfin l'administration elle-même n'a pas tardé à assimiler les relégués aux transportés, à la couleur du vêtement près, et à considérer les individus qu'elle recevait dans ses dépôts provisoires comme destinés à y rester à perpétuité. Établissements de travail et dépôts provisoires ne sont que des pénitenciers où s'appliquent quelques règles spéciales, et dont la population, moins intéressante que celle des bagnes, végète misérablement comme le rebut de l'humanité.

Quelques chiffres feront mieux ressortir la situation faite aux relégués. Il y avait à La Guyane, au 1er janvier 1908, — en ne comptant pas les 155 femmes qui vont être incessamment rapatriées — 2.581 relégués se répartissant comme suit :

Relégués individuels	652	hommes
Répartis sur les différents chantiers	1807	—
Engagés par les colons ou les particuliers	23	—
En traitement à l'hôpital ou à l'infirmerie	28	—
En détention ou punition	70	—
En concession	1	—

Il résulte des chiffres ci-dessus que pour 652 relégués individuels, vivant hors du bagne, il y avait 1929 relégués collectifs, pour lesquels la peine accessoire de la relégation était devenue une condamnation aux travaux forcés à perpétuité, cette peine se trouvant tempérée, il est vrai par l'hôpital, l'infirmerie et la prison, qui abritaient ensemble 4 p. 100 de l'effectif, et aussi par les évasions dont la facilité rend la proportion énorme. Une mort prématurée vient au secours des plus faibles : la mortalité s'est élevée, en 1900, à 156 p. 1000. Elle est, en moyenne de 80 p. 1000 ; même à ce taux, la peine accessoire de la relégation est encore annuellement un arrêt de mort pour 55 à 60 récidivistes sur mille.

*
* *

Tout ce que nous avons dit de la faillite économique et morale de la transportation s'applique *a fortiori* à la relégation.

Le récidiviste, généralement moins vigoureux que le transporté, est plus inapte encore à travailler utilement sous les tropiques. Le produit de son travail est quasi nul, et il coûte au budget 700 francs par an.

La préservation sociale ne trouve pas son compte à ce lourd sacrifice, puisqu'on s'évade, presque à volonté, des camps où sont réunis les relégués, le long du fleuve Maroni. On pourrait nous opposer que le chiffre des évadés de la transportation et de la relégation, qui sont chaque année dans la métropole l'objet de nouvelles arrestations, ne dépasse pas 12 ; mais combien, forts de l'expérience acquise, réussissent à échapper à la police !

Il est à peine besoin de dire que la vie en commun, sous un tel climat et dans un tel milieu, rend impossible tout amendement.

Il est toutefois une influence plus démoralisante encore que celles du milieu et du climat, c'est le sentiment qu'a le relégué de l'inutilité qu'aurait son effort : il sait qu'il est là pour toute sa vie, toute lueur d'espérance est éteinte en lui ; il se rend compte, en effet, des obstacles insurmontables, que l'on a accumulés comme à dessein pour lui barrer le chemin de la réhabilitation.

Il existe bien un tribunal qui pourrait prononcer son relèvement, mais à quelle condition ? La bonne conduite ne suffit pas ; le relégué devra prouver qu'il a les ressources suffisantes pour payer les frais de justice dont il est débiteur envers l'État, ainsi que son fret de retour. Il devra justifier d'un capital nécessaire pour vivre, ou de moyens lui permettant de vivre de son travail. Le fait de posséder un métier ne suffit pas !

En fait, depuis vingt ans, il n'y a eu qu'un seul relèvement, celui de la femme Fontaine. Une dizaine de relégués ont été relevés par voie de grâce, dont quatre à la suite de la fièvre jaune, et deux pour relégation prononcée à tort. Le premier qui fut réintégré par voie de grâce mourut d'émotion en l'apprenant.

Le simple passage de la relégation collective à la relégation individuelle est des plus difficiles, l'opposition faite par la population libre à l'accroissement du nombre des relégués individuels s'ajoutant aux difficultés de la procédure et aux exigences de l'Administration. Le désespoir est donc absolu.

Le *lasciate ogni speranza* que l'on pourrait inscrire sur la porte de l'enfer de la relégation est ici plus particulièrement cruel, du fait qu'avant d'y

envoyer pour toujours le récidiviste, la société n'a pas fait envers lui tout son devoir.

Le récidiviste est généralement un faible, souvent même un dégénéré physique; il est fils d'alcooliques, d'épileptiques, de parents ayant subi des avaries d'ordres divers, qui l'ont laissé tout jeune orphelin, sans métier, sans ressources. Il a été élevé dans la rue, avec de mauvais compagnons. Sa première condamnation a pu lui être infligée pour vagabondage ou pour mendicité; il a trouvé dans sa prison d'autres jeunes gens, des « chevaux de retour », dont les exploits ont troublé son cerveau facilement suggestionnable.

Au lieu de l'école du crime, il eût dû trouver dans la maison de détention un isolement salutaire, de bons conseils et la promesse d'un appui moral.

N'aggravons pas, du moins, notre responsabilité, en maintenant là-bas un état de choses qui n'est pas seulement contraire à la loi, mais à la justice et à l'humanité.

Pour revenir à l'esprit de la loi de 1885, il faudrait laisser au récidiviste le choix de sa colonie de relégation, où il serait transporté gratuitement et simplement soumis à des mesures de police; il y serait même assisté jusqu'à ce qu'il puisse se suffire; mais, quelle que soit celle de nos possessions que vous choisissiez, vous n'aurez guère de garanties contre les retours inopinés dans la Métropole; il faudra de plus compter avec l'hostilité de la population libre, et avec l'impossibilité pour l'Européen de travailler manuellement et d'une façon continue sous les tropiques.

Un minimum de réforme consisterait, en maintenant le système actuel, à limiter la durée de la relégation, et à rendre le relèvement plus accessible : peut-être l'espoir d'une libération définitive soutiendrait-il les courages et donnerait-il des résultats? Le relégué serait, dans cette hypothèse, assimilé au criminel qui a été condamné aux travaux forcés à temps.

C'est dans cette voie que nous pensons avoir trouvé la solution la plus satisfaisante de ce difficile et complexe problème. Nous avons proposé, dans notre proposition de loi relative à la transportation, de faire désormais exécuter la peine des travaux forcés dans des maisons de force, en France, suivant le système d'Auburn, qui consiste dans l'encellulement pour la nuit, le travail en commun et en silence pour le jour, avec une première période, d'une durée de un à cinq ans, de régime cellulaire absolu.

Pourquoi ne déciderions-nous pas, qu'après avoir encouru un certain nombre de condamnations pour crimes, faits qualifiés crimes, ou délits de vol, escroquerie, abus de confiance, outrage public à la pudeur, excitation habituelle de mineurs à la débauche, la nouvelle condamnation pour faits qualifiés crimes ou pour l'un des délits spécifiés ci-dessus pourra entraîner la peine des travaux forcés à temps? Dans le droit pénal français, c'est la nature de la peine qui caractérise la faute; la solution que nous préconisons aura ainsi pour résultat que la récidive changera le caractère de la faute, et fera d'un délit un crime.

C'est là, à coup sûr, une nouveauté juridique, mais elle ne heurte aucun principe essentiel; les hommes éminents dont nous avons sollicité les conseils l'ont accueillie avec faveur, et je la propose avec confiance au jugement du Sénat.

Le traitement qui serait désormais fait aux récidivistes serait à la fois meilleur pour eux et pour la la société.

Le régime cellulaire absolu, pendant au moins un an, puis associé au travail en commun et en silence pendant le jour, aurait des effets moralisateurs, que ne saurait donner la vie en commun sous le climat déprimant des tropiques; d'autre part, toute espérance ne sera pas bannie du cœur du condamné, et des relèvements se produiront.

Ce traitement sera meilleur pour la société, car la relégation aux colonies, dans des camps qu'il est impossible d'entourer de clôtures infranchissables, exposera toujours la métropole au retour des récidivistes les plus dangereux.

Le budget, enfin, y trouvera son compte, car le relégué nous coûte 2 francs par jour, frais de transport, d'administration et de surveillance compris, et son internement dans une maison de force reviendrait, comme à la maison centrale de Melun, à 0 fr. 7875 par jour.

Cette réforme, en se combinant avec la suppression de la transportation, produira, ainsi que nous l'avons dit dans un article précédent, une économie annuelle de 4.400.000 francs.

*
* *

Il serait, de notre part, téméraire de considérer comme certaine l'adoption de nos deux propositions de loi; mais nous osons penser qu'elles viennent à leur heure, le régime de nos bagnes coloniaux n'étant plus défendu par personne.

Nous avons posé le problème et indiqué une solution. Notre ambition sera satisfaite, si notre travail sert de point de départ à l'étude d'une réforme devenue nécessaire.

EMILE CHAUTEMPS,
Sénateur, ancien Ministre.

HIEROPHAS

La direction de l'*Informateur Universel* me chargea, il y a plusieurs années, d'une enquête aux Etats-Unis. Il s'agissait d'interviewer les penseurs, les savants, les chercheurs, comme James Milner, le professeur Fuss, l'ingénieur John Eddy, tous ces génies, dans le cerveau desquels s'élaborent les destinées du monde futur. Je n'avais donc pas, ainsi que le font mes collègues en reportage, à donner un aperçu de l'état actuel des esprits dans la Grande République ; mais, à rechercher quel il serait demain et même après-demain.

De cette promenade dans l'autre monde, je devais rapporter les matériaux nécessaires pour établir un tableau exact de la société, telle qu'elle fonctionnera, lorsque nous aurons disparu. Ce qui, pour un journal est bien, vous l'avouerez, le dernier mot de l'information.

Mes premières impressions furent assez décourageantes. Le formalisme tracassier d'une administration livrée à elle-même, l'affectation d'une correction, hélas ! très superficielle, la ruée des foules à la suite des bluffers et mille autres traits de mœurs m'indiquaient une civilisation à son déclin, où le déchaînement brutal de l'individualisme, renforcé de l'impérialisme, marquait un retour certain vers l'état sauvage.

Mais, je n'attachais pas plus d'importance aux remous de cette foule se jetant sur la vie et se la disputant, au milieu des éternels conflits d'intérêt, qu'aux remous de la mer s'allant briser inlassablement contre les rochers. La masse vit son temps, elle ne prépare pas l'avenir. Des minorités seules y travaillent, groupées autour des hommes de science et d'art, sertisseurs d'hypothèses ou utopistes, dont les rêves sont les réalités prochaines.

Dans l'Union plus qu'ailleurs, il faut bien le reconnaître, les conceptions les plus vertigineuses trouvent aisément à sortir de ce domaine de l'abstrait et des spéculations, où, dans notre vieux monde, elles incubent pendant des siècles. Le sens pratique s'y est emparé des esprits les plus désintéressés. On ne s'y contente pas de caresser des chimères, on les apprivoise, on les domestique et elles rapportent.

En a-t-il été prononcé chez nous et chez nos voisins, de paroles inutiles sur la marche de l'humanité ! En a-t-il été établi des projets, tous plus mirobolants les uns que les autres, pour la réforme de la société ! Combien de tribuns promirent le bonheur, combien de poètes le chantèrent, qui n'y voyaient autre chose que des mots ? Que de prophètes annonçèrent la vie nouvelle, qui ne retirèrent de leur apostolat, que le dédaigneux haussement d'épaules de nos concitoyens ? Du reste, qu'espérer d'un pays comme le nôtre, où inventeur est synonyme de toqué !

Aux Etats-Unis, il n'en va pas ainsi. Les prophètes ne sont pas des apôtres en chambre, ils agissent, ils entraînent les foules, deviennent des forces; et le métier est, en somme, assez lucratif. Pouvais-je mieux faire, pour être documenté sur l'avenir, que de m'adresser à un de ces voyants ?

Je n'ai guère de confiance, je dois l'avouer, en ces gens plus ou moins inspirés, qui vous affirment avec un imperturbable aplomb des choses incontrôlables, et qui, depuis que l'humanité existe, vivent de sa crédulité. Mais, on m'avait parlé d'un prophète, homme de science, et ce personnage m'avait paru tellement extraordinaire, que je n'hésitais pas à l'aller consulter.

Il habitait dans les environs de Kansas City, et répondait au nom imposant de Hierophas. Je supposais, comme vous auriez pu le penser, surprendre dans sa thébaïde, un vieillard maigre, à longue barbe blanche, un ascète vivant solitaire de privations et de macérations, pour laisser à son esprit, fixé sur l'avenir, toute son acuité de perception. Quelle ne fut pas ma surprise, quand j'arrivai à la porte du plus somptueux des cottages.

Un grand diable de nègre très galonné voulut bien entrebailler l'huis et me demander si j'avais une lettre d'audience. Je lui répondis que j'avais mieux que cela, et lui remis la carte qui m'accréditait comme représentant de l'*Informateur Universel*. Mon noir l'examina très attentivement, — il ne devait pas savoir lire, — la passa au groom qui disparut, et d'un geste large m'ouvrit les portes de la salle d'attente.

A peine avais-je eu le temps d'admirer quelques bonnes toiles et d'autres objets d'art importés d'Europe, qu'un huissier m'introduisait dans le hall de réception. Figurez-vous une salle du trône pour petit monarque, avec l'ambiance et la solennité mystérieuse d'un sanctuaire. Hierophas soignait bien sa mise en scène.

Je m'attendais à le voir apparaître drapé à l'antique, sortant d'une trappe; ce fut un gentleman, dans la force de l'âge et de belle prestance qui, en veston gris, l'œillet à la boutonnière, entra tout simplement par la porte.

— Enchanté, cher monsieur, me dit-il, comme à une vieille connaissance, je comptais sur votre visite.

Légèrement surpris, je le regardais. Des yeux bleus adoucissaient un visage un peu rouge, au bas duquel s'étalait en éventail une barbe blonde très soignée, et les lèvres souriaient avec une très réelle affabilité. Après tout, il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'un

prophète eût prévu ma visite; et, sans en demander davantage, je serrai la main qu'il me tendait. Il m'affirma qu'il était fort honoré de recevoir le représentant de l'*Informateur Universel*, le seul journal français qui valût la peine d'être cité, et m'assura qu'il était à mon entière disposition.

J'hésitai avant de répondre, lui donnerai-je du maître, du professeur, du docteur, du révérend ou l'appellerai-je tout simplement : monsieur? Hierophas ne me semblait pas hostile à la réclame, j'en conclus qu'il ne devait pas être insensible à la flatterie et le gratifiai de ce titre de noblesse biblique : prophète. Il me parut, d'ailleurs, trouver la chose toute naturelle.

— Prophète, dis-je, il serait enfantin de chercher à vous dissimuler le but de ma visite. Vous l'aviez prévue, vous savez donc, aussi bien que moi, ce que j'attends de vous. — Il inclina la tête d'un air entendu. — Je suis donc prêt à consigner sur mes tablettes les oracles qui voudront bien s'échapper de votre auguste bouche.

Pour le coup il éclata de rire, d'un bon rire franchement réjoui, et me dit, posant familièrement la main sur mon bras, ces mots, que je ne peux traduire que par ceux-ci de l'argot parisien : « Mon cher, ne faites donc pas tant de chichi ! » C'était décidément un prophète à la bonne franquette.

Au lieu de monter sur son trône, il se posa sur l'angle de la table devant laquelle je m'étais installé pour prendre quelques notes et me dit en riant : — Ecrivez, je vais dicter.

Il commença ainsi : « Ma visite au prophète Hiérophas fut pour moi l'occasion d'une amère déception. Je pensais me trouver en présence d'un pontife et je n'ai rencontré en face de moi qu'un banquiste ou pour le moins un mystificateur. »

Je cessai d'écrire et protestai vivement.

— Ne niez pas, fit-il avec bonhomie, je vous lis comme un livre imprimé en gros caractères. Oui, j'habite un palais qui vous étonne, j'ai un portier noir tout chamarré, qui vous fait sourire, et ce hall vous semble un décor de théâtre; oui, je revêts des habits d'apparat et je prononce, les yeux lointains, des paroles sibyllines ; parce que, si je faisais autrement, personne ne voudrait croire à mes prédictions et je n'aurais plus un seul client. Voyez-vous, mon cher, la grande infériorité de la science est de se passer de mise en scène et de présenter la vérité nue.

Je ne souriais plus et regardais avec stupeur cet homme, qui avait si clairement vu le fond de ma pensée.

— Pour vous, continua-t-il, qui m'êtes envoyé par l'*Informateur Universel* et que je devine suffisamment averti des choses scientifiques, je n'avais pas à m'entourer de toute cette fantasmagorie. Je vous ai reçu immédiatement, parce que je n'avais rien à préparer, simplement, parce que je n'ai rien à cacher et je me présente à vous, non pas en prophète Hiérophas, mais tel que je suis ; William Smitson, mathématicien.

J'étais encore sous le coup de cette déclaration inattendue, lorsqu'une fillette entr'ouvrit la porte.

— Papa, fit-elle, on vous attend pour le lunch ?

— J'y vais, répondit M. Smitson, et se tournant vers moi : sans cérémonies, venez luncher avec nous ?

Je m'excusai, invoquant je ne sais plus quelle occupation pressante.

— Ne déguisez pas votre refus sous un prétexte poli, répliqua-t-il souriant; acceptez ou je croirai que je vous ai froissé en disant la vérité?... Et puis, nous n'avons pas encore eu le temps de causer ! Je veux vous exposer longuement ma méthode, pour que l'*Informateur Universel* puisse défendre devant le monde, comme je le fais devant vous, la sincérité scientifique de mes prévisions.

Conquis par l'étrange perspicacité et par la captivante franchise de mon interlocuteur, je me laissai entraîner vers une serre, au milieu de laquelle la table à lunch était dressée. Le prophète me présenta à Mistress Smitson qui surveillait la dînette de trois jeunes enfants. Elle sourit du compliment que je lui adressai, m'indiqua une place près d'elle, et aussitôt la conversation s'engagea sur la France, ses mœurs, ses arts, sa littérature.

Mistress Smitson était une femme grande, aux formes sveltes et pleines, aux mouvements de cavale impatiente, gracieusement brusque. Brune, avec un teint de rose blanche et des lèvres vives, elle avait des yeux énigmatiques. De très beaux yeux clairs et fauves, mais impénétrables, qui n'étaient pas les fenêtres de l'âme, mais des miroirs où se reflétait un soleil. Son sourire moqueur, caractérisé par un avancement de la mâchoire inférieure, découvrait des dents certes un peu longues, mais serrées et éblouissantes. Elle pouvait passer, à juste titre, pour un type de beauté américaine. Avec cela, un esprit très fin, très cultivé, ne manquant ni d'ironie, ni de malice.

Elle me déclara que les romans français lui paraissaient détestables. Il n'y avait donc que cette chose vilaine, l'adultère, qui pût intéresser leurs lectrices? C'était donc l'habitude, en France, qu'une femme trompât son mari? Elle trouvait donc toujours avec qui le tromper? C'était surprenant. En Amérique on concevait de tout autre façon le respect dû aux femmes ; mais, elle laissait entendre que la manière française ne lui eut peut-être pas trop déplu.

Pendant que nous marivaudions sur ce sujet, les-

enfants disparaissaient emmenés par une governess, le prophète nous quittait pour donner audience, je restai seul avec cette charmante femme, et l'entretien prenait immédiatement un tour beaucoup plus galant. Elle me fixait dans les yeux avec un air de défi, se penchant tout près de mon oreille pour me dire des mots qu'elle croyait osés; puis se renversait avec ces jolis petits rires étouffés de coquette provocante. Le plus naïf et le moins fat ne s'y fût pas mépris; et quoique je ne sois pas de ces bellâtres qui s'imaginent conquérir une femme à première vue, je fus bien obligé de reconnaître que la belle Mistress Smitson me faisait des avances.

Il eût fallu n'avoir ni œil, ni oreille, être insensible à l'attrait de la beauté vivante, n'avoir ni chaleur au cœur, ni sang dans les veines, pour ne pas être séduit par l'enveloppement de cette sirène à la gaucherie maladroite d'honnête femme. Une idée pourtant me retenait. Si je m'éprends de sa femme, Hierophas, qui lit en moi comme en un livre, s'en apercevra sûrement et alors que va-t-il se passer?

Plus je me cantonnais dans les banalités respectueuses, plus elle s'enhardissait, plus elle développait ses grâces ondulantes et souples, plus elle se faisait chatte. Mais, j'y songeais, Smitson, en sa qualité de devin, avait sans doute prévu l'accueil que me ferait sa femme et connaissait d'avance la petite scène qui se jouait à quelques pas de lui. Alors, quel homme était-ce? quel rôle me faisait-il jouer? Je n'avais plus vingt ans et ces aventures ne laissent pas que d'inquiéter, lorsqu'on se trouve à l'étranger, en Amérique surtout où l'on se rencontre si facilement avec le canon d'un revolver.

Je m'avançai cependant, jusqu'aux dernières limites des galanteries admises, mais compris vite que je ne pouvais m'en tenir là sans paraître absolument ridicule. Tant pis, je me lançai dans une déclaration folle, qu'elle reçut à brûle-pourpoint, les yeux mi-clos, avec une joie extrême. J'allai devenir plus pressant, quand le prophète rentra.

Tout à l'oracle qu'il venait de rendre, il parut ne s'apercevoir de rien et nous parla du plaisir qu'il éprouvait, lorsqu'il pouvait faire part à ses clients de présages heureux.

— Vous êtes un prophète de bonne augure, lui dis-je en souriant.

— Prophète non, cher monsieur, répondit-il avec un peu d'impatience, encore une fois à proprement parler, je ne le suis pas. Je ne prétends pas, comme beaucoup de mes collègues en qui revivent les mages de l'Ancien Testament, être inspiré de Dieu. Je ne le suis pas davantage du diable. Je n'ai rien de commun avec les astrologues, devins, sorciers, nécromanciens et autres charlâtans. Je ne possède ni le don maladif de prévoir des pythonisses antiques et des convulsionnaires, ni la double vue des somnambules et des hystériques : je fais de la prescience.

Voilà, dis-je à part moi, qui devient fort intéressant et j'avais une furieuse envie de tirer mon carnet pour prendre des notes. Un scrupule me retint. Je tournais mes regards vers mistress Smitson. Elle était légèrement renversée sur des coussins, les yeux clos, les lèvres souriantes, comme restée sous le charme des aveux qu'elle avait entendus. J'eus honte devant elle de mon devoir professionnel, et ne voulus pas qu'elle pût supposer, un seul instant, que j'attachais plus de prix aux paroles de son mari qu'aux siennes. Il m'était, certes, fort agréable de la voir ainsi, je ne pouvais cependant pas oublier tout à fait le but de ma visite; et, quoique peu fortuné, j'aurais donné la forte somme pour qu'un détail de ménage l'appelât dans la pièce voisine et me permît de redevenir le reporter heureux de se documenter sur la prescience. Malheureusement, il n'y a qu'au théâtre que les personnages sortent, lorsqu'on le désire!

Je ne pouvais pourtant pas rester muet! Pour concilier les deux, je déclarai que la prescience me semblait d'un intérêt puissant, mais, qu'il m'était impossible de nier l'attrait délicieux de l'imprévu. Notre vie serait bien morose, si nous savions exactement la veille de quoi sera fait le lendemain et si nous ne pouvions nous abandonner insouciants à la douce joie de vivre!

— Ah ah! fit Smitson souriant, je comprends que vous vous entendiez si bien avec Laura!

— Pourquoi? demandai-je un peu troublé, tandis que les deux grands yeux fauves de la dame s'abaissaient doucement vers moi?

— Parce que ma femme ne croit pas à la science et reste attachée à la superstition.

— C'est-à-dire, reprit-elle, que je ne crois pas à vos prévisions.

— Un proverbe français déclare que nul n'est prophète dans son pays, à plus forte raison, dans sa maison; me hâtai-je de faire remarquer.

— Notez que je n'affirme rien, il n'y a que les ignorants pour affirmer, la science, elle, doute toujours. Si je parle de l'avenir, je ne prétends pas à la certitude, je calcule simplement les probabilités à un dix millième près; et la vie humaine n'est que probabilités!

Apparemment, je ne dissimulais plus assez l'intérêt que je prenais aux déclarations de son mari; mistress Smitson se leva brusquement :

— Si vous croyez amuser Monsieur avec toutes vos histoires!

— Je ne doute pas, chère amie, que votre conversation ne lui soit infiniment plus agréable que la mienne; seulement, Monsieur est venu chez moi,

porteur de certaines idées préconçues dont je veux le débarrasser complètement... Passons dans mon cabinet de travail.

— J'espère que vous ne m'enlèverez pas Monsieur trop longtemps, afin que nous puissions reprendre la conversation, que vous avez si malencontreusement interrompue?

— Oui, oui, c'est entendu!

Je suivis Smitson dans son cabinet de travail comme un homme qui, se sentant le jouet des événements, ne cherche plus à y résister. Une vaste pièce très claire, simplement meublée de tables, telles qu'en ont les architectes, avec de hauts tabourets. Tout le fond était occupé par un tableau noir sur lequel se dessinaient des échafaudages de formules et de signes alternant avec les cascades de chiffres. Des tableaux statistiques, d'innombrables casiers à fiches, d'énormes registres, des instruments de précision, comme on en voit dans les cabinets de physique ou les observatoires, et des faisceaux de fils conducteurs se ramifiant en tous sens. C'était bien le prophète moderne.

— Ma méthode, commença-t-il, est d'une grande simplicité. Elle ressemble beaucoup à celle que les météorologistes emploient pour annoncer le temps. Ces savants étudient la situation des astres, l'état de l'atmosphère, calculent la marche et la vitesse des courants, l'action des multiples influences et s'en réfèrent enfin aux statistiques.

— Ce qui ne les empêche pas, comme on dit chez nous, de se fourrer souvent le doigt dans l'œil.

— Encore une fois, Monsieur, la certitude absolue n'existe pas. Pour mes recherches, j'ai complété les études faites sur le monde physique par des études analogues sur le monde intellectuel et sur le monde moral; voilà tout.

Il m'amena près d'une fenêtre, me montra un bâtiment ressemblant à une manufacture, et m'apprit que là, cent cinquante employés enregistraient, chaque jour, les idées et les faits qui parvenaient à leur connaissance et les classaient par catégories, en des tableaux reproduisant à peu près le mouvement de la vie universelle. D'autres tenaient à jour les graphiques des courants d'opinions et des influences diverses, si bien que lorsqu'un cas lui était soumis, Hierophas pouvait très rapidement retrouver les cas similaires, et, étant donné les directions actuelles, calculer les probabilités. Il ajouta qu'un long entraînement l'avait rendu très sensible à cette sorte de radiation émanant des faits, que l'on appelle « les idées en l'air »; et, qu'avec sa profonde connaissance des hommes et des choses, il arrivait parfois instantanément à résoudre un problème. Mais ce n'était là qu'un tour de main, sa méthode reposait entièrement sur l'observation.

— Alors vous allez pouvoir me dire quelle sera la situation de l'humanité dans une ou plusieurs centaines d'années?

— Certainement! Mais vous ne vous attendez pas à ce que je vous réponde sur-le-champ? C'est pour le coup que vous seriez en droit de me prendre pour un saltimbanque! La question est des plus colossales qui se puissent poser. Il faut pour la résoudre des recherches considérables, des calculs sans nombre, je ne sais pas combien d'années me seraient nécessaires pour les faire, mais le problème ne m'effraie pas, et il est fort possible que je l'étudie.

Puis, il se mit à me parler gaiement des questions saugrenues qui lui étaient posées chaque jour. Comme il me contait les mésaventures d'une fermière, laquelle avait voulu savoir, à tout prix, combien ses poules pondraient d'œufs, un timbre électrique vibra précipitamment à plusieurs reprises.

— Ça, dit-il, c'est ma femme qui s'impatiente et trouve que notre colloque dure trop longtemps; allons la retrouver.

Ces mots, me ramenant à la réalité d'une situation que j'avais peu à peu oubliée, me firent tressaillir. Mais à présent que j'avais appris ce que je voulais savoir, j'étais bien décidé à ne pas pousser plus loin mon flirt avec Madame. Je lui présenterai mes hommages, je ne pouvais faire autrement, et je prendrai congé.

— Tenez, me dit Smitson, qui avait familièrement passé son bras sous le mien pour me conduire au salon, une particularité bien curieuse. Ma femme, tout à l'heure, déclarait qu'elle ne croyait pas à mes prévisions. Eh! bien, elle n'a pas tout à fait tort. Figurez-vous que, pour toutes les personnes qui me touchent de près, ma femme, mes enfants par exemple, ma vision, si nette quand il s'agit des autres, s'obscurcit presque complètement. Le sentiment la trouble comme un aimant affole l'aiguille d'une boussole!

— Les anciens avaient donc bien raison de mettre un bandeau sur les yeux de l'amour.

— Oui, et il est toujours aveugle!

Le ton dont il avait prononcé cette dernière phrase pouvait aussi bien indiquer une douleur intime, de la pitié pour sa femme, une menace pour moi ou peut-être les trois. Avec ce diable d'homme, qui lisait dans tous les jeux, comment parvenir à deviner celui qu'il jouait?

Dans le salon étincelant de lumière je ne vis que mistress Smitson. Elle était en toilette de soirée, les épaules nues, la gorge d'un galbe parfait, émergeant d'un corselet de satin à fleurs, moulé sur de fermes rondeurs. Je retrouvais ses grands yeux sans fond, son sourire moqueur et sa chevelure noire très artistement fleurie d'orchidées.

Smitson s'esquiva rapidement pour recevoir les rapports quotidiens de ses secrétaires.

De nouveau seul en face de cette femme demi-nue, à laquelle nos artistes eussent mis un croissant au front, tant elle symbolisait la fierté nerveuse, non pas de la Diane banale, mais d'une Diane du nord à la chair de neige, j'oubliais mes résolutions et ne me défendais plus contre le ravissement. Un flux d'acclamations enthousiastes me montait aux lèvres, et comme, par bonheur, l'anglais m'est aussi familier que ma langue maternelle, j'en multipliais le susurrement des mots admiratifs, mêlés d'exclamations aux finales traînantes qui l'enveloppaient comme d'une caresse. Elle reçut mes hommages avec la satisfaction d'une souveraine qui sait ce qui lui est dû, mais que l'exaltation de mes transports surprenait tout de même un peu. Puis, elle détourna la tête et avec un joli geste d'éventail :

— Français, va! me dit-elle.

Son sourire se fit plus railleur, ses yeux allèrent chercher, je ne sais quoi au plafond ; et je ne pus discerner si le rappel de ma nationalité signifiait qu'elle était obsédée par mes phrases ou par ma galanterie.

Très correct, Smitson rentra, le smoking fleuri. Mon parti était pris, je le remerciai de sa cordiale réception, de l'obligeance qu'il avait mise à me documenter, je saluai Madame et me disposai à sortir.

— Ah! mais non, mais non, s'écria le gentleman prophète, vous êtes notre hôte, vous nous restez! Nous avons bien trop rarement l'occasion de recevoir ici un Français, vous ne voudrez pas nous priver de ce grand plaisir. J'ai, du reste, encore des renseigements à vous donner sur la prescience et ma femme ne sera pas fâchée de s'initier un peu plus aux mœurs françaises.

Mistres Smitson approuva, et très embarrassé, je répondis que je ne demanderais pas mieux, seulement cela m'était bien difficile.

— Allons donc, cher ami, personne, que je sache, ne vous attend ? Il fait nuit noire, nous habitons loin de la ville, et, j'étais tellement convaincu que vous resteriez avec nous, que je me suis permis de renvoyer votre voiture.

Je fis gentiment remarquer qu'il n'était pas très loyal, pour justifier ses prévisions, de mettre les gens dans l'impossibilité d'accomplir leurs desseins ; mais que, ceci dit, j'appréciais hautement l'honneur que me faisait Hierophas en me recevant sous son toit. Il devait savoir que, dans le fond, je n'étais pas autrement contrarié, séduit par la perspective, de reprendre le flirt, de voir, comme une braise grise devient incandescente au souffle du vent, cette honnête mistress s'enflammer au souffle de la passion et de déchiffrer, enfin, l'énigme de ses yeux.

(*A suivre*). JEAN JULLIEN.

WILLIAM HOWARD TAFT

La première partie de la campagne présidentielle américaine touche à sa fin. Le 16 juin, la Convention nationale républicaine se réunit à Chicago pour élire le candidat du parti. Quelques jours plus tard, le 7 juillet, la Convention nationale démocrate s'assemblera à son tour, pour le même objet, à Denver, Colorado.

Quand ces lignes paraîtront, les résultats de la Convention de Chicago seront connus. A vrai dire, il n'y a plus devant elle, actuellement, qu'une candidature sérieuse. M. William Howard Taft, secrétaire de la Guerre, a triomphé de ses concurrents : M. Fairbanks, vice-président des États-Unis, M. Cannon, speaker de la Chambre des représentants, M. Hughes, gouverneur de l'État de New-York, M. Cortelyou, secrétaire du Trésor. Jusqu'au dernier moment, cependant, les partisans de M. Taft auront à craindre un *stampede* en faveur de M. Roosevelt. Sans doute, celui-ci a répété à maintes reprises, depuis le commencement de la campagne, qu'il n'est pas candidat, et qu'il est opposé à un troisième terme, et les chefs du parti se sont inclinés devant sa volonté. Mais leurs troupes les suivront-ils ? Il suffirait d'une étincelle pour provoquer l'explosion. Sauf cette éventualité du vote par acclamation de M. Roosevelt comme candidat républicain, M. Taft sera vraisemblablement l'élu de la Convention de Chicago. Depuis quelques années déjà, les journaux ont eu fréquemment l'occasion d'imprimer le nom du secrétaire de la Guerre. Mais ceux-là même à qui son nom est devenu familier ne connaissent que peu sa carrière. Il ne sera donc pas sans intérêt de la retracer brièvement.

*
* *

L'homme est franchement sympathique. M. Taft est le type du géant bon enfant. D'une taille et d'une corpulence bien au-dessus de la moyenne, dans toute réunion où il se trouve, il devient fatalement le point de mire, tellement il domine ses compagnons. Sa corpulence n'est d'ailleurs pas une entrave à son activité, et sa robuste santé lui permet d'assumer les besognes les plus lourdes et les tâches les plus fatigantes. Son embonpoint a fourni le sujet de nombreuses anecdotes et d'amusantes caricatures. Une de ces dernières représente les candidats à la nomination républicaine pris au milieu d'une furieuse tourmente : les concurrents de M. Taft, maigres et de petite taille, sont enlevés comme des fétus de paille ou gisent anéantis sur le sol, tandis qu'impassible

Taft résiste, sans paraître la ressentir, à la tempête. Questionné sur son poids par un reporter curieux, le ministre répondit en souriant : « Vous savez que lorsque la même question fut posée au speaker Reed, il déclara qu'un vrai gentleman ne peut se permettre de peser plus de deux cents livres. J'estime, quant à moi, qu'il doit bien être permis d'aller jusqu'à trois cents. » Alors qu'il était aux Philippines, M. Taft télégraphia un jour à M. Root, à cette époque secrétaire de la Guerre : « Franchi aujourd'hui quarante milles à cheval. Me trouve en excellent état. » Et M. Root de répondre aussitôt : « Content de vous savoir en bonne santé; comment se porte votre cheval? »

Affable, la figure épanouie, secoué fréquemment par un rire communicatif, la bonne humeur souriante de M. Taft lui a conquis de nombreuses sympathies et s'il a des adversaires il n'a, dit-on, pas d'ennemis. Orateur dépourvu d'afféterie, clair, sans grandiloquence, il manque cependant des qualités qui séduisent et entraînent les foules. M. Taft est respecté; il n'est pas vraiment populaire.

Né en 1858, aux environs de Cincinnati, M. Taft, petit-fils et fils de magistrat, a consacré lui aussi à la carrière judiciaire la première partie de sa vie. Son grand-père était juge de comté dans l'État de Vermont. Son père, qui s'établit en 1839 à Cincinnati, devint juge de la Cour supérieure de l'État d'Ohio. Quelque temps secrétaire de la Guerre sous la présidence de Grant, puis attorney général des Etats-Unis, il alla ensuite représenter son pays en Autriche, puis en Russie.

M. William Taft, après avoir achevé ses études à l'Université de Yale, se fit admettre au barreau dans l'État d'Ohio, en 1880. En 1887, il était nommé juge à la Cour supérieure de cet Etat. Il occupa ces fonctions trois années. En 1890, le président Harrison l'appelait à Washington, comme solicitor général des Etats-Unis, puis, en mars 1892, il retournait à Cincinnati, comme juge de la Cour fédérale de circuit.

M. Taft a été appelé à rendre en cette qualité des décisions sur les questions ouvrières, qui attirèrent à l'époque l'attention générale, et, depuis, ont fait autorité. Tout en reconnaissant le droit le plus large aux ouvriers pour s'organiser et se grouper en syndicats, il sut indiquer avec netteté les limites imposées par la loi à l'action des unions ouvrières. Son ambition était toute concentrée dans sa carrière de magistrat. Le plus grand de ses désirs était d'aller siéger un jour à la Cour suprême fédérale, à Washington, le tribunal le plus élevé et le plus respecté de l'Union. Des événements inattendus allaient cependant donner un autre cours à sa vie.

*
* *

L'orientation nouvelle que subit en 1900 la carrière de M. Taft est une conséquence de la guerre contre l'Espagne. Possesseurs des Philippines, les Etats-Unis, après une courte période d'administration par l'autorité militaire, décidèrent l'établissement d'un gouvernement civil. A qui allait-on confier la lourde tâche de l'organiser? Tâche d'autant plus difficile que les Américains n'avaient aucune expérience des colonies tropicales et que, désireux de rester fidèles à leur idéal, ils prétendaient, dédaigneux de l'expérience des puissances coloniales européennes, préparer les Philippins à se gouverner avec eux-mêmes, et ne leur servir d'éducateurs que pendant la période la plus courte possible.

Le président Mc Kinley offrit ces fonctions à M. Taft, qui les accepta. De 1900 à 1904, comme président de la Commission des Philippines, d'abord, puis, à partir de 1901, comme gouverneur général, il a présidé aux destinées de l'archipel, la première grande possession coloniale américaine.

M. Taft s'est montré à la hauteur de ces lourdes fonctions. Il s'est fait respecter et aimer des Philippins. Il a abordé sa tâche avec un optimisme convaincu et il ne s'est pas laisser rebuter par les obstacles nombreux rencontrés sur sa route. Il a résolu à Rome même le problème créé par les propriétés foncières des ordres religieux, dont il a obtenu la cession, moyennant compensation pécunaire, au gouvernement philippin. Cette négociation avec le Vatican, rondement menée, a fait honneur à son habileté. Aux Philippines, il a travaillé à organiser et à mettre en marche les rouages nombreux du gouvernement civil : régime judiciaire, instruction publique, administration municipale et provinciale. Tandis qu'il ne cessait de défendre à Washington, avec la plus grande énergie, les intérêts de ceux qu'il regardait comme ses pupilles. Il s'est attaqué hardiment aux intérêts privés, qui s'opposent à l'entrée en franchise, sur le territoire continental des États-Unis, des produits philippins, sans avoir pu obtenir, cependant, ce qui ne serait qu'un acte de justice et d'intelligente politique.

M. Taft a été aussi l'un des principaux auteurs de la loi organique des Philippines, le « bill des droits philippins », et c'est à son insistance qu'a été due pour une grande part l'insertion dans cette loi de la clause créant une Assemblée nationale dans l'archipel. Il s'était tellement attaché à son œuvre que, lorsqu'en 1902, le président Roosevelt lui offrit un siège à la Cour suprême fédérale, il refusa son offre, désireux de ne pas abandonner en pleine période d'élaboration les travaux commencés.

Après quatre années d'un labeur incessant, malgré sa robuste constitution, M. Taft ressentit les atteintes du climat tropical. Il lui fallut rentrer en Amérique. M. Roosevelt l'appela alors aux fonctions de secrétaire de la Guerre. Ce ministère, un des plus effacés il y a quelques années encore, est devenu depuis 1898 l'un des plus importants. L'armée n'occupe guère, à vrai dire, qu'une place secondaire dans les préoccupations du ministre chargé de ce département, auquel ressortissent aujourd'hui les possessions extérieures. M. Taft a ainsi continué à diriger de haut l'administration des Philippines. Mais bien d'autres préoccupations se sont ajoutées à celle-là. L'entreprise du canal de Panama est dans ses attributions, et c'est à lui aussi qu'incombe la tâche ingrate de surveiller et régenter la turbulente République cubaine.

Le secrétaire de la Guerre a rempli ces tâches à son honneur. Toujours souriant, toujours optimiste, il a fait face sans lassitude aux obligations variées de ses fonctions diverses. Il a continué à défendre auprès du Congrès, mais sans plus de succès, les intérêts des Philippins. En septembre 1906, à la nouvelle de troubles à Cuba, il se rendait à la Havane, et installait un gouvernement provisoire américain. Par deux fois, il est allé à Panama, pour se rendre compte par lui-même de l'état des travaux. Et ces occupations multiples n'absorbaient pas son activité. M. Taft était promptement devenu, dans le Cabinet, le favori du président; il jouait le rôle de conseiller intime, et il prenait fréquemment la parole pour exposer au public ou pour défendre devant l'opinion les actes de l'administration. Il éclipsait tous ses collègues, et reléguait à la seconde place le secrétaire d'État, M. Elihu Root, homme cependant d'une grande valeur, mais doué d'une activité moins remuante que M. Taft, et dont les qualités d'esprit semblent moins sympathiser avec celles du président. Lorsque, à la fin de l'année dernière, les rapports des États-Unis avec le Japon se tendirent au point de faire redouter la guerre entre les deux pays, M. Taft alla négocier avec le gouvernement japonais. En se rendant à Manille pour ouvrir, le 16 octobre, la première assemblée nationale philippine, il passa par Tokio, et il réussit à élaborer avec le gouvernement mikadonal un *modus vivendi*, qui servira peut-être de base à une convention pour réglementer la question délicate de l'immigration japonaise aux États-Unis. Revenant par la Sibérie, M. Taft fut reçu à Pétersbourg par le tsar, mais il dut brusquer son retour et ne s'arrêta pas, ainsi qu'il se le proposait, à Berlin, Paris et Londres.

*
* *

L'homme qui a été mêlé de la sorte à la politique active de son pays et a rempli des tâches aussi variées est, à coup sûr, bien préparé pour les fonctions de président des États-Unis. Sa candidature, vigoureusement soutenue par M. Roosevelt, a cependant rencontré dans son parti une vive hostilité. Élire Taft, disent ses adversaires, c'est continuer la politique de Roosevelt, et celle-ci, populaire auprès des masses, a de nombreux opposants dans les classes industrielles, commerciales et financières.

M. Taft est, en effet, un partisan convaincu des idées défendues par le président. Comme lui, il croit nécessaire une extension des pouvoirs du gouvernement fédéral pour la réglementation des chemins de fer et des trusts industriels. Comme lui, il s'est déclaré hostile à l'abus politique que font de leur puissance financière les possesseurs des colossales fortunes édifiées dans le dernier quart de siècle, et il sympathise plus avec les classes ouvrières qu'avec les richissimes capitalistes. Radical en ce qui concerne les questions intérieures, il est impérialiste en ce qui concerne les questions extérieures. Il considère comme un devoir strict pour les États-Unis de garder les Philippines et d'y poursuivre l'œuvre d'éducation commencée, bien que, éclairé par l'expérience, il n'espère plus la voir achever aussi rapidement qu'il le croyait à ses débuts comme gouverneur général. L'établissement du self-government dans l'archipel lui paraît aujourd'hui demander l'éducation d'au moins une, peut-être de deux générations. Et il est partisan d'une forte marine, instrument nécessaire aux États-Unis pour faire respecter leurs intérêts croissants et tenir parmi les puissances mondiales le rang que leur importance leur fait un devoir de revendiquer. Enfin, il s'est déclaré favorable à une revision du tarif douanier, dans un sens libéral.

A peine connue, la candidature de M. Taft a soulevé l'opposition de la fraction conservatrice du parti républicain. Les « intérêts », que menace directement la politique de réformes qu'il défend, se sont ligués contre lui. Son manque de popularité, l'affectation même avec laquelle le président le désignait comme le seul successeur qu'il désirât, lui créaient de sérieux obstacles. Dans les six derniers mois, la lutte a été vive au sein du parti républicain. Mais les adversaires de M. Taft n'ont pas réussi à s'entendre sur un plan de campagne commun. Leurs forces se sont divisées. Et le secrétaire de la Guerre, soutenu par le président, avait à sa disposition le puissant avantage que donne le « patronage » présidentiel. M. Roosevelt a nié avoir fait des nominations aux fonctions fédérales dans le but de favoriser son candidat. Les fonctionnaires fédéraux semblent bien cependant avoir apporté en grand nombre leur active collaboration à la candidature de M. Taft. Enfin, au

milieu de mai, on annonçait que les « intérêts », si hostiles jusqu'alors au secrétaire de la Guerre, se ralliaient à sa candidature. La raison de ce revirement? La crainte de voir M. Roosevelt réaliser sa menace : « Taft ou moi » et, au cas où il sentirait le succès de celui-ci en péril, se présenter lui-même comme candidat pour un troisième terme. Les « intérêts » auraient voulu évincer M. Taft, mais ils haïssent et craignent bien plus M. Roosevelt, et, entre ces deux dangers, ils ont choisi celui qu'ils jugent le moins redoutable. Aussi bien, si M. Taft défend les mêmes idées que le président, il y a la manière, et la sienne diffère sensiblement de celle de M. Roosevelt. Ce géant n'a pas toujours à la main le « big stick », le gros gourdin, il a une allure plus débonnaire et un tempérament plus calme, plus rassis que l'impétueux Teddy. Ses quinze années de fonctions judiciaires ont marqué son caractère et son esprit. Avec lui, la politique radicale imposée par M. Roosevelt à son parti sera continuée, sans doute, mais les réformes seront réalisées plus lentement, de façon moins brutale. Avec Roosevelt, la conversation était devenue presque impossible; avec Taft, on pourra « causer ».

*
* *

S'il est l'élu du parti républicain, M. Taft réussira-t-il, en novembre, à devenir celui du pays? L'Ohio, qui a déjà donné cinq présidents à l'Union : Grant et Harrison, enfants de l'Etat, bien qu'ils ne l'habitassent pas au moment de leur élection, Hayes, Garfield et Mc Kinley, est-il appelé à lui en donner un sixième? Cela dépendra beaucoup de l'adversaire que les démocrates opposeront aux républicains. M. Bryan, qui semble devoir être leur candidat, saura-t-il enlever à M. Taft les voix des classes ouvrières et des mécontents? Les masses, privées de M. Roosevelt, leur chef favori, ne se détourneront-elles pas du parti républicain, devenu la forteresse des forces capitalistes, pour donner leur vote au parti démocrate?

Si la fortune est infidèle à M. Taft, revenant à ses ambitions d'autrefois, il cherchera sans doute à aller siéger à la Cour suprême fédérale. Avec la législation nouvelle si importante pour la réglementation des questions économiques, législation que ce haut tribunal est appelé à interpréter, la Cour suprême a devant elle, pendant une longue période, une tâche difficile et singulièrement intéressante. Si la politique le déçoit, M. Taft ne saurait trouver un meilleur moyen de continuer à se rendre utile à son pays.

ACHILLE VIALLATE.

LES FLEURS ET LES VIEUX POÈTES

On connaît la charmante légende imaginée par Sully Prudhomme. Lasses de notre perversité et de notre indifférence à leur endroit, les fleurs se mettent en grève. Elles se refusent désormais à embellir le monde, qui, sans elles, devient atrocement triste. Mais un vieillard mélancolique et doux séduit le rosier par ses chants harmonieux, et la rose refleurit.

Cet aède aux cheveux blancs était sans doute un survivant de la Pléiade. En effet, jamais les fleurs ne furent tant prisées et tant louées, que par les poètes qui regardaient Pierre de Ronsard comme leur chef. Remy Belleau connaît la marjolaine. Chez lui Avril nous verse :

« Une moisson de senteurs
Et de fleurs
Embasmant l'air et la terre....
L'aubespine et l'aiglantin
Et le thym
L'œillet, le lys et les roses
En cette belle saison
A foison
Monstrent leurs robes escloses. ».

Du Bellay ne dédaigne ni le genêt, ni le glayeul, ni l'épine-vinette, ni la fleur de Notre-Dame, qu'en l'honneur de sa bien-aimée il appelle « olivette ». Et l'on sait quels gracieux présents il fait à la troupe légère des vents qui balancent « l'ombrageuse verdure ».

« J'offre ces violettes,
Ce lis et ces fleurettes
Et ces roses icy,
Ces vermeillettes roses
Tout freschement écloses
Et ces œilletz aussi. »

Mais c'est surtout dans le grand jardin de Ronsard, qu'il faut contempler les suaves et vives nuances des corolles, respirer leurs parfums subtils. Ronsard avait la religion du monde végétal; il s'égarait volontiers dans les fraîches et vertes ténèbres des forêts antiques, et il pleurait éloquemment la mort des chênes. Il avait une dévotion singulière pour les fruits, comme M. Henry de Regnier, et même pour les légumes, comme Mme de Noailles. Par dessus toutes choses, il adorait les fleurs, les plus humbles et les plus superbes, les plus communes et les plus rares. Il offrait des plantes de son potager à ses royaux visiteurs; à Hélène de Surgères, qui fut son suprême amour et le dernier rayon de son automne, il donnait des leçons de botanique, à défaut d'autres peut-être.

Lorsqu'on ferme un volume de Ronsard, on est

parfois comme étourdi et enivré de toutes ces visions florales et de ces parfums qui montent de tous côtés. Quand nous errons dans son œuvre, parmi ses odelettes, ses églogues, ses poèmes, que de vers frais et limpides naissent sous nos pas, tout humides de rosée, tout étincelants d'aurore! Il est difficile et décevant d'en faire un bouquet. On aime ce qu'on emporte, mais on regrette plus encore ce qu'on laisse. Essayons pourtant.

On s'attend bien que chez Ronsard la fleur qui domine et qui règne sur les autres, c'est la rose triomphante, celle qui déjà empourpre les vers du vieil Anacréon. Personne n'ignore comment, à la vesprée, le poète conduit sa mignonne voir le déclin des roses, ni comment il en décore le tombeau de Marie. Prenons des sentiers moins battus; les rencontres seront encore exquises. A la manière antique, Ronsard associe volontiers l'orgie et les fleurs. Point d'ivresse grossière, mais des coupes d'or, ciselées par Cellini, mais des pétales qui nagent sur le breuvage vermeil!

« Versons ces roses en ce vin,
En ce bon vin versons ces roses,
Et boivons l'un à l'autre, afin
Qu'au cœur nos tristesses encloses
Prennent en boivant quelque fin.

« La belle rose du printemps,
Aubert, admoneste les hommes
Passer joyeusement le temps,
Et pendant que jeunes nous sommes,
Esbattre la fleur de nos ans....

« La rose est l'honneur d'un pourpris,
La rose est des fleurs la plus belle,
Et dessus toutes a le prix;
C'est pour cela que je l'appelle
La violette de Cypris.

« La rose est le bouquet d'amour,
La rose est le jeu des Charites,
La rose blanchit tout autour
Au matin de perles petites,
Qu'elle emprunte de point du jour.

« La rose est le parfum des Dieux,
La rose est l'honneur des pucelles,
Qui leur sein beaucoup aiment mieux
Enrichir de roses nouvelles
Que d'un or tant soit précieux.

« Est-il rien sans elle de beau?
La rose embellit toutes choses,
Vénus a de rose la peau
Et l'aurore a les doigts de roses,
Et le front le soleil nouveau? »

N'est-ce point proprement un charme? N'est-ce point allègre, vif et matinal comme un gazouillement de pinson? Et comme cette pluie de gouttes argentines nous rend un éclair de prime jeunesse, si nous savons l'écouter.

N'allez point croire que ce soient là roses d'emprunt, venues de l'Anthologie ou d'Horace! Non, ce sont bien les roses de France, celles de Touraine, que balancent au long de terrasses seigneuriales les brises légères de la Loire. Ronsard sait les regarder, sans qu'une réminiscence s'interpose entre lui et elles. Il se promène, et il aperçoit dans la campagne « des roses plantées prez un blé ».

« Dieu te gard', l'honneur du printemps
Qui étens
Tes beaux trésors dessous la branche
Et qui découvres au soleil
Le vermeil
De ta beauté naïve et franche.

« D'assez loin tu vois redoublé
Dans le blé
Ta face de cinabre teinte,
Dans le blé qu'on voit réjouir
De jouir
De ton image en son vert peinte.

« Près de toi, sentant ton odeur,
Plein d'ardeur,
Je façonne un vers dont la grâce
Maugré les tristes sœurs vivra
Et suivra
Le long vol des ailes d'Horace.

« Les uns chanteront les œillets
Vermeillets,
Ou du lys la fleur argentée,
Ou celle qui s'est par les préz
Diaprés
Du sang des princes enfantée.

« Mais moy, tant que chanter pourrai,
Je lourai
Toujours en mes Odes la rose,
D'autant qu'elle porte le nom
Le renom
De celle où ma vie est enclose. »

Voilà une jolie impression rustique, dans un jeu changeant d'ombres et de clartés. La préférence que Ronsard accorde à la rose ne l'empêche pas d'admirer d'autres fleurs. Il lui arrive de rencontrer une de ces « épines » blanches, quelquefois millenaires, aussi vieilles que le preux Charlemagne, plantées pour servir de limite à un village ou à un champ; les fourmis tiennent garnison dans la souche; les abeilles ont leur nid dans le creux du tronc mi-mangé; le rossignol niche dans les branches, et toujours, à chaque printemps, il fait pleuvoir dans le sentier sa neige embaumée.

« Bel aubespin verdissant
Fleurissant

« Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu jusqu'au bas
Des longs bras
D'une lambrunche sauvage. »

Dans ses paysages à demi mythologiques, à demi réels, Ronsard multiplie les antres humides et sombres qui s'ouvrent aux creux des roches hautaines, les grottes tapissées de lierre et de vignes sauvages, et surtout les fontaines cristallines, faites pour le bain des nymphes. Autour de ces eaux transparentes naît tout un peuple frêle et délicat.

« Cette fontaine étoit tout à l'entour
Riche d'émail et de fleurs que l'Amour
De corps humains fit changer en fleurettes,
Peintes du teint des palles amourettes :
Le lys sauvage, et la rose et l'œillet,
Le roux souci, l'odorant serpollet,
Le bleu glayeul, les hautes gantelées,
La pasquerette aux feuilles piolées,
La giroflée et le passe-velours,
Et le narcis qui ne vit que deux jours
Et ceste fleur que l'avril renouvelle
Et qui du nom des Satyres s'appelle. »

C'est que Ronsard a des tendresses particulières pour chacune d'elles; il se plaît à les appeler par leur nom, comme fit plus tard le bon André Theuriet.

« Les bassinets et les lys,
La rose et la marjolaine...
Et vous, thym, anis et melisse,
Vous soyez les bien revenus... »

Il dit en vers délicieux leurs nuances qui l'émerveillent. Il célèbre :

« Les beaux œillets pourprés et les lis blanchissants, »

et les soucis :

« estoiles d'un parterre,
Ains (1) les soleils des jardins, tant ils sont
Jaunes, luisants et dorés sur le front. »

C'est peu de regarder les fleurs : il s'y couche, s'y roule, s'y baigne, s'y plonge avec volupté.

« Je veux faire un beau lit d'une verte jonchée
De parvanche feuillue encontre bas couchée,
De thym qui fleure bon et d'aspic porte-épy (2),
D'odorant poliot contre terre tapy,
De neufard (3) toujours vert qui les tables imite,
Et de jonc qui le bord des rivières habite.
Je veux jusques au coude avoir l'herbe, et si veux
De roses et de lys couronner mes cheveux. »

Et maintes fois il ordonne qu'on embellisse ainsi sa demeure; qu'on la sème, pour Du Bellay convalescent,

« de toutes fleurs
En ce beau mois de juin écloses
Où le ciel mire ses couleurs. »

Qu'on dresse à Ronsard, pour fêter Bacchus,

« Un lit de roses épanchées. »

Toujours il lui en faut dans sa maison. Un jour il est malade et garde le logis. Il se trouve abandonné de tous; mais il lui suffit d'un bouquet pour le consoler. A qui chérit les fleurs, les fleurs le rendent.

« Mon petit bouquet, mon mignon,
Qui m'es plus fidel compagnon
Qu'Oreste ne fut à Peylade,
Tout le jour quand je suis malade,
Mes valets, qui, pour leur devoir,
Le soin de moi devraient avoir,
Vont à leur plaisir par la ville,
Et ma vieille garde inutile,
Après avoir longement beu,
Ivre, s'endort auprès du feu,
A l'heure qu'elle dût me dire
Des contes pour me faire rire.
Mais toi, petit bouquet, mais toi,
Ayant pitié de mon émoi,
Jamais le jour tu ne me laisses,
Seul compagnon de mes tristesses. »

On peut donc juger quel rôle jouèrent les fleurs dans les amours de Ronsard, innombrables comme celles d'un dieu. Bornons-nous à dire qu'elles reviennent sans cesse dans ses comparaisons, et qu'il saisit à miracle, comme les subtils et divins poètes anglais, les perpétuels échanges de rayons qui se font entre elles et les femmes aimées. Il voit un jour Hélène, dans un « jardin royal ravi de sa beauté »; une autre fois, il la trouve :

« Comme une belle fleur assise entre les fleurs. »

Enfin, courant à un rendez-vous, il lui semble que l'univers se transfigure autour de lui. Illusion commune à tous les amants, qui entendent tinter autour d'eux d'idéales mélodies et qui prêtent un éclat magique au soleil et aux étoiles. Tout naturellement, l'imagination de Ronsard lui fournit des fleurs.

« D'un fort épron je brosse le chemin
Qui me sembloit pavé de josimin,
D'œillets, de lys et courus si agile,
Que j'arrivai comme un songe à la ville... »

Au couchant de la Pléiade, le rude Agrippa d'Aubigné trouva un vers pénétrant et mélancolique pour saluer les dernières des roses.

« Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise. »

Les provinciaux retardent toujours un peu sur la mode. Les fleurs disparaissaient déjà de la poésie, lorsqu'un fort curieux groupe d'écrivains en ornaient

(1) Bien plutôt.
(2) Lavande.
(3) Nénuphar.

leurs vers, à l'ombre de l'Université que Philippe II avait fondée à Douai, dans les Pays-Bas.

En 1612 et 1613, les deux Loys, Jean et Jacques, le père et le fils, tous deux avocats, publiaient chez Pierre Auroy, à l'enseigne du Pélican d'or, leurs œuvres poétiques. Ces œuvres, à vrai dire, constituent souvent le plus cruel galimatias qui se puisse lire. Ces deux robins lettrés imitent, bien plutôt que Ronsard, le tumultueux et caricatural Du Bartas, et il y a bien du tintamarre et du brouillamini dans leur style sauvage. Mais ils consentent quelquefois à être simples, et, comme ils sont gens des Pays-Bas, ils goûtent les jardins et savent les chanter. Ce n'est point, à vrai dire, la nature un peu sylvestre, touffue et folle de la Touraine et de l'Anjou qu'ils aiment, mais des parcs et parterres sagement compassés et dessinés, offrant tantôt un ovale, un trèfle, un carreau, tantôt de belles figures héraldiques comme la losange ou le lambel. Et de leur fatras, on peut extraire quelques jolies pièces. Jean Loys préfère les fleurs aux plus rares joyaux.

« Plus que l'or et la richesse
Que nous envoie à largesse
L'Inde au sable précieux,
Le beau pourpre que nous donne
De son sang une anémone
Me contente encore mieux,

« Mais quoi, dessus toute chose,
La blancheur qu'on voit éclore
D'un gai tulipan (1) neigeux,
Comme un trésor que desserre
De son sein un beau parterre
Me contente encore mieux. »

Ce sonnet, de Jacques Loys, ne déparerait pas une anthologie.

« Quiconque veut savoir quelle est la fleur d'élite,
Ce n'est pas le narcisse ou le safran doré,
Ce n'est pas l'anémone ou le glaye azuré,
Mais sur toutes les fleurs belle est la marguerite.

« Elle a grâce d'autant que sa fleur est petite ;
Un bouquet d'autres fleurs n'est pas si bien paré ;
De vermillon, de blanc son teint est coloré,
Tout ainsi que le teint des filles de mérite.

« Toute ronde est la feuille, et ronde aussi sa fleur.
Elle dure toujours en sa vive couleur,
Et ne se change point pour grand chaleur qu'il fasse.

« O bienheureux celui qui la pourra cueillir,
Et qui d'elle voudra son bouquet embellir,
Car sur toutes les fleurs elle a le plus de grâce. »

Enfin en 1616, Jean Franeau, sieur de Lestocquoy, licencié en droit, natif d'Arras, échevin et conseiller pensionnaire de la ville de Douai, publiait son « Jardin d'hiver ou cabinet des fleurs contenant en XXVI élégies les plus rares et signalés fleurons des plus fleurissants parterres. » Par ce titre redondant et tarabiscoté à souhait, l'ingénieux Franeau nous fait entendre, non point qu'il va parler de ce que nous appelons aujourd'hui les plantes d'hiver, mais qu'il va exposer à nos regards, fixé à jamais par l'imprimerie et l'art du graveur, un tableau des fleurs qui s'épanouissent dans la belle saison, et que cette image permanente nous aidera à admirer, dans les mauvais jours, la nudité de nos jardins. Franeau n'est pas le premier venu; il manque de discipline littéraire: mais il a un goût somptueux et magnifique, l'imagination d'un lapidaire, d'un émailleur ou d'un chasublier. Il dresse un catalogue pittoresque et sonore des fleurs rares et nouvelles, que les navigateurs ont apportées des terres lointaines, et qui font maintenant la gloire des Pays-Bas, de la « trafiqueuse Lille », d' « Arras la noble », de « la docte Douay », de « la forte Cambray », de la « Vallée des Cygnes » (Valenciennes), de « Béthune la polie ». Surtout, comme il convient, il vante la Tulipe, honneur des Néerlandais.

« Ni la grande beauté qui perdit Ilion,
Ni les rares habits du grand roi Salomon,
Ni aussi de Junon la majesté connue...
Ne sont en contrepoids au prix des Tulipas.
On fait plus grand trafic et on fait plus de cas
De ses diversités et de ses broderies
Que du luisant émail des bagues, pierreries. »

Il déploie une splendide description de la tulipe ducale. On songe involontairement aux pompes éclatantes qui environnaient les souverains des Flandres, aux jours de Philippe-le-Bon et du Téméraire. Flora, nous dit le poète,

« dessus cette fleur
D'un grand prince ou d'un duc le riche manteau taille,
L'étoffe est sang caillé, à l'entour elle émaille
Et brode richement un magnifique bord
Dextrement pourfilé et passementé d'or. »

Cette admiration de Franeau pour les nouvelles venues ne l'empêche pas de consacrer un souvenir ému aux fleurs anciennes, à celles qu'ont tant regardées ses ancêtres et qu'on oublie trop de son temps.

« Mais quoi, hélas ! mais quoi ! sans pouvoir sont ces
Qui regrettent encor la giroffle et ses traits, [femmes
Et l'œillet empourpré, et ses doubles attraits,
Et ce teint incarnat de la fleurante rose,
Son bouton nouvelet lorsqu'à demi éclose ;
Qui respirent encore après l'or des soucis
L'ancolie frasée et ses atours fleuris,
Les bassinets communs et les margueritelles. »

Il loue les bonnes religieuses de Sin, qui, dans

(1) Tulipier.

leur retraite, cultivent la giroflée double, et empêchent l'espèce de périr.

« Elles gardent ces fleurs, ainsi que des vestales
Entretiennent leurs feux, diligemment loyales. »

Cependant, en France, un gentilhomme normand de goût dur et sévère s'occupe de râcler et exterminer les herbes folles et les broussailles qui encombrent la poésie française. Par malheur, dans cette opération, les fleurs aussi ont été arrachées. Çà et là, on reverra bien quelques roses chétives, mais elles seront en papier, et montées sur laiton. Pour qu'elles retrouvent leur éclat, leur fraîcheur, leur parfum, il faudra le passage d'une abeille, l'apparition du divin André, que nous enverront les pentes sacrées de l'Hymette.

HENRI POTEZ.

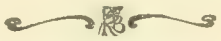

LA FIN D'UNE RACE

Les Peaux-Rouges.

On sait que la race rouge constitue l'une des cinq familles ethnographiques entre lesquelles la science divise l'humanité. A l'époque de la conquête espagnole, on évaluait à plusieurs millions les Peaux-Rouges répartis dans la région septentrionale du Nouveau-Monde; on n'en compte plus guère aujourd'hui que 350.000; au surplus le chiffre est approximatif, aucune statistique ne pouvant être établie pour des tribus nomades, qui se déplacent en des contrées inhabitées. Incontestablement, le nombre des Indiens-Rouges a progressivement décru depuis la conquête et cependant, les derniers recensements notent une recrudescence de la natalité. Ce revirement peut être attribué à la protection intelligente des pouvoirs dirigeants, qui répriment, dans la mesure du possible, les abus de la loi du plus fort, qui interceptent l'alcool et procurent des soins médicaux aux sauvages; la recrudescence se manifeste surtout dans les bourgades habitées par des indigènes de sang mêlé. Si l'on compte, avec les Indiens, les métis, on peut les évaluer encore à un million, mais il n'en est pas moins vrai que le type du Peau-Rouge disparaît de la surface du globe. A l'heure où les ombres de l'oubli l'approchent, nous tournons les yeux, avec regret, vers cette grande silhouette, bientôt effacée pour toujours; nous avons subi l'ascendant de sa physionomie altière, imposante comme toute manifestation d'énergie sauvage, et nous cherchons, à en fixer l'image embuée déjà au fond du crépuscule.

*
* *

Les peuples valeureux contre lesquels les Espagnols luttèrent, au Mexique et au Texas, durant la première période d'invasion, au XVIe siècle, représentaient un type d'hommes à la haute stature, aux épaules droites, au nez proéminent, au teint de bronze, tout à fait ignoré dans le vieux monde. Leurs monuments, leurs cités présentaient une architecture étrange, ayant quelque similitude et quelque affinité avec ceux de l'Asie orientale et dérivant d'une civilisation très complexe et très ancienne. Leur origine défie toute recherche historique et décèle un passé infiniment lointain, si reculé, si impénétrable, que rien ne subsiste plus de sa trace enfouie dans les abîmes du temps. Bien peu d'indices nous permettent de remonter par delà l'époque de la découverte jusqu'à l'apparition de l'humanité en Amérique. Deux cents ans avant Jésus-Christ, les Chinois avaient deviné, vers l'autre hémisphère, l'existence d'un continent, baigné au levant et au couchant par de vastes océans et, d'autre part, certains géologues prétendent que naguère, en une période antérieure, un continent, « l'Atlantide », s'effondra comme le pays d'Aztlan, pays natal introuvable des Aztèques (1). Après tout, ces indigènes, au cœur aride et au cerveau stérile, peuvent-ils se considérer comme les autochtones d'une contrée neuve, débordante de sève, lourde d'humus intact, imprégnée de l'amas des richesses dispensées au Roi de la création? Sortirent-ils du berceau commun, ou bien eurent-ils, en leur hémisphère séparé du nôtre, une éclosion propre (2)?

Par leur manque de fibres sensitives et d'aptitude à se perfectionner, par leur incapacité à se ployer aux conditions d'une vie nouvelle, par toute leur structure inflexible et dure, ils donnent l'idée d'une race finie et usée, arrivée aux derniers jours de son déclin. Depuis des siècles, ils sont retombés dans l'existence sauvage. Depuis des siècles, le Peau-Rouge, de légendaire mémoire, a subi, comme la faune furtive parmi laquelle il se dérobe, les empreintes de l'atmosphère ambiante. Il a le sombre profil du roc découpé sur la rive, la sévérité sinistre de la forêt, la dissimulation et la férocité de la bête fauve; mais, la fierté native de son allure a laissé confusément sur lui le sceau d'un héritage ancestral, héroïque peut-être.

(1) Un type très pur de la race Aztèque, M. Alta-Mirano, a été, il y a vingt ans, Consul général du Mexique à Paris. Il avait une culture classique et française très complète. Néanmoins, on peut le considérer comme une exception.

(2) Cette seconde hypothèse se heurte contre l'objection, qu'on n'a trouvé, jusqu'ici, aucun squelette marquant la transition entre l'homme primaire et l'homme actuel, dans le Nouveau-Monde.

*
* *

Lorsque, débarqués sur le sol américain, nous évoquons les récits de Fenimore Cooper, il nous paraît très simple de reconstituer, autour de nous, l'existence des peuplades qui occupèrent les diverses provinces. La zône de l'Est, conquise la première à la civilisation et de laquelle nous nous occuperons seulement ici, comprenait la grande famille des Algonquins, subdivisée en un nombre considérable de tribus, telles celles des Hurons, des Iroquois, des Abénakis, des Mics-Macs.... bien d'autres encore, dont le nom même s'oublie.

En 1535, quand Jacques Cartier et ses marins bretons pénétrèrent par le Saint-Laurent au cœur même du nouveau continent, ils trouvèrent parmi les populations riveraines un accueil des plus hospitaliers. Ces heureuses ouvertures se transformèrent bientôt, hélas! en conflits sanglants et, dans le décor somptueux des Laurentides, la grande épopée canadienne se prolongea jusqu'en 1763 et se termina par la victoire définitive des Anglais sur les Français, lors de la prise de possession du Nouveau-Monde.

Les « Faces Pâles » sont venues. Elles ont planté des jalons dans la terre et elles ont dit: cette terre est à nous! Et elles se sont disputé entre elles la place. La terre! Peut-on posséder la terre? N'est-elle pas un élément? N'est-elle pas à tous comme l'air que l'on respire, comme l'eau qui tombe du ciel, comme la mer? L'hôte silencieux de la forêt, le chasseur, aux instincts carnassiers, le nomade impropre à la culture, ne comprend pas la conquête d'un territoire; mais il pressent l'irréductible supériorité de l'envahisseur, et il se retire au sein de la solitude, dompté par la fatalité. Ni les ruses par lesquelles ses pères ont essayé d'enrayer l'invasion, ni la rage avec laquelle ils ont torturé l'ennemi tombé en leur pouvoir, n'empêchèrent les « Faces Pâles » de bâtir leurs solides demeures et de s'établir jusqu'au fond de la forêt impénétrée. L'Indien errant fut traité sur son propre sol, comme sont traitées les bêtes malfaisantes, il fut traqué comme les fauves.

Prospères aujourd'hui, robustes, militants, les Aryens vainqueurs se multiplient, se répandent dans les vastes régions encore inexplorées; ils les exploitent et les fécondent; leur prépondérance s'affirme. Et c'est conforme à la logique dans la marche prévue des civilisations.

*
* *

Race étrange, en sa misère et sa fierté. Déjà, aux premiers temps de l'invasion, nos prédécesseurs furent frappés par le stoïcisme, la hauteur, la froide cruauté dont elle faisait preuve; on y trouvait dès l'âge le plus tendre, ces visages âpres et fatals que rien ne déride. Jamais, en effet, les Peaux-Rouges ne rient joyeusement; jamais ils ne pleurent; les sources de la sensibilité semblent taries en leurs âmes. Leurs voix ne clament plus leur terrible cri de guerre, dont le son strident et prolongé fit tressaillir les bois; mais leurs chants, qu'ils prodiguent en toute circonstance et qu'ils se font gloire de soutenir en mourant dans les tortures, restent des mélopées d'une poésie farouche et pénétrante ou des incantations, empreintes toujours d'un fond de désespérance et de grandeur.

On sait à quel point leur initiation à la vie était redoutable. Les épreuves par lesquelles il leur fallait passer sont abolies aujourd'hui, et ne se retrouvent que par surprise en certaines parties reculées du Fart-West; ils s'efforçaient, comme chez les Spartiates, de s'endurcir, dès l'enfance, le cœur et les nerfs, afin de se rendre dignes des ancêtres au jour attendu qui devait les consacrer guerriers. C'était généralement en juillet, à la fête religieuse du Soleil, que la cérémonie avait lieu. Les néophytes, après avoir passé toute la nuit devant un brasier ardent, — au milieu des danses symboliques et des chants sauvages de la tribu évoquant l'ombre des aïeux, — enduraient, pendant de longues heures, d'effroyables supplices. Ils s'arrachaient des lambeaux de chair sur les épaules et la poitrine; ils se perçaient les pectoraux et se faisaient traîner et suspendre par des lanières passées dans les blessures qui se déchiraient. Parfois, — mais c'était rare, — l'un ou l'autre s'évanouissait; parfois il mourait. S'il mourait, c'est qu'il était marqué d'une déchéance, il n'était pas regretté; s'il avait cédé à la défaillance, le mépris de ses pareils le condamnait aux travaux manuels laissés aux femmes et lui interdisait le port des armes.

Chaque tribu, composée d'un certain nombre de familles sous la conduite d'un chef, groupait dans les clairières ses wigwams cloisonnés d'écorce de bouleau et s'installait au bord d'une rivière ou d'un lac, se contentant, malgré la rigueur des hivers, de l'abri sommaire et mal clos dans lequel s'entassait pêle-mêle toute la maisonnée. Le foyer consistait en un feu de bois brûlant au milieu de la tente avec une ouverture au sommet, comme issue à la fumée. La couche était une litière de feuilles et de branches de sapin. A la cloison extérieure se balançaient les trophées de victoire: scalpes, bois d'élan, peaux d'ours; et au centre des agglomérations, un circuit était réservé, où les guerriers se réunissaient durant le jour, lorsqu'ils n'étaient pas en chasse ou en guerre. Leurs journées s'y écoulaient à ne rien faire, à deviser gravement, avec une sagacité im-

perturbable; leurs traits anguleux taillés comme à coup de serpe, leurs bouches tombantes et rigides, leurs longs cheveux pendants, emblèmes de leur indépendance, les rendaient impressionnants. Parfois le soir dans le wigwam ils se visitaient et, avant d'entamer aucune conversation, fumaient silencieusement ensemble le calumet de paix. Durant ce temps, les femmes du maître de céans se tenaient coi, berçant doucement leurs petits « papoes » (leurs nourrissons); ou bien elles s'en allaient, dans la hutte réservée aux femmes ; elles avaient le regard inquiet et perçant des bêtes de la forêt. Gracieuses dans la jeunesse, elles portaient leurs nattes entremêlées de rubans aux couleurs vives ; de grands anneaux ornaient leurs oreilles, des bracelets s'entrechoquaient à leurs bras cuivrés; des tissus bariolés, des peaux de renne garnies de franges et de broderies faites avec des poils d'élan diversement teintés les enveloppaient tant bien que mal et ces vêtements n'étaient souvent que les défroques usées du seigneur et maître, toujours plus beau et mieux paré que ses compagnes.

Des coutumes analogues se retrouvent encore en certaines zônes de l'Ouest et dans les réserves, mais aujourd'hui les tribus mêlées à la civilisation n'ont plus cet aspect. Leurs villages sont pareils à ceux des colons ; ils sont composés de maisons de planches meublées de lits, — voire même de pianos — et les habitants, vêtus à l'Européenne, ont passé sur les bancs de l'école et sont christianisés. Malgré cela, et bien qu'abâtardis, ils sont toujours désignés comme des « sauvages » et ne s'en formalisent guère.

*
* *

Sans aucun doute, l'intervention patiente et continue des missionnaires a fait des tribus survivantes les florissantes bourgades actuelles, non plus féroces et sanguinaires, mais soumises aux lois du pays et, sinon libres de se laisser aller à la violence de leur nature, du moins exemptes des calamités inhérentes à la vie sauvage. Les Hurons de Lorette près de Québec, les Iroquois, dans le village de Caughnawagha, près de Montréal, en sont le vivant témoignage. Tandis qu'aux Etats-Unis, on s'acharnait systématiquement à détruire les peuplades restantes, les missionnaires français, au Canada, intervenaient dans les conflits et tentaient la conciliation. Ils firent ainsi des adeptes et s'attachèrent des chefs redoutés, les protégeant contre les blancs eux-mêmes. Leur mission fut un long martyrologe et notre imagination retrace avec émoi la silhouette de l'apôtre prêchant la miséricorde et la pitié, sur le seuil de sa hutte surmontée d'une croix! Elle revoit son front austère détaché du souci de toute joie et de toute crainte terrestre, entouré de visages cruels aux yeux fixes, mais facinés. Elle le revoit encore à l'heure de la défaite, lié au poteau de supplice, tandis que la cohorte infernale insulte à son agonie. Pour les brutes, en effet, la bonté, la douceur d'un être ne sont que de la feinte ; subjuguées un instant par la hauteur d'un saint regard, elles se ressaisissent l'instant d'après et se vengent, de peur de tomber en quelque piège. Néanmoins, le regard clairvoyant du prêtre finit par les mâter; il les sauva d'une destruction totale.

*
* *

Il serait excessif de croire que le Peau-Rouge converti, vêtu d'une veste et d'un feutre mou, devienne d'emblée civilisé. Peut-être retrouvera-t-on sans peine, à fleur de terre, son tomahawk et ses flèches, et peut-être ne faut-il pas sonder très à fond son âme pour y percevoir l'insensibilité, disons même la cruauté native; mais tel quel, il reste merveilleux par son flair, au moyen duquel il s'oriente à travers les obstacles de la rude nature. Tout en tenant compte des dons naturels aiguisés par la longue accoutumance et développés par l'atavisme, nous devons convenir que cette faculté spéciale est fondée, somme toute, sur l'observation la plus minutieuse et sur les déductions les plus logiques tirées de cette observation. L'Indien est prudent et avisé autant qu'audacieux; il prend l'astuce pour une preuve d'intelligence et ne se fait aucune gloire de courir au-devant du danger. Il connaît la mesure de ses forces, il les utilise à bon escient pour le meilleur succès de ses entreprises, ou il s'abstient formellement; il ne se risque jamais en aveugle. S'il a les sens affinés de l'animal sauvage, sa supériorité dans les sphères instinctives, où il règne, n'est pas seulement physique, elle tient aussi à son état d'esprit. Il remarque tout en silence. Souhaitons qu'il nous transmette les moyens dont il dispose; nous les avons désappris. Ces initiateurs à la vie des bois, que nous recrutons comme guides dans les villages proches des villes modernes du Nouveau-Monde, ont gardé les aptitudes héréditaires de leurs ancêtres.

Détail typique : ils distinguent à la trace de leurs pas le sauvage, voire même le métis, de l'homme blanc. Le pied du sauvage ne porte point en dehors ; plus rasante, plus allongée, sa piste, comme celle du renard, est presque rectiligne. Même un sillon de raquette trahit la différence.

*
* *

On sait que la raquette se chausse en hiver pour éviter d'enfoncer dans la neige; elle est confec-

tionnée avec des lanières de peau de caribou, tendues sur un cadre en bois de frêne, au milieu duquel le pied se fixe.

Si cette chaussure est ingénieuse combien cependant la pirogue d'écorce est plus évocatrice encore! Au printemps, lorsque la sève est remontée, l'Indien a fendu dans sa longueur l'écorce d'un grand bouleau; il l'a décollée tout d'une pièce, puis ajustée en la mouillant sur une carcasse en lattes de frêne; il a soudé les coutures avec de la résine et de la graisse bouillies. Résistante et légère, sa pirogue porte communément deux pagayeurs, quatre personnes au maximum, hormis pour les canots de guerre, confectionnés en plusieurs pièces sur le même modèle, et capables de porter 16 archers. Le pagayeur s'y pose en équilibre sur ses genoux repliés, le corps surplombant les bords. Quelque petite que soit sa nacelle, il brave le flot des lacs et les remous du Saint-Laurent; il se faufile entre les roches à fleur d'eau et descend hardiment les rapides. Si d'insurmontables obstacles se présentent, il atterrit, charge l'embarcation sur son épaule et regagne à pied un endroit navigable où il se rembarque; et il a l'illusion, tant la cloison est frêle, d'être porté par la rivière, en quelque grande feuille recroquevillée par la nature. Incessamment, dans les cours d'eau torrentueux, la manœuvre réclame l'expérience autant que la sûreté infaillible du coup d'œil et du poignet. Aux regards perspicaces du sauvage, certains miroitements de la surface dénoncent les roches perfides dissimulées à fleur d'eau et révèlent les passes profondes du chenal. Emporté comme une brindille au gré du remou, il songe tout d'abord à parer contre les écueils et à franchir, à angle droit, la crête hérissée des vagues; de sa pagaie il défie l'onde, des épaules, en parfait équilibre, il domine le tourbillon en plein rapide; l'élasticité de son agile esquif lui communique un peu de son ressort; il file, il vole, il bondit sur les flots tournoyants; c'est un vertige de vitesse où la moindre inadvertance et le moindre faux mouvement peuvent devenir fatals.

Mais, ces combats silencieux contre les éléments aveugles décuplent l'acuité des instincts de défense, toute une science s'y renferme et une corrélation mystérieuse se maintient entre l'Indien méditatif et le véhicule qu'il a construit au bord de l'eau murmurante, au sein de la forêt!

*
* *

Les rivières étant les seules voies praticables dans les parages inhabités, couverts d'inextricables forêts et parsemés de précipices, nous voyagions en pirogues et les remarques faites en cours de route à travers le paysage splendide s'imprimaient fortement en notre mémoire; toutefois l'un de nos compagnons de voyage s'absorbait volontiers dans la lecture, dès que son tour de pagayer passait à un autre et le jeune guide huron qui menait le canot, de déclarer à la première preuve d'inattention de notre part (posté à l'arrière, il avait la responsabilité de l'embarcation, sa pagaie faisant à la fois l'office de godille et d'aviron) : « Blancs... jamais rien voir! rien savoir!... trop regarder dans les livres! » Avait-il tout à fait tort? L'obligation de recourir aux seules forces de l'être primitif ne réveille-t-elle pas en nous des énergies latentes? Le grand livre de la vie s'entrouvre aux yeux qui la pénètrent, déroulant chaque jour une page, donnant chaque jour quelque enseignement imprévu, bien autrement fécond qu'aucune lecture! Et ainsi, à côté de ces sauvages, qui ne se départissent jamais de leur attitude immuable, ne font jamais un geste et ne profèrent jamais un mot sans motif, les distractions, la spontanéité parfois irraisonnée du « visage pâle » ressortaient comme les élans juvéniles d'une race moins endurcie et moins ancienne.

*
* *

De temps immémorial, les Peaux-Rouges avaient cependant vécu, sans tenir plus de place dans le paysage, que l'ours, le renne ou le buffle. En vérité, tout plongés qu'ils étaient dans la sauvagerie, des éclairs d'intelligence leur venaient, d'une perspicacité souvent au-dessus de la nôtre. Comme toutes les créatures vivant en contact permanent avec la terre, ils sentaient agir autour d'eux les forces occultes et par leur connaissance des phénomènes de la nature, ils faisaient passer en nous des lueurs de leurs intuitions.

Dans la vive lumière où notre esprit se meut, en notre siècle de prodigieuses recherches, nous avons rejeté les voiles du mystère, les régions de l'ombre échappent à nos yeux. Nous n'écoutons jamais plus les sens intérieurs qui nous permettent de communiquer avec l'invisible! Cependant l'Indien, qu'une longue accoutumance a maintenu rampant contre le sol vierge, possède la perception de l'âme des choses. Sa parole est sacrée. Nous pouvons nous y fier en toute sécurité; sa tragique figure se grandit, lorsqu'il prononce un serment, que rien au monde ne lui fera violer! Car il redoute les foudres vengeresses de la délation et de la traîtrise; et il pressent les invincibles forces qui règnent au-dessus de la vie. Ne rions pas de ses superstitions; admettons qu'il utilise des facultés dont nous méconnaissons l'usage. Les voix chuchotantes de la forêt, le bruissement des eaux coulant sur la roche noire, l'appel étouffé de l'antre ténébreux, l'approche des cata-

clysmes et des perturbations atmosphériques, toutes ces puissances redoutées et troublantes, dont nulle science n'explique la cause, ont des affinités surprenantes avec son être.

Sans doute, ses conceptions religieuses manquent d'envergure, elles restent terre à terre; elles n'ont aucun amour, aucune sérénité, aucune élévation morale. Ses idoles n'inspirent point le désir du sacrifice ou de la perfectibilité surhumaine. Et pourtant il y a dans toute âme, si grossière soit-elle, l'embryon d'une conscience et, dans l'obscurité de cette conscience, la notion d'une opposition entre le bien et le mal. Pour le Peau-Rouge la vertu consiste dans le courage, dans le mépris de la souffrance et de la mort, dans le respect de la foi jurée, dans la fidélité au serment. Son paradis est un lieu où la chasse est toujours fructueuse, où les élus, doués d'une vigueur et d'une agilité infatigable, ne souffrent jamais de la faim et festoient, en se glorifiant à perpétuité de leurs victoires. Cependant le démon, toujours aux aguets, assaille l'esprit du moribond et l'empêche d'y arriver. Sous l'obsédante étreinte, l'esprit faible erre donc banni et misérable. Pour l'y soustraire, on place la sépulture dans les branches ou sur des baliveaux, à une certaine hauteur du sol et la dépouille mortelle, enveloppée d'écorces d'arbres ou de peaux cousues, est ainsi dérobée à la voracité des oiseaux de proie.

Or, c'est le Démon, ou plutôt l'Esprit Malin, qui intervient en toute circonstance dans la vie des Indiens; c'est avec lui qu'ils se mettent en communication pour obtenir un avantage ou nuire à un ennemi; le sorcier (chaque tribu a le sien), sert ici d'intermédiaire. Quant au Grand Manitou, créateur du monde, il règne à une telle hauteur et à une telle distance de la créature qu'il reste inaccessible et sourd. On craint de l'évoquer, et lorsque son nom est proféré par quelque vieux sachem en une circonstance grave, on se voile le visage et l'on tremble, tandis qu'avec solennité la voix de l'orateur s'épanche.

*
* *

Par le pittoresque des épithètes, les harangues des Peaux-Rouges ont été comparées parfois à celles des héros d'Homère. Leur éloquence s'impose par l'intonation persuasive et entraînante de la voix, l'austère dignité du maintien, la sobriété virile et la force du geste. Cependant aujourd'hui, guerriers dépossédés à la face morne et au regard vide, ils ont perdu leur prestige; leurs qualités oratoires sont très atténuées, mais leur langue n'a pas changé et est très curieuse.

Chaque tribu a la sienne, avec ses variantes; quoique les Indiens christianisés, mêlés à la vie civilisée les oublient, ils s'affublent encore, en dépit de leurs noms de baptême, de noms figuratifs : « œil de faucon », « cœur de panthère », et ils s'appellent, de village à village : « la bande du loup », « la bande de la tortue », « la bande du castor », etc. On sait que le nom du clan était toujours transmis par les femmes; la fille d'un chef l'apportait, par son mariage, au clan où elle entrait.

L'acte du Congrès du 16 juin 1906, qui a autorisé les habitants de l'Oklahoma et du territoire indien à former un État, a mis fin à l'autonomie des grandes tribus et a fait des Indiens des citoyens américains, dotés de noms de famille marqués à l'état civil. Malgré cela le plus grand nombre dans l'Ouest échappent à tout contrôle et vivent encore comme leurs ancêtres.

La langue des Créeks est la plus belle; elle est répandue dans les réserves du Nord-Ouest Canadien et parmi bon nombre de métis, dont les mères indiennes perpétuent leur parler, qui reste ainsi langue maternelle. Leurs gosiers modulent d'infinies nuances; le rire perlé des jeunes filles peut être comparé au bruit des cascatelles; en inflexions d'une mélodie incomparable, les mots coulent de leurs lèvres avec des sonorités pleines à la fois de douceur, d'amplitude et de force.

D'une syntaxe variable étonnamment expressive, ces idiômes se distinguent par la longueur des mots et les diverses transformations qu'on peut leur faire subir selon le mouvement de la phrase ou de l'action exprimée; elles sont souvent insaisissables à notre entendement. Surgiraient-elles chez des peuplades à peine sorties de l'animalité? Leur complexité seule ne témoigne-t-elle pas d'un passé supérieur à la déchéance présente? Appartenant aux dialectes, dits polysynthétiques ou holophrastiques, elles ne ressemblent en rien aux langues de souche sanscrite; on a trouvé quelque rapprochement, vraiment bizarre, entre leur syntaxe et celle de la langue des Basques et de quelques autres idiomes asiatiques de forme agglutinante. Etant donné les points de contact reconnus entre les Peaux-Rouges et les Esquimaux d'origine mongole, il doit s'être produit, de part et d'autre, par le détroit de Behring, des infiltrations dans le sang et dans le langage. Toutefois, dans les deux Amériques, les langues primitives présentent ce même mode holophrastique, qui est le caractère propre des langues américaines. L'étude du parler de cette fin de race, dont les accents s'éteignent, pareils à un chant de cygne, est du plus haut intérêt. N'est-il pas surprenant de constater à la fois tant de richesse dans l'organe et tant d'âpreté dans la physionomie d'un même individu?

Les conquérants espagnols ont cherché à pénétrer

les racines de la langue des Aztèques et des Incas et ont trouvé chez eux des modes d'écriture singuliers. Il nous reste fort peu de documents de l'écriture et des inscriptions figuratives des tribus Indiennes. Les plus curieux sont les *quippos* des Péruviens, et les *wampums* des Iroquois; procédés mnémotechniques, encore en usage, consistant en cordes à nœuds et en colliers de perles. Les nœuds ou les perles, de grosseur et de couleur diverses, sont des indications servant à remémorer des faits et à former des phrases qui, par tradition se lisent au toucher et à l'œil. Mais peut-on faire de ces objets, transmetteurs de pensées, des signes d'écriture?

*
* *

Au regard de l'historien les peuples passent par des périodes de croissance et de décroissance, analogues à celles qui divisent la vie individuelle. La phase du déclin ressemble souvent à l'âge initial et rappelle par là, chez les derniers Peaux-Rouges les rudesses des temps préhistoriques.

Un point capital nous frappe en les considérant : les mariages de leurs filles avec les premiers colons n'ont pas donné naissance, dans la société américaine, au préjugé attaché au mulâtre. Bien des vieilles familles du meilleur monde ont eu l'Indien pour ancêtre; elles ont souvent des types superbes, tant au point de vue plastique que par la robustesse du tempérament. Les colons Français particulièrement, laissèrent de belles descendances; on désigne leurs enfants sous le nom de Bois-Brulés, à cause de leur teint brun mat. L'arcade sourcilière fortement arquée, l'œil sec et ardent, le profil accusé, l'allure hautaine, tels les Bois-Brulés apparaissent. La majorité reste hostile à toute discipline, dédaignant de s'élever dans la hiérarchie sociale; ils ont gardé par atavisme ces perceptions fugaces et intenses de la vie inconsciente dont palpite la terre; reliés à la faune par d'invisibles affinités, ils ne veulent point se dégager d'elle, pour prouver que toute vie et toute société a besoin de racines profondes, allant puiser au fond du sol les multiples sucs enfermés. Après plusieurs générations, ces traits significatifs s'effacent, absorbés par la prédominance de l'Européen, mais une parcelle de l'âme du légendaire et sombre héros indien renaît dans les enfants frustes et vigoureux de la race conquérante et semble proclamer l'éternelle loi, d'après laquelle la sève, latente en la souche déplantée, vient alimenter encore les rejetons nouveaux.

H. DE HARVEN.

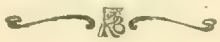

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Anatole France historien.

ANATOLE FRANCE : *La vie de Jeanne d'Arc* (2 vol.).

Eh bien, oui ! ce livre est admirable.

Anatole France nous est rendu. Hosannah !

Anatole France, qui semblait prendre plaisir à déconcerter ses admirateurs, et que la politique parut ravir aux lettres, Anatole France nous donne une œuvre longuement méditée, amoureusement achevée, digne enfin de séduire et d'émerveiller la catholicité de ses lecteurs...

— Son chef-d'œuvre !

— Question oiseuse autant qu'impertinente... Il me suffit de retrouver en ce grand et beau livre l'auteur de *Thaïs* et de la *Rôtisserie*, du *Jardin d'Epicure* et de l'*Orme du Mail*....., de l'y retrouver tout entier; telle œuvre de moindre étendue où se joua l'ironique imagination du romancier paraîtra à certains plus parfaite; il n'en est point où l'art et la personnalité d'Anatole France se manifestent plus complètement; cette *Vie de Jeanne d'Arc* résume toute une carrière; c'est une somme littéraire; nous serions bien ingrats ou bien illogiques, si nous ne nous déclarions comblés.

Certes... et voilà peut-être le plus grave, sinon l'unique défaut de ce livre; défaut précieux aux vrais amis de l'auteur, et qui recommande tout particulièrement ces deux volumes aux studieuses entreprises des critiques et des futurs historiens de notre littérature.

Anatole France se révèle tout entier en cette *Vie de Jeanne d'Arc* : vous y retrouverez son art translucide, ses curiosités de mythologue, ses ironies d'agile rationaliste, ses caprices, son épicurisme intellectuel, et jusqu'à ses opinions politiques et à ses rêves sociaux... et nous n'attendions point certes que l'histoire de Jeanne d'Arc fournît à Anatole France une occasion nouvelle de disserter sur les progrès industriels de notre temps, et les modes actuels de la production, sur l'impérialisme, l'expansion coloniale et la paix armée, sur l'internationale des travailleurs et le cosmopolitisme des financiers; un extraordinaire besoin de sincérité l'oblige à ne nous rien céler de ses pensées et de ses croyances.

« Je crois à l'union future des peuples et je l'appelle avec cette ardente charité du genre humain qui, formée dans la conscience latine au temps d'Epictète et de Sénèque, et pour tant de siècles éteinte par la barbarie européenne, s'est rallumée dans les cœurs les plus hauts des âges modernes. Et l'on m'opposerait en vain que ce sont là les illusions du rêve et du désir; c'est le désir qui crée la vie, et l'avenir prend soin de réaliser les rêves des philosophes. Mais que nous soyons assurés dès à pré-

sent d'une paix que rien ne troublera, il faudrait être insensé pour le prétendre. Les terribles rivalités industrielles et commerciales qui grandissent autour de nous font pressentir au contraire de futurs conflits, et rien ne nous assure que la France ne se verra pas un jour enveloppée dans une conflagration européenne ou mondiale. Et l'obligation où elle se trouve de pourvoir à sa défense n'accroît pas peu les difficultés que lui cause un ordre social profondément troublé par la concurrence de la production et l'antagonisme des classes. »

Sur quoi Anatole France ne dédaigne pas de nous exhorter aux réformes démocratiques, car :

« Un empire absolu se fait des défenseurs par la crainte ; une démocratie ne s'en assure qu'à force de bienfaits. On trouve la peur ou l'intérêt à la racine de tous les dévouements. Pour que, au jour du péril, le prolétaire français défende héroïquement la République, il faut qu'il s'y trouve heureux ou espère le devenir..... »

Ces lignes, que les biographes d'Anatole France n'auront point licence de négliger, sont peut-être les seules de ces deux volumes où il s'affranchisse résolument de l'austère discipline historique ; ayant ainsi confessé sa foi, Anatole France entreprend d'être strictement objectif : « Je crois qu'au risque de ne point montrer toute la beauté de son cœur, il vaut mieux ne pas paraître dans les affaires qu'on raconte. » Anatole France paraît donc le moins possible... Au reste il lui serait fort difficile de ne point paraître un peu, et de ne point laisser constamment deviner sa présence. Anatole France est impartial ; on ne le verra point dans le récit de ces vieux assauts, tels certains auteurs « ecclésiastiques ou professeurs, s'élancer, la plume à l'oreille, sous les flèches anglaises, au côté de la Pucelle ». Il fait œuvre critique, il argumente tel un chartiste ; et pour nous suggérer son interprétation des faits étranges ou obscurs, il dispose des ressources infinies de l'art le plus subtil; la part de l'hypothèse sera toujours grande dans les œuvres, qui, comme celle-ci, prétendent reconstituer la psychologie de l'héroïne et des acteurs principaux du drame où elle fut mêlée. Allez donc, dans le récit d'Anatole France, démêler ce qui est certitude et ce qui est conjecture ; la trame de la narration, si unie, si fortement tissée, est sans défaut. Voici bien, d'un mot fâcheusement démodé, mais justement expressif, une reconstitution du passé ; elle surgit, œuvre scientifique solidement charpentée, œuvre d'art richement nuancée, séduisante, persuasive, forte de cet irrésistible argument, la vie... Qu'il serait donc vain, en présence d'une pareille œuvre, de discuter des droits réciproques de la méthode et de l'art en histoire ! la méthode d'Anatole France est celle dont l'école historique moderne a vulgarisé l'emploi ; l'art d'Anatole France complète et dépasse prodigieusement cette méthode ; sachons gré à son merveilleux talent de montrer tout d'abord de quel secours la « littérature » peut être à l'histoire.

*
* *

Et l'on dira : la littérature d'Anatole France était sans doute la plus apte à faire éclater l'efficacité d'une pareille alliance : poète, philosophe, romancier, Anatole France fut toujours érudit ; longtemps il tira de l'histoire la moelle de ses récits ; en cette *Histoire contemporaine*, qui fut son avant-dernier triomphe, la part de la fiction apparut de plus en plus réduite. A mesure que l'écrivain approfondissait sa connaissance des hommes, il semblait mépriser davantage les ressources de l'invention romanesque ; il s'acheminait vers la pure histoire. L'y voici. Comment serions-nous surpris de l'aisance qu'il y manifeste ? Comment n'eussions-nous point pressenti un chef-d'œuvre ?

J'aimerais mieux que l'on me montrât quelles suggestions l'historien doit au romancier, observateur de la vie contemporaine, à l'écrivain ami d'une élégante simplicité, au psychologue et à l'artiste entraînés à saisir et à peindre des passions et des vices, des caractères, des visages, des hommes ; ce serait long... du moins ne saurait-on se dispenser de noter que tant d'expériences et si diverses dictent à Anatole France sa conception de l'histoire : il déplore que l'on écrive trop souvent l'histoire « d'un ton noble qui la rend ennuyeuse et fausse. S'imagine-t-on que les faits historiques sortent du train ordinaire des choses et de la mesure commune de l'humanité ? » Vue féconde, et que seule rendit possible une vie double en quelque sorte, simultanément tournée vers le passé et le présent. Nos historiens ont le sens de la diversité des temps et des lieux ; combien rares ceux qui ont l'intelligence de l'identité de la vie humaine, si étroite, mesquine jusque dans ses exaltations et ses douleurs ? Combien rares ceux qu'anime le sentiment de l'universelle fraternité ? Anatole France possède ce sens, cette intelligence ; ce sentiment est en lui ; Anatole France, qui connaît « la mesure commune de l'humanité » et « le train ordinaire des choses » n'éprouve aucune difficulté à vivre familièrement avec les hommes les plus divers ; il les fait vivre devant nous ; il ne solennise point leur attitude ni leurs paroles ; dessinant les unes, relatant les autres, il s'efforce « de garder un ton simple et familier. » Qui ne voit combien l'histoire y gagne en vérité, en profondeur !

Aussi bien Anatole France a-t-il beaucoup réfléchi sur les devoirs de l'historien et particulièrement de l'historien du xve siècle : le tableau qu'il trace de ses devoirs est d'une netteté impérative ; en vérité « une lente étude et des soins affectueux » ne sont point suffisants :

« La difficulté n'est pas tant dans ce qu'il faut savoir que dans ce qu'il faut ne plus savoir. Si vraiment nous voulons vivre au XVe siècle, que de choses nous devons oublier : sciences, méthodes, toutes les acquisitions qui font de nous des modernes ! Nous devons oublier que la terre est ronde et que les étoiles sont des soleils, et non des lampes suspendues à une voûte de cristal, oublier le système du monde de Laplace pour ne croire qu'à la science de Saint-Thomas, de Dante et de ces cosmographes du moyen âge, qui nous enseignent la création en sept jours et la fondation des royaumes par les fils de Priam, après la destruction de Troye-la-Grande. Tel historien, tel paléographe est impuissant à nous faire comprendre les contemporains de la Pucelle. Ce n'est pas le savoir qui lui manque, c'est l'ignorance, l'ignorance de la guerre moderne, de la politique moderne, de la religion moderne. »

Difficile ignorance, que doit seconder la plus avertie des critiques, perpétuel dédoublement de l'historien astreint à penser comme un clerc de Poitiers, un bourgeois d'Orléans, une pastoure de Lorraine, dans le même instant qu'il doit rassembler toute sa vigueur intellectuelle, ses souvenirs et ses moyens critiques. Anatole France s'est exercé à ce dédoublement ; il ne s'est point borné à solliciter le secours des chroniques et des pièces d'archives ; il a poursuivi à travers villes et campagnes, partout où se sont déroulés les événements qu'il se proposait de raconter, une minutieuse enquête de poète et de romancier : il a vu la vallée de la Meuse « alors que le printemps la fleurissait et la parfumait », il l'a revue « sous un amoncellement de brumes et de nuées » ; il a parcouru la vallée de la Loire, la Beauce, la Champagne, « l'âpre Picardie », la Normandie... ; il a contemplé longuement les images, manié les objets, les étoffes que quatre siècles écoulés n'ont point encore anéantis. Enfin, enfin, il a introduit dans son récit le plus possible de ces formes archaïques de la langue, qui conservent aux idées et aux sentiments leur véritable caractère... Ayant ainsi ouvré avec des soins infinis une longue et minutieuse histoire, il peut se rendre à soi-même ce témoignage :

« J'ai écrit cette histoire avec un zèle ardent et tranquille ; j'ai cherché la vérité sans mollesse, je l'ai rencontrée sans peur. Alors même qu'elle prenait un visage étrange, je ne me suis pas détourné d'elle. On me reprochera mon audace jusqu'à ce qu'on me reproche ma timidité. »

*
* *

Son audace ! Lui reprochera-t-on de n'avoir pas tenu plus expressément compte de l'avis du Dr Dumas, professeur à la Sorbonne, dont il cite en appendice une lettre significative ? Le Dr Dumas constate que, dès l'âge de treize ans, Jeanne eut des hallucinations unilatérales droites de la vue et de l'ouïe ; or, Charcot considérait que ces hallucinations étaient fréquentes dans l'hystérie ; les neurologistes ne sont plus d'accord aujourd'hui pour approuver Charcot sur ce point ; on eût aimé que le Dr Dumas se prononçât explicitement ; il ne se prononce pas ; il ajoute que les visions de la Pucelle présentent « ce caractère d'extériorité, qui distingue si particulièrement les hallucinations hystériques. » — Donc Jeanne d'Arc était hystérique ? — Ah ! ne nous hâtons point de l'affirmer ; le Dr Dumas atteste que « si Jeanne se rapproche des hystériques par certains traits, elle s'en éloigne par d'autres. » Jeanne, en effet, manifeste à l'égard de ses voix une indépendance relative ; elle ne leur obéit point aveuglément, et parfois leur résiste ; elle s'éloigne de plus en plus de cette passivité, qui distingue les malades, et, par là, s'apparente aux mystiques supérieures... pourtant on compte parmi ces mystiques supérieures de notoires hystériques... Enfin, si Jeanne fut hystérique, l'hystérie ne fit jamais, que « permettre aux sentiments les plus secrets de son cœur de s'objectiver sous forme de visions et de voix célestes ; elle a été la porte ouverte par laquelle le divin — ou ce que Jeanne jugeait tel — est entré dans sa vie ; elle a fortifié sa foi, consacré sa mission ; mais par son intelligence, par sa volonté, Jeanne reste saine et droite, et c'est à peine si la pathologie nerveuse éclaire faiblement une partie de cette âme. » Faiblement, très faiblement ; Anatole France n'avait pas le droit de tirer de cette consultation des conclusions qui n'y sont point incluses ; il ne le fait point ; il n'est ni timide ni exagérement audacieux ; il n'explique point les visions ; il s'en tient à la psychologie de la pastoure et de la sainte ; il pénètre en cette âme avec une pieuse curiosité ; son incrédulité est respectueuse ; son langage est merveilleusement souple à traduire la naïve poésie de cette lointaine aventure.

Et voilà, n'est-il pas vrai, ce qui nous importe tout d'abord en ce livre ; car des dates, des opérations militaires et des traités nous ne discutons pas ; laissons cette tâche aux spécialistes ; comment, toutefois, ne pas remarquer qu'après un sévère examen critique de cette *Vie de Jeanne d'Arc*, un S. Reinach ne retient point un nombre inusité d'erreurs ou d'affirmations contestables ?... Les matériaux à l'aide desquels Anatole France édifia son monument sont solides et indifférents ; ce qui nous importe, c'est la signification que leur attribue le plan général de l'œuvre. Or, ils sont assemblés et disposés de façon à nous faire comprendre la sainte ; car l'histoire de Jeanne, et Anatole France y insiste, « est une histoire religieuse, une histoire de sainte, tout comme celle de Colette de Corbie ou de Catherine de Sienne ». C'est pourquoi les historiens catholiques demeurent

plus près de la vérité que les biographes libre-penseurs; ceux-ci substituent « à la naïve merveille du xve siècle un phénomène polytechnique ». C'est la naïve merveille qu'Anatole France entend retrouver et nous faire goûter : de là, cette peinture attentive de l'adolescence d'une petite Lorraine dévote et brave, ces tableaux de mœurs, ces multiples récits de miracles, de contes et de légendes... et ne vous écriez pas que l'auteur cède ici au faible qu'il ressentit toujours pour le merveilleux des croyances et des récits populaires, n'allez point l'accuser de ciseler trop complaisamment des vies de diables et de saints, d'horrifiques descriptions, d'extravagantes évocations... Eh! tout cela n'est pas superflu, qui nous révèle le monde étrange d'êtres surnaturels, de monstres et d'esprits agissants, parmi lequel vivaient normalement ces gens du xve siècle; Anatole France connaît à fond, si j'ose dire, ce monde invraisemblable : il le parcourt allègrement et nous entraîne à sa suite; il sait les dévotions les plus compliquées, et les décrit avec une franchise qu'eût approuvée la rude simplicité des croyants d'autrefois.

« Les habitants d'Orléans craignaient Dieu. En ce temps-là Dieu se faisait beaucoup craindre; il était presque aussi terrible qu'au temps des Philistins. Les pauvres pécheurs avaient peur d'être mal reçus s'ils s'adressaient à lui dans leurs afflictions; mieux valait, croyaient-ils, prendre un biais et recourir à l'intercession de Notre-Dame et des saints. Dieu respectait sa mère et s'efforçait de lui complaire en toute occurrence. Il montrait pareillement de la déférence aux bienheureux assis à ses côtés dans le paradis, et écoutait volontiers les requêtes qu'ils lui présentaient... »

Donc les habitants d'Orléans vénéraient Monsieur Saint-Euverte et Monsieur Saint-Aignan; donc oyez les vies et les miracles de Monsieur Saint-Aignan et de Monsieur Saint-Euverte... Contés par Anatole France, la vie et les miracles de Monsieur Saint-Aignan et de Monsieur Saint-Euverte sont de l'attrait le plus piquant,... et de même les vies et les miracles et les facéties et les méfaits de maints bienheureux, bienheureuses, anges, archanges et démons... et ce qui sous une autre plume eût été fastidieux ou rebutant devient sous la sienne une séduction de plus, et l'art d'Anatole France est en vérité prestigieux.

Jeanne naît dans une famille d'honnêtes et simples paysans : quelles souffrances, entourèrent son berceau? de quelles légendes fut-elle nourrie? Quels amours, quelles haines, quelles terreurs grandissaient autour d'elle? Quelles prédictions s'imposèrent à ses méditations d'adolescente? Quelles pieuses influences l'orientèrent vers le service de Dieu, pour le plus grand bien du royaume, du roi... et des clercs? Comment triompha-t-elle des épreuves qui lui furent imposées? Comment s'accomplit sa mission? — Jeanne est une sainte que d'habiles gens s'entendent à utiliser, que la foi populaire exalte en multipliant les courages, Jeanne est une ignorante qui ne connaît ni la politique, ni la guerre; Jeanne n'expulse pas par une inexplicable victoire les Anglais exténués, peu nombreux, mal pourvus d'armes et de munitions; elle hâte leur inévitable défaite : bien d'autres collaborèrent au triomphe : « elle eut la part la plus belle : celle du sacrifice; elle donna l'exemple du plus haut courage et montra l'héroïsme sous une forme imprévue et charmante. » Lisez le récit d'Anatole France : le miracle, sans cesser d'être miraculeux, devient intelligible; l'aventure se déroule dans une atmosphère lumineuse et doucement limpide : cette lumière est une jouissance, et si vive que l'esprit s'y absorbe; à peine songe-t-on que l'auteur çà et là prolonge artificiellement son récit et met quelque ruse à se répéter, et que le dramaturge en lui n'est point égal au narrateur,... à peine songe-t-on... on demeure sous le charme de cette œuvre si forte et si pleine de grâces, de ce chef-d'œuvre de science moderne et de goût classique et purement français.

LUCIEN MAURY.

FIESOLE

Ainsi qu'entre des cils à demi clos encor,
Dès que l'aube, à travers les joints des persiennes,
Glisse un premier regard timide, rose et or,
Dans ma chambre au plafond de fresques anciennes,

Je monte, par delà des tas d'humbles logis
Riants dans leur paresse heureuse et dans leur crasse,
Vers ce grand Christ en croix dont les bras élargis
Bouchent presque, à l'entrée, une étroite terrasse.

Prolongeant la chapelle à droite du couvent,
Se dresse un appentis, bout de cloître rustique,
Où pendant la chaleur s'acagnardent souvent
Des marchands de bijoux en fausse mosaïque.

Mais ailleurs l'horizon libre de tous côtés,
Jusqu'à perte de rêve, à l'âme qui s'isole,
S'ouvre dans un lever d'ineffables clartés;
Et cette heure est vraiment ton heure, ô Fiesole.

Les collines, villas, jardins, édens fleuris,
Forment en s'abaissant comme une coupe immense.
Au milieu, sous un frais rideau de brouillard gris,
Un reste de sommeil enveloppe Florence.

Divine fiancée au fiancé divin
Découvrant peu à peu son front, ses yeux d'étoile,
Puis, plus tendre en l'émoi de son doux geste vain,
Retenant au défaut de l'épaule son voile,

Au soleil dont le seul approche l'éveilla,
De même avant d'offrir sa beauté toute nue,
La divine Florence oppose çà et là,
Ces plis de brume, écharpe empruntée à la nue.

Mais bientôt la voici tout entière, en l'anneau
Des verdures, palais, dôme, flèches d'église,
Sertis d'un fil d'argent par le cours de l'Arno,
Et dans une lumière où tout s'idéalise.

Sur le flanc des coteaux piqués de pins et d'ifs,
On reconnaît la route, un lacet roide et mince,
Que chevauchent, dans les portraits des primitifs,
Les lances par milliers qui font cortège au prince.

Plus haut, c'est l'Apennin; plus loin, et qu'on dirait
De neige immarcescible à jamais revêtues,
Les cimes de Carrare ont leur front qui paraît
Déjà pâle du songe éternel des statues.

Dans le grand ciel limpide à peine ombré d'azur,
Le jour ailé se lève en des candeurs d'hostie,
Tel que l'Angelico le voyait poindre au mur
De Saint-Marc, dans les yeux de la Vierge Marie.

Puis le matin grandit nuancé de lilas
Et du rose ingénu de la rose trémière,
Et l'air est si léger que l'homme le plus las
Se retrouve l'Adam de l'aurore première.

Spleen, passions, désirs, rancœur aux crocs de chien,
Et tout ce que je hais avec tout ce que j'aime,
Se détache de moi sans que j'en sente rien,
Inutile fardeau qui tombe de lui-même.

Et dans sa demi-teinte et sa fragilité,
Ton nom, depuis, me fait songer, ô Fiesole,
A ces fils de la Vierge, au déclin de l'été,
Qu'on voit dans la campagne aller à la vanvole.

EMILE DODILLON.

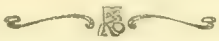

LE GOUT ET LA MÉTHODE

Quelques semaines après Emile Gebhart, après Ludovic Halévy, après François Coppée, Gaston Boissier meurt. C'est toute une phalange d'écrivains et d'érudits de distinction, qui disparaît ainsi, saluée de regrets déférents, plus encore que passionnés : car, depuis longtemps, elle ne représentait plus l'idéal littéraire, ni philosophique, des générations adultes.

Gaston Boissier fut l'opposé de ces littérateurs, qui affrontent les vicissitudes d'une existence orageuse pour éprouver tous les émois, toutes les passions de leur temps. Son œuvre ne vise point à rendre les contradictions et les angoisses de la conscience contemporaine. Il eut la carrière la plus unie, le talent le plus clair, la conception du monde la plus classique. C'est la vie antique, qui fit l'objet de ses préférences et de ses études. Il se rattache à toute une lignée d'esprits séduisante et bien française. Sa physionomie nous apparaît simple comme celle d'un ancêtre familier. Un mot le dépeint : c'était un lettré plein d'érudition, un humaniste.

Prévost-Paradol, About, Francisque Sarcey, Octave Gréard, tous ces maîtres, dont s'éloignaient déjà les nôtres, étaient ses cadets. C'est sous l'Empire qu'eut lieu le plein épanouissement de son talent. En 1865, à l'âge de quarante-deux ans, il fit paraître le livre qui assura sa réputation (vieille formule et vérité bien morte), *Cicéron et ses Amis*. Ces pages si pénétrantes sur les agitations du forum et sur le civisme au Ier siècle avant notre ère sont classiques. Elles forment, dans tous nos lycées, le commentaire agréable et nécessaire des études romaines des grands écoliers. Lorsque, dix ans, quinze ans plus tard, on les feuillette à nouveau, on sourit aux artifices de la rhétorique : ainsi, à l'inévitable parallèle entre les lettres de Cicéron et celles de Mme de Sévigné; ou à l'antithèse entre l'existence d'aujourd'hui « plus unie et plus simple » et celle du monde latin. Mais l'on est frappé de tout ce que contient de savoir précis et juste, d'exposés lucides des caractères antiques, de sens et d'expérience de la vie personnelle, ce petit livre, rapide et précis, presque nerveux.

C'est que Gaston Boissier réunissait les traits qu'excelle à développer la culture classique : l'élégance, la clarté, la concision, la logique, la probité, la finesse des analyses psychologiques. Il était à ce point imbu des préceptes de l'humanisme, qu'il en réalisait dans la pratique quotidienne l'idéal de sagesse souriante. En ces dernières années, c'était un robuste vieillard, étrangement alerte d'esprit, fort d'une harmonie personnelle, que ne troublaient point le mal et les inquiétudes du monde contemporain.

L'un de ses élèves et admirateurs, M. Gaston Deschamps, a tracé de lui ce joli portrait :

« Sa longue vie, harmonieusement équilibrée par l'alternance des ingénieux devoirs et des honnêtes plaisirs, fut un chef-d'œuvre. Ces vieux universitaires, ces bons travailleurs d'autrefois, si simples dans leurs mœurs, si réguliers dans leurs habitudes, si propres dans leur impeccable et chatouilleuse délicatesse, ont, en somme, choisi la meilleure part. Ils avaient de la probité, de l'honneur, un juste sentiment de leur valeur personnelle et de leur situation sociale, une dignité parfaite, point d'emphase, et (il faut toujours revenir à ce mot), infiniment de goût... »

Le goût! c'était en effet la suprême coquetterie de ce lettré; et c'est à cette fleur de l'esprit que s'adresse l'expression dernière de ses attachements intellectuels.

« On voulait, disait-il, introduire plus largement l'esprit scientifique dans l'explication et la critique des textes : ne risquait-on pas d'en bannir le sentiment littéraire?

« Notre système d'éducation avait certainement des défauts... Mais il ne faut pas oublier qu'il a fait de la France la nation la plus lettrée, et, pour parler comme les Latins, la plus humaine du monde.

Un savant s'il « n'est qu'un philologue » risque fort d'errer, dans ses déductions sur l'authenticité d'un texte. « Il n'y réussira que s'il joint aux procédés de la critique philologique la finesse d'un goût exercé. »

Ces appréhensions n'étaient point vaines : cette aptitude traditionnelle de l'esprit français à dominer les notions et les faits, à choisir parmi eux les éléments les plus substantiels et les plus seyants, s'est affaiblie. Bien pis, c'est tout le vieil esprit classique, dont le prestige est compromis parmi nous. Il convenait à une société disciplinée, policée, où l'individu, délivré de trop pénibles devoirs sociaux, avait le loisir de s'attacher à parfaire certaine distinction spirituelle. Il répond moins aux besoins complexes d'une nation profondément troublée, tiraillée entre des exigences sociales également admissibles et cependant contraires, angoissée comme la nôtre.

Il décèle d'ailleurs un danger : la tendance à négliger les réalités profondes qui ne sont point d'ordre psychologique, à rejeter aussi comme ingrats, indignes, les travaux de substruction nécessaires à l'idée nouvelle, à prêter une attention exclusive à l'agrément, à la beauté de la forme : la tendance au dilettantisme.

Il est permis de regretter le goût des érudits-lettrés du XIXe siècle, comme l'urbanité des courtisans du XVIIIe siècle. Comment oublier qu'en définitive ces manifestations du génie français étaient incomplètes, puisqu'elles succombèrent dans le pire désastre ?

Avant que nos armes ne fussent vaincues en 1870, notre érudition l'était. Elle se maintenait dans les sentiers battus de l'exégèse littéraire et de l'analyse des caractères. Cependant que l'obscur labeur des « séminaires » allemands frayait à la science historique des voies nouvelles. Par le lent inventaire des vestiges linguistiques, épigraphiques et autres du passé, par les procédés de la critique et de la méthode comparée, il aboutissait à une série d'imperceptibles découvertes et d'infimes considérations, qui permettait cependant de retracer l'évolution sociale de l'antiquité.

Cette même discipline, d'observation minutieuse, d'épreuve critique, imposée à des groupes de travailleurs, donnait, appliquée à d'autres objectifs, des résultats aussi étonnants. Elle aidait même à la préparation systématique de l'armée prussienne, qui devait écraser nos forces.

A tort ou à raison, l'éducation classique, l'obsession de l'antiquité, le culte du goût furent rendus responsables de notre incompréhension du temps présent, de notre ignorance des choses de l'étranger, de notre méconnaissance des conditions collectives du développement national. La légèreté française se mit à l'école de la lourde discipline allemande.

Ce fut donc, après 1871, une réaction violente contre les manières de penser et d'agir de la veille. Au goût, une autre orientation de l'esprit fut substituée : la méthode. On entendit par là tout un ensemble de procédés de recherche, de critique, d'assemblage des faits, propres à établir, de façon objective, dans tout ordre d'investigations, l'état réel des connaissances possibles. Juristes, économistes, sociologues, historiens, philosophes, durent incliner devant la norme nouvelle.

Pour mieux en établir l'empire, l'Université, plus ou moins consciemment, fit la guerre aux qualités distinctives des divers esprits, aux particularités des caractères Ce « sentiment littéraire », que prônait Gaston Boissier, fut, entre tous, répudié, honni. Le jugement et le goût plièrent sous la masse des notions inculquées et des faits pris en considération, comme l'imagination sous le frein des règles impérieuses. Toute originalité d'esprit fut éliminée.

La méthode ! Que d'exagérations n'a-t-on point dites, que d'erreurs n'a-t-on point commises en son nom ! Mirifique découverte, qui permet aux esprits les plus vulgaires de réaliser, par l'accumulation des petites pratiques patientes, une œuvre étendue, d'avoir l'illusion de la création !

Cette réaction, d'ailleurs, il est de stricte équité de le reconnaître, provoqua d'immenses efforts, qui rénovèrent toutes les branches de l'érudition française. Elle fut chez nous la cause déterminante d'une intense et impeccable « production scientifique ».

Nous pouvons embrasser maintenant, dans leur ensemble, les résultats de cette « réforme intellectuelle » — pour employer l'expression de Renan — de cette révolution, pourrait-on dire. Qui oserait prétendre qu'ils sont complètement satisfaisants ?

Le cours des investigations, si minuscules souvent qu'elles paraissent oiseuses, l'avancement de la science se poursuivent lentement : au prix de quels sacrifices ? D'innombrables esprits ont été dressés à cette besogne mécanique ; par là, ils sont réduits à une incurable médiocrité ; ils ont perdu toute spontanéité.

Les plus robustes n'échappent point à cet affaissement de la pensée. La critique exacerbée leur enlève toute velléité d'aperçus personnels. Dans cette multitude d'informations objectives, ils demeurent noyés, incapables de s'élever à une vue générale lumineuse. Chez les littérateurs le procédé remplace le talent ; on construit savamment de nombreux ouvrages : le malheur est que tous donnent l'impression du « déjà lu ». Le jugement moral lui-même et la volonté paraissent atteints chez nous : Nos hommes d'action possèdent de l'éloquence, mais l'audacieuse énergie ?

Aussi nos contemporains clairvoyants avouent-ils qu'il faut rendre plus de liberté à l'esprit, le libérer à nouveau. A vouloir le guérir d'une infirmité, on lui en a donné une autre, ce qui survient fréquemment en thérapeutique. Ils reconnaissent que l'œuvre n'est pas forte, définitive, parce que l'effort de l'intelligence pour disposer les faits, les rendre assimilables à la logique humaine en est exclu, que l'esprit doit, non pas se sacrifier à l'œuvre, mais l'éclairer. Et ils travaillent à une conciliation entre l'ancienne formation et la nouvelle, entre la curiosité des menues causes et la recherche des idées, entre les moyens de savoir et l'aptitude à choisir, entre la méthode et le goût.

Gaston Boissier n'avait pas tort de signaler tristement le déclin du sentiment littéraire. Quelque chose, toutefois, du modèle qu'il a laissé, de l'idéal qu'il prônait, survivra parmi nous. Car le goût, la distinction d'esprit ne peuvent subir en France que des éclipses éphémères.

JACQUES LUX.

Le Propriétaire Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG

DIRECTEUR : FÉLIX DUMOULIN

NUMÉRO 26 — 5e SÉRIE — TOME IX — 27 JUIN 1908

PAUL HUET ET JULES MICHELET

On a beaucoup et très bien parlé, dans ces derniers temps, de l'admirable paysagiste Paul Huet, qui fut moins méconnu de son vivant qu'on ne l'a cru quelquefois, puisqu'il eut, dès 1833, une médaille de seconde classe pour sa *Vue de Rouen*, qu'il fut décoré en 1841, obtint une médaille de 1re classe en 1848 ainsi qu'à l'Exposition universelle de 1855 (pour son *Inondation*), mais qui, cependant, ne connut pas la vogue qui apporte la richesse, et mena une existence constamment laborieuse et difficile, entravée par un état habituel de maladie.

En rappelant les amitiés et les admirations qui ont soutenu son courage et adouci ses épreuves, au premier rang desquelles il faut citer celles de Delacroix et de Sainte-Beuve, on a, ce me semble, oublié de faire une place à Michelet, qui fut des premiers à comprendre l'originalité et la puissance du talent de Huet, et qui lui avait voué une fervente affection.

Quand il apprit, le 8 janvier 1869, la mort de Huet, il écrivit dans son journal :

« A 5 heures, le coup de foudre de *la mort d'Huet!* Nous y courûmes... J'insistai (en vain) sur le danger de la mort apparente. Notre vive douleur contrastait avec le sec de David d'Angers. »

Le 9, au matin, il jetait sur le papier, sous une forme abrupte et heurtée, son jugement sur l'œuvre de son ami :

« Un homme est mort hier, que nous regretterons toujours. La gloire de l'art, en ce siècle, est le paysage. Et le restaurateur du paysage fut M. Huet. Dans quelle honte il était, ce paysage, sous l'Empire. J'ai horreur des verdures classiques, que j'ai vues à cette triste époque de mon enfance. Mais, à force de tuer des hommes, et de porter des hommes à quatre pattes, on en prit le dégoût; on se rejeta vivement vers la solitude, les arbres, la belle lumière et Dieu. Et surtout, pas d'hommes ! pas d'hommes ! Le paysage était alors grouillant de troubadours !

« Le romantisme vint, avec des Hugo, des Delacroix, des Rousseau, des éclairs mirifiques, mais aussi une préoccupation excessive des procédés. On croyait ne pouvoir peindre que par grosses taches, grossières à regarder de près. Dès lors, plus de peinture dans le logis moderne. Toutes les toiles superbes de ce genre ne peuvent être vues qu'aux musées, aux vastes galeries.

« Pour parler franchement de ces très grands artistes, que j'aime, honore, ils avaient fait dans l'art une loi de la brutalité.

« M. Huet était une âme fière et profonde. Il ne fut pas subjugué par le procédé. Il crut, comme Ruysdaël, qu'il y a quelque chose au-dessus. Il laissa passer ce gros torrent épais du romantisme. Il avait *précédé*, et *après*, il survit et survivra dans l'avenir.

« Hélas ! c'était un homme. Si je n'avais connu que ses tableaux, je me consolerais beaucoup plus; mais il était charmant, si fin et si aimable. Je le revois le soir, quand il venait chez moi, ce voisin, cet ami. Quoiqu'il soit immortel, je ne m'en consolerai jamais. »

Michelet avait parfaitement raison de traiter Huet de précurseur. Né le 3 obtobre 1804, cinquième et dernier fils d'un riche marchand de toiles ruiné par la Révolution, Paul Huet n'avait pu pousser ses études au lycée Bonaparte et collège Bourbon que jusqu'à la seconde. La vue des lithographies de Géricault et de Charlet avait déterminé chez lui sa vocation artistique. Après avoir travaillé deux ans chez un élève de David, puis chez Guérin pendant six mois, il perdit son père au moment où, à 17 ans,

il entrait chez Gros (1). Il fut obligé pour vivre de tirer parti de son talent, dès l'âge de 18 ans, en faisant des portraits à l'estompe et en donnant des leçons. Un ami le recueillit chez lui à l'île Séguin, près Saint-Cloud, et là il se mit à peindre le paysage d'après nature. C'est à cette époque qu'il fit des études d'inondations, dont il tira en 1855 le tableau célèbre que nous admirons au Louvre. En 1823, il rencontra Delacroix, de cinq ans son aîné, élève comme lui de l'atelier Guérin, et qui venait de débuter au salon de 1822 par un coup d'éclat, la *Barque du Dante*. Delacroix fut dès lors son conseiller et son appui, et Huet n'eut certes pas souscrit au jugement de Michelet, qui, opposant son art à celui de Delacroix, trouvait celui-ci trop grossier. Dès ce moment Huet s'affirma comme paysagiste puissant et original, le père, comme le dit Michelet, de l'École moderne du paysage. A partir de 1824, il figura à tous les salons; et en même temps qu'il se montrait créateur comme peintre de la nature, il ressuscitait pour ainsi dire l'art de l'eau-forte. Sa *Vue des Eaux* de Royat de 1834 est la plus grande planche d'eau-forte qui eût encore été gravée, une des plus grandes qui existent, et le succès de cette œuvre lui valut d'être choisi en 1837 comme professeur de la jeune duchesse d'Orléans.

Michelet publia, le 12 janvier 1869, dans le *Temps*, un article nécrologique où il exprima avec émotion ce qu'il pensait de Huet et de son œuvre :

« Il était né triste, dit-il, très délicat, fait pour les nuances fuyantes, les pluies par moment soleillées. S'il faisait beau, il restait au logis. Mais l'ondée imminente l'attirait, ou les intervalles indécis, quand le temps ne sait s'il veut pleuvoir. Une femme a bien dit : « Nul n'a eu plus le sens des pleurs de la Nature. » A certains jours, mélancolie profonde. Il a peint quelque part un pensif oiseau d'eau, qui se tient seul dans une petite baie écartée et ombreuse. En le voyant, je dis : « C'est lui. »

« Celui qui jouit seul, profondément, de la peinture, le penseur, le rêveur, une âme recueillie qui, dans son cabinet, veut avoir la nature, avoir à lui un paysage pour y loger ses rêves, aura un Paul Huet. Cela ne fait pas plus de bruit qu'une mélodie de Schubert à demi voix.

« Il est mort. Me voici dans son petit salon désert, tout rempli de ses œuvres. Comment en dire l'impression? C'est surtout quand on voit plusieurs de ses tableaux ensemble, qu'on en sent la couleur touchante, disons mieux, la douce chaleur. En plein hiver, on en est réchauffé.

« C'était plus qu'un pinceau. C'était une âme, un charmant esprit, un cœur tendre, et beaucoup trop, hélas!... Qui nous rendra jamais cet aimable voisin et ami du foyer, ses visites du soir ? Sa place y reste vide. Je l'attendrai toujours. »

(1) Indications données par M. René Huet à Michelet.

C'est encore Michelet qui, dans le *Temps* du 29 décembre 1869, rendit compte de l'exposition des œuvres de Huet, réunies, 18, place Vendôme, du 25 décembre 1869 au 6 janvier 1870, pour être ensuite vendues aux enchères. Michelet admire par dessus tout chez *ce poète* :

« l'étonnante vérité, la sincérité courageuse à accuser la vérité locale, même quand elle étonne (par exemple, l'âpre torrent du Dauphiné), la puissance avec laquelle il a distingué, spécifié le trait original, le caractère des lieux, des saisons et des heures du jour, du ciel et des lumières propres à chaque pays, le sens juste et profond de la contrée. »

Michelet, qui était un admirateur passionné de Géricault, fait observer la parenté du génie de Huet avec celui du peintre du *Radeau de la Méduse*. Il le montre enviant la grandeur du peintre d'histoire.

« Et il ne savait pas à quel point il l'était. Nul plus que lui peut-être n'a exprimé l'âme du siècle pour ceux qui savent lire dans le mystère des paysages. Cette âme nuagée et flottante, la mélancolie de nos temps, jusqu'à lui ne s'exprimait guère que dans la figure humaine... Qui eût dit qu'on transporterait tout cela dans le paysage ?

« Huet l'a fait pourtant!... Il était tel, à l'image du temps, plein de lueurs changeantes, d'indécises et fuyantes ombres. L'âge augmenta cela. C'est le dernier Huet surtout qui est le vrai. Dans sa barbe touffue, pourtant légère au vent, d'un blanc blond délicat, des souffles singuliers passaient, trahissant à demi les mouvements secrets de la bouche invisible, des pensées contenues, comme un essaim de songes. Avec tant d'ardeur intérieure, et pour cela même peut-être, il se défiait fort de lui. Il avait les incertitudes, les timidités de la passion. Ses yeux fins, doux, sauvages, semblaient de la biche des bois.

« A-t-il su à quel point l'âme du temps était en lui, cette âme nuancée, dont il a dit si bien l'incertain, les tristesses? Je ne le pense pas. Tout entier à son œuvre de chaque jour, il ne s'est pas connu. Il s'est vu en détail, non dans sa suite et son ensemble. Qu'eût-il dit s'il se fût contemplé, comme on le fait ici à cette exposition, dans cette grande histoire mystérieuse où la nature nous donne les reflets de tout ce qui fut dans nos cœurs? Quelle histoire saisissante! Cette salle, éclairée d'un sobre et pauvre jour d'hiver, discrètement me racontait quarante ans de ma vie. Labeurs et passions, temps obscurs, moments d'éclaircies, surtout les assombrissements : tout y était! Parfois, des notes bien tragiques. Le grand et lourd orage des marais de la Somme, qui vient si noir à nous, ne m'annonçait que trop le petit cadre noir et le mourant éclair, tellement sinistre, du Tréport.

« C'est donc fini! Il faut se séparer. Je le sens pourtant tellement en personne dans cette salle, vivant et respirant!.. Et dire que demain il va être divisé de nouveau! démembré! que cette âme ira aux quatre vents!... Hélas! dure destinée du peintre!... Où irai-je demain, si je veux le retrouver?... »

Le 5 janvier 1870, Michelet prenait encore pour lui-même quelques notes sur les paysages de Huet.

« Oui, sa note dominante est l'eau. Les tons roux, à la Rubens, sont voulus et secondaires. L'eau partout, l'eau, l'eau fantastique. »

Michelet pense alors aux canaux de Hollande, mais pour marquer la différence de leur eau avec celle des tableaux de Huet.

« Cette eau est moins délicate et paisible que la *Limma* de Bretagne ; moins tragique que l'*eau sale de l'Inondation*, parce qu'en Hollande l'eau est chez elle, dans son vrai pays ; moins menaçante que ces *Normandies* à gros ciel plein d'eau ; moins tragique que les formidables marais salés de la *Somme*, l'eau en bas qui nous boirait, l'eau noire qui vient à nous ; moins sinistre que le petit Tréport, dans notre cadre noir (1)... après l'orage... un pâle éclair blafard... (sans souffle, on dirait) et tout est fini.

« Ce sont nos paysages étagés de saisons, d'heures, pour les feuillages : notre petit *Octobre*, roux, qui serait septembre, si les feuilles n'avaient été frappées d'un froid précoce ; notre *Novembre*, où l'arrière-saison s'établit en grand silence. Mais les arbres gardent encore quelques feuilles mélancoliques comme dans la *Rêverie* de Rousseau à Ménilmontant... Le cœur plein de sentiments vivants, l'esprit encore armé de quelques fleurs... Chez Huet, les eaux vertes, dures, du Dauphiné, les eaux bleues de la Méditerranée sont accessoires. Parfois il se révolte contre sa mollesse et fait dur. »

On voit dans ces lignes, avec le don aigu de l'observation des nuances des eaux, des feuillages et du ciel, la sensibilité frémissante de Michelet, aussi bien devant les œuvres de l'art que devant les spectacles de la nature et de l'histoire. Il y aurait toute une étude à faire sur Michelet critique d'art. Ses journaux de voyage, ceux que Mme Michelet a publiés dans *Sur les chemins de l'Europe*, celui du voyage d'Allemagne de 1842 que j'ai fait paraître dans la *Revue Bleue*, ceux qui sont encore inédits, sont remplis de morceaux sur la peinture, la sculpture, l'architecture, où l'historien, le psychologue, l'artiste, j'ajouterai le physiologiste et le poète, paraissent tour à tour, pour décrire et juger les œuvres d'art avec une intensité prodigieuse de vision et d'imagination. Michelet avait un goût naturel pour tout ce qui, en art, est vraiment grand et original : Michel-Ange, Durer, Van Eyck, Memling, Quentin Matys, Rubens, Watteau, Géricault, Rude, Préault, Barye. Il a su discerner la valeur d'œuvres peu goûtées de son temps. Il a été le protecteur de Tassaert, malade et misérable. Il a su de même apprécier pleinement la force créatrice de l'œuvre de Huet.

GABRIEL MONOD,
de l'Institut.

(1) Ce petit tableau appartenait à Michelet.

L'EMBALLEMENT SLAVE

Parmi les phénomènes les plus curieux de notre évolution actuelle, il faut signaler le réveil d'un certain intérêt pour les peuples d'origine slave, et leur émancipation commune de la tutelle germanique.

A quoi attribuer un pareil revirement dans l'orientation de l'opinion publique russe ?

En partie à nos récentes défaites et à la conviction, qui s'est emparée des esprits, que l'intérêt de la Russie n'a rien de commun avec notre pénétration militaire en Extrême-Orient.

Nos regards commencent à être de nouveau fixés sur l'Ouest. Et il est grand temps qu'il en soit ainsi, car d'autres peuples ont su déjà tirer parti de notre indifférence récente pour les questions balkaniques et, bien entendu, à leur profit exclusif. L'Empire autrichien, sous la direction occulte de l'Empereur Guillaume, commence à comprendre d'une façon plutôt matérialiste son rôle de protecteur des populations chrétiennes de la Macédoine.

L'Autriche paraît se détacher des projets de réformes élaborés lors de la célèbre rencontre de Mürzsteg, et leur préférer le percement de nouvelles routes à travers les Balkans, routes de pénétration, qui, dans un avenir bien proche, permettront à l'Empire de Habsbourg d'étendre sa zone d'influence jusqu'à Salonique.

L'Allemagne cajole depuis longtemps le Grand Turc, dans le but avéré de tenir à l'écart d'Ildis-Kiosk, Russes et Anglais. La construction de chemins de fer, traversant l'Asie Mineure, et aboutissant à Bagdad, chemins de fer dont l'administration doit être exclusivement allemande et composée d'Allemands, est chose décidée en principe. Et si les travaux n'ont pas encore commencé, ce n'est, bien entendu, que grâce au manque de capitaux. Aussi, attribue-t-on, au Cabinet de Berlin, une condescendance très marquée pour tous les détenteurs de grosses bourses, quelle que soit leur nationalité. On leur permettra de prendre part à l'entreprise financière, devant fournir les fonds nécessaires à la construction de la nouvelle voie, mais on les tiendra soigneusement à l'écart de son exploitation.

Dupés plus d'une fois par les Allemands, tant au Congrès de Berlin que lors de la conclusion de traités de commerce, leur assurant de très grands avantages en échange d'une promesse, d'ailleurs scrupuleusement remplie, de ne point nous inquiéter, aussi longtemps que durera notre conflit avec l' « Empire du Soleil levant », nous arrivons lentement à comprendre le danger qu'il y a, à laisser les deux

Empires voisins décider à eux seuls des questions qui intéressent les peuples slaves.

Les offres faites par M. Izvoslky aux grandes puissances, afin de régler d'un commun accord la question macédonienne, et le projet annoncé de construire un chemin de fer, reliant le Danube à la mer Adriatique, sont les premiers indices de ce réveil de sympathies pour les peuples de notre race, sympathies auxquelles se mêle l'intérêt bien compris de l'Empire russe.

Un nouveau symptôme du même phénomène est l'accueil chaleureux que la société pétersbourgeoise a accordé à trois députés autrichiens, l'un Tchèque, l'autre Slovène et le troisième Ruthène, qui sont venus nous convier à une réunion de délégués slaves, qui devra se tenir cet été même à Prague, à l'occasion d'une exposition locale. Le docteur Kramavz, vice-président du cercle slave à Vienne, qui s'est placé à la tête de cette députation, a été fêté à Saint-Petersbourg à l'égal de ses illustres devanciers, et notamment du célèbre patriote tchèque Rieger, qui, il y de cela plus de trente ans, était venu prendre part à un Congrès slavophile, organisé à Moscou. La Société slave de bienfaisance, ainsi que les membres d'une nouvelle Union, en train de se former sous le nom un peu confus de Mutualité slave, ont été les organisateurs à Pétersbourg d'une série de banquets en l'honneur de nos hôtes. A ces banquets, des toasts ont été portés par des représentants de divers partis politiques russes. La municipalité de la capitale a voulu s'associer à ces festins et nous a convoqué à un raout suivi de concert dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Le président du Conseil des ministres a trouvé bon de se rendre en personne à cette réunion, qui, certes, n'avait rien de privé. On y vit apparaître également le ministre des Finances et les présidents de nos deux assemblées législatives. Seul, le ministre des Affaires étrangères a eu assez de tact pour briller par son absence. Les discours prononcés par les membres de la délégation autrichienne étaient d'ailleurs on ne peut plus corrects. Il n'y était question que de la fraternité des peuples de même race, de la nécessité qu'il y avait de se prêter aide et secours dans des domaines n'ayant rien de commun avec la politique. Mais, en même temps, on agita le problème de la création d'une banque slave, qui, au besoin, pourrait entraver les agissements de la Deutsche Bank dans les Balkans et arrêter le progrès de la germanisation des Slaves méridionaux. On a lieu de se demander comment la Russie ferait pour approvisionner cette banque de capitaux nécessaires. Qui ne sait à quel point l'Empire lui-même a besoin de l'apport de capitaux étrangers? N'est-il pas question, en effet, de nouveaux emprunts tant pour couvrir les frais d'un chemin de fer, mettant en relations les provinces situées sur l'Amour et le Pacifique avec le Transsibérien, que pour refaire à l'Empire une flotte pouvant prendre la succession de celle qui fut anéantie à Tsousima? Or, pour tout cela, il nous faut des centaines de millions, peut-être même un ou deux milliards. Et ce n'est pas par un emprunt intérieur qu'on espère se le procurer. La Banque slave devra, par conséquent, chercher des fonds au-delà des limites de l'Empire. Cette fois encore, on porte les regards vers la France. On se dit que la République envisagera avec satisfaction la possibilité de combattre d'une manière pacifique l'influence allemande dans les Balkans; qu'elle voudra, par conséquent, soutenir de son épargne un concurrent sérieux de la Deutsche Bank établi à Sophia.

Avant de nous quitter, la députation slave s'est entendue avec nous en ce qui concerne l'envoi à Prague d'une quinzaine de Russes, appartenant aux divers partis politiques, ainsi qu'aux Universités et à l'Académie des sciences et lettres. Une députation analogue représentera les trois branches du peuple polonais, royaume de Pologne, Posnanie et Galicie. Les autres nationalités slaves de l'Autriche et des Balkans auront chacune leurs propres porte-paroles. Ceci permettra de débattreen commun la question d'un nouveau Congrès de tous les peuples d'origine slave, pareil à celui qui, en 1848, avait ouvert le combat contre le germanisme.

On peut juger de la nouvelle orientation, que prend le mouvement slavophile, en comparant le programme de Kramavz et de ses deux associés à celui des hommes de 1848. Ces derniers donnaient pour but à leur activité le rapprochement politique des peuples slaves, leur entente commune au détriment des Allemands.

Il n'est question à l'heure qu'il est que d'un rapprochement purement pacifique des mêmes peuples, tout au plus de leur « Kulturkampf » avec l'Allemagne et les peuples d'origine allemande. Cette concurrence en cas de succès pourrait avoir néanmoins des suites plus sérieuses que ces idées vagues, que nos adversaires allemands ont baptisé du nom de panslavisme, c'est-à-dire d'une hégémonie, exercée par la Russie et le peuple russe, vis-à-vis de tous ceux dont la langue se rapproche de la sienne. Toute prétention de cet ordre-là est éliminée de nos jours par le désir des Polonais, ainsi que des Tchèques, de traiter avec mes compatriotes d'égal à égal.

Ce n'est qu'à cette condition que les Polonais veulent bien entrer dans le mouvement slavophile. Leur porte-parole, M. Dmowski, député à la Chambre de Pétersbourg, n'a pas caché aux délégués russes son bon vouloir de soutenir la mutualité slave, mais à la condition qu'il n'y eut dans la grande fa-

mille de peuples, alliés par le sang et l'emploi d'idiomes voisins et apparentés, ni d'aînés, ni de cadets. Tout ce qui a été dit plus tard, tant au banquet offert à nos hôtes à Pétersbourg qu'à celui de Varsovie, peut être résumé par un seul aphorisme : bonne entente réciproque, ne demandant à personne le scrifice de sa liberté et du culte de son passé historique.

Le mouvement nationaliste perd son caractère agressif vis-à-vis des Etats constitués. On ne peut plus lui appliquer le nom de force dissolvante. Il ne demande point qu'on change, à son profit, la carte politique de l'Europe. Chacun restera comme par le passé sujet autrichien, russe, turc ou prussien, mais servira désormais la cause commune et fera son possible pour orienter la politique de son pays dans un sens favorable aux intérêts slaves. Or, ceci n'est faisable qu'à une condition : il faut que la guerre, tantôt ouverte, tantôt clandestine, que Russes et Polonais se font depuis trois cents ans cesse de sévir, que tous les sujets de l'Empire des Tsars jouissent d'une même liberté et que cette liberté comprenne le droit des Polonais d'éduquer leurs enfants dans leur langue natale. On n'a pas trouvé utile de concrétiser davantage les questions à débattre entre les deux rivaux, afin de ne pas envenimer leur lutte et faire revivre d'anciennes discussions.

Le rapprochement a été tout de même assez marqué pour permettre aux optimistes, qui ne sont pas moins nombreux en Russie qu'en France, de garder l'espoir qu'on est entré désormais dans une bonne voie d'accommodement réciproque et que la glace est fondue. Telles sont littéralement les paroles employées à Saint-Pétersbourg pour désigner le détachement volontaire, que les Polonais feignaient d'avoir pour les questions de politique intérieure russe, surtout depuis qu'une loi inique, celle du 3 juin 1907, leur a enlevé la moitié de leurs représentants à la Douma, les réduisant ainsi à l'état de « citoyens de second degré », d'après la judicieuse remarque faite par M. Dmowski, chef du parti polonais à la Chambre.

La race slave a de commun avec la latine ce que les Français appellent l'emballement. Nous sortons à peine de cet état, créé par la visite des trois délégués autrichiens. Je ne sais quel est le cas en France, mais en Russie les emballements ne sont généralement pas de longue durée. Depuis une semaine que nos hôtes sont partis, la Société de mutualité slave en voie de formation n'a donné aucun signe de vie. On n'a rien fait pour nommer les délégués et pourtant il y aurait lieu de se presser, car deux ou trois semaines nous séparent du jour de la clôture des Chambres. Nous entrons en plein été, alors que toute vie, politique et intellectuelle, cesse comme par enchantement ; ceux qui s'y adonnent préférant les plaisirs champêtres à toute autre manifestation de leur activité. Quand les Pétersbourgeois partent pour les « datchas », ou leurs villas, il ne reste plus rien à faire qu'à se croiser les bras et attendre la fin de la morte saison. Malheureusement les Tchèques ont choisi les derniers jours de juillet comme période de rendez-vous. Ne serait-ce pas trop demander à nos politiciens que de les convier à entreprendre un long voyage, au moment même où ils tiennent à reprendre leurs forces par un repos bien gagné ?

MAXIME KOVALEVSKY.

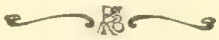

LES MÉLANCOLIES DE JEHAN DU PIN

On ne sait de Jehan du Pin, qui vivait dans la première moitié du XIVe siècle, que ce qu'il a écrit sur son propre compte ; et c'est peu de chose. Il a écrit :

« Je suis rudes et mal courtois.
Si je dy mal, pardonnez moy...
Je n'ay pas langue de françoys.
De la duché de Bourbonnois
Fut mon lieu et ma nation. »

C'était un homme ignorant qui, de son propre aveu, ne savait ni latin, ni hébreu, ni « clergie » ; il n'avait d'autre prétention que d'avoir observé et de penser par lui-même :

... Moult de gens presumeront
Sur ces paroles et diront
Que ce sont gengles empruntées...

Ces envieux auront tort : il s'est exprimé « selon son sens, en son langage, sans patron et sans exemplaire. » (1).

Il a pris soin de consigner dans sa préface et en plusieurs autres endroits de son livre des renseignements chronologiques, d'ailleurs contradictoires. Il dit d'abord : « Lors commençai ce livre par maniere d'illusion en l'an de Nostre Seigneur mil CCCXXIIII en l'eage de XXII ans ; et fut deffinis l'an de Nostre Seigneur mil CCC et XL ; » il serait donc né en 1302 ; il aurait commencé son livre en 1324 ; il l'aurait terminé en 1340 (2). D'autre part, au l. Ier, il introduit sa vision en ces termes : « Au départir de ma jeu-

(1) Cf. la préface en prose : « Sy compila ce livre proprement sans nule substance sur les fais qu'il vit en celuy temps... Oncques ne prit matiere ne exemple d'autruy. »

(2) La première et la troisième de ces deux dates sont confirmées au l. VII : « Quand je fus esveillé, je me trouvay en l'eage de XXXVIII ans sur les termes de l'Incarnation mil CCCXL. »

nesse, en l'eage de XXXIIII ans... » (1) ; sa vision (ou, tout au moins, cette partie de sa vision) n'aurait donc eu lieu qu'en 1336. Dans l'épisode du Val des *Fols Cuidans* (l. V) « le terme de ma vision » est fixé à 1338. Enfin, au l. VII, parlant des mauvaises années qui se succèdent régulièrement, à l'en croire, de sept ans en sept ans, l'auteur parle des calamités de 1328 comme passées, mais il en prévoit de futures entre Pâques et la Saint-Jean 1335.—Il faut, je crois, conclure de ces données que Jehan du Pin accumula pendant longtemps (probablement de 1324 à 1340), non seulement des réflexions, mais des notes rédigées; il fabriqua son livre, en 1340, de tous ces morceaux mis bout à bout.

Les anciens bibliographes n'en savent pas davantage, de source certaine, sur l'auteur des *Mélancolies* (ils n'ont même pas remarqué la discordance de ses données chronologiques). C'est qu'ils n'avaient pas lu l'ouvrage entier; ils n'en avaient guère parcouru, selon toute apparence, que les premières pages, et la soi-disant « Somme » qui est à la fin. Or, la lecture attentive de l'ouvrage entier fournit quelques détails complémentaires. — Jehan du Pin visita le monastère de Saint-Claude (Jura) après 1342; rapportant, dans une des additions qu'il a placées au commencement de son livre (2), plusieurs miracles dus à l'intercession des reliques de saint Claude, il en cite un du 10 août 1342, et atteste qu'il en a vu, de ses yeux, la relation authentique sous le sceau de l'archevêque de Lyon « ou moustier saint Claude ». — Il se montre, en plusieurs endroits, préoccupé des choses du droit et assez au courant des termes de procédure; il serait téméraire, cependant, d'en conclure qu'il était homme de loi, car il déclare positivement qu'il n'est pas plus versé dans le droit coutumier que dans le droit écrit :

« Je ne sçay lettres ne usaiges... »

Enfin il est clair que ses protestations répétées de modestie (« De foible sens, foible nature... ») et d'ignorance ne sont pas de pure forme : il ne cite guère, avec la chanson *de Robin et de Marion*, qu'un auteur, celui du *Roman de la Rose*, et il professe que c'est Guillaume de Saint-Amour.

La biographie de Jehan du Pin est donc fort décharnée. Elle ne l'est pas à ce point, il est vrai, dans les livres, même modernes, qui mentionnent le personnage. Mais tous les embellissements sont à retrancher, car des erreurs matérielles en sont la source. — On a dit que Jehan du Pin avait été moine à Vaucelles (Cambrésis) et même qu'il fut « un des plus fameux trouvères de cette province par le long séjour qu'il y fit et les travaux auxquels il s'y livra » ; mais c'est simplement parce qu'on l'a identifié à tort avec « Jehans Durpain, moines de Vaucelles » qu'un ms. (fr. 837) de la Bibliothèque nationale désigne comme l'auteur du célèbre poème intituté : *L'Évangile as femmes*. Or, cette identification, suggérée par une vague ressemblance de nom, n'est pas valable, car le ms. fr. 837 a été exécuté au XIIIe siècle, par conséquent avant la naissance de Jehan du Pin (1302). — On a dit que notre homme était mort à Liège en 1372 et qu'il avait été enterré dans l'église des Guillemins de cette ville; mais c'est par suite d'une confusion entre le nom du héros de son livre, le chevalier Mandevie, et celui du voyageur Jehan de Mandeville, qui finit en effet à Liège, sa patrie, dans les conditions indiquées (1).

Jehan du Pin a laissé un livre intitulé : *Les Mélancolies sur les conditions de ce monde*, ou *Mandevie* (2), dont le succès fut grand et durable, puisque l'on en connaît dix manuscrits à Paris seulement (3) et qu'il en existe deux éditions incunables. Il ne semble pas qu'il ait été lu par personne depuis P. Paris qui, dans ses *Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi* (IV, 1841, p. 183), s'exprime ainsi : « Vers la fin du cinquième livre, il y a dans *Mandevie* un chapitre consacré aux « males dames » qui serait mieux à sa place dans les pérégrinations de Rabelais que dans un ouvrage moral... Le caractère satirique de tout l'ouvrage et l'imagination féconde et spirituelle de Jean du Pin doivent faire distinguer les *Mélancolies* de tous les livres ascétiques du XIVe siècle. Ceux qui voudront étudier les véritables mœurs de

(1) Tous les mss. portent ici le chiffre XXXIIII; et d'ailleurs l'auteur fixe au l. VI « le terme de partir de la jeunesse » un peu après la trentaine; il n'y a donc pas lieu, semble-t-il, à correction.

(2) Ces additions ne figurent pas dans tous les mss.; mais on les trouve dans les mss. fr. 1002 et 1147 de la Bibl. nationale et dans le ms. d'Orléans.

(1) Cette dernière confusion a été très bien dénoncée par Dinaux dès 1837; mais elle n'en figure pas moins encore, comme la précédente, dans les ouvrages les plus récents. Voir la *Bio-bibliographie* de M. Ulysse Chevalier. Cf. G. Paris, *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge* (Paris, 1907), p. 220 : « L'œuvre curieuse du moine Jehan Durpain... »

(2) *Mandevie* (ou *Amandevie*) est un impératif; comme qui dirait : « Corrige ta vie ».

(3) La liste des mss. qui sont à Paris a été donnée par G. Gröber dans le *Grundriss der romanischen Philologie*, II, p. 1023. Il y en a d'autres : dans les Bibliothèques d'Orléans (n. 465), de Besançon (n. 586), de Rouen (n. 944), etc.

« Il y a dans chacun des mss., dit P. Paris (p. 179), plusieurs différences notables ». Les différences ne sont pas, en vérité, si notables, car des lacunes accidentelles en sont la cause. Seul, l'épisode des « Males dames » a été volontairement omis dans quelques mss. (Arsenal, 5099; Bibl. nat., fr. 29519), en raison de son caractère obscène.

Tous les mss. sont extrêmement incorrects, avec des passages inintelligibles à force d'être corrompus. Mais tous ne sont pas corrompus aux mêmes endroits, de sorte que la comparaison des copies permet d'établir un texte sensé. Le ms. décrit par P. Paris (Bibl. nat., fr. 451) est, à tous égards, un des moins défectueux.

l'époque trouveront dans cet ouvrage une foule de traits et de renseignements précieux. »

*
* *

Les *Mélancolies sur les conditions de ce monde* se composent de deux morceaux distincts : l'un en prose (livres I-VII), l'autre en vers (livre VIII).

Comment donner une idée de la première partie, où quelques observations, qui ne sont pas sans intérêt pour la connaissance des hommes du temps et de l'auteur en particulier, sont noyées dans le plus absurde fatras ?

L'auteur se trouve transporté dans un pays étrange, borné d'un côté par le « royaume de Vie », de l'autre par celui du prince de l'Abîme ; c'est là qu'est le « Chastel du Dieu d'Amours » dont le chevalier Mandevie est connétable. Mandevie lui servira de guide. Ils commencent leur pélerinage par la visite des alentours, et notamment d'une Cité (la beauté de Venise, de Damas et de Paris n'est rien en comparaison), où sont les palais de Droiture (Noblesse), du Prince des Prélats (Clergé) et du tiers état, et le « chastelet » des sept Arts libéraux. — En regardant vers l'Occident, « la région où les morts habitent », le visionnaire et son guide voient s'avancer sur les ondes « un grand dromon, précédé de sept navires bruians, frestelans et menans grans tenebres, qui venaient occir le monde ». Toutes les unités de cette flotte arboraient l'enseigne : « Voici la mort ». C'était l'armée du prince des Ténèbres. Celle du Bien s'avance pour la combattre. Dénombrement, armes et armoiries des champions de chaque côté ; échange d'invectives entre eux. Bataille (1). Orgueil, sur le point d'être vaincu par Humilité, appelle à la rescousse les Hospitaliers (car les Templiers ont été supprimés par le pape Clément), les chanoines et les « nouveaux escoliers », c'est-à-dire les étudiants de première année. Luxure, dans le même cas, se repose sur le contingent fidèle des moines, en particulier des Cisterciens. Mais un mouvement tournant livre à l'ennemi, par surprise, la Cité qu'on se dispute (2). — Voici maintenant le pays de Fortune, où les Vices ont tout pouvoir. Ce pays, image de celui que l'auteur avait connu dans sa vie terrestre, était mal gouverné, car les chevaliers (la noblesse) y avaient été dépouillés par les rois de toute participation aux fonctions publiques ; rois et princes ont « osté la justice aux chevaliers a qui le gouvernement appartenoit et l'ont bailliée et transportée es mains des bourgeois et des sergens qui mesusent » ; c'est grand'pitié d'avoir ainsi confié aux justiciables le soin de rendre la justice : on a fait du loup le pasteur. Châtelains, prévôts, tous les fonctionnaires du roi n'ont d'autre souci que de tourmenter les gens pour en tirer de l'argent ; ils « vivent de proie » ; ils mettent un sergent derrière chaque buisson, sans parler des « curatiers » (*corretarii*) du prince qui « usent de faulx temoins pour faire le gré de leur maistre ». Ils disent, ces enchanteurs : « Certes, il me convient de nécessité savoir combien de paroisses il y a en mon ressort et de feus en chascune paroisse, et en chascune metre un sergent qui me respondera et prouffit me fera de tous les seigneurs des hostels (1)... » Et on a peur d'eux ; on n'ose se plaindre. Ceux qui sont pincés, par hasard, s'ils en réchappent « sans mourir », ils font ensuite à leurs administrés « pis que devant », pour se rattraper. Les traîtres et les « losangiers » (flatteurs) ne sont pas rares parmi eux. Or, telles sont les machinations du « traître » :

« Cil est du conseil aux procureurs aux seigneurs du pays pour ce qu'il a le nom d'estre saiges... Il parle priveement et celeement vers le juge du souverain... et luy dist ainsi : « Si tu me veulx acuillir a ton marché je te feray gaigner grandement, mais garde que ce soit secret ». Et cil juge lui octroie. Et lors dist : « Mes maistres de cest lieu ou messires ou mes voisins ont fait ou dit telle chose dont tu les assaudras en jugement, et je, qui suis de leur conseil, viendray a toy pour deffendre leur cause, et te diray de moult belles deffences, et puis je traicteray a accort, duquel nous te donrrons grant somme. Tu en feras grant dangier et diras en la fin que tu ne prises mie l'acort et ne le feisses ja pour VI fois autant si ce ne fust pour l'amour de moy ». — Cil traistres fait ce pour III raisons : la première est pour le profit qu'il en a ; la deuxième pour estre bien de son juge ; la troisième pour faire venir en ses dangiers ceulx de qui conseil il est. Et en ce soy glorifie et dit en son cuer : « Si mes maistres et mes voisins ne les autres de qui conseil je suy n'avoient plait, ilz ne me donroient pas ce qu'ilz font ».

Le flatteur n'est pas moins à craindre. Il dit à son maître : « Vous êtes trop bon » ; et si le maître réplique qu'il ne faut pas prendre le bien d'autrui à tort :

« Le ribaut prestre qui vous a ce dit ne vous a point baillié de quoy vous sousteniez vostre estat... ne de quoy vous doniez chevance a moy ne aus autres qui vous servent. Or sachiez que vous pohez et devez prendre sur tous ceulx qui habitent en vostre terre, car tout ce que le villain fait doit venir au pourffit du seigneur : il souffit que il ait du pain et des pois. Et encores se vostre terre ne le peut soustenir, pohez vous prendre assez d'avan-

(1) La description de la bataille est en vers hexamètres (transcrits dans la plupart des mss. comme si c'était de la prose). Strophes en *aabaab*, comme au livre VIII.

(2) Il y a, à la fin du livre II, un développement qui ne se rattache à rien de ce qui précède ou de ce qui suit, où il est question de conflits entre des lions de diverses couleurs. Ce fragment paraît contenir des allusions voilées à la politique contemporaine.

(1) Chefs de famille.

tages sur vos voisins pour soustenir vostre estat... Car oncques Dieu ne devisa partage de biens terriens. Mais qui plus ara cuer de despendre et qui plus en prendra, plus en ara. Et ainsi ne vit a tort que clercs, prebstres et religieux, qui ne font que boire, mangier et dormir, et puis se moquent entre eux des uns et des autres et de ce qu'ils vous font acroire... »

Cependant les juges du pays de Fortune font le procès de Loyauté, qui a été capturée. Elle est condamnée, au milieu de scènes violentes, à être bannie. Un prêtre hue l'accusée : « Pour l'ordene que j'ay de prebstre, si je l'avoye occie de mes deux mains, j'en chanteroie demain ma messe plus matin, car petit s'en a fally, qu'elle ne m'a fait laissier ma femme et mes enfans... »

L'auteur, qui s'est momentanément séparé de Mandevie pour entrer, malgré ses conseils, dans la Cité de Fortune, y rencontre un certain messire Truffe (ou Tromperie) escorté de trente-six espèces de fous, qui sont énumérées, définies (1). Après diverses aventures sans intérêt, où Avarice et Hypocrisie jouent un rôle, il s'enfuit enfin, dégoûté.

A partir du livre IV, les deux pélerins visitent derechef la Cité qu'ils avaient vue d'abord, fort changée depuis qu'elle est en la possession du prince des Ténèbres. Mais l'auteur suivra désormais, avec prédilection, la méthode d'énumérations descriptives, d'ailleurs fort à la mode en son temps, qu'il a inaugurée à la fin du livre précédent, à propos des trente-six espèces de fous (2). Il trouve ainsi l'occasion de placer commodément, en enfilade, ses observations sur les caractères des hommes. C'est ainsi qu'il énumère et décrit, dans l'ancien palais de Droiture, plusieurs types de nobles dégénérés ; à Musefol, sept sortes de gens; au Val-des-Mariés, seize espèces de « Males Dames » ; dans l'ancien palais du Prince des Prélats, dix-huit « conditions » de clercs et de religieux. Ce n'est pas tout : il y a aussi six « manières de gens sur la terre à qui Fortune fait bénéfice sans titre », c'est-à-dire d'un bonheur insolent; six manières de gens « qui vendent charité » ; une foule de manières d'être mauvais maître ou mauvais serviteur; sept manières de « déguisés ». Quant au troisième palais de la Cité, celui du Tiers État, c'est encore « la Maison des Serfs » ; mais l'on y trouve désormais toutes sortes de vilains hargneux. Après quoi, Mandevie et son disciple regagnent leur point de départ.

Le livre VI traite des « âges » de la vie humaine. Dans le livre VII, très bien intitulé : « Cy commence la chanson sans commencement ni fin », le désordre est à son comble : après un galimatias effrayant sur le mystère de la Trinité et les principes de la cosmogonie, l'auteur demande à Mandevie de lui enseigner « science dont il puisse vivre à honneur » ; et Mandevie saisit ce prétexte pour submerger son auditeur sous un déluge de proverbes, en prose et en vers (1); il lui enseigne ensuite, sans désemparer, les trois manières d' « enfances » et de « morts », les quatre manières de prisons, les trois manières de bâtards et comme quoi on peut être vaillant de quatre façons, les causes de la pauvreté, etc. etc. Le tout entremêlé de conseils, de prières et de chansons. Et point de conclusion.

Tout cela est non seulement décousu, mais encore faiblement écrit; Jehan du Pin n'était pas seulement peu lettré : il n'avait pas de talent naturel; il a tiré ainsi le plus médiocre parti du canevas où John Bunyan traça plus tard le *Pilgrim's Progress*. — Pourtant son livre n'est pas nul, parce que c'est un recueil de « Caractères » du XIVe siècle.

Il fait voir des hommes du XIVe siècle : Jehan du Pin, lui-même, en premier lieu. — Singulier individu, qui, certainement, n'avait pas la tête très saine. Esprit fumeux. Il semble qu'il ait été « mélancolique » au sens médical du mot : il dit qu'il a passé sa vie à s'apercevoir que le monde ne vaut rien ; lorsqu'il se réveille, sa vision terminée : « Helas! fis-je; bien sui lassez et n'ay rien fait; j'ay gasté mon temps sans acquerre... Je, qui sui créature faite de néant, quand je mis mon temps a congnoistre les condicions du siècle, me sui trouvé povre de science, loing de joie, près de doleur, sans congnoistre quelz homs je suis ne que je feray... J'ay mis ma pensée a corrigier les fais d'aultrui et non d'amender mes deffaulx. » Il avait certainement connu des « mélancoliques » proprement dits et décrit leur cas à plusieurs reprises : la vingt-septième espèce de fous, ce sont « gens si despiteux que on ne peut riens faire ou dire taisiblement ou en appert qu'ils ne cuident que ce soit contre eulx... ; le diable fait son nid dedans le corps de telles gens » ; parmi

(1) Comparez d'autres écrits du moyen âge sur les espèces de fous, qui ont été conservés sous forme de pièces indépendantes ; *Romania*, XV, p. 340, et *Notices et Extraits des manuscrits*, XXXIV, I, p. 215. Voir aussi le ch. xx du Livre VIII des *Mélancolies*, où le sujet des « diverses manières de fous » est de nouveau traité, en vers.

(2) Voir la *Roule du Monde*, pièce du XIIIe siècle dans la *Zeitschrift fur romanische Philologie*, VIII, p. 282, col. 2) : « Il sont au siecle XII manieres de jeunes, [XX]IIII manieres de vilains, IIII[XX] manieres de contenances, XIV manieres de plais, XXXV manieres de maladies et XVII manieres de fors do sens, XV manieres d'ivreces, XIII manieres de contenance d'une barbe rese, XI manieres de mantel de cendal porter, IX manieres d'uns gans enformer, dont je sai totes les manieres conter. ». — Cf., sur les diverses manières de jeûnes, la *Dime de Pénitence*, par Jehan de Journi. — La même méthode d'énumérations descriptives est suivie dans l'un des traités qui composent *la Somme le roi* de frère Lorens (fin du XIIIe siècle).

(1) Il en avait déjà lâché des flots à la fin du livre II, et çà et là. Nul doute que ces collections de maximes pour toutes les occasions de la vie aient contribué au succès de l'ouvrage.

ceux qui habitent Musefol, il en est qui sont « divers en parlers et de corage muable... : moult sont de grand emprise devers le soir et merancolieux devers le matin »; la dixième « manière » de mauvais maîtres, ce sont ceux qui « ne veullent riens commander par despit, ne ordonner a leurs gens ne ne veulent dire ou ils veulent aller, ne ce qu'ils veulent faire, ne riens de leur estat; ils ont la gorge si serrée de la corde de merancolie... qu'ils perdent le parler... »

Il était dévot, très dévot, hostile aux incrédules et aux « bougres », aux clercs trop savants (1), aux laïques qui préfèrent les « mensonges rimés » de la littérature profane à la Vie des Saints (2), et sympathique aux simples « parfaits » (3). Mais il se plaisait fort néanmoins, comme ses contemporains, aux gaillardises anticléricales; telle est, à son gré, la 34e espèce de fous :

« C'estoit ung moine de l'Ordene noire qui avoit nom damp Micheau. Moult fut estroit chaussé et vestu, ceint de son froc dont il avoit grant corde, a chaperon, a grand cornette, coutel a pointe; dés avoit en sa bourse et chansons par escrit : c'estoit son breviaire. Cil menoit une dame contremont et tenoit une nonnain par la main qui bien estoit fardée. De l'aultre part tenoit celle nonnain frère Evrart, de l'Ordene blanche, qui est grant, rouge et luxurieux, et avoit souliers a liens, et si ne pooit danser que le trot... Moult estoit grande la danse des gens desesperez et y prenent tel deduit que c'est leur paradis (4). »

Et il constate, après tant d'autres, l'indifférence religieuse du peuple, la profonde impopularité du clergé (l. V, ch. xv) :

« Quand nous fusmes au milieu de la cité de Symonie, je vis en ung carrefour un frère mendiant qui preschoit la foi, dont il se tenoit bien a lassé, car travail et abstinence contrainte de pou de peine se tient a chargiez. Et sachiez que avant qu'il eust dit la quarte partie de son sermon, ung grant tourbe se leva et disoient : « Alons boire! car cils harloz nous presche de devinailles pour avoir le nostre. Or est fol qui lui done si ce ne sont coups. »

(1) « Telz y a qui ne croient point que soit paradis ne enffer ne qu'ilz aient ame en corps. . Qui vorroit bien enquerre pour ardre tous ceulx qui font hérésie, il y aroit trop grant feu ». — « Clercs qui parlent de logicque et de nigremance par figures et par argumens, sans venir au parfait entendement, par lesquels sont plusieurs en erreur des choses qui ne sont point en la puissance de char humaine... » (Livre III .

(2) Livre V.

(3) Livre V, ch. III.

(4) Comparer (livre V, ch. VI) l'église paroissiale dont sire Aisié est curé et damp Micheau vicaire; et, au même livre (ch. II), les chanoines, moines et prêtres, qui se réjouissent des « chevauchées » (convocations au service militaire), en ces termes : « Or s'en iront, disent-ils, ces povres nobles souffreteux et nous laisseront leurs terres en gage. pour nos roncins que nous leur sourvendrons, et demourront leurs femmes qui avoec nous gerront; nous boirons des vins clers sur les couches en nos chambres peintes, et ils gerront vestus, plains de faim et de soif. »

Il n'était pas animé de sentiments démocratiques, nous l'avons vu. A son avis, c'est à la noblesse qu'il appartient de gouverner et de justicier; les rois et les princes qui s'entourent de parvenus pour la surveiller et la tourmenter sont coupables (1). Le petit peuple, créé « pour faire le commun profit », est maintenant « au dommage de tous » : « Ils heent Sainte Eglise et leur seigneur ». Néanmoins, il dit aussi leur fait aux nobles, car sa censure n'excepte personne :

« Nobles qui plus désirent estat de chevalier pour avoir le nom que le fondement de sens et de puissance... Nobles souffreteux d'avoir, povres d'armes..; moult leur plaist d'aller aux chevauchées du souverain pour trois raisons : espargnier leurs gaiges; rober en foraige et d'autre part sur ceulx qui rien ne leur ont fourfait; avoir terme de leurs debtes (2)... Il y a des nobles qui, quant ils sont es chevauchées, ils vestent leurs garçons de bons corsés et puis les vont présenter pour gens d'armes, .II. ou .III. sur .I. cheval, l'ung après l'aultre... Encore y a plusieurs... qui brisent eglises, robent et tuent ceulx qui ne leur ont riens meffet... Y a telz qui font adjourner les bonnes gens en lointains pays pour avoir du leur sans cause... »

Il est, du reste, très bourgeois. Ses maximes de conduite sont celles de la sagesse bourgeoise en tous les temps : « Nulz homs, s'il n'a heritages, ou meubles, ou tel mestier de quoy il se puist chevir, lui, sa femme et ses enffans, ne se doit marier, si la femme n'a telle richesse de quoy ils puissent vivre selonc leur estat »; tu seras estimé à proportion de ce que tu auras d'argent; ne dépense point au-delà de tes revenus; sois économe : mets de côté « la moitié de tes rentes et de tes labeurs pour secourre toy ou ton ami quand le chier temps venrra, pour avancier ton estat, pour adrecier tes enffans, ou pour deffendre ta droiture, ou pour soubstenir les accidens qui peuvent advenir... » Bref, enrichissez-vous :

« Quand le meschant ne se peut chevir, si blasme le riche homme et dit : « Ce sont usuriers » et leur demande : « Que ferez vous de tant de biens que Dieu vous a donnez? » — Tu es le malostru qui n'a de quoy il puist faire charité n'a soy ne a autruy. Telles gens ne pevent trop tart naistre ne trop tost mourir. »

Il n'est pas sans intérêt, du reste, de confronter les deux autres principaux moralistes laïques du XIVe siècle, le chevalier de la Tour Landry et le Ménagier de Paris, avec l'auteur des *Mélancolies*. La

(1) Cf. livre V, ch. III. « Des gens de néant, qui sont préférés aux hommes de grant sens et de noble lignage. »

(2) Mandevie observe à ce propos que convocation ne vaut pas terme : « Ce ne peult estre que dettes forcées de payer a jour et a temps se puissent eslongier pour chevauchées... » Cf., au chapitre suivant, un morceau sur les arbitres, devant lesquels la procédure est plus rigoureuse et plus dilatoire encore que devant le juge ordinaire. C'est par de pareils traits que pourraient paraître s'accuser, dans le *Livre de Mandevie*, des préoccupations professionnelles de juriste.

plupart des préceptes de Jehan du Pin ont leur équivalent chez ses émules, et cet accord d'hommes si différents par le caractère et l'éducation est un signe certain, qu'ils offrent tous trois des miroirs fidèles de leur temps. La coïncidence la plus frappante a trait au langage des dames, qui, paraît-il, n'hésitaient pas alors à parler, entre elles, des choses les plus scabreuses dans les termes les plus crus ; le Ménagier rapporte à ce sujet une historiette qui a conduit naguère son éditeur à publier deux éditions de la page où elle se trouve, dont une expurgée; Jehan du Pin, d'ordinaire si fade, a là-dessus un chapitre de haut goût : celui dont P. Paris disait jadis que « les bibliophiles de bien » lui sauraient gré de le leur avoir signalé : « Sire, fis-je à Mandevie, c'est honteusement parler entre les dames. — Certes, fit-il, plusieurs sont, quand elles sont seules, qui en parlent trop laidement... »

*
* *

La seconde partie des *Mélancolies*, en strophes ou « proverbes » de six vers octosyllabiques (*aabaab*), se présente comme un résumé de la première. Mais c'est en réalité un autre ouvrage sur le même sujet (la critique des mœurs du temps), dans la forme, qui a été souvent employée au moyen âge, d'une revue satirique des « États du Monde », depuis le pape et les cardinaux jusqu'aux vilains. Elle est écrite avec plus d'aisance : les hommes de ce temps s'exprimaient mieux, pour la plupart, en vers qu'en prose.

L'auteur suit l'ordre traditionnel : après quelques précautions oratoires, il traite d'abord du clergé, en descendant du haut en bas l'échelle de la hiérarchie. Le pape fait peindre et créneler son château d'Avignon ; c'est là sa principale étude. Il s'y enferme, ne se montre guère ; sa porte est défendue par des huissiers, des notaires, des chevaliers qui, tous, réclament des péages. — Les cardinaux tiennent boutique d'évêchés et d'abbayes ; ils ont « langue d'avocat, qui ne parle s'il n'est prié » ; chacun d'eux a soixante chevaux dans ses écuries. — Les prélats sont blâmés de résider « en leurs granges », c'est-à-dire dans leurs domaines ruraux, loin de leurs églises, ce qui donne fort à penser. — Les chanoines ont leur paradis sur la terre ; ils vivent comme des princes et sont de toutes les fêtes mondaines. — Les moines blancs (Cisterciens), qui n'ont pas de braies sous leur robe (« C'est grand péril... »), sont dispersés dans les prieurés ruraux et se promènent toute la journée sur leurs terres ; au contraire, les moines noirs (ou de Saint-Benoit) demeurent dans les bonnes villes ; mais, à la campagne ou en ville, ce sont tous des ribauds.

> Pallefroys ont gros et rolez,
> Queues trechiez, crins rigoutez ;
> Plus y pensent qu'en leurs matines...
> Quand ilz sont si bien acesmez
> Les dames vont voir es hostelx
> Et leur chantent faulses vegilles...
> Ilz portent manteaux refforchiez,
> Chapiaus agus comme escuiers,
> Sollers a las, manche a boutons... »

Ils sont orgueilleux, avides du bien d'autrui et impitoyables pour leurs parents pauvres. Les noirs méprisent les séculiers ; les blancs font la vie dure à leurs abbés et complotent de les déposer, s'ils ne sont pas assez dociles :

> « Sire Gautier, sire Gautier,
> Vous n'aurez nom que damp Gautier...
> Vous nous cuidiez trop corrigier... »

Ils vivent en sauvages dans leurs « granges », avec des femmes, et s'empressent de s'y cacher, quand un homme de haut parage vient à passer par là.

L'auteur s'avoue mal informé au sujet des moines blancs de Prémontré, des moines gris de Grandmont et des Chartreux, et ne dit d'eux rien que de banal. Il s'étend plus à loisir sur les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, à qui le pape Clément transporta naguère, « ou par droit ou par volonté », mais non pas gratuitement (car il tira beaucoup d'argent de cette opération), les biens des Templiers. Les frères de l'Hôpital ne lui disent rien qui vaille :

> « Il n'est homs qui sache leur estre.
> Trop malement sont beubanchier ;
> Ne je ne sçay que ce peut estre,
> Car ilz ne sont ne clerc ne prestre ;
> Peu vont n'a messe n'au moustier...
> Qui bien enquerroit de leur estre
> Moult y aroit a reprochier. »

Les moines mendiants ont dans leurs rangs des paillards et des hypocrites. Ils vont visiter les dames, principalement les veuves, à domicile ; et écoutez-les parler :

> « Dame, c'est en confession !
> Vous vous vollez du corps destruire.
> Il vous fault ami ou baron
> Pour ung peu conforter nature.
> Perdre laissez votre saison ;
> S'il vous plaist, nous pourchaceron
> Qui vous servira par mesure. »

Il y a aussi les Augustins, envieux les uns des autres et si contentieux qu'ils ont toujours des procès pendants en Cour de Rome ou au Parlement. — Quant aux prêtres séculiers, qu'en dire si ce n'est que, en ce siècle « puant et horrible », il y en a qui font l'usure, qui tiennent des tavernes, qui ont des femmes chez eux ?

Les nonnes sont fort à plaindre, car on leur impose des abstinences disproportionnées avec la « faible nature » de la femme. Les recluses pèchent

en pensée, sinon de fait, car « Nature les semont ». Celles « qui vont à leur vouloir », c'est-à-dire qui ne sont pas cloîtrées et se promènent dans les rues, on en dit long sur leur compte, à tort ou à droit.

La critique des gens d'Église se termine par celle des officiaux (juges d'Église), des tabellions et des médecins, tous revêtus alors, comme on sait, de la cléricature. — Les tribunaux d'officialité sont les plus vénaux du monde; leurs porteurs de citations sont des « messagers d'enfer ».

Les médecins sont dans l'usage de faire durer les maladies pour en vivre. Et il y a des charlatans encore plus redoutables, qui parcourent les campagnes :

« Des truans a, plains de barat,
Chargiez de boistes et de sacq
Qui vont trenchant les genitoires... »

Passons à la société laïque, en commençant, suivant l'usage, par les rois. Jehan du Pin, en moins de quatorze ans (1314-1328), en a vu quatre, grands et forts, et beaux chevaliers, se succéder en France. La France est, d'ailleurs, le pays qui a toujours eu les meilleurs princes :

« Il n'est royaulme ne conté
Ou droiture soit mielx gardée
Comme en France, sans faulseté.
De long temps l'ont acoustumé.
Dieu lui gard ceste destinée ! »

Cependant, tout va mal, parce que les grands seigneurs ne tiennent aucun compte des prudhommes (honnêtes gens), et n'écoutent que les flatteurs, qui les aident à pressurer leurs sujets : prévôts, baillis, sénéchaux. Et c'est en vain que les pauvres font l'effort de quitter leurs « repaires » pour porter des doléances aux princes ; on les envoie promener :

« Dire leur font par leur maisnie
Qu'ilz s'en voisent et plus ne crient... »

La chevalerie, dont l'ancien idéal était si haut, a dégénéré. Les écuyers enorgueillis croient « voler avec les oiseaux » et ne s'habillent plus suivant leur condition; ils contrefont les « riches hommes », et il y a beaucoup d'aventuriers parmi eux, gâcheurs de biens, batteurs de gens. Suit une sorte d' « Enseignement » à l'usage des jeunes gens nobles : craignez les filles perdues; ne vous confiez pas à des vilains : les unes et les autres vous trahiront; ne vous mariez qu'à bon escient; soyez aimables en société :

« Se tu vois dame ou demoiselles
Aporte leur bones nouvelles
Et chose qui les face rire... »

Mais l'auteur ne peut se tenir de retourner à son thème préféré : les abus commis par les officiers des rois et des grands, gens de petite naissance, « mal courtois » pour les nobles, surtout les officiers de justice, prêts à tout, *per fas et nefas*. Il est au courant de leurs tours :

« Se vous nous donnez de l'argent
J'osteray tout l'empeschement
Qu'on a mis en vostre heritaige.
Je m'enfourmeray pleinement
Pour mater le bruit de la gent
Affin que mes sires ne saice... »

Leurs sergents inondent le pays :

« Deux vont devant pour adjourner
Et deux après pour accorder. »

Le moraliste croit devoir prodiguer ici ses conseils aux juges, comme il a fait aux écuyers ; et il y a là des paroles d'humanité assez notables :

« Se devant toy sont povre gent
Qui parlent auques folement,
Ne leur faice ja pour ce pis...
Tu ne dois pas a mal tenir
S'il ne parle ordonneement;
Escoute le bien et entend,
Et lui fay grace au departir. »

Il ajoute quelques mots au sujet des « clercs de loys » et des « avocats, « aux langues envenimées », et conclut par des recommandations aux plaideurs, qui ne sauraient être trop prudents.

Il reste, pour achever sa revue des conditions humaines, à dire leur fait aux bourgeois, aux domestiques et aux vilains (paysans). — Un mot seulement des bourgeois; étant, en général, usuriers, les bonnes années ne leur font pas plaisir. — Les « mercenaires » ou serviteurs, dont la condition n'est pas gaie, sont un peu plus amplement blasonnés.

« Cil qui n'a riens servir l'estuet...
Chascun n'a pas tous ses deduis. »

Mais il y a des domestiques orgueilleux : « Mon maître se fait déchausser, et puis m'outrage » ; ils sont et se disent humiliés et offensés; ils grognent. Il y a des domestiques bavards qui s'empressent de raconter les affaires de leur maître, et principalement « tout ce qui peut tourner à honte ». Et des paresseux, dégoûtés de la nourriture qu'on leur donne, comme s'ils ne crèveraient pas de faim chez eux ! — Invectives contre les vilains, trompeurs, flatteurs, malveillants, envieux, méfiants, toujours mécontents des gens qu'ils voient et du temps qu'il fait, incrédules :

Li villains parfais de nature
Ne crut oncques en l'Escripture.
« Créez vous, fait-il, en ces peaulx ? »...
« Pleust ore a Dieu, dit le villain,
Que messire et son chapelain
Fussent deux bons chapons rostis.
Je les mangeroye à deux mains.
Je n'y querroye sel ne pain... »

Payer les redevances dues au prêtre et au seigneur, cela lui arrache le cœur :

A peu que le cœur ne luy part.
« Hélas, fait-il, nostre labeur,
Nostre paine, nostre sueur,
Nous fault baillier à ce cocquart... »

Il méprise le seigneur débonnaire et respecte celui qui le rudoie. Quand il est appelé à la corvée, il arrive tard sur les lieux et n'en fait pas pour un denier. Il y a, d'ailleurs, bien des variétés dans l'espèce (1) : vilains présomptueux, rudes et de parole hardie ; vilains « mignots », qui contrefont les écuyers ; vilains « languarts », qui font les avocats ; vilains « archiprestres », qui savent annoncer les fêtes mobiles, si la lune tournera, et le temps de la saison ; vilains « jangleurs », qui éblouissent leurs compagnons par le récit d'aventures et de voyages imaginaires ; vilains « ramages » (timides), qui « s'esbahissent » aisément comme chevaux ombrageux ; vilains « taverniers », qui boivent tout ce qu'ils ont et prêtent de faux témoignages pour boire encore... Le tout, sous la réserve d'usage chez la plupart des moralistes du moyen âge : « Vilain est qui fait vilainie ; noble est qui vit noblement ».

La revue des « États du monde » ne forme guère que la moitié du livre VIII des *Mélancolies*. Il est question, dans le reste, des femmes, des péchés capitaux, et de la condition humaine en général. L'auteur y revient à loisir sur un sujet qu'il avait déjà touché au livre VI : *Nature passe nourriture*, c'est-à-dire : l'éducation ne peut pas grand'chose pour modifier les dispositions que chacun apporte en naissant. Les « anciens maîtres » qui disaient : « Il n'est point de sens naturel fors que le sens acquis ; un enfant naît : c'est une table où il n'y a rien escript... », ont erré. « Nature passe nourriture » : ceux qui sont bien nés profitent ce qui leur est enseigné ; ceux qui sont mal nés, l'écriture de l'éducation ne s'inscrit pas bien dans leur tête et s'y efface promptement : « C'est parchemin qui decourt ».

« Nature passe nourriture
Et Fortune passe Nature...
Qui de ce voudroit bien déduire
Sens y conviendroit et mesure...
Il ne chiet point en ma substance
Car je n'ay pas apris science... »

Ainsi finissent les divagations de ce pessimiste illettré dont les écrits ont servi d'aliment à plusieurs générations.

CH.-V. LANGLOIS.

(1) Comparer la pièce du XIIIe siècle intitulé *Des XXIIII manières de vilains*, dont il existe depuis longtemps deux éditions par MM. FR. MICHEL et A. JUBINAL ; et l'*Erberie* p. p. JUBINAL parmi les Notes de son édition des Œuvres de Rutebeuf (éd. elzévirienne, III, p. 182 et s.).

NOS POLITIQUES DANS LES AFFAIRES

De temps à autre éclate, à Paris ou en province, un krach financier, où quelque parlementaire se trouve compromis : émoi de l'opinion, parfois véhémente discussion à la Chambre ; puis, avec le concours des autorités complaisantes, le scandale est atténué, oublié. Ce ne sont point là, cependant, comme on le croit volontiers, des incidents accidentels, sans connexité entre eux. Ce sont les manifestations périodiques, inévitables, d'un état de choses général, complexe, qui n'est point dénué de raisons valables, qui justifie néanmoins les plus vives alarmes, sur lequel, par suite, il importe d'appeler, sans passion, ni violence, mais résolument, l'attention publique.

Ce fait, si grave, quoique peu connu, c'est que la plupart des parlementaires s'occupent actuellement d'affaires — entendez qu'ils prennent une part lucrative à la direction des grandes entreprises collectives, industrielles ou financières, d'ordre privé. Les jeunes politiques, qui pourraient légitimement prétendre à la notoriété et au pouvoir, les hommes d'État chargés d'honneurs rivalisent d'ardeur dans cette activité intéressée. Et, sans doute, il n'est pas bon que les élus vivent étrangers au labeur de la nation, éloignés de ses préoccupations. Mais l'excès contraire, qui consiste de leur part à subordonner leur tâche précise à un effort tout autre, est néfaste.

Les causes d'un tel abus sont apparentes ; de nos jours, la foi politique, comme les autres croyances, s'est affaiblie : et presque autant parmi les républicains de gauche, que chez les fidèles des anciens régimes. Les partis possèdent tous vingt sceptiques pour un fervent. Résigné à la stabilité de notre régime débonnaire, chacun, conservateur ou démocrate, songe d'abord à assurer sa fortune personnelle. La maxime honnie « enrichissez-vous » devient devise courante.

L'indulgence publique est acquise à ces pratiques égoïstes, dont on sait mal l'ampleur et la gravité. Il semble qu'un sénateur, un député, ne sauraient être complètement privés de ce luxe, qui jamais ne fut aussi répandu et considéré qu'à notre ère d'égalitarisme. Ils incarnent la majesté de la puissance nationale, ne doivent-ils pas « représenter » ? Et les plus chevronnés d'entre eux, ceux qui ont vécu dans le faste officiel, en rapport avec les dignitaires de l'étranger, comment ne point attendre d'eux certain train de maison ? — On admet que, pour y pourvoir, ils s'engagent dans les affaires.

Les plus modestes députés y ont été incités,

d'ailleurs, par la disproportion entre le coût de la vie publique et sa faible rémunération. A leur élection, ils durent sacrifier une forte mise de fonds. Accablés de frais obligés (correspondance, souscriptions, voyages, etc.), ils ne purent l'amortir durant la législature. Le renouvellement de la Chambre amène un nouveau débours. Ceux qui disposent d'un petit patrimoine (et c'est le plus grand nombre) l'entament à regret, les autres ont recours à l'emprunt. Tous cherchent à sortir de cette situation précaire (songez à la multiplicité des saisies-arrêts sur les indemnités parlementaires) : de là l'engouement pour les affaires.

Il n'est point inopportun de demander à une Chambre, qui a justement élevé à quinze mille francs le chiffre des appointements législatifs, l'énergie nécessaire pour enrayer cet entraînement néfaste.

*
* *

Tous les parlementaires ne se livrent point à ces gestions avantageuses : pourquoi faut-il qu'ils confient si souvent les premières charges — portefeuilles ministériels, bureau des Chambres, présidence des groupes — à ceux que l'on pourrait appeler *les politiques d'affaires*?

Il fut un moment où la prépondérance de ces derniers était insolente : c'était lors du Cabinet Rouvier, quand l'éminent financier dirigeait, avec quelle maîtrise ! la présidence du Conseil et les Affaires étrangères, quand M. Eugène Étienne, le chef incontesté de notre parti colonial si composite, occupait le département de la Guerre, M. Gaston Thomson celui de la Marine, quelques-uns de leurs disciples d'autres ministères. L'heureux député de Constantine a conservé la direction de nos intérêts maritimes. Son ancien chef se contente de présider la « Banque Française pour le commerce et l'industrie », qu'il avait fondée en 1901.

Quels sont, actuellement, les vice-présidents de la Chambre? M. Eugène Étienne, qui est aussi le grand conducteur de la « Compagnie générale des omnibus de Paris ». M. Maurice Berteaux, agent de change, qui, lui, s'occupe professionnellement de finance, et pour qui la politique n'est qu'une maîtresse flatteuse, mais dispendieuse. M. Fernand Rabier, dont il serait cruel de relater en détail les récentes et pénibles mésaventures, M. Léon Mougeot.

Qui dira jamais les causes de la fortune à Paris de ce grand homme de province? M. Léon Mougeot, dont nul ne prétendra qu'il se distingue par une pénétration exceptionnelle, peut s'enorgueillir de la plus implacable faveur. Élevé au sous-secrétariat des postes et des télégraphes après cinq ans de vie parlementaire, il s'y maintint sous les présidents du Conseil les plus différents : M. Henri Brisson, M. Ch. Dupuy, Waldeck-Rousseau (1898-1902). Vint M. Émile Combes, qui le promut au ministère de l'Agriculture (1902-1905). L'an dernier, la Chambre le nomma rapporteur général du budget. Il est l'un de ses vice-présidents...

Tant de chances ne le satisfont point, il est l'un des plus âpres aux affaires. Il ne s'effraie ni des spéculations financières, ni des aventures coloniales. Il assume avec la même sérénité la présidence du Conseil de la « Rente Foncière », et la présidence de l'une des sociétés concessionnaires du Congo, la « Haute-Sangha ». Président, en outre, de la « Canalisation électrique », il laisse paraître son nom sur des prospectus entachés de quelque impudeur...

Cette indiscrétion a-t-elle agacé la Chambre ? Le mois dernier, tandis que l'un des vice-présidents, M. Fernand Rabier, était écarté de la Commission du budget, un autre vice-président, M. Léon Mougeot, perdait la charge enviée du rapport général.

Cependant, la Chambre a un faible pour les politiques d'affaires. Ce n'est pas qu'ils aident beaucoup au travail des commissions, à tout cet obscur et fécond labeur, sur lequel est fondée l'activité oratoire et la production législative du Parlement. Mais ils sont habiles à courtiser, circonvenir leurs collègues; selon l'expression d'un observateur, « ils font de la camaraderie », ... et avec fruit. Aussi ont-ils aisément accès à la Commission du budget, comme aux autres postes parlementaires.

D'ailleurs les jeunes hommes que la politique comble de ses dons lui sont le plus infidèles. Est-ce par prudence, parce qu'ils appréhendent l'inconstance de son suffrage? M. Pierre Baudin, le neveu du héros de 1851, fut président du Conseil municipal de Paris à trente-trois ans, ministre dans le Cabinet Waldeck-Rousseau à trente-six ans. Il s'est rejeté vers le journalisme, où il se distingue par la souplesse d'un talent plus ingénieux à parer les idées en vogue de certaine forme chatoyante, qu'à exprimer des conceptions personnelles et fortes. C'est l'un de nos députés les plus notoires. La finance l'attire. Il accepta naguère la présidence de la banque Franco-américaine. Il s'ingère dans diverses entreprises, maison d'automobiles, établissements Berlitz notamment. Et il semble souhaiter plus vivement qu'un portefeuille de ministre, un siège au Conseil du P.-L.-M.

*
* *

Il faut reconnaître que l'exemple de ses aînés est bien fait pour entraîner le jeune état-major de la Chambre. Quelques anciens ministres, députés, ne concèdent aux affaires qu'une collaboration réduite :

ainsi M. Emile Maruéjouls, administrateur de la « Compagnie fermière de Vichy », et M. Charles Jonnard, qui, absorbé par le gouvernement général de l'Algérie, n'appartient guère qu'à la « Compagnie de Suez ». Beaucoup d'autres, au contraire, s'y adonnent vraiment.

Est-il carrière plus égale aux ambitions licites, que celle de M. Camille Krantz, ingénieur des manufactures de l'État? Il fut successivement maître des requêtes au Conseil d'État, professeur à l'École des ponts et chaussées, commissaire général à l'Exposition de Chicago, vice-président de la Chambre des députés (1898), ministre des Travaux publics, ministre de la Guerre... Que sais-je encore? Ses électeurs lui sont obstinément dévoués. Cependant, au soin de les réprésenter, il adjoint beaucoup d'autres occupations extrêmement importantes : la présidence de la « Compagnie d'Électricité de l'Ouest Parisien », l'administration du « Comptoir d'Escompte », celle de la « Société marseillaise de Crédit industriel et commercial et de dépôts », etc.

Et M. Florent Guillain? Lui aussi fut l'un de nos hauts fonctionnaires; lui aussi fut ministre et demeure un député influent. Est-il imprudent d'avancer qu'il est financier bien plus que parlementaire? Songez aux responsabilités et aux préoccupations, qu'implique la direction de ces grandes Compagnies : « Canal de Suez », « Mines d'Anzin », « Exploitation des procédés Thomson-Houston », « Forges et Aciéries de la marine et d'Homécourt », « Compagnie générale de distribution d'énergie électrique »... De toutes celles-là, ainsi que de la Société belge des « Charbonnages de Beeringen », M. Florent Guillain préside, vice-préside, ou seconde comme membre, le Conseil d'administration.

Pris dans l'engrenage des affaires, le député en vient à négliger complètement son mandat. Tel est le cas de l'un des doyens de notre parlementarisme, M. René Brice. Cet honorable avocat, moins connu par son œuvre que par ses parentés, — nul n'ignore qu'il épousa la fille du spirituel académicien Camille Doucet et qu'il devint le beau-père du séduisant Paul Deschanel — se lia jadis avec le fondateur du Crédit Lyonnais, M. Henri Germain, candidat à l'Institut. Il lui procurait des relations académiques, il lui demanda l'accès aux fonctions, si convoitées, de la finance. Et c'est ainsi qu'administrateur du Crédit Lyonnais, il le devint également de la « Société générale des chemins de fer économiques », de la « Société foncière-lyonnaise », de la « Caisse Paternelle », la « Paternelle-Incendie », du « Crédit foncier franco-canadien »... et de la « Compagnie du chemin de fer de l'Ouest ».

Les jeunes députés ne connaissent point M. René Brice, qui apparaît fort rarement à la Chambre. La silhouette de M. André Lebon, de M. L. Dupuy-Chautemps, de M. L. Flourens, anciens ministres, ou de maints anciens députés, qui, nettement, loyalement, optèrent pour la carrière financière, leur est sûrement plus familière.

*
* *

L'impulsion vient d'en haut : ce sont les parlementaires réputés, anciens ministres, vice-présidents de la Chambre, que nous voyons rechercher et partager la direction des grandes entreprises privées. Il semble même qu'ils puisent, dans cette fructueuse ingérence, un ascendant nouveau.

Ne nous étonnons plus qu'un si grand nombre de leurs collègues ne discernent aucune incompatibilité entre de telles participations et leur situation parlementaire, et qu'ils suivent l'exemple donné. Longue serait la liste des députés qui, cédant à des considérations de convenance personnelle, ou à des sollicitations amicales, acceptent la co-responsabilité d'initiatives collectives financières. Les noms les plus divers s'y remarqueraient : ceux de personnalités indépendantes comme M. de Kerjégu — qui veille au développement du « Crédit foncier d'Autriche », M. Léon Janet (« La Séquanaise »); d'économistes notoires, tel M. Joseph Chailley (« Compagnie générale parisienne de tramways »), d'honorables élus comme M. Duclaux-Monteil, (« Gisements aurifères d'Anasaka »)... et d'autres que l'on s'attend à y rencontrer, ainsi celui de M. Jules Roche (« Société lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage », « Société franco-italienne de Crédit », « Huelva Copper and sulphur mines, limited », etc...). Combien de députés obscurs ou en vedette, ne pourrait-on indiquer encore !

Ni les tentatives imaginées par des hommes d'argent ne sont toujours très sérieuses, ni les adhésions parlementaires toujours très correctes. Un groupement soucieux avant tout de faire une émission, une société d'autobus, par exemple, se crée-t-il dans un département. Bien vite il offre avec insistance un siège d'administrateur au député, dont l'influence sera doublement utile, auprès des administrations et auprès des populations. De cruelles déconvenues ont été infligées à la petite épargne, avec la complicité d'élus, qui avaient le devoir de la protéger... Avouons que le plus souvent des exigences pécuniaires les induisent en de telles imprudences; et passons : il ne sied point de s'attaquer aux moins forts.

*
* *

Que tant de députés de gauche se trouvent mêlés à la finance, voilà qui est curieux, et grave. Mais ce serait une erreur de croire que leurs collègues de droite résistent aux tentations de cet ordre. L'opu-

lence qu'ils possèdent pour la plupart fait d'eux avant tout des hommes d'affaires. Peu ardents à combattre le pouvoir, ils le sont beaucoup plus à développer leurs intérêts.

M. Louis Passy, le président d'âge de la Chambre, sous-secrétaire d'Etat aux finances dans le cabinet Buffet (1875), membre de l'Institut, prend une part éminente au gouvernement économique, si l'on peut dire, de la nation : La « Société Générale de crédit industriel et commercial », la « Compagnie française des métaux », la « Compagnie des entrepôts et Magasins Généraux de Paris », « l'Union et le Phénix espagnol », la « Société française des charbonnages du Tonkin », se disputent, en effet, son temps et ses conseils autorisés.

M. Jean Plichon, qui défend volontiers à la tribune les prérogatives des compagnies de chemins de fer, est vice-président de la « Compagnie des mines de Béthune, dites Bully-Grenay », administrateur de la « Société anonyme des mines de houille de Blanzy », administrateur des sociétés belges des « Charbonnages de Limbourg-Meuse », et des « Charbonnages du nord de la Belgique ».

Le Baron Gérard figure au Conseil d'administration de la Compagnie de l'Ouest ; M. Maurice Binder à celui de la « Compagnie générale des omnibus de Paris » ; M. Louis-Alfred Cibiel est vice-président de la « Société des Mines de Carmaux », administrateur de la « Compagnie des entrepôts et Magasins Généraux de Paris ». Le comte de Lévis-Mirepoix est président des Compagnies d'assurances le « Patrimoine-Accidents », et le « Patrimoine-Vie » ; M. Henri Cochin, administrateur de la « Société des carrières de Corbeil » ; M. Maurice Flayelle, administrateur de la « Compagnie des mines de Bruay »; tels autres encore, de sociétés diverses... Ainsi le marquis de Montaigu cumule les mêmes hautes fonctions, à la « Compagnie du chemin de fer d'Orléans », à la « Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa », à la société minière sud-africaine du « Boléo ».

Les groupements étrangers acquièrent, en effet, le concours de nos députés conservateurs, sans se heurter chez eux à aucun préjugé national. M. Maurice Dutreil patronne la « Huelva Copper and Sulphur Mines, limited ». Le marquis de Juigné est l'un des chefs de la « Société anonyme des bains de mer et du cercle des étrangers, à Monaco ».

L'harmonie est complète, entre les diverses fractions de la Chambre, dès qu'il s'agit d'affaires. Gens de droite et de gauche se rencontrent fréquemment autour du tapis vert d'un Conseil d'administration, ils s'y entendent à merveille. Seules varient les causes de ce commun engouement : excès d'ambition personnelle ou goût héréditaire des vastes et lucratives opérations ; bienveillance assurée à une initiative particulière, ou gêne pécuniaire...

*
* *

En est-il de même au Sénat, dont l'activité est moins dispendieuse et assagie par l'âge ? Un sénateur est désigné par le suffrage restreint, pour neuf ans : le coût de l'élection est insignifiant, les frais ultérieurs sont fort atténués. A parcourir la longue arène, il a perdu sa fougue originelle. N'a-t-il point désormais le goût de se consacrer à l'accomplissement d'une mission parlementaire, entre toutes honorable et importante ? — La réalité répond bien mal à cette attente. C'est à la Chambre haute, au contraire, que siègent la plupart des représentants des grands établissements de crédit et des puissantes compagnies.

C'est là, il est vrai, que se réunissent le plus grand nombre de compétences administratives, et les plus éprouvées. Rares, comme on sait, sont les incompatibilités entre les charges officielles et le mandat sénatorial. Les fonctionnaires influents accèdent au Luxembourg sans de trop vives difficultés. Ils y rejoignent des parlementaires réputés, qui peuvent s'enorgueillir de longs et brillants états de service...

Or tant de talents expérimentés trouvent peu d'emploi dans notre politique. Le Sénat a un ordre du jour moins chargé que la Chambre, dont les discussions budgétaires se prolongent durant plusieurs mois. Il ne donne que deux ou trois représentants au ministère; et il ne se mêle guère de combattre et de renverser les Cabinets. Ses orateurs, ses polémistes n'ont que des occasions bien espacées, d'être les interprètes des passions publiques, de briguer la popularité.

Ainsi, alors que leur passé les a préparés aux plus importantes gestions, les sénateurs ont moins à attendre de la vie politique que leurs collègues du Palais-Bourbon ; et ils ne manquent point de loisirs : ils les donnent aux affaires. Ils acceptent avec joie les fonctions élevées que, désireux de s'attacher leur nom, leur savoir, leur crédit, la finance leur réserve. Blasés sur les vaines agitations, ils apprécient la sécurité et le rendement d'une telle coopération.

Dans les conseils des opulentes sociétés privées, il y a donc affluence de sénateurs — d'origines, de convictions et de carrières plutôt bariolées. M. Alfred Mézières, universitaire éminent, se distrait du culte des Lettres latines et françaises, en présidant la Compagnie d'assurances « l'Urbaine et la Seine », « l'Urbaine-Incendie », « l'Urbaine-Vie », et en con-

courant à l'administration du « Crédit foncier de France ». De même M. De Marcère se console du malencontreux échec de ses destins ministériels en présidant la « Société des mines de Béthune, dites Bully-Grenay », et la « Société franco-belge pour la construction de machines et matériels de chemins de fer » et en prêtant aide à la « Société anonyme belge des laminoirs, hauts-fourneaux, forges, fonderies et usines de La Providence ».

Les sénateurs qui furent diplomates sont prisés, accueillis mieux que tous autres dans les affaires. N'ont-ils point des intelligences en tous pays... et tous les mondes, l'art des souples négociations? Le baron de Courcel, ancien ambassadeur, est à la tête de la « Compagnie du chemin de fer d'Orléans » et du « Syndicat du chemin de fer de Ceinture ». Il est administrateur du « Canal de Suez », ainsi que M. Le Chevalier, ministre plénipotentiaire honoraire et sénateur. M. Paul Le Roux fait partie de la direction de la « Caisse-Paternelle » et de la « Paternelle-Incendie ». M. d'Estournelles de Constant accorde son concours à la « Société anonyme du secteur de la place Clichy », au « Nord-Lumière », à la Société « Le Triphasé ».

Les sénateurs qui furent ingénieurs conservent un savoir technique fort apprécié des financiers. M. Boudenoot préside la « Société anonyme des mines de Carvin ». M. Cuvinot, ancien président de la Compagnie des Omnibus de Paris, régit encore la « Compagnie des mines d'Anzin ». Les avocats rivalisent de zèle avec eux : M. Eugène Mir est administrateur du « Crédit foncier de France », des « Chemins de fer du nord de l'Espagne », de « La Union et le Phénix espagnol », etc...

Mais comment citer tous les membres de la Chambre Haute attachés à des groupements de capitaux : M. Forgemol de Bostquenard, de la « Société métallurgique de l'Ariège », M. Léon Labbé du « Soleil-Sécurité Générale » et de la « Compagnie sucrière de Sarmato », M. Gomot, jadis des fameux « Dépôts et Comptes-courants », aujourd'hui de « la Société anonyme du *Petit Journal* », M. Fleury-Ravarin, de la « Société des ateliers et chantiers de France », M. Labiche, de la « Compagnie d'assurances le Nord », M. Edouard Fougeirol, de la « Soie artificielle », M. C. Goutant, du « Syndicat minier des Ardennes », M..., etc., etc... Il serait plus rapide de nommer les sénateurs, réfractaires à toutes ingérences intéressées, qui se confinent dans l'exercice, modeste et infiniment utile, de leur mandat.

Ce serait toutefois une injustice sans excuse, que de ne point rendre hommage à l'étonnante activité pratique — vraiment trop surabondante pour être analysée ici — des deux leaders du parti des affaires au Sénat : M. Marcel Saint-Germain et M. Charles Prevet.

*
* *

Dans cette galerie de parlementaires associés à la finance ne figure encore aucun véritable professionnel. Ce n'est point que les sommités de l'industrie, du négoce, de la Bourse soient exclues des Chambres. Mais leur cas est le moins propre à prouver l'attirance vers les affaires que subit le Parlement. Les intérêts collectifs privés, que, promus au Sénat ou à la Chambre, les banquiers, commerçants, fabricants, continuent à faire valoir, leur avaient été confiés avant leur élection. Souvent, c'est pour les défendre à la tribune, qu'eux-mêmes furent choisis par le suffrage public. Ils apportent à nos Assemblées politiques de sérieuses compétences techniques... quand toutefois le mandat électif n'est pas considéré par eux comme un simple titre honorifique.

M. Edouard Aynard, qui est régent de la « Banque de France », administrateur de la « Société Lyonnaise de dépôts, de comptes-courants et de crédit industriel », président de la « Compagnie des fonderies, forges et aciéries de Saint-Etienne », continue à la Chambre la tradition des grands banquiers, hommes d'État, les Corvetto, les Laffitte, les Casimir-Perier. M. Jean Jaurès ne saurait souhaiter un partenaire plus courtois, ni plus spirituel.

Nul n'accusera d'ambition mercantile M. Eugène Schneider, qui est, non seulement le grand intendant des immenses établissements du Creusot, mais encore le soutien ou l'auxiliaire de maintes entreprises considérables : « Chemins de fer P.-L.-M. », « Chantiers et ateliers de la Gironde », « Hauts fourneaux, forges et acieries du Chili » ; « Société franco-suisse pour l'industrie électrique », etc... La même imputation épargnera le baron Xavier Reille, de la « Société des mines de Carmaux », de la « Société française de machines-outils » et de la « Compagnie des mines, fonderies et forges d'Alais », ainsi que son frère, M. Amédée Reille, tous les deux députés. On excusera le marquis de Dion de se considérer comme « le député de l'automobile ».

MM. Jules Siegfried, Jean Trystram, Alcide Poirrier administrent des sociétés importantes; et aussi MM. Le Cour Grandmaison, Louis Armez, L. Bougère, L. Dreyfus, etc... C'est leur aptitude particulière, et non leur influence politique, qui leur procura ces participations.

Le Sénat comprend, depuis sa fondation, deux financiers éminents : M. Magnin, ancien gouverneur de la Banque de France, et M. E. Gouin, président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui, par là, possède des intérêts épars sur toute la surface du globe. Leur rôle parlementaire ne prêta jamais qu'à des éloges.

*
* *

Il est urgent que l'opinion publique exerce un contrôle vigilant sur une situation bien propre à alarmer les esprits les moins portés aux vaines appréhensions. Elle n'éprouve sans doute aucun déplaisir à voir les parlementaires accorder une part de leur temps et de leur expérience aux entreprises collectives privées. Elle répugnerait à la formation d'une caste fermée de politiciens, vivant exclusivement de leur mandat, à l'écart des activités normales de la nation, exposés par suite à les méconnaître, peut-être à les desservir. Mais elle doit apprendre l'étendue, l'excès des participations dont elle autorise le principe, et qui aboutissent aux plus dangereuses conséquences : négligence des travaux parlementaires; amoindrissement de l'indépendance de l'élu; influence fâcheuse de telle ou telle compagnie; esprit de spéculations. — Or le goût du lucre convient mal à un Parlement qui, fût-il entre ses pareils le plus puissant et le mieux doté, est d'abord le représentant et le législateur d'une démocratie.

Sur ces abus et ces périls, il sera nécessaire d'être plus explicite au cours de prohaines études. Mais, déjà, d'un premier examen des faits, ressortent ces constatations : la défense militante de l'idée républicaine, socialiste, ou conservatrice, n'est plus une vocation, ni le mandat électif une obligation sacrée, ainsi que l'ont toujours compris les hommes d'État qui honorent le Parlement : les Henri Brisson, les Émile Combes, les Léon Bourgeois, les Alexandre Ribot et, heureusement, bon nombre de leurs émules et de leurs cadets. La dignité parlementaire semble le moyen d'acquérir une position privilégiée dans la finance; le Parlement devient l'antichambre des grands conseils d'administration; l'accès aux puissantes compagnies, tel est le couronnement d'une carrière politique bien menée.

Or, il ne faut pas permettre que le parlementarisme — puisqu'il demeure chez nous, suivant la formule de Jules Grévy, « le gouvernement nécessaire » — soit atteint par cette nouvelle cause de discrédit. Il ne faut pas permettre que la mission du législateur, si difficultueuse et si élevée, à une époque de transformations sociales comme la nôtre, soit subordonnée à des fins privées, et, par là, ravalée.

FRANÇOIS MAURY.

L'ART FÉMININ

L'initiative d'une femme de haute intelligence artistique dont la destinée est unie à celle d'un de nos plus grands maîtres, l'initiative érudite et délicate de Mme Albert Besnard nous conviait récemment à admirer une réunion d'anciennes peintures féminines (1). Cette élite d'œuvres était restreinte, mais admirable. On rencontrait là les meilleurs d'entre les mortes illustres ou peu connues qui laissèrent des témoignages de ce que la femme peut dire en art pictural. La délicieuse heure de féminisme tendre et parfois profond, et quelle leçon discrète, ennoblie par le recul mystérieux du temps, ces femmes donnaient à leurs émules actuelles et aux peintres aussi! C'était, dans le domaine de la peinture, une réunion comparable à celle de ces « Muses plaintives du romantisme » dont, ici même, M. Edmond Pilon nous a si poétiquement retracé les vaporeuses images. Ces œuvres évoquaient plus de deux cents années. Ainsi que l'écrivait Mme Besnard, « pour la première fois un salon féminin des gloires d'antan tenait ses assises, ayant Judith Leyster, la brillante élève de Frans Hals, comme Doyenne, Berthe Morisot et Eva Gonzalès, plus jeunes de deux siècles, toutes deux élèves d'Edouard Manet, comme dernières venues ».

On redonnait un souvenir à de chères glorieuses comme Elisabeth Vigée-Lebrun, Angelica Kaufmann, Kate Greenaway, comme cette pénétrante Rosalba Carriera qui vint peindre Watteau déjà presque agonisant, et dont la grâce morbide a quelque chose d'infiniment troublant et triste, la beauté de son nom. On avait des surprises heureuses, comme celle de trouver un talent si vigoureux, une couleur si riche, chez Marguerite Gérard, la jolie belle-sœur et peut-être maîtresse de Fragonard, dont le portrait par elle s'imposait superbement. On appréciait la facture large et savante d'Adélaïde Labille-Guiard, la tendre distinction de Mlle Inès d'Esménard; on estimait la sincère fermeté de Rosa Bonheur, on constatait une fois de plus les dons de Marie Bashkirtseff, son énergie pensive annulée par une mort à jamais déplorable; on voyait l'impressionnisme viriliser les recherches si franches d'Eva Gonzalès, et se raffiner dans l'intellectualité et la vision de l'admirable Berthe Morisot. Mais l'intérêt d'une telle réunion était moins encore dans les œuvres elles-mêmes que dans la perception de l'âme artistique féminine qui flottait là, dans les pensées qu'en pouvait concevoir la critique d'art.

Cette petite sélection de chefs-d'œuvre et de belles œuvres a fait une sensation profonde dans une saison

(1) Dans les salons du Lycéum-France.

où la multiplicité des expositions particulières a quelque chose de déplaisant, d'incohérent et de vexatoire. Il y a de quoi rebuter le plus sincère désir de voir, aliéner les meilleures sympathies, dégoûter et ennuyer; mais ce qui est beau se passe de réclame et excuse la réclame des œuvres hâtives qui en mendient le piteux secours. On est allé là en toute confiance; dans ce petit milieu des pensées authentiques se sont cultivées et épanouies. La plus frappante a été la constatation de l'énergie latente de ces œuvres, et leur façon d'être vigoureuses sans s'ingénier à être viriles. Aucune n'imitait la robustesse masculine, aucune non plus n'était mièvre. Presque toutes étaient marquées d'une grâce sérieuse, et peintes avec une conscience résolue, sobre et libre. On sentait très nettement que les femmes qui les avaient faites étaient passionnées de leur art, non pour en tirer vanité, mais pour l'honorer. Elles obéissaient à la discipline modeste et durable d'une technique enseignée par leurs maîtres, tout en essayant d'y révéler par degrés leur rêve personnel. Toutes faisaient de longues, patientes et honnêtes études, qui les sauvegardaient de la facilité sans leur donner de la lourdeur. Et dans chacune de leurs productions on ne constatait pas seulement la réussite d'un morceau de peinture : on avait la révélation d'un caractère, d'une âme. Ces femmes devaient être non seulement intelligentes, mais d'un esprit à la fois réfléchi et audacieux, avec des idées morales supérieures à celles qui contentent la féminité. L'étude les absolvait de mesquinerie, de timidité mentale, sans les rendre pédantes, parce qu'elles vivaient à une époque où la publicité n'assoiffait personne à notre degré. Ce devaient être des créatures délicieusement associées à une vie d'artiste, graves en amour, aptes à l'existence ordonnée tout en comprenant le prix de la fantaisie, pénétrées de respect pour la difficulté de l'art, les grands exemples des devanciers. La moindre de ces toiles s'apparente à ce que nos maîtres techniciens réalisent de plus solide, par la probité de l'exécution, le choix, le tact, la science sans tapage, et cependant plusieurs de ces femmes sont quasi-ignorées. Le pastel d'Inès d'Esménard créerait, à nos salons, la réputation d'un artiste : cependant de quel peintre de cinquième ordre n'a-t-on pas parlé plus que d'elle? Et qui donc, parmi nos plus vantés harmonistes de la pénombre, atteint à la science et à la fermeté de cette Prudhonienne avant Prudhon que fut la Rosalba?

Je ne prétends pas que les femmes-peintres contemporaines s'égalent toutes à de telles aînées. Leurs expositions les montrent superficielles, désireuses d'imiter les hommes, gâtées par le joli ou la fausse énergie, préoccupées d'une virtuosité qui anémie le sentiment, et dans la peinture comme dans l'idéologie, leur féminisme se dévoie trop souvent en ne cherchant qu'à être un « masculinisme », à faire double emploi. Mais nous comptons cependant quelques femmes qui semblent avoir gardé la sage et charmante direction morale de leurs initiatrices du XVIIIe siècle. On constate par elles qu'il n'y a aucune raison physique ou mentale, pour que la femme-artiste ne crée pas des chefs-d'œuvre dont l'aspect retienne sur nos lèvres le compliment d'indulgence déférente et nous force à la louange la plus sérieuse.

Une plus récente exposition, dans le même lieu, nous en donnait quelques preuves attachantes en nous montrant, après les devancières illustres, des contemporaines : quelques masques et bustes de Mme Besnard, d'une exécution vraiment exquise, quelques peintures de Mme Marie Cazin, où la plus légitime influence du grand artiste qui fut son mari n'empêchait point, par ailleurs, la tendre et grave affirmation d'une personnalité qu'on peut parfois qualifier d'admirable, des fleurs et des paysages tout pénétrés de la rêverie subtile de Mme Delvolvé-Carrière, des esquisses et des cartons où Mlle Alix d'Anethan révélait son beau sens du style large et serein, et enfin une série de dessins et pastels de Mlle Breslau, pleins de vie, conçus et exécutés avec une droiture constante de la vision et du talent. C'était là une tout autre atmosphère morale et artistique qu'on ne la respire aux expositions abondantes des « Femmes peintres ». Et cependant manquaient des artistes de premier rang, Miss Cassatt, Mlle Dufau, Mme Ory-Robin, et d'autres dont le talent s'affirme sans cesse ou se révèle depuis peu avec éclat : par exemple Mme Nanny Adam, paysagiste éprise des lumières ardentes, Mme Marie Duhem, dont l'art tendre et touchant confine à la musique par la ténuité de la nuance, Mme Paul Rossert dont les miniatures sont si riches de caractère et d'accent, Mlle Marie Bermond qui développe dans une direction mystérieuse et douce la conception que jadis Renoir se fit du nu féminin, Mlle Angèle Delasalle, robuste, puissante parfois comme dans le portrait de son maître Benjamin Constant, un des plus forts du Luxembourg, Miss Annette Gardiner, pénétrée de la sensibilité de M. Le Sidaner, Mlle Madeleine Téroanne, apparue d'hier et qu'une petite toile au dernier Salon plaçait d'emblée au premier rang de nos intimistes. Il faut encore y joindre, parmi les sculpteurs, une femme dont le talent et l'intellectualité sont de tout premier ordre et à laquelle justice est très loin d'être rendue, Mlle Camille Claudel, et une jeune fille, Mlle Jane Poupelet, dont quelques études prestigieuses sollicitaient si vivement la critique à la récente Société Nationale. Et il y en a d'autres encore, et demain sans doute d'autres s'imposeront.

Toutes sont, semble-t-il, en possession du même

état d'âme : c'est-à-dire qu'évitant la mentalité qui a poussé, ces quinze dernières années, les « Femmes peintres et sculpteurs » à faire aussi bien que l'homme, elles sont résolues à faire autre chose et cherchent leurs références directes dans cet adorable groupement du XVIIIe siècle.

*
* *

Il n'y a aucune raison pour que la peinture soit interdite à la femme dans ses plus beaux domaines. Quelques réserves que l'on ait formulées, à tort ou à bon droit, sur la cérébralité féminine, il n'en est pas moins vrai que la peinture, essentiellement, est un art de sensualisme et de raffinement optique, qu'on y pense « en couleur » et que les plus purement féminines des pensées peuvent être transposées par la tonalité ! Il n'y a qu'une seule région de la peinture où la femme ne puisse pénétrer. Mais il est vrai que très peu d'hommes ont osé s'arrêter sur ce seuil, que deux ou trois à peine y sont entrés glorieusement : c'est la région de Léonard et de Rembrandt, la région où la forme et la couleur deviennent des concepts philosophiques. Depuis, Delacroix et Carrière, et un peu Whistler, s'y sont hasardés. Encore cette région est-elle si redoutable, que l'on a hésité à croire qu'elle participât de la peinture proprement dite. Il semble qu'elle soit à part, ouverte seulement au génie qui brise les barrières entre les divers arts, et aussi distante de la réalité picturale que l'hegelianisme l'est de la philosophie sociale.

Mais en dehors de cette cime à peu près inaccessible, une femme peut briller autant que tout homme dans l'art impressionniste, comme l'a prouvé glorieusement Berthe Morisot, dans l'art du portrait, comme le montre Elisabeth Vigée-Lebrun, et dans la décoration idéologique, comme l'attestait cette année même Mlle Dufau par deux pages dont la haute synthèse et la magique étrangeté ont causé une si profonde sensation parmi les peintres.

Si nous examinons l'œuvre et la vie des femmes artistes, nous apercevrons que des talents aussi grands n'ont pas été les cadeaux exceptionnels des fées, des anomalies glorieuses mais sans lendemains ni conséquences, des floraisons de graines tombées par hasard en des âmes de femmes — mais bien les résultats logiques du travail, de l'instinct contrôlé par l'étude, et surtout de la ferme résolution de chercher toute la beauté, tout le magnétisme de l'œuvre à faire dans les limites de l'intimisme féminin. A de telles femmes le problème s'est posé clairement. Beaucoup, douées de la faculté du dessin et du coloris, se bornent à exprimer de petites joliesses sentimentales et agencent des tons avec le goût qu'elles apportent à combiner une toilette. Ce sont des couturières, des brodeuses, des modistes. Leurs mains travaillent, mais leur psychologie reste fade et superficielle, elles sont les ouvrières du joli. D'autres sentent bien l'expression, la profondeur, des œuvres masculines, mais la faiblesse de leur âme, le vice de leur éducation bornée à l'odieux « art d'agrément », les persuade trop vite que cette profondeur et cette expression sont inhérentes à la masculinité ; et elles n'osent pas apprendre à voir avec les yeux de l'âme. Les femmes dont les œuvres s'imposent à nous ont simplement compris que *le profond* peut être perçu, sans distinction de sexe, par la femme comme par l'homme, mais que la première condition est précisément de ne vouloir le voir que par les moyens donnés à chacun des sexes. Au lieu de renier leur organisation pour acquérir l'énergie ou toute autre des qualités qu'elles admiraient chez l'homme, elles ont deviné qu'il y a une énergie féminine et une grâce masculine, que toutes les nuances sont distribuées en double aux deux sexes, et que seul l'échange prémédité est stérile et faux. Elles ont commencé par haïr la facilité, par étudier avec une grande probité, par cultiver leur esprit parallèlement à leur vision et à leur doigté. En un mot, elles ont fait tout ce que fait l'homme, mais elles l'ont fait à leur point de vue et non au sien. Ainsi elles ont gardé leurs marques et trouvé leur style.

Nous le vérifions en comparant des œuvres masculines et féminines dans des domaines analogues, par exemple en rapprochant Élisabeth Vigée de Boucher dans les allégories gracieuses, de Gérard dans les portraits. L'accent est tour à tour aussi léger et aussi ferme ; cependant, même dans les sujets presque fades, la femme a sa façon d'être fade, et dans les portraits, elle est sérieuse autant que Gérard, mais autrement. C'est qu'elle a été mièvre ou attentive avec autant de volonté que les hommes, mais sans avoir à copier en eux les éléments qu'une considération des mêmes sujets avait réunis en elle. Il n'existe point dans l'impressionnisme de nature plus spontanée que Berthe Morisot ; cependant elle avoue loyalement dans de nombreux tableaux l'influence de Manet, de Renoir et de Stevens. Mais pourtant nous ne confondrons pas la plus petite de ses esquisses avec une des leurs, et elle se rattache plus nettement qu'eux à Fragonard, à Boucher. C'est qu'elle a arrêté sa réflexion intelligente sur le même ordre d'idées et de sentiments en gardant sa nature propre, tandis qu'on voit bien par exemple dans tout ce qu'a laissé Marie Bashkirtseff la préoccupation de faire aussi fort que Bastien-Lepage en adoptant sa technique. La technique a

opprimé cette fille admirable, qui est morte étouffée par le scrupule sans avoir osé confesser dans ses toiles l'âme ardente qu'elle ne confia qu'à ses lettres. Elle était pourtant très peintre, mais elle respectait l'homme jusqu'à vouloir faire comme lui, et non comme elle-même. Ce qui a permis à Mlle Dufau de devenir la grande artiste qu'elle est, ce n'a été ni l'étude acharnée, ni la culture méthodique de tous les arts, ni la préoccupation des morales et des philosophies, mais avant tout la ferme décision de n'admettre jamais l'exemple des qualités masculines entre elle et la nature. Nous voyons très bien, au Luxembourg, que l'*Automne* signé par elle est un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'école moderne : mais nous voyons en même temps qu'une femme seule pouvait le faire. Il y a toutes les qualités viriles, mais conçues et employées féminiment. En un mot, elle n'est ni virile, ni féministe, elle est humaine, et c'est sur ce terme-là que l'homme et la femme peuvent s'accorder et se rejoindre sans se copier.

La question se pose identiquement pour la femme-peintre et la femme-écrivain. Nous verrons de très grandes œuvres signées par celles qui auront eu la force et la foi de ne pas envisager l'art masculin comme un modèle à égaler, mais uniquement comme un monde voisin et distinct du leur. Les autres ne feront que des pastiches. Elles sont littéralement affolées par l'habileté de l'homme. Cette habileté les hypnotise et les remplie d'envie : comme elles sont nées ingénieuses dans les petits travaux, elles commencent par tenter d'arranger un tableau comme des fleurs dans un salon ou sur un chapeau, et ainsi se pervertissent-elles dès l'abord, car on obtient assez vite ces petits succès de rouerie et de faux talent. Elles raffinent dès lors sur la virtuosité. On en voit, dans les expositions des femmes-peintres, qui sont vraiment très adroites. Mais leur esprit est resté inculte, leur âme mesquine. L'essentiel n'est pas là, mais dans la contemplation sincère de la nature, dans l'accord graduel de ses propres sentiments et des lois générales. Pour la femme comme pour l'homme, la culture du caractère est le secret du talent, et plus encore peut-être dans la peinture, qui n'est qu'une méprisable imitation, que dans les lettres, où rien ne peut être même griffonné sans un certain aveu de l'âme. Voilà où, d'Elisabeth Vigée à Mlle Dufau, de Judith Leyster à Berthe Morisot, de Constance Mayer à Marie Bashkirtseff, de Rosalba Carriera à Eva Gonzalès, nous conduit la leçon de la peinture féminine. L'art n'est qu'un des modes de la personnalité : il se construit dans l'âme et dans l'esprit comme l'énergie morale, la loyauté, l'altruisme, l'amour, par les mêmes lois. Pour lui comme pour toute qualité, la première condition est de ne rien démentir de soi, de ne rien tenter de contraire à la logique de l'organisme dans lequel on doit vivre. L'inégalité de la femme en art n'est pas niable : en musique, en littérature, en peinture, elle a infiniment moins produit que son rival. Mais c'est parce qu'elle s'est obstinée à jalouser ce rival, à l'imiter, en reconnaissant implicitement sa suprématie : en dernière analyse, rien ne nécessite cette inégalité. Elle disparaîtra le jour où la femme voudra dire ce qu'elle a à dire, et non pas ce que l'homme a déjà dit. La vanité qu'on lui reproche n'est que le masque d'une peureuse timidité.

CAMILLE MAUCLAIR.

HIEROPHAS (1)

Le souper, au milieu des fleurs, fut très gai. Smitson, en philosophe qui connaît la vanité de la vie et que ne harcèle pas la poursuite d'un idéal, semblait pratiquer joyeusement le *carpe diem*. Sa femme riait de mes moindres mots, et je dois dire, que je tirais un feu d'artifice de plaisanteries, dont j'étais ébloui moi-même. Cette prolixité, qui amusait beaucoup mes hôtes, venait, je le comprends maintenant, du besoin que j'avais de m'étourdir et de ne plus analyser mes impressions.

Un léger nuage passa, lorsqu'on me servit, sous l'étiquette de Champagne, une tisane alcoolique venue de Californie, que je déclarais inférieure à notre produit national. Mistress Smitson sauva la situation en disant, avec une certaine intention malicieuse, le nez dans sa coupe :

— N'est-ce pas un de vos poètes qui a dit : Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse !

— Je vous félicite, Madame, de si bien connaître notre littérature ; mais, l'ivresse, qui n'est pas versée par la beauté, n'est pour moi qu'un délire brutal, et cette beauté m'est garante de la sublimité de mes joies, car l'aiguière d'or aux rares ciselures ne saurait contenir qu'un nectar digne des dieux !

Je débitai cela avec tant de conviction que madame avala de travers et que son prophète de mari fut pris d'un long rire sonore qui se prolongea comme un hourra dans la foule.

Après le souper, Laura se mit au piano, tout en s'excusant de ne connaître que le répertoire allemand. Tandis que les doigts voltigeaient avec prestesse sur le clavier et que les lieds mélancoliques succédaient aux accords largement plaqués des

(1) Voir la *Revue Bleue* du 20 juin 1908.

sonates passionnées, assis sur le même canapé, Hierophas et moi, nous chassions silencieux la fumée de nos cigares. Il était, sans doute absorbé dans ses calculs, moi je poursuivais mon flirt. Chacune de ces notes ne semblait vibrer que pour moi. Je la sentais éprise comme j'étais épris et son cœur venait à moi sur les ailes de la musique, comme les volutes bleues de la fumée portaient le mien vers elle.

— Cher ami, fit tout à coup Smitson, je songe à la question que vous m'avez posée tout à l'heure.

— Quelle question ?

— Sur l'avenir de l'humanité.

— Ah ! oui, oui.

— Demain matin, je pourrai peut-être vous donner une réponse plus catégorique ; mais, à première vue, voici ce que je constate. Les dieux avaient rendu la terre inhabitable, les hommes l'ont peu à peu recréée. Les forces de la nature sont domptées par l'esprit, sinon toutes, du moins en partie ; et... vous m'écoutez ?

Ce n'était pas seulement le piano, mais sa voix, une voix chaude et pressante de mezzo qui emplissait le salon de notes frémissantes et tendres.

— Oui, oui ! m'empressai-je de répondre à Smitson, qui continua :

— Suivez bien mon raisonnement. Après les grandes découvertes physiques, viendront les grandes découvertes métaphysiques qui, plus encore que les premières, transformeront le monde. Nous avancerons ainsi jusqu'aux limites de l'inconnaissable, et... vous me suivez bien ?

Elle avait fait une sélection des déclarations d'amour les plus brûlantes et j'éprouvais je ne sais quel désir fou de répondre à cette voix, qui clamait en vain les ardeurs de sa flamme. Sans m'en rendre compte, je répétais avec elle ces mots.

— Oui, je suis à toi !

— Je crois, fit en riant Smitson, que vous êtes un peu distrait.

— Cette musique est si pénétrante, balbutiai-je comprenant la gaffe.

— Je parie que vous êtes amoureux ?

— Moi ! — Je sentis passer un frisson le long de mon échine. Payant d'audace j'ajoutais en riant, je ne tiens pas le pari, parce que vous ne pouvez parier qu'à coup sûr, puisqu'on ne peut rien vous cacher !

— Je vous félicite d'être amoureux, c'est la passion noble entre toutes ; je vous souhaite d'être heureux.

J'avais la langue levée pour lui demander si je le serais ; il devait bien le savoir ! Cette question adressée au mari me sembla d'un goût trop douteux et je répliquai par cette exclamation vague :

— Est-on jamais sûr d'être heureux ?

— Oui, quelquefois, répondit Smitson, et il se mit à envoyer lentement sa fumée au plafond en souriant à d'agréables ressouvenirs.

Ce prophète, ce prescient, était plus aveugle que le moins jaloux des maris ! Il planait vraiment trop au-dessus des contingences. Il lisait l'avenir et ne voyait pas le présent, les coquetteries de sa femme et nos échanges de regards. Il ne comprenait rien à mon trouble ; j'avais pitié de lui !

Lorsqu'elle eut fini, en félicitant la cantatrice, je lui dis que son chant avait fait naître en moi une émotion, dont son mari pouvait témoigner. Laura se défendit d'être une grande artiste et prétendit que pour être ému j'avais dû y mettre beaucoup de complaisance. J'allais répondre quelque sottise, lorsque des voisins vinrent s'entretenir avec Smitson d'affaires locales. Comme ces questions n'intéressaient pas plus Laura que moi, réfugiés dans un coin du salon, nous reprîmes notre causerie intime.

Elle m'expliqua que, vivant dans un milieu où tout était prévu, l'inconnu, cet effroi de tous, était pour elle d'un charme dont elle ne pouvait se défendre. Pour elle, j'étais l'inconnu, une force invincible l'avait poussée vers moi, ma galanterie avait fait le reste. Incidemment, elle m'apprit que William avait ses appartements, elle les siens ; et que la chambre qui m'était destinée n'était séparée de la sienne que par une galerie vitrée. Je me bornais à répéter qu'elle était la plus belle, la plus adorable, la plus merveilleusement aimable de toutes les femmes que j'avais rencontrées jusque-là. J'aurais voulu taire l'amour immense, l'amour qui, à sa vue, m'avait frappé comme la foudre, je ne l'aurais pas pu. En me retenant près d'elle, elle avait prolongé mon bonheur, mais aggravé mon tourment, et je ne sortirais de sa maison que désespéré pour toujours ! J'y mettais peut-être un peu plus d'emphase que de sincérité, elle ne sembla pas s'en apercevoir.

Le prophète prenait congé de ses voisins. Laura se leva, passa près de moi, se pencha à mon oreille :

— A une heure du matin, dit-elle. Puis elle s'éloigna lentement pour saluer ceux qui partaient.

Je restai cloué de saisissement sur ma chaise. Laura me donnait un rendez-vous, et un rendez-vous de nuit, qui ne pouvait avoir lieu que dans sa chambre ! Ma première réflexion fut pour penser, qu'elles allaient bien ces prudes Américaines, si strictes sur la respectability, si promptes à s'effaroucher, lorsqu'on parlait des Parisiennes ; elles pouvaient leur rendre des points ! Je n'imagine pas, en effet, qu'une de nos honnêtes bourgeoises aille ainsi, après quelques minutes de conversation, tomber dans les bras du premier venu. Le sphinx était d'argile ! Ce qui ne m'empêcha pas de me glo-

rifier de ma conquête — une femme de prophète ne se rencontrant pas tous les jours — et de m'exalter en songeant aux félicités promises.

Après avoir échangé avec mes hôtes de bons souhaits pour la nuit, accompagnés de chaleureuses poignées de main, je me retrouvai seul dans un petit appartement fort coquet, pourvu naturellement de tout le confort désirable. Alors, je passai en revue les multiples incidents de cette journée ; ils me parurent infiniment moins drôles. Je m'étais sottement laissé pincer par une flirteuse, femme experte et très rouée, qui m'entraînait dans une méchante équipée, j'en avais maintenant la certitude. Son accueil gracieux, ses sourires, ses regards, sa beauté, tout me devenait suspect. Cette insistance pour me retenir, cette habileté pour nous ménager des tête à tête, et cette toilette outrageusement décolletée, et ces chants lascifs, n'était-ce pas là tout un travail de séduction combiné d'avance? D'ailleurs, dans cette maison pouvait-il y avoir quelque chose d'imprévu?

Une idée, une idée atroce me traversa l'esprit : peut-être obéissait-elle à un plan concerté avec son mari. Oui, oui, la jovialité du bonhomme sonnait faux et sa cordialité n'était qu'une feinte. Je n'avais pas encore vu de prophète, c'est vrai, cependant il me semblait qu'un tel homme n'allait pas se mettre en quatre pour un pauvre petit reporter, lui expliquer ses méthodes de travail, le présenter à sa femme, le laisser flirter avec elle — car, il n'avait pas pu ne pas s'en apercevoir, — et l'héberger ensuite sous son toit. Que signifiaient ces façons de renvoyer ma voiture, de me faire avaler, malgré moi, des alcools étranges décorés du nom de Champagne? Et, ce soin de me prévenir qu'il ne pouvait rien prévoir de ce qui touchait à sa femme, n'était-ce pas pour me donner à entendre que je pouvais la courtiser sans crainte?

Je me jetai sur une chaise longue, non pas certes pour dormir, pour me recueillir et bien concentrer mes idées.

Il n'y avait pas à chercher plus loin, j'étais tombé dans un guet-apens. Quel but poursuivaient-ils? qu'attendaient-ils de moi? Voulaient-ils me faire chanter? Ils devaient bien supposer que je ne roulais pas sur l'or. Smitson désirait-il se venger de sa femme? Il n'aurait pas attendu mon passage. La nuit et le silence aidant, les pensées les plus extravagantes me traversèrent la cervelle. Des anecdotes sinistres revinrent en foule à ma mémoire. Que sait-on, avec ces illuminés on peut s'attendre à tout et je me voyais déjà criblé de balles ou lacéré à coup de poignard !

Je songeai à m'enfuir. Par la maison ? Il n'y fallait pas songer, je me serais perdu dans le dédale des galeries et des escaliers et finalement, heurté au portier nègre qui, me prenant pour un voleur, m'aurait abattu d'un coup de revolver. Sauter par la fenêtre ? Je regardai, elle ouvrait sur une cour intérieure ! Le mieux était de rester dans ma chambre, de m'y fermer à clef et d'attendre le matin. Pour mettre ce projet très raisonnable à exécution, j'allai fermer la porte ; il n'y avait point de clef !

Bien décidé à ne pas m'endormir et à rester prêt à tout événement, je me promenai de long en large, me demandant s'il ne serait pas prudent de barricader la porte avec les meubles ? Non, malgré les apparences, je pouvais me tromper, et alors, combien aurait été ridicule cette mise en état de défense !

Ma montre marquait une heure moins le quart ; déjà ! Laura, m'attendrait dans un quart d'heure. M'attendrait-elle, seulement ? Qu'elle fût sincère ou m'ait tendu un piège, elle m'attendrait j'en avais la conviction. En cet instant, je me la représentais, là, tout près, à l'autre bout de la galerie, son beau corps drapé d'un tissu léger et transparent, d'un geste gracieux relevant sa chevelure dénouée et jetant un dernier regard à son miroir. Puis, je la voyais se pelotonner, frémissante, dans un fauteuil profond et sourire en dedans, de ce sourire éblouissant qui transfigurait sa beauté. Ses yeux fiévreux, fixés sur le cadran d'une pendule, suivaient la marche des aiguilles. Aux ondulations des dentelles, je sentais sa gorge haleter de plus en plus. Ses beaux bras, de lignes si pures, je les voyais se déployer comme des ailes, se tendre vers l'inconnu, vers moi, tandis que ses lèvres s'unissaient pour m'envoyer un baiser.

Par une pusillanimité stupide et injustifiable, perdrais-je pour toujours cette délicieuse Laura ? La laisserai-je s'exaspérer et me maudire dans une attente vaine ?... J'ai bien vu ce ce j'ai vu, entendu ce qu'elle m'a dit ; les coups de foudre ne sont pas niables, elle m'aime ! Elle m'aime et je serais assez bête pour ne pas répondre à son amour, pour la délaisser, parce qu'une veille hallucinante a fait naître en moi des craintes chimériques ? Non, mille fois non !... Lui dirai-je demain que j'ai eu peur ? La belle défaite vraiment pour un galant homme ! Raison de plus s'il y a du danger pour y courir. Cette femme sincère ou fausse s'est confiée à moi, je ne puis passer devant elle pour un pleutre ou un imbécile !

Les aiguilles de ma montre approchaient d'une heure. Si cependant je marchais vers la mort? Bast ! le mari était de ces sots que l'on berne impunément !... N'était-ce pas le comble du cynisme que d'aller prendre la femme de son hôte ? Allons donc ! existe-t-il une morale pour l'amour ! Le côté d'Ar-

tagnan de mon caractère prit énergiquemeet le dessus et j'ouvris avec précaution la porte de ma chambre.

Par les verrières qui éclairaient la galerie, entrait un clair de lune dessinant sur le sol de grandes arabesques noires. Je me glissai le long du mur étouffant le plus possible le bruit de mes pas, prêtant l'oreille au moindre frôlement suspect. J'atteignis la bienheureuse porte !

*
* *

Ce n'est pas une expression exagérée de dire, qu'à ce moment, le cœur me battait à rompre. Je grattai doucement, aucun bruit ne me répondit, aucune lueur ne filtrait par les joints. J'appelai doucement : « Laura, c'est moi? » Rien ! Je crus comprendre que Laura, par un reste de respectability, préférait le silence, l'obscurité et le mystère. Hardiment je poussai la porte, elle s'ouvrit. A tâtons j'avançai dans les ténèbres, craignant à chaque pas de renverser un meuble. « Laura, répétai-je tendrement, ma chère Laura? » L'émotion devait paralyser sa gorge ; car, au bout d'un instant, je perçus le bruit rauque de sa respiration. Avec précaution je m'approchai du lit, j'étendis la main, je sentis un bras pendant; son bras un peu fort aux lignes pures et fermes ! Je le saisis et le couvris de baisers.

Brusquement, il s'arrachait à mes caresses. Le lit avait des remous, comme si elle se fut levée en sursaut. Des lampes électriques s'éclairaient et je vis, dressé sur le lit, dans sa sculpturale nudité,... le nègre qui m'avait ouvert la porte !

Affolé, il avait tourné les commutateurs, saisi un revolver. Je l'arrêtai d'un geste pacifique, il me reconnut. Comment expliquer ma présence? Je ne pouvais lui confier que j'allais chez sa maîtresse et que, m'étant trompé de porte, je le priais de me renseigner. Je prétextai la recherche d'un petit local, qu'il m'indiqua en tremblant et me retrouvai dans la galerie.

Que faire? Frapper à une autre porte? Il me semblait bien, à présent, que c'était une porte voisine qu'elle m'avait indiquée. Non, pourtant. Si j'allais entrer cette fois dans la chambre du prophète!... Je revins sur mes pas. Et, bien qu'il me fût très cruel de me dire que Laura était peut-être là, impatiente de me recevoir, je rentrai dans ma chambre, furieux contre moi-même, honteux du ridicule qui rejaillirait sur moi, si l'aventure venait à s'ébruiter.

Au matin, j'étais résolu à brusquer les choses, à partir sans même voir mes hôtes, en leur expliquant, dans une lettre, les raisons plausibles qui motivaient ce départ précipité. J'oubliais que dans cette maison on ne pouvait rien faire qui ne fût prévu ! A peine étais-je entré dans le hall, que je vis Smitson et sa femme s'avancer vers moi les mains tendues et me remercier avec effusion.

— De quoi?

Enfin, le prophète parla.

— Hier, lorsque je reçus votre carte, je me trouvais avec Laura : « Tiens, un Français, dit-elle, vous me le présenterez? » — « Auriez vous l'intention de me tromper avec lui? » — « Pourquoi pas? » Devant cette menace, je lui déclarai que, malgré tout ce qu'elle pourrait faire, j'étais certain qu'elle ne me tromperait pas. Elle répliqua qu'elle ne croyait pas à mes prophéties, et que, si elle le voulait, elle me tromperait. Ma prédiction, et je vous en remercie, s'est donc bien, cette fois, réalisée, puisque Laura ne m'a pas quitté de la nuit.

— Et, continua Madame, je n'en ai pas moins gagné mon pari, puisque, si j'avais voulu indiquer à Monsieur la porte de ma chambre, au lieu de lui désigner celle de mon nègre, vous seriez à l'heure qu'il est, mon cher William, bel et bien trompé ; tandis que mon nègre en sera quitte pour une jaunisse.

Je devais avoir la figure si piteuse et la mine si déconfite, que l'adorable Laura crut devoir me faire des excuses.

— Hélas non, Monsieur, je ne suis pas la Messaline que vous avez cru rencontrer, je ne suis qu'une honnête mère de famille, qui s'est permis de jouer à votre fatuité une farce, cruelle je le reconnais, et qui vous en demande très sincèrement pardon. J'aurais été véritablement très blessée, si je n'étais parvenue à vous séduire et je vous en aurais voulu à mort de ne pas être venu frapper à la porte du nègre. Soyez convaincu que je conserverai précieusement le souvenir de toutes les galantes choses que vous m'avez dites, j'espère que, de votre côté, vous vous rappellerez aussi avec plaisir nos heures de flirt.

Et Laura me tendit ses jolies mains que je baisai respectueusement.

— Je ne veux pas être en reste avec vous, me dit Hiérophas, et je ne veux pas que vous me gardiez rancune d'une aventure dont tous, en somme, nous nous tirons à notre honneur. Voici donc ma réponse à votre question sur la marche de l'humanité. L'humanité décline, en Europe, en Asie, en Afrique, elle progresse en Amérique.

— Et alors?

— L'humanité deviendra américaine ou disparaîtra !

JEAN JULLIEN.

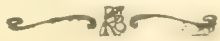

LES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Récents ouvrages sur le Japon

G. Bonet-Maury : *France, Christianisme et civilisation.* (Préface de A. Leroy-Beaulieu).

Raoul Allier : *Le protestantisme au Japon (1859-1907).*

Louis Aubert : *Américains et Japonais.*

Edouard Driault : *La question d'Extrême-Orient.*

Léo Byram : *Petit Jap deviendra grand.*

Est-ce point Lafcadio Hearn qui a écrit : « Jusqu'ici, n'ayant vécu que dans un hémisphère, nous n'avons pensé que des demi-pensées ? » Constatation émouvante, et qui, indirectement, nous touche, telle une ingénieuse flatterie. Car nous avons cessé de vivre dans un seul hémisphère; nous voyageons; il n'est point de peuple civilisé dont l'activité ne s'étende à la terre entière ; notre pensée se plaît aux plus lointaines explorations... Merveilleux élargissement de notre domaine, auquel correspond un prodigieux développement de nos intelligences; l'esprit humain a progressé du simple au double; enfin nous pensons des pensées entières, adéquates à l'immensité de notre machine ronde; d'en posséder la certitude, cela est en vérité flatteur.

Lafcadio Hearn fut en même temps qu'un remarquable artiste un ironiste digne de considération ; précurseur, il ne lui déplaît pas de dissimuler sous quelque plaisante emphase les vérités qu'il annonce ; il annonce quelques vérités, et tout d'abord celle dont il lui parut que sa vie tout entière était la preuve : ayant vécu dans les deux hémisphères, Lafcadio Hearn témoigne de la fécondité d'une double expérience : supprimez l'une, c'est bien une moitié de sa pensée qui disparaît. Concluons qu'il convient de parcourir le monde avec curiosité et modestie, et la certitude préalable que nous avons beaucoup à apprendre des peuples exotiques.

Telle est bien l'attitude, telle est la conviction de ces enquêteurs de plus en plus nombreux, que notre continent lance à travers les régions lointaines ; je vous assure que cela est nouveau : le Français railleur, l'Européen méprisant ne raillent plus ni ne méprisent ouvertement ; les plus pénétrants osent à peine affirmer la supériorité de la civilisation européenne ; ils vont, désireux de comprendre, prêts à sympathiser ; ils rapportent une moisson étrangement nouvelle. Est-ce trop de dire qu'ils nous révèlent un monde ? Ils le découvrent, puisqu'ils nous fournissent des raisons inédites de le considérer avec une attention déférente et parfois admirative. Parcourez les œuvres très diverses de G. Bonet-Maury et de Raoul Allier, de Louis Aubert, de Edouard Driault, de Léo Byram, et dites si elles ne sont pas caractéristiques de notre temps, si elles ne témoignent pas d'un état d'âme propre à ce début inquiet du vingtième siècle, s'il ne convient pas d'en tirer des conclusions aussi concordantes que neuves et parfois inattendues ?

Erudits et lettrés, M. G. Bonet-Maury et M. Raoul Allier consacrent leur activité à l'étude des questions religieuses : la science éminente de l'un, son libéralisme, sa curiosité d'esprit, ne sont plus à louer ; de l'autre on n'a point oublié cette étude novatrice, « La Cabale des dévots », qui jeta une lumière si soudaine sur les mœurs de notre dix-septième siècle.

Globe-trotter, publiciste diligent et informé, M. Louis Aubert est un spécialiste des questions d'Extrême-Orient ; tour à tour historien, économiste, sociologue, il illustre et vivifie d'impressions personnelles une vaste et précise documentation.

Historien, M. Edouard Driault excelle à rassembler les multiples et successifs aspects d'une grande « question » ; il en compose de vastes tableaux dont l'agrément n'est point le mérite essentiel, mais dont il faut vanter la solidité.

Voyageur, touriste, que divertit l'observation des mœurs et des paysages, M. Léo Byram ne néglige point l'histoire militaire et les problèmes guerriers ; il y manifeste une compétence exempte de pédantisme.

Divers les tempéraments et les talents, les méthodes, les points d'observation, comment n'admirer point que ces œuvres nous orientent toutes vers des conclusions identiques ?

*
* *

Et sans doute, ce sont d'abord les bienfaits du prosélytisme chrétien que G. Bonet-Maury entend glorifier ; la plus grande partie de son livre est consacrée à l'histoire des missions chrétiennes : exposé minutieux, attentif à demeurer impartial ; G. Bonet-Maury n'est point de ceux qu'émeuvent les rivalités confessionnelles, il ne s'y attarde point ; un esprit d'impartialité sereine anime toutes ses œuvres. Également équitable aux catholiques, aux protestants, aux juifs, aux multiples Ordres monastiques, aux innombrables sectes luthériennes ou calvinistes, G. Bonet-Maury ne néglige ni un service rendu à la cause de l'humanité, ni un acte de dévouement efficace aux intérêts du pays ; apprenons de lui ce que les sciences — surtout la géographie et la linguistique — doivent aux missionnaires ; apprenons de lui ce que fut l'œuvre morale, sociale, française des missions ; étudions avec lui cette question de l'abolition de l'esclavage, qui préoccupa si longtemps la France religieuse et s'impose encore à

l'attention de la France laïque... Le livre de Bonet-Maury est un plaidoyer en faveur des missions, plaidoyer chaleureux, généreux, d'autant plus éloquent qu'il ne nie pas les fautes commises : des fautes, qui n'en commet? Allez donc voir aux colonies : « Si tous les missionnaires ne sont pas des saints, il s'en faut de beaucoup que tous les coloniaux soient des anges. » L'heureuse vérité! Donc, le plaidoyer de Bonet-Maury est très fort; parce qu'il n'enregistre toutefois que les faits favorables, il n'en laisse pas moins subsister les objections que l'on a coutume d'opposer aux entreprises des missions; que répondre, par exemple, à l'argumentation formulée en ce livre d'une si vigoureuse originalité : *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, de A. Le Chatelier?

« Si on examine cette œuvre (des missions catholiques et protestantes) dans le passé en Afrique, on reconnaît qu'elle s'entoure d'une auréole de dévouements admirables, de sacrifices énormes, dont l'abnégation mérite un respect sans réserve, mais dont les résultats sont complètement disproportionnés avec les efforts qu'ils représentent.

« Il ne s'agit pas pour le missionnaire directement, immédiatement, de transformer l'être primitif en un être socialement plus perfectionné, d'en faire un forgeron, un charpentier, un agriculteur, un commerçant.... il s'agit d'accomplir à son égard un rite, de lui appliquer les mérites surhumains qu'il ignore.

« Certes il existe de hautes intelligences parmi les hommes de dévouement que leur foi disperse en Afrique, en proie aux privations, aux souffrances de la maladie, à celles plus grandes du doute dans l'efficacité du labeur accompli, qui comprennent la nécessité des méthodes progressives et lentes, qui se contentent du résultat partiel de chaque jour et savent attendre le bénéfice de l'avenir.

« Mais il en est d'autres qui n'admettent pas la subordination des possibilités matérielles au but unique, dont la piété ardente apprécie l'enseignement mécanique de psaumes latins à de jeunes enfants, lesquels n'aspirent qu'à devenir grands, pour empoisonner le chef de village parce qu'ils ont été condamnés à ces mystères..

« D'autres bornent leurs ambitions à distribuer des tracts bibliques acceptés avec reconnaisance comme bourres de fusils.

« L'œuvre généreuse de tous, excellente de quelques-uns, impuissante de beaucoup, reste dans son ensemble inefficace, stérile comme résultats durables.... »

Ce sont des faits, et que l'on ne saurait oublier ; ceux que rapporte et collectionne avec un zèle pieux l'érudition de Bonet-Maury n'en sont pas moins significatifs. Bonet-Maury demeure l'avocat le plus probe et le mieux informé d'un procès que seuls les historiens futurs pourront liquider.

Ce qui surtout nous intéresse ici, c'est le ton de cet avocat qui n'attaque ni ne censure à la légère : G. Bonet-Maury est respectueux de tous les cultes par où se manifeste un sentiment religieux sincère et profond; son respect des croyances les plus étrangères aux âmes et aux intelligences d'Europe éclate en cette esquisse où, en guise de conclusion, il fait revivre la physionomie du congrès religieux de Chicago (1893). G. Bonet-Maury approuve les Américains d'avoir entouré de prévenances particulières les délégués des cultes du Japon, de la Chine et de l'Inde : « Ces soins n'ont pas été vains; les païens ont été fort sensibles à cet accueil des clergymen américains et des dames américaines — si sensibles mêmes que l'un d'eux, un vénérable grand-prêtre du shintoïsme, au mépris de tous les usages, a embrassé une lady en pleine séance, et tant était grand l'enthousiasme qu'il n'a recueilli que des applaudissements. » G. Bonnet-Maury approuve les Américains, non que cette accolade inattendue ait beaucoup contribué au rapprochement d'églises antagonistes, mais peut-être n'est il pas éloigné de penser comme cet autre éloquent Japonais, Renchi-Schibata, grand-prêtre du Zhikko : « Les religions ne diffèrent que par la forme extérieure, qui est déterminée par le tempérament du peuple ou le milieu physique où elle est née. Elles reposent toutes sur une vérité fondamentale. Comme il serait impraticable actuellement de les combiner en une seule, les croyants, du moins, devraient abjurer tous sentiments d'hostilité, et unir leurs forces pour dégager cette vérité commune qui se cache sous les formes diverses. »

*
* *

G. Bonet-Maury ne répudierait point la collaboration d'une élite de brahmanes, de bonzes, de prêtres du bouddhisme et du shintoïsme en vue d'une action religieuse et sociale. Raoul Allier rend à l'intelligence japonaise un hommage implicite qui ne donne pas moins à penser. Voici, n'en doutez pas, un livre essentiel : depuis le livre brillant et fort de André Bellessort, je n'en sache pas qui nous ait apporté sur l'âme japonaise une plus ample moisson de notions véridiques et profondes. Raoul Allier esquisse l'histoire du protestantisme au Japon; il proclame qu' « au point de vue philosophique le Japon nous présente un problème d'un intérêt passionnant ». Ayant lu ce volume, vous serez fort embarrassé de ne point donner raison à Raoul Allier. Raoul Allier a été de surprises en étonnements : « Si, écrit-il, quelques personnes sont étonnées un peu par ce qu'elles lisent dans ces pages, je leur dirai que leur surprise n'est rien auprès de celle que j'ai moi-même éprouvée en m'initiant à tous ces faits. » Cette histoire est surprenante, et en un sens prodigieuse : s'il convient en effet d'admirer les progrès de la civilisation matérielle au Japon, comment n'être point frappé encore davantage de l'effort cri-

tique suscité au pays du mikado par l'importation de l'enseignement chrétien? En vérité, cela est prodigieux : une expérience religieuse dont on n'eût point espéré réaliser les conditions s'accomplit sous nos yeux : un peuple sur qui ne pèse pas la douce oppression d'un atavisme chrétien, envisage l'utilité sociale du christianisme; vous entendez bien, l'utilité sociale : rien d'autre ne le touche; les apôtres des religions européennes s'épouvantent de cet utilitarisme lucide, sec, et qui leur semble la négation même du sentiment religieux : qu'est-ce donc qu'une conversion aux yeux d'un Japonais? Longtemps hostile à la propagande des missionnaires, Foukouzawa entreprend de guider vers les églises et les temples les lecteurs de son journal, le *Jiji-Shimpô* : il a fait deux voyages scientifiques en Europe et en Amérique; il a découvert que « la civilisation occidentale dont il envie la puissance est un produit historique du christianisme »; les Européens doivent leur supériorité à une morale individualiste, la morale chrétienne : Foukouzawa n'en demande pas davantage. Les exemples analogues sont innombrables qui permettent de conclure : « Les religions ne leur apparaissent guère que comme des systèmes de morale ou plutôt comme des principes de vie qui font passer à l'acte, ce qui est contenu à l'état abstrait et presque mort dans les systèmes de morale. Ici encore, nous retrouvons cet utilarisme spécial que nous avons déjà souligné... Le christianisme ne les intéresse pas comme ensemble de doctrines; ils font appel à lui comme à un collaborateur pour promouvoir la vie sociale ». Utilitarisme, intellectualisme de ces Japonais recrutés presque tous dans la classe cultivée : la masse n'est pas atteinte par la propagande des missions. Ces néophytes, intellectuels pratiques, traitent les doctrines avec un sans-gêne stupéfiant : ils les allient aux doctrines nationales; à peine nés, leurs groupements s'affranchissent des tutelles étrangères; leur christianisme sera un christianisme japonais ou il ne sera pas : « Si le Japonais consent à devenir chrétien, c'est à la condition de rester Japonais, ou plus encore, que le christianisme en lui, devienne japonais. Les théologiens l'ont dit à leur façon, et il semble que leurs efforts tendent à préparer des formules qui étonneront un jour notre mentalité européenne ou américaine ». Déjà s'affirme un étrange amalgame où triomphe une sorte de messianisme japonais... Cela est prodigieux : tout est prodigieusement intéressant et neuf en cet exposé des vicissitudes, des défaites, des timides victoires du protestantisme au Japon : rien n'éclaire plus crûment la psychologie japonaise : quant au résultat final, il est incertain : Raoul Allier, au moment de conclure, est pris d'un doute : « le protestantisme japonais existe-t-il vraiment? » Il existe : tout de même...

*
* *

Interrogez maintenant Louis Aubert : il cite l'opinion autorisée de Sir Charles Eliot :

« Personne n'est assez impartial, assez cosmopolite, pour décider lequel, du caractère asiatique ou du caractère européen, est, dans l'ensemble, le meilleur..... L'extension de l'influence européenne signifie la diffusion sur d'autres continents non pas de la beauté et du génie de l'Europe, mais simplement des aspects les plus communs de sa vie et de son industrie..... »

Cessons donc de souhaiter le triomphe exclusif de la race blanche; associons-nous plutôt aux espoirs enthousiastes qu'exprimait naguère le vicomte Aoki, ambassadeur du Japon à Londres :

« Je crois, déclarait-il, que la question de races peut s'arranger; je nie qu'une différence de race implique nécessairement une radicale inimitié; j'estime que de la rencontre de l'Orient et de l'Occident, à laquelle notre extraordinaire époque va assister, résultera, par collaboration, un idéal humain plus large que l'idéal actuel de chacun des deux hémisphères et aussi une civilisation plus douce, plus tolérante, plus riche qu'aucune des civilisations passées. »

Interrogez Edouard Driault : il énumère les raisons que les Blancs et les Jaunes ont d'apprendre enfin à « se connaître et à s'estimer »; n'omettez point de consulter Léo Byram : il déduit quelques autres motifs que les Blancs et les Jaunes ont d'apprendre à se moins méconnaître mutuellement et à ne se calomnier point..... L'admirable rencontre, et sur laquelle on ne saurait trop insister : cette orientation de l'opinion marque une date, et sans doute un « tournant » de l'histoire du monde. Cet intérêt, cette sympathie, ce désir de traiter d'égal à égal présagent des coopérations utiles et de fécondes ententes. Nous demandons seulement qu'on nous montre avec une précision croissante ce qu'il convient d'attendre du concours imprévu de l'humanité jaune.

Et nous ne doutons pas certes qu'il ne doivent résulter tout d'abord un perfectionnement de notre éducation intellectuelle : après notre art, nos lettres, nos sciences même et nos philosophies recevront de précieuses impulsions. Nous discernons nettement que ces avantages ne nous seront point départis gratuitement : ces Jaunes, à mesure qu'ils nous apparaissent plus dignes de notre curiosité, et, si vous voulez, de notre estime, et, si vous l'exigez, parfois de notre enthousiaste approbation, ces Jaunes de plus en plus nous apparaissent redoutables : leur réveil politique trouble profondément la société des États : et ce sont des conflits sans nombre que nous font entrevoir les Driault, les Louis Aubert, les Léo Byram : rien de plus suggestif à cet égard que les abondantes informations de Louis Aubert sur la psychologie de l'émigrant japo-

nais : observez cet émigrant; suivez-le aux îles Hawaï où ses pareils pullulent et bientôt feront la loi, suivez-le en Amérique et dans tous les ports du Pacifique où le précède sa détestable réputation : « Les Japonais, loin de leur milieu social et de leurs paysages moralisateurs, c'est comme un peloton de recrues qui, hors de la caserne, pendant une pause ou en bordée, crient fort, bousculent le civil et s'amusent à tout casser, jusqu'à ce que le coup de sifflet des sous-officiers ramène ces émancipés sous la discipline du rang. » Aux États-Unis leur souplesse, leur humilité, leur ambition tenace, leurs vices, leurs vertus les rendent odieux aux populations blanches : que parle-t-on de coopération, d'idéal élargi, de civilisation plus humaine, plus douce, plus tolérante? voici surgir cet insoluble conflit de races que de généreux penseurs s'efforcent de démentir; la réalité à son tour dément ces penseurs : Spencer dans une lettre fameuse au baron Kaneko Kantaro constate et accepte l'inévitable : la fusion des races adverses est impossible; l'incertaine diplomatie tempérera au mieux la rivalité des passions, la concurrence des intérêts... Les Américains ne sauraient longtemps supporter l'invasion pacifique des Japonais sur leur territoire, le président Roosevelt le déclarait à propos des îles Hawaï : « L'état de servilité ne peut être toléré sur le sol américain une fois de plus... Hawaï ne deviendra jamais un territoire où une classe dirigeante de riches planteurs vit grâce au travail des coolies. Même si le développement du territoire doit être rendu plus lent, ce développement doit seulement se faire par l'admission d'immigrants capables finalement d'assumer les devoirs et les charges de parfaits citoyens américains. » A plus forte raison cette argumentation s'applique-t-elle à la Californie et aux territoires des libres États de l'*American commonwealth*... En Asie... Léo Byram vous dira ce qu'il a vu en Asie, en Corée, en Mandchourie, dans les plaines que le sang russe engraissa abondamment : le génie japonais s'y révèle âpre, cruel, organisateur, travaillé d'extraordinaires ambitions.

Appliquons-nous donc à ne plus vivre dans un seul hémisphère, à ne plus nous satisfaire de demi-pensées, car nous n'aurons point trop de notre toute puissance intellectuelle pour affronter sur tous les domaines ces terribles Jaunes.

Les livres de G. Bonet-Maury, Raoul Allier, Louis Aubert, Édouard Driault, Léo Byram exaltent en nous de grandes espérances et nous incitent à prévoir de graves périls; ils nous aiguillonnent au labeur, à l'action; ils débordent de faits et d'idées; ils sont éloquents, émouvants, variés : chacun d'eux eût mérité une discussion approfondie...

LUCIEN MAURY.

LE MIROIR

J'ai tant regardé le soleil
En lui disant : Chauffe-moi l'âme!
Qu'il m'en reste aux yeux une flamme
Pour les brûler dans le sommeil.

J'ai tant interrogé d'étoiles,
En l'incertitude du sort,
Que parfois, le jour il en sort
Qui jettent sur ces yeux des voiles.

Et puisque je ne peux plus voir
L'absente, le zénith ou l'heure,
Pour qu'elle sache que je pleure,
Lune! Lune! fais-toi miroir.

RÉMY SAINT-MAURICE.

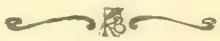

L'OUEST PARISIEN

La colline de Chaillot-Passy, où Napoléon Ier avait projeté de créer toute une cité impériale, un Kremlin ou un Escurial français, s'est parée ces dernières années d'une sorte de bourg aristocratique. De vastes maisons de plaisance y ont été élevées, qui dominent le profond sillon creusé par le fleuve, et opposent à l'horizon boisé de Clamart et Meudon leur fronton architectural.

Voici qu'au Champ de Mars surgit un nouveau quartier de luxe, que l'on se plaît à appeler déjà les Champs-Elysées de la rive gauche. Un beau parc à la française en forme le centre, qui rejoint, par delà la Seine, les pentes gazonnées du Trocadéro. Au pourtour, des hôtels particuliers, peu élevés, de lignes gracieuses, sertis de parterres. Puis sont tracés de larges boulevards, bordés de ces grands édifices à six ou sept étages, dont les blanches murailles, les baies, les balcons, les dômes donnent l'impression avantageuse d'un parfait confort.

Sur les deux rives du fleuve, du parc Monceau à Montparnasse, tout l'Ouest parisien est donc occupé par une ville d'agrément. Ville moderne, pointillée d'églises et de temples, de palais et d'ambassades; aux avenues ombragées, assez spacieuses, pour qu'y évoluent à l'aise les équipages, lissées par les automobiles; aux ronds-points ornés par la statuaire. Ville parsemée de jolis coins de verdure; dont certains faubourgs, où règne le cottage, ceint d'un jardinet, évoquent la station thermale; trop étendue, toutefois, trop monumentale pour resembler à un Vichy; ville neuve, un peu dénuée de fantaisie, d'une beauté froide et compassée.

A parcourir l'ampleur de cette cité décorative, à considérer ces demeures, d'une élégante sobriété, et ces immeubles somptueux, où la plupart des loyers excèdent huit à dix mille francs, l'on s'étonne du nombre de fortunes que recèle la capitale.

Puis on réfléchit que c'est là le quartier général de toutes les opulences de notre pays. Avec le goût des voyages, le sport automobile, la facilité d'aller en une nuit, par le rapide, jusqu'aux points extrêmes du territoire, les diverses provinces ne forment plus qu'une

immense banlieue, au service de la capitale. Paris devient une sorte de club, où se rencontrent Picards et Provençaux, les habitants du Nord et ceux du Midi.

Jadis, les chefs-lieux de préfecture, Angers, Moulins, Rennes, Nancy, etc..., présentaient une animation originale, avaient leur saison mondaine. Les châtelains des environs y prenaient les quartiers d'hiver. De plus en plus, cette coutume s'efface. Hobereaux et gros industriels se piquent de prendre part à la « saison » parisienne; ils s'estimeraient déchus, s'ils ne disposaient d'un pied-à-terre dans l'Ouest parisien.

Il n'y a plus dans la capitale de cour impériale ni royale. Et cependant sa fascination rayonne plus fort et plus loin que jamais. Nos campagnes peuvent le déplorer : ce sont les fortunes angevines, poitevines, périgourdines, bourbonnaises, lorraines, vendéennes, lorraines, etc... qui entretiennent la stupéfiante prospérité, le faste de Paris.

C'est aussi l'or étranger. Il y a beau temps que l'on s'émerveille de l'affluence, sur les rives de la Seine, de nos frères d'Italie et d'Espagne, des Anglais et des Américains, des Slaves, des Orientaux, des Sud-Américains. Gloire guerrière, illustration intellectuelle, flamme révolutionnaire, perfection du goût, Paris a toujours possédé quelque élément de séduction, propre à attirer les gens de l'au-delà de nos frontières. Mais a-t-on remarqué combien, ces dernières années, leur présence et leur manière ont influencé la grande ville, contribué à en transformer l'aspect extérieur?

Naguère se dressait, avenue Kléber, un palais, peu ancien, et néanmoins patiné par les intempéries, d'assez fière allure, qui appartenait à la famille royale d'Espagne : le palais de Castille. Aujourd'hui, il a disparu. A sa place s'érige, non moins imposant, bien qu'infiniment moins esthétique, — un édifice d'une blanche façade courbe, ajourée par de superbes baies, ouvrant sur un parterre de vives couleurs. C'est un palace-hôtel. Voici bien le fait caractéristique : la prépondérance de l'hôtellerie.

Il y a quelques années, d'ailleurs, les étrangers s'étonnaient du peu de halls de fêtes, de jardins d'hiver, de salles à manger de gala, dont se contentait notre métropole. Il n'y existait pas encore de ces caravansérails dorés, dont s'enorgueillissent Nice ou Genève, Biarritz ou Lucerne. Les Parisiens donnaient le ton ; et ce qu'ils recherchent, hors de chez eux, c'est encore le luxe discret, c'est l'impression d'intimité. — Maintenant, Paris n'a rien à envier à ses émules.

Toute une floraison de ces monuments, d'une magnificence banale, s'est épanouie dans l'Ouest parisien. Leur gigantesque silhouette retient les regards, et aussi leur profusion de colonnades, de tourelles, de cariatides, de bas-reliefs. D'enseigne, ils n'en montrent point, ou si discrètes! Ils n'entendent pas, en effet, inviter les passants à entrer. Ils demeurent les logis réservés de cette société cosmopolite de mondains millionnaires et de belles opulentes, qui promènent par le monde leur curiosité intellectuelle ou sentimentale... quand ce n'est leur farniente.

A l'intérieur, ce ne sont que salons pour la vie d'apparat, bars, et ces pièces colossales où s'assemblent le soir, au son des tziganes, sous les feux multicolores des petites lampes électriques, des centaines d'épaules nues, constellées de bijoux.

Les étrangers ont fait s'acclimater chez nous une autre institution, les petites boutiques de thé. Les Parisiens avaient leurs cafés, prolongés jusque sur le trottoir, où l'on se rencontre pour causer, qui remplacent ainsi, en quelque façon, les clubs d'outre-mer. Depuis une vingtaine d'années, ils avaient, « à l'instar de Berlin » leurs brasseries, où l'on va se récréer la nuit, à entendre des fragments de symphonies. Ils ignoraient encore les petits salons de thé.

Ceux-ci sont d'origine britannique. Bien capitonnés, silencieux, ils sont propices au repos et au flirt. Les misses et les ladies, de passage à Paris, viennent, à la fin de l'après-midi, s'y délasser de leurs divertissements, dans une atmosphère familière. Les vieux gentlemen affectionnent y goûter, en toute quiétude, la saveur du tiède breuvage. Parmi ces sympathiques échantillons de la race anglaise, dont la légendaire vieille fille anguleuse et desséchée, à la mise ridicule et aux dents longues, figure immanquablement quelque caricaturiste aux gages de feuilles satiriques du boulevard.

Lorsque ces petits boudoirs s'implantèrent, voici trois à quatre ans, ce fut un vif étonnement, dont la grande presse ne dédaigna point de se faire l'écho. Nous y sommes accoutumés aujourd'hui. Fatiguées de promenades sans fin dans les grands magasins, de visites lointaines, de toute l'agitation quotidienne, nos jeunes femmes y entrent volontiers. Aussi pullulent-ils, non seulement dans l'Ouest parisien, mais aux alentours du vieux Palais-Royal, et jusque dans les parages odéonesques.

L'influence de cette ville à demi cosmopolite, qui s'étend sous l'Arc-de-Triomphe et autour du Trocadéro, qui s'annexe le Champ de Mars et qui gagne sur les discrètes bourgades fleuries de Passy et d'Auteuil, est manifeste en effet, dans toute la capitale.

C'est sa colonie étrangère, ce sont ses essaims de viveurs qui ont mis à la mode, aux derniers hivers, les coquets restaurants de nuit, qui font fureur à Montmartre.

Les divertissements collectifs sont soucieux de plaire à ces hôtes généreux : c'est pour eux que sont conviés sur nos scènes tant de musiciens, d'acteurs et ténors exotiques. Et l'on ne parle point ici des musics-halls, dont le programme, vraiment et partout international, comprend toujours « charges » américaines, et « excentricités » anglaises.

Ainsi, non loin du Bois, s'est développée toute une cité de plaisance et de plaisirs, peuplée de riches « déracinés », de nos provinces, et d'opulents étrangers. Elle a procuré un décor approprié à cette vie cosmopolite, qui se poursuit, toujours la même, à Saint-Pétersbourg et à Paris, à Londres, à Rome ou à Constantinople.

Auprès, travaille le Paris ancien : Et la réputation de ses aspects chargés d'histoire, de ses établissements savants, de ses théâtres célèbres, ne le cède point — croyez-le bien — au prestige tout neuf de la ville de luxe, de l'Ouest parisien.

JACQUES LUX.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er Janvier au 30 Juin 1908

ABBATUCCI (Un homme d'Etat du Second Empire, Charles —), 167.
ACADÉMICIENS D'AUTREFOIS. V. A. Arnault, 552.
ALCOOLISME DES MÈRES EN ANGLETERRE (L'), 351.
ALLEMAGNE. — Le Danemark et l'—, 105. — La ligue navale allemande, 560. — Sur un voyage en Allemagne, 592.
ALLIANCES (Sur nos —), 735.
ALSACE-LORRAINE (Une nouvelle question —), 662.
AMITIÉS POLITIQUES, 447.
AMOUR DANS LE MARIAGE (L'—), 476.
ANGLETERRE. — Le réveil des Conservateurs anglais, 298. — Les Radicaux anglais et l'empire allemand, 374.
APPLIQUES (Les —), nouvelle, 47.
ARMÉE (Notre —). Observations et réflexions, 289.
ART FÉMININ (L'—), 817.
AUTRE (L'—), pièce en un acte en vers, 678.
AVENTURIERS DE LA FINANCE (Les —), 415.
BELGIQUE (La défense de la —), 588.
BELLEGARDE (L'aide-major —), 161, 196, 232, 274.
BIENS CONGRÉGANISTES (La liquidation des —), 257.
BONHEUR DE M. POIGNARD (Le —), nouvelle, 239.
BOUTMY (Emile —), 63.
BRUSSAGLIA (nouvelle), 142, 211.
CABET (Etienne), 321.
CANADA. — Les mœurs actuelles du — français, 691. — Les églises au —, 746.
CANDIDATURES MUNICIPALES A PARIS (Les —), 575.
CARREL (Armand), 551.
CARROSSE A CINQ SOLS (En —), 157.
CAUSSIDIÈRE, 673.
CHAUVET (Un conspirateur universitaire. — François —), 726, 753.
CHEMINS DE FER BALKANIQUES (Les —. — Essai de mise au point), 267.
CHRISTIANISME PRIMITIF ET CHRISTIANISME MODERNE, 686.
CLÉMENTINE D'ORLÉANS (Lettres de Maria Da Gloria, reine de Portugal à la princesse —, 1845-1846), 164.
COIN DE TERRE (Le —), 385.
COLLECTIONNEURS (Nos), 95.
COMORES (L'annexion et le rattachement des — à Madagascar), 43.
CONSTITUANTE (L'éloquence à la —. La Gauche et l'Extrême-Gauche), 674.
CONTRASTES (Quelques —), 639.
CONVENTIONS COLLECTIVES (Les — dans le projet de loi du Gouvernement sur le contrat de travail), 200.
CRÉDIT (Le — et les industries régionales), 236.
CRIME QUE L'ON NE PUNIT PLUS (Un —), 671.
CRISE (La —), nouvelle, 113.
CRISE SCOLAIRE (La —), 577.
DANEMARK (Le et l'Allemagne), 105.
DAUMIER (Le centenaire d'Honoré —), 243.
DÉMOCRATIE ARMÉE (La —), 455.
DETLEV DE LILIENCRON, 422.
DYSPEPTIQUES (Les —, fantaisie normande en deux actes, en vers), 168.
ECOLE DES MÈRES (L'—), 97.
ECOLES D'ORIENT (Les), 129.
ÉDUCATIONS (Les deux), 110.
EGLISE CATHOLIQUE (La crise de l'— en France), 229.
ELECTIONS MUNICIPALES (Les —), 618.
ENFANCE MARTYRE A LONDRES (L'—), 319.
EPIZOOTIES (La lutte contre les —), 332.
ESPAGNE. — La solidarité catalane, 337.
ETAT DÉMOCRATIQUE (L'— contre les Communes), 395.
FEMMES (Essai sur l'éducation des —), 643.
FÉODALITÉ (Au temps de la —. — Mariages et divorces), 39.
FÊTE DU 21 JANVIER (La —), 93.
FINANCES COMMUNALES (La précarité de nos —), 496.
FLEURS ET LES VIEUX POÈTES (Les —), 786.
FLORENCE (A —), 621.
FONDATIONS SCIENTIFIQUES (Les — françaises à l'étranger), 255.
FORCE DE L'INSTINCT (La —), nouvelle, 311.
FRANÇAIS EN AMÉRIQUE (Comment on juge les —), 71.
« GENDELETTRES » (Mœurs de —), 159.
GENÈVE (Propositions de Voltaire pour apaiser les divisions de —), 13.
GOUT ET LA MÉTHODE (Le —), 799.
HIEROPHAS (nouvelle), 779, 820.
HISTOIRE (La Méthode en —). — I. L'analyse; II. la synthèse, 449, 486.
HOBEREAUX (Nos — (1830-1850). Le baron du Puydreau), nouvelle, 370.
HUET et J. MICHELET (Paul —), 801.
HUMBOLDT (La correspondance de Guillaume et de Caroline de —), 358, 399.
IDÉES MORALES NÉES DU BESOIN DE NUTRITION (Les —), 737.
ILE DE FRANCE (Les jolies vallées d'—). — La vallée de Mérantais, 536. — La vallée de la Thève, 698. — La vallée de l'Authonne, 764.
INAPTITUDE A NOUS GOUVERNER (Notre), 287.
INCLINATIONS ET RIDICULES D'AUJOURD'HUI, 607.
INDO-CHINE (Le problème de l'instruction publique en —), 614, 648.
ITALIE MUSICALE (L'—), 693.
JAPON Le shogonnat d'Edo, 21.
LAVIGERIE (Le cardinal — et la République française), 100.
LECTURES MONDAINES, 192.
LEE (M. Charles —), 407.
LÉGIONNAIRE (Le —), (nouvelle), 716.
LETTRES DE BENJAMIN CONSTANT A BOTTIGER (1804-1814), 481.
LETTRES D'EMILE ZOLA A GUSTAVE FLAUBERT, 353.
LETTRES DE VOLTAIRE A MAUPERTUIS, 513.
LIBERTÉ DE L'ADULTÈRE ET DU MEURTRE (La —), 543.
LOIS OUVRIÈRES (Les — devant le Sénat), 51.
LOUIS XV (La famille de —), 749.
LOUVRE D'ANTAN (Le —), 503.
MANZONI A PORT-ROYAL EN 1810, 325.
MARAT (La correspondance de —), 307.
MAROC. — Au —: la politique nécessaire, 417. — Nos erreurs au —: Comment en sortir, 705.
MARQUES COLLECTIVES (Les —), 205.
MARSEILLAISE (La — en Allemagne), 100.
MARXISME SUBSISTE-T-IL? (Le —), 369.
MAXIME D'ÉDUCATION CIVIQUE (Une — réponse à M. Ferdinand Buisson), 140.
MAXIME D'ÉDUCATION SOCIALE (Une —), 67.
MÉLANCOLIES DE JEHAN DU PIN (Les —), 805.
MIGRATIONS OUVRIÈRES (Les grandes) 303.
MIRABEAU JUGÉ PAR CAMILLE DESMOULINS, 609.
MISÈRES SOCIALES. — La mère de famille indigente. — Son relèvement, 18.
MUSIQUE RELIGIEUSE (Un regain de —), 470.
NOUVEL AN (Propos de —), 31.
OBSERVATIONS ET FAITS PSYCHOLOGIQUES D'ERNEST RENAN, 1, 33, 65.
ORATEURS DE LA CONSTITUANTE (Les — d'après Camille Desmoulins), 545.
OUEST-PARISIEN (L'—), 827.
PAIX (La — dans les Etats et la paix armée entre Nations), 769.
PANTAGRUEL VOSGIEN (Le — à la cour du roi Stanislas), 653.
PAQUES ESPAGNOLES ET PAQUES FRANÇAISES, 511.
PARTIS SOCIALISTES (Les — et la politique coloniale), 556.
PEAUX-ROUGES (La fin d'une race. — Les —), 790.
PEINTURE. — Le dilemne de la —, 147. — Le caractère et la lauteur en —, 404.
PÈRE (Le —), (nouvelle), 15.
PERLE FAUSSE (nouvelle), 73.
PERSAN (L'influence exercée par les langues étrangères sur le —), 364.
POÉSIE ET POLITIQUE, 703.
POÉSIES. — A travers ciel, 28. — Au Grand Bé, 60. — Le passé, 90. — L'Adieu, 122. — Un soir devant la Tour Eiffel, 156. — Vœux pour l'enfant du pauvre, 191. — La rosée magique, 223. — Les Wallons, 249. Après-midi, 284. — Clairière, 316.— La mer, 348. — L'oubli, 380. — Le clocher de Perthes, 409.— Printemps nouveau. — L'éveil. — Au soleil,445. — Dormir!, 475. — Le pélerinage, 509. — Les arbres ont une âme, 541. — La Grèce, 571. — Jardinet, 607. — Printemps, Mélancolie, Fugit Amor, 668. — Le Sage cache sa vie, 733. — Pardonne. — A la dérive, 762. — Fiesole, 798. — Le miroir, 827.
POLITIQUES DANS LES AFFAIRES (Les —), 812.
PRÊTRES (Métiers de—), 151.
PRINTEMPS PARISIENS A L'ÉPOQUE DU GRAND ROI, 733.
PROLÉTARIAT ET SOCIALISME ORIENTAUX, 636.
PROPRE DU TEMPS (Le —). — La France monumentale et politique, 85. — Le budget municipal et les églises, 218. — Le Musée et le Passant,432. — L'exemple artistique de Mulhouse, 659.
QUESTION MINISTÉRIELLE (La —), 383.
QUESTIONS D'ÉDUCATION. — L'antirationalisme, l'anti-intellectualisme et l'école, 515.
RÉALITÉS (Nous vivons de —), 711.
RÉFORMES (La lenteur des —), 127.
RÈGIME DÉBONNAIRE (Un —), 479.
RELÉGATION (La suppression de la —), 775.
RICHESSE (La véritable nature de la —), 519.
RIVALITÉS PHILOSOPHIQUES. — Caro et Taine, 425.
ROMAN D'UNE FEMME DE PÊCHEUR (Le — (nouvelle), 278.
ROMANS (De la manière de lire les —), 251.
ROMANTISME (Les cinq générations du —), 54.
ROUSSEAU (Deux conversions de J.-J. —), 461.
RUES ORIENTALES (Le mouvement des —), 380.
RUSSIE. — La guerre à l'alcool en Russie, 6. — Le socialisme devant la Haute-Cour, 138. — Le pouvoir législatif au service de l'exécutif en Russie, 586. — L'alliance franco-russe, 641. — L'emballement slave, 803.
SAINT-JUST (Une sœur de), 478.
SALON DE LA « SOCIÉTÉ NATIONALE DES BEAUX-ARTS » (Le —), 527.
SALON DES ARTISTES FRANÇAIS (Le —), 595.

SANCHE Ier (Un roi anticlérical. — Le Portugais —), 295.
SHAW (Bernard —), 723.
SOBIESKI EN FRANCE, 135.
SOURIRE DE PARIS (Le —): Les fenêtres fleuries), 602.
SOUVENIRS D'UN HOMME D'ÉTAT DU SECOND EMPIRE (Abbatucci), (Les —), 193, 225, 272, 300, 335.
STENDHAL (L'alouette de —), 81.
SUICIDE (Notre —), 767.
TAFT (William Howard —), 783.
THÉÂTRES:
COMÉDIE-FRANÇAISE: Les deux hommes, de M. Alfred Capus, 122. — Reprise des *Trois Sablaises*, de Favart, 285. — *Simone*, de M. Brieux, 541. — *Amoureuse*, de M. de Porto-Riche, 762.
ODÉON: *L'Apprenti*, de M. Gustave Geffroy, 61. — *Ramantcho*, de M. Pierre Loti, 317. — L'*Alibi*, de M. Gabriel Trarieux, 572.
OPÉRA: *Hippolyte et Aricie*, de l'Abbé Pellegrin, musique de Rameau, 668.
OPÉRA-COMIQUE: Le *Habanera*, de M. Raoul Laparra, 317. — *Snegourotchka*, d'Ostrowsky, musique de Rimsky-Korsakow, 700.
RENAISSANCE: La *Femme nue*, de M. Henry Bataille, 348.
THÉATRE DE L'ŒUVRE: Représentations de la troupe sicilienne: M. Giovanni Grosso et Mme Mimi Aguglia, 91.
THÉATRE SARAH-BERNHARDT: La *Courtisane de Corinthe*, de MM Michel Carré et Paul Bilhaud, 509.
VAUDEVILLE: *Mariage d'Etude*, de MM. Alexandre Bisson et Georges Thurner, 635.
L'avancement au Théâtre-Français ou le petit Noël des Comédiens, 29. — L'orientation de l'Odéon, 445.
THÉATRE ET L'INFLUENCE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER (Le —), 341.
TRANSPORTATION. — La faillite de la — des condamnés aux travaux forcés, 709. — Comment remplacer la —), 744.
TUNIS, VILLE D'EXPÉRIENCES SOCIALES, 124
UNIVERSITÉS ET L'ARMÉE (Les —), 493.
VEUVE DE PENDENNACK (La —), roman de Cornouailles, 388, 428, 463, 500, 531, 564, 599, 626.
VIE LABORIEUSE DE PARIS (La —), 223.
VILLE EN RÉSURRECTION (Une — Saint-Pierre de la Martinique), 623.
VOLTAIRE, PACIFICATEUR DE GENÈVE, 9.
ZOLA (La fatalité dans la mort d'Emile —), 412.

TABLE DES AUTEURS

Du 1er Janvier au 30 Juin 1908

ABBATUCCI. — Les souvenirs d'un homme d'Etat du Second Empire, 193, 225, 272, 300, 335.
ALI KHAN ZOKAOL MOLK (Mirza Mohammed). — L'influence exercée par les langues étrangères sur le Persan, 364.
AULARD (A.), professeur à la Sorbonne. — Les Ecoles d'Orient, 129.
BARDOUX (Jacques). — Le réveil des Conservateurs anglais, 208. — Les radicaux anglais et l'Empire allemand, 374.
BEAUFILS (Edouard). — Un soir devant la Tour Eiffel (poème), 156. — Printemps. Mélancolie, Fugit Amor (poésies), 668. — Pardonne. A la Dérive (poésies), 762.
BERGER (Henning). — Le Bonheur de M. Poignard (nouvelle), 239.
BODÈVE (Simone). — La Crise (nouvelle), 113
BONET-MAURY (G.). — Comment on juge les Français en Amérique, 71. — Les mœurs actuelles du Canada Français, 691. — Les églises au Canada, 746.
BONNEFON (Paul). — Rivalités philosophiques : Cousin et Taine, 425. — Académiciens d'autrefois : V. A. Arnault, 552.
BOSSERT (A.). — Correspondance de Guillaume et de Caroline de Humboldt, 358, 399.
BOUCHAUD (Pierre de). — La Grèce (poème), 571.
BOUGLÉ (C.). — Les Universités et l'armée, 493.
BOUYER (Raymond). — Un regain de musique religieuse, 470.
BUISSON (F.), député. — Une maxime d'éducation sociale, 67. — La crise scolaire, 577.
CAHEN (Georges). — Misères sociales. — La Mère de famille indigente : Son relèvement, 18.
CAUSSY (Fernand). — Voltaire pacificateur de Genève, 9. — Préface aux Lettres de Voltaire à Maupertuis, 513.
CHAMPION (Edme). — Deux conversions de J.-Jacques Rousseau, 461.
CHATEAUBRIANT-CHANZÉ (Alph. de). — Nos Hobereaux (1830-1850). — Le baron de Puydreau, 370.
CHAUTEMPS (Emile), sénateur, ancien ministre. — La faillite de la transportation des condamnés aux travaux forcés, 709. — Comment remplacer la transportation, 744. — La suppression de la relégation, 775.
CHODERLOS DE LACLOS. — Essai sur l'éducation des femmes, 643.
CHUQUET (Arthur), de l'Institut. — La « Marseillaise » en Allemagne, 100. — L'aide-major Bellegarde, 161, 196, 232, 274. — Notre armée. Observations et réflexions, 289. — Detlev de Liliencron, 422. — Les orateurs de la Constituante d'après Camille Desmoulins, 545. — Mirabeau jugé par Camille Desmoulins, 609. — L'éloquence à l'Assemblée constituante. — La Gauche et l'Extrême-Gauche, 674.
COMBES (Emile), sénateur, ancien Président du Conseil. — La liquidation des biens congréganistes, 257.
CONSTANT (Benjamin). — Lettres à Böttiger (1804-1814), 481.
DA GLORIA (Maria), reine de Portugal. — Lettres à la Princesse Clémentine d'Orléans (1845-1846), 164.
DAGNAN-BOUVERET (Jean). — Préface à un « Essai sur l'éducation des femmes », de Choderlos de Laclos, 643.
DEBIDOUR (A.). — Le cardinal Lavigerie et la République Française, 100.
DESDEVIZES DU DÉZERT (G.). — La solidarité catalane, 337.
DIPLOMATICUS. — Une nouvelle question d'Alsace-Lorraine, 662.
DODILLON (Emile). — Au Grand Bé (poésie), 60. — Clairière (poésie), 316. — Le Clocher de Perthes (poésie), 409. — Jardinet (poésie), 607. — Fiesole. poésie), 798.
DRIAULT (J.-E.). — Le Shogounat d'Edo, 21.
DU BOIS (Albert).— Les Wallons (poème), 249.
DUBOIS (Paul-François), ancien député, ancien directeur de l'Ecole normale supérieure. — Un homme d'Etat du Second Empire. — Charles Abattucci, 167. — Etienne Cabet, 321. — Armand Carrel, 551. — Caussidière, 673.
DUCOTÉ (Edouard). — Les Appliques (nouvelle), 47.
DUMAS (André). — Printemps nouveau. — L'Eveil. — Au Soleil (poèsies), 445. — L'Autre (pièce en un acte, en vers), 678.
DUMONT-WILDEN (L.). — Le Théâtre et l'influence française à l'étranger, 341.
DUMOULIN (Maurice). — Préface aux « Souvenirs d'un homme d'Etat du Second Empire », d'Abbatucci, 193.
EICHTHAL (Eugène d'), de l'Institut. — Les conventions collectives dans le projet de loi du gouvernement sur le Contrat de travail, 200. — La paix dans les Etats et la paix armée entre les Nations, 769.
FLAT (Paul). — Voir « Théâtres ».
GAULTIER (Paul). — De la manière de lire les romans, 251. — L'Amour dans le mariage, 476.
GAZIER (A.), professeur à la Sorbonne. — Manzoni à Port-Royal en 1810, 325.

GENIAUX (Charles). — Tunis ,ville d'expériences sociales, 121. — Le Mouvement des idées orientales, 350. — Prolétariat et socialisme orientaux, 636.
GERVAIS (A.), député. — La Démocratie armée, 155.
GIACOSA (Piero). — Brussaglia (roman), 142-211.
GRANDMOUGIN (Charles). — La Rosée magique (poésie), 223.
GUYOT (R.). — La Fête du 21 janvier, 93.
HACHETTE (Alfred). — Un conspirateur universitaire. — François Chauvet, 726, 753.
HAREL (Paul). — Les Dyspeptiques (fantaisie normande en deux actes et en vers), 168.
HARMAND (Jules), ancien ministre de France à Tokio, ambassadeur. — Le problème de l'instruction publique en Indo-Chine, 614-648.
HARVEN (H. de). — La fin d'une race. — Les Peaux Rouges, 790.
HINZELIN (Emile).— Le pantagruel vosgien à la cour du roi Stanislas, 653.
HOFFDING (Harald). — Christianisme primitif et Christianisme moderne, 686. — Nous vivons de réalités, 711.
HOLLANDE (Eugène). — Le père (nouvelle), 15. — Vœux pour l'enfant du pauvre (poésie), 191. — La Mer (poésie), 348. — Les Arbres ont une âme (poésie), 541. — Le Sage cache sa vie (poésie), 733.
JAMES (Henry). — Perle fausse (nouvelle), 73.
JULLIEN (Jean). — Hiérophas (nouvelle), 779, 820.
KOVALEVSKY (Maxime), membre du Conseil de l'Empire russe. — La guerre à l'alcool en Russie, 6. — Le socialisme russe devant la Haute Cour, 138. — Le pouvoir législatif au service de l'exécutif en Russie, 586. — L'alliance franco-russe, 641. — L'emballement slave, 803.
LAGERLOF. — Le roman d'une femme de pêcheur (nouvelle), 278.
LAIR (Maurice). — Le Danemark et l'Allemagne, 105. — La Ligue navale allemande, 560.
LANESSAN (J. L. de), ancien ministre. — Les idées morales nées du besoin de nutrition, 737.
LANGLOIS (Ch.-V.), professeur à la Sorbonne. — Les mélancolies de Jehan du Pin, 805.
LANGLOIS (Général H.), sénateur, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre. — La défense de la Belgique, 588.
LANSON (Gustave), professeur à la Sorbonne. — Une maxime d'éducation civique (Réponse à M. Ferdinand Buisson), 140. — Questions d'éducation. — L'antirationalisme et l'Ecole, 515.
LE CHATELIER (A.), professeur au Collège de France. — Au Maroc : La politique nécessaire, 417. — Nos erreurs au Maroc. — Comment en sortir, 705.
LEE (Charles). — La Veuve de Pendennack (roman de Cornouailles), 388, 428, 463, 500, 531, 564, 599, 626.
LUCHAIRE (Achille), de l'Institut. — Au temps de la Féodalité. — Mariages et divorces, 39. — Un roi anticlérical. Le Portugais Sanche Ier, 295. — A Florence, 621.
LUX (Jacques). — Chroniques: Propos du Nouvel an, 31. — Emile Boutmy, 63. — Nos Collectionneurs, 95. — La Lenteur des réformes, 127. — Mœurs de « Gendelettres », 159. — Lectures mondaines, 192. — La Vie laborieuse à Paris, 223. — Les Fondations scientifiques françaises à l'étranger, 255. — Notre Inaptitude à nous gouverner, 287. — L'Enfance martyre à Londres, 319. — L'Alcoolisme des mères en Angleterre, 351. — La question ministérielle, 383. — Les Aventuriers de la Finance, 415. — Amitiés politiques, 447. — Un régime débonnaire, 479. — Pâques espagnoles et Pâques françaises, 511. — La liberté de l'adultère et du meurtre, 543. — Les candidatures municipales à Paris, 575. — Inclinations et ridicules d'aujourd'hui, 607. — Quelques contrastes, 639. — Un crime que l'on ne punit plus, 671. — Poésie et politique, 703. — Sur nos alliances, 735. — Notre suicide, 767. — Le goût et la méthode, 799. — L'Ouest parisien, 827.
MANSUY (Abel). — Sobieski en France, 434.
MAUCLAIR (Camille). — Le Dilemme de la peinture, 147. — Le Caracteur et la Laideur dans la peinture, 404. — Le Salon de la « Société nationale des Beaux-Arts », 527. — Le Salon des « Artistes français », 595. — L'art féminin, 817.
MAURY (François). — Le Crédit et les industries régionales, 236. — L'Etat démocratique contre les Communes, 395. — La Précarité de nos finances communales, 496. — Nos politiques dans les affaires, 812.
MAURY (Lucien). — Voir « Table des Lettres : Œuvres et Idées ».
MESSIMY (A.), député. — Les chemins de fer balkaniques, 267.
MONOD (G.), de l'Institut. — La Méthode en histoire : I. L'Analyse, 449. — II. La Synthèse, 486. — Paul Huet et J. Michelet, 801.
NOVICOW (J.). — La véritable nature de la richesse, 519.
PAUL-LOUIS. — Les lois ouvrières devant le Sénat, 51. — Les grandes migrations ouvrières, 303. — Le Marxisme subsiste-t-il ? 369. — Les Partis socialistes et la Politique électorale, 556.
PÉLADAN. — Le propre du temps. — La France monumentale et politique, 85. — Le budget municipal et les églises, 218. — Le Musée et le Passant, 432. — L'exemple artistique de Mulhouse, 659.
PERDRIEL-VAISSIÈRE (J.). — Le Pélerinage (poème), 509.
PILON (Edmond). — Métiers de prêtres, 151. — Le centenaire d'Honoré Daumier, 243. — Le sourire de Paris. — Les fenêtres fleuries, 602. — Les jolies vallées de l'Ile de France. — La vallée de Mérantais 536. — La vallée de la Thève, 698. — La vallée de l'Authonne, 764.
POËTE (Marcel). — En carrosse à cinq sols, 157. — Le Louvre d'antan, 503. — Printemps parisiens à l'époque du Grand Roi, 733.
POTEZ (Henri). — Les Fleurs et les Vieux poètes, 786.
RENAN (Ernest). — Observations et faits psychologiques, 1, 33, 65.
ROOZ (Firmin). — M. Charles Lee, 407. — Bernard Shaw, 723.
ROUGIER (Henri). — Le Passé (poème), 90. — Après-Midi (poésie), 284.
SAINT-GEORGES DE BOUHÉLIER. — La fatalité dans la mort d'Emile Zola, 412.
SAINT-MAURICE (Rémy). — A travers ciel (poésie), 28. — L'Adieu (poésie), 122. — L'Oubli (poésie), 380. — Dormir ! (poésie), 475. — Une ville en résurrection. — Saint-Pierre de la Martinique, 623, — Le légionnaire (nouvelle), 716. — Le Miroir (poésie), 827.
SEILLIÈRES (Ernest). — Les cinq générations du romantisme, 54.
STEEG (T.), député. — La crise de l'Eglise catholique en France, 229. — Sur un voyage en Allemagne, 592. — Les élections municipales, 618.
STRAUSS (Paul), sénateur. — L'Ecole des mères, 97. — Le Coin de terre, 385.
STRYIENSKI (Casimir). — L'Alambic de Stendhal, 81. — La famille de Louis XV, 749.
THOMAS (P.-Félix). — Les deux éducations, 110.
TISSOT (Ernest). — L'Italie musicale, 693.
VELLAY (Charles). — La correspondance de Marat, 307. — Une sœur de Saint-Just, 478.
VERNOU (Pierre). — La Force de l'Instinct (nouvelle), 311.
VIALLATE (Achille). — William Howard Taft, 783.
VIGOUROUX (Louis), député. — L'annexion et le rattachement des Comores à Madagascar, 43. — Les Marques collectives, 205. — La lutte contre les épizooties, 332.
VOLTAIRE. — Propositions à examiner pour apaiser les divisions de Genève, 13. — Lettres à Maupertuis, 513.
ZOLA (Emile). — Lettres à Gustave Flaubert, 353.

TABLE DES LETTRES : ŒUVRES ET IDÉES

Allier (Raoul). — Le Protestantisme au Japon (1859-1907), 824.
Aubert (Louis). — Américains et Japonais, 824.
Aulard (A.). — Taine, historien de la Révolution française, 119.
Bargy (Henry). — France d'exil, 473.
Bellay (Joachim du). — Les Regrets, 377.
Boigne (Comtesse de, née d'Osmond). — Mémoires, t. IV (1831-1866), 758.
Bonet-Maury (G.). — France ; Christianisme et civilisation, 824.
Bonnard (Abel). — Les Royautés, 505.
Bouyer (Raymond). — Obermann, précurseur et musicien, 87.
Boylesve (René). — Mon amour, 220.
Byram (Léo). — Petit Jap deviendra grand, 824.
Capdevielle (Paul-Henri). — Fils de la terre, 281.
Castellane (J. de). — Souvenirs de la duchesse de Dino, 758.
Champion (Edme). — La France d'après les cahiers de 1789. — Esprit de la Révolution française. — La Séparation de l'Église et de l'Etat en 1794. — Vue générale de l'histoire de France. — Introduction aux « Essais » de Montaigne. — Voltaire : Etudes critiques, 345.
Chardon (Henri). — L'administration de la France ; les Fonctionnaires ; les Fonctionnaires de gouvernement; le Ministère de la Justice, 25.
Chuquet (Arthur). — Souvenirs du baron de Frénilly, pair de France (1768-1828), 313. — Sur Saint-Just, 664.
Corneille (Pierre). — Galanteries, 377.
Daudet (Ernest). — La Révolution de 1830 et le Procès des ministres de Charles X, 603.
David (Gaston). — Bonheur enfui, 505.
Delarue-Mardrus (Lucie). — La Figure de Proue, 409.
Deshoulières (Mme). Les Amours de Grisette, 377.
Diehl (Charles). — Figures byzantines, 442.
Dino (Duchesse de). — Souvenirs, 758.
Dreyfus (Robert). — Quarante-huit, 603.
Driault (Edouard). — La question d'Extrême-Orient, 824.
Fain (P.). — Mémoires du baron Fain, 759.
France (Anatole). — La vie de Jeanne d'Arc, 795.
Frenilly (de). — Souvenirs du baron de Frenilly, pair de France (1768-1828), 313.
Gaubert (Ernest). — Les Roses latines, 505.
Gaultier (Paul). — L'Idéal moderne, 730.
Géniaux (Charles). — Comment on devient colon, 473.
Ginesty (Paul). — Mémoires d'une danseuse de corde, Mme Saqui, 38.
Granges (Ch. M. des). — — La Presse littéraire sous la Restauration (1815-1830), 153.
Guillaumin (Emile). — Rose et sa Parisienne, 281.
Hirsch (Charles-Henry). — Les Châteaux de sable, 57.
Holland (Eugène). — Beauté ; La Cité future, 505.
Jullian (Camille). — Histoire de la Gaule, 246.
Lair (Adolphe). — L'Institut de France et le Second Empire, 603.
Legendre (Louis). — Le Bruit et le Silence, 505.
Loliée (Frédéric). — La vie d'une impératrice : Eugénie de Montijo, 603.
Lordat (Marie-Joseph de).— Une page de Louis XV. Lettres publiées par MM. de Lordat et Charpentier, 758.
Magne (Emile). — Mme de la Suze (Henriette de Coligny) et la Société précieuse, 538.
Maurière (Gabriel). — Monsieur Cailloux, homme politique, 57.
Merlant (Joachim). — Bibliographie des œuvres de Sénancour. — Sénancour, poète, penseur, religieux et publiciste. Sa vie, son œuvre, son influence, 87.
Métin (Albert). — Les Traités ouvriers. Accords internationaux de prévoyance et de travail, 730.
Michaut. — Madeleine de Scudéry, 377.
Montausier (Marquis de). — La Guirlande de Julie, 377.
Moselly (Emile). — Jean des Brebis, ou le Livre de la Misère. — Terres lorraines. — Le Rouet d'ivoire. Enfances lorraines, 281.
Nicoullaud (Ch.). — Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond, 758.
Paupe (Ad.) et Chéramy (P.-A.). — Correspondance de Stendhal (1800-1842), 632.
Péladan. — Le Nimbe noir, 57.
Perdriel-Vaissière (Jeanne). — Celles qui attendent, 409.
Picard (Hélène). — L'Instant éternel, 409.
Pilon (Edmond). — Portraits français, 87.
Quet (Edouard). — Les Charitables, 695.
Regismanset (Charles). — Le Gardien du silence, 505.
Reynold (P.-E.). — Aux lueurs du Grand soir : Vers la Cité socialiste, 695.
Saint-Just. — Œuvres complètes, 664.
Scudéry (Madeleine de). — Histoire de la Poésie Française jusques à Henry quatrième, 377.
Sommerard (Louis de). — Deux princesses d'Orient au XIIe siècle : Anne Comnène, témoin des croisades ; Agnès de France, 442.
Stendhal. — Correspondance (1800-1842), 632.
Taine (H.). — Sa vie et sa correspondance, 119.
Tany (Paul). — Quelques bandits, 695.
Tiersot (Julien). — Les Fêtes et les chants de la Révolution française, 188.
Tuetey (Louis). — Les Officiers sous l'Ancien régime. Nobles et roturiers, 758.
Vellay (Charles). — Œuvres complètes de Saint-Just, 664.
Viollis (Jean). — Monsieur le principal, 695.
Voiture. — Stances, sonnets, rondeaux et chansons, 377.
Zola (Emile). — Correspondance. — Lettres de jeunesse ; les lettres et les arts, 569.

Le Propriétaire-Gérant : FÉLIX DUMOULIN.

STATES DEPARTMENT
P.S.

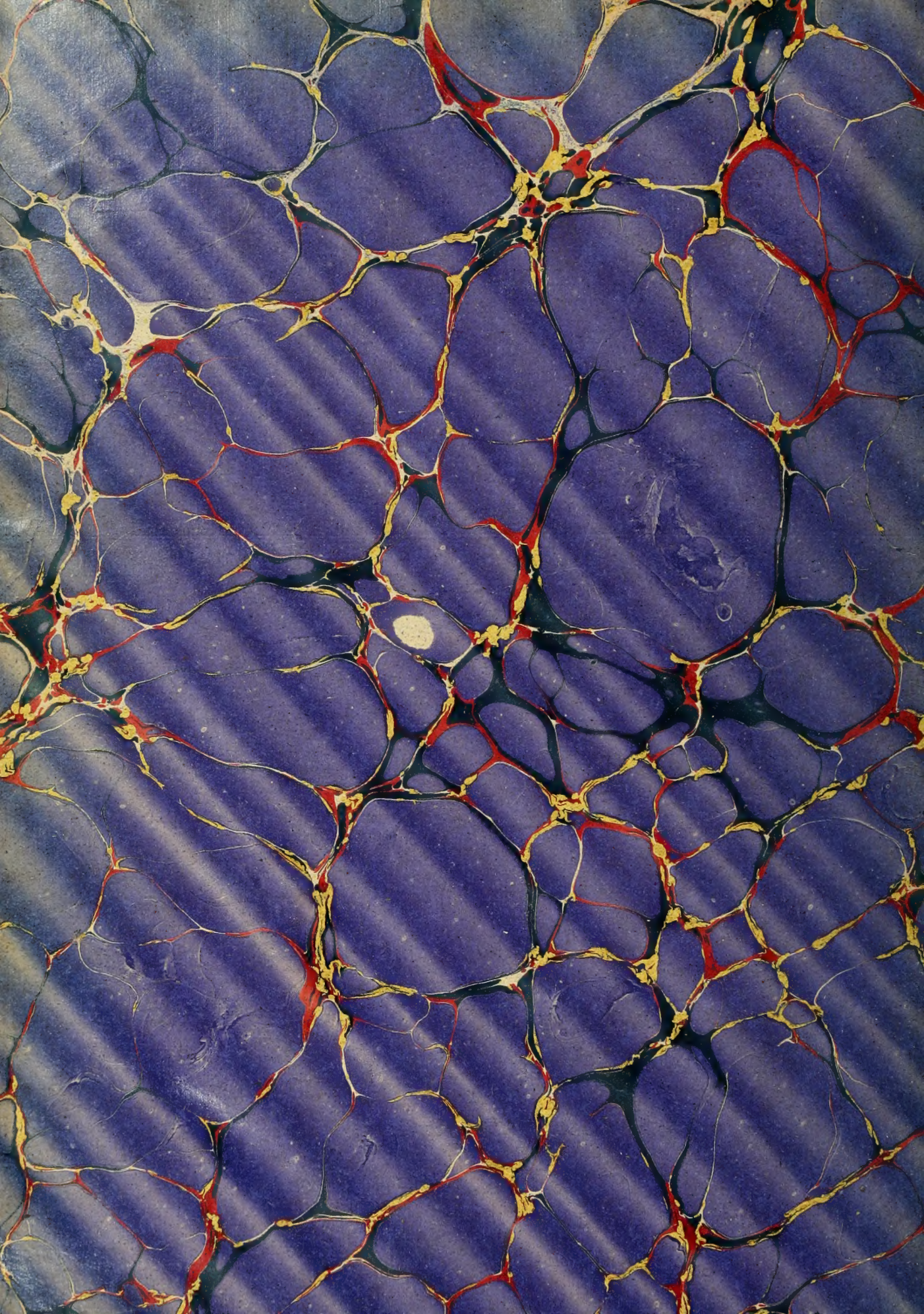

P
L Fr
K

197220

Author Revue politique et littéraire

Title 1908 . 1

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU